LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES DIFFÉRENCES DE POTENTIEL EN BIOLOGIE

Il est généralement admis, à l'heure actuelle, qu'en principe tout phénomène biologique est caractérisé par une série de réactions physico-chimiques plus ou moins nombreuses. Parmi les réactions physiques les plus importantes, on peut citer les échanges osmotiques ; ce sont eux qui paraissent jouer un grand rôle dans la nutrition cellulaire et contribuer en grande partie à assurer l'équilibre physico-chimique chez les êtres vivants. Nous savons que des échanges osmotiques se produisent entre deux solutions différentes placées de part et d'autre d'une paroi hémiperméable. Il paraît intéressant d'étudier dans quels cas deux liquides en équilibre osmotique peuvent présenter de nouveau des échanges sans que leurs caractéristiques chimiques ou physiques généralement étudiées paraissent modifiées. C'est afin de poursuivre ce genre de recherches qu'il m'a paru utile d'étudier en biologie les différences de potentiel entre corps au contact.

Considérant deux corps quelconques pris en un point de l'atmosphère, il nous est possible de constater qu'ils sont en un état électrique particulier par rapport au sol, par exemple, présentant avec lui une certaine différence de potentiel. Mis au contact, ces corps, qui parfois présentaient séparément la même différence de potentiel par rapport au sol, voient varier leur état électrique et, alors que séparés ils étaient au même potentiel, mis au contact ils présentent entre eux une certaine différence de potentiel. Les points en contact deviennent alors le siège de modifications plus ou moins perceptibles ayant pour but de faire cesser ce déséquilibre. La plupart des générateurs d'électricité ne sont point fondés sur un autre principe que les variations d'énergie potentielle entre divers corps mis au contact ou déplacés les uns par rapport aux autres.

Il est intéressant de constater qu'un liquide étant séparé de lui-même par une paroi hémiperméable peut devenir le siège de phénomènes osmotiques importants s'il existe une différence de potentiel entre les portions chimiquement semblables situées de part et d'autre de la paroi (phénomène bien connu de la cataphorèse). Il semble donc qu'un système osmotique équilibré (et quel système peut-il être mieux équilibré que celui dans lequel les deux liquides sont identiques) peut être déséquilibré dès qu'une différence de potentiel existe entre les liquides de part et d'autre de la paroi.

Certains phénomènes de modifications de pressions osmotiques sous l'action du courant électrique ont été signalés par divers auteurs (travaux de M. Lisbonne, P. Girard, etc...). Je ne prétends donc point exposer ici des faits encore inconnus. Je crois, cependant, apporter quelques constatations expérimentales intéressantes et montrer, grâce à elles, combien d'agents sont susceptibles de modifier profondément les échanges chez un être vivant sans amener d'autres changements d'état actuellement perceptibles à nos sens que de simples modifications du potentiel : soit de cet être par rapport au milieu ambiant, soit de l'une des parties constituantes de cet être par rapport aux autres.

Je vais d'abord exposer brutalement les faits expérimentaux sans entrer dans les détails techniques déjà exposés ailleurs, puis j'essayerai de tirer de cet exposé quelques conclusions intéressantes pour le physiologiste et le médecin.

Il est possible de constater expérimentalement les faits suivants :

1° Des vorticelles, placées dans un milieu conducteur (eau légèrement minéralisée) traversé par un courant continu, ne paraissent nullement gênées par ce courant. Placées dans un milieu moins conducteur qu'elles (eau distillée) et traversé également par un courant continu, les vorticelles perdent leurs mouvements et ne les reprennent plus : elles sont mortes.

Dans le premier cas, conductibilité à peu près égale du milieu ambiant et du corps de l'animal, pas de différence de potentiel entre eux ; dans le second cas, conductibilités différentes, différence de potentiel, modification des échanges osmotiques et, par suite, troubles biologiques. D'ailleurs les faits suivants vont confirmer cette manière de voir.

2° Sous l'action d'un courant continu, des microbes immergés dans un milieu de bonne conductibilité (eau salée ou bouillon) peuvent être déplacés et traverser des membranes qu'ils ne traversent pas normalement sans que leurs échanges avec le milieu ambiant paraissent modifiés. En revanche, sous l'action du courant continu, des microbes immergés dans un milieu peu conducteur (eau distillée) abandonnent à ce milieu des produits qu'ils n'abandonnent pas normalement.

3° Des muscles symétriques et de poids égaux, prélevés sur un lapin fraîchement sacrifié par piqûre du bulbe, augmentent également de poids si on les plonge dans l'eau distillée. Cette augmentation est plus considérable si, par réunion à une source d'énergie électrique, le muscle est rendu négatif par rapport à l'eau, moins considérable si le muscle est rendu positif par rapport à ce même liquide. Ces phénomènes sont fonction du voltage et non de l'intensité du courant, cette dernière devant être aussi faible que possible.

4° La différence de potentiel entre les feuilles d'une carotte et l'eau dans laquelle trempe le bulbe de cette même carotte augmente sous l'action des rayons ultra-violets et disparaît si l'on ajoute à l'eau dix gouttes d'acide azotique par 100 cmc.

5° La différence de potentiel entre de l'eau et un fragment de muscle augmente sous l'action des rayons ultra-violets et l'absorption de l'eau est ralentie.

6° La différence de potentiel entre un animal vivant et l'air ambiant s'accentue si l'on irradie avec des rayons ultra-violets un point quelconque de l'animal.

7° La différence de potentiel entre un point d'un animal vivant et son sang circulant devient nulle si l'on irradie ce point avec un faisceau de rayons ultra-violet ; elle est encore nulle une heure après que l'irradiation a cessé.

De cet ensemble de faits on peut, je crois, tirer, sans faire intervenir le moindre facteur hypothétique, les quatre conclusions suivantes :

1° *Les êtres vivants paraissent surtout sensibles aux variations électriques faibles et continues du milieu ambiant lorsque ce milieu est moins conducteur qu'eux.*

2° *Les êtres vivants en tant que conducteurs ne sont pas assimilables à de simples solutions électrolytiques, mais bien à une série de solutions complexes et variées séparées entre elles par des parois plus ou moins perméables.*

3° *Les différences de potentiel entre des tissus organisés et des liquides en contact (même le sang circulant chez les êtres vivants) peuvent être modifiées sous l'action de certains agents physiques ou chimiques ou de certains produits organiques.*

4° *Les variations de différence de potentiel entre un tissu et un liquide ou un fluide au contact peuvent modifier les échanges osmotiques.*

Ces règles générales posées, nous allons voir quelles notions elles peuvent fournir à la médecine et à la physiologie dès que l'on essaye de les utiliser pour expliquer un certain nombre de phénomènes.

1° *Action des diverses radiations sur les êtres vivants.*

Nous savons que les êtres complexes sont composés de cellules qui présentent par rapport aux diverses radiations des propriétés différentes (différence de coloration des tissus sous la même lumière, donc absorptions différentes ; inégalité de transparence vis-à-vis des diverses radiations ; indices de réfraction différents, etc.). Il en résulte qu'un être vivant étant exposé à l'action d'une radiation donnée, les phénomènes photo-électriques produits sur des cellules différentes sont différents, d'où modification de la différence de potentiel entre ces cellules. De tout cela résulte une modification des échanges physico-chimiques qui entraîne un retentissement sur la nutrition des tissus et le fonctionnement de l'organisme (actions locales et générales des rayons X, solaires, ultra-violets, etc.).

2° *Action biologique de petites quantités de substances, sans modifications appréciables des tissus des humeurs.*

Certains corps, même en très petites quantités, ıènent de profondes modifications du fonctionnement d'un organisme vivant sans que la chimie la physique nous révèle des modifications préciables soit des tissus, soit des humeurs. Or, l'on veut essayer d'interpréter ces faits en nant compte des phénomènes signalés ci-dessus, ı peut estimer qu'il suffit qu'un corps ou un ;ent quelconque soit mis en contact même avec ıe seule cellule pour que la différence de poten-ɜl entre cette cellule et la voisine puisse varier ; ıaque cellule réagissant sur la suivante, nous sistons à un bouleversement général des ıergies potentielles dans l'organisme. Il peut ı résulter des modifications des échanges et ɜ l'équilibre cellulaire. L'agent ayant cessé agir ou étant éliminé, parfois il n'en existera ıs moins un déséquilibre créé. Un temps plus ı moins long est nécessaire pour revenir à ;quilibre primitif qui parfois ne sera jamais :tabli. Dans le cas d'un déséquilibre persistant, ı s'explique comment le même agent, appliqué ıe seconde fois après un certain temps sur un re modifié depuis la première application, peut :oduire des effets inattendus, alors que, réappliıé immédiatement, il n'eût qu'accentué les preıiers phénomènes et parfois même pas, car ɔuvent de tels agents, à partir d'une certaine ɔse, agissent plutôt qualitativement que quantitavement.

Il me serait possible de multiplier les exemples e ce genre, mais ce ne sont là que des constataons théoriques sans applications pratiques ımédiates. Ces faits fondamentaux, avant de onner lieu à des applications médicales vraiment ratiques, exigent des recherches longues, déliates et malheureusement coûteuses. J'ai déjà pu ependant les pousser assez avant dans bien des directions, et je terminerai en citant un protocole d'expériences faites à Montpellier, avec Carrère, et qui montre à la fois combien ce genre de recherches nous réserve de surprises et combien il faut s'abstenir de bâtir des raisonnements qui ne soient pas immédiatement fondés sur les faits.

Nous supposions, avec Carrère, que, si une certaine différence de potentiel existait entre un tissu et une toxine, une différence égale et de sens opposé devait exister entre ce tissu et un sérum spécifique contre cette toxine, le mélange toxine et sérum devant rester neutre vis-à-vis du tissu. L'expérience rapportée ci-dessous va montrer que le raisonnement était faux, bien que sa conclusion fût exacte.

Les mêmes fragments de tissus de souris blanche, successivement mis en contact, dans quelque ordre que ce soit, avec de la toxine diphtérique, du sérum antidiphtérique, un mélange de toxine diphtérique et de sérum antitétanique, présentent avec ces liquides des différences de potentiel diverses, mais toujours de même sens. Ils n'en présentent pas avec de l'eau salée physiologique ou un mélange de toxine diphtérique et de sérum antidiphtérique, avec lesquels on les met en contact.

Cette expérience montre que parfois un raisonnement, qui paraît logique *a priori* doit être remplacé par un raisonnement qui paraîtrait paradoxal sans l'appui des faits expérimentaux, l'un et l'autre aboutissant aux mêmes conclusions, mais le dernier seul méritant que l'on y prête quelque attention.

J.-L. Pech,
Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Nancy.

Notes dans lesquelles ont été exposées les diverses expériences relatées ci-dessus :

1918. J.-L. Pech. — « Quelques faits d'électrobiologie. » *Réunion médico-chirurgicale de la XVIe région*, 11 Décembre 1918.

1919. J.-L. Pech. — « Electricité atmosphérique et êtres vivants ». *Réunion médico-chirurgicale de la XVIe région*, 18 Janvier 1919.

1919. J.-L. Pech. — « Les conducteurs vivants » *Réunion médico-chirurgicale de la XVIe région* », 18 Janvier 1919.

1919. J.-L. Pech. — « Les états électriques chez les êtres vivants ». *Montpellier médical*, 15 Décembre 1919.

1920. J. Pech. — « Les différences de potentiel en biologie ». (*Soc. de Biologie*, 13 Février 1920.

1920 L. Carrère et J.-L. Pech. — « Les potentiels de contact en biologie ». *Soc. des sciences méd. et biol. de Montpellier*, 19 Mars 1920.

LE CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les fêtes du Centenaire ont pris fin le mercredi 22 Décembre par un banquet et une réception au Palais d'Orsay.

Les délégués et les invités furent reçus par le bureau de l'Académie.

A la table d'honneur, M. Laveran présidait, ayant à sa droite le représentant du Président de la République, MM. Wright, Richelot, Ehlers (de Copenhague), Lucatello (de Parme), Pawinski (de Varsovie); à sa gauche le directeur de l'Hygiène publique, MM. Achard, Henrijean (de Bruxelles), Jonnesco (de Bucarest), etc.

Au dessert, M. Laveran, président de l'Académie, prononça le toast suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour fêter dignement le centenaire de notre Académie, de nombreux concours nous étaient nécessaires. Je me propose de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans cette tâche.

J'adresse de respectueux remerciements à M. le Président de la République qui a grandement

rehaussé l'éclat de nos fêtes en acceptant de les présider.

Je remercie M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui, dans la séance du 20 Décembre, a fait un si bel éloge de l'Académie de Médecine, et des services éminents qu'elle rend au Gouvernement.

Je remercie le Conseil municipal de Paris qui a organisé une charmante réception en l'honneur des médecins étrangers.

Depuis plusieurs mois, une commission travaille de concert avec le Conseil d'administration de l'Académie à organiser les fêtes du Centenaire ; je remercie les membres de cette commission, et, en particulier, M. le député Pinard, M. Hanriot qui a été la cheville ouvrière de la commission, et M. Achard qui a dû remplacer notre très regretté secrétaire perpétuel, le professeur Debove, et qui s'est si bien acquitté de cette tâche.

Je remercie ceux de nos collègues qui ont bien voulu se charger de faire les conférences sur la pathologie interne et externe, sur l'hygiène, sur la vaccine, sur les eaux minérales, sur les bienfaiteurs de l'Académie. MM. Chauffard, Delorme, Vaillard, Hanriot, Camus, Meillère, se sont acquittés, avec grand succès, de tâches qui étaient difficiles.

Notre collègue, M. Richer, mérite tous nos remerciements; la médaille du Centenaire, qui est son œuvre, lui fait grand honneur.

Je remercie enfin les représentants des pays étrangers, venus souvent de fort loin, pour nous apporter, avec leurs souhaits, le témoignage de leur cordiale sympathie pour la France.

Je porte un toast aux confrères étrangers présents à ce banquet, et à leurs dames.

De chaleureux applaudissements couvrirent les dernières paroles de l'orateur, puis Sir d'Arcy Power (Grande-Bretagne), MM. Henrijean (Belgique), Himans van der Berg (Hollande), Pawinski (Pologne), Soubbottitch (Serbie), Recasens (Espagne), Luis Cueva (Equateur), Cassens (Haïti), Nourgo (Guatemala), Hlava (Tchéco-Slovaquie), Praum (Luxembourg), Kalliontzis (Grèce) et Lucatello (Italie), délégués étrangers, portèrent des toasts qui tous furent très applaudis.

Enfin, M. Achard, secrétaire annuel, clôtura la série des discours par un speech que nous sommes heureux de reproduire :

Mes fonctions de secrétaire me font un devoir d'enregistrer le procès-verbal de cette exceptionnelle séance.

A l'ordre du jour, je vois figurer des sujets sur lesquels j'avoue quelque incompétence, mais qui pourraient fournir à nos collègues physiologistes et hygiénistes la matière de réflexions piquantes, voire même de discussions savoureuses.

Le lieu de cette réunion est d'ailleurs particulièrement bien choisi, puisqu'il est à peu près exactement, à quelques mètres près, celui où notre Compagnie, au temps de sa jeunesse, a tenu pendant un quart de siècle ses séances ordinaires, dans cette partie de la rue de Poitiers qui disparut lorsque la gare et l'hôtel où nous sommes furent construits sur les ruines de la Cour des Comptes.

Mais je ne veux pas abuser de vos instants par un long retour sur notre passé. J'ai hâte de joindre mes remerciements à ceux que M. le Président vient d'adresser à tous nos invités et en première ligne à M. le Président de la République qui a bien voulu se faire représenter à ce banquet.

Messieurs les délégués étrangers, vous avez droit à toute notre gratitude pour l'empressement que vous avez mis à venir de tous les points du monde et à nous témoigner de si touchante façon votre estime et votre sympathie.

Les toasts que vous venez de porter en sont une preuve éclatante.

Laissez-moi vous dire nos regrets de n'avoir pu, à notre séance solennelle, entendre la lecture de vos admirables adresses, dont plusieurs sont de véritables œuvres d'art, qui brilleront parmi les plus précieux joyaux de nos archives.

Du moins, le silence qui vous fut imposé a-t-il préservé notre modestie d'un de ces chocs que tout sage praticien a le devoir d'interdire, même à des âges moins avancés que le nôtre.

Nous n'avons garde d'oublier, Messieurs, que nous sommes une vieille et austère personne, qu son âge rend sans doute fort respectable, mais aussi bien dépourvue de tout moyen de séduction. Elle n'en est, je vous assure, que plus tou chée de vos bienveillants égards.

Mesdames, qui êtes l'ornement de cette soirée en nous prêtant vos grâces et vos attraits, vou masquez à merveille la sévérité de notre visag d'aïeule et l'outrage de ses 100 ans.

C'est à vous, sans nul doute, que songeait notr éminent collègue Paul Richer lorsque, pou notre médaille, il silhouettait sous les traits d la jeunesse ce qu'on peut nommer, au propr comme au figuré, notre académie.

Merci, Mesdames, mille fois merci, d'avoi accompli ce miracle, tant de fois réclamé, mai toujours impossible aux médecins, si ce n'est a docteur Faust qui appelait en consultation l Diable, de nous rendre à 100 ans la jeunesse !

Mes chers collègues, le centenaire de notr Compagnie vient de lui donner l'occasion d faire son examen de conscience, acte qui n'es jamais sans profit, même aux consciences pures

Vous avez entendu glorifier son œuvre, ce qu veut dire que la conscience de nos aînés est e repos. Ne prenons pas pour nous ces éloges Sachons seulement que noblesse oblige. Travail lons à soutenir cette gloire dans le présent et préparer pour ceux qui nous suivront un aveni non moins brillant.

Tout évolue autour de nous : il nous faut évo

luer nous-mêmes, sous peine de mourir ou, pour le moins, de déchoir. Une activité nouvelle doit inaugurer notre nouveau siècle. Nos habitudes de travail gagneraient à se modifier quelque peu. Nos publications réclament des améliorations qui les rendent plus dignes de notre renom.

Mais ce n'est ni le temps ni le lieu de vous tracer tout un programme de réformes. Je tiens seulement, devant tous ceux qui nous témoignent quelque intérêt, à bien marquer notre ferme volonté de faire tous nos efforts pour remplir de mieux en mieux notre double mission, qui est de bien servir notre patrie dans les avis que nous sommes appelés à donner aux pouvoirs publics, et de bien servir l'humanité dans le soulagement de ses misères et dans la recherche de la vérité scientifique.

Une heure de musique organisée par la Société française des amis de la musique clôtura cette belle soirée.

TECHNIQUE DE LABORATOIRE

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE COLORATION DU BACILLE DE KOCH

Depuis quelque temps, les nouvelles méthodes de coloration du bacille de Koch se sont multipliées. *La Presse Médicale* a donné, dans son numéro du 9 Octobre 1920, un procédé qui consiste à immerger les lames, colorées par le Ziehl selon la technique habituelle, dans un bain de bleu de méthylène additionné d'acide lactique.

Ce deuxième bain aurait l'avantage d'effectuer en un seul temps la décoloration et la recoloration du fond par le bleu. Ce procédé, publié à l'Académie des Sciences par Cépède, aurait donné des résultats satisfaisants entre les mains de MM. Dumarest et Lelong qui lui trouvent une grande sécurité et une plus grande simplicité de manipulations que la méthode primitive.

En raison de ces recherches multiples qui montrent un certain besoin, de la part des bactériologistes, d'une méthode nouvelle qui les garantisse contre un excès de décoloration par l'acide et l'alcool, nous croyons utile de publier ici un procédé qui nous donne, depuis que nous l'employons, des résultats remarquablement constants, et qui présente incontestablement sur les autres méthodes une économie de manipulation et surtout de réactifs. Le procédé dont nous donnons ici le détail est une légère modification de celui adopté en Allemagne pendant la guerre et qui constituait un *Ersatz* en raison de la rareté de l'acide nitrique et du prix élevé de l'alcool. Connu dans les empires centraux sous le nom de procédé de Kenrich, nous ne croyons pas que l'importation en ait été faite en France; il nous a été transmis par notre préparatrice Mlle Hamar, de la Faculté d'Upsala.

Voici les différents temps de cette technique telle que nous l'employons.

I. Procédé lent. — *a*) Coloration des frottis à froid pendant douze heures dans le liquide de Ziehl, ou à chaud pendant cinq minutes.

b) Lavage à l'eau assez abondant.

c) Plonger la lame dans une solution de sulfite de soude à 10 pour 100 jusqu'à décoloration complète.

d) Après lavage rapide, colorer le fond au bleu de méthylène.

Ainsi coloré par la fuchsine de Ziehl, le frottis demande souvent, pour être décoloré, un séjour de vingt minutes dans le bain de sulfite.

Dans tous les cas, la décoloration par le sulfite est régulière et complète, et il ne reste pas sur les frottis des amas cellulaires colorés en rouge, comme cela arrive très souvent dans la méthode ordinaire lorsqu'on veut garder quelque prudence dans la décoloration. La solution de sulfite se conserve facilement de dix à quinze jours.

L'avantage le plus sérieux que cette méthode nous a paru offrir est la presque impossibilité où l'on se trouve de pousser trop loin la décoloration. Pour nous assurer de ce fait, nous nous sommes livré à l'expérience suivante, très facile à répéter.

Ayant coloré par le procédé ci-dessus des préparations, nous avons repéré sur les lames bacillifères des champs particulièrement riches en bacilles dans lesquels nous avons compté les bacilles de Koch et noté leur emplacement. Les points repérés ont été soigneusement fixés par les deux verniers de la platine à chariot. Après avoir enlevé l'huile de cèdre de la lame, nous l'avons replongée dans le bain de sulfite pendant plusieurs heures de manière à tenter une décoloration excessive.

Cette opération terminée, nous avons observé de nouveau les points repérés précédemment et nous n'avons constaté aucune décoloration d'aucun des bacilles numérés sur les lames, au cours du premier examen.

Un fait cependant nous paraît devoir être noté, c'est que, lorsque la décoloration a été poussée trop loin, les bacilles de Koch, sans perdre leur couleur rouge, présentent une certaine tendance à fixer également le bleu lorsque la surcoloration a été un peu énergique. Mais cette particularité, qui a pour effet de donner à certains d'entre eux une couleur violet très foncée, n'atténue pas leur visibilité et ne permet pas de les confondre avec d'autres bactéries.

Ajoutons tout de suite que l'on peut facilement obvier à cet inconvénient; il suffit, lorsque par erreur ou accident, la décoloration a été poussée trop loin, de colorer le fond comme dans le procédé rapide, par une solution de bleu plus diluée.

II. Procédé rapide. — C'est ce procédé qui est plus particulièrement en faveur en Allemagne ; il est d'une grande simplicité :

1° Colorer par le Ziehl à froid pendant cinq à six minutes.

2° Laver et décolorer par la solution de sulfite de soude à 10 pour 100 environ ;

3° Recolorer par le vert de malachite à 1 p. 100 environ ou très rapidement par le bleu de méthylène dilué. Quand on est pressé et que l'on a une grande quantité de lames à observer, ce procédé est aussi simple et plus rapide qu'une simple coloration par le Gram.

Le même procédé peut être employé pour les coupes histologiques, et l'on conçoit sans peine que les coupes soient moins altérées par le sulfite de soude que par l'acide nitrique.

L'objection théorique que l'on peut apporter contre cette méthode est le fait qu'elle ne s'appuie pas sur le dogme de l'acido-résistance et de l'alcoolo-résistance des bacilles tuberculeux. Nous avons toujours, depuis que nous employons ce procédé, effectué concurremment nos recherches avec le procédé classique, et jamais nous n'avons observé de résultats dissociés. L'acido- et l'alcoolo-résistance des bacilles de Koch sont des propriétés sans doute fondamentales pour la détermination de ce microbe, mais est-il absurde *a priori* de penser qu'à côté de ces propriétés tinctoriales qui ne font pas l'objet de discussion, le bacille tuberculeux puisse en avoir une autre qui lui soit propre : la résistance à la décoloration par le bisulfite.

Durupt,
Ex-chef de Laboratoire à la Faculté.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

GLORIFICATION DES MÉDECINS

MORTS POUR LA PATRIE

A la suite de l'appel adressé par M. Rosenfeld (d'Alep) à ses confrères de la Faculté française de médecine de Beyrouth en faveur de la souscription au monument qui doit être élevé à la mémoire des médecins morts pour la Patrie, nous avons reçu 9 souscriptions nouvelles :

MM.	Chedorevian	100 fr.
	Arslanianz	100 »
	Bencoil	50 »
	Hovagulmian	100 »
	Kantardjian	100 »
	Mocmalji	50 »
	Papas	50 »
	Vahan	100 »
	Oyaghi	50 »

Nous leur adressons nos bien vifs remerciements.

VARIÉTÉS

L'accélération volontaire du pouls.

Notre confrère John T. King a relaté, dans le *Johns Hopkins Hospital Bulletin*, l'histoire d'un homme de 26 ans, bien portant, excellent dans tous les sports exigeant l'adresse et une rapide commande musculaire et qui avait été, pendant plusieurs années, sujet à des crises de tachycardie à la moindre émotion. Malgré ces phénomènes de tachycardie, il fut accepté par le service actif durant la guerre. En Octobre 1913, il passa à l'examen de M. King ; c'est à cet examen qu'il révéla le fait de pouvoir accélérer son pouls, simplement par un effort de volonté. Le pouls s'augmentait de 20 à 40 pulsations par minute. Le sujet disait être conscient de l'accélération de son cœur sans avoir besoin de se sentir le pouls. Il pouvait aussi diminuer le nombre des pulsations, mais jamais sans pouvoir faire descendre ce nombre au-dessous de la normale. Cette accélération du pouls sur commande s'accompagnait d'une légère dilatation de la pupille et d'une irrégularité dans la respiration qui devenait un peu plus superficielle ; les tracés à l'électro-cardiographe montrèrent que le mécanisme du battement du cœur était normal.

F. West and W. F. Savage ont, paraît-il, publié un quinzième cas d'accélération volontaire du pouls, en tous points comparable au cas de M. King.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Londres. — Dans le courant d'Octobre, s'est tenu dans le hall central du palais de Westminster la 10e exposition médicale.

AUTRICHE

La Faculté de Médecine de Vienne organise pour l'année 1921 des cours de perfectionnement à l'usage des médecins autrichiens et étrangers.

Le premier cours aura lieu à partir du 7 Février 1921, de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

Le sujet du cours sera : *Les nouveaux progrès en médecine interne et leur application à la thérapeutique*. S'inscrire à la rédaction de la *Wiener medizinische Wochenschrift*, 22, Porzellangasse Vienne, IX° et exprimer ses desiderata concernant le logement.

Le tarif des cours est le suivant : pour les sujets de l'Autriche, de la Hongrie, de la Pologne 200 couronnes ; pour ceux d'Allemagne, de Tchéco-Slovaquie Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, 500 couronnes ; pour ceux des autres pays 1.000 couronnes.

Les cours auront lieu tous les jours à l'hôtel de la Société de médecine, Franzgasse, 8, Vienne IXe.

D'autres cours de perfectionnement auront lieu en Juin, en Septembre et en Décembre 1921 ; ils seront plus particulièrement adaptés aux nécessités de la médecine à la campagne.

BRÉSIL

La mortalité par tuberculose a augmenté d'une manière considérable à Rio de Janeiro, ces dernières années. Dans la majorité des villes du monde, la mortalité annuelle ne dépasse pas 2 pour 1.000 ; à Rio de Janeiro, elle était de 4,43 pour 1.000 en 1903 et en 1918, elle s'élevait à 5,53 pour 1.000. A Récife, cette mortalité a atteint 10 pour 1.000. Se basant sur les statistiques, M. Amaury de Medeiros, secrétaire général de l'association formée pour mettre à exécution le programme antituberculeux, estime que le nombre des décès dus à la tuberculose s'élève au Brésil, à 60.000 et que le nombre des tuberculeux est de 600.000. Parmi les facteurs qui influent le plus sur la gravité de cette maladie au Brésil, M. Medeiros signale, entre autres le manque d'éducation en matière d'hygiène, la sous-alimentation, l'alimentation défectueuse et l'alcoolisme.

ÉGYPTE

La population de l'Egypte, calculée en Juin 1919, est de 12.878.000. Les naissances à cette époque étaient de 491.222, les décès de 383.863. Au Caire, on comptait 30.794 naissances, soit 40,4 p. 1.000 et 32.161 décès, soit 42,2 pour 1.000; à Alexandrie 15.684 naissances, soit 35 pour 1.000 et 18.198 décès soit 40,4 pour 1.000.

Le pourcentage pour le pays tout entier est : naissances 38 pour 1.000, décès 30 pour 1.000.

Les causes principales des décès sont la persistance de la petite vérole, de l'influenza, l'importance de la malaria, la décroissance du typhus.

ITALIE

Naples. — La veuve du professeur Vincenzo Cozzolino a fait don à la Clinique oto-rhino-laryngologie de l'Université royale de Naples, fondée par le professeur Cozzolino, de toutes les collections anatomiques et d'anatomie pathologique ainsi que des travaux didactiques qu'il avait pu accumuler au cours de son enseignement.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Connaissance du règlement.

D. — *J'ai l'intention de demander à faire un stage d'un an en Syrie, mais mes connaissances administratives sont si faibles que j'hésite beaucoup.*

Pourrai-je avoir recours à votre obligeance bien connue, quand je serai embarrassé? Que me conseillez-vous d'apprendre tout d'abord en administration militaire ?

R. — Le rôle d'un *ancien*, qui a blanchi sous le harnois, n'est-il pas de faire profiter de sa longue expérience ses jeunes camarades? Je la mets tout entière à votre disposition.

Mais je vous conseille de ne pas faire fi des textes administratifs et de commencer à les apprendre, à vos moments perdus. Croyez-moi, dans l'armée, *il est bon de connaître ses droits*, tant pour soi que pour ses collaborateurs.

Que de fois n'ai-je pas vu des chefs de service, des médecins chefs d'ambulances ou de G. B. D. ne pas faire certaines propositions, en temps voulu, parce qu'ils ignoraient les circulaires ministérielles ou la façon d'établir un état. Ces timides, ces inexpérimentés ont ainsi augmenté le nombre des *sacrifiés de la guerre*, par peur du papier et des responsabilités.

A celui qui connaît son règlement et ses droits, les responsabilités paraissent légères ! Quelle force d'argumentation n'a-t-il pas, quand il s'appuie sur un texte réglementaire?

Souvenez-vous que *le règlement doit être connu et non pas méconnu*. Cette lacune chez un chef est une lourde faute.

Aussi procurez-vous sans retard : 1° le règlement du Service de Santé militaire à l'intérieur ; 2° le règlement du Service de Santé en campagne ; 3° le volume sur les dispositions diverses du Service de Santé; 4° l'Instruction sur l'aptitude au service militaire et faites-en vos livres de chevet.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

The logic of the unconscious mind, par M. K. Bradby, 1 vol. de 316 pages. Londres, 1920 (*Oxford Medical Publications*). — Prix : 16 francs net.

L'auteur se propose de montrer dans cet ouvrage ce qu'est la science du raisonnement logique, ce qu'elle a été, ce qu'elle sera. A l'origine, il a sa base dans l'activité inconsciente, se manifeste dans l'instinct, l'intuition, le rêve, le symbolisme, le langage primitif : et ce n'est que peu à peu qu'il se développe pour dominer et contrôler l'instinct, pour remplacer l'induction obscure par le jugement clair. Mais cette logique de l'inconscient est particulièrement riche en sophismes que l'on retrouve chez les peuples primitifs. Il convient donc de rénover pour les temps présents la science de la logique, en accord avec les problèmes psychologiques et sociaux actuels.

Telle est l'essence du livre de Mme Bradby où le lecteur trouvera moins de psychologie scientifique que d'imagination et de mysticisme.

P. Hartenberg.

LIVRES REÇUS

2394. **Les maladies nerveuses.** Cours professé à l'Université de Louvain, par A. Van Gehuchten, professeur ordinaire. 1 vol. de 646 pages, avec 490 figures (*Uystpruyst*, éditeur, Louvain).

2395. **Clinica quirurgia y tecnica operatoria 1915-1919**, par J.-A. Presno y Bastiony. 1 vol. de 311 pages, avec 62 figures (*Imprimerie du XXe siècle*, La Havane).

2396. **La conduction de l'influx nerveux**, par

KEITH LUCAS, membre de la Société royale de Londres, publié par E. D. ADRIAN. Traduit de l'anglais, par GEORGES MATISSE. 1 vol. de 125 pages, avec 22 figures (*Gauthier-Villars*, éditeur). — Prix : 3 francs 50 + 100 pour 100.

2397. **Lehrbuch der Mikrophotographie**, par le Dr KURT LAUBENHEIMER, professeur d'hygiène et de bactériologie à l'Université de Heidelberg. 1 vol. de 220 pages, avec 16 figures dans le texte, 13 photos microscopiques et 6 tableaux (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* LA PRESSE MÉDICALE *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 11.

Travaux originaux :

C. de Gamrat. — Un cas de xanthomes multiples dits « en tumeurs » avec diabète concomitant. Contribution à l'étude des xanthomes (avec une planche hors texte et deux figures dans le texte).

L. Spillmann et Ph. Lasseur. — Le séro-diagnostic de la syphilis. Son degré de précision; causes d'erreurs indépendantes de la méthode (fautes de technique, vices de raisonnement). Les résultats en clinique.

Réunion annuelle de la Société de Neurologie, 9 et 10 Juillet 1920. — Formes cliniques de la syphilis nerveuse et leur traitement.

Revue de syphiligraphie.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

En raison des nécessités de l'imprimerie, les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le samedi, dernier délai, *à l'adresse de* M. VITOUX *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau inséré dans le numéro de* La Presse Médicale *publié le* samedi suivant.

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 3 AU 8 JANVIER 1920

LUNDI 3 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. LETULLE : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 16 h., grand amphithéâtre, M. le professeur PIERRE MARIE : Leçon sur les maladies du système nerveux, avec présentation de malades.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. LE LORIER : Suites de couches physiologiques. Conduite à tenir pendant les couches. Lever de l'accouchée.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. BALTHAZARD : Les syndromes d'insuffisance rénale.

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Gynécologie médicale.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clinique Baudelocque. — A 10 h., M. LÉVY-SOLAL : Démonstrations de pratique obstétricale.

— A 11 h., M. COUVELAIRE : Présentation de malades.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. CHEVASSU : Présentation de malades et de pièces.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. DEMELIN : La grossesse normale et l'expulsion prématurée de l'œuf.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades.

— A 16 h., M. BROCQ : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.

— A 1 h. 1/4, à la consultation de la porte de l'hôpital, M. GOUGEROT : Présentation de malades. Diagnostics et traitements dermato- et vénéréologiques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Examen des malades.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. R. PROUST : Conférence clinique chirurgicale.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. ANDRÉ JOUSSET : Le diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon de sémiologie.

— A 14 h., M. RIST : « Pneumothorax artificiel ».

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Ostéotomies pour déformations rachitiques.

Ecole d'anthropologie. — A 4 h., M. ANTHONY : Le déterminisme morphologique en biologie.

MARDI 4 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. BEZANÇON : Leçon de bactériologie.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. GARNIER : Conférence de pathologie expérimentale et comparée.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. BALTHAZARD : Dactyloscopie.

(*Voir la suite, p.* **13**.)

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades, à l'amphithéâtre.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — A 11 h., à l'amphithéâtre, M. Widal : Leçon clinique.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications opératoires.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

— A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades.

— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.

— A 10 h., M. Brocq : Consultation externe.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. A. Mouchet : Conférence de chirurgie infantile.

Hôpital Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

— A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Lereboullet : Conférence clinique.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. P.-Emile Weil : Conférence clinique médicale.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. J. Madier et R. Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h., amphithéâtre de la clinique médicale, M. Marfan : Consultation de nourrissons.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. Rudaux et Le Lorier : Leçon de pratique obstétricale.

Hospice de Larochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur. — A 10 h. 1/2 : La séméiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Hospice de Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. G. Hervé : Ethnologie de quelques régions françaises. Etude des croisements.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. Piéry : Les cures thermales : Les données récentes de la pathologie générale et leur mode d'action. Le choix et la pratique d'une cure thermale.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Ostéotomies et ponctions d'abcès froids.

MERCREDI 5 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., au grand amphithéâtre, M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. Le Lorier : Puériculture pendant la grossesse, pendant le travail.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. Marcel Labbé : Insuffisance fonctionnelle du foie.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. Duvoir : Les phénomènes cadavériques.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

— A 10 h., service de M. Caussade, M. Leven : Régimes alimentaires dans les maladies gastro-intestinales.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon et exercices au lit des malades.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Amnésie lacunaire et gangrène par intoxications oxycarbonées.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Guéniot : L'accouchement normal et les présentations.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

— A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., M. Brocq : Examen des malades hospitalisés.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.

Hôpital Bichat. — A 14 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Opérations.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations.

Hospice de la Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, à la consultation externe, M. Souques : Présentation de malades avec discussion du diagnostic et du traitement.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — M. Lortat-Jacob : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie.

— A 10 h. 1/2, M. Frey : Clinique d'orthodontie.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tuberculoses chirurgicales.

JEUDI 6 JANVIER

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clinique Baudelocque. — A 11 h., M. Couvelaire : Cours de clinique obstétricale.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. Potherat : Leçon clinique.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. Mouchet : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. Labbé : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hôpital Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. Lian : Examen radioscopique des cardiaques.

— A 9 h. 1/2, M. Ribierre : Consultation externe pour les maladies du cœur et des vaisseaux.

— A 11 h., M. Loeper : Conférence clinique médicale.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. Rist : Leçon clinique.

Hôpital de la Pitié. — De 9 h. à midi, M. Arrou : Opérations.

— A 10 h., Amphithéâtre du cours, M. Vaquez : Du rôle du médecin dans la période d'adaptation des cardiopathies.

— A 10 h., M. Monthus : Consultation ophtalmologique. Causeries cliniques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. G. Brouardel : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail.

— A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Hôpital Boucicaut. — A 11 h., à la Maternité : Consultation des nourrissons.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

Hôpital Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. Lesné : Consultation des nourrissons.

— A 9 h. 1/2, M. Hallopeau : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Hôpital Andral. — A 10 h., M. Courcoux : Conférence sur la sémiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 16 h., amphithéâtre Michelet, M. Meÿerson : La psychopathologie infantile et l'éducation.

Ecole interalliée des Hautes-Etudes sociales (16, rue de la Sorbonne). — A 16 h. 1/4, M. Roussy : Les conséquences de la guerre au point de vue du perfectionnement humain.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h. 1/2, M. Sicard de Plauzoles : La tuberculose.

— A 15 h. 3/4, M. Genevrier : Exercices physiques. Jeux. Travaux manuels.

VENDREDI 7 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections photographiques).

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. Marcel Labbé : Insuffisance fonctionnelle du rein.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. Zimmern : Techniques usuelles d'électrothérapie.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. Duvoir : Les phénomènes cadavériques.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'École pratique, M. Le Lorier : Puériculture chez le nouveau-né ; hygiène, pansement du cordon.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — A 10 h. 1/2, M. Chauffard : Quelques cas de péricardite aiguë.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. de Lapersonne : Lymphadénome de l'orbite.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Leven : Consultation des maladies de l'estomac.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Devraigne : La grossesse pathologique.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.

— A 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les maladies du cœur et des vaisseaux.

Hôpital Cochin. — A 9 h., M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labbé : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 10 h., M. Bensaude : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.

— A 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 10 h., M. Brocq : Opérations dermatologiques.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. Lian : Examen clinique des cardiaques.

Hôpital Broussais. — A 10 h. 1/2, salle Delpech, M. H. Dufour : Conférence clinique.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Auvray : Leçon clinique avec présentation de malades.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. Rist : Leçon clinique.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe..

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Opérations.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service de M. Broca, MM. Jean Madier et R. Massard : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h., M. Broca : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. Broca : Leçon clinique avec présentation de malades, projections radiographiques et appareillage orthopédique.

Hôpital Hérold. — A 10 h., M. Barbier : Leçon sur la pathologie du nourrisson.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. Lortat-Jacob : Examen clinique des malades.

Hôpital des ménages. — A 9 h., M. Alglave : Visite des malades et explications cliniques.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Opérations.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. L. Manouvrier : Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B. M. Bouloumié : Vittel.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

SAMEDI 8 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Cours de bactériologie.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique.

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. Roger : Cours de pathologie expérimentale et comparée.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. Zimmern : Indications cliniques de l'électrothérapie.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. Garçon : Les lois sociales.

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Leçon à l'amphithéâtre.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçon clinique.

Clinique médicale de l'hôpital Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique. Gangrène pulmonaire.

Clinique Tarnier. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Lequeux : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie.

— M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon et exercices au lit des malades.

— A 9 h., M. Mignon : Opérations.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

(*Voir la suite, p.* **17**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement* **automatique** *dans* **un classeur** *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 4)

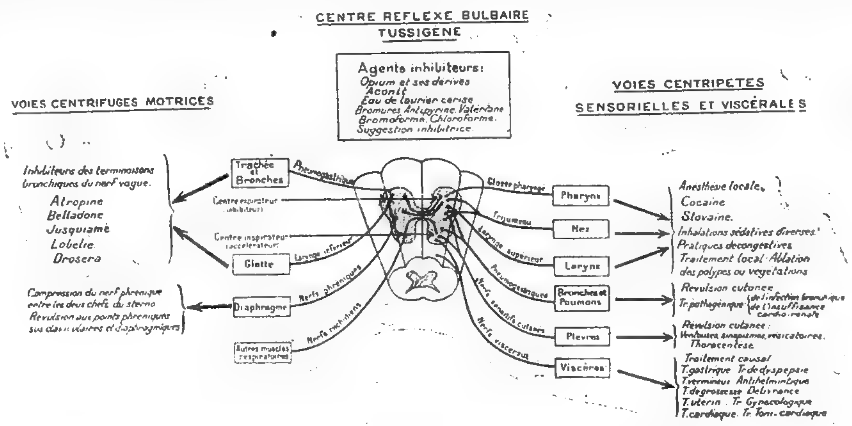
(Thérapeutique) **TOUX**

Toux d'origine bronchique

(POTION CALMANTE)

Une potion calmante de la toux doit viser 3 indications :

1° AGIR SUR LA MUQUEUSE BRONCHIQUE POINT DE DÉPARTDU RÉFLEXE — **Les balsamiques, fluidifiants, expectorants, modificateurs des sécrétions bronchiques** remplissent cette première indication. Ils sont surtout représentés par les térébenthines et leurs dérivés, les antimoniaux, les iodures, le benzoate de soude, l'acétate d'ammoniaque, les sulfureux, l'ipéca, le polygala, les créosotes et leurs dérivés.



2° DIMINUER L'EXCITABILITÉ RÉFLEXE BULBAIRE — L'opium et ses dérivés (codéine, dionine, héroïne en particulier), l'aconit, l'eau de laurier-cerise, le chloroforme et le bromoforme sont les principaux agents de cette médication béchique.

3° EN CERTAINS CAS, OÙ LE CARACTÈRE SPASMODIQUE DE LA TOUX, (toux coqueluchoïde) SEMBLE DÉCELER L'EXCITATION DU NERF VAGUE, il est indiqué **d'agir, pour les inhiber, sur les terminaisons du nerf vague** : la belladone et son alcaloïde, l'atropine, la jusquiame, la lobelie, le drosera sont les agents de cette médication.

Nous nous contenterons de donner une formule concrète de **sirop calmant magistral**

Teinture d'aconit.	3 gr.
Eau de laurier-cerise.	aa 10 gr.
Benzoate de soude	
Sirop de codéine.	aa 60 gr.
Sirop de polygala	
Sirop de tolu	

Quatre cuillers à soupe dans les 24 heures, en dehors des repas, dans une tasse d'infusion de tisane pectorale (potion pour 2 jours).

et de rappeler, d'après le formulaire des principales spécialités de Cerbelaud et celui du Syndicat des Pharmaciens du Loiret, des formules approximatives de quelques sirops calmants réputés :

Alcoolature de racines d'aconit .	0 gr. 80
Codéine pulvérisée	0 gr. 20
Alcool à 90° . . .	15 gr.
Bromoforme . . .	0 gr. 40
Sirop de baume de tolu	80 gr.
Sirop de laurier-cerise	80 gr.
Sirop de Desessartz. Q. S. pour	300 gr.

Formule analogue au sirop bromoformé Rami.

Une cuiller à soupe contient environ :

0 gr. 02 de bromoforme;
0 gr. 01 de codéine;
0 gr. 04 d'alcoolature de racines d'aconit.

Trois à cinq cuillers à soupe par jour pour les adultes.

Codéine cristallisée	0 gr. 30
Alcool à 60°.	30 gr.
Sirop simple . . . . . . Q. S. pour	300 gr.

Formule analogue au sirop de codéine Berthé.
Une à six cuillers à soupe dans les 24 heures.

Alcoolature de racines d'aconit. . .	0 gr. 80
Teinture de cochenille au dixième.	15 gr.
Sirop de baume de tolu	300 gr.

Formule analogue au sirop d'aconit de Béral.
Une cuiller à soupe en se couchant. — Quelques cuillers à café la nuit en cas d'insomnie.

ALFRED MARTINET.

— A 11 h., M. Morax : Séméiologie de la motilité anormale. Nystagmus.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. Roy : Leçon clinique et opérations de stomatologie.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. Lian : Examen graphique des cardiaques.

— A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. Klippel : Polyclinique des maladies du système nerveux.

— A 11 h., M. Rathery : Arthrites diabétiques.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. Coyon : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Conférence clinique médicale.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 9 h. 1/2, amphithéâtre de la Faculté, M. Lemaitre : Notions d'histologie pathologique indispensables à l'oto-rhino-laryngologiste.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. Renault : Conférence de médecine infantile.

— A 10 h., M. Brocq : Démonstrations cliniques sur un malade. Rédaction d'une ordonnance.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. Rudaux et Le Lorier : Leçon de pratique obstétricale.

— A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Nobécourt : Ouverture du cours de clinique.

Hospice La Rochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. Pettit : Faits généraux de l'histologie.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 9 JANVIER

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Gougerot : Prophylaxie des syphilis nerveuses. Méningites latentes et pronostics. Qualité des virus.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique oto-rhino-laryngologique. — Sous la direction de M. le professeur Sebileau, M. Truffert, interne du service, fera un cours d'anatomie chirurgicale de l'appareil oto-rhino-laryngologique en 10 leçons. Le cours commencera le mercredi 5 Janvier, à 16 h., à Lariboisière et continuera les vendredis et lundis suivants.

Objet du cours : Œsophage et trachée cervicaux, larynx et pharynx.

Ce cours sera public et gratuit.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les examens de médecine auront lieu à l'Ecole de médecine et pharmacie de Marseille, au palais du Pharo, dans l'ordre suivant : lundi 10 Janvier 1921, à 8 h., 1er examen (A. R.); à 10 h., épreuve pratique du 3e (1re partie); à 14 h., 2e examen (A. R.); à 16 h. 1/2, 3e examen, 1re partie (oral).

Mardi 11 Janvier, à 8 h., fin de l'oral du 3e (1re partie); à 10 h., 2e partie du 3e; à 16 h., 2e partie du 3e.

Ecole de médecine de Rouen. — M. J. Lecaplain, professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale, est chargé des fonctions de chef des travaux d'histologie.

NOUVELLES

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander, et Giraudeau, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Janvier, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois (VIIIe), une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant la gymnastique médicale, le massage, la mécanothérapie, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les applications de la radiologie et de l'électricité à la thérapeutique. — Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre des élèves est limité.

Pour les renseignements, le programme des cours et les inscriptions, s'adresser, soit à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, soit chez Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Les médecins mutilés et réformés. — M. Georges Fassina, 124, boulevard Richard-Lenoir, Paris, fait appel à tous ses confrères mutilés et réformés de la guerre pour former un groupement d'entr'aide, de protection et de placement.

Aucune organisation de ce genre n'existe à l'heure actuelle.

Lui envoyer adhésion morale, renseignements, desiderata. Réunion générale ultérieurement.

Internat. — M. Girot est admissible (26 points).

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Janvier. — 2e. Faculté. — 4e. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 4 Janvier. — 3e (Première partie). Epreuve pratique de médecine opératoire. Ecole pratique.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 4 Janvier. — MM. Chauffard, Achard, Letulle, Laignel-Lavastine. — Gerber (Marc) : Contribution à l'étude des hématuries au cours de l'appendicite. — Lesouef (René) : De l'application du traitement antisyphilitique dans les cas douteux. — Joly (François) Contribution à l'étude du soufre urinaire.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Clientèle ancienne, importante, Paris, à céder de suite. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 2873.

A louer de suite : Immeuble neuf en total., r. Violet, pouv. convenir à cliniq. ou mais. de santé et compr. :

(*Voir la suite, p.* 19.)

caves, r.-de-ch., 2 étages, 375 mq construits, entourés de vastes cours et jard. Distribution au gré du locat. S'adr. MM. Mourzelas, archit., 62, r. de Clichy, Paris.

Docteur-médecin, diplômé Faculté de Lausanne (Suisse), désire association clinique ou similaire; mettrait fonds. — Ecrire *P. M.*, n° 2978.

Docteur cherche poste méd. de 20 à 30.000 ds pet. ville ou ch.-lieu de cant., préfér. Centre. *P. M.*, 2988.

Avis à MM. les Docteurs-Chirurgiens.—*A vendre* à un quart d'heure de Paris : ***Magnifique château meublé et parc***, où est exploité un ***Etablissement médical***. — Clientèle riche. Rapportant 200.000 fr. par an. A traiter pour un prix exceptionnel. Cause de décès. — S'adresser à M. Adenis, rue de Longchamp, 99, Paris. — Téléphone : Passy 95-34.

Forceps Tarnier, état neuf, à vendre 115 fr. — Magnoni, 120, r. Chemin-Vert, Paris (11e), 8 à 10 h.

A céder, 4e arrondissement, bonne clientèle de médecine générale. — Ecrire *P. M.*, n° 3001.

Docteur, Fac. Paris, grande habit. clientèle méd. gén., gynécol., pet. chirurg., intraveineuses, cherche situation dans clinique à Paris.— Ecr. *P. M.*, n° 3005.

Docteur, libre de suite, connaissant ophtalmologie, cherche poste rétribué. — Ecrire *P. M.*, n° 3006.

Docteur français, très au cour. des voies urinaires, syphilis et intraveineuses, libre le soir de 4 à 7 heures, est demandé dans clinique sérieuse, à Saint-Denis. — Ecrire *P. M.*, n° 3007.

Berliet, 20.000, coupé luxe 22 HP, état neuf. — Gaillardot, château de Jouhe, par Menotey (Jura).

On demande, pour préventorium infantile, personne 35 ans, comme surveillante-intendante. — Références, santé, dévouement. — Ecr. seulem. *P. M.*, n° 3009.

Microscope à immersion, marque allem., dernier modèle; 3 obj., 2 ocul. : 1.500 fr. Ecr. *P. M.*, n° 3010.

A vendre : cond. int. Ford grand luxe; état mécan. gar. neuf; carross. neuve; 18.000 fr. — *P. M.*, 3011.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES RADIATIONS EN BIOLOGIE

Comment les radiations agissent-elles sur les êtres vivants ?

Dans une précédente chronique (« Les différences de potentiel en biologie », *La Presse Médicale* du 1er janvier 1921), j'ai exposé comment, lorsqu'un équilibre osmotique présente des variations d'énergie potentielle entre les diverses parties le constituant, les échanges sont modifiés.

Peu d'agents physiques nous offrent plus que les diverses radiations, la possibilité de faire varier les énergies potentielles des diverses parties constituant les système osmotiques chez les êtres vivants, autrement dit des cellules et des divers liquides organiques.

A l'heure actuelle, on utilise surtout en médecine les rayons du radium, les rayons X, les radiations ultra-violettes, les radiations solaires et les radiations infra-rouges.

L'action de ces radiations sur les êtres vivants a produit parfois des effets inattendus. Nous connaissons un peu mieux maintenant les résultats que nous pouvons obtenir en employant ces divers agents physiques, mais leur mode de production n'en reste pas moins, pour la plupart des médecins, quelque peu mystérieux.

Il est cependant possible à l'heure actuelle de comprendre par quel mécanisme les radiations modifient le fonctionnement des êtres vivants.

Il a été démontré expérimentalement que des radiations agissant sur un système osmotique en équilibre, constitué par deux liquides et une paroi, le déséquilibrent et amènent la production d'échanges entre les liquides si l'absorption des dites radiations par les deux liquides est très inégale. On constate alors une variation de l'énergie potentielle des liquides l'un par rapport à l'autre. On reproduit expérimentalement les mêmes phénomènes osmotiques en reprenant un système analogue en équilibre et en amenant les mêmes variations d'énergie potentielle par un autre moyen que l'emploi des radiations précédemment utilisées.

On conçoit sans peine, étant données les caractéristiques physiques très différentes que possèdent vis-à-vis des diverses radiations les diverses parties constituantes d'un être vivant, combien l'action de tels agents peut rapidement et profondément modifier les échanges osmotiques dans un système cellulaire, autrement dit bouleverser sa nutrition. Ce bouleversement une fois commencé, point n'est besoin que la radiation continue à agir pour que les troubles persistent; les systèmes en présence ne sont plus au point de vue physico-chimique ce qu'ils étaient aupara-

vant et le retour à l'état primitif exigera un temps plus ou moins long et, parfois même, ne se reproduira jamais!

On s'explique ainsi comment les diverses radiations peuvent modifier complètement le fonctionnement d'un organisme vivant et comment les modifications occasionnées ne deviennent souvent perceptibles que longtemps après que l'agent employé a cessé son action.

Les troubles osmotiques ne sont pas d'ailleurs les seuls que puissent produire les radiations. Elles sont capables aussi de favoriser la production de réactions chimiques importantes. On ne sait combien de réactions peuvent produire les rayons ultra-violets; ils soudent des atomes d'oxygène pour fournir la molécule d'ozone: ils soudent à une molécule d'aniline des atomes d'oxygène en nombre variable pour fournir divers colorants, à des molécules d'oxyde de carbone des atomes de chlore pour fournir de l'oxychlorure de carbone, etc. Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, que bien des corps intéressants se forment dans les végétaux sous l'action des rayons solaires filtrés par des écrans organiques divers. Toutes ces réactions, d'ailleurs, s'accompagnent aussi de variations réciproques de l'énergie potentielle dans les divers corps en présence et, s'il est possible de produire ces variations par un autre moyen, on reproduit la réaction. C'est ainsi que de l'étude des variations d'énergie potentielle entre deux corps soumis à l'action de divers agents, il est possible de déduire le catalyseur qui permettra à ces deux corps de réagir l'un sur l'autre.

En résumé, il semble bien que l'on peut formuler les conclusions suivantes qui, d'ailleurs, sont confirmées par les faits expérimentaux :

1° *Les radiations agissant sur les êtres vivants font varier les énergies potentielles réciproques des diverses parties les constituant.*

2° *Il résulte de ces variations : soit des modifications des échanges osmotiques, soit des modifications des réactions chimiques.*

3° *De ces diverses modifications, résultent des troubles de la nutrition plus ou moins graves et plus ou moins persistants.*

J.-L. Pech,
Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Nancy.

LIVRES NOUVEAUX

Manuel de puériculture, par A. Demelin et L. Devraigne. 1 vol in-8° de 400 pages, avec 79 fig. dans le texte. Paris, 1921 (*Gaston Doin, éditeur*). — Prix : 22 francs.

Ce manuel, qui s'adresse à toutes les personnes s'intéressant à la puériculture, médecins, étudiants, sages-femmes, professeurs, institutrices, mères de famille etc., est dû à la collaboration de deux accoucheurs expérimentés, fidèles à la tradition de leurs maîtres Tarnier et Budin. La première partie, qui traite de l'hygiène, surtout alimentaire des nourrissons, est due à M. Devraigne; la seconde, qui envisage la pathologie spéciale du nouveau-né, au cours des 3 semaines qui suivent la naissance et durant lesquelles l'enfant est confié à la compétence de l'accoucheur, est rédigée par M. Demelin.

Les auteurs, en des chapitres d'une clarté fort appréciable, fournissent au lecteur les éléments nécessaires pour favoriser le développement des organes du nouveau-né, pour reconnaitre et traiter d'urgence les séquelles traumatiques ou infectieuses d'une parturition parfois nocive pour le nouvel être; pour parer aux inconvénients ou dangers de malformations susceptibles d'une intervention immédiate. En cours de route ils ne manquent pas, chaque fois qu'il est nécessaire, de dissiper des erreurs fâcheuses ou de combattre des préjugés nuisibles.

Ce nouveau manuel de puériculture substantiel et pratique est appelé à rendre de précieux services.

G. Schreiber.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux.

L. Bérard et Ch. Dunet. — Ostéo-périostite symétrique des tibias, fémurs et phalanges des médius.

Technique de chirurgie orthopédique.

Enchevillement du tarse réalisant l'arthrodèse de torsion et la limitation des mouvements d'extension du pied.

Deuxième congrès de la Société française d'orthopédie. — 8 Octobre.

Analyses. — Bibliographie.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

H. Méry et Lucien Girard. — Les formes actives des adénopathies tuberculeuses du hile chez l'enfant. (L'origine bacillémique de certaines adénopathies.)

André Jousset. — Considérations sur le pronostic et le traitement des pleurésies séro-fibrineuses bacillaires. L'hétéro-sérothérapie.

Section d'études scientifiques de l'œuvre de la tuberculose.

Index bibliographique.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Tuberculose pulmonaire. — Un cours de perfectionnement sur la Tuberculose pulmonaire sera fait sous les auspices de la Faculté de Médecine et de la « Commission Rockefeller pour la préservation de la Tuberculose en France », à l'hôpital Laënnec et au dispensaire Léon-Bourgeois, sous la direction de MM. E. Rist et P. Ameuille, avec la collaboration de MM. L. Ribadeau-Dumas, médecin de la Maternité, H. Bourgeois, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Laënnec, G. Kuss, directeur du dispensaire antituberculeux de la fondation Rockefeller à Paris, E. Brissaud, médecin-assistant, J. Rolland, chef de laboratoire, et de Mme de Retz, infirmière-visiteuse.

Ce cours commencera le lundi 10 Janvier, à 10 h. du matin, à l'hôpital Laënnec, service de M. Rist. Sa durée sera de quatre semaines. Il comprendra 20 leçons théoriques dont le programme sera publié ultérieurement, sur la pathologie et le diagnostic, la thérapeutique et la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire, et des exercices pratiques quotidiens. Les élèves seront occupés tous les jours, matin et après-midi, ils seront exercés individuellement à l'examen clinique et radiologique des malades, aux techniques bactérioscopiques et cytologiques, à la pratique du pneumothorax artificiel. Le cours est ouvert aux docteurs en médecine français et étrangers. Le droit à payer est de 150 francs. Le nombre des élèves est limité. Toutefois, si le total des inscriptions ne dépassait pas 12, le cours serait remis à une date ultérieure. Comme par le passé, la fondation Rockefeller a créé en vue de ce cours un certain nombre de bourses d'études, plus particulièrement destinées aux médecins de dispensaires.

Pour avoir de plus amples détails sur le cours, s'adresser à M. E. Rist, hôpital Laënnec, Paris. Les candidats aux bourses sont priés d'écrire au directeur de la Commission Rockefeller pour la prévention de la Tuberculose en France, 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

Se faire inscrire à la Faculté de Médecine, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Maladies chroniques de la nutrition. — M. André Leri, agrégé, commencera le lundi 10 Janvier 1921, à 4 h., au grand amphithéâtre de la Faculté, une série de conférences avec présentation de malades et projections. Il les continuera les lundis suivants, à la même heure.

Ces conférences auront pour sujet les maladies dystrophiques des os et du tissu conjonctif.

Leçons sur la tuberculose infantile. — Par MM. H. Méry, agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades; P. Armand-Delille, médecin des hôpitaux; J. Genévrier, ancien interne des hôpitaux; L. Girard, chef de laboratoire à l'hôpital des Enfants-Malades.

Ces leçons commenceront le samedi 15 Janvier 1921 et continueront les mardis, jeudis et samedis, à 5 heures du soir, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres (salle de cours de la clinique chirurgicale).

Etiologie, voies d'infection; Adénopathies trachéo-bronchique, médiastinale et hilaire; Tuberculose pulmonaire, tuberculose aiguë, tuberculose des séreuses. — Syphilis et tuberculose. — Examens radiologiques. — Traitement : sanatoria, preventoria, écoles de plein air, cure solaire, prophylaxie familiale et sociale : Œuvre Grancher. Ce cours est ouvert aux docteurs en médecine et étudiants français et étrangers immatriculés à la Faculté de médecine.

Un droit de laboratoire de 100 francs sera perçu.

Un certicat d'assiduité sera délivré à la fin du cours.

Prière de s'inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — Un cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire sera fait sous les auspices de la Faculté de médecine et de la « Commission Rockefeller pour la préservation de la tuberculose en France » à l'hôpital Laënnec et au dispensaire Léon-Bourgeois, sous la direction de MM. E. Rist et P. Ameuille, avec la collaboration de MM. L. Ribadeau-Dumas, médecin de la Maternité, H. Bourgeois, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Laënnec; G. Kuss, directeur du dispensaire antituberculeux de la Fondation Rockefeller à Paris, E. Brissaud, médecin-assistant, J. Rolland, chef de laboratoire, et de Mme de Retz, infirmière-visiteuse.

Ce cours commencera le lundi 10 Janvier à 10 heures du matin à l'hôpital Laënnec, service de M. Rist. Sa durée sera de 4 semaines. Il comprendra 20 leçons théoriques dont le programme sera publié ultérieurement, sur la pathologie et le diagnostic la thérapeutique et la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire, et des exercices pratiques quotidiens. Les élèves seront occupés tous les jours, matin et après-midi, ils seront exercés individuellement à l'examen clinique et radiologique des malades, aux techniques bactérioscopiques et cytologiques, à la pratique du pneumothorax artificiel. Le cours est ouvert aux docteurs en médecine français et étrangers. Le droit à payer est de 150 francs. Le nombre d'élèves est limité. Toutefois si le total des inscriptions ne dépassait pas 12, le cours serait remis à une date ultérieure. Comme par le passé, la Fondation Rockefeller a créé en vue de ce cours un certain nombre de bourses d'études, plus particulièrement destinées aux médecins de dispensaires.

S'adresser pour l'inscription à M. E. Rist, dispensaire Léon-Bourgeois, 67, rue Vaneau, VIIe, ou au secrétariat de la Faculté de médecine.

Les candidats aux bourses devront écrire à la Commission Rockefeller, 2, rue de Berri, VIIIe.

CONCOURS

Faculté de médecine de Lille. — Le concours pour 8 places d'internes des hôpitaux de Lille, ouvert le 13 Décembre, s'est terminé par la nomination de MM. Duthoit, Gernez, Razemon, Ingebraus, Isbecque, Morel, Roussel, Bréquet.

Le concours pour 27 places d'externes des hôpitaux de Lille, ouvert le 13 Décembre, s'est terminé par la nomination de MM. Béghin, Lefebvre (Gaston), Degroote, Hillairet, Laurette, Cambier, Tricart, Tramblin, Lekieffre, Lengrand, Dauhiez, Masingue, Christelle, Roussel, Planque, Fournet, Verhaeghe, Mlle Floquet, MM. Lamoot, Fichelle, Mme Ricquier, MM. Pauwels, Masson, Riche, Nuyts, Carré, Lepoutre.

NOUVELLES

L'inspection médicale des écoles primaires et maternelles. — Sur la proposition de M. Téneveau, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration et à la 4e Commission de la délibération suivante :

L'Administration est invitée à organiser, dans les écoles primaires et maternelles de la Ville de Paris, à partir du 1er Janvier 1921, des visites sanitaires par des spécialistes, visites portant spécialement sur les maladies de la bouche et des dents.

Ces visites, obligatoires pour les élèves, auront lieu au moins deux fois par mois dans chaque école.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 5 Janvier. — 3e (Première partie). Epreuve orale. Faculté. — 4e (Première partie). Epreuve orale.

(*Voir la suite, p.* 27.)



Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique interne. Faculté.

Jeudi 6 Janvier. — 5e (Première partie). Chirurgie. Faculté.

Samedi 8 Janvier. — Examen récapitulatif NR. Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 6 Janvier. — MM. Lejars, Bezançon, Nobécourt, Philibert. — Godart (Maurice) : Etude sur les pancréatites hémorragiques. — Jubert (Charles) : Le faux croup au cours de la scarlatine. — Mme Hovelacque : L'hyperthermie prémenstruelle.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Avis à MM. les Docteurs-Chirurgiens. — A vendre à un quart d'heure de Paris : ***Magnifique château meublé et parc*** où est exploité un ***Etablissement médical.*** — Clientèle riche. — Rapportant 200.000 fr. par an. — A traiter pour un prix exceptionnel; cause de décès. — S'adresser à M. Adenis, rue de Longchamp, 99, Paris. Téléphone : Passy 95-34.

Berliet, 20.000, coupé luxe 22 HP., état neuf. — Gaillardot, château de Jouhe, par Menotey (Jura).

A vendre : Cond. int. Ford gr. luxe; état mécan. gar. neuf; carrosserie neuve; 18.000 fr. — *P. M.*, 3011.

A vendre : Instruments de chirurgie générale et voies urinaires. — Ecrire *P. M.*, n° 3012.

Clientèle à céder, quart. Etoile. Ecr. *P. M.*, n° 3013.

Limousine Chenard-Walcker, entièrement revue, garantie état de marche : 13.000 fr. — Disponible par défaut d'emploi. — M. Vincent, 26, rue Victor-Noir, à Neuilly. — Téléphone : Neuilly 15-38.

Doctoresse polonaise cherche pl. rétrib., clinique, maison de santé, de préfér. à Paris. — *P. M.*, 3015.

Infirmière soignante est demandée pour clinique privée (chirurgie). — Ecrire Dr Chénier, 18, rue de l'Abbé-Gellée, à Beauvais (Oise).

A vendre : 1° Torpedo Ford 1918, remis à neuf; nombreux accessoires; éclairage électrique; roue de secours. Prix : 6.500 francs. — 2° Torpedo Berliet, 15 HP 1920, sortant d'usine. Eclairage, démarrage électriques. Prix à débattre. — Faire offres au Dr Costes, à Villefranche de Rouergue (Aveyron).

Docteur, 30 ans, célibat., licencié ès sciences, ex-externe des hôp. Paris, aiderait à Paris confr. fatigué en attendant succession. — Ecr. seulem. *P. M.*, 3018.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

UN NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE

La guerre, par la perturbation qu'elle apporta dans les pensées des hommes, a reculé dans le lointain passé la plupart des événements qui la précédèrent.

Pour les jeunes confrères, qui naissent à la vie médicale, les grands noms des Pasteur, des Charcot, des Brown-Séquard, des Potain, des Cornil, des Ollier, des Bouchard, des Tarnier paraissent aussi distants que ceux des Lavoisier, des Corvisart ou des Laënnec.

Ainsi le veut la vie qui pousse sans cesse des générations dans l'éternel abîme pour que croissent et fleurissent des générations nouvelles.

Tout le labeur de cette magnifique période médicale que fut la fin du XIXe siècle avait été condensé dans le monumental traité de médecine de Charcot-Bouchard-Brissaud dont l'apparition en 1891 constitua un véritable événement scientifique. La France ne possédait alors aucun traité complet et les travailleurs, que ne contentaient point les manuels élémentaires, étaient contraints de se porter, à grands renforts de déplacements et de veilles, aux ouvrages spéciaux et aux monographies originales. Le traité de médecine dont la dernière édition date de 1898 rendit d'inappréciables services; avec le professeur Bouchard, il marqua de son empreinte toutes les générations médicales de cette époque, et il rayonna bien au delà de nos frontières.

Ne craignons point de le dire hautement, si la médecine française de la fin du XIXe siècle fut grande, non moins haute et non moins brillante est la période actuelle.

Le flambeau de la science et de l'art médical que nos pères nous ont passé est en de bonnes mains. Dans les années qui précédèrent la guerre, pendant la guerre, depuis la guerre, de combien de progrès notre médecine française ne peut-elle pas s'enorgueillir?

Faut-il mentionner cette découverte si complètement française de l'anaphylaxie, les expériences de Ch. Richet et Portier qui, pour la première fois, en 1912, ont mis en évidence et scientifiquement déterminé cette si curieuse sensibilité élective de l'organisme vis-à-vis de certaines substances étrangères. Cette notion nouvelle s'est montrée de suite de première importance à la fois dans le domaine pratique et dans le domaine théorique. Elle a permis de débarrasser la sérothérapie de son principal danger; elle a donné l'explication de maintes prédispositions morbides, des idiosyncrasies auparavant si mystérieuses;

elle a introduit en biologie cette donnée capitale qu'il existe pour chaque espèce zoologique une caractéristique humorale.

Faut-il mentionner le séro-diagnostic des infections par l'agglutination des microbes et par la réaction de fixation de Bordet-Gengou?

Faut-il mentionner les beaux travaux de Widal sur les variations cellulaires des différents liquides normaux ou pathologiques de l'organisme d'où est sorti le *cyto-diagnostic*, signe qui a la valeur d'une biopsie et qui montre directement quel est l'élément cellulaire en cause?

N'est-ce pas l'École française qui a révélé au monde médical les maladies des glandes à sécrétion interne?

C'est Pierre Marie qui découvre la pathologie de l'hypophyse et décrit l'*Acromégalie*.

C'est H. Roger, qui montre, par ses travaux et ceux de ses élèves, que la moelle des os, le corps thyroïde, le thymus, le testicule réagissent dans les maladies infectieuses.

C'est Sergent qui met en relief le rôle de l'insuffisance surrénale en pathologie.

C'est l'École française qui enseigne quelle est la véritable étiologie des maladies des glandes vasculaires sanguines : myxœdème, acromégalie, etc... C'est elle qui fournit des notions précises sur les signes des insuffisances glandulaires et sur la thérapeutique à leur opposer : Babinski décrit le premier le *syndrome adiposo-génital*, Apert classe les *dystrophies surréno-génitales*, Tuffier montre l'*insuffisance ovarienne combinée aux insuffisances thyroïdienne et surrénale.*

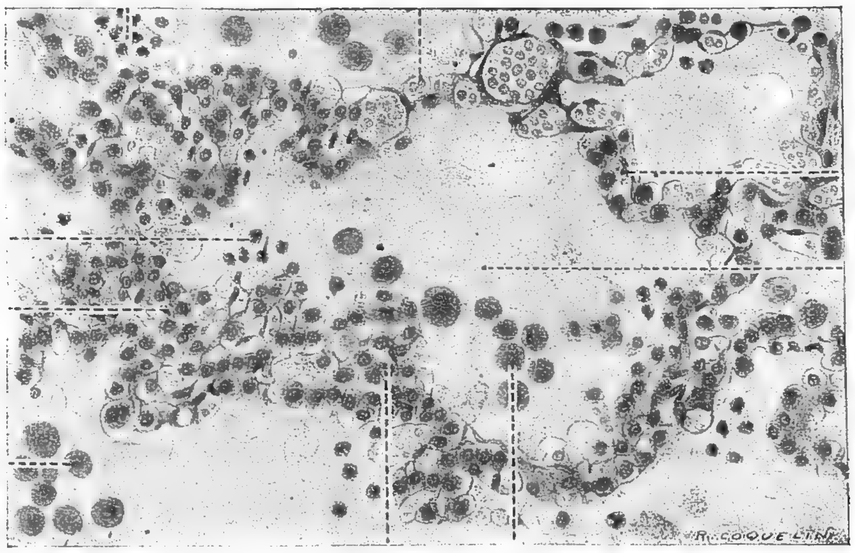
Citerons-nous en *hématologie* les travaux d'Arthus sur l'origine leucocytaire du fibrino-ferment, le rôle des sels de calcium dans la coagulation, les recherches de Chauffard et Widal, sur l'*ictère hémolytique*?

La *pathologie du foie et des voies biliaires* n'a-t-elle pas été rénovée par les travaux des Gilbert, des Chauffard, des Castaigne, des Garnier, des Lereboullet?

Que de suggestions cliniques et thérapeutiques n'ont pas donné dans la question du diabète les travaux de Lépine, de Gilbert, de P. Teissier, de Marcel Labbé.

Les recherches médico-chirurgicales de Dujarier et Castaigne, Pierre Duval et Jean-Charles Roux, Hartmann et Soupault, Tuffier et Albert Mathieu ont fait singulièrement progresser la *pathologie gastro-intestinale*.

E A



E' L' D' A' C B D

Fig. 1 (*Spécimen des figures*). — Engouement pulmonaire.

AA', parois alvéolaires dont les capillaires sont distendus par des globules rouges et dont le revêtement épithélial a desquamé; BB', parois alvéolaires coupées obliquement avec cellules épithéliales petites et nombreuses; C, exsudat albumineux coagulé; DD', cellules épithéliales globuleuses desquamées dans la cavité; EE', leucocytes polynucléaires. Gross. 317/1.

En la question de la *Tuberculose*, que de beaux travaux de Besançon, de Bernard, d'André Jousset, de Calmette, de Rist, etc., de Béclère qui a établi les règles précises de l'examen radiologique du médiastin.

La *pathologie cardio-vasculaire* n'a-t-elle pas été transformée par les recherches modernes de Vaquez, de Pierre Teissier, de Josué, de Gallavardin, par l'introduction en clinique courante de la méthode oscillométrique (Pachon), de la radiologie (Béclère, Destot, Vaquez)?

Toute la *pathologie rénale* n'a-t-elle pas été mise sur une base entièrement nouvelle par les études de l'Ecole française sur la méthode d'exploration des reins : *élimination provoquée* à laquelle se rattachent les noms d'Achard, de Widal, de Vincent, de Lemoine, *rétention chlorurée* et azotée avec Ambard, rapport *sphygmoviscosimétrique* de Martinet, etc.?

Que de noms glorieux l'École française de neurologie ne peut-elle pas mettre en avant. Pierre Marie, Babinski, Sicard, Claude, de Massary.

Que de cliniciens de premier ordre ne pourrait-on pas citer en pathologie interne : Hudelo, Lesné, Renon, Renault, Lermoyez, Menetrier, Macaigne, etc.? en anatomie pathologique : Letulle, Nageotte, etc.?

Que dire des recherches bactériologiques sur le bacille typhique qui ont conduit à cette vacci-

nation antityphique de Chantemesse, de Vincent, à laquelle l'Europe doit la conservation de milliers et de milliers de soldats ?

Que dire de tous les travaux de cette École française de pédiatrie, sans rivale dans le monde, qui s'enorgueillit des noms des Hutinel, des Marfan, des Comby, des Méry, des Nobécourt,

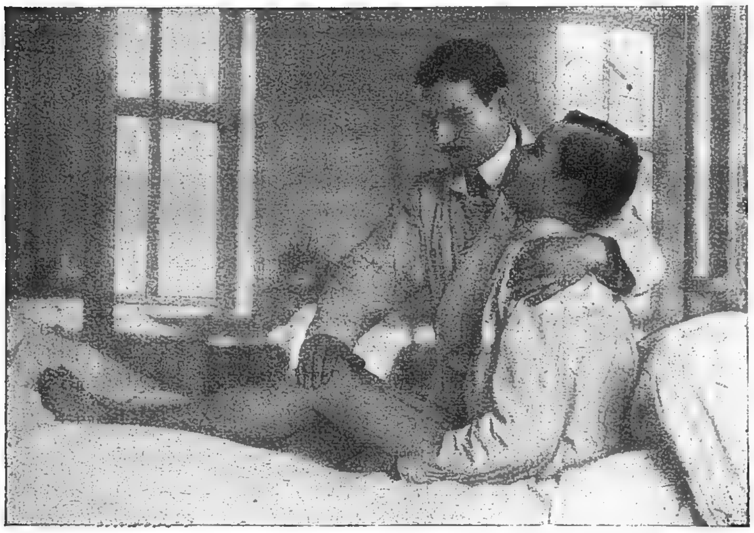


Fig. 2. — Recherche du signe de Kernig dans la position assise.

des Guinon, des Renault, des Netter, etc. ?

Est-ce utile de parler de l'Ecole française de dermatologie ? de citer les noms de Darier, de Thibierge, de Sabouraud, de Brocq, de Ravaut, etc. ?

La radiumthérapie n'est-elle pas née en France ? Faut-il citer les noms de Wickham, de ce Henri Dominici, savant de premier ordre sitôt enlevé à la science, de Degrais, de Rubens-Duval, de Regaud, etc. ?

Oui, dans cette première partie du xxe siècle, dans nos hôpitaux, dans nos Facultés, dans nos laboratoires travaillent des maîtres qui font honneur à leur pays et à la science médicale. Les maîtres français en pathologie interne présentent sur les maîtres des autres pays ces particularités reconnues de tous, qu'ils restent des cliniciens tout en connaissant à merveille toutes les ressources que le laboratoire met à la disposition des médecins modernes ; qu'ils savent porter intérêt à tout ce qui se rattache à la médecine quelle que soit la branche sur laquelle ils se spécialisent. Munis en plus d'une forte éducation littéraire, ils possèdent ainsi de merveilleuses qualités d'enseignement ; ils excellent dans leurs descriptions à trouver des mots formant image, gravant dans la mémoire de l'élève les tableaux morbides les plus complexes ; ils savent faire les rapprochements utiles avec les autres sciences biologiques ; ils possèdent surtout cette éducation de l'esprit qui développe en eux la faculté de généraliser sans s'écarter du réel, faculté, de toutes, la plus propre à favoriser la fécondité intellectuelle.

On conçoit aisément qu'un nouveau traité magistral était nécessaire pour refléter, pour condenser, pour synthétiser tout l'ensemble de cette admirable gerbe de connaissances, glanée dans le champ de la nature par nos savants, nos cliniciens, nos thérapeutes. Les noms de H. Roger, F. Widal, P.-J. Teissier qui figurent en tête du livre ne le cèdent en rien à ceux de Charcot, de Bouchard, de Brissaud, glorieux patrons de l'ancien traité de médecine. Ils sont les sûrs garants que notre Ecole française de médecine interne continue sa marche triomphale dans la voie large qui lui a été tracée par nos pères.

Ecrire un traité qui embrasse toute la médecine interne est une tâche formidable.

Sans parler des difficultés matérielles qu'il fallait surmonter, le principal obstacle à une telle entreprise était nécessairement le prix élevé que

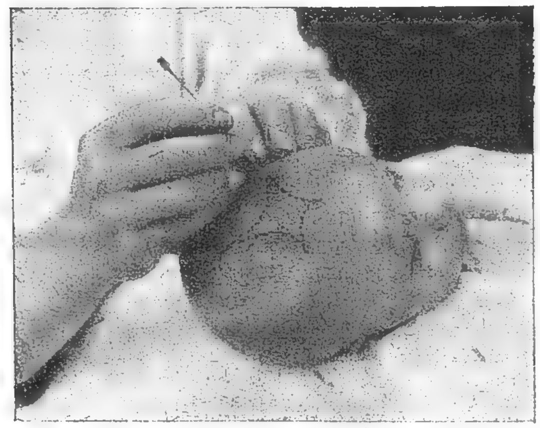


Fig. 3. — Ponction intraventriculaire.

les conditions économiques imposent actuellement à tout ouvrage de pareille importance. Pour pallier, autant que faire se peut, à cet inconvénient, pour éviter aux acheteurs la charge trop lourde d'une acquisition faite en une seule fois, l'ouvrage a été divisé en de nombreux fascicules. Ils paraîtront successivement, mais dans un temps assez court ; ils seront vendus séparément, chacun d'eux constituant une monographie complète où le lecteur doit, au gré de ses recherches, trouver tout document nécessaire. Sous sa forme actuelle, *le Nouveau traité de médecine* sera maniable et d'une acquisition aisée. Il répondra certainement aux besoins du monde scientifique et aura sa place dans toutes les grandes biblio-

thèques médicales comme dans le cabinet du médecin que ne peuvent satisfaire les notions souvent élémentaires des divers manuels.

Les progrès sont trop nombreux, le mouvement scientifique est trop important, pour qu'il n'ait pas fallu de nombreux collaborateurs afin de mener à bien une œuvre aussi considérable. Ceux qui ont bien voulu travailler au *Nouveau traité de médecine*, professeurs des Facultés de médecine de France, professeurs des Universités étrangères, médecins des hôpitaux, praticiens éminents, possèdent une autorité et une expérience sûres garanties de la valeur des articles qu'ils ont bien voulu écrire[1].

Tout en laissant à chaque collaborateur une indépendance complète, les directeurs ont tenu à assurer au *Nouveau traité de médecine* un caractère essentiellement pratique afin que le médecin puisse y trouver les renseignements cliniques nécessaires pour l'exercice de sa profession (diagnostic, traitement).

La présentation du *Nouveau traité de médecine* a fait l'objet d'un effort tout particulier. Les directeurs et les éditeurs ont voulu que ce grand ouvrage fût matériellement digne de la science française. Par leur typographie irréprochable, par l'importance accordée à l'illustration et par leurs nombreuses planches en couleurs, ces volumes, élégamment reliés, constitueront un splendide ouvrage de bibliothèque en même temps qu'un indispensable instrument de travail.

P. DESFOSSES.

1. Les collaborateurs du *Nouveau traité de médecine* sont :
MM. Abrami, Agasse-Lafont, Apert, Araoz-Alfaro, Aubertin, Aviragnet, Azevedo-Sodre, Babonneix, Balthazard, Barbier, Baudouin, Benoit, Bensaude, Bezançon, Blaizot, Bory, Bourgeois, Brumpt, Brun (de), Calmette, Camus, Chabrol, Chatelin, Chiray, Claude, Clerc, Comte, Courcoux, Courmont, Crendiropoulo, Crouzon, Darré, Demanche, Dévé, Dopter, Dufourt, Dupré, Duvoir, Esmein, Ferré, Foix, Garcin, Garnier, Gaultier, Gougerot, Goyet, Guiart, Guillain, Halbron, Harvier, Haskovec, Hudelo, Hutinel, Janowski, De Jong, Josué, Joyeux, Klippel, Knud Faber, Laederich, Langeron, Langlois, Le Gendre, Legry, Lemierre, Le Noir, Lépine, Léri, Lesné, Letulle, Lévy-Valensi, Lian, Logre, Londe, Lutembacher, Macaigne, Marie (Pierre), Marie (P.-Louis), Marinesco, May, Ménard, Menetrier, Mignot, Monier-Vinard, Nicolas, Nicolle, Nobécourt, Pagniez, Paisseau, Parisot, Parmentier, Pasteur Vallery-Radot, Perrin, Perroncito (Aldo), Perroncito (E.), Petren, Pierret, Pinard, Ramond, Ravaut, Renault, Rénon, Ribadeau-Dumas, Rieux, Rivet, Roger, Roussy, Ruffer, Sacquépée, Sézary, Sicard, Souques, Spillmann, Stévenin, Strong, Tanon, Teissier (J.), Teissier (Pierre-J.), Théohari, Thibaut, Thomas (A.), Trémolières, Triboulet, Veillon, Villaret, Vincent, Weil (A.), Weil (P.-Emile), Weil (M.-P.), Weill-Hallé, Widal.

Le *fascicule I* du *Nouveau traité de médecine* consacré aux *maladies infectieuses* est divisé comme il suit :

Notions générales sur les infections, par G.-H. ROGER. Historique et définition; Les agents infectieux; Causes favorisant l'infection; Les poisons microbiens; Les réactions de l'organisme; Evolution des matières infectieuses; Méthodes de diagnostic; Thérapeutique; Hygiène; Prophylaxie.

Les Septicémies, par E. SACQUÉPÉE.

Les Streptococcies, par G.-H. ROGER.

Pneumococcie, par P. MENETRIER et H. STÉVENTIN. Historique; Bactériologie; Etiologie et pathologie; Manifestations cliniques de l'infection pneumococcique.

Pneumonie, par P. MENETRIER et H. STÉVENIN. Définition historique; Anatomie pathologique; Physiologie pathologique; Symptômes; Marche, durée, terminaison; Formes cliniques; Complications; Pronostic; Diagnostic.

Staphylococcie; Entérococcie; Psittacose; Infections à tétragène, à cocco-bacilles de Pfeiffer, à diplobacilles de Friedländer, à Proteus vulgaris, par M. MACAIGNE.

Infections putrides et gangreneuses, par A. VEILLON.

Méningococcie, par CH. DOPTER. Historique; Caractères généraux; Etiologie; Déterminations anatomo-cliniques de la méningococcie; Rhino-pharyngite; Septicémies méningococciques; Méningite cérébro-spinale; Traitement de la méningococcique; Prophylaxie.

Gonococcie, par M. HUDELO. Blennorragie des organes génitaux urinaires de l'homme, de la femme, des enfants; Localisations extra-génitales de la blennorragie; Infection générale blennorragique; gonococcémie; Localisations métastatiques de la gonococcémie.

UN NOUVEL APPAREIL POUR L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

LE CHLORO-ÉTHÉRISATEUR ROBERTO

Les meilleurs agents pour obtenir l'anesthésie générale sont incontestablement le protoxyde d'azote, l'éther et le chloroforme. Tous ces anesthésiques agissent par leurs vapeurs sur le système nerveux, avec lequel ils sont mis en contact au moyen de la circulation, après avoir passé dans le torrent sanguin à travers les vésicules pulmonaires, où elles sont généralement amenées par inhalation.

En effet, la 5e section de la Conférence chirurgicale interalliée, réunie au Val-de-Grâce, a conclu que la circulation est toujours la voie de choix et a classifié les anesthésiques dans l'ordre suivant : 1° le protoxyde d'azote; 2° l'éther; 3° le chlorure d'éthyle; 4° le chloroforme.

Cependant le protoxyde d'azote est peu employé chez nous, son application n'étant pas très pratique, puisqu'il faut, pour son emploi, des appareils compliqués et coûteux.

En vertu de la simplicité de l'outillage pour l'application du chloroforme et de l'éther, ce sont ces deux agents-ci les plus employés chez nous.

Dans l'application de l'éther, la méthode ouverte est sans doute la plus convenable : les probabilités d'asphyxie diminuent et cette méthode permet, par conséquent, des anesthésies prolongées sans un grand danger pour le patient.

Avec cette méthode, l'anesthésié respire l'air et l'éther mélangés à l'air qu'il a expiré. L'anhydride carbonique ainsi inspiré a une action excitante sur l'appareil respiratoire, augmentant par suite l'amplitude et la fréquence des mouvements

respiratoires et rendant l'action plus rapide et la consommation de l'anesthésique plus petite.

On accuse avec raison l'éther de provoquer certaines complications pulmonaires, qui sont dues au refroidissement de l'appareil respiratoire. Morlet préconise, pour éviter cet inconvénient, de couvrir la bouche et le nez de l'anesthésié d'un masque de gaze humecté à l'eau chaude après l'anesthésie. Dans ce même but s'est généralisé l'emploi des vapeurs d'éther chauffées, et, comme cet agent perd beaucoup de son pouvoir anesthésique par le chauffage, plusieurs chirurgiens ont l'habitude de commencer l'anesthésie avec le chloroforme, passant ensuite à l'éther.

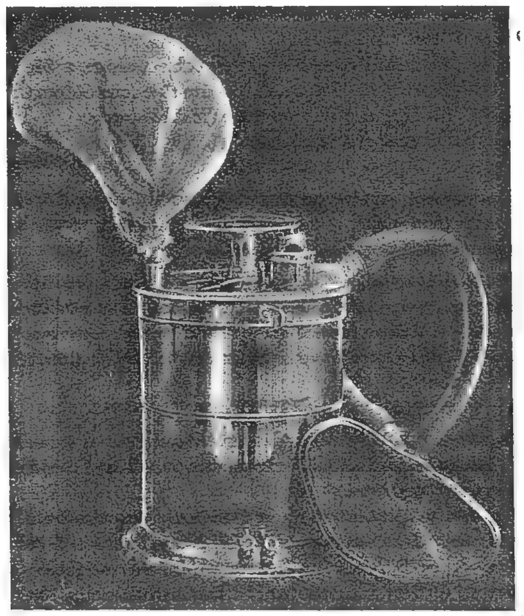
Bazy[1] dit que, par ce procédé, on peut prolonger une anesthésie pendant deux ou trois heures sans grand inconvénient.

Le chloroforme, agent très énergique, doit être toujours employé mélangé à une quantité plus ou moins grande d'air. Il est indispensable de le doser avec la plus grande exactitude et de tâter les susceptibilités du malade, qui sont très variables, en sorte qu'on ne peut calculer d'avance la dose qu'il faudra employer pour obtenir un effet utile et non dangereux.

Pour éviter les inconvénients connus du chloroforme, on a remplacé les procédés primitifs du masque ou de la compresse par les appareils gradués, qui utilisent des mélanges de chloroforme et oxygène ou de chloroforme et air en proportions déterminées.

Le chloroforme est un peu plus dangereux que l'éther, mais, suivant Reynier[2], les accidents provoqués par le chloroforme sont, en règle générale, plus fréquemment dus à l'anesthésiste qu'à l'agent anesthésique. Si le chloroforme est appliqué avec les soins nécessaires, les accidents doivent être très rares. Dans ma pratique de sept ans, je n'ai jamais assisté à un accident chloroformique mortel, ni eu connaissance d'un pareil cas.

Somme toute, ce sont le chloroforme et l'éther les agents les plus employés parmi nous, soit isolément, soit mélangés. Les mélanges du type Schleich, même quand ils sont administrés avec



l'appareil de Pellot, sont d'un emploi limité; il vaut mieux employer successivement les deux anesthésiques ou le mélange de vapeurs de chloroforme et d'éther en proportions variables. Ce mélange chloroforme-éther est plus convenable que l'éther et d'application plus générale que le chloroforme. Blumfeld[3] le conseille spécialement pour les sujets d'une constitution vigoureuse, lesquels ont généralement besoin de grandes doses d'anesthésique. Il est préférable aussi pour les grands buveurs et pour ceux qui abusent du tabac, parce que chez ces individus l'éther, surtout froid, provoque une toux persistante.

L'anesthésie par l'éther n'est non plus à conseiller pour les sujets obèses, comme on le sait, et il en est de même dans les états dyspnéiques.

Dans les troubles respiratoires, dus à des maladies aiguës de l'appareil respectif, on doit employer le chloroforme, ou plutôt le mélange chloroforme-éther. Ce mélange a encore beaucoup d'indications précises, que je m'abstiens de mentionner, parce qu'elles sont bien connues.

En tenant compte de toutes ces indications, j'ai tâché d'imaginer un appareil qui pût servir soit à l'emploi du chloroforme seul, soit de l'éther, séparément, soit des deux agents mélangés dans les proportions voulues.

Avec l'appareil que j'ai imaginé et qui est représenté dans la figure ci-jointe, j'ai rendu possible aux anesthésistes le moyen pratique et simple de provoquer l'anesthésie soit par le chloroforme, soit par l'éther dûment chauffé, soit par le mélange des deux.

Le « chloro-éthérisateur », de 16 centimètres de hauteur par 11 centimètres de diamètre, se compose d'un vase cylindrique, à l'intérieur duquel se trouvent deux réservoirs parfaitement indépendants, l'un pour le chloroforme et l'autre pour l'éther. A la partie supérieure de l'appareil, il y a un disque giratoire qui sert d'entonnoir où l'on verse de l'eau chaude pour chauffer les vapeurs de l'éther. A une hauteur convenable se trouve un orifice qui fait connaître quand le réservoir est plein.

Comme l'évaporation de l'éther, en enlevant beaucoup de chaleur, refroidit l'eau peu à peu, le bas de l'appareil porte une résistance électri-

1. *Journal des Praticiens*, n° 110, 1917.
2. *Paris médical*, n° 14, 1918.
3. Blumfeld. — *Manual pratico de anestasia*, trad. par J. Ortega, Madrid, 1914.

que, qui peut être liée au courant urbain et qui corrigera ce refroidissement.

Dans les salles opératoires où il n'y a pas d'électricité, on remplace l'eau refroidie par de nouvelle eau chaude, que l'on n'a qu'à verser dans le disque. Sur le couvercle de cet appareil, il y a un tube auquel on adapte une vessie, un dispositif à soupapes et un tube pour le masque, qui peut être mis en n'importe quelle position car les soupapes sont sur le couvercle. Outre cela, on y trouve le disque giratoire attaché à une aiguille, qui glisse en deux sens, indiquant le type d'anesthésie que l'on voudra employer. Si l'on veut une anesthésie par le chloroforme, on commence par placer l'aiguille sur le zéro, on adapte le masque et le malade ne respire que de l'air. Le son produit par le battement des soupapes, analogue à celui d'une sonnette, indique que la malade respire. Ensuite on fait avancer l'aiguille plus ou moins, suivant la dose nécessaire du chloroforme.

Dans l'anesthésie par l'éther, la manœuvre est analogue. Dans ce cas les soupapes s'arrêtent automatiquement, pour faire place au fonctionnement de la vessie. Voulant employer le mélange chloroforme-éther, on place l'aiguille où on lit *mélange*, et l'on peut utiliser aisément les deux agents en des proportions quelconques, et avec la dose d'air convenable.

En remplaçant le chloroforme par l'éther, il faut vérifier s'il n'y a pas des mucosités qui embarrassent la respiration.

Comme on le voit, le fonctionnement de l'appareil se réduit au mouvement du disque, que conduit l'aiguille indicatrice.

Cet appareil, imaginé et construit par moi, m'a donné d'excellents résultats dans plusieurs anesthésies, que j'ai pratiquées dans les hôpitaux de Porto.

Roberto de Carvalho,
Préparateur à la Faculté de Médecine de Porto (Portugal).

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Le major David Davies, fondateur de l'Association nationale galloise de prévention contre la tuberculose a donné, agissant avec ses deux sœurs, la somme de 12.500 livres pour fonder une chaire de tuberculose à l'Ecole nationale de médecine de Galles (Collège universitaire de Cardiff).

C'est la deuxième chaire de tuberculose créée en Grande-Bretagne, la première étant occupée par Sir Robert Philip, à l'Université d'Edimbourg.

BRÉSIL

Campinas. — On construit actuellement un hôpital pour les fous qui comprendra 3 pavillons pour les hommes et 3 pour les femmes.

Porto-Alegre. — Il a été fondé à la Faculté de Médecine une caisse de secours pour les étudiants pauvres. La présidence effective de cette œuvre a été donnée à M. le professeur Sarmento, Leite, directeur de la Faculté.

CANADA

La section de la Croix-Rouge canadienne organise une clinique mobile qui circulera pendant l'été dans toutes les régions.

Cette clinique est formée d'un fourgon automobile, d'une ambulance automobile et d'une voiture de tourisme dans laquelle prendront place 4 médecins, 1 dentiste et des infirmières de la Croix-Rouge. Cette clinique, qui comportera 12 lits, emportera un matériel bien perfectionné permettant une installation rapide. Les médecins de cette clinique modèle ne donneront des soins qu'aux indigents. Leur passage sera annoncé par les soins des municipalités qu'elle traversera. Sur les quelques jours qu'elle résidera dans une ville, un jour sera consacré à des conférences destinées à l'éducation du public et traitant de la nécessité de l'hygiène, de la lutte antituberculeuse, et de la protection de l'enfance. Un médecin de la région visitera le malade à sa sortie de la clinique et lui prescrira de suivre régulièrement le traitement qui lui a été ordonné.

ÉGYPTE

Alexandrie. — La colonie italienne de cette ville ayant formulé, il y a un an, le désir de posséder en toute propriété un hôpital, ouvrit une souscription et déjà 20,000 lires égyptiennes furent souscrites.

La construction de cet hôpital a été immédiatement commencée; cet édifice comprendra des pavillons de médecine, de chirurgie, d'ophtalmologie, de maladies nerveuses de gynécologie, d'obstétrique, etc., lesquels seront complètement séparés des pavillons réservés aux maladies infectieuses.

Après l'hôpital du Caire, c'est le second établissement hospitalier italien en Egypte.

GRÈCE

Athènes. — A l'occasion du 1er Congrès panhellénique d'hygiène et de démographie, une exposition hellénique d'hygiène et d'industrie médicale aura lieu du 20 Avril au 25 Juin 1921.

Cette exposition, qui se tiendra dans le Palais de Zappion, a pour but l'encouragement et l'avancement des industries se rapportant aux sciences médicales. Les exposants peuvent être Grecs ou étrangers indépendamment de leur lieu de résidence.

A l'exposition sont admis tous les objets et ouvrages relatifs à l'hygiène et aux sciences médicales ainsi qu'aux branches annexées.

Pour les demandes ou renseignements s'adresser au secrétaire général du Comité d'organisation, M. Rondopoulos, rue Nikiforou, 14, Athènes.

ITALIE

L'inauguration officielle du magnifique Office d'hygiène de Rome a eu lieu tout récemment.

Cet immense édifice comporte une salle de désinfection, une pharmacie centrale, un service de prophylaxie contre la tuberculose, des services spéciaux pour les maladies du nez, de la gorge, des oreilles, etc., des cabinets de radiologie, d'hydrothérapie, d'électricité de chimie industrielle, etc., un musée didactique et une grande salle de conférences munie d'appareils pour projections cinématographiques. Cet Office s'occupera plus spécialement de la lutte contre la tuberculose et la syphilis.

LIVRES NOUVEAUX

L'Epidémie de grippe de 1918-1919, par J. W. Tobias. Thèse inaugurale 1920. Faculté de Buenos Aires. Edit. « *Las Ciencios* ». *A. G. Buffarin.* Un volume de 200 pages, 26 planches hors texte.

Tobias consacre à la grippe un ouvrage fort intéressant, dans lequel toute la question se trouve en quelque sorte synthétisée. Riche en documents originaux, cliniques et anatomiques, cette thèse constitue une excellente revue critique de la grande épidémie grippale de 1918-1919, envisagée dans tous les pays du monde. Le développement de la maladie, sa propagation à travers les différentes agglomérations font l'objet de deux chapitres fort curieux où toutes les théories sont discutées avec précisions et sagacité. Il en est de même de la bactériologie, du rôle du bacille Pfeiffer ou du virus filtrant; l'auteur y expose le résultat de ses propres recherches, en se bornant à des conclusions modestes et prudentes. L'anatomie pathologique y figure avec un luxe de planches, qui témoignent de la conscience du travail; de même les nombreuses observations qui illustrent la description de chacune des formes cliniques. Un seul reproche, c'est l'absence de résumés et de conclusions à la fin des chapitres et à la fin du volume. Cette lacune, toute de forme, rend parfois laborieuse la lecture de cet intéressant ouvrage.

M. Nathan.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 280.

G. Renou. — La protection de l'allaitement maternel. (Loi du 24 Octobre 1919.)

Revue d'assistance :

Bulletin de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance.

Informations. — Echos. — Bulletin.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

En raison des nécessités de l'imprimerie, les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le samedi, dernier délai, *à l'adresse de* M. Vitoux *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau inséré dans le numéro de* La Presse Médicale *publié le* samedi suivant.

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

du 9 au 16 Janvier 1920

DIMANCHE 9 JANVIER

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Gougerot : Prophylaxie des syphilis nerveuses. Méningites latentes et pronostics. Qualité des virus.

LUNDI 10 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 16 h., grand amphithéâtre, M. le professeur Pierre Marie : Leçon sur les maladies du système nerveux, avec présentation de malades.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. Le Lorier : Puériculture. Alimentation du nouveau-né.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. Marcel Labbé : Les glandes vasculaires sanguines. Syndromes thyroïdiens, surrénaux, hypophysaires, génitaux, thymiques.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. Duvoir : Phénomènes cadavériques.

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

— A 11 h., amphithéâtre Bichat, M. Doumer : Principe de l'électrothérapie. Action cellulaire de l'énergie électrique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clinique Baudelocque. — A 10 h., M. Lévy-Solal : Démonstrations de pratique obstétricale.

— A 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malades.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.

— A 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Demelin : La grossesse normale et l'expulsion prématurée de l'œuf.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades.

— A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.

— A 1 h. 1/4, à la consultation de la porte de l'hôpital, M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitements dermato- et vénéréologiques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades.

— A 10 h. 3/4, M. Sicard : Les sciatalgies.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. Lian : La pression artérielle. Mesure de la pression maxima.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. André Jousset : Leçon sur la tuberculose pulmonaire.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Ecole d'anthropologie. — A 4 h., M. Anthony : Le déterminisme morphologique en biologie.

MARDI 11 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. GARNIER : Conférence de pathologie expérimentale et comparée.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. BALTHAZARD : Dactyloscopie.

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. RIBIERRE : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Enseignement des stagiaires : Conjonctivites aiguës. Ophtalmies purulentes.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — A 11 h., à l'amphithéâtre, M. WIDAL : Leçon clinique.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — A 10 h., M. CH. RICHET fils : Le foie et le rein dans l'ulcus gastrique.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — A 10 h., M. J.-L. FAURE : Opérations après exposé clinique et avec explications opératoires.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. POTHERAT : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations.

— A 10 h., salle Sainte-Monique, MM. CAUSSADE et CHAPY : Le salicylate de soude.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. COYON : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

— A 9 h. 1/2, M. BENSAUDE : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h., M. HUDELO : Examen des malades.

— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. LEMAITRE : Présentation clinique des malades de la consultation.

— A 10 h., M. BROCQ : Consultation externe.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. A. MOUCHET : Conférence de chirurgie infantile.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. FERNET : Gales et phtiriases.

Hôpital Laënnec. — A 9 h., M. LAIGNEL-LAVASTINE : Consultation neuro-psychiatrique.

— A 16 h., service de M. Rist, M. AMEUILLE : Début de la tuberculose.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. MONTHUS : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. SAINTON : Epilepsie jacksonienne et tumeur cérébrale. Présentation de pièces.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., pavillon Pasteur, M. MARFAN : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. J. MADIER et R. MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. RUDAUX et LE LORIER : Leçon de pratique obstétricale.

Hospice de Larochefoucauld. — A 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur. — A 10 h. 1/2 : La séméiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Hospice de Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. ROUBINOVITCH : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. G. HERVÉ : Ethnologie de quelques régions françaises. Etude des croisements.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. PIÉRY : Les cures thermales.

MERCREDI 12 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., au grand amphithéâtre, M. LETULLE : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. LE LORIER : Gémellité. Etude anatomique et clinique de la grossesse gémellaire.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. MARCEL LABBÉ : Le cancer. Pathogénie. Etapes de l'évolution, anatomiques et cliniques.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. DUVOIR : Mort subite.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Consultation externe pour les malades de gynécologie.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

— A 10 h. 1/2, service de M. Caussade, M. LEVEN : Régimes alimentaires dans les maladies du tube digestif.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon et exercices au lit des malades.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. LAIGNEL-LAVASTINE : De l'obsession au délire.

— A 16 h., service de M. Rist, M. BRISSAUD : Percussions et auscultation.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Conférence clinique.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. MICHEL : Conférence clinique médicale avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. GUÉNIOT : L'accouchement normal et les présentations.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

— A 9 h. 1/2, salle Aran, M. LE NOIR : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., M. BROCQ : Examen des malades hospitalisés.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h. 1/2, M. QUEYRAT : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe.

Hôpital Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. MASMONTEIL : Examen clinique et appareillage des fractures.

Hôpital des Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, service de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance par les Assistants.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Opérations.

Hospice des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Opérations.

— A 10 h., service de M. Méry, M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Hôpital Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. TEISSIER : Données cliniques et techniques du diagnostic du typhus exanthématique.

Hospice de la Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, à la consultation externe, M. SOUQUES : Présentation de malades avec discussion du diagnostic et du traitement.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — M. LORTAT-JACOB : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie.

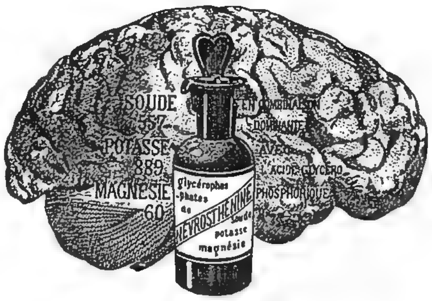
— A 10 h. 1/2, M. FREY : Clinique d'orthodontie.

JEUDI 13 JANVIER

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Enseignement pour les stagiaires : Conjonctivites chroniques. Trachome. Tuberculose. Lèpre.

(*Voir la suite, p.* **41**.)

" Primum non nocere "



IDENTITÉ DE COMPOSITION MINÉRALE :

Glycérophosphates de Soude, Potasse et Magnésie



Cette identité de composition minérale de la NÉVROSTHÉNINE et des tissus nerveux, réalisée sous une forme pratique, avec des produits irréprochables, explique les résultats constants et le succès croissant de la

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de Glycérophosphates alcalins : Na. K. Mg.

Principaux éléments des Tissus nerveux

XV à XX gouttes à chaque repas contre :

SURMENAGE

DÉPRESSION NERVEUSE

NEURASTHÉNIE



Reconstituant rationnel, tonique non excitant

Ne présente aucune contre-indication

Ne contient ni sucre, ni chaux, ni alcool.

VERTIGES

ANÉMIE CÉRÉBRALE

CONVALESCENCES

Reminéralisation des

DYSPEPTIQUES et GASTROPATHES

Préparée par L. FREYSSINGE, pharmacien-chimiste, licencié ès sciences, ancien préparateur à la Faculté de Médecine et à la Faculté de Pharmacie de Paris, ancien élève de l'Institut Pasteur, la Névrosthénine a obtenu les récompenses suivantes :

1913. GAND : Médaille d'Or. — 1914. LYON : Diplôme d'honneur. — 1915. SAN-FRANCISCO : Hors concours.

DÉPOSITAIRES ET REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER :

Belgique : Chocat, 56, rue de la Poste, à Bruxelles.
Suisse : Uhlmann Eyraud, 30, boulevard de la Cluse, à Genève.
Espagne : Ibanez y Compª, Apartado, 121, San Sébastien.
Grèce : Zographos et Baïropoulos, 51, rue Athinas, à Athènes.
Roumanie : F. Dillan, 4, Strada Pilar Mosu, à Bucarest.
Tchèco-Slovaquie : Michelin, Spàlena 4, Pragua II.
Égypte : Thierrard, 2, boulevard Sultan Hussein Kamel, Alexandrie.
Canada : Rougier Frères, 63, rue Notre-Dame-Est, à Montréal.
Mexique : G. Bizet, Apartado 62, à Mexico D. F.
Brésil : E. Charles Vautelet, 22, rua Primeiro de Março, Rio de Janeiro.
Argentine : P. Deshayes, 336, Calle Montevideo, à Buenos-Aires.
Cuba : Masmontet et Cie, Apartado 2266, La Havane. etc., etc,

Laboratoire de Fabrication : 39, RUE DE L'ARBALÈTE. — Echantillons et vente : 6, RUE ABEL, PARIS (XIIe).

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons. — A 20 h. 3/4, M. METZGER : Diagnostic et traitement des tumeurs utérines.

Clinique Baudelocque. — A 11 h., M. COUVELAIRE : Cours de clinique obstétricale.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. POTHERAT : Leçon clinique.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Hôpital Saint-Louis. — A 14 h., service de M. Brocq, M. GOUGEROT : Les teignes.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 10 h. 1/2 : La rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats.

Hôpital Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. LIAN : Examen radioscopique des cardiaques.

— A 9 h. 1/2, M. RIBIERRE : Consultation externe pour les maladies du cœur et des vaisseaux.

— A 11 h., M. LOEPER : Conférence clinique médicale.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique.

— A 10 h., service de M. Rist, M. AMEUILLE : Anatomie pathologique de la tuberculose.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon clinique. Notation graphique des signes.

Hôpital de la Pitié. — De 9 h. à midi, M. ARROU : Opérations.

— A 9 h. 3/4, M. MAUCLAIRE : La scoliose des adolescents.

— A 10 h., M. MONTHUS : Consultation ophtalmologique. Causeries cliniques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. G. BROUARDEL : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail.

— A 11 h., amphith. Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Hôpital Boucicaut. — A 11 h., à la Maternité : Consultation des nourrissons.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 18 h., service de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., M. MARFAN, avec la collaboration du personnel de l'Institut de puériculture de la Ville de Paris et du département de la Seine : Enseignement pratique de puériculture.

Hôpital Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consultation des nourrissons.

— A 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Hôpital Andral. — A 10 h., M. COURCOUX : Conférence sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 16 h., amphithéâtre Michelet, M. MEYERSON : La psychopathologie infantile et l'éducation.

Ecole interalliée des Hautes-Etudes sociales (16, rue de la Sorbonne). — A 16 h. 1/4, M. CHARLES RICHET : Les conséquences de la guerre au point de vue de la sélection humaine.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h. 1/2, M. SICARD DE PLAUZOLES : La tuberculose.

— A 15 h. 3/4, M. HEUYER : Education sensorielle. Historique.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 16 h., amphithéâtre B, M. LERICHE : Les oblitérations traumatiques et spontanées des artères; le rétablissement circulatoire dans les territoires sous-jacents. Conséquences pathologiques et thérapeutiques qui en découlent.

VENDREDI 14 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. LETULLE : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections photographiques).

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. MARCEL LABBÉ : Le sang. Les grands syndromes hématiques. Anémie, purpura, leucémie.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. REGAUD : Radiothérapie et radiumthérapie des tumeurs. Indications cliniques.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. DUVOIR : Mort subite.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. LE LORIER : Gémellité. De l'accouchement gémelleux.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — A 10 h. 1/2, M. CHAUFFARD : Quelques cas de péricardite aiguë.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. DE LAPERSONNE : Kératologie.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne), — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. LEVEN : Consultation des maladies de l'estomac.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : La grossesse pathologique.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les maladies du cœur et des vaisseaux.

Hôpital Cochin. — A 9 h., M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 10 h., M. BENSAUDE : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.

— A 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 10 h., service de M. Brocq, M. DESAUX : Thérapeutique.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. DESAUX : Staphylococcie et staphylococcies cutanées.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. LIAN : Examen clinique des cardiaques.

Hôpital Broussais. — A 10 h. 1/2, salle Delpech, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. AUVRAY : Leçon clinique avec présentation de malades.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. RIST : Leçon clinique.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe.

— A 10 h. 3/4, salle Bouley, M. JACQUES RENARD : Exploration fonctionnelle du foie par les procédés modernes.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Opérations.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service de M. Broca, MM. JEAN MADIER et R. MASSARD : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h., M. BROCA : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. BROCA : Leçon clinique avec présentation de malades, projections radiographiques et appareillage orthopédique.

Hôpital Hérold. — A 10 h., M. BARBIER : Leçon sur la pathologie du nourrisson.

Hôpital Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. P. TEISSIER : Formes cliniques de la scarlatine.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. LORTAT-JACOB : Examen clinique des malades.

Hôpital des Ménages. — A 9 h., M. ALGLAVE : Visite des malades et explications cliniques.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Opérations.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. L. MANOUVRIER : Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. BOULOUMIÉ : Vittel.

SAMEDI 15 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., laboratoire de bactériologie, M. BEZANÇON : Cours de bactériologie.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique.

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. ROGER : Cours de pathologie expérimentale et comparée.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. REGAUD : Radiothérapie et radiumthérapie des tumeurs. Indications cliniques.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. GARÇON : Les lois sociales.

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. RIBIERRE : Maladies du cœur.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Leçon à l'amphithéâtre.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçon clinique.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2. Enseignement des stagiaires : Kératites en général. Kératites phlycténulaires. Kératites purulentes à hypopion.

Clinique médicale de l'hôpital Beaujon. — A 10 h., M. ACHARD : Leçon clinique. Maladie de Paget.

Clinique Tarnier. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. LEQUEUX : Leçon clinique. Colibacille et puerpéralité.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie.

— M. POTHERAT : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon et exercices au lit des malades.

— A 9 h., M. MICHON : Opérations.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. ROY : Leçon clinique et opérations de stomatologie.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. LIAN : Examen graphique des cardiaques.

— A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. KLIPPEL : Polyclinique des maladies du système nerveux.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. COYON : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. SIREDEY : Conférence de clinique médicale.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 9 h. 1/2, amphithéâtre de la Faculté, M. LEMAITRE : Notions d'histologie pathologique indispensables à l'oto-rhino-laryngologiste.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Conférence de médecine infantile.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. SIMON : Les acnés.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., pavillon Pasteur, M. MARFAN : Consultation des nourrissons.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. RUDAUX et LE LORIER : Leçon de pratique obstétricale.

— A 10 h., à l'amphithéâtre, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

Hospice La Rochefoucauld. — A 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. PETTIT : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 17 h. 1/1, M. PAUL FAREZ : La mort volontaire par inanition.

DIMANCHE 16 JANVIER

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. GOUGEROT : Traitement des syphilis nerveuses (tabes, paralysie générale, etc.). Méthode de Sicard. Injections intra-rachidiennes, etc.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hygiène et clinique de la première enfance. — Cette chaire est transférée de l'hôpital des Enfants-Malades à l'hospice des Enfants-Assistés (74, rue Denfert-Rochereau).

Le professeur Marfan recommencera son cours dans ce dernier hôpital le mardi 11 Janvier, à 10 h. et le continuera les mardis suivants à la même heure.

Le samedi à 10 h., consultation de nourrissons.

Le mercredi à 10 h. 30, conférences complémentaires par MM. les assistants de la clinique.

Le jeudi à 10 h., enseignement pratique de la puériculture (Institut de Puériculture de la Ville de Paris et du département de la Seine).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis (service de M. Brocq). — Sous la direction de M. Brocq, avec sa participation effective et la collaboration de M. Pautrier, professeur de clinique dermatologique et syphiligraphique à la Faculté de Strasbourg; de M. Gougerot, agrégé de dermatologie et syphiligraphie; de MM. Belot, Civatte, Simon, Fernet, Lutembacher, P. Brocq, Ségard, Desaux, Pomaret, Rabreau, Noël et Barbier, des démonstrations pratiques de dermatologie auront lieu, dans son service, du lundi 10 Janvier au 18 Mars 1921.

Dix conférences portant sur l'examen et le traitement des malades seront faites par M. Brocq, le lundi matin à 9 h. Elles seront consacrées à l'examen des malades se rapportant aux leçons qui auront été faites pendant la semaine. Le lundi matin 10 Janvier, M. Brocq fera la leçon d'ouverture.

Les conférences de clinique et de thérapeutique seront toujours accompagnées de présentation de malades, de moulages, de photographies et de projections; elles seront réparties suivant le programme ci-dessous :

Les conférences de clinique dermatologique et syphiligraphique auront lieu, aux jours indiqués, l'après-midi à 2 h. Les conférences de thérapeutique dermatologique auront lieu le vendredi matin, à 10 heures.

Clinique dermatologique et syphiligraphique. — 11 Janvier, M. Fernet : Gale et Phtiriase. — 13 Janvier, M. Gougerot : Les teignes. — 14 Janvier, M. Desaux : Streptococcie et staphylococcie cutanées. — 15 Janvier, M. Simon : Les acnés. — 17 Janvier, M. Lutembacher : Lupus tuberculeux. — 18 Janvier, M. Gougerot : Sporotrichose. Actinomycose. — 19 Janvier, M. Rabreau : Lèpre. — 20 Janvier, M. Gougerot : Sporotrichose (*fin*). — 22 Janvier, M. Fernet : Lupus érythémateux. — 25 Janvier, M. Gougerot : Tuberculides (tuberculoses atypiques). — 26 Janvier, M. Rabreau : Eruptions artificielles. — 27 et 29 Janvier, M. Civatte : Eczéma et Dysidrose. — 1er Février, M. Civatte : Psoriasis. — 2 Février, M. Fernet : Parakératoses psoriasiformes. — 3 Février, M. Barbier : Erythèmes, pityriasis rosé de Gibert. — 4 Février, M. Desaux : Dermatites exfoliatrices. — 5 Février, M. Noël : Lichen plan. — 7 Février, M. Desaux : Urticaire, prurigo. — 10 Février, M. Gougerot : Sclérodermie, ichtyose, chéloïde. — 11 Février, M. Desaux : Dermatites polymorphes douloureuses et pemphigus. — 12 Février, M. Civatte : Tumeurs épithéliales. — 15 Février, M. Civatte : Tumeurs conjonctives, mycosis fongoïde. — 17 Février, M. Simon : Chancre induré, chancre mou, herpès. — 19 Février, M. Simon : Manifestations cutanées secondaires de la syphilis. — 22 Février, M. Simon : Manifestations cutanées tertiaires de la syphilis. — 24 Février, M. Fernet : Syphilis héréditaire.

Thérapeutique dermatologique générale. — 14 Janvier,

(*Voir la suite, p.* 45.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 5)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **PHARYNX**

(*TRAITEMENT DE L'HYPERTROPHIE*)

Traitement médical de l'Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx chez les enfants.

Surtout fréquente dans la moyenne et la grande enfance, elle est *généralisée* ou *localisée* : *hypertrophie chronique des amygdales palatines*, *pharyngite folliculaire hypertrophique*, *végétations adénoïdes*. Le traitement est *local* et *général*.

A. Traitement local. — Il a pour but de désinfecter la muqueuse et de stimuler la vitalité du tissu lymphoïde du pharynx.

Instillations. — Le *sérum boraté*, isotonique, légèrement alcalin et antiseptique faible, peut être employé pendant longtemps. Prescrire :

Borate de soude	3 grammes.
Chlorure de sodium	0 gr. 75
Eau bouillie	100 grammes.

Faire tiédir au bain-marie. Instiller matin et soir dans chaque narine une douzaine de gouttes, une demi- ou une cuillerée à café.

Les préparations suivantes, plus irritantes, ne seront prescrites que pendant de courtes périodes :

Huile camphrée à	1 pour 10
Huile eucalyptolée à	0,50 —
Huile goménolée à	0,50 —
Huile résorcinée à	0,50 —

Instiller dans chaque narine, matin et soir, 1/4 ou 1/2 cmc.

Quand la tuméfaction de la muqueuse entraîne une gêne marquée de la respiration et entrave la tétée, on ordonne :

Eau distillée	6 grammes
Chlorhydrate de cocaïne	trois centigr.
Solution d'adrénaline à 1 pour 1.000	VI gouttes.

Instiller une ou deux gouttes dans chaque narine, deux fois par jour, pendant cinq ou six jours au plus (Marfan).

Inhalations. — Prescrire :

Teinture d'eucalyptus	40 grammes.
— de benjoin	60 —

Une ou deux fois par jour, faire inhaler de la vapeur d'eau bouillante additionnée, par verre, d'une ou deux cuillerées à café du mélange.

Ou faire inhaler pendant une dizaine de minutes, plusieurs fois par jour, de l'oxygène qui barbote dans un flacon contenant :

Goménol	20 grammes.
Huile d'olive	Q. S. p. 100 cmc.

Gargarismes et lavages de la gorge. — Après 5 ou 6 ans, faire gargariser matin et soir avec une solution de borate de soude (40 pour 1.000). Chez les enfants plus jeunes ne prescrire les lavages de la gorge qu'en période d'inflammation aiguë.

Badigeonnages des amygdales. — Quand les amygdales palatines hypertrophiées ne sont pas enflammées, prescrire :

Iode	0 gr. 50
Glycérine	25 gr.

Pour un badigeonnage quotidien de la surface des amygdales avec un tampon d'ouate hydrophile enroulé sur un stylet.

B. Traitement général. — Il a pour but de diminuer la sensibilité de l'enfant au froid et à l'humidité ; de modifier le terrain lymphatique. Parfois un traitement antisyphilitique s'impose.

1° **Affusions** quotidiennes, sur le corps, d'eau fraîche, tiède ou chaude, suivant les réactions individuelles, suivies de frictions à l'eau de Cologne.

2° **Médicaments** : *Huile de foie de morue. Iode. Arsenic. Feuilles de noyer. Opothérapie surrénale* et parfois, s'il existe des symptômes d'hypothyroïdie associée, *opothérapie thyroïdienne*.

3° **Traitement antisyphilitique.** — On prescrit le *mercure*, l'*arsénobenzol*, *l'iodure de potassium*, l'introduction dans les narines d'une pommade au *calomel* (1 ou 2 pour 100).

4° **Cures marines et thermales.** — *Cures marines* de 6 ou 8 semaines sur une plage de la Manche ou de l'Océan.

Cures thermales différentes suivant les indications prédominantes : La Bourboule, Le Mont-Dore, Challes, Luchon, etc.

C. Indications opératoires et traitement post-opératoire. — *Conseiller l'intervention chirurgicale* s'il existe des troubles mécaniques et de l'infection locale persistante.

Après l'intervention, instituer les traitements locaux et généraux précédents ; prescrire, s'il y a lieu, la rééducation respiratoire et le traitement des déformations maxillo-dento-faciales.

P. Nobécourt.

M. Desaux : Thérapeutique interne des dermatoses. — 21 et 28 Janvier, M. Pomaret : Matière médicale dermatologique. — 4 Février, M. Pomaret : Chimiothérapie de la syphilis. — 11 Février, M. Noël : Petite chirurgie dermatologique. — 18 Février, M. Belot : Notions générales d'électrothérapie. — 25 Février, M. P. Brocq : Greffes épidermiques et dermo-épidermiques, des autoplasties en général. — 4 Mars, M. P. Brocq : Restauration faciale. — 11 Mars, M. P. Brocq : Traitement chirurgical du cancer de la langue. — 18 Mars, M. Segard : Les eaux minérales et la climatothérapie.

Deux leçons sur le traitement de la syphilis seront faites par M. le professeur Pautrier à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Ce cours est public et gratuit. Les élèves qui désireraient prendre une part active aux conférences et avoir un certificat d'assiduité, sont priés de s'inscrire le plus tôt possible de 9 à 11 h. du matin, au laboratoire du service de M. Brocq. Ils auront à verser un droit d'inscription et de certificat de 42 francs.

Cours annexes. — I. Des travaux pratiques de laboratoire appliqués au diagnostic des affections dermatologiques seront organisés sous la direction de M. Rabreau, dès que seront réunies huit inscriptions. 1° Technique et indications de la biopsie; notions de technique sur les fixations, inclusions et colorations. — 2° Recherche des microbes pyogènes, recherche de l'indice opsonique, préparation d'un vaccin, gonocoque, bacille de Ducrey. — 3° Le sang à l'état normal et pathologique, technique d'un examen du sang. — 4° Les champignons pathogènes, trichophyties, favus, sporotrichose. — 5° Tuberculose, recherche du bacille, culture, inoculation, réactions à la tuberculine. — 6° Syphilis, le tréponème, l'ultra-microscope, la réaction de Wassermann.

Droit d'inscription : 100 francs. Se faire inscrire spécialement au laboratoire le matin de 9 à 11 heures.

II. Un cours annexe de radiothérapie et d'électrothérapie dermatologique, par M. Belot, sera organisé dès que seront réunies huit inscriptions, à partir du 15 Janvier.

Pour ce cours des indications spéciales seront données au service d'électrothérapie.

III. Cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée, par MM. Fernet et Desaux.

Immédiatement après le cours complet, un cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée, en douze leçons, sera organisé. Les élèves seront exercés individuellement à la pratique des petites opérations : curettages, scarifications, piqûres, etc. Ils examineront individuellement les malades. Le nombre d'inscriptions est limité à douze.

Droit d'inscription : 100 francs. Se faire inscrire spécialement au laboratoire.

Hôpital Laënnec. — Programme du cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire qui commencera le lundi 10 Janvier 1921, à 10 h. du matin, à l'hôpital Laënnec, service de M. Rist.

Visite des malades dans les salles : Tous les matins à 9 h., samedi et dimanche exceptés. — Exercices spéciaux de percussion et d'auscultation : Le mercredi à 14 h. — Exercices de radiologie clinique : Le samedi à 9 h. et le mardi à 14 h. — Exercices de pneumothorax artificiel : Le lundi à 14 h. — Exercices de laryngologie : Le jeudi 27 Janvier à 9 h. — Exercices de laboratoire : Le jeudi à 14 h. — Consultations de dispensaires : Le vendredi à 14 heures.

Pour le détail des leçons théoriques, consulter le tableau des cours.

CONCOURS

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Georges Portmann a été nommé après concours chef de clinique oto-rhino-laryngologique.

NOUVELLES

Ecole centrale de Puériculture. — L'Ecole centrale de Puériculture, 49, rue de Miromesnil, commence ses cours aujourd'hui samedi 8 Janvier, à 2 heures.

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander, et Giraudeau, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Janvier, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois (VIIIe), une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant la gymnastique médicale, le massage, la mécanothérapie, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les applications de la radiologie et de l'électricité à la thérapeutique. — Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre des élèves est limité.

Pour les renseignements, le programme des cours et les inscriptions, s'adresser, soit à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, soit chez Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Groupe sportif d'étudiantes. — Un groupe sportif d'étudiantes est en voie de formation. Les étudiantes en médecine désireuses d'en faire partie sont priées de s'adresser pour adhésions et renseignements à Mme Houdri, hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 *Janvier.* — 2e (A. R.). Epreuve pratique de médecine opératoire. Faculté. — 3e (Première partie). Epreuve pratique de médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Epreuve pratique d'anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e (A. R.). Epreuve pratique d'anatomie pathologique. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale N. R. Faculté.

Mardi 11 *Janvier.* — 3e (Première partie). Epreuve pratique de médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Epreuve orale. Faculté.

Mercredi 12 *Janvier.* — 3e (Première partie). Epreuve orale. Faculté. — 3e (Deuxième partie). Epreuve orale. Faculté. — 4e (Deuxième partie). Epreuve orale. Faculté.

Jeudi 13 *Janvier.* — 3e (Première partie). Epreuve orale. Faculté. — 5e (Première partie). Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 14 *Janvier.* — 3e (Première partie). Epreuve orale. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque.

Samedi 15 *Janvier.* — Examen récapitulatif. Clinique obstétricale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 *Janvier.* — MM. Sebileau, Couvelaire Okinczyc, Mathieu. — Apard (Emile) : Les voies naturelles comme voies d'accès de la fosse ptérygo-maxillaire. — Galanakis (Georges) : Hématomes périnéaux et périvaginaux.

Jeudi 16 *Janvier.* — MM. Achard, Carnot, Bezançon, Philibert. — Cretté (René) : Contribution à l'étude de l'otite tuberculeuse. — Bouchez (René) : De l'emploi des sérums antigangreneux. — Grunberg (Ch.) : Etude sur le dispensaire antituberculeux. — Mme Guillaume (Madeleine) : Emotrais et cardiopathies. — Mlle Germain : Contribution à l'étude des formes nerveuses de l'endocardite maligne.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur cherche poste méd. de 20 à 30.000 ds pet. ville ou ch.-lieu de cant., préfér. Centre. *P. M.*, 2988.

Docteur, Fac. Paris, grande habit. clientèle méd. gén., gynécol., pet. chirurg., intraveineuses, cherche situation dans clinique à Paris.— Ecr. *P. M.*, n° 3005.

Docteur, libre de suite, connaissant ophtalmologie, cherche poste rétribué. — Ecrire *P. M.*, n° 3006.

Berliet, 20.000, coupé luxe 22 HP, état-neuf. — Gaillardot, château de Jouhe, par Menotey (Jura).

A vendre : cond. int. Ford grand luxe; état mécan. gar. neuf; carross. neuve; 18.000 fr. — *P. M.*, 3011.

Doctoresse polonaise cherche pl. rétrib. dans clin. ou mais. de santé, préfér. Paris.—Ecr. *P. M.*, n° 3015.

Doctoresse Faculté Lausanne, anc. interne, ayant travaillé plus. années clinique voies digestives, au courant laboratoire, radiologie, injections intravein:, cherche travail. Référ. médic. — Ecr. *P. M.*, n° 3019.

On demande acheter boîte de verres, instr., appar. d'ophtalmol. — Ecr. Dr, 1, r. Casablanca, Paris (15e).

Jeune docteur français, référ., cherche remplacem., assist. confr. ou occup. méd. ou para-méd. sérieuse Paris ou ville Ouest. — Ecrire *P. M.*, n° 3021.

Chirurg.-Dentiste, 35 a., libre le matin, désire place ou association dans polyclin. Paris. — *P. M.*, n° 3022.

Jeune docteur, présentant bien, désire remplacement ou collaboration dans cabinet ou clinique privée, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3023.

Chirurgien dem. pour Espagne. Préf. ex-int. 14.000 minim. assurés. Situat. aven.— Ecr. seul. *P. M.*, 3024.

A vendre : Meuble Gaiffe à piles pr. cour. cont.; Mach. électrostat. Drault; Thermocaut. à 4 pointes; Aspir. Potain; Forceps. — Ecrire *P. M.*, n° 3025.

La Maison Dutertre a l'avantage d'informer MM. les membres du corps médical qu'elle vient d'instituer un service spécial destiné à faciliter les échanges d'appareils.

La notice spéciale concernant le fonctionnement de ce nouveau service sera envoyée à tout Docteur qui voudra bien en adresser la demande aux bureaux, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e). — Téléphone : Fleurus 07-80.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Nº 4 Mercredi, 12 Janvier 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE MUSÉE LANDOUZY

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

On sait combien le regretté doyen Landouzy avait déployé d'efforts personnels en faveur des Stations hydro-minérales et climatiques françaises. Avec Carron de la Carrière, il avait organisé et dirigé lui-même chaque année les célèbres Voyages aux Eaux minérales (V.E.M.) qui ont fait connaître nos villes d'eaux à tant de médecins français et étrangers. Il y faisait, avec sa verve et son ardeur habituelles, des conférences animées qui peignaient, en quelques mots expressifs, nos diverses Stations et qui, répandues un peu partout, contribuaient à les faire connaître et en claironnaient la renommée : il est à espérer que Carron de la Carrière pourra bientôt reprendre seul ces voyages d'étude, dont l'utilité est démontrée. Dans ses cours de Thérapeutique à la Faculté, dans le livre de Créno- et climatothérapie qu'il avait dirigé, dans les divers Congrès, Landouzy avait pris à tâche de faire connaître, en France et hors de France, nos stations de cure.

Il avait aussi contribué puissamment au succès du Congrès de Physiothérapie, dont on se rappelle encore la grande exposition sous des tentes dressées rue de l'Ecole-de-Médecine, et qui avait révélé à beaucoup les immenses progrès de la Thérapeutique par les Agents physiques.

Aux heures sombres qui précédèreront, de plusieurs mois, sa mort, Landouzy m'avait fait part, à maintes reprises, de son désir de voir s'organiser à la Faculté un Musée d'Hydrologie et de Physiothérapie et de léguer dans ce but sa bibliothèque et ses collections du Laboratoire de Thérapeutique de la Faculté, dont il avait, avec tant d'éclat, occupé la chaire.

« Cette idée, m'écrivait-il pendant la guerre, je l'ai mûrie pour l'après-guerre, de façon à ce que nous nous trouvions prêts à recevoir et à retenir aux Eaux de France les Alliés et les Neutres. L'installation dudit musée serait facile, dans un local de la Faculté, dans un but d'enseignement et de propagande. *Le musée, une fois ouvert, ne manquerait pas, assurément, d'y ajouter les Stations et Sociétés thermales, le Touring-Club, les auteurs, les éditeurs, les Compagnies de chemin de fer, qui, tous, ont à cœur de développer toutes les richesses de notre empire thermal.* »

Et Landouzy me demandait de prendre en mains cette création nouvelle, avec l'aide de Carron de la Carrière, son précieux collaborateur, et de Roger Glénard dont il appréciait la foi agissante en la Crénothérapie.

Répondant aux désirs posthumes du Maître, le Comité qui s'était chargé de réunir des souscrip-

tions en vue d'honorer sa mémoire (et dont les secrétaires généraux sont les Prof. Léon Bernard et Marcel Labbé, le trésorier, M. Masson), décida de consacrer les sommes recueillies à l'organisation du Musée Landouzy, annexé au Laboratoire de Thérapeutique de la Faculté.

De son côté, le Prof. Charles Richet, avec sa générosité habituelle, s'offrait à compléter personnellement l'installation qu'avait rêvée son ami. Le doyen H. Roger mettait à ma disposition, pour l'installation du musée, un local contigu à la salle d'enseignement du Laboratoire de Thérapeutique. Ce local devenait ainsi très satisfaisant pour l'aménagement d'un musée et d'une bibliothèque; il était, d'autre part, facilement accessible aux étudiants et au public, au rez-de-chaussée de l'Ecole pratique, face au musée Dupuytren.

Grâce à ces divers concours, nous avons pu réaliser l'installation matérielle des salles, qui est actuellement terminée : la bibliothèque et les collections de Landouzy y sont installées; nous y avons transporté, de même, la bibliothèque du Laboratoire de Thérapeutique et ses collections de photos et de projections des Stations. Ces éléments vont servir de noyau aux dons qui, conformément aux prévisions, commencent déjà à affluer.

Déjà, grâce à Roger Glénard (de Vichy) qui a bien voulu s'occuper avec moi de l'organisation du musée, les Stations thermales, les Compagnies de chemin de fer vont organiser leurs expositions, avec cartes, cartes géologiques, plans en relief, dioramas, pour faire connaître les installations, les techniques de cure, les Sanatoria, les aspects du pays environnant.

Déjà, grâce à Molinéry (de Luchon), le musée abrite les belles collections rétrospectives de M. Blanc qui ont eu tant de succès à l'exposition de Monaco.

La bibliothèque, consacrée aux Eaux minérales, aux Stations climatiques, aux Sanatoria de cure, à la Diétitique et à la Physiothérapie qui en sont inséparables, s'enrichit chaque jour et sera prochainement ouverte aux travailleurs.

Le Musée Landouzy sera inauguré d'ici peu, le jour de la cérémonie commémorative que prépare le Comité de souscription.

Aussi faisons-nous appel à ceux qui ont à cœur l'essor et la réputation des Stations françaises, pour qu'ils nous aident à réaliser l'œuvre de propagande et d'enseignement rêvée par Landouzy : nous les prions de se mettre en relations avec MM. Glénard et Molinéry, au Laboratoire de Thérapeutique de la Faculté de Médecine, pour que, chacun dans notre sphère, nous contribuions à mieux faire connaître les ressources admirables de notre pays en Stations hydro-minérales et climatiques.

PAUL CARNOT.

LA VIE SYNDICALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UNION DES SYNDICATS MÉDICAUX DE FRANCE
(3, 4 et 5 Décembre 1920).

Plusieurs questions ont été traitées à l'assemblée générale des délégués de l'Union des Syndicats médicaux de France.

Lutte antituberculeuse et antisyphilitique. — En ce qui concerne l'organisation de la lutte antituberculeuse et antisyphilitique, il a été donné connaissance des résultats de l'enquête entreprise auprès des syndicats sur la situation actuelle de cette organisation, faite par l'Administration d'une part, et par la Commission Rockefeller, d'autre part.

Il est apparu que, dans un grand nombre de départements, on avait créé déjà des dispensaires; mais des réflexions faites par les correspondants, au secrétariat de l'Union, il découle que, dans le plus grand nombre de cas, le fonctionnement des œuvres actuellement existantes est peu actif. C'est qu'elles sont, en effet, construites, pour la plupart, en dehors de la collaboration régulière du syndicalisme médical.

Une discussion très intéressante s'engage et l'on conclut, avec le rapporteur, à la nécessité de continuer les pourparlers entrepris par le Conseil de l'Union, avec la Commission Rockefeller et surtout à la nécessité, pour les syndicats, de s'occuper immédiatement de la construction d'un plan sur lequel pourra être bâti l'édifice de la lutte antituberculeuse et antisyphilitique.

Là encore, il faut préparer un contrat collectif et le plus rapidement possible. Ce contrat sera étudié d'accord par l'Union. Le rapport sera appuyé et complété par les documents nouveaux qui parviendront, et il sera publié dans un numéro spécial du *Médecin syndicaliste*.

Tarif Dubief. — Le rapporteur, M. Decourt, expose succinctement les luttes épiques qu'a eu à soutenir la délégation médicale pour arriver à la revision du tarif Dubief, dit aujourd'hui « tarif Breton ».

Un délégué, radiologiste, critique la convention qui oblige le médecin à se mettre d'accord avec le médecin de l'Assurance, avant de recourir à la radiologie.

Le tarif kilométrique est jugé insuffisant par la plupart des délégués.

Après plusieurs réserves proposées, l'assemblée décide de créer une Commission des tarifs au sein de l'Union. Cette organisme centralisera toutes les difficultés soulevées à propos du tarif Breton, en fera l'étude, se documentera afin qu'au jour, très prochain, où les assureurs demanderont une nouvelle revision, leur attaque soit serrée de près par une contre-attaque bien préparée et amplement documentée.

Organisation des syndicats. — L'examen critique et la mise au point de l'organisation syndicale a développé, au sein de l'assemblée, une discussion extrêmement courtoise et extrêmement intéressante où les rôles respectifs de l'Association générale, du Concours médical et de l'Union des Syndicats médi-

caux de France ont été examinés avec la plus grande attention.

On a estimé que le rôle de chacun de ces organismes devait être strictement délimité : à l'Association générale étaient réservées les questions concernant l'assistance aux médecins, à leurs veuves et à leurs orphelins ; au Concours médical, qui est un journal, les études professionnelles, dans l'axe du syndicalisme ; quant à l'Union des syndicats, il est nettement apparu qu'elle devait être la représentation officielle et unique dans les commissions centrales, qu'elle seule avait le droit de parler au nom du corps médical, dans les milieux officiels, gouvernementaux et centraux, de même que, seuls, les délégués des fédérations avaient le droit de parler au nom du corps médical dans toutes les questions départementales. Quant au syndicat local, il a, seul, le droit de désigner ses délégués auprès des pouvoirs locaux : municipalité, mutualités et autres.

L'assemblée a été d'accord pour dire qu'il était, devant l'imminence des grandes luttes entreprises, indispensable qu'il y eût de l'ordre dans la maison, où il devait y avoir « une place pour chaque chose » et « chaque chose à sa place ».

L'organisation intérieure du syndicat a soulevé des questions intéressantes, notamment en ce qui concerne le secrétariat de chaque syndicat qui devra être bien organisé, au point de vue matériel et au point de vue financier.

Une proposition de M. Simonin a retenu un moment l'attention de l'assemblée, Elle est la suivante :

Il est indispensable de contituer, à l'Union des syndicats médicaux, un véritable trésor de guerre : des caisses qui pourraient servir, dans le cours des luttes que les syndicats ont à soutenir, à porter secours aux confrères lésés par une grève administrative, par exemple. Ces caisses serviraient également à mener toutes les campagnes qui seraient nécessitées par les événements.

Cette question a été renvoyée pour étude au conseil de l'Union.

Assurance-Invalidité-Maladie. — L'assemblée a été extrêmement intéressée par la discussion qui a eu lieu à propos de l'assurance-invalidité-maladie.

M. Lafontaine a rappelé en quelques mots les rapports et les renseignements qu'il avait fournis au cours de l'année dans le *Médecin syndicaliste*.

Puis, nos confrères, MM. Muller et Wennagel (de Strasbourg), Specklin (de Mulhouse), ont montré, par des exemples, les rares avantages et les nombreux inconvénients qui résultent pour le médecin de l'application de la loi sur l'assurance-invalidité-maladie.

Il est nettement ressorti de la discussion que l'application de cette loi apportera la plus grande modification dans l'exercice de notre profession. La lutte pour la vie va devenir extrêmement âpre pour le médecin, et, s'il ne sait pas se défendre par ses syndicats, le faire tomber dans le fonctionnariat le plus étroit et le moins rémunéré.

Le gros problème de la réorganisation des services hospitaliers, de l'organisation des dispensaires et sanatoria, est apparu comme la conséquence inévitable de l'application de cette loi. La formule « l'hôpital réservé à l'indigent » paraît avoir conquis l'opinion générale des délégués ; néanmoins, à côté de l'hôpital réservé à l'indigent, il faut prévoir toute une série d'organisations par les caisses-assurance-maladie, des maisons de santé à bon marché, dispensaires, sanatoria, laboratoires où les médecins traitants auront libre accès, de façon à conserver au malade le libre choix de son médecin, de son chirurgien et de son spécialiste.

Le *contrat collectif* est apparu comme le seul moyen d'empêcher le corps médical de tomber dans le fonctionnariat.

Ce contrat collectif sera établi localement par les syndicats qui, suivant les conditions spéciales de l'existence, pourront élaborer des tarifs en rapport avec la situation locale.

D'autre part, un contrôle sera nécessaire qui empêchera les abus, aussi bien du côté des médecins peu scrupuleux, qu'on a appelés les « médecins marrons », que des assurés qui auront trop tendance à abuser des visites médicales, étant donné qu'ils auront la gratuité des soins. Ils ne voudront pas, comme cela se passe d'ailleurs en Alsace, avoir payé de fortes cotisations, sans avoir au moins profité, dans l'année, du service médical. Des abus d'un côté comme de l'autre pourront se produire, et il faut que les syndicats, d'accord avec les caisses, organisent un contrôle sérieux. L'assemblée a estimé que l'année devait être consacrée à l'étude de cette loi et à l'étude du contrat collectif qui devait être appliqué, étant entendu que les bases mêmes de tout contrat seront : *libre choix* et *tarif à la visite*.

P. D.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Nouvelle organisation de la lutte antivénérienne chez les prostituées à Rouen. — Naguère encore, à Rouen, de même que dans bien d'autres villes, la surveillance médicale des prostituées laissait beaucoup à désirer. Justement ému de cette fâcheuse situation, M. Payenneville, médecin des hôpitaux de Rouen et médecin-chef du service de salubrité municipale, entreprit, avec le concours de la municipalité, d'organiser la lutte antivénérienne en réorganisant sur des bases nouvelles le service de surveillance des prostituées.

Une première réforme consista à installer, pour les visites médicales, aux lieu et place de celui existant, tout à fait impropre, un local convenable et convenablement aménagé. Celui-ci fut trouvé à l'hospice général, dans des bâtiments contigus aux salles d'hospitalisation des prostituées. Les salles choisies furent pourvues d'un matériel suffisant pour mettre l'examen en bonnes conditions des femmes venant à la visite et une pièce fut disposée spécialement en vue de permettre le traitement ambulatoire des malades en traitement qui peuvent ainsi recevoir leur piqûre sans être astreintes à de nouveaux déplacements. Naturellement, ce service particulier a été doté de tout le matériel nécessaire pour permettre de

pratiquer les examens de laboratoire indispensables.

Mais ce n'est pas tout ! Comme complément de cette organisation, il a été aménagé dans chaque maison publique, et cela sur l'ordre exprès de l'autorité municipale, une petite salle de visite installée de telle sorte que le médecin y trouve à sa disposition tout l'outillage dont il peut avoir besoin pour ses examens.

Le service de Salubrité municipal de Rouen, dont la direction devra toujours être réservée au seul médecin des hôpitaux de la ville chargé du service de dermato-vénéréologie, est assuré en outre par cinq médecins — trois titulaires et deux adjoints, toujours choisis sur la proposition du chef de service, — par l'interne du service hospitalier des prostituées, par une infirmière-major et par une autre femme chargée de l'entretien des locaux. Quelques agents sont en outre prévus, en vue d'assurer le bon ordre, sous la direction médicale.

Voilà pour l'organisation matérielle que des arrêtés municipaux sont venus compléter en réglementant la surveillance médicale des prostituées.

De par ces arrêtés, les femmes inscrites sur le registre de la police des mœurs sont tenues de se présenter deux fois par semaine au dispensaire de salubrité et elles doivent, de plus, se soumettre à des contre-visites chaque fois qu'elles y sont invitées par le médecin ou par le commissaire de police. Elles sont aussi obligées de se soumettre au traitement, dit ambulatoire, institué contre la syphilis, et qui présente, du reste, pour elles cet avantage de limiter les séjours qu'elles devraient, en d'autres conditions, effectuer à l'hôpital. Visites et traitements sont gratuits pour les femmes qui en sont l'objet.

Grâce à l'organisation matérielle réalisée tant au dispensaire de salubrité que dans les installations aménagées dans chaque maison publique, la visite des femmes peut s'effectuer dans des conditions excellentes, si bien que le médecin appelé à la pratiquer ne risque plus, comme il arrivait naguère trop souvent, de laisser passer sans la reconnaître une femme malade. Une organisation spéciale, du reste, permet, en cas de besoin, de faire des prélèvements du mucus vagino-utérin, en vue de déterminer si la femme est ou non contagieuse. Dans ce dernier cas, la femme est conservée à l'hôpital où elle devra demeurer tout le temps nécessaire si l'examen bactériologique pratiqué le jour-même en montre l'utilité. Si, au contraire, l'examen est négatif, elle peut sans retard quitter l'hôpital où elle n'a alors accompli qu'un séjour de quelques heures seulement.

Cette organisation nouvelle, qui donne en application d'excellents résultats, a d'ailleurs été fort bien accueillie par les femmes pour qui elle a été réalisée. Celles-ci, en effet, comprennent si bien, pour la plupart, que la visite médicale dont elles sont l'objet constitue non un acte vexatoire, mais un acte utile, qu'il n'est point rare aujourd'hui à Rouen de voir des prostituées amener à la consultation du service-annexe, pour y être examinées et soignées en cas de besoin, certaines de leurs amies non soumises à la visite.

La colonie de vacances de Camiers (1919-1920). — On sait combien, dans les régions qui furent soumises à l'invasion, les habitants eurent à subir de restrictions. Celles-ci, dans les grandes villes notamment, réagirent profondément sur la santé des enfants. C'est ainsi que, dans la région lilloise, une enquête sérieusement menée montra, chez les filles aussi bien que chez les garçons, un retard considérable dans la croissance et de notables diminutions du poids.

Il importait, dans la mesure du possible, de remédier à un si déplorable état de choses.

En Mai 1919, sur l'initiative de M. le professeur Calmette, le ministre des Régions libérées décida de créer un camp de vacances capable de recueillir en nombre considérable ces enfants débilités.

Telle fut l'origine de la colonie de vacances de Camiers, installée au voisinage de la mer, en une région plantée de sapins et de peupliers, dans un groupement de 280 baraquements où avaient été auparavant installés des hôpitaux anglais.

L'organisation, réalisée en deux mois, fut prévue pour recevoir plus de 6.000 enfants de la région du Nord qui y séjournèrent du 18 Juillet au 25 Octobre 1919.

Cette expérience fut concluante. Les résultats donnés par ces deux mois et demi de séjour en plein air, d'exercices, de gymnastique, de promenades à la mer, etc., furent si encourageants, rapporte M. Sorel, que quatre mois plus tard, M. Ducamp, directeur du Bureau d'hygiène de Lille, pouvait écrire : « C'est donc 98,83 p. 100 des enfants qui sont revenus de la colonie de vacances de Camiers, avec une amélioration manifeste de santé. J'ai entendu dire souvent dans le public et quelquefois par des médecins que l'effort fait dans ce sens était bien souvent inutile : on envoie à grands frais les enfants à la mer, ils reviennent avec une meilleure santé, mais, dès qu'ils sont rentrés dans le milieu familial, l'amélioration obtenue est vite perdue. Je suis heureux de pouvoir prouver le contraire ; il nous a été donné de revoir une seconde fois depuis Octobre dernier ces enfants : 5 seulement ont à ce jour perdu le bénéfice de Camiers. »

En présence de résultats aussi encourageants, l'expérience tentée en 1919 ne pouvait qu'être continuée.

M. Ogier, ministre des Régions libérées, n'eut garde d'y manquer et s'attacha à donner à cette œuvre de colonie de vacances une extension plus considérable. Des dispositions nouvelles furent donc prises qui permirent, cette année, d'en-

voyer à la plage, en deux périodes, 12.000 enfants débilités, soit 6.000 filles de Mai à Juillet et 6.000 garçons de Juillet à Septembre. L'état de santé seul détermina l'envoi à la colonie des enfants qui ne devaient pas avoir moins de sept ans, ni plus de treize.

A Camiers, les enfants furent groupés, autant que possible, par écoles et par familles, de façon à leur éviter l'isolement des premiers jours. Examinés dès le lendemain de leur arrivée, les enfants étaient tous revus dans la huitaine par le médecin de leur quartier, ou unité constitutive de la colonie et qui comprenait 1.500 enfants répartis en sections de 50 placées chacune sous la direction immédiate d'une surveillante.

La vie des enfants était réglée de la façon suivante : à 7 heures le matin, lever et toilette; à 7 h. 1/2, petit déjeuner; à 8 heures, visite; de 8 à 11 heures, exercices physiques, promenades, exercices scolaires; à 11 h. 1/2, déjeuner; de 14 à 18 heures, exercices physiques, goûter sur le terrain de jeux; à 18 h. 1/2, souper; à 20 heures, coucher.

De même que l'an dernier, les résultats furent excellents. Et c'est ce que constate dans son rapport M. Astier, directeur du Service médical du camp : « Les résultats, dit-il, se caractérisent, avant tout, par une amélioration très sensible de l'état général des enfants. Les chairs sont devenus plus fermes, le corps s'est développé tant en ce qui concerne la taille, que nous avons vue souvent augmentée de 1 cm. et même au delà dans certains cas, qu'en ce qui concerne le périmètre thoracique et surtout l'indice respiratoire qui se sont considérablement accrus. En même temps, les attitudes sont devenues plus correctes et les mouvements plus harmonieux. On ne pouvait plus reconnaître au départ, dans ces groupes réjouissants qui quittaient Camiers, les bandes de petits malingres qui, deux mois auparavant, étaient venus au camp.

« Les comparaisons entre les pesées effectuées à l'arrivée et au départ donnent les résultats suivants :

	Filles	Garçons
	pour 100	pour 100
Ayant augmenté de poids. . .	77,7	74,7
Restés stationnaires	16,3	19,2
Ayant diminué	6	6,1

Les augmentations de poids sont quelquefois importantes : 2, 4 et 5 kilogr., exceptionnellement davantage; elles varient le plus souvent entre 1/2 et 2 kilogr. Toutes les augmentations de poids de 500 gr. au minimum ont été prises en considération; au-dessous, les enfants ont été considérés comme stationnaires.

« Les diminutions ont été observées surtout sur les enfants qui ont été malades.

« Tout porte à croire que, si le séjour à la colonie se fût prolongé davantage, les résultats eussent été plus favorables encore, et que les convalescents, entre autres, eussent rapidement reconquis leur poids perdu. A cet égard, on ne peut que regretter le manque d'élasticité relatif à la durée du séjour imposé par les circonstances. »

La tentative réalisée à Camiers, comme l'on voit, a été des plus heureuses. Aussi n'est-il point douteux que cette expérience, unique sur une aussi vaste échelle, ne soit désormais poursuivie. Et c'est au surplus l'intention formelle du ministre des Régions libérées qui, dès à présent, a donné toutes les instructions nécessaires pour que soit mise à l'étude la question de savoir comment l'on pourrait faire de Camiers, sinon une station permanente, au moins une colonie de plein air susceptible de recevoir des pensionnaires pendant au moins six et peut-être même durant huit mois chaque année.

Georges Vitoux.

TRAITEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE DE LA CONSTRICTION PERMANENTE DES MACHOIRES

La constriction permanente des mâchoires est une infirmité pénible et malheureusement très fréquente; aussi a-t-elle été l'objet de nombreuses méthodes de traitement.

Nous avons eu l'occasion, lors de notre thèse en 1892 [1], de passer en revue tous les procédés opératoires connus et utilisés jusqu'à cette époque; et après cet exposé nous arrivions aux conclusions suivantes :

Lorsque la dilatation mécanique n'a produit aucun résultat, on doit, s'il existe des cicatrices, essayer de les débrider par voie interne ou externe et, au besoin, si elles sont étendues, faire de l'autoplastie;

En cas d'insuccès, il devient nécessaire de créer une pseudarthrose sur la branche horizontale du maxillaire en avant de la limite des adhérences;

S'il s'agit d'une constriction musculaire, il faut essayer une myotomie par voie externe de préférence, ou une désinsertion du masséter à sa base;

Dans les cas rebelles, établir une pseudarthrose en avant du masséter;

Dans la constriction articulaire, la formation d'une pseudarthrose constitue le seul traitement, soit au niveau du condyle, soit, de préférence, au niveau de l'angle du maxillaire, immédiatement en arrière du masséter;

Mais, quel que soit le traitement, il est toujours indispensable de pratiquer la dilatation consécu-

1. A. Briton. — *De la constriction permanente des mâchoires*. Paris 1892 (Henri Jouve, édit.).

tive pour empêcher le rétablissement d'adhérences ou la formation d'un cal osseux.

Loin de nous la pensée de dénier à tous ces procédés chirurgicaux leur valeur indiscutable, mais nous pensons actuellement qu'avant d'y recourir il peut être parfois d'un grand intérêt pour le malade d'utiliser les moyens que nous donne la physiothérapie.

Ce mode de traitement, à peine connu lors de la publication de notre thèse, présente le grand avantage de guérir parfois, à lui seul, une lésion aussi rebelle que celle qui nous occupe et d'éviter ainsi un traumatisme chirurgical important. Il est toujours loisible, si la physiothérapie a échoué, de recourir aux bons offices d'un chirurgien.

Cette conclusion nouvelle nous est inspirée par un résultat intéressant obtenu dans un cas de constriction très serrée que nous avons eu l'occasion de traiter récemment.

Il s'agit d'une dame, Mme L., qui nous fut adressée par notre confrère et ami, le docteur Augé (de Lorient). Cette dame, soignée, pendant la mobilisation de notre confrère, par un chirurgien de cette ville pour un adéno-phlegmon de la région parotidienne gauche consécutif à une ostéo-périostite du maxillaire inférieur, avait dû subir plusieurs interventions chirurgicales et la joue présentait trois grandes cicatrices longitudinales étendues de la région temporo-maxillaire au niveau de l'angle du maxillaire inférieur. Il en était résulté des cicatrices très adhérentes transformant toute la joue gauche en tissu absolument ligneux, atrophié, et une constriction des mâchoires totale, les incisives supérieures et inférieures ne s'écartant que de 2 mm. au plus. Dans ces conditions, la malade était dans l'impossibilité absolue de mastiquer et ne se nourrissait que de liquide. Il était impossible de songer à la dilatation mécanique.

Nous avons pensé à utiliser l'ionisation au chlorure de sodium, dont la valeur thérapeutique a été si bien mise en évidence par notre maître, le professeur Leduc (de Nantes) dans de nombreuses communications faites par lui sur la résolution des ankyloses articulaires et des cicatrices obtenue par ce procédé. Nous avions eu déjà l'occasion, en maintes circonstances, d'en constater les heureux effets.

Nous avons donc soumis cette malade à l'ionisation au chlorure de sodium. Une large électrode de coton hydrophile, imbibée d'une solution de chlorure de sodium et recouvrant toute la joue gauche, était reliée au pôle négatif du courant continu et une autre électrode indifférente, placée sur la face externe et supérieure du bras gauche et imbibée d'eau chaude, était reliée au pôle positif. Le courant, débité lentement, était porté à 40 milliampères et très bien supporté, la durée des séances étant de 40 à 45 minutes. Nous faisions suivre l'ionisation d'une séance de massage des cicatrices et de toute la surface de la joue. Nous avons commencé ce traitement le 31 Mars 1920.

Dès la troisième séance, nous pouvions constater un peu de souplesse dans la joue et une légère laxité de la mâchoire, ce qui nous a permis de glisser entre les arcades dentaires un dilatateur conique muni d'encoches hélicoïdales, en recommandant à la malade de faire la même opération chaque jour en essayant de l'introduire chaque fois un peu plus.

De cette façon, malgré des séances espacées, étant donné l'éloignement de Nantes de l'intéressée, nous avons obtenu, au bout de douze séances, une amélioration telle que l'écartement des incisives atteignait 4 cent. et permettait à la malade de mastiquer très facilement la nourriture solide comme avant sa maladie. Dans ces conditions, nous avons cru inutile de prolonger le traitement et nous l'avons arrêté à la 13e séance. Depuis, la guérison s'est maintenue.

En présence de ce résultat, il est donc permis, dans des cas semblables, de tenter ce traitement avant de recourir au chirurgien, car une pseudarthrose, qu'elle soit faite au niveau du condyle ou au niveau de l'angle du maxillaire inférieur, est toujours un pis-aller, difficile à maintenir en état, toujours inférieure à une articulation vraie à tous points de vue, même lorsqu'on réussit à éviter le retour d'adhérences ou la formation d'un cal osseux. Aussi ne devrait-on l'employer d'emblée que pour les constrictions congénitales par jetées osseuses d'un maxillaire à l'autre; mais pour les constrictions acquises, articulaires ou cicatricielles ou musculaires, il semble logique, avant de se livrer à tout acte opératoire, de les soumettre d'abord à un traitement physiothérapique approprié et d'essayer de faire bénéficier les malades qui en sont atteints des progrès réalisés par cette médication et que l'ionisation permet d'espérer.

Briton (de Nantes).

LA LUTTE CONTRE LES RATS[1]

LES POISONS MÉCANIQUES - LES GAZ ASPHYXIANTS

Poisons mécaniques. — Aux poisons chimiques précédemment étudiés, comme moyens de destruction des rats, on peut rattacher une série de moyens qui agissent par hydratation et qu'on peut désigner sous le nom de *poisons mécaniques*. Par exemple :

Eponge frite. — En passant dans la friture, l'éponge se resserre et s'imprègne de graisse. Une fois avalée par le rat, elle se distend et l'étouffe.

Le mélange de plâtre et de farine. — Ce procédé

1. A. Loir et Legagneux. — *Arch. méd.-chir. de Normandie*, nos 5 et 6, 1920.

a été employé pour la dératisation des abattoirs de Saint-Étienne. On remplit des moules de plâtre creusés en forme d'augettes du mélange suivant :

Plâtre de Paris	6 parties
Farine	2 —
Sucre pulvérisé	1 —

et on les dispose en grand nombre dans tous les passages fréquentés par les rats. A côté, dans de vieilles boîtes de conserves, de sardines par exemple (l'odeur du poisson attire en effet les rats) on renouvelle de l'eau tous les jours. Le rat meurt par coprostase.

Gaz asphyxiants. — Lorsqu'on a découvert un trou de rat, on fait tomber dans ce trou quelques morceaux de carbure de calcium; on ferme le trou avec de la terre, puis on verse un peu d'eau qui pénètre dans la galerie et, au contact du carbure, dégage de l'acétylène toxique pour les rats.

Dans les canalisations et les égouts que l'on peut rendre étanches, la destruction des rongeurs peut se faire au moyen de gaz toxiques : oxyde de carbone ou gaz sulfureux, chloropicrine.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Londres. — Plus une population est infestée de vermine et de poux, plus elle est susceptible d'être ravagée par le typhus. Le Service de Santé de Londres prend des mesures énergiques a ce sujet. Sur 2.031.735 enfants qui furent examinés l'année dernière, près d'un demi-million, soit 25 pour 100, durent être épouillés. Le danger a pris des proportions considérables pendant les années de guerre. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter le tableau ci-dessous :

Nombre des enfants amenés aux stations d'épouillage.

Années	Enfants
1913-1916	45.711 (moyenne)
1917	80.755 —
1918	95.033 —
1919	105.639 —

Il existe actuellement à Londres 25 stations d'épouillage. En 1919, sur 566.178 enfants qu'examinèrent les infirmières, 33.222 étaient infestés de poux. Les efforts tentés pour résoudre ce problème donnent des résultats satisfaisants, mais M. Hamer estime « que le retour à l'état normal après le recul dû à la guerre n'est pas encore complet ». Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de couper les cheveux pour les épouiller. Les infirmières ont recours à un shampoing et à un peigne spécial. Le typhus ne sévit pas à Londres en ce moment. Le danger n'est cependant pas définitivement écarté, car, si une épidémie venait à se déclarer, les parasites la propageraient aussitôt.

Une proposition a été faite en vue de l'établissement d'une chaire de Médecine industrielle à l'hôpital Sainte-Mary de Londres. Un certain nombre de personnalités du monde médical et du monde des affaires ont formé dans ce but un comité considérant que la médecine industrielle est non seulement la branche la plus importante de la médecine préventive, mais qu'elle peut être considérée aujourd'hui comme une économie politique nouvelle.

Six chaires de Médecine industrielle existent déjà en Amérique, où les effets de cet enseignement se font déjà sentir.

AUTRICHE

D'après les statistiques de la Croix-Rouge américaine, la mortalité des enfants au-dessous d'un an s'est accrue à Vienne dans la proportion de 40 p. 100. Les statistiques de la première moitié de l'année 1920 accusent une large augmentation de décès sur les naissances.

BRÉSIL

Rio grande do Sud. — On vient d'inaugurer un nouvel hôpital construit aux frais de l'institution des Dames de Charité.

Rio de Janeiro. — Le dispensaire « Ubaldino do Amaral », destiné à la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes, a été désigné spécialement pour le traitement des personnes indigentes.

CUBA

La Havane. — Il a été inauguré, il y a quelques mois, un magnifique hôpital municipal, ayant une organisation toute moderne. En dehors des services hospitaliers, il contient une bibliothèque et une salle de conférences pouvant recevoir 150 auditeurs.

ÉTATS-UNIS

Budget de la Croix-Rouge américaine pour 1921. — La Croix-Rouge américaine a fixé une somme de 48.200.000 dollars pour l'exercice annuel clos le 1er Juillet 1921. Ce chiffre est inférieur de 21.000.000 de dollars à celui de l'exercice 1919-1920, pendant lequel on dépensa 69.400.000 dollars.

Conformément au programme de la Croix-Rouge américaine, 31.500.000 dollars seront affectés à l'œuvre de secours dans les pays étrangers.

Chicago. — On annonce que le *1er Congrès interallié de Gynécologie* aura lieu dans cette ville en 1922.

FINLANDE

Le *10e Congrès de Médecine interne du Nord* aura lieu à Helsingfors, les 30 Juin, 1er et 2 Juillet 1921.

Le sujet mis à l'ordre du jour est : *Traitement de la syphilis viscérale.*

I. *Syphilis du système nerveux central.* Rapporteurs : Olaf Hanssen (Bergen); Jarl Hagelstam (Helsingfors).

II. *Syphilis des viscères thoraciques et abdominaux.* Rapporteur : H. C. Jacobœus (Stockholm).

Les inscriptions pour communications sont acceptées jusqu'au 1er Mai 1921. S'adresser au Dr Frédéric Saltzman, secrétaire général, Unionsgatan, 40, Helsingfors.

La *30e Réunion de la Société de Chirurgie du Nord* aura lieu à Helsingfors, les 7, 8 et 9 Juillet 1921.

Les sujets proposés sont :

I. *Les néphrites chirurgicales.* Rapporteurs : Pro-

fesseurs Ch. Rovsing (Copenhague); B. Runeberg (Helsingfors).

II. *Chirurgie ou radiologie dans le traitement des fibromyomes.* Rapporteurs : Professeurs V. Wegelius (Helsingfors); S. Kiœrgaard (Copenhague).

III. *Traitement des contractures et des ankyloses.* Rapporteurs : V. Bülow-Hansen (Christiana); G. Frising (Lund).

Les rapports seront distribués un mois avant la réunion.

Pour renseignement s'adresser au Dr J. Borélius, à Lund.

ITALIE

NAPLES. — On vient d'inaugurer un nouvel hôpital pour les malades incurables. Cet établissement comportera 400 lits.

FANO. — Un hôpital civil a été inauguré ; il pourra contenir 120 infirmes.

TCHÉCO-SLOVAQUIE

Le taux de la mortalité infantile est particulièrement élevé en Slovaquie. Un grand nombre de décès et de cas anormaux (goitre, rachitisme) sont dus certainement à la sous-alimentation, à l'ignorance de l'hygiène et aux conditions d'existence défavorables.

Dans les villages slovaques, quelques-unes des chaumières qui les composent sont faites en pierre et en boue, mais la plupart sont construites en bois. Les toits sont recouverts de bois ou de chaume et ne sont pas toujours pourvus d'une cheminée. L'intérieur de la chaumière contient deux pièces au maximum et le plus souvent une seule chambre, sommairement meublée d'un fourneau qui en occupe les trois quarts, d'une table grossière, d'un banc et d'un lit semblable à une caisse en bois. Le plus grand nombre de ces chaumières, qui abritent fréquemment des familles de six, sept ou huit personnes, ne possèdent qu'un seul lit. Beaucoup d'adultes et même des enfants sont goitreux.

Les médecins sont extrêmement rares. Ainsi dans le village de Turzovka, non loin de Zilina, il n'y a qu'un seul médecin pour une région de 50.000 habitants. A Kornea, un district de 2.000 habitants environ, avant l'arrivée de la mission Paget, 200 personnes étaient mortes de faim. Depuis lors, et grâce aux distributions d'aliments, il n'y a plus eu de décès causés par la faim.

La ville de Zilina a été choisie comme centre des activités que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge espère entreprendre et développer en faveur de la sauvegarde de l'enfance, avec l'appui de lady Paget et la coopération de la Croix-Rouge tchéco-slovaque. Zilina, qui est une des plus grandes villes de Slovaquie, ne possède aucun hôpital. Les villages environnants sont très misérables et, dans cette région également, il y a pénurie de médecins.

La Croix-Rouge tchéco-slovaque a décidé l'achat du domaine du célèbre violoniste, M. Jan Kubelik, et destine cette propriété à l'Œuvre de sauvegarde de l'Enfance.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

INSTITUTS PASTEUR D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE.

D. — *Ayant épousé une Algérienne et faisant de la bactériologie, depuis quatre ans, dans une grande ville du Sud-Ouest, je désirerais aller me fixer dans l'Afrique du Nord et entrer, si possible, dans un des Instituts Pasteur d'Algérie ou de Tunisie. Existe-t-il un concours? Par qui est-on nommé?*

R. — L'Institut Pasteur d'Alger est une dépendance directe de l'Institut Pasteur de Paris ; celui de Tunis au contraire est *autonome*: c'est un établissement purement tunisien.

Dans le premier, le personnel est nommé par le directeur de l'Institut Pasteur de Paris. Dans le second, l'éminent directeur, Charles Nicolle, a été nommé là, sur les indications de M. Roux, mais ce lien purement moral n'était pas une nécessité. Quant aux collaborateurs de Nicolle, ils sont présentés par lui à l'Administration tunisienne, indépendamment de tout autre ingérence, et *nommés sur leurs titres.*

En résumé, l'Institut de Tunis se distingue de tous ses pareils par son *autonomie.* Ceux de Lille, Alger, Tanger, Casablanca, Nha-Trang (Annam), Saïgon, Hanoï, Brazzaville (Congo français) et tous les Instituts africains tropicaux sont des filiales de Paris. Leurs budgets sont plus ou moins solidaires de celui de la capitale, tandis que le budget de l'Institut Pasteur de Tunis est absolument indépendant.

Institut Pasteur d'Algérie. — Il est chargé de toutes les études relatives à la microbiologie, soit médicale, soit vétérinaire, soit agricole. Les principales recherches ont porté sur *le paludisme*, et surtout son épidémiologie et sa prophylaxie; sur la *fièvre récurrente* dont Edmond Sergent et Foley ont démontré, en 1908, la transmission par le poux du corps; sur la *trypanosomiase* des dromadaires d'Algérie, etc..

Le Gouvernement général a passé un contrat avec l'Institut Pasteur de Paris, pour assurer son fonctionnement : l'Institut reçoit une allocation annuelle forfaitaire de 80.000 francs sur lesquels il doit délivrer pour 20.000 francs de sérums. Les subventions particulières et les remboursements de sérums et vaccins alimentent également le budget.

Construit en 1910, il comprend un établissement principal urbain (plus d'un hectare), au Jardin d'Essai d'Alger, une annexe rurale (5 hectares) à Kouba (banlieue d'Alger), et une annexe pour le traitement antirabique, au centre de la ville.

L'Institut Pasteur d'Algérie comprend des laboratoires de recherches et des services pratiques.

1° *Laboratoires de recherches.* — Ils ont pour objet l'étude des maladies virulentes et contagieuses de l'homme, des animaux et des plantes, intéressant l'Algérie et les pays de l'Afrique du Nord, et, d'une façon générale, toutes les études

scientifiques se rapportant aux recherches microbiologiques.

Les résultats de ces recherches, publiés dans les divers périodiques scientifiques, sont résumés, chaque année, dans le rapport annuel sur le fonctionnement de l'Institut Pasteur d'Algérie.

2° *Laboratoires assurant des services pratiques d'utilité publique.* — Analyses microbiologiques nécessaires au service d'assistance et d'hygiène de la Colonie.

Traitement préventif antirabique des personnes mordues par des animaux enragés.

Direction technique du Service antipaludique de l'Algérie.

Préparation et délivrance des sérums thérapeutiques, vaccins, ferments et produits biologiques préparés par l'Institut Pasteur de Paris, nécessaires aux services publics d'hygiène et d'assistance médicale et aux services vétérinaires sanitaires, ressortissant au Gouvernement général de l'Algérie.

Missions d'études ou enquêtes sur la demande des différentes administrations.

Enseignement des méthodes microbiologiques, par des conférences, des démonstrations, des tracts. Accueil dans les laboratoires des médecins, vétérinaires, chimistes, naturalistes, désirant se perfectionner dans les méthodes pastoriennes, ou désirant entreprendre des recherches bactériologiques ou parasitologiques.

Institut Pasteur de Tunisie. — Il comprend, lui aussi, des laboratoires de recherches et des services pratiques.

Personnel. — Un directeur, trois chefs de laboratoire (deux médecins, un chimiste), un assistant, un secrétaire-économe-comptable, cinq préparateurs ou aides-préparateurs, six garçons de laboratoire ou de service. Avant 1914, les travaux de cet Institut Pasteur étaient publiés dans des *Annales*, paraissant tous les trois mois.

Ressources. — Les ressources d'avant-guerre étaient d'environ 100 000 francs par an, dont la moitié était constituée par les recettes diverses (vente des sérums, analyses, etc.).

Actuellement, ces chiffres ont plus que doublé, tout en restant dans une proportion sensiblement analogue. La subvention de l'Etat paie les traitements du personnel classé (c'est-à-dire ayant droit à la retraite), les recettes de l'Institut Pasteur font face à toutes les autres dépenses, y compris celles des recherches scientifiques.

En résumé, la situation financière de cet Institut Pasteur est relativement bonne.

Recrutement du personnel. — Tous les Instituts Pasteur éprouvent des difficultés très grandes pour assurer le recrutement du personnel supérieur. Les soldes, quoique notablement relevées, sont encore insuffisantes, puisque le malaise persiste et que la crise du personnel augmente.

Pas d'argent, pas de savants, pas de recherches biologiques, pas de lutte contre les maladies évitables : *c'est la ruine, la mort de la médecine expérimentale française.*

Si l'on veut que le pays se développe et que notre empire colonial prospère, le Gouvernement doit largement aider *les laboratoires*, qui sont les creusets des expériences scientifiques.

Sans tarder, nos gouvernants doivent écouter les cris de détresse poussés par M. Maurice Barrès et, tout récemment, à l'Académie de médecine, par le médecin inspecteur général Delorme, qui insiste sur la nécessité de créer de vrais centres de recherches biologiques. « L'Etat, dit-il, s'est toujours montré, en ce sens, au-dessous de son rôle, et c'est par miracle que des savants comme Claude Bernard, Villemin, Laveran, Pasteur, Davaine ont pu, dans des conditions aussi précaires, parvenir à de grandes découvertes. *Il faut que les savants de laboratoires soient désormais affranchis des préoccupations d'ordre matériel.* » (Delorme.)

A notre tour, nous faisons appel à l'esprit de solidarité du grand public, en lui rappelant les immortelles paroles du Maître : « Prenez intérêt à ces demeures sacrées, désignées du nom expressif de *Laboratoires. Ce sont les temples de l'avenir, de la richesse et du bien-être.* C'est là que l'humanité grandit, se fortifie, devient meilleure, en apprenant à lire dans les œuvres de la nature, œuvres de progrès et d'harmonie universelle... » (Pasteur.)

***

Boursier a l'École de Lyon.

D. — *Fils d'un ancien adjudant d'infanterie en retraite, devenu capitaine pendant la grande guerre, j'ai l'intention de préparer le concours de l'Ecole de Santé militaire, pour soulager un peu ma famille, qui a de lourdes charges.*

Au dernier concours de 1920, combien a-t-on reçu d'élèves ? Combien a-t-on accordé de bourses avec trousseau?

Croyez-vous que j'aie quelques chances de devenir boursier avec trousseau ?

Suivant vos recommandations, je ferai la demande à la préfecture de mon département en temps voulu.

R. — Tous les fils de fonctionnaires, de militaires, ont d'énormes chances d'avoir la bourse avec trousseau à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, surtout si les familles sont un peu nombreuses. Donc, vous ne ferez pas exception à la règle et, comme fils d'ancien adjudant d'infanterie, vous serez sûrement boursier, si l'avis du conseil municipal vous est favorable.

En 1920, sur les 148 élèves du Service de Santé reçus au concours, *un tiers* a obtenu des bourses.

En effet, le *Journal officiel* du 31 Octobre 1920 (page 17119) nous fait connaître que, par décision ministérielle du 28 Octobre 1920, 57 bourses entières avec trousseau (55 médecins et 2 phar-

maciens) ont été accordées aux étudiants admis à l'Ecole du Service de Santé militaire, en 1920. Cette publication au *Journal officiel* leur tient même lieu de notification.

Bonne chance et à l'œuvre pour la préparation du concours !

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

L'année psychologique 1914-1919, publiée par Henri Piéron. 1 vol. in-8° de 522 pages. (*Masson et Cie*, éditeurs). Paris, 1920. — Prix : 35 francs *net.*

Reprenant, après la longue interruption de la guerre, la lourde tâche d'Alfred Binet, M. Piéron publie cette 21e année psychologique qui ne le cède en rien aux précédentes par la valeur des travaux, la richesse de la documentation et la qualité des analyses.

Le livre débute par plusieurs intéressants mémoires : Le problème de l'attente, par Mlle Morand; Recherches sur les perceptions spatiales auditives, par M. Bourdon; La persistance des aptitudes acquises, par M. Foucault; Recherches comparatives sur la mémoire des formes et celle des chiffres, par M. Piéron; Essai psychologique sur les psychonévroses, par MM. Mignard et Gilles; Capacité d'appréhension, rapidité d'acquisition et puissance de rétention de souvenirs bruts, par Mlle Vlaïcou; Les types d'idéation esthétique, par Mlle Grzegorzewska; Rapport de l'intelligence et de l'instinct, par M. Rabaud; Les psychonévroses de guerre, par M. Wallon; L'examen des aviateurs, par M. Piéron.

Puis vient une longue série d'analyses, au nombre de 600, relatives aux divers chapitres de la psychologie : normale, pathologique, biologique, comparée, appliquée, etc.

Sachons gré à M. Piéron de l'effort considérable qu'il a dû fournir pour l'exécution de son œuvre, démontrant ainsi, en face de certaines insinuations étrangères, la vitalité toujours florissante de la psychologie française.

P. Hartenberg.

LIVRES REÇUS

2398. **Radiologie des vaisseaux de la base du cœur**, par H. Vaquez, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Pitié, et E. Bordet, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris. 1 vol. de 252 pages, avec 247 figures dans le texte (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 25 francs.

2399. **Le diabète sucré : études cliniques, physiologiques, thérapeutiques**, par le Dr Marcel Labbé, professeur de pathologie générale à la Faculté de Paris, médecin de la Charité. 1 vol. de 376 pages, avec 8 figures hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 20 francs net.

2400. **Manuel d'urétroscopie**, par Robert Henry et André Demonchy, préface du Dr Marion. 1 vol. de 116 pages, avec 56 figures dans le texte et 30 figures en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 25 francs net.

2401. **Les antigènes et les anticorps : caractères généraux, applications diagnostiques et thérapeutiques**, par M. Nicolle, de l'Institut Pasteur de Paris. 1 vol. de 80 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 4 francs 50 net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

A. Couvelaire. — Avenir obstétrical des femmes ayant subi la section césarienne portant sur le corps de l'utérus.

R. Gouverneur. — La suture de l'uretère, critique des techniques et résultats éloignés.

Samuel E. Bermann. — Procidence du cordon avec cessation des battements funiculaires, l'enfant restant vivant.

Thérapeutique gynécologique :

E. Douay. — Prolapsus génital sénile.

Sociétés savantes.

XLVe Congrès de l'American Gynecological Society.

Analyses.

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 11.

Mémoires originaux :

B. Kritchewski et Seguin. — Spirochétoses buccales. — Reproduction expérimentale et traitement.

Coustaing et Crocquefert. — Kyste radiculo-dentaire du maxillaire inférieur chez une enfant.

Travaux étrangers.

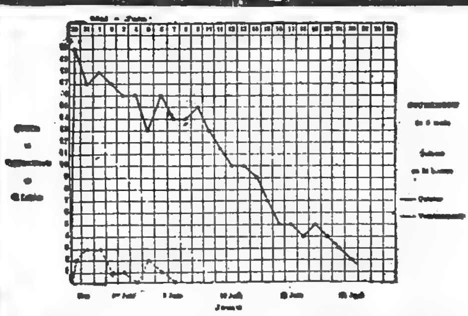
Percy R. Howe. — Caries dentaires.

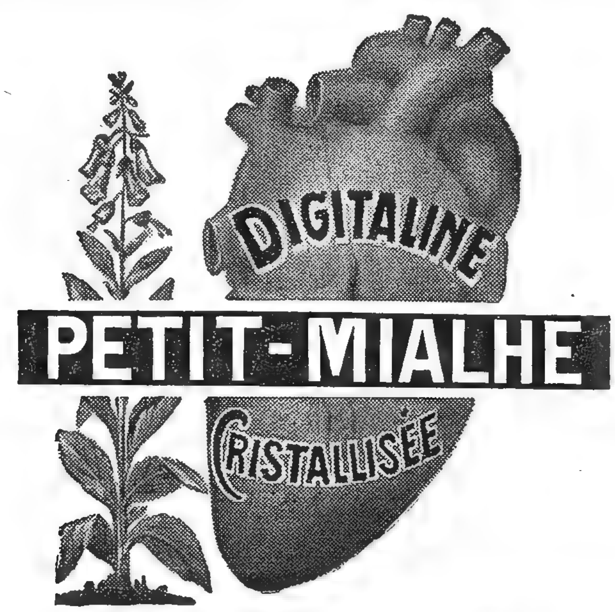
Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique.

Nouvelles.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*




DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE


Admis dans les Hôpitaux de Paris


COLLOSOL
PRODUIT SANS ÉGAL POUR L'HYGIÈNE GÉNÉRALE RAJEUNIT ET RÉNOVE LA PEAU ET LES MUQUEUSES BEAUTÉ ET SANTÉ DE L'ÉPIDERME
C. PÉPIN DOCTR EN PHARMACIE

En raison des nécessités de l'imprimerie, les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à l'adresse de* M. Vitoux *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau inséré dans le numéro de* La Presse Médicale *publié le* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris

Organisation générale. — Enseignement, Cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Le décret suivant vient d'être inséré au *Journal officiel* (numéro du 7 Janvier 1921).

Art. 1er. — Le titre de professeur peut être donné sans attribution d'une chaire :

1° Aux chargés de cours et maîtres de conférences titulaires des Facultés des Lettres et des Sciences, aux agrégés des Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacie, et, en général à tous les membres du corps enseignant des Facultés actuellement pourvus du titre de professeur adjoint, après avis du Conseil de la Faculté et de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique;

2° Aux chargés de cours et maîtres de conférences titulaires des Facultés des Lettres et des Sciences, aux agrégés des Facultés de Droit, aux agrégés des Facultés de Médecine ayant bénéficié des dispositions de l'article 4 du décret du 4 Mars 1914, aux agrégés des Facultés de Pharmacie s'ils remplissent les conditions d'âge, de stage et de grades exigées par les règlements pour la nomination aux chaires de Faculté.

Ce titre est conféré par décret, après présentation par le Conseil de la Faculté aux deux tiers des votants et de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Art. 2. — Le nombre des professeurs titulaires sans chaire nommés dans ces conditions dans une même Faculté ne peut excéder le tiers des membres du Conseil de ladite Faculté pourvus de chaire. Dans les Facultés des Lettres ce nombre pourra être augmenté, après avis favorable de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, sans jamais dépasser la moitié.

Art. 3. — Les chargés de cours et maîtres de conférences des Facultés des Sciences et des Lettres, et les agrégés des Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacie, nommés professeurs sans attribution d'une chaire conservent le traitement, les obligations de service et les droits à l'avancement dont ils jouissaient avant leur nomination comme professeur.

Ils sont inscrits pour ordre dans la 4e classe des professeurs pourvus d'une chaire et leur stage dans cette classe compte à dater du jour de leur nomination comme titulaire sans chaire.

Art. 4. — Les professeurs titulaires sans chaire jouissent de toutes les prérogatives des professeurs pourvus d'une chaire, sous la réserve qu'ils ne peuvent prendre part aux votes pour les demandes de transfert ou la présentation aux chaires vacantes, ni être élus doyen ou assesseur. Un des représentants de la Faculté au Conseil de l'Université peut être pris parmi eux.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hygiène et clinique de la première enfance. — Leçons sur la tuberculose infantile. Par MM. H. Méry, agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades; P. Armand-Delille, médecin des hôpitaux, J. Génévrier, ancien interne des hôpitaux; L. Girard, chef de laboratoire à l'hôpital des Enfants-Malades.

Ces leçons commenceront le samedi 15 Janvier et continueront les mardis, jeudis et samedis, à 5 heures du soir, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres (salle de cours de la clinique chirurgicale).

Etiologie, voies d'infection. — Adénopathies trachéo-bronchique, médiastinale et hilaire. — Tuberculose pulmonaire, tuberculose aiguë, tuberculose des séreuses. — Syphilis et tuberculose. — Examens radiologiques. — Traitement, sanatoria, préventoria, écoles en plein air, cure solaire, prophylaxie familiale et sociale : Œuvre Grancher.

Ce cours est ouvert aux docteurs en médecine et étudiants français et étrangers immatriculés à la Faculté de Médecine. Un droit de laboratoire de 100 francs sera perçu. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Prière de s'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine d'Alger. — La chaire de chimie médicale de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'Alger est transformée en chaire de chimie minérale et chimie organique.

M. Guillemard, agrégé, est nommé, à partir du 1er Janvier 1921, professeur de chimie minérale et chimie organique à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'Alger.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. Chelle, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, à partir du 1er Janvier 1921, professeur de chimie à ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Lille. — La chaire de pathologie externe et de clinique des maladies des voies urinaires de Lille est déclarée vacante. Le dernier titulaire de cette chaire était le regretté professeur Victor Carlier, décédé le 19 Novembre dernier.

— Thèses soutenues depuis le début de l'année scolaire. — M. J.-E.-P.-F. Jaillette. Les troubles trophiques des maxillaires au cours du tabes, revue générale. — M. G.-V.-J. Miquet. Le cacodylate de soude à hautes doses en thérapeutique. — M. M.-L. Leroy. Des intoxications oxycarbonées frustes et atypiques. — M. M.-J.-B. Catoir. Les injections intrarachidiennes de sulfate de magnésie dans le traitement de la chorée. — M. H.-E.-L. Delille. Au sujet de quelques lésions vasculaires provoquées chez les nouveau-nés au cours des accouchements normaux et dystociques. — M. M.-J.-F.-M. Raffray. La médecine et la chirurgie dans la région du Nord avant la Révolution. — M. H.-P. Féron. Traitement des fermentations intestinales par l'amidol. — M. A.-J.-P. Longueval. Traitement de la syphilis viscérale par le novarsénobenzol en injections sous-cutanées quotidiennes. — M. J.-M.-B.-E. Habourdin. Abstention ou intervention dans les avortements compliqués. — M. R.-P.-J. Boutellier. A propos de la pleurotomie dans la pleurésie purulente aiguë non tuberculeuse, étude basée sur une série de 36 observations. — M. H. Dussart. Influence du rythme sur l'activité et de la répartition des pauses sur le rendement, au cours du travail musculaire. — M. J.-F. Caron. L'opération de la prostatectomie transvésicale en deux temps. — M. J.-H. Roussel. L'ostéosynthèse métallique au moyen de l'anneau de Parham. — M. R.-P.-P. Duperé. L'hémicolectomie droite, technique chirurgicale. — M. M.-A. Muller. Le problème médico-légal de l'os humain non adulte, diagnostic différentiel de cet os et de l'os animal. — M. E.-P. Cuisinier.

Contribution à l'étude de la pyélonéphrite du *post partum*.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. Barral, agrégé, chargé de cours à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

— M. Commandeur, agrégé, chargé de cours à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

— M. Gayet, agrégé libre, chargé de cours à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté. (*Journ. off.*, 7 Janvier 1921.)

Faculté de médecine de Montpellier. — La Faculté de médecine de Montpellier avant d'ériger son monument aux morts de la Grande Guerre fait un dernier appel aux familles, aux parents, aux amis des docteurs et des étudiants de la Faculté de médecine de Montpellier pour qu'ils donnent, avant le 31 Janvier 1921, les noms et prénoms de ceux qui ont été tués à l'ennemi ou morts des suites de leurs blessures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. le professeur Pierre Sebileau, un cours de médecine opératoires péciale (oto-rhino-laryngologie), en 10 leçons, commencera le lundi 24 Janvier 1921, à 14 h. et continuera les mercredis et vendredis suivants.

Droit d'inscription : 150 fr. S'inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Asile de Nanterre. — Sur la proposition de M. Emile Massard, au nom de la 7e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une pétition des internes de la Maison départementale de Nanterre en vue d'obtenir l'indemnité de résidence.

Hôpital Necker-Enfants-Malades. — M. Poulard fera du 24 Janvier au 18 Février, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 h. 1/2, 12 leçons d'ophtalmologie pratique. Ces leçons auront lieu dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Necker-Enfants-Malades. Elles sont gratuites.

Hôpital Laënnec. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre un avis favorable à la construction d'un service de chirurgie à l'hôpital Laënnec.

Hôpital Lariboisière. — M. Clerc commencera une série de 10 conférences sur les Arythmies le jeudi 13 Janvier, à 11 h., salle Grisolle, et les continuera les lundis et jeudis suivants. Des exercices graphiques auront lieu au cours des conférences.

Hôpital Saint-Louis. — M. J. Belot, chef du laboratoire central d'électro-radiothérapie, assisté de M. L. Nahan, commencera le 24 Janvier 1921, à 10 h., une série de leçons pratiques de radiothérapie et d'électrothérapie cliniques, destinées aux médecins, qui désirent se perfectionner dans la pratique de l'électroradiothérapie.

Les leçons seront accompagnées de présentation de malade et de prescriptions de traitement. Le droit d'inscription est de 100 francs.

Programme. — 24, 25 et 26 Janvier : Technique radiothérapique. — 27 Janvier : Technique électrothérapique. — 29 Janvier : Maladies du système pilo-sébacé (teignes, sycosis, folliculites, acné). — 31 Janvier : Maladies du système pylo-sébacé (hypertrichoses, pelade, alopécies). — 1er et 2 Février : Epithéliomas cutanés. — 3 Février : Dermatoses prurigineuses (prurit *sine materia*, prurits localisés, névrodermites, lichen, eczémas). — 5 Février : Tumeurs bénignes de la peau (verrues, chéloïde, xanthomes, etc.). — 7 Février : Nævi (angiomes tubéreux, taches de vin, lymphangiomes, nævi pilaires et pigmentaires). — 9 Février : Dermatoses diverses (sclérodermies, acné chéloïdienne, mycosis fongoïde). — 10 Février : Lupus vulgaire, lupus érythémateux, tuberculoses cutanées. — 12 Février : tuberculoses ganglionnaires, osseuses et articulaires. — 14 Février : Tumeurs malignes, cancers. — 15 Février : Fibromes utérins, hypertrophie de la prostate. — 16 Février : Leucémies et lymphadénies. — 17 Février : Affections du système nerveux. — 19 Février : Affections des glandes à sécrétion interne (goitre, maladie de Basedow, acromégalie, hypertrophie du thymus, etc.). — 21 Février : Affections diverses.

Hospice de Brévannes. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris a émis un avis favorable au projet d'achèvement de construction de deux pavillons pour enfants tuberculeux à l'hospice de Brévannes.

Mutations dans les hôpitaux. — M. Nobécourt passe aux Enfants-Malades; M. Marfan passe aux Enfants-Assistés; M. Ribadeau-Dumas passe à la Maternité; M. Babonneix passe à l'hospice Debrousse; M. Louste passe à Beaujon (service de tuberculeux); M. Trémolières passe à Sainte-Périne; M Clovis Vincent passe à Ivry; M. Armand-Delille passe à Ivry (service des tuberculeux); M. L. Ramond passe à l'hôpital Dubois; M. Anselme Schwartz est titularisé à Necker; M. Grégoire passe à Tenon; M. Marcelle à Bretonneau; M. Rudeaux passe à Beaujon; M. Funck passe à Boucicaut; M. Jeannier passe à Tenon; M. Devraigne est titularisé à la Charité; M. Le Lorier est maintenu accoucheur adjoint à la Maternité; M. Bourgeois est titularisé à Laënnec.

Asile public d'aliénés de Saint-Ylie. — Deux places d'interne en médecine sont présentement vacantes à l'asile de Saint-Ylie (Jura). Les candidats, qui devront s'adresser au directeur de l'asile, doivent posséder au moins 10 inscriptions. Les internes de l'asile reçoivent le logement, la nourriture et autres avantages en nature ainsi qu'une indemnité de 1.800 francs.

Une allocation viagère à M. Vaillant. — A l'unanimité et par acclamation, sur un rapport de M. Jean Varenne au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de décider qu'une allocation viagère de 9.000 francs, pour allocation reversible en cas de décès sur sa veuve et ses enfants, serait attribuée à M. Vaillant, radiographe à l'hôpital Lariboisière, et victime du devoir professionnel.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 6 Janvier.* — *Artère poplitée. Symptômes et diagnostic de la fracture du cou-de-pied, dite de Dupuytren.* — Ont obtenu : MM. Bonnot, 11; George, 12; Barreau, 15; Couturier, 11; Bouthillier, 12; Hillemand, 18; Obry, 15; Marteret, 10; Delmas, 17; Metzger, 15; Mme Briou, 16. — *Absents* : MM. Blum, Renard (Gabriel).

Prix de l'Internat. — Des concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de 4e année (année 1920-1921) seront ouverts le lundi 21 Mars 1921, à 16 h., à l'Hôtel-Dieu, pour la médecine, et le jeudi 24 Mars, à 16 h., à l'Hôtel-Dieu également pour la chirurgie.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration tous les jours, de 14 h. à 17 h., du 1er au 5 Février 1921 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 5 Février 1921, à 17 h., dernier délai,

A l'ouverture des concours, les 21 et 24 Mars 1921,

à 16 h., le président du jury tirera immédiatement au sort le nom des candidats qui seront appelés à subir une épreuve théorique orale dans cette séance.

Laboratoire départemental du Cher. — Un concours est ouvert à la préfecture du Cher pour la nomination du laboratoire départemental d'hygiène, agricole et vétérinaire qui vient d'être créé.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 Mars prochain et pourvus au moins de l'un des diplômes suivants : docteur en médecine, pharmacien, ingénieur agronome, vétérinaire, licencié ès sciences physiques ou naturelles.

Leur demande, rédigée sur timbre, devra être adressée au préfet du Cher avant le 15 Février 1921 et être accompagnée des documents suivants : 1° acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° exposé de leurs titres, travaux, services, publications, etc.

Ne peuvent prendre part aux épreuves que les candidats agréés par le préfet qui les en avisera au moins 10 jours avant la date du concours. Les épreuves auront lieu le jeudi 17 Mars 1921, à 8 heures, à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont-Ferrand; elles comporteront : une épreuve sur titres (coefficient : 15); des épreuves pratiques (coefficient : 30); des épreuves orales (coefficient : 15).

Le programme du concours comprend des épreuves pratiques et des épreuves orales de chimie agricole et d'hygiène et bactériologie humaine et vétérinaire.

Le traitement de début attaché à la fonction est de 15.000 francs par an.

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, le lundi 7 Mars 1921, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asiles privés.

Le nombre de postes de médecin adjoint des asiles publics est fixé à huit.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires, ainsi qu'un état de leurs titres militaires avec pièces justificatives.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 7, rue Cambacérès), jusqu'au mercredi 16 Février 1921 inclus.

Chaque postulant sera informé par lettre individuelle de la suite donnée à sa demande.

École de Médecine de Nantes. — Des concours seront ouverts le 25 Avril 1921, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique médicale et pour une place de professeur suppléant de médecine expérimentale, physiologie et bactériologie.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans, et s'il ne justifie du diplôme de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine de Paris, un mois avant l'ouverture du concours. Les candidats devront déposer entre les mains du secrétaire leur acte de naissance, leur diplôme obtenu dans une Faculté française, l'indication de leurs titres universitaires, et s'il y a lieu, un exemplaire, au moins, des publications dont ils sont les auteurs.

Les professeurs suppléants sont nommés pour 9 ans, leur traitement est de 5.000 francs, ils prennent une part active à l'enseignement.

NOUVELLES

Académie de Médecine. — PRIX PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 1921. (Les concours seront clos fin Février 1921.)

Prix de l'Académie. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « Des applications physico-thérapeutiques dans les tumeurs malignes ».

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil). (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Apostoli. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix Argut. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix François-Joseph Audiffred. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : Un titre de 24.000 fr. de rente.

Prix Barbier. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 2.500 fr.

Prix Berraute. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : Un titre de 3.092 fr. de rente 3 p. 100.

Prix Mathieu Bourceret. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Henri Buignet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) ; 1.600 fr.

Prix Capuron. (Anonymat obligatoire. Partage autorisé) : 1.600 fr. — Question : « Traitement hydrominéral des affections chroniques consécutives aux blessures de guerre ».

Prix Marie Chevallier. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 8.000 fr.

Prix Chevillon. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.200 fr.

Prix Civrieux. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 900 fr. — Question : « Traitement de l'épilepsie traumatique ».

Prix Clarens. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 500 fr.

Prix Daudet. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.700 fr. — Question : « Traitement des cancers de l'utérus ».

Prix Desportes. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.400 fr.

Prix Ferdinand Dreyfous. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 1.400 fr.

Fondation Ferdinand Dreyfous. (Partage interdit) 1.400 fr.

Concours Vulfranc-Gerdy. — L'Académie met au concours une place de stagiaire aux Eaux minérales. Les candidats devront se faire inscrire au siège de l'Académie de Médecine; la liste sera close le 31 Octobre 1921. Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er Mai 1922. Une somme de 1.500 fr. sera attribuée à ce stagiaire.

Prix Ernest Godard. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr. Au meilleur travail sur la pathologie externe.

Prix Jacques Guérétin. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Pierre Guzman. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : Un titre de rente de 1.328 fr.

Prix Théodore Herpin (de Genève). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 3.000 fr.

Prix Henri Huchard, de l'Académie de Médecine (prix du Dévouement médical en souvenir de sa fille Marcelle Huchard). (Anonymat interdit. Partage autorisé) : 6.300 fr.

Prix du comte Hugo. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Itard. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 2.400 fr.

Prix Laborie. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 5.000 fr.

Prix du baron Larrey. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 500 fr.

Fondation Laval. (Partage interdit) : 1.000 fr.

(*Voir la suite, p.* 67.)

Prix Leveau. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Clotilde Liard. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 5.000 fr.

Prix Henri Lorquet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 300 fr.

Prix Magnan. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 3.500 fr. — Question : « Alcoolisme et criminalité ».

Prix Meynot aîné père et fils, de Donzère (Drôme). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.600 fr. — Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les maladies des yeux.

Prix Adolphe Monbinne. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Nativelle. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Oulmont. (Partage interdit) : 1.000 fr. — Ce prix sera décerné à l'élève en médecine qui aura obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat (Médecine).

Prix Pannetier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.000 fr.

Prix Portal. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « Etude anatomo-pathologique et expérimentale des greffes utilisables en chirurgie humaine ».

Prix Potain. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 2.400 fr.

Prix Pourat. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.200 fr. — Question : « Mécanisme de la glycosurie par l'adrénaline ».

Prix Jean Reynal. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Philippe Ricord. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Saint-Lager. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.500 fr.

Prix Marc Sée. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Tarnier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.500 fr. — Ce prix sera décerné au meilleur travail manuscrit ou imprimé, en français, relatif à la gynécologie.

Prix Vernois. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 800 fr.

Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — La séance de réouverture des cours de 1921 aura lieu le jeudi 13 Janvier, à 5 h., sous la présidence d'honneur de M. le professeur Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur et la présidence de M. le professeur Victor Pauchet, professeur à l'Ecole de Médecine d'Amiens.

Congrès d'Hygiène scolaire. — Le IIIe Congrès d'Hygiène scolaire de langue française se tiendra du 1er au 3 Avril 1921, à la Faculté de Médecine de Paris sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et de M. le ministre de l'Hygiène sociale.

Programme : Vendredi, 1er Avril, à 9 h. 1/2, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, séance solennelle d'ouverture, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. A 10 h. : Organisation de l'inspection médicale des écoles en France. Rapporteur : M. Dufestel. A 15 h. : Discussion du rapport. Lecture des travaux relatifs au même sujet.

Samedi, 2 Avril, à 10 h. : *a*) Organisation hygiénique et pédagogique des écoles de plein air. Rapporteurs : Mlle Chauveau et M. Génévrier; *b*) Cantines scolaires. Rapporteurs : MM. Grandjux et R. Gaultier. A 15 h. : Discussion des rapports et des communications inscrites à l'ordre du jour.

Dimanche, 3 Avril, à 9 h. : Education hygiénique de l'enfant à l'école. Mlle Munié et M. Chauvois. Discussion des rapports et communications inscrites à l'ordre du jour. A 20 h. : Banquet par souscription.

Des visites seront organisées : Au Préventorium de Plessis-Robinson. A l'Aérium du boulevard Jourdan. Au Préventorium de l'hôpital Saint-Joseph. Au Parc sportif et au Préventorium de Bry-sur-Marne. A l'école d'anormaux de Montesson.

Envoyer les bulletins d'adhésion avec le montant de la cotisation (20 fr.), à M. Leclerc, 69, rue de Rivoli, Paris (Ier).

Orthopédie pratique. — Le 17 Janvier, à 2 h., M. F. Calot, chirurgien de l'hôpital Rothschild, ouvrira, 69, quai d'Orsay, à Paris, un cours pratique d'orthopédie.

Les médecins experts. — M. Joseph Loubet, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Justice si on ne peut pas donner au décret du 12 Avril 1906, exigeant que les docteurs en médecine français aient au moins, en général, cinq ans d'exercice de profession médicale pour pouvoir assurer les fonctions de médecins experts près les tribunaux, cette interprétation, que l'exercice de la profession médicale a été, dans certains cas, légalement possible avant l'obtention du doctorat, a reçu la réponse suivante :

« Aux termes de l'article 1er de la loi du 30 Novembre 1892, nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine. D'autre part, le décret du 10 Avril 1906, en exigeant des docteurs en médecine un minimum de cinq ans d'exercice de la profession médicale ou des diplômes spéciaux, a entendu que le titre d'expert devant les tribunaux ne fût conféré qu'à des médecins présentant de sérieuses garanties de capacité. Il ne paraît pas possible, dans ces conditions, à la fois pour des raisons de texte et pour des motifs d'opportunité, de donner au décret du 10 Avril 1906 l'interprétation proposée. » (*Journ. off.*, 22 Décembre 1919.)

L'hygiène des locaux scolaires. — Sur la proposition de M. Joly, au nom de la 4e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration de la proposition suivante :

1° Le port de chaussons individuels est obligatoire dans les locaux scolaires;

2° Dans tous les locaux scolaires où la lumière solaire est insuffisante, des fenêtres nouvelles seront percées ou les anciennes seront agrandies; si la situation ne peut être améliorée, ces locaux ne pourront plus conserver leur affectation scolaire;

3° Dans tous les locaux scolaires, les murs et plafonds, ainsi que le mobilier scolaire, seront tenus dans le plus strict état de propreté et entièrement peints en blanc. »

Association corporative des étudiants en médecine. — Sur la proposition de M. Robaglia, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer au Comité du budget, du compte et du contrôle la délibération suivante :

« Une subvention de 2.000 francs est attribuée à l'Association corporative des étudiants en médecine pour lui permettre de pourvoir à l'entretien de sa bibliothèque et de son laboratoire ».

Primes départementales de natalité. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions d'un rapport de M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, a décidé qu'une majoration de 50 francs serait accordée à toutes les bénéficiaires de la prime départementale de natalité habitant Paris.

De la sorte, les primes départementales seront donc élevées pour Paris à : 350 france pour le 3e enfant; 400 francs pour le 4e enfant; 450 francs pour le 5e enfant; 500 francs pour le 6e enfant; 550 francs pour le 7e enfant; 600 francs pour le 8e enfant; 650 francs pour le 9e enfant; 700 francs pour le 10e enfant et au-dessus.

Assistance aux femmes en couches. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Deslandres, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient d'émettre le vœu que le maximum légal de la prime d'allaitement soit porté à 2 francs par jour, et a pris une délibération invitant son Bureau à faire sans retard toutes démarches utiles, d'accord avec le préfet de la

(*Voir la suite, p.* **69**.)

Seine, auprès des pouvoirs publics, pour obtenir l'adoption de cette mesure.

Asile d'aliénés de Fains. — Un poste d'interne est présentement vacant à l'Asile départemental d'aliénés de Fains (Meuse). Traitement annuel 1.800 francs, nourriture, logement, blanchissage, chauffage et éclairage.

Adresser demandes et certificat de scolarité au directeur de l'Asile.

Institut prophylactique. — Le Conseil municipal de Paris, sur un rapport de M. Calmels, au nom de la 5e Commission, a décidé de porter à 200.000 francs la subvention qu'il accorde pour le fonctionnement de l'Institut prophylactique.

Corps de Santé militaire. — Les médecins aides-majors de la promotion de 1916 effectueront à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, en trois séries de deux mois, à partir du 1er Février 1921, le stage destiné à permettre leur classement sur la liste d'ancienneté.

Devront se présenter à l'Ecole d'application du Service de Santé, le 31 Janvier 1921, à 8 h. : MM. Battistelli, Baylac, Bergeaud, Bergeret, Bolliet, Bonnet, Bree, Casablanca, Chanbelland, Championnet, Cieutat, Courlieu, Dalbera, Dangles, Dario, Deschamps, Deviller, Didiée, Doliveux, Durousseau, Escalier, Ferot, Flamme, Franchi, Givry, Guillemin, Guillobey, Hombourger, Jacob, Jalras, Josserant, Lassalle, Loubens, Louis, Magnenot, Morican, Martène, Martinaud, Menautaud, Montels, Morel, Peretti, Peytraud, Penard, Pomme, Pourtan, Pousse, Protteau, Pruvost, Prudhomme, Rihouey, Schell, Susini, Vernet, Villeclère.

Ces aides-majors devront être porteurs de leur livret matricule mis à jour; leur feuillet de campagne devra être adressé au directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce) auquel il devra parvenir pour le 31 Janvier 1921 au plus tard; ils seront considérés comme détachés à l'Ecole et devront en principe rejoindre leur affectation actuelle à la fin du stage. (*Journ. off.*, 3 Janvier 1921.)

— M. Soulié, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, est réintégré dans les cadres de l'armée territoriale.

— M. Lissonde, médecin-major de 2e classe de réserve, rayé des cadres, est placé dans la position de médecin-major de 2e classe de réserve honoraire. (*Journ. off.*, 24 Décembre 1920.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe : M. Camus est affecté à l'armée du Levant; M. Fohanno est affecté à la place de Brest; M. Peltier est affecté à la place de Strasbourg; M. Combe est affecté aux troupes d'occupation du Maroc; M. Beyne est affecté au ministère de la guerre; M. Munarat à la place d'Oran.

Médecins-majors de 2e classe: M. Jacquinot est affecté au ministère de la Guerre; MM. Arnaud, Guillaume, Bureau, Boutin, sont mis hors cadres et maintenus aux troupes d'occupation du Maroc; M. Junquet est affecté à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon; M. Sarrelabout est affecté à l'Ecole d'aviation de la place de Cazaux; M. Fournier est affecté à l'armée du Levant.

Médecins aides-majors : M. Heuraux est affecté à l'Ecole de Saint-Cyr; M. Humblot est affecté au gouvernement militaire de Metz. (*Journ. off.*, 11 Décembre 1920.)

— Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de médecin principal de 1re classe, MM. Lépine, Fauvet, L'herminier, médecins principaux de 2e classe; pour le grade de médecin principal de 2e classe, MM. Vivié, Jacquin, Cauvy, Séguin, Guillon, Fraissinet, Faucheraud, médecins-majors de 1re classe; pour le grade de médecin-major de 1re classe, MM. Millous, Collin, Perret, Maleuvier, Lebard, Collomb, Benjamin, Besse, Marque, Cheynel, Gravellat, Ringenbach, Robert, Blanchard, Botreau-Roussel, médecins-majors de 2e classe; pour le grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Le Vilain, Paris, Moulinas, Delfini, Le Hur, Genevray, Vogel, Mury, Jouchard, Laureney, Gascougnolle, Arrighi, Bernardin, Clcuet, Authier, Gaulenc, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 28 Décembre 1920.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes : M. Niclot, médecin inspecteur, est nommé directeur du Service de Santé du 14e corps d'armée, à Lyon.

M. Vitoux, médecin principal de 1re classe, est nommé directeur du Service de Santé du 16e corps d'armée.

— Est admis dans le cadre actif du corps des officiers du Corps de Santé militaire, avec le grade de médecin-major de 2e classe, M. Nenon, médecin-major de 2e classe de réserve. (*Journ. off.*, 5 Janvier 1920.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : au grade de médecin principal, M. Delaporte, médecin principal de la marine en retraite; au grade de médecin de 2e classe, MM. Guermeur, Guerrier, Lafontaine, médecins de 2e classe auxiliaires.

— M. Bessière, médecin principal, est désigné pour continuer ses services aux forges de la Chaussade, à Guérigny. (*Journ. off.*, 27 Décembre 1920.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont arrêtées les affectations suivantes : MM. Gautier, médecin principal de 2e classe; Rodet, médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale.

M. Bouffard, médecin principal de 2e classe à Madagascar.

MM. Chapeyron, médecin-major de 1re classe: Suldey, médecin-major de 2e classe; Ambiel, médecin aide-major de 1re classe, en Afrique équatoriale.

M. Morin, médecin-major de 1re classe à la Guyane.

M. Janiot, médecin-major de 2e classe au Cameroun

M. Abbatucci, médecin principal de 2e classe, à l'armée française du Levant.

M. Robie, médecin aide-major de 2e classe, au Maroc.

M. Perret, médecin-major de 2e classe en France.

— M. Soing, médecin-major de 2e classe, est autorisé à prolonger son séjour en Afrique occidentale. (*Journ. off.*, 25 Novembre 1920.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Berliet, 20.000, coupé luxe 22 HP., état neuf. — Gaillardot, château de Jouhe, par Menotey (Jura).

A vendre : Cond. int. Ford gr. luxe; état mécan. gar. neuf; carrosserie neuve; 18.000 fr.—*P. M.*, 3011.

Jeune docteur, représentant bien, désire rempla-

(*Voir la suite, p. 71.*)

cement ou collaboration dans cabinet ou clinique privée, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3023.

A vendre : Meuble Gaiffe à piles pr. cour. cont.— Machine électrostatique Drault. — Thermocaut. à 4 pointes.— Asp. Potain.— Forceps. — *P. M.*, 3025.

Occasion : A vendre divers appar. d'électr. médic., vibrateurs, H. F., trousse chirurgic.—*P. M.*, n° 3026.

Balance médicale, très bon état. Pressé.— S'adresser : Weil, 21, rue d'Edimbourg, Paris (8e).

Jeune femme, externe, ayant fait fonction d'interne, scolarité terminée, cherche situation clinique, laboratoire ou remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3028.

Infirmière, excellentes références, soignerait infirme, de préférence enfant. — Ecrire *P. M.*, n° 3029.

Berliet, châssis 15 HP 1920, neuf; 12.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3030.

A céder : 1° Pachon, état neuf; 2° Boîte galvanique de Gaiffe, 16 éléments, transportable, milliampère et inverseur; 3° Ozonateur de Gaiffe, 110 v., alternatif, fonctionnant sur canalisat. d'air compr. ou sur obus; 4° Phonographe électr. commercial Edison, raboteuse électr., cylindres, convenant p. rééduc. de la parole; 5° Enregistr. de Marey, tambour, pneumogr., sphygmogr. Chéri, 4, r. Marbeuf, Paris (8e). Tél.: Passy 13-73.

Etudiant, 16 inscriptions, cherche emploi médical ou paramédical. — Ecrire *P. M.*, n° 3032.

Banlieue : Import. poste médico-chir. à céder. Rap.: plus de 60.000. Prix 40.000.—Ecr. seul. *P. M.*, n° 3033.

Docteur O. R. L., anc. int. pr., cherc. assoc. clin. ou rempl. spéc. Paris ou banl.—Ecr. seul. *P. M.*, n° 3034.

Médecin achèterait clientèle Paris. Ecr. *P. M.*, 3035.

Dame, brev. sup., angl., compt., conn. termes médic., tr. au cour. corresp., dem. secrétariat. — *P. M.*, 3036.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : **50 centimes.**

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. **40** fr. »
Union postale . . . . . . **55** fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INSTITUT DE MÉDECINE COLONIALE DE PARIS

REMISE DES DIPLOMES

Le vendredi 24 Décembre a eu lieu, dans la salle du Conseil de la Faculté de Médecine, la distribution des diplômes aux élèves de l'Institut de médecine coloniale.

M. Sarraut, ministre des Colonies, assisté de M. le médecin inspecteur général Gouzien, présidait cette solennité.

Le doyen Roger, directeur de l'Institut de médecine coloniale, a fait un court historique de l'Institut fondé en 1902 par Brouardel, Blanchard et l'Union coloniale française. Il a montré les beaux résultats obtenus et l'intéressante propagande faite dans nos colonies ou à l'étranger par les anciens élèves. Ceux-ci ont fondé en 1903 la Société d'hygiène et de médecine tropicale dont le siège est à la Faculté de Médecine de Paris.

M. Sarraut, dans un discours fréquemment applaudi, a montré l'importance de l'assistance médicale aux indigènes, qu'il considère comme le pivot de l'expansion coloniale et la justification de notre occupation. Pendant sept ans, comme gouverneur général de l'Indochine, il a consacré une grande partie de son activité à l'organisation des services médicaux. La période de conquête, dit-il, et le droit du plus fort ont fait leur temps; il est maintenant de notre plus impérieux devoir de veiller sur la santé et l'hygiène des peuples soumis à l'administration française.

M. Sarraut a vu les médecins à l'œuvre en Indochine et il a pu se rendre compte de leur immense influence sur les populations.

Il a été témoin de scènes qui se sont profondément gravées en sa mémoire, comme cette séance de vaccination où le médecin, épuisé de fatigue, débordé par la foule, se faisait soutenir par ses aides pour pratiquer l'inoculation jennérienne à ceux qui se pressaient autour de lui. Grâce à ses efforts, le budget de l'Assistance médicale de l'Indochine a été quintuplé; la mortalité infantile par tétanos ombilical est tombée de 60 à 7 pour 100.

Cette politique médicale, clairvoyante et méthodique, a été comprise des masses indigènes dont le loyalisme et la reconnaissance envers la mère patrie ont eu l'occasion de se manifester au cours de la grande guerre. Aussi M. Sarraut, de par son passé colonial, est-il à même de comprendre l'absolue nécessité d'aider les élèves sortant de l'Institut de médecine coloniale. C'est la

raison pour laquelle il a constitué une commission, composée de notabilités coloniales et médicales, qui a été chargée de réorganiser le corps des médecins civils de l'Assistance indigène, assez négligé jusqu'à présent. D'ici peu, sera publié un décret fixant les conditions dans lesquelles peuvent être admis les jeunes médecins civils désirant entrer dans la carrière coloniale.

Le professeur Brumpt, secrétaire général de l'Institut de médecine coloniale, a fourni ensuite quelques renseignements intéressants sur le fonctionnement de l'Institut.

La quatorzième série de cours, commencée le 4 Octobre 1920, s'est terminée le 20 Décembre. 27 élèves, ayant subi avec succès les épreuves théoriques et pratiques, ont reçu le diplôme de *médecin colonial de l'Université de Paris*. Ce diplôme équivaut au titre de *médecin sanitaire maritime*. Sur les 27 diplômés, on compte 12 Français et 15 étrangers; ces derniers venaient des pays suivants : Argentine, 1; Belgique, 1; Brésil, 1; Chili, 1; Cuba, 1; Equateur, 1; Grèce, 1; Haïti, 2; Hollande, 1; Ile Maurice, 1; Nicaragua, 1; Perse, 1; Portugal, 1; Pologne, 1; Serbie, 1.

Fait intéressant à signaler, c'est la première fois que le Chili, Cuba et la Serbie envoient des élèves.

En totalisant les diplômes des 14 promotions : 1902 à 1913, 1919 et 1920, on obtient le chiffre de 373 docteurs ayant subi avec succès les épreuves. Sur ces 373 élèves, 171 sont de nationalité française et 202 de nationalité étrangère.

De nombreuses améliorations ont été apportées cette année à l'enseignement. Les programmes ont été revisés et complétés. On a fait appel, pour plusieurs leçons, à des personnalités scientifiques bien connues. A côté des professeurs de Lapersonne, Teissier, Jeanselme, Brumpt, Léon Bernard, Lecène et de M. Tanon, agrégé, on relève les noms de Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, Dopter, professeur au Val-de-Grâce, Marchoux, professeur à l'Institut Pasteur, Martin, directeur de l'hôpital Pasteur, Lucien Camus, directeur du service de la vaccine à l'Académie.

Le budget de l'Institut a été de 27.000 francs en 1920. Le gouverneur de l'Indochine, M. Long, a accordé 20.000 francs. Le résident de France en Tunisie, M. Flandin, a accordé 3.000 francs; le gouverneur général de l'A. O. F., M. Merlin, a fait donner 1.000 francs par la colonie du Haut-Sénégal-Niger. Le ministre des Colonies, M. Sarraut, vient d'inscrire l'Institut au budget de 1920 de son ministère pour une somme de 3.000 francs.

Grâce à ces généreuses subventions et aux vingt microscopes complets, offerts par l'Union coloniale française, sur l'intervention de son très actif président, M. Chailley, l'Institut a pu vivre, augmenter son influence en France et étendre son rayonnement à l'étranger. Mais pour accroître son œuvre humanitaire et lui permettre d'attirer et d'instruire les centaines de médecins dont nos colonies ont le plus urgent besoin, il lui faudrait des ressources plus stables que celles dont il dispose.

En attendant cette stabilisation du budget qui semble prochaine, l'Institut peut compter sur des forces morales puissantes : la grandeur du but à atteindre, la collaboration dévouée des maîtres et des élèves désireux de s'instruire. Malgré les difficultés présentes, tous travaillent dès maintenant, sans relâche, d'accord avec le ministre des Colonies, à améliorer le sort de nos sujets d'outre-mer et à mettre ainsi en évidence l'œuvre bienfaisante et civilisatrice de la médecine et des médecins.

PROFESSIONS ET INFIRMITÉS

COMPOSITEUR TYPOGRAPHE

(Nomenclature 1re classe I')[1].

Les lésions ou infirmités consécutives aux blessures non seulement entraînent une diminution de la capacité de travail en général, indemnisée d'après le degré de gêne fonctionnelle évalué en pour 100 dans les barèmes officiels, mais encore une réduction de la valeur ouvrière et de la capacité professionnelle dont l'indemnisation doit (dans certaines législations) s'ajouter à la première.

Il n'est pas indifférent, pour fixer le taux de cet élément professionnel, c'est-à-dire pour connaître le degré de diminution du rendement ouvrier, de diriger l'expertise suivant des données spéciales et de la compléter, s'il y a lieu, par une enquête technique, avec le concours d'un expert professionnel (contremaître, directeur d'atelier ou d'usine, etc., etc.).

D'autre part, l'exercice d'une profession ou l'exécution d'un métier nécessitent, normalement, la mise en jeu d'attitudes statiques et de mouvements dynamiques, reproduits d'une manière à peu près invariable par les ouvriers normaux. Il est donc possible d'indiquer, en regard de ces données physiologiques, les modifications qu'elles présentent dans l'observation de l'ouvrier invalide ou mutilé. Ce genre d'expertise est intéressant à connaître lorsque, par exemple, dans le cas d'accidents de travail, le juge demande éventuellement au médecin si l'accidenté ne peut pas ou bien ne veut pas exercer son métier.

1. *Nomenclature des professions*, au Service de Placement du Ministère de la Guerre, service institué au 95, quai d'Orsay, par le général Gallieni en Mars 1916 et supprimé le 1er Janvier 1919.

Ces mêmes questions de physiopathologie des métiers se posent quotidiennement pour le placement des invalides, car il s'agit de connaître, avant de donner un emploi, si le candidat est *intellectuellement* ou *physiquement* apte à le remplir.

Nous avons eu à étudier le cas d'un ancien imprimeur typographe, devenu pianiste après une blessure du nerf radial gauche; cette expertise récente[1] servira d'exemple, en application des considérations générales qui viennent d'être exposées.

I. Observation.

M. R..., compositeur typographe, fut blessé à Munster, en Juin 1915, par un petit éclat d'obus (non extrait) à la face antéro-externe de l'avant-bras gauche, et par un autre éclat à la cuisse droite. La paralysie radiale (branches antérieure et postérieure) est caractérisée par l'attitude de la main, et la réaction de dégénérescence complète pour les extenseurs, incomplète pour le cubital postérieur, le premier radial externe et le long abducteur du pouce qui ont une excitabilité un peu plus grande au galvanique. Ces symptômes concordent avec le trajet et la situation du projectile.

Symptômes professionnels. — Suivant la profession, suivant le genre des machines ou outils utilisés, il y a lieu de rechercher les symptômes objectifs en relation avec la physiopathologie de la profession considérée.

Ici, l'extension de la deuxième phalange du pouce est abolie : l'abduction du pouce est fortement limitée; la supination, presque impossible (court supinateur), est esquissée grâce à la suppléance par le biceps.

L'écartement des doigts intermédiaires est normal (interosseux et lombricaux, médian et cubital)[2], mais la « fourche pollici-index »[3] est considérablement limitée[4].

Pour mesurer l'amplitude de cette fourche, la main est posée, la face palmaire à plat sur une table, le pouce en abduction maxima (long abducteur), l'index parallèle à l'axe de l'avant-bras et dans le prolongement du radius), l'index en adduction maxima de la main (cubital postérieur).

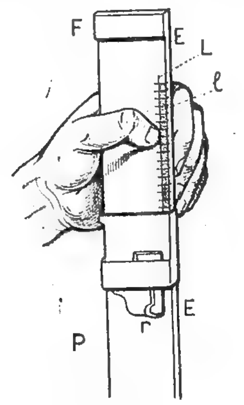


Figure 1.

La préhension du composteur; au piano, l'exécution des octaves; le maniement des grands ciseaux des tailleurs, des coupeurs de chemises et cols, nécessitent une forte abduction du pouce et une amplitude considérable de cette fourche.

Il existe une atrophie musculaire de 2 cm. 1/2 de l'avant-bras et du bras gauche, qui diminue la force musculaire et gêne le transport des casses d'imprimerie.

Les lésions du membre inférieur sont : une raideur partielle du genou droit, limitant la flexion à 90° et une cicatrice adhérente de la cuisse avec atrophie musculaire ; elles entraînent la difficulté de se baisser pour prendre les casses et celle de rester debout toute la journée.

M. R... porte un excellent appareil de prothèse, léger et solide, construit en 1906 par Wilhem Holzaüer à Marbourg, et dans lequel l'extension permanente des doigts se trouve réalisée par des petites charnières à deux volets avec ressort horizontal, siégeant à la face dorsale : *a*) des articulations métacarpo-phalangiennes; *b*) de l'articulation du poignet, pour l'extension de la main.

Ces charnières à ressort d'extension servent de trait d'union entre les tiges phalangiennes avec larges bagues de première phalange basale et les tiges métacarpiennes; cet appareil est porté en permanence et entraîne une amélioration considérable dans l'exécution des mouvements d'extension et de préhension.

II. Travail normal.

A. Instruments de travail : 1. *Composteur.* *Caractères et forme de l'instrument.* — Large règle en cuivre, creuse en haut et en dedans (fig. 1). Le fond de cette boîte est représenté par la face *F* antérieure (par rapport au corps de l'ouvrier). Sur la face externe, sont appliquées les « lignes ». Ces lignes plus ou moins longues sont maintenues entre *P* et *F* par une sorte de « poussoir » (*p*) avec ressort d'arrêt ou vis de serrage *r*. *Direction* : d'avant en arrière, reposant sur la face antérieure de l'avant-bras. *Déplacement* : outil fixe. *Objet travaillé* : néant.

1. La loi allemande sur les pensions est appliquée aux Alsaciens-Lorrains, ex-soldats allemands; elle envisage le dommage professionnel.

2. Boisseau. — *La Presse Médicale*, 1919, n° 26, p. 247.

3. Rémy a déjà étudié (*Evaluation des incapacités permanentes digito-palmaire*, Vigot, 1904) les fonctions de « pince pollici-digitale, roulement des doigts fourreau digito-palmaire », etc.

4. Est une dénomination que nous avons proposée, avec celles de « Griffe d'appui », « Etau digital », mouvements des doigts qui servent à fixer un objet sur une table, et sont des variantes de la fonction de préhension qui n'est pas envisagée dans ce cas.

2. ***Lettres et lignes.*** — B. MOUVEMENTS ET MANIEMENTS. — a) *Mouvements dyssymétriques combinés, simultanés ou successifs des deux mains.* — Empaumement du composteur par la *main* **gauche** (fig. 1), l'extrémité postérieure dirigée en arrière *P* ou bien reposant sur la face antérieure de l'avant-bras ; les quatre derniers doigts demi-fléchis embrassent la face inférieure et externe *E*. Le pouce gauche maintient les « lettres » sur les « lignes » qui sont des plaques de cuivre que la *main* **droite** place entre *F* et le poussoir, actionné d'avant en arrière ou *vice versa*, par le pouce de la main droite et fixé dans le composteur par un cran d'arrêt ou une vis (*r*).

Les ***lignes*** sont de longueur variable. Sur ces lignes, la *main droite* pose des ***lettres*** en plomb, ou des caractères d'imprimerie suivant un mode de préhension et de pivotement très bien observés et analysés dans un article précédent[1] et dans lequel le médius de la main droite joue un rôle essentiel. La ligne étant terminée, le typographe en place une autre parallèlement à la première et la garnit de lettres.

3. ***Poignées.*** — b) *Mouvements symétriques combinés des* **deux mains**. La réunion de plusieurs lignes forme une poignée (*p*) qui est saisie par les deux mains (fig. 2, *loc. cit.*) et transportée dans les cadres formant « clichés » ; ceux-ci passent, pour le tirage, dans les locaux où sont installés les machines et les conducteurs-imprimeurs.

c) *Muscles et nerfs présidant à l'exécution des mouvements.* — 1° **Main droite**. Roulement des doigts. Pince pollici-index-médius pour la préhension des lettres (fig. 2). Dans ces mouvements, entrent en action les muscles épitrochléens et de l'éminence thénar innervés par les nerfs médian et cubital — 2° Ce sont des fonctions de préhension analogues qui permettent pour la **main gauche** la prise du composteur et les mouvements de fixation des lettres par le pouce.

4. ***Casiers ou casses.*** — a) Ce sont moins des instruments, que des accessoires de travail : sortes de grands plateaux en bois, divisés en un très grand nombre de compartiments dans lesquels sont placés les caractères d'imprimerie en plomb. Ces casiers sont disposés comme des tiroirs dans des « rangs » ou armoires et sont munis de deux anses ou de coquilles. Les mains en supination tirent les casiers — b) *Mouvements symétriques combinés.* Les avant-bras sont passés sous la face inférieure et les transportent comme des plateaux sur la table de travail — c) *Muscles*

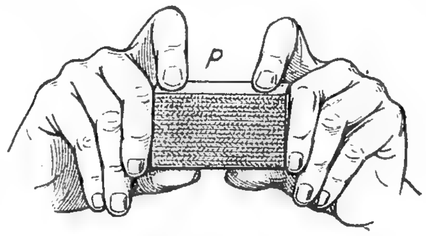


Figure 2.

supinateurs (nerf radial), *préhension* (médian et cubital), traction en arrière et portage (contractions statiques des muscles, avant-bras, bras, épaule, colonne vertébrale) et fixation des articulations du membre supérieur (plexus brachial et cervical).

b) Pour prendre les tiroirs inférieurs de l'armoire, l'ouvrier se baisse en fléchissant les articulations des membres inférieurs et se redresse par un mouvement d'extension du tronc.

5. ***Clichés et cadres*** (mêmes mouvements).

C) ATTITUDES PENDANT LE TRAVAIL. — Debout pendant toute la durée de la composition au moyen du composteur. — Attitude fléchie et accroupie pour prendre les casiers. — Marche, allées et venues, fréquentes des armoires à la table de travail, et de la table de travail aux salles de tirage. (Dans les grands ateliers, les compositeurs sont aidés par des apprentis ou des manœuvres.)

D) AUTRES CONDITIONS D'APTITUDE. — a) *Physique.* — Très bonne vue au moins d'un œil.

1° Lire vite les textes originaux ;

2° Reconnaître rapidement dans les casses, les caractères d'imprimerie ;

3° Mouvements rapides des membres supérieurs.

b) *Psychique.* — Qualités de l'attention et de la mémoire ; instruction et intelligence.

III. Travail anormal (cas particulier).

GÈNE PROFESSIONNELLE. — Si nous observons M. R... dans son travail, nous constatons : 1° Qu'il peut empaumer facilement le composteur, avec sa main gauche munie de sa prothèse, le pouce s'écarte d'une façon suffisante pour embrasser la face interne de l'instrument ;

2° Mais il nous dit ressentir au bout de quelques minutes une fatigue notable dans le pouce gauche, à la suite de ces alternatives d'extension et de flexion qui servent à maintenir les lettres, contre les lignes placées dans le composteur ;

3° La préhension des poignées de ligne, avec les deux mains, exige des mouvements symétriques (voir fig. 2), les mouvements du pouce gauche sont assez maladroits et plus lents ;

4° La force des avant-bras n'est pas suffisante pour transporter les lourdes casses sur les tables de travail ; la main gauche se met difficilement en supination.

5° Pour prendre les casses inférieures, le membre inférieur droit qui a été blessé ne peut se fléchir ; l'ouvrier se baisse et se redresse difficilement. Enfin l'obligation de se tenir debout toute la journée, et d'aller et venir dans l'atelier, impose à ce membre inférieur une fatigue considérable.

ÉVALUATION DE DEGRÉ DE GÊNE PROFESSIONNELLE. — Les modifications du travail qui ont été constatées du fait de la lésion entraînent une gêne profession-

1. LEYNEN. *Revue interalliée*, n° 3, Juillet 1918. — M. DESFOSSES. *La Presse Médicale*, n° 62, Novembre 1918.

nelle, un degré d'incapacité du travail spécial, qui diminue environ, d'un tiers, le rendement ouvrier; cette estimation physiologiquement rationnelle, conforme à l'avis du contremaître et de l'ouvrier lui-même, est acceptée par l'intéressé.

M. R... déclare que, malgré cette inaptitude physique partielle, il aurait pu continuer, bien qu'avec un moindre salaire, son métier de typographe : mais en raison de ses goûts et de ses aptitudes particulières qui s'étaient déjà manifestées dans l'enfance, il a préféré s'adonner à l'étude du piano.

Il sera intéressant d'examiner, ultérieurement, comment une paralysie radiale gauche bien appareillée permet une exécution satisfaisante du jeu pianistique.

IV. Renseignements divers.

1° Apprentissage et rééducation. — *a*) Se font à l'atelier. L'Ecole professionnelle Estienne de la Ville de Paris perfectionne les jeunes apprentis imprimeurs : dotée d'un matériel technique suffisant, elle aurait pu entreprendre la rééducation de quelques mutilés, si certains professeurs n'avaient pas été mobilisés et si les mutilés adultes avaient pu se mélanger avec les jeunes élèves pour les mêmes cours.

Cependant, quelques municipalités ont entrepris, dans leurs écoles de mutilés, la rééducation pour le métier d'imprimeur : Bourges, Orléans, Nevers, Pau et l'école du Puits-de-l'Ermite à Paris;

2° Particularités de la profession. — *Chômage* : néant. *Salaires* : variable; 20 à 25 francs par jour.

(*Variétés.* Correcteurs. Protes. Lecture de textes divers des langues étrangères, etc. Compositions artistiques, etc.).

Caractères du travail. — Travail varié en raison de la diversité des textes à composer et du choix judicieux des caractères. Intelligence et mémoire.

Formes du travail. — Poids légers (composteur, lettres, etc.), lourds (casiers). Travail de vitesse des doigts et de force moyenne des membres supérieurs. Attitude et effort statique permanent des membres inférieurs (debout toute la journée).

3° Infirmités partiellement compatibles avec l'exercice de la profession de typographe. — Paralysie radiale de la main droite ou de la main gauche avec très bon appareil de prothèse. — Ankylose du coude en flexion. — Ankylose tibio-tarsienne. — Raccourcissement avec raideur articulaire du membre inférieur. — Amputation du pied ou de la jambe. — Amputation du médius d'une main, sous réserve de suppléance par l'index ou l'annulaire.

4° Infirmités incompatibles. — *a*) Un seul membre. — Paralysie du médian et du cubital. — Ankyloses simultanées du coude et de l'épaule. — Amputation du pouce d'une main. — Amputation des trois derniers doigts de la main gauche. — Amputation de la cuisse. — Paralysies graves du membre inférieur. — *b*) Deux membres. — Amputation du médius et annulaire des deux mains ou de plusieurs phalanges aux deux mains. — *c*) Lésions du crâne et du cerveau :

a) Avec troubles psychiques mêmes légers, vertiges, fatigues de la mémoire et de l'attention;

b) Avec altérations visuelles (hémianopsie).

Maladies : affections des voies respiratoires (poussières métalliques, plomb ou autres, dans l'air des ateliers), encres d'imprimerie.

5° Stigmates anatomiques professionnels. — Néant.

6° Mouvements professionnels utilisables comme physiothérapie, rééducation fonctionnelle[1] (technothérapie, de τεχνη, métier), ou comme méthode de traitement.

Rien de spécial à signaler.

Daussat,
Médecin-chef, C. D. R., Strasbourg.

1. Par exemple, le maniement du rabot pour améliorer les raideurs du coude; la scie à refendre, celles de l'épaule (V. Arbeitstherapie, professeur Spitzy. L'institut orthopédique de Vienne, *Arch. de méd. et de phar. militaires*, 1906, Daussat). Fournier, éditeur.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Une recrudescence de l'épidémie d'influenza est signalée dans le Witwaterrand, principalement parmi la population indigène.

Quelques Européens ont été aussi atteints, mais on n'a eu à déplorer parmi eux que 6 morts contre 3.000 cas indigènes.

Dans la majorité des cas, la maladie a pris une forme plus douce, et un rapport officiel établit que, quoique l'épidémie continue à s'étendre, elle a une tendance à baisser dans les mines primitivement affectées.

ANGLETERRE

La Grande-Bretagne compte 37.795 médecins praticiens. A ce nombre il faut ajouter 6.000 dentistes, 10.000 pharmaciens, 30.000 infirmières diplômées et 44.160 sages-femmes.

Ces 127.955 membres pourvoient aux obligations que réclame le Service de Santé du pays.

Dans ce total ne sont pas compris les masseurs, les infirmiers privés, ni les milliers d'aides qui donnent leur concours au « Comité d'aide volontaire », à la Croix-Rouge ou à d'autres œuvres similaires. Tous ces différents groupes sont organisés en sociétés particulières, qui défendent et représentent les intérêts de chacun d'eux.

Les docteurs seuls, à qui incombent naturellement toutes les responsabilités, ont formé plus de 200 corporations suivant leurs différentes spécialités ou suivant les soins qu'ils sont appelés à donner.

Ainsi les médecins de l'Assistance publique, les docteurs attachés à de grandes firmes industrielles, les praticiens experts près des tribunaux, les médecins de l'armée, de la marine ou de l'aéronautique, sont groupés en sociétés distinctes où ils peuvent

s'informer ou délibérer de ce qui les intéresse particulièrement.

AUTRICHE

Le Gouvernement autrichien vient d'établir un rapport sur la mortalité par tuberculose pendant et depuis la guerre, sur les territoires de l'Autriche actuelle.

Dans le pays tout entier, la mortalité s'est accrue, en atteignant plus spécialement les districts industriels.

Avant la guerre, la mortalité par tuberculose était en décroissance. Ainsi à Vienne (en excluant les morts non résidents), 2.725 femmes moururent de la tuberculose en 1912 et 2.635 en 1914. Dans la 1re année de la guerre ce chiffre monta à 3.004, puis à 4.469, 4.729, 5.018 les années qui suivirent. Pour 1919, le chiffre est bien plus élevé encore. Surtout pour les sujets entre 35 et 65 ans.

BRÉSIL

M. Chagas a été nommé directeur général de la nouvelle organisation du département de l'Hygiène publique; 9 sections ont été placées sous la direction de MM. B. Penna, chef du service de la prophylaxie rurale, P. Barbosa, inspecteur de la tuberculose, E. Rabello, chef de clinique des maladies vénériennes, Leitas da Cunha, prophylaxie terrestre et Figueiredo Rodrigues, chef de la santé maritime.

ÉTAT-UNIS

On annonce la découverte, par M. Hideyo Noguchi de l'Institut Rockefeller, d'un vaccin de la fièvre jaune. Les personnes partant pour les pays tropicaux seront vaccinées maintenant à l'hôpital de Broad Street avec du vaccin provenant de l'Institut.

Les Etats de l'Amérique centrale sont tellement convaincus de l'efficacité du vaccin de M. Noguchi que les personnes qui ont été vaccinées avec succès sont autorisées à voyager sans détention quarantenaire.

L'Université de Saint-Louis (Missouri) demande à ses élèves et amis de souscrire une somme de 3,000,000 de dollars, en mémoire du 100e anniversaire de sa fondation. La somme de 1,500,000 dollars sera appliquée aux traitements des professeurs des collèges de médecin et d'art dentaire. 250,000 dollars seront consacrées à l'érection d'un nouveau laboratoire pour l'Ecole de Médecine. De nouvelles constructions pour les écoles de médecine et art dentaire prendront environ 555,000 dollars. La balance sera appliquée aux besoins des Facultés de Droit, du Commerce et des Arts.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

PASSAGE DE LA RÉSERVE DANS LA TERRITORIALE.

D. — I. *Médecin de complément, ayant accompli la durée légale de service dans la réserve, je reçois, de la direction du Service de Santé de ma région, une note me demandant si je désire rester dans le cadre des officiers de réserve, ou passer dans l'armée territoriale (déclaration modèle* 11). *Avant de donner une réponse, je désirerais savoir :*

1° *Quelles sont actuellement les obligations des médecins de réserve ?*

2° *De quels avantages ils bénéficient ?*

II. *Médecin aide-major de 1re classe de réserve à T. T., je ne suis que médecin auxiliaire à T. D., n'ayant passé ma thèse qu'après ma démobilisation.*

Puis-je, dans ces conditions, être nommé à T. D., avec mon grade actuel (M.A.-Mor 1re classe), dans la réserve ?

R. — I. Avant de passer dans la territoriale, les directeurs du Service de Santé des diverses régions demandent à tous les confrères, qui ont accompli la durée légale du service dans la réserve, s'ils désirent rester dans le cadre de réserve ou passer dans la territoriale.

Pour rester dans le cadre de réserve, il faut se sentir fort, robuste, susceptible de faire campagne et d'être nommé médecin-chef d'un régiment ou d'une formation sanitaire de l'avant (ambulance, H.O.E., G.B. D., etc...).

Au contraire, si vous commencez à sentir le poids des ans, les premières atteintes de l'artériosclérose (puisqu'on a l'âge de ses artères), mieux vaut passer dans la territoriale et être affecté à une des nombreuses formations sanitaires de l'intérieur, suivant la vieille formule : « *Les jeunes à l'avant, les vieux à l'arrière.* »

Donc, consultez votre tempérament et vos forces, choisissez en pleine connaissance de cause et faites part de votre choix au directeur.

Voici les dispositions de l'article 31 de l'Instruction relative aux officiers et assimilés de complément : « Le ministre prononce le passage dans l'armée territoriale des officiers de réserve qui, ayant accompli dans la réserve de l'armée active le temps de service prescrit par la loi, *ne demandent pas à y être maintenus.*

Les généraux de brigade prononcent, par délégation du ministre, le maintien dans la réserve de ceux de ces officiers qui demandent à y être maintenus.

A cet effet, les chefs de corps ou de service établissent, pour tout officier de réserve atteignant l'époque de son passage dans l'armée territoriale, un bulletin n° 9 ou 10, selon le cas, et une déclaration n° 11.

Ces pièces sont transmises, trois mois à l'avance par la voie hiérarchique, au général commandant le corps d'armée, qui les fait parvenir au ministre (bureau de l'arme) avec sa proposition ou la décision du général de brigade, selon que l'officier a demandé à passer dans la territoriale ou à être maintenu dans la réserve.

Les officiers maintenus dans la réserve peuvent ultérieurement demander à passer dans la territoriale.

Les officiers de réserve ne sont rayés des contrôles de la réserve, que lorsque leur affectation à un corps ou service territorial a été inséré au *Journal officiel* ; ils sont, autant que possible, placés au corps territorial correspondant au corps actif qu'ils quittent.

II. Venant de passer votre thèse inaugurale

et n'étant que médecin auxiliaire à T. D., écrivez au directeur du Service de Santé de votre région et demandez-lui de vous faire nommer médecin aide-major de 2e classe de réserve.

On ne peut pas vous nommer d'emblée médecin aide-major de 1re classe à T. D.

En temps de paix, on ne fait pas de nominations à titre temporaire[1] et à l'instar de la nature, l'administration militaire « *non fecit saltus* ».

Etant reçu docteur en médecine, ne restez pas médecin auxiliaire. Vous avez le droit d'être nommé médecin aide-major de 2e classe de réserve, demandez-le et vous serez nommé.

Que chacun soit à sa véritable place! C'est plus logique, plus honorifique et surtout plus patriotique. Et si, un jour, la Patrie réclame encore vos services, les blessés seront mieux soignés, et le Service de Santé mieux organisé.

En 1914, trop de confrères éminents, pour des motifs divers, avaient conservé les grades les plus infimes dans la hiérarchie militaire. Cette négligence coupable entraîna les fâcheux désordres du début et motiva de bien cruelles déceptions.

Que le passé soit un garant pour l'avenir!

P. Bonnette.
Médecin militaire.

1. Au *Journal officiel* paraissent encore quelques promotions au grade de médecin aide-major de 1re, 2e classe de réserve et même de l'armée territoriale, à titre temporaire. (*Journ. off.*, 23 Octobre 1920.) Dans l'espèce, il s'agit de médecins de complément affectés au T. O. E.

LIVRES NOUVEAUX

Les maladies de l'esprit et les asthénies, par le Dr Albert Deschamps. 1 vol. in-8° de 740 pages. (*Librairie Félix Alcan*, 1920). Prix : 22 francs.

Ayant étudié précédemment les rapports entre les asthénies physiques et les énergies vitales, c'est-à-dire les maladies de la fonction énergétique, M. Deschamps se propose d'examiner dans le présent travail les rapports entre la fonction psychique et les asthénies, en d'autres termes les troubles de la fonction psychique conditionnés par les asthénies, particulièrement par l'asthénie constitutionnelle idiopathique.

A la vérité, il est impossible dans un bref compte rendu d'analyser la matière de ce volume savant, subtil et touffu. On doit se borner à indiquer les grandes lignes de l'ouvrage dont la lecture seule pourra révéler la finesse des observations cliniques, l'ingéniosité des déductions et la hauteur des conceptions philosophiques.

D'abord, l'auteur passe en revue les troubles des grandes fonctions psychiques conditionnés par les asthénies et portant sur les opérations intellectuelles, la sensibilité et les opérations instinctives, les opérations psycho-motrices, la conscience et la personnalité. Ils peuvent se résumer en deux mots : insuffisance, inachèvement.

Ces troubles ont pour conséquence des *réactions d'inadaptation*, que l'auteur examine ensuite, et qui ne sont autres que les phobies, obsessions, tics, agitations motrices, scrupules, regrets, névroses émotives variées.

A la base même de l'asthénie psychique, il y aurait « une insuffisance psychologique avec élargissement et inachèvement du champ de la conscience, par insuffisance d'une opération ou fonction constructive ».

Dans la dernière partie, M. Deschamps expose, telle qu'il la conçoit, la thérapeutique de ces accidents, en insistant sur la psychothérapie et ses méthodes qu'il enrichit de pratiques personnelles et ingénieuses.

P. Hartenberg.

LIVRES REÇUS

2402. **Consultations pour les maladies des voies digestives**, par Gaston Lyon, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de Paris. 1 vol. de 360 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 16 francs net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux.

Ch. Dhéré. — Recherches sur l'hémocyanine (cinquième mémoire).

J. Giaja. — La zymase et la fermentation alcoolique.

L. A. Pelous. — Etudes de quelques phénomènes osmotiques dans un champ électrique alternatif.

J. Chaussin. — Etude sur l'élimination urinaire chez les herbivores.

H. Magne. — Recherches sur la dépense d'énergie dans la marche de l'homme en terrain horizontal ou incliné.

A. Clerc et C. Pezzi. — Adrénaline et quinine; leur antagonisme.

J. Parisot et P. Mathieu. — Remarques sur la variabilité d'action des extraits hypophysaires (aperçu expérimental et critique).

René Porak. — L'action cardio-vasculaire de l'adrénaline chez l'homme. Différence de l'effet physiologique à l'état sain et à l'état pathologique.

A. Rochaix. — Le traitement antirabique dans la région lyonnaise 1919.

Analyses.

Physiologie. — Physiologie générale.

En raison des nécessités de l'imprimerie, les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à l'adresse de* M. VITOUX *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau inséré dans le numéro de* La Presse Médicale *publié le* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.
Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 16 AU 23 JANVIER 1921

DIMANCHE 16 JANVIER

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. GOUGEROT : Traitement des syphilis nerveuses (tabes, paralysie générale, etc.). Méthode de Sicard. Injections intrarachidiennes, etc.

LUNDI 17 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. LETULLE : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 16 h., grand amphithéâtre, M. le professeur PIERRE MARIE : Leçon sur les maladies du système nerveux, avec présentation de malades.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. LE LORIER : Pathologie de la grossesse. Pathologie générale. Grossesse et infection.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. MARCEL LABBÉ : Cours de pathologie.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. DUVOIR : La mort subite.

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Gynécologie médicale.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

— A 11 h., amphithéâtre Bichat, M. DOUMER : Principe d'électrothérapie. Action décongestionnante de l'énergie électrique : applications thérapeutiques.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clinique Baudelocque. — A 10 h., M. LÉVY-SOLAL : Démonstrations de pratique obstétricale.

— A 11 h., M. COUVELAIRE : Présentation de malades.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. CHEVASSU : Présentation de malades et de pièces de chirurgie ordinaire.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Claude-Bernard — A 10 h. 1/2, service de M. Teissier, M. REILLY : La prophylaxie de la diphtérie.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades.

— A 9 h., M. BROCQ : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.

— A 14 h., M. LUTEMBACHER : Lupus tuberculeux.

— A 1 h. 1/4, à la consultation de la porte de l'hôpital, M. GOUGEROT : Présentation de malades. Diagnostics et traitements dermato- et vénéréologiques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Examen des malades.

— A 10 h. 3/4, M. SICARD : Syndrome d'hypertension cranienne. Tumeurs cérébrales.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. PROUST : Conférence clinique chirurgicale.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. ANDRÉ JOUSSET : Leçon sur la tuberculose pulmonaire.

— A 11 h., M. RIST : Radiologie de la tuberculose.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. RIST : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Ecole d'anthropologie. — A 4 h., M. ANTHONY : Le déterminisme morphologique en biologie.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Opérations pour tuberculoses osseuses.

MARDI 18 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. BEZANÇON : Leçon de bactériologie.

— A 16 h., au grand amphithéâtre, M. MARTINET : Quelques diagnostics : Ulcères de l'estomac. Aortites. Bradycardies.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. GARNIER : Conférence de pathologie expérimentale et comparée.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. BALTHAZARD : Déontologie. Les rapports des médecins avec les malades.

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. RIBIERRE : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Enseignement des stagiaires : Kératites neuro-paralytiques. Kératites interstitielles. Staphylomes. Kératocomes.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — A 11 h., à l'amphithéâtre, M. WIDAL : Leçon clinique.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — A 10 h., M. J.-L. FAURE : Opérations après exposé clinique et avec explications opératoires.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. POTHERAT : à 9 h., Visite dans les salles ; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique ; à 10 h. 1/2, Opérations.

— A 10 h., salle Sainte-Monique, MM. CAUSSADE et GAYET : Un cas de paraplégie par mal de Pott. Discussion.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. COYON : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

— A 9 h. 1/2, M. BENSAUDE : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h., M. HUDELO : Examen des malades.

— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. LEMAITRE : Présentation clinique des malades de la consultation.

— A 10 h., M. BROCQ : Consultation externe.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. A. MOUCHET : Conférence de chirurgie infantile.

(*Voir la suite, p. 85.*)

— A 14 h., service de M. Brocq, M. Gougerot : Actinomyose. Sporotrichose.

Hôpital Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

— A 16 h., service de M. Rist, M. Rolland : Diagnostic différentiel de la tuberculose.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. P.-Emile Weil : Conférence clinique médicale.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., pavillon Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. J. Madier et R. Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de sémiologie pratique par le chef de clinique.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. Rudaux et Le Lorier : Leçon de pratique obstétricale.

Hospice de Larochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur. — A 10 h. 1/2 : La sémiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Hospice de Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. G. Hervé : Ethnologie de quelques régions françaises. Etude des croisements.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. Piéry : Cures thermales et maladies infectieuses et intoxications.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachidiennes.

MERCREDI 19 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., au grand amphithéâtre, M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections photographiques en couleurs).

— A 18 h., au petit amphithéâtre, M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. Le Lorier : Pathologie de la grossesse. Grossesse et intoxications. Tumeurs, diabète, etc.

— A 17 h., petit amphithéâtre, M. Marcel Labbé : Cours de pathologie.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. Duvoir : Les asphyxies.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

— A 10 h. 1/2, amphithéâtre Dupuytren, M. Leven : Traitement de la dilatation gastrique.

Hôpital Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon et exercices au lit des malades.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Types parkinsoniens et syndrome pallidal.

— A 16 h., service de M. Rist, M. Brissaud : Percussions et auscultation.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Hôpital Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Guéniot : L'accouchement normal et les présentations.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

— A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., M. Brocq : Examen des malades hospitalisés.

— A 14 h., M. Rabreau : La lèpre.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. Chevassu : Explorations et opérations urinaires.

— A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.

Hôpital Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Hôpital des Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, service de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance par les Assistants.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Opérations.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations.

— A 10 h., service de M. Méry, M. Heuyer : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Hôpital Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Données cliniques et techniques du diagnostic du typhus exanthématique.

Hospice de la Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, à la consultation externe, M. Souques : Présentation de malades avec discussion du diagnostic et du traitement.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — M. Lortat-Jacob : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie.

— A 10 h. 1/2, M. Frey : Clinique d'orthodontie.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 20 JANVIER

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Enseignement pour les stagiaires : Blépharites. Dermatoses et tumeurs des paupières. Entropion. Ectropion. Ptosis. Lagophtalmie.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clinique Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

— A 20 h. 3/4, M. Lequeux : Conduite à tenir pendant la grossesse et l'accouchement compliqués de tumeurs abdomino-pelviennes.

Clinique Baudelocque. — A 11 h., M. Couvelaire : Cours de clinique obstétricale.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h., M. Sebileau : Nerf facial et paralysies faciales obliques.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. Potherat : Leçon clinique.

Hôpital Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. Mouchet : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Hôpital Saint-Louis. — A 14 h., service de M. Brocq, M. Gougerot : Sporotrichoses.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 10 h. 1/2 : La rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats.

Hôpital Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. Lian : Examen radioscopique des cardiaques.

— A 9 h. 1/2, M. Ribierre : Consultation externe pour les maladies du cœur et des vaisseaux.

— A 11 h., M. Loeper : Le cancer de la grande courbure de l'estomac.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.

— A 11 h., M. RIST : Thérapeutique médicamenteuse de la uberculose.

— A 16 h., service de M. Rist, M. ROLLAND : Bactériologie.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon clinique. Notation graphique des signes.

Hôpital de la Pitié. — De 9 h. à midi, M. ARROU : Opérations.

— A 9 h. 3/4, M. MAUCLAIRE : La chirurgie orthopédique chez adulte.

— A 10 h., amphithéâtre des cours, M. VAQUEZ : Le traitement des cardiopathies à la période d'insuffisance. Les moyens thérapeutiques (*suite*) : le strophantus et ses dérivés.

— A 10 h., M. MONTHUS : Consultation ophtalmologique. Causeries cliniques.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. G. BROUARDEL : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail.

— A 11 h., amphith. Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Hôpital Boucicaut. — A 11 h., à la Maternité : Consultation des nourrissons.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 18 h., service de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., M. MARFAN, avec la collaboration du personnel de l'Institut de puériculture de la Ville de Paris et du département de la Seine : Enseignement pratique de puériculture.

Hôpital Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consultation des nourrissons.

— A 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Hôpital Andral. — A 10 h., M. COURCOUX : Conférence sur a sémiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 16 h., amphithéâtre Michelet, M. PIÉRON : Le rôle de l'émotion et des états affectifs dans l'éducation.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h. 1/2, M. SICARD DE PLAUZOLES : La tuberculose.

— A 15 h. 3/4, M. HEUYER : Education visuelle et tactile.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. LAUMONIER : La thérapeutique des sept péchés capitaux.

— A 17 h., M. BÉRILLON : La psychologie du contrôle mental.

— A 17 h. 1/2, M. QUINQUE : La pédagogie des instables.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 16 h., amphithéâtre B, M. LERICHE : L'ostéogenèse. Le périoste et son rôle exact dans les processus de la réparation osseuse. Déductions pathologiques et techniques qui en découlent.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

VENDREDI 21 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 15 h., grand amphithéâtre, M. LETULLE : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections photographiques).

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. MARCEL LABBÉ : Cours de pathologie.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. BÉCLÈRE : Radiothérapie des fibromes, du goitre exophtalmique, des leucémies.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. DUVOIR : Les asphyxies.

— A 16 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, M. LE LORIER : Pathologie de la grossesse. Syphilis et grossesse.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — A 10 h. 1/2, M. CHAUFFARD : Leçon clinique.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. DE LAPERSONNE : Leçon clinique.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. LEVEN : Consultation des maladies de l'estomac.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

Hôpital de la Charité. — A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : La grossesse pathologique.

— A 10 h., service de la consultation, M. TOUPET : Enseignement de la petite chirurgie.

Hôpital de la Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les maladies du cœur et des vaisseaux.

Hôpital Cochin. — A 9 h., M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., M. CHEVASSU : Opérations de chirurgie urinaire.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Hôpital Saint-Antoine. — A 10 h., M. BENSAUDE : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.

— A 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 10 h., service de M. Brocq, M. POMARET : Matière médicale dermatologique.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. LIAN : Examen clinique des cardiaques.

Hôpital Broussais. — A 10 h. 1/2, salle Delpech, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Hôpital Laënnec. — A 11 h., amphithéâtre Landouzy, M. AUVRAY : Leçon clinique avec présentation de malades.

Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. RIST : Leçon clinique.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe.

— A 10 h. 3/4, salle Bouley, M. CHOAY : Examen clinique des urines.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Opérations.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service de M. Broca, MM. JEAN MADIER et R. MASSARD : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h., M. BROCA : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. BROCA : Leçon clinique avec présentation de malades, projections radiographiques et appareillage orthopédique.

— A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale : Conférence de sémiologie par le chef de clinique.

Hôpital Hérold. — A 10 h., M. BARBIER : Leçon sur la pathologie du nourrisson.

Hôpital Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. P. TEISSIER : Etat actuel de nos connaissances concernant l'étiologie et la pathogénie du typhus exanthématique. Données nouvelles de prophylaxie et de traitement.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. LORTAT-JACOB : Examen clinique des malades.

Hôpital des Ménages. — A 9 h., M. ALGLAVE : Visite des malades et explications cliniques.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. L. MANOUVRIER : Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. MAZERAN : Châtel-Guyon (avec projections).

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

SAMEDI 22 JANVIER

Faculté de Médecine. — A 16 h., laboratoire de bactériologie, M. BEZANÇON : Cours de bactériologie.

— A 16 h., amphithéâtre Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique.

— A 17 h., au petit amphithéâtre, M. ROGER : Cours de pathologie expérimentale et comparée.

— A 17 h., au grand amphithéâtre, M. NOIRÉ : Radiothérapie de la peau, du cuir chevelu, du système nerveux.

— A 18 h., grand amphithéâtre, M. GARÇON : Les lois sociales.

— A 18 h., amphithéâtre Vulpian, M. RIBIERRE : Maladies du cœur.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Leçon à l'amphithéâtre.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçon clinique.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2,

(*Voir la suite, p.* 89.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un* **classeur automatique** *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

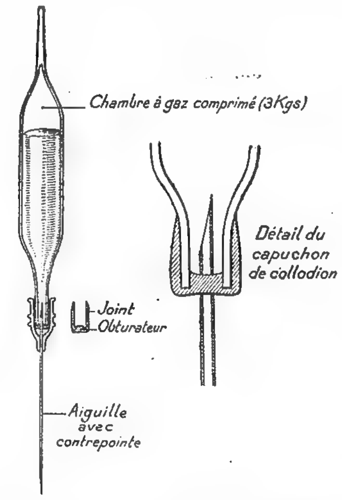
(N° 6)

(Thérapeutique) **AMPOULE**

(INJECTION HYPODERMIQUE)

Ampoule auto-injectable

Depuis que la méthode hypodermique est entrée dans la pratique médicale journalière on a, pour l'injection des médicaments, inventé un nombre considérable de seringues stérilisables. La seule énumération des modèles utilisés exigerait des catalogues entiers. C'est dire qu'aucun d'eux n'est parfait. La meilleure des seringues, dite du type Lüer, en verre rodé, est fragile et pour les gros calibres assez onéreuse; sa stérilisation exige un minimum de 10 à 20 minutes. On voit quelle perte de temps en résulte pour le praticien appelé à faire plusieurs injections dans sa journée. S'agit-il d'injections huileuses ou lipoïdiques, l'opération se complique : difficultés d'introduction dans le corps de pompe, souillure des doigts, taches, nécessité d'un nettoyage spécial à l'éther ou au carbonate de soude, etc. Aussi a-t-on depuis longtemps, mais sans grand succès, il faut l'avouer, cherché à substituer à cet instrument imparfait des ampoules automatiques. Celle que viennent de construire MM. Darrasse frères sur les indications de MM. E. Jousset et P. Laurent est une véritable petite merveille d'ingéniosité et de simplicité toute française.



Détails de construction de l'ampoule auto-injectable Duplex.
Détails de l'aiguille à deux pointes.

L'ampoule ne diffère en rien au premier abord d'une ampoule ordinaire, sauf que la BULLE D'AIR y est un peu plus volumineuse.

Cette bulle d'air est en réalité une chambre à gaz sous pression de 3 kilogr. qui, si l'ampoule est maintenue en bonne position, fera sur le liquide sous-jacent l'effort nécessaire à l'injection.

Une AIGUILLE SPÉCIALE accompagne la boîte de 10 ampoules. On la pique dans les téguments, la pointe obliquement ou verticalement dirigée en bas. L'aiguille une fois en place et bien maintenue, on adapte à fond dans son manchon la grosse extrémité de l'ampoule qu'on voit se vider progressivement de son contenu; l'injection est terminée.

La figure ci-jointe donne la clef du mystère.

L'aiguille se prolonge à l'intérieur du manchon et y forme une contre-pointe qui rencontrera l'extrémité de l'ampoule.

Cette extrémité est fermée par une membrane de collodion que l'aiguille perfore au moment voulu. Afin d'éviter les fuites le bouchon membraneux se prolonge extérieurement sur le verre dont il atténue les irrégularités et où il forme joint avec le métal. Tout l'ensemble est naturellement stérilisé et la pointe collodionnée protégée par une coiffe en papier qu'on retire au dernier moment.

L'aiguille en nickel est également livrée prête à servir. Après usage on l'immerge dans un tube de chloroforme où son nettoyage et sa stérilisation s'effectuent en quelques minutes. Avec un jeu de plusieurs aiguilles d'un prix des plus minimes (0 fr. 60) le médecin peut exécuter presque sans discontinuer une série d'injections avec une rapidité incroyable.

Il y a là une économie de temps et d'instrumentation tout à fait remarquable. Cette économie est encore plus accusée pour les grosses injections (20 à 100 secondes); elle compense largement la légère majoration de prix de ces petits sparklets médicamenteux.

P. Desfosses.

Enseignement des stagiaires : Maladies des voies lacrymales. Dacryocystites. Dacryoadénites.

Clinique médicale de l'hôpital Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique.

Clinique Tarnier. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Lequeux : Leçon clinique. Colibacille et puerpéralité.

Fondation Pierre Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. Daunay : Cours de puériculture.

Clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie.

— M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Hôpital de la Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Hôpital Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon et exercices au lit des malades.

— A 9 h., M. Michon : Opérations.

Hôpital Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., service de la consultation, M. Toupet : Enseignement de la petite chirurgie.

— A 11 h., M. Morax : Sémiologie de la tension oculaire. Hypertension.

Hôpital de la Pitié. — A 10 h., M. Roy : Leçon clinique et opérations de stomatologie.

Hôpital Tenon. — A 10 h., à la consultation de médecine, M. Lian : Examen graphique des cardiaques.

— A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. Klippel : Polyclinique des maladies du système nerveux.

— A 14 h., M. Rathery : Deux cas de diabète infantile.

Hôpital Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. Coyon : Cours de sémiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Conférence de clinique médicale.

Hôpital Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 11 h., amphithéâtre de la Faculté, M. Halphen : Examen de l'acoustique.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. Renault : Conférence de médecine infantile.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. Fernet : Lupus exanthémateux.

Hôpital Cochin. — A 9 h. 1/2, pavillon Bouilly, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Hospice des Enfants-Assistés. — A 10 h., pavillon Pasteur, M. Marfan : Consultation des nourrissons.

Hôpital Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Hôpital des Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, service du professeur Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Nobécourt : Leçon clinique.

Hôpital Boucicaut. — A 10 h., à la maternité, MM. Rudaux et Le Lorier : Leçon de pratique obstétricale.

— A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Nobécourt : Leçon clinique.

Hospice La Rochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

Hôpital Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. Pettit : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 14 h. 1/2, M. Coste de Lagrave : La méthode d'auto-éducation.

— A 17 h. 1/2, M. Paul Farez : La résistance à l'inanition.

Hôpital maritime de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçons cliniques.

DIMANCHE 23 JANVIER

Hôpital Saint-Louis. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Gougerot : Surveillance et traitement des syphilis tertiaires latentes. Cancer et syphilis. Pronostic de la syphilis. Réinfection.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. Vachet : Les applications cliniques de l'hypnotisme.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hospice des Enfants-Assistés. — M. le professeur Marfan, indisposé, n'ayant pu recommencer son cours le 11 Janvier, le reprendra le mardi 18 Janvier à 10 heures.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 9 Janvier. — Nerf récurrent gauche. Symptômes et diagnostic du cancer de l'œsophage.* — Ont obtenu : MM. Courtin, 17; Ducuing, 13; Merklen, 13; Derville, 12; Courmand, 16; Boisnier, 13; Tassin. 13. Mlle Dejerine, 19. — MM. Bianquis, Kalt, ont filé. — *Excusé* : M. Renard.

Séance du 10 Janvier. — Canal inguinal. Symptômes et diagnostic des orchiepididymites tuberculeuses. — Ont obtenu : MM. Robin (Victor), 13; Tisné, 16; Roland, 14; Lefèvre (Paul), 16; Solent, 17; Desnoyers, 17; Marchal, 16 1/2; Fèvre, 13; Piot, 13; Turpin, 17.

Séance du 11 Janvier. — Muscles pectoraux et leurs nerfs. Signes et diagnostic de la méningite cérébro-spinale à méningocoques. — Ont obtenu : MM. Cerné, 11; Favory, 11; Isch Wall, 19: Lestorquoy, 15; Weismann, 17; Oury, 20; Berthou, 14; Saladini, 12; Dufestel, 10. — Mlle Lévy (Gabrielle), a filé. — *Absent* : M. Huas.

NOUVELLES

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander, et Giraudeau, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Janvier, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois (VIIIe), une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant la gymnastique médicale, le massage, la mécanothérapie, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les applications de la radiologie et de l'électricité à la thérapeutique. — Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre des élèves est limité.

Pour les renseignements, le programme des cours et les inscriptions, s'adresser, soit à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, soit chez Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur cherche poste méd. de 20 à 30.000 ds pet. ville ou ch.-lieu de cant., préfér. Centre. *P. M.*, 2988.

Berliet, 20.000, coupé luxe 22 HP, état neuf. — Gaillardot, château de Jouhe, par Menotey (Jura).

Limousine Chenard-Walcker, entièrement revue. garantie état de marche : 13.000 fr. — Disponible par défaut d'emploi. — M. Vincent, 26, rue Victor-Noir, à Neuilly. — Téléphone : Neuilly 15-38.

Occasion : A vendre divers appar. d'électr. médic., vibrateurs, H.F., trousse chirurg.— Ecr. *P. M.*, 3026.

Banlieue. — Import. poste médico-chir. à céder. Rap. plus de 60.000. Prix 40.000. Ecr. seul. *P. M.*, 3033.

Dr O.-R.-L., anc. int. pr., cherche assoc. clin. ou rempl. spécialiste Paris ou banl. Ecr. seul. *P. M.*, 3034.

(*Voir la suite, p.* 91.)

Etudiant latino-américain, fin d'études, traduirait en espagnol littérature médicale ou paramédicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3037.

Dr O.-R.-L., cherch. pl. assist. de clin. *P. M.*, 3038.

Infirmière électrothérapie désire emploi chez docteur spécialiste. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3039.

Docteur O.-R.-L. et stage tuberculose cherche place dans sanatorium. — Ecrire *P. M.*, n° 3040.

Pharmacien 1re cl., lauréat Université de Paris, chirurg.-dentiste, utiliserait diplôme pharmacien pour spécialités, industrie ou autres.— Ecr. *P. M.*, n° 3041.

A vendre : Torpédo Berliet 1920, sort. usine Nov., 15 HP, double emploi. — Ecrire *P. M.*, n° 3042.

Docteur dés. entrer en relat. avec confr. voulant collaborer à spécial. pharm. Ecr. seul. *P. M.*, n° 3043.

Villa « Les Fauvettes », plateau de Vaucresson (S.-et-O.). On prend des pensionnaires valétudinaires. Soins médic. à disposition. — Ecrire *P. M.*, n° 3044.

Achète essai oscillomètre Pachon. — *P. M.*, 3045.

Important cabinet dentaire extrêmem. sérieux et de premier ordre, situé dans gr. ville Midi, clientèle fidèle et sélectionnée; conviendr. à praticien compét. disposant de 350.000 fr. ou pouv. offrir gar. hypoth. de cette somme. On mettrait au cour., longue présent. — Ecrire : Robert, chez Ash, 4, r. Moustier, Marseille.

Torpédo Panhard, 10 HP, 1914, carosserie 4 places, peinture neuve, 6 jantes montées, éclairage Magondeaux, en parfait état de marche : 18.000 fr.—**Torpédo Renaux**, 11×13 HP, 1915, carosserie de luxe, 4 places, 5 roues amovibles, éclairage électrique, garantie état de neuf : 23.000 fr. — **Conduite intérieure Citroën**, carosserie cannée de grand luxe, 4 places, 4 portières, 4 amortisseurs, pendule, compteur, cantine, housses, très peu roulé, presque neuve : 24.000 fr. — **Torpédo Parent**, 8 HP, carosserie Sport 2 places, 5 roues métalliques, suspension Cantilève, accessoires nickelés, en tr. bon état : 7.500 fr.— Ecrire *P. M.*, n° 3047.

Docteur disposant plusieurs heures l'après-midi, ou le matin, demande place médecine générale dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3048.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES RADIATIONS EN BIOLOGIE

La loi de l'antagonisme des radiations.

Etant donnée une radiation isolée capable de modifier un équilibre physico-chimique donné, peut-on affirmer que cette radiation accompagnée d'une autre radiation différente sera capable de modifier de la même manière ce même équilibre ?

Voilà une question de physique pure qui présente un grand intérêt pour le biologiste et le médecin comme je vais le montrer.

L'expérience nous a permis de constater l'antagonisme des radiations et de répondre comme suit à la question posée :

Considérant un faisceau de radiations capable de modifier un équilibre physico-chimique donné, il peut exister un faisceau d'autres radiations qui, ajouté au premier, empêche toute modification de se produire. Les caractéristiques du faisceau antagoniste dépendent non seulement de la nature du faisceau primitif, mais encore de la nature de l'équilibre physico-chimique à modifier.

De cette loi, il est possible de tirer les deux conclusions suivantes :

1° Du fait que deux faisceaux de radiations, complexes et indéterminés, influencent d'une façon égale un équilibre physico-chimique parfaitement défini, on ne peut conclure qu'ils influenceront également un autre équilibre avant d'avoir vérifié qu'ils ont bien la même composition qualitative et quantitative.

2° Du fait qu'un faisceau de radiations, complexe et déterminé, influence suivant les mêmes lois deux équilibres physico-chimiques parfaitement définis, on ne peut conclure qu'il en influencera un troisième de la même façon.

Ces conclusions exprimées sous forme abstraite fournissent, dès qu'on les applique à des espèces bien définies, des notions intéressantes au plus haut point pour le biologiste et le médecin.

En effet, que fait-on journellement lorsque l'on veut utiliser l'action de faisceaux complexes de radiations (ce sont malheureusement à peu près les seuls que nous ayons à notre disposition) en vue de recherches biologiques ou dans un but thérapeutique ?

On mesure généralement l'intensité avec laquelle ce faisceau agit sur un équilibre physico-chimique parfaitement défini et toujours le même.

Il n'y a là qu'une rigueur de mesure apparente car rien ne nous prouve (à moins d'expériences complémentaires) que le faisceau agissant avec une intensité donnée sur l'équilibre physico-

chimique témoin (appareil de mesure) et sur un deuxième (être vivant à l'état physiologique) agira avec la même intensité sur un troisième (être vivant à l'état pathologique).

De même l'emploi d'un équilibre témoin (appareil de mesure) réagissant également sous l'action de deux faisceaux de radiations, complexes et distincts (faisceaux de rayons X émis par deux ampoules différentes) ne nous renseigne pas sur la composition qualitative et quantitative de ces faisceaux. Donc (à moins d'expériences complémentaires), nous ne pouvons affirmer que ces deux faisceaux agiront de la même façon sur un deuxième équilibre physico-chimique (être vivant). Ils peuvent, en effet, renfermer en proportions différentes des radiations qui ne sont point antagonistes vis-à-vis du premier équilibre considéré (appareil de mesure) et qui le sont vis-à-vis du deuxième (être vivant) ou réciproquement.

On conçoit quelle importance doivent prendre ces considérations dès qu'il s'agit d'utiliser les radiations dans un but thérapeutique. Il y a lieu de se demander si au cours de semblables applications, on ne commet pas des erreurs de mesure considérables d'où résulte une inconstance inexplicable dans les résultats obtenus, inconstance qui permet parfois de prétendre que ces méthodes thérapeutiques sont inapplicables sinon inactives.

J.-L. Pech,
Professeur agrégé
à la Faculté de médecine de Montpellier.

LIVRES NOUVEAUX

Ophtalmologie du médecin praticien, par M. Albert Terson. 1 vol. de 550 pages, avec 355 planches dans le texte et 1 planche hors texte en couleurs, 2e édition, 1921. — Prix : 26 francs *net*.

Nous doutons qu'on puisse donner de l'ophtalmologie du médecin praticien, de son objet et de son but, un aperçu plus précis que celui que M. Terson en a donné lui-même dans les lignes suivantes encore inédites.

« Dans la pratique journalière, le médecin non spécialisé se trouve, tôt ou tard, mais forcément, contraint de voir, *le premier et seul*, des yeux souffrants et des sujets qui voient mal.

« Les éventualités de ce genre sont variables.

« Parfois il s'agit d'*urgence*, médicale ou chirurgicale, par *traumatisme* de l'œil ou du reste du corps (avec trouble visuel consécutif) ou par affection *spontanée* à marche aiguë (conjonctivite purulente, ulcère cornéen, glaucome, décollement rétinien, etc.), qui obligent à un diagnostic et à un traitement d'*attente*, précédant, sans trop tarder, la consultation spéciale et complète, où tout sera précisé.

« Plus d'une fois, une *complication oculaire* surgira au cours d'une maladie déjà en traitement.

« Enfin, le médecin sera souvent sollicité de dire « ce qu'il pense » d'une *maladie oculaire quelconque* avant que l'on consulte l'ophtalmologiste.

. . . .

De plus, l'examen des yeux l'aidera parfois à établir le diagnostic, *visuel* et même *vital*, d'une maladie générale.

« Quoi qu'il en soit, après une première consultation ou même un premier contact, le médecin devra apprécier, à temps, s'il doit s'aider du spécialiste. En se mettant à la place du malade, il décidera s'il peut, en conscience, *seul* et *avec succès*, *continuer* à le traiter. « Un bon médecin, dit La Bruyère, est celuy qui a des remèdes spécifiques, ou, s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont de guérir son malade. » Nous doutons qu'on puisse trouver, même dans les traités de médecine, une meilleure base déontologique. »

Bref « vous n'êtes pas ophtalmologiste et tout de même sans chercher à le devenir, vous êtes forcé de soigner des yeux à l'improviste ». Le lecteur est donc supposé un praticien qui n'a jamais fait d'études ophtalmologiques, l'auteur le guide, le pilote, lui indiquant « la conduite à tenir, les responsabilités qui lui incombent, dans des circonstances auxquelles *rien* ne peut le soustraire » et, ce faisant, réalise ce petit chef-d'œuvre didactique qu'est l'*Ophtalmologie du praticien*.

L'« omnipatricien », suivant la pittoresque expression de M. Terson, y trouvera vraiment tout ce qui est nécessaire et suffisant à la pratique de l'ophtalmologie courante — exposé sous une forme si précise et si savoureuse aussi parfois, illustré de figures si démonstratives (il y en a 355!) avec une disposition typographique si claire — que la lecture en est un jeu et un agrément.

Enumérer les chapitres serait fastidieux, qu'il nous suffise d'en mentionner quelques-uns, pour démontrer l'esprit du livre et combien il est complet :

Chapitre III : Ce qui a poussé le malade à consulter.

Chapitre IX : L'exophtalmie et les malades de l'orbite.

Chapitre XVI : Les maladies du fond de l'œil.

Chapitre XIX : Les simulateurs.

Chapitre XX : Les complications oculaires des maladies générales.

Chapitre XXII : L'amélioration du sort des aveugles.

Chapitre XXIV : Examen médico-légal. Signes et réactifs oculaires de la mort.

Alfred Martinet.

LIVRES REÇUS

2403. **L'année psychologique**, 21e année, 1914-1919, publiée par Henri Piéron, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. 1 vol. de 522 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 35 francs net.

2404. **Précis d'anatomie et de dissection** (3e édition), par H. Rouvière, professeur agrégé, chef de travaux anatomiques à la Faculté de Médecine de Paris. Tome I : *tête, cou, membre supérieur*, 431 pages, avec 197 figures en noir et en couleurs; Tome II (et dernier) : *thorax, abdomen, bassin, membre inférieur*, 478 pages, avec 259 figures en noir et en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix, broché : 22 francs; cartonné toile : 25 francs.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. Dujarier, chirurgien de l'hôpital Boucicaut a commencé une série de 6 leçons accompagnées de projections sur le Traitement sanglant des fractures, le mardi 18 Janvier, à 17 h., à l'Amphithéâtre Vulpian (et non comme cela a été annoncé par erreur le jeudi 13 Janvier) et les continuera les mardis suivants à la même heure.

Clinique chirurgicale infantile. — Un cours de perfectionnement de chirurgie infantile s'ouvrira à l'hôpital des Enfants-Malades, le lundi 24 Janvier 1921, à 14 h., à l'amphithéâtre de la clinique. Il comportera 20 leçons avec présentation de malades et démonstrations pratiques. S'inscrire au secrétariat de la Faculté. Droit d'inscription : 150 fr.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — Les cours pour l'enseignement colonial ont lieu aux jours et heures, et dans les locaux indiqués ci-dessous :

I. Pathologie exotique et bactériologie, professeur Raybaud : Laboratoire de pathologie exotique, château du Pharo, 2e étage, les mardis, vendredis, à 15 h.

II. Parasitologie et histoire naturelle coloniale, professeur J. de Cordemoy : Laboratoire d'histoire naturelle et de parasitologie coloniales, château du Pharo, entresol, les mardis et jeudis de 15 à 17 h.

III. Conférences d'épidémiologie coloniale, médecin-major de 1re classe, M. Léger : Laboratoire de médecine légale, Institut d'anatomie, les mardis, jeudis et samedis, de 17 à 18 h.

IV. Clinique exotique, professeur G. Reynaud : Hôpital des travailleurs coloniaux, boul. de Maillane (au Rouet), lundi et vendredi, à 9 h. Eventuellement : Labor. de médecine légale, Institut d'anatomie, le mercredi de 16 à 17 h.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Gaston Giraud est nommé chef de clinique médicale. M. M. Cathala est nommé chef de clinique chirurgicale. M. Georges Roux est délégué dans les fonctions de chef de clinique chirurgicale.

CONCOURS

Internat. — ORAL. — *Séance du 12 Janvier. — Le nerf médian à l'avant-bras et à la main. Des paralysies diphtériques.* — Ont obtenu : MM. Hermet, 15; Barlet, 14; Renardier, 13; Longchampt, 11; Machavoine, 11; Grellety-Bosviel, 15; Gardinier, 11. Mlle Wolff, 11. — M. Alary, a filé. — *Excusés* : MM. Huas, Lepaumier.

Séance du 13 Janvier. — Péricarde. Signes et diagnostic de la dilatation des bronches. — Ont obtenu : MM. Weill (René), 13; Crétin, 12; David, 12; Baranger (Jacques), 16; Desoubry, 10; Wickham (Yves), 10; Dessaint, 11; Granet, 16; Decoulari-Delafontaine, 10. — M. Cornudet, a filé. — *Absent* : M. Thomas.

Séance du 16 Janvier. — Artère utérine. Diagnostic et traitement des accès éclamptiques de la puerpéralité. — Ont obtenu : MM. Coste, 18; Reverdy, 13; Lafourcade-Cortina, 15; de Brun du Bois Noir (Roger), 14; Pollet, 15; Marchant, 13; Béthoux, 17; Lautmann, 11; Bernard (Etienne), 10; Aris, 15. — *Absents* : MM. Orthodoxu, Comet. — *Excusé* : M. Thomas.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — MM. Beigneux, Zumbiehl, médecins principaux de 1re classe. (*Journ. off.*, 11 Janvier 1921.)

Officier. — MM. Gagey, conseiller général de la Côte-d'Or; Emery, à Paris. (*Journ. off.*, 10 Janvier 1921.)

— MM. Léon, médecin-major de 1re classe; Boucarut, Langlois, Gaide, médecins principaux de 2e classe. (*Journ. off.*, 11 Janvier 1921.)

Chevalier. — MM. Ollive, à Nantes; Wapler, à Evian; Evrain, à Châlons-sur-Marne; Wurtz, à Compiègne (Oise); Lapierre, à Sedan; Laurent, à Rennes; Seguimard, à Bazas (Gironde); Cuillé, à Saint-Pé-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées); Alirol, au Puy (Haute-Loire); Mordret, au Mans; Fourestié, à Agen; Curvale, à Castres (Tarn). (*Journ. off.*, 10 Janvier 1921.)

— MM. Rolland, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris; Savatier, Grillé, Meslay, Madrauger, médecins-majors de 1re classe; Gavaud, Pichon, Lebard, Blanc, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 11 Janvier 1921.)

— M. Gourivaud, à Limoges. (*Journ. off.*, 15 Janvier 1921.)

Clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez. — Un cours particulier sur les Maladies du larynx, des oreilles et du nez, a commencé à la clinique de M. Lubet-Barbon, 19, rue des Grands-Augustins, le mardi 18 Janvier 1921, à 1 h. 3/4. Ce cours, fait par ses assistants, se continuera les mardis, jeudis et samedis, à la même heure pendant deux mois. S'inscrire à la clinique, les mardis, jeudis et samedis de 1 à 3 h.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — Un cours de puériculture en 12 leçons, par M. Daunay, assistant de consultation à l'Institut de puériculture, a commencé le samedi 15 Janvier à 4 h. 1/2. Il se continuera les samedis suivants.

Goutte de lait de Belleville (126, boulevard de Belleville). — M. Variot a repris ses conférences de puériculture pratique le vendredi 14 Janvier à 10 h. 1/2, dans le hall de la Goutte de lait. Il les continuera tous les vendredis à la même heure.

Bureau d'hygiène d'Allevard. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène d'Allevard (Isère) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 500 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à dater du 8 Janvier 1921, pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande, doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 20 *Janvier.* — 1er Examen dentiste. Faculté. — 1er Examen dentiste. Faculté. — 3e, 2e Examen. Prothèse. Ecole rue Garancière de 10 à 18 h.

Vendredi 21 *Janvier.* — Validation. Stage dentaire. Prothèse. Ecole rue Tour-d'Auvergne, de 10 h. à 6 h. — 1er Examen dentiste. Prothèse. Faculté. — 2e Examen dentiste. Prothèse. Faculté. — 1er Obstétrique A. R. Baudelocque.

Samedi 22 *Janvier.* — Validation. Stage dentaire. Interrogations (2 séries). Faculté. — 1er Examen dentiste. Interrogations (2 séries). Faculté. — 2e Examen dentiste. Interrogations (2 séries). Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale N. R. Faculté.

(*Voir la suite, p.* 99.)



THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 19 *Janvier*. — MM. Roger, Bernard, Balthazard, Léri. — Mlle Tasserie (G.) : Contribution à l'étude de la tuberculose au Maroc. — Grangeneuve (Marcel) : Contribution à l'étude de la symphyse pleurale. — Frémond (Paul) : Nosologie des travailleurs du cuivre. — Gaugier (Louis) : Anesthésie indolore du trijumeau. — Bouchet (Maurice) : A propos d'un cas d'imperforation de l'œsophage. — MM. Hartmann, Legueu, Couvelaire, Okinczyc. — Desainfuscien (A.) : L'accouchement prématuré. — Guillou (Jacques) : Contribution à l'étude du drainage dans les opérations gynécologiques. — Jivanovitch : Etude sur la douleur dans les affections du rein. — Lorain (André) : Le reflux vésico-urétral et la dilatation des urètres.

Jeudi 20 *Janvier*. — MM. Achard, J.-L. Faure, Rénon, Terrien. — Romuald (Camino) : Cure marine sur la côte basque. — Küss (Marcel) : La vaccinothérapie des annexites. — Roujansky (K.) : Contribution à l'étude des abcès sous-phréniques. — MM. Chauffard, Gilbert, Guillain, Villaret. — Allot (Paul) : La forme broncho-pulmonaire des sarcomes du poumon. — Festal (Jacques) : Contribution à l'étude des formes tuberculeuses pulmonaires par affections des voies respiratoires supérieures. — Baudouin (Charles) : Des troubles moteurs dans le zona.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Occasion : A vendre divers appar. d'électr. médic., vibrateurs, H. F., trousse chirurgic.—*P. M.*, n° 3026.

A vendre : Torpédo Berliet 1920, sort. usine Nov., 15 HP, double emploi. — Ecrire *P. M.*, n° 3042.

A vendre, Paris, crédence Gaiffe intens., bobine grand modèle, état neuf; écran platino-cyanure 30 × 40. — Ecrire *P. M.*, n° 3049.

Conduite intérieure Renault
4 places — neuve — sortant d'usine.
Disponible par double emploi.
S'adr. : M. Monniot, 4, rue Camou, Paris (7e).

Oculiste est demandé dans clinique sérieuse; frais minimes. — Ecrire *P. M.*, n° 3051.

A vendre : Deux tubes de radium, l'un de 93 milligrammes, l'autre de 101 milligrammes, avec certificats d'origine et certificats des laboratoires Curie. — Ecrire *P. M.*, n° 3052.

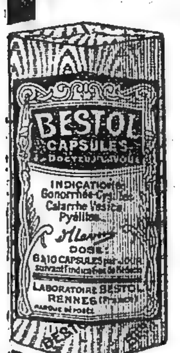
Interne des hôp. donnerait leçons. Préparation aux examens premier, troisièmes et cinquièmes. *P.M.*, 3053.

Etudiant français, scolarité termin., cherche occupation rétribuée, Paris ou envir.— Ecr. *P. M.*, 3054.

Docteur-médecin désire association clinique avec confrère français ou étranger qui mettrait fonds. Bon microscope à vendre. — Dr Popesco, 7, r. Michelet.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 7 Samedi, 22 Janvier 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA PARALYSIE GÉNÉRALE ET LA GUERRE

La question médico-légale de la paralysie générale progressive est réglée. On peut même dire qu'elle est réglée définitivement, sinon complètement : elle l'est au point de vue de la législation concernant les accidents du travail (traumatismes craniens) ; elle l'est au point de vue militaire ; elle le sera demain au point de vue professionnel général. Le principe de la présomption légale, incorporé dans la loi sur les pensions militaires du 30 Mars 1919, confirme des tendances sociales qu'il ne sera plus guère possible d'endiguer, encore moins de remonter : dans les groupements modernes s'établissent des solidarités que certains jugent tyranniques, peut-être avec quelques bonnes raisons ; seul le temps permettra de véritablement connaître la valeur de ces événements nouveaux et des expériences qui en résultent.

Pour le médecin qui cherche, la question scientifique de la méningo-encéphalite paralytique et de la guerre reste entière : c'est cette seule question scientifique que nous voulons examiner ici. Nous signalerons d'abord un fait d'ordre statistique, nous en discuterons les données et nous verrons comment se pose le problème étiologique de la paralysie générale progressive.

Statistique. — La fréquence de la paralysie générale a-t-elle augmenté du fait de la guerre, c'est-à-dire du fait des fatigues, des obligations, des dangers de la guerre ?

Dans une première statistique dressée en Juin 1918 et jointe à notre rapport sur le Service de Psychiatrie de la XIe Région[1], nous avions rassemblé des chiffres venant de l'asile des aliénés de Nantes, qui paraissaient démontrer que le nombre des paralytiques généraux s'accroissait progressivement avec la durée de la guerre.

Nous avons repris cette statistique en la faisant porter sur une quantité plus grande de malades. Elle concerne toujours les paralytiques généraux du Service de la division des hommes du quartier des maladies mentales de l'Hospice général de Nantes, entrés et traités pendant une période de huit années, de 1912 à 1919.

1. Rapports mensuels près le Sous-Secrétariat d'Etat du Service de Santé, ministère de la Guerre, Juin 1918.

Année	Entrées	P. G.	soit	pour 100
1912 entrées :	171	P. G. 22	soit 12,85	pour 100.
1913 —	183	— 22	soit 15,30	—
1914 —	245	— 32	soit 13,06	—
1915 —	232	— 33	soit 14,22	—
1916 —	224	— 29	soit 12,94	—
1917 —	230	— 33	soit 14,34	—
1918 —	210	— 32	soit 15,23	—
1919 —	230	— 27	soit 11,73	—

Tels sont les nouveaux résultats obtenus. Peut-on dire que ce fait d'ordre statistique a une valeur pour l'étude de l'étiologie de la paralysie générale progressive ?

Considérations. — Cette statistique établit que, dans le département de la Loire-Inférieure, le nombre des paralytiques généraux traités à l'asile des aliénés a été sensiblement le même pendant la guerre et avant la guerre : le chiffre des entrants dans l'établissement a augmenté, la fréquence de la maladie paralytique est restée stationnaire.

Il importe de noter, pour la discussion générale de cette statistique, que pendant la guerre de 1914-1918 le département de la Loire-Inférieure, comme tous les départements de l'arrière, a été l'objet de modifications importantes dans la constitution habituelle de sa population, par exemple au point de vue numérique et surtout au point de vue originaire, etc. Notre statistique englobe tous les cas de paralysie générale entrés à l'asile des aliénés. Nous n'avons pas cru notamment devoir faire de distinction d'origine : cela nous eût entraîné à des recherches de détails qui nous paraissent vaines. Dautre part, y a-t-il inconvénient à ce qu'un pareil travail porte sur une population diversifiée ? N'est-il pas curieux notamment d'observer que notre pourcentage soit resté invariable malgré les changements réalisés du fait de la guerre dans la composition sociale d'un département donné ?

Un autre avantage de cette statistique, croyons-nous, c'est que le même médecin a examiné tous les malades qui comptent dans cette statistique : le balancement des diagnostics exacts et des diagnostics erronés a plus de chance de trouver un juste équilibre.

Il serait utile qu'une statistique générale de la démence paralytique pendant la guerre fût entreprise dans tous les départements : elle donnerait peut-être des indications dignes de remarques. Elle devrait naturellement comprendre la période de guerre et la période antérieure récente.

Le problème. — La solution du problème scientifique de l'étiologie de la paralysie générale n'a pas avancé du fait des constatations recueillies pendant la guerre. Nous en sommes restés à ce point que la syphilis est indispensable à l'éclosion de la maladie, mais que la syphilis, tout en paraissant la cause de beaucoup la plus importante, n'est pas une cause suffisante. On en viendra peut-être même à soutenir qu'elle n'est qu'une cause prédisposante.

Il n'est plus question et avec raison, semble-t-il, de l'alcoolisme comme élément étiologique de la paralysie générale. Le surmenage a été fréquemment invoqué depuis 1914. Quel rôle celui-ci joue-t-il dans l'apparition de la paralysie générale ? Disons tout de suite que nous ne pensons pas, comme quelques-uns, que le facteur surmenage pendant la guerre soit une illusion ou une exagération : le surmenage physique, le surmenage émotionnel, le surmenage intellectuel même, quoique rare, ont existé vraiment de 1914 à 1918 du fait du service imposé, du fait des opérations militaires, etc. Mais, d'abord comment fixer sa réalité chez nos malades ? Elle est quelquefois évidente, elle est le plus souvent obscure. Ensuite quelle est sa valeur propre étiologique dans l'éclosion de la paralysie générale ? Le fait statistique que nous avons rappelé plus haut n'est pas favorable à ce facteur : nous admettons que la guerre a été une cause de surmenage ; or la paralysie générale ne paraît pas avoir augmenté dans les établissements d'aliénés du fait de la guerre. Ainsi l'étiologiste, dans ses recherches, rejoint de degré en degré ces ténèbres décevantes que sont les prédispositions individuelles et les virulences microbiennes spéciales.

Conclusions. — Les difficultés du problème étiologique scientifique de la paralysie générale progressive restent les mêmes après comme avant la guerre. La syphilis est le facteur indispensable de la maladie, mais elle n'est pas facteur suffisant. Peut-être même démontrera-t-on qu'elle n'est qu'une cause prédisposante. On a émis l'opinion, il y a longtemps, que le surmenage jouait un rôle dans l'apparition de la paralysie générale. La guerre étant un élément réel de surmenage, varié et intensif, nous avons cru intéressant de rechercher si le nombre des paralytiques avait augmenté à l'asile des aliénés de Nantes du fait de la guerre. Il n'en a rien été : la guerre, d'après notre statistique, purement locale, il est vrai, est restée sans action dans ce département sur la fréquence de la méningo-encéphalite paralytique progressive.

R. Benon,
Médecin du Quartier des Maladies mentales de l'Hospice général de Nantes.

LA PHYTOTHÉRAPIE PURGATIVE

LES LAXATIFS

Plus prévilégiée que tant de simples, jadis entourés de vénération, enfouis aujourd'hui dans l'oubli, la Bourdaine ou Bourgène (*Rhamnus*

frangula) est restée « l'as » des laxatifs. Cela tient peut-être à ce que, bien qu'elle abonde en France dans les bois humides, les taillis, les lieux rocailleux, elle nous fut longtemps fournie par l'étranger, notamment par l'Allemagne, par l'Autriche et par la Turquie : car c'est une tendance commune à l'humanité de ne faire état d'une drogue qu'en raison de l'éloignement du pays qui l'a produite.

Inconnue ou plutôt méconnue des Anciens, il semble que la Bourdaine ait été signalée, pour la première fois, au Moyen âge, par Pierre des Crescences sous le nom d'*Anormis* ou d'*Avornus* : « Anormis, dit-il, est ung petit arbre qui croist es montaignes duquel l'escorce du milieu donnee a boire ou en viande lasche le ventre merveilleusement.[1] » Toutefois ce n'est qu'à la Renaissance que nous la trouvons exactement décrite par Jérôme Tragus et par P. A. Matthiole. Ce dernier lui attribue des effets identiques à ceux de la rhubarbe et recommande très judicieusement de ne l'employer que préalablement desséchée : « D'en user lorsqu'elle est verde, dit-il, il n'est bon, attendu qu'elle feroit vomir[2] ». R. Dodoens, J. Dalóchamp et J. Bauhin font également de la Bourdaine ou Aune noir un purgatif cholagogue et hydragogue. Ces assertions des vieux simplistes ont été confirmées au XIXe siècle et à notre époque par de nombreux observateurs (Gumprecht, Cazin, Cauvet, J. Pirault[3], G. Lyon[4], H. Leclerc[5]) : tous se sont accordés à lui reconnaître une action laxative remarquable, ne provoquant jamais de phénomènes d'irritation ou d'intolérance. C'est l'eccoprotique de choix pour tous les sujets chez lesquels existe une constipation due à des spasmes intestinaux, pour les neuro-arthritiques dont la muqueuse s'accommoderait mal de drastiques trop irritants, « en un mot dans tous les cas où la constipation représente un trouble nerveux fonctionnel (G. Lyon) ». Tous les malades dont la sécrétion biliaire laisse à désirer bénéficient également de ses vertus cholagogues et décongestionnantes. Enfin, comme elle ne détermine pas d'exagération du péristaltisme de l'intestin, on peut la prescrire aux femmes enceintes et aux malades qui ont subi une opération abdominale. J'ai relaté récemment une observation qui prouve son manque de drasticité : il s'agissait d'une jeune fille atteinte d'appendicite aiguë à qui l'on fit prendre, contrairement à mes recommandations, une décoction de Bourdaine ; le remède provoqua bien une selle accompagnée de l'exacerbation des symptômes douloureux, mais sans entraîner les graves complications auxquelles peut donner lieu, en pareil cas, l'emploi d'un purgatif[6].

De toutes les préparations de Bourdaine la plus active est la décoction suivie d'une macération. On emploie l'écorce desséchée avec soin (elle est d'autant meilleure qu'elle est plus ancienne); on en fait bouillir de 2 à 5 gr. dans 150 gr. d'eau pendant vingt-cinq minutes ; on laisse ensuite infuser à froid de quatre à six heures : le liquide décanté est absorbé le soir au coucher. La poudre donne également de bons résultats (1 à 2 gr. en cachets de 0 gr. 50). Moins constants dans leurs effets sont les extraits (extrait aqueux de 0 gr. 15 à 0 gr. 20, extrait fluide de 1 à 2 gr.).

Le Baguenaudier (*Colutea arborescens*), plante de la famille des Papilionacées, à qui la ressemblance de ses feuilles et de ses gousses avec celles du Séné a fait donner le nom de Séné bâtard, est doué, comme son congénère exotique, d'effets laxatifs signalés par les vieux auteurs. Thomas Bartholin raconte qu'une année où la guerre avait interrompu le commerce de la droguerie il fit substituer, avec un plein succès, aux feuilles du Séné celles du *Colutea vesicaria*, abondant dans tous les jardins[7]. Bodart dit avoir employé avantageusement l'infusion à 30 pour 1.000[8] ; mais c'est un breuvage qu'il faut ingurgiter à fortes doses et dont la saveur désagréable rebuterait les consommateurs les plus stoïques. M. Campardon a tourné la difficulté en utilisant l'extrait à la dose de 0 gr. 10 à 0 gr. 30 sous forme pilulaire[9] : cette préparation, prise au moment des repas, exonère l'intestin sans provoquer de coliques.

La racine du Rhapontic (*Rheum rhaponticum*) ou Rhubarbe des moines, ainsi appelée parce que les moines de la Thrace établis près du mont Rhodope en faisaient un fréquent usage, exerce une action laxative analogue à celle de la rhubarbe. C'est un tonique de l'intestin plutôt qu'un purgatif proprement dit ; aussi est-il utile surtout dans l'atonie des voies digestives telle qu'on l'observe chez les chlorotiques, chez les malades atteints de dyspepsie hyposthénique, dans les

1. Pierre des Crescences. — *Le livre des ruraulx prouffitz du labour des champs*, 1486.
2. L'observation de Matthiole a été confirmée par M. Pirault qui a pu constater que les évacuations alvines provoquées par l'écorce fraîche s'accompagnaient de coliques souvent très pénibles et de vomissements. Ces symptômes sont dus à la présence d'un ferment qui ne résiste pas à la dessiccation.
3. J.-B. Pirault. — « La Bourdaine au point de vue pharmacologique et thérapeutique ». *Thèse de Paris*, 1903.
4. G. Lyon. — « La Bourdaine ». *La Presse Médicale*, 1903.
5. H. Leclerc. — « La thérapeutique par les simples. Les purgatifs : la Bourdaine ». *Courrier médical*, 1912.
6. H. Leclerc. — « Indications et posologie de la Bourdaine ». *Courrier médical*, 1919.
7. T. Bartholin. — *Historiarum anatomicarum et medicarum rariorum*. Cent. V. 1661.
8. Bodart. — *Cours de botanique médicale comparée*, 1810.
9. Campardon. — « Sur l'emploi en thérapeutique du Baguenaudier ». *Bull. général de thérap.*, 1883.

entéro-colites et les constipations liées à la ptose abdominale, à l'insuffisance des sécrétions glandulaires. L'usage en sera très réservé lorsqu'on se trouvera en présence d'une affection ayant pour origine un état inflammatoire de la muqueuse intestinale; on évitera aussi de le prescrire aux goutteux, aux malades sujets à la gravelle oxalique, car il peut, en raison de l'acide oxalique qu'il renferme, augmenter ou même créer l'oxalurie; enfin, il sera proscrit chez les hémorroïdaires à cause de sa tendance à congestionner les veines du rectum. Les doses qu'on en doit prescrire sont à peu près le double de celles de la rhubarbe : 0 gr. 50 à 1 gr. de poudre comme tonique, 4 à 8 gr. comme purgatif, 0 gr. 20 à 1 gr. d'extrait, 5 à 10 gr. de teinture.

La Mercuriale annuelle (*Mercurialis annua*) qu'on désigne encore sous les noms inélégants mais expressifs de Foirole, de Chiole et de Caquenlit, est une des plantes qui ont donné lieu, dans l'Antiquité, aux légendes les plus sangrenues Dioscoride et Pline affirment, le plus sérieusement. du monde, que si une femme, après ses époques, boit du jus de la Mercuriale mâle, elle concevra un fils et qu'en buvant du jus de la plante femelle elle concevra une fille. Ils ont été mieux inspirés en parlant des vertus laxatives de la Mercuriale; pendant des siècles, elle servit de base à la plupart des apozèmes et clystères purgatifs. « Quand elle est bouillie en brouet de gelline ou de chappon, disait Vigo, elle évacue le flegme et la mélancolie. » Aujourd'hui à peu près complètement délaissée, elle peut, cependant, rendre quelques services, notamment pour purger les femmes au moment de la ménopause ou les nourrices dont on veut « faire passer le lait ». C'est le type des médicaments qu'on ne peut guère employer qu'à la campagne car, desséchée, elle est à peu près inerte. On prescrira le suc exprimé (de 30 à 100 gr. dans du bouillon) et surtout l'archaïque préparation dite mellite de Mercuriale (100 gr. dans un lavement).

Du Polypode (*Polypodium vulgare*) on utilise le rhizome dont la saveur sucrée rappelle un peu celle de la réglisse ; c'est, comme la Mercuriale, un médicament consacré par une tradition séculaire. Un médecin arabe, Hobeich, conseillait, pour évacuer l'atrabile, de saupoudrer les aliments de *besbaïdj* (polypode) pulvérisé; Aldebrandin de Sienne, au xiiie siècle, recommandait à ceux qui « ne puent aler a cambre (qui ne peuvent aller à la selle)[1] un bouillon préparé avec un vieux coq qu'on avait farci de polypode et d'anis. Roques considérait la décoction concentrée comme un purgatif doux qui agit en excitant faiblement le tissu des voies intestinales. C'est, en réalité, un léger cholagogue ; je prescris souvent aux malades atteints de constipation chronique, surtout à ceux dont la fonction hépatique est insuffisante, la tisane suivante :

Rhizome de polypode . .	20 gr.
Racine de réglisse . . .	10 gr.
Eau	200 gr.

Faire bouillir le polypode dans l'eau de quinze à vingt minutes: à la fin de l'ébullition ajouter la réglisse, laisser infuser cinq minutes et sucrer avec une cuillerée de miel : à prendre le matin à jeun.

C'est également comme cholagogue qu'agit la Cuscute (*Cuscuta epithymum*) si en honneur auprès des médecins arabes pour chasser l'atrabile et guérir l'ictère. J'ai signalé[1] les bons effets que j'en ai obtenus chez un cholémique en proie à une constipation opiniâtre compliquée de météorisme. C'est en vain qu'il avait demandé à la pharmacopée les moyens propres à favoriser l'acte physiologique placé jadis par les Romains sous le patronage du bruyant mais bienfaisant dieu Crepitus. Une infusion de Cuscute et d'Anis vert lui procura un soulagement marqué en exonérant son intestin du fardeau qui l'encombrait : les selles se firent plus régulières et les flatulences s'éliminèrent *sicut decet*. De si heureux résultats m'engagèrent à prescrire la Cuscute à d'autres sujets également atteints d'atonie intestinale, mais en remplaçant l'infusion par l'extrait (de 2 à 4 pilules de 1 décigr. ou de 2 à 4 cuillerées à café d'une solution aqueuse à 2 pour 100). Je crois pouvoir conclure de mes observations que la Cuscute est douée d'une légère action cholagogue et laxative et qu'elle exerce surtout des effets carminatifs indiquant un relèvement du tonus intestinal.

Les vertus exonérantes de la Mauve (*Malva sylvestris*) ont été magnifiées par d'illustres personnages de l'Antiquité. Cicéron raconte, dans une de ses lettres, qu'il fut purgé copieusement après avoir fait usage d'un ragoût de Mauve et de Bette, et Martial conseille un mélange de Laitues et de Mauves à Phœbus, un de ses contemporains dont le visage attristé traduisait une irréductible constipation :

Utere lactucis et mollibus utere malvis
Nam faciem durum Phœbe, cacantis habes.

Ces effets ont été confirmés de nos jours par un éminent thérapeute, le professeur Pron (d'Alger): l'intrait de Mauve, à la dose de 1 gr., lui a paru agir « en facilitant la progression, le glissement du bol fécal chez les atoniques, en diminuant le spasme chez les autres sujets[2] ». Comme c'est un remède dispendieux qui exonère la bourse du malade autant, sinon plus, que son intestin, on peut le remplacer par l'extrait fluide de Mauve

1. H. Leclerc. — « La Cuscute ». *Union pharmaceutique*. 1919.

2. Pron. — « L'intrait de Mauve dans le traitement de la constipation ». *Bull. de la Soc. de thérap.*, 1912.

stabilisée (1 ou 2 cuillerées à café *pro die*) ou plus simplement par l'infusion de fleurs édulcorée de miel : c'est une médication dont j'ai pu souvent apprécier la réelle efficacité chez les enfants et chez les vieillards.

La ROSE PALE (*Rosa pallida*) servait de base à un sirop très en faveur auprès de nos ancêtres. Gui Patin, dont on sait que l'arsenal pharmacologique se réduisait d'ordinaire à la saignée, au son et au sené, ces trois S avec lesquels Théophraste Renaudot l'accusait d'enterrer charitablement ses malades, ne lui a pas ménagé les éloges. On a prétendu, il est vrai, que la préparation qu'il employait ne devait ses propriétés qu'au séné qu'elle contenait, de même que la fameuse « soupe au caillou » ne devait ses vertus analeptiques qu'au lard et aux légumes qui s'y trouvaient associés; c'est une grave erreur historique : le *syrupus rosatus solutivus* cher à Gui Patin renfermait uniquement du suc clarifié de roses pâles mélangé à parties égales de sucre. D'ailleurs, d'autres auteurs (Lemery, Venel, Deslongchamps) disent avoir obtenu les mêmes effets purgatifs des fleurs administrées seules sous forme d'infusion. A l'antique sirop, on substitue la formule suivante :

Extrait fluide de roses pâles. .	6 gr.
Sirop simple.	94 gr.

1 ou 2 cuillerées à soupe le soir au coucher.

C'est une préparation d'un goût très agréable, qui donne d'excellents résultats chez les enfants et chez les sujets délicats : on en peut prolonger indéfiniment l'usage sans jamais voir se produire les phénomènes d'accoutumance si fréquents avec la plupart des laxatifs.

Il faut rapprocher de la Rose pâle les fleurs du PÊCHER (*Amygdalus persica*). Leur infusion, à la dose de 30 gr. pour un demi-litre d'eau ou de lait, exerce une action purgative doublée d'effets sédatifs dus à la présence, dans ces fleurs, de traces d'acide cyanhydrique. Aussi est-ce un remède à conseiller aux enfants chez lesquels une constipation habituelle retentit sur le système nerveux. Je le recommande spécialement aux coquelucheux comme capable de répondre à cette triple indication : calmer l'élément spasmodique, assurer la liberté des viscères abdominaux et soustraire les petits malades aux débauches polypharmaceutiques dont ne les rend que trop souvent victimes la sollicitude de leur entourage.

HENRI LECLERC.

VARIÉTÉS

Assemblée générale annuelle de l'Œuvre Grancher.

La 18e Assemblée générale annuelle de l'Œuvre de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose a eu lieu, au domicile particulier de Mme Grancher, le samedi 11 Décembre 1920, sous la présidence effective de M. Breton, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Dans une brillante improvisation, le président de l'Œuvre, l'éminent professeur Roux, fit un court historique de l'Œuvre Grancher dont l'influence grandit toujours. Contre le péril tuberculeux, cette œuvre de préservation est une des plus belles, des plus utiles, car elle draine les enfants tuberculisables des villes vers la vie saine et régénératrice des champs. Puis le président remercia M. le Ministre d'avoir fait inscrire, dans son budget, l'Œuvre Grancher pour 250.000 francs; les dames patronnesses qui, dans une récente vente de charité, ont rapporté 117,000 francs; les médecins si dévoués des foyers de placement, médecins qui sont et restent la cheville ouvrière de l'Œuvre; enfin il remercie MM. Lépine et Mérillon qui s'emploient si ardemment à faire allouer par le *Secours National* des sommes importantes à cette œuvre antituberculeuse.

Le sympathique secrétaire général, M. Armand-Delille, nous a ensuite montré les résultats obtenus par les placements familiaux de l'Œuvre Grancher, *qui a vu tomber à 0,1 pour 100, pour les enfants dont elle a pris la charge, une mortalité qui s'élève au chiffre effrayant de 40 pour 100 pour les enfants laissés au contact des parents tuberculeux.*

Il rappelle les difficultés de l'heure présente : chaque enfant coûte 1.100 francs par an, soit 3 fr. par jour, au lieu de 2 fr. avant la guerre; en outre le prix du trousseau est notablement plus élevé.

Mais, dans cette Œuvre, toutes les sommes sont intégralement utilisées pour ces enfants. *Pas de pierres de taille*, répétait souvent Grancher : c'est un des avantages incontestables de ces placements familiaux à la campagne.

Enfin jusqu'ici l'Œuvre ne prenait que des enfants de 3 à 13 ans : actuellement elle crée une pouponnière, qui comblera cette lacune.

A son tour, le vice-président, M. Granjux, prit la parole au nom du comité d'apprentissage et montre que Grancher avait été bon prophète, lorsqu'il a dit en parlant des pupilles : « *Nous sommes certains que beaucoup resteront aux champs et feront souche de paysans et de paysannes.* »

Granjux a cité plusieurs pupilles qui ont épousé des filles de ferme du voisinage : élevés à la campagne, ils feront de bons cultivateurs. D'ailleurs les parents nourriciers, très attachés à ces petits, sont les premiers à s'occuper de les caser, quand ils ne peuvent pas les garder auprès d'eux.

Enfin, le ministre se leva, remercia Mme Grancher, qui fut l'âme de cette fête, tous les bienfaiteurs de l'Œuvre et surtout les médecins, qui se dévouent à cet apostolat si beau.

Il faut, ajouta-t-il, que la préservation de l'enfance, telle que l'a conçue Grancher, ait sa place dans la prophylaxie mondiale de la tuberculose et que chaque département, en France, ait son Œuvre Grancher.

Il adressa enfin un vigoureux appel aux mères françaises, qui, pour assurer le rayonnement de la France victorieuse, doivent peupler les berceaux et chasser la mort qui rôde autour des nourrissons, en les entourant de soins hygiéniques mieux conçus, surtout en les allaitant au sein.

P. BONNETTE.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

Madrid. — Suivant la statistique qui vient d'être publiée, il a été enregistré à Madrid, pour l'année 1920, 17,758 naissances et 17.991 décès. La proportion par 1.000 habitants est de 27,78 pour les naissances et de 28,15 pour les décès.

La mortalité la plus basse enregistrée dans ces dix dernières années fut en 1911 (14.093) et la plus haute en 1918 (18.974). La natalité en 1911 fut de 16.378 et aucune année, sauf 1920, ne lui fut supérieure.

ÉTATS-UNIS

La Croix-Rouge américaine a dépensé 51.000.000 de dollars pendant le dernier exercice. Le rapport annuel de la Société, dont un sommaire vient de paraître dans le *Bulletin de la Croix-Rouge*, explique l'emploi qui en a été fait en France, Belgique, Grèce, Roumanie, Pologne, Autriche, Albanie, Montenegro, Turquie.

Les résultats du recensement de l'année 1920 viennent d'être publiés. Ils donnent à la ville de New-York proprement dite une population de 6.100.000 habitants, et, en y comprenant les faubourgs, 8.200.000.

La population de l'agglomération new-yorkaise dépasse maintenant celle de l'agglomération londonienne.

Le recensement de 1910 avait donné le chiffre de 4.770.000 habitants pour la ville de New-York.

Le « grand » New-York occupe 840 kilomètres carrés. Il n'est dépassé à ce point de vue, et depuis quelques semaines seulement, que par le « plus grand » Berlin, dont la superficie est de 878 kilomètres carrés.

HONGRIE

Un télégramme récent adressé au *New York Times* rapporte que les médecins de Budapest traversent une crise tellement aiguë que la plupart d'entre eux se voient obligés de vendre leurs instruments pour vivre, leurs clients ne pouvant payer les soins qui leur sont donnés. La situation s'est encore aggravée par la présence de nombreux médecins réfugiés.

PORTUGAL

Porto. — Un laboratoire de recherches mycologiques vient d'être fondé à la Faculté de Médecine de Porto. Ce laboratoire sera organisé par M. le professeur Froilano de Melo, de l'Ecole de médecine de Nova Goa (Inde portugaise).

TURQUIE

En dépit des mesures sanitaires prises par la Croix-Rouge américaine à Constantinople, le choléra s'est déclaré à l'ouest de la ville, dans les camps de réfugiés russes de San Stefano.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Avantages accordés aux officiers des théatres d'occupation extérieure.

D. — *Est-il vrai que le ministre de la Guerre vient de publier une circulaire dans laquelle il accorde des avantages très sérieux aux officiers qui vont servir dans les T. O. E ? En particulier, est-il vrai qu'on vient de rétablir la Croix de guerre pour récompenser le dévouement de ces officiers et médecins ? Je tiendrais beaucoup à avoir cette distinction que je n'ai pu obtenir pendant la guerre, n'ayant servi que quelques mois.*

R. — En effet, le 23 Septembre 1920, le ministre de la Guerre a publié dans le *Journal officiel* une Circulaire relative au statut des officiers servant sur les T. O. E.

Cette circulaire débute ainsi :

La tâche militaire, que la France a assumée à l'extérieur, l'oblige à entretenir sur les différents T. O. E. (Levant, Maroc, Orient) un nombre important d'officiers métropolitains et coloniaux, auxquels sont imposés des sacrifices d'ordre moral et matériel, venant, dans la plupart des cas, s'ajouter à ceux que ces officiers ont déjà consentis pendant la durée de la guerre.

Dans le but de tenir compte de cette situation et de témoigner aux intéressés une sollicitude en rapport avec les services qu'ils rendent au pays, j'ai décidé de concéder aux officiers servant sur les T. O. E. un statut spécial qui constituera, en quelque sorte, la charte suivant laquelle sera réglé à l'avenir le service des officiers à l'extérieur.

Les avantages statutaires sont : tout officier servant sur un T. O. E. sera autorisé, en principe, au cours de son séjour, à demander une permission d'une durée maximum de 20 jours, durées de trajet non comprises, sans être astreint à invoquer un motif exceptionnel; les frais de transport seront à la charge des intéressés.

Le temps passé hors du T. O. E., depuis le moment de l'embarquement à l'aller jusqu'au jour du débarquement au retour, ne sera pas compté dans le temps de séjour à accomplir réglementairement sur le T. O. E., lequel reste fixé comme précédemment.

Les officiers n'ayant pas profité de cette permission pendant leur séjour sur les T. O. E. l'ajouteront au congé de fin de campagne, qui leur est attribué par la D. M. du 1er Décembre 1919, n° 16.566-k.

Choix de la garnison. — Tout officier ayant accompli la durée réglementaire de séjour sur un T. O. E. sera affecté, *autant que possible*, à une garnison de son choix, lors de son rapatriement.

Tout officier ayant demandé à prolonger son séjour sur un T. O. E. bénéficiera d'une annuité supplémentaire pour la Légion d'honneur *par année passée sur un T. O. E., au delà de la durée réglementaire de séjour*, et d'un rang de priorité pour le choix de la garnison.

Institution d'une médaille commémorative de Syrie-Cilicie, mesure spéciale au Levant.

Avantages de carrière :

1° *Inscription au tableau d'avancement pour le grade et pour la Légion d'honneur* au titre des faits de guerre *et des services exceptionnels*, suivis, s'il y a lieu, de nominations immédiates.

Cette disposition, déjà en vigueur en ce qui concerne les faits de guerre, sera étendue aux services exceptionnels, et mon intention est de tenir compte, dans toute la mesure du possible, des services rendus par les officiers sur les T. O. E., dans toutes les branches de l'activité militaire.

2° *Augmentation du nombre de places réservées dans le tableau d'avancement annuel aux officiers des T. O. E.* — Il entre dans mes intentions de majorer ce nombre dans une proportion sensible, dès la présente année, pour les théâtres où se déroulent des opérations de guerre, et où les conditions d'existence sont particulièrement pénibles.

3° *Croix de guerre spéciale pour les T. O. E.* — L'institution d'une distinction spéciale pour faits de guerre sur les T. O. E. est actuellement admise en principe.

Les modalités d'attribution de cette distinction seront portées ultérieurement à la connaissance des intéressés.

4° *Extension de l'usage des citations individuelles et collectives.* — Il y a intérêt à user largement des citations individuelles et collectives, lorsqu'elles constituent un puissant moyen d'action du commandement.

Il est vraisemblable que les citations de tous ordres entraîneront l'attribution de la Croix de guerre spéciale, dont il est fait mention ci-dessus.

Mais il y aura lieu, d'autre part, d'appliquer dans le sens le plus large les prescriptions de l'article 49 de l'Instruction du 8 Juin 1911 de façon à assurer, en principe, à tout officier cité à l'ordre de l'armée ou du corps expéditionnaire, le bénéfice d'une annuité supplémentaire pour la Légion d'honneur.

Vous voilà bien documenté. Sans retard faites votre demande de stage pour la Syrie. Pour ces divers avantages, voici l'ordre qui a été adopté :

1° Armée française du Levant;
2° Troupes d'occupation du Maroc;
3° Armée d'Orient.

⁂

TRANSFERT DES CORPS DES MILITAIRES TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR.

D. — *Quelles démarches aurait à faire, quelles pièces administratives aurait à produire un père de famille pour faire exhumer, puis transporter dans son village natal le corps de son fils mort le 30 Octobre à l'H. O. E. de Cormantre (Marne).*

R. — Voici les formalités à remplir pour faire revenir, aux frais de l'Etat, le corps d'un militaire inhumé dans un cimetière du front.

Demander à la mairie deux formules imprimées concernant ces transports gratuits, les faire remplir par les proches parents, qui iront ensuite les déposer à la mairie du lieu. Le maire légalisera la signature et transmettra ces pièces au maire de la commune sur le territoire de laquelle le corps sera inhumé.

Les deux demandes ainsi complétées seront envoyées, *sans aucune autre pièce*, au Ministère des Pensions par le maire du domicile du demandeur.

Le délai accordé pour le dépôt des demandes a été fixé par la loi du 31 Décembre 1921, mais cette date n'a rien d'absolu.

Certaines mairies continuent à envoyer ces demandes tardives, qui sont datées du 31 Décembre 1920.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Infectious diseases : a practical textbook, par CLAUDE BUCHANAN KER. 1 vol. de 627 pages, avec 32 planches hors texte en noir et en couleurs et 66 figures dans le texte. 2e édition, 1920, Londres. (*Henry Frowde et Hodder et Stoughton.* Oxford medical publications). — Prix : 2 livres 2 sh.

Bien édité, illustré de fort belles planches en couleurs, conçu dans un esprit essentiellement pratique et mis au courant des progrès si importants qu'a faits l'étude des infections pendant la guerre, ce traité, où s'affirme à chaque page l'expérience personnelle de l'auteur, s'adresse plus particulièrement aux étudiants et aux praticiens qui y trouveront judicieusement et clairement exposé tout ce qu'il importe de connaître sur les maladies infectieuses. Effleurant seulement la bactériologie et l'anatomie pathologique, l'auteur développe longuement la symptomatologie, la prophylaxie et le traitement. Rougeole, rubéole, scarlatine, vaccine, varicelle, fièvre typhoïde, typhus exanthématique, diphtérie, érysipèle, coqueluche, oreillons, méningite cérébro-spinale sont successivement décrits. Dans un dernier chapitre plein d'intérêt, l'auteur étudie les problèmes que soulève l'hospitalisation des maladies contagieuses.

P.-L. MARIE.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.— 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

du 23 au 30 Janvier 1921

DIMANCHE 23 JANVIER

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. de la clinique, M. Gougerot : Surveillance et traitement des syphilis tertiaires latentes. Cancer et syphilis. Pronostic de la syphilis. Réinfection.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. Vachet : Les applications cliniques de l'hypnotisme.

LUNDI 24 JANVIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections).

— A 16 h., gr. amph., M. Pierre Marie : Les maladies du système nerveux, avec présentation de malades.

— A 16 h., gr. amph. Ecole pratique, M. Le Lorier : Vomissements de la grossesse.

— A 17 h., pet. amph., M. Marcel Labbé : La suralimentation.

— A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Strangulation.

— A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Gastinel : Les réactions anatomo-pathologiques des sérums.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

— A 11 h., amph. Bichat, M. Doumer : Deuxième principe de l'électrothérapie. Action décongestionnante de l'énergie électrique : applications thérapeutiques.

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. Lévy-Solal : Démonstrations de pratique obstétricale.

— A 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.

— A 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Demelin : La grossesse normale et l'éclosion prématurée de l'œuf.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades.

— A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.

— A 14 h., M. Lutembacher : Lupus tuberculeux.

— A 1 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréolog.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades.

— A 10 h. 3/4. M. Sicard : Syringomyélie et maladie de Morvan.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Tenon. — A 11 h., M. Lian : La pression artérielle. Cœur, rein.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. André Jousset : Leçon sur la tuberculose pulmonaire.

— A 11 h., M. Rist : Pneumothorax artificiel.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Ecole d'anthropologie. — A 4 h., M. Anthony : Le déterminisme morphologique en biologie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzoles : L'hérédité.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tuberculoses osseuses.

MARDI 25 JANVIER

Faculté. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie.

— A 16 h., gr. amph., M. Martinet : Synthèses cliniques : Pléthore et hyposphyxie.

— A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathol.

— A 17 h., petit amph., M. Garnier : Conférence de pathologie expérimentale et comparée.

— A 18 h., gr. amph., M. Balthazard : Les rapports des médecins avec les malades.

— A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Stagiaires : Examen fonctionnel de l'œil. Acuité visuelle. Champ visuel. Myopie. Hypermétropie. Astigmatisme.

Clin. méd. St-Antoine. — A 10 h., M. Chauffard : Leçon clin.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations.

— A 10 h., salle Sainte-Monique, M. Parturier : Les points de repère du duodénum. — M. Caussade : Comment évaluer la quantité d'un épanchement pleural.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

— A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades.

— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.

— A 10 h., M. Brocq : Consultation externe.

— A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. Gougerot : Tuberculides. Sporotrichose.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

— A 16 h., service de M. Rist, Mme de Retz : Organisation et installation d'un dispensaire.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Tenon. — A 11 h., M. Sainton : Système nerveux et glandes endocrines.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de sémiologie pratique par le chef de clinique.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Sémiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

(*Voir la suite, p.* 113.)

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. ROUBINOVITCH : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 16 h. 1/2, M. MARIE : Le milieu intérieur et la mentalité.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. G. HERVÉ : Ethnologie de quelques régions françaises. Etude des croisements.

Soc. française d'électrothérapie (12, rue de Seine). — A 21 h., M. COURLANDE : Les applications des courants de haute fréquence dans le traitement des affections urétro-vésicales.

Faculté de Méd. de Lyon. — A 17 h., amph. B, M. PIÉRY : Cures thermales et maladies des voies respiratoires.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Opérations pour déformations rachidiennes.

MERCREDI 26 JANVIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. LETULLE : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections).

— A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. LE LORIER : Appendicite et puerpéralité. Maladies de l'appareil biliaire.

— A 17 h., petit amph., M. LABBÉ : L'inanition.

— A 18 h., petit amph., M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

— A 18 h., gr. amph.,, M. DUVOIR : Strangulation.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 1 h., M. CHUTRO : Leçon clinique.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h. : M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngolog. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. TEISSIER : Le cœur dans la scarlatine.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Consultation externe pour les malades de gynécologie.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

— A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. LEVEN : Traitement de l'aérophagie.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon. — A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon au lit des malades.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. LAIGNEL-LAVASTINE : Psycho-analyse d'une hystérique.

— A 16 h., M. BRISSAUD : Formes cliniques de la tuberculose.

Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Conférence clinique.

Tenon. — A 11 h., M. MICHEL : Conférence clinique médicale.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. GUÉNIOT : L'accouchement normal et les présentations.

— A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

— A 9 h. 1/2, salle Aran, M. LE NOIR : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 10 h., M. BROCQ : Examen des malades hospitalisés.

— A 14 h., M. RABREAU : Eruptions artificielles.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. CHEVASSU : Explorations et opérations urinaires.

— A 10 h. 1/2, M. QUEYRAT : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe.

Boucicaut. — A 10h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. MASMONTEIL : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. POULARD : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Opérations.

— A 10 h., service de M. Méry, M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. LORTAT-JACOB : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie.

— A 10 h. 1/2, M. FREY : Clinique d'orthodontie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. LEGRAIN : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 27 JANVIER

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Stagiaires : Iritis. Iridocyclites. Choroïdites.

Clin. chir. Hôtel-Dieu. — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

— A 20 h. 3/4, M. METZGER : Conduite à tenir dans les cas de bassins rachitiques.

Clin. Baudelocque. — A 11 h., M. COUVELAIRE : Clin. obstétr.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. POTHERAT : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Saint-Louis. — A 14 h., service de M. Brocq, M. CIVATTE : Eczéma et dyshydrose.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 10 h. 1/2 : La rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats.

Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. LIAN : Examen radioscopique des cardiaques.

— A 9 h. 1/2, M. RIBIERRE : Consultation externe pour les maladies du cœur et des vaisseaux.

— A 11 h., M. LOEPER : Conf. clin. de pathol. digestive.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conf. clin.

— A 11 h., M. BOURGEOIS : Tuberculose laryngée.

— A 16 h., M. ROLLAND : Bactériologie de la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon clinique. Notation graphique des signes.

Pitié. — De 9 h. à midi, M. ARROU : Opérations.

— A 9 h. 3/4, M. MAUCLAIRE : Traitement des scolioses des adolescents.

— A 10 h., amph. des cours, M. VAQUEZ : Thérapeutique des affections cardio-vasculaires. Les moyens thérapeutiques : strophantus et dérivés.

— A 10 h., M. MONTHUS : Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. G. BROUARDEL : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail.

— A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 18 h., service de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.

Enfants-Assistés. — A 10 h., M. MARFAN : Enseignement pratique de la puériculture.

Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons.

— A 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — A 10 h., M. COURCOUX : Conférence sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Sorbonne. — A 16 h., amph. Michelet, M. LALO : Les sentiments esthétiques dans l'éducation.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h. 3/4, M. HEUYER : Education auditive et verbale.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. LAUMONIER : La thérapeutique des sept péchés capitaux.

— A 17 h., M. BÉRILLON : La psychologie du contrôle mental.

— A 17 h. 1/2, M. QUINQUE : La pédagogie des instables.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

VENDREDI 28 JANVIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. LETULLE : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (projections).

— A 17 h., petit amph., M. M. LABBÉ : Le rôle des vitamines dans la nutrition et les maladies par carence.

— A 17 h., gr. amph., M. BARDET : Origine, composition, propriétés physico-chimiques des eaux minérales.

— A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Submersion.

— A 16 h., gr. amph. Ecole pratique, M. Le Lorier : Appareil circulatoire. Cardiopathies. Varices. Anémies.

Clin. méd. Saint-Antoine. — A 10 h. 1/2, M. Chauffard : Leçon clinique.

Clin. ophtalmol. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. Cerise : Héméralopie.

Clin. mal contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Traitement de la variole.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Leven : Consultation des maladies de l'estomac.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Devraigne : La grossesse pathologique.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.

— A 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les maladies du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — A 9 h., M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., M. Chevassu : Opérations de chirurgie urinaire.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Saint-Antoine. — A 10 h., M. Bensaude : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.

— A 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 10 h., service de M. Brocq, M. Pomaret : Matière médicale dermatologique.

Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen des cardiaques.

Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. Dufour : Conférence clinique.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Auvray : Leçon clinique avec présentation de malades.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. Rist : Leçon clinique.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.

— 10 h. 3/4, salle Bouley, M. Giroux : Tachycardie paroxystique.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. Jean Madier et R. Massard : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h., M. Broca : Opérations.

— A 10 h. 1/2, M. Broca : Leçon clinique et présentation de malades ; projections radiographiques ; appareillage orthopédique.

— A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de sémiologie.

Hérold. — A 10 h., M. Barbier : La pathologie du nourrisson.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. Lortat-Jacob : Examen clinique des malades.

Ménages. — A 9 h., M. Alglave : Visite des malades et explications cliniques.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. Variot : Conférence de puériculture pratique.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. L. Manouvrier : Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.

Faculté de Médecine de Lyon. — A 17 h., amphithéâtre B, M. Pierry : L'appréciation et la mesure des effets des cures thermales dans les maladies de la nutrition, du sang et de l'appareil respiratoire.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

SAMEDI 29 JANVIER

Faculté. — A 16 h., laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Cours de bactériologie.

— 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique.

— A 17 h., petit amph., M. Roger : Cours de pathologie expérimentale et comparée.

— A 9 h., gr. amph., M. Linossier : Principaux groupes d'eaux minérales. Leur action thérapeutique.

— A 18 h., gr. amph., M. Garçon : Les lois sociales.

— A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Leçon à l'amphithéâtre.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçon clin.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Stagiaires : Glaucomes et conséquences.

Clin. méd. Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique.

Clin. Tarnier. — A 10 h., M. Lequeux : Leçon clinique.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. Daunay : Cours de puériculture.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie.

— M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.

— A 9 h., M. Michon : Opérations.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

— A 11 h., M. Morax : Sémiologie de la tension oculaire. Hypotension.

Pitié. — 10 h., M. Roy : Leçon clin. ; opérations de stomatologie.

Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen graphique des cardiaques.

— A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. Klippel : Polyclinique des maladies du système nerveux.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. Coyon : Cours de sémiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Conférence de clinique médicale.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 11 h., amph. Fac., M. Halphen : Exam. fonct. du labyrinthe.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. Renault : Conférence de médecine infantile.

— A 14 h., serv. M. Brocq, M. Civatte : Eczéma et dyshydrose.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Nobécourt : Leçon clinique.

Boucicaut. — A 10 h., MM. Funck-Brentano : Indication et manuel opératoire de la délivrance artificielle.

— A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Nobécourt : Leçon clinique.

La Rochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. Pettit : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 14 h. 1/2, M. Coste de Lagrave : La méthode d'auto-éducation.

— A 17 h. 1/2, M. Paul Farez : Les jeûnes prolongés.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçons cliniques.

DIMANCHE 30 JANVIER

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. Gougerot : Mariage des syphilitiques. Code sanitaire du syphilitique. Traitement de la grossesse.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. Vachet : Applications cliniques de l'hypnotisme.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Laboratoire spécial de Bactériologie. — Du 26 Janvier au 16 Mars 1921, M. Macaigne, agrégé, fera tous les mercredis, à 2 h., des démonstrations d'Histologie patho-

(*Voir la suite, p.* **117**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 7)

(*Thérapeutique*) **BROMOFORME**

Bromoforme

FORMULAIRE

Le bromoforme, méthane tribromé, $CHBr^3$, homologue du chloroforme, $CHCl^3$, jouit d'une réputation antispasmodique justifiée. Son action semble surtout s'exercer sur les centres tussigènes bulbaires. De ce fait il est employé parfois avec succès contre les toux spasmodiques quinteuses en général, et contre la coqueluche en particulier.

Mais son ***formulaire*** nécessite un certain doigté. Pratiquement insoluble dans l'eau (1/250), il est, au contraire, soluble dans l'alcool, l'éther, les dissolvants organiques en général, la glycérine en particulier.

Le codex indique comme *doses maxima* pour un adulte — à ne dépasser qu'en spécifiant explicitement « je dis telle dose » — 0 gr. 50, soit X gouttes pour une dose, 1 gr. 50 soit LX gouttes pour 24 heures.

Voici 3 formules répondant vraiment aux besoins de la pratique :

Soluté officinal de bromoforme (Codex).

Bromoforme	5 gr.
Glycérine	15 gr.
Alcool à 90°	30 gr.

Ce soluté a la même densité que l'eau et renferme 1/10 de bromoforme en poids et en volume, 1 gr. ou 1 cmc ou LX gouttes contiennent 10 centigr. de bromoforme.

Soluté alcoolo-chloroformique de bromoforme.

La formule suivante mérite aussi d'être notée. Le mélange est soluble dans l'eau et facilement incorporable à une potion.

Bromoforme	*aa* XL gouttes, soit	$CHBr^3$	1 gr.
Chloroforme		$CHCl^3$	0 gr. 60
Alcool	100 gr.		

15 grammes de cette mixture renferment :

0 gr. 15 de bromoforme (1/100)
0 gr. 10 de chloroforme.

Sirop calmant bromoformé à la codéine.

Voici enfin la formule d'un sirop calmant qui se rapproche de celle de plusieurs spécialités réputées :

Alcool. de racines d'aconit	0 gr. 50
Codéine	0 gr. 20
Bromoforme	1 gr.
Alcool à 90°	20 gr.
Eau de laurier-cerise	20 gr.
Sirop de B. de tolu	80 gr.
Sirop de Desessartz	Q. s. pour 250 cmc.

Trois à cinq cuillerées à soupe par jour.

On trouve mentionnée dans quelques formulaires l'*eau bromoformée* comme succédanée de l'*eau chloroformée* dans les vomissements rebelles : la préparation est peu recommandable, sinon à titre suggestif, car elle est à peu près sûrement inefficace aux doses prescrites de 30 à 60 gr. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir présente à l'esprit la solubilité si faible (1 pour 250) du bromoforme qui donne un maximum de 0 gr. 20 de bromoforme par 50 gr. Elle ne figure pas d'ailleurs au codex.

ALFRED MARTINET.

logique élémentaire sur les maladies des viscères : poumon, cœur et vaisseaux, foie, rein, tube digestif. Ce cours est gratuit. Escalier C, 2e étage.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon — Les professeurs Mouriquand et Policard feront, en collaboration avec les professeurs agrégés Favre (médecine), Florence (chimie biologique), Garin (parasitologie), Leriche et Murard (chirurgie), et Sarvonat (physiologie), une série de 14 conférences scientifiques et pratiques sur le Sang et ses maladies.

La première conférence aura lieu le lundi 24 Janvier, à 4 h. 1/2, au laboratoire de Pathologie et de Thérapeutique générales, les autres auront lieu les mercredis, jeudis, samedis et lundis suivants. Ces conférences de perfectionnement s'adressent plus spécialement aux docteurs en médecine, internes des hôpitaux, étudiants en fin de scolarité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique), en 10 leçons, par MM. Léon Dufourmentel, René Miégeville, Flavien Bonnet, commencera le lundi 24 Janvier 1921, à 2 h. et continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure. Droit d'inscription : 150 fr. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme du cours. — I. Technique de l'ossiculectomie et de la mastoïdectomie. — II. Evidement pétro-mastoïdien. Trépanation du labyrinthe. — III. Traitement des complications veineuses et encéphaliques, des otites suppurées (thrombo-phlébite, méningite, abcès encéphaliques et périencéphaliques). Ligatures vasculaires du cou. — IV. Traitement des déviations du septum nasal. Les rhinotomies. Les voies d'accès naso-faciales du rhino-pharynx. — V. Traitement des sinusites maxillaires. Les voies d'accès buccales du rhino-pharynx. — VI. Traitement des sinusites frontales, des ethmoïdites, des sinusites sphénoïdales. — VII. Les ouvertures temporaires et permanentes du conduit laryngo-trachéal (laryngotomie intercrico-thyroïdienne, thyrotomie-trachéotomie, laryngo-trachéotomie). — VIII. Les voies d'accès du carrefour aéro-digestif. Les pharyngotomies hautes et basses. — IX. La laryngectomie partielle et totale. — X. La broncho-œsophagoscopie.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 17 Janvier.* — *L'artère sous-clavière droite sans la description des branches. Les complications intestinales de la fièvre typhoïde.* — Ont obtenu : MM. Bonnet (Louis), 13; de Brun du Bois Noir (Pierre), 13; Basch, 16; Durand (Paul), 15; Walser, 16; Girot, 15; Pasquier, 12; Niel, 15; Dorteau, 12. — M. Duchamp de Lageneste, a filé.

Séance du 16 Janvier. — M. Bernard, 20.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 Janvier. — 2e Examen. Faculté. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 25 Janvier. — 2e. Faculté. — 2e. Faculté. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Epreuve orale. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Tarnier.

Mercredi 26 Janvier. — 2e. Faculté. — 2e. Faculté. — 3e (Première partie). Epreuve orale. Faculté. — 5e (Première partie). Chirurgie. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Occasion : A vendre divers appar. d'électr. médic., vibrateurs, H.F., trousse chirurg. — Ecr. *P. M.*, 3026.

Jeune femme, externe, ayant fait fonction d'interne, scolarité terminée, cherche situation clinique, laboratoire ou remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3028.

Médecin achèterait clientèle Paris. Ecr. *P. M.*, 3035.

Docteur dés. entrer en relat. avec confr. voulant collaborer à spécial. pharm. Ecr. seul. *P. M.*, n° 3043.

Achète essai oscillomètre Pachon. — *P. M.*, 3045.

Torpédo Panhard, 10 HP, 1914, carosserie 4 places, peinture neuve, 6 jantes montées, éclairage Magondeaux, en parfait état de marche : 18.000 fr. — **Torpédo Renaux**, 11×13 HP, 1915, carosserie de luxe, 4 places, 5 roues amovibles, éclairage électrique, garantie état de neuf : 23.000 fr. — **Conduite intérieure Citroën**, carrosserie cannée de grand luxe, 4 places, 4 portières, 4 amortisseurs, pendule, compteur, cantine, housses, très peu roulé, presque neuve : 24.000 fr. — **Torpédo Parent**, 8 HP, carosserie Sport 2 places, 5 roues métalliques, suspension Cantilève, accessoires nickelés, en tr. bon état : 7.500 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3047.

Etudiant français, scolarité terminée, cherche occupation rétribuée, Paris ou envir. — Ec. *P. M.*, 3054.

Permutation. Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, ancienneté 1917, rang excellent, promotion 1916 A, Bordeaux, actuellement en A.O.F., désire permutant de l'armée métropolitaine temporaire ou définitif. — Ecrire *P. M.*, n° 3056.

Docteur français, spécial. urologie, peau, cherche situation dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3057.

Jeune docteur, représentant bien, demande situation para-médicale intéressante. — Ecr. *P. M.*, n° 3058.

Infirmière diplômée, instruction secondaire, 6 ans pratique service de chirurgie, demande, Paris, direction clinique ou poste infirmière secrétaire, chez chirurgien ou dentiste. Références de professeurs de Facultés, chirurgiens. — Ecrire seul. *P. M.*, n° 3059.

Dame au courant écritures, comptab., machine, ferait travaux chez elle, de préférence, ou à domicile, quelques heures par jour. — Ecrire *P. M.*, n° 3060.

Jeune docteur, ex-ext. vénéréol., dermat., cherche 3 fois par semaine cabinet chez confrère spécialité

(Voir la suite, p. **119**.*)*

différ., ou emploi dans clinique.— Ecr. *P. M.*, 3061.

Médecin français cherche situation demi-activité, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3062.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér., électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel clinique. — Ecr. *P. M.*, n° 3063.

A vendre : Autoclave Adnet. Ecr. *P. M.*, n° 3064.

A céder : 1° Boîte galvanique de Gaiffe, 16 élém., transportable, milliampère et inverseur; 2° Ozonateur de Gaiffe, 110 volts, alternatif, fonctionnant sur canalisat. d'air comprimé ou sur obus; 3° Phonographe électr. commercial Edison, raboteuse électr., cylindres, convenant p. rééducation de la parole; 4° Enregistr. de Marey, tambour, pneumogr., sphygmogr. Chéri, 4, r. Marbeuf, Paris (8°). Tél.: Passy 13-73.

On offre disposition d'un établissement, au centre Paris, 2 à 3 h. par j., à docteur désir. diriger traitem. gymnast. médic. et orthop. — Ecrire *P. M.*, n° 3065.

Jeune docteur, au courant chirurgie courante, demande association clinique ou similaire. — Mettrait fonds. — Ecrire *P. M.*, n° 3067.

Etudiant, 15 inscriptions, externe hôpitaux de Lyon, désire remplacement Janvier ou première quinzaine de Février. — Ecrire *P. M.*, n° 3068.

Cabinet dentaire faisant 100.000 francs touchés, à vendre dans l'Ouest. Conviendrait à docteur ou chirurgien-dentiste. Présent. à volonté. *P. M.*, 3069.

Jeune femme docteur demande remplacement ou situation rétribuée dans clinique ou dispensaire. — Ecrire *P. M.*, 3070.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Fonds Comm. **PHARMACIE** « *Pharmacie des 3 gares* », expl. à *Paris, r. de Lyon*, 8, par feu M. Guyot. Adjud. à Paris, étude *Philippot*, not., 10, r. St-Antoine, le *10 Février*, à 14 h. M. à p. 43.000 fr. *En sus* : Matériel 6.850 fr., March. dir. d'experts, Loyers d'av. 2.500 fr., Cons. 5.000 fr.—S'ad. à Me *Philippot*, dép. cah. charges; à Me *Benech*, avoué, 26, pl. des Vosges, et p. visiter sur lieux, mardi et vendredi, de 1 h. à 3 h.

COTE D'AZUR. — BANDOL-sur-MER (Var). La Soleillette : *Régimes, repos, cure hélio-marine.* Dr Charmot, ex-interne des hôpitaux de Lyon.

AUTO-LEÇONS GEORGE
Obtention garantie du brevet.
Cours gratuit de mécanique par Ingénieur.
Location voitures pour perfectionnement et promenade.
Expertises gratuites pr élèves désirant acquérir voiture.
GEORGE, 77, av. de la Grande-Armée. — Passy 29-70.

Suppression radicale des crises de dyspnée dans
l'Asthme essentiel, l'Asthme saisonnier, l'Asthme des tuberculeux par
L'ASTHMOLYSINE
EN CAPSULES
ne renfermant ni antispasmodiques usuels, ni opium ou dérivés, ni iode ou iodures.
Échantillons gratuits : Laboratoires Georges MIESCH
228, boulevard de la Villette, PARIS-19e.

CABINET GALLET — CESSION de CLIENTÈLES MÉDICALES et toutes affaires paramédic. REMPLACEMENTS
Renseignements gratuits sur demande.
47, boul. Saint-Michel, Paris. — Tél. Gob. 24-81.

Dérivé du 606
SULFARSÉNOL
S'injecte sous la peau dans les muscles ou la veine sans préparation spéciale.
LABORATOIRE DE BIOCHIMIE MÉDICALE
92, rue Michel-Ange, Paris-16e. Tél. Auteuil 26-62.

ESTOMAC — INTESTIN
“ GASTRO-SODINE ”
GRANULÉ SOLUBLE
Bic. Phos. et Sulf. de Soude
Une cuillerée à café tous les matins à jeun dans un verre d'eau.
ODINOT, Phien PARIS 25, rue Vaneau.

TUBERCULOSES, Bronchites, Catarrhes, GRIPPES
EMULSION MARCHAIS
Phospho-créosotée — Calme la TOUX, relève l'APPÉTIT

OUATAPLASME Pansement complet du Dr LANGLEBERT
Phlegmasies. Eczéma, Appendicites, Phlébites, Erysipèles, Brûlures.

Le Gérant : O. Porée.

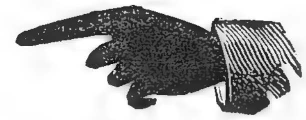
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Les Laboratoires du **NÉOL**, *9, rue Dupuytren, Paris, tiennent à la disposition de MM. les Docteurs du*

CODOFORME
BOTTU

Produit solide, défini et stable, rigoureusement dosé en **COMPRIMÉS**. *Les expériences cliniques des Hôpitaux de Paris ont démontré que c'était un* **SÉDATIF NOUVEAU,** *non toxique, quoique très actif, des formes rebelles de la*

TOUX



TOUX
nerveuses, spasmodiques et coqueluchoïdes.



TOUX
catarrhales et emphysèmateuses



TOUX
émétisante des Tuberculeux

NÉOL prévient la **GRIPPE** en gargarismes et guérit l'**ANGINE**

BIOPHORINE GIRARD

Kola Glycérophosphatée



Agréable au goût,
exactement dosée,
d'une efficacité constante,
elle est acceptée avec plaisir par les malades et ordonnée par le Corps médical du monde entier.

NEURASTHÉNIE
NEVRALGIES REBELLES
ANÉMIE CÉRÉBRALE
ATAXIE, VERTIGES
EXCÈS, SURMENAGE
SPORTS

DOSE : 2 à 3 cuillerées à café par jour, que l'on peut croquer ou dissoudre dans une boisson quelconque.

Le succès de la BIOPHORINE ayant donné lieu à de nombreuses imitations, bien exiger la marque et la signature de

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia, PARIS

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

L'ÉDUCATION SENSORIELLE DANS LA FORMATION INTELLECTUELLE DE L'ÉLITE

Le système nerveux périphérique sensoriel est la clef d'or qui ouvre à notre intelligence les merveilles du monde extérieur avec ses spectacles indéfiniment renouvelés. Par les neurones sensitifs, notre âme perçoit la voûte céleste avec ses innombrables flambeaux, le soleil avec ses radiations lumineuses et caloriques, le flux et le reflux de l'océan, le sifflement des vents, le murmure de la brise, le chant du rossignol dans la nuit, les couleurs de l'arc-en-ciel, le parfum des fleurs, la naissance, l'accroissement, les propriétés variées des animaux, des plantes, des minéraux, mille et mille objets, mille et mille êtres vivants, les uns plus grands, les autres plus petits, les uns immobiles, les autres lents, d'autres rapides.

L'âme humaine, par la voie de ses sens, observe, sent, goûte, compte, mesure, pèse, apprécie les effets du mouvement et du repos, les oppositions et les ressemblances, l'harmonie ou la discordance des nuances, des formes, des sons. Joignant les principes universels qu'elle possède aux faits particuliers qu'elle saisit par les tentacules de sa sensibilité, l'âme humaine entretient la flamme de sa vie psychique, accumule des matériaux pour ses constructions imaginatives, édifie pour la postérité les monuments de la science et de l'art.

Parmi les cinq sens, si l'odorat et le goût paraissent plus particulièrement en rapport avec la vie de nutrition, les autres, vue, ouïe, toucher, superficiel et profond, semblent plus spécialement rattachés à la vie de relation, plus particulièrement chargés de mettre notre intelligence en correspondance avec les intelligences voisines, en recevant les messages de la parole, de l'écriture, ou ceux que du lointain lui apportent les ondes hertziennes. Par ces trois sens s'édifient, plus particulièrement dans notre encéphale, les idées de nombre, d'ordre, d'harmonie, de continuité, idées fondement de la science, idées qui permettent à l'intelligence humaine de remonter de causes en causes jusqu'à la Cause première.

Par les seuls sens, en l'absence de tout enseignement réglé, l'âme humaine est capable d'éduquer son intelligence dans des limites assez étendues; mais ces sens ont, eux aussi, besoin d'être éduqués.

Tout homme, tout ouvrier, et surtout tout artiste, tout médecin, tout savant a un besoin

aussi essentiel d'une éducation de son système nerveux sensoriel, que de l'éducation de ses centres cérébraux, que de l'éducation de son intelligence. Les jardins sacrés de l'art et de la science sont hermétiquement clos à celui qui est incapable de mettre des sens aiguisés au service d'une imagination puissante : vérité trop négligée à notre époque où l'éducation consiste à enseigner *intellectuellement* et à faire *exécuter ensuite*.

L'étudiant en médecine, par exemple, étudie théoriquement les caractères du pouls, les bruits du cœur; ensuite, au chevet du malade, patiemment, péniblement, il s'essaie à les reconnaître; mais si ses doigts ou son oreille ne savent pas discerner les nuances de ces phénomènes, vain sera son travail : il pourra devenir un érudit, une bibliothèque vivante, il ne sera jamais ni un bon médecin, ni un bon chirurgien.

Tout art médical, toute chirurgie est fondée sur l'exercice des sens, les appareils qui les suppléent ne font que déplacer le problème. De cette éducation des sens les Écoles de médecine ne s'occupent que trop tard. L'éducation sensorielle sera toujours incomplète chez celui qui ne l'a pas commencée dans la période de croissance de l'encéphale et du système nerveux périphérique. Or le cerveau a déjà acquis à sept ans 83 pour 100 de son développement total, et, si on compare la longueur des membres à la longueur qu'ils avaient au moment de la naissance, on voit que le membre supérieur est doublé à 4 ou 5 ans, que le membre supérieur est triplé à 7 ans. Pendant que se développent les cellules osseuses, musculaires, tendineuses, les cellules nerveuses poussent de tous côtés leurs prolongements protoplasmiques, leurs dendrites, pour se mettre en rapport entre elles et avec les faisceaux musculaires, les séreuses articulaires, la peau qui double, triple, quadruple son étendue. Quand la croissance sera achevée, quand la période d'enfance et d'adolescence sera passée, le système nerveux aura atteint son état définitif; il sera beaucoup moins éducable.

L'éducation sensorielle doit donc commencer le jour de la naissance, doit donc être poursuivie et perfectionnée pendant toute la durée de l'évolution du système nerveux, pendant toute la période de l'enfance et de l'adolescence, pendant toute l'instruction intellectuelle dont elle est l'indispensable complément.

***

Qu'on le comprenne bien : *éducation sensorielle* signifie non seulement *éducation des sens*, mais aussi *éducation par les sens*; le but de l'éducation sensorielle est double : 1° éducation des organes de la sensation pour les *affiner*; 2° emploi de ces organes comme moyen d'*éducation intellectuelle*.

Un bel exemple de ce que peut l'éducation sensorielle pour le développement de l'intelligence nous a été donné, il y a quelques années, par une simple religieuse française. Un jour fut apportée au couvent une fillette. Pouvait-on donner ce nom humain à un être poussant des cris inarticulés, se débattant aux mains de ses gardiens, cherchant à frapper et à mordre, à un être auquel la nature avait refusé, en même temps que la vue et l'ouïe, cet attribut humain par excellence, le Verbe, la parole?

Trois sens restaient à cet être : le goût, l'odorat, le toucher. Par ces trois sens qui avaient servi jusque-là à la seule satisfaction des besoins nutritifs, par ces trois sens encore obtus, patiemment, inlassablement, la religieuse travailla à éveiller cette intelligence humaine qui paraissait à jamais ensevelie dans le sépulcre du silence et de la nuit. L'éducatrice s'attacha tout d'abord à l'éducation de la finesse du toucher. Elle fit comprendre qu'il existait des signes particuliers pour désigner les objets usuels; elle utilisa pour cela la mimique manuelle des sourds-muets, première association d'idées qui permit de remonter des signes synthétiques aux signes manuels équivalant aux 24 lettres, puis à la lecture de l'alphabet des aveugles. Le grand pas à ce moment était franchi et il fut relativement facile de conduire l'enfant d'étapes en étapes, jusqu'à l'instruction proprement dite, jusqu'à la vie psychique et morale.

D'autres exemples analogues ont été cités.

Si, dans le silence et dans la nuit, l'intelligence d'êtres disgraciés a pu s'éveiller à l'intellectualité par la seule éducation sensorielle, avec quelle abondance l'enfant normal recueillera-t-il les fruits d'une éducation des sens, à cette période de la vie où l'âme de l'enfant s'ouvre spontanément à la nature, comme le bouton de rose ouvre ses pétales au souffle du zéphyr, aux tièdes rayons du soleil printanier.

***

La première tentative physiologique de l'éducation sensorielle est due à un médecin du début du XIXe siècle, Itard, élève de Pinel, qui essaya une éducation méthodique du sens de l'ouïe dans l'Institut des Sourds-Muets, à Paris. Par la suite ayant eu, pendant 8 ans, à soigner un enfant idiot, dit le « Sauvage de l'Aveyron », il étendit à tous les sens la méthode qui, déjà pour l'ouïe, avait donné des résultats très remarquables.

Edouard Seguin, qui fut instituteur avant d'être médecin, fit l'application des expériences d'Itard, en les complétant, en les modifiant, en les adaptant à des cas variés, dans une petite école, rue Pigalle, à Paris. En 1846, il fit paraître un volume intitulé : *Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et autres enfants arriérés*.

Un confrère italien, Mme Montessori, ayant eu à traiter elle aussi, à Rome, des enfants *arriérés*,

essaya la méthode de Seguin, en reconnut la haute valeur éducative, eut l'idée d'appliquer aux enfants normaux les méthodes qui s'étaient montrées chez les idiots d'une puissante efficacité.

Le système de Mme Montessori est, à l'heure actuelle, le système le plus complet que possède le pédagogue pour l'éducation sensorielle au moins pour les enfants jusqu'à l'âge de 7 ans.

Éducation du toucher.

Le sens du toucher étant à la fois le plus primitif, le plus simple et le plus diffus, l'éducation sensorielle commencera par l'éducation du tact et du sens musculaire.

Le toucher superficiel et profond donne les sensations de sensibilité tactile, de température, de poids, de forme.

L'éducation du sens tactile marche de pair avec celle du sens thermique. Le bain tiède, et en général la chaleur, stimule la sensibilité tactile. Mme Montessori fait d'abord laver les mains des enfants dans l'eau tiède ce qui, en outre, a l'avantage d'enseigner aux enfants un principe de propreté.

Pour enseigner le *toucher* des surfaces, il est nécessaire la première fois de prendre les doigts de l'enfant et de les faire glisser très légèrement sur la surface choisie, en lui recommandant en même temps de *fermer* les yeux pendant qu'il touche.

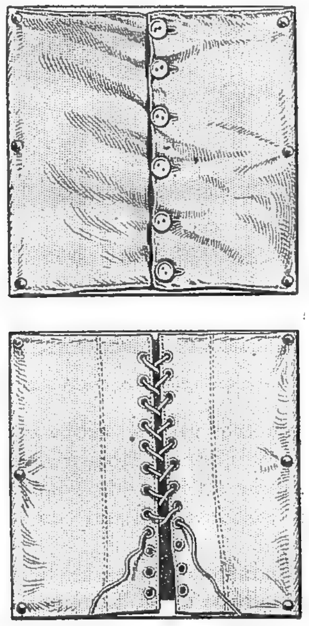


Fig. 1. — *Méthode Montessori.* Cadres pour boutonner, pour lacer.

Le matériel didactique de Mme Montessori dans les « maisons d'enfants » comprend :

A. Une petite planchette allongée partagée en deux rectangles égaux l'un couvert de papier bristol très lisse, l'autre de papier émeri ;

B. Une petite planchette analogue à la précédente et sur laquelle les bandes de papier lisse alternent avec des bandes de papier émeri ;

C. Une planchette où sont disposés par graduation des papiers émeri de plus en plus fins ;

D. Une planchette où sont disposés des papiers différemment lisses ;

E. Des étoffes, velours, satins, soieries variées depuis le gros grain jusqu'au taffetas et au foulard, des lainages de rugosité différente, des étoffes de coton et de lin.

Pour le sens THERMIQUE, Mme Montessori utilise des écuelles de métal dans lesquelles elle verse de l'eau à différentes températures.

Pour l'éducation du sens BARIQUE, elle emploie de petites tablettes rectangulaires dont le poids respectif est de 24, 18, 12 gr.

Ces tablettes sont très polies, ne présentent aucune aspérité ; elles sont vernies, tout en conservant la couleur naturelle du bois. L'enfant, en *observant* la couleur, sait que les tablettes sont de bois différents. Puis il prend dans la main deux tablettes, les dispose sur le côté palmaire de ses doigts étendus et fait un mouvement de bas en haut pour évaluer le poids : ce mouvement doit petit à petit devenir insensible.

L'éducation du sens STÉRÉOGNOSTIQUE doit amener l'enfant à la reconnaissance des objets par la palpation, c'est-à-dire à l'aide simultanée du sens tactile et du sens musculaire. Le premier matériel didactique employé par Mme Montessori fut constitué par de petits cubes et de petites briques. L'enfant, après les avoir palpés soigneusement les yeux ouverts, doit pouvoir les distinguer les yeux bandés.

On arrive ainsi à leur faire discerner des formes similaires et menues, telles que le millet des petits oiseaux et le riz.

L'éducation du sens musculaire est complétée

La méthode inaugurée par Mme Montessori pour l'éducation de tout jeunes enfants puis d'enfants plus âgés est exposée dans deux livres qui vont paraître sous le titre *La Maison des Enfants* à la librairie Larousse.

Cette méthode était déjà connue en France avant la guerre mais elle avait surtout trouvé des adeptes en Suisse, en Angleterre, en Amérique. Pendant la guerre, une Américaine, de grand cœur et de haute éducation philosophique, Miss Cromwell, disciple enthousiaste de Mme Montessori, organise à Paris, en faveur des enfants refugiés, plusieurs classes Montessori ; elle fonde également un atelier de mutilés pour la fabrication du matériel Montessori pour l'éducation des sens. En 1919, Miss Cromwell, avec l'assentissement du directeur de l'enseignement primaire, adressait ce matériel à toutes les écoles normales d'institutrices de France, puis à un grand nombre d'écoles maternelles, principalement dans les régions dévastées.

Actuellement il existe des écoles Montessori aux Etats-Unis d'Amérique, en Angleterre, en Espagne, en Pologne, au Japon, en Australie, etc.

Tous les confrères de Paris, que les questions d'éducation intéressent, visiteront avec fruit l'école fondée à Fontenay-aux-Roses par Miss Cromwell et entretenue par elle avec une ferveur, un dévouement, un enthousiasme d'apôtre.

par une gymnastique à la fois très importante et très simple qui consiste en *jeux libres*, marche et rondes enfantines, *exercices utilitaires* de grand air : arroser des plantes, promener une brouette chargée de sable, etc., *exercices utilitaires d'intérieur* pratiqués sur des châssis spéciaux tendus d'étoffe ou de cuir et permettant aux enfants de s'exercer à *boutonner*, à *lacer*, à *agrafer*, à *nouer* des rubans. Cette gymnastique pratique élémentaire comprend également l'enseignement aux petits de la façon de se *moucher*, de *respirer*, de se *laver* les dents, les mains, de *parler* d'une façon correcte (*gymnastique labio-dento-linguale*).

Éducation du sens visuel.

Mme Montessori emploie pour l'éducation du sens visuel :

1° Des emboitements solides. — Ce sont des supports épais en bois portant chacun dix pièces

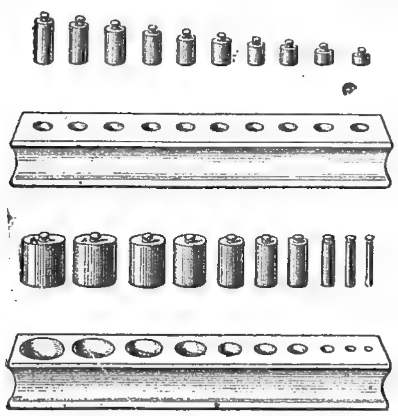


Fig. 2. — *Méthode Montessori.* Emboitements solides.

à emboiter. Ces pièces sont autant de petits cylindres de bois qu'on manie par un bouton de cuivre fixé au centre de la face supérieure. Dans l'ensemble le support ressemble beaucoup au porte-poids d'une balance. Dans le premier support les cylindres ont tous la même hauteur,

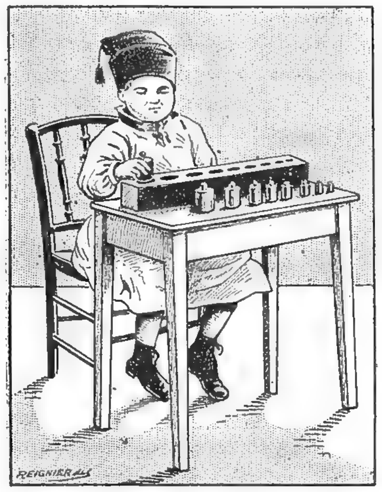


Fig. 3. — Enfant s'exerçant aux emboitements solides.

mais le diamètre va en croissant. Dans le deuxième les cylindres ont tous le même diamètre mais leur hauteur est différente ; dans le troisième support les solides diffèrent en hauteur et en diamètre.

L'exercice consiste à prendre les cylindres, à les mélanger sur la table, à les replacer ensuite dans les trous correspondants. Les enfants apprennent ainsi à différencier les objets suivant la *grosseur*, suivant la *hauteur* et suivant la *grandeur*.

2° Pièces de grandeurs graduées. — Mme Montessori à établi quatre systèmes fondés sur la grosseur, la longueur, la hauteur, la grandeur.

A. *Grosseurs.* — (Objets plus gros ou plus *minces*). Ce sont dix prismes quadrangulaires dont le plus gros a une arête de base de 10 cm., tandis que celle des autres va en diminuant de 1 cm. La longueur reste la même pour les prismes, elle est de 20 cm. Les prismes sont vernis et de couleur marron. L'enfant doit les mélanger sur la table et les replacer en les juxtaposant suivant la grosseur ; il forme ainsi entre le premier et le dernier prisme une sorte d'escalier dont les marches deviennent toujours plus larges et plus hautes.

B. *Longueurs.* — (Objets plus longs et plus courts). Ce sont dix barres à section carrée de 3 cm. de côté, la première a 1 m. de longueur et la dernière 1 décimètre, les barres intermédiaires diminuent donc chacune de 1 décimètre, chaque décimètre est différemment coloré, alternativement *rouge* et *bleu*, de sorte qu'en juxtaposant les barres, les couleurs doivent correspondre et former des bandes transversales. L'ensemble a l'apparence d'un triangle rectangle en tuyaux d'orgue, diminuant le long de l'hypoténuse. L'enfant juxtapose les barres qu'on a mélangées en les plaçant en gradation de longueur et en observant la correspondance des couleurs.

C. *Hauteurs.* — (Objets plus *hauts* ou plus *bas*). Ce sont dix prismes à base de 20 cm. sur 5 cm. et dont la hauteur diminue de centimètre en centimètre à partir d'un maximum de 10 cm. Ces prismes ont une des faces rectangulaires (20×5) peinte en blanc ; cette face doit toujours rester en haut et former les plans successifs d'un escalier.

D. *Grandeurs.* — (Objets plus *grands* ou plus



Fig. 4. — *Méthode Montessori.* Barre des longueurs.

petits). Ce sont dix cubes en bois verni de couleur rose pâle ; le cube le plus grand à une arête de 10 cm. le plus petit à une arête de 1 cm ; les autre vont en diminuant graduellement de centimètre

en centimètre ; à ce matériel on ajoute un petit tapis de drap vert ou de toile cirée. Le jeu consiste à superposer les cubes par ordre de dimension et à construire ainsi une petite tour dont la base est formée par le cube le plus grand et le sommet par le petit cube de 1 cm. On met le tapis par terre ; on y jette les cubes et la petite tour rose est construite sur le tapis.

Tous ces exercices d'éducation du sens visuel sont très amusants pour les enfants de quatre et de cinq ans. La construction de la petite tour aux cubes roses retient longuement l'activité des enfants de trois ans et au-dessous, qui jettent par terre et reconstruisent la tour plusieurs fois de suite.

Éducation visuelle combinée à l'éducation tactilo-musculaire.

Le matériel didactique de l'éducation visuelle combinée avec l'éducation tactilo-musculaire



Fig. 5. — *Méthode Montessori.* Cubes des grandeurs. La tour rose.

consiste en emboîtements : deux planchettes sont superposées formant châssis celle de base est pleine ; dans la supérieure sont découpées des figures géométriques rectangle, triangle, trapèze, cercle, dans ces creux viennent s'emboîter



Fig. 6. — Mme Montessori enseignant les emboitements géométriques (d'après la *Maison des Enfants*).

des figures géométriques correspondantes en bois.

Les pièces correspondantes sont munies au centre d'un petit bouton de cuivre destiné à en faciliter le maniement.

On présente à l'enfant le châssis avec plusieurs figures, on enlève les pièces, on les mêle sur la table, on invite l'enfant à les remettre en place.

Pour cela l'enfant doit toucher avec l'*index droit* les contours de la pièce à emboîter et le bord intérieur de la plaquette qui la délimite et qui répète la figure même. Mme Montessori a remarqué que, parmi les mémoires sensorielles, la plus précoce chez les enfants est celle du sens musculaire ; des enfants qui ne reconnaissent pas une figure en la *regardant*, la reconnaissent en la *touchant*, en suivant avec le doigt les contours de la pièce et de son cadre. L'association du sens tactilo-musculaire au sens visuel aide beaucoup à la perception des formes et en fixe la mémoire.

Éducation visuelle de la perception des couleurs.

Éducation du sens chromatique. — Pour l'éducation du sens chromatique, on se sert de petits rectangles de bois autour desquels sont enroulés des fils de laine ou de soie de couleurs vives ; huit teintes ont été choisies : noir, rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet, brun, marron ; à chacune de ces teintes correspondent huit nuances en gradation de différente intensité, en tout 64 tablettes. Les 64 couleurs sont en double exemplaire le système entier, contient 120 tablettes, contenues en 2 boîtes chacune de 8 cases.

L'enfant doit pouvoir reconnaître les couleurs et ranger les tablettes par gradation des nuances Les enfants acquièrent très vite une grande habileté à ce jeu, des bébés de trois ans eux-mêmes arrivent à mettre en gradation toutes les teintes.

Si on veut expérimenter la *mémoire des couleurs* on fait voir à l'enfant une teinte et on l'invite à choisir la teinte identique sur une table éloignée où se trouvent en ordre les autres couleurs.

Éducation de l'ouïe.

L'éducation de l'ouïe se fait au moyen d'une série de treize timbres soutenus par un pied en

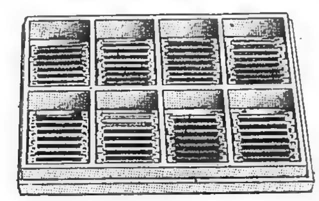


Fig. 7. — Tablettes de couleurs graduées dans leur boite.

bois verni ; ces timbres en apparence *identique* reproduisent en vibrant treize notes distinctes la, la dièze, si, do, do dièze, ré, rè dièze, mi, fa, fa

dièze, sol, sol dièze, la. On emploie aussi les *diapasons*. Pour les *bruits gradués* on utilise des boîtes pleines de substances diverses (sable, petits cailloux etc.). On habitue également, avec le piano, les enfants à être sensibles au rythme.

***

Pour compléter l'éducation sensorielle et pour la faire servir au développement intellectuel, on

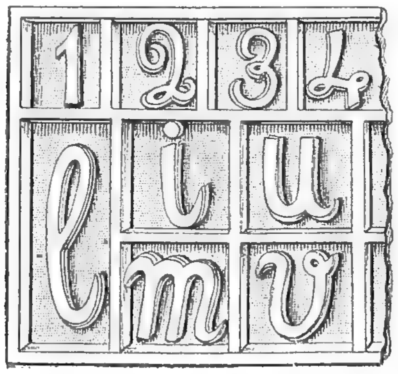


Fig. 8. — *Méthode Montessori*. Chiffres et lettres mobiles en relief, dans leur boîte.

associe le *langage* aux *perceptions* suivant les trois temps indiqués par Séguin.

1er temps : *Association de la perception sensorielle avec le nom.* On présente, par exemple, à l'enfant deux couleurs : rouge, bleu, en présentant le rouge, on dit tout simplement « c'est *rouge* et en présentant le bleu, on dit « c'est *bleu* ». On laisse ensuite reposer sur la table les deux objets devant les yeux de l'enfant.

2e temps : *Reconnaissance de l'objet correspondant au nom.* On dit à l'enfant « Donne-moi le *rouge* » « donne-moi le *bleu.* »

3e temps : *Souvenir du nom correspondant à l'objet.* On demande à l'enfant en lui montrant l'objet : « Comment est-ce ?... » et l'enfant devra répondre : « C'est rouge » ou « c'est bleu ».

Séguin insiste beaucoup sur ces trois temps et sur l'utilité qu'il y a à présenter *deux* couleurs pour que le contraste avive la sensation.

Une autre particularité technique sur laquelle insiste Mme Montessori consiste dans l'emploi du plus *grand isolement possible des sens.* Ainsi par exemple l'éducation acoustique se fait bien mieux non seulement dans une ambiance silencieuse, mais encore dans l'obscurité. Pour l'éducation de la sensibilité générale tactile, thermique, barique du poids, stéréognostique (du relief), il faut bander les yeux à l'enfant.

Pour étudier, et à la fois pour éduquer l'acuité auditive, Mme Montessori emploie le procédé de la *voix aphone* : elle obtient des enfants le silence le plus complet, elle fait l'obscurité dans la salle ; elle exige que tous les enfants appliquent leurs mains sur leurs yeux fermés ; elle appelle alors les enfants par leurs noms, un à un, d'une voix aphone, mais sensiblement moins aphone pour ceux qui sont éloignés. Chaque enfant attend dans l'obscurité, l'oreille tendue, et il accourt avec une joie non dissimulée à l'appel mystérieux et désiré.

Un autre principe que pose Mme Montessori est la *distribution logique des stimulants* : on doit user d'un *nombre restreint* de stimulants *en contraste* et de *beaucoup* de stimulants en *différenciation graduelle*, toujours plus délicate.

Ainsi, par exemple, on présentera d'abord ensemble le rouge et le bleu, la barre la plus courte à côté de la plus longue, l'objet le plus mince à côté du plus gros, etc., pour passer ensuite aux gradations nuancées des teintes, au discernement des longueurs les plus rapprochées.

***

Cette association de la perception sensorielle de l'objet avec la perception auditive du nom de l'objet distinctement prononcé par l'institutrice est le premier pas vers l'éducation intellectuelle proprement dite, la première marche de l'escalier mystique qui élèvera l'enfant des sensations aux idées concrètes et abstraites, aux associations d'idées, à l'imagination créatrice.

Pour apprendre le langage graphique, l'écriture, le petit élève de Mme Montessori, déjà habitué à toucher les contours des figures, s'exerce à promener son doigt dans le *sens de l'écriture* sur des



Fig. 9. — *Méthode Montessori*. Enfant touchant les lettres rugueuses.

lettres cursives en relief ; de cette façon il accomplit le *mouvement* nécessaire pour reproduire la forme des signes graphiques, *sans écrire*. D'autres exercices très simples lui enseignent le mécanisme musculaire nécessaire pour la tenue et le maniement de la plume ou du crayon. L'enfant arrive très rapidement à apprendre à écrire et on est étonné de constater que tous les élèves des Ecoles Montessori *écrivent bien* depuis le premier moment ; la forme des lettres ressemble en tous points à celle des lettres en relief qui ont servi de modèle.

Pour le *calcul* on procède de la même manière en parlant d'objets réels, notamment des barres colorées.

Toute la méthode Montessori réside dans ces exercices des sens pour amener de l'éducation des sens aux idées. Cet exercice des sens est un *auto-exercice* qui, à force de se répéter, conduit non seulement au perfectionnement des sens proprement dit, mais aussi au perfectionnement des neurones sensitifs, des neurones centraux, des neurones moteurs, au perfectionnement de toute l'activité psycho-sensorielle et psychomotrice de l'enfant.

La véritable éducation du système nerveux ne peut se faire que par la répétition du même exercice, ne peut se faire que par l'auto-éducation et non par l'action du maître.

Avec ces exercices sensoriels on donne aux enfants la possibilité de *distinguer* les attributs des choses : les dimensions, les formes, les couleurs, la qualité lisse ou rugueuse des surfaces, le poids, la température, les odeurs, les bruits, les sons. Comme aux attributs, long, court, gros, fin, rouge, jaune, chaud, froid, lourd, léger, rugueux, lisse, etc. correspondent autant de séries d'objets en gradation; l'enfant apprend à *classifier* les attributs en mettant en gradation la série des objets. Chaque objet est à sa place dans sa catégorie. L'enfant acquiert la notion d'ordre, si essentielle à la formation de l'intelligence. Distinguer, classifier, cataloguer les choses extérieures sur la base d'un ordre sûr, n'est-ce pas une des bases de toute science ?

***

La méthode de Mme Montessori est belle, belle par le fait qu'elle introduit en pédagogie la méthode physiologique, belle surtout par ce fait qu'elle y apporte le *respect de la liberté de l'âme humaine*. Elle réclame pour l'enfant le droit de se développer sans maillot, sans lisière, ni pour son corps, ni pour son esprit. Elle veut que l'enfant se *discipline* lui-même par sa *propre volonté* et non qu'il soit *soumis* à la férule du Maître.

A l'heure actuelle, les gouvernements, en particulier les germaniques et les anglo-saxons, visent à emmailloter l'humanité et surtout la classe laborieuse dans un filet de plus en plus serré de lois et de règlements, pour lui enlever tout libre arbitre. Les gouvernants cherchent à user, de plus en plus, de *contrainte* pour imposer aux hommes un progrès d'hygiène ou un effort vers le bien. Il est beau de voir une simple femme, de race latine, revendiquer les droits imprescriptibles de la conscience humaine, faire appel pour perfectionner l'homme, non pas à la police, mais aux énergies intérieures de l'homme, au travail, à la liberté.

P. Desfosses.

VARIÉTÉS

Le Nitrate d'amyle dans le traitement du coup de froid.

Un négociant de 30 à 40 ans sort du café où il a bu abondamment du vermouth; il s'affaisse à sa porte, pâle, exsangue, les lèvres livides, sans pouls, c'est le coup de froid de l'ivrogne.

On brise une ampoule de nitrite d'amyle coiffé de buvard, et on la lui met sous le nez; en quelques secondes les joues se teintent de rose, puis de rouge, le cœur reprend ses battements normaux, il ne reste plus qu'à réchauffer le patient et à le mettre au lit.

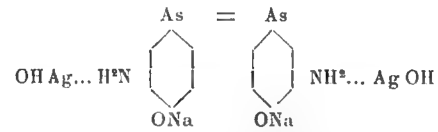
CORRESPONDANCE

Bruxelles, 22 Décembre 1920.

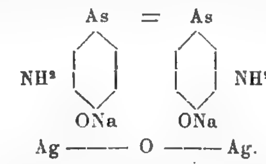
Monsieur le Rédacteur en chef.

J'ai lu dans le numéro 93 de *La Presse Médicale*, dans la rubrique *Mouvement médical* un intéressant article de M. Nathan sur le Silbersalvarsan, dans lequel l'auteur dit que la composition de ce produit est restée secrète.

Pour ceux des lecteurs de *La Presse Médicale* que la chose intéresse, je crois devoir vous faire connaître que la formule du salvarsan argentique a été donnée par Binz, Bauer et Halstein et qu'ils considèrent ce produit comme un sel complexe métallique du dioxydiaminoarsénobenzol, dans lequel l'argent est soudé à l'azote du groupe amino.



Cette formule en considération de la contribution du sel iodique et de la déshydratation deviendrait :



Cette formule constitue un paradoxe chimique parce qu'elle contient dans la même molécule un corps très facilement oxydable, le dioxydiaminoarsénobenzolnabrium, et un produit d'oxydation, l'oxyde d'argent. C'est peut-être là le secret de la grande activité du salvarsan argentique, qu'on ne peut obtenir en mêlant du salvarsan à l'argent colloïdal, ou à l'oxyde d'argent colloïdal.

Veuillez agréer, etc.

D. Duhot.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AUTRICHE

Le traitement des professeurs ordinaires et extraordinaires des différentes universités a été porté de 14 à 26.000 couronnes; de plus l'indemnité de vie chère a été portée de 21 à 36.000 couronnes pour les professeurs ordinaires et de 14 à 24.000 couronnes pour les professeurs extraordinaires.

GRANDE-BRETAGNE

Belfast. — Le rapport actuel de M. A. Trimble, médecin-chef des services antituberculeux de Belfast, enregistre une diminution très sensible des cas de tuberculose en cette ville.

Essentiellement industrielle, Belfast compte une très forte population ouvrière sur laquelle la maladie trouvait autrefois un terrain favorable.

En 1890, les cas de tuberculose étaient de 4,6 pour 1.000 habitants, tandis qu'en 1919 ils n'étaient plus que de 2,1 pour 1.000, ce qui fait, en 30 ans, une diminution de plus de 50 pour 100.

Il y a lieu de remarquer que cette décroissance a commencé bien avant la campagne entreprise contre le fléau et qu'elle coïncide avec les premières mesures d'hygiène générale qui ont simplement veillé à l'amélioration de l'habitation, à l'aération des agglomérations, à la réduction des heures de travail et ont préconisé une nourriture saine et plus abondante.

On dit volontiers que la diminution des cas de fièvre typhoïde est en proportion de l'intelligence en matière d'hygiène des habitants.

La même remarque peut être appliquée à la tuberculose.

Les sanatoria, préconisés à l'heure actuelle, ont évidemment leur valeur, surtout si on les réserve aux cas nettement déclarés pour lesquels le traitement à domicile n'est qu'un pis aller, mais on sait combien toutes les ressources de la science qu'on y déploie donnent de mécomptes et restent souvent inefficaces.

L'effet des sanatoria dans la lutte contre la tuberculose est minime et continuera à être minime.

M. Trimble insiste sur ce fait que le décroissement de la tuberculose en Grande-Bretagne a commencé le jour où la législation sur les blés a inauguré une ère de nourriture à bon marché.

ITALIE

A la suite de vœux émis par les Sociétés italiennes d'orthopédie de Rome, Bologne et Turin, le ministre de l'Hygiène publique a décidé que l'enseignement de l'orthopédie dans les cliniques serait obligatoirement fréquenté par les étudiants.

POLOGNE

Fondée depuis une année seulement, la Croix-Rouge polonaise s'est tout particulièrement développée pendant ces 6 derniers mois, suivant M. William-C. Boyden, membre de la Commission envoyée en Pologne par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Actuellement, la Croix-Rouge polonaise compte 900.000 membres, divisés en 6 sections centrales et 237 sections locales, plus 110 membres correspondants, et le personnel au siège central atteint le chiffre de 131. Pendant les 6 derniers mois, la Croix-Rouge polonaise a eu à sa disposition, en capitaux et en subventions, l'équivalent de 30.436.320 marks. Si l'on y ajoute les dons reçus par la Ligue se montant à 81.924.535 marks, on arrive, avec les cotisations des membres passifs, à un total supérieur à 100 millions de marks.

La section de Varsovie de la Croix-Rouge polonaise a inauguré le 12 Août dernier un nouvel hôpital. Cet hôpital peut contenir 120 malades. Les hôpitaux de la Croix-Rouge étaient jusqu'à présent au nombre de 20 et comprenaient un total de 3.025 lits dont 1.370 à Varsovie même : 650 étaient affectés aux maladies contagieuses. La Croix-Rouge dispose, en outre, de 5 sanatoria et asiles pour convalescents, 2 homes pour infirmières, 3 trains sanitaires, 2 trains douches, 4 buanderies et établissement de bains. Elle administre aussi 4 trains avec bains, ambulances et cantines, 42 trains avec bains et cantines et 3 autres trains destinés à transporter au front des vivres et des fournitures pour hôpitaux. De plus, 25 unités et 11 postes isolés de désinfection ont été mis à la disposition de l'armée. Les ouvroirs installés au mois de Juillet dernier ont confectionné des milliers de chemises et de vêtements; plus de 100.000 paquets de ces effets ont déjà été distribués. Des boîtes de médicaments sont préparées tous les jours en grandes quantités, et on en a déjà distribué plusieurs centaines. 300 étudiants ont suivi les nouveaux cours et travaillent depuis la fin de Juillet sur le front.

L'intensité du travail de guerre n'a point porté obstacle à celui de l'organisation pour le temps de paix : la campagne de recrutement continue, elle a donné des résultats remarquables et il y a lieu d'espérer que le nombre des membres atteindra le million.

TURQUIE

Constantinople. — On sait l'exode des Russes de Crimée fuyant les Bolcheviks.

Plus de 100 bateaux ont amené à Constantinople les réfugiés dans des conditions effrayantes; ils sont restés longtemps en rade devant Kadikeuy et Haidar-Pacha, gardés étroitement; les autorités alliées ne voulant pas laisser s'opérer le débarquement, Constantinople ne pouvant pas recevoir un tel surcroît de population. Seuls, 6,000 blessés ont été débarqués ainsi que 10.000 autres ayant des raisons spéciales (parents à Constantinople, etc.). Quelques milliers sont parvenus à s'échapper. Il en reste environ 120.000 qu'on cherche à répartir un peu partout. Sont partis :

Pour la Bulgarie. .	1 convoi de	10.000	réfugiés environ.
— la Serbie. . .	1 —	10.000	—
— Lemnos . . .	1 —	20.000	—
— Gallipoli . . .	1 —	20.000	—
— la Roumanie .	1 —	4.000	—
— l'Algérie . . .	1 —	15.000	—

Il y dans cet exode un danger de contamination pour les pays appelés à recevoir ces réfugiés.

(*Bulletin de la Ligue internationale de la Croix-Rouge.*)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Soins dentaires dans l'armée.

D. — *Diplômé chirurgien dentaire, est-il vrai que le Service de Santé passe des conventions avec des dentistes civils, pour assurer les soins dentaires de la clientèle militaire ?*

Quelle est la somme accordée? Comment faut-il s'y prendre? Les cabinets dentaires militaires sont-ils installés? Obtient-on facilement tous les produits? Où sont-ils achetés et par qui sont-ils payés ?

Est-on obligé de donner des soins gratuits aux officiers, sous-officiers et à leurs familles ?

R. — La pénurie du personnel oblige le Service de Santé militaire à recourir à des dentistes et à des mécaniciens-dentistes civils, pour assurer le fonctionnement de ses cabinets dentaires de garnison.

Or, depuis la guerre, les soldats ont appris à connaître et à estimer les dentistes, auprès desquels ils se rendaient si volontiers, pour être soulagés, quand ils étaient au front.

Dans toutes les places, un cabinet dentaire a été créé dans les infirmeries de garnison et le Service de Santé fait appel aux dentistes civils, avec lesquels il passe une convention, pour assurer les soins stomatologiques des soldats.

En général, il est convenu entre le directeur du Service de Santé et le dentiste qu'il fera *trois séances par semaine* pour la somme de 300 francs.

Aussi vous pouvez poser votre candidature, en adressant une demande au directeur du Service de Santé de votre région, qui vous fera appeler, dès qu'une place sera vacante.

Les cabinets dentaires militaires sont généralement installés dans les infirmeries de garnison : le chef de service fait les demandes de matériel, de médicaments, de ciment, qui lui sont nécessaires et les transmet, sous le couvert du médecin chef de l'infirmerie, au chef de service régional de stomatologie, puis au directeur de Service de Santé de la région, qui approuve et donne l'ordre de délivrer à la pharmacie régionale.

Ces cabinets dentaires sont très convenablement installés et sont pourvus d'un bon matériel moderne.

⁂

Pour les soins dentaires et les appareils de prothèse, voici les dispositions qui ont été prises par la circulaire ministérielle n° 8.184 B 5/7 du 11 Mai 1920 :

Soins dentaires. — Les soins dentaires ordinaires (pansements, extractions avec anesthésie locale, nettoyages, obturations au ciment ou à l'amalgame) seront assurés gratuitement aux officiers et hommes de troupe à solde mensuelle. Les soins seront donnés dans les Cabinets dentaires de garnison, ou au Service régional de stomatologie, s'il s'agit de cas compliqués (accidents de dents de sagesse, phlegmons d'origine dentaire, etc.).

Les soins dentaires ainsi assurés ne *devront comprendre que la dentisterie normale.* Le Service de Santé ne devra, en aucun cas, faire bénéficier les officiers et autres militaires de *travaux spéciaux effectués avec des métaux précieux* (aurifications ou blocs d'or, couronnes d'or ou de porcelaine, brigdes en or avec ou sans porcelaine).

Si les intéressés désirent cette dentisterie de luxe, ils ne pourront que se la procurer directement *et à leur frais*, sans qu'aucun remboursement puisse leur être accordé par le Service de Santé.

En conséquence, les appareils prothétiques ordinaires pourront être délivrés, à titre remboursable, aux officiers et hommes de troupe à solde mensuelle.

En raison de l'augmentation considérable du prix des matières premières, et de la main-d'œuvre, ce remboursement devra, par modification aux dispositions antérieures, être basé sur le *prix de* 10 *francs par dent.*

Il est bien entendu que les officiers, militaires et anciens militaires, blessés de guerre maxillo-faciaux ont droit, comme les autres mutilés, à l'allocation gratuite des appareils.

REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉMISSION.

D. — *Mon fils, étudiant en médecine, détenteur de 9 inscriptions et titulaire des 2 premiers examens de doctorat, s'est présenté au dernier concours de Lyon et a obtenu un résultat favorable.*

Promu officier (sous-lieutenant d'artillerie) au cours des hostilités, il conservera son grade et bénéficiera des avantages qu'il comporte (page 9 de l'Instruction du 12 Mai 1920) jusqu'à ce qu'il ait été appelé à recevoir le même grade dans le service militaire (armée active).

Au cas où mon fils démissionnerait à sa sortie de l'Ecole, il serait tenu au remboursement des frais de scolarité (page 10).

D'autre part, je me suis engagé (page 11) à rembourser au Trésor le montant des frais de scolarité et d'indemnité *au cas où il donnerait sa démission d'élève.*

Ainsi donc, à la page 9 il est question d'indemnités *(au pluriel), etc... ; à la page 10* des frais de scolarité *seulement et, à la page 11, des frais de scolarité et d'*INDEMNITÉ *(au singulier).*

Que faut-il donc entendre par là ? En un mot et pour préciser ma pensée :

Si mon fils reprend son grade de sous-lieutenant le 1er Novembre prochain (1920) et démissionne le 1er Novembre 1922, par exemple, à la veille même de la passation de sa thèse, qu'aurai-je à rembourser au Trésor ? A COMBIEN S'ÉLÈVERA TRÈS EXACTEMENT CE REMBOURSEMENT *?*

Enfin la loi du 4 Juillet 1920 est-elle applicable à mon fils (admis sous le régime de la loi du 7 Avril 1913), cette loi envisageant huit *années d'engagement, tandis que la circulaire du 18 Mai 1920 ne parle que de* six *années seulement ?*

Dans l'affirmative, mon fils qui a déjà accompli 5 années de service militaire n'aurait-il donc qu'une année à accomplir ?

R. — Votre fils, étant reçu élève de l'Ecole de Santé militaire de Lyon, va toucher immédiatement la solde et les indemnités d'un sous-lieutenant, sommes avec lesquelles il se nourrira, s'habillera et se logera. Les frais de scolarité

(inscriptions et examens de fin d'année) seront aussi payés par l'Etat.

En cas de démission le 1[er] Novembre 1922, vous aurez à rembourser environ 20.000 francs que l'Etat aura avancés à votre fils.

Voici le décompte : solde et indemnités d'un sous-lieutenant — 1[er] échelon — célibataire :

Solde	240 francs.
Allocations temporaires	240 —
Indemnités exceptionnelles guerre.	40 —
Indemnités pour ordonnance . . .	40 —
Indemnités de charges militaires. (3 fr. 50 par jour pour Lyon.)	125 —
Indemnités de résidence . . . . . (2 fr. 50 par jour pour Lyon.)	75 —
Total.	790 francs.
	12 mois.
	1580
	790
	9.480
	2 années.
	18.960 francs.

Dans ces conditions, il est peu avantageux de démissionner, avant d'avoir accompli l'engagement sexennal.

La loi du 4 Juillet 1920 n'est pas applicable à votre fils, qui est étudiant en médecine et qui, de ce fait, est soumis à la circulaire du 18 Mai 1920, qui ne parle que d'*un engagement de 6 ans*.

Mais il est erroné de croire que l'engagement part de son entrée au service militaire. Non, *son engagement sexennal partira du jour où il sera nommé médecin aide-major de 2e classe, c'est à dire après avoir soutenu sa thèse*, en 1923 (de Janvier 1923 à 1928).

Les années de service, antérieures à cette date, lui compteront pour la retraite.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Diagnostic clinique. *Examens et symptômes*, par M. A. Martinet, avec la collaboration de MM. Desfosses, G. Laurens, Léon Meunier, Lutier, Saint-Cène et Terson. (*Troisième édition entièrement revue et complétée.*) Un volume de 1.040 pages avec 851 figures en noir et en couleurs. Masson et C[ie], éditeurs : Prix : 55 francs.

Une nouvelle édition, la troisième, du *Diagnostic clinique*, de M. Martinet, vient de paraître aujourd'hui en librairie. L'ouvrage est maintenant si connu et le succès en est tel qu'il serait superflu d'en dire du bien. Nous nous bornerons, sur le terrain de l'éloge, à signaler à nos lecteurs que *la nouvelle édition* que nous venons de recevoir contient encore des améliorations importantes par rapport à la seconde et à la première, qui cependant avaient reçu du public un accueil tel, que l'ouvrage était devenu introuvable pour la deuxième fois en deux ans.

Sans parler des remaniements de détail qui sont importants et nombreux, une mention spéciale doit être faite d'un chapitre nouveau et particulièrement original dû à la plume de M. Terson. On connaît l'excellent petit volume que ce dernier a publié sous le titre de *Ophtalmologie du Médecin praticien*, et qui contient tout ce que l'on a besoin de savoir en matière ophtalmologique pour la pratique courante.

M. Terson a réalisé ce tour de force de rédiger, pour le *Diagnostic clinique* de M. Martinet, une trentaine de pages (exactement 34) dans lesquelles il a condensé avec une clarté parfaite *tout* ce qu'il importe de savoir à un praticien non spécialiste pour établir un *diagnostic* de maladie oculaire.

A notre connaissance, une pareille précision et une telle clarté n'ont jamais été égalées, et ce complément, ajouté au livre de M. Martinet, méritait d'être signalé en bonne place.

Il serait peut-être inutile de revenir sur la méthode générale d'exposition qui a fait le succès de l'ouvrage, si, précisément, il n'y avait là une occasion de redire combien la présentation d'un livre scientifique moderne diffère et doit différer de celle des ouvrages qui ont formé les générations précédentes.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'exposer spécialement des « doctrines », mais *d'apprendre* à utiliser en vue de la pratique des données considérées comme suffisamment démontrées, il doit se faire dans l'esprit de l'auteur une synthèse entre les nécessités d'un exposé scientifique d'une part et, d'autre part, l'aspect concret que présenteront tous les cas particuliers que rencontrera la pratique. Il est fort bien de « déduire » des règles d'une vérité générale, fût-elle une vérité première, mais il est rare que le progrès de la déduction arrive de conséquences en conséquences à rejoindre la pratique dans tout ce qu'elle a d'accidentel et d'imprévu. Le talent de l'écrivain consiste donc à rester dans les bornes d'un empirisme concret, en apparence presque sans ordre et sans plan préconçu, mais en ne perdant cependant jamais de vue les méthodes générales et les lignes directrices.

Ce sens, que doit posséder l'écrivain, est précisément celui qui fait du livre de Martinet un ensemble particulièrement original : son aspect matériel même divisé et subdivisé par des titres savamment différenciés, coupé de tableaux, rempli de figures, qui ne sont ni des schémas tout secs, ni des images cliniques, mais participent à la fois de la clarté des uns et de la vie des autres, donne une image concrète de ce qu'est ce talent d'exposition qui fait sa part égale à la doctrine et à l'application. C'est, à ce point de vue, un livre destiné à faire école.

Nous serions bien surpris si la *Thérapeutique clinique* qu'annonce l'auteur en frontispice de son *Diagnostic* ne présentait au même point les mêmes qualités.

L'exécution typographique de l'ouvrage est restée ce qu'elle était précédemment, c'est-à-dire parfaite.

P. A.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Sommaire du n° 12.

Pierre Duval et Jean-Charles Roux. — La stase stercorale cæco-ascendante et son traitement chirurgical.

Max Einhorn. — Résultats de l'alimentation duodénale dans l'ulcère de l'estomac et du duodénum.

Alfred Hanns. — Trouble de la déglutition particulier dans un cas de néoplasme du cardia.

Prof. Surmont. — A propos de glossomanie.

Analyses.

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 12.

Revue critique :

A. Béclère. — La radiothérapie des sarcomes de l'utérus à la clinique gynécologique d'Erlangen.

Mémoires originaux :

Th. Nogier. — La radiumthérapie des fibromyomes utérins (comparaison avec la radiothérapie et l'intervention chirurgicale).

M. Guilbert. — Pelviradiométrie par la méthode de la projection orthogonale.

J. Belot. — Exposition du Congrès de Chirurgie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. Vitoux *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris

Organisation générale. — Enseignement, Cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Diphtérie. — M. P. Lereboullet, agrégé, commencera le jeudi 27 Janvier 1921, à 9 h. 1/2 du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), avec l'aide de M. Pierre-Louis Marie, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire, et de M. Cathala, interne des hôpitaux, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, clinique de l'angine diphtérique et du croup, sérothérapie, tubage et trachéotomie, prophylaxie). Tous les matins : visite, examen des malades. Avant et après la visite : leçon théorique et travaux pratiques.

Seront admis à suivre cet enseignement MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 5), les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 3 h. Les élèves seront classés par séries de quinze et pour une période de trois semaines. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

Thérapeutique. — Un 3e cours complémentaire d'hydrologie, crénothérapie et climatothérapie aura lieu sous la direction de MM. Paul Carnot, Linossier et Rathery à partir du 28 Janvier, les vendredis et samedis, à 5 h. au grand amphithéâtre.

Un voyage d'études réservé aux auditeurs du cours aura lieu dans un groupe de stations pendant les vacances de la Pentecôte (15 et 16 Mai).

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Le lundi 7 Février 1921, commencera un cours de Dermatologie et Syphiligraphie fait par MM. Thibierge, Darier, Jeanselme, Hudelo, Milian et par M. Sabouraud chef du laboratoire municipal.

Ce cours durera deux mois. Il aura lieu à l'amphithéâtre de la clinique, hôpital Saint-Louis, salle Henri-IV.

M. Thibierge : Gale. Lichens et prurigo. Psoriasis. Erythèmes et purpura. Dermites de cause externe. Syphilis au point de vue médico-légal. Valeur clinique de la réaction de Bordet-Wassermann.

M. Darier : Histologie normale de la peau. Anatomie pathologique générale des dermatoses. Tumeurs de la peau. Nævi. Sarcoïdes. Tuberculides. Dyskératoses. Acanthosis nigricans.

M. le professeur Jeanselme : Traitements de la syphilis et du chancre mou. Tuberculoses cutanées et lupus. Dermatologie exotique.

M. Hudelo : Impétigo. Ecthyma. Folliculites. Pyococcies. Pyodermites. La syphilis à la période secondaire.

M. Milian : Phtiriase. Herpès. Zona. Syphilis primaire. Syphilis tertiaire viscérale. Parasyphilis. Syphilis héréditaire.

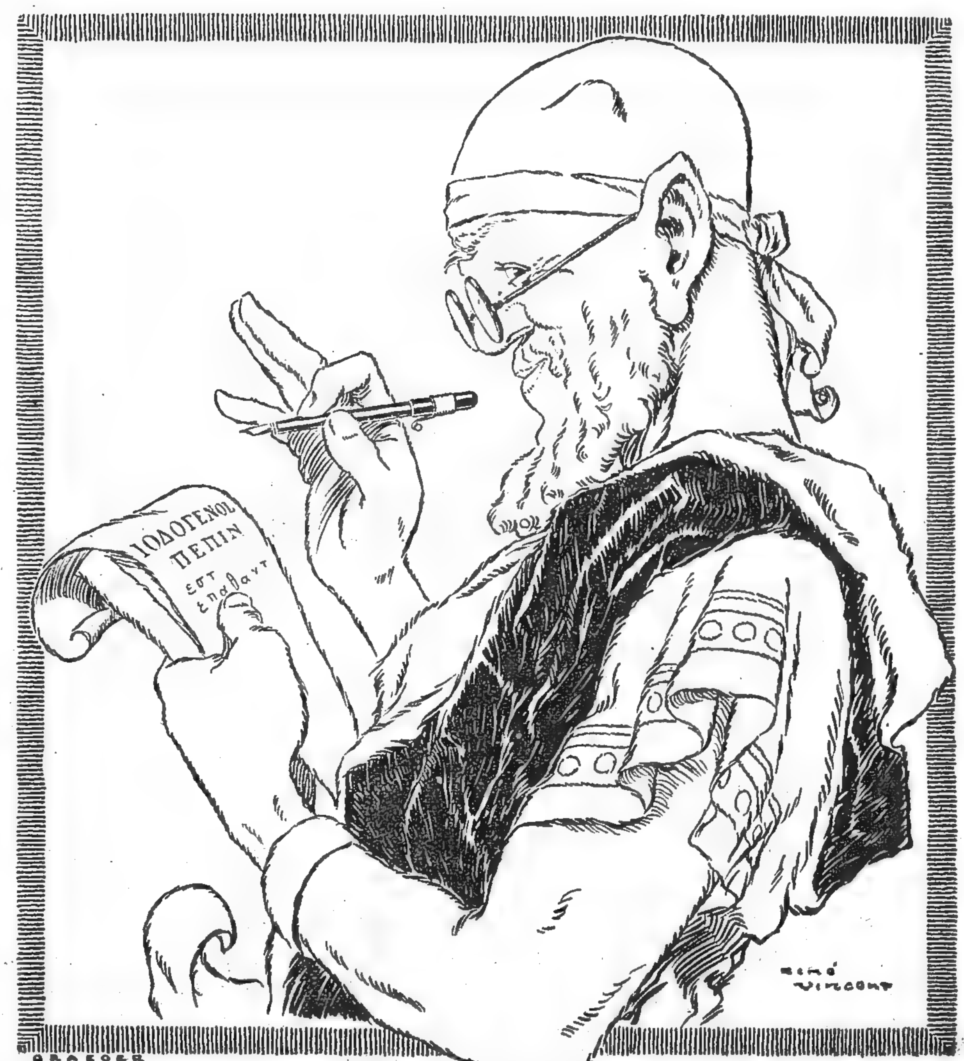
M. Sabouraud : Pityriasis. Séborrhée. Pelade. Teignes.

Horaire des cours. — Lundi, 9 h. 1/2, M. Sabouraud. Lundi, 10 h. 1/2, M. Hudelo. Mardi, 9 h. 1/2, M. Darier. Mardi, 10 h. 1/2, M. Milian. Mercredi, 9 h. 1/2, M. Thibierge. Mercredi, 10 h. 1/2, M. Jeanselme. Jeudi, 9 h. 1/2, M. Sabouraud. Jeudi, 10 h. 1/2, M. Milian. Vendredi, 9 h. 1/2, M. Hudelo. Vendredi, 10 h. 1/2, M. Jeanselme. Samedi, 9 h. 1/2, M. Darier. Samedi, 10 h. 1/2, M. Thibierge.

M. Gougerot, professeur agrégé, fera tous les dimanches, à 10 h., des leçons sur les mycoses (mycoses, sporothricoses, diagnostic des mycoses, traitement des mycoses, nocardoses, actinomycoses, mycétomes, blastomycoses, exascoses, hémisporoses, cladioses).

Clinique d'accouchements Baudelocque. — Enseignements complémentaires. — I. *Enseignement du premier degré.* — Cours de pratique obstétricale avec manœuvres opératoires sur le mannequin, réservé aux docteurs en médecine français et étrangers, et aux étudiants ayant terminé leur scolarité sous la direction de M. Lévy-Solal, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux; Cleisz, chef de clinique; Morisson-Lacombe et Sellet, chefs de clinique adjoints. Durée : deux semaines, le matin et l'après-midi. Trois séries : du 7 au 19 Février 1921; du 21 Mars au 2 Avril 1921; du 12 au 24 Septembre 1921. Droit d'inscription : 100 francs.

II. *Enseignements de perfectionnement.* — A) Cours public du dimanche pour les praticiens à 10 h. du matin, du 6 Février au 29 Mai, par M. le professeur Couvelaire, MM. Le Lorier, Lévy-Solal, agrégés, et Levant, accou-



cheur des hôpitaux. Exposé de questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour.

B) 1° Cours spéciaux réservés aux médecins français et étrangers ayant déjà une certaine instruction obstétricale et désirant se spécialiser : du 1er Juin au 13 Juillet. 1° Exercices cliniques comprenant les examens de femmes gravides, parturientes ou accouchées avec discussion du diagnostic et du traitement, sous la direction personnelle du professeur Couvelaire et de M. Lévy-Solal, agrégé. Première série : 10 séances du 1er Juin au 18 Juin. Deuxième série : 10 séances du 20 Juin au 13 Juillet. Pour chaque série, nombre d'élèves limité à 10. Droit d'inscription : 150 francs.

2° Cours d'opérations obstétricales (indications et technique) avec démonstrations sur pièces préparées, sous la direction de MM. Lévy-Solal, agrégé, et Levant, accoucheur des hôpitaux. Seize séances du 20 Juin au 13 Juillet, à 14 h. Nombre d'élèves limité à 20. Droit d'inscription : 100 francs.

3° Cours sur la physiologie et la pathologie de la gestation. Ce cours comprendra 18 leçons avec exercices de laboratoire : du 20 Juin au 13 Juillet : 1re semaine. Anatomie et physiologie de la gestation et de la parturition, par MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux et Lelièvre, chef de laboratoire. — 2e semaine. Les toxémies gravidiques, par M. Le Lorier, agrégé. — 3e semaine. La syphilis dans ses rapports avec la fonction de reproduction (femme gravide, fœtus, nouveau-né et nourrisson), par MM. Lévy-Solal, agrégé, et Marcel Pinard, médecin des hôpitaux. Droit d'inscription pour une série hebdomadaire : 50 francs, pour l'ensemble des trois cours : 100 francs.

4° Cours de puériculture comprenant spécialement la puériculture anténatale, la physiologie et la pathologie du nouveau-né, l'allaitement, avec visites aux œuvres d'assistance sociale sous la direction de MM. Paquy, assistant, Marcel Pinard, médecin des hôpitaux, Ombrédanne, agrégé. Seize séances du 1er au 18 Juin. Droit d'inscription : 100 francs.

5° Cours de gynécologie comprenant des examens cliniques individuels et 12 leçons sur les questions de gynécologie spécialement obstétricale, par MM. Levant, accoucheur des hôpitaux et Eudes, ancien chef de clinique adjoint. Durée du 1er au 18 Juin. Droit d'inscription : 100 francs. Répartition des enseignements de perfectionnement. Du 1er au 18 Juin : Première série d'exercices cliniques individuels. Cours de puériculture. Cours de gynécologie. — Du 20 Juin au 13 Juillet : Deuxième série d'exercices cliniques individuels. Cours d'opérations obstétricales. Cours sur la physiologie et la pathologie de la gestation.

Pour renseignements sur les programmes, s'adresser à M. le chef de clinique de la clinique Baudelocque. Les bulletins de versement relatifs aux cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Clinique gynécologique. — M. E. Douay, chef des travaux opératoires, M. Haller, chef de clinique, et M. Mossé, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la Clinique gynécologique (hôpital Broca), du lundi 14 Février au samedi 26 Février. Les leçons auront lieu tous les jours, sauf les dimanches, de 17 à 19 h. Le cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades.

Programme du cours. — 1re Leçon : Examen gynécologique. — 2e Leçon : Les voies de l'infection génitale. Vulvite et vaginite. Bartholonite. Lésions organiques de la vulve et du vagin. Fistules vaginales, leur traitement. — 3e Leçon : Malformation des organes génitaux. Troubles et accidents de la menstruation. Puberté. Ménopause. Stérilité. Troubles de la sécrétion interne de l'ovaire. — 4e Leçon : Les métrites et leur évolution. Les métrites hémorragiques (en dehors du fibrome et du cancer). Le curettage. — 5e Leçon : Les déviations utérines. De l'emploi du pessaire. Indications du traitement opératoire. — 6e Leçon : Les salpingites et les ovarites. Salpingite et appendicite. Salpingite et tuberculose. Périmétro-salpingite. Phlegmon du ligament large. Colpotomie. Hystérectomie vaginale. — 7e Leçon : Déchirure du périnée et prolapsus génitaux. Indications et technique du traitement chirurgical. — 8e Leçon : Fibromes utérins, leurs complications. Traitement radio- et radiumthérapique. Indications opératoires. — 9e Leçon : Kystes de l'ovaire. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10e Leçon : Grossesse extra-utérine. Rupture et hématocèle pelvienne. — 11e Leçon : Cancers du corps de l'utérus et tumeurs placentaires. Cancers du col de l'utérus. Traitement palliatif. Influence du radium. Limites de l'intervention dans les cancers du col. — 12e Leçon : Technique de l'hystérectomie abdominale en général. De l'hystérectomie élargie pour cancer du col (avec projections cinématographiques).

Le droit à verser est de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Radiologie médicale. — M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 13 Février, à 10 h. du matin, à l'hôpital Saint-Antoine, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de M. le professeur Chauffard, et continuera les dimanches suivants, à la même heure, une série de 6 conférences sur la Radiothérapie des glandes endocrines et des glandes génitales : 13 Février. Les glandes à sécrétion interne et leur pathologie. — 20 Février. La glande thyroïde et la radiothérapie. — 27 Février. Le thymus et la radiothérapie. — 6 Mars. La glande pituitaire et la radiothérapie. — 13 Mars. La glande pinéale, les glandes surrénales et la radiothérapie. — 20 Mars. Les glandes génitales et la radiothérapie.

Laboratoire de bactériologie. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. François Latour, le Conseil général de la Seine vient d'accorder au laboratoire de bactériologie de la Faculté de Médecine de Paris une subvention de 20.000 francs pour l'année 1921.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le professeur J. Lépine vient d'être élu doyen de la Faculté en remplacement de M. Hugounenq.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de médecine opératoire générale pour 40 élèves, par M. Gouverneur, prosecteur, commencera le lundi 14 Février 1921, à 2 h. et continuera les jours suivants à la même heure. Droit d'inscription : 100 francs. Gratuit pour internes et externes. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin, le lundi et le vendredi de 2 à 4 h.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 13 Février, à 10 h. du matin, à l'hôpital Saint-Antoine, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de M. le professeur Chauffard, et continuera les dimanches suivants, à la même heure, une série de 6 conférences sur la Radiothérapie des glandes endocrines et des glandes génitales.

Dimanche 13 Février. Les glandes à sécrétion interne et leur pathologie. — Dimanche 20 Février. La glande thyroïde et la radiothérapie. — Dimanche 27 Février. Le thymus et la radiothérapie. — Dimanche 6 Mars. La

glande pituitaire et la radiothérapie. — Dimanche 13 Mars. La glande pinéale, les glandes surrénales et la radiothérapie. — Dimanche 20 Mars. Les glandes génitales et la radiothérapie.

Hôpital Trousseau. — Tous les vendredis, à 10 h. 1/2, MM. H. Lemaire et Lesné, médecins, et M. Hallopeau, chirurgien, feront alternativement une conférence clinique et thérapeutique avec présentation de malades.

Le jeudi, à 9 h. 1/2. Chirurgie osseuse et ostéosynthèse, M. Hallopeau. Le jeudi, à 10 h. Consultation de nourrissons, M. Lesné. Le samedi, à 10 h. Consultation de nourrissons, M. H. Lemaire.

Hôpital des Enfants-Malades. — Sur la proposition de M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre un avis favorable à la construction à l'hôpital des Enfants-Malades, de deux bâtiments pour la chaire d'hygiène et de clinique de la première enfance et pour le laboratoire de radiologie.

Répartition dans les services hospitaliers. — MM. les élèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui seront nommés à la suite des concours actuellement ouverts sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49, à leur répartition dans les établissements de l'Administration pour l'année 1921-1922, savoir :

MM. les élèves internes (pour entrer en fonctions le 25 Février 1921). Internes et internes provisoires, le samedi 12 Février à 14 h.

MM. les élèves externes (pour entrer en fonctions le 1er Mars 1921). Externes nommés aux concours des années 1909 (militaires), 1910 à 1913 inclus et exerçant actuellement leurs fonctions, le samedi 19 Février, à 14 h. Externes nommés au concours de l'année 1919 (concours militaire), le lundi 21 Février, à 14 h. Externes nommés au concours de l'année 1920 (1er concours), le mercredi 23 Février, à 14 h. Externes de 1re année (2e concours de l'année 1920), le vendredi 25 Février, à 14 h.

N. B. — MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

Hospice Paul-Brousse. — Le Conseil général de la Seine, sur le rapport présenté par M. Jean Varenne, au nom de la 3e Commission, vient de prendre une délibération portant qu'un crédit de 200.000 francs serait mis à la disposition de l'Administration pour l'installation à l'hospice Paul-Brousse d'un service de traitement du cancer.

Institut départemental des sourds-muets. — Le Conseil général de la Seine, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Louis Puech, au nom de la 5e Commission, vient de voter un crédit de 1.400.000 francs en vue de la construction à l'Institut départemental des sourds-muets, à Asnières, d'un nouveau bâtiment pour anormaux.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 19 Janvier. — Articulation temporo-maxillaire. Les manifestations articulaires de la blennorragie (symptômes et diagnostic).* — Ont obtenu : MM. Lebée, 14; Philippe de la Marnière, 18; Bonnecaze, 19; Leloug, 15; Dujarier, 16; Verselle, 13; Marceron, 13; Maduro, 14; Chabanier, 18; Carréga, 16. — *Absent* : M. Dugué.

Séance du 20 Janvier. — Rapports de la vessie chez l'homme. Le chancre syphilitique de la verge. — Ont obtenu : MM. Demerliac, 14; Bazert, 16; Blanchet, 14; Debray, 17; Florant, 16; Mathieu, 15; Wallon, 15; Terris, 13; Guérin, 13. — M. Mangini a filé.

Séance du 23 Janvier. — Ligament de l'articulation tibio-tarsienne. Signes et diagnostic des sténoses pyloriques. — Ont obtenu : MM. Lacomme, 11; Ameline, 14; Bourdillon, 13; Ducrohet, 10; Lanos, 16; Ebrard, 14; Mouton, 13; Broca, 17; Rachet, 10. — M. Bernard (Raymond) a filé. — *Absent* : M. Ferric.

Internat de Brévannes, de Sainte-Périne et d'Hendaye. — Un concours pour la nomination : 1° à huit places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise) ; 2° à deux places d'interne en médecine à l'Institution Sainte-Périne et à la fondation Chardon-Lagache; 3° à deux places d'interne en médecine à l'asile pour enfants de la Ville de Paris, à Hendaye (Basses-Pyrénées) pour entrer en fonctions le 1er Mars 1921.

Ce concours sera ouvert le jeudi 17 Février 1921, à midi dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les candidats qui désireront concourir peuvent se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), jusqu'au samedi 3 Février, de 14 à 17 heures.

Conditions d'admission au concours et nature des épreuves. — Sont admis à prendre part au concours : Les élèves externes des hôpitaux de Paris; les élèves en médecine de 3e année au moins, qui auront fait six mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris. Ces derniers devront produire : 1° un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonne vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de Médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes et de l'Asile pour enfants de la Ville de Paris, à Hendaye, est fixée à 2.900 francs; celle attribuée aux internes de l'Institution Sainte-Périne et de la fondation Chardon-Lagache à 2.600 francs, indépendamment des avantages en nature, du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Internat des asiles. — L'Administration de l'Assistance publique à Paris ouvrira, le jeudi 17 Février 1921, un concours pour la nomination à huit places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise), à deux places d'interne en médecine à l'Institution Sainte-Périne et à la fondation Chardon-Lagache, et à deux places d'interne en médecine à l'asile d'Hendaye.

Les candidats devront se faire inscrire à l'Administration centrale, service du personnel, 3, avenue Victoria, du jeudi 27 Janvier au samedi 5 Février 1921, de 14 h. à 17 heures.

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 7 Mars 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de 14 h. à 17 h., du lundi 7 Février au samedi 19 Février 1921 inclusivement.

Laboratoire départemental du Cher. — Un concours est ouvert à la préfecture du Cher pour la nomination du directeur du laboratoire départemental d'hygiène, agricole et vétérinaire qui vient d'être créé.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 Mars prochain et pourvus au moins de l'un des diplômes suivants : docteur en médecine, pharmacien, ingénieur agronome, vétérinaire, licencié ès sciences physiques ou naturelles.

Leur demande, rédigée sur timbre, devra être adressée au préfet du Cher avant le 15 Février 1921 et être accompagnée des documents suivants : 1° acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° exposé de leurs titres, travaux, services, publications, etc.

(*Voir la suite, p.* **139**.)

Ne peuvent prendre part aux épreuves que les candidats agréés par le préfet qui les en avisera au moins 10 jours avant la date du concours.

Les épreuves auront lieu le jeudi 17 Mars 1921, à 8 h., à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont-Ferrand; elles comporteront : une épreuve sur titres (coefficient : 15); des épreuves pratiques (coefficient : 30); des épreuves orales (coefficient : 15).

Inspection médicale des écoles. — Liste des candidats reconnus admissibles à la suite des épreuves du concours de l'inspection médicale des écoles des communes suburbaines de la Seine ouvert le 21 Mai 1920.

MM. Boyé, Lemarignier, Guerrier, Fay, Heuyer, Guilhaume, Bertrandon, Le Mière, Pruvost, Gaymard, Lasnier, Périneau, Barbarin, Renault, Leconte, Petit (Paul), Janin, Mauger, Meurisse, Lévy-Franckel, Nicaud, Poirot-Delpech, Journée, Permilleux, Hilaire, Lavie, Lubetzki, Salmont, Berthoumeau, Routhier, Privé, Keller, Bourgeois, Grilhaut des Fontaines, Depardieu, Petit (Charles), Mme Houdré, MM. Wallimand, Boulle, Bilhault, Walter, Boureille, Doucet, Charroppin, Ferry, Balizeaux, Roussel, Mora, Cabessa, Girault, Barneweld, Gontier, Audet, Pillot, Noailles, Fenard, Lamy, Finot, Langle, Ricapet, Perrin, Funk, Brisset, Gadreau, Cohen, Rol, Linard.

Assistance médicale en Indochine. — C'est le 14 Mars prochain qu'aura lieu l'ouverture du concours pour l'emploi de médecin stagiaire de l'Assistance en Indochine.

Pour tous renseignements et inscription s'adresser au 2e bureau A de la direction du personnel et de la comptabilité au ministère des Colonies.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Piquet, à Constantine.

Médaille d'argent. — MM. Guédy Rahmin, à Sétif (Constantine); Grosdemange, à Hillil (Oran); Kébir Mohamed, à Kalaa (Oran).

Médaille de bronze. — MM. Laquière, à Alger; Sahraoui ben Ismaël, à Zemmora (Oran).

Académie de Médecine. — Prix proposés pour l'année 1922 (Les concours seront clos fin Février 1922) :

Prix de l'Académie. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « L'avenir des blessés du crâne ».

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil). (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Amussat. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.200 fr.

Prix Apostoli. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix Argut. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix Baillarger. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.000 fr.

Prix Barbier. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 2.500 fr.

Prix Louis Boggio. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.500 fr.

Prix Charles Boullard. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.800 fr.

Prix Mathieu Bourceret. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Henri Buignet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.600 fr.

Prix Adrien Buisson. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 11.000 fr.

Prix Campbell-Dupierris. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.500 fr.

Prix Capuron. (Anonymat obligatoire. Partage autorisé) : 1.600 fr. — Question : « Les gaz thermaux ».

Prix Chevillon. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.200 fr.

Prix Civrieux. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 900 fr. — Question : « Formes cliniques et traitement de la syphilis médullaire ».

Prix Clarens. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 500 fr.

Prix Daudet. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.700 fr. — Question : « La transformation des épithéliomes en sarcomes. Critique historique. Recherches anatomo-pathologiques et expérimentales ».

Prix Desportes. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.400 fr.

Prix Georges Dieulafoy. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.000 fr.

Fondation Ferdinand Dreyfous. (Partage interdit) : 1.400 fr.

Prix Falret. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.500 fr. — Question : « Les épilepsies traumatiques de guerre ».

Concours Vulfranc Gerdy. — L'Académie met au concours une place de stagiaire aux Eaux minérales. Les candidats devront se faire inscrire au siège de l'Académie de Médecine; la liste d'inscription sera close le 31 Octobre 1922. Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er Mai 1923. Une somme de 1.500 fr. sera attribuée à ce stagiaire.

Prix Ernest Godard. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr. — Au meilleur travail sur la pathologie interne.

Prix Jacques Guérétin. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Théodore Guinchard. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 5.600 fr.

Prix Théodore Herpin (de Genève). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 3.000 fr.

Prix Herpin (de Metz). (Anonymat obligatoire. Partage autorisé) : 2.000 fr. — Question : « Traitement abortif de la poliomyélite ».

Prix Huguier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.000 fr.

Prix Jacquemier. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 2.500 fr.

Prix Laborie. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 5.000 fr.

Prix du baron Larrey. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 500 fr.

Fondation Laval. (Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Leveau. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Henri Lorquet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 300 fr.

Prix Louis. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 4.500 fr. — Question : « Des relations existant entre les propriétés thérapeutiques des différents agents et leur constitution chimique ».

Prix Magitot. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Claude Martin (de Lyon). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix Mège. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.400 fr. — Question : « Le mécanisme du shock ».

Prix Meynot aîné père et fils, de Donzère (Drôme). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.600 fr. — Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les maladies des oreilles.

Prix Adolphe Monbinne. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Anna Morin. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.500 fr.

Prix Nativelle. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Orfila. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 2.000 fr. — Question : « Etude des poisons du groupe des saponines ».

(*Voir la suite, p.* **141**.)

Prix Oulmont. (Partage interdit) : 1.000 fr. — Ce prix sera décerné à l'élève en médecine qui aura obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat (Chirurgie).

Prix Pannetier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.000 fr.

Prix Portal. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « Des pancréatites hémorragiques ».

Prix Pourat. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.200 fr. — Question : « Du mécanisme de la régulation thermique ».

Prix Sabatier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Saintour. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.400 fr.

Prix Stanski. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.500 fr.

Prix Tarnier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 3.000 fr. — Ce prix sera décerné au meilleur travail manuscrit ou imprimé, en français, relatif à l'obstétrique.

Prix Vernois. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 800 fr.

Prix Zambaco. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 600 fr.

Hôpital américain de Paris. — Un Comité a été créé afin de réunir les fonds nécessaires pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'hôpital américain de Paris. Pour porter de 32 à 100 le nombre de lits de cette institution, une dépense de 400.000 dollars serait engagée.

La présidente de ce Comité est Mrs Robert Bacon qui assura pendant la guerre à Paris le fonctionnement de l'Ambulance de l'hôpital américain.

Société internationale d'Urologie. — Le bureau de la Société est définitivement constitué ainsi qu'il suit :

Président d'honneur : Professeur Watson (Boston). — Président : Professeur Hurry Fenwick (Londres). — Vice-présidents : Professeur Alessandri (Rome); Professeur Keyes jr (New-York). — Secrétaire général : M. Desnos (Paris). — Trésorier général : M. Pasteau (Paris).

Le premier Congrès de la Société aura lieu à Paris, du 5 au 7 Juillet 1921.

Bureau du Congrès. — Président : Professeur Legueu (Paris). — Vice-présidents : Professeur Verhoogen (Bruxelles); Professeur Brongersma (Amsterdam). — Secrétaire général : M. Desnos (Paris). — Trésorier : M. Pasteau (Paris).

Les trois questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° *Des néphrites à syndrome urémigène.* — Rapporteurs : M. Hogge (Liége); M. Horder (Londres); M. Foster (New-York); M. Teissier (Lyon).

2° *Résultats éloignés des traitements des traumatismes de l'urètre.* — Rapporteurs : M. Kidd (Londres); M. Gardini (Bologne); M. Pasteau (Paris).

3° *De la pyélographie.* — Rapporteurs : M. Lazio (Milan); M. Papin (Paris); MM. Waters et Young (Baltimore).

Société française d'Eugénique. — Le bureau de la Société se trouve ainsi constitué pour 1921 : *Président* : M. Edmond Perrier; *Vice-présidents* : M. le professeur Pinard, M. le professeur Charles Richet, M. Apert; *Secrétaire général* : M. Georges Schreiber, 4, avenue de Malakoff, à Paris (16e); *Trésorier-Archiviste* : M. Lucien March, 97, quai d'Orsay, à Paris (7e).

Société de Stomatologie de Paris. — Le bureau de la Société de Stomatologie pour l'année 1921 est composé comme suit : MM. Fargin-Fayolle, président; Béliard, Jules Besson, vice-présidents; Coustaing, secrétaire général; Régis, Bercher, secrétaires annuels; Herpin, trésorier; Bloch, bibliothécaire.

Le budget de l'Assistance publique. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions du rapport de M. Henri Rousselle, a décidé qu'il y avait lieu de régler le budget de l'Administration générale de l'Assistance publique pour l'exercice 1921 en recettes et en dépenses à 228 millions 486.330 francs.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de vermeil.* — M. Lamaison, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille d'argent. — MM. Gauthier, médecin-major de 2e classe; Branche, Ehringer, médecins-majors de 1re cl.; Chancel, Cornil, médecins aides-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 5 Janvier 1921.)

Les dispenses aux étudiants. — Un décret du 12 Juillet 1917 autorisait M. le ministre de l'Instruction publique à accorder des dispenses portant sur des grades ou sur la durée de la scolarité concernant l'enseignement supérieur : 1° aux étudiants mobilisés ; 2° à d'autres personnes non mobilisées, mais ayant rendu des services au pays.

Pour cette dernière catégorie, le délai fixé par le décret du 12 Juillet est expiré depuis le 11 Décembre 1920.

En ce qui concerne les étudiants mobilisés, ce délai a été prorogé par le décret du 31 Décembre 1920 (publié au *Journal officiel* du 6 Janvier 1921) : *a*) jusqu'au 31 Mars 1921, pour les classes 1918 et plus anciennes; *b*) jusqu'au 30 Septembre 1921 pour la classe 1919.

Après ces délais le décret du 12 Juillet 1917 ne sera plus applicable.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 27 Janvier. — 2e. Faculté. — 2e. Faculté. — 5e (Première partie). Chirurgie. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 28 Janvier. — 2e. Faculté. — 2e. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté.

Samedi 29 Janvier. — 2e. Faculté. — 2e. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 Janvier. — MM. Roger, Broca (Auguste), Bernard, Joyeux. — Caille (Emile). La glycuronurie provoquée. — Lobry (Louis). De la fréquence des hémoptysies tuberculeuses chez les aortiques. — Barbanneau (Louis). La sacralisation douloureuse de la 5e lombaire.

Jeudi 27 Janvier. — Chauffard, Bezançon, Lereboullet, Villaret. — Hamon (Marc). Contribution à l'étude des ascendants des tuberculeux. — Macqueron (Marius). Sur quelques particularités cliniques de la fièvre typhoïde. — Chesnais (R.). Du traitement de la syphilis des femmes enceintes. — Bar, Lejars, Duval, Basset. — Laurent (Gaston). Les ulcères de l'estomac. — Daban (René). Traitement opératoire des pleurésies purulentes aiguës non tuberculeuses. — Séguin (Louis). Fréquences de la tuberculose chez les inanités.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Conduite intérieure Renault
4 places — neuve — sortant d'usine.
Disponible par double emploi.
S'adr. : M. Monniot, 4, rue Camou, Paris (7e).

Docteur français, spécial. urologie, peau, cherche

(*Voir la suite, p.* **143.**)

situation dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3057.

Jeune docteur, représentant bien, demande situation paramédicale intéressante. — Ecr. *P. M.*, n° 3058.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér., électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3063.

A vendre : Autoclave Adnet. — Ecr. *P. M.*, n° 3064.

Jeune femme docteur demande remplacement ou situation rétribuée, dans clinique ou dispensaire. — Ecrire *P. M.*, n° 3070.

Infirmière cherche pl. secrét. pr. Dr. — *P. M.*, 3071.

Docteur, ex-interne, ayant références, cherche situation ou participation dans maison de santé, sanatorium, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3072.

A vendre : Cabinet médico-dentaire, centre de Paris, bien situé. — Ecrire *P. M.*, n° 3073.

A céder : Contrat Peugeot, 10 HP., conduite intérieure, livraison Avril. — Ecrire *P. M.*, n° 3074.

Etudiant en médec., 4e année A.R., cherche occup. rétribuée dans clin. méd. ou chir. ou situat. paraméd. Serait secrét. docteur. — Ecrire *P. M.*, n° 3075.

Zèbre 1921, conduite intérieure, 3 places, à prendre usine. — Denet, 8, rue Charles-Nodier, Paris.

2 Etud. en méd., 7 et 14 inscr. cherch. empl. méd. ou para, de préf. O.-R.-L. ou gyn. — *P. M.*, n° 3077.

Villa « Les Fauvettes », 41, av. St-Cucufa, Vaucresson; gare Garches. — Air, soleil. — On prend malades valétudinaires. — Soins médicaux à disposition.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

PHILIES ET PHOBIES DU GOUT[1]

Le plaisir que procure le goût d'un aliment peut s'exalter en philie et le dégoût peut dégénérer en phobie. Ils revêtent alors les caractères décrits par les aliénistes : dans la philie, il se produit une impulsion, dans la phobie une répulsion involontaires, et l'anxiété survient s'il y a empêchement. Ces états ont une extrême importance; nous verrons qu'ils intéressent le zootechnicien, l'ethnographe et, plus encore, le thérapeute. Plusieurs auteurs, notamment Lucas, dans son *Traité de l'Hérédité*, en 1847, ont rapporté des exemples typiques de cette phobie; mais ce ne sont que fragments épars. Essayons d'en faire une étude d'ensemble.

I

La philie et la phobie du goût ont une origine tantôt psychique, tantôt organique.

1. Il existe des *philies* et des *phobies* pour chaque sens : vue, tact, odorat, ouïe. La phobie que procure la vue de certains objets a été étudiée chez le cheval, car elle le rend dangereux; la phobie de l'odorat, chez les gens sujets à l'asthme des foins, des écuries : j'ai connu une femme qui, après avoir été endormie à l'éther, éprouvait des nausées quand elle en sentait l'odeur qui auparavant lui était agréable. On connaît la philie du chat pour l'odeur de la valériane, etc.

1° La philie et la phobie sont d'origine purement psychique quand elles proviennent d'une suggestion résultant du milieu, de l'ambiance. Souvent on a horreur de l'aliment auquel on n'a même pas goûté; cette impulsion psychique se répercute sur les organes, engendre des nausées. Au contraire, les aliments qui plaisent au goût produisent une sécrétion gastrique abondante et se digèrent aisément.

Nous distinguerons ces philies et ces phobies en : individuelles, familiales, nationales.

a) *Individuelles.* — Elles proviennent d'une hétéro- ou d'une auto-suggestion. Les phobies s'attaquent aux aliments les plus usités, la viande, le lait. Elles peuvent ne respecter qu'un seul aliment : il est des gens qui ne vivent que de légumes, d'autres de lait, d'autres de fruits. J'ai soigné un enfant qui, soumis au régime lacté pour albuminurie, y persévéra une fois guéri; tous les autres aliments lui faisaient horreur : on lui avait dit, pendant sa maladie, qu'ils lui étaient nocifs, et cette idée avait enfanté la phobie; il ne

On distinguera la philie où l'idée est unique, obsédante, de la manie où les idées se pressent incohérentes. L'alcoolophile ne peut s'empêcher de boire chaque jour sa ration d'alcool; l'alcoolomane, ou dipsomane, a des accès intermittents pendant lesquels l'envie de boire est irrésistible et insatiable. Dans le même ordre d'idées on a tort d'appeler morphinomane le morphinophile. Il faut noter que le vrai morphinomane à accès intermittents est exceptionnel.

revint à des habitudes normales qu'au régiment.

Dans un autre cas, un mien ami eut, durant plusieurs années de son enfance, horreur du gigot de mouton, parce qu'on lui avait dit qu'il donnait le ver solitaire. Enfin on a cité des personnes, voire des hommes de génie, qui avaient de bizarres philies, pour les araignées, les hannetons vivants.

b) *Familiales.* — Elles se transmettent par suggestion des parents aux enfants. Lucas rapporte plusieurs exemples de phobie familiale pour la viande; il les attribue à l'hérédité : la suggestion suffit à les expliquer.

c) *Nationales.* — Tout d'abord il y a des aliments nationaux, le blé pour l'Européen, le riz pour l'Oriental, etc. Celui qui en est privé, en éprouve un besoin impérieux, leur manque occasionne de mauvaises digestions.

Il est aussi des goûts bizarres : les Grecs étaient friands de cigales; les Romains, de cossus, vers blancs qui vivent dans le bois; les Tsiganes mangent des couleuvres; les Chinois, du chien tapé; les Français, des grenouilles et des escargots, aliments pour lesquels les nations voisines éprouvent de la répulsion.

Enfin certaines phobies nationales sont de cause sentimentale. Elles proviennent souvent d'une crainte religieuse. Tels sont les aliments tabous, et notamment la chair de l'animal vénéré, totémique. Si une erreur fait enfreindre la loi, le remords, la terreur rendent le coupable malade; on prétend même qu'il en peut mourir[1].

2° Certaines philies et phobies du gout ont pour source première une sensation organique. L'excitation cérébrale ne vient qu'en second lieu, étant amenée par cette sensation. Celle-ci produit un choc émotif qui se grave fortement dans la mémoire et qui, à la simple vue de l'objet, reparaît immédiat et intense.

Ces philies et phobies sont d'origine gustative, odorante, ou sympathique.

a) La sensation initiale est souvent *gustative* : l'enfant se dégoûte du café auquel on a mélangé l'huile de ricin pour le lui faire prendre.

b) La phobie peut provenir de l'*odorat.* Goût et odorat sont intimement unis, et l'on dit communément d'un mets qu'il a le goût de son odeur. Ce n'est pas toujours vrai : certains aliments, comme le fromage fait, le gibier faisandé peuvent avoir mauvaise odeur et bon goût. Certains ont une phobie de l'odeur pour ces aliments et n'en peuvent supporter même la présence à table. D'autres, au contraire, aiment leur odeur parce qu'elle leur rappelle le plaisir du goût. Les chiens les mieux nourris ont bien une philie pour la charogne. En Birmanie, les indigènes et quelques colons ont la philie du dourion, malgré que ce fruit répande une odeur fécale intense; ils ne s'en passionnent qu'après en avoir mangé dix à douze fois; la première fois le goût leur en semble quelconque; et pour en corriger l'odeur persistante, ils mangent ensuite du mangoustan.

c) La sensation organique initiale peut enfin provenir de l'*estomac, de l'intestin.* On prend en horreur le mets qui a provoqué une indigestion. Ainsi l'apprenti pâtissier a la phobie des gâteaux, parce que les patrons prévoyants lui ont permis d'en manger à discrétion; et il s'est rendu malade. J'ai connu un colonial qui, après avoir contracté une diarrhée par abus des boissons glacées, en éprouva une telle phobie qu'il ne pouvait supporter même d'en voir absorber par les autres. Pour une raison semblable, les chlorotiques ont de la malacie ou philie pour les condiments qui excitent leur appétit, et les dyspeptiques raffolent des épices qui favorisent leurs sécrétions gastriques.

Phobies et philies se créent surtout dans le jeune âge. De plus, il faut que le trouble qu'occasionne l'aliment ne soit pas séparé par un intervalle de temps trop considérable de la sensation gustative pour que l'association se fasse spontanée dans l'esprit. La plupart des goutteux, des diabétiques, des albuminuriques, continuent à manger les aliments qui leur sont contraires. Le goût leur en est toujours agréable, et ils les digèrent bien; ils savent qu'ils leur sont nuisibles, mais les accidents, parfois très douloureux, qu'ils procurent sont éloignés de l'ingestion; le lien ne s'établit pas. Certaines personnes, qui ont des accidents de petite anaphylaxie — urticaire, fièvre, eczéma — après avoir mangé du homard, des moules, des fraises, continuent à désirer ces mets, et parfois cèdent à leur philie.

II

Nous avons distingué les philies qui ont pour origine le neurone et celles qui proviennent des cellules organiques. D'autres peuvent être dues aux *altérations des humeurs* qui constituent notre milieu vital, altérations qui agissent sur les cellules organiques et de là sur les neurones. Telles sont les toxicophilies des fumeurs de tabac et d'opium, de l'alcoolique, etc. Examinons les phases de leur développement :

1° *Dégoût initial.* — La première fois que le sujet prend un toxique, il éprouve du dégoût; le dégoût peut aller jusqu'à la phobie avec réactions de défense, nausées, vomissements, chez le fumeur de tabac ou d'opium. Il est amoindri, parfois supprimé chez les sujets dont les ascendants étaient asservis à la même philie.

1. Montaigne, dans ses *Essais*, liv. 1, ch. XX, rapporte un cas semblable qu'il attribue à la force de l'imagination. « Je sais qu'un gentilhome, ayant traité chez lui une bonne compagnie, se vanta, 3 ou 4 jours après, par manière de jeu (car il n'en était rien) de leur avoir fait manger du chat en pâté; de quoi une demoiselle de la troupe prit telle horreur qu'en étant tombée en un grand dévoiement d'estomac et fièvre il fut impossible de la sauver. »

2° *Accoutumance.* — Le candidat réitère pour obéir aux encouragements de l'entourage. Il voit son dégoût diminuer, disparaître, et obtient une accoutumance psychique au poison.

3° Il persiste et finit par *éprouver un plaisir.*

4° *Augmentation progressive des doses.* — Il se produit alors, graduellement, une accoutumance des organes au poison. Le milieu vital s'en imprègne, les cellules s'y habituent. Pour retrouver l'excitation, le plaisir cherché, le sujet augmente peu à peu les doses; il arrive à en supporter qui tueraient un novice.

5° *Besoin provoqué par le sevrage.* — L'organisme, accoutumé au poison, en a besoin, le réclame s'il en est sevré : alors le sujet éprouve un malaise qui déclenche un accès intense de philie. Persiste-t-il à s'abstenir, le malaise s'aggrave, l'impulsion philique est au maximum. De même, l'homme qui est à jeun éprouve l'absorbante sensation de la fringale.

6° *Troubles morbides.* — Le toxicophile qui ne peut satisfaire sa philie éprouve des troubles morbides parfois graves.

Nous avons analysé les phases ou étapes de la toxicophilie parce qu'ainsi nous comprendrons mieux les différences qu'elles présentent suivant le genre d'intoxication.

La phase 1, dégoût initial, est très marquée chez le fumeur de tabac, d'opium; elle est atténuée, souvent nulle, chez l'alcoolique, le morphinophile.

La phase 4, augmentation progressive des doses, évolue très rapidement chez la plupart des alcoolophiles et chez tous les morphinophiles, cocaïnophiles, etc. Elle évolue très lentement chez le buveur de thé, de café. L'accoutumance est lente à se produire, il n'a pas besoin d'augmenter rapidement sa ration. Ces excitants nervins sont donc moins dangereux que l'alcool et à conseiller de préférence.

Les phases 5 et 6 offrent un intérêt particulier: le sevrage procure un accès de philie d'autant plus exaspéré qu'il s'accompagne de troubles morbides. Examinons, à ce point de vue, le fumeur d'opium.

Le fumeur, sevré de tabac, éprouve des troubles atténués; tout au plus signale-t-on une incapacité de travail intellectuel, un abrutissement passager chez celui qui est plus intoxiqué parce qu'il inglutit la fumée ou avale sa salive. Ces sujets peuvent guérir d'eux-mêmes de leur passion.

Il en est qui diminuent peu à peu chaque jour la quantité de tabac et arrivent ainsi à ne plus fumer. D'autres réussissent en se privant totalement, d'un coup. Ils ressentent alors le besoin de l'acte, éprouvent l'anxiété de l'habitude rompue; ils voudraient rouler une cigarette et cherchent machinalement leur paquet; s'ils voient un « mégot », ils sont tentés de le ramasser. Mais ils ont eu la précaution de distribuer aux amis leur provision de tabac et ils évitent de passer près du marchand; sinon ils ne résisteraient pas à la tentation. Après quelques jours, le supplice s'atténue, ils guérissent.

Les fumeurs arrivent encore à substituer à la philie une sensation analogue, mais inoffensive: ils fument des feuilles d'eucalyptus. Ou encore ils font taire leur philie par une gymnastique des muscles masticateurs en mâchant sans répit, à l'exemple des Américains, une boule de gomme le « gum shewing ».

Plus impérieux est le besoin de boire. On affirmait, autrefois, que le sevrage donnait à l'alcoolique des troubles morbides. On le nie aujourd'hui et les aliénistes prescrivent l'abstention brusque et totale, même en cas de *delirium tremens*. Mais il est exceptionnel que l'alcoolique puisse guérir de lui-même. On cite l'exemple de César Borgia, général des Jésuites, qui « étant accoutumé à boire largement, se réduisit peu à peu en faisant tomber chaque jour une goutte de cire dans le bocal qu'il avait coutume de vider »[1] On n'en connaît guère d'autres.

En effet, l'alcoolique est un aboulique. Même quand il croit au danger, quand il est persuadé qu'il court à la mort, il ne résiste pas à l'encouragement d'un camarade ou même simplement à la vue du cabaret.

Chez l'alcoolophile, et dans toutes les philies purement et principalement mentales, la suggestion, l'éducation de la volonté peuvent réussir.

On peut encore créer une phobie curatrice en associant une sensation désagréable à l'image du toxique. Ainsi, certains fumeurs, en se gargarisant avec une solution faible de nitrate d'argent, donnent un mauvais goût à la fumée de la cigarette; d'autres obtiennent le même résultat en mêlant au tabac quelques graines de « soleil », et ce changement suffit à les détourner de leur passion. J'ai connu un fumeur invétéré de cigarettes qui arriva à s'en dégoûter en usant de gros cigares qui lui donnèrent un état nauséeux. On voit dans les journaux politiques des réclames qui affirment guérir la passion alcoolique : il suffit de verser un peu d'une poudre secrète dans le verre du buveur. Ce serait simplement un peu de poudre d'ipéca qui amène le dégoût en donnant des nausées. Il ne s'agit pas d'une simple suggestion puisque la poudre peut réussir si elle est prise à l'insu du buveur. L'image de l'alcool se lie dans le cerveau à celle de la nausée. L'éveil de l'une ramène le souvenir de l'autre, et on transforme ainsi la philie en phobie.

Même mécanisme s'observe quand les mères, pour empêcher leurs enfants de se ronger les ongles, les badigeonnent d'une solution de coloquinte.

De telles prescriptions sont inefficaces pour les toxiques — opium, morphine, cocaïne — dont le sevrage procure des troubles morbides graves,

1. Leibnitz. — *Nouveaux Essais.* Livre 11. cl. XXI.

parfois mortels. L'accès de « philie exaspérée » dû au sevrage atteint alors son maximum d'intensité. Ici, la philie n'est pas d'origine purement mentale : elle est déclenchée par la souffrance des organes privés de leur toxique. Le morphinophile cherche alors à se procurer, par tous les moyens possibles, sa drogue favorite : des Chinois, fumeurs d'opium, prévenus qu'ils encouraient la peine capitale, ont cédé à leur passion et ont été exécutés.

On n'arrive à guérir de tels philiques que par la contrainte. Encore ne peut-on faire le sevrage brusque qui est dangereux, et pratique-t-on le sevrage graduel. Ce dernier est actuellement prescrit par le Gouvernement chinois pour les fumeurs d'opium : ils achètent chaque trimestre une dose de la drogue de plus en plus faible, et ils ne peuvent s'en procurer davantage.

Les animaux éprouvent les mêmes toxicophilies et parcourent les mêmes étapes. On peut accoutumer à l'alcool le cheval, le chien, le pigeon, le singe, etc. On habitue les poules à la viande, de sorte qu'elles deviennent carnivores et, d'après Houssay, à la cinquième génération, elles refusent le pain et les légumes. Pourtant le régime carné exclusif les rend malades et finit par faire disparaître la race.

Bien mieux, les animaux deviennent par eux-mêmes, du seul fait de leur volonté, toxicophiles. Dans la province de Montana, en Amérique, rapporte Cuénot, les chevaux et les moutons mangent une papilionacée narcotique, l'*astragulus aragallus*, qui leur donne une maladie cérébrale à tel point qu'il faut remplacer les troupeaux pervertis par d'autres qui n'ont point cette mauvaise habitude[1].

FÉLIX REGNAULT.

1. CUÉNOT. — *La genèse des espèces animales*. Paris 1911, p. 237.

LA VIE SYNDICALE

Ordre du jour voté par le Syndicat médical de Paris.

(Séance du 12 Décembre 1920).

Le *Syndicat médical de Paris* a tenu ses assises annuelles en Décembre, sous la présidence de M. Chapon, assisté de MM. Berruyer, d'Ayrenx, Delapchier, Roulland et de Speville, au petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Dans un éloquent discours, le président a protesté contre les paroles injustes à l'égard du corps médical prononcées à Nancy par M. Maginot : « Les médecins sont les mercantis des blessés de guerre. »

S'occupant de la malheureuse question des certificats préférentiels de lait, le *S. M. P.* a voté l'ordre du jour suivant :

Le *Syndicat médical de Paris*

Déplore que les Administrations compétentes aient trop différé de prendre les mesures de restriction de la consommation du lait frais, soit dans les établissements de plaisir, soit dans la fabrication de comestibles de luxe, et qu'elles se soient ainsi laissées acculer au rationnement en lait de la population parisienne ;

Constate que, pour masquer leur négligence, elles n'ont pas hésité à chercher à rejeter l'odieux des mesures prises sur le corps médical d'abord, en osant l'accuser de faire des certificats de complaisance, puis en lui imposant la vexation du contrôle de ses certificats, limitant ainsi arbitrairement les droits que les médecins tiennent de leurs études et de la conscience professionnelle ;

Le *Syndicat médical de Paris*, réuni dans son Assemblée générale du 12 Décembre 1920,

Regrette que quelques médecins aient accepté de contrôler les certificats préférentiels de lait délivrés par leurs confrères et donne mandat à son bureau de faire toutes démarches près des Pouvoirs publics pour obtenir de l'Administration la suppression de cette mesure qui porte atteinte à l'une des prérogatives du corps médical tout entier.

Si ses efforts restaient sans effet, il y aurait lieu de porter la question devant le Conseil d'Etat, pour abus de pouvoir.

M. Lapointe a résumé un très intéressant rapport tendant à empêcher l'entrée à l'hôpital des malades aisés. Il préconise les mesures suivantes :

1° Les malades, non inscrits sur la liste d'assistance de leur arrondissement, qui se présenteront à l'hôpital pour y obtenir une consultation ou être traités dans les services de l'hôpital à titre gratuit, devront signer une demande d'admission à l'assistance médicale et gratuite. La demande comportera, en cas de refus, l'engagement de payer les frais de consultation, de traitement de séjour, de salle d'opération, etc. Toute personne qui aurait recours à des manœuvres frauduleuses (faux état-civil, faux certificat) sera poursuivie conformément aux lois.

2° Les malades aisés, reçus par raison d'humanité ou de force majeure, paieront les frais médicaux auquels s'ajouteront les frais de séjour ou de salle d'opération. Il en sera de même des malades pourvus des ressources d'autrui (accidentés du travail, blessés de guerre).

3° Il sera créé, par la Ville de Paris, avec l'aide de l'Etat, sans le concours de l'Assistance publique, des maisons de santé du genre de la maison Dubois où tous les médecins ou chirurgiens auront accès comme dans les maisons de santé ordinaires. Ces maisons de santé ne feront aucun bénéfice commercial, leur tarif minimum pour frais de séjour en chambre commune et pour frais de salle d'opération sera le même que dans les hôpitaux. Les malades paieront des honoraires fixés par tractations libres avec le médecin ou chirurgien traitant.

M. d'Ayrenx a lu un très important rapport sur l'assurance invalidité maladie (loi Grinda-Pinard) qui doit modifier considérablement l'exercice de la médecine en France.

Ordre du jour voté par le Conseil d'administration de l'Union des Syndicats médicaux de France.

(Séance du 16 Janvier 1921).

Le Conseil d'administration de l'Union des Syndicats médicaux de France, réuni le 16 Janvier 1921, mis en présence de la modification apportée par le Parlement à l'article 64 de la *Loi des pensions*,

après étude des faits, croit nécessaire, afin de fixer les responsabilités encourues et d'expliquer les résolutions graves qu'il prend, de faire les remarques suivantes :

A. Circonstances dans lesquelles la loi a été modifiée. — C'est par surprise que la modification à l'article 64 de la Loi des pensions a été obtenue, sans discussion sérieuse au Sénat, sans *aucune* discussion à la Chambre. Adroitement glissée dans une loi de finances, elle a été votée dans la hâte et le désarroi d'une fin de session, à la veille des élections sénatoriales.

Il s'agit donc là d'un véritable escamotage, vis-à-vis du Parlement, d'un manquement grave à l'égard des malades, blessés, mutilés de guerre et des médecins (avec lesquels le ministre était en pourparlers et qu'il s'est bien gardé de prévenir).

Ce geste du ministre des Pensions confirme la volonté exprimée par l'Administration, dès Avril 1919, de ne pas appliquer l'article 64 de la Loi des pensions.

Il est ainsi démontré que le Parlement doit s'incliner devant la volonté administrative ; qu'une loi votée par le Parlement n'est exécutée que s'il plaît à l'Administration.

B. But visé par l'Administration et conséquence de la modification. — Le but visé par l'Administration et qu'elle ne dit pas, c'est la suppression du libre choix du médecin donné par la loi au malade.

Il n'est pas possible, en effet, de maintenir ce libre choix sans une *entente* avec les Syndicats professionnels, sans l'élaboration *d'un véritable service de soins* et la détermination des conditions du fonctionnement de service. Etablir un tarif, c'est créer une organisation de soins, un contrôle, etc...

Refuser de créer cette organisation, c'est rendre le *libre choix* inapplicable, c'est condamner d'avance la pratique du libre choix.

L'Administration n'ose pas attaquer directement le libre choix. Elle n'ose pas dire qu'elle refuse au blessé de guerre la liberté de confier le soin de sa santé chancelante au médecin qu'il choisira; mais elle se refuse à discuter la création d'une organisation de soins.

Si cette organisation n'a pas été faite, c'est que l'Administration n'en veut pas. Mais, en face d'un projet, pressée de l'étudier depuis 1 an 1/2, elle a tergiversé et éludé la question ; elle a fait traîner en longueur des pourparlers qui devaient rapidement aboutir. Cela résulte, de façon évidente, des documents qui fixent son attitude.

Depuis Avril 1919, l'attitude de l'Administration ne vise qu'à jeter le trouble dans l'esprit des bénéficiaires de la loi, qu'à tromper l'opinion.

Encore une fois, l'Administration est défaillante. Le Syndicalisme médical, au contraire, en abordant le problème par son côté technique, défend les intérêts des malades, qu'il associe aux intérêts médicaux et aux intérêts publics.

Décision. — Ces éléments orientent la décision du Conseil.

Le Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France prend acte de l'attitude du ministre des Pensions, repousse toute taxation sur les honoraires médicaux et, conformément au mandat fixé par l'Assemblée générale de Décembre 1920,

Décide :

A partir du 1er Février, aucun médecin ne devra reconnaître à aucun malade ou blessé venu le consulter la qualité de bénéficiaire de la Loi des pensions. Les blessés, malades ou mutilés de guerre seront soignés comme des malades ordinaires. Ils paieront directement le médecin.

Le médecin traitant délivrera un reçu et aura soin d'établir son ordonnance sur son papier personnel.

Les médecins ne rempliront aucun bordereau, aucune feuille administrative.

Conscient de la gravité de la situation créée par le geste d'un ministre ignorant ou mal informé, le Conseil de l'Union, persuadé qu'en organisant la résistance, il défend les intérêts des bénéficiaires de la loi autant que les intérêts médicaux, fait un appel aux médecins pour qu'ils exécutent *sans faiblesse* la décision prise par leurs délégués directs à l'Assemblée générale de Décembre.

Il compte sur toute leur ténacité et sur toute leur énergie.

Pour le *Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France* :

Le Secrétaire général,
Lafontaine.

LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Impuissante devant les fantaisies auxquelles se livre l'Administration sur les services d'aliénés de Charenton et de la Salpêtrière, la Société médico-psychologique s'étourdit en écoutant M. Legrain exposer le plan général des *Institutions d'hygiène mentale* telles qu'il les a observées sur place aux Etats-Unis. « Elles datent de 12 ans, raconte-t-il, et ont pris un énorme développement (200 localités ont des groupements d'action sociale). Elles dépistent les arriérés, les amoraux, les graines de délinquants, les prédisposés à la folie, dirigent des enquêtes minutieuses et constituent de vrais dossiers de districts et d'Etats donnant la moyenne intellectuelle et morale des populations. Elles drainent tous les insuffisants vers des cliniques psychiatriques qui sont des centres d'instruction spéciale, de vulgarisation et de propagande sociale. Elles s'intéressent au sort des aliénés libérés prématurément (sur parole) et qui, grâce à l'organisation d'un service social, peuvent rester en liberté. Les résultats sont plus qu'encourageants. La réalisation de cet effort honore des idées généreuses qui avaient déjà pris naissance en France dans le cours du siècle dernier, mais qui étaient restées stériles. » Aujourd'hui la stérilité a fait place chez nous à un travail de désorganisation.

A la même séance de la Société (29 Novembre 1920), M. Adam, de l'asile de Rouffach (Haut-Rhin), montre la *valeur du facteur hérédité pour l'appréciation de la responsabilité des individus ayant commis des attentats aux mœurs.* Ayant eu à examiner un malade inculpé de tentative de viol chez lequel il ne trouve aucun symptôme d'aliénation mentale, mais dont quatre ascendants du côté maternel ont commis des attentats aux mœurs sur leurs propres enfants et dont le père est un anormal sexuel, l'auteur se demande s'il ne s'agi-

rait pas, chez le délinquant, d'impulsions comparables à celles que l'on rencontre chez les individus dont les ascendants se sont suicidés, qui l'ignorent et qui souvent se suicident de la même façon et au même âge. Si oui, ne doit-on pas conclure à l'irresponsabilité de pareils sujets, étant donné qu'il s'agit d'impulsions? Dans ce cas particulier, l'inculpé ignorait que de pareils attentats avaient été commis par son grand-père sur sa mère, par son arrière-grand-père, son grand-père et un de ses oncles sur une de ses tantes.

M. Dupré, à propos d'une *étude psycho-pathologique de la simulation* par M. Chavigny, souligne la difficulté du diagnostic entre l'hystérie et la simulation, le seul critère dont on dispose — la sincérité du sujet (puisque, pour lui, l'hystérique est un simulateur inconscient) — étant d'ordre moral.

A la séance suivante (27 Décembre 1920) M. Livet a apporté deux nouvelles observations d'*encéphalite léthargique* à forme psychique, et M. de Clérambault a montré l'heureux résultat, dont il a pu juger à l'Infirmerie spéciale du dépôt, des *mesures légales et administratives prises pendant la guerre contre l'alcoolisme*, entre autres la prohibition d'importation des essences. A cette même séance, M. Toulouse a été élu, avec une unanimité flatteuse, vice-président de la Société pour l'année 1921.

R. Mallet.

VARIÉTÉS

Le mal des Tanks.

Le séjour dans les tanks provoque chez les officiers et les hommes qui y sont attachés des phénomènes morbides qui ont été enregistrés en Angleterre.

Après une présence de 3 ou de 6 heures dans un tank les hommes souffrent du manque de ventilation allié à l'extrême sécheresse et à la chaleur qui y règne.

La fumée de pétrole qui s'y dégage et les émanations d'oxyde de carbone contribuent encore à vicier le peu d'air qu'il renferme.

Ces symptômes se manifestent par de violents maux de tête, des vertiges, de la dyspnée, des palpitations, souvent même des vomissements et une sorte d'étourdissements qui entraînent une demi-inconscience.

L'atmosphère qui règne dans les tanks anglais est très élevée et sèche. Il n'est pas rare de lire au thermomètre plus de 42°, et naturellement celle des hommes étant en proportion on a pu enregistrer des observations de 40°.

Par contre, à moins que la coque même du tank ne soit traversée, les hommes y sont à l'abri des balles, mais, pendant l'action, lorsque toutes les ouvertures sont closes, les symptômes d'épuisement morbide y sont encore plus accentués et tout homme ne peut s'y employer plus de cinq jours consécutifs sans exiger ensuite deux jours de repos.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Dans la zone équatoriale du Moyen-Congo, dans le Bas et Moyen-Oubangi encerclées au nord et à l'est par des régions où les Bilharzioses sont communes, la bilharzia paraît être très rare : le courant d'infectation venu du nord et de l'est par le Soudan et la vallée du Nil n'est pas sans doute assez intense pour contaminer ces contrées.

ESPAGNE

Madrid. — A la suite d'une récente disposition législative, il a été fondé un Institut de Biologie qui portera le nom d'Institut Ramon y Cajal. Il se compose de 4 sections : histologie humaine et comparée, neurologie, physiologie et pathologie comparée.

Madrid. — *Académie royale de Médecine de Madrid.* Des prix de 1.200 pesetas ont été accordés à M. Rodriguez Lafola pour son travail sur *Les enfants mentalement anormaux*, et à M. Enrique Suner y Ordonez pour son travail *Les maladies de l'enfance*, doctrina y clinicia.

M. Villegas est nommé directeur du Sanatorium de *Guadamarra*.

ÉTATS-UNIS

Le *Bulletin de la statistique générale de la France* donne les résultats du recensement fait aux Etats-Unis le 1er Janvier 1920; il porte sur le territoire continental non compris l'Alaska, les militaires et marins à l'étranger. Il fait ressortir une population de 105.683.108 personnes contre 91.972.266 en 1910 et 75.994.575 en 1900. Avec les possessions extérieures la population de 1920 est voisine de 118 millions d'habitants.

INDES NÉERLANDAISES

Batavia, Semarang, Sœrabaja, les grandes villes maritimes, souffrent beaucoup du paludisme qui a sa source surtout dans les viviers près de la mer. Les poissons qu'on y élève sont des végétariens, de sorte que les larves de moustiques s'y multiplient en quantités innombrables.

ITALIE

Rome. — L'Association romaine pour l'étude des questions sexuelles, ayant pour président le professeur Giovanni Mingazzini, a tenu sa première séance le 8 Janvier à l'Institut Royal d'hygiène.

Le but de cette association est purement scientifique : la question sexuelle sera étudiée au point de vue hygiénique, psychologique, social, économique, juridique, moral etc.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Promotion spéciale dans la Légion d'honneur et la médaille militaire.

Le Gouvernement vient d'attirer l'attention des corps et services sur les prescriptions d'une récente Instruction ministérielle du 23 Décembre 1920, qui proroge de trois mois les effets de la loi du 15 Juin 1910, *instituant une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.*

Voici les dispositions qui concernent les militaires appartenant à la *réserve de l'armée active et à l'armée territoriale*, dispositions qu'un assez grand nombre de confrères seront heureux d'apprendre et de suivre fidèlement.

Les chefs de corps et services et les commandants de dépôts examineront à nouveau les titres à la Légion d'honneur ou à la médaille militaire des officiers et hommes de troupe des réserves pour lesquels des propositions n'ont pas encore été établies et transmises à l'Administration centrale.

Ils examineront en outre, avec la plus grande attention, toutes les situations intéressantes qui pourraient leur être signalées par des officiers de l'armée active ou des réserves, en faveur de militaires démobilisés, placés sous leurs ordres au cours des hostilités, et toutes les demandes qui leur seraient adressées directement par ces militaires.

Il reste entendu, en effet, que les militaires démobilisés, qui croient avoir des titres sérieux à la Légion d'honneur ou à la médaille militaire, *peuvent faire valoir ces titres par lettres adressées aux chefs de corps ou services ou aux commandants des dépôts auxquels ils appartenaient à l'époque de leur démobilisation.*

Les militaires qui, pour une cause quelconque, auraient des doutes sur le corps, service ou dépôt chargé d'établir, s'il y a lieu, une proposition en leur faveur, *pourront adresser leur demande soit au Général commandant la Région ou la subdivision de Région sur le territoire de laquelle ils résident, soit directement au Ministre de la Guerre.*

Dans ce dernier cas, et pour éviter tout retard de transmission, les intéressés devront avoir soin de faire suivre les mots « ministre de la Guerre » de l'indication de la *direction de l'arme ou du service* dont ils relèvent par la situation militaire qu'ils avaient au moment de leur démobilisation : (Cabinet du ministre, Etat-major de l'armée, Direction de l'Infanterie, Cavalerie, Gendarmerie, Artillerie, Génie, Intendance, Poudres, Santé, Contentieux et Justice militaire, Aéronautique, Troupes coloniales).

Les demandes qui parviendront ainsi aux Régions, subdivisions de région, ou direction du ministère de la Guerre seront transmises directement pour examen et proposition, s'il y a lieu, aux Corps, services ou dépôts dont relèvent les militaires intéressés.

Toutefois, pour qu'une suite utile puisse être donnée à ces demandes, les intéressés devront avoir soin de préciser leur situation militaire (nom, prénoms, grade, corps ou services) auxquels ils ont appartenu jusqu'au moment de leur démobilisation en y comprenant le corps démobilisateur; ils auront soin également, pour justifier leurs titres à la Légion d'honneur ou à la médaille militaire, de rappeler leurs blessures (date et nature), leurs citations (ordre et motif) et les noms des chefs susceptibles de témoigner en leur faveur.

Toutes ces demandes devront parvenir au plus tard le 1er *Février* aux chefs de corps, services ou commandants de dépôts, mais il est de l'intérêt même des militaires démobilisés de ne pas attendre cette date limite pour adresser les demandes susvisées.

Les propositions établies en faveur des militaires des réserves devront parvenir *au plus tard le 20 Février 1921* à l'Administration centrale.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Essai sur la peur aux armées : 1914-1918, par M. Albert Brousseau. 1 vol. in-8° de 158 pages, Paris, 1920 (*Librairie Félix Alcan.*) — Prix : 6 fr. 50.

Durant un séjour de 3 ans 1/2 parmi les troupes combattantes, l'auteur s'est attaché à préciser les modalités possibles du conflit engagé entre la peur — émotion essentiellement dissociante — et la personnalité.

A coté de la peur normale, physiologique, l'auteur décrit la peur anormale, pathologique, caractérisée par des réactions disproportionnées avec leur cause apparente. Elle se développe le plus souvent sur un psychisme prédisposé, mais il arrive aussi qu'une atteinte grave, physique ou mentale, sensibilise l'émotivité du soldat jusqu'alors courageux et le fait succomber à la peur, d'une façon transitoire ou définitive. La médecine légale devra tenir compte naturellement de ces divers facteurs dans l'appréciation des délits inspirés par la peur.

Le travail de M. Brousseau, enrichi de nombreuses observations originales, possède l'intérêt de toutes les œuvres personnellement vécues.

P. Hartenberg.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

SOMMAIRE du n° 3.

Mémoires originaux :

Léo Buerger. — Nouvelles méthodes de diagnostic de l'état du col de la vessie et de l'urètre postérieur.

Raymond Darget. — Des modifications du fonctionnement rénal après la prostatectomie.

André Boris Ach. — De la réfection du col vésical chez la femme.

R. H. Kummer. — Lésions traumatiques partielles de la paroi vésicale.

Recueil de faits :

V. Richer. — Deux observations de reins polykystiques avec calculs opérés.

R. Cassanetto. — Singulière association de lithiase vésicale : calculs libres et diverticulaires à clepsydre et enchatonnés.

Analyses.

ANNALES DE MÉDECINE

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

E. Rist et A. Strohl. — Etudes expérimentales et critiques sur le pneumothorax.

Pierre Mauriac. — Les œdèmes circonscrits, maladies du système lymphatique. Pathogénie et traitement.

F. Naville. — Recherches sur la valeur de l'électro-diagnostic dans le diagnostic de la tétanie de l'adulte.

W. Kopaczewski. — L'anti-anaphylaxie.

Revue critique :

Ph. Pagniez et Pasteur Vallery-Radot. — L'anti-anaphylaxie digestive.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le samedi, dernier délai, *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* samedi suivant.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 30 JANVIER AU 6 FÉVRIER 1921

DIMANCHE 30 JANVIER

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. GOUGEROT : Mariage des syphilitiques. Code sanitaire du syphilitique. Traitement de la grossesse.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. VACHET : Applications cliniques de l'hypnotisme.

LUNDI 31 JANVIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. LETULLE : Cours complet d'anatomie pathologique (avec projections).

— A 16 h., gr. amph., ANDRÉ LÉRI : Les maladies chroniques de la nutrition.

— A 16 h., gr. amph. Ecole pratique, M. LE LORIER : Appareil urinaire. Cystite. Pyélonéphrite.

— A 17 h., pet. amph., M. MARCEL LABBÉ : Le diabète sucré.

— A 18 h., gr. amph., M. DUVOIR : L'oxyde de carbone.

— A 18 h., petit amph., M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. GASTINEL : La cytologie des épanchements des séreuses.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, stagiaires : Classification des cataractes.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Gynécologie médicale.

— A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

— A 11 h., amph. Bichat, M. DOUMER : Troisième principe de l'électrothérapie. Action de l'énergie électrique sur la circulation. Application aux maladies par hypertension artérielle,

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. LÉVY-SOLAL : Démonstrations de pratique obstétricale.

— A 11 h., M. COUVELAIRE : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2. M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques.

— A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades.

— A 10 h., M. JOSUÉ : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. CHEVASSU : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. PICOT : Opérations.

— A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades.

— A 9 h., M. BROCQ : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.

— A 14 h., M. LUTEMBACHEE :

— A 1 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. GOUGEROT : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréolog.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Examen des malades.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. POULARD Leçon d'ophtalmologie.

Tenon. — A 11 h., M. LIAN : La pression artérielle. Cœur, rein.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. ANDRÉ JOUSSET : Leçon sur la tuberculose.

— A 11 h., M. RIST : Principe de prophylaxie sociale dans la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. RIST : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Ecole d'anthropologie. — A 4 h., M. ANTHONY : Le déterminisme morphologique en biologie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. SICARD DE PLAUZOLES : Hérédité des caractères acquis.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Opérations pour tuberculoses osseuses.

MARDI 1er FÉVRIER

Faculté. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. BEZANÇON : Leçon de bactériologie.

— A 16 h., gr. amph., M. MARTINET : Les indications thérapeutiques : Asthme, Basedowisme.

— A 16 h., amph. Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathol.

— A 17 h., petit amph., M. GARNIER : Conférence de pathologie expérimentale et comparée.

— A 18 h., gr. amph., M. BALTHAZARD : Déontologie.

(*Voir la suite, p.* **157**.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΣ
ΠΕΠΙΝ
René Vincent

— A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2, Stagiaires : Rétinites. Rétinite azotémique. Décollement de la rétine.

Clin. méd. St-Antoine. — 10 h. 1/2, M. Laroche : Le liquide céphalo-rachidien des syphilitiques.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations.

— A 10 h., salle Sainte-Monique, M. Thouvenin : L'ulcère du duodénum. — M. Caussade : La pression intrapleurale dans le pneumothorax.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

— A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades.

— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaître : Présentation clinique des malades de la consultation.

— A 10 h., M. Brocq : Consultation externe.

— A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile.

— A 14 h., service de M. Brocq, M. Civatte : Psoriasis.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

— A 16 h., serv. de M. Rist, M. Ameuille : Thérapeutique symptomatique.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Tenon. — A 11 h., M. Sainton :

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de séméiologie pratique par le chef de clinique.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Séméiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 16 h. 1/2, M. Marie : Le milieu intérieur et la mentalité.

Ecole d'anthropologie. — A 5 h., M. G. Hervé : Ethnologie de quelques régions françaises. Etude des croisements.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachidiennes.

MERCREDI 2 FÉVRIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections).

— A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. Le Lorier : Vomissements de la grossesse.

— A 17 h., petit amph., M. Labbé : Le diabète avec dénutrition.

— A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

— A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : L'oxyde de carbone.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h. : M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Complications broncho-pneumoniques de la rougeole.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie.

— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

— A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. Leven : Traitement de la constipation et de la diarrhée.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Polynévrite et syndrome de Korsakoff.

— A 16 h., M. Ribadeau-Dumas : Tuberculose infantile.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.

— A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

— A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 10 h., M. Brocq : Visite des salles. Examen des entrants et des malades externes choisis. Rédaction d'ordonnances.

— A 14 h., M. Fernet : Parakératoses psoriasiformes.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

— A 10 h., M. Chevassu : Explorations et opérations urinaires.

— A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations.

— A 10 h., service de M. Méry, M. Heuyer : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. Souques : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. Lortat-Jacob : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie.

— A 10 h. 1/2, M. Frey : Clinique d'orthodontie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Legrain : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 3 FÉVRIER

Clin. chir. Hôtel-Dieu. — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

— A 20 h. 3/4, M. Lequeux : Indication et technique des hystérectomies.

Clin. Baudelocque. — A 11 h., M. Couvelaire : Clin. obstétr.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. Potherat : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Lariboisière. — A 9 h., service du professeur Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.

— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. Mouchet : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Saint-Louis. — A 14 h., M. Barbier : Erythèmes. Psoriasis rosé de Gibert.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 10 h. 1/2 : La rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats.

Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. Lian : Examen radioscopique des cardiaques.

— A 9 h. 1/2, M. Ribierre : Consultation externe pour les maladies du cœur et des vaisseaux.
— A 11 h., M. Loeper : Conf. clin. médicale.
Laënnec.— A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conf. clin.
— A 11 h., M. Kuss : Traitement sanatorial.
— A 16 h., M. Rolland : Les tuberculines.
Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. Rist : Leçon clinique.
Pitié. — De 9 h. à midi, M. Arrou : Opérations.
— A 9 h. 3/4, M. Mauclaire : Chirurgie orthopédique chez l'adulte.
— A 10 h., amph. des cours, M. Vaquez : Thérapeutique des affections cardio-vasculaires. Les moyens thérapeutiques.
— A 10 h., M. Monthus : Causeries cliniques.
Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.
— A 10 h. 1/2, M. G. Brouardel : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail.
— A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.
Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.
Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.
Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.
— A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.
— A 18 h., service de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.
Enfants-Assistés. — A 10 h., M. Marfan : Enseignement pratique de la puériculture.
Trousseau.— A 10 h. 1/2, M. Lesné : Consult. des nourrissons.
— A 9 h. 1/2, M. Hallopeau : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.
Andral.— A 10 h., M. Courcoux : Conférence sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.
Saint-Joseph.—A 10 h., M. Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.
Sorbonne. — A 16 h., amph. Michelet, M. Piéron : La mémoire et l'éducation.
Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac).—A 15 h., M. Sicard de Plausoles : L'alcoolisme. — M. Hruyer : L'éducation sensorielle.
— 17 h., MM. Chenevier et Weisweiller : Organisation de l'hygiène sociale.
Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. Laumonier : La thérapeutique des sept péchés capitaux.
— A 17 h., M. Bérillon : La psychologie du contrôle mental.
— A 17 h. 1/2, M. Quinque : La pédagogie des instables.
Hôp. mar. de Berck.—A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

VENDREDI 4 FÉVRIER

Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (projections).
— A 17 h., petit amph., M. M. Labbé : Le diabète pancréatique.
— A 17 h., gr. amph., M. Linossier : Technique des cures hydrominérales. (Projections.)
— A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Blessures par armes à feu.
— A 16 h., gr. amph. Ecole pratique, M. Le Lorier : Intoxication gravidique. Albuminurie.
Clin. méd. Saint-Antoine.— 10 h. 1/2, M. Chauffard : Un cas d'anaphylaxie alimentaire. Un cas de myosite gonococcique.
Clin. gyn. Broca.— A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Examen des malades à l'amphithéâtre.
Clin. ophtalmol. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. Cerise : Héméralopie.
Clin. mal. contag. Claude-Bernard.—A 10 h. 1/2, M. Teissier : Le rein dans la scarlatine.
Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.
Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.
Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.
Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Leven : Consultation des maladies de l'estomac.
— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.
Charité.— A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.
Lariboisière.— 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations.
— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.
Pitié.— A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques.
— A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.
— A 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les maladies du cœur et des vaisseaux.
Cochin. — A 9 h., M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.
— A 10 h., M. Chevassu : Opérations de chirurgie urinaire.
— A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.
Saint-Antoine. — A 10 h., M. Bensaude : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.
— A 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.
Saint-Louis.— A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants.
— A 10 h., serv. de M. Brocq, M. Pomaret : Chimiothérapie de la syphilis. — A 14 h., M. Desaux : Dermatites exfoliatrices.
Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen des cardiaques.
Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. Dufour : Conférence clinique.
Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Auvray : Leçon clinique avec présentation de malades.
Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois.—A 10 h. 1/2, M. Rist : Leçon clinique.
Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.
— 10 h. 3/4, salle Bouley, M. Renard : Diagnostic des ictères.
Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. Poulard : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.
Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. Jean Madier et R. Massard : Les affections chirurgicales de l'enfance.
— A 9 h., M. Broca : Opérations.
— A 10 h. 1/2, M. Broca : Leçon clinique et présentation de malades; projections radiographiques; appareillage orthopédique.
— A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de séméiologie
Hérold. — A 10 h., M. Barbier : La pathologie du nourrisson.
Boucicaut.—A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.
Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. Lortat-Jacob : Examen clinique des malades.
Ménages.— A 9 h., M. Alglave : Visite des malades et explications cliniques.
Collège de France. — A 17 h., amph. 5, M. Gley : L'évolution de la physiologie du système nerveux au XIX[e] siècle.
Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Opérations.
Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. Variot : Conférence de puériculture pratique.
Ecole d'anthropologie.— A 5 h., M. L. Manouvrier : Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.
Hôp. mar. de Berck.—A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

SAMEDI 5 FÉVRIER

Faculté. — A 16 h., laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Cours de bactériologie.
— 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique.
— A 17 h., petit amph., M. Roger : Cours de pathologie expérimentale et comparée.
— A 9 h., gr. amph., M. Carnot : Climatothérapie Caractères et indications des divers climats. (Projections.)
Clin. mal. cont. Claude-Bernard.—A 10 h. 1/2, M. Mahu : La sinusite frontale.
— A 18 h., gr. amph., M. Garçon : Les lois sociales.
— A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur.
Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Leçon à l'amphithéâtre.
Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçon clin.
Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Stagiaires : Névrites et stase papillaire. Lésions des voies optiques. Hémaniopsie.
Clin. méd. Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique.
Clin. gyn. Broca.—A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations.
Clin. Tarnier. — A 10 h., M. Lequeux : Leçon clinique.
Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. Daunay : Cours de puériculture.
Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière.— A 10 h. : Cours de perfectionnement.
Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie.
— M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.
Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.
Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.
— A 9 h., M. Michon : Opérations.
Lariboisière.— A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades.
— A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.
— A 11 h., M. Morax : Séméiologie de l'image ophtalmologique. Région pupillaire.
Pitié.— 10 h., M. Roy : Leçon clin.; opérations de stomatologie.
Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen graphique des cardiaques.

(*Voir la suite, p.* **161**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 8)

(*Thérapeutique*) **KAOLIN**

Thérapeutique stomacale

(Kaolin)

But.

Un des buts de la thérapeutique stomacale contre la douleur stomacale est de protéger la muqueuse gastrique avec un enduit inerte : sous-nitrate, carbonate de bismuth, talc, kaolin...

Nous employons ce dernier produit depuis 1910 et nous avons publié nos premières observations en 1912. C'est donc un résultat de dix années d'expérience que nous défendons.

Adhérence à la muqueuse.

Le principal caractère que doit présenter un des produits préconisés est son adhérence à la muqueuse. Or, le kaolin ou terre à porcelaine est une argile grasse dont la cohésion du grain, qui forme la base de son pétrissage, est très supérieure à tout autre produit : bismuth, talc...

Action sur la sécrétion.

Un autre caractère de ces pansements protecteurs est de former une sorte de calfatage des glandes stomacales.

Des repas d'épreuve, faits après plâtrages au kaolin ou au bismuth, montrent nettement que c'est avec le kaolin, plus adhérent, que la sécrétion chlorhydrique est le plus diminuée.

Sanction clinique.

Les sels de bismuth, préconisés en 1893 par Fleiner, ont pour eux vingt-trois années d'expérience clinique. Mais, ici encore, nous pouvons invoquer la priorité pour le kaolin, car, dans une observation prise en 1622 par J. Scultet, nous relevons le résultat d'une guérison d'un ulcère de l'estomac par de la *terre sigillée qui n'est autre que le kaolin.*

Posologie.

Le kaolin se prend sous une des formes suivantes :

Le matin à jeun, après la prise, se rouler pendant quelques minutes sur les quatre côtés pour enduire la surface stomacale.

1° Kaolin pulvérisé et lavé . . . . . 20 grammes.

Délayer dans une quantité d'eau telle qu'on obtienne un mélange à consistance crémeuse (environ une tasse à café d'eau).

2° Kaolin pulvérisé et lavé . . . . . 20 grammes.
Carbonate de chaux pulvérisé . . 2 grammes.

A employer comme précédemment dans les cas d'hypersécrétion continue.

3° Kaolin pulvérisé et lavé . . . . . 20 grammes.
Gélatine . . . . 3 grammes.

Délayer dans une tasse à thé d'eau bouillante le soir pour le lendemain. On obtient ainsi une suspension froide plus consistante et par suite séjournant plus longuement dans l'estomac.

4° Kaolin pulvérisé et lavé . . . . . 20 grammes.
Agar-Agar . . . . 4 grammes.

Délayer dans une tasse à thé d'eau froide, le soir pour le lendemain. Au moment de la prise, faire bouillir 15 minutes. Verser sur une passoire. Boire le plus chaud possible. A 60° cette suspension de kaolin est liquide ; à la température du corps, elle se solidifie, formant ainsi à la muqueuse un pansement protecteur solide et résistant.

Cette dernière préparation, légèrement laxative, lutte contre l'action constipante du kaolin.

Léon Meunier.

— A 10 h. 1/2, salle Gorando, M. KLIPPEL : Polyclinique des maladies du système nerveux.

— A 11 h., M RATHERY : Conférences clin. médicales.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. COYON : Cours de séméiologie.

— A 9 h., M. SIREDEY : Conférence de clinique médicale.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants.

— A 11 h., amph. Fac., M. HALPHEN : Appareil vestibulaire.

— A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Conférence de médecine infantile.

— A 14 h., serv. M. Brocq, M. NOEL : Lichen plan.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABEY : Opérations.

— A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. MARFAN : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

— A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

— A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

Boucicaut. — A 10 h., MM. FUNCK-BRENTANO : Leç. clin.

— A 10 h., à l'amphithéâtre, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

La Rochefoucauld. — A 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. PETTIT : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — 14 h. 1/2, M. COSTE DE LAGRAVE : Les méthodes d'auto-éducation.

— A 17 h. 1/2, M. PAUL FAREZ : Le jeûne volontaire.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 6 FÉVRIER

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. COUVELAIRE : Les causes de la mortinatalité. Organisation médicale et sociale de la lutte contre la mortinalité.

Saint-Louis. — A 10 h., amph. Fac., M. GOUGEROT : Mycoses en général. Sporotrichoses. Formes cliniques cutanées.

Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. VACHET : Applications cliniques de l'hypnotisme.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. Gougerot, agrégé, fera à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre de la clinique de la Faculté), du 6 Février au 24 Avril, une série de 10 conférences sur les Mycoses, à l'exception des teignes. Ces conférences, qui seront accompagnées de présentations de malades, de moulages, de projections, cultures, coupes, etc., auront lieu à 10 h., tous les dimanches, sauf pendant les fêtes de Pâques.

CONCOURS

Internat. — ORAL. — *Séance du 24 Janvier. — Veine cave supérieure. Signes et diagnostic du cancer de la tête du pancréas.* — Ont obtenu : MM. Louet, 12; Foucault, 16; Le Rasle, 13; Engelhard, 14; Denoyelle, 18; Longepierre, 10; Potez, 14; Desprairies, 10; Leclerc, 11. — M. Mornet, a filé.

Adjuvat des asiles. — Le jury du concours des médecins adjoints des asiles d'aliénés est constitué comme suit : président, M. Dequidt; membres titulaires : MM. Dupré, Euzière, Roy, Juquelier, Pasturel, Terrade; membres suppléants : MM. Hamel, Capgras. (*Journ. off.*, 26 Janvier.)

Internat des asiles. — Sont nommés internes titulaires et affectés : MM. Robin, Targowla, Mlle Badonnel, à Villejuif; MM. Santenoise, Parant, Porcher, Mlle Pezé, à l'asile clinique; MM. Reborel-Lachaux, Bouyer, à l'asile de Vaucluse; Abely, Jourdran, à l'asile de Maison-Blanche; Bernados, à l'Infirmerie spéciale près la Préfecture de police.

Sont nommés internes provisoires et affectés : MM. Neuberger, à l'asile clinique; MM. Martimor, Furet, Guillerm, Mlle Serin, à l'asile de Villejuif; M. Perrussel, à l'asile de Maison-Blanche.

NOUVELLES

Académie des Sciences. — Au cours de la dernière séance, il a été procédé à l'élection d'un membre titulaire pour la section de médecine et de chirurgie en remplacement de M. Guyon, décédé.

Au deuxième tour de scrutin, M. Pierre Bazy, candidat présenté en première ligne *ex-æquo* avec M. Pierre Delbet, a été élu par 36 suffrages sur 56 votants.

Les candidats présentés en seconde ligne étaient MM. J.-L. Faure, Hartmann, Legueu et Tuffier.

Institut de Psychologie. — Par décret sont approuvées les délibérations du Conseil de l'Université de Paris, en date des 19 Juillet et 3 Novembre 1920, portant création d'un Institut de Psychologie de cette Université. (*Journ. off.*, 19 Janvier 1921.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 31 Janvier. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 1er Février. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Deuxième partie). Oral. Faculté. — 5e (Première partie). Obstétrique. Tarnier.

Mercredi 2 Février. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 5e (Première partie). Chirurgie. Faculté. — 4e (Première partie). Chirurgie. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 1er Février. — MM. Letulle, Bezançon, Philibert, Guillain. — Tartrou (Michel) : Contribution à l'étude de l'action de l'éther en injections intramusculaires. — Queyroi (Xavier) : L'examen radiologique dans les opérations de vissage du col fémoral. — Richard (Pierre) : Les spirochètes de la bouche. — Chéron (Léon) : Les ostéites typhiques.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

(*Voir la suite, p. 163.*)

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). *Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Permutation. Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, ancienneté 1917, rang excellent, promotion 1916 A, Bordeaux, actuellement en A.O.F., désire permutant de l'armée métropolitaine temporaire ou définitif. — Ecrire *P. M.*, n° 3056.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér., électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel clinique. — Ecr. *P. M.*, n° 3063.

On offre disposition d'un établissement, au centre Paris, 2 à 3 h. par j., à docteur désir. diriger traitem. gymnast. médic. et orthop. — Ecrire *P. M.*, n° 3065.

Infirmière cherche pl. secrétaire Dr. — *P. M.*, 3071.

Contr. pratic. sont demand. par doct. pour collab. à extens. spéc. pharm. intér. — Ecr. *P. M.*, n° 3078.

Banlieue Nord-Ouest, ligne Saint-Lazare. A 17 kil. Paris, situation domin. *Magnif. propriété*, superficie 26.000 m., entièrem. close murs : *Château* style Louis XIII, vestib., sal. à mang., jard. d'hiver, salons, cuis., office, 14 ch., salles de bains, grande terrasse couverte, eau chaude et eau froide, gaz, chauffage central, écurie, remise, bûcher, garage, étables. — *Pavillon* sur caves avec 4 ch. — *Pavillon* d'amis, 4 chambres, cuisine, eau et gaz. Bains avec tout-à-l'égout. Source d'eau appartenant à la propriété. — Prix : 425.000 fr. — A louer à bail : 25.000 fr. — S'adresser à Mlle Pillet, 92, rue Richelieu, Paris.

Médecin O.-R.-L. cherche association avec médecin ou clinique Paris. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3081.

A céder, 4e arrondissement, bonne clientèle médecine générale. — Ecrire *P. M.*, n° 3082.

Dr Méd.-Chir., dipl. fédéral suisse, longue prat., désire situat. comme aide, collab., rempl. de longue durée. Ecr.: M. Person, à Combes-la-Ville (S.-et-M.).

Voiturette Zèbre 1921, absolument neuve, conduite intérieure, 2 places et strapontin, type docteur, éclair. et démarrage électriques.— S'adr. : M. Dubois, 6, cour des Miracles, Paris (2e). Tél. Louvre 12.36.

Docteur (Paris 1914), oto-rhino-laryngologiste, cherche poste rétribué, Paris.— Ecr. *P. M.*, n° 3085.

Médecin, station thermale d'hiver, libre Juin à Novemb., désirerait aider ou remplacer confrère station thermale d'été. — Ecrire *P. M.*, n° 3086.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 10

Mercredi, 2 Février 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. 40 fr. »

Union postale. . . . . . 55 fr. »

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA GLANDE SEXUELLE
ÉLIXIR DE LONGUE VIE ?

Je viens de recevoir de Constantinople une curieuse lettre. Elle traite avec originalité et humour une question à l'ordre du jour; bien qu'elle contienne quelques utopies, je la livre au public, mais en supprimant les noms propres, pour ne point faire de personnalité.

Cher Monsieur,

« Vous publiâtes en 1901 à la *Société d'Anthropologie*, avec la collaboration de mon ami M. Hikmett, un travail sur les *Eunuques de Constantinople* que j'ai vivement apprécié, car il honore grandement la corporation.

« Aussi comprendrez-vous mon indignation à la lecture d'un livre récent du célèbre docteur Z..., sur les *Moyens de relever l'Energie vitale et de prolonger la vie*. Mon libraire me l'avait recommandé comme la dernière nouveauté parisienne, et vous savez que nous autres, vieux Turcs, aimons tout ce qui vient de France et nous tenons au courant de votre littérature.

« Ce livre, monsieur, est tissu de quelques vérités et de beaucoup d'erreurs. Il faut que son auteur n'ait jamais fréquenté de castrats pour les si mal apprécier. Permettez cette affirmation à quelqu'un qui croit connaître la question, pour l'avoir beaucoup étudiée, car elle le touche de près.

« Brown-Séquard s'était imaginé que l'injection de suc testiculaire octroyait une nouvelle jeunesse. La théorie sur laquelle il s'appuyait était exacte et ce fut une grande découverte que celle des sécrétions internes. Mais l'application pratique qu'il en faisait était fausse : une simple injection d'eau salée procurait le même coup de fouet. Aujourd'hui, au lieu d'injecter le suc génital, on greffe la glande sexuelle.

« Sans doute, je le concède, il y a progrès, puisqu'on arrive ainsi à donner aux castrats de la barbe, une voix grave, en un mot tous les caractères sexuels secondaires, et que la glande interstitielle qui les procure peut persister des mois, voire par exception des années, alors que disparaît la glande procréatrice qui lui est annexée.

« Mais de là à créer de l'énergie vitale et à prolonger la vie, il y a loin. On prend pour production ce qui n'est que transformation. Ce que l'on gagne d'un côté on le perd de l'autre. Le cheval bistourné qui tire la charrette et le bœuf de labour ont une grande énergie motrice. Le

porc lui-même a une énergie digestive intense, c'est pourquoi il nous fournit force lard et jambons. Voyez l'abeille ouvrière : elle n'a point de préoccupation sexuelle ; aussi quelle infatigable travailleuse ! Au contraire, la reine et les bourdons ne savent que procréer.

« Je sais que les virils se moquent des castrats, les jugent efféminés, paresseux, futiles, hypocrites, puérils, bornés, inintelligents. Il y a, à vrai dire, chez nous de tels caractères : tous les genres se rencontrent. Mais, pour nous connaître, interrogez l'histoire : de grands généraux, de grands diplomates, de grands administrateurs de la Byzance impériale furent des eunuques. Sans doute le castrat n'a point la violence brutale, l'aveuglement bestial du viril ; comme le disent les éleveurs, il est affranchi. Mais on se trompe quand on affirme qu'il est frigide et incapable de connaître l'amour. Nous en goûtons les préliminaires et apprécions les caresses, les « blandices » suivant l'expression pittoresque de vos compatriotes de Provence. Il est vrai, nous ne concluons pas. Et, parce que nous sommes tels, parce que nous n'aimons qu'avec notre esprit, nous comprenons mieux la mentalité féminine, l'apprécions en ses délicatesses, en ses contradictions, en son illogisme. Le viril pare son adorée de qualités imaginaires, et, s'il s'en lasse, lui attribue tous les défauts. La passion obnubile son intelligence.

« Quant à prolonger la vie, la sexualité l'abrégerait plutôt. Sans remonter à l'éphémère qui ne jouit qu'un jour et en meurt, regardez dans tout le règne animal quelles destructions de vies accompagnent les luttes d'amour. Et chez l'homme, combien, à l'époque de la puberté, périssent épuisés par l'abus des plaisirs sexuels, combien y contractent des maladies qui empoisonnent et tuent.

« Parmi les glandes à sécrétion interne, on peut dire que les glandes sexuelles sont pour l'individu le seul organe de luxe. Elles sont indispensables à la conservation de l'espèce, mais trop souvent elles nuisent à la conservation de l'individu. D'ailleurs le bœuf et le cheval vivent-ils moins longtemps que le taureau et l'étalon ?

« L'homme, dans son orgueil, se croit le roi de la création. Un jour il reconnaîtra la supériorité des sociétés d'abeilles, de fourmis, de termites, il saura alors quelle nourriture particulière donnent les insectes à leurs larves pour les rendre neutres, comment la reine des abeilles procrée les sexes à volonté..., et il spécialisera sa fonction reproductrice à des sujets sélectionnés dès l'enfance. Ces découvertes réalisées, il obtiendra enfin l'eugénie et pourra espérer un avenir meilleur.

« Pour nous aider à réaliser un tel progrès, venez au plus tôt à Constantinople et amenez le docteur Z... Nous serons très heureux de vous recevoir à notre club des castrats. Vous y verrez de nombreux eunuques qui ont dépassé 80 ans. Et je vous jure que leur conversation n'engendre pas la mélancolie. Vous y entendrez des aperçus originaux sur l'éternel féminin et l'épaisse sottise du mâle.

« Mais je m'aperçois que je m'égare en des longueurs, et ne veux point abuser de votre patience. Corrigez cette lettre, exprimez-en la substance, défendez-nous auprès de vos lecteurs, et vous aurez acquis l'éternelle reconnaissance de

H..., *pacha*,
Ex-grand eunuque des harems impériaux.

Pour copie conforme :

FÉLIX REGNAULT.

LIVRES NOUVEAUX

Précis de pathologie interne, par MM. BALTHAZARD, CESTAN, H. CLAUDE, MACAIGNE, NICOLAS ET VERGER. Tome IV : **Système nerveux**, par CESTAN, professeur de neuropsychiatrie à la Faculté de Toulouse, et VERGER, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Bordeaux (3e édition). Un volume de 916 pages, avec 114 figures (*Masson et Cie*, éditeurs), 1919. — Prix : 28 francs net.

Voici un livre essentiellement utile, indispensable aux praticiens comme aux étudiants. Il contient à la fois des éléments de *Psychiatrie* et tous les grands chapitres de la *Neurologie*. L'étudiant trouvera dans la lecture attentive de ce manuel les renseignements nécessaires pour aborder avec fruit l'étude des maladies neurologiques, et, s'il possède à fond les points de repère fondamentaux que lui fournit ce livre sur la symptomatologie, l'anatomie pathologique et l'étiologie des affections nerveuses, il ne tardera pas à connaître toute la neuropathologie courante et à étudier avec un très grand profit les traités spéciaux de neurologie. Les éléments de psychiatrie l'aideront également à se diriger dans le dédale des nomenclatures et des syndromes psychiatriques.

Enfin le praticien trouvera dans cet ouvrage un aide-mémoire clair, précis et complet en même temps qui lui facilitera beaucoup la tâche, concernant le diagnostic des maladies nerveuses à la fois si fréquentes et si indispensables à connaître et la rédaction des certificats pour le placement des aliénés.

Mme ATHANASSIO-BÉNISTY.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 12.

Mémoires originaux :

Henri Rodier. — Cholestéotomes des mâchoires.

P. Fargin-Fayolle. — Fréquence de la carie dentaire chez les tuberculeux.

Gérard Maurel et **M. Renard.** — Un cas mortel et un cas grave (nécrose des maxillaires) de stomatite mercurielle.

Société de stomatologie.

Séance du 18 Octobre 1920.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Nouvelles.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital Trousseau. — Tous les vendredis, à 10 h. 1/2. MM. H. Lemaire et Lesné, médecins, et M. Hallopeau, chirurgien, feront alternativement une Conférence clinique et thérapeutique avec présentation de malades.

Le jeudi, à 9 h. 1/2. Chirurgie osseuse et ostéosynthèse, M. Hallopeau. Le jeudi, à 10 h., Consultation de nourrissons, M. Lesné. Le samedi, à 10 h., Consultation de nourrissons, M. H. Lemaire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 13 Février, à 10 h. du matin, à l'hôpital Saint-Antoine, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de M. le professeur Chauffard, et continuera les dimanches suivants, à la même heure, une série de 6 conférences sur la Radiothérapie des glandes endocrines et des glandes génitales.

Hôpital Laënnec. — M. H. Bourgeois, avec la collaboration de M. Lemée, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et de MM. M. Sourdille, M. Vernet et Tarneaud, assistants du service, fera un cours privé de laryngologie, trachéo-bronchoscopie et d'œsophagoscopie en 5 leçons, à partir du 15 Février 1921. Les cours auront lieu trois fois par semaine. Dans les jours intercalaires, les élèves seront exercés à l'examen des malades et ils pourront assister aux consultations et opérations. S'inscrire dans le service de M. Bourgeois. A la fin des cours, un certain nombre d'élèves pourront rester dans le service, dans la mesure du nombre de places disponibles jusqu'à la série suivante. Le 15 Mai s'ouvrira un cours d'otologie.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 26 Janvier.* — *Tiers supérieur inférieur. Œdème aigu du poumon.* — Ont obtenu : MM. Verge, 13; Cuvigny, 16; Cocault-Duverger, 13; Leroux, 17; Remy-Néris, 11; Tierry, 12; Teurnier, 11; Leroche, 16; Duhail, 10; Aumont, 19.

Séance du 27 Janvier. — *Rapports du rein droit. Signes et diagnostic du cancer du rein.* — Ont obtenu : MM. Meot, 12; Bayle, 11; Viollet, 14; Meignant, 15; Lefèvre (Bernard), 15; Audral, 12 1/2; Ravina, 18; Cayla, 10; Ménard, 10. Mlle Ostwalt, 12.

Séance du 27 Janvier. — *Anatomie macroscopique de la glande sous-maxillaire et de son canal excréteur. Pleurésie interlobaire.* — Ont obtenu : MM. Dossot, 16; Laurent (Marcel), 16; Périsson, 17; Maguillat, 10 ; Cordey, 16; Morels, 14; Théodoresca, 18. — MM. Duchein, Lotte, ont filé. — *Absents* : MM. Vernant, Dambier.

Ecoles de Médecine vétérinaire. — Le concours pour la nomination à un emploi de chef de travaux stagiaire attaché à la chaire d'anatomie pathologique, médecine légale, inspection des denrées alimentaires et des établissements classés soumis au contrôle vétérinaire vacant à l'Ecole vétérinaire de Lyon, qui devait s'ouvrir le 7 Février 1921, à celle de Toulouse, aura lieu, à la même date, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort. (*Journ. off.*, 27 Janvier.)

NOUVELLES

Hommage à M. Doléris. — Le samedi 5 Février, à 10 h. 1/2 du matin, à l'amphithéâtre de la clinique Tarnier, les élèves et les amis de M. Doléris lui remettront une médaille souvenir gravée par M. Charles Pillet.

Les souscripteurs sont invités à assister à cette réunion.

Toute souscription d'au moins 30 francs donne droit à un exemplaire de la médaille.

Adresser les cotisations à M. Vigot, éditeur, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Sanatorium de Saint-Trojan. — Le Conseil général de la Seine, après examen du rapport présenté par M. Henri Sellier au nom de la 3e Commission, a pris une délibération portant à 2.954.700 francs les dépenses prévues pour l'exécution des travaux d'aménagement du sanatorium de Saint-Trojan, dans l'île d'Oléron.

L'inspection médicale des écoles. — Sur la demande faite par M. Joly, au nom de la 4e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Téveneau relative au développement de l'inspection médicale des écoles primaires et maternelles de la Ville de Paris, par la création d'un service de spécialistes pour les maladies des dents et de la bouche.

Le bureau de renseignements scientifiques de la Sorbonne. — Sur la proposition de M. de Tastes, au nom de la 4e Commission, le Conseil municipal de Paris a décidé de porter de 5.000 à 8.000 francs, à partir de l'année 1921, la subvention accordée au Bureau de renseignements scientifiques installé à la Sorbonne à l'usage des étrangers.

Les cliniques et la taxe sur le chiffre d'affaires. — M. Grinda, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances si une clinique chirurgicale appartenant à un chirurgien et ne servant qu'à ce chirurgien seul pour soins donnés exclusivement à ses opérés, est assujettie à la taxe sur le chiffre d'affaires, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative; le chirurgien qui a une clinique, où il soigne exclusivement les malades qu'il a opérés, ne fait pas acte de commerce, la fourniture à ses clients des objets de consommation et du logement n'étant que l'accessoire des soins qu'exige leur position ». (*Journ. off.*, 26 Janvier.)

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Bourquelot, membre de l'Académie des Sciences, vice-président de l'Académie de Médecine et professeur à l'Ecole de pharmacie.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 3 Février. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté.

Vendredi 4 Février. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté.

Samedi 5 Février. — 3e (Première partie). Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique médicale NR.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 3 Février. — MM. Chauffard, de Lapersonne, Achard, Carnot. — Gerdil (Pierre) : Contribution à l'étude des troubles oculaires. — Perlis (Jean) : Sur les symptômes d'hyperthyroïdie et de dysthyroïdie dans le goître. — Blanc (Charles) : L'encéphalite épidémique en Dujon. — Mme Van Geertruyden : Contribution à l'étude de l'action de l'hirudine sur les accidents anaphylactiques.

Vendredi 4 Février. — MM. Hartmann, Delbet, Couvelaire, Abrami. — Tricot (Eugène) : Traitement de la paralysie du deltoïde. — Soupault (Jean) : L'ostéosynthèse dans les fractures fermées et récentes du genou. — Lavigne (Léon) : Fréquence et causes de la mort du fœtus pendant la gestation.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A céder : Stérilisateur Poupinel 50 × 37 × 32, avec thermomètre et brûleur à gaz. — Ecrire *P. M.*, n° 3087.

Docteur, banlieue parisienne, recherche, pour le remplacer Mars prochain, confrère au courant des « accidents du travail ». — Ecrire *P. M.*, n° 3088.

Jolie torpédo équipée, ordre de marche, Lion-Peugeot, sortie 1914. 11 HP, 4 places, double emploi. Prix : 11.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3089.

Suis acheteur élégant tonneau pour poney. — Ecrire *P. M.*, n° 3090.

Clinique très ancienne, 17e arr., libre mardi, jeudi, sam., 1 h. à 4. h. Frais minimes. — Ecr. *P. M.*, n° 3091.

Jeune homme, connaissant termes médicaux, ferait copies, machine à écr., manuscr. — Ecr. *P. M.*, n° 3092.

Banlieue imméd. Cab. dispon, 2 h. par jour, pour spécial., sauf stomat. — Ecrire *P. M.*, n° 3093.

Infirmier-major salle opérations, brevet conducteur auto, irait chez docteur ou dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3094.

Asile public d'aliénés de Saint-Ylie. — Deux places d'internes en médecine sont présentement vacantes à l'Asile de Saint-Ylie (Jura). Les candidats, qui devront s'adresser au directeur de l'Asile, doivent posséder au moins 10 inscriptions. Les internes de l'Asile reçoivent le logement, la nourriture et autres avantages en nature, ainsi qu'une indemnité de 1.800 fr.

Docteur établi, 42 ans, consultant l'ap.-midi (méd. géné., gynéco.), cherche pour le matin ou la soirée occupation médicale ou paramédicale quelconque, soit à son cabinet, soit dans Paris. — Ecr. *P. M.*, 3097.

On demande une interne femme, pour laboratoire bactériologique et radiographique. — Ne se présenter qu'avec sérieuses références, 4, rue Fabert, Paris.

Jeune docteur, s'occupant d'ophtalmologie depuis 6 mois, libre 3 après-midi par semaine, cherche place d'assistant dans clinique ophtalmologique. — Ecr. *P. M.*, n° 3098.

On demande une infirmière à demeure; Maison de santé, 15, rue de Chanaleilles, Paris.

AVIS. — Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 11 — Samedi, 5 Février 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA MORPHOLOGIE DE LA FEMME

Gerdy, il y a déjà longtemps, avait compris tous les services que peut rendre aux médecins et aux chirurgiens la connaissance des formes extérieures du corps humain Il avait conçu le plan d'un ouvrage d'anatomie des formes extérieures du corps humain appliquée à la *peinture*, à la *sculpture*, à la *chirurgie*.

Ses idées ne trouvèrent pas d'écho. Toutes les générations médicales du XIXe siècle furent élevées dans la religion du cadavre. L'enseignement anatomique eut pour base unique la dissection. Le cadavre en faisait tous les frais. La peau, le pannicule graisseux ? déchets superflus. A la table de dissection, la meilleure note d'anatomie était pour la préparation où bouchons et ficelles artistement répartis donnaient l'impression du plus habile jeu de patience.

Il est touchant de voir avec quelle religieuse soumission à l'enseignement des Maitres les étudiants, voire même les médecins, cherchaient, cherchent encore, à palper et à percuter le côlon transverse dans cette zone sus-ombilicale où le situent les figures des traités d'anatomie. Les masseurs consciencieusement continuent à poursuivre, dans les sphères hautes de l'abdomen, par leurs savantes frictions ou leurs subtils pétrissages, ce côlon transverse des ptosiques qui s'obstine à errer dans le voisinage du petit bassin.

Certes il ne faut pas médire de l'anatomie du cadavre et de la dissection. Les exercices de scalpel sont non seulement utiles, mais nécessaires, indispensables. Eux seuls fixent dans l'esprit le souvenir des multiples éléments dont est constitué le corps humain.

La dissection n'est cependant pas toute l'anatomie. Le médecin doit traiter des vivants et non des morts. Le cadavre ne doit être qu'un moyen pour s'élever à la compréhension de l'être vivant.

Un jour certainement viendra où sera publié un grand traité d'anatomie biologique, qui condensera les données de l'anthropologie, les enseignements de la physiologie, les renseignements de la radiographie.

A ce livre indispensable d'*Anatomie du vivant*, nul n'aura plus contribué que le professeur P. Richer[1]. Artiste admirable, doublé d'un médecin instruit et d'un anatomiste averti, le professeur P. Richer a publié en 1890 un livre excellent sur

1. PAUL RICHER, membre de l'Institut. — « Nouvelle anatomie artistique du corps humain ». [Cours supérieur. Morphologie. *La Femme*]. Paris, librairie Plon, Nourrit et Cie, 1920.

la *Description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements.* Plus tard, continuant l'étude de l'être humain vivant, P. Richer entreprit de dresser le *Canon des proportions du corps humain.* Un livre et une statue furent les fruits de ses observations et de ses recherches. Poursuivant encore son œuvre, M. Richer publia la *Physiologie artistique de l'homme en mouvement.* Dans ce livre il entreprit de décrire et de figurer les modifications morphologiques qui résultent des différents états musculaires, contraction, relâchement, distension au cours des principaux actes de la vie de relation. L'ensemble de ces recherches est exposé dans la *Nouvelle anatomie artistique.*

Dans ces diverses publications le professeur Richer avait eu surtout en vue le représentant mâle de l'espèce humaine; la forme féminine n'avait été abordée qu'accessoirement. Aujourd'hui M. Richer consacre à la femme tout un volume nouveau. Il en étudie les caractères morphologiques et, pour les mieux faire ressortir, il les compare aux caractères morphologiques de l'homme.

Quoique ce livre s'adresse plus spécialement aux artistes, combien de notions utiles peuvent y glaner médecins, chirurgiens, gynécologues!

Les accoucheurs, par exemple, liront avec fruit les pages consacrées au bassin de la femme, à ses variations : bassin ouvert, bassin fermé, bassin large, bassin étroit, bassins inclinés et bassins droits.

Sans parler des belles pages consacrées aux formes extérieures de la tête, du cou, de la poitrine, des membres, combien suggestifs sont les chapitres consacrés aux variétés morphologiques du torse. L'auteur, avec une précision toute scientifique, nous décrit les principaux types de femme qu'on rencontre dans la Nature. L'artiste, condensant ses renseignements sous une forme concrète, nous a modelé, en marbre, un groupe admirable, les trois femmes dont les formes ont prévalu aux trois grandes époques de l'art : l'Antiquité, la Renaissance et les Temps modernes, et qui synthétisent les formes féminines si variées, disséminées dans le monde.

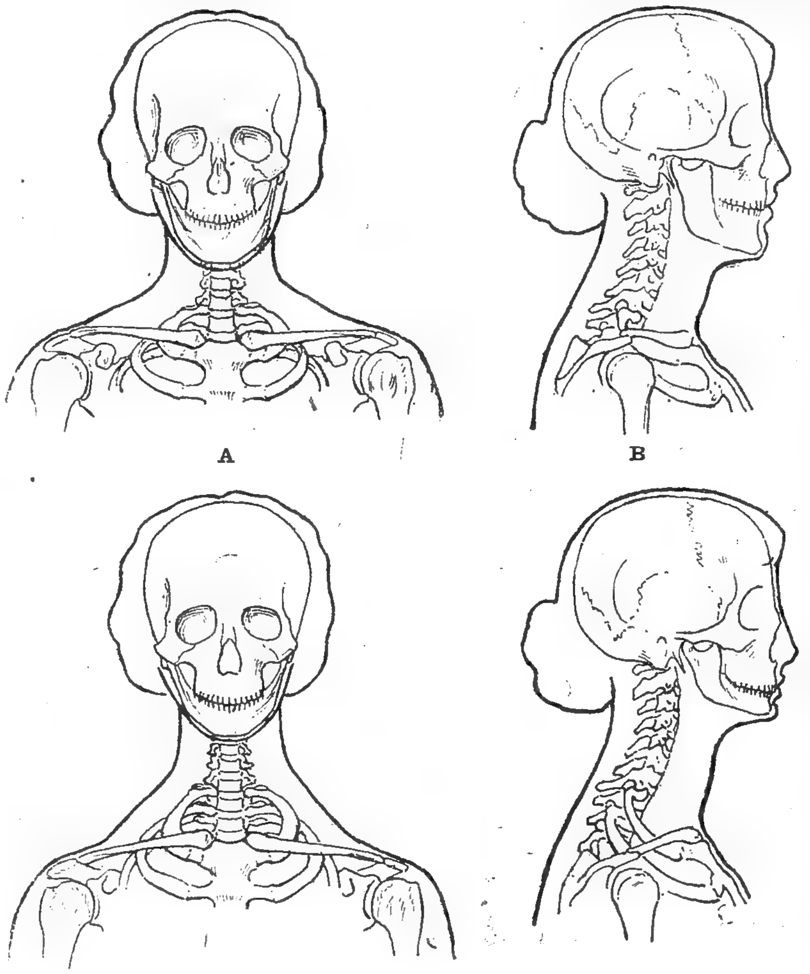


Fig. 1. — Raison anatomique des variations de longueur du cou. Schéma du cou long et du cou court. Dans ces deux exemples, la colonne cervicale est de même longueur; seules ont varié les limites osseuses du cou : maxillaire inférieur petit CD ou volumineux AB ; sternum et clavicules élevés AB ou abaissées CD.

Dans la plastique féminine de l'art grec une harmonie parfaite unit toutes les parties du corps; la tête se dresse fièrement sur un cou droit et fort; des épaules solides surplombent un torse d'une seule venue, où saillent les seins, ronds et fermes; le bassin, bien droit, est discrètement enveloppé par la graisse des flancs; le ventre sans mollesse se renfle discrètement au-dessous de l'ombilic; deux plis cutanés concentriques le séparent du mont de Vénus, stigmates de féminité qu'accentueront les maternités futures; sur un dos bien charpenté se dessinent doucement les reliefs d'une musculature souple et robuste, agrémentés dans la région lombaire de deux fossettes symétriques; au-dessous, le pli fessier encercle nettement l'harmonieuse saillie callipyge.

A l'époque de la Renaissance, l'art et la mode témoignèrent d'un goût singulier pour la morbidesse des formes, pour le charme émouvant que la maladie donne souvent à la jeunesse. La poitrine se rétrécit, les seins s'atro-

phient, le cou s'allonge parfois démesurément, les épaules tombent, le dos se voûte, le bassin se redresse, l'abdomen se gonfle. Tout le corps prend un aspect onduleux, languissant, maladif.

Au XIXe siècle la femme est caractérisée par la cambrure des reins, l'aplatissement du ventre, l'inclinaison forcée du bassin, la saillie exagérée des fesses.

Ce marbre de P. Richer, acheté par la Ville de Paris, a une signification en quelque sorte pédagogique, car en enseignant les variations de l'habitus corporel féminin, il pourrait nous instruire de bien des questions hygiéniques et sociales qui altèrent les formes de l'homme aussi bien que celles de la femme.

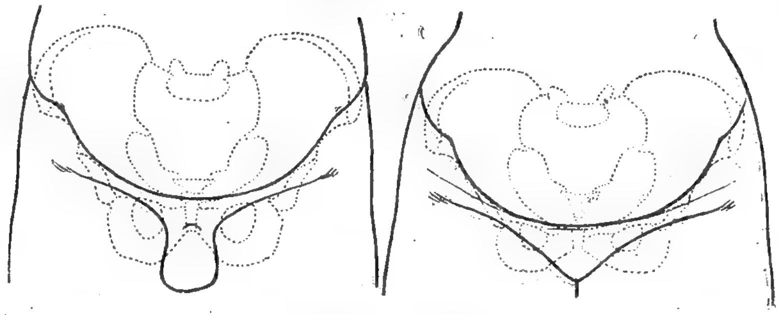


Fig. 2. — Bassins fermés d'homme et de femme, pli de l'aine oblique, ondulé, descendant jusqu'au pli crural, hauteur de l'aine.

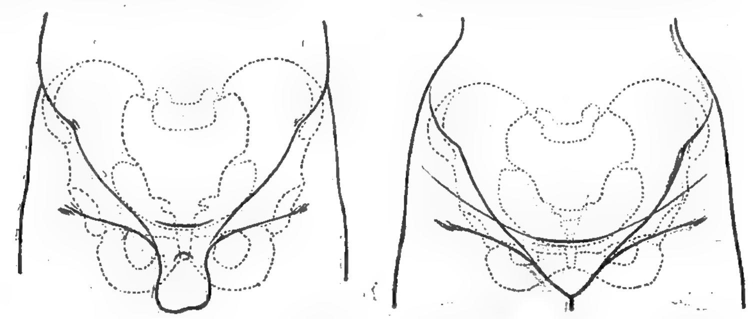


Fig. 3. — Bassins ouverts d'homme et de femme, pli de l'aine moins oblique se continuant avec le pli sus-pubien, brièveté de l'aine.

Puisse, avec la renaissance de la gymnastique et des sports, l'esthétique féminine de demain se donner comme idéal cette forme antique dont la beauté harmonieuse traduit le bon équilibre du corps et de l'esprit « *Multa renascuntur quæ jam cecidere...* »

P. Desfosses.

LES MÉDECINS AUX COLONIES

L'exploitation rationnelle des colonies commence à préoccuper sérieusement l'opinion française. On voit même nos grands journaux quotidiens, qui s'obstinaient à faire autour de la prospérité de nos colonies la conspiration du silence, consacrer des colonnes à l'essor colonial français.

Nos colonies fournissent à peu près tout ce qui nous manque et ce que nous nous obstinons à acheter à grands frais aux peuples étrangers : thé, café, riz, coton, caoutchouc, céréales, etc. Il ne tient qu'à nous de nous enrichir en exploitant des richesses immenses que la France n'a qu'à cueillir.

Le médecin, naguère agent de pacification, devient aujourd'hui un facteur primordial du développement économique de chaque colonie ; mais pour cela il ne doit pas être le médecin errant *globe-trotter*, mi-militaire, mi-marin, qui, dans le cours de sa carrière, passait de l'Indochine à la Guadeloupe pour aller ensuite aux Comores, puis en Afrique occidentale, puis à Madagascar, puis en Chine, etc., jusqu'au moment de la retraite. Le médecin colonial, conforme au type idéal de l'Administration civile et militaire, le médecin omnibus « propre à tout » va disparaître, espérons-le, pour faire place au véritable médecin qui pourra se spécialiser, s'implanter dans un pays, connaître les mœurs des indigènes, devenir administrateur s'il faut, mais tout en restant médecin.

En Indochine, dans les ports de Chine, à Madagascar, au Maroc, etc., exercent actuellement un grand nombre de médecins civils stables qui font de l'excellente besogne à la fois médicale et française, et qui en même temps se sont créé de très belles positions tant au point de vue considération morale qu'au point de vue financier.

En ce commencement de l'année 1921 les docteurs en médecine pourvus de diplôme d'Etudes coloniales sont demandés pour servir dans nos possessions de l'Afrique occidentale française. Des contrats leur assurent une situation pécuniaire de début de 25 à 26.000 fr. environ par an, soit : 20.000 de solde, 1.500 à 2.000 francs d'entrée en campagne, 3.000 à 5.000 d'indemnités diverses.

Les autres grandes colonies : Indochine, Madagascar, Afrique équatoriale française feront très prochainement appel aux médecins civils européens dans des conditions analogues. Les termes de ces contrats et les formalités à accomplir feront à bref délai l'objet d'avis officiels. Avis aux jeunes gens à l'esprit et au corps vigoureux.

CAUTÈRE A AIR CHAUD

FONCTIONNANT A ALCOOL

Le principe de l'appareil [1] consiste à faire passer l'air envoyé par une soufflerie dans six tubes en cuivre mince chauffés par une puissante lampe Bunsen à alcool.

Ce cautère se compose de trois parties :

1° Une lampe Bunsen à alcool ;

2° Le cautère proprement dit comprenant une chambre de chauffe dans laquelle l'air est porté à très haute température ;

3° Une soufflerie qui peut être tout simplement la poire en caoutchouc du thermocautère.

Cet appareil fournit de l'air pur et sec, indépendant des produits de combustion de l'alcool, à une température de 600° à 800°. Il est d'un petit volume (26 × 18 × 8) et d'un maniement facile. La flamme du Bunsen se trouve entièrement cachée dans l'intérieur du cautère et ne peut en aucun cas, quelle que soit la pression de l'air, s'échapper de l'appareil.

1. F. Maloine, dépositaire.

Voici les détails de construction (figures ci-jointes).

Description de la lampe Bunsen a alcool. — En A se trouve un réservoir plein d'alccol. En B une colonne montante. Au-dessus de la ligne *h* on voit une chambre de vaporisation de l'alcool, au-dessous une mèche descendant dans le réservoir. La colonne montante B se continue par une tige en cuivre *g* recourbée qui descend assez bas dans l'intérieur de la colonne B et qui est destinée à entretenir la vaporisation de l'alcool quand l'appareil est en marche.

Les vapeurs d'alcool s'échappent sous pression de la chambre de vaporisation par l'injecteur *c* et

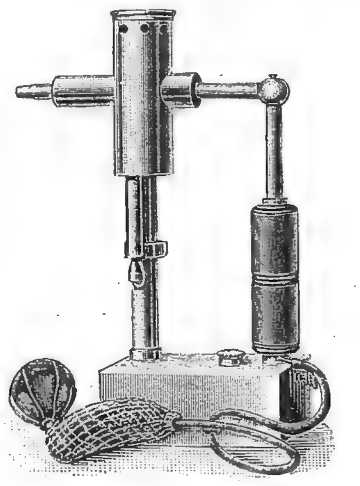


Figure 1.

se rendent mélangées à l'air sous la grille d'un brûleur figuré en F.

Description du cautère proprement dit. — Le cautère proprement dit se branche sur la lampe Bunsen dans la douille I. Les deux pièces forment un tout compact qui se tient par la poignée en bois K. L'air est envoyé au moyen d'une

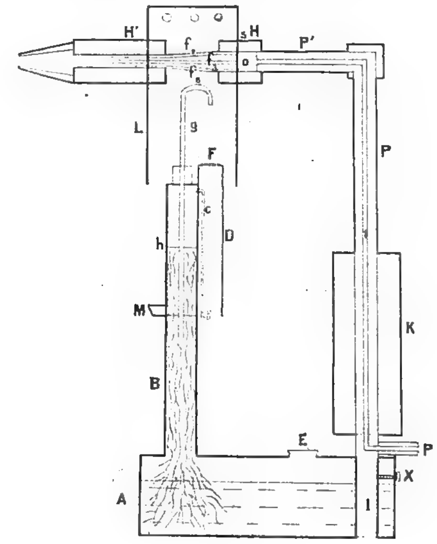


Figure 2.

poire en caoutchouc dans le conduit P P′. Ce conduit aboutit dans un bloc de cuivre H dans lequel se trouve une chambre O où l'air se concentre pour pénétrer dans six tubes de cuivre mince $f^1 .. f^3 .. f^6$ fixés sur une bague figurée en S. Ces tubes sortent du bloc H, sont chauffés directement par la flamme du Bunsen et pénètrent finalement jusqu'au milieu d'un second bloc de cuivre H′ qui va en rétrécissant.

Les deux blocs H et H′ et les tubes $f^1 .. f^3 .. f^6$ sont recouverts par une chemise L formant la chambre de chauffage et enveloppant complètement la flamme du Bunsen. Les produits de combustion de l'alcool s'échappent à l'extérieur par les trous ménagés à cet effet autour de la partie supérieure de la chambre.

Mode d'emploi.

Pour se servir de l'appareil, il suffit de verser et d'allumer quelques gouttes d'alcool dans la

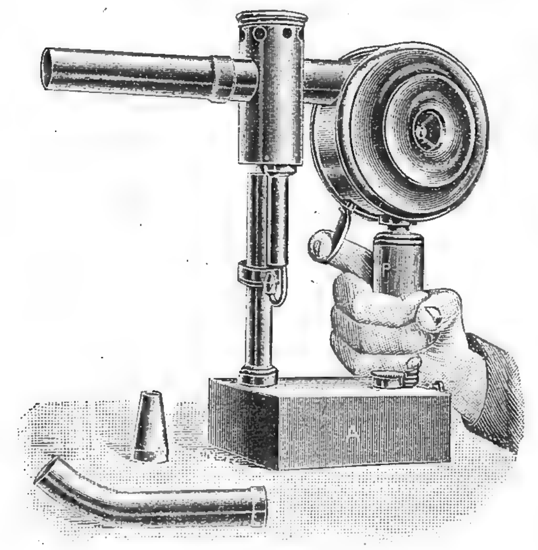


Figure 3.

cupule M. Au bout de deux minutes, les vapeurs d'alcool s'enflamment au-dessus de la grille du Bunsen. On branche ensuite le cautère sur le Bunsen en serrant bien la vis X. On attend quelques minutes pour que les tubes de cuivre $f'..f^3..f^6$ aient le temps de s'échauffer et l'on envoie l'air au moyen d'une poire en saisissant le cautère par la poignée K. La lampe Bunsen du cautère est la même que celle de l'appareil à douches d'air chaud que j'ai antérieurement décrit dans *La Presse Médicale*. L'ensemble de ces deux appareils : appareil à douches d'air chaud, cautère à air chaud, permet au praticien de traiter lui-même par la thermothérapie la plupart des cas qui se présentent en clinique (rhumatismes, plaies atones, gangrènes, etc.) PIERRE MENARD.

VARIÉTÉS

Discomycose humaine à grains blancs[1].

Cette forme de mycose vient s'ajouter à la liste des affections mycosiques fréquentes au Pérou.

M. Escomel a observé un cas de tumeur ulcérée saignante siégeant sur le pied et évoluant depuis six ans.

La tumeur, à contours arrondis, était irrégulière,



Fig. 1. — Cas de discomycose à grains blancs.

mamelonnée en bourgeons inégaux séparés par des sillons au fond desquels on observait des grumeaux de pus. Par-ci, par-là, affleurant à la surface ou dans la partie profonde des sillons, des points blancs facilement détachables de la masse commune.

L'ulcère était mobile sur l'os, sa surface molle,

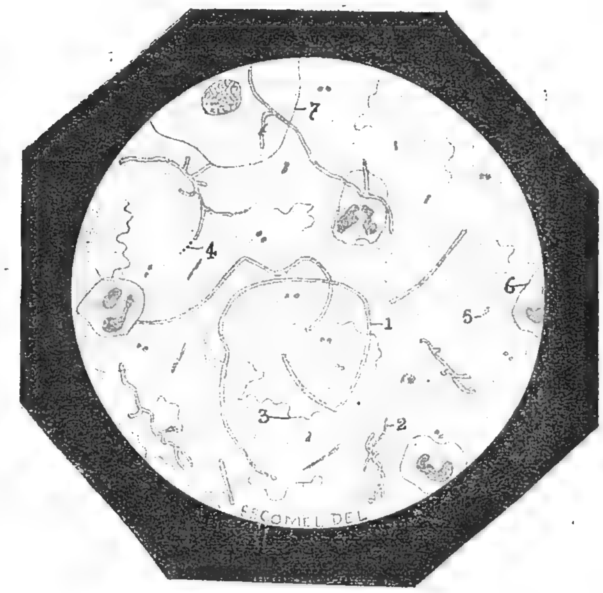


Fig. 2. — Discomycose à grains blancs. Examen de sérosité.

1, longs filaments mycéliens ; 2, petits filaments recourbés et dichotomisés ; 3, formes en tortillons ; 4, spores terminales ; 5, bactéries ; 6, leucocytes ; 7, cellules épithéliales.

saignante au moindre contact, exhalant une odeur répugnante. Aucune influence sur la santé générale du malade qui vaquait à ses occupations ordinaires.

Au microscope, les grains blancs examinés se montrèrent formés par d'abondants filaments mycéliens enchevêtrés (1 μ à 1 μ 5 d'épaisseur, de longueur variable) ou simples, ou recourbés et dichotomisés,

1. E. ESCOMEL. — « Contribution à l'étude de quelques mycoses au Pérou ». *Bull. de la Soc. de path. exotique*, n° 8, 1920.

ou encore en spirales, en tortillons; quelques-uns terminés par un nombre variable de petites conidies rondes, simulant des streptocoques.

L'élément mycélien a paru appartenir au genre *Dyscomyces*.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU NORD

La maladie contagieuse du chien, observée en 1916 par Heckenroth au Sénégal, rencontrée en 1918 par Velu et Marteau au Maroc, a été retrouvée en Algérie dans le département de Constantine. La morbidité et la mortalité sont considérables parmi les chiens kabyles. Cette maladie, appelée le « Boukhchem », se caractérise d'abord par un coryza et un jetage séreux plus ou moins abondant, puis surviennent des phénomènes de parésie.

Cette maladie ne frappe que le chien et presque uniquement le chien kabyle; les animaux de race européenne peuvent également être atteints, mais l'affection évolue chez eux d'une façon bénigne (Institut Pasteur d'Algérie).

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le Comité de l'Université de l'Australie occidentale a envisagé, dans l'une de ses dernières réunions, l'opportunité d'une augmentation de traitement pour ses membres conférenciers.

Le Comité a émis le vœu que sa proposition soit prise en considération par les Ministères des Finances et de l'Intérieur.

Il propose que cette augmentation soit établie suivant un pourcentage portant sur les premières 300 livres de traitement et soit reversible sur les derniers douze mois et sur l'année les précédant.

Il a estimé que, si cette proposition était rejetée alors que d'autres dépenses étaient acceptées, il demanderait purement et simplement une augmentation de 2.500 livres.

BRÉSIL

Création de la Faculté de Médecine de Recife. — Un fait d'une grande importance pour le Brésil septentrional vient de se réaliser. Jusqu'ici au Brésil il n'y avait que 6 Facultés de Médecine seulement pour une population de 35 millions d'habitants, aussi la création de la Faculté de Médecine de Recife était-elle des plus nécessaires. Son Excellence M. le Gouverneur de l'Etat de Pernambouc a présidé récemment à l'installation de ladite Faculté et c'est l'éminent professeur Armando Gayoso qui a prononcé le discours inaugural. Déjà une demi-douzaine de donations particulières ont été faites à cette Faculté et des promesses officielles pour le maintien des cours et de l'hôpital ont été données.

Les professeurs sont MM. O. Continho, physique; A. de Medeiros, chimie; Rapozo Pinto, histoire naturelle; Luis de Goes, anatomie; G. de Kaga Rocha, physiologie; A. Lemos, histologie; Octavio de Freitas, microbiologie; Mario Ramos, pathologie générale; Regueira Costa, pharmacologie et art de formuler; Selva Junior, thérapeutique; Armando Gayoso, anatomie et physiologie pathologiques; T. Dias, anatomie médico-chirurgicale; C. Carvalho, hygiène; Ascanio Peixoto, médecine légale; João Marques, João Amorim, Fernando Simoes Barbosa et Edgard Altino, clinique médicale; Arnobio Marques, Frederico Curio et Alfredo Costa, clinique chirurgicale; Sonto Maior, clinique des voies urinaires; Lins e Silva, pédiatrie médicale; Igacio Avila, pédiatrie chirurgicale; Isaac Salazar, ophtalmologie; A. de Sá, oto-rhino-laryngite; Bandeira Filho, clinique obstétricale; P. de Aguiar, gynécologie; Gouveia de Barros, neurologie; A. Codeceira, psychiatrie; F. Clementino, dermatologie.

ESPAGNE

Madrid. — Un décret du Roi d'Espagne, en date du 31 Décembre 1920, autorise le ministre de l'Instruction publique à faire construire un édifice destiné à la Faculté de Médecine de Madrid.

INDOCHINE

Les médecins auxiliaires — Par arrêté du 25 Novembre, les médecins auxiliaires de l'Assistance médicale de l'Indochine qui, outre leur service normal, seront chargés d'assurer, en remplacement d'un médecin européen, le service médical d'une section de chemins de fer, recevront une indemnité équivalente à la moitié de celle allouée en ce cas au médecin européen.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Avancement des médecins de complément.

D. — *Je désirerais connaître les règles qui président à l'avancement des médecins de réserve, en temps de paix. Ayant été reçu récemment professeur agrégé d'une Faculté de médecine, serai-je astreint à faire de nombreuses périodes d'instruction, et l'autorité militaire fait-elle quelques avantages aux agrégés?*

R. — Le décret du 22 Mai 1909 sur l'avancement des médecins et pharmaciens de réserve et de l'armée territoriale répond à vos diverses questions :

Art. 1er. — Les médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe du Service de Santé de la réserve sont promus au grade supérieur, quand ils comptent *quatre années* de grade d'officier, et s'ils ont accompli *deux périodes d'instruction* avec ce grade.

Toutefois le temps d'ancienneté, exigé pour la promotion au grade d'aide-major de 1re classe, est ramené à *deux années* et le nombre des périodes réduit à *une* :

1° Pour les médecins et pharmaciens de réserve qui remplissent ou ont rempli l'une des fonctions ci-après : professeur titulaire ou professeur agrégé dans les Facultés de médecine, les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, les Ecoles supérieures de pharmacie; professeur titulaire ou suppléant dans les Ecoles de plein exercice ou préparatoires de médecine et de pharmacie; médecin, chirurgien ou pharmacien des hôpitaux dans les villes où ces emplois sont donnés au con-

cours, chefs de clinique ou prosecteurs nommés au concours dans les facultés de médecine ou les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

ART. 2. — Les médecins et pharmaciens aides-majors de 1re classe, appartenant à la réserve, quelle que soit leur origine, peuvent être promus au grade de médecin-major de 2e classe, lorsqu'ils comptent *6 ans* d'aide-major de 1re classe et qu'ils ont accompli *une période d'instruction.*

ART. 3. — Les médecins et pharmaciens-majors de 2e classe, appartenant à la réserve, peuvent être promus respectivement médecin ou pharmacien-major de 1re classe, s'ils comptent 6 ans de service dans le grade et s'ils ont accompli avec ce *grade* une période d'instruction.

Pour les officiers du Service de Santé de l'armée territoriale, l'avancement est soumis aux mêmes règles. Pour passer de :

Médecin aide-major 2e classe à médecin aide-major 1re classe, il faut 4 années de service, 2 périodes d'instruction;

Médecin aide-major de 1re classe à médecin-major de 2e classe, il faut 6 années de service, une période d'instruction.

Médecin-major 2e classe à médecin-major 1re classe. 6 années de service : 1 période d'instruction. Mêmes avantages que ci-dessus au personnel enseignant des Facultés de médecine.

***

— L'avancement a lieu au choix, sauf pour le grade de médecin aide-major de 1re classe.

— L'aptitude des candidats à l'avancement est constatée au cours des périodes d'instruction : Il n'y pas d'examen spécial.

— L'ancienneté de grade est déterminée par la date du décret, qui les a nommés médecins aides-majors de 2e classe, déduction faite des interruptions de service.

— Les médecins de complément peuvent être rayés du tableau d'avancement, comme ceux de l'active.

— *En temps de guerre, les médecins de complément obtiennent de l'avancement dans les mêmes conditions que ceux de l'active.*

— Une période d'instruction, accomplie dans les conditions de l'Instruction du 5 Décembre 1912, valable pour l'avancement, sera décomptée aux médecins de réserve, qui auront assisté, dans un intervalle de 12 mois, aux cours d'instruction et aux exercices d'application du Service de Santé.

Une période d'instruction de 10 jours comptera pour l'avancement à un médecin de territoriale, pourvu qu'il ait pris part, au moins une fois, à des manœuvres ou exercices pratiques du Service de Santé.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Technik der peritonealen Wundhehandlung des weiblichen Beckens. (Technique du traitement des plaies péritonéales du bassin chez la femme), par le prof. OSCAR BEUTTNER (de Genève). (*Art. Institut Orell Füssly*), Zurich, 1918.

Il est regrettable que ce beau livre, écrit par un gynécologue de la Suisse française, n'ait pu être édité en français. Mais les éditeurs français étaient pendant la guerre aux prises avec des difficultés que ne connaissaient pas ceux de la Suisse allemande. Voilà pourquoi cet ouvrage remarquable nous vient de Zurich.

C'est une étude complète, je dirai même trop complète de la péritonisation. Dans plus de 300 figures, dont beaucoup sont fort belles, l'auteur nous initie à tous les détails possibles de la péritonisation et nous donne la technique personnelle de la plupart des chirurgiens.

La péritonisation n'a plus besoin d'être défendue : elle est universellement pratiquée et adoptée. Un livre comme celui-ci est un véritable monument élevé à cette méthode.

Il n'y a donc qu'à féliciter son auteur pour son œuvre, pour la puissance du travail dont il nous a donné l'exemple.

Je ne lui ferai qu'un reproche, c'est, dans un livre aussi complet, d'avoir oublié de nous indiquer l'outillage si simple qui permet de faire avec facilité les péritonisations les plus délicates. J'aurais voulu voir représenter, en particulier, cette aiguille à pédale à grande courbure dont je me sers depuis 25 ans, qui paraît inconnue à beaucoup de chirurgiens et dont l'usage facilite d'une façon extraordinaire un grand nombre de sutures — et en particulier celles qu'il y a lieu de faire dans le fond du bassin. Mais cette critique légère n'enlève rien au mérite de cet ouvrage et de son auteur.

J.-L. F.

LIVRES REÇUS

2405. **L'art pratique de formuler à l'usage des étudiants et des praticiens**, 5e édition conforme au Codex de 1908 et au supplément de 1920, par le Dr LEMANSKY. 1 vol. de 326 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 15 francs net.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 12.

Travaux originaux :

Jorgen Schaumann. — Sur une forme érythrodermique du lymphogranulome bénin.

J. Montpellier et A. Lacroix. — Sur un cas d'épidermolyse bulleuse cicatricielle à kystes épidermiques. — Histogenèse des lésions.

L. Spillmann et Ph. Lasseur. — Le séro-diagnostic de la syphilis. — Son degré de précision; causes d'erreur indépendante de la méthode (fautes de technique, vices de raisonnement). Ses résultats en clinique. (*Suite et fin.*)

Revue de syphiligraphie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.*— **1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine** (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 6 AU 13 FÉVRIER 1921

DIMANCHE 6 FÉVRIER. — Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. Couvelaire : Organisation médicale et sociale de la lutte contre la mortinalité.

Saint-Louis.— A 10 h., amph. Fac., M. Gougerot : Mycoses en général. Sporotrichoses. Formes cliniques cutanées.

Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 10 h., M. Vachet : Applications cliniques de l'hypnotisme.

LUNDI 7 FÉVRIER. — Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (projections). — A 16 h., gr. amph., M. André Léri : Les maladies chroniques de la nutrition. — A 17 h., pet. amph., M. Marcel Labbé : Le diabète hépatique. — A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Reilly : Le liquide céphalo-rachidien à l'état normal.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, stagiaires : Classification des cataractes.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.— A 11 h., amph. Bichat, M. Doumer : Troisième principe de l'électrothérapie. Action de l'énergie électrique sur la circulation. Application aux malades par hypertension artérielle.

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière.— A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. Lévy-Solal : Démonstrations de pratique obstétricale. — A 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades.—A 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire.

Lariboisière.—9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe.— A 13 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréolog. — A 14 h., M. Desaux : Prurit. Névrodermites.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades. — A 10 h. 3/4, M. Sicard : Leçon sur les maladies nerveuses. Présentation de malades.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Tenon.—A 11 h., M. Lian : La pression artérielle. Cœur, rein.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. André Jousset : Pronostic et traitement des pleurésies tuberculeuses. — A 11 h., M. Rist : Principe de prophylaxie sociale dans la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzoles : Blastophtorie.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tuberculoses osseuses.

MARDI 8 FÉVRIER. — Faculté. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie. — A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie patholog. — A 17 h., petit amph., M. Garnier : Conférence de pathologie expériment. et compar. — A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Ophtalmologie élémentaire et présentation d'affections oculaires courantes.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades.— A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.—A 10 h., M. Brocq : Consultation externe. — A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile. — A 14 h., service de M. Brocq, M. Simon : Séborrhée. Pelade.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique. — A 16 h., serv. de M. Rist, M. Ameuille : Thérapeutique symptomatique.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de sémiologie pratique par le chef de clinique.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Sémiologie fonctionnelle cardio-vasculaire

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachidiennes.

MERCREDI 9 FÉVRIER. — Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections). — A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. Le Lorier : Intoxication gravidique. Eclampsie.— A 17 h., petit amph., M. Labbé : Le diabète thyroïdien. — A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du soin, des organes génitaux de la femme. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Etude médico-légale des blessures.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard.—A 10 h. 1/2, M. Teissier : Complications et traitement de la néphrite scarlatineuse.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie.— A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles. — A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. Leven : Traitement de la syphilis gastrique.

(*Voir la suite, p.* **185**.)

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Myxœdème; goitre exophtalmique suite de rhumatisme articulaire aigu. — A 16 h., M. Ribadeau-Dumas : Tuberculose infantile.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales. — A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, amph. Fac., M. Thibierge : Le prurit et son traitement. — A 10 h., M. Brocq : Visite des salles. Examen des entrants et des malades externes choisis. Rédaction d'ordonnances. — A 14 h., M. Desaux : Urticaire. Prurigo.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Explorations et opérations urinaires. — A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations. — A 10 h., service de M. Méry, M. Heuyer : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. Souques : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. Lortat-Jacob : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie. — A 10 h. 1/2, M. Frey : Clinique d'orthodontie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Legrain : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 10 FÉVRIER. — **Clin. chir. Hôtel-Dieu.** — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2, Stagiaires : Valeur séméiologique de l'examen de la pupille. Paralysies oculaires et strabisme.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons. — A 20 h. 3/4, M. M. Metzger : Colibacille et puerpéralité.

Clin. Baudelocque. — A 11 h., M. Couvelaire : Clin. obstétr.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. Potherat : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. Toupet : Petite chirurgie. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. Mouchet : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Saint-Louis. — A 14 h., M. Gougerot : Sclérodermies. Ichtyose. Chéloïde.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée avec présentation de malades.

Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. Lian : Examen radioscopique des cardiaques. — A 9 h. 1/2, M. Ribierre : Consult. ext. pour les maladies du cœur et des vaisseaux. — A 11 h., M. Lœper : Conf. clin. médicale.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conf. clin.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. Rist : Leçon clinique.

Pitié. — De 9 h. à midi, M. Arrou : Opérations. — A 9 h. 3/4, M. Mauclaire : Pieds bots chez l'adulte. — A 10 h., amph. des cours, M. Vaquez : Thérapeutique des affections cardio-vasculaires : étude des indications thérapeutiques. — A 10 h., M. Monthus : Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. G. Brouardel : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consult. avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 18 h., serv. de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.

Enfants-Assistés. — A 10 h., M. Marfan : Enseignement pratique de la puériculture.

Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. Lesné : Consult. des nourrissons. — A 9 h. 1/2, M. Hallopeau : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — A 10 h., M. Courcoux : Conférence sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Sorbonne. — A 16 h., amph. Michelet, M. Meyerson : Le développement de la notion d'espace chez l'enfant.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h., M. Sicard de Plauzoles : Le cancer. — M. Heuyer : L'éducation motrice. — 17 h., MM. Chenevier et Weiswweiller : Organisation de l'hygiène sociale.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. Laumonier : La thérapeutique des sept péchés capitaux. — A 17 h., M. Bérillon : La psychologie du contrôle mental. — A 17 h. 1/2, M. Quinque : La pédagogie des instables.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

VENDREDI 11 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (projections). — A 17 h., petit amph., M. M. Labbé : Le diabète nerveux et le diabète traumatique. — A 17 h., gr. amph., M. Joseph Roux : Indications des cures hydrominérales dans les affections digestives. Description des stations. Prosections. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Etude médico-légale des blessures. — A 16 h., gr. amph. Ecole pratique, M. Le Lorier : Maladies de l'endomètre. Endométrite. Hydrorrhée.

Clin. méd. St-Antoine. — 10 h. 1/2, M. Chauffard : Leç. clin.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Examen des malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtalmol. Hôtel Dieu. — A 10 h. 1/2, M. Cantonnet : L'ophtalmologie à la lumière privée de rouge.

Clin. mal contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Le rhumatisme scarlatin.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Leven : Consultation des maladies de l'estomac. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades. — A 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — A 14 h. 1/2, M. Cantonnet : Conférence d'ophtalmologie. — A 10 h., M. Chevassu : Opérations de chirurgie urinaire. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Saint-Antoine. — A 10 h., M. Bensaude : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement. — A 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h., M. Noel : Petite chirurgie dermatologique. — A 14 h., M. Desaux : Dermatites polymorphes douloureuses et pemphigus.

Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen des cardiaques.

Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. Dufour : Conférence clinique.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Auvray : Leçon clinique avec présentation de malades.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. Rist : Leçon clinique.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe. — 10 h. 3/4, salle Bouley, M. Choay : Examen clin. des urines.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. Jean Madier et R. Massard : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h., M. Broca : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. Broca : Leçon clinique

et présentation de malades; projections radiographiques ; appareillage orthopédique. — A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de séméiologie.

Hérold. — A 10 h.. M. Barbier : La pathologie du nourrisson.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. Lortat-Jacob : Examen clinique des malades.

Ménages. — A 9 h., M. Alglave : Visite des malades et explications cliniques.

Collège de France. — A 17 h., amph. 5, M. Gley : L'évolution de la physiologie du système nerveux au xixe siècle.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. Variot : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

SAMEDI 12 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., grand amph., M. Garçon ; Les lois sociales. — **A 16 h.**, laborat. de bactériol., M. Bezançon : Cours de bactériol. — **A 16 h.**, amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique. — A 17 h., petit amph., M. Roger : Cours de pathologie expérimentale et comparée. — A 17 h., gr. amph., M. Linossier : Indications des cures hydrominérales dans les maladies de la nutrition. Descriptions des stations. Projections. — A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Leçon à l'amphithéâtre.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçon clin.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, Stagiaires : Orbite. Affections inflammatoires. Tumeurs. Sinusites.

Clin. méd. Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations.

Clin. Tarnier. — A 10 h., M. Lequeux : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie. M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades. — A 9 h., M. Michon : Opérations.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie. — A 11 h., M. Morax : Séméiologie de l'image ophtalmologique. Région maculaire.

Pitié. — 10 h., M. Roy : Leçon clin.; opérations de stomatologie.

Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen graphique des cardiaques. — A 10 h. 1/2, salle Gerando. M. Klippel : Polyclinique des maladies du système nerveux. — A 11 h., M. Rathery : Conférences clin. médicales.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. Coyon : Cours de séméiologie. — A 9 h., M. Siredey : Conférence de clinique médicale.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h., amph. Fac., M. Thibierge : La gale. — A 11 h.. M. Halphen : Appareil vestibulaire. — A 14 h., M. Civatte : Tumeurs épithéliales. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. Renault : Confér. de médecine infantile.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. Nobécourt : Leçon clinique.

Boucicaut. — A 10 h., MM. Funck-Brentano : Leç. clin. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Nobécourt : Leçon clinique.

La Rochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. Daunay : Cours de puériculture.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. Pettit : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — 14 h. 1/2, M. Coste de Lagrave : Les méthodes d'auto-éducation. — A 17 h. 1/2, M. Paul Farez : Le jeûne involontaire.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 13 FÉVRIER. — **Saint-Antoine.** — A 10 h., amph. clin., M. Béclère : Les glandes à sécrétion interne et leur pathologie.

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. Gougerot : Sporotrichoses : formes médicales (viscérales); petite chirurgie (osseuse, etc.), oculaire, laryngée, etc.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — Cours de chirurgie courante en 15 leçons. Tête. Cou. Poitrine, Abdomen. Organes génitaux, du 14 Février au 19 Mars 1921, par M. Savariaud. Ce cours aura lieu à 6 h. les lundis, mercredis et vendredis, à l'amphithéâtre des cours à l'hôpital Beaujon. En dehors des leçons, les élèves seront admis tous les jours à la visite des salles, aux examens de malades et aux opérations. Des explications seront donnés à leur intention sur les cas intéressants.

Programme des leçons. — I. Plaies de la face. Chirurgie esthétique de la face. Angiomes. Bec-de-lièvre. Restauration du voile du palais. — II. Fractures de la voûte, fermées, ouvertes, avec projectiles. Abcès du cerveau. Fractures de la base. Trépanation dans les tumeurs du cerveau. — III. Fractures et luxations des vertèbres. Mal de Pott et son traitement. — IV. Adénites cervicales. Goitres. Abcès rétro-pharyngiens. Torticolis. Plaies des gros vaisseaux. Anévrismes du cou. — V. Plaies de poitrine. Hémothorax. Pleurésie purulente. Péricardite purulente. — VI. Anthrax. Abcès du sein. Abcès froid thoracique. Tumeurs du sein. — VII. Appendicite aiguë. Traitement médical et chirurgical des différentes formes. — VIII. Laparotomie d'urgence dans l'inondation péritonéale, la péritonite aiguë, les plaies et contusions de l'abdomen. — IX. La pelvipéritonite et son traitement. Colpotomie pour salpingite, pour hématocèle suppurée. — X. Traitement de la hernie aux différents âges : inguinale, crurale, ombilicale, diaphragmatique. — XI. Hernie étranglée. Gangrène herniaire. Anus artificiel. Résection intestinale. — XII. Cancer du gros intestin et son traitement. Volvulus. Invagination. — XIII. Kystes du foie. Abcès du foie. Lithiase vésiculaire. Lithiase du cholédoque. — XIV. Chirurgie de l'estomac. Ulcère perforé. Ulcus duodénopylorique. Ulcus de la petite courbure. Sténose du pylore. Sténose médio-gastrique. Cancer du pylore. — XV. Hydrocèle et hématocèle. Ectopie du testicule. Tuberculose du testicule.

Les droits d'inscription sont de 150 francs. Prière d'en adresser le montant à M. Savariaud, 31, rue Marbeuf. Des places gratuites seront réservées à MM. les internes et externes des hôpitaux, qui sont priés de s'inscrire à l'avance et de se munir de pièces d'identité.

Hôpital Laënnec. — M. H. Bourgeois, avec la collaboration de M. Lemée, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et de MM. M. Sourdille, M. Vernet et Tarneaud, assistants du service, fera un cours privé de laryngologie, trachéo-bronchoscopie et d'œsophagoscopie en 15 leçons, à partir du 15 Février 1921. Les cours auront lieu trois fois par semaine. Dans les jours intercalaires, les élèves seront exercés à l'examen des malades et ils pourront assister aux consultations et opérations. S'inscrire dans le service de M. Bourgeois. A la fin des cours, un certain nombre d'élèves pourront rester dans le service, dans la mesure du nombre de places disponibles jusqu'à la série suivante. Le 15 mai s'ouvrira un cours d'otologie.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du* 30 *Janvier.* — *Tronc de la veine jugulaire interne. Phlegmatia alba dolens des accouchées.* — Ont obtenu : MM. Poincloux, 12; Leflain, 15; Bidermann, 16; Castéray, 13; Dauptain, 16; Huet, 14; Pareux, 14 1/2; Welti, 18; Richon, 17; Lévy (Maurice), 14.

(*Voir la suite, p.* 189.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

(N° 9)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(Thérapeutique) **COQUELUCHE**

La Coqueluche

Cette maladie, contagieuse et épidémique, frappe avec prédilection les jeunes sujets ; plus grave chez les filles que chez les garçons, elle est fertile en complications fâcheuses et cause, en tous pays, une grande mortalité. Son traitement préventif et curatif a donc une réelle importance.

Hygiène thérapeutique.

1° Avant tout, repos et aération : à la période aiguë, pendant 2, 3, 4 semaines suivant la saison, ne pas sortir, rester à la maison, garder la chambre. Les promenades au grand air, les changements d'air prématurés doivent être absolument interdits. Donner de l'air à la pièce occupée par le malade ; quand on le peut, chambre de jour, chambre de nuit. Dans les salles hospitalières réservées aux coquelucheux, demander 50 mc par enfant.

2° Au déclin de la période quinteuse, ou même avant, s'il y a danger de mort, vers la fin du premier mois, conseiller le changement d'air, le transport à la campagne. Un simple déplacement de quartier suffit parfois pour atténuer ou supprimer les quintes en totalité ou en partie. On a conseillé les courses en automobile (A. Challamel) qui réaliseraient *le bain d'air sous pression* (40 à 50 km. à l'heure).

3° Le changement d'air est également favorable dans la convalescence de la maladie et pour abréger la durée des séquelles catarrhales. On peut conseiller le séjour à Arcachon, la cure maritime, l'air des montagnes, les campagnes boisées.

4° Chez les enfants très jeunes, nouveau-nés et nourrissons, l'hydrothérapie chaude aura souvent une action favorable ; des enfants de 3 à 6 mois ont été sauvés par les bains à 36-38° de 5 à 10 minutes, répétés 5 à 6 fois par jour.

5° L'alimentation, sauf chez les nourrissons, sera plutôt épaisse : soupes, purées, pâtes, bouillies ; l'excès de liquides expose aux vomissements qui viennent trop souvent compliquer les quintes. Contre ces vomissements, on a préconisé l'infusion de café, dont on donnera une demi-tasse aux enfants déjà grands, à 2 ou 3 reprises dans la journée. Tenir le ventre bandé et enveloppé (large bande de crêpe Velpeau faisant plusieurs tours). Après chaque vomissement *alimentaire*, redonner des aliments.

6° Quand la coqueluche s'accompagne de fièvre, de bronchite intense, il faut exiger le séjour au lit, avec aération. En été on pourra remplacer le lit par la chaise longue, dehors, dans un jardin, en plein air, au soleil même.

Traitement médicamenteux.

1° Comme antispasmodique et désobstruant des bronches, on prescrira, une ou deux fois par semaine, l'ipéca (10 centigr. par année d'âge) avec ou sans émétique (1/2 centigr. par année) :

Poudre d'ipéca .	0 gr. 50	Sirop d'ipéca	20 gr.
Tartre stibié . .	Deux centigr.	Eau bouillie	60 gr.

A prendre par cuillerées à soupe de 10 en 10 minutes avec accompagnement d'eau tiède jusqu'à effet *suffisant* (enfant de 5 à 6 ans).

2° Pour calmer les quintes, on se trouvera bien de la poudre de Dover (5 centigr. par année d'âge au maximum) :

Poudre de Dover .	Dix centigr.	Sucre de lait	0 gr. 50

Pour un paquet, n° 3 ; à prendre le matin, à midi, le soir, une heure avant ou après le repas, dans une cuillerée à café d'eau.

3° Chez les enfants qui ne peuvent avaler ou qui vomissent tout, on prescrira un suppositoire matin et soir avec :

Bromure de potassium.	0 gr. 50	Hydrate de chloral . .	0 gr. 20
Beurre de cacao	1 gr. 50		

Pour un suppositoire, n° 6, enfant de 4 à 5 ans.

4° On peut aussi donner un lavement à garder :

Antipyrine	0 gr. 50	Eau bouillie.	50 gr.

Pour un lavement qu'on renouvellera au besoin 2 ou 3 fois chez un enfant de 4 à 6 ans.

5° On a recommandé jadis (Netter, de Nancy) l'oxymel scillitique qu'on donnera à la dose de 5, 10, 15, 20 gr. suivant l'âge, en dilution ou en potion.

Médicaments spéciaux ou spécifiques.

1° Injections profondes dans les muscles de la fesse avec 1 cmc ou 2 cmc, suivant l'âge, tous les deux jours, *d'éther sulfurique* (Audrain) : 3 à 4 injections suffisent (égalité de succès et d'insuccès dans ma pratique).

2° Injections de vaccin atoxique stabilisé (*Dmétys*) préparé avec le microbe de Bordet-Gengou par Nicolle (ampoules spéciales injectées tous les 2 ou 3 jours à 6 reprises).

Prophylaxie.

1° Isolement des coquelucheux dès le début, avant la période quinteuse quand cela est possible ; c'est au début du catarrhe que la maladie est le plus contagieuse. Plus tard, à partir de la 3e semaine, en pleine période quinteuse, elle ne l'est pas (Weill).

2° Donc on pourra réduire l'isolement des coquelucheux à *un mois* au maximum, au lieu d'exiger, comme on le faisait, la disparition complète des quintes, qui peut se faire attendre plusieurs mois.

3° Le contage réside dans les mucosités naso-pharyngiennes expulsées par les malades ; il vit peu en dehors de l'organisme. Toute désinfection des locaux et objets d'usage est par suite absolument superflue.

J. Comby.

Séance du 31 *Janvier.* — *Quadriceps fémoral. Symptômes et diagnostic de l'ostéomyélite juxta-épiphysaire aiguë des adolescents.* — Ont obtenu : MM. Fatou, 14; Largeau, 13; Veil (Prosper), 11; de Peretti della Rocca, 13; Godard, 16; Chauveau, 12; Gueullette, 19; Raiga, 14. — MM. Christophe, Kesseler, ont filé. — *Absent* : M. Laffaille.

Séance du 1er *Février.* — *Artères de la jambe. Causes, signes et diagnostic de l'insuffisance aortique.* — Ont obtenu : MM. Froment, 14; Laffaille, 10; Flot, 12; Haye, 14; Chavany, 13 1/2; Wickam (Roger), 11; Renard, 11; Lefilat, 10. — MM. Dumas, Thomas, ont filé.

NOUVELLES

Office public d'hygiène sociale. — Le Conseil général de la Seine, sur un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 3e Commission, a pris une délibération autorisant le Préfet de la Seine à conclure au nom du département l'acquisition ou la location d'un certain nombre d'immeubles destinés à l'installation de dix dispensaires d'hygiène sociale devant être créés dans les circonscriptions ci-après désignées :

1er, 2e et 10e arrondissements de Paris, Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil, Charenton, Vitry ou Ivry, Montrouge ou Vanves, Le Kremlin-Bicêtre, Pantin.

Laboratoire départemental de radiologie et électrothérapie. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prendre la délibération suivante :

Article premier. — Est autorisé la création d'un second poste de médecin adjoint du laboratoire départemental de radiologie et d'électrothérapie.

Art. 2. — Le crédit ouvert au budget de 1921, chap. 13, art. 18, pour dépenses de fonctionnement du laboratoire départemental de radiologie et d'électrothérapie est fixé à 113.200 francs.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 9 *Février.* — 1er Examen A. R. pratique. Ecole pratique. — 2e Examen A. R. Pratique. Faculté. — 3e (Deuxième partie). Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque. — 1er et 2e N. R. Histologie. Laboratoire d'histologie. — 4e et 2e N. R. Histologie. Faculté. — 1er et 2e N. R. Pathologie générale. Faculté.

Jeudi 10 *Février.* — 1er Examen A. R. Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 4e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie) N. R. Oral. Faculté. — 2e (Première partie). N. R. Physique et chimie (P. et O.). Faculté. — 1er et 2e N. R. Anatomie (pratique). Ecole pratique.

Vendredi 11 *Février.* — 1er Examen A. R. Oral. Faculté. 3e (Première partie). Oral. Faculté. — 3e (Deuxième partie). Oral. Faculté. — 3e (Première partie). Chirurgie. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique interne. Faculté. — 1er N. R. Physiologie. Laboratoire de physiologie. — 1er N. R. Oral. Faculté.

Samedi 12 *Février.* — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté. — 1er N. R. Pathologie général. Faculté. — 2e. N. R. Anatomie orale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 10 *Février.* — MM. Achard, Jeanselme, Nobécourt, Lereboullet. — Lavaux (René). Contribution à l'étude des arséno-mercurio. — Ardillier (René). Contribution à l'étude du liquide céphalo-rachidien chez les syphilitiques. — Rabreau (Louis). Contribution à l'étude d'une forme rare de lupus. — Destouches (Dantès). De l'eau et de quelques substances qui augmentent l'hydraphite. — Basset (Joseph). Contribution à l'étude clinique des endocardites latentes. — Gilbert, Marfan, Bezançon, Philibert. — Tristan (Pierre). Contribution à l'étude de la grippe. — Stiassnie (Henri). Etude sur l'éruption cutanée provoquée chez l'homme. — Prévot (Pierre). La néphrite atrophique chronique de l'adolescent avec infantilisme. — Legay (Georges). Signes pleuro-pulmonaires des hernies. — Brindeau, Brumpt, Gosset, Lecène. — Loubière (Maurice). Cure radicale des hernies inguinales obliques externes. — Gauthier (Joseph). Etude des fractures de la branche horizontale de la mâchoire inférieure. — Anderson (Charles). Réactions néoplastiques provoquées par les helminthes. — Laemmer (Marcel). Contribution à l'histoire de la peste en France au XVIIe siècle.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Permutation. Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, ancienneté 1917, rang excellent, promotion 1916 A, Bordeaux, actuellement en A.O.F., désire permutant de l'armée métropolitaine temporaire ou définitif. — Ecrire *P. M.*, n° 3056.

Contr. pratic. sont demand. par doct. pour collab. à extens. spéc. pharm. intér. — Ecr. *P. M.*, n° 3078.

Banlieue Nord-Ouest, ligne Saint-Lazare. A 17 kil. Paris, situation domin. *Magnif. propriété*, superficie 26.000 m., entièrem. close murs : *Château* style Louis XIII, vestib., sal. à mang., jard. d'hiver, salons, cuis., office, 14 ch., salles de bains, grande terrasse couverte, eau chaude et eau froide, gaz, chauffage central, écurie, remise, bûcher, garage, étables. — *Pavillon* sur caves avec 4 ch. — *Pavillon* d'amis, 4 chambres, cuisine, eau et gaz. Bains avec tout-à-l'égout. Source d'eau appartenant à la propriété. — Prix : 425.000 fr. — A louer à bail : 25.000 fr. — S'adresser à Mlle Pillet, 92, rue Richelieu, Paris.

Médecin O.-R.-L. cherche association avec médecin ou clinique Paris. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3081.

A céder, 4e arrondissement, bonne clientèle médecine générale. — Ecrire *P. M.*, n° 3082.

Villa « Les Fauvettes », 41, av. St-Cucufa, Vaucresson; gare Garches. — Air, soleil. — On prend malades valétudinaires. — Soins médicaux à disposition.

(*Voir la suite, p.* **191**.)

Asile publique d'aliénés de Saint-Ylie. Deux places d'interne en médecine sont présentement vacantes à l'asile Saint-Ylie (Jura). Les candidats, qui devront s'adresser au directeur de l'asile, doivent posséder au moins 10 inscriptions. Les internes de l'asile reçoivent le logement, la nouriture et autres avantages en nature ainsi qu'une indem. de 1.800 fr.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér., électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel de clinique.— Ecr. *P. M.*, n° 3101.

Microscope à immersion demandé. M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Dame de bonne éducation désire emploi chez doct. ou dentiste pour recevoir clientèle et faire relevé des notes. Prétentions modérées. — Ecr. *P. M.*, n° 3102.

Docteur, longue prat., libre un an, ferait remplac., préf. longue durée. — Ecrire *P. M.*, n° 3103.

A vendre. Inst. radio état neuf : Cred Gaiffe intens. alt. 110; pied Drault, tous access. ; 5 amp. Pilon ; install. transp. Gaiffe. — Ecrire ou visiter Radio, 73, boulevard Raspail, Paris.

Jeune médecin, possédant à fond la langue angl., très au courant bactériologie, réactions sériques et histo-pathologie, dem. pl. chef laboratoire Paris ou prov., si conditions suffisantes. — Ecr. *P. M.*, 3105.

Chirurgien, ancien interne hôp., ayant accès dans maison de santé popul., désire entrer relations avec confrères Paris et banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3106.

Paris. A vendre Bébé Peugeot 1914, b. état. Pelisse auto belle four. grande taille. — Ecr. *P. M.*, n° 3107.

Traducteur pour allem. demandé, pouv. trad oral. et rapid. travaux neurolog. — Ecrire *P. M.*, n° 3108.

Dr vénd. cond. int. Ford gr. luxe neuve et méc-gar. Visiter : 11 *bis*, rue de Madrid, Neuilly s./S.

Etudiant libre cherche place aide d. clinique Paris ou prov. (Anesth., radioth. ou autres). — *P. M.*, 3111.

Méd. (parle rus., allem.) spéc. derm.-vén, v.-urin., au cour. rech. bact. (R. Wass), cherche pl. clin. ou labo., Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3112.

Infirmière diplômée et radiologie cherche situation pour Avril, de préférence à Paris. S'adresser à M. M, rue des Feuillantines, 12, Paris.

Clinique chirurgicale, clientèle anc., à céder, gr. ville Algérie; situation brillante. Ecr. *P. M.*, n° 3114.

Luxéor torpédo et conduite intérieure : la voiture du médecin. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SYPHILIS, WASSERMANN NÉGATIF ET MARIAGE

Actuellement, on a tendance à considérer comme guéri un syphilitique dont le Wassermann reste négatif pendant deux ans. L'est-il suffisamment pour que sa descendance ne porte pas de stigmates de son infection? Les 5 observations suivantes semblent démontrer le contraire.

OBSERVATION I. — M. et Mme A..., père, syphilis acquise en 1912. Traitement intensif par le 606 et ensuite par le bi-iodure et les suppositoires mercuriels. Aucun autre accident que le chancre.

Mère normale très bien portante, aucune tare apparente.

En 1918, grossesse. *Wassermann du père négatif. Wassermann de la mère négatif.* Accouchement à terme d'un enfant de 6 livres 1/2 bien constitué. Au bout de 8 jours, l'enfant refuse le sein, reste atone dans son berceau, maigrit : présente une diarrhée avec matières incolores, et au bout de 15 jours, est de 200 grammes au-dessous du poids de sa naissance.

Soumis aux frictions mercurielles, en 3 jours sort de sa torpeur, reprend le sein ; la diarrhée cesse, les selles se recolorent en jaune et par la suite, l'enfant augmente de poids régulièrement.

Ne perce ses premières dents qu'à 11 mois, mais le traitement spécifique momentanément suspendu étant repris régulièrement, il rattrape le temps perdu et perce ses autres dents normalement.

Présente de temps à autre une éruption urticarienne varicelliforme, quelquefois pemphigoïde, disparaissant toujours rapidement sous l'influence des frictions mercurielles.

OBSERVATION II. — M. et Mme B..., père très bien portant. A présenté 10 ans avant son mariage un petit bouton au prépuce, lésion cataloguée herpès par le professeur Fournier. Guérison en 10 jours par une pommade au calomel. Aucun autre accident par la suite jusqu'en 1914 où le malade présente une céphalée continue lui rendant tout travail impossible. W = Ho (échelle de Vernes). Traitement régulier par le néo-salvarsan : séries de 0,15 à 1 gramme en augmentant de 0,15 à chaque piqûre, 1 mois de repos entre chaque série. En 1915, W = H8. En 1916, W = H8. Mariage.

Mère normale fait une première fausse couche de 1 mois 1/2, une seconde de 2 mois, une troisième de 4 mois.

A l'occasion d'une quatrième grossesse, on fait le Wassermann des parents. *Wassermann du père négatif. Wassermann de la mère négatif.*

La mère est mise au traitement spécifique, mais, pour des raisons extramédicales, ce traitement est suivi très irrégulièrement. La grossesse arrive à terme, mais l'enfant actuellement âgé de 2 ans est chétif avec un palais ogival, et les dents naines, irrégulières, anormalement écartées.

Le Wassermann de la mère, qui était négatif, donne actuellement H = 4 à l'échelle de Vernes.

Observation III. — M. et Mme C... ne présentent aucune tare apparente.

Un premier enfant meurt au bout de 11 jours d'intolérance gastrique absolue : bulles de pemphigus.

Deuxième enfant, petite fille semble normale, jolie, mais dents naines écartées.

Troisième grossesse. La femme au cinquième mois présente un abdomen volumineux avec un fœtus petit, ballottant dans un excès de liquide.

L'examen de la mère et l'interrogatoire ne révèlent aucun antécédent.

Le père, âgé de 35 ans, présente un léger souffle aortique dont il ne se plaint d'ailleurs pas.

Le grand père paternel a eu une paralysie faciale qui n'a jamais guéri et est mort d'une péritonite, consécutive à la perforation d'un ulcus gastrique?

La grand'mère paternelle n'a eu qu'un enfant et cinq fausses couches. Etant donnés les antécédents paternels, la mère est soumise à un traitement intensif par le néo-salvarsan, bien que le *Wassermann du père et de la mère soit négatif*.

Le fœtus se développe, le liquide diminue nettement. Accouchement à terme d'une petite fille de 6 livres 100, qui s'est développée normalement par la suite.

Observation IV. — M. et Mme D..., père, syphilis acquise 11 ans avant le mariage : très bien traitée par l'huile grise. Mère aînée de 6 enfants vivants. Premier enfant venu à 8 mois : 5 livres. A l'âge de 4 ans, ne parle pas encore. Déviation de la main gauche par développement incomplet de l'extrémité inférieure du cubitus, 4 incisives petites en tournevis : pas de canines.

2e enfant : couche de 7 mois, enfant atrepsique mort en 24 heures.

3 mois après, la mère est à nouveau enceinte. Le médecin fait pratiquer le *Wassermann du père et de la mère : résultat négatif*. Par précaution, on fait un traitement régulier au néo-salvarsan, séries de 8 piqûres 0,15, 0,30, 0,45. 5 piqûres à 0,60, 1 mois de repos entre chaque série. Le traitement a été continué jusqu'au terme. Très bien supporté, il a été suivi de l'accouchement d'un enfant superbe de 8 livres 400.

Observation V. — M. et Mme E..., tous deux bien portants. M. E. bien développé, musclé, mais petit. A présenté dans l'adolescence une lésion à la jambe d'une très longue durée : vraisemblablement une gomme.

Le mariage est suivi de 3 fausses couches. A ce moment, on peut établir nettement une hérédité paternelle et maternelle.

Le Wassermann du père et de la mère = H5. Mis au traitement tous les deux, 3e, 4e et 5e grossesse, avec enfants normaux, ne présentant aucune tare. Le Wassermann fait par la suite donne toujours H = 5, fait fréquent chez beaucoup d'héréditaires qui si bien traités qu'ils soient, gardent un sérum qui ne donne pas toujours l'hémolyse totale.

Telles sont ces cinq observations. Elles ne constituent pas des faits isolés choisis pour les besoins de la cause : nous en possédons d'autres non moins impressionnantes, que nous n'exposons pas afin de ne pas allonger inutilement cet article.

L'objection qu'on leur fera peut-être, c'est que les séro-réactions ont pu être faites avec un antigène peu sensible. A cela nous répondrons qu'elles ont été pratiquées par un opérateur qui fait les séro-réactions avec 6 antigènes, 3 pour le Wassermann avec sérum inactivé et chaque fois titrage du complément, 3 pour la réaction de Hecht modifiée avec sérum non chauffé. Cet opérateur nous a toujours donné 100 pour 100 de résultats positifs dans la syphilis secondaire avec accidents.

Nous n'avons pas mentionné les résultats obtenus avec l'antigène de Desmoulières qu'on accuse d'hypersensibilité, bien que nous soyons convaincus de la valeur spéciale qu'il présente pour la recherche de la syphilis héréditaire qu'il a nettement accusée dans deux de nos cinq observations.

***

La Société de Dermatologie, dans sa séance du 25 Mai, a traité du mariage des syphilitiques. La grosse majorité de ses membres considère qu'on peut autoriser à se marier ceux dont les séro-réactions restent négatives pendant deux ans. Les cinq observations précédentes ne s'élèvent pas contre cette manière de voir. Elles ne sont pas non plus une critique du Wassermann qui garde toute sa valeur à la condition de ne pas lui demander plus qu'il ne peut. Mais elles appuient singulièrement la manière de voir de ceux qui, avec juste raison, n'autorisent un syphilitique à se marier quelle que soit l'ancienneté de la négativité de son Wassermann, qu'à la condition expresse de faire suivre un traitement actif à la femme en cas de grossesse.

Il ne faut pas hésiter à instruire le père des accidents qui guettent ses enfants en agissant autrement ; il faut lui parler des fausses couches possibles, des morts en bas âge par méningite, et aussi des troubles trophiques moins graves qui constituent cependant des tares, nez en lorgnette, dents d'Hutchinson, dents en tournevis, pelade, etc.

Il faut lui faire peur. Mais d'un autre côté, on a le droit de le rassurer et de lui dire que par un traitement actif de la femme pendant la grossesse, il a toutes chances d'éviter tout cela, et que par la suite il trouvera dans le mercure, judicieusement appliqué, l'aide indispensable pour voir ses enfants grandir aussi forts et vigoureux et j'ajouterai aussi intelligents que leurs semblables.

Quel sera le traitement de choix de la femme enceinte? Incontestablement le salvarsan ou le néo-salvarsan. N'oublions pas qu'il faut aller vite. Quand la femme vient consulter, elle est la plupart du temps enceinte de deux mois, temps nécessaire pour qu'elle ait la certitude de son état. Il ne reste plus que sept mois pour tenter de stériliser l'enfant, et souvent on n'a qu'une semaine ou deux devant soi pour éviter une fausse couche. Seuls les arsenicaux peuvent agir assez vite. On injectera par exemple du néo-salvarsan à la dose d'un centigramme par kilogr. en une seule injection, en arrivant à cette dose progressivement en commençant par 0,15, en augmentant de 0,15 à chaque

piqûre pour faire absorber 4 à 5 grammes par série, un mois de repos entre chaque série et recommencer jusqu'à l'accouchement. La femme enceinte supporte parfaitement le médicament à la condition de ne pas le lui donner à jeun, mais au contraire 3 heures après un repas composé de deux œufs, un ou deux biscuits et une tasse de café assez fort. Nous connaissons beaucoup de fausses couches dues à la syphilis. Nous n'avons jamais vu le néo-salvarsan bien surveillé en provoquer, la présence d'albumine constituant la seule contre-indication.

H. Noiré.

TRAITEMENT ET PROPHYLAXIE DE LA SYPHILIS

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE A. VERNES « *ATLAS DE SYPHILIMÉTRIE* »

Sous le titre : « Atlas de syphilimétrie, les conditions expérimentales de l'extinction de la syphilis », A. Vernes publie un ouvrage appelé à un grand retentissement, non seulement dans le monde scientifique, mais auprès de tous ceux auxquels tiennent à cœur les progrès de l'Hygiène sociale.

Les travaux de Vernes, connus de tous les syphiligraphes, ont enrichi l'exploration médicale d'une acquisition nouvelle : la séro-mesure d'une infection.

La séro-mesure de l'infection syphilitique est basée sur ce fait que « la syphilis provoque une altération particulière du sérum sanguin, altération qu'il est toujours possible de retrouver chez tout malade atteint de syphilis et qui obéit au traitement d'une manière tellement évidente qu'il est impossible de ne pas faire, de cette altération fondamentale, le signe le plus constant, le plus persistant, le plus absolu de toute syphilis en activité... »

Cette altération humorale pathognomonique est mise en évidence par l'emploi d'un liquide granulifère dont la préparation et la composition sont rigoureusement déterminées. La « syphilimétrie » apparaît, dans ces conditions, comme une méthode scientifique d'une rigoureuse précision.

Lorsque, à la suite d'un traitement arsenical, la disparition de cette modification pathognomonique du sérum sanguin restait consolidée huit mois durant, à partir de la fin du traitement, et sous le contrôle d'une ponction lombaire reconnue normale, Vernes n'a jamais observé la réapparition ultérieure de l'altération humorale en question. Telle est la plus importante des « lois de Vernes » ; elle trouve sa confirmation dans plusieurs observations de réinfections, dans la préservation des enfants dont les mères ont été traitées, sous contrôle, en temps opportun, et chez lesquelles le placenta même est resté inaltéré. Ainsi se réalise la prédiction que le regretté Chantemesse formulait au début de l'année 1916 : « Si, dans cinq ans, les lois de Vernes sont confirmées, on aura un succès éclatant. »

Ces découvertes fécondes ont fait l'objet d'une série de communications à l'Académie des Sciences, du 26 Novembre 1917 au 1er Mars 1920. Vernes les expose aujourd'hui, d'une manière attrayante et démonstrative, on pourrait dire « parlante », dans son *Atlas de Syphilimétrie*. Il suffit de parcourir la table des matières, avec ses chapitres originaux : « Floculation et Surfloculation, la loi des Trois huit, le Jalon arsenical, Centres de résistance et mercure, etc., » pour y reconnaître la marque d'une conception très personnelle et fort originale de la syphilis.

Les *cent graphiques* ou « courbes syphilimétriques » qui illustrent l'Atlas montrent, pour autant de malades, les « montées » et les « descentes » de l'infection. Ces exemples ont été choisis parmi 25.000 *dossiers*, appuyés de plus de 300.000 *déterminations sérologiques* : documentation formidable dont l'étude, poursuivie pendant déjà dix ans, a permis à Vernes de formuler des règles précises concernant :

1° Le dépistage et la mesure de l'infection, par un procédé physique réglable avec une parfaite exactitude ;

2° Le traitement, soumis à un contrôle sérologique qui décuple l'effet utile des médicaments et permet d'obtenir des résultats insoupçonnés jusqu'ici.

L'application « sociale » des travaux de Vernes a été rendue possible, grâce à la fondation de l'*Institut prophylactique*, au mois de Mars 1916, à l'Hôtel de Ville, par le Conseil municipal et le Conseil général, avec le concours de personnalités représentant les Sciences, les Lettres, le Droit, les Pouvoirs publics, le Commerce et l'Industrie. L'Institut prophylactique n'a pas tardé à être reconnu comme établissement d'utilité publique; il représente, actuellement, un instrument modèle de la défense sociale contre la syphilis. Et voici les conséquences. Il est, dès maintenant, possible :

1° D'affirmer qu'un syphilitique reconnu à temps, bien traité et contrôlé itérativement, n'a plus rien à craindre, ni pour lui, ni pour sa descendance;

2° De remplacer l'œuvre de charité, tardive et stérile, consistant à dépenser, chaque année, des millions pour tous les « déchets sociaux » de la syphilis (qu'on entasse dans les asiles), par une assistance scientifique fructueuse en ce qu'elle est curatrice et qu'elle ménage le budget de la Collectivité;

3° De préparer un immense relèvement de la Natalité;

Enfin, 4° d'enrayer, puis d'arriver, un jour, à éteindre la syphilis.

Le rêve de tous ceux qui ont été aux prises avec l'humanité souffrante : *Eteindre la syphilis*!... Le fait seul d'être à même de concevoir un tel espoir montre l'importance de l'œuvre scientifique et sociale d'Arthur Vernes, pour peu que l'Avenir continue à confirmer le bien-fondé de ses conclusions.

MAURICE LETULLE.

ÉMILE BOURQUELOT

(16 Juin 1851-26 Janvier 1921)

Le professeur Bourquelot s'est éteint après quelques jours d'une maladie que ni les soins si dévoués de Baudoin, ni la sollicitude presque fraternelle de son compatriote et grand ami le professeur Gilbert n'ont pu réussir à conjurer.

C'était un fils de la terre ardennaise, et par deux fois, depuis qu'il avait l'âge d'homme, il avait vu les hordes des Barbares dévaler à travers les routes et les forêts du pays natal, ravager ses vergers et souiller sa maison familiale. Il avait vaillamment supporté les rudes épreuves de la grande tourmente, mais depuis lors pourtant, sa taille s'était un peu courbée et sa démarche un peu alourdie, le bleu de ses yeux s'était fait plus pâle, son sourire, si fin, s'était fait plus triste, et sa parole aussi, parfois, prenait une gravité que nous ne lui connaissions pas. Il apparaissait las, las comme le voyageur qui, dans le soir finissant, gravit une longue montée et qui fait un effort pour en atteindre le sommet avant la nuit venue.

Mais la flamme sacrée brûlait toujours en lui ; chaque soir il venait au laboratoire s'entretenir avec Hérissey et Bridel, ces fils de son esprit, des expériences en cours ; il apportait toujours la même ponctualité et le même souci dans la direction des travaux de la Société de Pharmacie dont depuis plus de trente ans il était l'âme ; il assistait régulièrement aux séances de l'Institut et de l'Académie de Médecine et prenait le plus vif intérêt aux questions qui s'y débattaient.

Un soir, plus gai que de coutume, il quitta le



Photo Paul Darby.

ÉMILE BOURQUELOT.

laboratoire en annonçant qu'il irait le lendemain à Jandun ; dans la nuit il fut pris d'un frisson, et c'est sans avoir revu la chère maison de son enfance qu'il s'est endormi doucement du grand sommeil du tombeau.

Ce n'est pas seulement la Pharmacie française que la mort de Bourquelot met en deuil, c'est la Science française tout entière, dont il était un des plus glorieux représentants. Il était, en effet, de la grande lignée des savants dont les noms sont destinés à rester pour jalonner l'Histoire de la science, et le sien demeurera inséparable de celle des progrès de la Biologie générale au xxe siècle.

Il est impossible de même simplement effleurer, ici, l'œuvre scientifique de Bourquelot, qui fut immense et magnifique ; tout au plus est-il possible d'essayer d'en souligner la belle unité et la haute portée philosophique.

Ses premières recherches sont relatives à l'étude des phénomènes chimiques de la digestion chez les mollusques céphalopodes. C'est dire que, dès ses débuts, il se trouva aux prises avec les ferments solubles hydratants qui sont les agents de la digestion. Ces recherches, en attirant son attention sur le rôle que jouent les ferments solubles chez les êtres vivants, ont, en quelque sorte, il l'a dit lui-même, décidé de tous ses travaux ultérieurs, qui se sont étendus non seulement aux ferments hydratants, mais encore aux principes (sucres, glucosides, etc.), sur lesquels ils agissent, et, en outre, aux ferments oxydants.

Ainsi, c'est à l'étude des phénomènes qui sont à la base même de la vie, c'est à l'étude même de la vie cellulaire, encore et pour longtemps sans doute toute remplie du plus profond et du plus troublant des mystères, que pendant près d'un demi-siècle, Bourquelot a consacré tout son labeur scientifique, vivant dans ce domaine comme dans une sorte de pays de rêve, dont le bleu clair et profond de ses yeux semblait parfois refléter les merveilles. C'est dans le modeste laboratoire de son cher hôpital Laënnec que Bourquelot a poursuivi la plupart de ses beaux travaux, et c'est dans ce laboratoire qu'a été réalisée pour la première fois la synthèse biochimique d'un glucoside ; c'est dans ce laboratoire, aussi, que se sont formés la plupart de ses élèves.

Bourquelot ne fut pas seulement un grand savant, il fut aussi un grand cœur et un beau

caractère. Sous une apparence réservée, il cachait une exquise sensibilité, et les nombreux élèves qui se pressaient à ses cours ne s'y trompaient pas. Il jouissait auprès d'eux de la plus saine et de la plus noble popularité, celle qui vient toujours, sans qu'ils la cherchent, aux véritables Maîtres, parce qu'elle naît du respect et de l'admiration qu'ils inspirent.

Bourquelot était un orateur; non pas un de ces orateurs au verbe abondant et sonore et aux gestes tumultueux qui impressionnent les foules, mais l'orateur disert et discret qui charme les élites. Quand, la main droite à demi repliée, l'index un peu détaché des autres doigts, dans un geste qui lui était familier, il parlait en public de ses travaux sur les ferments, on eût dit d'un poète disant un conte de fées devant un auditoire émerveillé. Ce conte de fées, les savants du monde entier avaient voulu l'entendre, et admirable pèlerin de la science française, Bourquelot était allé le dire à Madrid, à Rome, à Vienne, à Pétersbourg, à Moscou, à Bruxelles, à Londres et à La Haye. Il faut dire que ce grand savant était aussi un fin lettré et un artiste délicat, et qu'après avoir parlé des ferments dans toutes les Capitales de l'Europe, il s'était attardé dans leurs musées, que nul ne connaissait mieux que lui.

Bourquelot ne rechercha pas les honneurs; presque tous ceux auxquels peut légitimement prétendre un savant de sa taille vinrent à lui, quelques-uns un peu tardivement au gré de ses admirateurs et de ses amis. Il en est un pourtant auquel il fut, je crois, particulièrement sensible, c'est celui que récemment lui avaient fait ses collègues de l'Académie de Médecine en le portant, à l'unanimité, à la vice-présidence de leur Compagnie. Et c'est pour ceux qui l'ont aimé une consolation, que ce soit seulement après ce bel hommage rendu par ses pairs à la grandeur de son œuvre et à la dignité de sa vie, que le bon Maître ait fermé les yeux pour s'endormir doucement dans la paix profonde du tombeau.

A. Richaud.

LES NOUVEAUX DOCTEURS
DES FACULTÉS FRANÇAISES

La profession médicale, au cours de la dernière guerre, s'est trouvée particulièrement éprouvée.

Mais, suivant le mot du poète latin : *Uno avulso non deficit alter*; jamais, autant qu'à l'heure présente, les nouveaux docteurs aspirant à combler les vides survenus dans les rangs de nos confrères n'ont été plus nombreux.

D'après une statistique des plus sévères dont nous devons la communication à l'obligeance de notre collègue, M. Darras, au cours de l'année scolaire 1919-1920, il a été déclaré par les Facultés françaises de médecine, y compris la Faculté de Beyrouth, un total de 1.707 diplômes de docteur en médecine. Ce chiffre, qui comprend 1.655 diplômes d'Etat et 52 diplômes d'Université, est le plus élevé qu'on ait jamais noté et surpasse de 461, celui maximum enregistré jusqu'ici au cours de l'année scolaire 1898-1899.

Le décompte par Faculté de ces 1.707 diplômes s'opère de la façon suivante :

Faculté d'Alger, 47 diplômes d'Etat; Faculté de Beyrouth, 57 diplômes d'Etat; Faculté de Bordeaux, 237 diplômes d'Etat et 4 diplômes d'Université; Faculté de Lille, 47 diplômes d'Etat; Faculté de Lyon, 343 diplômes d'Etat et 5 diplômes d'Université; Faculté de Montpellier, 232 diplômes d'Etat et 12 diplômes d'Université; Faculté de Nancy, 33 diplômes d'Etat; Faculté de Paris, 547 diplômes d'Etat et 29 diplômes d'Université; Faculté de Strasbourg, 3 diplômes d'Etat, et enfin, Faculté de Toulouse, 109 diplômes d'Etat et 2 diplômes d'Université.

Ce relevé des 1.707 diplômes délivrés par les Facultés françaises ne comprend, naturellement, que des diplômes de régime français.

Aussi, pour compléter la présente statistique, convient-il encore de mentionner pour la Faculté de Strasbourg les diplômes de régime allemand qu'elle délivre encore transitoirement.

Pour l'exercice 1919-1920, ces diplômes ont été au nombre de 103 répartis comme suit : 72 attribués à des candidats reçus à l'examen d'Etat (Staatsexamen) du régime allemand et 31 à des auteurs de thèses de doctorat soutenues suivant le régime allemand.

Une dernière remarque : aux 1.707 diplômes de docteur délivrés en 1919-1920 par les Facultés françaises de médecine ne correspond point un même nombre de thèses de doctorat; 64 des nouveaux docteurs ont, en effet, été dispensés de ce travail inaugural, à savoir les 57 docteurs de la Faculté de Beyrouth, 1 de celle de Bordeaux, 1 de celle de Lyon, 1 de celle de Montpellier et 4 de la Faculté de Paris.

G. V.

LA VIE SYNDICALE

Union des Syndicats médicaux de France.

A PROPOS DE LA LOI DES PENSIONS

L'Union des Syndicats médicaux de France nous communique la note suivante :

Dans une note officieuse, le ministère des Pensions déclare que « son projet de décret fixant les tarifs des visites et consultations médicales » va paraître, que les prix proposés seront suffisants et que les médecins n'auront aucune raison de refuser gratuitement leurs soins aux bénéficiaires de la loi des pensions.

Présentée sous cette forme, l'information est incomplète et risque de fausser l'opinion. Il convient de préciser les points suivants :

a) Les médecins n'ont pas refusé de soigner gratuitement les bénéficiaires de la loi des pensions, au cas où ceux-ci, — ce qui sera exceptionnel — seront dans une situation matérielle d'indigence.

L'Assemblée générale de l'Union des syndicats médicaux a prévu ce cas et fixé, le 3 Décembre dernier, l'attitude des médecins par le texte suivant : § *g*) « Dans les cas où la situation du malade ne lui

permettrait pas d'honorer le médecin, le malade recevra néanmoins les soins médicaux. Son nom sera communiqué au syndicat médical local à fin d'enquête. »

b) Les médecins — le ministère des Pensions ne peut l'ignorer — ont, jusqu'ici, fait crédit à l'Etat. Ils ont donc donné leurs soins, depuis bientôt deux ans, sans avoir jusqu'à maintenant touché aucun honoraire de l'Etat.

c) Ils ont donc décidé qu'ils ne feraient plus crédit à l'Etat à partir du 1er Février. Ce ne sont pas, en effet, des médecins qui doivent des soins aux mutilés, *c'est l'Etat*.

d) Le communiqué officieux risque de laisser croire que le conflit entre les médecins et le ministère des Pensions a pour cause unique une question de prix. *Ce n'est pas exact*.

Le désaccord porte sur la façon dont on doit envisager une organisation de soins. Le règlement des honoraires n'est qu'une *question secondaire*.

Le ministère des Pensions ne conçoit qu'une structure, celle de l'assistance dans laquelle sont prévues seulement visite et consultation, tarif kilométrique; mais dans laquelle, en dehors de cela, le malade est envoyé à l'hôpital. Le libre choix, dans ces conditions, est limité; il est retiré, précisément, dans les cas les plus graves.

Les médecins demandent qu'une organisation sérieuse de soins soit créée, comprenant la détermination des multiples cas qui peuvent se présenter, établissant les règles d'une collaboration médicale.

Cette organisation doit comprendre un contrôle.

Toutes les raisons persistent donc, pour les médecins, de conserver l'attitude qu'ils ont prise, c'est-à-dire, soigner les bénéficiaires de la loi comme des malades ordinaires et *ignorer* le ministère des Pensions, et cela, à partir du 1er Février.

Syndicat des Médecins de la Seine.

ÉLECTIONS.

A la séance du 11 janvier, M. Jayle a été nommé à l'unanimité secrétaire général, en remplacement de M. Le Fur, démissionnaire.

M. Le Fur a été nommé vice-président du syndicat en remplacement de M. Jayle, nommé secrétaire général.

M. Louis Boyer a été nommé syndic du XIe arrondissement en remplacement de M. Gascuel, démissionnaire.

M. Patry a été nommé syndic du XVIe arrondissement en remplacement de M. Mouchotte, démissionnaire.

A PROPOS DES CARTES PRÉFÉRENTIELLES DE LAIT

Le referendum organisé par le Syndicat des médecins de la Seine n'a donné que 12 voix en faveur du maintien du règlement adopté par la Préfecture de la Seine et le Conseil municipal de Paris.

Une seconde démarche a été faite le jeudi 20 Janvier auprès de M. le Président du Conseil municipal en communauté avec le Syndicat médical de Paris.

Dans une note précise remise par M. Jayle, au nom de la délégation du Syndicat des médecins de la Seine et du Syndicat médical de Paris, il est essentiellement demandé que les cartes préférentielles de lait soient accordées sur un certificat de maladie délivré par le médecin traitant.

Pour parer à des abus, au cas où il y en aurait, ce qui n'a jamais été démontré, le Syndicat propose que tout médecin qui serait l'objet d'une réclamation vérifiée par l'Administration soit traduit devant le Conseil de famille du Syndicat auquel il appartient et s'il n'appartient à aucun Syndicat, devant un Conseil de famille intersyndical.

Enfin, des affiches seraient apposées au nom du Syndicat et par les soins de la Ville de Paris dans les mairies, les hôpitaux, les cliniques et chez les laitiers.

Cette affiche porterait en premier lieu cette indication que les laitiers doivent délivrer d'abord et avant tout le lait accordé par les cartes préférentielles de lait. Toute personne qui se serait vu refuser du lait par un laitier sur la représentation d'une carte préférentielle, devra immédiatement se rendre à la mairie qui fera aussitôt une enquête.

L'ASSURANCE-MALADIE

L'Assurance-maladie obligatoire au XIIe Congrès nationale de la Mutualité.

Parmi toutes les questions qui ont été discutées au XIIe Congrès national de la mutualité, à Angers, il nous est apparu que la plus importante, celle qui a le plus passionné les congressistes, a été celle de l'élaboration de la loi future sur l'assurance-maladie et invalidité.

Constatons de suite l'aveu des mutualistes : une crise terrible met en jeu l'existence même des mutuelles : beaucoup d'adhérents démissionnent, le recrutement est difficile, voire même impossible. La raison en est dans les forts salaires actuels, et tel ouvrier qui gagne 30 francs par jour ne se soucie pas de toucher, en cas de maladie, 20 à 30 sous journaliers.

En second lieu, certains orateurs sont venus dénoncer publiquement le mal qu'ont produit les lois d'assistance et de solidarité. A force de créer des hôpitaux gratuits, à force d'inscrire avec grande facilité les ouvriers sur les listes de l'assistance médicale gratuite, ou sur celles du bureau de bienfaisance, le peuple a perdu le goût de l'épargne et de la prévoyance. Il dépense tout ce qu'il gagne, sachant fort bien qu'en cas de maladie, il trouvera asile gratuit à l'hôpital et qu'en cas d'accidents du travail, il sera traité aux frais du chef d'entreprise.

Ces lois d'assistance et de charité ont donc fait baisser le niveau du moral civique : l'idée, dégradante en soi, d'être à la charge des autres, est actuellement considérée comme un droit, comme une véritable récupération, par ceux qui ne songent nullement à épargner sur le fruit de leur travail.

Autre aveu des mutualistes : les cotisations sont véritablement trop faibles et actuellement, avec la diminution de la valeur de l'argent, la mutualité ne peut plus tenir ses engagements, malgré les subventions ou les cotisations des membres honoraires. D'autant que ces derniers ne se font pas faute de se faire admettre comme membres participants, abusant ainsi et des mutualistes moins fortunés qu'eux et des

médecins, qui doivent les soigner presque gratuitement.

Il faut donc infuser à la mutualité un sang nouveau et ce, grâce à la loi sur l'assurance-maladie et invalidité.

Mais cette loi sera-t-elle obligatoire ou facultative? Les salariés, au-dessus d'un certain chiffre auront-ils la liberté ou l'obligation d'être assurés? Grands débats, pour ou contre, les uns faisant remarquer que, sans obligation, l'ouvrier ne voudra pas faire acte de prévoyance, alors que les adversaires proclamaient bien haut la faillite de la loi sur les retraites ouvrières.

On adopta, au Congrès, un moyen intermédiaire et on se mit à l'étude « en supposant que le législateur imposera à l'ouvrier l'obligation d'être assuré ».

Alors nouveaux débats : qui fera cette assurance? Seront-ce des caisses autonomes, fondées soit par des syndicats professionnels, soit par des entreprises industrielles ou commerciales puissantes (mines, forges, le Creusot, etc.), soit enfin par des mutuelles, obligées qu'elles seraient d'adopter les prescriptions de la loi future?

Nombreuses furent les récriminations. On accusa d'abord le gouvernement de subir l'influence des syndicats ouvriers et de réserver toutes faveurs aux syndicalistes, alors que les mutualistes sont considérés comme des parents pauvres.

En second lieu, on s'éleva contre la concurrence qui serait ainsi créée aux sociétés mutuelles, qui ne trouveraient plus d'adeptes.

Il faut donc que la loi future s'appuie nettement sur les cadres de la mutualité, qu'elle rende les mutuelles en quelque sorte obligatoires. Le Secours mutuel n'a-t-il pas donné, depuis de nombreuses années, des gages d'altruisme, de désintéressement, d'entr'aide? Il existe, dans chaque société, un cadre familial, cadre basé sur la camaraderie, sur l'estime mutuelle qu'il ne faut pas négliger. Par conséquent, le législateur doit faire appel à la mutualité et uniquement à elle, pour organiser la loi sur l'assurance maladie.

Avouons que les mutualistes ne sauraient tenir un autre langage; malheureusement, les vœux resteront lettre morte et si jamais la loi vient en discussion, nous croyons savoir que la liberté d'agrégation sera laissée à la classe ouvrière, pour se garantir contre la maladie et contre l'invalidité.

Au surplus, nous donnons ci-dessous les vœux qui ont été votés par l'assemblée générale du Congrès.

Dans l'éventualité où interviendrait une loi prescrivant l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité,

Déclare que la Mutualité est prête à donner son concours à l'application de la loi;

Mais, considérant, d'une part, que la Mutualité, par son organisation même et par les services qu'elle a rendus dans le passé, est désignée pour devenir l'organe de cette assurance, et, d'autre part, que par le contrôle qu'elle exerce sur ses adhérents, tant au point de vue de leur recrutement qu'au point de vue de leur moralité, elle diminue les risques à courir, ce qui justifie un traitement spécial;

Demande : 1° que les sociétés de secours mutuels conservent leur individualité et leur automonie sous réserve de conformer leurs statuts aux prescriptions légales pour ce service spécial;

2° Que les dispositions légales à intervenir consacrent au profit des assurés mutualistes certains avantages en ce qui concerne notamment :

a) Les limites du taux de la cotisation légale;
b) Les limites du taux de l'indemnité journalière;
c) Le point de départ du droit aux secours ou du droit à l'indemnité;
d) Les clauses de déchéance, etc.

3° Que des organismes spéciaux et autonomes, à cadre territorial aussi restreint que possible, organisés dans un esprit nettement mutualiste, soient chargés de recevoir les assurés qui n'adhéreraient pas à une société existante ou à créer.

4° Que, pour assurer l'unité d'administration et de direction des divers organismes chargés dans le département de l'application de la loi, il soit créé au chef-lieu du département un Conseil de contrôle et de surveillance qui serait composé par parties égales de délégués des mutualistes, des patrons et des assurés. Ce Conseil de contrôle ne pourrait, en aucune façon, porter la moindre atteinte au fonctionnement des caisses locales, sauf le cas où celles-ci commettraient des actes irréguliers et des infractions aux dispositions de la loi.

5° Que l'assurance-invalidité soit organisée par des caisses à circonscription étendue, gérées suivant les principes mutualistes, et administrées par une commission composée par parties égales de mutualistes, d'assureurs et d'assurés.

La commission vote en outre le vœu suivant, proposé par M. Mabilleau, savoir :

Que le Parlement, lors de l'élaboration et de la préparation du projet de loi de l'assurance obligatoire maladie et invalidité, associe des mutualistes à l'étude de cette loi.

Pour nous, médecins, la question n'est pas là. Nous devons uniquement nous préoccuper des modalités d'application de la loi future, en ce qui concerne les soins à donner.

Tout d'abord, doit être intangible le libre choix du médecin.

En second lieu, les modalités d'applications locales seront spécifiées par contrat collectif passé entre la caisse d'assurance locale et le syndicat médical. Tous les médecins, syndiqués ou non syndiqués, qui auront accepté les termes de ce contrat, pourront soigner les assurés, soumis qu'ils seront au contrôle et à la juridiction d'une commission mixte, composée de médecins et représentants de la caisse locale.

Quant au tarif, alors que, nous basant sur les exemples qui nous sont donnés par l'Alsace-Lorraine et par l'Angleterre, nous repoussons, à juste titre, toute modalité autre que le règlement des honoraires à la visite, le Gouvernement est ému de l'incertitude budgétaire où le placera l'application de la loi. Les tables de morbidité ne sont pas suffisantes, pour prédire à combien de millions, ou même de milliards, s'élèveront les dépenses annuelles. De sorte que, dans l'esprit des législateurs, on désirerait momentanément offrir aux syndicats médicaux un abonnement de x francs par tête d'assuré, chaque syndicat faisant la répartition de ces sommes entre les ayants droit.

Peut-être faudrait-il corriger la défectuosité de ce système, psr l'attribution, à chaque visite, d'un ticket supplémentaire, à l'achat duquel contribuerait le malade, tout comme cela se passe dans le système lyonnais, pour la mutualité.

Enfin, grosse question : les hôpitaux ne recevront plus que des malades payants : ces assurés obligatoires. Par suite, il faut prévoir de profondes modifications, et dans le choix et le nombre des docteurs qui seront autorisés à soigner ces malades à l'hôpi-

tal, devenu maison de santé à bon marché, pour assurés obligatoires, et la transformation de ces hôpitaux, dont l'installation est actuellement par trop rudimentaire, du moins dans de très nombreux centres.

C'est dire que le travail ne nous manque pas, dans nos syndicats. C'est également prévoir que la loi sur l'assurance-maladie obligatoire demandera de nombreuses années de travail et de discussions, tant en commissions qu'au Parlement, avant de devenir applicable en France.

PAUL BOUDIN.

VARIÉTÉS

Onychomycose pénicillaire [1].

Dans cette forme d'onychomycose, les ongles sont très développés, durs, extrêmement résistants (il faut la scie pour couper la couche cornée); ils forment une sorte de griffe cannelée, de tube à l'intérieur duquel on trouve le champignon en abondance.

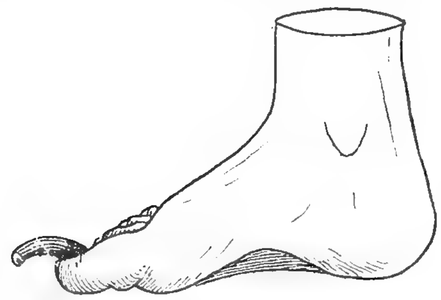


Fig. 1. — Cas d'onychomycose pénicillaire. Ongle en griffe cannelée.

La culture sur carotte montre un champignon à filaments abondants et enchevêtrés capricieusement dont la partie centrale est granuleuse. Par place, on observe un nombre considérable de conidies arrondies; on les voit soit à la terminaison des phialides, soit à l'état libre; elles ont 2 μ 1/2 à 4 μ de diamètre. La longueur des phialides est généralement de 12 μ 1/2 de long sur 3 μ de large. Il n'y a pas de phialides secondaires. Les phialides sont en forme de citron avec tête nettement séparée du corps par un col; l'autre extrémité se trouve directement implantée sur l'hyphe.

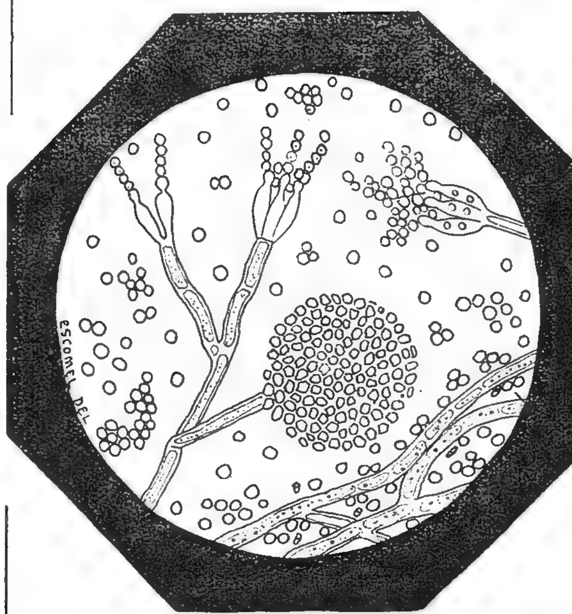


Fig. 2. — Onychomycose pénicillaire. Culture sur carotte.

Ces caractères permettent de rattacher ce champignon au genre *Penicillium*.

1. E. ESCOMEL. — « Contribution à l'étude de quelques mycoses au Pérou ». *Bull. de la Soc. de path. exotique*, n° 8, 1920.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Population de l'Empire allemand. — Le *Bulletin de la statistique générale de la France* donne les résultats provisoires du recensement effectué le 8 Octobre 1919 en Allemagne. La population est de 59.668 000 habitants contre 63.052.000 en 1910.

La Prusse a 36.622.000 habitants contre 40.165.000 en 1910; la Bavière 7.026.000 contre 6.887.000 en 1910; la Saxe 4.562.000 contre 4,807,000; le Wurtemberg 2.509.000 contre 2.438.000; le grand-duché de Bade 2.186.000 contre 2.143.000; le grand-duché de Hesse 1.278 000 contre 1.282.000.

ESPAGNE

MADRID. — **Institut de médecine sociale.** — Voici la nouvelle organisation de l'Institut de Médecine : *Président* : M. Sébastien Recasen.

Présidents de sections. — 1re Section : M. Gustave Pittaluga; 2e Section : M. Antonio Piga; 3e Section : Propagande médicale et sociale, M. G. Maranon; 4e Section : Action politique, M. Julio Senador, avocat et publiciste.

Secrétaire général : M. Antonio Aguado Marinoni.

MADRID. — *La Medicina Ibera* relate le succès de la conférence faite à Madrid par le professeur Pierre Duval sur la chirurgie du poumon.

ÉTATS-UNIS

L'Association nationale contre la tuberculose a mis en vente, à l'occasion des fêtes de Noël 1920, un timbre-vignette spécial au prix de 5 centimes.

Le produit de cette vente s'est élevé à 5 millions de dollars.

HAITI

PORT-AU-PRINCE. — Une épidémie de petite vérole sévit actuellement à Port-au-Prince et prend malgré toutes les précautions une grande extension. Un navire-hôpital américain coopère à la désinfection de

la ville, ce navire a déjà débarqué 1.500 lits pour l'installation d'une ambulance de secours et une grande quantité de médicaments.

MEXIQUE

La *Chronique Médicale* mexicaine ouvre à ses lecteurs un concours dont le 1er prix sera un voyage à Paris.

Voici le résumé des conditions :

Le thème est libre et concerne un sujet scientifique ou médical.
Le prix est indivisible.
Peuvent concourir tous les médecins mexicains d'origine ou habitant la République depuis 6 ans au moins.
Les travaux devront être remis à la *Chronique* en 8 exemplaires et avant le 30 Septembre 1921.
Le jury, nommé par la *Chronique*, est composé de professeurs de l'Ecole et de l'Académie de Médecine.
Les travaux seront classés par ordre de mérite.
Le lauréat s'engage : 1° à partir pour Paris à une date fixée par la *Chronique Médicale*; 2° à visiter les universités et établissements médicaux ; 3° à donner 4 conférences sur le voyage avec projections.
Le seul fait de ne pas garder l'incognito est un motif d'exclusion.
Si le jury ne juge aucun travail assez méritant, le prix sera remis à l'année suivante.
Le travail primé sera publié dans la *Chronique Médicale.*
Les décisions du jury sont absolues et irrévocables.

RUSSIE

D'après le dernier recensement, la population a diminué de 10 pour 100 depuis le nouveau régime.

La population de Moscou a diminué de 45 pour 100 et celle de Petrograd de 71 pour 100, le chiffre de la population a diminué en proportion extraordinaire dans les grandes capitales et minime dans les petits centres russes.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Renseignements sur les études de médecine.

D. — *Terminant nos études littéraires, quels sont les livres ou brochures que nous pourrions consulter pour être complètement renseignés sur l'organisation et la durée des études médicales? En particulier, nous voudrions savoir si les études d'un médecin militaire se font dans les mêmes conditions que les études d'un médecin civil.*

R. — I. Pour vous renseigner sur l'organisation et la durée des études médicales, il faut vous procurer :

1°) *La Faculté de Médecine de l'Université de Paris*, brochure illustrée, 84 pages, chez Masson 120, boulevard Saint-Germain. Prix : 1 franc.

2°) *Organisation des études en vue du doctorat en médecine. Décret du 20 Novembre 1911 (nouveau régime de 5 ans)*, brochure de 19 pages, demande adressée au Secrétariat de la Faculté de Médecine de Paris.

Ces deux brochures vous donneront des renseignements complets.

II. Avant le concours, pour entrer à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, les études d'un médecin militaire se font dans les mêmes conditions que les études d'un médecin civil.

On peut concourir à 4, 8 et 12 inscriptions.

Pour être bien renseigné sur le programme du concours de Lyon, demandez aux librairies militaires Charles Lavauzelle et Levrault, boulevard Saint-Germain, Paris, la brochure de 31 pages, concernant la circulaire ministérielle relative à l'admission à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon en 1920. En 1921, cette circulaire subira peu ou pas de modifications.

***

Thèse et diplome de médecine.

D. — *Tous les examens finis, y a-t-il une limite de temps pour présenter la thèse?*

R. — Non; il ne peut pas y avoir de limite de temps, car un étudiant en médecine n'est pas forcé de passer la thèse, ni d'exercer la médecine.

Cependant l'obtention du diplôme est une condition absolue de l'exercice de la profession médicale, en France, et ce diplôme n'est délivré qu'après la soutenance de la thèse.

D. — *Est-on autorisé à s'installer avant d'avoir soutenu sa thèse inaugurale?*

R. — Non : mêmes arguments que ci-dessus.

D. — *Cette dernière mesure, si elle n'est pas régulière, n'est-elle pas accordée actuellement aux étudiants qui ont été mobilisés pendant la guerre? Est-ce le doyen de la Faculté qui accorde cette faveur?*

R. — Il n'appartient pas au doyen de la Faculté d'accorder l'autorisation, même provisoire, d'exercer la médecine. Le contrat de l'exercice de la médecine appartient à l'autorité préfectorale : c'est le préfet qui peut, sous sa propre responsabilité et dans les conditions de l'article 6 de la loi du 30 Novembre 1892, accorder des autorisations temporaires à des étudiants munis de 20 inscriptions (nouveau régime), ou de 16 inscriptions (ancien régime), pour remplacer des confrères ou assurer le service médical dans des régions dépourvues de médecin. *Ces autorisations temporaires ne peuvent être accordées que pour des périodes de trois mois.*

***

GARNISONS DES SOLDATS MARIÉS.

D. — *Un de mes amis se trouve affecté au régiment de X; il est marié; sa femme et son bébé habitent Y. N'y a-t-il pas possibilité pour mon ami d'être affecté à Y, lieu de résidence de sa femme ? A qui doit-il s'adresser, et sur quels règlements doit-il s'appuyer pour obtenir satisfaction ?*

R. — Deux cas peuvent se produire :

A. *Soldat marié avant l'incorporation.* — Au conseil de revision, signaler cette situation au commandant de recrutement, ou produire un certificat légalisé par le maire et le remettre ou l'adresser au commandant de recrutement.

Dans ce cas-là, les chefs de recrutement affectent les jeunes recrues *mariées* à l'unité stationnée au domicile de la jeune femme ou la plus rapprochée de son domicile : c'est un droit.

B. *Soldat marié après l'incorporation.* — Le soldat, qui se marie pendant son service militaire, peut adresser au chef de corps par l'intermédiaire de son capitaine, *une demande de changement de corps* (indiquer le régiment et la garnison), pour se rapprocher de sa femme et de son enfant.

Les chefs hiérarchiques émettent leur avis sur cette demande et la transmettent, pour décision, au général commandant la subdivision territoriale.

Dans ce dernier cas, ce changement de corps est une faveur et non un droit.

Avec les idées modernes sur la puériculture, ces demandes sont généralement étudiées avec la plus grande bienveillance.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les Antigènes et les Anticorps, par M. NICOLLE, de l'Institut Pasteur de Paris. 1 vol. de 80 pages. (*Masson et Cie*, édit.). Paris, 1920. — Prix : 4 fr. 50 net.

Cet opuscule, qui renferme la substance des trois conférences demandées à l'auteur par l'Institut d'hygiène publique de Londres, sera fort apprécié de tous ceux qu'intéressent les études biologiques et de tous les praticiens soucieux de connaître la nature et le mode d'action des sérums et des vaccins qu'ils emploient dans leur thérapeutique journalière. Dans son élégante concision, il résume les longues méditations et les patientes recherches expérimentales du savant qui a passé sa vie penché sur les problèmes de l'immunité et de l'hypersensibilité, et nous donne une vue d'ensemble, claire et dégagée de tout détail accessoire, du rôle des antigènes et des anticorps.

Dans la première partie sont étudiés les caractères généraux des antigènes, qu'ils s'appellent toxines, diastases, antigènes cellulaires ou humoraux, et ceux des anticorps dont le mode d'action vis-à-vis des antigènes se résume en des phénomènes de coagulation et de décoagulation, cette dualité d'action ne s'opposant pas d'ailleurs à l'unicité des anticorps dont l'auteur apporte ici des preuves nouvelles, dont il tire d'importantes déductions pour l'obtention des sérums thérapeutiques.

La seconde et la troisième partie sont consacrées aux applications diagnostiques et thérapeutiques qui découlent des caractères assignés aux antigènes et aux anticorps. L'auteur montre comment on doit les utiliser pour faire le diagnostic d'une maladie infectieuse en général ou d'une infection en particulier, fièvre typhoïde, choléra, méningococcie, etc., et il expose les principes des diverses méthodes qui permettent de rechercher et de déterminer les anticorps grâce aux antigènes, et inversement d'identifier les antigènes par les anticorps. L'auteur montre ensuite, en envisageant chaque infection en particulier, toutes les ressources, sérums et vaccins, qu'offrent les anticorps et les antigènes, dans leur prévention et dans leur traitement.

P.-L. MARIE.

Formulaire des milieux de culture en microbiologie, par le Dr DERIBÉRÉ-DESGARDES, ancien élève de l'Institut Pasteur. 1 vol. in-18 de 98 pages. (*Le François*, édit.). Paris, 1921. — Prix : 4 francs.

Ce petit livre constitue un recueil de recettes pour la fabrication des milieux de culture les plus usuels en bactériologie générale et médicale.

Les procédés indiqués sont puisés aux meilleures sources, en particulier dans le Cours de l'Institut Pasteur. Leur groupement méthodique évitera les pertes de temps et permettra d'utiles comparaisons. Aussi cet ouvrage est-il appelé à rendre des services au bactériologiste débutant et au personnel de laboratoire chargé de la préparation des milieux.

On peut regretter que l'auteur, par crainte peut-être des méthodes compliquées, n'ait pas cru devoir mettre le lecteur au courant des méthodes récentes de détermination de la réaction des milieux par la mesure de la concentration en ions hydrogène, méthodes qui marquent un progrès décisif dans la « standardisation » si désirable des milieux de culture employés en bactériologie.

P.-L. MARIE.

Vaccination in the Tropics, par W.-G. KING. Une plaquette de 64 pages avec 13 figures. Londres, 1920. (*Tropical diseases Bureau*). — Prix : 5 sh.

La variole prélève encore une assez lourde dîme d'existences humaines dans les pays tropicaux et, d'autre part, l'obtention d'un vaccin efficace s'y heurte à tant de difficultés provenant du climat que la publication de cet ouvrage est pleinement justifiée. Hygiénistes et médecins coloniaux le liront avec profit.

Dans la première partie se trouve exposée avec détails la technique de la vaccination chez les indigènes. Dans la seconde, la plus originale et la plus importante, l'auteur, qui a été longtemps inspecteur général des services de la vaccination aux Indes, traite longuement de la fabrication du vaccin et indique minutieusement toutes les précautions nécessaires pour obtenir, dans ces régions soumises à des alternatives de sécheresse et d'humidité extrêmes,

(*Voir la suite, p.* 207.)

une lymphe vaccinale qui conserve son activité lors des passages successifs sur les animaux et qui, après son prélèvement, garde son efficacité assez longtemps pour supporter les fortes températures et les longs transports. A cet égard, l'auteur accorde la supériorité au vaccin lanoliné sur les vaccins glycériné ou desséché. Quelques pages intéressantes sont consacrées à la régénération des souches vaccinales, au variolo-vaccin et à la récente méthode de Noguchi pour la purification du vaccin par passage dans le testicule du lapin.

P.-L. Marie.

LIVRES REÇUS

2406. **Chirurgie de l'abdomen**, par M. Guibé (5e édition). 1 vol. de 275 pages avec 241 figures (Collection des Précis de Technique opératoire) (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix, broché : 10 francs ; cartonné toile : 12 fr. 50.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'OPHTALMOLOGIE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

M. Duverger. — De la réfection des angles des paupières.

J. Lhermitte. — L'encéphalite léthargique. Anatomie et physiologie pathologiques ; pathologie expérimentale, microbiologie.

C. Pascheff. — La conjonctivite nécrosante infectieuse.

L. Weekers. — La prothèse oculaire par le modelage.

Revue bibliographique.

Réunion annuelle de la Société de Neurologie de Paris.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Varia.

Revue des thèses.

Nouvelles.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 6 (Novembre-Décembre 1920).

Travaux originaux.

Arcelin. — Exploration radiologique des grandes articulations.

V. Rochet. — Chirurgie de la vessie basse.

Villard. — A propos de la pathogénie et de l'anatomie pathologique des hernies épigastriques.

R. Leriche et Policard. — Etude de la circulation capillaire chez l'homme pendant l'excitation des nerfs sympathiques périartériels et la ligature des artères.

Plisson et Brousse. — Arthrite purulente primitive à pneumocoques du genou chez l'adulte.

L. Laroyenne et P. Wertheimer. — Kyste multiloculaire du maxillaire inférieur.

L. Moreau. — Sur une volumineuse tumeur mixte vélo-palatine.

L. Michon et Porte. — Etude histologique de 6 cas de testicule ectopique.

R. Tillier. — Sur la pathogénie du *Radius curvus*.

Revue documentaire.

R. Noël. — Quelques travaux récents sur le rôle du lymphocyte dans la défense de l'organisme contre le cancer.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. Vitoux *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris

Organisation générale. — Enseignement, Cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de perfectionnement sur les Notions récentes sur les maladies du foie, des voies biliaires et du pancréas sera fait aux amphithéâtres Bichat et Trousseau du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril.

Ce cours essentiellement pratique et placé sous la direction de M. Maurice Villaret, professeur agrégé, comportera les leçons suivantes :

Lundi 21 Mars 1921. — Le matin, à 9 h., M. Maurice Villaret. Notions générales sur la physiologie pathologique du foie et sur les grands syndromes qui en découlent. — Le soir, à 14 h. 80, M. Bénard. Les syndromes résultant du vice de fonctionnement de la cellule hépatique. — Le soir, à 16 h. 30, M. Deval. Exploration des fonctions hépatiques par les méthodes de laboratoire.

Mardi 22 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Herscher. Le syndrome ictère. Cholémie physiologique et pathologique. — Le soir, à 14 h. 30, M. Chabrol. Le syndrome ictère. Les ictères par hyperhémolyse. — Le soir, à 16 h. 30, M. Chabrol. Le syndrome ictère. Les ictères acholuriques symptomatiques.

Mercredi 23 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Paul Descomps. Le syndrome ictère. Les ictères toxi-infectieux. La spirochétose ictérigène. — Le soir, à 14 h. 30, M. Saint-Girons. L'ictère grave.

Jeudi 24 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Maurice Villaret. Le syndrome d'hypertension portale. — Le soir, à 14 h. 30, M. Maurice Villaret. Le syndrome d'hypertension portale. — Le soir, à 16 h. 30, M. Jomier. Le syndrome d'hypertension sus-hépatique.

Vendredi 25 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Paul Descomps. Kystes hydatiques du foie. — Le soir, à 14 h. 30, M. Bénard. Le foie syphilitique. — Le soir, à 16 h. 30,

M. Dumont. Le foie dysentérique. Les abcès du foie.

Samedi 26 Mars. — Le soir, à 14 h. 30, M. Dumont. Le foie paludéen. — Le soir, à 16 h. 30, M. Coury. Le foie tuberculeux. Les cirrhoses graisseuses.

Mardi 29 Mars. — Le soir, à 14 h. 30, M. Maurice Villaret. Le foie alcoolique. Les pyléphlébites. — Le soir, à 16 h. 30, M. Brin. Diagnostic de la syphilis hépatique par les procédés de laboratoire. Le diagnostic biologique du kyste hydatique.

Mercredi 30 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Paul Descomps. La lithiase biliaire non compliquée. — Le soir, à 14 h. 30, M. Coury. Les complications de la lithiase biliaire. Cirrhoses calculeuses. — Le soir, à 16 h. 30, M. Saint-Girons. Le cancer du foie et le cancer des voies biliaires.

Jeudi 31 Mars. — Le matin, à 9 h., M. Herscher. Les cirrhoses biliaires. Le diagnostic clinique des ictères chroniques. — Le soir, à 14 h. 30, M. Bénard. Le cancer du pancréas. Les pancréatites. — Le soir, à 16 h. 30, M. Deval. Le diagnostic de l'insuffisance biliaire et pancréatique par les procédés de laboratoire.

Vendredi 1er Avril. — Le matin, à 9 h., MM. Guilleminot, Durey et Dausset. Les agents physiques dans l'exploration et le traitement des maladies du foie et des voies biliaires. — Le soir, à 14 h. 30, M. Okinczyc. Notions pratiques de chirurgie du foie et des voies biliaires. — Le soir, à 16 h. 30, M. Deval. Les acquisitions nouvelles relatives au diagnostic du diabète par les procédés de laboratoire.

Samedi 2 Avril. — Le matin, à 9 h., M. Saint-Girons. Le syndrome diabétique. — Le soir, à 14 h. 30, M. Lippmann. Les acquisitions nouvelles sur le traitement médical des affections du foie, des voies biliaires et du pancréas. — Le soir, à 16 h. 30, M. Lippmann. Notions pratiques sur la cure hydrominérale des affections du foie, des voies biliaires et du diabète.

Des sommaires détaillés résumant chaque leçon seront distribués à chaque élève. Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours. Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — Les professeurs, les agrégés et chargés de cours de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon sont convoqués, le 22 Février 1921, à l'effet d'élire un délégué au Conseil académique de Lyon en remplacement de M. Lépine, nommé doyen de ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de bactériologie clinique (avec travaux pratiques) en 17 leçons, par M. Faroy, chef de laboratoire, commencera le lundi 21 Février 1921, à 2 h. et continuera les lundis, mercredis et vendredis à la même heure. Ce cours est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux. Le nombre des élèves admis comme auditeurs n'est pas limité. Vingt élèves seront seuls admis aux manipulations. Droit d'inscription : 150 fr.

Programme du cours. — I. Technique générale. Matériel. Etuves. Inoculations. — II. Coloration des microbes dans les cultures et les produits pathologiques. — III. Milieux de cultures. Ensemencement des produits pathologiques. Isolement des microbes. — IV. Pus. Staphylocoque. Streptocoque. Pyocyanique. — V. Angines. Bacille de Lœffler et bacille pseudo-diphtérique. Angine de Vincent. — VI. Crachats. Liquides pleuraux. Tuberculose. — VII. Crachats. Pneumocoque. Pneumobacille. Bacille de Pfeiffer. — VIII. Hémocultures. Bacilles typhique et paratyphique. Agglutination. — IX. Matières fécales. Colibacille. Bacilles dysentériques. Amibes. — X. Matières fécales et urines. Vibrion cholérique. Entérocoque. Tétragène. — XI. Sang. Spirochétose ictéro-hémorragique. Fièvre de Malte. Hématozoaires. — XII. Liquide céphalo-rachidien. Méningocoque. — XIII. Syphilis. Gonocoque. Bacille de Ducrey. — XIV. Séro-diagnostics. Réaction de fixation. Opsonines. — XV. Mycoses. Sporotrichose. Muguet. Actinomycose. Teignes. — XVI. Pus. Microbes anaérobies, Tétanos. — XVII. Sérothérapie. Vaccination.

Hôpital Cochin. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le jeudi 24 Février 1921 et continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à 14 h 1/2, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, une série de 10 conférences pratiques d'ophtalmologie à l'usage des praticiens exerçant la médecine générale. Présentation et examen de malades, de préparations, de projections, de plaques autochromes. Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre, à l'hôpital Cochin.

Hospice de Brévannes. — Une place de médecin assistant au service des tuberculeux est actuellement vacante à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise).

Les candidats, qui sont tenus de justifier du diplôme de docteur en médecine, devront se présenter à M. Baudouin, médecin-chef du service des tuberculeux de cet établissement.

Les médecins assistants de l'hospice de Brévannes sont nommés pour deux ans, et peuvent être réinvestis sur la proposition du chef de service pour des périodes de même durée.

Ils sont tenus de résider à Brévannes. Ils reçoivent une indemnité fixe de 6.000 francs par an, et une indemnité de nourriture de 3.000 francs. Ils sont logés à l'établissement ou reçoivent une indemnité de logement fixée à 2.000 francs par an.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 2 Février. — Les échancrures sciatiques. Signes et diagnostic de la coxalgie.* — Ont obtenu : MM. Surmont, 10; Roullet, 15; Jacquet, 15; Huas, 12; Lepaumier, 10; Ollivier, 18; Maleysson, 16; Béclère, 14; Jousseaume, 14. — M. Jany, a filé.

Séance du 3 Février. — Anatomie macroscopique du cæcum et de l'appendice iléo-cæcal. La colique hépatique. — Ont obtenu : MM. Larget, 16; Chevallier, 12 1/2; Lonjumeau, 15 1/2; Duchon, 13; Marty, 12; Valière-Vialeix, 17; Marassi, 14; Rousseau, 17; Laurent (Pierre), 13; Mme Génin, 14.

Séance du 5 Février. — Rapports de la trachée. Signes, diagnostic et complications de la coqueluche. — Ont obtenu : MM. Bouchard, 13; Grenaudier, 12; Lévy (Max), 10; Genin, 15; Vigneron, 17; Dayras, 15; Ferrier, 19; Le Chaux, 15. — *Absent* : M. Estrabaut.

Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, ont été désignés pour les récompenses à décerner :

Prix (des livres), M. Bernard (Etienne); *Accessit* (des livres), M. Bethoux; 1re *Mention honorable*, Mlle Dejerine; 2e *Mention honorable*, M. Coste.

Sont nommés dans l'ordre suivant :

Internes titulaires : MM. Bernard, Bethoux; Mlle Dejerine; MM. Coste, Oury, Bonnecaze, Isch-Wall, Ferrier (Louis), Deroche, Lanos, Denoyelle, Valière-Vialeix, Basch, Aumont, Rousseau (Pierre); Mlle Pommay; MM. Marchal, Lelong, Hermet, Théodoresco, Leroux (Maurice), Desnoyers, Tisné, Perisson, Chabanier, Foucault, Ollivier (Jean), Girot, Weismann, Broca, Delmas, de Brun du Bois Noir (Roger), Bazert, Debray, Philippe de la Marnière, Niel, Welti, Richon, Dujarrier, Cordey, Grellety-Bosviel, Florand, Mérot; Mme Brian-Gorfield; MM. Turpin, Courtin, Larget, Vigneron, Solente, Viollet, Laurent (Marcel), Metzer, Lefèvre (Paul), Cuvigny, Hillemand, Gueuillette, Godard, Walser, Aris, Vesselle, Le

Chaux, Lebré, Lestocquoy, Potez, Froment, Fatou, Dayras, Bonnet (Louis), Mathieu (Pierre), Chevallier (Henri), Chavany, Jousseaume.

Internes provisoires : MM. Dauptein, Marceron, Jacquit, de Brun du Bois Noir (Pierre), Maleysson, Lacomme, Dessaint, Ravine, Meignant, Engelhard, Lefèvre (Bernard), Bayle, Ducuing, Berthon, Robin (Victor), Roullet, Leflaive, Lafourcade-Cortina, Roland, Tassin, Raiga, Amelin, Casterau (Maurice); Mlle Ostwalt (Hélène); MM. Doiteau, Féva, Madura, Lévy (Maurice); Durand (Paul), Béclère, Huet (Léon), Wallon, Guérin, Veil (Prosper), Barreau; Mme Génin, née Kamitz; MM. de Peretti della Rocca, Bourdillon, Piot, Dossot, Andral, Bartet, Laurent (Pierre), Ebrard, Cocault-Duverger, Marchant, Bidermann, Marassi, Cournand, Génin, Derville, Terris, Lautmann, Favory, Flot, Carréga, Largeau, Blanchit, Grenaudier, Baranger (Jacques), Olry, Pareux, Lonjumeau, Le Rasle, Bouthillier, Pollet, Duchon, Granet, Bouchard, Verger (Georges), David et Remy-Neris.

Internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie vacantes au 1er Juin 1921 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 14 Mars 1921, à 10 h. du matin, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fetes exceptés, de 14 h. à 17 h., depuis le jeudi 10 Février jusqu'au samedi 26 Février inclusivement.

Assistance médicale en Indochine. — Un examen pour dix emplois de médecin stagiaire de l'assistance médicale en Indochine s'ouvrira en France et en Algérie, le 14 Mars 1921.

Les épreuves écrites de cet examen seront subies simultanément, le même jour, à la même heure, à Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, Toulouse, Nancy, Alger et Marseille.

La liste des inscriptions sera close un mois avant la date de l'examen; celle des candidats admis à subir les épreuves sera arrêtée définitivement par le ministre, dix jours au moins avant l'ouverture des épreuves; un avis, adressé aux candidats et inséré, en outre, au *Journal officiel*, fera connaître le lieu où ils devront se réunir et l'heure à laquelle commenceront les épreuves.

Ecole du Service de Santé militaire de Lyon. — I. Liste des questions écrites données au concours de 1919. — Etudiants en médecine : A. Concourant à 4 inscriptions. Anatomie : Description du fémur. Physiologie : Le sang, sa composition; fonctions des globules blancs et des globules rouges.

B. Concourant à 8 inscriptions. Anatomie : Le cœur : Conformation intérieure. Rapports. Physiologie : Physiologie de l'estomac.

C. Concourant à 12 inscriptions. Pathologie interne : Les pleurésies : leurs localisations anatomiques; nature des épanchements, symptômes et formes cliniques. Pathologie externe : Les complications septiques des plaies (tétanos excepté).

Pour tous les candidats. Soit : Version allemande. L'Alsace vue par Gœthe du haut de la cathédrale de Strasbourg. Soit : Version anglaise. L'âne, et facultativement : Version italienne. Salut au drapeau italien.

II. Concours de 1920. — Etudiants en médecine : A. Concourant à 4 inscriptions. Anatomie : Articulation scapulo-humérale. Physiologie : Propriétés générales du muscle strié. Etude de la contraction musculaire.

B. Concourant à 8 inscriptions. Anatomie : L'estomac. Physiologie ; Les fonctions du foie.

C. Concourant à 12 inscriptions. Pathologie externe : Le mal de Pott dorso-lombaire. Pathologie interne : Etiologie, symptômes et diagnostic des ictères.

Pour tous les candidats. Soit : Version allemande. Nécessité ne connait pas de loi : discours de M. Bethmann-Hollweg au Reichstag le 4 Août 1914. Soit : Version anglaise. « On beggars ».

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — M. Netter, à Paris; Geay de Couvalette, médecin général de 2e classe de la marine. (*Journ. off.*, 3 Février.)

Officier. — MM. P. Bazy, Desgrez, à Paris; Bonnefoy, Cairon, médecins en chef de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 3 Février.)

Chevalier. — MM. Rendell, Stanley, Morton; Curtis, Lemoine, Salmon, à Lille; Moncorgé; Plichon, à Créteil; Schwaab, à Paris; Penaud, Fournis, Veillet, Polack, Rouche, médecins de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 3 Février.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — MM. Raybaud, à Marseille; Heckenroth, à Dakar.

Médaille de vermeil. — MM. Adib, à Dakar; Lebœuf, chef du Service de Santé du Gabon.

Rappel de médaille d'argent. — M. Li Seydou Tamimou, aide-médecin de 3e classe à Tivaouane.

Médaille d'argent. — MM. Odéyé, à Lesneven; Castueil, Lamort, Lajoanio, médecins-majors de 1re classe; Dhoste, Sibenaler, Basque, médecins-majors de 2e classe; Dufossé, Delbreil, médecins de l'Assistance médicale.

Médaille de bronze. — MM. Guyot, à Châteaumeillant; Collomb, Trogan, médecins-majors de 2e classe; Coltelloni, Bonrepaux, médecins aides-majors de 1re classe; Petit, à Bern; Rialland, à Pont-Scorff; Derien, à Rohan; Périsson, Mordret, Lebrun, Schwartz, Blondin, Mlle Schulmann, internes et externes des hôpitaux de Paris; MM. Morin, à Paris; Salvat, à Tananarive; Boyer, Merlo, médecins inspecteurs de l'Assistance médicale indigène; Rakotomahanina, Rabenandrasana, Razafindrazaka, Razanamahenina, Rajaobelina, Ratoby, médecins de 1re et de 2e classe de l'Assistance médicale indigène; Ganadiang, Diagne-Oussouf, Sarr-Amadou, Tressol, Amadou-Diaw, Diallo-Ibrahima, Gueye, Lam-Malick, Nyasse, Ousmam, Diaw, aides-médecins de 2e, 3e et 4e classe.

Mentions honorables. — MM. Chicandard, à Paris; de Petriconi, étudiant en médecine à Sainte-Marie-Poggio.

Académie des Sciences. — M. Behal, membre de l'Académie de Médecine et professeur à la Faculté de Pharmacie de Paris, vient d'être nommé membre de l'Académie des Sciences en remplacement de M. Gautier, décédé.

Société médicale d'éducation physique et de sport. — La Société médicale d'éducation physique et de sport, dont M. le professeur Langlois a bien voulu accepter la présidence, a tenu sa réunion constitutive le 17 Janvier.

Le Conseil d'administration a été constitué de la façon suivante : Président, M. le professeur Langlois. Vice-présidents, MM. Boigey et Heckel. Secrétaire général, M. A. Richard. Trésorier, M. P. Minelle. Archiviste, M. Garrelon. Membres, MM. Bellin du Coteau, Cornet, J. Dedet, Dufestel, P.-H. Lucas-Championnière, Houdré.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 21 Février. A l'ordre du jour de cette réunion sont inscrites les communications suivantes : M. Cayla. L'éducation physique à l'école primaire. M. Houdré. Quelques recherches sur la pression artérielle au cours de l'exercice. M. Winter, interne des hôpitaux. Sur le fonctionnement d'une main, son éducation physique. Question à l'étude générale (proposition de M. Heckel). Le dosage de la culture physique.

Pour tous renseignements écrire à M. Richard, 53, avenue Trudaine, Paris, IXe.

Les produits pharmaceutiques et la taxe de luxe. — M. Grinda, député, ayant demandé à M. le

(*Voir la suite, p.* 211.)

ministre des Finances si un vin de liqueur dénaturé avec 5 centigrammes d'arséniate de soude est considéré comme vin pharmaceutique et exempt à ce titre de la taxe de luxe, et si un fabricant peut livrer des malagas noirs dénaturés dans ces conditions, à l'usage de la fabrication des vins de quinquina, kola, iodo-tannique, etc..., préparés pour la pharmacie sans avoir à payer la taxe de luxe, a reçu la réponse suivante :

« Les produits pharmaceutiques à base d'alcool ou de vin de liqueur sont exempts de la taxe de luxe de 25 pour 100 lorsqu'ils possèdent le caractère exclusivement médicamenteux, mais, aux termes de l'article 13 de la loi du 26 Décembre 1908, des arrêtés du ministre des Finances rendus sur l'avis du Comité des arts et manufactures déterminent les produits auxquels ce caractère peut être reconnu. Il n'est donc pas possible, dans ces conditions, d'indiquer, *a priori*, le régime applicable à une préparation déterminée ». (*Journ. off.*, 26 Janvier.)

Les frais médicaux et pharmaceutiques des malades et blessés de guerre. — M. Ruellan, député, ayant exposé à M. le ministre des Pensions que, depuis dix-huit mois, les médecins et les pharmaciens qui donnent des soins ou des remèdes aux malades et blessés de guerre, en application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, reçoivent des bons qui ne leur ont jamais été remboursés et que même aucun tarif des frais médicaux et pharmaceutiques n'a été établi, et demandé : 1° quand et comment ces médecins et pharmaciens seront payés des bons reçus par eux; 2° quand le ministre se décidera à publier le décret établissant le tarif des frais médicaux et pharmaceutiques, a reçu la réponse suivante :

« 1° Les médecins qui ont donné des soins et les pharmaciens qui ont délivré des médicaments au titre de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919 seront payés dès qu'auront été déterminés les tarifs des soins médicaux et pharmaceutiques applicables aux intéressés. Ce paiement sera effectué par les soins des préfets; 2° les tarifs des soins médicaux et pharmaceutiques vont être incessamment fixés par un décret rendu en exécution de l'article 54 de la loi de finances du 31 Décembre 1920 modifiant le paragraphe 5 de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919 ». (*Journ. off.*, 26 Janvier.)

Bureau d'hygiène de Brive. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Brive (Corrèze) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 4.500 francs par an.

Les candidats ont jusqu'au 15 Février 1921 pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique, exclusivement, au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

La lutte contre la tuberculose. — Le Conseil général, au cours de sa dernière session, a augmenté de 5.750.000 francs le budget de l'Office départemental d'hygiène, dont les efforts pour lutter contre la tuberculose ont été remarquables au cours de l'année passée. De nombreux dispensaires ont été ouverts en 1920 et plusieurs autres établissements semblables seront ouverts cette année.

Association corporative des étudiants en médecine. — Sur la proposition de M. Léopold Bellan, au nom de la 5e Commission, le Conseil général de la Seine vient d'attribuer pour l'année 1921, à l'Association corporative des étudiants en médecine, une subvention de 1.200 francs.

Les grandes colonies françaises demandent des médecins. — Les docteurs en médecine, pourvus du diplôme d'études coloniales, sont demandés pour servir dans nos possessions de l'Afrique occidentale française; des contrats leur assurent une situation pécuniaire de début de 25 à 26.000 fr. environ par an, soit : 20.000 fr. de solde; 1.500 à 2.000 fr. d'entrée en campagne; 3.000 à 5.000 fr. d'indemnités diverses.

Les autres grandes colonies, Indochine, Madagascar, Afrique équatoriale française feront très prochainement appel aux médecins civils européens dans des conditions analogues.

Les termes de ces contrats et les formalités à accomplir feront à bref délai l'objet d'avis officiels.

Le libre choix du médecin. — M. Raynaldy, député, ayant rappelé à M. le ministre des Pensions que la loi sur les pensions militaires du 31 Mars 1919 reconnait, à ceux qui peuvent l'invoquer, le droit de choisir leur médecin et demande s'ils sont tenus de faire appel au médecin le plus proche de leur domicile, ou s'ils peuvent faire choix d'un médecin plus éloigné, a reçu la réponse suivante :

« Les bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919 ont le libre choix du médecin, mais l'indemnité kilométrique attribuable au médecin appelé ne peut, en aucun cas, dépasser celle qui serait allouée au médecin le plus rapproché. » (*Journ. off.*, 9 Janvier 1921.)

La vérification des thermomètres médicaux. — M. Barthe, député, ayant signalé à M. le ministre de l'Instruction publique la situation faite aux malades par l'impossibilité pour eux de se procurer les thermomètres médicaux dont ils ont besoin, impossibilité provenant de l'organisation défectueuse du service de contrôle de ces instruments, et lui ayant demandé de mettre au plus tôt un terme à cette situation, a reçu la réponse suivante :

« Au moment où la loi du 14 Août 1918, relative au contrôle des thermomètres médicaux, a été mise en vigueur, il était à prévoir que le nombre de ces instruments présentés à la vérification serait très restreint ; de Mai à Décembre 1919, la moyenne mensuelle n'a pas dépassé 5.000 instruments. Au commencement de l'année 1920, les importations avaient sensiblement augmenté, malgré un régime de restrictions partielles, et pour les premiers mois de 1920, la moyenne mensuelle passa à 15.000. D'après les renseignements fournis par les pharmaciens, fabricants et entrepositaires, ce chiffre se serait maintenu si le régime de restrictions d'importations n'avait pas été modifié. Pour assurer, dans les conditions ci-dessus, le fonctionnement du service, l'Administration demanda un crédit additionnel de 120.675 francs pour la nomination de treize dames vérificatrices nouvelles, permettant ainsi de porter le chiffre des vérifications mensuelles à 30.000 thermomètres, soit 360.000 par an. Mais les Chambres se séparèrent au mois de Juillet sans voter ce crédit. Actuellement, il figure dans les propositions de crédits supplémentaires au titre de 1920 soumises au Parlement. Depuis Juillet 1920, les importations d'appareils nécessaires à l'hygiène publique ont été grandement facilités par le Gouvernement; il en est résulté une véritable course à l'achat de la part des commissionnaires français, pour stocker les thermomètres allemands. Le nombre des instruments présentés augmenta brusquement, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant : Juillet 1920, 84.002; Août, 73.482; Septembre, 35.875; Octobre, 91.064; Novembre, 51.447. Il est résulté de cet état de choses des retards progressifs de plus en plus importants; actuellement, le stock en retard dépasse 250.000 appareils. Pour mettre fin à cette situation si préjudiciable à l'hygiène et à la santé publiques, il importe que le crédit supplémentaire de 120.675 francs, demandé en 1920, soit accordé et qu'un important supplément de crédit soit également mis à la disposition de l'Administration pour 1921. (*Journ. off.*, 28 Janvier.)

Un ministère de la Santé publique. — Au cours de

(*Voir la suite*, p. 213.)

la séance du 30 Janvier, M. Pierre Even, député des Côtes-du-Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés le projet de loi suivant :

Art. 1er. — Le ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales est supprimé.

Art. 2. — Il est créé un ministère de la Santé publique.

Art. 3. — Les services épars dans les divers départements ministériels et se rapportant à la Santé civile et militaire, à l'Hygiène et à l'Assistance publique sont groupés sous l'autorité du ministre de la Santé publique.

Art. 4. — Les services de la mutualité, de la prévoyance et des assurances sociales sont placés sous l'autorité du ministre du Travail.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. — M. Zumbichi est affecté à la place de Rouen.

Médecin-major de 2e classe. — M. Lecergle est affecté à la place de Nantes.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. William, à la direction du Service de Santé; Liégeois, à l'armée française du Rhin; Fribourg-Blanc, au gouvernement militaire de Paris; Massonaud, à la place d'Amiens; Hassenforder, en Algérie; Dano, à la place d'Epinal; Pierson, à la place de Luxeuil.

Médecin aide-major. — M. Messein est affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre définitif : MM. Couzinet, Denoyelle, Bouffard, Bahier, Ampoulange, Rousse, Berteaux, Chevallereau, Benoit, Fouassier, Candelon, Chapelain, Desfarges, médecins aides-majors de 1re classe de réserve à titre temporaire; Fontaine, Fare, Crosse, Albert, médecins aides-majors de 2e classe de réserve à titre temporaire. (*Journ. off.*, 16 Décembre 1920.)

— Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de médecin principal de 1re classe, MM. Cousergue, Riaux, Daumier, Lastcoux, Saint-Paul, Job, Bailby, Delmas, Uzac, Steinmetz, Grall, Savornin, Fromont, Dodleau, Rar, Vidal, médecins principaux de 2e classe; pour le grade de médecin principal de 2e classe, MM. Faure, Garret, Renard, Léon, Duhaut, Pech, Lesterlin, Foby, Guitard, Gorisse, Idrac, Trassagnac, Perrin, Rubenthaler, Costa, Duffau, Baills, Spire, Spick, Dupuich, de Gaulejac, médecins-majors de 1re classe; Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Vielle, Pierrot, Jacquinot, Clarion, Col, Bergès, Pastre, Rolin, Laloy, Worms, Paloque, Cobel, Baron, Vincent, Rault, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 28 Décembre 1920.)

— Sont promus dans les cadres des officiers du Service de Santé de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Stedel. Marre, Sassy, Denave, Pesnel, Morlot, Nanta, Laquiere, Jay-y-Riuz, Cotillon, Lacat, Boyer, Aufaure, médecins aides-majors de 1re classe; au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Frœlich, Abadie, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Dumollard, Boidard, Savy, Louvrier, Audiou, Legrand, Graziani, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Decorse, Orgebin. Robert, Le Tohic, Brillaud, Reme, Bilkaut, Charbonnel, Monin, Martel, Eloy, Barot, Appel, Julien, Poisot, Hollande, Granval, Mallein, Morin, Cottu, Guinoiseau, Cau, Meslans, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 8 Janvier 1921.)

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Bruas, Cazales, Berha, Chabanier, Clerc, Dano, Levet, Mussa, Georget, Niel, Cherfils, Simon, Martin, Adusson.

— Sont nommés médecins aides-majors de 2e classe, MM. Leblais, Rochette, Stefanini, élèves du Service de Santé militaire reçus docteurs en médecine.

— Est admis dans le cadre actif des officiers du Corps de Santé militaire avec le grade de médecin aide-major de 2e classe, M. Rousse, médecin aide-major de 1re classe de réserve à titre temporaire. (*Journ. off.*, 9 Janvier 1921.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins-majors de 1re classe, M. Bumat est affecté à la place de Montauban; M. Lorentz est affecté à Annecy; M. Marland est détaché à la mission française du Brésil; M. Morisson est affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins-majors de 2e classe. M. Legendre est affecté au gouvernement militaire de Paris; M. Bouissou est détaché à la mission française du Brésil; M. Sallat de Sablet d'Eslières est affecté à Mailly; M. Lhuissier est affecté à la place de Rennes; MM. Gibert et Durat sont maintenus aux troupes d'occupation du Maroc; M. Rocbourg est affecté au 19e corps d'armée.

Médecins aides-majors. M. Brousse est affecté à la place de Lille; MM. Sciaux et Le Paumier sont maintenus aux troupes d'occupation du Maroc; M. Courtieu est affecté à la place de Fontainebleau. (*Journ. off.*, 10 Janvier 1921.)

Service de Santé de la marine. — M. le médecin en chef de 1re classe Caron est désigné pour remplir les fonctions de président de la Commission spéciale de réforme de Lorient. (*Journ. off.*, 5 Octobre 1920.)

— Sont désignés : M. Bonnart, médecin principal pour remplir les fonctions de secrétaire du Conseil de santé du port de Brest; M. Perraud, médecin de 1re classe, en qualité d'adjoint au secrétaire. (*Journ. off.*, 20 Décembre 1920.)

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin de 2e classe, MM. Fournier, Collet, Pujos, médecins de 2e classe auxiliaire. (*Journ. off.*, 23 Décembre 1920.)

— Est promu au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Gombaud, médecin en chef de 2e classe.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Mac Nulty, de Poissy.

— M. Simal, fabricant d'instrument de chirurgie, vient de mourir à 68 ans; il a rendu à l'oto-rhino-laryngologie française d'importants services en se mettant à la disposition des médecins spécialistes pour réaliser les instruments qui leur ont permis de s'affranchir des instruments étrangers.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Microscope à immersion demandé. — M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér.,

(*Voir la suite, p.* **215**.)

électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel de clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3101.

Jeune docteur, très au cour. méd. gén., salvarsan, laboratoire, demande occup. apr.-midi dans clinique ou autre, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3109.

Dr vend. cond. int. Ford gr. luxe neuve et méc. gar. Visiter : 11 *bis*, rue de Madrid, Neuilly-sur-Seine.

Dame cherche place chez docteur pour recevoir clientèle, faire correspondance, etc. — *P. M.*, 3116.

Radium. A vendre tubes 50 et 25 mmg., munis de certificats Curie. — Ecrire *P. M.*, n° 3117.

Ex-infirmière militaire diplômée, jeune, active, très au courant des soins, cherche place d'aide chez médecin, chirurgien, clinique ou emploi similaire. Excellentes références. — Ecrire *P. M.*, n° 3118.

Dame, 45 ans, très au courant comptabilité, cherche place économe dans dispensaire, maison de santé ou emploi similaire. Références sérieuses.—*P. M.*, 3119.

Jeune docteur demande emploi chez docteur ou dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3120.

Infirmière demande occup. pour l'après-midi chez docteur.—Ecr. E. Pouhaër, 79, av. de Villiers, Paris.

Libre apr.-midi, dés. ouvrir porte docteur à heures consultat. — G. Tranchand, 36, r. Vaugirard, Paris.

Externe, 16 inscr., dés. empl. dans clinique, préfér. syphilis et malad. cutanées. — Ecr. *P. M.*, n° 3123.

Clientèle XVIe 55.000, facil. augm., cédée 30.000 ou 25.000 comptant. — Ecrire seul. *P. M.*, n° 3124.

Cabinet voies urinaires, syphilis, gynécologie, centre Marseille; six pièces richement meublées; dix fenêtres de façade; bail 9 ans; à céder cause de départ. Prix : 40.000 comptant. — Ecr. *P. M.*, n° 3125.

A vendre : Matériel complet d'hôpital chirurgical : meubles, instrum. de toutes sortes, linge, etc. S'adr. 8, place des Etats-Unis, mardi, vendredi, de 2 à 4 h.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 13 Samedi, 12 Février 1921

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES RADIATIONS EN BIOLOGIE

Quelques considérations sur l'héliothérapie.

Pour utiliser pratiquement les rayons solaires, il est nécessaire de connaître : 1° la composition exacte du faisceau utilisé ; 2° l'action des divers faisceaux sur un organisme déterminé.

Je prétends qu'à l'heure actuelle aucune de ces conditions n'est remplie.

1° *Composition exacte du faisceau de rayons utilisé.*

a) Le faisceau solaire utilisé en héliothérapie est généralement défini en tenant compte de l'action du faisceau direct sur un équilibre physico-chimique quelconque (papier photographique, bolomètre ou radiomètre). Il est facile de vérifier expérimentalement les faits suivants :

L'infra-rouge est antagoniste de l'ultra-violet vis-à-vis de la peau humaine et ne l'est pas vis-à-vis des papiers photographiques ;

Les bolomètres et radiomètres, très sensibles à l'infra-rouge, par exemple, ne le sont plus à l'ultra-violet.

Voilà donc une série de constatations qui nous permettent déjà d'affirmer que, dans la plupart des cas, l'appareil de mesure définit très mal le faisceau actif.

b) Dans tous les cas, en héliothérapie, il serait utile de préciser dans quelles conditions est pratiquée l'irradiation. Le sujet est généralement exposé, en même temps qu'au faisceau solaire direct, à des radiations réfléchies ou diffusées contre lesquelles l'appareil de mesure est souvent protégé ou vis-à-vis desquelles il est insensible.

Il est facile de vérifier expérimentalement qu'un même sujet réagit différemment vis-à-vis du même faisceau solaire direct, suivant qu'il est placé dans le voisinage d'un mur, d'un massif d'arbres, d'une pelouse, d'une grande étendue d'eau ou au milieu d'un vaste espace de terrain nu.

La richesse de l'atmosphère en vapeur d'eau et en poussières a une grande importance au point de vue de l'action des radiations solaires. Les poussières absorbent l'ultra-violet et n'arrêtent guère l'infra-rouge, alors que la vapeur d'eau arrête l'infra-rouge et laisse passer l'ultra-violet ; or, nous savons que ces deux sortes de radiations sont antagonistes l'une de l'autre vis-à-vis de la peau humaine. On peut, d'ailleurs, invoquer ces considérations pour expliquer l'apparition de certaines dermites observées dans des conditions définies : coup de soleil des glaciers, coup de soleil maritime.

Nous pouvons donc conclure, qu'en pratique

courante l'opérateur utilise en héliothérapie un faisceau de radiations imparfaitement déterminé.

2° *Action des divers faisceaux sur un organisme déterminé.*

Pour étudier méthodiquement l'action des divers faisceaux solaires sur l'organisme humain, par exemple, il serait nécessaire de pouvoir définir ces faisceaux; or, nous venons de voir que ceci est encore difficile, sinon impossible.

En étudiant les publications faites au sujet de l'héliothérapie, nous constatons que les divers auteurs indiquent des techniques souvent bien différentes, chacun prétendant obtenir par sa méthode les meilleurs résultats.

Je suis persuadé que ces auteurs sont tous de bons observateurs et qu'ils ont bien réellement constaté ce qu'ils décrivent. Ils oublient simplement, dans bien des cas, que les rayons solaires qui arrivent à la surface de notre planète sont très différents d'un jour à l'autre et d'un lieu à un autre. Les héliothérapeutes arrivent, après une longue pratique, à savoir utiliser les rayons solaires au lieu où ils exercent; souvent ils seraient surpris de voir combien leur technique devrait être modifiée en d'autres lieux ou dans d'autres conditions.

***

On comprend sans peine combien il est difficile, à l'heure actuelle, de fixer une technique à la fois précise et générale de l'héliothérapie. Le soleil est une source de radiations que chacun peut utiliser, mais que personne n'a encore pu régler. Il devient cependant facile maintenant d'obtenir des faisceaux de radiations analogues aux divers faisceaux solaires. Il est possible de produire ces faisceaux, toujours semblables à eux-mêmes en tous temps et en tous lieux. Il est certain que si les divers médecins utilisant les radiations veulent consacrer leurs efforts à l'étude de la photothérapie, ils doteront la thérapeutique de moyens d'action extrêmement utiles et qui nous empêcheront de regretter qu'il soit impossible à l'homme de diriger le soleil à sa guise.

J.-L. Pech,
Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Montpellier.

UN MÉDECIN AMBASSADEUR DE FRANCE

JULES HARMAND

Débuter comme carabin dans une école de médecine militaire et finir comme ambassadeur de France, voilà, pour un jeune, un beau rêve! Jules Harmand, qui vient de mourir, l'a réalisé.

Peu de carrières ont été aussi bien remplies et surtout aussi mouvementées que la sienne : médecin, explorateur, conquérant, diplomate, savant, naturaliste, il incarna successivement ou souvent à la fois, ces divers avatars. Mais il garda toujours l'empreinte de sa première éducation médicale. Parvenu au faîte des honneurs, ambassadeur de France, il n'oubliait pas qu'il était médecin. S'il ne donnait plus de conseils aux malades, il parlait volontiers médecine et les confrères, que les hasards de randonnées sur la « vaste terre » amenaient dans ses postes lointains, trouvaient toujours, près de « son Excellence », le plus chaud et le plus cordial des accueils.

Sa vie pourrait alimenter un de ces romans d'aventures dont se repaît si volontiers l'enfance. Né à Saumur en 1845, il entre, à 18 ans, à l'Ecole de médecine militaire de Strasbourg. Son caractère indépendant, son besoin d'activité lui font rapidement quitter l'école pour la marine, qui offrait des perspectives autrement larges et des possibilités plus en harmonie avec son tempérament. Aide-médecin auxiliaire, il embarque, en 1866, pour la Cochinchine où, pendant trois ans il se livre à des études scientifiques, sociologiques et à des explorations, Puis, il va bourlinguer dans la mer du Nord et la Baltique ; participe, en 1871, à la répression de l'insurrection de Kabylie; fait ensuite campagne dans le Levant. En 1874, il repart pour la Cochinchine, pays neuf qui l'attire; est attaché sur sa demande à la mission Delaporte qui allait étudier ces merveilles, récemment découvertes, de la civilisation khmère, que sont les ruines d'Angkor.

Francis Garnier, qui se préparait à explorer et à conquérir le Tonkin, demande à l'emmener avec lui. Il avait besoin d'hommes d'action et savait qu'il était de ceux-là. Il ne se trompait pas dans son choix. Ce fut cette prodigieuse conquête du Tonkin durant laquelle une poignée d'hommes décidés, Garnier, Trentinian, Harmand, etc., donnent, à la tête de quelques matelots, l'assaut à des places fortes et les enlèvent de vive force. Harmand prit ainsi Hai-Dinh, avec 25 fusiliers marins.

La période épique passée, le soldat fait place au savant qui explore le Siam, le Cambodge, le centre de l'Annam, franchit la chaîne annamitique ce qui n'était pas mince affaire. Il rapporte de ces explorations la plus riche des moissons qui lui vaut la grande médaille d'or de la Société de Géographie. Puis, ce nomade se fixe, pour quelque temps, à Paris où il est conservateur de l'Exposition permanente des Colonies. Mais les tropiques lui manquent. Le voilà, en 1881, repartant pour le Siam, comme consul et commissionnaire du Gouvernement français à Bangkok. Deux ans plus tard, il est investi des pouvoirs de gouverneur général et reçoit le titre de Commissaire civil de la République au Tonkin et en Annam, et en cette qualité, signe le traité de Hué (23 Août 1883) qui nous garantissait le Protectorat du Tonkin.

A partir de ce moment, sa carrière se dessine

du côté de la diplomatie. Il est envoyé comme consul général à Calcutta, et, pendant ses années de séjour aux Indes, il pénètre avec intérêt l'organisme administratif de la colonisation britanique, s'initie à l'art de gouverner les Asiatiques et fait là une école de pratique qui aurait dû le désigner, de bonne heure, pour le Gouvernement général de notre empire indochinois. Des Indes il passe au Chili, et, en 1894, il vient au Japon comme ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République près le Mikado.

Son séjour au Japon fut long et sa tâche y fut souvent délicate, ardue et ingrate. En 1895, il dut, de concert avec ses collègues de Russie et d'Allemagne, faire une pression énergique et soutenue sur le Gouvernement japonais, pour obliger le Nippon, triomphant de la Chine et enivré de gloire et d'orgueil, à restituer au vaincu les avantages que lui garantissait le traité de Simonoséki, à savoir la presqu'île du Liao-Toung et surtout Port-Arthur. En 1900, il négocia avec le Gouvernement japonais les conditions de participation de l'armée du Soleil Levant à la croisade internationale contre les Boxers. Il eut surtout la tâche pénible et délicate de représenter les intérets de nos alliés, à Tokio, durant la désastreuse campagne de Mandchourie de 1905. J'étais moi-même au Japon à ce moment et je sais combien il lui fallut de tact, de patience, d'habileté pour ne pas indisposer ce pays, jeune, belliqueux, grisé par son triomphe et lui faire entendre raison; sans parler de tous les ennuis que lui procuraient quotidiennement les milliers de prisonniers moscovites, internés dans les divers camps du Japon.

Au lendemain de la guerre russo-japonaise, la France éleva sa légation de Tokio au rang d'ambassade, et Jules Harmand en fut nommé le premier titulaire. Peu de temps après, il rentrait en France, en retraite.

Amateur d'art, collectionneur avisé, naturaliste des plus instruits, il consacrait les rares instants de loisir que lui laissait la politique à collectionner de jolies choses, et surtout à poursuivre ses travaux entomologiques. Ses collections d'insectes sont d'une grande richesse et le nombre



M. JULES HARMAND.

d'espèces qu'il a découvertes et identifiées considérable.

En retraite, il continue à mener une vie active. Il n'explore plus, mais il conférencie et écrit. Collaborateur à de nombreuses revues scientifiques, politiques ou parlementaires, il condense en un ouvrage remarquable « Domination et colonisation », qui devrait être le livre de chevet de tous nos gouverneurs coloniaux, le fruit de sa longue expérience et de ses méditations approfondies sur les hommes et les choses d'outre-mer.

La médecine mène à tout, à condition qu'on en sorte, dit une boutade et on cite quelques exemples. Voyez Clemenceau: c'est un confrère. Voyez Pichon: il abandonna la médecine pour la politique. Jules Harmand quitta officiellement la médecine, mais il lui conserva la place de choix au fond de son cœur et l'ambassadeur de France rappelait toujours, avec un certain orgueil, qu'il était le docteur Harmand.

Cette vie si remplie se résume en deux mots: volonté et science.

J.-J. Matignon.

MENUS PROPOS INDIVIDUALISTES

Vîtes-vous, jamais, ô vous économistes précieux, un groupe de soldats éplucher des pommes de terre? Non! C'est infiniment regrettable: toute la question de l'étatisme reçoit de ce petit spectacle un éclatant jet de lumière.

Donc, autour d'un gros tas de tubercules, un couteau à la main, les soldats sont rangés; chacun d'eux, en quatre coups de son arme, extrait, d'une grosse pomme de terre, une mince colonnette, il la projette dans une vasque métallique; ainsi font tous les guerriers.

Quand la corvée est finie, le tas de tubercules semble avoir changé de place, mais n'être qu'à peine diminué. Erreur! ce qui reste, ce sont les déchets négligeables. C'est l'Etat qui paie.

Demain, rentré à sa ferme, quels cris pousserait Pitou, si sa ménagère osait, en les épluchant, sacrifier plus de la moitié de ses pommes de terre à lui!

Quand c'est l'Etat qui paie, le linge des hôpitaux s'évanouit, l'alcool s'évapore, les fournitures de papeterie disparaissent comme dans un

songe, les plumes s'envolent comme si elles n'étaient pas d'acier et qu'un oiseau les portât.

Quand c'est l'Etat qui paye, le bois et le charbon s'engouffrent dans les cheminées avec une rapidité vertigineuse, le feu flambe comme celui d'une forge : on ouvrira les fenêtres si la chaleur devient intolérable !

Quelles magnifiques ressources notre France posséderait, si chaque fonctionnaire de l'Etat apportait, quand c'est l'Etat qui paye, la même économie qu'il apporte quand, en son ménage, c'est lui, simple citoyen, qui paye.

P. Desfosses.

L'INSTITUT PASTEUR DE SAIGON [1]

C'est en 1891-1893 que M. Calmette a créé, à l'hôpital militaire de Saïgon, le premier laboratoire de microbiologie d'Extrême-Orient et de toutes les colonies françaises ; quelques années plus tard, en 1904-1905, ces laboratoires ainsi que celui de Nhatrang, furent transformés en Institut Pasteur sous la direction de M. Yersin.

En 1905, l'Institut Pasteur de Saïgon fut installé dans les locaux d'un ancien séminaire et vécut, grâce à une subvention de 75.000 francs accordée par le Gouvernement général, grâce aussi au produit de la vente des sérums et vaccins. Mais, depuis 1918, les charges et les difficultés financières de l établissement s'accrurent considérablement.

Et cependant il importait que, dans l'évolution si rapide de l'Extrême-Orient vers la civilisation occidentale, l'Institut Pasteur de Saïgon conservât la place qui lui revenait par ses origines, sa situation et son rôle dans l'extension de l'influence française ; aussi l'organisation de l'établissement fut-elle modifiée.

Pour lui donner la faculté d'adaptation nécessaire, l'Institut Pasteur de Paris décida, en 1918, de lui donner l'autonomie budgétaire et administrative ; ce programme obtint l'approbation la plus bienveillante des autorités de la colonie et du Conseil colonial.

Grâce à eux, le budget de l'Institut Pasteur de Saïgon est constitué par une subvention du Gouvernement général de l'Indochine et de celui de la Cochinchine proportionnée aux besoins des laboratoires et votée par le Conseil colonial. A cet apport s'ajoute le produit de vente des sérums et des vaccins ; le roulement de fonds a été, en 1919 et 1920, de 70.000 à 75.000 piastres. En outre, le budget de la Cochinchine a pris à sa charge la reconstruction totale de l'établissement (3 grands bâtiments d'un étage de 48 m. de long sur 12 de large, avec de nombreuses dépendances). Les travaux sont commencés.

A la suite de sa réorganisation, l'Institut Pasteur de Saïgon comprend 3 services : microbiologie humaine, microbiologie animale, chimie.

Le *service de microbiologie humaine*, confié à trois médecins bactériologistes, est très actif : 1° rage : 400 traitements en 1919 ; 2° diagnostic bactériologique et épidémique : 5 à 6.000 examens, réactions de Wassermann, hémocultures, etc. ; 3° préparations de vaccins et autovaccins et de cultures de bacilles lactiques ; 4° le laboratoire du paludisme recherche l'atténuation des manifestations du paludisme et, pour l'avenir, sa disparition plus ou moins complète, et seconde ainsi les Pouvoirs publics en collaborant aux grands problèmes d'Hygiène publique ; 5° les recherches sur la dysenterie amibienne et bacillaire, choléra, peste, fièvre typhoïde, mycose, lèpre, fièvres indéterminées, syphilis, tuberculose, etc., constituent l'élément quotidien des diagnostics qui sont demandés aux laboratoires.

Le *service de microbiologie animale*, à la tête duquel est un vétérinaire, ne date que d'un an. Réclamé par les colons, il répond à un besoin impérieux dans un pays d'élevage qui exporte ses produits dans tout l'Extrême-Orient. Il assure la préparation du vaccin jennérien (3.000.000 de doses en 1919), les diagnostics bactériologiques ; les enquêtes sur les épizooties (barbone, charbon, morve, surra).

Le *service de chimie*, assuré par deux chimistes, comprend trois sections : laboratoire de chimie biologique, laboratoire de répression des fraudes, laboratoire d'essais du caoutchouc. Celui-ci, réclamé par les planteurs, doit éclairer les méthodes de culture, renseigner les colons sur la qualité des gommes, et collaborer à l'amélioration et à l'unification des produits obtenus.

Une vingtaine de préparateurs annamites sont répartis dans les différents services.

Le recrutement du personnel français et indigène est une difficulté de l'heure présente (coût de la vie plus élevé qu'en France) et subordonné à la réalisation de situations matérielles rémunératrices.

1. N. Bernard. — « Situation actuelle et fonctionnement de l'Institut Pasteur de Saïgon ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 9, 1920.

VARIÉTÉS

Glyphocinématographie.

Notre distingué collaborateur Pech raconte dans la *Nature* comment il a été amené à réaliser la cinématographie avec sensation de relief, problème d'un haut intérêt physiologique et psychologique.

Lorsque, écrit-il, je commençai mes études de physique médicale, il était classique, comme aujourd'hui encore, de dire que la vision binoculaire est le facteur principal, sinon unique de la perception du relief.

Cette théorie cependant était loin de me satisfaire, car :

1° L'observation d'images au moyen du stéréo-

scope entraîne rapidement fatigue et céphalée. Il semble donc que l'on exige de l'observateur un effort qu'il ne fournit pas au cours de la vision physiologique;

2° Le relief stéréoscopique n'est pas le même que celui perçu dans la vie courante. Nous sommes habitués à voir aux premiers plans des objets en ronde bosse, suivis de plans successifs et non une série de silhouettes sans épaisseur très détachées d'un fond constitué par un plan unique, comme il arrive au cours de la vision d'images stéréoscopiques;

3° L'étude du phénomène décrit par von Helmholz sous le nom d'antagonisme des champs visuels nous conduit à croire que la perception totale des deux champs visuels, qui est nécessaire au cours de la stéréovision, n'est point un phénomène physiologique;

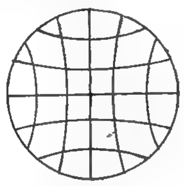


Figure 1.

4° Bien des borgnes de naissance perçoivent parfaitement le relief des objets qu'ils voient.

Quel peut donc être le facteur qui nous permet avec un seul œil d'acquérir la sensation de relief?

Je constatai, au cours de mes recherches, que plusieurs procédés permettent de voir une photographie avec sensation de relief et cela au moyen d'un seul œil. Voici un certain nombre d'expériences de ce genre :

Une photographie ordinaire peut être vue avec sensation de relief au moyen d'un seul œil :

1° Quand, étant placé plus loin de notre œil que le point le plus rapproché de vision distincte, elle occupe tout notre champ visuel;

2° Quand elle est examinée par réflexion dans un miroir concave (parabolique de préférence) de 1 m. de foyer environ;

3° Quand elle est vue à travers une forte lentille biconvexe ou plan convexe, dont les aberrations de sphéricité ne sont point corrigées.

Il est à remarquer que la sensation de relief perçue au cours de ces expériences est la même que celle que nous percevons dans la vie courante. Le relief n'est point exagéré comme au stéréoscope, mais il est vrai : il nous satisfait sans nous surprendre.

Ces divers faits constatés, je fus amené à faire les déductions suivantes :

1° Etant donné qu'un damier rectiligne, occupant tout notre champ visuel, fournit sur notre rétine, l'accommodation étant relâchée, une image analogue à celle-ci jointe (fig. 1); fait constaté depuis fort longtemps par von Helmhotz, Tscherning, etc.;

2° Etant donné qu'une photographie plane, vue avec distorsion marginale, soit parce qu'elle est réfléchie ou réfractée au moyen d'un système optique approprié, soit parce qu'elle occupe la totalité de notre champ visuel, nous fournit la sensation de relief que nous percevons en regardant les objets photographiés, ne semble-t-il pas raisonnable de supposer que les distorsions marginales de l'image rétinienne peuvent être un facteur important et méconnu de la perception du relief.

Persuadé de l'exactitude de cette hypothèse, j'ai recherché la confirmation expérimentale suivante :

Obtenir une image distordue qui, assez grande pour être vue de 6 à 7 m., ne paraisse point présenter de distorsions et fournisse la sensation de relief.

On ne peut obtenir pratiquement des images présentant de semblables distorsions par photographie au moyen d'objectifs non corrigés. Il faudrait, pour obtenir une image nette en tous ses points, avoir une plaque sensible qui soit courbe, comme le fond de l'œil, de façon à se confondre avec la surface focale de l'objectif.

J'ai alors songé à calculer des écrans tels qu'une image photographique projetée sur eux fournisse à l œil du spectateur, et par suite à son cerveau, la même impression que les objets qu'elle représente lorsqu'ils sont réellement vus remplissant le champ visuel du spectateur.

J'ai pu réaliser de tels écrans en tendant une toile dans un cadre dont les bords sont hyperboliques dans un plan perpendiculaire à la surface de l'écran (fig. 2). Une formule assez complexe permet de calculer les paramètres des hyperboles en raison des dimensions de l'écran.

Ces écrans auxquels j'ai donné le qualificatif de « Glyphographes » (γλήφω, je sculpte), ont servi à présenter les premières projections glyphocinématographiques (Montpellier, Avril 1919; Washington et New-York, Décembre 1919; Berlin, Novembre 1920).

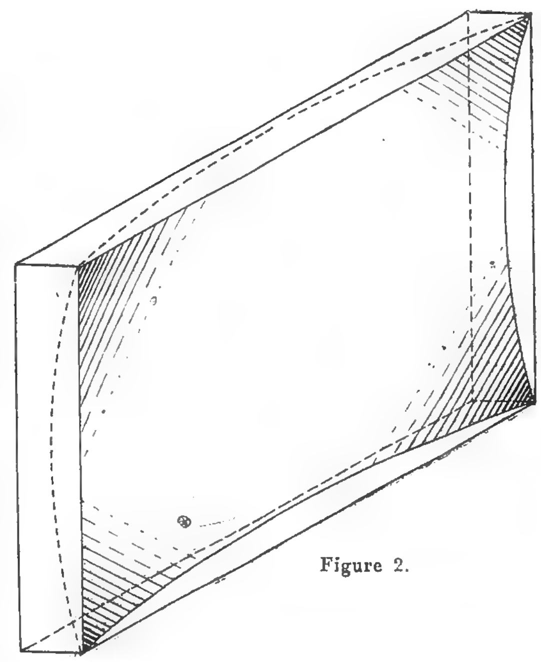


Figure 2.

La Société franco-américaine « The Glifograph Corporation » 280, Broadway, New-York, a construit de nombreux écrans de ce genre qui sont en service dans divers cinématographes des Etats-Unis. Deux maisons françaises d'exhibitions cinématographiques (Fémina-Cinéma, Montpellier; Tolosa-Cinéma, Toulouse), possèdent des écrans glyphographes. C'est dire qu'à l'heure actuelle le problème de la projec-

tion cinématographique avec sensation de relief est pratiquement résolu. De l'avis de tous ceux qui ont vu l'écran glyphographe, les résultats obtenus sont les suivants :

1° Les images projetées sur ces écrans fournissent la sensation vraie de troisième dimension sans distorsion apparente ;

2° Les images sont nettes en tous leurs points et leur éclat uniforme, puisque l'écran occupe à peu de chose près la surface focale de l'objectif de projection ;

3° Même vues de places très latérales et proches de l'écran, les images ne sont point vues désagréablement déformées comme avec l'écran plan ;

4° Il résulte de ces modifications que l'observation prolongée d'images projetées sur de tels écrans n'entraîne plus de fatigue pour le spectateur. Ces avantages avaient été prévus, comme me l'ont prouvé les documents communiqués par MM. Weissmann et Marx lorsqu'il s'est agi de breveter mon procédé. Un grand nombre de chercheurs, de nationalités diverses, avaient fait breveter des écrans sphériques, cylindriques ou prismatiques, mais aucun de ces écrans n'a pu jusqu'à ce jour être utilisé pratiquement : tous étaient calculés au hasard et aucun n'a fourni en public de résultats satisfaisants.

La cause de l'insuccès est que tous ces chercheurs supposaient avec raison que l'écran courbe constituerait un progrès par rapport à l'écran plan, parce qu'il se rapprochait de la surface focale de l'objectif, mais aucun n'avait su voir que la courbure de cet écran devait être calculée en tenant compte, non des caractéristiques de l'objectif de projection, mais bien de celles de l'œil humain.

Cet exposé montre comment une série de recherches et de considérations d'ordre psychologique et physiologique m'ont permis, en même temps, de réaliser pratiquement la glyphocinématographie et de mettre en vue un facteur jusqu'ici inconnu de la vision en relief : les distorsions de l'image formée sur la rétine par le système réfringent de l'œil.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

La tuberculose dans le *Basutoland* ne présente ni augmentation ni diminution ; par contre, la syphilis se répand avec une extrême rapidité. On constate également un assez grand nombre de lépreux.

ANGLETERRE

La réunion annuelle de la British medical Association se tiendra en 1922 à Glascow, sous la présidence de Sir William Macewen.

ARGENTINE

Buenos Aires. — M. le professeur Aloïs Bachmann est nommé professeur titulaire de la Chaire de microbiologie.

M. Ubaldo Fernandez est désigné pour remplir les fonctions de vice-doyen de la Faculté de Médecine de Buenos Ayres.

Cours de perfectionnement. — Des cours de perfectionnement ont commencé à partir du mois de Janvier à l'usage des médecins diplômés :

Cours de *Physiologie cardiaque*, par M. le professeur Houssay.

Cours *d'Embryologie*, par M. le professeur Jules Lacoste.

Cours de *chirurgie d'urgence*, par M. le professeur Natal Lopez Cron.

Conférence de M. le professeur Ricardo Spurr, sur *l'endoscopie et l'exploration fonctionnelle des reins*.

BELGIQUE

Le 25 Janvier dernier, au cours d'une cérémonie intime, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles a remis à M. le professeur Depage la croix américaine pour services distingués pendant la guerre.

M. le professeur Bordet vient d'être élu sénateur.

BERMUDES

Les Bermudes constituent une région extrêmement saine. Malgré le nombre formidable de moustiques, la malaria est inconnue. Malgré l'émigration considérable aux Etats-Unis, la population augmente, le chiffre des naissances a été en 1919 de 24,87 pour 1.000 et le chiffre des décès de 17.28 pour 1.000.

CHYPRE

Depuis l'application des mesures antimalariennes instituées par Sir Ronald Ross, le nombre des cas de malaria est tombé de 10.000 en 1912 à moins de 2.000 en 1919. Une légère mais constante diminution est marquée dans le nombre des cas de lèpre admis à l'asile de Nicosia. La population est estimée à 311.108 habitants en 1919, en augmentation de plus de 4.000 sur 1918. Le chiffre des naissances pour 1919 fut de 29,8 pour 1.000 et le chiffre des décès de 18,5 pour 1.000.

ÉCOSSE

Des projets sont faits et une souscription est ouverte pour la création d'une maison de retraite pour infirmières âgées et infirmes de Glascow et de l'Ecosse de l'Ouest.

ESPAGNE

Académie de médecine de Madrid. — L'Académie a reçu 13 dons destinés aux familles de médecins nécessiteux ou cas analogues.

2 *dons de* 500 *pesetas* (Perez de la Fenosa) l'un de Dom Lazaro Adradas ; l'autre prix de Dana de Cabrera et Jimenez.

7 *dons de* 250 *pesetas* (Perez de la Fenosa) des Doms Emilia Tubau et Barrio, Ruperto Fernandez Vaquero, Ladislao de Diega, del Campo, un prix d'Enriqueta Faes et de Dona Dolores Garcia et Centenera, de Dona Orgaz et Rufo et de Dona Albardi Arriolo.

4 *dons de* 250 *pesetas* (de M. Melcion) par Dona Isolina Izquierdo et Rodriguez, Dona Ramana Murcia Valverde et Dona Mathilde Yepes de Cuellar.

HAITI

L'épidémie de petite vérole continue à s'étendre. Dans la dernière semaine de Décembre il y en a eu 533 cas, dont 37 mortels. Le département de l'Intérieur a rendu la vaccination obligatoire, sous peine de poursuites, le licenciement des écoles a été prolongé jusqu'à la fin de Janvier.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Officier d'administration du Service de Santé.

D — *Pour un futur soldat de la classe 1921, pourriez-vous me donner la marche à suivre en vue d'obtenir le grade d'Officier d'administration du Service de Santé?*

R. — Pour obtenir le grade d'Officier d'administration du Service de Santé, il faut entrer à l'Ecole d'administration militaire de Vincennes.

Et, pour se présenter à cette école, voici les conditions qui sont exigées des candidats militaires :

1° Avoir deux ans de grade de sous-officier dans l'année du concours;

2° Etre présenté par leurs chefs hiérarchiques.

Le programme des connaissances exigées pour le concours d'entrée correspond, à peu de chose près, à celui de l'enseignement primaire supérieur. Les livres à se procurer sont donc ceux préconisés par les bonnes écoles primaires supérieures.

Les élèves admis suivent à Vincennes des cours généraux pendant 4 mois. A l'expiration de ces 4 mois, des examens sont passés et un classement général établi. C'est d'après ce classement général que chaque élève est appelé, suivant le nombre de places indiquées par le ministre, à choisir la section (bureaux de l'intendance, subsistances, habillement et campement, santé, état-major et recrutement, aéronautique) dans laquelle il poursuivra ses études techniques et sera ultérieurement nommé officier d'administration de 3e classe. Lesdites études techniques ont lieu de Février à Août et se terminent par un examen.

Après une permission de 30 jours (mois de Septembre), les élèves du Service de Santé sont nommés officiers d'administration de 3e classe et appelés, à Paris, pour faire un stage d'instruction de 6 mois au Val-de-Grâce et dans les établissements les plus importants du Service de Santé; après quoi ils rejoignent le poste qui leur a été assigné au moment de leur nomination au grade d'officier d'administration de 3e classe.

***

Pour tous les autres renseignements, prière de s'adresser à M. le Sous-Intendant militaire de 1re classe, directeur de l'Ecole d'administration militaire à Vincennes.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

La prophylaxie des maladies vénériennes, par Carle (de Lyon). Un vol. in-8° jésus de 324 pages (*Doin*, éditeur). — Prix : 8 fr.

Ce petit livre vient à son heure; jamais en effet la question de la prophylaxie des maladies vénériennes n'a préoccupé aussi attentivement médecins et législateurs que depuis la guerre. Et nul ne pouvait être mieux qualifié pour l'écrire que M. Carle, médecin chef du Service sanitaire de Lyon; ses travaux bien connus sur la question, son expérience déjà longue l'autorisaient à mettre au point ce sujet si complexe. Avec sa précision et sa verve coutumières, l'auteur a envisagé toutes les faces de cette étude; il a rappelé tour à tour les notions morales, sociales, administratives et médicales émises sur cet important sujet, et ce résumé, écrit d'une plume vive et alerte, est d'une lecture facile et toujours attrayante.

Après avoir exposé la nature de l'éducation prophylactique aux différents âges, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, l'auteur montre d'une façon saisissante le rôle nécessaire de l'instruction morale au début, puis l'importance des connaissances physiologiques dès l'adolescence, enfin la divulgation des précautions prophylactiques proprement dites à l'âge adulte.

Il expose ensuite d'une façon complète le rôle de la Société, le droit qu'elle peut avoir à intervenir sur ce terrain prophylactique, et il énumère, en les critiquant, les différents moyens, administratifs ou privés qu'elle emploie pour lutter contre le péril vénérien.

R. Burnier.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux.

A. Couvelaire. — A propos de deux cas de rétinite gravidique.

P. Séjournet. — Rapports sexuels et traumatismes des voies génitales chez la femme.

L. Cleisz. — Bassin coxalgique, étude de la ligne innominée et de l'atrophie.

Thérapeutique gynécologique :

Léon Imbert. — Périnéoplastie à lambeau pour déchirure complète du périnée.

Sociétés savantes.

Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique (séance du 2 Octobre 1920).

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 13 AU 20 FÉVRIER 1921.

DIMANCHE 13 FÉVRIER. — Saint-Antoine. — A 10 h., amph. clin., M. Béclère : Les glandes à sécrétion interne et leur pathologie.

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. Gougerot : Sporotrichoses : formes médicales (viscérales); petite chirurgie osseuse, etc.), oculaire, laryngée, etc.

LUNDI 14 FÉVRIER. — Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (projections). — A 16 h., gr. amph., M. André Léri : Les maladies chroniques de la nutrition. — A 17 h., pet. amph., M. Marcel Labbé : Le traitement du diabète. — A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Les contusions. — A 16 h., gr. amph. Ecole prat., M. Le Lorier : Pathogénie de la grossesse. Oligamnios. Hydramnios.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Opérations.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Gastinel : Citologie du liquide céphalo-rachidien.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles. — A 11 h., amph. Bichat, M. Doumer : Troisième principe de l'électrothérapie. Action de l'énergie électrique sur la circulation. Application aux malades par hypertension artérielle.

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. Lévy-Solal : Démonstrations de pratique obstétricale. — A 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades. — A 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe. — A 9 h., M. Lemaitre : Interventions. — A 13 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréologiques.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades. — A 10 h. 3/4, M. Sicard : Leçon sur les maladies nerveuses. Présentation de malades. — A 9 h., pavil. Nélaton, M. Schwartz : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Tenon. — A 11 h., M. Lian : La pression artérielle. Cœur, rein.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. André Jousset : Pronostic et traitement des pleurésies tuberculeuses. — A 11 h., M. Rist : Principe de prophylaxie sociale dans la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux et des anciens opérés.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzoles : Hérédité fonctionnelle.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tuberculoses osseuses.

MARDI 15 FÉVRIER. — Faculté. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie. — A 16 h., gr. amph., M. Martinet : Réalisations thérapeutiques. Asystolie. Digitale. Project. — A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie patholog. — A 17 h., M. Dujarrier : Le vissage des fractures récentes et anciennes du col du fémur. (Project.) — A 17 h., petit amph., M. Garnier : Conférence de pathologie expériment. et compar. — A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, stagiaires : Traumatismes de l'œil et leurs conséquences. Certificats médicaux.

Clin. méd. St-Antoine. — A 10 h., M. Benoist : Action thérapeutique des radiations invisibles du spectre.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. Gosset : Visite des salles.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique; à 10 h. 1/2, Opérations. — A 10 h. 1/2, salle Ste-Monique, M. Caussade : Indications de la thoracentèse.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée avec présent. de malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation. — A 10 h., M. Brocq : Consultation externe. — A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile. — A 14 h., service de M. Brocq, M. Civatte : Tumeurs conjonctives. Mycosis fongoïde.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de sémiologie pratique par le chef de clinique.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Sémiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachidiennes.

Fac. Lyon. — A 17 h., amph. B., M. Piéry : Cures thermales et maladies du foie et du système nerveux.

MERCREDI 16 FÉVRIER. — Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections). — A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. Le Lorier : Pathogénie de la grossesse, môle hydatiforme.

(*Voir la suite, p.* **229**.)

Déciduome malin. — A 17 h., petit amph., M. Labbé : Les cures de jeûne. — A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Les brûlures.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Leç. clin.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Les broncho-pneumonies de la rougeole.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles. — A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. Leven : Traitement de l'obésité et de la maigreur.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Exhibitionnisme sentimental et besoin de direction.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales. — A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, amph. Fac., M. Thibierge : La gale et son traitement. — A 10 h., M. Brocq : Visite des salles. Examen des entrants et des malades externes choisis. Rédaction d'ordonnances. — A 2 h. 1/2, M. Lemaitre : Radiumthérapie. — A 10 h. 1/2 : Œsophagoscopies.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Explorations et opérations urinaires. — A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe. — A 9 h. 1/2, M. Schwartz : Opérations.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations. — A 10 h., service de M. Méry, M. Heuyer : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. Souques : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. Lortat-Jacob : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie. — A 10 h. 1/2, M. Frey : Clinique d'orthodontie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Legrain : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 17 FÉVRIER. — **Clin. chir. Hôtel-Dieu.** — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons. — A 20 h. 3/4, M. Lequeux : Traitement de l'infection puerpérale.

Clin. Baudelocque. — A 11 h., M. Couvelaire : Clin. obstétr.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h, 1/2, M. Gosset : Visite des salles.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. Potherat : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. Toupet : Petite chirurgie. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. Mouchet : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Saint-Louis. — A 14 h., M. Simon : Chancre modéré. Chancre mou. Herpès.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée avec présentation de malades.

Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. Lian : Examen radioscopique des cardiaques. — A 9 h. 1/2, M. Ribierre : Consult. ext. pour les maladies du cœur et des vaisseaux. — A 11 h., M. Loeper : Conf. clin. médicale.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conf. clin.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. Rist : Leçon clinique.

Pitié. — De 9 h. à midi, M. Arrou : Opérations. — A 10 h., amph. des cours, M. Vaquez : Les indications thérapeutiques dans l'insuffisance cardiaque. — A 10 h., M. Monthus : Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. G. Brouardel : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Claisse : Conférence clinique.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consult. avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 18 h., serv. de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports.

Enfants-Assistés. — A 10 h., M. Marfan : Enseignement pratique de la puériculture.

Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. Lesné : Consult. des nourrissons. — A 9 h. 1/2, M. Hallopeau : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — A 10 h., M. Courcoux : Conférence sur la sémiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. Alglave : Opérations chirurgicales abdominale et générale.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Sorbonne. — A 16 h., amphit. Michelet, M. Wallon : Le développement de l'attention chez l'enfant.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h., M. Sicard de Plausoles : Les maladies infectieuses. — M. Heuyer : Les anormaux. Examen physique. — 17 h., MM. Chenevier et Weisweiller : Organisation de l'hygiène sociale.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. Laumonier : La thérapeutique des sept péchés capitaux. — A 17 h., M. Bérillon : La psychologie du contrôle mental. — A 17 h. 1/2, M. Quinque : La pédagogie des instables.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

VENDREDI 18 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (projections). — A 17 h., petit amphit., M. M. Labbé : Le coma diabétique. Etiologie et pathog.. — A 17 h., gr. amph., M. Léon Bernard : Indications des cures hydrominérales dans les affections respiratoires et la tuberculose. Projections. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Les brûlures. — A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. Le Lorier : Pathogénie de la grossesse. Déviations utérines. Rétroversion de l'utérus gravide.

Clin. méd. St-Antoine. — 10 h. 1/2, M. Chauffard : Syphilis secondaire et ictère.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 16 h., M. Gosset : Leç. clin.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Examen des malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtalmol. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. de Lapersonne : Leçon clinique.

Clin. mal contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Le rhumatisme scarlatin.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Leven Consultation des maladies de l'estomac. — A 9 h., M. Potherat Visite dans les salles.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques — A 9 h. 1/2, M. Arrou : Examen des malades. — A 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — A 14 h. 1/2, M. Cantonnet : Conférence d'ophtalmologie. — A 10 h., M. Chevassu : Opérations de chirurgie urinaire. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Saint-Antoine. — A 10 h., M. Bensaude : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement. — A 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consultation externe avec discussion

des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h., M. BELOT : Notions générales d'électrothérapie.

Tenon. — A 10 h., M. LIAN : Examen des cardiaques.

Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. AUVRAY : Leçon clinique avec présentation de malades.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. RIST : Leçon clinique.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe. — 10 h. 3/4, salle Bouley, M. GIROUX : Pouls lent permanent. — A h., M. SCHWARTZ : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R. MASSARD : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h., M. BROCA : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. BROCA : Leçon clinique et présentation de malades; projections radiographiques ; appareillage orthopédique. — A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de sémiologie.

Hérold. — A 10 h., M. BARBIER : La pathologie du nourrisson.

Boucicaut. — A 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. LORTAT-JACOB : Examen clinique des malades.

Ménages. — A 9 h., M. ALGLAVE : Visite des malades et explications cliniques.

Collège de France. — A 17 h., amph. 5, M. GLEY : L'évolution de la physiologie du système nerveux au XIXe siècle.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. ARMAND-DELILLE : Assistance sociale aux tuberculeux.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. ALGLAVE : Visites dans les salles et explications au lit des malades.

Fac. Lyon. — A 17 h., amph. B., M. MONCORGÉ : Le Mont d'Or.

SAMEDI 19 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., grand amph., M. GARÇON ; Les lois sociales. — A 16 h., laborat. de bactériol., M. BEZANÇON : Cours de bactériol. — A 16 h., amph. Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique. — A 17 h., petit amph., M. ROGER : Cours de pathologie expérimentale et comparée. — A 17 h., gr. amph., M. VAQUEZ : Indications des cures hydrominérales dans les affections cardiaques, vasculaires et rénales. Project. — A 18 h., amph. Vulpian, M. GARÇON : Les lois sociales. — A 18 h., gr. amph., M. RIBIERRE : Maladies du cœur.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Leçon à l'amphithéâtre.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçon clin.

Clin. méd. Beaujon. — A 10 h., M. ACHARD : Leçon clinique.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérations.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. GOSSET : Démonstrations d'anatomie pathologique. Présentation de pièces.

Clin. Tarnier. — A 10 h., M. LEQUEUX : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie. — M. POTHERAT : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations.

Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Beaujon. — A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon au lit des malades. — A 9 h., M. MICHON : Opérations.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Pitié. — 10 h., M. ROY : Leçon clin.; opérations de stomatologie.

Tenon. — A 10 h., M. LIAN : Examen graphique des cardiaques. — A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. KLIPPEL : Polyclinique des maladies du système nerveux. — A 11 h., M. RATHERY : Conférences clin. médicales.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. COYON : Cours de sémiologie. — A 9 h., M. SIREDEY : Conférence de clinique médicale. — A 9 h., M. BENSAUDE : Examens rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h., amph. Fac., M. THIBIERGE : Le prurigo. — A 11 h., M. HALPHEN : Les labyrinthites. — A 14 h., M. SIMON : Manifestations cutanées secondaires de la syphilis. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Confér. de médecine infantile.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABBEY : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. MARFAN : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — A 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

Boucicaut. — A 10 h., MM. FUNCK-BRENTANO : Leç. clin. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

La Rochefoucauld. — A 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. DAUNAY : Cours de puériculture.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. PETTIT : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — 14 h. 1/2, M. COSTE DE LAGRAVE : Les méthodes d'auto-éducation. — A 17 h. 1/2, M. PAUL FAREZ : La faim dans l'inanition.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 20 FÉVRIER. — **St-Antoine.** — A 10 h., amph. Fac., M. BÉCLÈRE : La glande thyroïde et la radiothérapie.

Saint-Louis. — A 10 h., amph. Fac., M. GOUGEROT : Diagnostic parasitologique des sporotrichoses. Classification et comparaison des sporotrichoses. Présentation de cultures, coupes, etc.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique d'accouchement et de gynécologie Baudelocque. — Le dimanche 6 Février sera ouvert, pour les médecins praticiens, un cours public dans lequel seront exposées des questions à l'ordre du jour (accouchements, gynécologie, puériculture). Ce cours aura lieu tous les dimanches, à 10 h.; il sera fait par M. le professeur Couvelaire et par MM. Le Lorier et Lévy-Solal, agrégés, et Levant, accoucheur des hôpitaux.

HOPITAUX ET HOSPICES

La crèche de la Salpêtrière. — Sur un rapport de M. Alfred Lallemant, au nom de la 5e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Calmel, tendant à la reconstruction de la crèche de la Salpêtrière et à l'allocation d'une subvention au Comité directeur de cette œuvre.

CONCOURS

Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand. — Des concours seront ouverts, le 4 Juillet 1921, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse :

1° Pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont ;

2° Pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à ladite école ;

3° Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant la date d'ouverture desdits concours.

Ecole de Médecine de Besançon. — Est reportée au 7 Novembre 1921 la date d'ouverture du concours qui devait avoir lieu le 25 Juillet 1921 devant la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon. (*Journ. off.*, 5 Février.)

(*Voir la suite, p.* 233.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

[N° 10]

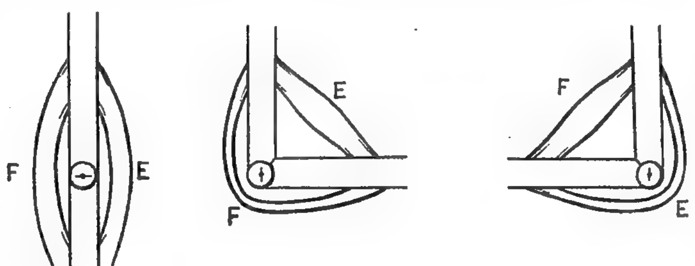
(*Thérapeutique*) **PARALYSIE INFANTILE**

Immobilisation des membres atteints de
Paralysie infantile

Un point capital du traitement rationnel de la poliomyélite antérieure est l'immobilisation judicieuse du membre lésé *dès le début de l'affection*.

Il est en physiologie du système neuro-moteur une grande loi : celle de l'action continuelle des antagonistes. Tout muscle a un antagoniste. Le mouvement d'un segment de membre ne met pas simplement en jeu la contraction d'un muscle : il exige à la fois la contraction, le raccourcissement du muscle principal agent, à la fois le relâchement et l'élongation du muscle antagoniste. Qu'on veuille fléchir le coude, l'influx nerveux qui va inciter le brachial antérieur à se contracter porte en même temps au triceps brachial l'ordre de se relâcher ; inversement la contraction du triceps doit s'accompagner du relâchement du brachial antérieur.

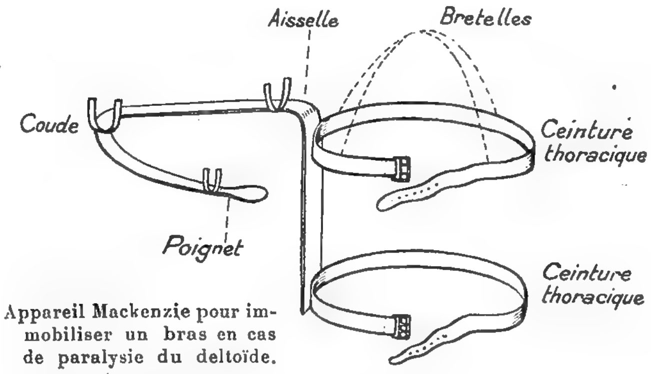
Une autre loi de physiologie veut que tout ligament distendu, tout muscle élongé pendant longtemps se laisse distendre davantage ; tout ligament rétracté, tout muscle contracté longtemps augmente leur rétraction et leur contraction.



Action réciproque des muscles antagonistes autour d'une articulation ; la contraction d'un groupe s'accompagne de l'élongation des antagonistes et *vice versa*.

Qu'un muscle soit affaibli par la poliomyélite et qu'on laisse agir librement les antagonistes, ces antagonistes augmenteront leur tonicité et le muscle affaibli se laissera distendre et affaiblir davantage. Tel est le mécanisme de tous les pieds bots paralytiques.

De même, qu'un deltoïde soit affaibli par la poliomyélite, le grand pectoral qui n'a plus d'antagoniste plaquera le bras contre le thorax. Si ce muscle deltoïde reprend plus tard un peu de



Appareil Mackenzie pour immobiliser un bras en cas de paralysie du deltoïde.

vigueur, il aura à lutter contre un pectoral contracturé ; il sera vaincu, le membre restera impotent.

Donc, quand on constate chez un enfant une paralysie musculaire consécutive à un accès de fièvre, il faut *sans perdre de temps, d'extrême urgence*, placer le membre atteint dans une position telle que le muscle lésé soit au repos, ne soit pas distendu et, qu'au contraire, les antagonistes soient mis en état de distension.

Le muscle est un excellent travailleur : il ne se met au repos que si sa tâche est faite ; voulez-vous, par exemple, que le deltoïde se repose, effectuez sa besogne, portez l'humérus en abduction jusqu'à l'horizontale. Le deltoïde ne sera plus distendu, au contraire, les muscles antagonistes, les pectoraux, par exemple, seront distendus, ils ne pourront raccourcir leurs fibres. Mackensie a imaginé dans ce but un appareil facile à improviser.

Cette attitude rationnelle à donner au membre lésé doit être continuée longtemps, car la régression de la paralysie peut se poursuivre pendant plusieurs mois, des muscles considérés comme perdus finissent parfois par retrouver une partie de leur contractilité.

P. Desfosses.

Internat des asiles. — Un concours pour 10 places d'internes en médecine titulaires et la désignation d'internes provisoires des asiles d'aliénés de la Seine et de l'Infirmerie spéciale à la préfecture de Police s'ouvrira à Paris le lundi 21 Mars 1921.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (service des aliénés, 1re section, annexe Est de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau), tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., du 21 Février au 1er Mars 1921.

Les candidats seront convoqués par lettre; néanmoins l'Administration décline toute responsabilité pour les convocations qui ne parviendraient pas.

NOUVELLES

L'association mutuelle du Corps de Santé de l'avant. — Sous ce titre s'est constitué récemment un accord avec l'Association des médecins combattants, dont les 500 membres ont fait immédiatement adhésion, une Société de secours mutuels qui a pour but :

1° De venir en aide aux mutilés et réformés de guerre du Corps de Santé de complément dont la situation est lamentable;

2° De porter secours aux veuves, orphelins, ascendants de camarades du Corps de Santé tués à l'ennemi ou décédés des suites de leurs blessures ou des fatigues subies au cours de la campagne 1914-1918.

La nouvelle Association s'adresse autant aux médecins, pharmaciens, dentistes des formations sanitaires de l'avant, qu'aux éléments du Service de Santé des régiments.

Ainsi définie, cette Association mutuelle comprend des membres adhérents. Cotisation 10 francs.

1° Des membres honoraires, les familles de nos morts;

2° Des membres d'honneur recrutés parmi les personnalités qui par leur autorité professionnelle ou leur situation sociale pourront être utiles à ce groupement de bienfaisance;

3° Des membres bienfaiteurs, qui seront tous ceux qui vivent du corps médical, lui doivent leur fortune, et qui ont le devoir de contribuer maintenant à soulager les misères de ce Corps de Santé qui les a fait ce qu'ils sont : 500 francs minimum par an.

Le Comité directeur de l'Association est composé comme suit :

Président : M. Clovis Vincent, médecin des hôpitaux de Paris; Vice-présidents : MM. Th. de Martel, Fassina; Secrétaire général : M. de Médevielle.

Membres du bureau : MM. Meurisse, Schneider, E. Sainte-Rose.

La prochaine assemblée générale fera entrer dans le Conseil d'administration un pharmacien, un dentiste régimentaire, une veuve de guerre du Corps de Santé.

Adresser les adhésions au secrétaire général, M. Médevielle, 16, rue de Téhéran (VIIIe), à Paris.

Dispensaires antituberculeux. — Sur un rapport de M. de Clercq, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris, se conformant à un avis du Conseil de surveillance de l'Office départemental d'hygiène social, a décidé de ne plus subventionner à l'avenir les dispensaires antituberculeux fonctionnant à Paris.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 Février. — 3e (Deuxième partie). Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e (Première partie). Obstétrique. Baudelocque.

Mercredi 16 Février. — 3e (Deuxième partie). Oral. Faculté. — 4e (Deuxième partie). Oral. Faculté. — 5e (Première partie). Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 18 Février. — 5e (Deuxième partie). Clinique médicale. Faculté.

Samedi 19 Février. — Examen récapitulatif N. R. Clinique obstétricale. Faculté. — Examen récapitulatif N. R. Clinique obstétricale. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique médicale. Faculté. — Examen récapitulatif N. R. Clinique chirurgicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 Février. — MM. Roger, Letulle, Cunéo, Léri. — Lagarde (Robert). Contribution à l'étude de l'évolution des greffons osseux après transplantation. — Brillet (René). Quelques faits et quelques théories récents relatif à l'épilepsie. — Buchard (Gustave). Contribution à l'étude clinique des pyonéphroses. — Tohous Khan. Technique histologique du tissu osseux.

Jeudi 17 Février. — MM. Chauffard, Marfan, Jeanselme, Gougerot. — Vallery-Radot (Pierre) Dysthyroïdies familiales et héréditaires. — Toemann (Leiba). Considération sur l'histoire de l'affection ourlienne en général. — Vaslin (Paul). Quelques formes de dermo-épidermites microbiennes. — MM. Menetrier, Lejars, Prenant, Bezançon. — D'Oliveira (Joás). Contribution à l'étude des amputations du pied. — Brzezicki (Charles). Le processus histologique de l'oblitération du canal artériel. — Charpentier (Jean). Des procédés d'autoplastie orbitaire. — Tzancoff (Nicolas). Contribution à l'étude du traitement des hémoptysies tuberculeuses.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Permutation. Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, ancienneté 1917, rang excellent, promotion 1916 A Bordeaux, actuellement en A.O.F., désire permutant de l'armée métropolitaine temporaire ou définitif. — Ecrire *P. M.*, n° 3056.

Suis acheteur appareils radiothér., radiumthér., électrothér., notamment Bergonié contre obésité; également matériel de clinique.— Ecr. *P. M.*, n° 3101.

Microscope à immersion demandé. M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

A vendre. Inst. radio état neuf : Cred Gaiffe intens. alt. 110; pied Drault, tous access.; 5 amp. Pilon;

(*Voir la suite, p.* 235.)

install. transp. Gaiffe. — Ecrire ou visiter Radio, 73, boulevard Raspail, Paris.

Jeune médecin, possédant à fond la langue angl., très au courant bactériologie, réactions sériques et histo-pathologie, dem. pl. chef laboratoire Paris ou prov., si conditions suffisantes. — Ecr. *P. M.*, 3105.

Chirurgien, ancien interne hôp., ayant accès dans maison de santé popul., désire entrer relations avec confrères Paris et banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3106.

Clinique chirurgicale, clientèle ancienne, grande ville Algérie, à céder. Situat. brillante. *P. M.*, 3114.

Luxéor torpédo et conduite intérieure; la voiture du médecin. — Falconnet, 58, av. Malakoff, Paris.

Radium. A vendre tubes 50 et 25 mmg., munis de certificats Curie. — Ecrire *P. M.*, n° 3117.

Libre apr.-midi, désire ouvrir porte doct. à heures consult. — Ecr. G. Tranchand, 36, r. Vaugirard, Paris.

Clientèle XVI°, 55.000, facil. augm. Cédée 30.000 ou 25.000 comptant. — Ecrire seul. *P. M.*, n° 3124.

Docteur français se spécialisant maladies système nerveux et syphilis, désirerait trouver, à partir Avril, place aide dans clinique nerfs ou syphilis, Paris. — Ecrire *P. M.*, 3127.

Clinique d'oto-rhino-laryngologie, en plein rapport, à céder immédiatement. Long bail, matériel et instruments. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3128.

Jeune Docteur, très au courant médecine générale salvarsan, laborat. demande occup. apr.-mid. dans clin. ou autre. Paris, ou banl. — Ecr. *P. M.*, 3109.

Docteur médecine et pharmacie cherche situation méd. ou para-méd. Paris ou banl. — Ecr. *P.M.*, 3129.

Dame, bonne instr., brev. sup., tr. bonnes référ., cherche emploi secrétaire doct., pharm. — *P. M.* 3130.

Pers. expérimentée, 30 ans, dés. poste surveillante maison de santé ou clin. chir. — Ecr. *P. M.*, n° 3131.

Docteur français ferait rempl. longue durée, de préférence dans le Midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3132.

Pharmacien, doct. en méd., dés. situation utilis. diplôme, France ou Etranger. — Ecrire *P. M.*, 3133.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA LOI DES PENSIONS ET LE DIFFÉREND ENTRE L'ÉTAT ET LES MÉDECINS

Notre petit monde, si paisible d'ordinaire, est profondément ému du conflit provoqué par la fixation du tarif des soins aux mutilés de la guerre, et qui ne doit laisser personne indifférent, même parmi les praticiens les moins préoccupés de l'évolution médicale contemporaine. C'est à ceux-là surtout qu'il faudrait, à l'exemple d'un illustre Docteur de l'Ecole au Moyen âge, rappeler le vers du poète latin :

Nam tua res agitur paries quum proximus ardet...

Sans rien prendre au tragique, c'est notre bien commun que lèchent les flammes de l'incendie et nous ne réussirons à l'éteindre que si nous sommes informés d'abord et si, résolus ensuite à défendre nos justes droits, nous nous soumettons aux disciplines d'union sans lesquelles pas de succès possible. Mais posons le problème.

***

L'exercice de la médecine, dit quelque part Rabelais, est un « combat à trois personnaiges : le malade, la maladie et le médicin », avec, comme enjeu, l'apaisement des souffrances et le retour à la santé. Ici, le malade, je veux dire le mutilé de guerre, revêt un caractère sacré. N'est-ce pas de sa douleur même et de sa vaillance qu'est faite notre liberté? Quant à sa maladie, — j'entends ses blessures — nous ne pouvons les découvrir sans que nos yeux s'emplissent de larmes. *Vide latus*! voyez la plaie à mon côté, pourraient-ils dire, nos modernes Rédempteurs. Et de fait, n'est-ce point la même que la vôtre, Seigneur Jésus, lorsque, sur l'arbre du Golgotha, vous souffriez pour le salut du genre humain?

Dans ces conditions, il doit être bien établi, au début de ces lignes, qu'aucun médecin n'admettrait jamais que le blessé de guerre restât un instant privé de ses soins. Dans la pratique, le corps médical s'est au surplus strictement attaché à l'application de ce principe. Continuant, depuis l'armistice, la tâche de salut qu'il avait remplie durant la guerre, n'a-t-il pas prodigué sa sollicitude à tout venant, à ceux de la Marne, de l'Yser, de la Somme, à ceux de Verdun, aux plaies encore mal fermées, comme à ceux du Vardar, terrassés par le paludisme? Cette situation a duré deux années, pendant lesquelles l'Etat, noyé dans sa paperasserie, n'arrivait même pas à mettre sur pied ses Services de Pensions. Si quelqu'un

mérite des reproches, est-ce nous, ou bien l'Administration formaliste et routinière ?

Le 31 Mars 1919, le Parlement avait fini cependant par voter une loi sur le régime des pensions et l'organisation des soins aux mutilés. Il y est dit, à l'article 64, que « les tarifs des honoraires consentis aux médecins et aux pharmaciens, seront établis après entente entre les Pouvoirs publics et les Associations ou Syndicats professionnels ». C'est pourquoi le ministre de l'Intérieur, à qui incombait alors l'exécution de la loi, se préoccupa de prendre contact avec nos groupements professionnels.

Il n'y mit pas beaucoup de hâte, semble-t-il, car il ne réunissait la Commission choisie par lui qu'en Juillet 1919, c'est-à-dire quatre mois après le vote. Il faut reconnaître toutefois qu'elle avait été composée avec beaucoup de sens et de sagesse [1].

Les réunions de nos délégués, réparties sur l'espace d'une année, de Juillet 1919 à Juin 1920, ne comprennent que quatre séances. On doit les diviser en deux périodes ou en deux actes, si vous permettez. Le premier se passa au ministère de l'Intérieur, sous la présidence du Sous-Secrétaire d'État lui-même, qui, bien qu'appartenant au corps médical, n'eut peut-être pas tout le liant qu'on pouvait attendre d'un ancien confrère. Nos délégués étaient venus à l'assemblée avec la ferme intention de servir non-seulement les intérêts des mutilés et du corps médical, mais encore ceux de l'Etat, dont nous sommes tous solidaires. Ils entretenaient en outre la douce illusion de hausser leur rôle au-dessus des questions de tarifs. Les blessés de guerre ne sont pas des indigents justiciables de l'Assistance médicale gratuite, mais bien de nobles créanciers de l'Etat. Aussi leur doit-on, sous un contrôle vigilant, tous les soins que comportent les découvertes de la science.

A ce point de vue déjà nos confrères comptaient donner quelques avis techniques précieux. Mais il y a, en plus, tout le détail de l'organisation, pour éviter aux mutilés les pertes de temps, les déplacements et les frais inutiles. Sans grâce, M. le Sous-Secrétaire d'Etat tint à replacer la question sur le terrain des tarifs, uniquement, et il résulta des premiers débats que l'on pourrait adopter les chiffres de 8 francs pour la consultation et de 10 francs pour la visite. On se basait sur le coût de l'acte médical, établi avant la guerre avec beaucoup de soin et de parcimonie par M. le Dr Chapon, et qu'on multipliait par 3, en raison de l'augmentation actuelle du prix de la vie. Ces chiffres, au surplus, ne constituaient qu'une base pour les discussions ultérieures, et c'est là-dessus que l'on se sépara.

Le deuxième acte se déroula, lui, non plus à l'Intérieur, mais au Sous-Secrétariat des Pensions, qui avait été créé dans l'intervalle de la seconde à la troisième séance.

Là, le représentant du Sous-Secrétaire exprima le désir formel de son chef qui exigeait deux tarifs, l'un pour les villes au-dessous de 200.000 habitants, et l'autre pour celles de plus de 200.000. Désireux de faire coûte que coûte l'entente, nos confrères, après une discussion fort courtoise, admirent le principe du ministre et l'on proposa 8 et 10 francs pour les villes au-dessus de 200.000 habitants, et 7 et 8 francs au-dessous. Ces chiffres ne furent pas acceptés d'enthousiasme par le représentant de l'Administration ; le Sous-Secrétaire des Pensions n'a pas seul voix au Conseil, il doit s'entendre également avec le ministre des Finances, farouche gardien de Caisses aux trois-quarts vides après tant d'années d'affreux gaspillages administratifs.

Le chef de cabinet, qui présidait la dernière séance, remarqua simplement que peut-être les chiffres proposés subiraient une légère réduction, mais l'accord était si près d'être conclu, malgré cette réserve de forme, que nos confrères pensaient avoir cause gagnée. Leur tâche étant remplie, il n'y avait plus qu'à attendre ; et ils attendirent.

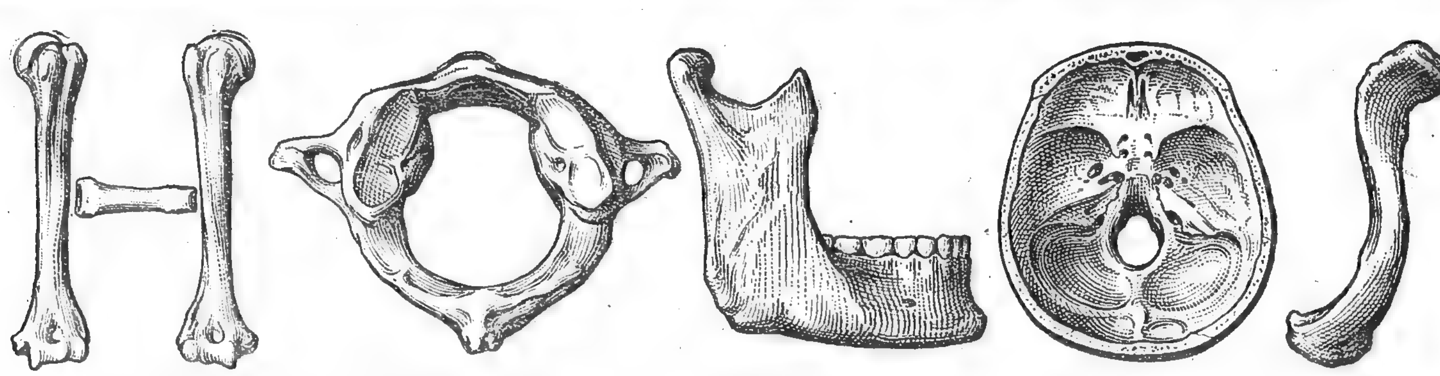
Oui ; malheureusement, le Sous-Secrétaire d'Etat des Pensions ne devait pas s'en tenir aux accords amorcés avec les représentants autorisés du corps médical. Probablement à l'instigation de ses Bureaux, il provoqua une consultation par les préfets, et individuelle cette fois, de tous les Syndicats départementaux. C'était d'abord faire une petite entorse à la loi ; ensuite, ce qui est plus grave, on allait courir le risque de tout remettre en question et de ne plus s'entendre.

Cela ne manqua point. Suivant les confrères consultés dans chaque département, et suivant aussi, il faut bien le dire, les suggestions des préfets, les réponses arrivèrent, toutes différentes les unes des autres.

Dans certains départements, nos syndiqués réduisaient à fond les tarifs ; dans d'autres, ils augmentaient à bloc, — jusqu'à 20 francs. Bien

1. Tout au plus regretterai-je qu'on n'y ait pas fait figurer un délégué de la *Société de Chirurgie* et des représentants de nos Facultés. Je sais très bien que ces groupements n'ont pas le caractère professionnel requis par le législateur; il n'en reste pas moins que leur autorité et leur compétence eussent été utiles aussi bien au ministre qu'à nos délégués.

Parmi ceux-ci, je cite de mémoire : MM. les Drs Barbanneau (Vendée), pour les Syndicats de l'Ouest; Bolliet (Rhône), pour la Fédération du Sud-Est; Chapon (Paris); Jolicœur (Reims), pour les groupements de l'Est; Lafontaine, secrétaire général de l'*Union des Syndicats de France*; Le Fur et J. Noir (Paris); Levassort, secrétaire général de l'*Association des Médecins de France*; enfin Quivy (Seine) et Vanverts, pour les Syndicats de la région du Nord. Venaient encore les délégués des Syndicats pharmaceutiques et, comme représentants de l'Etat, des médecins et pharmaciens, hauts fonctionnaires attachés au Ministère de l'Intérieur.



mieux, des groupements, qui avaient d'abord proposé des honoraires modestes, apprenant que d'autres émettaient des prétentions plus hautes, revenaient sur leur première décision : ils écrivaient au préfet qu'il y avait erreur et exigeaient un tarif pareil à celui du voisin. Avouons-le, c'était l'incohérence complète et la pétaudière presque partout.

Le pauvre homme que je suis n'a certes pas la haute valeur du Sous-Secrétaire d'Etat aux Pensions, non seulement un héros, mais un homme de premier ordre; pourtant, moi qui le connais personnellement, je me permettrai de lui dire que, guidé par le simple bon sens, je ne me serais pas laissé émouvoir une minute par ces avis contradictoires et j'aurais bonnement convoqué les délégués du corps médical. Intervenant cette fois de ma personne, je leur aurais signifié que, les considérant comme les représentants autorisés du corps médical français et mandatés par lui, j'entendais ne pas faire état d'autres tarifs que ceux qui avaient été discutés en séances au ministère des Pensions. C'était à eux, délégués, et non à lui, Sous-Secrétaire d'État, de s'entendre avec les Syndicats locaux, faute de quoi serait prise telle décision que de droit pour aboutir à une tarification uniforme et définitive.

Mais je n'entends rien à la politique, évidemment. Au lieu de se retourner vers nos mandataires, le Sous-Secrétaire d'Etat jugea bon, le 31 Décembre dernier, en fin de séance et dans le trouble d'une fin de session, d'introduire dans la loi de finances un petit article inoffensif d'apparence : « Les frais médicaux et pharmaceutiques, résultant des soins donnés aux mutilés, y est-il dit à peu près, seront supportés par l'Etat... ». Jusqu'ici, tout va bien; mais, attention à la dernière phrase ! — *in cauda...* — : « Le tarif en sera établi par un décret, rendu en la forme des règlements d'administration publique ». Et voilà comment, sous notre régime parlementaire, on remplace une loi par une autre, le nouvel article annulant en totalité l'ancien, qui nous permettait de discuter nos intérêts avec l'Etat.

C'est ce procédé qui a suscité l'émoi des médecins et provoqué la riposte de nos groupements professionnels, enjoignant à leurs membres de ne plus donner leurs soins aux mutilés qu'à titre privé et sans tenir compte des paperasses et des formalités administratives. Je n'ai pas besoin d'insister sur cet état de choses, fâcheux pour l'Etat autant que pour le corps médical, car il reste entendu que les mutilés sont bien au-dessus de ces débats, où ils n'ont que faire : ils se sont assez battus durant la guerre pour qu'on leur fiche la paix maintenant.

Il faut donc chercher sans retard un terrain d'entente et il serait tout trouvé si le Sous-Secrétaire d'Etat, qui nous a traités injustement en public et a parlé de nous vraiment trop à la légère, voulait bien reconnaître son erreur. La Commission, seule compétente, serait réunie une dernière fois sous la présidence effective du Sous-Secrétaire d'Etat, et nul doute que dans cette suprême réunion l'accord soit rétabli par l'adoption d'honoraires sur lesquels tout le monde, j'en suis sûr, ne demande qu'à s'entendre. Pour cela, il ne faudrait pas que notre amour-propre jouât, mais l'amour seul du blessé, qui nous fait tous communier dans la même pensée d'union sacrée.

***

Le calme enfin revenu, nous aurions à étudier, les uns et les autres, les causes de la fièvre qui vient de secouer si fortement notre corporation. C'est dans le passé, suivant moi, qu'on devra les chercher. Sans la mémoire, pour l'individu plus de personnalité, mais sans l'Histoire, fille du souvenir, plus de personnalité collective. C'est donc l'histoire philosophique de la médecine professionnelle et de son évolution au cours des XIX[e] et XX[e] siècles qu'il faudra reconstituer. D'abord, le sujet en vaut la peine; et puis, les jeunes gens, qui péniblement réorganisent leur vie, ne méritent-ils pas qu'on fasse le point pour eux ? Comme la sentinelle d'Argos, qui, des terrasses du palais d'Agamemnon, interrogeait les étoiles du ciel, ils ont longuement assisté à l'assemblée des astres de la nuit; mais c'est la lumière d'une autre étoile qu'ils réclament maintenant : *Custos quid de nocte* ? Cette lumière, avec mes faibles moyens j'essayerai de la leur faire entrevoir prochainement. Le sort des hommes est, semble-t-il, de parcourir la vie entre deux murailles : dans l'oubli du passé et dans l'ignorance de l'avenir. Nous, médecins, qui travaillons, sans cesse penchés sur les mystères de la mort, ne pourrions-nous pas tenter l'étude plus précise de notre propre vie ?.....

F. Helme.

CONCOURS

Concours de la médaille d'or. — Médecine. — Sont désignés comme membres du jury de ce concours, MM. Guillain, Clerc, Widal, qui ont accepté; MM. Renaud (Maurice) et René Marie n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Chirurgie. — Le jury de ce concours est composé de MM. Schwartz (Ed.), Chifoliau, Rochon-Duvignaud, Martin et Le Lorier, qui ont accepté.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache et Hendaye. — Sont désignés comme membres du jury de ce concours, MM. Lemaire, Villaret et Mondor, qui ont accepté.

NOUVELLES

Le centenaire de l'Académie de Médecine. — Dans sa séance du 28 Janvier, la Chambre des députés a renvoyé à la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts un projet de loi présenté par M. Léon

(*Voir la suite, p.* 243.)

Bérard, ministre de l'Instruction publique, projet de loi accordant un contingent exceptionnel de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion du Centenaire de l'Académie de Médecine.

Ce contingent est prévu comme suit : 3 commandeurs ; 10 officiers et 6 chevaliers. (*Journ. off.*, 12 Février.)

Distinction honorifique. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Isautier, à Saint-Pierre (Ile de la Réunion). (*Journ. off.*, 8 Février.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Chirurgien, anc. int. hôp., ay. accès dans maison santé popul., désire entrer relation avec confrères Paris et banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3106.

Docteur Univ. Lausanne, parlant français, anglais, arabe, peu de turc et allemand, cherche poste dans colonies françaises ou angl., ou dans compagnie de navigation. Ecrire : Case 19452, Plainpalais, Genève.

Masseuse médicale, chirurgicale, infirmière diplômée désire place chez docteur. — Ecr. *P. M.*, n° 3135.

Docteur reprendrait maison de santé, Paris, banlieue ou grande ville. — Ecrire *P. M.*, n° 3136.

On demande des médecins pour le Congo belge, ayant travaillé dans les hôpitaux et laboratoires ; préférence donnée à ceux avec expér. des tropiques. Connaissances angl. et franç. essentielles. Adr. réponses, avec qualité et expérience à *P. M.*, n° 3137.

Doctoresse mariée, province, jardin, prendrait pensionnaire pour accouchement. Ecr. *P. M.*, n° 3138.

Jeune docteur oculiste, libre l'après-midi, demande emploi. — Ecrire *P. M.*, n° 3141.

On demande instruments de laboratoire et appareils chauffage pétrole. — Ecrire *P. M.*, n° 3142.

Jeune docteur, 30 ans, cherc. poste pro-pharmacien, de préférence Sud-Ouest. — Ecrire *P. M.*, n° 3143.

Dr vend Ford cond. int. gr. luxe, neuve, mécan. ét. neuf. Visiter : 11 *bis* av. de Madrid, Neuilly-s.-Seine.

Six microscopes à vendre. Ecr. seul. *P. M.*, n° 3145.

Sage-femme 1re classe demandée par l'Office public d'Hygiène sociale de la Seine-Inférieure, pour extension des services de Maternité. — S'adresser, avec références : O. P. H. S. Préfecture de Rouen.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

IMPRESSIONS DE CLUJ
(ROUMANIE)

Voici plus d'un an que la nouvelle Université roumaine de Cluj a ouvert ses portes aux nombreux étudiants qui, animés d'un ardent désir de s'instruire, sont venus y puiser l'enseignement d'une pléiade de jeunes professeurs accourus des autres Universités de l'ancien Royaume. Enseignement d'un caractère éminemment latin, empreint au plus haut degré de cet esprit clair, lumineux, exempt de dogmes, qui caractérise le génie français. Le Gouvernement roumain a estimé que le concours de savants français et de quelques Roumains établis en France pouvait être utile au développement de la jeune Université. D'accord avec le Gouvernement français et sans reculer devant des sacrifices matériels, il a appelé à Cluj le mathématicien Pompei, le zoologiste Racovitza et son collègue Jeannel; j'ai eu l'honneur de compter parmi les premiers arrivés, en attendant que de Martone, Thomas, Guiart et Champy prennent incessamment possession de leurs chaires de géographie, de chimie biologique, d'histoire de la médecine et d'histologie. La France sera ainsi représentée par des chercheurs dont l'ardeur au travail et la compétence sont universellement reconnues.

Je viens d'accomplir ma mission annuelle. Ayant enseigné pendant le semestre d'hiver à la Faculté de Médecine de Cluj, j'ai pu me rendre compte de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire, surtout au point de vue français. Les Roumains ont hérité d'un patrimoine inestimable, qu'il s'agit de bien gérer et mettre en valeur comme il convient. Cluj, ville universitaire, compte environ 2.000 étudiants venus de Transylvanie ou d'ailleurs. Sur une colline, en plein centre de la ville, se trouvent réunis les cliniques, les Instituts, ce qui bientôt sera l'Institut Pasteur et la bibliothèque. Les cliniques, en particulier les cliniques médicale, chirurgicale, ophtalmologique, dermatologique, neurologique, celle d'obstétrique et de gynécologie, sont des établissements de premier ordre. Chacune d'elles est pourvue d'amphithéâtre, de salles d'opérations, de laboratoires parfaitement aménagés, de salle des travaux, d'appareils de projections, etc.; tout y est bien conçu et réalisé. Il n'en est pas de même des divers Instituts, en particulier ceux de physiologie, d'anatomie, d'hygiène, d'histologie et de zoologie. Si l'aspect extérieur est imposant, l'aménagement intérieur et l'outillage dénotent une façon de concevoir qui nous choquent

nous autres, habitués aux institutions analogues de France. On a l'impression d'un professeur qui, peu avant la guerre, aurait fait construire son institut, tout en poursuivant le but vers lequel le poussaient ses tendances personnelles, négligeant le reste. De là une insuffisance marquée d'instrumentation pouvant servir à l'enseignement des diverses branches de sa discipline. Tout est donc à refaire dans cette direction, et le Gouvernement roumain a bien senti la nécessité de nouvelles améliorations, puisqu'il a fait voter un crédit de 50 millions de lei pour le perfectionnement de l'Université de Cluj.

La bibliothèque est tout bonnement une merveille. Quant au futur Institut Pasteur, il est actuellement en voie d'organisation. On y a prévu quatre sections : l'hygiène, la médecine expérimentale, la chimie biologique et le service antirabique. Ce dernier fonctionne déjà ; environ 3.000 mordus ont été traités dans l'espace de quelques mois. L'organisation de l'Institut Pasteur, établissement dépendant exclusivement de la Faculté de Médecine, sera, à peu de choses près, celle de l'Institut Pasteur de Paris, qui, espérons-le, voudra bien accorder son haut patronage scientifique à sa jeune filiale de Cluj. Son budget s'élèvera à près de trois millions de lei.

Le corps professoral, celui de la Faculté de Médecine en particulier, frappe par son désir de travailler et d'enseigner, par sa compétence, par sa jeunesse aussi. Il a fallu pourvoir aux nécessités du moment et faire vite avec les éléments dont on disposait. Or, ces éléments ne manquaient pas dans l'ancien Royaume. Une commission, dont faisait partie le professeur Marinesco, de Bucarest, a été chargée de désigner les futurs professeurs et agrégés. Avec un jugement sûr et une parfaite impartialité, elle a choisi, parmi les forces disponibles de la Faculté de Médecine de Bucarest et de Jassy, des cliniciens et des hommes de laboratoire qui, à l'heure actuelle, font honneur à la jeune école. Deux Transylvains, les professeurs Moldovan et Hatzegan, sont venus se joindre à eux. La Faculté compte, parmi ses professeurs et agrégés, Jacobovici, élève de Thoma Jonesco, Minea, disciple de Marinesco, Ureche, collaborateur d'Obregia, Vasiliu, élève de Babes, Nitzesco, Ganea, Papilian, Michaïl et d'autres. Bientôt Champy y enseignera l'histologie, Thomas la chimie biologique, Guiart l'histoire de la médecine.

La plupart de ces professeurs et agrégés se sont formés auprès de leurs maîtres de la Faculté de Médecine de Bucarest, eux-mêmes élèves de l'École de Paris. Ce qu'ils savent, ce qu'ils enseignent est donc au plus haut degré empreint de l'esprit et des découvertes qui constituent le patrimoine de la science française. Et ceci n'est pas indifférent, leur influence devant s'exercer dans un milieu où la concurrence allemande, tant scientifique que commerciale, se fera sentir de plus en plus. En effet, la moitié des élèves inscrits à la Faculté de Médecine n'ont encore de roumain que leur nationalité légale ; beaucoup, parmi eux, ignorent la langue du pays, ayant fait leurs études dans les lycées et universités hongrois, fort marqués de germanisme. Il y a lieu de réagir contre cet esprit d'exclusivisme scientifique, de sabotage systématique de tout ce qui n'est pas allemand, au prix de voir l'influence française péricliter dans ce pays de race éminemment latine. L'enseignement français est une arme dont il faudra se servir de plus en plus.

A cela s'ajoute la concurrence par le livre. Qu'on le sache bien : la librairie allemande a édité, même pendant la guerre, de nombreux ouvrages didactiques médicaux dont les qualités d'impression sont remarquables, si le fond l'est moins. Or, ces ouvrages se vendent à bon marché en Roumanie, étant livrés au commerce roumain au prix du mark, donc à un change fort avantageux par rapport au franc. Il faut véritablement avoir un grand amour du français pour résister à de telles tentations, et c'est peut-être trop demander à des étudiants dont la situation pécuniaire est souvent précaire et les connaissances en français médiocres ou nulles.

Il est donc souhaitable que la vente du livre français soit facilitée en Roumanie. Je crois savoir qu'une amélioration sensible a été réalisée dans ce sens et qu'elle s'amplifiera à l'avenir. C'est seulement au prix de certains sacrifices, qui ne me paraissent pas d'ailleurs exagérés, que l'influence littéraire et scientifique française pourra se maintenir et s'accroître dans la nouvelle Roumanie. Autrement, je vois l'avenir s'assombrir et ce serait dommage pour les uns comme pour les autres.

C. Levaditi.

MESURE DE L'AMPLITUDE DES MOUVEMENTS ARTICULAIRES COMBINÉS

APPLICATIONS AUX ARTICULATIONS DU GENOU ET DU COU-DE-PIED

Généralement, pour évaluer le degré d'invalidité d'un membre, on mesure l'amplitude de tous

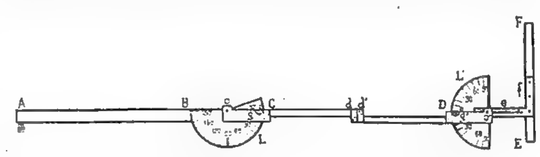


Fig. 1. — Appareil pour la mesure de l'amplitude des mouvements articulaires combinés du genou et du cou-de-pied.

les mouvements dont sont susceptibles ses diffé-

rentes articulations, *chacune considérée isolément*.

Cette manière de procéder est dans bien des cas éminemment défectueuse.

Dans la vie courante, le blessé ou le malade *utilise* simultanément les mouvements de ses différentes articulations, et modifie leurs positions respectives suivant les actes qu'il accomplit. Par exemple, dans la marche, le genou reste en extension pendant que le pied passe de l'extension à la flexion ; or il est fréquent de rencontrer des blessés dont l'articulation du cou-de-pied a des mouvements d'amplitude normale tant que le

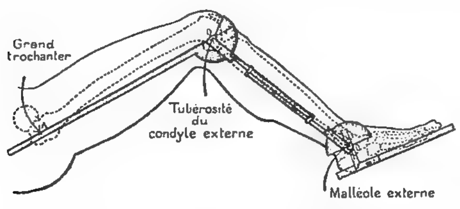


Fig. 2. — *Mise en place de l'appareil.*

Nous avons choisi pour points d'application de notre appareil des repères osseux, car alors les mensurations ne sont influencées ni par la taille du sujet, ni par l'état de ses muscles, ni par son embonpoint.

Le centre du premier rapporteur O correspond à la tubérosité externe du fémur, car « les mouvements d'extension et de flexion (du genou) s'exécutent autour d'un axe transversal passant à peu près par les tubérosités condyliennes ». (Poirier.)

Le centre du second rapporteur O' répond à la partie la plus saillante de la malléole externe qui correspond, à peu près, « à l'axe du cylindre auquel appartient la poulie astragalienne, axe autour duquel s'effectuent les mouvements de flexion et d'extension de l'articulation tibio-tarsienne ». (Poirier.)

genou est libre de se fléchir, mais chez qui la flexion de ce même cou-de-pied se trouve limitée quand le genou est en extension. De même les mouvements du genou, normaux quand le pied est en extension, peuvent se trouver diminués d'amplitude quand le pied est maintenu fléchi.

Dire d'un tel malade qu'il possède une amplitude normale des mouvements du genou et du

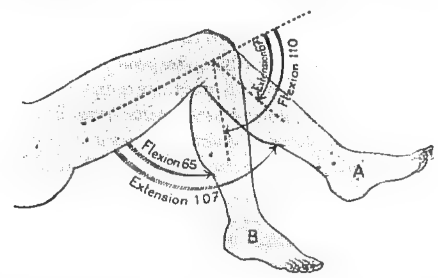


Fig. 3. — Deux manières vicieuses d'évaluer l'amplitude des mouvements d'un genou quand les positions figurées en A et B sont les positions extrêmes que peut occuper la jambe.

Certains mesurent les angles formés par les faces postérieures de la cuisse et de la jambe; l'origine des angles se trouve à la face postérieure de la cuisse. *Dans ce cas, le mouvement de flexion, quand il atteint son maximum, est mesuré par un angle de 0°.*

D'autres mesurent les angles formés par l'axe de la cuisse prolongé et l'axe de la jambe; l'origine des angles se trouve sur le prolongement de l'axe de la cuisse. *Dans ce cas, le mouvement d'extension, quand il atteint son maximum, est mesuré par un angle de 0°.*

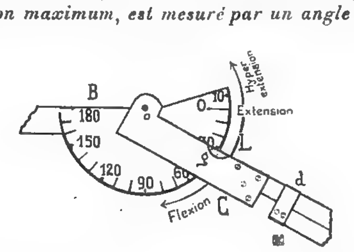


Fig. 4. — *Graduation du rapporteur servant à mesurer les mouvements de l'articulation du genou.*

L'origine des angles coïncide avec la position d'extension, limite commune à la flexion et à l'hyperextension. De cette origine partent deux graduations donnant les positions occupées d'une part dans la flexion, d'autre part dans l'hyperextension.

cou-de-pied est exact au point de vue absolu, mais faux au point de vue fonctionnel, le plus intéressant à considérer dans l'évaluation de la valeur d'un membre.

Il est donc nécessaire, pour connaître le rendement fonctionnel d'un membre, de *mesurer l'amplitude des mouvements combinés de ses articulations* et non pas de savoir seulement si chacune de ses articulations considérée isolément a des mouvements normaux.

On verra sur les figures l'appareil que j'ai fait construire par Chemin pour la mesure combinée des mouvements des articulations du genou et du cou-de-pied. Un appareil analogue doit être

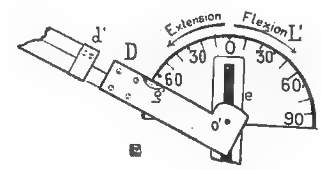


Fig. 5. — *Graduation du rapporteur servant à mesurer les mouvements de l'articulation du cou-de-pied.*

L'origine des angles coïncide avec la position anatomique du cou-de-pied, limite commune à la flexion et à l'extension. De cette origine partent deux graduations donnant les positions occupées d'une part dans la flexion, d'autre part dans l'extension.

utilisé pour mesurer les mouvements combinés du poignet et des doigts.

J. Privat.

LA VIE SYNDICALE

Le Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France nous adresse pour publication le communiqué ci-joint :

Le Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France, pour éviter qu'une interprétation inexacte soit donnée à son attitude, tient à préciser que la modification apportée de la loi des pensions, introduite dans la loi des finances, sans étude préalable,

en fin de session parlementaire et par surprise, a bien pour conséquences de supprimer le libre choix donné aux bénéficiaires.

Certes, le paragraphe modifié ne porte pas atteinte directement au libre choix; mais, en rendant impossible une entente avec le corps médical, en vue d'une organisation de soins et d'un contrôle, il rend pratiquement le libre choix impossible.

En vérité, l'Administration n'a *jamais* voulu appliquer *une loi* qui l'obligeait à un accord avec les syndicats et organisations professionnels et, dès 1919, elle a exprimé son désir de faire modifier la loi.

Des documents que le conseil de l'Union a eus sous les yeux, il résulte que l'Administration n'a jamais voulu envisager l'établissement d'une organisation de soins et qu'elle a toujours estimé devoir s'en tenir à un tarif de la visite ou de la consultation, prétendant, pour le reste, envoyer les bénéficiaires de la loi à l'hôpital.

Autrement dit, l'Administration a toujours projeté, pour la loi des pensions, d'appliquer son cadre de médecine d'assistance.

Les médecins, au contraire, se sont placés sur le terrain technique et ont envisagé une organisation complète des soins, dans laquelle les divers cas seraient prévus et dans laquelle les traitements les meilleurs seraient mis en œuvre, suivant les conquêtes de la technique moderne.

C'est pour l'organisation de ces soins, suivant le libre choix, que le législateur avait voulu une « entente » avec le corps médical.

Il ne s'agit donc pas aujourd'hui d'un conflit autour d'une question d'honoraires. *La question d'honoraires a été à peine abordée*; elle est facile à trancher. Il s'agit d'un conflit à propos de la structure technique que doit revêtir une organisation de soins. L'Administration s'en tient à son type d'assistance, avec libre choix inexistant ou très limité; l'Union des syndicats médicaux, selon le texte et l'esprit de la loi des pensions, propose une organisation complète, une structure dans laquelle le libre choix serait strictement respecté et qui prévoit des modalités d'application, un contrôle technique assurant aux blessés, à l'Etat et aux médecins les garanties nécessaires.

Enfin, M. Maginot, en se faisant donner par le Parlement et, nous le répétons, par surprise, le droit d'établir, *seul*, un tarif, crée une taxation des honoraires médicaux.

Le corps médical n'accepte pas le principe de cette taxation, que rien ne justifie, imposée sans accord préalable, à une profession parfaitement honorable, qui, *depuis 22 mois donne ses soins aux blessés de guerre sans avoir touché aucun honoraire de l'Etat* et qui, de ce fait, a dû assurer, seule, l'application de la loi.

APPAREIL DE LECTURE POUR LES AVEUGLES MUTILÉS[1]

Le professeur Riccardo Galeazzi (de Milan) s'est efforcé de trouver un procédé permettant aux aveugles mutilés la lecture des caractères du Braille.

Le problème à résoudre (la sensibilité du moignon n'étant pas éducable) était d'arriver à donner au mutilé la sensation du contact entre une main artificielle et un objet de prise. Une tentative de ce genre avait été faite à l'usine nationale de prothèse de Gorla. Mais le moyen employé (poire de caoutchouc remplaçant la pulpe de chaque doigt et communiquant avec une autre vessie appliquée par un brassard sur le bras) était incapable de transmettre distinctement chacune des pressions des divers points constituant la lettre du Braille.

Le professeur Galeazzi imagina de remplacer la pulpe du doigt par un interrupteur électrique capable de recevoir les impressions des points constituant les lettres du Braille et de les transmettre à des points cutanés situés sur le thorax où ils sont rendus sensibles sous la forme d'un léger et inoffensif contact électrique dans les mêmes dispositions réciproques qu'ils ont dans les lettres du Braille.

Cet interrupteur est constitué par un dé rectangulaire de 6 mm. sur 4 correspondant à la surface entière des lettres du Braille, et d'une hauteur de 3 mm. environ. Il est en ivoire et est constitué par 4 minces parois qui renferment 6 interrupteurs à

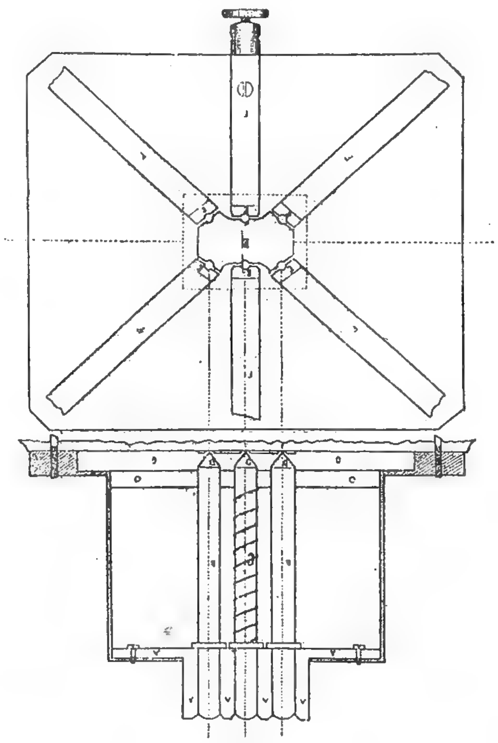


Fig. 1. — Appareil de lecture pour aveugles mutilés de la main.

pointe de platine disposés comme les signes des diverses lettres du Braille, et à chacun desquels aboutit un des 6 fils secondaires en lesquels se divise le fil qui part de la pile. Ces interrupteurs affleurent à la surface libre du dé et se soulèvent sous une légère pression.

La pression cessant, un ressort les repousse dans leur position primitive et rouvre ainsi le circuit.

1. Prof. RICCARDO GALEAZZI. — Essai d'un appareil de lecture pour les aveugles mutilés. » *Revue interalliée pour l'Etude concernant les Mutilés de la guerre*, Août 1920.

Chaque interrupteur, en se soulevant, met en contact 2 minces lamelles platinées (fig. 1) et ferme ainsi le circuit. Le courant arrive alors à une petite pelote qui est appliquée sur le thorax au moyen d'une bande élastique. Il y a 6 de ces pelotes disposées d'une manière correspondant exactement aux points des lettres du Braille et maintenues à une distance suffisante pour que le contact de chacune soit isolément ressenti par le patient.

Le feuillet imprimé en caractères de Braille est introduit dans un appareil constitué par un plan métallique lisse relié par une charnière à un filet métallique formé d'autant de lamelles horizontales que le feuillet contient d'espaces interlinéaires et par autant de lamelles verticales, d'une hauteur moindre que celle des précédentes, qu'il y a d'espaces d'une lettre à une autre le long de la page.

Cette règle métallique fixe par son poids le feuillet et le divise en autant de carrés qu'il contient de lettres imprimées.

Pour la lecture, le mutilé, sur le guide du moignon de l'avant-bras gauche (voir figure), introduit le dé dans la première ligne où il est automatiquement arrêté par le relief de la première lamelle verticale; quand il a lu la première lettre, il soulève légèrement le dé et passe au second carré et ainsi de suite jusqu'à la fin de la première ligne; il soulève légèrement le dé, lui fait parcourir en sens inverse la même route et introduit sans effort le dé dans la seconde ligne et ainsi de suite.

Il faut, pour que cette méthode donne des résultats, deux conditions :

1° Une marge et un interligne exacts et constants de l'écriture du Braille et une précision absolue dans la distance d'une lettre à une autre;

2° Un fort relief des points du Braille capable de résister à la pression répétée que le dé exerce sur eux.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

Onycomycose trychophytique au Pérou[1].

M. Escomel décrit un cas d'onycomycose trychophytique localisé à l'ongle du gros orteil gauche, observé par lui au Pérou.

L'ongle est épaissi (6 mm. d'épaisseur), sa surface

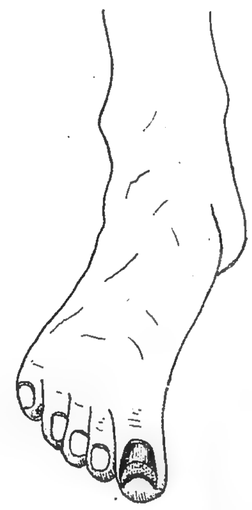


Fig. 1. — Cas d'onychomycose trychophytique.

est brillante, dure, irrégulière laissant percevoir des taches par transparence. Si l'on enlève cette cuticule superficielle, on trouve au-dessous une pulpe molle, blanche, de texture pulvérulente, parcourue par des sillons longitudinaux ou antéro-postérieurs. De cette zone se détache une poussière fine qui se ramollit dans l'eau et qui est formée de cellules desquamées.

La lésion progresse d'une manière lente jusqu'à la lunule, sans faire tomber l'ongle.

L'agent causal est un champignon qui semble appartenir au genre *Trycophyton* : mycélium formé



Figure 2.

1, cellules unguéales ; 2, mycélium ; 3, chlamydospores.

de filaments plus ou moins enchevêtrés, larges de 2 à 4 μ et très longs; clamydospores parfois terminales, parfois intercalaires, de taille, de nombre et de disposition variables.

1. E. Escomel. — « Contribution à l'étude de quelques mycoses au Pérou ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 8, 1920.

CORRESPONDANCE

Je viens seulement de prendre connaissance d'une lettre parue dans le numéro 61 de *La Presse Médicale* (28 Août 1920), par laquelle mon ami, le professeur Balacescu, de Bucarest, revendique le procédé de cure radicale du *Hallux valgus* que j'ai publié dans le numéro 40 de ce même journal (17 Juillet 1919). Balacescu se félicite même que, grâce à mon article, on a trouvé tant à Paris qu'à Lyon son procédé excellent.

Mon collègue cite, en sa faveur, une communication qu'il aurait faite, en 1903, à la Société de Chirurgie de Bucarest, sur un nouveau traitement du *Hallux valgus*, par une ostéotomie cunéiforme à base externe du premier métatarsien.

Or les bulletins de la susdite Société ne contiennent aucun travail répondant à ce titre et même, la question du *Hallux valgus* n'a jamais occupé les bulletins de la société.

C'est dans la *Revista de Chirurgie* de 1913 qu'on trouve un travail de Balacescu : *Sur un cas de Hallux valgus symétrique*.

Mécontent du résultat qu'il avait obtenu en opérant, n 1901, une jeune femme atteinte d'un *Hallux valgus* symétrique, par le procédé de Reverdin, complété par l'ablation de l'exostose, l'auteur propose (p. 138, *loc. cit.*) *une ostéostomie cunéiforme à base externe au niveau de l'extrémité postérieure du premier métatarsien*; ostéotomie qu'on pourra compléter par l'ablation de l'exostose.

Depuis, Balacescu n'a jamais mis en valeur ce principe opératoire ni par l'étude d'une technique, ni par son application sur le malade.

Le dessin du volume « Chirurgie des Membres », du « Nouveau traité de Chirurgie » (Le Dentu et Delbet) ne répond nullement au principe proposé par Balacescu qui désire la résection cunéiforme placée au niveau de l'extrémité postérieure du métatarsien et non au niveau du milieu du corps de l'os, comme cela a été schématisé par Mauclaire, l'auteur du volume.

Le procédé opératoire que j'ai publié après en avoir soigneusement étudié la technique sur le cadavre et l'avoir maintes fois appliqué sur le vivant et avec les plus beaux résultats consiste, dans son temps principal, en une ostéotomie oblique externe du *corps* du premier métatarsien suivie de l'ostéosynthèse précise des fragments, et c'est là, on peut le dire, le « clou » de l'opération.

E. Juvara.

Bucarest, le 22 Décembre 1920.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose la question suivante :

Un médecin qui bénéficie de la prorogation professionnelle, de cinq ans, conserve-t-il le droit à ladite prorogation s'il n'a chez lui que des consultations sur rendez-vous et donne dans une clinique les consultations sans rendez-vous, que cette clinique comprenne d'ailleurs ou non un service organisé d'hospitalisation ?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique.

D'après l'arrêt des Chambres réunies de la Cour de cassation du 24 Novembre 1920, la prorogation a eu principalement pour but de permettre aux commerçants et aux personnes pouvant leur être assimilées de récupérer dans une certaine mesure les avantages que devait leur procurer la jouissance des lieux loués.

C'est donc une idée d'indemnisation qui a surtout guidé le législateur.

Une fois le droit à cette indemnité sous forme de prorogation entré dans le patrimoine du locataire, il lui est définitivement acquis à telles enseignes qu'il peut le céder. Civ. rej. 8 Juin 1920, *Revue des loyers* 1920, p. 449. 1er Décembre 1920, *Revue des loyers* 1921, p. 49 ou sous-louer 22 Juin 1920, *Gazette du Palais* 11-12 Juillet 1920.

D'autre part, pour apprécier si une demande de prorogation doit être validée, c'est à la date du jour où la notification a été notifiée qu'il faut se placer, Henri Meunier, 2e édit., p. 281.

Au surplus, en admettant même qu'en principe le droit à la prorogation ne soit pas définitivement acquis au locataire au cas où il viendrait à changer la destination des lieux loués, dans les circonstances de la cause, il est certain que le locataire qui continue à exercer la profession médicale dans les lieux loués, tout en l'exerçant également ailleurs, ne pourrait en aucun cas être déchu du bénéfice de cette prorogation.

Enfin, le propriétaire ne pourrait pas demander la résiliation du bail pour changement de destination.

Car le fait que le médecin ne donne plus toutes ses consultations à son domicile ne cause aucun tort au propriétaire et celui-ci, en vertu de la règle « pas d'intérêt, pas d'action », ne serait pas recevable à se plaindre de la modification survenue dans la situation.

H. Montal.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Liége. — Le 13 Janvier a eu lieu, dans un superbe hôtel occupé par la Maison des étudiants, la première assemblée générale statutaire de la société coopérative qui a réussi à édifier cette œuvre généreuse. Grâce aux concours qu'ils ont rencontrés dans tous les milieux, les étudiants de Liége ont à leur disposition un immeuble qui leur appartient et qui a été rapidement meublé et organisé. Le local, vaste et bien aménagé, offre salles de réunion, salle de conférence, bibliothèque et cuisines. Plus de 250 dîners et 175 soupers sont servis aux étudiants. Plus de 350.000 francs ont été consacrés à l'achat, à l'ameublement et à l'aménagement de l'hôtel. Un important fonds de roulement permet d'assurer le service de la maison.

CHINE

M. Henry S. Houghton vient d'être nommé directeur du Collège médical chinois de Péking. Il a acquis les grades de l'Université d'Etat de l'Ohio et de l'Ecole médicale de Johns Hopkins, a passé la plus grande partie des quinze dernières années en Chine où il a été médecin de l'hôpital général de Wu Hu et doyen et professeur de médecine tropicale de l'Ecole de Médecine Haward à Shangaï.

ÉCOSSE

Le Prix Brunton de l'Université de Glascow a été décerné et partagé entre MM. John Wyllie et John William Glewart Blacklock.

ESPAGNE

Cordoba. — On vient d'ouvrir dans cette ville le premier hôpital des enfants. Cet établissement, comme les colonies scolaires, dépend de l'Association des ouvrières cordobaisiennes.

Le nouvel hôpital contient 45 lits. La marquise del Merito, organisatrice de cette œuvre, se propose de créer d'autres institutions analogues.

ÉTATS-UNIS

New-York. — Le deuxième Congrès international d'Eugenie se tiendra à New-York City du 22 au 28 Septembre prochain. Le président d'Honneur est M. Alexander Graham Bell; le président M. H. F. Osborn. Le secrétaire général est M. C. C. Little, American museum of natural history, New-York City.

ITALIE

Le ministère de l'Intérieur d'Italie (direction générale de la Santé publique) nous fait parvenir la communication suivante:

« Dans le n° 88 de *La Presse Médicale*, au supplément: « La Médecine à travers le Monde », page 1617, il est signalé que la Garfagnana, récemment éprouvée par le tremblement de terre, était ravagée par une grave épidémie de fièvre typhoïde et que les morts y étaient nombreux.

Ce ministère a le devoir de préciser qu'il n'y a pas eu d'épidémie dans les régions dernièrement éprouvées par le tremblement de terre. Dans le mois de Septembre de l'année dernière, quelques rares cas de typhus ont été signalés dans la seule commune de Minucciano.

En dehors de ces cas, il n'y a eu, depuis, aucune autre manifestation de cette maladie dans les communes de la Garfagnana, où les conditions de santé sont tout à fait normales. »

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Médaille des épidémies.

D. — *Au cours de la grande épidémie de grippe, j'ai été détaché de mon H. O. E. pour assurer le service médical de la population civile voisine, qui était particulièrement éprouvée. Appelé nuit et jour auprès de malades très graves, j'ai moi-même contracté la grippe, ai été évacué sur une formation sanitaire de l'avant, puis évacué vers l'intérieur.*

Avant mon départ, le médecin-chef de l'H. O. E. m'a proposé pour la médaille des épidémies, et, depuis cette lointaine époque, je n'en ai plus entendu parler.

Pourriez-vous me renseigner sur la concession de cette médaille? A quelle époque a-t-elle été créée? Par qui est-elle conférée?

R. — Cette médaille est accordée aux personnes qui se distinguent particulièrement par leur dévouement pendant les graves épidémies.

Le 15 Avril 1892 (voir *Bulletin officiel*, n° 30, Décorations), il parut au *Journal officiel* un décret relatif à la concession de ces médailles d'honneur.

Le décret était ainsi libellé:

Des médailles d'honneur peuvent être décernées, par le ministre de la Guerre, aux militaires de tout grade, fonctionnaires et agents du département de la Guerre, qui se sont particulièrement signalés par leur dévouement, à l'occasion des maladies épidémiques concernant l'armée.

Et le 27 Avril 1892 parut l'arrêté suivant:

Art. 1er. Le ministre de la Guerre peut accorder, sur la proposition des chefs de corps ou de service et l'avis favorable des gouverneurs militaires ou des commandants de corps d'armée, *des médailles d'honneur en or, en vermeil, en argent ou en bronze*, aux personnes qui se sont particulièrement signalées par leur dévouement et leur courage, à l'occasion des épidémies dans l'armée.

Art. 2. La médaille est du modèle de 27 mm; elle porte sur l'une de ses faces l'effigie de la République, entourée des mots (République française), et, sur l'autre, les mots (ministère de la Guerre), avec la devise (Dévouement. Epidémies), ainsi que le nom et le prénom du titulaire, lieu de sa résidence et le millésime.

Art. 3. Les titulaires sont autorisés à porter la médaille suspendue à un ruban tricolore, conforme au type officiel.

Art. 4. Le titulaire d'une médaille reçoit un diplôme, rappelant les causes qui ont motivé la distinction dont il a été l'objet.

Art. 5. Les propositions seront motivées dans un rapport établi par les chefs de corps ou de service, annoté et transmis au ministre par les diverses autorités militaires, à tous les degrés de la hiérarchie.

Elles parviendront au ministre sous les timbres du Service de Santé et du cabinet du ministre.

La décision ministérielle, qui la concédera, sera insérée au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre.

Notification en sera faite au Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

Toutes ces propositions suivent la voie hiérarchique et sont annotées aux divers échelons, et beaucoup sont arrêtées en cours de route. On ne présente à la signature du ministre de la Guerre

que les sujets les plus méritants, ou qui ont eu déjà des propositions antérieures.

P. BONNETTE,

LIVRES NOUVEAUX

Diseases of the nervous system, par S. E. JELLIFE et W. A. WHITE. 3e édition revue et augmentée. 1 vol in-8° de 1.018 pages. (*Lea et Febiger*, éditeurs, Philadelphie et New-York, 1919.)

Voici un superbe manuel de neuro-psychiatrie, luxueusement édité, illustré de nombreuses figures, de planches et de schémas.

L'ouvrage est divisé en trois parties, qui correspondent, selon les auteurs, aux trois étages fonctionnels du système nerveux.

La première partie est consacrée aux fonctions physico-chimiques, végétatives, constituant la neurologie du métabolisme. Les auteurs y étudient d'abord la pathologie du sympathique et du vague, les troubles occulaires, gastro-intestinaux, génito-urinaires, vaso-moteurs, trophiques, etc. qui relèvent de leur innervation. Puis, ils analysent les diverses « endocrinopathies », les perturbations de la thyroïde, des parathyroïdes, de l'hypophyse, de la surrénale, des glandes génitales, etc. On trouve là une revue d'ensemble extrêmement intéressante, bien documentée, de cette neurologie végétative qui n'existe encore qu'à l'état d'ébauche, mais riche de promesses pour l'avenir.

La seconde partie comprend les divers chapitres de la neurologie classique, celle qui traite des fonctions sensori-motrices : maladies des nerfs craniens, des nerfs sensitifs, des nerfs moteurs, affections de la moelle, du bulbe, du mésocéphale, du cervelet, du cerveau, et de leurs méninges. A noter que la paralysie agitante et les chorées sont classées dans cette partie, comme relevant de lésions probables du névraxe, à côté de la dégénérescence lenticulaire progressive. Un chapitre spécial traite de la neuro-syphilis, où prennent place le tabes et la paralysie générale.

La troisième partie, consacrée aux fonctions psychiques ou symboliques, c'est-à-dire aux névroses, psychonévroses et psychoses, nous paraît la moins heureuse. Abandonnant toutes les traditions de la psychiatrie, et en particulier de l'Ecole française, MM. Jellife et White acceptent sans discussion les doctrines nouvelles de Kraepelin et de Freud. Ainsi l'hystérie devient pour eux une « névrose de répression », les états anxieux, les phobies, les obsessions deviennent une « névrose de compulsion », la neurasthénie une « névrose de suppression ». Tous ces états relèvent, naturellement, pour les auteurs, des causes sexuelles proclamées par Freud, choc sexuel, détente sexuelle insuffisante, masturbation, etc., et leur traitement de choix sera la psycho-analyse. Mêmes tendances pour les psychoses pures, envisagées selon la conception kraepelinienne. On s'étonne d'y voir rangée l'épilepsie, alors que la confusion mentale est à peine esquissée et que le délire onirique de Régis n'y est même pas indiqué. Comment ne pas regretter que des auteurs si avertis s'attachent aussi exclusivement à des théories dont l'exactitude et la légitimité sont loin encore d'être établies par la clinique!

P. HARTENBERG.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

SOMMAIRE du n° 6.

Mémoires originaux :

M. Brouha. — Faut-il réserver strictement l'opération césarienne abdominale aux cas purs?

Ch. Lenormant et P. Moulonguet. — Contribution à l'étude de la tuberculose des annexes de l'utérus (à propos de 16 observations personnelles).

J. Caraven. — Salpingite purulente intra et extrapariétale avec hernie épiploïque consécutive à une fixation intrapariétale des ligaments ronds.

Thérapeutique gynécologique.

E. Douay. — Traitement de l'infection utérine *post abortum.*

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi**, **dernier délai**, *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, **120**, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

DU 20 AU 27 FÉVRIER 1921.

DIMANCHE 20 FÉVRIER. — **St-Antoine.** — A 10 h., amph. Fac., M. BÉCLÈRE : La glande thyroïde et la radiothérapie.

Saint-Louis. — A 10 h., amph. Fac., M. GOUGEROT : Diagnostic parasitologique des sporotrichoses. Classification et comparaison des sporotrichoses. Présentation de cultures, coupes, etc.

LUNDI 21 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., gr. amph., M. LETULLE : Cours complet d'anatomie pathologique (projections). — A 16 h., gr. amph., M. ANDRÉ LÉRI : Les maladies chroniques de la nutrition. — A 17 h., pet. amph., M. MARCEL LABBÉ : Le traitement du diabète. — A 18 h., petit amph., M. MATHIEU : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme. — A 18 h., gr. amph., M. DUVOIR : Les contusions. — A 16 h., gr. amph. Ecole prat., M. LE LORIER : Pathologie de la grossesse. Avortement. Etiologie. Signes. Diagnostic.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. GOSSET : Opérations.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. REILLY : L'examen bactériol. du liquide céphalo-rachidien.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Gynécologie médicale. — A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles. — A 11 h., amph. Bichat, M. DOUMER : L'électrothérapie.

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. LÉVY-SOLAL : Démonstrations de pratique obstétricale. — A 11 h., M. COUVELAIRE : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2. M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades. — A 10 h., M. JOSUÉ : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

(*Voir la suite, p.* **261**.)


Argan — Au diable leurs clystères, Coquine !.. je ne puis aller !...
Toinette — Eh! pour "aller„ Monsieur, prenez de la THAOLAXINE !.
Nouvelle Edition DURET & RABY · Marly le Roi · S. & O.
MOLIERE · " le Malade Imaginaire "

INDEX DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX

A conserver

Maisons de Santé pour maladies mentales et nerveuses — pour maladies chroniques.
Maisons de Diagnostic, de Traitement, de Convalescence, de Cures, de Régimes.
Établissements chirurgicaux. — Sanatoria. — Établissements et Hôpitaux marins.
Établissements de Physiothérapie, d'Hydrothérapie et de Gymnastique médicale, etc.

A conserver

Nos lecteurs ne savent souvent, à l'heure actuelle, où ils peuvent adresser leurs malades ; ignorent quelles sont les maisons de santé, de cures, de régimes, etc., réouvertes. Nous avons cru leur rendre service en leur donnant, en quelques pages de notre Journal, qu'ils pourront détacher et conserver, les principaux Établissements ouverts actuellement, avec quelques détails sur chacun d'eux.



UN ÉTABLISSEMENT MÉDICAL MODERNE

LE SANATORIUM de la Malmaison

Clinique privée pour le Traitement

DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX ET DES MALADIES DE LA NUTRITION

Cures de Repos, Convalescence, Cures d'Isolement.

Vaste domaine avec magnifique parc de six hectares. — Organisation thérapeutique de premier ordre avec grand confort moderne.

SERVICE MÉDICAL :
Dr A. ANTHEAUME et Dr L. BOUR, médecins-directeurs.
Dr L. TREPSAT, médecin résidant, avec l'aide de deux médecins assistants.

Pour tous renseignements, s'adresser à *l'Administration du Sanatorium, 4, place Bergère, à RUEIL, près Paris (Seine-et-Oise). — Téléphone : 27.*



CHATEAU DE SURESNES

(Seine)

Téléph. : Suresnes **2-88**

MAISON de SANTÉ de REPOS de RÉGIMES

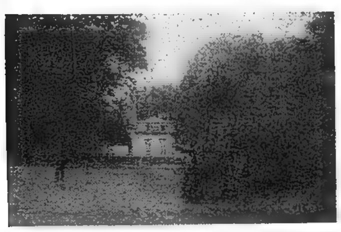
FONDÉE en 1875 par M. le Dr **V. MAGNAN**, membre de l'Académie de Médecine.

Située à la porte de Paris. — Remise à neuf et embellie depuis la guerre. — Reçoit dans des parties distinctes (château et pavillons dispersés dans la verdure d'un grand parc) des pensionnaires libres (*simples nerveux, neurasthéniques intoxiqués, convalescents, etc.*), et aussi des malades atteints de psychoses.

HYDROTHÉRAPIE MODERNE. — ÉLECTROTHÉRAPIE

La Maison est largement ouverte à MM. les Médecins qui continuent à suivre leurs malades. — (**Notice sur demande.**)

Médecins : **Dr FILLASSIER — Dr PRUVOST**



Maison de Santé d'Épinay

6 et 8, avenue de la République

ÉPINAY-sur-SEINE — **TÉLÉPHONE : 68 Saint-Denis**

Médecins-Directeurs :
Drs TARRIUS et LE ROY DES BARRES

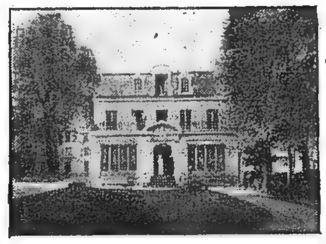
Traitement des Maladies Nerveuses et Mentales des deux sexes,
DE L'ALCOOLISME, DE LA MORPHINOMANIE

HYDROTHÉRAPIE — ÉLECTROTHÉRAPIE — PSYCHOTHÉRAPIE RÉÉDUCATION

L'Établissement est largement ouvert à tous les médecins qui peuvent continuer d'y traiter leurs malades.

— *PRIX MODÉRÉS* —

Grand Parc de 10 hectares avec nombreuses villas de construction et de confort modernes. — Chapelle — *Moyens de communication avec Paris rapides et faciles* (tramway : La Trinité-Enghien. — Gare du Nord). — Les parents des malades sont reçus tous les jours à l'Établissement, de 2 h. à 6 h., par l'un des médecins directeurs.



Maison de Santé DE SAINT-MANDÉ

15, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-MANDÉ (Seine)
Téléphone : Roquette 34-93.

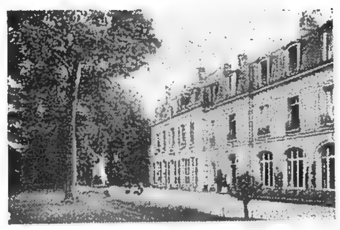
Directeur : Dr HERCOUËT

Douze Villas dans un grand Parc.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL MODERNE

Pour le traitement :
des AFFECTIONS NERVEUSES
des Maladies de la Nutrition
et des Toxicomanies (**Morphine, Cocaïne, Alcool, etc.**).

NI ALIÉNÉS NI CONTAGIEUX



CHATEAU DE L'HAŸ-les-ROSES

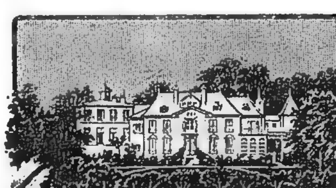
Maison de Santé moderne pour les Dames et les Jeunes Filles.

AFFECTIONS DU SYSTÈME NERVEUX — CURES DE DÉSINTOXICATIONS, DE REPOS ET DE RÉGIMES

INSTALLATION DE PREMIER ORDRE

Dr **Gaston MAILLARD**
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière.

40, rue du Val, L'HAŸ-les-ROSES (Seine). — Téléphone n° 5.
Notice sur demande.



Villa Beau-Séjour

3 et 5, RUE DU BORD-DE-L'EAU
Direction : 6, Avenue de la République à ÉPINAY-sur-SEINE
TÉLÉPHONE : 68, Saint-Denis

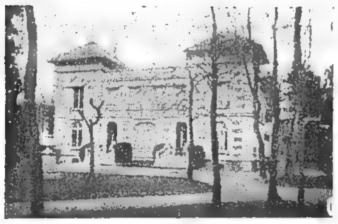
Médecins-Directeurs :
Drs TARRIUS & LE ROY DES BARRES

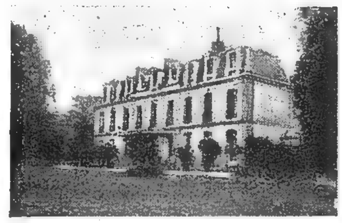
TRAITEMENT des MALADIES NERVEUSES et CHRONIQUES
CURES D'ISOLEMENT ET DE REPOS. — CONVALESCENCE
CURES de DÉSINTOXICATION (Morphinomanie, Alcoolisme, etc.)
HYDROTHÉRAPIE. ÉLECTROTHÉRAPIE
PSYCHOTHÉRAPIE —:— RÉÉDUCATION

L'Établissement est largement ouvert à tous les Confrères qui peuvent continuer d'y traiter leurs malades. La villa ne reçoit pas d'aliénés. — **PRIX MODÉRÉS.**
Grand parc avec nombreuses villas de construction et de confort modernes.

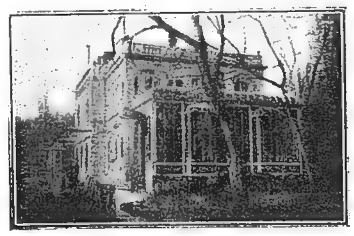
Moyens de communication avec Paris, faciles et nombreux
Tramway : La Trinité-Enghien. — **Gare du Nord.**

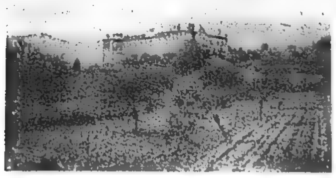
Les parents des malades sont reçus tous les jours à l'Établissement, de 2 heures à 6 heures, par l'un des médecins directeurs.





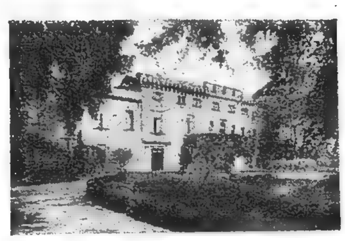












LA CLINIQUE MÉDICALE DE PARIS

MAISON de DIAGNOSTIC, de RÉGIME et de TRAITEMENT

Laboratoires d'Histo-Bactériologie, de Bio-Chimie et d'Électro-Radiologie. — Hydrothérapie. Cuisine de Régime.

MAISON OUVERTE A TOUS LES MÉDECINS

6, rue Piccini (aven. du Bois de Boulogne), **8, rue Duret** (16e)
TÉLÉPHONE : Passy 53-13 et 47-11.
Direction technique et administrative : Dr BAUP, ✱ et Dr LAMARRE

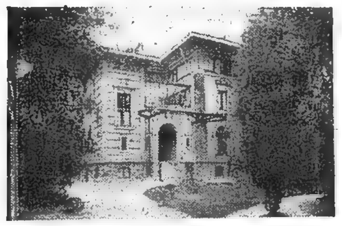


ANNEXE de SAINT-CLOUD

2, avenue Pozzo di Borgo. — Téléph. : Auteuil 00-52
Grand jardin (à 100 m. de la station St-Cloud, R. D.)

CURE D'AIR, DE SOLEIL et DE REPOS

Renseignements : *6, rue Piccini, PARIS (16e).*



CLINIQUE MÉDICALE LA FONTAINE

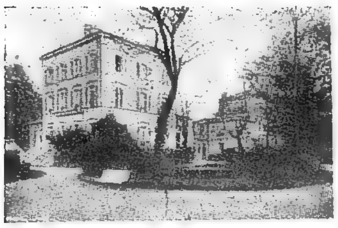
82, rue La Fontaine, PARIS (16e)

TÉLÉPHONE { Direction : Auteuil 29-31 ; Pensionnaires : Auteuil 29-32 }

Maison exclusivement médicale, **OUVERTE A TOUS LES MÉDECINS**, recevant tous les malades ressortissant de la médecine générale (Appareil digestif, Appareil circulatoire, Appareil respiratoire, Appareil génito-urinaire, Système nerveux, Intoxication, Nutrition). Tout médecin hospitalisant un malade à la Clinique garde la direction absolue du traitement. Il dispose de toutes les ressources d'un service d'hôpital parfaitement organisé. Il peut se livrer à l'observation et à l'exploration les plus minutieuses en ayant recours aux laboratoires de chimie, de bactériologie, d'endoscopie, de radiologie, outillés de la façon la plus moderne et la plus complète.

VILLA LUXUEUSE -:- VASTE JARDIN

Médecin-directeur : Dr Marcel JOLY.



MAISON DE SANTÉ MÉDICALE

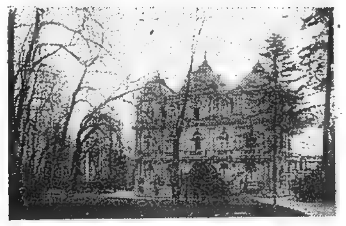
du Docteur ROYNET

40-42, boulevard d'Argenson
NEUILLY-sur-SEINE
(Parc de Neuilly). — TÉLÉPHONE : Wag. 84-25.

Dernier confort. — Toutes chambres avec cabinet de toilette. Salle de bains. — W.-C. — Eau chaude et eau froide.

DIAGNOSTIC — RÉGIMES — MALADIES D'ESTOMAC
CONVALESCENCE — REPOS — CURE D'AIR

TOUTES MALADIES NON CONTAGIEUSES
LABORATOIRE — RADIOSCOPIE



Maison d'Hydrothérapie et de Convalescence

DU PARC DE NEUILLY
6, boulevard du Château
NEUILLY-sur-SEINE (Seine) — TÉLÉPHONE : **Wagram 12-84**

Docteurs A. DEVAUX et RENÉ CHARPENTIER

Maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, des reins, du cœur, du système nerveux. Maladies de la nutrition. Intoxications. Surmenage.

RÉGIMES ALIMENTAIRES
HYDROTHERAPIE. — ÉLECTROTHÉRAPIE
INSTALLATION MÉDICALE DE PREMIER ORDRE

NI CONTAGIEUX — NI ALIÉNÉS



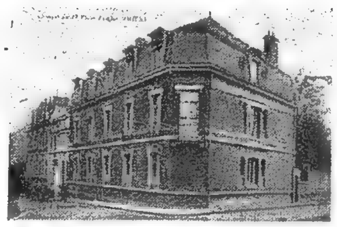
Une leçon de gymnastique en plein air.

CLINIQUE ORTHOPÉDIQUE du Dr J. PRIVAT

137, rue Blomet
et 4, rue Ferdinand-Fabre, PARIS
Téléphone : Saxe 23-79.

Appareils orthopédiques.		*Appareils plâtrés.*
MAL DE POTT	LUXATION congénitale de la hanche	SCOLIOSE
COXALGIE	PIED-BOT	TARSALGIE
TUMEURS BLANCHES	TORTICOLIS	GENU VALGUM
ADÉNITES	MALADIE DE LITTLE	PARALYSIE INFANTILE

GYMNASTIQUE MÉDICALE EN PLEIN AIR



MAISON CHIRURGICALE

du Dr VICTOR PAUCHET

Chirurgiens : Drs **PAUCHET** et **SOURDAT**
AMIENS (Somme), 31, rue Bellevue.
Téléphone : 5-20

CHIRURGIE GÉNÉRALE — VOIES URINAIRES — ORTHOPÉDIE
RADIOGRAPHIE — RADIOTHÉRAPIE
LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE ET ANALYSES — ENDOSCOPIES

L'établissement, aménagé avec tout le confort moderne, reçoit les malades des deux sexes, atteints d'une affection chirurgicale.

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A MADAME LA SUPÉRIEURE DE LA CLINIQUE



VILLA MÉDICIS

MAISON de SANTÉ et de CONVALESCENCE

40 *bis*, rue de Bezons,
et 19, rue Adam-Ledoux
COURBEVOIE (Seine).

Téléphone : Wagram 91-10. — Courbevoie 369.

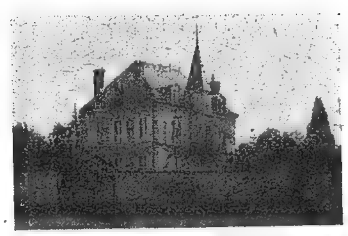
CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENT

INSTALLATION CHIRURGICALE DE PREMIER ORDRE
INSTRUMENTATION ET STÉRILISATION

La villa est entourée d'un jardin de 2.000 mètres de superficie et possède des chambres avec tout le confort et l'hygiène modernes. Eclairage électrique, Chauffage central, Eau chaude et froide, Téléphone privé, Ascenseur.

La Villa est à 20 minutes du centre de Paris.

NI ALIÉNÉS, NI CONTAGIEUX. — NOTICE EXPLICATIVE SUR DEMANDE.



Clinique Chirurgicale

du Dr ODILON PLATON

LA CROIX-VERTE
AUTUN (Saône-et-Loire)
TÉLÉPHONE : 6

Dr Odilon Platon : Chirurgies générale — orthopédique — neurologique — gynécologique.
Dr S. Fradkin : Ophtalmologie. — Oto-rhino-laryngologie.
Mme Comode, ex sage-femme de la Maternité de Paris et d'Autun : Accouchements.

Directrice : Mademoiselle HÉROLD.

Située au cœur de la France dans un pays des plus pittoresques et des plus sains. Centre d'excursions. — Pas de fumée. Pas de poussière. Pas d'industrie insalubre.

Éclairage électrique. Chauffage central. Grand Parc.

NI CONTAGIEUX, NI ALIÉNÉS



TRAITEMENT de la
TUBERCULOSE PULMONAIRE

SANATORIUM D'ENVAL

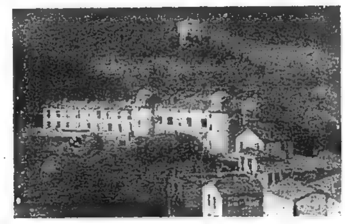
près RIOM (Puy-de-Dôme).
(A proximité de Châtel-Guyon et du château de Tournoel).

UN DES PLUS BEAUX SITES D'AUVERGNE

Établissement Français le plus récent

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Grand confort. — Galerie de cure à chaque chambre. — Chauffage central. Radiographie. — Laboratoire. Cure diététo-hygiénique. - Tuberculinothérapie. - Pneumothorax artificiel.

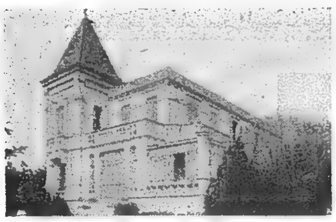


SANATORIUM
DU
Château de Durtol
(Puy-de-Dôme)

CURE DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE

Dr CH. SABOURIN, Médecin-Directeur
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

Fondé en 1896. — Grande propriété boisée. — 56 chambres. — Électricité. — Chauffage central pour couloirs et pièces communes. Ouvert toute l'année.



SANATORIUM du MONT-DUPLAN

NIMES
Avenue du Mont-Duplan.

Médecin-Directeur : Dr Paul LEDRU

TRAITEMENT DES AFFECTIONS CHRONIQUES DE LA POITRINE
TRAITEMENT SPÉCIAL DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE
CURE D'AIR ET DE REPOS

Établissement situé sur une colline dominant la ville au milieu d'un vaste jardin entouré d'un bois de pins. — Pension : 20 francs par jour, chambre comprise. — Ouvert toute l'année.
Envoi du prospectus sur demande.



STATION CLIMATÉRIQUE
d'HAUTEVILLE (Ain)

SANATORIUM du Dr DUMAREST

à Belligneux ❀ Altitude : 910 m.

Cure hygiénique, climatérique, spécifique, chirurgicale
DE LA
TUBERCULOSE PULMONAIRE

Médecin-Chef : Dr F. DUMAREST, Médecin-chef du Sanatorium F. Mangini, ✻, O
Médecin Résidant : Mlle Dr SCHMIRGELD.

Demander notice, tarif et règlement à la Direction du Sanatorium de Belligneux, par Hauteville (Ain).

TÉLÉPHONE 14 (Hauteville)
GARE : TENAY.

SANATORIUM DE BUZENVAL

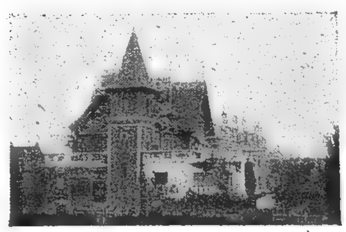
Commune de RUEIL (Seine-et-Oise)
(*desservi par la gare de Saint-Cloud et le tramway du Bois de Boulogne*).

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

Directeur-Propriétaire : Docteur POUSSARD
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris.

Propriété de 20,000 mètres, adossée aux bois de Garches. — Vaste horizon. — 25 chambres. — Éclairage électrique. — Chauffage central. — Deux galeries de cure. — Eau de source. — **TÉLÉPHONE : Rueil 289.**

LA MAISON EST OUVERTE A TOUS LES MÉDECINS



BERCK-sur-MER

4 heures de Paris. Ligne du Nord.

Établissements Climatiques.

CURE DE REPOS ET DE RÉGIMES
CURE MARINE

Traitement des Maladies de Croissance — Lymphatisme. Surmenage — Convalescence
AFFECTIONS GANGLIONNAIRES

MALADIES DES OS et DES ARTICULATIONS

Très grandes commodités pour les malades placés sur cadre-gouttière. 100 chambres et appartements. — Galeries de cure. Dortoirs avec services organisés pour les enfants seuls.

Grand confort, ascenseur, électricité, chauffage central, eau de source, tout-à-l'égout.
On ne reçoit ni contagieux, ni maladies nerveuses.
Les Établissements sont ouverts à tous les docteurs.

Les SALINS de BREGILLE

à BESANÇON (Doubs)

SAISON D'ÉTÉ : Mai à Octobre.

CURE SALINE : Eau chlorurée sodique, forte, iodo-bromurée, athermale.
CURE SOLAIRE de demi-montagne, alt. : 410 m. — Funiculaire.
CULTURE PHYSIQUE scientifiquement appliquée.

MAISONS D'ENFANTS

Direction médicale et orthopédique.
NI CONTAGIEUX, NI PULMONAIRES

Scrofuleux, Ganglionnaires, Lésions osseuses, etc.

Anémiques, Convalescents, Lymphatiques.

SAISON D'HIVER : Novembre à Avril.

STATION CLIMATIQUE DE LA
CÔTE D'AZUR :

VILLA THÉODORE LEFÈVRE
7, rue de la Sauvette
à HYÈRES-les-PALMIERS (Var)

DEMANDER NOTICE ET RENSEIGNEMENTS.

Établissement Physicothérapique de Paris

25, rue des Mathurins (Opéra-Madeleine-Gare Saint-Lazare).

:: :: :: LE PLUS COMPLET CONNU :: :: ::
TRAITEMENT DES MALADIES CHRONIQUES
A L'AIDE DES AGENTS PHYSIQUES

Électrothérapie. — Radiographie. — Mécanothérapie.
Radiothérapie. — Électrothermothérapie
Actinothérapie. — Photothérapie. — Vibrothérapie.

Directeur-propriétaire : Dr JOSEPH RIVIÈRE O. ✻, O. ✻

Parle anglais. — 2 h. à 5 h. — **Téléphone : Central 75-39.**

N. B. — Dans un prochain numéro de *LA PRESSE MÉDICALE* nous publierons un second supplément contenant la suite de cet *Index des Établissements Médicaux*; les Établissements qui désirent y figurer sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe. — A 9 h., M. Lemaitre : Interventions. — A 13 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréologiques.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades. — A 10 h. 3/4, M. Sicard : Leçon sur les maladies nerveuses. Présentation de malades. — A 9 h., pavil. Nélaton, M. Schwartz : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Tenon. — A 11 h., M. Lian : La pression artérielle. Cœur, rein.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. André Jousset : Leçon sur la tuberculose pulmonaire. — A 11 h., M. Rist : Principe de prophylaxie sociale dans la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Séméiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux et des anciens opérés.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzoles : Hérédité alcoolique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opération pour tuberculoses osseuses.

MARDI 22 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie. — A 16 h., gr. amph., M. Martinet : Asystolie. Digitale. Project. — A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie patholog. — A 17 h., M. Dujarrier : Traitement opératoire des fractures récentes et anciennes de l'humérus. — A 17 h., petit amph., M. Garnier : Conférence de pathologie expériment. et compar. — A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtal. Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, stagiaires : Traumatismes de l'œil et leurs conséquences. Certificats médicaux.

Clin. méd. St-Antoine. — A 10 h., M. Billiart : De la tension oculaire en clinique.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. Gosset : Visite des salles.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles ; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique ; à 10 h. 1/2, Opérations. — A 10 h. 1/2, salle Ste-Monique, M. Martinet : Thérapeutique des terres rares. — MM. Foucard et Caussade : Un cas d'endocardite maligne. — MM. Lévy-Franckel et Caussade : Un cas de cancer de l'amygdale. — A 18 h., amph. Dupuytren, M. Foix : Considérations générales sur l'Anatomo-physiologie de la moelle.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée avec présent. de malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de séméiologie. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation. — A 10 h., M. Brocq : Consultation externe. — A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile. — A 14 h., service de M. Brocq, M. Civatte : Tumeurs conjonctives. Mycosis fongoïde.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de séméiologie pratique par le chef de clinique. — A 17 h. 1/2, M. Armand-Delille : Traitement des tuberculoses de l'enfant par la cure marine et la cure solaire.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Séméiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachidiennes.

Fac. Lyon. — A 17 h., amph. B., M. Piéry : Cures thermales et dermatoses, affections utéro-annexielles, chirurg. et oculaires.

MERCREDI 23 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (avec projections). — A 16 h., gr. amph., Ecole pratique, M. Le Lorier : Pathogénie de la grossesse. Avortement. Complications. Traitement. — A 17 h., petit amph., M. Labbé : Les cures de jeûne. — A 18 h., petit amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme. — A 18 h., gr. amph., M. Duvoir : Les brûlures.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Leç. clin.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Teissier : Formes cliniques des oreillons.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Consultation externe pour les malades de gynécologie. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles. — A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. Leven : Traitement de l'asthme, de la dyspnée et de la toux gastriques.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. Laignel-Lavastine : Poliomyélites. Mystique hallucinée.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 10 h., M. Josué : Conférence clinique.

Tenon. — A 11 h., M. Michel : Conférence clinique médicale.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales. — A 9 h. 1/2, salle Aran, M. Le Noir : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 10 h., M. Brocq : Visite des salles. Examen des entrants et des malades externes choisis. Rédaction d'ordonnances. — A 9 h. 1/2, M. Lemaitre : Radiumthérapie. — A 10 h. 1/2 : Œsophagoscopies.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Explorations et opérations urinaires. — A 10 h. 1/2, M. Queyrat : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Consultation externe. — A 9 h. 1/2, M. Schwartz : Opérations.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. Masmonteil : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A

9 h. 1/2, M. BROCA : Opérations. — A 10 h., service de M. Méry M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. LORTAT-JACOB : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie. — A 10 h. 1/2, M. FREY : Clinique d'orthodontie.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. LEGRAIN : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 24 FÉVRIER. — **Clin. chir. Hôtel-Dieu.** — A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons. — A 20 h. 3/4, M. METZGER : Traitement actuel des hémorragies par placenta prævia.

Clin. Baudelocque. — A 11 h., M. COUVELAIRE : Clin. obstétr.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h, 1/2, M. GOSSET : Visite des salles.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. POTHERAT : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. TOUPET : Petite chirurgie. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Charité. — A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Saint-Louis. — A 14 h., M. SIMON : Chancre modéré. Chancre mou. Herpès.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée avec présentation de malades. — A 14 h. 1/2 : Examen de l'œil. Traumatismes oculaires.

Tenon. — A 10 h. 1/2, M. C. LIAN : Examen radioscopique des cardiaques. — A 9 h. 1/2, M. RIBIERRE : Consult. ext. pour les maladies du cœur et des vaisseaux. — A 11 h., M. LOEPER : Conf. clin. médicale.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conf. clin.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon clinique.

Pitié. — De 9 h. à midi, M. ARROU : Opérations. — A 9 h. 3/4, M. MAUCLAIRE : Articulations ballantes. — A 10 h., amph. des cours, M. VAQUEZ : Les indications thérapeutiques dans l'insuffisance cardiaque. — A 10 h., M. MONTHUS : Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. G. BROUARDEL : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail. — A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult. avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 18 h., serv. de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports. — A 17 h. 1/2, M. ARMAND-DELILLE : Prophylaxie familiale et sociale de la tuberculose chez l'enfant.

Enfants Assistés. — A 10 h., M. MARFAN : Enseignement pratique de la puériculture.

Trousseau. — A 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons. — A 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — A 10 h., M. COURCOUX : Conférence sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2. M. ALGLAVE : Opérations chirurgicales abdominale et générale.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Sorbonne. — A 16 h., amphit. Michelet, M. WALLON : Le développement de l'attention chez l'enfant.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h., M. SICARD DE PLAUSOLES : Etiologie générale des infections. — M. HEUYER : Les anormaux. Examen intellectuel. — A 17 h., MM. CHENEVIER et WEISWEILLER : Organisation de l'hygiène sociale.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. LAUMONIER : La thérapeutique des sept péchés capitaux. — A 17 h., M. BÉRILLON : La psychologie du contrôle mental. — A 17 h. 1/2, M. QUINQUE : La pédagogie des instables.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

VENDREDI 25 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 15 h., gr. amph., M. LETULLE : Cours complémentaire d'anatomie pathologique (projections). — A 17 h., gr. amph., M. LINOSSIER : Indications des cures hydrominérales dans les maladies nerveuses, cutanées, utérines, chirurgicales. Projections. — A 18 h., grand amph., M. DUVOIR : Les brûlures. — A 16 h., grand amph., Ecole pratique, M. LE LORIER : Pathologie de la grossesse. Rétention du fœtus mort. Momification. Macération. Putréfaction.

Clin. méd. St-Antoine. — 10 h. 1/2, M. CHAUFFARD : Cancer du corps du pancréas.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 16 h., M. GOSSET : Leç. clin.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Examen des malades à l'amphithéâtre.

Clin. ophtalmol. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, M. MONTHUS : Tuberculose oculaire.

Clin. mal contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. TEISSIER Formes cliniques de l'érysipèle.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. LEVEN : Consultation des maladies de l'estomac. — A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérations. — A 10 h., consultation. M. TOUPET : Petite chirurgie.

Pitié. — A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades. — A 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — A 14 h. 1/2, M. CANTONNET : Conférence d'ophtalmologie. — A 10 h., M. CHEVASSU : Opérations de chirurgie urinaire. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Saint-Antoine. — A 10 h., M. BENSAUDE : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement. — A 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h., M. BELOT : Notions générales d'électrothér. — A 10 h., serv. de M. Brocq, M. GOUGEROT : Sclérodermie. Ichtyose. Chéloïde.

Tenon. — A 10 h., M. LIAN : Examen des cardiaques.

Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique,

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. AUVRAY : Leçon clinique avec présentation de malades.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h. 1/2, M. RIST : Leçon clinique.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe. — 10 h. 3/4, salle Bouley, M. RENARD : Renseignements donnés par la ponction lomb. en clin. — A 10 h., M. SCHWARTZ : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. POULARD : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R. MASSARD : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h., M. BROCA : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. BROCA : Leçon clinique et présentation de malades; projections radiographiques ; appareillage orthopédique. — A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de séméiologie.

Hérold. — A 10 h., M. BARBIER : La pathologie du nourrisson.

Boucicaut. — A 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. LORTAT-JACOB : Examen clinique des malades.

Ménages. — A 9 h., M. ALGLAVE : Visite des malades et explications cliniques.

Collège de France. — A 17 h., amph. 5, M. GLEY : L'évolution de la physiologie du système nerveux au XIXe siècle.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. GEORGES LAURENS : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. ARMAND-DELILLE : Assistance sociale aux tuberculeux.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. ALGLAVE : Visites dans les salles et explications au lit des malades.

Fac. Lyon. — A 17 h., amph. B., M. PIERRET : La Bourboule.

SAMEDI 26 FÉVRIER. — **Faculté.** — A 18 h., grand amph., M. GARÇON ; Les lois sociales. — A 16 h., laborat. de bactériol., M. BEZANÇON : Cours de bactériol. — A 16 h., amph. Vulpian, M. BLANCHETIÈRE : Chimie pathologique. — A 17 h., petit amph., M. ROGER : Cours de pathologie expérimentale et comparée. — A 17 h., gr. amph., M. LEREBOULLET : Indications des cures hydrominérales dans les maladies de l'enfance. Project. — A 18 h., amph. Vulpian, M. RIBIERRE : Maladies du cœur.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. HARTMANN : Leçon à l'amphithéâtre.

(*Voir la suite, p.* 265.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

N° 11)

(*Thérapeutique*) **URTICAIRE**

Urticaire

Depuis longtemps l'on considère l'urticaire comme la manifestation externe d'une perturbation humorale ; la crise peut être déterminée par l'ingestion ou la production dans l'organisme de substances susceptibles de provoquer ce branle-bas humoral; l'on dit maintenant que ces sujets sont sensibilisés. Les recherches récentes, en particulier celles du Pr Widal, en ont fourni des preuves matérielles dans certains cas ; il a pu mettre en évidence l'existence de réactions diverses portant sur le sang et le sérum. Le traitement doit s'inspirer de ces notions.

1° TRAITEMENT EXTERNE.

Il ne peut être que palliatif et bien illusoire. On pourra calmer le prurit par des grands bains tièdes, des lotions à l'eau légèrement vinaigrée, du jus de citron et même par la pâte mentholée classique.

Menthol	1 gramme.
Poudre d'amidon	àà 25 grammes.
Poudre d'oxyde de zinc .	
Vaseline	
Lanoline.	

2° TRAITEMENT INTERNE.

Si la cause est connue, il faut la supprimer : vers intestinaux, kyste hydatique, suppression des substances nocives, etc.

S'il est impossible de la supprimer, soit parce que la substance provocatrice est nécessaire à l'alimentation ou à la thérapeutique, soit parce qu'elle résulte de corps toxiques prenant naissance dans les tissus mêmes du malade, soit enfin parce que cette cause déterminante échappe à toute investigation, il faut alors s'efforcer d'en atténuer les effets. Dans ce cas, l'on tentera de désensibiliser le malade par différentes méthodes.

1° *Anti-anaphylaxie spécifique* (Besredka, Pagniez et Pasteur Vallery-Radot). Faire ingérer ou injecter au malade avant l'introduction de la substance nocive des doses minimes de ce même corps.

2° *Anti-anaphylaxie non spécifique.* Pagniez et Pasteur Vallery-Radot ont montré qu'il n'était pas toujours nécessaire de faire usage de la substance spécifique et que dans l'urticaire d'origine alimentaire, ainsi que dans quelques autres affections, il suffisait de faire prendre 0 gr. 50 de peptone une heure avant l'ingestion de la substance nocive, ou bien avant le repas.

3° *Autosérothérapie ou autohémothérapie.* L'on peut souvent neutraliser la cause produisant l'urticaire par l'injection répétée de quelques centimètres cubes du propre sérum du malade, ou plus simplement, comme je l'ai proposé en 1913, par l'injection de quelques centimètres cubes de son propre sang réinjecté sous la peau avant toute coagulation. Il suffit de prendre, dans une veine au moyen d'une seringue, 5 à 20 cmc de sang et de les réinjecter aussitôt dans les muscles de la fesse ou sous la peau.

4° *Désensibilisation par l'hyposulfite de soude.* Ce médicament, dont j'ai proposé l'usage en Janvier 1920, m'a donné d'excellents résultats dans plusieurs cas d'urticaire, soit en potion à la dose de 5 à 10 gr. par jour, soit mieux par injections intraveineuses de 5 à 20 cmc d'une solution à 20 pour 100. Une injection tous les jours ou tous les deux ou trois jours.

En cas d'insuccès, il sera bon d'associer ces différentes méthodes et l'emploi alternatif des deux dernières m'a donné des résultats chez des malades qui avaient résisté aux précédentes.

Paul RAVAUT.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leçon clin.

Clin. méd. Beaujon. — A 10 h., M. ACHARD : Leçon clinique.

Clin. gyn. Broca.—A 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérations.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. GOSSET : Démonstrations d'anatomie pathologique. Présentation de pièces.

Clin. Tarnier. — A 10 h., M. LEQUEUX : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière.— A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie. — M. POTHERAT : A 9 h., Visite dans les salles.— A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h. 1/2, Opérations. — A 18 h., amph. Dupuytren, M. FOIX : Réflexes, contractures, automatisme médullaire.

Charité. —A 10 h., M. SERGENT: Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Beaujon. — A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon au lit des malades. — A 9 h., M. MICHON : Opérations.

Lariboisière.— A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. TOUPET : Petite chirurgie. — A 11 h., M. MORAX : Sémiologie de l'image ophtalmologique. Région périphérique.

Pitié. —10h., M. ROY : Leçon clin.; opérations de stomatologie.

Tenon. —A 10 h., M. LIAN : Examen graphique des cardiaques. — A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. KLIPPEL : Polyclinique des maladies du système nerveux. — A 11 h., M. RATHERY : Conférences clin. médicales.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. COYON : Cours de sémiologie. — A 9 h., M. SIREDEY : Conférence de clinique médicale. — A 9 h., M, BENSAUDE : Examens rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 11 h., M. HALPHEN : Les labyrinthites. — A 14 h., M. SIMON : Manifestations cutanées secondaires de la syphilis. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Confér. de médecine infantile.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABBY : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 14 h. 1/2, traumatismes oculaires. Certificats.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. MARFAN : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — A 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie.

Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

Boucicaut. — A 10 h., MM. FUNCK-BRENTANO : Leç. clin. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. NOBÉCOURT : Leçon clinique.

La Rochefoucauld.— A 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. —10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. DAUNAY : Cours de puériculture.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. PETTIT : Faits généraux de l'histologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — 14 h. 1/2, M. COSTE DE LAGRAVE : Les méthodes d'auto-éducation. — A 17 h. 1/2, M. PAUL FAREZ : Le jeûne thérapeutique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. SORREL : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 27 FÉVRIER. — **Saint-Antoine.** — A 10 h., amph. Fac., M. BÉCLÈRE : Le thymus et la radiothérapie.

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. GOUGEROT : Evolution, pronostic et traitements des sporotrichoses. Présentation des médicaments, etc.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies des oreilles, du nez et de la gorge. — Dans le service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Joseph, dirigé par M. Georges Laurens, un cours élémentaire en 10 leçons, à l'usage des médecins et des étudiants, commencera le lundi 21 Février, le matin, à 8 h. 45. Il sera terminé le 5 Mars.

Ce cours, fait par M. Hubert, assistant du service, portera sur les notions de spécialités indispensables aux médecins, il sera essentiellement pratique et aura surtout en vue le diagnostic et le traitement.

S'inscrire dans le service de laryngologie de l'hôpital Saint-Joseph, 1, rue Pierre-Larousse, le matin à 10 h.

Neurologie. — M. Foix, médecin des hôpitaux, commencera le mardi 22 Février à 6 h., à l'Hôtel-Dieu, amphithéâtre Dupuytren, une série de leçons de Neurologie, avec présentation de malades sur les Maladies de la moelle.

Ce cours continuera les samedis et mardis suivants à la même heure, et sera complet en 25 leçons.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Baudelocque.

Mardi 22 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique.

Mercredi 23 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 22 *Février.* — MM. Gilbert, Marfan, Bernard. Roussy. — Léger (Jean). De l'insalubrité des poches. Contribution à l'étude de l'hygiène du vêtement. — Latouche (Raymond). Etude de la tension artérielle chez les anciens traumatisés. — Barthe (René). Des éruptions miliaires au cours des scarlatines infantiles.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Permutation. Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, ancienneté 1917, rang excellent, promotion 1916 A, Bordeaux, actuellement en A.O.F., désire permutant de l'armée métropolitaine temporaire ou définitif. — Ecrire *P. M.*, n° 3056.

Docteur médecin-chirurg., diplôme fédéral suisse, longue pratique, désire situation comme aide, collaborateur, remplacements de longue durée.— Ecrire : M. Person, à Combes-la-Ville (Seine-et-Marne).

Méd. (parle rus., allem.) spéc. derm.-vén., v. urin., au cour. rech. bact. (R. Wass.), cherche pl. clin. ou labor., Paris ou province.— Ecrire *P. M.*, n° 3112.

Docteur français ferait remplacem. longue durée, de préférence dans le Midi.— Ecrire *P. M.*, n° 3132.

(*Voir la suite, p.* 267.)

Pharmacien, doct. en méd., dés. situation utilis. diplôme, France ou Etranger. — Ecrire *P. M.*, 3133.

On demande des médecins pour le Congo belge, ayant travaillé dans les hôpitaux et laboratoires; préfér. donnée à ceux avec expérience des tropiques. Connaissances anglaises et françaises essentielles. Adres. réponses, avec qualité et expér. à *P. M.*, 3137.

On demande instruments de laboratoire et appareils chauffage pétrole. — Ecrire *P. M.*, n° 3142.

D^r vend Ford cond. int. gr. luxe, neuve, méc. état neuf. Visiter : 11 *bis*, av. de Madrid, Neuilly-s.-Seine.

A 3 kilomètres de Paris, vallée de Fontenay-aux-Roses, **grande propriété**, parc 4 hectares entourés de murs, arbres séculaires. Terrasse de 100 mètres dominant la vallée. Potager en plein rapport. ***Maison d'habitation*** de construction ancienne, comprenant plusieurs salons, salles à manger avec boiseries anciennes, 25 chambres à coucher, etc. *Cour d'honneur, vastes communs*. A vendre à l'amiable. — S'adresser pour renseignements et permis de visiter à M. L.-H. Boileau, architecte, 122, r. du Bac, à Paris.

Six microscopes à vendre. Ecr. seul. *P.M.*, n° 3145.

Jeune médecin Univ. Paris, désire occup. ds labor. radiologie. F. tous travaux. — Ecrire *P. M.*, n° 3147.

On demande pour travail professionnel et scientifique intensif : 1° Etudiante ou femme médecin; 2° Sténo-dactylographe pouvant aider comme infirmière. — Ecrire *P. M.*, n° 3148.

Docteur désirerait connaître étudiant connaissant langue anglaise pour traductions. Ecr. *P. M.*, n° 3149.

Externe, 4e année, 13 inscr. (A.R.), libre après-midi et soirées, cherche emploi médical ou paramédical rétribué. — Ecrire *P. M.*, n° 3150.

On demande pour clinique sérieuse encore au début, quartier Ecole militaire, spécialistes pour : 1° voies urinaires; 2° dermatologie et syphiligraphie; 3° gynécologie. — Ecrire seul. *P. M.*, n° 3151.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — Strauss, 6, rue Henri-Heine, Auteuil 35-67.

A vendre : Thermocautère et 3 aiguilles Tuffier. — Ecrire *P. M.*, n° 3153.

Docteur, jeune, spécialiste voies respir., tubercul., cherche situat. méd. *ad hoc*. — Ecrire *P. M.*, n° 3154.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES HOMMES FOSSILES[1]

Le médecin praticien ne s'intéresse en général à l'homme fossile que d'une façon assez lointaine. Les difficultés qu'il éprouve à connaître l'anatomie de l'homme vivant excusent son manque de passion pour le crâne ou les tibias plus ou moins intacts de ses préhistoriques ancêtres. Du reste, si, tenté par la curiosité des origines de l'homme, le praticien essaye de se documenter dans les publications d'anthropologie paléontologique, il recule bientôt, effrayé par l'aridité des termes, la multiplicité des hypothèses, la contradiction des théories.

Trop souvent, au XIXe siècle, les publications d'anthropologie préhistorique manquèrent de rigueur scientifique, furent viciées par l'ardeur des luttes entre évolutionistes et traditionalistes.

De trop nombreux paléontologues amateurs cherchèrent dans les ossements fossiles des arguments en faveur de leurs théories ou de leurs croyances plutôt que l'impartiale manifestation de la vérité. Les Musées accueillirent trop de cailloux informes, trop d'ossements sans authenticité. On oublia trop souvent que, dans l'étude d'un problème scientifique, on ne doit pas camoufler les faits du bariolage de ses propres idées, qu'on n'a pas le droit de présenter aux foules les fantaisies de ses hypothèses comme des réalités scientifiques.

Quelle courte vue, du reste, pour un chercheur, de s'acharner à faire cadrer les faits avec les perspectives de sa pauvre imagination, avec les limites de ses chétives connaissances ! N'est-ce pas illusion naïve que de croire être en possession d'une science absolue de l'Univers et des êtres vivants ? N'est-ce pas enfantillage que de supposer que la science paléontologique possède pour toujours sa directive, qu'elle a contracté mariage indissoluble et éternel avec le sentiment de Darwin ?

Au surplus, que les êtres évoluent lentement ou qu'une cause les modifie brusquement ou même les produise d'un seul coup, en quoi le problème de la vie est-il changé d'un seul iota ?

Un savant peut-il se dire matérialiste ou spiritualiste quand il ignore, de la même complète ignorance, ce qu'est la matière, ce qu'est un esprit ?

La Science en 1921 est plus modeste qu'au XIXe siècle ; elle connaît son ignorance. Les luttes sérieuses de la guerre ont, d'autre part, singuliè-

1. Marcellin Boule. — *Les hommes fossiles : éléments de paléontologie humaine.* Paris 1921. 1 vol. de 491 pages sur beau papier, avec 239 figures et reproductions photographiques presque toutes originales. Masson et Cie, éditeurs.

rement diminué l'importance et refroidi l'ardeur de ces combats homériques autour de crânes brisés. Il est devenu possible, sans s'attirer des coups de tous les camps adverses, d'exposer avec calme et impartialité l'état actuel de la Science paléontologique.

C'est là l'œuvre de Marcellin Boule, l'homme,



Fig. 158. — Le crâne de La Chapelle-aux-Saints vu de trois quarts, 1/3 environ de la grandeur naturelle. (Galerie de paléontologie du Muséum.)

au monde, le plus qualifié pour présenter un exposé à la fois détaillé et synthétique de nos connaissances sur les hommes de la préhistoire. Désormais ceux qui s'intéressent au grand problème des origines de l'homme auront un guide pour les forcer à préciser les faits, pour leur épargner les erreurs d'interprétation, pour les diriger dans le dédale des théories.

Marcellin Boule (sans le dire expressément) ne nous cache pas que la Paléontologie humaine n'est pas un jeu à la portée de tout oisif, avide d'illustrer son nom par des découvertes sensationnelles. La Paléontologie exige de ses adeptes une longue préparation, un ensemble de connaissances singulièrement étendues.

***

Notre sol européen n'est qu'une poussière humaine.

Rien de plus facile, de plus commun que de trouver des squelettes dans les terrains superficiels; mais ces ossements sont-ils anciens, ou sont-ils récents, sont-ils humains ou appartiennent-ils à d'autres espèces animales fossiles? Voilà les problèmes à résoudre.

On connaît la mésaventure assez récente du confrère qui prit le thorax d'un singe pour le thorax d'un enfant et édifia sur cette constatation un magnifique rapport médico-légal concluant à un crime.

M. Marcellin Boule, dans son livre, prévoit la possibilité de pareille erreur. Il prend soin, dès les premières pages, d'exposer les notions zoologiques indispensables pour la connaissance des singes fossiles et de l'ensemble des Primates.

En ce qui concerne l'âge d'un ossement, les sépultures des temps historiques présentent des caractères qui ne trompent guère les yeux exercés. Quand il s'agit de sépultures préhistoriques ou d'ossements quaternaires, le problème est plus ardu : un caractère important intervient, celui de la fossilisation, c'est-à-dire de la transformation physique et chimique par laquelle l'os

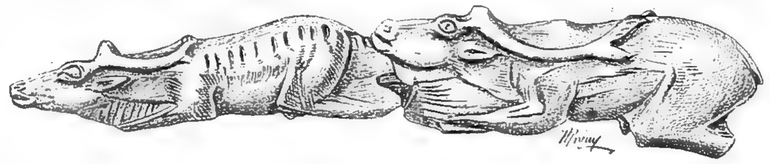


Fig. 161. — Rennes en ivoire de Bruniquel, au British Museum. Moitié environ de la grandeur naturelle. (D'après H. Breuil.)

perd sa matière organique pour s'enrichir de matières minérales et prendre une densité plus grande. Ce caractère n'est pas suffisant. Le degré de fossilisation peut varier avec les conditions

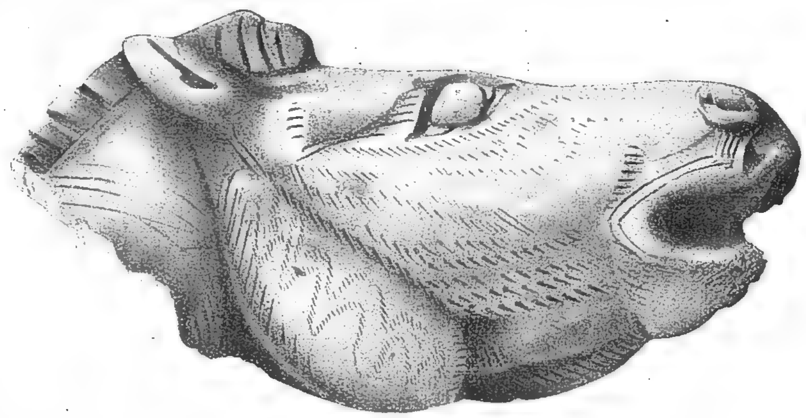


Fig. 163. — Tête de cheval sculptée, en bois de Renne, de la grotte du Mas d'Azil (Ariège) : collection Piette, au musée de Saint-Germain. Au double environ de la grandeur naturelle. (D'après Piette.)

de milieu indépendantes de la durée. Il faut faire appel aux circonstances de gisement, aux critériums de géologie et de paléontologie générale.

C'est une étude difficile, souvent mal faite; aussi M. Boule s'acharne-t-il à une revision sévère

de toutes les découvertes signalées jusqu'à ce jour et renvoie-t-il aux ossuaires le bric-à-brac des vieux os exhumés sans précautions et sans enquêtes scientifiques.

L'auteur est amené ainsi à diminuer singulièrement le nombre de pièces fossiles authentiques simiens. Si, de cette mâchoire, on n'avait trouvé que les dents, on n'eût pas manqué de les attribuer à un homme ne différant, par aucun caractère important, de certaines races de l'*Homo sapiens*. Si, par un accident quelconque, la mandibule avait été privée de ses dents, on n'eût pas hésité pelle-aux-Saints, de la Naulette, de la Quina, du Moustier). L'*Homo neanderthalensis*, qui vivait au Pleistocène moyen, semble réunir dans l'organisation de son squelette et de son encéphale non seulement la plupart des caractères pithécoïdes épars chez quelques représentants de

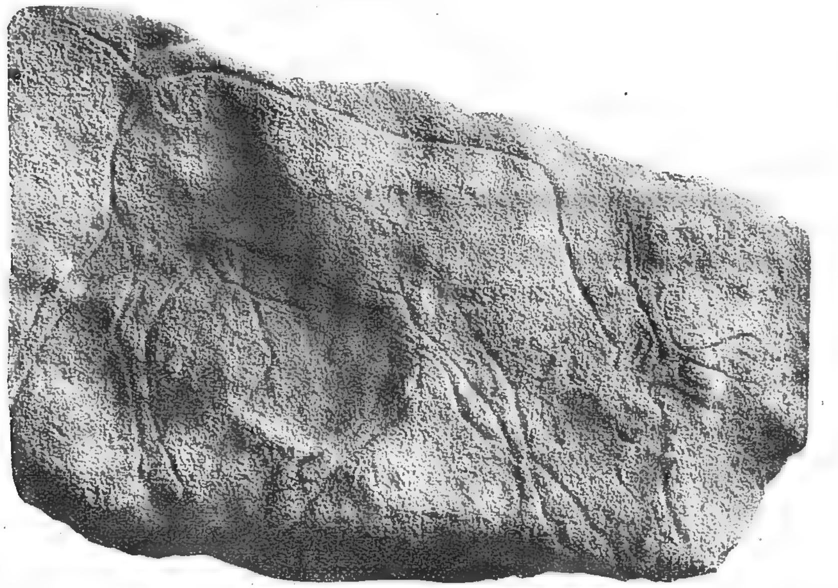


Fig. 166. — Renne gravé sur pierre de la grotte de Limeuil (Dordogne). 2/3 de la grandeur naturelle. Photographie obligeamment communiqué par MM. Bouyssonie et Capitan.

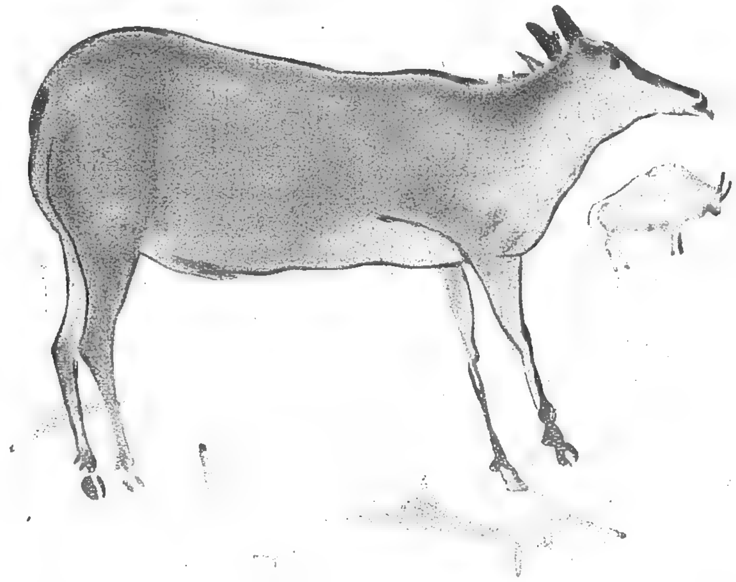


Fig. 168. — Biche polychrome, avec petit bison noir, de la caverne d'Altamira. Longueur de la biche : 2 m. 20 (d'après Cartailhac et Breuil).

pouvant être attribuées à un animal plus ou moins identique à l'homme.

Les documents indiscutables sont cependant suffisants pour lui permettre de brosser à grands traits l'histoire des Hommes fossiles.

Le plus ancien débris humain lui paraît être la mandibule de l'*Homo heidelbergensis* qui remonte à l'aurore des temps quaternaires. Cette mandibule, unique et isolée, présente un étonnant mélange de caractères humains et de caractères à en faire le type d'un genre nouveau de singe anthropoïde. Cette pièce, malgré son puissant intérêt, permet difficilement de se faire une idée complète de l'être auquel elle appartenait.

Avec plus d'ampleur et de précision, les Paléontologues ont pu décrire sous le nom d'*Homo neanderthalensis* l'être le plus ancien qu'on puisse rattacher au groupe des Hominiens ; ici les documents sont nombreux, concordants (os fossiles de Neanderthal, de Gibraltar, de la Chal'Humanité actuelle, mais encore plusieurs traits d'infériorité inconnus chez ces derniers. Il paraît, d'autre part, avoir été doué d'un encéphale moins bien organisé peut-être, mais aussi volumineux que celui des races humaines actuelles les plus cultivées.

En même temps que l'*Homo neanderthalensis*, à côté de lui, sur d'autres territoires, vivaient déjà d'autres types humains, représentant les ancêtres directs ou les cousins germains de

l'*Homo sapiens* actuel. En ce temps du Pléistocène supérieur, à l'âge dit *du Renne*, vivaient de véritables hommes, à corps plus élégant, à tête plus fine, à front plus droit que l'*Homo neanderthalensis*. Ces hommes ont laissé dans les grottes qu'ils habitaient tant de témoignages de leur habileté manuelle, des ressources de leur esprit inventif, de leurs préoccupations artistiques et religieuses, de leurs facultés d'abstraction, qu'avec tous les tableaux que crayonne avec vigueur M. Boule de leur vie et de leurs mœurs, un romancier écrirait facilement un ouvrage attachant sur la civilisation d'avant les Civilisations. Ces premiers hominiens occupant notre Europe semblent avoir, plus encore que les Européens modernes, appartenu à des races bien différentes. M. Boule les range sous trois types principaux qui paraissent s'être succédé sur notre territoire : Grimaldi, Cro Magnon, Chancelade. Les uns semblent réaliser un type synthétique dont quelques représentants s'observent encore çà et là ; d'autres (négroïdes de Grimaldi) présentent des ressemblances frappantes avec le groupe des populations de l'Afrique du Sud (Boshimans et Hottentots); les derniers se rapprochent singulièrement des Esquimaux actuels. Dès 1870, Hamy avait fait remarquer la ressemblance des Hyperboréens actuels avec les troglodytes quaternaires de nos pays. Ils continuent de nos jours, disait-il, dans les régions circumpolaires, l'âge du Renne de France, de Belgique et de Suisse avec ses caractères zoologiques, ethnographiques, etc.

La différenciation des types humains était donc déjà très avancée avant la fin des temps quaternaires, au moins dans cette Europe occidentale, du sol de laquelle ont été extraits les rares squelettes ou fragments de squelettes que nous possédons de nos plus lointains ancêtres. Nous ne connaissons rien, en Paléontologie humaine, de cette Asie qui semble avoir été le berceau des premiers hommes et des premières civilisations. De l'Afrique, nous n'avons que les fragments de Boskop comme documents ostéologiques humains pouvant être attribués à une période géologique antérieure à la période actuelle ; mais n'est-il pas curieux d'observer que nous sommes déjà ici en présence d'un type africain ? De même les crânes les plus anciens des deux Amériques, quels que soient d'ailleurs leurs degrés d'antiquité, ont déjà les principaux traits des crânes des Américains.

Il serait trop simple et trop inexact de se représenter l'Humanité comme une famille se perfectionnant de père en fils depuis les âges paléolithiques jusqu'à la civilisation moderne. La Paléontologie nous révèle que, dans les temps les plus reculés, il devait y avoir, comme de nos jours, des groupements humains en avance, d'autres en retard : les uns se perfectionnaient, d'autres dégénéraient; les uns croissaient, les autres disparaissaient. Migrations, guerre, invasions, révolutions, unions, métissage ont donné lieu à un extraordinaire mélange de peuples aussi bien aux temps préhistoriques qu'aux temps actuels. La civilisation s'éteint dans une région pour s'allumer en d'autres. Une peuplade s'élève, brille et disparaît, cédant sa place à d'autres. Tout change et cependant tout persiste : un savant moderne, qui n'étudierait que les populations qui errent autour du Pôle glacé ou dans les déserts brûlants de l'Australie, ne devrait-il pas affirmer que l'Humanité est en 1921 à la période de la pierre taillée, menant une vie singulièrement voisine de celle que devait mener l'*Homo neanderthalensis* ?

La Préhistoire de l'Humanité n'est pas moins complexe que l'Histoire. Qu'on ne cherche donc pas, dans le livre de M. Marcellin Boule, une réponse formelle et définitive au grand problème de l'origine de l'Homme. Ne voulant attribuer de valeur qu'aux faits positifs, l'auteur n'a pas hésité à distribuer dans son texte, plus de points d'interrogation que d'affirmations. Les « Hommes fossiles » sont l'œuvre d'un vrai savant qui voit que les théories même les plus fortement établies naissent et meurent comme tout ce qui sur terre a vie ; mais les faits bien observés restent pour servir de pierres aux constructions hypothétiques futures ; c'est par la solidité des documents préservés que vivra l'ouvrage de M. Boule.

***

Sur le boulevard Saint-Marcel, à Paris, on vient d'inaugurer un monument imposant, en belles pierres dures — l'*Institut de Paléontologie humaine* — élevé pour servir cette science, jeune encore, à la constitution et au développement de laquelle la France a pris une part prépondérante. Le livre de Marcellin Boule les « *Hommes fossiles* » constitue, lui aussi, un monument, non moins imposant non moins utile, non moins durable, élevé à la Paléontologie humaine.

P. Desfosses.

LA RADIOMENSURATION
DE LA COLONNE VERTÉBRALE, DU THORAX ET DE L'ABDOMEN

Si les examens radiologiques sont couramment employés aujourd'hui pour préciser le diagnostic des différentes affections intéressant le rachis, le thorax et les viscères renfermés dans la cage thoracique et l'abdomen, il n'en est pas moins vrai qu'on n'est pas encore arrivé à utiliser la radiologie pour la mesure exacte des déviations vertébrales et pour situer d'une manière précise la position des viscères et *localiser* par rapport à des *points de repère constants* les lésions que peuvent présenter ces organes tels que le cœur et ses vaisseaux, le poumon, l'estomac, l'intestin.

Cela tient à ce qu'il n'existait pas encore d'appareil permettant d'immobiliser le malade dans une position bien déterminée par rapport à des *points de repère* invariables.

Nous croyons avoir comblé cette lacune grâce

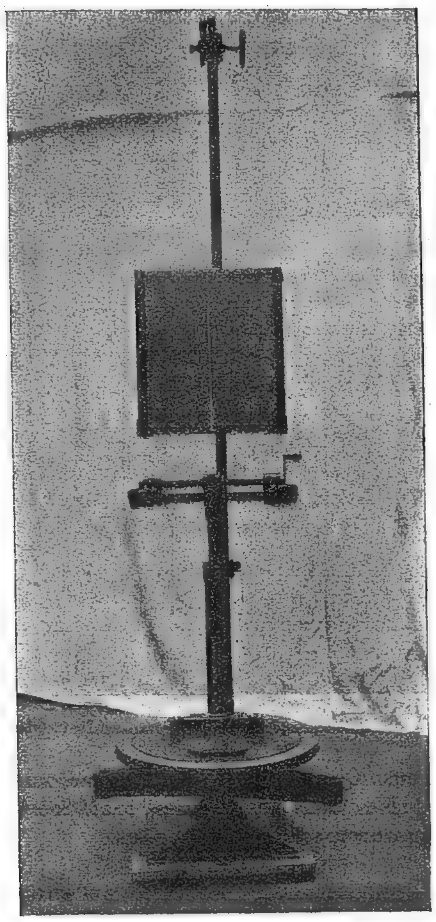


Fig. 1. — Le châssis porte-plaques avec les deux fils entre-croisés sur sa face antérieure.

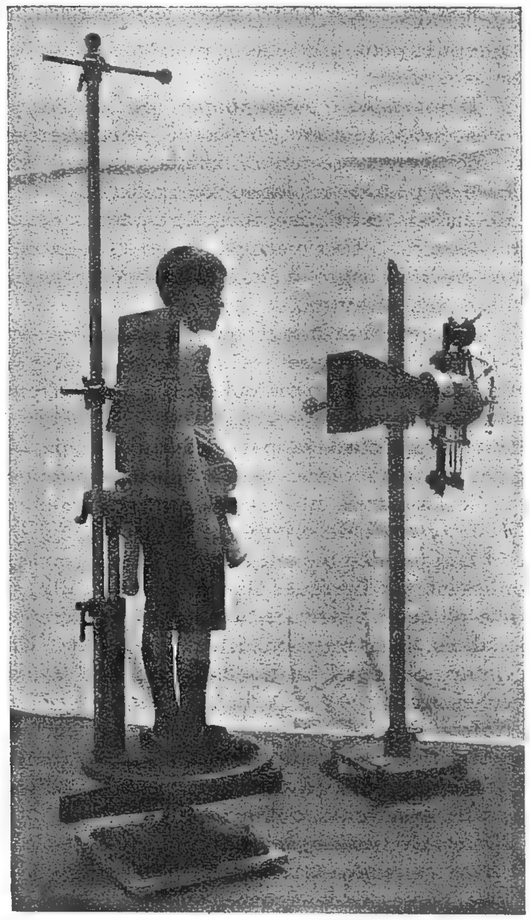


Fig. 2. — Le sujet fixé dans l'appareil.

au *radiomensurateur* que nous avons présenté à la Société de Médecine de Paris dans sa séance du 26 Janvier 1920.

Il est évident que des mensurations prises à différentes époques ne peuvent être comparables entre elles que si elles sont étayées sur des constantes. Ces constantes sont fournies, d'une part, par *les moyens de fixation* du malade qui doit toujours être immobilisé dans la même attitude, et, d'autre part, par des *points de repère invariables*. Or, ce sont précisément ces constantes que nous nous sommes efforcés de réaliser avec le concours

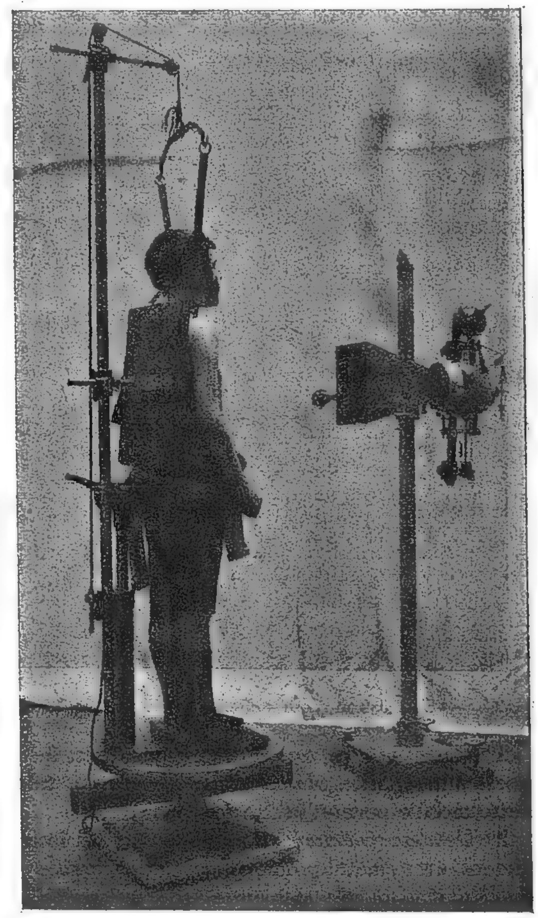


Fig. 3. — Un des modes de fixation du sujet.

éclairé de notre collègue, M. Giraudeau, dans l'appareil dont les figures ci-après donneront une idée suffisamment précise.

Cet appareil, qui n'a pas encore atteint sa forme pratique définitive, se compose essentiellement :

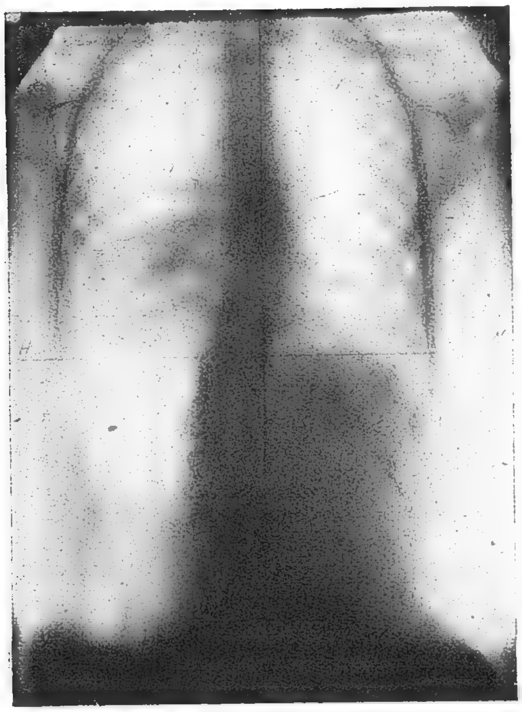


Fig. 4. — Scoliose moyenne chez une fillette de 13 ans.

1° D'une *plaque tournante P* au milieu de laquelle une petite *planchette graduée* avec talonnette mobile permet la fixation des pieds;

2° De *deux mâchoires* se déplaçant horizontalement et symétriquement sur une double vis fixée par sa partie moyenne à l'extrémité d'une tige coulissant verticalement dans un manchon; ce manchon est lui-même fixé sur la plaque tournante à l'extrémité du diamètre qui divise cette plaque et la petite planchette appui-pieds en deux parties égales;

3° D'un *châssis porte-plaque* (ou de l'écran fluorescent) coulissant, lui aussi, verticalement sur une tige graduée en millimètres et perpendiculaire au plan de la plaque tournante P.

Ce châssis est divisé en quatre parties égales par deux fils, l'un vertical, l'autre horizontal *entre-croisés* à angle droit, c'est-à-dire perpendiculaires l'un à l'autre.

Le fil vertical et la tige qui supporte les deux mâchoires symétriques sont dans le même plan vertical médian perpendiculaire à la plaque tournante, et passent par le grand diamètre qui divise plaque et planchette appui-pieds en deux parties égales. Ce plan vertical est à la fois le plan médian de l'appareil et du sujet examiné : c'est le *plan de symétrie* du sujet et de l'appareil.

4° L'appareil présente encore une armature coulissant sur la même tige graduée du châssis porte-plaque et permettant, suivant différentes modalités, la fixation du cou et de la tête. Une armature analogue peut aussi permettre la fixation des bras.

Notons encore que la plaque tournante P sur laquelle sont inscrits des degrés de 0 à 90 permet de placer le malade dans toutes positions utiles : frontale, transverse, oblique.

L'ampoule radiologique est disposée de telle manière que son anticathode, située en face de la plaque, corresponde rigoureusement à l'intersection des deux plans (vertical et horizontal) passant par les deux fils entre-croisés sur la face antérieure de cette plaque.

A quelle distance de la plaque est-il convenable de placer l'ampoule? Ne disposant que d'un appareillage radiologique de moyenne intensité, nous nous sommes contentés — et c'est le cas des clichés reproduits ici — d'une distance variant de 75 cm. à 1 m., ce qui nécessitait un temps de pose un peu long de 45 à 60 secondes. Un appareillage de grande intensité, en permettant de placer l'ampoule à plus de 2 m. de la plaque et d'avoir recours à des temps de pose beaucoup plus courts, donnerait des résultats plus

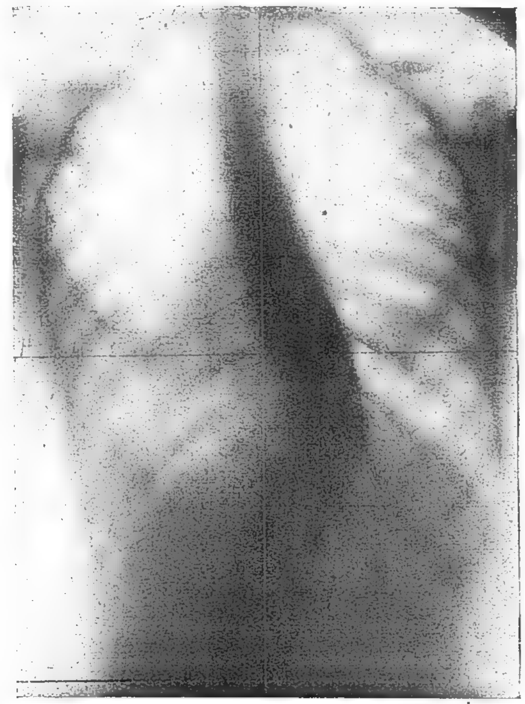


Fig. 5. — Scoliose assez grave chez une fillette de 14 ans.

rigoureux. Quoi qu'il en soit, les radiomensurations prises dans les mêmes conditions seront toujours comparables entre elles.

a) Installation et fixation du sujet dans l'appareil. — Le sujet est placé sur la plaque tournante de telle manière que le bord interne des pieds corresponde aux bords de la petite

planchette, les talons appuyés sur la talonnette coulissant sur cette planchette graduée : c'est la *fixation des pieds* dans une position constante.

Les deux mâchoires se déplaçant horizontalement et symétriquement sur la double vis permettent la *fixation du bassin* : c'est le deuxième point de fixation.

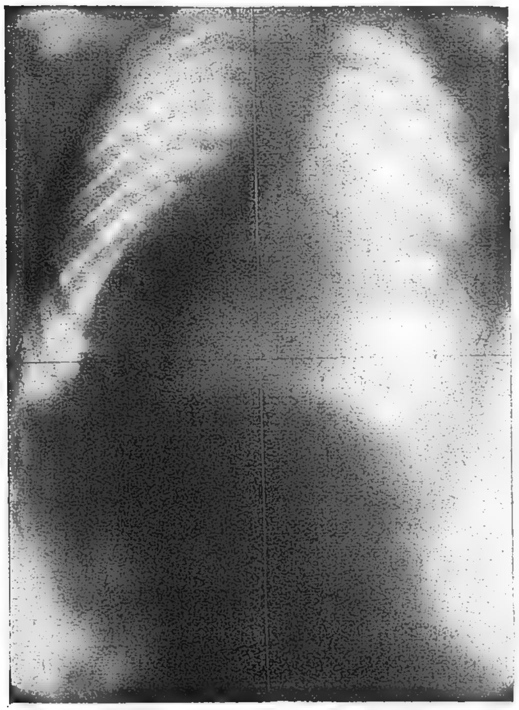


Fig. 6. — Scoliose grave irréductible consécutive à une poliomyélite chez un jeune homme de 19 ans.

Le châssis porte-plaque dans lequel on introduit la plaque photographique derrière les fils entre-croisés est amené au niveau du malade comme le représente la figure 2, de telle manière que le dos du malade prenne point d'appui sur ce châssis : c'est le troisième point de fixation, la *fixation du dos*.

Enfin, quatrième point de fixation, la tête est à son tour fixée de la manière qui paraît le plus convenable, et dont la figure 3 indique une des modalités (fixation par suspension permettant l'extension de la colonne vertébrale). Les bras peuvent également être fixés dans la position demi-fléchie.

Le malade est donc immobilisé dans notre appareil par quatre points d'appui ou de fixation dans une *position constante* qu'on renouvellera à chaque nouvelle mensuration.

Même technique pour un sujet assis, mais dans ce cas le premier point de fixation sera le bassin.

b) Interprétation du cliché radiographique. — Les trois clichés de scoliose reproduits ici nous montrent l'image de colonnes vertébrales à différents degrés de déviations, d'une part, superposée à l'image de deux fils entre-croisés, points de repère de notre appareil, d'autre part.

La hauteur du fil horizontal hh' au-dessus de la plaque tournante a été notée sur la graduation de la tige verticale supportant le châssis porte-plaque : à chaque nouvelle mensuration, ce fil devra correspondre à la même hauteur.

Le plan perpendiculaire à la fois à la plaque radiologique et à la plaque tournante passant par le fil vertical vv' représente, nous l'avons dit, le plan médian du sujet et de l'appareil (plan de symétrie); par conséquent, pour se rendre compte du degré d'une déviation vertébrale, il suffira, à l'aide d'un double décimètre, de mesurer sur le cliché radiographique la distance qui sépare un point de la colonne vertébrale (le bord convexe de la vertèbre la plus déviée, par exemple) de chacun des deux fils. Il en sera de même pour un point quelconque des différents organes thoraciques ou abdominaux, tels que l'angle de l'omoplate, la pointe du cœur, la crosse de l'aorte, un tubercule pulmonaire, un corps étranger, par exemple (fig. 7).

Le même procédé employé en radioscopie permettra d'apprécier très exactement l'amplitude des mouvements diaphragmatiques.

Nos clichés représentent le sujet en position frontale, mais il serait tout aussi aisé, grâce à la plaque tournante graduée de 0 à 90, de placer le sujet en position sagittale ou oblique, et de replacer ce sujet à chaque nouvelle mensuration exactement dans la même position.

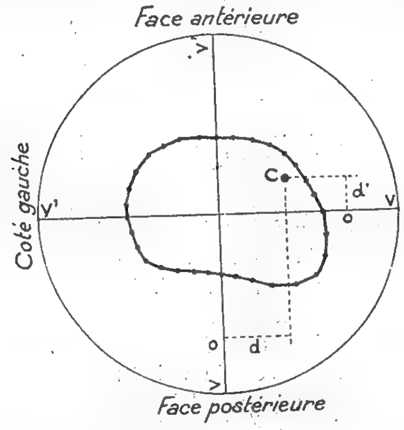


Fig. 7. — Localisation d'une lésion ou d'un corps étranger C inscrite sur la section transversale du thorax (prise au niveau de cette lésion) d'un enfant scoliotique.

Deux clichés, pris l'un en position frontale (plaque tournante à 90°), l'autre en position sagittale (à 0°) et une section transversale du tronc prise rigoureusement à la hauteur du fil horizontal à l'aide du thoracomètre Zander, permettront d'inscrire graphiquement la position vraie d'un point recherché (lésion, corps étranger). C'est ce que montre la figure 7. Mais, pour cela, si l'on ne possède pas un appareillage de grande intensité

permettant de placer l'ampoule à 3 ou 4 mètres du sujet, il sera nécessaire de déterminer tout d'abord par l'orthoradioscopie la position de la lésion ou du corps étranger à localiser, puis on placera le fil horizontal du châssis porte-plaque à la hauteur de cette lésion et l'anticathode dans le plan vertical perpendiculaire à la plaque passant par cette lésion; le fil vertical, quoique désaxé par rapport à l'ampoule, donnera sensiblement la même image sur la plaque, puisqu'il n'est qu'à 1 ou 2 mm. en avant de cette plaque.

F. SANDOZ.

L'INSTITUT PASTEUR DE BANGKOK [1]

Ce n'est qu'au début du siècle dernier que les premiers essais de laboratoire furent faits au Siam par la création, à Bangkok, d'un centre vaccinogène qui disparut rapidement, pour être remplacé, quelques années plus tard, à l'instigation d'un des frères du roi Chulalongkorn, le prince Damrong, par un laboratoire où l'on prépara du vaccin antivariolique, et où l'on s'occupa de lutter contre la peste bovine.

En 1911, l'une des filles du prince Damrong, mordue par un chien, mourut de rage faute d'avoir été traitée. A la suite de cet événement, un mouvement se produisit en faveur de la création d'un Institut Pasteur; une souscription publique et des donations permirent d'en assurer les frais de premier établissement, et, dès 1912, M. Robert, à la demande faite par M. Manaud qui dirigeait le laboratoire, fut désigné par M. Calmette pour en assurer la direction. En 1913, l'Institut fut inauguré solennellement par le roi actuel Rama.

Au début, dans des locaux insuffisants; mais pourvus d'un matériel moderne, les services antirabique, antivariolique, ceux des sérums et des vaccins, celui des analyses et des recherches commencèrent à fonctionner . L'Institut Pasteur tirait ses ressources de la vente des sérums et des vaccins et de dons reconnaissants. Le personnel dut être formé de toutes pièces, à l'exception d'un assistant formé à l'école de M. Yersin, à Niatran.

Une série de mesures administratives (vaccination antivariolique rendue obligatoire, essai de vaccination antipesteuse en dehors de Bangkok) vinrent aider efficacement les débuts de l'Institut Pasteur.

Puis vint la guerre, et, en 1916, l'entrée du Siam dans la conflagration générale qui eut cette heureuse conséquence de rattacher l'Institut Pasteur à la Croix-Rouge siamoise, à la tête de laquelle se trouvait la reine mère et le prince héritier Ritsanoulok. En Octobre 1919, la reine mère mourait, et le roi actuel et son frère décidèrent la construction d'un nouvel Institut en mémoire de leur mère.

Le terrain fut donné par le roi, qui y ajouta une donation de 250.000 ticaux (1.400.000 fr. au taux du change actuel) et les travaux de construction sont déjà commencés.

Mais tel qu'il fonctionne maintenant, le laboratoire a pu déjà rendre de grands services.

La *section antirabique* a traité, depuis 1913, 970 malades (la mortalité moyenne ressort à 0,103 pour 100). Il est à noter que les morsures traitées sont des morsures graves; aussi a-t-il fallu instituer un traitement renforcé (moelles de 8, 7 jours au début pour arriver à des moelles de 2 et même de 1 jour). A noter le symptôme démangeaison, comme constituant un des symptômes prémonitoires les meilleurs et les plus fidèles.

La *section antivariolique* a délivré 607.638 tubes depuis 1913, soit environ 10.000.000 de doses. Ce vaccin est préparé suivant la méthode Calmette, emploi des buffles et passage lapin-bufflesse, bufflesse-lapin ; il est d'une force régulièrement parfaite. Il est préparé dans la proportion de un de pulpe pour deux de glycérine, ce qui paraît constituer le maximum de dilution dans les pays chauds.

Les *vaccinations antipesteuses et anticholériques* ont été faites sur une vaste échelle, en pleine épidémie et à l'exclusion, ou presque, de toutes autres mesures prophylactiques, avec des résultats excellents. De 1918-1920, 6.240 doses de vaccin antipesteux et 74.500 doses de vaccin anticholérique ont été préparées.

Les *analyses et les recherches* ont porté principalement sur la tuberculose, la peste, le choléra, la syphilis, la bronchite fuso-spirillaire, l'helminthiase, la pneumo-entérite du porc.

1. ROBERT. — « L'Institut Pasteur de Bangkok ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 9, 1902.

LA VIE D'UNE DOCTORESSE EN MÉDECINE

Mme Madeleine Brès, âgée aujourd'hui de 82 ans, fut la première femme qui devint, en France, docteur en médecine. Fille d'un charron, elle fut mariée à 15 ans et 3 mois avec un conducteur d'omnibus de la gare, à Lyon. Elle eut 10 enfants, et leur survit à tous. Elle commença ses études après la naissance du premier, avec un professeur de latin et de grec dont elle était la voisine; reçue bachelière à 28 ans, elle obtint de l'Impératrice Eugénie l'autorisation d'entreprendre ses études médicales, et passa sa thèse en 1875.

Elle eut pour maîtres, Wurtz, Sainte-Claire-Deville et Sappey. Elle fonda rue Nollet, sous le nom d'Ecole populaire d'Hygiène, une crèche où passaient 7.000 enfants par an, et dont elle supportait, pour la grande partie, les charges.

Frappée de cécité, il y a 3 ans, elle a dû cesser d'exercer sa profession, et depuis, ayant tout donné, elle vit de secours (100 francs par mois de la mairie du VIIIe arrondissement et 100 francs par mois que lui donne M. G. Cahen, trésorier du dispensaire de Levallois où elle exerçait quand elle fut frappée de cécité).

L'Assistance publique a offert à Mme Brès de l'hospitaliser à la Salpêtrière... dans le dortoir, mais elle a refusé et se contente d'une chambre que M. l'abbé Jouin lui offre dans un immeuble.

Et dans ce dénûment et cet abandon, Mme Brès conserve sa sérénité : « Quand j'ai deux soucis, dit-elle, j'attends le troisième — pas longtemps — et je tâche d'oublier les deux premiers. »

Elle donne ainsi à tous une haute leçon de philosophie et de dignité. (Huguette Garnier. — *Excelsior*, 11 Janvier 1921.)

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ESTHONIE

M. Dessonnaz, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, écrit qu'il y a en Esthonie 107,671 enfants nécessiteux. Le Gouvernement esthonien en entretient 207 dans 5 hospices. Il existe 5 ou 6 hospices privés. La Société esthonienne de secours aux enfants distribue à Reval des repas à 3.000 enfants et compte ouvrir de nouveaux hospices pour chacun 50 enfants. A Narva, il y a 3 hospices : celui de la ville, celui de la Croix-Rouge esthonienne et celui des paroisses luthériennes, hébergeant en tout 132 enfants. Dans cette ville fonctionne en outre une cuisine scolaire nourrissant 250 enfants.

ITALIE

Rome. — Le professeur T. Lozzatti vient d'être nommé titulaire de la chaire de clinique des maladies des enfants, en remplacement du professeur Luizi Concetti, décédé.

POLOGNE

On demande des dames ou jeunes filles volontaires pour aider aux distributions de secours en Pologne, tous frais payés. S'adresser au British Committee for Relief in Poland, Miss G. C. Vulliamy, C. B. E., Senatorska, 35, Varsovie.

SYRIE

A la demande de M. Georges Picot, haut commissaire de la République, une équipe d'infirmières s'embarqua à Toulon, le 11 Mars 1919, à destination de Beyrouth, pour travailler dans les hôpitaux civils où sont soignés les Syriens. Ces infirmières sont réparties à l'hôpital indigène Saint-Georges à Beyrouth, à l'hôpital indigène de Tripoli et à Damas où elles ont organisé un dispensaire.

TURQUIE

L'hôpital Jeanne-d'Arc a été inauguré à Constantinople, rue Olivo, en Août 1920. L'hôpital peut contenir de 30 à 35 lits, et a comme service annexe un dispensaire, un service de consultations pour femmes et enfants, une distribution gratuite de vêtements, un service de douches, un ouvroir. Ce sont des réfugiés russes qui sont hospitalisés en ce moment rue Olivo.

VENEZUELA

IIIe Congrès de Médecine du Venezuela. — Le Comité d'organisation du IIIe Congrès de Médecine du Venezuela a désigné un vice-président dans chaque Etat, afin de rendre compte, d'après la géographie médicale régionale, des causes de la mortalité et des mesures préventives à adopter.

Le Ier Congrès médical du Venezuela á eu lieu à Caracas en Juin 1911, le IIe à Maracaibo en Janvier 1917, et le IIIe aura lieu à Ciudad Bolivar. Le Dr J. T. Ochoa en est le président, le Dr J. M. Garcio Parra le vice-président.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE

La Bulgarie.

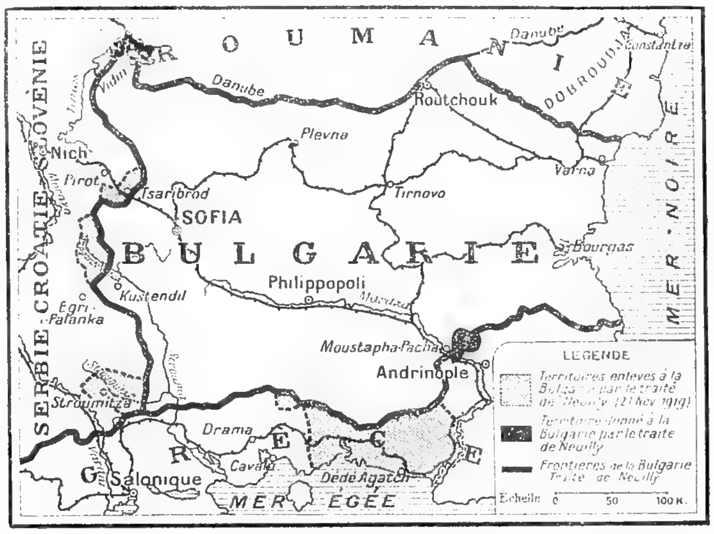
La Bulgarie a terminé la guerre sans trop de dommages.

Elle cède à la Serbie-Croatie-Slovénie :

1° Une zone de quelques kilomètres de large au niveau du Danube si bien que sa frontière est reportée du *talweg* de la rivière sur sa rive droite;

2° La ville de Tzaribrod;

3° La moyenne partie des vallées de la Dragovitchtica et de la Botzicka (affluent et sous-affluent de la Strouma);



La Bulgarie.

4° Le bassin moyen de la Stroumitza avec la ville du même nom.

Au sud on lui enlève le port de Dédé-Azatch (que depuis les élections grecques on songe peut-être à lui restituer) et la façade sur la mer Egée large de 120 à 130 km. que lui avaient donnée les traités de Constantinople et de Bucarest de 1913.

En revanche on lui attribue au nord-ouest d'Andrinople un lambeau de la Thrace.[1]

Elle sort donc de la guerre très peu amoindrie ; de 96.345 km² en 1912 et de 114.000 en 1913 (après les traités de Constantinople et de Bucarest) elle tombe maintenant à 105.000 km², et ne perd que 412.000 âmes ; (elle aurait actuellement 4.300.000 habitants).

1. Charles Rabot. — « Les traités de Trianon, de Neuilly et de Sèvres ». *La Nature*, 15 Janvier 1921.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Médaille interalliée.

D. — *Je n'ai point l'intention de transformer ma poitrine en une bannière d'orphéon. Mais je m'occupe de glyptique, et souhaiterais enrichir ma collection. Il existe une médaille de la grande guerre (interalliée, je crois), dont le ruban s'irise de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Comment pourrais-je me la procurer? A qui faire la demande? Y ai-je droit? 45 mois de front, dont 18 de régiment, le reste dans une ambulance de corps. Vous serait-il possible de me répondre au chapitre des questions médico-militaires de* La Presse Médicale?

R. — Un accord est en effet intervenu entre les Gouvernements alliés et associés sur le principe de la création d'une médaille commémorative commune, *qui serait la marque tangible de la participation fraternelle à la grande guerre des combattants des différentes nations.*

Comme cette médaille de la victoire n'a pas encore été coulée, les bénéficiaires ou les ayants droit sont autorisés à en porter *le ruban.*

Au *Journal officiel* du 31 Octobre 1919, a paru (page 12.148) le décret du 29 Octobre 1919, qui stipule :

Art. 1er. — En attendant la création, par une loi, d'une médaille commémorative interalliée de la grande guerre, dite « médaille de la victoire », les bénéficiaires indiqués à l'article 2 ci-après pourront en porter le ruban, soit sur l'uniforme, soit sur les vêtements civils.

Ils se procureront ce ruban à leurs frais.

Art. 2. — L'autorisation est, dès à présent, accordée :

1° A tout militaire français ou indigène des colonies françaises ou pays de protectorat *ayant fait partie, pendant trois mois au moins, d'une unité réputée combattante.*

Les unités et formations devant être considérées comme unités combattantes seront énumérées dans une instruction ministérielle qui déterminera les détails d'application du présent décret, et les conditions de la régularisation de l'autorisation visées ci-dessus.

Le délai minimum de trois mois ne sera pas exigé, dans le cas où l'intéressé aura été évacué pour blessure ou maladie provenant du service.

La même dispense sera accordée aux militaires prisonniers de guerre à la suite de blessure ou ayant obtenu une citation pour un acte de courage accompli au moment de la capture.

2° A tout marin ayant servi au moins trois mois dans une des unités combattantes qui seront énumérées par une instruction ministérielle.

3° Aux infirmières ou infirmiers civils ayant servi dans les mêmes conditions.

4° S'ils n'ont pas acquis de droit à la médaille dans leur pays d'origine, aux étrangers (militaires ou civils) ayant servi directement sous les ordres du commandement français pendant trois mois, dans des unités ou formations qui seront énumérées dans l'instruction ministérielle, dans les mêmes conditions qu'aux militaires français.

Art. 3. — Le ruban de la médaille, identique pour tous les pays alliés ou associés, figurera deux arcs-en-ciel juxtaposés par le rouge, avec, sur chaque bord, un filet blanc.

Art. 4. — Ne seront pas autorisés à porter le ruban les intéressés reconnus indignes à la suite de condamnation sans sursis au cours de la campagne, pour faits qualifiés crimes par le code de justice militaire et non rétablis dans leurs droits par l'amnistie.

L'Instruction du 2 Novembre 1919, parue au *Journal officiel* du 4 Novembre 1919 (p. 12.322), énumère les unités et formations devant être considérées comme unités combattantes et dont les militaires ont droit au port immédiat du ruban.

En outre, cette instruction désigne les autorités qui sont chargées de recevoir les demandes et d'établir les autorisations provisoires, dont le modèle figure au *Journal officiel.*

Les règles sont fixées : 1° pour les militaires sous les drapeaux ; 2° pour les militaires rendus à la vie civile ; 3° pour les étrangers et les personnes n'ayant pas servi en qualité de militaires.

En résumé, vous avez parfaitement droit au port de ce ruban. Pour ce faire, adressez une simple demande au directeur du Service de Santé de votre Région, qui vous délivrera une autorisation temporaire, car le droit définitif à la médaille sera constaté par un brevet régulier, qui remplacera cette autorisation.

D. — *La 6e Section des Chemins de fer de campagne a-t-elle droit au port du ruban de la médaille interalliée? La 6e S. C. F. C. a été la première à exploiter les grandes lignes de l'Alsace reconquise : lignes de la Largue, de la Doller, de la Thur, en particulier la ligne de Montreux-vieux, Valdieu, Retzwiller, Dannemarie, Saint-Léger, Manspach, Merzen, ligne toujours bombardée, souvent coupée et sur laquelle j'accompagnais les trains dont les machines marchaient à feux discrets, pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi et gêner le ravitaillement.*

R. — Sur la liste des unités et formations ayant droit au port du ruban de la médaille interalliée, liste qui est fournie dans l'instruction du 2 Novembre 1919, ne figurent pas les chemins de fer de campagne.

Mais cette Instruction prévoit aussi des cas litigieux ; aussi n'hésitez pas à soumettre votre cas au directeur du Service de Santé de votre Région, qui, après avoir consulté vos états de services, se fera un devoir de vous accorder cette faveur d'ailleurs bien méritée.

P. Bonnette,
Médecin militaire.


René Vincent

LIVRES NOUVEAUX

Dermatologie usuelle. Diagnostic. Traitement, par R. Barthélemy. Un vol. de 137 p. (*Arnette*, éditeur). — Prix : 7 francs.

Ce petit livre, véritable initiation dermatologique, constitue un *vade mecum* pratique dépouillé de toute considération scolastique. Une description clinique claire, bien que fouillée, un traitement usuel avec des formules simples : voilà ce que trouvera l'étudiant dans cet opuscule dont le but est d'éviter au novice en dermatologie une besogne ingrate et une perte de temps, du fait de la forme didactique et de la surcharge des ouvrages spéciaux.

Comme le dit le Docteur Balzer dans la préface, ce livre présente les éléments de la dermatologie sous une forme simple, pratique, avec les brèves notions de clinique nécessaires pour mieux faire comprendre les méthodes et les formules thérapeutiques. Par ces qualités, il servira l'étudiant, et le praticien, au moment d'agir, y trouvera le choix déjà fait des médications efficaces.

R. Burnier.

Radioscopie chirurgicale (Les opérations chirurgicales pratiquées sous le contrôle radioscopique), par Pl. Mauclaire, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et Bouchacourt, ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris. Electro-radiologiste de la Maison municipale de Santé. Un vol. in-16, de 124 pages, avec 22 figures (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 4 fr. 50.

Dans ce petit volume, MM. Mauclaire et Bouchacourt étudient surtout les opérations pouvant être faites sous l'écran et elles sont nombreuses : extraction de projectiles, d'aiguilles, de calculs, réduction et contrôle de la réduction des fractures et des luxations sur la table radio-opératoire, dans des salles opératoires appropriées, et dans les salles, au lit du malade sans le déranger. Tout cela exige des installations spéciales aujourd'hui indispensables et dont l'utilité a été démontrée pendant la guerre. Pour opérer sous l'écran le blessé, le radiographe et le chirurgien doivent être bien protégés contre les rayons X ; aussi les appareils et précautions de protection sont bien décrits par les auteurs de ce petit volume qui intéressera beaucoup les radiologues et les chirurgiens.

S. R.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

A. Chauffard, Guy Laroche et A. Grigaut. — Les dépôts locaux de cholestérine. Rapports entre la cholestérine circulante et la cholestérine fixée.

G. Roussy, J. Lhermitte et L. Cornil. — Etude expérimentale des lésions commotionnelles de la moelle épinière.

Henri Bouttier et Belarmino Rodriguez. — Etudes sur les variations du taux de l'urée dans l'épilepsie.

F. Dumarest et F. Parodi. — Sur la pathogénie des épanchements pleuraux du pneumothorax artificiel; étude clinique et cytologique.

BULLETIN DU COMITÉ NATIONAL DE DÉFENSE CONTRE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 6.

Articles originaux :

A. Calmette. — Le rôle des médecins et des visiteuses d'hygiène dans les dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse.

A. Guillon. — Etat actuel de l'organisation de la lutte antituberculeuse en France.

Armand-Delille. — L'Œuvre Grancher de préservation de l'enfance contre la tuberculose.

Poix. — La Conférence internationale contre la tuberculose de Paris (17-21 Octobre 1920).

Nouvelles.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal et de MM. A. Lemierre et P. Abrami, agrégés, commencera à la clinique de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 28 Février 1921, une série de 20 leçons avec exercices pratiques.

Ces leçons auront lieu tous les jours à 14 h., au laboratoire de la clinique. Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Programme. — 1° Maladies du rein (6 leçons). *a*) Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin. — *b*) Rétention azotée. Dosage de l'urée dans l'urine et le sang. Constante d'Ambard. Pronostic des néphrites par le dosage de l'urée dans le sang. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine. — *c*) Hypertension artérielle.

2° Maladies du foie (4 leçons). — *a*) Etude des ictères. I. Recherche des pigments biliaires et de l'urobiline. Valeur clinique de l'urobilinurie. Recherche de la stercobiline et valeur de cette recherche. — II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. — III. Ictères hémolytiques. Recherche de la résistance globulaire, des hématies granuleuses et de l'auto-agglutination des hématies. Classification générale des ictères. — *b*) Etude de l'insuffisance hépatique. Insuffisance protéopexique du foie et recherche de l'hémoclasie digestive. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Rapport azoturique et azote résiduel dans les maladies du foie. Acide glycuronique.

3° L'hémoclasie et sa valeur clinique (1 leçon).

4° Procédés d'examen d'un diabétique (1 leçon). Dosage du glucose. Recherche de l'acétone et de ses dérivés.

5° Diagnostic des maladies typhoïdes (1 leçon). Hémoculture. Identification des bacilles typhiques et paratyphiques. Séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et des fièvres paratyphoïdes.

6° Cyto-diagnostic des épanchements pleuraux (1 leçon). Pleuro-tuberculoses. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes aseptiques. Eosinophilie pleurale.

7° Liquide céphalo-rachidien (2 leçons). Examen chimique : albumine, sucre, urée. Examen cytologique : tuberculose, syphilis, états méningés, hémorragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques.

8° Procédés d'examen du sang (1 leçon). Numération des globules rouges et des globules blancs. Formule leucocytaire.

9° Séro-diagnostic par les réactions de fixation (3 leçons). Syphilis et réaction de Wassermann. Maladie hydatique. Lèpre. Maladies infectieuses.

Droits de laboratoire : 150 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Clinique gynécologique. — M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire, fera un cours complémentaire pratique d'histologie normale et pathologique, d'hématologie et de bactériologie. Ce cours commencera le 1er Mars 1921 à 9 h. du matin. Il comprendra 12 séances, du 1er au 12 Mars.

Programme du cours. — 1° Technique histologique générale. Fixation et conservation des pièces. Inclusions à la paraffine. Usage des divers microtomes. Manipulation des coupes. Diverses méthodes d'inclusion. — 2° Coloration des coupes. Méthodes générales d'un emploi courant en anatomie pathologique. Méthodes spéciales : coloration du tissu conjonctif, des fibres élastiques, de la graisse, du glycogène. Colorations cytologiques. — 3° Histologie normale de l'appareil génital de la femme : « Ovaire embryonnaire et adulte, ovaire pendant la grossesse, ovaire sénile, trompe, muqueuse utérine, col de l'utérus, glande mammaire ». — 4° Inflammations diverses. Inflammation aiguë, subaiguë et chronique. Tuberculose. « Ovarites, métrites et salpingites aiguës et chroniques, métrites cervicales. Tuberculoses tubaire et ovarienne ». — 5° Tumeurs bénignes en général et en particulier : « Adénome du sein, fibromes et myomes utérins, lipomes ». — 6° « Grossesse utérine et tubaire (placenta) ». Recherche des villosités choriales. Tumeurs placentaires. « Môle hydatiforme. Chorio-épithéliome ». — 7° Papillomes, kystes et polypes en général et en particulier : « Kystes de l'ovaire divers ; papillomes de l'ovaire divers, polypes utérins. Kystes dermoïdes, ovaires polykystiques ». — 8° Tumeurs malignes épithéliales en général et en particulier : « Epithéliome et carcinome du sein, épithéliomes tubulé et lobulé du col utérin, épithéliome du corps utérin ». — 9° Tumeurs malignes d'origine conjonctive, en particulier : « Sarcomes utérins et ovariens. Tumeurs solides de l'ovaire ». — 10° Eléments de bactériologie : milieux de culture, ensemencement et coloration des bacilles. Préparations de « divers exsudats, pus, sécrétions normale et pathologique de l'appareil génital ». Coloration et recherche des micro-organismes les plus communs dans les affections de l'appareil génital. — 11° Notions d'hématologie. Numération des globules rouges et blancs. Mesure de l'hémoglobine. Fixation et coloration du sang. Etablissement de la formule leucocytaire. Etudes de « préparations de divers sangs pathologiques ». — 12° Revision. Interprétation des préparations faites par les élèves au cours des séances précédentes. Exercices d'interprétation de « préparations provenant de curettages et de biopsies ». Méthodes d'examen extemporané.

Chaque séance comportera une leçon théorique avec démonstrations et projections, et des exercices pratiques. Les élèves exécuteront eux-mêmes les préparations indiquées entre guillemets.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Le nombre de places est limité à 12. Le droit à verser est de 100 francs. Les préparations, exécutées par les élèves eux-mêmes, resteront leur propriété.

Clinique chirurgicale de la Salpêtrière. — La leçon clinique de M. le professeur Gosset a lieu le vendredi matin à 10 h.

Le samedi à 10 h. également, démonstrations d'anatomie pathologique avec présentation de pièces.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal officiel* :

Le doyen de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon est autorisé à accepter au nom de cet établissement, aux clauses et conditions énoncées, la donation faite à ladite Faculté par M. Haour (Joseph), officier de la Légion d'honneur, entrepreneur de travaux publics demeurant à Caluire, commune de Caluire-et-Cuire, arrondissement de Lyon :

1° De tout ce qui peut ou pourrait être dû à ce dernier, à quelque titre que ce soit, pour les frais d'aménagement et d'installation dans les locaux du laboratoire d'histologie, d'une section d'histologie expérimentale dépendant de la chaire d'anatomie générale et histologie de ladite Faculté, le tout évalué approximativement à la somme de 30.000 francs ;

2° D'un titre de 700 francs de rente 5 pour 100, emprunt 1920, sur l'Etat français, dont les arrérages seront destinés à assurer le fonctionnement du service d'histologie expérimentale, sous le nom de « Fondation Joseph Haour ».

Le titre de rente précité sera immatriculé au nom de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

HOPITAUX ET HOSPICES

Maladies des yeux. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le jeudi 24 Février et les continuera les samedis et mardis suivants à la consultation d'ophtalmologie de Cochin, à 14 h. 1/2 :

Dix conférences d'ophtalmologie pratique à l'usage des praticiens exerçant la médecine générale.

Elles sont gratuites. S'inscrire à l'avance, soit directement, soit par lettre à Cochin.

Une semblable série recommencera le mardi 14 Juin ; une autre semblable en Novembre-Décembre.

Le jeudi 21 Avril commencera une série de 4 leçons sur la Rééducation des strabiques.

Tous les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2, Ophtalmologie élémentaire avec présentation de malades.

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie du tube digestif, du foie et des voies biliaires, en dix leçons), par M. André Bergeret, prosecteur, commencera le mercredi 9 Mars 1921, à 2 h. et continuera les jours suivants à la même heure. Les élèves répètent individuellement les opérations. Droit d'inscription : 150 francs.

Programme du cours. — I. Technique générale des sutures et anastomoses gastriques et intestinales. — II. Gastrostomies. Les gastro-entérostomies. — III. Gastro et pyloroplasties. Exclusion du pylore. Traitement de l'estomac biloculaire. — IV. Pylorectomie. Gastrectomie. — V. Chirurgie du cæcum et de l'appendice. — VI. Anus iliaque. Iléo-sigmoïdostomies. — VII. Colectomie. — VIII. Traitement des hémorroïdes, des fistules anales, des cancers et rétrécissements du rectum. — IX. Traitement des abcès du foie et des kystes hydatiques. Cholécystostomie, cholécystectomie, cholécysto-anastomoses. — X. Cholédocotomie sus- et transduodénale.

Internat. — Le directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1er. — A partir du 15 Février 1921, les indemnités de 300 francs par an dites de déplacement, allouées aux

internes attachés aux établissements situés à Paris, loin du centre des études médicales, sont supprimées.

Art. 2. — A partir du 1er Janvier 1921, le taux des indemnités de déplacement accordées aux internes des hospices extra-muros : Bicêtre, Ivry, les Ménages, est porté à 500 francs par an ; celui des indemnités de même nature accordées aux externes des hospices d'Ivry et des Ménages est porté à 300 francs par an.

Art. 3. — Il est alloué à partir du 1er Janvier 1921 une indemnité de 300 francs par an au titre d'indemnité de déplacement aux externes de l'hospice de Bicêtre.

Art. 4. — Le nombre des élèves externes ayant droit au logement dans l'établissement auquel ils sont attachés est limité ainsi qu'il suit :

Maison de retraite de Ménages 1 externe du service de chirurgie et 1 externe du service de médecine, spécialement désignés en vertu des dispositions de l'article 138 du règlement sur le Service de Santé pour participer au service de garde.

Hospices de Bicêtre et d'Ivry, 1 externe du service de chirurgie désigné dans les mêmes conditions.

Art. 5. — A partir du 1er Janvier 1921, le taux de l'indemnité dite de contagion est porté à 500 francs par an pour les internes et à 300 francs par an pour les externes des hôpitaux Claude-Bernard et Bastion 29. Seuls les élèves de ces deux établissements ont droit à l'attribution de cette indemnité.

CONCOURS

Internat. — Le directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Sont revisés ainsi qu'il suit les articles ci-après du règlement général sur le Service de Santé, savoir :

Art. 170. — Tout interne provisoire qui, désigné pour assurer un remplacement, refuse, hors le cas de maladie dûment justifiée, d'occuper le poste qui lui est assigné est rayé de la liste des internes provisoires.

Art. 247. — Les élèves externes reçus au concours ont seuls le droit de se présenter pour les places d'interne en médecine.

Ils ne peuvent se présenter à ce concours que quatre fois ; toutefois ceux qui ont accompli une année au moins de service militaire effectif, en vertu des lois du 21 Mars 1905 ou du 7 Août 1913, peuvent être admis à prendre part à cinq concours.

Les candidats au concours de l'Internat en médecine ne sont inscrits à ce concours que sur le vu des pièces suivantes :

1° Un certificat constatant leurs services en qualité d'externe depuis le 1er Mars précédent sans interruption ;

2° Des certificats délivrés par les chefs de service et par les directeurs des établissements dans lesquels ils ont été attachés en qualité d'externe et attestant leur exactitude, leur subordination et leur bonne conduite ;

3° Un certificat de scolarité délivré par la Faculté de Médecine constatant qu'ils sont munis de 11 inscriptions au moins.

Les candidats désignés pour prendre part aux épreuves définitives doivent en outre présenter avant le 1er Octobre les pièces complémentaires suivantes :

1° Un second certificat délivré par les chefs de service et par les directeurs des établissements dans lesquels ils ont été attachés en qualité d'externe, attestant qu'ils ont rempli leurs fonctions avec exactitude, zèle et subordination, depuis le 1er Juillet précédent ;

2° Un certificat délivré par la Faculté de Médecine établissant qu'ils sont munis de leur 12e inscription.

Art. 248. — La nomination aux places vacantes d'interne en médecine fait l'objet d'un concours à deux degrés.

Les candidats sont appelés à subir dans les premiers jours du mois de Juillet une première épreuve, dite de sélection, et qui a pour objet de restreindre le nombre des compétiteurs au concours définitif.

Le jury de l'épreuve de sélection se compose de 6 membres dont 3 médecins, 2 chirurgiens et 1 accoucheur, ce dernier pouvant être remplacé par un oto-rhino-laryngologiste ou un ophtalmologiste, tirés au sort parmi les membres du corps médical des hôpitaux nommés au cours de la pénultième et de l'antépénultième année.

Les dispositions de l'article 196 relatives à la récusation pour cause de parenté ou d'alliance ne sont pas applicables aux membres de ce jury.

Les juges de l'épreuve de sélection ne peuvent faire partie du jury des épreuves définitives. Il en sera de même de tout membre du corps médical qui, désigné pour faire partie de ce premier jury, se sera récusé quel que soit le motif invoqué.

Le jury des épreuves définitives se compose de 12 membres dont 6 médecins, 5 chirurgiens et 1 accoucheur, tirés au sort parmi les médecins, les chirurgiens et les accoucheurs chefs de service des hôpitaux et hospices, en exercice et honoraires, et parmi les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux. Peuvent siéger dans le jury un aliéniste aux lieu et place d'un médecin et un ophtalmologiste ou un oto-rhino-laryngologiste, aux lieu et place d'un chirurgien.

On mettra en conséquence, dans l'urne, en même temps que les noms des médecins chefs de service et des médecins des hôpitaux, les noms des médecins chefs de service des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, en exercice et honoraires, et ceux des médecins adjoints de ces quartiers, et, en même temps que les noms des chirurgiens chefs de service et des chirurgiens des hôpitaux, les noms des ophtalmologistes et des oto-rhino-laryngologistes chefs de service et des ophtalmologistes et des oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux.

Art. 249. — Les épreuves du concours de l'Internat sont réglées ainsi qu'il suit :

Epreuve de sélection. — Une composition écrite anonyme pour laquelle il est accordé une heure. Le sujet de la composition consiste en un questionnaire portant sur 6 sujets d'anatomie d'un caractère élémentaire. Les questions sont réparties en deux séries de trois, la première série a pour programme : l'ostéologie, l'arthrologie, la myologie, les vaisseaux et nerfs périphériques, les organes des sens ; la seconde porte sur la splanchnologie, le système nerveux central et l'appareil génito-urinaire.

Les candidats rédigent sur deux copies séparées les réponses aux deux séries de questions. Les copies ne sont pas signées ; sur chacune d'elles le candidat inscrit ses nom et prénoms à l'angle supérieur de la première page. Il remet personnellement ses deux copies à l'un des bureaux constitués par un des membres du jury assisté d'un représentant de l'Administration, en la forme déterminée d'après l'avis du Conseil de surveillance en date du 1er Février 1906.

Le jury se divise en deux sections pour juger les deux séries de copies, selon une notation de 0 à 15 pour chacune d'elles.

L'une des sections, composée d'un médecin, d'un chirurgien et d'un accoucheur ou d'un spécialiste, juge les questions de la première série. L'autre section, composée de deux médecins et d'un chirurgien, note les copies de la seconde série.

Dans les deux sections, la lecture des copies est faite devant le jury par l'un de ses membres. Les séances du jury ne sont pas publiques.

Une fois la notation terminée, les deux sections du jury se réunissent et elles procèdent à la désignation des candidats admis à prendre part au concours définitif de l'Internat. Le classement s'établit d'après la somme des points obtenus par les deux copies revêtues du même

(*Voir la suite, p.* 287.)

numéro d'ordre. Les résultats de cette épreuve, indiqués en points, ne devant pas compter dans le concours définitif doivent rester ignorés.

Le nombre des candidats appelés à participer au concours définitif est égal au quadruple de celui des places d'internes à pourvoir.

Les internes provisoires en exercice sont dispensés de l'épreuve de sélection, à condition qu'ils ne se soient jamais récusés à l'occasion des remplacements pour lesquels ils ont pu être désignés. Il est, en conséquence, retranché du nombre des candidats à retenir par l'épreuve de sélection celui des internes provisoires appelés à concourir.

Toutefois, lorsque le nombre des candidats ayant obtenu le point limite pour l'admissibilité comporte un excédent par rapport à cette proportion, ceux-ci sont tous compris dans la liste des admissibles.

Avant de dévoiler les noms cachés sur les copies sélectionnées, on fait disparaître les numéros d'ordre et la notation qui ont servi à la désignation des candidats. Ceux-ci sont classés et présentés par ordre alphabétique, sans qu'il soit possible de connaître le point obtenu par chacun d'eux.

Epreuves définitives. — 1° Trois épreuves écrites anonymes;

2° Une épreuve orale.

Les trois compositions écrites sont rédigées en trois séances. Celles-ci se succèdent à court intervalle de façon à être terminées, autant que possible, dans un laps maximum de trois jours.

Pour chacune des compositions, 1 h. 1/2 est attribuée aux candidats dont 1/2 heure pour la réflexion et 1 heure pour la rédaction. Aucune abréviation dans l'écriture n'est autorisée.

Au commencement de chaque séance, le choix des questions à proposer est arrêté par le jury réuni au complet.

La première composition porte sur l'anatomie, la seconde sur la pathologie interne, la troisième sur la pathologie externe ou les accouchements.

Pour la première composition, le jury doit préciser si la question d'anatomie posée comporte l'histologie et la physiologie correspondantes.

Tout candidat n'ayant pas participé aux trois épreuves et remis trois copies est éliminé du concours. Il en sera de même lorsqu'une des copies aura été notée zéro.

Le jury se divise en trois sections pour juger les trois ordres de compositions, savoir :

Pour la composition d'anatomie, 1 médecin et 3 chirurgiens.

Pour la composition de pathologie interne, 4 médecins.

Pour la composition de pathologie externe ou d'accouchement, 2 chirurgiens, 1 médecin, 1 accoucheur.

Pour la première composition, il est proposé trois questions portant sur l'anatomie.

Pour la seconde, trois questions de pathologie interne.

Pour la troisième, deux questions de pathologie externe et une d'accouchement.

Pour chacune d'elles, le sujet à traiter est tiré au sort.

Après chaque épreuve, les copies sont rangées par ordre alphabétique.

A la fin de la troisième composition, les trois copies de chaque candidat sont placées sous enveloppe commune, et il est procédé à l'établissement de l'anonymat et au numérotage.

Dans chacune des sections, la lecture des copies anonymes est faite devant le jury par deux internes en exercice en séance non publique. Le maximum des points à attribuer à chaque copie est de 15.

Une fois la notation terminée dans les trois sections, le jury se réunit en vue de la désignation des candidats admis à subir l'épreuve orale. Le nombre des candidats à retenir est égal au triple des places d'interne vacantes.

Toutefois, lorsque le nombre des candidats ayant obtenu le point limite pour l'admissibilité comporte un excédent par rapport à cette proportion, ceux-ci sont tous compris dans la liste des admissibles.

Les candidats appelés à subir l'épreuve finale sont désignés par ordre alphabétique. Le point obtenu par chacun d'eux pour les trois épreuves écrites doit demeurer inconnu jusqu'à la fin du concours.

Epreuve orale. — Pour juger l'épreuve orale, le jury se reconstitue par la réunion de ses trois sections.

L'épreuve orale consiste dans l'exposé de deux sujets portant, l'un sur la pathologie interne et l'autre sur la pathologie externe ou les accouchements.

Il est accordé dix minutes à chaque candidat pour développer, après dix minutes de réflexion, l'ensemble des deux questions qui sont échues.

La notation de cette épreuve se fait de 0 à 20.

Après la dernière séance d'épreuve orale, le jury procède au classement des candidats par ordre de mérite. La notation tenue cachée sur les copies est dévoilée et les points obtenus dans les épreuves écrites et à l'épreuve orale sont additionnés.

Au cas où le point le plus élevé est acquis par plusieurs candidats, ceux-ci sont appelés à subir devant le jury une épreuve orale supplémentaire.

Les candidats de nationalité étrangère peuvent être autorisés à concourir à condition que leurs dossiers soient transmis par leurs légations respectives à l'Administration de l'Assistance publique, par l'intermédiaire de M. le ministre des Affaires étrangères et avec son assentiment. Ceux d'entre eux qui subissent avec succès les épreuves sont admis en surnombre. Ils prennent rang toutefois dans le classement général par ordre de mérite et sont appelés à choisir leur service suivant ce rang.

Art. 278. — Compléter ainsi le paragraphe 2 :

« Le nombre des candidats qui peuvent être nommés internes provisoires est, au plus, égal au nombre des places d'internes titulaires mises au concours. Il pourra être inférieur si le jury considère que le nombre des candidats suffisamment instruits n'atteint pas ce chiffre. »

Art. 2. — Par mesure transitoire, les dispositions de l'article 247 exigeant des candidats la production d'un certificat de scolarité délivré par la Faculté de Médecine, constatant qu'ils sont munis de 11 inscriptions au moins pour être admis à prendre part à l'épreuve de sélection, et de 12 inscriptions pour être admis à prendre part aux épreuves définitives, ne seront pas opposés aux élèves reçus externes avant le concours de l'Internat en médecine à ouvrir en 1921. La disposition du même article limitant le nombre des concours d'Internat en médecine auquel les candidats peuvent être autorisés à se présenter ne sera pas opposée aux élèves qui ont déjà pris part à ce concours. Ils pourront, en conséqence, être admis à concourir, comme précédemment, pendant les huit années qui suivent la prise de leur première inscription de médecine s'ils remplissent, d'autre part, les conditions exigées par le présent règlement.

Art. 3. — Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Il aura effet à partir du concours de l'année 1921.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Bels, de Bailleul (Nord) : seul médecin resté à Bailleul après la mobilisation, a fait preuve des plus précieuses qualités d'organisateur en y installant un hôpital auxiliaire, puis, en prodiguant ses soins à la population civile sous le feu de l'artillerie et des avions ennemis, a donné à tous le concours le plus dévoué en même temps qu'un réconfortant exemple, notamment au cours des pénibles journées de Mars 1918. (*Journ. off.*, 11 Février.)

LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — MM. Teissier, à Lyon ; Lubet-Barbon, Pierre Marie, Babinski, à Paris. (*Journ. off.*, 15 Février.)

(*Voir la suite, p.* **289.**)

Officier. — MM. Calot, Ménard, à Berck; Follet, à Rennes; Gilis, à Montpellier; Meyer, à Nancy; Pousson, à Bordeaux; Lafourcade, à Bayonne; Paul Delbet, Hudelo, Luc; Morange, Sebileau, Boulloche, Goure, Legueu, à Paris. (*Journ. off.*, 15 Février.)

— M. Glover, à Paris. (*Journ. off.*, 16 Février.)

Chevalier. — MM. Ansaloni, à Blois; Audebert, à Marseille; Aussenac, à Montredon-Labessonié (Tarn); Ballenghien, à Roubaix (Nord); Bordenave, Diriart, à Pau; Chandelux, Genoud, à Lyon; Charpentier, directeur de l'Institut de bactériologie et d'hygiène de Bourgogne et de Franche-Comté; Dulau, au cap Breton (Landes); Mme Eyraud, née Dechaux, à la Bourboule; MM. Etienne, à Nancy; Estor, à Montpellier; Guiderdoni, à Allouch; Groslier, à Montmarault (Allier); Ludmiral, à Corbeil (Seine-et-Oise); Lallot, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier); Lauher, à Rennes; Legris, à Saint-Valery-sur-Somme; Letoux, à Vannes; Madri, à Pithiviers; Mouret, à Montpellier; Mme Moutet, à Lyon; MM. Oddo, Roux dit Brignolles, à Marseille; Ozanon, à Rougeon (Saône-et-Loire); Page, à Saint-Malo; Picot, Sabrazès, Claoue, Dubreuilh, à Bordeaux; Planchard, à Clermont-Ferrand; Rochet, Vallas, Siraud, à Lyon; Samalens, à Auch; Tauleigne, à Ainay-le-Château (Allier); Bonnet, Dutil, à Nice; Boullaud, à Limoges; Cersoy, à Langres (Haute-Marne); Chabonat, à la Châtre (Indre); Farina, à Menton; Lamiot, à Boulogne-sur-Mer; Margerie, à Eaubonne (Seine-et-Oise); Martel, à Saint-Etienne; Sabadini, à Alger; Laumet, à Troyes; Ladroitte, à Brunoy (Seine-et-Oise); Beal, Bizard, Floersheim, Legroux, Maumus, de la Nièce, Péraire, Thoumire, Mauclaire, Michon, Robert Leroux; Mmes Franullon-Lobre, Weil, à Paris. (*Journ. off.*, 15 Février.)

— M. M. Hildt, à Paris. (*Journ. off.*, 16 Février.)

IIe Congrès international d'histoire de la médecine. — Sous la présidence des professeurs Jeanselme et Menetrier, le Congrès aura lieu du 1er au 5 Juillet 1921 à la Faculté de Médecine. Il comprendra trois sections : Médecine, Pharmacie, Art vétérinaire.

Sont inscrits au programme : séances de communication le matin, conférences-promenades aux hôpitaux et musées l'après-midi, inauguration d'un musée d'histoire de la médecine et d'une exposition rétrospective médicale, excursion au château de Saint-Germain-en-Laye, réception à l'hôtel de ville.

Le bureau du Congrès prie vivement les confrères qui ont des pièces (instruments, médailles, gravures, tableaux, sculptures, livres, etc.) intéressant l'histoire médicale, de bien vouloir les prêter à l'exposition rétrospective temporaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général du Congrès, 12 *bis*, place de Laborde, Paris (VIIIe arrond.). Téléph. : Wagram 21-08.

Institut prophylactique. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 5e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prendre la délibération suivante :

Article premier. — La subvention départementale à l'Institut prophylactique pour 1921 est fixée à 100.000 fr.

Art. 2. — Le Conseil général émet le vœu que le Conseil de surveillance de l'Office d'hygiène sociale organise dans le plus bref délai, à titre d'expérience, dans un ou plusieurs des dispensaires un service susceptible d'y poursuivre, en liaison avec l'Institut prophylactique, le traitement des affections d'origine syphilitique.

Les médecins alsaciens et lorrains. — Le Sénat vient d'adopter en première délibération les deux premiers articles d'un projet de loi, en vertu duquel : 1° peuvent exercer la médecine sur tout le territoire français, dans les mêmes conditions que ceux qui sont pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par le Gouvernement français, les médecins pourvus des autorisations nécessaires pour l'exercice de la médecine en Alsace et en Lorraine, et qui ont été réintégrés dans la nationalité française ou auront obtenu cette nationalité; 2° peuvent exercer la médecine dentaire, sur tout le territoire français, dans les mêmes conditions que ceux qui sont pourvus du diplôme de médecin ou de chirurgien-dentiste délivré par le Gouvernement français, les dentistes diplômés conformément à la réglementation locale en Alsace et en Lorraine (*Zahnærzte*), et qui ont été réintégrés dans la nationalité française ou qui auront obtenu cette nationalité.

Un article 3, relatif aux dentistes non diplômés, a été disjoint.

Commission de prophylaxie antivénérienne. — M. Marion, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé membre de la Commission de prophylaxie antivénérienne. (*Journ. off.*, 26 Janvier.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 24 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique, Ecole pratique. 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Vendredi 25 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté.

Samedi 26 *Février.* — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — Examen récapitulatif, Clinique obstétricale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 24 *Février.* — MM. Achard, J.-L. Faure, de Lapersonne, Villaret. — Lebouc (Eugène). Contribution à l'étude de l'invagination intestinale chez le nourrisson. — Archambault (P.). Quelques considérations sur un cas de péricardite rhumatismale à épanchement rétrocardiaque. — Mlle Lévy (Suzanne). Contribution à l'étude des kystes bilatéraux des ovaires.

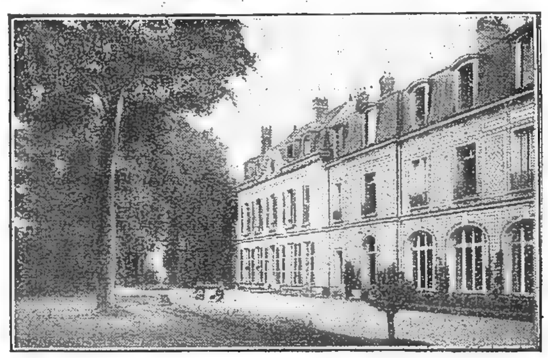
RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical. Il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE*).*

On demande instruments de laboratoire et appareils chauffage pétrole. — Ecrire *P. M.*, n° 3142.

(*Voir la suite, p.* 291.)



Sage-femme 1re classe demandée par l'Office public d'Hygiène sociale de la Seine-Inférieure, pour extension des services de Maternité. — S'adresser, avec références : O. P. H. S. Préfecture de Rouen.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. Strauss, 6, rue Henri-Heine. — Auteuil, 35-67.

On demande à acheter instruments d'urologie, occasion, bon état. — Ecrire *P. M.*, n° 3155.

A céder : contrat 10 HP. Peugeot, Torpédo 4 pl., livraison Avril. — Ecrire *P. M.*, n° 3156.

Urgent : Doct.-méd. (Faculté de Genève) naturalisé Français, auc. aide-major de 1re cl., croix de guerre, médaille épidémies, connaissant le russe, l'allemand, demande toute situation médicale, para-médicale, ou tout autre travail. — Ecrire *P. M.*, n° 3157.

Bonne clientèle à céder, 7e arr. *Champ de Mars* ; appartement luxueux dans très bel immeuble, avec tout le confort moderne. — Ecrire seul. *P. M.*, 3158.

Dame dactylo courant termes médicaux dem. trav. chez elle. Camaret, 5, square Grangé, Paris (13e).

Pharmacie à créer dans herboristerie-droguerie bien achalandée, pouvant très facil. être transformée. Très peu de frais. Bonne situation, banl. parisienne, près gare desservant trois communes. Conditions très avantageuses. — Ecrire seulement *P. M.*, 3160.

Infirmière, au courant de la pharmacie et des soins aux malades, est demandée pour sanatorium du Midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3161.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

COTE D'AZUR. — BANDOL-sur-MER (Var).
La Soleillette : *Régimes, repos, cure hélio-marine.*
Dr Charmot, ex-interne des hôpitaux de Lyon.

ANTI-ÉPILEPTIQUE de LIÈGE
SUPPRIME LES CRISES
Laboratoires DELACRE-FANYAU, à Lille.

TUBERCULOSE
VACCIN **SPES** **CÉPÈDE**
ESTRADER, Dr en Phie
30, av. Reille, Paris - Gob. 08-06

LES ESCALDES
STATION CLIMATIQUE FRANÇAISE à 1400 mètres.
Admirablement protégée. Ouverte en toutes saisons. Le brouillard y est inconnu, le **panorama incomparable**.
SOURCES CHAUDES ET FROIDES DANS L'ÉTABLISSEMENT
S'adresser : soit aux Escaldes, par Angoustrina (Pyrénées-Orientales), soit au Sanatorium des Pins, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Granules de Catillon
à 0,001 **Extrait Titré** de
STROPHANTUS
TONIQUE DU CŒUR, DIURÉTIQUE RAPIDE
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, Cardiopathies des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Nombre de Strophantus sont inertes, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie de Médecine.

Granules de Catillon
à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Synon. OUABAÏNE
TONIQUE DU CŒUR par EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Tablettes de Catillon
IODO-THYROÏDINE
0gr.25 corps thyroïde
Titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.
1 à 2 contre **Myxœdème.**
2 à 8 contre **Obésité, Goitre, Herpétisme**, etc.
— PARIS, 3 Boulᵈ St-Martin.

PARIS, 3, Boulevard St-Martin et Phᶜⁱᵉˢ.

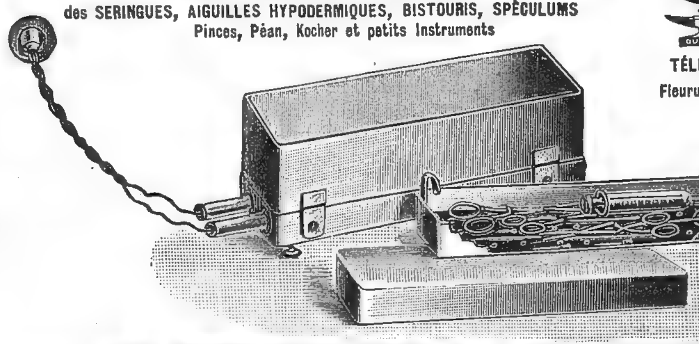
VILLA HELVETIA
MONTMORENCY (Seine-et-Oise)
Rue des Carrières. — Tél. : 147.
MAISON de CONVALESCENCE ET DE **RÉGIMES**

MENTON *"L'Hermitage"*
MAISON DE CURE CLIMATIQUE
Dr GALLOT — Dr COUBARD
Cure d'air. Héliothérapie.
Hydrothérapie. Régimes.
Convalescents. Dyspeptiques. Mal. Nutrition.
NI CONTAGIEUX, NI MENTAUX

W. LIEBERG & Cᵒ. AMSTERDAM
Spécialités Seringues, Thermomètres, articles de Pharmacie, Instruments, cherchent de bonnes relations avec gros vendeurs en France et en Belgique.

AFFECTIONS du **FOIE** et de l'**INTESTIN**
GLOBULES GLUTINISÉS de
BOLÉASE MONAL
aux extraits complets et inaltérables de BILE et de BOLDO
Médication cholagogue, tonique-hépatique, antitoxique et sédative
COLIQUES HÉPATIQUES, LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES, CONGESTIONS, CHOLÉMIE, ACHOLIE
ENTÉRITES, CONSTIPATION, AUTO-INTOXICATIONS
2 à 6 globules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

NOUVEAU **STÉRILISATEUR** ÉLECTRIQUE
DÉPOSÉ
S'ADAPTANT SUR COURANT ALTERNATIF 110 WOLTS
ÉBULATION INSTANTANÉE
des SERINGUES, AIGUILLES HYPODERMIQUES, BISTOURIS, SPÉCULUMS
Pinces, Péan, Kocher et petits Instruments
TÉLÉPHONE
Fleurus 07-66



DUFFAUD & Cie FABts DINSts DE CHIRURGIE 11 RUE DUPUYTREN PARIS

Dans le Traitement des :
Blennorragies, Cystites, Pyélites...
et de toutes les Affections de l'Appareil uro-génital



Le **BESTOL** du Dr LAVOUÉ
est le médicament
LE MIEUX TOLÉRÉ *et* **LE PLUS ACTIF**
comme **Antigonococcique**
Antiseptique
Analgésique
Diurétique
DOSE :
6 à 10 Capsules par jour
Littérature et Echantillons sur demande adressée au Laboratoire du BESTOL - RENNES (France)

DIIODOFORME TAINE
AYANT TOUTES LES PROPRIÉTÉS DE L'IODOFORME *sans en avoir l'odeur désagréable*,
ANESTHÉSIQUE
DÉSINFECTANT
Pansements RIGOUREUSEMENT INODORES
ANTISCROFULEUX
Dans toutes les Pharmacies : Bien Spécifier : DIIODOFORME TAINE Agent CICATRISANT de premier ordre.
Préparation et Vente en Gros : SOCIÉTÉ FRANÇAISE, 9 *Rue de la Perle, Paris.*

CAPSULES SÉRAFON
ANTISEPSIE PULMONAIRE
AU GAÏACOL IODOFORMÉ
SOCIÉTÉ FRANÇAISE — 9, rue de la Perle, Paris.
BRONCHITES Aiguës et Chroniques, Dilatation des Bronches, Bronchorrée.
DOSES : Une Capsule cinq minutes avant chaque repas, pendant les trois premiers jours, puis à la dose de deux et trois Capsules cinq minutes avant chaque repas.

OPOTHÉRAPIE
LES **EXTRAITS** TOTAUX **CHOAY**
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE VERS 0° DANS LE VIDE — NI AUTOLYSE NI CHALEUR NI AIR
FORMULER: PILULES, CACHETS, PAQUETS, COMPRIMÉS — **CHOAY** — 2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT: GASTRIQUE, ENTÉRIQUE, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, ORCHITIQUE, OVARIEN, HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN, RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES
Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.
CHAIX & Cie, 1, rue de l'Orne, PARIS. — TÉL. : SAXE 12-55

Nº 17 Samedi, 26 Février 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE IIe CONGRÈS DE PATHOLOGIE COMPARÉE

Au mois d'Octobre 1912, s'ouvrait à Paris le Ier Congrès international de Pathologie comparée. Le succès fut considérable. Toutes les nations s'étaient fait représenter par leurs savants les plus connus et les plus autorisés. Seule l'Allemagne crut devoir s'abstenir : elle déclina l'invitation officielle qui lui avait été adressée et ses savants, obéissant, dit-on, à un ordre venu de haut, feignirent d'ignorer l'initiative prise par la France.

Il fut convenu que le IIe Congrès international se réunirait à Rome en 1915. La guerre survint, qui renversa tous les projets. Après la conclusion de la paix, l'Italie songea à organiser la nouvelle manifestation scientifique et le professeur Perroncito fut désigné comme président du futur congrès. Nul choix ne pouvait être plus agréable à la France. Le professeur Perroncito est un savant illustre qui ne compte parmi nous que des admirateurs et des amis. A chaque instant, il vient à Paris et s'efforce, par tous les moyens possibles, de resserrer les liens qui unissent les deux nations latines. C'est un partisan convaincu et actif de l'entente franco-italienne.

L'ouverture du congrès était fixée aux derniers jours de Mars 1921. Tout marchait à merveille, quand le comité français, qui s'occupait de recruter des adhérents à la grande manifestation internationale, apprit, avec une certaine émotion, que nos anciens adversaires, ceux-là mêmes qui, avant la guerre, s'étaient abstenus de venir à Paris, étaient invités au Congrès de Rome. Allemands et Français allaient se retrouver non seulement aux séances scientifiques, mais aussi aux réceptions et aux banquets; ils allaient s'asseoir aux mêmes tables, trinquer ensemble, boire à la grandeur et à la prospérité de leurs pays, à la réconciliation et à l'union des peuples ennemis, à l'oubli du passé. Etait-ce possible ? Le comité français fut convoqué d'urgence. La délibération fut courte : personne ne pouvait ni ne voulait oublier les atrocités systématiques commises par les armées allemandes; personne ne pouvait chasser de son souvenir le manifeste des intellectuels. Aussi, d'un mouvement spontané, rédigea-t-on la note suivante qui fut immédiatement envoyée à Rome :

« Le Comité français du IIe Congrès international de Pathologie comparée, qui doit avoir lieu à Rome, en 1921, dans sa réunion du 5 Janvier 1921, à la Faculté de Médecine,

« Considérant que les savants français ne pourront accepter de participer à des congrès auxquels seraient invités des savants allemands

que lorsque ceux-ci auront proclamé, par un acte public, qu'ils répudient toute solidarité avec le Gouvernement et avec les chefs militaires de l'Allemagne de 1914, dans les actes antisociaux commis par eux pendant la guerre (manifeste des 93 intellectuels, enlèvement et déportation des femmes et jeunes filles de Lille en 1916, déportation des femmes de professeurs comme otages au camp d'Holzminden en 1917 et 1918, etc.),

« Décide, *à l'unanimité* des membres présents (et des absents qui ont fait connaître leur opinion par lettre), qu'il est dans l'obligation de s'abstenir d'assister au IIe Congrès international de Pathologie comparée, si les sujets des puissances centrales y sont invités, se conformant ainsi à la décision prise à Londres, en Octobre 1918, sur l'initiative de la Royal Society, et à Bruxelles, en Juillet 1919, où a été faite la ratification des décisions par les délégués académiques des diverses nations alliées (Belgique, Brésil, Etats-Unis, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Grèce, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie). »

Voici la réponse du comité italien :

« Au cours de son travail préparatoire, le comité d'organisation a dû reconnaître, à son vif regret, que, même dans le champ de la science, on est encore loin d'avoir rétabli l'entente cordiale qui seule peut assurer le concours de tous les savants qui s'intéressent à la Pathologie comparée, de manière à rendre utile et profitable un Congrès international.

« Notre comité, voyant l'impossibilité de réunir le congrès au prochain mois d'Avril, bien décidé, d'autre part, à persister dans ses efforts tendant à renouer les rapports scientifiques internationaux, sans aucune exclusion, a décidé de remettre le IIe Congrès de Pathologie comparée à une époque qu'il espère pouvoir préciser prochainement. » E. PERRONCITO.

Le professeur Perroncito connaît trop bien la France pour supposer, un seul instant, qu'une entente cordiale puisse s'établir entre notre pays et nos anciens adversaires. Quand bien même nous voudrions oublier tous les maux que nous avons soufferts, quand bien même nous voudrions oublier qu'il est en France des régions, naguère florissantes, aujourd'hui transformées en vastes déserts, quand bien même nous voudrions chasser de notre mémoire le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour sauver notre indépendance, les Allemands, par les articles de leurs journaux, par les discours de leurs hommes politiques, par les actes de leurs émissaires, viendraient constamment nous rappeler que, dans la paix comme dans la guerre, ils sont et restent nos adversaires, des adversaires acharnés et implacables.

Certes, entre les travailleurs de nos deux pays peuvent se renouer des relations scientifiques. Nous ne méconnaissons pas la valeur de la Science allemande et c'est parce que nous lui rendons justice que nous avons le droit de réprouver les actes odieux qu'elle a essayé de couvrir de son prestige et de son autorité.

Nous sommes persuadés que nos confrères italiens comprendront le motif de notre inébranlable détermination. Nous n'avons fait que nous conformer à la décision prise à Bruxelles par les délégués des diverses nations alliées. L'Italie a souscrit au principe adopté. Aujourd'hui elle a voulu prendre une initiative généreuse : nous ne pouvons l'en blâmer, mais nous sommes incapables de cacher la tristesse que nous cause l'abandon du projet primitif. M. le professeur Perroncito est trop actif pour ne pas chercher et trouver la solution que tous nous désirons. Nous sommes persuadés qu'il triomphera des difficultés actuelles et qu'il réorganisera sur de nouvelles bases le futur congrès international.

Mais qu'il aurait été beau, le congrès qui se serait ouvert dans la Ville éternelle, le jour de Pâques, au son des cloches chantant la résurrection des nations qui ont accepté les plus sanglants sacrifices pour faire triompher la justice et la liberté !

H. R.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE INDIGÈNE
DE TANANARIVE

La fondation des Ecoles de Médecine pour la population indigène dans les colonies françaises a été une des idées les plus heureuses et les plus fécondes dans le grand mouvement d'organisation de notre beau domaine colonial.

Cette idée d'associer les plus dignes d'entre les enfants des races moins civilisées au grand œuvre de la régénération de leur race était digne en tout point de la générosité de notre mentalité française. Cette idée est due à cet administrateur de génie que fut le général Gallieni, et c'est à Madagascar que fut organisée la première Ecole de Médecine indigène.

Ce qu'a été cette École, ce qu'elle est à l'heure actuelle, nous le trouvons tracé dans le beau discours prononcé par son doyen, notre bon et distingué confrère M. Fontoynont, à l'occasion du 25e anniversaire de l'Ecole de Médecine de Tananarive.

Monsieur le Gouverneur général,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis heureux de l'honneur qui m'échoit en ce jour de vous recevoir au Palais de la Reine, dans ce Rova, demeure d'Andrianampoinimerina et de ses successeurs, au milieu de ce décor historique et harmonieux si naturellement préparé pour saluer à son aurore la 25e année de l'existence de l'Ecole de Médecine . . . .

. . . .

En ces vingt-quatre dernières années, pendant esquelles l'Ecole de Médecine a fait son chemin et ırospéré, essaimant dans tous les coins de l'île ses lèves pour le plus grand bien du pays et pour le enom de la France, que d'événements prodigieux e sont passés, quelle épopée déroulée, si grande que eux qui l'auront vécue sembleront plus tard à leurs lescendants avoir été des géants! Et ce sera le cas ›our certains de nos élèves!

En ce Rova de Tananarive, se trouve écrit, place ›ar place, palais par palais, toute l'histoire du ›euple malgache avant que nous-mêmes n'y inscri-·ions la nôtre. Depuis la modeste maison d'Andria-ıampoinimerina jusqu'au grandiose palais aux im-nenses salles trois fois répétées que soutient ce ;igantesque arbre, venu avec quelle peine on le sait les sombres forêts de l'Est, on suit l'évolution d'un ›euple qui a passé brusquement d'un état de civili-:ation très inférieure à un degré beaucoup plus élevé, l'un peuple dont la croissance a été trop rapide et ļui n'a pas subi lentement les transformations néces-ıaires pour bien équilibrer l'âme et le cerveau. Ceci ›xplique et les défaillances de certains Malgaches ›t aussi les qualités nombreuses de tous. N'ayant ›as subi l'évolution lente et graduelle nécessaire, ils se trouvent déséquilibrés, avec un cerveau remar-Įuable, capables, quand ils sont bien dirigés, de ;'assimiler les notions les plus abstraites, de com-prendre les plus belles découvertes de la science moderne — capables aussi, s'ils sont livrés à eux-mêmes, de retomber dans l'infériorité où ils se trou-vaient il y a encore si peu de temps.

Le peuple malgache sait que je l'aime beaucoup, qu'il a en moi un véritable ami et tous me rendent, j'en suis fier, cette amitié. Je puis donc leur dire des vérités qu'ils doivent entendre.

Ils ne se rendent pas compte, tous, je parle sur-tout pour la jeune génération, des bienfaits dont les a comblés la France. Sans cesse, dans leurs discours, ils disent et répètent des paroles de gratitude, mais certains ne sont peut-être pas aussi convaincus qu'ils devraient l'être parce qu'ils n'ont pas réflé-chi, parce qu'ils ne savent pas. Nés depuis qu'un nouvel état de choses existe dans leur pays, sous l'égide française, croyant, et c'est naturel, qu'il n'y a rien eu de changé chez eux, se sentant jeunes, pleins de force et d'enthousiasme, ils aspirent à des réa-lités nouvelles; ils ne comprennent pas suffisam-ment la nécessité de la tutelle bienveillante dont ils bénéficient. Aussi est-il bon de leur montrer de temps à autre ce qui a été fait pour eux, de leur enseigner la modestie, de leur rappeler toute la reconnais-sance qu'ils doivent au pays qui les a élevés, tous, plus ou moins dans l'échelle sociale et qui a fait accéder quelques-uns d'entre eux au premier rang.

L'histoire de l'Ecole de Médecine depuis sa fon-dation jusqu'à maintenant en est sans nul doute la preuve la plus frappante, montrant d'une part les sacrifices faits par la France pour éduquer et élever ses enfants malgaches, de l'autre les efforts faits par beaucoup d'entre eux, pouvant aller jusqu'au risque de leur vie, pour remercier leurs éducateurs et pour se rendre dignes de l'honneur qui leur a été fait.

C'est le 11 Décembre 1896 qu'un arrêté du gou-verneur général créa l'Ecole de Médecine, arrêté qui avait été précédé et qui fut suivi d'une série d'autres mesures ayant toutes le même but, la création à Madagascar d'une œuvre générale d'assistance pour les indigènes.

Ce fut, en Octobre, la création d'un Dispensaire destiné à donner des soins aux malades européens et indigènes, dispensaire auquel fut nommé, le 11 Octobre, mon excellent collègue et ami M. Rasa-miamanana, le plus ancien de tous les professeurs de l'Ecole de Médecine auquel, en ce jour, je suis heu-reux de dire toute l'estime que j'ai pour son carac-tère fait de probité et de droiture.

Le 16 Décembre fut créé un Hôpital malgache qui remplaça le dispensaire; commencement de l'hôpital principal de l'A. M. I. dont nous verrons bientôt, je l'espère, s'élever les nouveaux bâtiments à Mahama-sina, en bas du fort Voyron, face à la résidence du gouverneur général.

Mais bien des événements avaient précédé ces créations.

Le 30 Septembre 1895, à 2 h. 1/2, commençait le bombardement général de Tananarive et, dès les premiers obus à la mélinite lancés sur les batteries établies près du palais de la Reine, obus qui firent de grands ravages, un pavillon blanc était hissé au sommet de ce palais à la place du pavillon hova. Un obus avait traversé la toiture et était venu éclater, à l'est, détruisant totalement le palais de Tsaraha-fatra. Un fort éclat avait creusé un trou dans le pilier nord-est du palais au-dessous de l'horloge, en un point parfaitement visible encore à l'heure actuelle, témoin historique et permanent de la fin du royaume hova.

Le soir même, le général Metzinger, nommé gou-verneur militaire de Tananarive, occupait la ville et le lendemain, à 8 heures du matin, le général Du-chesne s'installait à la Résidence générale. Mais peu après une révolte, partie d'Amboanana, s'étendait d'Arivonimamo à l'Ankaratra, puis une autre gagnait dans l'Est. Elles furent toutes deux rapidement réprimées par le général Duchesne et M. Laroche fut nommé Résident général. Encouragés par les complicités existant ici même dans le Rova, les rebelles ne tardèrent pas à fomenter de nouveaux troubles. Journellement, des attentats se produi-saient et les guêteurs de la reine, qui chaque soir s'installaient dans les escaliers de ce palais pour regarder par les trous que vous pouvez encore voir sur les façades des vérandas, à la hauteur du pla-fond de la salle que nous occupons, voyaient avec plaisir les incendies se propager tout autour de la ville.

Le Gouvernement français décida d'en finir une bonne fois et nomma le général Gallieni comman-dant en chef du corps d'occupation.

Arrivé le 18 Septembre 1896, le général, non seu-lement commença de suite cette magnifique campa-gne de pacification que tous vous avez présente à l'esprit, mais conçut aussi le projet de doter le pays d'une organisation médicale sérieuse.

Les malheureux révoltés, les Fahavalos, commen-çaient leur soumission. Plusieurs d'entre vous se rappellent certainement ces cohortes de gens famé-liques arrivant tout nus, hâves, décharnés, misé-rables loques humaines, ces femmes traînant auprès d'elles des enfants horriblement maigres à qui elles offraient sans cesse leurs seins flasques, vides de lait. Le mal était pressant. Il fallait agir. Le général fonda le dispensaire dont nous avons déjà parlé ainsi que l'hôpital indigène; puis, en présence de

l'insuffisance des médecins européens, s'efforça de créer sur place des auxiliaires pouvant au besoin les remplacer. L'idée d'une Ecole de Médecine était née. Idée si belle que, depuis, peu à peu, elle fut appliquée dans toutes nos autres possessions; si bien qu'aujourd'hui un des plus beaux titres de l'Ecole de Médecine de Tananarive est celui d'avoir été la première grande Ecole de Médecine indigène dans toutes les colonies françaises, et d'avoir servi de modèle d'abord à celle d'Indochine, ensuite à celle de l'Afrique occidentale. Certes, au début, notre Ecole fut modeste, mais rapidement elle se développa et, dès l'année 1898, on peut dire qu'elle fut capable de donner une instruction suffisante pour assurer à la colonie non seulement des auxiliaires utiles, mais de véritables praticiens dont quelques-uns furent jugés dignes ensuite de compléter leurs études en France, Je pourrais citer parmi ceux ici présents M. Charles Ranaivo, M. Ramisiray, brillants élèves de Paris, Rajoelina, lauréat de l'Ecole dentaire de Paris, M. Rakotobe, élève de la Faculté de Montpellier, et, parmi les disparus, M. Rabary qui fut reçu, après concours, interne des hôpitaux de Montpellier, M. Andrianjafy qui, nommé aide-major pendant la guerre, tomba malade, alors qu'il était médecin traitant de l'hôpital de Diégo-Suarez et mourut à bord au moment où, embarqué, il revenait continuer ses services à l'Hôpital militaire de Tananarive. Je ne veux pas oublier M. Rakotoson qui, après avoir fait de très brillantes études à Montpellier et avoir passé sa thèse, mourut au moment de rejoindre son pays natal.

***

Depuis sa fondation, l'Ecole de Médecine a délivré 336 diplômes de médecin.

Mais, de tous ces médecins munis du diplôme, il y a lieu de faire deux catégories: d'une part, les anciens médecins indigènes qui ont simplement régularisé une situation acquise antérieurement; de l'autre, les médecins indigènes vraiment sortis de l'Ecole de Médecine après y avoir suivi le cycle normal d'études. Il est très regrettable que ces anciens médecins — ils étaient 56 — aient été mis en demeure de recevoir le même diplôme que les nouveaux; car notre Ecole ne saurait revendiquer comme siens ces praticiens indigènes, tous âgés à l'heure actuelle et dont la formation intellectuelle fut très différente. Faute de cette distinction, il s'est produit dans l'esprit du public, au détriment de nos élèves, une confusion regrettable. C'est que, bien avant notre arrivée, les missions anglaises et norvégiennes avaient formé quelques aides-médecins à leur hôpital d'Isoavinandriana, à l'heure actuelle hôpital militaire. Ces aides étaient destinés à les seconder dans leurs œuvres d'assistance et de culte. Puis le Gouvernement malgache, sentant l'importance de cette formation, avait à son tour créé une Ecole de médecine qui se trouvait à Ambatomasina, derrière l'état-major, avec à sa tête M. Rajaonah, ancien élève de l'Ecole de Médecine d'Edimbourg. A notre arrivée, cette Ecole de médecine devint la mairie. Depuis, elle est devenue une annexe du Lycée Condorcet.

Bref, au moment où le général Gallieni créait l'Ecole de Médecine et décidait de former des médecins pourvus d'une solide instruction, recrutés par concours, il existait déjà un certain nombre de médecins indigènes pourvus de diplômes divers reconnus par le Gouvernement malgache auquel nous venions de nous substituer. Ces diplômes multiples furent remplacés par le diplôme unique de l'Ecole de Médecine. Ces vieux praticiens, auxquels je rends hommage, car ils furent utiles en leur temps, car même à l'heure actuelle plusieurs rendent encore service, comme auxiliaires, à l'Assistance médicale indigène, ne sauraient en tout cas être comparés à nos élèves dont les études sont beaucoup plus longues et beaucoup plus complètes. Laissez-moi vous en donner un aperçu.

Après un concours, le jeune Malgache qui se destine aux études médicales entre à l'Ecole Le-Myre-de-Vilers, dans la 1re année préparatoire à l'Ecole de Médecine. Puis, au bout de cette 1re année, un concours lui permet d'entrer en 2e année préparatoire qui, celle-là, se passe à l'Ecole de Médecine. Les études y sont du genre du P. C. N. français. A la fin de l'année, nouveau concours pour entrer définitivement à l'Ecole de Médecine et y devenir étudiant. A l'Ecole, les études comportent quatre années pendant lesquelles sont enseignées toutes les branches de la médecine : l'anatomie, la physiologie, la pathologie interne et externe, l'obstétrique, l'art dentaire, l'ophtalmologie, la pharmacologie, l'hygiène, la pathologie générale, etc.. Le programme, calqué sur celui des Facultés françaises, n'en diffère que par le côté essentiellement pratique donné à l'enseignement à l'exclusion d'un enseignement trop théorique. Il y a en tout six ans d'études avec plusieurs concours éliminatoires et des quantités d'examens pratiques et oraux. Trois échecs successifs entraînent l'exclusion de l'Ecole.

***

Le 20 Avril 1899, un arrêté organisait l'Assistance médicale indigène en Imerina et, le 15 Octobre 1900, était créé le corps des Médecins de colonisation indigène. A partir de ce moment tous les médecins sortis de l'Ecole de Médecine ont dû obligatoirement servir pendant un certain nombre d'années dans l'Assistance médicale indigène. Malgré cette mesure, le nombre des médecins de colonisation est notoirement insuffisant. Il en faudrait au moins le double, étant donnée l'étendue du pays. Ce n'est que lorsque ce chiffre minimum sera atteint, c'est-à-dire dans 4 ou 5 ans, que l'Assistance médicale indigène pourra donner les résultats qu'on attend d'elle. D'ici là que faire? Rien. Il ne faut pas oublier, en effet, que les médecins indigènes, pour faire œuvre utile, ne doivent être recrutés que dans l'élite intellectuelle de la population, que chaque année le nombre de jeunes gens aptes à s'assimiler les études arides, longues et difficiles que nous leur faisons faire est restreint, que vouloir intensifier le recrutement serait déplorable et que la quantité serait développée aux dépens de la qualité. Il en a été déjà ainsi plusieurs fois où l'on a voulu aller trop vite.

***

L'Ecole de Médecine ne s'est pas bornée à la formation de médecins, Nous avons aussi formé des sages-femmes, et l'honneur presque entier en revient à mon excellent ami et collègue Villette, qui a consacré toute sa vie à cette œuvre. De toutes pièces, il

a créé une maternité et une école de sages-femmes. C'est grâce à lui que les Européennes en couches ont des gardes expérimentées et que les Maternités de l'Assistance ont pu commencer à être pourvues de sages-femmes instruites. Mais, là encore, il ne faut pas vouloir aller trop vite ; il faut savoir comprendre que, si peu d'hommes, chaque année, remplissent les conditions voulues pour faire de bonnes études médicales, de même peu de femmes sont aptes à devenir de bonnes sages-femmes.

Il a été délivré à l'heure actuelle 208 diplômes de sage-femme.

⁂

En 1919, l'épidémie de grippe atteignit Madagascar et y fit plus de 100.000 victimes ; les médecins indigènes de colonisation payèrent proportionnellement un tribut mortel considérable. Du 3 Mai au 13 Août, 15 et des meilleurs moururent victimes de leur dévouement ; et à ce nombre de victimes faudrait-il en ajouter plusieurs autres qui restées fatiguées et surmenées se trouvent encore actuellement incapables de reprendre leur service.

⁂

Enfin, au moment où la France assaillie, voulant faire partager à tous ses enfants sa gloire, décida d'autoriser le recrutement colonial, Madagascar répondit à l'appel, ainsi que vous le savez, en envoyant des combattants, des ouvriers et des infirmiers indigènes. De nombreux médecins indigènes offrirent aussitôt spontanément leurs services ; malheureusement l'on ne put pas accepter tous ceux qui se présentaient de peur de créer de trop grands vides dans l'Assistance médicale indigène. 18 d'entre eux, proportion considérable, furent mobilisés — 13 en qualité de médecins auxiliaires : MM. Razakariasa, Rafidimanana, Ranaivo, Ratiaray, Rajaobary, Rabevanga, Rabezanahary, Andriamampianina, Ramangalahy, Rasoa Samuel, Parson (le dentiste), Rajaofera, Solofo Rabefierana, le dentiste Rajoelina — 5 en qualité de médecins aides-majors : Bakotobe, Ramamonjisoa, Andrianjafy, Ch. Ranaivo et Ramisiray.

Tous méritèrent les plus grands éloges pour leur bonne conduite, pour leur zèle, pour leur bravoure, et ce fut pour moi une belle récompense que de recevoir nombre de lettres de médecins, fort connus, de France, tenant à me témoigner par écrit l'estime dans laquelle ils tenaient les médecins malgaches, mes anciens élèves.

M. Fontoynont lit ensuite un certain nombre de témoignages de satisfaction décernés à des anciens élèves de l'École de Médecine de Tananarive, entre autres :

La citation du médecin dentiste Parson Guy.

9e Corps d'Armée — Au Q. G., le 22 Mai 1916.

Artillerie
—
Etat Major
—

Extrait de l'Ordre général n° 17.
—

Le colonel commandant par intérim l'artillerie du 9e C. A. cite, à l'ordre de la brigade, les militaires dont les noms suivent :

« Parson Guy, médecin auxiliaire au 12e régiment d'artillerie (5e Gr. AD 152). Engagé volontaire pour la durée de la guerre. A montré depuis son arrivée sur le front, et en particulier au cours des bombardements du 30 Avril et du 4 Mai, un dévouement et une compétence au-dessus de tout éloge. »

Pour extrait conforme :
Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie de la 152e division,
Signé : Durondin.

Celle du Dr A. Rajaofera.

« Bien que dégagé de toutes obligations militaires en Avril 1918, pendant les combats du 29 Mai au 3 Juillet 1918, du 18 au 22 Juillet, s'est fait tout particulièrement remarquer par sa belle conduite, relevant et soignant sous la ligne de feu malgré de violents bombardements de nombreux blessés. S'est toujours acquitté avec un beau courage, zèle et dévouement des missions qui lui ont été confiées.

12e bataillon de chasseurs malgaches,
Commandant Hippeau.

Et, pour terminer, celle d'Andriamampianina resté dans l'armée comme médecin auxiliaire et, en ce moment, en service à Tamatave, qui a reçu la médaille militaire.

Médaille militaire. — La médaille militaire a été conférée au médecin auxiliaire de réserve Andriamampianina, matricule 1413, au 294e régiment d'infanterie, 4e bataillon.

« Médecin d'un inlassable dévouement, qui a fait l'admiration de tous par son mépris du danger et son esprit d'abnégation. Au cours des combats de Septembre et Octobre 1918, s'est porté à maintes reprises dans des endroits très violemment bombardés pour prodiguer ses soins aux blessés et assurer leur évacuation rapide. »

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Le général commandant en chef,
Signé : Pétain.

Monsieur le Gouverneur général,
Mesdames,
Messieurs,

Quand une nation est capable d'inspirer des dévouements pareils, quand des maîtres ont su inculquer des notions de devoir et d'honneur telles que leurs élèves puissent mériter d'aussi belles distinctions, cette nation et ces maîtres ont le droit de s'en glorifier. Chacun doit apprécier à sa juste valeur une institution qui, en si peu d'années, a rendu de tels services, et si par hasard, quelques médecins indigènes n'ont pas toujours été à la hauteur de leur tâche, il faut reconnaître en revanche la vérité, il faut louer et encourager tous ceux qui ont su se montrer dignes de l'enseignement reçu, qui ont su porter santé et consolations aux quatre coins de l'île.

Je suis sûr de parler au nom de tous mes élèves anciens et nouveaux, car je les connais bien en affirmant que si jamais quelque jour la France a besoin de leur service, les jeunes générations sauront marcher sur les traces de leurs aînées et faire, elles aussi leur devoir, tout leur devoir, et même plus que leur devoir.

Tananarive, 28 Décembre 1920.

Fontoynont.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est **indispensable** *d'accompagner* **chaque changement d'adresse** *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

Contre les Empoisonnements par les champignons.

Notre distingué confrère Léon Azoulay adresse un pressant appel aux médecins pour les engager à entreprendre, dans tout le pays, en collaboration avec les membres de l'enseignement primaire et les pharmaciens une lutte rationnelle, méthodique et persévérante contre ces accidents parfaitement évitables.

Ils auront d abord, selon lui, à user de leur influence pour amener les autorités municipales surtout à adopter les mesures indiquées plus loin ; il devront, ensuite, dissuader le public, plus par des faits que par des paroles, d'ajouter foi aux funestes croyances populaires (pièces d'argent, etc.) ainsi qu'aux images et opuscules de champignons qui donnent à ceux dont l'instruction est élémentaire et livresque une fausse science et une présomption dangereuses pour eux et les leurs ; il leur faudra, enfin, inspirer à ce public une crainte salutaire et lui inculquer les quelques règles, simples et sûres, énoncées dans la notice de propagande qui suit :

LUTTE CONTRE LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS

Méfiez-vous des champignons



ils donnent la mort.

Pour ne pas être empoisonné par les champignons, il n'y a AUCUN autre moyen que les trois suivants :

1° Ne mangez et ne faites manger les champignons cueillis par vous ou par d'autres que si vous les connaissez *parfaitement*, si vous en êtes *absolument sûr*, et si vous avez l'habitude d'en manger; malgré cela, ne les mettez à cuire qu'après les avoir soigneusement vérifiés *un par un*, en les choisissant entiers, frais et plutôt jeunes. — Cueillez-en donc seulement deux ou trois espèces pour être bien sûr de vous et n'en mangez que chez les gens qui prennent ces précautions.

2° Ne mangez et ne faites manger les champignons cueillis par vous ou par d'autres qu'après les avoir fait vérifier, *un à un*, par une personne savante en champignons, connue ou désignée par l'autorité, ou bien après avoir appris avec elle à les très bien reconnaître sans jamais vous tromper. — Ne cueillez donc aucun champignon si vous ne le connaissez pas parfaitement et depuis longtemps ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier.

3° Ne mangez et ne faites manger que les champignons de couche et les autres champignons achetés au marché ou aux marchands dans les localités où ils sont réellement vérifiés. — Exigez donc partout que les champignons soient vérifiés par les agents de l'autorité ou par les marchands autorisés eux-mêmes, et que, frais ou desséchés, ils soient signalés par une pancarte portant ces mots : « CHAMPIGNONS AUTORISÉS » *ou* « VÉRIFIÉS ».

Personne n'a le droit de risquer sa vie ou celle des autres en mangeant ou en faisant manger ou en vendant des champignons dont on n'est pas absolument sûr par les moyens précédents.

Par conséquent, en cas d'accident causé par vous, la justice pourra vous poursuivre pour empoisonnement par imprudence[1].

Les municipalités, les journaux, les sociétés et les instituteurs sont priés de donner la plus grande publicité, régulièrement, deux fois par an, au début des mois de mars et de septembre (en chaque pays, un peu avant les saisons des champignons), à cette notice et, de fois à autre, à cet avertissement avec figure : « MÉFIEZ-VOUS DES CHAMPIGNONS QUE VOUS CUEILLEZ ! ILS PEUVENT DONNER LA MORT ». — *Ils indiqueront, s'il y a lieu, le nom et l'adresse des personnes désignées ou s'offrant pour vérifier, en conscience, les champignons.*

[Notice et cliché à demander au Dr Léon Azoulay, 133, rue Blomet, Paris, XVe.]

1. D'après la communication faite à l'Académie de Médecine, le 14 Décembre 1920.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

BRUXELLES. — Sur le conseil de M. Jules Destrées, ministre des Sciences et des Arts, le roi de Belgique a fondé une Académie de langue et de littérature française dont l'inauguration a eu lieu le 15 Février.

Le but de cette Académie est de veiller sur le sort de la langue française en Belgique et d'entretenir sa pureté.

ESPAGNE

MURCIA. — L'Académie royale de Médecine vient de procéder à l'élection de son bureau pour 1921 et 1922. Ont été élus : *Président*, D. Claudio Hernandez Ros ; *Vice-président* D. Emilio Sanchez Garcia ; *Secrétaire perpétuel*, D. Laureano Albadalejo ; *Vice-secrétaire*, D. Francisco Ayuso Andreu ; *Trésorier*, D. Luis Gomez Garcia ; *Bibliothécaire*, D. Enrique Gelabert Aroca.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

MÉDECIN DE RÉSERVE.
RENSEIGNEMENTS DIVERS.

D. I. — *Jusqu'à quel âge et avec quel grade de réserve peut-on rentrer dans les cadres du Service de Santé actif ?*

R. I. — La loi du 1er Août 1913, suivie du décret du 13 Septembre 1913, modifie la loi du 14 Avril 1832 en ce qui concerne la nomination des officiers.

Les sous-lieutenants et lieutenants ou *assimilés*

de toutes armes et de tous services (médecins aides-majors de réserve), qui auront servi 2 ans au Maroc et en Syrie, ou seulement un an, en cas d'action d'éclat ou de blessure grave, pourront entrer dans l'armée active sur leur demande et sur l'avis de leurs chefs hiérarchiques.

Les officiers de réserve doivent être âgés *de 26 ans au moins et de 35 ans au plus.* Il doivent également avoir servi un an dans l'armée active avec le grade d'officier.

D. II. — *L'avancement et les avantages de tout officier ainsi rentré dans les cadres actifs sont-ils les mêmes que ceux des officiers du Service de Santé venus du Val-de-Grâce ?*

R. II. — Dès que les médecins de réserve font partie du cadre actif, ils sont soumis aux mêmes droits et aux mêmes devoirs que leurs camarades sortis du Val-de-Grâce. Ils peuvent même être nommés *au choix*, s'ils se distinguent par des actions d'éclat ou des découvertes scientifiques et utiles.

D. III. — *Un médecin civil qui a fait ses 5 ans de guerre peut-il rentrer dans l'armée? Jusqu'à quel âge cela lui est-il permis et combien doit-il avoir de galons? Est-il désavantagé pour la solde et l'avancement?*

R. III. — Mêmes réponses que ci-dessus : il faut avoir 35 ans au plus et être médecin aide-major de 2e ou 1re classe.

D. IV. — *Agé de 46 ans, nommé médecin-major de 1re classe de territoriale en Mars 1918, jusqu'à quel âge serai-je conservé dans les cadres de l'armée? Y a-t-il pour les officiers de complément une limite d'âge comme pour les officiers de l'active?*

R. IV. — La loi du 7 Août 1913 stipule que : tout Français doit le service militaire personnel, qui *a une durée de vingt-huit années.* Donc, après la durée légale du service militaire (48 ans), vous serez rayé des contrôles, à moins que ne vous fassiez la demande de rester dans les cadres de l'armée territoriale, après vos 28 ans de service. Cette demande doit être adressée au Général commandant la subdivision territoriale. Cette faveur vous sera accordée. Les médecins du cadre de complément ne sont pas régis par les limites d'âge imposées aux médecins du cadre actif.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Chirurgie de l'œil et de ses annexes, par F. Terrien, professeur agrégé à la Faculté de Paris, ophtalmologiste de l'hôpital Beaujon. 2e édition refondue. 1 vol. de 620 pages avec 490 figures (*Masson et Cie, éditeurs*). — Prix : 50 fr.

Voici un beau livre et très complet exposant dans son ensemble l'état actuel de nos connaissances sur la chirurgie de l'œil. La guerre avait suscité bien des travaux sur les autoplasties de la face et des paupières; de nombreux procédés nouveaux ont été proposés, d'inégale valeur. Il était bon qu'une vue d'ensemble fût maintenant donnée, pour guider l'ophtalmologiste dans le choix des procédés décrits par les divers auteurs. La guerre, en effet, a donné une grosse impulsion à la chirurgie oculaire, tandis que la partie médicale et surtout les domaines optique et de laboratoire restaient peu cultivés.

Ce livre est abondamment illustré. Ces figures sont grandes et claires; le lecteur saisit du premier coup d'œil la description de la technique. C'est la seconde édition de ce livre qui a connu déjà un si beau et si légitime succès de librairie. Mais cette seconde édition est considérablement augmentée et toute modernisée. Son succès auprès des ophtalmologistes sera aussi grand, pour le moins, que celui de la première. Mais les ophtalmologistes ne seront pas les seuls à tirer profit de sa lecture; les chirurgiens généraux y verront bien des détails de pratique qui leur seront très utiles.

En somme, ce livre, qui a fait peau neuve et grossi, renaît sous les plus favorables auspices.

A. Cantonnet.

LIVRES REÇUS

2407. **Manuel pratique de météorologie** (2e édition), par le lieutenant de vaisseau J. Rouch, chef du service météorologique de la marine. 1 vol. de 168 pages avec 33 figures et 27 cartes (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 francs net.

Service de librairie. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du no 4.

Mémoires originaux :

Paul Noguès. — Les conditions régulatrices de l'insensibilisation de la vessie.

Torsten Rietz. — Un cas de *Bifurcatio urethræ.*

Ch Gautier. — Calculs urinaires aux armées.

Recueil de faits :

Lévy Weissmann. — Perforation de l'urètre prostatique par éclat d'obus.

A Grandjean. — Balle de fusil expulsée spontanément par l'urètre (2 cas).

Association française d'urologie.

XXe session annuelle tenue à Paris du 6 au 9 Octobre 1920.

Analyses.



Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. Vitoux *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris

Organisation générale. — Enseignement, Cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

du 27 Février au 6 Mars 1921.

DIMANCHE 27 FÉVRIER. — Saint-Antoine. — A 10 h., amph. Fac., M. Béclère : Le thymus et la radiothérapie.

Saint-Louis. — A 10 h., à l'amph. Faculté, M. Gougerot : Evolution, pronostic et traitements des sporotrichoses. Présentation des médicaments, etc.

LUNDI 28 FÉVRIER. — Faculté. — A 15 h., gr. amph., M. Letulle : Cours complet d'anatomie pathologique (projections). — A 16 h., gr. amph., M. André Léri : Les maladies chroniques de la nutrition. — A 18 h., petit amphit., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Opérations.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons.

Clin. mal. contag. Claude-Bernard. — A 10 h. 1/2, M. Gastinel : Les réactions humorales du liquide céphalo-rachid.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale. — A 9 h., M. Potherat : Visite dans les salles. — A 10 h. 1/2, amph. Bichat, M. Doumer : L'électricité dans le traitement des ostéites tuberculeuses.

Clin. oto-rhino-laryngol. de Lariboisière. — A 10 h., Opérations. — A 11 h., Œsophagoscopies.

Clin. Baudelocque. — A 10 h., M. Lévy-Solal : Démonstrations de pratique obstétricale. — A 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malades.

Charité. — A 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. Michon : Examen des malades.

Pitié. — A 9 h., M. Enriquez : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. Abrou : Examen des malades. — A 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — A 10 h., pavillon Bouilly, M. Labey : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. Chevassu : Présentation de malades et de pièces de chirurgie urinaire. Les anuries.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h. 1/2, M. Claude : Consultation externe avec discussion des diagnostics et consultations cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h., M. Brocq : Visite des malades hospitalisés. Examen des malades importants de la consultation externe. — A 9 h., M. Lemaitre : Interventions. — A 13 h. 1/4, consult., porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades. Diagnostics et traitem. dermato- et vénéréologiques.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Examen des malades. — A 10 h. 3/4, M. Sicard : Leçon sur les maladies nerveuses. Présentation de malades. — A 9 h., pavil. Nélaton, M. Schwartz : Opérations.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. Poulard : Leçon d'ophtalmologie.

Tenon. — A 11 h., M. Lian : La pression artérielle.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Examens radiologiques.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. André Jousset : Leçon sur la tuberculose pulmonaire. — A 11 h., M. Rist : Principe de prophylaxie sociale dans la tuberculose.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 10 h., M. Rist : Principes généraux du diagnostic de la tuberculose.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux et des anciens opérés.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzolles : Hérédo-dystrophies toxiques para-infectieuses.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opération pour tuberculoses osseuses.

MARDI 1er MARS. — Faculté. — A 16 h., au laboratoire de bactériologie, M. Bezançon : Leçon de bactériologie. — A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie patholog. — A 17 h., M. Dujarrier : Traitement opératoire des fractures de la clavicule, de la rotule et de l'olécrâne. — A 17 h., pet. amph., M. Garnier : Conférence de pathologie expériment. et compar. — A 18 h., amph. Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur et des vaisseaux.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Clin. méd. St-Antoine. — A 10 h., M. Aug. Pettit : La spirochétose ictéro-hémorragique.

Clin. méd. Cochin. — A 11 h., M. Widal : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. Gosset : Visite des salles.

Clin. gynécol. Broca. — A 10 h., M. J.-L. Faure : Opérations après exposé clinique et avec explications.

Clin. maladies mentales et encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. Dupré : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat : à 9 h., Visite dans les salles ; à 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique ; à 10 h. 1/2, Opérations. — A 10 h. 1/2, salle Ste-Monique, M. Lévy-Franckel : Traitement des tuberculoses cutanées. Présentation des malades. — M. Caussade : Un cas d'angine mycosique. Discussion. — A 18 h., amph. Dupuytren, M. Foix : Paraplégies par compression.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée avec présent. de malades.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — A 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — A 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — A 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — A 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation. — A 10 h., M. Brocq Consultation externe. — A 10 h. 1/2, M. A. Mouchet : Confér. de chirurgie infantile.

Laënnec. — A 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — A 10 h., M. Monthus : Consultations ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Leçon sur l'hygiène et la clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — A 10 h. 1/2, service de la clinique médicale infantile : Conférence de sémiologie pratique par le chef de clinique. — A 17 h. 1/2, M. Armand-Delille : Traitement des tuberculoses de l'enfant par la cure marine et la cure solaire.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Consultation gynécologique.

Larochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur. — 10 h. 1/2 : Sémiologie fonctionnelle cardio-vasculaire.

Bicêtre. — A 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Opérations pour déformations rachitiques.

MERCREDI 2 MARS. — Faculté. — A 18 h., pet. amph., M. Mathieu : Chirurgie du thorax, du sein, des organes génitaux de la femme.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — A 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçons de thérapeutique pratique. Présentation de malades.

Clin. maladies voies urinaires Necker. — A 11 h., M. Legueu : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Leç. clin.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 11 h., présentation de malades par les chefs de clinique.

(*Voir la suite, p.* 305.)

Clin. mal. contag. Claude-Bernard.—A 10 h. 1/2, M. TEISSIER : Les angines de la scarlatine.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Consultation externe pour les malades de gynécologie.—A 9 h., M. POTHERAT : Visite dans les salles. — A 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. CAUSSADE : L'insuffisance respiratoire en dehors de la tuberculose.

Broussais. — A 10 h., salle Delpech : Consultation externe.

Beaujon.—A 9 h., M. SOULIGOUX : Leçon au lit des malades.

Laënnec.—A 11 h., amph. Landouzy, M. LAIGNEL-LAVASTINE : Psychoscopie des déments.

Pitié.—A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques. — A 10 h., M. JOSUÉ : Conférence clinique.

Lariboisière.—9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérations. — A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Saint-Antoine.—A 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consultation externe, discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.—A 9 h. 1/2, salle Aran, M. LE NOIR : Examen des malades de la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Discussion du diagnostic et du traitement.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, amph. de la Fac., M. THIBIERGE : Le lichen de Wilson. — A 10 h., M. BROCQ : Visite des salles. Examen des entrants et des malades externes choisis. Rédaction d'ordonnances.— A 2 h. 1/2, M. LEMAITRE : Radiumthérapie. — A 10 h. 1/2, Œsophagoscopies.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.—A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. — A 10 h., M. CHEVASSU : Explorations et opérations urinaires. — A 10 h. 1/2, M. QUEYRAT : Conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe. — A 9 h. 1/2, M. SCHWARTZ : Opérations.

Boucicaut.—A 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Bichat. — A 15 h., service de M. Baudet, M. MASMONTEIL : Examen clinique et appareillage des fractures.

Enfants-Assistés. — A 10 h. 1/2, serv. de M. Marfan : Cours complémentaire d'hygiène et de clinique de la première enfance.

Necker et Enfants-Malades. — A 14 h. 1/2, M. POULARD : Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. BROCA : Opérations. — A 10 h., service de M. Méry, M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Salpêtrière. — A 10 h. 1/2, consult. externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. Discussion du diagnostic et du traitement.

Bicêtre. — M. LORTAT-JACOB : Traitement des dermatoses, et en particulier du lupus, par la cryothérapie. — A 10 h. 1/2, M. FREY : Clinique d'orthodontie.

Hôp. cité du Midi (148, boul. Clichy). — A 9 h. 1/2, M. TUFFIER : Opérations sur le thorax et l'abdomen.

Collège libre des sciences sociales (28, rue Serpente). — A 17 h. 1/2, M. LEGRAIN : Les poisons de l'intelligence.

Hôp. mar. de Berck.—A 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 3 MARS. — **Clin. chir. Hôtel-Dieu.**— A 10 h. : Travaux de laboratoire.

Clin. Tarnier. — A 10 h. Consultation des nourrissons. — A 20 h. 3/4. M. LEQUEUX : Traitement de l'infection puerpérale.

Clin. Baudelocque.— A 11 h., M. COUVELAIRE : Clin. obstétr.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 9 h. 1/2, M. GOSSET : Visite des salles.

Hôtel-Dieu. — A 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. POTHERAT : Leçon clinique.

Beaujon. — A 9 h. 1/2, M. MICHON : Examen des malades.

Lariboisière.— A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. TOUPET : Petite chirurgie. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves sous la direction du chirurgien.

St-Antoine. — A 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Charité.— A 10 h., M. SERGENT : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Cochin. — A 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée avec présentation de malades. — A 14 h. 1/2 : Examen de l'œil. Traumatismes oculaires.

Tenon.— A 10 h. 1/2, M. C. LIAN : Examen radioscopique des cardiaques. — A 9 h. 1/2, M. RIBIERRE : Consult. ext. pour les maladies du cœur et des vaisseaux.— A 11 h., M. LOEPER : Pathologie digestive.

Laënnec.— A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conf. clin.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. — A 11 h., M. RIST : Leçon clinique.

Pitié. — De 9 h. à midi, M. ARROU : Opérations. — A 10 h., M. MONTHUS : Causeries cliniques.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. G. BROUARDEL : Conférence sur les maladies des reins et les accidents du travail. — A 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conférence clinique.

Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Boucicaut. — A 11 h. : Consultation des nourrissons.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult. avec présentation de malades et interrogation des élèves.— A 18 h., serv. de M. Broca : Démonstration de gymnastique pédagogique avec application aux sports. — A 17 h. 1/2, M. ARMAND-DELILLE : Prophylaxie familiale et sociale de la tuberculose chez l'enfant.

Enfants-Assistés. — A 10 h., M. MARFAN : Enseignement pratique de la puériculture.

Trousseau.— A 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons. —A 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral.— A 10 h., M. COURCOUX : Conférence sur la sémiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. ALGLAVE : Opérations chirurgicales abdominale et générale.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Musée pédagogique (41, rue Gay-Lussac). — A 15 h., M. SICARD DE PLAUZOLLES : Pathogénie générale des infections. — M. HEUYER : L'enfance délinquante et criminelle. — A 17 h., CHENEVIER et WEISWEILLER : Organisation de l'hygiène sociale.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — A 15 h., M. LAUMONIER : La thérapeutique des sept péchés capitaux — A 17 h., M. BÉRILLON : La psychologie du contrôle mental. — A 17 h. 1/2, M. QUINQUE : La pédagogie des instables.

Hôp. mar. de Berck.—A 9 h., M. SORREL : Appareils plâtrés.

VENDREDI 4 MARS. — **Faculté.**— A 16 h., pet. amph., M. LÉON BERNARD : Epidémiologie de la fièvre typhoïde.

Clin. méd. St-Antoine. — 10 h. 1/2, M. CHAUFFARD : Leçon clinique.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. GOSSET : Leç. clin.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Examen des malades à l'amphithéâtre.

Clin. mal contag. Claude-Bernard.—A 10 h. 1/2, M. TEISSIER : Leçon clinique sur un cas de rougeole.

Clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker. — A 11 h., M. LEGUEU : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 9 h., Opérations. — A 11 h., Examens de l'oreille interne.

Clin. des mal. mentales et de l'encéphale (asile Sainte-Anne). — A 10 h. 1/2, M. DUPRÉ : Leçon clinique.

Hôtel-Dieu. — A 9 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. LEVEN Consultation des maladies de l'estomac.— A 9 h., M. POTHERAT Visite dans les salles.

Charité.— A 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et la policlinique externe.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérations — A 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Pitié.— A 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrations radioscopiques. — A 9 h. 1/2, M. ARROU : Examen des malades. — A 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — A 14 h. 1/2, M. CANTONNET : Conférence d'ophtalmologie. — A 10 h., M. CHEVASSU : Opérations de chirurgie urinaire.—A 10 h., pavillon Bouilly, M. LABEY : Examen des malades et exercices pratiques de gynécologie.

Saint-Antoine. — A 10 h., M. BENSAUDE : Présentation de malades et discussion sur le diagnostic et le traitement.— A 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consultation externe avec discussion des diagnostics et considérations cliniques et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 9 h. 1/2, M. LEMAITRE : Interventions.— A 10 h., M. BELOT : Notions générales d'électrothér.

Tenon. — A 10 h., M. LIAN : Examen des cardiaques.

Broussais. — A 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Laënnec. — A 11 h., amph. Landouzy, M. AUVRAY : Leçon clinique avec présentation de malades.

Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois.—A 10 h. 1/2 M. RIST : Leçon clinique.

Necker. — A 9 h., M. ROBINEAU : Consultation externe. — 10 h. 3/4, salle Bouley, M. CHOAY : Dosages chimiques du sang utilisés en clinique. — A 10 h., M. SCHWARTZ : Opérations.

Necker et Enfants-Malades.— A 9 h., M. POULARD : Opérations. — A 14 h. 1/2, Leçon d'ophtalmologie.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R MASSARD : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h., M. BROCA : Opérations. — A 10 h. 1/2, M. BROCA : Leçon clinique et présentation de malades; projections radiographiques ; appa-

reillage orthopédique. — A 10 h. 1/2, serv. clin. médicale : Conférence de séméiologie.

Hérold. — A 10 h., M. Barbier : La pathologie du nourrisson.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — A 10 h., M. Lortat-Jacob : Examen clinique des malades.

Ménages. — A 9 h., M. Alglave : Visite des malades et explications cliniques.

Collège de France. — A 17 h., amph. 5, M. Gley : L'évolution de la physiologie du système nerveux au XIXe siècle.

Saint-Joseph. — A 10 h., M. Georges Laurens : Opérations.

Goutte de lait de Belleville. — A 10 h. 1/2, M. Variot : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Appareils plâtrés.

Hosp. Ivry. — A 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Assistance sociale aux tuberculeux.

Hôp. Ménages. — A 9 h. 1/2, M. Alglave : Visites dans les salles et explications au lit des malades.

Fac. Lyon. — A 17 h., amph. B., M. Pierret : La Bourboule.

SAMEDI 5 MARS. — Faculté. — A 16 h., laborat. de bactériol., M. Bezançon : Cours de bactériol. — A 16 h., amph. Vulpian, M. Blanchetière : Chimie pathologique. — A 17 h., petit amph., M. Roger : Cours de pathol. expérimentale et comparée. — A 18 h., amph, Vulpian, M. Ribierre : Maladies du cœur.

Clin. chirurg. Hôtel-Dieu. — A 10 h., M. Hartmann : Leçon à l'amphithéâtre.

Clin. méd. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. Gilbert : Leçon clin.

Clin. méd Beaujon. — A 10 h., M. Achard : Leçon clinique.

Clin. gyn. Broca. — A 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations.

Clin. chir. Salpêtrière. — A 10 h., M. Gosset : Démonstrations d'anatomie pathologique. Présentation de pièces.

Clin. Tarnier. — A 10 h., M. Lequeux : Leçon clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — A 10 h. : Cours de perfectionnement.

Hôtel-Dieu. — A 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Visite et examen des nouvelles malades de gynécologie. — M. Potherat : A 9 h., Visite dans les salles. — A 9 h. 1/2, Polyclinique gynécologique. — A 10 h 1/2, Opérations. — A 18 h., amph. Dupuytr., M. Foix : Accidents médullaires du mal de Pott.

Charité. — A 10 h., M. Sergent : Consultation médicale pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

Beaujon. — A 9 h., M. Souligoux : Leçon au lit des malades. — A 9 h., M. Michon : Opérations.

Lariboisière. — A 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Visite et clinique au lit des malades. — A 10 h., consult., M. Toupet : Petite chirurgie.

Pitié. — 10 h., M. Roy : Leçon clin.; opérations de stomatologie.

Tenon. — A 10 h., M. Lian : Examen graphique des cardiaques. — A 10 h. 1/2, salle Gerando, M. Klippel : Polyclinique des maladies du système nerveux. — A 11 h., M. Rathery : Maladies de la nutrition.

Saint-Antoine. — A 9 h., M. A. Coyon : Cours de séméiologie. — A 9 h., M. Siredey : Conférence de clinique médicale. — A 9 h., M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — A 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes. Examen des entrants. — A 10 h. 1/2, amph. de la Fac., M. Thibierge : Valeur clin. de la réaction de Bordet-Wasserm. — A 11 h., M. F. Lemaitre : Complications orbito-oculaires des sinusites. — A 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. Renault : Confér. de médecine infantile.

Cochin. — A 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. Labbé : Opérations. — A 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades. — A 14 h. 1/2, traumatismes oculaires. Certificats.

Enfants-Assistés. — A 10 h., pav. Pasteur, M. Marfan : Consultation des nourrissons.

Necker. — A 9 h., M. Robineau : Opérations. — A 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Necker et Enfants-Malades. — A 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — A 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — A 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves.

Boucicaut. — A 10 h., M. Funck-Brentano : Leç. clin. — A 10 h., à l'amphithéâtre, M. Nobécourt : Leçon clinique.

La Rochefoucauld. — A 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — A 4 h. 1/2, M. Daunay : Cours de puériculture.

Sorbonne. — A 13 h., amphithéâtre Milne-Edward, M. A. Pettit : Faits généraux de l'histologie. — A 17 h. 1/2, amph. physiologie M. Marage : Physiologie de la parole et du chant.

Institut océanographique. — A 21 h., M. Massé : Les viandes. — M. Martel : Démonstrations pratiques sur les qualités et catégories de viandes.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — 14 h. 1/2, M. Coste de Lagrave : Les méthodes d'auto-éducation. — A 17 h. 1/2, M. Paul Farez : Le jeûne thérapeutique.

Hôp. mar. de Berck. — A 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçon clinique.

DIMANCHE 6 MARS. — Saint-Antoine. — A 10 h., amph. Fac., M. Béclère : La glande pituitaire et la radiothérap.

Saint-Louis. — A 10 h., amph. Fac., M. Gougerot : Nocardoses, oosporoses, actinomycoses, pied de Madura, etc.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique de Dermatologie et de Syphiligraphie de l'hôpital Saint-Louis. — Un cours de perfectionnement de Dermatologie et Maladies vénériennes aura lieu en Avril, Mai et Juin sous la direction de M. le professeur Jeanselme et avec la collaboration de M. le professeur Sebileau et de MM. Thibierge, Darier, Hudelo, Milian, médecins de l'hôpital Saint-Louis; Louste, Lian, Darré, Tixier, de Jong, Sézary, médecins des hôpitaux, de MM. Gougerot, professeur agrégé, Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux; Hautant, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux; Sabouraud, chef du laboratoire municipal de l'hôpital Saint-Louis; Levaditi, de l'Institut Pasteur; Touraine, P. Chevallier, Burnier, Marcel Bloch, chefs de clinique et de laboratoire à la Faculté; Pomaret, Giraudeau, chefs des travaux chimiques et physiques; Marcel Sée, Bizard, médecins de Saint-Lazare; Noiré, Civatte, Ferrand, chefs de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Carron de la Carrière, Barbé, médecins des asiles; Rubens-Duval, ancien chef de laboratoire,

Ce cours comprendra : 1° un cours complet de Dermatologie; 2° un cours complet de Vénéréologie. Le droit d'inscription est de 150 francs.

Les cours auront lieu au musée de l'hôpital Saint-Louis et à l'amphithéâtre de la clinique (salle Henri-IV), 40, rue Bichat, Paris (10e). Ils seront complétés par des examens de malades, des démonstrations de laboratoire (tréponème, réaction de Wassermann, bactériologie, examen et cultures des teignes et mycoses, biopsie, etc.), de physiothérapie (électricité, rayons X, haute fréquence, air chaud, neige carbonique, rayons ultra-violets, finsenthérapie, radium), de thérapeutique (frotte, scarifications, pharmacologie), etc. Le musée des moulages est ouvert de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Les cours auront lieu tous les après-midi de 1 h. 30 à 4 h. et les matinées seront réservées aux polyclinique, visite des salles, consultations externes, ouvertes dans tous les services aux élèves. Un certificat sera attribué aux assistants à la fin des cours. On s'inscrit au secrétariat de la Faculté de Médecine, rue de l'Ecole-de-Médecine (guichet 3). Un autre cours semblable aura lieu en Octobre, Novembre et Décembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Marcel Bloch, chef de laboratoire à la Faculté, 40, r. Bichat (10e), hôpital Saint-Louis.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de chirurgien des hôpitaux, MM. Lecène, Magnot, Dujarier, Lardennois, Ricard, Michaux et Lermoyez.

M. Lermoyez a fait connaître son acceptation.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache, Sainte-Périne et Hendaye. — Lecture des copies. — Ont obtenu : MM. Py, 21; Mer, 25; Barbaro, 25; Desprairies, 26; Renault, 29; Fumery, 22; Perret, 20; Roland, 23; Busy, 20; Chatagnon, 25; Legard, 27; Rachet, 2..

Oral. — Ont obtenu : MM. Renault, 18 1/2; Rachet, 19; Desprairies, 18; Lejars, 16; Mer, 16; Barbaro, 12; Py, 14; Fumery, 13; Chatagnon, 10; Rolland, 7; Busy, 9; Perret, 6.

(*Voir la suite, p.* **309.**)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 12)

(*Thérapeutique*) **CORYZA AIGU**

Traitement du « Rhume de cerveau »

A. — *Traitement abortif.*

Ne pas confondre le *coryza aigu* (pneumonie du nez), maladie infectieuse, continue, cyclique, durant de trois à cinq jours, avec le *coryza spasmodique* (asthme du nez), syndrome toxique, intermittent, périodique, par crises de trois à cinq heures. Cette fréquente méprise explique la vogue des drogues « anticoryziques ».

1° **Traitement local** : inutile, toujours; nuisible, souvent : la plupart des inhalations, instillations, etc., prétendues abortives irritent le nez et rendent le coryza plus pénible.

2° **Traitement général** : inoffensif, toujours; utile, souvent, s'il intervient à temps, dès les premiers éternuements.

Le SALICYLATE DE SOUDE est le meilleur agent abortif. Dose quotidienne : 1 gr. 50 répartie aux trois repas (en solution, jamais en cachets!) pendant deux jours; ne pas continuer en cas d'échec.

B. — *Traitement palliatif.*

Ne raccourcit pas la durée du coryza aigu, mais : α) *suspend les symptômes* vaso-moteurs si pénibles, rhinorrhée, éternuement, obstruction nasale, lourdeur de tête; β) *empêche la suppuration* (pas de période de coction); γ) *prévient otites et sinusites.*

1° **Traitement local** : indispensable.

La COCAÏNE-ADRÉNALINE est le meilleur agent palliatif.

Chlorhydrate de cocaïne.	soixante centigr.	Pas d'intoxication à craindre : car l'adrénaline, fermant les vaisseaux, retarde l'absorption. *Stovaïne, novocaïne, alypine,* etc. sont ici inopérantes.
Solution à 1 p. 100 de chlorhydrate d'adrénaline	3 gr.	
Sérum salé à 7 1/2 pour 1.000, q. s.	40 cmc	

Dose pour quatre jours.

A pulvériser avec un *atomizer* qui forme du *nuage* et non de la *pluie.* Cette pulvérisation maintient le nez sec, libre, calme pendant deux ou trois heures. Recommencer dès qu'un picotement intranasal annonce la cessation de son effet. (Accessoirement, protéger la peau des narines et de la lèvre avec la *pâte à l'oxyde de zinc*).

2° **Traitement général** : avantageux. Trois indications :

a) Le *jour*, pour supprimer les malaises :

α) *Si l'on ne sort pas* : deux ou trois cachets d'*aspirine* (0 gr. 50) médicament euphorique, mais diaphorétique qui favorise le refroidissement,

β) *Si l'on sort* :

Salipyrine	0 gr. 50	Formule approximative de la plupart des cachets antimigraineux.
Chlorhydrate de quinine	0 gr. 10	
Citrate de caféine	0 gr. 05	

un ou deux cachets par jour, au déjeuner et au lunch ; pas au dîner, car on s'endormirait tard.

b) Le *soir*, pour faire dormir, très important : le sommeil suspend tous les symptômes nasaux; un nez qui dort bien est sec et libre; ainsi il se repose et se répare. Un ou deux comprimés de *véronal sodique* (0 gr. 25) dans un peu d'eau tiède, une demi-heure avant de se coucher.

c) Le *matin*, pour dégager la tête :

Sel de Glauber	40 grammes.	donnant, sans coliques, une selle en une heure.
Sel de Seignette	10 grammes.	

deux petites cuillerées à café dans un demi-verre d'eau fraîche.

C. — *Hygiène.*

1° Alimentation légère : pas d'alcool... et surtout pas de tabac!

2° Suppression des aliments salés (Na Cl fait couler le nez) ;

3° Restriction des boissons (le XVIIe siècle prescrivait déjà le régime sec);

4° Toilette à l'eau chaude;

5° Se moucher « à la paysanne » alternativement par chaque narine;

6° EVITER D'ÉTERNUER, car un malencontreux éternuement suffit à réveiller une crise. En conséquence, dès qu'on sent le picotement nasal avertisseur : α) fermer les yeux; β) respirer par la bouche; γ) relever fortement le lobule du nez en pressant sur la sous-cloison (procédé recommandé jadis à la Cour d'Angleterre où il n'était pas correct d'éternuer en présence de la Reine).

MARCEL LERMOYEZ.

Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont classés dans l'ordre suivant : MM. Rachet, Desprairies, Lejars, Mer, Barbaro, Py, Fumery, Chatagnon, Rolland, Busy, Perret.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Moussous, médecin principal de 1re classe; Lefort, médecin principal de 2e classe; Regaud, Arragon, Liouville, médecins-majors de 1re cl.; Roger, Delezenne, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 22 Février 1921.)

Chevalier. M. Hameau, à Arcachon. (*Journ. off.*, 20 Février 1921.)

— MM. Aubaret, Delage, Mouriquand, Bonzoms, Differdange, Lasserre, Guigon, Cabannes, médecins-majors de 1re classe: Savy, Picot, Billiard, Ameuille, Calmettes, Cabannes, Vrain, Martial, Zarzicky, Nuyts, Blandamour, Alphand, Fays, Fabre, Bichat, Mathé, Rondet, Sargnon, Arcelin, Jouane, Girerd, Coorevits, Bournisien de Valmont, Ladevie, Lebret, médecins-majors de 2e classe; Barcat, Cautin, Eynard, Le Fort, Bottane, Carle, médecins aides-majors de 1re classe; Gschwind, à Mulhouse. (*Journ. off.*, 22 Février 1921.)

Institut de Psychologie. — Les travaux pratiques de l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris (2e semestre) commenceront le mercredi 2 Mars, au laboratoire de Psychologie physiologique de la Sorbonne sous la direction de M. Piéron, et se continueront tous les mercredis de 2 h. 1/4 à 4 h. 1/2.

Ils porteront sur l'étude expérimentale des sensations (sensations cutanées et sous-cutanées, gustatives, olfactives, auditives et visuelles); de l'émotion et des répercussions physiologiques des processus affectifs et de l'effort intellectuel (vaso-moteurs, pouls, pression artérielle, respiration, réflexe psychogalvanique); de l'activité motrice; de l'efficience mentale (technique des temps de réaction en particulier); des processus intellectuels (perceptions; tachistoscopie, mémoire, etc.).

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté des Sciences, guichet 3. Le droit à verser est de 60 francs.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Joseph Rohmer, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Nancy.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 *Février.* — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er N. R. Anatomie orale. Faculté. — 1er A. R. Epreuve pratique dissection. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 1er *Mars.* — 1er A. R. Epreuve orale. Faculté. 3e, 2e A. R. Epreuve orale. Faculté. — 4e A. R. Epreuve orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Tarnier.

Mercredi 2 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 4e N. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 1er A. R. Epreuve orale. Faculté. — 3e, 2e A. R. Epreuve orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Baudelocque.

Vendredi 4 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 4e N. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e A. R. Anatomie pathologique. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté.

Samedi 5 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e, 2e. A. R. Clinique interne. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 2 *Mars.* — MM. Sebileau, Letulle, Balthazard, Legueu. — Maupetit (Paul). Contribution à l'étude de la réfection de la lèvre supérieure. — Montlahuc (Alfred). Sur une épidémie d'empoisonnements par des gâteaux à la crème. — Lapidus (Aron). Contribution à l'étude de la tuberculose rénale. — Mozer (Charles). Contribution à l'étude clinique des dystrophies dentaires dans l'hérédo-syphilis.

Samedi 5 *Mars.* — MM. Achard, Nobécourt, Guillain, Villaret. — Monnier (Sévère). Contribution à l'étude de l'urémie musculaire. — Caillard (Paul). Quelques réactions leucocytaires consécutives aux injections intraveineuses. — Jeudon (Robert). Le traitement de l'hémophilie. — Lejars, J.-L. Faure, Brindeau, Richaud. — Denoël (Louis). Les lésions musculaires et vasculaires dans les plaies de la fesse. — Morlier (René). Sur le traitement préopératoire des ostéo-arthrites tuberculeuses. — Jay (Raoul). Contribution à l'étude de la grossesse gémellaire.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Méd. (parle rus., allem.) spéc. derm.-vén., v. urin., au cour. rech. bact. (R. Wass.), cherche pl. clin. ou labor., Paris ou province.— Ecrire *P. M.*, n° 3112.

Pharmacien, doct. en méd., dés. situation utilis. diplôme, France ou Etranger. — Ecrire *P. M.*, 3133.

Clinique chirurgicale, clientèle ancienne, grande ville d'Algérie, à céder. Situat. brillante. *P. M.*, 3139.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — Strauss, 6, rue Henri-Heine, Auteuil 35-67.

Bonne clientèle à céder, 7e arr., *Champ-de-Mars.* Appartement luxueux dans très bel immeuble, avec tout le confort moderne. Ecrire seul. *P. M.*, n° 3158.

Infirmière, au courant de la pharmacie et des soins aux malades, est demandée pour sanatorium du Midi. — Ecr. *P. M.*, n° 3161.

Pour docteur, à vendre : Conduite intérieure, 2 pl., 10 HP., 4 cylindres, éclairage Magondeau. —

(*Voir la suite, p.* **311**.)

Ecrire : M. Michels, 8, rue d'Alexandrie, Paris (2e).

A vendre : Voiture De Dion 1915, 7-10 HP, 3 pl., parfait état, 4 cyl., 12.500. — Zèbre 1921, conduite intérieure, 3 pl., avec tous les perfectionnements modernes : 15.000.—Dr G., Grande-Rue, à Rugles (Eure).

Docteur ferait bibliographie et traductions allemand. — Ecr. *P. M.*, n° 3164.

Docteur, 30 ans, sérieux, désire cession clientèle, appart., bail, meubles, 8e, 9e, 17e arr.; 35.000 comptant, restant annuités. — Ecrire *P. M.*, n° 3165.

Cabinet de massages spéciaux à céder pour cause de double emploi dans une des plus import. villes thermales de France. Saison de Mai à Oct. Rendement annuel : 30.000 fr. suscept. d'augment. Conviendr. à jeune ménage actif ay. connaiss. techn Prix de vente : une annuité. Paiement : 1/2 compt., 1/2 échelonnée. Collabor. et mise au cour. pend. une sais. *P. M.*, 3166.

Docteur franç. parlant ital. et angl. ferait re · plaç. de préfér. dans Midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3167.

Jeune docteur français demandé en collaboration, cabinet médical et clientèle en ville. Conditions avantageuses. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3168.

Cystoscope opérat. de Lowenstein. 2 tubes opt., 2 pinces dont 1 tranch., 1 galvanocaut., 3 mandrins d'introduct., 1 lampe rechange, câble et pince conduct., état neuf, à vendre 600 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3169.

Paris. Médecin disposant capitaux est demandé comme collaborateur dans une importante et sérieuse affaire *paramédicale*. — Ecrire *P. M.*, n° 3170.

Maison de santé, donnant bénéfices importants, à céder dans *Préfecture* de province. Affaire extrêmement sérieuse. — Ecrire *P. M.*, n° 3171.

Côte d'Azur. A céder *Laboratoire* d'analyses très bien situé, plein rapp., condit. avant. *P. M.*, n° 3172.

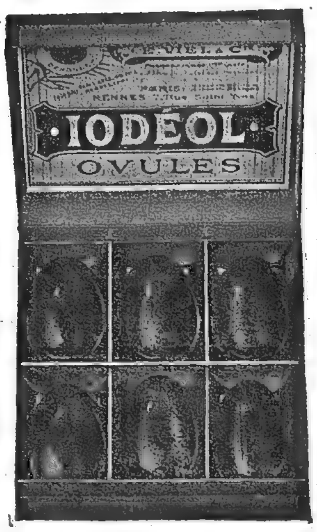
Paris. Clientèle de quartier, très transmissible, à céder de suite; longue présentation.—*P. M.*, n° 3173.

Paris Ancienne maison d'*Orthopédie-Bandages* à céder avec mise au courant d'un an. — Bénéfices nets 60.000. Prix 150.000. — Ecr. *P. M.*, n° 3174.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.


IODÉOL
OVULES


IODARGOL
AMPOULES

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

A NOS LECTEURS

La Presse Médicale, *désireuse de perfectionner de plus en plus son service d'informations, se voit dans la nécessité d'augmenter le nombre des colonnes consacrées à la publication régulière des nouvelles qui lui proviennent des Facultés de Province et de l'Etranger.*

A partir du 5 Mars, le tableau parisien *des COURS, LEÇONS et CONFERENCES que nous publions régulièrement chaque samedi, paraîtra sous forme d'un* hors texte, *inséré dans le numéro.*

Ce tableau, n'intéressant spécialement que nos lecteurs de Paris et de la banlieue, ne sera placé que dans le service de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au numéro.

Cependant, si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir régulièrement ce supplément, La Presse Médicale *est à leur disposition pour le leur faire parvenir. Il leur suffira d'en faire la demande par écrit à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.*

Nos lecteurs apprécieront certainement ce nouveau progrès dans la présentation matérielle de notre journal.

MENUS PROPOS INDIVIDUALISTES

POURQUOI TOUJOURS IMITER ?

Pourquoi les femmes, au lieu de vouloir se ressembler toutes, ne chercheraient-elles pas, nous dit le professeur Richer, à réaliser par leur coiffure, leurs vêtements, le type de beauté auquel la nature a prédestiné chacune d'elles. Pourquoi l'art du couturier consiste-t-il à créer un modèle unique destiné à toutes les femmes? Pourquoi tailler sur le même patron les robes dans lesquelles doivent entrer ou la croupe plantureuse de Jeanne la bouchère, ou les hanches garçonnières de Louise, la petite dactylo?

Pourquoi les Nations, au lieu de s'épanouir sans contrainte en une floraison variée de tempéraments nationaux, cherchent-elles à grands frais à copier sur leurs voisines les législations les moins adéquates à leur mentalité? Pourquoi nos législateurs, au lieu de chercher par des mesures sagaces à égaler la puissance financière, industrielle ou navale de notre grande amie la riche Angleterre, se contentent-ils de lui emprunter sa semaine écourtée, ses retraites ouvrières, l'impôt progressif sur le revenu, demain l'assurance-maladie.

Sont-ils donc d'esprit si court qu'ils ne puissent offrir à notre Marianne, la robuste paysanne, costume plus seyant que celui qu'arbore Miss Albion sur le pont de ses navires?

En notre domaine de la science française et de l'art médical, nous autres médecins, n'avons-nous pas trop de tendances à l'imitation de nos voisins amis ou ennemis? Il est judicieux d'emprunter à l'étranger les idées qui paraissent bonnes; mais n'est ce pas timidité et paresse d'esprit que de se contenter de copier et de suivre.

A juste titre nous convions les jeunes gens du monde entier à venir s'instruire en nos universités. Ce n'est pas en leur servant une plate imitation de la science d'autrui que nous leur inspirerons la curiosité de nous connaître. Cultivons nos propres dons naturels, sachons leur faire rendre leur maximum de rendement, soyons nous-même, laissons à la génération qui disparaît cette manie de jouer sur le théâtre national le rôle étriqué de colporteurs des idées de l'étranger.

Qui traduit toujours, dit le proverbe, ne sera jamais traduit.

P. Desfosses.

LEGS DE Mme MATHIAS DUVAL

Le Conseil de la Faculté de Médecine, dans sa dernière séance, a accepté un legs de 50.000 francs que lui a fait Mme Mathias Duval, veuve de l'éminent professeur d'histologie. Cette somme est donnée sans aucune condition; la Faculté aura le droit d'en disposer à sa guise et au mieux de ses intérêts. Une Commission a été nommée pour rechercher à quel emploi pourrait être consacré le legs. Les destinations ne manquent pas, on sait en effet, combien les besoins de la Faculté sont nombreux et combien ses ressources sont faibles. Faute d'argent bien des réformes indispensables ne peuvent être accomplies, bien des améliorations sont impossibles. Le legs de Mme Mathias Duval rendra un grand service à l'enseignement médical. Il est rédigé conformément au désir que les Facultés ont souvent exprimé. Il permet de tirer de la somme reçue le parti le plus avantageux et le plus utile.

LIVRES REÇUS

2408. **Nouveau traité de médecine**, publié sous la direction de MM. G.-H. Roger, doyen de la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine; F. Widal, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, et P.-J. Teissier, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine; secrétaire de la rédaction : Marcel Garnier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Fascicule I. **Maladies infectieuses**, 1 vol. de 482 pages avec 55 figures dans le texte et 3 planches en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix, relié : 35 francs net.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux.

F.-M. Cadenat. — Chirurgie cinéplastique du membre supérieur.

Etienne Sorrel. — Six cas d'ostéo-chondrite déformante infantile de l'épiphyse fémorale supérieure.

Charier. — Sur le traitement de la luxation congénitale de la hanche; la position dans le premier appareil.

Appareillage.

Dumoulin et Rœderer. — Appareils du centre de Strasbourg.

Analyses. — Bibliographie.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. Joyeux, agrégé, commencera ses conférences le mercredi 2 Mars 1921, à 17 h., à l'amphithéâtre Vulpian et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure (plathelminthes, animaux venimeux et vénéneux, animaux réservoirs de virus, champignons parasites et vénéneux).

Institut de Médecine légale. — M. Laignel-Lavastine, agrégé, fera en 10 leçons un cours élémentaire de Psychiatrie médico-légale au petit amphithéâtre.

Il commencera ce cours le lundi 7 Mars 1921 à 3 h. et le continuera les lundis suivants à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Il sera ouvert à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, sous la direction de M. le professeur Sebileau et à dater du 9 Mars 1921, une série de cours de chirurgie opératoire régionale.

L'ordre des cours sera le suivant : Du 9 au 20 Mars. Opérations portant sur le tube digestif, le foie et les voies biliaires, par M. Bergeret, prosecteur.

Du 4 Avril au 15 Avril. Opérations sur les voies urinaires, par M. Gouverneur, prosecteur.

Du 18 Avril au 29 Avril. Opérations sur l'appareil génital de la femme, par MM. R. Gouverneur et A. Bergeret, prosecteur.

Du 2 Mai au 13 Mai. Opérations sur l'appareil oto-rhino-laryngologique, par MM. Dufourmentel, Miégeville et Bonnet, chefs de clinique.

Droits d'inscription : 150 francs. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

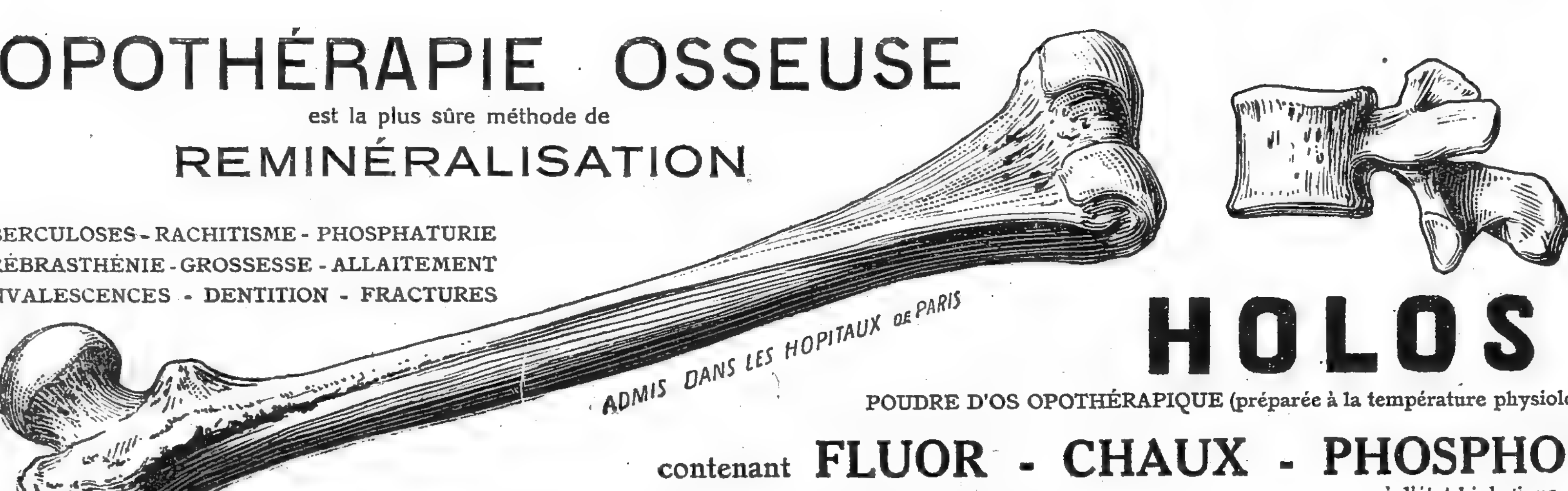
CONCOURS

Faculté de Médecine de Paris. — Questions mises au concours pour l'année 1921 :

Prix Saintour : « Etude des phénomènes de destructions globulaires ».

Prix Corvisart : « Erythèmes infectieux au cours de la scarlatine ».

Prix Béhier : « Syphilis rénale ».



Agrégation du Service de Santé militaire. — Liste des questions données aux épreuves des différents concours en 1919-1920.

Médecine (1919). — I. Examen clinique d'un malade suivi d'une consultation écrite (diagnostic, pronostic et traitement). Séance du 1er Décembre : 1° Ancien rhumatisant atteint d'insuffisance aortique, rétrécissement mitral à discuter, myocardite possible, obscurité respiratoire du sommet droit, scoliose, mauvais état général; 2° emphysème pulmonaire, bronchite chronique bilatérale, frottements pleuraux bilatéraux plus abondants aux sommets, simulant des craquements, expectoration purulente, pas de bacilles de Koch dans les crachats.

III. Leçon magistrale orale sur un sujet de pathologie médicale. Séance du 2 Décembre : Les thromboses. Séance du 4 Décembre : L'insuffisance thyroïdienne. Séance du 5 Décembre : Les splénomégalies.

III. Epreuve pratique de bactériologie. Séances des 7, 8, 9 Décembre. Cobaye ayant succombé à une péritonite cholérique et à une émulsion de bacilles dysentériques, types Hiss (exposé oral des recherches et constatations).

IV. Leçon magistrale orale sur une question d'hygiène ou de médecine légale militaire. Séance du 11 Décembre. Installation hygiénique des camps.

V. Leçon orale sur deux malades (l'un de médecine générale, l'autre de médecine spéciale : neurologie, psychiatrie, etc.). Séance du 12 Décembre : 1° Paraplégie spasmodique consécutive à une méningite cérébro-spinale probable; 2° tabes avec arthropathie du genou droit, troubles urinaires, atrophie des membres inférieurs, crises gastriques anciennes; 3° tuberculose pleuro-péritonéale, météorisme abdominal, épanchement très léger dans le péritoine, pleurésie gauche avec épanchement moyen; 4° polyadénite presque généralisée, splénomégalie, foie un peu hypertrophié, anémie globulaire très prononcée, hyperleucocytose (polynucléose) sans éléments anormaux du sang, polynévrite des membres inférieurs.

VI. Epreuve pratique d'histologie pathologique. Séance du 14 Décembre : Syphilis scléro-gommeuse du foie (préparation colorée et montée à définir et à interpréter). Epithélioma pavimenteux lobulé de la langue (coupe à colorer, à monter, à définir et à interpréter).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Thibierge, Nicolle, Vaquez, Langlois, Farez; Mme Dejerine; MM. Pouvreau, Mahu, Godon, Legry, Verneau, à Paris; Tapie, à Toulouse; Parisot, à Nancy; Le Bail, au Mans; Leduc, à Nantes; Mariage, à Valenciennes; Duchamp, à Saint-Etienne; Chiron, à Chambéry; Mangin, à Marseille; Roudouly, à Caussade (Tarn-et-Garonne); Sturel, à Jussy, par Moulon-les-Metz (Moselle); de Brun du Bois Noir, à Beyrouth. (*Journ. off.*, 24 Février.)

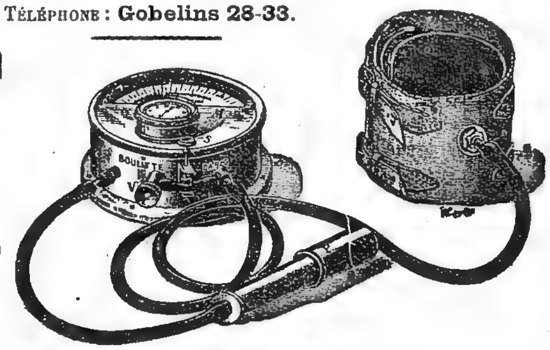
Chevalier. — MM. Menetrier, de Massary, Delbecque, Roy, Gasmel, Rogues de Fursac, Papillon, Courtillier, Martinier, Vivier, Gallois, Lelongt, Guignard, Arnould, Bonamy, Bonnet, Astier, Tisne, Lebon, Desternes, Huber, Roux, Comar, Hallé, Letellier, Guillon, Leroux, à Paris; Chatellier, Ancelet, Cuché, à Meulan (Seine-et-Oise); Albot, à Asnières (Seine); Grilhaut des Fontaines, à Bois-Colombes (Seine); Dupont, à Mantes; Potel, à Bellevue (Seine-et-Oise); Caloe, à Berck-sur-Mer; Duret, à Lille; Wigniolles, à Douai; Debu, à Cambrai; Dejardin, à Boulogne-sur-Mer; Fouchou-Lapeyrade, à Berck-Plage (Pas-de-Calais); Prévot, à Versailles; Chalochet, à Abbeville (Somme); Léonard, à Sedan; Collignon, à Chaumont-Porcien (Ardennes); Termet, au Havre; Cerné, à Rouen; Poupault, à Dieppe; Hue, à Rouen; Veslin, à Evreux; Rachet, à Honfleur; Engelbach, au Havre; Cotoni, à Oissel, près Rouen; Rollin, à Nogent-le-Rotrou; Plus, Poix, Hervé, au Mans; Le Jemtel, à Alençon; Geffrier, à Orléans; Dubois, à Blois; Cantin, à Brie-Comte-Bobert (Seine-et-Marne); Cœur, à Orléans; Regoby, à Perthes-en-Gâtinais (Seine-et-Marne); Marion, à Tonnerre; Perraudin, à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne); Villard, à Verdun; Tuefferd, à Montbéliard; Duvernoy, à Belfort; Prieur, à Besançon; Guyon, à Remiremont; Morlot, Ferry, Domec, Dubard, à Dijon; Houzé, à Nevers; Boussey, à Auxonne (Côte-d'Or); Bouley, à Beaune; Delaunay, à Poitiers; Martin, Boquel, Bouvet, à Angers; Orrillard, à Châtellerault; Thierry, Maurice, à Tours; Ferrand, à Rennes; Béchet, à Avranches; Dameuve, à Carentan; Gringoire, à Redon; Rappin, Rivet, Recigneul, à Nantes; Dumont, à Périgueux; Franc, à Sarlat; Chibret, à Aurillac; Meplain, à Moulins (Allier); Puistienne, Nigay, à Vichy; Mouret, à Brioude (Haute-Loire); Chevallet, à Saint-Etienne; Carry, Lépine, Loison, Goullioud, Reboul, Audry, Rafin, Mollard, Madinier, Arloing, Tellier, Michon, Lyonnet, à Lyon; Bisch, Comte, à Grenoble; Magnanon, à Valence; Denarie, à Chambéry; Simonot, à Nimes; Poucel, Arreat, à Marseille; Daspres, à Toulon; Vaillant, à Aix-en-Provence; Menier, à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes); Revillet, à Cannes; Gras, à la Ciotat; Gasmel, à Alais; Massoni, à Calvi (Corse); Vabre, à Béziers; Marty, à Cabezac; Galibert, à Clermont-l'Hérault; Hastard, à Pezenas; Petit, à Cette; Bonneville, à Mazamet; Vieu, à Olargues (Hérault); Rey, à Gaillac (Tarn); Bertin-Sans, à Montpellier; Descomps, à Aiguillon (Lot-et-Garonne); Ausset, à Cahors; Barret de Nazaris, à Agen; Alibert, à Montauban; Lasserre, à Toulouse; Verdenal, à Pau; Hallot, à Noyon; Lasserre, à Bayonne; Depierris, à Cauterets; Lacayre, à Arveyres (Gironde); Belliard, à Biscarone (Landes); Teulières, à Bordeaux; Simon, Adam, Mace, Hypolitte, à Nancy; Liégeois, à Blainville-aux-Saules (Vosges); Blaise, à Troyes; Paillotte, à Nogent-sur-Marne; Vinot, à Juvisy-sur-Orge; Vincent, Tournier, à Lyon; Hugues, à Cannes; Doulet, à Marseille; Gervais de Rouville, à Montpellier; Toujan, à Toulouse. (*Journ. off.*, 24 Février.)

Académie des Sciences. — Au cours de sa dernière séance l'Académie des Sciences a élu à l'unanimité M. Jules Bordet, de Bruxelles, en qualité de correspondant pour la section de médecine et de chirurgie, en remplacement de M. Pierre Morat, décédé.

L'assistance aux femmes en couches et le libre choix du médecin. — M. Miellet, député, ayant exposé à M. le ministre de l'Hygiène que l'article 4 de la loi du 17 Juin 1913 sur le repos des femmes en couches stipule qu'avant les couches, la postulante doit justifier, par la production d'un certificat médical, qu'elle ne peut continuer à travailler sans danger pour elle-même ou pour l'enfant, que l'article 8 du décret du 17 Décembre 1913 stipule que toute femme inscrite sur la liste ou admise d'urgence doit, pour recevoir, avant les couches, l'allocation journalière, produire le certificat médical prévu à l'article précité, que la circulaire du ministre de l'Intérieur du 9 Août 1913 indique dans le paragraphe 2 de l'article 18, que ce certificat est obligatoire et demande par quel médecin il sera délivré, si c'est du ressort du règlement départemental, ajoutant que le modèle de règlement annexé à la circulaire est muet à cet égard, qu'il y aurait lieu de faire savoir quel est le médecin qualifié pour délivrer ce certificat et par qui il doit être payé, a reçu la réponse suivante :

« La loi ne donne, en effet, aucune précision quant au médecin qui doit délivrer ce certificat, mais il ne paraît pas douteux que la postulante doive rester libre de s'adresser au médecin de son choix et payé par elle. Ce n'est que dans le cas où le certificat produit ne paraît pas fournir à l'Administration toutes les garanties voulues que celle-ci peut demander qu'il soit corroboré par l'attestation d'un médecin désigné par elle. Dans ce cas, les frais de ce second certificat médical sont à la charge du service, car il s'agit bien d'une dépense d'administration. Ainsi donc, un règlement départemental ne peut renfermer des dispositions pouvant être considérées comme imposant aux postulantes à l'assis-

(*Voir la suite, p.* **319**.)



tance la production d'un certificat médical émanant d'un médecin de l'Administration. » (*Journ. off.*, 4 Février.)

Le patronage franco-américain de la première enfance. — Sur la demande de M. Granger, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante :

Une subvention de 50.000 francs est accordée pour le premier semestre 1921, au patronage franco-américain de la première enfance dont le siège est à la mairie du 14e arrondissement.

La lutte contre la tuberculose. — Par décret, il vient d'être institué à Oran un dispensaire public d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse établi dans les conditions de la loi du 15 Avril 1916.

La circonscription de ce dispensaire s'étendra à l'ensemble des communes de plein exercice et mixtes du département d'Oran.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Bonne clientèle à céder, 7e arr. *Champ de Mars* ; appartement luxueux dans très bel immeuble, avec tout le confort moderne. — Ecrire seul. *P. M.*, 3158.

Docteur, 30 ans, sérieux, désire cession clientèle, appart., bail, meubles, 8e, 9e, 17e arr. ; 35.000 fr. comptant, restant annuités. — Ecr. *P. M.*, n° 3165.

Docteur franç. parlant ital. et angl. ferait remplac., préférence dans Midi. — Ecr. *P. M.*, n° 3167.

Jeune docteur français demandé en collaboration, cabinet médical et clientèle en ville. Conditions avantageuses. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3168.

Paris. A céder comptant clientèle O.-R.-L. quartier riche ; très belle installation. — Ec. *P. M.*, n° 3175.

On demande Masseur connaissant aussi gymnastique médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3176.

Asnières-Clichy. Cab. disposant 2 h. par jour pour spécial., préfér. O.-R.-L., Opht., Derm. — *P. M.*, 3177.

Dr O.-R.-L. cherc. pl. assist. de clin. — *P. M.*, 3182.

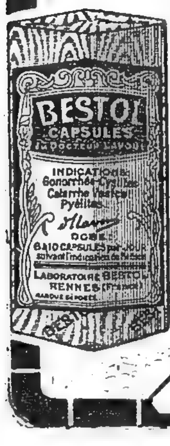
Médecin ayant pratique clinique et références sérieuses, cherche emploi dans clinique privée ou remplacements. — Ecrire A. A., poste restante, boulevard Pont-d'Arve, Genève (Suisse).

On demande pour clinique, 5 h. à 7 h., étudiant français, au courant voies urinaires. — Ecrire seulement, avec références, *P. M.*, n° 3179.

Femme de Dr sérieuse, active, brev. sup. et dipl. second., anc. infirm. C.-R., connaiss. le serv. des hôpit., désire emploi de confiance dans clinique ou de secrétaire. — Ecr. : Mme Ursaki, 42, r. St-Maur, Paris.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

SOMMAIRE

SIX MOIS DANS L'ENFER BOLCHEVICK

Nam nox nulla diem, neque noctem aurora secuta est
Quæ non audierit mixtos vagitibus ægris
Ploratus, mortis comites et funeris atri.

Aucun jour n'a suivi la nuit, aucune nuit n'a été suivie de l'aurore, qui n'ait entendu des pleurs et des vagissements douloureux, compagnons de la mort et des noires funérailles.

Depuis l'heure fatale d'Août 1914, tant d'événements se sont déroulés sous nos yeux que la pauvre cervelle humaine, trop étroite pour les enregistrer tous, en demeure encore stupide. Guerres sans merci, chutes d'Empires réputés inébranlables, résurrections de royaumes morts depuis des siècles, civilisés qu'on pensait amollis par l'excès de bien-être et qui, soudain, enflammés par l'Idéal, retournaient à l'endurance ancestrale pour la dépasser, nous avons tout vu, tout subi. Etant donné cet amas formidable de catastrophes, on comprend que maints phénomènes aient pu échapper à notre entendement.

Aucun ne nous bouleversa davantage que la vision de tant d'êtres humains du jour au lendemain séparés de ceux qu'ils aimaient et captifs dans leur propre pays comme ils l'eussent été dans la plus sombre prison. Les habitants de nos régions envahies souffrirent ainsi une torture nouvelle qui restera éternellement l'opprobre de ceux qui l'imaginèrent. Plus de nouvelles du dehors, plus de lettres chères, rien que la misère, l'esclavage et la faim au sein même de la Mère Patrie. Autant la brusque fermeture des portes-frontières avait retenti au plus profond de nos cœurs, autant leur ouverture nous transporta de joie à l'heure méridienne de l'armistice. Enfin! l'Humanité était délivrée d'un joug qu'elle ne reverrait jamais! Enfin, l'Europe, hier muée en géhenne, allait redevenir terre libre, où chacun circulerait à l'aise!

Hélas! pas de bonheur complet ici-bas! Les geôles n'ont pu être toutes détruites; c'est la Russie maintenant, avec ses habitants infortunés, qui succombe, séparée du reste de la terre. L'Ange de la Mort s'abat sur notre amie d'hier, pillant, combattant, noyant, fusillant, détruisant tout, hommes et choses. C'est comme une folie qui terrasse la raison de toute une fourmilière d'hommes, dont les uns sont en proie aux pires rages pendant que les autres agonisent dans la terreur.

Que se passe-t-il là-bas? Qui le sait exactement? Quelle est la cause de cette fièvre continue? Mais qu'est la parole à côté de la pensée,

qu'est la pensée à côté du mystère intérieur et de ces vibrations d'où s'engendre l'action ? Les citoyens de la même nation, de la même famille slave ne se comprennent plus les uns les autres et nous voudrions, nous, étrangers, expliquer l'énigme de leurs âmes ! Çà et là, un rais de lumière traverse bien la sombre forêt secouée par l'orage révolutionnaire ; çà et là, des nouvelles nous parviennent, mais combien contradictoires ! Hier encore, c'était Wells, le romancier anglais, si populaire en France, je ne sais trop pourquoi, qui nous contait ce qu'il avait vu. Et à le lire, nous sentions tous, ou qu'on l'avait trompé, ou qu'il s'était trompé pour ne pas gêner les négociateurs de son pays, en conversation avec Krassine. En Russie, M. Britling avait recommencé à ne plus voir clair. En résumé, il semble que l'observateur ne puisse sonder l'effreux mystère russe qu'à la lumière de ses propres passions : le témoin impartial fait défaut.

***

Pourtant, je crois l'avoir trouvé en la personne d'un de nos braves compatriotes, M. Renard, qui est presque un médecin puisque, s'il a dû abandonner ses études médicales par suite de revers de fortune, il n'en a pas moins quatre ans de scolarité à la Faculté de Paris. C'est à sa formation médicale même qu'il doit, m'a-t-il confié, d'avoir pu se diriger dans la vie. Mobilisé en 1914 comme sergent-infirmier, il fut ensuite promu lieutenant-interprète à l'Armée d'Orient, car le camarade parle admirablement le turc, un peu le russe et connaît le persan comme sa langue maternelle. Si, à l'heure présente, il y a 10.000 Persans qui emploient couramment le français, si l'élite, là-bas, est imprégnée de civilisation française, c'est à M. Renard qu'on le doit. Le Gouvernement l'en . récompense par la Légion d'honneur et il a, par surcroît, gagné la croix de guerre aux Dardanelles, où son rôle en face des Turcs fut des plus utiles.

C'est au cours de la campagne que j'ai pu connaître ce Vosgien entêté de patriotisme. Avec sa tête chauve, ses petits yeux malins, sa puissante carrure, il fait penser d'abord à un moine ; son habit est celui du soldat et sa parole celle d'un apôtre. Plus spécialement attaché à la personne du général Franchet d'Esperey, il était à Constantinople lorsque le Chef franc fit dans la ville sainte son entrée sur son cheval de bataille, tenu en bride par deux Poilus. De même, il avait suivi pas à pas, dans son élan formidable, l'armée de d'Esperey, en marche vers le Danube et qui eût fini la campagne à Berlin, par Budapest et Munich, si le Josué malencontreux que l'on sait n'avait arrêté le soleil français dans sa course. Peut-être la guerre, dans ce cas, eût-elle été prolongée de quelques semaines ; mais sûrement aurait été évitée la paix actuelle, semée d'embûches, et dont ne profitèrent que les Allemands, les dancings et les mercantis.

Au surplus ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Maintenant que je vous ai présenté mon informateur, il me reste à vous raconter la tragique aventure de ses prisons russes et les impressions générales qu'elles lui ont laissées.

***

Resté dans l'Armée, sur la demande de ses chefs, M. Renard est envoyé en 1919 à Téhéran, « en permission », disent ses papiers. — « Per » est peut-être de trop, fit remarquer non sans humour un fonctionnaire anglais à notre délégué. Cette première mission est suivie d'une seconde, au début d'Avril 1920. Accompagné de quatre autres Français, notre compatriote est chargé, officiellement, cette fois, d'organiser en Perse un « Office économique ». Le voyage de Constantinople à Batoum s'effectue sans incidents, si ce n'est qu'au débarcadère, un pickpocket habile subtilise le portefeuille du chef de la mission. Fâcheux présage !

A Batoum, avant de prendre le train pour Bakou, nos voyageurs s'assurent que tout est tranquille dans ce port, sur lequel plane, si l'on en croit les rumeurs publiques, la menace bolcheviste. Par excès de précaution, notre compatriote part en éclaireur, avec son secrétaire et un eunuque, Salim Khan, que M. Renard avait fait opérer à Paris d'une tumeur maligne. Tout va bien jusqu'à 40 kilomètres de Bakou. Alors que nos Français se réjouissaient de toucher à leur première étape, la surprise la plus fâcheuse et la plus désagréable les attendait. Il n'y avait pas qu'eux, qui se rendaient vers Bakou, les Bolchevistes y marchaient aussi, et le 28 Avril ils s'en emparaient, au moment même où comptait s'y reposer notre petite pointe d'avant-garde.

Arriver dans une ville le lendemain du jour où elle fut occupée par l'ennemi, cela ne se fait pas; les Bolchevistes se chargent de l'apprendre à nos voyageurs. A portée d'une petite gare, sur la voie parallèle à celle du convoi venant de Batoum, surgit soudain un train blindé bondé de soldats rouges. En un clin-d'œil, les voitures sont vidées de leurs voyageurs et des bagages avec une maestria qu'eussent eux-mêmes enviée les élégants cambrioleurs que les industriels du Cinéma font passer devant l'écran pour la plus grande édification de la jeunesse occidentale.

L'uniforme d'officier français que portait M. Renard, en sa qualité de missionnaire, n'est pas sans imposer comme un vague respect. On le conduit néanmoins au Bureau du haut commissaire, où il arrive après avoir essuyé force bourrades à la sortie de la gare, envahie par une foule hurlante, trépidante, délirante ; elle ne cesse de brailler la *Marseillaise*, — et quelle ! — que pour attaquer l'*Internationale*, rugie plutôt que chantée. Au moment d'entrer dans le Bureau du fonc-

tionnaire bolchevick, « nous pouvons croire un instant, raconte M. Renard, que notre dernière heure est arrivée. C'est curieux comme ces internationalistes ont la gâchette légère! Enfin, nous voici devant M. le Commissaire, on va s'expliquer. Ce n'est pas long.

« D'abord, en manière de préambule, on nous confisque avec délicatesse revolvers, porte-monnaie, mouchoirs et autres objets suspects; l'honnête couteau de l'armée suisse, — à manche rouge cependant, — n'est lui-même pas épargné. Ainsi, sensiblement allégés, nous sommes conduits au Parlement, où un fonctionnaire tartare, représentant l'Armée rouge, nous interroge d'une mine figée, après quoi on passe aux bagages. A ce moment je crois devoir « rouspetter » avec énergie. Fâcheuse idée! On me prend aussitôt, je ne sais trop pourquoi, pour un général français apportant à la Russie 5 millions d'or dans sa valise. Décidément, mon compte est bon, car me voilà, avec mes compagnons, dirigé sous escorte vers la Tchéka, lisez Commission extraordinaire de la IIe Armée rouge. Là, après un rapide interrogatoire d'identité (?) nous sommes « bouclés » sans avoir eu un mot à placer.

« La prison où nous pénétrons a été installée dans les locaux de la Banque d'Escompte italienne. A Paris, dès qu'une maison est libre, on en fait une Banque; ici, sous le régime bolchevick, ennemi juré du capital, de toutes les Banques on fait des prisons!

« La salle où nous sommes enfermés, continue mon interlocuteur, serait assez grande pour contenir 50 personnes : nous y sommes 200. Pour lit, le plancher couvert d'ordures; les issues gardées par des sentinelles armées jusques aux dents. Un détail très prosaïque, mais édifiant : il n'y a qu'un W.-C. dans la cour, nous sommes obligés de faire queue pour y aller, soit trois heures d'attente, montre en main. J'ai vu des malheureux qui, à peine revenus, se remettaient déjà à la queue! » Pas brillant, comme on voit.

Mais nos compatriotes, qui ont fait campagne, en ont vu d'autres. De plus, ils sont de la race des hommes « qu'on n'a pas » facilement. Peu à peu, les voilà qui tâchent de réconforter leurs compagnons de torture. Rude besogne! Dans tous les cœurs l'angoisse, sur tous les visages la pâleur de la mort. « Mon eunuque abyssin, hier du plus beau noir, a vu ses téguments p sser au gris cendre, continue M. Renard. La pâleur des nègres a vraiment quelque chose de plus sinistre que celle des blancs. Ceux-ci ne valent guère mieux, d'ailleurs. Et comment en pourrait-il être autrement? Dans notre salle, le typhus fait rage et chaque nuit meurent un ou deux de nos compagnons. Plus terribles encore que le typhus, les Rouges, chaque matin, viennent chercher la proie de la journée: 30 condamnés sont appelés pour subir un jugement que chacun sait être de pure forme. Il ne dure pas longtemps, en tout cas, car bientôt, sous nos fenêtres, crépite une brève fusillade annonçant que la Justice du peuple est satisfaite! »

Malgré l'insécurité du lendemain, malgré l'angoisse des heures qui tombent, les hommes sont tellement accrochés à l'espoir qu'ils finissent par s'organiser; et ainsi naît, au seuil de la mort, une société courtoise, fraternelle, engendrée par la communauté de la misère.

Dans cet enfer, M. Renard passe 52 jours, après quoi on l'évacue sur une autre prison plus terrible encore, Cercle nouveau de la Souffrance, où, avec ses compagnons, il séjourne deux longs mois, de fin Juin à fin Août. Les malheureux ont bien pensé y mourir de faim et de chaleur. Entassés dans des locaux, avec 2 mètres cubes au plus d'air respirable, rongés par la vermine, ils sont restés parfois quatre jours sans manger. Déjà ils appelaient la mort, lorsque survient un nouvel avatar. Brusquement, le 26 août au matin, on les transporte dans une maison d'éducation, spacieuse, bien aérée, presque agréable.

Pourquoi ce changement subit? Ah! voilà : C'est qu'un homme, le Dr Nansen, l'explorateur suédois bien connu, était personnellement intervenu auprès de Lénine lui-même, au nom de cette *Société des Nations* dont le berceau est entouré du sourire des sceptiques et qui s'efforce chaque jour de faire un peu plus de bien.

Dans ce nouvel abri, qui n'a plus rien d'une prison, on entrevoit déjà la liberté. « Les gardiens y sont moins farouches, la nourriture y est supportable. Ma parole! on s'y est refait! dit en riant notre Français. Nous partageons le logis avec une cinquantaine d'officiers anglais, plus éprouvés que nous par la souffrance, semble-t-il. Au moindre bruit, les voilà aux champs, et impossible de faire tranquillement un bridge ou une partie d'échecs. Pour moi, désormais sûr que le péril est passé, je crie à tous les échos notre libération prochaine. En effet, le 28 Avril, on nous embarque avec une foule d'inconnus dans un train spécial, en direction de Tiflis. Train spécial, ai-je dit. Oh! combien! Imaginez des voitures sans fenêtres, sans portières, où nous gelons, ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, nos compagnons russes, hier prisonniers comme nous, de mener un tapage infernal. Ces grands enfants ne s'étaient-ils pas imaginés d'organiser, dans le train même, un progrom antijuif contre quelques malheureux libérés en même temps que nous! On eut une peine énorme à les calmer. Heureusement, après deux jours d'un voyage qui dure habituellement dix heures, nous atteignîmes le terme de nos maux, c'est-à-dire Tiflis, où nous attendaient le haut Commissaire anglais et un train spécial, un vrai cette fois, avec sleeping, salle de restaurant chauffée, etc , etc. A Tiflis, un navire français, *la Phrygie*, nous ramenait à Marseille, tandis que nos compagnons anglais regagnaient leur patrie à bord d'un navire de guerre. Hurrah! »

Je n'aurais pas raconté l'odyssée de notre com-

patriote s'il ne devait se mêler à mon récit quelques considérations d'ordre général. J'ai insisté au début sur ce fait que M. Renard, grâce à sa formation médicale, savait observer. Nous avons donc parlé d'abord des analogies possibles, dont on nous bourre si souvent le crâne, entre la Révolution russe et la Révolution française. Puis, la manière bolchevick étant connue, je me suis enquis naturellement de l'avenir réservé à la république rouge. Ce sont ces deux points que j'aborderai la prochaine fois. Puissent-ils vous intéresser comme ils m'ont intéressé moi-même.

F. Helme.

LE SAC DE MIKULICZ

N'EST QUE LE SAC DE DUPUYTREN

> Une idée n'est neuve qu'autant qu'elle n'a jamais été émise ni dans le temps ni dans l'espace.

La langue médicale française est encombrée d'expressions étrangères qu'il y a lieu de rejeter parce qu'elles alourdissent le style et qu'elles évoquent des pensées fausses.

J'ai déjà amplement démontré[1] qu'il n'y a pas de position de Trendelenburg, attendu que mon ami Desfosses l'avait déjà fait remonter à Scultet (xviie siècle) et que j'ai trouvé dessin et description de ladite position aux xiiie, xive, xvie siècles, position que recommande Guy de Chauliac dans sa *Grande Chirurgie* qui a été, dit Nicaise, du xive au xviiie siècle, « le code officiel de l'enseignement de cette partie de la médecine ».

La maladie de Hirschprung n'est pas davantage une nouveauté, puisqu'elle a été décrite et dessinée par Ruysch, au xviie siècle[2].

Il n'y a pas non plus d'opération de Wertheim[3], contre le cancer de l'utérus. Cette opération, qui est essentiellement caractérisée par l'extirpation ganglionnaire, a été proposée par le chirurgien américain Ries (de Chicago), le 18 Mars 1895, à la Société des médecins de Francfort. Que l'idée se soit propagée d'abord en Allemagne, rien de plus naturel, étant donné le lieu de la communication.

Aujourd'hui je propose d'en terminer avec le *sac de Mikulicz* qui n'est pas non plus une idée nouvelle, puisqu'il n'est que la copie du *sac de Dupuytren*.

En lisant l'*Histoire et description de la taille latérale suivant la méthode perfectionnée de W. Cheselden*, traduit de l'anglais par H. Guérin, chirurgien-interne[4] de l'Hôtel-Dieu, suivie d'une *Nouvelle méthode pour la Taille trouvée par M. Dupuytren*, Paris, 1818, j'ai eu le plaisir d'y trouver tous les détails d'un pansement tassé dans un sac.

Au début du xix^c siècle, l'opération de la taille tenait dans l'esprit des chirurgiens la même place qu'ont occupée les opérations abdominales chez ceux qui ont vécu l'aurore du xxe siècle. « Tout ce qui regarde l'opération de la taille inspire un intérêt si vif que l'on résiste à peine au désir de lire même les mauvais ouvrages qui traitent de ces objets ; on veut tout voir, on ne veut rien ignorer sur cette matière » : tels sont les premiers mots de la préface de Guérin. La nouvelle méthode de Dupuytren marquait donc, à l'époque, dans la chirurgie ; et, dans cette méthode, le mode de pansement était tout particulier et si bien une des caractéristiques de la méthode que la description en est donnée soigneusement.

Dupuytren s'était particulièrement attaché à prévenir l'hémorragie : « Pour atteindre ce but, sans exposer le malade aux inconvénients et aux dangers du tamponnement ordinaire, M. Dupuytren se sert d'une canule et d'une espèce de petit sac noué sur elle à l'une de ses extrémités. » La canule est cylindrique et mesure environ 12 cm. de long ; elle présente une rainure, sur laquelle sera fixé le sac. « Le sac a un peu plus de longueur que la canule ; il est formé de deux pièces de linge fin, qui représentent chacune un triangle tronqué, large de 4 cm. à son sommet et de 7 à sa base, et dont les côtés correspondants sont unis par deux coutures, tandis que la base et le sommet, restés libres, forment, aux extrémités de cette espèce de sac, deux ouvertures d'inégale grandeur. Une extrémité de la canule est engagée dans la petite ouverture jusqu'au niveau de la rainure sur laquelle le sac est solidement attaché à l'aide d'un fil. Il est alors renversé sur lui-même, de manière à renfermer en quelque sorte dans sa propre cavité les deux coutures qui en unissent les deux pièces, et à couvrir la canule dans toute son étendue, à l'exception de la partie située au delà de la rainure et qui doit pénétrer dans la vessie. L'instant de s'en servir étant venu, le sac et la canule sont introduits dans la plaie ; mais le premier seul en touche immédiatement les bords. On pousse, entre le sac et la canule, des bourdonnets de charpie molle, en plus ou moins grande quantité, suivant qu'on veut exercer une compression plus ou moins forte, et à l'aide d'une main, tandis que de l'autre on exerce sur le sac une légère traction. Par là, l'hémorragie se trouve efficacement prévenue ou arrêtée ; la pression est douce, égale partout et la paroi se trouve à l'abri d'une irritation souvent trop funeste. »

A la fin du Livre sont données 2 observations, dont une par Devienne, dans laquelle est particulièrement indiqué le pansement dans un sac.

En résumé, tout y est : le sac, le soin de tourner les coutures en dedans, la manière de bien tasser en tendant légèrement le sac lui-même, les avantages du pansement.

Le sac se retirait évidemment avec la canule, c'est-à-dire du fond vers l'extérieur.

Comme il s'agissait d'une opération sur la vessie et qu'il fallait drainer ce réservoir, Dupuytren avait attaché son sac sur une canule dont le bout péné-

1. F. Jayle. — « La position déclive ». *La Presse Médicale*, 1902, 25 Juin et *Rev. de Gyn. et de Chir. abdom.*, 1902, Juillet-Août.

2. F. Jayle. — « La dilatation congénitale idiopathique du côlon au xviie siècle ». *La Presse Médicale*, 1909, 10 Novembre.

3. F. Jayle. — « Les chirurgiens américains et l'hystérectomie abdominale pour cancer ». *La Presse Médicale*, 1917, 23 Juillet.

4. Remarquer l'expression : Guérin avait été reçu interne en 1815, et le livre est de 1818. Les internes en chirurgie s'appelaient donc *chirurgiens-internes* de l'hôpital auquel ils appartenaient, ce qui indique qu'ils y jouaient le rôle important qui ne leur est pas toujours accordé de nos jours.

trait seul dans la vessie. Pour drainer un ventre, il aurait évidemment supprimé ce bout; c'est un détail de technique en rapport avec le cas particulier. Et il aurait mis un gros drain, comme le font ceux qui se servent encore de ce pansement devenu fort heureusement bien désuet.

Si Dupuytren avait été encore de ce monde, quand fut préconisé dans nos sociétés savantes le pansement de Mikulicz, il eût d'un mot donné l'extrait de naissance de cette soi-disant nouveauté de l'Europe centrale : Hôtel-Dieu de Paris, 1817. Plaise à ses mânes de recevoir en hommage la défense de la vérité à laquelle je m'adonne toutes les fois que faire se peut.

Mais comment se fait-il que tant de dénominations inexactes pénètrent dans la langue française? Il est assez piquant de constater que toutes nos Académies, Facultés, Sociétés, les ont toujours propagées, au lieu de les rejeter. Il suffit pourtant de lire les vieux livres !

F. Jayle.

IL FAUT DONNER AUX MÉDECINS DES COMMODITÉS DE TRANSPORT

Il y a deux ans, lors de la grande épidémie de grippe qui sévit par la France entière, les médecins parisiens reçurent des Compagnies de transport à la surface une carte, dite « de surnombre », qui leur permettait, alors que les tramways ou omnibus qu'ils devaient prendre se trouvaient posséder leur compte prévu de voyageurs, de monter en surcharge.

Cette faveur légitime fut, en son temps, vivement appréciée de tous, et des malades qui lui durent bien souvent de ne pas attendre exagérément leurs médecins, et de ceux-ci qui ne furent plus astreints à des pertes de temps particulièrement fâcheuses en un moment où l'état sanitaire général les obligeait à multiplier leurs déplacements.

Mais les meilleures choses n'ont qu'un temps! Bien que l'expérience eût montré les avantages réels de la mesure adoptée, quand l'épidémie qui en avait été l'objet fut arrêtée, la carte de « surnombre » délivrée à son occasion fut retirée à tous ses titulaires.

Cette décision, on ne saurait en être surpris, n'alla pas sans causer quelque déception parmi les intéressés qui se trouvaient en droit d'espérer un autre traitement.

A juste titre, en effet, les médecins estiment qu'en une certaine mesure ils exercent un véritable office public.

Mais, cela étant, n'est-il point tout à fait légitime de leur donner pour leurs déplacements, dans l'intérêt de tous, certaines commodités — qui en l'espèce ne lèsent les droits de personne — destinées à leur faciliter l'exercice de leur profession ?

Aussi bien, ce n'est pas seulement en temps d'épidémie que la venue rapide du médecin est nécessaire !

Les urgences sont de tous temps et trop nombreux sont les cas où le moindre retard peut avoir pour un malade ou un blessé les conséquences les plus graves.

Pour ces raisons, le rétablissement en faveur des médecins de la carte de surnombre apparaît comme particulièrement légitime. Et c'est ce que tout naturellement a pensé le Syndicat des médecins parisiens qui, au début de 1920, sollicitait à cet égard M. le Préfet de Police, lequel dut alors se retrancher derrière le refus poli des Compagnies.

Aujourd'hui, par exemple, les circonstances sont différentes.

Depuis le début de cette année, les transports en commun relèvent uniquement du Département de la Seine. Aussi, devant ce nouveau régime, les médecins parisiens ont-ils estimé l'heure propice pour renouveler leur très légitime requête.

Et c'est ainsi que tout dernièrement MM. Calmels et René Fiquet obtenaient sans discussion de leurs collègues du Conseil municipal de Paris le renvoi à l'Administration, aux fins d'étude, d'une proposition demandant à celle-ci, — « dans un but humanitaire, — de prier le régisseur de la Société des transports en commun de la région parisienne d'étudier la possibilité d'accorder des cartes de surcharge aux médecins parisiens dans l'intérieur de la capitale, ainsi qu'aux médecins de banlieue pour les lignes desservant leurs localités ».

L'affaire, comme l'on voit, se trouve donc présentement engagée dans des conditions qui permettent toutes les espérances.

Accueillie avec sympathie par le Conseil municipal, dont relèvent aujourd'hui tous les services de transport du département, il ne semble pas douteux que la réclamation si juste formulée par tout le corps médical parisien ne reçoive rapidement une solution favorable, la seule en l'espèce légitime.

L'intérêt public, et non point comme certains pourraient le croire notre intérêt personnel, s'y trouve engagé.

Nos édiles sauront s'en souvenir.

Georges Vitoux.

VARIÉTÉS

Ampoules seringues.

Parmi les perfectionnements apportés à la pratique de la méthode hypodermique *La Presse Médicale* a signalé dernièrement à ses lecteurs l'ampoule auto-injectable Duplex; dans le même ordre d'idées, il faut mentionner l'ampoule-seringue de Robert et Carrière.

Comme son nom l'indique, elle permet d'employer l'ampoule elle-même pour faire l'injection.

Un tube scellé (fig. 1) porte en sa partie médiane une bague très saillante A ; son extrémité inférieure

est rodée et porte en B un trait de lime. La partie inférieure de ce tube contient le liquide à injecter.

Au-dessus de la solution est placé un cylindre de

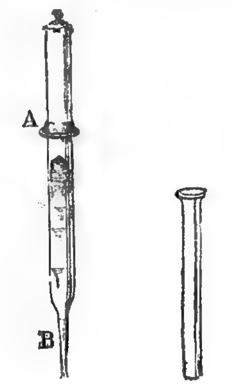


Fig. 1. — Ampoule-seringue et son piston.

caoutchouc de forme spéciale introduit dans le tube avant la stérilisation.

Au moment de l'usage, ce cylindre servira de piston.

Mode d'emploi. — Saisir l'*ampoule-seringue*, comme le montre la figure 2, en plaçant les pouces en face l'un de l'autre.

Tirer fortement; la cassure sera nette et sans éclat.

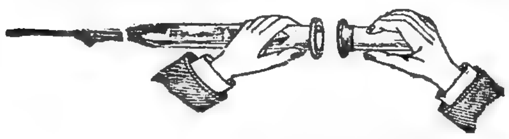


Fig. 2. — Manière de briser l'ampoule.

A l'aide du pouce et de l'index, briser la pointe effilée à la hauteur du trait de lime B.

L'aiguille usuelle, flambée à la lampe à alcool, s'adapte facilement sur l'extémité rodée.

La tige de verre C, introduite par l'extrémité libre, refoule le cylindre de caoutchouc qui constitue un piston parfait; l'ampoule est ainsi devenue une véritable seringue (fig. 3) et peut injecter toutes les solutions quelles qu'elles soient.

Avantages de l'ampoule-seringue. — 1° Aucune contamination à craindre, puisque le liquide est injecté sans transvasement.

2° Economie de temps : plus de temps perdu à faire bouillir la seringue.

3° Stérilisation plus sûre, l'ébullition de la seringue ne donnant qu'une asepsie relative.

4° Economie : les *ampoules-seringues* suppriment l'emploi des seringues coûteuses, défectueuses et

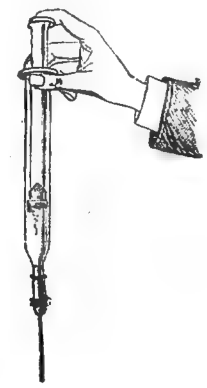


Fig. 3. — Injection du liquide.

fragiles, et la dépense occasionnée par l'ébullition de ces seringues avant chaque injection.

Cette ampoule auto-injectable a principalement l'avantage de permettre l'injection des corps pâteux comme l huile grise.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE [1]

La Serbie-Croatie-Slovénie.

La Serbie-Croatie-Slovénie a une superficie de plus de 250.000 kmq et une population de 13 millions d'âmes (avant 1914, la Serbie avait 85.000 kmq et 4 millions d'habitants.)

1. Charles Rabot. — « La reconstruction de l'Europe ». *La Nature*, n° 2442, 1921.

Le nouvel État comprend l'ancienne Serbie, la Croatie-Slavonie, une partie du Banat, la Bosnie, l'Herzégovine, la Carniole, une partie de la Styrie et de la Dalmatie (par suite un très large front de mer avec d'excellents ports), et quelques lambeaux de la Bulgarie.

Ses limites sont: au *nord*, du Pec, point de jonction des frontières d'Autriche, de Serbie et d'Italie (la frontière avec l'Italie se dirige du sud-sud-est à

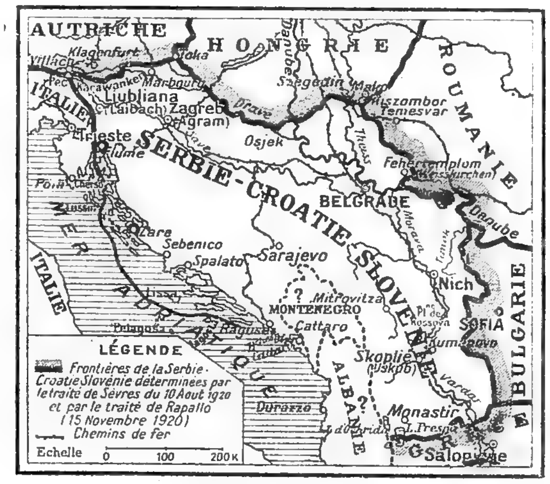


Fig. 1. — La Serbie-Croatie-Slovénie.

travers les plateaux karstiques de la Carniole et de l'Istrie en passant par le Monte-Nevoso, pour aboutir à l'ouest de Fiume qui devient un État indépendant) à Kiszembor, où se rejoignent les frontières de Serbie, de Roumanie et de Hongrie, la frontière fixée à l'Autriche, puis celle de Hongrie ; 2° à l'*est* la nouvelle frontière de Roumanie entre Kiszembor et Fehertemplon (Weisskirchen) près du Danube; 3° plus à l'est, le cours du Danube; 4° ensuite la frontière de Bulgarie; 5° au *sud* la frontière de Grèce au 1er Janvier 1914, laquelle finit sur l'isthme entre les lacs Prespa et d Okrida. A l'ouest de ce dernier, les limites de la Serbie-Croatie-Slovénie ne sont pas encore fixées.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Cinquantenaire de l'Association américaine de santé publique. — La cinquantième réunion annuelle de l'Association américaine de Santé publique aura lieu à New-York en Novembre 1921. La date annoncée comme probable est du 14 au 18.

La première réunion de l'Association eut lieu le 18 Avril 1872, le docteur Stephen Smith (de New-York), aujourd'hui âgé de 99 ans, en fut nommé le premier président.

Il est à présumer que son centenaire sera célébré en même temps que le cinquantenaire de l'Association.

MEXIQUE

Premier congrès mexicain d'enfants. — Au Congrès mexicain d'enfants qui a eu lieu au début de Janvier à Mexico, des résolutions ont été adoptées en faveur d'une campagne de propagande pour l'adoption de lois de protection de l'enfance, pour la distribution gratuite de brosses à dents, et l'établissement d'hôpitaux et d'asiles pour enfants.

Le second Congrès aura lieu le 2 Janvier 1923 Parmi les principaux rapports faits au congrès, il convient de citer ceux de M. A. Brioso Vasconcelos sur l'eugénique, de M. E. O. Aragon sur la psychologie de l'enfance, de M. H. Torres Estrada sur l'éducation des aveugles et de M. Prumeda sur l'alimentation au Mexique.

PANAMA

Sous le nom d'*Histoplasmose*, Darling a signalé une affection excessivement rare observée seulement trois fois à Panama chez deux noirs de la Martinique et chez un Chinois. C'est une maladie chronique caractérisée surtout par une fièvre irrégulière, de la splénomégalie, de l'anémie, la présence de pseudotubercules dans les viscères et dont l'issue a toujours été fatale. D'après F. Mesnil, l'agent pathogène serait un champignon du groupe des blastomycètes (*Histoplasma capsulatum*) [Neveu-Lemaire].

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Commission Fayolle et Médaille interalliée.

D. — A. *La Commission Fayolle s'occupe-t-elle, en plus des croix de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, de la Croix de guerre ?*

Celle-ci peut elle actuellement encore être accordée et réclamée ?

B. *Comment sera notifiée aux ayants droit de façon officielle l'autorisation de porter la medaille interalliée ?*

R. — A. La Commission Fayolle ne s'occupe que des croix de la Légion d'honneur et des Médailles militaires.

La Croix de guerre ne peut plus-être accordée. Elle ne peut s'obtenir actuellement que sur les T. O. E. (théâtres d'opérations extérieures). Elle a été rétablie sur les T. O. E. pour recruter des volontaires. Là, elle est accordée très facilement surtout aux médecins de réserve.

B. Chaque service a dressé le nombre d'ayants droit et a demandé autant de médailles interalliées.

Le Directeur du Service de Santé de chaque Région fera parvenir à chacun des médecins de réserve de sa région la médaille qui lui revient avec un diplôme.

Mais comme il faudra plusieurs millions de ces médailles interalliées, l'autorité militaire est loin d'engager les dépenses que cette distinction nécessitera : il faudra l'attendre longtemps.

Dans tous les cas, il est permis d'en porter le ruban arc-en-ciel en adressant une demande au Directeur du Service de Santé qui vous envoie une autorisation provisoire dont le modèle a paru au *Journal officiel* (voir *La Presse Médicale* à ce sujet).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Lectures on Tropical Ophtalmology, par Henry Elliot, lecteur à l'Ecole d'ophtalmologie tropicale de Londres. (*Henry Trowde*, Oxford university Press, Londres.) Prix : 3 sh. 6 p.

Dans une petite brochure de 36 pages, abondamment illustrée, l'auteur a réuni les textes de conférences faites par lui aux étudiants de l'Ecole de médecine tropicale de Londres.

Elles contiennent, sous une forme condensée, l'essentiel des connaissances en ophtalmologie nécessaires au médecin qui doit exercer sous les tropiques

L'auteur passe en revue les affections de l'œil propres aux pays chauds; celles dues à la lumière tropicale, aux vents, aux insectes et surtout les complications oculaires des maladies coloniales parasitaires et infectieuses.

Les conduites à tenir sont exposées clairement et brièvement avec les schémas des principaux temps opératoires pour les interventions.

Ce petit guide, complet et vraiment peu volumineux, a sa place dans les bagages du médecin appelé à partir aux colonies.

A. Cantonnet.

LIVRES REÇUS

2409 **Simple causerie pour l'éducation sexuelle des jeunes gens de quinze ans**, par le professeur A. Calmette, membre de l'Académie de Médecine, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris. 1 brochure de 8 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 1 franc net.

2410. **La chimie et la guerre, science et avenir**, par Ch. Moureu, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France. 1 vol. de 384 pages [collection les *Leçons de la Guerre*] (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 francs net.

2411. **Annales de la clinique chirurgicale du professeur Pierre Delbet.** — **n° 7. Les fractures du col du fémur**, par ANTOINE BASSET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux. 1 vol. de 380 pages avec 22 planches hors texte (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 40 francs net.

2412. **Essai sur la peur aux armées** (1914-1918), par le Dr ALBERT BROUSSEAU. 1 vol. de 160 pages (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 6 francs + 10 pour 100.

2413. **Contribucion al estudio de la auto-intoxicacion intestinal**, par le Dr CARLOS JIMENEZ DIAZ, professeur de clinique à la Faculté de Madrid. 1 vol. de 144 pages (*Ruiz Hermanos*, éditeur). — Prix : 3,50 pes.

2414. **Les cahiers de la Victoire. Médecins et militaires**, par PAUL ABRAM. 1 vol. in-8°, de 214 pages (*La Renaissance du livre*). — Prix : 6 francs *net*.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **LA PRESSE MÉDICALE** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

SOMMAIRE du n° 1.

L. Bouchut et M. Lamy. — Les gastro- et entéro-radiculites et leurs formes continues.

R. Gaiffon et J.-Ch. Roux. — Les acides gras volatils et l'ammoniaque des selles d'adultes.

A.-F. Hurst. — Dextrocardie par mégacôlon.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Pharmacologie. — M. Tiffeneau, agrégé, a commencé aujourd'hui son cours, à 16 h. (amphithéâtre Vulpian), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. Marcel Garnier, agrégé, fait ses conférences les mardis et jeudis de chaque semaine, à 17 h.

Objet du cours. — Programme de l'examen de 3e année.

Chimie médicale. — M. le professeur A. Desgrez commencera une série de leçons de Chimie appliquée à la médecine les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 16 h. (amphithéâtre Vulpian), à partir du mercredi 9 Mars inclusivement.

Des exercices pratiques auront lieu, sous la direction de M. Henri Labbé, agrégé, chef des travaux, aux jours et heures indiqués à l'horaire des travaux pratiques, et porteront sur les matières enseignées au cours théorique.

Hygiène. — M. le professeur Léon Bernard a commencé le cours le vendredi 4 Mars 1921, à 4 h., au petit amphithéâtre, et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Eléments d'épidémiologie et de prophylaxie, d'hygiène alimentaire, d'hygiène urbaine, d'hygiène professionnelle et d'hygiène publique. Les démonstrations pratiques, dirigées par M. Robert Debré, agrégé, chef des travaux, auront lieu au laboratoire d'hygiène, les lundis et vendredis, après le cours. Le mercredi sera consacré à la visite d'institutions ou d'installations relatives à l'hygiène.

Pathologie externe. — M. Georges Lardennois, agrégé, commencera le cours de Pathologie externe le mardi 8 Mars 1921, à 6 h. (petit amphithéâtre), et le continuera les jeudis et samedis suivants, à la même heure. Ce cours est plus spécialement réservé aux étudiants de 3e année d'études.

Programme. — Tube digestif et annexes. Organes génitaux de l'homme.

Clinique médicale des enfants (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres). — M. Nobécourt continuera le cours de clinique médicale des enfants, le samedi 5 Mars 1921, à 10 h., à l'amphithéâtre de la clinique.

Programme de l'enseignement. — Tous les matins, à 9 h. : Visite dans les salles, par le professeur. — Lundi et jeudi, à 10 h. : Policlinique à l'amphithéâtre, par le professeur. — Mardi, à 10 h. 45 : Leçon de sémiologie pratique, par MM. Maillet et Nadal, chefs de clinique. — Mercredi, à 10 h. 45 : Démonstrations de laboratoire et de radiologie, par MM. Léon Tixier et Bidot, chefs de laboratoire, et par M. Duhem, radiologiste de l'hôpital des Enfants-Malades. — Vendredi, à 10 h. 45 : Policlinique ou leçon de Médecine des enfants, à l'amphithéâtre, par M. Lereboullet, agrégé. — Samedi, à 10 h. : Cours de clinique à l'amphithéâtre, par le professeur. Pendant les vacances, du 17 Août au 3 Septembre 1921, cours de revision de médecine des enfants.

Obstétrique. — M. P. Guéniot, agrégé, a commencé le cours complémentaire d'Obstétrique le mardi 1er Mars 1921, à 16 h. (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Dystocie. Accidents et complications de l'accouchement et de la délivrance : effractions, hémorragies et infections puerpérales. Grossesse extra-utérine. Traumas obstétricaux et infections du nouveau-né. Opérations.

Histologie. — M. Prenant, professeur d'Histologie, a commencé le cours le mardi 1er Mars, à 17 h., au grand amphithéâtre de la Faculté, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Les cours du mardi et du jeudi seront consacrés à l'enseignement élémentaire (programme de 2e année).

Le cours du samedi sera réservé à l'enseignement supérieur de l'Histologie, il y sera développé un point traité sommairement dans le programme de l'enseignement élémentaire; le sujet en sera chaque semaine indiqué par affiche.

Stomatologie. — M. Léon Frey, chargé de cours, a commencé le cours de Stomatologie le mardi 1er Mars 1921, à 14 h. (petit amphithéâtre), et le continuera les samedis

(*Voir la suite, p.* **333**.)

et mardis suivants, à la même heure. Ce cours, plus spécialement réservé aux étudiants de 5e année, comportera 15 leçons d'une heure et demie. Les 5 séances de travaux pratiques auront lieu à des dates qui seront ultérieurement fixées.

Pathologie chirurgicale. — M. Lecène, professeur, fera sa leçon inaugurale le lundi 7 Mars 1921, à 6 h. (Grand amphithéâtre), et continuera son cours les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure, au grand amphithéâtre.

Programme. — Affections chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.

Pathologie interne. — M. Antonin Clerc, agrégé, commencera ses leçons de Pathologie interne le mercredi 9 Mars 1921, à 18 h. (petit amphithéâtre), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Ce cours est plus spécialement réservé aux étudiants de 4e année d'études.

Programme du cours. — Maladies du sang et de la rate. Intoxications. Paludisme. Maladie du sommeil.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur P. Menetrier commencera le cours d'Histoire de la médecine et de la chirurgie le vendredi 11 Mars 1921, à 4 h., à l'amphithéâtre de thèses n° 2, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à 4 h.

Sujet du cours. — Histoire de la médecine et de la chirurgie depuis le Moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle.

Anatomie médico-chirurgicale. — M. le professeur Bernard Cunéo commencera le cours d'Anatomie médico-chirurgicale appliquée à la médecine opératoire le vendredi 11 Mars 1921, à 16 h. (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Anatomie chirurgicale de la tête et des membres avec opérations correspondantes.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine d'Alger. — M. Houet a été nommé chef du laboratoire de clinique obstétricale.

M. Toulant a été nommé chef du laboratoire de clinique ophtalmologique.

M. Marchand est nommé chef des travaux de physiologie.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Après concours : M. Joulia est nommé chef de clinique de dermatologie; M. Blanchot est nommé chef de clinique des voies urinaires; M. Dubary, chef de clinique et M. Kergohen, chef de clinique adjoint d'électricité médicale.

Faculté de Médecine de Lille. — M. Maurice Gérard, agrégé, a été chargé, en outre, d'un cours de pathologie externe et clinique des maladies des voies urinaires.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Mestrezat, agrégé, est chargé des conférences de chimie appliquée à la clinique.

M. Lapeyre, agrégé, est chargé des conférences complémentaires de pathologie chirurgicale et des démonstrations de pathologie expérimentale.

M. Pech, agrégé de physique à Nancy, est transféré à Montpellier, en remplacement de M. Strohl, détaché à Strasbourg.

M. Pech, agrégé, est chargé des fonctions de chef des travaux de physique biologique et médicale.

M. Cristol est nommé chef du laboratoire des cliniques à l'hôpital général.

M. Gaussel, agrégé, chargé de cours, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de médecine légale.

M. Cabannes, agrégé, chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle, est chargé, en outre, d'un cours complémentaire de matière médicale.

Faculté de Médecine de Nancy. — Sont délégués provisoirement : M. A. Guillemin, dans les fonctions de suppléant de chef de clinique chirurgicale; M. Cornu, dans les fonctions de prosecteur d'anatomie; M. Charles, dans les fonctions d'aide d'anatomie.

M. Guibal est nommé aide d'anatomie.

CONCOURS

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat en pharmacie des hôpitaux de Paris, MM. Grimbert, Bach, Viron, Luce et Cordier.

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de chirurgien des hôpitaux, MM. Lecène, Mocquot, Dujarier, Lardennois, Michaux, Lermoyez qui ont accepté, et M. Jalaguier qui n'a point encore fait connaître son acceptation.

Ecole vétérinaire de Toulouse. — Le concours pour la nomination à un emploi de chef de travaux stagiaire, attaché à la chaire de pathologie médicale, sémiologie, propédeutique, jurisprudence vétérinaire et clinique médico-chirurgicale, vacant à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, qui devait s'ouvrir le 14 Mars 1921 à celle de Lyon, aura lieu à la même date à l'Ecole de Toulouse (*Journ. off.*, 26 Février.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — ORDRE DE LÉOPOLD Ier — *Officier.* — MM. J.-L. Faure, Hartmann, à Paris; Montprofit (d'Angers), Delagenière (du Mans).

Chevalier. — MM. Rudeaux, Petitpas, Guisez, Coutelas Mutin, Haret (Pierre), à Paris; Guermonprez, à Lille.

ORDRE DE LA COURONNE DE BELGIQUE. — *Commandeur.* — MM. Coste, Lacronique, Waysse, médecins inspecteurs des troupes coloniales ; Tuffier, Walther, à Paris.

Officier. — MM. Pierre Duval, à Paris; Debeyre, à Lille.

Chevalier. — MM. Gauthier, Simonneaux, Lariski, Vallée, Lorgnier, Petit, Weisweiller, Rousseau, Béclère fils, à Paris.

MÉDAILLE DU ROI ALBERT. — MM. Maheu, Chastenet, Frémicourt, Chiffoliau, Garçon, Delagrange, Salva-Mercadé, à Paris.

Distinctions honorifiques. — Sont inscrits au tableau spécial de la LÉGION D'HONNEUR. Pour *Commandeur* : MM. Sangle, Ferrières, Boisson, Allain, médecins inspecteurs; Dommartin, médecin principal de 1re classe.

Pour *Officier* : MM. Rouvillois, médecin principal de 1re classe; Rieux, Greignoux, médecins principaux de 2e classe; Andrieu, David de Brezigue, Demonet, Dickson, Lejoanio, médecins-majors de 1re classe; Ayrolles, Baumelou, Beaufort, Bonjean, Conte, Fonvielle, médecins-majors de 2e classe.

Pour *Chevalier* : MM. Rosenblat, Bousquet, Amouroux, Dubois, Duffau, Facer, Freydier, Gallard, Gardey, Gauthier, Heuraux, de Lagoanère, Mannoitous, Pambet, Saulnier, Talgrains, Vautey, Welsch, Audouy, Baudet, Bergès, Billiet, Boissau, Bourgeois, Coffiney, Costedoat, Cros, Delaage, Estève, Ferot, Ginestet, Givry, Grosjean, Guyonnet, Labau, Laverne, Malinas, Mayer, Paulet, Pierron, Poy, Ravoux, Renard, Romani, Toureng, Laveau, Rouvier, Le Calve, Simon, Robert, Le Bourhès, Augé, Abram, Auffret, Beix, Bourgeau, Bousquet, Brechoteau, Brack, Cannac, Duché, Frilet, Gautier, Girard, Jalabert, Lebrun, Malet, Mary, Monprofit, Morlot, Mouret, Nadaud, Pappras, Philbert, Pignet, Pintaud-Desalles, Poulain, Quenet-Bancel, Raulot-Lapointe, Sellerier, Stepowski, Touyeras,

Treille, Tussau, Vignal, Aubert, Babin, Bachelet, Barbare, Boudot, Boutellier, Chaix, Charles, Combes, Debray, Delestre, Digeon, Dupuy, Favory, Fogt, Foubert, Fresney, Froge, Gambellard, Girot, Goldzeiguer, Gornouec, Gory, Grenier, Grullet, Kesseler, Laugier, Lhomau, Marchal, Martin, Mayolle, Metivet, de Perretti della Rocca, Picard, Prevost, Portes, Rasis, Ricolfi, Rivalier, Rousseau, Rouyer, Royole, Sagot, Vigouroux, Winaver, Wessembach, Renhold, médecins-majors de 1re et de 2e classe, médecins aides-majors de 1re et de 2e classe, et médecin auxiliaire. (*Journ. off.*, 7 Février.)

— Sont inscrits au tableau spécial de la MÉDAILLE MILITAIRE : MM. Capart, Cherfils, Cochard, Esnault, Fabre, Foix, François, Joly, Lafue, Layet, Mauchet, Raymond, Ribollet, Sevez, Tretot, de Verbizier, Villard, médecins sous-aides-majors; Reynes, médecin auxiliaire. (*Journ. off.*, 7 Février.)

Association des anatomistes. — Le XVIe Congrès de l'Association des anatomistes aura lieu à Paris les 21, 22 et 23 Mars prochain.

Les séances de communications se tiendront, le matin de 9 h. à 12 h., dans le petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine; celles de démonstrations, l'après-midi, à 14 h., dans les salles de travaux pratiques d'histologie (Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine).

Réunion amicale le dimanche 20 Mars, veille de l'ouverture du Congrès, à 20 h. 30, dans une salle du restaurant Conti, hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Toutes les demandes concernant les communications et les démonstrations doivent être adressées, d'ici le 10 Mars, dernier délai, à M. Niclas, 7, rue Pierre-Nicole prolongée, Paris (Ve).

La Maison du médecin. — La Maison du médecin tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 6 Mars à la Faculté de Médecine de Paris, à 17 h., sous la présidence de M. Schwartz, membre de l'Académie de Médecine, président de l'œuvre.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier pour les deux exercices 1919 et 1920; modifications aux statuts (élévation du taux de la cotisation); élection de 9 membres du Conseil d'administration en remplacement de 6 sortants, 2 décédés et 1 démissionnaire.

Le Monument aux morts de l'Internat. — Le Comité de l'Association des internes et anciens internes de Paris a reçu de l'Association des internes et assistants de la Faculté de Médecine de Genève une somme de 500 francs avec la lettre suivante :

« Messieurs et chers collègues, l'Association des internes et assistants de la Faculté de Médecine de Genève vous exprime son ardente sympathie pour l'œuvre de glorification que vous avez entreprise. En livrant à l'histoire les noms de vos camarades morts au service de la France, vous déchirez le voile qui recouvrait tant d'héroïsme obscur et anonyme. Aussi saluons-nous respectueusement la mémoire de ces confrères tombés à l'aurore de leur carrière, mais dont le sacrifice n'aura pas été vain puisqu'il doit nous servir d'exemple. Désirant contribuer à l'œuvre du *Monument aux morts de l'Internat*, nous vous prions, messieurs, d'accepter ce modeste chèque en témoignage de nos sentiments confraternels. » Signé : M. Gustave Moppert, président; M. Gilbert, vice-président, trésorier; M. Jean Baumgartner, secrétaire.

Très touché d'une aussi vive sympathie, le Comité de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris envoie à l'Association des internes et assistants de la Faculté de Médecine de Genève son salut cordial et ses plus vifs remerciements.

Faculté de Médecine de l'Université d'Ascension. — Le Comité de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris informe que le ministre de la République du Paraguay à Paris offre une place de professeur de séméiologie à la Faculté de Médecine de l'Université d'Ascension. Le Gouvernement du Paraguay serait heureux de nommer un ancien interne des hôpitaux de Paris, et plus particulièrement un candidat ayant connaissance de la langue espagnole. L'engagement est de trois années, renouvelable. Le traitement est de 24.000 francs or. Le voyage est payé.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Rendu, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

Les médecins auxiliaires de la marine, élèves de l'Ecole du Service de Santé de la marine. — M. de Monzie, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Marine quelles mesures il compte prendre afin d'éviter que les médecins auxiliaires de la marine — entrés à l'Ecole préparatoire du Service de Santé de la marine et qui, d'après l'arrêté ministériel du 7 Décembre 1917, espéraient être nommés médecins auxiliaires à la fin de leur année d'études — ne subissent pas les conséquences du retard apporté à leur nomination par une interprétation étroite des textes, a reçu la réponse suivante :

« Les jeunes gens admis à l'Ecole préparatoire temporaire de médecine navale y sont entrés le 25 Janvier 1918.

« Ils ont été incorporés le 15 Avril de la même année, dans le corps des équipages de la flotte, comme matelots infirmiers, et maintenus à Bordeaux, jusqu'au 13 Juillet 1918, pour leur permettre d'acquérir les quatre premières inscriptions de doctorat près la Faculté de Médecine.

« Versés au service général, ils ont été nommés à l'emploi de médecin auxiliaire le 27 Janvier 1919, soit après six mois seulement de stage dans les hôpitaux maritimes, alors qu'un an de service, au moins, était exigé des étudiants en médecine, déjà titulaires de quatre inscriptions à leur incorporation dans la marine.

« La mesure prise à l'égard des élèves de l'Ecole préparatoire constitue donc une faveur exceptionnelle.

« Il n'a pas été possible, par suite, de les nommer à l'emploi de médecin de 3e classe auxiliaire, parce que le décret du 29 Septembre 1919 ne permettait les nominations à cet emploi que pendant un an après la cessation des hostilités, c'est-à-dire jusqu'au 24 Octobre 1920.

« Or, les intéressés, nommés médecins auxiliaires le 27 Janvier 1919, ne devaient réunir les conditions d'ancienneté requises (deux ans dans l'emploi de médecin auxiliaire) que le 27 Janvier 1921. » (*Journ. off.*, 19 Janvier 1921.)

Pensions militaires. — Sont nommés pour l'année 1921 membres des tribunaux départementaux des pensions militaires : Angoulême, M. Decressac; suppléants, MM. Maillié et Gauthier. Arras, M. Béhague; sup., MM. Brassart et Andres. Auxerre, M. Nodot; sup., MM. Duche et Chevereau. Avignon, M. Garnier; sup., MM. Bonnet et Remy-Roux Blois, M. Lesueur; sup., MM. Lefranc et Daget; Bordeaux, M. Verger; sup., MM. Lande et Guyot. Boulogne-sur-Mer, M. Deseille; sup., MM. Guyot et Deladrière. Caen, M. Charbonnier; sup., MM. Guibé et Desbouis. Carcassonne, M. Cazals; sup., MM. Combeleran et Soum. Châlons-sur-Marne, M. Fragne; sup., MM. Chevron et Aumont. Constantine, M. Leroy; sup., MM. Bérard et Piquet Dijon, M. Cordier; sup., MM. Boley et Capitan. Gap, M. Coronat; sup., MM. Darche et Ebrar, La Rochelle, M. Pélissier; sup., MM. Dufour et Mabille. La Roche-sur-Yon, M. Choyau; sup., MM. Barbanneau et Filandeau. Laval, M Bucquet; sup., MM. Collard et Loiseleur. Libourne, M. Petit; sup., MM. Bouchard et Berger. Lille, M. Dutilleul; sup., MM. Leclercq et Leroy. Limoges, M. Thouvenet; sup., MM. Filhouland et Cubertafond. Mont-de-Marsan, M. Cola; supp., MM. d'Uzer et Sentex. Montpellier, M. Riche; sup., MM. Vires et Rimbaud. Moulins, M. Ranglaret; sup., MM Gomot et Longnon. Niort, M. Rouland; sup., MM. Collon et Veau. Oran, M. Molle; sup., MM. Jasseron et Maupetit. Orléans, M. Halmagrand; sup., MM. Geffrier et Touche. Pau, M. Marsoo; sup., MM. Fayon et Meunier. Poitiers, M. Chrétien; sup., MM. Malapert et Beauchamp. Rennes, M. Simonneau; sup, MM Patay et Joubaire. Rodez, M. Bonnefoue; sup., MM. Carnus et Garrigues. Rouen, M. Vallée; sup.,

(*Voir la suite, p.* 337.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 13)

(*Thérapeutique*) **SUCRE**

Le sucre dans la thérapeutique du nourrisson

Une certaine quantité de sucre, d'autant plus élevée que l'enfant est plus jeune, est indispensable pour l'entretien de la vie et la croissance des nourrissons bien portants; elle l'est également aux bébés malades. Ceux-ci ont même souvent besoin de fortes doses de sucre.

Sucre utilisé.

Dans la pratique, le *sucre ordinaire* (sucre de canne) est le seul utilisable. Le lactose, le maltose, les produits commerciaux (mélanges de maltose et de dextrine) n'ont pas d'avantages appréciables. Les monosaccharides (glucose, lévulose) sont souvent mal tolérés.

Régimes hypersucrés.

On les réalise en ajoutant 10 gr. ou même 15 gr. de sucre à 100 gr. de l'aliment.

Les aliments le plus habituellement utilisés sont : l'eau (diète hydrique sucrée), l'eau de riz et l'eau d'orge, le lait de vache stérilisé à domicile ou industriellement, pur ou coupé, le lait homogénéisé, le lait condensé plus ou moins dilué, le képhir n° 2, le babeurre et la bouillie de babeurre, les bouillies maltosées, le fromage petit suisse battu dans du lait, le bouillon de légumes et les bouillies de bouillon de légumes, et, de plus, à la période du sevrage, le yoghourt, les bouillies, les compotes, les confitures, les crèmes, etc.

Si l'enfant est allaité au sein, on lui donne aux tétées quelques cuillerées à café d'eau bouillie très sucrée.

Indications.

Les hautes doses de sucre sont utiles, soit pour compenser la faible teneur en graisses ou en matières azotées de certains régimes de réduction qualitative, soit pour réaliser des régimes d'hyperalimentation qualitative.

L'emploi des divers aliments, quand ils sont sucrés, comporte les mêmes indications que quand ils le sont peu ou ne le sont pas.

Vomissements habituels. — Le lait pur ou coupé, le lait condensé épais, le petit suisse battu dans du lait, le képhir n° 2, sucrés à 10 ou 15 pour 100, arrêtent souvent les vomissements.

Hypotrophies et cachexies. — Le lait sucré à 10 ou 15 p. 100 détermine souvent l'augmentation du poids et l'amélioration de l'état général; il peut faire disparaître l'azotémie des *athrepsiques azotémiques*.

Affections gastro-intestinales aiguës ou subaiguës. — Le sucre ajouté à l'eau et aux divers aliments indiqués, suivant les formes cliniques et le moment de l'évolution, compense en partie la suppression ou la restriction de l'alimentation; il semble avoir une influence favorable sur la disparition de la diarrhée.

Affections diverses. — Les fortes doses de sucre sont utiles quand l'alimentation est difficile à réaliser.

L'alimentation sucrée, efficace dans beaucoup de cas, ne peut pas donner toujours des succès; il faut tenir compte des causes, des conditions pathogéniques, de la gravité des affections mentionnées ci-dessus, variables d'un cas à l'autre. Mais la privation de sucre comporte de sérieux dangers: chute de poids, menaces d'inanition, hypothermie, etc.

P. Nobécourt.

MM. Bellicaud et Cauchois. Saint-Brieuc, M. Grenie; sup., MM. Tessier et Hery Saint-Lô, M. Le Clerc; sup., MM. Rauline et Lavoix. Tours, M. Chève; sup., MM. Faix et Guillaume. (*Journ. off.*, 25 Janvier.)

Corps de Santé militaire. — Est admis dans le cadre actif des officiers du Corps de Santé militaire, M. Fournier, médecin aide-major de 1re classe de réserve. (*Journ. off.*, 21 Janvier.)

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. Combalat, Fiquet, Pozzo di Borgo, Dordain, Vittot, Chaffaut, Deroche, Tripeau, Galliot, Bonnardel, Brun, Tersen, Villard, Camentron, Louis, Berton, Battistelli, Estève, Franck de Préaumont, Gabrielle, Garrigues, Genest, Knaub, Nouveaux, Pruvost, Roques, Vignon, Berland, Carrade, Desobry, Gruson, Paramelle, Astruc, Auban, Caboni, Chalon, Cavaniol, Gauch, Malinas, Pradier, Heron, Picon-Laforest, Saint-Paul, Ambrogi, Bouchard, Cadet, Cœurdevey, Dumont, Thibault, Prost, Salvetti, Tuset, Fabre, Tramini, Besse, Ginestet, Ferrabouc, Fil, Le Mer, Rouyer, Allotte de la Fuije, Laplagne, Mahieu, François, élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire reçus docteurs en médecine. (*Journ. off.*, 23 Janvier.)

Service de Santé de la Marine. — Sont promus : au grade de médecin-chef de 1re classe, M. Courtier, médecin en chef de 2e classe; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Leffran, médecin principal; au grade de médecin principal, M. Gueré, médecin de 1re cl.; au grade de médecin de 1re classe, MM. Chuiton, Jeanniot, Bondet de la Bernardie. (*Journ. off.*, 18 Novembre 1920.)

— Sont promus : au grade de médecin de 2e classe, MM. Courtier, Tisserand, médecins de 2e classe. (*Journ. off.*, 7 Janvier 1921.)

— Sont promus : au grade de médecin de 2e classe, MM. Souloumiac, Carboni, Kergrohen, Poirier, Circan, Schennberg, Jobard, Brette, Bréard, Marçon, Calmels, Lacaze, Gaillard, Le Floch, Cussec, Maudet, Aubry, Charpentier, Malleville, Grosso, Fontorbe, Birades, Bersot, médecins de 2e classe auxiliaires. (*Journ. off.*, 15 Janvier 1921.)

— Est nommé, dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de 2e classe, M. Planchais, médecin de 2e classe auxiliaire démissionnaire. (*Journ. off.*, 23 Janvier.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — M. Loupy est nommé médecin aide-major de 2e cl. (*Journ. off.*, 21 Janvier.)

— M. Sasportos, médecin aide-major de 1re classe de complément, est admis avec son grade dans le cadre actif du Corps de Santé des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 7 Janvier 1921.)

— M. Montfort, médecin-major de 1re classe, est autorisé à prolonger son séjour en Nouvelle-Calédonie. (*Journ. off.*, 10 Janvier 1921.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 7 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 4e N. R. Anatomie pathologique. P. et O. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale Baudelocque.

Mardi 8 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e N. R. Bactériologie P. et O. Laboratoire de bactériologie. — 5e N. R. Thérapeutique. Grand amphithéâtre. — 3e, 2e A. R. Anatomie pathologique pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Tarnier.

Mercredi 9 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 4e N. R. Anatomie pathologique (P. et O.). Laboratoire d'anatomie pathologique. 2e A. R. Faculté. — 4e A. R. (2 séries). Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté.

Jeudi 10 *Mars.* — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e N. R. Bactériologie (P. et O.). Laboratoire de bactériologie. — 5e N. R. Thérapeutique. Faculté. — 3e, 2e A. R. Epreuve orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté.

Vendredi 11 *Mars.* — 1er A. R. Epreuve de dissection. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 4e N. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Samedi 12 *Mars.* — 1er A. R. Epreuve de dissection. Ecole pratique. — 1er A. R. Epreuve orale. Faculté. — 1er A. R. Epreuve orale. Faculté — 3e N. R. Bactériologie (P. et O). Laboratoire de bactériologie. — 5e N. R. Thérapeutique. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 2 *Mars.* — MM. Roger, Broca (Aug.), Tanon, Abrami. — Brochet (L.). Contribution à l'étude du diagnostic des parasites, parasitaires. — Anis (Marcel). Contribution à l'étude du traitement de la luxation de la hanche.

Jeudi 10 *Mars.* — MM. Brindeau, Nobécourt, Carnot, Lereboullet. — Baudet (Charles). Contribution à l'étude de l'influence de la grossesse sur les salpingo-ovarites. — Charpin (Pierre). Sur un cas d'hémorragie méningée et ventriculaire. — Mme Raison. Recherches cliniques sur le remplacement du beurre par du sucre dans le lait destiné aux nourrissons. — Mme Toussaint. De l'hémicraniose. — De Lapersonne, Duval, Bar, Lecène. — Lacoste (Edmond). De la suture précoce des plaies de la cornée et de la sclérotique. — De Butler d'Ormond (R.). Anesthésie régionale en chirurgie urinaire. — Cumenge (Jules). Considérations cliniques sur la bactér. de l'urètre. — Roger (Jean). De la délivrance artificielle après l'accouchement. — Coirre (Paul). L'opération de Bouilly (amputation du col dans le traitement des prolapsus génitaux).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

(*Voir la suite, p.* 339.)


GLOBULES
DU DOCTEUR
FUMOUZE


GLOBULES
DU DOCTEUR
FUMOUZE


PURGATIVE FRANÇAISE
LE DE VICHY AUX SELS
MAGNÉSIENNE, ALCALINE
Marque déposée
PURGOS
EXIGER DANS TOUTES LES PHARMACIES
EAU PURGOS

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 20 Mercredi, 9 Mars 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

ÉLOGE DE S. POZZI

(1846-1918)

Par J.-L. FAURE.

« Cher ami, me dit un jour celui dont nous évoquons la mémoire, c'est vous qui me succéderez et c'est vous qui prononcerez mon éloge ! » J'avais bien le droit de penser, en le voyant si jeune et si vivant, que si la première partie de sa prophétie présentait quelque vraisemblance, j'aurais depuis longtemps quitté la place que j'occupe aujourd'hui quand viendrait l'heure de lui apporter ici même l'hommage de notre souvenir.

Mais voici que la destinée lui a donné raison, et je viens m'acquitter aujourd'hui, non sans quelque émotion, de ce devoir qu'il avait lui-même prévu.

Je n'ai jamais été ni son élève, ni son disciple. J'ai toujours conservé vis-à-vis de lui ma pleine indépendance. Il ne me devait rien. Il n'en a pas moins toujours été bon pour moi, il a été bienveillant, il a été juste. Et pour dire de lui ce qui mérite d'être dit et tâcher de lui rendre un peu de ce qu'il m'a donné, je m'efforcerai de l'étudier avec conscience et d'en parler avec justice.

Lorsque Samuel Pozzi naquit à Bergerac, le 3 Octobre 1846, son père, le pasteur Benjamin Pozzy, y exerçait son ministère depuis trois ans à peine.

C'était un esprit ardent, aux convictions profondes, comme il arrivait à cette époque où les hommes n'étaient pas, au même degré qu'aujourd'hui, hésitants sur la valeur respective des institutions politiques ou des convictions religieuses, car les passions soulevées par les grands événements de la Révolution, auxquels avaient assisté tous ceux qui, à l'époque où Benjamin Pozzy cherchait encore sa voie, arrivaient à peine au seuil de la vieillesse, n'étaient pas encore éteintes, comme ne seront pas éteintes dans plus d'un demi-siècle, celles qu'a soulevées le cataclysme qui vient d'ébranler l'univers.

Le pasteur Pozzy était né à Agen, où son père s'était fixé tout jeune. Celui-ci arrivait de Suisse avec un de ses frères. Mais en réalité, il n'était Suisse que par adoption. Sa famille venait d'Italie. Elle était originaire de cette belle vallée de la Valteline où l'Adda court au milieu des prairies entre les Alpes de Bergame et les glaciers de la Bernina pour aller se perdre plus loin dans les eaux bleues du lac de Côme. La Réforme y avait fait autrefois de nombreux adeptes, lesquels, comme il était de règle à cette époque, furent quelque peu persécutés et cherchèrent un refuge

dans le canton des Grisons qui étendait ses limites jusqu'au faîte des montagnes qui bornent l'horizon du Nord. La Suisse avait, en grande partie, embrassé les idées de Luther et beaucoup de ses cantons s'étaient affranchis de l'autorité romaine. Ils étaient donc accueillants aux protestants qui venaient d'Italie, quittes, par un juste retour, à réserver leur intolérance aux catholiques qui vivaient dans leurs propres frontières. Les Pozzi s'étaient réfugiés à Paschiavo dont les eaux vont aussi, par l'Adda et le lac de Côme, couler dans les plaines lombardes. Ils étaient donc encore en pays italien, et lorsque les deux fils d'Antoine Pozzi vinrent en France au moment de la Révolution, c'est du sang italien qui coulait dans leurs veines. Ils n'en furent pas moins, et presque immédiatement, d'excellents Français. L'aîné, André, servit dans les armées de la Révolution, et le cadet, Dominique Antoine, que les événements conduisirent jusqu'à Agen, s'enrôla dans la garde nationale et se fit admettre dans la Société des Amis de la Constitution qui lui délivra un diplôme certifiant que « le sans-culotte Dominique Pozzi, Suisse grison, était un vrai montagnard auquel on avait reconnu de tout temps les vertus républicaines ».

Il poussa même le zèle patriotique jusqu'à franciser son nom en remplaçant par un y la lettre qui le terminait. Ses enfants furent inscrits sur les registres de l'état civil avec la nouvelle orthographe que le pasteur Pozzy conserva toute sa vie. Mais les enfants de celui-ci ont, à juste titre, repris l'orthographe originelle, que n'avait d'ailleurs jamais abandonnée l'aîné des deux enfants venus de Paschiavo, et qui y était retourné dès 1793, muni d'un certificat militaire constatant qu'il « avait fait son service avec le zèle et l'exactitude qui caractérisent un bon soldat et un brave républicain ».

Dominique Pozzy exerçait à Agen la profession de pâtissier. Son commerce prospéra rapidement. C'était un homme austère, un protestant convaincu et qui jouissait d'une grande autorité morale. Il s'était marié le 9 floréal an IX avec Mlle Danjoy qui était, paraît-il, une fort jolie personne, et qui lui donna douze enfants. Il mourut en 1843, après avoir eu la joie suprême, douce à son cœur de vieux huguenot, d'assister à la consécration de son fils Benjamin comme pasteur à Bergerac.

Benjamin Pozzy, le père de notre collègue, était né en 1820. C'était le dernier enfant, celui sur lequel son père, frappé de sa vive intelligence, fondait ses plus grands espoirs. Il commença ses études à Agen et les continua à Montauban. A seize ans, il était bachelier et, pénétré des idées paternelles, il entrait à la Faculté de Théologie.

Ses études terminées, il était trop jeune encore pour pouvoir être consacré. En attendant, il fallait vivre. Il y avait alors à Sainte-Foy-la-Grande un collège qui jouissait, dans la haute société protestante, d'une grande réputation. Benjamin Pozzy y entra comme professeur. Je ne puis songer sans émotion à cet établissement vénérable, où j'ai moi-même passé les premières années dont j'aie gardé le souvenir. C'est aux heures douloureuses de 1870 que j'y commençai mes études, et je me vois encore, avec mes camarades, autour du poêle d'une salle glacée, pendant cet hiver terrible où nos soldats combattaient dans la neige sans autre espoir au cœur que celui de sauver l'honneur de la France.

Comme un pèlerin recueilli, je viens d'aller revoir le vieux collège où se sont écoulés les jours de mon enfance ! J'ai poussé lentement la porte aux gonds rouillés qu'un demi-siècle auparavant j'avais franchie pour la première fois ! J'ai retrouvé la cour aux murs vieillis et délabrés, avec ses grands platanes qui m'apparaissaient autrefois si beaux et si majestueux, mais dont on a coupé les hautes branches et qu'on a mutilés d'une main sacrilège ! Morts les vieux acacias dont les troncs servaient de limite à nos camps de joueurs de barres ! Mort le vieux catalpa à l'écorce rugueuse dont nous transformions en cigares les gousses allongées. Je n'ai pas revu sans émoi les classes aujourd'hui désertes, et la grande salle d'études où, dans nos pupitres propices, nous élevions des vers à soie. J'ai même retrouvé la pièce obscure, dont les murs connaissaient la lèpre blanche du salpêtre, où j'avais parfois expié, sans terreur et sans repentir, quelque peccadille enfantine ! Et dans la salle claire où M. Battanchon, vieux maître souriant, d'une ironie charmante, et qui enseignait en même temps la rhétorique, nous initiait avec un talent véritable aux difficultés du dessin, j'ai retrouvé, sur les murs qui s'écaillent, mon nom presque effacé, à côté de celui de camarades disparus ! Combien restons-nous aujourd'hui des enfants qui couraient jadis à l'ombre des platanes, dans la cour maintenant déserte du vieux collège abandonné ?...

Peu de temps après, Benjamin Pozzy était consacré comme pasteur à Bergerac. Son éloquence, son ardeur enthousiaste, la fermeté et la sincérité de ses convictions ne tardèrent pas à étendre sa réputation dans tout le pays environnant où les protestants sont nombreux.

Il m'a été donné de le voir un jour, il y aura bientôt quarante ans, dans l'humble cimetière d'une petite ville, debout près de la tombe où l'on venait de descendre, pour y reposer à jamais, le cercueil du pasteur Reclus, de cet homme de bien dont notre président Lejars nous disait ici même, il y a quelques années, en termes d'une élévation magnifique, la vie de charité et d'apostolat bienfaisant. Il était venu prononcer les paroles d'adieu suprême à cet homme qu'il vénérait comme tous ceux qui l'ont connu. Il redressait sa haute taille. Sa face glabre et tourmentée était loin d'avoir la beauté de celle de son fils, mais dans ses yeux brillait une flamme inspirée,

et sa voix, que j'entends encore, allait jusqu'au fond de nos cœurs!

Depuis ces jours lointains, je ne l'ai pas revu!

En 1843, il avait épousé une jeune fille des environs de Bergerac, Mlle Escot-Meslon, dont les parents possédaient, à quelques kilomètres de la ville, les propriétés de Planque et de La Graulet. Elle lui donna cinq enfants, dont Samuel, notre collègue. Sa mère n'eut sur celui-ci que bien peu d'influence, car elle mourut jeune. Mais sa grand'mère, Mme Escot-Meslon, qui survécut longtemps à sa fille et qui mourut à 93 ans, tint au contraire une grande place dans la vie de son petit-fils. Elle était, pour ses petits-enfants, celle qui remplaçait la mère disparue. C'était d'ailleurs une femme excellente. Elle engloba dans la même affection les quatre enfants que le pasteur Pozzy avait eus d'un second mariage. Elle était la « mère-grand de tous », et notre collègue Adrien Pozzi, qui a su, lui aussi, à côté de son frère, honorer le nom qu'il porte, ne se souvient pas sans émotion de cette femme admirable, qui le considérait comme un de ses enfants. Mais elle eut toujours pour Samuel une préférence invincible. Elle était fière de ses succès et contribuait de tout son pouvoir à faciliter ses études.

C'est dans ce milieu simple, et même un peu austère, que Samuel vécut ses premières années. Il appartenait donc à cette bourgeoisie modeste et cultivée, qui a constitué, pendant le cours du XIXe siècle, l'armature morale et intellectuelle de la France et d'où sont sortis, à peu d'exceptions près, tous les hommes qui ont fait sa gloire.

Jusqu'à ces derniers temps, Bergerac était restée ce qu'elle était aux jours de son enfance : une ville paisible dont les vieilles maisons se mirent dans les eaux de cette Dordogne admirable qui, creusant sur les flancs du noir Plateau central une des plus belles vallées du monde, la voit tout à coup s'élargir, à Bergerac même, en une vaste plaine que bordent des coteaux couverts de vignes verdoyantes. Ce n'est plus la vallée sauvage et pittoresque avec ses châteaux forts plus beaux que ceux du Rhin, c'est la vallée riante et calme dans laquelle il est doux de vivre et où désirent reposer à jamais ceux qui ont vécu sous son ciel!

Pozzi garda toute sa vie les traces profondes de l'éducation qu'il avait reçue. Dans les familles protestantes, surtout lorsque le chef était un pasteur, la lecture quotidienne de la Bible tenait autrefois une grande place, quelque peu restreinte aujourd'hui. Pozzi en avait conservé des souvenirs nombreux, qui ramenaient souvent sur ses lèvres des citations évangéliques, des paroles tirées de ce livre où se rencontrent, à côté des récits primitifs d'une histoire parfois sauvage, les principes les plus élevés, les règles les plus pures de la morale universelle. A côté de ces poèmes inspirés que sont souvent les psaumes de David, les maximes de cette philosophie plus libre et plus puissante que celle de bien des hommes d'aujourd'hui qui est celle de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem!

En 1858, le pasteur Pozzy partit pour Pau, où l'appelait l'exercice de son ministère. Laissant ses enfants à la grand'mère, il garda son fils Samuel qu'il mit au lycée de la ville. Celui-ci s'y montra brillant élève, remporta la plupart des prix, et continua, deux ans plus tard, la série de ses succès au lycée de Bordeaux, où son père venait d'être nommé. En 1864, il était bachelier — et c'est alors qu'il résolut d'aller à Paris pour commencer sa médecine.

Il est probable que les succès obtenus par son cousin Laboulbène ne furent pas sans influence sur cette détermination. Nous avons tous connu le professeur Laboulbène, et nous savons avec quelle solennité il faisait à la Faculté un cours d'histoire de la médecine. Sa physionomie ne rappelait que de très loin celle de son cousin Samuel. Mais il n'en était pas moins son cousin germain. Son père, qui demeurait à Agen non loin de la maison de Dominique Pozzy, avait épousé une de ses filles, une propre sœur de celui qui devait devenir un jour le pasteur Pozzy. Le jeune Alexandre Laboulbène était venu étudier la médecine à Paris et y avait rapidement obtenu les succès les plus remarquables. Interne, médaille d'or, agrégé, médecin des hôpitaux, il franchit brillamment les étapes successives de cette route souvent si ardue.

L'exemple d'une carrière si vite et si bien remplie fut certainement une des raisons qui poussèrent le jeune Samuel dans cette voie où il devait aller si loin? Le 2 Novembre 1864 il arrivait à Paris et allait loger à l'hôtel du Pas-de-Calais, rue des Saint-Pères, non loin de son cousin Laboulbène, qui l'aida de son expérience et qui l'assista de son mieux. Il n'est pas probable que ce fut pour avoir suivi les conseils de cet homme, que nous avons connu sage et pondéré, que Pozzi fut, l'année suivante, englobé dans une punition collective infligée à un certain nombre d'étudiants pour avoir porté le trouble au cours d'anatomie. Nous avons assisté nous-même à des manifestations sans doute plus tumultueuses, et il est vraisemblable que celle-ci ne devait pas être bien grave, ou tout au moins que la répression fut un peu aveugle, puisque notre collègue Charles Monod, dont personne ne saurait incriminer l'esprit de désordre, figurait parmi les étudiants frappés par une mesure disciplinaire, qui eut le don d'émouvoir plus que de raison la famille de notre perturbateur.

Dans cette affaire fut également compromis le jeune Schlumberger. Celui-ci avait connu Pozzi à Pau alors que tous les deux étaient encore des enfants. Ils avaient commencé ensemble leurs études de médecine, et cette amitié fraternelle qui durait depuis leur enfance s'est prolongée

jusqu'à la fin. Mais malgré le brillant succès, — car il était reçu second à l'internat, la même année que Pozzi, — il abandonna bientôt la médecine pour les études archéologiques qui le passionnaient, et qu'il a poursuivies de façon à honorer en même temps son nom et son pays. Il a conservé extraordinairement vivant le souvenir de ces années de travail et de joie, au cours desquelles Pozzi donnait la mesure quotidienne de sa rare intelligence, de l'étendue et de la variété de ses connaissances et de son goût pour toutes les manifestations de l'art qui contribuent au charme et à l'embellissement de la vie.

En 1868, Pozzi était interne, dans une promotion dont le major était Terrillon, et qui comptait parmi ses élus Debove, son camarade Schlumberger, ses amis et compatriotes Peyrot et Gaillard-Lacombe, et Renault, avec lequel il resta toujours étroitement lié et qui devait un jour porter si haut l'enseignement de l'histologie à la Faculté de Lyon.

Il commença son internat chez son cousin Laboulbène, où il était encore lorsque la guerre le surprit. A la fin d'Août, il partait avec l'ambulance du XIII° corps pour rejoindre l'armée du Rhin. Hélas! nous savons tous comment l'armée française n'a reconquis le Rhin que cinquante ans plus tard! Nous pouvons aujourd'hui parler sans amertume de ces événements tragiques qui ont jeté sur notre jeunesse comme un voile de deuil, et qui ont assombri notre vie tout entière, jusqu'au jour où a été enfantée dans le sang et la douleur une France nouvelle!

Le désastre de Sedan rejeta dans Paris ceux qui venaient à peine d'en sortir, et c'est à l'hôpital Necker que Pozzi passa les jours glacés et douloureux du siège. Au cours d'une sortie, une voiture d'ambulance se renversa sur lui, et lui fractura la jambe gauche. Transporté à Necker, il y resta jusqu'à la fin. A l'armistice, il alla passer sa convalescence à Bordeaux, où se trouvait son père, et où son frère Adrien le vit, non sans admiration, avec sa tunique plissée, son pantalon à la hussarde et son képi quelque peu provocant. Il s'appuyait sur une canne, car il boitait encore, et il n'est pas douteux qu'en paraissant ainsi sur les allées de Tourny, ce beau militaire au teint pâle, à l'œil clair, à la moustache en bataille, et que les traces visibles de sa blessure rendaient plus intéressant encore, ne soulevait pas seulement la pieuse admiration de son petit frère, mais aussi l'émotion plus démonstrative des belles Bordelaises désireuses d'oublier les amertumes et les tristesses de la guerre.

La vie reprit son cours! En 1871, tout en poursuivant son internat, il était nommé aide d'anatomie.

Ses maîtres furent Alphonse Guérin, Richet, Gosselin, Broca, car la médaille d'or qui vint, en 1872, consacrer une réputation déjà grande parmi ses camarades, lui avait permis de prolonger son temps d'internat. Il avait donc été l'élève des hommes qui, à cette époque, occupaient les situations chirurgicales les plus éminentes. Chez Gosselin, dont il fut l'interne en 1873, il rencontra Albert Robin qui, entraîné déjà vers les hauts sommets de la médecine, se désolait que sa situation de major de la promotion l'enchaînât au service chirurgical de la Charité.

Albert Robin jouissait d'ailleurs, à cette époque, d'un prestige bien légitime. Tout jeune, il portait fièrement le ruban rouge gagné sur le champ de bataille. Prisonnier dès le début de la guerre, il s'était évadé et était venu s'enfermer dans Verdun. Bien qu'attaché aux ambulances, il allait faire le coup de feu avec ses camarades et il avait participé à une sortie au cours de laquelle la petite troupe dont il faisait partie avait encloué 48 canons allemands. Décoré à Verdun même, pour sa participation à cet exploit, il gagna plus tard l'armée de la Loire et finit la campagne comme lieutenant de dragons!

A de rares exceptions près, les médecins qui avaient fait la guerre n'avaient pas vécu comme nos confrères actuels, comme ceux surtout qui ont eu l'honneur d'être médecins dans les régiments, sous l'ouragan de fer et de feu qui pendant quatre années a déchiré ce front tragique, le long duquel trois millions d'hommes reposent à jamais sous l'herbe des champs de bataille. Il était donc tout naturel que ce brillant interne, qui avait vu de près la fureur des combats, apparût aux yeux de ses camarades comme environné d'une particulière auréole.

C'est là, dans cette salle de garde de la Charité, restée célèbre entre toutes, que Pozzi noua des relations d'amitié avec des hommes qui tenaient à cette époque une grande place dans les milieux artistiques et littéraires. Tous les quinze jours un dîner tumultueux y réunissait des hôtes comme Ch. Monselet, Edmond de Goncourt, Barbey d'Aurevilly, Massenet, Léo Delibes. Pozzi et Renault étaient par leur gaieté, par leur esprit, par l'étendue de leurs ressources intellectuelles, les plus brillants de tous! « Ce sont des forces de la nature », disait, en parlant d'eux, Curtis, Américain froid, silencieux, et qui portait des sentences définitives, alors qu'au sortir d'un de ces dîners légendaires il s'en allait un soir avec Albert Robin. Celui-ci était bien fait pour comprendre Pozzi. Leur amitié fut sincère et profonde. Aucun nuage ne l'a jamais ternie. Et quand Robin a vu mourir sous ses yeux l'ami d'un demi-siècle, son cœur a ressenti ce jour-là la plus grande douleur de sa vie!

En 1875, Pozzi fut l'interne de Paul Broca. C'était, à cette époque, un grand honneur que d'être accepté par ce maître auquel ses recherches anthropologiques, qui l'entraînaient pour ainsi dire à créer une science nouvelle, donnaient une

autorité morale exceptionnelle. Broca l'accepta dans son service avec une joie qu'il ne cherchait pas à dissimuler. Il aimait ce brillant interne, dont l'avenir était plein de promesses; il l'aimait pour son ardeur au travail et sans doute aussi parce que nous sommes portés par une sympathie bienveillante vers ceux qui viennent à nous avec tout le charme d'une élégance naturelle et d'une grâce innée. Mais à ces raisons puissantes s'en ajoutait une autre plus importante encore. Paul Broca connaissait le père de Pozzi et sa famille faisait partie du noyau de fidèles qui suivaient sa prédication. Il était en effet, lui aussi, né sur les bords de la Dordogne, tout près de Bergerac, dans cette petite ville de Sainte-Foy-la-Grande, vieille bastide anglaise, aux rues coupées à angle droit, construite pendant la Guerre de Cent ans, où son père, Benjamin Broca, que j'ai connu dans mon enfance, exerçait cette médecine de campagne qui ne rapportait guère que de larges satisfactions de conscience et le respect universel. C'était un petit vieillard, toujours vêtu d'une longue redingote et dont l'index mutilé, éternellement recouvert d'une étroite gaine de soie noire, me pénétrait d'admiration, même lorsqu'il l'agitait d'un air menaçant, parce que je savais que c'est en soignant un malade qu'il s'était gravement blessé. Il avait, dans sa jeunesse, servi comme chirurgien dans les armées de l'Empereur et racontait volontiers, à qui voulait l'entendre, la part qu'il avait prise au siège de Saragosse. Enfants, nous ne l'écoutions pas toujours avec recueillement. Nous avions tort! Nous ne comprenions pas alors ce qu'étaient ces grands souvenirs! Puissent les enfants à venir les comprendre mieux que nous-mêmes, lorsque dans cinquante ans, nos jeunes confrères vieillis raconteront à leurs petits-enfants cette épopée sublime que fut le siège de Verdun!... C'était donc un petit vieillard, d'une vivacité incroyable, au parler brusque et coloré, à la répartie prompte et qui n'aimait point la contradiction, si bien que lorsque je vois ici, dans l'agitation de certaines de nos séances, mon vieil ami Auguste Broca, je me dis quelquefois que l'hérédité n'est pas un vain mot et que, si nous pouvions avoir la joie de le voir revenir au milieu de nous, le vieux soldat de Saragosse serait fier de son petit-fils!

Paul Broca avait gardé l'amour de sa ville natale. Il y revenait bien souvent, et lorsqu'il allait promener ses rêveries fécondes aux lieux où l'avaient conduit autrefois ses courses enfantines, il pouvait voir, du haut de la colline qui s'élevait de l'autre côté de la rivière, en face même de la maison de ses parents, se détacher sur le ciel de l'Orient, tout au loin dans la plaine, le haut clocher de Bergerac!

Il aimait donc son jeune interne comme un enfant de son pays. Et celui-ci s'attachait à son maître, non seulement par les liens de la plus reconnaissante affection, mais par ceux de l'admiration véritable que lui inspiraient ses études anthropologiques. On sait le retentissement qu'avait eu la découverte de la localisation du langage articulé. La révélation de la circonvolution de Broca avait une portée philosophique qui dépassait de beaucoup son importance én physiologie proprement dite et en pathologie nerveuse. Elle avait suscité des discussions nombreuses dont Broca était sorti victorieux et comme investi d'une autorité nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que ses passionnantes recherches anthropologiques aient vivement intéressé Pozzi, qui publia à cette époque, et dans les années qui suivirent, un certain nombre de mémoires sur les anomalies musculaires, les circonvolutions cérébrales et des sujets qui se rattachaient aux études pour lesquelles se passionnait Paul Broca.

La médaille d'or avait classé Pozzi parmi ceux qui ont le droit d'avoir de plus hautes ambitions. Un concours d'agrégation allait s'ouvrir. Pozzi s'y prépara avec ardeur. Il occupait à cette époque un petit appartement situé boulevard Saint-Germain. au cinquième étage, en face de Saint-Germain-des-Prés. L'inauguration de cet appartement avait été l'occasion d'une fête dont le souvenir n'a pas été perdu. On y avait joyeusement pendu la crémaillère et la grand'mère Escot avait, à cet effet, envoyé à son petit-fils la plus belle dinde qu'elle ait pu trouver dans ce Périgord où l'on soigne tout particulièrement l'élevage de ce volatile, qui forme avec les truffes du même pays une si merveilleuse combinaison. Les invités étaient choisis. Ils étaient neuf, et parmi eux un jeune homme, un compatriote, un artiste qui ne savait pas encore discipliner les dons prodigieux de sa nature généreuse et qui commençait à peine cette ascension magnifique qui l'a porté plus tard jusqu'aux plus hauts sommets! Ce jeune homme s'appelait Mounet-Sully! Pozzi et lui ne s'étaient pas connus, jadis, à Bergerac, que Pozzi avait quitté trop jeune. Mais à Paris ces deux natures d'élite s'étaient bien vite retrouvées et cette amitié de deux hommes, qui étaient l'un et l'autre la gloire de leur petite patrie, ne s'est éteinte qu'avec la vie! Pozzi avait envoyé à son ami Mounet-Sully une invitation que je ne puis résister au plaisir de reproduire :

> Elle est de Bergerac, elle est jeune, elle est blanche!
> Sur son sein rebondi l'épiderme fait crac!
> Un bleuâtre reflet jaspe son estomac;
> La graisse doucement capitonne sa hanche!
>
> Venez la voir, amis, sans mettre votre frac.
> Et sans vous essoufler montez mes cinq étages!
> Nous serons neuf à lui présenter nos hommages.
> Neuf! cela n'est pas de trop. Elle est de Bergerac!

Mais il y avait parfois dans le petit appartement des fêtes poétiques plus émouvantes, et Schlumberger, qui garde vivants dans son cœur et dans sa mémoire tous ces souvenirs du passé, n'évoque pas sans émotion un déjeuner auquel assistaient avec lui Mounet-Sully et Leconte de

Lisle. A la fin, l'acteur frémissant déclama les vers du poète. Et celui-ci, qui les avait conçus dans la fièvre et dans la passion, pleurait silencieusement pendant que l'artiste inspiré effeuillait de sa voix splendide les nobles fleurs de son génie !

Son amitié avec les Mounet fut une des causes qui ouvrirent à Pozzi ces milieux artistiques où il se plaisait tant.

Les deux Mounet étaient venus de Bergerac ; l'aîné, Sully, pour commencer son droit; le second, Paul, pour étudier la médecine. On sait comment tous deux, entraînés par une irrésistible vocation, et poussés par la force de leur sang, consacrèrent leur vie à la gloire de l'art dramatique.

Paul est toujours là, parmi nous, debout comme le vieux chêne de la forêt, comme le vieux Job des Burgraves ! Il est toujours là, pour montrer aux jeunes hommes qui viennent d'accomplir de si grandes choses, que leurs pères étaient dignes d'eux, et qu'ils auraient pu, si les événements le leur avaient permis, s'élever, eux aussi, aux plus grandes actions. Qu'ils sachent donc, quand ils entendront encore rugir le vieux lion, qu'ils ont devant les yeux un soldat du Parc de Coulmiers, un de ces mobiles de la Dordogne qui, aux jours d'amertume, ont sauvé l'honneur de la France !

Mais l'autre n'est plus là ! Nous ne reverrons plus que par le souvenir ce Mounet-Sully magnifique, ce souverain génie du drame aux vers sonores, cet homme dont la voix et le geste ont su faire passer dans nos âmes le frisson des choses sublimes. Nous ne reverrons plus Œdipe aux yeux sanglants descendre en gémissant les marches du palais ! Nous n'écouterons plus sa voix surnaturelle, cette voix à la fois profonde et caressante, douce comme un soupir pour parler aux enfants, — terrible pour parler aux dieux !

Cependant nos jeunes gens travaillaient. Au concours d'agrégation de 1875, Berger, Pozzi, Monod furent élus, avec Marchand et Blum. C'était la promotion pastorale, comme on l'écrivit quelque part.

Il restait encore à conquérir le titre de chirurgien des hôpitaux. En 1877, les trois amis franchirent ensemble ce dernier obstacle, mais cette fois l'ordre était un peu changé et Monod arrivait second.

Pozzi avait eu cette heureuse fortune de naître à la vie chirurgicale, au moment même où la chirurgie commençait à se transformer. On racontait que des choses extraordinaires se passaient en Ecosse, à Edimbourg, où un chirurgien du nom de Lister était en train de porter la hache dans la vieille chirurgie, et d'inaugurer une méthode qui donnait des résultats merveilleux. Lucas-Championnière avait été voir cet initiateur qui allait conquérir le monde. Il avait compris : il avait senti se lever l'aurore des temps nouveaux. Il était revenu tout pénétré par la révélation de la vérité, et assez convaincu pour entreprendre contre la défiance instinctive des maîtres d'alors, contre la routine éternelle, cette campagne qui aboutit au triomphe des idées nouvelles.

Pozzi voulut aller voir par lui-même le maître d'Edimbourg. On était alors en 1876. Comme Championnière, il fut conquis par l'évidence, et son esprit clairvoyant, au lieu de chercher, comme tant d'autres, à combiner les révélations nouvelles avec les erreurs du passé, s'employa de toutes ses forces à propager la vérité. Aussi le voyons-nous, dans les années qui suivent, donner de moins en moins de temps à ses recherches anthropologiques et de plus en plus à des travaux purement chirurgicaux. En 1879, il publie 4 opérations d'ovariotomies suivies de 4 guérisons, et cela suffit à montrer qu'il était déjà de ceux qui ne reculaient pas devant les grandes entreprises de la chirurgie abdominale.

C'est à cette époque qu'il choisit celle qui devait être sa femme et porter noblement son nom. Il était, dès ce jour, à l'abri des soucis du lendemain. Il alla demeurer dans ce bel appartement de la place Vendôme qui vit passer, dans des fêtes charmantes, tout ce que Paris comptait d'hommes de lettres, de savants et d'artistes. Des enfants vinrent mettre dans son foyer la joie de leur présence, et celle qui s'était associée à lui pour le suivre dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, vécut à l'ombre de son nom en lui gardant son cœur fidèle, comme elle vit aujourd'hui solitaire dans le culte de son souvenir !

En 1883, il entreprit en Allemagne un voyage qui contribua puissamment à orienter son avenir et à décider de sa vie. Il en revint enthousiasmé et désolé de ce qui se passait en France. Il avait vu, là-bas, tout un enseignement de la gynécologie parfaitement organisé. Il y revint en 1886 et 1887 et fit un rapport officiel sur ce qu'il avait vu, en particulier chez Schrœder, à Berlin, et chez Albert et Billroth, à Vienne.

Il avait été très frappé par les conditions matérielles dans lesquelles la chirurgie se faisait là-bas, et en particulier par les salles d'opérations. Il commença aussitôt une campagne obstinée pour qu'il en fût de même chez nous !

Sans doute cette campagne fut salutaire, et Pozzi avait raison lorsqu'il comparait les salles d'opérations des chirurgiens allemands à celles que nous avions en France, et lorsqu'il réclamait avec énergie les moyens matériels d'améliorer une situation lamentable.

Mais il avait tort, lorsque son admiration s'étendait aux hommes qui profitaient alors de ces conditions favorables, inconnues de nos chirurgiens ! Il restait émerveillé de ce qu'il avait vu, Hégar réparait des périnées rompus et exécutait des hystérectomies à pédicule externe avec ligature

élastique. Schrœder amputait des cols utérins. Albert et Billroth n'hésitaient pas à pratiquer des opérations abdominales.

Eh bien ! s'il avait fait ce qu'il aurait dû faire, s'il avait dépouillé le vieil homme et délivré son âme des mesquines rivalités d'école ou de personnes, qu'aurait-il vu sans aller à Fribourg, à Vienne ou à Berlin? Il aurait trouvé dans Strasbourg, vibrante encore des idées françaises, un grand Français, un grand chirurgien, Kœberlé, qui, depuis vingt ans, faisait, avec des installations pitoyables, ce que les Allemands dans leurs salles perfectionnées ne faisaient pas encore. Il aurait trouvé enfin, dans Paris même, un homme qui, depuis des années et des années, bouleversait la chirurgie ancienne, pratiquait l'ovariotomie en 1864, l'hystérectomie en 1866, enlevait la rate en 1869, extirpait d'énormes tumeurs, créait véritablement la grande chirurgie abdominale et, dès l'année 1879, ne reculait pas devant cette opération formidable que paraissait alors l'extirpation du pylore cancéreux. Cet homme s'appelait Péan! Quel nom laisseront donc dans l'avenir, à côté de celui de ce Français, ces hommes d'au delà du Rhin que nous vantait notre collègue !

Celui-ci cédait, je le crains, à ce défaut trop commun dans notre pays, qui nous pousse à ignorer, à méconnaître et parfois même à dénigrer ce qui se fait chez nous, même lorsque ce qui s'y fait est grand, pour exalter ce qui se fait ailleurs, même lorsque ce qui s'y fait est petit!

Il a chez tous les hommes et dans tous les milieux des sentiments obscurs qui étouffent l'esprit de justice! Appliquons-nous de toutes nos forces à les dominer et à les vaincre, lorsque nous les sentons confusément sourdre au fond de nos cœurs ! Rien n'est plus grand, dans le domaine de la conscience, avec le culte de la vérité, que la liberté de l'esprit.

Soyons des hommes libres !

Si cette visite aux cliniques allemandes eut le tort de donner à Pozzi une idée trop haute des hommes qu'il avait rencontrés, elle eut cependant de grands résultats. Ce fut elle qui lui révéla quel immense champ de travail la gynécologie ouvrait à son activité. C'est à partir de ce moment qu'il orienta vers elle ses recherches et ses travaux et qu'il y consacra sa vie.

Sans doute, il n'était pas le seul. Il y avait à côté de lui des hommes qui avaient la même vue claire de l'avenir et qui étaient assez jeunes pour s'adapter aux méthodes nouvelles. A côté de Péan, qui ne fit que continuer ce qu'il faisait depuis vingt ans, il y avait, pour ne parler que des morts, Terrier, Terrillon, Bouilly, Segond, d'autres encore qui sont vivants et qui appartiennent à cette génération d'hommes qui ont tant travaillé pour la chirurgie française. Mais aucun n'avait, comme Pozzi, la conscience nette de la place immense que devait prendre la gynécologie dans l'exercice quotidien de notre art difficile. Il pensa, dès cette époque, qu'elle devait suffire à absorber l'activité d'un homme et qu'un jour viendrait où cette importance serait officiellement consacrée. Il fit donc tous ses efforts non seulement pour créer un service de gynécologie pure, mais encore pour organiser un enseignement de cette science.

Ce n'était pas là chose facile, pour qui connaît les obstacles auxquels se heurte, auxquels se heurtait surtout à cette époque, car il y a eu, depuis lors, un grand changement dans les esprits, toute innovation, tout progrès, toute création qui vient troubler les habitudes anciennes et demander à ceux qui en ont la charge un effort d'organisation.

Il avait demandé au doyen de la Faculté la création d'un cours complémentaire de gynécologie, qui lui fut refusée. Alors, dès 1884, il commença, dans le misérable service de Lourcine, où il venait d'être nommé, un cours théorique qui fut suivi, en 1887, d'un cours libre qu'il fut enfin autorisé à faire à la Faculté.

Mais il pensa qu'il ne fallait pas seulement travailler de ses mains, et qu'il fallait aussi dresser l'inventaire de la science nouvelle. Il prit alors une résolution héroïque. Il abandonna tout, hôpital, clientèle, vie facile et heureuse, et il partit pour Montpellier. Il y travailla deux ans et de cette retraite laborieuse, il rapporta son livre.

Le *Traité de Gynécologie* de Pozzi fut le premier en France, et peut-être même le premier du monde, qui réunit tous les enseignements de la chirurgie gynécologique telle que venaient de la constituer les méthodes modernes. Il eut un succès retentissant, fut traduit dans plusieurs langues et consacra dans le monde entier le nom et l'autorité du jeune chirurgien qui venait de l'écrire. C'est d'ailleurs un monument de science et de travail, et si on peut lui faire un reproche, c'est peut-être d'avoir demandé trop de travail et de témoigner de trop de science. S'il manque quelque chose à ce livre, au moins dans ses éditions dernières, c'est de ne pas avoir délibérément sacrifié ce qui devait être sacrifié, c'est de mal faire le départ entre ce qui n'a plus qu'un intérêt historique et ce qui, dans le travail de toute une génération d'homme de science et de labeur, demeure définitif. C'est une critique élevée des travaux innombrables, mais de valeur bien inégale, qui ont conduit la gynécologie au point où nous la voyons aujourd'hui. C'est une claire synthèse des principes essentiels et des méthodes définitives qui dominent la grande gynécologie moderne et qui ne changeront plus.

Désormais sa réputation était consacrée. Il avait connu, dans ses voyages, beaucoup de chirurgiens étrangers avec lesquels, grâce à l'aménité de son caractère, il avait bien souvent lié des relations amicales, et son service était de ceux où se donnent rendez-vous lors de leur passage à

Paris ceux qui veulent se mettre au courant de ce que font les chirurgiens français.

Ce service est d'ailleurs charmant. Il en avait fait un modèle non seulement par organisation générale, qui pour l'époque était aussi parfaite qu'on pouvait le rêver, mais aussi par l'aspect qu'il avait su lui donner. Au lieu des salles tristes et nues de la plupart de nos hôpitaux, où rien ne vient reposer les yeux et l'esprit des malades, il avait pu, grâce à ses amitiés parmi les artistes, les couvrir de peintures décoratives, de fresques lumineuses, dont beaucoup, pour n'avoir pas cédé aux théories modernes, n'en seront sans doute quelque jour que plus appréciées, lorsque la roue aura tourné et lorsque les critiques, que suivent les foules dociles, brûleront sans remords ce qu'ils adorent aujourd'hui.

C'est vers cette époque qu'il lui prit fantaisie de se faire nommer sénateur. Il fut élu en Janvier 1898, dans la Dordogne, comme devait l'être un Périgourdin auquel ses compatriotes ne pouvaient songer sans quelque fierté. Il trouva dans ses fonctions nouvelles toutes les satisfactions extérieures qu'elles peuvent donner. Un sénateur est un homme important, qui détient une partie du pouvoir et qui participe, en conséquence, à tout ce que le pouvoir peut avoir d'agréable : cérémonies officielles avec une médaille à la boutonnière et une écharpe en sautoir, discours des électeurs importants et des petites jeunes filles aux inaugurations obligatoires, banquets commémoratifs, où l'on porte des toasts et où l'on subit des discours Il supportait toutes ces manifestations de sa puissance avec la plus parfaite aisance et le sourire sincère d'un homme satisfait! Mais il s'occupait également de la partie plus sérieuse de ses obligations. Il fut rapporteur de la loi sur la réforme du baccalauréat et prit une part active aux discussions relatives à l'enseignement et à l'hygiène publique. Il est également une partie de ses fonctions dont il s'occupait avec zèle : c'est celle qui lui permettait de faire le bien et de rendre à ses amis, et même à ses adversaires, des services désintéressés.

Il faut croire cependant que ses électeurs trouvèrent un jour son zèle insuffisant, puisqu'aux élections de Janvier 1903 ils jugèrent bon de le remplacer. Mais il se trouva précisément que ce fut son ami Peyrot, notre ancien collègue, qui eut cette fois la confiance d'un collège électoral décidément favorable à la chirurgie. Pozzi n'en conçut aucune amertume, et je crois qu'il ne regretta pas beaucoup ces fonctions dont il avait pu, pendant cinq années, apprécier à la fois les honneurs périssables et les obligations incessantes.

Cependant la nécessité de la création d'une chaire officielle de gynécologie devenait de plus en plus évidente! La gynécologie n'absorbe-t-elle pas, à elle seule, dans tous les services de Paris, les trois quarts de la grande chirurgie ! Pozzi travailla de toutes ses forces à la création de cette chaire. Malgré son insistance, malgré l'autorité que lui donnait auprès des pouvoirs publics sa situation politique, malgré des démarches réitérées dont l'aridité suffirait à rebuter les plus convaincus, il ne put rien obtenir, sinon de ministres passagers souvent bien intentionnés, au moins des bureaux souverains, barricadés dans leur forteresse imprenable ! Mais la Ville de Paris comprit mieux son devoir. Elle offrit à la Faculté, qui s'empressa de les accepter, les fonds nécessaires à la création d'une chaire de gynécologie, à laquelle Pozzi fut légitimement élu.

L'installation officielle de la clinique dans son service en fit un de ces endroits privilégiés où viennent en pèlerinage les chirurgiens du monde entier, poste éminent mais redoutable pour celui qui a l'honneur de l'occuper, parce que, parmi ceux qui viennent de loin, beaucoup savent voir et juger, et parce que de ce qu'ils ont vu, une impression reste, bonne ou mauvaise, indifférente ou favorable, parfois hostile et parfois enthousiaste, qui demeure définitive et qu'emporte le visiteur pour la répandre autour de lui.

Pozzi aimait à faire, à ceux qui venaient le voir, les honneurs de son beau service. Il les prenait doucement par le bras, et le pèlerinage commençait, à travers ses salles claires, égayées de fresques charmantes, vers les laboratoires et le service de la consultation, vers les chambres d'isolement, l'amphithéâtre et la salle d'opérations. Chemin faisant, il montrait des malades, des opérées intéressantes, toujours souriant, toujours affectueux, et le « cher ami » légendaire avec lequel il recevait chacun de ses visiteurs importants était assurément d'une sincérité parfaite. Toujours revêtu de cette blouse blanche et de ce tablier qui sont notre uniforme, il n'avait jamais renoncé à sa calotte de velours qui lui donnait l'aspect du plus jeune de ses internes. Mais, dans ces dernières années, il l'avait remplacé par un bonnet de police coquet et provocant, dont il arborait avec complaisance les cinq galons superposés.

Une photographie le représente pendant une de ces leçons magistrales auxquelles il se plaisait, mais dont l'utilité véritable n'est pas bien démontrée. Une main sur la table, tandis que l'autre esquissait des gestes sobres et précis, la tête haute, le regard presque toujours dirigé vers les gradins supérieurs de l'amphithéâtre, il parlait assez lentement, mais avec une élégance simple et discrète qui s'accordait merveilleusement avec une voix dont le timbre un peu élevé n'empêchait ni le charme ni la douceur. Ses leçons étaient nourries des faits que lui avait appris sa longue expérience. Elles n'avaient qu'un défaut, que présentent d'ailleurs toutes les leçons analogues, celui de disserter sur la théorie, alors que l'enseignement chirurgical vit de l'action, de l'examen direct des malades et de la vue de l'acte

opératoire. Car c'est à l'acte opératoire que se mesure le chirurgien.

Pozzi s'intéressait surtout aux opérations réparatrices, à ces multiples interventions destinées à restaurer la forme et la fonction. Il y avait acquis une grande expérience et une maîtrise incontestée. Il avait même, dans cet ordre d'idées, créé une opération nouvelle, la stomatoplastie, opération délicate et ingénieuse, correspondant bien à son esprit où dominaient avant tout les qualités de finesse et d'élégance. Mais, sans qu'il reculât devant elles, car il avait été, dès le début de la renaissance chirurgicale, un des opérateurs les plus résolus, il aimait moins les grandes interventions de la chirurgie mutilante, qui tiennent cependant une si grande place dans la gynécologie actuelle. Il semblait qu'il eût un certain regret et comme un véritable remords, lui, l'artiste amoureux des belles formes, à porter le couteau dans le corps d'une femme pour une autre fin que celle de lui rendre sa beauté. C'est sans doute cette tendance instinctive qui l'avait conduit à recommander les petites incisions, comme si, dans ces opérations qui portent avec elle la vie ou la mort, il devait y avoir d'autres préoccupations que celle de les exécuter facilement et correctement, avec le plus de simplicité possible, en s'ingéniant à éviter ou à supprimer les obstacles, au lieu de les accumuler sous ses pas. Il avait d'ailleurs cette faculté, plus rare qu'on ne croit, de se perfectionner sans cesse, et c'est ainsi que dans les dernières années, malgré l'âge qui venait peu à peu, bien qu'il n'y parût pas, il avait diminué le nombre de ses aides, autrefois excessif. Mais il ne put jamais se défaire d'une certaine nervosité qui se traduisait, au cours d'une opération difficile, par une abondance de paroles, d'interpellations à ses aides, d'ordres parfois contradictoires qui ne peuvent que nuire à la bonne marche d'une opération et ne valent pas le silence !

Il aurait pu, cependant, s'il l'avait voulu, donner à sa technique quelques-unes des qualités qui lui manquaient encore, lui qui ne demandait qu'à s'instruire et avait couru le monde à la recherche du mieux. Mais il était, sans doute, comme beaucoup d'entre nous, qui se persuadent qu'on ne peut apprendre qu'au loin et avant tout à l'étranger, et qui font des milliers de lieues, et au besoin le tour du monde, au lieu de traverser la rue et parfois même la cour d'un hôpital pour aller voir comment travaille le jeune chirurgien qui vit à côté d'eux.

Ce reproche, car c'en est un, et que je considère comme grave, je n'hésite pas à le faire à Pozzi, parce qu'il ne lui est pas personnel, et qu'il n'a fait, sous ce rapport, que suivre les errements communs, et se laisser aller à une ambiance détestable que, d'ailleurs, un certain nombre d'entre nous, dont je m'honore d'avoir été, ont eu le courage de combattre, pour le plus grand bien de leur éducation chirurgicale et le salut de leurs malades.

Oui, s'il avait bien voulu voir ce que faisaient, à Paris même, quelques chirurgiens plus jeunes que lui, et qui lui devaient d'ailleurs une partie de ce qu'ils savaient, il aurait pu, lui dont l'esprit était éminemment perfectible et exempt de ces mesquines jalousies professionnelles dont ne souffrent que ceux qui les éprouvent. il aurait pu, en améliorant sa technique opératoire et instrumentale, augmenter encore aux yeux de ceux qui venaient le voir et repartaient ensuite dans tous les coins du monde, à la fois sa grande et légitime réputation personnelle et l'autorité de la chirurgie française.

Pozzi montra de bonne heure cette passion des voyages lointains qui l'entraîna toute sa vie. C'est sans doute un thème facile à développements éloquents que de proclamer partout que notre devoir est de travailler à répandre au dehors l'esprit français. à faire connaître les idées et les méthodes françaises, à montrer à ceux qui sont hors de nos frontières ce que nous savons faire, ce que nous pouvons faire. Mais autre chose est de le dire, de le crier même à tous les échos, autre chose est de l'accomplir et d'aller soi-même hors de France, et jusque dans les pays les plus éloignés, montrer aux chirurgiens étrangers, pour qu'ils s'en rendent compte par leurs propres yeux, l'œuvre des chirurgiens français. Car il est évident qu'une opération faite à l'étranger, devant un public de chirurgiens compétents, avec la simplicité et la sûreté qui sont l'honneur de la plupart des chirurgiens de France, fait plus pour la diffusion de nos méthodes et le bon renom de la chirurgie française que des montagnes de mémoires qu'attend l'oubli définitif.

C'est chose facile aujourd'hui, et nombreux sont ceux d'entre nous qui ont couru le monde et porté au loin la bonne parole et le bon exemple. Mais, il y a quarante ans, cela l'était moins, et ceux qui, à cette époque déjà bien loin de nous, entreprenaient des voyages longs et difficiles, doivent être loués, et parfois même admirés, comme des initiateurs courageux et des missionnaires intrépides de la bonne cause. Pozzi fut un de ces hommes d'action. Il ne se passait guère d'année sans qu'il allât à l'étranger. En Europe, il assistait à presque tous les congrès. Mais bien souvent aussi, il allait seul, en de lointains voyages et jusque dans les deux Amériques, apprendre à connaître les chirurgiens les plus illustres, qui de leur côté conservaient le souvenir de son œuvre et de sa personne. Et puis aussi, dans ces longues courses à travers le monde, il était entraîné par sa passion pour les grands spectacles de la nature, par son culte pour les grands souvenirs de l'histoire, par son désir fervent de voir de ses yeux les monuments et les œuvres d'art qui sont la parure de l'huma-

nité, et de fouler de ses pieds les lieux sacrés et légendaires où se sont accomplis les grands événements qui ont changé la face du monde. Il était de ces pèlerins enthousiastes qui ont fait vœu de ne pas mourir sans avoir contemplé ces pays dont l'histoire a bercé nos jeunes années et s'embellit presque toujours du mirage de nos rêveries.

Quels pays peuvent mieux parler à nos imaginations enthousiastes que les terres baignées par cette Méditerranée lumineuse qui semble avoir déposé dans l'esprit des hommes qui vivaient sur ses bords la clarté de ses flots limpides, et qui vit, depuis dix mille ans, naître et mourir sur ses rivages les civilisations dont nous sommes issus!

Il avait vu l'Espagne aride et rocailleuse, le dur pays de ces hommes de fer qui conquirent le Nouveau-Monde. Il avait vu Madrid dans sa plaine sauvage, et le sombre Escurial, et Tolède brûlée sur son âpre rocher. Il avait vu Séville avec sa cathédrale, Cordoue et sa mosquée, et la blanche forêt de ses huit cents colonnes, et le rouge Alhambra qui domine Grenade et cache dans ses murs ses salles merveilleuses et ses cours enchantées, et les bois d'orangers du jardin de Murcie et du doux pays de Valence. Il avait vu ce lac d'Albufera, où les canards sauvages, chassés par les frimas du Nord, viennent s'abattre par milliers; et cet Elche splendide, inondée de soleil parmi ses cent mille palmiers; et ce pays de Gor, pays de l'épouvante, terre oubliée des temps géologiques, où l'on s'attend à voir, au détour du chemin, quelque monstre attardé des âges révolus!

Il avait vu l'Italie merveilleuse, cette terre divine qui, deux fois dans le cours des siècles, fut la source immortelle où s'abreuva l'humanité. Il avait vu les murs de la Ville Eternelle, et ses sept collines sacrées, et ses trois cents églises, et ses ruines augustes, œuvre des ravages des hommes plus encore que de ceux du temps! Il avait vu Naples la belle et son golfe d'azur; et la Sicile avec sa montagne sublime, qui semble dominer le monde et montre au voyageur voguant sur les flots bleus de la mer Tyrrhénienne son sommet recouvert d'une neige éternelle! Il avait vu, dans les collines de l'Ombrie, parmi les noirs cyprès et les oliviers argentés, toutes ces villes émouvantes, Sienne, Assise, Pérouse, où les pèlerins amoureux d'art et de poésie errent avec respect parmi les souvenirs d'un passé disparu; et Pise avec sa tour, Florence avec son dôme et ses palais hostiles, et les trésors sans prix qui peuplent ses musées? Il avait vu, dans les plaines lombardes, les champs où se joua le destin des Empires, et les villages ignorés, aux noms aujourd'hui flamboyants, d'où l'Aigle prit son vol pour un destin sublime! Et Vérone, et Padoue, et l'antique Ravenne, avec le mur sacré où dort depuis six siècles un poète immortel! Et Venise! Venise avec son palais rose et son haut campanile, Saint-Marc aux dômes d'or et les canaux obscurs où glissent les gondoles, Venise qui vécut pour l'amour et la gloire, et qui s'endort le soir dans l'or de sa lagune aux rayons du soleil couchant!

Il avait vu, depuis la mer de Salamine, la Colline sacrée dont le soleil levant dore chaque matin le temple solitaire. Il avait vu les champs de Marathon et les ruines de Delphes où s'est tue la voix d'Apollon, comme vient de s'éteindre, sur cette terre de l'Hellade, la voix de la Grèce immortelle, qui semblait s'être ranimée, mais dont nous n'avons entendu qu'un écho décevant. Il avait vu Stamboul dans ses vieilles murailles, avec les minarets de ses hautes mosquées, avec sa Corne d'or et ses cimetières sans fin, où se dressent, parmi les tombes innombrables, les cyprès les plus beaux du monde! Il avait vu, dans l'aride Liban dépouillé de ses cèdres, les trois pierres géantes du temple de Baal, et la blanche Damas dans ses vergers en fleurs!

Il avait vu la Ville Sainte, cette Jérusalem tragique où chaque grain de sable a bu des flots de sang, où la mosquée d'Omar dresse son croissant d'or et sa verte coupole sur les ruines du temple, où, dans Gethsémaneh, des oliviers vivants ont vu passer le Juste, où l'on peut toucher de ses mains le mur de Salomon, que viennent baigner de leurs larmes ceux qui pleurent la patrie perdue, mais où, sous la coupole sainte, les fidèles cherchent en vain, pour y poser leurs lèvres, le roc sacré du Golgotha!

Enfin, il avait vu le Nil aux eaux fécondes et le Sphinx accroupi aux pieds des Pyramides, Thèbes aux mille colonnes, et Louqsor, et le temple immense de Karnak, et, dans la montagne prochaine, il avait vu cette vallée torride et désolée dont les flancs calcinés sont depuis trois mille ans creusés de tombeaux solitaires, vallée sinistre et formidable qu'anime seul le vol des aigles du désert tournoyant dans le ciel.

Pozzi a conservé pendant toute sa vie une jeunesse prodigieuse et qui n'était pas qu'apparente. Il a toujours été jeune! Jeune de corps et d'esprit, jeune de goûts et de sentiments, jeune par le travail et par le caractère! Et lorsque l'on voyait paraître quelque part cet homme avec sa taille souple, sa démarche élégante et cette tête fine au profil délicat de médaille romaine, il semblait que l'on vît entrer quelque jeune seigneur de cette Italie renaissante, comme nous les voyons encore aux tableaux immortels que nous ont laissés ses artistes, dans les palais obscurs de la voluptueuse et tragique Florence, ou dans les gondoles fleuries glissant dans le silence sur les canaux de la ville enchantée!

Il était fait pour vivre parmi les belles choses. Il en avait d'ailleurs la noble passion. Il avait voulu s'entourer de tout ce qui, dans nos demeures parisiennes, dont la plus belle ne vaut pas la

douce maison de campagne baignée par le soleil au milieu des vertes prairies, au milieu des grands arbres que le printemps pare de leur feuillage et que dore le vent d'automne, arbres chéris que nous voyons grandir avec amour, arbres magnifiques, arbres bienfaisants, amis vivants dont nous bénissons la présence, amis fidèles dont nous pleurons la mort... Il avait voulu s'entourer de tout ce qui, dans nos maisons obscures et malsaines, peut nous consoler de ce que nous perdons en fuyant la grande nature, de tout ce qui peut apporter quelque douceur, quelque beauté, quelque joie pour nos yeux, pour notre esprit ou pour notre âme. Sa maison était un musée, plein de tableaux de maîtres et de meubles anciens, de ces bronzes dont nous ne connaissons que trop le détestable abus, mais qu'un choix éclairé comme l'était le sien sait rendre tolérables. Dans des vitrines élégantes, des statuettes délicieuses et des Tanagras authentiques voisinaient avec des objets d'art, avec des émaux délicats, des verres flamboyants et des médailles magnifiques. Il aimait aussi les beaux livres, les éditions choisies et ces reliures splendides qui peuvent figurer à côté de ce que l'art humain peut créer de plus beau. Mais il n'aimait pas seulement les belles œuvres qui réjouissent les yeux. Il aimait aussi celles qui élèvent l'âme et remplissent le cœur. Il aimait la musique. Il adorait la poésie; il ne comprenait pas ces hommes d'aujourd'hui, qui semblent s'appliquer à détruire tout ce qui fait sa force et sa grandeur, cette harmonie sublime qui nous berce et qui nous transporte, et ce rythme profond qui sait éveiller dans nos âmes les sources éternelles des plus divines émotions! A ses heures, lui-même était poète; il avait ce don naturel de savoir puiser dans son âme les inspirations les plus hautes, et il a publié, il y a quelques années à peine, des sonnets délicats qui valent les meilleurs.

Il était bon, il était doux, affable et bienveillant. Il ne croyait pas qu'il y eût quelque supériorité à entretenir et à cultiver un caractère maussade, hargneux et difficile, à éloigner de soi par des mots cruels et parfois blessants les bonnes volontés un peu timides, à écarter les mains tendues. Il pensait qu'il vaut mieux se faire aimer que se faire craindre, car il savait que les liens durables ne se forgent que par la bonté. Il était naturellement serviable, et il semblait qu'il éprouvât une satisfaction véritable et comme un plaisir intérieur à être utile à ceux-là mêmes envers lesquels il n'avait aucune obligation. J'ai eu, personnellement, l'occasion de m'en rendre compte et c'est pour moi le plus doux des devoirs, que de venir témoigner ici des preuves qu'il m'a données de sa bienveillance spontanée, agissante et désintéressée!

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans ces conditions, la vie mondaine de Paris fit de lui un de ses héros. Nous savons déjà comment, dès son internat, dès la salle de garde de la Charité, il s'était lié avec des artistes, des musiciens, des hommes de lettres qui, depuis lors, avaient connu la gloire. Son intimité avec eux lui avait ouvert bien des portes. Son amabilité, son charme avaient fait le reste, et c'est ainsi qu'il contracta des amitiés illustres qui contribuèrent à embellir sa vie, et firent de lui un des hommes les plus recherchés de Paris.

Mais ses occupations absorbantes, les obligations de son service et les exigences d'une clientèle digne de lui, ne lui firent jamais oublier les douceurs du pays natal.

Il aimait cette terre où il est doux de vivre, et quand il voulait prendre quelque repos c'est vers elle qu'il revenait. Il s'était pris d'une véritable passion pour la maison de la Graulet qui était demeurée le centre de famille où tous venaient se retrouver auprès de la grand'mère. Enfant, il avait vu cette demeure simple, et les vieux acacias qui couvraient la terrasse de leur ombre légère, les champs et les labours qui s'étendaient vers la mare dormante où venaient chaque soir boire les grands bœufs roux, et l'allée de mûriers, et la petite vigne avec ses pêchers en plein vent et les arbres épars que connaissent bien les enfants, et qui restent dans leur mémoire comme des amis d'autrefois. Aussi, lorsque la vieille maison qu'il aimait passa entre ses mains, il entreprit d'en faire le séjour qui fût à la fois le témoin de ses souvenirs les plus chers, et l'expression vivante de ses rêves. Il respecta, tout en la rendant habitable, la maison qui resta la demeure modeste, avec ses vieilles tuiles et son toit pittoresque, et l'antique pavé de son vieux corridor. Il garda la terrasse donnant sur la prairie, et le vieux pavillon, et les acacias séculaires que recouvre un lierre mortel. Mais il agrandit largement les terres d'alentour. Les blés et les labours devinrent de grandes prairies; la mare se changea en un lac véritable. De tous côtés s'élevèrent des plantations qu'il avait, d'année en année, la joie de voir monter plus haut sur l'horizon. Et dans ces derniers temps, lorsqu'il errait dans les allées qu'il avait dessinées lui-même, il pouvait voir la masse sombre de ses chênes que rougissent à l'horizon les premiers souffles de l'automne, et les grands peupliers, et les pins parasols, et les cèdres géants qui ne connaissent pas l'injure des hivers. Il marchait à pas lents dans la charmille sombre, où dansent sur le sol des taches de soleil... Il aimait ces prairies, ces bosquets et ces bois qu'avait créés sa volonté. Mais ce qui l'attirait sous les hautes futaies, sous les arbres qu'il avait vu naître, c'était la trace ancienne du sentier fugitif qui serpentait jadis dans l'herbe des prairies, c'étaient les arbres familiers, ou les débris épars d'un vieux mur écroulé, tous ces restes chéris d'un passé disparu qui chantaient dans son cœur avec le souvenir de ses jeunes années!

En 1905, Pozzi présidait le Congrès de Chirurgie qu'il avait contribué à fonder et dont il avait été, pendant longtemps, le secrétaire général. Il était fier de la part qu'il avait prise à sa création. Il savait que ces réunions où se rencontrent chaque année des chirurgiens venus de toutes les villes de France, sont bonnes et sont salutaires, parce qu'elles permettent à d'anciens camarades de se revoir et de se retrouver, parce qu'elles sont utiles à l'éducation mutuelle d'hommes pour lesquels il n'est pas bon de rester isolés, et qui gagnent à se retremper chaque année dans une atmosphère commune. Il savait que ces assemblées ne peuvent que favoriser l'éducation générale des chirurgiens de France et cette décentralisation chirurgicale dont nous devons nous réjouir parce qu'elle est, pour toutes les régions de notre pays, un inestimable bienfait!.., et il était de ceux qui ne comprennent pas, qui ne comprendront jamais que ces réunions annuelles soient l'objet de résistances obscures et ne rassemblent pas, dans un culte fraternel pour la chirurgie que nous servons tous, tous les chirurgiens, qu'ils soient de la province ou qu'ils soient de Paris, qui partagent l'honneur commun d'être des chirurgiens français.

Cependant, il s'acheminait lentement vers l'âge où l'on a droit au repos, même lorsqu'on ne sent pas le besoin de le prendre, et il est permis de penser qu'il le voyait venir avec quelque regret, car pour qui sait garder la jeunesse éternelle, il est cruel de voir les règlements rappeler durement que les années s'écoulent et que le temps marche pour tous. Ses épaules s'étaient peut-être un peu voûtées, sa taille avait perdu de sa sveltesse ancienne, mais si sa barbe avait blanchi, ses cheveux demeuraient d'un noir obstiné, et, dans son visage qui ne connaissait pas les rides, son œil clair conservait sa vivacité d'autrefois.

Tout à coup un événement formidable vint reculer pour lui l'âge de la retraite! La guerre s'abattit brusquement sur le monde! Nul ne savait, aux premiers jours du drame immense, qu'il ébranlerait l'univers, que l'humanité tout entière, saisie par le vertige du sang et de la mort, se jetterait dans la fournaise, et que la criminelle folie de quelques hommes, sur lesquels aurait déjà dû s'abattre la hache du bourreau, allait ouvrir une ère de révolutions dont nous ne verrons pas la fin, et dont nous ne savons même pas si elles nous conduiront enfin vers la justice, ou vers les ténèbres sanglantes d'un nouveau Moyen âge!

Il avait vu 70! Il sentit se réveiller le cœur de ses vingt ans! Allions-nous assister à de nouveaux désastres, à de nouvelles catastrophes où sombrerait peut-être l'âme de la Patrie? Allions-nous, au contraire, effacer l'injustice ancienne, venger les morts dont le sacrifice n'avait pu sauver que l'honneur et retrouver enfin les vraies frontières de la France?

Pozzi n'était pas de ces âmes faibles qui flottent au vent de toutes les craintes et de toutes les illusions! Il avait l'espérance au cœur, et quand les soldats de la Marne, dans cette bataille héroïque qui sera l'étonnement des générations futures, eurent brisé l'étreinte des Barbares et contenu devant le mur de leurs poitrines l'invasion qui menaçait de submerger la France, il fut de ceux qui ne doutèrent jamais de son destin. Et cependant sa foi robuste aurait peut-être pu fléchir, s'il avait connu l'avenir, s'il avait pu prévoir que pendant plus de quatre années notre pauvre terre de France serait meurtrie par l'ennemi, que nos villes et nos villages seraient détruits par le fer et le feu, que le sang de nos fils inonderait la terre, que toutes les nations du monde entreraient tour à tour dans cette lutte gigantesque, et que vingt millions d'hommes, emportés par le cataclysme, disparaîtraient à jamais de la surface de la terre!

Sans doute aucun de nous n'eût supporté la seule perspective de ces calamités, si nous avions pu les connaître! Mais l'espérance humaine est la source profonde où nous puisons nos énergies! Et c'est parce que nous espérions toujours le voir finir le lendemain, que nous avons pu, sans en mourir, vivre ce drame colossal!

Donc, aux premiers jours de la guerre, Pozzi abandonna presque complètement sa chirurgie de prédilection pour donner tout son temps à cette chirurgie terrible dont nous avons connu tour à tour les amertumes, les angoisses, les désastres et les triomphes. Mais on eût dit que l'uniforme qu'il venait de reprendre l'avait encore rajeuni. Il le portait avec cette élégance qu'il savait mettre en toutes choses, et aussi avec l'évidente satisfaction d'un homme qui aime à soulever sur son passage le doux frémissement des foules étonnées!

Par un de ces matins fiévreux du début de la guerre, comme je revenais de faire mon service, j'aperçus tout à coup, vers le carrefour de l'Observatoire, une brillante automobile dont la rapidité soulevait chez les passants une légitime émotion. D'un côté flottait au vent un grand drapeau de la Croix Rouge, de l'autre un drapeau tricolore! Comme je m'arrêtais, humble, sur le trottoir, je vis passer devant mes yeux, à travers les glaces levées, la silhouette élégante et fine du médecin principal Pozzi, qui semblait réunir en lui l'activité du médecin et la magnificence du chef!

Ces manifestations innocentes étaient communes au début de la guerre. Mais elles ne lui étaient pas particulières et si je crois devoir les rappeler ici, c'est parce qu'elles me paraissent peindre d'une façon frappante un des petits défauts de cet homme qui avait assez de qualités,

et d'assez grandes, pour qu'il soit facile de les lui pardonner.

Comme son compatriote, comme ce Cyrano qui a connu une si étonnante fortune, il aimait le panache, et si, dans les circonstances communes de la vie, il le portait avec une élégance, avec une crânerie et aussi avec une fantaisie qui pouvaient parfois prêter à sourire, il l'a, lui aussi porté jusqu'au bout, et au jour de la grande épreuve, c'est avec un courage, avec une grandeur, avec une simplicité qui montrent que dans la poitrine de cet homme, qui semblait fait pour le plaisir et pour la joie, palpitait un cœur héroïque !

Pendant ces dures années, il a beaucoup travaillé ! Il a travaillé de ses mains, dans un de ces hôpitaux militaires où s'associaient toutes les bonnes volontés et où nous avons tous soigné de notre mieux tous ces pauvres blessés qui nous venaient de la bataille. Mais il a aussi travaillé de son esprit, et nous n'avons pas oublié avec quelle ardeur il prit part, ici même, à la plupart des discussions d'ordre purement scientifique qui se sont engagées dans notre Société.

Cependant, de grands événements se préparaient. La guerre qui durait déjà depuis près de quatre ans, entrait enfin dans une phase décisive. Les soldats vigoureux de la grande Amérique nous apportaient, avec l'assistance de leurs bras innombrables, une confiance réfléchie dans le triomphe prochain des armées de la liberté. Nos ennemis, sentant que le moment était venu pour eux de vaincre ou de périr, avaient à trois reprises, et au prix d'efforts gigantesques, essayé de briser le cercle qui les étouffait. Trois fois les poitrines vivantes de nos soldats avaient arrêté l'avalanche. Mais pendant les nuits étoilées d'un été magnifique, Paris entendait gronder au loin le bruit du canon et ceux qui n'avaient pas au cœur un espoir invincible se demandaient avec angoisse si l'heure du destin n'allait pas sonner !

Elle allait, en effet, sonner, foudroyante, et juste, et terrible ! Mais Pozzi, qui la sentait obscurément venir, n'a pas eu cette joie suprême d'en connaître toute la splendeur !

Tout à coup, par une de ces belles soirées de juin, pendant lesquelles il semble que la lumière du soleil se refuse à quitter le ciel, nous apprenions avec stupeur que Pozzi venait de mourir ! Un fou, un ancien opéré qu'il avait soigné de son mieux, l'avait blessé grièvement.

Le lendemain matin, sa mort était connue de tous, et Paris qui n'avait pas perdu le souvenir du drame dont notre cher et regretté collègue Guinard avait été victime, se demandait comment s'était déroulée cette tragédie lamentable !

Il avait été frappé dans son cabinet même où, pendant que le meurtrier se faisait justice, il s'écroulait sur le tapis. Il se rendit compte aussitôt de la gravité de son état. Tout près de sa demeure, l'hôtel Astoria avait été transformé en un hôpital militaire dont le chirurgien était notre collègue de Martel. Pozzi voulut y être conduit sans retard. Il connaissait le prix du temps et le danger des transports éloignés. Quelques minutes après, notre collègue était auprès de lui. Il le trouva couché sur le tapis de son cabinet de travail, grelottant, bien qu'on l'eût recouvert d'une pelisse de fourrure. Dès qu'il le vit entrer, le blessé lui parla avec le plus grand calme, et lui dit simplement : « Cher ami, j'ai reçu quatre balles de revolver, j'en ai au moins deux dans le ventre et une dans les reins ! Je vais mourir, mais je veux qu'au moins vous tentiez quelque chose ! Nous sommes chirurgiens, faisons notre devoir ! » Il ajouta presque aussitôt : « Je veux que ce soit vous qui m'opériez. » Un brancard était là, mais la nouvelle s'était déjà répandue et il fut impossible d'empêcher la foule de suivre jusqu'à l'hôpital ce douloureux cortège. Pozzi en parut vivement contrarié. Pendant le trajet, notre collègue lui proposa de faire prévenir M. Quénu, qui n'habitait pas loin. « C'est inutile, répondit-il, il n'y a pas de temps à perdre. » Il fut transporté directement à la salle d'opérations. Mais il s'affaiblissait à vue d'œil. Il ne parlait plus que faiblement, sa figure était pâle et couverte de sueur ; ses mains étaient glacées. Mais il restait calme et d'un courage magnifique. Il se rappela qu'il devait dîner chez des amis et pria de leur faire dire de ne pas l'attendre !

Il ne voulut pas être endormi. A ce moment entrèrent dans la salle d'opérations son vieil ami Albert Robin, et le président Clemenceau, auquel l'unissait aussi depuis bien longtemps une véritable affection.

Notre collègue de Martel pratiqua une anesthésie régionale et l'opération commença. Je connais assez le talent de notre collègue pour savoir avec quel calme, avec quel souci de la perfection, et en même temps avec quelle rapidité, il conduisit cette émouvante intervention : « Vous me faites mal, cher ami », avait dit Pozzi, au moment même où commençait l'opération. Et puis il resta calme et silencieux, mais nous ne saurons jamais quelles pensées vinrent assaillir son esprit, et quelles émotions secouèrent son cœur, pendant les vingt minutes qui s'écoulèrent avant le dénouement ! Dix perforations avaient été déjà suturées quand le blessé eut un vomissement. Un flot de sang noir, dont il fut impossible de découvrir la source, montait lentement des profondeurs du bassin ! Le blessé devint subitement très pâle et perdit connaissance ! Quelques instants après, tout était fini...

Ainsi se déroula pour lui, dans toute sa simplicité, cet acte auguste de la mort !

Et ceux qui, les larmes dans les yeux et le cœur déchiré, ont vu partir sans un regret, sans une plainte, sans un mot d'amertume, sans un cri de révolte, cet homme qui savait qu'il allait mourir, et qui a vu venir la mort d'un cœur

résolu, ont été profondément remués par tant de force et par tant de courage!

Dans le discours qu'il prononça jadis sur la tombe de Péan, et dans lequel il a courageusement rendu justice à ce grand chirurgien, à une époque où la mort n'avait pas encore désarmé les passions qui s'agitaient autour de lui, Pozzi raconte avec quelle grandeur, avec quelle sérénité, mourut cet homme dont la vie tout entière fut un exemple d'énergie! Avait-il dès cette époque l'obscur pressentiment qu'il donnerait lui-même un jour un exemple plus grand encore? Car s'il est beau de voir venir la mort sans défaillance et de l'attendre sans trembler, il est plus beau, il est plus grand de prendre, en ce moment suprême, des décisions qui comportent toujours — pour ceux qui savent — l'angoisse de terribles incertitudes! Pozzi nous a montré le plus grand exemple qu'un chirurgien puisse donner : il a proclamé sa foi dans la puissance de la chirurgie, il a demandé qu'il lui fût fait à lui-même ce que, pendant toute sa vie, il avait fait aux autres. Il s'est abandonné avec une confiance sereine et raisonnée à des mains, qui ne sont que des mains humaines, mais qui, cependant, portent en elles les puissances de la vie et de la mort! Et nous tous qui sommes ici, devant cet hommage suprême rendu par un mourant à l'art magnifique auquel nous avons consacré notre vie, gardons le souvenir de cet acte dont nous pouvons comprendre la grandeur, et saluons avec respect la mémoire de l'homme qui eut l'âme assez haute pour l'entreprendre, et le cœur assez ferme pour le poursuivre jusqu'au bout!

Pozzi avait eu la mort d'un soldat. Il en a eu les funérailles! Nous l'avons salué, couché sous les plis du drapeau, et nous avons suivi le char qui l'emportait pour la dernière fois!

Le ciel était splendide, comme s'il eût voulu s'associer à l'hommage que la foule rendait à cet homme qui avait su si bien mourir! Nous montions lentement vers cet Arc de Triomphe, vers ce monument surhumain, vers ce symbole souverain des gloires immortelles et des douleurs de la Patrie. Je contemplais cette voûte splendide où sont gravés les noms de nos victoires, et je songeais qu'un jour viendrait sans doute où nous ajouterions à ces noms immortels des noms plus grands encore! Je regardais cette frise superbe, où semblent s'animer les soldats de l'An II, ceux de la République et ceux de l'Empereur; ces bas-reliefs sculptés dans la pierre éternelle; plus bas, Napoléon calme dans son triomphe!...

Mais je ne voyais pas ce que nous cherchions tous : l'œuvre épique de Rude! cette image enflammée de la patrie en armes, chantant à pleine voix, de sa bouche tragique, l'hymne sacré de la France guerrière, appelant ses enfants pour le départ suprême, et de ses bras ouverts qui brandissent le glaive, répondant d'un geste sublime à la voix du canon d'alarme!

Je ne la voyais pas, car on avait voulu sauver de l'outrage et du meurtre cette image sacrée qu'aucun Français ne peut contempler sans frémir, et qui, comme jadis sur l'Acropole sainte l'immortelle statue de Pallas Athéné, est aujourd'hui pour nous comme un symbole auguste où nous voyons avec ferveur la Déesse de la Patrie!

Je ne la voyais pas, mais je savais qu'elle était là, prête à prendre son vol, et qu'un jour allait luire où nous la reverrions!

Ce grand jour est venu, ce jour inoubliable, où dans Paris baigné par la pure lumière d'une matinée de juillet, dans Paris où flottaient partout les trois couleurs de la Patrie, nous avons vu passer, sereine et magnifique, la Grande Armée de la Victoire!

En haut de la voie triomphale, qu'emplissait une foule immense, je contemplais, dressant dans le soleil sa voûte formidable, ce monument sublime qui, dans les siècles à venir, restera l'éternel témoin des gloires de la France, et qui nous apparaît plus magnifique encore depuis que nous avons senti que seul il était assez grand pour servir de tombeau à cet humble soldat français auquel nous devons d'être libres!

Ainsi qu'au jour des funérailles, je voyais s'animer les soldats de l'An II, et les grands bas-reliefs taillés dans le granit, et l'Empereur drapé dans la pourpre romaine!

Mais cette fois, je sentis passer dans mon cœur le grand souffle de la Victoire; je sentis monter à mes lèvres les paroles sacrées de l'Hymne impérissable :

> Allons, enfants de la Patrie!
> Le jour de gloire est arrivé...

Oui, jour de gloire et de fierté, jour à jamais vivant dans notre souvenir! — Car elle était là, devant nous, la Déesse immortelle! Elle prenait son vol, et sa bouche superbe et ses bras étendus, qui jadis appelaient pour la mort et le sacrifice les soldats immobiles devant les plis de sa robe de pierre, appelaient maintenant pour le triomphe et pour l'apothéose les soldats de la Grande Guerre, tous ces héros sortis vivants de la bataille, tous ces hommes venus des extrémités de la terre combattre pour sauver la liberté du monde, sur le sol dévasté de cette France même où la liberté du monde était née!

Et nous les avons vus entrer en frémissant sous l'Arche Triomphale, dont les chaînes s'ouvraient pour la première fois pour laisser passer des vainqueurs! Nous avons vu flotter ces drapeaux héroïques, meurtris et déchirés par le vent des batailles, nous avons vu passer ces bataillons superbes, ces hommes, ces soldats plus grands que les plus grands! et nous avons compris que ce cortège magnifique, où les soldats du monde entier marchaient dans une apothéose, était un spectacle sublime que l'univers n'avait encore jamais vu, et qu'il ne reverrait jamais!..

Maintenant, ce grand jour n'est plus qu'un souvenir. L'univers, bouillonnant encore des grands remous du cataclysme, marche dans les ténèbres vers des destinées inconnues, et ceux qui sont sortis vivants de la tourmente se demandent avec angoisse quels drames se cachent encore dans les secrets de l'avenir!... Mais les morts sont entrés dans ce repos sublime que rien ne troublera pendant l'éternité!

C'est dans le cimetière de sa ville natale que repose aujourd'hui celui que nous avons perdu! C'est là, dans la douce vallée où s'est écoulée son enfance, c'est sous le ciel léger qu'il aimait à revoir, qu'il a voulu dormir le grand sommeil et qu'il est couché pour toujours.

Pensif et recueilli j'ai foulé lentement « cette herbe épaisse où sont les morts » et dont le doux tapis permet aux vivants solitaires d'errer au milieu des tombeaux dans le silence et dans la paix. Des cyprès immobiles remplissent de leur majesté la splendeur du champ de repos! Un jour lointain viendra où leurs troncs dépouillés tomberont en poussière, où leurs débris épars s'en iront emportés par tous les vents du ciel! Mais lui restera là, toujours, couché près de ceux qu'il aimait, dans cette terre maternelle, près de la rivière paisible, sous le ciel transparent de la douce vallée qui vit palpiter son berceau et qui garde aujourd'hui sa tombe.

Le tableau parisien *des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, publié chaque samedi, paraît sous forme d un* hors texte, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Opérations et appareils. — M. le professeur Pierre Duval commencera son cours de Thérapeutique chirurgicale le lundi 14 Mars, à 17 h., au petit amphithéâtre de la Faculté.

Il continuera ses leçons, les vendredis et lundis suivants, à la même heure, et les mercredis matin à 10 h. en son service à l'hôpital Lariboisière (rue Ambroise-Paré).

Objet du cours. — Chirurgie d'urgence.

Pathologie interne. — M. le professeur Louis Rénon commencera le cours de Pathologie interne le mardi 15 Mars 1921, à 18 h. (grand amphithéâtre), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure (amphithéâtre Vulpian). Ce cours est plus spécialement réservé aux étudiants de 3e année d'études.

Objet du cours. — Tuberculose et maladies diverses de l'appareil respiratoire (mardis et samedis). Eléments de séméiologie technique et critique (jeudis).

HOPITAUX ET HOSPICES

Service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef de service, MM. Hautant et Moulonguet, oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux, MM. Ramadier, Paul-Boncour et Bloch, assistants du service, feront du 18 Avril au 21 Mai un cours élémentaire de clinique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologique. Les conférences auront lieu dans le service tous les matins à 9 h. et traiteront de toutes les questions de la spécialité. Les élèves seront exercés individuellement au maniement des instruments et à l'examen des malades.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance auprès de M. Ramadier, assistant du service. Droit d'inscription : 150 francs.

CONCOURS

Bureau d hygiène de Tourcoing. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène de Tourcoing est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 15.000 francs par an. Les candidats ont un délai expirant le 23 Mars 1921, pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — A la mémoire de M. Corroy, médecin-major de 2e classe.

Médaille de vermeil. — MM. Demanneville, Accolas, médecins-majors de 1re classe.

A la mémoire de MM. Robert, médecin-major de 2e classe; Belisaire, Mercier, médecins aides-majors de 2e classe; Hilaire, médecin sous-aide-major.

MM Ralph Bignell Ainsworth, John Frank Crombre, Francis Henry Guppy, Edward Michael O'Neill, Robert Mc Cheyne Paterson, Frank Herbert Cheney Walson, William Thomas Wood, du Royal Army Medical Corps.

Médaille d'argent. — MM. Genay, Lapeyre, médecins-majors de 2e classe; Merle, Negellen, médecins aides-majors de 1re classe; Marsaudon, médecin auxiliaire; Mlle Nina Szamlawska, à Varsovie; MM. Worsley Holmes, Neville Burroughes, Lorme Chapman, James Clegg, Moulagne Hanfield Jones, Hebblethwaite, Hugh Hill, Morgan Hughes, Lancelot Raoul Lamprière, Mc Lean Macfarlane, de Burgh Marsh, Jenkins Murray, Harold Orr, Hawkes Pendenred, Savory Sladed, Edward Stevens, Stuart Tayler, Michaele Clarke, Ackland, John Leach, du Royal Army Medical Corps. (*Journ. off.*, 28 Février.)

Tableau des services hospitaliers — Notre tableau annuel de la répartition du personnel médical dans les services hospitaliers de Paris paraîtra dans nos numéros des 23 et 26 Mai prochain.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

(*Voir la suite, p.* **363**.)

Service de Santé de la marine. — M. Lepeuple, médecin de 1re classe, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de Cherbourg. (*Journ. off.*, 25 Novembre 1920.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

Médecin ayant pratique clinique et références sérieuses, cherche emploi dans clinique privée ou remplacements. — Ecrire A. A., poste restante, boulevard Pont-d'Arve, Genève (Suisse).

Jeune docteur français demandé en collaboration, cabinet médical et clientèle en ville; conditions avantageuses. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3168.

Paris. A céder comptant clientèle O.-R.-L. quartier riche; très belle installation. — Ec. *P. M.*, n° 3175.

Docteur ferait remplacements à partir d'Avril. — Ecrire *P. M.*, n° 3190.

Poste à céder dans ville de 6.000 habitants, à 3 heures de Paris, sur grande ligne de chemin de fer, région Ouest. — Touché l'an dernier 46.000 fr. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3191.

Jeune docteur O.-R.-L. et stage tuberculose cherche assistance dans sanatorium. — Ecr. *P. M.*, n° 3192.

Chirurgien-dentiste (F. de P.) recherche accord avec docteur pour cabinet et fonder polyclinique. — Ecrire : M. Seillier, 13, rue Littré, Paris (6e).

Désire acheter clientèle ou clinique importante, électricité médicale, radiologie, Paris, Nice ou ville d'eaux. — Ecrire *P. M.*, n° 3194.

Docteur recommande infirmière pour clinique ou maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3195.

On cherche à acheter, Côte d'azur, petite maison de convalescents ou de santé. — Ecrire *P. M.*, 3196.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA DÉFENSE DES DROITS DES MÉDECINS

Le 15 Septembre 1793, la Convention supprimait par décret la Faculté de Médecine et le Collège de Chirurgie. Voulant détruire tout esprit corporatif et développer l'individualisme, elle était absolument logique dans cet acte qui ne faisait qu'appliquer aux médecins les règles sociales imposées à tous.

Dès ce jour, le médecin était un isolé dans la Société ; il avait peut-être plus de liberté, mais à coup sûr il ne lui restait aucune défense.

La fondation, le 4 frimaire an III (1794), des trois Ecoles de Santé de Paris, Montpellier et Strasbourg ; la loi du 19 ventôse an XII (1803), transformation des Ecoles de Santé en Facultés de Médecine en 1808 et leur agrégation aux Académies universitaires en 1909 ne visèrent jamais que le côté scientifique de la médecine et ne donnèrent naturellement aucun pouvoir au médecin.

Le geste de la Convention n'a pas eu de suite durable. Moins d'un siècle après, les corporations se rétablissaient sous le nom de Syndicats et elles sont rapidement arrivées au développement que l'on sait.

En 1892, fut fondé par Le Baron le Syndicat des Médecins de la Seine. Il est curieux de noter que nombre de médecins ont été contraires jusqu'à ce jour à cette institution qui est pourtant la seule qui puisse leur permettre de défendre leurs droits. Le mot syndicat a quelque peu effrayé, bien à tort, les esprits si grandement individualistes qui abondent dans nos rangs. Comme le groupement était surtout constitué par les praticiens, il n'eut tout d'abord pas la faveur des scientifiques. D'autre part, les esprits jeunes, ardents, impétueux, s'accrochèrent à ce groupement ; les anciens, plus calmes, plus pondérés, moins aux prises avec les difficultés de la profession, restèrent à l'écart. Pour ces différentes raisons, le Syndicat a revêtu un esprit combatif que d'aucuns décorèrent même du nom de révolutionnaire, et qui tout naturellement fut fortement critiqué.

Avec le recul du temps, l'appréciation impartiale qu'il convient de porter sur le Syndicat n'est nullement celle de ses détracteurs. En fait, le Syndicat n'est autre chose que la corporation supprimée par la Convention nationale. Or, qui a supprimé la corporation ? Les révolutionnaires. Qui veut la rétablir ? Les traditionnalistes. Si bien que les révolutionnaires ne sont pas du côté qu'on pense.

L'année 1920 se caractérise par deux actes ad-

ministratifs qui sont empreints du plus pur esprit dictatorial de la Convention nationale et de l'Empire.

Le premier acte concerne la nomination, par l'Administration, de médecins contrôlant les actes de leurs confrères, et cela à propos de la distribution du lait. Comme ce liquide précieux arrive en quantité insuffisante à Paris, l'Administration a demandé, il y a quelque deux ans, aux malades qui pouvaient en avoir besoin de présenter un certificat de leur médecin traitant. Il y a quelques mois, le lait se raréfiant de plus en plus, l'Administration trouva que, en particulier dans un certain arrondissement, le 16ᵉ, le nombre des certificats était trop grand. Elle songea donc à empêcher ce qu'elle considérait comme une évasion de lait. Il y en avait peut-être d'autres plus importantes, mais n'importe.

Qu'avait à faire l'Administration? Elle devait s'adresser au Syndicat des médecins de la Seine, toujours disposé à venir en aide à toutes les Administrations qui voudront lui faire l'honneur de le consulter. Le Syndicat eût étudié la question et eût certainement trouvé une solution autrement équitable et autrement efficace que celle de l'Administration dont on connaît l'échec complet. Il est bon de dire que M. le Préfet de la Seine a reçu de ses propres administrés quantité de démissions, nos confrères ayant compris dans l'ensemble que la besogne qu'on leur faisait faire était d'une légalité douteuse et d'une mauvaise confraternité évidente. J'ajoute que je sais par ailleurs que le nombre des malades demandant le fameux certificat baisse dans une proportion plus que considérable. Et ce sera bientôt le cas de dire que le combat cessa faute de combattants. Les combattants ont, en effet, trouvé d'autres moyens que celui des contrôleurs de lait pour s'assurer le liquide qu'il désire.

Au lieu de consulter le Syndicat, qu'a fait l'Administration? Elle a décidé que seuls les certificats de ses médecins seraient valables. M. le Préfet de la Seine a restreint *de motu proprio* l'exercice de la médecine qui est intégral et pleinement accordé par le diplôme d'Etat. Le certificat d'un médecin traitant non administratif n'a plus eu aucune valeur.

Le second acte a trait à la *loi des pensions*. Cette loi, qui est du 31 Mars 1919, et qui a été discutée article par article, à la Chambre d'abord, au Sénat ensuite, comporte un article 64 dont le paragraphe 5 est ainsi conçu : « Les frais des soins médicaux et pharmaceutiques sont supportés par l'Etat; le tarif en sera établi par un décret d'administration publique pris *après entente* avec les représentants des organisations et des syndicats professionnels intéressés. » M. le Ministre des Pensions a été gêné par les mots *après entente*. Les représentants des syndicats soutiennent énergiquement qu'ils n'ont jamais pu avoir les rendez-vous qu'ils demandaient. M. le Ministre des Pensions déclare qu'il n'a pu arriver à une entente. Les syndicats n'ont aucun pouvoir administratif, M. le Ministre des Pensions n'en a pas davantage, mais il a pensé qu'il lui serait fort simple de faire modifier la loi en incorporant dans la loi de finances une modification à ce gênant paragraphe 5. Le Conseil d'Administration de l'Union des Syndidats dit que la modification a passé inaperçue à la Chambre et qu'au Sénat il a donné naissance à une très courte discussion, M. Brager de la Ville-Moisan a demandé à M. le Ministre des Pensions « de prendre de suite le règlement d'administration publique qui doit fixer rapidement les honoraires des médecins et de prendre les mesures pour les leur payer le plus tôt possible ». De la réponse de M. le Ministre des Pensions, je détache les phrases suivantes : « Les pourparlers ne purent aboutir par suite « des prétentions excessives des délégués de l'Union des Syndicats médicaux. » Il est regrettable que M. le Ministre n'ait pas indiqué quelles étaient ces prétentions : c'était la seule manière de permettre à tout le monde de les juger.

« Au mois d'Avril, après de laborieuses discus-« sions, nous étions arrivés à un accord aux « termes duquel les tarifs des visites et des con-« sultations médicales devaient être fixés par « département au lieu de l'être d'une façon uni-« forme pour toute la France... A la suite de cet « accord, j'ai demandé aux préfets de vouloir bien « s'entendre avec les représentants des médecins « de leurs départements. Dans 65 départements « les préfets sont arrivés à un accord; dans les « 27 autres l'entente n'a pu être réalisée... Je suis « bien obligé de dire que mon administration n'a « pu, par suite des exigences auxquelles elle s'est « heurtée, arriver à une entente avec les Syndi-« cats médicaux qui ne groupent d'ailleurs et ne « représentent qu'une faible partie des médecins « de France ».

La lecture de tout le discours de M. le Ministre des Pensions ne donne sans doute pas une idée exacte de la pensée qui domine le débat. Je n'en veux pour preuve que la protestation de M. Delpierre : « Je suis sénateur, mais je n'oublie « pas que je suis également médecin et que je « reste médecin. J'ai même le grand honneur de « faire partie du Conseil général de l'Association « générale des Médecins de France, et je proteste « de toute mon énergie contre les paroles qui « viennent d'être prononcées... Pourquoi une si « véhémente intervention de M. le Ministre des « Pensions? Vous assimilez les médecins, en ce « moment, à des mercantis. » M. Bouveri, qui a soutenu M. le Ministre des Pensions, a dit cette phrase : « Il faut tenir compte de ce fait que les « mutilés ne pouvaient payer les honoraires que « les docteurs ont quintuplés. » Hélas! il n'y a que nos instruments et le coût de notre vie qui aient quintuplé! Les médecins qui ont pu simplement doubler leurs honoraires sont parmi les heureux de notre profession.

La remarque la plus juste qu'ait faite M. le Ministre des Pensions, c'est que les syndicats ne groupent pas tous les médecins. Quant à ce qui est de Paris, M. le Ministre est vraiment bien mal documenté pour soutenir qu'ils ne groupent qu' « une faible partie » de nos confrères. En ce qui concerne Paris, et Paris compte bien pour quelque chose en France, j'espère que M. le Ministre des Pensions s'apercevra de l'action de cette « faible partie ».

En tout cas, il importe que les médecins soient bien persuadés que si les syndicats groupaient tous les médecins de France, le paragraphe 5 de l'article 64 de la loi des pensions n'aurait jamais été modifié. La politique ministérielle consiste à nous opposer les uns aux autres, afin de nous faire céder. A cette politique une seule réponse est possible : tous les médecins doivent s'inscrire au syndicat de leurs départements et je conjure ceux de Paris d'adhérer en masse au Syndicat des médecins de la Seine.

La question est d'une portée très haute et il est urgent de ne pas la méconnaître. Hier, c'était la carte préférentielle de lait ; aujourd'hui, c'est la loi des pensions; demain, ce sera l'assurance-maladie. Que personne ne s'y trompe : la fonctionnarisation de la médecine est au programme.

Que les anciens, en particulier, qui sont des traditonnalistes mais semblent oublier la tradition, veuillent bien m'envoyer leur adhésion. Leur appui, leur influence, leur expérience seront précieux pour la communauté.

Ne rompons jamais l'*Union sacrée* née de la guerre et à ceux qui continuent, d'un côté ou de l'autre, les critiques inféconds d'antan, je répondrai avec Epictète : « Toute chose a deux poignées, celle par où elle ne peut pas se porter. Si ton frère a des torts, ne prends pas la chose de ce côté qu'il a des torts, car c'est ici la poignée par où on ne peut pas la porter ; prends-la plutôt de cet autre côté que c'est un frère, avec qui tu as été élevé, et tu la prendras par où elle peut se porter. »

F. Jayle,
Secrétaire général
du Syndicat des Médecins de la Seine.

LES

ÉTUDIANTS ÉCOSSAIS A PARIS

Bien souvent, naguère, on a déploré que les cours de nos maîtres de l'enseignement supérieur demeurent ignorés des étudiants étrangers.

Ceux-ci, en effet, que n'attirait chez nous aucune propagande particulière, méconnaissant nos écoles et nos laboratoires, quand ils voulaient se perfectionner hors de chez eux, se rendaient plus spécialement dans les universités allemandes.

La guerre, fort heureusement, aura modifié ce regrettable état de choses.

Très judicieusement l'on a compris qu'entre toutes les propagandes il n'en pouvait être de plus fructueuse pour notre influence dans le monde que d'attirer dans nos écoles la jeunesse studieuse de nos amis étrangers.

Et c'est ainsi qu'au cours de ces derniers mois la Faculté de Médecine de Paris accueillait des étudiants espagnols à l'intention desquels, en plusieurs de nos cliniques, furent organisés en leur langue des cours spéciaux, et c'est ainsi encore que lundi dernier même, à la clinique Tarnier, M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, assisté de MM. les professeurs Bar, Brindeau, Couvelaire et de M. Lequeux, professeur agrégé, venait à son tour accueillir et féliciter tout un groupe d'étudiants écossais de l'Université d'Edimbourg accourus à Paris, sur l'entremise avisée de M. le professeur Bar, en vue d'y faire un stage d'un mois dans les cliniques d'accouchement de la Faculté.

Cette première réunion, point n'est besoin de le dire, fut à la fois simple et cordiale.

M. le professeur Roger, au nom de la Faculté, exprima aux étudiants écossais, dans l'allocution suivante, combien il était heureux de les voir réunis à Paris :

« C'est avec une joie profonde que je viens, au nom de l'Université de Paris, saluer les étudiants de l'Université d'Edimbourg. Sachez bien que nous vous accueillons parmi nous non comme des étrangers sympathiques, mais comme de véritables compatriotes, car nous sommes les uns et les autres d'origine celtique et, si la race primitive s'est mélangée et à peu près complètement transformée sur le Continent, elle est restée parfaitement pure au fond de l'Ecosse. En parcourant votre pays, on retrouve les témoins préhistoriques de notre commune origine. Dans les Orcades, j'ai pu contempler des monuments mégalithiques, semblables à ceux de notre Bretagne, et admirer, près de Kirkwall, l'allée couverte qui m'a rappelé celles de S'Gavrinis ou de Locmariaquer. Votre pays ne nous est pas étranger, car notre jeunesse a été charmée par la lecture de Walter Scott et, plus tard, en visitant l'Ecosse, il me semblait retrouver des sites déjà connus, tant les descriptions du grand écrivain écossais étaient imprimées dans mon souvenir.

Ce n'est pas seulement par les monuments de son passé, par le charme et le pittoresque de ses sites, que l'Écosse séduit le voyageur ; c'est aussi par son activité et son travail; par l'extension toujours croissante de son commerce et de son industrie; par le développement de sa culture intellectuelle. Sur un territoire relativement restreint, vous avez fondé quatre Universités, prospères et florissantes. Aussi sommes-nous heureux de recevoir aujourd'hui les étudiants d'une de vos universités les plus célèbres. Notre Faculté est profondément reconnaissante au professeur Bar d'avoir fait aboutir les pourparlers engagés avec le doyen d'Edimbourg et d'avoir établi un nouveau lien entre nos deux pays. Permettez-moi de remercier aussi nos camarades de l'Association

générale des étudiants qui ont tout organisé pour vous recevoir et s'efforceront de vous offrir une hospitalité qui ne sera pas trop indigne, je l'espère, de la traditionnelle hospitalité écossaise.

Dès maintenant, vous allez vous mettre au travail. Les professeurs Bar, Brindeau, Couvelaire, J.-L. Faure, Lequeux ont accepté d'assurer l'enseignement que vous nous avez demandé. Permettez-moi, au nom de l'Université de Paris, de vous présenter la bienvenue, à vous qui avez été nos compagnons d'armes dans la lutte pour le triomphe de la liberté et de la justice et qui restez nos collaborateurs pendant la période de paix, que l'union inébranlable de tous les Alliés saura rendre durable et féconde.

Prenant ensuite la parole, M. le professeur Bar, en son nom et en celui de ses collègues, les professeurs Couvelaire et Brindeau, présenta aux étudiants écossais ses souhaits de bienvenue, formulant ce vœu de les voir tous conserver un bon souvenir de leur séjour dans les services auxquels ils vont se voir affectés.

Puis, sans autre retard, il fut procédé à la répartition des élèves écossais en trois groupes, appelés respectivement à suivre les travaux des trois cliniques d'accouchement de la Faculté.

Les étudiantes, au nombre de dix-sept, furent réunis en un premier groupe qui doit suivre uniquement l'enseignement de M. le professeur Brindeau, à la clinique de l'hôpital de la Pitié, clinique affectée spécialement, comme on sait, à l'enseignement des élèves sages-femmes.

Quant aux étudiants, ils se partagèrent entre les deux cliniques Baudelocque et Tarnier.

Des dispositions, naturellement, ont été prises pour que, dans chacun de ces établissements, nos hôtes de passage n'aient point à souffrir de leur méconnaissance plus ou moins grande de notre langue et, à la Pitié comme à Tarnier, comme à Baudelocque, les étudiantes ou étudiants écossais recevront en anglais leur enseignement.

Le souci de rendre réellement profitable et agréable aux disciples de l'Université d'Edimbourg leur séjour à Paris ne s'est pas manifesté seulement dans les dispositions arrêtées pour les cours qui leur sont réservés.

Il a présidé pareillement aux soins pour leur installation matérielle durant leur passage parmi nous.

Cette fois, c'est à l'Association générale des Etudiants que revient le mérite des dispositions qui ont été prises.

A la descente du train, les étudiants écossais trouvèrent à la gare les représentants de l'Association générale venus pour les accueillir. Et ceux-ci ne se contentèrent point d'un salut cordial à des camarades étrangers. Jaloux de montrer à ces derniers que l'hospitalité accueillante est aussi une vertu française, ils avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour leur assurer durant tout leur séjour, en des conditions convenables, le vivre et le couvert.

Un tel accueil ne pouvait manquer d'être agréable à nos visiteurs qui, dès le premier instant, furent ainsi assurés de trouver à Paris non seulement des maîtres distingués, mais aussi d'aimables relations pour leur séjour parmi nous et de véritables amis pour l'avenir.

Nul doute que les autres groupes d'étudiants écossais qui doivent dans quelques semaines succéder à ceux que la Faculté de Paris reçoit présentement ne soient pareillement bien accueillis.

G. V.

LA

JOURNÉE DES FLÉAUX SOCIAUX

Au cours de la guerre, à de multiples reprises, quand il y avait lieu d'apporter une aide nécessaire aux œuvres d'assistance à nos soldats, l'on organisa des « journées », et celles-ci toujours furent couronnées de succès.

« La journée des fléaux sociaux » qui eut lieu l'autre samedi à la Sorbonne sous les auspices de « l'Union des grandes associations pour l'essor national » et que présidait M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, aura, faut-il l'espérer, de non moins bons effets.

Contre les fléaux sociaux, — dépopulation, mortalité infantile, maladies sociales, alcoolisme, tuberculose, taudis, — on ne saurait instituer une lutte trop active, une propagande trop intense.

Et ce fut justement l'objet de la manifestation nationale du 5 Mars à la Sorbonne.

En ouvrant la séance, M. Leredu, dans sa déclaration, ne manqua point d'insister sur l'importance capitale d'intéresser tous les Français à cette campagne contre les fléaux sociaux : « Pour assurer efficacement la protection de la santé publique, pour faire entrer dans l'esprit de chacun les règles d'hygiène qui s'imposent, le ministre a besoin d'ardents propagandistes. Où pourrait-il en trouver de meilleurs que dans les sociétés de mutualité ou dans les œuvres d'habitations salubres et économiques ? N'est-ce pas vers la protection de la santé de leurs membres et par voie de conséquence de la santé publique qu'elles portent tant de leurs efforts ? Dès lors, le ministre chargé de la santé publique doit avoir à s'occuper des associations de personnes, qui, ainsi que les institutions mutualistes, groupent des millions d'individus. Ensemble nous organisons la défense contre la maladie, nous voulons empêcher sa propagation. »

Puis, furent successivement lues : par M. Couyba, ancien ministre, — son auteur n'ayant pu assister à la manifestation, — la déclaration de M. Léon Bourgeois, président du Sénat ; celle de M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, et enfin celle de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui fit ressortir notamment dans son allocution le rôle

important que l'école doit être appelée à jouer dans l'organisation rationnelle de la lutte contre les fléaux sociaux.

Mais, comment utilement s'attaquer à ceux-ci? M. le professeur Pinard, dans une allocution fort applaudie, s'occupa de préciser comment il convient de combattre la dépopulation, la mortalité infantile et les maladies sociales.

« Si la France se dépeuple, si la France est dépeuplée, c'est parce que les Français limitent volontairement leur procréation ». En telles conditions, si l'on veut remédier au mal, estime M. Pinard, il faut que la naissance d'un enfant ne soit, dans aucun ménage, dans aucune famille, une cause de gêne, de pauvreté ou de misère. Le remède à la paucinatalité est donc, estime-t-il, une question d'assistance bien comprise.

Quant à la mortalité infantile, le moyen de la combattre victorieusement est de faire en sorte que l'enfant soit procréé hygiéniquement, et, une fois né, qu'il ne soit plus séparé de sa mère et surtout qu'il soit allaité par celle-ci. Enfin, il faut encore lutter énergiquement contre ce fléau social qu'est la syphilis, dont la part est si grande dans l'abaissement de la natalité et dans la mortinatalité.

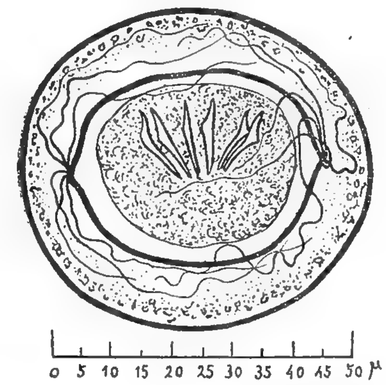
Après M. Pinard, M. F. Riemain, secrétaire général de la ligue contre l'alcoolisme, au lieu et place de M. Edouard Herriot, maire et député de Lyon, empêché, montra les résultats effroyables de l'alcoolisme, puis M. le professeur Léon Bernard traita la question de la tuberculose, insistant plus particulièrement sur les règles à suivre pour éviter la contamination des sujets sains et en particulier des enfants.

M. Georges Risler montra ensuite les dangers graves de l'habitation malsaine, du taudis qui, malheureusement, est encore aujourd'hui trop commun en notre pays; puis M. L. R. Williams, de la fondation Rockefeller, dans une allocution documentée à souhait, précisa les règles à suivre pour entreprendre et poursuivre utilement la propagande contre les fléaux sociaux et pour réaliser l'éducation des foules. Enfin, pour clore la réunion, M. Léon Roblin, conseiller général de l'Union des grandes associations, vint entretenir l'assistance d'un projet des plus intéressants, celui de la création dans les villages de « foyers constitués en dehors de toute influence politique et confessionnelle et destinés à l'amélioration physique et sociale de la population ainsi qu'au développement de l'esprit civique ».

PARASITOLOGIE PRATIQUE

L'HYMENOLEPIS NANA

Hymenolepis nana (Syn. *Tænia nana* von Siebold) est un petit Cestode vivant dans la dernière portion de l'intestin grêle. Généralement on en



trouve un très grand nombre d'exemplaires, parfois plusieurs milliers, chez le même sujet. Sa longueur atteint 40 millimètres au maximum. La tête porte quatre ventouses de 76 à 80 µ de diamètre, une couronne de 27 crochets, souvent incomplète, de 17 à 18 µ de long. Les pores génitaux sont situés du même côté. Les derniers anneaux, bourrés d'œufs, se flétrissent dans l'intestin même. Les œufs sont donc évacués avec les selles et c'est par l'examen microscopique de celles-ci que s'établit le diagnostic, et non par la constatation d'anneaux dans les selles comme pour les grands ténias de l'homme. Notre figure montre un de ces œufs. Une coque externe de 48 à 52 µ sur 36 à 45 µ contient à son intérieur une deuxième coque, interne, de 27 à 36 µ sur 24 à 27 µ dont les pôles, mamelonnés, donnent naissance à des filaments qui se répandent dans l'espace compris entre les deux. Ils ne sont guère visibles à l'état frais, et ne peuvent être distingués qu'après action d'un liquide éclaircissant. La zone comprise entre les deux enveloppes est granuleuse à sa périphérie. Sous l'action des réactifs, elle se contracte et en impose pour une véritable coque moyenne. Les auteurs anciens ont ainsi souvent décrit trois membranes à l'œuf d'*Hymenolepis*, qui n'en possède en réalité que deux. A l'intérieur de la coque interne se trouve l'embryon hexacanthe avec ses trois paires de crochets.

L'*Hymenolepis nana* existe au Portugal, en Italie dans la proportion de 10 pour 100 d'après Calandruccio, dans toute l'Afrique, en Asie, en Amérique. Personnellement je l'ai rencontré chez des Macédoniens (1 sur 16), des réfugiés de Thrace (1 sur 14), des Arabes d'Alger (2 sur 22), des nègres Malinké de Haute-Guinée (2 sur 18). C'est en somme un parasite se trouvant en Amérique, dans le bassin méditerranéen et tous les pays chauds. On en cite trois observations en France, mais il est probable que des examens systématiques de matières fécales le feraient découvrir plus souvent, surtout dans le Midi.

On le voit surtout chez l'enfant, jusque vers la quinzième année; il est rare chez l'adulte. Sa pathologie ne diffère pas de celles des autres vers

intestinaux : entérite avec selles parfois sanguinolentes, anémie, accidents nerveux divers dans les cas où les vers sont très abondants (convulsions épileptiformes, laryngo-spame, tétanie, etc.). L'éosinophilie atteint 13 à 14 pour 100 dans les cas moyens. Les toxines élaborées par ce ver produisent une destruction considérable des hématies et augmentent le pouvoir hémolysant (Rossi, 1914). Pratiquement, le diagnostic clinique est impossible; le médecin devra y penser dans les cas d'entérite rebelle s'accompagnant d'anémie chez l'enfant, surtout s'il survient des accidents nerveux. Lorsque les vers sont assez nombreux pour occasionner des troubles, on trouve toujours leurs œufs facilement dans les selles.

Le parasitisme peut persister longtemps. Des enfants arabes de Beni-Ounif de Figuig (Sud oranais) m'ont montré des œufs d'*Hymenolepis nana* dans leurs matières fécales quatre ans après que H. Foley en eut déjà trouvé. Le traitement est le même que pour les autres ténias (extrait éthéré de fougère mâle, thymol, etc.). Il est rare qu'on arrive à expulser tous les parasites. Le cycle évolutif de ce Cestode est fort curieux. Au lieu de passer par deux hôtes, l'un définitif et l'autre intermédiaire comme la plupart des ténias (exemple : le *Tænia saginata* vivant à l'état adulte chez l'homme, hôte définitif, à l'état larvaire chez le bœuf, hôte intermédiaire), ce ver se développe complètement chez l'homme. Les œufs, absorbés par un enfant, éclosent dans son tube digestif, l'embryon hexacanthe pénètre dans une villosité intestinale, y prend la forme larvaire (cysticercoïde), puis revient dans la lumière de l'intestin, émet une chaîne de petits anneaux, dans lesquels se forment et mûrissent les œufs, qui seront évacués. Expérimentalement, Calandruccio les a retrouvés dans les selles au vingtième jour après avoir infesté un enfant.

Pendant longtemps ce parasite a été confondu avec *Hymenolepis fraterna* (Stiles) syn. *Hymenolepis murina* (Dujardin) du rat. Ces deux Cestodes sont tellement semblables que l'examen des deux animaux ne révèle aucun caractère distinctif. Ce n'est qu'en étudiant un grand nombre d'échantillons de l'un et de l'autre que l'on peut arriver à trouver de très légères différences, à peine appréciables. Par contre, l'expérimentation permet de les séparer. Le rat ne peut être infesté avec les œufs du ver provenant de l'homme, tandis qu'on réussit l'expérience presque à coup sûr en lui faisant absorber des œufs d'*Hymenolepis* ou de ses congénères. Les mêmes rats, absorbant des déjections humaines parasitées, puis, au bout de quelques jours, des déjections murines également parasitées, montrent à l'autopsie des vers dont le développement correspond à la deuxième infestation, tandis qu'on ne trouve pas trace de la première[1].

La contagion est donc essentiellement interhumaine et le rat ne joue aucun rôle dans la propagation de cette helmintiase. Les mesures de prophylaxie se confondent avec celles qui sont prises dans la lutte contre l'ankylostome, et, comme la répartition géographique des deux vers est à peu près la même, il y a lieu d'espérer qu'ils disparaîtront l'un et l'autre devant les progrès de l'hygiène sociale.

Ch. Joyeux,
Agrégé de parasitologie
à la Faculté de Médecine.

1. Ch. Joyeux. — « Cycle évolutif de quelques Cestodes ; recherches expérimentales ». *Bull. biol. de la France et de la Belgique*, suppl. II, 1920, 219 p., VII pl., Paris, 3, rue d'Ulm.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

ANATOMIE DU VIVANT

Bassin ouvert et bassin fermé.

Chez l'homme comme chez la femme, il existe deux formes distinctes de bassin, le bassin ouvert et le bassin fermé, suivant que l'os iliaque est plus ou moins évasé.

Dans le bassin fermé les hanches sont serrées, les plis de l'aine presque rectilignes descendent sous une forte inclination vers la cuisse et généralement se prolongent vers le sillon génito-crural. Entre les deux plis que sépare un angle de convergence de 60 à 70° le bas-ventre comprimé

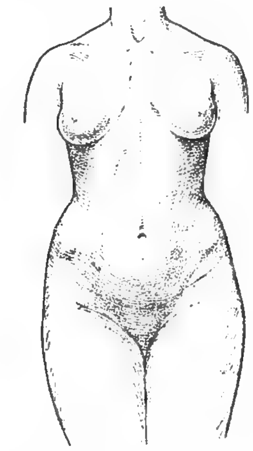


Fig. 1. — Type de bassin fermé (P. Richer).

s'allonge en pointe et se continue avec les organes génitaux.

Dans le bassin ouvert les hanches sont écartées et saillantes, les plis de l'aine sont faiblement inclinés sur l'horizontale, ils interceptent entre eux un angle voisin de l'angle droit, ils se continuent vers le pli pubien.

Charpy disait que la première forme était l'apanage de l'adolescence, la seconde (bassin ouvert)

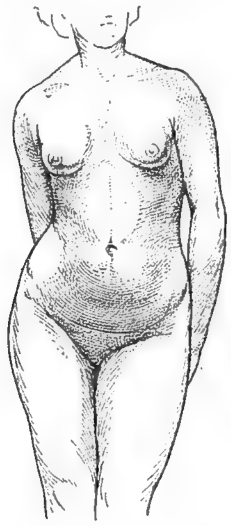


Fig. 2. — Type de bassin ouvert (P. Richer).

appartenant à l'âge mûr. Chez la femme on observe très nettement les deux formes.

Il ne faut pas oublier d'autre part qu'entre ces deux formes extrêmes il y a tous les degrés intermédiaires qui sont certainement ceux que l'on rencontre le plus fréquemment.

P. D.

HOMMAGE AU PROFESSEUR EUG. BŒCKEL

A l'occasion du prochain Congrès de Chirurgie qui doit s'ouvrir à Strasbourg le 3 Octobre prochain, sous la présidence du professeur Eug. Bœckel, le Comité de l'Association française de chirurgie a décidé d'ouvrir une souscription pour lui offrir une médaille en témoignage de l'estime particulière de tous ses collègues pour la fermeté patriotique dont il a fait preuve pendant toute la durée de l'occupation allemande.

Prière d'envoyer les souscriptions à M. Mouly, agent de l'Association française de chirurgie, 12, rue de Seine, Paris.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE [1]

La Tchéco-Slovaquie.

La carte de la Tchéco-Slovaquie, dans son ensemble, figure assez bien une jambe de cheval, dont le genou serait dessiné par le secteur de la frontière bordant le Danube.

Le nouvel Etat, d'une superficie de 142.000 kmq et de 13 millions d'habitants, comprend la Bohême, la Moravie, un morceau de la Silésie autrichienne et la partie de la Hongrie située entre les Carpathes au nord, et au sud une ligne brisée allant des sources de

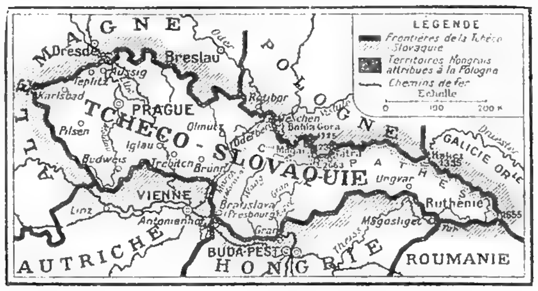


Fig. 1. — La Tchéco-Slovaquie.

la Theiss (point coté 1655, point de recoupement des frontières de la Tchéco-Slovaquie, de la Galicie orientale et de la Roumanie) à Bratislava (Presbourg) sur la rive droite du Danube.

Il est borné : à *l'ouest* et au *nord* par l'Allemagne (frontières de l'ancienne Autriche); au *nord* également par la Pologne (la frontière est représentée par une ligne conventionnelle tracée à travers la Silésie autrichienne jusqu'à Halicz); au *nord-est* par la Galicie orientale dont elle est séparée d'abord par l'ancienne frontière entre Galicie et Hongrie, puis, jusqu'aux sources de la Theiss, par les Carpathes; au *sud* par la Roumanie (la ligne de démarcation chevauche entre la Theiss et la Tur, à travers les contreforts carpathiques jusqu'à 1.200 m. du village de Mogosliget, point où se recoupent les frontières tchéco-slovaques hongroises et roumaines), la Hongrie et l'Autriche.

La Tchéco-Slovaquie se trouve ainsi isolée de la mer au milieu du continent.

1. Charles Rabot. — « La reconstruction de l'Europe ». *La Nature*, n° 2.442, 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Congrès de radiologie et de physiothérapie. — Un Congrès, organisé par la section électrothérapeutique de la Société royale de Médecine et l'Association britannique de Radiologie et de Physiothérapie, sera tenu cette année à Londres les 14, 15 et 16 Avril. Le Président sera sir Humphry-Rolleston assisté de nombreux et distingués vice-présidents. Ont déjà promis de présenter des mémoires pour l'ouverture de certaines des séances, MM. S. G. Scott, Wybaux, H. E. Barclay, Kouindjy, Finzi, et S. E. A. Lyndham. On pense que dans chaque section il y aura trois discours d'ouverture sur chaque sujet, un français, un belge, et un anglais, chacun durant vingt minutes et suivi d'une discussion de dix minutes.

Toutes les communications devront être faites en français et en anglais.

Les souscriptions sont fixées à 2 £, pour les membres anglais, à 40 fr. pour les membres français et belges, et devront être adressées aussitôt que possible au trésorier, M. J. Metcaffe, Royal Society of medecine, 1, Wimpole Street-London, W. 1.

ARGENTINE

Buenos Aires. — M. Ubaldo Fernandez a été nommé vice-doyen de la Faculté de Médecine.

M. Jules Lacoste a été nommé professeur suppléant d'embryologie et d'histologie.

AUTRICHE

La mortalité par tuberculose, à Vienne, a passé de 286 décès pour 100.000 habitants en 1914 à 490 décès en 1919. L'accroissement de la tuberculose a frappé particulièrement les enfants au-dessus d'un an, et cette atteinte est d'une gravité toute particulière pour les générations futures.

Cette proportion est effrayante par rapport à l'Europe occidentale. Le taux de mortalité de 1919 pour les enfants viennois de un à cinq ans atteignit le chiffre de 663 pour 100.000 vivants, contre 84 décès en 1918 pour l'Angleterre et le Pays de Galles.

L'accroissement de la tuberculose suit une marche analogue dans les campagnes.

ÉTATS-UNIS

Un Congrès international d'Ophtalmologie aura lieu à Washington du 18 au 22 Avril 1922, sous les auspices de la Société ophtalmologique américaine, la section ophtalmologique de l'Association médicale américaine, et l'Académie d'Ophtalmologie et d'Otolaryngologie.

Le bureau de l'organisation temporaire est ainsi composé : *Président* : M. Georges E. de Schweinitz, Philadelphia. *Vice-président* : M. Edward Jackson, Denver. *Secrétaire et Trésorier* : Luther C. Peter, Philadelphia, etc.

HONGRIE

La misère en Hongrie, malgré que dans les circonstances normales, ce pays puisse suffire à sa propre alimentation, est considérable.

A Budapest, la tuberculose est en accroissement notable. On a enregistré 6.658 décès en 1917 et 6.248 en 1918, contre 3.161 en 1914. Pour les neuf premiers mois de 1920, la fréquence de la maladie semble être comparable à celle de Vienne.

ITALIE

Bologne. — Le deuxième Congrès de la Société italienne d'histoire de la médecine et des sciences naturelles se tiendra en Octobre 1921 à Bologne sous la présidence du professeur Maiocchi. Toute la correspondance concernant ce congrès devra être adressée au professeur R. Gorrieri, piazza Aldovecchi, 2, Bologne.

RUSSIE

Le Comité international de la Croix-Rouge s'est efforcé de réunir des éléments statistiques sur le nombre approximatif des réfugiés russes dans les différents pays d'Europe et sur les œuvres de secours qui leur viennent en aide.

On compte de ces réfugiés :

Allemagne, environ 300.000; *Angleterre*, environ 15.000 ; *Autriche*, environ 5.000; *Bulgarie*, environ 6.000 ; *Constantinople*, environ 170.000; *Esthonie*, environ 7.000; *Finlande*, environ 4.000 ; *France*, environ 150.000 ; *Algérie*, environ 15.000 ; *Italie*, environ 20.000; *Lettonie*, environ 3.000; *Pologne*, environ 100.000; *Suède*, environ 1.000; *Suisse*, environ 4.000; *Tschéco-Slovaquie*, environ 5.000.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Mise en non-activité pour infirmités temporaires.

D. — 1° *Quelle est la durée de la mise en non-activité pour infirmités temporaires ?*

2° *Quelle est la solde de non-activité ?*

3° *Est-il possible de faire de la clientèle ?*

R. — 1° *Durée de la mise en non-activité pour infirmité temporaire* : 3 ans. Au bout de ces 3 ans, ces collègues sont convoqués devant un conseil d'enquête qui propose :

a) Soit le rappel à l'activité ;

b) Soit le maintien en non-activité ;

c) Soit la réforme avec présentation devant le C. S. R. régional, qui statue sur la gravité et le pourcentage de l'indemnité.

2° *Solde de non-activité* environ la moitié de la solde d'activité. (Voir à ce sujet notre article du 22 Mai 1920, *La Presse Médicale*, n° 33, p. 631 et la fixation des indemnités pour charges de famille, etc.,

3° Est-il possible de faire de la clientèle ? Oui (voir à ce sujet notre article du 10 Juillet 1820, p. 876).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

La maladie et la mort du général Galliéni, par Ed. Laval. (*Librairie académique et Cie*), Paris, 1920. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50.

La mort du général Galliéni, comme celle de Gambetta, a donné naissance à une véritable légende qu'il était bon de dissiper. C'est à quoi s'est employé — avec beaucoup de vérité et d'à-propos — notre confrère M. Laval, en publiant son petit livre. On y voit que le général était atteint d'une hypertrophie prostatique simple contre laquelle l'intervention chirurgicale la mieux conduite s'est montrée impuissante, en raison surtout de l'état d'épuisement où se trouvait l'illustre malade.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, ces seuls renseignements médicaux, très intéressants par eux-mêmes, qui communiquent son attrait à cet ouvrage : c'est aussi la reconstitution du milieu dans lequel le général a vécu pendant ses derniers mois, l'exposé des circonstances difficiles où il s'est trouvé, le tableau de la lutte quasi héroïque qu'il a dû mener contre un mal qui le minait sans merci, enfin le sacrifice qu'il a fait de soi-même pour le bien de son pays.

Ce livre, écrit avec une sobre simplicité, ne peut que contribuer à grandir encore la belle figure de celui que l'on peut surnommer pour le moins « le Sauveur de Paris ». J. Dumont.

LIVRES REÇUS

2415. **Les maladies du cœur**, par James Mackensie, professeur au London Hospital, membre du collège royal des médecins. Traduit sur la 3e édition anglaise,

(*Voir la suite, p.* 377.)

par le Dr A. François, médecin consultant à Aix-les-Bains. Préface de M. le professeur H Vaquez. 2e édition refondue. 1 vol. in-18 de 752 pages, avec 264 fig. (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 45 francs *net*.

2416. **Some conclusions ou Cancer**, par Charles Creighton M. D. 1 vol. de 365 pages avec 114 illustrations dans le texte (*Williams et Norgate*, édit.).— Prix : 42 **sh.** *net*.

2417. **Traité de l'allaitement et de l'alimentation des enfants du 1er âge**, par le Dr A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, membre de l'Académie de Médecine. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. de 928 pages, avec figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 45 fr. *net*.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

Sommaire du no 1-1921.

Travaux originaux :

Br. Bloch. — Les trichophytides.

Svend Lomholt.— Trois cas de contagion syphilitique au passage (3 figures).

Carle. — Faut-il traiter la femme enceinte d'un syphilitique?

Paul Ravaut.— Deux cas de Leishmaniose cutanée contractée en Espagne et en France. Premier cas de contagion en France (2 figures).

Charles Laurentier. — Intoxications et morts par les arsénobenzènes. Leur cause.

Revue de dermatologie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le samedi, **dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* samedi suivant.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.*— 1 brochure in-8o de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Histologie. — M. P. Mulon, agrégé, a commencé ses conférences le mercredi 9 Mars 1921, à 16 heures (grand amphithéâtre et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Ce cours est plus spécialement réservé aux étudiants de 1re année d'études.

Sujet des conférences. — Cytologie. Histologie générale. Histologie spéciale. Organes.

Physiologie. — M. Jean Camus, agrégé, a commencé les conférences de physiologie du 2e semestre le vendredi 11 Mars, à 17 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continue les vendredis, lundis et mercredis, à la même heure.

Programme. — Physiologie du système nerveux et du muscle.

Hygiène et clinique de la première enfance. — Une série de leçons et d'exercices pratiques commencera le lundi 21 Mars, à 9 h. 30, à l'hospice des Enfants-Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, sous la direction de MM. G. Blechmann et Hallez, chefs de clinique, et Dorlencourt, chef de laboratoire.

Le cours comprendra 24 leçons et les exercices pratiques comprendront 16 leçons avec présentation de malades et 8 séances de laboratoire. Les leçons et les exercices pratiques auront lieu le matin, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et l'après-midi de 4 h. à 6 h. Prix du cours : 150 francs. Le nombre des élèves étant limité, prière de s'inscrire au laboratoire.

Programme du cours. — 1o La vie infantile. Mortalité. Exploration clinique. — 2o La pathologie du nouveau-né. — 3o et 4o Affections de l'appareil respiratoire. — 5o Allaitement maternel. Sa nécessité. Direction générale. Les gerçures du sein. — 6o Suralimentation et sous-alimentation au sein. Altérations qualitatives et analyse du lait de femme. — 7o et 8o Syphilis héréditaire. La RBW chez le nourrisson. — 9o Sevrage et ablactation. Allaitement mercenaire. Syphilis et allaitement. — 10o Tuberculose. La cuti-réaction à la tuberculine chez le nourrisson. — 11o Allaitement artificiel. Lait de vache, d'ânesse, etc. Microbes du lait. Stérilisation du lait. — 12o Rachitisme. — 13o Dilution, sucrage du lait dans l'allaitement artificiel. Laits corrigés industriellement. — 14o Sang et anémies. Chlorose des nourrissons. Maladie de Barlow. — 15o Eléments de coprologie. Les vomissements. — 16o Convulsions. Tétanie. Hydrocéphalie. — 17o Constipation. Diarrhée des enfants au sein. — 18o Diarrhée commune de l'allaitement artificiel. Diarrhée des féculents. — 19o Les méningites. Ponction lombaire chez le nourrisson. — 20o Diarrhée cholériforme. — 21o L'athrepsie. Les œdèmes. — 22o Affections cutanées. — 23o Les cardiopathies congénitales. — 24o Hygiène générale de la première enfance. Protection de l'enfance.

Programme des leçons et exercices pratiques. — Lundi 21 Mars, à 9 h. 1/2, M. Blechmann. La vie infantile. Mortalité. Exploration clinique. A 16 h., M. Blechmann. La pathologie du nouveau-né. — Mardi 22 Mars, à 9 h. 1/2, M. Dorlencourt. Allaitement maternel. Sa nécessité. Direction générale. Les gerçures du sein. A 16 h., M. Hallez. Tuberculose. La cuti-réaction à la tuberculine chez le nourrisson. — Mercredi 23 Mars, à 9 h. 1/2, M. Blechmann. Affections de l'appareil respiratoire. A 16 h., M. Blechmann. Affections de l'appareil respiratoire (*fin*). — Jeudi 24 Mars, à 9 h. 1/2, M. Hallez. Le rachitisme. A 16 h., M. Dorlencourt. Suralimentation et sous-alimentation au sein. Altérations qualitatives et analyse du lait de femme. — Vendredi 25 Mars, à 9 h. 1/2, M. Hallez. Syphilis héréditaire. Réaction de Bordet-Wassermann chez le nourrisson. A 16 h., M. Hallez. Syphilis héréditaire (*fin*). — Samedi 26, à 9 h. 1/2, M. Dorlencourt. Sevrage et ablactation, Allaitement mercenaire. Syphilis et allaitement. A 16 h. 1/2, M. Dorlencourt. Eléments de coprologie. Les vomissements. — Lundi 28, à 9 h. 1/2, M. Blechmann. Allaitement artificiel, lait de vache, d'ânesse, etc. Microbes et stérilisation du lait. A 16 h., M. Blechmann. Dilution, sucrage du lait dans l'allaitement artificiel. Laits corrigés industriellement. — Mardi 29, à 9 h 1/2, M. Dorlencourt. Constipation. Diarrhée des enfants au sein. A 16 h., M. Hallez. Diarrhée commune de l'allaitement artificiel. Diarrhée des féculents. — Mercredi 30, à 9 h. 1/2, M. Hallez. Les méningites. Ponction lombaire chez le nourrisson. A 16 h.,

M. Blechmann. Sang et anémies. Chlorose des nourrissons. Maladie de Barlow. — Jeudi 31, à 9 h. 1/2, M. Hallez. Diarrhée cholériforme. A 16 h., M. Dorlencourt. Convulsions. Tétanie. Hydrocéphalie. — Vendredi 1er Avril, à 9 h. 1/2, M. Hallez. Principales affections cutanées. A 16 h., M. Dorlencourt. L'athrepsie. Les œdèmes. — Samedi 2 Avril, à 9 h. 1/2, M. Dorlencourt. Les cardiopathies congénitales. A 16 h., M. Blechmann. Hygiène générale de la première enfance et protection de l'enfance.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Année 1920-1921, semestre d'été. Enseignement destiné aux étudiants de 1re année (nouveau régime); 2e et 3e année (ancien régime). Cours, conférences, travaux pratiques, stage hospitalier.

1re Année (nouveau régime). — Propédeutique : Conférences dans les services généraux de médecine. Tous les jours de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Histologie : M. Bouin, professeur. Les lundis, mercredis, vendredis de 17 h. à 17 h. 45. (L'appareil pulmonaire. Les glandes à sécrétion interne. Les glandes génitales et leurs conduits. Le système nerveux.) M. Aron, chargé de cours. Les mardis et jeudis de 18 h. à 18 h. 45. (Système musculaire. Organe des sens.)

Physiologie : MM. André Mayer, professeur, et Schæffer, chargé de cours. Les lundis, mercredis, vendredis, de 16 h. à 16 h. 45. (Fonctions nerveuses de coordination organique et de relation. Physiologie de la croissance.)

Travaux pratiques d'histologie : M. Aron, chargé de cours. MM. les étudiants seront répartis en cinq groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, les lundis, mardis, mercredis, jeudis ou vendredis, de 14 h. à 15 h. 45, à une séance de travaux pratiques.

Démonstrations de physiologie : M. Schæffer, chargé de cours. MM. les étudiants seront répartis en deux groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 16 h. à 17 h. 45, à une séance de démonstrations.

2e Année (ancien régime). — Propédeutique : Conférences de propédeutique dans les services généraux de chirurgie. Tous les jours de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Stage hospitalier : MM. les étudiants sont tenus de rester dans les services de cliniques générales auxquels ils sont attachés de 9 h. 30 à 11 h.

Cours de cliniques : De 11 h. à 11 h. 45, dans les services de M. Bard, professeur. Le mardi. M. Blum (L.), professeur. Les jeudis et samedis. M. Sencert, professeur. Le mercredi. M. Stolz, professeur. Les lundis et vendredis.

Histologie : M. Bouin, professeur. Les lundis, mercredis, vendredis de 17 h. à 17 h. 45. (L'appareil pulmonaire. Les glandes à sécrétion interne. Les glandes génitales et leurs conduits. Le système nerveux.) M. Aron, chargé de cours. Les mardis et jeudis de 18 h. à 18 h. 45. (Système musculaire. Organes des sens.)

Physiologie : MM. André Mayer, professeur, et Schæffer, chargé de cours. Les lundis, mercredis, vendredis de 16 h. à 16 h. 45. (Fonctions nerveuses de coordination organique et de relation. Physiologie de la croissance.)

Travaux pratiques d'histologie : M. Aron, chargé de cours. MM. les étudiants seront répartis en cinq groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, les lundis, mardis, mercredis, jeudis ou vendredis, de 14 h. à 15 h. 45, à une séance de travaux pratiques.

Démonstrations de physiologie : M. Schæffer, chargé de cours. MM. les étudiants seront répartis en deux groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 16 h. à 17 h. 45, à une séance de démonstrations.

Travaux pratiques d'embryologie : M. Wintemberger, chef de travaux. MM. les étudiants seront répartis en cinq groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, les lundis, mardis, mercredis, jeudis ou vendredis, de 14 h. à 15 h. 45, à une séance de travaux pratiques.

Démonstrations de physique biologique : M. Strohl, agrégé, chargé de cours. MM. les étudiants seront répartis en deux groupes. Chaque groupe ira une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 16 h. à 17 h. 45, à une séance de démonstrations.

3e Année (ancien régime). — Stage hospitalier : MM. les étudiants sont tenus de rester dans les services de cliniques générales auxquels ils sont attachés de 9 h. 30 à 11 h.

Cours de cliniques : De 11 h. à 11 h. 45, dans les services de M. Bard, professeur. Le mardi. M. Blum (L.), professeur. Les jeudis et samedis. M. Sencert, professeur. Le mercredi. M. Stolz, professeur. Les lundis et vendredis.

Anatomie pathologique : M. Masson, professeur. Les mardis et vendredis de 14 h. 30 à 18 h.

Anatomie topographique : M. Bellocq, chargé de cours. Cours d'anatomie topographique le lundi, de 16 à 17 h., et le mercredi, de 15 à 16 h. (Abdomen, membre inférieur.)

Obstétrique : M. Hamm, chargé de cours. Leçons d'obstétrique les mardis et jeudis, de 17 à 18 h.

Parasitologie : M. Boëz, chargé de cours. Leçons de parasitologie le mercredi, de 16 à 18 h.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — Consultation de gastro-entérologie. Six conférences sur les Ulcus digestifs seront faites pendant les vacances de Pâques, du lundi 21 Mars au samedi 25 Mars, par MM. P. Carnot, Harvier et P. Mathieu.

Lundi 21 Mars, à 10 h. 30, M. Harvier. Ulcus de l'œsophage, du cardia, de la petite courbure. Sténose médio-gastrique ulcéreuse. — Mardi 22 Mars, à 10 h. 30, M. Harvier. Ulcus pylorique, juxta-pylorique. Sténose pylorique ulcéreuse. — Mercredi 23 Mars, à 10 h. 30, M. Harvier. Ulcus duodénal, jéjunal, colique. — Jeudi 24 Mars, à 10 h. 30, M. Carnot. Complications de l'ulcus : hémorragies, perforations, abcès sous-phréniques, périgastrites. — Vendredi 25 Mars, à 10 h. 30, M. Carnot. Thérapeutique médicale et diététique des ulcus. — Samedi 26 Mars, à 10 h. 30, M. Mathieu. Thérapeutique chirurgicale des ulcus.

Le cours est gratuit. S'inscrire à la consultation de gastro-entérologie du professeur Carnot à l'hôpital Beaujon.

Hôpital Saint-Antoine. — Une série de leçons sur les Maladies de l'appareil digestif commencera le lundi 4 Avril et continuera les jours suivants à 10 h. Elle aura pour objet : Maladies de l'estomac, questions d'actualité et de pratique, service de MM. Le Noir et Ramond, salle Aran, du 4 au 16 Avril; Diagnostic et traitement des principales maladies de l'intestin, service de M. Bensaude du 18 au 28 Avril. Exercices pratiques : chimiques, coprologiques, radiologiques, endoscopiques pendant la durée du cours.

Pour les exercices pratiques se faire inscrire salle Aran. Pour droit d'inscription : 150 francs. Un voyage à Vichy aura lieu à la fin du cours.

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie des voies urinaires), en 10 leçons, par M. Robert Gouverneur, prosecteur, commencera le lundi 4 Avril 1921, à 2 h. et continuera les jours suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 150 francs. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme du cours. — I. Découverte du rein. Néphropexies. — II. Néphrotomie. Néphrostomie. Pyélotomie. Néphrectomie. — III. Chirurgie de l'uretère. — IV. Cystostomie. Lithotritie. Cathétérisme urétéral à vessie ouverte. — V. Traitement de l'exstrophie vésicale. Uré-

(*Voir la suite, p.* **381.**)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un* **classeur automatique** *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 14)

(*Thérapeutique*) **TUBERCULOSE**

Le placement du tuberculeux et de ses enfants

Le médecin qui désire placer un tuberculeux éprouve souvent un grand embarras parce qu'il ignore les indications auxquelles répondent les diverses organisations antituberculeuses, ainsi que les modes d'admission dans ces établissements ; ce tableau schématique pourra lui rendre quelques services :

I. — Le Tuberculeux pulmonaire (Adulte).

A. — Curable ou améliorable : *a*) Réformé de guerre.	α) *Station sanitaire.* — Adresser certificat médical à la Direction de l'Hygiène publique, 11, rue Cambacérès, Paris (VIIIe). β) *Ecole de Rééducation professionnelle.* — S'adresser à l'Office National des Mutilés et Réformés, Hôtel des Invalides, Paris.
b) Malade indigent ou ayant une situation de fortune modeste.	*Sanatorium populaire.* — S'adresser : pour la Seine, au dispensaire de l'arrondissement en liaison avec l'Office d'Hygiène sociale, ou directement à cet Office, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, Paris (IVe) ; pour les départements, au dispensaire local ou au Comité départemental de lutte antituberculeuse, ou directement aux Sanatoriums.
c) Malade ayant une situation de fortune aisée.	*Sanatorium privé.* — S'adresser directement aux Sanatoriums.
B. — Non justifiable du Sanatorium.	*Service hospitalier de Tuberculeux.*

II. — Les Enfants du tuberculeux.

A. — Enfant sain : *a*) De la naissance à 3 ans.	*Placement familial ou collectif* à la campagne. — S'adresser : pour la Seine, à l'Office d'Hygiène sociale, 9, place de l'Hôtel-de-Ville (IVe), ou à l'Œuvre du Placement familial des Tout-Petits, 104 bis, rue de l'Université (VIIe), ou à l'Œuvre Grancher, 4, rue de Lille (VII) ; pour les départements, aux filiales départementales de l'Œuvre Grancher.
b) De 3 à 13 ans.	*Placement familial à la campagne.* — S'adresser : pour la Seine, à l'Œuvre Grancher, 4, rue de Lille (VIIe) ; ou à l'Office d'Hygiène sociale, 9, place de l'Hôtel-de-Ville (IVe) ; pour les départements, aux filiales départementales de l'Œuvre Grancher.
B. — Enfant atteint de tuberculose « occulte », non contagieux ou enfant chétif susceptible d'être contaminé.	*Préventorium. — Ecole de Plein Air.* — S'adresser : pour la Seine, au dispensaire de l'arrondissement en liaison avec l'Office d'Hygiène sociale ou directement à cet Office, 9, place de l'Hôtel-de-Ville (IVe) ; pour les départements, au Dispensaire local ou au Comité départemental, ou directement aux Préventoriums.
C. — Enfant atteint de tuberculose : *a*) pulmonaire.	*Sanatorium.* — S'adresser : pour la Seine, à l'Office d'Hygiène sociale, 9, place de l'Hôtel de-Ville (IVe) ; pour les départements, au dispensaire local ou au Comité départemental.
b) ganglionnaire ou ostéo-articulaire.	*Sanatoriums marins* de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée. — S'adresser : pour la Seine, au dispensaire de l'arrondissement ou à l'Office, ou aux Hôpitaux d'enfants de l'Assistance publique ; pour les départements, au dispensaire local, ou au Comité départemental, ou à l'Œuvre des Sanatoriums marins, 62, rue de Miromesnil (VIIIe).

Le *Comité National de Défense contre la Tuberculose* (Siège social : 66 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe) donne tous renseignements relatifs aux organisations antituberculeuses (Dispensaires, Stations sanitaires, Sanatoriums, Hôpitaux-sanatoriums, Services hospitaliers d'isolement, Ecoles de Rééducation professionnelle, Préventoriums-Ecoles de Plein Air, Œuvres de Placement familial et collectif).

G. Poix.

throtomie interne et externe. — VI. Traitement des ruptures traumatiques de l'urètre. — VII. Traitement de l'hypospadias, traitement du phimosis. — VIII. Chirurgie de la prostate. — IX. Traitement du varicocèle et de l'hydrocèle. — X. Epididymectomie. Castration.

NOUVELLES

IIIe Congrès d'hygiène scolaire de langue française. — Ce Congrès se tiendra du 1er au 3 Avril 1921, à la Faculté de Médecine de Paris, conformément au programme suivant :

Vendredi, 1er Avril, à 9 h. 1/2, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, séance solennelle d'ouverture, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. A 10 h. : Organisation de l'inspection médicale des écoles en France. Rapporteur : M. Dufestel. A 15 h. : Discussion du rapport. Lecture des travaux relatifs au même sujet.

Samedi, 2 Avril, à 10 h. : *a*) Cantines scolaires. Rapporteurs : MM. Granjux et R. Gaultier; *b*) Organisation hygiénique et pédagogique des écoles de plein air. Rapporteurs : Mlle Chauveau et M. Genévrier. A 15 h. : Discussion des rapports et des communications inscrites à l'ordre du jour.

Dimanche, 3 Avril, à 9 h. : Education hygiénique de l'enfant à l'école, Mlle Munié et M. Chauvois. Discussion des rapports et communications inscrites à l'ordre du jour. A 20 h. : Banquet par souscription.

Des visites seront organisées : Au Préventorium de Plessis-Robinson. A l'Aérium du boulevard Jourdan. Au Préventorium de l'hôpital Saint-Joseph. Au Parc sportif et au Préventorium de Bry-sur-Marne. A l'Ecole d'anormaux de Montesson.

Le droit d'admission est fixé à 20 francs. Les demandes d'admission doivent être adressées avec le montant de la souscription, au trésorier : M. Leclerc, rue de Rivoli, 69, Paris (Ier).

Société médicale d'éducation physique et de sport de Paris. — La Société médicale d'éducation physique et de sport vient de tenir sa première séance. Elle a entendu des communications de MM. Cayla, Winter et M. Houdre. La prochaine séance aura lieu lundi 21 Mars.

Accidents du travail. — MM. Auguste Broca, Decourt, Noir, Caillaud et Quivy ont été nommés membres de la Commission du tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail, comme représentants de syndicats de médecins. (*Journ. off.*, 6 Février.)

Service de Santé de la marine. — M. Le Maître, médecin principal, est désigné pour embarquer sur le *Waldeck-Rousseau* (*Journ. off* 8 Décembre 1920.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 *Mars.* — 1er A. R. Oral (3 séries). Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 3e A. R. Epreuve pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 15 *Mars.* — 1er A. R. Oral (3 séries). Faculté. — 3e N. R. Bactériologie (P. et O.). Laboratoire de bactériologie. — 5e N. R. Thérapeutique (O.). Faculté. —2e N. R. Faculté. — 3e 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mercredi 16 *Mars.* — 1er A. R. Oral (3 séries). Faculté. — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e A. R. Faculté. — 3e 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 17 *Mars.* — 1er A. R. Oral. Faculté. — 1er N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 3e N. R. Bactériologie (P. et O.). Laboratoire de bactériologie. — 5e N. R. Thérapeutique (O.). Faculté. — 2e A. R. Oral. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté.

Vendredi 18 *Mars.* — 1er A. R. Oral (2 séries). Faculté. — 1er N. R. Anatomie oral. Faculté. — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — 2e A. R. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral (2 séries). Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Samedi 19 *Mars.* — 1er A. R. Anatomie orale (2 séries). Faculté. — 2e N. R. Anatomie pratique. Ecole pratique. — Bactériologie (P. et O.). Laboratoire de bactériologie. — 2e A. R. Faculté. — 3e 2e Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique médicale. N. R. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale. N. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 14 *Mars.* — MM. Roger, Letulle, Bernard, Cunéo. — Roux (Gustave). Un cas de tuberculose cranienne opéré et guéri. — Rossignol (Jean). Contribution à l'étude de l'endocardite infectieuse. — Sabassier (Henri). L'or colloïdal intraveineux. — Bavachi (Nicolas). Des ictères au cours de la syphilis.

Jeudi 17 *Mars.* — MM. Lejars, Duval, Lecène, Roussy. — Lier (Paul). Etude sur les formes douloureuses de la tuberculose rénale. — Lazaridès. De la valeur du rein après néphrostomie. — Mallebaz (Marcel). Les hypertrophies de prostate qui saignent. — Teissier (Ferdinand). Un nouveau procédé opératoire du ptosis. — Reyt (Jean). Un cas d'ostéite à forme névralgique. — Dubourg (Alexandre). Contribution à l'étude de la myosite rétractile.

MM. Achard, Teissier, Carnot, Rénon. — Chouna (H.). Rash scarlatiniforme au cours de varicelles. — Haddad (Henry). Vaccinothérapie et lipo-vaccin. — Archambault (Camille). A propos d'un cas de purpura.

MM. De Lapersonne, Brindeau, Gosset, Laignel-Lavastine. — Le Marchand (Emile). Faits cliniques pour servir à l'étude des érythèmes. — Gentil (Georges). La méthode de Dakin-Carrel dans le traitement de l'infection utérine. — Plicque (Jean). La cataracte totale acquise des enfants. — Etienne (Robert). Symptômes oculaires dans la sinusite sphénoïdale. — Dugast (Alexandre). Contribution à l'étude de la stricturotémie. — Gallois (Jean). Comparaison de résultats éloignés dans l'extraction de la cataracte. — Mme Ranc.

MM. Gilbert, Jeanselme, Nobécourt, Pouchet. — Chatt (Isaac). Sur les récidives et les rechutes dans la méningite. — Hérisson (Jean) L'émétique et les composés antimoniaux en pathogénie. — Adelmann (Paul). Contribution à l'étude du traitement des tuberculoses cutanées. — Weill (René). Tuberculose pulmonaire du nourrisson. — Gaudot (Georg.). Les pleurésies parapneumoniques. — Djismrdjian (Antoine). Le traitement des affections pulmonaires par l'éther sulfurique de la créosote.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette*

(*Voir la suite, p.* 383.)

rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). *Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Conférence de pathologie externe pour l'internat : 3 leçons de 1 heure par semaine, d'Avril à Juillet. — S'adresser : M. Grenaudier, interne prov., 7, rue Thénard, le lundi après-midi.

Pharmacien, doct. en méd., dés. situation utilis. diplôme, France ou Etranger. — Ecrire *P. M.*, 3133.

Pharmacie à créer dans herboristerie-droguerie bien achalandée, pouvant très facil. être transformée. Très peu de frais. Bonne situation, banl. parisienne, près gare desservant trois communes. Conditions très avantageuses. — Ecrire seulement *P. M.*, 3160.

Banlieue Sud : Tr. import. post. médic. à céder le 1er Juil. Conv. à méd. jeune. — Ecr. seul. *P. M.*, 3180.

Infirmière demandée conn. électro-radiol., occup. tout ou partie journée. Indiquer tarif et références. — Ecr. Dr Fraikin, 2, r. Chézy, Neuilly-sur-Seine.

Manipulatrice, radiologie médicale, demande emploi. — Ecrire : Sarac, Agence Havas, Bordeaux.

Infirmière militaire démobilisée, sept ans de service, dont cinq années de chirurgie, croix de guerre, médaille des épidémies, demande place clinique comme anesthésiste. — Ecr. *P. M.*, n° 3199.

Docteur français, titres et références sérieuses, demande place assistant bénévole dans clinique chirurgicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3202.

Sage-femme 1re cl., 30 a., quittant poste chef, dem. pl. Paris ou banl. Réf. 1er ordre. — Ecr. *P. M.*, n° 3201.

Docteur spécial. v. urinaires, syphilis, gynécol., très au cour. clientèle, ayant dirigé plusieurs clin., demande situation. — Ecrire *P. M.*, n° 3204.

Infirmière électrothérapie désire emploi chez docteur spécialiste. — Ecrire *P. M.*, n° 3203.

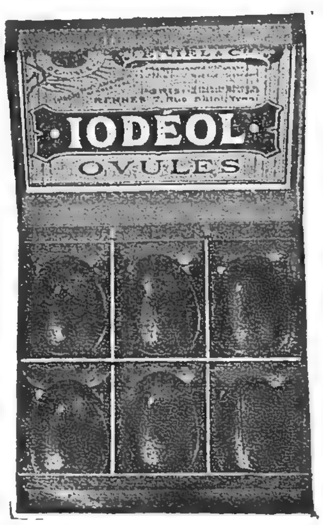
Docteur, Fac. de Lyon, Egyptien, ayant exercé en France, retourne pour l'Egypte, Caire et Alexandrie, accept. affaires médicales ou para-méd., parlant anglais et égyptien. — Ecrire *P. M.*, n° 3205.

Docteur cherche, centre Paris, grand appartement ou clinique pour physiothérapie, rayons X, radiumthérapie. — Ecrire *P. M.*, n° 3206.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES RADIATIONS EN BIOLOGIE

IV

La rœntgenthérapie est-elle une méthode scientifique ?

Pour qu'un agent thérapeutique puisse être utilisé scientifiquement, il est nécessaire :

1° De pouvoir le doser;

2° De connaître exactement toutes les modifications qu'il peut amener dans le fonctionnement des organismes vivants afin de pouvoir observer le plus indiscutable de tous les principes thérapeutiques : *primum non nocere*.

Savons-nous doser les rayons X ?

A cette question je réponds en toute franchise et en toute sincérité : non. Nous utilisons, pour les doser, des méthodes qui, en réalité, ne dosent généralement que 50 pour 100 du faisceau utilisé. Je sais bien que l'on a proposé, pour le dosage des faisceaux X, quantité de procédés; malheureusement ils ne peuvent point se compléter les uns par les autres, car ils dosent presque tous la même région du spectre X. Seule l'étude des faisceaux décomposés par les cristaux tournants va nous permettre peut-être de connaître exactement la composition des divers faisceaux utilisés. Il est regrettable que cette méthode d'analyse ne puisse pénétrer plus rapidement dans les laboratoires de radiologie.

D'autre part, il serait indispensable de vérifier si, entre les diverses radiations X et entre elles et les autres radiations connues, il n'existe point des phénomènes d'antagonisme vis-à-vis des êtres vivants.

Connaissons-nous exactement toutes les modifications que peuvent amener les divers faisceaux X sur le fonctionnement des organismes vivants?

Evidemment non, puisque, ne sachant point doser exactement les faisceaux actifs, chaque radiologiste a fait son éducation avec ses tubes et son installation, préconisant des méthodes souvent inapplicables à d'autres tubes et à d'autres installations. C'est pourquoi il n'existe point encore de règles vraiment précises et générales de technique radiologique.

Sous toutes réserves, l'apparition de l'ampoule Coolidge permet peut-être d'espérer que nous disposons enfin d'un type d'ampoule pouvant produire à volonté des faisceaux bien définis. Encore faudrait-il pouvoir toujours utiliser ces ampoules sur des courants également bien définis. Or, quelles différences encore, à l'heure actuelle, entre les diverses installations qui toutes, quoi qu'on en dise, laissent passer à travers le tubedes ondes inverses, combien différentes entre elles, aussi bien qualitativement que quantitativement!

Nous nous rendons compte aussi aujourd'hui que nous connaissons bien mal l'action des rayons X sur l'organisme. Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement les effets tardifs des rayons de Rœntgen et surtout des rayons filtrés ou très pénétrants. Beaucoup de troubles tardifs dus à des traitements radiothérapiques ont, j'en suis convaincu, échappé aux radiologistes. Sujets et médecins n'attribuent souvent pas à un traitement radiothérapique, remontant parfois à plusieurs années, bien des troubles locaux ou généraux dont il est la cause. Nous ignorons également quelles actions peuvent produire sur des tissus ayant subi l'action des rayons X certaines autres radiations normalement sans action nocive sur ces mêmes tissus.

Pour toutes ces raisons, nous connaissons encore mal toutes les modifications que peuvent produire les rayons de Rœntgen sur les êtres vivants.

Donc la radiothérapie ne peut prétendre encore être une science ; plus peut-être que toute autre branche de la médecine, elle reste un art dans toute l'acception du mot. L'exercice de cet art, dont l'apprentissage est long et difficile, ne va pas toujours sans dangers pour le malade comme pour le médecin et il faut souvent s'attendre à des surprises. Les rayons X paraissent être un agent thérapeutique souvent capricieux ; en réalité, avouons-le, nous manquons de moyens assez précis pour les diriger et en être vraiment les maîtres.

J.-L. Pech,
Professeur agrégé
à la Faculté de médecine de Montpellier.

LIVRES NOUVEAUX

Introduction à l'étude des toxines vermineuses : étude clinique; pathologie expérimentale, par P. Simonin, chef des travaux de Pathologie générale à la Faculté de Médecine de Nancy. 1 vol. de 323 pages, avec 7 pl. hors texte et 43 fig. (*A. Humblot et Cie*, éditeurs, Nancy, 1920).

Depuis longtemps les cliniciens ont soupçonné que les helminthes, à côté de l'action mécanique ou spoliatrice qu'ils exercent sur leur hôte, sont susceptibles de déverser dans son organisme des toxiques, source importante de troubles morbides. A la faveur des notions analogues qu'apportait la Bactériologie, cette conception se précisa et de nombreux faits cliniques et expérimentaux vinrent l'étayer. Dans ce substantiel travail, consacré aux poisons vermineux, l'auteur a rassemblé tous ces faits épars et a apporté, en outre, sous forme expérimentale, une large contribution personnelle à cette étude difficile.

La première partie de l'ouvrage constitue une bonne revue critique des manifestations morbides des helminthiases qui plaident en faveur d'une action toxique des Vers. L'auteur établit qu'un certain nombre de lésions organiques, de modifications humorales et de troubles fonctionnels très divers — excitation, dépression, perturbations de la nutrition, de la croissance, de la multiplication, etc., — peuvent être rattachés à l'action nocive des poisons vermineux.

La seconde partie est consacrée à l'étude expérimentale de l'intoxication vermineuse. Après avoir indiqué les nombreuses voies offertes aux investigations et insisté sur l'importance de la recherche analytique, si négligée jusqu'ici, des effets physiopathologiques multiples des substances vermineuses sur les divers appareils et sur les tissus de l'organisme, pour se rendre vraiment compte de leur toxicité réelle, l'auteur met au point les données actuellement acquises, examine les problèmes à résoudre et expose enfin les résultats des recherches qu'il a faites en suivant les méthodes qu'il préconise. Il étudie successivement l'action des produits vermineux sur le système neuro-musculaire, le tube digestif, le sang, la nutrition et, en particulier, sur l'appareil cardio-vasculaire, montrant l'importance des troubles circulatoires consécutifs à l'injection de ces produits. Puis il met en évidence la multiplicité des lésions qui succèdent à l'intoxication aiguë et chronique. Un dernier chapitre plein d'intérêt traite des propriétés des humeurs dans l'intoxication vermineuse, où l'auteur insiste en particulier sur les phénomènes d'accoutumance rapide et d'hypersensibilité. Une vaste bibliographie très soigneuse termine cette monographie.

P.-L. Marie.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire des nos 5-6.

Mémoires originaux :

Gaspari. — La tuberculose rénale; étude critique d'une série de cas opérés.

Recueil de faits :

André Boeckel. — Un cas de syphilis vésicale.

Société française d'urologie.

Séance du 5 Juillet 1920.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hygiène et clinique de la première enfance. — Une série de leçons et d'exercices pratiques commencera le lundi 21 Mars 1921, à 9 h. 30, à l'hospice des Enfants-Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, sous la direction de MM. G. Blechmann et Hallez, chefs de clinique, et H. Dorlencourt, chef de laboratoire. Le cours comprendra 24 leçons. Les exercices pratiques comprendront 16 leçons avec présentation de malades et 8 séances de laboratoire. Les leçons et les exercices pratiques auront lieu le matin de 9 h. 30 à 11 h. 30, et l'après-midi de 4 à 6 h. Prix du cours : 100 francs. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Le nombre des élèves est limité.

Clinique d'accouchements Baudelocque. — Cours complémentaire de pratique obstétricale réservé aux docteurs en médecine français et étrangers, et aux étudiants ayant terminé leur scolarité, du 21 Mars 1921 au 2 Avril 1921, sous la direction de M. Lévy-Solal, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux; Marcel Pinard, médecin des hôpitaux; Cleisz, chef de clinique; Morisson-Lacombe et Sellet, chefs de clinique adjoints.

PROGRAMME : I. *Leçons.* — Diagnostic de la gestation. Diagnostic des présentations par le palper, le toucher et l'auscultation. Diagnostic et traitement des viciations pelviennes. Diagnostic et traitement des hémorragies pendant la gestation, l'accouchement et la délivrance. Diagnostic et traitement des toxémies (vomissements graves, albuminurie, convulsions éclamptiques). Diagnostic et traitement de la syphilis maternelle fœtale et infantile. Diagnostic et traitement des anomalies de la dilatation. Dilatation artificielle. Ballon de Champetier de Ribes. Diagnostic et traitement des infections puerpérales. Traitement de la mort apparente du nouveau-né. Conduite à tenir au cours de l'accouchement et de la délivrance.

II. *Exercices cliniques individuels journaliers.*

III. *Manœuvres obstétricales.* — Forceps. Extraction du siège. Version. Basiotripsie. Embryotomie.

Droit d'inscription : 100 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — Programme des cours de vacances (29 Mars-3 Avril 1921).

Mardi 29 Mars, matin, à l'Hôtel-Dieu, M. Boinet. Fièvre typhoïde ; typho-vaccination préventive et curative. Boinet et Dupeyrac. Radioscopie thoracique. — Le soir, au Pharo de 16 à 18 h., M. Fiolle. Rachianesthésie.

Mercredi 30 Mars, matin, à l'Hôtel-Dieu, M. Brémond. Consultation expliquée et présentation de malades (oto-rhino-laryngologie). — Le soir, au Pharo, M. Mallé. Diagnostic histologique des tumeurs épithéliales malignes.

Jeudi, 31 Mars, matin, à la Conception, M. Olmer. Indications et pratique du pneumothorax artificiel. — Le soir, au Pharo, M. Platon. Modes d'infection dans les maladies des femmes.

Vendredi 1er Avril, matin, à l'Hôtel-Dieu, MM. Imbert et Dupeyrac. Chirurgie et radiologie de l'estomac. — Le soir, au Pharo, M. Payan. Données tirées de l'étude du sérum sanguin dans les notions actuelles sur l'immunité. Leurs applications cliniques.

Samedi 2 Avril, matin, à l'Hôtel-Dieu, à 9 h., M. Roger. Conception actuelle de l'hystérie. — A 10 h., MM. les professeurs Imbert et Dupeyrac. Tumeurs malignes et radiumthérapie.

Dimanche 3 Avril, matin, à l'Hôtel-Dieu, M. Perrin. Consultation de dermatologie, présentation de malades.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Lames synoviales des tendons fléchisseurs des doigts. Fracture et luxations des os du carpe.*

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 10 Mars.* — Ont obtenu : MM. Bergeret, 22 ; Brocq, 26 ; Mornard, 23 ; Monod (Robert), 28.

Séance du 12 Mars. — Ont obtenu : MM. Bloch, 25 ; Charrier, 27 ; Lorin, 24 ; Girode, 25.

Assistance médicale. — Un concours pour la nomination à 15 places de médecin de l'Assistance médicale à domicile sera ouvert le lundi 25 Avril 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de 14 h. à 17 h., du lundi 21 Mars 1921 au samedi 9 Avril inclusivement.

Conditions du concours et formalités à suivre. — Les candidats devront réunir les conditions suivantes : 1° Etre de nationalité française et pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une des Facultés de Médecine de l'Etat ; 2° s'ils postulent pour le service du traitement à domicile, s'engager à résider dans l'arrondissement où ils seront appelés à exercer leurs fonctions ou dans un quartier limitrophe.

Les fonctions de médecin de l'Assistance médicale sont incompatibles avec celles d'Administrateur du Bureau de bienfaisance. Les médecins de l'Assistance médicale ne peuvent, d'autre part, tenir officine ouverte de pharmacien.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à l'Administration (service du personnel) pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre recommandée.

Les candidats devront déposer à l'appui de leur inscription : 1° Leur diplôme de docteur en médecine ; 2° une pièce établissant leur qualité de Français (livret ou pièce militaire, carte électorale, acte de naturalisation s'il y a lieu) ; 3° un extrait de leur casier judiciaire ; 4° un relevé certifié de leurs services médicaux publics antérieurs.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de dentiste adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 18 Avril 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir se feront inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique, de 4 h. à 17 h., du lundi 21 Mars 1921 au samedi 2 Avril inclusivement.

L'isolement des rougeoleux dans les hôpitaux d'enfants. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. de Fontenay au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis :

« 1° D'approuver les projets relatifs à l'isolement individuel des rougeoleux dans les trois établissements suivants : Enfants-Malades, Trousseau et Enfants-Assistés ;

« 2° D'imputer la dépense s'élevant au total à 107.788 fr. 02 sur la subvention municipale extraordinaire de 10 millions.

NOUVELLES

Préventorium du Plessis-Robinson. — Le préventorium du Plessis-Robinson (Seine), établissement de l'Office, est réservé aux enfants, garçons et filles, d'âge scolaire.

Le poste de médecin directeur de ce préventorium est vacant.

Messieurs les docteurs en médecine de nationalité française désirant poser leur candidature sont priés d'adresser avant le 20 Mars prochain une demande, accompagnée d'un extrait de leurs titres, à M. le préfet de la Seine (Office public d'hygiène sociale, 9, place de l'Hôtel-de-Ville).

Les candidats devront indiquer exactement leur état civil et leur situation de famille.

Création d'une consultation de nourrissons. — Sur la proposition de M. Marsais, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à la 3e Commission et à l'Administration, d'une délibération portant qu'une consultation départementale de nourrissons sera créée au Pré-Saint-Gervais pour fonctionner dans le plus bref délai possible.

La vente du radium. — Le Gouvernement tchéco-slovaque ayant autorisé la vente à l'étranger des préparations radioactives, les acheteurs peuvent soumettre leurs offres et s'adresser pour toutes informations au consulat général de la République tchéco-slovaque, 1, avenue Charles-Floquet, à Paris, qui peut actuellement faire la vente d'environ 1,355 milligr. de radium-éléments.

(*Voir la suite, p.* **391**.)

Syndicat des médecins de la Seine. — Ont été nommés secrétaires généraux adjoints : MM. Quidet et Pamart. M. Sibut a été nommé syndic du III[e] arrondissement en remplacement de M. Pierret, démissionnaire.

Le Conseil a décidé de continuer sa campagne pour l'abolition des cartes préférentielles de lait, M. le président du Conseil municipal ayant répondu que le *statu quo* ne serait pas modifié actuellement, mais pourrait l'être en Juillet prochain.

Il a également décidé de continuer la campagne contre la suppression de l'entente entre le Corps médical et l'Administration à propos des tarifs à établir pour les soins à donner aux mutilés.

Des tracts seront imprimés et envoyés à tous les médecins de la Seine, par les soins du Syndicat des médecins de la Seine.

L'établissement d'une fédération des Syndicats médicaux du département de la Seine a fait l'objet d'une séance spéciale du Conseil le 21 Février. Le principe d'un Conseil fédéral a été adopté et une Commission a été nommée pour rédiger les statuts.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin ayant pratique clinique et références sérieuses, cherche emploi dans clinique privée ou remplacements. — Ecrire A. A., poste restante, boulevard Pont-d'Arve, Genève (Suisse).

Infirmière demandée conn. électro-radiol., occup. tout ou partie journée. Indiquer tarif et références. Ecr. Dr Fraikin, 2, rue Chézy, Neuilly-sur-Seine.

A vendre : Sellette haute fréquence, grand modèle Gaiffe et accessoires divers. — Tableau chêne avec milli. et réducteur de potentiel, plombs, bornes et 3 entrées de Courtade. — Un voltmètre. — Ecrire *P. M.*, n° 3207.

A vendre : Un lit mécanique Dupont, n'ayant jamais servi, 1.800 francs. — S'adresser : Dr L., 55, quai de la Seine, Paris (19[e]).

L'Office départemental des Pupilles de la Nation de la Sarthe, ayant à placer des pupilles dans des Sanatoria et des Préventoria, demande à ces établissements de lui faire connaître leurs conditions d'admission et la nature des affections qui y sont traitées.

Doctoresse, anc. interne des Asiles de la Seine, cherche situation dans une clinique ou maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3210.

Docteur français, 30 ans, ex-externe des hôpitaux de Paris, cherche remplacement ou collaboration à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3211.

A vendre : Micr. (immers. et plat. mob.). *P. M.*, 3212.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

PETIT ESSAI SUR LES RÉVOLUTIONS

D'APRÈS LES IMPRESSIONS DE

L'ENFER BOLCHEVICK [1]

Le 15 pluviôse an II — 3 Février 1794 — Camille Desmoulins, à la veille d'être arrêté, publiait le dernier article de son dernier numéro du *Vieux Cordelier*, et il le terminait en citant les suprêmes paroles de Montézuma : « Les dieux ont soif!... » La terreur, en effet, allait redoubler encore et des flots de sang allaient être versés. En Russie, « les dieux ont eu soif » dès le début de l'ère bolcheviste. On la compare à la Révolution française : quelle erreur! Chez nous, la transformation sociale est d'abord amorcée par les philosophes; elle devient ensuite l'œuvre des Parlements, et, en particulier, du Parlement de Paris. Dans une dernière étape enfin, les idées se précisant et se vulgarisant, ce sont les Assemblées, la Constituante, la Législative, puis la Convention, qui vont leur donner corps, en s'appuyant sur les cahiers des États-Généraux, où se trouvent inscrits tous les articles de la Charte du monde moderne. Comme l'a dit Chateaubriand, « toute opinion meurt impuissante ou frénétique si elle n'est logée dans une Assemblée, qui la rend Pouvoir, la munit d'une volonté, lui attache une langue et des bras ». La terreur n'allait sévir que plus tard, avec la conquête jacobine et à la faveur de la surenchère démagogique. En Russie rien de pareil. Après le règne éphémère des menchévistes (de *menché*, moins), les bolchevistes (de *bolché*, plus) arrivent au pouvoir, et leur premier soin est de dissoudre la Douma, d'emprisonner ou de massacrer les représentants des Zemstvos, pour installer à leur place la plus affreuse des tyrannies.

Lorsqu'on pénétrait naguère en Russie, me disait M. Renard, — le Français qui a vu et dont je vous ai parlé la dernière fois, — il fallait faire effort pour taire son indignation en face des mesures vexatoires dont on était l'objet. Eh bien! le régime bolchevick n'est pas autre chose que le régime tsariste aggravé : hier la menace de la Sibérie, aujourd'hui l'abattoir. La terreur domine à ce point, là-bas, qu'il n'y a plus de place que pour l'instinct de conservation; échapper aux lubies sanguinaires de tel ou tel agent, dont la folie sadique se déchaîne au moindre prétexte, voilà l'unique préoccupation. Au Caucase, un commissaire en est arrivé à exécuter lui-même les gens qu'il vient de condamner. Ce juge — horrible cumul! — s'est fait bourreau; il s'appelle

1. Voir *Six mois dans l'Enfer bolchevick*, in *Presse Médicale* du 5 Mars 1921, nº 19.

Elias. Ailleurs, un autre fonctionnaire, qui a déjà 8.000 exécutions à son actif en cinq mois, fait fusiller ses victimes après les avoir dépouillées de leurs vêtements et avoir fait creuser les fosses devant elles. Partout on ne pense qu'à supprimer la vie. Dans ces conditions, on peut déjà pressentir que le nouveau régime, exclusivement destructif, finira par se détruire lui-même.

Certes, il a maintes victoires à son actif. Après Koltchak, il a détruit les armées de Denikine, de Youdénitch, de Petlioura, et enfin l'organisation de Wrangel, dont nous secourons encore les soldats, et à quel prix! Ce qui émeut et surprend, c'est, en général, la passivité de cet admirable peuple dont l'effort fut si grand dans la guerre, ce que nous avons trop oublié. Là, il faut tenir compte des fautes commises par les généraux et aussi faire état des promesses prodiguées par Lénine et Trotsky aux paysans. Mais par-dessus tout, c'est dans le fatalisme oriental des masses qu'il faut chercher le secret de leur indifférence : *Nitchevo!* Les épidémies — typhus, peste ou choléra, — la faim, le froid, les tortures, les exécutions : *Nitchevo*! Que voulez-vous? C'est ainsi, ne mourons-nous pas tous? Et la vie, après tout, n'est-elle pas une peste permanente? Encore et toujours : *Nitchevo*! Ceci fait ressortir davantage la différence entre les deux révolutions. La terreur ici n'a pu durer qu'une année, elle sévit là-bas depuis bientôt trois ans. Par contre) il y a un point commun entre les deux mouvements.

La caractéristique de tout révolutionnaire, c'est la crainte de passer pour trop modéré. — « Qu'as-tu fait pour être pendu, si demain survenait la contre-révolution? » avait dit un jour le paralytique Couthon. Cette phrase, tragique échelle de valeurs, servit de base pour apprécier le degré de civisme des suspects, d'où la surenchère de violences, les vociférations d'energumènes, et les gestes sanguinaires. Il n'en va pas autrement en Russie, où chacun, dans le Gouvernement, fait assaut de férocité pour échapper à la suspicion. Oh! j'entends bien ce qu'on pourrait objecter : l'immobilité politique est impossible, force est d'avancer avec l'intelligence humaine. Il faut savoir enterrer ses morts; d'accord! mais pas besoin pour cela de massacrer les vivants.

Autre chose, chez nous : à côté du drame qui se jouait Place de la Révolution, il y avait un effort coordonné pour refaire la France; et cet effort, comme l'a montré Taine, était exactement dirigé dans le sens des traditions françaises. Sous le régime bolchevick, aucune idée directrice générale. On nous a raconté qu'il tendait à la destruction du Capitalisme pour y substituer le Communisme. Ah! la belle nouveauté! Ne sait-on pas que le Communisme a existé chez nous, en Auvergne, dans le Nivernais, dans le Bourbonnais, qu'il a survécu dans les Bauges, en Savoie, jusqu'à l'annexion de 1860? Nouveauté, ça? Jamais de la vie! mais bien plutôt mouvement de régression. Il y a encore sur la terre une Société qui a pour base le Communisme, et c'est la Société des Pères Jésuites. Aucun de ses membres individuellement ne possède plus rien, pas même son corps : *perinde ac cadaver*. C'est la Communauté qui dirige tout, qui a la possession de toutes choses. Mais ce qu'on a oublié, c'est que le Communisme des Jésuites ne peut subsister que grâce au régime capitaliste, au travail des capitaux, pour le point de vue matériel, et grâce à notre Idéal catholique pour le supra-terrestre. Or, on se le demande, où est l'appui du nouveau régime russe? — si cela peut s'appeler un régime. — Il ne saurait tout de même pas avoir la prétention de ranger sous le même idéal 150 millions d'hommes, de races, de religions et de formations absolument différentes!

Les dictateurs russes, qui sont gens intelligents, ont si bien compris la fragilité de leur édifice privé de bases, qu'on les voit maintenant faire partout des propositions, offrant aux financiers étrangers, ici des concessions de mines, là des concessions de chemins de fer, des lignes de navigation, etc.; en d'autres termes, ces communistes farouches font maintenant appel à ce Capitalisme dont hier ils prétendaient se passer. Réussiront-ils? Qui le sait? En attendant, et tel qu'il reste présentement, le bolchevisme, tumeur maligne greffée sur un organisme affaibli, ne pourra que détruire cet organisme en se détruisant lui-même. Pourrait-il en être autrement, quand la Russie ne travaille plus, ne cultive plus, ne produit plus?

***

Mais c'est bien là le péril pour les voisins et pour l'Europe. Pareille à ces nomades dont les troupeaux consomment l'herbe d'une région et qui émigrent dès que le bétail n'y trouve plus sa vie, la Russie bolcheviste est condamnée à aller chercher toujours plus loin ce qu'elle consomme chez elle sans le renouveler par le travail coordonné. D'où l'inéluctable nécessité pour elle de l'Impérialisme et du Militarisme; d'où les Armées rouges partout menaçantes, hier en Pologne, demain en Roumanie; et peut-être — qui sait? — n'allons-nous pas voir ces armées se dresser contre le nouvel Empire de l'Angleterre en Asie. J'arrive là au point délicat.

Notre Alliée d'hier est à Constantinople. De cette base, elle étend la main sur la Turquie d'Asie, la Mésopotamie, la Perse, l'Afghanistan, où elle rejoint les Indes. Morceau de roi et dont la richesse, qui se chiffre, en pétroles, en céréales, fruits, charbons, métaux précieux, etc., par milliers de milliards, a une autre allure que les pauvres petites indemnités réclamées par la pauvre France à l'Allemagne, son opulente vaincue. Le malheur, c'est que, dans toutes ces régions où sommeillent depuis des siècles ces « trésors

de Golconde », il y a les Musulmans, 150, 200 millions peut-être. A ceux-là, comme aux autres, l'Entente, pendant quatre années, n'a cessé de répéter qu'elle ne s'était armée que pour la cause du Droit et pour garantir aux faibles leur liberté.

On comprend, par suite, que toutes les nations orientales, endormies hier dans leurs mousselines comme des courtisanes fatiguées d'amour, se soient réveillées à l'appel des mots magiques qui claironnaient à travers la terre. On comprend aussi la désillusion du monde musulman s'il voit que les solennelles promesses ne correspondent même pas aux plus humbles réalités. Et ce sont ces désillusions que comptent précisément exploiter les soldats rouges qui, en Géorgie, en Perse, en Turquie, aux Indes, partout enfin, se posent en libérateurs.

Voilà, au fond, un des gros problèmes à résoudre par la Conférence de Londres. Comment le sera-t-il? Les hommes ne sont-ils pas de trop petite taille pour se hausser à des solutions si élevées? Enfin, nos chers amis d'outre-Manche, peut-être un peu trop attachés hier à la possession de terres nouvelles, se rappelleront-ils au bon moment le mot du président Wilson, ce rêveur qui s'éveillait quelquefois : « La grandeur d'un pays ne dépend pas de son territoire, mais de son influence. » L'exemple de la Grèce et de Rome est là pour le prouver et ce qui était vrai dans le monde antique l'est encore dans le monde moderne

En résumé, pour qui a vu de ses yeux le Bolchevisme à l'œuvre, il reste évident qu'il ne pourra rien créer. Est-ce à dire qu'il ne laissera aucune trace dans le monde de l'Idée? Ceci, autre affaire.

Il y a bien des années, après le mouvement révolutionnaire suscité à Petrograd par le louche Gapone, je demandais à un de nos confrères russes pourquoi, de ce mouvement, n'étaient sortis aucune idée, aucun chef. Le médecin à qui je m'adressais était un grand esprit sincère, réputé maître dans l'étude du système nerveux, et connu dans le monde entier par ses beaux travaux. — « Attendez! me dit-il, et rappelez-vous le mot de votre Napoléon : « Dans cent ans, l'Europe sera cosaque ou républicaine ». Un jour viendra peut-être où, nous aussi, en Russie, nous aurons la prétention d'organiser un nouvel ordre social et de l'imposer au monde. Jugé à votre échelle d'Occidentaux, il paraîtra hautement utopique, disons le mot, un peu fou. Si je vous racontais ma vie, à moi qui passe pour un homme plein de sens, même, si je vous disais ce que j'ai fait hier soir, vous penseriez que je suis un fol. Ainsi en sera-t-il pour notre essai de transformation sociale; vous le qualifierez de dément, et il le sera en effet par plus d'un côté. Aussi douté-je que nous réussissions à l'imposer. Il n'en reste pas moins que notre tentative slave aura, malgré tout, imprimé sa marque dans le monde et contribué à l'évolution de la société moderne. »

Serait-il possible que mon grand ami russe eût dit vrai? A cette heure, où nous ne voyons dans le Bolchevisme qu'une folie sanglante, je n'ose, pour ma part, espérer qu'il en sorte jamais le moindre bienfait.

F. Helme.

P.-S. — Une rectification : Dans mon dernier article (*Six mois dans l'Enfer bolchevick*), à la page 323, au bas de la 3e colonne, lire : « Enfin, de Batoum.... », au lieu de « A Tiflis ». — Avec toutes mes excuses pour ce *lapsus*, que les lecteurs indulgents voudront bien me pardonner.

F. H.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est indispensable *d'accompagner* chaque changement d'adresse *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE
ET DE GÉNIE SANITAIRE

La prophylaxie de la diphtérie dans le département de la Loire. — De l'avis de M. Emeric, directeur départemental d'hygiène de la Loire, le dépistage de la diphtérie, et conséquemment sa prophylaxie, ne saurait se faire par le médecin inspecteur d'hygiène sans le secours du microscope. Il est, estime-t-il à juste titre, tout à fait indispensable que le laboratoire « serve — pour employer son expression même, — de trait d'union entre le corps médical et les médecins sanitaires ».

S'inspirant de ce principe et voulant organiser dans le département de la Loire la prophylaxie de la diphtérie, M. Emeric s'est donc tout d'abord occupé d'installer, pour l'annexer à l'inspection d'hygiène, un laboratoire départemental de bactériologie et, cette première création une fois réalisée, il prit soin d'instruire ses quatre collaborateurs, appelés à parcourir le département, de la technique indispensable à suivre pour faire correctement des prélèvements de mucosités pharyngées et pour ensemencer ces derniers produits extemporanément au lit même du malade, sur sérum coagulé.

Ces opérations, en elles-mêmes fort simples, ne nécessitent qu'un matériel réduit et dont la stérilisation toujours et partout est aisée à réaliser. Aussi, dès à présent, sont-elles sans exception fort bien acceptées. Les médecins, qui ont tout intérêt à être renseignés rapidement, sont les premiers à signaler au service tous les cas suspects et à demander aux chefs de poste de bien vouloir faire les prélèvements nécessaires dans les familles. Du reste, eux seuls et jamais leurs malades ou leurs proches, reçoivent communication des résultats donnés par les recherches effectuées au

laboratoire et qui sont toujours gratuites, quelle que soit la situation de fortune des personnes chez qui les prélèvements ont été effectués.

Ce mode de conduite donne, en pratique, d'excellents résultats. A diverses reprises, a pu constater M. Emeric, il a permis de relever des foyers insoupçonnés de bacilles diphtériques et a facilité ainsi les moyens d'empêcher la diffusion de la maladie.

Enfin, dernière considération particulièrement intéressante, l'organisation fort simple et si utile réalisée par M. Emeric n'entraîne aucune dépense supplémentaire. Il serait donc aisé d'en établir de semblables dans tous les départements.

Nul doute que les collègues de M. Emeric n'acceptent cette suggestion dont la valeur leur est assurée aujourd'hui par des résultats expérimentaux dont on ne saurait méconnaître l'importance.

La désinfection des ustensiles de table. — Complétant une précédente communication, M. Broquet rappelle que, pour n'être pas nouvelle pour les hygiénistes, à preuve que déjà en 1890 Grancher demandait qu'après les repas tous les objets ayant servi à l'enfant diphtérique fussent placés dans un panier en laiton et plongés dans un chaudron d'eau bouillante, la question de la désinfection des ustensiles de table, des couverts et des verres mérite au premier chef de retenir l'attention.

Le lavage à l'eau chaude, la « plonge » des restaurants, tel qu'il se pratique communément, est insuffisant à assurer la stérilisation des objets de métal, de faïence ou de porcelaine.

Il y a donc nécessité, le rinçage au savon et aux alcalins n'étant pas lui-même davantage efficace, de recourir à d'autres procédés. A cet effet, le plus simple est la désinfection par l'eau bouillante ou la vapeur qu'il faudrait voir généralisée non seulement dans tous les établissements publics, mais aussi, dans les familles elles-mêmes.

Il y a lieu de noter, comme l'ont fait remarquer MM. Boureille et Marchoux, que des efforts sérieux en ce sens ont été réalisés au cours de ces derniers temps, grâce au concours de l'Office public d'Hygiène sociale dont les infirmiers visiteurs apprennent aux familles comment il convient d'opérer dans la pratique journalière.

Georges Vitoux.

PHOTOMÈTRE RADIOSCOPIQUE

Rien n'est souvent plus délicat, lorsqu'on examine un poumon, que de reconnaître l'existence d'un voile apical léger, et de décider s'il existe ou non une différence dans la transparence des sommets pénombrés.

M. Claude a reconnu, le premier, l'importance de l'emploi d'un instrument de mesure pour rendre compte de l'état des sommets dans la tuberculose pulmonaire. Dans son rapport de 1908, au Congrès pour l'étude de la tuberculose, il dit, en effet : « Il sera bon souvent, pour estimer l'intensité d'une ombre, ou mettre seulement en évidence son existence dans un cas douteux, de placer sur le thorax, au-devant de la région supposée malade, des corps donnant une opacité de valeur connue et qui serviront de terme de comparaison pour évaluer le degré de perméabilité du poumon (objets en métal, en or, en verre, etc.). »

Il faut arriver en 1918 pour voir M. Roger Cavaillès attirer l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à évaluer numériquement le rapport existant entre l'intensité de deux plages comparables d'une radioscopie. « N'est-il pas étrange, dit cet auteur, lorsqu'on fait un examen radioscopique, d'entendre dire, par exemple : ce sommet est plus gris que l'autre, celui-ci s'éclaire plus que celui-là pendant les mouvements respiratoires, telle autre partie est voilée ? »

Nous croyons que l'appareil présenté par nous à la Société de Radiologie médicale, en 1919, et légèrement modifié depuis cette époque, est appelé à rendre aux radiologistes d'importants services.

L'ampoule Coolidge et l'appareillage dont elle a provoqué la naissance permettent au médecin de se placer toujours, à chaque examen, dans les mêmes conditions d'intensité et de pénétration. La photométrie des images radioscopiques peut donc être, dorénavant, effectuée d'une manière précise.

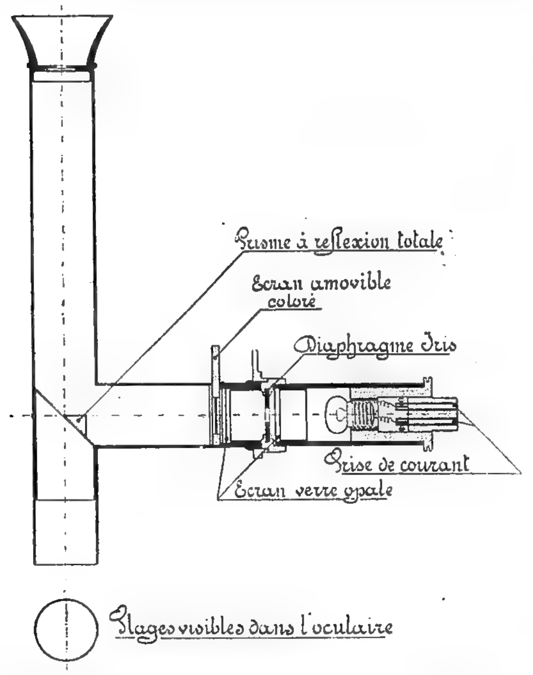
L'appareil que nous avons combiné, et qui a été construit par la maison Gallot, se compose, en principe, d'une lunette tubulaire cylindrique, munie d'une oscillation à une extrémité, l'autre étant ouverte pour être appliqué sur l'écran.

La plage visible dans l'oculaire est divisée diamétralement en deux parties égales par un prisme à réflexion totale, qui réfléchit l'image d'une plage de comparaison, constituée par un écran de teinte appropriée. Cette plage est éclairée par une lampe électrique alimentée soit par un accumulateur, soit par le courant du secteur, en employant un des petits transformateurs pour sonneries, si répandus aujourd'hui, et d'un prix très peu élevé.

Un diaphragme iris permet de faire varier l'éclairement de cette plage; la graduation est proportionnelle à l'éclairement.

L'opération est conduite très simplement, de la manière suivante : l'ampoule Coolidge étant alimentée à une tension et à une intensité déterminées, on fait l'examen radioscopique en diaphragmant fortement. Regardant la plage à mesurer dans la lunette, on établit l'équilibre photométrique, en faisant varier l'ouverture du diaphragme iris du photomètre. On lit l'indication correspondante. Toutes conditions restant

identiques, on remplace ensuite, sur la même plage de l'écran, l'image du malade par une échelle en argent mince, on établit le degré pho-



tométrique pour les deux degrés de l'échelle les plus voisins, en notant, chaque fois, l'ouverture du diaphragme ; l'application de la règle des proportions permet de déduire le degré exact correspondant à la plage à mesurer.

La photométrie radioscopique nous semble devoir trouver surtout son application dans le diagnostic des affections thoraciques, en particulier dans le diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire; elle peut aussi permettre de dépister des tuberculoses osseuses ou d'apprécier la reminéralisation chez les tuberculeux.

H. Lebon.

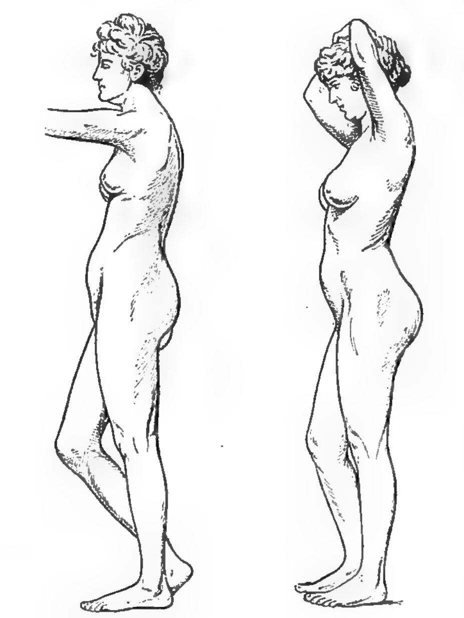
ANATOMIE DU VIVANT

Bassin incliné et bassin droit.

Le bassin est toujours incliné, aussi bien chez l'homme que chez la femme, bien que, chez cette dernière, il le soit à un degré plus marqué.

Dans le type au bassin droit, la surface sacrée se rapproche de la verticale, les fesses s'aplatissent, les plis fessiers sont toujours très accen-

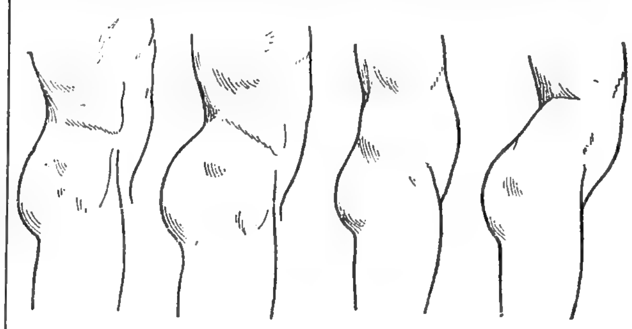
Figure 1.



Bassin droit. Bassin incliné.

tués et très profonds; le pubis fait saillie entre la racine des cuisses et apparaît nettement sur le profil.

Par contraste, le type à bassin incliné montre un pubis rentrant et comme enfoncé entre la racine des cuisses, le sillon iliaque très oblique, la surface sacrée s'éloignant de la verticale, l'ensel-



D I D I

Fig. 2. — Bassin droit et bassin incliné chez l'homme et chez la femme (Richer).

lure est prononcée, les fesses sont saillantes et les plis fessiers peu marqués.

Ces différences entre le bassin droit et le bassin incliné s'accentuent dans la position à genoux. Dans cette position, le bassin s'incline toujours davantage : il est moins droit, s'il est déjà droit dans la station droite, il est plus incliné si l'on a affaire à un type incliné.

Dans le décubitus dorsal sur un plan résistant, dans le cas de bassin droit, la partie postérieure du torse touche le sol par tous ses points; dans le cas de bassin incliné, au contraire, les reins, plus ou moins soulevés, s'éloignent du plan sur lequel les fesses et le dos reposent et forment comme un pont au-dessus du plan horizontal.

Quelquefois cette inclinaison du bassin aboutit à une véritable difformité.

Le type de femme à bassin incliné et forte ensellure a été figuré dans les œuvres d'art de sculpture ou de peinture par les artistes modernes avec une insistance qui ne se retrouve à aucune autre époque.

P. D.

CORRESPONDANCE

Messieurs,

Je suis le correspondant en France de quatre des principaux journaux de médecine américains, et, depuis le commencement de la guerre, je leur ai envoyé plus de 200 communications à publier comme propagande pour amener les étudiants de médecine américains en France plutôt qu'en Allemagne.

Je me suis arrangé avec l'*American Journal of Surgery*, qui est le principal journal chirurgical d'Amérique, pour publier une série de travaux de chirurgiens français et, par cette lettre, j'invite mes collègues français à me communiquer à l'adresse ci-dessous leur consentement de coopérer à cette propagande franco-américaine.

Les communications ne devront pas avoir plus de 7.000 mots et les illustrations doivent être des photographies et dessins originaux. Je ne puis employer des clichés ou des illustrations imprimées. Toutes les communications peuvent être écrites en français, et je me charge de les traduire en anglais.

Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la publicité de cette lettre dans vos colonnes et agréez l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

SHERWOOD-DUNN,
54, boulevard Victor-Hugo, Nice.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE [1]

La Roumanie.

La ROUMANIE, depuis la guerre, est devenue une puissance secondaire de 1er rang.

Sa superficie est passée de 138.000 kmq à 250.000 kmq (la moitié du territoire français) et sa population, autrefois de 7 millions 1/2, atteint maintenant 17 millions d'habitants.

Elle s'est accrue de la Bukovine, de la Transylvanie, d'une partie du Banat de Temesvar, de la Dobroudja et de la Bessarabie.

La frontière orientale est maintenant formée par le cours du Dniester depuis son embouchure jusqu'au point où il est coupé par l'ancienne limite entre la Bukovine et la Bessarabie.

La carte de la Roumanie figure un vaste pentagone à cheval sur les Carpathes, qui est limitrophe de la Galicie orientale, de la Russie, de la mer Noire, de la Bulgarie, de la Serbie-Croatie-Slovénie, de la Hongrie et de la Tchéco-Slovaquie.

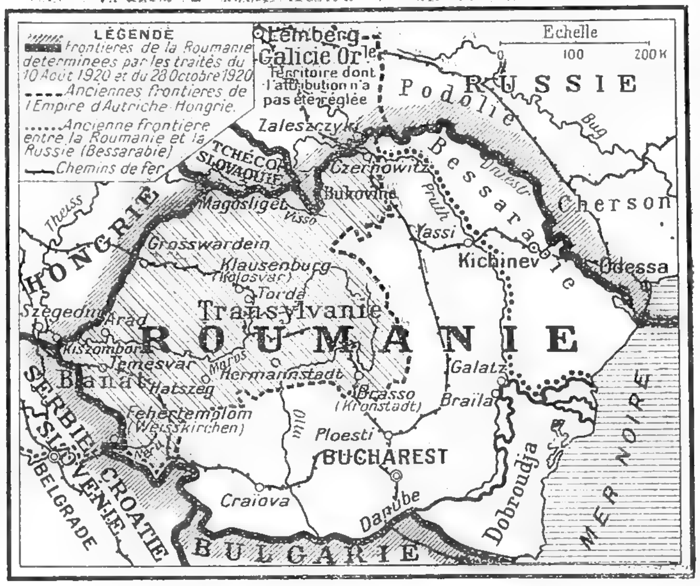


Fig. 1. — La Roumanie.

Entre la Serbie et la Roumanie qui le revendiquaient toutes les deux, le Banat de Temesvar a été partagé suivant une ligne qui part du Danube au sud de Weisskirchen et monte en direction nord-est jusqu'à Kiszembor, près de l'embouchure du Maros dans la Theiss. Kiszembor est le point où se joignent les frontières de Hongrie, de Roumanie, et de Serbie-Croatie-Slovénie.

1. CHARLES RABOT. — « La reconstruction de l'Europe ». *La Nature*, n° 2442, 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AMÉRIQUE DU SUD

On rencontre en Amérique du Sud, dans la zone tropicale principalement, une *spirochétose* particulière caractérisée par des accès de fièvre qui durent trois ou quatre jours consécutifs, puis par une période de rémission de 6 jours, suivie d'une rechute.

Dans le sang des malades, on trouve un micro-organisme spiralé excessivement ténu, ayant l'aspect d'un tire-bouchon. Ce spirochète s'inocule par l'intermédiaire d'un acarien hématophage du genre *ornithodorus*. (NEVEU-LEMAIRE.)

AUTRICHE

VIENNE. — La Croix-Jaune de Vienne, dont nous signalions dernièrement le fonctionnement, vient de changer son nom contre celui de *Krankenschutz* (protection contre la maladie). Le nombre des personnes assurées est actuellement de 2.600.

La Croix-Jaune, pour le moment, n'assure que dans 2 cas : les opérations chirurgicales et la tuberculose. Le montant de la contribution est de 6 couronnes par mois. En l'un ou l'autre de ces cas, le malade peut choisir son médecin et son sanatorium ou son chirurgien et la maison de santé; les dépenses sont payées par la Croix-Jaune.

Par exemple, pour citer quelques opérations importantes, la somme payée sera :

Opération de la mastoïde. . . .	1.300	couronnes.
Enucléation d'un œil.	1.000	—
Ablation d'hémorroïdes	1.300	—
Appendicectomie	1.800	—
Cancer du larynx, ablation . . .	3.000	—

ESPAGNE

Sous les auspices de S. M. la reine Victoria a été fondée à Barcelone la première École d'Infirmières professionnelles, dont la haute direction a été confiée à l'Association des Dames de la Croix-Rouge. Le but de cette école est de créer un corps d'infirmières qui puisse, après des études convenables, se vouer à l'assistance aux malades, en offrant toute garantie de capacité et d'honorabilité. Le programme de l'enseignement est double : scientifique et administratif. Au point de vue scientifique il est résolu d'une façon purement pratique et limité aux matières jugées indispensables.

La direction scientifique a été confiée à un corps de professeurs que présidera l'un des hommes les plus illustres de la science espagnole, l'éminent Dr Martinez Vargas, doyen de la Faculté de Médecine de Barcelone. (*Revue Internationale de la Croix-Rouge*, n° 25, 1921.)

ÉTATS-UNIS

Le *New-York Herald* signale que de nombreux cas d'encéphalite léthargique sont actuellement enregistrés à New-York : il y eut 154 cas en Janvier, 39 pendant la seconde semaine de Février et le 16 Février, 8 nouveaux cas avec un décès. A Chicago, on signale 120 décès ; à Boston, 28 cas avec 10 décès ; à Detroit, 24 cas avec 12 décès ; à Cleveland, 18 et 9 décès ; à Scranton, 20 cas et 2 décès ; à Springfield (Mass.), 10 cas et 2 décès ; à Baltimore, 10 cas.

LA GUADELOUPE

La *fièvre infantile à vomissements noirs*, signalée en 1868 par Saint-Vel, et, en 1878, par Bérenger Féraud, puis étudiée par Guesde, Perrot et Viala, est exclusivement localisée à la Grande Terre, partie basse et marécageuse de la Guadeloupe, très différente du reste de l'île, et sévit principalement à la Pointe à Pitre, au Lamentin et le long de la baie de Mahault.

Cette affection paraît devoir être considérée comme une maladie spéciale, atteignant seulement les enfants de moins de 12 ans, presque exclusivement les créoles, peu les métis et jamais les noirs. Il semble y avoir une influence familiale. Elle n'atteint pas les enfants nouvellement débarqués d'Europe et apparaît chez ceux déjà atteints de paludisme. Elle n'existe que pendant la saison sèche, et disparaît à mesure que l'altitude augmente.

La maladie ne semble pas contagieuse, mais est sujette à des récidives. La mortalité atteint 40 p. 100.

La pathogénie n'en est pas connue. Peut-être n'est-ce qu'une complication du paludisme. (Neveu-Lemaire.)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Date du concours pour médecins et chirurgiens des hôpitaux militaires.

D. — *Pourriez-vous nous fixer approximativement la date à laquelle aura lieu le concours annuel pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires?*

R. — Ce concours n'a pas eu lieu en 1920. En effet, la circulaire ministérielle, n° 1888. A 1/7, du 13 Septembre 1920, a fait connaître ce qui suit :

« En raison des circonstances actuelles et du service exceptionnellement chargé que doivent assurer les médecins militaires et qui n'a pu leur permettre une préparation suffisante pour subir, en 1920, les épreuves du concours pour l'obtention des titres de « médecin des hôpitaux militaires », chirurgien des hôpitaux militaires « spécialiste des hôpitaux militaires », « pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire » (Décret du 15 Juin 1920, *Bulletin officiel*, p. 2543), j'ai décidé *que le premier concours, pour l'obtention de ces titres, aurait lieu au cours du deuxième semestre 1921, à une date qui sera précisée par l'Instruction en cours de préparation.* »

***

Concours pour médecins ou chirurgiens des hopitaux militaires, en 1921.

D. — *Quand nous sera-t-il enfin permis de connaître la date du premier concours pour l'obtention du grade de médecin ou de chirurgien des hôpitaux militaires ?*

A quel âge pourrons-nous le passer ? Aux candidats du bled marocain *ou des mauvaises garnisons sera-t-il permis de faire un stage préparatoire au Val-de-Grâce et dans les cliniques de la capitale ?*

R. — Les concours, institués par le décret du 15 Juin 1920 pour l'obtention du titre de médecins ou chirurgiens des hôpitaux militaires, auront lieu pour la première fois, à l'hôpital du Val-de-Grâce, *le 3 Novembre* 1921, à 8 heures.

Le nombre des titulaires reçus sera fixé d'après le nombre des candidats et la valeur des épreuves.

Les instructions de détail (stage préparatoire, durée des épreuves, programme, etc.) seront données incessamment au *Bulletin officiel*.

Les officiers du Corps de Santé, autorisés à prendre part à ces concours, sont les médecins-majors de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe ayant au moins 2 ans de grade au 1er Janvier 1921 et temporairement les médecins principaux de 2e classe.

Les demandes, revêtues des avis hiérarchiques, devront parvenir au ministre de la Guerre (7e Direction) *pour le 1er Octobre* 1921.

Les candidats stipuleront, dans leur demande, s'ils désirent se présenter aux épreuves complémentaires des *spécialités*, et indiquer le choix de la spécialité.

Les candidats aux emplois de professeur agrégé du Val-de-Grâce (médecine ou chirurgie), dont le

concours aura lieu le 1er Décembre 1921, pourront, s'ils le désirent, se présenter d'abord au concours de médecin ou chirurgien des hôpitaux militaires et devront, dans ce cas-là, adresser une demande distincte.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les cardio-rénaux. Etude théorique et pratique. par MM. O. Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, et Maurice Parturier, 1921, 1 vol. in-8 écu, de 230 pages (*Le François*, éditeur, 91, boulevard Saint-Germain, Paris). — Prix : 12 francs.

Ce livre constitue la première d'une série de monographies de cardiologie clinique publiées sous la direction de M. O. Josué. Et il faut reconnaître que, tant par l'heureux choix du sujet que par la grande compétence des auteurs, ce volume inaugure brillamment la série.

C'est que, si le terme de cardio-rénal est employé de façon courante en médecine, il s'applique à un domaine encore bien mal défini, et qui avait besoin d'être précisé à la lumière des acquisitions scientifiques récentes en pathologie cardiaque et en pathologie rénale. MM. Josué et Parturier, qui, depuis plusieurs années, ont consacré de si importants travaux à l'étude de la fonction rénale chez les cardiaques et les cardio-rénaux, et à l'étude des syndromes rénaux de l'asystolie, ont abordé cette question ardue, sur laquelle ils nous donnent aujourd'hui ce remarquable travail d'ensemble, dont le plan général est suffisamment indiqué par le titre des divers chapitres : les faux cardio-rénaux; les cardio-rénaux; l'exploration du cœur et des reins; le traitement.

Dans cette importante étude, où les théories physio-pathologiques sont exposées et discutées brièvement et dans la mesure seulement où elles sont indispensables à l'intelligence des faits cliniques, le médecin trouvera surtout, et pour la première fois, la solution des problèmes cardio-rénaux tels qu'ils se posent au lit du malade, ainsi que des renseignements pratiques sur la valeur clinique des différentes épreuves d'exploration rénale, sur l'exploration clinique du cœur et des vaisseaux, sur la thérapeutique des affections cardio-rénales. Le médecin y trouvera tout ce qu'il doit savoir sur l'insuffisance cardiaque, sur l'insuffisance rénale et sur les relations pathologiques qui unissent le cœur et les reins.

Alors que presque tous les travaux de cardiologie moderne sont de lecture difficile pour le médecin non spécialisé, le livre de MM. Josué et Parturier est au contraire de lecture facile et attrayante, autant que profitable : le médecin y apprendra sans peine tout ce qu'il doit savoir et retenir des nombreuses recherches physio-pathologiques qui, dans ces derniers temps, ont mis le sujet à l'ordre du jour. Aussi cet ouvrage sera-t-il aussi précieux pour le praticien que pour l'étudiant et pour le candidat aux concours.

L. Rivet.

LIVRES REÇUS

2418. **Traité de chimie physique**, par William-C. Mac-Lewis, professeur de chimie physique à l'Université de Liverpool. Traduit de la 3e édition anglaise par H. Vigneron, licencié ès sciences physiques et chimiques.

Tome I : **Théorie cinétique**, 416 pages, 52 figures. 40 fr. *net*.

Tome II : **Thermodynamique**, 411 pages, 56 figures. 40 fr. *net*.

Tome III : **Théories modernes. Théorie des quanta.** — En préparation (*Masson et Cie*, éditeurs).

2419. **Traité de chimie analytique appliquée** (*Méthodes et règles pour l'examen chimique des principaux produits industriels et alimentaires*), par Vittorio Villavecchia. Traduit en français et annoté par Paul Nicolardot, examinateur d'admission et répétiteur à l'Ecole polytechnique. Vient de paraître : Tome II (et dernier), 1 vol. de 640 pages, avec 105 figures et 69 tableaux dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 56 fr. *net*. (Le tome I n'est pas vendu séparément.)

Les tomes I et II (dernier) réunis. Prix : 80 fr. *net*.

2420. **Les travaux du bois** (à l'usage des Entrepreneurs, Menuisiers, Charpentiers, Ebénistes, Charrons et Commerçants), par P. Marchand, ingénieur. 1 vol. de 228 pages avec de nombreuses figures, des schémas, des tableaux (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 7 fr. *net*.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

Ed. Retterer. — Quelques images histologiques de la carie dentaire.

Réal. — La prothèse chirurgicale, son rôle dans le traitement opératoire des néoplasmes et des ostéites nécrosantes de la mâchoire inférieure.

Fernand Lemaitre et Apart. — Constriction permanente des mâchoires, traitements chirurgical et prothétique combinés.

Bennejeant. — Montures métalliques de dents minérales.

Société de Stomatologie.

Réunion plénière du vendredi 12 novembre 1920.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Variétés :

Rousseau-Decelle. — Sur les modifications que nous désirerions voir apporter aux consultations dentaires des hôpitaux de Paris.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

DÉCRET
FIXANT LES TARIFS DES SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
PRÉVUS PAR L'ARTICLE 64

(*9 Mars 1921*)

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre des Pensions, Primes et Allocations de guerre et du ministre des Finances;

Vu la loi du 31 Mars 1919 et notamment le paragraphe 5 de l'article 64 modifié par l'article 54 de la loi de finances du 31 Décembre 1920 ainsi conçu : « Les frais des soins médicaux et pharmaceutiques seront supportés par l'Etat. Le tarif en sera établi par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique » ;

Vu le décret du 26 Septembre 1919, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 64 de la loi du 30 Mars 1919 :

Le Conseil d'Etat entendu ;

Décrète :

TITRE Ier

Tarifs médicaux de consultation et de visite.

Art. 1er. — Le prix de la consultation et de la visite médicale, y compris les menues interventions telles que pansement simple, petits massages, pointes de feu, ventouses, injections hypodermiques, est fixé comme suit :

Communes de 5.000 habitants au plus :	
Consultation	4 fr.
Visite	5 »
Communes de 5.001 à 50.000 habitants :	
Consultation	5 »
Visite	6 »
Communes de 50.001 à 100.000 habitants :	
Consultation	6 »
Visite	7 »
Communes de 100.001 à 200.000 habitants :	
Consultation	7 fr.
Visite	8 »
Communes au-dessus de 200.000 habitants :	
Consultation	8 »
Visite	10 »

Lorsqu'il sera procédé à une visite, le billet de visite devra faire connaître les motifs qui ont empêché l'intéressé de se transporter chez le médecin.

Le tarif applicable est celui qui répond à la population du domicile du bénéficiaire de la loi de 1919.

Art. 2. — Si le médecin traitant estime qu'il y a lieu d'appeler en consultation un autre médecin, notamment un spécialiste, il en avise immédiatement le préfet et lui fait connaître les motifs pour lesquels la consultation est demandée. Le médecin consultant est rémunéré au moyen d'un billet de visite en travers duquel sont inscrits les mots : « médecin appelé en consultation », signé à la fois par le médecin traitant et par le médecin consultant. Ce dernier est rémunéré au tarif de la commune qu'il habite, majoré de 50 pour 100.

Art. 3. — Le prix de la visite est doublé lorsque, dans les cas d'urgence, elle doit avoir lieu entre 22 heures et 6 heures.

Les circonstances qui justifient l'urgence doivent être mentionnées sur le bulletin de visite.

TITRE II. — *Frais de déplacement des médecins.*

Art. 4. — Les indemnités de déplacement auxquelles peuvent avoir droit les médecins appelés à donner des soins à domicile sont établies pour chaque département, sur la proposition des préfets, par arrêtés concertés entre le ministre des Pensions et le ministre des Finances. Les tarifs tiendront compte des régions, parcours et modes de transport.

Les indemnités ne pourront être supérieures à 1 fr. 50 par kilomètre effectivement parcouru, sans que le montant total de l'indemnité puisse excéder celle attribuable au médecin ou au spécialiste le plus rapproché.

L'indemnité kilométrique n'est allouée en aucun cas ni pour les parcours de moins de 2 km., ni dans les limites d'une agglomération, ni dans les communes de 100.000 habitants et au-dessus.

Lorsqu'un médecin visite plusieurs malades échelonnés sur un même parcours, l'indemnité kilométrique n'est décomptée qu'une fois, en tenant compte du parcours effectué. Le montant de l'indemnité est décompté sur la feuille de visite du malade le plus éloigné avec référence réciproque entre la feuille de visite des différents malades visités.

TITRE III. — *Interventions opératoires.*

Art. 5. — Les interventions opératoires nécessitant l'hospitalisation sont assurées gratuitement aux frais de l'Etat dans les hôpitaux appropriés, aux conditions fixées par le paragraphe 6 de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

Art. 6. — Les opérations de petite chirurgie et les menues interventions qui ne nécessitent pas l'hospitalisation et ne rentrent pas néanmoins dans les actes médicaux usuels indiqués à l'article 1er sont tarifés au prix de deux ou de trois consultations ou visites, suivant la distinction qui sera faite par une instruction ministérielle prise après avis d'une commission spéciale.

La nature et le prix de l'intervention sont portés par le médecin sur le bulletin de visite, qui est alors spécialement soumis au contrôle prévu par l'article 19 du décret du 26 Septembre 1919.

TITRE IV. — *Produits pharmaceutiques.*

Art. 7. — Le tarif des produits pharmaceutiques à livrer au bénéficiaire de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919 sera établi par arrêté concerté entre le ministre des Pensions et le ministre des Finances après avis d'une commission spéciale de 5 membres comprenant au moins un médecin et un pharmacien.

Ce tarif comportera le prix des examens bactériologiques, analyses et réactions ordonnés par les médecins et pour lesquels on ne pourrait recourir aux laboratoires publics.

Art. 8. — Le ministre des Pensions, Primes et Allocations de guerre et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*

de la République française et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Mars 1921.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre des Pensions, Primes et Allocations de guerre,

MAGINOT.

Le ministre des Finances,

PAUL DOUMER.

A l'occasion de la promulgation de ce décret, le Syndicat des Médecins de la Seine nous communique la note suivante qu'il a envoyée à ses adhérents.

Se conformant à la circulaire du 10 Mars 1921 de l'Union des Syndicats médicaux de France, signée par son secrétaire général, M. Lafontaine, le Syndicat des Médecins de la Seine vous envoie la directive suivante :

Attendu que d'une part :

1° Les tarifs n'ont pas été établis après entente avec le corps médical et qu'ils sont imposés par l'Administration;

2° Que le libre choix du blessé n'est pas respecté puisqu'il ne peut choisir son chirurgien et qu'il doit aller à l'hôpital dont il relève comme un indigent;

3° Que le tarif Breton, concernant les accidentés du travail, avait été accepté par le Conseil de l'Union, au moins provisoirement, et que ce tarif n'est même pas adopté;

4° Que rien n'est prévu pour les spécialistes;

5° Que les frais de déplacement des médecins sont insuffisamment étudiés.

Attendu d'autre part,

Que personne n'a le droit d'imposer un tarif à un médecin traitant qui le refuse, à partir d'aujourd'hui, les bénéficiaires de la loi seront soignés comme des malades ordinaires, ils paieront leur médecin au tarif ordinaire; le médecin fera son ordonnance sur son papier habituel. Il se refusera absolument à remplir un papier administratif quelconque.

Tout médecin doit activer la propagande auprès de ses confrères et auprès des bénéficiaires de la loi. Il faut faire comprendre à ces derniers que le libre choix leur est refusé et que les médecins ne peuvent accepter de l'Administration des tarifs qui leur sont imposés sans leur assentiment.

Pour la livraison des médicaments, les bénéficiaires de la loi doivent s'adresser au préfet et au ministre. Les préfets peuvent permettre la délivrance des médicaments de deux manières : 1° en acceptant purement et simplement l'ordonnance délivrée par les médecins, sur laquelle le pharmacien sera autorisé à étiqueter la coupure du livret; 2° en faisant livrer à la mairie les ordonnances délivrées par le médecin. Ces deux procédés ont déjà été employés dans quelques départements, ils peuvent donc l'être partout sous la pression des bénéficiaires de la loi.

Pour le règlement de l'arriéré, n'acceptez rien avant d'avoir reçu des instructions. Refusez d'entrer en pourparlers avec les autorités locales pour la mise en application du tarif Maginot. Que les médecins des villes surtout ne cèdent pas, alors qu'ils peuvent paraître avoir satisfaction. Il faut un accord complet entre tous les médecins; n'oubliez jamais que l'Administration ne cherche qu'à nous diviser pour régner.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Conférences médico-chirurgicales de pratique gastro-entérologique, par MM. les professeurs agrégés Maurice Villaret, Chiray et Lardennois, et M. Dufourmentel. Une série de conférences a été commencé le mercredi 9 Mars et continuera pendant tout le semestre d'été à l'amphithéâtre Trousseau tous les deux mercredi à 10 h. 45. Ce cours est public et exempt de droits et d'inscription.

Chaque conférence comportera la présentation de malades, et la discussion du diagnostic et du traitement au double point de vue médical et chirurgical.

Sujets et dates des conférences. — 6 Avril : Notions pratiques de sémiologie gastro-intestinale. — 20 Avril : Le syndrome gastrique. — 4 Mai : Le syndrome pylorique. — 18 Mai et 12 Juin : Le syndrome colique, les colites. — 15 Juin : Les tumeurs des côlons. — 29 Juin : Les tumeurs du rectum.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Les examens de laboratoire dans la pratique médicale. Cours de biologie appliquée avec exercices pratiques. Ces cours auront lieu le matin à 9 h. et le soir à 3 h., dans l'amphithéâtre de la clinique. Ils seront suivis d'un exercice d'une heure au laboratoire. Ils comprendront 16 leçons qui commenceront le 1er Avril 1921, pour se terminer le 10 Avril, sous la direction de M. le professeur Chauffard et de M. Noël Fiessinger, agrégé, avec la collaboration de MM. Troisier et Grigaut, chefs de laboratoire; Brodin et Huber, chefs de clinique.

Programme des leçons : 1° Vendredi 1er Avril, 9 h. (M. Noël Fiessinger). Ouverture du cours. Le matériel et l'installation du laboratoire. — 2° Vendredi 1er Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Examen des exsudats de la gorge. Culture du bacille de Lœffler et identification. Examen des crachats (bacille de Koch. Pneumocoque). Inoculation aux animaux. — 3° Samedi 2 Avril, 9 h. (M. Brodin). Milieux et technique des hémocultures. Séro-diagnostic des fièvres typhoïde et paratyphoïdes. — 4° Samedi 2 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Examen des matières fécales. Recherche des œufs, des kystes amibiens, des amibes. Culture des selles. — 5° Lundi 4 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Examen des urines. Recherches et dosages chimiques. Spectroscopie et polarimétrie. Examen du sédiment. Cylindrurie. Recherche du gonocoque, des spirochètes. Etude des éliminations provoquées. — 6° Lundi 4 Avril, 3 h. (M. Grigaut). L'azotémie. Dosage de l'urée sanguine (technique Fosse). Azote total. Azote résiduel. — 7° Mardi 5 Avril, 9 h. (M. J. Troisier). Examen du sang dans les anémies, dans les ictères hémolytiques, fragilité globulaire, hémolysines, recherche des hématies granuleuses. — 8° Mardi 5 Avril, 3 h. (M. N. Fiessinger). Examen du sang dans les leucémies, éléments figurés et ferments leucocytaires (protéases, lipases, oxydases). —

(*Voir la suite, p.* **409**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 15)

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un* classeur automatique *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Diagnostic*) **DIPLOPIE ET POLYOPIE**

Diplopie et polyopie, par exemple chez un diabétique

Elles surgissent au cours d'affections oculaires, périoculaires, cérébrales et diverses, mais doivent toujours évoquer :

1° Une *paralysie* neuro-musculaire ;
2° Une lésion du *cristallin*, avec cataracte terminale.

Et, si nous prenons un *diabétique* comme type, c'est que, sur ce terrain, nous rencontrons, aussi bien isolément, ces deux maladies que leur succession ou leur coexistence. Leur tendance à l'opacification cristallinienne est connue et, pour toute cataracte, l'examen des urines s'impose, de même que pour les paralysies oculomotrices, en général transitoires et curables, chez le diabétique. Ces paralysies atteignent une paire nerveuse, mais sont aussi fréquemment *dissociées*, réduites à un rameau ou à un muscle. Ainsi, nous avons deux fois observé la paralysie, caractéristique et seule, du muscle petit oblique, dans le diabète.

Déterminer d'abord si la diplopie ou la polyopie sont MONOCULAIRES (certaines cataractes voient, sinon 36, du moins 7 à 8... chandelles avec *un* œil) ou BINOCULAIRES.

Montrer, à 1 m. 50 au moins, un objet de teinte claire, rectiligne (bougie, porte-plume) ou, dans la rue, un arbre, un bec de gaz, que le sujet voit double, triple. *Faire fermer un œil* (chaque œil successivement) avec la main. La diplopie, parfois le vertige (méconnu ou confondu) disparaissent. Le sujet a une *paralysie oculo-motrice*.

A) Si la polyopie ou la diplopie persistent *avec un œil* libre, le sujet a presque toujours une réfringence excessive, avec *opacité* plus ou moins marquée, du *cristallin*.

Un examen objectif et fonctionnel *intégral* montrera, au besoin après dilatation pupillaire (cocaïne, euphtalmine : atropine *gênante* et *inutile*), les opacités, *latentes* sous l'iris. Il éliminera les causes exceptionnelles de diplopie *monoculaire* (certaines lésions rétiniennes, cornéennes, iriennes : la *polyopie hystéro-pithiatique* sans lésion). Eviter, pour les cataractes à marche lente, le mot déprimant de cataracte, à réserver aux opacités généralisées et opérables. Eliminer aussi, chez le diabétique, d'autres ophtalmopathies (amblyopie toxique, myopie rapide, troubles de l'accommodation et du champ visuel, iritis, glaucome, hémorragies rétiniennes, atrophie nerveuse, etc.) et, chez tout consultant, toutes les éventualités.

B) *L'occlusion d'un œil détruit la diplopie* : pour ainsi dire toujours, *paralysie oculo-motrice*. (*Très* rarement contracture, tumeur orbitaire, très fortes myopie ou hypermétropie unilatérales, etc.)

Les deux yeux rouverts, l'un d'eux muni d'un verre rouge, la tête fixe, l'objet promené est vu double, *plus* ou *moins* double dans certains sens. L'image rouge perçue du même côté que l'œil à verre rouge — diplopie HOMONYME = p. d'un *abducteur* : *croisée* = d'un *adducteur*.

Ceci, sans impotence ni déviation appréciables (parésies et dissociations), suffit au diagnostic localisateur et, pour le praticien, sans rappeler la physiologie normale et pathologique (inclinaison de la fausse image, limitation des mouvements, attitude forcée de l'œil et *compensatrice*, de la tête), voici, à peine modifié, au lieu d'innombrables et assez inutiles schémas, le tableau-guide de Puech et Fromaget, le plus net et le meilleur, à l'usage.

		Muscle paralysé	*Œil atteint.*
A. — *DIPLOPIE HOMONYME*			
1° Dans le sens *horizontal.*		Droit externe.	Les images s'écartent de plus en plus du côté *paralysé.*
2° Dans le sens *vertical*	en haut.	Petit oblique.	La plus *haute* image correspond à l'œil *atteint.*
	en bas.	Grand oblique.	L'image la plus *basse* correspond à l'œil *atteint.*
B. — *DIPLOPIE CROISÉE*			
1° Dans le sens *horizontal.*		Droit interne.	Les images s'écartent *dans le sens d'action* du muscle *paralysé,* donc vers l'œil *sain.*
2° Dans le sens *vertical*	en haut.	Droit supérieur.	L'image la plus *haute* est celle de l'œil *atteint.*
	en bas.	Droit inférieur.	L'image la plus *basse* est celle de l'œil *atteint.*

A. TERSON

9° Mercredi 6 Avril, 9 h. (M. Grigaut). Uricémie. Dosages de l'acide urique, ses variations dans les divers états morbides. — 10° Mercredi 6 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Les épanchements des séreuses. Recherches physiques, chimiques et cytologiques. — 11° Jeudi 7 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Réactions de fixation : techniques appliquées à la syphilis. Réactions de Bordet-Wassermann, de Hecht. Procédé de Desmoulières, de Vernes. — 12° Jeudi 7 Avril, 3 h. (M. Brodin). Examen du sang et des urines dans les ictères. Cholémie et cholurie, urobiline, les hémoconies, les sels biliaires, les ictères dissociés. — 13° Vendredi 8 Avril, 9 h. (M. Grigaut). Cholestérinémie, technique et résultats cliniques. Examen du suc gastrique. Chimisme habituel et repas d'épreuve. — 14° Vendredi 8 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Le liquide céphalo-rachidien. Recherche et dosage de l'albumine, du sucre. Cytologie, bactériologie. — 15° Samedi 9 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Le liquide céphalo-rachidien dans la syphilis cérébro-spinale, le tabes et la paralysie générale. Technique et résultats de la réaction du benjoin colloïdal (R. de Guillain). — 16° Samedi 9 Avril, 3 h. (M. Brodin). Glycémie. Acidose dans les glycémies. Etude des seuils de sécrétion urinaire.

Le registre d'inscription est déposé au secrétariat de la Faculté. Droit d'inscription : 150 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique oto-rhino-laryngologique de la Faculté de Médecine. — Un cours de perfectionnement théorique et pratique avec examen de malades par les élèves aura lieu, à partir du 5 Avril 1921, à 10 h. 1/2 et continuera les jeudis et samedis suivants à la même heure. Droit à verser : 150 francs. S'inscrire à la Faculté de Médecine les jeudis et samedis de midi à 3 h.

Un cours de technique opératoire aura lieu à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux à partir du 2 Mai 1921.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du* 15 *Mars*. — Ont obtenu : MM. Desplas, 25; Houdard, 27; Leveuf, 28; Rouhier, 27.

Médaille d'or (Médecine). — Jugement du mémoire. — Ont obtenu : MM. Léchelle, 30; Turquety, 30; Moreau, 30.

Oral. — *Ulcère simple du duodénum*. — Ont obtenu : MM. Léchelle, 19; Turquety, 18; Moreau, 19.

Hôpitaux d'Amiens. — Le concours pour la place d'un chirurgien s'est terminé par la nomination de M. de Butler d'Ormond.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. *Officier*. — MM. Barth, Brindeau, à Paris. (*Journ. off.*, 13 Mars.)

— M. Gautrez, à Clermont-Ferrand; Trutie de Vaucresson, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 15 Mars.)

Chevalier. — MM. Veroudart, à Noyon; Civel, à Brest; Bonnefoy, à Saint-Julien-en-Genevois (Ain); Casamayor de Planta, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 15 Mars.)

Maison Dubois. — M. Louis Ramond, médecin des hôpitaux, fera tous les dimanches, à 10 h. 1/2 du matin, dans son service de la Maison Dubois (service Vigla), une conférence sur un sujet de clinique médicale pratique.

La première conférence aura lieu le dimanche 3 Avril, à 10 h. 1/2 du matin.

Ecole de Médecine de Reims. — L'assemblée générale et la réunion annuelle de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims, auront lieu à l'Ecole de Médecine le dimanche 3 Avril à 10 h. du matin. Banquet à 12 h. 30 salon Degermann (20 francs).

Tous les camarades, élèves et anciens élèves; professeurs et anciens professeurs de l'Ecole, faisant ou non partie de l'Association, sont priés instamment d'envoyer au plus tôt leur adhésion à M. Louis Lenglet, rue de Venise, à Reims.

Ils voudront bien signaler à ce dernier les noms des camarades disparus et de ceux qui ont obtenu une distinction au cours de la guerre.

Académie de Médecine. — Sont désignés pour faire partie des Commissions de prix pour 1921 :

Prix Alvarenga, MM. Babinski, Sergent, Marcel Labbé. — *Prix Argut*, MM. Quénu, Lermoyez, Dopter. — *Prix Audiffred*, MM. Monod, Ch. Hanriot, Railliet, Netter, Chauffard, Achard. — *Prix Barbier*, MM. Thibierge, Brumpt, Guillain. — *Prix Berraute*, MM. Brault, Menetrier, Delbet. — *Prix Bourceret*, MM. Teissier, Camus, Broca. — *Prix Buignet*, MM. Béclère, Balzer, Léger, de Lapersonne, Patein, Broca. — *Prix Capuron*, MM. Robin, Hartmann, Sieur. — *Prix Chevillon*, MM. Hayem, Routier, Siredey. — *Prix Civrieux*, MM. Pierre Marie, Souques, Tuffier. — *Prix Clarens*, MM. Vaillard, Netter, Widal. — *Prix Daudet*, MM. Béclère, Walther, Hartmann. — *Prix Desportes*, Section de Thérapeutique. — *Prix Dreyfous*, MM. Dupré, Jeanselme, Desgrez. — *Prix Godard*, MM. Balzer, Jalaguier, Delbet. — *Prix Gueretin*, MM. Vincent, Letulle, Schwartz. — *Prix Guzman*, MM. Gariel, Gley, Vaquez. — *Prix Herpin* (de Genève), MM. Pierre Marie, Dupré, Souques. — *Prix Huchard*, MM. Le Dentu, Laveran, Hanriot, Roux, Chauffard, Doléris, Roger. — *Prix Hugo*, MM. Letulle, Sieur, Jeanselme. — *Prix Itard*, MM. Gilbert, Sebileau, Vaquez. — *Prix Laborie*, Sections de Chirurgie et Médecine opératoire. — *Prix Larrey*, MM. Delorme, Vincent, Dopter. — *Prix Laval*, MM. Pouchet, Roger, Bezançon. — *Prix Leveau*, MM. Widal, de Fleury, Marcel Labbé. — *Prix Liard*, MM. Marfan, Martin, Bernard. — *Prix Lorquet*, MM. Dupré, Balthazard, Guillain. — *Prix Magnan*, MM. Babinski, Souques, Balthazard. — *Prix Meynot*, MM. Bazy, de Lapersonne, Walther. — *Prix Monbinne*, MM. Darier, Calmette, Brumpt. — *Prix Pannetier*, MM. Gariel, Robin, Cadiot. — *Prix Potain*, MM. Teissier, Sergent, Vaquez. — *Prix Pourat*, MM. Richet, Roger, Langlois. — *Prix Reynal*, MM. Barrier, Kaufmann, Martel. — *Prix Ricord*, MM. Bar, Thibierge, Darier. — *Prix Marc Sée*, MM. Sebileau, Prenant, Nicolas. — *Prix Tarnier*, MM. Guéniot, Pinard, Doléris. — *Prix Vernois*, MM. Netter, Calmette, Bernard.

Stations hydrominérales et climatiques. — La loi portant application dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de la loi du 24 Septembre 1919, relative à la création de stations hydrominérales, climatiques et de tourisme, et établissant des taxes spéciales dans lesdites stations, vient d'être promulguée au *Journal officiel*, numéro du 2 Mars.

Erratum. — Mlle Rane, le 13 Mars dernier, a soutenu pour le doctorat une thèse sur la Contribution à l'étude du traitement des fibro-myomes utérins par la curiethérapie.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Infirmière demandée conn. électro-radiol., occup. tout ou partie journée. Indiquer tarif et références. — Ecr. Dr Fraikin, 2, r. Chézy, Neuilly-sur-Seine.

A vendre : Un lit mécanique Dupont, n'ayant jamais servi, 1.800 fr. — S'adresser : Dr L., 55, quai de la Seine, Paris (19e).

A vendre : Micr. (immers. et plat, mob.). *P. M.*, 3212.

Docteur médecin-chirurgien, longue pratique, parle lang. étrang., désire situation comme aide ou collaborateur, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3213.

A vendre : Créd. Gaiffe, continu 220 volts; pied Drault; access. radioth. — Ecrire *P. M.*, 3214.

Paris : De Dion, 12 HP. 1914, conduite intérieure, 4 places, excellent état. — Bébé Peugeot, 1914, excellent état. — Ecrire *P. M.*, n° 3215.

Dr vend Ford cond. int. neuve, gr. luxe, méc. ét. neuf gar. Visiter : 11 *bis*, av. de Madrid, Neuilly-s.-Seine.

A vendre, état neuf, nombreux et divers instrum. chirurgicaux, tables opérations, etc. Demander liste à Mme Bellery, 76, rue de Lourmel, Paris (15e).

Clinique voies urinaires, emplacement exception., installation complète, plusieurs salons d'attente et salles d'opérations, long bail, bonne clientèle, à céder 120.000 fr. — Ecrire B. C., Boîte postale 50, Paris (9e).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES DANGERS DU RADIUM

D'après un travail très récent de M. Mottram, du Radium Institute de Londres, publié dans les *Archives of Radiology and Electrotherapy* (Décembre 1920), il semble que le radium fasse courir à ceux qui le manipulent et l'appliquent aux malades des dangers encore plus redoutables que les rayons X.

Cet auteur rapporte en effet trois cas de mort chez des infirmiers ou garçons de laboratoire du Radium Institute.

C'est donc faire œuvre utile que de divulguer en France les risques auxquels sont exposés les personnes qui touchent souvent des tubes de bromure de radium ou qui vivent au milieu de malades traités par le radium. La connaissance des dangers courus est d'autant plus urgente que ceux-ci ne sont pas annoncés, comme pour les rayons X, par des lésions de la peau et, en particulier, de celle des mains : c'est sur les organes hématopoïétiques profonds qu'agissent les rayons du radium, et cela sournoisement, à l'insu du sujet qui n'éprouve aucune douleur, pour aboutir à des troubles graves et même à l'anémie pernicieuse mortelle.

Les cas observés par M. Mottram se rapportent à une nurse, à un infirmier et à un garçon de laboratoire remplissant en même temps le rôle d'infirmier.

1er Cas. — Femme de 36 ans, employée au service du radium depuis huit ans; elle avait joui d'une santé excellente pendant cette période. En revenant d'un congé de deux mois, elle présentait un teint pâle qui fit penser à pratiquer la numération des globules rouges de son sang. On trouva 2.200.000 globules par millimètre cube et le taux de l'hémoglobine à 50 pour 100; index colorimétrique 1,14:

	Globules		
Le 16e jour,	1.900.000	Index colorimétrique	1,05
Le 26e jour,	1.600.000	—	1,09
Le 33e jour,	1.200.000	—	0,91
Le 53e jour,	1.100.000	—	0,68

Dans l'intervalle compris entre les deux dernières numérations, on fit à la malade plusieurs transfusions de sang; elle mourut soixante-treize jours après le début de son anémie. Il faut noter que le sang présentait une leucopénie considérable, comme c'est constamment le cas chez ceux qui manipulent le radium; les polynucléaires étaient au nombre de 500 à 600; les lymphocytes étaient aussi très nombreux. Il est juste d'ajouter que cette malade avait des signes d'endocardite, mais l'autopsie ne fut pas pratiquée.

2e Cas. — Homme de 33 ans, employé au Radium

Institute depuis trois ans. Comme dans le cas précédent, il tomba malade en revenant d'un congé d'un mois et il mourut trois mois après.

Deux numérations de globules rouges furent faites qui donnèrent les résultats suivants :

24e jour,	1.300.000 glob. :	960 leucocytes :	index color.	1,2
36e jour,	800.000 —	1.520 —	—	1,3

On avait trouvé respectivement, à chaque examen, 960 et 730 polynucléairess, 492 et 790 lymphocytes.

3e Cas. — Homme de 50 ans, employé au service du radium depuis dix ans. Son sang présentait auparavant quelques anomalies, notamment de la leucocytose. Sa maladie fut de courte durée : on diagnostiqua une anémie pernicieuse. Un examen complet du sang fait par M. Rubens Duval (de Paris) donna les résultats suivants :

Hémoglobine Gowers Sahli	12.25
Tallqvist	< 20 > 10
Globules rouges	527.500 par millim. cube.
Globules blancs	850 par millim. cube.
Valeur globulaire	0,84
Pourcentage leucocytaire, polynucl. neutrophiles	13,5
Petit myélocyte neutrophile	1
Polynucléaires éosinophiles	1,2
Grands mononucléaires	10
Moyens mononucléaires	8
Lymphocytes	40,5
Petites cellules plasmatiques	24,8

Légère poïkilocytose, anisocytose très marquée, notable polychromatophilie.

Pour M. Mottram, qui a vu et suivi ces malades, il est difficile d'attribuer l'anémie pernicieuse, maladie rare, dans ces trois cas, à une autre cause qu'à l'action des radiations du radium.

L'anémie de ces trois malades était exactement du même type : existence d'une leucopénie polynucléaire et absence complète de signes de régénération. Cette anémie avait tous les caractères de celle produite par les gaz toxiques, comme le nitrotoluol.

Les conclusions de M. Mottram sur les dangers courus par ceux qui sont exposés aux rayons du radium sont appuyées sur des expériences de laboratoire et sur les résultats de l'examen du sang de plusieurs infirmiers des deux sexes appartenant au Radium Institute.

Les expériences ont porté sur des rats dont un lot fut exposé aux rayons du radium pendant des temps variant de 12 à 460 heures, dans une caisse où étaient disposés deux foyers d'émission de 80 milligr. Ra $Br^2 2 H^2O$ chacun, recouverts d'une lame de plomb de 2,25 mm. d'épaisseur.

Les rats étaient sacrifiés après des temps variables d'exposition; la moelle du fémur était alors fixée à l'éosine et bleu de méthylène et à l'hématoxyline. Un premier résultat à noter c'est qu'une différence très nette apparaît après quarante-huit heures d'exposition entre les préparations d'animaux témoins et d'animaux irradiés. En s'entourant de toutes les précautions nécessaires, M. Mottram a reconnu qu'à mesure que la durée d'irradiation augmente, le nombre de mitoses diminue nettement et tombe de 80, moyenne normale, à 40.

Quant aux examens du sang des infirmiers et garçons de laboratoire, ils ont fourni aussi des constatations intéressantes. La plupart présentent une diminution du nombre des globules rouges comparativement au sang de sujets vivant dans le même bâtiment, mais non exposés au radium : chez deux nurses, les globules rouges variaient de 3.300.000 à 3.400.000 par mmc. et chez trois infirmiers de 4.150.000 à 4.300.000. Chez un infirmier, qui était resté éloigné du Radium Institute pendant deux ans et demi passés à la guerre, le nombre de globules rouges était de 5.400.000.

Ces expériences et ces numérations montrent bien que les rayons très pénétrants du radium peuvent avoir une action destructive sur la moelle des os et les autres organes hématopoïétiques, ce que ne produisent pas les rayons X, ni les rayons β du radium.

Ce qui résulte des constatations et des recherches de M. Mottram, c'est que de graves dangers menacent les personnes qui manipulent souvent des tubes à radium ou qui vivent dans les salles de malades traités par le radium ; cela se comprend, car ces personnes sont soumises à autant de foyers d'émission qu'il y a de tubes à radium dans le corps des malades de la salle et l'action des rayons très pénétrants peut à la longue amener un degré tel d'anémie qu'une issue fatale en serait la triste conséquence, comme on l'a vu plus haut.

Il y aurait donc lieu de prescrire des mesures de protection efficaces et auxquelles devrait se soumettre toute personne manipulant des tubes à radium ou vivant à côté de malades traités par le radium.

Il y a lieu, en outre, d'appeler l'attention des radiologistes sur les dangers que présentent les nouvelles ampoules à rayons X ; la puissance de pénétration des rayons émis devient en effet de jour en jour plus grande et ces rayons peuvent faire courir aux radiologistes des risques de même ordre que ceux constatés au Radium Institute de Londres.

H. Bordier,
Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Lyon.

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE
DANS LES FACULTÉS DE MÉDECINE [1]

Il n'est pas nécessaire aujourd'hui de plaider la cause de la physique et de la chimie envisagées au point de vue des études médicales. « Il n'existe, a écrit Claude Bernard, qu'une science en médecine, et cette science est la physiologie... » et, pour lui, la physiologie c'était la physique, la

[1] M. Dufour, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger. — « L'enseignement de la physique dans les Facultés de Médecine. » *Rev. gén. des Sciences*, n° 24, 1920.

chimie et la mécanique des corps vivants. Et pourtant on entend dire parfois que la physique n'est guère utile au médecin. C'est au professeur de physique médicale qu'il appartient de prouver l'utilité de la science qu'il a mission d'enseigner, en donnant à ses élèves un enseignement qui leur soit réellement profitable.

M. Dufour, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger, en indique les moyens.

D'abord la physique médicale suppose la connaissance préalable de la physique générale, mais certains faits, certaines lois de la physique générale doivent être présentés de façon un peu différente aux étudiants en médecine.

De plus, les problèmes qui se posent en physique médicale sont beaucoup plus compliqués que ceux que l'on étudie en physique générale et on ne peut leur appliquer que sous certaines réserves les résultats fournis par celle-ci. Par exemple, en optique générale, on ne s'occupe que de surfaces sphériques, de systèmes centrés, de milieux homogènes ; l'œil est beaucoup plus complexe : les surfaces de la cornée et du cristallin ne sont pas rigoureusement sphériques, le cristallin n'est pas un milieu homogène, et les dioptres successifs ne sont pas exactement centrés sur le même axe. Par conséquent, dans le cas de l'œil, les théories de physique générale s'écartent de la réalité ; il faut dire aux étudiants en quoi, en leur signalant les difficultés du problème et les lacunes de notre science, car « le respect de la vérité est la première leçon morale, sinon la seule que l'on puisse tirer de l'étude des sciences » (Jules Tannery).

Enfin, on doit enseigner certaines méthodes spéciales et présenter aux élèves certains instruments qui ne se rencontrent pas dans les laboratoires de physique générale (par exemple, oscillomètre de Pachon).

C'est au cours de physique que les étudiants doivent apprendre à se servir de ces instruments dont les professeurs de clinique n'ont pas le temps d'expliquer le principe et le fonctionnement.

Sous quelle forme doit-on présenter la physique aux futurs médecins ? Sous la forme franchement *expérimentale*. Les étudiants ne s'intéressent qu'à ce qu'ils voient et ne retiennent que ce qu'ils ont vu. Et cela est d'autant plus vrai, qu'à tort certainement, mais cependant très nettement, les élèves manifestent une répulsion marquée à l'égard des mathématiques. Si cela était possible, il conviendrait de faire tout l'enseignement de l'optique médicale dans les cliniques d'ophtalmologie, et celui de l'électricité médicale dans les laboratoires d'électrothérapie et de radiologie, car les étudiants sont bien mieux disposés à travailler dans les cliniques que dans les amphithéâtres où se font les cours théoriques.

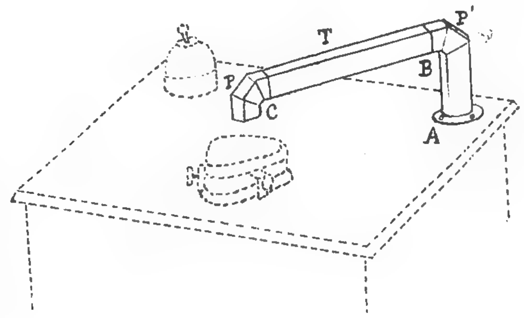
Quelle méthode d'enseignement adopter ? Un professeur doit s'arranger pour toujours tenir en haleine l'attention de ses auditeurs. La présentation d'expériences nombreuses contribue beaucoup à empêcher les élèves de sommeiller et de penser à autre chose pendant les cours, on éveille encore davantage leur attention en les tenant constamment sous la menace d'une question qui peut leur être posée. Et, dans cet ordre d'idées, M. Dufour recommande de faire subir aux élèves des interrogations régulières, des *colles*. La difficulté c'est de trouver un personnel de *colleurs*.

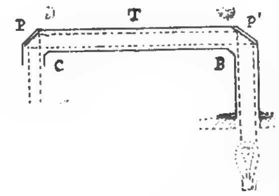
Les interrogations fréquentes, peut être difficiles si le nombre des élèves qui suivent le cours est très élevé, sont une des plus sérieuses garanties au sujet des examens. M. Dufour en a pu faire l'expérience pendant la guerre à la Faculté d'Alger. En effet, l'examen ne doit être que la sanction du travail de l'année ; et il n'est pas admissible que des connaissances absorbées rapidement dans les quinze jours qui précèdent l'examen puissent suffire à faire recevoir un candidat. « Sçavoir par cœur n'est pas sçavoir » disait Montaigne.

VARIÉTÉS

Dispositif simple permettant d'éclairer le milliampèremètre du meuble de Gaiffe pour Coolidge sans interrompre l'obscurité.

Il s'agit du transformateur de Gaiffe pour ampoules de Coolidge, à voltage fixe, modèles réduits, dont la paroi supérieure est horizontale. On y voit le





milliampèremètre et en A une virole circulaire maintenant un cercle de celluloïd doublé de papier teinté et sous lequel se trouve placée, dans le meuble, une lampe de contrôle. C'est cette lampe que j'utilise pour éclairer le milliampèremètre. J'y gagne de faire disparaître, en l'utilisant, ce faisceau lumineux qui, quoique teinté, ne cesse pas d'être gênant, et surtout de pouvoir lire à tout instant l'intensité réalisée sans être obligé d'interrompre l'obscurité. Voici comme :

J'ai fait faire par un ferblantier un tube quadrangulaire T terminé en C par un retour de même

section à 90° comportant un plan P à 45° et raccordé de même en B avec un tube de 15 cm. environ quadrangulaire en haut, cylindrique en bas, entrant exactement dans la virole et présentant à sa base un petit rebord perpendiculaire; grâce à quoi la virole une fois remise en place maintient tout le système. Or en P et P' j'ai placé moi-même 2 petits morceaux de miroir de poche, exactement à 45°, en les fixant avec de la paraffine. C'est tout.

Abadie (d'Oran).

***

Deux médecins poètes et prosateurs.

On fait en ce moment en Angleterre un grand succès aux œuvres du poète médecin Henry Vaughan. Les critiques et les lettrés y découvrent le plus grand poète religieux du xviie siècle et des fragments de son « Mont des Oliviers », de sa « Fleur de solitude », de « La Retraite » et de son « Ode sur les mystères de l'Immortalité » figurent dans toutes les anthologies.

Ignoré de ses contemporains, Henry Vaughan avait délaissé la plume pour se consacrer entièrement à sa carrière médicale, Il exerça la médecine pendant 50 ans à Brecknock, où il mourut en 1695 à l'âge de 73 ans.

Comme contraste, on peut lui opposer Sir Arthur Conan Doyle, l'auteur contemporain de Sherlock Holmes.

Tout d'abord chirurgien, et ayant à ce titre suivi toute la campagne du Transvaal, il abandonna la médecine pour suivre sa vocation littéraire.

Après tant de romans et de contes où la science du praticien vient étayer l'imagination de l'écrivain, Conan Doyle verse maintenant entièrement dans le spiritisme.

Il fait en ce moment, en Australie, une série de conférences, où il affirme ses convictions d'une immortalité.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE [1]

La Turquie.

La Turquie avait déjà perdu, à la suite des guerres balkaniques, la presque totalité de son domaine *européen* et était passée de 157.750 kmq avec 6.000.000 d'habitants à 21.600 kmq et 1.600.000 habitants, et ne conservait que Constantinople et la Thrace; actuellement il ne lui reste plus que Constantinople et sa grande banlieue.

En *Asie* : 1° tous les territoires situés au sud du parallèle du golfe d'Alexandrette sont détachés de la Turquie et érigés en quatre États distincts : le Hedjaz, la Syrie, la Mésopotamie et la Palestine;

2° Sur le plateau d'Asie Mineure, tout ou partie des *vilayets* d'Erzeroum, de Trébizonde, de Van et

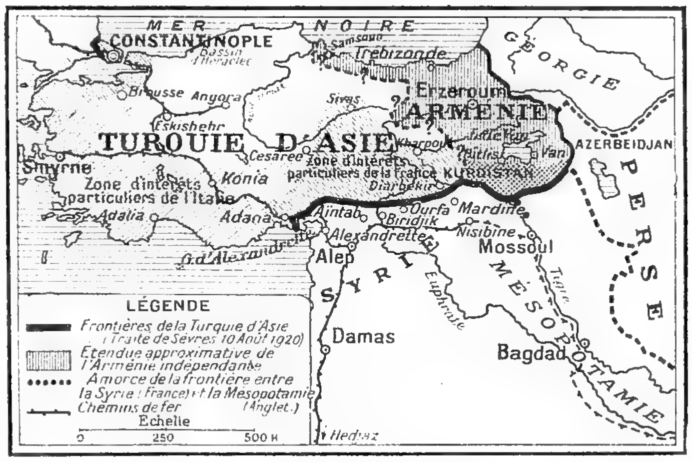


Fig. 1. — La Turquie d'Asie.

de Bittis forment l'Arménie (création qui paraît devoir rester théorique, aucune puissance n'ayant consenti à assurer la protection du nouvel Etat).

Le Kurdistan est soustrait également à l'autorité du sultan. La partie occidentale devient, ainsi que la Cilicie, zone d'intérêts particuliers de la France; l'Anatolie méridionale échoit à l'Italie, et Smyrne ainsi que le tiers de son *vilayet* à la Grèce.

De plus, les Alliés enlèvent la garde des passages maritimes des Dardanelles et du Bosphore à la Porte ottomane, et la « zone des Détroits » est soumise à un régime particulier.

Enfin les îles du Dodécanèse sont enlevées à la Turquie en faveur de l'Italie.

Somme toute, les seuls territoires de l'empire turc conservés par le sultan en pleine propriété sont le plateau d'Anatolie et son versant nord (région d'Angora et bassin du Kézil).

1. Charles Rabot. — « Les traités de Trianon, de Neuilly et de Sèvres ». *La Nature*, 15 Janvier 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AMÉRIQUE CENTRALE

Les républiques de Guatemala, du Honduras, de San Salvador, du Nicaragua et de Costa-Rica viennent de se fédérer et de constituer les Etats-Unis de l'Amérique centrale Elles auront dorénavant le même drapeau, une représentation diplomatique commune, un système douanier et monétaire unifié, ainsi qu'un système unitaire de communications terrestres et maritimes Le nouvel Etat compte 450.000 kmq et plus de 3.000.000 d'habitants.

ANGLETERRE

Congrès ophtalmologique d'Oxford. — Le Congrès ophtalmologique d'Oxford s'assemblera au Collège Keble à Oxford, le mercredi soir 6 Juillet prochain, et la réunion aura lieu le jeudi 7 et le vendredi 8 Juillet avec une prolongation le samedi matin 9 Juillet si le programme du congrès l'exige.

Le mercredi 7 une discussion sur les *causes de l'infection après extraction de la cataracte sénile* sera ouverte par M. Victor Morax (de Paris).

Les membres ayant l'intention de prendre part à la discussion sont priés d'envoyer aimablement leur nom dès qu'ils pourront le faire à M. le secrétaire.

(*Voir la suite, p.* **418**.)

La conférence du Memorial Doyne sera fait le vendredi matin, 8 Juillet, par M. Ernest E. Maddox sur l' « *Hétérophoria* ».

Le jeudi 7, le dîner officiel du Congrès aura lieu dans le hall du Collège Keble.

Les indications exactes sur la fin du programme seront fournies au cours du congrès en assemblée générale.

Il est désirable que les membres du Congrès contribuent à son succès par des documents, des spécimens pathologiques, des opérations nouvelles, des cas ou nouveautés de toutes sortes.

Toutes ces communications, faites en temps opportun au secrétaire. M. Bernard Cridland, Salisbury House, Wolverhampton, seront reçues avec plaisir.

LETTONIE

Riga. — A la demande du premier ministre et de Mme Bergs, et avec l'assentiment et la coopération du « Save the Children Fund », la mission de Lady Muriel Paget a installé des cuisines où 2.000 enfants sont nourris tous les jours.

La Croix-Rouge américaine, dirigée par le colonel Ryan rend des services inappréciables en distribuant des vêtements et des fournitures d'hôpitaux : il y a 15.000 indigents à Riga.

Un comité présidé par la femme du consul de Grande-Bretagne, Mrs. Lowden, s'est formé dans le but de recueillir les fonds (850 livres sterling suffiraient) pour installer et entretenir une clinique centrale et provinciale, et tenter un effort général pour la sauvegarde de l'enfance.

MARTINIQUE

La reconstruction de la ville de Saint-Pierre, détruite lors de la catastrophe du mont Pelé, se poursuit hâtivement. Les principales artères de l'ancienne ville commencent à être rebâties ; on estime à 4.000 le nombre actuel des citadins de Saint-Pierre reconstituée.

ROUMANIE

Une mission canadienne, composée de 8 infirmières dirigées par Mlle Dorothée Cotton, diplômée du « Royal Victoria Hospital » de Montréal, a été envoyée en Roumanie sous le patronage de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et grâce au généreux appui de la Croix-Rouge canadienne.

La mission a pour but d'introduire en Roumanie de nouvelles méthodes de « nursing » et de préparer les jeunes filles de la classe intellectuelle à la profession d'infirmière.

La Croix-Rouge roumaine approuve entièrement cette mission à laquelle S. M. la reine de Roumanie s'intéresse particulièrement.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Bénéfice d'une annuité attaché a une citation a l'ordre du Corps d'occupation du Maroc.

D. — *Ayant été cité, en Avril 1914, à l'ordre du Corps d'occupation du Maroc, aurai-je, pour l'avancement ou la Légion d'honneur, le bénéfice d'une annuité attaché aux citations à l'ordre de l'armée?*

R. — Réponse affirmative. Les officiers titulaires de citations à l'ordre du Corps d'occupation du Maroc, obtenues antérieurement au 2 Août 1914, bénéficient d'une annuité par citation à l'ordre de l'armée.

Une récente circulaire ministérielle — n° 22555 M, du 30 Novembre 1920 — rappelle l'instruction du 2 Mai 1914 et la circulaire du 12 Décembre 1916 qui stipulent que :

« Les citations à l'ordre de l'armée (troupes en opérations ou colonnes expéditionnaires) avec inscription aux pièces matricules, approuvées par le ministre, conformément aux dispositions de l'article 49 de l'instruction du 8 Juin 1911 (*Bul. of. E. M.* vol. 10, page 87), *sont comptées chacune pour une annuité et s'ajoutent au décompte des années de services et des campagnes.* »

L'article 49 de l'instruction du 8 Juin 1911, visé ci-dessus, ne prévoit l'approbation ministérielle que pour les citations obtenues, dans un corps ou une colonne expéditionnaire, *après la date fixée par le ministre, comme marquant la clôture des opérations actives.*

Or le Maroc n'a pas cessé d'être en opérations.

En conséquence, toutes les citations à l'ordre du Corps d'occupation du Maroc, obtenues soit antérieurement au 2 Août 1914, soit postérieurement au 11 Novembre 1918, doivent, conformément à l'article 49 de l'instruction du 8 Juin 1911 précité, et dans les mêmes conditions que les citations à l'ordre de l'armée, obtenues au cours de la Grande Guerre, *être comptées pour une annuité, même si elles n'ont pas été publiées au* Journal officiel.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le mouvement biologique en Europe, par Georges Bohn, directeur de laboratoire à la Sorbonne. Un volume in-18 (*Librairie Armand Colin*) : Broché, prix : 4 francs.

Chargé d'une mission par le ministre de l'Instruction publique, M. Bohn a pu, en 1913, visiter en Europe, et jusqu'en Russie, les centres les plus actifs des recherches biologiques. Il expose dans ce livre, d'une façon très vivante, les observations recueillies au cours de son voyage, ainsi que ses réflexions au sujet des diverses façons d'aborder les problèmes biologiques. Il cherche surtout à mettre en évidence les relations entre les activités scientifique, artistique et sociale, et il est amené ainsi à combattre la tendance à la division du travail, à la spécialisation, à la surproduction , si en faveur dans certains milieux.

Ce qui fait surtout l'intérêt du livre de M. Bohn, c'est la variété des sujets qu'il aborde. Nos systèmes d'instruction habituent les hommes à voir les choses dans des cases séparées, bien distinctes ; on apprend aux jeunes gens la zoologie, la botanique,

(*Voir la suite, p.* 435.)

HOPITAL ANDRAL (ancien Bastion 27). — Directeur : M. Brun.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Lemierre.	MM. Piedelièvre.	MM. Westphal, Parisot, Hery, Mlle Frey.
M. Courcoux.	Deglaire (1re sem.), Lelong (2e sem.).	Lemonnier, Bouttier, Dupont, Périgord.
Consultat. médecine M. Vallery-Radot. *Sup.* : M. Stévenin.	Fatou (*pr.*).	Couronne, Hennart.
Pharmacien. M. Fabre.		
Dentiste M. Coustaing.		

HOPITAL DU BASTION 29. — Directeur : M. Brun.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Auclair.	Solente.	Salmon, Salvan, Dufour, Grognard.
M. Boidin.	Massary.	Crama, Maguillat, Mlle Roudinesco, Salathi.
Pharmacien.		

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT BAUDELOCQUE.
Directeur : M. Potel.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Accoucheur Prof. Couvelaire. M. Cleisz, Chef de clinique. M. Morisson-Lacombe, Chef de clinique adj. M. Lelièvre, Chef de labor.		Couvreur, Broussin, François, Omont, Ferré, Larivière.
Pharmacien		
Dentiste M. Guilly.		

HOPITAL BEAUJON. — Directeur : M. Quellet.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. Achard. M. Leblanc, Chef de clinique. M. Rouillard, Chef de clinique adj. MM. Foix, Feuillié. Ribot, Lièvre, Chefs de labor.	Binet, Kermorgant.	Schœngrün (Georges), Lavieille, Fouché, de la Brunière, Roussel (Maxime), Vollant.
M. Carnot.	Libert,	Martiny, Aymard, Krévine, Boyer (Paul), Job, Mlle Linossier.
M. Laffitte.	Théodoresco.	Bordas (Paul), Lindegger, Cachera, Galtier, Mounier (Pierre).
M. Louste.	Potez.	Leuferna de la Mothe, Mme Meyer-May, Autier, Teurnier.
Chirurgiens M. Souligoux.	Laburthe-Tobra, Nora.	Holodenko, Ackermann, Samsan, Thiébaut, Kinipel, Joffroy, Chevereau.
Chir. chroniques M. Souligoux.	Deroche.	Merle d'Aubigné.
M. Michon.	Achard, Couinaud.	Petit (Pierre), Plat, Resos, Emerit, Willemin (Eug.-Jean), Mégret, Escande.
M. Savariaud.	Jacob, Marais, Delotte.	Gauillard, Nadal, Arthaud, Guérin, Goguel, Grandperrin.
Consultat. médecine M. Harvier. *Sup.* : M. Gy.	Girot (*pr.*).	Guignon, Delafontaine, Kalmanovitch.
Consultat. chirurgie M. Heitz-Boyer. *Sup.* : M. Gouguet de Girac.		Lange, Bonnerot, Thibault.

HOPITAL BEAUJON (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Ction d'ophtalmologie M. Terrien. *Ass.* : M. Goulfier. *Sup. adj.* : M. Dognon.	MM.	MM. Selter, Fregier. Liuzy.
Radiologie M. Desternes, Chef de labor. *Sup.* : M. Baudon.	Mlle Bastien.	
Consultat. Oto-rhino-laryngologie M. Baldenweck.		Froyez, Dupré.
Accoucheur M. Rudaux.	Niel.	Lion, Blanche (André), Sabadini, Mme Macrez.
Pharmacien M. André.		
Dentiste M. Jarre.		

BERCK-SUR-MER. — Directeur : M. Breidsprecher.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Chirurgien M. Sorrel. *Ass.* : M. Tridon.	Dayras, Bouquier, Leroy (Paul), Mlle Chauveau, Laban.	
Pharmacien Interne-comptable.		

HOSPICE DE BICÊTRE. — Directeur : M. Champroux.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Chirurgien M. Desmarets.	Gaillard, Valière-Vialux.	Hazemann, Petit (Marcel).
Médecins M. Pagniez.	Mouzon.	Lechaux, Prévot (Romain), Mâle, Lamare.
Sanator. Clemenceau M. Lortat-Jacob.	Turpin.	Mauvoisin, Nuttelette, Houlnick, Zuber, Breton.
M. Merklen.	Dubois (H).	Moorlas, Faraut, Lafont, Lacapère, Ermiet.
Aliénés M. Roubinovitch.	Chavany, Jacquet (*pr.*).	
M. Riche (A.).	Duter, Durand (Jacques) (*pr.*).	
M. Vurpas.	Martin de Laulerie, Wiart (*pr.*).	
M. Maillard.	Claude, Noël (*pr.*).	
Fondation Vallée. M. Roubinovitch.	Maleysson (*pr.*).	
Pharmacien M. Bach.		
Dentiste M. Frey.		

HOPITAL BICHAT. — Directeur : M. Longuet.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Bruhl.	Joanny.	Blunil (Gaston), Beguin, Lemoine (Robert), Rœser.
M. Guillemot.	Bocage (1re sem.), Duval (2e sem.).	Briault, Mme Guetschel, Jany, Bohn.
Chirurgien M. Baudet.	Réau, Thouvenin, Gresset.	d'Auxion, Sobelman, Romeyer, Girard, Georges, Brissaud, Thiolat, Hirschberg.
Consultat. médecine M. Lœderich. *Sup.* : M. Boudon.	Tassin (*pr.*).	Mlle Franck, Lehmann (Robert).
Consultat. chirurgie M. Bazy. *Sup.* : M. Audard.	Chêne.	Roussel (André), Gayol (Philipe).

HOPITA[L] (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTE[RNES]	EXTERNES
Radiologie. M. Beaujard. Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Desmoulin.	MM.	MM. Chêne.
Pharmacien M. Picon.		
Dentiste M. Mahé.		

HOPITAL BOUCICAUT. [...] : M. Charlot de Courcy.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. Bezançon.	Hutinel, Cochez.	[...]élice, Garnier (Ch), [...]eurdrac, Thin, Vérin, [...]amus, Berthier, Soulas.
Chirurgien M. Dujarier.	Gerber, Ruelle,	[...]ardet, Derocque, [...]lle Benoist, Ducroquet, [...]lle Lamy, Beaujard, Marot, [...]eaux.
Accoucheur M. Funck.	Evrard [...] Bardou [...]	[...]atel, Pichard, Lamaze, [...]erné.
Consultat. médecine M. Israels de Jong.	Walser [...]	[...]ollet, Borniot.
Consultat. chirurgie M. Mathieu. *Sup.* : M. Phocas.		[...]oulet, Lacroix (René), [...]ebillard, Minet.
Radiologie. M. Aubourg, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Lebon.		[...]iolet.
Pharmacien M. Tiffeneau.		
Dentiste M. Fargin-Fayolle.		

HOPITAL BRETON[NEAU]. [—] Directeur : M. Le Ray.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Guinon.	Lermoye[...]	[...]e Lorgeril, Baranger (A.), [...]lle Denis, Berthet, Uzan, [...]auran (M.).
M. Boulloche.	Levesque[...]	[...]uge, Adrian, Longepierre, [...]ouet, [...]me Bertrand-Fontaine, [...]ordret.
Chirurgien M. Marcelle (en congé). *Sup.* : M. Capette.	Buquet, Foucault[...] Vesselle.	[...]olette, Moraux, Lecœur, [...]umans, Clément, [...]ueinnec (J.), Delarue.
Consultat. médecine M. Renaud. *Sup.* : M. Ferry.	Courtin [...]	[...]unault, Lafont, Engelbach.
Radiologie. M. Lobligeois. Chef de labor. *Sup.* : M. Tison.		[...]oux.
Consult. d'Oto-rhino-laryngologie. M. Hautant.		[...]eruot, Couderc.
Pharmacien M. Leroux.		
Dentiste M. Bouvet.		

HOSPICE DE BRÉV[ANNES]. [—] Directeur : M. Jordy.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins MM. R. Marie, Aubertin, Baudouin. *Ass.* : MM. Clément, Carton, Dumont, Thiel, Bourdeaux, Marcarian-Porcher.	Despreu[...] Lejard, Mer, Barbaro, Py, Fumery, Chatagno[...] Roland.	
Pharmacien M. Regnier.		
Dentiste. M. Schœfer.		

HOPITAL BROCA. — Directeur : M. Fourchotte.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Ravaut.	MM. Scheckevitch.	MM. Canoz, Martin (H.), Boudrant, Breton, Héraux, Bourloton, Guyonnaux, Longchampt.
M. Grenet.	Levent.	Delage, Von der Horst, Bourdillon, Christol, Favreau, Roudy, Foubert, Didry, Jeanjean.
Chirurgien Prof. J.-L. Faure. M. Haller, Chef de clinique. M. Mossé, Chef de clin. adjoint. M. Champy, Chef de laboratoire.	Oberlin, Moulonguet, Braine.	Avramovitch, Troncin, Mlle Meurs, Lapeyre, Lavialle, Blondeau, Guérin.
Pharmacien M. Couroux.		
Dentiste M. Guilly.		

HOPITAL BROUSSAIS. — Directeur : M. Poiset.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Bergé.	Pichon.	Faure, Isaac (Georges), Dumas (J.), Dessert, Rosder.
Serv. des tubercul. M. Bergé.	Basch (*pr.*).	Escalier, Sénéchal.
M. Dufour.	Ravina.	Vassal, Pierrot, Chauveau, Ripert, Brenniel.
Serv. des tubercul. M. Dufour.	Ferrier (*pr.*).	Laplanche, Seligmann (Emile).
Chirurgien M. Chevrier.	Mérot. Larget.	Foyatier, Hurez, Lefèvre (Pierre), Aragon, Dumiuil, Maurellet.
Consultat. médecine M. Herscher. *Sup.* : M. Lebar.		Gely, Chartier.
Consultat. chirurgie M. Sauvé. *Sup.* : M. Lorin.		Nativelle, Dubarry.
Radiologie M. Bonniot, Chef de laboratoire.		Lebon.
Pharmacien M. Bridel.		
Dentiste M. Réal.		

HOSPICE CHARDON-LAGACHE ET PARENT DE ROSAN

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. Trémolières.	Rachet.	
Dentiste. M. Lemerle.		

HOPITAL DE LA CHARITÉ. — Directeur : M. Magdeleine.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Legry.	Vinant.	Kollitsch, Isnel, Fénal, Hamonic.
M. Belin.	Duval.	Collot, Barillot, Blum, Hernu.
M. Marcel-Labbé.	Doumer.	George, Lallemant, Gautier, Lévy (Max.), Seligman (André).
M. Sergent.	Alibert (1re sem.). de Massary (2e sem.).	Billard (Jean), Lichtenberger, Bertrand (Jean), Longnon, Camino.
M. Guillain.	Gardin.	Méry, Machebeuf, Huguenin, Jonesco, Reverdy.
M. Castaigne.	Semelaigne.	Laquiere, Lebègue, Loubeyre, Lifschitz, Magdelaine.
Chirurgiens M. Fredet.	Ollier, Humbert, Hermet.	Lverez, Frantz, Barbès, Greneirboby, Leclainche, Bonnemaison, Dessus.

HOPITAL DE LA CHARITÉ (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
M. Baumgartner.	MM. Bardon, Rouffiac, Pilatte.	MM. Rendon, Mlle Bouisson, Salmon, Laënnec, Bernheim, Petit (Roger), Ortodoxu.
Accoucheur M. Devraigne.	Ravina.	Kesseler, Henriot, Cherouvier, Mlle Joltrois.
Consultat. médecine M. Camus. *Sup.* : M. Caillé.	Debray (*pr.*).	Marion, de Fresquet, Fortin.
Consultat. chirurgie M. Roux-Berger. *Sup.* : M. Ehrenpreis		Turrillot, Perrier (Jean).
Radiologie M. Turchini, Chef de laboratoire. M. Lomon, Chef de lab. adjoint.		Peraldi.
Electrothérapie. M. Donatien-Labbé, Chef de laboratoire.		Caguinacci, Thiébaux.
Pharmacien M. Richaud.		
Dentiste M. Nogué.		

HOPITAL CLAUDE-BERNARD. — Directeur : M. Brun.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin Prof. Teissier. M. Gastinel, Chef de clinique. M. Reilly, Chef de laboratoire.	Rivalier, Boulin, Oury.	Rougier, Restoux, Bodin, Augustin, Chevrel, Dufourcq-Lagelhouse, Gruntescu, Willot.
Pharmacien		

HOPITAL COCHIN. — Directeur : M. Boyer.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. Widal. M. May, Chef de clinique. MM. Gautier, Weissenbach, Chefs de clin. adj. MM. Joltrain, Laudet, Raulot-Lapointe, Chef de labor. M. Brissaud, Chef de labor. adj.	de Gennes. Lagrange.	Simon, Iselin, Ferru, Wallich, Talon, Mlle Fontaine, Joanny, Coffin, Sarles.
M. Œttinger.	Bonnard.	Mlle Leblond, Damon, Canouet, Yver, Buisson, Minon, Gallet.
M. Queyrat.	Deguignand, Rousseau (1er s.), Solente (2e sem.).	van Bockstaël, Fritz, Maigre, Armingeat (Maurice), Le Coulin, Démelin.
M. Fournier.	Azoulay.	Dambier, Poincloux, Mlle Cabouat, Moret, Mordagne, Mme Bouchaud.
M. Pissavy.	Bourdeaux.	Touvay, Stikonau, Giberton, Lichtwitz, Roux, Rebnel.
M. Pissary. **Serv. des tubercul.**	Broca.	Mme Lerebour, Mlle Bernard, Valat, Trotot.
Chirurgiens Prof. Delbet. M. Girode, Chef de clinique. M. Leveuf, Chef de clin. adj. MM. Herrenschmidt, Beauvy, Chefs de labor.	Lascombe, Bonnecaze, Cuvigny.	Mlle Ivarnichwitch, Bourgeois, Vergez-Honta, Foubert, Péribère, Benoist, Dauphin, Gorostidi.
M. Launay.	Duponchel, Oulié.	Decourt, Lemaire, Chapuis (Pierre), Vialard, Djourovitch, Ferrière.
M. Chevassu.	Guillard, Lauret.	Vasilesco, Lazard, Sordinas, Briger, Faugeron, Cogné. Reumaux, Pannier.

HOPITAL COCHIN (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Chirurgien M. Labey.	MM. Olivieri, Philippe de la Marnière.	MM. Lecœur, Popovitch, Borislas, Duchamp de Lageneste, Chapplain, Mlle Thizy, Deriks.
Consultat. médecine M. Léry. *Sup.* : M. Lecomte.	Laurent (*pr.*).	Mayer (Ch.), Thomas (M.).
Consultat. chirurgie M. Mocquot. *Sup.* : M. Huyghues de Beaufond.		Charreau, Barbus, Radoulovitch, Hyvert.
Cons. d'ophtalmol. M. Cantonnet. *Sup.* : M. Odoul.		Mlles Le Bouedec, Perrain.
Electrothérapie. M. Menard, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Varet. M. Pestel, Chef de labor. adj.		Sontay.
Pharmacien M. Cousin.		
Dentiste M. Lebedinsky.		

HOSPICE DEBROUSSE. — Directeur : M. Merelle.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin Serv. des vieillards M. Babonneix.	Denoyelle.	
Serv. tuberculeux M. Babonneix.	Perisson.	Vernaut, Mallet, Risterucci, Vazeille, Lenormand.
Pharmacien		

HOPITAL DES ENFANTS-ASSISTÉS.

Directeur : M. Deschatre.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin Prof. Marfan. M. Blechmann, Chef de clinique. M. Dorlencourt, Chef de laboratoire.	Broussolle, Chevalley.	Cornet, Mme Ménard, Paychère, Mouls, Paulin, Leboucher.
Chirurgien M. Veau.	Doubrère, Godard.	Mlle Simon, Humbert (René), Bourgeois (Jean), Faivre, Durand (Marcel), Constant, Mlle Desbrousses.
Radiologie. M. Barret, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Chaperon.		Asselin de Villencourt.
Pharmacien Interne-comptable.		
Dentiste M. Thomas.		

HOPITAL DES ENFANTS-MALADES.

Directeur : M. Maturié.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. Nobécourt. MM. Maillet, Chef de clinique. M. Tixier, Chef de labor. M. Macée, Chef de labor. de la diphtérie.	Janet.	Keuzinger, Mlle Richard, Paris (G.), Arviset, Chalot, Forgerau.
M. Richardière.	Laplane.	Mlles Maybluh, Mortier. Mlle Baudry, Chevalier (Louis).
M. Mery.	Mercier (1er *sem.*). Papillon (2e *sem.*).	Péronne, Robert (Paul), Lefèvre (G.-J.), Suau, Péron.
M. Aviragnet.	Peignaux.	Mlle Hugueny, Mme Lion, Moles, Mlle Halperson.

HOPITAL DES ENFANTS-MALADES (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Apert.	MM. Bordet (1er *sem.*), Bigot (2e *sem.*).	MM. Arrivot, Leplat (G.), Saidman, Nœtinger, Chevallier (Marc)
M. Lereboullet.	Brizard.	de Vadder, Mlle de Sèze, Marcel, Farret, Seguy.
Crèche.	Tisné (*pr.*).	
Sélection.	Vigneron (*pr.*).	
Radiologie M. Duhem.		Villetard de Prunières.
Chirurgiens Prof. Broca. M. Madier, Chef de clinique. MM. Legrand, Massart, Chefs de clinique adj. M. Houdré, Chef de labor.	Philardeau, Wilmoth, Hue (G.).	Bourdin, Mme Madier, Mlle Vignaux, Fabre (Pierre), Mlle Marchand, Widlocher, Wolff, Frémios.
Enfants chroniques Prof. Broca.	Leflaive (*pr.*).	Gornet, Mirault, Mlles Paturel, Henry.
M. Ombrédanne.	Baudet, Pénot, Delahaye (*pr.*).	Mlle Deschamps, Laffaille, Chassigneux, Mlle Legrand, Mathias, Duruy, Marchand, Tracmé.
Cons. d'ophtalmol. M. Poulard. *Ass.* M. Offret. *Sup.* : M. Boussi.	Hartmann.	Mlle Frontard, Marq, Mlle Wachi, Stankovitch.
Cons. oto-rhino-lar. M. Lesnée.		
Dentiste M. Robin.		
Pharmacien M. François.		

SANATORIUM D'HENDAYE. — Directeur : M. Bru.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. Morancé.	Bussy, Perret.	
Pharmacien M. Lagarde.		

HOPITAL HÉROLD. — Directeur : M. Goulier.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Barbier.	Arbut.	Gourdin-Servenière, Trolard, Latombe, Ribardière, Trotsky, Ducoudré, Bourges.
M. Lesage.	Cojan.	Fidon, Bühler, Mlle Kouriansky, Lazare, Moreau (René), Oblin.
Service de la Garde et de la Sélection	Lebée (*pr.*), Froment (*pr.*).	
Radiologie M. Chicotot, Chef de laboratoire.		Grognot.
Pharmacien M. Luce.		
Dentiste M. Gourc.		

HOTEL-DIEU. — Directeur : M. Bintz.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. Gilbert. M. Bénard, Chef de clinique. M. Saint-Girons, Chef de clinique adj. MM. Deval, Descomps, Dumont, Chefs de labor.	Blum.	Surmont, Mlle Lecoq, Girard (Roy), Leydet, Mlles Vasseur, Cros.
Prof. Roger.	Lauzier, Coty.	Truchard, Coudert (Emile), Bavachy, Baldy, Wahl, Fouquet, Lumière, Corneau.
M. Dalché.	Marcassus.	Hurez, Brœyaniski, Crocy, Lowenthal, Mlle Gelé de Francony.

HOPITAL [LAENNEC] (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Caussade.	MM. Ceillie[...]	MM. Vendel, Choquet, Evrain, Riera, Casaubon.
M. Menetrier.	Isch [...]	Hervier, Daudy, Denis (G.), Vildrin.
M. Parmentier.	Picar[...]	Chabaud, Séglas, Mourret, Leplat (Gab.), Ménégaux, Panis.
Chirurgiens Prof. Hartmann. M. Bergeret, Chef de clinique.	Quen[...], Petit-[...], Le Ba[...], Chall[...]	Mlle Laurent, Mme Chabrut, Le Conte des Flores, Mlle Naas, Lévy-Neumann, Roseau, Foulon, Richard (Jacques).
Chirurgiens M. Potherat.	Lory, [...] Mlle P[...]	Bachelin, Gache, Milner, Mlle Bonhomme, Antonini, Vidal.
Prof. de Lapersonne. Chef de clinique. M. Prélat, Chef de clinique adj. MM. Monbrun, Hautant, Chefs de labor.	Ameli[...] Mlle O[...]	Chereau, Keller, Chautier, Parat, Mme Parat, Bernard (René), Bécue.
M. Macé.	Lefèv[...] Engel[...]	Boullard (J.), Lemière (M.), Barbé, Seguin (Alb.), Duchein, Audigier.
Consultat. médecine M. Foix. *Sup.* : M. Giroux.	Desno[...]	Servel, Tsin, Breuillé, Bertin.
Consultat. chirurgie M. Okinczyc. *Sup.* : M.		Richard (Paul), Ribière (François), Perrève.
Radiologie M. Guilleminot, Chef de labor.		Wichham (Roger).
Pharmacien M. Guerbet.		
Dentiste M. Sauvez.		

HOSPICE DES INCURABLES (IVRY). — Directeur : M. Mora.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. Vincent.	Hague[...]	Gourdin, Vuillanu, Le Grand, Bocquet.
Service des tuberc. M. Armand-Delille.	Hillen[...] Lesto[...]	Dumas, Noguère, Montassus, Darfeuille, Crouzat, Hiely.
Chirurgien M. Lardennois.	Porte[...]	Armingeat (Jean), Delbray (G.), Descomps.
Pharmacien M. Mascré.		
Dentiste M. Réal.		

HOPITAL LAENNEC. — Directeur : M. Pécheyran.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. Léon Bernard.	Kudel[...]	Guiberteau, Gardinier, Peynet, Limouzin-Lamothe, Prat-Flotts, Prévost (Ch.), Poussard, Popovitch.
Serv. de la Crèche. Prof. Léon Bernard.		Vincent, Lacassie.
M. Rist.	Weiss[...]	Auclair, Plichon, Guinard, Perdu, Jamet, Mlle Sayaz, Lafaix, Brocherion.
Serv. des Femmes tuberculeuses (3 baraquements). M. Rist.	Hirsch[...]	Macé, Lévy (Gabriel), Boussange, Martin (Henri), Robin, Mlle Rékis.
Dispensaire Léon-Bourgeois. Prof. Léon Bernard. M. Rist. *Ass.* : MM. Ameuille, Baron, Bigard, Brissaud, Salomon, Mme Godet (à titre provisoire).		Bertrand, Pélissier, Vassitch, Naveau, Voukassovitch.

HOPITAL LAENNEC (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
M. Claisse.	MM. Serrand.	MM. Lehmann (H.), Dollfus, Michel (Ferdinand), Calbet.
M. Jousset.	Mlle Dejerine.	Machavoine, Delgove, Grardel, Gallois.
M. Laignel-Lavastine.	Coulaud.	Valence (Rob.), Querfmonne, Delaveine, Tambareau.
M. Ribierre.	Giroux.	Poulin, Bascourret, Olivier, Sureau.
Chirurgiens M. Auvray.	Walther, Auvigne, Morice.	Renard (G.), Mlle Gravier, Mlle Parmentier, Stieffel, Rochard, Imbert, Laporte.
M. Bourgeois.	Bouchet, Leroux (Henri).	Beynes, Plumey, Lemoine, Mahieu (Henri).
M. Rochon-Duvigneaud.	Mérigot de Treigny	Duban, Paumelle (Pierre), Mlle Ostwalt (J.).
Consultat. médecine M. Villaret. *Sup.* : M. Pignot.	Grellety-Bosviel (*prov.*).	Geray.
Consultat. chirurgie M. Cadenat. *Sup.* : M.		Dana, Pascal.
Radiologie M. Maingot, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Darbois.		Gally, Collin.
Pharmacien M. Meillère.		
Dentiste M. Bozo.		

HOPITAL LARIBOISIÈRE. — Directeur : M. Faure.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Florand.	Grenier.	Finzi, Glover, Doisy, Lehmann (Jacques), Bardol, Toulouse, Jarrige-Lemas.
M. de Massary.	Girard (Jean).	Cayla, Boutroux, Sebileau, Oberthur, Banzet, Tiby, Ducourtioux.
M. Gandy.	Greder.	Jondeau, Descharmes, Hayer, Martin, Bonis, Rousseau (Julien), Duhazé.
M. Garnier.	Cathala.	Mlle Waynbaum, Codet, Bourdon, Trystram, Boulanger, Fortier.
Serv. des tubercul. M. Clerc.	Deschamps.	Agnès, Gompin, Laffitte, Pérard, Lévy (Jean), Lerond, Lendormy, Lenoir.
Chirurgiens M. Marion. *Ass.* : M. Henry.	Ducastaing, Masmonteil.	Breton, Maechler, Rebuffel, Duncombe, Lataix, Soullier, Tourtou, Couton, Marzouk.
M. Cunéo.	Poissonnier, Tourneix, Huc (Edouard).	Lévy-Weismann, Maximin, Charpentier, Mlle Gagey, Lacaisse, Grinda, Mlle Vogt.
Serv. des chroniques M. Cunéo.	Reinhold.	Baconnet, Lyonnet.
M. Duval.	Richard, Ecot, Brouet.	Dalsace (Rob.), Garcin, Bresson, Blondin, Nedelec, Quereilhac.
M. Wiart.	Hartglass, Lemarrié, Xoudis.	Cahen (Rob.), David, Topart, Mlle Schœller, Kanony, Mlle Hébert.
Prof. Sebileau. *Ass.* : M. Halphen. *Ass. supp.* : M. Bonnet-Roy. M. Rouget, Chef de clinique. MM. Dufourmentel, Miégeville, Chef de clinique adj. M. Clèret, Chef de laboratoire.	Truffert, Chatillier.	Pagès, Vacher (Gab.), Goldman, Tissier, Cornet, Scialona, Menguy.
M. Morax. *Ass.* : M. Bollack.	Leroux, Jousseaume.	Corvat, Djordjevitch, Nida, Mlle Sturm, Bouvier.

HOPITAL LARIBOISIÈRE (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Accoucheur M. Démelin.	MM. Lantuejoul, Doiteau (*pr.*).	MM. Ducrohet, Azam, Mme Poissonnier, du Souich.
Consultat. médecine M. Rivet. *Supp.* : M. Bory.	Lesage.	Mlle Villème, Pinalu, Dufestel, Philippeau.
Consultat. chirurgie M. Toupet. *Sup.* : M. Hérisson.		Charlot, Bruda, Decoularé-Delafontaine.
Service d'électroth. M. Hirchmann, Chef de laboratoire.		Duber, Calmus.
Radiologie. M. Haret, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Dariau.		Lescure.
Pharmacien M. Patein.		
Dentiste M. Rodier. *Adj.* : M. Schaefer.		

MAISON DE RETRAITE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Directeur : M. Boyer.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin Serv. des vieillards. M. Laubry.	Bloch.	Adam.
Serv. des tubercul. M. Laubry.	Meyer.	Terrin, Férey, Mérat, Segond, Guéneau de Mussy, Duhamel.
Pharmacien Interne-comptable.		
Dentiste M. Réal.		

MAISON DE SANTÉ (Hôp. Dubois). — Direct. : M. Le Maistre.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. Courtois-Suffit.	Bourgeois.	Mlle Tisserand, Leroy (R.), Lamy, Allaire, Barret.
M. Louis Ramond.	Baudouin.	Biar, Laporte, Büsser.
Chirurgiens M. Chifoliau.	Saxe, Patoret.	Boulay, Abd-el-Nour, Widiez, Camail, Pasquet, Jubileau.
M. Descomps.	Colombey, Turnesco, Lanos.	Monbaruy, Mlle Oumansky, Martin (Robert), Ray, Baize, Bidoire, Fribourg, Chiffre.
Radiologie. M. Bouchacourt, Chef de labor. *Sup.* : M. Charlier.		Ogliastri.
Pharmacien M. Goris.		

HOPITAL DE LA MATERNITÉ. — Directeur : M. Potel.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Accoucheurs M. Potocki. M. Le Lorier, Accoucheur adjoint. *Ass.* : M. Levant.	Papillon, Lacomme (*pr.*), Dauphin (*pr.*).	
Service nouveau. M. Le Lorier.	Bonnet.	
M. Ribadeau-Dumas.	Prieur.	Triboulet, Lévy (Pierre), Minvielle, Dubrail.
Pharmacien M. Béhal.		
Dentiste M. Guilly.		

HOSPICE DES MÉNAGES (ISSY) et HOSPICE DEVILLAS

Directeur : M. Saint-Martin.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. Weil-Hallé.	Weismann, Aris (*pr.*).	Theillier.
Chirurgien M. Alglave.	Cornet, Fruchaut.	Derchin, Mevel, Piton, Harburger, Canal, Truchard, Mlle Dobkevitch.
Pharmacien		
Dentiste M. Lemerle.		

INDEX DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX

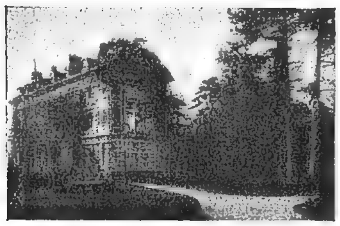
A conserver

Maisons de Santé pour maladies mentales et nerveuses — pour maladies chroniques.
Maisons de Diagnostic, de Traitement, de Convalescence, de Cures, de Régimes.
Établissements chirurgicaux. — Sanatoria. — Établissements et Hôpitaux marins.
Établissements de Physiothérapie, d'Hydrothérapie et de Gymnastique médicale, etc.

DEUXIÈME FASCICULE

A conserver

Nos lecteurs ne savent souvent, à l'heure actuelle, où ils peuvent adresser leurs malades ; ignorent quelles sont les maisons de santé, de cures, de régimes, etc., réouvertes. Nous avons cru leur rendre service en leur donnant, en quelques pages de notre Journal, qu'ils pourront détacher et conserver, les principaux Établissements ouverts actuellement, avec quelques détails sur chacun d'eux (1).



SANATORIUM
de Boulogne-sur-Seine

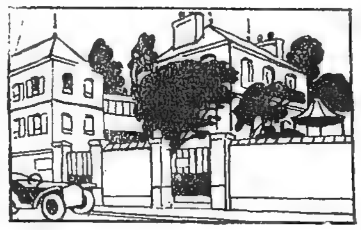
ex. 145, route de Versailles
Actuellement : 145, avenue Édouard-Vaillant
Téléphone : Auteuil 03-31.

FONDÉ PAR LE CORPS MÉDICAL

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX ET TOXICOMANIES
(Traitement spécial de la MORPHINOMANIE en 60 jours).
HYDROTHÉRAPIE. — ÉLECTROTHÉRAPIE. — KINÉSITHÉRAPIE ET RÉÉDUCATION
PSYCHOTHÉRAPIE. — RADIOLOGIE. — LABORATOIRE CLINIQUE.

PAVILLON RAYMOND, Cures de Repos et de Régimes
PAS D'ALIÉNÉS — SÉPARATION COMPLÈTE DES DEUX SEXES

Médecins directeurs : Dr **Paul SOLLIER**, C ✻, ancien interne des Hôpitaux de Paris et des Hospices de Bicêtre et la Salpêtrière — Mme le Dr **Alice SOLLIER**.
Médecins adjoints : Drs MORAT et MARMIER.
Renseignements aux Médecins tous les jours à Boulogne — Tél. : Auteuil 03-31.
Les lundis et jeudis, de 2 h. à 4 h., 14, rue Clément-Marot, à Paris — Tél. : Passy 47-38.



MAISON de SANTÉ
du Dr DEVILLIERS

DOURDAN (Seine-et-Oise). **Téléph. 59**

Cinquante minutes de Paris par les gares du quai d'Orsay, Saint-Michel et Austerlitz.

PSYCHONÉVROSES :-: NEURASTHÉNIES
HYSTÉRIES, etc.

Étant donné le mode de psychothérapie employée qui exige la longue présence biquotidienne du médecin auprès de ses malades, **le nombre de malades en traitement est limité à six.**

SUITES OPÉRATOIRES, CONVALESCENCES DE MALADIES NON CONTAGIEUSES, ACCOUCHEMENTS

Chauffage central. — Eau chaude et froide. — Électricité médicale. — Rayons X.
Téléphone 59. TOUS RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE. **Pas d'aliénés.**



LE HAMEAU

PAU – Route de Morlaas – PAU
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Maison de Repos, de Régime et de Convalescence.

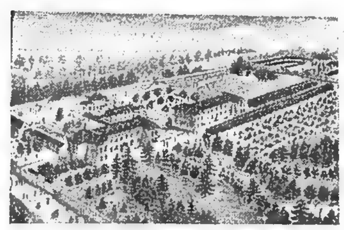
Beau parc de 18 hectares. — Climat sédatif. — Panorama des Pyrénées

AFFECTIONS NERVEUSES EN GÉNÉRAL
MALADIES DE L'ESTOMAC ET DE L'INTESTIN, SURMENAGE, TROUBLES DE LA NUTRITION INTOXICATIONS, ETC.

Psychothérapie, Hydrothérapie, Électrothérapie, Cures de repos et d'isolement. — Régimes.

LA MAISON NE REÇOIT NI ALIÉNÉS NI CONTAGIEUX

Médecin Fondateur : Dr **MABIT**. — *Médecin Directeur* : Dr **CHAUMAT**.



VILLA LUNIER
à BLOIS

CONSACRÉE

Aux Maladies Mentales

Cet établissement, fondé en 1860 par l'éminent Dr **LUNIER**, sis sur un plateau salubre à la périphérie de la ville, à 1.500 mètres de la gare, se trouve au milieu d'un parc magnifique de 11 hectares. Il comporte toutes les commodités modernes et les divers moyens de traitements classiques.

Les pensionnaires y sont soignés par des religieuses, par des infirmiers et par des infirmières laïques. Le service médical est confié à un Médecin en chef Directeur, assisté d'un Médecin adjoint et d'internes.

Le prix de pension varie de **220 fr.** par mois à **700 fr.** selon les classes ; le prix des pavillons particuliers oscille entre **1.200 fr.** et **1.500 fr.** par mois d'après leur importance et les exigences spéciales des familles.

MÉDECIN EN CHEF DIRECTEUR : Dr OLIVIER

Pour RENSEIGNEMENTS, demander le PROSPECTUS DÉTAILLÉ



VILLA HELVÉTIA

Rue des Carrières - 6, rue de Valmy
MONTMORENCY (S.-et-O.)
Téléphone : 147.

Maison de Repos - Convalescence
RÉGIMES

Beau parc — Air — Soleil.

Renseignements et Notice — Écrire : DIRECTRICE VILLA HELVÉTIA, MONTMORENCY



BONSECOURS-LEZ-PERUWELZ
(Belgique)

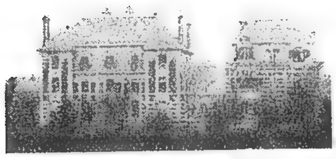
Établissement d'Hydrothérapie
DU Dr DELAUNOIS

AFFECTIONS NERVEUSES
CURES DE REPOS ET DE CONVALESCENCE

Toutes les Méthodes de la
PHYSIOTHÉRAPIE -:- PSYCHOTHÉRAPIE

TOUT LE CONFORT MODERNE
Ni aliénés, ni contagieux.

(1) Le premier fascicule de l'*Index des Établissements médicaux* a été publié dans le numéro de *LA PRESSE MÉDICALE* du **19 Février 1921.**



INSTITUT DE ROBUSTICITÉ
(Physiothérapie — Kinésithérapie). — T. 416.

CLINIQUE DE CAMBRAI

22, *Rue Watteau (Grand Jardin).*
Directeur-Propriétaire : Docteur SOLMON ✻ ✪
Cures d'Air, de Régimes, etc.

Ouvert aux Praticiens et à tous les malades (à l'exception des Contagieux) cet Établissement, dans un joli site, très salubre, est doté d'un outillage perfectionné et peut être comparé aux plus réputés de l'Etranger.

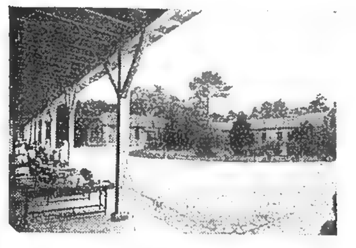
RAYONS X — MÉDECINE, CHIRURGIE, ÉLECTRICITÉ

Toutes Affections chroniques : Anémie, Rhumatismes, Asthme, Intoxications, Tumeurs, etc. — Maladies des Femmes et des Enfants.

ET SPÉCIALITÉS : NEZ, — GORGE, — OREILLES, etc.

Salle de Stérilisation, Laboratoire d'Analyse, SALLES D'OPÉRATIONS pour grandes et petites interventions. (Le malade demeure libre de se faire opérer par le Chirurgien de son choix ou par le Chirurgien de la Clinique.)

MM. les Médecins y trouveront l'installation scientifique que les Progrès modernes rendent de plus en plus indispensable pour les cures rationnelles.



Une galerie d'héliothérapie.

HOPITAL SUBURBAIN DES ENFANTS

LE BOUSCAT, près BORDEAUX
(Gironde).

Œuvre due à l'initiative privée, réalisant un **Hôpital modèle d'Enfants.**

Situé dans un grand parc planté de pins et de chênes, dans la banlieue de Bordeaux, l'hôpital comprend de vastes pavillons modernes, avec tous les services nécessaires où entrent partout l'air et la lumière. — La **cure héliothérapique** des tuberculoses osseuses y est spécialement organisée ainsi que la cure de **bains salés.**

SERVICES DE CHIRURGIE INFANTILE ET D'ORTHOPÉDIE, DE RADIOGRAPHIE, DE MÉDECINE GÉNÉRALE, DE SPÉCIALITÉS. — PAVILLON SPÉCIAL ET CLINIQUE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE POUR ENFANTS ANORMAUX ET ARRIÉRÉS.

L'hôpital reçoit des malades de Bordeaux et de tous les départements dans les meilleures conditions de séjour et de prix. Il reçoit aussi les malades de l'Assistance médicale et de l'Assistance publique.

DORTOIRS ET CHAMBRES SÉPARÉES. — LES CONTAGIEUX NE SONT PAS ADMIS.

Pour renseignements, écrire à la **Direction de l'Hôpital suburbain des Enfants, Le Bouscat-Bordeaux.** — **Téléph. :** Bordeaux **24-81.**

Roscoff (Finistère)

CLIMAT MARIN TEMPÉRÉ L'HIVER PAR LE GULF-STREAM

CLINIQUE ORTHOPÉDIQUE

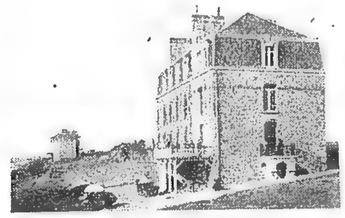
du Dr LEFRANC

Ancien Interne des hôpitaux de Paris.

Maladies des Os et des Articulations

Affections ganglionnaires

CURE HÉLIO-MARINE



MAISON de SANTÉ de PARAMÉ

au bord de la Mer

près **Saint-Malo et Dinard.**

CLINIQUE CHIRURGICALE

DU DOCTEUR PAGE

Héliothérapie Marine



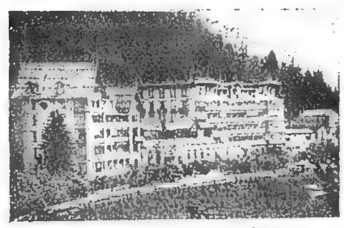
SANATORIUM MARITIME de ZUYDCOOTE

Par GHYVELDE (Nord).
RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE
Fondateur : G. VANCAUWENBERGHE
Membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.
Administré par un Conseil où figurent toutes les compétences au point de vue médical, administratif, économique et social.

Chirurgien : Dr **LE FORT**, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.
Médecin-consultant : Dr **AUSSET**, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.

Situé sur la plage en façade de mer, à quelques kilomètres de Dunkerque, soit à 4 heures de chemin de fer de Paris, à 2 heures de Lille. Pourvu de tous les perfectionnements modernes. — On y traite toutes les manifestations de la scrofule et du rachitisme et surtout les tuberculoses osseuses et articulaires. — On y reçoit les malades des deux sexes, à partir de 2 ans, de toutes les régions de France. — Une école de garçons et une école de filles de l'Etat permettent aux valides de poursuivre leurs études primaires tout en bénéficiant du traitement. — En colonies scolaires, l'Etablissement reçoit chaque année plus de 600 enfants, pendant les mois de juin, juillet, août, septembre. — Le prix de journée comprend tous les frais d'hospitalisation, de nourriture, de traitement (opérations, appareils), de blanchissage, de chauffage, etc.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTAIRE-DIRECTEUR



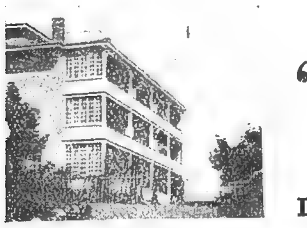
Les Sanatoriums de LEYSIN (1.450 mètres)

(Suisse). Ligne du Simplon
2 h. de Lausanne

TRAITEMENT* spécial de la *TUBERCULOSE PULMONAIRE* par la méthode du *SANATORIUM* combinée avec la *CURE d'ALTITUDE* et le régime *HYGIÉNO-DIÉTÉTIQUE
A été pendant la guerre la principale station de cure des INTERNÉS FRANÇAIS TUBERCULEUX

4 Sanatoriums modernes — Appartements et Chalets à louer.
Situation ensoleillée et abritée. — Églises catholique et protestante.

Pour tous renseignements, s'adresser à : SOCIÉTÉ CLIMATÉRIQUE
Directeur du Sanatorium-Grand-Hôtel, LEYSIN (Suisse).



Clinique pour Enfants

" VERMONT "

LEYSIN-SUR-AIGLE

Ligne du Simplon (Altitude 1.400 m.)

Médecins : MM. les Docteurs **René BURNAND, Georges ROSSEL, L. de REYNIER, Edouard ROULET.**

TRAITEMENT GÉNÉRAL DE LA TUBERCULOSE

Leçons dans l'Établissement, jeux, promenades.

GARDE-MALADES CAPABLES ET DÉVOUÉES

Pour renseignements s'adresser à : M. et Mme BOUËT-BOISSONNAS, Directeurs.



La grande altitude est la meilleure pour le

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

LE

SANATORIUM SCHATZALP

1.865 mètres au-dessus de la mer.
300 mètres au-dessus de **Davos-Platz** (Suisse).
Sur un plateau très abrité et bien ensoleillé ; en un climat sec et vivifiant.
Relié par funiculaire à Davos-Platz.

TOUS LES MOYENS THÉRAPEUTIQUES ADAPTÉS SUIVANT LA FORME DE LA TUBERCULOSE

BIBLIOTHÈQUE ET JOURNAUX FRANÇAIS

Médecins-Directeurs : Dr Lucius SPENGLER et Dr E. NEUMANN.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX MÉDECINS ET A L'ADMINISTRATION.

la physique, la chimie; on ne leur montre pas à quel point ces sciences sont solidaires.

L'auteur s'attache précisément à montrer les connexions entre les divers domaines de la pensée. Il rêve la coopération des individualités libres, une sorte d'internationale de l'esprit.

F. A.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

L'Enseignement Médical à Paris

La Presse Médicale *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris, celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique d'accouchement et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale, par MM. Lequeux et Metzger, agrégés, assistés de MM. Ecalle, ancien chef de clinique; Chomé, ancien délégué dans les fonctions de chef de clinique; Vaudescal, chef de clinique; Didier et Viala, chefs de clinique adjoints, et de MM. Iglésias, Playoust, Heitz, Cottin, Thin et Bouscarle, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers.

Le cours commencera le mercredi 30 Mars 1921. Il comprendra une série de leçons cliniques, théoriques et pratiques, qui auront lieu tous les jours à 9 h. du matin, à 4 et à 6 h. du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés à l'examen des femmes, à la pratique des accouchements et aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Mercredi 30 Mars. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 6 h. Diagnostic de la grossesse. — Jeudi 31 Mars. A 9 h. du matin. Examen des nouveau-nés et consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. De la conduite à tenir dans l'accouchement normal. — Vendredi 1er Avril. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. De l'examen des bassins viciés et de la conduite à tenir dans l'accouchement dystocique. — Samedi 2 Avril. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes accouchées. A 10 h. Le forceps sur le sommet (positions directes). A 4 h. Examen des bassins viciés. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions obliques). — Lundi 4 Avril. A 9 h. du matin. Consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Le forceps sur la face et le front et la présentation élevée du sommet. Mardi 5 Avril. A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Accidents de la délivrance. Hémorragies. Conduite à tenir. — Mercredi 6 Avril. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. La version par manœuvres internes (version séparée). — Jeudi 7 Avril. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. Visite dans les salles. A 4 h. Exercices pratiques de version. — A 6 h. Des difficultés et des accidents au cours de l'extraction du siège. — Vendredi 8 Avril. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices pratiques : l'extraction du siège. A 6 h. L'embryotomie céphalique (perforation, basiotripsie, cranioclasie). — Samedi 9 Avril. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 10 h. Indications et technique de l'opération césarienne. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie céphalique. A 6 h. L'embryotomie rachidienne. — Lundi 11 Avril. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie rachidienne. — A 6 h. De la dystocie des parties molles et de la conduite à tenir. — Mardi 12 Avril. A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 4 h. Exercices pratiques : les dilatations. Les sections du col. A 6 h. Les infections puerpérales. — Mercredi 13 Avril. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Visite des malades à l'isolement. A 6 h. Les infections puerpérales. — Jeudi 14 Avril. A 9 h. du matin. Examen des nouveau-nés et consultation des nourrissons. A 4 h. Visite des malades à l'isolement.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. le chef de clinique à la clinique Tarnier. Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Le droit à verser est de 100 francs.

Cours complémentaire d'anatomie pathologique appliquée. — Ce cours aura lieu en trois séries.

Première série. — *Les réactions inflammatoires*, par M. P. Ameuille, médecin des hôpitaux, préparateur au laboratoire d'anatomie pathologique.

Cette série commencera le lundi 4 Avril 1921, à 16 h., et se poursuivra les mercredis, vendredis et lundis à la même heure, sur le programme suivant :

I. — Constituants normaux du sang et des tissus qui jouent un rôle actif dans l'inflammation. — II. Réactions inflammatoires élémentaires, œdème, congestion, diapédèse, métaplasie conjonctive. — III. Autolyse et mortification cellulaire. — IV et V. Elaboration de substances anor-

(*Voir la suite, p.* **437**.)

males : graisse, glycogène, pigment, amyloïde. — VI. Hyperplasie conjonctive et sclérose. — VII. Blessures et plaies; bourgeon charnu. Abcès, cicatrisation des plaies. — VIII. Gangrènes, escarres, réactions dites de corps étrangers. — IX. Tuberculose, follicule tuberculeux, caséification. — X. Premiers stades de la tuberculose. Sclérose dans les lésions tuberculeuses. Tuberculoses atypiques. — XI. Syphilis. — XII. Lèpre, morve, mycoses.

Deuxième série. — *Le problème du cancer et le diagnostic des tumeurs*, par M. G. Roussy, professeur agrégé à la Faculté, chef de travaux d'anatomie pathologique.

Cette série commencera le lundi 2 Mai 1921 à 16 h., et se poursuivra les mercredis, vendredis et lundis à la même heure, sur le programme suivant :

I. Le cancer; sa place en nosographie. Classification des tumeurs. — II. Le tissu cancéreux. — III. Les origines du cancer; théories pathogéniques. — IV. Les épithéliomas des revêtements malpighiens. — V. Les épithéliomas des revêtements cylindriques. — VI. Les épithéliomas des parenchymes. — VII. Les tumeurs conjonctives. — VIII. Les sarcomes. — IX. Les tumeurs embryonnaires. — X. Le cancer expérimental. — XI. La biologie générale du cancer. — XII. Les méthodes thérapeutiques.

Troisième série. — *Anatomie pathologique du système nerveux*, par M. Lhermitte, préparateur au laboratoire d'anatomie pathologique.

Cette série commencera le mercredi 1er Juin 1921, à 16 h., et se poursuivra les vendredis, lundis et mercredis à la même heure, sur le programme suivant :

I. Histologie normale du système nerveux et méthodes de recherches anatomiques. — II et III. Lésions de l'appareil vasculaire. Hémorragies, nécrose, etc. — IV. Lésions inflammatoires aiguës. Méningo-encéphalites, encéphalites, méningo-myélites non spécifiques. — V. Syphilis des centres nerveux. — VI. Tabes et paralysie générale. — VII. Tuberculose des centres nerveux. — VIII. Tumeurs du système nerveux central et périphérique. — IX. Dégénérescences secondaires. — X. Affections systématisées : sclérose latérale amyotrophique, maladie d'Aran-Duchenne, etc. — XI. Lésions des nerfs périphériques. — XII. Lésions des muscles striés.

On peut s'inscrire pour une seule, deux ou trois séries. Le prix de chaque série est de 150 francs. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Un certificat d'assiduité pourra être délivré aux élèves qui en feront la demande.

Physique médicale. — M. le professeur André Broca commencera son cours le mardi 5 Avril, à 16 h. (amphithéâtre de physique, à la Faculté), et continuera son enseignement les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme. — 1° Electricité; 2° optique; 3° chaleur et action moléculaire et mécanique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef de service, MM. Hautant et Moulonguet, oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux, MM. Ramadier, Paul-Boncour et Bloch, assistants du service, feront du 18 Avril au 21 Mai un cours élémentaire de clinique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologique. Les conférences auront lieu dans le service tous les matins à 9 h. et traiteront de toutes les questions de la spécialité. Les élèves seront exercés individuellement au maniement des instruments et à l'examen des malades.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance auprès de M. Ramadier, assistant du service. Droit d'inscription : 150 francs.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 17 Mars.* — Ont obtenu : MM. Madier, 24; Maurier 25; Gouverneur, 25; Métivet 27.

La prochaine séance pour l'épreuve clinique est fixé au 14 Avril, à 17 h., à l'Hôtel-Dieu.

Médaille d'or (Médecine). — Composition écrite. *Les cirrhoses pigmentaires. Structure et physiologie de la muqueuse de l'intestin grêle.* — Ont obtenu : MM. Turquety, 27; Moreau, 29; Léchelle, 28.

Classement des candidats. — Médaille d'or, M. Moreau; médaille d'argent, M. Léchelle; accessit, M. Turquety.

Médaille d'or (Chirurgie et accouchements). — Jugement des mémoires. — *Séance du 15 Mars.* — Ont obtenu : MM. Clap, 25; Bloch, 27.

Oral. — *Séance du 17 Mars.* — *Torsion des kystes de l'ovaire.* — Ont obtenu : MM. Clap, 35; Bloch, 16.

Epreuve écrite. — *Séance du 19 Mars.* — *Anatomie du nerf spinal. Formes cliniques du tétanos.* — Ont obtenu : MM. Clap, 26; Bloch, 29.

Classement des candidats. — Médaille d'or: M. Bloch; médaille d'argent : M. Clap.

CONCOURS

Adjuvat des asiles. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, ont été dans l'ordre suivant, reconnus aptes à l'emploi de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés : MM. Rousseau, Borel, de la Faculté de Paris; Mire, de la Faculté de Toulouse; Bouyer, de la Faculté de Paris; Regis, Jourdran, de la Faculté de Bordeaux; Vullien, de la Faculté de Lille. (*Journ. off.*, 17 Mars.)

NOUVELLES

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

A vendre : Sellette haute fréquence, grand modèle Gaiffe et accessoires divers. — Tableau chêne avec milli. et réducteur de potentiel, plombs, bornes et 3 entrées de Courtade. — Un voltmètre. — Ecrire *P. M.*, n° 3207.

(*Voir la suite, p.* 439.)

A vendre : Un lit mécanique Dupont, n'ayant jamais servi, 1.800 francs. — S'adresser : Dr L., 55, quai de la Seine, Paris (19e).

A vendre : Cred. Gaiffe, continu 220 volts; pied Drault; access. radioth. — Ecrire *P. M.*, n° 3214.

Dr vend Ford cond. int. neuve, gr. luxe, méc. ét. neuf, gar. Visiter : 11 *bis*, r. de Madrid, Neuilly-s./S.

Dame sérieuse, très au courant radiologie, examens cliniques de laboratoire, langue allemande (traductions et leçons), cherche emploi à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3219.

Docteur, campagne Bourgogne, reçoit enfants et adolescents non contagieux. — Ecr. *P. M.*, n° 3220.

Automobile Ford, conduite intér., carrosserie française, excellent état, éclairage électrique et acétylène (bout. Magondeaux), nombreux accessoires : 14.000. — S'adresser concierge, 4, r. Robert-Estienne (8e).

A vendre : Etuve Hearson électr. neuve. Autoclave Cogit 20, état neuf. Bonnes condit. — *P. M.*, n° 3223.

Charron torp., 4 pl., 1920, éclair., démar. électr., 12.500. — *Dexpert*, 2, rue Boutarel, Paris (4e).

A céder pour cause double emploi : Poupinel cuivre rouge, dimensions intérieures 25 × 25 × 20 centimètres. Brûleur à gaz, 18 trous. — Stérilisation rapide de verrerie et d'instruments. — Ecrire *P. M.*, n° 3225.

On demande de suite un pharmacien pour centre industriel dans régions libérées. — Facilités d'installation. — Ecrire *P. M.*, n° 3226.

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE RECHERCHES BIOLOGIQUES
Lesure & Cie
DIRECTION SCIENTIFIQUE :
BACTÉRIOLOGIE & ANATOMIE PATHOLOGIQUE, CHIMIE
Dr Raymond LETULLE - Dr André BERGERON - A. LESURE, Dr en Phie
70, rue du Bac, Paris-7e. - Tél. : Saxe 01-78.

ANTI-ÉPILEPTIQUE de LIÈGE
SUPPRIME LES CRISES
Laboratoires DELACRE-FANYAU, à Lille.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

TUBERCULOSE
VACCIN **SPES** **CÉPÈDE**
ESTRADER, Dr en Phie
30, av. Reille, Paris - Gob. 08-06

LES ESCALDES
STATION CLIMATIQUE FRANÇAISE à 1400 mètres.
Admirablement protégée. Ouverte en toutes saisons. Le brouillard y est inconnu, le panorama incomparable.
SOURCES CHAUDES ET FROIDES DANS L'ÉTABLISSEMENT
S'adresser : soit aux Escaldes, par Angoustrina (Pyrénées-Orientales), soit au Sanatorium des Pins, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Granules de Catillon
à 0,001 Extrait Titré de
STROPHANTUS
TONIQUE DU CŒUR, DIURÉTIQUE RAPIDE
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, Cardiopathies des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Granules de Catillon
à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Synon. OUABAÏNE
TONIQUE DU CŒUR par EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie de Médecine.
PARIS, 3, Boulevard St-Martin et Phcies.

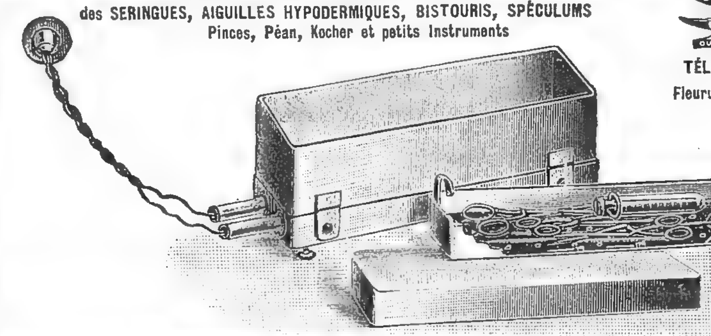
Tablettes de Catillon
IODO-THYROÏDINE
0gr.25 corps thyroïde
Titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.
1 à 2 contre Myxœdème.
2 à 8 contre Obésité, Goitre, Herpétisme, etc.
— PARIS, 3 Boulᵈ St-Martin.

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY
(Rhône)
dans les Monts du Lyonnais (300m d'altitude)
Nerveux, Dyspeptiques, Morphinomanes.
Cures de repos, de régimes et de rééducation.
Installation moderne luxueuse.
Directeur : Dr H. FEUILLADE, ✱, ✪
Notice sur demande

DÉMORPHINISATION RATIONNELLE
CURE CHIMIO-THÉRAPIQUE
exempte de toxiques A et B.
ACHANOL ou Anti-Opium Fraquet
à base de : Hélénine, Berberine, Granato-Tanin.
Usines des Aubrais, 286, Faub. Bannier
LES AYDES (Loiret).

AFFECTIONS du **FOIE** et de l'**INTESTIN**
GLOBULES GLUTINISÉS de
BOLÉASE MONAL
aux extraits complets et inaltérables de BILE et de BOLDO
Médication cholagogue, tonique-hépatique, antitoxique et sédative
COLIQUES HÉPATIQUES, LITHIASE BILIAIRE
ICTÈRES, CONGESTIONS, CHOLÉMIE, ACHOLIE
ENTÉRITES, CONSTIPATION, AUTO-INTOXICATIONS
2 à 6 globules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

NOUVEAU **STÉRILISATEUR** ÉLECTRIQUE
DÉPOSÉ
S'ADAPTANT SUR COURANT ALTERNATIF 110 WOLTS
ÉBULATION INSTANTANÉE
des SERINGUES, AIGUILLES HYPODERMIQUES, BISTOURIS, SPÉCULUMS
Pinces, Péan, Kocher et petits Instruments



TÉLÉPHONE
Fleurus 07-66

DUFFAUD & Cie FABts D'INSts DE CHIRURGIE 11 RUE DUPUYTREN PARIS

Dans le Traitement des :
Blennorragies, Cystites, Pyélites...
et de toutes les Affections de l'Appareil uro-génital



Le **BESTOL** du Dr LAVOUÉ
est le médicament
LE MIEUX TOLÉRÉ *et* LE PLUS ACTIF
comme Antigonococcique
Antiseptique
Analgésique
Diurétique
DOSE :
6 à 10 Capsules par jour

Littérature et Echantillons sur demande adressée au
Laboratoire du BESTOL - RENNES (France)

DIIODOFORME TAINE
AYANT TOUTES LES PROPRIÉTÉS de l'IODOFORME *sans en avoir l'odeur désagréable.*
ANESTHÉSIQUE — Pansements
DÉSINFECTANT — RIGOUREUSEMENT INODORES
Dans toutes les Pharmacies : ANTISCROFULEUX
Bien Spécifier : DIIODOFORME TAINE — Agent CICATRISANT de premier ordre.
Préparation et Vente en Gros : SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *9, Rue de la Perle, Paris.*

CAPSULES SÉRAFON
ANTISEPSIE PULMONAIRE
AU GAÏACOL IODOFORMÉ
SOCIÉTÉ FRANÇAISE — 9, rue de la Perle, Paris.
BRONCHITES Aigües et Chroniques,
Dilatation des Bronches, Bronchorrée.
DOSES : Une Capsule cinq minutes avant chaque repas, pendant les trois premiers jours, puis à la dose de deux et trois Capsules cinq minutes avant chaque repas.

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES
Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.
CHAIX & Cie, 1, rue de l'Orne, PARIS. — Tél. : Saxe 12-55

OPOTHÉRAPIE
LES **EXTRAITS** TOTAUX **CHOAY**
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE VERS 0° DANS LE VIDE ✱ NI AUTOLYSE NI CHALEUR NI AIR
FORMULER : PILULES, CACHETS, PAQUETS, COMPRIMÉS — **CHOAY** — A L'EXTRAIT : GASTRIQUE, ENTÉRIQUE, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, ORCHITIQUE, OVARIEN, HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN, RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
2 à 8 par jour
DÉPOT : Pharmacie DÉBRUÈRES 26, Rue du Four 26, PARIS

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

MENUS PROPOS INDIVIDUALISTES

LE QUART D'HEURE DE RABELAIS

A défaut du théâtre que la platitude de sa bourse lui dénie, le médecin, qui a quelque sens de l'humour, s'offre gratuitement ces temps-ci un spectacle bien amusant : la mine empoisonnée de Perrin Dandin, le contribuable, obligé de faire la déclaration du revenu de son travail.

Il y a quelques années, Anatole, le grand bateleur du cirque national, avait fait miroiter à ces yeux une mirifique réforme, *made in germany* s'il vous plaît, *l'impôt sur le revenu.* Le système était tout à fait séduisant pour le modeste Perrin Dandin. Comme la marque la plus certaine de la civilisation d'un peuple est que la majorité numérique soit maîtresse de tout, il s'agissait de faire payer l'impôt par la minorité, en y ajoutant le sel d'une inquisition vexatoire. Perrin Dandin se forgeait d'avance une félicité de voir l'étranglement progressif des riches sous un pressoir à vis manœuvré par la rude poigne du fisc. Il salua avec enthousiasme le vote de cette loi admirable, essentiellement démocratique, au dire du grand bateleur et des grands journaux quotidiens.

Perrin, l'innocent Perrin, ne se rendait pas compte que, du bâton bénévolement fourni, Maître Fisc saurait faire ample usage et que, comme le dit la chanson du Pont d'Avignon, tout le monde y passerait.

Maintenant, hélas !! il s'agit d'exposer au fisc de quelles ressources on dispose, il s'agit de remettre au percepteur ces précieux billets qu'on gardait pour le bas de laine. Perrin Dandin, à son confident naturel, le médecin, expose ses perplexités : ne pas faire de déclaration, c'est s'exposer à être taxé d'office et avec quelle lourdeur ! faire une déclaration fausse, c'est bien dangereux ! faire appel à de hautes protections pour attendrir le fisc avait paru naturel, mais le député, aussi bien que le conseiller municipal, à de timides allusions, s'est montré de glace.

Le filet fatal se resserre autour de notre pauvret. Allons, il faut payer ! Console-toi, ô Perrin Dandin : plaie d'argent n'est pas mortelle. Puissent tes perplexités actuelles te rappeler, pour ta gouverne future, deux vers de notre vieux Lafontaine :

> Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
> Qui souvent s'engeigne soi-même.

P. Desfosses.

ENFIN !

Tout arrive, même le bien !

Telle est la réflexion que l'on ne peut s'empêcher de formuler lorsque l'on vient à lire le compte rendu de la séance du Conseil municipal de Paris du 7 de ce mois.

En cette séance, en effet, un conseiller, que l'on ne saurait trop féliciter de sa courageuse initiative, M. Emile Massard, s'est avisé d'attirer l'attention de ses collègues sur la déplorable publicité, — publicité d'un genre spécial et choquant, pour employer les termes mêmes de M. Emile Massard, — qui a pris naissance au cours de la guerre et qui aujourd'hui sévit impudemment sur tous nos murs, nous valant auprès des étrangers de passage à Paris une réputation fâcheuse et, chose plus grave, assurément, constituant pour la santé publique un véritable danger.

C'est, est-il besoin de le dire, de la publicité éhontée, faite à grands renforts d'affiches par certains médecins spécialistes que nous entendons ici parler.

M. Massard, à juste titre, estime que « c'est une question de propreté morale qui intéresse la beauté de Paris » de voir sans retard disparaître cette « lèpre » que constitue l'affichage par toute la ville de ces « placards criards de spécialistes garantissant la guérison des maladies intimes dans des délais variables, mais généralement courts ».

Rien n'est plus assuré. Mais nous ne saurions trop insister sur ce point, cette publicité spéciale doit disparaître non pas seulement pour des raisons de décence, parce qu'elle choque la pudeur, mais bien surtout parce que souvent elle couvre une véritable escroquerie et qu'elle menace par surcroît de concourir à l'extension des affections vénériennes qu'elle est censée combattre.

Aussi, pour ce motif, plus sévère que M. Massard et que ses collègues du Conseil municipal qui, sur sa demande, ont renvoyée à l'Administration la proposition suivante :

« M. le Préfet de police est invité à faire cesser la publicité par trop spéciale qui s'étale sur les murs et à ne la laisser se produire que dans les édicules réservés »,

estimons-nous qu'il y a lieu d'interdire partout ces affiches malpropres et trop souvent mensongères.

A cet égard, Paris ne doit pas se montrer inférieur à certaines des communes qui l'entourent. Dans certaines de celles-ci, en effet, — c'est le cas pour Neuilly, par exemple — la publicité spéciale dont nous parlons ici est sévèrement prohibée de tous les édicules réservés.

Qu'il en soit bientôt ainsi à Paris et partout ailleurs.

Si la morale doit se bien trouver d'une telle mesure, la santé publique, et la chose est d'importance, s'en trouvera sans nul doute encore mieux !... GEORGES VITOUX.

GROUPE MÉDICAL PARLEMENTAIRE

Le Groupe médical parlementaire s'est réuni le 20 Janvier, à 17 heures, à la Chambre des députés, sous la présidence de M. Chauveau, sénateur.

Avaient été convoqués à la séance : MM. Bellencontre et Levassort, président et secrétaire général de l'Association générale des Médecins de France, MM. Lafontaine et Quivy de l'Union des Syndicats médicaux.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Gilbert Laurent donne lecture d'une lettre de M. Granjux demandant au Groupe d'appuyer le vœu ci-après :

La Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, se plaçant exclusivement au point de vue de l'hygiène infantile, déclare qu'en raison de l'importance capitale du pain dans l'alimentation des enfants, il est indispensable que les petits malheureux pris en charge par les œuvres privées aient droit au pain à prix réduit.

Elle appelle sur ce point l'attention de M. le Ministre de l'Hygiène publique, et le prie de faire le nécessaire pour amener la suppression d'une mesure en contradiction avec les notions élémentaires de la puériculture, alors que la question de la natalité préoccupe si justement le pays.

Ce vœu a été voté à l'unanimité, et sera transmis à MM. les ministres compétents.

M. le professeur Pinard demande la parole. Il explique que, tout récemment, il s'est opposé à une proposition de M. le sénateur Chéron tendant à obtenir, de la Commission de répartition des fonds du Pari mutuel, une somme pour établir deux hôpitaux spéciaux, où seraient réunis, dans le Cavaldos, tous les hémiplégiques et paraplégiques par faits de guerre : tant au point de vue scientifique qu'au point de vue familial et moral, cette institution lui paraissant regrettable.

Le Groupe approuve son président d'honneur et le remercie.

La parole est donnée à M. Lafontaine, secrétaire général de l'Union des Syndicats médicaux.

M. Lafontaine. M. Pinard me donne l'occasion de montrer par un exemple comment nous avons posé, dès le début, le problème.

Nous plaçant sur le terrain technique, nous avons dit : un tarif ne peut être établi sans une organisation de soins. Etablir un tarif c'est donc, au préalable, créer une organisation de soins, car il faut envisager tous les cas, comme ceux des hémiplégiques dont vient de parler M. Pinard. Il faut aussi envisager les modalités d'application et le contrôle...

C'est ce que l'Administration n'a pas voulu faire. Elle a voulu seulement discuter les prix de la visite et de la consultation, se réservant d'adresser, pour le reste, tous les malades à l'hôpital.

J'attire également votre attention sur ce fait grave : la modification à l'article 64, obtenue par M. Maginot, lui permet d'établir une taxation sur les honoraires médicaux ; cette taxation, le corps médical ne peut pas l'accepter.

Le Groupe est au courant de la situation. Le corps médical a pris position, et cette position a été fixée *par la décision du Conseil* conformément au vote de la dernière Assemblée générale.

Ainsi, les médecins sont saisis ; ils vont exécuter. Le Conseil de l'Union vient demander alors au Groupe médical parlementaire s'il estime devoir soutenir le corps médical en combinant une action parlementaire à l'action syndicale; si oui, sous quelle forme il estime engager cette action?

De même, le Conseil de l'Union ayant envisagé l'action à mener auprès des divers groupes parlementaires de blessés et mutilés, le Conseil n'a pas voulu entamer cette action sans avoir les indications du Groupe médical parlementaire.

M. Levassor L'Association générale des Médecins marche d'accord avec l'Union des Syndicats médicaux. Les médecins avaient accepté des tarifs locaux fort réduits; l'Administration a eu tort de ne pas continuer les pourparlers.

Cependant, il ne faut pas, pour l'honneur du corps médical, être d'une intransigeance excessive. Si un indigent vient demander une consultation et ne peut pas payer, on ne peut lui refuser des soins, et aucun médecin ne le fera, car il se placerait dans une situation intolérable pour le public, pour le Parlement et pour le corps médical tout entier. Peut-être serait-il préférable de retarder la date d'application des décisions prises par l'Union des Syndicats médicaux.

MM. Quivy et Lafontaine objectent que les positions sont prises et qu'il est trop tard pour revenir en arrière. Jusqu'à ce jour, les médecins ont fait crédit à l'Administration, ils ne peuvent continuer.

L'Union des Syndicats vient demander aujourd'hui au Groupe médical parlementaire quelle action il peut avoir et quels conseils il peut donner aux médecins.

Selon *M. Peyroux*, une intervention à la Chambre n'est pas possible et ne sera pas efficace. Il est d'avis de nommer une délégation qui chercherait, d'accord avec le ministre, à mettre fin au conflit. Le ministre a été mal renseigné par son principal chef de service.

M. Régnier croit qu'au lieu de voir le ministre, il vaut mieux s'adresser directement aux intéressés, et spécialement aux deux Groupes des Mutilés et des Anciens combattants de la Chambre des députés, ainsi qu'à la Commission des Pensions. Il faut leur prouver, ce qui est la vérité, que les modifications apportées à la loi primitive sont préjudiciables plus encore aux anciens combattants qu'aux médecins eux mêmes.

MM Daraignez et Grinda estiment qu'il est nécessaire de causer avec les intéressés, avant de rompre définitivement avec l'Administration. M. Grinda ajoute que, si les négociations reprennent, il sera bon, sans y renoncer, d'ajourner les décisions prises au Congrès de décembre dernier.

M. Lafontaine affirme à nouveau que le corps médical groupé est sur un terrain solide, qu'il ne peut plus ni reculer, ni retarder.

M Chauveau, résumant les débats et comme conclusions, propose à l'Union des Syndicats de demander audience aux deux Groupes d'Anciens combattants et de Mutilés et à la Commission des pensions, et une délégation du Groupe, à laquelle se serait joint le représentant de ces formations, verrait ensuite le ministre des Pensions pour aviser à la meilleure solution possible actuellement.

M. Lafontaine insiste pour que le Groupe médical fasse revenir la Chambre et le Sénat sur le vote de surprise de la loi des douzièmes.

M. le professeur Pinard. Le Groupe médical est tout prêt à donner son concours aux médecins; mais si un débat est soulevé à la Chambre, il y a lieu de craindre qu'en raison de la situation budgétaire et de la non-compréhension exacte de la question par le Parlement, on conclut contre les médecins, en croyant servir les malades de l'Etat.

M. Chauveau, président, et les membres du Groupe parlementaire estiment qu'un débat ne peut être soulevé actuellement; il faudra attendre au moins le vote du prochain budget.

M. Pottevin est aussi d'avis que l'Union des Syndicats retarde la rupture. On nous demande, dit-il, de venir en conciliateur, nous ne le pouvons pas si l'Union des Syndicats refuse d'ajourner ses décisions.

M. Chauveau fait observer à M. Lafontaine que l'article 64 de la loi, qui exigeait entente entre le Corps médical et l'Administration n'existe plus. Nous sommes donc, dit-il, en présence d'un autre texte. Ce dernier texte a été voté par surprise sans qu'il y ait eu de rapport écrit déposé, sans que nous fussions avertis à temps, mais il est voté et c'est la loi actuellement, c'est en face de cette réalité qu'il faut se placer pour aviser.

M Lafontaine. Comme conclusion, le Groupe médical nous conseille d'agir auprès des Mutilés, des Anciens combattants et de la Commission des pensions. Nous le remercions.

M. Hermabessière. Faites leur comprendre l'intérêt qu'il y a pour eux à conserver le libre choix du médecin et éclairez leur opinion.

MM. Régnier et Pinard abondent dans le même sens.

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

LEISHMANIOSE AMÉRICAINE [1]

La *leishmaniose américaine*, étudiée par divers auteurs, en particulier par Laveran, Nattan-Larrier, Paraja da Silva, etc., est une leishmaniose cutanée, causée par *Leishmania brasiliensis*, espèce voisine de celle qui produit le bouton d'Orient.

La maladie existe au sud de l'Amérique septentrionale, dans l'Amérique centrale et la zone tropicale de l'Amérique du Sud. Suivant les pays, elle porte des noms différents : *pian-bois*, *forestyaws*, *boschyaws* dans les Guyanes; *bouton de Bahia*, *ulcère de Baura* ou plus simplement *buba* ou *bouba* au Brésil; *uta* au Pérou, etc.

La maladie débute par une papule très prurigineuse, puis il se forme une petite pustule et bientôt un ulcère qui grandit et se couvre d'une croûte dure et sèche. La guérison survient en général au bout de 7 à 8 mois. Il reste toujours une cicatrice indélébile.

Rare dans les villes, elle est très fréquente dans les campagnes boisées; aussi a-t-on pensé qu'elle pouvait être transmise par des insectes ou des acariens forestiers très divers (*Dermacentor electus* au Brésil, *Rhodnius prolixus* au Venezuela, par exemple).

Cette hypothèse est tout à fait vraisemblable, mais a besoin de la confirmation de l'expérimentation.

1. Neveu-Lemaire. — *La Géographie*, Janvier 1921.

APPEL A NOS LECTEURS

Il y a quelques semaines, nous signalions dans ce journal la situation pénible où se trouve aujourd'hui, après toute une vie de travail et de dévouement, Mme Madeleine Brès, aujourd'hui âgée de 82 ans et qui fut la première femme reçue en France docteur en médecine.

Notre confrère, Mme Alice Sollier, directrice du sanatorium de Boulogne, 145, route de Versailles, à Boulogne-sur-Seine, nous prie à cette occasion d'aviser tous nos lecteurs qu'elle recevra avec reconnaissance tous les dons qu'ils voudront bien lui adresser pour la souscription qui vient d'être ouverte en faveur de Mme Madeleine Brès.

La Presse Médicale s'inscrit pour une somme de 100 fr. qu'elle adresse à Mme Sollier.

CORRESPONDANCE

Monsieur,

Ayant publié un *Traité de Sérologie* et désirant utiliser tous les travaux concernant cette branche de la biologie médicale sans omission, je serai reconnaissant aux auteurs de bien vouloir m'adresser les extraits de leurs travaux parus surtout après le 1er Août 1920, date à laquelle s'arrête la bibliographie de mon livre.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

Marc Rubinstein.
54, rue Saussure, Paris (17e).

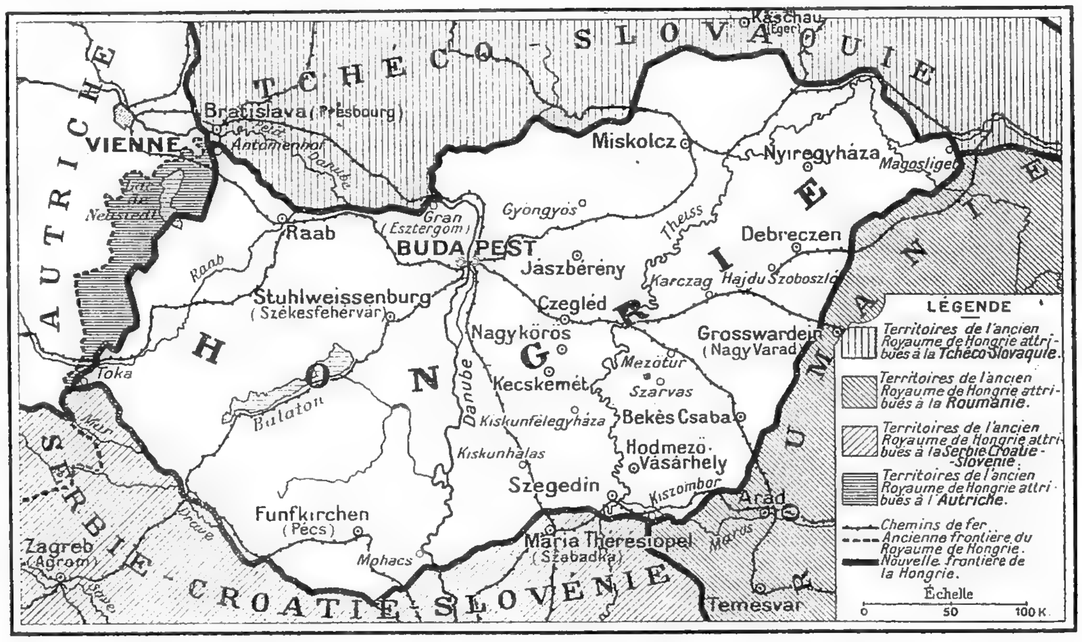
Nous rappelons à nos abonnés qu'il est **INDISPENSABLE** *d'accompagner* **CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE** *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE [1]

La Hongrie.

La Hongrie, qui avait une superficie de 325.325 km² en 1914, n'en a plus actuellement que 100.000 environ. Avant la guerre, elle s'étendait du nord au sud, des sommets des Carpathes aux rives de la Save, et de l'est à l'ouest, des crêtes des Alpes transylvaines au lac de Neusiedl. Maintenant elle est réduite à un ilot de forme trapézoidal, isolé au milieu de la plaine danubienne.

La rive gauche du Danube, de Bratislava (Presbourg) aux approches de Budapest, les massifs des Tatras, les Carpathes, une partie du bassin supérieur de la Theiss appartiennent aux Tchéco-Slovaques; le sud de la plaine danubienne appartient aux Serbes, Croates et Slovènes, et le quadrilataire transylvain appartient aux Roumains.



La Hongrie.

Les limites imposées à la Hongrie sont presque toujours conventionnelles, sauf au nord entre Bratislava et les environs de Budapest, où le Danube marque la limite de la Tchéco-Solvaquie, l'autre, au sud où, sur une longueur de 170 km., le cours inférieur de la Mur, puis la Drave tracent la démarcation de la Serbie-Croatie-Slovénie.

1. Charles Rabot. — « Les traités de Trianon, de Neuilly et de Sèvres ». *La Nature*, 15 Janvier 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ARGENTINE

Le recensement des *Indiens* de la République Argentine du 1er Juin 1914 à donné, comme résultats, 18 425 Indiens *soumis* comprenant 10.138 hommes et 8.287 femmes. Si, comme on le suppose, le nombre des Indiens *insoumis* s'élève à 20.000, on arriverait à un total d'environ 40.000 individus pour la population indigène.

ESPAGNE

San-Sébastien. — Il se tiendra dans cette ville du 31 Mars au 4 Avril prochain le *Congrès de rapprochement franco-espagnol* placé sous le haut patronage de S. M. le roi d'Espagne.

ÉTATS-UNIS

La pellagre est fréquente aux Etats-Unis. En 1916, elle s'est classée, pour les cas de mort, au 4e rang dans le Mississipi avec 840 décès; au 3e rang, dans l'Alabama (677 décès); au 2e rang dans la Caroline du Sud (627 décès); puis viennent le Tenessee (607 décès), le Texas (452 décès).

L'épidémie a augmenté d'année en année de 1902 à 1910 avec maximum de 1911 à 1916, puis a diminué d'intensité de 1917 à maintenant. Cette diminution serait due à la facilité avec laquelle une nourriture de bonne qualité peut être produite et achetée aux Etats-Unis, à la prospérité générale, aux salaires élevés, et à la bonne alimentation du peuple.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Doctoresse médecin sanitaire.

D· — *Ayant mon diplôme d'Etat, je me suis installée, pendant la guerre, dans une sous-préfecture du Midi, où je travaillais fort bien. Mais, depuis la démobilisation, deux confrères sont venus s installer près de moi, ce qui a fait baisser d'une façon notable mon chiffre d'affaires. J'ai donc l'intention d'acquérir le diplôme de médecin sanitaire et de faire des voyages au long cours. — Les femmes docteurs en médecine ont-elles ce droit?*

R. — Ayant posé cette question au Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, le bureau des renseignements m'a fait savoir : que *rien ne paraît s'opposer à ce qu'une doctoresse en médecine, pourvue du diplôme d'Etat, soit admise à prendre part aux épreuves de l'examen du* médecin sanitaire maritime *et soit inscrite au tableau spécial de ces médecins.*

Mais, si l'Etat doit exiger, à bord des bâtiments, la présence d'un médecin sanitaire maritime, inscrit au tableau spécial, par contre, il n'a pas le droit de s'immiscer dans le choix fait par les Compagnies de navigation, qui restent libres d'accepter ou de refuser les concours qui leur sont offerts.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Prothèse dentaire. (L'art de l'empreinte. Technique. Pratique de la prothèse), par Maurice Wisner, chirurgien-dentiste, 1 vol. in-16. (*Le François*, éditeur, Paris).

Il faut louer M. Wisner d'avoir su résister à l'entraînement des appellations courantes et de n'avoir donné à son opuscule ni le titre de *Traité*, ni même celui de *Manuel*. Il ne pouvait trouver mieux que celui qu'il a choisi pour ce recueil de conseils d'un praticien qui ne parle que de ce qu'il a fait lui-même et qui a fait lui-même tout ce dont il parle. La langue n'est peut-être pas toujours facile, ni la lecture aisée; mais il vaut la peine de passer sur cet inconvénient : on en sera récompensé par nombre de perspectives et d'indications intéressantes. Tout le chapitre « l'art de l'empreinte » est rempli d'aperçus et de conseils originaux que seule a pu dicter une large pratique personnelle, et cela est à lire attentivement, même à l'heure où, sous l'inspiration de travaux de haute valeur, la matière à empreintes pour laquelle l'auteur fait un si chaud plaidoyer, le plâtre, semble devoir être abandonnée par les praticiens les plus qualifiés, au moins pour l'un des cas les plus difficiles de la pratique : le dentier complet.

Ce petit livre en est à sa 3e édition : c'est dire qu'il a déjà été apprécié. G. Mahé.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

HOPITAL NECKER. — Directeur : M. JUBAULT.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. RÉNON.	MM. Jacquelin (André).	MM. Lorion, Hériard, Kalt, Mathieu (Joseph).
M. BROUARDEL.	Fouet.	Sauvageot, Frœlicher, Mlles Papin, Aubriot, Jaubert.
M. SICARD.	Forestier.	Schramech, Burgeat, Bouessée, Mlle Steinmetz, Pruvost.
M. HALLÉ.	Mordret (1re *sem.*). Walser (2e *sem.*).	Pissavy, Deconinck, Mornet (Jean), Bœhler.
Chirurgiens Prof. LEGUEU. M. MARSAN, Chef de clinique. M. DE BERNE-LAGARDE, Chef de clin. adj.	Fey, Chabanier, Gaume.	Desgrez, Mondet, Jahiel, Caillet, Bac, Choral, Chomereau-Lamothe, Lemoine, Bothezat, Weber.
M. ROBINEAU.	Guillaume, Lascaux, Mégret.	Mlle Rappoport, Mlle Zimmer, Darré, Mlle Lavedan, Couturat, Martin (René), Phelipeau.
M. SCHWARTZ.	Bazert, Mme Brian.	Kaplan, Mlle Boutigny, Mlle Cremieu, Gallot, Mlle Bœgner.
Consultat. médecine M. DARRÉ. *Sup.* : M. Thibaut.	Cordey (*pr.*).	Carette, Ledrain.
Consultat. chirurgie M. CAUCHOIX. *Sup.* : M. Doré.		Bilhaud, Sigrist.
Radiologie M. GUIBERT, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. PETIT.	Quignard.	
Pharmacien M. FABRE.		
Dentiste. M. PITSCH.		

INSTITUTION SAINTE-PÉRINE-ROSSINI

Directeur : M. FOURNIER.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecin M. TRÉMOLIÈRES.	Renault.	
Dentiste M. LEMERLE.		

HOPITAL DE LA PITIÉ. — Directeur : M. ROGER.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. VAQUEZ. M. LECOMTE, Chef de clinique. M. DONZELOT, Chef de clinique adj.	Mouquin,	Desoubry, Denis Le Sève, Armand, Lefèvre (G.), Mlle Harmelin, Gley.
M. BABINSKI.	Plichet, Bethoux (*pr.*).	Lenfantin, Paillet, Christophe, Meyer-May, Bianquis, Fraenkel.
M. LION.	Bernard,	Denniel, Mollaret, Ledoux, Flahaut, Cahen (Pierre), Chadourne.
M. THIROLOIX.	Perrochaud.	Villey-Desmeseret, Leloup, Huas, Gory, Cardot, Turny.
M. ENRIQUEZ.	Dalsace,	Guilleminot, Bonan, Mlle Hallion, Thérin, Tournilhac, Raoul, Amiot, Diamantberger.
M. JOSUÉ.	Barbier.	Cohen (R.), Benda, Hamburger, Michaux, Hervé, Kourilsky, Baruk, Lévy (Paul), Bertray (Yvan).

HOPITAL DE LA PITIÉ (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Chirurgiens M. ARROU.	MM. Ramadier, Rougeulle, Guillouet.	MM. Flipo, Bournichon, Puech, Dubois (Paul), Garrigoux, Denoy, Thibault (Raymond), Mlle Fradiss.
M. THIERY.	Chevallier (H.), Dessaint (*pr.*), Bayle (*pr.*).	Vincent, Gillet, Guérin, Cauchy, Piussan, Rossert, Mme Henry, Mlle Reitlinger.
Crèche chirurgicale.	Roland (*pr.*).	
M. MAUCLAIRE.	Metzger, Aumont, Dujarier, Berthon (*pr.*).	Mlle Lachowski, Ragouineau, Mlle Reynier, Macon, Ravier, Seguin (Pierre), Delalande, Martin, St-Laurent, Contaut.
Prof. BRINDEAU. M. COUINARD, Chef de clinique. M. RÉGLADE, Chef de clinique adj.	Mlle Labeaume (1er *sem.*). M. Walther (2e *sem.*).	
Consultat. médecine M. FAURE-BEAULIEU. *Sup.* : M. Jacob.	Lefèvre (Paul) (*prov.*).	Alary, Caffort, Scemla.
Consultat. chirurgie M. KUSS. *Sup.* : M. Claeys.		Delimal, Grandjean, Plouvier.
Consult. d'oto-rhino-laryngologie. M. GRIVOT. *Sup.* : M.		Courtois (Raymond), Guillet, Gérard.
Cons. Ophtalmologie. M. MONTHUS. *Sup.* : M.		Boisnier, Germain.
Radiologie M. DELHERM, Chef de laboratoire. M. Laquerrière.		Burnouf, Boucher.
Pharmacien. M. DELÉPINE.		
Dentiste. M. ROY.		

HOPITAL SAINT-ANTOINE. — Directeur : M. GUTZWILLER.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. CHAUFFARD. M. BRODIN, Chef de clinique. M. HUBERT, Chef de clinique adj. MM. TROISIER, GRIGAUT, RONNEAUX, Chefs de labor.	Clément (Robert), Marquézy.	Jean (Aman), Laval, Méloir, Marmasse, Vasseur.
Serv. des tubercul. (anciens militaires).		Monneaux, Mlle Henry (Th.).
M. SIREDEY.	Mlle Thivolet (1er *sem.*). Mlle Labeaume (2e *sem.*).	Mlles Desgrez, Sazerac, de Forge, Guyot, M. Gence, Mlle Zvibak.
M. BÉCLÈRE.	Gibert.	Dechambre, Blum (Jean), Mlle Wolff (Mad.), Clayeux, Ghouila-Houri, Regnard.
M. LE NOIR.	Renard.	Galperine, Souty, Lévy (Marcel), Baudet, Carvaillo, Azalbert.
M. CLAUDE.	de Léobardy.	Hudelo, Biancani (Elio), Biancani (Hugo), Mlle Lassalle.
M. RAMOND.	Jacquelin, Bonin (*pr.*).	Delagenière, Meillère, du Fayet de la Tour, Gestat, Jacquemaire, Brulon.
M. BENSAUDE.	Lelong (1er *sem.*). Deglaise (2e *sem.*).	Marchand (Henri), Besson (Albert), Lambling, d'Hour, Boltansky.
M. COYON.	Fris-Larrouy.	Degisors, Menuau, Gouvenot, Mlle Rodet.
M. LERMOYEZ. *Ass.* : M. Ramadier. *Sup.* : MM. Bloch, Paul Boncour.	Ill, Winter.	Labarraque, Périer (M.), Rouchon, Guillermet, Mlle Le Provost de St Jean.

HOPITAL SAINT-ANTOINE (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Chirurgiens Prof. LEJARS. M. BROCQ, Chef de clinique. M. SÉJOURNET, Chef de clin. adj.	MM. Hertz, Millet, Lempérie	MM. Mlle Baud, Petrignani, Colin (A.), Barragué, Devois, Baclesse.
M. LAPOINTE.	Moutier, Ginesti, Brétignie	Chauveau, Pellerin, Bidegaray, Durand (A.), Guillot, Marguet.
M. BOUFFE.	Langle, Meignau	Lubin, Le Normand, Bozouet, Pasquier.
Consultat. médecine M. FIESSINGER. *Sup.* : M. Pelisse.	Mathieu (*pr.*).	Marty, Mouton, Dufieux.
Consultat. chirurgie M. BASSET. *Sup.* : M. Barbier.		Chenilleau, Louvel, Deberdt, Savary.
Cons. d'Ophtalmolog. M. DUPUY-DUTEMPS. *Sup.* : M. Joseph.		Richard, Bouron.
Pharmacien. M. HÉRISSEY.		
Dentiste. M. RICHER.		

HOPITAL SAINT-LOUIS. — Directeur : M. MYEY.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. JEANSELME. M. TOURAINE, Chef de clinique. MM. CHEVALLIER, BEURNIER, Chefs de clinique adj. MM. SÉZARY, POMARET, MARCEL BLOCH, Chefs de labor. M. LÉVY-FRANCKEL, Assist. de consult.	Joannon, Thinh.	Genieys, Durand (Jean), Biguet, Pitres, Salmon, Perlis, Delacloche.
M. BROCQ. *Ass.* : M. Desaux.	Ruppe, Boutelie	Gasiglia, Goldité, Mlle Schulmann, Lecarpentier-Duboscq, Chabriol, Clément (Jean), Semenou.
M. THIBIERGE. *Ass.* : M. Legrain.	Rabut, Hufnage	Hennatier, Fumet, Ferrier, Védrinnes, Verger (Emile).
M. DARIER. *Ass.* : M. Tzanck.	Vallery- …ot, Roberti	Couturier, Talot, del Margival, Gallerand, Lenfant, Gornouec.
M. HUDELO. *Ass.* : M. FOUQUET.	Bigot, Walter.	Epagneul, Arbeltier, Barbellion, Moussoir, Auger (R.), Mlle Cabiale.
M. MILIAN. *Ass.* : M. Sauphar.	Perrin, Salle.	Jacquinet, Thévenard, Spinetta, Mlles Mircouche, Guinbaun, Decaux.
Chirurgiens M. RIEFFEL.	Lebrun, Richou, Rouffig	Célestin, Le Blay, Robert, Molimard, Thibert, Guénirec, Drouineau, Auvynet.
M. LENORMANT.	Evrard, Boppe, Huet.	Depouilly, Destouches, Bariéty, Rétel, Bouillié, Casteran (Paul), Schœngrün.
M. LECÈNE.	Peltier, de Gau… d'Al…, Arous…	Seillé, Pichat, Carpentier, Mlle Odier, Guignebert, Besançon (J.), Launay, Lefebvre (René).
Accoucheur M. CATHALA.	Benet.	Fesquet, Martineau, Estrabaut, Vanhenverswyn.
Service temporaire de méd. générale. M. HALBRON.	Gambil	Levassor, Farmachi, Meurisse, Lepaumier.
Consultat. chirurgie M. BRÉCHOT. *Sup.* : M. Luzoir.		Lelong, Senoze, Wickham (Yves).

HOPITAL SAINT-LOUIS (*suite*).

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Consult. d'oto-rhino-laryngologie. M. LEMAITRE. *Sup.* : M. Chouquet.	MM. Aubin.	MM. Delpérier, Ménière, Crocquefer, Bonnafous, Lob, Gardères.
Radiologie. M. GASTOU, Chef de labor.		Mlle Labat de Lambert.
Electrothérapie. M. BELOT.		Lepennetier.
Annexe Grancher M. J. RENAULT.	Michel, Gayet.	Dardel, Dalsace (Jean), Corby, Sédillot, Merklen, Monot, Barry, Jossand.
Chirurgien M. MOUCHET.	Fournier, Le Gac, Bertaux.	Delotte, Mlle Bocquet, Vincent du Laurier, Eliet, Chaperon, Gucouroff, Carteaud.
Pharmacien M. SOMMELET.		
Dentiste M. CHOMPRET.		

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE. — Directeur : M. LEBLANC.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins Prof. PIERRE MARIE. M. CHATELIN, Chef de clinique. MM. BOUTTIER, BÉHAGUE, Chefs de clinique adj. M. BERTRAND, Chef de labor. M. LÉVY, Chef de labor. adj.	Mathieu (René), Marie (A.), Pierre.	Mlle Lévy (G.), Nouviale, Mlle Petit, Michel-Béchet, Pavie.
M. SOUCQUES.	Alajouanine, Codet (1er *sem.*). Lermoyez (2e *sem.*)	Masson, Mlle Nicolle, L'Ecuyer de Villers, Dereux, Demerliac, Chabrun.
Serv. des tubercul. M. CROUZON.	de Brun du Bois Noir (Roger).	Fabre (André), Mlles Maniu, Hendlé, Berson, Veil.
Chirurgien Prof. GOSSET. M. DESPLAS, Chef de clinique. M. ROBET MONOD, Chef de clinique adj.	Flandrin, Senèque, Soupault.	Leibovici, Sauvage, Maziol, Mounier, Moruzi, Mlle Lacroix.
Ecole d'infirmière Vaccinat. antityph.	de Brun du Bois Noir (Pierre) (*prov.*).	
M. SÉGLAS.	Deron, Ernst.	
M. CHASLIN.	Marcerou (*pr.*).	Mugnier.
M. NAGEOTTE.	Chatelin.	Baillis, Mahé.
Electrothérapie M. BOURGUIGNON, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Ehrmann.		Dulac.
Pharmacien M. BERTHOUD.		
Dentiste M. NESPOULOS.		

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT TARNIER.

Directeur : M. POTEL.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Accoucheur Prof. BAR. *Sup.* : M. LEQUEUX. M. VAUDESCAL, Chef de clinique. MM. DIDIER, VIALA, Chefs de clinique adj. M. PHILIPPE, Chef de laboratoire.		Playoust, Heitz, Mme Soufland, Missirliu, Moreau (Emile).
Pharmacien M. DURAND, Int.-comptable.		
Dentiste M. GUILLY.		

HOPITAL TENON. — Directeur : M. FREMERY.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. KLIPPEL.	MM. Florand.	MM. Huard, Parfoury, Perret (Adrien), Salavert, Jouet, Weill.
Serv. des tubercul.		Bazouge, Muffat, Lamache, Devouge.
M. MACAIGNE.	Minvielle.	Potelune, Drujan, Azerad, Rigal, Jais.
M. MICHEL.	Richon.	Luton, Chatellier (J.-M.), Willemin (Louis), Lefèvre (Jean).
M. LOEPER.	Debray.	Ménard, Gaucho, Risacher, Bernard (Raymond), Sailly, Blanche (Marcel).
M. RATHERY.	Cambessidès.	Gournay, Chazel, Mme Dumay, Leblanc (Paul), Oblin (Robert), Lotte, Berson (P.), Mlle Mauclaire.
M. SAINTON.	Schulmann.	Lacombe, Calligari, Lieutaud, Le Clerc.
M. P.-E. WEIL.	Coste (1er *sem.*). Bocage (2e *sem.*).	Blondin (M.), Mlle Dreyfus, Darquier, Ehrenberg, Lévy (Robert).
Chirurgiens M. RICHE.	Delmas, Viollel, Gueullette.	Poulain, Bagot, Guérin, Mlle Merlhes, Tailhefer, Clérey.
M. PROUST.	Elich, Dubois (René), de Nabias.	Wilbert, Mlle Gricouroff, Gerson, Trollet, Michaud, Luchetti.
M. GRÉGOIRE.	Cabouat, Michon, Bertrand (Louis) (*prov.*).	Souron, Bardy, Krief, Thirion, Mayer.
Accoucheur M. JEANNIN.	Robin (Victor) (*prov.*),	Salase, Lucq, Mangini, Dossin.
Consultat. médecine M. LIAN. *Sup.* : M.	Welti (*pr.*).	Mlle Levin, Laurain, Langlois (Jean).
Consultat. chirurgie M. MARTIN. *Sup.* : M. Maurer.		Ricci, Blanc, Champagnac, Jacquet.
Radiologie M. Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Déhé.		Henne.
Pharmacien M. MEILLÈRE.		
Dentiste M. BOZO.		

HOPITAL TROUSSEAU. — Directeur : M. LÉGIER-DESGRANGES.

CHEFS DE SERVICE	INTERNES	EXTERNES
Médecins M. LESNÉ.	Powilewicz.	Aubry, Rimé, Huet (Léon), Blondel, Marteret, Denis.
M. PABILLON.	Boulanger (1er s.). Pichon (2e *sem.*).	Fettu, Ricard, Poumailloux, Tariel, Mlles Viller, Rogier.
Serv. de la Diphtérie	Blamoutier (*pr.*).	Lougnon.
Chirurgien M. HALLOPEAU.	Récamier, Malgat, Surun.	Lortsch, Lacan, Andrel, Dufour, Laroche, Alibert, Bas, Mlle Bailly, Perrin.
Consultat. médecine M. LEMAIRE. *Sup.* : M. Chéné.	Ollivier (*pr.*).	Dubranle, Charbonnier, Prévost (Félix).
Radiologie. M. MAHAR, Chef de laboratoire. *Sup.* : M. Blanche.		Perret.
Consultation d'Oto-rhino-laryngologie. M. MOULONGUET.		Mary.
Pharmacien M. HAZARD.		
Dentiste M. ROUSSEAU.		

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Un cours de biologie appliquée avec exercices pratiques aura lieu le matin à 9 h. et le soir à 3 h. dans l'amphithéâtre de la clinique.

Les leçons seront suivies d'un exercice d'une heure au laboratoire. Le cours, qui comprendra 16 leçons, et commencera le 1er Avril pour se terminer le 10 Avril, sera fait sous la direction de M. le professeur Chauffard et de M. Noël Fiessinger, agrégé, avec la collaboration de MM. Troisier et Grigaut, chefs de laboratoire, Brodin et Huber, chefs de clinique.

Programme des leçons. — 1° Vendredi 1er Avril, 9 h. (M. Noël Fiessinger). Le matériel et l'installation du laboratoire. — 2° Vendredi 1er Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Examen des exsudats de la gorge. Culture du bacille de Lœffler et identification. Examen des crachats (bacille de Koch. Pneumocoque). Inoculation aux animaux. — 3° Samedi 2 Avril, 9 h. (M. Brodin). Milieux et technique des hémocultures. Séro-diagnostic des fièvres typhoïde et paratyphoïdes. — 4° Samedi 2 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Examen des matières fécales. Recherche des œufs, des kystes amibiens, des amibes. Culture des selles. — 5° Lundi 4 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Examen des urines. Recherches et dosages chimiques. Spectroscopie et polarimétrie. Examen du sédiment. Cylindrurie. Recherche du gonocoque, des spirochètes. Etude des éliminations provoquées. — 6° Lundi 4 Avril, 3 h. (M. Grigaut). L'azotémie. Dosage de l'urée sanguine (technique Fosse). Azote total. Azote résiduel. — 7° Mardi 5 Avril, 9 h. (M. J. Troisier). Examen du sang dans les anémies, dans les ictères hémolytiques, fragilité globulaire, hémolysines, recherche des hématies granuleuses. — 8° Mardi 5 Avril, 3 h. (M. N. Fiessinger). Examen du sang dans les leucémies, éléments figurés et ferments leucocytaires (protéases, lipases, oxydases). — 9° Mercredi 6 Avril, 9 h. (M. Grigaut). Uricémie. Dosages de l'acide urique, ses variations dans les divers états morbides. — 10° Mercredi 6 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Les épanchements des séreuses. Recherches physiques, chimiques et cytologiques. — 11° Jeudi 7 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Réactions de fixation : techniques appliquées à la syphilis. Réactions de Bordet-Wassermann, de Hecht. Procédé de Desmoulières, de Vernes. — 12° Jeudi 7 Avril, 3 h. (M. Brodin). Examen du sang et des urines dans les ictères. Cholémie et cholurie, urobiline, les hémoconies, les sels biliaires, les ictères dissociés. — 13° Vendredi 8 Avril, 9 h. (M. J. Grigaut). Cholestérinémie, technique et résultats cliniques. Examen du suc gastrique. Chimisme habituel et repas d'épreuve. — 14° Vendredi 8 Avril, 3 h. (M. J. Troisier). Le liquide céphalo-rachidien. Recherche et dosage de l'albumine, du sucre. Cytologie, bactériologie. — 15° Samedi 9 Avril, 9 h. (M. J. Huber). Le liquide céphalo-rachidien dans la syphilis cérébro-spinale, le tabes et la paralysie générale. Technique et résultats de la réaction du benjoin colloïdal (R. de Guillain). — 16° Samedi 9 Avril, 3 h. (M. Brodin). Glycémie. Acidose dans les glycémies. Etude des seuils de sécrétion urinaire.

Le registre d'inscription est déposé au secrétariat de la Faculté. Droit d'inscription : 150 francs.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Cunéo, professeur, et Grégoire, agrégé. M. Jean Gatellier, prosecteur, ouvrira le lundi 4 Avril, à 13 h. 1/2, un cours d'opérations sur le thorax et le membre supérieur.

Ordre des leçons. — I. Traitement des tumeurs bénignes du sein. Traitement des cancers du sein. Abcès du sein. Ligature haute de l'artère axillaire. — II. Résection costale. Traitement des pleurésies purulentes. Thoracoplasties. Chondrotomie et chondrectomie (op. de Freund). Interventions sur le poumon (sutures, pneumotomies, pneumectomies). — III. Chirurgie du cœur, du péricarde, du médiastin sus-cardiaque. La thoracophréno-laparotomie. — IV. Chirurgie du médiastin postérieur. Interventions sur l'œsophage thoracique et sur les bronches. — V. Chirurgie du rachis. Laminectomie. Opérations de Fœrster et de Franke. Traitement chirurgical du mal de Pott (opérations d'Albee et de Hibbs). — VI. Découverte des nerfs et artères du membre supérieur. Sutures nerveuses. Greffes nerveuses. — VII. Arthrotomies (poignet, coude, épaule). Résections (poignet, coude, épaule). — VIII. Phlegmons des gaines synoviales palmaires. Interventions sur les tendons (sutures et greffes). Désarticulation des 1er, 3e et 5e doigts, et de leurs métacarpiens. — IX et X. Fractures des os du membre supérieur. Technique des ostéosynthèses (technique de M. le professeur Cunéo-Rolland). Ostéosynthèse métallique, anneaux de Parham, greffes osseuses.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 5 h., les jeudis et samedis.

Orthopédie chez l'adulte. — M. Mauclaire, agrégé, chargé de cours d'orthopédie chez les accidentés du travail, des mutilés de guerre et des infirmes, commencera ce cours le jeudi 7 Avril à 17 h. dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, il le continuera les samedis et jeudis suivants à la même heure.

Programme du cours. — Douze leçons faites à la Faculté concernant : Historique de l'orthopédie. Généralités sur la pathogénie et le traitement des difformités. Greffes d'aponévroses, aponévrotomies. Greffes et anastomoses tendineuses; ténotomies. Greffes et anastomoses musculaires, myotomies, Greffes osseuses, ostéoplasties. Greffes articulaires. Articulations ballantes. Arthroplasties. Opération d'Albee, de Förster, de Stoffel. Sacralisation de la 5e vertèbre lombaire. Physiothérapie. Rééducation fonctionnelle et professionnelle des accidents du travail, des mutilés de guerre et des infirmes. Amputations cinématiques. Les prothèses des membres.

Leçons cliniques faites à la Pitié les 2e et 4e mardis du mois. Le sujet en sera annoncé d'avance. Opérations orthopédiques les samedis.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice des Petits-Ménages. — Sur la proposition de M. Poiry, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Fourquemin, relative à l'installation d'un service chirurgical aux Petits-Ménages, à Issy-les-Moulineaux.

Places d'assistants de consultations de médecine. — Deux places d'assistants de consultations de médecine sont demeurées vacantes : 1° à la consultation de Cochin (chef de la consultation : M. Léri); 2° à l'hôpital Bretonneau (chef de la consultation : M. Renaud).

CONCOURS

Médecin adjoint des hôpitaux civils de Constantine, Bône et Oran. — Il sera ouvert le 4 Avril 1921 à Alger un concours pour 3 places de médecin adjoint dans les hôpitaux de Constantine, Bône et Oran. Pour être admis à prendre part à ce concours les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française.

Ils devront adresser au Gouvernement général de l'Algérie (Intérieur, 2e bureau) en même temps que leur demande :

1° Leur acte de naissance dûment légalisé; 2° leur

(*Voir la suite, p. 457.*)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
RENÉ VINCENT
DRAEGER

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un* classeur automatique *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 16)

(*Thérapeutique*) **OXYURES**

TRAITEMENT CURATIF

Traitement curatif des Oxyures

Pour être réellement efficace, il doit tenir compte des trois éléments suivants :

1° L'*oxyure habite l'extrémité inférieure de l'intestin grêle, le cæcum et l'appendice, d'où nécessité d'un traitement interne évacuateur et antiseptique* : purgations, calomel, thymol, soufre, santonine ;

2° *Les femelles vont pondre dans le rectum, d'où nécessité d'un traitement antiseptique local* : lavements d'eau salée à 1/5, d'eau glycérinée à 1/2, d'eau sulfureuse [Enghien (Leven), Luchon (Pélon)] ; suppositoires d'onguent napolitain.

3° *Les oxyures et leurs œufs sont éminemment transmissibles par le contact des mains et d'objets souillés, d'où nécessité d'une prophylaxie hygiénique attentive.*

***

La prescription ci-dessous nous a toujours donné toute satisfaction. C'est une prescription type dont les doses ont été calculées pour un enfant moyen de sept ans environ.

Rappelons à ce sujet que le Codex (1908) indique comme doses maxima (pour les adultes) :

	Pour une dose	Pour vingt-quatre heures
Santonine	0,10	0,30
Calomel	1 gr.	1 gr.

Et que l'on peut admettre *grosso modo*, comme règle courante de posologie, que la dose infantile est égale à autant de fois le vingtième de cette dose que l'enfant a d'années plus une :

Soit, pour un enfant de 7 ans : $\frac{7+1}{20} = \frac{8}{20} = \frac{2}{5}$ de la dose d'adulte.

***

1°

Santonine	0,05
Calomel	0,25
Lactose	10,00

pour un paquet.

à prendre au *matin* dans 1/2 verre d'eau sucrée.

Renouveler une 2° fois au bout de 10 jours.

2°

Onguent napolitain	Trois centigr.
Beurre de cacao	2 gr.

f. s. a. pour un suppositoire n° 10.

Un suppositoire le soir au coucher. Garder la nuit.

Ne commencer que le jour qui suivra la purgation.

Le pratiquer 5 jours de suite. Interrompre 5 jours et pratiquer une nouvelle série de 5 suppositoires.

Pendant cette période, soins plus méticuleux de la bouche et des dents. Interrompre ou espacer en cas de diarrhée.

3° Isoler pendant toute cette période l'enfant malade.

Chaque enfant doit avoir ses objets propres de toilette (serviettes, brosses, éponges).

Faire savonner et brosser soigneusement les mains et surtout les ongles, avant chaque repas et après chaque garderobe.

Ajoutons que les travaux contemporains — de Raillet, en particulier — ont démontré qu'en maints cas les oxyures se localisent dans l'appendice bien difficilement accessible aux médications sus-mentionnées et qu'en ce cas le traitement ne pourrait être réellement efficace qu'après l'appendicectomie.

A. MARTINET.

diplôme de docteur en médecine; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins de trois mois de date; 4° les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

Les épreuves du concours comprennent : 1° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie, 4 h.; 2° une composition écrite sur un sujet de pathologie interne, 4 h.; 3° une composition écrite sur un sujet de thérapeutique clinique, 2 h.; 4° une épreuve pratique consistant dans l'examen clinique de deux malades (1/4 d'heure pour l'examen de chaque malade). Les candidats devront faire une dissertation de 20 minutes (dissertation orale) après un temps égal de réflexion sur un des sujets examinés, au choix du jury, et, sur l'autre, une consultation écrite pour la rédaction de laquelle une heure sera accordée; 5° une épreuve de laboratoire, 2 h.

Les candidats agréés seront informés de l'heure et du lieu où ils devront subir les épreuves du concours.

NOUVELLES

Institut de psychologie. — Les cours du 2e semestre 1920-1921 ont repris le 1er Mars.

Psychologie générale. — M. Delacroix. Etude systématique des problèmes de psychologie générale. Leçons d'étudiants. Les lundis à 15 h., Sorbonne, salle G. — La psychologie française au XIXe siècle. Les mardis à 17 h., Sorbonne, amphithéâtre Michelet. — Direction de recherches et de travaux. Les lundis à 17 h., Sorbonne cabinet attenant à la salle E.

Psychologie pathologique et expérimentale. — M. Dumas. Les suppléances sensorielles. Les vendredis à 17 h., Sorbonne, amphithéâtre Descartes. — Conférences et exercices pratiques. Les dimanches à 10 et 11 h., Asile clinique, 1, rue Cabanis.

Psychologie expérimentale et comparée. — M. Janet. L'évolution de la personnalité. Les lundis et jeudis à 13 h. 45, Collège de France, salle 8.

Psychologie physiologique. — M. Piéron. Travaux pratiques (sensations, perceptions, motricité, émotions, efficience mentale, etc.). Les mercredis à 14 h. 15. Sorbonne, laboratoire de psychologie physiologique.

Psychologie zoologique. — M. Rabaud. Démonstrations pratiques. Le lieu, les jours et les heures de ces démonstrations, ainsi que la date de la première séance seront indiqués ultérieurement.

L'Institut de psychologie décernera le titre d'élève diplômé aux étudiants justifiant d'une scolarité de deux semestres, ayant suivi avec assiduité trois des enseignements indiqués et ayant satisfait aux examens de fin de semestre.

Des recherches en vue des diplômes d'études supérieures et des doctorats pourront être poursuivies dans les laboratoires de l'Institut.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté des Sciences, à la Sorbonne, pour les diplômes, du 1er au 15 Mai.

XVe Congrès français de Médecine. — Le XVe Congrès français de Médecine aura lieu à Strasbourg du lundi 3 au mercredi 5 Octobre 1921.

Le bureau est composé de : Président : M. Bard, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg; vice-présidents : MM. Thomas, président de la Société médicale du Bas-Rhin et Schwartz, médecin-chef de l'hôpital civil de Colmar; secrétaire général : M. Léon Blum, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg; secrétaire général adjoint : M. Vaucher, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg; trésorier : M. Albert Brion, médecin-chef de l'hôpital-sanatorium Saint-François à Strasbourg; trésorier adjoint : M. Humbert, médecin de la Policlinique médicale de l'Université de Strasbourg.

Les rapports porteront sur les sujets suivants : A) De l'adaptation anatomique et fonctionnelle du cœur aux conditions pathologiques de la circulation.

Rapporteurs : 1° Mlle Cottin, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Strasbourg; 2° Demeyer, assistant à l'Institut de physiologie de Bruxelles. B) Les glycémies. Rapporteurs : 1° M. Ambard, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, et M. Chabanier, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris; 2° M. Baudoin, professeur agrégé et médecin des hôpitaux de Paris. C) L'antianaphylaxie. Rapporteurs : 1° M. Widal, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; M. Abrami, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris, et M. Pasteur Vallery-Radot, médecin des hôpitaux de Paris; 2° M. Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire général, M. le professeur Léon Blum, à la clinique médicale B à Strasbourg.

Hommage à M. Netter. — Les élèves et les amis de M. le professeur Netter, désireux de lui témoigner leur reconnaissance et leur sympathie au moment où il va se séparer d'eux, ont décidé de se réunir pour lui offrir une plaquette.

Les souscripteurs sont priés de faire connaître leur adhésion et d'adresser leur cotisation à M. Durand, 6, square Moncey.

La souscription de 40 francs donne droit à une plaquette de bronze.

La souscription de 100 francs donne droit à une plaquette bronze argenté.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Marcel Séguier, de Gif (Seine-et-Oise).

— On annonce la mort, à Paris, de M. Gaston Chamard.

M. Chamard a succombé aux suites d'une infection streptococcique contractée il y a quelques jours au chevet d'un malade.

M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales lui a décerné la médaille d'honneur des épidémies.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Banlieue Sud : Auteur de l'annonce 3180 prie con-

(*Voir la suite, p.* 459.)

frères excuser, ne pouvant répondre actuellement toutes dem. — Avis ultérieur sera publié.

A vendre : Créd Gaiffe, continu 220 volts ; pied Drault ; access. radioth. — Ecrire *P. M.*, 3214.

Clinique voies urinaires, emplacement exception., installation complète, plusieurs salons d'attente et salles d'opérations, long bail, bonne clientèle, à céder 120 000 fr. — Ecrire B. C., Boîte postale 50, Paris (9e).

Demande châssis radiologique vertical récent, Béclère-Drault de préférence. — Ecrire *P. M.*, n° 3227.

Occasion : A vendre contacts tourn. 110 v. alternat., 25 cent. Etincelle, 30 M. A. — Ecrire *P. M.*, n° 3228.

A vendre : B. occas., table voies urinaires, neuve, vitrine, lavabo. — Conc., 6, boulevard de Clichy.

Docteur français, 32 ans, voies urinaires, syphiligr., cherche situation. — Ecrire *P. M.*, n° 3231.

Vente : Chemises, pyjamas, matériel hôpital, 8, pl. des Etats-Unis, mardi et vendredi, de 2 à 4 h.

Deux sœurs demandent poste ensemble ou sépar. : 1° comme assist. p. doct. ou direction de clinique ou hôpital ; — 2° comme économe clinique ou hôpital. (Diplômes et références.) — Ecrire *P. M.*, n° 3233.

Docteur possédant radium le louerait à confrère tarif très avantageux. — Ecrire *P. M.*, n° 3235.

Docteur louerait à confr. autr. médec. gén., salon et cab. consult. 3 fois p. sem. — Ecr. *P. M.*, n° 3236.

Médecin italien, 25 ans de pratique de spécialiste, venant à Paris pour suivre les cours de perfectionn. de dermatologie et de syphiligraphie, voudrait trouver occupation chez professeur ou docteur, ou dans une clinique ou dans une maison de santé. — Prétentions modestes. — Ecrire *P. M.*, n° 3237.

Veuve de docteur vendrait canapé-lit spéculum. — Visible chez M. Simoneton, r. d'Alsace, 41, Paris (10e).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

Articles originaux :

Sociétés de Paris :

Supplément :

LES PERVERSIONS DU GOUT

I

Dans un précédent article nous avons étudié les philies et les phobies du goût. Les philies peuvent se joindre aux perversions du goût. Ces états morbides semblent être également dus aux altérations de la personnalité humorale.

Certaines femmes éprouvent des perversions bizarres aux premiers mois de la *grossesse*. D'autres fois, leurs phobies pour certains aliments se transforment en philies : elles ont des envies de fromage qu'à l'ordinaire elles détestent

La philie provoquée par une ration insuffisante de *sel marin* peut amener aussi une perversion du goût. Elle éclate chez les animaux herbivores et chez les peuples agricoles. Elle ne se produit pas chez les carnassiers et chez les peuples chasseurs ou pasteurs. Bunge explique cette différence parce que les êtres végétariens ont besoin de chlorure de sodium pour éliminer leurs sels de potasse, tandis que les carnivores fabriquent par destruction de leur albumine de l'AzH^3 qui joue ce rôle. Mais il est des exceptions : Lapicque cite les nègres agriculteurs de la Sangha et de l'Ogoué qui mangent de la poudre obtenue par la calcination de plantes : elle ne contient que des sels de potasse[1]. Peut-être le sel marin n'a-t-il que la valeur d'un condiment. Tendrait à le prouver ce fait que les malades soumis longtemps au régime déchloruré acquièrent une philie pour les condiments, vinaigre, épices, aussi, les médecins ne peuvent-ils prolonger ce régime dans toute sa rigueur. L'homme sain qui est totalement privé de sel, va plus loin, comme on le nota au siège de Metz en 1870 : il éprouve une philie avec perversion du goût, boit les urines des bestiaux, mange les cendres d'herbes riches en potasse, la bouse de vache, les résidus de tannerie, etc. Et, en pareil cas, les chevaux s'entre-dévorent la queue et la crinière. Or, ces substances n'ont aucun rapport avec le chlorure de sodium.

La géophagie ou philie pour l'argile existe chez l'homme et les animaux. Et, comme la philie pour le sel marin, elle existe chez les animaux herbivores et non chez les carnivores. En effet, d'après Franz Keller Leuzinger, tous les animaux de la forêt de l'Amazone, y compris les oiseaux mais à l'exclusion du jaguar, en sont

1. L. Lapicque. — « Documents ethnographiques sur l'alimentation minérale ». *Revue d'anthropologie*, 1896, t. VII, p. 35.

friands et le chasseur est assuré d'un riche butin s'il prend l'affût près d'un « barriero », excavation humide et argileuse [1].

La même philie s'observe chez certains de nos animaux domestiques : les porcs affectionnent la brique pilée.

L'homme, pour manger l'argile, lui fait subir une préparation culinaire. Il en fait des boules desséchées, mieux encore il la cuit en galettes ou la frit dans l'huile. Cette philie, très fréquente chez les peuples sauvages, s'observe même chez les civilisés. On l'a notée en certains districts de la Sardaigne et de la Perse.

On attribue la géophagie à diverses causes ; elles ne paraissent pas s'exclure; elles sont variées suivant les cas :

Les peuples affamés mangent de l'argile pour se lester et tromper leur faim. Ils ne peuvent que la tromper, puisque l'argile ou silicate d'alumine n'est pas assimilable.

Mais certaines argiles contiennent de la chaux. Elles seront recherchées des peuples qui, habitant des pays granitiques, n'en ont pas une ration suffisante.

Pour un motif semblable, les argiles qui contiennent de la potasse ou de la soude peuvent être recherchées.

Enfin certaines argiles sont rouges, ocreuses ; elles contiennent une grande quantité d'oxyde de fer. On en employait comme astringents dans l'ancienne pharmacopée sous le nom de « bol de Lemnos ».

C'est encore à l'insuffisance des sels minéraux qu'il faut attribuer les perversions du goût chez les bestiaux atteints d'anémie, d'osteomalacie et de tuberculose au début, toutes maladies fortement déminéralisantes [2]. Ils avalent la terre, le sable, le fumier, les plâtras, parfois des clous, des fils de fer. Quand ils sont mal nourris, veaux et agneaux se lèchent, lèchent leurs camarades, inglutissent des poils, de la laine [3]. Des perversions aussi bizarres s'observent chez l'enfant, chez la femme enceinte, chez les névropathes qui mangent du charbon, de la craie, de l'encre, etc. Elles sont souvent guéries par une alimentation riche en sels minéraux, ce qui prouve qu'elles sont dues à un déficit de ces sels.

II

Pour les finalistes, phobies et philies sont utiles à l'individu. Elles le préservent des empoisonnements, l'empêchent d'ingérer des aliments qu'il digère mal, qui peuvent même lui donner des accidents de petite anaphylaxie. Mais il y a à cette prétendue « loi d'utilité » de si nombreuses exceptions qu'on ne peut même la regarder comme une règle. On sait que l'instinct n'avertit pas que les champignons sont vénéneux. Les moutons, transplantés dans des pays nouveaux, mangent les plantes vénéreuses dont ils n'ont point l'habitude. D'autres fois, philie et phobie s'exercent à tort : l'albuminurique se dégoûte du lait et se refuse à prendre cet aliment nécessaire parce qu'il le trouve monotone. Si les épices, à dose modérée, favorisent la digestion, l'abus arrive vite et provoque la gastrite. Pourtant, il est très difficile à ces philiques de se modérer; ils vont jusqu'à croquer des piments crus.

Dans les perversions du goût, les matières ingérées ne remplacent pas celles qui font défaut. On ne saurait identifier la pica à l'instinct de la poule qui picore du plâtras, car elle digère la chaux et en profite pour épaissir la coquille de ses œufs. Au contraire, la pica cause de nombreux et graves accidents, gastro-entérite, péritonite, hecticité que signalent les médecins et les vétérinaires. Les veaux qui mangent leurs poils, les agneaux qui mangent leur laine, ont des obstructions intestinales mortelles, provoquées par les égagropiles ou boules formées de poils agglutinés; les chevaux qui mangent leurs crins sont obstrués de même par des bézoards. Quant aux géophages, l'argile qu'ils ingèrent est indigérable, et, quand ils la prennent en trop grande quantité, ils ont une fièvre hectique et meurent de consomption.

III

Si les médecins pouvaient créer à volonté des phobies et des philies, ils réaliseraient un grand progrès thérapeutique : ils préviendraient ainsi, comme nous l'avons dit, toute infraction à leurs prescriptions diététiques et régleraient la cure des toxicophiles.

Peut-être pourraient-ils encore utiliser les phobies alimentaires pour obtenir une excitation, un choc nerveux favorables. Ainsi, dans l'ancienne pharmacopée, on trouve l'extrait de mummie et la crotte de chien, et aujourd'hui en médecine populaire, on prend encore de la tisane de poux. Les patients ne bénéficient pas simplement de leur foi dans l'efficacité de ces remèdes ignobles, la phobie qu'ils éprouvent leur donne une secousse qui peut eveiller leur énergie nerveuse assoupie.

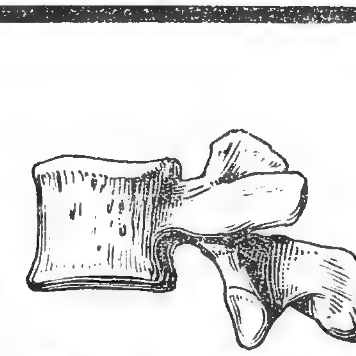
Félix Regnault.

1. Franz Keller Leuzinger. — « Voyage sur l'Amazone et la Madeira ». *Le Tour du Monde*, 1874, t. II, p. 394.

2. Peut-être les femelles qui mangent leurs petits obéissent-elles à une perversion philique? Ce qui tendrait à le faire croire est la conduite des éleveurs vis-à-vis de la vache qui a vêlé et se refuse à soigner son veau. Ils badigeonnent la peau de ce dernier d'une solution saline, la mère alterée consent à le lécher. Dès lors elle abandonne toute hostilité.

3. Les enfants rongent leurs ongles, comme d'ailleurs leur porte-plume. Mais c'est par ennui et immobilité forcée plus que par nervosisme. Certains animaux encagés, comme les singes, en arrivent pour le même motif à se ronger la queue; il faut dire qu'elle est insensible.





UNIVERSITÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. Jean Gatellier, prosecteur, ouvrira le lundi 4 Avril, à 13 h. 1/2, un cours d'opérations sur le thorax et le membre supérieur.

Ordre des leçons. — I. Traitement des tumeurs bénignes du sein. Traitement des cancers du sein. Abcès du sein. Ligature haute de l'artère axillaire. — II. Résection costale. Traitement des pleurésies purulentes. Thoracoplasties. Chondrotomie et chondrectomie (opération de Freund). Interventions sur le poumon (sutures, pneumotomies, pneumectomies). — III. Chirurgie du cœur, du péricarde, du médiastin sus-cardiaque. La thoracophrénolaparotomie. — IV. Chirurgie du médiastin postérieur. Interventions sur l'œsophage thoracique et sur les bronches. — V. Chirurgie du rachis. Laminectomie. Opérations de Fœrster et de Franke. Traitement chirurgical du mal de Pott (opérations d'Albee et de Hibbs). — VI. Découverte des nerfs et artères du membre supérieur. Sutures nerveuses. Greffes nerveuses. — VII. Arthrotomies (poignet, coude, épaule). Résections (poignet, coude, épaule). — VIII. Phlegmons des gaines synoviales palmaires. Interventions sur les tendons (sutures et greffes). Désarticulation des 1er, 3e et 5e doigts, et de leurs métacarpiens. — IX et X. Fracture des os du membre supérieur. Technique des ostéosynthèses (technique de M. le professeur Cunéo-Rolland). Ostéosynthèse métallique, anneaux de Parham, greffes osseuses.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 h., les jeudis et samedis.

Physiologie. — M. J.-P. Langlois, chargé de cours, commencera le cours de Physiologie, le jeudi 7 Avril 1921, à 18 h. (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet du cours. — Mardi, jeudi. Fonctions de nutrition. — Samedi. Physiologie appliquée à l'éducation physique.

Faculté de Médecine. — Le Conseil de l'Université vient d'approuver le changement de titre de la chaire d'opérations et appareils en chaire de clinique thérapeutique chirurgicale.

Le Conseil a de plus donné son approbation à la création d'un diplôme supérieur d'hygiène.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lille. — M. Potel, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, à partir du 1er Avril 1921, professeur de pathologie externe et clinique des maladies des voies urinaires à ladite Faculté, en remplacement de M. Carlier, décédé.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. Dalous, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé, à partir du 1er Avril 1921, professeur de médecine légale et déontologie à ladite Faculté, en remplacement de M. Guilhem, décédé.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique des maladies des oreilles, du nez et de la gorge. — Dans le service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Joseph, sous la direction de M. Georges Laurens, commencera le lundi 4 Avril, un cours complet en 26 leçons sur les maladies des oreilles, du nez et de la gorge. Son but sera essentiellement pratique et aura surtout en vue le diagnostic et le traitement. Il comprendra : 1° les méthodes d'examen et la technique de l'éclairage des cavités de la face et du cou; 2° des démonstrations cliniques sur les cas les plus fréquents dans la pratique quotidienne; 3° des notions de thérapeutique spéciale.

Chaque séance consistera en une leçon théorique avec schémas, dessins, présentation de pièces osseuses et assistance à la consultation.

Le nombre de places est limité. Se faire inscrire le matin auprès de MM. Hubert et Girard, assistants du service qui feront le cours, hôpital Saint-Joseph, 1, rue Pierre-Larousse.

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement de la Radiologie médicale, par M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, avec la collaboration de MM. Solomon, Pierquin et Bisson.

Cours quotidien du dimanche 3 au dimanche 17 Avril. Matin : 9 h. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie et de la Radiothérapie. — Matin : 10 h. — Exercices pratiques de Radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux. — Soir : 2 h. — Exercices pratiques de Radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 3 Avril, et par exception à 10 h. du matin, dans la salle de conférences de la Maternité de l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie est de 150 francs et sera acquitté entre les mains du chef de laboratoire, M. Solomon. Ces exercices auront lieu à partir du lundi 4 Avril. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier d'Académie. M. Vève, directeur du journal du Front, *Le Poilu*. (*Journ. off.*, 25 Mars.)

IIIe Congrès d'hygiène scolaire de langue française. — Ce Congrès, organisé par la Ligue française d'hygiène scolaire et par la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris, aura lieu du 1er au 3 Avril 1921, à la Faculté de Médecine de Paris.

Il est placé sous le haut patronage des ministres de l'Instruction publique et de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales.

Les sujets mis à l'étude seront :

1° L'organisation hygiénique et pédagogique des écoles de plein air; 2° L'éducation hygiénique de l'enfant à l'école; 3° L'inspection médicale des écoles. Les cantines scolaires.

On peut dès maintenant adresser toute correspondance relative au Congrès à l'un des membres du bureau du Comité d'organisation : M. H. Méry, président, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. M. Genévrier, secrétaire général, médecin de l'hôpital Saint-Joseph, médecin inspecteur des écoles, 8, rue du Pré-aux-Clercs. Tél. : Saxe 35-59. M. Ladevèze, directeur d'école, 10, avenue de la Motte-Picquet, et M. Mathé, médecin inspecteur des écoles, 23 *bis*, rue Demours. Tél. : Wagram 61-10, secrétaires généraux adjoints. M. Leclerc, trésorier, médecin inspecteur des écoles, 69, rue de Rivoli. Tél. : Central 09-03.

Hommage à M. Lubet-Barbon. — Les élèves et les amis de M. Lubet-Barbon se proposent de lui offrir sa

(*Voir la suite*, p. 467.)

médaille qui lui sera remise en Mai, à l'occasion du Congrès français d'oto-rhino-laryngologie. Il ne sera pas envoyé de demande individuelle d'adhésion, le présent avis en tenant lieu. Les souscripteurs sont priés d'envoyer le montant de leur cotisation soit : 50 francs, à M. Labernadie, 35 *bis*, rue Jouffroy, Paris (XVIIe).

Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce). — Le médecin-major de 1re classe, H. Billet, professeur, fera les mardis, 5, 12, 19, 26 Avril et 3 Mai, 5 conférences de thérapeutique chirurgicale, avec projections cinématographiques. Ces cours auront lieu au petit amphithéâtre de l'Ecole, à 15 h. 45.

Sujet des conférences. — Traumatismes craniens ouverts et fermés. Pleurésies purulentes aiguës. Traumatismes pleuro-pulmonaires. Plaies et contusions de l'abdomen. Hernies inguinales simples et étranglées. Appendicite.

Les médecins ou étudiants civils qui désireraient assister à ces conférences devront en demander l'autorisation au médecin inspecteur Jacob, directeur de l'École du Val-de-Grâce.

Pharmacien des hôpitaux. — Sont nommés pharmaciens des hôpitaux dépendant de l'Assistance publique de Paris : MM. Luce, à l'hôpital Herold; Regnier, à l'hospice de Brévannes.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

On demande de suite un pharmacien pour centre industriel dans régions libérées. — Facilités d'installation. — Ecrire *P. M.*, n° 3226.

Doctoresse mariée, province, jardin, prendrait pensionnaire pour accouchement. — Ecr. *P. M.*, 3240.

Cause double emp. : Obj. Zeiss imm. 1/12e : 300 fr. Appareil haute-fréq. Sterling, parfait état : 600 fr. Tab. réduct., lumière ou électrolyse sur continu 110 v., bon milliampèremètre : 200 fr. — Ecr. *P. M.*, n° 3241.

Ex-étud. méd., sér., marié, dem. place direct. mais. santé, clin., ou emp. sim. Ville Fac., Paris préf. — 3242.

Docteur, 60 ans, désirant se rapprocher de Paris, cherche situation médicale ou paramédicale. Pas de clientèle. — Ecrire *P. M.*, n° 3244.

O.-R.-L. parisien, forcé quitter brusquement appartement, cherche arrang. avec conf., préf. St-Augustin, Opéra, pour y consulter chez lui. — Ecr. *P. M.*, 3245.

Demande pèse-bébé d'occasion. — Ecr. *P. M.*, 3246.

Tous travaux de dactylographie; prises sténographiques à domicile. — Mlle Valette, 6, r. Rochebrune.

Fam. dév., disting., excel. référ., se charge compl. enfant de bonne famille. — Ecrire *P. M.*, n° 3247.

Docteur désire aider ou remplacer médecin, station thermale d'été. — Ecrire *P. M.*, n° 3248.

Dr O.-R.-L. ch. pl. assist. dans cliniq. — *P. M.*, 3249.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES THÉORIES MODERNES DE LA LUMIÈRE

II. — L'Optique des corps en mouvement et la théorie de la relativité.

1° L'IMMOBILITÉ DE L'ÉTHER LUMINEUX. — L'optique des corps en mouvement pose dès le début un problème difficile. Doit-on considérer que l'éther, au sein duquel se propagent les ondes lumineuses, reste toujours immobile, indifférent aux mouvements de la matière qu'il pénètre, ou bien doit-on admettre qu'il y participe plus ou moins? A cette question, l'expérience semble parfois répondre : oui, l'éther est immobile. Mais dans d'autres occasions, elle semble nous montrer que la matière l'entraîne avec elle. La théorie de la relativité a été construite pour lever cette contradiction.

L'*aberration annuelle des étoiles* est un des phénomènes qui imposent, de la façon la plus nette, la première alternative. A cause de la révolution qu'en vingt-quatre heures la terre effectue autour de la ligne de ses pôles, les étoiles paraissent décrire dans le ciel, autour de cette même ligne, des cercles tous parallèles entre eux, comme si elles étaient fixées sur une sphère solide, la sphère céleste. Les dimensions de cette sphère doivent d'ailleurs être incomparablement plus grandes que celles de la terre, que celles mêmes de l'orbite à peu près circulaire qu'en un an la terre décrit autour du soleil : si bien qu'il est indifférent de placer son centre en un point quelconque de la terre ou au centre même du soleil.

Si au moyen d'une lunette on détermine chaque jour la position des étoiles sur la sphère céleste, en notant pour chacune d'elles l'heure de son passage au méridien et l'angle que fait la direction dans laquelle on l'aperçoit avec la direction du pôle nord, on trouve que, durant le cours de l'année, elles semblent toutes décrire de petites ellipses. Ces ellipses sont d'autant plus aplaties que les étoiles qui les décrivent sont plus près du cercle de l'*écliptique*, que découpe sur la sphère céleste le plan de l'orbite terrestre; d'autant plus voisines d'être des cercles qu'elles se rapprochent davantage des pôles de cette même écliptique. Leur demi-grand axe sous-tend invariablement un angle de 20″, 47 ou en valeur absolue de $\frac{0,9924}{10.000}$ radian[1].

1. Un angle de 90° a pour valeur absolue $\frac{\pi}{2} = \frac{3,1416}{2}$ radian.

Ce phénomène est pareil, ainsi que l'explique l'astronome Bradley qui l'a découvert (1727), à celui que nous observerions, quand il pleut, sur un bateau qui tournerait en rond sur la mer[1]. Et en effet, l'orbite terrestre (fig. 1) peut être comparée à la route suivie par ce navire, et la marche des rayons lumineux qui nous viennent des étoiles à la chute des gouttes de la pluie. Supposons, pour plus de simplicité, que la pluie tombe

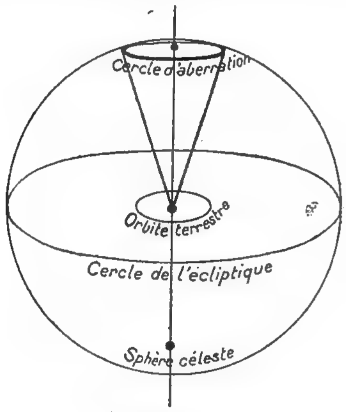


Figure 1.

suivant une direction exactement verticale; une goutte qui frôle la cime de l'un des mâts ne tombe pas au pied de celui-ci, mais un peu en arrière, car le navire a avancé un peu pendant que la goutte achevait de descendre sur le pont. Il nous semblerait ainsi que la pluie vient de l'avant et nous arrive obliquement, suivant une direction d'autant plus inclinée sur la verticale que la vitesse du navire se rapproche davantage de celle, supposée plus grande, des gouttes de la pluie. Le même phénomène se reproduisant identiquement en tous les points de la route circulaire du bateau, les directions apparentes de la pluie tournent avec lui, en gardant leur inclinaison: l'ensemble de ces directions forme ainsi un cône dont l'axe est précisément la direction véritable de la chute. Sur une sphère qui aurait le même centre que le cercle décrit par le navire, ce cône découperait un petit cercle dont le rayon aurait pour valeur angulaire le rapport de la vitesse du navire à la vitesse de chute de la pluie. Ce cercle correspond à celui que décrirait sur la sphère céleste une étoile située au pôle de l'écliptique. L'angle de 20″, 47 que sous-tend le rayon de ce cercle doit donc être égal au rapport de la vitesse de translation de la terre sur son orbite à la vitesse de la lumière. En fait, c'est le nombre qu'on trouve en comparant la vitesse de la terre déterminée par les méthodes astronomiques ordinaires à la vitesse de la lumière mesurée par les méthodes purement physiques.

Nous sommes ainsi obligés d'admettre que l'éther, qui propage les ondes lumineuses depuis l'objectif jusqu'au réticule de la lunette d'observation, n'est pas emporté avec celle-là dans le mouvement de la terre. Autrement il n'y aurait pas d'aberration. Les étoiles nous apparaîtraient leurs directions réelles, de même que, sur notre navire, la pluie nous semblerait tomber suivant sa vraie direction verticale, si, de la cime des mâts jusqu'au pont, l'atmosphère était complètement entraînée avec lui.

Le phénomène de l'aberration annuelle des étoiles nous impose l'idée d'un éther immobile. Le mouvement de translation de la terre sur son orbite est aussi par rapport à l'éther un mouvement de translation, qui, durant le cours d'une journée, reste très sensiblement rectiligne et uniforme.

2° L'EXPÉRIENCE DE MICHELSON. — Puisque la terre se déplace dans l'éther, les phénomènes lumineux qui se produisent à sa surface doivent porter la marque d'un tel déplacement. En particulier, le temps, que la lumière, émise par une source lumineuse terrestre, met pour aller d'un point à un autre de la terre, ne doit pas être le même que si celle-ci était immobile; il doit même varier suivant que la direction du chemin parcouru s'écarte plus ou moins de celle du mouvement de la terre.

Pour vérifier ces anticipations de la théorie, le physicien américain Michelson a imaginé un dispositif aujourd'hui célèbre (fig. 2). Une flamme,

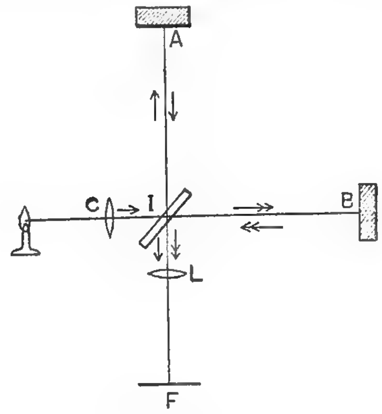


Figure 2.

placée dans le plan focal d'une lentille C, envoie sur une lame de verre, légèrement argentée et inclinée à 45°, un faisceau de lumière monochromatique, qui s'y divise en deux parties, l'une réfléchie dans la direction IA, l'autre transmise dans la direction perpendiculaire IB. Chacun de ces faisceaux partiels se réfléchit sur un miroir argenté et, revenant sur lui-même, rencontre de nouveau la lame inclinée, qui envoie une partie de chacun d'eux dans la direction IL. Les deux faisceaux ainsi superposés convergent dans le plan focal F d'une lunette L, et donnent naissance par leur interférence à un système de franges alternativement obscures et brillantes. La position de ces franges est déterminée par la

1. Cf. DUNOYER. — *Revue Universelle*, t. II, p. 622, 1920.

différence des temps que mettent les deux faisceaux pour parcourir aller et retour les bras IA et IB de l'interféromètre ainsi constitué.

Si le bras IA est orienté dans le sens de la translation de la terre par rapport à l'éther, le miroir A fuit devant les rayons lumineux qui lui arrivent de la lame, de sorte que pour l'atteindre la lumière doit mettre le même temps que si sa vitesse de propagation dans l'éther V était diminuée de la vitesse v, 10.000 fois plus petite, avec laquelle s'éloigne le miroir. Au retour, c'est l'inverse, la lame argentée vient à la rencontre de la

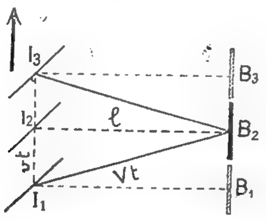


Fig. 3. — I_1B_1, I_2B_2, I_3B_3, indiquent les positions du bras IB de l'interféromètre, quant la lumière part de la lame en I, quand elle arrive sur le miroir en B_2, quand elle revient sur la lame en I_3.

lumière : celle-ci met à l'atteindre le même temps que si sa vitesse V était augmentée de la vitesse de translation v de la terre. La diminution de la durée du retour compense partiellement l'augmentation de durée de l'aller. Au total, la durée du trajet IA aller et retour est plus longue que si l'appareil était fixe dans l'éther : elle est la même que si la lumière l'avait parcouru avec une vitesse uniforme égale, non plus à sa vitesse de propagation dans l'éther V, mais à la fraction $1-\frac{v^2}{V}$ de celle-là, réduite par conséquent des $\frac{1}{100.000\,000}$ de sa valeur[1].

Le faisceau qui parcourt le bras IB éprouve aussi un retard du fait du mouvement, car le rayon IB en revenant au même point I de la lame ne revient pas au même point de l'éther, à cause du déplacement de l'appareil pendant la durée de son trajet (fig. 3) : cette durée est la même que si, l'appareil étant fixe, la lumière parcourait le trajet IB aller et retour avec une vitesse égale à la fraction $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ de sa valeur V, c'est-à-dire réduite du 200 millionième de cette valeur[2]. Le retard que subit ce faisceau est donc très approximativement égal à la moitié de celui qu'a subi le premier.

Si maintenant nous faisons tourner l'interféromètre de 90°, le faisceau dont le retard était le moindre devient celui dont le retard est le plus grand et inversement. On doit donc s'attendre à ce que les franges se déplacent quand l'interféromètre effectue une telle rotation. En fait, malgré les perfectionnements apportés en 1887 puis en 1905, au dispositif qu'il avait proposé en 1881, Michelson ne put, contrairement à son attente, constater sûrement aucun déplacement des franges.

Tout se passa toujours, dans ses expériences, comme si la lumière mettait le même temps à parcourir les bras égaux de l'interféromètre, *comme si la terre n'avait aucun mouvement de translation par rapport à l'éther.*

3° LE THÉORÈME DE LORENTZ. — Ce résultat se concilierait sans aucune difficulté avec l'hypothèse d'un éther immobile, s'il était légitime de l'attribuer à un défaut de sensibilité de l'appareil. La différence des retards subis par les faisceaux interférents n'est que la 200.000.000e partie de la durée de leur trajet total. Si la précision des mesures reste insuffisante pour déceler des différences si petites, on peut, sans risquer aucun conflit avec l'expérience, fonder l'optique des corps en mouvement sur l'hypothèse de l'éther immobile, et dire en même temps que pour un observateur terrestre, comme pour un observateur fixe dans l'éther, la lumière paraît se propager avec la même vitesse dans toutes les directions. C'est ce que fit, en 1895, le grand physicien hollandais Lorentz. Son admirable optique des milieux en mouvement est fondée sur



Figure 4.

l'idée d'un éther parfaitement immobile et d'une matière formée de corpuscules électrisés, les électrons; elle a pour couronnement la proposition que voici :

Les phénomènes optiques qui se produisent dans un système matériel, animé d'un mouvement de translation rectiligne et uniforme, se présentent, à un observateur lié à ce système, de la même façon que se présentent, à un observateur en repos, ceux qui se produisent dans un système en repos, si toutefois le carré du rapport de la vitesse du système en translation à la vitesse de la lumière reste une quantité inappréciable.

Cet énoncé est connu sous le nom de théorème de la relativité. Il en résulte en effet que

1. Si l est la longueur commune des deux bras de l'interféromètre, le temps mis par la lumière pour parcourir le bras IA aller et retour est

$$\frac{l}{V-v}+\frac{l}{V+v}=\frac{2l}{V\left(1-\frac{v^2}{V^2}\right)}.$$

2. Pendant le temps t que met la lumière pour aller de la lame au miroir B, celui-ci parcourt la distance vt ; la distance Vt parcourue par le rayon lumineux est donnée par la règle du carré de l'hypothénuse $V^2t^2 = v^2t^2 + l^2$, ce qui donne $t=\frac{l}{V\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}}$,

les phénomènes optiques qui se produisent sur la terre, nous paraissant les mêmes que si la terre était immobile dans l'éther, ne peuvent nous révéler son mouvement absolu dans l'éther. De même que les phénomènes mécaniques, les phénomènes optiques ne nous permettent d'observer les mouvements des corps matériels que relativement à d'autres corps matériels, si du moins il s'agit seulement de mouvements de translation rectilignes et uniformes.

Entre la relativité de la mécanique classique fondée par Galilée et Newton et la relativité de l'optique de Lorentz, il y a cependant une différence essentielle. Pour la mécanique, qui admet la possibilité d'actions instantanées à distance, le temps est une grandeur absolue, définie et mesurée de même manière dans un système considéré comme fixe et dans un système considéré comme mobile. Il n'en est pas de même pour l'optique électronique de Lorentz, car les ondes lumineuses, et de même les ondes hertziennes, se propagent de proche en proche avec une vitesse qui n'est pas infinie.

Pour comprendre ce qui résulte de ce fait au point de vue de la mesure du temps, supposons qu'une barre rigide très longue qui se meut avec une vitesse constante dans le sens de cette longueur porte une horloge à chacune de ses extrémités A' et B' (fig. 4). Dans son mouvement, cette barre mobile passe le long d'une barre fixe de même longueur, portant elle aussi une horloge à chacune de ses extrémités A et B. Ces quatre horloges sont d'ailleurs construites de façon que chacune d'elles marque des secondes de même durée. Pour les mettre d'accord à distance, le seul moyen qu'on puisse employer consiste à se servir de signaux lumineux ou hertziens. Au moment précis où les deux horloges A et A' passent près l'une de l'autre, les deux observateurs A et A' mettent ces horloges d'accord et envoient un signal lumineux. Chacun d'eux considère alors que les deux horloges de son système sont d'accord si, au moment où elle est atteinte par le signal lumineux, l'horloge qu'il veut régler marque non pas l'heure de la station de départ au moment de l'émission du signal, mais cette heure augmentée de la durée de la transmission. De cette façon, les deux horloges fixes marqueront bien la même heure au même instant physique; l'observateur mobile croira qu'il en est de même des siennes. Il sera dans l'erreur puisque la lumière partie de la station A' met plus de temps pour atteindre l'horloge B' qui fuit devant elle que n'en met la lumière partie de la station A pour atteindre l'horloge fixe B. L'horloge mobile B' retardera donc sur l'horloge fixe B et par suite aussi sur l'horloge A' qui marque la même heure. Les horloges mobiles ne marquent donc pas toutes le même temps, mais une sorte de *temps local* qui dépend de leur position sur le système mobile et de la vitesse de celui-ci.

La modification déjà profonde qu'apporte la théorie de Lorentz à nos idées habituelles sur la mesure du temps n'est cependant pas suffisante. Si la lumière nous paraît avoir la même vitesse dans toutes les directions à la surface de la terre, comme si celle-ci était immobile dans l'éther, ce n'est pas que nos mesures manquent de précision. Dans l'expérience effectuée par Michelson et Morley en 1887, la longueur effective des bras de l'interféromètre atteignait 11 mètres; le déplacement des franges, qui devait être égal à la moitié de la largeur d'une frange, était parfaitement mesurable. Et cependant aucun déplacement de cet ordre ne put être constaté.

Comment expliquer ce résultat négatif sans admettre que l'éther est entraîné avec la terre? C'est pour résoudre ce problème qu'en 1905 Einstein, généralisant et érigeant en principe le théorème de Lorentz, créa la théorie de la relativité.

F. Croze.

UN APPAREIL SIMPLE POUR LA MOBILISATION DES PIEDS RAIDIS

Nous employons à l'hôpital civil et militaire de Forbach (Moselle) [médecin-chef : M. Ahreiner]

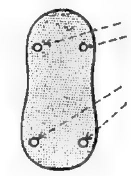


Figure 1.

dans ce but, un appareil que nous appelons « la planchette chancelante. » C'est une petite planche que l'on peut facilement se procurer ou faire

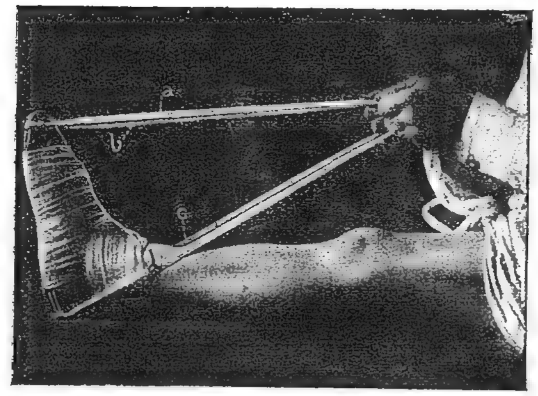


Figure 2.

soi-même à l'aide d'une scie à découper. Elle a la forme de la plante du pied tout en étant un peu plus grande. Cette planchette est munie de 4 trous pour y passer les cordes qui servent à

l'action (fig. 1). On la fixe à l'aide de bandelettes à la plante du pied malade.

Application. — Pour les mouvements de flexion, on tire les cordes supérieures *a b*; pour les mouvements d'extension, les cordes inferieures *d c*; pour les mouvements d'adduction, les cordes internes *b c*; pour les mouvements d'abduction, les cordes externes *d a*. Bref, il est possible de manœuvrer la planchette, c'est-à-dire le cou-de-pied, dans tous les sens sans difficulté aucune et de la manière la plus simple (fig. 2).

Avantages. — Cette planchette a été appliquée dans plusieurs centaines de cas et les résultats obtenus ont toujours été très satisfaisants. Elle présente une supériorité considérable sur tous les autres appareils, du reste fort compliqués : elle est simple, à la portée du praticien et permet son emploi partout indépendant d'un centre de mécanothérapie ou d'un hôpital.

Reiser (de Nilvange).

VARIÉTÉS

Pour les pianistes mutilés.

A la fin de l'année 1919, M. Georges Becker, à Genève, préoccupé du sort des pianistes mutilés, a dressé à leur intention et fait imprimer à ses frais une liste de morceaux de musique pour la main gauche seule.

Le Comité international de la Croix-Rouge a fait parvenir cette liste dans tous les centres s'occupant des mutilés de guerre de tous pays. Cette liste comprend 69 morceaux se trouvant chez des éditeurs de Paris et de Milan.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

CORRESPONDANCE

Messieurs,

Après avoir lu dans *La Presse Médicale* du 29 Janvier 1921 un article sur le Kaolin, vous ne trouverez pas mauvais qu'après lui, *La Presse Médicale* parle du talc, son cousin germain.

Le talc en thérapeutique stomacale et intestinale.

But. — Un des buts de la thérapeutique stomacale contre la congestion, les processus ulcératifs, l'hypersécrétion de quelque nature qu'elle soit, l'excessive réflectivité, et les douleurs qui s'ensuivent, est de protéger la muqueuse gastrique avec un enduit inerte, bismuth, kaolin, talc.

Exerçant dans la région du talc, il y a un tiers de siècle que j'emploie le talc, mais j'ai intensifié son emploi depuis qu'on a proposé le kaolin, son cousin germain, branche alunée.

La Société des talcs de Luzenne fabrique aujourd'hui un talc *flotti* sur un long parcours et précipité électrolytiquement. Ce talc est de toute finesse, exempt de tout éclat siliceux et de toute pureté, *chimique* et *physique*.

Sanction clinique. — Le talc comme le kaolin a été employé de toute antiquité sous le nom de *terres balaires, bals d'Arménie, terres digillées, balus nostras*. Ces terres balaires étant un composé de talc et de kaolin, agrémenté de carbonate de chaux et d'oxyde de fer, à proportions variables, donnent une teinte plus ou moins rosée, variant les effets. Elles étaient employées comme stomachiques et aussi comme topiques.

Posologie, mode d'emploi. — Le talc se donne à *toutes doses illimitées*. La quantité du liquide varie suivant la quantité du talc à ingérer. Bien délayer. Suivant l'indication, on peut ajouter tous médicaments utiles. Nulle incompatibilité En cas de diarrhée, eau de riz, en cas de constipation, eau d'orge ou de bourdaine. Un peu de sirop de gomme est utile. S'il y a fermentation excessive, ajouter eau chloroformée, fluorure ; s'il y a infection, thuynol, aniodol, thuya. Le talc arrête les diarrhées, surtout celle des tuberculeux (Debove) Ajouter bleu de mythylène. Malgré cela, il n'est nullement constipant. Comme le charbon, à hautes doses, il désodorise les selles, sans doute en les divisant et les décolorant. Il passe à travers le tractus gastro-intestinal sans subir d'altération.

C'est un topique parfait de la peau, dont tous les sportifs du monde entier s'oignent abondamment la peau avant comme après leurs exercices violents.

Dresch.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Congrès international de médecine et de pharmacie militaires (Bruxelles 15-20 Juillet). — Nous avons annoncé dernièrement que le Service de Santé de l'armée belge organisait un Congrès international de médecine et de pharmacie militaires. Ce congrès, auquel les différents gouvernements ont déjà envoyé des délégués et des rapporteurs officiels, se tiendra à Bruxelles du 15 au 20 Juillet prochain.

Les questions étudiées sont les suivantes :

1° Organisation générale du Service de Santé aux armées et rapports du Service de Santé militaire avec la Croix-Rouge.

2° Etude clinique et thérapeutique des gaz de combat employés pendant la guerre par les Empires Centraux, les séquelles de leur action sur l'organisme et leur influence sur les invalidités.

3° Lutte antituberculeuse et antivénérienne à l'armée.

4° Les enseignements de la guerre dans le traitement des fractures des membres.

5° Epuration des eaux de campagne.

Les rapports et communications pour chacune de ces questions devront parvenir au *secrétariat général du Congrès, hôpital militaire de Liège* (Belgique) pour le 1er Mai. Ils seront rédigés en français, anglais ou italien.

La cotisation est fixée à 25 francs belges (Compte-chèque postal n° 41042).

ESPAGNE

Bilbao. — M. Angel Lopez Perez, président de l'Académie des sciences médicales de Bilbao, nous informe qu'une série de conférences vient d'être organisée.

Ces conférences commencées tout récemment ne se termineront que le 21 Octobre prochain; elles traiteront de l'urologie, de la pharmacie, de l'oto-rhino-laryngologie, de la radiologie, de la gynécologie, de l'ophtalmologie, de l'orthopédie, de la physiologie, de la toxicologie et de l'anatomie pathologique, etc.

La dernière conférence sera faite par M. Angel Lopez le 21 Octobre, elle inaugurera la série des cours de 1921 à 1922.

ÉTATS-UNIS

New-York. — Les journaux américains annoncent la mort, le 1er Février, de Henry Harrington Janeway, chirurgien remarquable et directeur du service de radiumthérapie au Memorial Hôpital de la ville de New-York.

Janeway a écrit d'importants articles sur les traitements par le radium dont les principaux à signaler sont: « L'action du radium sur le cancer ». *Surg. Gynec. and. Obst.*, Février 1918. — « Traitement du cancer de la lèvre par le radium ». *Journ. of. the Americ. med. Assoc.*, Avril 1918. — « Traitement par le radium des cancers des muqueuses ». *Amer. Journ. of Rontg.*, Septembre 1918. — « Le radium dans le traitement du cancer utérin », Novembre 1919, dans *Radium*, etc

En outre Janeway a apporté de nouveaux procédés dans les applications du radium. On en trouvera la description dans les rapports annuels des travaux du Memorial Hôpital de New-York.

POLOGNE

Ecole de puériculture. — Le ministère de la Santé vient d'inaugurer une Ecole de puériculture pour former des femmes capables de diriger les différentes institutions de protection de l'enfance, particulièrement en province, où les questions d'hygiène sont très négligées.

L'enseignement comprend des cours, ainsi que des exercices pratiques dans les hôpitaux d'enfants, les crèches, les dispensaires, les « Gouttes de lait », etc. La durée de l'enseignement est de 6 mois.

Le programme des cours est le suivant : anatomie et physiologie; hygiène générale; hygiène et inspection de l'habitation; hygiène professionnelle; hygiène de l'enfance; hygiène scolaire; éducation des enfants; protection de l'enfance; protection des mères: éducation physique; secours dans les accidents; lutte contre la tuberculose; lutte contre l'acoolisme; lutte contre les maladies vénériennes; enfants arriérés et criminels; législation relative à la protection de l'enfance; administration, comptabilité.

L'enseignement est gratuit, les élèves de province sont des boursières et sont logées aux frais du ministère de la Santé, qui leur donne encore des bons de repas à bon marché (3 marks au lieu de 25), c'est-à-dire le prix du couvert. Les élèves de Varsovie peu fortunées peuvent obtenir des bourses dont le nombre est de 10.

L'inauguration des cours a eu lieu le 7 Janvier dans le bâtiment de l'Hygiène de l'Enfance, fondé par le baron de Lenval, sous la présidence du directeur du Service de Protection de l'Enfance au ministère de la Santé, M. Starkiewiez, en présence de nombreux délégués officiels.

M. Starkiewiez présenta en termes émouvants le but de la fondation.

Ensuite le colonel Pate, au nom du Comité américain de Sauvetage des enfants polonais, fit le résumé de ce qui a été fait pendant la guerre. Ce comité a distribué jusqu'au 1er Janvier 1921 70 000 tonnes de vêtements et 61.000 tonnes de denrées alimentaires. Le colonel Pate assura que cette œuvre ne pouvant durer éternellement, les Polonais devaient préparer un personnel compétent et dévoué afin de continuer la tâche.

M. Srenajch, médecin des hôpitaux, retraça ce que devait être la protection de l'enfance, et fit un chaleureux appel aux femmes, dont le rôle le plus beau est la protection et le sauvetage de l'enfance.

Enfin, le professeur Michalowiez parla de l'enfant au point de vue psychologique; ses observations personnelles sur l'influence des facteurs d'ordre moral sur la santé physique de l'enfant furent particulièrement intéressantes et il attira l'attention sur ce point, qu'il ne suffisait pas de préserver et d'administrer un médicament, il fallait aussi savoir pénétrer l'âme enfantine, la comprendre, ménager sa sensibilité, son impressionnabilité, bref soigner son corps autant que son moral. Iza Zielinska.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Avancement des médecins de réserve dans la marine.

D. — 1° *Comment est réglé l'avancement des médecins de réserve de la marine?*

2° *Dans mon cas particulier : ancien élève de l'Ecole de la Marine et médecin de 2e classe auxiliaire depuis le 1er Décembre 1916, faisant partie de la promotion qui a été envoyée à l'Ecole d'application de Toulon le 1er Janvier 1920, mais démissionnaire en Décembre 1919, nommé à cette date médecin de 2e classe de réserve, quand puis-je espérer être nommé médecin de 1re classe de réserve, alors que mes camarades de promotion de l'active ont été nommés?*

R. — L'avancement des officiers de réserve des différents corps de la marine est réglé par l'article 5 du décret du 23 Octobre 1916. (*Bulletin officiel de la Marine*, 1916, p. 513.) Cet avancement a lieu exclusivement au choix, quel que soit le grade. Pour être proposé, il faut avoir accompli, dans le service actif, les conditions exigées des officiers du cadre d'activité, de même grade que le postulant, les services accomplis comme officier de réserve pendant la guerre et les périodes d'instruction comptées pour leur durée effective étant assimilés aux services rendus dans le cadre d'activité.

En outre, pour les officiers subalternes, chacune des années exigées des officiers de l'active pour l'obtention du grade supérieur peut être remplacée par une période d'instruction soit à

terre, soit à la mer; mais, *dans ce cas*, pour pouvoir être promu, le postulant doit être plus ancien que tous les officiers du cadre actif du même grade que lui.

Le décret de 1916 ne prévoit donc de règles d'avancement que pour les anciens officiers du cadre actif et les officiers de réserve, qui ont servi comme tels, soit pendant la guerre, soit au cours de périodes, ce qui ne semble pas être votre cas.

Mais il existe par ailleurs une circulaire ministérielle du 13 Octobre 1917 (*Bulletin officiel*, 1917, t. II, p. 388) concernant les officiers de réserve, ayant servi en qualité d'officier auxiliaire.

Cette circulaire ne vise, il est vrai, que les officiers de vaisseau de réserve, mais elle affirme ce principe général : « Les services accomplis en qualité d'officier auxiliaire *constituant des services actifs*, j'ai décidé que les services accomplis par les officiers auxiliaires avant d'être nommés officiers de réserve leur seront comptés dans la supputation des services exigés pour l'avancement au grade supérieur. » D'ailleurs vos camarades de promotion de l'active n'ont pu être nommés médecins de 1re classe, presque aussitôt après leur sortie de l'Ecole de Toulon, que par extension de cette circulaire au Corps de Santé.

Puisque vous réunissez dès maintenant, au titre auxiliaire, les trois années du service dans le grade de médecin de 2e classe exigées, par l'article 20 de la loi organique du Corps de Santé de la marine du 27 juillet 1907, des médecins de l'active pour l'avancement au grade supérieur, vous pourrez être nommé médecin de 1re classe de réserve lorsque, sur la ou les propositions du directeur du Service de Santé du port auquel vous êtes rattaché, la commission de classement, prévue par les règlements, vous aura inscrit au tableau d'avancement.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les plantes en médecine : le seigle et l'ergot, par Albert Garrigues. 1 vol. — (*G. Doin*, éditeur.)

M. Albert Garrigues inaugure par son livre « *Le Seigle et l'Ergot* » la série d'une collection « *Les Plantes en médecine* » qui arrive à son heure parce qu'elle répond à un besoin. On revient, en effet, petit à petit au galénisme, et le temps n'est peut-être pas loin où de nouveau il apparaîtra vrai, comme le disait Guy de la Brosse «, qu'il n'est médecin ni n'en mérite le nom celui qui ne connaît les plantes d'une connaissance usagère, et par leurs qualités, facultés et vertus ».

M. Garrigues, dans son livre, nous donne tous les renseignements pour les bien connaître. Cet ouvrage, fort bien illustré et d'une lecture facile, témoigne d'une érudition que la rareté des notes peut rendre peu apparente, mais que l'on devine fort étendue. Les caractères botaniques, chimiques, physiologiques du seigle et de l'ergot, et leurs emplois thérapeutiques sont successivement passés en revue, si bien que la lecture de ce livre intéresse à la fois le botaniste, le chimiste, le pharmacien et le médecin. Celui-ci surtout trouvera dans le chapitre consacré à l'étude thérapeutique de l'ergot toute une série d'indications et de recettes des plus utiles. Parmi celles-ci, quelques-unes empruntées à la médecine d'antan, intéresseront vivement l'amateur des veilles formules et ne sont pas un des moindres attraits de ce livre original et pratique.

L. D.

LIVRES REÇUS

2421. **Traité de Pathologie médicale et de Thérapeutique appliquée**, publié sous la direction de Emile Sergent, médecin de la Charité, membre de l'Académie de Médecine; L. Ribadeau-Dumas, médecin des Hôpitaux; L. Babonneix, médecin des Hôpitaux (*Maloine et fils*, éditeurs).

I. **Déontologie et Jurisprudence médicale.** 1 vol. de 700 pages. — Prix : 30 fr.; *franco*, 33 fr.

VII. **Psychiatrie** (tome I) 1 vol. de 425 pages. — Prix : 25 fr.; *franco*, 27 fr. 50.

XII. **Foie et Pancréas.** 1 vol. de 462 pages, avec 37 figures. Prix : 22 fr.; *franco*, 24 fr. 20.

XIV. **Infections parasitaires.** 1 vol. de 577 pages, 138 figures et 2 planches en couleurs.— Prix : 30 fr.; *franco*, 33 fr.

XVI. **Infections à germe inconnu.** 1 vol. de 384 p., avec 24 figures. — Prix : 25 fr.; *franco*, 27 fr. 50.

XVII. **Tuberculose.** Tome I : *La tuberculose en général.* 1 vol. de 379 pages, avec 16 figures et 2 planches en couleurs.— Prix : 20 fr.; *franco*, 22 fr.

XXXII. **Radiologie et Radiumthérapie.** 1 vol. de 519 pages, avec 170 figures.—Prix : 30 fr ; *franco*, 33.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 1 (1921).

Mémoires originaux :

J. Marinesco. — Sur l'encéphalomyélite à forme myoclonique d'origine paludéenne.

Eugène Gelma et Alfred Hanns. — Sur le sommeil et les troubles psychiques dans l'encéphalite léthargique.

R. Burnand. — La perforation du poumon, complication du pneumothorax artificiel.

Mouvement médical :

J. Lhermitte. — L'évolution de la thérapeutique médico-chirurgicale neurologique aux Etats-Unis.

Revue critique :

Gustave Roussy et Maurice Wolf. — Le cancer expérimental : Ire partie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique oto-rhino-laryngologique. — Enseignement du semestre d'été sous la direction de M. Pierre Sebileau, professeur.

Cet enseignement comprendra : 1° L'enseignement magistral (clinique et technique, par le professeur). — Enseignement gratuit dans le service oto-rhino-laryngologique de Lariboisière. Consultation expliquée : mercredi, à 10 h. Technique opératoire : lundi, vendredi, à 10 h.

2° L'enseignement combiné. — Enseignement gratuit dans le service oto-rhino-laryngologique de Lariboisière, soit par le professeur, soit sous la responsabilité du professeur, par une notabilité compétente. Leçon : jeudi, à 10 h.

Les leçons seront faites dans l'ordre suivant : Jeudi 7 Avril : M. Moulonguet, laryngologiste des hôpitaux. Traitement endo-nasal des sinusites frontales. — Jeudi 14 Avril : Professeur Prenant. L'organe de l'émail et le développement des dents. — Jeudi 21 Avril : Professeur Sebileau. Les kystes dentaires. — Jeudi 28 Avril : M. Vallery Radot, médecin des hôpitaux. Les asthmes anaphylactiques. — Jeudi 12 Mai : M. Flurin, de Cauterets. Les pharyngites diathésiques et leur traitement. — Jeudi 19 Mai : M. Hautant, laryngologiste des hôpitaux. Radium et rayons X en oto-rhino-laryngologie. — Jeudi 26 Mai : M. Grivot. laryngologiste des hôpitaux. La paralysie faciale otitique. — Jeudi 2 Juin : M. Morax, ophtalmologiste des hôpitaux. Séméiologie des suppurations du sac lacrymal. — Jeudi 9 Juin : M. Baldenweck, laryngologiste des hôpitaux. Le vertige d'origine auriculaire. — Jeudi 16 Juin : M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine. Le mal de gorge. — Jeudi 23 Juin : M. Caboche, ancien assistant de l'hôpital Lariboisière. La tuberculose nasale. — Jeudi 30 Juin : M. Bourgeois, laryngologiste des hôpitaux. L'œdème du larynx.

3° L'enseignement de perfectionnement (technique et clinique, par MM. Dufourmentel, Miégeville, chefs de clinique; Fl Bonnet, assistant). Droit à verser : 150 francs. Mardi. jeudi, samedi, à 11 h. Premier cours : mardi 5 Avril (20 leçons).

4° L'enseignement de la médecine opératoire spéciale. — Un cours de médecine opératoire spéciale sera fait à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin, à partir du 2 Mai 1921.

Les bulletins de versement des droits d'immatriculation (30 francs) et de laboratoire (150 francs) seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Orthopédie chez l'adulte. — M. Mauclaire, agrégé, chargé de cours, commencera le cours d'Orthopédie chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes, le jeudi 7 Avril 1921, à 17 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, et il le continuera les samedis et jeudis suivants à la même heure.

Programme du cours. — Douze leçons théoriques, faites à la Faculté sur les opérations orthopédiques, les appareillages, les prothèses, les rééducations fonctionnelle et professionnelle pour les accidentés du travail et les mutilés de guerre. Leçons cliniques, faites à l'hôpital de la Pitié, les 2e et 4e mardis du mois à 9 h. 3/4. Le sujet de ces leçons sera annoncé d'avance. Opérations orthopédiques les samedis.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Un cours pratique et complet de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme, et avec la collaboration de MM. Sebileau, Thibierge, Darier, Hudelo, Milian, Gougerot, Louste, Coutela, Hautant, Sabouraud, Bizard, Noiré. Rubens-Duval, Touraine, P. Chevallier, Burnier, Marcel Bloch, Giraudeau, Pomaret, Civatte, Ferrand. aura lieu du vendredi 8 Avril au samedi 28 Mai 1921, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi à 1 h. 30 et à 3 h., à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, au musée, à l'amphithéâtre de la clinique, à la polyclinique ou au laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique (examens bactériologiques; biopsies; culture des mycoses et des teignes, etc.; radiothérapie; radiumthérapie; photothérapie; électrolyse; haute fréquence; neige carbonique; scarifications; frotte, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants du cours tous les matins, de 9 h. à 11 h. 30. Le musée des moulages est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Un certificat leur sera délivré à la fin du cours.

Programme des cours (73 leçons) : Examen des malades et classifications dermatologiques, M. Jeanselme. — Histologie normale et pathologique de la peau, M. Civatte. — Méthodes de laboratoire en dermatologie. M. Marcel Bloch. — Dermatoses artificielles de cause externe, M. Thibierge, — Dermatoses artificielles de cause interne, M. Touraine. — Gale, M. Milian. — Phtiriase et affections parasitaires, M. Chevallier. — Folliculites. Sycosis microbiens, M. Touraine. — Furoncle. Anthrax. Botryomycose, M. Touraine. — Impetigo. Ecthyma, M. Chevallier. — Vaccinothérapie. M. Noiré. — Tuberculose cutanée, M. Gougerot. — Lupus tuberculeux, M. Touraine. — Traitements locaux du lupus, M. Touraine. — Finsenthérapie, M. Bizard. — Lupus érythémateux, M. Touraine. — Tuberculides. Sarcoïdes, M. Gougerot. — Erythème induré de Bazin. Erythème pernio, M. Burnier. — Traitements généraux de la tuberculose, M. Gougerot. — Chéloïdes, M. Milian. — Radiothérapie. Neige carbonique. Air chaud, M. Giraudeau. — Mycoses, M. Gougerot. — Teignes, M. Sabouraud. — Traitement des teignes, M. Noiré. — Morve. Charbon, M. Marcel Bloch. Radium, M. Rubens-Duval. — Pharmacologie dermatologique, M. Pomaret. — Dermatologie exotique, M. Jeanselme. — Simulation. Accidents du travail. M. Thibierge. — Traitement hydrominéral, M. N... — Erythème polymorphe. Pellagre, M Louste. — Purpura. M. Chevallier. — Erysipèle, M. Marcel Bloch. — Mélanodermies, M, Sézary. — Urticaire. Urticaire pigmentaire, M. Touraine. — Xanthelasma. Xanthome, M. Louste. — Lichen plan, M. Burnier. — Psoriasis, M. Hudelo. — Dyshidroses. Hyperhidroses, M. Chevallier. — Eczéma. Formes cliniques, M. Chevallier. — Eczéma. Traitement, M. Burnier. — Eczéma. Réaction de défense, M. Gougerot. — Dermo-épidermites microbiennes, M. Gougerot. — Complication des plaies, M. Gougerot. — Prurit. Prurigo. Strophulus. Lichénification, M. Hudelo. — Séborrhée. Alopécies. Pelade, M. Sabouraud. — Pityriasis simplex et stéatoïde, M. Sabouraud. — Hypertrichoses. Electrolyse, M. Chevallier. — Acné. Couperose, M. Chevallier. — Dermatoses psoriasiformes, M. Burnier. — Eczématides, M. Burnier. — Pityriasis rosé, M. Burnier. — Herpès-zona, M. Burnier. — Pemphigus, M. Hudelo. — Maladie de Dühring, M. Hudelo. — Ichtyoses, M. Che-

(*Voir la suite, p.* **481**.)

vallier. — Kératoses palmo-plantaires, M. Louste. — Dermatites exfoliantes, M. Touraine. — Erythèmes scarlatiniformes, M. Touraine. — Pityriasis rubra pilaire, M. Hudelo. — Sclérodermie. Maladie de Raynaud, M. Louste. — Ulcères de jambes. Eléphantiasis, M. Marcel Bloch. — Vitiligo. Dyschromies, M. Touraine. — Tumeurs de la peau. Nævi, M. Ferrand. — Mycosis fongoïde, M. Louste. — Maladie de Recklinghausen, M. Marcel Bloch.

Deux concours semblables ont lieu chaque année en Avril, Mai, Juin et en Octobre, Novembre, Décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire.

Le droit à verser est de 150 francs. Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrés au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3.

Pour renseignements complémentaires s'adresser au laboratoire de la Faculté (hôpital Saint-Louis, M. Marcel Bloch).

Physiologie appliquée à l'éducation physique. — M. J.-P. Langlois, chargé de cours, commencera dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, le samedi 9 Avril 1921, à 18 h., un cours de Physiologie appliquée à l'éducation physique.

Les mardis, à 16 h. : Exercices pratiques de Physiologie et d'Anthropométrie appliqués à l'éducation physique, au laboratoire d'éducation physique. Annexe du laboratoire du professeur Richet.

Les jeudis, heure variable : Démonstrations en plein air, à l'Institut Marey et dans différents stades ou écoles.

Les samedis, à 18 h. : Cours théorique avec projections cinématographiques, au grand amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté.

Embryologie. — M. Champy, agrégé, fera un cours spécial d'Embryologie à partir du lundi 11 Avril, à 18 h., à l'amphithéâtre Vulpian et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

PROGRAMME DU COURS. — Les phénomènes de croissance dans le développement embryonnaire et post-embryonnaire. Localisation de la croissance (zones germinatives). Multiplication cellulaire et différenciation. Leurs facteurs. La régulation. Analyse de la croissance des tissus séparés de l'organisme. Action des facteurs divers sur la croissance.

Electrologie, radiologie et curiethérapie. — La Société des médecins-chefs des laboratoires de radiologie et d'électro-radiothérapie des hôpitaux de Paris organise, à partir du 11 Avril 1921, une série de conférences et de démonstrations pratiques d'électro-radiologie et de curiethérapie.

Les conférences auront lieu tous les jours à 18 h., à l'amphithéâtre de physique de la Faculté de Médecine de Paris.

Des démonstrations pratiques auront lieu le matin dans les laboratoires de radiologie et d'électro-radiothérapie des hôpitaux de Paris.

Pour l'inscription, qui est gratuite, s'adresser à M. Mahar, hôpital Trousseau, 158, avenue du Général-Michel-Bizot, Paris (XIIe arr.).

Faculté de Médecine. — La chaire d'opérations et appareils de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris est transformée en chaire de clinique thérapeutique chirurgicale.

M. Duval, professeur d'opérations et appareils à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, est nommé professeur de clinique thérapeutique chirurgicale à ladite Faculté. (*Journ. off.*, 26 Mars.)

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — Les examens en vue du certificat d'études spécial exigé des herboristes de 1re classe auront lieu à l'Ecole de Médecine et Pharmacie, au palais du Pharo, à Marseille, à 8 h., les samedi 23 Avril 1921 et samedi 8 Octobre 1921.

Les candidats devront s'inscrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours francs avant l'examen en déposant un extrait de leur acte de naissance, sur timbre, et un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par la mairie.

Faculté de Médecine d'Alger. — M. Gillot, professeur de clinique des maladies des pays chauds, cutanées et syphilitiques à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université d Alger, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale infantile à ladite Faculté, en remplacement de M. Crespin, décédé.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Hérold. — M. Barbier reprendra le vendredi 8 Avril, à 10 h. 1/2, et les continuera les vendredis suivants à la même heure, ses leçons hebdomadaires qui auront lieu au pavillon Grancher. Elles porteront plus particulièrement sur l'Atrophie des nourrissons, la Syphilis héréditaire et la tuberculose.

Hôtel-Dieu. — M. Paul Dalché commencera ses leçons cliniques sur les Maladies des femmes, le jeudi 14 Avril, à 10 h., et les continuera les jeudis suivants (salle Sainte-Marie).

CONCOURS

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille. — Un concours pour un emploi d'aide d'anatomie et de physiologie s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le vendredi 15 Avril 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, et s'il ne justifie d'au moins 8 inscriptions prises dans une Faculté ou une Ecole de Médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de Médecine, huit jours francs avant l'ouverture du concours et déposer, entre les mains du secrétaire, leur acte de naissance et leur bordereau d'inscriptions. M. le Secrétaire est chargé d'indiquer aux candidats les conditions, règlements et épreuves du concours.

Celles-ci comprennent : 1° épreuve des pièces anatomiques; 2° épreuve écrite d'anatomie descriptive ou générale et de physiologie; 3° épreuve pratique d'anatomie descriptive ou topographique : dissection avec dessins schématiques; 4° épreuve pratique de physiologie.

Le candidat élu sera nommé pour deux ans, à partir du 1er Novembre 1921. Il appartiendra au service de l'anatomie pendant le semestre d'hiver et au service de la physiologie pendant le semestre d'été. Le traitement annuel est de 2.000 francs. Le prosecteur et les aides d'anatomie sont chargés de la conservation du musée anatomique.

Toutes les pièces présentées par les candidats deviendront la propriété de l'Ecole.

Le candidat classé deuxième au concours sera délégué en cas de congé du titulaire ou de vacance de l'emploi, dans les fonctions d'aide d'anatomie et de physiologie, pourvu qu'il ait obtenu la moitié plus un des points attribués aux épreuves.

Médecin des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à 9 places de medecin des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 18 Avril 1921, à midi dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères. MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir

devront se faire inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique de 14 à 17 h., du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril inclusivement.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

— Pour *Commandeur* : MM. Arnaud, médecin inspecteur; Rouget, médecin inspecteur général; Bar, Aune, Roy, médecins principaux de 2e classe; Marie, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 2 Mars.)

— M. Albert, médecin principal de 2e classe. (*Journ. off.*, 19 Mars.)

— Pour *Officier* : MM. Picqué, médecin principal de de 2e classe; Sandras, médecin-major de 1re classe; Fribourg-Blanc, Hornus, médecins-majors de 2e classe; Rencurel, Judet de la Combe, médecins principaux de 2e cl. du corps de santé colonial; Robert, Couderc, Gallier, Frontgous, médecins-majors de 1re classe et Bourgarel, médecin-major de 2e classe du corps de santé des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 3 Mars.)

— MM. Randon, médecin principal de 2e classe; Morisson, Poirée, médecins-majors de 1re classe; Mathieu de Fossey, Perot, Roussille, Soulié, médecins-majors de 2e classe.

— Pour *Chevalier* : MM. Saint-Martin, Bellon, médecins-majors de 1re classe; Achard, Arlabosse, Barral, Bertaux, Gluzan, Cordier, Diffre, Faure, Giraud, Greffie de Bellecombe, Maisonnet, Mazot, Rivay, Sarrat, Terracol, Vermelin, Wateau, Wulliam, Bergis, Billant, Bretton (Robert), Bretton (René), Chaumet, Codvelle, Courty, Dano, Dufilhol, Galan, Guyot, Hassenforder, Massonnaud, Rue, Bith, Camus, David, Duval, Fabre de Parrel, Hernelle, Le Goff, Margot, Meslin, Tanret, Vaubourdolle, Coillot, Holtier, Petit, Quetreille, Testard, médecins-majors de 2e classe; Lambert, Le Roch, Testas, Texier, Wurmser, Bacque, Baron, Bruas, Cantuern, Castillon, Chabanier, Chaput, Dordain, Fleurant, Georget, Houssin, Hugonot, Jacob, Lassare, Luc, Picot, Richard, Staub, Thirion, Bazin, Bernard, Boyer, Chagavat, Deniau, Gandeau, Gendron, Gillet, Giraud (Pierre), Girode, Kuntz, Lançon, Laurence, Lecœur, Martin, Montel, Nalin, Walter, Abely, Barcy, Barthe, Baudru, Braud, Bertrand, Billard, Billiard, Buzy, Callot, Chastang, David, Deguignand, Deschamps, Dubarry, Dubois, Dupret, Escale, Gaujard, Gautrot, Graubergs, Hidden, Jacquelin (André), Jacquelin (Charles), Laulaigne, Laurentier, Lemonnier, Latour, Lesueur, Mabile, Manissole, Marais, Martin, Nalin, Neau, Oustry, de Parthenay, Perin, Pene, Prieur, Renaud, Rouillard, Rouzaud, Salportes, Savin, Taquet, Vialat, Vuillaume, Wambergue, Weil, médecins aides-majors de 1re classe; Chaffaut, Cordier, Dumont, Fiquet, Fournier, Knaub, Le Rouge, Manher, Paramel, Pivoteau, Ferrand, Giraud (Emile), Bernardini, Bétirac, Boulet, Chapiro, Demarne, Humbert, Nicod, Rémy-Neris, Trail, Cauchois, Silberstein, médecins aides-majors de 2e classe; Dussuel, médecin auxiliaire. (*Journ. off.*, 3 Mars.)

— Pour *Chevaliers* : MM. Barthelet, Boulle, Chauchard, Gaillard, Le Gall, Naudon, médecins de 2e classe de la marine; Vernet, médecin-major 1re classe; Streissel, Volf, Barbier, Jausion, Menon, Rue, médecins-majors de 2e classe; Bodard, Bouchard, Doliveux, Dumas, Franchi, Guillermin, Loubens, Magnenot, Pouget, Rivet, Villeclère, médecins aides-majors de 1re classe; Aurientis, Berthou, Bournoville, Decousser, Flambart, Guérillon, Haton, Lapeyré, Molard, Mollaret, Offret, Paire, Piot, Reverdy, Szalory, médecins-majors de 2e classe; Blanc, Bouvaist, Castelain, Crop, Dubau, Durand, Flament, Fornard, Gaveau, Legenne, Lemaitre, Leveuf, Martinet, Mattei, Missimilly, Moralli, Oriol, Orsini, Petit, Poli, Reinflet, Vignes, Watrin, Arène, Astruc, Badier, Bailly, Baumelou, Blaise, Bonnet, Breysse, Camous, Cassan, Castelnau, Choux, Coignon, Collin, Duplay, Ferrand, Foltiero de Luna, Casquet, Gay, Genillon, Godart, Hennart, Infernet, Julien Léchelle, Lemariée, Louart, Maffet, Marange, Marsan, Marsault, Massoulié, Morize, Mouries, Naveau, de Nabias, Petit, Poirée, Regis, Roudeau, Roustan, Six, Souquet, Temporal, Tognet, Vegeas, Vermelin, Vullien, Watel, Cornudet, Delahaye, Desbos, Diesbecq, médecins aides-majors de 1re classe; Auchier, Castelli, Charpentier, Clément, Duval-Arnould, Ferru, Florand, Froment, Gaurau, Julhe, Marchioni, Oddo, Rolin, Savary, Sraer, Talheimer, Toulouse, Demelin, Dhers, Duval, médecins aides-majors de 2e classe; Gally, médecin sous-aide-major. (*Journ. off.*, 18 Mars.)

— M. Camper, médecin sous-aide-major. (*Journ. off.*, 9 Mars.)

Pour la Médaille militaire : MM. Brochet, Camus, Cœurdevey, Daigre, Dardy, Deschamps, Leblais, Lenoir, Martin, Migayron, Moynier, Pastore, Petit, Prost, Salvetti, de la Motte de Broon, de Vauvert, Ducassy, Tandonnet, médecins sous-aides-majors; Azam, Cassaigneau, Gardes, Mauvoisin, Miguet, Mothe, Parfory, Santenoise, médecins auxiliaires. (*Journ. off.*, 3 Mars.)

— MM. Adison, Ambrogi, Billot, Boide, Camentron, Capart, Clément, Cochard, Dechezelle, Esnault, Fabre, Foix, Fontaine, Garrigues, Girod, Gueguen, Joly, Lafue, Le Chez, Manchet, Petiteau, Raymond, Ribollet, Sevez, Tisné, Tonnaire, de Verbizier, Villard, Antonini, Crozes, Warnecke, Maritoux, Narboni, Trampol, médecins sous-aides-majors; Desbruères, Kleinpeter, Krick, Michel, Meyrignac, Bazin, Giordani, médecins auxiliaires. (*Journ. off.*, 18 Mars.)

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — Audiat, médecin en chef de 1re classe de la marine.

Médaille d'argent. — MM. Caret, médecin en chef de 1re classe de la marine; Bourger, médecin-major de 1re cl. des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 3 Mars.)

Les dangers du papier-monnaie. — Sur la demande de M. Auguste Lefébure, le Conseil général de la Seine ayant eu son attention attirée sur les inconvénients graves que peut présenter pour la santé publique la circulation de la petite monnaie de papier dont chacun connaît les coupures crasseuses, a décidé d'adopter et de renvoyer au Parlement, avec avis très favorable, les vœux suivants précédemment émis par la municipalité de Saint-Maur-des-Fossés, sur la proposition de M. Marin, maire de cette commune :

« 1° Le Gouvernement est invité à faire cesser immédiatement la fabrication des petites coupures en papier-monnaie et à remplacer celles-ci provisoirement par des jetons divisionnaires en métal;

« 2° A fixer un délai maximum aussi rapproché que possible pour la circulation légale des coupures en service;

« 3° A provoquer d'urgence l'étude d'alliage dont la représentation soit susceptible de faciliter le retour le plus rapide à la stabilisation de la valeur monétaire des pièces divisionnaires. »

De plus, le Conseil général de la Seine a complété ces vœux en les accompagnant des suggestions suivantes :

1° Que l'Etat ou le Conseil général ouvre immédiatement un concours pour trouver un nouveau mode d'échange supprimant le papier, remplacé par du métal, du carton cuir, de la porcelaine ou même de l'os, ou par tout autre moyen n'ayant pas les inconvénients de manipulation que présente le papier;

2° Que ce concours soit doté d'un prix suffisant pour encourager les recherches de l'industrie et des inventeurs.

Le Bureau du Conseil général est invité à faire de suite des démarches en ce sens auprès du ministre compétent.

Association générale des médecins de France. — Avec l'aide morale de l'Association générale des médecins de France, il est créé un office de placement gratuit, réservé aux veuves de guerre du corps médical, aux médecins mutilés et réformés de guerre (ayant servi

(*Voir la suite, p. 485.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 17)

(Thérapeutique) **ANEMIE DES NOURRISSONS**

Anémie des nourrissons

L'anémie simple des nourrissons, comparable à la chlorose (même formule sanguine), est fréquente chez les enfants mal nourris, suralimentés, dyspeptiques. Elle se voit aussi chez des enfants au sein, beaux, bien en chair, chez lesquels on est surpris de la rencontrer. Tout enfant apporte en naissant, accumulée dans son foie, une réserve de fer qui servira aux besoins de l'organisme, tant que la diète lactée, trop pauvre en fer, sera continuée. Cette réserve épuisée, l'anémie se montre si des aliments plus ferrugineux que le lait ne viennent le remplacer ou le compléter.

Hygiène thérapeutique.

1° Tout enfant au biberon qui commencera à pâlir, à devenir mou, inerte, grognon, même s'il augmente de poids, recevra une heure avant le repas, une cuillerée à café, à dessert ou à soupe, suivant l'âge, de jus d'orange.

2° A partir de huit ou dix mois, surtout s'il a des dents, le bébé prendra une bouillie, panade, soupe avec bouillon de légumes, d'abatis de volailles, de jarret de veau; il grignotera quelques croûtes de pain.

3° Même régime chez l'enfant au sein qui deviendrait pâle et anémique; dans l'allaitement naturel, mixte ou artificiel, on évitera la surabondance de lait (un litre au maximum par vingt-quatre heures). L'abus du lait conduit à l'anémie. Avant un an, 6 repas par vingt-quatre heures (intervalle de trois heures); à un an, 5 repas, à 18 mois, 4. Après un an, 3/4 de litre de lait, après 18 mois, 1/2 litre, la nourriture complémentaire (œufs, soupes, purées, pâtes, fruits cuits, salades cuites) légitimant cette restriction.

4° Vie au grand air, cure d'air, cure de soleil, bains, douches chaudes, frictions stimulantes au baume de Fioravanti, changement d'air, séjour à la mer, à la campagne, à la montagne.

Médicaments.

1° Le remède le plus efficace est le fer :

Protoxalate de fer	0 gr. 10
Magnésie calcinée	0 gr. 15
Phosphate tricalcique	0 gr. 20

Pour un paquet, n° 20, à prendre deux fois par jour, avant le repas, dans une cuillerée à café de bouillie, potage, lait, eau sucrée. Suspendre dix jours, puis recommencer au besoin. Avertir que les selles peuvent devenir noires et vilaines (sulfure de fer).

2° Chez les enfants difficiles, on peut donner le fer granulé (*ferroxal*) contenant 0 gr. 10 de protoxalate de fer par cuillerée à café; on peut prescrire aussi l'hémoglobine, la carnine, l'hémoplase, l'hémostyl, le peptonate de fer.

Prophylaxie.

1° Régler les tétées ou biberons (intervalle de trois heures le jour, de huit heures la nuit), ne pas abuser du lait, faciliter sa digestion par l'usage du ferment lab, de la pegnine ou kymosine, par l'addition à chaque biberon d'une cuillerée à café de :

Citrate de soude	2 gr.
Eau bouillie	120 gr.

2° Varier l'alimentation du nourrisson d'assez bonne heure, rompant la diète lactée en temps opportun et prévenant l'abus du lait. Je conseille de ne pas donner la viande, la cervelle, le jambon, le poulet, le poisson, avant l'âge de 3 ans. Jusqu'à cet âge, le régime hydro-lacto-végétarien avec œuf suffit largement. Faire entrer de bonne heure, dans le régime du nourrisson, outre le suc de fruits crus (orange, raisin), les légumes verts et salades cuites qui contiennent une quantité appréciable de fer assimilable.

J. Comby.

DAUSSE

1834 — 86e Année — 1920

EXTRAITS

de Bardane, Berberis, Cupressus, Osier rouge, Sauge, Salicaire, Seneçon, etc.

SCLÉRAMINE

Iode organique injectable. Cachets et toutes prescriptions, Ampoules.

FONDANTS

de Condurango, Étain, Iodotannique, Levure de Bière, Mangano-ferreux, Soufre, Salicaire, etc.

INTRAITS

de Colchique, Digitale, Gui, Marron d'Inde, Valériane, Strophanthus, etc.

COLLOBIASES

de Chaulmoogra, Étain, Or bleu, Soufre, Sulfhydrargyre, Térébenthine, etc.

PAVÉRON

Opium injectable
Ampoules, Comprimés et toutes prescriptions.

PARAIS — 4, RUE AUBRIOT

SPÉCIMENS ET LITTÉRATURE à MM. les Docteurs

USINES — IVRY-SUR-SEINE

VACCINOTHÉRAPIE ATOXIQUE CÉPÈDE

HYPERLEUCOCYTOSE ET PHAGOCYTOSE SPÉCIFIQUE EXALTÉE

MÉDICATION CAUSALE NATURELLE -:- INNOCUITÉ ABSOLUE

CUROVACCINS CÉPÈDE

Vaccin	Indications
VACCIN S.P.E.S. CÉPÈDE 100 millions par cc.	Tuberculose pulmonaire à t. l. degrés, AUCUNE CONTRE-INDICATION. PAS DE RÉACTION. 1 cc. sous-cutané tous les 4 jours.
VACCIN S.P.E.S. CÉPÈDE 400 millions par cc.	Tuberculose cutanée, ganglionnaire, intestinale, osseuse 1 cc. sous-cutané tous les 4 jours.
VACCIN E CÉPÈDE	ENTÉROCOCCIQUE. — Anémie, chlorose d'origine entérococcique, entérite, entérococcémie, rhumatisme articulaire, salpingite.
VACCIN S CÉPÈDE	STREPTOCOCCIQUE. — Rougeole scarlatine, oreillons, érysipèle, infections streptococciques en général.
VACCIN Sa CÉPÈDE	STAPHYLOCOCCIQUE. — Panaris, tourniole, lymphangite staphylococcique, furonculose, psoriasis, ostéo-myélite, etc.
VACCIN E.S CÉPÈDE	ENTÉRO-STREPTOCOCCIQUE polyvalent.
VACCIN E.Sa CÉPÈDE	ENTÉRO-STAPHYLOCOCCIQUE polyvalent.
VACCIN S.Sa CÉPÈDE	STREPTO-STAPHYLOCOCCIQUE polyvalent
VACCIN S.E.S. CÉPÈDE	Abcès, anthrax, fièvre puerpérale, salpingites, septicémies strepto-entéro-staphylococciques.
VACCIN P.E.S. CÉPÈDE	Pleurésie, pneumonie, bronchite chronique, grippe.
VACCIN S.P.E.S.Ca CÉPÈDE	Catarrhe pulmonaire aigu et chronique, angines, pharyngites, rhinites.
VACCIN AcSa CÉPÈDE	ANTI-ACNÉIQUE polyvalent.
VACCIN C.E.S. CÉPÈDE	COLI-ENTÉRO-STREPTOCOCCIQUE, entérite, entérocolite, cystite, néphrites, diarrhée infantile.
VACCIN G.S.E.S. CÉPÈDE	Blennorragie et complications.

Vaccins Typhique **T**, Paratyphique **A** et **B**, Diphtérique **D. S. E. S.**, Pneumobacillaire **Pb**, et tous Auto-Vaccins atoxiques sur demande de MM. les Médecins.

La caractéristique de la MÉTHODE CÉPÈDE réside dans la suppression totale de la PHASE VACCINALE NÉGATIVE. Dans les CUROVACCINS CÉPÈDE (*désignés par les initiales des microbes servant à leur préparation*) les toxines microbiennes sont toujours éliminées ou anéanties. — L'injection SOUS CUTANÉE n'entraîne aucune réaction, ni aucun phénomène général ou local.

INSTITUT DE BIOLOGIE APPLIQUÉE, 30, avenue Reille, PARIS (XIVe). Téléph. : Gob. 08-16. — Toutes les Pharmacies.

aux armées). Cet office fait appel à la reconnaissance patriotique de tout le corps médical français pour qu'on lui offre ou signale les situations et emplois susceptibles d'intéresser ces victimes de la guerre.

Adresser offres et demandes d'emploi sous la rubrique « Office de placement du médecin mutilé » à l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

Assistants de consultation. — Des places d'assistant de consultation de médecine demeurent vacantes dans quelques hôpitaux de Paris. Les anciens internes que ces postes intéressent devront se présenter le plus tôt possible à l'Assistance publique, avenue Victoria, aux bureaux du personnel.

Banquet de l'Internat. — Le banquet annuel de l'Internat aura lieu, le samedi 23 Avril, à l'hôtel Lutetia (boulevard Raspail), à 7 h. 1/2 du soir sous la présidence de M. Pierre Bazy. Prière d'envoyer les adhésions à M. Verchère, 101, rue du Bac.

Cotisation : 35 francs pour les anciens internes, 25 francs pour les internes en exercice.

Médecine vétérinaire exotique (école d'Alfort). — A la suite des examens théoriques et pratiques qu'ils viennent de subir, MM. les élèves dont les noms suivent ont obtenu le « certificat d'études » de médecine vétérinaire exotique.

Ce sont : MM. Choquart, Goudon, Hubac, Laphin, Viard, vétérinaires; au titre étranger : MM. Henrique Blanc de Freitas et Argemine de Oliveira, diplômés de l'Ecole supérieure d'Agriculture et Médecine vétérinaire du Brésil; Stéphan Mikdjian, diplômé de l'Ecole supérieure de Médecine vétérinaire de Constantinople.

L'ouverture des cours de la prochaine session est fixée au lundi 3 Octobre 1921.

Association professionnelle des externes des hôpitaux. — La première assemblée des externes des hôpitaux a eu lieu samedi 19 Mars à 21 h., à l'amphithéâtre des travaux pratiques de la Faculté, mis gracieusement à leur disposition par M. le Doyen. Après avoir écouté un rapport de leur secrétaire général, et les chiffres de leur trésorier, ils ont décidé la création d'un Bulletin dans lequel seront publiées les demandes de remplacement des externes, et traitées toutes questions pouvant les intéresser.

En fin de séance, ils ont élu leur bureau définitif ainsi constitué : Président : M. Rischer; vice-présidents : MM. Jean-Paul Grinda et Besançon; secrétaire général : M. Lepelletier; secrétaire général adjoint : M. Marcland; trésorier : M. Ardouin; trésorier adjoint, M. Reverdi.

Conseil supérieur de la natalité. — Par décret présidentiel en date du 5 Février, l'article 2 du décret du 27 Janvier 1920, portant création d'un Conseil supérieur de la natalité, est modifié comme suit :

« Le Conseil se compose de 30 membres désignés par arrêté du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, d'un représentant du Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels élu par ses collègues, et du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. Le ministre nomme trois vice-présidents choisis parmi les membres du Conseil et chargés de présider le Conseil en son absence. » (*Journ. off.*, 2 Mars.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Ont reçu les affectations suivantes : En Indochine, M. Bernard, médecin-major de 1re classe, comme directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon; en France, MM. Wagon, médecin-major de 1re classe; Castueil, Laquièze, Basque, Blazy, Laporte, Bordes, médecins-majors de 2e classe; à l'armée française du Rhin, M. Philippe, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 10 Mars.)

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Leroy, médecin radiographe des hôpitaux.

M. Leroy a succombé aux suites d'une radiodermite.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Avril. — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique.

Mardi 5 Avril. — 3e N. R. Bactériologie P. et O. Laboratoire de bactériologie. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Orale Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier.

Mercredi 6 Avril. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 7 Avril. — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique — 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 2e A. R. Faculté.

Vendredi 8 Avril. — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Samedi 9 Avril. — 3e N. R. Parasitologie P. et O. Laboratoire de parasitologie. — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 3e, 1er A. R. Orale. Faculté. — 4e A. R. Orale. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 4 Avril. — MM. Roger, Letulle, Gosset, Balthazard. — Maroulis (C.). L'épreuve de la phénolsulfonephtaléine chez les cardiaques. — Lafosse (Joseph-Pierre). Contribution à l'étude clinique de l'emphysème pulmonaire. — Bourdier (Pierre). Quelques points du traitement dans les opérations rachitiques. — Schutzenberger (Pierre). Le vol chez l'enfant.

Jeudi 7 Avril. — MM. Achard, Jeanselme, Brumpt, Desgrez. — Bourdin (Robert). Les eaux chlorurées sodiques de la Mouillère-Besançon. — Kapetis (Alexandre). Contribution à l'étude des réactions méningées. — Pothion (Fernand). Méningites purulentes chez l'adulte. — Ducas (Michel). L'immunité dans la trichinose. — Wigniolle (Marcel). Localisation génitale du lichen de Wilson.

MM. de Lapersonne, Carnot, Bezançon, Nobécourt. — Tailliet (Jules). Contribution à l'étude des hémorragies. — Dufau (Christophe). L'éclatement spontané du globe oculaire. — Taberlet (Henry). Le rôle pyogène des bacilles paratyphiques. — Vangeon (Pierre). Contribution à l'étude clinique des tumeurs du thymus. — Lambert. Contribution à l'étude étiologique de la péricardite métapneumonique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Oculiste, très sérieux, cherche occupation 3 jours par semaine. — Ecrire seulement *P.M.*, n° 3234.

Clientèle ancienne, importante, Paris, à céder de suite. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3243.

Fam. dév., dist., excell. référ., se charg. compl. enfant de bonne famille. — Ecrire *P. M.*, n° 3247.

Jeune docteur français, cherche utiliser diplôme. — Ecrire *P. M.*, n° 3250.

Docteur possédant maison de santé médicale, désire entrer en relations avec confrères susceptibles de s'intéresser à la fondation d'une clinique d'accouchements. — S'adr. : 82, r. La Fontaine, Paris (16e).

Jeune docteur désirerait aider ou rempl. confr. de station therm. d'été en vue de success. *P. M.*, 3251.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

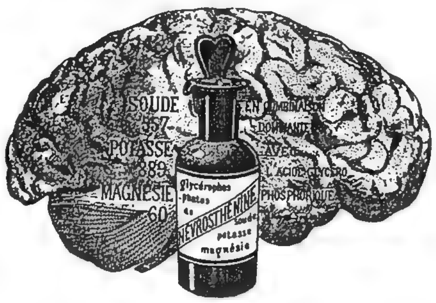
La Société du Radium médical a l'honneur d'informer MM. les Médecins qu'elle met en location, aux conditions les meilleures, du radium exempt de mésothorium soit en tubes de Dominici, soit en aiguilles pour radiumpuncture.

Pour tous renseignem. s'adresser au siège social de la Société : 74, rue Vaneau; téléph. : Saxe 61-87.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

“ Primum non nocere ”



IDENTITÉ DE COMPOSITION MINÉRALE :

Glycérophosphates de Soude, Potasse et Magnésie



Cette identité de composition minérale de la NÉVROSTHÉNINE et des tissus nerveux, réalisée sous une forme pratique, avec des produits irréprochables, explique les résultats constants et le succès croissant de la

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de Glycérophosphates alcalins : **Na. K. Mg.**

Principaux éléments des Tissus nerveux

XV à XX gouttes à chaque repas contre :

SURMENAGE

DÉPRESSION NERVEUSE

NEURASTHÉNIE



Reconstituant rationnel, tonique non excitant

Ne présente aucune contre-indication

Ne contient ni sucre, ni chaux, ni alcool.

VERTIGES

ANÉMIE CÉRÉBRALE

CONVALESCENCES

Reminéralisation des

DYSPEPTIQUES et GASTROPATHES

Préparée par L. FREYSSINGE, pharmacien-chimiste, licencié ès sciences, ancien préparateur à la Faculté de Médecine et à la Faculté de Pharmacie de Paris, ancien élève de l'Institut Pasteur, la Névrosthénine a obtenu les récompenses suivantes :

1913. GAND : Médaille d'Or. — 1914. LYON : Diplôme d'honneur. — 1915. SAN-FRANCISCO : Hors concours.

DÉPOSITAIRES ET REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER :

Belgique : Chocat, 56, rue de la Poste, à Bruxelles.
Suisse : Uhlmann Eyraud, 30, boulevard de la Cluse, à Genève.
Espagne : Ibanez y Comp^{a}, Apartado, 121, San Sébastien.
Grèce : Zographos et Baïropoulos, 51, rue Athinas, à Athènes.
Roumanie : F. Dillan, 4, Strada Pilar Mosu, à Bucarest.
Tchéco-Slovaquie : Michelin, Spàlena 4, Pragua II.
Égypte : Thierrard, 2, boulevard Sultan Hussein Kamel, Alexandrie.
Canada : Rougier Frères, 63, rue Notre-Dame-Est, à Montréal.
Mexique : G. Bizet, Apartado 62, à Mexico D. F.
Brésil : E. Charles Vautelet, 22, rua Primeiro de Março, Rio de Janeiro.
Argentine : P. Deshayes, 336, Calle Montevideo, à Buenos-Aires.
Cuba : Masmontet et Cie, Apartado 2266, La Havane. etc., etc.

Laboratoire de Fabrication : 39, RUE DE L'ARBALÈTE. — Echantillons et vente : 6, RUE ABEL, PARIS (XIIe).

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 28 Mercredi, 6 Avril 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

A FÉCAMP

QUARANTE ANS DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE : 1881-1921

LA « GOUTTE DE LAIT » : 1894-1921

RÉSULTATS

Après quarante ans de persévérance dans la poursuite d'une idée, n'est-ce pas un devoir de jeter un regard sur le chemin parcouru, afin de se rendre compte des résultats acquis?

A Fécamp, pays de marins, la natalité fut de tous temps très élevée, par rapport au reste de la France, comme en fait preuve le tableau suivant:

	Fécamp — Pour 100 d'habitants		France — Pour 100 d'habitants
1816-1836	32,00		
1836-1856	31,19		
1856-1876	31,38		
1876-1896	31,59		
1896-1916	27,78	1907	19,4
1916-1920	21,76		

On remarquera, avec regret, que l'échelle des naissances subit la marche générale de la France et va, sans cesse baissant quoique restant encore à un niveau plus élevé que dans l'ensemble du pays.

Malheureusement, en contraste avec cette natalité puissante, il se produisait une très grande mortalité chez les enfants du premier âge.

	Fécamp — Pour 100 des naissances		France — Pour 100 des naissances
1816-1836	20,38	Avant la loi Roussel	
1836-1856	19,05	1840-1849	18,2
1856-1876	21,26	1850-1859	19
1876-1896	19,55	1859-1866	20,4
1896-1916	16,88	Après la loi Roussel	
1916-1920	10,49	1877-1886	16,50

Une sorte de fatalisme faisait même tenir à des mères de famille de la classe ouvrière, où, dans un seul ménage, il n'était pas rare de compter parfois, 15, 18, 20, 22 enfants, des propos comme celui-ci : « Certes, on a beaucoup d'enfants, mais, il ne faut pas espérer pouvoir les élever tous. »

La mortalité infantile, principalement due à la gastro-entérite, se fait surtout sentir dans les milieux les plus pauvres de la ville, dans les taudis, là où les errements sur l'élevage sont le plus mauvais.

Dès notre arrivée à Fécamp en 1881, nous prîmes la ferme résolution de nous insurger contre un pareil état de choses et de faire de cette lutte la directive de notre vie.

C'était au temps du biberon à tube, de néfaste mémoire, et dans une région où l'agalactie va sans cesse s'accentuant chez les mères de famille[1].

Voici ce que nous écrivions en 1895[2] :

« A vingt ans, un tiers des garçons ne se présentent pas à la conscription, ils sont disparus avant.

« Quelles sont les causes de cette excessive mortalité, frappant surtout dans les logis pauvres?

« L'enfant y naît souvent de parents alcooliques, plus ou moins suspects de tuberculose, par conséquent, dans des conditions de résistance moindre. Sa première enfance s'écoule dans un habitat malsain, d'où, faute de loisirs, et, par crainte du froid, les parents le font rarement sortir.

« Dans ces logis encombrés, fort mal tenus, en général, on couche, on lave le linge, l'eau de lavage s'écoule sur le sol, d'ordinaire en terre battue, de l'appartement; on y fait la cuisine, on y mange, on y fume et on aère fort peu souvent, principalement en hiver.

« L'alimentation du nouveau-né est mal dirigée, menée selon les règles dictées par la routine surannée des matrones qui président aux naissances dans ce milieu social. Le médecin est tenu en dehors de l'élevage de l'enfant, il n'est appelé auprès de ce dernier, qu'en cas de maladie, et, d'ordinaire, trop tard. D'ailleurs, ses avis sont fort peu écoutés, quelque zèle qu'il apporte à convaincre son auditoire, on ne l'a appelé que pour remplir une formalité.

« On donne au nourrisson du lait mal conservé, mal préparé, mal administré; on surmène son tube digestif, en faisant boire l'enfant trop fréquemment et en lui donnant une quantité trop grande de lait à la fois.

« Dans de telles conditions, la gastro-entérite ne tarde pas à s'établir, surtout dans la saison chaude.

« De trop bonne heure, on commence le sevrage où interviennent des aliments indigestes et même des excitants alcooliques.

« Le biberon à long tube règne en maître, il est placé dans le berceau, au chaud, plein d'un lait qui fermente; l'enfant boit autant qu'il en veut, de ce breuvage pernicieux. Cela débarrasse la mère de tout souci et lui permet de vaquer aux soins du ménage et aux flâneries du voisinage, jusqu'à la catastrophe finale. »

C'est en face de cette situation que fut entreprise notre première croisade; elle consista à

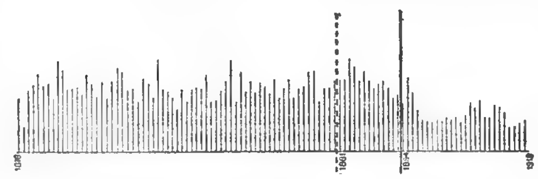


Fig. 1. — Mortalité infantile à Fécamp pour 1.000 habitants de 1816 à 1921 (chiffres officiels de l'état civil).

- - - - - - Mortalité de 1881 à 1894 avant la Goutte de Lait.
——— Mortalité de 1894 à 1921 après la création de la Goutte de Lait.

donner des conseils, à répandre des aphorismes, mille fois répétés et commentés, enfin, à prêter des appareils Soxhlet, quand ils apparurent.

Cette première campagne dura de 1881 à 1894; elle fut dure, ardue, parfois décevante, mais, déjà fructueuse (voir le tracé n° 1).

Après cette lutte de treize années, nous finîmes par nous demander s'il ne serait pas préférable et plus profitable aux enfants de faire nous-même ce que nous désirions tant qui fût fait par les mères malheureuses et ignorantes; s'il ne vaudrait pas mieux prêcher d'exemple, distribuer un lait convenablement préparé, à un certain nombre de ces femmes d'abord, et, l'exemple aidant, amener peu à peu cette catégorie de personnes à une meilleure manière d'agir.

Nous avions la profonde conviction que, s'il est un point sur lequel les mères sont plutôt susceptibles de perfectionnement, c'est bien celui qui concerne leur progéniture. Peu à peu, pensions-nous, devant un meilleur rendement, les erreurs anciennes devraient finir par sombrer et les mères mieux éclairées, mieux instruites de leurs devoirs et de la façon de les remplir, abandonneraient les pratiques néfastes, pour en adopter de nouvelles plus saines et plus rationnelles, tout au moins.

Donc, en Juin 1894, fut créée la « Goutte de Lait ».

Ce nom fut choisi, par opposition à celui de « La Bouchée de Pain » et à d'autres vocables que l'ingéniosité de l'assistance crée, en vue de définir ses tendances.

Le but de l'œuvre, dès sa fondation, fut celui-ci :

Lutter contre la mortalité des enfants en bas âge :

1° En donnant aux mères de famille tous les conseils et encouragements possibles, pour les inciter à nourrir elles-mêmes leurs enfants *au sein*.

2° Toutes les fois que l'allaitement ne peut être fait complètement par les mères et réclame l'adjonction de moyens artificiels, la Goutte de Lait ne les laisse pas abandonner le sein et leur vient en aide, en fournissant un lait complémentaire, de façon à assurer à l'enfant une *alimentation mixte*.

3° Quand il est bien avéré que la mère est dans l'impossibilité physique, morale ou sociale de nourrir son enfant, la Goutte de Lait s'emploie à le faire rester au foyer maternel pour qu'il y reçoive soins et affection. Dans ce but, on donne une ration de lait nécessaire pour un jour, avec

1. Voir la communication, à ce sujet, de notre dévoué collaborateur, depuis 1910, le docteur Marcel Maupas, à la Conférence nationale des « Gouttes de Lait », à Fécamp, 1912.

2. C'est intentionnellement que, dans cette notice, nous avons pris, comme références, nos publications antérieures, parues au cours de nos quarante années d'exercice; elles sont là pièces garantes.

les conseils que comporte la bonne conduite de *l'alimentation artificielle*.

Tous les enfants du premier âge, de la Ville de Fécamp, sont admis à bénéficier de la Goutte de Lait, dans quelque état de santé qu'ils se présentent, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Mais l'action de l'œuvre est principalement dirigée sur la classe pauvre, celle pour laquelle les difficultés de l'élevage des nourrissons sont le plus grandes.

Les enfants sont répartis en trois sections :

a) Section gratuite (indigents).

b) Section demi-payante (ouvriers aisés, employés).

c) Section payante (bourgeois, gens établis, riches).

Les enfants de ces trois sections reçoivent le même lait, de la traite du matin, stérilisé à 102°, préparé de la même manière et distribué dans un matériel semblable.

Chaque mère de famille vient chercher, chaque jour, pendant un an (deux ans s'il le faut), un panier contenant autant de biberons que l'enfant prend de repas en vingt-quatre heures, six en général. Ces biberons renferment la quantité de lait en rapport avec l'âge et la santé de l'enfant.

La façon dont, à la Goutte de Lait, on procède à la préparation du lait a été maintes fois décrite; des progrès ont été réalisés, sous ce rapport, il en sera question dans une prochaine notice; aujourd'hui, nous ne voulons que mentionner la genèse et l'évolution progressive de l'œuvre, pour en arriver aux résultats obtenus.

Une fois, par semaine, de onze heures à midi, au jour qu'il leur plaît de choisir, les mères de toutes les sections sont tenues d'amener leur enfant à la Goutte de Lait, pour le faire peser et examiner. Il n'existe, de ce fait, aucun dérangement pour elles, car, en venant chercher leur panier de biberons, rien ne leur est plus facile que d'apporter leur bébé à la consultation.

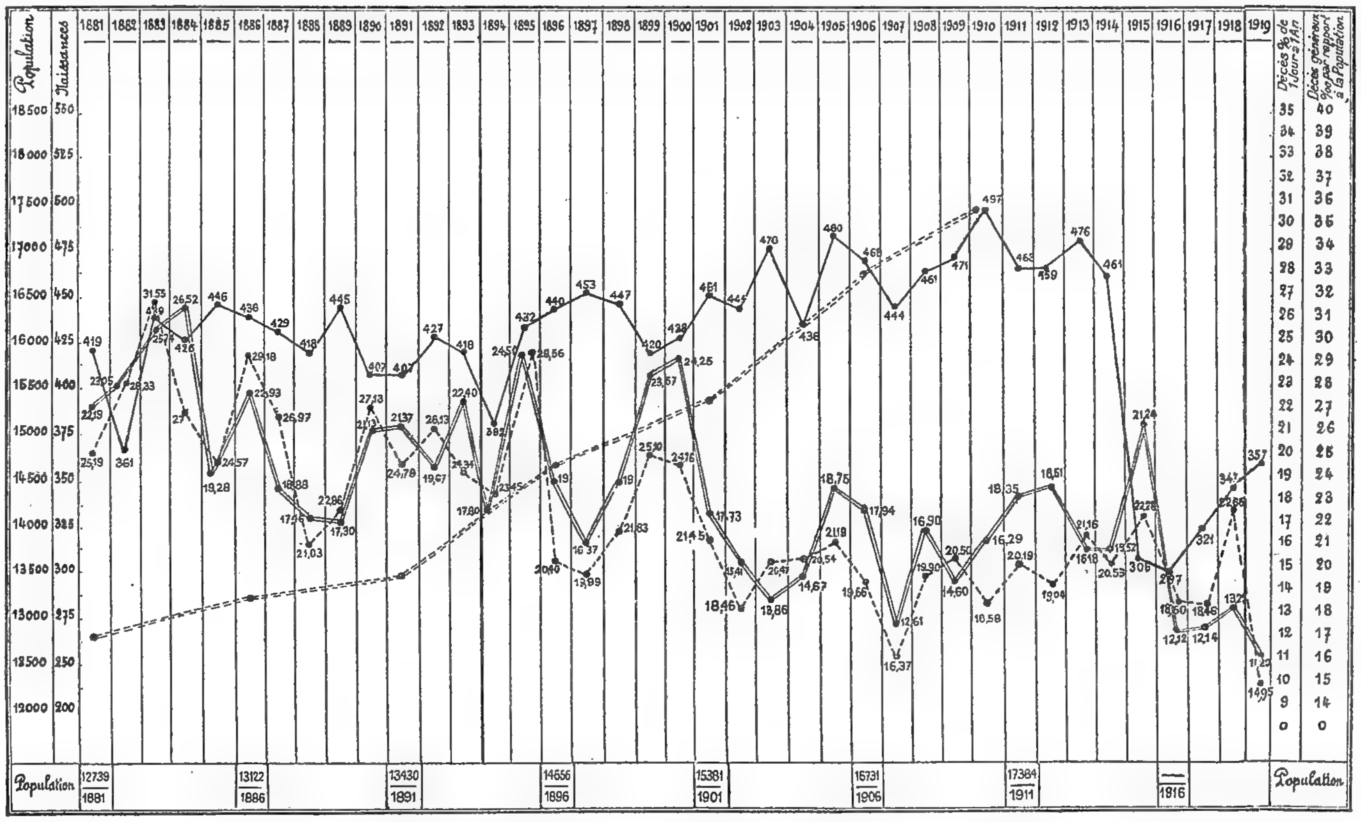


Fig. 2. — Ville de Fécamp (avant la Goutte de Lait — après la Goutte de Lait).

——— Naissances à Fécamp ; - - - - - Décès généraux pour 100 ; ::::::: Population ;
═══ Pourcentage des enfants décédés de un jour à un an en comparaison des naissances (déduction faite des mort-nés).

Résultats obtenus. — Nous les diviserons, pour plus de clarté, en :

Bénéfices moraux et physiques.

Bénéfices sociaux et démographiques.

Bénéfices moraux et physiques. — Avant tout, la Goutte de Lait veut conserver l'enfant au foyer familial et le tenir sous sa surveillance, aussi étroite et constante que possible, grâce à la consultation de nourrissons.

Depuis sa création, 4.270 enfants d'un jour à un an lui ont été confiés (les enfants élevés au sein et ceux de un an à deux ne sont pas compris dans ce chiffre). Il leur a été distribué 623.000 litres de lait et plus de 100.000 consultations gratuites ont été données aux mères de ces nourrissons (4.000 en moyenne par an). Ces derniers proviennent pour le plus grand nombre des milieux miséreux de la ville.

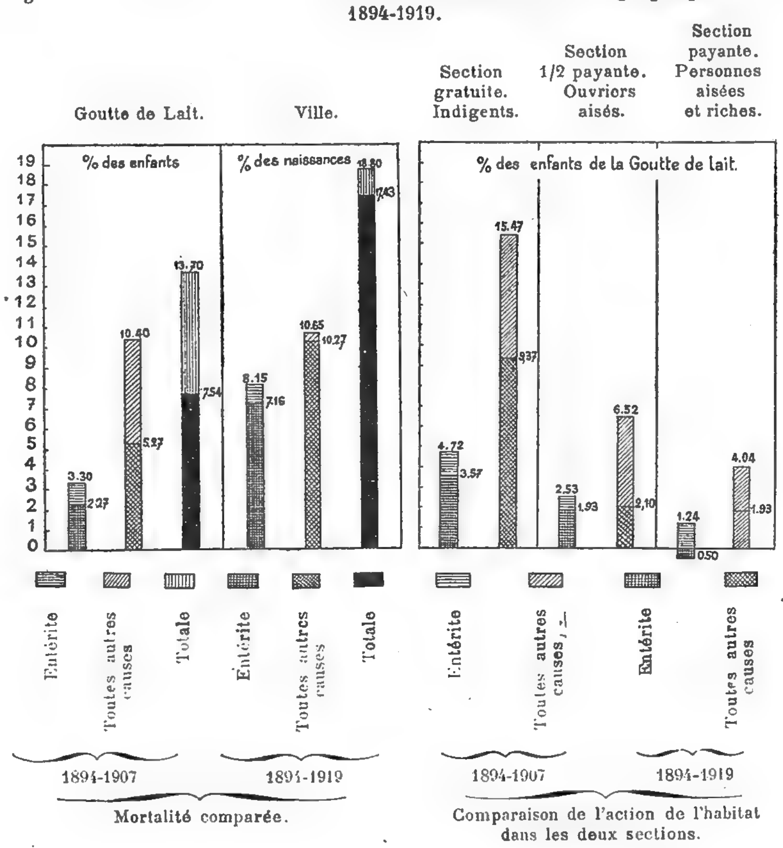
Dès qu'un enfant est présenté à la Goutte de Lait, il est inscrit sur les registres de l'œuvre; on n'en refuse aucun, quels que puissent être les risques ultérieurs.

Le lecteur doit être prévenu que les graphiques n° 3 ne concernent que les enfants d'un jour à un an, élevés à l'alimentation artificielle, mixte ou totale.

La mortalité étant presque nulle chez ceux qui sont allaités entièrement par leurs mères, celles-ci ne les amènent guère que pour constater, de loin en loin, leurs progrès. Elles figurent dans le mouvement général de la Goutte de Lait pour un tiers, environ.

Tant que la mère donne complètement le sein, nous nous efforçons de l'encourager à persister dans ce mode d'élevage dont nous exaltons, devant les mères réunies, la grande supériorité et dont

Fig. 3. — Action de la Goutte de Lait sur le mouvement démographique urbain 1894-1919.



nous faisons ressortir tous les avantages. Mais, lorsque le lait vient à diminuer, nous redoublons de sollicitude, nous ne perdons plus la mère de vue et nous l'incitons à venir une fois par semaine, ou plus souvent, si besoin est, présenter son enfant à la consultation. Nous épions, jusqu'à la fin, les manifestations de ses glandes mammaires; entre temps, nous complétons la ration de l'enfant par une distribution de lait préparé par nous.

En procédant de la sorte, nous avons pu, parfois, rappeler intégralement une lactation que la mère avait trop complaisamment cru près de disparaître et cela, le plus souvent, par ignorance, inexpérience, ou à la suite de fâcheux conseils.

Primitivement, la Goutte de Lait n'était destinée qu'aux seuls enfants indigents, mais, au bout de trois ans, les résultats obtenus frappèrent tellement les mères des classes ouvrière, aisée et riche de la ville, qu'elles demandèrent, à leur tour, à bénéficier des avantages offerts par l'institution nouvelle. C'est ainsi que fut établie une sorte de société de secours mutuels, entre nos nourrissons, les riches assurant l'alimentation des petits pauvres avec égalité absolue de traitement. Avant la guerre, la journée financière de la Goutte de Lait était équilibrée de cette manière.

En venant chaque semaine aux consultations, les mères des différentes classes déshabillent leurs enfants en commun, chacune porte à son tour son bébé à la balance, il n'y a pas de distinction de rangs sociaux. On peut, dès lors, aisément prévoir quel enseignement mutuel découle de cette présence simultanée de femmes venues de milieux si divers. L'émulation ne tarde pas à naître au cœur des mères les plus indifférentes; un besoin de coquetterie pour le bébé, le désir d'imiter les autres femmes, finissent par s'éveiller et les soins en deviennent plus efficaces et meilleurs. Les personnes qui ont suivi la marche et l'évolution

de la Goutte de Lait sont frappées de la différence qui existe dans la tenue des bébés en 1921, par rapport à ce qu'elles constataient en 1894, et cela, en faveur des nourrissons actuels, comme aussi de leurs mamans.

Un beau geste d'altruisme est né de ce conflit des classes à la consultation de nourrissons et a puissamment contribué à l'évolution de ces progrès. Des mères riches, émues de compassion pour de petits enfants pauvres, dévêtus près du leur, en ont fait qui, une sœur, qui, un frère de lait, pour leur bébé. Elles ont voulu secourir cet enfant d'adoption morale, sont allées au domicile des parents, y ont prodigué des conseils et des dons utiles. Ce beau geste de fraternité sociale, d'action moralisante féconde et salutaire au possible, se poursuit dans certaines familles, depuis nombre d'années, et la guerre dernière nous a fourni maints exemples de frères de lait se prêtant aide et assistance dans les tranchées.

Le cabinet du médecin est contigu à la salle de déshabillage, les conseils donnés à chaque mère de famille sont entendus de toutes.

Une remarque a été souvent faite, au cours de l'évolution de la Goutte de Lait : c'est que les mères obéissantes à nos conseils ont des enfants d'apparence très saine et qui sont résistants aux maladies ; bien rarement le médecin est appelé à donner ses soins aux enfants élevés de la sorte. On peut élever des bébés avec une foule de préparations industrielles, mais on n'en fait pas des enfants vraiment forts et robustes.

Depuis la guerre, nous avons enfin pu réaliser un souhait bien ancien, celui de réunir les jeunes filles les plus âgées du Collège et du Cours primaire supérieur de notre ville et de leur faire des conférences sur la puériculture avec assistance aux consultations et pesées de la Goutte de Lait.

Voilà quatre ans que le cours existe et nous fondons de grandes espérances sur cette éducation des futures mamans dont la plupart sont de la classe ouvrière. L'intérêt qu'elles prennent à cet enseignement nous présage d'heureux résultats pour l'avenir.

Les tracés ci-joints s'arrêtent à 1919 (25e anniversaire) ; nous permettra-t-on de signaler que, cette année-là, deux enfants ont succombé à des causes autres que l'entérite ; en 1920, nous n'avons eu à déplorer aucun décès à la Goutte de Lait.

Depuis quelques années, la recherche attentive et le traitement de l'hérédité spirochétique nous ont permis de voir revenir à la santé des enfants qui, autrefois, eussent été voués à la disparition. Il y a, de ce côté-là, un champ fertile à exploiter, plein de promesses heureuses à réaliser.

Bénéfices démographiques et sociaux. — Pendant la période 1881-1894, on peut déjà constater une baisse réelle dans la mortalité infantile, par comparaison avec le passé. Nous avons signalé plus haut les efforts soutenus qui avaient été faits dès cette époque, en vue d'enrayer les hécatombes antérieures.

A partir de 1894, nous voyons bien encore surgir des sommets élevés, en 1895, 1899, 1900 et 1915, mais ces années-là sont restées légendaires dans les annales de la pédiatrie, de par le sombre obituaire qui les signale dans toute la France. Quant au sommet de 1895, inutile d'insister. Si nous faisons abstraction de ces quatre années, nous voyons qu'à partir de 1901 les décès infantiles finissent par tomber à 11,20 pour 100 des naissances alors que la meilleure moyenne obtenue en France, antérieurement, était de 16 pour 100.

En nous reportant au tracé n° 1, remarquons la ventilation considérable qui s'est faite dans la courbe, à dater de 1894, comparativement au passé jusqu'en 1816. L'effet est très saisissant, et nous le répétons, s'appuie uniquement sur les données officielles de l'état civil, faciles à contrôler.

La mortalité infantile et la tuberculose (celle-ci toutefois n'atteignant pas la moyenne générale de la France) étant, à Fécamp, les fautrices principales des décès généraux à tous âges, il était à présumer que, la première venant à diminuer, ces derniers devraient s'en trouver d'autant favorablement influencés. C'est, en effet, ce qui s'est produit ; les deux courbes, décès infantiles et à tous âges, vont en baissant d'une façon adéquate jusqu'à tomber à 14,95, en 1919, pour 1.000 habitants (moyenne pour la France : 19,9). Si nous jetons maintenant les yeux sur le tracé 3, nous voyons la comparaison entre la mortalité de la Goutte de Lait et en ville.

Rappelons que la majeure partie des enfants inscrits à la Goutte de Lait sont des malheureux, élevés dans des logis encombrés et malsains.

En comparant la mortalité par entérite entre la ville et la Goutte de Lait, on voit que, déjà de 1894 à 1907, il existait un sérieux écart entre les deux termes de comparaison. Les deux causes réunies (entérite et autres causes) sont en faveur de la Goutte de Lait.

Nous avons signalé qu'à l'œuvre existent trois sections : *Gratuite* (indigents), la plus suivie ; *demi-payante*, ouvriers aisés et petits employés ; *payante* (bourgeois, commerçants, riches).

En regardant les échelles de mortalité dans ces trois sections, on peut aisément se rendre compte de l'influence de l'habitat sur le taux de la mortalité, surtout en ce qui concerne les autres causes que l'entérite.

Dans la section *demi-payante*, nous avons bien encore affaire à des ouvriers, mais ils sont mieux logés, plus soucieux de la propreté et de l'hygiène en général. Ils vivent, ceux-ci, dans des maisons particulières selon la coutume à Fécamp, alors que les miséreux s'entassent en des logis avec de nombreux colocataires.

La troisième section fait avec les précédentes un contraste saisissant.

Après vingt-cinq années d'existence de la Goutte de Lait, ce tracé a été repris et refait : les gra-

phiques qui ont résulté de cette étude nouvelle ont été superposés à ceux établis pour la première période de 13 ans. On peut ainsi aisément se rendre compte de ce que fut l'action de l'œuvre depuis sa création. Le même travail a été établi, en ce qui concerne la ville : la réduction par rapport au groupe y est beaucoup moins accentuée, comme on peut le voir.

Nous avons conscience d'avoir exercé une influence heureuse sur la tenue des taudis ; ils ne sont plus, en 1921, ce qu'ils étaient en 1881. Dans le graphique 1894-1919, pour la troisième section, le pourcentage des décès par entérite n'atteint même pas une unité ; dans ce groupe, la perfectibilité est plus prompte à s'accuser que dans les autres.

Nos meilleures éducatrices sont les femmes de toutes les classes qui nous ont confié l'élevage de plusieurs enfants, soit au sein, soit au biberon ; ces mères ne se font pas faute de signaler aux nouvelles venues que, lorsque les mères sont dociles, bien observantes des conseils qui leur sont donnés, il ne se produit que peu ou prou de dommages, mais, par contre, lorsqu'elles sont indociles et se laissent influencer par de fâcheux avis, il n'en résulte que des désastres et elles en citent maints exemples.

Toutes nos mères savent que le lait que nous distribuons n'est fourni que « faute de mieux ». Cette devise est même gravée sur nos flacons. Toutes en entrant dans la salle de déshabillage y peuvent lire, en hauts caractères, cet avertissement : *une mère ne doit jamais se reprocher de ne pas avoir tout fait pour allaiter son enfant.*

De notre regard jeté sur le chemin parcouru, depuis quarante ans, nous avons tiré la sincère conviction d'avoir, dans une mesure aussi modeste qu'on voudra la juger, contribué à atténuer la mortalité infantile dans notre petite cité. Cette conviction est si profonde que nous y avons puisé l'incitation à écrire ces lignes pour ceux qui, comme nous, désirent ardemment servir notre pays, en lui conservant, tout au moins, son capital d'enfants, et aussi dans ce fait que notre geste a eu une répercussion mondiale.

Dr Léon Dufour.

LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

M. Chaslin entretient la Société Médico-psychologique, non des méfaits dont il est victime de la part de l'Administration, mais des malades que celle-ci lui enlève. A la séance du 31 Janvier dernier, il a rapporté avec son ancien interne, M. Chatelin, l'histoire d'une jeune fille, âgée de 30 ans, qui présente depuis les premiers mois de 1918 un *délire érotique avec perversions sexuelles*, particulièrement remarquable par la richesse des interprétations et le lyrisme des écrits qu'il provoque. La malade vit en perpétuelle communication avec celle qu'elle nomme « sa grande amie », en interprétant comme des avertissements de sa part les moindres événements de son existence à l'hôpital, et elle l'accable de lettres passionnées où l'on trouve des envolées comme celles-ci : « Tiens prends mon cœur, le voilà ! il est las d'écouter les vains bruits de la terre, ta secrète parole est si douce pour moi... Je demande à la brise des nuits de t'apporter mes baisers bien doux ; qu'elle t'apporte de beaux rêves où tu seras heureuse et que les dieux te protègent ! »

A la même heure, MM. Roubinovitch et Lauzier ont apporté leur *contribution à l'étude comparée des divers traitements actuels de l'épilepsie.* Le tartrate a donné des résultats peu encourageants, sauf peut-être une transformation des accès en vertiges. Le bromure, combiné au régime achloruré, a fourni des résultats très appréciables. Enfin le gardénal a une action manifeste et immédiate sur les crises qui, dans toutes les séries des essais, ont été fortement diminuées de nombre ; il n'entraîne aucun désordre dans l'organisme, mais peut-être quelques troubles du caractère, surtout au début. En somme, tous les malades traités par le gardénal ont été favorablement influencés et toujours d'une façon bien plus active que par le bromure.

M. Toulouse fait remarquer qu'avant de se prononcer sur l'efficacité de tel ou tel traitement dans l'épilepsie, il convient d'expérimenter sur un grand nombre de malades et cela pendant un temps très prolongé, et M. Leroy attire l'attention sur les reliquats d'ordre épileptique de la syphilis héréditaire à la troisième et à la quatrième génération qui relèvent du traitement antisyphilitique.

Enfin MM. Leroy et Dupouy donnent l'observation d'un malade atteint d'*encéphalite épidémique asthénique et myoclonique avec crises bulbaires*, en Janvier 1920, et dont l'affection évolue depuis plus d'un an. La maladie débuta par des symptômes fébriles avec somnolence consécutifs à la grippe ; puis apparurent de la diplopie, du ptosis, des secousses myocloniques, une asthénie intense, de la polyurie et des troubles respiratoires à forme de Cheyne-Stokes. Il existe enfin un coryza muco-purulent. Les auteurs se demandent si la porte d'entrée du germe infectieux n'est point constituée par les fosses nasales d'où l'agent pathogène aurait toute facilité pour gagner la région infundibulaire et le plancher du quatrième ventricule.

A la séance du 28 Février, M. Simon se demande : *Peut-on fixer une limite supérieure à la débilité mentale ?* De l'étude du niveau intellectuel que présentent les malades internés pour cause de débilité et les déments internés pour cause d'affaiblissement simple de leurs facultés, de l'étude également du niveau intellectuel qu'on rencontre chez des adultes normaux dans divers milieux, l'auteur croit pouvoir arrêter le domaine

de la débilité mentale au développement d'intelligence correspondant à celui qui est indiqué par les épreuves de dix ans dans l'échelle de mesure de Binet-Simon et y reconnaître deux degrés qu'il précise ; au delà, c'est l'intelligence normale avec trois niveaux qu'il appelle normal, moyen et supérieur.

De son côté, M. Marchand se demande : *Le tréponème pâle est-il l'agent causal de la paralysie générale* ? Après avoir montré que les diverses hypothèses édifiées pour expliquer l'inefficacité du traitement spécifique dans la paralysie générale sont en contradiction avec les données de la clinique et de l'anatomie pathologique, l'auteur se demande si le tréponème, dont la présence dans le cerveau des paralytiques généraux n'est pas constante, ne s'y trouve pas seulement comme microbe associé, la paralysie générale étant due à un autre agent infectieux, probablement à un virus filtrant, qui se fixerait, grâce au terrain spécial préparé par une infection antérieure, généralement syphilitique, dans le cortex, la pie-mère et les autres parties du névraxe. Cette manière de voir expliquerait la localisation du tréponème dans le parenchyme nerveux et non au niveau des lésions dominantes de la paralysie générale, c'est-à-dire dans la pie-mère, dans les parois vasculaires et autour des vaisseaux, l'inefficacité du traitement spécifique, l'apparition de la paralysie générale chez des sujets sans antécédents syphilitiques avérés.

M. Dupré ayant fait remarquer qu'il n'a jamais vu un paralytique général chez lequel la réaction de Bordet-Wassermann ne soit positive dans le liquide céphalo-rachidien, M. Marchand répond que cette réaction n'est pas spécifique et qu'on peut la trouver positive dans d'autres affections que la syphilis ; il se demande même si les lésions méningées et vasculaires de la paralysie générale ne sont pas à elles seules suffisantes, en dehors de la syphilis, pour déterminer une réaction positive de Bordet-Wassermann dans le liquide céphalo-rachidien.

M. Toulouse, élu vice-président de la Société, a pris place au Bureau à la séance de Janvier. On sait qu'il consacre aujourd'hui une grande part de son activité à l'organisation de la prophylaxie mentale en France et on se souvient de ses récentes communications sur ce sujet, ainsi que de celles de M. Legrain à la Société Médico-psychologique. Ses nouvelles fonctions étendront encore l'autorité et les moyens d'action du président de la *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales* dont le rôle est déjà de faire entendre à l'Administration que le développement nécessaire des institutions de puériculture et de lutte antituberculeuse n'a pas fatalement pour conséquence la disparition de notre organisation psychiatrique embryonnaire, à laquelle se rattachent les questions pourtant importantes de l'alcoolisme, des rapports des maladies générales avec les troubles mentaux, de l'enfance anormale, des antisociaux, etc.

R. Mallet.

MARTEAU PERCUTEUR GRADUÉ

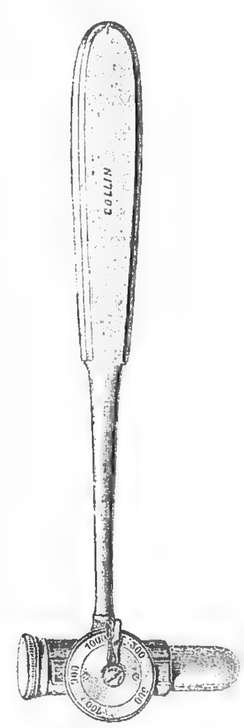
DESTINÉ A L'ÉTUDE DES POINTS DOULOUREUX

Les douleurs dites *provoquées* le sont le plus souvent par pression.

On comprime, avec un ou plusieurs doigts enfoncés presque perpendiculairement à la surface de la paroi abdominale, les endroits où les malades éprouvent des douleurs spontanées ou ceux qui correspondent aux organes soupçonnés malades. On détermine ainsi la géographie des *zones* et *points* de pression.

La douleur recherchée par ce procédé exige, pour se produire d'une manière évidente, une pression assez considérable de plusieurs kilogrammes. Divers auteurs ont pensé avec raison qu'il est intéressant de mesurer cette pression. Dans ce but, Boas a fait construire un algésimètre bien connu, et M. J.-Ch. Roux fait usage d'un esthésiomètre analogue.

Depuis quelques années, j'emploie, pour compléter les données fournies par la pression, un procédé auquel convient le nom de *martelage*.



Quand on explore à l'aide de la percussion médiate les cavités abdominales et thoraciques, on suscite assez souvent dans certains points une douleur plus ou moins notable. J'en ai conclu qu'il pouvait être avantageux de rechercher les points douloureux à l'aide d'une forme particulière de percussion. Elle consiste à frapper directement la paroi abdominale presque perpendiculairement à l'aide du médius, à la façon dont on donne un petit coup de marteau.

Après avoir observé que la force de percussion nécessaire pour déterminer de la douleur est très variable suivant les cas et que la mesure de cette force peut avoir une utilité pour le diagnostic, nous avons pris le parti de nous servir d'un marteau percuteur muni d'un appareil permettant de se rendre compte de l'intensité du choc produit par chaque coup de marteau.

J'ai rendu compte, le 24 Février 1920, à l'Académie de Médecine, de la manière dont on peut

se servir du martelage avec graduation du choc. M. Collin, avec l'habileté qu'on lui connaît, a résolu le problème de la graduation de diverses façons. Il n'a pas été complètement satisfait des deux premiers modèles que j'ai expérimentés. Actuellement, il a obtenu un appareil élégant et précis qui répond à toutes les conditions désirées.

Le marteau (voir figure) est analogue à celui qu'on emploie pour l'étude des réflexes. L'appareil de mesure, enfermé dans la tête, est constitué essentiellement par un ressort à boudin dont on apprécie le degré de compression produit par chacun des chocs.

A cet effet, le disque sur lequel repose le ressort et au-dessous duquel vient buter le doigt de caoutchouc du marteau, porte une tige à crémaillère. Une roue dentée correspondante fait parcourir à une aiguille un cadran gradué, tandis qu'une seconde aiguille indépendante est entraînée par la première et immobilisée après chaque choc de façon à permettre la lecture de la graduation.

Cette aiguille témoin est ramenée à la main au point de départ de l'aiguille mobile. L'appareil de mesure ainsi établi ressemble à celui du dynamomètre.

La force de percussion est évaluée en poids supportés par le ressort à boudin. La graduation va de 0 à 1 000 gr. Le cadran ne porte que les divisions 300, 500, 700, 900, 1.000; mais il est facile de tenir compte des valeurs intermédiaires qui ne peuvent être, d'ailleurs, qu'approximatives.

On percute doucement et perpendiculairement la surface cutanée en y cherchant les points douloureux et en ayant soin de provoquer une sensation douloureuse aussi modérée que possible tout en étant nettement positive.

Au niveau de l'abdomen, il faut obtenir le relâchement de la paroi. On y parvient beaucoup plus facilement que lorsqu'on est obligé d'y appliquer les doigts. Ce dernier contact détermine, en effet, chez certains sujets, un acte de défense musculaire dû, tantôt à la crainte de la douleur, tantôt simplement à une sensation de chatouillement. Quand on recherche les points douloureux hépatiques, qui sont fréquents, il est bon de faire pencher le corps légèrement à gauche afin que l'organe débordant soit en contact avec la paroi abdominale.

En tout cas, pour que les examens successifs d'un même malade soient comparables, il faut avoir soin de se placer chaque fois dans les mêmes conditions d'exploration.

Le martelage est un procédé d'étude très recommandable, pouvant servir au diagnostic et permettant, en outre, de se rendre compte des effets du traitement.

Il a surtout pour but de déceler les lésions organiques : irritatives, ulcéreuses, néoplasiques, et d'en localiser le siège. La force du choc que l'on produit est variable, mais relativement minime. Le procédé n'offre d'intérêt, d'ailleurs, que dans ces conditions.

Lorsqu'on prend soin de s'adresser toujours au même point de la surface cutanée, l'appareil de mesure permet de suivre l'évolution de la lésion.

Pour une même force de percussion, la douleur augmente ou diminue suivant que la lésion s'aggrave ou, au contraire, tend à s'atténuer.

C'est en cela surtout que ce petit appareil peut rendre service.

J'en ai obtenu des résultats satisfaisants dans les ulcères, dans les appendicites, dans les entérites, dans les processus douloureux du foie et des voies biliaires.

Georges Hayem.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

PARASITOLOGIE PRATIQUE

LES AFFECTIONS PARASITAIRES DE L'ŒIL

Sous ce titre, nous allons étudier diverses affections de l'œil, presque toutes récemment décrites, occasionnées par des parasites animaux. Nous insisterons sur le point de vue médical, laissant de côté les détails zoologiques dont la connaissance n'est pas indispensable au praticien. Nous indiquerons d'ailleurs les principales références bibliographiques où pourront se documenter nos lecteurs.

L'Onchocercose du Guatemala ou Erysipèle du littoral.

On appelle ainsi une affection, spéciale au Guatemala, essentiellement caractérisée par la présence de kystes céphaliques contenant des Filaires, s'accompagnant de diverses manifestations, dont les unes simulent l'érysipèle, tandis que les autres atteignent la cornée, l'iris et peuvent entraîner la cécité.

Elle est localisée au versant Pacifique, dans la zone de culture des caféiers, à une altitude variant entre 600 et 1.200 m. On ne la rencontre ni au-dessus, ni au-dessous. De plus, il existe, dans la région contaminée elle-même, des endroits où la maladie ne se contracte jamais, d'autres où elle est endémique. Le fait est particulièrement frappant pour les ouvriers habitant avec leur famille dans un endroit sain et allant travailler pendant la journée dans des plantations où règne la maladie. Ils contractent l'affection tandis que leurs femmes et leurs enfants, qui restent à la maison, sont indemnes.

Dans les zones infectées, 97 pour 100 des indi-

vidus peuvent être atteints : les enfants sont très souvent parasités; d'une façon générale, les individus vêtus sommairement et circulant en plein jour le visage et le cou découverts sont les plus exposés; nous verrons tout à l'heure pourquoi. Les Indiens sont plus frappés que les Blancs.

Etude clinique. — L'incubation est de trois mois environ dans les cas où elle a pu être observée. Les kystes, de 1 à 19, siègent à la région postérieure de la tête 9 fois sur 10, plus rarement dans la région pariétale, très exceptionnellement ailleurs que sur la tête. Ils sont du volume d'un pois à celui d'un œuf, le plus souvent de la grosseur d'une cerise. La plupart du temps indolores, ils entraînent quelquefois (4 fois sur 500) une perforation de la voûte cranienne.

La poussée d'érysipèle se voit surtout dans les cas aigus, elle s'accompagne de fièvre (39° à 40°); chez les enfants on observe de la prostration, du délire et des convulsions. L'œdème atteint les oreilles, qui augmentent notablement de volume, les paupières, la lèvre supérieure et donnent à la physionomie un aspect caractéristique (fig. 1). Le malade accuse de vives douleurs, accompagnées de cuisson, prurit, exacerbations périodiques, parfois névralgies atroces. Dans les formes chroniques, les lésions cutanées ont plutôt un aspect eczémateux. La peau prend une teinte verdâtre et livide qui rend le diagnostic facile.

Les accidents oculaires sont surtout des lésions de kératite. On observe d'abord une photophobie intense qui dure plusieurs jours, puis la cornée est envahie de la périphérie au centre par des infiltrations punctiformes, c'est une kératite superficielle ponctuée. Plus rarement, les couches profondes sont atteintes et l'on a de la kératite interstitielle. Ultérieurement, on peut observer de l'iritis, soit aigu, soit plus souvent fibrineux chronique. Les pupilles sont contractées, parfois déviées, l'iris a une teinte grisâtre,



Fig. 1. — Onchocercose du Guatemala.
Période aiguë, tuméfaction du visage (d'après Robles).

l'acuité visuelle est très diminuée. Enfin, au bout d'un temps considérable, généralement plusieurs années, les lésions peuvent se compliquer d'amblyopie, souvent le malade devient aveugle : une pseudo-membrane oblitère la rétine.

Agent pathogène. — Il a été découvert par le docteur Robles, ancien élève de la Faculté de Médecine de Paris, qui a donné de l'affection une description très complète, à laquelle nous empruntons en grande partie ces notes[1]. C'est un Nématode du groupe des Filaires, appartenant au genre *Onchocerca*. Les tumeurs cervicales contiennent des vers des deux sexes enchevêtrés les uns dans les autres et difficilement isolables. Le professeur Brumpt l'a étudié comparativement avec *Onchocerca volvulus* de l'Afrique tropicale qui se trouve aussi dans des tumeurs, mais pas à la tête. Ces deux *Onchocerca* ne peuvent guère se distinguer par leur morphologie; en se basant sur leur biologie, E. Brumpt a fait de la Filaire du Guatemala une espèce distincte qu'il a appelée : *Onchocerca cœcutiens*.

Traitement. — Il consiste dans l'extirpation totale des kystes qui est suivie de guérison presque instantanée. Dans quelques rares cas de récidive, il s'agissait probablement de kystes passés inaperçus. L'opération, très simple, se fait avec anesthésie à la cocaïne.

Prophylaxie. — Nous ne connaissons pas le mode de transmission de cette affection. Le docteur Robles pense, par analogie avec ce que nous savons pour d'autres Filaires, qu'elle doit être propagée par des insectes suceurs de sang, piquant pendant le jour; il incrimine les Simulies, abondantes dans les endroits où sévit l'affec-

1. Travaux de R. Robles, Pancheco, E. Brumpt. *Bull. Pathol. exotique*, 9 Juillet 1919. — V. M. Calderon. *Contribucion al estudio del Filarido Onchocerca sp.* Robles 1915 *y de las enfermadades que produce*, Junio 1920. — Pacheco-Luna. *Revista Cubana de Oftalmologia*, Habana, 1920.

tion. Souhaitons que l'étude expérimentale de la maladie vienne bientôt confirmer cette hypothèse et nous permette de réaliser sa prophylaxie rationnelle.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

SUÈDE

Congrès de pédiatrie du nord. — Ce Congrès se tiendra à Stockholm du 20 au 21 Juin 1921, sous la présidence du professeur J. Jundell.

Les inscriptions pour communications devront être adressées au professeur Elis Lovegren d'Helsingfors.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Décorations et Croix commémorative roumaines.

D. — Ayant fait partie, comme médecin auxiliaire, au 40e régiment d'infanterie, de l'armée du Danube, je suis resté en Roumanie du 13 Décembre 1918 au 12 Mars 1919, et j'y ai contracté le typhus exanthématique. J'entends dire *qu'il existe une médaille roumaine commémorative, accordée de droit à tous les militaires français, ayant servi en Roumanie, pendant la guerre*. Pourriez-vous me renseigner d'une façon précise sur ce point? Quelles sont les autres décorations roumaines conférées aux officiers alliés ?

R. — 1° Pour récompenser les mérites d'un certain nombre d'officiers alliés, qui se sont distingués au cours de la guerre, soit sur le territoire roumain, soit sur les autres fronts, le Gouvernement roumain leur a décerné des ordres nationaux.

Ces ordres sont pour les officiers : La couronne de Roumanie, L'étoile de Roumanie, Michel le brave.

2° Le Gouvernement roumain a créé une croix commémorative de la guerre 1916-1918. Il a décidé de donner cette croix à tous les militaires roumains ou alliés, ayant pris part à la campagne sur le territoire roumain.

En conséquence les chefs de corps, de services de l'armée du Danube ont été invités, au mois de Juillet 1919, à adresser au bureau des décorations de l'Etat-major royal, à Bucarest, les états nominatifs des militaires ayant appartenu à l'armée du Danube avant le 1er Octobre 1919. L'Etat-major royal établit, à l'heure actuelle, les brevets destinés à ces militaires.

Aucun militaire de l'armée du Danube n'a reçu jusqu'à présent la croix commémorative, qui lui est destinée.

Ecrivez au Colonel de votre ancien régiment (40 R. I.) pour savoir si vous figurez sur l'état nominatif de ce corps, puis attendez patiemment le brevet et la croix commémorative.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le diabète sucré, *Etudes cliniques, physiologiques et thérapeutiques*, par M. Marcel Labbé, professeur de pathologie générale à la Faculté de Paris, médecin de la Charité. 1 vol. de 376 pages avec 8 figures hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). Paris, 1920. — Prix : 20 fr. net.

Tous les médecins connaissent les recherches si méthodiques et si fructueuses poursuivies depuis 1906 par le professeur Marcel Labbé sur le diabète. Ces recherches avaient été l'objet de multiples et intéressantes leçons cliniques ou d'articles publiés dans de nombreux périodiques. Aussi faut-il savoir gré à l'auteur d'avoir rassemblé ces divers travaux, de les avoir coordonnés et mis au point dans un remarquable ouvrage, qui fera date dans l'histoire du diabète, et qui est appelé à rendre grand service au praticien.

Quand M. Marcel Labbé entreprit ses premières recherches sur le diabète, il régnait au sujet de cette maladie un véritable chaos de théories et de doctrines, mais fort peu de conceptions nettes et précises. L'auteur préféra donc reprendre la question *ab ovo*, en faisant abstraction de ce chaos, et partir de l'observation des faits les plus simples, en s'aidant de la chimie. Aussi tous les chapitres de cet ouvrage sont-ils basés sur des observations précises et personnelles, pour chacune desquelles l'idée directrice a été l'étude du bilan de la nutrition, étude qui a guidé d'ailleurs toutes les recherches de l'auteur sur les diverses maladies de la nutrition, idée féconde, et méthodiquement exploitée par un observateur doublé d'un savant.

D'après cette étude, M. Labbé distingue deux grands types morbides : le diabète sans dénutrition et le diabète avec dénutrition azotée. Il montre comment on peut reconnaître ces deux types, établir le pronostic dans chaque cas particulier, et le traitement qui convient ; dans la thérapeutique, il fait au régime la part principale.

Il étudie ensuite quelques formes spéciales de diabète : hépatique, pancréatique, hypophysaire, infectieux. Il passe en revue les principales complications : nerveuses, cutanées, infectieuses, et il consacre un long chapitre à la tuberculose des diabétiques et à la question si délicate de son traitement.

Enfin, l'auteur expose d'une façon complète la question de l'acidose et du coma diabétique, avec ses symptômes, sa pathogénie et sa thérapeutique, et rapporte l'exemple de deux cas de coma diabétique guéris par l'alcalinothérapie.

Tous les médecins qui, à l'hôpital, ont vu le professeur M. Labbé traiter des diabétiques ont été séduits par la précision de son observation et de sa technique, et par les résultats remarquables qu'il en obtient. Tout praticien apprendra facilement dans son livre comment il faut comprendre un diabétique, et comment il faut le traiter.

L. Rivet.

MEDICATION NOUVELLE
des
Troubles trophiques sulfurés

SULFOÏDOL Granulé

Soufre colloïdal chimiquement pur

Très agréable, sans goût, ni odeur. — Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le SOUFRE COLLOÏDAL est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation.*

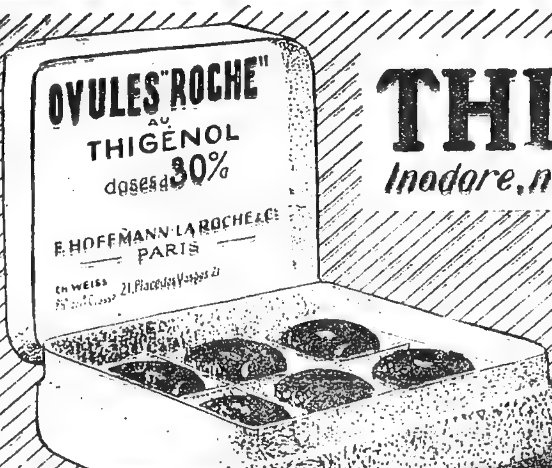
Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial Mce ROBIN, le Soufre colloïdal *(Sulfoïdol)* reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau,* qu'il *ne varie pas de composition* et qu'il *présente tous les caractères* des mouvements browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

INDICATIONS : S'emploie
dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE,**
dans l'**ANÉMIE REBELLE,** la **DÉBILITÉ,**
en **DERMATOLOGIE,** dans la **FURONCULOSE,**
l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE,**
les **PHARYNGITES, BRONCHITES,**
VAGINITES, URÉTRO-VAGINITES,
dans les **INTOXICATIONS MÉTALLIQUES,**
SATURNISME, HYDRARGYRISME

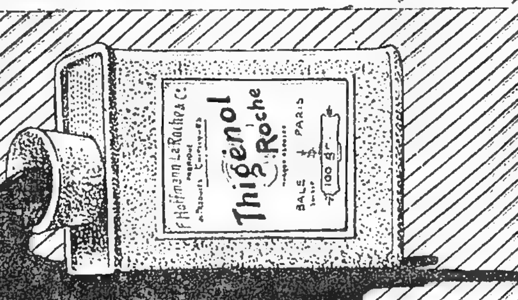
Le SULFOÏDOL se prépare également sous forme :
1° ***Injectable*** (ampoules de 2 c. cubes);
2° ***Capsules*** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre coll. par capsule);
3° ***Pommade*** { 1° dosée à 1/15e pour frictions; 2° dosée à 2/15e pour soins du visage (acné, rhinites);
4° ***Ovules*** à base de Soufre colloïdal (vaginites, urétro-vaginites).

LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS



THIGÉNOL "ROCHE"

Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine



EN GYNÉCOLOGIE

Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique

EN DERMATOLOGIE

Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux

RÉSULTATS RAPIDES

Echantillon et Littérature
PRODUITS, F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges, PARIS.

L'Enseignement Médical à Paris

LA PRESSE MÉDICALE *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFERENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris, celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. G. Métivet, prosecteur, ouvrira le lundi 18 Avril, à 13 h. 1/2, un cours d'opérations d'urgence et de pratique courante.

Ordre des leçons. — I. Suture des plaies chirurgicales et accidentelles. Sutures des tendons et des nerfs. Anesthésie locale. Ongle incarné. Ablation des corps étrangers, des petites tumeurs. — II. Suppurations des membres. Incision des panaris, des phlegmons de la main. Traitement des arthrites suppurées : arthrotomie du genou et de l'épaule. Traitement de l'ostéomyélite. Trépanation du tibia. — III. Traumatismes des membres : traitement des fractures compliquées. Plaies vasculaires. Ecrasements : amputations des doigts, de l'avant-bras. Amputations du pied, de la jambe. — IV. La trépanation dans les fractures du crâne. Ponction lombaire. Trépanation de la mastoïde. Incision des phlegmons du cou : Abcès rétropharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — V. Trachéotomie. Opération de l'empyème. Ablation du sein pour cancer. — VI. Laparotomie dans les contusions et les plaies de l'abdomen. Sutures de l'intestin, du foie. Gastrostomie. — VII. Traitement de l'appendicite : ablation de l'appendice; incision des abcès appendiculaires. Anus iliaque définitif (cancer du rectum). Traitement chirurgical des hémorroïdes, des abcès de la marge de l'anus et des fistules anales. — VIII. Laparotomie dans l'occlusion intestinale. Anastomoses intestinales. Entérostomie. Anus cæcal. — IX. Traitement des hernies étranglées : inguinale et crurale. Résection de l'intestin. — X. Traitement des ruptures traumatiques de l'urètre, de l'infiltration d'urine. Cystostomie sus-pubienne. Phimosis, hydrocèle.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 h., les jeudis et samedis.

Parasitologie. — L'enseignement complémentaire de la parasitologie comprend un cours de perfectionnement divisé en deux séries et un cours de vacances. Ces trois séries sont consacrées à un enseignement pratique des questions de parasitologie humaine et comparée, appliquées au diagnostic clinique et à l'épidémiologie. La partie théorique est réduite au minimum indispensable pour servir d'introduction aux manipulations et démonstrations pratiques, pendant lesquelles les élèves sont exercés individuellement.

L'enseignement est donné sous la direction de M. E. Brumpt, professeur de parasitologie, avec l'aide de MM. Joyeux, agrégé, Langeron, chef de laboratoire, Anderson-Larrousse et Levier, préparateurs.

1re Série : *Dix leçons de technique et de mycologie.* — Ces leçons auront lieu du 18 Avril au 9 Mai inclus. Droits de laboratoire : 100 francs. Cette série n'aura lieu que s'il y a au moins dix élèves inscrits.

2e Série : *Vingt leçons de parasitologie animale, appliquée au diagnostic clinique et à l'épidémiologie.* — Ces leçons auront lieu du 11 Mai au 27 Juin inclus. Droits de laboratoire : 150 francs. Cette série n'aura lieu que s'il y a au moins dix élèves inscrits.

3e série : *Cours de vacances.* — Dix leçons données du 1er au 12 Juillet. Droits de laboratoire : 150 francs.

PREMIÈRE SÉRIE. DIX LEÇONS DE TECHNIQUE ET DE MYCOLOGIE. — Ces leçons auront lieu du 18 Avril au 9 Mai inclus. Droit de laboratoire : 100 francs. Cette série n'aura lieu que s'il y a au moins dix élèves inscrits.

PROGRAMME DES LEÇONS.

1re Leçon, lundi 18 Avril, 14 h. — Eclairage et mise au point du microscope. Eclairage à fond noir, examen d'organismes spiralés vivants.

2e Leçon, mercredi 20 Avril, 14 h. — Appareils à dessiner, chambres claires, micrométrie.

3e Leçon, vendredi 22 Avril, 14 h. — Microscope polarisant, accidents et causes d'erreurs dans l'emploi du microscope. Soins à donner au microscope.

4e Leçon, lundi 25 Avril, 14 h. — Technique histocytologique appliquée à la parasitologie. Fixation, inclusion, coupes de lésions parasitaires et hôtes vecteurs.

5e Leçon, mercredi 27 Avril, 14 h. — Méthodes de coloration employées pour les recherches de parasitologie animale et de mycologie; imprégnations argentiques.

6e Leçon, vendredi 29 Avril, 14 h. — Méthodes pour la prise du sang, l'exécution des frottis minces et épais, la coloration post-vitale du sang. Milieux au sang pour la culture des hématozoaires.

7e Leçon, lundi 2 Mai, 14 h. — Coprologie microscopique. Microchimie.

8e Leçon, mercredi 4 Mai, 14 h. — Mycologie, étude de l'appareil végétatif et de l'appareil sporifère des champignons.

9e Leçon, vendredi 6 Mai, 14 h. — Procédés d'étude des champignons, méthodes de coloration.

10e Leçon, lundi 9 Mai, 14 h. — Etude des principales mycoses : teignes, mycétones, sporotrichoses, aspergilloses, blastomycoses.

Electrophysiologie normale et pathologique. — M. G. Bourguignon, chef du laboratoire d'électroradiothérapie de la Salpêtrière, commence aujourd'hui même, à 17 h., au petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine, un cours libre d'électrophysiologie normale et pathologique et ses applications à l'électrodiagnostic et à l'électrothérapie. Il le continuera les samedis et mercredis suivants à la même heure.

M. Bourguignon fera des expériences et démonstrations pratiques le dimanche matin à 9 h. 1/2 au laboratoire d'électroradiothérapie de la Salpêtrière.

Le cours durera tout le semestre d'été.

Tuberculose pulmonaire. — Cours de perfectionnement organisé avec le concours de la Commission Rockefeller, par MM. Fernand Bezançon et Letulle, M. Kuss, MM. Broca et Méry.

Enseignement anatomo-clinique de la tuberculose pulmonaire de l'adulte, par MM. Fernand Bezançon et Letulle.

Chaque matin à l'hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention de 9 h. 1/2 à 11 h., examen clinique de malades et étude séméiologique, par M. F. Bezançon. De 11 h. à midi, leçon sur les formes anatomo-cliniques de la tuberculose pulmonaire, par MM. Bezançon et Letulle avec présentation de pièces et projections de photographies en couleurs, par M. Normand (amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut). — Mercredi 6 Avril : La localisation initiale de la tuberculose ganglio-pulmonaire chez l'enfant. Les tuberculoses latentes. La question des respirations anormales. — Jeudi 7 Avril : Le réveil de la tuberculose latente. Les divers modes du début évolutif. La notion des poussées évolutives. — Vendredi 8 Avril : Les

diverses formes anatomo-cliniques de granulie. — Samedi 9 Avril : Les broncho-pneumonies tuberculeuses. La pneumonie caséeuse. — Lundi 11 Avril : Les bases d'une classification de la tuberculose pulmonaire chronique en formes et en degrés. — Mardi 12 Avril : La phtisie pulmonaire fibro-caséeuse commune et ses formes cliniques. Les cavernes tuberculeuses. — Mercredi 13 Avril : Les formes fibreuses de la tuberculose pulmonaire. — Jeudi 14 Avril : La pleurésie tuberculeuse et les corticopleurites tuberculeuses. — Vendredi 15 Avril : Les bronchites, la dilatation des bronches des tuberculeux. — Samedi 16 Avril : Principes généraux de la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire.

Enseignement bactériologique élémentaire, par MM. Bezançon, Philibert, Mathieis et Chevalley. Tous les jours du 5 au 15 Avril de 2 h. à 5 h. au laboratoire de Bactériologie de la Faculté de Médecine, leçon suivie de travaux pratiques. Morphologie et culture du bacille tuberculeux. La tuberculose expérimentale et les tuberculoses animales. Les portes d'entrée du bacille dans l'organisme. Hérédité et contagion. Les tuberculines. La réinfection tuberculeuse. La vaccination antituberculeuse. Thérapeutique bactériologique. Recherche du bacille dans les crachats, les sérosités, les urines, etc. Les méthodes d'homogénéisation. Les renseignements donnés par l'examen des crachats. Analyse cytologique, chimique, bactériologique. La réaction de fixation.

La tuberculose au dispensaire. — L'enseignement sera donné par M. Kuss, du 18 au 30 Avril au dispensaire central du XIXe.

Leçons sur la tuberculose infantile. — L'enseignement sera donné du 18 au 30 Avril à l'hôpital des Enfants-Malades par MM. Broca et Méry. M. Méry : Adénopathie trachéo-bronchique (médiastine et hilaire). Anatomie pathologique. Diagnostic clinique et radiologique (2 leçons); M. Girard : Tuberculose du nourrisson (1 leçon); M. Girard : Tuberculose pulmonaire chronique chez l'enfant (1 leçon); M. Génevrier : Méningite tuberculeuse (1 leçon); M. Armand-Delille : Péritonite bacillaire (1 leçon); M. Armand-Delille : Pleurésie. Péricardite. Cirrhose cardio-tuberculeuse (1 leçon); M. Génevrier : Tuberculose externe médicale. Rhumatisme tuberculeux (1 leçon); M. le professeur Broca : Tuberculose chirurgicale (2 leçons); M. Méry : Syphilis et tuberculose (1 leçon); M. Méry : Traitement de la tuberculose infantile. Héliothérapie (1 leçon). Visite à Plessis-Robinson, le 19 Avril, à Berck, le 24 Avril.

Les leçons auront lieu à l'hôpital des Enfants-Malades (salle des cours du professeur Broca), les mardis et samedis matin à 10 h. 1/2, les vendredis et samedis après-midi à 3 h. et 4 h. 1/4 à partir du lundi 18 Avril.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine d'Alger. — M. Leblanc, professeur adjoint, reçoit le titre de professeur. (*Journ. off.*, 1er Avril.)

Faculté de Médecine de Lyon. — MM. Vallas, Condamin, Commandeur, Gayet et Barral, professeurs adjoints, reçoivent le titre de professeur. (*Journ. off.*, 1er Avril.)

Faculté de Médecine de Montpellier. — MM. Jeanbrau, Grynfeltt, professeurs adjoints, reçoivent le titre de professeur. (*Journ. off.*, 1er Avril.)

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. Lafforgue, professeur adjoint, reçoit le titre de professeur. (*Journ. off.*, 1er Avril.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — Enseignement de l'ophtalmologie dans le service ophtalmologique de Lariboisière sous la direction de M. V. Morax.

Enseignement clinique. — Hôpital Lariboisière (porte E, rue Ambroise-Paré, n° 2, Xe arrondissement), M. V. Morax. Lundi, à 9 h. : Examen des malades atteints d'affections externes. — Vendredi, à 9 h. : Examen des malades atteints d'affections profondes. — Mardi et jeudi, à 9 h. : Opérations. — Samedi, à 10 h. : Présentations de malades.

Optique médicale. — Service de M. Morax (hôpital Lariboisière), par M. le professeur Dufour, les mardis, jeudis, samedis, à 2 h. 1/2, à partir du mardi 20 Mai. Prix : 100 francs. 1° Miroirs. Dioptries. Lentilles minces. — 2° Systèmes centrés. — 3° Aberration. — 4° Astigmatisme. — 5° Ophtalmoscopie. — 6° Ophtalmoscopie. — 7° Skiascopie. — 8° Correction des amétropies et de la presbytie. — 9° Vision des couleurs. — 10° Vision binoculaire. Stéréoscope. Diploscope. — 11° Notions sur les impressions rétiniennes. — 12° Notions sur les impressions rétiniennes.

Conférences de physiologie oculaire, par M. Magitot (hôpital Lariboisière). Mardi et jeudi, à 4 h. 1/2, à partir du mardi 7 Juin. Prix : 100 francs. 1° Motilité oculaire. — 2° Nerfs moteurs et sensitifs. L'iris. — 3° Cornée. — 4° Mécanisme de l'accommodation. — 5° L'humeur aqueuse. La circulation oculaire. — 6° L'ophtalmotonus. — 7° Modifications chimiques et physiques de la rétine sous la lumière. — 8° Voies optiques. — 9° Appareil de protection palpébro-lacrymal. — 10° Action des collyres sur l'œil.

Cours de technique de laboratoire (histologie et bactériologie avec exercices pratiques), par M. Morax avec la collaboration de MM. Magitot, Bollack, Prix : 800 francs (hôpital Lariboisière). A partir du mercredi 8 Juin, lundi, mercredi, vendredi, à 2 h. 1° Prélèvement des exsudats et des tissus pour examens bactériologiques et histologiques. Colorations diverses. Méthode de Gram. — 2° Colorations spéciales. — 3° Cultures. Méthodes de différenciation. — 4° Microbes de la conjonctive. Saprophytes et pathogènes généraux. — 5° Microbes de la conjonctive. Pathogènes spécifiques. — 6° Champignons de la conjonctive et de la cornée. — 7° Micro-organismes de la cornée. — 8° Infections intraoculaires. — 9° Tréponèmes. — 10° Trypanosomiases. — 11° Infections lacrymo-nasales. — 12° Histologie normale et pathologique de la conjonctive, de la cornée, de l'iris et du corps ciliaire, de la chorio-rétine, du nerf optique, de l'orbite.

Pour les demandes de renseignements et les inscriptions, s'adresser au préparateur du laboratoire d'ophtalmologie à Lariboisière.

Le prix de la journée dans les hôpitaux. — Le Conseil général de la Seine vient de fixer à 17 fr. 83 pour l'année 1921 le prix de la journée pour le traitement des malades indigents de la banlieue dans les hôpitaux de Paris.

La répartition de ce prix de journée est fixée comme suit : 8 fr. 92, à la charge du département; 7 fr. 13, à la charge des communes et 1 fr. 78 à la charge de l'Assistance publique.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Les dispositions du règlement sur le Service de Santé des hôpitaux et hospices civils de Paris, relatives à l'organisation du concours de médecin des hôpitaux, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Art. 199 *bis* nouveau. — Tout candidat inscrit à partir de la mise en vigueur du présent règlement ne pourra prendre part au concours de médecin des hôpitaux que pendant dix ans, à compter du jour de sa première inscription.

Art. 200. — Le jury chargé de juger les épreuves

d'admissibilité du concours de médecin des hôpitaux se compose de 12 membres, tirés au sort parmi les médecins chefs de service des hôpitaux et hospices en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins des hôpitaux non encore titulaires comme chefs de service, mais exerçant leurs fonctions depuis dix années à compter du 1er Janvier qui aura suivi leur nomination.

A moins que l'Administration n'ait en sa possession, avant le tirage au sort du jury, une demande régulière de congé de maladie, tout médecin chef de service ou des hôpitaux qui ne pourra accepter de faire partie du jury chargé de juger les épreuves d'admissibilité du concours pour lequel le sort l'a désigné, n'aura pas son nom mis dans l'urne pour le tirage au sort du jury d'admission pendant deux années consécutives.

Les membres du jury du concours d'admissibilité ne pourront faire partie du jury chargé de juger les épreuves d'admissibilité du concours suivant.

En raison du caractère anonyme des épreuves d'admissibilité, les dispositions de l'article 196 du règlement concernant la récusation pour parenté ou alliance ne sont pas applicables à la constitution du jury d'admissibilité.

Art. 201. — *Epreuves d'admissibilité.* — Les épreuves d'admissibilité du concours de médecin des hôpitaux sont réglées comme suit :

1° *Epreuve théorique anonyme.* — Une épreuve écrite comportant deux questions de médecine interne. L'une et l'autre question sont susceptibles de comprendre une partie anatomo-pathologique, bactériologique, biologique, pathogénique et thérapeutique au gré du jury. Ces deux compositions sont faites le même jour. Il est accordé quatre heures, la première heure étant toutefois consacrée à la réflexion et à l'élaboration du plan des compositions définitives.

Ces notes ne peuvent être écrites que sur un cahier de papier de couleur spéciale remis aux candidats au début de la séance. Une heure après les candidats reçoivent deux cahiers de papier de couleurs différentes. Ils ont trois heures pour rédiger leurs compositions.

Les compositions devront être écrites à l'encre et ne porter ni signature ni signe distinctif. L'anonymat est assuré au moyen du procédé employé par l'Administration pour les concours administratifs.

A la fin de la séance, après avoir inscrit dans l'angle de la copie leur nom sur lequel ils rabattent la partie opaque gommée, les candidats viennent apporter leur brouillon et leurs compositions au membre du jury surveillant qui pointe le nom du déposant sur une liste dressée par ordre alphabétique. Les copies sont placées dans des enveloppes cachetées et paraphées par un membre du jury. Quant aux brouillons, ils sont mis sous scellés et détruits par l'Administration à la fin de l'épreuve.

Le jury du concours d'admissibilité sera divisé en deux parties avant de choisir les questions. Les deux moitiés du jury resteront constituées telles qu'elles l'auront été par ce tirage au sort pour les épreuves cliniques anonymes. Chacune des deux questions sera cotée de 0 à 15 par la moitié du jury qui aura donné la question. La lecture des compositions sera faite par un interne des hôpitaux qui recevra par séance une rétribution. L'Administration désignera 4 internes parmi les volontaires. La lecture sera faite pendant le temps dont le jury disposera pendant les épreuves cliniques anonymes (temps employé par les candidats pour l'examen des malades et la rédaction de leur consultation écrite anonyme).

Les copies seront numérotées dans l'ordre des lectures. En aucun cas les membres du jury ne prendront en main les copies des candidats. A cet effet les lecteurs se tiendront à leur disposition jusqu'à l'attribution des notes exclusivement.

A la fin de chaque séance les notes sont votées après délibération et inscrites au-dessous du numéro de la copie par le représentant de l'Administration. Une fois les lectures terminées, les deux sections du jury se réunissent en séance publique pour procéder à l'identification des copies et au relevé des points attribués à chacune d'elles. Ces points sont écrits en toutes lettres.

2e *Epreuve clinique anonyme.* — Elles consistent en deux épreuves de consultation écrite anonyme jugées chacune par une moitié du jury.

Chaque candidat subit une épreuve clinique devant chacun des deux jurys : la moitié A du jury juge la série A des candidats, pendant que la moitié B du jury juge la série B des candidats, puis inversement.

A cet effet les candidats seront divisés en deux moitiés par voie de tirage au sort, la première moitié constituant la série A, la seconde moitié la série B.

L'anonymat de ces épreuves cliniques est assuré de la façon suivante :

A chaque séance des épreuves cliniques, le jury, après avoir choisi les malades, est isolé des candidats.

Un censeur, choisi parmi les médecins des hôpitaux (bureau central), est chargé :

1° De procéder au tirage au sort des candidats appelés à subir l'épreuve dans la séance;

2° De surveiller le candidat pendant l'examen du malade.

L'Administration établit une liste de 8 censeurs tirés au sort parmi les médecins des hôpitaux. A moins de raison majeure, ceux-ci doivent accepter obligatoirement de remplir ces fonctions. Chaque jury a ainsi à sa disposition 4 censeurs. Ceux-ci peuvent être désignés, par groupes de 2, pour surveiller les candidats.

Le candidat a un quart d'heure pour examiner son malade et trois quarts d'heure pour rédiger sa consultation. A cet effet, il lui est remis un cahier analogue à celui adopté pour l'épreuve théorique anonyme, sur lequel il inscrit en haut et à droite de la première feuille ses nom et prénoms, puis l'angle droit de la copie est rabattu et cacheté de façon que le nom du candidat reste ignoré du jury.

Le représentant de l'Assistance publique remet les copies dans la salle du jury. Celui-ci fait lire dans les mêmes conditions que pour l'épreuve théorique et les notes immédiatement de 0 à 20.

Après la dernière épreuve des deux séries, les noms des auteurs de chaque copie sont découverts en séance publique; les deux notes obtenues par chaque candidat sont publiées séparément, puis additionnées pour le classement.

Il est pris, en vue de la dernière séance de l'épreuve dans chaque jury, une précaution spéciale, celle de réserver, obligatoirement, six noms de candidats au minimum pour cette séance.

Elimination des candidats à la suite des épreuves d'admissibilité. — Tous les candidats subissent les épreuves théoriques et cliniques anonymes. Le nombre des admissibles est égal au double du nombre de places vacantes dans l'année. Toutefois, quel que soit ce nombre de places, celui des admissibles ne peut jamais être inférieur à 10.

Par mesure transitoire et pour tenir compte du grand nombre de candidats qui, depuis la guerre, n'ont pu prendre part au concours d'admissibilité, le nombre des admissibles pendant les trois concours à ouvrir après la mise en vigueur du présent règlement ne pourra être inférieur à 20.

Classement des candidats. — Le classement des candidats est établi en additionnant les notes des épreuves théoriques et celles des épreuves cliniques.

Dans le cas où plusieurs candidats auraient un nombre égal de points, le jury se base pour donner la priorité, d'abord sur le plus grand nombre de concours dans lesquels le candidat aura été déclaré admissible, ensuite sur le plus grand nombre de concours dans lesquels il aura été classé *ex æquo* avec les admissibles, puis sur le plus grand nombre de concours auxquels le candidat aura pris part, la notation de ses deux copies acquerra

(*Voir la suite, p.* **507.**)

seule à ce dernier le bénéfice d'un concours, enfin sur l'ancienneté de doctorat.

Les candidats classés à la suite des épreuves théoriques et cliniques anonymes, seront déclarés admissibles et prendront part aux concours d'admission de la même année.

Ce titre leur conférera le privilège de passer à point égal avant les autres candidats dans les concours ultérieurs. Ils perdront toutefois ce privilège s'ils ne se soumettent pas à l'obligation de participer avec les médecins des hôpitaux au service des remplacements pendant la période des vacances.

Tout candidat qui aura acquis deux admissibilités sera déclaré admissible définitif et rentrera dans les concours ultérieurs pour les épreuves définitives.

Le candidat qui n'aura pas acquis une admissibilité dans les cinq concours qui suivront sa première inscription sera éliminé définitivement.

Toutefois, un candidat qui, pour une raison reconnue valable par l'Administration, aurait été mis dans l'impossibilité matérielle de prendre part à un ou plusieurs concours, ou d'en poursuivre jusqu'au bout les épreuves aura droit de participer à un ou plusieurs concours supplémentaires sans que, dans aucun cas, il ne puisse concourir pendant plus de dix ans à compter de sa première inscription au concours.

Epreuves de nomination. — Le jury chargé de juger les épreuves de nomination se compose de 11 membres, 10 médecins, 1 chirurgien. Ces membres sont pris parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux, chefs de service ou honoraires, et parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux exerçant leurs fonctions depuis huit ans à compter du 1er Janvier qui aura suivi leur nomination. Ce jury est constitué par un nouveau tirage au sort. Toutefois les noms des juges ayant fait partie du jury d'admissibilité seront remis dans l'urne pour le tirage au sort du jury de nomination.

Le jury de 11 membres ne peut procéder qu'à la nomination de trois médecins des hôpitaux.

Si le nombre des places mises au concours annuel, conformément aux dispositions de l'article 198 est supérieur à trois, aussitôt après ces premières nominations, un nouveau jury sera constitué, devant lequel passeront tous les admissibles restants. Ce nouveau jury ne pourra nommer plus de trois médecins des hôpitaux, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des places à pourvoir pour l'année.

Tout médecin ou chirurgien ayant fait partie d'un jury de nomination n'aura pas son nom mis dans l'urne pour le tirage au sort d'un jury de même nature pendant deux années consécutives.

Il pourra toutefois faire partie du jury du concours d'admissibilité suivant, à moins qu'il ne se trouve récusé par les dispositions insérées à l'article 200.

Sont appelés à prendre part aux épreuves définitives :

1° Les admissibles définitifs;

2° Les admissibles du concours de l'année.

En raison des admissibles définitifs, la cote sera ramenée à 0 après les épreuves d'admissibilité.

Les épreuves définitives comprennent : 1° Une consultation écrite de diagnostic, de pronostic et de traitement avec 15 minutes pour l'examen du malade et 45 minutes pour la rédaction de la consultation. Cette dernière sera lue immédiatement et cotée de 0 à 20.

A la suite de cette épreuve, on conservera un nombre de candidats égal à cinq fois le nombre de places auxquelles chaque jury de nomination aura à pourvoir.

2° Une épreuve clinique sur un malade. Il sera accordé 20 minutes pour l'examen du malade et la réflexion, et 15 minutes pour la dissertation orale devant le jury. Cette épreuve est cotée de 0 à 20.

Publicité du diagnostic du jury après chaque épreuve. — Pour chacune des épreuves de nomination le jury, après avoir choisi les malades, établit pour chacun d'eux un diagnostic détaillé, mis sous enveloppe dont la suscription indique le nom de la salle et le numéro du lit.

Lorsque le candidat a terminé son épreuve, le président du jury lui remet l'enveloppe correspondant au malade qu'il a examiné. Le candidat l'ouvre et lit à haute voix en séance publique le diagnostic écrit du jury.

Au cas où après l'exposé du candidat le jury serait amené à reviser son diagnostic, il devra, en fin de séance, donner par écrit les raisons qui auront justifié la rectification et les consigner au procès-verbal de la séance.

Attribution des notes. — Les épreuves sont cotées de 0 à 20. La note acquise sera la note moyenne, obtenue en additionnant les notes données par chacun des juges et en divisant le total des points par le nombre des votants. La note votée par chaque juge doit figurer au procès-verbal de la séance.

Au cas où deux ou plusieurs candidats se trouveraient à la fin des épreuves classés *ex-æquo* pour la ou les dernières places, ces candidats subiront une épreuve supplémentaire qui consistera en une épreuve clinique sur un malade subie dans les conditions de l'épreuve clinique des épreuves définitives.

Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Epreuves d'admissibilité. — Epreuves théoriques anonymes, 15 points pour chaque épreuve : 30 points. Epreuves cliniques anonymes, 20 points pour chaque épreuve : 40 points.

Epreuves définitives. — Consultation écrite : 20 points. Epreuve clinique : 20 points.

D. — Dispositions transitoires.

a) *Candidats n'ayant pas encore concouru avant l'application du présent règlement.* — Par dérogation aux dispositions de l'article 199 du règlement général sur le Service de Santé, sont autorisés à s'inscrire au concours les internes des hôpitaux nommés avant 1914 ayant accompli trois années effectives d'internat et ayant passé leur thèse depuis un an.

b) *Candidats ayant déjà concouru.* — Tout candidat titulaire de deux admissibilités ou de deux anonymats ou de deux *ex-æquo* d'anonymat, est dispensé de toutes les épreuves d'admissibilité et déclaré admissible définitif. Il prendra part d'emblée aux épreuves de nomination.

Tout candidat ayant obtenu une seule admissibilité ou un seul anonymat ou un seul *ex-æquo* d'anonymat, doit acquérir une seconde admissibilité pour être déclaré admissible définitif.

Internat en pharmacie des asiles. — Un concours pour 10 places d'interne titulaire en pharmacie des asiles d'aliénés de la Seine et la désignation d'internes provisoires s'ouvrira à Paris, le lundi 23 Mai 1921.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (service des aliénés, 1re section, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau), tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., du 25 Avril au 7 Mai 1921.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Clouard, médecin inspecteur du Service de Santé. (*Journ. off.*, 27 Mars.)

Médaille d'argent. — MM. Picqué, médecin principal de 2e classe; Petit, médecin-major de 1re classe; Danius, Maniel, Gourdon, Pauron, Costedoat, Grandelaude, Bondil, Le Cousse, médecins-majors de 2e classe; Plonquet, Barraux, médecins aides-majors de 1re classe; Guiso, capitaine médecin de la marine italienne. (*Journ. off.*, 27 Mars.)

La promotion du centenaire de l'Académie de Médecine. — Dans sa séance du 29 Mars, le Sénat a adopté le projet de loi suivant :

(*Voir la suite, p.* 509.)









Il est attribué au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à l'occasion du centenaire de l'Académie de Médecine, un contingent exceptionnel de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur comprenant :

3 commandeurs; 10 officiers; 6 chevaliers.

Nomination. — M. d'Hallum, de Lagny, est nommé à titre provisoire, en qualité de médecin du service des Enfants-Assistés de la Seine, pour être chargé du service médical de l'école d'Alembert, à Montévrain.

Association générale des médecins de France. — L'Assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 17 Avril, à 2 h. précises, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris. Elle sera précédé d'une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'étude d'un projet de retraites de droit et aux modifications statutaires que comporte cette création.

Le soir, à 7 h. 1/2, banquet au palais d'Orsay où sont invités MM. les présidents et délégués des sociétés locales.

Association pour le développement des relations médicales entre la France et les pays alliés ou amis. — Cette Association a pour but primordial d'assurer par le monde à la science médicale française le rayonnement auquel elle a droit, et pour cela :

1° Attirer en France en missions et en voyage d'étude les médecins et étudiants étrangers, de les recevoir cordialement et de les guider dans nos laboratoires et hôpitaux, voire même d'organiser spécialement pour eux des séances d'enseignement rapide, groupant en quelques leçons les professeurs et les sujets qui les intéressent le plus dans leur spécialité; des voyages dans les Facultés de province et dans nos stations thermales ;

2° D'envoyer à l'étranger des missions d'étude et d'enseignement, d'y répandre nos périodiques, de publier dans les revues médicales du monde entier le plus grand nombre d'articles traduits ou non de nos principaux auteurs, enfin de faire mieux connaître notre vie médico-sociale et nos œuvres d'assistance et de prévoyance.

3° D'avoir dans chaque pays un correspondant médical, ou mieux un groupement médical correspondant, en même temps que chacun de ces pays aurait au sein de l'A. D. R. M. un ou plusieurs correspondants connaissant la langue et si possible la mentalité médicale de ce pays.

L'A. D. R. M. réunit tous les groupements médicaux qui se sont occupés avant ou pendant la guerre des relations médicales franco-étrangères.

Elle a son siège à la Faculté de Médecine, salle Béclard, téléphone Fleurus 07-16.

Son Conseil d'administration, sous la présidence d'honneur du doyen et la présidence effective du professeur Hartmann, comprend à côté de nombreux professeurs, médecins et chirurgiens des hôpitaux, des praticiens connus dans tous les milieux professionnels organisés. Son esprit est des plus larges, son but unique : servir la Patrie.

Le travail déjà effectué est important. Un bureau de renseignements très complet et tenu constamment au courant est ouvert tous les jours, salle Béclard, de 9 à 11 h. et de 2 h. à 5 h. Un annuaire va paraître très prochainement.

L'Association est en liaison constante avec le ministère des Affaires étrangères qui seconde utilement son action.

Cette œuvre d'intérêt national a besoin du concours de tous les médecins français. Les adhésions sont présentées au Conseil d'administration par deux parrains.

La cotisation annuelle est de 50 francs pour les membres actifs; 100 francs pour les membres bienfaiteurs; 20 francs pour les membres adhérents.

Les cliniques et la taxe sur le chiffre d'affaires. — M. Joseph Bernier (Ain), député, ayant demandé, le 25 Septembre dernier, à M. le ministre des Finances si une clinique médicale, recevant des malades hospitalisés dans l'établissement pour les soins à donner est soumise à la taxe sur le chiffre d'affaires, et ajouté qu'il s'agit en l'espèce d'une clinique de peu d'importance, a reçu la réponse suivante :

« Le médecin qui dirige une clinique recevant des malades auxquels il donne personnellement ses soins ne fait qu'exercer sa profession, et n'étant pas, de ce chef, soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, n'est pas davantage redevable de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Cette solution est indépendante de l'importance de la clinique. » (*Journ. off.*, 10 Février.)

Pensions militaires. — Sont nommés pour l'année 1921 :

Membre du tribunal départemental des pensions militaires d'Alger, M. Gardon, docteur en médecine à Alger.

Membres suppléants dudit tribunal, MM. Guisoni et Aubry, docteurs en médecine à Alger.

Membre du tribunal départemental des pensions militaires d'Angers, M. Lepage, docteur en médecine à Angers.

Membre suppléant dudit tribunal, M. Kaufmann, docteur en médecine à Angers.

Membre du tribunal départemental des pensions militaires de Bourg, M. Saint-Pierre, docteur en médecine à Bourg.

Membres suppléants dudit tribunal, MM. Pelicand et Servas, docteurs en médecine à Bourg.

Membre du tribunal départemental des pensions militaires de Douai, M. Toison, docteur en médecine à Douai.

Membres suppléants dudit tribunal, MM. Desmoulins et Monier, docteurs en médecine à Douai.

La prophylaxie des maladies vénériennes. — M. le médecin inspecteur général Rouget, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris, et M. Girard, inspecteur des services d'hygiène et d'épidémiologie au ministère de la Marine, sont nommés membres de la commission de prophylaxie des maladies vénériennes. (*Journ. off.*, 15 Février.)

Relèvement d'honoraires. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Emile Massard, au nom de la 2e Commission, vient de décider qu'à partir du 1er Janvier 1921, le taux de la vacation à payer aux médecins — lorsqu'ils seront requis par la Préfecture de police en matière de secours publics ou d'accidents non susceptibles de suite judiciaire — sera porté à 20 francs et qu'une somme de 13.500 francs, destinée à couvrir les frais de la dépense, sera rattachée au budget spécial de la Préfecture de police, chapitre 25, article 1er.

Union des médecins américains de Paris. — Entre les médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires il a été créé récemment une société : « L'Union des médecins américains de Paris ».

Cette Société a pour but — entre autres — « d'entrer en relation avec les Sociétés médicales françaises pour servir d'intermédiaire entre celles-ci et les Sociétés médicales américaines de l'Arménie et de l'étranger ».

Monuments aux Internes morts de la guerre. — L'inauguration solennelle du monument élevé aux Internes des hôpitaux de Paris morts de la guerre aura lieu à l'Hôtel-Dieu, le dimanche 24 Avril 1921, à 10 h. du matin.

L'on trouvera des cartes pour cette inauguration, soit à la salle de garde de l'Hôtel-Dieu, soit chez M. Arnette, libraire, 2, rue Casimir-Delavigne, où la souscription pour le monument demeure encore ouverte.

Les soins médicaux aux victimes de la guerre. — Le syndicat des médecins de l'arrondissement de Brest, réuni en assemblée générale, s'est rallié en principe aux décisions de l'Union des Syndicats médicaux de France ; ses membres continueront leurs soins aux victimes de la guerre jusqu'à décision de la Commission médico-ministérielle.

Nécrologie. — On annonce la mort à Paris de M. Charles Monod, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, et celle de M. Belin, médecin de l'hôpital de la Charité.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

On demande de suite un pharmacien pour centre industriel dans régions libérées. — Facilités d'installation. — Ecrire *P. M.*, n° 3226.

Maison de Santé de fondation récente, située dans le plus agréable quartier de Paris et luxueusement aménagée, désirant créer des consultations spéciales, demande la collaboration d'un médecin O.-R.-L., d'un médecin oculiste et d'un stomatologiste, disposant de quelques capitaux. — Ecrire seulem. *P. M.*, n° 3253.

A céder : Maison de santé indép. près Paris. 2 gr. pavillons, 25 pièces, parc 12.000 mq, gr. dépend. — Install. compl estim. 200.000 fr. Autoris. méd. gén. p. 25 conv. Gr. bénéf. Pas de fr. génér. On trait. comp. propr. av. 200.000 cpt. Catutel, 16, f. St-Denis, Paris.

Etudiant, 6 inscriptions, demande place dans maison de santé ou clinique, Paris ou faubourgs. — Ecrire *P. M.*, n° 3256.

Docteur ayant cabin. électro-radio, banl. imméd., céderait usage salon et une pièce indépend. à stomatologiste. Affaire d'avenir. — Ecrire *P. M.*, n° 3257.

A céder dans pl. gr. ville Ouest, cab. méd. avec rayons X, caut., lumière, téléph., app. cent. av. bail. Conv. p. méd. gén. et dermato. — Ecr. *P.M.*, n° 3258.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

La Société du Radium médical a l'honneur d'informer MM. les médecins qu'elle met en location, aux conditions les meilleures, du radium exempt de mésothorium, soit en tubes de Dominici, soit en aiguilles pour radiumpuncture.

Pour tous renseignem. s'adresser au siège social de la Société : 74, rue Vaneau; téléph. : Saxe 61-87.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UNE ERREUR FRANÇAISE

Contribution à l'étude des causes du malaise présent.

Aux lendemains de l'armistice, j'avais reçu d'un jeune médecin auxiliaire, entré en vainqueur dans la Prusse rhénane, une lettre qui décrivait avec malice l'accablement profond de nos ennemis : courtoisie craintive, obséquiosité, regrets du « déplorable malentendu, » rien ne manquait à leurs gémissements. Hier, par contre, une jeune employée parisienne, utilisée dans nos Bureaux des mêmes pays occupés, adressait à mon ménage une longue plainte sur les mauvais traitements qu'elle doit chaque jour subir, — et sans récriminer, c'est la consigne : moqueries, injures, farces grossières, rien ne manque non plus au dossier de cette humble qui, elle aussi, est cependant là-bas en victorieuse. Pourquoi ce revirement? Comment l'âme allemande s'est-elle enhardie à ce point que le vaincu ose railler le vainqueur? Parce que ce vainqueur s'est montré trop faible? Parbleu! Mais pourquoi cette faiblesse, qui comme la rouille, corrode le fer même de nos armes triomphantes? Tout simplement parce que l'échelle de valeurs sur laquelle nous basons nos décisions et nos actes est entachée d'erreur. Et c'est ce que je voudrais démontrer, après quelques préliminaires indispensables.

***

D'abord, je vous prie d'admettre la différence que j'établis entre la vie d'un honnête homme, dont les actes valent d'être cités en exemple, et la vie d'une collectivité ou d'un chef de peuple. Ce que nous demandons au premier, c'est la bienfaisance, la sagesse, la droiture, en un mot, tout ce qui rehausse l'être humain. Pour les collectivités ou leurs dirigeants, nos exigences sont autres. Ici, ce que nous admirons principalement, c'est l'énergie, l'effort persévérant et surtout le succès. Si je prends un exemple dans l'Antiquité, l'idée d'Alexandre le Grand me vient tout de suite à l'esprit, même sans avoir lu le bon Plutarque. Que le fils de Philippe ait été orgueilleux, astucieux, ingrat et cruel envers ses meilleurs amis, tout cela m'importe peu. Certes, je l'eusse préféré autrement, mais ces défauts ne m'empêchent pas une minute de lui conserver le qualificatif de Grand dont l'a pavoisé l'Histoire.

Je sais qu'il a été formé par Aristote lui-même et qu'il a fait recopier l'Iliade, dont la version est connue sous le nom d'*Edition de la Cassette*, parce qu'il la portait toujours dans un coffret et que tous les soirs il en lisait un passage. Je le loue

aussi d'avoir, avec son maître, approfondi toutes les connaissances humaines, jusques et y compris la médecine. Je note encore avec admiration qu'en l'an 334 av. J.-C., il part conquérir la Perse avec la fameuse phalange macédonienne, soit 30.000 fantassins et 5.000 cavaliers.

J'entends bien qu'il veut renverser de son trône le pacifique Darius, qui n'avait jamais, lui, songé à renverser Alexandre du sien. Cette agression abominable a beau mettre le droit du côté des Perses, c'est pourtant à Alexandre que va mon admiration. Le passage du Granique, les batailles d'Issus, d'Arbelles, les prises féroces de Tyr, de Babylone, de Suse, de Persépolis, le passage de l'Indus et l'invasion de l'Inde m'étonnent, étant donnée la faiblesse des moyens employés; mais c'est moins de cela que je loue le héros que d'avoir fondé Alexandrie, ayant compris que sur ce point de côte déserte se rencontrerait plus tard le commerce des trois mondes : Europe, Asie, Afrique, et surtout d'avoir, à l'avantage de l'Occident, changé l'équilibre économique de la planète.

En résumé, je ne vois en lui que l'homme immense qui, en créant son empire indo-européen, établit une liaison indissoluble entre l'Europe et l'Asie, idée dont la réalisation eut dans l'histoire du vieux monde des conséquences formidables et répercutées jusqu'à nos jours. Les Anglais, qui sont à Constantinople, qui tiennent une partie de l'Asie Mineure, qui ont à eux la Mésopotamie et depuis longtemps les Indes, ne sont-ils point, par un certain côté, les continuateurs de la politique d'Alexandre le Macédonien?

Si, de l'Antiquité, je passe à l'ère moderne, comment ne paierais-je pas mon tribut d'admiration au terrible Philippe le Bel, au cauteleux Louis XI et à l'astucieux Richelieu, l'homme qui peut-être aima le plus passionnément la France et servit le mieux son Roi! Avec ce roué de Père Joseph, le Cardinal, tantôt indulgent, tantôt inexorable, tantôt dupeur, tantôt dupé quand il y a intérêt, mène une politique où la morale a peu de place. Prince de l'Eglise, ne traita-t-il pas avec les protestants suédois? Mais de ses qualités morales personnelles nous nous soucions peu; ce que voit l'Histoire, c'est sa volonté, son énergie tenace et sa réussite, dont bénéficia la France.

Par ces exemples, à peine indiqués, nous pouvons voir déjà que ce que nous admirons dans l'Histoire des peuples, c'est moins la vertu que les qualités utiles. En d'autres termes, nous jugeons davantage les collectivités sur les valeurs sociales productives que sur les simples valeurs morales. Il y a donc, comme je le disais plus haut, une différence très nette à établir entre les lois qui régissent la conduite des collectivités ou de leurs chefs et la conduite des individus dans le privé. Or, avec un auteur anonyme qui a bien voulu m'envoyer son travail sans se faire connaître[1], je répète que tous nos malheurs viennent de la confusion qui s'est faite dans nos esprits entre les qualités propres à l'individu et celles qui conviennent aux collectivités.

***

Avec votre indulgence coutumière, peut-être consentirez-vous à admettre l'argumentation historique — Alexandre, Richelieu, etc., — utilisée plus haut; mais sûrement elle ne saurait suffire à vos esprits modernes, plus habitués à se régler sur les phénomènes du présent que sur ceux du passé.

Eh bien, cette distinction entre les qualités morales requises de l'individu et celles qui sont nécessaires à la collectivité se retrouve encore autour de nous; il suffit de regarder. Si, en effet, nous résumons à larges traits l'évolution des sociétés, nous voyons qu'elles peuvent se ramener à trois périodes.

Dans la première, obéissant à la loi générale qui régit tous les êtres animés et qui fait d'eux des conquérants d'espaces, la société a pour règles principales l'emploi de la force, le goût du risque, l'effort constant et l'esprit d'agressivité. Tous les citoyens enflammés par le patriotisme témoignent un attachement illimité à l'idée de Patrie : « Pour Dieu et pour le Roi!... *Deutschland über alles*, etc. » Ici, qu'il s'agisse de royauté ou de démocratie, le Gouvernement, autoritaire et fort, lie toutes les volontés en un faisceau irrésistible. Ni excès de sensibilité, ni excès d'imagination, tout y est réalisme.

Dans un stade plus avancé, dont le type nous serait offert par l'Angleterre, nous trouvons encore la volonté, l'esprit de compétition; mais le pouvoir central commençant à être dominé par les individus, l'individualisme pointe. Il n'est toutefois pas dangereux, parce que la hiérarchie est fondée sur la valeur personnelle et aussi parce que l'utilisation des forces est portée à son maximum et que la production est intense.

Dans la première période, la société vit en position d'attaque; dans la seconde, elle n'est déjà plus qu'en position de défense.

Au troisième stade, enfin, l'aboulie s'est installée, et aussi le pacifisme et l'esprit communiste par moindre effort. L'égalitarisme règne en maître, le pouvoir central, dominé par des groupes anonymes, y est sans force et sans esprit de suite; le gaspillage est partout, malgré le plus vétilleux contrôle. Là, les villes, au détriment des campagnes, nourrissent de brillantes élites, plus fécondes en idées abstraites qu'en progéniture; la langue, riche et souple, rend toutes les délicatesses de la pensée, du cœur et de l'imagination; les arts fleurissent, ainsi que le luxe. La

1. Tableau de la France contemporaine, étude de la psychologie collective, exemplaire n° 29 (non mis dans le commerce.)

richesse, facilement acquise, largement répandue, s'emploie à parer les femmes et amollir les consciences. Si le pouvoir est longanime et tolérant, le peuple, lui, est accueillant pour l'étranger; il est désuni, frivole, spirituel. Enfin, enclin aux abstractions, il se donne l'illusion de vivre sous la loi de grands mots, qu'il prend pour des réalités : Liberté, Égalité, Fraternité, flamboient sur tous les murs, fleurissent sur les lèvres de ses gouvernants, quels qu'ils soient. Par contre, les idées pratiques, l'utile, le mieux-être sont laissés dans l'ombre comme si l'on avait honte de les évoquer. Quand on a exalté le Droit, célébré la Justice, acclamé la Vérité, on a tout dit; vertus indispensables, certes, qui sont plutôt le propre de l'individu que de la Nation. Celle-ci doit être dirigée par des hommes vertueux et servie par des citoyens honnêtes; mais ceci établi, l'abstraction n'a plus rien à voir dans la direction des affaires.

Notre erreur, je ne me lasserai pas de le répéter, est d'avoir confondu les qualités morales qui ennoblissent l'individu et celles qui doivent régler les actes de la collectivité. Certes, avec le type de la troisième période, la vie est plus facile, plus agréable, plus brillante. L'étranger, qui est le premier à en apprécier les charmes, n'est-il pas enclin à venir se distraire dans ce milieu exceptionnel? Le malheur est que la collectivité n'en est pas mieux en point. En un seul siècle, son existence ne fut-elle pas plusieurs fois mise en cause? Si l'admirable dévouement et l'incomparable cerveau de ses fils l'ont chaque fois sauvée, — mais à quel prix! — cela peut-il durer? Et puis, que penser d'un peuple si souvent précipité dans l'abîme par les fautes d'une majorité incapable, et qui n'en est tiré que par le lourd sacrifice de ses meilleurs enfants? Nos affaires seraient autres et iraient bien mieux si, malgré la haute estime qui s'attache à la morale, fille de notre raison, nous savions nous régler sur la distinction nécessaire entre le bien moral et le bien social. Voyons maintenant en quoi elle consiste.

***

Le Bien moral est du domaine de la conscience individuelle, remarque l'ami inconnu auquel j'ai fait maints emprunts. Ce bien, nous le connaissons par une intuition immédiate, qui est elle-même le produit de tous nos acquêts héréditaires ou éducatifs. Nous ne pouvons pas nous tromper sur ce qui est moral, car c'est précisément ce que nous concevons comme tel. Tous les hommes ont, de ce Bien, des idées voisines, mais elles ne sont pas toujours identiques : la morale du prêtre est d'absoudre; celle du magistrat, de condamner ce qui est mal; la morale du médecin est de guérir, celle du soldat de tuer. D'où une foule de morales diverses qui, toutes réunies, font la Morale tout court. L'honnête homme, ainsi que le disait notre vieux Catéchisme, est celui qui accomplit de façon complète tous les devoirs de son état. Le bien moral est donc quelque chose de tout à fait personnel : c'est comme une loi qui serait écrite en nos âmes et à laquelle, avec plus ou moins de zèle, chacun tend à conformer sa conduite. Et c'est cette obligation sans sanctions qui, précisément, lui donne son caractère de suréminente dignité.

Tout autre est le Bien social, qui a pour base le mieux-être collectif. Ce bien-là, du domaine de l'univers sensible, est un phénomène objectif comme la santé, qui est le bien physiologique. Nous avons de lui des notions fausses, préconçues, essentiellement faillibles. En quoi consiste le Bien social? Comment le découvrir et le conserver? C'est l'objet même de la Sociologie, science encore vagissante, mais dont on peut espérer le plus fécond avenir. En attendant, nous sommes, par rapport à la science sociale, dans la situation où se trouve, par rapport à la médecine moderne, le sorcier nègre qui croit guérir par la vertu des gris-gris. Nous ne jugeons du Bien social que par l'aise ou le malaise. Nous tendons vers lui par les voies les plus empiriques et les moins conscientes. L'ambition et l'intérêt ont été jusqu'à présent les seuls moteurs de la machine sociale. La plupart des autres sentiments auxquels on s'est plu à faire appel ont donné des résultats contraires au but que l'on se proposait, ont apporté le trouble, la haine, la ruine, là où régnaient la sécurité, la concorde, la prospérité. Toutes les réformes tentées par la volonté humaine ont été des Révolutions. Toutes les Révolutions ont été des maladies douloureuses pour le corps social. Le Christianisme seul a fait une Révolution pacifique parce que, seul, il s'est maintenu sur le terrain de la morale individuelle et que, seul, il s'est abstenu de prêcher ou de tenter un remaniement du corps social. S'il est intervenu sur ce plan, ce n'est qu'indirectement, par l'intermédiaire des consciences individuelles qu'il avait préalablement modifiées et, par conséquent, par le jeu naturel et spontané des tendances de l'individu[1].

Il y a donc là, conclut mon ami inconnu, une différence essentielle; ce n'est pas la seule. Le bien moral ne souffre pas de rétributions, la vertu reste d'ordinaire sans récompense, et c'est là caractéristique de sa noblesse. Même, le juste n'obtient pas toujours la justice qui lui revient, il y aura éternellement un Socrate pour boire la ciguë. Le Bien social, au contraire, n'est jamais

1. Si j'en avais le loisir, je montrerais comment l'Eglise avait compris le problème de la morale sociale. En ce moment, notre confrère, M. Laumonier, ne fait-il pas à l'École de Psychologie des conférences où il prouve que tous les *péchés capitaux* sont des fautes antisociales : colère, paresse, gourmandise, etc. ?

gratuit, il est payé par le succès. On ne demande rien d'autre à l'agent moral que l'excellence de l'intention; de l'agent social on exige — ou plutôt on devrait exiger, — des résultats. Si la réussite enfin n'est pas le signe du Bien moral, elle est à coup sûr celui du Bien social. Et il ne faut point s'en étonner; la réussite, après tout, est-elle autre chose qu'une expérimentation satisfaisante?

Un autre caractère de l'activité sociale, c'est qu'elle s'exerce exclusivement dans le domaine de l'Utile. Une société ne s'impose la poursuite d'aucune fin désintéressée. Si l'Etat parfois semble donner quelque prix au Bien ou au Beau, ce n'est jamais à la manière de l'artiste ou du philanthrope. L'Etat ne peut ni s'enthousiasmer ni s'apitoyer. S'il entretient des Ecoles d'Art, c'est que l'Art peut, comme éducateur, rendre des services au Pays. S'il bâtit des hôpitaux, c'est qu'en soustrayant ses malades à l'inconfort, à la misère, il les sauve et réalise ainsi une économie de matière vivante, productrice à son tour d'énergie. Telle est la transposition sur le plan social des sentiments esthétiques ou altruistes de la conscience individuelle. Energie et Utilité sont toujours concomitantes et tellement unies que l'une ne saurait avoir de véritable valeur sans l'autre. Toute énergie inutilement dépensée se trouve, par le fait, non seulement dénuée de valeur, mais encore devient un dommage et une absurdité.

***

Si maintenant j'avais le loisir de montrer par des exemples les services que pourrait rendre cette échelle de valeurs inutilisées, c'est au fond tout le procès de notre organisation sociale qu'il me faudrait reprendre. Dans ce pays, pour le civil du moins, jamais de sanctions, aucune faute qui ne reste impunie. Hier, on nous annonce que 38.000 automobiles « sont sorties indûment » d'un camp de stocks; la vérité, c'est qu'on les a volées, n'est-ce pas, et tous les euphémismes administratifs n'y feront rien. Oui, mais c'est grâce à ces euphémismes que les voleurs sont jusqu'ici restés impunis : Pure anarchie! Supposez par contre qu'on ait simplement décidé que les gardiens du parc, les chefs, et si morale que soit leur personnalité, ont nui au mieux-être de la collectivité par défaut de surveillance; on les envoie au bagne et leur exemple préserve le pays d'autres pillages semblables.

Dans le premier mois de la guerre, il y eut 33 généraux de corps d'armée, de division ou d'armée, mis à pied. Supprimez Limoges et les sanctions du « Père Joffre », qui, lui, ne voit que l'utile et le succès, et c'est l'irrémédiable défaite. De quelque côté que vous retourniez, vous voyez, par contre, une toute autre manière que celle du vieux généralissime : On n'a pas puni parce qu'on avait affaire à de braves gens ou à de bons pères de famille ou, mieux encore, à des amis du Prince. Que voulez-vous que pèse l'idée du mieux-être social en face d'arguments pareils?

Ailleurs, les pouvoirs publics sont restés désarmés en présence de telle ou telle situation parce que les mesures à prendre lésaient des intérêts, trop souvent de gros intérêts. Si nos seigneurs dirigeants utilisaient comme échelle de valeurs la morale du mieux-être et sans tenir compte des contingences, ni des personnes, aurions-nous connu si longtemps la vie chère? La baisse injuste et persistante du change, entretenue en partie par de louches métèques, irait-elle en s'accentuant?

Et avec les Allemands, donc! Au lieu de discutailler de ville en ville entre Alliés, nos diplomates errants, faisant état de la seule morale du mieux-être, ne devraient-ils pas tendre une bonne fois les ressorts de leur volonté et organiser énergiquement la perception des recettes, places, contributions, banques, etc., en pays ennemi? Et, ce qu'il y a de mieux, c'est que le monde entier, las, lui aussi, de la comédie dangereuse qui se joue, applaudirait des deux mains.

Qu'il s'agisse d'enseignement, de propagande au dehors, de postes à donner, c'est la morale du mieux-être qui devrait être la base de toutes les décisions. Au lieu de cela, sentimentalité, discours, incohérence, et finalement détresse par augmentation des charges.

Malheureusement, pour que la conception du devoir, indiquée ici, fût adoptée, il faudrait que l'élite, entrant enfin en jeu, tînt solidement le gouvernail. Or, où agit-elle? Que dirigent les classes dites dirigeantes? Cette défaillance des élites constitue un tout autre chapitre; je pourrais y revenir si je ne vous avais pas trop ennuyé aujourd'hui.

Il ne faut, toutefois, ni désespérer, ni attendre la modification des échelles de valeurs morales pour demain. Hier, un Ministre, — pourquoi ne pas le nommer, M. Loucheur — affirmait à la tribune, comme une chose très simple, qu'au point de vue collectif il n'est de Morale que l'Intérêt. Ah! messeigneurs, quels hurlements de protestation! L'orateur a de la riposte, il a de l'audace, eh bien, il resta coi et parla d'autre chose. Tant que nous en serons là et que nous nous contenterons des viandes creuses de l'abstraction, suivant la coutume de nos anciens, rien à obtenir. Heureusement, il y a les jeunes qui viennent. Entendez-vous le bruit des milliers de pas en marche vers l'avenir?...

F. HELME.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

CHARLES MONOD

Charles Monod s'est éteint à 78 ans, après une vie admirable d'unité et de sincérité.

Je n'ai pas besoin de rappeler les titres qu'il a si justement conquis : interne des hôpitaux, chirurgien des hôpitaux, agrégé, membre de l'Académie de Médecine dont il fut le président en 1916. Tous nos lecteurs connaissent aussi ses travaux scientifiques, marqués au coin du bon sens et de la conscience, exposés avec clarté dans une langue des plus pures, documentés avec exactitude. Je rappellerai seulement ses livres fondamentaux sur les maladies du testicule (en collaboration avec Terrillon), sur la technique chirurgicale (en collaboration avec Vanverts). En ce dernier, quel travail de bénédictin, quelle bibliographie étendue et précise, quel souci de tenir au courant de la science les éditions successives ! Quel dévouement aussi pour passer des mois à dresser la table des matières de la *Société de Chirurgie*, à l'occasion de son cinquatenaire ! Seul un homme comme notre cher collègue était capable d'élever un tel monument à la gloire de la chère Société dont il fut jusqu'à sa mort un membre des plus assidus, dont il avait été secrétaire, secrétaire général, président.

Comme secrétaire général, il paya son tribut d'affection à ses deux maîtres de prédilection, Paul Broca et Ulysse Trélat : ses deux éloges partent du cœur. Dans ce cœur, une autre place était gardée pour Félix Guyon, le troisième de ses maîtres les plus aimés. A ces trois hommes il avait voué une respectueuse admiration, une reconnaissance qu'à toute occasion il manifestait, qu'il sut, pour l'un, faire rejaillir sur le fils.

J'étais jeune quand pour la première fois j'ai vu Charles Monod chez mon père, dont il fut l'interne en 1870, puis le chef de laboratoire ; et jeune j'ai appris quelle nature d'élite c'était, quel collaborateur précieux par son instruction, son labeur, sa conscience. Puis quand, derrière ce grand aîné, je suis entré dans la carrière, j'ai

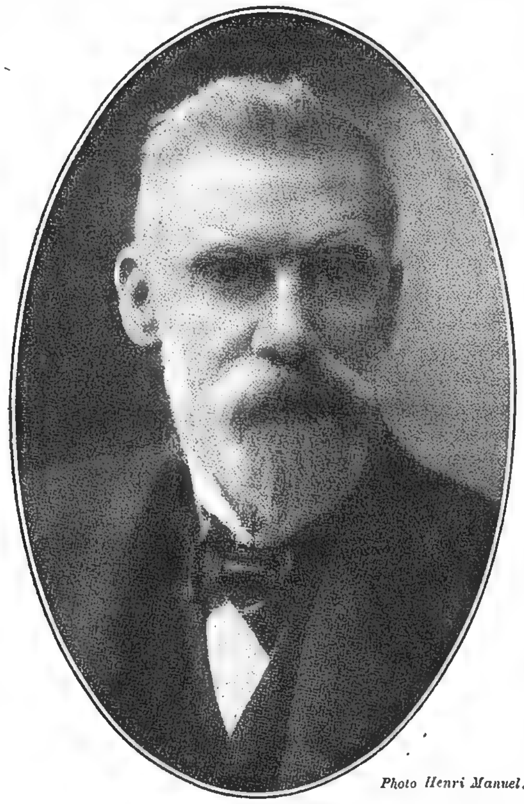


Photo Henri Manuel.

CHARLES MONOD

trouvé en lui une amitié toujours chaude, un soutien efficace, des conseils irréprochables.

Car ce fut, dans toute l'acception du terme, un honnête homme, alliant à une délicatesse scrupuleuse une bonté parfaite, une indulgence inépuisable. L'idée du mal ne pouvait effleurer sa pensée : à tel point qu'il se refusait jusqu'au dernier moment à en admettre la possibilité chez les autres, et de cela il lui arriva d'être victime. Il incarnait la candeur dans le sens le plus élevé du terme, a dit le pasteur Roberty sur la tombe de ce huguenot.

Du huguenot il avait toutes les qualités de conscience, sans la rudesse austère. Fils de notre ancien collègue Gustave Monod, il n'avait jamais eu au domicile paternel que l'exemple du travail et de la probité. Mêmes exemples autour de lui, dans une famille des plus nombreuses et des plus unies, mélange surtout de médecins et de pasteurs — et médecins qui, aux degrés divers de notre hiérarchie, sont l'honneur de notre profession.

J'ai assisté avec émotion à la cérémonie où l'on a remis à mon vieil ami, au moment de sa retraite, la médaille commémorant ses services hospitaliers. Ces services, dans leur simplicité, sont l'image de l'homme : un seul hôpital, Saint-Antoine, où il était adoré, comme partout d'ailleurs où il passait, comme par tous ceux qui l'approchaient. Et elle est aussi l'image de l'homme, l'allocution par laquelle Monod a remercié ses maîtres, ses élèves et ses amis, où il s'est peint lui-même avec la modestie excessive dont il ne s'est jamais départi. Toujours il avait peur de n'être pas à la hauteur de sa tâche, et jusqu'à ses derniers jours, avide de s'instruire, il allait souvent voir opérer les jeunes.

A nous tous il laisse un grand exemple de droiture scientifique, et aussi de dignité familiale. Marié dès 1867 à la femme de son choix — épousée après de longues fiançailles, dès qu'il fut nommé interne — il vient d'abandonner Beaucis : mais elle est entourée d'enfants nombreux qui, fiers du nom qu'ils portent, sauront adoucir l'amertume de la séparation par leur respectueuse affection.

Aug. Broca.

LA RECONSTRUCTION DE LA CLINIQUE BAUDELOCQUE

C'est enfin chose décidée par le Conseil municipal de Paris. La vieille clinique Baudelocque, au moins les baraquements qu'elle comporte, baraquements qui remontent à 1890 et qui aujourd'hui menacent ruine, sont condamnés à disparaître dans un avenir prochain pour faire place à de nouveaux bâtiments où seront installés: 1° une policlinique: 2° un service d'entrée avec salle de nettoyage et dortoir pour les passagères nocturnes actuellement parquées chaque nuit au milieu du dortoir des femmes enceintes; 3° un service aseptique d'accouchements et d'opérations avec salles d'opérations obstétricales et salles d'opérations strictement aseptiques; 4° un service d'accouchées; 5° un service de gynécologie; 6° un service d'isolement plus étendu que celui actuel.

C'est à un généreux mécène ayant succombé voici déjà plusieurs années, M. de Valancourt, — qui, par testament olographe en date du 7 Septembre 1902, léguait sa fortune à l'Assistance publique de Paris, à charge par celle-ci d'édifier une clinique portant son nom et affectée à la Faculté de Médecine de Paris, — que va être due cette première étape de la reconstruction de la clinique Baudelocque. Quant à la seconde étape, qui sera étudiée ultérieurement lorsque de nouvelles ressources seront assurées, elle devra comprendre: 1° l'édification d'un pavillon consacré à l'allaitement et dont la réalisation se trouve subordonnée au déplacement de l'étuve actuelle à désinfecter, commune à la Maternité et à la clinique Baudelocque, étuve qui doit être comprise dans un groupe central de stérilisation et de désinfection; 2° le complément de l'isolement et la reconstruction de la salle Levret.

D'après les propositions faites au nom de la cinquième commission au Conseil municipal et acceptées par celui-ci, le total des dépenses à engager pour les installations nouvelles, — qui porteront le nom de clinique Valancourt, — s'élève à 3.718 930 fr. 84, devant être gagés jusqu'à concurrence d'un million sur le legs Valancourt et, pour le surplus, sur une subvention à demander au pari mutuel.

La reconstruction de la clinique Baudelocque aura pour résultat de doter Paris d'un service de maternité absolument moderne et même, pense pouvoir affirmer M. Jean Varenne, le rapporteur de la question devant le Conseil municipal, d'un service dont les aménagements seront « en avance sur les établissements similaires existant à l'heure actuelle tant en France qu'à l'étranger ».

Aussi le projet proposé, qui aura encore cet avantage de faire gagner 26 lits nouveaux, et dont la mise à exécution ne saurait désormais tarder, avait-il été, en date du 30 Décembre dernier, l'objet d'un avis favorable du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

G. Vitoux.

CORRESPONDANCE

Nice, 4 Mars 1921.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans le numéro du 2 Mars 1921 de *La Presse Médicale* un article fort intéressant de MM. Bensaude et Ernst sur les « procédés récents de diagnostic et de traitement des hémorroïdes ».

J'y relève cette phrase : « Ce traitement (l'intervention chirurgicale) exige l'anesthésie générale ; cependant on a employé récemment le chlorhydrate double de quinine et d'urée pour opérer à l'anesthésie locale des hémorroïdes.

Ce qui reviendrait à dire qu'avant l'emploi du chlorhydrate double de quinine et d'urée l'anesthésie locale n'existait pas dans le traitement chirurgical des hémorroïdes. Tous les travaux de Reclus et de ses innombrables élèves sont ainsi ignorés. Lui qui disait que la fissure à l'anus et les hémorroïdes étaient le « triomphe » de l'anesthésie locale et qui insistait sur les dangers de l'anesthésie générale dans la dilatation de l'anus, il serait aujourd'hui stupéfait de la lacune de l'article de MM. Bensaude et Ernst. Il protesterait, comme je me permets de le faire moi-même, et avec lui les très nombreux chirurgiens qui usent de son admirable méthode et les milliers de malades qui depuis près de 35 ans en ont bénéficié. Dans le programme de son enseignement hospitalier, les hémorroïdes faisaient partie de la catégorie d'opérations qui doivent être pratiquées sous anesthésie locale.

Veuillez agréer, L. Kendirjy.

VARIÉTÉS

Nous annonçons à nos lecteurs l'apparition prochaine d'une nouvelle revue, *Le Lait*, consacrée à toutes les choses relatives à cet aliment si important.

La *Revue générale du lait*, publiée en français avant la guerre, à Bruxelles, ne doit plus paraître. D'accord avec la rédaction de celle-ci, *Le Lait* prend sa place en élargissant toutefois les sources de sa documentation.

Le lecteur, quelles que soient ses tendances, la tournure de son esprit, trouvera dans *Le Lait*, à chaque numéro, du texte qui l'intéressera directement.

Le Lait (Revue générale des questions laitières), 1, Quai Chauveau, Lyon.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

IIe Congrès international pour la protection de l'Enfance. — S. M. le roi des Belges a décrété qu'un deuxième Congrès international de la Protection de

l'enfance aurait lieu à Bruxelles du 18 au 21 Juillet 1921, sous son patronage et celui de la reine.

Les questions portées à l'ordre du jour concernent :

1° L'enfance moralement abandonnée et les tribunaux pour enfants ;

2° L'enfance anormale ;

3° L'hygiène sociale de l'enfance ;

4° Les orphelins de la guerre.

Des rapporteurs de divers pays, choisis par le bureau parmi les autorités les mieux qualifiées sur chacune des questions du programme, ont été sollicités de collaborer avec la commission d'organisation à la préparation du Congrès.

La création d'un Office international de la Protection de l'enfance y sera envisagée. Cet office servira de lien entre ceux qui, dans les différents pays, s'intéressent à la protection de l'enfance.

ESPAGNE

Les médecins qui, à Madrid, prêtent leur concours aux sociétés de bienfaisance, ont menacé de faire grève, au cas où ces Sociétés ne leur accorderaient pas les majorations que, depuis un temps immémorial, ils sollicitent sans résultat ; et comme il semble que les entreprises en question ne sont pas disposées à céder, nous verrons le spectacle d'une grève de médecins dans la capitale de l'Espagne.

Ce ne serait pas la première grève de ce genre formée et gagnée dans ce pays. Il y a un an approximativement, les 72 médecins qui exercent à Xérès déclarèrent la grève et y restèrent durant un mois, jusqu'à ce que la municipalité étant destituée, ils obtinrent qu'il leur fût payé la moitié des 200.000 pesetas que leur devait la corporation municipale.

Durant la session passée, fut mis à la retraite, conformément à la loi, l'illustre professeur de l'Université Central, M. D. Amalio Gimeno y Cabañas, ex-ministre de l'Instruction publique ; mais on l'autorisa toutefois à donner des cours, des conférences dans les mêmes salles du Collège Saint-Charles où, durant quarante et quelques années, il avait tenu la chaire de pathologie générale.

Effectivement, l'éminent Maître a commencé ses conférences aux Universités de Valladolid, Valence et Madrid. Récemment encore, devant un auditoire composé des professeurs de la Faculté de Médecine, d'un grand nombre de médecins et d'élèves, M. Gimeno a parlé sur « la médecine des petits symptômes », obtenant un succès aussi chaleureux qu'il fallait l'espérer..

Le cas du professeur Gimeno y Cabañas montre une fois de plus que certains professeurs, arrivés à l'âge officiel de la retraite, possèdent encore une vigueur intellectuelle qui leur permettrait de rendre à l'enseignement et à la science des services éminents.

Les mêmes hommes auxquels les règlements ne permettent plus l'accès d'une chaire officielle pourraient, le cas échéant, être appelés à diriger par exemple le ministère de l'Instruction publique.

FINLANDE

Congrès de médecine interne du Nord. — Ce Congrès se tiendra à Helsingfors du 30 Juin au 2 Juillet 1921. Le sujet mis à l'ordre du jour est le Traitement de la syphilis viscérale.

a) Syphilis du système nerveux central.

Rapporteurs : Olaf Haussen (Bergen); Jarl Hagelstam (Helsingfors).

b) Syphilis des viscères thoraciques et abdominaux.

Rapporteur : H. C. Jacobœus (Stockholm).

Les inscriptions pour communications sont acceptées jusqu'au 1er Mai 1921. S'adresser à M. Frédéric Saltzman, secrétaire général, Unionsgatan, 40, Helsingfors, où aura lieu le Congrès.

LIVRES NOUVEAUX

Manuel d'Urétroscopie, par MM. Robert Henry et André Demonchy préface du Dr Marion. 1 volume de 116 pages avec 56 figures dans le texte et 30 figures hors texte en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs), Paris, 1920. — Prix : 25 fr. net.

Les méthodes endoscopiques sont tout à fait en honneur de nos jours. L'an dernier paraissait à la librairie Masson le si remarquable atlas-manuel de rectoscopie de Bensaude. Aujourd'hui, c'est un manuel d'urétroscopie que nous donne le même éditeur.

L'examen visuel de la muqueuse de l'urètre et de la vessie joue un rôle capital dans le diagnostic des affections urinaires. Qu'il s'agisse dans les infections urétérales de modifications durables des tissus qu'on ne peut guérir qu'en en connaissant le degré et le siège exact, qu'il s'agisse de constater l'évolution des lésions, l'efficacité d'un traitement ou la nécessité d'une intervention, l'usage de l'urétroscope devient indispensable.

Le secours de l'urétroscopie pour le praticien aplanit bien des difficultés, évite bien des erreurs, empêche bien des pertes de temps ; c'est à l'exposé de cette méthode que MM. R. Henry et A. Demonchy consacrent cet ouvrage, présenté au public médical par leur maître Marion.

Les auteurs décrivent d'abord les indications générales de l'urétroscopie. Une partie importante de l'ouvrage est ensuite consacrée à l'instrumentation, à la description de tous les appareils aujourd'hui employés, à leur critique, à l'exposé de leur maniement.

Ils fixent ensuite les règles de la méthode urétroscopique, passent en revue les différents temps opératoires et donnent des règles claires et concises qui permettent à tout praticien, grâce à l'emploi judicieux de l'urétroscope, d'établir un diagnostic et de fixer un traitement approprié.

De nombreuses et très belles reproductions en couleurs illustrent cet ouvrage, 30 figures représentent ce qu'on doit voir dans l'urétroscope, au cours de l'examen proprement dit ; le médecin pourra ainsi prendre notion de l'aspect des lésions qu'il lui sera ensuite facile de reconnaître ; le débutant pourra à l'aide de ce manuel, sinon remplacer tout apprentissage, du moins l'écourter, et il pourra se perfectionner dans cette méthode indispensable de clinique thérapeutique et médicale. L. Rivet.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Maladies de la nutrition. — MM. Marcel Labbé, professeur, et Henri Labbé, agrégé, avec le concours de MM. Nepveu et Bith, chefs de laboratoire, commenceront le mercredi 27 Avril 1921, à 3 h., au laboratoire de Pathologie générale, un cours pratique sur les procédés d'examen (clinique et laboratoire) dans les maladies de la nutrition et les affections du tube digestif.

Programme du cours. — Les principes de la nutrition. Les grands syndromes gastriques; examen clinique des dyspeptiques. Analyse du suc gastrique. Les syndromes intestinaux. Entérites aiguës et chroniques. Les fèces; examens macroscopique et microscopique; recherche du sang; recherche des parasites. Analyse chimique des fèces; dosage de l'azote total et de l'ammoniaque; dosage des graisses; dosage de l'acidité volatile; les coefficients d'absorption. Les syndromes pancréatiques. Analyse des urines : azote total, urée, ammoniaque, acides aminés; coefficients d'utilisation azotée. L'indican et les sulfoéthers. Les chlorures et les phosphates de l'urine. Les purines et l'acide oxalique : dosage dans les urines et dans le sang. Le glucose dans les urines et dans le sang. Les glycémies. Dosage du glucose du sang par les méthodes chimiques et microchimiques. Les albumines urinaires. Les pigments biliaires dans les urines, dans les selles et dans le sang. Urobiline. Acides biliaires. La cholestérine dans le sang et les tissus. Lithiase biliaire. Dosages dans le sang : de l'azote total, des albumines, de l'urée, de l'azote résiduel. Les réactions d'acidose : corps acétoniques dans l'urine, le sang, le liquide céphalo-rachidien. L'obésité : pathogénie et thérapeutique. L'uricémie et l'oxalémie : goutte, lithiase urinaire, migraine. Le diabète : pathogénie, évolution, thérapeutique. L'acidose et le coma diabétique. Les grands syndromes rénaux. Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique. Interprétation clinique des analyses d'urine.

Le Cours aura lieu tous les jours à 3 h. et sera terminé en un mois. Les élèves seront exercés individuellement aux différentes méthodes d'examen. Le montant du droit à verser est de 150 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants pourvus de 16 inscriptions, immatriculés à la Faculté, sur présentation de la quittance du versement dû. Les bulletins de versement relatifs au cours seront délivrés dès à présent jusqu'au 27 Avril au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Laboratoire de Bactériologie. — Cours de Bactériologie par M. le professeur Fernand Bezançon, et par M. André Philibert, agrégé, chef des travaux.

Les leçons, au nombre de 30, commenceront le mardi 26 Avril 1921, à 5 h., à l'amphithéâtre Vulpian, et continueront les jeudis, samedis et mardis suivants, jusqu'au mardi 5 Juillet 1921. Du 25 Avril au 5 Juillet tous les jours de 2 à 5 h., travaux pratiques au laboratoire de Bactériologie de la Faculté.

Programme du cours. — 1° Morphologie et structure des bactéries; réactions colorantes, M. Besançon. — 2° Nutrition des bactéries; les milieux de culture; les fermentations, M. Bezançon. — 3° Méthodes de détermination des espèces bactériologiques, M. Bezançon. — 4° Les microbes de la suppuration : le staphylocoque pyogène, M. Philibert. — 5° Le streptocoque, M. Philibert. — 6° Le pneumocoque, M. Philibert. — 7° Le méningocoque et l'analyse bactériologique du liquide céphalo-rachidien. La recherche du méningocoque dans le rhino-pharynx : le Micrococcus catarrhalis, M. Bezançon. — 8° Le gonocoque et les infections urétrales, M. Bezançon. — 9° Les microbes de l'intestin; les infections intestinales, M. Philibert. — 10° Le groupe Eberth-coli-paratyphiques, M. Philibert. — 11° Les dysenteries, M. Philibert. — 12° Les pasteurelloses et la peste, M. Philibert. — 13° Les microbes hémoglobinophiles (B. de Pfeiffer, de Ducrey, de Bordet-Gengou), M. Bezançon. — 14° La bactéridie charbonneuse; les bacilles aérobies sporulés non pathogènes (B. subtilis, B. mesentericus), M. Bezançon. — 15° Les microbes anaérobies. Les suppurations fétides et putrides, M. Philibert. — 16° Le vibrion septique. Le bacille perfringens, M. Philibert. — 17° Le bacille du tétanos et la toxine tétanique, M. Philibert. — 18° Le vibrion cholérique; le phénomène de Pfeiffer, M. Philibert. — 19° Le bacille diphtérique, M. Philibert. — 20° Le bacille pseudo-diphtérique. La question des porteurs de bacilles. La réaction de Schick. Le bacille de la morve et la malléine, M. Philibert. — 21° Les bacilles acido-résistants. L'œuvre de Villemin et de Koch. Morphologie et culture du bacille de Koch, M. Bezançon. — 22° La tuberculose expérimentale et les tuberculoses animales, M. Bezançon. — 23° Les tuberculines, M. Bezançon. — 24° Les bacilles acido-résistants de la nature. Le bacille de la lèpre, M. Bezançon. — 25° Les spirochètes. Le tréponème de la syphilis, M. Bezançon. — 26° La réaction de Bordet-Gengou-Wassermann, M. Bezançon. — 27° Les spirochétoses : fièvre récurrente, spirochétose ictéro-hémorragique, fièvre jaune, sodoku, M. Philibert. — 28° Les virus filtrants. Les épithélioses. Le problème de la grippe. La poliomyélite et la rage, M. Philibert. — 29° Les vaccinations microbiennes. L'immunité acquise, M. Bezançon. — 30° L'immunité passive. La sérothérapie. Théories générales de l'immunité, M. Bezançon.

Programme des travaux pratiques. — 1° Technique des examens à l'état frais. L'ultramicroscope. — 2° Technique des colorations. — 3° Technique de la préparation des milieux. Détermination de la réaction des milieux en ions H. Milieux sucrés. Milieux organiques. Etude d'une fermentation. La réaction de l'indol. — 4° Technique de l'agglutination des microbes. Etude de l'hémolyse. Technique de la réaction de fixation. — 5° Technique des inoculations microbiennes. — 6° Analyse bactériologique du pus. Séparation des germes aérobies. — 7° Etude du staphylocoque, du streptocoque, du M. Tetragenes. — 8° Analyse cytologique, chimique et bactériologique des crachats (le B. de Koch excepté). Le pneumocoque. Les races de pneumocoque. — 9° Examen bactériologique, chimique et cytologique des liquides céphalo-rachidiens. Les méningocoques. La recherche des porteurs de méningocoque. Le Micrococcus catarrhalis. — 10° L'analyse cytologique et bactériologique des sécrétions urétrales. Le gonocoque. — 11° L'analyse bactériologique des matières fécales. Colibacille; entérocoque; bacillus bifidus; proteus vulgaris. — 12° Etudes des microbes du groupe Eberth-coli. Pneumobacille de Friedländer; bacilles lactiques; bacillus fæcalis alcaligenes. — 13° Technique de l'hémoculture; séro-diagnostic de Widal. — 14° Analyse bactériologique de l'eau. — 15° Analyse microbiologique des selles dysentériques. Recherche des amibes et des kystes amibiens. Les diverses races de bacilles dysentériques. — 16° Etude des infections des animaux de laboratoire. La pseudo-tuberculose des rongeurs. Les pasteurelloses. Le pneumocoque du nez du lapin. — 17° Le bacille de la peste; diagnostic bactériologique de la peste. Etude des microbes hémoglobinophiles : le pus chancrelleux et le bacille de Ducrey; le bacille de Pfeiffer; le bacille de Bordet-Gengou. — 18° La bactéridie charbonneuse et les bacilles aerobies sporulés non pathogènes (le Subtilis, mesentericus). — 19° Analyse bacteriologique des suppurations fétides. Technique de la culture et de la séparation des germes anaérobies. — 20° Etude des diverses

(*Voir la suite, p.* 525.)

races de vibrion septique. Bacillus perfringens, Putrificus coli, Sporogenes; bacille du tétanos. — 21° Etude des microbes du sol. — 22° Le vibrion cholérique et le diagnostic bactériologique du choléra. La transformation en granules. — 23° L'analyse bactériologique des exsudats pharyngés. Préparation du sérum de bœuf ou de cheval coagulé. Etude du bacille diphtérique. La diphthérie expérimentale. Le bacille pseudo-diphtérique. L'association fuso-spirillaire. — 24° Analyse bactériologique des crachats tuberculeux. Réaction de Ziehl. Méthode de Fontès. — 25° Méthodes d'homogénéisation et de sédimentation des crachats. La tuberculose expérimentale du cobaye. — 26° La culture des bacilles tuberculeux. La préparation de la tuberculine. Etude des divers acido-résistants. Le bacille de la lèpre. — 27° Analyse cytologique et bactériologique des épanchements des séreuses. Recherche du bacille de Koch dans les urines et les matières fécales. — 28° Recherche du tréponème dans le chancre et les plaques muqueuses. Ultramicroscope. Méthode de Giemsa. Réaction de Fontana-Tribondeau. Recherche du spirochète ictéro-hémorragique. — 29° L'hémolyse. La réaction de Bordet-Gengou-Wassermann. — 30° Préparation d'un vaccin.

Les droits à verser pour les travaux pratiques sont de 150 francs. Le cours est libre. Cet enseignement (cours et travaux pratiques) sera sanctionné par un certificat qui sera réclamé pour l'obtention du diplôme universitaire d'hygiène.

Les bulletins de versement relatifs aux travaux pratiques seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Electrophysiologie. — La première leçon du cours d'électrophysiologie normale et pathologique de M. Bourguignon aura lieu le mardi 12 Avril, à 16 h., au petit amphithéâtre de la Faculté. La seconde leçon est reportée au mercredi 20, à 17 heures.

Bourses de séjour dans les Universités étrangères. — Grâce à la libéralité de M. David Weill, l'Université de Paris disposera pour l'année scolaire 1921-1922 de cinq bourses de séjour dans les Universités de l'étranger, de 6.000 francs chacune.

Ces bourses peuvent être attribuées soit à des docteurs, soit à des pharmaciens de 1re classe se destinant à l'enseignement, soit à des agrégés des divers ordres de l'enseignement secondaire, hommes et femmes (à l'exception des agrégés de langues vivantes qui ont déjà fait un séjour à l'étranger).

Les demandes devront être adressées au recteur de l'Académie de Paris avant le 15 Mai prochain. Elles indiqueront l'âge des postulants, leurs grades, leurs services antérieurs et les Universités où ils se proposent de se rendre.

Les bourses seront attribuées par le Conseil de l'Université.

A leur retour, les boursiers devront, conformément au désir du donateur, faire parvenir au recteur de l'Académie de Paris un rapport d'une quarantaine de pages où ils indiqueront notamment les cours qu'ils auront suivis et le profit qu'ils croiront avoir tiré de leur séjour à l'étranger.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Le professeur F. de Lapersonne, assisté de MM les professeurs agrégés Terrien et Guilleminot, de MM. Hautant, oto-rhinologiste des hôpitaux, Velter, Prélat, Monbrun, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le 10 Mai 1921 un cours de perfectionnement, avec examens cliniques, travaux pratiques de médecine opératoire et manipulations de laboratoire.

Les leçons et exercices pratiques auront lieu tous les jours en Mai et Juin. Un certificat spécial de la Faculté de Médecine de Paris sera délivré à la fin du cours. Les docteurs et étudiants français et étrangers qui désirent suivre ce cours devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine. Le nombre des auditeurs est limité à 40. Les droits à percevoir sont fixés à 150 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. Emile Sergent commencera dans son service, le mercredi 20 Avril, à 11 h., une série de conférences cliniques sur la Tuberculose et les maladies des voies respiratoires. Il les continuera les mercredis suivants à la même heure.

Hôpital Cochin. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, fera les jeudis 21 Avril, 28 Avril, 12 Mai et 19 Mai, à l'hôpital Cochin, à 10 h. 1/2, une série de 4 conférences sur « la Rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats ».

Achat de radium pour l'Assistance publique. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Calmels, le Conseil municipal de Paris vient d'adopter la délibération suivante :

« Article premier. — Un crédit de 2.500.000 fr. est mis à la disposition de l'Assistance publique en vue de l'acquisition de 2 gr. de bromure de radium.

« Art. 2. — M. le Directeur de l'Assistance publique est invité à étudier un projet de création et d'organisation d'un service de radiumthérapie dans les hôpitaux relevant de son administration.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury d'admissibilité : MM. Brouardel, Guillemot, Papillon, Letulle, Jeanselme. Béclère, Comte, Bensaude, Crouzon, Œttinger, Marfan, Claisse.

Dentiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours pour les places vacantes de dentiste des hôpitaux : MM. Rousseau, Ferrier, Bouvet, Delbet, Courcoux.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique médicale s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le mercredi 27 Avril 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 40 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Le candidat élu sera nommé du 1er Mai 1921 au 31 Octobre 1923 et recevra un traitement annuel de 2.400 francs.

Pendant l'exercice de ses fonctions, il devra tenir un cahier d'observations, faire des conférences aux élèves, dans le but de les familiariser au diagnostic et se conformer au règlement intérieur élaboré par l'Ecole.

Inspection départementale de l'Aveyron. — Un concours sur titres, avec épreuves pratiques, pour l'emploi d'inspecteur départemental des services de l'hygiène de l'Aveyron aura lieu à Paris.

Les candidats devront être Français, âgés de 30 ans au moins et de 50 ans au plus, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le préfet de l'Aveyron et accompagnées :

1° de l'acte de naissance du candidat; 2° d'un certificat médical d'aptitude physique délivré par un médecin assermenté; 3° d'une copie certifiée conforme de son diplôme de docteur en médecine; 4° d'un exposé des titres du candidat comprenant ses états de service et le résumé de ses travaux; 5° d'un exemplaire de chacune de ses principales publications; 6° d'un engagement, pour le cas où il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à ses fonctions,

de ne prétendre, en conséquence, à aucune autre fonction ou mandat électif.

Le registre portant inscription des candidats sera clos trois mois après la date de la publication du présent avis.

Le traitement de début, attaché à cette fonction, est fixé à 10.000 francs, plus 1.500 francs, pour frais de tournées.

Le programme du concours est déposé au bureau du cabinet de la préfecture de l'Aveyron, et sera communiqué aux candidats qui en feront la demande. (*Journ. off.*, 1er Mars.)

Prix de l'Internat en pharmacie. — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices (année 1921) sera ouvert le lundi 9 Mai 1921, à midi précis dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les candidats devront se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), de 14 à 17 h., du lundi 11 Avril au samedi 23 Avril inclusivement.

NOUVELLES

Laboratoire de sérologie (54, rue Saussure, XVIIe, métro Monceau). M. Rubinstein fera un cours de sérologie appliquée à la clinique du 24 Mai au 23 Juin, les mardis, jeudis et samedis, à 14 h. Les cours suivis de travaux pratiques (de 14 h. à 18 h.) traiteront les propriétés biochimiques des sérums, le séro-diagnostic de la syphilis, de la tuberculose et d'autres affections. Le but de cet enseignement est de former des sérologistes et de les initier aux recherches de laboratoire.

Le nombre des élèves est limité. Le droit d'inscription est de 150 francs. Pour les renseignements, s'adresser au laboratoire de 15 à 17 h.

Les médecins et dentistes alsaciens-lorrains. — Dans sa séance du 31 Mars, le Sénat a adopté le projet de loi suivant :

« Art 1er. — Peuvent exercer la médecine, sur tout le territoire français, dans les mêmes conditions que ceux qui sont pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par le Gouvernement français, les médecins alsaciens-lorrains pourvus des autorisations nécessaires pour l'exercice de la médecine en Alsace-Lorraine et qui ont été réintégrés dans la nationalité française ou auront obtenu cette nationalité.

« Art. 2. — Peuvent exercer la médecine dentaire, sur tout le territoire français, dans les mêmes conditions que ceux qui sont pourvus du diplôme de médecin ou de chirurgien-dentiste délivré par le Gouvernement français, les dentistes alsaciens-lorrains diplômés conformément à la réglementation locale en Alsace-Lorraine, « Zahnärzte », et qui ont été réintégrés dans la nationalité française ou qui auront obtenu cette nationalité. »

Bureau municipal d'hygiène de Saint-Dié. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Saint-Dié (Vosges) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 3.000 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 25 Avril 1921 pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Asile d'aliénés de Fains. — Un interne en médecine (12 inscriptions au moins) est demandé à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse). Traitement annuel, 2.400 francs, nourriture, logement, chauffage, éclairage. Adresser les demandes avec certificat de scolarité et pièces à l'appui au directeur de l'asile.

Création d'asiles pour psychopathes. — Sur la proposition de M. Chausse, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de renvoyer à l'Administration une proposition de M. Frédéric Brunet relative à la création d'asiles pour malades atteints de psychopathies légères.

Ligue de prophylaxie et d'hygiène mentales. — Sur la proposition de M. Chausse, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine a décidé d'allouer une subvention de 5.000 francs à la Ligue de prophylaxie et d'hygiène mentales.

Société des médecins inspecteurs des écoles. — Sur la proposition de M. Léopold Bellan, le Conseil général de la Seine vient d'accorder à la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et des communes suburbaines une subvention de 500 francs destinée à lui permettre de poursuivre la publication de sa *Revue scolaire*.

Assistance médicale. — Sont nommés médecins honoraires du service de l'Assistance médicale gratuite, MM. Pascalis, Dorison, Mathieu, à Paris.

Au Sénat. — Sur la demande de M. Gordelet, président de la Commission relative à la protection de la santé publique, le Sénat vient de prononcer le renvoi à la Commission de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales des propositions de loi suivantes précédemment soumises à l'examen de sa Commission, savoir :

1° Proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à rendre obligatoire la désinfection des objets usagés de couchage et de literie, lorsqu'ils figurent dans une vente publique;

2° Proposition de loi tendant à ranger les soins dentaires parmi ceux qui sont protégés par la loi sur l'Assistance médicale gratuite;

3° Proposition de loi relative à l'hygiène dentaire dans les écoles primaires.

D'autre part, sur la demande de M. Strauss, président de diverses Commissions spéciales, le Sénat a également prononcé le renvoi à la Commission de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales de certains projets et propositions de lois précédemment soumis à ces Commissions spéciales, savoir :

1° Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privée;

2° Proposition de loi concernant l'application au département de la Seine de la loi du 15 Avril 1916 sur les dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse.

Médecin des asiles. — La limite d'âge des fonctions de médecin des asiles publics d'aliénés est désormais fixée à 65 ans.

Goutte de lait de Belleville. — Sur la demande faite par M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Luquet sollicitant une subvention supplémentaire de 8.000 francs en faveur du dispensaire-Goutte de lait de Belleville où M. Variot vient de transporter son cours de puériculture.

Les honoraires d'expertises médico-légales. — M. Grinda, député, ayant demandé à M. le ministre de la Justice pourquoi les parquets se refusent à ordonnancer les mémoires d'honoraires médico-légaux, à des docteurs en médecine régulièrement requis par une autorité judi-

(Voir la suite, p. 529.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 18)

(*Thérapeutique*) **INFUSION SACCHARIFIANTE**

Orge germée

Des boissons chaudes.

L'épreuve de tous les jours montre les bons effets des boissons chaudes en thérapeutique stomacale. On comprend d'autant mieux leur usage aux repas, qu'elles ont une valeur réelle sur les différentes fonctions de l'estomac, agissant à la fois sur sa sensibilité, sa motricité et sa sécrétion.

Elles calment en effet les douleurs en diminuant l'hyperesthésie stomacale.

Elles stimulent la motricité de l'estomac en excitant les fibres lisses au même titre que l'injection chaude provoque les contractions des fibres musculaires utérines.

Elles favorisent l'action des produits de la sécrétion, la pepsine ayant son maximum d'action entre 40 et 60°.

Du choix d'une boisson chaude.

Si on constate médicalement une unanimité pour prescrire les boissons chaudes, on trouve une parfaite indifférence pour le choix de cette boisson; d'où les infusions les plus diverses laissées au choix du malade (thé, tilleul, camomille, etc.).

Contrairement à ces usages, nous conseillons l'*infusion d'orge germée* qui, outre ses qualités de boisson chaude, possède une action amylolytique puissante sur toutes les matières amylacées.

Action saccharifiante de l'orge germée.

On sait qu'abandonné dans certaines conditions d'humidité, le grain d'orge subit le phénomène de la germination; sous cette influence, autour de l'embryon qui se développe, se forme de la diastase, ferment digestif de l'amidon.

L'orge ainsi transformé donne le malt. Dans la préparation de la bière, ce malt est traité par l'eau bouillante qui dissout les matières sucrées destinées après fermentation à donner la partie alcoolique de la bière.

Dans cette préparation, la diastase est détruite par l'eau bouillante, d'où inutilisation des bières comme *boissons digestives*.

Mais si, au lieu de verser sur l'orge germée de l'eau bouillante, on la traite par de l'eau à 70° environ, on obtient une solution de diastase extrêmement active.

Dans quels cas conseiller l'orge germée.

Chez l'homme la transformation gastrique des amidons se fait sous l'influence de la diastase salivaire.

Toutes les fois par suite où la diastase salivaire se trouve diminuée ou altérée, on doit la remplacer par la diastase de l'orge germée.

On trouve cette indication dans les deux cas suivants :

1° Insuffisance *quantitative* de la salive chez les personnes mangeant vite, l'insalivation étant proportionnelle au temps de séjour du bol alimentaire dans la cavité buccale.

2° Insuffisance *qualitative* de la salive chez tous les hypersécréteurs. On sait en effet qu'un excès d'acide chlorhydrique dans l'estomac diminue ou détruit l'action du ferment salivaire.

Préparation de l'orge germée.

Moudre une cuillerée à soupe d'orge germée (*se trouve dans toutes les brasseries*), *mettre avec une tasse à thé d'eau froide dans un pot en terre* (*non en métal*) *qu'on place pendant dix minutes au bain-marie bouillant* (la diastase est détruite à 100° et on ne porte ainsi l'eau qu'à environ 80°). *Passer et sucrer comme une infusion ordinaire.*

Cette infusion est prise au cours du repas ou après le repas.

Léon-Meunier.

ciaire compétente en vertu des articles 43, 44 et 45 du code de procédure criminelle, alors que le résultat de l'expertise médicale a permis de constater qu'il s'agissait d'un crime, ajoutant que le médecin est tenu, par l'article 23 de la loi du 30 Novembre 1892, à déférer aux réquisitions de la justice, que s'il est requis de prêter son art, pour un crime présumé, et si son expertise conclut au crime, il sera payé, mais que s'il conclut qu'il n'y a pas eu crime, le procureur refuse le paiement des honoraires du docteur, que ce n'est cependant que le travail du médecin qui permettra de conclure à l'existence ou non d'un crime et que ce travail devrait, en bonne justice, être payé dans tous les cas, a reçu la réponse suivante :

« Le concours du médecin, régulièrement requis en vertu des articles 43, 44 et 45 du code d'instruction criminelle, a pour but de servir de base à une information judiciaire. Il s'ensuit que les honoraires auxquels il a droit ontin contestablement le caractère de frais de justice criminelle et, à ce titre, doivent être imputés sur le chapitre du budget de la Justice affecté aux dépenses de cette nature, sans qu'il y ait lieu de faire de distinction suivant que l'expertise permet de constater l'existence d'un crime ou d'un délit, ou qu'elle aboutit au résultat contraire. Jusqu'à présent, le garde des Sceaux n'a pas été saisi de réclamations de médecins-légistes contre le refus des parquets de requérir paiement de leurs mémoires dans les cas visés par les articles 43, 44 et 45 déjà cités du code d'instruction criminelle. Si les difficultés de ce genre venaient à lui être signalées, elles recevraient une solution conforme à la jurisprudence ci-dessus exposée ».

(*Journ. off.*, 23 Février.)

VIe Congrès de Médecine légale de langue française (Bruxelles, 23-24 Mai; Liége, 25-26 Mai). — Le prochain Congrès de Médecine légale de langue française s'ouvrira à Bruxelles, le 23 Mai prochain.

Les séances des deux premières journées du Congrès se tiendront au Palais des Académies, à Bruxelles, présidées par le professeur Héger-Gilbert; celles des deux dernières, à l'Université de Liége, présidées par le professeur Stockis.

A l'ordre du jour figurent notamment les rapports de M. Holvoet, procureur du roi, à Bruxelles, sur le « Code et les anormaux; de M. Vervaeck, directeur des laboratoires de psychiatrie des prisons de Belgique, sur « L'Anthropologie pénitentiaire »; de M. Ley, professeur à l'Université de Bruxelles, sur la « Psychiatrie pénitentiaire »; de M. De Rechter, directeur de l'Ecole de criminologie et de police scientifique, sur « Les écoles de criminologie et de police scientifique »; de M. De Laet, assistant à l'Université de Bruxelles, sur « L'identification des alcaloïdes par la spectrographie ».

A Liége, le Congrès entendra les rapports de M. Stockis, professeur à l'Université de Liége, et de M. Leclercq, professeur à l'Université de Lille, sur « Les asphyxies mécaniques »; de M. Delrez, professeur à l'Université de Liége, sur le « Choc traumatique », et de M. Schoofs, professeur à l'Université de Liége, sur « L'intoxication cyanhydrique ».

Des communications seront en outre faites sur d'autres questions. Des réceptions et excursions seront organisées entre les séances.

Les textes des rapports seront adressés aux congressistes avant l'ouverture du Congrès.

Le montant de la participation est fixé à 50 francs pour les membres, y compris, suivant décision du dernier Congrès, la cotisation pour l'Association des médecins-experts et des *Annales de Médecine légale*, organe officiel des Congrès de Médecine légale de langue française; à 20 francs pour les magistrats et avocats désireux d'assister aux séances, mais ne recevant pas les publications du Congrès.

Une séance de l'Association des médecins-experts de France se tiendra à Bruxelles, à l'issue d'une des séances du Congrès.

Les adhésions seront reçues par M. De Laet, 66, rue de Livourne, à Bruxelles (Téléphone 219; Compte-chèques postaux, n° 36286).

Habitations à bon marché. — M. le professeur Pinard est nommé membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché. (*Journ. off.*, 27 Février.)

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecins principaux de 1re classe. M. Barthélemy est affecté comme médecin-chef de la place et de l'hôpital de Nice, et président de la Commission de réforme. M. Dejouany est affecté au corps d'occupation de Constantinople.

Médecins principaux de 2e classe. Sont affectés : M. Job, à Metz; M. Sallet, à Nice; M. Faure, à Amiens.

Médecins-majors de 1re classe. Sont affectés : M. Bomary, à Tours; M. Charpentier, à l'armée du Rhin.

Médecins-majors de 2e classe. Sont affectés : MM. Egmann, Chenelot, à l'armée du Levant; Cathala, à l'Ecole militaire enfantine Hériot; Mathieu de Fossey, Gauthier, au Gouvernement militaire de Paris; Pellet, à Rouen; Terracol, à Constantine; Dalidet, à Bar-le-Duc; Chaisemartin, à Fontainebleau; Rey, à Lunéville.

Médecins aides-majors. Sont affectés : MM. Besse, au 12e corps d'armée; Chossut-Perret, à Cannes; Henry, à Riom; Leroux, au Mans; Lambert, à Amiens; Runel, Niel, aux troupes d'occupation du Maroc; Chevillet, Dano, Levet, Bonnardel, Brun, Ambrogi, Cadet, Cœurdevey, Picout-Laforêt, Saint-Paul, Thibault, Fabre, Prost, Tramini, Tuset, à l'armée du Levant; Sabrie, Bouchard, en Algérie; Bertholon, à Montluçon; Poirot, à Bourges; Testas, à Colmar; Bugeau, à Beaune; Blanchard, à Pont-Saint-Esprit; Berho, à Vesoul; Bruas, au corps d'occupation de Constantinople; Cazalis, à Sarrebourg; Clerc, Chabannier, à l'armée française du Rhin; Giorget, à Valenciennes; Berton, à Rambervillers; Musso, à Saint-Maixent; Besy, au camp de la Valbonne; Ray, à Toul; Cheffaut, Deroche, Tripeau, Gailliot, Vittot, Combalat, Roques, Carrade, Estève, Gabrielle, Cruson, Garrigues, Knaub, Nouveaux, Franck de Préaumont, Pruvost, Vignon, Astruc, Auban, Chalon, Caloni, Cavaniol, Gauch, Pradier, au 14e corps d'armée; Dordain, au 3e corps d'armée; Fiquet, à Lyon; Pozzo di Borgho, Salvetti, au 15e corps d'armée; Battistelli, au Gouvernement militaire de Paris; Berlandi, Villard, au 8e corps d'armée; Desobry, à Bordeaux; Genest, à Nantes; Paramelle, Malinas, au 7e corps d'armée; Adisson, au 21e corps d'armée; Martin, au 9e corps d'armée; Cherfils, au 20e corps d'armée; Simon, au 5e corps d'armée; Camentron, Dumont, au 17e corps d'armée; Louis, au 18e corps d'armée; Tersen, au 2e corps d'armée; Héron, au Gouvernement militaire de Metz. (*Journ. off.*, 26 Février.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. Bajolet, Bernier, Boisseau, Bourriau, Caro, Chesneau, Chevalier, Coiffe, Dabbadie, Dalbera, David, Dehan, De Marqueissac, Dusault, Farges, Fourneyron, Gaic, Gallet, Gay, Guenole, Herpe, Jeansotte, Laney, Le Dall, Le Roy, Le Saint, Naudon, Noirit, Paponnet, Piloz, Querrioux, Trezeguet, Urvois, élèves du Service de Santé de la marine. (*Journ. off.*, 10 Mars.)

— Sont rattachés : au port de Brest, MM. Nollet, médecin en chef de 1re classe et Scoarnec, médecin de 1re classe; au port de Rochefort, M. Pervès, médecin en chef de 2e classe; au port de Toulon, MM. Fermonde et Lancelin, médecins principaux; Pellé, Pelissier, Segard, Chauviré, Laurent, Boutin, Yver, Adrien et Seguy, médecins de 1re classe. (*Journ. off.*, 14 Janvier 1921.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Clientèle ancienne, importante, Paris, à céder de suite. — Ecrire seulement *P. M.*, nº 3243.

A céder, dans plus gr. ville Ouest, cab. méd. avec rayons X, caut., lumière, téléph., app. centr. av. bail conv. pour méd. gén. et dermato. — *P. M.*, nº 3258.

Jeune Dr dem. b. situat. médic. — *P. M.*, nº 3259.

Appareil Chardin B 140/30 Elém. état neuf, à vendre 200 fr. — Raveau, 44, r. Dunkerque, le matin.

A vendre. — Banlieue parisienne et autres régions, *plusieurs propriétés* pouvant convenir pour cliniques, maisons de santé, cures d'air, etc. — S'adresser à M. Tiffen, 22, rue des Capucines, Paris.

Immeuble à vendre, pleine campagne, conviendrait parfaitement pour maison de convalescence. — Ecrire : Baudy, à Giverny (Eure).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS A BARCELONE

On sait — ou plutôt on ne sait pas assez — que, sous l'active impulsion d'un Espagnol au cœur français, le Dr Turo, de Barcelone, une Association des Médecins catalans s'est créée pour développer les voyages d'études médicales en France. Cette association envoie régulièrement vers nous des confrères catalans désireux de parfaire leur instruction à nos foyers scientifiques, qu'ils apprécient et qu'ils aiment à leur juste valeur; elle souhaite vivement, en outre, de voir des maîtres de notre pays s'en aller porter au delà des monts la bonne parole de France. Cette fois, la Faculté de Médecine de Barcelone s'était jointe à nos amis catalans pour inviter des représentants de la Faculté de Paris à rendre à Barcelone la visite qu'elle lui avait faite elle-même, alors que son éminent doyen, le professeur Martinez Vargas, était venu, en pleine guerre, offrir ici le salut d'admiration et de sympathie de ses compatriotes.

J'avais été de mon côté prié de me rendre à Barcelone par la Mancommunitat de Catalogne, qui me faisait le grand honneur de me demander d'assister à l'inauguration du *Service d'assistance sociale aux tuberculeux*, créé par elle, et, à cette occasion, de donner trois conférences sur la lutte antituberculeuse.

C'est dans ces circonstances que mes collègues et amis Auguste Broca, Jean-Louis Faure et moi-même nous eûmes la bonne fortune d'aller représenter la Faculté de Paris à Barcelone.

Ce nous est un agréable devoir que de proclamer quel accueil chaleureux, empressé, nous attendait, je dirais volontiers « enthousiaste », si je ne craignais de paraître rapporter à nos personnes cette épithète, qui ne fait que traduire exactement l'expression des sentiments qui nous ont été manifestés, mais que nous ne devions qu'à notre qualité de Français. Partout, de la part des professeurs de la Faculté comme des médecins et des étudiants qui sont venus en foule pour nous entendre, de la part des autorités de la Province de Catalogne comme de la Ville de Barcelone, partout nous avons rencontré le même élan de sympathie ardente et d'affectueuse estime.

Dans les banquets officiels comme dans les réceptions intimes, tous nous ont fait sentir de manière émouvante l'amitié de la Catalogne pour la France, tous ont rivalisé pour nous rendre aussi agréable que fructueux notre trop bref séjour à Barcelone. La Faculté de Madrid, où s'étaient tout d'abord rendus Jean-Louis Faure et Marion, avait tenu à s'associer à cette réception,

et le professeur Pittaluga, le si distingué parasitologue et hygiéniste qui a entrepris de déraciner le paludisme d'Espagne, s'était uni à ses collègues de Barcelone pour nous faire fête.

Ai-je besoin d'affirmer que nous avons fait de notre mieux pour soutenir le drapeau de l'Ecole française, les chirurgiens en opérant, le médecin..... en parlant! Je préfère rapporter certaines des choses intéressantes de la Médecine qu'il nous a été donné d'apprécier.

La Faculté est un vaste édifice, récemment construit, d'une belle ordonnance, et d'une conception rationnelle. Elle offre l'immense avantage, comme celle de Strasbourg, de rassembler en un même lieu tous les éléments de l'instruction médicale : les laboratoires et amphithéâtres des sciences techniques occupent le centre de l'édifice; tout autour s'élèvent les bâtiments qui abritent les cliniques médicales, chirurgicales et spéciales. Quel temps gagné pour l'étudiant! quelles facilités pour la collaboration des différentes chaires, pour la centralisation du travail et la coordination des activités!

A l'instigation d'un jeune savant émérite, imbu des sains préceptes de la médecine sociale autant qu'instruit des données nouvelles de la science phtisiologique, le docteur Luis Sayé, professeur agrégé, le Gouvernement provincial de Catalogne vient de créer un service d'assistance sociale aux tuberculeux, homologue de nos Offices départementaux d'hygiène sociale. Cette administration va entreprendre tout le programme de l'organisation antituberculeuse. Déjà elle ouvre un dispensaire, remarquablement installé et outillé, à Barcelone; elle fonde une école d'infirmières visiteuses; d'autres dispensaires suivront à Tarragone, à Gerona, à Lerida. On se propose de compléter progressivement l'institution de ces dispensaires par celle des autres organes de l'armement antituberculeux, conformément aux méthodes instaurées en France, et que j'ai eu la grande satisfaction de faire applaudir par un auditoire composé à la fois des représentants les plus autorisés du Corps médical et de ceux des Pouvoirs publics. Ainsi, petit à petit, le problème, vital pour tous les pays civilisés, de la lutte antituberculeuse est-il abordé avec l'unité de vues que nous avons souhaitée, qui se réalise en France grâce à notre Comité national, qui gagne maintenant les pays étrangers, et que consacrera l'Union internationale contre la Tuberculose.

Dans le même ordre d'idées, signalons un début d'isolement hospitalier des tuberculeux. Le D[r] Sayé dispose, à l'hôpital des Cliniques, d'un petit service spécial, fort bien aménagé, où il a pu recueillir une documentation vraiment remarquable. La Mutualité vient en outre d'ouvrir, sous la direction du D[r] Gérona, un autre grand ami de la France, comme tant d'autres là-bas, un dispensaire-hôpital, dont toute une partie est réservée aux tuberculeux, équipée de manière à ce qu'ils y puissent recevoir aussi bien des traitements chirurgicaux que des traitements médicaux.

J'ai le devoir de mentionner encore l'Office français du tourisme, qui rend là-bas, malgré l'indigence où le laissent les autorités françaises, les plus grands services. Son dévoué directeur, un Espagnol qui a conquis dans la Légion étrangère son ruban rouge et sa croix de guerre, voudrait élargir et intensifier son action, et ouvrir un bureau spécial consacré à la propagande en faveur de nos stations hydrominérales. Il appelle à l'aide : nos Compagnies fermières l'entendront-elles? Je le souhaite, car là encore il y a de bonne besogne française à poursuivre.

Ah! si nous savions exploiter le prestige que nous a donné la victoire, les sympathies que nous ont values notre vaillance et nos épreuves! Xénophobie aveugle chez les uns, indifférence inerte chez les autres, nous négligeons d'apercevoir les foyers d'influence qui s'allument spontanément en notre honneur, les aspirations qui s'élancent vers nous comme de silencieuses amours qui pleurent et qui s'étiolent de n'être pas entendues. Et pendant ce temps l'Allemand reprend son travail; prenons garde de ne l'avoir battu sur les champs de bataille que pour subir à nouveau — au dehors, puis chez nous, — sa pénétration pacifique. Quels avertissements éclairés et sinistres n'avons-nous pas reçus chez nos bons amis de Catalogne! J'ai entendu la même cloche d'alarme en Suisse! Connaissons nos véritables amis; sachons les recevoir comme ils nous reçoivent eux-mêmes; ne restons pas sourds à leurs appels; sachons aller à eux. Nous qui revenons de Barcelone, nous pouvons témoigner que ce n'est pas à l'Escurial seulement que vit un ami de notre patrie; notre France a ses fervents à travers toute l'Espagne; en Catalogne, c'est presque une âme française qui ébranle le pays, et, tout en demeurant étrangers à des querelles intérieures dont notre attirance est l'une des sources, nous avons le devoir de ne pas ignorer les chaudes amitiés que nous possédons là-bas. N'est-ce pas en proclamant cette vérité que nous pouvons remercier nos confrères espagnols de la manière qui pourra le mieux répondre à l'élan de leur cœur?

Léon Bernard.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE PHILANTHROPIQUE

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Programme du cours de perfectionnement qui aura lieu du 10 Mai au 18 Juin 1921.

Les leçons et travaux pratiques auront lieu tous les jours de 4 à 6 h., à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren et laboratoire), sauf pour les leçons de médecine opératoire, qui se feront à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Les auditeurs du cours seront invités à assister aux travaux de la clinique ophtalmologique, le matin de 9 h. à midi. Lundis, mercredis, vendredis : Policlinique. Mardis, jeudis, samedis : Opérations. Vendredis 10 h. 1/2 : Leçons cliniques.

La bibliothèque Javal sera à la disposition des auditeurs du cours, les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 4 h.

1° Mardi 10 Mai. Classification des cataractes. Technique de l'opération de la cataracte nucléaire. Manœuvres opératoires. — 2° Mercredi 11 Mai. Accidents opératoires et complications. Cataracte secondaire. Cataracte zonulaire. Cataracte traumatique. Luxation du cristallin. Manœuvres opératoires. — 3° Jeudi 12 Mai. Conjonctivites aiguës. Examen de la sécrétion. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 4° Vendredi 13 Mai. Conjonctivites chroniques. Trachome. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 5° Samedi 14 Mai. Kératites aiguës. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 6° Mardi 17 Mai. Kératites interstitielles. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 7° Mercredi 18 Mai. Iritis. Irido-choroïdites. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 8° Jeudi 19 Mai. Les glaucomes. Travaux pratiques de bactériologie oculaire. — 9° Vendredi 20 Mai. Tension oculaire. Tonométrie. Exercices pratiques. — 10° Samedi 21 Mai. Technique de l'iridectomie. Sclérotomie. Opération de Lagrange et d'Elliot. Manœuvres opératoires.

11° Lundi 23 Mai. Les rétinites. Notions récentes sur la rétinite azotémique. — 12° Mardi 24 Mai. Hémorragies rétiniennes, embolie et thrombose. Décollement de la rétine. — 13° Mercredi 25 Mai. Les névrites optiques et la stase. Atrophies papillaires. — 14° Jeudi 26 Mai. Ponction lombaire. Liquide céphalo-rachidien. Réaction Bordet-Wassermann. Travaux pratiques. — 15° Vendredi 27 Mai. Acuité visuelle. Examen pratique de l'hypermétropie, myopie et astigmatisme. Skiascopie. Appareil de Javal. Correction par les verres. Exercices pratiques. — 16° Samedi 28 Mai. Champ visuel. Scotomes. Hémianopsies. — 17° Lundi 30 Mai. Examen de la pupille. Les paralysies oculaires. Diplopie. — 18° Mardi 31 Mai. Les paralysies des IIIe, IVe, V^{e} paires. Ophtalmoplégie. Paralysies associées. — 19° Mercredi 1er Juin. Le strabisme. Examen d'un strabique. Traitement orthoptique. — 20° Jeudi 2 Juin. Opérations du strabisme. Opération du ptosis (Ecole pratique de la Faculté de Médecine).

21° Vendredi 3 Juin. Tumeurs des paupières et de la conjonctive. Examens histologiques. — 22° Samedi 4 Juin. Tumeurs du globe. Examens histologiques. — 23° Lundi 6 Juin. Tumeurs de l'orbite et des cavités voisines. Examens histologiques. — 24° Mardi 7 Juin. Voies lacrymales. Opérations. — 25° Mercredi 8 Juin. Traumatismes. Technique de l'extraction de corps étrangers. — 26° Jeudi 9 Juin. Opération sur les paupières. Canthoplastie. Tarsorraphie. Entropion. Ectropion. Autoplasties palpébrales (Ecole pratique). — 27° Vendredi 10 Juin. Enucléation. Exentérations. Opération de Krönlein (Ecole pratique). — 28° Samedi 11 Juin. Exploration des fosses nasales et du pharynx. Rapports entre les affections nasales et oculaires. — 29° Lundi 13 Juin. Manifestations oculaires de la syphilis. Technique des injections intraveineuses. — 30° Mardi 14 Juin. Opérations sur les sinus (Ecole pratique).

31° Mercredi 15 Juin. Relations entre les maladies de l'oreille et de l'œil. Nystagmus (Epreuve de Barany). — 32° Jeudi 16 Juin. Les rayons X en ophtalmologie (1re leçon. — 33° Vendredi 17 Juin. Les rayons X en ophtalmologie (2e leçon). — 34° Samedi 18 Juin. Blessures oculaires et accidents du travail.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Montpellier. — Sont nommés professeurs adjoints à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier, à dater du 1er Janvier 1921 :

M. Jeanbrau, agrégé libre, chargé sans limite de temps du cours complémentaire des maladies des voies urinaires.

M. Grynfeltt, agrégé d'anatomie, prorogé sans limite de temps.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sur la proposition de M. Emile Faure, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'une délibération portant que les sommes nécessaires à la réorganisation technique du service de chirurgie de M. A. Lapointe, à l'hôpital Saint-Antoine, seront prélevées sur les crédits spéciaux réservés à l'Assistance publique dans l'emprunt de 1.800 millions.

CONCOURS

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 9 Mai 1921, à 9 h. du matin, un concours public sera ouvert à l'Hôtel-Dieu pour deux places de médecins adjoints des hôpitaux.

Au jour fixé pour l'ouverture du concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur de l'une des Facultés de France, être de nationalité française ou en mesure de justifier de leur naturalisation.

Les deux années de pratique comme docteur ne sont pas exigées des élèves internes dans les hôpitaux des villes où siège une Faculté, ni des élèves internes des hôpitaux de Marseille. Ils pourront en conséquence concourir dès qu'ils seront munis de leur diplôme de docteur.

Les docteurs en médecine qui ont été mobilisés au moins deux ans ans peuvent être dispensés de l'obligation ou d'être ancien interne des hôpitaux de Marseille ou d'une ville de Faculté, ou d'avoir les deux années de pratique comme docteur.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'Administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu, et déposer leurs titres avant le lundi 25 Avril 1921, terme de rigueur.

Ils auront à produire : 1° leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur; 3° s'ils ne sont pas domiciliés à Marseille, un certificat de moralité récemment délivré par le maire du lieu de leur résidence; 4° s'ils ont été internes, ils devront déposer un certificat de bonne conduite délivré par l'Administration des divers hôpitaux où ils auront fait leur service d'interne; 5° ils pourront déposer leurs titres scientifiques, manuscrits, imprimés, etc., et, s'il y a lieu, une note de leurs états de service. Ces documents seront soumis au jury.

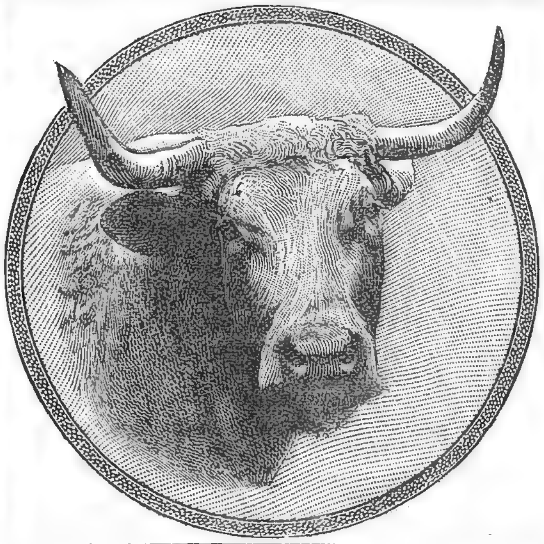
Les candidats absents de Marseille doivent demander leur inscription par lettre recommandée.

L'accès des salles de malades des hôpitaux est interdit aux candidats huit jours avant l'ouverture du concours.

NOUVELLES

Association française pour l'étude du cancer. — M. le professeur Fibiger (de Copenhague) fera une conférence le 18 Avril, à 17 h. au laboratoire d'Anatomie

(*Voir la suite, p.* 539.)



TRAITEMENT COMPLET DES MALADIES DU FOIE

et des Syndromes qui en dérivent

LITHIASE BILIAIRE, HÉPATISME, CHOLÉMIE FAMILIALE, ENTÉRITES, CONSTIPATION
INTOXICATIONS, INFECTIONS. — MALADIES DES PAYS CHAUDS, etc.



Seule Médication associant les

OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE

aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés.

PANBILINE
NOM DÉPOSÉ

PILULES et SOLUTION

En vente dans toutes les Pharmacies.

DOSES : 2 à 8 Pilules par jour ou 1 à 4 cuillerées à dessert de solution.
Échantillon, Littératre : LABORATOIRE de la PANBILINE, ANNONAY (Ardèche).

CURE DE DIURÈSE

DÉSINTOXICATION

Source St Colomban

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE
BAINS-LES-BAINS (VOSGES)
Saison du 1er Juin au 15 Septembre.

Anesthésique local, insoluble, non toxique

SCUROFORME

LABORATOIRE UPR PRODUITS USINES du RHÔNE

Paraforme "USINES du RHÔNE"
(Paraaminobenzoate de Butyle)

Anesthésie des plaies et muqueuses :

Quatre formes
- Poudre pure — *En pulvérisations* : LARYNGOLOGIE
- Poudre lactosée — (Dysphagie, etc.) et TOUTES PLAIES
- Pastilles chocolatées : LARYNGOLOGIE et STOMATOLOGIE
- Comprimés carbonato-calciques : GASTRO-PATHOLOGIE (*Douleurs de l'Estomac, Ulcérations, Cancers, etc.*).

L'innocuité absolue du SCUROFORME en permet l'usage quel que soit l'état général du malade.

Pas de contre-indication.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS A LA DISPOSITION DE MM. LES DOCTEURS.

Laboratoire des Produits "USINES du RHÔNE"
L. DURAND, Pharmacien, 21, Rue Jean-Goujon, PARIS (8e).

TONIQUE REMINÉRALISATEUR SANS ALCOOL

EXTRAIT DE CÉRÉALES ADRIAN

ADULTES 4 Cuillerées à soupe par jour.
ENFANTS 4 » à dessert »

LIQUIDE ou GRANULÉ

TROUBLES DE LA CROISSANCE
LYMPHATISME — ANÉMIE

MALADIES DE NUTRITION AIGUES ou CHRONIQUES
9, Rue de la Perle, PARIS.

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES

Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.

CHAIX & Cie, 1, rue de l'Orne, PARIS. — TÉL. : SAXE 12-55

G. BOULITTE, Ingénieur-Constructeur

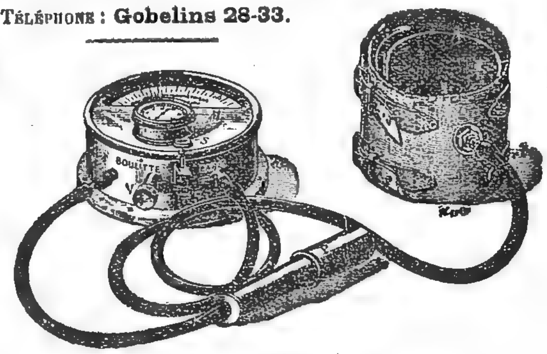
15 à 21, rue BOBILLOT, PARIS (13e). — Anciennt, 7, rue Linné.
TÉLÉPHONE : Gobelins 28-33.

Appareils de Précision
POUR LA MÉDECINE ET LA PHYSIOLOGIE

Appareils pour la mesure de la pression artérielle.

APPAREILS POUR LA MÉTHODE GRAPHIQUE

Catalogues sur demande.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE
du Profr PACHON (BREVETÉ S. G. D. G)

Constipation

Fermentations gastro-intestinales
Intoxications bacillaires
Troubles hépatiques et biliaires
Dyspepsies, Entérites, Appendicite.

TRAITEMENT rationnel par

GRAINS DE VALS

à base d'extraits végétaux

Un seul grain au repas du soir
Régularise les fonctions digestives et intestinales

Échantillons : 64, Bould Port-Royal, PARIS

OPOTHÉRAPIE VIGIER

12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS

CAPSULES OVARIQUES VIGIER

à 0 gr. 25. — Prix du flacon : 6 fr.

Capsules Corps thyroïde

à 0 gr. 10. — Prix du flacon : 4 fr. 50

CAPSULES Surrénales à 0 gr. 25; C. Hépatiques à 0 gr. 30; C. Orchitiques à 0 gr. 20; C. Pancréatiques à 0 gr. 50; C. Thymus à 0 gr. 30; C. Rénales à 0 gr. 30; C. Eupeptiques à 0 gr. 30, etc.

Toutes ces Capsules se donnent à la dose de 2 à 6 par jour.

pathologique de la Faculté de Médecine sur le sujet suivant : « Recherches sur la production expérimentale du cancer chez le rat et la souris ».

Les personnes étrangères à l'Association pourront assister à cette conférence.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Lille, de M. Duret, professeur à la Faculté libre de Médecine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

On demande de suite un pharmacien pour centre industriel dans régions libérées. — Facilités d'installation. — Ecrire *P. M.*, n° 3226.

Occasions : Installat. radiol. compl. comprenant : contacts tournants 110 ou 220 v. alternatif, pied et table, ampoules et accessoires.—Ecr. *P. M.*, n° 3262.

Médecin italien, 25 a. ayant pratique de spécialiste, à Paris p. suivre les cours de perfectionn. de dermat. et de syphiligr., voudrait trouver occup. chez professeur ou docteur, dans clinique ou mais. de santé. Prétentions modestes. — Ecrire *P. M.*, n° 3264.

Gants de caoutchouc des meilleures marques, 48 francs les douze paires — 350 fr. les cent paires, *franco*.—Echantill. contre mandat ou rembours. 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. Saint-Martin, Paris.

Doctoresse dem. remplac. ou poste dans clin. ou dispens. ; méd. gén. ou infantile. Ecr. *P. M.*, n° 3266.

Sténo-dactylo expérimentée ferait copies et prises sténo. — Mlle Feya, 280, boul. Raspail, Paris (14e).

Docteur, ex-externe hôpitaux, ferait remplacement Bouches-du-Rhône, Marseille ou littoral. — Ecrire *P. M.*, n° 3268.

Docteur, très fatigué, désirerait trouver *jeune confrère* pour l'aider, en vue de succession. Province, 200 kil. Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3270.

Confrère céderait bel appartement, quartier Saint-Augustin, à oculiste. Urgent. — Ecr. *P. M.*, n° 3272.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

L'ŒUVRE D'ASSISTANCE MÉDICALE FRANÇAISE EN PALESTINE

Quel est le Français qui n'a entendu parler de l'action que notre pays a de tous temps exercée en Palestine, du bien qu'il y fait, des œuvres qu'il y entretient? Mais, à part quelques privilégiés, que leur foi ou leurs fonctions officielles ont conduits au pays du Christ, combien peu savent ce qu'est cette action et comment elle se manifeste.

Nos fonctions auprès du Haut-Commissaire en Syrie nous ayant conduit à visiter ce pays, nous allons essayer d'exposer le côté de cette action relevant de notre service. Car, si le traité de Versailles et celui de Sèvres ont exclu la Palestine de la Syrie et l'ont mise sous le mandat anglais, nous y occupons une situation de fait contre laquelle les traités ne peuvent rien.

Les diplomates et les hommes d'État disposent, mais les faits, eux, s'imposent et, parmi ceux-ci, au premier chef, ceux qui sont le produit d'un long passé de charité, de bonté, de pitié pour les malheureux et les déshérités. Si l'Angleterre et, à son côté, le Sionisme, régentent tout en Judée, en Samarie, en Galilée et même en Transjordanie, il y a sur ces vieilles terres un empire que la France continue à exercer en souveraine, c'est celui de la bienfaisance.

C'est à ce titre que le général Gouraud nous a envoyé, le mois dernier, inspecter nos œuvres d'assistance échelonnées depuis Jaffa et Caïffa jusqu'à Nazareth, en passant par Jérusalem, Bethléem et Naplouse.

Ces organisations d'ordre médical ne sont d'ailleurs qu'une faible partie de celles qui affirment notre influence dans la région. A côté de nos hôpitaux, de nos asiles, de nos orphelinats, de nos dispensaires, combien d'écoles qui, prospères et florissantes depuis de longues années, répandent notre langue et notre culture, et font aimer notre Patrie !

Mais de celles-ci nous ne parlerons pas, nous contentant d'exprimer, en passant, notre admiration profonde, notre reconnaissance émue aux maîtres et maîtresses qui travaillent avec tant de foi, d'abnégation et de succès, à la fois, pour Dieu et pour la France.

Médecin, nous nous bornerons à dire ce que sont nos établissements d'assistance, comment ils fonctionnent, les résultats qu'ils obtiennent et les services qu'ils rendent.

Que de telles œuvres aient pu se fonder, se développer et prospérer sur la terre palestinienne, tout voyageur, tout pèlerin ayant poussé jusqu'au mont des Oliviers l'a ressenti de la façon la plus vive. Alors qu'à ses pieds Jérusalem déroule ses minarets, ses clochers innombrables et les toits plats de ses maisons, dans le lointain, la mer Morte miroite bleue au pied de la muraille des monts du Moab. Et, dans l'apothéose du soir, lorsque le soleil se cache derrière les collines de Judée, une lumière d'une douceur infinie, d'une délicatesse rare, enveloppe tout, jetant sur la vieille cité des ors pâles et, sur les crêtes, du rose, du violet, du mauve avec une légèreté de touche qui plonge l'âme dans une sérénité inspiratrice de tous les dévouements. Si, à ce moment, dans l'entassement des terrasses et des dômes, les yeux se posent sur la double coupole du Saint-Sépulcre, la leçon de charité monte impérieuse et calme, et le cœur, sans secousses, sans heurts, n'aspire qu'à battre pour le soulagement des misères d'autrui.

Là où le Christ, au cours de sa mission divine, avait enseigné l'amour du prochain, ne pouvaient manquer de fleurir les œuvres de dévouement et de sacrifice. Aussi, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ce sol fut-il, en même temps que la terre de la prière, celle de la charité.

Cet élan généreux s'accentue à l'époque de Constantin, au VIIIe siècle, sous le protectorat de Charlemagne et sous le règne éclairé du grand Kalife (Aroun-al-Rachid), puis au temps des Croisades, et enfin au XVIe siècle, sous la domination turque. Dès lors, les fondations charitables se développent et se multiplient. Toutes les religions, toutes les nations rivalisent de zèle dans cette compétition de dévouement aux misérables.

Créées d'abord pour assister les pèlerins, que les grands courants religieux déversaient par milliers en Terre sainte, elles changèrent, dans la suite, de caractère, pour s'employer au profit des populations autochtones.

La France ne resta pas étrangère à cette noble émulation et, fidèle à ses traditions humanitaires, fit les plus grands efforts pour multiplier ses institutions.

A la faveur du rétablissement du patriarcat latin, vers 1847, de nombreuses congrégations religieuses, en grande majorité françaises, s'établirent en Palestine. De 1880 à 1885, d'autres vinrent les rejoindre, qui, inquiétées sur le sol français, trouvèrent sur les rives du Jourdain et de la mer Morte un terrain où exercer leur ardeur religieuse et leur foi patriotique.

En 1912, notre pays était représenté par 24 congrégations, les unes adonnées à la prière ou à l'étude, le plus grand nombre à l'éducation des enfants et aux soins des indigents. Et, comme le bien à faire dépassait leur zèle et leur activité, un ordre autochtone se formait, qui, à leur exemple, et sous leur direction, enseignait et secourait comme elles, au nom de la France. J'ai nommé ces femmes admirables que sont les « Sœurs du Rosaire ».

Lorsque la grande tourmente de 1914 éclata, presque toutes les congrégations françaises durent quitter la Palestine, laissant aux « Sœurs du Rosaire » le soin de continuer, en pleine guerre, l'Œuvre de charité. Mais, dès le commencement de 1918, à la suite de notre corps expéditionnaire, tous ceux et celles qui ne servaient pas sur le front ou dans les hôpitaux de France reprirent le chemin de Terre sainte. Et aujourd'hui, d'un bout à l'autre du pays, notre action bienfaisante se manifeste comme jadis, sans parler des écoles, par des orphelinats, des asiles, des dispensaires et des hôpitaux.

Ceux-ci sont au nombre de quatre : l'hôpital de Jaffa, l'hôpital de Jérusalem, l'hôpital de Bethléem et celui de Nazareth.

Les deux premiers sont tenus par des sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, et ont été fondés par la générosité privée, celui de Jaffa par la famille Guinet, de Lyon, en 1883, celui de Jérusalem par le baron Pielat, en 1854.

L'un et l'autre sont de beaux établissements qui attirent l'attention et font bonne figure dans ces villes de Palestine où les constructions importantes et d'architecture soignée abondent. Leur organisation intérieure correspond à leur aspect extérieur : grandes salles bien aérées, bien éclairées, aux plafonds très élevés ; chambres particulières pour malades payants bien aménagées et confortablement meublées ; salles d'opérations et de stérilisation toutes modernes, avec, à Jérusalem, une installation radiographique ; service à part pour les contagieux ; belle cuisine spacieuse ; installation de bains et douches. Leur contenance est de 80 lits à Jaffa et de 150 à Jérusalem.

Le service est assuré, en plus des sœurs qui servent d'infirmières et d'aides de chirurgie, par des infirmiers et infirmières du pays parfaitement dressés. Le médecin chef est un médecin français à Jérusalem, et un médecin d'origine grecque marié à une Française à Jaffa. Celui-ci n'est qu'intérimaire, en attendant l'arrivée d'un praticien demandé, déjà depuis plusieurs mois, au ministère des Affaires étrangères.

Les hôpitaux de Bethléem et de Nazareth ne sont pas moins importants. Administrés et tenus par les Filles de la Charité, à qui ils appartiennent, ils sont de construction plus récente, encore mieux conçus que les deux précédents, et mieux dotés au point de vue hygiène hospitalière et installation chirurgicale.

Le premier, fondé en 1889, a une contenance de 78 lits ; le second possède 50 lits, son développement ayant été interrompu pendant la guerre.

Comme dans les hôpitaux de Jaffa et de Jérusalem, le service est fait par des sœurs, aidées

par des femmes de service du pays. Le médecin de Bethléem est un médecin militaire français, et celui de Nazareth un médecin syrien, docteur en médecine de la Faculté française de Beyrouth. Le premier, qui appartient à l'armée du Levant, sera remplacé par un médecin civil à l'expiration de son séjour réglementaire.

La clientèle hospitalière est partout identique. La grande majorité des malades, soignés à titre complètement gratuit, est constituée par les indigents du pays, sans distinction de race ni de religion. Les chambres payantes sont utilisées par les Européens, Français en général, et par les grandes familles indigènes. Les enfants sont admis, et le plus souvent la mère se fait hospitaliser en même temps. Les services sont distincts pour les hommes et pour les femmes. En général, dans ce dernier service, les musulmanes ne sont pas mélangées avec les chrétiennes. Elles acceptent d'ailleurs tous les soins médicaux, tous les examens, avec la plus grande docilité, et ne songent plus, dès qu'elles sont alitées, à se tenir le visage constamment voilé.

⁂

Ces établissements ont beaucoup souffert de la guerre. Réquisitionnés par l'armée turque, ils ont été utilisés, tant qu'ont duré les hostilités, par le Service de Santé turc qui en chassa toutes les occupantes françaises. Seules les Filles de la Charité de Nazareth purent rester sur place, et durent ainsi se dévouer, pendant près de quatre ans, pour soigner nos ennemis.

Quand l'armée anglaise du maréchal Allenby, au cours de l'année 1917, pénétra en Palestine, avec notre petit corps expéditionnaire, celui-ci prit possession de ces hôpitaux et y installa ses ambulances. Mais il les trouva dans un état de délabrement absolu, avec un matériel insuffisant et en très mauvais état. Tout ce qui avait une valeur avait disparu : lingerie, couvertures, instruments de chirurgie, médicaments, pansements. Nos formations ne purent y fonctionner qu'en employant leurs propres ressources. Et lorsqu'elles partirent pour aller en Syrie et en Cilicie, la situation était loin d'être brillante. Mais déjà, à ce moment, les sœurs, presque toutes de retour, avaient repris possession de leurs immeubles. Avec une foi ardente et une activité inlassable, elles se mirent au travail pour reprendre l'œuvre interrompue. Elles n'y seraient pas parvenues, abandonnées à leurs seuls moyens : les dégâts étaient considérables, les pertes élevées, et la source d'où provenait, avant la guerre, la plus grande partie de leurs subsides, la charité privée de France, à peu près tarie.

La France officielle vint alors à leur secours. Le Haut-Commissariat en Syrie et le Service de Santé des T. F. L. leur fournirent peu à peu le matériel et l'argent qui leur faisaient défaut. Lors de la création de l'armée du Levant, à notre arrivée à Beyrouth avec le général Gouraud, en Novembre 1920, tous ces établissements avaient rouvert leur porte, et fonctionnaient à rendement réduit, mais fonctionnaient. Nous reçûmes la charge de continuer leur réorganisation, de compléter leurs approvisionnements et de leur faire parvenir le matériel encore manquant. Aujourd'hui la tâche est à peu près terminée. Au cours de notre récente inspection, en Décembre dernier, nous avons eu la grande satisfaction de trouver des hôpitaux vraiment dignes de ce nom, propres, bien tenus, bien dirigés, regorgeant de malades reconnaissants, représentant dignement notre pays aux yeux des populations.

Le bilan statistique de l'année écoulée n'est pas pour infirmer cette opinion. Nos hôpitaux de Palestine, avec leurs 300 lits, ont hospitalisé 4.000 malades et fourni 50.300 journées de traitement.

A chacun d'eux est rattaché un dispensaire ouvert plusieurs jours par semaine, dirigé par les sœurs sous la surveillance du médecin. D'autres dispensaires fonctionnent à Caïffa (Filles de la Charité), à El Atroum (Pères Trappistes), à Abou-Gosh, à Ramleh, à Ramallah, à Naplouse (Sœurs Saint-Joseph de l'Apparition), au Mont des Oliviers (Passionnistes).

Les dispensaires constituent l'œuvre vraiment humanitaire, et c'est par eux surtout que se réalise l'assistance médicale. En Palestine, comme au Maroc, en Algérie, en Syrie, les tribus nomades sont très nombreuses et, pour la presque totalité de ceux qui les composent, très pauvres. En dehors des rebouteux et sorciers qui vivent sous leurs tentes et les suivent dans leurs continuels déplacements, nul homme de science, nul médecin pour les soigner, les conseiller et surveiller leur hygiène. De même, dans les villages à population sédentaire. Dans les villes, le médecin est rare, et le plus souvent ses soins, fort chers, ne vont qu'à la classe riche, de beaucoup la moins importante.

Il en résulte que toutes ces populations vivent dans l'abandon le plus complet, traînant leurs maladies, sans autre espoir que de les voir guérir d'elles-mêmes. Mais ce n'est pas le cas le plus fréquent : la *natura morborum curatrix* a souvent besoin d'être aidée, et surtout de ne pas être contrariée par des traitements intempestifs. Aussi la mortalité est-elle très élevée et la chronicité chose commune.

Aux jours de consultations, le dispensaire est une vraie cour des miracles, où, comme au temps de Jésus, toutes les misères humaines se coudoient. Le médecin reste confondu devant les complications les plus étranges, qu'un simple rebouteux de nos villages aurait pu empêcher et que le médicament le moins compliqué ou le pansement le plus simple suffisent souvent à guérir.

Et quelle ignorance totale des règles les plus élémentaires de l'hygiène ! Peut-on s'imaginer, en

France, que 90 sur 100 des gens que nous voyons ne se dévêtissent jamais, qu'ils ne quittent leurs habits que quand ceux-ci les quittent eux-mêmes. On nous a montré, à Bethléem, de quelle façon on habille les enfants, et j'ai compris que l'enfant Jésus était bien pauvre pour être *pannis involutum*. A sa naissance, le nouveau-né est « cousu » dans une robe fourreau qui n'est jamais retirée. Quand, avec la croissance, elle devient trop étroite, on la fend d'un coup de ciseau et, la laissant en place, on passe sur elle une robe plus ample. Cela dure des années, et le premier vêtement doit disparaître tout seul. Mères de mon pays, où sont vos langes frais et propres, où sont les ablutions, les bains dont vous inondez vos nourrissons !

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre le bien immense qui se fait dans les dispensaires, et combien une pareille institution est nécessaire dans ces pays. Ceux que la charité de la France officielle soutient en Palestine sont des plus achalandés. Comme les hôpitaux, ils vivaient avant la guerre à l'aide de subsides envoyés par des associations charitables et de quelques subventions distribuées par nos consuls. Ces ressources n'existant plus, c'est sur le budget du Haut-Commissariat de Syrie que sont actuellement prélevées les sommes nécessaires à leur fonctionnement. Qui pourra dire que de telles dépenses ne sont pas nécessaires? Les milliers de miséreux — plus de 100.000 au cours de l'année 1920! — qui ont eu leurs souffrances soulagées de la main de nos médecins dans les établissements qui tous arborent le drapeau tricolore, bénissent chaque jour la France, dont ils ont appris, depuis longtemps, à apprécier, comme il convient, l'aide généreuse, compatissante et désintéressée.

⁂

A côté des hôpitaux et dispensaires se placent les orphelinats. Ceux que la France subventionne en Palestine, et que nous avons visités, sont au nombre de 16.

Trois sont dirigés par les Filles de la Charité : un à Caïffa, avec 110 orphelins; un à Jérusalem, très important, avec 110 garçons et 117 filles; un troisième à Bethléem, avec 40 filles.

La congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, la plus anciennement établie en Terre sainte, en dirige 5 : un à Jaffa avec 30 orphelins; un à Jérusalem avec 50 orphelines, un à Ramleh, encore incomplètement relevé des ruines causées par la guerre et rouvert depuis très peu de temps, comprenant 12 enfants; un autre à Bethléem, 40 orphelines; un dernier à Nazareth, 30 orphelines.

A Nazareth, se trouvent deux autres orphelinats : l'un comprenant 25 orphelines, dirigé par la congrégation des Dames de Nazareth; l'autre comprenant 55 garçons et dirigé par les Pères Salésiens.

Les carmélites apostoliques ont un orphelinat, avec 30 orphelines à Caïffa.

Les Pères de Sion possèdent à Jérusalem un orphelinat-école de garçons, comprenant 103 orphelins.

Dans la même ville, les Dames de Sion ont un autre orphelinat de 70 filles, avec, dans la banlieue, à Saint-Jean-in-Montana, une annexe avec 30 orphelines. Une autre congrégation, celle des Sœurs Franciscaines de Marie, possède également, à Jérusalem, un petit orphelinat de 36 orphelines.

Tous ces établissements sont tenus par des sœurs françaises, aidées par quelques sœurs indigènes, mais de leur ordre. Quatre autres orphelinats, également subventionnés par la France, sont tenus par la seule congrégation indigène existant en Palestine, les « Sœurs du Rosaire » et se trouvent : l'un, le plus important, à Jérusalem, comprenant 35 orphelines; un autre à Saint-Jean-in-Montana, avec 25 orphelines; le troisième à Bethléem, avec 30 orphelines, et le dernier à Naplouse, 25 enfants.

Parmi toutes ces organisations, celle des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Jérusalem, mérite une mention spéciale. C'est un établissement de grande allure et de superbe apparence, une des plus importantes et des plus belles constructions de la ville, qui en possède pourtant de magnifiques, appartenant à presque toutes les nations du monde. Dirigé par une femme remarquable autant que modeste, sœur Récamier, il s'impose à l'admiration de tous, et des Français en particulier, autant pour le nombre de personnes secourues que par les services qu'il rend.

C'est une vraie ruche de la bienfaisance. Nous avons déjà dit qu'un dispensaire très couru lui est annexé, et qu'il abrite 227 orphelins. Il possède en outre un asile de vieillards comprenant 35 lits de femmes et 25 lits d'hommes. Quand nous aurons ajouté que la majorité de ces malheureux sont des aveugles, que tous et toutes sont soignés et tenus dans les meilleures conditions, et qu'on pousse le dévouement et la charité jusqu'à leur apprendre la lecture et l'écriture par la méthode Braille, on se rendra compte de l'effort accompli. Et, comme si ce n'était pas assez, une crèche est aussi organisée dans l'établissement, avec une dizaine de berceaux. Rien n'est plus attendrissant que de voir avec quel soin, quelle abnégation, du plus petit au plus âgé, chacun reçoit l'attention qui lui est due.

Un milieu si complexe exige une organisation parfaite. Elle existe. Dans ce tout, chaque partie vit de sa vie propre, avec ses locaux séparés, son personnel spécialisé, sa règle appropriée. La volonté qui dirige un organisme aussi compliqué n'a d'ailleurs pas besoin d'aides nombreux, et c'est aussi une merveille de voir avec quels faibles moyens la sœur Récamier réussit à faire régner l'ordre, la discipline et la plus méticuleuse pro-

preté dans chaque compartiment de sa grande maison.

Tous ces orphelinats, comme les hôpitaux, ont été ravagés, pillés, détériorés pendant la guerre. Comme les hôpitaux, c'est la France qui les a, en grande partie relevés, et remis en état. Presque tout le matériel, literie, linge, les vêtements ont été envoyés de Beyrouth ou achetés avec les subventions du Haut-Commissariat. Tant que la charité privée ne sera pas en mesure de suffire à de si pressants besoins, comme elle le faisait pour ainsi dire seule avant 1914, notre patrie se doit à elle-même de ne pas laisser péricliter de telles œuvres.

Elles existaient avant la guerre et les malheureuses populations qu'elles secourent ne comprendraient pas que de pareils bienfaits ne pussent être continués après la victoire.

***

Telle est, dans ses grandes lignes, l'œuvre d'assistance médicale que la France a fondée et soutient en Palestine. C'est par cette œuvre qu'elle se fait surtout aimer et connaître.

Elle a acquis sur cette vieille terre un capital moral de haute valeur qu'il y a lieu d'entretenir soigneusement.

Pour le faire fructifier, elle possède sur place tous les éléments nécessaires. Hommes de science ou modestes pionniers, femmes d'énergie ou simples croyantes, ce sont les meilleurs de ses enfants qui travaillent ici pour elle. Que la foule, qui, de loin, ne peut vibrer, comme nous l'avons fait, en touchant ce sol sacré, leur fasse crédit et leur garde sa confiance : elle peut être assurée que ce qu'elle donne constitue un placement merveilleux qui sera rendu au centuple.

A l'heure actuelle, nos œuvres de Palestine ont repris toute leur valeur d'avant-guerre. Elles sont redevenues dignes de la grande nation au nom de laquelle elles fonctionnent et capables, au milieu des compétitions étrangères, de bien servir, avec son influence, la cause de l'Humanité.

J. Emily,
Médecin inspecteur,
Directeur du Service de Santé
de l'armée du Levant.

L'AVION CHIRURGICAL ET SANITAIRE

L'autre semaine, sur l'aérodrome de Villacoublay, en présence de M. A. Sarraut, ministre des Colonies et de M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, avait lieu, avant leur départ pour les colonies, une démonstration officielle de six aérochirs Nemirowsky-Tilmant (avions radio-médico-chirurgicaux et sanitaires).

L'idée de réaliser des appareils susceptibles d'apporter rapidement par la voie des airs des secours médico-chirurgicaux aux blessés de guerre est encore récente. Elle date exactement des premiers jours de 1917, époque où les inventeurs de l'aéro-chir, l'ingénieur Nemirowsky, alors radiologiste des hôpitaux militaires et qui s'était déjà signalé par l'invention d'un compas localisateur pour la recherche des projectiles, et M. Tilmant — le premier auteur de ces laboratoires ambulants de bactériologie qui devaient rendre tant de services à nos armées — s'avisèrent que l'avion, en dehors des services militaires que lui demandaient seulement alors les combattants, pouvait encore se voir utilisé fort heureusement pour venir au secours des grands blessés.

Aussi bien, est-ce là le rôle important et essentiel de l'aéro-chir. Celui-ci, en effet, ainsi que le notait tout récemment notre confrère M. Foveau de Courmelles, se recommande tout particulièrement à cet égard par les avantages suivants :

« 1° Il possède une extrême rapidité de déplacement ;

« 2° Il n'encombre pas les routes au moment où celles-ci ont le plus grand besoin d'être dégagées ;

« 3° Il peut se déplacer à de grandes distances dans le minimum de temps ;

« 4° Il n'appelle pas le blessé vers lui, mais il se rend auprès du blessé, lui apportant les soins les plus rapides et les plus complets ;

« 5° Dans les cas urgents, le même avion peut revenir à son poste d'attachement chercher une nouvelle équipe chirurgicale avec son matériel ;

« 6° Il transporte vers l'arrière les blessés ou malades soignés, opérés ou pansés. »

Les dispositions réalisées pour répondre à un tel programme sont en réalité assez simples.

L'aéro-chir Nemirowski-Tilmant, tel que l'ont définitivement établi les Etablissements Bréguet en complet accord avec ses inventeurs, comporte une cabine fermée où, à l'abri des chocs, de l'action de l'air et de la température, et sous la surveillance directe d'un médecin ou d'un infirmier, peuvent être emportés rapidement, après avoir reçu les premiers pansements nécessaires, deux grands blessés couchés ou quatre blessés assis confortablement chacun dans un fauteuil.

Mais là seulement n'est point l'objet de l' « aérochir » dont le but essentiel est, en effet, d'amener rapidement, partout où le besoin s'en manifeste, une équipe chirurgicale et tout le matériel nécessaire, y compris une installation de rayons X, pour les interventions et les pansements.

A cet effet, l'aérochir est pourvu du matériel suivant : 1° une table d'opération légère, stérilisable, en tôle et tube d'aluminium, destinée à servir aussi de table pour la radioscopie ; 2° des boîtes d'aluminium abritant les instruments stérilisés nécessaires aux interventions, ainsi que les matériaux de pansement, blouses, tabliers, etc ; 3° un autoclave et un stérilisateur électrique en tôle d'aluminium et 4° enfin, une installation radiologique complète comprenant notamment un groupe électrogène, des transformateurs, interrupteurs, ampoules, écrans, etc.

Au point de vue chirurgical, le matériel prévu peut permettre huit opérations immédiates et trente opérations si l'on a recourt à la stérilisation, au fur et à mesure des besoins du matériel importé en vrac.

On le voit, les secours que l'aérochir, — dont le personnel régulier comprend : un pilote-mécanicien chargé, à l'arrêt, d'assurer le fonctionnement et l'installation des appareils producteurs de rayons X

ainsi que la stérilisation; un chirurgien et un aide-chirurgien radiographe — est susceptible d'apporter sont loin d'être négligeables et, en de multiples occasions, peuvent être des plus précieux. Ainsi, en particulier, en doit-il être partout où les circonstances sont telles que les secours amenés par les voies ordinaires sont impossibles à recevoir dans un délai rapide. Tel est le cas, par exemple, dans nos colonies où les distances séparant les postes à secourir représentent souvent de dix à quinze jours de route pour les convois de ravitaillement. Or, un aérochir, non seulement les franchit en quelques heures, apportant tous les secours nécessaires, mais encore, s'il en est besoin, peut ramener les blessés graves pour lesquels l'attente sur place ou le transport par route seraient mortels.

Et ceci n'est point une utopie, mais bel et bien un fait précis déjà vérifié par l'expérience. On n'a point oublié, en effet, comment il y a quelques mois, M. le Dr Tuffier, envoyé en mission au Tafilalet auprès d'un officier supérieur grièvement blessé, utilisa avec succès l'avion pour sauver son malade.

En somme, fort nombreux sont les cas où l'avion radio-médico-chirurgical est appelé à trouver son emploi, et cela non seulement en période de guerre mais aussi bien en temps de paix.

Ainsi ne saurions-nous trop applaudir à la réalisation de l'aérochir et à son entrée définitive en service pour les besoins de notre grande colonie de l'Afrique du Nord.

G. V.

L'OPTOPHONE[1]

L'optophone est un appareil imaginé par M. E.-F. Fournier d'Albe, qui a pour but de rendre lisibles auditivement par les aveugles des textes d'imprimerie, en caractères typographiques usuels, sans préparation spéciale de ces textes :

Cette lecture à l'ouïe est plus rapide que la lecture au toucher. Pour la pratiquer, il faut nécessairement que l'aveugle apprenne à reconnaître les motifs musicaux correspondant aux différentes lettres, mais cet apprentissage est généralement assez facile et court.

C'est au sélénium que M. Fournier d'Albe fait appel pour transformer en sons ou combinaisons de sons les caractères d'imprimerie.

Le sélénium a en effet la propriété de varier de résistance électrique selon le degré d'éclairement auquel il est soumis. C'est cette propriété qu'on utilise pour la transmission électrique des images : les variations d'intensité produites par les variations de résistance du sélénium, sous l'influence des variations d'éclairement de l'image, sont reçues et traduites par un système galvanométrique ou un autre dispositif du même genre, mais on peut tout aussi bien les faire agir sur un récepteur téléphonique, qui traduira les blancs et les noirs de l'image en bruits perceptibles à l'oreille.

C'est ce dernier dispositif qu'utilise M. E.-F. Fournier d'Albe. Tous les organes de son appareil, dont on trouvera la description dans *la Nature*, peuvent être maniés par l'aveugle même qui se sert de l'appareil. L'aveugle reconnaît les lettres par l'ensemble des sons qu'elles donnent chacune; il arrive bientôt à lire par une traduction d'ensemble des syllabes et des mots, si bien qu'avec la dernière forme d'optophone construite, un lecteur aveugle a pu atteindre une vitesse de lecture de 25 mots à la minute.

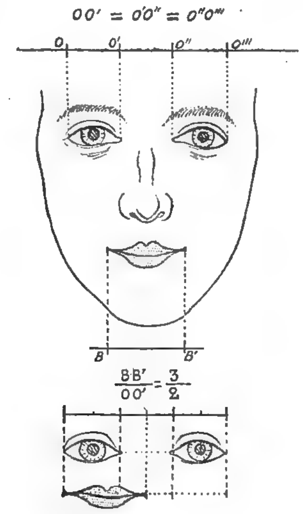
1. H. MARCHAND. — « L'optophone ». *La Nature*, 13 Novembre 1920.

ANATOMIE DU VIVANT

Proportions de la face.

Dans un visage normalement conformé, les yeux sont écartés l'un de l'autre de la dimension de la fente palpébrale ; en d'autres termes, entre les deux angles externes des yeux existe 3 fois la longueur de la fente palpébrale. La longueur de la fente palpébrale fait paraître l'œil plus grand, c'est un élément de beauté.

La longueur de la fente labiale est à la fente palpébrale comme 3 est à 2; en d'autres termes,



Dimensions relatives des yeux et de la bouche.

entre les deux angles externes des yeux existe 2 fois la longueur de la fente labiale.

P. D.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

L'Académie royale de Médecine de Madrid, en sa session du 2 Mars 1921, a accordé à l'unanimité le titre de membre correspondant étranger à M. P. Kouindjy (de Paris), chef du service de physiothérapie du Val-de-Grâce pendant la guerre et ancien chef du service de rééducation à la Salpêtrière. C'est un hommage rendu à la physiothérapie française.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Petite chirurgie pratique par Th. Tuffier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et P. Desfosses, chirurgien de l'hôpital britannique à Paris, 6e édition, revue et augmentée. Un vol. de 732 pages, avec 425 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs. — Prix : 32 francs net.

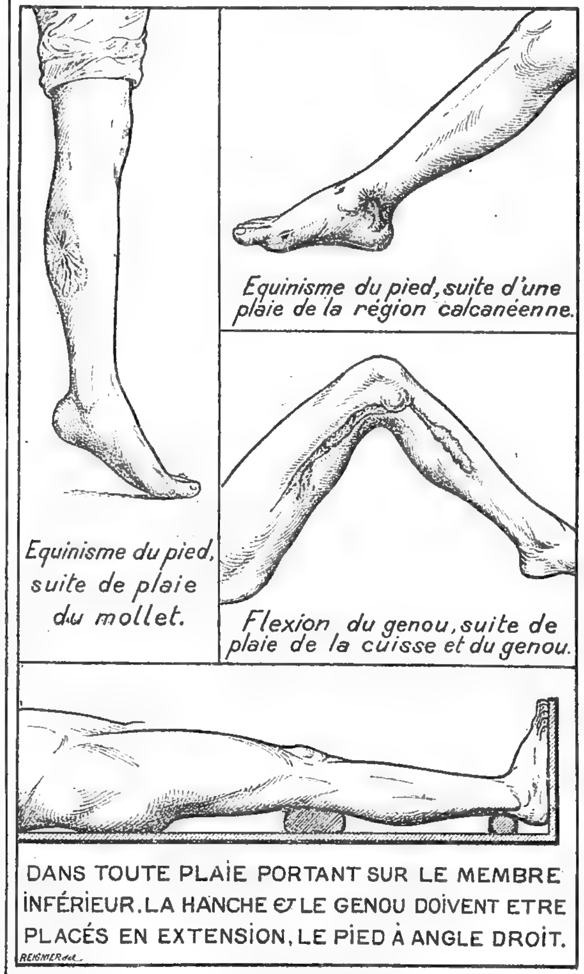
Point n'est besoin de faire l'éloge de l'excellent livre de « *Petite chirurgie pratique* » de Tuffier et Desfosses dont les éditions se succèdent avec une régularité qui manifeste un succès continu et brillant. Avec les éditions en espagnol, en allemand, en russe qui ont été publiées de ce livre, la « *Petite chirurgie pratique* » en est aujourd'hui à sa 6e édition.

C'est qu'en effet ce livre est écrit avec une clarté, un souci des détails, une précision qui en font un guide sûr dans toutes ces opérations de petite chirurgie que tout praticien est obligé en clientèle courante de pratiquer; c'est en même temps un excellent manuel d'enseignement pour les élèves au cours de leurs études et au moment de la préparation de leurs examens et de leurs concours.

Les auteurs se sont attachés depuis la première édition à tenir constamment leur ouvrage au courant des progrès de la science et de la technique. Mais avec l'autorité que leur expérience leur donne, ils n'indiquent que les procédés de valeur, ceux qui ont fait leur preuve. Ils empêchent ainsi leurs lecteurs de tomber dans un engouement souvent décevant et qui peut conduire à de pénibles échecs.

L'édition actuelle de la « *Petite chirurgie* » succède à la précédente à quelques mois seulement d'intervalle; aussi une refonte complète du livre eût été superflue. Dans cette 6e édition, les auteurs ont pratiqué plusieurs remaniements fort importants. Ils ont revu, par exemple, les questions si actuelles des injections intraveineuses dont l'emploi se généralise de plus en plus, de la transfusion du sang qui, grâce à la technique de Jeanbrau et à celle de Lewisohn, est passée du domaine de la grande chirurgie à celle de la pratique courante.

La formidable expérience de la grande guerre nous a montré, d'une part, l'insuffisance des appareils classiques en face des fractures compliquées de plaies, d'autre part, la nécessité, au moment des pansements, de donner aux membres lésés une attitude telle que la cicatrisation ne s'accompagne pas d'impotence fonctionnelle; aussi les auteurs qui, durant la guerre, par leurs fonctions (et l'on se souvient avec quelle science, quelle autorité, quelle conscience, M. Tuffier a rempli les plus hautes aux armées), ont vu de près les desiderata et les défectuosités de la chirurgie de guerre, insistent à bon droit sur cette nécessité de placer les membres blessés dans une position telle que ne puissent survenir des rétractions cicatricielles aboutissant à des impotences fonctionnelles évitables qui contribuent à charger si lourdement le budget d'après-guerre. De même, ils apportent un soin tout spécial à la description des multiples appareils de fracture nés durant la guerre : appareils de Delbet, de Patel, appareils de suspension, attelle de Thomas, méthode de Sinclair.



Spécimen des figures.

Nul doute que la nouvelle édition de la « *Petite chirurgie pratique* » ne rencontre auprès des praticiens, des étudiants, des infirmières le succès éclatant qu'ont récolté ses aînées.

D. Bour.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

A. Lemierre et P. Lantuéjoul. — Evolution de l'éosinophilie sanguine au cours de l'ankylostomose duodénale.

W Janowski. — Thyréotuberculose ou tuberculose pulmonaire pseudo-basedowique.

Mlle F. Cottin, MM. A. Cramer et C. Saloza. — Du diagnostic des cancers primitifs du poumon; étude clinique sur 29 cas.

Recueil de faits :

R. Lutembacher et Debains. — Septicémie et lésions urogénitales à bacilles de Friedlander.

Revue critique :

J. Roussy et M. Wolf. — Le cancer chez les animaux.

Livres nouveaux.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — M. E. Douay, chef des travaux opératoires, M. Haller, chef de clinique, et M. Mossé, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la clinique gynécologique (hôpital Broca), du lundi 18 Avril au samedi 30 Avril. Les leçons auront lieu tous les jours, sauf les dimanches, de 17 à 19 h. Le cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades.

Programme du cours. — 1re Leçon : Examen gynécologique. — 2e Leçon : Les voies de l'infection génitale. Vulvite et vaginite. Bartholonite. Lésions organiques de la vulve et du vagin. Fistules vaginales, leur traitement. — 3e Leçon : Malformation des organes génitaux. Troubles et accidents de la menstruation. Puberté. Ménopause. Stérilité. Troubles de la sécrétion interne de l'ovaire. — 4e Leçon : Les métrites et leur évolution. Les métrites hémorragiques (en dehors du fibrome et du cancer). Le curettage. — 5e Leçon : Les déviations utérines. De l'emploi du pessaire. Indications du traitement opératoire. — 6e Leçon : Les salpingites et les ovarites. Salpingite et appendicite. Salpingite et tuberculose. Périmétro-salpingite. Phlegmon du ligament large. Colpotomie. Hystérectomie vaginale. — 7e Leçon : Déchirure du périnée et prolapsus génitaux. Indications et technique du traitement chirurgical. — 8e Leçon : Fibromes utérins, leurs complications. Traitement radio- et radiumthérapique. Indications opératoires. — 9e Leçon : Kystes de l'ovaire. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10e Leçon : Grossesse extra-utérine. Rupture et hématocèle pelvienne. — 11e Leçon : Cancers du corps de l'utérus et tumeurs placentaires. Cancers du col de l'utérus. Traitement palliatif. Influence du radium. Limites de l'intervention dans les cancers du col. — 12e Leçon : Technique de l'hystérectomie abdominale en général. De l'hystérectomie élargie pour cancer du col (avec projections cinématographiques).

Le droit à verser est de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Cunéo, professeur, et Grégoire, agrégé, M. Jacques Leveuf, prosecteur, ouvrira le lundi 2 Mai, à 14 h., un cours sur la Chirurgie du tube digestif et de ses annexes.

Ordre des leçons. — I. Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — II. Cure radicale de la hernie ombilicale. Technique de la laparotomie. Traitement des éventrations. — III. Modes de réunion de l'estomac et de l'intestin. Exploration de l'estomac. Décollement colo-épiploïque. Gastro-entérostomie. — IV. Gastrostomie. Gastrectomie : pylorectomie. — V. Résection de l'appendice. Entérostomie : anus cæcal. Anus iliaque. Cure des anus contre nature. — VI. Résection de l'intestin grêle. Anastomose iléo-colique. Exclusion de l'intestin. — VII. Résection iléo-cæcale. Colectomies partielles. Colectomie totale. — VIII. Extirpation des hémorroïdes. Traitement des fistules anales. Extirpation du rectum. — IX. Voies d'accès au foie. Cholécystostomie. Cholécystentérostomie. — X. Exploration des voies biliaires. Cholécystectomie et drainage du cholédoque. Splénectomie.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 h., les jeudis et samedis.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — M. Alezais est nommé pour trois ans directeur de l'école.

— M. Rimattei est nommé professeur suppléant pour les chaires de physique et de chimie, et est chargé d'un cours de physique biologique.

— M. Quintard est nommé professeur suppléant pour la chaire d'histoire naturelle.

Résultats des examens de la session de Mars-Avril 1921. — Ont été définitivement admis : Médecine (nouveau régime). — 1er examen, MM. Donati (Ph.), Favalelli, Nègre. — 2e examen, MM. Bert, Mlle Lapeyre, Trabuc (Félix). — 3e examen, M. Mouzat.

Medecine (ancien régime). — 1er examen, MM. Ambialet, Balmigère, Benedetti, Blanc, Boissin, Rouyala, Carbuccia, Ceccaldi, Floren, Francioni, Gavaudan, Monges, Raffalli, Ricordi, Ripert, Stéfani, Thordure, Tranchant, Xardel. — 2e examen, MM. Bruel, Maris, Rayol. — 3e examen (1re partie), MM. Appietto, Dônu, Euréric, Nicolleau, Raybaud. — 2e partie, MM. Aviérinos, Bourde, Dacch, Decoppet, Henry, Kindler, Marcou, Nicolleau, Piéri de Rocca, Serra, Savelli.

Pharmacie (ancien régime). Examen semestriel, MM. Blanlœil, Camous, Labussière, Ramonatio, Vizern. — 3e examen définitif (2e classe), M. Chevret (nouveau régime) : 1er probatoire, M. Arène, Mlles Garaud, Langlois. — 2e probatoire, Mlles Garaud, Langlois.

Diplôme d'études pharmaceutiques coloniales, M. Meynadier.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospices civils de Lyon. — M. Pierre Marraud, ministre de l'Intérieur, au cours de l'une de ses dernières séances, a déposé sur le bureau du Sénat, au nom de M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser les hospices civils de Lyon à contracter un emprunt de 8 millions de francs.

Ce projet de loi a été renvoyé à la Commission de l'Administration générale, départementale et communale.

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses conférences cliniques sur les Maladies du système nerveux, le samedi 30 Avril, à 10 h. 1/2 et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Les conférences auront lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital.

Hôpital de la Charité. — M. Emile Sergent commencera le 20 Avril 1921, à 11 h. (amphithéâtre Potain),

(*Voir la suite, p.* 553.)

une série de conférences sur la Tuberculose et les Maladies des voies respiratoires, et les continuera les mercredis suivants à la même heure.

Hôpital Saint-Louis. — M. Gougerot continuera ses conférences des dimanches durant les mois de Mai, Juin et Juillet. Il traitera chaque semaine des sujets d'actualité et s'occupera spécialement des nouveautés dermatologiques.

Dimanche 1er Mai : Règles pratiques des traitements externes et manière de formuler. — 8 Mai : Formule dermatologique : les excipients et les corps actifs. — 22 Mai : Etat actuel des rapports des dermatoses, de l'anaphylaxie et des phénomènes de choc. Urticaires légères et traitements antianaphylactiques. — 29 Mai : Dermatoses, réactions de défense, eczémas, etc.; nouvelles données thérapeutiques.

Institut de puériculture de la Maternité 119, boulevard de Port-Royal). — Travaux pratiques de diététique du premier âge (enseignement ouvert aux médecins et aux étudiants).

M. G. Schreiber a commencé les travaux pratiques le jeudi 14 Avril à 16 heures, à l'amphithéâtre de la Maternité et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

1° Manipulations concernant le lait. Maternisation du lait;

2° Préparation des laits modifiés. Babeurre;

3° Diète hydrique;

4° Les bouillies. Bouillies de babeurre. Bouillies maltosées :

5° La viande chez le nourrisson;

6° Le régime sec;

7° Les associations alimentaires et les régimes de transition.

Des visites-conférences des institutions de protection du premier âge seront organisées au courant du mois de Mai.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le jury du prochain concours de médecin des hôpitaux est définitivement composé de MM. Rathery, Guillemot, Papillon, Widal, Jeanselme, Emile-Weil, Comte, Bensaude, Crouzon, Guillain, Marfan, Claisse, qui ont accepté.

Dentiste des hôpitaux. — Le jury du prochain concours de dentiste des hôpitaux est composé de MM. Rousseau, Bozo et Courcoux qui ont accepté. MM. Nogué et Hallopeau n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Médecin de l'Assistance médicale. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours pour les places vacantes de médecin de l'Assistance médicale, MM. Mattet, Froment, Gauja, Bonniot, Poupon.

Adjuvat. — Un concours pour 5 places d'aide d'anatomie s'ouvrira le mardi 17 Mai 1921, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris.

Tous les élèves de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, guichet n° 2, de midi à 3 h., tous les jours, jusqu'au 7 Mai inclusivement. Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1921.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le lundi 23 Mai 1921, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, guichet n° 2, de midi à 3 h., tous les jours, jusqu'au 14 Mai inclusivement. Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1921.

Hôpitaux de Rouen. — Le concours ouvert par les hospices civils de Rouen pour la nomination d'un chirurgien adjoint des hôpitaux, concours qui devait s'ouvrir le 26 Mai prochain, est reporté, sur la demande des médecins et chirurgiens des hôpitaux, au 30 Juin.

En conséquence, la liste d'inscription sera close le 4 Juin à 18 h.

Ecole de médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 23 Mai 1921, devant l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques à ladite École.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira le 25 Juillet 1921, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon.

Un concours s'ouvrira, le 25 Juillet 1921, devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite école.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Inspection départementale d'hygiène des Ardennes. — Un concours pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène des Ardennes aura lieu à Paris.

Ce concours sur titres sera accompagné d'épreuves pratiques.

Le programme de ces épreuves pourra être demandé à la préfecture des Ardennes (3e division).

Les candidats devront être Français, âgés de vingt-huit ans au moins et de cinquante ans au plus, du 1er janvier 1921, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le préfet des Ardennes et accompagnées :

1° De l'acte de naissance des candidats;

2° D'un certificat médical d'aptitudes physiques;

3° D'une copie, certifiée conforme de son diplôme de docteur en médecine;

4° D'un exposé des titres du candidat comprenant ses états de services et le résumé de ses travaux;

5° D'un exemplaire de chacune de ses principales publications;

6° De l'engagement, pour le cas ou il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à ses fonctions, de ne prétendre, en conséquence, à aucune autre fonction ou mandat public.

Le registre portant inscription des candidatures sera clos *trois mois* après la date de la publication du présent avis.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 15.000 francs auxquels s'ajouteront les frais de déplacement (le crédit est prévu au budget départemental pour une somme de 6.000 fr.) et diverses indemnités, (*Journ. off.*, 1er Mars.)

Service médical de la Préfecture de la Seine. — Des concours sur titres sont ouverts en vue de la nomination d'un médecin suppléant dans chacune des circonscriptions ci-après : 1° 1re circonscription : 1er, 2e, 9e et 10e arrondissements de Paris; — 2° 3e circonscription : 4e et 5e arrondissements de Paris; — 3° 4e circonscription : 6e et 7e arrondissements de Paris; — 4° 6e circonscription : 12e arrondissement, Charenton, Saint-Maurice, Alfortville, Maisons-Alfort Joinville, Saint-Maur, Créteil, Bonneuil, Champigny; — 5° 7e circonscription : 13e arrondissement, Ivry, Vitry, Choisy, Thiais, Orly, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Chevilly et Rungis; — 6° 8e circonscription : 14e arrondissement, Montrouge, Arcueil, l'Hay, Bagneux, Fresne-les-Rungis, Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Bourg-

la-Reine, Antony, Châtenay; — 7° 9e circonscription : 15e arrondissement, Issy, Vanves, Malakoff, Châtillon, Clamart; — 8° 11e circonscription : 18e arrondissement, Grandes-Carrières et Clignancourt; 17e arrondissement, les Epinettes, Clichy, Saint Ouen, Gennevilliers; — 9° 13e circonscription : 19e arrondissement, Combat, Amérique, Pont-de Flandre, La Courneuve, Dugny. Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Bobigny, le Bourget, Drancy, Bondy, Romainville, Noisy-le-Sec, les Lilas, Pavillons-sous-Bois; — 10° 14e circonscription : 20e arrondissement, Bagnolet, Montreuil, Rosny, Villemomble, Saint-Mandé, Vincennes, Le Perreux, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marne.

Les concours sont distincts par circonscription. Peuvent seuls être admis à y prendre part, les candidats réunissant les conditions exigées par les arrêtés réglementant l'organisation du service médical de la Préfecture de la Seine.

Les candidats devront déposer leur demande jusqu'au 15 Mai 1921 au plus tard à la Direction du personnel (2e bureau).

Cette demande, qui sera rédigée sur papier timbré, comprendra l'énumération des titres médicaux, scientifiques, administratifs ou autres. Elle sera accompagnée des pièces suivantes : 1° diplôme de docteur en médecine, ou copie certifiée conforme, ou certificat en tenant lieu; 2° certificat constatant les situations occupées antérieurement; 3° publications médicales qui pourraient avoir été faites par le candidat; 4° expédition de l'acte de naissance; 5° extrait du casier judiciaire daté de trois mois au plus; 6° pièces établissant la situation au point de vue militaire et indiquant les services militaires rendus au cours de la guerre; 7° pièce justificative des conditions de domicile.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier.* — M. A. Praum, à Luxembourg.

COURONNE D'ITALIE. — *Commandeur.* — M. A. Praum, à Luxembourg.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent.* — M. Colliard, à Fourmies. (*Journ. off.*, 9 Avril.)

Cours d'orthopédie chez l'adulte. — M. Mauclaire, agrégé, chargé de cours d'orthopédie chez les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes, a commencé ce cours le jeudi 7 Avril, à 17 h., dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, et il le continuera les samedis et jeudis suivants à la même heure.

Programme du cours. — Douze leçons théoriques faites à la Faculté concernant : Historique de l'orthopédie. Généralités sur la pathogénie et le traitement des difformités. Greffes d'aponévroses. Greffes et anastomoses tendineuses. Greffes et anastomoses musculaires. Greffes osseuses. Ostéoplasties. Greffes articulaires. Articulations ballantes. Arthroplasties. Opérations d'Albee, de Fœrster, de Stoffell. Sacralisations. Physiothérapie. Rééducation fonctionnelle des accidentés du travail, des mutilés de guerre et des infirmes. Amputations cinématiques. Les prothèses des membres.

Leçons cliniques à la Pitié les 2e et 4e mardis du mois. Le sujet est annoncé d'avance. Opérations orthopédiques le samedi.

Ecole française de Stomatologie. — L'Ecole française de Stomatologie a pour but de donner l'enseignement aux seuls étudiants et docteurs en médecine désireux de se spécialiser dans la pratique de la Stomatologie.

L'enseignement donné par des médecins spécialistes et techniciens comprend : 1° La clinique générale des maladies de la bouche et des dents; 2° des cours spéciaux sur les différentes branches de la Stomatologie; 3° des travaux pratiques de technique opératoire, de prothèse, d'onthodontie et de laboratoire.

Pour les inscriptions et pour les renseignements, s'adresser à M. Bozo, directeur de l'Ecole, 20 passage Dauphine, Paris.

Sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal officiel* :

Art. 1er. — Le service médical de l'Administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique et des Transports aériens est assuré par :

Un médecin en chef;

Un médecin adjoint.

Ces praticiens sont nommés par arrêté du ministre des Travaux publics ou, par délégation, du sous-secrétaire d'Etat.

Art. 2. — Le médecin en chef et le médecin adjoint sont chargés de mission, d'expertises ou de constatations médicales qui peuvent être utiles dans l'intérêt du service.

Art. 3. — Le médecin en chef de l'Administration reçoit une indemnité fixe annuelle de 900 francs, payable par trimestre.

Le médecin adjoint de l'Administration reçoit une indemnité annuelle de 600 francs, payable par trimestre. (*Journ. off.*, 29 Mars.)

Conseil supérieur de l'Assistance publique. — M. Carle, administrateur des hospices de Lyon, est nommé membre de la Commission de prophylaxie antivénérienne. (*Journ. off.*, 10 Avril.)

Création d'un centre de désintoxication des alcooliques. — Sur la demande de M. Henri Sellier, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration et à la 3e Commission d'une proposition tendant à l'affectation de la propriété départementale de Lurcy-Lévy à la création d'un centre de désintoxication des alcooliques.

Asiles-Maternités. — Le Sénat, sur la proposition de M. Paul Strauss, vient de décider de renvoyer à la Commission de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, la proposition de loi qui lui est soumise tendant à la création d'asiles-maternités pour les filles-mères.

Le stage des médecins inspecteurs. — M. Gay, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° le nombre des médecins inspecteurs, médecins principaux de 1re et 2e classe du cadre complémentaire, maintenus en stage; 2° la date à laquelle ce stage cessera d'une façon définitive; 3° le montant du crédit inscrit au budget de 1921 pour assurer le fonctionnement de ce stage, a reçu la réponse suivante ;

« Six officiers du Corps de Santé appartenant au cadre complémentaire ont été maintenus en stage en vue d'assurer les fonctions de présidents de Commissions de réforme, par application des dispositions de la loi du 18 Juin 1919, savoir : 1 médecin inspecteur, 2 médecins principaux de 1re classe, 3 médecins principaux de 2e classe. En outre, 1 médecin principal de 1re classe est maintenu en stage à la tête d'un service chirurgical de Paris; 2° ces stages doivent cesser le 24 Octobre 1921 (art. 2 de la loi du 30 Octobre 1919 relative à l'organisation provisoire du Service de Santé militaire après la cessation des hostilités). Toutefois, ils prendront fin dès le 24 Mai 1921 pour 2 médecins principaux de 1re classe et 1 médecin principal de 2e classe; 3° une somme de 115.238 francs est comprise dans les prévisions budgétaires afférentes au traitement des personnels du Service de Santé pour 1921 (intérieur), pour assurer l'entretien des médecins dont il s'agit. » (*Journ. off.*, 1er Mars.)

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 2e classe : M. Coullaud est affecté au gouvernement militaire de Paris.

(*Voir la suite, p.* **557**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

(N° 19)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **PARALYSIE INFANTILE**

Les lois de la rééducation musculaire dans la paralysie infantile

Très souvent, dans les cas de poliomyélite antérieure, des muscles sont diagnostiqués « *paralysés* », alors qu'ils sont simplement affaiblis, hors d'état de lutter contre leurs antagonistes. Ces muscles affaiblis peuvent reprendre leur action s'ils sont traités convenablement.

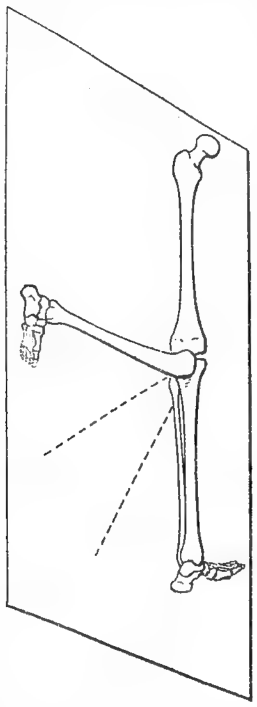


Fig. 1. — Commencement de la rééducation du quadriceps, le membre entier reposant sur un plan (d'après Mackenzie).

La véritable façon de se rendre compte de la valeur fonctionnelle d'un muscle, c'est d'examiner *cliniquement* les résultats de sa contraction *volontaire*.

Nous avons vu précédemment que dès que le praticien a posé le diagnostic de poliomyélite antérieure, il doit sans tarder mettre au repos le système neuro-moteur lésé en plaçant le membre dans une position physiologique, c'est-à-dire en allongeant les muscles antagonistes, en les empêchant de se raccourcir. C'est de cette position physiologique que doit partir le muscle pour se contracter au début de la rééducation.

Le grand principe que doit dominer la rééducation musculaire, c'est de faire commencer le travail du muscle affaibli avec un *minimum d'effort* (W.-C. Mackenzie).

On doit donc :

1° Diminuer le plus possible l'action de la pesanteur sur le membre en plaçant l'origine et la terminaison du muscle sur le même plan horizontal ;

2° Supprimer le plus possible l'effet du frottement;

3° Placer les deux segments du membre dans une position telle que le *moment* de la force du muscle soit le plus grand, c'est-à-dire les placer dans la position dans laquelle la traction du muscle s'exerce le plus efficacement sur l'os mobile;

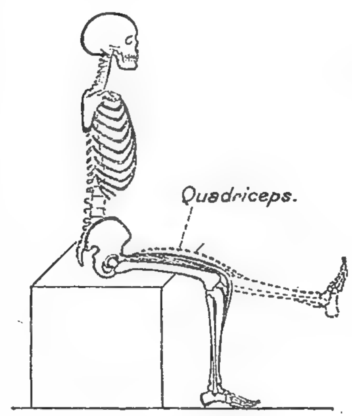


Fig. 2. — Le mouvement d'extension de la jambe sur la cuisse dans la position assise ne peut être exécuté que par un quadriceps normal ou presque normal. Ce n'est donc pas dans cette position qu'on placera un sujet pour reconnaître une paralysie incomplète ou commencer la rééducation du quadriceps. (Mackenzie.)

4° Bien que l'effort que nous demandons ainsi au muscle soit le minimum de ce qu'il peut faire normalement, on se souviendra que ce minimum constitue pour le muscle affaibli un maximum, par conséquent on ne fera pas répéter trop souvent le mouvement;

5° Dans l'intervalle des séances de rééducation, on ne fera ni massage, ni électricité; on saura se contenter du repos dans la position physiologique.

P. Desfosses.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : M. Demilly à la direction du Service de Santé du 8e corps d'Armée; M. Deyrolle à la place de Quimper; M. Salzes aux troupes du territoire de la Sarre; M. Rebierre à la place de Marseille.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Colin à la place d'Alger; Guichard, Huquet, Lepine à l'armée du Levant; Paris à la place d'Orléans; Dormoy, Doniol, Ernoul, Georges aux troupes d'occupation du Maroc; Ciel à la place de Pau; Ehringer à la place de Wissembourg; Vauvrays à la place d'Evreux; Perrier à la place de Nancy.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Guérinet, Lambert à l'armée du Levant; Denis au camp de Châlons; Edard à la place de Caen; Sabadel à la place de Longuyon; Chaton à la place de Sens; Lermeau au gouvernement militaire de Paris; Seilhan au 17e corps d'Armée. (*Journ. off.*, 25 Février.)

— Est promu au grade de médecin-major de 2e classe. M. Bonnet, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 11 Février.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. — M. Vignier est affecté à Rennes.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : MM. Boitel à Nîmes; Colombani, aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Mathieu, Sorlat à Metz; Jacquinot à l'Ecole polytechnique; Trèves, Raux au Gouvernement militaire de Paris; Nugue à Chartres; Barthes à Saint-Omer; Toresse à l'armée française du Rhin; Albaret à Versailles; Giarcardy à Bordeaux; Georges Fournier en Algérie; Poy au Gouvernement militaire de Paris; Canac à la Commission consultative médicale; Hassier à Besançon; Rousset à Lyon;

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Bonneterie, Desormaux, au 15e corps d'armée; Crozes, Altotte, Dechet, de la Faye, Rochette, Rouger au Gouvernement militaire de Paris; Roche, Grimaud, au 12e corps d'armée, Poulet, Desplats, Ehringer, Guillet, Lerouge, Poirier, Richard, Toureng au 14e corps d'armée; Gailliot, Millo au 16e corps d'armée; Leconte, Le Berre, aux troupes d'occupation du Maroc; Jobelin à l'armée française du Rhin; Bertholon, au camp de la Valbonne; Bezy, à Montluçon; Vidol, Gantuern, Villain, au 11e corps d'armée; Fournes au 1er corps d'armée; Guillobey, au 7e corps d'armée; Boisseau, Pécheur, à Lyon; Ginestet, Leblais, Fil à Toulouse; Ferrabouc, Mahieu, Manhes, à Bordeaux; Layet, Stefanini à Montpellier; Laplagne, Boulay à Nancy; Le Mer, Vetzel à Strasbourg; François à Lille. (*Journ. off.*, 10 Février.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 *Avril.* — 3e, 2e dentiste. Dentisterie. Ecole rue Garancière, à 8 h. matin. — 3e, 2e dentiste. Dentisterie. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h. matin. — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté.

Mardi 19 *Avril.* — 3e N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 2e N. R. Parasitologie. Laboratoire de parasitologie. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 2e A. R. Faculté.

Mercredi 20 *Avril.* — 3e, 2e dentiste. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 à 18 h. — 3e, 2e dentiste. Prothèse. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 10 à 18 h. — 3e, N. R. Obstétrique. Ecole pratique. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 3e, 2e A. R. Oral (2 séries). Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique chirurgicale. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Jeudi 21 *Avril.* — 3e N. R. Parasitologie. Laboratoire de parasitologie. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 22 *Avril.* — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 3e, 2e A. R. Oral (2 séries). Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 4e A. R. Faculté.

Samedi 23 *Avril.* — 3e N. R. Parasitologie. Laboratoire de parasitologie. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Oral (2 séries). Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Pitié.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 19 *Avril.* — MM. Bar, Brindeau, Terrien, Schwartz. — Lantuéjoul (Pierre). Les hémorragies méningées du nouveau-né. — Bidet (André). Contribution à l'étude de la pathogénie de l'éclampsie puerpérale. — Fresney (Henri). Contribution à l'étude des rhumatismes blennorragiques. — Deglaive. De l'hémorragie et de l'hémostase dans l'insertion vicieuse du placenta.

Mercredi 20 *Avril.* — MM. Hartmann, Sebileau, Legueu, Okinczyc. — Jacob (Gustave). Contribution à l'étude du traitement du prolapsus génital des femmes âgées. — Cauchois (Jean). Quelle artère faut-il lier dans les hémorragies de la loge mylalienne. — Avramovitch (Pierre). Etude des speratocystites non tuberculeuses.

MM. Roger, Letulle, Teissier, Lereboullet. — Delestre (Marcel). Goitre exophtalmique et lésions utéro-annexielles. — Cathala (Jean). L'adénome solitaire. — Chaplain (Maurice). Les écoles de plein air.

Jeudi 21 *Avril.* — Lejars, Lecène, Retterer, Basset. — Blot (Paul). Les fibromes des nerfs. — Georgesco (Jean), De la pachydermie verticellée. — Privé (J.). Les résultats éloignés de la cosmectanie.

MM. Pouchet, Marfan, Achard, Jeanselme. — Chalonneau (Emile). De l'action des injections sous-cutanées d'oxygène. — Galliard (Henri). De la valeur de la recherche du sang dans le liquide gastrique. — Mlle Galland (Paule). Etude de l'hypogalactie vespérale. — Ordioni (Paul). Contribution à l'étude de la plaque muqueuse géante et du voile du palais.

MM. Chauffard, Carnot, Gilbert, Bezançon. — Tison (Pierre). Syndrome d'inanition et de carence alimentaire. — Bisson (André). Contribution à l'étude radiologique des diarrhées. — Ryckwaert (Pierre). Traitement du rhumatisme blennorragique. — Rollot (André). Valeur des variations morphologiques du bacille tuberculeux. — Andrieux (Louis). Contribution à l'étude des injections sous-cutanées.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les*

(*Voir la suite, p.* 559.)

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE ROLE DE LA

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

DANS LA

FORMATION INTELLECTUELLE DE L'ÉLITE

La gymnastique rythmique n'est pas de la danse.

Dans nos danses de salon, l'homme et la femme plus ou moins étroitement enlacés ne conservent d'ordinaire que l'usage de leurs jambes pour la répétition monotone des mêmes mouvements. Une fois appris, les mouvements de valse ou de boston deviennent automatiques; ils n'exigent plus l'intervention du cerveau ; ce sont des mouvements réflexes au même titre que la marche, la natation, etc...

Au contraire, dans la gymnastique rythmique, tout automatisme est banni : l'attention, l'imagination motrice, le jugement sont constamment en éveil; le cerveau doit travailler constamment pour obéir aux diversités du rythme, pour régler le choix des groupes musculaires, déterminer la dose d'influx nerveux nécessaire aux muscles agissants et à leurs antagonistes.

La gymnastique rythmique, due à Dalcroze, repose sur l'enseignement du rythme en développant chez les élèves le sens de la durée, non par la *simple audition*, ou par la *production d'un son*, mais par l'*effort musculaire*.

Au lieu de se contenter de faire battre la mesure avec la main ou avec le bout du pied, comme font les musiciens, le professeur de gymnastiqne rythmique fait participer tout l'organisme à cette opération. Il exige de ses élèves non seulement des efforts musculaires du poignet, et du bras tout entier, mais successivement des jambes, du torse et de la tête, en leur demandant de marcher, de se mouvoir suivant les valeurs musicales les plus diverses.

Cette éducation musculaire, cette dissociation musculaire que le pianiste doit acquérir pour ses doigts, la gymnastique rythmique vise à l'imposer à tout le corps.

La gymnastique rythmique est un solfège de tout le corps.

Elle demande aux élèves d'exécuter des mouvements, non seulement correspondant d'une façon parfaite aux *durées relatives* des sonorités, mais encore justes 1° comme *vitesse générale*, 2° comme *intensité de mouvements* puisqu'il faut aussi représenter les nuances musicales « piano », « forte », « crescendo », decrescendo », 3° comme *amplitudes du mouvement* ; suivant les qualités expressives de la musique, on doit exécuter aussi des mouvements plus ou moins étendus.

Quand on a acquis, au point de vue musculaire,

un sens précis de la vitesse, il faut encore acquérir le sentiment exact de l'espace franchi dans un temps donné.

Prenons un exemple; le professeur écrit au tableau le rythme suivant : une blanche, deux noires, une blanche, quatre croches. Pour prendre la mesure la plus simple, ce rythme sera battu à deux temps :



L'élève exécutera de la façon suivante : les membres supérieurs, sans interruption, feront des mouvements d'abaissement et d'élévation, marquant la mesure à deux temps; les membres inférieurs exécuteront d'abord un grand pas fléchi pour la blanche, deux pas moyens pour les noires, un grand pas fléchi pour la blanche, quatre petits pas pour les croches. Le pas moyen correspond à la noire et la noire au temps : donc pour la blanche un pas divisé en deux par la flexion, pour la noire un pas par temps, et pour les croches deux petits pas pour un temps. L'ensemble de ces mouvements des jambes correspond à la mesure battue par les bras.

Tous les rythmes, depuis le plus simple, comme l'exemple précédent, jusqu'aux plus compliqués, peuvent être interprétés de cette façon.

Un autre exercice consistera à exprimer par des mouvements différents, mais établis une fois pour toutes, les notes de la gamme.

Dans ce cas, l'élève exprimera par ses mouvements non seulement le *rythme*, mais également les diverses *sonorités* exécutées au piano.

C'est la *gamme figurée* imaginée par Mme Bagnoli où l'élève à la fois reconnaît, chante et indique les notes par les mouvements. Cet exercice exige évidemment que l'élève possède déjà les premiers principes du solfège ordinaire.

Sur cette *gamme figurée* s'échafaude un système musical complet, suivant lequel tout air entendu au piano est immédiatement transcrit par le corps de la manière la plus simple et la plus précise, notes, accidents, valeurs, intervalles, c'est-à-dire que la réalisation en est à la fois *musicale et rythmique*.

Un des principes fondamentaux de la gymnastique rythmique est de varier sans cesse les thèmes musicaux : le rythme ne changera pas, la mélodie sera pour ainsi dire continuellement nouvelle, afin que les élèves ne s'habituent pas à exécuter le mouvement d'après un *air* reconnu facilement.

Chaque leçon doit être en somme un *déchiffrage musical* exécuté à première vue et exprimé par le geste.

En général, les élèves travaillent par groupes.

a) Dans les premières leçons, tous les sujets accomplissent *simultanément le même mouvement*, les exercices sont rendus plus faciles par ce fait qu'on laisse subsister l'imitation volontaire.

b) On passe ensuite à des mouvements *collectifs opposés ou contrariés*. Les sujets accomplissent des mouvements différents suivant qu'ils occupent un rang pair ou impair. Dans ce cas, chaque élève doit faire un effort pour s'affranchir de l'imitation involontaire.

c) Les mouvements les plus difficiles sont les mouvements *asymétriques ou dissociés*; les élèves exécutent des rythmes différents simultanés avec les deux bras. Un bras par exemple exécute les mouvements de la mesure à 3 temps, tandis que l'autre bras bat à 4 temps, le seul guide dans ces mouvements étant le thème musical joué au piano par le professeur.

⁂

Au point de vue éducation générale, on doit attendre de la gymnastique rythmique : 1° le *perfectionnement du sens de l'ouïe*; la gymnastique rythmique discipline l'émotivité sensorielle éveillée par la vibration sonore; elle force l'encéphale à ne pas se contenter d'une impression sonore, agréable causée par la musique, mais à disséquer pour ainsi dire cet ensemble de sons, pour en connaître la charpente, pour en extraire les notions précises, de mesure, de rythme, d'intensité, et pour les exprimer, les schématiser, par des mouvements précis. La gymnastique rythmique constitue un merveilleux procédé d'analyse musicale.

La gymnastique rythmique développe l'*oreille musicale* d'une manière progressive et très efficace. Si la connaissance des éléments de musique par l'élève aident les débuts dans la rythmique, de même l'élève, habitué à reconnaître et à figurer aussitôt la note entendue ainsi que sa valeur rythmique, déchiffrera et retiendra d'autant plus facilement toute espèce de musique. Les deux arts ainsi appliqués s'aident et s'épaulent mutuellement.

2° Le *perfectionnement des rapports entre les neurones* auditifs, les neurones moteurs et les neurones centraux de réflexion.

3° Le *développement des synergies musculaires* dans toutes les nuances de la précision.

4° Le *perfectionnement de la faculté d'attention*, d'application. Si au cours d'un mouvement de réalisation rythmique l'élève cesse pendant une demi-seconde de penser à ce qu'il fait, il est immédiatement désorienté; il ne rattrape plus l'exactitude du mouvement musculaire, ni comme durée, ni comme intensité. Voyant ainsi par lui-même les résultats néfastes de l'inattention passagère, l'élève s'habitue rapidement à s'appliquer à ce qu'il fait sans défaillance et sans lacune.

C'est à bon droit qu'on a préconisé la gymnastique rythmique dans la cure de l'instabilité psychomotrice (Paul Boncour).

***

En résumé, la gymnastique rythmique a sa place marquée dans le plan général de l'éducation physique ; elle ne vise pas le développement de la force musculaire mais le perfectionnement du système nerveux : elle n'aura donc toute sa valeur que si elle a été précédée d'une sérieuse gymnastique éducative, que si elle s'adresse à des sujets déjà pourvus de poumons largement perméables, d'une musculature vigoureuse, d'une tenue corporelle irréprochable.

La gymnastique rythmique corrigera ce que les exercices éducatifs suédois peuvent avoir de raide et de militaire. Elle affinera non seulement la sensibilité auditive des jeunes filles, mais aussi la précision de leurs mouvements, la souplesse de leur allure. Elle développera la légèreté harmonieuse de la démarche, l'eurythmie des gestes. Terminant et couronnant l'éducation physique de la jeune fille, la gymnastique rythmique contribuera à la doter de cette puissance séductrice qui émane de la fraîcheur, de l'élégance et de la grâce, charme délicat que toute jeune fille peut acquérir et qui remplace ou complète délicieusement la beauté.

P. Desfosses.

L'ÉDUCATION SENSORIELLE
ET LA FORMATION INTELLECTUELLE

L'article publié dans La Presse Médicale *sur l'Education sensorielle nous a valu des demandes de renseignements venant des points les plus divers du monde, ce qui prouve l'intérêt que l'élite intellectuelle porte aux questions d'éducation.*

D'autre part, M. et Mme Gruyer, de Nancy, nous adresse une très intéressante communication montrant que l'éducation sensorielle est, depuis Séguin et Itard, essentiellement française ; qu'elle n'a cessé de hanter l'esprit des pédagogues français.

Comme le dit M. Desfosses dans le numéro du 26 Janvier 1921 de *La Presse Médicale*, l'éducation des sens est « la clef d'or qui ouvre à notre intelligence les merveilles du monde extérieur » et son double but est de poursuivre à la fois l'affinement des organes sensoriels et l'emploi de ces organes affinés comme moyen d'éducation intellectuelle. Cette dernière fin n'est d'ailleurs que la conséquence de la première, et ne peut être obtenue qu'après que l'enfant a appris à interpréter les données des sens, c'est-à-dire lorsqu'il sait transformer en perception exacte et précise la sensation vague et inconsciente.

Les raisons physiologiques qu'expose M. Desfosses en faveur de l'importance primordiale de l'éducation sensorielle ont été si bien comprises par nos éducatrices françaises qu'elles réalisent la pratique des exercices des sens dès la plus tendre enfance. Si Séguin et Itard sont nos maîtres en la matière, MM. Binet et Simon, en complétant leurs méthodes éducatives des anormaux, nous ont fourni depuis de précieuses indications pour la formation intellectuelle des individus normaux entrant dans la vie.

Sans rejeter systématiquement les méthodes étrangères, il n'est pas absolument besoin d'aller chercher au dehors pour trouver une éducatrice réclamant pour l'enfant le droit de se développer sans maillot ni lisière, ni pour son corps, ni pour son esprit. Les noms et les ouvrages de Mmes Brès et Kergomard, ces deux éducatrices françaises de la petite enfance, sont attachés à cette lutte pour la liberté de l'enfant, et les inspectrices générales qui leur ont succédé dans la lourde tâche de donner les directives de l'enseignement dans les écoles maternelles publiques font rayonner à leur tour dans la France entière leur volonté de donner à la nature humaine, en toute liberté d'épanouissement, le développement normal auquel elle a droit.

Si nous pénétrions dans l'une de ces petites écoles, nous n'y trouverions sans doute pas cependant le matériel Montessori, trop encombrant, trop cher surtout pour ces écoles gratuites. Et cependant nous y verrions pratiquer sous les formes les plus attrayantes et les plus variées les exercices d'éducation sensorielle.

En 1914, quelques semaines avant la guerre, alors que la méthode Montessori était inconnue en France, un livre français : « Jeux et exercices en vue de l'éducation sensorielle et mentale[1] » paraissait à la librairie de l'Enfance. Cet ouvrage est utilisé aujourd'hui par la presque totalité des institutrices maternelles.

La première partie de l'ouvrage comprend une série de jeux et d'exercices ayant pour but, tout à la fois, le perfectionnement des organes, et l'interprétation exacte de la sensation. Au chapitre « *toucher* » nous relevons des exercices de doigté (démêler et assembler des objets de plus en plus petits : glands et faines, cailloux, roseaux, graines, perles), des jeux ayant pour but la connaissance des formes, celle de la matière, de la consistance de l'état superficiel, des dimensions et des poids.

L'éducation de la *vue* commence par celle des couleurs. L'enfant observe, nomme, classe, distingue des papiers, drapeaux, balles, étoffes, perles de couleur différente. Les réassortiments de nuances, les contrastes visuels s'obtiennent en versant dans des flacons des eaux colorées allant de la teinte la plus claire à la teinte la plus foncée, et en collant sur des papiers de couleurs diverses des confettis ou des pains à cacheter de teintes tranchantes. Avec des buchettes, des roseaux, des perles, avec des objets usuels ou d'habillement, des cartons sur lesquels on a dessiné des surfaces à recouvrir, avec des boîtes et leurs couvercles, des cubes et des briquettes, on donne à l'enfant l'idée des dimensions, des surfaces, des volumes, avant d'aborder l'étude des formes, la reconnaissance des signes, lettres et chiffres, objets dessinés ou réels.

Les exercices d'*ouïe* apprennent à entendre, puis à distinguer la nature des sens, leur hauteur, leur timbre, leur intensité.

Le *sens musculaire*, grâce à des exercices du corps et des membres, des jeux de coordination, des mouvements, des exercices d'adresse, d'utilité pratique et de jardinage, trouve son développement harmonieux et logique.

1. Mmes Rampillen et J. Gruyer-Watrin. — *Jeux et exercices en vue de l'éducation sensorielle et mentale.*

. Enfin des exercices spéciaux apprennent à l'enfant à sentir et distinguer les odeurs et les saveurs.

Ces différents exercices réalisent non seulement l'éducation des sens, mais l'éducation intellectuelle elle-même. L'attention et la réflexion sont mis en contribution dans chacun d'eux. Mais de plus l'ouvrage renferme des exemples nombreux d'exercices spéciaux d'attention et de réflexion, d'acquisition des idées et du langage, des jeux destinés à exercer les différentes mémoires et imaginations, des exercices de jugement, de comparaison et de raisonnement tous greffés sur des exercices sensoriels et présentés sous la forme aimable favorisant l'activité et l'expansion naturelle de l'enfant. Il n'y a rien qui soit systématique. La méthode est familière et simple. Elle nécessite un matériel qui n'est ni coûteux, ni encombrant, ni compliqué. Les exercices se font avec des objets familiers aux enfants, des objets qui les entourent ou qu'ils ont contribué eux-mêmes à fabriquer dans des exercices de petits travaux manuels, découpage, pliage, etc., ce qui n'est pas sans ajouter un attrait nouveau à ces exercices que les enfants voient déjà survenir avec plaisir.

Donc, quelle que soit l'admiration que l'on doive donner à la méthode montessorienne, on ne peut dire que son système soit à l'heure actuelle le plus complet que possède la pédagogie pour l'éducation sensorielle des jeunes enfants. En France, dans les écoles maternelles publiques, un travail méthodique et efficace concourt à l'éducation sensorielle des petits. Les petits Français de toutes conditions qui fréquentent ces écoles n'ont donc rien à envier à cet égard aux jeunes Italiens de la « Maison des Enfants. »

Mme J. Gruyer-Watrin,
Directrice d'école maternelle à Nancy,

et M. P. Gruyer,
Externe des hôpitaux de Nancy,
Préparateur de Physique biologique
à la Faculté de médecine de Nancy,
Lauréat de la Faculté.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE
ET DE GÉNIE SANITAIRE

Un projet de « village modèle ». — Du fait de la guerre, en dehors des cités détruites, de nombreux bourgs ou villages ont été ravagés de fond en comble. Tout y a disparu, maisons, granges, étables ! Seul, le sol est demeuré.

Cependant, comme la vie continue, les habitants dispersés, maîtres enfin de rentrer chez eux et de reprendre l'existence de naguère, songent à reconstituer leurs foyers.

Comment convient-il de le faire ? Va-t-on, comme c'était le plus souvent, reconstruire au hasard des demeures semblables aux anciennes habitations disparues, si souvent inconfortables et malsaines ?

Comme il fallait s'y attendre, les gens éclairés s'y opposent absolument et s'emploient pour que le désastre de naguère ait au moins cette conséquence heureuse de valoir pour l'avenir à nos habitants des régions dévastées des demeures agréables, saines et comportant toutes les améliorations que l'hygiène réclame aujourd'hui aussi bien aux champs qu'à la ville.

Mais, comment arriver à un tel résultat ?

La Renaissance des Cités a pensé que le moyen le plus efficace pour y parvenir était de prêcher par l'exemple; et, à cet effet, elle préconise la reconstitution tout entière d'un « village modèle », dont toutes les maisons non seulement seraient établies chacune de telle sorte qu'elles répondraient dans les meilleures conditions à tous les besoins particuliers de leurs habitants, mais encore seraient groupées et aménagées de manière à tenir compte des commodités de la collectivité tout entière.

La réalisation d'un pareil plan ne saurait naturellement manquer de présenter de grosses difficultés en raison de la multiplicité des conditions et des concours à réunir.

En particulier, comme l'a noté M. Abella dans sa communication à la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, « il fallait rencontrer un terrain d'expérience réunissant les conditions d'exception permettant la création d'une agglomération non entravée dans le progrès par son passé et pouvant conserver ses traditions de vie locale;

— « Il fallait trouver l'emplacement nouveau permettant des améliorations ;

— « Il fallait trouver une municipalité éclairée;

— « Il fallait avant tout rencontrer des sinistrés assez compréhensifs des bénéfices matériels et moraux que récolterait la collectivité, pour ne pas, dans cette création, mettre obstacle à un tel projet. »

En dépit de ces difficultés très réelles, une localité de 580 habitants environ, celle de Pinon, située à 120 kilomètres de Paris et desservie par la ligne Paris-Soissons-Laon, fut choisie et, ses habitants ayant accepté, grâce à l'entremise avisée de sa municipalité, que le village fût reconstruit sur un emplacement nouveau rapproché de la gare et du canal de l'Aisne à l'Oise, emplacement lui assurant ainsi un développement économique certain, un plan de reconstitution de la commune put se voir établi.

En voici l'économie dans ses grandes lignes.

D'après le projet de M. Abella, le centre du village nouveau, distant d'environ 800 mètres de la gare, doit être situé à l'intersection de la route Anizy-Pinon avec la route reliant d'une part Pinon à Soissons et Laon et, d'autre part, Pinon à Chauny et Noyon.

Les deux routes principales, de dimensions suffisantes pour accepter trois véhicules, seront bordées de trottoirs larges et plantés d'arbres et de plus, les bâtiments en bordure devront en être séparés par un jardin profond d'au moins 6 mètres,

de telle sorte que la largeur totale entre le front des maisons atteigne 25 mètres au minimum.

De plus, pour éviter la grande circulation automobile à l'intérieur même du pays, il a été prévu une route excentrique au village, route devant doubler le chemin de grande communication de Noyon à Soissons.

En vue de compléter ces dispositions, il a encore été procédé à une étude d'assainissement, d'adduction et de distribution d'eau potable; cette dernière doit être assurée par la captation des sources du bois des Dames; quant à l'évacuation des eaux résiduaires elle devra se faire dans le lit de l'ancienne Ailette.

En arrière des propriétés, des chemins de service sont aussi prévus pour faciliter l'enlèvement des fumiers; quant au cimetière, il doit être installé à 200 mètres au delà des propriétés appartenant à l'extension.

En dehors de ces dispositions principales, qui groupent les bâtiments communaux, le bureau de poste, l'hôtellerie autour de la place centrale, le projet prévoit encore un terrain de jeu sur lequel doit s'ouvrir le groupe scolaire, l'installation de lavabos dans l'école, celle d'une garderie d'enfants, d'un dispensaire, d'une blanchisserie communale pouvant assurer le service des bains-douches, une salle de réunions, etc., etc.

Un projet semblable à celui exposé par M. Abella et dont nous venons de retracer les lignes essentielles ne pouvait manquer de soulever des critiques, de provoquer des suggestions.

Les unes pas plus que les autres n'ont manqué.

M. L. Martin, qui redoute la poussière des automobiles, a émis cet avis que le village au lieu d'être placé à la bifurcation de deux routes devrait plutôt se trouver éloigné de celle-ci. Il estime aussi, dans un autre ordre d'idées, qu'il serait bon d'adjoindre à l'école un terrain pour apprendre aux enfants la pratique de la culture.

M. Granjux a insisté sur l'importance, pour l'organisation hygiénique du village modèle, de rendre obligatoires les fosses à fumier qui doivent, naturellement, être établies à distance convenable des maisons d'habitation, et M. Briau, sur la nécessité de réaliser l'adduction des eaux potables dans l'intérieur même des maisons. Quant à M. Calmette, enfin, en vue d'éviter les dangers et les inconvénients de la circulation automobile, il a suggéré l'idée de déplacer le village sur l'un des côtés de la route soit au nord, soit au sud, mais sur l'un des côtés seulement et non sur chacun d'eux. Cette réforme lui paraît, en effet, d'autant plus intéressante qu'elle n'empêche nullement la route de servir aux canalisations d'eau, d'égout, d'électricité, etc., qu'il y a lieu de prévoir.

A propos d'une intoxication alimentaire. — Les intoxications ayant pour origine l'emploi d'ustensiles de zinc sont en pratique moins rares qu'on pourrait le supposer, à s'en rapporter à la plupart des Traités d'hygiène qui ne signalent pour ainsi dire qu'accessoirement les dangers pouvant résulter de l'emploi de récipients métalliques contenant du zinc pour la conservation de liquides destinés à la boisson. Ces dangers, cependant, sont loin d'être négligeables, comme le prouve le fait rapporté par M. Herber (de Cette) qui en fut témoin et dont furent victimes les 70 hommes composant la garnison du camp de N..., au Maroc.

A la suite du repas de midi, les uns immédiatement, les autres de une à deux heures après, tous les hommes du camp présentèrent des signes d'intoxication plus ou moins intenses et caractérisés par les symptômes suivants : « Sensation d'acreté dans la bouche et de soif apparaissant quelques minutes après le repas; épigastralgie, vertiges, sueurs froides, nausées et, le plus souvent, vomissements.

« Coliques et diarrhées chez quelques malades et surtout chez ceux qui n'avaient point vomi. »

Une rapide enquête permit à M. Herber d'attribuer l'intoxication constatée à l'ingestion de pommes qui avaient été cuites sur des tôles ondulées, utilisées par des soldats « débrouillards » à confectionner des plats de cuisine pour l'usage quotidien.

Des analyses effectuées par M. le pharmacien-major Martin-Rosset montrèrent qu'il en était bien ainsi, l'acide malique des pommes ayant déterminé la formation d'un sel de zinc toxique.

De tels faits, estime M. Herber, sont en pratique assez fréquents; aussi croit-il, surtout devant l'indifférence générale en pareille matière, qu'il y a lieu de sévèrement « proscrire tous les récipients de cuisine contenant du zinc et, tout particulièrement, les plats en tôle ondulée, puisqu'une regrettable ingéniosité leur a souvent fait prendre place dans les batteries de cuisine coloniales ».

Georges Vitoux.

ANATOMIE DU VIVANT

Torse à taille et torse d'une venue.

Le professeur Richer fait remarquer que certains hommes ont la taille marquée comme si leur torse était emprisonné dans un corset. Cette conformation dite *torse à taille* est le résultat d'un rétrécissement naturel de la moitié inférieure du thorax. Cette conformation est plus fréquente chez la femme que chez l'homme ; chez la femme elle n'est pas toujours due à l'usage abusif du corset ; elle se rencontre chez des femmes blanches ou noires n'ayant jamais porté de corset.

Cette conformation, au temps des corsets, était considérée comme un élément de beauté, on lui

donnait le nom expressif de *taille de guêpe*.

Il est incontestable que le torse à taille, quand il n'est pas exagéré, est plus élégant que le *torse d'une venue* désigné sous le nom péjoratif de *taille carrée*. Le torse à taille ne peut être considéré comme l'indice d'une très forte constitution.

Le *torse d'une venue*, plus massif, répond à une constitution plus robuste; plus solide, il exige un bassin plus large un thorax largement ouvert par le bas. Il est plus fréquent chez l'homme que chez la femme.

Au torse d'une venue, s'ajoutent un dos plein, de larges épaules, un bassin moyennement incliné qu'accompagnent les saillies régulières de l'abdomen et des fesses.

Le *torse d'une venue* est la forme de prédilection de l'antiquité grecque qui en a doté ses Hercules et ses Vénus.

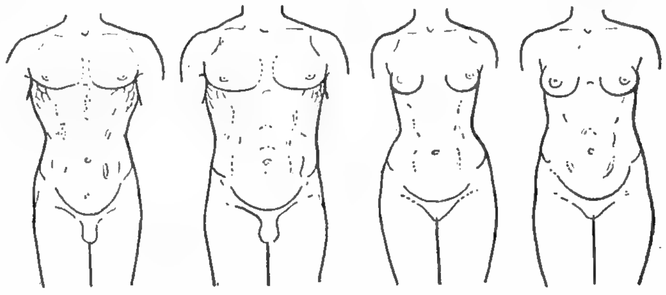
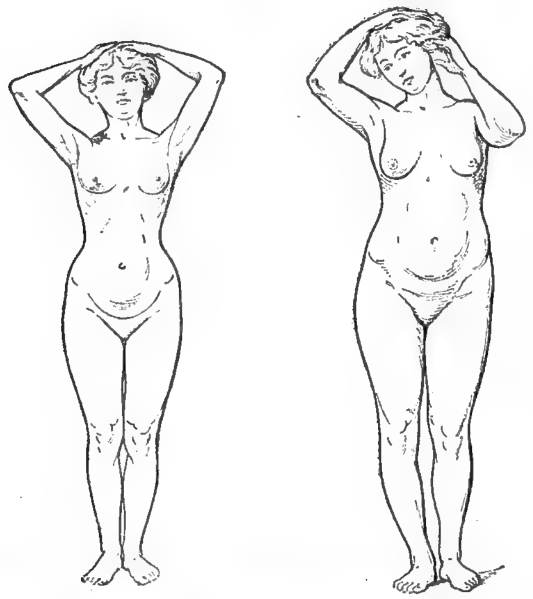


Fig. 2. — Torse à taille et torse d'une venue chez l'homme et chez la femme (Richer).

Figure 1.



Torse à taille. Torse d'une venue.

P. D.

A PROPOS DE LA VACCINE

A Monsieur le Rédacteur en chef de *La Presse Médicale* :

Monsieur,

Dans le N° 95 de *La Presse Médicale* consacré à la célébration du Centenaire de l'Académie de Médecine, en parlant du vaccin humain et des dangers qu'il présentait, M. M. Vaillard narre « qu'en 1864, Depaul, directeur de la vaccine, dénonça ses méfaits à l'Académie et, pour les prévenir, proposa d'encourager la substitution du vaccin animal au vaccin humain ». Et se référant au même sujet, M. L. Camus affirme que « la vaccine animale nous revenait à ce moment de Naples. Les études de M. Lanoix furent le point de départ d'une nouvelle méthode qui, acceptée plutôt favorablement, eut à lutter pendant vingt-cinq ans pour se substituer à la méthode jennerienne ».

Aucun des deux estimés auteurs n'ayant pensé à en faire mention, je me permets de rappeler à ce propos que c'est à un Italien injustement oublié, à Gennaro Galbiati, que revient la gloire d'avoir, le premier, préconisé la substitution de la lymphe vaccinale animale à celle humaine, et que c'est de même à un autre Italien, à l'illustre chirurgien Ferdinando Palasciano, qu'est dû le mérite d'avoir la première fois suggéré en France cette substitution.

Pour ce qui est de la première question, il me faut à juste titre rappeler que dès 1810 on avait publié à Naples une brochure intitulée : « Memoria sulla inoculazione vaccina con l'umore ricavato immediatamente dalla vacca precedentemente inoculata, di Gennaro Galbiati, chirurgo dell'Ospedale degli Incurabili[1] ». Dans cette brochure, l'auteur, après avoir exposé les dangers de la vaccination de bras à bras, proposait, pour les éviter, de se servir du pus pris aux génisses expressément inoculées. Et Galbiati soutint sa méthode non seulement parmi les savants, mais il fit la progagande la plus active au milieu du peuple, en parcourant lui-même les rues de Naples, suivi de ses vaches, pour procéder à la vaccination à domicile.

Venant à présent à la première proposition que l'on fit en France d'exécuter la vaccination animale plutôt que celle humaine, voici ce que raconte M. Philippeaux dans son mémoire « Sur les resultats de la vaccination animale. dite *napolitaine*, opérée la première fois en France (Lyon), le 6 Décembre 1864 », lu à l'Académie impériale de Médecine de Lyon au cours de la séance du 12 Décembre 1864 : « Messieurs, vous vous rappelez sans doute que dans la séance du Congrès international de Médecine de Lyon, où la transmission de la syphilis par la vaccination fut l'objet d'une étude sérieuse de la part de nos confrères MM. Viennois, Laroyenne et Gailleton, un des vice-présidents de cette docte assemblée, le professeur Palasciano, nous fit connaître en quelques mots une pratique destinée à épargner ces terribles accidents et consistant dans la vaccination non pas de bras à bras, d'enfant à enfant, mais par le cow-pox ou pus de la vache.

1. Mémoire sur l'inoculation du vaccin par l'humeur immédiatement recueillie de la vache précédemment inoculée, par GENNARO GALBIATI, chirurgien de l'hôpital des Incurables.

Vous n'avez pas oublié la faveur toute particulière, je dirai même l'enthousiasme avec lequel tous les membres du Congrès saluèrent la communication du savant napolitain, laquelle laissait espérer que l'on verrait un jour la ville de Lyon pourvue d'une institution destinée à prévenir d'une manière incontestable la transmission de la syphilis par la vaccination.

L'impression produite par les paroles de Palasciano fut si vive, qu'au sortir du congrès plusieurs membres, vrais amis de l'humanité, exprimèrent cette pensée :

« Si le Congrès de Lyon n'avait produit que ce seul résultat, l'on devrait se réjouir de son œuvre. »

Mais Palasciano, pris à l'improviste, n'avait eu que le temps d'indiquer brièvement un usage employé jour par jour dans son pays.

Nous comptions donc avoir à Lyon des détails plus précis et capables de nous mettre sur un chemin plus sûr, en sorte qu'il nous fût donné de faire jouir, d'une manière définitive, nos compatriotes des avantages de la vaccination.

Ce travail m'est justement adressé par Palasciano pour que je le lise en son nom à la Société de Médecine de Lyon dont il s'honore de faire partie.

. . . .

Et par une circonstance tout à fait imprévue, mais qui ne peut sans doute pas échapper à l'observation, tandis que demain l'Académie impériale de Médecine de Paris va discuter, assurément avec chaleur, les faits de transmission de la syphilis par la vaccination, car, par ordre de l'Académie tout entière, le professeur Depaul doit soumettre la question à l'Assemblée contre l'avis de la Commission, nous autres, placés sur une scène beaucoup moins élevée, mais avides tout autant qu'eux de connaître tout ce qui peut concourir au bien-être de nos semblables, nous allons aujourd'hui nous occuper paisiblement, non pas de savoir si c'est le sang infecté ou le vaccin pur qui transmet la syphilis, mais d'un autre ordre d'idées bien plus utiles, nous allons, dis-je étudier les moyens et apprendre la pratique, grâce à laquelle il ne sera plus possible dorénavant de transmettre la syphilis par la vaccination [1]. »

Voilà donc un témoignage sincère de la valeur que l'on doit attribuer à la communication de Palasciano, avec lequel un contemporain, avec beaucoup plus d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même, établit aussi sa priorité incontestable à l'égard de la mémoire de Depaul.

L'importance de la proposition résulte même indirectement de l'empressement avec lequel on a voulu procéder à l'importation de la nouvelle méthode.

M. Philippeaux, en effet, manifesta de suite le désir de faire des expériences avec le pus vaccinal, et Palasciano lui envoya, ainsi qu'il l'avait promis, des échantillons, mais la poste les égara. Cependant, profitant de ce qu'un jeune médecin parisien, M. Lanoix, s'était entre temps rendu à Naples pour apprendre de M. Negri, successeur de Galbiati, la méthode de la *vaccination napolitaine* (pour me servir de l'expression de Philippeaux) et allait retourner en France, emportant avec lui une génisse inoculée avec le cow-pox, le professeur Palasciano pensa fournir aux savants lyonnais le moyen de profiter de l'occasion et leur télégraphia de se trouver à la gare, au passage de Lanoix, qui de bon gré avait consenti à céder une certaine quantité de pus de sa génisse. Et le prélèvement de ce pus prit toute la solennité d'une vraie cérémonie. A la gare de Perrache se trouvèrent en effet, ce matin-là, le professeur Chauveau, M. Garin, médecin de l'Hôtel-Dieu, Jacques Bonnet, secrétaire de la Société des Sciences médicales de Lyon, M. Favre, médecin des chemins de fer, et M. Faure, médecin inspecteur adjoint des eaux de Néris. Ce dernier et un étudiant en médecine, venu tout exprès d'Alais et dont le nom n'est malheureusement pas cité, offrirent spontanément de se soumettre à la vaccination; et dans le même but on avait conduit à la gare trois enfants et une génisse envoyée par Rodet, directeur de l'Ecole de médecine vétérinaire de Lyon. En présence de tous ces savants, M. Lanoix enleva de sa génisse cinq pustules et, en ayant recueilli le pus, le mit en contact avec les scarifications que le professeur Chauveau avait personnellement pratiquées dans la région inguinale gauche de la génisse française. Après quoi on procéda à la vaccination des enfants et des adultes. Toutes les inoculations eurent un résultat si heureux que M. Chassagny, un des conservateurs de la vaccine de Lyon, complètement converti au nouveau système, offrit le vaccin animal à la population de Lyon et à tout le département du Rhône.

C'est là, en peu de mots, l'histoire de l'introduction de la vaccination animale en France, telle que nous la tenons des mémoires écrits presque tous par des Français.

Il m'a semblé juste d'en parler, non pas tant pour rappeler les hauts mérites de deux grands chirurgiens italiens, que pour mettre en évidence, en suivant la narration fidèle des événements, l'étroite harmonie et la sympathique fraternité sous l'influence desquelles, les souvenirs de Solferino étant tout récents encore, la docte Ecole de Lyon et notre glorieuse Ecole napolitaine travaillaient ensemble, pour le bien de la science et de l'humanité.

Professeur Luigi Torraca,
Agrégé de Pathologie externe,
Chef de service à la 1re Clinique chirurgicale
de l'Université de Naples.

1. Je tiens à déclarer que ce passage n'est pas le texte original, qu'il m'a été impossible de consulter, mais une traduction française d'une citation italienne insérée dans les *Œuvres complètes de Palasciano*.

LA VIE SYNDICALE

Syndicat des Chirurgiens d'urgence

(*Accidents de la voie publique et du travail*)

28, rue Serpente, Paris.

Sous ce titre vient d'être créé un nouveau Syndicat qui a pour but :

1° De grouper tous les médecins indépendants s'occupant spécialement de chirurgie traumatique;

2° De coopérer à l'étude de toute législation nouvelle concernant les accidents;

3° D'*épurer* la pratique des accidents du travail en surveillant de très près l'application par tous : *médecins, pharmaciens, chefs d'entreprise et assurances* des lois actuelles et, en particulier, de l'article

4 de la loi du 9 Avril 1890 et l'*article 11 de la loi du 25 Octobre 1919 en vigueur depuis le 27 Janvier 1921.*

Dans ce but, le nouveau syndicat veillera spécialement sur la moralité de ses membres. Il ne permettra plus qu'on exploite habilement l'existence de quelques brebis galeuses de la profession pour jeter le discrédit sur toute une catégorie de praticiens honorables, à tel point que le médecin le plus intègre ne peut s'intéresser particulièrement aux accidents du travail, *à moins de s'inféoder à une Compagnie d'assurances*, sans risquer de ternir sa réputation professionnelle.

Le *Syndicat, le premier*, par son Conseil de famille, *prendra l'initiative de toute sanction, voire même de poursuites judiciaires* contre les médecins coupables d'agissements regrettables.

En revanche, il n'hésitera pas non plus à combattre toute illégalité et en *particulier toute atteinte au libre choix* qu'il pourrait relever contre les chefs d'entreprise, les Compagnies d'assurances ou leurs médecins.

Le Syndicat n'a pas voulu retenir les critiques d'avant-guerre et a tenu à accepter tous les confrères qui ont contresigné sincèrement et qui respectent les engagements sévères qu'il exige de ses membres.

Au moment *où l'Union des Syndicats médicaux de France défend avec opiniâtreté la question du libre choix* pour les mutilés de la guerre, l'action du nouveau Syndicat vient à son heure. Il espère que le Corps médical tout entier l'aidera à faire triompher la *liberté et l'indépendance de la profession contre toute tentative de fonctionnarisme médical.*

PARASITOLOGIE PRATIQUE

LA PROPHYLAXIE DES BILHARZIOSES ET DES DISTOMATOSES
D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS

Jusqu'à présent, les ouvrages classiques décrivaient le cycle évolutif de la grande Douve hépatique (*Fasciola hepatica*) comme type de développement des trématodes. On sait que l'embryon cilié de ce ver, issu de l'œuf, pénètre chez un mollusque d'eau douce: *Limnæa truncatula*, y subit une multiplication asexuée (sporocyste, rédie, cercaire), et que les cercaires sortant du mollusque, hôte intermédiaire, s'enkystent à la surface de l'eau. C'est donc en buvant de l'eau contaminée qu'on s'infeste. Mais la grande Douve, commune chez les moutons où elle produit la cachexie aqueuse, bien connue des vétérinaires, est rare chez l'homme (22 observations). Par contre, d'autres trématodes, occasionnant des distomatoses humaines et des bilharzioses, sont très fréquents dans les pays où ils sévissent. Leur mode de transmission, connu d'après les recherches récentes de Nakagawa, Fujinani, Leiper et Atkinson, pour ne citer que quelques noms, ne doit plus être ignoré du médecin.

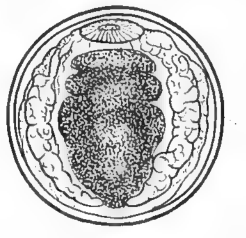


Fig 1. — Cercaire de *Schistosomum japonicum*. (Schéma d'après W. Cort.)

Paragonimus Ringeri, que certains auteurs identifient à *Paragonimus Westermani*, agent pathogène de l'hémoptysie parasitaire d'Extrême-Orient, est fréquent au Japon et dans les pays avoisinants. Il vit dans le poumon et occasionne une affection cliniquement assez analogue à la tuberculose pulmonaire au début. Son cycle ressemble à celui de la grande Douve hépatique jusqu'à la mise en liberté de la cercaire, à quelques détails zoologiques près (remplacement du stade rédie par une deuxième génération de sporocystes); le mollusque hôte intermédiaire, au lieu d'une Limnée, est un *Melania*. Mais la cercaire, sortie du mollusque, ne s'enkyste pas à la surface de l'eau; elle nage à la rencontre d'un deuxième hôte intermédiaire, qui est un crabe d'eau douce appartenant aux genres *Potamon, Sezarma, Eriocheir*. Après sa pénétration chez ce dernier, on la trouvera finalement enkystée sur les branchies ou les appendices. L'infestation humaine se fera donc en consommant des crabes parasités qui n'auront pas été soumis à une cuisson suffisante. Les kystes se désagrégeront dans le tube digestif: les jeunes parasites gagneront le poumon et y deviendront adultes.

La Douve hépatique humaine d'Extrême-Orient, (*Clonorchis sinensis*) fréquente en Indochine, au Japon, où en certains endroits plus de la moitié des individus sont parasités, a un cycle évolutif absolument calqué sur celui du *Paragonimus*. Seulement le mollusque appartient au genre *Bithynia* et la cercaire va s'enkyster, non plus dans un crabe, mais chez des poissons d'espèces variées. C'est donc par la consommation de ces poissons que l'on se contamine; le mécanisme est le même que pour *Paragonimus*. La jeune Douve va parasiter le foie; elle occasionne divers troubles hépatiques.

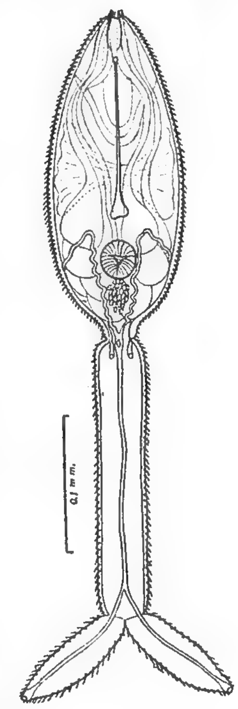


Fig. 2. — Cercaire de *Paragonimus Westermani* enkystée chez le crabe. (Schéma d'après K. Nakagawa.)

D'autres trématodes, *Metagonimus Yokagawaï*, d'Extrême-Orient, qui vit dans le duodénum et la première portion de l'intestin grêle, *Opistorchis felineus*, d'Europe orientale et d'Asie, qui parasite le foie, ont un développement analogue. Ils se contractent en mangeant des poissons.

Enfin les *Schistosomum*, parasites des bilharzioses, ont une évolution un peu différente. Le début du cycle est toujours le même ; il a lieu, suivant les espèces, chez les mollusques du genre *Bullinus*, *Physopsis*, *Planorbis* ; mais les cercaires, sorties de cet hôte intermédiaire, au lieu de s'enkyster, pénètrent activement chez leur hôte définitif, en passant à travers la peau. C'est donc par le contact direct que se fait l'infestation. On conçoit que les enfants indigènes peuvent facilement s'infester, en jouant nu-pieds dans les mares contenant des mollusques et souillées par les déjections de sujets parasités.

Donc la prophylaxie des bilharzioses consistera à s'abstenir de baignades à proximité des agglomérations ; pour éviter les distomatoses pulmonaires, hépatiques et intestinales, on ne consommera les poissons et crustacés qu'après une cuisson prolongée.

Ch. Joyeux,
Agrégé de parasitologie
à la Faculté de Médecine.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CHINE

La famine. — Si on considère l'étendue de la région éprouvée et le nombre de personnes atteintes par le fléau, jamais famine pareille n'a sévi en Chine.

Elle est due à un ou deux passages de sauterelles et surtout à une sécheresse ininterrompue pendant les premiers mois de l'année dernière. Actuellement, quarante millions de personnes meurent de faim dans les provinces de Chikli, Honan, Santung, Shansi et Shensi, soit sur une superficie de 64.000 kilomètres carrés.

A la fin d'Août et au début de Septembre, la situation était atroce. Pour avoir des ressources on fit de nombreuses collectes, on lança des appels aux Chinois à l'étranger, on retint 20 pour 100 du traitement des fonctionnaires, on préleva de nouveaux impôts, entre autres une taxe de 1 fr. 25 sur les billets de chemins de fer pour tous les voyageurs de 1re classe. La Croix-Rouge américaine a organisé une action de secours qui a déjà donné des résultats. Mais des secours immédiats sont encore nécessaires si l'on veut sauver les malheureuses populations affamées.

POLOGNE

Le ministère de la Santé publique en Pologne nous adresse la note ci-dessous :

« Dans le N° 21 de *La Presse Médicale* se trouve le compte rendu de la séance du 8 Mars 1921 de l'Académie de Médecine de Paris avec le rapport de M. Netter sur « Etiologie et prophylaxie de l'encéphalite léthargique ». Dans ce rapport sont énumérés : l'Angleterre, la Suisse, le Portugal, l'Uruguay et les Etats-Unis comme pays dans lesquels existe l'obligation de la déclaration de l'encéphalite léthargique. Or, dans cette énumération manque la République polonaise, où cette obligation a été introduite par l'ordre du ministère de la Santé publique du 11 Mars 1920.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la médaille militaire en 1921.

A la date du 25 Février 1921, le ministre de la Guerre a publié une circulaire relative à l'établissement de ces tableaux.

Le travail de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, en vue de l'établissement des tableaux de concours de 1921, devrait être, en principe, préparé conformément aux dispositions de l'instruction du 2 Mai 1914, mais étant données les circonstances actuelles et en attendant la revision qui s'impose de cette instruction, les propositions pour l'admission ou l'avancement dans la Légion d'honneur et pour la médaille militaire seront établies, en tenant compte des modifications et précisions ci-après, faites à titre provisoire et pour l'année 1921 seulement.

A. Prescriptions d'ordre général. — Le travail sera entrepris immédiatement, de façon à pouvoir être transmis aux échelons supérieurs par les corps et services, dès le 30 Avril. A cet effet, tous les dossiers de propositions des candidats non retenus par la Commission d'examen des récompenses, instituée par la loi du 15 Juin 1920, *seront retournés par les directions d'arme, aux corps et services, immédiatement après la fin des travaux de la Commission.*

Ces dossiers revisés et complétés, notamment en ce qui concerne les services qui seront décomptés au 31 Décembre 1920, serviront à l'établissement du travail pour les candidats réunissant les conditions requises pour être *reproposés*.

Le modèle de mémoire à employer pour les propositions nouvelles sera le même que celui utilisé en 1900, c'est-à-dire le modèle des armées rectifié.

Le plus grand soin devra être apporté dans l'établissement de ces mémoires qui, *pour les militaires de complément*, devront comprendre, outre les renseignements déjà prévus, le lieu de naissance (indiquer l'arrondissement) et la date de passage de l'armée active dans la réserve ou l'armée territoriale. Sous la rubrique « *Emplois occupés pendant la guerre 1914-1918* », on devra préciser les positions successives de l'intéressé, pendant la guerre, avec l'indication de leur durée (commandement, emplois, etc.).

Date d'envoi. — Le travail devra parvenir à l'Administration centrale (direction d'arme) au plus tard le 25 Mai.

B. Réserve et armée territoriale. — Le nombre d'annuités nécessaire est le suivant :

Pour officier : *50 annuités* (campagnes et majorations comprises).

Pour chevalier : *30 annuités* (campagnes et majorations comprises).

Pour la médaille militaire : 20 annuités (campagnes et majorations comprises).

Le temps passé dans les réserves entre dans le décompte des annuités.

Le ministre de la Guerre détermine, chaque année, les conditions à remplir par les candidats aux différents grades de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire.

***

Art. 8. — Les états de proposition pour l'avancement dans la Légion d'honneur et la médaille militaire sont fusionnés en un état unique, par grade, dans chaque arme ou service par le commandant de corps d'armée. *Ce dernier classe, annote les candidats, leur donne un numéro de préférence* et adresse son travail au ministre, qui arrête définitivement les tableaux de concours.

Art. 9. — Les officiers, fonctionnaires ou employés militaires inscrits aux tableaux de concours y figurent dans l'ordre qui résulte du nombre de leurs annuités, décomptées suivant les règles fixées par une instruction ministérielle.

Les candidats figurant aux tableaux de concours, des années antérieures et jugés dignes d'être inscrits au nouveau tableau sont reportés en tête de liste dans l'ordre de leur année d'inscription.

Les tableaux de concours pour les grades de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur, ainsi que pour la médaille militaire, sont publiés au *Journal officiel*.

***

C. Remarques importantes : *Contrôle des propositions.* — En raison des nombreuses propositions qui ont été faites à l'occasion de l'application des lois des 15 et 19 Juin 1920, et afin d'éviter des doubles nominations ou promotions, les dispositions de l'article 209 seront également applicables pour les candidats de la Légion d'honneur.

Majorations. — Le séjour à l'armée du Rhin ne donne droit à aucune majoration autre que la campagne.

Renseignements de moralité. — Pour les candidats de la réserve et de l'armée territoriale, il y aura lieu de s'assurer, avant la transmission de leurs propositions, que rien ne s'oppose à leur admission dans la Légion d'honneur ou la Médaille militaire. Si, après l'envoi des propositions, un fait susceptible d'entacher l'honorabilité d'un candidat venait à se produire, il appartiendrait à l'autorité militaire d'en saisir immédiatement le ministre (Direction de l'armée) par lettre ou, en cas d'urgence, par télégramme.

Officiers à T. T. — Ces officiers ne pourront être proposés que pour la Légion d'honneur; leurs propositions seront obligatoirement fusionnées avec celles des autres officiers; ceux d'entre eux qui auraient été remis sous-officiers pourront concourir pour la médaille militaire.

Admission dans le cadre actif. — Le temps passé dans les réserves par les officiers de complément admis dans le cadre actif et par les hommes de troupe admis à rengager après leur renvoi dans leur foyer, doit, pour le décompte des annuités à l'occasion des propositions pour la Légion d'honneur et la médaille militaire, être considéré comme temps de service actif (Circulaire n° 14415 M. du 12 Juillet 1920).

Blessés de guerre. — Par suite d'oubli, ou d'aggravation de leurs blessures, les militaires réformés pour blessures de guerre adresseront vraisemblablement encore des demandes tendant à l'obtention de la croix de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire. Ces demandes continueront à être examinées dans la forme habituelle (feuille individuelle, certificat médical, attestations) et seront transmises au ministre (cabinet, 2e bureau, décorations), les 1er et 15 de chaque mois.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Précis-atlas de pratique dermatologique, par M. L. Brocq, médecin de l'hôpital Saint-Louis. (*M. Gaston Doin*, éditeur, 1921.

M. Brocq vient de faire paraître sous ce titre un ouvrage dont il a voulu faire le couronnement de sa carrière. C'est un volume de 1.300 pages avec un atlas de 80 planches et 320 figures. Cet énoncé suffit à faire comprendre l'impossibilité d'analyser ce livre comme il conviendrait.

L'étudiant qui veut faire de lui un dermatologiste sera pardonnable s'il se prend en pitié d'abord, en considérant l'énormité de sa tâche. Qu'il se rassure néanmoins. Malgré ses dimensions exceptionnelles, ce volume reste extrêmement facile à consulter grâce à sa double table : la table analytique permet de se rendre compte sans peine des idées qui ont guidé l'auteur dans la distribution des matières : la table alphabétique permet de retrouver en un instant le chapitre qu'on veut étudier. Sous le titre de chaque article se trouve l'indication des planches et des figures de l'atlas qui correspondent au sujet. Du moment qu'un livre est aussi clairement établi, ses dimensions ne sont pas un obstacle à sa lecture ; il est fait pour le paresseux comme pour le travailleur et l'étudiant est assuré d'y trouver ce qu'il y cherche, il le trouvera toujours.

Ce n'est pas un reproche à faire à cet ouvrage de dire que l'auteur s'est strictement renfermé dans le cadre qu'il s'était tracé. C'est un précis de dermatologie *pratique*. Tout ce qui concerne l'exposé symptomatique, le diagnostic différentiel et le traitement est admirablement clair et complet. Et la thérapeutique comprend, même avec un haut degré de précision, la petite chirurgie dermatologique dont Brocq lui-même a contribué à fixer les règles. C'est le livre du dermatologiste pratiquant, du *medicus qui medicat*. La génération suivante poursuivra plus loin la recherche des causes à travers l'histologie pathologique, la bactériologie, la physiologie expérimentale. Ce livre touche à peine à ces sources d'où procédera sans doute la dermatologie de l'avenir. Ce n'était pas son but. Sommer tout ce que la clinique a vu, compris, classé des affections cutanées, ce qu'elle sait de leurs symptômes, de leur évolution, en faire le diagnostic différentiel, en établir le traitement, voilà son objet. Il est rempli de tous points.

Parmi ces descriptions cliniques, c'est par douzaines qu'on en pourrait citer qui sont des merveilles : ainsi les éruptions prurigineuses et lichéniennes, les eczémas, les prurigos, les dermatites polymorphes douloureuses, jusqu'aux grandes dermatites rouges généralisées. Tout cela reste, dans la dermatologie, ce que Brocq a le plus étudié et le mieux aimé. Dans un livre signé de ce maître, c'est toujours à ces chapitres qu'on se rapporte avec prédilection. Il est

(*Voir la suite, p.* 575.)

l'homme qui a le mieux connu ce dont il parle.

Mais ce qui frappe le plus le lecteur quand il feuillette un tel ouvrage, c'est la masse inimaginable de documents qu'il contient, et non pas sur un sujet mais sur tous sujets. Pour la dermatologie contemporaine, ce livre est ce que furent les Sommes théologiques du Moyen âge. Brocq a tout vu, tout lu et tout classé. Il a lu la plume à la main. On retrouve en ce volume la substance de tous les travaux de l'hôpital Saint-Louis depuis 50 ans, et non seulement de l'hôpital Saint-Louis, mais de la dermatologie mondiale. A l'auteur, rien n'est passé inaperçu. Ainsi ce livre se présente-t-il comme le plus parfait résumé qui soit de la clinique dermatologique d'aujourd'hui.

Même la synonymie de chaque terme, variable, hélas, suivant le temps et les lieux (ce qui obscurcit tellement la route à suivre par l'étudiant en dermatologie), est partout notée. Chaque nom de chaque dermatose est suivi de l'énumération des noms divers qui lui furent donnés, et l'abondance en est telle qu'on se prend à regretter de n'avoir pas dans sa bibliothèque un dictionnaire dermatologique des synonymes, ouvrage qui manque et qu'un homme comme Brocq serait à peu près seul au monde à pouvoir donner. A tous ces caractères, on reconnaît un livre unique et universel qui sera le compagnon de travail de tous les dermatologistes, celui auquel on devra indéfiniment se reporter.

La figuration de l'atlas qui s'y trouve annexé est d'une perfection qui ne fut jamais dépassée, qui fut même rarement atteinte; et nous n'hésitons pas à classer ces reproductions fort au-dessus des figures du même auteur dans son traité dermatologique en 2 volumes. C'est que le tirage des planches hors texte favorise leur finesse et leur perfection. On sait que la collection photographique faite par M. Brocq, dans son service, avec l'aide de MM. Sottas et Schaller, est une mine inépuisable d'où ces figures toutes originales furent extraites. On en aurait pu extraire mille autres.

Il resterait un mot à dire de l'édition elle-même et nous voudrions en dire beaucoup de bien. Elle porte, hélas! la trace trop évidente de la crise de main-d'œuvre et de matières premières que nous traversons. C'est un tour de force d'être arrivé à mettre sur pied une œuvre pareille avec les éléments précaires dont les meilleurs maisons d'édition disposent et il faut en savoir beaucoup de gré à l'éditeur « Etre ou ne pas être »; il fallait que ce livre fût édité. Mieux vaut qu'il ne soit pas venu au monde paré de toutes les grâces et qu'il ait paru cependant. La première édition du Coran fut écrite, dit-on, sur des éclanches de mouton et cela ne l'empêcha pas de survivre.

Ce livre est donc le testament dermatologique de M. Brocq. Il le dit en première page au-dessous d'une dédicace faite de deux lignes émues. Mais nous souhaitons qu'à ce testament définitif d'une existence vouée à un labeur unique et exemplaire, il ajoute par la suite au moins quelques codicilles, au grand intérêt de ses élèves et de ses amis. Quoi qu'il en soit, le maître, arrivé au terme de sa tâche et de son œuvre, peut se recueillir, juger ce qu'il a fait, l'aimer et le trouver bien.

Non omnis moriar; multaque pars mei
Vitabit Libitinam...

R. Sabouraud.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux.

Fernand Bezançon et S. I. de Jong. — Formes cliniques, pathogénie et traitement des hémoptysies tuberculeuses.

R. Burnand. — Tuberculose latente. Ses états bacillaires chroniques.

F. Dumarest et F. Parodi. — Quelques remarques sur la morphologie et la physiologie pathologique de l'endothélium pleural.

Section d'études scientifiques de l'œuvre de la tuberculose.

Séances du 11 Décembre 1920 et du 8 Janvier 1921

Analyses et Index bibliographiques.

L'Enseignement Médical à Paris

La Presse Médicale *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFERENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris; celui-ci paraît sous forme d'un* hors-texte, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Babonneix, médecin des hôpitaux, commencera un cours libre de Maladies nerveuses infantiles à l'amphithéâtre de la clinique de l'hôpital, à partir du 3 Mai prochain, les mardis et vendredis à 15 h. Ce cours comportera des présentations de malades et les explications pourront y être données en espagnol.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Cunéo, professeur, et Grégoire, agrégé, M. P. Brocq, prosecteur, ouvrira le lundi 13 Juin, à 14 h., un cours d'Opérations gynécologiques.

Programme sommaire : I. Traitement des métrites. Dilatations lente et rapide du col. Injections intrautérines. Curettage. Traitement des sténoses du col. Biopsie du col. Amputations du col. — II. Traitement du prolapsus génital. Colporraphie antérieure. Colpopérinéorraphie. — III. Opérations sur la glande de Bartholin. Traitement du cancer de la vulve. Cure radicale de la hernie inguinale et de la hernie crurale. — IV. Opérations sur les ligaments ronds. Technique des laparotomies gynécologiques. Hystéropexie abdominale directe et indirecte. — V. Traitement des grossesses extrautérines et de leurs accidents. Traitement des kystes de l'ovaire. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — VI. Traitement des fibromyomes utérins. Traitement des salpingites. Hystérectomie abdominale supravaginale. — VII. Dilatation de l'urètre. Traitement des polypes de l'urètre. Taille vaginale. Traitement des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. — VIII. Traitement des fistules urétéro-

vaginales. Traitement des polypes utérins. Hystérectomie vaginale. — IX. Colpotomies antérieure et postérieure. Hystérectomie abdominale totale. Indications de l'hystérectomie supra-vaginale et de l'hystérectomie totale. — X. Traitement des cancers de l'utérus et du vagin. Colpo-hystérectomies.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Le Cours pratique et complet de vénéréologie, sous la direction de M. le professeur Jeanselme, aura lieu du lundi 30 Mai au jeudi 7 Juillet 1921, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi à 1 h. 30 et à 3 h., à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, au musée, à l'amphithéâtre de la clinique, à la polyclinique ou au laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique (recherche du tréponème; examens bactériologiques; réaction de Wassermann; ponction lombaire; biopsies, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants du cours tous les matins, de 9 h. à 11 h. 30. Le musée des moulages est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Un certificat leur sera délivré à la fin du cours.

Programme des cours (72 leçons). — Syphilis. Historique. Evolution générale, M. Jeanselme. — Le tréponème, M. Sezary. — Recherche du tréponème, M. Marcel Bloch. — Sérologie de la syphilis, M. Touraine. — Réaction de Bordet-Wassermann, M. Marcel Bloch. — Syphilis expérimentale, M. Levaditi. — Chancres syphilitiques, M. Milian. — Diagnostic des ulcérations de la verge, M. Touraine. — Phagédénisme, M. Chevallier. — Chancres extragénitaux, M. Milian. — Syphilis secondaire maculeuse, M. Hudelo. — Syphilis secondaire papuleuse, M. Hudelo. — Alopécie. Onyxis, M. Hudelo. — Syphilis secondaire. Manifestations viscérales, M. Touraine. — Syphilis maligne, M. Hudelo. — Méningites secondaires, M. Chevallier. — Ponction lombaire, M. Marcel Bloch. — Anatomie pathologique et histologie de la syphilis, M. Civatte. — Syphilis secondaire latente, M. Gougerot. — Syphilis tertiaire cutanée, M. Burnier. — Syphilis tertiaire muqueuse, M. Burnier. — Diagnostic des dermatoses gommeuses, M. Burnier. — Leucoplasie, M. Milian. — Diagnostic des ulcérations de la langue, M. Milian. — Syphilis rénale, testiculaire, ovarienne, M. Louste. — Syphilis hépatique. Ictères syphilitiques, M. Louste. — Syphilis du tube digestif, M. Louste. — Poumon. Larynx. Médiastin, M. De Jong. — Syphilis ostéo-articulaire, M. Louste. — Cœur et vaisseaux, M. Lian. — Rate. Glandes endocrines, M. Schulmann. — Méningites tardives, M. Marcel Bloch. — Syphilis médullaire, M. Chevallier. — Syphilis cérébrale, M. Chevallier. — Paralysie générale, M. Marcel Bloch. — Tabes, M. Milian. — Syphilis oculaire, M. Coutela. — Syphilis de l'oreille, du nez, du larynx, M. Hautant. — Troubles mentaux des syphilitiques, M. Barbé. — Conduite générale du traitement, M. Jeanselme. — Mercure et iodure, M. Touraine. — Chimie des arsenicaux, M. Pomaret. — Les arsénobenzols, M. Touraine. — Accidents de l'arsénobenzol, M. Milian. — Guérison. Réinfection. Immunité, M. Chevallier. — Syphilis et grossesse. Hérédité, M. Louste. — Hérédo-syphilis précoce, M. Tixier. — Hérédo-syphilis tardive, M. Darré. — Déontologie. Mariage des syphilitiques, M. Thibierge. — Syphilis latente. Syphilis et cancer, M. Gougerot. — Prophylaxie, M. Gougerot. — Traitement hydrominéral, M. N... — Blennorragie. Balanites, M. Marcel Sée. — Végétations, M. Marcel Sée. — Chancre mou, M. Milian.

Deux cours semblables ont lieu chaque année en Avril, Mai, Juin et en Octobre, Novembre, Décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire. Le droit à verser est de 150 francs. Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrés au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3. Pour renseignements complémentaires s'adresser au laboratoire de la Faculté (hôpital Saint-Louis, M. Marcel Bloch).

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecoles annexes de médecine navale. — Les jeunes gens désireux de suivre les cours des Ecoles annexes de médecine navale établies dans les ports militaires de Brest, Rochefort et Toulon doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français;

2° Avoir eu au 1er Janvier 1921 moins de 22 ans révolus (les postulants devront en outre n'être pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux au mois d'Octobre 1921).

Pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, la limite d'âge sera reculée du temps égal à celui passé sous les drapeaux;

3° Avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole;

4° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire;

5° Etre pourvu du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre baccalauréat ou certificat permettant, aux termes des règlements universitaires en vigueur, de faire les études médicales et du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Les pièces à produire à l'appui de la demande (qui doit indiquer le lieu de résidence du candidat) pour être admis à suivre les cours des Ecoles annexes sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français;

3° Un certificat d'un médecin de la marine ou de l'armée de terre constatant que le candidat est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire;

4° Les diplômes ou certificats mentionnés ci-dessus. Les candidats doivent produire leurs diplômes ou, s'ils n'ont pas été délivrés, les certificats provisoires : les copies, mêmes certifiées, de ces pièces ne sont pas admises à en tenir lieu. Exceptionnellement les candidats peuvent être inscrits provisoirement dans une Ecole annexe sans produire l'un des diplômes, s'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires; mais leur admission définitive ne peut être prononcée que s'ils justifient avant le 30 Novembre de la possession du diplôme manquant;

5° Un certificat de bonne vie et mœurs;

6° Le consentement des parents si le candidat est mineur.

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au préfet maritime du port où se trouve l'Ecole annexe choisie par le candidat, entre le 1er et le 15 Octobre.

Le préfet maritime statue sur les demandes, après avis du directeur du Service de Santé, et arrête la liste des candidats admis à suivre les cours. Il avise les intéressés de leur admission et de la date à laquelle ils devront rejoindre le port.

Les élèves des Ecoles annexes s'entretiennent à leurs frais : ils logent et prennent leurs repas en ville et ne portent pas d'uniforme.

Ces élèves acquittent les frais des quatre premières inscriptions et du premier examen de fin d'année.

Des bibliothèques, des amphithéâtres de dissection, des musées d'anatomie, des laboratoires d'histologie sont à la disposition des élèves, qui doivent verser au trésorier de la bibliothèque une somme de 100 francs destinée à l'achat des livres.

Les élèves ayant subi un premier concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux sans succès pourront être autorisés par le préfet maritime, sur la proposition du directeur de leur Ecole, à redoubler une année d'études, tant qu'ils réunissent les conditions d'âge et d'aptitude requises. (*Journ. off.*, 9 Février.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris (semestre d'été). — MÉDECINE GÉNÉRALE. — *Hôpital Saint-Antoine*, M. A. Béclère. Tous les jours, de 8 à 9 h., enseignement clinique élémentaire, salles Grisolle et Magendie.

Hôpital Andral, M. A. Courcoux. Tous les matins, à 9 h., examen clinique des malades. Jeudi, à 10 h. Conférences sur les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpital Necker, M. J. Hallé. Conférences sur la clinique interne, la dermatologie et la pédiatrie. Jeudi, à 11 h. Leçons avec présentation de malades. Amphithéâtre des cours.

Hôpital Tenon (consultation de médecine), M. Lian. Lundi, à 10 h. Examen clinique des rénaux. Mercredi, à 10 h. 1/2. Vendredi et Samedi, à 10 h. Examen des cardiaques. — M. Emile-Weil. Tous les matins, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Examen des malades. Jeudi et dimanche. Examen des entrants. Samedi, à 10 h. Examen radioscopique.

Hospice de Bicêtre (*Sanatorium Georges-Clemenceau*). M. Lortat-Jacob. Tous les matins, à 9 h. 1/2. Conférences cliniques et rédaction d'ordonnances pour tuberculeux. Mercredi, à 10 h. Traitement des tuberculoses cutanées par le froid, cryothérapie. Vendredi, à 10 h. Examen radioscopique de la tuberculose pulmonaire.

Maison Dubois (200, faubourg Saint-Denis), M. Louis Ramond. Tous les dimanches matin, à 10 h. 1/2, conférence de clinique médicale pratique.

Hôpital Laënnec, M. Ribierre. Tous les jours, à 9 h. 1/2, sauf vendredi. Enseignement clinique au lit du malade. Samedi, à 11 h. Conférences sur la pathologie interne. Amphithéâtre. — *Hôpital Laënnec* (*Dispensaire Léon-Bourgeois*), M. Rist. Tuberculose pulmonaire. Lundi, à 9 h. 1/2. Visite salle Legroux; à 11 h. Leçon de séméiologie; à 14 h. Pneumothorax artificiel. Mardi et mercredi, à 9 h. 1/2. Visite salles Claude-Bernard et Broca; à 10 h. 1/2. Consultation du dispensaire. Jeudi, à 9 h. 1/2. Visite salle Monneret; à 11 h. Leçon clinique. Vendredi, à 9 h. 1/2. Visite aux baraquements; à 10 h. 1/2. Leçon clinique; à 14 h. Consultation du dispensaire. Samedi, à 9 h. 1/2. Examen radioscopique (avec M. Maingot).

Hôpital de la Charité, M. Sergent. Lundi, vendredi, à 10 h. 1/2. Démonstrations radiologiques. Mercredi, à 11 h., par série annoncée à l'avance. Conférences cliniques sur la tuberculose et les maladies de l'appareil respiratoire. Samedi, à 10 h. Consultation spéciale (policlinique) pour les affections des voies respiratoires (interrogatoire, discussion du diagnostic, du pronostic et des indications thérapeutiques, manière de rédiger une ordonnance). En Juin-Juillet. Cours complémentaire sur la tuberculose.

MALADIES DE L'ESTOMAC ET DE L'INTESTIN. — *Hôpital Saint-Antoine*, M. Bensaude. Mardi, à 9 h. 1/2. Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques. Vendredi, à 10 h. Présentation de malades, discussion sur diagnostic et traitement. Du 18 au 28 Avril. Cours sur les affections de l'intestin. — M. Le Noir. Tous les mercredis, à 9 h. 1/2, salle Aran. Examen à la consultation des malades atteints d'affections du tube digestif. Discussion du diagnostic et du traitement. — M. F. Ramond. Jeudi, à 10 h. Présentation de malades, discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital de la Pitié, M. Enriquez. Lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. Démonstrations radiographiques. Jeudi, mardi, samedi. Leçons pratiques sur les maladies de l'appareil digestif.

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX. — *Hôpital de la Pitié*, M. Babinski. Tous les lundis, à 10 h. Consultation des maladies du système nerveux. A partir du 30 Avril, tous les samedis, à 10 h. Conférence clinique. Amphithéâtre de l'hôpital.

Hospice de la Salpêtrière (consultation externe), M. Souques. Tous les mercredis, à 10 h. 1/2. Présentation de malades, diagnostic et traitement.

Hospice de Bicêtre, M. J. Roubinovitch. Mardi, à 9 h. 1/2. Présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

MALADIES DU CŒUR ET DES VAISSEAUX. — *Hôpital de la Pitié*, M. Josué. Lundi, à 10 h. Techniques cardio-vasculaires spéciales. Mercredi, à 10 h. Conférences cliniques. Vendredi, à 10 h. Consultations spéciales.

Hôpital Tenon (consultation de médecine), M. Lian. Mercredi, à 10 h. 1/2. Examen radioscopique des cardiaques. Vendredi, à 10 h. Examen clinique des cardiaques. Samedi, à 10 h. Examen graphique des cardiaques.

Hôpital Laënnec, M. Ribierre. Vendredi, à 9 h. 1/2. Consultation pour les maladies du cœur et des vaisseaux.

GYNÉCOLOGIE MÉDICALE. — *Hôtel-Dieu* (salle Sainte-Marie), M. Dalché. Jeudi, à 10 h. Leçons cliniques sur les maladies des femmes.

Hôpital Saint-Antoine (salles Bichat et Malgaigne), M. Siredey. Mardi, jeudi, samedi, de 9 à 11 h. Consultation pour affection génitale de la femme. Vendredi, de 9 à 11 h. Examen des malades traitées par radium (cancer et fibrome). Lundi et mercredi, de 9 à 11 h. Visite et causerie au lit des malades.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Dupuy-Dutemps commencera dans son service, à partir du mercredi 18 Mai à 14 h. 1/2, une série de dix leçons de Neurologie oculaire. Il les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants. 1° Paralysie faciale. Ptosis; 2° Hémispasme facial. Tics; 3° Zona ophtalmique. Kératite neuro-paralytique. Goitre exophtalmique; 4° Troubles de la motilité oculaire. Syndromes alternes; 5° Paralysie de l'accommodation. Sémiologie de la pupille; 6° Maladies de la rétine. Migraine ophtalmique. Hystérie; 7° Stase papillaire; 8° Névrites optiques. Atrophies optiques; 9° Hémianopsies; 10 Symptômes oculaires dans les principales affections du système nerveux. Prix du cours : 100 francs.

CONCOURS

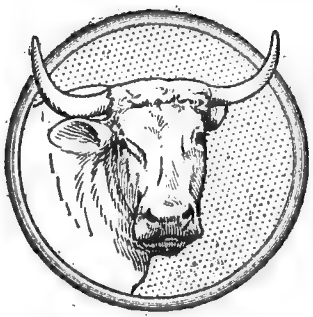
Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 18 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lorin, 15; Rouhier, 17; Girode, 16.

Asiles d'aliénés de la Seine. — Un concours pour 10 places d'internes en pharmacie titulaires et la désignation d'internes provisoires des asiles d'aliénés de la Seine s'ouvrira à Paris, le lundi 23 Mai 1921.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (service des aliénés, 1re section, annexe Est de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau), tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., du 25 Avril au 7 Mai 1921.

Les candidats seront convoqués par lettre. Néanmoins,

(*Voir la suite, p.* 579.)





— Oh !... la méchante Coqueluche, s'il y avait un remède ! !



— Pan. Rataplan. J'suis guéri par l'ANTI-KOKYTINE.

'Administration décline toute responsabilité pour les convocations qui ne parviendraient pas.

Hôpitaux du Havre. — Ont été nommés après concours : médecins des hôpitaux, MM. Romain, Sebald, Nadal; chirurgiens des hôpitaux, MM. Julien Le Nouène, Hurel; accoucheur, M. Perrigault; oculiste, M. Garache et laryngologiste, M. Sauvé.

Hôpitaux de Rouen. — Le jeudi 26 Mai 1921, un concours aura lieu à l'Hospice-Général, à 16 heures, pour la nomination d'un chirurgien adjoint des hôpitaux, sous la présidence de l'un des membres de la Commission administrative des hospices civils de Rouen.

Le jeudi 2 Juin 1921, un concours aura lieu à l'Hospice-Général, à 16 heures, pour la nomination d'un médecin adjoint des hôpitaux, sous la présidence de l'un des membres de la Commission administrative des hospices civils de Rouen.

Conditions d'admission à ces concours. — Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français, âgé de 25 ans révolus et pourvu, depuis deux années au moins, du diplôme de docteur en médecine conféré par le Gouvernement français.

Le stage de pratique médicale n'est point exigé des candidats qui justifieront de deux années au moins de service dans les hôpitaux de Paris en qualité d'élèves internes nommés au concours.

La même dispense est appliquée aux élèves internes des hôpitaux de Rouen, nommés au concours, qui justifieront également de deux années de service effectif en cette qualité et auront, en outre, obtenu au concours la place de prosecteur de l'École de Médecine de cette ville ou seront lauréats du prix Pillore (Médaille d'or).

A titre exceptionnel, pour le présent concours et ceux qui auront lieu en 1921, la dispense du stage de pratique médicale est accordée aux candidats qui auront été mobilisés au moins une année.

Les candidats devront : 1° se faire inscrire à la Direction, enclave de l'Hospice-Général, avant le 1er Mai 1921. A partir du 1er Mai aucune inscription ne sera admise; 2° déposer une demande contenant l'engagement de se conformer aux règlements des hôpitaux faits ou à faire; un extrait en forme de leur acte de naissance; un certificat de moralité; leur diplôme de docteur en médecine; les pièces constatant qu'ils sont Français ou naturalisés Français; la nomenclature des titres qu'ils font valoir et un ou plusieurs exemplaires de leurs travaux; la justification, le cas échéant, de leur qualité d'anciens internes des hôpitaux de Paris ou de Rouen et des fonctions qu'ils ont remplies ou des récompenses qu'ils ont obtenues. Sur le vu de ces pièces, l'Administration statue sur l'admissibilité au concours. Sa décision est notifiée aux candidats. Le concours est public: Aucun candidat ne pourra entrer dans les hospices pour y visiter les infirmeries durant les 25 jours qui précèderont le concours.

Une indemnité annuelle de trois mille six cents francs (3.600 fr.) est allouée aux chirurgiens et aux médecins des hôpitaux. Elle est acquise aux chirurgiens adjoints dans le cas où ils remplacent un titulaire.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Sont inscrits au tableau spécial de la LÉGION D'HONNEUR :

Pour *Officier*. — MM. Steinmetz, Lecomte, Julié, médecins principaux; Ardouin, Petit, Renard, Lozé, Romieu, Pauchet, médecins-majors de 1re classe; Chapellier Blanchard, médecins-majors de 2e classe; Clair, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 13 Avril.)

Pour *Chevalier*. — MM. Maniel, Mouzels, Rome, Collet, Colombana, Rouzoul, Nogue, Rault, Morin, médecins-majors de 2e classe; Brenel, Allard, Bourquard, Deviller, Gabillon Garrigues, Grosjean, Guibert, Martinaud, Marty, Paoletti, Pellotier, Protteau, Surreau, Rives, médecins aides-majors de 1re classe; Blusson, Balme, Bernex, Bruant, Dauvergne, Frison, Cazal, médecins-majors de 2e classe; Cayla, Cazalas, Caillié, médecins-majors de 1re classe; Buix, Defaux, Foisy, Monier, Rodocanachi, Sauze, Auber, Bazert, Bantkowski, Bonnefous, Chatellier, Fleury, Gardinier, Godart, Bouthier, Guillemet, Guillemard, Haym, Janaud, Lebeau, Le Rouzic, Luigi, Martin (Louis), Martin (Louis-Arsène), Mathieu, Maurice, Philippon, Pinel, Sagardoy, Vincent, Weissehfisch, Bardin, Barthélemy, Beon, Berthet, Bouan, Bouton, Channac, Descamps, Dumas, Fiessinger, Garban, Vernet, Ampoulange, Anduze-Acher, Aubin, Barbanneau, Barthe, Bazin, Besson, Bourgeat, Canebur, Carrière, Castel, Colombier, Daran, Dalias, Dattin, Desurmont, Dutard, Fouqué, Fraisse, médecins aides-majors de 1re et de 2e classe. (*Journ. off.*, 13 Avril.)

Ophtalmologie. — MM. A. Terson, P. Baillart et M. Landolt feront, à partir du mardi 10 Mai 1921, une suite de leçons sur les sujets suivants :

M. A. Terson. Les ophtalmopathies en pathologie générale et comparée, chez l'homme et les animaux. Classification et notation ophtalmologiques. Les grands processus : infection, intoxication, néoplasies, œdèmes hypertensifs, états sympathiques. Syndromes cliniques. Enigmes ophtalmologiques et hypothèses directrices. Etiologies prépondérantes et associées. Exemples concrets. Méthode de consultation et de conclusion thérapeutique dans les spécialités; remarques médico-chirurgicales sur les affections de l'œil et des annexes; notes prophylactiques. Evolution historique de l'ophtalmologie scientifique, didactique, professionnelle. Textes et commentaires. L'œil dans l'art. Documents sur l'œil votif et symbolique.

M. P. Bailliart. La tension oculaire; tonomètres et tonométrie. La circulation rétinienne et ses troubles. L'œil dans les maladies du cœur, des vaisseaux, des reins; dans le diabète et les maladies de la nutrition. Les troubles oculaires dans les maladies des glandes à sécrétion interne. Réflexe oculo-cardiaque.

M. M. Landolt. Démonstrations sur la vision binoculaire : la réfraction et ses anomalies; l'examen de la motilité oculaire; la recherche de la simulation; l'embryologie de l'œil. Causerie sur la vision dans la série animale.

Le cours est gratuit. Il sera fait les lundis, mardis et vendredis (non fériés), à 5 h. La première conférence aura lieu le mardi 10 Mai, à 5 h. 1/4, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton.

Autant que possible, s'inscrire par lettre à l'une des adresses suivantes : M. A. Terson, 47 *bis*, boulevard des Invalides. M. P. Bailliart, 15, rue Saint-Simon. M. M. Landolt, 27, rue Saint-André-des-Arts (clinique).

Service médical de la préfecture de la Seine. — Sont nommés : médecin titulaire, M. Morellet; médecin adjoint, M. Perrin.

Enfants-Assistés de la Seine — Sont nommés : à titre provisoire, en qualité de médecin du service des Enfants-Assistés de la Seine.

a) Dans l'agence d'Issoire dont la circonscription médicale de Vernet-la-Varenne a été scindée en deux circonscriptions nouvelles : M. Fontbonne, pour la circonscription de Vernet-la-Varenne sud-ouest; M. Quinquandon, pour la circonscription de Vernet-la-Varenne nord-est.

b) Dans l'agence de Saint-Pourçain : pour la circonscription de Montet, M. Guignard; pour la circonscription de Châtel-de-Neuvre, M. Odoul.

Service de la vaccination. — M. Guilbaud, médecin inspecteur du service de la vaccination de Paris, est promu de la seconde à la première classe de son emploi.

Service médical gratuit. — M. Metenier (de Villejuif) est nommé dans le personnel du service médical gratuit pour les cantonniers et égoutiers du département

(*Voir la suite, p.* **581**.)

de la Seine, et est chargé du service médical de la circonscription de Villejuif.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

Commission pour la prévention de la tuberculose. — La Commission pour la prévention de la tuberculose en France nous informe qu'à la suite de la nouvelle publiée récemment de dons faits à une autre organisation par la fondation Rockefeller pour venir en aide aux enfants nécessiteux de l'Europe centrale, un grand nombre de demandes de secours pour des enfants lui sont adressées. Il lui est malheureusement impossible d'y accéder, car son champ d'activité et son budget sont strictement limités, et elle espère que ses correspondants voudront bien le comprendre, dans l'impossibilité où elle se trouve de répondre à chacun.

Ligue de prophylaxie mentale. — La Ligue de prophylaxie mentale a constitué son bureau. Ont été élus : présidents d'honneur, MM. Justin Godart et Brunet; président, M. Toulouse; vice-présidents, MM. Edmond Perrier, membre de l'Institut; Georges Renard, professeur au Collège de France, et Larnaude, doyen de la Faculté de droit de Paris; secrétaire, M. Génil-Perrin; trésorier, M. Labry. La Ligue a ensuite formé ses principales Commissions : enfance anormale (président, M. Roubinovitch); antisociaux (M. Colin); maladies générales et intoxications (M. Klippel); antialcoolisme (M. Legrain); enseignement (professeur Dupré); dispensaires et services ouverts (M. Toulouse); organisation et propagande (M. Antheaume); hygiène mentale du travail professionnel (M. Labry). Elle a enfin commencé à étudier la situation des « petits mentaux de la guerre ».

Corps de santé militaire. — Les médecins aides-majors de 1re classe de la promotion de 1916, ci-après énumérés, ont été désignés pour faire partie de la deuxième série du stage de deux mois qu'ils doivent effectuer à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire pour permettre leur classement sur la liste d'ancienneté, savoir : MM. Barraux (Alexandre), Bériandi, Blanchard, Bodet, Bonnetous, Bon Hanna, Bourquard, Brée, Caloni, Cantuern, Castillon, Crozes, Dautrey, Debrie, Dechet, Desangles, Duboureau, Fiquet, Fournes, Garnier, Genest, Grosjean, Guibert, Hugonot, Hugues, Humblot, Jalras, Liégeois, Luquet, Millo, Mirgon, Ohlicher, Palafer, Paramelle, Pourtau, Pozzo di Borgo, Ramery, Schousboe, Testas, Vachet, Vidal.

Ces aides-majors devront se présenter à l'Ecole d'application du Service de Santé le 31 Mars 1921, à 8 h.; ils devront être porteurs de leur livret matricule mis à jour ; leur feuillet de campagne devra être adressé au directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce) auquel il devra parvenir pour le 31 Mars 1921 au plus tard.

Ces médecins aide-majors seront considérés comme détachés à l'Ecole et devront, en principe, rejoindre leur affectation actuelle à la fin du stage; ils auront droit aux indemnités pour déplacements temporaires. (*Journ. off.*, 26 Février.)

Service de Santé de la marine. — M. Michaud, médecin de 1re classe en congé sans solde, est réintégré dans le cadre des officiers du corps de Santé de la marine. (*Journ. off.*, 13 Février.)

— Sont rayés par limite d'âge de la réserve de l'armée de mer : MM. Dupin, médecin de 1re classe et Iman, médecin de 2e classe. (*Journ. off.*, 10 Février.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : en Afrique occidentale, MM. Jourdan, médecin principal de 1re classe; Patterson, médecin-major de 1re classe; Hudellet, médecin-major de 2e classe.

A Madagascar: M. Jaulin du Seutre, médecin-major de 2e classe.

En Indo-Chine, M. Le Boucher, médecin-major de 2e cl.

Au Cameroun, M. Authier, médecin major de 1re classe.

En Annam, M. Millous, médecin-major de 1re classe.

A la côte française des Somalis, M. Néel, médecin-major de 1re classe.

En France, M. Jamot, médecin de 2e classe. (*Journ. off.* 25 Février.)

— Sont affectés : en France, MM. Vallet, Esserteau, médecins-majors de 1re classe; Turgis, Bideau, Laveau, Gaudiche, Certain, Delalande, Toullec, Millous, Mazurie, Sallet, Guillen, médecins-majors de 2e classe; Cheyron-Lagrèze, Fajole, Augé, Madelaine, Genevray, médecins aides-majors de 1re classe; à l'armée française du Rhin, MM. Rivière, Pinaud, Trégan, Dhoste, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 10 Décembre 1920.)

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. Grall, Charenton, élèves de l'Ecole principal du Service de Santé de la marine et des colonies. (*Journ. off.*, 22 Janvier.)

— Sont affectés : Au Maroc, M. Gaillard, médecin-major de 1re classe; Clouet, médecin aide-major de 1re classe. En Afrique occidentale française, M. Fabri, médecin-major de 2e classe. En Afrique équatoriale française, M. Jauréguiberry, médecin-major de 1re classe. A la Guyane, M. Barbier, médecin aide-major de 1re classe. Aux établissements français d'Océanie, M Sasportas, médecin aide-major de 1re classe. En France, M. Cazanove, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 25 Janvier.)

— Sont arrêtées les affectations suivantes : En Afrique équatoriale, MM. Rapin, Delabande, médecins-majors de 1re classe. En Afrique occidentale, MM. Pezet, médecin-major de 1re classe; Vincens, Sebilleau, médecins-majors de 2e classe. A Tahiti, M. Bourragué, médecin-major de 1re classe. A l'armée française du Rhin, M. Blanchard, médecin-major de 2e classe. En France, M. Moulines, médecin-major de 1re classe.

— Sont nommés dans la réserve : au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Esquer, Hotchkiss, Chagnolleau, Broquet, Cadet, Revault, Pouthiou-Lavielle, médecins-majors de 1re classe retraités; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Regnault, Roton, de Schacken, Giudice, Arné, Rougier, Granié, Saporte, Le Gallen, médecins-majors de 2e classe démissionnaires; au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Guillemet, Le Coz, médecins aides-majors de 1re classe démissionnaires. (*Journ. off.*, 29 Janvier.)

— M. Tempon est nommé médecin aide-major de 1er classe. (*Journ. off.*, 13 Février.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : *4 fr. la ligne de 40 lettres ou*

(*Voir la suite, p.* 583.)

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e).

SOMMAIRE

LE PRÉVENTORIUM

NÉCESSITÉ DE L'ASSIMILER AU SANATORIUM POUR ASSURER SON FONCTIONNEMENT

Malgré ce qui a été dit, certaines questions méritent d'être répétées et certains points ont besoin d'être précisés.

Dans l'organisation antituberculeuse que l'on cherche à realiser, le préventorium est un établissement de prophylaxie. Il traduit cette vérité qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il s'adresse aux enfants qui, plus menacés par leur façon de vivre en intimité plus grande ou même en promiscuité dans leur famille et moins résistants à cause des défenses plus faibles de leur organisme, sont davantage exposés à la maladie.

Déjà la préservation de l'enfance contre la tuberculose est réalisée par l'Œuvre de Grancher qui, pour préserver les enfants sains, les éloigne du foyer familial et les envoie à la campagne chez des paysans, lorsque les parents tuberculeux sont contagieux. Cette pratique favorise en même temps le retour à la terre. Ces placements familiaux ne sont pas faits au hasard. Un avis médical intervient pour le choix des familles nourricières, mais il n'est pas moins important qu'une surveillance médicale continue à s'exercer. Il est certain qu'avec tous les avantages de la vie des champs, les soins de propreté laissent souvent à désirer dans les fermes. De plus, les cultivateurs sont parfois tentés, surtout dans les circonstances actuelles, de faire des restrictions sur la nourriture, malgré l'augmentation du prix de pension des enfants qui leur sont confiés. Cependant, ces divers inconvénients peuvent être évités.

Les préventoriums ont le même but que l'Œuvre de Grancher, mais, au lieu du placement familial individuel, ils réalisent un placement collectif par petites colonies.

Dans ces établissements spéciaux, situés à la campagne, avec le bénéfice du grand air et du soleil, on enseigne également l'importance de la propreté, on apprend l'usage du lavabo. Les enfants qui auront les ongles courts et seront habitués à se laver les mains avant de manger, éviteront non seulement la tuberculose, mais beaucoup de maladies communes aux « touche-à-tout ». L'alimentation est soignée, la surveillance médicale est constante, des infirmières se mêlent aux jeux des enfants et favorisent leur développement par des exercices respiratoires, des classes sont organisées pour continuer l'enseignement, les surveillantes et les institutrices ont aussi la tâche d'être des éducatrices. Chez les filles, l'école ménagère et les travaux manuels figurent au programme. Parmi les garçons, les plus grands peuvent être mis en équipes pour

aider le jardinier; à treize ans, à la sortie du préventorium, on se préoccupe, s'il y a lieu, de les placer à la campagne.

Il ne faut pas que le fait d'une réunion d'enfants fasse exagérer l'idée du danger de contagion que nous connaissons tous. Cette crainte peut être supprimée, ou au moins assez réduite pour être négligeable, pourvu que certaines conditions soient observées. Le préventorium doit être un groupement restreint, ne comprenant en général pas plus de cinquante enfants. Il importe que dans les dortoirs suffisamment vastes, les lits soient assez espacés pour qu'il n'y ait pas d'encombrement, même en tenant compte de l'ouverture des fenêtres pendant la nuit. Il ne faut pas qu'on puisse redouter les inconvénients d'une agglomération d'enfants en lieu fermé. Enfin, dès qu'un enfant est malade, il doit être placé dans une chambre séparée, dite d'isolement, et si le médecin diagnostique une affection contagieuse, le transfert à l'hôpital est demandé.

Le préventorium présente incontestablement des conditions hygiéniques meilleures, avec la certitude d'une surveillance médicale plus complète et plus constante.

Ainsi, parmi les divers moyens de prophylaxie de la tuberculose, la préservation de l'enfance est réalisée, soit par le placement individuel et familial de l'Œuvre de Grancher, soit par le placement collectif dans le préventorium. Ces deux Œuvres se complètent et, en les mettant en parallèle, il n'est pas question de substituer l'une à l'autre.

Le placement familial convient aux sujets de la première et de la seconde enfance, c'est une organisation plus souple qui peut s'étendre davantage, et il faut souhaiter que, de plus en plus, dans toute la France, on envoie des enfants chez des paysans réunissant les conditions hygiéniques désirables avec la surveillance médicale nécessaire.

Le préventorium n'est réservé qu'à la seconde enfance, mais si, comme l'Œuvre de Grancher, il sépare les enfants sains des parents tuberculeux, il ne borne pas son action à prévenir la contagion. Des enfants qui, après avoir eu une première manifestation bénigne ou torpide de la tuberculose (adénites cervicales, adénopathie trachéo-bronchique, pleurésie), ne sont pas contagieux et peuvent être réunis à des camarades, doivent également retirer le plus grand bénéfice du préventorium. Pour eux, la vie au grand air, dans de bonnes conditions hygiéniques, sera la garantie d'une santé meilleure en empêchant l'extension du mal ou en les mettant à l'abri des récidives [1].

De plus, cette « Maison d'hygiène » n'est pas simplement utile pour les enfants qui y sont admis, elle est un instrument de propagande [2], elle enseigne l'*Hygiène par l'exemple*. Ces simples mots, qui sont le titre même d'une nouvelle société créée à Paris [3], montrent la réalisation d'un programme dont le but principal est l'éducation du public en s'adressant surtout aux enfants. Les parents qui viennent voir leurs enfants trouvent des leçons de choses qui les frappent et il serait facile de citer des faits montrant que le passage des enfants dans un préventorium a été profitable aux autres membres de la famille. Rentrés chez eux, les enfants peuvent être de petits éducateurs en donnant à leurs frères et sœurs les habitudes d'hygiène dont ils ont bénéficié.

Il est donc important de créer des préventoria, il serait désirable d'en avoir dans tous les départements. Assurément, à cause des difficultés financières, leur nombre sera toujours réduit, les places seront insuffisantes pour recevoir tous les enfants qui doivent être éloignés de la contagion familiale et ceux qui ont besoin d'une cure d'air, mais le préventorium constitue un progrès dont les exemples méritent d'être imités. Le docteur Dumoutet a eu raison de dire « qu'en prescrivant la création des dispensaires et des sanatoria, il ne fallait pas oublier les préventoria » [4].

Ces établissements sont peu nombreux en France. Cependant il en existe dans plusieurs départements, en particulier dans l'Aube, les Basses-Pyrénées, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Loire, le Rhône, la Seine.

Pour obtenir les résultats vérifiés par l'expérience, rien ne doit être négligé dans l'intérêt des exigences de l'hygiène et de sa démonstration au public, mais, afin de réduire les dépenses, il ne faut ni installation luxueuse, ni ornements inutiles.

Malgré cela, à cause des frais de l'organisation intérieure, la question budgétaire mérite d'attirer l'attention. Pour favoriser ces créations, dont l'utilité ne peut être contestée, et pour assurer leur fonctionnement, il est nécessaire que l'entretien des enfants ne soit pas complètement à la charge de l'établissement.

D'abord il convient de demander aux familles une indemnité quotidienne pour le prix de journée des enfants. Dans la vie commune, chaque membre de la famille représente une dépense particulière, et la part de l'enfant, qui n'habitera plus avec ses parents, doit être versée au préventorium. Cette contribution familiale est plus morale que la gratuité complète. Sauf de rares exceptions, une somme de 1 franc par jour peut toujours être réclamée. En faisant l'éducation du public, on doit montrer qu'il ne s'agit pas de donner une simple assistance matérielle, mais de

1. L. Bernard. — « La prophylaxie sociale de la tuberculose ». *La Presse Médicale*, 18 Décembre 1920.

2. Mouisset. — *Rapports du Comité départemental du Rhône*, 1918-1919-1920.

3. « L'hygiène par l'exemple ». *Presse Méd.*, 21 Août 1920.

4. Dumoutet. — *La Presse Médicale*, 3 Avril 1920.

procurer également une santé meilleure. Lorsque la démonstration est faite, il n'est pas rare de voir des mères, primitivement hésitantes, en se disant gênées, proposer de donner une indemnité plus forte pour prolonger le séjour de l'enfant au préventorium. A défaut de participation de la famille, on peut demander une contribution financière à certaines collectivités.

Mais, surtout, il est à la fois juste et économique, au point de vue social, que le ministère de l'Hygiène facilite la préservation de l'enfance qui est un moyen prophylactique dont l'efficacité est certaine dans la lutte contre la tuberculose. Le placement des enfants dans les préventoria fait partie à la fois de l'assistance aux tuberculeux, puisque les parents sont malades, et de la lutte contre la tuberculose puisqu'il s'agit d'empêcher la maladie de faire de nouvelles victimes. A ce double titre, les enfants ont droit à la protection de l'Etat. Le Comité départemental du Rhône a émis un vœu pour demander l'assimilation des préventoria aux sanatoria. A l'assemblée générale du Comité national à Paris, j'ai été heureux d'entendre M. Brisac, préfet de la Marne, ancien Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, dont on connaît la compétence et l'autorité pour toutes les questions d'assistance sociale, dire que, pour fonctionner, le préventorium, comme le sanatorium, doit pouvoir se réclamer de la loi Honnorat.

F. Mouisset,
Médecin des Hôpitaux de Lyon.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE INDIGÈNE DE DAKAR

Les bases de l'enseignement médical indigène en Afrique occidentale et équatoriale française ont été établies en 1916 par le gouverneur général Angoulvant, et une section préparatoire aux études médicales a été créée à l'École primaire supérieure Faidherbe. C'est grâce à ces mesures que l'Ecole de Médecine de Dakar[1] a pu être ouverte.

Les décrets de Janvier 1918, qui décidaient sa création, prévoyaient en outre l'établissement de sanatoria, de dispensaires et de maternités. Sur la demande de M. Le Dantec, chargé de l'organisation de l'École, l'hôpital indigène, par décret du 9 Juin, fut rattaché à celle-ci comme hôpital d'instruction. Mais il est urgent maintenant de sortir du provisoire et de réaliser la construction prévue de l'Ecole de Médecine; l'emplacement est choisi, les plans élaborés; il ne manque plus que les crédits. La constitution du matériel technique d'enseignement n'a pas été sans grosses difficultés; il a tout fallu faire venir de France et à une époque peu favorable (Août à Novembre 1918).

L'organisation technique était encore moins facile. L'École de Médecine de Dakar est destinée à former des médecins et des sages-femmes indigènes, et aussi, sur la demande de M. Le Dantec, des pharmaciens indigènes. Une section d'élèves vétérinaires y est également rattachée.

Le recrutement des étudiants en médecine est assuré par la section préparatoire de l'École Supérieure Faidherbe formée des meilleurs élèves sélectionnés des écoles provinciales, qui leur donne une première année d'enseignement général à programme commun. La seconde année est celle des spécialisations.

Les élèves qui ont opté pour les études médicales, y reçoivent, en deuxième année, une instruction correspondant, toutes proportions gardées, au programme du P. C. N.

Les étudiants en médecine sont soumis au régime de l'internat, car il ne suffit pas, pour faire des jeunes indigènes d'utiles médecins, de leur inculquer de nombreuses connaissances professionnelles, il faut aussi leur faire « une âme de médecin » dans tout ce que cette expression implique de compréhension haute des devoirs de notre profession.

La tenue des élèves a été uniformisée; l'uniforme européen a fait immédiatement disparaître certaines coutumes régionales contraires à la bonne tenue et à l'hygiène. Par contre, on s'est efforcé à ne pas soumettre les étudiants à un régime de surveillance trop strict.

Le programme des études de l'École de Médecine s'étend sur 4 années. La première année une large place est faite aux sciences naturelles, et cela est nécessaire à cause de l'insuffisante préparation générale et scientifique des élèves. La matinée est consacrée au stage hospitalier, et à 10 heures, les étudiants se rendent à la polyclinique (où le nombre des consultations quotidiennes oscille entre 80 et 100).

L'après-midi est consacrée aux cours. La plupart d'entre eux revêtent un caractère intermédiaire entre un cours et des travaux pratiques. Dans tous les cas aucune notion nouvelle n'est donnée sans que le professeur se soit assuré par une interrogation que l'étudiant possède à fond par compréhension et non par mémoire les notions acquises précédemment.

Un même professeur assure et dirige les cours et travaux pratiques d'anatomie, et assiste à toutes les dissections; le premier contact des étudiants indigènes avec les cadavres a été un peu hésitant.

L'enseignement de la séméiologie a rencontré une difficulté spéciale, car les livres classiques de pathologie tropicale tiennent peu compte des caractères particuliers de manifestation de telle ou telle maladie chez le blanc ou chez le noir; et il faudra plusieurs années pour mettre au point des précis de séméiologie qui puissent servir de guides sûrs aux étudiants.

A la section des élèves sages-femmes, la tâche s'est révélée plus délicate que pour les étudiants en médecine. En fait, la femme indigène est tenue dans une situation d'infériorité marquée, et peu de filles fréquentent les écoles. Ce sont de l'orphelinat des métisses de Kayes et des écoles du Dahomey que proviennent, en majeure partie, les élèves sages-femmes. Leur admission est subordonnée à un concours, peu sévère certes, mais il y a intérêt à avoir des élèves très jeunes et encore très malléables.

Les études comportent trois années, avec stage hospitalier le matin. La difficulté était d'ouvrir une

1. Le Dantec. — « L'Ecole de médecine indigène de Dakar ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 8, 1920.

maternité et de lui assurer une clientèle. Mais M. Le Dantec y arriva, et une maternité de 20 lits était inaugurée le 3 Juillet 1919; et dès maintenant la maison est comble et il faut songer à l'agrandir. Cet agrandissement et la création d'une crèche ont été décidées par M. le gouverneur général Merlin. A la maternité, est annexée une salle de consultations gratuites.

L'enseignement à l'Ecole de Médecine de Dakar est assuré par le directeur et son adjoint, par les médecins traitants de l'hôpital d'instruction, par le médecin et la sage-femme de la maternité, par les chargés de cours choisis parmi le personnel médical de Dakar, et une dame professeur chargée à la section des élèves sages-femmes des enseignements généraux.

Il existe une bibliothèque constituée avec soin, des laboratoires de chimie, d'histoire naturelle, d'histologie, de physiologie, etc.

A l'hôpital, est annexé un service de radiologie, d'électrothérapie, de mécanothérapie, de bactériologie, et un laboratoire d'anthropologie.

M. Le Dantec a en outre provoqué la création d'une société médico-chirurgicale de l'Ouest Africain qui groupe actuellement 150 membres.

La première promotion d'élèves médecins a compté 8 élèves, la seconde 8 également; les deux premières promotions d'élèves sages-femmes respectivement 15 et 21 élèves; et tous, jeunes gens comme jeunes filles, ont paru capables d'arriver avec succès au terme de leurs études. L'école de Dakar donnera certainement à l'Afrique occidentale des aides-médecins et des sages femmes indigènes instruits et aptes à rendre les plus grands services.

ASSOCIATION MUTUELLE DU CORPS DE SANTÉ DE L'AVANT (1914-1919)

Signalons à nos lecteurs le premier numéro du *Fanion médical* qui publie les statuts de l'Association mutuelle du Corps de Santé de l'avant dont il est l'organe mensuel.

Nous rappelons que cette Association a pour but de venir en aide aux veuves, orphelins, mutilés de guerre du Corps de Santé et que les adhésions et dons sont reçus au Secrétariat général, 16, rue de Téhéran, Paris, VIII.

LIGUE FRANÇAISE DE PROPHYLAXIE D'HYGIÈNE MENTALE

En Avril 1920 le ministère de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale instituait un *Comité d'Hygiène mentale*.

Pour renforcer l'action de ce comité officiel, l'initiative privée a organisé une *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales* dont l'idée première revient à son président, le docteur Toulouse.

Cette Ligue se propose d'étudier toutes les questions relatives à la prévention des troubles mentaux et à la conservation de l'équilibre psychique chez les individus et dans les collectivités.

Adresser les adhésions à M. Genil-Perrin, secrétaire de la *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales*, 99, avenue de la Bourdonnais, Paris, VII.

LA VIE SYNDICALE

Le *Syndicat médical de Paris* a tenu ses assises annuelles le Dimanche 20 Mars au petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Le secrétaire général a résumé l'importante question des honoraires des pensions de la guerre et a invité les membres de son groupement à la résistance au décret du 9 Mars dernier.

L'approbation générale a été sanctionnée par l'ordre du jour suivant :

« Le Syndicat médical de Paris, réuni en Assemblée générale, le 20 Mars 1921, après avoir entendu le rapport de son secrétaire général sur la question des blessés de guerre, estimant qu'il doit se conformer à la circulaire adressée le 10 Mars par l'Union des Syndicats, décide :

« 1° De ne pas admettre le principe de la taxation des honoraires médicaux et de refuser de reconnaître le décret du 9 Mars dernier du ministre des Pensions fixant arbitrairement ces honoraires;

« 2° Il demande à ses membres de continuer à soigner les bénéficiaires de la loi sans distinction, mais en les considérant comme des malades ordinaires, refusant de se soumettre aux exigences de l'Administration tant qu'un tarif n'aura pas été établi d'accord avec les délégués du corps médical.

« 3° Il émet le vœu que l'Union des Syndicats se mette en rapport avec les Fédérations des Mutilés et leur explique les raisons des décisions prises par le corps médical dans l'intérêt même des blessés de guerre. »

Le Syndicat médical de Paris a en outre adhéré en principe à la Fédération en formation des différents groupements de la région parisienne. Ce projet donnerait, sans aucun doute, une très grande force aux revendications faites en commun au nom de la plus grande partie du corps médical parisien.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE LAUDANUM DE SYDENHAM

L'étymologie du mot *laudanum* est assez obscure : quelques auteurs, se contentant d'à peu près, l'ont fait dériver d'*anodyna*; ses partisans lui attribuaient pour origine les participes *laudatum* ou *laudandum* (remède digne de louanges), tandis que ses détracteurs affirmaient qu'il était formé de l'impératif *lauda* suivi de la particule négative *non* (ne le louez pas); d'autres, enfin, n'y voyaient qu'un terme barbare et vide de sens inventé à plaisir par Paracelse. C'est, en effet, dans les œuvres de ce dernier qu'il est fait, pour la première fois, mention du laudanum : la préparation qu'il désignait sous ce nom était

composée d'or, de perles, d'asphalte, de fleurs d'antimoine, de myrrhe et d'aloès. Bien qu'elle ne contînt pas d'opium, Paracelse n'en a pas moins le mérite d'avoir fait connaître une formule permettant d'administrer le précieux narcotique mieux qu'on ne le faisait jusqu'alors : cette formule qu'il appelait *spécifique anodyn* associait l'opium aux sucs d'oranges et de coings, à la cannelle, au girofle, au musc, à l'ambre, au safran, au corail et aux perles. La postérité fit à Paracelse un double emprunt : elle lui prit le mot laudanum et l'appliqua au spécifique anodyn. Telle est la genèse d une drogue dont, depuis quatre siècles, le crédit ne s'est jamais démenti. Tel fut son succès que les plus grands médecins tinrent à honneur de lui attacher leur nom, chacun apportant une modification à sa formule primitive et s'efforçant d'associer à l'opium les substances les plus susceptibles d'en corriger et d'en seconder à la fois les effets. C'est ainsi qu'on vit figurer successivement dans la pharmacopée les laudanums de Quercetanus, de Crollius, de Zwinger, de Freitag, de Lancelot[1]. Leurs préparations, le plus souvent chaotiques, présentaient, comme teneur en opium, des différences considérables, cause possible d'erreurs fort préjudiciables à l'intérêt des malades. A Thomas Sydenham revient l'honneur d'avoir indiqué une formule plus simple et d'un dosage plus rigoureux; la voici telle qu'il la décrivait en 1670 et telle qu'elle figurait encore au Codex de 1884 : « Vin d'Espagne, 1 livre, opium 2 onces, safran 1 once, poudre de cannelle, poudre de clous de girofle ãa 1 drachme; mettre le tout au bain-marie deux ou trois jours, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis la consistance voulue. » C'est dans le traitement de la dysenterie que Sydenham employait son remède dont XX gouttes pesaient environ 1 gr. et représentaient 0.05 centigr. d'extrait d'opium, à la dose de XV gouttes chez les adultes, de II gouttes pour un enfant d'un an.

Le Codex de 1908 a modifié la formule de Sydenham en substituant l'alcool à 30° au vin d'Espagne, les essences de cannelle et de girofle à la macération de ces simples ; ainsi préparé, le laudanum, qui renferme par gramme (ou XLIII gouttes) 0 gr. 05 centigr. d'extrait thébaïque, pourrait être appelé plus exactement *teinture d'opium safranée*. Rien ne prouve que la nouvelle formule ait plus de valeur que l'ancienne; du moins doit-on savoir gré aux réformateurs du Codex d'avoir conservé au médicament une appellation qui perpétue le souvenir de son inventeur.

Henri Leclerc.

1. Consulter à ce sujet H. Leclerc. « Origine et histoire du laudanum ». *Bull. des Sc. pharmacol.*, Juillet-Août 1918.

ANATOMIE DU VIVANT

Type abdominal et type thoracique chez la femme.

Il est connu que la forme masculine répond à un type à développement thoracique et la forme féminine à un type à développement abdominal, tout en conservant l'harmonie des justes proportions ; mais cet équilibre peut-être rompu dans deux sens différents par l'exagération ou le renversement des caractères.

Le *type abdominal féminin* est caractérisé par l'exagération de la prédominance de la moitié inférieure du torse ; le thorax est peu développé, le dos rond, les épaules tombantes, ce qui contraste avec l ampleur des hanches et la saillie de l'abdomen. C'est le type de charme un peu maladif des artistes de la Renaissance (fig. 1).

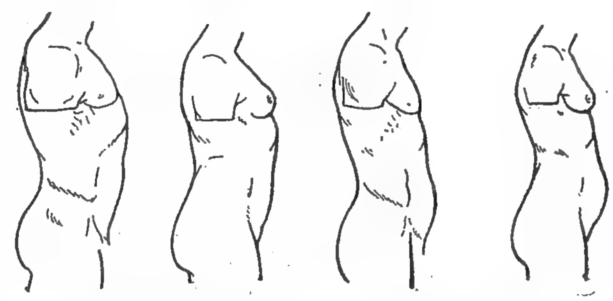
Le *type thoracique féminin*. En dehors des femmes aux larges épaules et au bassin étroit,



Fig. 1. — Type abdominal.



Fig. 2. — Type thoracique.



Type thoracique. Type abdominal.

Quelques types de torse chez l'homme et chez la femme (Richer).

sortes de viragos qui n'ont presque rien de féminin, il existe des femmes qui présentent un développement remarquable du thorax tout en conservant la région du bassin convenablement établie avec des attributs bien féminins (fig. 2).

C'est dans cette catégorie de modèles que les artistes de l'antiquité ont puisé le type si remarquable de leur Vénus. La Vénus antique joint à un bassin aux modelés bien féminins, apte aux maternités futures, un thorax puissant qui soutient une taille carrée avec un dos et des épaules d'athlète (P. Richer).

Une éducation physique rationnelle des jeunes filles peut beaucoup pour développer ce type *thoracique féminin*, type de solidité et de robuste élégance.

P. D.

LA MEDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

L'ABANDON DES CAMPAGNES. — Le dernier recensement a montré d'une façon évidente que le pays s'industrialise aux dépens des campagnes. Plus de la moitié de la population des États-Unis réside sur des territoires urbains. En 1920, les villes et les cités ont augmenté leur population de 5 6 pour 100 du total général de 1910, et représentent 51,4 pour 100 du total général de la population.

INDE

Une Université musulmane à Aligarh a été inaugurée le 17 Décembre dernier par le Rajah de Mahmudabad. Le Rajah Sahib, premier vice-chancelier, a lu un rapport sur les universités islamiques et a exprimé l'espoir que le nouvel institut provoquerait un renouveau dans les arts anciens et les sciences du monde musulman.

POLOGNE

L'AMBULANCE « DANEBROG ». — L'ambulance « Danebrog », organisée par le Comité danois des ambulances auxiliaires dirigée par M. le professeur Ehlers, est placée sous les ordres de la Croix-Rouge polonaise, et collabore avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à la lutte contre les maladies épidémiques en Pologne.

Elle est installée actuellement à Zajeczerze près de Demblin (Pologne) et possède un matériel complet pour l'installation d'un hôpital de cent lits. Elle est pourvue abondamment de médicaments et de denrées alimentaires (sucre et graisse en particulier qui sont rares en Pologne).

C'est la septième expédition que le Comité danois des ambulances auxiliaires a organisé et dirigé à l'étranger.

TCHÉCO-SLOVAQUIE

Deux universités nouvelles ont été créées à Brno (Brunn) et à Bratislava (Presbourg). La vieille université de Prague comprend cette année plus de 10 000 étudiants. Des universitaires français y ont été envoyés.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

AJOURNEMENTS MILITAIRES.

J'ai un fils, appartenant à la classe 18, étudiant en médecine (nouveau régime), ayant 14 inscriptions, qui a déjà subi 4 ajournements : le 1er en 1917, le 2e en Février 1918, le 3e en Septembre 1918, le 4e en Mai 1920.

Les ajournés des classes 18, 19, 20 sont appelés à subir en Février une nouvelle visite.

Je désire savoir si les 4 ajournements déjà prononcés exonèrent mon fils des 3 années de service militaire qu'il aurait dû accomplir; ou si, étant pris bon *par le 5e conseil de revision, il devra partir avec la classe 21; et dans ce cas, pour terminer ses études médicales, faudrait-il qu'il demandât un sursis, soit avant le prononcé du conseil de revision, soit plus vraisemblablement après.*

Quel temps resterait-il à faire à mon fils, s'il était pris, et quel grade lui conférerait-on?

R. — Si votre fils a réellement subi 4 ajournements, il n'a plus de service militaire à faire, il sera versé dans l'armée de réserve et sera astreint aux périodes de la classe à laquelle il appartient.

Voici d'ailleurs le texte intégral de la loi sur le recrutement de l'armée, qui traite cette question des ajournements.

« Les jeunes gens reconnus par le conseil de revision d'une constitution physique trop faible peuvent être ajournés, jusqu'à l'époque où ils passent dans la réserve de l'armée active.

« A moins d'une autorisation spéciale, ces ajournés sont astreints à repasser la visite devant le conseil de revision du canton, qui les a examinés une première fois.

« Les jeunes gens ajournés une première fois, reconnus bons l'année suivante, feront trois ans ; après deux ajournements, les hommes pris par la revision feront deux ans.

« Ceux qui, ayant été ajournés trois fois, sont pris au quatrième examen, sont astreints à un an de service.

« Ceux enfin qui, après avoir été *ajournés quatre fois*, sont déclarés bons au dernier examen qu'ils doivent subir, *sont versés dans l'armée de réserve et astreints aux périodes de la classe à laquelle ils appartiennent*.

« Les ajournés sont après leur libération astreints aux obligations de leur classe d'origine. »

***

Malgré tout, il vaut mieux demander un sursis, au moment du conseil de revision, pour continuation d'études, sans se préoccuper de la décision militaire de ce conseil.

Ayant été ajourné quatre fois, votre fils n'a plus de service militaire à faire.

Il est même à souhaiter qu'il soit pris *bon service armé*, car dès qu'il aura soutenu sa thèse inaugurale, il pourra demander au directeur du

Service de Santé de sa région d'être nommé médecin aide-major de 2e classe de réserve et il accomplira ses périodes militaires comme médecin aide-major et non comme simple infirmier.

P. Bonnette.
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Traité de l'allaitement et de l'alimentation des enfants du premier âge, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, membre de l'Académie de Médecine. 3e édition revue et augmentée. Un volume in-8° de xvi-926 pages avec figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix 45 fr. net.

En prenant le livre de M. Marfan, en constatant qu'il a près de 1.000 pages, on éprouve tout d'abord un mouvement d'étonnement. Comment peut-on écrire un aussi long traité sur un sujet si nettement limité! Mais, dès qu'on a ouvert le volume, qu'on l'a feuilleté un instant qu'on a parcouru les divers chapitres, on s'aperçoit bien vite que l'auteur, loin d'être prolixe, a résumé et synthétisé tout ce que nous savons ou devrions savoir sur la question. C'est que le sujet est d'importance capitale; tout l'avenir du nourrisson, on pourrait presque dire tout l'avenir de la race, est lié au grave problème de l'allaitement. L'étude de la question soulève, à chaque pas, des difficultés nouvelles. Loin de les éluder, M. Marfan s'y arrête; il expose, avec une impartialité parfaite, les divers problèmes, indique les contradictions, discute les hypothèses, montre les points obscurs. Ainsi la lecture du livre, en même temps qu'elle instruit, suggère des idées de recherches. En parcourant la bibliographie, fort complète et fort soignée, on voit combien le sujet a été fouillé par des hommes éminents, et on est fort étonné de constater combien il renferme encore d'obscurités et de contradictions. Montrer les lacunes de la science, c'est accomplir une œuvre véritablement utile, car c'est indiquer le point où l'on est parvenu et montrer dans quelle direction on devra s'engager.

Cette méthode d'exposition, la seule véritablement bonne à mon avis, a présidé à la conception de tous les chapitres.

Les premiers sont consacrés aux propriétés physiques et chimiques du lait, aux variations de sa composition, aux ferments qu'il renferme, ferments dont l'étude, poursuivie avec beaucoup d'acharnement depuis quelques années, est cependant loin d'être terminée. Après avoir indiqué le mécanisme de la sécrétion et l'origine des substances qu'elle renferme; après avoir montré comment se fait l'excrétion des médicaments et des poisons par la glande mammaire, l'auteur étudie les microbes que le lait peut renfermer, les uns saprophytes décomposant l'aliment, les autres pathogènes pouvant servir à la transmission des maladies.

Les chapitres suivants fournissent les notions indispensables sur l'analyse pratique du lait et sur la recherche des falsifications, puis vient l'étude de la digestion du lait chez le nourrisson, ce qui conduit à des considérations fort intéressantes sur les échanges nutritifs et leur variation, suivant qu'on donne du lait de femme ou du lait de vache.

La deuxième partie du livre est consacrée à l'allaitement et se divise tout naturellement en trois grandes sections : l'allaitement par la mère, l'allaitement par une nourrice mercenaire, l'allaitement artificiel.

L'allaitement par la mère est une loi de nature, mais les lois, même naturelles, comportent des exceptions; il faut donc connaître les obstacles à l'accomplissement de cette importante fonction physiologique. Quand l'allaitement est possible, ce qui, fort heureusement, est la règle générale, il faut le diriger. M. Marfan donne toutes les indications nécessaires sur le nombre et la durée des tétées, sur la surveillance de l'allaitement, sur les caractères de la bonne santé du nourrisson; il termine cette partie de l'ouvrage par les règles qui doivent présider à l'hygiène et au régime de la nourrice, et par l'exposé des causes qui peuvent amener à suspendre l'allaitement maternel.

Quand on emploie une nourrice mercenaire, il faut savoir faire un choix judicieux; aussi M. Marfan formule-t-il avec soin les règles de l'examen et consacre-t-il un important chapitre à la transmission de la syphilis par l'allaitement.

L'allaitement artificiel est une grave question qui est longuement développée. C'est qu'il faut successivement étudier la production du lait, les différents procédés de stérilisation, les modifications qu'on fait subir au lait de vache pour le rapprocher du lait humain; il faut étudier aussi les laits des autres espèces animales. Entre les enfants nourris au sein et les enfants soumis à l'allaitement artificiel, les différences sont bien connues; mais les explications sont assez contradictoires et les théories sont fort nombreuses. On les trouvera exposées avec beaucoup de clarté et on verra que cette discussion théorique met en lumière beaucoup de faits importants pour l'hygiène.

Après un chapitre sur le sevrage, M. Marfan étudie, dans une troisième partie, l'allaitement et l'alimentation des nouveau-nés débiles et des nourrissons anormaux ou malades. Il donne des renseignements sur la diète hydrique, sur l'emploi du babeurre et des laits écrémés, du kéfir, des laits aigris, des préparations amylacées; sur l'alimentation des prématurés, des débiles, enfin sur le régime alimentaire dans les diverses maladies du premier âge.

Une quatrième partie fournit toutes les indications nécessaires sur la protection des enfants du premier âge et sur les œuvres d'assistance.

L'analyse rapide que je viens de faire montre l'importance des questions exposées dans le livre de M. Marfan. La grande notoriété de l'auteur et sa compétence en hygiène infantile donnent un intérêt spécial à l'ouvrage. Tous les médecins tiendront à le posséder, car ils y trouveront les règles qui doivent diriger leur conduite et la solution des graves problèmes auxquels se heurte journellement la pratique médicale. La lecture du livre est aussi agréable qu'utile, car le style est d'une pureté et d'une clarté parfaites. Aussi peut-on prédire, sans crainte de se tromper, que cette troisième édition, complètement revue et remaniée, aura encore plus de succès que les précédentes et ne tardera pas à être épuisée.

H. R.

LIVRES REÇUS

2422. **Travaux annuels de l'hôpital d'Urologie et de Chirurgie urinaire** (2e série), publiés sous la direction de M. le Dr F. CATHELIN, chirurgien en chef. 1 vol. de 362 pages (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 50 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* LA PRESSE MÉDICALE *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

SOMMAIRE du n° 1.

Mémoires originaux.

Y. Manouélian. — Placentas syphilitiques et phagocytose de tréponèmes.

A. Brindeau et M Boussin. — La radiographie dans l'étude de la circulation placentaire.

J. Okinczyc et Pierre A. Huet. — Un cas d'utérus didelphe, salpingite unilatérale et hystérectomie unilatérale.

F.-M Cadenat. — A propos d'un cas de fibrome du vagin.

Thérapeutique gynécologique :

H. Hartmann. — La position élevée du bassin dans la radiothérapie des fibromes.

Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique.

Séance du 4 Decembre 1920.

Sociétés savantes.

Sociétés d'Obstétrique et de Gynécologie d'Alger, de Bordeaux, de Lyon, de Nancy.

Société anatomique de Paris.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Les accidents du travail et les maladies professionnelles. — Des conférences complémentaires sont faites pendant le semestre d'été sous la direction de M. le professeur Balthazard, les mardis, jeudis et samedis, à 6 h., au grand amphithéâtre. Elles porteront sur les Accidents du travail et les Maladies professionnelles.

Un enseignement pratique, comportant l'examen des ouvriers victimes d'accidents du travail, aura lieu tous les jeudis, à 2 h., au laboratoire de médecine légale, à partir du jeudi 21 Avril.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris (semestre d'été). — MÉDECINE INFANTILE. — *Hôpital Hérold*, M. Barbier. Vendredi, à 10 h. Leçons sur la pathologie du nourrisson.

Hôpital Necker (pavillon Peter), M. J. Hallé. Lundi, à 9 h. Examen des nourrissons.

Hôpital Trousseau, M. Lesné. Jeudi, à 10 h. Consultation des nourrissons. Vendredi, à 10 h. 1/2. Conférences cliniques avec présentation de malades. Les autres jours, à 10 h. Enseignement clinique au lit du malade.

Hôpital Saint-Louis (annexe Grancher), M. Jules Renault. Samedi, à 10 h. 1/2. Conférence d'hygiène et clinique infantile.

DERMATOLOGIE ET SYPHILIGRAPHIE. — *Hôpital Necker* (pavillon Peter), M. J. Hallé. Samedi, à 9 h. Consultation de dermatologie.

Hôpital Saint-Louis, M. Hudelo. Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 9 h. Policlinique et traitement.

Hôpital Cochin, M. Queyrat. Mercredi, à 10 h. 1/2. Conférences sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

CHIRURGIE GÉNÉRALE. GYNÉCOLOGIE ET UROLOGIE. — *Hôpital de la Pitié*, M. Arrou. Lundi, vendredi, à 9 h. Examen des malades. Jeudi, de 9 h. 1/2 à 12 h. Opérations.

Hôpital Cochin (pavillon Bouilly), M. Labey. Lundi, mercredi, vendredi, à 10 h. Exercices pratiques de gynécologie. Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2. Opérations.

Hôpital Tenon (consultation externe) M Martin. Tous les jours, à 10 h. Examen des malades. Jeudi, à 10 h. 1/2. Leçon clinique.

Hôpital Lariboisière (service du professeur Cunéo), M Gaston Picot. Lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. Opérations. Mardi, jeudi et samedi. Visite et clinique au lit du malade.

Hôpital Beaujon, M. Michon. Lundi et jeudi, à 9 h. 1/2. Examen des malades. Mercredi. Opérations. Urologie, et samedi, à 9 h. 1/2. Opérations. En Juillet, un cours de 10 leçons sur les Maladies de l'appareil urinaire. — M. Savariaud. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Opérations. Chirurgie générale. Gynécologie avec rachianesthésie. Mardi. Examen des malades. Jeudi, à 11 h. Leçon à l'amphithéâtre. Fin Juin. Cours de gynécologie. — M. Souligoux. Mercredi et samedi, à 9 h. Leçons et exercices au lit du malade.

Hôpital Necker, M. Robineau. Lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. Examen des malades. Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. Opérations. Dimanche, à 10 h. Leçon de clinique chirurgicale élémentaire.

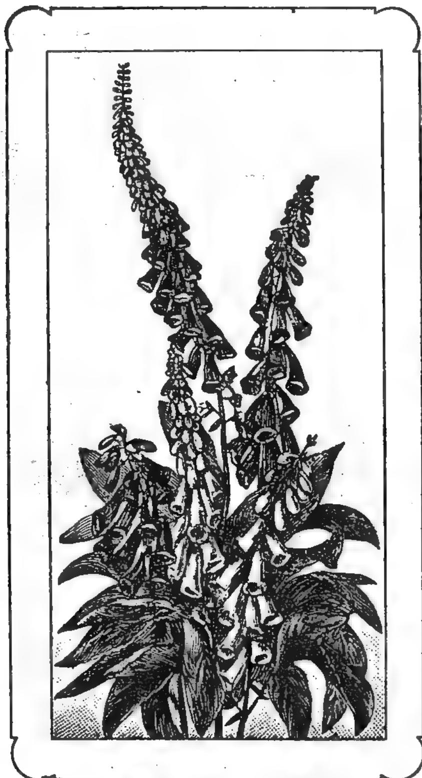
Hôpital maritime de Berck-sur-Mer, M. Sorrel. Lundi, mardi, mercredi, de 9 à 12 h. Opérations pour lésions osseuses. Jeudi, vendredi, de 9 h. à 12 h. Appareils plâtrés. Ponctions d'abcès froids. Samedi, de 9 à 12 h. Examen des malades. Leçons cliniques. A partir du 18 Juillet, 12 leçons sur Tuberculose osseuse.

Hôpital Lariboisière (consultation de chirurgie), M. Toupet. Tous les matins, à 10 h. Enseignement de la petite chirurgie.

OPHTALMOLOGIE. — *Hôpital Cochin* (consultation), M. Cantonnet. Mardi, jeudi, à 9 h. 1/2. Consultation expliquée avec présentation d'affections oculaires courantes. A partir du mardi 14 Juin, les jeudis, samedis et mardis, à 14 h. 1/2. Dix conférences d'ophtalmologie.

Hôpital Saint-Antoine, M. Dupuy-Dutemps. A partir du 18 Mai, les mercredis, vendredis, lundis, à 2 h. 1/2. Dix leçons de neurologie oculaire.

(*Voir la suite*, p. **597.**)



Hôpital Lariboisière, M. Morax. Lundi, à 9 h. Examen des malades atteints d'affections externes. Vendredi, à 9 h. Examen des malades atteints d'affections profondes. Mardi et jeudi, à 9 h. Opérations. Samedi, à 10 h. Examen des malades. A partir du 20 Mai. Cours d'optique médicale, par le professeur M. Dufour. A partir du 7 Juin. Cours de physiologie oculaire, par M. Magitot. A partir du 8 Juin. Cours de technique de laboratoire, par M. Morax.

Hôpital Necker et Enfants-Malades, M. Poulard. Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. Examen des malades. Mercredi, vendredi. Opérations. En Mai. Cinq leçons sur la chirurgie oculaire. En Juin. Six leçons sur l'ophtalmologie pratique.

Oto-Rhino-Laryngologie. — *Hôpital Laënnec*, M. Bourgeois. Tous les jours. Examen de malades et opérations. A partir du 15 Mai. Mardi, jeudi, samedi, à 11 h. Cours d'otologie en 15 leçons.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du* 16 *Avril.* — Ont obtenu : MM. Desplas, 16; Bloch, 15; Maurer, 17.

Séance du 19 *Avril.* — Ont obtenu : MM. Gouverneur, 14; Bergeret, 12; Leveuf, 18.

Agrégation du Service de Santé militaire. — Liste des questions données aux épreuves des différents concours en 1919-1920.

Chirurgie (1919). — I. Examen clinique d'un malade, suivi d'une consultation écrite (diagnostic, pronostic et traitement). Séance du 1er Décembre : 1° Un blessé atteint de fracture ancienne de jambe au tiers inférieur, consolidée avec cal vicieux et déviation angulaire; 2° un malade présentant un abcès froid de la région inguinale en relation avec une lésion de la hanche, probablement à point de départ acétabulaire de nature bacillaire; 3° un ancien blessé du coude présentant une limitation des mouvements de l'articulation avec épaississement de l'épitrochlée due à une ancienne fracture et subluxation de la tête du radius en avant. Séance du 2 Décembre : 1° Un malade atteint de tuméfaction de l'extrémité supérieure du tibia par suite d'ostéomyélite chronique probable; 2° un malade atteint d'arthrite bacillaire des deux genoux; 3° un malade atteint d'abcès froid de la région inguino-abdominale, suite de mal de Pott lombaire; 4° un blessé atteint de fracture ancienne de cuisse consolidée avec une grosse déviation angulaire à saillie antérieure et raccourcissement de 8 cm.; 5° un blessé de guerre présentant une pseudarthrose de la portion inférieure des deux os de l'avant-bras.

II. Pratique de deux opérations chirurgicales avec appréciation des méthodes et des procédés qui s'y rattachent. Séance du 3 Décembre : 1° Ligature de la fémorale dans le canal de Hunter (côté droit); 2° trépanation de l'apophyse mastoïde droite pour inflammation aiguë de l'apophyse. Séance du 4 Décembre : 1° Ligature de la tibiale postérieure au mollet (côté droit); 2° gastrostomie. Séance du 5 Décembre : 1° Opération de Syme (pied droit); 2° craniectomie pour découvrir le centre cortico-cérébral du membre supérieur droit. Séance du 6 Décembre : 1° Ligature de la fessière gauche; 2° pleurotomie avec résection costale (côté droit). Séance du 7 Décembre : 1° Astragalectomie (pied gauche); 2° appendicectomie.

III. Leçon magistrale orale sur une question d'anatomie chirurgicale, dissection de la région, description de cette région avec indication des applications de pathologie et de médecine opératoire qu'elle comporte. Séance du 8 Décembre : Région du triangle de Scarpa. Séance du 9 Décembre : Région de la paume de la main. Séance du 10 Décembre : Région carotidienne.

IV. Leçon magistrale orale sur un sujet de pathologie chirurgicale du temps de paix ou du temps de guerre. Séance du 11 Décembre : Plaies vasculaires de l'aisselle par projectiles de guerre ou leurs éclats. Séance du 12 Décembre : Traitement des plaies de poitrine (cœur excepté) par les projectiles de guerre et leurs éclats, aux diverses périodes de leur évolution.

V. Leçon orale sur deux malades de chirurgie spéciale (ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, urologie). Séance du 13 Décembre : 1° Un malade atteint d'atrophie du nerf optique bilatérale plus marquée à droite, d'origine tabétique; 2° un malade présentant un tympan rétracté à droite et une otite suppurée à gauche consécutive à une perforation du tympan par éclatement d'obus. Large perforation postéro-inférieure avec un petit bourgeon placé derrière le manche du marteau, obstruction nasale à droite par déviation de la cloison, petites végétations adénoïdes médianes dans le cavum. Séance du 14 Décembre : 1° Un blessé atteint à l'œil droit de cataracte traumatique par éclat de projectile de guerre et leucome cornéen; trace du passage de l'éclat traumatisant à l'œil gauche, de choroïdite traumatique entre le bord externe de la papille et la macula; 2° un malade atteint d'otite chronique suppurée à droite avec fistule de la membrane de shrapnell symptomatique d'une ostéite de la logette, et polype sessile du manche du marteau et présentant à gauche un tympan cicatriciel. Séance du 15 Décembre : 1° Un malade atteint d'otite chronique suppurée bilatérale : à gauche perforation de la membrane de shrapnell et polype de l'étage supérieur de la caisse, à droite tympan cicatriciel avec perforation postérieure bordée de masses polypoïdes; 2° un malade atteint de choriorétinite spécifique ayant abouti à l'atrophie papillaire à droite.

Chimie (1920). — I. Leçon orale de chimie pure, de chimie appliquée à la pharmacie ou de chimie appliquée à la biologie. Séance du mercredi 17 Novembre : La glycérine. Séance du vendredi 19 Novembre : Les dérivés halogènes du méthane employés en pharmacie.

II. Leçon orale sur une question de sciences naturelles. Séance du lundi 22 Novembre : 1° Les eaux des terrains crétacés; 2° les vers intestinaux.

III. Epreuve pratique de chimie analytique appliquée à la biologie ou aux médicaments. Séance du jeudi 25 Novembre : 1° Identification et titrage d'une teinture d'opium; 2° identification et titrage d'une teinture de noix vomique.

IV. Epreuve pratique de chimie analytique appliquée aux expertises. Séance du lundi 29 Novembre : 1° Analyse toxicologique d'un café au lait additionné de vératrine; 2° analyse d'un vin rouge dépiqué, mouillé et sucré au saccharose.

V. Epreuve orale de législation pharmaceutique militaire. Séance du jeudi 3 Décembre : 1° Législation des substances vénéneuses; application au Service de Santé militaire; 2° organisation générale du service pharmaceutique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour *Chevalier* : M. Boisseau, médecin-major de 2e cl. (*Journ. off.*, 17 Avril.)

— Médaille d'honneur de la reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Naneuil (Eugène), à Saujon (Charente-Inférieure), docteur en médecine : docteur en médecine, âgé de 67 ans lors de la déclaration de guerre, a assuré seul, pendant la durée des hostilités, le service de deux importantes formations sanitaires de la Charente-Inférieure. A contracté au chevet des malades une affection grave qui a mis ses jours en danger.

— M. Rollin (Georges), docteur en médecine, à Nogent-le-Rotrou : docteur ayant cessé d'exercer la médecine et, malgré son âge, a donné un bel exemple de dévouement en assurant, nuit et jour, gratuitement, pendant toute la

durée de la guerre, la direction d'un hôpital auxiliaire important de Nogent-le Rotrou, prodiguant les soins les plus éclairés aux malades et blessés avec un zèle inlassable.

— Mlle Weil (Marguerite), docteur en médecine à Paris : licenciée ès sciences, a assuré, comme médecin chef, de Septembre 1914 à Avril 1919, le bon fonctionnement de l'hôpital 219, en dirigeant les services avec une haute compétence ; a prodigué ses soins les plus dévoués aux blessés et, bien que souffrante par suite de surmenage, s'est refusée à cesser son service même momentanément pour prendre le repos que lui conseillaient ses confrères. A consacré tous ses moments et toutes ses forces à la guérison de nos blessés; s'est imposé un effort surhumain ; a été gravement blessée en service. Grâce à ses bons soins éclairés et assidus, aucun décès ne s'est produit parmi les nombreux blessés et mutilés confiés à sa sollicitude. (*Journ. off.*, 12 Décembre 1920.)

Médaille de bronze. — M. Audoin (Victor), à Royan : docteur en médecine, dégagé par son âge de toute obligation militaire, a négligé sa clientèle pour se consacrer entièrement, pendant toute la guerre, au service des blessés d'un hôpital de Royan. A compromis sa santé au point d'être obligé de cesser l'exercice de sa profession.

— M. Bourgeois (Henri), docteur en médecine, à Eu : a prêté, dès la déclaration de guerre, son concours à l'organisation de l'hôpital auxiliaire 207 et a pris sous sa direction tous les services relatifs aux blessés et malades; toujours présent, de jour et de nuit, à l'arrivée des convois pour donner les soins d'urgence, a quotidiennement visité les hospitalisés dont, malgré leur grand nombre, aucun ne succomba grâce à sa compétence et à son dévouement attentifs.

— M. Cassin (Paul), docteur en médecine à Avignon : docteur en médecine, dégagé par son âge de toute obligation militaire, a, pendant 34 mois, mis sa science et son dévouement au service des blessés et des malades de l'hôpital auxiliaire n° 14, à Avignon.

— M. Trochon (Georges), docteur en médecine, à Pouancé (Maine-et-Loire) : médecin unique d'un hôpital militaire de 40 lits tous occupés, a prodigué, d'Octobre 1914 à Mai 1918, ses soins désintéressés et dévoués tant aux militaires blessés ou malades soignés à l'hôpital, qu'à tous les malheureux réfugiés dans la commune de Pouancé et des environs.

— M. de Pezzer, docteur en médecine à Paris : a prêté pendant toute la guerre son concours bénévole comme chirurgien dans divers hôpitaux temporaires de Paris. Ayant cessé d'exercer la médecine depuis longtemps, s'est mis à la disposition du Service de Santé dès le début de la guerre.

— M. Lepage (Georges), docteur en médecine, à Angers : docteur médecin, dispensé par son âge de tout service militaire, s'est offert dès le début de la guerre pour assurer bénévolement le service médical et chirurgical à l'hôpital 18 *bis* à Angers, s'est acquitté de cette lourde tâche durant plus de quatre années, avec un dévouement absolu, et sacrifiant ainsi ses intérêts personnels.

— M. Notin (Edouard), docteur en médecine à Chevillon par Montargis (Loiret) : désigné par l'association des dames françaises de Montargis comme médecin chef de l'hôpital auxiliaire n° 208 qu'elle venait de fonder, n'a pas hésité à quitter son domicile pour s'installer à l'hôpital même afin d'être plus près de ses malades qu'il a soignés avec une rare compétence et une bonté tout à fait digne d'éloges ; a dû abandonner son service pour cause de santé.

— M. Jacquey (Victor), de Vesoul : docteur médecin dégagé par son âge de toutes obligations militaires, a, dès le premier jour de la mobilisation, abandonné une clientèle lucrative pour se consacrer gratuitement à la direction d'un hôpital auxiliaire important dans la zone des armées. A fait preuve d'un dévouement absolu, et par ses hautes qualités morales et professionnelle s'est attiré la grande estime du personnel placé sous ses ordres, ainsi que la reconnaissance des malades.

— M. Jæger (Jules), docteur en médecine à Mulhouse : a dû quitter, dès la déclaration de guerre, Mulhouse où il exerçait la médecine, pour se soustraire aux mesures de rigueur que son attachement à la France aurait pu lui attirer de la part des autorités allemandes, s'est mis bénévolement à la disposition du Service de Santé à Lyon, puis à Gannes et à Nice, et a rendu dans ses hôpitaux les services les plus désintéressés et les plus dévoués.

— M. Ellias (Alfred), docteur en médecine à Mulhouse : docteur en médecine à Mulhouse, a donné le plus bel exemple de patriotisme et de dévouement à la France en prodiguant ses soins, en Août 1914, à de nombreux officiers et soldats français. Les a soustraits à la captivité en les cachant, du 9 au 19 Août, date à laquelle ils ont pu réintégrer leur corps en profitant d'une avance des troupes françaises. S'est ainsi exposé aux plus terribles représailles de l'ennemi.

— M. Crauck (Jules), docteur en médecine à Paris : professeur de travaux pratiques à l'école des infirmières françaises; a, comme président de la commission des examens, délivré plus de 600 diplômes à ses élèves infirmières dont il avait fait gratuitement l'instruction. A ouvert une ambulance dispensaire chirurgicale dans son propre appartement de la rue Godot-de-Mauroi à Paris, où il soignait et hébergeait gratuitement de nombreux blessés, s'occupait aussi de leur famille. A rendu ainsi de très grands services à l'œuvre des réformés de la guerre, des soldats convalescents et des permissionnaires, avec un dévouement infatigable, malgré son grand âge (82 ans). (*Journ. off.*, 12 Décembre 1920.)

Société de Secours mutuels et de Retraites pour femmes et enfants de médecins. — L'Assemblée générale annuelle de la Société de Secours mutuels et de Retraites pour femmes et enfants de médecins a eu lieu le jeudi 14 Avril, au siège social, 5, rue de Surène, sous la présidence de Mme Butte, présidente, assistée de M. Darras, président de la Société centrale de l'Association générale des médecins de France.

M. Abel Watelet, secrétaire général, rappelle que le but principal de la Société est de constituer, à 55 ou à 60 ans, une retraite de 360 francs pour tous ses membres participants qui cotisent pour la retraite, mais qu'il existe aussi une seconde catégorie de membres participants, non cotisant pour la pension, qui ont droit — sauf la retraite — aux mêmes avantages, c'est-à-dire, en cas de besoin, à l'aide matérielle de la Société.

Il remercie les membres honoraires qui, par leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'Œuvre, sans participer à ses avantages. Il répond enfin à plusieurs questions qui lui ont été posées. Toute femme, veuve ou enfant de médecin peut faire partie de la Société à la condition d'être Français ou naturalisé Français, et d'être présenté par deux sociétaires. Les veuves de médecins, même remariées, sont admises ainsi que leurs enfants. Le nombre des membres, soit bienfaiteurs, soit honoraires, soit participants (les uns non cotisant, les autres cotisant pour la retraite), est depuis la création en progression croissante.

Les modifications statutaires votées par la dernière Assemblée générale extraordinaire ont été approuvées par l'arrêté ministériel du 18 Octobre 1920.

Pour les adhésions, demandes de renseignements, s'adresser à M. Abel Watelet, secrétaire général, 5, rue de Surène, Paris-VIIIe.

Médecins de l'Assistance médicale. — Sont nommés à Paris médecins de l'Assistance médicale à domicile, à partir du 1er Janvier 1921, les 35 médecins dont les noms suivent :

1° Pour une période de trois années à partir du 1er Janvier 1921. MM. Virey, Carpentier, Gauja, Pasraud, Ehrhardt, Rabant, Isidor, Piole, Sabot, Bériard, Daniel, Quinqueton, Doury, Roubaud, Leichmann, Descouleurs, Presle, Lecacheux, Burty, Guérin, Audard, Morellet, Pottier, Signoret, Lazard, Thebault, Labady, Thenlet-Luzié, Vildermann, Faucillon, Guillaume, Jean, Mme Peltier;

(*Voir la suite, p. 601.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 20)

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un* classeur automatique *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(Thérapeutique) **VERRUES**

Verrues

Qu'il s'agisse de néoformations épidermiques saillantes, verruqueuses, papillomateuses ou de verrues planes, elles constituent parfois par leur abondance, leur extension croissante, leur contagion, une affection souvent fort ennuyeuse à traiter.

D'après des recherches récentes, leur agent pathogène serait un spirille.

Pour s'en débarrasser, l'on peut recourir à deux modes thérapeutiques. S'il s'agit d'une verrue isolée, il est facile de la faire disparaître par le traitement externe seul. S'il s'agit de lésions étendues, nombreuses, se reproduisant sans cesse, et siégeant en des régions où les cicatrices doivent être évitées, comme la face, il faut d'abord essayer le traitement interne et, s'il échoue, recourir ensuite au traitement externe.

1° Traitement interne.

L'on a préconisé depuis longtemps les sels de magnésie, les sels de chaux, la teinture de Thuya contre les verrues. J'ai essayé cette thérapeutique dans de nombreux cas et souvent elle m'a donné des résultats surprenants; souvent aussi elle est sans effet, mais c'est un traitement qui ne fait courir aucun risque et peut rendre de grands services lorsque les verrues sont disséminées. Dans ces conditions, avant de commencer un traitement externe, je soumets le malade pendant au moins quinze jours au traitement par les sels de magnésie; il est quelquefois suffisant pour les faire disparaître.

Je prescris ordinairement le sulfate de magnésie ou la magnésie calcinée à la dose de 0 gr. 50, à chacun des deux repas.

Ce traitement interne m'a paru surtout bien agir sur les enfants et les sujets atteints de verrues multiples à extension rapide. Avant de proclamer son inefficacité, il faut prendre la patience de l'essayer assez longtemps (quinze à trente jours au moins).

2° Traitement externe.

1° Les caustiques sont mauvais : ils font des plaies et laissent des cicatrices, car pour obtenir un résultat, il faut s'adresser à des acides énergiques comme l'acide nitrique;

2° Les emplâtres à l'acide salicylique ou le collodion salicylique sont souvent efficaces;

Acide salicylique . . . — lactique	} ââ 1 gramme.
Collodion	8 grammes.

3° La destruction par le thermocautère est un moyen radical mais qui laisse une plaie et une cicatrice. Il en est de même pour la destruction au crayon d'acide carbonique solidifié.

4° La radiothérapie est un excellent procédé qui fait disparaître les verrues sans plaie ni douleur; il faut être sûr de ne pas produire de radiodermite;

5° Les meilleurs résultats m'ont été donnés par l'emploi des courants de haute fréquence par étincelage ou par application directe. L'intensité du courant variera dans chaque cas.

Les courants de haute fréquence donnent également d'excellents résultats dans la destruction des papillomes des régions génitales, ou de certaines petites tumeurs cutanées. Le maniement de cette variété de courants est aujourd'hui très aisé; il existe de nombreux appareils et celui qui a été construit sur les indications de M. Heitz-Boyer nous donne toute satisfaction.

P. Ravaut.

2° Pour une période de deux années à partir du 1er Janvier 1921, MM. Peltier, Zibelin.

Envoi d'enfants à la Bourboule. — Sur un rapport de M. Jean Varenne, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'adopter la délibération suivante :

« L'Administration générale de l'Assistance publique est invitée à accepter les propositions de la Commission administrative des hospices de Clermont-Ferrand en vue de l'envoi à l'hôpital Guillaume-Lacoste, à la Bourboule, moyennant un prix de journée de 10 francs, d'enfants à désigner par les consultations et services des hôpitaux d'enfants. Les dépenses devant en résulter, soit 108 000 fr. environ, devront faire l'objet d'une subvention municipale complémentaire, à inscrire aux chapitres additionnels de l'exercice 1921. »

La médaille interalliée et les distinctions des pays alliés accordées aux médecins. — M. l'amiral Guépratte, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins militaires qui ont reçu, pendant la guerre, des distinctions des pays alliés, pour avoir donné leurs soins à leurs soldats blessés et malades, n'ont pas droit à la médaille interalliée a reçu la réponse suivante :

« Les distinctions accordées par les pays alliés aux médecins militaires qui ont donné leurs soins aux blessés de ces nations, sont indépendantes des décorations françaises, et ne sauraient, en conséquence, avoir aucun lien commun avec « la médaille interalliée, dite de la Victoire », dont les conditions d'attribution ont été fixées par le décret du 29 Octobre 1919 et l'instruction du 2 Novembre de la même année. (*Journ. off.*, 23 Mars.)

Les indemnités aux médecins sous-aides-majors et auxiliaires. — M. Gaudin de Villaine, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi, en dépit de la réponse faite à la question écrite 3660, les médecins sous-aides-majors et médecins auxiliaires de l'Ecole du Service de Santé de Lyon continuent à ne pas percevoir les mêmes indemnités que les adjudants chefs et les adjudants auxquels ils sont assimilés, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins sous-aides-majors et auxiliaires de l'Ecole du Service de Santé reçoivent les allocations attribuées aux adjudants chefs et aux adjudants non rengagés. L'engagement spécial contracté par les élèves de l'Ecole du Service de Santé n'ayant rien de commun avec les engagements souscrits par les hommes de troupe, en vertu de la loi de recrutement, ces élèves ne peuvent bénéficier des avantages spéciaux (haute paye, indemnité pour charges militaires) attribués aux militaires de même grade servant effectivement au delà de la durée légale, en vertu d'un contrat. » (*Journ. off.*, 27 Mars.)

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 2e classe : Sont affectés, MM. Pons, à l'armée du Levant; Blan, à la place de Bayonne.

Médecins-majors de 1re classe : Sont affectés, MM. Fournereaux, à la place de Dijon; Pourcines, au corps d'occupation de Constantinople.

Médecins-majors de 2e classe : Sont affectés, MM. Chalain, à la direction du Service de Santé du 12e corps d'armée; Larroque, Bonnecque, Brugeas, Chapin, à l'armée du Levant; Benazet, à la place d'Auch; Sorlat, Arlabosse, à l'armée française du Rhin; Beaufort, à la place de Bordeaux; Pellessier, à la place d'Alger; Lacassagne, à la place de Toulouse; Cannes, à la place de Strasbourg; Romain, au Gouvernement militaire de Paris; Paradon, aux troupes d'occupation du Maroc; L'Homel, à la place de Nancy; Delaye, à la place de Metz.

Médecins aides-majors : Sont affectés, MM. Brousse, à l'armée du Levant; Jame, en Algérie; Noël, au 14e corps d'armée; Gaillard, à la place d'Argentan; Rousse, Rougot, Sciaux, Marcelin, aux troupes d'occupation du Maroc; Villon, à la place de Strasbourg; Gache, au 7e corps d'armée; Lacaze, au Gouvernement militaire de Paris; Lenoir, au camp d'Avor; Cochard, au 15e corps d'armée; Dardy, au 9e corps d'armée. (*Journ. off.*, 10 Mars.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : Au grade de médecin de 1re classe, M. Voisin, médecin de 1re classe démissionnaire; au grade de médecin de 2e classe, M. Andret, médecin de 2e classe auxiliaire. (*Journ. off.*, 24 Février.)

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Saissi, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph et du dispensaire de Grammont.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 25 *Avril.* — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique.

Mardi 26 *Avril.* — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Pitié. — Examen récapitulatif. N. R. Clinique obstétricale. Faculté.

Mercredi 27 *Avril.* — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 28 *Avril.* — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

Vendredi 29 *Avril.* — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 1er A. R. Dissection. Ecole pratique.

Samedi 30 *Avril.* — Examen récapitulatif. Clinique médicale. Faculté. — 1er A. R. Oral. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 25 *Avril.* — MM. Letulle, Menetrier, Couvelaire, Roussy. — Houdry (Louis). La vie d'un médecin du VIe siècle avant Jésus-Christ. — Peindarie (Jean). L'hyperplasie adénomateuse surrénale dans son rapport avec la néphrite chronique. — Moreau (Henri). De la mortalité fœtale dans les présentations du siège.

MM. Delbet, Broca (André), Balthazard, Tanon. — Cabouat (Paul). Contribution à l'étude clinique et radiologique des fractures du cou-de-pied chez l'enfant. — Velluot (Georges). Rapports du diabète avec la syphilis. — Gally (Léon). Technique instrumentale de la radiothérapie profonde.

Jeudi 28 *Avril.* — MM. Chauffard, Jeanselme, Bezançon, Clerc. — Pie son (Armand). Contribution à l'étude clinique de la peste. — Berteau (R.). Contribution à l'étude de la typhose syphilitique. — Mlle Luce-Dantin. Enquête sur la syphilis des femmes mariées. — Humbert (Léon). La persistance simple du canal artériel.

MM. de Lapersonne, Brindeau, Nobécourt, Metzger. — Delusier (Robert). Du traitement de l'infection puerpérale à la campagne. — Calamy (Maurice). La scarlatine considérée au point de vue étiologique et pathogénique. — Texier (Georges). Contribution à l'étude des phénomènes méningés au cours des infections à bacilles d'Eberth. — Saint-Martin (Georges). Etat actuel de la prophylaxie de l'ophtalmie.



RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les abonnés de La Presse Médicale). *Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Clientèle ancienne, importante, Paris, à céder de suite. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3243.

Belle clientèle, fixe import., à céder dans pays usines du Centre. Occupat. pour médecin seul; pas concurrence possible. — Ecr. *seulement P. M.*, n° 3288.

Fauteuil et chaise à porteur Dupont à céder. — Ecrire *P. M.*, n° 3289.

Docteur, 29 ans, au courant clientèle, cherche situation avec fixe, Paris. — Ecrire *P. M.*, 3290.

A vendre table bureau Louis XV, 2 tiroirs fermant à clef, très bon état. — Ecrire *P. M.*, n° 3293.

Cause décès, à vendre agencement et matériel de pharmacie, 16, r. Chemin-Vert, Paris. Tr. belle occas.

A vendre : *Grande propriété*, près Paris, parc de 7.000 mètres carrés. — Grandes dépendances. — Prix : 400 000 francs. — Facilités de paiement. — S'adresser à M. *Fillion*, 72, avenue de la Marne, Asnières (Seine). — Conviendrait pour clinique.

A vendre, deux tiers prix : autoclave, Poupinel neufs. — Gauier, r. de Bellevue, Issy-les-Moulineaux.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

GROUPEMENTS ET INDIVIDUS

La Nature dans ses œuvres étale une splendide variété. Elle aime la diversité et des formes et des forces. Elle fait place aux individus comme aux groupements. Chaque fleur a sa nuance propre. Nulle feuille ne ressemble complètement à une autre feuille. Le bœuf pesamment chemine ; l'hirondelle se joue légèrement dans les airs. Dans l'onde amère, Bernard l'Ermite occupe seul sa coquille d'emprunt; les polypiers, par contre, bâtissent en sociétés. Dans la verte prairie les moutons bêlent en troupe; dans le hallier voisin, grogne solitaire le sanglier hirsute. En grande artiste, la Nature sait fondre les dissonances en une merveilleuse harmonie.

Nous autres démocrates, nous sommes assoiffés d'uniformité. Nous portons tous des habits d'une même coupe. Sur tous les vêtements une teinte sombre se répand; les femmes même n'osent plus arborer de nuances un peu gaies.

Chacun redoute de faire montre d'originalité. On attend de lire son journal pour savoir ce qu'on doit penser. Penser à sa guise, c'est être factieux; ne pas faire partie d'un syndicat ou d'un groupement est une tare, presque un crime de lèse-démocratie.

Sans doute, se grouper, faire preuve de solidarité, joindre ses efforts à ceux du voisin est œuvre essentiellement louable. Un faisceau d'osier ne se peut rompre, tandis que chaque brin séparé aisément se brise. Encore faut-il que, dans un faisceau, chaque unité représente une force.

La démocratie a trop de tendances à détruire les forces individuelles, à niveler toutes les têtes, à éteindre toutes les initiatives, à courber tous les fronts sous la tyrannie de l'Etat ou de Comités. On a trop oublié, en certains milieux, que les progrès moraux, scientifiques ou industriels sont nés presque toujours des méditations et des veilles d'un penseur solitaire, d'un chercheur le plus souvent inconnu et méprisé de la foule. La masse est de sa nature inféconde; capable de détruire, elle ne peut créer.

Dans un peuple sain, groupements et individus trouvent tout naturellement chacun leur place; les uns ne font pas tort aux autres.

Dans une nation, de fortes et libres individualités sont aussi nécessaires qu'une administration sagace, qu'une armée forte et disciplinée.

O médecins, confrères, nous qui nous débattons dans les difficultés financières, nous que l'Etat et les collectivités voisines rêvent de réduire à l'esclavage, sachons nous grouper pour nous défendre. Syndiquons-nous. Mais néanmoins, pour nous médecins français qui avons eu

le bonheur d'être élevés à une Ecole où jamais ne commanda le caporalisme, n'est-ce pas sagesse de garder jalousement notre liberté de penser, de ne pas abdiquer l'empire que chaque homme doit avoir sur lui-même? Oui, sachons conserver en nous, sachons respecter chez les autres cette force fière et créatrice, la libre personnalité humaine. P. DESFOSSES.

LIVRES NOUVEAUX

Diagnostic des tumeurs, par G. ROUSSY ET R. LEROUX. 1 vol. in-8° écu de 352 pages avec 129 figures en noir. (*Masson*, éditeur). Paris, 1921. — Prix : 25 fr.

Bien que nous ayons, en français, plusieurs bonnes monographies ou grands articles d'ensemble sur les tumeurs, dont la lecture peut être attachante et utile, je crois que ce nouveau livre, suivant l'expression consacrée, répond à un réel besoin, et permettra à tous ceux qui disposent d'un laboratoire et d'un matériel d'étude suffisant de faire leur éducation en histologie pathologique.

Dans une première partie de texte pur, il expose en 83 pages la nomenclature moderne des tumeurs avec une clarté et une méthode qui en rendent la lecture facile. Tout le nécessaire s'y trouve, assez résumé sans doute, mais facile à comprendre malgré la difficulté du sujet. Quiconque possédera dans sa mémoire le contenu de ces 83 pages aura une idée très nette de ce que nous connaissons en 1921 de l'histologie des tumeurs et des rapports établis entre cette structure histologique et la clinique.

La seconde partie est faite de 129 doubles figures; chacune de ces figures comporte la représentation d'une coupe histologique à un faible et à un fort grossissement, aux grossissements utiles. Chaque figure comporte sa légende et, sur la page qui lui fait face, une longue explication détaillée. C'est là un excellent procédé didactique qui permet de lire toutes ces illustrations avec pleine compréhension.

Je suis sûr que ceux qui s'intéressent à l'histologie pathologique et qui désirent se débrouiller dans l'histologie des tumeurs trouveront dans le manuel de MM. Roussy et Leroux exactement ce qui leur convient. AMEUILLE.

Le liquide céphalo-rachidien, par MM. O. FONTECILLA, ancien chef de clinique et professeur suppléant de neurologie à l'Université du Chili et M. A SEPULVEDA, chef de laboratoire de neurologie et psychiatrie à l'Université du Chili. Préface de M. J. BABINSKI. 1 vol. de 160 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). Paris, 1921. — Prix : 12 francs.

Quoique l'importance de la rachicentèse soit unanimement admise, bien des détails sont encore insuffisamment connus. Aussi faut-il savoir gré aux auteurs d'avoir fait une étude d'ensemble sur ce sujet, en exposant les principaux travaux parus jusqu'à ce jour. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une simple compilation. Les auteurs, qui ont une compétence spéciale en neurologie, relatent dans leur ouvrage les résultats de leurs nombreuses recherches personnelles.

La première partie du livre est consacrée à l'étude anatomique et physiologique du liquide céphalo-rachidien, à la rachicentèse, et aux divers procédés d'étude du liquide céphalo-rachidien. La seconde partie est consacrée aux applications cliniques des recherches de laboratoire portant sur le liquide céphalo-rachidien et aux applications thérapeutiques de la ponction lombaire. L. RIVET.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 2.

Travaux originaux :

Ch. Audry et Bertucat. — Sur une dermatose (tuberculide?) constituée par des éléments éruptifs successifs pigmentés, érythémato- et papulo-pigmentés et mollusciformes (1 fig.).

Br. Bloch. — Les trichophytides (*suite et fin*).

P. Noël. — Pian des muqueuses.

Ch. du Bois. — Pigmentation réticulée des cuisses due à la chaleur.

Revue de syphiligraphie. — Revue des livres.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. Henri Lorin, prosecteur, fera à partir du lundi 30 Mai une série de dix leçons sur la chirurgie spéciale de la tête et du cou.

Ordre des leçons qui auront lieu tous les jours à 14 h. I. Les trépanations du crâne. Trépanations décompressive et temporaire. Traitement des hémorragies intra-craniennes, des tumeurs. Autoplasties des pertes de substance cranienne. — II. Trépanation de l'apophyse mastoïde. Chirurgie du sinus latéral du cervelet. Abcès cérébraux d'origine otique. — III. Trépanation des sinus de la face. Résection des maxillaires. Voies d'accès sur l'hypophyse. — IV. Chirurgie des nerfs de la face. Injections d'alcool dans les branches du trijumeau. Résection du ganglion de Gasser. — V. Traitement des becs-de-lièvre. Staphylorraphie. Amputation des lèvres. Extirpation des glandes sous-maxillaire et parotide. — VI. Chirurgie des vaisseaux du cou. Ligature des carotides. Sutures et greffes vasculaires. — VII. Traitement du cancer de la langue. Curage ganglionnaire du cou. — VIII. Chirurgie du larynx et de la trachée. Laryngectomie. Trachéotomie. Tubage du larynx. — IX. Opérations sur le corps thyroïde. Ligatures des artères thyroïdiennes. Thyroïdectomies. Sympathitectomie. — X. Traitement du torticolis. Ténotomies. Voies d'abord de l'œsophage.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés, titulaires de 16 inscriptions. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 h. les jeudis et samedis.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les sessions d'examens du Certificat d'études exigé des aspirantes sage-femmes par l'arrêté du 11 Janvier 1917 auront lieu, à Marseille, au palais du Pharo à 8 h. du matin, les vendredi 1er Juillet 1921 et lundi 10 Octobre 1921.

Mmes les aspirantes devront s'inscrire au secrétariat de l'Ecole de Médecine, huit jours francs avant l'examen en déposant : l'extrait de leur acte de naissance sur timbre et un certificat de bonne vie et mœurs délivré par la mairie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile d'aliénés de Niort. — Un poste de médecin adjoint va être créé à l'asile d'aliénés de Niort (quartier d'hospice).

Traitement : 7.200 francs, logement, chauffage, éclairage.

Adresser les demandes à M. le président de la Commission administrative de l'hôpital-hospice de Niort.

CONCOURS

Chirurgiens des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 21 *Avril.* — Ont obtenu : MM. Mornard, 15 ; Houdard, 19 ; Charrier, 12.

Séance du 23 *Avril.* — Ont obtenu : MM. Monod, 18 ; Métivet, 14 ; Brocq, 18 ; Madier, 17.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi de chef des travaux de bactériologie s'ouvrira devant l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille, le 1er Juin 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français et s'il ne justifie d'un diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de Médecine, 8 jours francs avant l'ouverture du concours et déposer, entre les mains du secrétaire, leur acte de naissance, leur diplôme et un exemplaire au moins de leurs titres et travaux scientifiques.

Le candidat élu sera nommé pour une période de 9 ans et recevra un traitement annuel de 3.000 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — MM. Richelot, Hanriot, de Lapersonne, à Paris. (*Journ. off.*, 22 Avril.)

Officier. — MM. Balzer, Brault, Cadiot, Champetier, de Ribes, Guéniot, Porak, Richer, Siredey, à Paris ; Cazeneuve, à Lyon ; Herrgoth, à Nancy ; Durand-Fardel. (*Journ. off.*, 22 Avril).

Chevalier. — MM. Duhamel, à Paris ; Coutin, à Montmédy (Meuse). (*Journ. off.*, 19 Avril.)

MM Léger, Meillère, Fiessinger, à Paris ; Fabre, à Lyon ; Tillot, à Rouen ; Lajoux, à Reims. (*Journ. off.*, 22 Avril.)

Les vacances du médecin. — Encouragée par le succès de cette même initiative en 1919 et l'année dernière, la Société des Eaux d'Evian nous prie d'aviser nos lecteurs qu'elle a décidé de réserver à nouveau, cette année, au splendide hôtel d'Evian, du 20 Avril au 1er Juin, à MM. les médecins et à leur famille, le plus cordial accueil, *à un prix tout amical.*

Evian-les-Bains, au bord du lac de Genève, et son splendide hôtel, magnifique et confortable établissement, placé sous le contrôle des hôtels Ritz et Carlton de Londres, sont un idéal séjour de gai repos. Et la Société des Eaux d'Evian serait heureuse d'y recevoir, comme l'an dernier, tous ceux d'entre ses amis médecins qui pourront lui faire ce plaisir.

Bien vouloir écrire, le plus tôt possible, à l'administrateur délégué de la Société des Eaux d'Evian, 21, rue de Londres, Paris.

Hospices civils de Lyon. — Au cours de l'une des dernières séances du Sénat, M. Magnes a déposé sur le bureau de l'Assemblée un rapport concluant à l'adoption du projet de loi suivant déjà voté par la Chambre des députés :

« Le Conseil général d'Administration des hospices civils de Lyon (Rhône) est autorisé à contracter un emprunt de 8 millions, à réaliser, au fur et à mesure des besoins, soit auprès du Crédit foncier de France, soit auprès des banques, soit enfin auprès du public, cet emprunt devant être remboursé dans un délai maximum de cinquante ans, le taux d'intérêt devant être celui fixé normalement par le Crédit foncier, pour un emprunt à cet établissement (amortissement compris), ou ne pouvant dépasser 1 pour 100 au-dessus du taux des avances de la Banque de France pour les emprunts qui seraient consentis par les banques ou le public, d'autre part, le paiement des intérêts et le remboursement du capital devant se faire au moyen des ressources ordinaires des hospices.

« Cet emprunt, destiné à liquider les comptes arrêtés au 31 Mars 1920 antérieurs à l'application aux hospices civils de Lyon de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'Assistance médicale gratuite sera réalisé au fur et à mesure des besoins. »

Les établissements ouverts aux malades atteints de tuberculose. — M. Pouzin, député, ayant demandé à M. le ministre de l'Hygiène de faire connaître la liste des établissements publics ou privés qui peuvent recevoir des malades atteints de tuberculose et les conditions générales d'admission en ce qui concerne les établissements publics, a reçu la réponse suivante :

« Les établissements publics, dits stations sanitaires, actuellement affectés aux tuberculeux pulmonaires réformés de guerre ou en instance de réforme et, dans la limite des lits disponibles, aux tuberculeux civils, sont ci-après indiqués : Bayère (Rhône), Clavières (Mayenne), Fenaille (Aveyron), la Guiche (Saône-et-Loire), la Tronche (Isère), Monbran (Lot-et-Garonne), Montfaucon (Lot), Saint-Jodard (Loire), Touvent (Indre), Villeneuve-d'Amont (Doubs), Oissel (Seine-Inférieure), Maison de cure de Moncan (Morbihan). Les établissements publics ou privés agréés par le ministère de l'Hygiène et affectés aux tuberculeux pulmonaires osseux ou ganglionnaires sont les suivants : Plougonven (Finistère), sanatorium départemental, hommes ; les Ombrages (Seine-et-Oise), femmes ; Bligny (Seine-et-Oise), hommes ou femmes ; la Baronnie (Seine-et-Oise), femmes ; la Tournelle (Seine-et-Oise), enfants ; Zuydcoote (Nord), hommes, femmes, enfants ; Kerpape (Morbihan), hommes, femmes, enfants ; Banyuls (Pyrénées-Orientales) et Saint-Trojan (Ile d'Oléron), enfants ; Philippe-Ammann, à Berck (Pas-de-Calais) ; Sainte-Feyre (Creuse), réservé aux instituteurs et institutrices ; Pignelin (Nièvre), sanatorium départemental, femmes et enfants ; Villepinte (Seine-et-Oise), femmes et enfants. Pour être admis dans un établissement public, le présumé tuberculeux doit être examiné dans un dispensaire d'hygiène sociale ; s'il y est déclaré malade et curable, le dispensaire, l'office départemental d'hygiène ou le préfet demande au ministère de l'Hygiène son placement. Le placement est effectué par les soins du ministère de l'Hygiène. » (*Journ. off.*, 25 Mars.)

Hommage à M. de Lapersonne. — Les élèves et amis de M. le professeur F. de Lapersonne se réuniront le mardi 3 Mai, à 16 h. 30, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren) pour la remise de la Croix de commandeur de la Légion d'honneur, qui aura lieu sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique.

Office public d'hygiène et d'assistance. — Sur la proposition de M. Henri de Rothschild, la Chambre des députés a, dernièrement, renvoyé à la Commission de l'hygiène la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales à déposer un projet de loi ayant pour but l'institution, dans chaque département, d'un office public de l'hygiène et de l'assistance. » (*Journ. off.*, 19 Avril.)

Prix de la Société de Radiologie médicale de France. — La Société décernera en Décembre 1921 un prix de 300 francs à la meilleure thèse sur un sujet de

(*Voir la suite, p.* **611.**)

Radiologie soutenue dans une Faculté de France entre Octobre 1920 et Août 1921.

Pour les conditions de candidature, les demander au secrétaire général, M. Lobligeois, rue d'Amsterdam, 41, Paris-VIIIe.

Corps de Santé militaire. — Sont désignés pour être détachés pendant les saisons thermales de 1921, aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après :

Hôpital-ambulance de Vichy (15 Mai à 15 Septembre) : MM. Tournade, médecin-major de 1re classe ; Bezy, médecin aide-major.

Hôpital-ambulance du Mont-Dore (1er Juin au 15 Septembre) : M. Dupont, médecin-major de 2e classe.

Hôpital de Barèges (15 Mai au 15 Septembre) : M. Rebierre, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 20 Avril).

— Sont nommés dans le cadre des officiers du Corps de Santé de l'armée territoriale, au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. Hug, Rust, Schlumberger, Hammann. (*Journ. off.*, 21 Avril.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur, 29 ans, au courant clientèle, cherche situation avec fixe, Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3290.

On demande jeune confrère ophtalm. et O. R. L. voulant se faire immédiatement situation province. Belles conditions. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3291.

Ancien interne pr. hôp. Paris, marié, ferait rempl. été, Aisne et Seine-et-Marne. — Ecr. *P. M.*, n° 3297.

Docteur poss. pet app. r. Lafayette, cherche confr. p. fonder polyclin. Peu de frais. Ecr. *P. M.*, n° 3298.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 fr. les douze paires, 350 fr. les cent paires, franco. Echantillon contre mandat ou remboursement de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. Saint-Martin, Paris.

Œuvre offre sous-louer deux pièces, trois jours par semaine, 1er arr. — Ecrire *P. M.*, n° 3300.

A céder : Poste médical, chef-lieu de canton, Centre. — Ecrire *P. M.*, n° 3301.

Médecin-pharmac. au cour. labor. recherche place stable pour utiliser diplômes. — Ecr. *P. M.*, n° 3302.

Docteur dés. acheter clin. chirurg. *P. M.*, n° 3303.

Suis acheteur microtome. — Ecrire : M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Jeune docteur, au courant médecine générale et travaux de laboratoire, aiderait ou remplacerait confrère l'été, de préférence dans station thermale. Reprendrait clientèle. — Ecrire *P. M.*, n° 3305.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette


Sirop Roche
Sirop Roche au Thiocol préparé par Ch. Weiss
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie 21 Place des Vosges PARIS
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50 DE THIOCOL "ROCHE"
COMPRIMÉS ROCHE DE THIOCOL

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE L'INTERNAT DES HOPITAUX DE PARIS

La grande cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu montre depuis dimanche, sous ses hautes arcades, une grande plaque de marbre et de pierre couvrant toute la hauteur du mur, de la voûte au sol. Il l'a fallu aussi grande pour recevoir, au-dessous d'un magnifique bas-relief de Landowski, la longue théorie des noms des camarades tués au front et de ceux terrassés à l'arrière par des maladies contractées dans les lignes. Soixante-douze des nôtres répondent devant la postérité, par le sacrifice complet de leur vie, que l'Internat des hôpitaux de Paris a su défendre, jusqu'à la mort, la Patrie de la plus haute culture humaine des temps modernes, durant la plus grande de toutes les guerres qui ont ensanglanté les monts de Verdun, les plaines de la Champagne, les coteaux de la Somme, les marais de l'Yser.

Chaque nom est suivi de la date de promotion, et l'on voit des vétérans voisiner avec les plus jeunes dans la mort, comme il en est dans notre fête annuelle du Banquet de l'Internat. La camaraderie a continué dans la rafale dévastatrice et de Reymond, frappé en plein vol tout au début, jusqu'à Delanglade, tombé sur le parapet d'une tranchée vers la fin, les nouveaux, porteurs de nos espoirs futurs, et les anciens, riches de science et d'expérience, ont mêlé leur sang généreux pour sauver l'antique race des Celtes français.

M. le général Buat, sous-chef de l'Etat-major de l'armée, et représentant M. le ministre de la Guerre, « s'associant à tous les chefs qui ont occupé un grand commandement dans l'armée pendant la guerre » a tenu, dans la chaude allocution qu'il a prononcée, « à payer une dette » :

Tous, nous sommes et nous serons d'éternels débiteurs du corps médical, dont les membres ont été non seulement nos conseillers, mais nos collaborateurs dévoués et toujours attentifs à préserver le soldat. Et parmi les 18.000 médecins mobilisés, je puis dire que les internes des hôpitaux et hospices de Paris constituaient une élite.

Dès août 1914, ils partirent, mais ils partirent dans les régiments de bataille, coude à coude avec le soldat, portant sur la manche le galon de médecin-auxiliaire; on les vit à Charleroi, sur la Marne, dans la Woëvre, en Champagne, sur la Somme; ils payèrent terriblement leur tribut à la mort, aux blessés et à la maladie. Il fallait les voir dans les postes chirurgicaux avancés, dans les formations légères; jamais ils ne se trouvaient trop près des blessés

pour leur sauver l'existence ; aussi 30 pour 100 des leurs tombèrent, tués ou blessés, dont 8 pour 100 ne se relevèrent jamais ; mais les internes des hôpitaux peuvent être fiers de la manière dont ils ont accompli leur devoir, et ceux de demain peuvent s'enorgueillir de la manière dont leurs aînés ont servi.

M. Bérard, ministre de l'Instruction publique, qui présidait la cérémonie, a voulu, dans une courte improvisation, associer le Gouvernement et l'Université « à cette commémoration si émouvante par les gloires qu'elle évoque et par les héroïsmes qu'elle exalte » :

Les occasions sont assez rares où le ministre de l'Instruction publique et le corps de l'Internat se rencontrent officiellement ; il n'en convient que mieux d'affirmer, dès que la circonstance s'y prête, le lien naturel qui les unit au travers des classifications administratives. Sous quelque rubrique qu'on l'ait rangé, l'Internat est une grande institution de l'enseignement supérieur ; il n'en est point, auprès de la Faculté, qui ait aussi puissamment contribué au prestige de la médecine française ; l'Internat représente une élite ; il m'en eût coûté de me séparer de vous sans l'avoir dit.

M. Mourier, directeur de l'Administration de l'Assistance publique à Paris, a pu juger, en sa qualité de sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé pendant la guerre, du beau rôle joué par le corps de l'Internat et il a tenu à le rappeler :

J'ai vécu deux longues années en étroit contact avec les médecins et les chirurgiens qui ont donné leur science, leur dévouement, souvent leur vie, à la France en armes.

J'atteste que les morts et les survivants, parmi les internes de la guerre, furent en toutes circonstances les égaux de nos plus grands soldats, de ceux qui portaient les armes de mort.

Ils ont eu leur rôle magnifique dans la bataille, ils ont leur part dans l'immense victoire et elle est belle. Isolés ou sous la direction des plus vaillants de leurs maîtres, dans les postes de secours, dans les auto-chir, ou dans les hôpitaux de l'arrière du front, ils furent les meilleurs parmi les hommes qui adaptèrent au combat moderne qui atteignait son paroxysme l'organisme sanitaire d'une armée de trois millions d'hommes.

Grâce à ces hommes, la France vainquit dans le domaine médico-chirurgical, comme elle triompha sur le champ de bataille ; et à certaines heures de la mêlée, les représentants de la science allemande durent le reconnaître avec une admiration humiliée.

Ceux, dont le nom est gravé sur ce marbre, ont tout donné. Ce fut le sacrifice intégral et sans réserve. Aussi avant dans la sanglante mêlée qu'ils purent aller, ils allèrent. Ils étaient les compagnons de soldats de première ligne, leur appui, leur confiance. Ils connurent la balle qui siffle, l'obus qui assourdit et qui tue, et plongèrent leurs yeux dans les yeux de l'ennemi. Ils sortaient de la tranchée pour panser, relever, ramener un camarade frappé.

Alors, ils étaient frappés à leur tour. — Une brève mention : Tué à l'ennemi... ou une émouvante citation, voilà tout. — Cela est le devoir fait.

Un jour, je le tiens d'un témoin sûr, l'ennemi s'étonna : « Vous mettez les meilleurs à l'avant, dans votre Service de Santé ; c'est incroyable ! »

Notre très cher Doyen, M. H. Roger, termina son allocution par ces belles pensées qui furent longuement applaudies :

« Inclinons-nous avec respect devant ceux qui ont succombé, mais n'oublions pas ceux qui sont revenus grièvement blessés, quelques-uns à jamais impotents. La seule consolation apportée à leurs souffrances est d'avoir pu assister à la fin glorieuse de la guerre. Ils ont eu la joie de participer au retour des troupes victorieuses défilant sous l'Arc de Triomphe ; ils ont vu que si la France a reçu des blessures, qu'elle n'a pas encore réparées, elle a conquis dans le monde une place unique, forcé l'admiration et le respect de tous, même de ses adversaires. Mais, les autres, ceux qui sont morts pendant la période douloureuse de nos désastres, n'ont-ils pas été effleurés par le doute, n'ont-ils pas songé avec angoisse que leurs efforts étaient perdus et que leur sacrifice était inutile?... Ne le croyez pas, Messieurs. Comme dans la légende antique où l'ange consolateur de la mort soulevait devant les agonisants le voile de l'avenir, ils ont aperçu l'apothéose de la France victorieuse ; c'est que, comme nous tous, ils avaient conservé au fond de l'âme cette confiance inébranlable qui a forcé la victoire ; c'est qu'ils savaient que le succès de l'injustice est toujours éphémère ; que, tôt ou tard, la clarté finit par dissiper les ténèbres. Les éclipses sont passagères : la lumière est éternelle.

« Vous qui reposez là-bas dans les champs chaotiques des régions dévastées, vous qui dormez ensevelis dans un linceul de gloire, vous nous avez légué la tâche de parachever votre œuvre. Vous avez écrit de votre sang les pages les plus glorieuses de notre histoire. Nous ne serions pas dignes de vous survivre, si nous laissions toucher à la paix que votre héroïsme nous a donnée. Nous vous devons d'unir nos efforts pour étendre le prestige de la science française. Nous vous devons de travailler à diminuer les maux que la nature a répandus sur le monde. Mais ce que vous nous ordonnez avant tout, vous qui avez été les victimes de la barbarie moderne, c'est d'empêcher à jamais le retour des fléaux que peut déchaîner la folie d'un roi ou l'ambition d'un peuple. Cessons de glorifier la guerre, dont l'éclat est une lueur passagère qui sillonne la nue pour déchaîner la tempête. Exaltons la Science qui soulage et guérit nos misères ; développons l'Idéal qui a groupé les nations civilisées dans la lutte contre la barbarie. La France victorieuse a le devoir d'empêcher à jamais toute tentative de despotisme ou de conquête pour établir par le monde le règne éternel de la justice et de la paix. »

Et je transcris avec amour un long extrait des

discours de M. Walther, président de l'Association de l'Internat, et de M. Ceillier, interne en service, dont le ton émouvant alla droit au cœur de l'Assemblée. Tous deux relatent des épisodes héroïques que n'ont pas surpassés les héros antiques de l'Hellade et que nous transmettons pieusement à nos enfants :

Rigollot-Simonnot, encore un vieux (promotion 1903), dit M. Walther, est en 1914 dans une ambulance qui doit être abandonnée au moment de la retraite. Le plus jeune médecin de la formation est désigné pour rester avec les blessés ; il est marié, père de famille ; Rigollot-Simonnot prend sa place, est fait prisonnier, avec son ambulance. Après quelques mois, des médecins prisonniers sont renvoyés d'Allemagne, les plus vieux. Rigollot-Simonnot cède encore son tour à un plus jeune, marié et père de famille. Le 4 Avril 1915, il est envoyé avec une équipe de médecins français au camp de prisonniers de Langensalza, dont le nom souvent répété évoque une vision d'horreur et d'épouvante. Le typhus y faisait rage : 2.000 malades sur 9.500 prisonniers.

Les médecins français jusqu'alors tenus à l'écart des prisonniers avaient été appelés à remplacer les médecins allemands. Sur 14 médecins, 8 étaient déjà atteints par le typhus.

Permettez-moi de vous lire ce passage d'une lettre que m'écrivait le Dr Dournay, un ami de Rigollot-Simonnot, qui était depuis le début de l'épidémie au camp de Langensalza.

« Le soir de l'arrivée de l'équipe de renfort, il faisait nuit et nous ne crûmes pas devoir insister auprès des nouveaux venus sur l'enfer où ils arrivaient. Rigollot-Simonnot, qui se trouvait être un de mes anciens camarades de collège, nous exprima son étonnement d'être envoyé, lui, chirurgien, pour soigner des malades. Il n'hésitait pas à déclarer que, pouvant être plus utilement employé ailleurs, il allait protester dès le lendemain et demander à être envoyé dans un autre poste. « Ne fais rien, lui dis-je, avant d'avoir visité demain matin le camp avec moi. » Le lendemain matin, nous fîmes le tour du camp, des baraques où les soi-disants bien portants étaient entassés, 1.000 par baraque, grouillants de vermine, baraques transformées hâtivement et administrativement en logements, où sur les mêmes planches, dans la même saleté et dans la même vermine, des malheureux agonisaient tout habillés. Nous allâmes voir enfin nos infortunés camarades atteints du typhus, entassés dans la même chambre et agonisant en commun.

« Alors Rigollot-Simonnot se tourna vers moi, me prit la main et me dit : « Devant de pareilles misères, il n'y a qu'un devoir : rester et faire ce que l'on peut ! »

« Le sacrifice était fait, accepté, consenti. Il fit son devoir comme il l'avait dit : le 5 Mai 1915, il mourait à son tour victime de l'épidémie. Il avait suivi pas à pas, jusqu'au coma final, l'évolution de son mal. »

N'est-ce pas là la forme la plus admirable du dévouement professionnel, de ce sentiment du devoir qui, pour nous, est fait d'une grande pitié, d'un si grand amour pour ceux qui souffrent que tout s'efface devant eux et que le médecin, à certain moment, reste indifférent à tout ce qui n'est pas la souffrance à soulager ?

Tous ces hommes, de qui la perte est pour nous si cruelle, n'ont pas connu l'ivresse de la lutte, la fièvre du combat pour soutenir leur courage. C'est ce sentiment sublime qui a affermi leur âme jusqu'à la mort. Ils sont l'honneur de notre profession. Ils sont l'honneur de l'Internat. L'exemple de leur héroïsme éclaire d'une magnifique splendeur la tradition de conscience du devoir qui nous vient de



nos pères et qui trouve dans la forte discipline de travail et de probité scientifique, dans la vie d'abnégation et de dévouement de l'Internat son école la meilleure et la plus sûre. Et ce n'est pas sans une certaine fierté que nous pouvons dire aujourd'hui que l'Internat tout entier a vaillamment soutenu cette tradition. Tous les internes, médecins auxiliaires au début, plus tard aides-majors, lorsqu'un réglement nouveau a permis de leur donner la situation qui convenait à leur âge et à leur valeur scientifique, tous ont apporté le concours utile de leur instruction, de leur longue éducation pratique, d'un dévouement qui n'a jamais faibli. Tous ont fait leur devoir.

Plein d'une émotion vive qu'il sut communiquer à tous, M. Ceillier, président de l'Association corporative des internes en exercice, prononça cette vibrante allocution :

Lorsque les internes des hôpitaux de Paris se retrouvèrent après la guerre, ils eurent un premier souci, celui d'honorer la mémoire de leurs collègues morts pour la France. L'Association corporative des internes en exercice décida de grouper dans un même tableau les photographies des disparus et d'en donner un exemplaire à chaque salle de garde. Ce projet, qui se trouve réalisé depuis peu, répondait à notre désir de simplicité et, dirais-je volontiers, d'intimité.

Vers la même époque, l'Association amicale des Internes et Anciens Internes prit l'initiative d'élever le monument que nous inaugurons aujourd'hui. Ce nouveau projet, bien loin de faire double emploi avec le précédent, s'harmonisait avec lui, le complétait. Dans un cas, c'était un souvenir de bonne camaraderie, un souvenir de plusieurs amis à d'autres amis, presque un souvenir de famille. Dans l'autre, c'était un hommage public, éclatant, destiné à rappeler, à tous ceux qui passeront dans cette cour de l'Hôtel-Dieu, le sacrifice des internes et des anciens internes.

Dans bien des années, peut-être, ceux qui s'arrêteront devant ce monument diront : « Ce furent des héros. » Ils penseront ainsi honorer grandement la mémoire de nos collègues. Mais, pour nous qui sommes de leur génération, pour nous qui les avons connus et aimés, ce furent autre chose que des héros, autre chose que ces êtres légendaires, tellement exceptionnels, tellement dépouillés d'humanité, que l'antiquité en avait fait des demi-dieux. « Loin de nous, s'écrie Bossuet, les héros sans humanité ! ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires ; mais ils n'auront pas les cœurs. » Ceux-ci, au contraire, ont droit à notre cœur, à tout notre cœur, en même temps qu'à toute notre estime. Il ne furent pas des « héros sans humanité » ; ils furent des hommes, des médecins, des Français.

C'étaient des hommes, parce que chez eux le sentiment du devoir l'emporta sur l'amour de la vie. Certes, ils redoutaient la mort et connaissaient la peur, mais, plus que de mourir, ils craignaient de faillir à l'honneur. A côté de ceux qui mettent l'amour de la vie au-dessus de tout et lui sacrifient les plus nobles passions, il est consolant d'en trouver d'autres qui pensent que la vie ne vaut rien si, pour vivre, il faut tuer en soi l'Idéal, étouffer le cri de sa conscience, arrêter l'élan de son cœur.

C'étaient des médecins, des médecins dignes de ce nom. Il ne suffit pas, pour être médecin, d'avoir une vaste érudition, des connaissances étendues, il faut encore faire preuve de courage et d'abnégation.

C'étaient aussi des Français parce que, au moment où le pays était menacé, envahi, l'idée de n'être pas « à l'avant », « au front », avec ceux qui le défendaient, leur était intolérable. Oui, vraiment! il ne fallait pas aimer beaucoup la France pour ne pas vouloir, à tout prix, se trouver au milieu de ceux qui mouraient pour elle ! L'amour de la patrie n'implique pas l'esprit guerrier, ni l'esprit de conquête, et n'est aucunement synonyme de chauvinisme. Pour nous, médecins, pour nous, intellectuels, l'amour de la France se confond avec celui de la Culture française.

Permettez-moi, Messieurs, mes chers Maîtres, mes chers Collègues, de vous rappeler un souvenir personnel qui m'émeut profondément, car il s'agit de mon meilleur ami, et qui vous émouvra aussi, en vous montrant de quelle façon un des nôtres aimait son pays et comment il mourut pour lui.

Licencié ès lettres, diplômé des hautes études philosophiques, interne en 1913, Paul Borel était un des esprits les plus cultivés de sa génération. A la mobilisation, affecté, par ordre, au train des équipages, il obtint immédiatement son changement et fut nommé médecin de bataillon, seul poste qu'il ambitionnât. Les hasards de la guerre ayant rapproché mon régiment du sien, j'eus le bonheur de passer quelques heures avec lui dans son poste de secours. Dans cet entretien que j'eus avec mon cher Borel, et qui devait être le dernier, il me parla de l'horreur que lui causait cette guerre, puis il compara l'une à l'autre les cultures allemande et française. Enfin, au moment où nous allions nous séparer, il me récita une page de Renan, qu'il savait par cœur et qu'il considérait comme un des plus beaux monuments de la langue et de la pensée françaises. Ce furent les derniers mots que j'entendis de lui. Cette page, Messieurs, la voici :

« Je crains fort que des races, bien sérieuses, sans doute, puisqu'elles nous reprochent notre légèreté, n'éprouvent quelque mécompte dans l'espérance qu'elles ont de gagner la faveur du monde par de tout autres procédés que ceux qui ont réussi jusqu'ici. Une science pédantesque en sa solitude, une littérature sans gaieté, une politique maussade, une société sans esprit, des gentilshommes sans politesse, de grands capitaines sans mots sonores, ne détrôneront pas, je crois, de sitôt, le souvenir de cette vieille société française, si brillante, si polie, si jalouse de plaire. Quand une nation, par ce qu'elle appelle son sérieux et son application, aura produit ce que nous avons fait avec notre frivolité, des écrivains supérieurs à Pascal et à Voltaire, de meilleures têtes scientifiques que d'Alembert et Lavoisier, une noblesse mieux élevée que la nôtre au XVIIe et au XVIIIe siècle, des femmes plus charmantes que celles qui ont souri à notre philosophie, un élan plus extraordinaire que celui de notre Révolution, plus de facilité à embrasser les nobles chimères, plus de courage, plus de savoir-vivre, plus de bonne humeur pour affronter la mort, une société, en un mot, plus sympathique et plus spirituelle que celle de nos pères, alors nous serons vaincus. Nous ne le sommes pas encore. »

Voilà ce que disait Renan peu d'années après 1870

devant l'Académie française, voilà ce que disait Borel en Octobre 1914, devant les tranchées ennemies, quelques jours avant de mourir. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer, ou du vieillard qui prononça ces nobles paroles après la défaite, ou du jeune homme qui les répéta avec enthousiasme au début d'une guerre incertaine !...

Quelques jours plus tard, Borel était tué dans les circonstances suivantes. Son bataillon attaquait, mais les officiers d'une compagnie ayant été tués, les hommes, désemparés, abandonnaient le terrain. Voyant cela, Paul Borel n'hésite pas, il court au-devant des fuyards, relève leur énergie un instant défaillante, se met à leur tête, arrache son brassard et ordonne la charge. Il tombe mortellement blessé d'une balle en plein ventre, à bout portant, mais... la tranchée allemande était prise !

En vous contant la mort glorieuse de Borel, j'ai été emporté par mon émotion et par mon amitié. Je voudrais évoquer avec vous le souvenir de tous nos collègues, dont les noms sont gravés sur ce monument, et vous dire comment ils ont vécu et comment ils sont morts. Je ne le puis, la liste en est trop longue ! Mais, que chacun de vous se recueille et pense à l'ami qu'il a pleuré, aux camarades qu'il a perdus. Que chacun soit fier de son ami, comme je suis fier du mien. Que tous nous soyons fiers de tous !

Laissez-moi vous citer en terminant une phrase extraite d'un discours que Périclès prononça sur la tombe d'un de ses soldats athéniens. Pour être vieille de plus de deux mille ans, cette phrase n'en a pas moins la jeunesse, la fraîcheur des vérités éternelles : « En s'immolant pour la Patrie, ils ont acquis une gloire immortelle et trouvé un superbe mausolée, moins dans la tombe où ils reposent, que dans le souvenir toujours vivant de leurs exploits. Les hommes illustres ont pour tombeau la terre entière. Non seulement leur pays conserve leurs noms gravés sur les colonnes, mais jusque dans les régions les plus lointaines, à défaut d'épitaphe, la renommée élève à leur mémoire un monument immatériel. »

L'avenir dépend du passé et M. le sénateur Strauss, vice-président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, dans un raccourci impressionnant, a bien montré que l'héroïsme de 1914-1918 n'était que le développement de qualités toujours latentes mais toujours prêtes à paraître au grand jour :

L'Internat des Hôpitaux de Paris a été, constamment, depuis sa création, une école de vaillance et de dévouement.

A aucun moment, les internes parisiens ne se sont renfermés dans le cadre de leurs attributions hospitalières. On les a vus, en 1832, en 1866, en 1887, participer à des missions périlleuses pour combattre, sur différents points de la France, le choléra, d'autres épidémies, accompagnant leurs maîtres, les secondant avec l'ardeur bienfaisante qui est la règle et le mot d'ordre de la profession médicale.

Aux jours de péril national, en 1813-1814, en 1870, pendant les années terribles de 1914 à 1918, le corps de l'Internat a rempli tout son devoir avec un courage tranquille, un sang-froid incomparable, rivalisant avec les anciens internes, leurs aînés, leurs guides, leurs chefs, pour se consacrer passionnément à leur double mandat : sauver les blessés, guérir les malades, coopérer à la bonne tenue du moral des armées de la République.

Et M. Le Corbeiller, président du Conseil municipal, après avoir apporté, « au nom de la Ville de Paris tout entière » un hommage ému au Corps de l'Internat, a rappelé un souvenir des journées tragiques de 1871 :

Nous déplorons, nous admirons, Messieurs, mais nous ne nous étonnons point. Nous avons appris par une longue expérience à connaître la valeur des internes de nos hôpitaux, et que l'abnégation est en quelque sorte l'atmosphère naturelle de leurs âmes. Paris a conservé le souvenir reconnaissant de leur belle attitude pendant des catastrophes de toute espèce qui n'ont que trop multiplié pour eux les occasions de se dévouer; épidémies, émeutes, révolutions ; et nous ne saurions oublier en particulier que l'orgueil et la parure de notre Cité, la cathédrale de Notre-Dame, incendiée en 1871 par les Fédérés, ne fut sauvée que par l'initiative hardie et intelligente des vôtres.

***

Tant par l'assistance que par la qualité des discours, grand fut l'éclat de cette cérémonie que rehaussa l'harmonieuse musique de la Garde républicaine. MM. le président de la République, le président du Sénat, les ministres de la Guerre et de l'Hygiène, les maréchaux Foch et Pétain, le préfet de la Seine, le recteur de l'Académie s'étaient fait représenter ; les brillants uniformes des généraux et des médecins inspecteurs généraux jetaient une note éclatante dans le noir des autorités civiles, tandis que tranchait à part la robe violette de Mgr Roland Gosselin, représentant son Eminence le cardinal-archevêque de Paris. En face, se profilaient les grands voiles de deuil des familles éplorées; et, au long des discours, les larmes coulèrent souvent des yeux des pauvres veuves et des petits enfants serrés contre elles ! Union tragique de la Douleur et de la Gloire, devant le monument dressé à nos héroïques camarades !

« Monsieur le directeur de l'Assistance publique, au nom de l'Internat des Hôpitaux de Paris, je vous remets ce monument. » Ces paroles dites par M. Walther, le grand voile qui recouvrait la plaque commémorative tomba, la Garde sonna au drapeau, tous les assistants se levèrent : minute suprême! les héros de l'Internat entraient, en rangs serrés, fantômes debout, dans l'immortalité terrestre.

F. JAYLE.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA LIGUE FRANCO-ANGLO-AMÉRICAINE CONTRE LE CANCER

Le 19 avril dernier, à la Faculté de Médecine, dans le cadre somptueux de la magnifique salle du Conseil, se tenait, sous la présidence de M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, qu'entouraient M. le professeur Mark Baldwin, correspondant de l'Institut, M. le professeur Hartmann et M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine, l'Assemblée générale annuelle de la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer.

Cette solennité, à laquelle assistaient de nombreux membres de la Ligue, fut particulièrement intéressante.

Ouverte par une courte allocution de M. le professeur Hartmann qui remercia vivement divers bienfaiteurs de la Ligue, la séance fut immédiatement continuée par la lecture du rapport du Conseil d'administration faite par M. R. Le Bret, secrétaire général, qui insista tout particulièrement sur la nécessité pour la Ligue de trouver des ressources nouvelles indispensables pour lui permettre de satisfaire à toutes les tâches auxquelles elle doit s'efforcer de répondre. Puis, après la lecture, par M. Jacques Worth, trésorier, du compte rendu financier du dernier exercice écoulé, la parole fut donnée à M. le professeur Regaud, de l'Institut Pasteur, qui devait entretenir l'assistance des « Problèmes et des œuvres de la lutte contre le cancer ».

Cette conférence fut particulièrement intéressante en raison de ce fait que M. Regaud n'hésita point à préciser les conditions multiples qu'il importe de réaliser si l'on veut entreprendre utilement la lutte contre le cancer.

C'est qu'ici, en effet, il ne s'agit point seulement de mettre en application des méthodes thérapeutiques, il faut encore, il faut surtout éduquer et malades et médecins.

Trop souvent les premiers négligent les premiers avertissements du mal et s'en viennent consulter alors qu'il est trop tard; quant aux médecins, trop souvent aussi, par inexpérience, ils laissent passer l'instant favorable à une heureuse intervention. Et puis, il y a les charlatans qui font dans les journaux des réclames éhontées que trop souvent, hélas! et pour son plus grand dommage, écoute le public ignorant.

Il y a donc nécessité, fit observer M. Regaud, d'instruire la foule, et pour ce faire il faut sans hésiter recourir aux mêmes moyens qu'utilisent ses exploiteurs.

A cet effet, il sera donc des plus utiles de répandre largement partout des tracts avertisseurs signés par l'Académie de Médecine, par l'Institut Pasteur, par la Ligue franco-anglo-américaine, etc. Et puis, il faut instruire tous les médecins et surtout confier le traitement des malades cancéreux à des équipes thérapeutiques spécialisées, équipes ayant pour chef un pathologiste, en l'espèce le chirurgien, et comprenant en outre un histologiste, un radiologiste, etc., etc.

Après cette conférence très applaudie de M. le professeur Regaud, M. Leredu, qui présidait la réunion, a remercié chaleureusement la Ligue franco-anglo-américaine de l'œuvre bienfaisante entreprise par elle et a clos son allocution en l'assurant de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

G. V.

LA VIE SYNDICALE

Union des Syndicats médicaux de France.

L'Union des Syndicats médicaux de France est en conflit : avec l'administration du ministère des Pensions, et non avec les mutilés. Les médecins refusent de remplir les *papiers administratifs* et non de soigner les mutilés; ils ont soigné, ils soignent, ils continueront à soigner les mutilés.

L Union fédérale des associations des mutilés et réformés de guerre s'est réunie dernièrement et a renouvelé la proposition qui avait *été faite déjà et dans les mêmes termes* par le ministère des Pensions. Cette proposition est la suivante :

1° Cessation de la campagne actuellement engagée;

2° Taxation des honoraires médicaux au tarif Maginot;

3° Les deux clauses précédentes étant acceptées, l'Union fédérale participerait, avec des délégués des médecins et des délégués du ministère, à l'établissement d'un nouveau tarif, car elle reconnaît, avec l'Union des Syndicats médicaux, que le tarif Maginot actuel diminue considérablement le libre choix du médecin et, notamment, ne comprend la tarification d'aucun acte chirurgical et aucun service de contrôle.

L'Union des Syndicats médicaux a déclaré qu'elle acceptait la 3e proposition aux conditions suivantes : La Commission serait composée, par tiers, de délégués des Associations des bénéficiaires de la loi désignés par les Associations, de délégués des médecins désignés par l'Union des Syndicats médicaux de France et de délégués de l'Etat, désignés par le ministre. Le but de cette Commission serait :

a) Etude et construction d'une organisation de soins;

b) Organisation d'un contrôle;

c) Etablissement d'une nomenclature et d'un tarif.

Cette Commission pourra, en outre, examiner le règlement de l'arriéré, et, en général, les questions intéressant l'application de l'article 64 avec le libre choix.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALASKA

Stefanson a observé que, chez les jeunes filles des Esquimaux, la puberté arrive à l'âge de 10 à 13 ans. Il n'est pas exceptionnel de voir des jeunes femmes accoucher de leur premier enfant à 12 ans et même à 11 ans.

Ces faits de maturité précoce sont en général l'apanage des pays chauds. Le confrère, qui relate ces faits, fait observer que les femmes des Esquimaux vivent dans des huttes où la température oscille entre 26 et 32°, alors que la température extérieure est de — 40°.

BESSARABIE

Le choléra est endémique en Bessarabie et dans les provinces russes voisines; or, grâce aux précautions prises, il n'y eut pas un seul cas de choléra parmi les troupes roumaines d'occupation.

ROUMANIE

Les autorités universitaires s'occupent beaucoup du logement des étudiants, qui est une question difficile à résoudre à Bucarest.

L'Université cherche à favoriser l'ouverture de petits hôtels capables de recevoir 50 étudiants, autant que possible à la périphérie de la ville, mais à proximité des moyens de transport.

SOMALILAND

On note une augmentation considérable de la tuberculose et des maladies vénériennes. La dysenterie amibienne semble avoir été importée par les troupes de l'Est-Africain.

ZANZIBAR

La population du Protectorat britannique de Zanzibar se monte, d'après le dernier recensement, à 196.733 habitants. Le taux de natalité était en 1919 de 1805. A part une légère recrudescence de l'épidémie de grippe l'état sanitaire est assez satisfaisant.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Injections novarsenicales sous-cutanées.

D. — *Dans une infirmerie indigène au Maroc, je soignais, depuis plusieurs mois, un assez grand nombre de syphilitiques par des injections intraveineuses de novarsénobenzol et de galyl. Or, récemment, j'ai eu deux cas d'intoxication avec lipothymies assez rapidement guéris, mais qui ont enlevé à mes clients et à moi-même la confiance thérapeutique. Or comme, de toutes parts, on conseille les injections sous-cutanées, permettez-moi de vous demander votre opinion sur ce sujet et de m'indiquer une maison de produits chimiques qui fasse des ampoules de novarsénobenzol à 0,10 ou 0,15 dans 1 ou 2 cmc d'eau distillée.*

R. — Je n'ai aucune pratique des injections novarsénicales à petites doses, sous-cutanées et quotidiennes.

Dans ma garnison, notre distingué confrère et ami Roux-Delimal, de l'Institut prophylactique Vernes, n'utilise que les injections intraveineuses, à doses progressives, d'arsénobenzol ou de galyl, et jamais nous n'avons vu survenir, chez nos Σ, un drame arsenical quelconque.

Toutefois, je lis avec le plus grand intérêt les diverses relations faites par nos jeunes maîtres, les Poulard, Emery, Sicard, et notre éminent collaborateur pendant la guerre, Jean Minet, professeur agrégé de Lille, sur l'efficacité des injections arsenicales sous-cutanées.

Dans *La Presse Médicale* du 8 Mai 1920, Sicard nous dit : « Il y a bientôt dix ans que la médication par le salvarsan et les nouveaux composés arsenicaux est entrée dans la pratique et l'accueil favorable de cette thérapeutique ne s'est pas démenti depuis.

« Les divergences portent surtout sur la quantité du liquide nuisible, sur la dose limite de substance active pour chaque injection, sur la fixité ou la progressivité de cette dose au cours du traitement, sur l'intervalle de temps séparant les injections, etc... »

Or, depuis plus de deux ans, avec ses collaborateurs de la guerre et ses internes de Necker, Sicard, au lieu des piqûres hebdomadaires intraveineuses, *pratique des injections novarsenicales intraveineuses ou sous-cutanées, mais faites à petites doses quotidiennes et prolongées.*

« Ce procédé, écrit-il, nous a donné des résultats remarquables *dans le traitement des syphilitiques chroniques, hémiplégiques, paraplégiques, tabétiques et même paralytiques généraux.* »

Et notre ami Jean Minet ajoute : « *que les injections novarsenicales sous-cutanées lui ont donné des résultats supérieurs à ceux qu'il obtenait des injections intraveineuses, aussi bien dans les accidents primaires et secondaires, que dans les accidents viscéraux les plus tardifs.* »

Minet a expérimenté la dissolution dans l'eau bidistillée, l'huile d'olive, le sérum glycosé physiologique, *le sérum glycosé phéniqué*. Avec ce dernier, les résultats ont été parfaits et les malades ne connaissent plus les petites réactions locales, parfois désagréables, dues aux autres dissolvants.

Dans *La Presse Médicale* du 15 Novembre 1917 et en 1920, Poulard nous donne sa technique pour pratiquer ces injections sous-cutanées.

Il prend une aiguille de 3 cm., une ampoule contenant 15 centigr. de novarsénobenzol, une ampoule contenant 1 cmc de novocaïne à 1 p. 100. Dans l'ampoule de novarsénobenzol, il jette la solution de novocaïne : la dissolution se fait en un instant.

Poulard injecte *dans la fesse*, en plantant l'aiguille perpendiculairement à la surface de la peau. L'aiguille, courte, reste dans le tissu cellulaire et ne pénètre pas dans le muscle. Ces injections n'immobilisent pas les patients.

Pour Sicard, *le lieu d'élection est le tiers supérieur de la cuisse*, à la face profonde du panicule adipeux, au-dessus du tissu aponévrotique. *L'injection est peu douloureuse et l'entourage du malade peut à l'occasion pratiquer l'injection sous-cutanée* (*La Presse Médicale*, n° 29, 8 Mai 1920).

Par la voie hypodermique on peut injecter les mêmes doses que par la voie veineuse, de 75 centigr. à 1 gr. 50, en 10 jours.

***

Les syphiligraphes ne condamnent pas l'emploi des injections sous-cutanées, mais, chez les sujets jeunes, ils préfèrent la voie intraveineuse, qui

donne à la syphilis récente un formidable *coup de poing*, en pénétrant rapidement dans tous les tissus; ils réservent la voie hypodermique et les suppositoires mercuriels (huile grise) pour la ration d'entretien, de consolidation, ou pour les syphilitiques âgés, les syphilitiques chroniques, hémiplégiques, paraplégiques, tabétiques et même paralytiques généraux que Sicard prétend avoir améliorés.

Peu douloureuses, faciles à faire, sans branle-bas arsenical à craindre, les injections sous-cutanées trouveront, auprès de la majorité de nos confrères, l'accueil le plus empressé.

Tous les praticiens pourront à l'avenir instituer un traitement antisyphilitique qui, malheureusement, *sera fait au petit bonheur*, à moins qu'ils ne se souviennent *que ce traitement arsenical puissant doit être toujours fait sous le contrôle du Bordet-Wassermann et l'examen du liquide céphalo-rachidien.*

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Précis des maladies des Dents et de la Bouche, par A. Pont, 1 vol. in-18 jésus, de 900 p. (collection Testut) avec 415 fig. *O. Doin et fils*, Paris. Prix : 28 francs.

C'est toujours chose dangereuse que de vouloir réduire en un manuel la somme de connaissances d'une spécialité dont la littérature constitue déjà une importante bibliothèque et qui va chaque jour en augmentant. Et c'est dangereux surtout quand on n'arrive pas précisément le premier dans cette voie et qu'on est exposé à ne sembler que copier ceux qui vous ont précédé.

Cette difficulté, M. Pont l'a abordée résolument, et, comme la fortune sourit aux audacieux, il semble bien qu'il l'ait résolue victorieusement. Je n'hésite pas à dire, parce que je le pense, que son *Précis*, actuellement le dernier de la série, me semble le meilleur de tous. Sans doute il ne saurait échapper totalement aux inconvénients inhérents du genre : condensation extrême qui confine en quelques pages ce qui par ailleurs occupe aisément un volume entier — tendance, même involontaire, à présenter comme définitif un exposé qui ne peut être qu'un croquis — déséquilibre qui donne à certains éléments, plus actuels ou plus familiers à l'auteur, un développement excessif par rapport à d'autres qui, pour faire place à ceux-ci, se trouvent peut-être comprimés un peu plus que de justice.

Mais cette réserve faite pour rester fidèle aux principes, combien il m'est agréable de déclarer que pour trouver l'expression de ces inconvénients dans le livre de M. Pont, il faut vraiment la rechercher, et qu'en fait il a su jouer avec ces dangers avec un rare bonheur. Il est même piquant de constater à quel point son *Précis* a l'allure et donne l'impression d'un *traité* complet, très à jour, minutieux du petit détail et peut-être plus riche de précisions historiques que des ouvrages plus importants! Tour de force assurément, qu'il convient de reconnaître et auquel il est juste de rendre hommage.

D'ailleurs si le manuel a ses défauts, qui sont graves, il a ses indications. Il est le memento du candidat à la veille de l'examen, l'aide-mémoire du praticien qui a besoin d'avoir rapidement des indications d'ensemble pour savoir où porter ses investigations de détail. Plus que cela : il peut être le livre d'initiation de l'étudiant consciencieux qui a besoin d'une vue générale sommaire mais complète, apte à la fois à lui donner une connaissance élémentaire et le désir de la compléter.

Ce programme qui a sa noblesse avec ses difficultés, il me paraît que M. Pont l'a excellemment réalisé.

G. Mahé.

LIVRES REÇUS

2423. **La litiasis biliar en la Republica argentina**, par Louis Agote, professeur titulaire de clinique médicale à l'Université de Buenos-Ayres. 1 vol. de 305 pages (*Rosso y Cie*, Buenos-Ayres).

2424. **Die Lungentuberkulose; ihre Pathogenese Diagnostik und Behandlung**, par le Dr Felix Klemperer, 1 vol. de 164 pages, avec 16 figures dans le texte et 5 tableaux (*Urban et Schwarzenberg*, édit.).

2425. **Praktikum der klinischen, chemischen mikroskopischen und bakteriologischen Untersuchungsmethoden**, par les Drs M. Klopstock et A. Kowarsky. 6e édition refaite. 1 vol. de 518 pages, avec 40 figures dans le texte et 24 tableaux hors texte en couleurs (*Urban et Schwarzenberg*, édit.).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

J. Bercher. — Considérations sur l'étiologie et le traitement des stomatites ulcéro-membraneuses.

Ferrier. — Le mobilisateur.

Technique.

Ponroy et Psaume. — Utilisation de la cire dans l'ajustage en bouches des couronnes creuses.

E. et R. Bouvier. — Un nouveau pivot interchangeable.

Société de Stomatologie.

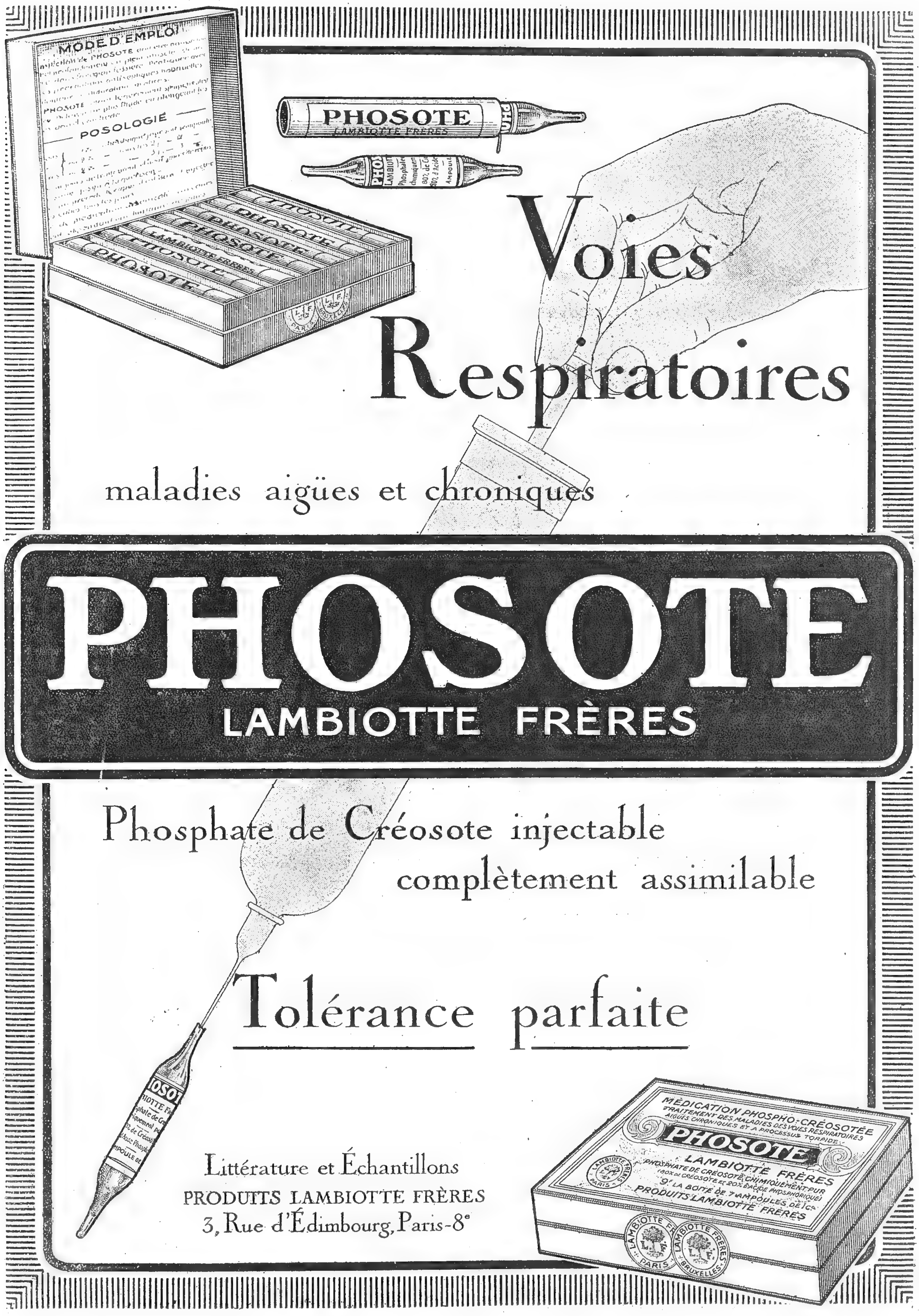
Séance du 20 Décembre 1920.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Variétés.

A. Bozo. — L'école francaise de stomatologie; son organisation, son enseignement.

Revue bibliographique. — Nouvelles.


MODE D'EMPLOI
POSOLOGIE
PHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES
Voies
Respiratoires
maladies aigües et chroniques
PHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES
Phosphate de Créosote injectable
complètement assimilable
Tolérance parfaite
Littérature et Échantillons
PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES
3, Rue d'Édimbourg, Paris-8e
MÉDICATION PHOSPHO-CRÉOSOTÉE
PHOSOTE
LAMBIOTTE FRÈRES
PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES


René
Vincent

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.— 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Leçons sur la diphtérie. — M. P. Lereboullet, agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le jeudi 19 Mai 1921, à 9 h. 1/2 du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), avec l'aide de M. Pierre-Louis Marie, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire, et de M. Brizard, interne des hôpitaux, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie; clinique de l'angine diphtérique et du croup; sérothérapie; tubage et trachéotomie; prophylaxie). — Tous les matins : Visite; Examen des malades. — Avant et après la visite : Leçon théorique et travaux pratiques.

Seront admis à suivre cet enseignement MM. les Etudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les Docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 5), les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par séries de quinze et pour une période de 3 semaines. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Malades. — Mardi 3 Mai, à 15 heures, M. Babonneix commencera à l'amphithéâtre de la clinique médicale un cours consacré aux maladies nerveuses des enfants et les poursuivra les mardis et vendredis suivants à la même heure.

Essentiellement pratique, ce cours comportera toutes les fois que faire se pourra des présentations de malades, de pièces, photographies, etc.

Des explications pourront être données en espagnol.

Sujet du cours. — Déformations craniennes. Syndromes moteurs : A. atoniques et paralytiques; B. spasmes paralytiques; C. mouvements involontaires (Chorée, Athétose, Tremblements); D. convulsions. Réactions méningées. Syndromes d'hypertension intracranienne. Principaux syndromes glandulaires (Tétanie, goitres exophtalmiques, syndromes hypo- et épiphysaires).

Traitements chirurgicaux et orthopédiques des paralysies infantiles et des états spasmo-paralytiques (par M. Lance); traitements médicaux et synthèse générale.

Hôpital Saint-Louis. — M. J. Belot, chef du laboratoire central d'électroradiothérapie, assisté de M. Nathan, commencera le 18 Mai prochain une série de dix leçons sur l'interprétation des images radiologiques.

Inaugurées en 1914, elles ont pour but d'apprendre aux médecins et plus particulièrement aux jeunes radiologistes à interpréter les images que donnent les rayons X. Un matériel spécial de projections permet de montrer des images se rapprochant autant que possible de celles obtenues sur l'écran ou sur la plaque photographique.

Ces leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Louis, dans le laboratoire d'électroradiothérapie (ancien laboratoire de M. Brocq, du mercredi 18 Mai au samedi 28 à 10 h. 1/2. — **Le droit d'inscription est de 100 francs; prière de s'adresser de suite au laboratoire, le nombre des élèves admis étant limité.**

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 26 Avril.* — Ont obtenu : MM. Desplats, 17; Brocq, 18; Leveuf, 12; Lorin, 13.

Séance aujourd'hui, à 17 h., à l'Hôtel-Dieu.

Médecin de l'Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 25 Avril.* — Ont obtenu : MM. Chardin, 9 + 14 = 23; Leroy, 10 + 16 = 26; Francq, 11 + 14 = 25; Ramadier, 14 + 18 = 32.

Inspection départementale d'hygiène de l'Aude. — Un concours pour l'emploi d'inspecteur des services d'hygiène et de directeur du dispensaire départemental antituberculeux dans l'Aude aura lieu à Paris (ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales).

Le concours portera sur le programme suivant, établi par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Programme et énumération des matières principales :

1° Examen des titres professionnels;

2° Epreuve de législation sanitaire : rédaction d'une note ou d'un rapport sur la législation sanitaire. Temps accordé : deux heures). Articles 97 et 99 de la loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale. Articles 27 à 29 de la loi du 15 Juillet 1893, sur l'assistance médicale gratuite. Articles 169 à 172, et 177 à 179 de la loi du 22 Mars 1890, sur les syndicats de communes. Loi du 21 Juin 1898 sur le code rural (Livre 3, sur la police rurale). Loi sanitaire du 15 Février 1902. Règlements sanitaires communaux A et B. Loi du 15 Avril 1916 sur les dispensaires d'hygiène sociale. Loi du 7 Septembre 1919 et du décret du 10 Août 1920, sur les sanatoriums. Loi du 14 Mars 1919, sur les plans d'extension et d'aménagement des villes.

3° Epreuve de bactériologie et de contrôle technique des mesures de prophylaxie des maladies infectieuses. (Temps accordé : quatre heures pour l'épreuve et l'exposé des résultats). Ensemencement d'un exsudat ou d'un liquide organique sur les milieux de culture usuels. Recherche, coloration et diagnostic des bacilles de la tuberculose, de la diphtérie, de la bactéridie charbonneuse, des principaux microbes piogènes du gonocoque, du méningocoque, du vibrion cholérique, du bacille de la peste, du tréponème de la syphilis, des hématozoaires du paludisme, des teignes et du favus. Pratique du sérodiagnostic de la fièvre typhoïde et des paratyphoïdes A et B. Pratique des réactions de fixation de Bordet-Gengou-Wassermann; leur application au diagnostic des maladies infectieuses et en particulier de la syphilis. Contrôle d'une opération de désinfection ou de désinsectisation. Connaissance et mode d'emploi des appareils et procédés de désinfection autorisés par le Conseil supérieur d'hygiène publique. Méthodes générales d'analyse des eaux d'alimentation (chimique et bactériologique). Interprétation des résultats d'analyse. Purification des eaux potables. Contrôle de l'épuration des eaux usées. Recherche de l'ammoniaque.

4° Epreuve pratique d'hygiène sociale : Enquête sociale dans une famille de tuberculeux. Etablissement des fiches. Examen des enfants dans une école et établissement des fiches scolaires. Interrogation sur l'organisation et le fonctionnement des œuvres de protection maternelle et de l'enfance. Refuges de femmes enceintes, consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches, chambres d'allaitement d'usines ou ateliers. Sur la lutte sociale contre la syphilis, chez les femmes enceintes, par les dispensaires spéciaux de prophylaxie. Sur la lutte sociale contre l'alcoolisme. Education et procédés de propagande. Enquête sociale et mesures de prophylaxie sanitaire dans un cas de maladie infectieuse. Le jury de ce concours sera nommé par M. le ministre de l'Hygiène. Les candidats devront être Français, âgés de trente ans

au moins et de quarante-cinq ans au plus au 31 Décembre 1920, et être pourvus du diplôme de docteur en médecine. Aucune limite d'âge au-dessous de soixante ans n'est imposée aux médecins qui exercent des fonctions publiques directement rétribuées sur les fonds de l'Etat, des départements et des communes.

Les demandes tendant à prendre part au concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le préfet de l'Aude, accompagnées : 1° De l'acte de naissance du candidat: 2° D'un certificat médical d'aptitude physique, délivré par un médecin assermenté; 3° D'une copie certifiée conforme de son diplôme de docteur en médecine; 4° D'un exposé des titres du candidat comprenant ses états de services et le résumé de ses travaux ; 5° D'un exemplaire de chacune de ses principales publications; 6° De l'engagement, pour le cas où il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer uniquement à ses fonctions et de ne prétendre à aucun mandat public.

Le registre portant inscriptions des candidatures sera clos trois mois après la date de la publication du présent avis.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé, pour le début, à 12.000 francs auxquels s'ajouteront les frais de déplacement jusqu'à concurrence de 2.500 fr. par an, qui seront justifiés sur mémoire. (*Journ. off.*, 1er Mars).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — MM. Mutermilch Stefan, lieutenant-colonel médecin, chef de la section d'hygiène au département sanitaire du ministère de la Guerre polonais; Aune, médecin principal de 2e classe.

A la mémoire de MM. Drouet, médecin-major de 2e classe; Mages, médecin aide-major de 2e classe.

Médaille d'argent. — MM. Pakilkowski (Bronislaw), lieutenant-colonel, médecin chef de la place de Bydgoszcz; Bienfait, à Vichy. (*Journ. off.*, 24 Avril.)

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de bronze.* — M. Liénard (Jules), docteur en médecine, au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes) : depuis Novembre 1914 jusqu'au 31 Mars 1919, s'est, malgré son âge (soixante-douze ans), acquitté avec un dévouement au-dessus de tout éloge du service médical à l'établissement d'assistance aux convalescents militaires n° 46 de Golfe-Juan-Vallauris, dont il assumait seul la charge sans aucune rémunération. (*Journ. off.*, 21 Novembre 1920.)

Hommage au professeur Charles Abadie. — Les amis et les élèves de M. Charles Abadie lui offriront, à l'occasion du cinquantenaire de sa profession médicale, un banquet qui aura lieu le jeudi 12 Mai prochain, à 8 heures, à l'Hôtel Continental (entrée 2, rue Rouget-de-l'Isle). Le prix de la souscription est fixé à 55 francs. Les adhésions sont reçues par M. Lacat, 68, boulevard Malesherbes.

Association amicale des anciennes élèves de la Maternité. — Dimanche dernier, à 14 h. 1/2, a eu lieu à la Maternité, dans le vieil amphithéâtre des cours, l'Assemblée générale annuelle de l'Association amicale des anciennes élèves de la Maternité.

Cette réunion fut présidée par M. G. Mesureur, ancien ministre, qu'assistait M. Potocki, professeur en chef de la Maternité de Paris.

Après une allocution fort applaudie de Mme Lefebvre-Hénault, présidente, lecture fut donnée par Mlle Mond, secrétaire générale, du compte rendu moral, et par Mme Masson, trésorière, du compte rendu financier pour le dernier exercice écoulé.

La réunion fut ensuite close par une conférence de M. Elie Mossel, professeur de morale à l'Ecole supérieure Arago, sur « la Conscience et les devoirs sociaux ».

Les médecins toulousains à Paris. — Un groupement amical de médecins, ayant fait tout une partie de leurs études à Toulouse, a été créé depuis Juillet dernier à Paris. Son but est de resserrer entre ses membres les liens de camaraderie que de communes études dans la même faculté ont déjà établis. Tous les mois, en principe le 2e samedi, le groupement se réunit en un seul banquet.

Le bureau de la Société est ainsi constitué : président d'honneur, M. Roule, professeur au Muséum d'histoire naturelle; vice-président d'honneur, M. Terson; président, M. Dartigues; vice-présidents, MM. Privat et Bourguet; secrétaire général, M. Mont-Refet; trésorier, M. Clavel; secrétaire des séances, M. Groc.

A l'heure actuelle la Société réunit 65 membres. Les médecins — anciens étudiants toulousains — qui n'auraient pas encore été touchés par une convocation sont instamment priés de s'inscrire. (Ecrire à M. Mont-Refet 197, rue de la Convention.) Le prochain banquet aura lieu le 14 Mai, au restaurant St-Michel, 2, place St-Michel.

Les relations scientifiques avec les Allemands. — On n'a pas oublié que le Comité français du 2e Congrès de pathologie comparée, qui doit se tenir à Rome au cours de cette année, a décidé de ne pas prendre part à ce congrès si, comme le proposait le Comité italien, les savants des puissances centrales s'y trouvaient invités.

Réuni ces jours derniers à la Faculté de Médecine sous la présidence de M. le professeur Roger, le Comité français a été mis au courant de la correspondance échangée depuis sa réunion de Janvier avec le professeur Perroncito, président du Comité italien et a été ainsi avisé que le secrétaire général du 2e Congrès de pathologie comparée, M. Lévy della Vida, a donné sa démission et a été remplacé par le professeur Guido Fiuzi (de Turin). Dans ces conditions, le Comité français a décidé à l'unanimité de reprendre les relations les plus cordiales avec le Comité italien.

Sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique. — M. Obissier, médecin en chef du ministère des Travaux publics, est nommé médecin chef, et M. Barbeillon, médecin du ministère des Travaux publics, est nommé médecin adjoint de l'Administration centrale du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique et des Transports aériens. (*Journ. off.*, 17 Avril.)

Sanatorium des Araucarias (Cannes). — Mme J.-L. Faure vient de fonder à Cannes un sanatorium pour malades du sexe féminin, — fillettes, jeunes filles, jeunes femmes atteintes d'affections tuberculeuses non contagieuses — tuberculoses osseuses, articulaires, ganglionnaires, à l'exclusion de la tuberculose pulmonaire. Cette fondation, qui peut recevoir dès maintenant environ 25 malades, s'adresse aux familles modestes, qui, sans pouvoir faire les frais de la plupart des sanatoriums actuels, ne sont cependant pas de celles qui peuvent placer leurs enfants dans des établissements gratuits.

Le prix de la pension est de 10 francs par jour, tout compris; nous n'avons pas besoin d'insister sur ces conditions particulièrement favorables, sur lesquelles il nous paraît bon d'attirer l'attention des médecins.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction du sanatorium des Araucarias, boulevard de Lerins, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Académie de Médecine. — Par décret présidentiel, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine est autorisé, au nom de cet établissement, à accepter la donation entre vifs qui lui a été faite par Mme Marie-Louise-Jeanne Peyrat, veuve du marquis Arconati-Visconti, de 1.000 francs de rente française 3 pour 100 pour être employée à la création d'un prix triennal de 3.000 francs qui portera le nom de Prix Infroit.

Le titre de rente faisant l'objet de cette donation sera immatriculé au nom de l'Académie de Médecine, avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages. (*Journ. off.*, 8 Avril.)

La lutte contre la tuberculose. — Par décret

(*Voir la suite, p.* 629.)

Anorexie

(*FORMULES CONTRE L'*)

L'évolution thérapeutique contemporaine — tendant vers une action « spécifique » — a débarrassé la pratique de quantité de formules, véritables thériaques polypharmaques dont les droguistes étaient les premiers à se gausser.

La réaction a probablement dépassé son but. L'art de formuler se perd. Les médications spécifiques sont, somme toute, exceptionnelles. Les médications symptomatiques, éclairées et guidées par une physiopathologie plus pénétrante, sont souvent bien précieuses. A ce point de vue, la tradition nous a transmis nombre de recettes, dont une pratique médicale avertie doit savoir tirer parti.

Contentons-nous, en ce qui concerne le symptôme *anorexie*, de rappeler 4 **formules apéritives** quasi classiques. Nous n'avons pas trouvé mieux dans les pharmacopées les plus modernes :

Pilules ante cibum (apéritives et laxatives).

Poudre de cannelle	2 centigr.
Extrait de quinquina	5 —
Aloès du Cap	10 —
Miel	Q. S.

Pour une pilule de 20 centigr. — N° 100.

Une à deux avant les repas.

Elixir de Stoughton (XVIIIe siècle) (apéritif et laxatif).

Aloès du Cap	*ââ* 1 gr.
Ecorce de cascarille	
Sommités d'absinthe	*ââ* 5 gr.
Racine de gentiane	
Ecorces d'oranges amères	
Racine de rhubarbe	
Alcool à 60°	200 gr.

Une cuillerée à café, une demi-heure avant les trois repas.

Cette formule est évidemment beaucoup moins recommandable que la précédente. Nous sommes obligé de convenir qu'elle nous a parfois rendu service dans des anorexies rebelles avec atonie stomacale.

Dans des cas de ce genre, Huchard prescrivait parfois avec succès les gouttes suivantes :

Gouttes de Huchard.

Teinture noix vomique	2 gr.
— rhubarbe	3 gr.
— gentiane	*ââ* 5 gr.
— colombo	
— quinquina	

XV à XX gouttes avant le repas, dans un peu d'eau.

A noter dans toutes ces formules l'association des *amers* (quinquina, gentiane, oranges amères, absinthe, etc.), des *toniques* (noix vomique, cannelle, etc.), et des *laxatifs* (rhubarbe, aloës, etc.).

Terminons par la *Mixture de Dettweiler* :

Contre l'atonie stomacale des tuberculeux :

Chlorhydrate de quinine	10 centigr.
Acide chlorhydrique	*ââ* 1 gr.
Pepsine	
Sirop écorces oranges amères	20 gr.
Eau distillée	190 gr.

Une cuillerée à bouche toutes les trois heures.

ALFRED MARTINET.

rendu sur la proposition du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, il est institué à Belfort un dispensaire public d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. La circonscription de ce dispensaire s'étend sur l'ensemble des communes du département. (*Journ off.*, 19 Avril.)

Création d'une maternité. — Au mois de Juillet dernier, le Conseil municipal de Colombes, dans le but de décongestionner les services d'obstétrique de la Ville de Paris, et d'éviter aux particuliers des déplacements longs, pénibles et coûteux votait les crédits nécessaires à l'installation d'une maternité sur son territoire.

Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine sollicité de donner son avis sur le projet présenté par la commune de Colombes, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Marquez, présenté tout récemment, a décidé d'émettre un avis favorable à la demande qui lui est faite.

Le personnel médical prévu pour la nouvelle fondation qui doit être installée en d'excellentes conditions doit comprendre un chirurgien et deux médecins, assurant par roulement les besoins journaliers de la maternité, c'est-à-dire les accouchements, les visites et les contre-visites.

A ces praticiens doivent être adjoints : une sage-femme en chef logée, une seconde sage-femme, une infirmière et deux filles de salle, plus une laveuse.

Corps de Santé militaire. — Officiers du Service de Santé appelés à recevoir une désignation prochaine pour les théâtres d'opérations extérieures : MM. Cousirgue, médecin principal de 1re classe; Clarion, Jacquinot, Pierrot, Sebin, médecins-majors de 1re classe; Heuraures, Alinet, Brissac, Bretton, Leguay, Audouy, Dalidet, Jarry, Hote-Bridon, Pierson, Dumas, Pretet, Gaignoux, Arnaud, Bresson, Pichot, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 1er Avril.)

— Sont nommés médecins aides-majors de 1re classe, M. Nectoux, Scilhan, Lormeau. (*Journ. off.*, 9 Mars.)

— Sont nommés médecins aides-majors de 1re classe, MM. Cochard, Dautroy, Boissau, Millo, Pécheur, Lenoir, Lacaze. (*Journ. off.*, 3 Mars.)

— Sont nommés : médecins aides-majors de 1re classe, MM. Guillobey, Toureng, Poirier, Vidal, Guillet, Cantuern, Desplats, Ehringer, Fournès, Lerouge, Richard, Crozes, Desormeaux, Bonneterre, Caillot, Dechet, Grimaud, Paulet, Roche, Villain, Leconte, Le Berre; médecins aides-majors de 2e classe, MM. Layet, Vetzel. (*Journ. off.*, 9 Février.)

Service de Santé de la marine. — Sont rayés des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer, MM. Guédec et Barbolain, médecins en chef de 1re et de 2e classe, qui ont dépassé de 5 ans la limite d'âge d'activité des officiers de leur grade. (*Journ. off.*, 8 Mars.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont promus : au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Haelewyn, Manouvrier, Lescure, Lebard, médecins-majors de 2e classe, au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Cluzau, Moulinas, de Baudre, Delfini, Le Hur, Adelus, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe Allary est rappelé à l'activité et affecté au 24e rég. d'infanterie coloniale, à Perpignan.

— Sont affectés : à la Guyane, M. Lasserre, médecin-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Le Roy, Roussel, médecins-majors de 1re classe; Maignon, médecin-major de 2e classe.

En Afrique équatoriale, MM. Poncin, médecin-major de 2e classe; Charenton, médecin aide-major de 1re classe.

Au Cameroun, MM. Cartron, médecin-major de 2e cl.; Grail, médecin aide-major de 1re classe.

A la Guadeloupe, M. Puel, médecin aide-major de 1re classe.

En Algérie, M. Certain, médecin-major de 2e classe.

En France, MM. Moreau, Haelewyn, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 26 Mars.)

— Sont affectés : en France. MM. Arnould, médecin principal de 2e classe; Vaillant, Delmas, David, Cavazza, médecins-majors de 1re classe; Villeroux, Bridier, Bérard, Simon, Combe, Le Dentu, Morin, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 10 Février.)

— Sont nommés : au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Dardy, médecin sous-aide-major; au grade de médecin aide-major de 2e classe; M. Manhès; médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire). (*Journ. off.*, 25 Février.)

— Sont affectés au 1er rég. d'infanterie coloniale, M. Peyre, médecin aide-major de 1re classe; au 3e rég. d'infanterie coloniale, MM. Bouchaud, médecin-major de 2e classe et Capéran, médecin aide-major de 1re classe; au 4e rég. d'infanterie coloniale, M. Mul, médecin-major de 1re classe; au 22e rég. d'infanterie coloniale, M. Séquin, médecin-major de 1re classe; au 24e rég. d'infanterie coloniale, MM. Garrot et Escudié, médecins-majors de 2e classe; au 1er rég. d'artillerie coloniale, M. Baujean, médecin-major de 2e classe; au 3e rég. d'artillerie coloniale, M. Agostini, médecin-major de 2e classe; au dépôt des isolés coloniaux à Marseille, M. Chastel, médecin-major de 2e classe; au camp de Fréjus, M. Arathoon, médecin-major de 1re classe; à l'armée française du Rhin, M. Colombani, médecin-major de 2e classe.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 2 *Mai.* — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 3e, 2e A. R. Epreuve pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 3 *Mai.* — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e A. R. Faculté.

Mercredi 4 *Mai.* — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Vendredi 6 *Mai.* — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Samedi 7 *Mai.* — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 2 *Mai.* — MM. Letulle, Labbé (M.), Clerc, Lereboullet. — Rocheteaux (Jacques). Contribution à l'étude de la sacralisation de la 5e vertèbre lombaire. — Lecarpentier (René). De la nature tuberculeuse de certaines pseudo-tumeurs.

Mardi 3 *Mai.* — MM. de Lapersonne, Faure (J.-L.), Lejars, Lecène. — Aulanier (G.). Etude de la cranioplastie par greffes. — Loubriat (René). De l'application de la méthode des greffes ostéo-périostiques. — Petit (Armand). La cure des ankyloses du coude par résection économique. — Fombeurré (Georges). La flore papillaire dans les céphalées de la syphilis. — Fabre (Maurice). Les métrorragies émotives.

MM. Teissier, Carnot, Laignel-Lavastine, Roussy. — Zisman (M.). Contribution à l'étude de la claudication intermittente. — Peyre (Edouard). La broncho-pneumonie du vieillard. — Mme Dermer (S.). Scarlatine et vaccine.

Mercredi 4 *Mai.* — MM. Broca (Auguste), Couvelaire, Delbet, Sebileau. — Bureau (André). Le traitement chirurgical du prognathisme. — Allard (René). Contribution à l'étude des fractures des deux os de l'avant-bras chez l'enfant. — Benoît (Félicien). A propos du curettage dans les suites de couches. — Chabagno (F.). Contribution à l'étude des fractures du col du fémur.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Clientèle ancienne, importante, Paris, à céder de suite. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3243.

Belle clientèle, fixe import., à céder dans pays usines du Centre. Occupat. pour médecin seul; pas concurrence possible.—Ecr. *seulement P. M.*, n° 3288.

Médecin-pharmacien au cour. labor. recherche pl. stable pour utiliser diplômes.—Ecr. *P. M.*, n° 3302.

Docteur désire acheter clin. chir.—*P. M.*, n° 3303.

Suis acheteur microtome. —Ecrire M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

A vendre : Divers instruments et thermocautère en trousse. — Ecrire *P. M.*, n° 3306.

Occasion : Appareil Sorel-Adnet installé sur bâti mobile; autoclave de 25 litres eau; stérilisateur 25 cm. — Ecrire *P. M.*, n° 3307.

Paris. — Stomatologiste cherche, chez confrère ou dans clinique, local pour exercer trois après-midi par semaine. — Ecrire *P. M.*, 3308.

On cherche d'occasion un pied-support d'ampoule « Drault », petit modèle, avec accessoires si possible. — A vendre : une soupape « Kénotron » neuve. — Ecrire *P. M.*, n° 3309.

Clientèle médicale à céder Paris. Bel appartement, loyer 2.500 francs. — Ecrire *P. M.*, n° 3310.

On cherche à reprendre ou acheter une maison de santé à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3311.

Docteur en médecine cherche situation avec fixe. Méd. générale, radiologie, laboratoire. *P. M.*, n° 3312.

Méd. étrang. conn. plus. langues cherc. direct. établ. thermal, clin. ou poste simil. Prétent. mod. *P. M.*, 3313.

A vendre : Biblioth. médic., meubles de salon et cabinet, chambre et salle à manger. Ecr. *P. M.*, 3314.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES BASES SCIENTIFIQUES DE LA RÖNTGENTHÉRAPIE

L'emploi des rayons de Röntgen, dans le traitement de toute une série d'états pathologiques, constitue actuellement l'une des ressources les plus inestimables de la thérapeutique moderne. Est-il besoin de rappeler qu'en dermatologie, par exemple, la plupart des prurits les plus rebelles cèdent à des doses faibles de rayons, qu'on doit à la röntgenthérapie une révolution dans le traitement des teignes, qu'en gynécologie, les résultats obtenus dans le fibromyome et le cancer cervical justifient les plaidoyers de nombre de radiologues français et étrangers? L'action réductrice exercée sur le fonctionnement des glandes endocrines, témoin les succès obtenus quotidiennement dans les troubles basedowiens, ou dans ce syndrome si redoutable de la première enfance qu'est l'hypertrophie thymique, la régression de certains sarcomes qui, selon l'expression imagée de Kienböck, fondent comme de la neige, ne sont-ce pas là des notions courantes, banales, et aujourd'hui tout à fait classiques?

Pour la réalisation de ces résultats remarquables, deux conditions sont nécessaires : une technique sévère et une expérience consommée. Ces deux conditions sont indissolubles et font de l'exercice de la röntgenthérapie un art. A cet égard, du reste, la radiothérapie ne se sépare pas des autres branches de la thérapeutique.

Mais cet art se réclame de principes scientifiques et de fondements expérimentaux qui légitiment son caractère de méthode essentiellement scientifique, en entendant ce terme dans son acception biologique.

Or, quelle est la valeur de ces principes et de ces fondements? Quel est le degré de certitude des réactions biologiques? Quel est le degré de précision de nos moyens de mesure? Il est incontestable qu'ils n'atteignent pas une rigueur mathématique, mais celle-ci est-elle en l'espèce si nécessaire, qu'on ait pu dire que nous manquons de moyens assez précis pour être vraiment les maîtres des rayons X, et donner prise par là au doute et au discrédit?

***

Deux facteurs président à l'application des rayons X, la qualité et la quantité. La qualité dépend de la tension fournie au tube radiogène et du filtre interposé entre lui et le récepteur. Par la combinaison de ces deux moyens, on

produit à volonté l'émission de radiations, dont la définition par la longueur d'étincelle et l'épaisseur du métal semblera sans doute grossière au physicien, naturellement porté à s'exprimer en longueurs d'onde, mais dont nous connaissons suffisamment au point de vue pratique, de par toutes les mesures qui en ont été faites, la situation approximative dans le spectre rontgénien. Cette notion toutefois ne serait en défaut que s'il existait une certaine spécificité biologique de longueurs d'onde appartenant à des zones assez voisines, ce qui jusqu'ici n'a pas été prouvé.

On remarquera que nous ne parlons pas ici du radiochromomètre de Benoist qu'on pourrait s'attendre à trouver mentionné comme d'usage pour la mesure de la qualité moyenne des faisceaux X utilisés. C'est que cet admirable instrument a pour fondement des propriétés d'absorption qui infligent à son utilisation des limites inévitables. Par la discontinuité de sa région spectrale d'absorption, l'argent qui entre dans la composition du radiochromomètre cesse de se comporter comme un corps sensiblement aradiochroïque, pour employer une expression aujourd'hui un peu désuete, et rend toute mesure impossible dans les régions spectrales de courte longueur d'onde. Or, ce sont précisément les rayonnements de ce groupe qu'on utilise en radiothérapie profonde.

De même, pour éviter une extrapolation discutable dans la détermination de la qualité, le langage radiologique a peu à peu substitué aux degrés Benoist l'indication de la tension aux bornes du tube en kilovolts, mesurés soit d'après les rapports connus entre la longueur d'étincelle et cette tension, soit par le coefficient de transformation du transformateur, et, d'autre part, la désignation du pouvoir absorbant du filtre par son épaisseur en millimètres.

En Allemagne, la qualité s'exprime souvent par la « Halbwertschicht », vocable dont on doit l'introduction dans la nomenclature radiologique à Christen (de Berne) et dont la traduction littérale est couche de demi-valeur. Il substitue, au terme coefficient d'absorption, une conception plus concrète de ses effets en indiquant l'épaisseur de substance ou de tissu traversé qui réduit de moitié l'intensité du rayonnement incident. La H. W. S (abréviation souvent utilisée dans la littérature allemande) caractérise parfaitement un faisceau de radiations donné. Je traduirais volontiers cette expression par celle de *constante d'amortissement*, par analogie avec la constante de désactivation, dont on connaît la signification en radioactivité.

Les méthodes de dosage de la quantité du rayonnement sont, on le sait, d'ordre chimique ou physique. C'est à un physicien français, Villard, qu'on doit le premier appareil de mesure électrique de la quantité. Il n'aurait tenu qu'à une moindre indifférence des constructeurs français de favoriser la vulgarisation d'une méthode de laquelle les radiologistes allemands font aujourd'hui largement usage. Tout en restant passible de certaines critiques, la mesure ionométrique vise l'énergie incidente et reste muette sur l'énergie absorbée. Ce n'est que dans quelques cas particuliers, en gynécologie, par exemple, que l'introduction de la chambre d'ionisation dans les cavités naturelles permet une évaluation directe de la dose absorbée.

En France, le moyen de mesure le plus utilisé est l'effet Villard, sous la forme de la pastille Sabouraud-Noiré. A condition de satisfaire aux règles de son emploi, distance, situation par rapport au filtre, durée du virage, lecture en lumière monochromatique, le virage de la pastille de platino-cyanure apporte une intégration du rayonnement incident qui, malgré son imprécision apparente, malgré la nécessité d'une interprétation subjective, représente comme moyen de mesure un indicateur posologique dont nous avons appris à faire un guide extrêmement fidèle. L'étalonnage soigneux d'un tube sur une installation donnée, le contrôle répété de cet étalonnage, la connaissance du rapport entre la dose de virage et la dose de réaction cutanée pour toute la série des filtrations apporte au radiologiste un élément posologique précieux qui, s'il ne donne pas la satisfaction des instruments à lecture directe, n'en confère pas moins une approximation appropriée aux besoins de la clinique.

La notion de dose, telle que nous l'indique l'électromètre ou l'effet Villard, ne se rapporte qu'au rayonnement incident, alors qu'il serait plus intéressant et plus judicieux de doser la puissance du rayonnement, précisément dans les parties profondes de l'organisme où l'on se propose de faire appel à son activité. Mais la connaissance du coefficient d'absorption moyen des tissus traversés, pour une qualité donnée de radiation, en permettant d'établir le rapport entre la quantité incidente et la quantité reçue à une profondeur donnée, assure à la technique une exactitude suffisante pour qu'on puisse atteindre, sans écart notable, la dose profonde biologiquement nécessaire à l'effet thérapeutique visé.

En Allemagne plus qu'en France, les radiologistes se sont attachés à la détermination objective des quantités absorbées, et cela soit indirectement en mesurant, par les méthodes d'ionisation, l'absorption d'une couche d'eau de même épaisseur que celle des tissus (fantômes), cette absorption étant considérée comme équivalente, soit d'une manière directe lorsqu'il est possible, comme nous l'avons vu plus haut, d'introduire la chambre d'ionisation dans les cavités naturelles.

A cet égard, on trouve constamment dans la littérature allemande, exprimées en fonction de la dose d'érythème cutané réactionnel bénin (Erythemdosis, Hauteinheit dosis) les valeurs correspondantes pour obtenir les effets destructifs ou modificateurs recherchés. C'est ainsi que

Friedrich et Krönig par exemple fixent la dose ovarienne de castration (Ovarialdosis) à 1/5 de la dose cutanée et la dose destructive dans le cancer utérin (Carcinomdosis) à un chiffre voisin ou très légèrement supérieur à la dose cutanée.

Ces valeurs toutefois ne concernent que les applications par doses massives.

⁂

Les fondements biologiques de la radiothérapie ont la rigueur d'expériences maîtresses de physiologie, et l'on peut être à bon droit surpris de l'état d'avancement actuel de nos connaissances dans ce domaine, lorsqu'on considère que vingt-cinq ans à peine nous séparent de la première tentative radiothérapique.

Science d'observation, la radiobiologie nous a fait connaître très rapidement la sensibilité relative des différents tissus élémentaires, leur sensibilité individuelle en rapport avec leur âge, leur état de différenciation ou de perfection, et son accroissement avec l'état pathologique.

Science d'observation, elle nous a montré le pouvoir irritant, prolifératif et hâtivement maturatif des irradiations subintrantes de faible intensité et de courte durée; elle nous a montré l'action cytolytique des doses fortes, d'où dérive la thérapeutique des tumeurs, elle nous a montré l'action frénatrice sur certains systèmes glandulaires tels que le thymus, la glande thyroïde, l'hypophyse, la surrénale.

Ajoutons, du reste, qu'au cours des interventions un grand nombre de ces effets se prêtent à l'analyse et permettent de la sorte une direction rationnelle du traitement. Il en est ainsi de l'analyse cytologique au cours des leucémies irradiées, de l'étude du pouls dans les affections du groupe basedowien, de la surveillance des troubles congestifs dans les irradiations pour fibrome. La leucopénie, le retour du pouls à sa fréquence normale, l'apparition des bouffées de chaleur dans chacun des états morbides pris ci-dessus comme exemples, seront des guides aussi sûrs, des garants aussi fidèles contre l'excès de dose que l'examen de la pupille dans l'administration de la belladone.

Autant par la mise en œuvre correcte des moyens de mesure que par la connaissance des actions biologiques, la thérapeutique par les rayons de Röntgen repose donc sur les assises les plus solides. Strictement observés dans la pratique, ses préceptes laissent une part minime à l'imprévu. La preuve en est dans la rareté actuelle des accidents, diminution d'autant plus frappante que sa pratique s'est, depuis la guerre, notablement diffusée.

On parle néanmoins toujours beaucoup des dangers des rayons X, des accidents qu'ils sont susceptibles de provoquer, et la crainte qu'inspire encore parfois leur emploi vient en grande partie de ce que dans le grand public, instruit par les faits divers ou les nécrologies des journaux, voire même dans certains milieux cultivés, on établit une confusion avec les accidents professionnels. Ceux-ci n'intéressent pas le malade. Le seul danger de la radiothérapie, comme ne cesse de le répéter excellemment Béclère, c'est l'excès de dose.

Est-ce à dire qu'indépendamment de l'excès de dose, il ne faille pas rendre les rayons X responsables de certains troubles, de certaines lésions, immédiats ou tardifs?

L'usage des doses massives provoque parfois des accidents généraux caractérisés par de l'asthénie, des nausées, phénomènes associés ou non à d'autres troubles digestifs, décrits par les Allemands sous la dénomination de *Röntgenkater* et que Béclère synthétise sous celle de *mal des irradiations pénétrantes*. Bien que parfois fort tenaces, ces troubles finissent toujours par disparaître.

Regaud et Nogier ont montré que ces même irradiations pénétrantes pouvaient, chez l'animal, produire des lésions sérieuses du tractus intestinal. Mais elles ne paraissent pas avoir été signalées chez l'homme, même avec des doses massives.

Sur le tégument, à la suite d'irradiations superficielles ou profondes, peuvent apparaître au bout d'un temps plus ou moins long, parfois très tardivement, des troubles trophiques, atrophies cutanées ou pilaires, télangiectasies, etc. Souvent consécutifs à une radiodermite aiguë due à un excès de dose, mais ayant pu rester très légère, d'autres fois succédant à des irradiations faibles mais répétées, ces troubles trophiques peuvent toujours être redoutés : il est cependant indéniable qu'ils ont notablement diminué de fréquence depuis l'usage des hautes filtrations et, d'après Wetterer, ils seraient probablement entièrement évitables si l'on avait soin de toujours employer des filtres d'au moins 4 mm. d'aluminium.

Signalons enfin, pour mémoire, les ulcérations rebelles pouvant survenir sur des territoires d'atrophie cutanée, qui, avec les techniques actuelles, sont appelées à devenir un accident rarissime.

Sans doute ces accidents et ces dangers éventuels méritent-ils d'être connus et portés au bilan de la radiothérapie, mais ils n'en chargent guère le passif. Il ne viendrait à l'idée de personne de proposer l'abandon du chloroforme parce que ses statistiques ne donnent pas rigoureusement le pair, ni de répudier les injections mercurielles ou arsenicales parce qu'elles ne sont pas toujours inoffensives.

A. Zimmern.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est **INDISPENSABLE** *d'accompagner* **CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE** *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

SOCIÉTE DE MEDECINE PUBLIQUE
ET DE GÉNIE SANITAIRE

Quelques documents relatifs à la vie au grand air. — C'est un fait aujourd'hui devenu banal que la vie au grand air exerce sur l'organisme une influence des plus heureuses.

Trop souvent, cependant, on n'estime pas à sa valeur vraie cette influence bienfaisante.

Et c'est justement, a relevé M. Mestrezat, ce que l'expérience de la guerre, en généralisant en quelque sorte l'obligation de la vie au grand air, a permis de constater. Les observations multiples, relevées par lui, en effet, sont à cet égard particulièrement démonstratives.

C'est ainsi qu'il a pu constater chez un sujet maigre — de bonne santé habituelle, du reste, et dont des essais de suralimentation n'avaient pu, alors qu'il menait à la ville son existence normale, faire varier le poids — un accroissement de plusieurs kilogrammes après quelques mois de campagne avec vie en plein air, couchage dans les granges et exercices dans la journée. Rentré dans la vie civile, du reste, ce même sujet a rapidement repris son poids ancien.

Une autre observation intéressante de M. Mestrezat est celle qu'il eut occasion de faire sur un groupe important de soldats convalescents de rougeole et d'oreillons.

Ces hommes, envoyés en convalescence dans un centre situé aux environs de Châlons, vivaient dehors couchés au soleil ou jouant à des jeux divers de 8 heures du matin à 5 heures du soir, et leur nourriture était celle de l'ordinaire.

Dans la presque totalité des cas, M. Mestrezat put constater une amélioration très rapide de l'état général et du poids, et ce n'est que très exceptionnellement qu'il eut à enregistrer des complications.

Aussi estime-t-il qu'il y a lieu d'attirer l'attention : 1° sur l'intérêt que pourrait présenter, même pour les affections banales, l'adjonction à des hôpitaux des grands centres d'annexes suburbaines où les convalescents achèveraient de se rétablir et renoueraient avec leurs défenses organiques un bail durable. C'est au moment où l'organisme renouvelle ses tissus et refait ses réserves que les moyens thérapeutiques naturels interviennent le plus efficacement en tant que modificateurs. C'est l'enfant et l'homme jeune, beaucoup plus que l'adulte, que l'on peut toucher par les sports ou le grand air. La loi est générale; les convalescents en bénéficieraient avec avantage;

2° Les quelques diminutions de poids observées montrent, d'autre part, que le contrôle de la balance peut signaler à l'attention des états pathologiques passés inaperçus, et serait intéressant à mettre en œuvre d'une façon systématique.

Il est facile de supprimer les maladies vénériennes. — Tout homme pour se protéger à peu près sûrement contre toute contamination à la suite de rapports sexuels, déclare M. A. Gauducheau, n'a besoin, dans l'heure qui suit les rapports, que de prendre la précaution de recouvrir ses muqueuses génitales souillées au moyen d'un désinfectant approprié, tel que la pommade de Roux et Metchnikoff à laquelle M. Gauducheau propose d'ajouter un peu de thymol. Il est bon également, pour prévenir la blennorragie, de faire pénétrer un peu de cette pommade dans l'urètre antérieur.

Les expériences qui ont été faites avec cette pommade *in vitro* et *in vivo* ont montré sans discussion possible son efficacité, si bien qu'il est établi de la manière la plus précise qu'elle constitue un excellent procédé de prophylaxie.

Mais ce procédé, dont la grande valeur est aujourd'hui parfaitement démontrée, il importe de le vulgariser. A cet égard, le passage des hommes à l'armée peut rendre les plus grands services. C'est en effet par l'armée, estime M. Gauducheau, que doit se faire sous ce rapport l'éducation sanitaire du peuple, et même, pense-t-il encore, d'accord en cela avec M. le professeur Calmette, y aurait-il lieu de commencer à instruire les jeunes gens à ce sujet dès l'âge de quinze ans.

En définitive, conclut M. Gauducheau, « quand les hommes auront pris l'habitude de se désinfecter après des rapports suspects, ils ne contracteront plus de maladies vénériennes et ne contamineront plus les femmes; alors ces affections deviendront plus rares, puis disparaîtront dans les deux sexes.

Cette communication intéressante a, naturellement, appelé certaines observations.

Ce fut d'abord M. Cavailhon qui insista sur la nécessité de faire le plus possible connaître à tous le procédé de prophylaxie individuelle.

Aussi, a-t-il eu l'idée de rédiger à cette intention, sous la forme d'un petit carnet facile à converser dans son portefeuille, un tract renfermant toutes ces notions qu'il est si important de vulgariser.

M. Paul Boudin, entièrement d'accord avec M. Gauducheau sur l'importance de réaliser la prophylaxie antivénérienne, voudrait que les femmes, en particulier les prostituées, reçoivent également une éducation sérieuse à cet égard.

Aussi bien, estiment MM. Faure, Eyrolle, Calmette, Granjux, c'est dès l'école même qu'il convient de faire l'éducation sexuelle de la jeunesse masculine en faveur de laquelle M. Calmette a même rédigé un tract spécial que la Direction de l'enseignement secondaire du ministère de l'Instruction publique a du reste fait parvenir à tous les chefs d'institution qui l'ont en général fort bien accueilli.

Cette dernière préoccupation, naturellement, M. Faivre n'a eu garde de l'oublier dans le vœu suivant — adopté à l'unanimité par la Société —,

qui a décidé en plus qu'il serait remis par le bureau à MM. les ministres de l'Hygiène, de l'Instruction publique, du Travail, de la Guerre, de la Marine, et aux Commissions d'hygiène du Sénat et de la Chambre des députés.

Vœu. — La Société de Médecine publique et de génie sanitaire :

Considérant qu'aucun des moyens propres à assurer la protection contre les maladies vénériennes ne saurait être négligé, tous ces moyens concourant en somme à un but unique : la préservation de la race, la protection de la famille et de la Société ;

Qu'il importe de mettre, dès l'école, les adolescents en garde contre le danger des maladies vénériennes en leur rappelant tout d'abord que l'abstention est, en même temps qu'un devoir moral, la meilleure des prophylaxies ;

Qu'il faut, d'autre part, faire connaître aux adultes, en particulier aux soldats, les chances de préservation qu'ils peuvent trouver dans l'emploi attentif de pommades scientifiquement étudiées et dont la valeur s'est affirmée par des résultats probants ;

Emet le vœu que les administrations compétentes mettent à profit les moyens dont elles disposent pour répandre ces notions et favoriser l'application des mesures de prophylaxie sanitaire et morale qui viennent d'être mentionnées.

La lutte contre les rats, les insectes, les parasites par le gaz sulfureux-sulfurique (appareil Clayton nouveau). — Pour lutter efficacement contre la pullulation des rats, de l'avis de M. Ed. Bonjean, l'on ne saurait choisir un meilleur agent que le gaz sulfureux-sulfurique produit par la combustion activée du soufre à l'aide de l'appareil *Clayton nouveau* encore appelé *Notyalc*.

Cet appareil, de construction simple et de fonctionnement très pratique, fournit un gaz très toxique pour le rat, si bien qu'il est possible de dire, d'une façon générale, déclare M. Bonjean, que « tout rat touché par le gaz sulfureux-sulfurique devient aveugle et crèvera dans un espace de temps variant de quelques heures à quelques jours ».

C'est là une particularité fort importante en raison du danger que les rats peuvent nous faire courir en période d'épidémie.

Au surplus, le gaz sulfureux-sulfurique n'est pas seulement précieux pour assurer la destruction des fâcheux rongeurs.

Les puces, les punaises, les poux et leurs lentes, certains microbes aussi et en particulier ceux de la diphtérie, de la typhoïde, et à l'occasion celui de la tuberculose dans les crachats secs peuvent être tués par son action convenablement dosée. Enfin, le gaz sulfureux-sulfurique, a encore constaté expérimentalement M. Bonjean, peut être utilisé avec avantage pour réaliser la désinsectisation des graines.

Ce sont là, on ne saurait le méconnaître, des propriétés précieuses et qui ne sauront, à l'occasion, manquer de trouver leur utilisation.

Georges Vitoux.

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE [1]

Les tribus bangala des rives françaises de l'Oubangui et du Congo agonisent, et M. Clapier, avant qu'elles disparaissent définitivement, fixe dans une étude très documentée et des plus intéressantes leurs particularités démographiques actuelles.

Les Bangala comprennent les tribus riveraines voisines des confluents Oubangui-Congo et Sangha-Congo.

Le pays bangala est la partie strictement équatoriale de la dépression du Moyen-Congo, il est si plat que l'eau submerge la plus grande partie des terres 6 mois de l'année. La température moyenne est peu élevée (entre 22° et 30°). L'humidité est toujours considérable; il ne pleut pas énormément, mais il pleut un peu toute l'année.

Les moustiques abondent et sont surtout gênants en Novembre. Dans le milieu forestier et humide des rives du Congo et de l'Oubangui les glossines trouvent toute l'année des conditions idéales de développement.

Le village bangala, situé sur les rives des cours d'eau, est étroitement encadré par la forêt ou la savane, les cases qui le composent sont rectangulaires, spacieuses, bien faites, avec de bonnes ouvertures, les murs sont en pisé, le toit en paille; sur la Likonala elles sont plus simples, en paille et feuilles.

Le rassemblement des habitants à l'occasion d'un recensement ou d'une visite médicale est malaisé car la population flottante est aussi importante que la population fixe.

Le jour de la visite on a devant soi quelques vieillards, quelques hommes adultes, de très rares enfants de 4 à 10 ans, et pas un adolescent; par contre un véritable bataillon de femmes formé surtout de veuves ou de vieilles célibataires. Quant aux jeunes femmes présentes, aucune ne porte de nourrisson dans ses bras, aucune ne paraît être enceinte.

Les Bangala ont de la liberté un amour exagéré et l'horreur de toute contrainte; chez l'homme et chez la femme l'humeur vagabonde est manifeste; beaucoup de femmes vivent en célibataires et de vieux Bangala reconnaissent dans la débauche des femmes une des causes de la dépopulation.

La femme bangala, pour satisfaire ses instincts d'indépendance, s'affranchit des chaînes de la maternité comme de celles du mariage et l'avortement criminel est un fait courant. D'autre part, l'usage de fumer le chanvre est, malgré les défenses, encore très répandu; il possède une action sédative du sens génésique, et une action directe comme facteur d'avortement; il détermine en effet de fortes

1. P. Clapier. — « Enquête démographique et état actuel de la trypanosomiase au pays bangala (Af. Eq. Fr.) ». *Bull. de la Soc. de path. exotique*, n° 10.

contractions utérines, il contribue encore à la rareté des naissances.

La population fond à vue d'œil, la brousse envahit ce qui fut des centres de culture, le voyageur croit se promener dans la forêt alors qu'il foule le sol même où vécurent naguère des milliers d'individus. Un vieillard auquel M. Clapier demandait ce qu'étaient devenus les habitants lui répondit : « Maintenant, tout le village est sous la terre. »

Dans 15 villages de l'Oubangui, du Congo et de la Likonala, on n'enregistre aucune naissance dans le temps où se produisent 35 décès. Dans la moyenne Likonala, on note 26 morts contre 6 naissances.

Le pays bangala doit être considéré comme un des foyers les plus anciens de la maladie du sommeil qui fait de nombreuses victimes parmi la population enfantine, mais ce qui explique surtout l'agonie du peuple bangala c'est cet état mental qu'on retrouve également à la base de la diminution de la population dans les pays civilisés, l'*égoïsme forcené et à courte vue*, qui rend l'homme incapable d'un effort autre que son bien-être immédiat qui le pousse à s'affranchir de toute obligation familiale.

VARIÉTÉS

La lutte contre les rats[1] : les poisons microbiens.

S'appuyant sur les résultats obtenus par Pasteur pour détruire les lapins au moyen de cultures microbiennes, on a cherché si l'on ne pourrait pas employer des cultures analogues pour détruire les rats.

Virus de Danysz. — En 1890, Lœffler, au cours d'une épidémie sur les souris de son laboratoire, isola un petit bacille (*b. Thyphi murium*) qui tue les souris par ingestion.

En 1900, Danysz arriva à augmenter la virulence du microbe et à le rendre régulièrement pathogène pour les rats.

Le virus qu'on prépare à l'Institut Pasteur est fait avec une culture activée selon la méthode de Danysz, avec laquelle on ensemence du bouillon stérile préparé avec 10 gr. d'extrait de viande, 15 gr. de peptone, 5 gr. de sel et 5 gr. de carbonate de potasse pour un litre d'eau. Ce bouillon conserve sa virulence pendant un mois.

Pour l'emploi, on verse le liquide le soir, sur des tranches de pain qu'on dépose sur le passage des rats. Les rats qui y goûtent meurent de cinq à quinze jours après.

Le virus est inoffensif pour l'homme et les animaux ; cependant les aliments qui ont pu se trouver en contact avec les déjections des rats malades peuvent causer des accidents.

Ratin. — Le laboratoire bactériologique du Ratin, à Copenhague, fournit une culture faite sur un milieu de pain et de pommes de terre. Souris et rats mangent volontiers le Ratin en nature.

Liverpool virus. — Ce virus est préparé par l'Institut de pathologie comparée de Liverpool.

On le délivre sous deux formes :

1° Cultures à la surface de gélose inclinée dans des tubes bouchés à l'ouate paraffinée et cirée ;

2° Boîtes métalliques bouchées par un couvercle à vis qui serre intérieurement un disque élastique contenant une pâte nutritive.

Pour l'emploi, on délaye la culture dans de l'eau qu'on verse sur des morceaux de pain. La pâte est employée telle quelle.

Raticide. — Préparé en Belgique ; c'est une culture sur gélose qu'on emploie comme le Liverpool virus.

Tous ces produits microbiens n'ont pas donné toujours les résultats espérés ; leur virulence est en effet variable vis-à-vis des rats et leur action inconstante.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE SIROP DIACODE

Servilius Damocrate, qui inventa le *diacodium* (δία κωδυών) ancêtre de notre sirop diacode, exerçait la médecine au Ier siècle de l'ère chrétienne, sous le règne des empereurs Caligula, Claude, Néron et Vespasien. L'histoire est à peu près muette sur sa vie ; nous savons seulement par Pline qu'il guérit Confidia, fille du consul Servilius, en lui prescrivant du lait de chèvres nourries de lentisque, et Galien le qualifie d'excellent médecin et le loue d'avoir versifié la pharmacologie. Ce qui nous reste de ses œuvres, toutes consacrées à la polypharmacie[2], est, en effet, composé en vers ïambiques. Comme Ovide, Damocrate aurait pu dire *quiquid tentabam scribere versus erat*, puisque les sujets les moins compatibles avec la langue d'Homère, le diachylum, différents cataplasmes, la poudre dentifrice, inspirèrent sa verve poétique. Le *diacodium* n'était pas, à proprement parler, de son invention ; il nous déclare lui-même que la formule primitive de ce médicament avait pour auteur Thémison, de Laodicée ; mais il est le premier à en décrire le mode de préparation. Voici, traduit littéralement du grec, le passage de ses œuvres qui traite de ce sujet : « Du pavot, que les laboureurs appellent sauvage parce qu'il croit spontanément et ne se sème pas, prenez les têtes vertes et récentes, entières, renfermant une semence rouge, non encore noire, au nombre de cent vingt, d'une grosseur moyenne et mettez-les dans une marmite neuve à large ouverture. Versez-y trois setiers[3] d'eau de pluie, laissez le tout macérer tout un jour et toute une nuit. Ensuite faites cuire sur un feu doux et un peu longtemps, puis exprimez toute la liqueur et

1. MM. A. Loir et Legangneux. — *Arch. médico-chir. de Normandie*, n° 6, 1920.

2. Sur la vie et les œuvres de Servilius Damocrate, consulter : H. Leclerc. « Le malagma de S. Damocrate ». *Paris médical*, 1919. — Servilius Damocrate, poète polypharmaque, *Janus* 1919. — Un antique remède de la sciatique : « l'Iberis de Servilius Damocrate ». *Courrier médical*, 1919.

3. Le setier (ξέστηρ, *sextarius*), représentait chez les Romains 29 onces (environ 1.200 gr.) d'eau.

recevez-la dans un vase et ajoutez-y trois livres de miel attique. Faites cuire de nouveau à feu doux jusqu'à ce que le mélange ait pris la consistance d'un miel épais. Faites refroidir et conservez dans un vase de verre. C'est ainsi que nous procédons. Thémison, le premier qui ait indiqué l'usage de ce médicament, y ajoute de la myrrhe, de l'acacia, du safran et du suc d'hypociste; mais sa recette n'est plus suivie. »

Galien modifia cette formule en incorporant à la décoction de pavot du vin et des pénides (sucre cuit à la plume); sa préparation, comme celle de Damocrate, n'était pas un sirop, mais un extrait de pavot, ce qn'on appelait jadis un opiat. La forme sirupeuse ne fut adoptée que beaucoup plus tard. N. Lemery donne du diacode ou sirop de pavot simple la composition suivante : « des têtes de pavot blanc mûres et nouvellement cueillies, 2 livres; des têtes de pavot noir, aussi nouvellement cueillies, 1 livre ; coupez-les et les infusez ensemble dans 8 livres d'eau de fontaine bien chaude pendant vingt-quatre heures et qu'elles bouillent ensemble jusqu'à la diminution de la moitié. Coulez après cela la décoction et l'exprimez, puis clarifiez-la avec le blanc d'œuf et 3 livres de sucre et la cuisez en sirop s. a. »

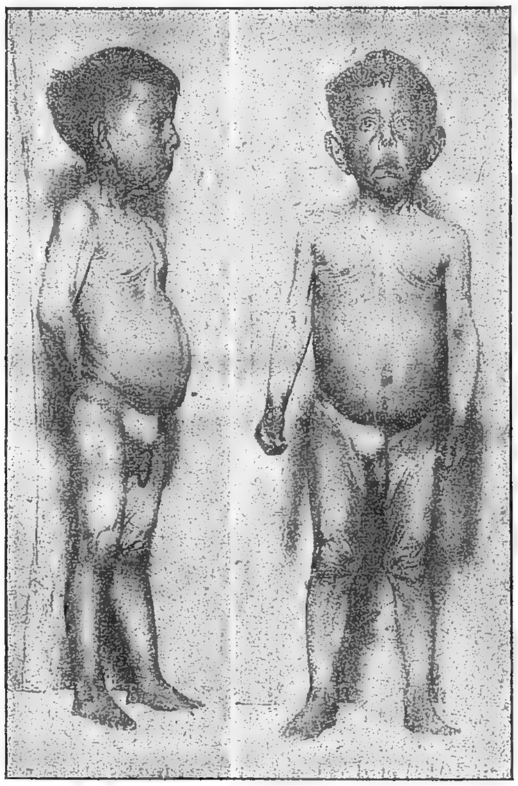
Actuellement le sirop diacode se prépare simplement en faisant dissoudre de l'extrait thébaïque dans du sirop de sucre dans la proportion de 50 centigr. pour 1 000. Cette simplification, qui permet un dosage rigoureux du principe actif, constitue un progrès sérieux ; mais il serait injuste que notre sirop diacode nous fît oublier son ancêtre le δία κωδυῶν qui eut l'honneur d'être la première préparation maniable ayant pour base l'opium, ce médicament admirable dont Sydenham a pu dire que, sans lui, la médecine serait manchote et bancale.

Henri Leclerc.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU VIVANT

Gérodermie.

Parmi les plus curieux des types cliniques qui paraissent en rapport avec un fonctionnement



Gérodermie chez un enfant de 3 ans 1/2 (Haushalter). [*Revue Neurologique*, 1920.]

défectueux des glandes endocrines, il faut citer la *gérodermie* dont le caractère le plus apparent est l'état sénile du tégument et du tissu cellulaire sous-cutané.

Le prof. Haushalter (de Nancy) en a publié, il y a quelques mois, un cas bien typique. Agé de 3 ans 1/2, J. D. présentait une face sillonnée de rides, des joues flasques, une bouche tombante, des oreilles grandes écartées; aux membres, la peau était flasque, surtout aux niveaux des genoux. Le scrotum tombant, le pénis perdu dans le fourreau de la verge, flasque et ridé, rappelait les organes génitaux des vieillards.

On pense généralement que l'origine de ce type sénile doit être recherchée dans des altérations de l'appareil surrénal, et probablement aussi des autres glandes endocrines.

P. D.

LES

AFFECTIONS PARASITAIRES DE L'ŒIL

Filaires. — Outre *Onchocerca cœcutiens*, dont nous avons parlé dans un précédent article, d'autres filaires peuvent occasionner des troubles oculaires.

Loa loa (Guyot) ou *Filaria loa* (Guyot) s'observe en Afrique tropicale et dans la partie sud de l'Afrique occidentale. Rappelons que l'animal, en se déplaçant sous les téguments, produit des œdèmes fugaces dits de Calabar. Lorsqu'il chemine sous la paupière ou la conjonctive on observe des troubles bénins et passagers : sensation de corps étranger, conjonctivite, œdème des paupières, dacryocystite. La transmission de cette filaire se ferait par des taons appartenant au genre *Chrysops*.

D'autres filaires ont des mœurs analogues, vivent chez les animaux et exceptionnellement

chez l'homme. On connaît même un genre de filaridés, les *Thelazia*, dont l'habitat normal est l'appareil lacrymal des mammifères et quelquefois la membrane nictitante des oiseaux.

Filaria conjunctivæ (Addario), parasite des équidés, a été observée plusieurs fois chez l'homme (Dubini, Addario). Récemment Graham Forbes en a vu deux cas en Macédoine; dans l'un, le ver fut extrait de l'aile droite du nez au-dessous du sac lacrymal correspondant. G. Forbes a décrit le mâle de cette espèce.

Filaria palpebralis (Wilson) détermine l'ophtalmie vermineuse du cheval. Stuckey et Trimble l'ont observée en Chine chez des indigènes.

Le traitement de toutes ces filaires consiste dans l'extirpation, souvent difficile, vu l'agilité de l'animal qui s'échappe.

Sparganose oculaire. — Il s'agit ici d'une larve de cestode, le *Sparganum Mansoni*, que nous savons, depuis les recherches récentes d'Okurama, correspondre à un bothriocéphale : *B. Mansoni*. Comme tous les animaux de ce groupe, il a un cycle évolutif complexe. Le bothriocéphale vit généralement dans l'intestin du chien; les œufs, émis avec les matières fécales, doivent se trouver en milieu aquatique pour continuer leur évolution. Là, ils sont absorbés par un petit crustacé, le *Cyclops leuckarti* et prennent chez lui une première forme larvaire. Le *Cyclops* étant à son tour avalé par un deuxième hôte (batracien, porc, etc., occasionnellement homme, en buvant de l'eau non filtrée), le parasite pénètre dans son organisme et devient un *Sparganum*. Enfin les vicères de ce deuxième hôte étant ingérés par un chien, le *Sparganum* prend la forme adulte et redonne le bothriocéphale dont nous sommes partis. Mais ce cycle normal peut encore se compliquer si le *Sparganum* pénètre, soit naturellement, soit expérimentalement, chez un être qui ne peut lui servir d'hôte définitif. Au lieu de dégénérer comme le font généralement les cestodes en pareil cas, le parasite va se réencapsuler dans l'organisme de cet animal, attendant, pour ainsi dire, que des circonstances plus favorables l'amènent chez son véritable hôte définitif.

Chez l'homme, le *Sparganum* se rencontre surtout dans l'appareil oculaire. Il est fréquent en Extrême-Orient, au Japon; Sambon l'a observé en Afrique orientale, Daniels en Guyane anglaise. D'après Motais (*Bull. Soc. Path. exot.*, Mars 1920) le nombre des parasites dans une lésion varie de 1 à 10. Leur localisation peut être orbitaire ou conjonctivo-palpébrale. La maladie débute par des picotements, de la rougeur conjonctivale, du chémosis, de l'œdème palpébral, puis apparaissent tous les symptômes des tumeurs orbitaires. Dans la localisation conjonctivo-palpébrale, on observe la formation de petites tumeurs contenant le ver. Elles peuvent être très passagères ou demeurer stables pendant plusieurs semaines. Leur volume ne dépasse guère celui d'un haricot, elles sont diffuses, non adhérentes à la peau. L'affection se manifeste brusquement, avec crises correspondant aux déplacements du parasite. Dans la forme conjonctivo-palpébrale, les parasites ont tendance à sortir en produisant parfois de petits abcès. On peut les y aider par une petite intervention chirurgicale. Lorsque la localisation est orbitaire, on ne tentera l'extirpation que s'il y a nécessité absolue.

Cysticercose oculaire. — Je ne fais que mentionner cette affection. On la trouvera décrite dans tous les ouvrages classiques (*Thèse* de Vosgien, Paris 1911) et il n'y a aucun fait nouveau à signaler à son sujet. On sait qu'elle est produite par la larve du *Tænia solium*, le *Cysticercus cellulosæ*, qui s'égare chez l'homme, tandis que son hôte normal est le porc. Le cysticerque se trouve surtout dans le corps vitré, plus rarement dans la rétine, la conjonctive, et assez exceptionnellement dans les autres parties de l'œil. On connaî aussi la cysticercose cérébrale. Les symptômes oculaires sont des plus variables, ressemblent souvent à ceux d'une tumeur avec accidents généraux au début (céphalée, vomissements). Pratiquement le diagnostic ne peut être fait que par l'examen à l'ophtalmoscope qui permet parfois de distinguer les détails du cysticerque, surtout lorsqu'il est dans le corps vitré. La formule leucocytaire montre de l'éosinophilie. Le traitement est essentiellement chirurgical.

Ch. Joyeux.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Une épidémie de suicide sévit parmi les affamés de Chine. Malgré les efforts faits pour aider ces infortunés, une faible proportion des affamés peut être secourue à l'hôpital français de Chengting-su; les religieuses françaises ont donné asile à 2.056 de ces victimes de la famine dans un hôpital destiné à contenir 50 malades.

ESPAGNE

L'exercice de la pratique médicale par le médecin français à l'étranger, et du médecin étranger en France, préoccupe à juste titre le corps médical.

Un Espagnol, M. Fernand Perez (de Madrid), désireux de resserrer les liens de fraternelle amitié qui existent déjà entre les collègues des deux nations, et guidé par une sympathie et une sincère admiration de notre « héroïque République », regrette le décret que vient de rendre le Gouvernement espagnol qui n'admet pas la validité des titres étrangers en Espagne, surtout des pays qui ne reconnaissent pas chez eux la validité du titre espagnol. Il déplore que la France soit un de ces pays. Il voudrait que les médecins français, belges, ceux de tous les pays, pussent exercer dans toutes les nations civilisées, avec réciprocité bien entendu pour les titres espa-

gnols, alors même que pour les y autoriser on leur demanderait un examen on ne peut plus rigoureux.

C'est ce qui se passe d'ailleurs dans certains pays : au Canada par exemple, où cet examen est des plus sévères. Il peut se borner à une véritable formalité comme en Australie [1] ou même ne pas exister comme en Rhodésie, où ont le droit d'exercer les médecins ayant la licence de l'exercice de la médecine dans un certain nombre de pays (Angleterre, Allemagne, Suisse, etc.). La France ne figure pas dans cette liste malgré les démarches de M. A. Loir qui signala le fait en 1902 au ministère des Affaires étrangères. Il serait cependant désirable que nos diplomates obtinssent qu'on nous traitât comme la Suisse ou l'Allemagne.

ÉTATS-UNIS

IIe Congrès international d'eugénique. — Ce Congrès se tiendra à New-York du 22 au 28 Septembre 1921, sous la présidence d'honneur de M. Alexander Graham Bell et sous la présidence effective de M. Henry Fairfield Osborn. Il fait suite au Ier Congrès international d'Eugénique qui s'est tenu à Londres en Août 1912 sous la présidence du major Léonard Darwin.

Le Congrès de New-York comprend quatre sections :

Première section : Données fournies par la génétique pure chez les animaux, chez les plantes. Recherches sur l'hérédité humaine.

Deuxième section : La famille humaine. Facteurs d'amélioration et moyens de contrôle. Contrôle social et légal de la fécondité, conséquence des guerres et des maladies épidémiques ou endémiques ; le mariage et l'amélioration de la race, etc.

Troisième section : Les races humaines et leurs différences, conséquence des migrations, mélange des races, leurs avantages, leurs inconvénients. Opportunité des unions avec des sujets appartenant à des races impropres au progrès social, etc.

Quatrième section : Rôle de l'Eugénique au point de vue de l'état de la société et de l'éducation, etc.

Les communications doivent être adressées à M. C. C. Little, Secrétaire général du Congrès American Museum of Natural History, 77 th St. and Central park West, New York City, N. Y. ; U. S. A.

Une exposition sera annexée au Congrès pour faire connaître les organisations, les publications et les divers documents concernant l'Eugénique. Les envois pour cette exposition doivent être adressés à M. H. H. Laughlin, Eugenics Record Office, Cold Spring Harbor, Long Island, New-York, U. S. A.

JAPON

Recensement. — Les chiffres définitifs du recensement de la population de l'Empire japonais accusent 77.005.510 habitants, dont 55.961.140 pour le Japon proprement dit, 17.284.207 pour la Corée, 3.654.398 pour Formose, et 105.756 pour Sakhaline.

La population du Japon comprend 28.042 995 hommes et 27.918.145 femmes. La densité est 2.239 habitants par kmq.

Les villes les plus peuplées sont Tokio (2.173.112 habitants), Osaka (1.252.972 habitants), Kobé (608.628 habitants) et Yokohama (422.943 habitants). Seize villes ont une population de plus de 100.000 habitants.

Nomination. — Le président de la Croix Rouge Japonaise a annoncé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge que l'empereur a nommé vice-président de la Croix Rouge japonaise M. Sannosuke Sakamoto, administrateur de la Société, membre de la Chambre des Pairs. M. le Marquis Kuniynki Tokugawa, l'autre vice-président de la Société, continue à exercer ses fonctions.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Diplome de médecin colonial a Marseille.

D. — *Dans* La Presse Médicale *du 1er Décembre* 1920, *vous donnez des renseignements complets pour l'obtention du diplôme de médecin colonial à Bordeaux. Je vais prochainement soutenir ma thèse inaugurale à Montpellier et je voudrais aller préparer le diplôme de médecin colonial à Marseille. Est-il vrai qu'il y a deux sessions et que je pourrai passer cet examen en Juillet* 1921 ?

R. — L'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille a institué, en 1899, un enseignement médical et pharmaceutique spécialement adapté aux questions coloniales et sanctionné par des diplômes d'université officiels.

Les docteurs en médecine, désireux de devenir médecins de colonisation ou de l'assistance médicale indigène, chefs de bureaux d'hygiène ou chefs de service dans les hospices civils coloniaux, les *pharmaciens*, qui prétendent à des emplois techniques dans les hôpitaux ou les laboratoires des colonies, enfin les médecins ou pharmaciens disposés à s'établir dans les centres urbains de nos possessions d'outre-mer, peuvent, après trois mois de scolarité et l'épreuve d'un examen de fin d'études, obtenir ces diplômes spéciaux, qui leur confèrent un titre et des privilèges pour obtenir des places dans les administrations publiques.

Les médecins étrangers, dont le diplôme aura été déclaré équivalent au doctorat d'une université française (mention médecine), pourront être admis comme aspirants aux diplômes d'études coloniales.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie, inscrits pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine ou pour celui de pharmacien de 1re classe, pourront suivre les cours de médecine ou de pharmacie coloniale durant leur scolarité, à partir de la 16e inscription, pour les médecins, et de la 8e inscription pour les pharmaciens ; mais ils ne pourront subir les épreuves du diplôme et obtenir le titre que lorsqu'ils seront pourvus du diplôme de docteur en médecine ou du diplôme de pharmacien de 1re classe.

Trois mois de scolarité, constatés par la pré-

1 A. Loir. — « L'exercice de la pratique médicale par le médecin français à l'étranger ». *Arch. méd.-chir. de Normandie*, n° 9, 1920.

sence aux cours, conférences et travaux pratiques, sont imposés aux aspirants.

L'enseignement est à la fois théorique et pratique : le programme est arrêté par l'Ecole.

L'examen porte sur les matières du programme de l'enseignement. Les épreuves se composent :

Pour les médecins coloniaux :

1° D'une épreuve écrite de quatre heures sur une question mixte de pathologie des maladies exotiques et d'hygiène des pays chauds ou de police sanitaire :

2° D'une épreuve orale de clinique des maladies exotiques;

3° D'épreuves pratiques de microbiologie, d'anthropologie et d'urologie, se rapportant aux points qui intéressent la pathologie exotique.

Pour les pharmaciens coloniaux :

1° D'une épreuve écrite de quatre heures sur une question mixte de matière médicale et de bromatologie coloniales;

2° D'une épreuve orale sur l'histoire naturelle (botanique, zoologie et minéralogie) et spécialement sur la parasitologie coloniale;

3° D'épreuves pratiques de microbiologie coloniale, d'analyses de produits toxiques et pathologiques, se rapportant aux maladies coloniales et d'analyses de produits alimentaires coloniaux.

Le jury fixe la durée des épreuves orales et pratiques.

L'Ecole de Marseille procède, chaque année, à *deux sessions d'examen* : la première fin Mars, et la seconde fin Juillet.

***

« L'extension, écrit le Directeur de l'Ecole, que les services sanitaires sont appelés à prendre dans toutes nos colonies nécessitera le recours à de nombreux médecins européens pour former les cadres de l'assistance médicale indigène et assurer les services importants qui ne pourront être pourvus par les seules ressources locales. *Le rôle prépondérant que les médecins peuvent et doivent jouer dans la pénétration pacifique de l'influence française au cœur de nos possessions exotiques ne peut que multiplier les appels du personnel compétent.* »

« Il est donc opportun, pour les jeunes praticiens et les étudiants touchant au terme de leurs études, de diriger leur activité vers des emplois dont les avantages sont nombreux, immédiats et supérieurs, en tout cas, à ceux qu'ont généralement les médecins débutant, en France, dans la clientèle civile (H. Alezais) ».

Ils trouveront dans l'enseignement colonial de l'Ecole de Marseille — qui devrait être sans retard élevée à la dignité de Faculté de Médecine — le complément de connaissances qui leur est indispensable pour la pratique des fonctions qu'ils pourraient assumer. Placés dans un centre où les relations avec les colonies sont quotidiennes, ils trouveront à Marseille, en dehors de l'Ecole, une ambiance propice aux connaissances coloniales. Les cours variés (droit, géographie, ethnographie etc.) créés par la Chambre de commerce et l'Institut colonial, les musées et les bibliothèques de ces institutions leur permettront de compléter, sur les questions étrangères à la profession même, le bagage nécessaire à tout colonial.

Programme. — Cliniques : Un service hospitalier spécial est réservé à l'enseignement clinique colonial à l'Hotel-Dieu (prof. Reynaud et Pringault, chef de clinique). Des conférences complémentaires sont faites par les Prof. Imbert, Silhol, Perrin, Aubaret, Escat, Domergue, Gabriel et Jacob de Cordemoy,

La Pathologie et l'Hygiène coloniales sont enseignées par M. Raybaud. Voici les sujets traités :

a) Climats coloniaux, maladies climatiques. Modifications des maladies cosmopolites sous l'influence des climats coloniaux, hygiène individuelle aux colonies (alimentation, costume, habitation). Acclimatement.

b) Maladies endémiques coloniales : paludisme, dysenterie, leishmanioses, trypanosomiases, spirilloses, filarioses, bilharzioses, helminthiases, mycoses, lèpre, béribéri, intoxications et envenimations.

c) Maladies épidémiques coloniales : peste, choléra, fièvre jaune, dengue, fièvre de Malte, typhus.

d) Epidémiologie : les courants épidémiques ; modes et agents de transmission, géographie médicale coloniale.

e) Prophylaxie des maladies contagieuses : hygiène collective ; adduction d'eau, voirie, construction de villes neuves ; organisation du travail ; organisation sanitaire.

f) Thérapeutique générale des maladies coloniales : vaccinothérapie ; chimiothérapie ; crénothérapie ; climatothérapie.

***

Un Institut colonial a été créé, 5 rue de Noailles, par la Chambre de Commerce qui le subventionne, ainsi que le Ministère des Colonies, les principales firmes coloniales, les notables négociants et industriels et les compagnies de navigation.

Cet Institut est un intermédiaire commercial entre la métropole et les colonies : « Il y a des services de correspondance, de propagande, des archives; un service de renseignements, et un laboratoire d'essais, où peuvent être étudiés les produits des régions tropicales.

A cet Institut sont rattachés :

A. Des *cours coloniaux*, subventionnés par la Chambre de commerce et confiés à des professeurs des Facultés de Droit, des Lettres, des Sciences et de l'Ecole de Médecine, etc.

(*Voir la suite, p.* 647.)

1° Histoire et géographie;
2° Législation;
3°; 4°; 5° Produits « animaux », « végétaux », « minéraux »;
6° Hygiène et épidémiologie : cours professé par M. Reynaud, professeur à l'Ecole de Médecine;
7° Un cours d'arabe.

B.) — Un musée colonial, subventionné par la Chambre de commerce et le ministère des Colonies, contenant tous les produits coloniaux; une bibliothèque; il est sous la dépendance technique de la Faculté des Sciences.

Cet Institut, créé en 1899, a pris un grand essor, en 1906, après l'exposition coloniale de Marseille, mais, depuis cette époque, il n'a plus subi de modification notable.

***

Les candidats au diplôme d'études médicales coloniales peuvent, s'ils le désirent, obtenir le titre de *médecin sanitaire maritime*, en subissant, en sus des épreuves imposées, une interrogation sur l'administration sanitaire maritime. Le directeur de la Santé à Marseille est alors adjoint au jury.

D'ailleurs tous les médecins, qui désirent obtenir le diplôme de médecin sanitaire maritime, sont admis à suivre les cours de la section. Ces candidats sanitaires maritimes sont la majorité, puisqu'on en compte une quarantaine environ par année.

Avec les énormes ressources financières et cliniques de ce grand port, un brillant avenir est réservé à l'Ecole de Médecine, mais comme nous l'écrit un des Maîtres éminents :

« *L'enseignement colonial ne sera très prospère que lorsqu'il sera annexé à une Faculté de Médecine, à Marseille.* »

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

L'Année thérapeutique par M. L. Cheinisse, un vol. in-16 de 144 pages, *contenant pour chaque affection, et, classées par ordre alphabétique, l'indication de toutes les nouveautés thérapeutiques de l'année* (Masson et Cie, éditeurs, 1921). — Prix : 6 fr. net.

Il n'est point besoin de présenter aux lecteurs de *La Presse Médicale* M. L. Cheinisse, dont les « Mouvements thérapeutiques » sont si justement appréciés. Ce volume n'est rien autre chose que le mouvement thérapeutique de l'année 1920 — constitué par les parties essentielles des mouvements thérapeutiques parus en 1920 dans *La Presse Médicale* — et par de très nombreuses additions de médications, procédés de traitement, techniques thérapeutiques qui, sans fournir la substance d'un article *in extenso*, n'en méritent pas moins d'être signalés à l'attention des praticiens.

L'évolution des sciences biologiques en général — de la thérapeutique en particulier — est si fougueuse et rapide que les plus entraînés sont parfois pris d'inquiétude et craignent de perdre pied. Des petites « sommes » de ce genre, claires et succinctes, facilitent singulièrement la mise au point.

Nous tenons à féliciter M. Cheinisse de cette élégante préoccupation d'auteur d'avoir dans un volume paru en Mars 1921, cité et utilisé, toute la bibliographie de son sujet de Janvier à Décembre 1920 inclus. Le cas est assez rare pour mériter d'être signalé et pour souhaiter même bonne fortune à l'*Année thérapeutique de* 1921.

Alfred Martinet.

LIVRES REÇUS

2426. **Le liquide céphalo-rachidien (Etudes cliniques)**, par Oscar Fontecilla et Marco Sepulveda, de l'Université du Chili. Préface du professeur J. Babinski. 1 vol. de 160 pages, avec figures (*Maloine*, édit.). — Prix ; 12 fr. *net*.

2427. **Etudes personnelles sur l'alimentation. Recherches expérimentales**, par le Dr Alex. Duval. 1 vol. de 340 pages (Librairie *Arnette*, Paris).

2428. **The Logic of Unconcious Mind**, par M. K. Bradby. 1 vol. de 316 pages (*Frowde Hodder and Stoughton*, éditeur). — Prix : 12 sh. *net*.

2429. **Formulaire des milieux de culture en microbiologie**, par Deriberé Desgardes, docteur en médecine, ancien élève de l'Institut Pasteur. 1 vol. in-18 de 98 pages (*Le François*, édit.). — Prix : 4 francs, *franco* 4 fr. 40.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

M. Leenhardt et Mlle Sentis. — La myatonie congénitale d'Oppenheim et la maladie de Werdnig-Hoffmann sont une même entité morbide.

Pierre Woringer. — Méningites méningococciques à forme ventriculaire.

Recueil de faits :

André Léri. — Hémicraniose.

Revue générale :

J. Comby. — Rétrécissement congénital du duodénum.

Analyses.

L'Enseignement Médical à Paris

LA PRESSE MÉDICALE *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris; celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Le paludisme. — M. le professeur Bignami, de l'Université de Rome, fera aujourd'hui, à 10 h. 1/2, à la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine, une conférence sur le paludisme.

Semaine franco-espagnole. — A l'occasion de la visite des membres de l'Ecole catalane pour le développement des études médicales espagnoles en France, aujourd'hui mercredi 4 Mai, visite des services des professeurs Vaquez (médecine), Gosset (chirurgie) et de M. Babinski (médecine). Le soir, banquet, offert par M. le doyen, à la Faculté, sous la présidence de M. le Ministre de l'Hygiène sociale.

Vendredi 6 Mai. — Visite des services des professeurs Pierre Marie (médecine), Hartmann (chirurgie). M. le professeur Moralez, opérera dans le service du professeur Hartmann.

Samedi 7 Mai. — Visite des services des professeurs Achard (médecine), J.-L. Faure (chirurgie). Le professeur Ribas y Ribas, opérera dans le service du professeur J.-L. Faure.

Visites à l'Hôtel de Ville, au Musée de l'Armée et à l'Institut Pasteur.

Pathologie du nourrisson. — M. A. Lesage, médecin de l'hôpital Hérold, commencera une série de Conférences sur la Pathologie du nourrisson, le mercredi 11 Mai 1921, à 5 h. (amphithéâtre Vulpian) et les continuera tous les mercredis, à la même heure.

Objet : Maladies héréditaires et maladies acquises. Comparaison et discussion des opinions françaises et étrangères.

Médecine opératoire spéciale. — M. J. Charrier, prosecteur, ouvrira le mercredi 18 Mai, à 14 h., un cours d'opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme.

Ordre des leçons. — I. Voies d'accès sur le rein. Ouverture des abcès périnéphrétiques. Néphropexie. — II. Néphrotomie (sutures du rein). Néphrostomie. Pyélotomie. Néphrectomie lombaire, transpéritonéale et latérale, rétropéritonéale. — III. Chirurgie de l'uretère. Uretérectomie. Uretérotomie pour calculs. Uretéro-cysto-néostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. — IV. Ponction de la vessie, Cystostomie. Cysteotomie partielle. Lithotritie. — V. Traitement de l'exstrophie vésicale. Urétrotomie interne. — VI. Traitement des ruptures traumatiques de l'urètre. Urétrotomie externe. Urétrostomie. Suture de l'urètre. — VII. Chirurgie de la prostate. Incision des abcès de la prostate. Prostatectomie. Technique de la prostatectomie sous anesthésie locale. — VIII. Circoncision. Traitement de l'hypospadias. — IX. Varicocèle. Hydrocèle. — X. Chirurgie du testicule. Epididymectomie. Castration.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce Cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3) de midi à 3 h., les jeudis et samedis.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. H. Bourgeois, chef de service, avec la collaboration de MM. Baldenweck et Le Mée, oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux, André Bloch, Vernet et Tarneaud, assistants du service, commencera à partir du 25 Mai un cours privé d'otologie en 15 leçons.

Les cours auront lieu trois fois par semaine les mardi, jeudi, samedi. Les jours intercalcaires, les élèves seront exercés à l'examen des malades et pourront assister aux consultations et opérations.

A la fin du cours un certificat d'assiduité sera délivré aux auditeurs qui en feront la demande.

Programme du cours. — 1° Otites externes; 2° otites moyennes aiguës, indications de la paracentèse; 3° mastoïdites aiguës, indications de la trépanation mastoïdienne; 4° otites chroniques suppurées; 5° trépanation mastoïdienne et évidement pétro-mastoïdien; 6° complications veineuses des otites; 7° abcès du cerveau; 8° abcès du cervelet; 9° complications méningées; 10° otites moyennes chroniques non suppurées et surdité progressive; 11° examen fonctionnel de l'oreille interne auditive et diagnostic des surdités; 12° examen fonctionnel du labyrinthe vestibulaire; 13° les vertiges auriculaires; 14° les labyrinthes; 15° les traumatismes craniens et l'oreille.

S'inscrire dans le service auprès de M. Vernet, assistant. Droit d'inscription : 150 francs pour les élèves nouveaux, 75 francs pour les auditeurs des cours précédents.

Assistants d'électro-radiologie des hôpitaux. — La Commission chargée d'établir la liste d'aptitude se réunira le lundi 13 Juin 1921, à 16 h. 1/2, à l'Administration centrale (3, avenue Victoria).

MM. les docteurs en médecine désireux de soumettre leurs titres à l'examen de la Commission devront se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours (les dimanches et jours de fêtes exceptés), de 14 à 17 h. jusqu'au samedi 28 Mai inclusivement.

Les candidats devront justifier au moment de leur inscription du diplôme de docteur en médecine obtenu devant une Faculté française de médecine (diplôme d'Etat), ainsi que de la qualité de Français établie soit au moyen d'une pièce militaire (voir ci-dessous), soit d'un acte de naturalisation s'il y a lieu.

Ils devront déposer à l'appui de leur inscription : 1° un extrait de leur casier judiciaire; 2° un état signalétique et des services militaires ou à défaut une pièce établissant leur situation à l'égard de l'autorité militaire; 3° un exposé de titres (comprenant les titres universitaires, hospitaliers et militaires, la liste chronologique des travaux et un résumé de ceux-ci) dont la lecture ne pourra dépasser 10 minutes; 4° toute pièce que le candidat jugera utile de soumettre à l'examen de la Commission (relevé certifié des services médicaux publics antérieurs, attestation délivrée par la Faculté de Médecine ou les chefs des services hospitaliers, etc., etc.).

Les candidats absents de Paris ou empêchés pourront demander leur inscription et adresser leur dossier (auquel devra être joint le diplôme de docteur en médecine ou une copie légalisée), par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Nota. — Les candidats pourront obtenir tous renseignements sur le statut des assistants d'électro-radiologie (mise en disponibilité, admission à l'honorariat, congés de longue durée, participation au service de garde, admission au concours de chef de laboratoire, etc.) en s'adressant au service du personnel de l'Administration.

Hôtel-Dieu. — M Joseph Denais, conseiller municipal, ayant demandé dernièrement à M. le Préfet de la Seine quel est le degré d'exactitude de la nouvelle donnée dans les cercles médicaux qu'au mois de Décembre prochain, les deux services chirurgicaux de l'Hôtel-Dieu n'auraient plus qu'un seul chef, alors que l'intérêt des hospitalisés réclamerait plutôt la création d'un troisième service, chacun des services ayant à sa tête un chef responsable, a reçu la réponse suivante :

« L'Administration de l'Assistance publique se trouve, conformément aux dispositions de la convention concernant ses rapports avec la Faculté de Médecine, saisie d'une demande tendant à l'agrandissement de la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu par la cession, à la Faculté, du service de chirurgie que dirige M. Potherat dont les fonctions cessent le 31 Décembre prochain. Cette question fait actuellement l'objet d'une étude dont les conclusions seront soumises à l'approbation du Conseil de surveillance et du Conseil municipal. » (*Bulletin municipal officiel*, 27 Avril).

Hospices civils de Lyon. — La loi autorisant les hospices civils de Lyon à contracter un emprunt de 8 millions — emprunt destiné à liquider les comptes arrêtés au 31 Mars 1920, antérieurs à l'application aux hospices civils de Lyon de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, sera réalisé au fur et à mesure des besoins — vient d'être promulguée par le Président de la République. (*Journ. off.*, 23 Avril.)

CONCOURS

Médecin de l'Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 27 Avril.* — Ont obtenu : MM. Regnault, 10 + 14 = 24; Savatier, 12 + 16 = 28; Vallède, 12 + 18 = 30; Deglaire, 12 + 17 = 29.

Prix de l'Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours pour le prix de l'Internat en pharmacie, MM. Mascré, François, Cousin, Picon et Dumonthiers.

Médecin de la consultation départementale ambulante de nourrissons de l'Oise. — Un concours sur titres pour le poste de médecin de la consultation départementale ambulante de nourrissons de l'Oise aura lieu à Beauvais.

Les candidats devront être Français et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le Préfet de l'Oise et accompagnées : 1° de l'acte de naissance des intéressés; 2° d'un certificat d'aptitude physique; 3° d'une copie certifiée conforme de leurs diplômes de docteur en médecine; 4° d'un exposé des titres des candidats comprenant leurs états de service et le résumé de leurs travaux; 5° de l'engagement pour le cas où ils seraient nommés de renoncer à faire de la clientèle. Les registres portant inscription des candidats seront clos le 20 Mai 1921.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 12.000 francs, frais de tournées payés à part au tarif de 27 francs par journée complète de tournée, déjeuner, dîner et découcher compris.

La consultation ambulante de l'Oise est créée à titre d'essai sans engagement de l'Administration vis-à-vis du personnel.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Le Conseil de la Faculté de Médecine de Bordeaux a fixé de la façon suivante les concours des prix pour 1921.

Prix Godard de 2.000 francs. — Quatre prix sont mis au concours, un pour chacune des sections : médecine, chirurgie et accouchement, anatomie et physiologie, sciences physiques et naturelles. En outre, deux prix non distribués en 1920 serviront, s'il y a lieu, à récompenser, en 1921, deux mémoires qui, en sus de ceux présentés, seraient en raison de leur réelle valeur retenus par la Commission. La limite d'âge des candidats est portée à 39 ans.

Prix triennal Gintrac. — Les deux prix disponibles seront mis au concours en 1921.

Prix de la Société d'hygiène publique de Bordeaux. — Les trois prix disponibles seront mis au concours.

Prix de médecine coloniale et d'études exotiques. — Seront admis les travaux publiés du 15 Juillet 1917 au 15 Juillet 1921.

Prix Costes. — Ce prix doit être attribué tous les deux ans « à un élève de pathologie externe ».

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Turner, Ethül, citoyens américains. (*Journ. off.*, 27 Avril.)

Hôpitaux du Havre. — Le deuxième banquet des internes et anciens internes des hôpitaux du Havre aura lieu cette année au cours de la seconde quinzaine de juin. Les anciens internes sont priés de faire connaître, sans retard, leurs noms et adresses à M. Péchin, interne à l'hôpital Pasteur, qui leur fera obtenir tous les renseignements définitifs.

L'ophtalmologie en pathologie générale et comparée. — Le cours d'ophtalmologie générale et comparée, inauguré par M. A. Terson en 1920, avec le concours de MM. P. Bailliart et M. Landolt, recommencera le mardi 10 Mai, à 5 h. 1/4, à l'hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton. La première conférence de ce cours, d'un genre nouveau, aura pour sujet : Les directives d'une ophtalmologie générale et comparée. Exemples concrets en théorie et pratique ophtalmologiques.

Cours pratique de broncho-œsophagoscopie. — M. Guisez, ancien interne des hôpitaux, commencera son cours le mardi 24 Mai, à 5 h., à la Clinique, maison de santé, 15, rue de Chanaleilles. Laryngoscopie directe, broncho-œsophagoscopie, examen de malades, interventions.

S'inscrire auprès de la directrice de la clinique le matin, de 11 h. à midi.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

Réunion neurologique annuelle. — La II° Réunion neurologique annuelle aura lieu les vendredi 3 et samedi 4 Juin 1921. Elle se tiendra à la Salpêtrière, dans l'École des infirmières. Deux séances auront lieu chaque jour, le matin de 9 à 11 h., l'après-midi de 15 à 18 h. Une seule question est mise à l'étude : Les Syndromes parkinsoniens. Rapporteur : M. Souques. Le programme de la discussion sera adressé à l'avance à ceux qui annonceront leur participation à la réunion. Les communications porteront uniquement sur la question posée. La durée de chaque communication ne peut dépasser dix minutes. Il ne pourra être accordé pour chaque communication plus de quatre pages d'impression et pour chaque discussion plus d'une page. Ne seront publiés dans les comptes rendus de la réunion que les communications ou discussions dont le texte sera remis au cours des séances. Des projections cliniques ou anatomiques pourront être faites ainsi que des présentations de malades.

Prière d'adresser les réponses aux invitations et les titres des communications au secrétaire général : M. Henry Meige, 35, rue de Grenelle, Paris, VII°.

II° Congrès d'Histoire de la médecine. — Sous le haut patronage du ministre de l'Instruction publique et sur l'initiative de la Société française d'Histoire de la

(*Voir la suite, p.* **651**.)

Médecine, ce Congrès, présidé par les professeurs Jeanselme et Menetrier, s'ouvrira le vendredi 1er Juillet à la Faculté de Médecine, à 9 h., par l'inauguration du musée d'Histoire de la médecine.

Questions à l'ordre du jour. — I. Etudes historiques sur les hôpitaux et l'Assistance publique en tous pays. — II. Documents permettant de calculer la ration alimentaire de l'homme dans l'Antiquité et au Moyen âge. — III. Etude et identification des grandes épidémies historiques. — IV. Le rôle des pharmaciens dans le développement de la biologie. — V. Histoire des officines. — VI. Documents sur les épizooties. — VII. L'alimentation des animaux dans l'Antiquité et au Moyen âge.

Vendredi 1er Juillet. — Matin : séance d'ouverture présidée par le ministre. Après-midi : séance de communications.

Samedi 2 Juillet. — Matin : séance de communications. Après-midi : conférences-promenades à Saint-Louis; la pharmacie des hôpitaux; la Maternité; la Salpêtrière. Goûter à la Salpêtrière.

Dimanche 3 Juillet. — Matin : séance de communications. A 12 h. 30 : Excursion à Saint-Germain, visite du musée, de la pharmacie et de la Malmaison. Soirée au théâtre du Gymnase.

Lundi 4 Juillet. — Matin : séance de communications. Après-midi : conférences-promenades à la Bibliothèque nationale, le Louvre, le musée Carnavalet.

Mardi 5 Juillet. — Matin : séance de communications. Après-midi : séance plénière de clôture. Réception à l'Hôtel de Ville. Visite facultative du Vieux Paris médical.

L'Exposition rétrospective médicale reçoit dès à présent les objets : manuscrits, livres, gravures, peintures, figurines, statuettes, instruments de chirurgie, d'obstétrique, de médecine, ayant une valeur historique; médailles, jetons de collèges médicaux, bocaux de pharmacie, mortiers, etc.

S'adresser à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général, 12 *bis*, place de Laborde (8e). Téléphone : Wagram 21-8.

Prière d'envoyer les adhésions et les titres des communications à M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria, ainsi que les cotisations de 40 francs pour les membres actifs et 100 francs pour les membres donateurs.

La cotisation des parents des membres actifs ou membres adhérents est de 20 francs.

La publicité médicale trompeuse. — La dixième Chambre correctionnelle vient de condamner M. Clostre, pharmacien, 1, rue Daru et M. Joly, chimiste, 121, rue Caulaincourt, à un mois de prison chacun et à 5.000 fr. d'amende pour un « délit voisin dans ses manifestations de l'escroquerie ».

MM. Clostre et Joly, sous le nom de Toxicurol, mettaient en vente un remède qui, affirmaient-ils, dans des prospectus répandus à profusion, constituait un remède radical de la tuberculose.

Point n'est besoin de dire que l'expertise pratiquée sur l'ordre du tribunal a établi que le prétendu remède n'avait aucune efficacité et n'était qu'un produit purement charlatanesque.

La Chambre syndicale des pharmaciens, intervenue au procès en qualité de partie civile, a obtenu 500 francs à titre de dommages et intérêts.

Les sanatoriums et la taxe sur le chiffre d'affaires. — M. de Monicault, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances : 1° si un sanatorium antituberculeux payant est classé au point de vue de la taxe sur le chiffre d'affaires comme une clinique chirurgicale, ajoutant que l'assimilation paraît évidente; 2° dans le cas de la négative, si cet établissement ne devrait pas être classé toujours dans la catégorie la moins imposée et non pas assimilé à un hôtel payant comme tel, a obtenu la réponse suivante :

« L'exercice de la médecine constitue une profession libérale dont les bénéfices sont taxés à la cédule des bénéfices des professions non commerciales et qui échappe, en conséquence, à l'impôt sur le chiffre d'affaires. Les affaires réalisées dans un sanatorium ne sont donc pas soumises à cet impôt, dès lors que l'établissement appartient à un ou plusieurs médecins qui donnent personnellement leurs soins aux malades y séjournant et que le but principal de l'établissement consiste dans ces soins. Mais il en serait autrement si le sanatorium appartenait à une personne non pourvue du diplôme de médecin ou à une société par actions et avait ainsi le caractère d'une exploitation commerciale. Dans ce dernier cas, c'est aux Commissions départementales et sur appel à la Commission supérieure, instituées par l'article 64 de la loi du 25 juin 1920, qu'il appartient de se prononcer sur le point de savoir si un établissement doit être ou non classé, soit en première, soit en seconde catégorie. (*Journ. off.*, 25 Mars.)

Conseil supérieur des habitations à bon marché. — Sont maintenus membres du Conseil supérieur des habitations à bon marché : MM. Kuss, directeur du sanatorium d'Angicourt; Gautrez, membre du Comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale du Puy-de-Dôme; Pinard.

M. Gautrez est de plus maintenu membre du Comité permanent du Conseil supérieur des habitations à bon marché. (*Journ. off.*, 26 Mars.)

Les décorations pour médecins engagés volontaires. — M. Emile Sari, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quel est le contingent de croix de la Légion d'honneur réservées aux médecins engagés volontaires, et si ce contingent est en rapport avec les 600 croix attribuées au Service de Santé par la loi du 16 Août 1920, et destinées à récompenser des services exceptionnels rendus au titre civil, notamment par des médecins qui ont servi dans les formations de leur domicile sans quitter leurs occupations, a reçu la réponse suivante :

« Il n'y a pas de contingent spécial de croix de la Légion d'honneur réservé aux médecins engagés volontaires. Les services rendus par les médecins appartenant à cette catégorie sont récompensés, s'il y a lieu, sur les contingents mis à la disposition du ministère de la Guerre au titre militaire. Le contingent de 600 croix attribuées au Service de Santé par la loi du 16 Août 1920 est destiné uniquement à récompenser les services rendus au titre civil au cours de la campagne, par des civils ou par des personnes ayant prêté leur concours dans les hôpitaux ou œuvres d'assistance relevant du Service de Santé. » (*Journ. off.*, 27 Mars.)

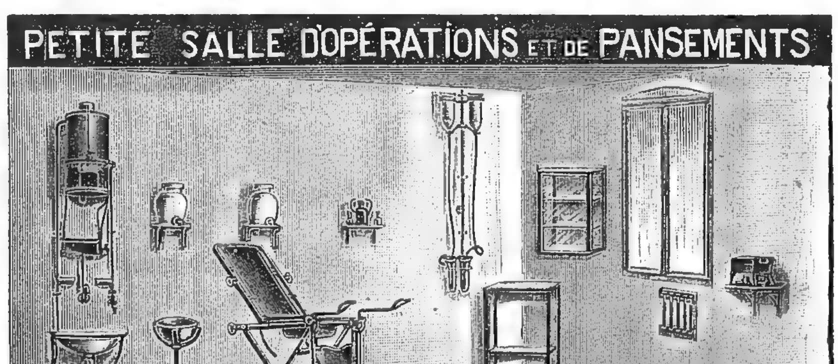
Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 2e classe : M. Job est affecté médecin chef de la place de Metz.

Médecin-major de 1re classe. Sont affectés : MM. Delestan, au corps d'occupation de Constantinople; Etienne, Barbet, Gaisset, à l'armée du Levant; Van Merris, aux troupes d'occupation du Maroc; Donet, en Algérie; Dornier, à la place de Besançon.

Médecins-majors de 2e classe. Sont affectés : MM. Dupont, à la place de Limoges; Lannes-Dehore, à l'armée du Levant; Trevas, à l'Ecole normale de gymnastique de Joinville-le-Pont; Bahier, au corps d'occupation de Constantinople; Delacroix, à la direction du Service de Santé du Gouvernement militaire de Strasbourg; Labastie, à la place de Nice; Schangel, Sayer, à la place de Lyon; Avril, au Gouvernement militaire de Paris; Monchard, Jausion, Melnotte, Vogelin, aux troupes d'occupation du Maroc; Izard, à la place de Toulouse Ballet, à la place de Metz; Mouzels, à la place de Strasbourg; Robert, à la place d'Avignon; Romey, à la place d'Epinal; Rambault, à la place de Lille; Attane, à la place de Constantine; Codville, aux troupes du territoire de la Sarre.

(*Voir la suite, p.* **653**.)



Médecins aides-majors. Sont affectés : MM. Verdeau, à la place de Metz; Dupuy, à la place de Limoges; Astruc, Carrade, Combalat, Desplats, Ehringer, Estève, Escalier, Gabrielle, Gauch, Guillet, Jacob, Nouveaux, Pomme, Pradier, Toureng, à l'armée du Levant, Auban, Bergeret, Gailliot, Garrigues, Grusoir, Knaub, Lassalle, Peytraud, Pousse, Richard, Roques, aux troupes d'occupation du Maroc; Billiet, Daria, Chalon, Dangles, Pruvost, Tripeau, en Algérie, territoire du Sud; Guillemin, au corps d'occupation de Constantinople; Lerouge, à la place de Saint-Nicolas-du-Port; Chaffaut, à la place de Maubeuge; Vittot, à la place de Remiremont; Vignan, à la place de Montreuil-sur-Mer; Cavaniol, à la place de Cosne; Poirier, au territoire de la Sarre : Cahier, Janson, au Gouvernement militaire de Paris; Gauthier, au 13e corps d'armée; Marvier, au 2e corps d'armée; Esbach, à la division d'occupation de Tunisie; Lombard, à l'hospice mixte de Montpellier; Moynier à l'hôpital militaire de Bordeaux. (*Journ. off.*, 25 Mars.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Aubertin (André), médecin aide-major de 1re classe : médecin aide-major du plus beau courage et du plus grand dévouement. S'est distingué en maintes occasions. Tombé au champ d'honneur, le 24 Février 1916, au bois des Caures. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 28 Octobre 1920.)

— M. Garnier (Charles), médecin aide-major de 2e cl. : médecin aide-major très brave et particulièrement dévoué. A trouvé une mort glorieuse en donnant ses soins aux blessés, le 25 Septembre 1916, devant Bouchavesnes. Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 28 Octobre 1920.)

— M. Levesi (Jean), médecin aide-major de 1re classe : a été blessé mortellement en donnant dans une tranchée conquise les soins les plus dévoués aux blessés de son régiment, le 26 Septembre 1915, à Somme-Suippes. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Octobre 1920.)

— M. Barat (Pierre), médecin aide-major de 2e classe : médecin militaire parfait. Affecté d'abord à un laboratoire bactériologique d'armée, a insisté pour faire campagne dans un corps combattant. S'y est révélé travailleur infatigable, d'une conscience extrême et d'un dévouement absolu en toutes circonstances. Admiré de tous les chefs sous lesquels il a servi, est tombé glorieusement frappé à son poste de combat, le 24 Avril 1917, près d'Essigny-le-Grand. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Octobre 1920.)

— M. Cabana (Jules), aide-major de 2e classe : pendant les combats des 26 et 27 Avril 1915, a donné à son personnel le plus bel exemple de courage et de dévouement professionnel, dans son poste de secours incendié par l'artillerie ennemie. A été blessé par un éclat d'obus. Est mort quelques instants après de sa blessure. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Octobre 1920.)

— M. Alessandri (Antoine), médecin auxiliaire : depuis le début des opérations, en toutes circonstances, n'a jamais hésité à se porter dans les premières lignes. A été tué, le 12 Décembre 1915, au cours d'un bombardement alors qu'il prodiguait ses soins aux blessés sous un feu violent de l'ennemi. A été cité. (*Journ. off.*, 30 Octobre 1920).

— M. Le Jamtel (Charles), médecin aide-major de 2e cl. : a toujours fait preuve comme médecin de bataillon, non seulement de qualités professionnelles de premier ordre, mais d'un sang-froid et d'un dévouement sous le feu dignes de tout éloge. S'est particulièrement distingué pendant toute la période du 9 au 25 Mai 1915, en donnant des soins aux blessés avec un zèle infatigable, malgré le bombardement ininterrompu et la proximité de l'ennemi. Est tombé mortellement frappé, le 8 Juin 1915, alors qu'il se rendait à son poste de secours. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Tenot (Charles), médecin aide-major de 2e classe : tombé glorieusement, le 18 Février 1915, en se portant avec un rare mépris du danger sous un feu violent d'artillerie jusque sur la ligue de feu pour y panser les blessés. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Landry (Lucien), médecin aide-major de 2e cl. : d'un dévouement absolu et inlassable. S'est prodigué en toutes circonstances depuis le début de la campagne, principalement dans les combats du 21 au 25 Février 1919, où il a trouvé la mort au poste de secours en prodiguant ses soins aux blessés sous un bombardement des plus violents. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical. il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

On demande jeune confrère ophtalm. et O. R. L. voulant se faire immédiatement situation province. Belles conditions. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3291.

Médecin-pharmac. au cour. labor. recherche place stable pour utiliser diplômes. — Ecr. *P. M.*, n° 3302.

Docteur dés. acheter clin. chirurg. *P. M.*, n° 3303.

Suis acheteur microtome. — Ecrire : M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Occasion : Appareil Sorel-Adnet installé sur bâti mobile; autoclave de 25 litres eau, stérilisateur 25 cm. — Ecrire *P. M.*, n° 3307.

On cherche à reprendre ou à acheter une maison de santé à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3311.

A vendre : Bibliothèque médicale, meubles de salon et cabinet, chambre et salle à manger. — *P. M.*, n° 3314.

Etudiant, 12 inscr., demande place dans clinique médicale ou chirurgicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3315.

Pour stomatologiste désirant instal. cab. modèle, j'ai à vendre, état de neuf : 1 fauteuil S. S. White; 1 crachoir Clark, double cuvette rosée; 1 compresseur Colombia; 1 centrifugeur de Pont; 1 meuble à plâtre; 1 meuble dentaire H.L.D. comprenant accessoires et tableau électrique 110 volts, perfectionné sur le type décrit dans mon traité de prothèse, 1920.

(*Voir la suite, p.* 655.)

S'adress. : H. Léger-Dorez, 37, r. de Marbeuf, Paris.

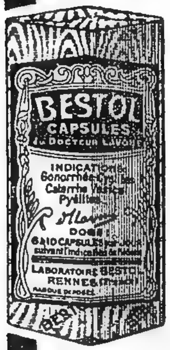
Dans maison de campagne, genre ferme, personnes connaissant bien les nerveux prendr. petite arriérée ou précoce calme, ou sénile douce. Soins dévoués. Réf. verb. 1er ordre. — Ecrire *P. M.*, n° 3315 *bis*.

Dame distinguée, ayant eu revers, cherche situation chez Docteur pour prendre rendez-vous, recevoir clients, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3316.

Doctoresse, anc. int. spéc. mal. des femmes et des enfants, cherche à s'occuper dans clinique, maison de santé. — Ecrire seulement *P. M.*, n° 3317.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ENSEIGNEMENT DE L'HYDROLOGIE
ET LA PROPAGANCE MÉDICALE A L'ÉTRANGER

Les Facultés de médecine n'ont pas seulement à charge de préparer des médecins hydrologistes, nantis de toute l'instruction technique qu'exige leur spécialité, et de faciliter les recherches scientifiques sur les eaux minérales et la climatologie.

Elles n'ont pas encore épuisé leur programme, lorsqu'elles ont pris soin d'enseigner aux étudiants en médecine qui les fréquentent, les indications et contre-indications thérapeutiques des stations de cure, et qu'elles leur ont montré ces dernières par toutes sortes de démonstrations visuelles et voyages d'étude.

Il leur reste en plus à s'occuper de faire entendre au loin leur parole, de manière à diffuser dans les pays étrangers, la connaissance des richesses hydrominérales et climatiques françaises.

⁂

Les villes d'eaux ne représentent pas un simple groupe de moyens thérapeutiques à rapprocher de beaucoup d'autres, et leur succès n'intéresse pas seulement ceux qui s'occupent de les administrer.

Leur fréquentation par les étrangers revêt, sans nul doute, un puissant *intérêt national*; car ceux qui viennent y faire des cures rapportent au pays tout entier une partie de l'argent dispersé par la guerre. Avant et après leur traitement, ils parcourent nos grandes villes, y engagent des dépenses dont le montant fait bonne figure au chapitre de nos exportations, et contribuent, une fois rentrés chez eux, à l'extension de notre propagande.

Nos stations thermales, marines, climatiques constituent donc, au même titre que nos gisements miniers, une des ressources importantes du territoire, un véritable trésor naturel, au rendement duquel est directement liée la prospérité générale du pays.

L'évidence de telles assertions saute aux yeux, pour peu qu'on envisage le côté pratique de la question. Les Allemands, avant la guerre, avaient mieux compris que nous l'intérêt général qui s'attache à la mise en valeur des stations balnéaires d'un pays, et le succès était venu récompenser largement leurs efforts.

Il importe qu'à notre tour nous profitions des circonstances favorables actuelles, pour marcher plus avant dans cette voie, et que, dans l'avan-

tage commun (tourisme, industrie, commerce), nous poursuivions contre la concurrence étrangère, une lutte acharnée.

Les Facultés de médecine, mandataires des intérêts de l'Etat, ont mission de favoriser tout ce qui peut, dans le cadre de leurs attributions, concourir à sa prospérité. Aussi doivent-elles s'occuper de répandre à l'étranger, par leur enseignement, la renommée de nos stations de cure.

Il ne s'agit plus, on le conçoit, d'énumérer indifféremment tous les centres thermaux susceptibles d'amener quelque soulagement dans tel cas déterminé, mais, tenant le plus grand compte des installations balnéaires, physiothérapiques et hôtelières existantes, de proposer seulement à la fréquentation étrangère un petit nombre de stations aux caractéristiques médicales bien définies, toutes capables d'être mises au rang des stations mondiales de premier ordre.

Les médecins sont, dans tous les pays, les grands pourvoyeurs des stations thermales et climatiques; or, à l'étranger, et par notre faute, ils connaissent peu la richesse de nos ressources à cet égard. N'entendant que la cloche adverse, elle, toujours partout vibrante, ils finissent par croire que la nature nous a moins favorisés, alors qu'elle nous a largement comblés à cet égard.

Pour arriver à rétablir l'équilibre en notre faveur, nous avons deux moyens qui peuvent aller de pair : toucher les médecins étrangers chez eux par des publications appropriées, faire des démonstrations directes à ceux qui viennent nous rendre visite.

Documentation des médecins chez eux. — Il semble qu'au point de vue des publications sur les villes d'eaux françaises, nous soyons en réel progrès. Les médecins écrivent de plus en plus sur leurs stations respectives, avec une juste tendance à joindre à leurs considérations thérapeutiques d'utiles renseignements pratiques.

Je citerai, parmi les meilleurs journaux de propagande, *le Centre médical* et son numéro annuel si soigné, *La Presse thermale et climatique*, *la Vie médicale*, *le Grand Tourisme*, *les Etudes de clinique hydrologique*, nouveau venu inspiré du *Journal médical français*, et enfin *la France*, rédigée par un belge ami de M. Stalins. *La Presse Médicale*, toujours à l'affût des initiatives d'intérêt général, va entreprendre de donner à ces questions l'appui de sa grande autorité.

Peut-être pourrait-on souhaiter qu'une sorte de liaison s'établît entre ces tentatives individuelles. Dans certaines régions plus ou moins éloignées, tous les médecins reçoivent chacune de ces publications, tandis que de vastes pays ne sont pénétrés par aucune. L'irrégularité de cette diffusion que n'oriente pas une direction d'ensemble, à l'origine, tend à priver les efforts des résultats qu'ils méritent.

Parallèlement à ces envois, on aimerait qu'il existât des tournées de conférences, en faveur de nos stations thermales et climatiques réunies dans une préoccupation d'intérêt national, et aussi des offices de renseignements où le côté médical fût mieux représenté.

D'heureuses tentatives se manifestent de différents côtés à cet égard, et on ne peut les enregistrer qu'avec satisfaction.

Démonstrations aux médecins de passage en France. — Chaque année, à quelque période que ce soit, surtout depuis la victoire, nos grandes villes et notamment Paris, reçoivent la visite individuelle ou en groupe d'un grand nombre de médecins étrangers, venant chez nous pour compléter leurs connaissances professionnelles.

Ils sont bien disposés pour notre pays, ne demandent qu'à s'instruire et saisissent toutes les occasions pour le faire; or ils repartent, malgré eux, sans avoir rien vu ni rien entendu sur nos ressources thermales et climatiques.

Comment s'étonner dès lors qu'ils soient enclins à les considérer comme négligeables, puisque nous prenons si peu de peine à leur en donner une meilleure impression !

Il y a bien les voyages aux Eaux minérales, ces célèbres VEM qui, sous la direction scientifique du professeur Carnot, vont, cette année, reprendre leur si précieux enseignement. D'autres visites sont organisées, et largement facilitées à tous les médecins (telle de nos grandes stations du centre attend déjà, pour cet été, plus de cinq cents d'entre eux) — il convient encore de mentionner les cours magistraux d'hydrologie, entrepris dans les divers centres d'enseignement — mais ces moyens exigent du temps et s'offrent à intervalles trop éloignés.

C'est imbu des idées exposées plus haut que mon regretté maître Landouzy a légué à la Faculté de Médecine de Paris sa bibliothèque, pour servir de point de départ à la création d'un *Musée d'hydrologie*, en annexe au laboratoire général de thérapeutique.

Répondant libéralement à cet appel, la Faculté a mis à la disposition de cette création nouvelle des locaux assez grands, fort bien placés et très facilement accessibles, au rez-de-chaussée de l'École pratique face au musée Dupuytren. Là vont pouvoir être réunis tous les éléments susceptibles de concourir au plus grand développement de nos stations de cure.

Un semblable musée, en bonne voie de réalisation, est appelé certainement à rendre de grands services. Avec ses cartes et plans en relief, avec ses photographies, clichés de projection en noir et en couleur, ses films cinématographiques, ses maquettes d'établissements thermaux ; avec ses tableaux d'indications thérapeutiques et ses documents variés, il formera une exposition permanente fort utile à parcourir pour le médecin, qui

s'instruira de cette manière, facilement et rapidement, sur les stations françaises.

***

Mais le but poursuivi ne serait pas suffisamment atteint, si un tel ensemble devait conserver la froideur d'une simple collection, si intéressante fût-elle. Ne conviendrait-il pas, au contraire, d'en faire un organisme vivant, cherchant à centraliser tous les efforts de propagande en faveur de nos centres de cure ?

Le cadre ne serait-il pas remarquablement propice à tous égards, pour faire des *conférences périodiques*, mensuelles par exemple, avec au besoin quelques phrases en langue étrangère, démonstrations abondamment illustrées dans lesquelles, en une heure (et il n'en faut pas plus), on mettrait les médecins au courant de l'indispensable à savoir.

Une pareille entreprise, encore inédite en France, et tout à fait dans les vues de l'association pour le développement des relations médicales (ADRM), mériterait de recevoir l'appui de toutes les organisations dévouées aux mêmes intérêts généraux de propagande.

Les médecins étrangers de passage à Paris s'empresseraient de chercher à se renseigner sur les moyens qu'ils peuvent avoir de marquer leur attachement pour notre pays, et ceux qui auraient mission de les instruire à ce point de vue seraient sûrs de faire œuvre utile.

Roger Glénard.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PONDICHÉRY [1]

L'Ecole de Médecine de Pondichéry existe en théorie depuis 1823, mais pendant 40 ans l'instruction des jeunes Hindous fut faite bénévolement, sans programme bien déterminé; ce n'est que le 13 avril 1863 par un décret du Commissaire général Bontemps et du médecin principal de la marine Beaujean, que les dénominations d'officiers de santé et de vaccinateurs furent créées et que furent précisés le programme des études et les examens qui les sanctionnaient. — Depuis cette date l'Ecole de Médecine de Pondichéry a subi plusieurs remaniements successifs. En 1890, la durée des études fut portée de 3 à 5 ans, et on exigea des élèves la possession du brevet de capacité de l'enseignement primaire ou du diplôme de grammaire; on reconnut la nécessité d'organiser l'enseignement obstétrical; en 1898 un arrêté fixa un programme d'études qui n'a pu être appliqué en France que bien plus tard par le décret du 29 Novembre 1911.

En 1903, nouvelle réorganisation de l'Ecole. On exige des candidats le baccalauréat ou tout au moins le certificat d'études secondaires du premier degré, qui est le couronnement d'un ensemble d'études qui embrassent particulièrement les sciences physiques et naturelles.

Actuellement l'Ecole comprend : 1° des élèves en médecine, candidats au diplôme d'officier de santé indigène; 2° des élèves vaccinateurs; 3° des élèves sages-femmes.

Les candidats *élèves en médecine* doivent être âgés de plus de 18 ans et être pourvus du baccalauréat ou du brevet supérieur de l'enseignement primaire.

La durée des études est de 5 ans; à la fin de chaque année les étudiants subissent un examen oral et pratique sur les matières enseignées dans l'année.

Les épreuves pour l'obtention du diplôme d'officier de santé comprennent un examen écrit sur un sujet de pathologie exotique et de médecine légale; 2° un examen oral (anatomie, physiologie, matière médicale, pharmacie); 3° un autre examen oral (pathologie interne et externe, thérapeutique, accouchement; 4° un examen pratique (clinique interne, clinique externe, clinique obstétricale; médecine opératoire). Tout candidat refusé en Juillet peut se représenter en Novembre, mais s'il échoue il ne peut se représenter qu'après un an révolu. — C'est parmi les officiers de santé sortis de l'Ecole que se recrutent les officiers de santé du cadre indigène.

Les *élèves vaccinateurs* doivent avoir plus de 18 ans, et savoir lire, parler, et écrire le français; la durée de leurs études est de 2 ans, pendant lesquels ils assistent aux visites de l'hôpital, à la consultation gratuite et font un stage en pharmacie. L'examen de fin d'études consiste en interrogations sur la petite chirurgie, la pratique de la vaccination et sur le diagnostic et le traitement des maladies épidémiques le plus fréquemment observées dans la colonie.

C'est parmi les diplômés que se recrutent les vaccinateurs des communes.

Les élèves sages-femmes doivent avoir plus de 18 ans, savoir parler, lire et écrire le français. La durée de leurs études est de 3 ans. L'obtention du diplôme n'a lieu qu'après un examen oral (obstétrique et gynécologie) et un examen pratique (examen obstétrical et gynécologique au lit de la malade. Le diplôme leur permet d'exercer l'art des accouchements, sur les territoires français de l'Inde; et parmi les diplômées sont recrutées les sages-femmes en service dans les divers postes médicaux de la colonie.

Le *personnel enseignant de l'Ecole* se compose du médecin-major des troupes coloniales, directeur de l'Ecole, du médecin des troupes coloniales en sous-ordre, du pharmacien-major des T. C. et de 2 officiers de santé indigènes; des cours sont professés, des démonstrations sont faites au lit du malade, à l'hôpital et des travaux pratiques divers sont institués; les étudiants font en outre un stage prolongé à la pharmacie de l'hôpital. Ils ont à leur disposition une importante bibliothèque.

Pendant les 10 dernières années, 70 étudiants en médecine ont passé par l'Ecole, dont 40 sont diplômés officiers de santé, 15 en cours d'études, et 5 continuent en France leurs études; 20 élèves vaccinateurs ont obtenu leur diplôme; 17 élèves sages-femmes exercent soit dans l'Inde française, soit dans l'Inde anglaise l'art des accouchements. Les autorités anglaises acceptent en effet nos diplômés de Pondichéry, à l'égal de ceux sortant des Ecoles de médecine de Calcutta, de Bombay et de Madras.

Mais des conditions d'avenir meilleur attireraient

1. M. Guérin. — « L'École de médecine de Pondichéry ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 3, 1921.

à l'Ecole des candidats d'un niveau intellectuel plus élevé, et permettraient à ce foyer de science et de culture française, qu'est l'Ecole de Médecine de Pondichéry, de briller d'un plus vif éclat et d'étendre encore la grande œuvre d'assistance médicale aux Indes françaises, déjà si féconde en résultats.

LA VIE SYNDICALE

Syndicats des Médecins de la Seine

Siège social : 26, rue Serpente (6e).

Le Conseil d'administration du Syndicat des Médecins de la Seine, dans sa séance d'hier soir, 19 Avril, a entendu un exposé de M. Jayle, secrétaire général, sur la position actuelle du corps médical dans la loi des pensions.

Le secrétaire général a donné cette première conclusion que, du point de vue supérieur de la défense des droits du corps médical, la campagne de l'Union des Syndicats médicaux à laquelle s'est associé le Syndicat médical de la Seine en le soutenant énergiquement et en usant de moyens rapides de publicité, a pleinement réussi, puisque le décret du 9 Mars est considéré comme inapplicable, même par le ministre des Pensions qui en est à chercher un autre projet d'organisation.

La première bataille est gagnée, mais une autre se dessine, et il s'agit de ne pas la perdre.

M. le secrétaire général a ensuite donné connaissance de deux projets de M. le ministre des Pensions.

Par égard pour les bénéficiaires de la loi des Pensions et pour leur éviter toutes les difficultés dans lesquelles ils se débattent, pour faire cesser aussi toute lutte intestine en un moment où la France a besoin d'une union constante en tout point, le Conseil a émis 3 vœux :

Premier vœu. — Le Conseil du Syndicat médical de la Seine invite l'union des syndicats médicaux à reprendre de suite les pourparlers avec M. le ministre des Pensions sur les bases suivantes.

1° Demander une nouvelle modification de l'article 64, pour supprimer l'intervention du Conseil d'Etat dans l'établissement des tarifs qui seraient fixés par le ministre, d'accord avec les syndicats médicaux.

2° Cette modification obtenue, il pourrait être tenu compte de suite, des desiderata formulés par les syndicats médicaux de province.

3° Le ministre des Pensions s'engage à avaliser les lettres envoyées par les préfets, au sujet des tarifs consentis pour les soins donnés jusqu'au 9 Mars. Pour les 27 départements où il n'y a pas eu d'accord, les syndicats seront invités à accepter le tarif des départements limitrophes où il y a eu accord.

4° Une commission sera nommée immédiatement pour l'établissement des soins et du contrôle, et cette commission sera composée à parties égales de médecins, de bénéficiaires de la loi des pensions et de fonctionnaires. Le choix des médecins sera fait par l'Union des syndicats qui fera appel à des compétences scientifiques.

5° Une autre commission serait également immédiatement nommée pour étudier la manière d'établir tous les soins chirurgicaux et de spécialités, et elle serait composée de la même manière que la précédente. Les médecins qui en feraient partie seraient désignés par l'Union des syndicats.

6° Il est bien entendu que l'application du décret du 9 Mars reste en suspens jusqu'à ce que l'ensemble des 5 propositions sus-énoncées soient adoptées.

Deuxième vœu. — Le Conseil d'administration du Syndicat médical de la Seine demande que, en raison de l'importance de la question, son secrétaire général soit adjoint à sa délégation actuelle à l'Union des syndicats médicaux de France.

Troisième vœu. — Le Syndicat médical de la Seine, dans le but de sauvegarder à la fois les intérêts des véritables victimes de la guerre et ceux des finances de la Nation, prie l'Union des syndicats d'intervenir auprès de M. le ministre des Pensions, en lui demandant de faire modifier par le Parlement la loi des pensions, de manière à ne pas établir constamment une égalité absolue entre les maladies contractées en temps de guerre et celles survenues en temps de paix, ces dernières pouvant n'avoir aucun rapport avec la mobilisation antérieure du malade.

VARIÉTÉS

La mortalité infantile des départements français.

On détermine d'ordinaire la mortalité infantile en rapportant le nombre des décès d'enfants de moins d'un an à celui des enfants nés vivants la même année. Mais les résultats qu'on obtient ainsi pour chaque département sont entachés d'une grave cause d'erreur. En effet, certains départements, comprenant de grosses agglomérations, envoient une partie de leurs nouveau-nés dans d'autres moins riches et le plus souvent agricoles. Par exemple à Paris, avant la guerre, 15.000 bébés sur 45.000 naissances, soit le tiers, étaient envoyés en nourrice hors Paris. Pour obtenir une statistique correcte, il faut donc rapporter les enfants décédés à leurs départements d'origine.

Le *Bulletin de la statistique générale de la France* vient de se livrer à ce travail qui lui a donné les résultats suivants :

Mortalité infantile en 1919
pour 1.000 *enfants nés vivants*

Département		Département	
Ain	94	Doubs	125
Allier	101	Drôme	112
Alpes (Basses-)	115	Eure	136
— (Hautes-)	131	Eure-et-Loir	110
Alpes-Maritimes	110	Finistère	104
Ardèche	125	Gard	145
Ariège	109	Garonne (Haute-)	113
Aube	118	Gers	110
Aude	97	Gironde	134
Aveyron	119	Hérault	120
		Ille-et-Vilaine	121
Belfort (Territoire de)	124	Indre	89
Bouches-du-Rhône	142	Indre-et-Loire	120
Calvados	137	Isère	105
Cantal	117	Jura	112
Charente	112	Landes	86
Charente-Inférieure	113	Loir-et-Cher	107
Cher	91	Loire	124
Corrèze	99	Loire (Haute-)	135
Corse	118	Loire-Inférieure	114
Côte-d'Or	127	Loiret	98
Côtes-du-Nord	114	Lot	122
Creuse	67	Lot-et-Garonne	114
Dordogne	108	Lozère	117

Maine-et-Loire	113	Savoie	104
Manche	112	— (Haute-)	95
Marne (Haute-)	128	Seine	134
Mayenne	96	Seine-Inférieure	158
Morbihan	113	Seine-et-Marne	94
Nièvre	111	Seine-et-Oise	101
Orne	114	Sèvres (Deux-)	97
Puy-de-Dôme	113	Tarn	108
Pyrénées (Basses-)	112	Tarn-et-Garonne	131
— (Hautes-)	109	Var	133
Pyrénées-Orientales	115	Vaucluse	114
Rhône	139	Vendée	76
Saône (Haute-)	115	Vienne	96
Saône-et-Loire	100	— (Haute-)	111
Sarthe	153	Yonne	122

On voit que la mortalité est partout considérable, atteignant en moyenne 11,9 pour 100. Cependant il apparaît vraiment triste que dans un département tel que la Seine-Inférieure près de 16 enfants meurent alors qu'il n'en disparaît que 6 dans la Creuse pour un même nombre de 100 naissances.

CORRESPONDANCE

Roubaix, le 14 Avril 1921.

Mon cher Confrère,

Dans *La Presse Médicale* du 5 Avril (Revue des journaux) vous analysez un art cle de M. Hans Kohn paru dans la *Berliner klinische Wochenschrift*, tome LVIII, n° 2, 10 Janvier 1921, sous le titre « Impétigo et néphrite ».

L'auteur dit qu'il n'a relevé cette coïncidence de néphrite et d'impétigo que dans 7 observations d'*origine allemande*.

Or, dans ma thèse (Lille 1911), inspirée par M. le professeur Carrière, j'ai reproduit 34 observations de néphrites impétigineuses et cité 34 noms d'auteurs s'étant occupés de la question, dont le premier, Salvioli, en 1879. Parmi ces auteurs, 1 est Allemand, 9 sont Italiens, et 24 Français.

Marcel Pollet.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU VIVANT

Malformation symétrique des deux radius.

Nous avons observé, chez un homme de 40 ans, une intéressante malformation de l'extrémité supérieure des deux radius. Cet homme était venu nous voir en Mai 1912 pour une affection dermatologique. Nous avions été intrigué par l'existence, en arrière de chaque coude, d'une saillie dure, indolore, qui soulevait la peau d'environ 3 cm.; cette saillie prolongeait l'extrémité supérieure du radius et ne pouvait s'expliquer que par une luxation bilatérale de cet os.

Les mouvements de l'avant-bras sur le bras n'étaient nullement gênés; la flexion et l'extension étaient faciles, de même les mouvements où le radius joue le rôle principal comme la pronation et la supination.

L'interrogatoire ne révélait aucune particularité : la malformation remontait à la naissance et le malade n'en avait jamais été incommodé. Il n'existait pas d'autre anomalie du squelette. Le sujet n'était ni tuberculeux ni syphilitique.

Nous reproduisons ci-contre des radiographies des deux coudes; examinons-les : ce qui frappe tout d'abord, c'est l'existence d'une luxation bilatérale, symétrique, des deux radius; mais surtout — c'est le principal intérêt de notre observation — on remarque un allongement considérable du corps du radius et comme conséquence un déplacement de son extrémité supérieure qui déborde franchement le cubitus et dépasse d'un centimètre environ le bord supérieur de l'olécrâne.

Cette *extrémité supérieure du radius* présente, aussi bien à droite qu'à gauche, son habituelle morphologie : il existe une tête, un col, une tubérosité bicipitale. La tête du radius ne s'articule ni avec l'extrémité du cubitus qu'elle dépasse largement, ni avec l'humérus. Par contre, le col du radius montre une dépression plus accentuée qu'à l'état habituel; cette dépression semble répondre sur la radiographie à l'apophyse épicondylienne de l'humérus; il est vraisemblable qu'une pseudarthrose s'est constituée au contact des deux os, expliquant ainsi la grande facilité des mouvements[1].

L'extrémité inférieure du radius n'offre aucun caractère particulier; sa situation, sa forme, son aspect, ses rapports sont normaux.

En résumé, voici un radius dont la longueur totale est augmentée de 4 à 5 cm.; ce radius s'articule normalement en bas avec le cubitus, mais son extrémité supérieure déborde nettement cet os et ne s'articule pas avec lui. La malformation est bilatérale, exactement semblable des deux côtés.



Fig. 1. — *Coude droit*, radiographie de face et de profil.

***

Comment interpréter cette curieuse malformation?

Il s'agit évidemment, chez cet homme, d'une luxation congénitale, bilatérale du radius.

Les faits de luxation congénitale bilatérale du radius ne sont pas exceptionnels; on en cite quelques

1. Notons que le condyle et l'épicondyle de l'humérus sont relativement très peu développés et font contraste avec l'allongement du radius.

On peut très logiquement supposer que cette atrophie condylienne est la cause déterminante de la luxation du radius.

exemples. Mais ce qui constitue l'intérêt de notre cas, c'est l'allongement considérable de la moitié supérieure du radius, allongement qui paraît exactement semblable sur les deux radius droit et gauche.

Comment expliquer cet allongement symétrique? Nous croyons que, seule, une action locale peut en rendre compte, et voici comment, selon nous, les choses ont dû évoluer :

Il s'est fait tout d'abord, sous une influence quelconque, peu importe, une double luxation congénitale du radius. Cette luxation s'est produite précocement, pendant la vie fœtale, à un moment où les centres d'ossification sont en pleine activité; le radius n'étant plus au contact de l'extrémité inférieure de l'humérus (condyle huméral), n'ayant plus au-dessus de lui un obstacle qui limite son accroissement, s'est allongé de façon excessive, tandis que l'extrémité inférieure, toujours soumise à la pression des os du carpe, suivait un développement normal.

Il n'y aurait, d'après cette hypothèse, qu'une simple gêne à l'accroissement de l'os; en somme, tout se réduirait à un phénomène purement mécanique.

***

Nous désirons, à ce propos, faire une remarque. Il est classique de noter, chez les jeunes sujets, un allongement plus considérable de la taille au cours de certaines affections qui immobilisent longtemps le malade, comme la fièvre typhoïde. Peut-être cet accroissement exagéré du squelette tient-il à l'infection elle-même qui, agissant directement sur les centres d'ossification, en augmente l'activité. Mais plutôt, n'y aurait-il pas un simple phénomène mécanique analogue à ce qui s'est produit localement sur les deux radius de notre malade? Supposons un adolescent en pleine période de croissance : s'il reste étendu, les os ne sont plus intimement au contact, ni comprimés les uns par les autres ; n'est-il pas naturel, dans de telles conditions, que le squelette se développe plus facilement ?

De même, l'inégalité des membres inférieurs, si considérable parfois chez les anciens coxalgiques, est-elle due uniquement à la lésion osseuse, à l'arrêt de développement du membre malade ? N'y aurait-il pas également un accroissement excessif de la jambe saine maintenue longtemps étendue comme le côté malade ?

N'est-ce point par une raison semblable que s'explique l'exiguïté de la taille si souvent remarquée chez les ouvriers, qui ont commencé trop jeunes, en pleine période de croissance, un dur apprentissage ?

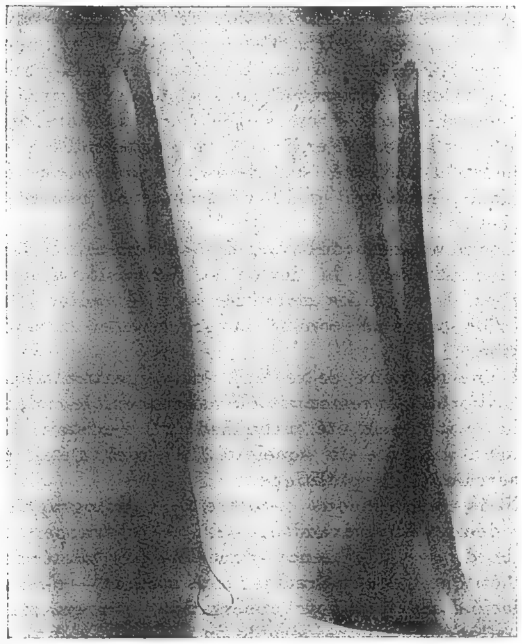


Fig. 2. — *Avant-bras droit. Avant-bras gauche.*

On distingue nettement sur cette radiographie l'allongement du radius ; cet os dépasse le cubitus par ses deux extrémités, tandis qu'à l'état normal le cubitus est toujours plus long que le radius.

***

Il serait intéressant de vérifier expérimentalement notre hypothèse, de rechercher si l'accroissement en longueur des os n'est pas limité par le contact articulaire avec les os voisins. Il suffirait de produire chez un animal, aussitôt la naissance, une luxation du radius ou d'un autre os des membres ; si notre hypothèse est exacte, on devrait constater un allongement plus marqué de l'os luxé.

André Feil.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

La campagne antimalarique commencée en Albanie pendant la guerre s'est poursuivie depuis sur une large échelle. Les habitants acceptent difficilement d'avoir les fenêtres de leurs maisons garnies de treillis métallique. Ils prétendent que ce système s'oppose à toute aération des pièces.

ANGLETERRE

Londres. — M. Ward, officier médical contre la tuberculose dans le Devon, publie dans *The Lancet*, 12 Mars 1921, une très intéressante communication faite par lui à une réunion de sociétés médicales et où il expose les réflexions que lui suggère l'examen de 970 malades traités dans les sanatoriums et de 597 malades traités par d'autres méthodes.

M. Ward a constaté qu'en général les malades quittent le sanatorium avec une meilleure apparence qu'à leur entrée ; mais généralement aussi, cette amélioration ne se maintient pas et ils retombent souvent en peu de temps à un état pire que celui des malades qui n'ont pas été au sanatorium.

Les sanatoriums envisagés comme moyens d'isolement pour les tuberculeux qui disséminent par leurs crachats des nuées de bacilles rendent incontestablement des services. Comme moyen de cure la valeur du sanatorium est des plus douteuses.

ÉTATS-UNIS

La fondation Rockefeller a offert 700.000 dollars pour contribuer aux dépenses du Collège Médical de l'Université de Cincinnati.

Les brasseries de Wisconsin ont demandé l'auto-

risation de brasser de la bière pour usages médicaux. Cette autorisation leur a été refusée. (*New York. Medical Journal.*)

UGANDA

La maladie du sommeil est en décroissance et peut être pour ainsi dire négligée, le grand facteur de morbidité et de mortalité est la malaria. L'Uganda renferme tous les climats : sur la chaîne du Mont Ruzerwsori, et sur le mont Elgon on observe des neiges perpétuelles. (*The Lancet.*)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

LISTE DU TOUR DE DÉPART AUX T. O. E.

D. — *Pourriez-vous nous dire comment se fait l'inscription pour le tour de départ aux T. O. E?*

Quelles sont les considérations qui entrent en jeu?

Le Maroc est-il T. O. E.?

Le séjour en Tunisie ou Algérie a-t-il une importance quelconque? Peut-on être inscrit sur la liste de départ lorsqu'on est dans ces pays?

R. — La réponse à cette question est résolue par la Circulaire n° 6280 1/11, du 10 Mai 1920, relative à l'établissement des listes de tour de départ individuel des militaires français de tous grades (sauf les gendarmes) pour les T. O. E. (Maroc, Orient, Levant) et les colonies. (Voir *Bulletin officiel* du 24 Mai 1920, pages 1659 et suivantes.)

Dans chaque liste de départ, les officiers et hommes de troupe de carrière sont classés, d'après leur situation de famille, dans l'ordre suivant :

1re catégorie : célibataires et veufs sans enfant;
2e catégorie : mariés sans enfant;
3e catégorie : mariés avec un enfant vivant;
4e catégorie : veufs avec un enfant vivant;
5e catégorie : mariés avec deux enfants vivants;
6e catégorie : veufs avec deux enfants vivants, etc...

Dans chaque catégorie, ils sont inscrits d'après leur classe de mobilisation, en commençant par la plus jeune et, dans chaque classe, par date de naissance, en commençant par les moins âgés.

Les listes sont dressées par arme ou service, et chaque liste est établie par grade.

Les désignations sont faites en prenant tout d'abord *les volontaires* et, à défaut de volontaires, on suit l'ordre des listes de tour de départ.

Sur ces listes sont inscrits tous les officiers en service dans la métropole, en Algérie-Tunisie, (territoires du Sud exceptés), à l'armée du Rhin et de la Sarre.

Les militaires de l'Algérie-Tunisie *sont inscrits sur ces listes, dans les mêmes conditions que les autres militaires*; ils sont rayés de ces listes en cas de désignation pour les postes de l'Extrême-Sud. (Les territoires du sud de l'Algérie-Tunisie sont définis par le décret du 12 Décembre 1905.)

Les officiers à T. T. concourent avec les officiers à T. D.

Les officiers nouvellement promus à la sortie des écoles ne sont portés sur ses listes *qu'après avoir accompli un an de service comme officier.*

Les officiers, qui sont sur le Rhin, dans la Sarre, ou en Algérie-Tunisie, ne sont inscrits sur ces listes *qu'après deux ans de présence ininterrompue dans ces postes,* postérieurement au 1er Janvier 1919.

Les officiers ayant déjà fait sur un T. O. E., ou dans l'Extrême-Sud algérien-tunisien, ou en mission à l'étranger, un séjour d'au moins 18 mois, ne sont inscrits sur les listes que 6 mois après leur retour en France. Ceux qui auraient un plus long séjour ne seraient inscrits que 12 ou 18 mois après leur retour.

Ces listes sont publiées au *Journal officiel* le premier de chaque mois. Et, dès leur publication, les chefs de corps ou de service doivent faire visiter d'office, par le médecin du corps, les officiers portés sur cette liste. Ceux qui sont reconnus *inaptes* sont contre-visités par deux médecins désignés par le commandant d'armes. S'ils sont reconnus inaptes, cette proposition, avec la durée de l'inaptitude est télégraphiée au ministre, qui décide de la durée de la dispense accordée.

Il y a trois T. O. E. : *Maroc, Orient, Levant.*

La durée de séjour réglementaire dans ces T. O. E. est la suivante : *Maroc* deux ans : armée d'*Orient* 18 mois ; armée du *Levant* 18 mois.

A la fin du séjour réglementaire, les militaires sont rapatriés dans le plus bref délai, mais suivant les circonstances et les possibilités de transport.

Le temps passé en France, en permission exceptionnelle, à l'hôpital, en congé de convalescence, ne compte pas dans la durée du séjour.

Des prolongations de séjour d'une durée maxima de deux ans sont accordées par les généraux commandant en chef.

Les militaires désignés pour la relève des T. O. E doivent partir, en temps voulu, pour être rendus à leur nouveau poste, avant le départ des militaires qu'ils vont remplacer.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Introduction à l'étude des affections des voies digestives dans la première enfance, par A. B. MARFAN, 1 vol. in-16 de 152 pages (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

La fréquence, les caractères spéciaux et la gravité des affections digestives du premier âge donnent à leur étude une grande importance, et M. Marfan, avec l'autorité qui s'attache à son nom, s'efforce, dans l'ouvrage qui vient de paraître chez Baillière, à une classification et à une nomenclature de ces troubles.

Pour justifier celle qu'il propose, M. Marfan fait une étude historique et critique des diverses doctrines successivement adoptées pour les expliquer. Il montre en plusieurs chapitres, que ni les altérations anatomiques de l'estomac et de l'intestin constatées à l'autopsie, ni les modifications de la flore des matières fécales et du contenu des voies digestives, c'est-à-dire l'infection; ni les propriétés toxiques du contenu des voies digestives, autrement dit l'intoxication, ni les troubles des fonctions des diverses parties de l'appareil digestif, révélables avec certaines méthodes modernes d'investigation ne peuvent fournir une base à une classification pratique et pouvant résister aux changements de doctrine.

Cette étude lui permet des aperçus des plus intéressants sur l'étiologie et la pathogénie des affections digestives du premier âge, et le conduit à cette conclusion qu'il faut, pour établir une classification utilisable en clinique, « commencer par faire abstraction de toute hypothèse même vraisemblable, de toute théorie même séduisante » et prendre comme point de départ les faits d'observation clinique, c'est-à-dire les symptômes.

Or, chez le nourrisson atteint d'une affection des voies digestives, toujours, un des 4 symptômes suivants : vomissement, diarrhée, constipation, dénutrition, est prédominant. C'est en groupant sous chacun de ces symptômes les différentes affections des voies digestives que M. Marfan établit une classification clinique qui a deux grands avantages. Elle facilite d'abord le diagnostic des troubles de la digestion et de la nutrition, car en partant du symptôme, il est facile de remonter au syndrome et de celui-ci à un état morbide suffisamment déterminé; elle est ensuite susceptible, reposant sur des faits d'observation, de pouvoir faire place à toutes les acquisitions futures sans que ses grandes lignes en soient modifiées.

Il faut lire le livre de M. Marfan qui est une magistrale mise au point des différents travaux faits sur la question si importante de la pathologie digestive de la première enfance. D. Bour.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES REÇUS

2430. **Prothèse dentaire, l'art de l'empreinte, technique pratique de la prothèse**, par Maurice Wisner, chirurgien-dentiste, 3e édition. 1 vol. de 224 pages, avec 55 figures dans le texte (*Le François*, édit.).

2431. **Lectures on Tropical Ophtalmology**, par Robert-Henry Elliot. 1 vol. de 36 pages avec 12 fig. (*Oxford Medical Publications*). — Prix : 3 sh. 6 d.

2432. **Diseases of the Nervous system, a text book of Neurology and Psychiatry**, par Smith Ely Jelliffe, ancien professeur de psychiatrie à l'Université de Fordham (New-York), et William A. White, professeur de maladies nerveuses et mentales à l'Université George Washington. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. de 1.018 pages, avec 470 figures dans le texte et 12 planches hors texte (*Lea et Febiger*, éditeurs, New-York).

2433. **La prophylaxie des maladies vénériennes**, par le Dr M. Carle, médecin du service sanitaire de la ville de Lyon. 1 vol. de 320 pages (*Doin*, édit.). — Prix : 8 francs.

2434. **Précis des maladies des dents et de la bouche**, par le Dr A. Pont, directeur de l'Ecole dentaire de Lyon. 1 vol. de 897 pages, avec 415 figures dans le texte (*Doin*, éditeur). — Prix : broché, 22 fr.; cartonné, 26 francs.

2436 **La chimie et la vie**, par Georges Bohn et Anna Drzewina, docteurs ès sciences. 1 vol. de 271 pages de la *Bibliothèque de philosophie scientifique*. (*Flammarion*, éditeur). — Prix : 7 fr. 50.

2437. **Etude anatomique des artères coronaires du cœur**, par P. Brocq, professeur et chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, et A. Mouchet, médecin-major, ex-prosecteur de la Faculté de Médecine de Toulouse. 1 vol. de 72 pages (*Maloine et fils*, éditeurs).

2438. **La cisticercose cérébrale**, par G. Forni, assistante. 1 vol. de 84 pages (*Capelli*, éditeur). — Prix : 5 francs.

2439. **L interne**, par Myriam Thelen et Dr Marthe Bertheaume. 1 vol. de 276 pages (*Plon et Nourrit*, éditeurs). — Prix : 7 francs net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire des nos 2-3.

Mémoires originaux :

A. Gross. — Le corps jaune de la grossesse est-il un organe cholestérinigénique?

Raymond Haffner. — Les soi-disant infarctus placentaires et leur relation avec l'albuminurie de la grossesse.

P. Jacquin. — A propos du sarcome et myome malin de l'utérus.

Raymond Keller. — Difficultés du diagnostic de la rupture utérine.

Maurice Reeb. — Fibromes et gestation.

G. Schickelé. — Etudes sur la fonction des ovaires (ovulation, corps jaune et menstruation).

Faits cliniques.

Frey. — Deux cas de grossesse extra-utérine avancée avec rétention du fœtus dans la cavité abdominale. Un cas de tumeur abdominale avec diagnostic probable de fibromes multiples de l'utérus, mais n'excluant pas une grossesse extra-utérine.

G. Schickelé. — Hématome rétroplacentaire volumineux au cours de la période de délivrance simulant une rupture utérine, atonie partielle de l'utérus. Néphrite chronique. Mort.

Sociétés savantes.

Société d'obstétrique et de gynécologie de Strasbourg. Séances de 1920.

Analyses.

AVIS. — Les Laboratoires **GALBRUN** sont transférés 8 et 10, rue du Petit-Musc, PARIS (IVe).

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE.
(Communication au XIIIe Congrès International de Médecine, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures

dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme – Goutte – Rhumatisme – Artério-Sclérose
Maladies du Cœur et des Vaisseaux – Asthme – Emphysème
Lymphatisme – Scrofule – Affections glandulaires
Rachitisme – Goître – Fibrome – Syphilis – Obésité.

*Vingt gouttes d'***IODALOSE** *agissent comme un gramme d'Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

Ne pas confondre L'IODALOSE, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès international de Médecine de Paris 1900.

Aucune combinaison directe de l'Iode avec la Peptone n'existait avant 1896.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRE **GALBRUN**, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

PROSTHÉNASE GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
COMBINÉS A LA PEPTONE ET ENTIÈREMENT ASSIMILABLES

NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE - CHLOROSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les adultes

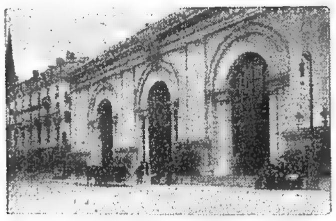
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, rue Oberkampf, PARIS

A CONSERVER — *A CONSERVER*

INDEX
DES
STATIONS HYDRO-MINÉRALES
DE FRANCE

Au moment où va s'ouvrir la saison des stations hydro-minérales, nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur donnant, en quelques pages de notre Journal, qu'ils pourront détacher et conserver, un Index des principales stations thermales de France, avec quelques détails sur chacune d'elles (Situation, Altitude, Nature des eaux, principales indications thérapeutiques, etc.).

Cet Index pourra leur rendre de grands services au moment où ils auront à conseiller à leurs malades le choix d'une station thermale. — Dans cet Index, les stations ont été groupées par régions géographiques.



AIX-LES-BAINS
(SAVOIE)
AU BORD DU LAC DU BOURGET

Eaux Sulfureuses
CHAUDES (47°)
RADIOACTIVES

Établissement thermal ouvert toute l'année

TRAITEMENT PAR LE MASSAGE SOUS LA DOUCHE
INSTITUT ZANDER — PHYSIOTHÉRAPIE

Indications principales : SCIATIQUE — RHUMATISME GOUTTE — SYPHILIS ET SUITES DE BLESSURES DE GUERRE

Eaux de Boisson, complément de la cure externe : Source des Deux Reines et Source Saint-Simon.



MARLIOZ
(SAVOIE)
A UN KILOMÈTRE D'AIX-les-BAINS

Eaux Sulfureuses fortes
FROIDES (14°)

Établissement thermal ouvert de Mai à Octobre

TRAITEMENT DES VOIES RESPIRATOIRES
Inhalation — Pulvérisation — Douches locales

INDICATIONS PRINCIPALES : Affections inflammatoires chroniques des voies aériennes — Affections chroniques du larynx, du pharynx, du nez, des oreilles, des paupières — Lymphatisme.



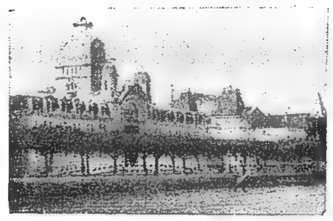
BRIDES-LES-BAINS
(Savoie)

ALTITUDE : 600 mètres
Climat tonique et tempéré

EAUX THERMALES : (34°)
Essentiellement sulfatées sodiques et magnésiennes

Établissement thermal complet récemment transformé
CULTURE PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE MÉDICALES

Indications principales : OBÉSITÉ, Congestion hépatique, Angiocolites chroniques, Constipation, Entérocolite, Diabète par insuffisance hépatique.



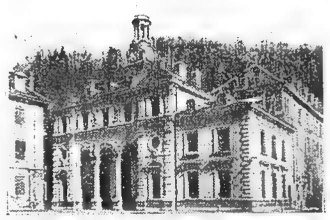
ÉVIAN-les-BAINS
(Haute-Savoie)
AU BORD DU LAC DE GENÈVE

SOURCE CACHAT
Eau froide bicarbonatée mixte. - Issue du massif glaciaire du Mont-Blanc à 52° Farenheit.

SAISON : 15 AVRIL — 15 OCTOBRE

ÉTABLISSEMENT THERMAL
Hydrothérapie sous toutes ses formes, Mécanothérapie, Électrothérapie, Radiologie
Traitements par la chaleur et la lumière.

INDICATIONS PRINCIPALES : *CURE DE DIURÈSE, gravelle, goutte, rhumatismes, artério-sclérose, maladies du foie et de l'estomac.*



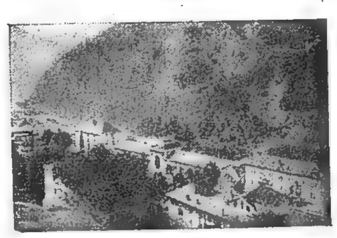
URIAGE
(Isère-Dauphiné)
Altitude : 414 à 1.600 mètres

SOURCE PRINCIPALE : Eau chlorurée sodique, sulfureuse, isotonique, radioactive.
SOURCE SECONDAIRE : Eau ferrugineuse.

SAISON : MAI — OCTOBRE

ÉTABLISSEMENT THERMAL
Services distincts pour chaque catégorie de malades.
Les services d'Enfants présentent une autonomie absolue.

INDICATIONS PRINCIPALES : Affections cutanées, scrofule, syphilis, arthritisme, affections des voies respiratoires.



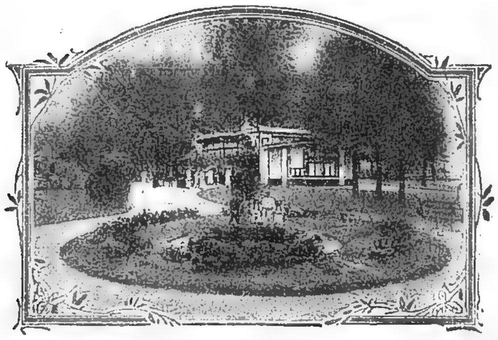
SALINS-MOUTIERS
(Savoie)

Altitude : 500 mètres

EAUX THERMALES : (35°)
Chlorurées sodiques fortes (12 gr. 5)
TRÈS FERRUGINEUSES — TRÈS CHARGÉES EN ACIDE CARBONIQUE

Établissement thermal récemment modernisé
PISCINES

INDICATIONS PRINCIPALES :
En Bains à eau courante naturelle : Lymphatisme, Cloro-anémie.
En Injections vaginales : Métrites (chroniques), Salpingo-ovarites (chroniques), Fibromes, Dysménorrhée, Ménopause, Stérilité.



POUGUES-les-EAUX

(NIÈVRE)

A 4 h. de Paris, près de Nevers, ligne de Paris à Nîmes.
Altitude : 190 m. Bellevue : 300 m.

EAUX ALCALINES

bicarbonatées mixtes, ferrugineuses, lithinées, nettement stimulantes.

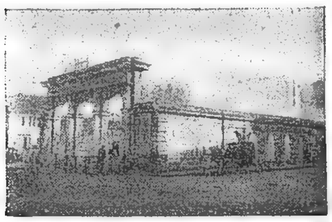
SPÉCIALISATIONS ESSENTIELLES : Dyspepsies surtout à horaire précoce ; fermentations gastriques, migraines digestives, vertiges.

AUTRES INDICATIONS : Insuffisances digestives et nerveuses dans le diabète la goutte, les anémies, les convalescences, la neurasthénie et la croissance.

CURES DE TERRAIN, DE REPOS ET DE SOLEIL

SPLENDID-HOTEL Propriété de la Cie des Eaux, dans le Parc de l'Établissement thermal. Réouverture en 1921, après complète réfection.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS AVEC SALLE DE BAINS



SAISON D'ÉTÉ — **DAX** — SAISON D'HIVER

Station très riche en moyens thérapeutiques naturels.

1° EAUX HYPERTHERMALES SULFATÉES CALCIQUES

(61°5, faiblement minéralisées).

Boues thermales végétominérales naturelles. Gaz rares et émanations radio-actives.

INDICATIONS PRINCIPALES. — Rhumatismes chroniques primitifs, essentiels, Rhumatismes chroniques secondaires associés, Arthrites, Périarthrites, Névralgies, Névrites (sciatique), Phlébite.

2° EAUX SALÉES NATURELLES — EAUX-MÈRES

(Chlorurées sodiques fortes.) (Bromo-iodurées.)

Employées additionnées d'eau hyperthermale naturelle.

INDICATIONS PRINCIPALES. — Convalescences, Anémies, Chlorose, Scrofulo-tuberculoses (peau, système lymphatique, squelette), Rachitisme, Lymphatisme, Végétations adénoïdes, Troubles de la croissance, Scoliose, Métrites, Salpingo-ovarites, Fibro-myomes utérins, Dysménorrhée.



LE BOULOU

(PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Fournisseur des Ministères de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

EAUX BICARBONATÉES SODIQUES FORTES GAZEUSES ET FERRUGINEUSES FROIDES

FOIE, ESTOMAC, INTESTIN VESSIE, REINS, PROSTATE

Les Eaux du Boulou s'expédient dans le monde entier.

ÉTABLISSEMENT THERMAL OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Société Fermière des Eaux du Boulou LE BOULOU (Pyrénées-Orientales).

MALADIES TRAITÉES : Diabète, Lithiase biliaire, Catarrhe du foie, Jaunisse, Gastralgies, Dyspepsies, Atonie stomacale, Diarrhée des pays chauds, Lithiase urique, Gravelle, Catarrhe de la vessie, Hypertrophie de la prostate, Anémie, Convalescences.

VITTEL

TROIS CHOSES A RETENIR :

1° Eaux Minérales **diurétiques** (surtout la GRANDE SOURCE), **cholagogues** (surtout la SOURCE HEPAR, ex-Source Salée), **stimulant puissamment les éliminations organiques.**

INDICATIONS : ***Arthritisme en général, Goutte, Lithiase rénale, Infections chroniques des voies urinaires, Hypertension pléthorique, Lithiase biliaire, Congestion du foie des gros mangeurs et des paludéens, Diabète et Obésité goutteux, Arthritisme de l'enfant;***

2° **Tout est organisé à Vittel pour donner aux malades la plénitude des soins complémentaires dont ils peuvent avoir besoin :** Établissement hydrothérapique, électrothérapique, mécanothérapique de premier ordre ; radiologie ; établissement de culture physique ; cure de terrain avec pistes ; Restaurant de Régimes (cuisine modèle) ; Laboratoire d'analyses biologiques.

3° **Tout est organisé à Vittel pour donner aux malades le maximum de confort et d'agrément :** Ville thermale indépendante ; nombreux hôtels et villas ; Hôtels de luxe groupés dans le Parc ; Casino, Théâtre, Concerts, Golf, Tennis, Jeux divers, Courses, Excursions : Vosges et front.

SAISON DU 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS : Société Générale des Eaux Minérales à Vittel *et 24, rue du 4-Septembre, PARIS* — *Téléph. : Gut. 42-80.*



La Roche-Posay

(Vienne).

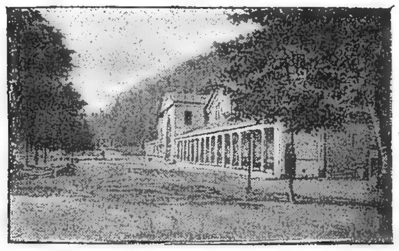
Eczémateux

Arthritiques

EAUX BICARBONATÉES CALCIQUES, SILICATÉES, RICHES EN SÉLÉNIUM COLLOIDAL, RADIO-ACTIVES

Établissement thermal complet (1er Juin-1er Octobre)

INDICATIONS : 1° **Eczéma** *sous toutes ses formes* ; **Dermatoses ;** 2° **Arthritisme** *(Goutte ; Rhumatisme goutteux ; Gravelle ; Calculs du Foie, du Rein, de la Vessie)* ; 3° **Diabète.**



LUCHON

(Haute-Garonne)

Au centre des Pyrénées 629 mètres d'altitude.

STATION D'ENFANTS

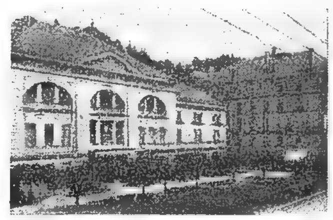
Reine des Sulfurées Sodiques (60 sources de 26° à 66°).
Capitale de l'Empire du Soufre (LANDOUZY) ;
Ses eaux comptent parmi
Les plus Radioactives du Monde : (*Btin Ac. des Sciences*, Oct. 1920)

GRAND ÉTABLISSEMENT OUVERT TOUTE L'ANNÉE

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE ANNEXE

Indications : Maladies de la GORGE et des BRONCHES, de la PEAU, des ARTICULATIONS

PAR VAPEURS SPONTANÉES NATURELLES



PLOMBIÈRES-les-BAINS

(Vosges)

PROPRIÉTÉ de l'ÉTAT

Altitude : 456 à 600 mètres

EAUX HYPERTHERMALES, 74° (radio-actives)

bicarbonatées, silicatées sodiques, légèrement arsenicales, très calmantes du système nerveux.

SAISON du 15 MAI au 30 SEPTEMBRE

Étuves Romaines, Bains, Douches, Massages à sec, Massage sous la douche, Inhalations.

INDICATIONS PRINCIPALES : Estomac, Intestin, Rhumatisme, Maladies des femmes, Séquelles des gastro-entérites de guerre.

EAU DE RÉGIME : SOURCE "ALLIOT"

CASINO — THÉATRE — ORCHESTRE — PARC, etc.

Notices et Renseignements gratuits, s'adresser à la Compagnie des Thermes, à PLOMBIÈRES-les-BAINS (Vosges).



Eaux Thermales (34-51°)

Sulfatées et Silicatées sodiques très radio-actives

Bains-les-Bains

(Vosges)

Altitude : 405 mètres

Cure Mixte | *Cure thermale sédative* | *Cure de Diurèse :* Source Saint-Colomban

INDICATIONS : Hypertension. — Artériosclérose. Algies arthritiques. — Phlébalgies. — Dyspepsies douloureuses.

Villégiature : Splendides forêts, pêche, tennis, concerts, nombreuses promenades et excursions.

Voyages aux Stations Hydro-Minérales de France

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Un voyage d'études, destiné aux élèves du Cours de Thérapeutique (4e et 5e années), aura lieu, sous la direction du professeur CARNOT et du professeur agrégé RATHERY, aux *Stations de Savoie pendant les vacances de la Pentecôte*.

Le départ aura lieu le vendredi soir 13 Mai pour **Evian**; le 15, visite d'**Evian**; le 16, trajet en autocars par la belle route des Alpes d'**Evian** à **Chamonix**, **Saint-Gervais**, col des **Aravis** et **Annecy**; le 17, visite d'**Aix-les-Bains**; retour à Paris dans la nuit.

La limite de nombre étant dépassée, les inscriptions sont actuellement closes.

Le corps médical et les administrations s'apprêtent à recevoir généreusement les jeunes voyageurs et à leur faire connaître, *de visu*, les beautés des stations dont ils pourront, demain, faire bénéficier leurs malades.

Rappelons que l'an dernier, un voyage similaire, à la Pentecôte, a eu lieu à **Vichy** : la magnifique réception qui y a été faite aux étudiants de Paris, conduits par MM. Carnot, Rathery et Linossier, leur a laissé les plus utiles souvenirs.

V. E. M.

Le voyage d'études médicales aux Eaux minérales françaises, créé par la bienfaisante activité du regretté doyen Landouzy et de M. Carron de la Carrière, et qui a fait, si heureusement, connaître aux médecins français et étrangers nos stations thermales, va reprendre, cette année, du 5 au 15 septembre 1921, à travers les stations du *Centre de la France*, sous la direction scientifique du professeur CARNOT.

On visitera notamment, Néris, Evaux, La Bourboule, Le Mont-Dore, Vic-sur-Cère et le Lioran, Saint-Nectaire, Châtel-Guyon, Royat, Vichy, etc., etc.

Grâce à la participation effective de l'Office National du Tourisme et des divers groupements thermaux du Centre de la France, le prix du voyage n'aura pas à souffrir des conditions économiques actuelles.

Le programme détaillé et le prix du voyage seront portés, dans quelques jours, à la connaissance des médecins désireux d'y participer. La caravane pourra comprendre les femmes des excursionnistes. Un certain nombre de places seront réservées aux médecins étrangers des diverses nationalités. Le nombre des adhérents sera strictement limité.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE LYON

Des excursions pour l'étude des principales stations thermales du Sud-Est et du Centre seront organisées de Mai à Juillet, sous la conduite de M. PIERY, professeur agrégé, chargé du cours complémentaire d'Hydrologie thérapeutique.

Ces excursions, destinées en principe aux étudiants ayant suivi le cours d'Hydrologie thérapeutique, sont également ouvertes, à concurrence d'un nombre d'adhérents qui sera fixé ultérieurement, à tous les étudiants en médecine et aux médecins de Lyon et de la région.

Les inscriptions seront reçues par M. MILHAUD, interne des Hôpitaux, à l'Hôtel-Dieu.

Une affiche, apposée dans la cour de l'Hôtel-Dieu et à la Faculté, fixera huit jours d'avance les détails de chaque excursion.

Des pourparlers en cours permettent d'espérer que les seuls frais de chemin de fer seront à la charge des adhérents.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Opérations sur le membre inférieur, M. René Bloch, prosecteur, ouvrira ce cours le lundi 27 Juin 1921 à 13 h. 1/2. — 1re Leçon : Découverte des artères et des nerfs du membre inferieur. Sutures nerveuses. Greffes nerveuses. — 2e Leçon : Pied. Résection phalango-phalanginienne (orteil en marteau). Résection orthopédique de la tête du 1er métatarsien (hallux valgus). Opération d'Ogston (pied plat). Transplantations tendineuses périostales. Arthrodèse tibio-astragale scaphoïdienne (pied paralytique). — 3e Leçon : Pied et tibio-tarsienne. Ténotomie d'Achille. Dédoublement du tendon d'Achille. Tarsectomie cunéiforme externe (pied bot varus équin). Amputation partielle du pied. Arthrotomie tibio-tarsienne. — 4e Leçon : Tibio-tarsienne et jambe. Astragalectomie. Résection tibio-tarsienne. Amputation de Pigoroff. Ostéotomie sus-malléolaire. Ostéotomies du tibia. — 5e Leçon : Sutures osseuses. Méthode de Lane (type : fracture de Dupuytren). Méthode du vissage (type : fracture marginale postérieure). Méthode de Parham (type : fracture de jambe). Méthode du professeur Cunéo (type : fracture sus-malléolaire. — 6e Leçon : Pseudarthroses du tibia. Méthode du professeur Cunéo. Méthode de Delagenière. — 7e Leçon : Ostéomyélites, varices, fractures de la rotule. Trépanations pour ostéomyélites. Résections des veines saphènes variqueuses. Suture et cerclage des fractures de la rotule. — 8e Leçon : Genou. Ruptures tendineuses (suture). Arthrotomie du genou. Voies d'exploration articulaire. Méniscopexies et méniscectomies. Réfection du ligament croisé antérieur. — 9e Leçon : Genou et cuisse. Résections du genou. Ostéotomies sus-condylienne, sous-trochantérienne du col fémoral. Réduction non sanglante des luxations congénitales de la hanche. — 10e Leçon : Hanche. Vissage des fractures du col. Résections de la hanche (voie postérieure, voie externe). Désarticulation de la hanche (procédé à raquette externe). Résection sacro-iliaque (sacro-coxalgie). Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 150 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 h., les jeudis et samedis.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du* 30 *Avril.* — Ont obtenu ; MM. Rouhier, 18; Madier 14; Mornard, 14; Monod, 19; Métivet, 14.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du* 30 *Avril.* - Ont obtenu : MM. Hagnet, 11 + 16 = 27; Langlois, 12 + 18 = 30; Vincant, 8 + 14 = 22; Weill, 13 + 18 = 31.

Prochaine séance aujourd'hui à 20 h. 1/2.

Internat. — L'épreuve de sélection du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1921-1922) et la nomination aux places d'élève interne en médecine, vacantes le 15 Février 1922, aura lieu le lundi 4 Juillet 1921, à midi précis.

Les épreuves définitives commenceront le lundi 17 Octobre 1921.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 à 17 h., depuis le mardi 17 Mai jusqu'au samedi 18 Juin inclusivement.

Des avis ultérieurs indiqueront le lieu où les candidats devront se réunir pour l'épreuve de sélection et la première des épreuves définitives.

Seront seuls admis dans la salle où auront lieu les compositions écrites, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours.

Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

Consultation ambulante de nourrissons. — Par suite de vacance d'emploi un concours sur titres pour le poste de médecin de la consultation départementale ambulante de nourrissons de l'Oise aura lieu à Beauvais.

Les candidats devront être Français et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées au préfet de l'Oise et accompagnées :

1° De l'acte de naissance des intéressés;

2° D'un certificat d'aptitude physique;

3° D'une copie certifiée conforme de leurs diplômes de docteur en médecine;

4° D'un exposé des titres des candidats comprenant leurs états de service et le résumé de leurs travaux;

5° De l'engagement pour le cas où ils seraient nommés de renoncer à faire de la clientèle.

Les registres portant inscription des candidats seront clos le 20 Mai 1921.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 12.000 francs, frais de tournées payés à part au tarif de 27 francs par journée complète de tournée, déjeuner, dîner et coucher compris.

La consultation ambulante de l'Oise est créée à titre d'essai sans engagement de l'Administration vis-à-vis du personnel.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — M. Stoltz, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg. (*Journ. off.*, 30 Avril.)

— Sont inscrits au tableau spécial :

Pour *Officier*. MM. Dopter, médecin principal de 1re cl.; Douzans, Moneger, Coulogner, médecins principaux de 2e classe; Levêque, Parisot, médecins-majors de 2e classe; Morand, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 2 Mai.)

Pour *Chevalier* : MM. Triquet, médecin-major de 1re classe; Doniol, Lachaux, Le Bail, Quelme, Gloumeau, Jubel, Lagache, Masson, Roucayrol, Molina, Chaput, Fleurin, Serbource, Sicard, Théodat, Thomson, Vernet, Heugas, médecins-majors de 2e classe; Pomme, Lenormand, Massonnet, Roulier, Saint-Martin, Sicard, Simonin, Triaud, Beslin, Medot, Rivet, Richet, Ringuet, de Robillard, Ruthon, Gillier, Godard, Gouriou, Gringoire, Jauregny, Jolivet, Kerbouch, Lahaye, Desroziers, Guérin, Ponthieu, Lavoine, Lehuche, Le Noan, Lorrain, Mordret, Picard, Pichouron, Playoust, Reynaud, Simeray, Stephan, Tregouet, Voisin, Winter, Chapuis, Dauptan, Dunet, Fouassier, Goure, Rodrigue, Pellet, Pommade, Pourcher, Quilici, Reymond, Rocquet, Saint-Aubert, Sansoen, Schmutz, Sommier, Teillot, Wurtz (Jacques), Wurtz (Pierre), Zentler, Eckenstein, Haïm, Minkowski, médecins aides-majors de 1re classe; Gaucher, Gueidon, Pareux, Peyrat, Rayan, Surun, Tourneux, Hivert, Lourdel, Paumelle, Thibaudier, Pierrot, Virmont, Photiadis, Vitemberg, Charra, médecins aides-majors de 2e classe; Basset, Lachaume, médecins aides-majors de 1re classe des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 2 Mai.)

Distinctions honorifiques. — Médaille de la reconnaissance française. — *Médailles d'argent.* — M. Colomb (Auguste), de nationalité suisse, docteur en médecine : s'est, pendant quinze mois, rendu régulièrement tous les deux jours, parfois même plusieurs fois par jour et à ses frais, à l'annexe de l'hôpital 13, à Ferney-Voltaire (Ain), pour donner gratuitement ses soins à nos blessés militaires atteints aux yeux. (*Journ. off.*, 21 Décembre 1920.)

Médaille de bronze. — M. Dias de Abreu (Manuel), de nationalité brésilienne, médecin de la Faculté de Médecine de Rio de Janeiro : chef du laboratoire de radiologie à l'hôpital franco-brésilien, puis médecin radiologiste à l'hôpital militaire brésilien, a servi, depuis Mai 1917 jusqu'à Novembre 1919, avec zèle et dévouement.

— M. Tidemand-Johannessen, de nationalité norvégienne, docteur en médecine : a organisé de sa propre initiative dans l'hiver 1915-1916 une équipe d'étudiants norvégiens pour faire le service des skieurs dans les Vosges et aider ainsi notre service sanitaire.

— Mme Scheinziss, de nationalité russe, docteur en médecine : abandonnant ses plus légitimes intérêts, s'est consacrée à nos blessés dès le début de la guerre; ne reculant devant aucune peine, ni aucune fatigue, leur a prodigué sans relâche les soins que sa compétence rendait précieux; a été par sa bonté et son grand dévouement un véritable réconfort pour nos blessés. (*Journ. off.*, 21 Décembre 1920.)

Médaille de bronze. — M. Legay (Joseph), docteur en médecine, à Champigny : en qualité de médecin chef de l'hôpital auxiliaire L n° 120 à Champigny-sur-Marne (104 lits), en a assuré, seul, le service médical du 1er Août 1914 à Juin 1919, avec un dévouement des plus méritoires, et par suite de surmenage, a contracté, au chevet des malades, une grave maladie qui pendant cinq mois l'a obligé à interrompre son labeur.

— M. Madre (Charles), docteur en médecine, à Pithiviers : docteur médecin dégagé par son âge de toute obligation militaire, a assuré pendant toute la guerre la direction d'un hôpital important de Pithiviers, prodiguant jour et nuit aux blessés et aux malades les soins les plus éclairés et les plus dévoués.

— M. Paulin (Jean), docteur en médecine à Castres : a assuré, sans interruption, pendant plus de quatre années, du 8 Septembre 1914 au 31 Décembre 1918, avec un dévouement des plus méritoires, les fonctions de médecin chef de l'hôpital auxiliaire 8, à Castres, ainsi que le service médical de l'infirmerie militaire de la gare. A assuré, en outre, le service médical de l'hôpital de Montredon-la-Bessonnie.

— M. Riff (Camille), docteur en médecine, à Clamart : médecin-major en retraite, a donné tout son temps comme médecin chef à l'hôpital auxiliaire de Clamart n° 240, d'Août 1914 au 5 Janvier 1919, soignant les malades et blessés avec un dévouement aussi efficace que désintéressé.

— M. Chevalier (Alexandre), docteur en médecine, à Nantes : a rempli simultanément à titre bénévole les fonctions de médecin à l'infirmerie de la gare de Nantes-Orléans et celles de médecin chef de service à l'hôpital auxiliaire n° 3 à Nantes, d'Août 1914 à fin 1918. A rendu dans ces deux postes les plus grands services par sa compétence professionnelle, par son zèle et par son assiduité, et son dévouement qui ne se sont jamais démentis un seul instant. A contracté dans son service une grave maladie. (*Journ. off.*, 14 Janvier 1921.)

Bureau d'hygiène de Cherbourg. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Cherbourg est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 10.140 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 20 Mai 1921 pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène. (*Journ. off.*, 29 Avril.)

L'exercice de l'art dentaire en Alsace-Lorraine. — M. Jenouvrier, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour but d'accorder le droit d'exercer la médecine et l'art dentaire sur tout le territoire français aux médecins et chirurgiens-dentistes alsaciens-lorrains pourvus des autorisations nécessaires pour l'exercice de la médecine et de l'art dentaire en Alsace-Lorraine réintégrés dans la nationalité française ou qui ont obtenu cette nationalité, vient de déposer sur le bureau du Sénat un rapport supplémentaire concluant à l'adoption du projet de loi suivant :

Art. 1er. — Les dentistes non diplômés qui ont été autorisés à exercer leur profession dans les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle par arrêté du commissaire général de la République en date du 24 Septembre 1919 et qui auront été réintégrés dans la nationalité française ou l'auront obtenue, sont autorisés à exercer l'art dentaire dans les autres parties du territoire aux conditions prévues à l'article 32 de la loi du 31 Novembre 1892.

Art. 2. — Ces dentistes pourront, pendant un délai de six années à partir de la promulgation de la présente loi, subir les examens prévus au décret du 25 Juillet 1893 sans être soumis à aucune des exigences de l'article 2 dudit décret.

Le sursis des étudiants engagés. — M. Gaston Deschamps (Deux-Sèvres), député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si les étudiants en médecine engagés pour la durée de la guerre, ayant accompli plus d'un an de service et ayant pris leurs premières inscriptions de médecine depuis leur libération momentanée, peuvent bénéficier des dispositions de l'article 25 de la loi du 21 Mars 1905, modifié par l'article 15 de la loi du 7 Août 1913; 2° quelle est l'autorité qui, en pareil cas, délivre le sursis; 3° quelles sont les formalités à remplir pour faire la demande régulière, a reçu la réponse suivante :

« 1° Les étudiants en médecine engagés pour la durée de la guerre, ayant accompli plus d'un an de service et actuellement dans leurs foyers, en situation de libération provisoire, peuvent obtenir le sursis prévu à l'article 15 de la loi du 7 Août 1913 2° et 3°; ils doivent, à cet effet, remettre au commandant du bureau de recrutement dont ils relèvent une demande accompagnée d'un certificat justificatif de leur qualité d'étudiant en médecine. Ces demandes sont transmises au général commandant le corps d'armée, qui statue. » (*Journ. off.*, 15 Avril.)

L'Assistance aux familles nombreuses. — La Chambre des députés vient de prononcer le renvoi à la Commission d'assurance et de prévoyance sociales du projet de loi suivant présenté par M. Dubois-Fresney :

Art. 1er. — Dans toute famille comptant au moins huit enfants vivants, les frais d'éducation de l'un de ceux-ci seront supportés par l'Etat jusqu'à la majorité de cet enfant.

Art. 2. — Dans toute famille comptant au moins dix enfants vivants, les frais d'éducation de deux de ceux-ci seront supportés par l'Etat jusqu'à la majorité de ces enfants.

Art. 3. — On entend par frais d'éducation ceux qui se rapportent à l'instruction, à l'entretien et à la subsistance des ayants droit.

Art. 4. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de la présente loi.

(*Voir la suite, p. 677.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 22)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **CHOREE**

Chorée

La chorée de Sydenham, *chorea minor*, danse de Saint-Guy, plus commune chez les filles que chez les garçons, souvent rhumatismale et se compliquant à ce titre d'endopéricardite, traduit la localisation cérébrale d'une infection générale. Ce n'est pas une simple *névrose*, comme on le croyait jadis, mais plutôt la séquelle d'une *encéphalite aiguë* ordinairement bénigne et curable. Néanmoins, si l'infection accidentelle prédomine, il ne faut pas méconnaître le rôle de la prédisposition nerveuse et de l'hérédité neuro-arthritique.

Hygiène thérapeutique.

1° Repos au lit pendant quinze jours avec isolement : pas de jeux avec d'autres enfants, pas de visites, pas d'émotions, pas de travail intellectuel (devoirs, leçons, etc). Réduire au minimum la fatigue physique et cérébrale. Aérer largement la chambre occupée par la malade; chaise-longue dans un jardin, si les circonstances de temps et de lieu s'y prêtent;

2° Régime lacté exclusif pendant la durée du traitement sous-indiqué; en cas de dégoût insurmontable pour le lait, boissons aqueuses, potages, purées légères, fruits cuits; aucune boisson fermentée ou distillée, pas de thé ni café; pas de viande ni mets épicés; régime hydro-lacto-végétarien;

3° Si l'agitation est excessive (chorée grave), drap mouillé pendant une heure à deux ou trois reprises dans la journée : drap trempé dans l'eau froide (15 à 20°), essoré, étalé sur une couverture de laine, le tout enroulé autour du corps.

Médicaments.

1° M'inspirant de la pratique fort ancienne d'Aran et de son élève Fr. Siredey, j'ai prescrit l'arsenic, sous forme de liqueur de Boudin (solution au millième d'acide arsénieux), dans un julep gommeux de 120 grammes, à doses croissantes et décroissantes de la manière suivante :

1er jour	5	grammes de liqueur de Boudin.
2e —	10	— —
3e —	15	— —
4e —	20	— —
5e —	25	— —
6e —	20	— —
7e —	15	— —
8e —	10	— —
9e —	5	— —

L'enfant prendra une cuillerée à soupe du julep gommeux qui sert de véhicule à la liqueur arsenicale chaque deux heures, il boit ensuite une tasse de lait. Il en résulte une très grande dilution du médicament, ce qui favorise sa tolérance. Au-dessous de sept ans, la dose initiale de liqueur de Boudin ne sera que de 2 ou 3 gr., progressant jusqu'à 10 ou 15 gr. pour retomber à 2 ou 3 gr. Ce traitement, si efficace dans la chorée de Sydenham, a réussi également dans les formes choréiques et myocloniques de l'encéphalite épidémique (Ed. Lesné).

2° Si, au cours du traitement, surviennent des vomissements avec embarras gastrique, langue très saburrale (intolérance), on suspend la potion un jour ou deux jours pour la reprendre ensuite. Quand il fait très chaud, le rein fonctionnant mal, on ajournera l'usage de ce médicament, se contentant du drap mouillé froid et de l'hygiène thérapeutique.

3° Si l'arsenic est mal toléré, on peut s'adresser à l'antipyrine qui, à doses fortes, non fractionnées (0 gr. 50 par année d'âge), est un bon agent réducteur de la chorée. On l'administre dans un demi-verre d'eau sucré ou d'eau de Vichy; elle expose aux érythèmes, à l'oligurie, à l'anurie.

4° P. Marie a proposé les injections intraveineuses d'arsénobenzol; ce médicament a réussi comme la liqueur de Boudin, mais il exige une technique moins simple. Je ne fais que signaler en terminant les injections intrarachidiennes de sulfate de magnésie qui ne sont pas sans inconvénients.

J. Comby.

Corps de Santé militaire. — Sont nommés médecins aides-majors de 1re classe : MM. Demars, Prevost, Robiolis, Lafond, Rio, Gaudefroy, Guillaud, Gensollen, Duemé, Robin, Mercier, Fournier, Grillères, Gosselin, Gelon, Morel, Morin, Désignolle, Milry, Lamy, Clergue, Bétirac, Fritsch, Puyoa, Poisson, Lerat, Journée, Commes, Wallet, Birbis, Mourgeot, Ouvry, Renaud, Basset, Cuny, Vaesslin; médecins-majors de 2e classe MM. Villard, Perrel, Blanc, Pouchet, Thurel, Longuet, Risser, Chagnaud, Courty, Renard, Bergis, Maugières, Pelissier, Paoli, Vicherat, Beghin, Arbez, Tauflieb, Dupas, Regnault, Dufils, Lacoste, Mazot, Planques, Morrar, Aulong, Bouchet, Chaufour, Druard, Talpain, Pilleboue, Lefebure, Dichamp, Conves; médecins-majors de 1re classe, MM. Roqueplo, Levêque, Defoug; médecins principaux de 2e cl. MM. Armynot du Chatelet, Pourrat; médecins principaux de 1re classe, MM. de Viville, Manoha, Viela. (*Journ. off.*, 6 Mars.)

— Sont nommés médecins aides-majors, MM. Gaché, Gauthier, Marvier, Eschbach, Villon, Lombard. (*Journ. off.*, 13 Mars.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Maux (André), médecin-major de 2e classe : modèle de bravoure et d'abnégation. A toujours fait l'admiration de tous par son esprit de sacrifice. Tombé glorieusement, le 16 Juin 1915, en Artois, dans l'accomplissement de son devoir professionnel. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Aubert (Louis), médecin aide-major de 2e classe : brave médecin de tirailleurs. Dans l'attaque du 25 Septembre 1915, est tombé glorieusement devant son poste de secours d'attaque, établi dans la tranchée de départ, où il prodiguait ses soins à de nombreux blessés sans souci du danger. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Jullian (Marie), médecin aide-major de 1re cl. : médecin aide-major très brave, ne connaissant que le sentiment du devoir et du dévouement. Est tombé glorieusement pour la France, le 4 Novembre 1916, à Sailly-Saillisel. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Coquide (Gustave), médecin aide-major : médecin dévoué, au front depuis le début. A été tué, le 31 Mai 1917, dans son poste de secours, par un éclat d'obus. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Fortier (Roger), médecin aide-major de 2e cl. : au régiment depuis Mars 1917, s'est signalé d'une façon brillante à tous les combats du régiment par son courage sur le champ de bataille et les plus belles qualités de dévouement auprès des blessés. A trouvé une mort glorieuse, le 30 Septembre 1910. Tué à son poste de secours par éclat d'obus. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Vermalle (Paul), médecin aide-major de 1re cl. : a été tué d'une balle au cou au combat d'Aïn-El-Hadjadj, le 13 Février 1917, en luttant courageusement à coup de revolver contre un ennemi qui chargeait sur nos blessés. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Berthet (Pierre), médecin aide-major de 1re cl. : médecin aide-major brave et dévoué, d'une belle tenue au feu. Est mort glorieusement pour la France, le 4 Novembre 1914, en Méditerranée, au cours du torpillage du *Calvados* Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 8 Novembre.)

— M. Bucquet (Joseph), médecin aide-major de 2e classe : médecin aide-major d'une valeur exceptionnelle. Au cours du rude combat engagé, le 30 Septembre 1918, s'est prodigué sans compter, suivant constamment au plus près la progression des éléments les plus avancés, donnant à tous le plus bel exemple d'endurance et de sang-froid, d'abnégation. Est tombé mortellement, le 8 Octobre 1918, immédiatement après la conquête définitive de la position. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 28 Novembre 1920).

Citations à l'ordre du jour :

— M. Betbeze (Julien), médecin aide-major de 1re cl. à la 3e compagnie de mitrailleuses du 12e régiment d'infanterie : médecin aide-major qui, dans toutes les situations de guerre, a fait preuve du courage et du dévouement les plus absolus. Les 10 et 11 Juin 1918 a assuré le service de son poste de secours malgré le plus violent bombardement du village de Chevincourt et, par son exemple de belle âme de soldat, a contribué puissamment à la résistance extrême. (*Journ. off.*, 16 Octobre 1920.)

— M. Kanavadjogiou (Alfred), médecin principal (de l'armée hellénique),

A servi pendant longtemps sur le front de Macédoine et a pris part, sous les ordres d'unités de l'armée française, aux diverses opérations qui ont été effectuées. A montré constamment du courage et de l'abnégation et concouru dans leur sphère d'action à l'heureuse issue de la lutte. (*Journ. off.*, 8 Décembre 1920.)

— M. Colliac (François), médecin auxiliaire au 230e rég. d'infanterie : médecin auxiliaire d'un dévouement sans limites. Le 27 Mai 1918, lors de l'offensive allemande à Vregny (Aisne), a montré les plus belles qualités de sang-froid, d'énergie et d'organisation, en installant un poste de secours sous un feu violent. Après le repli de son bataillon, n'a pas hésité à rester sur place pour recueillir et protéger les blessés, donnant ainsi à tous un bel exemple d'abnégation et de mépris du danger. (*Journ. off.*, 15 Février.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 Mai. — 1er N. R. (2 séries). Pathologie générale. Faculté. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e A. R. Faculté.

Mardi 10 Mai. — 4e A. R. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Mercredi 11 Mai. — 1er N. R. (2 séries). Pathologie générale. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Jeudi 12 Mai. — 3e, 2e A. R. Oral Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 13 Mai. — 1er N. R. (2 séries). Pathologie générale. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Samedi 14 Mai. — 4e A. R. Faculté. — 4e A. R. Faculté. Examen récapitulatif. Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 9 Mai. — MM. Sebileau, Broca (Aug.), Gosset, Couvelaire. — Montier (Georges). De la luxation des tendons péroniers latéraux. — Robinson (L.). Encéphalite épidémique et gestation. — Mannoni (Dominique). L'arthrite déformante de la hanche. — Puig (Jacques). Dents traversées ou sillonnées par le nerf dentaire. — Aubert (Jules). Contribution à l'étude des paralysies périphériques.

Mardi 10 Mai. — MM. Teissier, Chauffard, Brumpt, Lecène. — Ernst (Henri). Contribution à l'étude clinique des syndromes consécutifs à l'encéphalite. — Ferrand (René). De l'hypertonie du pneumogastrique dans l'asthme. — Breton (Georges). Contribution à l'étude des malformations congénitales. — Larrousse. Etude systématique et médicale des phlébotomes.

Samedi 11 Mai. — MM. Lejars, Bezançon, Balthazard, Nobécourt. — Galtier (Marc). Le paludisme autochtone à type tierce maligne. — Chagniot (Alphonse). Plaques fibro-calcaires de l'arachnoïde. — Chabrut (R.). Contribution à l'étude du traitement des fractures malléolaires. — Gibal (Etienne). Etude de la tension artérielle chez le nourrisson et l'enfant. — Allain (Arsène). Un cas de section partielle de la moelle cervicale.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Médecin-pharmacien au cour. labor. recherche pl. stable pour utiliser diplômes.— Ecr. *P. M.*, n° 3302.

Occasion : Appareil Sorel-Adnet installé sur bâti mobile; autoclave de 25 litres eau; stérilisateur 25 cm. — Ecrire *P. M.*, n° 3307.

On cherche à reprendre ou acheter une maison de santé à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3311.

Paris. — Place d'oculiste à reprendre dans clinique bien située. — Ecrire *P. M.*, n° 3318.

Etudiant français fils de médecin, scolarité terminée, ferait remplac. Juill.-Août Ecr. *P.M.* n° 3319.

Médecin roumain, anc. méd. d hôpital, désire emploi après-midi ou toute la journée.— Ecr. *P. M.*, n° 3320

Confrère, jeune et actif cherche situation avec fixe dans clinique, Paris ou banlieue immédiate. S'associerait ou aiderait confrère âgé en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3321.

Torpédo Berliet 15 HP., 1920 Novembr, équipée, 18 000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3322.

Suis acheteur de BB Coolidge. — S'adresser : M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Pharmacien docteur en médecine, désire poste avec fixe, de préfér. Paris ou banlieue.— Ecr *P. M.*, n° 3324.

AVIS — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA SEMAINE FRANCO-ESPAGNOLE

Il y a quelques semaines, ici même[1], M. le professeur Léon Bernard faisait le récit de l'accueil infiniment cordial fait aux représentants de la Faculté de Médecine de Paris venus à Barcelone sur l'invitation de « l'Ecole catalane pour le développement des études médicales en France ».

On sait ce qu'est cette association qui comprend aujourd'hui comme membres huit cents médecins espagnols parlant tous le français.

Présidée par le professeur Turo et ayant pour directeurs les professeurs Gerona, Pijuan et Turrel, « l'Ecole catalane », qui doit inaugurer prochainement, en son hôpital d'Alianza, un monument à la gloire de la femme française, s'occupe tout particulièrement d'organiser des cours et des conférences en Espagne et en France en vue de rendre de plus en plus étroites les relations médicales entre nos deux pays.

A son tour, elle vient d'envoyer à Paris une importante délégation composée de vingt-trois visiteurs. Ceux-ci, qui ont séjourné parmi nous durant toute la semaine qui vient de s'écouler, ont chaque jour été conviés à visiter nos services hospitaliers où des conférences cliniques avaient été organisées à leur intention et où certains d'entre eux, les professeurs Corachan, Bartrina, Moralez, Ribas y Ribas furent également conviés à prendre la parole pour y exposer leurs travaux, ou encore à pratiquer des interventions chirurgicales.

Mais, notre hospitalité ne pouvait se tenir satisfaite de ces quelques séances de travail, non plus que des quelques visites organisées à l'Institut Pasteur, où fut faite une conférence par M. Petit, au Musée du Val-de-Grâce, au Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides. Aussi, plusieurs réceptions avaient-elles été préparées, d'abord mardi dernier, au Cercle interalliés, puis le lendemain mercredi à la Faculté de Médecine où M. le doyen et Mme Roger offraient à nos confrères espagnols un dîner dont la présidence fut remise à M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

A ce repas, qui fut la réception principale offerte à nos hôtes, et auquel assistaient également le marquis de Faura, représentant l'ambassadeur d'Espagne, le professeur Corteza, ancien ministre, le professeur Pulido, vice-président du Sénat, M. Nicolau, alcade de Barcelone, MM. Steeg, Liouville, Lalou, M. Appel, recteur de l'Université de Paris, M. Coville, directeur de l'Enseignement, MM. les professeurs Turo, Turrel, Pijuan, Bartrina, Ribas y Ribas, Corachan, Moragas, Vilardel, Mme Campaña, les professeurs de Lapersonne, Bar, Chauffard, Gilbert, J.-L. Faure, Quénu, Vaquez, P. Marie, Achard, Duval, Gosset, Brindeau, Aug. Broca, et MM. Marion, Babinski, Maurice de Fleury, Lesné, Mathé, Cibrie, etc., plusieurs discours furent naturellement prononcés une fois venue l'heure des toasts.

1. *La Presse Médicale*, numéro du 11 Avril 1921.

Ce fut d'abord, en sa qualité d'amphitryon, M. le professeur Roger, qui prononça une allocution pleine d'à-propos et d'humour et dont nous ne saurions mieux faire que de reproduire les passages suivants :

Il y a deux ans, à pareille date, la Faculté de Médecine était en fête. Elle recevait une délégation de médecins espagnols qui venaient nous rendre visite et avaient accepté la modeste invitation du doyen. Leur arrivée coïncidait avec la signature des préliminaires de la paix. Mais ce qu'il faut bien rappeler, ce que nous n'oublierons jamais, c'est que la visite de nos confrères espagnols avait été décidée à la période la plus tragique de la grande guerre. Au moment de la dernière ruée allemande, alors que nuit et jour Paris était bombarbé par les avions et par les pièces à longue portée, alors qu'alternant avec le bruit des obus, retentissait déjà le chant de victoire de nos adversaires, à l'époque où les plus optimistes perdaient l'espoir, où notre défaite semblait inévitable, les médecins de Barcelone voulurent nous apporter un témoignage de leur sympathie et de leur dévouement. C'était une manifestation imposante, dont nous fûmes profondément touchés, mais nullement surpris. Nous connaissons trop l'âme chevaleresque de l'Espagne pour avoir pu douter de vos sentiments. Vous êtes de ceux qui ne s'inclinent jamais devant le succès des mauvaises causes. Vous êtes de ceux qui marchent toujours dans le droit chemin du devoir et de l'équité, conduits par l'immortel flambeau de la justice.

Depuis cette époque, les relations entre la France et l'Espagne sont devenues de plus en plus nombreuses et de plus en plus cordiales. A plusieurs reprises des confrères espagnols nous ont rendu visite. Quelques-uns nous ont fait, à la Faculté, des conférences qui ont été fort appréciées. Le mois dernier, des collègues de Paris sont allés à leur tour à Madrid et à Barcelone. Ils m'ont dit combien ils avaient été touchés de votre accueil. Ils m'ont conté quelles réceptions charmantes leur avaient été faites. Permettez-moi de vous en exprimer ma profonde gratitude. Croyez que nous ferons nos efforts pour que notre hospitalité ne soit pas trop indigne de celle qui nous a été offerte.

Pour souligner l'importance de votre visite, le Gouvernement de la République a tenu à être représenté parmi nous par M. Leredu, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale. Des sénateurs et des députés se sont joints au membre du Gouvernement. La Ville de Paris, qui partage avec nous la joie de voir parmi nos convives M. l'Alcade de Barcelone, et qui sera heureuse de vous recevoir samedi prochain à l'Hôtel de Ville, s'est fait ce soir représenter par le conseiller municipal du quartier de l'Ecole de Médecine, M. Lalou.

Son excellence l'ambassadeur d'Espagne, retenu par un engagement antérieur, a délégué ses pouvoirs au premier attaché de son ambassade, le marquis de Faura. Nul choix ne pouvait nous être plus agréable. Je suis heureux de remercier les hautes personnalités qui ont bien voulu répondre à notre appel et honorer cette réunion de leur présence. Je dois remercier aussi les confrères qui ont contribué au succès de la semaine espagnole. Je ne puis les nommer tous, mais vous me permettrez de citer leurs noms : celui du Dr Turo, de Barcelone, qui a organisé et qui dirige la délégation espagnole; celui du Dr Mathé, de Paris, qui a été pour moi le collaborateur le plus dévoué et le plus précieux.

Puis, après avoir noté combien sont anciennes et naturelles les affinités existantes entre l'Espagne et la France, affinités qui se marquent dans notre littérature depuis des siècles et font que rien n'est plus naturel qu'un rapprochement intellectuel de plus en plus intime, de plus en plus cordial entre nos deux pays, M. Roger, insistant sur l'importance de cette collaboration constante des travailleurs espagnols et français, ajouta en terminant :

Peut-être un nouveau lien va-t-il bientôt nous unir. Les doyens de Madrid et de Barcelone élaborent avec le doyen de Paris un projet de quinzaines espagnoles, pour les étudiants de nos deux grandes universités. Une ou deux fois par an, un certain nombre de vos étudiants viendraient passer 15 jours à Paris. Nous envisagerons pour eux un enseignement spécial qui leur permettrait, en ce court espace de temps, de visiter nos laboratoires et nos cliniques et de s'initier à nos méthodes. Nous serons très heureux d'organiser plus tard des excursions analogues pour nos étudiants qui tireront, je le sais, le plus grand profit en séjournant auprès des Maîtres de la médecine espagnole.

Voilà les quelques projets que nous étudierons pour continuer et parachever l'œuvre commencée cette semaine. Je suis persuadé qu'ils aboutiront, car le rapprochement franco-espagnol imposé par une origine commune est un commun idéal. Permettez-moi donc de lever mon verre en l'honneur de la science espagnole, en l'honneur de la ville et de l'Université de Barcelone et à boire au rapprochement scientifique de nos deux pays.

A cette allocution, fort applaudie, M. le professeur Turo, président de l'Ecole catalane, répondit par le toast suivant :

Messieurs,

Il y a 1 mois 1/2, au cours de la visite dont nous honorèrent d'éminents professeurs de votre Faculté, M. le professeur Broca dit à notre doyen M. le professeur Martinez Vargaz :

« Ce que vous vénérez dans la Faculté de Paris, c'est son ancienneté, c'est son expérience. »

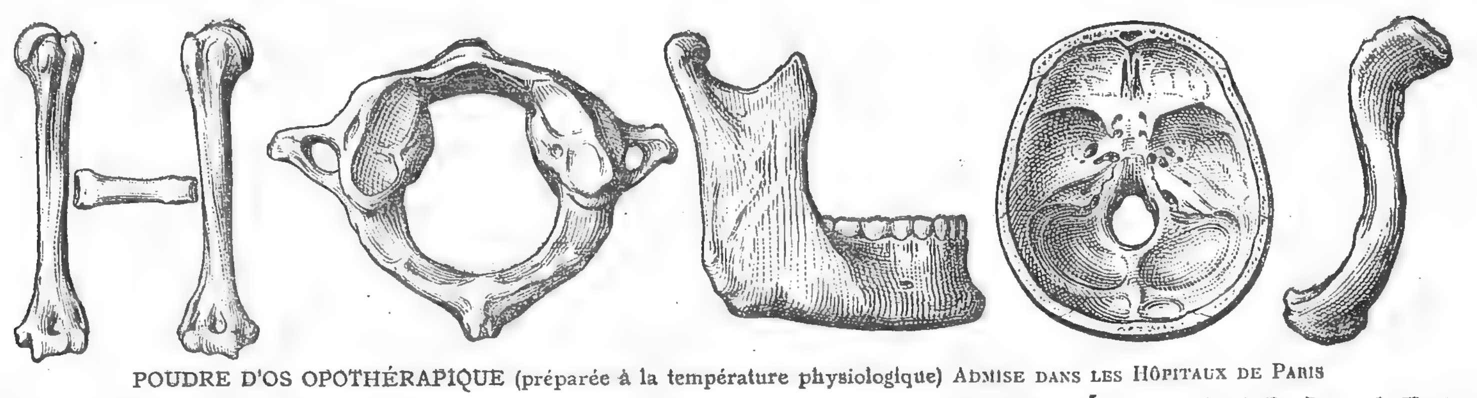
La formule est exacte, mais elle est incomplète. Elle est incomplète parce que, avant tout, ce que nous vénérons dans votre Faculté, c'est l'idée qu'elle représente pour nous, Latins.

Fils du même sang, parlant deux langues d'origine commune, nous voyons dans votre Ecole plus qu'une vieille personne pleine de sagesse et d'expérience : nous y voyons une vénérable aïeule, qui a nourri de sa « substantifique moelle » et vos pères et les nôtres, et qui a été au Moyen âge une des premières manifestations de l'intellectualité de notre race.

La Faculté de Paris, en effet, ce sont vos pères et les nôtres qui l'ont créée, ce sont tous ces peuples de langue d'oc qui, relativement moins atteints par les invasions des Barbares au Nord et des Arabes au Sud, avaient conservé partiellement intacte la civilisation romaine : ce sont toutes ces populations agglomérées depuis le sud de la Loire jusqu'au nord de l'Ebre, depuis Versailles la phénicienne, jusqu'à Barcelone la carthaginoise, qui ont rapporté à Paris le flambeau de la science gréco-latine. Votre Faculté est depuis lors le temple où tous les peuples de la Terre viennent chercher le feu sacré.

Maintenant, les Barbares sont revenus pour chercher à éteindre ce flambeau et à détruire ce temple. Après cinq ans d'une lutte gigantesque, vous les avez refoulés et, après votre éclatante victoire, nous accourons à vous comme sont accourus nos aïeux pour témoigner à votre Faculté notre familial attachement. Non ! nous ne venons pas ici comme nous irions dans n'importe quelle école où la renommée aux cent voix nous aurait signalé des connaissances scientifiques étendues dont nous voudrions nous pénétrer; nous y venons comme dans la maison ancestrale où l'on puise les traditions familiales, qui permettent de suivre au loin, sans s'égarer, les traces de nos aïeux.

Pendant la guerre, maintes fois déjà, nous avons accouru pour vous dire combien nous participions à vos angoisses, combien vos peines étaient les nôtres, combien vos espérances nous les partagions. Et c'est en sentant battre nos cœurs intimement à l'unisson des vôtres, que nous avons compris !... Nous avons compris que, fils d'une même race, nous n'avions plus le droit de rester isolés comme des étrangers, mais nous devions vivre comme



des frères et qu'une frontière politique ne suffisait pas à séparer nos cœurs et nos cerveaux.

Fils intellectuels de cette Faculté, nous devions resserrer les liens qui nous unissaient à elle. C'est de cette conviction qu'est née l'Ecole catalane des médecins pour le perfectionnement des études médicales en France.

Cette Ecole ne vous est pas inconnue: c'est la troisième fois déjà qu'elle organise des voyages scientifiques à votre Université. Déjà de nombreux professeurs français, appelés par elle, sont venus à Barcelone apporter un peu de leur expérience. Tout récemment encore, trois des maîtres les plus éminents de Paris nous ont rendu visite en votre nom. Dans l'avenir, nous espérons intensifier encore plus ces relations intellectuelles et scientifiques qui créent les relations cordiales, et nous sommes assurés de trouver chez vous tout l'appui qui nous sera nécessaire.

Messieurs, au nom de l'Ecole catalane des médecins, permettez-moi de vous remercier de l'accueil chaleureux ou plutôt fraternel que vous avez bien voulu nous faire. Je lève mon verre en l'honneur de la Faculté de Médecine de Paris, en l'honneur de M. le Doyen et de vous tous, messieurs les Professeurs.

Vive la France!

Enfin, des toasts furent successivement prononcés par M. Nicolau, alcade de Barcelone, par M. Lalou, conseiller municipal de Paris, par M. Aug. Broca, par M. Appel, au nom du ministre de l'Instruction publique, par M. Leredu qui porta la santé du roi d'Espagne et but à l'Union franco-espagnole et enfin par le marquis de Faura, représentant l'ambassadeur d'Espagne, qui remercia le doyen de la Faculté de son accueil aux médecins espagnols.

En dehors de cette belle réception, les membres de l'Ecole catalane ont encore eu à répondre à diverses invitations.

Jeudi soir, les chirurgiens de la délégation étaient conviés au restaurant Voisin par MM. Jean-Louis Faure, P. Duval, Hartmann, Marion et Auguste Broca; vendredi, c'était au tour des médecins de réunir leurs confrères au café de Paris, et enfin pour clore ces réceptions, avant leur départ qui eut lieu dimanche, toute la délégation fut reçue samedi après-midi à l'Hôtel de Ville, où M. Guillaume, vice-président du Conseil municipal, répondant à M. Nicolau, alcade de Barcelone, qui lui présentait ses compatriotes, prononça un petit discours fort réussi.

Le soir, enfin, le Syndicat des médecins de la Seine réunissait à l'Opéra, où des loges avaient été préalablement retenues, les membres de l'Ecole catalane et le doyen de la Faculté de Médecine.

Cette dernière réception, vraiment charmante, fut particulièrement appréciée de nos confrères espagnols à qui, après le second acte de *Samson et Dalila*, M. Rouché, directeur de l'Opéra, fit visiter les coulisses, le foyer de la danse et celui des abonnés, et qui, à l'entr'acte suivant, furent conviés à venir au buffet prendre une coupe de Champagne, cependant que M. Cibrie, président du syndicat des médecins de la Seine et aussi le doyen de la Faculté, au nom des médecins parisiens, buvaient à l'union des médecins de France et à leur collaboration étroite avec les médecins catalans, collaboration que doit cimenter davantage encore la visite qu'ils sont conviés à faire l'an prochain à Barcelone.

G. V.

HOMMAGE AU PROFESSEUR DE LAPERSONNE

Mardi 3 Mai, à 4 heures 1/2, a eu lieu la remise, à M. de Lapersonne, de la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur.

Seuls avaient été conviés les élèves et les amis; mais l'amphithéâtre Panas fut trop petit pour contenir la foule de ceux qui vinrent apporter au maître le témoignage de leur reconnaissance et de leur affectueuse sympathie.

M. Daniel Vincent, ministre du Travail, en quelques mots pleins de charme et de cordialité, rappela la carrière de M. de Lapersonne, les services qu'il a rendus à l'ophtalmologie et toutes les sympathies qu'il a su conquérir.

M. le médecin inspecteur Sieur a donné l'accolade au professeur et lui a remis la cravate.

Ont également pris la parole, M. le doyen Roger, au nom de la Faculté de Médecine et du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

M. le Secrétaire général de l'Assistance publique, remplaçant M. Mourier empêché, a apporté les remerciements des malades hospitalisés pour les soins dévoués qu'ils trouvent dans la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

M. Terrien a dit en quelques mots émus la reconnaissance et l'affection des élèves de M. de Lapersonne.

Enfin, M. Abadie, doyen des ophtalmologistes français, a apporté le souvenir de ses confrères empêchés.

La Presse Médicale se joint à ceux qui n'ont pu prendre la parole et dire au professeur de Lapersonne leur sympathie, pour lui exprimer ici ses plus chaudes et affectueuses félicitations.

M. ET Mme MILLERAND A L'ÉCOLE DE PUÉRICULTURE

Pour la première fois, depuis sa fondation, l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine, installée, comme on sait, rue Desnouettes, 64, dans les anciens locaux de l'Hôpital Edith Cavell, recevait l'autre samedi la visite du Président de la République et de Mme Millerand, qu'accompagnait l'amiral Vindry, de la maison militaire du président.

Une nombreuse assistance, comprenant entre autres personnalités M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales; M. Appel, recteur de l'Académie de Paris; l'amiral Magmibers, représentant l'ambassadeur des Etats-Unis, empêché; M. Mesureur, ancien directeur de l'Assistance publique; M. Barruel, maire, et les conseillers municipaux du XVe arrondissement, et naturellement, tous les membres du conseil d'administration de l'Ecole, — attendait l'arrivée du Président de la République qui fut accueilli, à sa descente de voiture, par M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine et président du conseil d'administration de l'Ecole, et par M. le professeur Pinard, directeur de l'Ecole, entouré de ses divers chefs de service.

Dans son allocution de bienvenue, M. le professeur Roger rappela au Président de la République et à Mme Millerand les circonstances qui amenèrent la fondation de l'Ecole de puériculture. Puis, avant de procéder à la visite en détail de ses divers services, M. Weill-Hallé en exposa sommairement le fonctionnement. La visite terminée, et après qu'une pensionnaire de l'Ecole, une jeune femme alsacienne portant en ses bras son nourrisson, eut remis à Mme Mille-

(*Voir la suite, p.* 687.)

rand une gerbe de roses, M. le professeur Pinard, au nom du Conseil d'administration de l'Ecole, remercia M. le Président et Mme Millerand de la précieuse marque d'intérêt qu'ils viennent de donner à l'Ecole de puériculture.

En réponse à cette dernière allocution, enfin, M. Millerand, avant de quitter l'Ecole de puériculture — dont Mme Millerand a du reste accepté de devenir la présidente d'honneur — a marqué en quelques phrases combien il avait été intéressé par sa visite et a chaleureusement félicité les professeurs, leurs collaborateurs et collaboratrices de l'œuvre si utile qu'ils poursuivent avec un complet dévouement.

CONCOURS

Chirurgiens des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 3 Mai.* — Ont obtenu : MM. Girode, 15; Maurer, 15; Houdard, 19; Bloch, 16.

Médecine opératoire. — *Séance du 7 Mai.* — Ont obtenu : MM. Brocq, 23; Maurer, 23; Houdard, 28; Leveuf, 28; Desplas, 29; Monod, 27; Rouhier, 22; Girod, 27.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin-pharmac. au cour. labor. recherche place stable pour utiliser diplômes. — Ecr. *P. M.*, n° 3302.

Torpédo Berliet, 15 HP 1920, Novembre, équipée 18.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3322.

Suis acheteur de BB Coolidge. — S'adress. M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Pharmacien, docteur en médec., désire poste avec fixe, de préfér. Paris ou banlieue. Ecr. *P. M.*, n° 3324.

Infirmière ayant travaillé 7 ans comme assistante chirurgicale (anesthésies, aide opérations), demande occupation similaire avec chirurgien, Paris ou banlieue, pour Septembre. — Ecrire *P. M.*, n° 3325.

Jeune docteur compétent et sérieux demandé pour maladies voies urinaires, syphilis, peau et gynécologie. (Bons appointements. Pressé.). — S'adresser : Dr Daniel, 1, avenue du Bel-Air, de 10 h. à 11 h. 1/2.

A céder clientèle import. Prov. 30,000 min., pharm. Urgent. Beau logement, téléph., remise. Concurrence imposs. Faible indemnité. — Ecrire *P. M.*, n° 3327.

A vendre : Matériel et mobilier de clinique chirurgicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3328.

Pharmacien, Bruxelles, disposant personnel spécial, grande expérience, accepterait dépôt et représentation pour la Belgique de spécialités pharmaceutiques scientifiques. — Ecrire *P. M.*, n° 3329.

Poste médical à céder, chef-lieu de canton, Centre. — Ecrire *P. M.*, n° 3330.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
ET LES SYNDICATS MÉDICAUX,
A PROPOS DE NOTRE CONFLIT AVEC L'ÉTAT

« Tous, nous sommes et nous serons d'éternels débiteurs du Corps médical, dont les membres ont été non seulement nos conseillers, mais nos collaborateurs dévoués et toujours attentifs à préserver le soldat... »

Discours de M. le Général Buat, au monument des internes morts pour la Patrie. (*La Presse Médicale* du 30 Avril 1921.)

On ne s'étonnera pas si, pour traiter un sujet particulièrement épineux, je le place sous l'invocation d'un de nos grands chefs d'Armée. Son discours, prononcé au pied du monument des internes morts pour la Patrie, a été pour nous un grand réconfort. De même, les nobles paroles du jeune interne Ceillier ont-elles trouvé un écho dans toutes nos âmes. Il nous semblait, en les lisant, entendre une prière pathétique, prière d'un des survivants de la bataille à ceux qui nous ont sauvés et à qui nous devons d'être encore un peuple.

Je m'étais promis de discourir aujourd'hui sur la jeunesse; M. Ceillier eût fourni un thème intéressant à mes rêveries. Mais si l'on peut rêver lorsque les flots sont tranquilles... *æquora tuta silent*, il n'est guère l'heure de penser aux fleurs de jeunesse quand, autour de nous, tout est peine et désolation. Il me faut donc examiner pourquoi l'opinion, depuis quelque temps, est si sévère au corps médical. En quoi a-t-il démérité, lui qui a tant pâti de la guerre et qui a fait si rudement son devoir? Il a demandé de justes honoraires à l'Etat pour les soins aux mutilés; eh bien, où est le crime? Mais il y a la manière, objecte-t-on. Certes, je ne viens pas nier que des fautes aient pu être commises; qui n'en commet? Les parlementaires qui nous accablent avec tant de hauteur n'ont-ils donc jamais eu rien à se reprocher, eux qui n'ont ni su prévoir la guerre, ni organiser la paix? N'insistons pas.

***

Pour bien préciser les causes du conflit, reportons-nous à deux années en arrière. La loi sur les soins aux mutilés, qui vient d'être votée, édicte que l'organisation des soins sera effectuée *après accord* entre les syndicats médicaux ou associations professionnelles, et les représentants de l'Etat. Durant l'année 1919, il y a, en tout et pour tout, *trois convocations* de nos délégués. Nous arrivons à la première séance avec un plan

net, bien arrêté, et où la question de tarifs ne tient que la seconde place. Nous estimons, en effet, qu'il y a trois points à discuter pour arriver au but. Le premier est la question de *technique* et l'on a vu, aux derniers débats de la Chambre, combien importait cette technicité. M. Pinard, avec sa haute autorité, ne dut-il pas rappeler au ministre que lorsqu'on parle de soins médicaux, la chirurgie est aussi bien en cause que la médecine; s'il y avait un doctorat en chirurgie, cela se saurait : pathologie interne et pathologie externe ne se confondent-elles pas dans la pratique ?

Nous pensions aussi — et qui nous en blâmerait ? — que notre devoir étroit était de ménager les deniers publics en prévenant les abus. C'était le *contrôle* qui alors intervenait. En le réclamant, nous accomplissions d'autant mieux notre devoir, que tous nous avions souffert, dans notre dignité, des abus auxquels avait donné lieu l'exécution de la loi sur les accidents du travail. C'était l'intérêt de l'Etat, que nous voulions ainsi sauvegarder, mais c'était surtout l'exploitation des mutilés qu'il fallait à tout prix empêcher, parce que particulièrement scandaleuse.

En résumé, suivant en cela nos méthodes de travail, nous espérions collaborer avec le ministre, en lui apportant les fruits de notre savoir et de notre expérience; pour la question d'argent, on s'entendrait toujours.

Malheureusement, le sous-secrétaire d'Etat du moment ne sut pas ou ne voulut comprendre ni l'utilité de notre rôle, ni le bien-fondé de nos propositions, et pas davantage le mobile de nos intentions. « — Vous êtes ici, interrompit-il brutalement, pour discuter des tarifs et pas autre chose. Vous êtes une force, la force corporative, soit; mais je représente, moi, le pouvoir souverain de l'Etat : Dites-moi quels sont vos tarifs, c'est tout. Pour le reste, j'aviserai. » Louis-le-quatorzième, quoi ! Si, à ce moment, S. E. avait eu l'ouïe fine, il eût pu entendre un de nos confrères murmurer : « Alors, faites vos jeux, messieurs ! »

La deuxième séance n'eut plus les honneurs ministériels ; il en avait assez, le pauvre homme, de ces propositions, dont il ne saisissait pas nettement la portée. On recommença donc à parler honoraires ; de même à la troisième séance, où fut admis le principe des tarifs par catégories de villes, et établis selon le nombre des habitants.

Puis, le temps ayant marché, un ministère des Pensions fit place au sous-secrétariat d'Etat. Cette fois, on allait peut-être s'entendre ? Hélas ! pas davantage. Le ministre a dit à la tribune de la Chambre qu'il avait discuté un an avec nous. Globalement, c'est exact, mais ce qu'il oublie de dire, c'est qu'en réalité la Commission médicale a été réunie trois ou quatre fois en tout, et que jamais le ministre, *de minimis non curat...* n'a daigné paraître aux séances. Qu'avait-il donc tant à faire ? N'était-ce pas son devoir de discuter avec les médecins qu'il avait convoqués à son jour et à son heure ? Supposons qu'il ait précisément été empêché ce jour-là ; ne pouvait-il s'excuser d'un mot, alors qu'il était dans une pièce voisine? On dit que nos délégués n'ont pas toujours eu la manière, et nous le reconnaîtrons si on nous le démontre, mais l'a-t-on eue avec nous ?

En réalité, voyez-vous, ce conflit entre le Code et le Codex nous fait toucher une fois de plus du doigt le manque de méthode des politiciens. Le travail qu'ils accomplissent est formidable et personne ne l'apprécie plus que moi, qui le suis de près ; mais il a le gros inconvénient de se poursuivre sans direction ni but précis ; pas davantage ne joue l'adaptation au milieu[1]. Et ce milieu, en toute indépendance, je veux dire quel il est, en résumant l'œuvre syndicale si mal comprise. Je suis d'autant mieux placé pour analyser impartialement son évolution, que j'y suis resté étranger, ayant affaire ailleurs. Suivez-moi un instant, vous verrez que la digression en vaut la peine.

⁂

Lorsque, à la suite des philosophes et des encyclopédistes, les théoriciens de la Révolution, leurs successeurs, eurent à reconstruire l'édifice social que le peuple les avait aidés à renverser parce que las de la tyrannie des Corporations, ils se trouvèrent fort dépourvus. Quelle méthode suivre? Au lieu de procéder expérimentalement et de se baser sur l'observation des faits, ils crurent bon de rester dans l'abstrait. Ayant pris comme assises des conceptions purement logiques, ils en tirèrent ensuite des « principes », — les immortels principes ! — et ceci, par un simple jeu de l'esprit, avec toutes les ressources de la dialectique la plus scolastique. Dangereuse idéologie, puisque, par elle, ce sont les faits qui doivent obéir aux principes et non les principes être déduits des faits. Exemple : Tous les hommes sont libres, tous les hommes sont égaux, tous les hommes sont frères : Liberté, Égalité, Fraternité. Nous connaissons aujourd'hui, par une douloureuse expérience, ce qu'avait de funeste cette idée de vouloir soumettre les faits aux principes. En effet, comme il fallait un moyen de contrainte pour faire entrer l'utopie dans le cadre de la pratique, on édicta l'obéissance absolue aux lois, lesquelles allaient devenir insensiblement un sournois instrument de tyrannie.

1. Le plus bel exemple à donner du gaspillage des talents et des efforts, dû au manque de méthode chez les parlementaires, n'est autre que la loi de 1902 sur l'enseignement secondaire. Précédée d'une enquête admirable qui honore non seulement notre pays, mais notre époque, la loi aboutit cependant à la décadence des Humanités et de la belle culture française. L'analyse précédant la loi avait touché à la perfection; la synthèse fut déplorable et funeste.

Dans le conflit qui m'occupe, une loi a été faite et qui est la charte à la fois des mutilés et des médecins ; c'est l'article 64. A une étape du conflit entre le corps médical et le ministre, ce dernier est gêné par ledit article; que fait-il ? Il obtient sa suppression, en fin de session, par 30 ou 40 députés présents à la séance et qui votent comme 580. Voyons, est-ce bien sérieux, tout ça? Mais je n'insiste pas davantage; d'abord, tout a été dit sur ce fameux escamotage, et ensuite c'est l'évolution du Syndicalisme que j'entends traiter ici. J'y reviens.

Donc, lorsque le Tiers — nous disons aujourd'hui la Bourgeoisie — eut, avec l'aide du peuple, renversé l'ancien régime et ses corporations, les gens qui, par formation professionnelle, ont l'habitude de réfléchir, s'aperçurent bien vite qu'avec le nouvel état de choses l'individu aurait du mal à se défendre. Dans une société saine, un homme trouve généralement la place qui convient à sa valeur, comme un corps plongé dans un liquide trouve le niveau qui convient à sa densité, mais il n'y réussit que si ses pairs sont là pour l'étayer. C'est en réfléchissant à ces choses que dès le 29 nivôse an IX, les médecins d'Indre-et-Loire, — parmi lesquels je suis heureux de trouver les noms de Nerbonneau, le Carbonneau de Balzac, et d'Origet, l'Origet du *Lys dans la vallée*, — créèrent une Société médicale, l'ancêtre de toutes nos sociétés professionnelles modernes, et qui devait remplacer les anciennes corporations médicales abolies.

De toutes parts, on s'agglutine ainsi par petits groupes à la française, et ceci mène jusqu'au fameux Congrès médical de 1845, présidé par M. de Salvandy, une Excellence qui ne craignait pas de se commettre avec des médecins. Ces premiers États généraux de la Médecine adoptent la création de collèges médicaux dans chaque arrondissement; ils établissent qu'un « Conseil médical aura pour mission, d'une part de soutenir les droits du corps médical et de ses membres, d'autre part de maintenir la dignité professionnelle »[1].

Dans ce Collège médical, ne voyez-vous pas déjà poindre le Syndicat? Mais celui-ci ne prend réellement naissance chez nous, médecins, avec son nom un tantinet suspect, qu'en 1879. Non seulement le premier Syndicat, créé au Havre par le Dr Margueritte, « belle et grave figure de praticien », précédait la loi sur les Syndicats, qui est de 1884, mais c'est encore, si mes renseignements sont exacts, le premier groupement portant ce nom qui ait été fondé par des hommes appartenant à une profession libérale. Vous trouverez, au surplus, l'histoire de la création des Syndicats dans le très beau livre de M. Le Gendre, *Déontologie*, auquel je vous renvoie; rien de plus clair et de plus impartial.

Pourquoi cette priorité dans l'œuvre syndicaliste chez les médecins ? Ah ! voilà, nous sommes ramenés ici au centre du Labyrinthe, où nous retrouvons l'Etat. A la faveur des découvertes scientifiques, l'hygiène, individuelle hier, est devenue collective. En outre, l'Etat a évolué, lui aussi. Sous l'influence d'un sentimentalisme parfois excessif, le voilà qui, se substituant à la famille, noyau central de toute société, prend en charge la santé de tous les citoyens. Naturellement, ce sont les médecins qui d'abord font seuls les frais de l'hygiène et de la médecine collectives ; — ne les avaient-ils pas faits de tout temps? Mais un jour vient où leurs Syndicats, de plus en plus hardis parce que plus nombreux, osent exiger des honoraires dignes des soins que donnent les praticiens et non plus des salaires de famine.

C'est ainsi qu'ils imposent leurs droits à propos des accidents du travail et font établir, avec l'aide des groupements ouvriers, le principe du libre choix ou liberté de confiance. Mais c'est ce qui commence à indisposer le Parlement. Que signifient ces alliances passagères qui dressent les corporations contre l'Etat ? Pour une fois, et quand il s'agit de capitalistes taillables et corvéables, bien, mais qu'on n'y revienne pas. Malheureusement, on y est revenu.

Saisissez-vous maintenant les causes lointaines et profondes du conflit? On nous conte des fables, renouvelées de La Fontaine, où le loup syndical, bête cruelle, se trouve aux prises avec l'agneau ministériel, tout au plus coupable d'avoir troublé l'onde pure. Mais non, mais non ! il ne s'agit pas de personnalités, mais bien de faits.

Or, le fait certain, c'est que l'Etat, qui se croit apte à tout, compétent en tout, prétend depuis quelques années régler, *a priori* et selon les données du sentiment plus que de la raison, tout l'ordre des choses dans la société. Pas une manifestation de l'activité française où il n'ait la main, pas une sur laquelle il ne prélève la dîme. Dans ces conditions, le heurt entre l'Etat omnipotent — parfois aussi incompétent — et les groupements professionnels ne pouvait manquer de se produire. Avec les ouvriers, qui ne mettent pas de mitaines, la question avait été vite réglée : Pour avoir la paix, n'accorda-t-on pas aux « manuels » même plus qu'ils ne demandaient, témoin la journée de 8 heures, témoin les indemnités, souvent injustifiées et qui grèvent si lourdement nos budgets ?

Les médecins ayant été les premiers, je le répète, à se syndiquer, il était bien naturel qu'ils fussent les premiers aussi, parmi les intellectuels, à se heurter aux pouvoirs publics. Ceux-ci pensèrent que rien ne serait plus simple que de nous faire entendre raison ; ils ont pour cela tant de moyens ! Hélas ! cette fois, nous ne pouvions céder, parce que nous voulons rester libres; de

1. Voir le beau travail de M. le Dr Hélot, *Le Droit disciplinaire dans les professions médicales*, thèse pour le Doctorat en droit (ès sciences politiques et économiques) soutenue à la Faculté de Droit de Paris.

à l'étonnement puis l'irritation des ministres successifs. Ah ! s'il se fût agi d'ouvriers, on eût quand même fini par trouver un terrain d'entente, mais les médecins ! politiquement cela compte si peu : ou bien ils font de la politique, et dans ce cas on risque de les avoir comme adversaires ; ou ils la dédaignent, et alors on les a contre soi. Dans les deux cas, mauvaise affaire.

On ne chercha donc pas à étudier notre milieu. Si on l'avait fait, on aurait vu ceci : les médecins se sont syndiqués parce qu'ils étaient pauvres et malheureux, parce qu'ils étaient las surtout d'être exploités par des collectivités souvent plus riches que la leur. C'est dans le syndicalisme qu'ils mirent leur espoir ; ont-ils tort ? ont-ils raison ? C'est ce que l'avenir décidera.

Pour moi, après la décadence du Socialisme, après l'échec du Communisme, je vois très bien, malgré sa défaveur momentanée indiscutable, le Syndicalisme se dresser sur nos ruines sociales, parce qu'au fond, le Syndicat c'est l'ancienne Corporation reconstituée par la force des choses. La Corporation avait mis des siècles à s'organiser lentement, naturellement, pour ainsi dire couche par couche ; le Syndicalisme n'a eu qu'à s'inspirer du passé. Comme la Corporation, il deviendrait, lui aussi, volontiers tyrannique si la mentalité française, les faits le prouvent, n'avait évolué depuis le XVIIIe siècle.

N'est-ce pas cette transformation qui nous pousse tous ici vers la recherche inlassable du mieux social ? N'êtes-vous pas surpris de voir tant des nôtres, mécontents de l'ingérence inopportune de l'Etat en nos affaires, s'acharner à restreindre son action et à modifier ses méthodes archaïques ? Pour ne parler que des tentatives d'hier, citerai-je celle des collectivistes et de M. Charles Maurras — rencontre imprévue ! — et qui consiste à réclamer la transformation des règles présidant à la structure et au fonctionnement de l'Etat, préconisant ainsi la transformation politique du pays ? D'autres, — Lysis, M. Herriot, — recommandent la transformation, par les lois, des conditions morales où se meut notre société. Il en est encore qui ont attribué des vertus spéciales à la modification des institutions éducatives, par exemple, M. Demolins. Enfin, je m'en voudrais de ne pas citer M. Marc Sangnier et son *Sillon*, la plus belle tentative idéaliste de la fin du XIXe siècle, et qui tendait, comme le Christianisme primitif, à la rénovation sociale par la seule modification des âmes.

Il y a là tout un effort méconnu parce que dispersé, et surtout parce que sans grand résultat. Mais le fait capital, c'est que tous ces novateurs écartèrent d'un geste unanime la main velue du Bolchevisme ; ce n'est donc pas pour accepter béatement la tyrannie du Syndicalisme. On en subira les disciplines quand on les estimera utiles et justes, sinon refus.

On pourrait, par suite, voir la société de demain groupée par corporations sous l'égide et le contrôle de l'Etat, juge souverain. C'est la Corporation qui arbitre les différends entre ses membres, elle qui éclaire la Justice sur le bien-fondé de telle ou telle revendication ; elle encore qui signale aux pouvoirs publics les mérites de tel ou tel de ses associés. Collaboration étroite entre les pouvoirs publics et la Corporation, voilà ce qui s'établira peu à peu, et par la force des choses, et par la représentation professionnelle.

***

Mais vous pensez bien que l'Etat centralisateur ne laissera pas bénévolement limiter son pouvoir souverain ; le conflit entre lui et nous n'est en somme qu'une première étape de cette défense prévue, inévitable. Or, c'est nous qui devons avoir le dernier mot. Voici pourquoi : Demain, tous les Français devront être assurés contre la maladie. Quand je dis tous, j'entends tous ceux dont le revenu ou le salaire ne dépasseront pas 10.000 francs (!) Si nous nous laissons *imposer* aujourd'hui un tarif à propos des mutilés, il faudra *subir* demain celui que l'Etat, d'accord avec les grands financiers, voudra bien nous fixer pour l'Assurance-maladie. Et alors, adieu nos libertés, finie la clientèle ! nous ne serons pas esclaves, certes, mais fonctionnaires. Est-ce cela que vous voulez, confrères ? Notez que le système existe déjà en Allemagne, où cependant l'on n'assure que les individus dont le salaire ou le revenu sont inférieurs à 3.000 francs. Eh bien, la situation est si précaire, l'exercice de notre art tellement faussé, que les malades consciencieux, ou mieux, qui désirent avoir une bonne consultation, sont contraints de donner, en supplément à leur médecin, un « *trinkgeld* », autrement dit le pourboire ! M. le Dr Batier, de Strasbourg, vient de prononcer, à ce propos, le mot de *catastrophe*, je dis, moi : Pauvre, pauvre Médecine !...

D'accord ! penserez-vous, mais n'empêche que nous n'avons pas l'opinion pour nous. D'abord, elle n'est pas infaillible ; ne la voyons-nous pas quelquefois se détourner de la fille mal vêtue, dans le moment même où elle acclame la courtisane aux beaux atours. Et puis, que voulez-vous, nos moyens de propagande sont-ils comparables à ceux des pouvoirs publics ? Il n'en reste pas moins que nous ne faisons que défendre nos droits contre l'absorption de l'Etat ; et si les autres professions libérales comprenaient leurs intérêts, — ce qu'elles n'ont d'ailleurs jamais fait, — c'est autour de nous qu'elles se rangeraient.

On dit encore que le Syndicat est une arme bien brutale, un mode de groupement imprévu chez des médecins. A cela je répondrai que ce mode dure depuis quarante-deux ans, qu'il a été traversé par maints avatars et que cependant il est toujours là avec ses 15.000 cotisants. N'est-ce pas parce qu'il a sa raison d'être ? Et puis, et puis, si nous estimons le présent moins bien que le

passé, nous ne pouvons tout de même pas avoir la prétention d'avoir trouvé la perfection, bref, la solution définitive où il n'y a rien à reprendre!

On nous reproche enfin notre attitude, « où la violence le dispute à l'intransigeance ». Mais dites donc, qui a commencé? Comment! pendant deux années nous soignons « gracieusement » les blessés de guerre et l'on ose nous traiter de mercantis? Nous le sommes si peu que nous restons prêts à les soigner demain comme hier, car il est bien entendu qu'en aucun cas le mutilé, qui souvent nous doit la vie, ne sera abandonné par nous. Jamais il n'aura à souffrir de nos discussions, non jamais, jamais!

Quant à accepter les tarifs imposés par le Conseil d'Etat, qui n'a aucune compétence pour apprécier l'acte médical, cela, nous ne le pouvons, ni ne le devons. Mieux vaut cent fois faire notre devoir désintéressé que de toucher à des honoraires fixés au hasard, sans discussion, comme le voulait la loi. En résumé, le corps médical peut tout accepter quand on fait appel à son cœur; mais il repousse énergiquement les charges qu'on veut lui imposer. Conclusions: Si le ministre désire mettre fin au conflit, cela lui est facile: Il n'a qu'à nous recevoir, cette fois lui-même, à nous écouter et à nous faire confiance. Ainsi soit-il!

F. Helme.

PATRIOTISME OU COMMERCE ?

Sous le titre alléchant de « Nouvelles voies dans la thérapeutique de la syphilis », la *Wiener klinische Wochenschrift* a dernièrement publié deux articles, dont l'un est dû au professeur A. Fröhlich, et l'autre à deux assistants de Finger, professeur de clinique dermatologique et syphiligraphique à la Faculté de Médecine de Vienne.

Chargé de renseigner les lecteurs de *La Presse Médicale* sur tout ce qui touche à l'évolution de la thérapeutique, j'avais naturellement hâte d'apprendre quelles étaient ces nouvelles voies que l'on venait de découvrir à Vienne. Grand fut mon désappointement en voyant qu'il s'agissait tout simplement d'une nouvelle préparation iodée, dont la composition est, pour le moment, tenue secrète. Les raisons de ce secret? Le professeur Fröhlich se charge de nous les expliquer sans ambages. Je traduis textuellement ce qu'il dit: « Des considérations spéciales, relatives à la patente, en premier lieu, la protection contre toute atteinte de l'étranger ennemi (*in erster Linie Schutz gegen etwaige Uebergriffe des feindlichen Auslandes*) ne permettent malheureusement pas de donner, dès à présent, des indications précises sur la composition du remède. »

Ainsi donc, près de deux ans après la signature de la paix et au moment même où la Société des Nations se préoccupe vivement d'organiser des secours à l'Autriche, le professeur viennois ne saurait écrire le mot étranger sans qu'aussitôt vienne sous sa plume l'épithète *feindlich* (ennemi, hostile)!

A cette manifestation de haine, si déplacée dans un travail scientifique, que l'on me permette d'opposer les sages paroles qu'écrivaient dernièrement trois savants français, Roger, Widal et Teissier, dans leur préface du *Nouveau Traité de médecine*: « Il faut que l'humanité, enfin assagie, travaille à une œuvre de réparation et de bien-être ».

Que l'inventeur du produit préconisé par le professeur Fröhlich cherche à protéger son invention, rien de plus naturel, si tant est qu'il y ait là vraiment une invention. Il est, en effet, prudent de faire sur ce point quelques réserves, car, parmi les médicaments nouveaux dont l'industrie chimique allemande inonde le marché, il en est un grand nombre qui ne sont que du « vieux neuf ». Mais que vient faire là-dedans le patriotisme et la politique étrangère? Convient-il de faire un véritable secret d'Etat d'un remède patenté? Et pourquoi ne viser, dans cette question de concurrence déloyale éventuelle, que les pays alliés, car apparemment ce sont ces pays que le professeur viennois englobe sous l'expression « l'étranger ennemi »? La concurrence déloyale ne saurait-elle se produire ailleurs, et notamment en Autriche même? Pourquoi vouloir compliquer une question purement commerciale de considérations de haute politique?

Chose curieuse, les auteurs ne nous disent rien sur la composition du produit, mais obligeamment ils nous donnent le nom de la maison viennoise qui le fabrique. A qui ferait-on croire que cette maison, en gardant jalousement son secret, obéit à un mobile autre qu'un banal calcul mercantile?

Quoi qu'il en soit, en présence de ce secret, je crois devoir, pour ma part, le renforcer en quelque sorte, en taisant le nom du produit, celui de l'inventeur et, à plus forte raison, celui de la firme.

L. Cheinisse.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Avion sanitaire.

La note consacrée par *La Presse Médicale* du 16 Avril 1921 à « l'Avion chirurgical et sanitaire » me paraît contenir une inexactitude.

Elle attribue à MM. Némirowski et Tilmant l'idée d'utiliser l'avion pour venir au secours des blessés.

Or, l'idée première appartient — je crois que le fait est difficilement contestable — au sénateur Raymond, dont on connaît la mort héroïque au début de la guerre.

Quant à la réalisation pratique, elle n'appartient pas moins incontestablement au Dr Chassaing qui, à l'attaque de la Malmaison en 1917, a utilisé un avion sanitaire, un aéro-chir. (le mot est de Chassaing). J'ai donné, après

plusieurs essais, une description de cet appareil, précisément dans *La Presse Médicale* (3 Décembre 1917) et dans *La Nature* (19 Janvier 1918) sous le titre : « L'Avion sanitaire ».

Le Dr Chassaing n'a pas fait, il est vrai, breveter son appareil; mais l'avion qu'il a construit n'a pas tardé, grâce à son infatigable action, à être adopté au Maroc : plusieurs aéro-chir y sont actuellement en service.

Que l'avion de MM. Némirowski et Tilmant comporte des perfectionnements, je ne le conteste pas. Je voudrais seulement qu'on n'oubliât pas ceux à qui revient l'honneur de la conception et de la réalisation primitives.

Dr J. Fiolle (de Marseille).

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LA POTION DE RIVIÈRE

Lazare Rivière, dont M. Ch. Fiessinger a esquissé d'une façon si vivante la silhouette dans sa *Thérapeutique des vieux maîtres*, eut des débuts qui ne pouvaient faire présager en rien qu'il serait une des gloires de Montpellier, sa ville natale. Son historien, Astruc, raconte que lorsque, le 6 Décembre 1610, il sollicita devant la Faculté de Médecine le bonnet de docteur, ses juges le trouvèrent si insuffisamment instruit qu'ils lui octroyèrent « une queue d'honneur » jusqu'à Pâques de l'année suivante, c'est-à-dire un ajournement de plus d'un an. Humilié de cet échec, Lazare Rivière, comme dans la chanson des *Quat'z étudiants*, se remit à l'étude avec acharnement et confirma, au délai fixé, la vérité de l'adage *labor omnia vincit improbus*; le 9 Mai 1611, à l'âge de 22 ans, il donna de ses progrès des preuves si éclatantes qu'il fut reçu docteur sous les auspices de Varandé. Loin de s'endormir sur ces premiers lauriers, il travailla à se perfectionner avec tant de fruit qu'en 1622 il obtint la chaire de Laurent Coudin et qu'il fut ensuite promu au décanat; il remplit ces hautes fonctions avec honneur jusqu'à sa mort (1655), considéré par ses concitoyens aussi bien que par les étrangers comme un des médecins les plus habiles et les plus instruits de son temps. Sa *Praxis medica*, son recueil d'observations (*Observationum medicarum centuriæ quatuor*), écrits en un latin clair et élégant, nous montrent, en effet, qu'il fut un observateur plein de bon sens et d'exactitude, un thérapeute prudent et sagace. Très éclectique, il introduisit le premier la chimie à la Faculté de Montpellier et ne dédaigna pas d'emprunter leurs médications aux empiriques les moins officiels, prétendant en avoir souvent obtenu de réels succès. Peut être est-ce à l'un d'eux qu'il devait la formule de la potion anti-émétique dont il parle en ces termes dans sa *Praxis medica* (Livre IX, Chapitre VII) : « *Salis absinthii scrup. i. cum succi limonum cocleari mistus remedium est præstantissimum præsertim in vomitu qui a febribus malignis solet contingere* : un scrupule (2 gr.) de sel d'absinthe mélangé à une cuillerée de suc de limon est un remède des plus efficaces surtout dans le vomissement qui accompagne d'ordinaire les fièvres malignes. » Obtenu par l'incinération de l'absinthe, le sel d'absinthe, comme toutes les cendres végétales, était composé, en majeure partie, de carbonate de potasse; mis en présence de l'acide citrique contenu dans le suc de limon, il donnait naissance à de l'acide carbonique dont le dégagement dans l'estomac exerçait une action anti-émétique.

Le Codex a modifié la potion de Rivière de la façon suivante :

Potion alcaline n° 1 :

Bicarbonate de soude	3 gr. 50
Eau	100 gr.
Sirop de sucre	30 gr.

Potion acide n° 2 :

Acide citrique	4 gr.
Eau	100 gr.
Sirop d'acide citrique	30 gr.

Donner une cuillerée de la potion n° 1 et immédiatement après une cuillerée de la potion n° 2.

Ainsi modifiée, la potion anti-émétique, qui fait partie de notre thérapeutique usuelle, ne diffère que par la forme de celle qu'indiqua Lazare Rivière; son mode d'action est absolument identique et la pharmacologie a fait, en lui conservant le nom de son inventeur, une concession légitime à l'histoire.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Congrès de radiologie et de physiothérapie. — Ce congrès annoncé dans notre numéro du 12 Mars 1921, qui devait se tenir à Londres en Avril, a été remis au dernier moment en raison des grèves. Il aura probablement lieu en Octobre.

ÉTATS-UNIS

La fièvre jaune règne encore sous forme endémique dans de nombreux pays tropicaux.

En 1919, on en a observé 50 cas au Mexique (à Mérida et à Campêche en particulier), 9 cas au Honduras, 8 cas au Salvador; au Guatemala en 1918, 609 cas; dans l'Equateur (à Guayaquil entre autres), 375 cas en 1918, 127 cas en 1919; au Pérou environ 200 cas; au Brésil, à Bahia en particulier, 117 cas, auxquels il faut ajouter quelques cas survenus à Pernambouc et à Santos.

RUSSIE

Un comité vient de se fonder à Londres ayant pour but de venir en aide aux hommes de lettres et aux savants demeurés en Russie du Nord. Un appel de ce comité, publié par les journaux médicaux anglais, donne les indications suivantes, puisées à des sources directes, sur la situation des savants en Russie.

Les bolchevistes, après avoir méprisé les intellectuels, ont organisé dans la suite une Maison des Sciences et une Maison de la Littérature et des Arts.

Les savants qui avaient pu résister aux privations qui leur furent infligées au début reprirent leurs études dans des conditions matérielles évidemment très pénibles, celles d'ailleurs auxquelles tout le peuple russe est soumis. On cite, parmi les survivants, les noms du physiologiste Pawlow, du géologiste Karpinsky, du botaniste Borodi, etc... Les hommes de sciences et de lettres russes souhaiteraient recevoir des livres récents, dont ils sont complètement démunis (*Concours médical*).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

MÉDECINS DES PAYS RECONQUIS ET DÉVASTÉS.

D. — *Je vous serais reconnaissant de me dire s'il vous serait possible de me procurer le texte de loi concernant les médecins installés en pays libérés.*

Etant à X..., Haut-Rhin, région dévastée, je désirerais savoir s'il m'est possible de toucher l'allocation destinée aux confrères installés dans les ruines.

R. — Je ne connais (et ne pense pas qu'il existe) aucun *texte de loi*, relatif aux médecins installés dans les R. L. (régions libérées).

Par contre il a été pris, il y a deux ans environ, un arrêté ministériel allouant une indemnité, pouvant monter jusqu'à 500 francs, aux médecins, venant s'installer ou se réinstaller dans les départements sinistrés.

Le montant de l'indemnité est calculé d'après les difficultés de la vie locale. Une commission, composée de conseillers généraux, médecins et délégué du préfet, en fixe le montant.

La vie normale étant reprise actuellement dans toutes les localités où exercent les médecins, il faut s'attendre à voir de plus en plus diminuer le chiffre de la subvention accordée. Elle sera même à peu près supprimée dans certains départements.

Mais cette indemnité n'a été prévue par le ministre des R. L. que pour les 10 départements anciennement français : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Ardennes, Vosges.

Le département du Haut-Rhin ne relève pas du ministre des R. L., mais du Haut Commissaire d'Alsace et Lorraine, M. Alapetite, qui réside à Strasbourg.

Nous ignorons si des mesures spéciales ont été prises par lui en faveur des médecins sinistrés.

Dans tous les cas, le ministre des R. L. n'a aucun pouvoir ni attributions sur les pays reconquis.

Aussi, dans le doute, nous vous conseillerons d'adresser directement votre requête au Haut Commissaire d'Alsace et Lorraine.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires publiés à l'occasion du jubilé de Elie Metchnikoff, 1 vol. grand in-8° de 734 pages et 20 pl. hors texte. (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 50 fr.

Ces mémoires, d'abord publiés dans les *Annales de l'Institut Pasteur* entre 1915 et 1920, ont été réimposés dans le format grand in-8° et réunis en un volume qui est précédé du compte rendu de la cérémonie jubilaire du 16 Juin 1915 avec l'allocution de M. Roux et la réponse de E. Metchnikoff; un portrait de celui-ci est en tête du volume. Le tirage de cette publication a été fait à petit nombre, mais il a paru à l'Institut Pasteur qu'il convenait cependant de permettre aux Laboratoires et à ceux qu'intéresse spécialement l'histoire des grandes théories pastoriennes de pouvoir la posséder. De là ce livre.

Traité des maladies de l'enfance, par JULES COMBY 1 vol. in-8° de 1.090 pages. 6e édition (*Vigot frères*, éditeurs.) — Prix : 30 francs.

Cet ouvrage, dont l'auteur soumet la 6e édition au public médical, est le fruit de 32 années d'études cliniques dont 11 au dispensaire fondé à la Villette par la Société philanthropique et plus de 20 dans les hôpitaux d'enfants. Le lecteur trouvera dans ce livre toutes les données utiles concernant nos connaissances actuelles et il bénéficiera des innombrables observations personnelles et lectures dont l'auteur a tiré parti pour être aussi complet que possible tout en rendant ce traité attrayant et facile à lire.

Après un résumé d'hygiène et de physiologie infantiles et quelques considérations thérapeutiques, M. Comby aborde la pathologie de l'enfance qu'il divise en 2 grands groupes : *les maladies générales et les maladies locales ou organiques*.

Dans la 1re partie sont étudiées les maladies infectieuses, les maladies dystrophiques et les intoxications. La seconde partie du livre est divisée en autant de sections qu'il y a de systèmes organiques ; la 8e et dernière section est réservée aux maladies de la peau qui jouent un rôle important en pédiatrie.

Cette nouvelle édition comporte des remaniements importants et de nombreuses additions. Elle constitue une mise à jour de la médecine infantile et permet au lecteur de se rendre un compte exact des conceptions ainsi que des méthodes cliniques et thérapeutiques de l'un des maîtres les plus réputés de la pédiatrie française. G. SCHREIBER.

LIVRES REÇUS

2440. **Les maladies de l'esprit et les asthénies**, par le Dr ALBERT DESCHAMPS. 1 vol. de 740 pages (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 20 francs + 10 0/0.

2441. **L'iris**, par A. MAGITOT, ophtalmologiste des hôpitaux. 1 vol. de 264 pages, avec 28 figures (*Doin*, éditeur). — Prix : 16 francs.

2442. **La production et la population**, par le Dr ROBERT LASCAUX. 1 vol. in-16 (*Payot et Cie*, édit.). — Prix : 9 francs.

2443. **La chirurgia del cuore**, par le Dr VINCENZO LUCARELLI. 1 vol. de 174 pages (*Cavala et Cavalmoretti*, édit., Viadana). — Prix : 10 lires.

2444. **Eventratio diaphragmatica**, par N. SAMAJA. 1 vol. de 50 pages avec figures (*Capelli*, édit., Bologne). — Prix : 6 lires.

2445. **Les hommes fossiles**, par MARCELLIN BOULE, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, directeur de l'Institut de paléontologie humaine. 1 vol. de 492 pages, avec 239 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 40 fr. net; relié toile, 45 francs.

2446. **Traité des opérations commerciales des banques**, par HENRY TERREL, ancien directeur général du Crédit Français, et HENRI LEJEUNE, sous-directeur de la Société générale de Banque. 2e édition, entièrement revue et mise au point de la législation actuelle. 1 vol. de 486 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 24 francs net.

2447. **Le compas de navigation aérienne**, par le lieutenant de vaisseau J. ROUCH, ancien chef du Service météorologique des armées et de la marine. 1 vol. de 72 pages, avec 40 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 francs net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* LA PRESSE MÉDICALE *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

Juan Carlos Navarro. — Cardio-cirrhose d'Hutinel, contribution casuistique.

Pierre Richard. — Recherche et traitement de l'état prétuberculeux chez l'enfant.

Recueil de faits :

Ad. d'Espine. — Deux observations de bruit de galop chez le petit enfant sans lésion rénale.

Victor Veau et Charles Ruppe. — Un cas de bec-de-lièvre médian supérieur.

Revue générale.

J. Comby. — Traitement médical de la sténose pylorique infantile.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai,** *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire, fera un cours complémentaire pratique d'histologie normale et pathologique, d'hématologie et de bactériologie appliquées à la gynécologie. Ce cours commencera le 15 Mai 1921, à 9 h. du matin. Il comprendra 12 séances, du 15 au 31 Mai.

Programme du cours. — 1° Technique histologique générale. Fixation et conservation des pièces. Inclusions à la paraffine. Usage des divers microtomes. Manipulation des coupes. Diverses méthodes d'inclusion. — 2° Coloration des coupes. Méthodes générales d'un emploi courant en anatomie pathologique. Méthodes spéciales : coloration du tissu conjonctif, des fibres élastiques, de la graisse, du glycogène. Colorations cytologiques. — 3° Histologie normale de l'appareil génital de la femme : « Ovaire embryonnaire et adulte, ovaire pendant la grossesse, ovaire sénile, trompe, muqueuse utérine, col de l'utérus, glande mammaire ». — 4° Inflammations diverses. Inflammation aiguë, subaiguë et chronique. Tuberculose. « Ovarites, métrites et salpingites aiguës et chroniques, métrites cervicales. Tuberculoses tubaire et ovarienne ». — 5° Tumeurs bénignes en général et en particulier : « Adénome du sein, fibromes et myomes utérins, lipomes ». — 6° « Grossesse utérine et tubaire (placenta) ». Recherche des villosités choriales. Tumeurs placentaires. « Môle hydatiforme. Chorioépithéliome ». — 7° Papillomes, kystes et polypes, en général et en particulier : « Kystes de l'ovaire divers ; papillomes de l'ovaire divers, polypes utérins. Kystes dermoïdes, ovaires polykystiques ». — 8° Tumeurs malignes épithéliales en général et en particulier : « Epithéliome et carcinome du sein, épithéliomes tubulé et lobulé du col utérin, épithéliome du corps utérin ». — 9° Tumeurs malignes d'origine conjonctive, en particulier : « Sarcomes utérins et ovariens. Tumeurs solides de l'ovaire ». — 10° Eléments de bactériologie : milieux de culture, ensemencement et coloration des bacilles. Préparations de « divers exsudats, pus, sécrétions normale et pathologique de l'appareil génital ». Coloration et recherche des micro-organismes les plus communs dans les affections de l'appareil génital. — 11° Notions d'hématologie. Numération des globules rouges et blancs. Mesure de l'hémoglobine. Fixation et coloration du sang. Etablissement de la formule leucocytaire. Etudes de « préparations de divers sangs pathologiques. — 12° Revision. Interprétation des préparations faites par les élèves au cours des séances précédentes. Exercices d'interprétation de « préparations provenant de curettages et de biopsies ». Méthodes d'examen extemporané.

Chaque séance comportera une leçon théorique avec démonstrations et projections, et des exercices pratiques. Les élèves exécuteront eux-mêmes les préparations indiquées entre guillemets.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Le nombre de places est limité à douze. Le droit à verser est de 100 francs. Les préparations exécutées par les élèves eux-mêmes resteront leur propriété.

CONCOURS

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — — *Séance du 7 Mai.* — Ont obtenu : MM. Couturier, 10 + 15 = 25; Depardieux, 12 + 16 = 28; Delottes, 14 + 19 = 33; Maffei, 7 + 12 = 19. — *Excusé*, M. Bretézurter.

Séance du 9 Mai. — Ont obtenu : Mme Godet, 11 + 15 = 26; MM. Bretegnier, 13 + 17 = 30; Couanet, 9 + 13 = 22; Natsoukis, 11 + 16 = 27.

Médecins des hôpitaux. — ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles : MM. Chevallier, 61 points; Blach, 60 1/2; May, 59 1/2; Cain, 58 1/2; Leblanc, 58 1/2; Gautier, 56 1/2; Bouttier, 56 1/2; Jacob, 55; Feuillié, 54 1/2; Jacquet, 54 1/2; Weill (André), 54; Brodin, 53 1/2; Tinel, 53; Duvoir, 52 1/2; Flandin, 52 1/2; Huber, 52 1/2;

(*Voir la suite, p.* **701**.)

Heuyer, 52 1/2; Weissenbach, 52 1/2; Pruvost, 52; Dumont, 52.

Les épreuves de nomination commenceront le 26 Mai.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique obstétricale s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le lundi 27 Juin 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 40 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Le candidat doit se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps son acte de naissance, son diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de ses publications scientifiques.

École du Service de Santé militaire. — Un concours est ouvert en 1921, le 21 Juillet, pour l'emploi d'élève du Service de Santé militaire.

Conditions générales d'admission au concours. — 1° Etre Français ou naturalisé Français.

Les candidats alsaciens-lorrains justifieront de leur réintégration de plein droit dans la nationalité française dans les conditions du paragraphe 1er de l'annexe à la section V de la partie III du traité du 28 Juin 1919.

Pourront être admis également les fils d'étranger nés en France qui auront été incorporés en vertu de la loi du 3 Juillet 1917.

2° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire.

Situation et régime des élèves pour l'accomplissement de leurs études. — Les candidats admis sont nommés élèves du Service de Santé militaire; ils rejoindront cette école le 24 Octobre 1921 pour y être immatriculés et incorporés, après vérification de leur aptitude physique, et avoir contracté, conformément aux prescriptions de la loi du 14 Décembre 1888, l'engagement de servir au moins pendant six ans dans le Corps de Santé à partir de leur promotion au grade d'aide-major de 2e classe.

Les candidats soumis au régime de la loi de recrutement du 7 Août 1913 doivent, en outre, contracter l'engagement de huit années prescrit par l'article 13 de cette loi.

En principe, les élèves ne doivent être réunis à l'Ecole du Service de Santé militaire que pour y accomplir les deux dernières années d'études avant l'obtention du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien. Ceux qui en auront fait la demande pourront, après leur incorporation à l'Ecole, être détachés dans la ville de Faculté de Médecine ou de Pharmacie qu'ils auront choisie et ne seront rappelés à l'Ecole que pour y accomplir les deux dernières années d'études, sauf exceptions prévues ci-après pour les externes et les internes. Les élèves qui, lors de leur admission, n'auront pas demandé à être détachés dans une ville de Faculté, seront maintenus à l'Ecole du Service de Santé militaire et ne pourront être détachés ultérieurement; les élèves détachés pourront être rappelés à l'Ecole sur leur demande.

Les élèves nommés, au concours, externes des hôpitaux des villes de Facultés pourront ne passer à l'Ecole que leur dernière année; ceux pourvus du titre d'interne, dans les mêmes conditions, seront autorisés à n'y pas entrer et à achever leurs études dans les Facultés des villes où ils exercent leurs fonctions; les uns et les autres devront passer les examens en vue du diplôme dès que leur scolarité le leur permettra.

Les élèves qui poursuivront leurs études hors de l'Ecole du Service de Santé militaire (élèves détachés) seront soumis à un contrôle militaire et technique; ils seront mis en subsistance dans un détachement de section d'infirmiers militaires; ils recevront, s'ils sont autorisés à vivre isolément, l'indemnité spéciale d'alimentation des hommes de troupe détachés à poste fixe.

A partir de l'incorporation à l'Ecole du Service de Santé militaire, les différents droits de scolarité et d'examen prévus par les règlements universitaires seront payés par le ministère de la Guerre. Toutefois, en cas d'ajournement à un examen, les frais de consignation pour la répétition de cet examen seront à la charge de l'intéressé.

Après l'obtention du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien, les élèves seront nommés aides-majors de 2e classe; ils passeront un an dans les hôpitaux militaires, puis seront envoyés à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire et prendront rang entre eux, suivant leur classement de sortie de cette Ecole.

Cinq années sont attribuées à titre d'études préliminaires aux médecins et pharmaciens militaires lors de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe, pour le décompte de leur service donnant droit à une pension de retraite (art. 35 du décret du 23 Mars 1852). Ces cinq années d'études préliminaires sont également décomptées pour le droit à la solde progressive d'ancienneté des officiers et en vue de l'établissement de tableaux de concours pour la Légion d'honneur.

Le prix de la pension est fixé à 1.500 francs par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le ministre de la Guerre et notifié aux élèves en même temps que leur admission à l'Ecole; les élèves versent dans la caisse du Conseil d'administration, à leur arrivée, une somme de 150 francs au titre de la masse individuelle.

Les livres et instruments nécessaires aux études sont fournis par l'Etat et compris dans le prix du trousseau.

Les élèves quittant l'Ecole pour toute autre cause que pour réforme sont tenus au remboursement des frais de scolarité et, s'ils ont été boursiers, au paiement du montant des frais de pension et de trousseau avancé pour eux par l'Administration de la Guerre.

Inscription. — Les candidats devront se faire inscrire du 1er Juin au 25 Juin au soir :

1° S'ils sont civils, à la préfecture du département où ils font leurs études.

2° S'ils sont militaires, à la préfecture du département où ils tiennent garnison: ceux en service aux armées d'occupation ou opérant en territoire étranger devront faire parvenir leur demande avec les pièces énumérées ci-après, par la voie hiérarchique, au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel) pour la même époque.

Les pièces à produire en même temps que la demande sont :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé;

2° Un certificat du maire du domicile constatant qu'il est Français ou naturalisé Français.

Les Alsaciens-Lorrains ayant récupéré la nationalité française joindront à leur acte de naissance une pièce justifiant qu'ils ont acquis la nationalité française par un engagement volontaire ou que leurs ascendants vivants à la date du 20 Mai 1871 ont perdu la nationalité française par application du traité de Francfort.

Les candidats naturalisés devront joindre, soit la copie du décret présidentiel leur ayant accordé cette faveur, soit une pièce permettant de retrouver ce décret au *Bulletin des lois.*

3° Si le candidat n'est pas sous les drapeaux, un certificat du commandant de recrutement de la subdivision territoriale établi l'année du concours et constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service. Ce certificat indiquera la situation exacte du candidat au point de vue du service militaire : non lié au service, appelé, engagé volontaire (temps de service accompli au 1er Octobre de l'année courante), ajourné, sursis obtenus.

4° Une déclaration écrite indiquant :

a) La catégorie du concours : médecine ou pharmacie, ainsi que le nombre d'inscriptions (4, 8 ou 12) ou la position de stagiaires;

b) La langue obligatoire choisie par le candidat et, le cas échéant, la langue facultative;

c) Le centre où le candidat désire passer les épreuves écrites;

d) Le centre où le candidat désire passer les épreuves orales et pratiques.

Les candidats ne pourront être autorisés à changer de centres d'examens que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre.

e) La résidence du candidat;

f) L'adresse très exacte où devra lui être adressée, en cas d'admission, sa Commission d'élève du Service de Santé militaire;

g) Le cas échéant, la ville de Faculté où le candidat demande à poursuivre ses études;

5° Un engagement pris par le père, le tuteur ou le candidat lui-même, s'il est majeur et jouit de ses biens, et libellé ainsi qu'il suit :

« Je soussigné m'engage en mon nom personnel à rembourser au Trésor le montant des frais de scolarité et d'indemnité que le ministre aura payés pour (mon fils, ou pupille, ou moi) dans le cas où il quitterait l'Ecole du Service de Santé militaire pour toute autre cause que pour réforme ou ne réaliserait pas (ou je ne réaliserais pas) l'engagement sexennal.

« En cas de réforme, le présent engagement sera annulé. A défaut de paiement du montant de ces frais de scolarité, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par toutes voies que de droit. »

A ..., le ... 19..
(Signature.)

(Légalisation par le maire.)

Cette pièce sera établie sur papier timbré.

6° Une déclaration sur papier libre du père, de la mère, du tuteur ou de l'élève lui-même, s'il est majeur et jouit de ses biens, reconnaissant qu'il est en mesure de payer la pension ou, à défaut de cette déclaration, une pièce indiquant qu'il est ou sera fait une demande de concession de bourse.

7° Etudiants en médecine : un certificat de scolarité constatant que le candidat a pris régulièrement ses inscriptions et a satisfait aux examens afférents à sa scolarité; ce certificat devra porter mention des dates auxquelles la dernière inscription a été accordée et le dernier examen a été subi.

Etudiants en pharmacie : un certificat du juge de paix ou du directeur de l'Ecole de Pharmacie constatant que le candidat a régulièrement accompli le stage officinal et satisfait à l'examen de validation et, le cas échéant, un certificat de scolarité établissant qu'il a pris régulièrement ses inscriptions dans une Faculté ou Ecole de Pharmacie et satisfait aux examens afférents à sa scolarité.

Les candidats présents sous les drapeaux doivent fournir les mêmes pièces, moins le certificat d'aptitude au service militaire; ils produisent en outre :

1° Un état signalétique et des services;

2° Une attestation du chef de corps, portant que le candidat a eu une bonne conduite depuis son entrée au service.

Les candidats qui auront été mobilisés devront fournir un état signalétique et des services établis postérieurement à la publication de la présente instruction, ainsi qu'un état pour le décompte des majorations militaires.

(*A suivre.*)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de vermeil.* — M. Lasbrey (Frederick), de nationalité britannique, docteur en médecine et chirurgie : chirurgien de haute valeur et de conscience éprouvée; a tout d'abord servi dans des formations organisées par le Comité britannique de la Croix-Rouge française; envoyé dans les hôpitaux de la 17e région, a fait preuve du plus grand dévouement dans le traitement des grands blessés qui lui ont été confiés.

— M. Meade (Henry), de nationalité britannique, docteur en médecine et chirurgie; chirurgien de grande valeur, venu d'Angleterre aux premiers jours de la guerre mettre son activité personnelle au service des blessés, a servi pendant un an dans diverses formations françaises, a été ensuite affecté pendant onze mois et demi à l'hôpital de Lamothe, à Villeneuve-sur-Lot, et à l'inspection chirurgicale de la région. A rendu partout de signalés services. (*Journ. off.*, 14 Janvier 1921.)

Médaille d'argent. — M. Suryot (Désiré), docteur en médecine, à Entrains (Nièvre); médecin à Entrains, a installé dès le début des hostilités une ambulance militaire à la gare de cette localité. A pris ensuite la direction d'une infirmerie pour convalescents de guerre; médecin et chirurgien dans cette formation, a donné ses soins les plus dévoués aux blessés. Quatre ans de services gratuits, d'Août 1914 à Mars 1919. Perte d'un doigt à la suite d'une piqûre anatomique.

— M. Leduc (Stéphane), docteur en médecine à Nantes : a prêté un concours bénévole à la direction du Service de Santé de la 11e région à Nantes pour organiser huit hôpitaux, quatre dépôts de physiothérapie et vingt-cinq services de radiologie avec une haute compétence professionnelle et un grand dévouement; sans obligations militaires, a abandonné sa clientèle et ses occupations pour se consacrer exclusivement, et sans aucune rétribution, du 1er Décembre 1915 au 1er Avril 1919, au service militaire et aux soins des blessés.

— M. Galand (Arthur), docteur en médecine, à Anzin (Nord) : malgré son âge (54 ans) et un état de santé précaire, a prodigué gratuitement, pendant toute la guerre, les soins les plus éclairés et les plus dévoués aux populations de la région de Cambrai et de Valenciennes. Par son énergique résistance aux exigences de l'ennemi s'est attiré des poursuites qui ont abouti à trois condamnations, à l'amende et à l'emprisonnement. A contracté une maladie sérieuse au chevet des blessés; transporté en Belgique en 1918, y a fondé une ambulance où il a soigné de nombreux soldats français ou alliés.

— M. Browne (James), de nationalité britannique, docteur en médecine et chirurgie : a servi dans divers hôpitaux français, notamment dans la 17e région, et s'est fait remarquer partout par son zèle et son dévouement.

— M. Home (Alfred), de nationalité britannique, docteur en médecine et chirurgie de l'Université de Londres : a servi pendant la guerre à l'hôpital 115 *bis*, à Villeneuve-sur-Lot, et s'est fait remarquer partout par son zèle et son dévouement. (*Journ. off.*, 14 Janvier 1921.)

Visites-conférences des œuvres de protection du premier âge. — Du 28 Mai au 8 Juin auront lieu sous la direction de M. Georges Schreiber les visites suivantes :

1° *La consultation du nourrisson* : La fondation Pierre Budin, 91 *bis*, rue Falguière (XVe), le samedi 28 Mai à 16 heures.

2° *L'Asile maternel* : L'Abri maternel de Nanterre, 2, rue du Grandchamp, à Nanterre, le mercredi 1er Juin à 15 heures. (Prendre à la Porte-Maillot, le tramway, ligne de Saint-Germain et descendre à la station Nanterre-la-Boule. Départ : toutes les 20 minutes.)

3° *La Crèche* : La crèche du dispensaire Heine-Fould, 35, rue de la glacière (XIIIe), le samedi 4 Juin à 16 heures.

4° *La Pouponnière* : La Pouponnière de l'Entre-Aide des Femmes françaises, 55, rue Denfert-Rochereau, à Boulogne sur-Seine; le mercredi 8 Juin à 16 h. 30. (Se rendre par le métro ou le tramway à la porte d'Auteuil et prendre le tramway gare d'Auteuil-Versailles. Descendre au rond-point Victor-Hugo.)

Exposition nationale de la Maternité de l'Enfance. — Cette exposition, organisée sous le haut patronage de M. le Président de la République au profit des œuvres

(*Voir la suite, p.* **705**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 23)

(*Thérapeutique*) **INJECTIONS**

Injections intrafessières

Certains produits ou certains sels, comme les sels mercuriels insolubles (huile grise, calomel, etc.) ne peuvent être injectés que dans l'épaisseur d'un muscle. Les muscles fessiers sont ceux que l'on choisit de préférence. Dans cette région, il faut éviter d'atteindre le nerf sciatique et faire l'injection assez profonde pour qu'elle soit au-dessous de la couche cellulo-adipeuse qui, chez certains sujets, surtout les femmes, est parfois très épaisse (4 à 6 cm.) il faut de plus que l'injection ne puisse pas refluer du muscle dans le tissu cellulo-adipeux par le trajet de l'aiguille. Pour atteindre ces deux buts il faut bien choisir sa zone d'injection et se servir d'aiguilles appropriées.

1° *Choix de la zone d'injection* :

Différents points d'injection ont été déjà proposés par Smirnoff, Gaillot, Barthélemy, Fournier, Tixier, Finger, etc. Il nous paraît plus pratique de délimiter une zone dans laquelle tous les points sont bons, pourvu que l'on choisisse l'endroit le plus charnu : il varie avec la musculature de chaque malade et avec le sexe. Ces zones peuvent être ainsi délimitées :

a) Si le malade est debout, injecter toujours au-dessus d'une ligne horizontale menée par le sommet du sillon interfessier (fig. 1);

b) Si le malade est assis à califourchon sur une chaise, injecter dans toute la région des fesses ainsi découvertes (fig. 2).

En injectant dans la portion des muscles fessiers qui se trouve dans ces zones l'on est sûr de ne jamais atteindre le nerf sciatique (fig. 3). L'on choisira le point où les muscles sont le plus saillants et le plus épais; au cours d'un traitement longtemps poursuivi il sera toujours facile de trouver des points différents dans ces zones largement délimitées.

2° *Choix de l'aiguille* :

Le calibre doit être aussi faible que possible pour éviter le reflux du médicament dans le trajet de l'aiguille au moment où on la retire.

La longueur doit être de 6 cm. au moins si le sujet est maigre; elle doit être de 8 à 10 cm. pour des femmes grasses et ne pas oublier que, dans ce cas, le pannicule adipeux peut atteindre 4 à 6 cm. à lui seul.

Il est préférable de prendre des aiguilles en acier bien soudées à l'embase, car les aiguilles de platine présentent souvent des fissures sur le côté; en tout cas, l'on s'assurera qu'elles ne présentent pas cet inconvénient.

Il ne faut jamais craindre d'injecter trop profondément et même de buter sur l'os, car une injection trop profonde, même faite au contact des os du bassin, n'est pas dangereuse, alors qu'une injection trop superficielle peut être suivie de douleurs, d'abcès ou d'escarres.

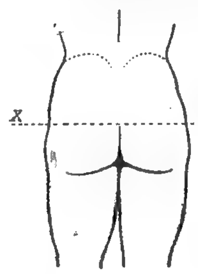


Figure 1.

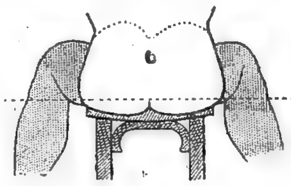


Figure 2.

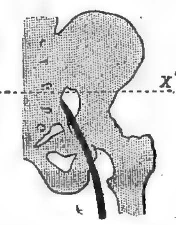


Figure 3.

Les aiguilles seront stérilisées par ébullition et non flambées, ce qui en altère le piquant et les recouvre d'un dépôt noirâtre qui peut tatouer la peau.

Avant de faire bouillir l'aiguille il est nécessaire de faire passer un peu d'eau au moyen d'une seringue pour vider le contenu de l'aiguille.

La piqûre étant faite, on laisse l'aiguille en place un instant avant de pousser l'injection pour s'assurer qu'il ne s'écoule pas de sang et que son extrémité ne plonge pas dans un vaisseau.

Paul Ravaut.

départementales de la natalité, aura lieu à Paris au *Jardin zoologique d'acclimatation* du 15 Juin au 25 Juillet 1921. Plus de 4.000 mètres carrés seront attribués aux stands et sections de l'exposition.

Deux *Congrès principaux* auront lieu à l'exposition. Le premier réunira les membres des grandes ligues françaises de repopulation et de natalité. Le second sera réservé aux commissions départementales de Natalité, réunies à Paris sur l'invitation du Conseil supérieur.

Des *conférences*, presque quotidiennes, de *sociologie*, de *dermographie* et plus généralement d'*économie sociale* seront données dans la salle des Congrès par les personnalités les plus qualifiées. D'autre part, 27 *galas artistiques*, précédés également d'une conférence, sont prévus avec le concours de notabilités littéraires, artistiques et sociales.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général, 4, boulevard de la Madeleine, Paris (IXe).

A la mémoire du chimiste Wurtz. — L'inauguration du monument qui sera élevé à la mémoire du grand chimiste Adolphe Wurtz aura lieu à Strasbourg, sa ville natale, le mardi 5 Juillet prochain.

L'Institut de France, l'Académie de Médecine et la Faculté de Médecine de Paris, dont il fut le doyen, se feront représenter par des délégations.

Les soins médicaux aux mutilés. — D'accord avec M. le professeur Pinard, député de la Seine, M. Maginot, ministre des Pensions, a pris l'initiative de réunir le jeudi 12 Mai courant une conférence qui se composera :

1° Des représentants du corps médical (Union des Syndicats médicaux, Association générale des médecins de France, Association générale des chirurgiens, Association générale des pharmaciens, Groupe parlementaire des médecins, Académie de Médecine, Association des médecins combattants);

2° De parlementaires mutilés et de présidents d'Associations de mutilés, désignés par lui;

3° D'un représentant désigné par le Comité d'action.

Cette conférence doit examiner les revendications des mutilés et des réformés en ce qui concerne les soins médicaux.

La Ligue d'hygiène mentale. — L'assemblée générale de la Ligue d'hygiène mentale, qui aura lieu le mercredi 1er Juin, à 15 h., à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), sera présidée par M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Distinction. — Le gouvernement de la République française vient de faire remettre, par l'intermédiaire de M. le consul de France à Lausanne, à M. le président de la Société de la station climatérique de Leysin la médaille de vermeil « Caritas », en témoignage de reconnaissance pour les soins dévoués qui ont été prodigués aux internés français dans les établissements de la Société, de 1916 à 1918.

Corps de Santé militaire. — M. Dumont, médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire, est promu médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 30 Avril.)

— Sont mis à la disposition des troupes coloniales : MM. Colmiz, Lafond, Gillier, Daval, médecins aides-majors de 1re classe; Brimeau, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 16 Avril.)

Service de Santé de la Marine. — M. Duplan, élève du Service de Santé de la marine, est nommé médecin auxiliaire (de 2e classe. (*Journ. off.*, 20 Mars.)

— M. Maris, médecin de 2e classe auxiliaire, est nommé dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin de 2e classe. (*Journ. off.*, 2 Avril.)

— M. Curet, médecin de 1re classe, est adjoint, pour un délai de un an, au médecin principal secrétaire du Conseil de Santé du port de Toulon. (*Journ. off.*, 23 Avril.)

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Adrien Mauger, ancien interne des hôpitaux, et celle de M. Lucius.

A Lima, de M. le professeur Odriozola, doyen de la Faculté de Médecine.

A Kattowitz, de M. Milecki, tué alors qu'il donnait ses soins à des blessés.

— On annonce la mort de M. Ferry, chirurgien adjoint de l'hôpital et président du Syndicat médical de Dijon, et, dans cette ville, également, celle de M. A. Deroye, directeur honoraire de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, et président honoraire de l'Association des médecins de la Côte-d'Or.

— On annonce également la mort, à Laval, de M. Jules Ferron, chirurgien en chef de l'hôpital de Laval.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 18 *Mai.* — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté.

Jeudi 19 *Mai.* — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique.

Vendredi 20 *Mai.* — 2e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté. — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté.

Samedi 21 *Mai.* — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Pitié. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 *Mai.* — MM. Roger, Letulle, Sebileau, Menetrier. — Bornand (Octave). Traitement des dents infectées. — Sarrazin (Pierre). La gynécologie dans les écrits hippocratiques. — Labesse (Paul). La tuberculose pulmonaire sénile. — Spilliaert (Paul). Sur la persistance de pigments biliaires dans l'intestin.

MM. Broca (Aug.), Hartmann, Gosset, Cunéo. — Rougerille (G.). Technique de la résection du genou pour tumeur blanche. — Thuau (Charles). Des résultats éloignés des fractures de cuisse chez l'enfant. — Dragacci (C.). Du traitement de l'ostéo-arthrite tuberculeuse chez les vieillards. — Couinaud (Pierre). Contribution à l'étude des métrorragies chez la jeune fille.

Jeudi 19 *Mai.* — MM. Achard, Marfan, Jeanselme, Carnot. — Fauvel (René). Prophylaxie médicale de la blennorragie. — Suarez (Luis). Contribution à l'étude du syndrome de Hirschsprung. — Guyard (Robert). Le diagnostic de la spondylite typhique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les

(*Voir la suite, p.* 707.)

offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). *Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Étudiant français, fils de médecin, scolarité terminée, ferait remplac. Juill.-Août. Ecr. *P. M.*, n° 3319.

Confrère, jeune et actif, cherche situation avec fixe dans clinique, Paris ou banlieue immédiate. S'associerait ou aiderait confrère âgé en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3321.

Suis acheteur de BB Coolidge. — S'adresser : M. Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Médecin électro-radiologiste ayant longue pratique, libre après-midi, cherche place dans clinique ou maison de santé (Paris ou banlieue immédiate). — Apporterait installation très belle et très complète (sur courant alternatif). — Ecrire *P. M.*, n° 3331.

A vendre Microtome Minot, état neuf. *P. M.*, 3332.

Occasion : Etat neuf, instruments gynécologie, voies urinaires, accouchements.—Ecr. *P. M.*, n° 3333.

Jeune docteur, possédant auto, 30 mois internat, cherche remplac. ou autre situat. Ecr. *P. M.*, n° 3334.

Yonne.—Poste médecin propharmacien, 25.000 fr., susceptible extension. — Gare. — Grande maison. — Indemnité de 8.000 francs. — Ecrire *P. M.*, n° 3335.

Jeune médecin accepterait remplacement urologie, Paris ou banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3336.

Poste médical à céder dans ville Midi, 9.000 hab.; faible indemnité. Urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 3337.

Grand tableau est demandé, sujet méd., pour salon clin. Ecr. détails, photo, dimens., prix. *P. M.*, 3338.

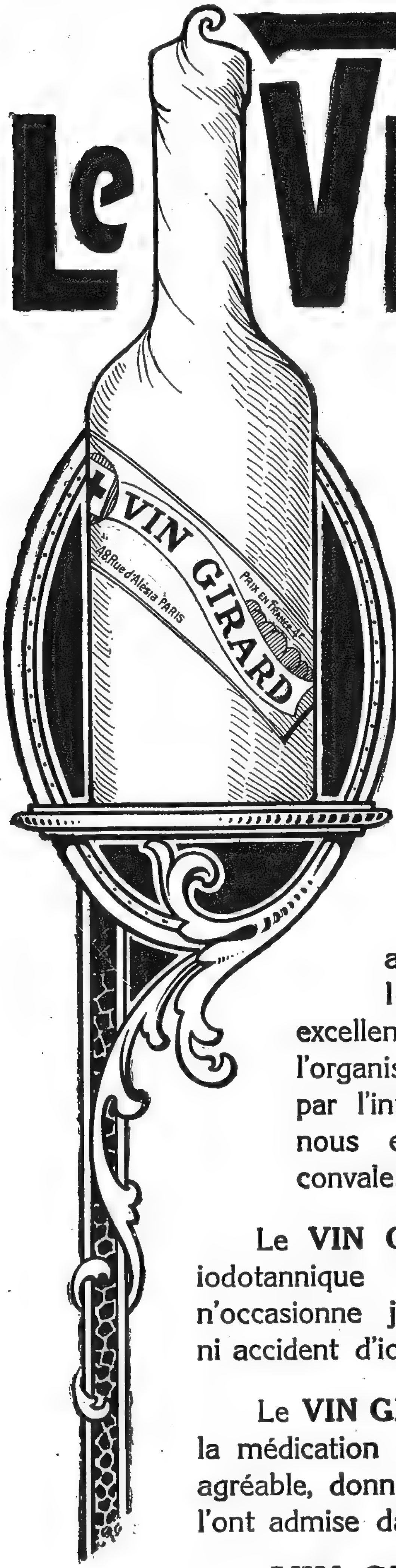
Près Paris : *Château* avec nombreuses chambres, conviendrait parfaitement pour maison de santé, clinique, etc. Près gare et tramway. Prix demandé : 600.000 fr. — S'adr. à M. *Jue*, 138, av. Victor-Hugo.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le VIN GIRARD



IODOTANNIQUE PHOSPHATÉ

SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abrège la Convalescence en activant la phagocytose



Les travaux de Lortat-Jacob ont démontré que l'iode déterminait une excitation du tissu lymphoïde avec formation abondante de leucocytes mononucléaires, excellents phagocytes, qui débarrassent l'organisme de tous les déchets et toxines laissés par l'infection. Ce rôle « dépurateur » de l'iode nous explique son action heureuse dans les convalescences.

Le **VIN GIRARD** renferme l'iode sous la forme iodotannique facilement assimilable, très active, et n'occasionne jamais ni irritation des voies digestives, ni accident d'iodisme.

Le **VIN GIRARD** a répandu depuis plus de vingt ans la médication iodotannique posphatée sous une forme agréable, donnant entière satisfaction aux médecins qui l'ont admise dans leur pratique journalière.

Le **VIN GIRARD** est toujours pris avec plaisir par les malades les plus difficiles.

UN VERRE A MADÈRE AVANT LE REPAS

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia. — PARIS

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES MALADIES CHIRURGICALES

TUBERCULEUSES EN PARTICULIER

DEVANT LA LOI DES PENSIONS

La direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris a bien voulu me reconnaître quelque compétence pour l'examen des tuberculoses ostéo-articulaires et m'a chargé de diriger, jusqu'au 2 Mai 1921, le traitement et la réforme des malades de cette catégorie. L'expérience que j'ai ainsi acquise m'a conduit à constater des défauts graves dans la loi du 19 Mars 1919. Je me permettrai d'exposer ici ces critiques, sûr que mes supérieurs hiérarchiques m'excuseront si je m'exprime en toute indépendance, avec la liberté coutumière de mon langage prime-sautier.

La loi des pensions, œuvre non pas démocratique mais démagogique, met à la charge de l'Etat toutes les maladies se déclarant pendant l'incorporation et six mois après : ce n'est pas au malade de faire la preuve que l'Etat est responsable, mais à l'Etat de faire la preuve inverse.

L'Etat se fait ainsi condamner « par prétérition d'innocence », comme disait l'autre, ou plutôt il ne prend même pas la peine de plaider et, sans discuter, il subit l'inévitable; car il sait qu'une preuve de ce genre est impossible à administrer, avec des textes où l'on prévoit la valeur causale non seulement d'un accident, mais même celle des fatigues et dangers du service.

Cette loi a été votée en principe pour des malades de guerre, ses motifs étant en partie légitimés par des erreurs sur lesquels j'aurai à m'expliquer; et pour cette période toute incorporation, si minime soit-elle, ouvre le droit à la réforme n° 1. On l'a étendue aux incorporations du temps de paix, pour toute maladie non constatée dans un délai de deux mois, et on a versé dans l'abus grave.

Il faut envisager successivement ces deux cas : le premier, sans doute, de façon toute platonique, car la loi existe. Telle qu'elle, même dans ses parties absurdes, nous n'avons qu'à l'appliquer, et si on la corrige par une autre, comme je le souhaite, celle-ci n'aura pas d'effet rétroactif.

I. — Je m'occuperai d'abord des *lésions chirurgicales, et surtout ostéo-articulaires, qui se sont déclarées en temps de guerre pendant l'incorporation*. La tuberculose me servira de type, et je compléterai par quelques mots sur d'autres lésions.

Pour ces tuberculoses, il est certain qu'on s'est trouvé en présence d'une situation difficile à régler à la fois équitablement et scientifiquement.

L'origine de la difficulté réside dans ce que, sous prétexte de récupération égalitaire et aussi par ignorance médicale, les commissions appropriées ont déclaré bons pour le service à peu près tous les hommes qu'on leur présentait (les véritables embusqués mis à part, naturellement). Elles étaient ainsi bien notées, et d'autre part s'en rapportaient aux médecins des dépôts pour compléter la sélection. Tout ce qu'elles faisaient était de désigner pour le service auxiliaire les hommes tarés avec trop d'évidence; et j'ai vu affecter au service armé des sujets qui avaient souffert, avec certitude, de coxalgie, de mal de Pott, d'ostéo-arthrite tuberculeuse du genou.

Au reste, j'ai constaté, avant la guerre, d'absurdes décisions de ce genre. Il y a bien des années, par exemple, j'ai donné à un conscrit, hélas ! guéri sans gibbosité, un certificat attestant que je l'avais soigné pour mal de Pott. Le major du conseil de revision voulut bien jeter les yeux sur ce certificat d'un civil, l'évaluer à 40 francs et, d'accord avec le général, verser le jeune homme dans la cavalerie. Comme j'ai mauvais caractère, j'ai exposé le cas à M. le directeur (que je ne connaissais pas) du corps d'armée : celui-ci, en me remerciant de lui signaler un mauvais serviteur, envoya immédiatement l'ordre de procéder à la réforme. Si mes deux confrères, le bon et le mauvais, lisent par hasard ses lignes et s'y reconnaissent, qu'ils en prennent « chacun pour son grade ».

L'affectation au service armé d'hommes de cette catégorie doit être rigoureusement proscrite. Quant au service auxiliaire, compris actuellement d'une façon déraisonnable, il ne vaut pas mieux.

« L'auxi » ne porte pas le fusil, mais il fait les corvées. J'en connais un qui, au début de la guerre, fut pris pour le service armé et, au dépôt, classé « auxi » : il a une ankylose cervicale par mal de Pott et une insuffisance mitrale avec hypertrophie énorme du cœur et frémissement cataire. Désireux d'être utile pendant la guerre, il aurait voulu servir son pays selon ses capacités physiques et dans un bureau (il est comptable) prendre la place d'un homme valide. Il s'est heurté à un refus systématique et s'est fait réformer, selon son droit, parce qu'on l'envoyait charger sur des voitures à bras des sacs de pommes de terre (50 kilogr.) : des sacs de terre pour la tranchée, impossible; si l'on ajoute des pommes et une voiture à bras, bon pour un cardiaque !

Donc, dans l'état actuel des choses, il y a entre la situation de « l'armé » et de « l'auxi » une différence dans « les dangers du service », mais non dans les « fatigues », et comme je vais le dire, ces dernières seules importent.

Que sont devenus ces récupérés ? J'en ai vu de nombreux dont le service a été nul ou à peu près. Tous n'y ont pas mis, sans doute, une bonne volonté extrême; mais que peut faire un médecin, quelle que soit sa conviction personnelle, qnand il trouve une tare physique capable d'expliquer les troubles accusés par l'intéressé ? Se dire en lui-même qu'on le trompe... et encaisser.

Quelques-uns, courageux, ont cherché à servir de leur mieux, jusqu'au jour où une rechute les a mis définitivement sur le flanc. Pour ceux-là, sans discussion, l'Etat est responsable : il doit payer les fautes des commissions incompétentes auxquelles il demandait le triage, des médecins de corps qui n'ont pas su ou osé provoquer la décision qui s'imposait scientifiquement, c'est-à-dire la réforme n° 2, sitôt le diagnostic établi. Car aucun doute n'est scientifiquement possible : les fatigues du service sont une cause certaine d'aggravation de ces lésions. On voit d'ailleurs, soit dit en passant, à quelle circonspection cela obligera, pour accepter les engagements volontaires, tant que nous serons régis par la législation actuelle.

Même solution pour ceux qui, plus invalides, ont été hospitalisés presque tout de suite, puis maintenus à l'hôpital pendant des mois et des années : « Ne fais jamais un jour ce que le voisin pourra faire le lendemain. » De cela, j'ai des exemples.

Et les « carottiers », moins rares qu'on ne le pense ? Comment prouver que n'est pas réelle « l'aggravation » due aux fatigues, à un coup ou à une entorse (souvent d'ailleurs imaginaires) ? C'est impossible. J'ai vu des cas où j'ai la certitude morale, mais non matérielle. Que peut alors faire l'Etat ? Comme l'expert... encaisser, mais pour lui cela signifie décaisser.

Donc, en tout état de cause, on doit admettre quelquefois la certitude, souvent la probabilité, toujours au moins la possibilité, de l'aggravation par le service des anciennes tuberculoses ostéo-articulaires : par conséquent, la récupération de ces malades pendant la guerre a été une erreur ; leur incorporation actuelle est une erreur plus grande encore. L'Etat a commis cette erreur, qu'il la paie donc; mais qu'il ne la commette plus.

II. — Comment considérer, maintenant, *les tuberculoses chirurgicales qui se sont formées de toutes pièces pendant le séjour sous les drapeaux*. C'est ici qu'est intervenue gravement la démagogie.

Tous les hommes — civils ou militaires — atteints d'une lésion chirurgicale tuberculeuse ont tendance naturelle à invoquer une cause externe, un coup, un effort, un mouvement forcé, une entorse. Souvent les médecins ont cru donner à ces assertions une base scientifique ; mais les médecins militaires qui me liront savent que les abcès froids thoraciques ont survécu au baudrier

et les adénites cervicales au hausse-col ou aux vent-coulis de la guérite.

Cette opinion est tellement ancrée dans l'esprit humain qu'elle persiste chez des soldats qui n'y ont aucun intérêt, puisque la loi actuelle admet la présomption légale en dehors de toute action extérieure. Tout récemment, j'ai vu un mal de Pott lombaire attribué mordicus à une fatigue ressentie un soir pour avoir rangé des casiers dans un casernement; une arthrite tibio-tarsienne survenue trois ans après une « entorse », probablement imaginaire, car elle n'a causé aucun arrêt de travail chez ce paysan des pays envahis.

Pour l'homme aux casiers (classe 1920), la présomption légale est absurde. Pour le prisonnier civil des Allemands, elle est tout à fait admissible. De même pour les incorporés au front. Fatigue, marches excessives, vices d'alimentation, privations de sommeil, exposition au froid, séjour dans la boue : Quel médecin sérieux déclarera qu'il n'y a pas là des causes évidentes de tuberculisation médicale ou chirurgicale ? Certes oui, il est des tuberculeux, même avérés, auxquels cette vie au grand air, même brutale, a été favorable. Mais combien, aussi, qui en ont pâti ? Discrimination scientifiquement impossible; donc il faut, à la fois en science et en équité, que l'Etat prenne ces malades à sa charge. Il y a de grandes chances pour que son service ait contribué à les rendre malades si même, créant la contagion, il n'a pas créé la maladie.

Je ne crois pas du tout, pas plus pour les civils que pour les militaires, à la localisation post-traumatique des tuberculoses chirurgicales; mais ce n'est pas le lieu de développer ici cette discussion puisque, pour les militaires *en campagne*, les « fatigues du service » me paraissent engager scientifiquement la responsabilité de l'Etat.

Mais je dis militaires *en campagne*, et on a versé dans l'abus, quand on a considéré comme égaux devant la loi tous les mobilisés. A cela toujours les deux mêmes causes : l'ignorance et la démagogie.

Comment ! on a fait bénéficier de la loi tous les employés à l'intérieur; les gardes-voies qui pour la plupart furent chauffés, nourris, blanchis, couchés, lavés, comme ils ne l'avaient jamais été de leur vie; des gens qui (parfois embusqués caractérisés) sont restés non seulement affectés à leur profession ordinaire, mais dans leur ville, dans leur usine ! Voici un exemple : celui d'un homme, assez âgé pour que fût pleinement justifié son maintien, comme mobilisé dans l'usine, militarisée, où il travaillait en temps de paix, et qui fut réformé avec 100 pour 100 pour un mal de Pott et une ostéo-arthrite du genou survenus en Février et Mars 1919 (à la suite, croit-il, d'un effort fait, en Septembre 1916, pour porter une charge d'obus).

III. — On doit juger de la même manière pour d'autres lésions chirurgicales, soit connues avant l'incorporation, soit déclarées postérieurement.

Prenons l'ostéomyélite de la croissance. J'ai vu des résultats déplorables de l'incorporation et n'en suis pas surpris, car je sais que jamais on ne peut affirmer que la stérilisation du foyer soit absolue et définitive. Qui ne connaît le réveil au bout de quinze ou vingt ans, et plus ? Qui ne connaît l'action possible d'un coup, d'une fatigue, du froid humide ? Qui donc s'étonnera qu'au régiment, surtout en campagne, pareilles reviviscences puissent être imputables au service ? Après quoi, on paie ces hommes comme s'ils étaient « neufs ». Il ne fallait pas les incorporer.

J'ai vu des cas de coxa vara incorporés à tort ; parmi ces hommes, un au moins que son mode d'occupation militaire n'a sûrement pas aggravé. Comment le distinguer scientifiquement de ceux où une surcharge a été nuisible ? Il ne fallait pas les incorporer.

Et l'on a appliqué la règle de la présomption légale à toutes les tares, même aux malformations de la première enfance : fut réformé avec 40 p. 100 avec un vieux pied creux paralytique un homme qui — par mauvaise volonté — ne fit pas un jour de service et que je redressai par arthrodèse; il avait été incorporé après l'armistice et sortit du régiment avec une amélioration évidente : classe 1920, auxiliaire !

De ces tares, il ne saurait être question pour la présomption légale en cas de début pendant l'incorporation. Il en est de même pour la coxa vara, dont le début a toujours lieu avant vingt ans. Mais pour d'autres maladies, il peut et il doit en être question ; j'y reviendrai après avoir dit quelques mots de ce que devrait être, à mon avis, l'emploi des tarés dans les services auxiliaires.

IV. — Une loi scientifiquement raisonnable ne pourra être établie, en effet, que le jour où l'Etat se sera mis à l'abri de toute responsabilité imméritée pour l'aggravation pendant le service d'une tare antérieure au service.

Le procédé qui consisterait à éliminer ces sujets complètement me paraît inadmissible pour deux motifs, l'un matériel et l'autre moral. Il ne faut pas diminuer les effectifs et occuper les gens valides dans des postes sédentaires que d'autres peuvent remplir ; il ne faut pas donner une prime aux bancroches, en leur supprimant une charge qui doit peser sur tous les Français, sur chacun selon ses moyens.

Or, dans l'état actuel des choses, l'armée comporte, de toute nécessité, de nombreux services de bureau ou d'usine, les uns généraux, les autres propres à telle ou telle arme, à telle ou telle unité. Les hommes peuvent à peu près tous, sauf les infirmes complets, y trouver chaussure à leur pied, et une législation ne me paraît pas difficile à concevoir qui permettrait de les y employer comme dans l'industrie, dans le métier que, civils, ils exerçaient avant l'incorporation. Alors, sera

nulle, pour cette catégorie d'hommes, physiquement pour le moins suspects, l'aggravation par les fatigues spéciales du métier militaire : hygiène, froid et humidité, travaux de force, etc. ; l'ouvrier exécutera les mêmes actes que dans la vie civile. Il devra donc, s'il reste salarié à la mode civile, être couvert comme dans la vie civile pour les risques d'accident et un jour sans doute pour les maladies professionnelles ; mais il ne devra pas être couvert davantage, c'est-à-dire pouvoir revendiquer le bénéfice d'une loi telle que l'Etat est responsable de toute aggravation, arrive même à être responsable de l'infirmité non aggravée, sans que la plupart du temps un expert puisse dépister une fraude, même s'il la soupçonne.

Car c'est, avec évidence, sous la loi actuelle, un appel à la fraude, à l'incorporation avec une infirmité qu'on dissimule pour la faire valoir passé soixante jours.

Lorque seront mis à part les tarés de ce genre — et bien peu passeraient au crible du conseil de revision d'abord, du médecin de dépôt ensuite —, une loi à la fois équitable et humaine pourra être étudiée ; dans certains cas une loi où l'on ait raison d'admettre la présomption légale, pour maladies dues au service envisagé en soi.

Certes, l'abus serait grave de continuer à considérer sous cet angle toutes les maladies, depuis le cancer jusqu'au tabes et à la paralysie générale. Pratiquement, me direz-vous, pour les hommes jeunes des classes en temps de paix, ce sera un nombre négligeable, peu chargé par les professionnels des cadres. Scientifiquement, cela ne se soutient pas, ni pour le cancer, ni pour la syphilis et ses dérivés, ni pour l'alcoolisme et ses conséquences.

Ma conclusion est tout autre pour les maladies telles que l'ostéomyélite aiguë ou la tuberculose chirurgicale. Sans doute, nombre des hommes ainsi atteints l'auraient été sans cela, mais nombre aussi ne l'auraient pas été. Pour tâcher de séparer les deux lots, faudrait-il revenir, comme autrefois, à une étude des prédispositions personnelles héréditaires ? Je ne le crois pas, car c'est d'une démonstration scientifiquement impossible et ce serait la source d'abus inverses des actuels. Pour cela elle était inique, la loi ancienne, car d'une manière générale il faut considérer que les hommes tuberculisés pendant le service l'ont été à propos du service : contagion aisée, fatigue, les conditions voulues y sont. N'est-ce pas certain pour nos Algériens transplantés dans nos pays froids ? Concluez de même pour les autres, qu'autrefois on renvoyait réformés n° 2 (quand on ne les avait pas enterrés).

Mais pour que tout cela puisse être mis sur pied avec quelque justesse et quelque justice, encore faudrait-il, je crois, porter de deux à six mois le délai d'incorporation qui crée la présomption légale.

Il faut, d'abord, du temps, pour que soit sérieux l'examen médical qui, par ventilation entre les hommes selon leur capacité physique, sera à la base de tout, qui créera ou délimitera la responsabilité de l'Etat.

Le conseil de revision est incapable de finesse clinique, vu le nombre des hommes à examiner. La besogne, après élimination des cas grossièrement évidents, incombera donc, de toute nécessité, aux médecins des dépôts, aux consultants spécialistes qui leur sont désignés en bien des endroits (et devraient l'être dans tous). Pour cela, pour voir ce que rend un homme à l'entraînement, il faut du temps ; et d'autre part tous les spécialistes connaissent la longueur de la période pendant laquelle un foyer tuberculeux osseux reste latent, jusqu'au jour où, par retentissement articulaire, il se manifeste au clinicien : l'intégrité thoracique peut être démontrée par la radiographie, mais non pas l'intégrité osseuse.

Du temps, des médecins s'appuyant sur des instructions précises et sur des spécialistes autorisés, une surveillance attentive au début de l'entraînement (radioscopie thoracique, prises de poids, etc.), tels sont les éléments d'une décision raisonnable : 1° pour les exemptions ; 2° pour les affectations dans l'auxiliaire, en quel emploi, en quel climat, en quelle résidence. Si, malgré tout cela, des erreurs médicales sont commises, que l'Etat les paie, rien de mieux, mais qu'il s'entoure de précautions pour éviter les abus que j'ai signalés au début de cet article. Car, pourvu que l'on m'accorde que la vérole et l'alcoolisme ne sont pas des maladies militairement professionnelles, à partir du moment où les incorporés seront avec certitude physiquement sains, on devra considérer que certaines maladies par eux contractées en service sont imputables au service par présomption légale.

Ne laissons pas vieillir la loi de 1919, comme on l'a fait pour celle de 1831. Tâchons d'arriver aussi vite que possible à une loi raisonnée, indépendante des passions électorales : l'armée sera, dans le service actif, débarrassée de non-valeurs ; les vrais malades recevront leur juste indemnité, et en même temps le budget des pensions sera singulièrement allégé.

A. Broca.

LE RETRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS

La campagne énergique menée par l'Union des Syndicats médicaux de France et qu'a soutenue puissamment le Syndicat des Médecins de la Seine vient d'aboutir à un résultat parfait. Le décret ne pouvant être appliqué par suite de l'opposition du Corps médical, M. le ministre des Pensions a réuni le 12 Mai, sur l'initiative de M. le professeur Pinard, une Commission

importante composée à la fois de représentants de groupements, et de personnalités. Un gros incident est survenu du fait de certains passages de la déclaration de l'Union des Syndicats, et après s'être levés à deux reprises, MM. Lafontaine et Quivy, représentant l'Union, ont finalement quitté la salle des séances, ne voulant écouter personne. Malgré leur absence très regrettable, la discussion a continué et M. le ministre l'a pour ainsi dire clôturée par ces paroles : « Je cède sur tous les points », ce dont nous le remercions très vivement.

Voici les résultats obtenus :

1° Le décret du 9 Mars sera repris par une Commission de manière à donner satisfaction au Corps médical : un tarif d'entente sera établi. Mais le ministre demande, pour tout simplifier, que, pour le règlement de l'arriéré, le décret soit appliqué. Sur ce point, le Corps médical fera une perte d'argent; nous n'avons cessé de dire que la question pécuniaire était secondaire, mais que nous tenions inébranlablement au principe de la non-taxation. M. le Ministre nous donnant satisfaction sur ce point capital, le Corps médical n'insistera pas sur la question secondaire, d'autant plus que les formalités seront, en effet, peut-être plus simples pour le paiement des soins donnés antérieurement;

2° Les soins chirurgicaux et de spécialités feront l'objet d'un tarif;

3° Une commission tri-partie formée de représentants des mutilés, de fonctionnaires et de médecins sera nommée pour étudier l'ensemble de la question, y compris le contrôle. L'Union des Syndicats y sera représentée naturellement, mais à ses délégués seront joints d'autres médecins.

F. Jayle.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

La Société médico-psychologique s'agite ainsi que ses sœurs puînées, les Sociétés de Psychiatrie et de Médecine mentale.

L'Administration s'occupe en effet du sort des malades qui présentent des accidents mentaux légers ou aigus et dont l'état ne relève pas de l'asile d'aliénés. Elle envisage la spécialisation de deux services hospitaliers dans lesquels on traiterait ces malades et la création dans les hôpitaux qui en sont encore dépourvus de services dits d'agités, services de triage sans doute où l'on déciderait de l'envoi du malade à l'asile ou dans l'un des deux services spécialisés. Pour l'installation de ces derniers, il s'agit, paraît-il, d'une grosse dépense qui s'ajoutera ainsi à celle qu'entraînera la transformation décidée récemment d'un quartier d'aliénées de la Salpêtrière en service de tuberculeux; car on n'a pas songé que ce quartier de la Salpêtrière qu'on a vidé de ses aliénées eût peut-être mieux convenu aux malades dont on s'occupe qu'aux tuberculeux, et qu'à sa tête se trouvait un médecin spécialisé par un concours. Mais il faut songer à tant de choses ! et un médecin aliéniste, s'il semble désigné pour s'occuper des malades internés, ne l'est peut-être pas pour soigner les délirants aigus ou juger de l'opportunité d'un internement.

D'où l'agitation de la Société médico-psychologique que M. Chaslin a apaisée... avec son intéressante *Note sur quelques cas anormaux de mélancolie* (en collaboration avec MM. Chatelin et Meyerson, séance du 25 Avril 1921).

Dans un cas, il s'agit d'une malade chez laquelle, trois accès différents ont débuté chacun par de la dépression avec tentatives de suicide répétées, alors que le délire a toujours été un délire de persécution sans trace d'auto-accusation : « Je disparais, je me tue, écrivait la malade, mais je n'ai rien à me reprocher. »

Une autre malade présentait au contraire un délire classique d'auto-accusation et, malgré une profonde douleur morale, conservait un état physique parfait qu'accentuait un véritable raffinement de la toilette.

Enfin une troisième malade, au cours d'un accès de mélancolie avec délire d'auto-accusation, a présenté certains symptômes qui se rencontrent en général dans la folie discordante, propos incohérents, litanies déclamatoires, maniérisme, puérilisme, et qui semblent devoir être mis sur le compte de la débilité mentale du sujet. M. Séglas, puis M. Truelle avaient fait la même remarque chez certains maniaques.

La Société s'est recueillie un moment, après la lecture du discours que M. Toulouse avait prononcé sur la tombe de Juquelier, et elle a senti tout ce qu'un geste stupide lui avait enlevé d'aimable et féconde activité.

R. Mallet.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Le rôle des laboratoires mobiles pour analyses d'eaux. — Depuis longtemps tous les hygiénistes sont d'accord pour signaler l'importance de la bonne qualité de l'eau dans le maintien de la salubrité générale. Mais, en dépit de cette entente, personne jusqu'en ces dernières années ne s'employait à surveiller systématiquement les nappes aquifères.

La guerre aura été à cet égard l'occasion d'une fort heureuse innovation dont le mérite, du reste, revient à l'armée anglaise.

Soucieux d'éviter à leurs troupes en campagne les dangers de contamination pouvant résulter de

la consommation d'eaux malsaines, les hygiénistes anglais s'avisèrent d'une conception des plus heureuses, celle des laboratoires mobiles, laboratoires installés sur des camions se déplaçant avec les troupes et pourvus d'un outillage sommaire mais suffisant cependant pour permettre de surveiller convenablement les eaux d'alimentation.

Ces installations, est-il besoin de le dire, rendirent aux troupes de nos alliés de signalés services tant et si bien que, la guerre terminée, le ministère des Régions libérées, qui en connaissait l'importance, résolut d'en faire bénéficier les départements placés sous sa direction. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, dans chacun de ces départements, nous fait connaître M. René Wibeaux, a été réalisée l'organisation suivante.

Comme l'on ne saurait songer pratiquement à faire accomplir au camion-laboratoire des déplacements continuels et souvent par routes devenues difficilement pratiquables, on immobilise celui-ci en des points fixes convenablement choisis. Cela fait, le directeur du laboratoire, assisté d'un préparateur, se rend en voiture automobile légère dans tous les points de la région où il est nécessaire pour y pratiquer les prélèvements indispensables et les enquêtes. Cela fait, les échantillons sont rapidement rapportés au camion-laboratoire où ils sont examinés tant au point de vue chimique qu'au point de vue bactériologique.

On obtient ainsi en peu de temps des indications sérieuses permettant de donner aux municipalités des indications précises sur la valeur des points d'eaux examinés et les services techniques de la reconstitution peuvent être avertis sans retard des travaux qu'il leur convient d'exécuter pour remettre en état les puits défectueux et, s'il y a lieu, pour pratiquer les désinfections nécessaires.

Les résultats donnés jusqu'ici par cette organisation nouvelle sont fort encourageants. Aussi, note M. Wibeaux, y a-t-il lieu d'espérer que l'institution des laboratoires mobiles pour l'analyse des eaux ne sera pas éphémère, mais se verra progressivement étendue aux diverses régions de la France où elle ne manquera pas de rendre de signalés services.

Pour nos Visiteuses d'hygiène. — Quel avenir attend la visiteuse d'hygiène devenue elle-même tuberculeuse, ayant été contaminée par les malades qu'elle visite régulièrement?

Trop souvent la misère et l'obligation de recourir à l'Assistance publique, constate M. Violette, qui, en sa qualité de médecin de dispensaire, estime de son devoir d'attirer l'attention sur les dangers que courent ces femmes dévouées et sur la nécessité de prendre des mesures pour, en cas de besoin, pouvoir leur assurer l'aide à laquelle elles ont droit.

A son avis, au surplus, la chose serait aisée, sous la condition de créer d'urgence une caisse d'invalidité. Les ressources indispensables, estime M. Violette, pourraient être fournies partie par une contribution spéciale du Comité national, partie par une faible retenue sur les appointements des intéressées et par un versement égal des œuvres départementales antituberculeuses.

En réponse à cet appel en faveur des visiteuses d'hygiène, M. Calmette a fait observer que déjà des mesures protectrices ont été prises en vue de leur venir en aide. C'est ainsi, notamment, qu'un accord entre l'Association mutuelle des visiteuses d'hygiène et l'Œuvre des sanatoria de Bligny fait réserver un pavillon spécial édifié à Bligny à proximité des sanatoria exclusivement aux visiteuses d'hygiène malades, « et non point seulement à celles qui seraient tuberculeuses, mais aussi à toutes les malades ou convalescentes qui auraient besoin d'un séjour prolongé à la campagne ».

Quant aux frais, ils sont supportés, a encore fait savoir M. Calmette, partie par le Comité national et partie par les institutions ou œuvres employant les infirmières.

Comment concevoir un ministère de la Santé publique. — La création récente d'un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales a constitué sans aucun doute un réel progrès. Mais, celui-ci est-il aussi complet qu'on le pourrait souhaiter ? Nombreux sont ceux qui ne le pensent pas et qui estiment qu'il y a mieux encore à faire.

Tel est le cas, par exemple, de M. Even qui, tout récemment, réclamait au Parlement la substitution d'un *ministère de la Santé publique* au ministère présentement existant de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales. Suivant M. Even, le gros défaut des organisations actuelles est qu'elles ne répondent pas aux véritables nécessités. Ce qu'il réclame, ce sont en matière d'hygiène des mesures d'ordre pratique et non des mesures d'ordre administratif qui, en l'espèce, sont inopérantes. Et c'est justement ce que permettrait de réaliser un ministère de la Santé publique, ministère autonome avec ses cadres de techniciens et qui devrait comprendre deux directions : Hygiène et Assistance.

« Une direction de l'hygiène comprendrait, d'une part, tous les services groupant les éléments de lutte contre les fléaux sociaux : les dispensaires, les sanatoria, les œuvres de protection de l'enfance, les laboratoires, la prophylaxie des maladies professionnelles et d'autre part, tous les services de salubrité générale : vaccine, épidémies, désinfections, service sanitaire maritime, hygiène urbaine et rurale, pollution des eaux, alimentation, habitations et ateliers, etc...

« Une direction de l'Assistance grouperait tous les services hospitaliers l'A.M.G., l'Assistance aux femmes en couche, aux familles nombreuses,

aux infirmes et aux incurables, les établissements de bienfaisance, etc. »

Cette conception de M. Even, conception qui peut en somme se résumer dans le court programme suivant : « Un ministre responsable, des techniciens, des services groupés, une unité de vues pour une action pratique », ne pouvait manquer d'appeler la discussion.

Celle-ci n'a donc point fait défaut et, successivement, MM. Risler, Fernand Merlin et Broquet insistèrent, d'accord en cela du reste, avec M. Even, sur l'importance de développer les services techniques appelés à veiller sur la santé et l'hygiène publiques, et cela qu'on conserve le ministère actuel de l'Hygiène ou qu'on réalise, comme demande M. Even, la création d'un ministère nouveau de la Santé publique.

En somme, le titre importe peu et, comme l'a très justement fait observer M. Risler, ce qui importe surtout, c'est que l'organisme existant, ministère de l'Hygiène ou ministère de la Santé publique, « réunisse vraiment tout ce qui a trait à la santé et à l'hygiène des Français, et qu'on agisse.

Puisse ce programme, si heureusement et si simplement formulé, recevoir enfin dans un avenir prochain son entière réalisation !

Georges Vitoux.

PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT

DES DISTOMATOSES ET DES BILHARZIOSES

Dans un précédent article, nous avons résumé le cycle évolutif des Trématodes occasionnant des distomatoses et des bilharzioses, et nous avons été tout naturellement conduit à envisager la prophylaxie de ces affections.

D'une façon générale, cette prophylaxie se réalise en cherchant à « couper » le cycle, c'est-à-dire à détruire le parasite au moment de son évolution où il est le plus accessible. Pour les distomatoses d'Extrême-Orient, qui se contractent par l'ingestion de crabes d'eau douce et de poissons, il suffira de ne consommer ces animaux qu'après une cuisson prolongée ; la chose est relativement facile, au moins dans le milieu civilisé. Pour se préserver des bilharzioses, il faut, en principe, éviter de plonger une partie quelconque de son corps dans une mare contaminée, la cercaire pénétrant directement à travers la peau. Ceci est pratiquement impossible à obtenir des indigènes qui pataugent nu-pieds à travers les marigots ; les Européens eux-mêmes auront de la peine à observer rigoureusement cette règle ; en tout cas, ils devront s'abstenir de baignades aux alentours des agglomérations. Un autre moyen de prophylaxie consisterait dans la destruction des mollusques, hôtes intermédiaires des parasites. Ils se trouvent surtout dans les petits bassins d'irrigation, d'après Elgood et Cherry; ces auteurs préconisent l'élevage en grand de canards qui détruisent un nombre considérable de mollusques. Ce moyen original et lucratif serait intéressant à essayer d'une façon méthodique.

Jusqu'à ces derniers temps, on ne connaissait guère de traitement pour les bilharzioses. Les antihelminthiques utilisés contre les parasites intestinaux donnaient des résultats très médiocres. Depuis les belles recherches de Christopherson et de ses collaborateurs, nous sommes en possession d'un médicament spécifique : l'émétique ou tartre stibié. Il a d'abord été essayé à l'hôpital de Khartoum (Soudan anglo-égyptien) ; son emploi se généralise et, tout récemment, il vient d'être utilisé avec succès à Paris, par MM. Tanon, Cambessedès et Pamela (*Revue de médecine et d'hygiène tropicales*, n° 3, 1920) qui ont observé le rejet d'un couple de *Schistosomum mansoni* dans les selles de leur malade.

D'après Christopherson (*British Med. Journ.*, 4 Décembre 1920), l'émétique agit à la fois sur les Trématodes adultes et sur leurs œufs déposés dans les parois vésicales et intestinales. La coque de ceux-ci est perméable au produit et les embryons qui se trouvent à leur intérieur sont ainsi tués. Après leur éclosion, ces embryons sont moins sensibles à l'action de l'émétique, mais cette notion n'a qu'une importance théorique, puisque la mise en liberté se fait dans le milieu extérieur. Pendant la cure, les œufs s'éliminent peu à peu et disparaissent.

L'émétique s'administre en injections intraveineuses pratiquées suivant la technique habituelle. On se sert généralement d'une solution à 1 centigr. par centimètre cube. Chez l'adulte, la cure totale demande environ 2 gr. d'émétique, répartis en une série d'injections. La posologie est assez discutée. D'une façon générale, les auteurs s'accordent à recommander de très faibles doses au début. La première injection peut être de 25 milligr., on administre ensuite 5 centigr., mais il sera prudent de ne pas dépasser 10 centigr., car à partir de cette dose, l'émétique risque de provoquer des intoxications (Van Hoof au Congo belge) ; cependant les médecins anglais donnent 15 centigr. Tanon et ses collaborateurs ont observé des accidents probablement imputables au médicament après une dose de 75 milligr. chez leur petite malade âgée de 5 ans. Pour l'enfant, 1 centigr. par année d'âge représente la dose maxima. Le mode d'administration varie suivant les auteurs : certains font une série d'injections quotidiennes pendant quelques jours, puis laissent reposer le malade avant de recommencer ; d'autres font deux ou trois injections par semaine.

Comme on le voit, l'inconvénient de l'émétique est qu'il provoque parfois des intoxications, aussi est-il prudent d'hospitaliser ou de surveiller de près les malades soumis à la cure. Dans le cas

de Tanon, les accidents se sont produits dix jours après la dernière injection. On observe du hoquet, des vomissements; Christopherson conseille d'examiner fréquemment les urines des malades et de suspendre le traitement si l'albumine apparaît en notable quantité.

L'émétique a été utilisé également par S. L. Brug dans la distomatose hépatique d'Extrême-Orient, due à *Clonorchis sinensis* (*Soc. de path. exotiq.*, Mars 1921). Le médicament est injecté dans les veines comme pour le traitement de la bilharziose et avec les mêmes précautions ; excrété par le foie, il se trouve en contact avec les parasites qui encombrent les voies biliaires. Le malade de S. Brug a subi une cure intensive : 2 gr. 95 en quatre séries d'injections ayant duré trois mois en tout. Son état a été notablement amélioré et les œufs du parasite ont disparu de ses selles.

Enfin l'émétique vient d'être employé avec succès par Macfie (*Ann. of. trop. Med. and Paras.*, Décembre 1920) contre la Filaire de Médine. C'est donc un précieux médicament, appelé peut-être à devenir le spécifique de toutes les helminthiases, humaines et animales, provoquées par des parasites n'habitant pas le tube digestif, contre lesquelles nous étions à peu près désarmés jusqu'à présent.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

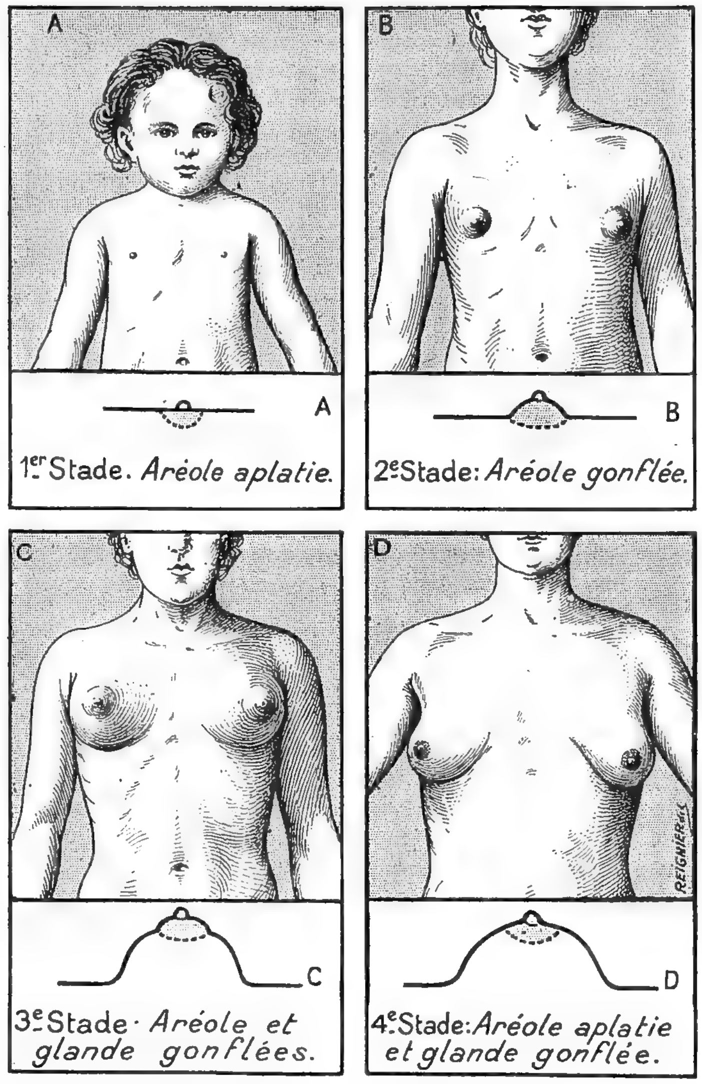


Figure 1.

Les étapes du développement des seins.

ANATOMIE DU VIVANT

Les étapes du développement des seins.

Les seins, dans les premières années de la vie, sont dans les deux sexes au stade neutre. Ils se dessinent sur le thorax des enfants sous la forme du mamelon et de l'aréole aplatis (1er stade).

Chez la fillette, la première manifestation de la croissance de la mamelle se manifeste par l'apparition d'un gonflement en disque au-dessous du mamelon. Plus tard ce gonflement sous-mamelonnaire s'accroît, soulève à la fois le mamelon et l'aréole qui ne forment plus qu'une voussure commune sans démarcation entre l'aréole et le mamelon (2e stade).

Ensuite apparaît un gonflement qui soulève la saillie commune aréolo-mamelonnaire et la sépare de la paroi thoracique (3e stade). Quand la glande s'est développée, l'aréole se nivelle avec la glande et forme avec elle une voussure commune qui soulève le mamelon.

C'est l'apogée de beauté du sein qui ne tarde pas à se laisser affaisser (4e stade), pour ne plus reprendre de turgescence qu'au moment des grossesses.

P. D.

NÉCROLOGIE

CLAUDE SIGAUD (de Lyon).

Nous avons le regret de faire part du décès de M. Claude Sigaud, décédé à Saint-Genis-Laval (Rhône) le 2 Avril 1921.

Né à Charentay (Rhône) le 2 Mai 1862, ancien interne des hôpitaux de Lyon, Claude Sigaud s'apparentait avec l'esprit des grands représentants de l'Ecole lyonnaise, avec Lépine dont il fut le chef de clinique et l'interne, avec Gailleton et Tripier.

On doit à Claude Sigaud de remarquables recherches sur l'exploration externe du tube digestif et sur la morphologie humaine.

Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des troubles fonctionnels mécaniques de l'appareil digestif*. Paris, Doin, 1894; 2° *Traité clinique de la digestion et du régime alimentaire* (2 tomes). Doin, 1900 et 1908; 3° un ouvrage inachevé : *La forme humaine*.

CORRESPONDANCE

Je lis dans *La Presse Médicale*, du 9 Avril 1921, n° 29, page 286, 3° colonne :

« Des anticorps apparaissent comme chez l'homme parasité, le sérum des animaux contient des précipitines et des sensibilisatrices. »

Or j'ai publié déjà en 1908 une série de recherches fondamentales et pour la première fois en France en collaboration avec M. Weinberg où je montrai que le sérum d'un cheval sacrifié présentait autant d'anticorps (sensibilisatrice) qu'il y avait de vers intestinaux dans l'intestin.

Le même cheval présentait 2 ou 3 réactions de fixation selon l'espèce différente de vers qui se trouvaient dans l'intestin. C'était la preuve évidente de la haute spécificité des anticorps.

Notre travail a été publié à la *Société de Biologie* du 17 Octobre 1908, page 568, sous le titre : « Réaction de Bordet-Gengou dans les helminthiases. »

Comme on le voit, ce travail est antérieur à tous les autres travaux expérimentaux et c'est le point de départ des travaux de laboratoire qui ont suivi.

M. Parvu.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Londres. — *La tuberculose et les vents pluvieux.* — A la dernière réunion de la Société contre la tuberculose, M. William Gordon a fait une très intéressante communication concernant l'influence des vents pluvieux sur le développement et l'aggravation de la tuberculose.

Ses premières remarques ont été faites dans le comté de Devon où les districts exposés aux vents d'ouest montraient une indiscutable augmentation du nombre de cas de tuberculose. Delepine a montré également, en étudiant les 1.524 fermes qui fournissent le lait à Manchester, que les fermes exposées aux vents d'ouest présentaient de 2 à 5 fois plus d'animaux tuberculeux que les fermes abritées. Des observations analogues ont été faites au Japon, aux Iles Sandwich, aux Falklands, en Islande.

M. Somme a récemment attiré l'attention sur les mauvais effets du vent et de la pluie sur les malades des sanatorias en Norvège.

A la suite de cette communication, M. Campbell Mac Clure a raconté qu'un sanatorium à Brighton, situé sur les bords de la mer et très ventilé, avait dû être fermé en raison des résultats désastreux qu'il donnait.

M. H. A. Ellis cite également le fait qu'on a dû cesser d'envoyer des tuberculeux à Redcar et à Saltburn sur la côte du Yorkshire très exposée aux vents du nord-est et où les résultats étaient uniformément désastreux.

M. Horace Wilson, dans sa pratique médicale à l'île de Man, a pu constater que la tuberculose était beaucoup plus fréquente d'un des côtés de la chaîne de colline qui sépare l'île en deux, c'était le côté le plus exposé aux vents pluvieux.

Cette communication et cette discussion de la Société de Londres méritent d'attirer l'attention de tous nos lecteurs exerçant à la campagne.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Inspecteurs départementaux d'hygiène.
Directeurs des bureaux municipaux d'hygiène.

D. — *1° Pourriez-vous me renseigner sur les autres situations médicales fonctionnarisées avec émoluments ?*

2° Les conditions nécessaires pour obtenir l'une de ces situations ?

3° Les moyens de se renseigner sur leurs vacances éventuelles?

R. — I. L'emploi d'Inspecteur d'Hygiène n'existe que dans les départements où sa création a été décidée par le Conseil général; aussi cet emploi n'existe pas dans tous les départements.

Les inspecteurs départementaux d'hygiène sont nommés par les préfets, à la suite d'un concours spécial pour chaque département. Un avis inséré au *Journal officiel* annonce la date d'ouverture du concours, en détermine les conditions et fait connaître le traitement affecté au poste envisagé.

Ce service étant exclusivement départemental, les conditions des concours, les traitements et indemnités des inspecteurs sont *variables*.

Comme conditions, elles ressemblent beaucoup à celles qui sont exposées dans *La Presse Médicale* (1920, n° 94, page 1727), concernant le poste vacant d'un inspecteur départemental d'hygiène des Ardennes. Ces concours ont lieu généralement *sur titres* (travaux publiés sur l'hygiène individuelle, collective et sociale).

II. Les directeurs des bureaux municipaux d'hygiène sont nommés par les maires des villes ayant plus de 20.000 habitants ou d'une commune siège d'un établissement thermal, parmi les candidats reconnus aptes à remplir cette fonction par la Commission désignée par le Conseil supérieur d'hygiène publique.

Les vacances sont publiées, au *Journal officiel*, dans la même forme que pour les inspecteurs départementaux.

Tout avis de concours étant communiqué à M. le ministre de l'Hygiène par les départements ou communes qui les organisent, vous pouvez vous adresser à ce ministère (direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 5e bureau, 7, rue Cambacérès), pour obtenir les renseignements utiles à ce sujet.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Chirurgie de guerre et d'après-guerre, par Auguste Broca. 1 volume de 479 pages, avec 545 figures. (*Masson et Cie*, éditeurs). 1921. — Prix : 25 fr. net.

La guerre nous semble déjà bien lointaine, mais ses enseignements au point de vue chirurgical — qui sont nombreux — ne doivent pas être oubliés. En admettant que les hommes des générations actuelles aient la chance de ne point revoir une « épidémie de traumatismes » comparable à celle qui a sévi sur le monde entier de 1914 à 1918, il y a, dans la pratique du temps de paix des traumatismes accidentels, industriels ou autres, qui ne diffèrent de ceux de la guerre que par leur fréquence moindre et leur mode de production, mais qui soulèvent les mêmes problèmes thérapeutiques. Quant à l'après-guerre, nous la vivons aujourd'hui, et nombreux sont les anciens blessés qui reviennent au chirurgien pour les complications tardives, les suites et les séquelles de leurs blessures.

C'est dire que le livre que publie M. le professeur Broca demeure un livre d'actualité. Basé sur les observations recueillies par l'auteur dans les hôpitaux de l'Institut et de Vaugirard, où ont passé environ 3.000 blessés, il a, avant tout autre, ce mérite capital d'avoir été écrit par un homme qui, pendant trente ans de pratique hospitalière, s'est donné avec prédilection à l'étude de la chirurgie ostéo-articulaire, qui possède au suprême degré le don de l'enseignement, et dont les idées, exprimées d'une façon souvent très personnelle et originale, sont le résultat de beaucoup de bon sens et d'une longue expérience. La précision des détails cliniques et thérapeutiques, la clarté des descriptions, l'abondance des documents radiographiques reproduits en rendent la lecture facile et singulièrement instructive.

On y trouvera à peu près tout ce qui concerne l'histoire de la chirurgie de guerre, depuis l'organisation générale des services hospitaliers jusqu'aux questions de réformes et de pensions. Les infections générales, les plaies vasculaires, les traumatismes du thorax, du crâne, du rachis, l'extraction des corps étrangers, etc., y sont étudiées avec observations à l'appui et à la lumière d'une très complète érudition. Mais ce sont, sans contredit, les chapitres consacrés aux traumatismes des membres et à leurs conséquences éloignées (plaies des articulations, fractures et plaies des os, amputations précoces, cals vicieux, ankyloses, ostéomyélite traumatique) qui offrent le plus grand intérêt, et ce sont certainement ceux que l'auteur a écrits, avec le plus de prédilection.

Pour reprendre une phrase de Vauvenargues que M. Broca cite dans sa préface, s'il n'a pas cherché à dire des choses extraordinaires, il en a dit beaucoup de solides — et ce n'est pas un médiocre mérite.

C. L.

Traité de Médecine, d'Alimentation et d'Hygiène naturistes, par M. P. Carton, médecin assistant à l'hospice de Brévannes, 1 vol. grand in-8°, de 924 pages, avec 76 figures. (*Maloine et fils*, éditeurs, 27 rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1920). — Prix : 40 francs.

« Il n'y a de science que du général », a dit Platon, et l'auteur fait sien cet aphorisme, qu'il inscrit en sous-titre de son ouvrage. De fait, estimant que l'étude de l'homme ne peut être disjointe de celle de la nature, il commence par étudier la constitution de l'univers, la constitution énergétique de l'homme, la circulation de l'énergie solaire par l'être humain, les conditions de vie physiologique qui règlent l'état de santé, les motifs de vie antiphysiologique qui déterminent l'état de maladie; les maladies, dit-il, sont des masques, des crises de nettoyage, les symptômes sont des réactions vitales défensives. Telles sont les bases de la *médecine naturiste*, qui est, suivant Hippocrate, l'art d'imiter les procédés curatifs de la nature.

Aussi la thérapeutique naturiste réprouve-t-elle l'usage des drogues. Vaccins et sérums sont également fort malmenés par elle. La thérapeutique naturiste est avant tout une thérapeutique générale, dont le but est d'exciter et de nourrir physiologiquement les organismes. Elle doit envisager les apports alimentaires, le métabolisme organique, les éliminations toxiques, l'adaptation générale et individuelle, autant de facteurs dont l'auteur étudie le maniement dans les états aigus et chroniques.

L'auteur étudie ensuite les grands syndromes généraux : syndrome d'intoxication digestive, syndrome de déminéralisation, syndrome d'hyposystolie par réflexe digestif et pléthore arthritique, syndrome de dénutrition.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'alimentation naturiste : après une étude générale sur l'aliment normal, Carton envisage en détails tous les aliments en particulier et les régimes. La viande est fortement malmenée, alors que l'auteur est grand partisan des régimes végétaux, et spécialement des légumes verts : « Manger une forte assiettée de salade crue verte à chacun des deux repas principaux, c'est, dit-il, acquérir de l'endurance en barre. » Le fruit est un aliment primordial et nécessaire.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'hygiène naturiste. L'auteur y étudie en détails l'exercice physique, l'hydrothérapie, la cure atmosphérique (air et soleil). Après un chapitre à vues très générales sur les rythmes dans la nature, influences solaires sur l'état social, nécessité de vibrer à l'union de la nature, etc., l'auteur étudie l'importance des influences mentales en médecine et les principes du traitement mental. Son dernier chapitre est consacré aux obligations professionnelles et morales du médecin, en tenant compte surtout des principes d'Hippocrate.

Il est impossible en quelques lignes de donner même un aperçu d'un ouvrage aussi complexe, qui embrasse à la fois la médecine, l'hygiène, la théra-

(*Voir la suite, p. 723.*)

PRESCRIRE

Aux Enfants
10 à 30 gouttes par jour

Aux Adultes
40 à 60 gouttes par jour

d'Iodogénol Pépin

DANS

Adénopathies
Lymphatisme
Tuberculoses
Arthritisme
Artério-Sclérose
Asthme

PÉPIN & LEBOUCQ, 30, rue Armand-Sylvestre à COURBEVOIE (Seine).



Les **Comprimés** de

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Théobrominate de lithium pur : $C^7 H^7 N^4 O^2 Li$.
Corps défini et cristallisé, obtenu par l'auteur en 1906
(Société de Thérapeutique, Mars 1906).

doivent remplacer
dans tous les cas **la Théobromine**
pure ou mélangée

parce que
- la Théobromose est soluble.
- elle ne provoque ni céphalée,
  ni excitation cérébrale,
  ni troubles digestifs;
- elle est cinq fois plus active,
- elle agit plus rapidement et quand la Théobromine n'agit pas.

Le lithium, contrairement aux métaux alcalino-terreux (calcium, etc.), n'est jamais contre-indiqué chez les artério-scléreux et constitue un adjuvant utile de la Théobromine.

DOSE. — 2 à 8 par jour; deux comprimés ont une action équivalente à 0 gr. 50 de Théobromine.

Les Dermatoses

sont guéries souvent
améliorées constamment
calmées toujours

PAR LE

DERMO-PLASTOL

Pâte poreuse très homogène préparée aseptiquement et dont l'action énergique est due

à ses propriétés *Antiseptiques*, *Réductrices*, *Antiprurigineuses* — *non irritantes*

Le ***Dermo-Plastol*** peut être remplacé, selon les cas, par le ***Zébo-Plastol*** ou le ***Crémo-Plastol*** avec lesquels il forme le groupe des ***Plastols-Dumesnil.***

INDICATIONS : **ECZÉMAS, PSORIASIS, PARAKÉRATOSES PSORIASIFORMES, PRURITS,** etc.

ÉCHANTILLONS et LITTÉRATURE : **LABORATOIRES DUMESNIL,** 10, Rue du Plâtre, PARIS.
E. DUMESNIL, *Docteur en Pharmacie, Ancien Interne Lauréat des Hôpitaux, de la Faculté de Pharmacie et de la Société de Pharmacie de Paris.*
(MÉDAILLES D'OR). — FOURNISSEUR DES HÔPITAUX DE PARIS

peutique, la biologie générale, avec de nombreux développements d'ordre physiologique et moral, et dans lequel l'auteur, avec une indépendance d'esprit tout à fait remarquable, attaque sans la moindre émotion une foule de théories ou de méthodes actuellement en faveur dans le grand public comme dans le corps médical. Ce traité traduit une très vaste érudition et une grande originalité de vues.

L. Rivet.

LIVRES REÇUS

2448. **Les coliques du cheval. Diagnostic et traitement**, par le Dr J. Roger, vétérinaire de l'armée. Préface de M. le Pr P.-J. Cadiot, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort. 1 vol. de 374 pages (*Le François*, éditeur). — Prix : 20 francs; franco, 22 francs.

2449. **Etude critique du traitement des sinusites fronto-ethmoïdales**, par le Dr Herbert Tilley, de Londres. 1 vol. de 111 pages, avec 25 figures (n° 1 des monographies oto-rhino-laryngologiques internationales) (*Amédée Legrand*, libraire-éditeur).

2450. **Dermatologie usuelle. Diagnostic. Traitement**, par le Dr Raymond Barthélemy, ancien interne des hôpitaux. 1 vol. de 137 pages (Librairie *Arnette*). — Prix : 7 francs net.

2451. **Diagnostic clinique; examens et symptômes**, par A. Martinet, avec la collaboration des Drs Desfosses, G. Laurens, Léon Meunier, Lutier, Saint-Cène et Terson. 3e édition revue et complétée. 1 vol. grand in-8° de 1.040 pages, avec une riche illustration de 851 figures dont 31 en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 55 francs net.

2452. **Chirurgie de l'œil et de ses annexes**, par F. Terrien, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, ophtalmologiste de l'hôpital Beaujon. 2e édition entièrement refondue. 1 vol. de 620 pages avec 495 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 50 francs.

2453. **Précis de microbiologie clinique**, par Fernand Bezançon, professeur de bactériologie à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Boucicaut, membre de l'Académie de Médecine. 1 vol. de 600 pages, avec 200 figures dans le texte et 7 planches hors texte en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 30 fr. net; cartonné toile, 35 fr. net.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

J. Golay. — Sur l'hyperkératose diffuse congénitale.

Gravagna. — Localisation peu fréquente de syphilides pigmentaires en plaques larges (1 fig).

J. Nicolas, J. Gaté et D. Dupasquier. — Deux cas de prurigos rebelles guéris par l'autohémothérapie.

L. Chatellier. — Sur une phlycténose récidivante des extrémités avec réaction méningée. Appartient-elle à la dermatite polymorphe douloureuse?

Revue de syphiligraphie.

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

Delherm et Laquerrière. — L'électroradiologie dans les névrites motrices.

P. Japiot et L. Bussy. — La radiothérapie dans la kératite interstitielle.

J. Laborderie. — L'adénopathie trachéo-bronchique. Etude clinique et radiologique.

Faits cliniques :

L. Moreau. — Les fractures parcellaires du bord supérieur de l'omoplate.

Grimault et Colanéri. — Aspect radiologique d'une duodénopylorectomie pour ulcère perforé du pylore.

Instruments nouveaux :

Ducci et Kaplan. — Nouvelle méthode d'investigation des contrastes radiologiques.

Analyses.

L'Enseignement Médical à Paris

La Presse Médicale *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris ; celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal, et de MM. Lemierre et Abrami, agrégés, commenceront, à la clinique médicale de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 23 Mai 1921, des leçons avec exercices pratiques. Ces leçons auront lieu tous les jours, à 14 h.

Deux cours, de dix leçons chacun, seront faits successivement. Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Premier cours. — 1° Maladies du rein (6 leçons). — *a*) Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin. *b*) Rétention azotée. Dosage de l'urée dans l'urine et le sang. Constante d'Ambard. Pronostic des néphrites par le dosage de l'urée du sang. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine. *c*) Hypertension artérielle.

2° Diagnostic des maladies typhoïdes (2 leçons). — *a*) Hémocultures. Identification des bacilles typhiques et paratyphiques. *b*) Séro-diagnostic des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes.

3° Réactions de fixation (2 leçons). Syphilis et réaction de Wassermann. Maladie hydatique. Lèpre.

Deuxième cours. — 1° Maladies du foie (4 leçons). *a*) Etude des ictères. I. Recherche de la bilirubine et de l'urobiline. Valeur clinique de l'urobilinurie. Recherche de la stercobiline et valeur de cette recherche. — II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. — III. Ictères hémolytiques. Recherche

de la résistance globulaire, des hématies granuleuses, de l'auto-agglutination des hématies. — IV. Classification générale des ictères.

b) Etude de l'insuffisance hépatique. Rapport azoturique et azote résiduel dans les maladies du foie. Acide glycuronique. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Insuffisance protéopexique du foie et recherche de l'hémoclasie digestive.

2° L'hémoclasie et sa valeur clinique (1 leçon).

3° Procédés d'examen d'un diabétique (2 leçons). Dosage du glucose. Recherche de l'acétone et de ses dérivés. Principes généraux du traitement.

4° Examen du liquide céphalo-rachidien (2 leçons). Examen chimique : albumine, sucre, urée. Examen cytologique, tuberculose, syphilis, états méningés, hémorragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques.

5° Cytodiagnostic des épanchements pleuraux (1 leçon). Pleuro-tuberculose. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes. Eosinophilie pleurale.

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs pour chacun des deux cours. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet 3), les jeudis, samedis, de midi à 3 h.

Clinique d'accouchements Baudelocque. — Des cours de perfectionnement réservés aux étudiants et médecins ayant déjà une certaine instruction obstétricale et désireux de se perfectionner auront lieu du 1er Juin au 13 Juillet 1921.

Répartition des enseignements. — Du 1er au 18 Juin : première série d'exercices cliniques individuels. Cours de gynécologie; Du 20 Juin au 30 Juillet : deuxième série d'exercices cliniques individuels. Cours d'opérations obstétricales. Cours sur la physiologie et la pathologie de la gestation. Cours sur la syphilis dans ses rapports avec la fonction de reproduction.

Les horaires sont combinés de façon à permettre aux élèves de suivre tout ou partie de ces enseignements.

I. Exercices cliniques individuels. — Ces exercices cliniques, comprenant des examens de femmes gravides parturientes ou accouchées avec discussion du diagnostic et du traitement, auront lieu sous la direction personnelle du professeur Couvelaire et de M. Lévy-Solal, agrégé. 1re série : 10 séances du 1er Juin au 18 Juin; 2e série : 10 séances du 20 Juin au 13 Juillet, le matin à 9 h. 30. Pour chaque série le nombre des élèves est limité à 10. Droit d'inscription : 150 francs.

II. Opérations obstétricales par MM. Lévy-Solal, agrégé, Levant et Vignes, accoucheurs des hôpitaux, Cleisz, chef de clinique. Ce cours comprendra des exposés théoriques, des démonstrations par pièces et des manœuvres opératoires individuelles. Il aura lieu tous les jours à 8 heures, du 20 Juin au 13 Juillet. Droit d'inscription : 100 francs.

Programme du cours. — Forceps dans les présentations du sommet et de la face. Extraction du siège. Version par manœuvre interne. Basiotripsie. Embryotomie. Dilatation artificielle du col utérin (dilatation manuelle, incisions, ballons de Champetier de Ribes). Délivrance artificielle. Hystérotomies par voie vaginale. Hystérotomies par voie abdominale. Hystérectomie intra- et *post partum*. Chirurgie des lésions traumatiques de l'utérus pendant l'accouchement (déchirures cervicales, ruptures utérines, inversion). Chirurgie des lésions traumatiques périnéales et vaginales pendant l'accouchement (hématomes, déchirures, fistules). Pelvitomies. Chirurgie de l'infection puerpérale *post partum* et *post abortum*.

III. Anatomie et physiologie obstétricales, par MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux et Lelièvre, chef de laboratoire. Ce cours comprendra six démonstrations avec pièces anatomiques et préparations histologiques. Il aura lieu tous les jours à 17 heures, du 20 au 25 Juin. Droit d'inscription : 50 francs.

Programme. — Développement de l'œuf humain. Utérus gravide. Utérus parturient. Involution utérine. Physiologie du placenta. Biologie générale de la gestation.

IV. Toxémie de la gestation par M. Le Lorier, agrégé. Ce cours comprendra six leçons avec démonstration de pièces anatomiques et de préparations histologiques. Il aura lieu tous les jours du 27 Juin au 2 Juillet, à 17 h. Droit d'inscription : 50 francs.

Programme. — Toxémies des premiers mois de la gestation : évolution clinique (vomissements, ptyalisme, névrites). Pathogénie et anatomie pathologique. Traitement. Toxémies des derniers mois de la gestation : Anatomie et physiologie pathologique. Evolution clinique (albuminurie, œdèmes, hypertension artérielle, convulsions, hémorragies). Traitement.

V. La syphilis dans ses rapports avec la fonction de reproduction, par M. le professeur Couvelaire, M. Milian, médecin des hôpitaux, MM. Lévy-Solal et Gougerot, agrégés, Marcel Pinard, médecin des hôpitaux et Blechmann, chef de clinique de la Faculté. Ce cours comprendra 8 leçons avec présentation des malades, de pièces anatomiques et de projections; des exercices pratiques au laboratoire et l'assistance aux consultations du dispensaire spécial de la clinique Baudelocque (les mercredis, à 14 heures). Il aura lieu du mardi 5 Juillet au mercredi 13 Juillet, tous les jours à 17 heures. Droit d'inscription : 50 francs.

Programme. — Syphilis de l'œuf (placenta et fœtus). Diagnostic clinique de la syphilis chez la femme en état de gestation. Diagnostic de la syphilis par les méthodes de laboratoire (ultra-microscope, réaction de Bordet et ses dérivés Wasserman, Hecht, etc...; rachicentèse, examen du liquide céphalo-rachidien, réaction à l'or et au benjoin colloïdal). Lésions syphilitiques de l'appareil génital dans leurs rapports avec la parturition. Syphilis du nouveau-né et du nourrisson. Traitement de la syphilis chez la femme en état de gestation et chez le nouveau-né. Les accidents au cours de le thérapeutique de la syphilis. Le mariage des syphilitiques.

VI. Gynécologie, par M. le professeur Couvelaire, MM. Levant, accoucheur des hôpitaux et Eudes, ancien chef de clinique adjoint. Ce cours comprendra des examens cliniques dans le service et aux consultations bi-hebdomadaire (mardi matin et samedi après-midi); l'assistance aux opérations (mercredi et samedi matin) et 10 leçons avec démonstrations anatomiques les lundis, jeudis et vendredis, à 11 heures. Il aura lieu du 1er Juin au 10 Juin. Droit d'inscription : 100 francs.

Programme. — Infections génitales d'origine gonococcique (bartholimites), vaginites, métrites, salpingo-ovarites, pelvi-péritonites). Pathologie de l'involution utérine. Déviations utérines et prolapsus. Déchirures périnéales. Fistules vésico et recto-vaginales d'origine obstétricale. Tumeurs utérines (fibromes, myomes, sarcomes). Cancer de l'utérus. Tumeurs de l'ovaire (tumeurs kystiques, tumeurs solides). Gestations ectopiques. Tumeurs utérines d'origine choréale. Mole vésiculaire et chorioépithéliome. Stérilité. Roentgenthérapie en gynécologie. Curienthérapie en gynécologie.

CONCOURS

Assistance médicale. — Épreuve clinique. — *Séance du 1er Mai.* — Ont obtenu : MM. Savatier, 10 + 5 = 15; Bretegnier, 16 + 7 = 23; Langlois, 16 + 8 = 24.

Prochaine séance jeudi 19 Mai à 17 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le lundi 11 Juillet 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 40 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Ecole du Service de Santé militaire. — Concours ouvert en 1921, le 21 Juillet, pour l'emploi d'élève du Service de Santé militaire (*suite*).

Les candidats nommés élèves du Service de Santé militaire recevront l'avis individuel de leur admission par une dépêche ministérielle qui indiquera les pièces dont ils devront être porteurs, lorsqu'ils se présenteront à l'Ecole pour y être incorporés.

Tout élève qui, sans raison dûment constatée ou sans autorisation ministérielle préalable, ne se présente pas dans les délais fixés par sa lettre de convocation est considéré comme démissionnaire.

Les majorations de points accordées sont de trois ordres :

a) Majorations d'ordre scientifique et technique :

Elles s'appliquent aux candidats qui réunissent les titres suivants :

1° Interne des hôpitaux nommé au concours dans une ville de Faculté : 20 points;

2° Certificats d'études physiques, chimiques et naturelles supérieures; certificats en vue de la licence ès sciences délivrés par une Faculté des sciences (à l'exclusion du certificat de P. C. N. obligatoire pour l'entrée dans les Facultés de Médecine) : 20 points par certificat.

Ces majorations comptent pour l'admissibilité au même titre que les épreuves scientifiques et la version obligatoire.

Pour en bénéficier, les titulaires doivent faire parvenir une attestation officielle au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel), soit en la joignant à leur dossier déposé à la préfecture de leur département au moment de leur inscription, soit en l'envoyant directement, mais de façon à ce qu'elle parvienne au ministre le jour de la date d'ouverture des épreuves écrites.

b) Majorations résultant d'un complément d'instruction générale :

Elles s'appliquent aux candidats qui font une version facultative de langue étrangère.

Les points obtenus à cette épreuve multipliés par le coefficient deux (2), comme il est dit plus loin, comptent non pas pour l'admissibilité, mais pour le classement des élèves lors de leur admission à l'Ecole du Service de Santé militaire.

c) Majoration pour services militaires de guerre :

Une majoration de points sera également attribuée aux candidats pour tenir compte du dommage résultant de l'interruption de leurs études et de la durée de leur présence sous les drapeaux d'après les barèmes suivants :

1 point par mois de présence sous les drapeaux pendant la guerre;

1 point par mois de présence aux armées ou dans la zone des armées comptant pour l'obtention des brisques;

5 points par citation à l'ordre du régiment ou de la brigade;

10 points par citation à l'ordre de la division ou du corps d'armée;

15 points par citation à l'ordre de l'armée;

30 points si le candidat est décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire (sans cumul avec la citation qui a entraîné l'inscription au tableau pour la croix de la Légion d'honneur ou la médaille militaire);

10 points par blessure de guerre.

Les points résultant de la majoration pour services de guerre ne comptent ni pour l'admissibilité ni pour l'admission et n'interviennent que pour le rang à donner dans le classement définitif des candidats.

Le nombre des élèves à admettre à la suite du concours de 1921 est fixé :

A 200 pour les étudiants en médecine.

La répartition des élèves à admettre aux divers degrés de scolarité sera déterminée d'après la valeur relative des compositions.

Les élèves démissionnaires pourront être remplacés, avant l'ouverture des cours, par d'autres élèves pris dans l'ordre de la liste de classement du concours. Le nombre des admissions sera réduit si la moyenne des examens est jugée insuffisante, ou augmenté par une liste supplémentaire si des circonstances exceptionnelles le rendaient nécessaire.

La rentrée à l'Ecole du Service de Santé militaire aura lieu le 24 Octobre 1921.

Les épreuves écrites commenceront le 21 Juillet 1921, à 8 h., à l'hôpital militaire ou à l'hospice mixte dans les villes ci-après désignées : Alger, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon (hôpital Desgenettes), Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris (hôpital du Val-de-Grâce), Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Les épreuves orales auront lieu dans les centres ci-après : Lyon (Ecole du Service de Santé), Marseille (hôpital militaire), Montpellier (hospice mixte), Toulouse (hôpital militaire), Bordeaux (hôpital militaire), Rennes (hôpital militaire), Paris (hôpital du Val-de-Grâce), Lille (hôpital militaire), Nancy (hôpital militaire), Strasbourg (hôpital militaire).

Elles commenceront à Lyon, le 1er Septembre, à 9 h., et se poursuivront jusqu'au 24 Septembre, les dates, pour les centres autres que Lyon, seront publiées au *Journal officiel* en même temps que la liste d'admissibilité.

Les candidats doivent avoir eu au 31 Décembre 1920

Vingt-quatre ans au plus pour les étudiants concourant à 4 inscriptions;

Vingt-cinq ans au plus pour les étudiants concourant à 8 inscriptions;

Vingt-six ans au plus pour les étudiants concourant à 12 inscriptions.

NOTA. — Pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, les limites d'âge sont reculées d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux antérieurement au 24 Octobre 1919.

b) Scolarité. — Les candidats ne sont pas admis à concourir pour une catégorie inférieure à leur scolarité au jour de l'ouverture des épreuves orales et pratiques d'admissibilité, ainsi :

Concourront à 4 inscriptions :

Les candidats ayant 4 inscriptions au minimum et 7 au maximum.

Concourront à 8 inscriptions :

Les candidats ayant 8 inscriptions au minimum et 11 au maximum.

Concourront à 12 inscriptions :

Les candidats ayant 12 inscriptions au minimum et 15 au maximum.

Les Alsaciens-Lorrains participeront au concours dans les conditions ci-après :

Concourront à 4 inscriptions :

Les candidats ayant quatre semestres de scolarité.

Concourront à 8 inscriptions :

Les candidats ayant obtenu le physicum.

Concourront à 12 inscriptions :

Les candidats ayant dix semestres de scolarité.

Compositions écrites. — Elles sont, les unes obligatoires, l'autre facultative :

a) Composition obligatoire (trois).

Pour les étudiants à 4 et à 8 inscriptions.

Une composition d'anatomie;

Une composition de physiologie.

(Les sujets sont différents pour les candidats à 4 et pour ceux à 8 inscriptions).

(*Voir la suite, p.* 727.)

Une version allemande ou anglaise (au choix).
Pour les étudiants à 12 inscriptions.
Une composition de pathologie interne;
Une composition de pathologie externe;
Une version allemande ou anglaise (au choix).
b) Composition facultative (une) :

Elle consiste pour tous les candidats en une version allemande, si la version obligatoire choisie par le candidat a été anglaise, ou si la version obligatoire choisie a été allemande, en une version anglaise.

Le sujet des versions facultatives et obligatoires est le même pour tous les candidats, quel que soit le nombre de leurs inscriptions.

Les points mérités par la version obligatoire s'ajoutent à ceux obtenus aux épreuves scientifiques et éventuellement à ceux résultant de titres scientifiques ou techniques spéciaux (internat, certificat d'études supérieures) pour la détermination de l'admissibilité aux épreuves orales.

Quant aux points mérités par la version facultative, ils interviennent, non pas au moment de l'admissibilité, mais au moment de la détermination du classement, lors de l'admission définitive à l'école.

Les épreuves commenceront à Lyon, le 1er Septembre, à 9 h., et auront lieu successivement dans les différents centres aux dates qui seront indiquées au *Journal officiel* lors de la publication de la liste d'admissibilité.

Ces épreuves comprennent :

Pour les candidats concourant à 4 et à 8 inscriptions : Anatomie. Deux questions. — Physiologie. Deux questions. — Histologie. Une question. — Petite chirurgie. Une question.

Pour les candidats concourant à 12 inscriptions : Anatomie topographique. Une question. — Parasitologie. Une question. — Bactériologie. Une question. — Pathologie interne. Deux questions. — Pathologie externe. Deux questions.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Legrand, à Alexandrie; Souques, Claisse, Veau, R. Lœwy, à Paris. (*Journ. off.*, 12 Mai.)

Chevalier. — MM. Mulou, Agasse-Lafont, Gapin, Goldenberg, Hulot, Sterne, Stora, Didsburg, Le Fur, Coffin, Gallois, Heraud, Gastou, Lyon, Vignalou, Critzmans, Rioux, Apert, De Rojas, Dorez, Meige, à Paris; Condamin, Coignet, Devic, Rouet, Garel, à Lyon; Hervé, Dubois, à La Motte-Beuvron; Pachon, Louhans, Ch. Gautier, Lauga, à Bordeaux; Paris, à Maréville; Petitclerc, à Rouen; Sourdille, à Nantes; Bluysen, à Boulogne-sur-Mer; Rouslacroix, Monteux, à Marseille; Barral, à Nîmes; Berger, à Coutras; Bertrand, à Aix-en-Provence; Bonneau, à Mantes; Bosquet, à Yvetot; Buffet, à Elbeuf; Cayet, à Doullens; Chaperon, à Sens; Cordebart, à Aubervilliers (Seine); Courgey, à Ivry-sur-Seine (Seine); Cottenot, à Eurville (Marne); Crévecœur, à Calais; Delmas, à Rieux-Minervois (Aude); Deroin, à Bourges; Duchesneau, à Louhans; Gauthier, à Charolles (Saône-et-Loire); Grandhomme, Levêque, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Hamaide, à Nice; Lafage, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Lebel, à Janville (Eure-et-Loir); Levassort, à Mortagne; Marnitte, à Caen; Meyer, à Beaumont-sur-Oise; Quintard, à Angers; Thery, à Compiègne; Thibout, à Enghien-les-Bains; Vincent, à Nanterre (Seine); Defaucamberge, à Gien; Moreau, à Sousse; Boccard, à Jujurieux; Cayla, à Bergerac; Cochenu, à Reims; Gros, à Apt; Julliard, à Châtillon-de-Michaille; Dransart, à Somain; Colif, à Lille; Saillard, à Parthenay; Baley, à Pont-de-Buis. (*Journ. off.*, 12 Mai.)

Légion d'honneur. — Est inscrit au tableau spécial : Pour *Chevalier* : M. Flurin, médecin-major de 1re cl. (*Journ. off.*, 2 Mai.)

Médaille de la reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Therry (René), de nationalité belge, docteur en médecine : a prodigué des soins médicaux au cours des événements 1914-1917 à la population de la ville de Houplines (Nord), privée de médecin par suite des bombardements incessants de la localité. (*Journ. off.*, 21 Février.)

Médaille de bronze. — M. Taxil (Paul), de nationalité italienne, docteur en médecine à Monaco : a soigné, pendant deux ans, nos militaires blessés et en traitement à Nice avec dévouement et désintéressement.

— M. Martin (Henri), de nationalité suisse, médecin à Bâle : a rendu, pendant la guerre, de réels services à la cause française.

— M. Louveaux (Charles), de nationalité belge, docteur en médecine, échevin de l'état civil à Malines : a soigné les malades français à Malines d'une façon constante et avec un grand dévouement.

— M. Fabregat y Milhau, de nationalité espagnole, docteur en médecine; affecté sur sa demande au Service de Santé de la place de Castres au titre du « concours étranger », a, pendant 19 mois, rempli les fonctions d'assistant de chirurgie, puis de chirurgien de salles militaires de l'hospice de cette ville, avec zèle et dévouement. (*Journ. off.*, 21 Février.)

Les élèves de l'Ecole de Santé militaire admis en 1919. — M. Vincent Auriol, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si des mesures réparatrices ne sont pas envisagées en faveur des élèves de l'Ecole de Santé militaire de Lyon, admis au concours de 1919, en vue de les dédommager du temps perdu pendant la guerre, comme cela est pratiqué pour ceux admis au concours de 1914, puisque pour ces derniers l'ancienneté remontera au 31 Décembre 1916 pour le grade d'aide-major de 2e classe, tandis que beaucoup de médecins du concours de 1919 ne prendront rang, pour le même grade que dans le courant de 1922 et, par suite, bien qu'ayant rempli les fonctions de médecins auxiliaires pendant la guerre, ils se verront distancés de six années par leurs aînés de 1914, a reçu une réponse affirmative. Il est, en effet, envisagé des mesures de compensation pour les élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire visés ci-dessus. (*Journ. off.*, 8 Avril.)

L'exercice en France des pharmaciens alsaciens-lorrains. — M. Perreau, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de l'Instruction publique si un pharmacien alsacien-lorrain, pourvu du diplôme allemand de pharmacie, peut acquérir une pharmacie en France, y exercer sa profession et, dans l'affirmative, quelles formalités il doit accomplir pour valoriser son diplôme afin de pouvoir acquérir une pharmacie en France, a reçu la réponse suivante :

« Dans l'état actuel de la législation, le diplôme allemand de pharmacien ne peut être déclaré équivalent au diplôme d'Etat français qui, seul, donne le droit d'exercer la pharmacie en France. Mais un projet de loi donnant satisfaction aux pharmaciens alsaciens-lorrains sera soumis prochainement au Parlement. » (*Journ. off.*, 10 Avril.)

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. M. Cros est affecté à la place d'Oran.

Médecins-majors de 1re classe. Sont affectés : MM. Mahaut, Guignet, au Gouvernement militaire de Paris; Rolland, à la place de Chambéry; Boitel, à la place de Marseille; Genevrier, à la place de Troyes; Coudeyras, à la place de Compiègne; Delestau, à la place de Toulouse; Gaïsset, à la place d'Albi.

Médecins-majors de 2e classe. Sont affectés : MM. Levy, Médau, à la place d'Antibes; Valette, Prost, à la place de Dijon; Marnata, à la place de Marseille; Létang, au service général de la division d'occupation de Tunisie; Georges, à la place de Colmar; Bénazet, à la place de Toulouse; Raymondaud, à la place d'Amiens; Montet, à la place de Lille.

(*Voir la suite, p. 729.*)

Médecins aides-majors. Sont affectés : MM. Testas, à la place d'Auch; Gaillot, Dumaille, au Gouvernement militaire de Paris; Andrieu, Lerouge, au 20e corps d'armée; Cordier, au 2e corps d'armée; Chaffaut, aux troupes d'occupation du Maroc; Fleurant, à la place de la Rochelle; Cherfils, à la place de Saint-Nicolas-du-Port; Berge, Dumont, au 14e corps d'armée; Corozzino, au 15e corps d'armée; Daigre, au 11e corps d'armée; Curie, au 1er corps d'armée; Raleau, au 18e corps d'armée; Redard, au 17e corps d'armée; de Verbizier, au 21e corps d'armée. (*Journ. off.*, 25 Avril.)

— Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Cousergue, Rieux, médecins principaux de 2e classe ; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Renard, Léon, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Vielle, Assailly, Pierrot, Pouponneau, Jacquinot, Sebin, Clarion, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 27 Mars.)

— Sont nommés dans le cadre des officiers du Corps de Santé de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 1re classe, M. Farganel ; au grade de médecin-major de 1re classe, M. Huber; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Minouflet, de Saint-Rapt, Guyot, Houssin ; au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Chalmet. (*Journ. off.*, 9 Avril.)

— M. Beaujan est réintégré dans les cadres du Service de Santé avec le médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale. (*Journ. off.*, 13 Avril.)

— Sont nommés : médecins aides-majors de 1re classe, MM. Bergé, Andrieu, Cordier, Curie, Daigre, Rateau, Redard, de Verbizier, Corazzini; médecin aide-major de 2e classe, M. Dumalle. (*Journ. off.*, 15 Avril.)

— M. Oberlé, médecin principal de 1re classe, est nommé directeur du Service de Santé du corps d'occupation du Maroc. (*Journ. off.*, 26 Avril.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— Perboyre (René), médecin aide-major de 2e classe : sur le front depuis le commencement de la campagne, à demandé à être maintenu au régiment actif. A constamment fait preuve de la plus grande bravoure et d'un dévouement inlassable. Mortellement atteint au cours d'une mission, le 12 Mai 1916. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Novembre 1920.)

M. Girard (Albert), médecin aide-major de 1re classe : d'un moral très élevé, d'un entrain remarquable, très apprécié de tous par sa bonne humeur dans les circonstances critiques, s'est toujours distingué par son sang-froid et son courage à accomplir son devoir sous le feu. Tué à son poste de combat, le 28 Mai 1918. (Offensive allemande du 27 Mai 1918.) A été cité. (*Journ. off.*, 28 Novembre 1920.)

— Salager (Edmond), médecin aide-major de 2e classe : a rejoint, le 24 Septembre 1915, sa formation exposée à un violent bombardement. A été tué à son poste, le 24 Septembre 1915. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Novembre 1920.)

Médaille militaire :

— M. Forgeot (Jean), médecin, auxiliaire : a donné le plus bel exemble de dévouement en se portant à plusieurs reprises sur la ligne de feu pour y panser des blessés. A été mortellement blessé, le 18 Mars 1915. A été cité. (*Journ. off.*, 15 Octobre 1920.)

— M. Danes (Albert), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire des plus zélés. Tué, au poste de secours de son bataillon, par éclats d'obus, au moment où il se dévouait près des blessés, le 28 Juin 1916. A été cité. (*Journ. off.*, 15 Octobre 1920.)

— M. Roger (Jean), médecin auxiliaire : modèle de vaillance et de courage. A fait preuve, en toutes circonstances, d'un superbe dévouement, en particulier le 21 Juin 1916, devant Verdun, où, sous un bombardement des plus violents, il s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés. A été mortellement blessé dans l'accomplissement de son devoir. A été cité. (*Journ. off.*, Octobre 1920.)

— M. Philippi (Paul), médecin sous-aide-major : d'un courage à toute épreuve, d'un dévouement absolu, a toujours donné toute satisfaction à ses chefs par sa manière de servir. A été tué en pleine bataille, le 1er Août 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 21 Octobre 1920.)

— M. Miomandre (Joseph), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été grièvement blessé dans la Somme, le 17 Septembre 1916, en se dévouant auprès de ses camarades auxquels il prodiguait ses soins. Mort pour la France des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 24 Octobre 1920.)

— M. Lambert (Maurice), médecin auxiliaire : jeune médecin d'une ténacité et d'un dévouement à toute épreuve. A fait, à maintes reprises, l'admiration de ses chefs et des chasseurs du bataillon par son absolu mépris du danger. A été glorieusement tué à l'ennemi en suivant une vague d'assaut afin de procéder le plus rapidement possible à la relève des blessés. A été cité. (*Journ. off.*, 24 Octobre 1920.)

— M. Sevez (Georges), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire, courageux et dévoué. Mort au champ d'honneur, le 22 Juillet 1915, au Barrenkopf, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze. ((*Journ. off.*, 26 Octobre 1920.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

Médecin-Radiologiste ayant longue pratique, libre après-midi, cherche place dans clinique ou maison de santé (Paris ou banlieue immédiate). — Apporterait installation très belle et très complète (sur courant alternatif). — Ecrire *P. M.*, n° 3331.

Jeune docteur, possédant auto, 30 mois internat, cherche rempl. ou autre situat. — Ecr. *P. M.*, n° 3334.

Cherche association avec cabinet médical dentaire, dans Paris, grandes villes provinces, Etranger, pour traitement onychophagie au moyen appareil dispositif breveté. — Cheminaud, 96, boul. Magenta.

Jeune médecin désire emploi dans clinique Paris ou banlieue. Ferait remplacem.—Ecr. *P. M.*, n° 3341.

(*Voir la suite, p.* **731**.)

Jeune médec., 30 a., cherche situat. soit chez méd., soit dans laboratoire ou clinique.—Ecr. *P.M.*, n° 3342.

Doctoresse, Faculté de Méd. de Paris, désire situat. maison de santé ou clinique.—Ecrire *P.M.*, n° 3343.

Société d'exploitation d'une station thermale du Sud-Est de la France recherche, pour la direction (rétribuée) de l'établissement thermal, médecin intéressé. S'adresser : Société « La Concentration », 55, avenue des Champs-Elysées, de 9 à 11 h., le matin.

A vendre, état neuf : scie à amputation, — boites de 21 bougies Guyon du 22 au 44, — 2 ciseaux gouge,—2 rugines Farabeuf,—ouvre-bouche Doyen, — Pince Ruaux, — couteau végétations Lermoyez, — cisaille Liston, — 6 Daviers, — Couteau à amputations. — S'adresser, l'après-midi : 9 *bis*, rue Demours, Paris.

Docteur, Faculté Médecine Paris, 37 ans, parle russe, allemand, cherche place clinique, maison de santé ou occupation paraméd. — Ecr. *P. M.*, n° 3345.

Désire acheter noyau clientèle peau ou estomac, Paris ou 150 km. au maximum. —Ecr. *P. M.*, n° 3346.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 fr. les douze paires ; 350 fr. les cent paires, *franco*. — Echantillon contre mandat ou remboursement : 5 fr. — S'adresser Vormus, 3, boul. Saint-Martin, Paris.

Lit mécanique, modèle Dupont, à vendre d'occasion. Etat de neuf. — Ecrire ou voir, le matin seulement : Simon, 35, rue du Sahel, Paris (12e).

Médecin de campagne de la région du Centre demande remplaçant pour un mois. Urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 3356.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES THÉORIES MODERNES DE LA LUMIÈRE

III. La théorie de la relativité restreinte[1].

1° LA CONTRACTION DE LORENTZ (1892). — Le résultat négatif de l'expérience de Michelson et Morley ne peut donc s'expliquer par un défaut de précision. Si la rotation de l'interféromètre n'amène pas le déplacement des franges d'interférence attendu, c'est que la lumière met bien le même temps à parcourir les deux bras de l'appareil, celui qui est orienté dans la direction de la translation de la terre et celui qui est perpendiculaire à cette direction. Tout semble se passer comme si la Terre entraînait l'éther lumineux avec elle, contrairement à ce que nous enseigne le phénomène de l'aberration des étoiles.

Pour lever la contradiction, Fitzgerald et Lorentz proposèrent d'admettre que tous les corps se contractent, dans le sens du mouvement qui les entraîne, dans le rapport de $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ à 1 : V est la vitesse de la lumière dans le vide, v la vitesse d'entraînement du corps considéré. D'après cela, si les deux bras de l'interféromètre (fig. 1) ont la même longueur lorsqu'ils sont orientés dans la même direction, ils deviennent inégaux dès qu'on leur donne des orientations différentes; celui qui

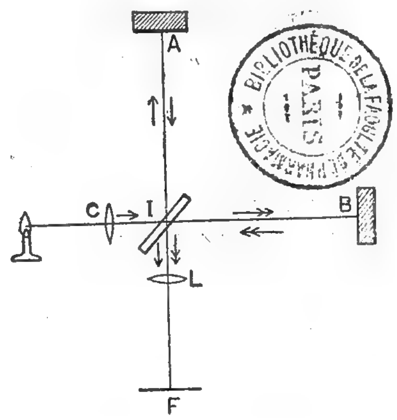


Figure 1.

est orienté dans la direction de la translation terrestre se raccourcit du 1/200.000.000e de sa longueur. C'est juste ce qu'il faut pour que la lumière mette exactement le même temps à parcourir aller et retour les deux bras de l'appareil.

1. Voir *La Presse Médicale*, 18 Décembre 1920 et 2 Avril 1921.

Cette contraction ne peut pas être mise en évidence par des mesures de longueur, car les règles graduées qui servent à ces mesures se contractent exactement comme les longueurs à mesurer. Son introduction permet de laisser intact le magnifique édifice de la théorie de Lorentz, tout en lui apportant le complément qui lui est nécessaire pour interpréter l'expérience de Michelson. Elle ne constitue d'ailleurs pas une extension du théorème de la relativité au cas où le carré $\frac{v^2}{V^2}$ du rapport de la vitesse du système en translation à la vitesse de la lumière devient une quantité appréciable. Si, en effet, elle permet de comprendre que la lumière mette le même temps à parcourir aller et retour les deux bras de l'interféromètre, il n'en reste pas moins que le temps employé pour effectuer chacun de ces trajets est plus long dans le rapport de 1 à $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$, que si la terre, entraînant l'éther avec elle, était immobile par rapport à lui.

2° Le principe de relativité (Einstein, 1905). — La solution de la difficulté, proposée par Einstein (1905), consiste, au contraire, à admettre, sans aucune restriction, le théorème de la relativité, à l'ériger en un postulat ou principe général : le Principe de relativité.

Quelle que soit la précision des mesures, les phénomènes, qui se produisent dans un système en translation rectiligne et uniforme, se présentent, à un observateur lié à ce système, de la même façon que se présentent, à un observateur en repos, ceux qui se produisent dans un système en repos.

En particulier, *la vitesse de la lumière dans le vide, mesurée par l'observateur en translation, devra être la même dans toutes les directions et s'exprimer par le même nombre que si elle était mesurée par un observateur immobile dans l'éther.*

D'après cela, il sera toujours impossible à un observateur quelconque de mettre en évidence, par quelque moyen physique que ce soit, un mouvement de translation rectiligne et uniforme par rapport à l'éther, ou par rapport à un système matériel quelconque, si l'observateur lui-même et tout ce qu'il observe participent à cette translation. L'échec de tous les physiciens qui, après Michelson, ont cherché à déceler le mouvement de la terre par rapport à l'éther, en utilisant des phénomènes optiques ou électromagnétiques purement terrestres, apparaît ainsi comme l'effet, non d'une malchance obstinée, mais d'une loi générale de la nature.

3° La relativité des longueurs et des temps. — L'interprétation de l'expérience de Michelson est maintenant bien simple : *tout* s'y passe comme si la terre était immobile par rapport à l'éther. Mais, pour la rendre compatible avec l'explication du phénomène de l'aberration des étoiles, pour éviter l'idée d'un entraînement de l'éther, Einstein a dû imprimer aux concepts fondamentaux de la physique une modification qui a paru une révolution.

Ce qu'établit l'expérience de Michelson, c'est que la lumière met le même temps à parcourir aller et retour les deux bras de l'interféromètre. Si nous nous en rapportons aux indications des règles graduées qui nous servent à mesurer les longueurs, la chose nous semblera toute naturelle, puisque les deux bras de l'appareil nous paraissent égaux et que, d'après le postulat d'Einstein, la vitesse de la lumière est la même dans toutes les directions. Si, au contraire, nous tenons compte de la translation de la terre par rapport à l'éther et si, comme le faisait implicitement Michelson, *nous exprimons les longueurs au moyen de la même unité que si la terre était immobile*, il faut, pour expliquer l'égalité de durée des trajets comparés, que le bras, orienté dans le sens de la translation terrestre, se raccourcisse dans le rapport de $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ à 1. Mais raisonner ainsi, c'est se placer au point de vue d'un observateur fixe dans l'éther, et, ce que nous exprimons en parlant de contraction des longueurs dans le sens de leur translation, ce n'est pas nécessairement une modification réelle des objets, c'est ce qui apparaîtrait à un tel observateur[1]. S'il pouvait mesurer la règle d'un mètre dont nous nous servons, elle lui paraîtrait, quand nous la plaçons dans le sens de la translation, plus courte que celle dont il se sert lui-même, dans le rapport de 1 à $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$. Elle lui paraîtrait avoir une longueur nulle, si la vitesse de la terre devenait

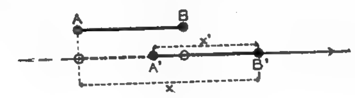


Figure 2.

égale à la vitesse de la lumière dans le vide. Et, comme ses dimensions transversales ne sont pas modifiées, elle lui paraîtrait alors complètement aplatie.

Le postulat d'Einstein exige de plus que, si nous pouvions mesurer le temps que la lumière met à parcourir chacun des bras de l'interféromètre, le nombre de secondes trouvé soit le même que si la terre était immobile par rapport à l'éther. Or si, tenant compte de la translation terrestre et de la contraction des longueurs dans le sens

1. La longueur de la barre mobile A'B' (fig. 2), qui est égale à $x - vt$, pour l'observateur fixe A, est égale à

$$x' = \frac{x - vt}{\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}}.$$

pour l'observateur entraîné avec elle.

de cette translation, nous *exprimons les temps au moyen de la même unité que si la terre était immobile*, nous obtenons un nombre de secondes plus grand, dans le rapport de 1 à $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$. C'est donc que, du point de vue d'un observateur dans l'éther, les secondes marquées par les horloges entraînées avec la terre sont plus longues, dans ce même rapport, que celles des horloges fixes comme lui.

La première approximation du théorème de la relativité exigeait déjà que, du point de vue de cet observateur fixe, les horloges d'un système en translation marquent une sorte de *temps local* et retardent ou avancent par rapport aux horloges fixes. Ce retard ou cette avance était déterminé une fois pour toutes par leur position sur le système entraîné et par la vitesse de celui-ci. Le postulat d'Einstein exige de plus que les secondes du temps local, marqué par les horloges entraînées, paraissent à l'observateur d'autant plus longues que la vitesse d'entraînement est plus grande. Elles lui paraîtraient d'une longueur infinie si cette vitesse devenait égale à la vitesse de la lumière dans le vide [1].

Du postulat d'Einstein résultent donc ces deux conséquences capitales. La vitesse de la lumière dans le vide est une limite qu'il est impossible de dépasser. *Nos unités de longueur et de temps ne sont pas les mêmes que si la terre était fixe dans l'éther*; elles dépendent essentiellement de la translation terrestre et n'ont ainsi qu'une valeur relative.

Les mesures que ferait un observateur en repos dans l'éther n'ont d'ailleurs pas davantage de valeur absolue. Il y aurait lieu de leur attribuer ce privilège, si elles permettaient d'exprimer d'une façon plus simple les lois de la physique et d'en réaliser une synthèse plus haute, si les phénomènes physiques se présentaient d'une autre façon sur un système en repos dans l'éther et sur un système en translation. Le postulat général de la relativité nous autorise à affirmer qu'il n'en est rien. Les relations qui ont été établies, entre nos unités de longueur et de temps et celles d'un observateur fixe dans l'éther, donnent précisément le moyen de conserver aux lois des phénomènes physiques, dans un système en translation, la forme qu'elles revêtent pour les corps immobiles. Si d'ailleurs nos mètres paraissent raccourcis et nos secondes allongées à quelqu'un qui serait fixe dans l'éther, pour nous, au contraire, c'est le mètre de l'observateur fixe qui se contracte dans le sens de la translation relative et son horloge qui marque des secondes plus longues. Il n'y a donc aucune raison de préférer ses unités de mesure aux nôtres. La mesure de la distance de deux objets ou du temps qui sépare deux événements n'a jamais qu'une valeur relative.

F. Croze,
Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

1. Imaginons que les horloges A et A' marquent le temps zéro au moment où elles passent l'une en face de l'autre et qu'à cet instant un signal lumineux soit envoyé de A' : pour l'observateur A', ce signal atteint B' au temps local

$$t' = \frac{x'}{V}.$$

Pour l'observateur fixe A, qui attribue à la barre A'B' une longueur $x'\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ et dont l'horloge marque des secondes plus courtes que les secondes locales dans le rapport de $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ à 1, il l'atteint quand l'horloge fixe A marque un temps $t = \frac{x'\sqrt{1-v^2/V^2}}{V-v}$, ce qui fait un nombre de secondes locales égal à

$$t\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}} = \frac{x'\left(1-\frac{v^2}{V^2}\right)}{V-v}.$$

La différence entre ces deux équations jointe à la formule de la note précédente donne :

$$t' = \frac{t-\frac{vx}{V^2}}{\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}}.$$

L'ASSOCIATION
POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS MÉDICALES
ENTRE LA FRANCE
ET LES PAYS ALLIÉS OU AMIS

Trop longtemps, les médecins français ont ignoré leurs confrères des pays étrangers.

Aujourd'hui, heureusement, ce fâcheux état de choses a cessé et les médecins français, devenus justement soucieux d'entretenir avec ceux des pays alliés ou amis des relations suivies et cordiales, ont formé une association pour le développement des relations médicales et institué à cet effet une Commission de propagande qui, sans retard, est entrée utilement en rapport avec les organisations analogues existant à l'étranger.

Et c'est ainsi qu'au cours de sa dernière réunion, cette association fut avisée par M. van der Hœven Leonhard, président du comité Hollande-France, qu'il y a urgence extrême à venir en aide à ce comité si l'on veut le mettre en état d'organiser efficacement la lutte contre la propagande intense que font présentement les Allemands dans les milieux médicaux hollandais.

A signaler aussi l'intéressante initiative prise par la Société médicale du Loiret qui, par l'intermédiaire de l'Association générale des médecins de France, a fait parvenir à l'Association pour le développement des relations amicales entre la France et les pays alliés ou amis le vœu que des commodités particulières soient données en vue de permettre aux médecins français et étrangers d'envoyer réci-

proquement leurs enfants dans les familles médicales durant les périodes de vacances.

Inutile de dire que ce vœu a été pris en considération et que l'Association compte user de toute son influence pour faciliter ces échanges si profitables pour tous.

Enfin, nous devons encore noter qu'au cours de sa dernière réunion, la Commission de propagande de l'Association, qui dernièrement recevait la visite de M. Berro, chargé par le conseil de la Faculté de Montevideo, où il est professeur de médecine infantile, de s'entendre avec elle pour organiser d'un commun accord un office devant se trouver en rapport constant avec le nôtre, a eu encore la vive satisfaction d'avoir à enregistrer la création, à Tokio (Japon), d'un nouveau bureau de propagande intermédicale qui se trouve placé sous la direction de M. Motais.

LA RADIOLOGIE AUX MÉDECINS

Le Syndicat général des médecins français électrologistes et radiologistes nous communique la lettre adressée le 25 Mars 1921 à M. Louis Mourier, directeur général de l'Assistance publique, à Paris.

Monsieur et cher Confrère,

Notre Syndicat, qui comprend la grande majorité des médecins radiologistes de France, me charge, comme Président, de vous adresser une protestation sur un fait qui vient de se passer dans les hôpitaux de Paris.

La mort de M. Infroit ayant laissé sans chef le laboratoire de radiographie de la Salpêtrière, M. le Préfet de la Seine, sur votre proposition ou tout au moins avec votre assentiment, a nommé titulaire de ce poste un radiologiste qui n'est pas docteur en médecine.

Cette nomination nous a profondément déçus, nous et le Corps médical. Alors qu'un médecin préside aux destinés de l'Assistance publique, blessés et malades sont en droit d'attendre une juste compréhension des choses médicales dans les actes administratifs.

La radiologie, science nouvelle, bien que jeune encore, a derrière elle une expérience de vingt-cinq années; il est maintenant démontré qu'un radiologiste, pour faire œuvre utile, doit nécessairement être docteur en médecine; il n'est pas, à l'étranger, un seul hôpital, une seule Faculté, où le fait soit même discuté.

En effet, pour établir un radiodiagnostic sérieux et utile, il faut des connaissances techniques d'anatomie et de clinique que seul un médecin peut avoir. Dans la pratique hospitalière, le radiologiste est devenu le collaborateur intime du médecin et du chirurgien: il est de toute logique qu'ils parlent le même langage. Il ne s'agit pas aujourd'hui, dans nos laboratoires, de faire acte de photographe habile ou d'électricien averti: il faut surtout interpréter un cliché ou une image à l'écran, mettre à jour leur sens et leur signification cliniques. C'est là qu'apparaît cet esprit médical qui n'a pu se former qu'au lit du malade, sur les bancs des Facultés de Médecine, dans les salles d'opération, dans la pratique des pavillons de dissection, cet esprit médical que le radiologiste non médecin, fût-il un savant, appellera en vain à son secours dans la pratique journalière de sa profession.

Tout cela, à l'heure actuelle, ne supporte plus la discussion, c'est l'évidence. Aussi sommes-nous un peu confus d'être obligés de rappeler ces explications élémentaires au haut fonctionnaire qui dirige l'Assistance publique à Paris.

Qu'à la rigueur, M. le Préfet de la Seine ignore ce que doit être un radiologiste, et qu'il distingue mal le sens de ce que nous appelons « esprit médical », nous le comprenons: rien ne l'y prépare. Mais qu'un directeur de l'Assistance publique, docteur en médecine, l'oublie, vous nous permettrez de nous en étonner.

Au moment où votre prédécesseur, M. Mesureur, a doté les hôpitaux de Paris de 20 laboratoires de radiologie, en 1908, l'Académie de Médecine, qui prévoyait les fautes des bureaux, ne s'est pas désintéressée de la question de la radiologie aux médecins. Sur un rapport de M. le professeur Chauffard, dont nous nous permettons de vous adresser un exemplaire, l'Académie de Médecine a cru devoir, avec sa haute autorité, émettre l'avis que « les postes de radiologistes dans les hôpitaux doivent être occupés par les docteurs en médecine ».

Nous vous rappelons que cet avis de l'Académie de Médecine était une réponse à une question posée par M. le Ministre de l'Intérieur, et dont la solution devait être appliquée dans tous les hôpitaux de France; elle fut transmise par son directeur de l'hygiène, M. Mirman, à toutes les Commissions administratives hospitalières.

Aussi, quand le Conseil de surveillance de l'Assistance publique eut à régler, en 1908, le premier statut des chefs de laboratoires de radiologie dans les hôpitaux de Paris, tout naturellement la qualité de docteur en médecine fut le premier titre exigé des candidats.

L'opinion du Conseil de surveillance est restée la même en 1908 et en 1921; nos renseignements nous permettent même d'affirmer que, pour la nomination du successeur de M. Infroit, aucune proposition ne lui fut faite: la nomination lui a été présentée comme le fait accompli.

Ce fut, pour le nouveau Directeur, un premier acte de pouvoir personnel.

Aussi protestons-nous énergiquement contre la nomination, dans un hôpital de Paris, d'un radiologiste pris en dehors du Corps médical.

Et notre protestation s'appuie sur l'avis formel de l'Académie de Médecine, sur l'avis formel du Conseil de surveillance de l'Assistance publique à Paris, sur l'avis formel du Ministère de l'Intérieur, et pardessus tout, sur l'intérêt général des blessés et des malades de la région parisienne soignés dans nos hôpitaux. La guerre ne nous a donc rien appris pour mettre chacun à sa place dans l'intérêt de tous: en sommes-nous encore aux premiers errements du Service de Santé!

Veuillez accepter, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Syndicat,
Le Président,
Dr Jaulin.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

La lutte contre les rats[1] : la dératisation à bord des navires.

A bord des navires, la dératisation se fait au moyen d'acide carbonique, d'oxyde de carbone, d'acide cyanhydrique, d'acide sulfureux.

Acide carbonique. — Il doit être employé en grande proportion (30 pour 100); aussi le procédé est-il trop coûteux et a été abandonné.

L'Oxyde de carbone. — Il donne de bons résultats. On se sert de l'*appareil de Nocht et Giemsa* qui donne par combustion incomplète du coke, un gaz riche en oxyde de carbone qu'on refoule dans les cales au moyen de ventilateurs. On laisse agir deux heures, on ventile ensuite fortement au moyen d'un aspirateur. Ce procédé a l'avantage de n'avarier aucune marchandise et de tuer les puces.

Gaz sulfureux. — C'est le gaz le plus employé en France.

On peut pour le produire utiliser la combustion du soufre placé dans de grands récipients en fonte installés dans la cale sur un lit de briques, mais à cause des risques d'incendie, il est préférable que les appareils où brûle le soufre soient en dehors des cales, où le gaz est introduit par une tuyauterie spéciale.

Les appareils, à cet effet, doivent être approuvés par le Conseil supérieur d'hygiène publique (décret du 3 Mars 1906) et la dératisation effectuée avant le déchargement.

Plusieurs appareils sont autorisés :

L'*appareil Clayon* utilise la combustion de soufre (34 gr. 25 par mètre cube). L'acide sulfureux après refroidissement est envoyé sous pression dans le local à désinfecter par un conduit flexible en caoutchouc armé, l'air du local est ramené au four par un autre conduit de dimensions égales.

L'*appareil Gauthier et Deglos* brûle un mélange de soufre (25 gr. par mètre cube) et de charbon (7 gr. par m. cube).

Dans l'*appareil Marot* on fait de l'acide sulfureux liquide que l'on détend et réchauffe, et qu'on envoie dans la cale à dératiser.

Dans le *sulfurator Baudry* l'anhydride sulfureux liquéfié est détendu et propulsé dans le local à désinfecter (68 gr. 50 par mètre cube). Laisser en contact deux heures.

L'acide sulfureux tue non seulement les rats, mais les puces, et ne détériore pas les marchandises.

Acide cyanhydrique. — Employé en Amérique, mais pas en France, car trop dangereux.

Chloropicrine. — Les travaux de MM. Bertrand et Brocq-Rousseau (présentés à l'Académie des Sciences, Février 1920) ont attiré l'attention sur la chloropicrine. Un gramme de chloropicrine par mètre cube tue le rat en deux heures cinq minutes (et les puces du rat sont encore plus sensibles que leur hôte au toxique); et à cette dose la chloropicrine est sans action sur les tissus et les couleurs.

Tous ces procédés sont excellents, mais il est difficile de les employer dans un navire en plein chargement et quand les hommes sont à bord.

En cours de route, les *primes* pour la prise des rats devraient être obligatoires, et la distribution des *appâts empoisonnés* devrait être la règle.

Il faut aussi *empêcher les rats d'émigrer des navires et de venir à terre*; l'éloignement du bord du navire, les écrans métalliques garnissant les amarres, ou le badigeonnage de goudron frais sur de l'étoupe entourant celles-ci sur une certaine longueur, obtiennent en partie ce résultat; mais n'empêchent pas qu'il soit nécessaire d'établir une surveillance attentive des docks, et de créer un service régulier de dératisation dans les ports.

1. A. Loir et Legangneux. — « La lutte contre les rats ». *Arch. méd.-chir. de Normandie*, n° 6, 1920.

ANATOMIE DU VIVANT

Proportions de la face.

La tête se compose du crâne et de la face ; la séparation de ces deux parties passe entre le front et le nez, puis sous les yeux et sous les oreilles. Le crâne, partie noble qui contient le cerveau,

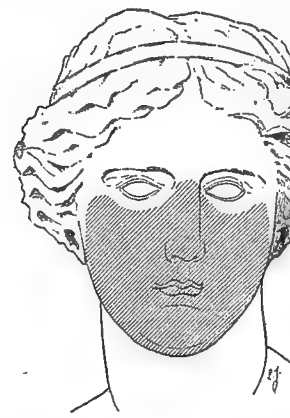


Fig. 1. — Proportions relatives du crâne et de la face. La face est ombrée (Charpy).

comprend le front, les yeux, les oreilles, organes des sens supérieurs. La face se compose du nez, de la bouche, organes des sens inférieurs.

On appelle visage, la face plus le front, depuis la naissance des cheveux jusqu'au menton.

L'entrée du conduit auditif externe se trouve, quand on tient la tête droite, à peu près à la

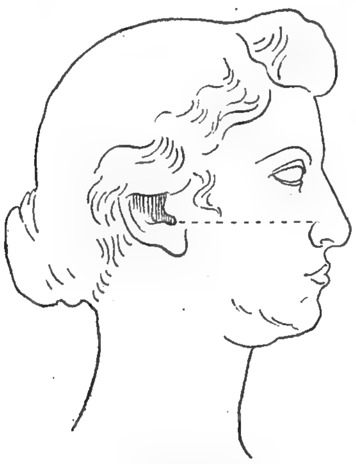


Fig. 2. — Niveau comparé de l'aile du nez et de la conque.

même hauteur que le bord supérieur de l'aile du nez.

P. D.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose la question suivante : *Un médecin locataire en vertu d'un bail expiré durant la guerre, à qui la Commission arbitrale a accordé une prorogation de cinq ans, peut-il, en cédant sa clientèle, céder son droit à la prorogation et sous quelle forme ?*

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La Cour de cassation a décidé que la cession du bail ne saurait détruire le droit à la prorogation acquis antérieurement à la loi du 23 Octobre 1919 par le locataire principal en vertu de l'article 56 de la loi du 9 Mars 1918 (arrêt de rej. 1er Décembre 1920, aff. Levesque, *Rev. des Loyers*, 1921, p. 49).

La Commission arbitrale ayant reconnu au profit de l'auteur de la question un droit personnel à la prorogation, celui-ci peut donc, aux termes de la jurisprudence, céder ce droit qui se trouve ainsi dans son patrimoine, en respectant naturellement les conditions de son contrat avec le bailleur.

Par quel moyen réaliser ce transport-cession ou sous-location ?

Le choix du procédé dépend d'abord des clauses du bail originaire, qui peut, par exemple, interdire toute cession ou permettre seulement une sous-location ou poser certaines conditions pour l'un ou l'autre mode de transport.

C'est dans la limite de ces conventions que s'exerce le droit du cédant.

Si rien n'est prévu à cet égard et que l'usage des lieux ne comporte aucune particularité, le locataire a faculté de sous-louer ou de céder.

H. Montal.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Le Congrès de Washington sur les maladies vénériennes [1]. — Répondant à l'appel de la conférence médicale de Cannes (Avril 1919), demandant l'organisation dans tous les pays du monde de congrès régionaux, destinés à étudier les moyens les plus pratiques et les plus efficaces de prévenir et de traiter les maladies vénériennes, un congrès s'est tenu à Washington du 6 au 11 Décembre 1920.

Presque tous les pays des deux Amériques et plusieurs des pays d'Europe étaient représentés par 400 délégués, parmi lesquels, outre les médecins, se trouvaient des avocats, des membres du clergé, des pédagogues et des personnes s'occupant d'œuvres sociales.

Différents sujets furent traités dans les séances du matin « Enquêtes sur le vice ; éducation populaire au point de vue physiologique ; fonctionnement d'une clinique bien organisée pour le traitement des maladies vénériennes ; prophylaxie médicale comme mesure civile », etc.

Le Comité général, de son côté divisé en douze sous-comités, avait à étudier certains problèmes spéciaux, et les résolutions esquissées étaient soumises le soir à l'approbation et à l'adoption des délégués. Certaines de ces résolutions sont intéressantes ; c'est ainsi qu'en ce qui concerne l'éducation du public, il fut résolu que « l'on ne se servirait pas de la crainte comme agent préventif » ; et que l'on préconiserait la création de maisons de relèvement, pour exercer sur les hôtes une influence moralisatrice, car il a été conclu que la meilleure manière de protéger la santé publique contre les maladies vénériennes est d'*élever le niveau moral de la population*. D'où l'importance, pour la campagne antivénérienne, des œuvres sociales et des divertissements sains.

Au point de vue médical, il a été admis qu'il ne faut pas s'en rapporter exclusivement à la séro-réaction pour juger de la durée de l'infection syphilitique, ni pour apprécier l'efficacité d'un médicament ou d'une méthode de traitement. La séro-réaction ne doit en aucun cas être considérée comme une preuve infaillible de guérison.

Le succès du Congrès de Washington fut complet ; un prochain Congrès est en voie d'organisation et aura lieu probablement à Copenhague.

1. F. F. Ritchie. — « Le Congrès américain sur les maladies vénériennes ». *Bull. de la Ligue des Soc. de la Croix-Rouge*, Mars-Avril 1921.

ITALIE

Le *nouveau sanatorium de la Croix-Rouge italienne de Cuasso al Monte* a été inauguré le 17 Octobre 1920, deux ans environ après la pose de la première pierre. Il hospitalise les tuberculeux susceptibles de guérir ou tout au moins de recouvrer leur capacité de travail. Il est situé à 1.200 m. d'altitude, aux environs de Cuasso, province de Côme, dans un site admirable, entouré de tous côtés de bois de hêtres, de sapins et de châtaigniers. Il a été édifié avec les subsides de la Croix-Rouge italienne secondée par le bureau technique militaire. Les ouvriers donnèrent plus d'un million de lires.

Il peut hospitaliser plus de 180 malades, et sa direction a été confiée à M. le professeur Hugo Trevisan.

Le traitement fondamental est basé sur l'hygiène diététique, et complété suivant les cas par le traitement spécifique, le pneumothorax artificiel, l'héliothérapie et la radiothérapie.

Pour les convalescents, le traitement est remplacé par la « cure de travail », préparation au retour à la vie normale.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

SOLDES ET INDEMNITÉS EN SYRIE.

D. — *Ayant l'intention de demander à faire un stage, dans l'armée du Levant, avec mon grade de médecin aide-major de 1re classe (2 ans) de réserve, voulez-vous m'indiquer approximativement la solde que je toucherai. On m'a dit qu'elle avait été notablement augmentée.*

R. — Vous toucherez la solde de France augmentée :

1°) Des indemnités du front (vivres, tabac, chauffage, éclairage, indemnité spéciale de 2 fr. par jour) ;

2°) D'une majoration n° 1 ou n° 2. Cette majoration n° 2 plus élevée est accordée aux troupes en opération.

La solde de France proprement dite et l'indemnité pour charges militaires sont payées à leur valeur réelle, mais les autres indemnités sont payées au pair de la monnaie égyptienne et subissent, de ce fait, une majoration variable, suivant le cours du franc par rapport à la livre égyptienne. C'est ainsi qu'à la date du 1er Septembre 1920 cette majoration était égale à 1 fr. 03 pour un franc, *ce qui a pour effet de doubler les indemnités.*

Comme médecin aide-major de 1re cl. (2e *échelon*) vous percevrez :

Solde	331,50
Indemnité temporaire	270
Majoration n° 1	162
Indemnité de vivres	357
Indemnité de tabac	15
— de monture	15
— d'usure d'effets	60
Cuisson des aliments	13,50
Indemnité pour charges militaires	105
	1.329
Bonification du fait du paiement de certaines indemnités au pair de la monnaie égyptienne	900,50
Total	2.229,50

Vous toucherez donc par mois 2.229 fr. 50. Cette indemnité est majorée de 100 pour 100 pour les chefs de famille. Les officiers non autorisés à emmener leur famille perçoivent l'indemnité n° 1.

Voici résumé le tableau des soldes mensuelles à l'armée du Levant.

Grade	Échelon	Solde
Médecin aide-major 2e classe	1er éch.	1.955
	2e —	2.010
— — 1re classe	1er —	2.187
	2e —	2.229
	3e —	2.283
	4e —	2.365
Médecin-major 2e classe	1er —	2.592
	2e —	2.658
	3e —	2.736
	4e —	2.781
— 1re classe	1er —	3.227
	2e —	3.370
Médecin principal 2e classe		3.564
— 1re classe		4.001

Vous voilà bien documenté sur votre solde future : aussi ne tardez pas à lancer votre demande et à courir l'aventure. Vous en reviendrez, dans tous les cas, riche de souvenirs.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Outlines of Zoology, par J. A. THOMSON. In-8° de 869 p., 437 fig., 7e éd. (*Oxford medical publications*, 17, Warwick Square, London, E. C. 4). — 18 Shil.

Cet ouvrage, dit l'auteur dans sa préface, est un manuel à l'usage de l'étudiant, qui y trouvera les notions indispensables à la fréquentation des cours, musées, laboratoires. Il servira aussi d'introduction à la lecture des traités classiques de zoologie, embryologie, anatomie comparée, etc., dont une longue liste est donnée en appendice.

Edité sous un format commode à mettre en poche, ce petit livre répond à peu près à l'enseignement de notre P. C. N. Le but de l'auteur a certainement été de présenter d'une façon simple et claire les principes de la zoologie, si arides pour les débutants. Il y a d'ailleurs parfaitement réussi. De nombreuses figures, notamment des schémas et des diagrammes, des tableaux synoptiques soigneusement rédigés permettent à l'élève de graver dans sa mémoire les caractères et l'évolution des principaux groupes. L'emploi du grand et du petit texte lui facilite encore la tâche, en montrant les choses les plus importantes à connaître. Enfin, on y trouve une liste de 200 questions d'examens, représentant sans doute les « colles » des universités anglaises. La manière de s'en tirer d'une façon honorable est généralement indiquée.

En dehors des services incontestables qu'il peut rendre à l'étudiant, le manuel de J. A. Thomson sera consulté avec fruit par le médecin désireux de se remettre en mémoire les notions de zoologie apprises autrefois sur les bancs de la Faculté.

CH. JOYEUX.

Précis de thérapeutique médicale oto-rhino-laryngologique, par G. de PARREL, préface du professeur P. SEBILEAU. 1 vol in-8° de 670 pages (*Maloine*, éditeur). Paris, 1921. — Prix : 28 francs.

La thérapeutique médicale, oto-rhino-laryngologique semble, ces dernières années, délaissée au

profit de la chirurgie spéciale. Mais nous rentrons dans une ère de paix où elle doit retrouver justement sa place. Elle doit être rajeunie des données nouvelles de médecine générale, dont la connaissance fait de l'oto-laryngologiste, moins un spécialiste qu'un médecin spécialisé.

Dans ce précis, honoré d'une préface du professeur Sebileau, l'auteur passe en revue les découvertes les plus récentes, depuis la *vaccinothérapie*, la *sérothérapie* et la *radiumthérapie*, jusqu'à la médication *leucogène* et *opothérapique*. Il y apporte les résultats d'une longue expérience personnelle en ce qui concerne la rééducation *auditive*, *phonétique*, *labiologique* et *respiratoire*. Pas de bibliographie inutile, ni discussion stérile. Par contre : des *formules pharmacologiques*, des *schémas thérapeutiques* et des *tableaux synoptiques* donnent une grande clarté à ce précis.

La *crénothérapie*, toujours quelque peu négligée, est traitée à fond par les spécialistes les plus qualifiés des eaux minérales.

Le traitement de l'*état général*, la *prophylaxie*, l'*hygiène*, la *diététique* tiennent une large place dans cet ouvrage. Spécialistes, praticiens et étudiants y trouveront réunies les notions jusqu'alors éparses dans les grands traités, revues scientifiques et monographies.

Le précis de de Parrel sera lu avec intérêt et toujours consulté avec profit.

ROBERT LEROUX.

LIVRES REÇUS

2454. **Le diagnostic clinique de la syphilis**, par GILBERT PIGNET, médecin consultant de vénéréologie à Toulon. Préface du professeur NICOLAS. 1 vol. de 266 pages (*Maison française d'Art et d'Edition*, 37, rue Falguière). — Prix : 10 francs.

2455. **Ophtalmologie du Médecin-praticien**, par ALBERT TERSON. 2e édition. 1 vol. de 550 pages avec 356 figures (*Collection du Médecin-Praticien*). (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 26 francs net.

2456. **Introduction à l'étude de la Médecine**, par G.-H. ROGER, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine. 7e édition revue et corrigée. 1 vol. in-8° de 796 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 22 fr. net; cartonné toile : 25 fr. net.

2457. **Cours élémentaire de Zoologie**, par REMY PERRIER, professeur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris. 1 vol. de 871 pages avec 765 figures dans le texte et 16 planches (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 30 francs net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **LA PRESSE MÉDICALE** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

SOMMAIRE du n° 1-1921.

Mémoires originaux :

E. Bérard et Ch. Dunet. — Critique du frémissement hydatique : à propos d'une hydronéphrose simulant un kyste hydatique du foie.

Raymond Darget. — Des infidélités du cathétérisme urétéral.

Pollet. — A propos de deux cas de dilatation kystique intravésicale, de l'extrémité inférieure de l'uretère traités par l'étincelage.

Recueil de faits :

Eugène Christian. — Calculose rénale bilatérale (calcul géant) ; néphrolithotomie partielle droite ; néphrolithotomie et néphrectomie secondaire gauche. Guérison.

Société française d'Urologie.

Séance du 8 Novembre 1920.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. VITOUX, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Cours de perfectionnement sur les Maladies de la nutrition, sous la direction de M. le professeur Chauffard, avec le concours de MM. Noël Fiessinger, agrégé; Laroche et Flandin, anciens chefs de clinique; Brodin, chef de clinique; J. Huber, chef de clinique adjoint; Troisier et Grigaut, chefs de laboratoire.

Ce cours commencera le vendredi 1er Juillet 1921, à 10 h., à la clinique et continuera tous les jours, sauf le dimanche, le matin à 10 h. et le soir à 3 h.

Programme du cours. — Vendredi 1er Juillet, à 10 h., M. le professeur Chauffard. Evolution générale actuelle de la thérapeutique. — Vendredi 1er Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Le métabolisme de la cholestérine. La cholestérinémie et la lithiase biliaire.

Samedi 2 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Etude clinique de la lithiase biliaire. — Samedi 2 Juillet, à 3 h., M. N. Fiessinger. Pathogénie de la lithiase biliaire. Les régimes de la lithiase biliaire. Les cholagogues. Les cures hydrominérales. Les indications du traitement chirurgical.

Lundi 4 Juillet, à 10 h., M. Brodin. Les glycémies, le seuil glycémique. L'acidose et sa signification. Classification des diabètes. La nutrition des diabétiques. — Lundi 4 Juillet, à 3 h., M. Brodin. Etude clinique du diabète. Ses formes cliniques et ses complications.

Mardi 5 Juillet, à 10 h., M. Brodin. Le traitement du diabète et de ses complications. — Mardi 5 Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Le métabolisme de l'acide urique et son dosage.

Mercredi 6 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. La goutte

(*Voir la suite, p.* **745**.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René
Vincent
DRAEGER

et son traitement. Les médicaments de l'attaque de goutte et les régimes du goutteux. Les cures hydrominérales. — Mercredi 6 Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Les troubles du métabolisme au cours des néphrites et le dosage de l'azotémie.

Jeudi 7 Juillet, à 10 h., M. J. Huber. Les obésités et le traitement de l'obésité. — Jeudi 7 Juillet, à 3 h., M. J. Huber. Les traitements des albuminuries et des états azotémiques.

Vendredi 8 Juillet, à 10 h., M. J. Huber. Classification des néphrites au point de vue clinique et thérapeutique. — Vendredi 8 Juillet, à 3 h., M. Flandin. Les états anaphylactiques et leurs traitements. L'anaphylaxie alimentaire.

Samedi 9 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. L'artériosclérose, les hypertensions et leurs traitements, les cures de lavage. — Samedi 9 Juillet, à 3 h., M. J. Troisier. Les syndromes thyroïdiens et leur traitement.

Lundi 11 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Le rhumatisme chronique, ses formes cliniques et son traitement. — Lundi 11 Juillet, à 3 h., M. Troisier. Les syndromes hypophysaires et leur traitement.

Mardi 12 Juillet, à 10 h., M. J. Troisier. Les syndromes surrénaux et leur traitement. — Mardi 12 Juillet, à 3 h., M. G. Laroche. Les équilibres colloïdaux et le diagnostic de la syphilis.

Mercredi 13 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Les données récentes au sujet d'une thérapeutique leucogène des maladies de la nutrition. — Mercredi 13 Juillet, à 3 h., M. N. Fiessinger. Comment se classent les cures hydrominérales dans les maladies de la nutrition.

Ce cours sera complet en 22 leçons. Chaque leçon sera suivie autant que possible par une démonstration pratique au laboratoire ou au lit du malade. Un résumé de chaque leçon sera remis aux auditeurs au début de la leçon. Le droit d'inscription est de 150 francs.

Enseignement de la psychiatrie. — Les leçons suivantes seront faites à l'asile Sainte-Anne.

Lundi 23 Mai, M. Borel. La confusion mentale. — Mercredi 25 Mai, M. le professeur Dupré. Les pervers. — Vendredi 27 Mai, M. Logre. Emotivité, anxiété, obsession, phobie. — Lundi 30 Mai, M. Gouriou. L'épilepsie. — Mercredi 1er Juin, M. Heuyer. La neurasthénie, les cénestopathies. — Vendredi 3 Juin, M. Logre. La mythomanie et l'hystérie. — Lundi 6 Juin, M. Heuyer. Les anomalies mentales de l'enfant. — Mercredi 8 Juin, M. Logre. Les psychoses traumatiques. — Vendredi 10 Juin, M. Brousseau. La manie. — Lundi 13 Juin, M. Brousseau. La mélancolie. — Mercredi 15 Juin, M. Dupré. Pathologie générale des délires. — Vendredi 17 Juin, M. Heuyer. Psychose hallucinatoire et psychose interprétative chronique. — Lundi 20 Juin, M. Logre. Psychose imaginative chronique. — Mercredi 22 Juin, M. Tinel. Anatomie pathologique des maladies mentales. — Vendredi 24 Juin, M. Logre. Les aliénés délinquants et criminels. — Lundi 27 Juin, M. Tinel. Les troubles des glandes à sécrétion interne en psychiatrie. — Mercredi 29 Juin, M. Dogny. Renseignements fournis par la ponction lombaire et les réactions humorales en psychiatrie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le mardi 14 Juin et continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à 14 h. 1/2, à la consultation d'ophtalmologie de Cochin, une série de dix conférences d'ophtalmologie pratique avec présentation de malades. Elles sont à l'usage des praticiens exerçant la médecine générale.

Elles sont gratuites. S'inscrire à l'avance directement ou par lettre à l'hôpital Cochin.

Une même série aura lieu en Novembre-Décembre 1921, une autre en Février 1922. En Janvier 1922, 4 leçons sur la rééducation des strabiques. Toute l'année, les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2, ophtalmologie élémentaire avec présentation de malades.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Concours de nomination. — *Composition du jury.* — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de nomination de médecin des hôpitaux, MM. Merklen, Lortat-Jacob, Lion, Caussade, Babonneix, Sicard, Michon, qui ont accepté.

MM. Hallé, L. Ramond, Enriquez et Louste n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve orale. — *Séance du 10 Mai.* — Ont obtenu : MM. Leveuf, 17; Houdard, 20; Monod, 16; Desplas, 14.

Epreuve clinique. — *Séance du 12 Mai.* — Ont obtenu : MM. Houdard, 20; Monod, 18; Leveuf, 18.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu ont été nommés chirurgiens des hôpitaux de Paris, MM. Houdard et Monod.

Internat. — L'épreuve de sélection du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1921-1922) et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 Février 1922 aura lieu le lundi 4 Juillet 1921, à midi précis. Les épreuves définitives commenceront le lundi 17 Octobre 1921.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 à 17 h., depuis le mardi 17 Mai jusqu'au samedi 18 Juin inclusivement.

Des avis ultérieurs indiqueront le lieu où les candidats devront se réunir pour l'épreuve de sélection et la première des épreuves définitives. Seront seuls admis dans la salle où auront lieu les compositions écrites, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur 6e année d'externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externe; il en est de même des externes de troisième, quatrième et cinquième année.

Tout interne provisoire qui, désigné pour assurer un remplacement, refuse, hors le cas de maladie dûment justifiée, d'occuper le poste qui lui est assigné, est rayé de la liste des internes provisoires.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* à titre posthume. — M. Desplous, conseiller général des Ardennes. (*Journ. off.*, 14 Mai.)

— *Chevalier.* — M. Accolas, médecin-major de 1re cl. (*Journ. off.*, 15 Mai.)

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Gaston Chamard, à Paris. (*Journ. off.*, 14 Mai.)

Association française d'urologie. — En Juillet prochain, du 5 au 7, aura lieu à Paris, sous la présidence de M. Legueu, le Congrès international triennal d'urologie; quant au Congrès français annuel, il doit avoir lieu à Strasbourg.

Ordre du jour du Congrès. — 5 Juillet, 9 h. 30. Séance d'inauguration à la Faculté de Médecine. Allocution de M. le ministre de l'Instruction publique. Discours du pro-

fesseur H. Fenwick (Londres), président de l'Association internationale d'Urologie. Rapport de M. Desnos, secrétaire général. Discours du professeur Legueu, président du Congrès.

5 Juillet, 10 h. 30. 1° Séance. Question à l'ordre du jour : Des néphrites à syndrome urémigène. Rapporteurs : M. Foster (New-York), M. Hogge (Liége), M. Langdon Brown (Londres), M. Teissier (Lyon). — 15 h. Suite de la discussion. — 16 h. 30. Visite de l'exposition d'instruments et appareils. — 17 h. 30. Réception des membres du Congrès par la municipalité de Paris à l'Hôtel de Ville. — 21 h. 30. Soirée artistique offerte par le président du Congrès.

6 Juillet, matin. Visites aux hôpitaux et musées d'anatomie, séances opératoires. — 15 h. 2° Question à l'ordre du jour. Résultats éloignés des traitements des traumatismes de l'urètre. Rapporteurs : M. Gardini (Bologne), M. Kidd (Londres), M. Pasteau et M. Iselin (Paris). — 17 h. 30. Visite à l'exposition urologique rétrospective.

7 Juillet, matinée. Visites aux hôpitaux, séances opératoires. — 15 h. Assemblée générale. — 15 h. 45. 3° Question à l'ordre du jour : De la pyélographie. Rapporteurs : M. Lasio (Milan), M. Papin (Paris), M. Young et M. Waters (Baltimore). — 20 h. Banquet offert aux membres du Congrès et à leur famille par leurs collègues français.

8 Juillet et jours suivants. Visites aux champs de bataille et aux régions dévastées. Une permanence d'un Comité de dames se tiendra à la Faculté de Médecine pendant la durée du Congrès.

XXV° Congrès des médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des Pays de langue française (Luxembourg-Metz, 1er-6 Août 1921). — La XXVe session du Congrès des médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des Pays de langue française se tiendra à Luxembourg sous le haut patronage de LL. AA. RR. la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg et le prince Félix de Luxembourg.

Bureau du Congrès : Présidents, MM. Buffet (d'Ettelbruck) et Henry Meige (de Paris); vice-président, M. le professeur Jean Lépine (de Lyon); secrétaires généraux, MM. Forman (de Luxembourg) et Lalanne (de Nancy).

Programme des travaux et excursions. — Lundi 1er Août. — Matin, 9 h. Séance d'ouverture dans la grande salle du Palais municipal. — 11 h. 1/2. Réception à l'Hôtel de Ville.

Après-midi, 14 h. 1/2. Ier Rapport : Psychiatrie. La conscience de l'état morbide chez les psychopathes. Rapporteur : M. Logre (de Paris). — 17 h. Départ en tramway pour Eich. Visite des Hauts Fourneaux de l'Institut Emile-Metz.

Soir, 21 h. Réception offerte par la Ville de Luxembourg au Palais municipal.

Mardi 2 Août. — Matin, 9 h. IIe Rapport : Neurologie. L'épilepsie traumatique. Rapporteur : M. Béhague (de Paris). — 11 h. Visite du laboratoire. — 11 h. 1/2. Visite des établissements Mercier et des caves.

Après-midi, 14 h. 1/2. Séance de communications avec projections photographiques et cinématographiques. — 17 h. Promenade sur la Corniche et le Book, chapelle Saint-Quirin.

Soir, 20 h. 1/2. Réception par le ministre de France au Casino.

Mercredi 3 Août. — Matin, 8 h. Départ en express pour Ettelbruck. — 9 h. A la maison de santé d'Ettelbruck. IIIe Rapport : Médecine légale. La simulation des maladies mentales. Rapporteur : M. Porot (d'Alger). — 11 h. Visite de la Maison de santé. — 12 h. Déjeuner offert par le Gouvernement du Grand-Duché.

Après-midi, 14 h. 1/2. Départ par train spécial pour Colmar-Berg. — 15 h. Arrivée au Château grand-ducal. Réception par la famille souveraine. Garden-Party. — 17 h. 1/2. Départ pour Luxembourg.

Soir, 20 h. 1/2. Concert par la musique militaire sur la place d'Armes.

Jeudi 4 Août. — Matin, 8 h. Excursion en automobile dans le Grand-Duché. — 10 h. 1/2. Arrêt à Clervaux. Visite du château et de l'abbaye des Bénédictins. — 12 h. Déjeuner.

Après-midi, 14 h. Suite de l'excursion : vallée de l'Our château de Dasbourg. — 16 h. Vianden. Arrêt 1/2 h.; visite du vieux château des Nassau. — 16 h. 1/2. Diekirch, La Rochette, Blumenthal (Suisse luxembourgeoise). — 18 h. 1/2. Retour à Luxembourg.

Soir, 21 h. Réception offerte par le président et les membres du Congrès.

Vendredi, 5 Août. — Matin, 9 h. 1/2. Dans la grande salle de l'Athénée. Assemblée générale du Congrès. 10 h. 1/2. Visite de la ville, de la fondation Pescatore, du parc, etc.

Après-midi, 14 h. 1/2. Départ de la gare de Luxembourg, par train spécial, pour Mondorf-les-Bains. — 15 h. Séance de communications. — 17 h. Visite de l'établissement thermal. — 18 h. 1/2. Diner à Mondorf. — 19 h. 1/2. Soirée théâtrale offerte par la direction de la station thermale. — 21 h. 1/2. Retour à Luxembourg.

Samedi 6 Août. — Matin, 8 h. Départ pour Metz. Visite de la ville. Réception et déjeuner.

Après-midi, 14 h. 1/2. Séance de communications. Clôture, à Metz, de la XXVe Session du Congrès.

Le Comité de l'Association des dames françaises à Luxembourg se mettra à la disposition des dames congressistes pour leur faire visiter les curiosités de la ville pendant les séances du Congrès.

Les membres du Congrès auront accès au Casino pendant toute la durée du Congrès.

Les congressistes qui se rendront directement à Luxembourg ne seront pas astreints aux formalités des passeports et seront exemptés de tous droits.

Pour revenir de Luxembourg en France, il n'est pas besoin de passeport, mais une pièce d'identité est nécessaire pour démontrer la nationalité française.

Les pièces de monnaie, les billets de la banque de France et de la Chambre de commerce de Paris ont libre cours dans le Grand-Duché. Des renseignements détaillés seront fournis sur les hôtels et restaurants. Chambres de 8 à 20 francs; repas de 8 à 15 francs. Dans toutes les réceptions, la tenue adoptée sera le costume de ville ou de voyage.

A la suite du Congrès, des excursions facultatives pourront être organisées pour permettre à ceux des congressistes qui le désireraient la visite du champ de bataille de Verdun ou un voyage en Rhénanie, ou les deux successivement.

Les congressistes qui désireraient participer à l'une ou à l'autre de ces excursions sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible.

Le Congrès comprend : 1° des membres adhérents. Cotisation : 30 francs; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent. Cotisation : 15 francs. Les asiles d'aliénés et autres établissements de bienfaisance inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents. Les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française. Les membres adhérents reçoivent, avant l'ouverture du Congrès, les trois rapports, et, après le Congrès, le compte rendu des travaux.

Adresser les adhésions (avec cotisations jointes) à M. Lalanne, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Maréville, près Nancy (M.-et-M.).

Congrès international d'histoire de la médecine. — Le prochain Congrès international d'histoire de la médecine, Congrès auquel plusieurs médecins des nations alliées ou amies ont déjà promis de participer, doit se tenir à Paris du 1er au 5 Juillet.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : Etudes historiques sur les hôpitaux et l'Assistance publique en tous pays. Documents permettant de calculer la ration alimentaire de l'homme dans l'Antiquité et au Moyen âge. Etude et identification des grandes

(*Voir la suite, p.* 749.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 24)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **MYXŒDÈME INFANTILE**

Traitement du myxœdème infantile

Le myxœdème infantile (il s'agit ici du *myxœdème congénital* ou *précoce*) est dû à l'absence ou à l'atrophie du corps thyroïde et, dans certains pays, à un goitre. L'étiologie ne peut, en général, être précisée; l'hérédo-syphilis n'intervient pas : il n'y a donc pas de TRAITEMENT ÉTIOLOGIQUE.

Le myxœdème est justiciable d'un TRAITEMENT PATHOGÉNIQUE par l'opothérapie thyroïdienne. Celle-ci est une *médication substitutive*; en plus d'une *action excitante fonctionnelle* due à des *hormones* (Starling), elle exerce, chez l'enfant, une *action morphogénétique*, régulatrice de la croissance, due à des *harmozones* (Gley).

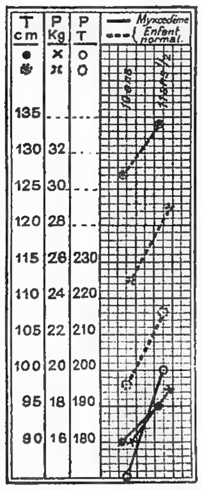


Fig. 1. — Idiotie myxœdémateuse chez une jeune fille traitée de 10 ans 3 mois à 11 ans 9 mois. Comparaison avec une fille normale de même âge.

Produits utilisés. — Le *corps thyroïde frais* n'est plus employé.

On prescrit habituellement la *poudre de corps thyroïde desséché* dans le vide et à basse température ou *thyroïdine* (en général 1 gr. correspond à 4 gr. de glande fraîche). On l'administre dans un peu de lait tiède. Elle est aussi active que la glande fraîche; son activité ne paraît pas diminuée par le passage dans le tube digestif. Elle est préférable à l'*iodothyrine* ou *thyroïodine*.

On utilise encore des *extraits injectables*, glycérinés, aqueux, etc. La voie sous-cutanée ne paraît pas plus efficace que la voie buccale.

Posologie. — Les enfants tolèrent bien la médication thyroïdienne.

La *dose moyenne de poudre* est de 0 gr. 02 centigr. par année d'âge, correspondant à 0 gr. 08 centigr. de glande fraîche, soit : 0 gr. 10 à 5 ans, 0 gr. 20 à 10 ans, 0 gr. 30 à 15 ans.

On prescrit d'abord des doses faibles pour tâter la susceptibilité. On augmente progressivement les doses. Les doses moyennes peuvent être dépassées. Les doses varieront, pour des enfants de même âge, suivant le degré du myxœdème, la tolérance, les résultats constatés, l'ancienneté du traitement.

Les *injections sous-cutanées* seront faites avec des doses équivalentes d'extraits injectables.

Conduite du traitement. — 1° *Traitement d'attaque.* — Atteindre rapidement la dose suffisante; prescrire :

a) Soit une *série de 15 ou 20 doses*, prises tous les jours ou tous les deux jours; un repos de quinze jours; une deuxième série, etc.

b) Soit une dose quotidienne *pendant cinq jours*; un arrêt de cinq jours; une deuxième série de cinq jours, etc.

Continuer le traitement pendant plusieurs mois jusqu'à amélioration manifeste ou inefficacité avérée.

2° *Traitement d'entretien.* — Employer des doses plus faibles :

a) Soit *sans interruption* : une dose tous les deux jours;

b) Soit *par intermittences* : 10 ou 15 doses consécutives; repos de trente jours; reprise, etc.

Le traitement continu semble le plus efficace. Il sera poursuivi toute la vie; une interruption trop longue entraîne une aggravation.

Effets du traitement. — Généralement l'amélioration est rapide au début; elle se traduit par une diminution de l'infiltration des téguments, une augmentation de l'activité, un éveil des fonctions intellectuelles. Le poids peut diminuer; souvent au contraire il augmente. La taille s'accroît (figure).

Au bout de quelques mois, l'enfant ne progresse plus de façon aussi appréciable.

Somme toute, l'opothérapie atténue les conséquences de l'athyroïdie; mais le myxœdémateux reste toujours un anormal.

A l'opothérapie thyroïdienne, médication de fonds, il convient de joindre, suivant les indications, des **médications associées** : *fer, iode, arsenic, acide phosphorique organique*. On prescrit :

Poudre de corps thyroïde desséché . . . 0 gr. 10
Carbonate de chaux . . . . }
Phosphate tricalcique . . . . } ãã 0 gr. 25
Magnésie calcinée . . . . }

pour un paquet — 2 paquets par jour (enfant de 10 ans).

A la période pubertaire, on institue l'*opothérapie ovarienne* ou *testiculaire*.

On ordonne des *frictions alcooliques*, des *bains salés*.

Enfin on ne néglige pas l'ÉDUCATION MÉDICO-PÉDAGOGIQUE, dans la mesure où le permet l'activité physique et intellectuelle de l'enfant.

P. NOBÉCOURT.

épidémies historiques. Le rôle des pharmaciens dans le développement de la biologie. Histoire des officines. Documents sur les épizooties. L'alimentation des animaux dans l'Antiquité et au Moyen âge.

Les adhésions et les titres des communications doivent être adressés à M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria.

Bureau municipal d'hygiène de Cherbourg. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène de Cherbourg (Manche) est déclarée ouverte.

Le traitement de début alloué est fixé à 10.140 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Ecole du Service de Santé de la marine. — Le nombre de places mises au concours pour l'admission à l'Ecole du Service de Santé de la marine, en 1921, a été fixé ainsi qu'il suit :

Ligne médicale. — Candidats à 4 inscriptions, ancien et nouveau régime d'études : 80 places, dont 20 pour la marine et 60 pour les troupes coloniales.

Candidats à 8 inscriptions : 40 places, dont 10 pour la marine et 30 pour les troupes coloniales.

Candidats à 12 inscriptions ancien régime ou 16 inscriptions nouveau régime d'études : 46 places, dont 10 pour la marine et 36 pour les troupes coloniales.

Ligne pharmaceutique. — Candidats munis de la validation de stage : 18 places, dont 6 pour la marine et 12 pour les troupes coloniales.

Candidats à 4 inscriptions : 6 places, dont 2 pour la marine et 4 pour les troupes coloniales.

Candidats à 8 inscriptions : 3 places, dont 1 pour la marine et 2 pour les troupes coloniales.

Candidats à 12 inscriptions : 3 places, dont 1 pour la marine et 2 pour les troupes coloniales.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 1er et 2e Août 1921, à Paris, Brest, Rochefort, Bordeaux et Toulon, dans les conditions fixées par l'instruction publiée au *Journal officiel* du 9 Février 1921. (*Journ. off.*, 28 Avril.)

Réglementation de la vente des boissons alcooliques. — Sont désignés pour faire partie de la Commission constituée auprès du ministère de l'Hygiène en vue d'étudier la réglementation de la vente des boissons alcooliques, MM. Drou, Merlin, Even, Grinda, Prevet. (*Journ. off.*, 14 Mai.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 *Mai.* — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 1er A. R. Epreuve pratique (dissection). Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Epreuve pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Baudelocque.

Mardi 24 *Mai.* — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e Faculté. — 5e, 1er. Obstétrique. Pitié.

Mercredi 25 *Mai.* — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er Chirurgie. Faculté.

Jeudi 26 *Mai.* — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 2e A. R. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 27 *Mai.* — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

Samedi 28 *Mai.* — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 23 *Mai.* — MM. Legueu, Gosset, Cunéo, Tiffeneau. — Lacroix (Pierre). L'anesthésie générale par éthérisation rectale. — Fouache (C.). Contribution à l'étude des hernies internes. — Penet (Charles). Sur le traitement sanglant des fractures du cubitus.

Mercredi 25 *Mai.* — MM. Broca (Aug.), Menetrier, Bernard, Couvelaire. — Charles (Jean). Contribution à l'étude obstétricale du bassin. — Marais (Jean). Le traitement des formes anatomo-cliniques de l'ostéomyélite. — Mlle Gé (Madeleine). Etude de la tuberculose des petits animaux domestiques. — Doniol (Jean). Le sarcome primitif de l'apophyse mastoïde. — Plouvier (Joseph). De l'anesthésie consécutive de l'angine de poitrine.

Jeudi 26 *Mai.* — MM. de Lapersonne, Jeanselme, Brindeau, Nobécourt. — Keller (Pierre). Kératite interstitielle. — Bazin. Contribution à l'étude des chancres mixtes. — Navarre (Charles). Notes sur une épidémie de béribéri — Benit (Maurice). Contribution à l'étude des grandes incisions du col de l'utérus. — Audibert (André). L'intradermo-réaction diphtérique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

*Prix des insertions : **4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes** (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Confrère, jeune et actif, cherche situation avec fixe dans clinique, Paris ou banlieue immédiate. S'associerait ou aiderait confrère âgé en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3321.

Médecin électro-radiologiste ayant longue pratique, libre après-midi, cherche place dans clinique ou maison de santé (Paris ou banlieue immédiate). — Apporterait installation très belle et très complète (sur courant alternatif). — Ecrire *P. M.*, n° 3331.

Jeune docteur, possédant auto, 30 mois internat, cherche remplac. ou autre situat. Ecr. *P. M.*, n° 3334.

Jeune médecin accepterait remplacement urologie, Paris ou banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3336.

(*Voir la suite, p.* 751.)

MICTASOL

SPÉCIFIQUE DU PROSTATISME

EST UN DÉCONGESTIF EXTRÊMEMENT PUISSANT, UN ANTISEPTIQUE ÉNERGIQUE ET UN SÉDATIF CERTAIN ET IMMÉDIAT. SA TOLÉRANCE EST PARFAITE ET SON INOCUITÉ ABSOLUE. SANS CONTRE-INDICATION.

IL EST TOUT INDIQUÉ DANS LES

BLENNORRAGIES — URÉTHRITES
CYSTITES — PYÉLO-NÉPHRITES
URETÉRITES — CONGESTIONS RÉNALES
AVEC OU SANS ALBUMINURIE —
HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE.

CHAQUE COMPRIMÉ TITRE :

Camphre monobromé	0,02
Héxaméthylènetétramine	0,05
Noix de Sterculia purpuéra pulv.	0,25
Sucre vanillé	Q.S.

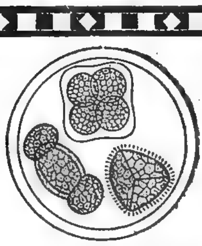
MODE D'EMPLOI :
CROQUER 6 COMPRIMÉS PAR JOUR
MATIN 2 — MIDI 2 — SOIR 2

PRIX : 8 FRANCS LE FLACON

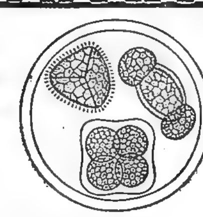
Littérature et échantillons sur demande
LABORATOIRES JOCYL
COUDERC & ROZIÈS, Pharm. de 1re cl.
39, RUE St GEORGES
PARIS



Pub. J. B. de Puybellé



RHUME ET ASTHME DES FOINS



(MÉTHODE DES Drs BILLARD ET MALTET)

RHUME des FOINS : *Médication curative,* **Sérum Collyre**
SÉRUM D'ANES IMMUNISÉS A POLYVALENCE ANTIPOLLINIQUE, en instillations nasales et oculaires.

ASTHME des FOINS : *Médication préventive,* **Vaccin Antipollinique**
ANTIGÈNE POLLINIQUE POLYVALENT, en injections hypodermiques.

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS **ÉTABLISSEMENTS BYLA** : SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION : *26, Avenue de l'Observatoire, Paris*
USINES et LABORATOIRES DE RECHERCHES à *GENTILLY* (Seine).

Toutes les **DYSPEPSIES** du groupe hyperchlorhydrique où domine le symptôme **hyperchlorhydrie** sont éminemment justiciables du traitement par la (*Pastille ou Poudre*)

MALTINE GERBAY

à base d'extrait de Malt
VÉRITABLE SALIVE ARTIFICIELLE
qui réalise à coup sûr la digestion des féculents et par là même **soulage très rapidement** les malades.

Produits dosés et titrés par le Dr COUTARET, Lauréat de l'Institut 1874.

VIN DE SAPA GERBAY

Sirupeux, tonique-protéique au Quinquina, Colombo et Coca, acidulé à l'acide normal de l'estomac.

HYPOCHLORHYDRIE, ANÉMIES, CONVALESCENCES

Jh. GERBAY, 44, Rue du Lycée, ROANNE (Loire).

MINÉRAUX VÉGÉTALISÉS AUCHER

FER AUCHER
CUPRIFER AUCHER
IODE AUCHER
ARSENIC AUCHER
HYDRARIODOL AUCHER

Laboratoire AUCHER, La Ferté-Macé (Orne)
Fournisseur des Hôpitaux de la Marine.
DÉPOT CHEZ TOUS LES DROGUISTES
ENVOI D'ÉCHANTILLONS ET BROCHURES SUR DEMANDE

Docteur, Fac. de Méd. Paris, 37 ans, parl. russe, allemand, cherche place clinique, maison de santé ou occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3345.

Désire acheter noyau clientèle peau ou estomac, Paris ou 150 km. au maximum. — Ecr. *P. M.*, n° 3346.

On demande infirmière expérimentée, pour clinique accidents du travail. — Ecrire *P. M.*, n° 3349.

A louer 1.500 francs, Août et Septembre, villa à Carolles (Manche). — Ecrire *P. M.*, n° 3350.

Oto-rhino-laryngologiste cessant exercer, céderait mobilier médical, instruments en majeure partie neufs ou état neuf, nombreux livres et revues de la spécialité. — Ecrire : Mac, 29, rue du Renard, Rouen.

A vendre : Instruments de chirurgie neufs, amputation, gynécologie et autres. — Ecrire *P. M.*, n° 3353.

Banlieue : Poste médical important à céder. — Urgent. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3354.

Docteur très au courant méd. gén., petite chirurg., gynécologie, accouchements, intraveineuses, cherche occupation, à partir Juin, dans clinique ou ferait remplacements à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3355.

Le sanatorium de Durtol (Puy-de-Dôme) demande comme interne, pour stage minimum de six mois, étudiant ayant terminé scolarité, ou jeune docteur. — Adresser demandes et références au Dr F. Tobé, médecin-directeur du sanatorium.

Etudiant en médecine, 16 inscr., remplacerait médecin pend. été, Paris, province. Accord facile. — Clamer, 135, av. des Batignolles, à Saint-Ouen (Seine).

Place vacante pour voies urinaires dans clinique sérieuse, 15e arr. Frais de participation peu élevés. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3359.

Stomatologiste désire louer 2 pièces chez Dr pour exercer l'art dent. 3 f. par sem. — Ecr. *P. M.*, n° 3360.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Los abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

MENUS PROPOS INDIVIDUALISTES

DES MIETTES POUR LES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS ?

Dernièrement un ministre — inutile, n'est-ce pas, de se rappeler le nom d'un éphémère ministre? — faisait à la tribune du Parlement, en faveur des travailleurs intellectuels, un appel pathétique aux industriels et aux commercants enrichis. Il rappela tout d'abord que les découvertes de la chimie, de la physique, de la biologie transforment chaque jour l'industrie, l'agriculture, le commerce; puis il ajouta en substance ceci : nous, chefs de l'Etat, nous ne pouvons pas faire grand chose pour les laboratoires, pour les institutions scientifiques; nous avons conscience que les relèvements de traitement, que les subsides que nous leurs donnons sont misérables en comparaison des besoins, mais vous, Ploutos, vous, Crésus, que la guerre a comblés de biens, que la science chaque jour enrichit par ses applications, l'Etat vous en conjure, quand vous mangez, laissez tomber de votre table des miettes pour les travailleurs intellectuels, pour les pionniers pauvres de la science pure!

Cet appel éloquent sera-t-il entendu? Intellectuels, comptez peu pour vivre sur les reliefs de la table de Crésus.

Les impôts nouveaux, impôts sur le chiffre d'affaires, impôts sur le revenu, impôts sur les bénéfices de guerre, ont tondu de si près les chefs d'industrie qu'on doit s'attendre à les voir garder, pour leurs propres besoins, le peu de laine que le fisc a laissé sur leur dos.

O chefs de l'Etat! si vous voulez que les particuliers fassent des dons généreux aux Instituts scientifiques, laissez aux producteurs quelque peu des produits de leur propre travail. Voyez! Jamais l'apiculteur n'enlève tout le miel d'une ruche : il laisse aux abeilles la nourriture nécessaire à l'élevage du couvain.

Le problème qui se pose à l'heure actuelle est en somme bien simple :

On l'a dit, pour élever nos ressources au niveau de nos besoins, il n'est qu'un moyen honorable et efficace : intensifier la production. Pour intensifier la production, il faut augmenter le nombre des producteurs et perfectionner l'outillage. L'œuvre des travailleurs intellectuels ne tend pas à autre chose qu'à perfectionner l'outillage national. Le problème des laboratoires n'est pas différent du problème général de l'outillage.

Chaque année, le travail de tous les producteurs

nationaux laisse, la nourriture de ces producteurs une fois assurée, un certain excédent; si l'Etat, comme c'est sa tendance actuelle, prend tout cet excédent, non seulement pour les besoins indispensables, mais aussi pour le distribuer à des parasites dépensiers et improductifs, il ne restera rien aux producteurs pour élever des enfants, pour améliorer leur outillage, pour subventionner les laboratoires scientifiques; chaque année, lentement mais sûrement, la population diminuera, les laboratoires se fermeront, le rendement des impôts, malgré toutes les inquisitions possibles, s'affaiblira; chaque année, lentement mais sûrement, la Nation descendra d'un degré la pente de la ruine.

***

Ce problème, tout le monde en comprend les données.

Des bureaux des ministères comme de la tribune du parlement, des salons des financiers, comme des ateliers des ouvriers, monte une vaste rumeur : il est grand temps de mettre un terme aux gaspillages, de ne plus imposer de sottes entraves au travail. Si l'on veut que les travailleurs vivent, produisent et se reproduisent, il ne faut pas leur arracher le pain de la bouche pour en gaver des paresseux. N'est-il pas inouï par exemple que le contribuable français donne chaque année 3 milliards, autant que le budget total de la France d'avant-guerre, pour combler le déficit de l'administration des seuls chemins de fer — pour ne parler que d'une administration relativement bien gérée.

Quelques centaines de millions d'économie sur l'administration des chemins de fer ou sur celle des postes suffiraient pour fournir un magnifique budget aux recherches scientifiques.

Quoi qu'il en soit, le travailleur intellectuel a droit à autre chose qu'aux miettes de la table des riches : comme tous les travailleurs, il a droit à son pain quotidien.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Manuel de coprologie clinique, par R. Goiffon. Préface de J.-Ch. Roux. 1 vol. de 232 pages, avec 36 figures et 2 planches en couleurs, Paris, 1921. (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 16 francs.

L'examen méthodique des fèces au cours des affections digestives est une des dernières acquisitions de la séméiologie gastro-intestinale : il a donné lieu, depuis 10 à 15 ans, à des recherches de plus en plus nombreuses et précises dans lesquelles M. Goiffon s'est particulièrement spécialisé, sous la direction du regretté A. Mathieu. Aussi nul n'était-il plus qualifié pour réaliser, sous forme de manuel, une mise au point des diverses techniques coprologiques les plus simples et les plus sûres. Après un exposé des notions essentielles de physiologie, il étudie méthodiquement les divers éléments de l'analyse des selles. Puis il passe à l'interprétation des analyses en exposant les divers grands syndromes coprologiques et les principales indications thérapeutiques qui en découlent. C'est dire qu'on apprendra, dans ce petit volume, comment on doit examiner les selles et quels renseignements pratiques on peut retirer de ces examens.

L. Rivet.

Le lait condensé, par P. Lassablière, 2e édition. 1 vol de 151 pages, Paris, 1920. (*A. Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 7 francs.

La guerre et l'après-guerre ont servi la cause du lait condensé qui a rendu et rend encore journellement de précieux services. La crise du lait frais continue, en effet, à sévir dans toute la France et plus spécialement à Paris. Les arrivages qui, pour la capitale, étaient de 945.000 litres en 1914 sont tombés à 413.000, soit une réduction de plus de moitié. D'autre part, les zones de récolte, plus éloignées, sont parfois situées à 400 km. de Paris, alors qu'avant guerre elles se trouvaient toutes groupées dans un rayon de 50 à 100 km. L'augmentation de la durée des transports augmente fatalement les risques de contamination du lait.

Le lait condensé, en comblant le déficit et en fournissant à la population un produit de bonne qualité, a permis de sauver de nombreuses existences humaines. Il répond à un besoin impérieux, et M. Lassablière fait œuvre utile en lui consacrant un volume spécial. Le succès a d'ailleurs couronné son effort, puisqu'il publie une seconde édition, revue et augmentée.

Après avoir fait l'*historique* de la question, l'auteur étudie les divers procédés de *fabrication*, et la *composition* du lait condensé; puis il envisage sa *valeur alimentaire* chez l'enfant, chez l'adulte et sa *valeur thérapeutique* au cours des troubles gastro-intestinaux infantiles, de la dysenterie, de la diarrhée des tuberculeux, etc.

Partisan convaincu du lait condensé, M. Lassablière signale le tort que font à sa cause certaines marques exotiques de qualité inférieure. Les accidents auxquels elles donnent lieu sont le fait d'un vice de fabrication, d'une avarie; elles ne doivent pas discréditer le produit lui-même.

G. Schreiber.

Précis de rachianesthésie générale, par G. Le Filliatre, 1 vol. in-16 de 126 pages, avec 29 figures, Paris, 1921 (*Le François*, éditeur). — Prix : 8 francs.

Ce précis est divisé en 10 chapitres dans lesquels l'auteur étudie et met au point : l'*historique*, l'*évolution physiologique* de la rachianesthésie, l'*anatomie de la région* intéressant le praticien, le *lieu d'élection* pour la ponction, la *technique*, *la durée et la marche de l'anesthésie*, les *incidents de l'anesthésie*, la *suppression des accidents*, l'*examen du liquide rachidien* après anesthésie, les *contre-indications* et les *avantages*.

Une bibliographie très complète termine l'ouvrage.

Le texte est accompagné de 29 figures qui permettent au lecteur de se rendre facilement compte de l'anatomie de la région et de la technique à suivre. Dans sa préface, V. Pauchet (d'Amiens) montre les avantages de la méthode Le Filliatre dont il a pu,

dit-il, pendant la guerre, apprécier les heureux effets, puisqu'un polyblessé pouvait subir en même temps l'esquillectomie de la cuisse et une craniectomie; actuellement encore il est possible, par ce procédé, de faire aussi facilement une désarticulation de la hanche qu'une hystérectomie ou l'amputation de la langue.

S. R.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 3.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique obstétricale Baudelocque. — Leçons sur la chirurgie des affections congénitales chez le nouveau-né. M. Ombrédanne, agrégé, chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades, fera trois leçons sur les affections congénitales chirurgicales chez le nouveau-né les vendredis 10, 17 et 24 Juin, à 11 h.

Vendredi 10 Juin, affections congénitales à opérer d'urgence. — Vendredi 17 Juin, affections congénitales à opérer de bonne heure. — Vendredi 24 Juin, affections congénitales dont l'opération doit être différée.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — NOMINATION. — Le jury est définitivement composé de MM. Merklen, Lortat-Jacob, Lion, Caussade, Babonneix, Sicard, Hallé, E. Ramond, Enriquez, Louste et Michon.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 19 Mai.* — Ont obtenu : MM. Vallée, 16 + 7 = 23; Matsoukis, 8 + 5 = 13; Leroy, 17 + 8 = 25.

Séance du 21 Mai. — Ont obtenu : Mlle Godet, 1 + 16 = 17; MM. Couturier, 9 + 5 = 14; Couanet, 19 + 9 = 28.

Prix de l'Internat en pharmacie. — CLASSEMENT DES CANDIDATS. — 1re division (internes des 3e et 4e année). Prix : Médaille d'or et bourse de voyage, M. Charlier; médaille d'argent, M. Crut.

2e division (internes de 1re et de 2e année). Prix : Médaille d'argent, M. Cheramy.

Hôpital de Mustapha (Alger). — A la suite des concours de 1920, ont été nommés :

Internes titulaires, MM. Lacroix, Merz, Manceaux, Lagrot, Bonnet, Catanei, Jahier, Layani, Sarrouy, Nayrac.

Internes provisoires, MM. Toubol, Ammeloot, Guigon, Revel-Moreau.

Externes titulaires, MM. Chedakka, Guisoni, Salle, Fulconis, Parres, Cosman, Mirante; Mlle Antoine; MM. Beudon, Tadei, Megnin (Joel), Flogny, Bure, Sacerdot, Ben Chemoul, Moatti.

Externes provisoires, MM. Bourgeois, Fayollat, Megnin (Jullien), Cauvière, Karsenti, Sebaoun.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Cadenaule, à Bordeaux; de Lostalot, à Biarritz; Valat, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 19 Mai.)

Service des Enfants-Assistés. — Sont nommés à titre provisoire en qualité de médecin du service des Enfants-Assistés de la Seine : dans la circonscription de Saint-Réverien (agence de Nevers) (section de Prémery), nouvellement créée, M. Laurent; dans la circonscription de La Roche-en-Breuil (agence de Saulieu), M. Simon; dans la circonscription d'Oisseau-le-Petit (agence d'Alençon), M. Vernié.

Hommage à M. Paul Delbet. — Le 12 Mai, dans les salons du palais d'Orsay, a eu lieu, en présence de nombreuses notabilités du monde politique, scientifique et littéraire, le banquet offert à M. Paul Delbet à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de Légion d'honneur. Des discours ont été prononcés par le professeur Pillet, le sénateur Cazal, M. Lapointe, chirurgien des hôpitaux, M. Huguier, etc.

Maison de santé départementale. — Deux places d'internes en médecine sont actuellement vacantes à l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire (près d'Angers, Maine-et-Loire).

Les internes sont nommés pour trois ans. Ils sont logés, nourris, chauffés et éclairés.

Ils reçoivent, en outre, un traitement fixé ainsi qu'il suit : 1re année, 1.200 francs; 2e année, 1.350 francs; 3e année, 1.500 francs.

Pour tous autres renseignements s'adresser à M. le directeur, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Les empoisonnements par les champignons. — M. Léon Azoulay, 133, rue Blomet, Paris (XVe), enverra, gratuitement, au mois d'Août au plus tard et en nombre voulu, une affiche (22 cm. × 43 cm. environ), rédigée d'après sa notice de propagande, aux maires, médecins (pour salle d'attente), pharmaciens (pour devanture ou officine) et instituteurs, sur demande faite avant le 31 Juillet par carte postale ou carte de visite, cette dernière affranchie à 5 centimes si on ne désire qu'une affiche (nom, prénom, qualité et adresse très lisibles).

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — La Chambre vient de prononcer le renvoi à la Commission de l'hygiène du projet de loi tendant à modifier comme suit la composition du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, projet présenté par M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales :

Art. 25. — . . . .

§ 4. — Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France comprend des membres de droit qui sont :

Le président de la Commission d'hygiène du Sénat;

Le président de la Commission d'hygiène de la Chambre des députés.

§ 6. — Un représentant de l'Union des syndicats médicaux de France nommé par le ministre sur une liste triple présentée par l'Union;

Un représentant de l'Association générale des médecins de France, nommé par le ministre sur une liste triple présentée par l'Association.

§ 6 actuel, devient paragraphe 7.

§ 3 (§ 7 actuel). — Vingt-cinq membres nommés par le ministre parmi les médecins, hygiénistes, ingénieurs, chimistes, légistes, etc. Une nomination sur deux reviendra

(*Voir la suite, p. 759.*)

de droit à un auditeur, présenté sur une liste double établie par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Société française d'orthopédie. — Exceptionnellement cette année, la session de la Société française d'Orthopédie se tiendra à Strasbourg et non à Paris. La réunion aura lieu le mercredi 5 Octobre à l'amphithéâtre de la clinique infantile.

Les questions mises à l'ordre du jour sont :

1° Résultats éloignés de la réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche. Rapporteur : M. le professeur Frœlich (de Nancy); 2° les arthrodèses du pied. Rapporteur : M. Ombrédanne (de Paris); 3° traitement opératoire des ankyloses du genou. Rapporteur : M. Tavernier (de Lyon).

Les rapports seront imprimés prochainement pour être envoyés au début d'Août aux membres de la Société.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune docteur, possédant auto, 30 mois internat, cherche rempl. ou autre situat. — Ecr. *P. M.*, n° 3334.

Oto-rhino-laryngologiste cessant exercer, céderait mobilier médical, instruments en majeure partie neufs ou état neuf, nombreux livres et revues de la spécialité. — Ecrire : Mac, 29, r. du Renard, Rouen.

Banlieue. Poste médical important à céder. Urgent. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3354.

Je cherche clientèle Paris. — Ecr. *P. M.*, n° 3361.

Ferais rempl. saison été, Paris ou banl. *P. M.*, 3362.

Dame excell. éducation, parl. franç., angl., allem., désire emploi à Paris chez docteur ou dentiste, pour recevoir client. et faire corresp. Ecr. *P. M.*, n° 3363.

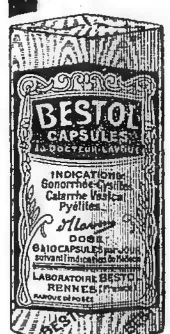
Maison de santé chirurgicale bien installée dem. collaboration confrère connaissant chirurgie infantile et orthopédie. — Ecrire *P. M.*, n° 3364.

Voiture Renault, 10 HP., 4 places, 4 cylindres, conduite intérieure, entièrem. revue, peinture neuve. Prix avantageux. — Ecrire *P. M.*, n° 3366.

On demande infirmière à demeure, clinique chirurgicale, bien rétribuée. — S'adresser : 15, rue de Chanaleilles, Paris.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX imprimeur, 1, rue Cassette



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

RÉALISATION DE L'ASSISTANCE ET DE L'HOSPITALISATION DES NOURRISSONS MALADES

TRAITEMENT A DOMICILE ET A L'HOPITAL

Dans un précédent article[1], nous avons exposé les principes généraux de l'assistance et de l'hospitalisation des nourrissons malades. Nous allons envisager aujourd'hui les moyens de réaliser le *traitement à domicile et à l'hôpital.*

Traitement à domicile des nourrissons.

Le traitement à domicile est encore plus utile pour les bébés que pour les enfants plus âgés. Nous en avons précédemment donné les raisons. Or, il ne peut être réalisé dans la population ouvrière ou dans les familles nécessiteuses, avec des garanties suffisantes, que s'il est facilité par la distribution de secours, par le développement des consultations spéciales pour nourrissons malades et enfin par la surveillance à domicile.

LA DISTRIBUTION DES SECOURS, tout en restant soumise à un contrôle sévère, devrait être beaucoup plus large qu'elle ne l'est actuellement. Le nourrisson malade, plus encore que le nourrisson sain ou que l'enfant plus âgé, a besoin de soins permanents; nulle personne n'est plus qualifiée que sa mère pour les lui donner. Malheureusement, celle-ci est très souvent obligée de gagner sa vie au dehors; en son absence, le bébé reste sous la surveillance d'un autre enfant, d'une parente ou d'une voisine, ignorants ou peu scrupuleux.

Les secours à domicile permettraient à la mère d'être *l'infirmière de son enfant* et, d'autre part, ils diminueraient le budget des hôpitaux : l'hospitalisation d'un nourrisson revenait avant la guerre à 5 francs environ par journée; actuellement, l'hospitalisation d'un enfant, quel que soit son âge, revient à environ 18 francs.

LES CONSULTATIONS SPÉCIALES POUR NOURRISSONS MALADES jouent un grand rôle dans le traitement à domicile.

Elles peuvent être installées dans un dispensaire ou dans un hôpital. Elles doivent satisfaire à deux conditions. D'abord elles doivent être

1. P. NOBÉCOURT et G. SCHREIBER. — « Principes généraux de l'assistance et de l'hospitalisation des nourrissons malades ». *La Presse Médicale*, 6 Octobre 1920.

distinctes des consultations destinées aux bébés sains, pour lesquels le rôle du médecin se borne à surveiller la croissance et l'alimentation. Ensuite elles doivent être séparées des consultations générales réservées aux enfants plus âgés; la surveillance des nourrissons exige, en effet, des pesées, des inscriptions sur fiches, des examens particuliers qu'il est très difficile de réaliser dans le cadre d'une consultation d'enfants qui n'est pas spécialisée pour le premier âge. Cette double distinction est, d'autre part, nécessaire pour éviter les contacts dangereux.

La consultation spéciale sera *construite* et *aménagée* comme les consultations d'enfants, de façon à éviter les contagions. On peut, suivant le nombre de consultants, avoir recours à l'un des deux types suivants : *la consultation en boxes individuels*, qui donne toutes garanties, mais est difficilement praticable avec une clientèle nombreuse; *la consultation avec triage*.

Une consultation modèle de ce dernier type comprend : une *salle d'attente commune* à laquelle sont annexées quelques *chambres d'isolement* pour les suspects; une *salle des pesées*, où les mères passent successivement et où un assistant prend les observations des bébés pendant qu'on les déshabille; un *cabinet médical*; une *salle de rhabillage*.

Le nombre de ces salles peut, à la rigueur, être réduit à deux, lorsque la place fait défaut : la salle d'attente et le cabinet médical.

Ces pièces doivent avoir des parois et un sol lavables. Elles seront munies d'un matériel moderne.

La consultation spéciale pour nourrissons malades doit être *quotidienne*, sinon elle perd une grande partie de son utilité, car les mères doivent pouvoir chaque jour s'enquérir auprès du médecin des modifications éventuelles à apporter aux soins qu'elle donnent à leur bébé.

Le *personnel* doit comprendre des médecins, des assistants et des infirmières, en nombre suffisant pour que chaque enfant soit examiné avec soin et que les mères n'attendent pas trop longtemps leur tour.

La consultation enfin doit assurer la *distribution de médicaments*, telle qu'elle est pratiquée dans certains hôpitaux ou dispensaires ainsi que la *distribution du lait et d'aliments spéciaux*.

Elle ne peut avoir son plein effet que si elle est dotée d'une *biberonnerie* ou *cuisine de lait* avec le matériel, le personnel et les crédits voulus permettant de donner non seulement du lait stérilisé ordinaire, mais encore les différents aliments de régime : lait écrémé, babeurre et bouillie de babeurre, bouillie maltosée, képhir, etc.

La SURVEILLANCE A DOMICILE est le complément indispensable de la consultation. Il ne suffit pas de prescrire un traitement; il faut s'assurer que la mère a compris les prescriptions, qu'elle sait ou qu'elle peut les suivre, ce qui n'est pas toujours le cas.

Une surveillance à domicile, régulière et compétente, des bébés malades constituant la clientèle des consultations, pourra sans doute être organisée un jour.

Dès à présent, plusieurs institutions s'efforcent de la réaliser : à Paris, *l'Assistance maternelle et infantile* de Mlle Chaptal et divers dispensaires de quartiers font des tentatives en ce sens; leur action sera certainement facilitée par les *infirmières à domicile*. L'Assistance publique devrait se préoccuper de cette importante question; elle devrait instituer, à l'imitation de ce qu'elle fait pour les tuberculeux soignés à domicile par l'intervention des dispensaires, des groupes d'infirmières volantes spécialisées, pour surveiller et traiter, sous le contrôle du médecin, les nourrissons malades gardés par leurs mères.

D'autre part, l'organisation dans les hôpitaux d'enfants, de *services sociaux* faciliterait grandement la surveillance des nourrissons malades soignés chez leurs parents.

Hôpitaux et pavillons de nourrissons.

Les hôpitaux de nourrissons sont destinés à abriter les bébés malades qui ne peuvent être conduits à la consultation de nourrissons ou soignés chez leurs parents, soit que leur maladie nécessite des soins particuliers, soit que la situation de la mère ne lui permette pas de s'en occuper.

Les hôpitaux de nourrissons peuvent être réalisés suivant deux types différents : l'*hôpital indépendant* ou la *section spéciale* rattachée à un hôpital d'enfants.

Un HÔPITAL INDÉPENDANT DE NOURRISSONS doit comprendre des services de médecine générale, de maladies contagieuses, de chirurgie et des services de spécialité pour soigner les affections de la peau, des yeux, des oreilles.

La nécessité des services de chirurgie et de spécialités rend préférable la création de *sections indépendantes de nourrissons annexées aux hôpitaux d'enfants*, qui en sont déjà pourvus. Dans ce cas, il importe de ne pas englober, comme on le fait à l'heure actuelle, des salles pour nourrissons dans des services destinés aux enfants plus âgés.

La SECTION DES NOURRISSONS doit comprendre des salles d'hospitalisation pour les nourrissons admis avec ou sans leurs mères, un jardin et des galeries de cure, des cuisines-laiterie pourvues d'une salle de réfrigération, enfin une vacherie.

Les *salles d'hospitalisation* pour nourrissons malades doivent être plus nombreuses et plus vastes que les crèches hospitalières actuelles. L'*encombrement*, qui résulte de l'insuffisance d'espace, est, en effet, un facteur important de mor-

talité et les pédiatres réclament depuis longtemps l'application des mesures susceptibles de l'éviter.

Pour empêcher les contagions intérieures, l'*isolement individuel* seul offre des garanties suffisantes.

S'il ne peut être réalisé par tous les bébés, il est indispensable au moins pour les entrants, pendant le laps de temps correspondant à l'incubation des maladies contagieuses et pour les malades atteints d'affections aiguës. Seuls les convalescents pourront être admis dans une salle commune de six à huit lits.

Pour réaliser l'isolement, il ne suffit pas de séparer les berceaux par une simple cloison. Il faut avoir recours à l'un des types de box offrant les garanties voulues : box Hutinel ou box de l'hôpital Pasteur. La largeur du box variera suivant qu'il contiendra un berceau seul ou un berceau et un lit pour la mère.

En plus des salles ou des pavillons destinés à recevoir des bébés atteints de maladies banales, des salles particulières ou des pavillons spéciaux doivent être réservés aux rougeoles, aux coqueluches, aux diphtéries, etc. Cette règle n'est cependant pas absolue. Les diverses maladies contagieuses peuvent être traitées sans inconvénient dans des boxes voisins d'une même salle, comme le pratique Lesage à l'hôpital Hérold. On pourra donc, pour le nourrisson comme pour l'enfant, adopter l'une ou l'autre solution. Mais il faut, avant tout, ne pas envoyer dans les pavillons de rougeole, de scarlatine, etc., destinés aux enfants plus âgés, les nourrissons contaminés, car ils s'y trouvent dans de très mauvaises conditions; ni l'installation, ni le personnel ne sont adaptés aux soins particuliers qui leur sont nécessaires.

La section des nourrissons comprendra un certain nombre de *couveuses* pour les enfants débiles, chauffées par l'électricité ou avec des boules d'eau chaude. Il en existe plusieurs modèles : ceux d'Hutinel et de Bonnaire sont particulièrement recommandables.

Des *salles-couveuses* ont été essayées dès 1884 par Pajot. En Allemagne, en Italie, elles sont d'un usage assez courant, mais en France, elles sont à peu près abandonnées à l'heure actuelle. L'atmosphère surchauffée y rend, en effet, le séjour très pénible au personnel. Surtout, les enfants n'y sont pas isolés les uns des autres et se trouvent exposés aux contagions, particulièrement faciles et redoutables pour eux.

Pour lutter contre les grandes chaleurs de l'été, certains médecins ont réclamé l'installation de *chambres frigorifiques* destinées à abriter les malades. Mais, sous nos climats tout au moins, ces chambres sont superflues. Dans les crèches hospitalières modernes, suffisamment vastes et aérées, les enfants ne pâtissent guère des grandes chaleurs, surtout si l'on prend la précaution de les couvrir à peine où même de les laisser tout nus dans leurs lits.

Un *jardin* et des *galeries de cures d'air et d'héliothérapie* permettent d'obtenir de très bons résultats dans un grand nombre d'affections du premier âge. Notre maître Hutinel a été un des premiers à supprimer l'influence néfaste de la salle d'hôpital en plaçant par beau temps, à la nourricerie de l'hospice des Enfants-Assistés, les berceaux dans le jardin.

Les cures d'air et de soleil sont facilitées par l'emploi de *corbeilles en osier*, faciles à transporter et à nettoyer à la brosse. On peut également avoir recours aux *lits-voitures* qui permettent de sortir commodément les enfants.

La *cuisine* de la section des nourrissons doit être spacieuse. Elle comprendra une *cuisine-laiterie* pour la cuisson des aliments; on y procédera aux coupages du lait, à la stérilisation des biberons et à la préparation des différents aliments de régime : babeurre, bouillie de babeurre, bouillie maltée, bouillons de légumes, diète hydrique, etc. La préparation du babeurre est grandement facilitée par l'emploi d'une *baratteuse électrique*, dont nous avons présenté récemment un modèle à la *Société de Pédiatrie* (20 Décembre 1920).

A la cuisine-laiterie sera annexée un office, pour le lavage des récipients. Il sera muni d'un outillage moderne; les différents appareils de lavage et de nettoyage pourront être mus à l'électricité.

Des *salles frigorifiques* seront installées de préférence dans les sous-sols, au-dessous des cuisines, avec lesquelles elles seront mises en relation par un monte-charge. On y conservera les produits alimentaires. Une simple glacière est insuffisante, surtout en plein été, étant donné le grand nombre de bouteilles et de récipients qu'il convient de protéger contre les fermentations.

Une *vacherie* pourra être utilement annexée à la section des nourrissons. Elle comprendra un lazaret, une salle de préparation des aliments destinés aux bêtes, une salle de traite, une salle pour le transvasement du lait, une étable pour un nombre de vaches tuberculinisées en rapport avec les qualités de lait nécessaire aux bébés hospitalisés, élevés artificiellement.

Le *fonctionnement* de la section des nourrissons sera réglé conformément aux principes précédemment énumérés. On *hospitalisera les mères avec leurs enfants* toutes les fois qu'il sera possible, que ceux-ci soient ou non au sein. De cette façon l'enfant a son infirmière particulière, la plus dévouée qui soit, et il est possible ainsi de réduire le personnel.

Quand les nourrissons ne sont pas soignés par leurs mères, il faut une infirmière pour deux ou trois malades. Dans le cas contraire, une infirmière suffit pour cinq ou six bébés.

L'insuffisance du personnel est un des facteurs des mauvais résultats obtenus dans les crèches des hôpitaux. Le change des enfants, leur alimentation, les bains, la prise des températures, les

traitements divers imposent en effet une occupation constante.

Le *personnel de nuit* n'a pas besoin d'être aussi nombreux que celui de jour, car il n'a qu'à assurer les soins des grands malades et l'alimentation des autres bébés. Mais il doit avoir la même instruction professionnelle. Or, dans les hôpitaux parisiens, à part de rares exceptions, il n'est nullement éduqué pour donner des soins aux nourrissons. Leur santé s'en ressent trop souvent; une infirmière de veille, ignorante, fait perdre les bénéfices d'un traitement régulièrement appliqué pendant la journée.

Dans certains services hospitaliers les infirmières reçoivent utilement le concours bénévole d'élèves-infirmières envoyées pour suivre un stage.

La *présence de nourrices au sein* à la section des nourrissons est indispensable, car dans un grand nombre de troubles de la digestion et de la nutrition le lait de femme constitue la meilleure sauvegarde de l'enfant. Aux Enfants-Assistés, Hutinel, grâce à des nourrices sédentaires, a pu faire baisser la mortalité jusqu'à 10 pour 100. Dans le service de médecine de la Maternité, que l'un de nous a dirigé, cinq ou six nourrices permettent de réaliser, pour leur plus grand bien, l'allaitement naturel ou l'allaitement mixte d'un certain nombre de malades. Bloch a publié également les excellentes statistiques qu'il a obtenues à Copenhague, dans son service de nourrissons, grâce à l'emploi des nourrices au sein.

Les nourrices ne doivent toutefois être admises à l'hôpital avec leurs enfants que si l'installation permet un isolement rigoureux. D'autre part, afin d'éviter la contagion syphilitique, les nourrices et les enfants qui leur seront confiés seront l'objet d'un examen médical minutieux et la réaction de Wassermann sera systématiquement pratiquée.

En soumettant les bébés à une surveillance rigoureuse, on pourra les mettre directement au sein et éviter de les allaiter à l'aide d'une téterelle bi-aspiratrice ou d'avoir recours à la traite dans une timbale.

Les mesures qui viennent d'être indiquées doivent être complétées par celles qui ont pour but de supprimer les causes d'infection hospitalière.

L'*antisepsie* et l'*asepsie* sont réalisées suivant les techniques habituelles.

Les *indications de l'admission des nourrissons à l'hôpital* doivent être précisées. Seuls devraient y être reçus les bébés atteints de maladies aiguës, qui ne peuvent être soignés chez eux, ainsi que les cachectiques considérés comme incurables. Mais les bébés atteints d'affections bénignes, de malaises digestifs légers ou de troubles dystrophiques devraient en être soigneusement écartés et, à plus forte raison, les nourrissons sains qu'on accepte pour rendre service à une mère miséreuse.

Le *séjour à l'hôpital* doit être aussi court que possible, car s'il se prolonge l'*atrophie-athrepsie* menace les bébés de moins d'un an. Ces troubles de la nutrition, lorsqu'ils surviennent, les prédisposent aux infections du milieu hospitalier qui ne tardent pas à les emporter.

Pour limiter le nombre des admissions et pour abréger le séjour des nourrissons à l'hôpital, il convient, d'une part, d'organiser des *crèches-infirmeries* et de distribuer plus largement les *secours à domicile*, d'autre part, de créer, pour les nourrissons atteints d'affections chroniques ou convalescents, des *pouponnières de plein air et des sanatoria marins.*

Nous montrerons dans un prochain article les lacunes de notre assistance à cet égard.

P. Nobécourt et G. Schreiber.

LA GRIPPE DANS L'ARMÉE

La classe 1921 n'a pas tardé à payer l'impôt du sang. Et quel impôt ! L'épidémie de grippe actuelle coûtera en un mois plus de mille victimes qui s'ajouteront inutilement à la grande saignée de la guerre. Il faut se pencher attentivement sur une pareille misère.

Laissons aux fantaisistes les explications seulement originales, comme celle qui prétend rendre responsables les punaises de la garnison d'Orléans, et regardons largement et loyalement. Les origines de la grippe ne sont pas encore scientifiquement établies, mais certaines vérités et la logique demeurent.

La grippe sévit depuis 1918. Elle a eu de formidables poussées, des atténuations, des réveils. Il semble bien que les germes soient toujours là qui sommeillent, prêts à profiter des circonstances favorables pour renforcer et imposer leur virulence. Depuis deux années, je n'ai pour ainsi dire jamais cessé de traiter, de temps en temps, des malades chez lesquels l'étiologie grippale pouvait être invoquée.

Les conditions de reviviscence sont bien connues. Les unes tiennent au germe lui-même, à ses mœurs d'être minuscule, mais vivant. On sait que la période printanière est une cause d'exaltation commune à certaines espèces microbiennes. Les autres sont inhérentes au terrain. Telle collectivité qui ne réagissait pas en présence d'une cause morbide devient tout à coup une proie facile du germe, si elle vient à se modifier profondément.

A la faveur de ces notions, en vérité banales, on peut rendre compte de certains troubles survenus dans la santé de notre armée au cours des mois passés.

Au printemps de 1920, un important contingent est incorporé. Ce sont de tout jeunes gens, en majorité des ruraux. On sait qu'ils ont une réceptivité toute particulière aux maladies microbiennes. Ils arrivent au régiment après l'entassement des voyages encombrés, les stationnements nocturnes dans les intempéries des gares. Ils sont déjà mal préparés à subir les effets du dépaysement, de l'acclimatement à la vie de caserne, autres causes classiques du flé-

chissement des organismes. Il va s'y ajouter les petites fatigues accumulées d'une incorporation nombreuse : habillement, visites, vaccinations, etc. Toutes ces formalités dans la bousculade vont entraîner les piétinements dans les locaux trop petits, les attentes prolongées dans les couloirs ou les cours que viendront encore aggraver les vicissitudes climatériques de Mars et d'Avril. En outre, l'attention de médecins devenus rares, éparpillée sur des besognes multiples, pourra devenir déficiente pour dépister les premier signes du mal.

Tout est réuni pour que le terrain fasse abondamment germer la graine de la maladie si elle se présente. Or, c'est l'époque printanière où le germe se réveille. Et l'effet logique se produit. Au printemps de 1920, l'incorporation du premier contingent de la classe appelée a été l'occasion d'une épidémie de grippe qui a fait de nombreuses victimes.

Voici venir le mois d'Octobre de la même année. On incorpore le deuxième contingent de la classe. Ce sont pourtant des « récupérés », des ajournés ; mais ils sont moins nombreux, mais les conditions saisonnières sont différentes. Le réveil microbien n'a pas lieu. L'état sanitaire des nouveaux venus demeure normal.

Et maintenant c'est le printemps de 1921. Les mêmes circonstances ont produit, au détriment de la classe qui vient d'arriver, la même épidémie qu'on vit éclater l'année dernière. Sans doute elle fut encore plus dense, parce que l'effectif réuni était plus nombreux.

Il faut tirer profit de ces évidentes constatations. Le printemps est une mauvaise période pour incorporer les contingents nouveaux ; le commencement de l'automne est la seule époque de l'année qui puisse réduire au minimum les risques d'acclimatement au métier de soldat.

S'il y a une nécessité nationale à persévérer dans l'errement actuel, il importe de prendre des mesures qui soient propres à limiter ces risques. Il faudrait établir jusqu'à quel point il est indispensable d'appeler nos jeunes soldats dans cette sorte de mobilisation brusquée que peut-être la routine seule a consacrée. Si cette incorporation pouvait s'étaler sur une période plus longue, de quinze à vingt jours par exemple, un certain nombre de causes déprimantes seraient éliminées. Il importerait aussi de renouveler dans les gares de grand passage, à l'usage des jeunes gens qui stationnent, cet effort d'humaine prévoyance qui fut pendant la guerre si bienfaisant et si tardif. Il faudrait encore rechercher s'il n'y a pas lieu de procéder entre deux incorporations successives à une désinfection *réelle* des casernements qui remplacerait cette sorte d'exorcisme précipité qui en tient lieu.

Et puis, si, malgré tout, le mal ne peut être évité, qu'on s'attache loyalement à limiter ses attristantes répercussions. Les grippés sont des malades qui réclament des soins minutieux d'un personnel nombreux et initié. Au milieu de quelles difficultés certains hôpitaux militaires, presque réduits à improviser des infirmiers avec quelques escouades de fantassins, ont-ils pu vivre et fonctionner ! Ne serait-il pas urgent de constituer un cadre fixe et suffisant de personnel civil pour mettre des organes aussi délicats qu'un hôpital à l'abri des fluctuations du recrutement ?

Peut-on douter que notre pays fasse l'effort nécessaire pour que ses enfants ne meurent pas inutilement ? Il suffira, pour l'y résoudre, de lui faire connaître la vérité. C'est notre devoir de la lui dire.

C. Legrand,
Médecin-chef de la place de Mulhouse.

LUTTE CONTRE LES RATS
LES INSECTES, LES PARASITES PAR LE GAZ SULFUREUX-SULFURIQUE
AVEC L'APPAREIL NOTYALC [1]

M. Bonjean préconise, comme moyen de destruction des rats et des parasites de toutes sortes, le gaz sulfureux-sulfurique qui est efficace, d'après ses expériences, même dans des locaux non étanches.

Il a choisi comme moyen de production de ce gaz l'appareil *Clayton nouveau* appelé *Notyalc*. Le principe de l'appareil repose sur la combustion du soufre dans un foyer demi-cylindrique, la combustion étant entretenue par une circulation d'air produite par un ventilateur actionné à la main ; l'air envoyé dans le générateur est dirigé en partie sur le soufre en combustion, et en partie propulsé au-dessus de la surface du soufre, évitant le contact direct avec le foyer de combustion. Ce dispositif permet d'éviter la sublimation du soufre.

L'appareil a 0 m. 85 × 0 m. 75 × 0 m. 85 et pèse 90 kilogr. environ. Son fonctionnement est très simple. L'allumage se fait à l'aide d'une lampe à essence ou à alcool sous pression. On introduit un poids déterminé de soufre en canon pour un volume déterminé de local à désinfecter.

Des expériences de M. Bonjean résultent les conclusions suivantes :

L'action mortelle du gaz sulfureux-sulfurique est plus rapide que celle du gaz sulfureux non sulfurique, au moins pour les faibles concentrations.

Le rat est d'une sensibilité extraordinaire au gaz sulfureux-sulfurique. Tout rat touché par ce gaz devient aveugle et meurt dans un espace de temps variant de quelques heures à quelques jours, ce qui est très important dans la lutte engagée contre les rats.

L'action est aussi efficace sur les puces, punaises et poux. Sur les microbes, l'action du gaz sulfureux-sulfurique est supérieure à celle du gaz sulfureux non sulfurique ; avec une concentration de 7,5 p. 100 et une durée de contact de 12 heures, les bacilles de la diphtérie, le bacille typhique, le *Bacterium coli*, le staphylocoque doré, le bacille de Koch, dans les crachats secs sont tués, les spores de charbon et de *subtilis* résistent.

Le pouvoir germinatif des graines soumises à l'action du gaz sulfureux-sulfurique persiste, sauf pour le riz et la laitue où il est détruit ; il n'est pas influencé pour les grains de maïs. L'arachide paraît conserver toutes ses propriétés.

Le gaz sulfureux-sulfurique a donc un rôle précieux

1. Ed. Bonjean. — « Lutte contre les rats, les insectes, les parasites par le gaz sulfureux-sulfurique (appareil Clayton nouveau) ». *Rev. d'Hygiène et de Police sanitaire*, n° 3, 1921.

non seulement dans la lutte contre les rats, mais concurremment aussi dans la conservation des marchandises protégées par ce moyen contre les dégâts produits par les rats et contre les altérations que leur font subir les insectes et les parasites de toutes espèces.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

D. — *Dans l'hypothèse où la victime d'un accident du travail est hébergée et soignée dans un hôpital, la Compagnie d'assurance substituée au patron est-elle tenue de payer à un médecin étranger à l'hôpital des frais d'intervention ou de pansements faits durant le séjour à l'hôpital et ce en outre des frais d'hospitalisation qu'elle a déjà acquittés à l'hôpital?*

R. — Le principe est bien que le chef d'entreprise (ou la Compagnie substituée) doit supporter, et les frais médicaux et pharmaceutiques, et ceux d'hospitalisation. Mais, depuis la loi du 31 Mars 1905, un maximum a été prévu pour la dette de la Compagnie. L'article 4 nouveau édicte que, *tout compris*, les frais d'hospitalisation ne pourront dépasser le tarif établi pour l'application de l'article 24 de la loi du 15 Juillet 1893 majoré de 50 pour 100.

Il semble donc que si la Compagnie est tenue des frais médicaux et d'hospitalisation, c'est dans la limite où leur somme ne dépasse pas le maximum légal.

Il convient de noter que, en principe, le médecin peut agir en paiement contre l'ouvrier.

H. MONTAL.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE OCCIDENTALE

Le Laboratoire de Bactériologie de l'A. O. F. — Le Laboratoire de Bactériologie de Dakar, pendant l'année 1919, a fonctionné dans des locaux suffisants, qui ont permis d'y adjoindre le service de chimie agricole, et celui de zootechnie, dont les installations ne sont pas terminées, et qu'il y aurait intérêt à finir rapidement pour permettre la préparation des sérums et vaccins.

La direction du service a été confiée du 1er Janvier au 26 Juillet 1919 à M. A. Léger, puis jusqu'au 31 Décembre à M. Noc, assistés de M. Henry, médecin adjoint et de M. Baury, préparateur.

Le laboratoire comprend une section de microbiologie humaine (parasitologie, entomologie et bactériologie) et une section d'analyses d'eaux et de chimie biologique.

A cette section sont rattachés un service du vaccin antipesteux et un service antirabique.

Un service de microbiologie vétérinaire est en voie d'organisation.

BRÉSIL

La Fondation Rockefeller a installé au Brésil, pour lutter contre les affections intertropicales, 16 postes sous la direction de M. Lewis Hackett, arrivé dans le pays en Janvier 1916.

Le laboratoire de Campos, de l'Etat du Rio de Janeiro, dirigé par M. Decio Parreiras, a accompli un travail considérable. En 32 mois de service, il a pratiqué 46.615 examens coprologiques, 27.791 recherches du taux de l'hémoglobine, donné 74 conférences publiques et institué 63.432 médications par le chenopodium qui est le médicament par excellence contre les « vermines » en général, et cela avec des résultats surprenants.

ESPAGNE [1]

Le Gouvernement espagnol a nommé, au mois d'Août dernier, une Commission placée sour la direction du professeur G. Pittaluga, et chargée de l'assainissement des régions malariques. Les travaux ont commencé cet hiver dans la province de Caceres à Talayuela, village situé au nord de Navalmoral de la Mata, sur la ligne Madrid-Lisbonne. Dans la région, on cultive le piment qui nécessite une irrigation abondante. A cet effet sont creusés le long de la rivière Tietar des puits où l'on trouve l'eau qui est distribuée à travers les terrains desséchés par le soleil. Le piment une fois récolté est placé dans des *sequaderos*, dans lesquels les travailleurs se rassemblent la nuit sans aucune protection contre la piqûre de l'anophèle. Aussi ces endroits deviennent-ils des centres redoutables de paludisme.

Dans la plaine, des agglomérations, villages ou fermes isolées sont aussi infestés. La Commission a jugé qu'il était impossible de réussir isolément l'assainissement d'un village à population mobile et qu'il était nécessaire d'étendre les mesures antimalariques à des régions étendues.

Ces mesures consistent, pour le village de Talayuela : 1° en traitement vigoureux de tous les cas de fièvre ; 2° en destruction des larves et des moustiques ; pour les fermes et « sequaderos » en traitement préventif par la quinine, en traitement vigoureux de tous les cas de fièvre.

La protection par toiles métalliques, dont le coût est actuellement trop élevé, n'a pu être pratiquée sur une grande échelle.

Les mesures protectrices, pour être efficaces, doivent être accompagnées de propagande et, en certains cas, de coercition. Mais il n'existe actuellement en Espagne aucune espèce de législation concernant l'observance des mesures antimalariques.

Le traitement par la quinine est une des mesures fondamentales de la lutte antimalarique, mais il faudrait qu'il fût appliqué à toute personne dont le sang contient des parasites ; et en fait la quinine non administrée directement peut être considérée comme n'ayant pas été prise du tout ; aussi les personnes chargées de la distribuer doivent savoir comment s'est faite la distribution méthodique et être capables de faire un prélèvement de sang. Aussi un des buts, et non des moins importants, de la Commission est-il d'instruire le personnel auxiliaire et d'établir une station de recherches expérimentales. Car c'est seulement avec un personnel expérimenté et au moyen d'expériences répétées que l'on arrivera à perfectionner la lutte contre le paludisme.

1. M. MASSIMO-SELLA. — « La campagne antimalarique en Espagne ». *Bull. de la Ligue des Soc. de la Croix-Rouge*, nos 6-7.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve.

D. — *Ayant été démobilisé en Octobre 1919 comme médecin auxiliaire et ayant 15 inscriptions de doctorat (ancien régime), je désirerais savoir :*

1° *Quelles sont les conditions requises pour être médecin de réserve ?*

2° *A qui il faut s'adresser ?*

R. — I. Pour être nommé médecin aide-major de 2e classe de réserve, il faut avoir soutenu la thèse et acquis le diplôme de docteur en médecine.

II. Dès que vous aurez soutenu votre thèse, écrivez au Médecin inspecteur, Directeur du Service de Santé militaire de votre Région, dites-lui que vous avez soutenu votre thèse, *tel* jour, devant *telle* Faculté de médecine et que vous désirez être nommé médecin aide-major de 2e classe de réserve.

Le Directeur fera demander au secrétaire de la Faculté de médecine indiquée la confirmation de vos allégations et fera établir un état de proposition pour votre nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe, nomination qui paraîtra ultérieurement au *Journal officiel*.

A ce moment-là, le Directeur du Service de Santé pourra vous affecter, *en cas de mobilisation*, à une unité combatiante ou une formation sanitaire et votre nom figurera au fichier de la Direction avec une couleur différente, suivant votre compétence ou votre spécialité.

***

Médecin de l'Armée métropolitaine désirant passer dans les Troupes coloniales.

D. — *Médecin-aide major de réserve de l'armée métropolitaine, je désire entrer dans le cadre actif des médecins des Troupes coloniales. Quelles formalités faut-il accomplir ?*

R. — Il faut demander au Médecin inspecteur général Gouzien, directeur du Service de Santé des Troupes coloniales, à faire un stage de 2 ans dans les troupes coloniales en indiquant de préférence la colonie (en A. O. F., au Congo, au Sénégal, à Madagascar ou en Indochine).

Quand vous aurez fait 2 ans, et que vous aurez été bien noté, vous pourrez demander à faire partie du cadre actif des médecins des T. C. Votre demande recevra satisfaction si les avis des chefs hiérarchiques vous sont favorables.

Ces dispositions ressortissent à la loi du 1er Août 1913 disant que les lieutenants et sous-lieutenants de toutes armes et de *tous services* qui auront servi 2 ans au Maroc (ou aux colonies) ou seulement 1 an en cas d'action d'éclat ou de maladie grave pourront entrer dans l'armée active *sur leur demande et sur l'avis de leurs chefs hiérarchiques*.

Ecrire au directeur du Service de Santé des troupes coloniales, médecin inspecteur, G. Gouzien (Ministère des Colonies), 17, rue Oudinot, Paris.

Ce dernier fera demander votre dossier à la 7e Direction (avenue Marceau).

Nous devons toutefois vous signaler que cette mutation n'est possible qu'à la condition que vous ayez moins de 26 ans, ni plus de 35 ans.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Endocrinologia. Patologia e clinica degli organi a secreziane interna, par N. Pende. 2 vol. de 1.131 p. avec 127 figures et 25 tableaux en noir et en couleur (*Francesco Villardi*, Milan), 1920. — Prix : L. 100.

N. Pende (de Bologne) vient de faire paraître la 2e édition de son *Endocrinologie*. C'est une œuvre considérable. Pour la mener à bien, Pende a fait preuve d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une culture immense et d'un sens clinique fort avisé. Il a su tirer parti d'un matériel scientifique des plus importants.

Grâce à un esprit critique remarquable, il a su s'en tenir aux faits bien établis et s'est gardé de tomber dans les exagérations auxquelles tout novateur se trouve exposé.

La 2e édition comporte deux volumes distincts, l'un théorique, l'autre clinique et pratique.

Le premier volume envisage d'abord la physio-pathologie de tout l'appareil endocrine, analyse en particulier les actions hormoniques fondamentales et approfondit les corrélations interglandulaires. Il comporte ensuite de véritables monographies, au point de vue anatomique, histologique, chimique, expérimental, de chaque glande prise à part.

Dans le second volume, Pende étudie la sémiologie et le diagnostic général des affections endocriniennes, et il résume les signes constatés dans des tableaux synoptiques. Il passe alors en revue les divers états : thyroïdiens, parathyroïdiens, pituitaires, surrénaliens, génitaux, pinéaliens, thymiques, pancréatiques, en réservant une place aux petits états endocriniens. Aux syndromes uniglandulaires succède l'étude des syndromes pluriglandulaires ; vient ensuite un chapitre d'analyse et de critique réservé aux états morbides dans leurs rapports indirects ou hypothétiques avec les anomalies endocrines.

L'ouvrage se termine par l'étude de l'opothérapie, en général, et de l'emploi des rayons X dans les affections endocriniennes (dû à Bertolotti).

Tel est ce traité remarquable, qui condense la totalité de nos connaissances, tant pathologiques que cliniques, touchant tout l'appareil endocrine. Mais loin d'être une compilation, l'*Endocrinologie* de Pende renferme un grand nombre d'idées personnelles, certaines déjà devenues classiques. Dès 1909, il a soutenu la doctrine d'un *appareil endocrino-sympathique*, formant une unité physiologique et pathologique, et a fourni ainsi une nouvelle orientation à la pathologie du système nerveux végétatif. En 1903, il a donné, avant Elliott, la première démonstration complète et directe de l'innervation du tissu chromaffine surrénal par les splanchniques. Leur section entraîne l'arrêt de formation de l'adrénaline et l'atrophie des cellules médullaires. Pende a étudié spécialement la *glande carotidienne*, qui mérite une place à part parmi les autres glandes chromaffines. Il a admis, l'un des premiers, la nature *neuro-glandulaire* du lobe postérieur de l'hypophyse, et la possibilité d'un mécanisme nerveux ou glandulaire du diabète insipide. A propos de l'innervation de la

thyroïde, il admet des nerfs de *décharge* (sympathique thoraco-cervical) et les nerfs de *charge* (système autonome), distinction pleine de conséquence pour la pathogénie de la maladie de Basedow. — Sans prendre trop d'exemples, je signalerai encore l'interprétation endocrinienne de Pende sur le *diabète*. D'après lui, l'« *ultimo movens* » du syndrome est l'insuffisance du pancréas, qu'elle soit primitive, secondaire, subordonnée ou coordonnée aux altérations des autres glandes endocrines ou du système nerveux végétatif. Il y a deux formes principales de diabète endocrine : une forme *uniglandulaire* pancréatogène, et une forme *endocrino-sympathique*, d'origine pluriglandulaire. Pour finir, j'indique les rapports que Pende cherche à établir entre la formule hormonique individuelle et la personnalité *psychique*, ce qui intéresse non seulement le médecin, mais le sociologue et le philosophe.

L'œuvre de Pende, tant par la mise au point de l'étude des glandes endocrines que par les idées nouvelles et suggestives qu'elle apporte, mérite l'attention du public médical français et doit servir de charte aux endocrinologistes.

Léopold Lévi.

LIVRES REÇUS

2458. **Feebleness of Growth and congenital dwarfism**, par le Dr Murk. Jansen, O B E de l'Université de Leide (Hollande). 1 vol. de 82 pages, avec 40 figures (*Oxford medical Publications*). — Prix : 12/6 d. net.

2459. **Traité de Médecine, d'Alimentation et d'Hygiène naturistes**, par le Dr Paul Carton, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin assistant de l'hôpital de Brévannes, 1 vol. de 923 pages, avec 76 figures (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 40 fr. net.

2460. **Radioscopie chirurgicale : les opérations chirurgicales pratiquées sous le contrôle radioscopique**, par Pl. Mauclaire, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et L. Bouchacourt, ancien chef de clinique de la Faculté de Paris. Préface de M. Bergonié. 1 vol. de 124 pages, avec 22 figures (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 4 fr. 50.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 2.

Revue générale :

Albert Mouchet et Georges Ill. — Ostéo-chondrite déformante infantile de l'épiphyse supérieure du fémur.

Mémoires originaux :

Jules Ferron. — Note sur un cas de fracture ancienne du cou-de-pied, vicieusement consolidée; double ostéotomie et astragalectomie.

O.-E. Schulz. — L'institution pour les soins des enfants estropiés du professeur Jeddika, à Prague.

Recueil de faits :

Andérodias. — Un cas d'ankylose congénitale du coude.

Bullinger Müller. — Sur un cas de synostose radio-cubitale supérieure, avec luxation de la tête radiale, consécutive à une fracture des os de l'avant-bras survenue pendant l'enfance.

André Bertaux. — A propos de deux cas d'absence congénitale du tibia.

Etienne Sorrel. — A propos de l'allongement du tendon d'Achille.

Appareillage.

Ripert. — Les amputations partielles du pied et leur valeur pour l'appareillage.

Analyses. — Bibliographie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine (64, rue Desnouettes). — Cours de puériculture pour étudiants et docteurs en médecine.

A) *Enseignement complémentaire de puériculture* réservé aux étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions et aux docteurs en médecine français et étrangers. Durée : du 1er au 30 Juin 1921. Programme : 36 leçons de puériculture. Huit leçons et démonstrations sur le lait et l'alimentation de la première enfance. Assistance aux consultations de l'Ecole de puériculture. Démonstrations de laboratoire. Visites aux diverses œuvres d'assistance maternelle et infantile. Droit d'inscription : 100 francs. Un certificat sera délivré à la fin du cours.

Diplôme universitaire. — Un diplôme universitaire de puériculture pourra être attribué après un enseignement d'une durée de trois mois et examen probatoire.

Conditions d'admission à l'examen : seront admis les étudiants et docteurs en médecine pourvus du certificat de l'Ecole de puériculture ou de certificats ou d'attestations jugés équivalents par la Commission de l'enseignement de l'Ecole de puériculture. Les épreuves comporteront : 1° des épreuves cliniques; 2° des interrogations sur la puériculture avant et après la naissance; 3° l'examen des titres des candidats (fonctions ou stages dans les services hospitaliers, publics ou privés).

B) *Enseignement de vacances.* — Conférences sur la puériculture. Durée : du 3 au 13 Octobre 1921. Programme : 12 leçons sur les questions à l'ordre du jour concernant la puériculture. Visites aux diverses œuvres d'assistance maternelle et infantile. Droit d'inscription : 50 francs (frais de transport à la charge du participant).

(*Voir la suite, p.* **773**.)

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté de Médecine ou au secrétariat général de l'Ecole de puériculture, 64, rue Desnouettes (XV[e]).

Clinique chirurgicale de la Salpêtrière. — Un cours de perfectionnement d'ordre essentiellement pratique, d'une durée de quinze jours, réservé aux docteurs français et étrangers, aura lieu du 27 Juin au 11 Juillet 1921, sous la direction de M. le professeur Gosset, et avec la collaboration de MM. Desplas, chef de clinique; Monod et Loewy, chefs de clinique adjoints; Charrier, prosecteur à la Faculté de Médecine.

Ce cours comprendra des séances opératoires précédées d'un exposé technique, par M. le professeur Gosset et ses assistants; des démonstrations à l'amphithéâtre et des séances de chirurgie expérimentale, au cours desquelles les élèves répéteront eux-mêmes les opérations. (S'il y a lieu, l'interprétation des leçons théoriques sera donnée en anglais.)

Programme du cours. — 1° Principes fondamentaux de chirurgie générale. Soins préparatoires. Anesthésie. — 2° Cure de la hernie inguinale. — 3° Appendicectomie. — 4° Hystéropexie directe et indirecte. — 5° Périnéorraphie. — 6° Hystérectomie pour fibrome. — 7° Hystérectomie pour cancer. — 8° Gastro-entérostomie. — 9° Pylorectomie. — 10° Cholécystectomie. — 11° Cholédocotomie. — 12° Anus cæcal; anus iliaque. — 13° Ablation du sein.

Un certificat sera délivré à l'issue du cours.

Le cours aura lieu régulièrement le matin de 10 h. à midi; l'après-midi, de 14 h. à 16 h. Le droit d'inscription est fixé comme suit : 1° Cours théorique et clinique à l'hôpital, opérations à l'amphithéâtre : 150 francs. — 2° Chirurgie expérimentale au laboratoire de la clinique : 150 francs. Les bulletins de versement relatifs à ces cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le nombre des inscriptions est limité à vingt.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Durant toute la durée du concours qui vient de reprendre les hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Pitié, Necker et Beaujon sont consignés aux candidats.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 23 *Mai*. — Ont obtenu : MM. Chardin, 8 + 5 = 13; Deglaire, 17 + 6 = 23; Ramadier, 17 + 8 = 25.

Séance du 25 *Mai*. — Ont obtenu : MM. Neill, 18 + 8 = 26; Vincant, 15 + 5 = 20; Franck, 15 + 6 = 21.

Prochaine séance, lundi 30 mai, à 17 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Hôtel-Dieu d'Orléans. — Le 25 Juillet prochain s'ouvrira un concours pour trois places d'internes titulaires à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Les épreuves de ce concours consistent : 1° En une composition écrite sur un sujet d'anatomie, tiré au sort; 2° en l'examen de deux malades, l'un de médecine, l'autre de chirurgie; chaque examen d'une durée de vingt minutes suivi, après vingt minutes de réflexion, d'une exposition orale d'une durée de dix minutes.

Les candidats qui n'auront pas obtenu le minimum de points nécessaire pourront être admis à titre provisoire par l'Administration. Ils auront les mêmes avantages matériels que ceux accordés aux internes titulaires, mais ne jouiront ni du titre d'interne, ni des prérogatives qui s'y rattachent.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1[er] Janvier 1922.

Les internes titulaires nommés pour deux ans reçoivent, outre la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage, une somme annuelle de 1.800 francs et des gratifications quand il y a lieu.

Sont admis au concours : tous les étudiants et étudiantes en médecine, Français ou naturalisés Français, ayant au moins huit inscriptions et, en cas d'insuffisance du nombre de candidats français, les étudiants et étudiantes étrangers, élèves d'une Faculté française.

Toutes facilités sont accordées aux internes pour les dissections et la médecine opératoire.

Les internes changent de service tous les six mois, d'après un roulement établi par l'Administration. Pendant la durée des vacances des élèves sages-femmes, ils peuvent être appelés à tour de rôle à assurer le service de la maternité.

Pour tous renseignements et pour s'inscrire, s'adresser au directeur des hôpitaux d'Orléans.

NOUVELLES

Bureau d'hygiène d'Allevard. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène d'Allevard (Isère) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 1.000 francs par an.

Les candidats ont un délai de 20 jours pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène. (*Journ. off.*, 7 Mai).

L'assistance médicale gratuite aux étrangers. — M. Périnard, député, ayant rappelé, à M. le ministre de l'Hygiène que l'article 1[er] de la loi du 15 Juillet 1893, sur l'assistance médicale gratuite, stipule que le bénéfice de cette loi n'est applicable qu'aux Français et que seuls les étrangers dont la nation d'origine aura passé un traité d'assistance avec la France pourront bénéficier de ces dispositions, ajoutant qu'aucun traité d'assistance réciproque n'existe actuellement, qu'il s'ensuit que les étrangers résidant en France n'ont droit ni aux secours médicaux à domicile, ni à l'hospitalisation en cas de maladie, que cependant l'on ne peut laisser sans soins des malades indigents sous prétexte qu'ils sont étrangers, qu'ils sont soignés dans les hôpitaux lorsque leur état de santé l'exige et demandant au ministre à qui incombent alors les frais de leur traitement, si c'est à l'Etat, au département, ou à la commune où résidaient ces malades, ou à l'hôpital où ils sont admis, et comment est réglée la même question pour les étrangers infirmes et incurables qui sont recueillis dans les hospices par humanité, a reçu la réponse suivante :

« En attendant la conclusion très désirable des traités d'assistance réciproque, prévus à l'article 1[er] de la loi du 15 Juillet 1893, les hôpitaux français doivent, même en l'absence d'une obligation légale, continuer à recueillir, dans les conditions de l'article 1[er] de la loi du 7 Août 1851, les étrangers blessés, atteints de maladies aiguës et spécialement de maladies épidémiques. Quant aux malades chroniques étrangers, ils ne doivent être admis qu'autant que les établissements hospitaliers ont des places vacantes et les ressources nécessaires, et après que des démarches auront été faites auprès du consul de la nation à laquelle appartient le malade, en vue d'obtenir l'engagement de rembourser les frais exposés par l'hôpital. Le paiement des frais est liquidé dans les conditions prévues à l'article 25 de la loi du 15 Juillet 1893, modifiée par la loi du 1[er] Août 1919. » (*Journ. off.*, 30 Avril.)

Les médecins militaires et l'hôpital. — M. Antoine, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne pourrait pas donner des instructions pour qu'un certain loisir, par exemple le temps de la matinée, soit donné aux médecins militaires dont l'emploi est en

quelque sorte paramédical, pour leur permettre d'aller dans les hôpitaux et ne pas perdre ainsi tout contact avec les malades, ajoutant que, notamment dans la plupart des directions du Service de Santé, les médecins adjoints n'ont d'autre rôle que celui d'un chef de bureau, et qu'étant pris par leur service du matin au soir, ils n'ont plus rien de médical, qu'ils sont cependant destinés, après un certain laps de temps, à soigner les malades, qu'il est regrettable de voir que ces médecins n'ont pas le temps matériel de profiter des ressources hospitalières locales, civiles ou militaires, faisant observer que dans presque tous les corps d'armée, il y a, ou une Faculté, ou une Ecole de Médecine, a reçu la réponse suivante :

« D'une manière générale, les directeurs du Service de Santé des corps d'armée non seulement laissent à leurs médecins adjoints de grandes facilités pour profiter des ressources universitaires et hospitalières locales, mais encore leur confient souvent un service hospitalier, afin de les laisser en contact avec les malades, tout en assurant correctement le service important de direction. » (*Journ. off.*, 19 Avril.)

IIe Congrès de l'Association des gynécologues et obstétriciens de langue française. — Ce Congrès se tiendra à Paris, au petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine, du 29 Septembre au 1er Octobre 1921.

Les sujets des rapports mis à l'ordre du jour sont les suivants : 1° Troubles de la fonction thyroïdienne dans leurs rapports avec la gestation, MM. Fruhinsholz et Parisot (de Nancy), rapporteurs;

2° Protection médicale et sociale de la femme enceinte, MM. Doléris (de Paris) et Wœgeli (de Genève), rapporteurs;

3° Des indications des hystérotomies abdominales au cours du travail en dehors des viciations pelviennes, MM. Couvelaire (de Paris) et Heurotay (d'Anvers), rapporteurs;

4° De l'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë, MM. Cottes (de Lyon) et Potvin (de Bruxelles), rapporteurs;

5° La radiumthérapie : *a*) Dans les fibromes utérins, M. Faure (de Paris), rapporteur; *b*) Dans le cancer du corps et du col de l'utérus, M. Hartmann (de Paris), rapporteur; *c*) Dans les métrorragies en dehors du cancer et de fibromes de l'utérus, M. Kœnig (de Genève), rapporteur.

Seuls les membres des différentes sociétés d'Obstétrique et de Gynécologie de langue française ont le droit de faire partie du Congrès. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Brindeau, 71, rue de Grenelle, à Paris, ou à M. Couvelaire, 21, rue Louis-David, à Paris, secrétaires généraux.

Congrès de la santé. — L'an prochain, à Marseille, à l'occasion de l'Exposition coloniale qui doit avoir lieu dans cette ville, s'ouvrira au cours du mois de Mai un Congrès de la Santé publique et de la Prévoyance sociale placé sous la présidence de M. Gouzin, médecin inspecteur général et président du Conseil supérieur de santé des colonies.

Les adhésions au Congrès doivent être envoyées au Comité central d'organisation, 55, rue de Paradis, à Marseille.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Rendu, secrétaire général, 6, rue du Pré-aux-Clercs.

Laboratoire d'anatomie pathologique. — M. J. Lhermitte commencera le mercredi 1er Juin au laboratoire d'anatomie pathologique une série de 12 conférences sur les lésions du système nerveux central et périphérique. Ces conférences auront lieu les lundis, mercredis, vendredis à 5 h. S'inscrire à la Faculté, guichet n° 3.

Corps de santé militaire. — Les médecins aides-majors de 1re classe de la promotion de 1916 ci-après énumérés sont désignés pour faire partie de la 3e série du stage de deux mois qu'ils doivent effectuer à l'Ecole d'application du service militaire pour permettre leur classement sur la liste d'ancienneté, savoir :

MM. Battistelli, Baylac, Ben Aouda, Bergeaud, Bidault, Boisseau, Bonnefous, Bonnet, Bonnetière, Cieutat, Cochard, Couette, De Courrèges, Defaye, Desobry, Desormaux, Dordain, Dubois, Dupin, Durousseau, Fellmann, Frank de Préaumont, Gache, Gaillot, De Garrigues, Girod, Grimaud, Guillaume, Guillobey, Le Gars, Lormeau, Luquet, Malinas, Marican, Martinet, Migout, Nectoux, Paulet, Pean, Pécheur, Pelletier, Pinard, Poey, Prevot, Rivet, Saby, Sciaux, Seilhan, Squivier, Vachet, Verdet, Vernet, Zimmermann, Dumont.

Ces aides-majors devront se présenter à l'Ecole d'application du Service de Santé le 31 Mai 1921, à 8 h.; ils devront être porteurs de leur livret matricule mis à jour; leur feuillet de campagne devra être adressé au directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce) à qui il devra parvenir pour le 31 Mai 1921 au plus tard. (*Journ. off.*, 28 Avril.)

— Sont affectés : au 7e corps d'armée, MM. Kœchlin, Cherb, médecins aides-majors de 1re classe; au 21e corps d'armée, MM. Job, Sencert, Ancel, médecins-majors de 1re classe; Gery, Barré, Blum, Bœckel, Hanns, Masson, Wickersheimer, médecins-majors de 2e classe; Kappler, Aron, Vaucher, Frœlich, Schmutz (Marie), Schmutz (Paul), Kein, Jabouille, Dufaurt, Ferry, Strohl, Duverger, Gelma, Brissol, Bernard, Bellocq, Nadaud, médecins aides-majors de 1re classe; Arbogart, médecin aide-major de 2e classe; Beckerich, Dauvergne, Eisson, Ortschut, médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire. (*Journ. off.*, 28 Avril.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés : au grade de médecin de 2e classe, M. Arrighi, médecin de 2e classe auxiliaire; au grade de médecin de 1re classe dans la réserve de l'armée de mer, M. Moulinier, médecin de 1re classe en retraite. (*Journ. off.*, 27 Avril.)

— M. Bonnefoy, médecin en chef de 1re classe, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-chef de l'hôpital maritime du port de Cherbourg. (*Journ. off.*, 28 Avril.)

— MM. Dufour, Lassabatie, médecins en chef de 2e cl., sont rayés des cadres des officiers de l'armée de mer. (*Journ. off.*, 4 Mai.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : à l'ambassade de France, à Tokio, M. Motais, médecin-major de 2e classe; à l'armée du Levant, M. Cazanove, médecin-major de 1re classe; en France, MM. Rousseau, Malouvier, médecins-majors de 1re classe; Blandin, Bédier, Clapier, Morin, Laporte, médecins-majors de 2e classe; Peyronnet de Lafonvielle, médecin aide-major de 1re classe.

— Sont autorisés à prolonger leur séjour : au Maroc, M. Bourges, médecin-major de 1re classe; en Afrique occidentale française, M. Le Maux, médecin-major de 2e classe; en Indochine, M. Robert, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 10 Avril.)

— M. le médecin inspecteur Garnier est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du Corps de Santé des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 12 Avril.)

— Sont nommés, dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin principal de 1re classe, M. Yersin, médecin principal de 1re classe, retraité; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Le Dantec, médecin principal de 2e classe, retraité; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Coutaut, Ascomet, Pichon, Le Groignec, Vallet, Lemasle, Lucas, Chouquet, médecins-majors de 1re classe, retraités; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Decomis, Laveau, Buffon, médecins-majors de 2e classe démissionnaires; au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Fabry, Augé, Tournier, Yvon, médecins aides-majors de 1re classe démissionnaires. (*Journ. off.*, 11 Mai.)

(*Voir la suite, p. 777.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 25)

(Thérapeutique) **HEMOPTYSIE**

Traitement de l'hémoptysie

A. Les premiers soins. — Déshabiller le malade sans secousses, l'installer doucement dans son lit, *assis ou demi-assis*, dos et bras soutenus par des oreillers ; lui imposer *le silence absolu* et *l'immobilité complète*; lui présenter la cuvette ; essuyer le sang à ses lèvres ; lui faire boire de temps en temps une gorgée d'eau froide ; éponger les sueurs de son visage et rafraîchir son front ; tenir la chambre *bien aérée* et *modérément chauffée*; éloigner les concours inexpérimentés et bruyants.

B. Le médecin. — Eviter autant que possible toute manœuvre d'auscultation ; parler *à voix basse*; opposer *le calme* le plus complet à l'angoisse que font naître chez le malade la vue du sang et la crainte de voir persister l'hémorragie ; lui prodiguer des *encouragements* ; *ne pas quitter son chevet* tant que le sang coule.

C. Les médications. — Commencer par les moyens immédiatement et facilement réalisables et les varier suivant les indications :

a) Provoquer des réflexes qui retentissent sur la circulation pulmonaire :

- α) En appliquant des *sinapismes* ou des *ventouses sèches* sur les membres inférieurs ;
- β) En faisant inhaler le contenu d'une ampoule de *nitrite d'amyle*.

b) Décharger la circulation pulmonaire en pratiquant la *ligature des membres*, déjà utilisée par Hérophile et Galien : serrer des bandes de flanelle à la racine des membres pour ralentir la circulation veineuse, sans modifier la circulation artérielle.

c) Agir à la fois sur la petite circulation et sur la coagulation du sang par une injection intraveineuse (Rist) ou intramusculaire de *pituitrine* :

Extrait de lobe postérieur d'hypophyse (rétropituitrine) : Un demi-centimètre cube (représentant un décigramme de substance fraîche).

d) Décongestionner le poumon et supprimer la rétention du sang dans les bronches, en administrant un *vomitif* :

Ipéca . . . . 2 grammes.

faire 3 paquets (un paquet toutes les 10 minutes dans un verre d'eau tiède).

« Cette médication manque rarement son effet » ; elle est sans danger, mais « la première fois qu'on use de l'ipéca dans l'hémoptysie, disait Trousseau, la main tremble ».

e) Calmer la toux permanente et l'agitation extrême, en faisant *exceptionnellement* une injection sous-cutanée de morphine.

f) Accélérer la coagulation du sang par le *sérum gélatiné* :

Sérum gélatiné à 3 pour 100. . . . . 60 grammes pour une ampoule.

Injecter de 1 à 3 de ces ampoules en 24 heures, lentement, sous la peau de l'abdomen, après avoir fait tiédir au bain-marie.

g) Enfin, si l'hémoptysie devient particulièrement grave par sa répétition ou son intensité, comprimer le poumon par un *pneumothorax artificiel*, à condition que l'on sache avec certitude quel est le poumon qui saigne. « C'est un moyen qui doit être utilisé dans certains cas exceptionnels » (Léon Bernard). « Le résultat est immédiat et complet (Dumarest); c'est le moyen héroïque, le seul moyen sûr contre l'hémoptysie. »

D. La convalescence. — Pendant les cinq jours qui suivent l'arrêt de l'hémoptysie : *a*) repos au lit ; *b*) éviter tout effort (toux, cris, chant, coït, constipation) ; *c*) surveiller le régime alimentaire pour éviter la surcharge digestive ; *d*) proscrire les boissons alcoolisées, le thé et le café.

G. Poix.

— Est autorisé à prolonger son séjour en Indochine, M. Brau, médecin principal de 1re classe. (*Journ. off.*, 25 Avril.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 *Mai*. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 1er A. R. Dissection. Ecole pratique.

Mardi 31 *Mai*. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Pitié. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mercredi 1er *Juin*. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté.— 5e, N. R. Médecine légale. Laboratoire. Ecole pratique. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 2e A. R. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté.

Jeudi 2 *Juin*. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 2e A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 3 *Juin*. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e N. R. Médecine légale. Ecole pratique. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté.

Samedi 4 *Juin*. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 30 *Mai*. — MM. Letulle, Delbet, Mulon, Lereboullet. — Beuchard (Robert). Contribution à l'étude de la synostose radio-cubitale supérieure. — Lebeau (Pierre). Contribution à l'étude du traitement de l'anthrax par le vaccin du professeur Delbet.

Mardi 31 *Mai*. — MM. Chauffard, Rénon, Villaret, Fiessinger. — Mollin (Paul). Du renforcement de l'activité spécifique des métaux par l'adjonction des lipoïdes. — Broussolle (Jean). La leucémie aiguë.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). *Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Sanatoriums marins. — Il est paru dans le n° 34 (27 Avril, p. 607) un article donnant la liste des Etablissements agréés par le ministre de l'Hygiène pour le traitement des tuberculeux pulmonaires, osseux ou ganglionnaires, entre autres, à Berck-Plage, le *Sanatorium maritime Philippe-Ammann.*

Le sanatorium maritime Philippe-Ammann, 126, rue Rothschild, à Berck-Plage, P.-de-C., accepte les malades (à partir de 16 ans) curables, atteints de tuberculoses osseuses, articulaires ou ganglionnaires. Chef du service médical : M. le Dr Tridon, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris, chirurgien assistant à l'hôpital maritime de la Ville de Paris, à Berck. — Pour renseignements s'adresser à M. Philippe, directeur.

Confrère, jeune et actif, cherche situation avec fixe dans clinique, Paris ou banlieue immédiate. S'associerait ou aiderait confrère âgé en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3321.

Jeune médecin accepterait remplacement urologie, Paris ou banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3336.

Docteur très au courant méd. gén., petite chirurg., gynécologie, accouchements, intraveineuses, cherche occupation, à partir Juin, dans clinique ou ferait remplacements à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3355.

Dame, excell. éducation, parl. franç., angl., allem., désire emploi à Paris chez docteur ou dentiste pour recevoir clientèle et faire corresp. Ecr. *P. M.*, n° 3363.

Maison de santé chirurgicale, bien installée, dem. collaboration confrère connaissant chirurgie infantile et orthopédie. — Ecrire *P. M.*, n° 3364.

Deux dames infirmières prendraient pensionnaire invalide ou infirme, à Paris. Soins dévoués, meilleures références médicales. — Ecrire *P. M.*, n° 3368.

Chirurgien des hôp., ville Faculté, ferait remplac. chirurg. Juillet, Août, Sept. — Ecrire *P. M.*, n° 3369.

Sanatorium d'Oissel (Seine-Inférieure) demande interne, au moins 12 inscriptions : nourri, logé, 200 fr. par mois. — Ecrire au Médecin-directeur.

Banlieue immédiate, poste médecine générale ou spéc., sans fixe, libre dans clinique. *P. M.*, n° 3371.

Etudiant en médecine ayant terminé examens, cherche remplacement d'au moins un mois, de préférence à la campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 3372.

Docteur, 33 ans, cherche remplacement à Paris.— Ecrire *P. M.*, n° 3373.

A vendre : Pied Drault. — Ecrire Latour, 5, place Félix-Fournier, à Nantes (Loire-Infér.).

Bugatti. Torpédo 2 pl. 1914, pas roulé plus de 1.500 kil., dep. révis. totale et remise ét. neuf; vit. supér. à 90 kil., dép. ess. 7 litres aux 100 kil. 12.800 fr. — Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Moto Indian avec side-car canot, a parcouru 500 kil. Dep. révis. totale et rem. ét. neuf; 3.000 fr. — Falconnet, 58, av. Malakoff.

Famille médecin recevr. dame tr. âgée; banl. prox. métro, jardin, belle ch., 750 fr. par mois. *P. M.*, 3378.

Jeune Dr franç., ex-int. dans serv. chirurg. connus, cherche pl. assistant chir. Paris ou banl. *P. M.*, 3379.

Docteur, 28 ans, titres et références, ferait remplacement Juillet à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3380.

Etudiant, 16 inscr., au courant clientèle, cherche remplacement ou autre situation. Ecr. *P. M.*, n° 3381.

Harley Davidson, avec side-car, 1919, parfait état mécanique. — Ecrire *P. M.*, n° 3382.

(*Voir la suite, p.* **779**.)

Microscope Leitz C, dernier modèle; 3 object. et immers. 1/12; 3 ocul.; platine ronde mobile et platine angulaire détachable, 1.900 fr. Ec. *P.M.*, n° 3383.

Etablissement St-Thomas, St-Laurent, Rennes. Situation agréable. Cure d'air et de soleil. Adultes : anémie, convalescence, surmenage. Enfants : tuberculoses externes, orthopédie. Médecin : Dr Perret.

Dans ville importante de l'Afrique du Nord, à vendre ou à louer : maison de santé avec clientèle. — Ecrire *P.M.*, n° 3385.

Médecin spécialiste tubercul. pulm. ferait remplac. été, station climatique ou sanatorium. Accepterait place médecin assistant. — Ecrire *P. M.*, n° 3386.

AVIS. — Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à “ Presse Médicale ” 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

CONSEILS A UN ÉTUDIANT QUI SE DESTINE A LA CHIRURGIE

Vous vous destinez à la chirurgie ; il faut pour y réussir, ou, du moins, pour y fournir une carrière honnête et stable, des conditions multiples, à savoir : des aptitudes ; une formation technique ; une forte instruction, tenue à jour par un constant labeur ; le respect des obligations morales qui régissent notre état et lui confèrent sa haute valeur sociale.

Tous les médecins ne sont pas également aptes à la pratique chirurgicale : certaines qualités natives sont indispensables, que l'éducation technique et l'expérience peuvent assurément perfectionner, mais sont impuissantes à créer ou à suppléer.

De l'opérateur.

I. Ses aptitudes. — Il faut que le futur opérateur ait la main ferme, légère, adroite, qu'il ait une bonne vue, qu'il ait un jugement droit et de l'ingéniosité, une maîtrise de soi-même et une présence d'esprit capables de faire face aux plus graves et plus soudains incidents, une grande patience alliée à une grande fermeté de caractère, la résolution dans la pensée et la promptitude dans l'acte, le courage des responsabilités, et, en même temps que ces qualités de force, la douceur dans les formes et dans le langage qui persuadent, consolent et inspirent la confiance.

La main, d'abord. Sans sa dextérité, point de vrai chirurgien. Notre art eut longtemps pour emblème une main étendue, au milieu de laquelle était un œil, qui figurait son action clairvoyante ; et le symbole ne manquait pas de justesse. Il faut, en effet, qu'il y ait toujours un accord parfait entre l'œil qui dirige et la main qui exécute : cette œuvre associée, importante dans le diagnostic, est capitale dans l'acte chirurgical ; et le vieux Paré disait déjà que « les opérations de chirurgie s'apprennent à l'œil et au doigt ». La main secourable de l'opérateur a été personnifiée par la mythologie, puisqu'elle donna son nom au centaure guérisseur Chiron, et consacrée par le terme même de chirurgie, qui signifie, en grec, ouvrage de la main. Dans sa fameuse formule des qualités requises du chirurgien, Celse voulait qu'il eût la main « hardie et stable, sans tremblements » et qu'il pût se servir aussi facilement de la gauche que de la droite ; sans être absolument ambidextre, et bien que nous confions en général à la main droite les plus délicates besognes, il est nécessaire que les deux mains soient également

exercées, habiles à s'entr'aider. Le vulgaire, qui sait la garantie de cette adresse manuelle, dit volontiers d'un chirurgien : « Il a la main heureuse. » En vérité, ce bonheur de la main n'est point une prédestination : il est fait de valeur technique, de conduite sage de l'intervention, de soins post-opératoires attentifs.

La main, d'ailleurs, est un organe très perfectible; l'exercice, la répétition des mêmes gestes opératoires, l'usage journalier (car, l'usage, selon le mot d'Hippocrate, est le plus grand maître) contribuent à la perfectionner. C'est ce que Lawson Tait exprimait, avec quelque exagération au Congrès de Birmingham, lorsqu'il nous disait que la formation chirurgicale devait laisser à l'arrière-plan l'instruction générale et se faire à l'établi du charpentier, pour apprendre à manier la scie et le marteau. Il est certain qu'il y a, dans notre art, une part essentielle de métier manuel ; c'est un réel avantage, pour le futur opérateur, que d'avoir cette main de bon ouvrier, experte au maniement de l'outil et capable de lui donner son rendement de précision. Quelle part ont jouée, dans la valeur technique et inventive de Doyen, cette habileté manuelle et ce don de la mécanique qui lui permettaient de concevoir une nouvelle instrumentation, de l'adapter au but opératoire, d'en établir les détails de construction et, même, d'en forger les modèles !

Plus que jamais, cette précision manuelle reste, pour l'opérateur, la qualité maîtresse : l'art d'opérer ne s'est point seulement développé, il s'est transformé; les ligatures, les amputations, les résections, les tailles, le trépan formaient jadis, le fond classique de la chirurgie; présentement, nous devons nous rompre à d'autres techniques, plus minutieuses, telles les sutures de l'intestin et des organes creux, les interventions d'anastomoses intestinales ou viscérales. La déhiscence d'un seul point de couture peut tout compromettre et l'exactitude d'un surjet décide d'une vie humaine : cela vaut la peine qu'on s'y exerce et s'y applique. La sécurité d'une hystérectomie dépend de la minutie de la péritonisation; et, entre autres progrès, l'art de ramener la couverture séreuse sur les plans de dissection technique du petit bassin a été une décisive amélioration. Faire une suture circulaire d'une artère, après section totale du vaisseau; réussir les opérations délicates de l'anévrysmorraphie ; fermer une plaie de la veine fémorale ou de l'iliaque par une suture latérale bien hermétique ; affronter, à l'aiguille et à la soie très fines, deux tranches nerveuses ou les joindre par un greffon bien ajusté à ses deux bouts ; réaliser l'ébénisterie osseuse de la greffe d'Albee, voilà autant d'œuvres de précision qui exigent une main naturellement habile et méthodiquement entraînée.

D'un jeune opérateur, dont la personnalité s'affirme avec éclat, on dit couramment : « Il a un tempérament chirurgical. » Et cela représente un ensemble de qualités, innées ou développées par une forte discipline de volonté : une audace calme et réfléchie; un sang-froid que n'émeut aucun incident et qui, sans trouble et sans retard, pare à toute surprise opératoire par la décision technique qui convient ; une force de résolution qui adopte sans hésiter la solution indispensable et radicale, qui réussit à l'imposer et qui la réalise avec méthode, sans une faute, de façon intégrale.

En chirurgie, comme à la guerre, les qualités de caractère, de décision prompte et judicieuse sont d'importance majeure ; ainsi que l'écrivait jadis Bretonneau à Trousseau, « la pièce la plus importante d'un homme, c'est son caractère ». Mais, cette force morale, cette fermeté et cette égalité de l'âme peuvent aussi se développer par l'expérience, par l'âge, par la culture volontaire ; et, dans son éloge de Nélaton, Guyon définissait, avec justesse, le vrai sang-froid chirurgical, « cette force d'esprit que donnent la prévoyance et le savoir ». Quand, intervenant pour une hémorragie foudroyante, Dupuytren pratiquait la ligature de la fémorale sur les marches de l'Hôtel-Dieu, quand Blandin liait l'humérale dans la cour de Beaujon, c'étaient leur maîtrise opératoire et leur sens de l'urgence qui les inspiraient sans délais. Gensoul était déjà connu par ses qualités d'initiative lorsqu'il eut l'heureuse audace de réséquer le maxillaire supérieur ; actuellement, c'est une des opérations classiques, précises, que nous pratiquons en toute tranquillité ; mais quelle hardiesse il a fallu pour tenter et réussir la première, quelles répétitions anatomiques l'ont précédée ! Maurice Polosson a rappelé comment fut pratiquée par Jaboulay la première désarticulation inter-ilio-abdominale. Ce n'est qu'au cours de l'intervention, quand ses assistants manifestèrent leur surprise des incisions qu'ils lui voyaient tracer, qu'il leur déclara son intention d'enlever avec la cuisse la moitié correspondante du bassin. Quelle opération allez-vous faire? lui demandèrent-ils. « La plus grosse », telle fut sa réponse; mais ce coup d'audace avait pour base une exceptionnelle valeur anatomique et une préméditation réglée de tous les temps opératoires.

II. Sa formation technique. — Les années d'apprentissage, comme Gœthe les appelle, ce sont ces années, décisives et rapides, d'initiation technique et clinique, de travail confiant, de solide mémoire, d'émulation jeune et loyale. *Elles ont, pour commencement et pour base, l'instruction anatomique*. Seule, l'anatomie donne à l'opérateur la certitude et la précision; son rôle, comme le rappelait Périer, est comparable à celui de la géographie dans l'art militaire. L'anatomie descriptive est le début obligé; c'est une loi en toute science humaine d'aller du simple au composé. Elle est l'analyse indispensable ; mais la vraie

anatomie du chirurgien, c'est l'anatomie topographique et sa synthèse, c'est-à-dire la connaissance des régions, des plans anatomiques, des repères, des rapports essentiels, des topographies viscérales exactes. Or, ce sont les Français qui ont, dans cette anatomie d'application, apporté la contribution la plus nette; les traités de Velpeau, de Richet, de Tillaux ont fourni à nos prédécesseurs leur direction; notre génération a surtout appris l'anatomie et la médecine opératoire à l'école de ce grand maître, de cet enseigneur hors de pair qu'était Farabeuf. Par ses prosecteurs, par ses aides d'anatomie, l'Ecole pratique est, comme l'a dit A. Broca, la pépinière de nos futurs chirurgiens; et c'est un mérite que nous devons publier; car, grâce à elle, à ses traditions, à ses procédés d'éducation manuelle, adoptés par toutes les écoles françaises, notre formation de chirurgiens anatomistes affirme, sur l'étranger, une supériorité que nous avons le droit de noter, ayant d'autres infériorités, surtout matérielles et indépendantes de nous, à reconnaître.

Puis, viennent, dans l'instruction technique de l'apprenti chirurgien, les travaux pratiques de médecine opératoire. Les ligatures, les amputations en forment la base classique; leur valeur éducative est contestée, parce que, pratiquement, leurs occasions sont rares. Broca a raison de le dire : « Dressez, dans tous les services de Paris, la statistique des opérations réglées sur les membres, ligatures, désarticulations, amputations; vous n'en compterez pas une demi-douzaine par service et par an, tandis que se numéroteront par centaines les opérations viscérales; et, cependant, ce sont elles que je vous conseille de répéter, de fignoler. » Si nos jeunes chirurgiens ont pu, dans cette guerre, s'adapter rapidement à cette pratique des grands débridements, des larges incisions, de l'hémostase d'urgence, c'est parce que les exercices d'amphithéâtre et l'enseignement de Farabeuf, ou les précis qui en sont le reflet, guidaient leurs mains. Et, si la chirurgie du temps de paix ne comporte pas d'aussi directes applications, le bénéfice indirect de ces exercices classiques, rituels, n'en est pas moins établi : rien ne vaut la pratique des ligatures pour apprendre les rapports vasculaires; rien ne prépare mieux à l'examen des articulations et au diagnostic de leurs déplacements que l'étude des désarticulations; par elles aussi, vous apprenez à manier le bistouri, la pince, la sonde cannelée, les écarteurs, à couper net, à trancher les ligaments par le coup de pointe donné au bon endroit, à décomposer les temps opératoires, à mesurer vos gestes, à prendre vos attitudes.

Mais il ne faut point donner à ces exercices le caractère d'escrime brillante et à grande vitesse, dont l'épreuve de médecine opératoire du concours d'agrégation était le type : que l'élève soit obligé à terminer, par l'hémostase et les sutures, les opérations dites classiques; qu'on lui enseigne, comme Roux-Berger a raison de le demander, la nécessité de la minutie, des réparations parfaites et aussi le respect des tissus, leur maniement sans brutalité; qu'on l'exerce, comme nous le faisions quand nous étions professeur de médecine opératoire, à faire méthodiquement un anus artificiel, une appendicectomie, une réfection de trajet inguinal. Le tort de ces exercices cadavériques, c'est qu'il y manque la lésion et ses difficultés et que, hormis la rencontre fortuite de cas pathologiques, l'on travaille en organes et en tissus sains, sans l'imprévu ou l'obstacle des adhérences, des déformations lésionnelles, de l'hémorragie; l'intervention s'y simplifie, comme elle se schématise dans le précis excellent des prosecteurs, ce qui ne ressemble pas absolument à l'opération sur le vivant et sur le vivant malade, ou bien, quand il s'agit de matière anatomique conservée, elle s'y complique d'altérations de teintes et de tissus qui faussent l'aspect du champ opératoire.

Une autre source de perfectionnement technique se trouve dans les travaux de chirurgie opératoire sur les animaux. Toutes les grandes initiatives de la chirurgie moderne se sont fondées sur des recherches expérimentales préalables : c'est en expérimentant sur le chien que Maisonneuve a découvert la possibilité de l'anastomose intestinale; c'est après les expériences de Vulpian, de Zésas, de Winogradof montrant que la rate n'est pas un viscère indispensable que les chirurgiens ont été enhardis à tenter la splénectomie; c'est quand les vivisections de Gussenbauer et de Czerny eurent établi la possibilité d'excisions gastriques, que Péan et Rydigier risquèrent les premières résections pyloriques; de même, pour la première néphrectomie de Simon, pour la première laryngectomie de Billroth. La chirurgie du mort est une chirurgie factice, trompeuse; un meilleur apprentissage, plus conforme aux réalités de la chirurgie, à ses difficultés (hémorragie; poussée abdominale, mouvements respiratoires), aux rapports exacts, aux couleurs normales des tissus, à leur consistance normale, est fourni par l'opération sur l'animal vivant : c'est la plus instructive répétition, pour les interventions sur le rein et les voies urinaires, sur l'intestin, sur l'estomac, sur le foie et la rate; c'est la meilleure éducation manuelle pour les sutures viscérales et vasculaires; et l'œuvre initiatrice de Carrel en est la preuve. Quant au reproche de cruauté, il est écarté par l'anesthésie et par la pensée du progrès humain qui est l'objectif et le résultat : « Jamais, déclarait Pasteur, je n'aurai le courage de tuer un moineau à la chasse; mais, quand il s'agit d'expériences, je ne suis arrêté par aucun scrupule; la science a le droit d'invoquer la souveraineté du but. »

La formation technique du chirurgien moderne s'élargit encore et se complique, à mesure que la science progresse; et il est désormais néces-

saire que le futur opérateur accomplisse un stage suffisant aux laboratoires d'anatomie pathologique et de bactériologie, pour s'y instruire des méthodes de recherche, de leurs interprétations, de leurs applications cliniques. C'est qu'en effet le *diagnostic, les indications opératoires, les résultats même dépendent de cette alliance du laboratoire et de la clinique* : les grands problèmes de l'immunisation, de la sérothérapie, des vaccinations, sont maintenant passés dans la pratique, et nul chirurgien ne peut y demeurer étranger; il est interdit d'imposer une décision de quelque gravité à un urinaire sans la recherche de l'azotémie et de la constante; la déviation du complément nous aide à dépister la syphilis, si souvent présente, ainsi que la sporotrichose et, comme conséquence pratique, à laisser là le bistouri quand l'iodure peut suffire. L'étude bactériologique des plaies nous a été, pendant cette guerre, d'une trop grande valeur de direction pour que nous ne continuions pas, en chirurgie de paix, à consulter ses indications. Et, quant à l'anatomie pathologique, elle doit devenir, pour nos futurs chirurgiens, le champ de travail, où peut encore s'affirmer leur contribution personnelle; car, dans l'avenir, l'œuvre de technique opératoire est à peu près close; elle a été la part de travail de notre génération; les jeunes qui nous suivent doivent, s'ils veulent faire besogne utile et neuve, orienter leur pensée vers d'autres buts; toute l'étiologie du cancer est là, avec ses inconnues, qui doit solliciter leurs recherches pathogéniques et leurs tentatives thérapeutiques. Et, sans viser aussi haut, en se tenant dans le travail journalier de la pratique, il n'est pas de chirurgie, exacte et sûre, sans les lumières de l'anatomie pathologique, soit que nous lui demandions, par la biopsie, une indication pré-opératoire, soit qu'après l'intervention elle nous fournisse ce complément de précision, faute duquel nos observations cliniques restent incomplètes et sans valeur.

III. Sa formation clinique. Bien remplir l'indication. — Toute la chirurgie, comme nous le répétait Trélat, pourrait tenir dans ce précepte général. Pour formuler les indications de toute opération, le chirurgien doit avoir, avec toute la précision possible (car, si le précepte est formel, les difficultés sont souvent grandes), fait le *diagnostic* et établi le *pronostic*. Or, ni l'un ni l'autre ne sont possibles sans une solide instruction clinique.

Il est une méthode simplifiée, et condamnable, de diagnostic qui consiste (ainsi que l'argot de métier le résume en quatre mots), « à y aller voir ». Mais, malgré la sécurité de l'asepsie, l'intervention ne doit jamais être une opération d'exploration et de découverte : sans doute, il y a, surtout dans certains problèmes de chirurgie abdominale, une part d'imprévu et d'insoluble que nous ne pouvons pas toujours supprimer; mais, nous avons le devoir, avant de prendre le bistouri, de déterminer, aussi rigoureusement que possible, le siège et la nature probable des lésions. La méthode et l'expérience pratique sont les deux conditions de notre progrès dans le diagnostic : le chirurgien qui s'impose cette discipline de la précision, dans l'examen pré-opératoire, et qui a l'avantage de contrôler, au cours de l'intervention, l'exactitude des déterminations préalables, voit d'année en année s'accroître la sûreté de son diagnostic. Par là même, *la valeur de sa thérapeutique progresse parallèlement* : quand un diagnostic topographique, aussi serré que possible, a rétréci et précisé le champ de l'action opératoire, le chirurgien marche droit à la lésion, selon un plan méthodique, bien arrêté, exempt de fausses manœuvres; l'intervention en devient plus nette, plus résolument conduite, se simplifie et s'accélère; le trauma opératoire est réduit à sa plus simple et plus brève expression; l'asepsie est mieux garantie; le résultat thérapeutique est amélioré. Plus on opère, dit Winter, mieux on diagnostique; nous y ajoutons plus soigneusement on diagnostique, mieux on opère.

Ni livres, ni cours ne remplacent l'hôpital; de même que ni leçons, ni théorie ne remplacent, pour l'apprenti, l'atelier. « Au lit des malades, disait Billroth, bien des choses s'apprennent vite. » A cette école clinique, vous apprendrez à observer, à juger et à peser les symptômes, à saisir les indications, à respecter les contre-indications. Vous apprendrez à interroger les malades avec bienveillance, avec méthode; et peu à peu vous y gagnerez cette assurance et cette autorité morale, par lesquelles le chirurgien s'impose beaucoup plus à ses clients que par la supériorité de son intelligence ou de son savoir. N'étudiez point les faits superficiellement; faites porter, sur ceux que l'occasion clinique fait successivement passer sous vos yeux, cette attention réfléchie qui mûrit de bonne heure le jugement : prenez des notes, rédigez des observations. Vous y apprendrez ce que les livres n'enseignent pas, le cours naturel des maladies : « Connaître la marche naturelle de la maladie, disait Trousseau, c'est plus de la moitié de la médecine. » N'est-ce point la base du pronostic; or, en clientèle, le pronostic, surtout, importe; car le public est indulgent pour une erreur de diagnostic, il est impitoyable pour une faute de pronostic.

Nos méthodes nationales d'éducation clinique ne sont pas si mauvaises qu'on l'écrit; et, comme le rappelle Tuffier, l'internat français, avec les difficultés de sa préparation, avec les exigences du service de garde, avec les avantages de la vie à l'hôpital, au contact permanent des malades, constitue une école pratique unique au monde.

Celui qui aborde la carrière chirurgicale doit se convaincre qu'elle exige un labeur constant, un effort continu de perfectionnement profes-

sionnel. Le chirurgien qui cesse de suivre le mouvement incessant des idées, qui ne se tient pas au courant du progrès scientifique et technique, est, dans l'âpre concurrence de la vie moderne, vite distancé et déclassé. C'était bon autrefois; et le vieux Boyer, le type de cette chirurgie réactionnaire et immobile, qui s'en tenait à l'Académie royale de chirurgie, pouvait déclarer : « Elles sont bien inutiles, ces gazettes », en parlant des journaux médicaux qu'il ne lisait pas. Chacun de nous doit, jusqu'au terme de son activité opératoire, « accroître son capital scientifique », selon le conseil de Trélat, avoir l'ésprit ouvert à toutes les critiques, curieux de tout progrès, renouveler ses méthodes, profiter de ses fautes pour améliorer sa pratique et des succès d'autrui pour les imiter. Terrier, qui a été notre grand chef d'école, nous a fourni un exemple : jusqu'à sa retraite, il a évolué et progressé, tenant à jour son érudition, transformant sa technique et l'adaptant à tous les nouveaux problèmes de la chirurgie viscérale.

Mais, combien complexes sont devenus, de nos jours, les problèmes de la clinique, combien les procédés d'exploration ou de traitement nécessitent un entraînement spécialisé! Le grand principe de la division du travail s'impose à notre effort : nous ne pouvons pas prétendre à l'omni-compétence. La spécialisation devient donc la condition nécessaire de la chirurgie moderne ; et le temps n'est plus où Velpeau, à la tribune de l'Académie, appelait la spécialité : « La peste de la science ». Ce qui est condamnable, c'est la spécialisation prématurée, bornée d'emblée au métier, comme nous l'avons entendu enseigner par Courty : « La spécialité est le plus bas degré de notre art, lorsqu'elle n'est pas fécondée par les connaissances générales; elle en est la perfection, lorsqu'elle est le couronnement de la science ; il faut finir au lieu de débuter par elle. »

IV. Sa formation morale. — Il ne suffit point que le chirurgien soit bien doué, instruit, bon clinicien, technicien éprouvé; il lui faut, pour conquérir, et surtout pour conserver une forte situation professionnelle, une haute valeur morale. Les Américains ont de l'enseignemenf une curieuse formule : ils visent l'éducation des trois H « hand, head, and heart », main, tête et cœur. C'est aussi vers ce but qu'il nous faut tendre. Nous réduire au rôle de maîtres techniques, c'est entendre notre mission d'une façon incomplète : en médecine, le professeur a charge de culture cérébrale, d'éducation morale, et non point seulement d'instruction professionnelle étroite.

Il y a un ensemble de règles morales que nos anciens nous ont transmises, comme le fruit de leur expérience et de leur sagesse, qui résument l'essentiel de notre code professionnel, et dont l'observation est, envers et contre toute tendance impatiente ou arriviste des jeunes, le vrai moyen de réussir et de durer. D'abord et avant tout ne pas nuire : *primum non nocere*, c'est-à-dire ne pas entreprendre l'opération inutile ou disproportionnée au mal ou irréalisable. *Vérité dans la science et conscience dans l'art* : cette noble devise de la Société de Chirurgie doit toujours inspirer notre probité scientifique et la moralité de nos décisions. « Science sans conscience ruine l'âme », disait Ambroise Paré, reprenant la phrase écrite par Rabelais dans *Pantagruel*. Et c'est encore dans une maxime simple et forte de l'Evangile, adoptée par Paré, le créateur de la chirurgie française, que l'opérateur trouve sa règle, quand devant son esprit se pose un de ces incertains problèmes, dont l'enjeu est une vie humaine : « Sois tel envers autruy que tu voudrais qu'on fust à ton endroit ». Pour juger nos décisions et nos actes, appliquons-leur la formule de Kant sur le devoir : « Agis de telle sorte que la raison de ton action puisse être érigée en une loi universelle ». Ces simples commandements suffisent à notre direction morale.

Émile Forgue,
Professeur de Clinique chirurgicale
à l'Université de Montpellier.

LA FRANCE ET LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Je viens de lire dans le numéro du 13 Avril de *La Presse Médicale*, sous la signature du professeur Léon Bernard, quelques lignes qui me semblent très opportunes. Je demande la permission d'y ajouter quelques commentaires suggérés par ce que je crois savoir des tendances et des désirs d'un certain nombre de nos confrères suisses.

Relatant un voyage qu'il vient de faire à Barcelone, le professeur Léon Bernard écrit en particulier ceci : « Si nous savions exploiter le prestige que nous a donné la victoire, les sympathies que nous ont values notre vaillance et nos épreuves! Xénophobie aveugle chez les uns, indifférence inerte chez les autres, nous négligeons d'apercevoir les foyers d'influence qui s'allument spontanément en notre honneur. Et pendant ce temps, l'Allemand reprend son travail; prenons garde de ne l'avoir battu sur les champs de bataille que pour subir à nouveau — au dehors, puis chez nous — sa pénétration pacifique. Quels avertissements éclairés et sinistres n'avons-nous pas reçus chez nos bons amis de Catalogne! J'ai entendu la même cloche d'alarme en Suisse! — Connaissons nos véritables amis: sachons les recevoir comme ils nous reçoivent; ne restons pas sourds à leur appel! »

J'ai entendu le même son de cloche venant des milieux médicaux qui nous sont sympathiques en Suisse, et dans l'espoir d'aider à remédier à une situation dont se plaignent les médecins étrangers qui voudraient échapper à l'influence germanique et s'initier à notre culture, je serais heureux de souligner brièvement cette question en laissant un peu la parole à un confrère suisse avec lequel les circonstances m'ont mis en relation depuis quelque temps.

Si les idées démocratiques semblent de plus en plus en honneur chez les peuples modernes, il n'en

est pas moins vrai que le rôle des élites reste toujours prépondérant sauf peut-être — et encore ! — dans les pays où la Révolution est victorieuse. — Il n'est pas douteux non plus que, chez toutes les nations, les élites médicales ont, occulte ou non, indirecte ou directe, une influence certaine sur l'opinion publique.

Dès lors, n'est-ce pas un devoir, particulièrement à l'époque que nous vivons, pour le corps médical français, surtout pour ses dirigeants (ce mot étant entendu dans son sens le plus large), d'interroger les aspirations des médecins étrangers et d'y répondre dans la mesure du possible ?

A ce point de vue, en Suisse, avant 1914, notre situation n'avait rien de satisfaisant pour notre amour-propre national. « Avant la guerre, m'écrit-on, les jeunes médecins suisses *désireux de se consacrer à la carrière universitaire* partaient en Allemagne. Ils obtenaient une situation *d'assistant régulier*, puis devenaient *premier assistant*. Ils étaient nommés alors *sous-chefs de clinique* avec le titre de Privat Docent ou de Professeur Extraordinaire. De retour en Suisse, ils entraient dans une Université comme chef de clinique ou Professeur Extraordinaire, rapportant, de leur séjour de l'autre côté du Rhin, les idées, méthodes, et principes de la médecine allemande. Par ce moyen, l'Allemagne avait acquis — la guerre l'a montré dans ses débuts — une influence énorme sur les classes cultivées de la Suisse. »

Et voici les résultats très suggestifs qu'il importe de souligner : à Fribourg, Zurich, Genève, Berne, et Lausanne, les Privat Docent et les Professeurs sont en majorité des élèves des Facultés allemandes ; — à Bâle 9 sur 13 des Professeurs ont fait en Allemagne de plus ou moins longs séjours !

— Or, dans le milieu médical suisse, il se trouve aujourd'hui de jeunes éléments, *qui seront demain des Maîtres*, à qui la guerre a ouvert les yeux, qui ont compris ce que renfermait de malsain, malgré ses qualités d'organisation, la *kultur* allemande, qui répugnent à retourner dans ces milieux où le pangermanisme, destructeur de toute idée de justice et de liberté, fleurit encore, et qui se tournent vers la France.

Ils désirent rapporter dans leur pays les idées et les méthodes françaises qui donneraient à leur compatriote « un peu de cet esprit inventif et généreux » qu'on trouve abondamment chez nous. Ils désirent aller à Paris ou dans tout autre grande Faculté française pour se perfectionner dans telle ou telle branche médicale, *y trouver les mêmes facilités et le même accueil qu'en Allemagne* (j'insiste sur ce point de leur exposé !) et avoir en un mot un *statut régulier*. Ils désirent ne pas être considérés comme des gêneurs qu'on tient à distance, et pouvoir se dire véritablement : « Elèves de tel ou tel professeur » à leur retour en Suisse.

Cet état d'esprit, il importe de le souligner, l'Allemagne le connaît admirablement ; elle sait quel est l'enjeu de cette lutte du temps de paix ; et alors que nous restons absolument inactifs au point de vue propagande « effective », elle cherche à reprendre en Suisse sa position prépondérante et privilégiée d'avant-guerre.

Que ces désirs soient inspirés par l'intérêt particulier, j'en conviens parfaitement tout en ajoutant d'ailleurs qu'il s'agit là d'un intérêt bien compris.

Mais n'est-il pas de toute évidence également que l'intérêt de notre pays serait de faire un réel et sérieux effort pour s'associer effectivement à ces aspirations ? La France n'a-t-elle pas là, dans un milieu dont l'influence est incontestable, un moyen efficace d'étendre son action intellectuelle et morale sur la Suisse ? Ce que je sais me permet de répondre par l'affirmative.

Qu'on me comprenne bien, d'ailleurs. Je n'ignore pas que les portes de la Faculté et des hôpitaux de Paris et des autres grandes villes universitaires sont ouvertes à tous les éléments étrangers, qu'on y pratique une large hospitalité, et qu'on multiplie les cours de perfectionnement qui rendent de si grands services à tous, confrères français et étrangers.

Il ne s'agit pas de cela ; mais — s'inspirant de l'esprit très réaliste qui guide l'Allemagne quand elle attire à elle ceux qui demain seront à la tête de l'enseignement médical de leur pays — de trouver un *modus vivendi* donnant satisfaction à *certaines personnalités* d'élite, sans nuire à nos compatriotes.

Y a-t-il là une impossibilité absolue ? Je ne puis le croire, d'autant plus que les idées que j'expose en ce moment sont, pourrait-on dire, « en l'air ».

Le 29 Janvier 1920, le ministre de l'Instruction publique d'alors insistait, dans une conférence officielle, sur l'intérêt qu'il y avait à accorder des facilités de séjour et *de travail* pour leurs études en France aux jeunes de toutes les parties du monde.

A la Faculté de Médecine de Paris, s'est fondée une association pour le développement des relations médicales. Présidée par M. le professeur Hartmann, elle a pour but d'assurer par le monde à la Science médicale française le rayonnement auquel elle a droit, ce qui est, dit-elle, une excellente et très utile façon de servir le pays.

Enfin je sais qu'à la fin de l'année dernière s'est tenue à Genève une conférence universitaire franco-suisse, dont malheureusement j'ignore les conclusions.

Je l'accorde, toutes ces manifestations sont grosses de promesses d'avenir — ce sont des orientations nouvelles pour nous, et fort intéressantes, — mais les confrères étrangers dont je parle ne sauraient s'en contenter, car ils cherchent *dès aujourd'hui* de quel côté ils iront compléter et perfectionner leur bagage médical.

La France ne comprendra-t-elle pas ?

Par l'intermédiaire de *La Presse Médicale*, je m'adresse donc, pour régler cette question d'ordre général, non seulement aux milieux médicaux (surtout aux milieux universitaires : doyens, professeurs, élèves de nos Facultés qui peuvent tant pour notre expansion à l'étranger), mais encore à nos confrères membres du Parlement et au ministère de l'Instruction publique et des Affaires étrangères.

Dans ces divers milieux la question est posée. Je le sais. Je demande donc qu'on ne la perde pas de vue et qu'on réalise et rapidement une solution pratique qui donne satisfaction à l'élite des confrères étrangers, à ceux qui, demain, tiendront la tête des milieux médicaux de leurs pays.

Qu'à l'ère des promesses succède enfin l'ère des actes et, puisque dernièrement, m'écrit-on, cette question a été solutionnée par un pays voisin, la Belgique, pourquoi en serait-il autrement pour la Suisse qui possède avec nous des frontières communes, et où il serait bon d'étendre notre influence ?

Docteur Denis (Orléans).

VARIÉTÉS

Les spirochétoses humaines à Dakar [1].

Les recherches sur les spirochètes pathogènes se sont multipliées depuis 1914, les travaux des médecins japonais et de Noguchi en particulier, ont montré la présence de Spirochétidés dans la fièvre ictéro-hémorragique, dans le Sodoku ou maladie de morsure du rat, dans la fièvre de sept jours, et dans la fièvre amarile.

Aux armées en campagne, on a observé des spirochètes dans certaines affections non classées : néphrite de guerre, fièvre des tranchées, pyrexies indéterminées du front anglais et français et bien que la preuve expérimentale de leur rôle étiologique n'ait pas été apportée, il semble que ces micro-organismes méritent des recherches très attentives.

M. F. Noc les a entreprises. Il a recherché la possibilité de l'existence ou de l'apparition de ces spirochétoses à Dakar et a étudié successivement :

1° La fièvre jaune ou spirochétose amarile.
2° La spirochétose ictéro-hémorragique.
3° La fièvre bilieuse hémoglobinurique.
4° La fièvre récurrente.

La fièvre jaune ou spirochétose amarile, due, comme l'a montré Noguchi, à la multiplication dans le sang et les organes de l'homme de *Leptospira icteroides*, spirochète transmissible par la piqûre du *Stegomyia calopus*, n'a pas été observée à Dakar pendant le séjour de M. Noc. Il a relevé de nombreux cas de fièvre chez les enfants indigènes où le microscope n'a pas permis de retrouver les hématozoaires du paludisme, mais il ne croit pas que ces cas de fièvre relèvent de spirochétoses latentes; il n'a pas constaté, à l'examen des organes des animaux vivants au voisinage des Européens, d'organismes qu'on puisse attribuer à une forme du virus amaril. Bien qu'il ait observé chez les Stegomyias des spirochètes extrêmement fins (9 μ de long) il croit qu'il est impossible de formuler une théorie de la conservation du virus chez le moustique en dehors de toute épidémie humaine et de toute infection directe de moustique.

Le virus ictéro-hémorragique, bien que faible et disséminé, existe chez les rats de la ville de Dakar de Novembre à Avril, pendant la saison chaude et pluvieuse.

Quant à la fièvre bilieuse hémoglobinurique, elle ne peut être regardée comme une spirochétose; elle est attribuée généralement soit au paludisme, soit à l'association du paludisme avec une cause inconnue. Elle est à Dakar, pendant la saison fraîche, nettement en rapport avec la réapparition d'anophélines.

Enfin l'existence de spirochètes de la fièvre récurrente n'a jamais été signalée au Sénégal; cependant des observations de A. Léger et de Léger et Certain ont signalé un spirochète chez la musaraigne et le *Mus decumanus*, et une de M. Henry chez un Sénégalais. Mais elles ne suffisent pas à affirmer que le virus récurrent existe chez l'homme au Sénégal.

1. F. Noc. — « Les spirochétoses humaines à Dakar (Sénégal) ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 8, 1920.

ACTION PATHOGÈNE DES HELMINTHES

LEUR ROLE POSSIBLE DANS L'ÉTIOLOGIE DU CANCER

Le rôle pathogène des helminthes, sur lequel on a déjà tant écrit, est encore bien mal connu à l'heure actuelle. Cependant de récentes expériences, rigoureusement conduites, nous ont appris, au moins dans leurs grandes lignes, la biologie de ces parasites et quelques-unes des réactions de l'hôte qui les héberge.

Nous voudrions, dans cette note, attirer l'attention de nos lecteurs sur les intéressants travaux du professeur J. Fibiger, de Copenhague, exposés par leur auteur à la dernière séance de l'Association française pour l'étude du cancer (18 Avril 1921) et dont on trouvera une bonne mise au point dans la thèse de C. W. Anderson inspirée par le professeur E. Brumpt (Paris, 1921).

Depuis longtemps on savait qu'un grand nombre d'helminthes provoquent diverses réactions des tissus au milieu desquels ils se trouvent. Borrel, le premier (1906), attira l'attention sur le rôle possible des vers dans la production de tumeurs malignes : c'est ainsi que le foie des rats est souvent envahi par *Cysticercus fasciolaris*, forme larvaire d'un ténia du chat (*Tænia crassicollis*), qui peut provoquer des tumeurs hépatiques sarcomateuses, avec métastases.

J. Fibiger est arrivé à faire développer des cancers après infestation par les helminthes. Le ver qui provoque ces tumeurs appartient au groupe des nématodes, à la famille des *Spiruridæ*, voisine zoologiquement de celle des *Filaridæ*, bien connue des médecins. Son nom est *Gongylonema neoplasticum* (synonymie : *Spiroptera neoplastica*). C'est un nématode hétéroxène, c'est-à-dire qu'il a besoin, pour accomplir complètement son cycle évolutif de passer par un hôte intermédiaire, où il existe à l'état de larve, et d'un hôte définitif, chez lequel il prend la forme adulte. L'hôte intermédiaire est un insecte, généralement la blatte des boulangeries, qui s'infeste en ingérant les déjections parasitées des hôtes définitifs. Ceux-ci sont représentés par divers rongeurs, notamment des rats et des souris. Ils contractent le ver en dévorant des blattes hébergeant des larves de *Gongylonema*. Vingt-quatre heures après, on trouve les larves en diverses parties de la base de la langue et de l'œsophage, mais la grande majorité s'est fixée dans la région du cardia.

Le cycle peut s'accomplir ainsi sans provoquer de troubles; mais parfois, la présence des vers est le point de départ d'une tumeur. Ce phénomène s'observe fréquemment avec les rats pie de laboratoire (54 sur 102), rarement avec les autres rats et les souris. Il s'agit d'une lésion carcinomateuse fibro-épithéliale du type malin, qui peut envahir des tissus profonds, parfois atteint les couches musculaires et même, dans un cas, a provoqué une perforation accompagnée de péri-

tonite purulente. On peut observer des lésions de la langue : glossite desquamative et parfois carcinome analogue au cancer de la langue chez l'homme.

Il se produit aussi des métastases. On les observe surtout dans le poumon, très rarement dans les ganglions lymphatiques de diverses régions. Naturellement on ne trouve aucun parasite dans ces cancers métastatiques.

Enfin les tumeurs sont inoculables et J. Fibiger a réussi à les transplanter sur les animaux sains.

Le *Gongylonema*, point de départ de la tumeur primitive, n'existe et ne peut se voir qu'au début des lésions. Plus tard, il meurt et disparaît. Le cancer n'en continue pas moins à évoluer. C'est là un fait très intéressant qui pourrait peut-être expliquer l'origine vermineuse de beaucoup de tumeurs malignes de cause inconnue, les examens étant faits trop tardivement pour qu'on puisse retrouver l'helminthe au sein des tissus. Le facteur du carcinome spiroptérien est un produit actif du nématode et non un virus. Le rôle des microbes véhiculés ou inoculés, rares d'ailleurs, paraît nul.

De tous les Nématodes du rat, seul *Gongylonema neoplasticum* est capable de donner des tumeurs. On rencontre souvent, associé à lui dans l'épithélium stomacal, un trichosome qui ne provoque que des lésions insignifiantes. De plus, nous avons dit que *Gongylonema neoplasticum* lui-même occasionne des carcinomes surtout chez les rats pie. Ce pouvoir du ver paraîtrait ainsi lié à une question de race des hôtes. Mais le problème est encore plus complexe. On peut en effet produire des tumeurs cutanées chez les animaux de laboratoire par des procédés mécaniques, notamment par des badigeonnages de goudron répétés longuement. Or les souris blanches, presque réfractaires au cancer vermineux, contractent facilement la tumeur par attouchements au goudron. D'autres facteurs que la race peuvent donc intervenir.

Ces remarquables expériences contribueront peut-être à élucider le problème du cancer humain. Sans doute, l'homme n'héberge pas *Gongylonema neoplasticum*, mais on pourrait concevoir que d'autres helminthes jouent un rôle analogue dans l'étiologie de certaines tumeurs. Les vers étant communs dans l'enfance, il faudrait admettre que le cancer vermineux n'est reconnu que bien longtemps après son début. De plus, la réceptivité inégale suivant les races s'observerait aussi bien chez l'homme que chez les rats ; c'est ce qui expliquerait la rareté du cancer des peuples primitifs, qui cependant sont porteurs de nombreux helminthes.

Ch. Joyeux,
Agrégé de parasitologie
à la Faculté de Médecine.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Il apparaît très nettement à tous les esprits français réfléchis que le peuplement français de l'Afrique du Nord est l'œuvre indispensable de notre époque. C'est dans l'Afrique du Nord que devraient aller tous les émigrants bretons ou basques qui partent chaque année pour les Amériques. L'œuvre accomplie en Algérie est déjà considérable. M. Morinaud montrait dernièrement à la Chambre tout le labeur accompli à travers le Bled. Aujourd'hui l'Algérie comprend 600.000 Français dont la contribution financière dépasse un milliard contre 40 millions pour la contribution des indigènes qui sont 6 millions. Pendant la guerre, 115.000 Français d'Algérie sont partis pour le front, ils ont eu 17.000 tués. Les indigènes qui se sont battus sous nos drapeaux étaient au nombre de 155.000; ils ont eu 18.000 tués; cette fraternité d'armes n'a fait que cimenter l'union existant entre colons et indigènes. L'œuvre de la France en Algérie est magnifique : ports creusés et ouverts, 4.000 km. de voies ferrées construites, 700 villes et villages créés, le pays assaini; l'instruction, l'hygiène, l'assistance dispensées à toute la population s'accroissant d'année en année grâce au bien-être qui lui est dévolu. Cette politique a enrichi l'indigène qui rachète aujourd'hui des terres aux colons. L'Algérie était, avant l'occupation française, un pays mort; c'est la France qui la ressuscite.

M. Morinaud a ensuite fait l'exposé d'un programme d'expansion française en Afrique du Nord. Nous devons poursuivre dans ces pays une politique de peuplement, de liberté et de bienveillance envers l'indigène, dit-il, et qui soit assez forte pour faire respecter les droits et les intérêts de la France.

AUTRICHE

Cours international d'instruction complémentaire de la Faculté de médecine à Vienne. — La Faculté de médecine à Vienne arrange en 1921 une série de cours complémentaires pour les médecins praticiens de l'Autriche et de l'étranger. Le deuxième cours aura lieu entre le 6-18 Juin 1921, de 8 à 11 heures du matin et de 4 à 7 heures de l'après-midi et portera le titre suivant : « Les progrès dans la Chirurgie, l'Orthopédie, la Gynécologie et la Pédiatrie ».

Les médecins de l'Autriche et de l'étranger désirant prendre part à ce cours sont priés d'envoyer leurs noms, leurs titres et leur adresse à la rédaction de la « Wiener medizinische Wochenschrift », Vienne, IX, Porzellangasse, 22, et de communiquer aussitôt que possible leurs désirs concernant une publication pour la durée du cours.

Tous les docents ont renoncé à leur honoraire.

Chaque participant a à payer une somme d'inscription, Autrichiens, Hongrois et Polonais 200 K, Allemands, Tchécho-Slovaques, Yougo-slaves et Roumains 500 K, les autres étrangers 1.000 K.

Le bureau du cours se trouve à partir du 17 Mai 1921 dans la maison de la « Gesellschaft der Erzte » (société des médecins), Vienne, IX, Frankgasse, 8.

Des cours analogues auront lieu en Septembre 1921 (spécialement pour médecins de campagne) et Décembre 1921 (dermatologie, ophthalmologie, oto-rhino-laryngologie, urologie.)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

CONCOURS POUR L'ÉCOLE DE BORDEAUX EN 1921.

D. — *Etudiant en médecine, classe 19, j'ai été nommé médecin auxiliaire et ai exercé les fonctions jusqu'à ma mise en sursis pour continuation d'études.*

Actuellement je pense me présenter le 1er Août 1921 au concours de Bordeaux pour le Service de Santé de la Marine.

1° *En cas de réussite, serai-je versé dans la marine avec mon grade de médecin auxiliaire ?*

2° *Quelles sont la solde et les indemnités sur lesquelles je pourrai compter à Bordeaux ?*

3° *Quelle est la durée de l'engagement à prendre, les études terminées ?*

4° *Le service militaire déjà accompli entre-t-il en ligne de compte ?*

5° *Y a-t-il une brochure quelconque donnant des renseignements sur l'Ecole de Bordeaux ?*

R. — L'Instruction relative à l'admission, en 1921, dans les 3 écoles annexes de médecine navale et à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux a paru au *Journal officiel* du 9 Février 1921, page 1800.

Si, dans l'ensemble, les conditions sont les mêmes qu'en 1920, une très grosse modification a été apportée aux conditions d'entrée.

L'instruction est muette sur le maintien du grade (et de la solde afférente) jusqu'ici assuré aux anciens mobilisés qui, pendant leur service actif, avaient été nommés sous-officiers ou officiers.

Dorénavant, par conséquent, *les candidats seront admis comme élèves du Service de Santé dans les mêmes conditions qu'avant la guerre.* Je pense que cette grosse modification a été motivée par les réductions faites au budget sur le chapitre « Solde ».

2° La solde mensuelle des médecins auxiliaires, actuellement présents à l'Ecole de Bordeaux, est de 184 francs net.

3° et 4° Les élèves admis ne signeront cette année que l'*engagement de huit ans*, prévu par la loi de trois ans, mais dont le temps de service actif antérieurement accompli sera déduit, comme le stipule la loi du 4 Juillet 1920.

En 1920, un addendum paru au *Journal officiel* du 13 Juillet avait exigé, outre cet engagement de huit ans, sujet à réduction, un engagement de servir de toutes façons au moins trois ans, après la sortie de l'Ecole. Cet engagement correspondait à l'engagement sexennal imposé aux candidats à l'Ecole de Lyon. Il n'y est plus fait allusion cette année.

Voici le texte susvisé de l'instruction de 1921 :

« Les élèves qui, après avoir été incorporés, ont été démobilisés, soit libérés, soit autorisés à interrompre leur service militaire pour continuer leurs études, *doivent contracter un engagement volontaire de huit ans.* »

« Toutefois, conformément aux dispositions de la loi du 4 Juillet 1920, il reste entendu que pour ceux incorporés pendant la guerre, *le temps effectivement passé sous les drapeaux sera compté dans les huit années qu'ils prendront l'engagement d'accomplir.* »

5° Achetez le *Journal officiel* du 9 Février ou demandez cette instruction à la librairie Vuibert.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

ERRATUM. — Le prix du **Manuel de Coprologie clinique**, du Dr R. GOIFFON, préface de J. CH. ROUX, annoncé par erreur, dans le dernier numéro de *La Presse Médicale*, comme étant de 16 francs, est de 12 francs *net*.

Examen des aliénés : nouvelles méthodes biologiques et cliniques, par ANDRÉ BARBÉ, médecin aliéniste des hôpitaux de Paris, avec une préface de M. SÉGLAS, médecin de la Salpêtrière. 1 vol.-in 8° de 177 pages. (*Masson et Cie*, éditeurs, Paris 1921.) — Prix : 8 francs.

Comme l'écrit excellemment M. Séglas dans la préface de ce petit livre, « L'étude psychologique des psychopathies, à laquelle pendant la plus grande partie de ce temps s'est à peu près réduite la psychiatrie, est certainement nécessaire, mais elle est par elle-même absolument insuffisante et forcément, ne peut que rester stérile. Sans doute, la symptomatologie psychique constituant la note distinctive de tout état, dit mental, est par cela même très importante ; elle peut être le point de départ du diagnostic. Mais pour y arriver, il ne suffira pas que les symptômes psychiques soient minutieusement recueillis et analysés ; il faudra encore en trouver la signification pathologique et pouvoir les mettre en rapport avec le processus organique qui en est la condition première et avec la cause qui la détermine ». Voici de sages paroles que nombre d'aliénistes feraient bien de méditer. En effet, si la psychiatrie ne se tourne pas résolument vers la biologie pour en accepter les méthodes d'examen et d'expérimentation, si, négligeant les processus somatiques qui conditionnent les troubles mentaux, elle se borne à leur analyse purement subjective et à une classification de symptômes, elle risque de s'égarer dans les subtilités d'une psychologie stérile et dans les brouillards d'une métaphysique d'un autre âge.

M. Barbé se propose précisément de montrer dans ce livre toute la valeur de l'examen biologique et clinique chez les aliénés et toute l'ampleur que ces méthodes nouvelles ont acquise dans ces derniers temps. Tour à tour, il passe en revue l'exploration objective du système nerveux, l'étude du sang, du liquide céphalo-rachidien, de l'urine, des appareils circulatoire, respiratoire et digestif, des glandes endocrines, le rôle des intoxications et des infections. De nombreuses indications bibliographiques permettent de se référer aux travaux originaux.

Regrettons seulement, en terminant, que l'auteur se soit borné à une sèche énumération de résultats et n'ait pas cru devoir en discuter et en interpréter la valeur.

P. HARTENBERG.

Electrocardiographie clinique, par M. THOMAS LEWIS (de Londres). Traduit par M. VICTOR GALLEMAERTS. Préface de M. le professeur LÉON STIÉNON. 1 vol. de 114 pages. avec 103 figures dans le texte, 1920, (*M. Lamertin*, éditeur, 57-62, rue Condenberg, à Bruxelles).

On sait quels progrès l'électrocardiologie a fait réaliser dans l'exploration physio-pathologique du

cœur, pour compléter les renseignements fournis par l'analyse sphygmographique. Lewis, dans son ouvrage, s'est proposé de vulgariser dans le corps médical l'utilisation de cette précieuse méthode d'investigation clinique. Sans doute, il n'est pas possible à tout médecin de se livrer à la pratique d'une méthode aussi délicate, mais il lui est indispensable de connaître la méthode et de savoir interpréter un électro-cardiogramme. Aussi ce petit livre est-il appelé à rendre au médecin de réels services, en le mettant à même de faire cette interprétation.

L. Rivet.

LIVRES REÇUS

2461. **Laënnec après 1806-1826, d'après des documents inédits**, par Alfred Rouxeau, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes. 1 vol. de 438 pages avec 4 planches hors texte (*Baillière et fils*, éditeurs).

2462. **Les lipoïdes dans l'infection et dans l'immunité**, par le Dr G. Linossier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, membre correspondant de l'Académie de Médecine. 1 vol. de 107 pages (*Baillière et fils*, éditeurs).

2463. **De l'anaphylaxie à l'immunité** (*anaphylaxie, protéotoxies, envenimations, anaphylaxie-immunité, sérums antivenimeux*), par Maurice Arthus, professeur à l'Université de Lausanne. 1 vol. de 362 pages (*Masson et Cie*, éditeurs).—Prix : 20 fr. net.

2464. **Stomatologie du médecin praticien**, par le Dr Pierre Réal, stomatologiste des hôpitaux de Paris. 2e édit. revue. 1 vol. de 290 pages, avec 169 fig. dans le texte et 4 planches hors texte (Collection du Médecin-Praticien, *Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 15 fr. net.

2465. **Formulaire de l'électricien et du mécanicien**, par Gaston Roux, expert près la Cour d'appel, le Tribunal civil, etc., vice-président de la Chambre des Ingénieurs-conseils et ingénieurs experts. 30e édit. 1 vol. de 1.520 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : cartonné toile, 45 fr. net.

2466. **Précis d'hygiène**, par Jules Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lyon, avec la collaboration du Prof. Ch. Lesieur et du Dr A. Rochaix. 2e édit. revue et corrigée par MM. P. Courmont, prof. d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lyon et A. Rochaix, agrégé d'hygiène, chef des travaux d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lyon. 1 vol. in-8e de 878 pages, avec 230 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 32 fr. net; cartonné, 35 fr. net.

2467. **Die spezifische Percutanbehandlung der Tuberkulose mit dem Petruschk'schen Tuberkulinliniment**, par le Dr Félix Grossmann. 1 vol. de 76 pages (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

2468. **Electrocardiographie clinique**, par le Dr Thomas Lewis, traduit par le Dr Victor Gallemaerts. Préface du Dr Stiénon. 1 vol. de 114 pages, avec 103 figures (*Maurice Lamertin*, éditeur, Bruxelles).

2469. **Le Mouvement biologique en Europe**, par Georges Bohn, directeur de laboratoire à la Sorbonne. 1 vol. de 144 pages (*Armand Colin*, éditeur). — Prix : 4 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du Journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 1 (Janvier-Février 1921).

Mémoires originaux:

William S. Halsted. — Ablation d'un anévrisme de la 1re portion de l'artère sous-clavière gauche.

Henning Waldenström. — Coxa plana.

Paul Bonnet et Louis Michon. — Syndrome pseudo-appendiculaire par perforation gangreneuse du cæcum au cours de la dysenterie amibienne (forme chronique récidivante).

P. Santy et L. Langeron. — Etats méningés consécutifs à la rachianesthésie.

R. Leriche. — Sur la nature des ulcérations trophiques consécutives à la section du nerf grand sciatique et sur leur traitement.

Revue.

A. Policard. — Les phénomènes de la motricité capillaire.

Société de Chirurgie de Lyon.

Séances des 25 Novembre, 2 et 9 Décembre 1920.

Bibliographie.

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

G. Maranon. — Le facteur émotionnel dans la pathogénie des états hyperthyroïdiens.

C.-J. Urechia et Ar. Josephi. — Glycosurie cérébrale dans le décours de la syphilis du névraxe.

G. Ichok. — L'antigène tuberculeux dans les urines des phtisiques pulmonaires.

H. Sloboziano. — Lésions rénales dans la diarrhée cholériforme.

Recueil de faits :

L. Rénon et P. Blamoutier. — Un cas de méningite cérébro-spinale à pneumo-bacille de Friedländer d'origine otitique.

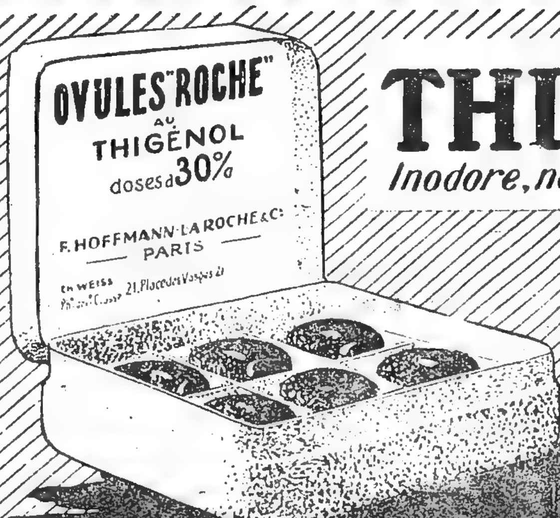
Mouvement médical :

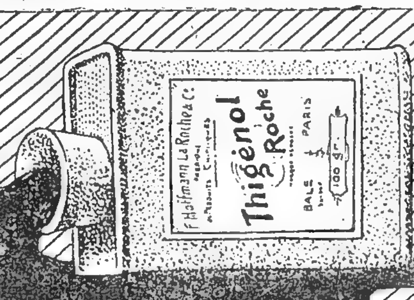
J. Ramsay Hunt. — Les systèmes moteurs statique et cinétique.

Revue critique :

G. Roussy et M. Wolf. — Le cancer expérimental (2e partie).

Livres nouveaux.


OVULES "ROCHE"
AU
THIGÉNOL
doses à 30%
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
PARIS


Thigénol Roche

L'Enseignement Médical à Paris

LA PRESSE MÉDICALE *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris; celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies du système nerveux. — Une série de conférences de neurologie, formant un enseignement complémentaire et portant sur un certain nombre d'acquisitions récentes de la neurologie et sur les travaux originaux des conférenciers, aura lieu à partir du lundi 6 Juin 1921, l'après-midi à 5 h., au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Ces conférences, faites sous la direction de M. le professeur Pierre Marie, comporteront un exposé clinique et anatomique des questions énumérées au programme ci-dessous avec présentation éventuelle de malades et de pièces, et avec projections photographiques et microscopiques.

Elles auront lieu grâce à la collaboration de MM. Babonneix, Béhague, Bourguignon, Bouttier, Ch. Chatelin, H. Claude, Crouzon, Ch. Foix, Guillain, Laignel-Lavastine, André Léri, Lhermitte, Poulard, G. Roussy, P. Sainton, A. Sicard, Souques, Vurpas, et de M. S. A. K. Wilson (de Londres), médecin du Queen Square Hospital qui a bien voulu accepter de prendre part à cet enseignement.

Les conférences auront lieu dans l'ordre suivant :

Lundi 6 Juin, M. S. A. K. Wilson (de Londres). La maladie de Wilson. — Mercredi 8 Juin, M. Ch. Chatelin. Les tumeurs cérébrales. — Vendredi 10 Juin, M. H. Claude. Le syndrome d'hypertension intracranienne et les méningites séreuses. — Lundi 13 Juin, M. G. Roussy. Les troubles sensitifs d'origine cérébrale. — Mercredi 15 Juin, M. Guillain. Les lésions traumatiques de la moelle. — Vendredi 17 Juin, M. Lhermitte. L'encéphalite épidermique. — Lundi 20 Juin, M. Souques. Les syndromes parkinsoniens. — Mardi 21 Juin, M. Babonneix. Les encéphalopathies infantiles. — Mercredi 22 Juin, M. André Léri. Les atrophies musculaires syphilitiques. — Jeudi 23 Juin, M. P. Sainton. Le goitre exophtalmique. — Vendredi 24 Juin, M. Sicard. Les algies et leur traitement. — Samedi 25 Juin, M. Crouzon. Les maladies familiales et atypiques du système nerveux. — Lundi 27 Juin, M. Poulard. Les troubles pupillaires et accommodateurs dans la syphilis, la diphtérie et l'encéphalite épidémique. — Mardi 28 Juin, M. Ch. Foix. L'automatisme médullaire. — Mercredi 29 Juin, M. Laignel-Lavastine. Les psychoses thyroïdiennes. — Jeudi 30 Juin, M. Vurpas. Les petits syndromes mentaux. L'état mental des obsédés. — Vendredi 1er Juillet, M. Bourguignon. La chronaxie. — Samedi 2 Juillet, MM. Bouttier et Béhague. Les épilepsies. L'épilepsie traumatique. Leur traitement.

Cet enseignement complémentaire est gratuit et ouvert aux étudiants et docteurs en médecine français et étrangers.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — La IIe session des examens en vue des diplômes d'études médicales et pharmaceutiques coloniales s'ouvrira à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le jeudi 7 Juillet prochain.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie d'urgence), en 10 leçons, par MM. Robert Gouverneur et André Bergeret, prosecteurs, commencera le lundi 13 Juin, à 2 h. et continuera les jours suivants à la même heure.

Les élèves répètent individuellement les opérations.

Droit d'inscription : 150 francs, Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme des cours. — I. Traitement des hernies étranglées crurales et inguinales. Anesthésie locale, régionale et rachianesthésie. — II. Traitement des hernies ombilicales étranglées. Sutures et résections intestinales. L'anus artificiel dans les hernies. — III. Traitement de l'appendicite. Appendicectomie. Traitement des péritonites aiguës. Traitement de l'occlusion intestinale. L'entérostomie et l'anus contre nature. — IV. Gastrostomie. Traitement des pleurésies purulentes récentes et anciennes. Résections costales. — V. Traitement des abcès et kystes hydatiques du foie par voie abdominale et par voie transpleurale. Plaies du cœur, plaies de la plèvre et du poumon. — VI. Rupture traumatique de l'urètre. Cystostomie. — VII. Traitement de l'ostéomyélite aiguë. Arthrotomies. Phlegmons de la paume de la main et des membres. — VIII. Amputations d'urgence. Résections. — IX. Plaies des tendons et des nerfs. Technique de la transfusion du sang. — X. Plaies des vaisseaux. Découverte des gros vaisseaux.

Hôpital Cochin. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des Hôpitaux, fera le mardi 14 Juin 1921 et les jeudis, samedis et mardis suivants, à 14 h. 1/2, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, dix conférences pratiques d'ophtalmologie pour les praticiens exerçant la médecine générale. Présentation de malades. Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre à l'hôpital Cochin.

Une même série aura lieu en Novembre-Décembre 1921; une autre en Février 1922. En Janvier 1922 : une série de 4 leçons sur la Rééducation des strabiques. Tous les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2 : Ophtalmologie élémentaire, avec présentation de malades.

CONCOURS

Prosecterat. — Le jury de ce concours est composé de MM. Delbet, Lejars, Hartmann, Lecène, Cunéo, Grégoire et Auvray.

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 25 Mai.* — Ont obtenu : MM. Monod (Raoul), 23; Bloch (Jacques), 27; Caudrelier, 24.

Séance du 26 Mai. — Ont obtenu : MM. d'Allaines, 26; Quénu, 25; Foy, 24.

Séance du 28 Mai. — Ont obtenu : MM. Senèque, 23; Moulonguet, 23; Ducastaing, 22.

Adjuvat. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, ont été classés dans l'ordre suivant : MM. Oberlin, 74 points; Huc, 72 points; Wilmoth, 71 points; Braine, 70 points; Tournex, 68 points; Soupault, 67 points; Ecot, 66 points; Michon, 63 points et Reinhold, 61 points.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 26 Mai.* — Ont obtenu : MM. Laroche, 16.4545; Bouttier, 15.6363; Voisin, 17; Heuyer, 19.

Séance du 29 Avril. — Ont obtenu : MM. Pruvost, 18.4545; May, 18; Gougerot, 19.909; Weill (S.), 16.

Séance du 28 Mai. — Ont obtenu : MM. Jacob, 18; Duvoir, 15.36; Salomon, 19.27; Lévy-Valensi, 18.45.

Ecole principale du Service de Santé de la marine. — Un concours d'admission à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine, instituée près de la Faculté de Médecine de Bordeaux, sera ouvert le 1er Août 1921.

Seront admis à prendre part à ce concours :

Les étudiants en médecine réunissant 4, 8 et 12 inscriptions valables pour le doctorat en médecine et ayant satisfait aux examens afférents à leur scolarité.

Les étudiants en médecine réunissant 16 inscriptions (nouveau régime) valables pour le doctorat en médecine seront admis à prendre part à ce concours.

Les épreuves pour ces catégories d'étudiants seront les mêmes que celles des candidats en médecine à 12 inscriptions (ancien régime).

Les candidats doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français.

Ce concours est ouvert aux candidats alsaciens-lorrains qui justifieront de leur réintégration de plein droit dans la nationalité française, dans les conditions du paragraphe 1er de l'annexe à la section V de la partie III du traité du 28 Juin 1919.

« Les Alsaciens-Lorrains participeront au concours dans les conditions suivantes : à 4 inscriptions : ceux ayant quatre semestres de scolarité; à 8 inscriptions : ceux ayant dix semestres de scolarité. »

Pourront être admis également les fils d'étrangers nés en France qui auront été incorporés en vertu de la loi du 3 Juillet 1917.

2° Avoir eu au 1er Janvier 1921 pour les candidats du nouveau régime d'études moins de 23 ans et, pour les candidats de l'ancien régime d'études, moins de 24, 25 et 26 ans révolus suivant qu'ils possèdent 4, 8 ou 12 inscriptions valables pour le doctorat en médecine.

Pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, la limite d'âge sera reculée d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux.

3° Avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole ;

4° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire.

5° Etre pourvu, au jour de l'ouverture du concours :

a) Du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles institué par le décret du 31 Juillet 1913 et de 4, 8 ou 12 inscriptions valables pour le doctorat.

Les candidats ne sont pas autorisés à concourir pour une catégorie inférieure à leur scolarité, savoir :

Candidats concourant à 4 inscriptions :

Etudiants ayant 4 inscriptions au minimum et 7 au maximum.

Candidats concourant à 8 inscriptions :

Etudiants ayant 8 inscriptions et 11 au maximum.

Candidats concourant à 12 inscriptions :

Etudiants ayant au moins 12 inscriptions.

Candidats à 16 inscriptions nouveau régime.

Etudiants ayant de 16 à 19 inscriptions.

b) Pour les candidats à 4 inscriptions (nouveau régime), à 8 et à 12 inscriptions : d'un certificat attestant qu'ils ont satisfait aux examens afférents à leur scolarité.

Pour les candidats à 4, 8 ou 12 inscriptions : d'un certificat attestant qu'ils ont satisfait aux examens afférents à leur scolarité.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les pièces à produire à l'appui de la demande pour être admis à prendre part au concours sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français.

2° Un certificat du commandant du dépôt des équipages de la flotte ou du commandant de recrutement de la subdivision territoriale établi l'année du concours et constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, que le candidat est apte au service militaire et a été vacciné avec succès ou a eu la petite vérole.

4° Une déclaration écrite indiquant la résidence du candidat, le lieu où devra lui être adressée, le cas échéant, sa lettre de nomination et les centres d'examen (admissibilité et admission) choisis par l'intéressé parmi les villes désignées ci-après.

Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre.

5° Un certificat du commandant de recrutement établissant la situation du candidat au point de vue de ses obligations du service militaire.

6° Les candidats qui auront été mobilisés devront fournir un état signalétique et des services établi postérieurement à la publication de la présente instruction et mentionnant le temps total de service militaire accompli, les situations occupées donnant droit à l'attribution de brisques, avec leur durée, les citations, blessures ou décorations, avec les précisions nécessaires et suffisantes au calcul des majorations de points énumérés au titre ci-après : « Concours ».

7° Etudiants en médecine : le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et un certificat de scola rité constatant que le candidat a pris régulièrement se inscriptions dans une Faculté de Médecine et satisfai aux examens afférents à sa scolarité. Le certificat devr porter mention des dates auxquelles les inscriptions on été accordées, les examens subis.

8° Une déclaration sur papier timbré du père, de l mère, du tuteur ou du candidat lui-même, s'il est majeu ou jouit de ses biens, reconnaissant qu'il s'engage 1° à payer la pension, le trousseau, les livres et objet nécessaires aux études; cet engagement devient nul e partie en cas de concession d'une bourse ou demi-bourse d'un trousseau ou demi-trousseau; 2° à rembourser au Trésor les frais de scolarité et d'examen dans le cas où l'ayant cause serait exclu de l'école ou n'obtiendrait pas le grade de médecin ou le grade de médecin aide-major de 2e classe, ou ne réaliserait pas l'engagement de huit années (modèle n° 1 annexé à la présente instruction).

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au plus tard au ministère de la Marine (direction centrale du Service de Santé), entre le 15 Juin et 1er Juillet.

Une majoration de 20 points sera accordée aux candidats qui justifieront avoir été nommés, au concours, internes des hôpitaux dans une ville de Faculté.

Les candidats qui seraient pourvus de certificat d'études physiques, chimiques et naturelles supérieures, d'un ou plusieurs certificats d'études supérieures délivrés par une Faculté des Sciences en sus des diplômes et certificats obligatoires devront les joindre à leur dossier.

Chacun de ces certificats donne droit à une majoration de 20 points.

Ces majorations comptent pour l'admissibilité au même titre que les épreuves scientifiques.

Une majoration de points sera attribuée aux candidats qui auront été incorporés pendant la guerre 1914-1918, d'après le barème suivant :

Un quart de point par mois de présence sous les drapeaux pendant les hostilités, plus un quart de point par mois de présence dans les situations comptant pour l'obtention des brisques;

5 points par citation à l'ordre du régiment ou de la brigade;

8 points par citation à l'ordre de la division ou du corps d'armée;

10 points par citation à l'ordre de l'armée;

12 points si le candidat est médaillé militaire ou décoré de la Légion d'honneur (sans cumul avec la citation qui a entraîné l'inscription au tableau spécial pour ses décorations);

5 points par blessure de guerre.

(*Voir la suite, p.* 799.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 26)

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Diagnostic*) **RAYNAUD (Syndrome de)**

Syndrome de Raynaud

PATHOGÉNIE

La maladie de Raynaud définie par le titre du mémoire de Raynaud : « De l'asphyxie locale et de la gangrène symétrique des extrémités, Paris, 1862 », n'est pas une maladie, mais un syndrome circulatoire profond et paroxystique des extrémités dont les éléments pathogéniques peuvent se condenser comme suit :

Eléments pathogéniques du syndrome de Raynaud.

I. Elément artériel : Débit artériel réduit, surtout insuffisant en cas d'effort, de froid, d'émotion (angiospasme).

1° *Prédisposition constitutionnelle : hypoplasie artérielle* :
Hérédos. Dystrophiques. Hyposphyxiques constitutionnels.

2° *Spasme artériel continu : excitation sympathique* :
Traumatique : traumas périartériels.
Inflammatoire : périartérites.
Toxiques : ergot, plomb, oxyde de carbone (?).

3° *Diminution du calibre artériel* :
Mécanique : traumatismes, écrasements, compressions.
Inflammatoire : endartérites toxi-infectieuses (syphilis, paludisme, infections diverses, sclérose).

4° *Faible ondée sanguine* :
Rétrécissement mitral.

II. Elément veineux : Stase veineuse, gêne de la circulation en retour.

1° *Prédisposition constitutionnelle* :
Hyposphyxie, asthénie neuro-circulatoire.

2° *Compression médiastinale de la veine cave supérieure* :
Tumeurs du médiastin.

3° *Stase veineuse de décompensation* :
Rétrécissement mitral, cardiopathies décompressives.

III. Elément nerveux :

1° *Prédisposition constitutionnelle* : Sympathicotonie localisée aux secteurs des membres.

2° *Excitations périphériques des plexus périartériels.*

3° *Lésions médullaires et médiastinales* de la région dorsale.

***

Le diagnostic du syndrome de Raynaud comporte donc 2 étapes essentielles :

Le diagnostic du syndrome à l'ordinaire presque évident ;

Le diagnostic de la cause que seule révélera une investigation anatomo-clinique très attentive.

Dans la pratique clinique les causes les plus fréquemment rencontrées seront :

La *syphilis*, syphilis héréditaire en particulier, le plus souvent par le mécanisme de la dystrophie artérielle hypoplasique, et accessoirement par artérite secondaire et fonctionnement vicié du système sympathique ;

Le *rétrécissement mitral* surtout constitutionnel, et plus rarement les cardiopathies décompensées ;

L'*hyperréactivité sympathique*, l'*angiospasme artériel* constitutionnel (constitution hyposphyxique), traumatique (plaies périartérielles) ou toxique (ergotisme, saturnisme, oxycarbonisme ?) ;

Les *compressions médiastinales*, surtout celles qui portent sur le système veineux (veine cave supérieure).

Les autres causes sont très exceptionnelles.

***

On ne traitera correctement le syndrome de Raynaud et avec quelques chances de succès qu'après avoir débrouillé ce rébus physiopathologique.

Alfred Martinet.

Les points résultant de la majoration pour service de guerre ne comptent ni pour l'admissibilité ni pour l'admission, ils n'interviennent que pour le rang à donner dans le classement définitif des candidats.

Le prix actuel de la pension à l'Ecole de Bordeaux est fixé à 1.500 francs par an, celui du trousseau de 2.700 francs pour la première année, de 970 francs pour la deuxième année, de 940 francs pour la troisième année et de 610 francs environ pour la quatrième année. Les livres, instruments et objets nécessaires aux études sont compris dans le trousseau.

Ces prix sont susceptibles d'être modifiés, ils seront déterminés chaque année par arrêté du ministre de la Marine. (*Journ. off.*, 9 Février.)

NOUVELLES

Service médical de la Préfecture de la Seine. — L'article 7 du paragraphe 6 de l'arrêté du 12 Avril 1912 réglementant l'organisation du service médical de la Préfecture de la Seine est modifié comme suit :

Ancien texte :

Quant aux médecins suppléants, ils seront nommés au concours sur titres. Un concours sera ouvert pour chaque vacance qui se produira dans une circonscription et les médecins domiciliés dans cette circonscription seront seuls admis à y prendre part. Les candidats doivent être Français ou naturalisés, avoir satisfait à la loi sur le recrutement, être docteurs en médecine d'une Faculté française et n'avoir pas dépassé l'âge de 35 ans.

Nouveau texte :

Quant aux médecins suppléants, ils seront nommés au concours sur titres. Un concours sera ouvert pour chaque vacance qui se produira dans une circonscription, et les médecins domiciliés dans cette circonscription seront seuls admis à y prendre part. Les candidats doivent être Français ou naturalisés, avoir satisfait à la loi sur le recrutement, être docteurs en médecine d'une Faculté française et n'avoir pas dépassé l'âge de 35 ans au jour fixé par la clôture du délai d'inscription.

Cette limite d'âge de 35 ans est prorogée d'une durée égale aux services accomplis dans l'armée active pour satisfaire aux obligations de la loi sur le recrutement, Toutefois, pour les candidats placés sous le régime de la loi militaire du 7 Août 1913, cette limite de 35 ans sera reculée d'un an pour les candidats ayant accompli trois années de services militaires. Elle sera abaissée d'un an par année de service militaire non accomplie (toute année pendant laquelle il a été fait quatre mois compte pour une année de service).

A titre exceptionnel et transitoire :

1° La limite d'âge de 35 ans prévue ci-dessus sera prorogée de 5 ans (cette disposition cessera d'être en vigueur le 1er Janvier 1925);

2° Ne seront admis à prendre part au premier concours, qui sera ouvert après la signature du présent arrêté, que les candidats qui rempliront, en plus des conditions indiquées ci-dessus, celle d'être domiciliés dans le département de la Seine depuis le 15 Juillet 1914 ou une date antérieure.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Saint-Mandé (Seine), de M. J. Thiriet.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Duquesnay (Philippe), médecin aide-major de 2e classe territoriale : ancien combattant de 1870, s'est engagé à l'âge de 71 ans, donnant ainsi un bel exemple du patriotisme. Sur le front d'Orient comme sur celui de France a fait preuve du plus grand dévouement. Déjà cité. (*Journ. off.*, 8 Décembre 1920.)

— M. Mandoul (Alexandre), médecin-major de 2e classe : médecin-major d'un grand dévouement. Tué, le 9 Novembre 1914, à Ypres, en exécutant une reconnaissance sanitaire sous un fort bombardement. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 13 Décembre 1920.)

— May (Marie), médecin-major de 1re classe : officier remarquable à tous égards. D'un courage et d'une énergie à toute épreuve. S'est constamment fait remarquer par son dévouement et son sang-froid. Mort glorieusement pour la France, le 17 Novembre 1914, à Massiges. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 16 Décembre 1920.)

— M. Vallot (Gaston), médecin aide-major de 2e classe : médecin d'élite, tout entier à son devoir. Déjà trois fois cité à l'ordre. Tombé mortellement frappé, le 4 Septembre 1917, à son poste lors d'un bombardement de la formation sanitaire où il était affecté. A été cité. (*Journ. off.*, 16 Décembre 1920,)

Médaille militaire :

— M. Depeyre (Amédée) médecin militaire : bon soldat, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France. le 4 Juin 1916, à Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze. (*Journ. off.*, 31 Octobre 1920.)

— M. Babin-Chevaye (Jean), médecin auxiliaire : sur le front depuis la formation du régiment, comme sergen brancardier, puis comme médecin auxiliaire, a toujour eu une très belle attitude au feu. A été mortellement blessé, le 16 Avril 1917, alors qu'avec un beau courage et un sang-froid remarquable, sous une grêle de balles, il se portait au secours de blessés derrière la vague d'assaut. A été cité. (*Journ. off.*, 1er Novembre 1920.)

— M. Chambrelent (Jules), médecin auxiliaire : au régiment depuis Août 1915, modèle de bravoure et de dévouement. A participé à toutes les attaques. Frappé mortellement auprès de son état-major en installant leur poste de secours dans la deuxième ligne, en terrain conquis, le 31 Juillet 1917, sur l'Yser. A été cité. (*Journ. off.*, 1er Novembre 1920.)

— M. Breger (Paul), médecin auxiliaire : excellent médecin auxiliaire. A fait preuve, dans tous les combats auxquels il a participé, du plus grand dévouement, en ramenant les blessés sur la ligne de feu. Tué glorieusement, à son poste de combat, le 9 Décembre 1914, au Godat, au moment où il prodiguait ses soins aux blessés. A été cité. (*Journ. off.*, 1er Novembre 1920.)

— M. Tezenas du Montcel (Marie), médecin auxiliaire : jeune médecin auxiliaire ayant la plus haute conception de son devoir. Le 9 Août 1918, sous un feu violent de mitrailleuse et d'obus, a accompagné les vagues d'assaut assurant, sans aucun souci du danger, les soins aux blessés. Est tombé mortellement blessé au cours de sa glorieuse mission. Belle figure du soldat français. A été cité. (*Journ. off.*, 4 Novembre 1920.)

— M. Augier (Marie), aide-major : au front depuis le début de la campagne, a demandé à ne pas être relevé. A toujours assuré son service avec un entier dévouement, donnant des soins aux blessés en première ligne avec un admirable mépris du danger. A été tué à son poste de secours le 22 Mars 1916, à Esnes. A été cité. (*Journ. off.*, 5 Novembre 1920.)

— M. Menard (Pierre), médecin auxiliaire : médecin d'une haute valeur. Avec un groupe de brancardiers a relevé sous un violent bombardement les blessés de son bataillon. Glorieusement tombé le 20 Mars 1915, aux Eparges. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 6 Novembre 1920.)

— M. Ducasse (Victor), médecin auxiliaire : pendant un violent bombardement allemand, a été tué glorieusement, pendant qu'il prodiguait ses soins aux blessés du bataillon, le 24 Août 1916, devant Verdun. A été cité (*Journ. off.*, 7 Novembre 1920.)

— M. Chefdrue (Agnès), médecin auxiliaire : jeune médecin doué d'un grand sang-froid et d'un grand cou-

(*Voir la suite, p.* **801**.)

rage. N'a voulu être pansé qu'après que tous les hommes qui étaient autour de lui aient été soignés. Est mort des suites de ses multiples blessures, le 16 Juillet 1916. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 7 Novembre 1920.)

— M. Roudil (Robert), médecin auxiliaire courageux et dévoué. Mort des suites de ces glorieuses blessures, le 24 Février 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze. (*Journ. off.*, 19 Novembre 1920.)

— M. Le Breton (Marius), médecin auxiliaire : appelé, le 13 Août 1916, par le service des évacuations des blessés au poste de secours d'un régiment, s'y est rendu malgré le feu de l'ennemi et a été tué en accomplissant son devoir. A été cité. (*Journ. off.*, 19 Novembre 1920.)

— M. Lombard, sous aide-major : médecin d'un courage et d'une bravoure exemplaires. S'est distingué en allant chercher et soigner les blessés sur la ligne de feu. Est tombé glorieusement pour la France, le 18 Octobre 1918, en Belgique. Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 21 Novembre 1920.)

— M. Cyrot, (Paul), médecin auxiliaire : s'est particulièrement distingué par son dévouement et son courage dans la relève et les soins aux blessés, ayant su inspirer la plus entière confiance à ses brancardiers dans les moments les plus périlleux. A été tué par un obus, le 4 Novembre 1914, en allant prendre son service au relais du poste de secours de Marbotte A été cité. (*Journ. off.*, 21 Novembre 1920.)

— M. Souberbielle (André), médecin auxiliaire : Le 19 Février 1915, a été mortellement blessé par un autre projectile. A été cité. (*Journ. off.*, 19 Novembre 1920.)

— M. Dumas (Louis), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tous éloges, ayant toujours assuré son service d'une façon parfaite. Mort pour la France, le 30 Novembre 1917, devant Aspach. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 23 Novembre 1920.)

— M. Giraud (Camille), médecin auxiliaire : au front depuis Octobre 1917, a fait preuve en toutes circonstances du dévouement le plus élevé et du mépris du danger le plus absolu. A été mortellement blessé, le 5 Août 1918, à Lime, dans les tranchées de première ligne. A été cité. (*Journ. off.* 24 Novembre 1920.)

— M. Doucet (Alfred), médecin sous-aide-major : médecin sous-aide-major d'un dévouement absolu et connaissant admirablement les hommes. Blessé en Mai 1915, comme aspirant au 7e tirailleurs indigènes, a conservé, dans le service médical, les qualités de bravoure et de sang-froid du chef de section, qualités qu'il a affirmées une fois de plus, au cours d'une opération dans les lignes ennemies. Tué pour la France, à son poste, le 27 Mai 1918, alors qu'il pansait un officier blessé, près de Pinon. A été cité. (*Journ. off.*, 24 Novembre 1920.)

— M. Girardin (Louis), médecin auxiliaire : médecin d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu. A trouvé une mort glorieuse, le 17 Janvier 1915 au bois de la Gruerie, en se portant courageusement au secours d'un sous-officier blessé et gisant sur un terrain balayé par les balles ennemies. A été cité. (*Journ. off.*, 26 Novembre 1920.)

— M. Nicolle (Jean), médecin auxiliaire : dès son entrée récente en fonctions, a montré une réelle compétence, un parfait esprit militaire, un dévouement de tous les instants. A trouvé la mort au combat du 19 Juillet 1915, alors qu'à la tête de ses infirmiers et brancardiers, il organisait le service de première ligne avec une rare maîtrise, près de Mametz. A été cité. (*Journ. off.*, 27 Novembre 1920.)

— M. Prudhomme (Jean), médecin auxiliaire : médecin de la plus haute valeur morale, qui, le 23 Octobre 1917, au Chemin-des-Dames, sous un feu meurtrier d'artillerie, a quitté délibérément son abri pour aller secourir des blessés tombés à quelque distance et a trouvé une mort glorieuse dans l'accomplissement de son devoir. A été cité. (*Journ. off.*, 5 Décembre 1920.)

— M. Magnier (Pierre), sous-aide-major : le 9 Juin 1917, a fait preuve du plus grand courage et du plus grand mépris du danger, en allant avec deux brancardiers, sous un très violent bombardement, dirigé d'une façon remarquable, relever un homme très grièvement atteint. A dirigé, sous ce même bombardement, les secours d'une façon admirable. Tué à son poste de combat, le 17 Octobre 1917. A été cité. (*Journ. off.*, 7 Décembre 1920.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*).*

Le Sanatorium d'Oissel (Seine-Infér.) demande interne, au moins 12 inscriptions : nourri, logé, 200 fr. par mois. — Ecrire au Médecin-directeur.

Docteur, 33 ans, cherche remplacement à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3373.

A vendre : Pied Drault. — Ecrire Latour, 5, place Félix-Fournier, Nantes (Loire-Inférieure).

Luxeor. Conduite intérieure, châssis Ford, état neuf et carrosserie luxe française neuve, radia. coupe-vent, démarr. électrique et éclairage électr. continu, économiseur essence Boyce meter, marche-pieds aluminium et nickel, serrure sûreté Yale; roues amov. — 18.700 fr. — Falconnet, 58, av. Malakoff.

Dans ville importante de l'Afrique du Nord, à vendre ou à louer : Maison de santé avec clientèle. — Ecrire *P. M.*, n° 3385.

La section de médecine de l'A. G. de Paris, informe MM. les Médecins de Paris et de la province qu'elle tient à leur disposition des remplaçants sérieux, munis des inscriptions réglementaires. — Pour renseignements et demandes, s'adresser au service de Remplacements Médecine, 13, rue de la Bûcherie, Paris (Tél. Gob. 07-40).

Médecin, très au courant bactériologie, cherche situation laboratoire, Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3388.

Jeune docteur, Fac. Paris, anc. externe hôp., au courant chir. et radio., cherche place assist. ds clin. chirurgie, Paris, prov. ou étrang. Ecr. *P. M.*, n° 3387.

A vendre : Matériel salle opérat., stérilis.; chemises, pyjamas, blouses. 8, pl. Et.-Unis, mardi, vend., 2 à 4 h.

Doctoresse ferait remplacem. Paris, prov., ou tout autre travail médical ou para-méd. Ecr. *P. M.*, n° 3390.

Hôtel particulier à vendre à Passy. Nombr. pièces;

(*Voir la suite, p.* **803**.)

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

CRÉATION D'UN DISPENSAIRE ANTISYPHILITIQUE ANNEXÉ A LA MATERNITÉ BAUDELOCQUE

La syphilis tient une place de premier plan parmi les causes de la mortalité du fœtus, du nouveau-né et du nourrisson.

Pendant l'année 1920, dans mon service de la Clinique Baudelocque, en ne tenant pas compte des œufs expulsés avant le sixième mois de la gestation, je relève sur 3.622 naissances observées tant dans le service intérieur que chez les sages-femmes agréées dépendant de la clinique :

55 fœtus morts pendant la gestation.
46 fœtus morts pendant l'accouchement.
103 nouveau-nés morts après la naissance :
- 49 le premier jour, dont 43 prématurés débiles ;
- 22 les deuxième et troisième jour, dont 15 prématurés débiles ;
- 32 du quatrième au dixième jour, dont 26 prématurés débiles.

Or, sur 55 cas de mort du fœtus pendant la gestation après le sixième mois, la syphilis a été reconnue avec certitude (antécédents syphilitiques, constatation de lésions syphilitiques en évolution, réaction de Bordet-Wassermann positive chez la mère) dans 24 cas. C'est donc, pour la mortalité fœtale, un minimum de près de la moitié des cas qui relèvent de la syphilis.

D'autre part, sur 84 prématurés débiles nés vivants et morts avant le dixième jour, il a été possible de reconnaître chez la mère une syphilis certaine dans les conditions indiquées plus haut dans 17 cas, soit dans une proportion minima de plus de un sur cinq.

Ces chiffres de mortalité suffisent à démontrer l'importance de la syphilis comme facteur de mortalité du fœtus et du nouveau-né. Point n'est besoin de leur adjoindre les chiffres de la morbidité syphilitique qui, négligée, entraînera plus ou moins tardivement la mort du nourrisson, pour en tirer cette conclusion qu'un devoir s'impose aux médecins et plus particulièrement aux accoucheurs, le devoir de dépister la syphilis pour la traiter avant la procréation, pendant la gestation et après la naissance.

Sur ce point de doctrine, il n'y a pas de discussion possible.

J'arrive maintenant aux réalisations.

Il faut d'abord *dépister* la syphilis.

J'ai rassemblé les observations de morts du

fœtus *in utero* après le sixième mois de la gestation causées par la syphilis, pendant dix années de fonctionnement de la Clinique Baudelocque (1909-1919)[1].

Sur un ensemble de 233 cas, la syphilis n'était cliniquement évidente chez la mère, de par une anamnèse précise ou des signes objectifs, que dans 60 cas, c'est-à-dire dans un quart des cas seulement.

Dans les trois quarts des cas, en l'absence de toute manifestation pathologique maternelle, c'était seulement par l'évolution des gestations antérieures, par la constatation au niveau de l'œuf de signes révélateurs ou suspects, et après coup par la réaction de Bordet-Wassermann, qu'une syphilis insoupçonnée ou inavouée était mise en évidence. *C'est la syphilis de l'œuf qui révélait au médecin la syphilis des procréateurs.*

La notion essentielle qui découle de ces faits, c'est que, en dehors des syphilis paternelle, maternelle ou conjugale dont l'existence s'impose à l'attention de l'accoucheur, il est un plus grand nombre de syphilis qui ne lui seront révélées que par les lésions de l'œuf, dépistées quelquefois au cours de la gestation, reconnues le plus souvent après son expulsion, parfois même plus tardivement chez le nouveau-né ou le nourrisson.

Il faut donc :

1° Dans nos *consultations obstétricales* fréquentées par les femmes en état de gestation, mettre en œuvre, plus que cela n'a été fait jusqu'à présent, toutes les méthodes de diagnostic pour dépister les syphilis latentes. A cet égard, la réaction de Bordet-Wassermann me paraît être d'une utilité réelle, quoiqu'elle soit parfois en défaut.

2° Dans nos *services d'accouchement*, s'attacher à reconnaître les nombreux cas de syphilis ovulaire qui s'y présentent.

1. LAVIGNE. — « Fréquence et causes de la mort du fœtus pendant la gestation ». *Thèse de Paris*, 1921.

3° Dans nos *consultations de mères nourrices*, dépister chez le nourrisson les manifestations pathologiques frustes d'origine syphilitique.

Si notre préoccupation de dépister la syphilis doit s'étendre sur tous les stades de la fonction de reproduction, il doit en être de même en ce qui concerne l'application du *traitement*.

A cet égard, on peut affirmer que le traitement systématique avant la procréation, pendant la gestation et après la naissance, donnera une certitude presque absolue de succès au point de vue de la vie et de la vitalité de l'enfant.

Mais il ne suffit pas de proclamer des principes dont la vérité est reconnue par tous les accoucheurs et tous les syphiligraphes. Il faut les réaliser. Or, en dehors de la clientèle particulière des médecins, en dehors de cas isolés dans les consultations obstétricales et dans les services d'accouchement, *la réalisation systématique d'un traitement méthodique* n'est pas réalisée partout, comme il conviendrait, pour *l'ensemble des cas de syphilis* qui se présentent dans nos maternités.

Trop souvent, la femme qui est venue expulser un fœtus macéré dans nos services d'accouchement y revient expulser des fœtus syphilitiques morts ou vivants, sans qu'aucun traitement ait été, je ne dis pas conseillé, mais réellement suivi dans *l'intervalle des gestations* et *au cours de la nouvelle gestation*.

Presque jamais la syphilis reconnue n'a été convenablement traitée.

Presque toujours la syphilis du père a été négligée.

Trop souvent le traitement, quand il a été institué, ne l'a été que tardivement, alors que la nouvelle gestation était déjà près de son terme.

Le résultat de ces négligences thérapeutiques avant la procréation et pendant la gestation apparaît dans les statistiques générales de mortinatalité. Le taux de la mortinatalité reste stationnaire, tend même à augmenter depuis la guerre, alors que du fait de la multiplication des consultations pour femmes gravides et des progrès de l'assistance médicale aux femmes en couches, le nombre des morts fœtales résultant des toxémies de la gestation, et des morts fœtales pendant le travail résultant des présentations vicieuses ou des diverses causes de dystocie a notablement diminué — au moins dans les grandes villes et particulièrement à Paris.

Il y a donc sur le terrain de la lutte pour la prophylaxie de l'hérédo-syphilis un effort à réaliser partout et spécialement dans nos policliniques obstétricales et dans nos services hospitaliers obstétricaux.

Mais si l'on veut faire œuvre réellement utile, il ne suffit pas de traiter la femme gravide ou accouchée pendant le temps de sa courte hospitalisation dans nos maternités. Il faut *assurer l'intégralité du traitement conjugal et familial* avant la procréation, en tenant compte d'un fait qui, pour être d'ordre sentimental, n'en est pas moins important, c'est la répugnance, de la plupart des mères qui fréquentent nos maternités, d'aller se faire soigner dans les services et hôpitaux spécialisés.

Nous pouvons et devons utiliser le lien moral qui s'établit si heureusement entre les mères et nos maternités.

C'est pour l'utiliser que j'ai institué, en Février 1919, en annexe de la policlinique de la Maternité Baudelocque, un dispensaire « pour le diagnostic et le traitement des maladies héréditaires » ouvert aux femmes gravides qui se présentent à la consultation obstétricale et aux accouchées qui ont quitté le service d'accouchement avec ou sans enfants vivants. Futures mères, mères nourrices et nourrissons y sont surveillés et traités régulièrement. Les enquêtes familiales sont menées avec tout le tact et toute la ténacité nécessaires.

Un effort continu d'éducation et de propagande s'exerce sur cette clientèle hospitalière que les résultats thérapeutiques finissent par

convaincre de la nécessité et de l'utilité d'un traitement prophylactique de l'hérédo-syphilis.

Au point de vue technique, je me suis, dès le premier jour, efforcé de donner à nos malades le maximum de garanties et j'ai confié à un médecin des hôpitaux, syphiligraphe, M. Marcel Pinard, le soin d'instituer et de surveiller les traitements, de concert avec mon assistant, M. Lévy-Solal.

Avec un dévouement auquel je dois rendre hommage, l'équipe dirigée par cette association d'un accoucheur et d'un syphiligraphe s'est efforcée de réaliser le programme que nous nous étions tracé.

Le champ d'action qui s'offre à ses efforts est vaste.

Pour l'année 1920 :

3.724 femmes ont été hospitalisées pour accouchement ou avortement dans le service intérieur et chez les sages-femmes agréées de la Clinique Baudelocque.

19.637 consultations ont été données à des femmes gravides à la policlinique permanente créée en 1890 par M. le professeur A. Pinard dont je me suis attaché à continuer et à développer l'œuvre de prophylaxie obstétricale.

5.962 consultations ont été données à des mères nourrices et à des nourrissons.

Ces chiffres permettent de mesurer l'étendue des services que peut rendre un dispensaire antisyphilitique mis à la disposition d'une si nombreuse clientèle hospitalière.

Pendant la première année, le mouvement des malades au dispensaire antisyphilitique [1] n'était pas encore considérable : leur nombre s'est élevé à 315.

En 1920, il s'est accru de mois en mois : leur nombre s'est élevé à 712 femmes et 125 nourrissons.

La progression a continué en 1921. A la dernière séance (25 mai) ont été examinées et soignées 80 femmes et 19 nourrissons.

Sans entrer dans le détail du traitement, j'indiquerai simplement que pour les femmes, nous utilisons, sauf contre-indication, les injections intraveineuses de novarsénobenzol à doses croissantes de 0,15 à 0,75 par série de 7 injections hebdomadaires.

Pour les nourrissons, sans attendre l'apparition des accidents, nous pratiquons, suivant les cas, des frictions mercurielles, des injections intramusculaires de glucarsénobenzol, et de préférence des injections sous-cutanées de sulfarsénobenzol répétées tous les quatre à cinq jours par séries de 8 à *doses lentement progressives* (1/4 de centigr. à 5 centigr.).

L'Administration générale de l'Assistance publique ne s'est pas désintéressée du fonctionnement de ce dispensaire. Son éminent directeur, M. le Dr Louis Mourier, après avoir pris l'avis de l'Association corporative des médecins, chirurgiens, accoucheurs et spécialistes des hôpitaux (séance du 21 Janvier 1921), a soumis au Conseil de surveillance de l'Assistance publique une proposition, qui a été adoptée par ce conseil, de reconnaître officiellement cette nouvelle consultation.

Rattachée à une Maternité et confiée, au point de vue technique, à un assistant médecin des hôpitaux, spécialiste, cette consultation-dispensaire constitue un type nouveau d'organisme de lutte contre l'hérédo-syphilis. Il est souhaitable qu'il en soit organisé de semblables dans toutes les Maternités et dans tous les dispensaires de puériculture, sur le principe de la collaboration des compétences.

Professeur A. Couvelaire.

1. Paul Berthier. — « Organisation d'une consultation et d'un traitement ambulant de la syphilis à la clinique d'accouchement Baudelocque ». *Thèse de Paris*, 1920.

ÉCOLE DE MÉDECINE D'HANOÏ

Un décret, dont nous reproduisons les articles essentiels, règle désormais comme suit le fonctionnement de l'Ecole de Médecine d'Hanoï.

Art. 1er. — L'Ecole de Médecine de l'Indochine fonctionnera comme Ecole de plein exercice.

Art. 2. — Le personnel enseignant comprendra les chargés de cours et des chargés de conférences.

Art. 3. — L'Ecole comportera obligatoirement les chaires suivantes : anatomie, physiologie, pathologie interne et pathologie générale, histologie et anatomie pathologique, hygiène et pathologie exotique, pathologie externe et médecine opératoire, thérapeutique et matière médicale, physique et chimie médicales, obstétrique et gynécologie, bactériologie et parasitologie.

Art. 4. — Les chargés de conférences sont répartis pour les cours suivants : médecine légale, maladie des enfants.

Art. 5. — Les travaux pratiques d'anatomie et de médecine opératoire ont lieu à l'Institut anatomique, annexé à l'Ecole.

L'hôpital indigène du protectorat à Hanoï servira d'hôpital d'application. Il est dirigé par le directeur de l'Ecole de Médecine ou par son délégué.

Les services cliniques comprendront :

Clinique chirurgicale, clinique médicale, clinique obstétricale et gynécologique, clinique des maladies de l'enfance.

La clinique des maladies des yeux aura lieu à l'Institut ophtalmologique.

Les services cliniques auront à leur disposition les amphithéâtres nécessaires.

Art. 7. — Les études en vue du doctorat en médecine comportent cinq années d'études, qui peuvent être faites à l'Ecole de Médecine de plein exercice d'Hanoï, et un stage d'une année scolaire à la Faculté de Paris.

Art. 8. — Les aspirants au doctorat en médecine prennent vingt inscriptions à la Faculté de Médecine de Paris. Les demandes d'inscriptions sont transmises au doyen de la Faculté par le directeur de l'Instruction publique en Indochine, qui les accompagne des pièces établissant que le candidat possède le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Art. 9. — Il est établi un livret scolaire au nom de chaque étudiant. Sont inscrites au livret scolaire les notes d'assiduité et d'interrogations obtenues aux travaux pratiques et aux stages. Le livret est obligatoirement communiqué au jury, à tous les examens.

Art. 10. — L'enseignement en vue du grade de docteur en médecine comprend :

1° Un enseignement théorique, présentant l'ensemble des connaissances nécessaires au futur docteur en médecine;

2° Un enseignement technique, donné dans les laboratoires (travaux pratiques) et coordonné à l'enseignement théorique;

3° Un enseignement clinique donné à l'hôpital indigène du protectorat et dans les cliniques spéciales.

Art. 13. — Les examens qui déterminent la collation du grade de docteur en médecine sont de deux sortes :

1° Les examens annuels;

2° Les examens de cliniques.

Art. 14. — Les examens annuels portent sur toutes les matières enseignées dans une année. Il y a deux sessions d'examens par an. Tout candidat ayant subi deux échecs successifs devra redoubler l'année de cours correspondante.

Les examens comportent des épreuves théoriques et des épreuves pratiques, qui correspondent aux programmes des cours, conférences et travaux pratiques, indiqués pour chaque année au titre IV, article 12.

Article 15. — Les examens de clinique ont lieu à la Faculté de Médecine de Paris, dans les conditions du décret du 29 Juillet 1912 et comprennent :

1° Un examen de clinique chirurgicale et de thérapeutique chirurgicale, avec revision générale de la pathologie externe;

2° Un examen de clinique obstétricale et de thérapeutique obstétricale, avec revision générale de l'obstétrique;

3° Un examen de clinique chirurgicale et de thérapeutique médicale, avec revision générale de la pathologie interne.

Art. 21. — Après la cinquième année d'études, les élèves qui ont passé avec succès tous les examens annuels sont envoyés à Paris.

Les meilleurs d'entre eux peuvent être désignés par le gouverneur général pour suivre, dès leur arrivée, les cours de l'Institut de médecine coloniale. Tous font un stage d'une année scolaire dans les services de clinique générale et suivent les cliniques spéciales. Ils fréquentent les laboratoires dépendant de la Faculté de Paris. Ils subissent devant elle les épreuves cliniques et la thèse dans les conditions fixées pour ces examens par le décret du 29 Juillet 1912.

Art. 24. — Par mesure transitoire, les dispositions de ce décret sont applicables rétro-activement aux étudiants en cours d'études au 1er Octobre 1918, ou inscrits depuis cette date. (*Journ. off.*, 21 Mai.)

L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS MÉDICALES ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS ALLIÉS OU AMIS

Nous avons signalé dernièrement l'initiative de l'Association médicale du Loiret qui, par l'intermédiaire de l'Association générale des médecins de France, a transmis à l'A. D. R. M. un vœu relatif à l'interéchange des enfants des médecins des pays alliés.

En vue de donner une solution pratique immédiate à ce vœu, l'Association pour le développement des relations médicales entre la France et les pays alliés ou amis, au cours de sa dernière réunion, a décidé d'inviter tous les médecins français qui veulent utiliser ses relations dans ce but de lui envoyer dans le plus bref délai possible, avec leurs noms et adresses, l'indication de la ville d'Espagne ou d'Angleterre ou ils aimeraient envoyer leur fils.

De cette manière, il deviendra possible de rechercher, en tenant compte des offres semblables émanant de ces deux pays amis, dans quelle mesure satisfaction pourra être donnée à tous.

Ce premier point réglé, conformément à une proposition de M. Desmarets, il a été décidé par la Commission de propagande que tout membre de l'A. D. R. M. se rendant à l'étranger pourrait recevoir une lettre du Comité directeur l'accréditant auprès des confrères des nations alliées ou amies. Cette lettre donnerait à son titulaire le pouvoir de faire connaître le but poursuivi par l'Association.

Enfin, sur la demande de MM. Noir et Dartigues, il a été décidé que les mesures indispensables seraient prises pour que tous les journaux médicaux de province, sans exception, reçoivent régulièrement les communiqués de l'Association.

Ajoutons enfin que la Commission de propagande de l'A. D. R. M. a été particulièrement intéressée par le résultat des démarches faites par MM. Sollier et Combault auprès du ministère des Affaires étrangères, le service officiel de la propagande s'étant en effet déclaré, à la suite de ces interventions, entièrement disposé à entrer en relations étroites et suivies avec l'Association pour le développement des relations médicales entre la France et les pays alliés ou amis.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LA LIQUEUR DE FOWLER

Il fallait aux thérapeutes qui utilisèrent pour la première fois l'acide arsénieux une certaine hardiesse, car cette substance que la tradition donnait pour base à l'*Aquetta* ou *Aqua toffana*, passait pour un des agents les plus redoutables de l'arsenal criminel des empoisonneurs. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'on commença à l'employer à Berlin sous la forme d'une préparation qui portait le nom de *Gouttes contre la fièvre* et dont la composition, tenue secrète, fut établie par un médecin anglais, Thomas Fowler. Ce dernier, né à York en 1736, exerça d'abord la profession de droguiste : mais, se sentant plus de goût à prescrire des remèdes qu'à les débiter, il quitta son officine et prit ses inscriptions à l'Ecole d'Edimbourg où il fut reçu docteur en 1778. Il s'établit alors à Stafford et fut nommé médecin de l'hôpital de cette ville : travailleur scrupuleux, doué d'un sens clinique très développé et apportant à l'exercice de sa profession beaucoup d'humanité et de désintéressement, il ne tarda pas à s'acquérir une grande réputation.

En 1793, une affection pénible et mal déterminée des voies respiratoires l'obligea à cesser ses occupations et à se retirer à York. Les confrères qu'il consulta lui donnèrent de sa maladie les interprétations les plus contradictoires : force fut à Fowler de faire lui-même son diagnostic : il nous apprend qu'il était en proie « à des accès d'asthme convulsif avec symptômes très douloureux d'angine de poitrine ». Après avoir essayé pendant deux ans toutes sortes

de traitement, il eut l'agréable surprise de se voir guérir radicalement.

En 1796, on lui confia le poste de médecin d'un asile d'aliénés, le *Lunatic asylum*, fondé aux environs d'York par les Quakers : il l'occupa avec distinction jusqu'à sa mort (1801). C'est pendant qu'il était attaché à l'hôpital de Stafford que Fowler étudia l'action de l'acide arsénieux — ou plutôt de l'arsénite de potasse — dans le traitement des fièvres intermittentes. Ce médicament lui avait été signalé par Hughes, pharmacien de l'établissement, qui avait eu entre les mains les *gouttes contre la fièvre* importées de Berlin et en avait établi la composition : il serait donc plus légitime d'appeler ces gouttes gouttes de Hughes. Mais le vers si souvent cité de Virgile

Sic vos non vobis mellificatis apes

se montra encore d'actualité : ce fut Fowler qui leur donna son nom. Il eut, il est vrai, le mérite d'en préciser le mode de préparation : le voici tel qu'il l'a décrit : « Faire dissoudre 64 grains d'arsenic blanc pulvérisé et autant d'un alcali fixe végétal (ou à défaut, une double proportion de nitre purifié) dans une demi-pinte d'eau distillée. Laisser bouillir doucement au bain de sable jusqu'à dissolution complète. A la solution refroidie, ajouter une demi-once d'esprit composé de lavande et quantité suffisante d'eau distillée pour que le volume total soit exactement de 15 onces 1/2. LXXX gouttes (ou 1 drachme) de la liqueur contiennent environ 1/2 grain d'arsenic. » La formule qui figurait encore au Codex de 1884 et qui était la suivante : acide arsénieux, carbonate de potasse ââ 5 gr., eau distillée, 500 gr., alcoolat de mélisse composé, 15 gr., représentait le même dosage que celle de Fowler (un centième de son poids d'acide arsénieux). Le Codex de 1908 a conservé ce dosage, mais augmenté la proportion d'alcool (acide arsénieux, carbonate neutre de potasse ââ 1 gr. alcool à 90°, 12 gr., alcoolat de mélisse composé 3 gr., eau distillée quantité suffisante pour 100 gr.). Il en résulte que le nombre de gouttes représentant 1 gr. s'est également accru et devenu égal à XXXIV : le dosage en gouttes doit donc être augmenté d'un tiers.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Londres. — *Conférence de l'Union internationale contre la tuberculose.*

La Conférence de l'Union internationale contre la tuberculose aura lieu à Londres du 26 au 28 Juillet inclus, sous la présidence de Sir Robert Philip, professeur à l'Université d'Edimbourg.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Les modes de diffusion de la tuberculose à travers les races du monde.

2° Le rôle du corps médical dans la préservation antituberculeuse.

BRÉSIL

Société médicale des hopitaux de Bahia. — La Société médicale des hôpitaux de Bahia vient de constituer de la façon suivante son bureau pour l'année 1921 : Président, M. Cesario de Antrade; vice-président, M. J. Adeodato de Souza; secrétaire général, M. Martagao Gesteira; secrétaires, MM. A. Affonso de Carvalho et Armanda Tavares; trésorier, M. Canna Brazil.

ÉTATS-UNIS

Plus d'un quart de la population des Etats-Unis vit dans des villes de plus de 100.000 habitants. Presque un sixième de la population vit dans des villes de plus de 500.000 habitants.

Dans les villes qui dépassent 500.000 habitants la mortalité par fièvre typhoïde est moins de 5 p. 100.000.

INDE

La fréquence du diabète sucré dans l'Inde est extrême. L'examen du sang dans le sang d'un Bengali bien portant montre une teneur considérable en sucre.

Ces diabètes se terminent presque invariablement par coma urémique.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Questions écrites pour l'Ecole de Lyon.

D. — *Désirant concourir pour l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, un groupe d'élèves de la Faculté de Médecine... serait heureux de connaître, à titre d'exemple, la liste des questions écrites données aux deux précédents concours (1919 et 1920).*

R. — *Concours de 1919.* — A. Concourant à 4 inscriptions. — *Anatomie* : Description du fémur. — *Physiologie* : Le sang, sa composition; fonctions des globules blancs et des globules rouges.

B. Concourant à 8 inscriptions. — *Anatomie* : Le cœur : conformation intérieure. Rapports. — *Physiologie* : Physiologie de l'estomac.

C. Concourant à 12 inscriptions. — *Pathologie interne* : Les pleurésies : leurs localisations anatomiques; nature des épanchements, symptômes et formes cliniques. — *Pathologie externe* : Les complications septiques des plaies (tétanos excepté).

Concours de 1920. — A. Concourant à 4 inscription. — *Anatomie* : Articulation scapulo-humérale. — *Physiologie* : Propriétés générales du muscle strié. Etude de la contraction musculaire.

B. Concourant à 8 inscriptions. — *Anatomie* : L'estomac. — *Physiologie* : Les fonctions du foie.

Concourant à 12 inscriptions. — *Pathologie externe* : Le mal de Pott dorso-lombaire. — *Pathologie interne* : Etiologie, symptôme et diagnostic des ictères.

Pour tous les candidats. — *Version allemande* : Nécessité ne connaît pas de loi : discours de M. Bethmann-Hollweg au Reichstag, le 10 Août 1914. — *Version anglaise* : « On beggar ».

P. Bonnette,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Thérapeutique clinique, par ALFRED MARTINET. — I. *Agents thérapeutiques;* II. *Techniques thérapeutiques;* III. *Traitement des symptômes;* IV. *Traitement des maladies*, avec la collaboration de MM. DESFOSSES, G. LAURENS, LÉON MEUNIER, LOMON, LUTIER, MARTINGAY, MOUGEOT ET SAINT-CÈNE, 2 volumes grand in-8° raisin formant ensemble 1.340 pages avec figures, Paris 1921 (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 70 fr.

Pour bien comprendre toute la valeur d'un livre de thérapeutique clinique tel que celui que vient de publier M. Martinet, il faut s'être trouvé depuis plusieurs années aux prises avec les difficultés de la pratique médicale à la campagne, ou dans une petite ville, loin des ressources que peuvent vous apporter des consultants spécialisés.

Pour jouer avec autorité et compétence ce rôle écrasant de médecin praticien, il faudrait avoir pu s'assimiler, au cours de ses études, toute la pathologie médicale, toute la pathologie chirurgicale, toute la pathologie des spécialités, avoir tout appris, n'avoir rien oublié, s'être tenu au courant des mille et mille ressources nouvelles que les progrès de la chimie, de la physique, de la physiologie apportent chaque année à notre art.

L'impossibilité d'une pareille tâche montre bien avec quelles difficultés, chaque jour, le médecin praticien se trouve aux prises, quand le hasard le met en présence d'un cas pathologique qui sort de la banalité courante.

Dans de telles circonstances, il aimerait à avoir un guide sûr qui pût lui fournir rapidement les moyens d'être à la hauteur de sa tâche, de pouvoir donner des conseils rationnels, de pouvoir formuler autre chose que les quelques recettes empiriques restées dans sa mémoire. Le praticien aimerait pouvoir échapper à l'emprise mnémotechnique routinière de la thérapeutique primaire d'équation purement symptomatique et empirique dont il sent, dans les cas difficiles, l'impuissance et dont il devine les dangers.

Aussi, avec quelle satisfaction accueillera-t-il un livre tel que celui de Martinet, qui lui donnera les moyens non seulement de trouver des ressources thérapeutiques nouvelles, mais encore de comprendre la raison et le pourquoi de ces thérapeutiques.

C'est qu'en effet une bonne thérapeutique clinique implique :

1° Un *diagnostic correct* et intégral embrassant la cause, le mécanisme physiopathologique et la localisation de la maladie autant du moins que la chose est possible. Cet exposé des méthodes conduisant au diagnostic, le praticien le trouve dans le volume de diagnostic clinique de Martinet.

2° Une *connaissance précise* et suffisamment approfondie des agents techniques thérapeutiques que nous possédons à l'heure actuelle.

3° Une *adéquation*, soit rationnelle, soit empirique, des *moyens thérapeutiques* dont nous disposons *aux accidents* que nous avons à combattre.

***

Dans la pratique, le problème thérapeutique se présente au praticien sous deux formes concrètes :

a) *Il y a un symptôme à combattre;*

b) *Il y a une maladie définie à juguler.*

Le livre de Martinet permet précisément de résoudre toutes ces difficultés.

La première partie est consacrée aux *agents thérapeutiques*. Viennent d'abord des généralités consacrées à la classification des agents médicamenteux, à la posologie médicamenteuse, à la solubilité des substances médicamenteuses. Puis sont étudiées :

A. LES SUBSTANCES AGISSANT SPÉCIFIQUEMENT SUR UNE FONCTION ORGANIQUE DÉTERMINÉE :

I. Les médicaments agissant sur l'*appareil circulatoire* : médicaments cardiaques (digitale, spartéine, muguet, etc.), médicaments vasculaires (adrénaline, ergotine, iodures, nitrites), médicaments diurétiques (lactose, théobromine, scille, etc.), médicaments hématosiques (arsenicaux, ferrugineux, citrate de soude).

II. Les médicaments des *voies urinaires* (antiseptiques urinaires, balsamiques, anesthésiques, hémostatiques, lithontriptiques.

III. Les médicaments des voies *respiratoires* : expectorants, béchiques, etc.

IV. Les médicaments de l'*appareil digestif* : purgatifs, vomitifs, etc.

V. Les médicaments du *système nerveux* : antispasmodiques, sédatifs, analgésiques, hypnotiques, anesthésiques, neurostimulants, neurotoniques.

IV. Les *agents modificateurs de la nutrition* : antigoutteux, fibrolysants, etc.

VII. Les médicaments *opothérapiques* : sécrétions internes, corps thyroïde par exemple, sécrétions externes type pepsine.

B. LES MÉDICAMENTS AGISSANT D'UNE FAÇON ÉLECTIVE SUR LES ÉTATS INFECTIEUX ET PARASITAIRES. — Sérothérapie, vaccinothérapie, bactériothérapie, chimiothérapie (antisyphilitique, antimalarique, antirhumatismale, etc...).

On trouve décrits encore, dans cette première partie, les *agents alimentaires* (diététique), les *agents physiques* (physiothérapie, électrothérapie, radiumthérapie), etc., les agents *psychiques* (psychothérapie).

La deuxième partie, écrite en collaboration avec MM. DESFOSSES, LAURENS, SAINT-CÈNE, traite de ces multiples *Petites interventions courantes* que le médecin doit savoir exécuter *cito, tuto et jucunde* : techniques *cutanées* (scarification, ventouses, cautérisation), applications *thermiques*, techniques *sous-cutanées* (abcès de fixation, drainage sous-cutané, injections hypodermiques, injections intraveineuses, saignée, transfusion du sang, etc.), techniques *respiratoires* (inhalations, lavage du nez, etc.), techniques *urinaires* (lavages de la vessie, cathétérisme); techniques de *l'appareil digestif* (lavage de la bouche, cathétérisme de l'œsophage, lavage de l'estomac); techniques du *système nerveux* (injections locales neurolytiques, ponction lombaire).

La troisième partie est consacrée à cette *Thérapeutique symptomatique* que tout praticien est bien obligé de faire dans la plupart des cas. Ici, l'ordre alphabétique permettra aux médecins de trouver rapidement les renseignements dont ils pourront avoir besoin, pour opposer une thérapeutique efficace aux problèmes pathologique de chaque jour. Citons quel-

ARTHROPATHIES AIGUËS NON SUPPURÉES

	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE	*TRAITEMENT LEUCOGÈNE ANTI-INFECTIEUX GÉNÉRAL NON SPÉCIFIQUE*	*TRAITEMENT SÉDATIF ET LOCAL*
RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU.	*Salicylate de soude.* *Aspirine.*	1. Agents colloïdaux : Frictions locales (onguent). Injections intramusculaires. Injections intraveineuses. 2. Auto-sérothérapie. 3. Injections intraveineuses de protéines étrangères, bactériennes ou autres (vaccin typhique, peptone). 4. Applications locales : onguent napolitain belladoné. 5. Injections de sels de radium ou de mésothorium (?). *TRAITEMENT DU FOYER INFECTIEUX CAUSAL* Penser toujours aux infections amygdaliennes et les traiter. Traiter avec soin la blennorragie, les infections urinaires. Traiter les métrites et les vaginites, les infections puerpérales.	Analgésiques hypnotiques : types : morphine, antipyrine en cas de grandes douleurs. Immobilisation soignée temporaire de l'articulation douloureuse. Application locale de préparations sédatives : Opiacées : laudanum, Belladonées ; baume tranquille, onguent belladoné. Salicylées : salicylate de méthyle. Révulsion locale : Teinture d'iode, pointes de feu. Vésicatoires pansés aseptiquement. Frigothérapie (sacs de glace). Galvanisation : Ionisation salicylée. Thermothérapie : Douches d'air chaud. Bains d'air chaud et de lumière. Sacs de sable chaud. Bains de vapeur, fumigations. Méthode de Bier. Boues radio-actives.
ACCÈS DE GOUTTE AIGUE.	*Colchique.*		
ARTHROPATHIES INFECTIEUSES. Blennorragiques.	*Vaccins (stock-vaccins, auto-vaccins).* *Sérothérapie (?).* *Antigonococcique.* { *Intraarticulaire.* *Intramusculaire.* *Intraveineuse.* } *Antiméningococcique.*		
Tuberculeuses.	*Sérothérapie antituberculeuse (?).* *Vaccinothérapie (?).*		
Syphilitiques.	*Traitement spécifique.* *Onguent napolitain.*		
Polymicrobiennes. Post-scarlatineuses. Post-grippales. Post-typhiques. Post-angineuses. Post-puerpérales.	*Sérum antistreptococcique.* *Vaccins bactériens (streptococciques, staphylococciques, polymicrobiens).*		

Spécimen d'un des tableaux schématiques de l'ouvrage (*page 590 de la Thérapeutique clinique*).

ques sujets : adénopathies, angines, bradycardies, constipation, hématuries, hémoptysie, insomnie, névralgies, oliguries, prurit, toux, vomissement, etc.

L'auteur aborde ensuite, d'une façon magistrale, la *Thérapeutique des maladies usuelles* par l'étude des maladies de l'*appareil circulatoire* dont Martinet a fait depuis vingt ans l'objet de ses travaux et de ses méditations. On y lira des pages remarquables consacrées à l'insuffisance cardiaque, aux syndromes cardio-rénaux, aux syndromes cardio-pulmonaires, aux affections artérielles, etc. Notons un petit chapitre des plus suggestifs sur la *Psychothérapie des affections circulatoires*.

Avec Laurens, nous abordons ensuite les maladies de l'*appareil respiratoire* : rhino-pharyngo-laryngite, bronchite, emphysème, asthme, pleurésie, tuberculose pulmonaire. Avec Saint-Cène, voici étudiées les maladies des reins et *des voies urinaires*, néphrites, lithiases rénales, *pyélonéphrites*. Avec Léon Meunier nous avons la thérapeutique à opposer aux maladies de l'*appareil digestif*, en apportant une attention spéciale à l'importance d'assurer l'évacuation stomacale et une convenable salivation. Après avoir traité de la thérapeutique des *affections du foie*, Martinet aborde le traitement des *maladies de la nutrition* (goutte, diabète), des *maladies du système nerveux*, des méningites, des syphilis nerveuses, des maladies

infectieuses (avec Lutier), des *maladies vénériennes* (avec Saint-Cène), des affections *cutanées* (avec Martingay).

L'ouvrage se termine enfin par des pages excellentes consacrées à ce grand acte médical qu'est une *ordonnance médicale*.

Notons également un précieux *addendum* où se trouvent reproduits loi et décret du 14 Septembre 1919.

⁂

On le voit, l'ouvrage de thérapeutique de Martinet est tout à fait complet. Il constitue pour le médecin un mentor et un guide : mentor, pour appeler son attention sur la nécessité de raisonner la médication avant de la prescrire ; guide, pour lui rappeler les principaux points à ne pas oublier dans une ordonnance et pour préciser toutes ces questions de dosage, de contre-indications, d'incompatibilités médicamenteuses que le médecin peut difficilement conserver dans sa mémoire et qu'il doit pouvoir trouver facilement au moment du besoin.

La *Thérapeutique clinique* de Martinet sera demain sur la table de tous les praticiens qui, dans le monde, connaissent la langue française.

J. Dumont.

LIVRES REÇUS

2470. **Les Cardio-rénaux. Etude théorique et pratique**, par le Dr O. Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, et le Dr Maurice Parturier. 1 vol. de 230 pages (*Le François*, éditeur). — Prix : 12 fr. ; franco, 13 fr. 20.

2471. **L'Histoire éclairée par la clinique**, par le Dr Cabanès. 1 vol. de 320 pages (*Albin Michel*, éditeur). — Prix : 10 fr. net.

2472. **La Science de la vie et la longévité**, par le professeur Oscar Laurent, membre correspondant de l'Académie de Médecine. 1 vol. in-16 de 252 pages *A. Legrand*, libraire-éditeur). — Prix : 6 fr. net.

2473. **Lezioni Scelte di Clinica Medica**, par le professeur Antonin Cardarelli, directeur de la clinique médicale de l'Université de Naples. — T. II : *Maladies de l'œsophage, de l'estomac, du foie, des voies biliaires, du péritoine. Tumeurs abdominales diverses.* 1 vol. de 350 pages (*Bibliotheca dello studium*). — Prix : 30 lires.

2474. **Guide du médecin oculiste dans les accidents du travail**, par le Dr M. Caillaud. 2e édition revue et mise à jour. 1 vol. de 260 pages (*A. Legrand*, libraire-éditeur). — Prix : 7 fr.

2476. **Prinzip., Theorie und Praxis der Vakzintherapie**, par le Dr Alexander Forbat. 1 brochure de 52 pages (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

E. Stérian. — Essai sur la sérothérapie antigonococcique polymicrobienne.

A. Lavenant. — Les infections secondaires de l'urètre et les urétrites à entérocoques.

Technique urinaire :

Louis Phélip. — A propos du cathétérisme des uretères à vessie ouverte.

Société française d'Urologie :

Séance du 3 Décembre 1920.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* **M. Vitoux**, *à* **La Presse Médicale, 120,** *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les inscriptions aux examens de la session de Juillet 1921 seront reçues au secrétariat de l'Ecole de médecine et pharmacie, au Pharo, à Marseille du 20 au 25 Juin 1921. Aucune inscription ne sera reçue après cette date.

La dernière inscription de l'année scolaire 1920-1921 sera délivrée du 20 au 25 Juin sauf en ce qui concerne la 16e (médecine AR) et les 12e (AR) et 16e (NR) pharmacie qui pourront être prises à partir du 1er Juin.

L'inscription ne sera accordée qu'aux élèves à scolarité normale et dont les dossiers complets sont déposés au secrétariat.

Les inscriptions aux concours de fin d'année auront lieu du 20 au 25 Juin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Enseignement antituberculeux. — Un cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire sera fait sous les auspices de la Faculté de Médecine de Paris et de la Commission Rockefeller de préservation contre la tuberculose, par M. Emile Sergent, avec la collaboration de MM. Babonneix, Bertier, Brissaud, Cottenot, Courcoux, Genevrier, Gimbert, Guinon, d'Heucqueville, Kuss, G. Laurens, Louste, Méry, Pruvost, Ribadeau-Dumas et Rolland, du 27 Juin au 23 Juillet 1921.

Les boursiers de la Commission Rockefeller sont priés de venir s'inscrire au bureau, 3, rue de Berri, le lundi 27 Juin entre 9 h. et 12 h. La première conférence aura lieu à l'hôpital de la Charité (amphithéâtre Potain) ce

(*Voir la suite, p.* **817**.)

même jour à 17 h. La Commission Rockefeller se chargera d'acquitter les droits de laboratoire de ses boursiers. Les médecins inscrits pour ce cours qui se trouveraient empêchés d'y assister sont priés d'en aviser le plus tôt possible le secrétaire du bureau médical de la Commission.

Le programme détaillé des exercices pratiques sera donné ultérieurement.

I. *Conférences théoriques.* — Lundi 27 Juin, à 17 h., M. Sergent. Exposé général sur l'évolution clinique de la tuberculose. — Mardi 28 Juin, à 17 h. 1/2, M. Ribadeau-Dumas. Exposé général d'anatomie pathologique. — Mercredi 29 Juin, à 17 h. 1/2, M. Pruvost. Bactériologie et expérimentation. — Jeudi 30 Juin, à 17 h. 1/2, M. Sergent. Tuberculose pulmonaire de l'adulte. Eléments généraux de diagnostic. — Vendredi 1er Juillet, à 17 h. 1/2, M. Pruvost. Le bacille tuberculeux. Les moyens de diagnostic du laboratoire. — Samedi 2 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Brissaud. Signes stéthoscopiques dans la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Lundi 4 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Pruvost. Les réactions humorales. La cuti- et l'intradermo-réaction. — Mardi 5 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Brissaud. Diagnostic différentiel de la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Mercredi, 6 Juillet à 17 h., M. G. Laurens. Tuberculose des voies aériennes supérieures et du larynx. — Mercredi 6 Juillet, à 18 h., M. Sergent. Les signes fonctionnels de la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Vendredi 8 Juillet, à 17 h., Miss Crowell. L'infirmière-visiteuse et l'œuvre sociale du dispensaire. — Vendredi 8 Juillet, à 18 h., M. Guillon. Le statut juridique des différents organismes de lutte antituberculeuse et des offices publics d'hygiène sociale. — Samedi 9 Juillet, à 17 h., M. Courcoux. La tuberculose pleurale. M. Courcoux. La tuberculose des séreuses. — Lundi 11 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Ribadeau-Dumas. Tuberculose de la 1re enfance. — Mardi 12 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Kuss. Le rôle du médecin dans un dispensaire. — Mercredi 13 Juillet, à 17 h., M. Kuss. Le rôle du médecin dans un dispensaire (*suite*). — Mercredi 13 Juillet, à 18 h., M. Ribadeau-Dumas. Les signes radiologiques. — Vendredi 15 Juillet, à 17 h., M. Guinon. Tuberculose de la 2e enfance et de l'adolescence. — Vendredi 15 Juillet, à 18 h., M. Evrot. L'organisation départementale des dispensaires. — Samedi 16 Juillet, à 17 h. 1/2. M. Courcoux. Le tube digestif des tuberculeux. — Lundi 18 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Courcoux. Le pneumothorax tuberculeux. — Mardi 19 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Sergent. Les signes généraux. Les signes d'évolution. Les éléments du pronostic. — Mercredi 20 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Gimbert. Traitement médicamenteux. Traitement spécifique. — Jeudi 21 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Bertier. Traitement des complications. — Vendredi 22 Juillet, à 17 h. 1/2, M. Gimbert. Principes généraux d'hygiène. — Samedi 23 Juillet, à 17 h. 1/2. M. Bertier. Le pneumothorax artificiel.

II. *Exercices pratiques.* — De 14 h. 1/2 à 16 h. 1/2 par équipes réparties successivement dans les divers services.

1° Exercices cliniques, à la Charité, MM. Bertier, Courcoux, Gimbert, Ribadeau-Dumas, Sergent; à Beaujon, M. Louste;

2° Exercices radiologiques, à la Charité, M. Cottenot;

3° Exercices de laboratoire, à la Charité, MM. Brissaud, Pruvost, Rolland;

4° Exercices de cuisine de régime à la Charité, Mmes Ollivier, Pierre Goujon, Jean.

5° Exercices de dispensaire, à Levallois, M. Guinon; dispensaire rue Léon-Giraud, M. Kuss; à Beaujon, M. Louste; à Charonne, M. Ribadeau-Dumas.

III. *Examen des malades hospitalisés dans les salles. Polycliniques.* — Tous les matins de 9 h. à midi, par équipes réparties successivement dans les divers services. MM. Babonneix (Debrousse); Courcoux (Andral); Genevrier (Saint-Joseph); Guinon (Bretonneau); Laurens (Saint-Joseph); Méry (Enfants-Malades); Ribadeau-Dumas (Maternité); Sergent (Charité).

IV. *Visites des sanatoriums et des préventoriums.* — Sanatorium de Bligny, M. Guinard; préventorium de Plessis-Robinson, M. Méry.

V. *Films éducateurs et de propagande* (mission Rockefeller).

Les exercices pratiques, le stage dans les services hospitaliers, les visites au sanatorium de Bligny et au préventorium de Plessis-Robinson, ainsi que les conférences faites au siège de la mission Rockefeller seront exclusivement réservés aux boursiers de la mission Rockefeller et aux élèves qui auront versé au secrétariat de la Faculté les droits d'inscription. Le nombre de ces élèves est limité. Les conférences théoriques de l'après-midi seront publiques et pourront être suivies par un nombre illimité d'auditeurs. Les droits de laboratoire sont de 150 francs.

Asiles d'aliénés de la Seine. — Sont nommés assistants en médecine des asiles d'aliénés de la Seine, MM. Pruvost, Boutet, Gouriou, Brousseau et Borel.

Sont nommés internes titulaires des asiles publics d'aliénés de la Seine, MM. Codet, Perrussel, Martimor, Cenac, Leyritz, Guillerm, Furet, Mlle Bernard, M. Godart, Mlle Serin.

Sont mis à la disposition de M. le Préfet de police pour le service de l'Infirmerie spéciale des aliénés : MM. Santenoise et Bernadou, internes.

CONCOURS

Prosectorat. — Composition écrite. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM. Boppe, 27; Petit-Dutaillis, 22.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Lévy (Fernand), 17; Weissenbach, 14; Tinel, 19.18; Debré, 17.81.

Médecin de l'Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Maffei, 17 + 7 = 24; Regnault, 17 + 8 = 25; Haguet, 12 + 6 = 18. — *Excusé* : M. Delotte.

Séance du 1re Juin. — Ont obtenu : MM. Depardieu, 16 + 6 = 22; Delotte, 12 + 6 = 18.

Séance supplémentaire pour les 3 candidats ayant un total de 43 points, le lundi 6 Juin, à 17 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Externat. — Le concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er Mars 1922 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris aura lieu le lundi 19 Septembre 1921, à 16 h. précises, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 h. à 17 h., du lundi 1er Août au mercredi 31 Août 1921 inclusivement.

Pour les places d'élève, les Français et les étrangers, de l'un et l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées. Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins prises dans l'une des Facultés de Médecine françaises de l'Etat peut se présenter au concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire : 1° un certificat de ses inscriptions; 2° son acte de naissance; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les élèves externes sont nommés pour deux ans, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une troisième, une quatrième, une cinquième et une sixième année par arrêté du directeur de l'Administration, sur le vu de leurs notes individuelles.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée

par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Nota. — Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'Administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Laurent, à Versailles; Arbel, à Maissemy (Aisne); Bornot, Chapon, à Paris; Bouvat, à Saint-Peray (Ardèche); Ducher, à Thoissey (Ain). (*Journ. off.*, 28 Mai.)

Hommage à M. Le Fur. — Les collaborateurs et amis de M. Le Fur se sont réunis dimanche dernier à sa Clinique chirurgicale, 21, rue de Rémusat, pour lui offrir sa croix à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur. La duchesse de Rohan qui dirigeait un des deux hôpitaux de blessés confiés à M. Le Fur et qui fut décorée elle-même de la main du maréchal Foch, rappela, dans une charmante allocution, tous les services rendus par M. Le Fur au cours de la guerre et donna l'accolade au nouveau légionnaire.

Exposition nationale de la maternité et de l'enfance. — Une exposition nationale de la maternité et de l'enfance, exposition organisée au profit des œuvres départementales de la natalité, sera ouverte au Jardin zoologique d'acclimatation de Paris du 15 Juin au 25 Juillet.

Cette exposition comprendra les sections suivantes :

1re section : La mère et l'enfant dans l'art et dans l'histoire.

2e section : La natalité. La maternité. L'enfance.

3e section : L'aide sociale dans la grande industrie.

4e section : Comité de fêtes et rapports avec la Presse.

Le commissariat général de l'exposition de la maternité et de l'enfance est installé, 4 boulevard de la Madeleine, à Paris (9e arr.).

V. E. M. — Le 15e voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques du centre de la France aura lieu du 4 au 15 Septembre 1921, sous la direction scientifique de M. le professeur Paul Carnot.

On visitera les stations suivantes : Pougues (point de concentration), Saint-Honoré, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Vichy, Saint-Yorre, Châtel-Guyon, Royat, Saint-Nectaire, Le Mont-Dore, La Bourboule, Evaux, Nerès, La Motte-Beuvron (point de dislocation).

Une excursion éventuelle en auto-cars dans les montagnes d'Auvergne est en préparation.

Grâce aux subventions déjà recueillies, le prix du voyage, qui serait d'environ 760 francs, a pu déjà être ramené à 500 francs : il descendra plus bas encore si de nouvelles subventions interviennent, auquel cas la différence sera restituée aux souscripteurs. Ce chiffre comprend la totalité des dépenses, du point de concentration au point de dislocation.

Les médecins seuls (et les étudiants) font partie du voyage : ils peuvent être accompagnés de leur femme ou d'une de leurs filles, aux mêmes conditions.

Le nombre de places étant limité, prière aux confrères français et étrangers de se faire inscrire dès maintenant et d'envoyer leur souscription (500 francs) au nom de M. Gerst, trésorier du V. E. M., à l'Office national du Tourisme, 17, rue de Surène, Paris.

Les médecins de Toulouse à Paris. — L'autre samedi a eu lieu, au restaurant Saint-Michel, le 7e banquet mensuel de l'Association des médecins de Toulouse à Paris. Etaient présents : MM. Fourcade, Gabriel, Larcher, Dartigues, Roule, Mont-Refet, Nigoul-Foussal, Marcorelles, Laffont, Verdier, Alberge, Armengaud, Bourguet, Dutech, Groc, Terson, Mazet, Chapelle, Clavel, Esclavissat, Malleterre, Thomas, Durand, Bory. MM. Emonet, Millias, Galland, Delherm, Baudon, Molinery et Cami s'étaient fait excuser. Au dessert, toast spirituel de M. Roule, professeur au Muséum d'histoire naturelle, pour féliciter MM. Dutech et Roucayrol de leur récente promotion dans la Légion d'honneur et M. Bourguet de son admission, à l'unanimité, à la Société des chirurgiens de Paris. Le prochain banquet aura lieu en Juin à une date qui sera fixée ultérieurement.

Voyages aux eaux minérales. — Au cours du mois de Mai, la Compagnie fermière de Vichy a inauguré la saison thermale de 1921 en recevant successivement à Vichy les professeurs et auditeurs du Cours sur les maladies du tube digestif, institué à la Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine, sous la direction de MM. Bensaude, Félix Ramond et Le Noir, puis les élèves des cours de thérapeutique et d'hydrologie des Facultés de Nancy et de Lyon, sous la direction des professeurs Perrin et Piéry.

Reçus par les représentants de la Compagnie fermière et les membres du Bureau de la Société des Sciences médicales de Vichy, les professeurs et élèves de ces cours, comprenant de nombreux médecins étrangers, visitèrent les célèbres sources de l'Etat et les installations du grand Etablissement thermal, dont ils ont pu apprécier la haute perfection.

Comité national de défense contre la tuberculose. — L'assemblée générale du Comité national de défense contre la tuberculose aura lieu à Rennes, le samedi 16 Juillet. Elle comprendra des délégués de tous les Comités départementaux, dont le plus grand nombre a déjà répondu à l'invitation qui leur a été adressée et sera suivie d'un Congrès régional des organisations antituberculeuses des départements de l'Ouest de la France.

Le programme de la réunion sera envoyé à chacun des Comités départementaux.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du Comité national, 66 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, ou à M. Follet, président de l'Office départemental d'assistance et de préservation antituberculeuse, 3, rue de la Cochardière, Rennes.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Henouille (Adophe), médecin aide-major : médecin aide-major d'un dévouement et d'une conscience professionnelle au-dessus de tout éloge. A pris part aux combats du début de la campagne au cours de l'un desquels, le 22 Août 1914, il est glorieusement tombé pour la France. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 19 Décembre 1920.)

— M. Cassidanus (Marcel), médecin aide-major : médecin de bataillon d'une conscience et d'un dévouement absolus, poussant la bravoure jusqu'à la témérité. A été blessé mortellement en prodiguant ses soins à découvert, en pleine bataille à proximité de la ligne de feu, le 1er Octobre, à Somme-Py. A été cité. (*Journ. off.*, 16 Décembre 1920.)

Médaille militaire :

— M. Rocheblave (Marcel) médecin auxiliaire : a manifesté, dans toutes les affaires auxquelles son groupe a pris part, les plus belles qualités de bravoure et d'endurance, donnant à son personnel de brancardier ainsi qu'aux blessés qu'il soignait avec un parfait dévouement, le plus bel exemple de gaité, de bonne humeur et d'abnégation. Tué à son poste de combat, le 2 Septembre 1916. A été cité. (*Journ. off.*, 7 Décembre 1920.)

— M. Penyrat (Clément), médecin auxiliaire : a toujours donné l'exemple du courage et du devoir, ramas-

(*Voir la suite, p.* 821)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 27)

(*Thérapeutique*) **DIGESTION DES FECULENTS**

Comment favoriser la digestion des féculents

Les féculents forment la base de notre alimentation. Or on sait que la digestion intragastrique des féculents se fait grâce à la salive, qui, par sa ptyaline, transforme les matières amylacées insolubles en substances sucrées solubles.

Cette saccharification est souvent compromise et cela dans les deux cas suivants :

1° *Insuffisance quantitative de la salive ;*
2° *Insuffisance qualitative de la salive.*

Le premier cas se rencontre chez toute personne mangeant vite, la salive sécrétée étant fonction du temps de séjour du bol alimentaire dans la cavité buccale. D'ailleurs la cuisine moderne en nous présentant fréquemment les féculents sous forme de purées, nous incite à les déglutir sans les mastiquer.

Le deuxième cas se rencontre toutes les fois que la sécrétion gastrique est trop riche en acide. On sait en effet que, au-dessus de 0,50 pour 1.000 d'HCl, l'action de la ptyaline est entravée.

Comment lutter contre cette saccharification insuffisante.

Voici les conseils qu'on peut donner au malade :

1° Manger lentement afin de beaucoup saliver.
Conseil toujours donné, mais rarement suivi.

2° Avec chaque bouchée de purée, mastiquer longuement un peu de pain grillé (purées aux croûtons...) ;

3° Commencer toujours le repas par les féculents (purées et pâtes), ne prendre la viande qu'en deuxième lieu.

Se rappeler en effet que la mastication de la viande entraîne une sécrétion psychique (Pawlow) immédiate, abondante et riche en acide chlorhydrique. Les féculents pris en second lieu tombent par suite dans un milieu gastrique acide qui annihile l'action saccharifiante de la salive entraînée ;

4° Boire en mangeant des infusions saccharifiantes. Dans ce but nous conseillons l'infusion d'orge germée qui contient une diastase de même nature que la ptyaline :

Moudre une cuillerée à soupe d'orge germée (se trouve dans toute brasserie), mettre avec une tasse d'eau froide dans un vase non en métal. Porter au bain-marie bouillant seulement dix minutes (la diastase est, en effet, détruite au-dessus de 80°). Passer et sucrer comme une infusion ordinaire.

5° Saliver *artificiellement* après le repas.

Pour cela on peut conseiller un des nombreux procédés employés empiriquement dans toutes les parties du monde et qui ne sont que des moyens élégants de chiquer après le repas.

Amérique du Nord. — Chewing-gum, *pepsin*-gum : Gomme à mastiquer aromatisée, qui ne contient d'ailleurs aucune trace de pepsine.
Perse. — Mastic en larmes.
Egypte. — Petits morceaux de canne à sucre.
Orient. — Piper-betel ; mélange de feuilles de bétel, de chaux vive et de noix d'arec.
France. — Pastille de Vichy, qui agit parce que bonbon dur et non par son sel de Vichy.
Anis, bonbon acidulé... qui devrait être alcalinisé... chique de sucre d'orge, voir même vulgaire chique de tabac.

LÉON-MEUNIER.

sant lui-même les blessés malgré les bombardements les plus violents. Frappé mortellement, le 7 Juin 1917, après une contre-attaque effectuée par son bataillon, alors qu'il donnait des soins à un blessé sous un violent tir de barrage. A été cité. (*Journ. off.*, 8 Décembre 1920.)

— Thollon (Jean), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire aussi actif que dévoué, ayant la plus haute conception du devoir et qui l'a toujours rempli avec le plus grand zèle. A été mortellement blessé à son poste, le 21 Juin 1917. A été cité .(*Journ. off.*, 9 Décembre 1920.)

— M. Dupont (Henri), médecin sous-aide-major, d'un courage et d'une abnégation qui ont fait l'admiration de tous. Toujours prêt à se porter au secours des blessés. Mortellement blessé, le 18 Juillet 1918, en entraînant ses brancardiers sous le feu violent de l'ennemi. A été cité. (*Journ. off.*, 12 Décembre 1920.)

— M. Farabosc (Antoine), médecin auxiliaire (réserve) au 36e bataillon de tirailleurs sénégalais : médecin auxiliaire très dévoué, qui a fait preuve, en toutes circonstances, d'énergie et de bravoure. Blessé très grièvement, le 26 Septembre 1916, à Verdun. (*Journ. off.*, 18 Décembre 1920.)

— M. Eudes (Charles), médecin auxiliaire : médecin courageux et dévoué, ayant un mépris absolu du danger. Pendant la période de combats du 29 Juillet au 8 Août 1918 a fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables, en donnant ses soins aux blessés en pleiu champ, sous de violents bombardements. A été mortellement blessé, le 8 août 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 5 Janvier 1920.)

— M. Wanceq (Ernest), médecin auxiliaire : excellent médecin auxiliaire, a donné de nombreuses preuves de qualités professionnelles au début de la campagne. Tombé glorieusement au champ d'honneur, le 12 Octobre 1914, à Lille. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 30 Janvier.)

— M. Laffait (Maurice), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire de grand courage et de grand dévouement. A été grièvement blessé dans un combat en Alsace, en donnant des soins aux blessés. Est mort pour la France, le 11 Novembre 1914, des suites de ses glorieuses blessures. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 1er Février.)

— M. Louge (Joseph), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire courageux et dévoué. Le 20 Août 1914, à Bidestroff, ce sous-officier, resté à son poste de secours, continuait à soigner ses blessés. Tombé glorieusement frappé alors qu'il criait : « Ambulance » prenant ainsi la défense des blessés. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 1er Février.)

— M. Vetu (Maurice), médecin auxiliaire : le 16 Novembre 1915, a prodigué pendant quatre mois ses soins aux blessés avec un dévouement inlassable, allant maintes fois jusqu'en première ligne sous le feu de l'ennemi et communiquant à tous les brancardiers l'énergie, l'entrain et le courage dont il était lui-même animé. Tué, le 19 Septembre 1915, à son poste par un éclat d'obus près de Bully-Grenay. A été cité. (*Journ. off.*, 5 Février.)

— M. Coizet (Jean), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire remarquable par ses qualités de courage et de dévouement. A été tué glorieusement à son poste dans l'exercice de ses fonctions lors du bombardement du 11 Mai 1916, au bois de la Caillette, devant Verdun. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Février.)

— M. Toutry (Pierre), médecin sous-aide-major : médecin auxiliaire d'un dévouement absolu et d'un courage à toute épreuve. Mort pour la France, des suites de glorieuses blessures reçues à Bernoville, le 17 Octobre 1918, en accomplissant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 6 Février.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Juin. — 5e N. R. Médecine légale. Ecole pratique. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 7 Juin. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Pitié. — Examen récapitulatif. Clinique obstétricale. Faculté.

Mercredi 8 Juin. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 9 Juin. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. (2 séries). Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 10 Juin. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Samedi 11 Juin. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier. — Examen récapitulatif. Clinique médicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 6 Juin. — MM. Broca (Auguste), Menetrier, Couvelaire, Mathieu. — Bougenot (Pierre). Du traitement de l'infection utérine. — Adam (Marcel). Contribution à l'étude de la vaccinothérapie. — Gicquel (Antoine). Contribution à l'étude clinique des fractures. — Bézine (Henri). Le choléra à Paris en 1849.

Mardi 7 Juin. — MM. Bezançon, Duval, Rénon, Philibert. — Arsac (Georges). Traitement de l'infiltration molle de l'urètre postérieur. — Woirin (Charles). Contribution à l'étude de l'herpès du larynx. — Mignot (René). Pathogénie de l'endocardite maligne. — Le Basser (F.). L'ulcère simple de l'intestin grêle.

Jeudi 9 Juin. — MM. P. Marie, Jeanselme, Bernard, Nobécourt. — Goldité (Jean). Les troubles respiratoires consécutifs à la pneumonie franche. — Baulot (André). Contribution à l'étude de la syphilis de l'estomac. — Proust (Jacques). De l'actinothérapie combinée à l'électrolyse. — Mme Chatelin (Louise). A propos d'un cas d'accouchement indolore. — Paget (René). Contribution à l'étude de l'hérédo-syphilis de seconde génération.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

(*Voir la suite, p. 823.*)

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Docteur très au courant méd. gén., petite chirurg., gynécologie, accouchements, intraveineuses, cherche occupation, à partir Juin, dans clinique ou ferait remplacements à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3355.

Etudiant, 16 inscr., au courant clientèle, cherche remplacement ou autre situation. Ecr. *P. M.*, n° 3381.

Hôtel particulier à vendre à Passy. Nombreuses pièces, conf. mod., joli jardin, remise autos. — S'adr. à M. F. Strauss, 6, rue Henri-Heine; Auteuil 35-67.

Ex-interne, 32 a., célibat., sérieuses référ., rempl. médecin pend. été, Paris, banl. — Ecr. *P. M.*, n° 3393.

Marseille. — Import. cab. dent. à vendre : 2 cab., 2 salons et labo. Install. neuve. Chiffre d'affaires 80.000 susceptible augmentation notable. Bail 8 ans. Loyer 1.500. Prix demandé : 120.000 francs. Ecrire : D. B., maison Ash, 4, rue Moustiers, Marseille.

Infirmière, très au courant d'un service de chirurgie, demande place comme anesthésiste, secrétaire ou emploi similaire. — Ecrire *P. M.*, n° 3396.

Docteur, 30 ans, ancien interne, ferait remplacement Paris ou banlieue, été. — Ecrire *P. M.*, n° 3397.

A vendre : Fauteuil pour ocul. ou laryngol. avec appui-tête. Tabouret d'opérateur à vis. Photo sur demande. — Ecr. : Cartier, 1, rue Martinière, Lyon.

Infirmière ayant travaillé 7 ans comme assistante chirurgicale (anesthésies, aide opérations), demande occupation similaire avec chirurgien, Paris ou banlieue, pour Septembre. — Ecrire *P. M.*, n° 3399.

Urgent. — A 25 minutes de Paris, *Propriété* pour maison de santé, avec nombreuses chambres. Prix demandé : 600.000 francs. — S'adresser à M. Ch. Jue, 138, avenue Victor-Hugo, Paris.

Introduit auprès du corps médical belge, désire représentations sérieuses. — Vanderveken, 195, boulevard Militaire, Bruxelles (Belgique).

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE Ve CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE DE CUBA

Il n'est personne parmi nous, aujourd'hui, pour ignorer quelles sympathies la France a rencontrées parmi les républiques latines de l'Amérique espagnole.

Ces sympathies, au cours des heures sanglantes des dernières années, ne se manifestèrent pas seulement en paroles, mais en actes.

C'est ainsi, par exemple, que la République de Cuba — dont le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, M. Fr. Dominguez, adressait à la date du 15 Août 1918, à tous les élèves des écoles une circulaire vibrante dans laquelle il leur recommandait de consacrer, la distrayant du temps réservé aux études, « une heure pour la France », heure durant laquelle, disait-il textuellement, « ils devraient penser uniquement à la grandeur, à l'héroïsme et à la beauté de notre pays » — non seulement pendant toute la durée de la guerre, nous donna des témoignages répétés de son attachement, mais songea encore à manifester celui-ci de manière plus efficace en venant prendre place à nos côtés sur le terrain de la lutte tragique, en envoyant un important corps d'armée rejoindre nos soldats.

La signature de l'armistice seule empêcha la réalisation de ce dessein.

De tels sentiments généreux, de pareils dévouements, qui nous ont été infiniment précieux, ne sont cependant point pour nous surprendre venant d'un pays latin tel que la grande île de Cuba, pays qui compte parmi les siens tant de noms familiers chez nous : tels ceux de J. Santos Fernandez, le grand maître incontesté de l'ophtalmologie dans l'Amérique du Sud, l'ami cher et l'ancien compagnon d'études du professeur de Lapersonne; d'Agramonte, dont on n'a point oublié le nom à l'Institut Pasteur où il vint naguère se préparer aux luttes victorieuses qu'il a depuis soutenues en son pays contre la fièvre jaune et contre le paludisme; de Presno, l'éminent chirurgien dont nos soldats blessés purent au cours de la guerre apprécier si heureusement la grande valeur; de G. Arostegui, de Zayas, de Desvernine, de Le Roy, de Tamayo, de Castillanos, et aussi de ceux de la génération de F. M. Fernandez, de Casariego, etc., tous grands amis de la France et de Paris où ils se rendent fréquemment, attirés chez nous comme le fut naguère Albarran, ce fils commun de la France et de Cuba,

— Albarran, fils de France à Cuba, fils de Sagua-la-Grande en France.

Un accord aussi intime entre les nations cubaine et française ne peut naturellement manquer de se traduire par des actes chaque fois qu'une occasion s'en présente.

Et c'est ainsi que le Ve Congrès national de médecine de Cuba qui, d'après une décision prise par son Comité exécutif, devra se tenir du 11 au 17 Décembre de cette année, nous en vient aujourd'hui apporter une preuve nouvelle.

A ce Congrès, a-t-il été décidé, sont uniquement conviés les médecins et chirurgiens des pays américains et seulement de deux pays européens : l'Espagne, à cause de la communauté du langage et la France, « parce qu'elle est le véritable berceau de la civilisation, la mère intellectuelle du monde entier ». Car, ajoutent encore les organisateurs du Congrès, « n'est-ce pas toujours de France qu'est parti le mouvement médical moderne, et n'est-ce pas toujours en France que sont accourus les médecins cubains à la recherche de la lumière et de la vérité scientifiques et cela bien avant même qu'Albarran y vînt ».

Et voici comment et pourquoi, dans un avenir prochain, M. le professeur Presno, président du Ve Congrès médical cubain, professeur à la Faculté de médecine de La Havane et qui fut naguère décoré par le Gouvernement français pour son concours précieux apporté pendant la guerre, doit se rendre à Paris en vue d'y renouveler personnellement aux diverses Sociétés françaises de médecine et de chirurgie l'invitation du Comité du Congrès et de leur exprimer le vif désir qu'ont les médecins cubains de les voir se faire représenter par une importante délégation au congrès de La Havane.

Cet appel si pressant et si cordial de la grande île américaine sera certainement entendu et cela pour le plus grand intérêt de tous.

Le prochain Congrès des médecins de Cuba, d'après les premières indications fournies jusqu'ici à son correspondant direct en France, M. Mathé, par le Dr F. M. Fernandez, secrétaire général du Congrès, doit comprendre les sections suivantes :

I. *Médecine générale*, dont M. Fr. Cabrera Sauvedra sera le président; M. Louis Ortega, le vice-président, et MM. A. Valdé-Dapena et Martinez Cânas, les secrétaires.

II. *Chirurgie générale* : président, M. Gabriel Casuso; vice-président, M. Ortiz Cano; secrétaires, MM. Manuel Costales et E. Romero.

III. *Hygiène, démographie et médecine légale* : président, M. A. Agramonte; vice-président, M. A. Zarreros; secrétaires, MM. Ramondo de Castro et E. Cuerva.

IV. *Médecine tropicale, parasitologie* : président, M. J. Guiteras; vice-président, M. L. Plasencia; secrétaires, MM. L. Vita et E. Ramurez.

V. *Opthalmologie et oto-rhino-laryngologie* : président, M. Juan Santos Fernandez; vice-président, M. E. Martinez; secrétaires, MM. J. Aleman et Penichet.

Enfin, pour compléter cet ensemble, le Congrès comprendra encore trois autres sections de pharmacie, d'odontologie et de médecine vétérinaire.

Intéressant ainsi toutes les branches importantes de la médecine, le Ve Congrès national de médecine de Cuba ne pourra manquer de remporter un vif succès.

Aussi, dès à présent, n'est-il point douteux qu'il groupera de nombreux savants, jaloux d'y apporter les résultats de leurs recherches et nul doute que parmi ces derniers les médecins français, qui s'y trouvent conviés de façon si chaleureuse, ne comptent de multiples représentants.

G. V.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Tuberculose pulmonaire. — Cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire organisé sous les auspices de la Faculté de Médecine de Paris et de la Commission Rockefeller de préservation contre la tuberculose, par M. Emile Sergent, avec la collaboration de MM. Babonneix, Bertier, Brissaud, Cottenot, Courcoux, Génévrier, Gimbert, Guinon, d'Heucqueville, G. Kuss, G. Laurens, Louste, Méry, Pruvost, Ribadeau-Dumas et Rolland, du 27 Juin au 23 Juillet 1921.

I. *Conférences théoriques.* — Tous les soirs à la Charité, à 5 h. ou 5 h. 1/2 (suivant les jours). Lundi 27 Juin, 5 h., M. Sergent. Exposé général sur l'évolution clinique de la tuberculose. — Mardi 28 Juin, 5 h. 1/2, M. Ribadeau-Dumas. Exposé général d'anatomie pathologique. — Mercredi 29 Juin, 5 h. 1/2, M. Pruvost. Bactériologie et expérimentation. — Jeudi 30 Juin, 5 h. 1/2, M. Sergent. Tuberculose pulmonaire de l'adulte. Eléments généraux de diagnostic. — Vendredi 1er Juillet, 5 h. 1/2, M. Pruvost. Le bacille tuberculeux. Les moyens de diagnostic du laboratoire. — Samedi 2 Juillet, 5 h. 1/2, M. Brissaud. Signes stéthoscopiques dans la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Lundi 4 Juillet, 5 h. 1/2, M. Pruvost. Les réactions humorales. La cuti- et l'intradermo-réaction. — Mardi 5 Juillet, 5 h. 1/2, M. Brissaud. Diagnostic différentiel de la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Mercredi 6 Juillet, 5 h., M. G. Laurens. Tuberculose des voies aériennes supérieures et du larynx. — Mercredi 6 Juillet, 6 h., M. Sergent. Les signes fonctionnels de la tuberculose pulmonaire de l'adulte. — Vendredi 8 Juillet, 5 h., Miss Crowell. L'infirmière-visiteuse et l'œuvre sociale du dispensaire. — Vendredi 8 Juillet, 6 h., M. Guillon. Le statut juridique des différents organismes de lutte antituberculeuse et des offices publics d'hygiène sociale. — Samedi 9 Juillet, 5 h., M. Courcoux. La tuberculose pleurale. La tuberculose des séreuses. — Lundi 11 Juillet, 5 h. 1/2, M. Ribadeau-Dumas. Tuberculose de la première enfance. — Mardi 12 Juillet, 5 h. 1/2, M. Kuss. Le rôle du médecin dans un dispensaire. — Mercredi 13 Juillet, 5 h., M. Kuss. Le rôle du médecin dans un dispensaire (*suite*). — Mercredi 13 Juillet, 6 h., M. Ribadeau-Dumas. Les signes radiologiques. — Vendredi 15 Juillet, 5 h. 1/2, M. Guinon. Tuberculose de la deuxième enfance et de l'adolescence. — Samedi 16 Juillet, 5 h. 1/2, M. Courcoux. Le tube digestif des tuberculeux. — Lundi 18 Juillet, 5 h. 1/2, M. Courcoux. Le pneumothorax tuberculeux. — Mardi 19 Juillet, 5 h. 1/2, M. Sergent. Les signes généraux. Les signes d'évolution. Les éléments du pronostic. — Mercredi 20 Juillet, 5 h. 1/2, M. Gimbert. Traitement médicamenteux. Traitement spécifique. — Jeudi 21 Juillet, 5 h. 1/2, M. Berthier. Traitement des complications. — Vendredi 22 Juillet, 5 h. 1/2, M. Gimbert. Principes généraux d'hygiène. — Samedi 23 Juillet, 5 h. 1/2, M. Bertier. Le pneumothorax artificiel.

A une date qui sera fixée ultérieurement, une conférence sera donnée par un des médecins de la Commission Rockefeller sur l'organisation départementale antituberculeuse.

II. *Exercices pratiques.* — Tous les soirs, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2, par équipes réparties successivement dans les divers services. 1° Exercices cliniques, à la Charité : MM. Bertier, Courcoux, Gimbert, Ribadeau-Dumas, Sergent; à Beaujon : M. Louste. — 2° Exercices radiologiques, à la Charité : M. Cottenot. — 3° Exercices de laboratoire, à la Charité : MM. Brissaud, Pruvost, Rolland. — 4° Exercices de cuisine de régime, à la Charité : service des régimes. — 5° Exercices de dispensaire, à Levallois : M. Guinon; dispensaire rue Léon-Giraud : M. Kuss; à Beaujon : M. Louste; à Charonne : M. Ribadeau-Dumas.

III. *Examen des malades hospitalisés dans les salles.* — Policliniques. Tous les matins, de 9 h. à midi, par équipes réparties successivement dans les divers services. MM. Babonneix (Debrousse); Courcoux (Andral); Genévrier (Saint-Joseph); Guinon (Bretonneau); Laurens (Saint-Joseph); Louste (Beaujon); Méry (Enfants-Malades); Ribadeau-Dumas (Maternité); Sergent (Charité).

IV. *Visites des sanatoriums et des préventoriums.* — Sanatorium de Bligny : M. Guinard. Préventorium de Plessis-Robinson : M. Méry.

V. *Films éducateurs et de propagande* (mission Rockefeller),

N. B. — Les exercices pratiques, le stage dans les services hospitaliers, les visites au sanatorium de Bligny et au préventorium de Plessis-Robinson, ainsi que les conférences faites au siège de la mission Rockefeller seront exclusivement réservés aux boursiers de la mission Rockefeller et aux élèves qui auront versé au secrétariat de la Faculté les droits d'inscription. Le nombre de ces élèves est limité. Les conférences théoriques de l'après-midi seront publiques et pourront être suivies par un nombre illimité d'auditeurs. Le droit d'inscription est de 150 francs. Les bulletins de versement sont délivrés les jeudis et samedis à la Faculté de Médecine (guichet n° 3).

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — M. Douay, chef des travaux gynécologiques, M. Haller, chef de clinique, M. Mossé, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la Clinique gynécologique (hôpital Broca), du lundi 13 Juin au samedi 25 Juin 1921.

Les leçons auront lieu tous les jours après-midi, à 5 h., sauf le dimanche. Toute la gynécologie sera passée en revue en 12 leçons, suivant un programme affiché dans le service. Ces leçons seront faites alternativement par MM. Haller et Mossé; elles auront un caractère essentiellement pratique, ayant en vue spécialement le traitement des affections gynécologiques, traitement médical, chirurgical, radio et radiumthérapique.

Après chaque leçon, de 6 à 7 h., plusieurs malades seront examinées à l'amphithéâtre par M. Douay.

Cet examen clinique auquel participera chaque élève à tour de rôle aura pour but de discuter le diagnostic et de fixer les indications thérapeutiques.

Une démonstration cinématographique aura lieu à la fin du cours.

Le droit à verser est de 100 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Boucicaut. — Enseignement clinique, service de médecine : professeur F. Bezançon. Visite des salles tous les matins à 10 h. 30. Les visites des mardis et samedis seront consacrées aux salles de tuberculeux.

Tous les vendredis à 10 h. 30, pendant les mois de Juin et Juillet, leçons anatomo-cliniques, par MM. les professeurs Letulle et Bezançon sur les cas intéressants du service, avec projections de microphotographies en couleurs, par M. Normand.

Les mercredis à la même heure, leçons sur l'asthme, l'emphysème, les scléroses pulmonaires et les bronchites chroniques, par MM. F. Bezançon et S.-I. de Jong; sur le rôle pharmacodynamique de la caféine, de l'atropine, de l'adrénaline et des iodures, par M. Tiffeneau; sur la chirurgie pulmonaire, par M. P. Mathieu.

Service de chirurgie : M. Dujarrier.

Le lundi à 10 h. 30, leçon sur un sujet chirurgical, par M. Dujarrier et M. P. Mathieu.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 2 Juin.* — Ont obtenu : MM. Troisier,

(*Voir la suite, p.* **831**.)

19.81; Leblanc, 18.45; Weil (M.-P.), 18; Huber, 18.45.

Adjuvat. — M. Michon, 65 points.

Prosectorat. — ÉPREUVE ORALE D'ANATOMIE. — *Séance du 2 Juin.* — Ont obtenu : MM. Petit-Dutaillis, 14; Quénu, 16; de Gaudart d'Allaines, 18; Monod, 17; Moulonguet, 12; Bloch, 18.

Séance du 4 Juin. — Ont obtenu : MM. Ducastaing, 15; Senèque, 16; Caudrelier, 16; Fey, 14; Boppe, 17.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles : MM. J. Bloch, 45 points; Boppe, de Gaudart d'Allaines, 44 points; Quénu, 41 points; Monod, Caudrelier, 40 points; Senèque, 39 points et Fey, 38 points.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Voiture Renault, 10 HP, 4 places, 4 cylindres, conduite intérieure, entièrement revue, peinture neuve. Prix avantageux. — Ecrire *P. M.*, n° 3366.

Hôtel particulier à vendre à Passy. Nombr. pièces, confort moderne, joli jardin, remise autos. — S'adr. à M. F. Strauss, 6, rue Henri-Heine; Auteuil 35-67.

Docteur, 30 ans, anc. interne, ferait remplacement Paris ou banlieue, été. — Ecrire *P.M.*, n° 3397.

Belge, 35 ans, cherche grosse représentation française produits chimiques et pharmaceutiques.—Vanderveken, 195, boul. Militaire, Bruxelles (Belgique).

Médecin achèterait Torpedo 10 HP, éclairage électrique. — Ecrire *P. M.*, n° 3402.

Dame libre, infirmerie, massage médical, diplôm., demande situation près docteur : France, colonies. — Mme Cornu, 192, boul. Haussmann, Paris.

Docteur ayant grande pratique peau, voies urin., O.-R.-L., cherche place rétribuée dans clinique, maison de santé, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3404.

Maison de santé, au centre de Paris, offrirait laboratoire et matériel à médecin spécialisé possédant déjà clientèle de laboratoire.—Ecrire *P. M.*, n° 3405.

A vendre : Instruments de gynécologie, accouchement et autres. — Ne pas écrire. — Voir : rue de La Tour-d'Auvergne, 13, Paris.

Remplacements Paris, par confrère non installé, ne faisant que remplacements; libre de suite. — Ecrire : Dr, 2, place Dancourt, Paris.

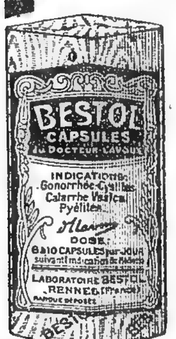
Infirmière diplômée S. B. M. désire place clinique ou situation similaire. — Ecrire *P. M.*, n° 3408.

Docteur accepterait situation dans clinique ou maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3409.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

L'HOMÉOPATHIE
REPOSE-T-ELLE SUR DES BASES SCIENTIFIQUES ?

La valeur d'une doctrine ne se jugeant pas d'après le nombre de ses partisans, mais d'après la solidité de ses bases scientifiques, M. Henri Dejust vient d'étudier à ce point de vue la doctrine homéopathique dans une revue fort intéressante, qui nous a paru mériter de retenir ici l'attention [1].

L'homéopathie n'est pas le fruit d'une évolution progressive des idées médicales : elle a été en quelque sorte révélée à un homme qui l'a codifiée, appliquée et léguée à ses disciples. Elle est l'œuvre de Samuel Hahnemann, médecin allemand qui, né en 1775, après avoir connu des fortunes très diverses, finit par trouver le grand succès à Paris où il mourut en pleine vogue, en 1843.

Dans son « Organon de l'art de guérir », Hahnemann présentait sa théorie comme créée par le Tout-Puissant, et, plus près de nous, nous avons vu d'autres Allemands attribuer aussi leurs conceptions à une origine surnaturelle. Toute la doctrine d'Hahnemann, et toute l'homéopathie contemporaine qui en découle fidèlement, reposent sur les deux postulats d'Hahnemann : principe de similitude et principe de posologie. En quoi consistent ces principes ? Que valent-ils ?

1. H. DEJUST. — *Revue scientifique*, 59e année, 1921, n° 7.

1° PRINCIPE DE SIMILITUDE. — « La marche à suivre pour obtenir de véritables guérisons consiste à choisir un médicament capable de produire par lui-même une affection semblable à celle qu'il doit guérir. » (Hahnemann). Cette thérapeutique est du reste purement symptomatique, car le symptôme est le seul critérium utilisable, puisque nous ne savons rien de la nature réelle, de la cause prochaine des maladies. Dans les maladies microbiennes mêmes, ce n'est pas le microbe qui est la cause de la maladie, puisqu'on peut le rencontrer dans l'organisme sans qu'il y soit virulent, c'est l'organisme, affaibli par une force morbide que nous ignorons, qui communique cette force morbide au microbe, lequel devient alors malade, sécrète des toxines, et peut, inoculé à un autre sujet, lui communiquer cette toxinite. Il n'y a pas de spécificité microbienne ; toutes les maladies microbiennes sont des toxinites évoluant différemment suivant le milieu.

Dejust a essayé de découvrir sur quels documents s'appuient les homéopathes pour dire que tel médicament correspond à tel symptôme, c'est-à-dire le provoque et le guérit, sans trouver autre chose, dans les formulaires homéopathiques, que la description de cas cliniques auxquels s'appliquent les médicaments. Aucune trace d'expérimentation systématique. Il semble bien que chaque auteur, ayant remarqué ou cru remarquer une action thérapeutique d'un corps sur un symptôme chez le malade, en a inféré que, pour être conforme au principe de similitude, ce corps devait produire le même symptôme sur l'homme sain.

Les traités homéopathiques attachent une importance capitale aux symptômes mentaux les plus légers, et c'est ainsi que le médicament convenant au traitement d'un typhique ne sera pas le même suivant que l'expression du visage sera « heureuse et étrange », ou « stupide », ou « apathique ».

Quelques auteurs ont tenté cependant la démonstration expérimentale du principe de similitude, notamment Peyraud (de Libourne) ; dans une première série d'expériences, il tenta de démontrer que la strychnine, poison tétanisant, vaccine contre le tétanos ; dans une seconde série d'expériences, il voulut démontrer que l'huile essentielle de tanaisie provoquait des symptômes analogues à la rage et, d'autre part, qu'elle pouvait guérir cette maladie. Ses expériences, de valeur discutable, provoquèrent à l'Académie de Médecine des expériences de contrôle passibles, elles aussi, de bien des critiques.

Il semblerait bien abusif de dire que traiter un asystolique par la digitale, c'est appliquer le principe de similitude, parce que la digitale, à dose toxique, provoque une accélération arythmique du cœur « analogue » à celle de l'asystolique. Il est bien évident qu'à doses toxiques, bien des médicaments provoquent des accidents analogues à ceux qu'ils combattent à dose thérapeutique. Mais cette notion d'analogie, de ressemblance est d'un emploi fort dangereux, parce qu'elle échappe à toute mesure et prête à d'interminables et stériles discussions. Elle est l'origine de l'obscurité et de l'imprécision des ouvrages homéopathiques.

Il existe cependant des branches de la thérapeutique que les homéopathes revendiquent comme découlant directement de leur théorie et spécialement du principe de similitude : ce sont la sérothérapie, la vaccinothérapie, l'organothérapie.

Mais une injection de sérum antidiphtérique a-t-elle jamais provoqué chez l'homme sain aucun symptôme apparent rappelant la diphtérie? Si la vaccination jennérienne est, sans conteste, un bel exemple de traitement par les semblables, si, dans la vaccination antityphique, on peut établir une certaine analogie entre des réactions graves post-vaccinales et la fièvre typhoïde, par contre, l'argument de la similitude n'est pas valable pour les vaccinations antirabiques ou pour les vaccins de Wright.

En radiothérapie, il existe une analogie entre les dystrophies cellulaires provoquées par l'action prolongée des rayons X et certains tissus pathologiques sur lesquels ces mêmes rayons ont une action curatrice.

Une autre application du principe de similitude se retrouve également dans l'opothérapie, et notamment dans l'action variable suivant les cas et les doses de l'opothérapie thyroïdienne chez des sujets sains ou des basedowiens (Léopold-Lévi). Ici, l'action stimulo-régulatrice de l'extrait opothérapique vis-à-vis d'une glande à fonctionnement instable rappelle bien l'excitation vitale recherchée par les homéopathes.

Enfin, on sait que les effets de l'anaphylaxie alimentaire sont combattus par l'ingestion préalable d'une très petite quantité du corps anaphylactisant (Widal, Pagniez).

En somme, s'il n'y a rien dans la copieuse littérature homéopathe qui démontre expérimentalement leur principe fondamental de similitude, ce principe se trouve cependant applicable à un certain nombre d'acquisitions précieuses de la thérapeutique contemporaine. Mais rien ne permet de généraliser ce principe.

2° Principe de posologie. — Pour se conformer à la loi de similitude, il faut, en thérapeutique, recourir à la dose dont l'action provoque, chez l'homme sain, un ensemble de symptômes pathologiques semblable à l'ensemble des symptômes morbides en présence desquels on se trouve. Toutes les doses sont éventuellement capables de répondre à cette indication.

Certains homéopathes modifièrent ce deuxième principe et admirent qu'on doit donner aux malades, à dose infinitésimale, la substance qui, donnée chez l'homme sain à dose faible mais non infinitésimale, produit un ensemble de phénomènes analogue aux symptômes constatés.

De là découle, pour la thérapeutique homéopathique, ce caractère si spécial d'extrême dilution qui a tant frappé le public. Les médicaments sont préparés en solutions de plus en plus diluées, en partant d'une solution mère au 1/10e ou au 100e, avec laquelle on en prépare une seconde 10 ou 100 fois plus étendue, en allant parfois jusqu'à la 1.000e dilution et même plus loin. Chaque dilution est accompagnée d'une *agitation* énergique qui, combinée à l'action de la dilution, a pour but de développer dans la matière un dynamisme spécial, exaltant l'activité médicamenteuse.

Pour les corps solides, on les triture au mortier avec neuf fois leur poids de lactose ; la dixième partie du mélange obtenu est à nouveau triturée avec neuf fois son poids de lactose, etc., après quoi tout se passerait comme si la matière était devenu soluble dans l'eau.

Peut-on admettre que de semblables préparations aient une activité thérapeutique? Les travaux de Gabriel Bertrand, de Javillier, ont montré l'influence de traces infinitésimales d'éléments minéraux sur le développement de végétaux inférieurs, comme l'aspergillus niger. Mais rien n'indique *a priori* que cette constatation s'applique à l'homme. De plus, l'alimentation apporte chaque jour à l'homme des doses des éléments constitutifs du corps de l'ordre des doses homéopathiques ou supérieures. Il faudrait admettre que ces doses n'agissent pas parce qu'elles n'ont pas été dynamisées par les secousses.

Les homéopathes emploient couramment la silice à la 30e dilution (soit 1/30 zéros). Or, la quantité de silice et des autres constituants du verre dissous par l'eau au cours des manipulations est certainement supérieure à 1/30 zéros, et tous ces éléments sont dynamisés par les secousses. Comment dès lors pourrait-on expliquer que toutes les préparations homéopathiques ne présentent pas les propriétés médicamenteuses attribuées par les homéopathes aux dilutions de silice et des autres constituants du verre.

Ces objections seraient sans valeur si l'observation clinique démontrait l'efficacité de ces doses homéopathiques de médicaments, dont chacun est donné comme spécifique d'un état symptomatologique.

Or, les expériences pratiquées par les homéopathes sur l'homme sain ou l'animal sain sont peu nombreuses et généralement fort succinctement relatées. Quant aux observations cliniques, la plupart sont si vagues et si incomplètes qu'elles échappent à toute discussion, et qu'il est bien difficile d'en dégager

l'efficacité de telle ou telle drogue. Par ailleurs, l'interprétation est bien difficile de ces observations classées d'après un point de vue symptomatologique et non étiologique.

En somme, dit H. Dejust, le chaos qui règne dans l'« Organon » d'Hahnemann n'a fait que se perpétuer dans les travaux de ses disciples, où les discussions dogmatiques, les affirmations sans preuves remplissent environ les quatre cinquièmes des publications. On y rencontre maintes élucubrations fantaisistes, dénotant chez leurs auteurs un mélange d'incapacité et d'auto-suggestion, à côté desquelles on découvre cependant, perdus dans ce fouillis sans valeur, quelques travaux intéressants, comme les expériences de Peyraud, de Rabe et Hirschland, expériences qui mériteraient d'être reprises et pourraient être, si elles étaient vérifiées, l'origine de recherches fécondes.

L. R.

CHARLES PORAK

9 Mai 1845 - 27 Mai 1921.

M. Charles Porak, professeur à l'Ecole de la Maternité de Paris, membre de l'Académie de Médecine, vient de mourir. Pour donner une idée de sa vie toute de travail, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les principaux passages du discours que M. Doléris a prononcé sur sa tombe :

Charles Porak naquit à Paris le 9 Mai 1845. Après des études qui ne furent point dirigées du côté des lettres, vers lesquelles son esprit positif et réfléchi ne l'attirèrent pas tout d'abord, il débuta dans la carrière de la finance. Tout comme Depaul, qui devait être plus tard son maître préféré et qui avait commencé dans le négoce, pour atteindre, par la suite, aux plus haux sommets de la profession médicale, il dévia de sa voie première. Vers la vingtième année, il subit l'attraction des sciences naturelles. Décidé à abandonner la spéculation et les chiffres, il prépara laborieusement son baccalauréat dans la solitude des heures qu'il aurait dû consacrer au repos. Il obtint rapidement son diplôme et prit sa première inscription à la Faculté de Médecine en 1866.

Un an après, il était externe des hôpitaux; en 1872, il devint interne provisoire et, en 1874, interne



Photo Wallery.

M. CHARLES PORAK

titulaire. En 1878, il passait sa thèse de doctorat sur l'ictère des nouveaux-nés, œuvre remarquable qui fut honorée de la médaille d'argent des thèses.

Deux ans plus tard, il s'engageait décidément dans la carrière obstétricale et devenait chef de clinique du professeur Depaul qui avait distingué cet élève à l'intelligence vive, à l'esprit net, au caractère sérieux et pondéré.

Il fut nommé accoucheur des hôpitaux, dès son premier concours, en 1882, devint chef de service de la Maternité de la Pitié et fut nommé plus tard professeur de l'Ecole de la Maternité de Paris où il termina ses fonctions officielles en 1912.

Je ne m'attacherai pas à énumérer ses nombreux et brillants travaux, tous marqués au coin d'un jugement sagace et pénétrant qui lui permirent d'élucider bien des problèmes obscurs, sur lesquels il sut fixer la science d'une façon décisive. Il me suffira de dire que, dans chacun d'eux, on retrouve l'habitude acquise de la forme précise et exacte qu'il avait contractée dans sa jeunesse et qu'il sut toujours conserver.

En Mars 1874, l'Académie de Médecine l'admettait à remplacer M. Devillier. Il déploya, dans cette compagnie savante, les mêmes qualités de travail assidu, de ténacité dans la controverse, de souci constant de la vérité. C'est à la Commission permanente de l'hygiène et de la protection de l'enfance qu'il appliqua surtout sa grande activité. Il en fut le rapporteur, de 1900 à 1908. La série de ses rapports annuels constitue un véritable monument documentaire et statistique, auquel il faut recourir constamment, chaque fois qu'on veut toucher à cette vaste question de la natalité et de la puériculture,... question peut-être la plus angoissante pour l'avenir de la France à l'heure actuelle!

A côté du savant, à l'érudition abondante et sûre, infatigable dans la recherche scientifique autant que tenace dans la défense de ce qu'il pensait être le vrai, apparaît le praticien intègre, clairvoyant et dévoué jusqu'à l'abnégation. Sa haute conscience professionnelle se doublait d'un rare désintéressement et d'un scrupule intransigeant.

Les qualités qu'il déploya dans ses études expérimentales et cliniques se rencontrent dans sa longue pratique hospitalière et dans son enseignement. Les milliers de malades qu'il a soignées, celles qu'il a sauvées gardent le souvenir reconnaissant de sa bonté, de sa douceur et du zèle incomparable qu'il apportait à leur soulagement. Au milieu des devoirs de la clientèle, il n'a jamais oublié ce qu'il devait aux humbles ; il leur réservait le meilleur de lui-même. Dans tous les milieux où s'exerça son talent, il sema le dévouement sans compter et eut cette heureuse fortune de recueillir et de conserver la confiance et

la gratitude des grands comme des petits. La simplicité qu'il apportait dans l'exercice de sa profession ne cadrait pas avec la haute culture scientifique et la grande expérience de cet homme bienfaisant, de ce grand médecin dont la rare modestie rehaussait singulièrement une valeur qui semblait s'ignorer et un mérite supérieur que personne ne songeait à discuter. Ces brillantes qualités étaient égalées par la grande générosité de son caractère et l'exquise sensibilité de son cœur. Il me faut évoquer des souvenirs lointains pour me rappeler les circonstances qui nous rapprochèrent.

C'est vers 1878, à la clinique du professeur Depaul, notre maître à toux deux, que mes relations avec Charles Porak, déjà ébauchées dans les salles de garde, se muèrent en une affection cordiale qui ne s'est jamais démentie et a duré jusqu'à la mort. Son caractère franc, loyal, sa droiture m'attirèrent vers lui et fixèrent notre amitié. Il était mon ancien; j'avais beaucoup à apprendre de lui, beaucoup à bénéficier de son expérience. Je ne puis pas me reporter sans émotion à nos conférences du soir au Collège de France, auxquelles prenaient part de jeunes savants, futurs académiciens ; où Dastres et Hennéguy nous apportaient leur précieux bagage de notions solides en physiologie et en embryogénie ; et où tous, nous rivalisions d'ardeur et de zèle dans la préparation des concours prochains. Porak s'y distinguait par sa grande érudition puisée aux meilleures sources de la science universelle, que sa connaissance des langues étrangères et sa collaboration active et déjà ancienne à la Revue de Hayem lui avait permis d'acquérir.

Ensemble, nous avions préparé le concours des hôpitaux et, dans cette collaboration, de presque tous les jours, j'avais trouvé en lui un maître déjà rompu aux subtilités de la clinique et capable de m'initier aux difficultés du diagnostic. C'est dans l'émulation et le travail que s'était nouée notre amitié ; c'est dans l'entr'aide réciproque nécessitée par la préparation des épreuves qu'elle se fortifia de plus en plus.

Autour de Porak gravitait un noyau d'amis fidèles et assidus, hommes de lettres, artistes, surtout de grands savants, la plupart des camarades d'enfance, Edmond Perrier, Schwartz, Hanriot et tant d'autres que l'accueil de sa compagne toujours gracieux et empreint d'une cordialité franche et simple savait grouper, rappeler souvent et retenir à son foyer familial.

Si la pratique de l'amitié est la plus douce des vertus humaines, on peut dire qu'elle fut pour Porak plus qu'une vertu, un devoir impérieux, la première et la plus évidente de ses préoccupations ; car il la cultivait avec la même constance, la même ténacité qu'il apportait aux multiples objectifs de sa vie.

Il meurt, laissant au cœur de ceux qui l'ont connu, de ceux qu'il a aimés et servis, un souvenir profond et impérissable.

Aux heures sombres et pénibles, nous l'avons entouré, consolé Nous avons vu fuir lentement la vie de cet organisme naguère robuste, qui, déjà profondément atteint, semblait défier la mort, jusqu'au jour où, stoïquement, après de longues et cruelles angoisses, il reçut le choc de la suprême douleur causée par la perte d'un fils chéri tué à l'ennemi. Dès ce moment, il sembla frappé inexorablement. Porak a vu venir, heure par heure, cette mort désespérément lente ; il l'a attendue sans faiblir, avec une sérénité qui ne s'est jamais démentie ; sans impatience, sans récriminations, il a vécu les longs mois d'une agonie souriante et sublime, uniquement soutenu par l'affection des siens et l'impérissable sollicitude d'une épouse admirable.

La mort n'avait plus à vaincre qu'une résistance imperceptible pour donner l'essor suprême à cette âme d'élite dont l'enveloppe s'anéantissait de jour en jour, épuisée, désagrégée par un mal impitoyable, tandis que survivait, jusqu'au dernier souffle, cette intelligence nette et robuste, faite de volonté résistante et de philosophique résignation.

A ses enfants, à sa veuve inconsolable, j'adresse, au nom de tous, l'expression douloureuse de notre profonde sympathie ; à ce coin de terre où il venait chercher un délassement passager, à cette tombe qui abrite son repos éternel, restera attaché le pieux et constant souvenir de tous ceux qui l'ont aimé.

Noisy-le-Grand (S.-et-O.), 31 Mai 1921.

LA

SOCIÉTÉ DES MÉDECINS BIBLIOPHILES

Les médecins ont toujours passé pour être amis des livres. Aux fins de vérifier cette vérité, l'autre soir, exactement le lundi 30 Mai, vers 8 h. 1/2, à la Faculté de Médecine, dans le foyer des professeurs et sous la présidence de M. le doyen Roger, une trentaine environ de médecins se réunissaient en assemblée générale constitutive d'une société nouvelle, celle des « *Médecins bibliophiles* ».

Trente médecins, dira-t-on, cela est peu pour une corporation dont tous les membres, comme nous le rappelions en débutant, sont réputés aimer les livres.

Rien de plus exact.

Mais, rien de plus assuré aussi que ce nombre, sans plus tarder, va s'accroître, jusqu'à la centaine inclusivement, quand l'on saura, dans les milieux intéressés, l'existence de la société nouvelle.

Celle-ci, comme son nom l'indique, va se trouver composée de sincères amis des beaux livres.

Mais son objectif n'est point seulement de réaliser un cercle de collectionneurs unis par un goût commun.

La *Société des Médecins bibliophiles* veut être plus et mieux.

Ses membres, étant tous sincèrement épris des belles œuvres littéraires, sont tous aussi d'accord à penser que celles-ci doivent recevoir une présentation en harmonie avec leur valeur même.

Un chef-d'œuvre de la pensée, assurément, ne diminue pas pour être reproduit sur un méchant papier.

Mais, combien il est certain, cependant, qu'un esprit délicat le goûtera mieux encore s'il vient à

le lire figuré en beaux et nobles caractères soigneusement imprimés sur un papier de choix et harmonieusement accompagné d'une ornementation appropriée à sa nature.

Et c'est là justement l'œuvre entre toutes intéressante que veut entreprendre et poursuivre la *Société des Médecins bibliophiles*.

Son ambition, en effet, c'est de faire œuvre créatrice au plus noble sens du mot en publiant des livres dignes de tous les suffrages, non seulement par la valeur même de leur texte, mais aussi par la perfection et la beauté de leur exécution.

Ces livres, spécialement réservés aux membres de la société et, de ce fait, naturellement, toujours tirés à très petit nombre, seront évidemment des livres rares.

Leur publication, cependant, ne laissera pas d'avoir son utilité très réelle, aucune œuvre d'art, quelle qu'elle soit, ne pouvant demeurer indifférente.

Aussi, en sommes-nous assurés, la société qui vient de se constituer ne tardera-t-elle pas à réunir tous les adhérents que comportent ses cadres, hélas! fatalement trop étroits pour pouvoir accueillir[1] tous ceux des médecins qui recherchent dans le livre une forme particulière de la beauté.

Georges Vitoux.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ÉCOLE DE PUÉRICULTURE

Inaugurée tout dernièrement par M. Millerand, président de la République, l'Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine, dont Mme Millerand est, comme on sait, la présidente d'honneur, vient de tenir son Assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Appel, recteur de l'Académie de Paris.

Après une courte allocution de M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine, lecture fut donnée par M. Weill-Hallé, secrétaire général, du rapport sur le fonctionnement de l'Ecole, et par M. Emile Weisweiller, secrétaire général adjoint, remplaçant M. Gaston Gouin, trésorier de l'association, absent, du compte rendu financier de l'exercice écoulé et du projet de budget pour l'année 1921.

M. Appell, prenant ensuite la parole, félicita les collaborateurs de l'Œuvre des remarquables résultats obtenus grâce à leurs efforts au cours de la première année de fonctionnement de l'Ecole de Puériculture, et assura l'assemblée du concours le plus entier de l'Université de Paris.

Enfin, la réunion fut close par une allocution fort applaudie de M. le professeur Pinard, directeur de l'Ecole, qui attira notamment l'attention de ses auditeurs sur le grand intérêt que présente pour notre pays l'organisation de semblables écoles de puériculture et qui insista, enfin, sur la nécessité d'étendre à toutes les écoles de France l'organisation du corps des visiteuses d'hygiène maternelle et infantile.

LA LIGUE D'HYGIÈNE MENTALE

Mercredi dernier, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Desmars, directeur de l'Hygiène publique, remplaçant M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, retenu à l'Elysée par la réception du prince héritier du Japon, a eu lieu, dans l'amphithéâtre Richelieu, la séance solennelle de la Ligue d'hygiène mentale.

Les élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de la Ville de Paris assistaient à cette cérémonie à laquelle le ministre de la Guerre et celui de la Marine s'étaient fait représenter, le premier par M. Toubert, médecin inspecteur, le second par M. Hesnard, professeur à l'Ecole du Service de Santé de la marine de Bordeaux.

La réunion fut ouverte par M. Toulouse, président de la ligue, qui, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués français et étrangers, fit une fort intéressante conférence ayant pour sujet « le Bilan social de la folie et l'hygiène mentale » et dans laquelle il montra que si les maladies mentales sont en réalité beaucoup plus fréquentes qu'on le croit communément, c'est que, fréquemment, elles se présentent sous les formes frustes rendant le plus souvent fort peu aisé leur diagnostic.

Ces affections mentales, cependant, peuvent et doivent être traitées comme toutes les autres affections organiques et, comme la plupart de celles-ci, se trouvent justiciables de mesures prophylactiques.

Après cette conférence fort applaudie, des déclarations furent lues par M. Justin Godart, ancien sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé et président d'honneur de la ligue; par M. Jean Lépine, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon; par M. Henry Paté, député de la Seine et par M. L. R. Williams, directeur de la fondation Rockefeller en France qui, dans son allocution, a tenu à déclarer que si aujourd'hui les Américains tiennent la tête du mouvement en matière d'hygiène mentale, c'est en réalité parce qu'ils mettent couramment en application les idées primitivement émises par des savants français et, notamment, par Mme Jane Misme, directrice de « La Française ».

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS

Je me trouvais un jour dans une société où la conversation vint à rouler sur la médecine : quelqu'un ayant parlé du Vinaigre des quatre voleurs comme d'un remède d'une grande efficacité, un des assistants, qui paraissait nourrir, à l'égard du corps médico-pharmaceutique, des sentiments amers, lança cette boutade : « Pourquoi quatre voleurs ? Lorsqu'il s'agit d'imposer une drogue au public, deux suffisent d'ordinaire : celui qui la fabrique et celui qui l'ordonne. » Ne pouvant laisser passer sous silence un

1. Les adhésions à la *Société des Médecins bibliophiles*, dont le nombre est limité à cent, doivent être adressées sans retard, à M. G. Boyé, secrétaire, 134, rue de Fontenay, à Vincennes (Seine).

propos si injurieux, je narrai la genèse du médicament qui lui avait donné lieu.

C'était en 1726, à l'époque où la peste désolait Marseille : des maisons où sévissait le fléau, ceux qui n'en étaient pas encore atteints avaient fui : seuls, restaient les moribonds attendant, inertes, que la mort eût mis fin à leurs maux. Quatre voleurs, jugeant l'occasion favorable à leurs exploits, se mirent à visiter les demeures contaminées, faisant main basse sur tout ce qu'ils jugeaient bon à prendre, sans qu'il se trouvât personne de valide pour s'opposer à leur rapacité. Pour opérer impunément, à l'abri de la contagion, ils employaient un liquide antiseptique de leur invention. La police ayant fini par se saisir d'eux, la vie leur fut accordée à la condition qu'ils feraient connaître leur formule. La voici, telle qu'elle eut l'honneur d'être reproduite dans le Codex de 1758 sous le nom d'*Acetum anti-septicum vulgo des quatre voleurs* : « Sommités fraîches de grande et de petite absinthe, de romarin, de sauge, de menthe, de rue ââ 1 once 1/2 ; fleurs sèches de lavande 2 onces ; ail 2 drachmes ; acore vrai, cannelle, girofle, muscade ââ 2 drachmes ; bon vinaigre 8 livres. Faire macérer à la chaleur du soleil ou au bain de sable dans un matras bien fermé pendant 12 jours. Passer, exprimer fortement et filtrer : ajouter camphre dissous dans l'esprit-de-vin 1/2 once ».

En faisant de l'ail un des ingrédients de leur préservatif, les quatre compères avaient prouvé d'abord qu'ils étaient de dignes enfants de Marseille, ensuite que les traditions thérapeutiques de l'époque ne leur étaient pas inconnues. De temps immémorial, en effet, l'ail passait pour un puissant antiseptique : Pline en recommandait l'usage « à ceux qui changent d'air et d'eau » et Galien le surnommait la thériaque des paysans. Paracelse en faisait le plus sûr préservatif de la peste : *Allium pestis medicina, allium peste non inficitur* : c'était également l'avis d'Ambroise Paré qui préconisait, en temps d'épidémie, un petit déjeuner à l'ail : « Les rustiques et gens de travail pourront manger quelque gousse d'aulx ou eschalotte avec du pain et du beurre et bon vin, s'ils en peuvent fournir, afin de charmer la brouée : puis s'en iront en leur œuvre à laquelle Dieu les aura appelez. »

Des travaux modernes ont confirmé, en partie, les assertions de nos devanciers, et démontré que l'action antiseptique de l'ail n'était pas un mythe. Michel, Lange et Granich l'ont utilisé avec succès contre le choléra ; M. Minchin en a obtenu d'heureux effets dans le traitement du typhus, de la fièvre typhoïde et de la diphtérie [1] ; MM. Serell Cook et Gabriel l'ont appliqué avantageusement au pansement des plaies purulentes [2] ; j'ai signalé, en 1917, l'influence favorable que son alcoolature [3] peut exercer chez les malades atteints de tuberculose pulmonaire ; enfin, tout récemment, M. Loeper relatait à la Société Médicale des Hôpitaux deux cas de gangrène pulmonaire guéris par l'administration quotidienne de XX gouttes de teinture d'ail. Je crois donc pouvoir répéter qu'il n'est ni illogique, ni ironique, lorsqu'un de nos concitoyens nous demande ce qu'il faut faire pour éviter la grippe, de lui répondre : « Mangez de l'ail et aspergez-vous de vinaigre des quatre voleurs [4]. »

Henri Leclerc.

1. W. C. Minchin. « The Germicidal and therapeutic action of Garlic ». *The Practitionner*, 1918.
2. A. D. Serrel Cooke et V. Gabriel. — « Le suc d'ail contre la suppuration ». *The Lancet*, 1915.
3. H. Leclerc. — Note sur l'emploi de l'ail dans les affections des voies respiratoires. *Union pharmaceutique*, 1917.
4. H. Leclerc. — « L'ail préservatif de la grippe ». *Paris médical*, 1918.

VARIÉTÉS

Tube de Mayo pour l'anesthésie générale.

Le tube de Mayo est destiné à maintenir la bouche ouverte et la langue abaissée au cours de l'anesthésie générale à l'éther.

C'est un tube grillagé, formé de 4 minces baguettes venant se fixer sur une bague placée à chaque extrémité. Il mesure 13 cm. de longueur ; 10 cm. seulement sont destinés à pénétrer dans la cavité buccale. Cette partie est concave en bas et destinée à s'appliquer contre la face supérieure de la langue ; la bague inférieure s'arrête au niveau de l'épiglotte. Une troisième bague est située à 3 cm. de l'extrémité antérieure et marque la limite de pénétration ; elle est faite pour venir buter contre les incisives.

Ce tube a été légèrement modifié par M. Patel : une bague supplémentaire a été ajoutée, et les baguettes supérieures ont été remplacées par une lame métallique.

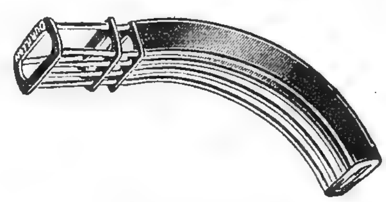


Fig. 1. — Tube de Mayo pour anesthésie à l'éther.

Ce tube peut s'employer avec tous les appareils à anesthésie, il ne faut pas l'introduire avant que l'anesthésie soit complète.

(*Lyon chirurgical*, n° 1, Janv.-Fév. 1921, p. 87.)

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

La mortalité des enfants illégitimes en Angleterre est plus de deux fois plus grande que la mortalité des enfants légitimes.

CHINE

La Croix-Rouge chinoise a trois hôpitaux à Changhai ; l'un, l'hôpital général, est sous la direction des Missions américaines.

CORÉE

Suivant le recensement d'Octobre 1920, le total général de la population en Corée est de 16.911.307, dont 8.715.639 hommes et 8.195.668 femmes ; la population japonaise y est de 346.496, soit 184.200 hommes et 162.296 femmes.

MEXIQUE

Tout médecin ayant automobile s'intéresse à la question du pétrole. Le pays le plus riche en pétrole du monde entier est le Mexique. La production mondiale d'hydrocarbure liquide est, pour 1920, d'environ 100 millions de tonnes dont 50 fournis par les Etats-Unis et 20 par le Mexique. Or le Mexique n'exporte en ce moment que 11 pour 100 de sa production potentielle. A lui seul il pourrait produire *deux fois la production du monde entier*. Si les Français voulaient, ils pourraient trouver au Mexique tout l'approvisionnement nécessaire en combustible liquide.

Avec une politique prévoyante du pétrole nous pourrions avoir d'ici quelques années l'essence à bon marché. (A. Beneyton : *La Géographie*).

SYRIE

L'Hôpital britannique d'ophtalmologie de Jérusalem a été considérablement agrandi et restauré depuis la guerre. Le nombre des opérations chirurgicales s'accroît chaque jour.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

EMPHYSÈME DES SOLDATS.

D. — *Un de mes proches parents va être examiné au prochain conseil de revision. Or, après plusieurs bronchites il est devenu emphysémateux.*

Croyez-vous qu'il sera pris « bon service armé », ajourné ou réformé ? Puis-je lui délivrer un certificat médical ? Chez les jeunes soldats, l'emphysème doit être une exception ?

R. — Sans retard il faut lui délivrer un certificat médical, constatant l'origine, la durée et la gravité des lésions observées.

L'article 10 de la loi du 7 Août 1913 recommande la constitution d'un *dossier sanitaire* pour les conscrits atteints d'infirmités ou de maladies.

« Dans le mois qui suivra la publication des tableaux de recensement, tout inscrit qui aurait à faire valoir des infirmités ou maladies pouvant le rendre impropre au service militaire *devra en faire la déclaration à la mairie de sa commune, en y joignant, pour constituer son dossier sanitaire, tous les certificats utiles.*

« A défaut de l'inscrit, la même déclaration pourra être faite par ses ascendants, ses parents ou toute autre personne qualifiée. »

Au sujet des bronchites chroniques et de l'emphysème pulmonaire, nous ne pouvons pas mieux faire que de vous citer textuellement les articles 146 et 147 de l'*aptitude physique* au métier des armes.

Art. 146. — La bronchite chronique légère, sans indice de tuberculose, justifie la réforme temporaire.

Art. 147. — L'emphysème pulmonaire, lorsqu'il est prononcé et qu'il est accompagné de dyspnée et de bronchite persistante et ne paraît pas susceptible d'être modifié, entraîne l'exemption et la réforme.

***

L'emphysème pulmonaire est en principe l'apanage de l'âge mur ; il est pourtant observé quelquefois chez nos recrues, qui ont des lésions du nez et contractent de l'emphysème par obstacle mécanique, selon l'opinion de notre distingué confrère Dantan, spécialiste en O.-R.-L.

En faisant sauter cet obstacle mécanique, l'emphysème régresse et la dyspnée d'effort disparaît. La radioscopie nous a permis de suivre ces améliorations ou plutôt ces guérisons.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Eléments de Radiologie. Diagnostic et thérapeutique par les rayons X, par ALBERT WEIL. (Ouvrage couronné par l'Institut [prix Itard]. 1 vol. grand in-8° de 880 pages, 559 figures.) Paris (*Félix Alcan*, éditeur). Prix : 40 francs net.

La 1re édition de ce livre, parue en 1913, a été très rapidement épuisée ; aussi l'auteur avait-il entrepris la rédaction d'une 2e édition qu'il avait terminée au moment de sa mort.

Le plan général est resté le même, mais c'est avec étonnement qu'on constate les améliorations que, malgré sa santé chancelante, et au milieu des préoccupations des fatigues de la guerre, le grand travailleur que fut Albert Weil a pu apporter à son œuvre. Partout l'on constate des corrections, des additions, qui mettent au point les acquisitions les plus récentes. Rien ne marque mieux les progrès de la radiologie entre 1913 et 1920 que la comparaison des deux éditions.

La 1re partie est consacrée à la physique et à l'instrumentation ; on y trouve les renseignements les plus récents sur la nature des rayons X, sur leur spectre, sur les rayons secondaires, sur le tube Coolidge, etc., etc.

Dans la 2e partie, qui traite du radiodiagnostic, les additions concernent surtout les affections osseuses (rachitisme, maladie de Barlow), les blessures de guerre, les affections du crâne et des dents, les affections du thorax, les mensurations cardio-aortiques, la localisation des projectiles, etc.

Enfin la 3e partie, où est exposé la radiothérapie, tient compte de tous les perfectionnements modernes de la radiothérapie profonde, que l'auteur avait personnellement étudiée de façon particulière. Il a eu le temps d'utiliser longuement le tube Coolidge, aussi son enseignement est à ce sujet particulièrement précieux : comme il le dit lui-même : la radiothérapie d'autrefois pouvait être comparée à un assaut d'infanterie brisant tout avant d'arriver au but tandis que la radiothérapie moderne ressemble a un bombardement par pièces à longue portée, à tir bien

réglé, frappant en des points précis et ne lésant pas les espaces intermédiaires.

Comme les autres ouvrage d'Albert Weil, celui-ci est écrit en un style clair et précis et surtout on sent, en le lisant, qu'il est l'œuvre d'un praticien qui parle de choses qu'il connaît bien grâce à une longue expérience.

La publication de ce volume posthume montre la grandeur de la perte éprouvée par la radiologie française lors de la disparition prématurée de mon très vieil ami.

A. Laquerrière.

La pratique chirurgicale, par Victor Pauchet. Fascicule I, brochure de 216 pages avec 183 dessins (*Doin*, éditeur, Paris 1921). Prix : 20 francs.

Pauchet entreprend la publication de la technique de toutes les opérations, d'après sa pratique personnelle. Pas d'historique, pas de dates, pas de noms. Mais en revanche, description méthodique des temps opératoires, avec précision dans les détails.

Quantité de dessins par Dupret, ce qui est très bien ; mais puisque Pauchet demande des conseils, qu'il me permette de souhaiter que le fascicule II ne contienne que des dessins au trait ; et tant que j'en suis à la critique, je souhaite que, s'il y a encore des *errata*, ils ne soient pas sur une feuille volante encartée.

Après quelques pages de généralités, Pauchet décrit les opérations de : hernie crurale, hernie inguinale, hydrocèle, appendicite gangreneuse, adénome du sein, hémorrhoïdes, éventration, laparotomie transversale, fistule vésico-vaginale, papillome de la vessie, cancer du rectum, colectomie ; 3 chapitres sur le traitement de l'ulcus gastrique et duodénal, des ulcus jéjunaux post-opératoires, de l'ulcère gastrique et maladie de Lane terminent ce volume.

L'auteur souhaite que chaque lecteur trouve dans ce fascicule un chapitre intéressant pour lui-même. Ce souhait sera certainement réalisé.

F. Jayle.

L'ophtalmologie du praticien, par M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, 4e édition française, Paris 1921, 1 vol. de 112 pages, avec 52 figures (*Maloine*, éditeur). — Prix : 5 francs.

Ce livre en est à sa 4e édition française ; il compte en outre 3 éditions étrangères (espagnole, anglaise, italienne) : c'est dire la faveur que lui a témoignée le public médical.

C'est qu'il s'adresse non aux spécialistes, mais aux praticiens généraux qui trouvent en lui un petit livre de poche, de format pratique, de lecture facile et sans termes techniques, largement illustré. Les détails pour le spécialiste et les données d'optique, inutiles en pratique générale, sont laissées de côté, pour mettre au premier plan les cas d'urgence, les traumatismes et les affections courantes.

Ce livre est d'ailleurs le reflet de l'enseignement pratique, si apprécié, fait par l'auteur à Cochin.

S. R.

LIVRES REÇUS

2477. **Petite chirurgie pratique**, par Th. Tuffier, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine, et P. Desfosses, chirurgien de l'Hôpital britannique à Paris. 6e édition revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 732 pages, avec 719 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 32 fr. net.

2478. **Chirurgie de guerre et d'après-guerre**, par Auguste Broca, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. 1 vol. in-8 de 496 pages, avec nombreuses figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 25 fr. net.

2479. **Diagnostic des tumeurs** (*travaux pratiques d'anatomie pathologique*, 2e série), par Gustave Roussy, professeur agrégé à la Faculté de Paris, et Roger Leroux, moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique. 1 vol. in-8° de 352 pages, avec 129 figures hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 25 fr. net.

2480. **Précis des examens de laboratoire employés en clinique**, par L. Bard, professeur de clinique médicale à l'Université de Strasbourg. 4e édition, revue et augmentée. 1 vol de 848 pages, avec 162 figures (*Masson et Cie*, éditeurs).—Prix : broché, 32 fr. net ; cartonné, 35 fr. net.

2481. **Traité de chimie physique**, par William C. Mc C. Lewis. Traduit sur la 3e édition anglaise par H. Vigneron. Tome II : *Thermodynamique*. 1 vol. de 411 pages, avec 55 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 40 fr. net.

2482. **Eléments de pathologie générale**, par P.-E. Micheleau, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger. 1 vol. de 488 pages (*Doin*, éditeur). — Prix : broché, 15 fr. ; cartonné, 19 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

F. Dumarest et J. Lelong. — Recherches expérimentales sur la récupération de la capacité respiratoire chez les sujets traités par le pneumothorax artificiel.

Mathieu-Pierre Weil. — Azotémie et coefficient uréo-sécrétoire chez les tuberculeux pulmonaires.

A. Raphaël. — L'expérience de Framingham. Un chapitre de la lutte antituberculeuse aux Etats-Unis.

Section d'études scientifiques de l'œuvre de la tuberculose.

Séance du 12 Février 1921.

Analyses et Index bibliographique.



THAOLAXINE

LAXATIF-RÉGIME

agar-agar et extraits de rhamnées

PAILLETTES, CACHETS, GRANULÉ, COMPRIMÉS.

Laboratoires DURET et RABY — 5, Avenue des Tilleuls, PARIS (18e).

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Avis aux étudiants. — MM. les étudiants sont informés que MM. les professeurs dont les noms suivent se tiendront à leur disposition pour les guider et les conseiller en ce qui concerne leurs études, aux lieux et jours suivants :

M. Achard, de 13 h. 30 à 14 h., les lundis et vendredis, 37, rue Galilée (16e arr.); M. Balthazard, à 16 h., le mercredi, au laboratoire de médecine légale (Ecole pratique); M. Bar, à 13 h., le mercredi, 122, rue La Boëtie; M. Bezançon, à 14 h. 30, le jeudi, au laboratoire de bactériologie; M. Aug. Broca, à 11 h. 1/4, le vendredi, à l'hôpital des Enfants-Malades, à l'issue de sa leçon; M. Chauffard, à 9 h., le lundi, à son cabinet, à l'hôpital Saint-Antoine; M. Couvelaire, à 15 h., le mercredi, à la clinique Baudelocque; M. de Lapersonne, à 11 h. 30, le vendredi, à l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu; M. J.-L. Faure, à 17 h. 30, les mardis et vendredis, 10, rue de Seine; M. Lejars, à 9 h., les lundis et mercredis, et à 11 h. le samedi, à la clinique chirurgicale de l'hôpital Saint-Antoine; M. Nicolas, de 16 à 17 h., les mardis, jeudis et samedis, au laboratoire d'anatomie; M. Pouchet, à 17 h., les mercredis et vendredis, au laboratoire de pharmacologie; M. Sebileau, de 11 à 12 h., le jeudi, à la clinique oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière; M. Gilbert, dans l'après-midi sur demande, les lundis, mercredis et vendredis; M. Teissier, de 9 h. 1/2 à 11 h., le lundi, à l'hôpital Claude-Bernard.

Clinique des maladies de l'enfance. — Des cours de revision et de perfectionnement auront lieu pendant les mois de Juillet, Août et Septembre 1921, dans l'ordre suivant :

Clinique chirurgicale infantile. — Le cours de clinique chirurgicale infantile et orthopédie aura lieu sous la direction de M. le professeur Broca, avec le concours de MM. Madier et Massart, chefs de clinique, sur les affections ostéo-articulaires de l'enfant et l'examen clinique des régions articulaires. Il comprendra 24 leçons et des examens de malades. Il commencera le lundi 27 Juin 1921, et sera terminé le 23 Juillet. Les leçons auront lieu tous les jours à 16 h. Examen de malades les mardis, jeudis, samedis à 9 h. 1/2, à la consultation.

Hygiène et clinique de la première enfance. — Le cours d'hygiène et de clinique de la première enfance aura lieu sous la direction de M. le professeur Marfan, avec le concours de MM. Weill-Hallé et Henri Lemaire, médecins des hôpitaux; Blechmann, chef de clinique; Dorlencourt, chef de laboratoire, et Hallez, chef de clinique adjoint. Il comprendra 36 leçons, des examens de malades et des travaux pratiques. Il commencera le lundi 25 Juillet 1921 et sera terminé le 13 Août.

Clinique des maladies des enfants. — Le cours de clinique et de médecine des enfants aura lieu sous la direction de M. le professeur Nobécourt et de M. Lereboullet, agrégé, avec le concours de MM. Babonneix, Darré, Merklen, médecins des hôpitaux; Léon Tixier, médecin des hôpitaux, chef de laboratoire; Milhit et Stévenin, anciens chefs de clinique; Nadal, chef de clinique; Duhem, radiologiste des Enfants-Malades, et de M. Bidot, préparateur de chimie du laboratoire.

Il comprendra 40 leçons et démonstrations de clinique, de laboratoire, de radiologie et d'électrologie.

Il commencera le mercredi 17 Août 1921 et sera terminé le jeudi 8 Septembre.

Sont admis aux cours de revision et de perfectionnement les étudiants et médecins français et étrangers, sur la présentation de la quittance du versement d'un droit de 150 francs pour chaque cours. Les bulletins de versement du droit sont délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de 12 à 15 h.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Un cours de perfectionnement sera fait à la clinique oto-rhino-laryngologique du lundi 18 au samedi 31 Juillet 1921. Le cours sera fait par M. le professeur Moure avec la collaboration de MM. Carles, Petges, Mauriac, Réchou, professeurs agrégés et Georges Portmann, chef de clinique.

Il comprendra, en dehors des leçons et des examens cliniques, une mise au point des questions d'actualité, des séances opératoires, des opérations sur le cadavre auxquelles les médecins qui suivront le cours seront individuellement exercés, des travaux pratiques de laboratoire.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté de Médecine. Droit d'inscription : 150 francs.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. Henderson, professeur à l'Université Harward, fera les 13 et 14 de ce mois deux conférences sur : « Le sang, système physico-chimique ».

De plus, M. Henderson fera encore le 15 Juin une conférence sur : « Le milieu et l'évolution ». Cette dernière conférence aura lieu à la Faculté des Sciences de Lyon.

Ecole de Médecine de Reims. — L'Ecole de Médecine de Reims prépare pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), et en délivre le diplôme.

Un certain nombre d'étudiants peuvent bénéficier de conditions particulièrement avantageuses pour le logement et la pension, qui sont consenties par l'Administration des hôpitaux de Reims.

Faculté de Pharmacie de Strasbourg. — Il est créé à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg, à partir du 1er Novembre 1921, une chaire de pharmacie galénique.

M. Gautier, docteur ès sciences, chargé de cours de sciences naturelles à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg, est nommé, à partir du 1er Novembre 1921, professeur de pharmacie galénique à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Une démonstration de schémas anatomiques rapides, s'adressant particulièrement aux candidats à l'Internat et à l'Externat, sera faite par M. F. M. Cadenat, chirurgien des hôpitaux, le mercredi 22 Juin à 17 h.

Ophtalmologie pratique. — M. Poulard fera dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Necker, Enfants-Malades, 6 leçons, les lundis, mercredis, vendredis, à 2 h. 1/2, à partir du 20 Juin. Elles sont gratuites.

Hôpital Tenon. — M. F. Rathery, agrégé, médecin de l'hôpital Tenon, commencera une série de conférences sur les maladies de la nutrition, à l'hôpital Tenon (amphithéâtre des cours), le samedi 18 Juin 1921 à 10 h. 30

et les continuera les mardis, mercredis et samedis suivants à la même heure.

Sujet des conférences : Comment examiner un diabétique? Le diabète simple. Le diabète consomptif. Le coma diabétique. Le sucre protéidique. Les hydrates de carbone, les graisses et les albuminoïdes dans le régime des diabétiques. La cure de jeûne.

Hôpital Saint-Antoine. — Service de MM. Bensaude, Félix Ramond et Le Noir. Une semaine de gastro-entérologie. Du 11 au 18 Juillet conférences matin et soir, suivies de travaux pratiques sur les principales questions d'actualité et de pratique de gastro-entérologie.

Droits d'inscription pour les travaux pratiques : 100 fr. Se faire inscrire dans le service de M. Le Noir, salle Aran.

Hôpital Lariboisière. — Un cours de perfectionnement (clinique et technique) fait par MM. Dufourmentel et Miégeville, chefs de clinique, Bonnet-Roy, assistant, Truffert et Chatellier, internes, commencera le samedi 20 Août 1921, à 10 h. 1/2, à la clinique de l'hôpital Lariboisière et continuera les mardis, jeudis et samedis à la même heure. Il comprendra 20 leçons.

Il sera suivi d'un cours de chirurgie opératoire cervicofaciale sur le cadavre qui sera annoncé d'autre part.

Droit de laboratoire 150 francs. Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du* 5 *Juin.* — Ont obtenu : MM. Cain, 18; Nathan, 19.54; Milhit, 19.13; Bloch (Marcel), 19; François, 18.

Séance du 6 *Juin.* — Ont obtenu : MM. Feuillié, 18; Chabrol, 17; Flandin, 19.45; Jacquet, 19; Chevallier, 18.

Assistance médicale. — ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. — Ont obtenu : MM. Maffei, 12 + 7 = 19; Mme Godet, 14 + 7 = 21; M. Savatier, 13 + 7 = 20.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Des concours pour les places de chef de clinique chirurgicale, médicale, chirurgicale infantile et orthopédie, et des maladies des enfants seront ouverts : le lundi 18 Juillet 1921, pour les places de chef de clinique chirurgicale et chef de clinique médicale; le jeudi 21 Juillet 1921, pour les places de chef de clinique chirurgicale infantile et orthopédie, et chef de clinique des maladies des enfants. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, jusqu'au mardi 12 Juillet, à 16 heures. En se faisant inscrire les candidats déposeront : leur diplôme de docteur, leur acte de naissance et la notice de leurs titres et travaux scientifiques.

Les épreuves des concours consistent en : 1° pour le concours de chef de clinique chirurgicale : Une composition écrite sur un sujet de pathologie et de thérapeutique chirurgicales; une leçon clinique, après examen préalable d'un ou de plusieurs malades; deux épreuves pratiques, savoir : 1° une nécropsie; 2° un exercice d'anatomie pathologique et de microscopie clinique; l'appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats;

2° Pour le concours de chef de clinique médicale : Une composition écrite sur un sujet de pathologie et de thérapeutique interne; deux leçons cliniques, après examen préalable d'un ou de plusieurs malades; deux épreuves pratiques, savoir : 1° une nécropsie; 2° un exercice d'anatomie pathologique et de microscopie clinique; l'appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats;

3° Pour le concours de chef de clinique chirurgicale infantile et orthopédie : Une composition écrite sur deux sujets : un de pathologie chirurgicale générale; un de pathologie chirurgicale infantile; deux leçons cliniques, après examen préalable d'un ou de plusieurs malades; deux épreuves pratiques, savoir : 1° une nécropsie; 2° un exercice d'anatomie pathologique et de microscopie clinique; l'appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats;

4° Pour le concours de chef de clinique des maladies des enfants : Une composition écrite sur un sujet de pathologie et de thérapeutique infantiles; une leçon clinique, après examen préalable d'un ou de plusieurs malades; deux épreuves pratiques, l'une de nécropsie ou d'anatomie pathologique, l'autre de laboratoire de clinique; l'appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats.

La durée des fonctions de chef de clinique est de trois ans. Les titulaires entreront en fonctions le 1er Novembre 1921.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi de chef de clinique exotique s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le lundi 18 Juillet 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 40 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, 8 jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Le candidat élu est nommé pour deux ans, à partir du 1er Novembre 1921 et reçoit un traitement annuel de 2.400 francs.

Pendant l'exercice de ses fonctions, il doit tenir un cahier d'observations, faire des conférences aux élèves, dans le but de les familiariser au diagnostic et se conformer au règlement intérieur élaboré par l'Ecole.

NOUVELLES

IIIe Congrès national de la natalité. — Le IIIe Congrès national de la natalité, organisé par la Chambre de commerce de Bordeaux, le Conseil général de la Gironde et la municipalité bordelaise, sous le patronage officiel de M. le président de la République, du Gouvernement et de l'assemblée des présidents des Chambres de commerce de France, aura lieu à Bordeaux, du 22 au 26 Septembre, sous la présidence de M. Isaac, député du Rhône, ancien ministre, président du Comité permanent de la natalité.

S'adresser au secrétaire général du Congrès, place du Champ-de-Mars, n° 8, à Bordeaux. Le montant de l'adhésion est de 10 francs au moins, non compris le service de la publication des travaux du Congrès.

Institut orthopédique de Berck (Pas-de-Calais). — Cours de M. Calot du 1er au 8 Août, en sept jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir, enseignement de l'Orthopédie indispensable aux praticiens (luxation congénitale de la hanche, pied bot, paralysie infantile, scoliose, etc.) et du traitement des tuberculoses externes (adénites, abcès froids, coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, etc.). Traitement pratique des fractures. Exercices pratiques individuels.

Pour médecins et étudiants français et étrangers. Explications en espagnol et en anglais. Droits d'inscription : 150 francs. Écrire dès maintenant à M. Fouchet, à l'Institut Calot, à Berck-Plage, ou à la clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris.

La ligue du lait. — Sur l'initiative prise dès 1914 par la Société de pathologie comparée, vient de se fonder la « Ligue du lait », Association française pour améliorer la production et la manipulation du lait.

Secrétariat général : 8, rue des Saint-Pères, Paris.

Pour ses enfants, pour ses malades, pour ses vieillards, la France veut du bon lait.

(*Voir la suite, p.* **849**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique classées par ordre alphabétique constitueront un véritable MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 28)

(*Thérapeutique*) **PARALYSIE DU BRACHIAL ANTÉRIEUR**

Traitement cinésithérapique de la Paralysie du brachial antérieur

La paralysie du brachial antérieur par paralysie infantile s'accompagne souvent d'une atteinte plus ou moins complète du muscle biceps.

Le brachial antérieur est fléchisseur du coude; son antagonisme est le triceps.

I. La position de *repos* du muscle sera obtenue par 1° ABDUCTION DES BRAS par rapport au thorax, 2° FLEXION DU COUDE pour élonger le triceps, 3° AVANT-BRAS EN SUPINATION. Cette position sera appliquée dès que le diagnostic sera posé, elle sera maintenue strictement dans l'intervalle des séances de rééducation.

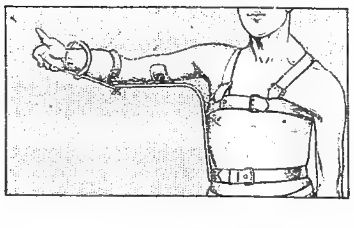


Fig. 1. — Position de repos dans la paralysie du brachial antérieur (Mackenzie).

II. Pour la *rééducation* proprement dite, le patient sera couché, un coussin sous la tête, le bras levé reposant sur un carton poudré de talc et soutenu par un coussin. Les mouvements pourront se faire aisément sur cette surface plane et lisse (Mackenzie) (fig. 3).

La position dans laquelle les fibres musculaires du brachial antérieur agissent avec le plus d'efficacité sur le cubitus est la position perpendiculaire de l'avant-bras sur le bras. On coudera donc le coude à angle droit. L'enfant essaiera de fléchir le coude suivant l'arc A. C. (fig. 2).

Quand ce mouvement sera obtenu aisément, on placera l'avant-bras à angle obtus sur le bras d'abord en E. B., puis en H. B.

Quand le mouvement de flexion se fera aisément à partir du point H, on placera l'avant-bras en extension complète en D. L'avant-bras du patient pourra donc parcourir une demi-circonférence, D. C.

Quand ces exercices seront correctement exécutés, on augmentera le travail du muscle en élevant davantage le carton, l'enfant restant couché dans cette nouvelle position (fig. 4); les exercices se feront sur les mêmes données, c'est-à-dire en plaçant, l'avant-bras d'abord perpendiculairement sur le bras, puis à angle obtus plus ou moins ouvert.

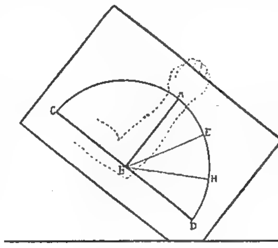


Figure 2.

Plus tard on laissera l'avant-bras sans support.

Quand l'enfant, dans cette dernière position, fera ses mouvements correctement, il sera progressivement amené par des coussins successifs à la position assise, puis debout. Chaque jour on recommencera les exercices dans la position couchée. Le traitement sera terminé quand le patient sera capable, debout, de porter sa main à sa bouche.

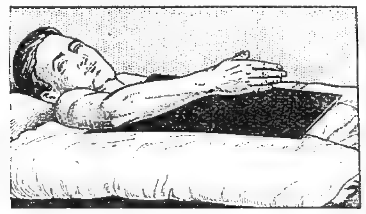


Fig. 3. — Commencement de la rééducation du brachial antérieur (Mackenzie). Le bras repose sur un plan dur en carton.

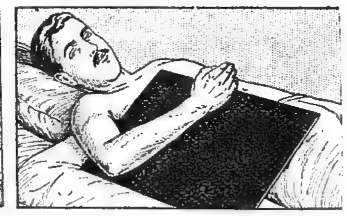


Fig. 4. — Deuxième étape de la rééducation. Dans cette nouvelle position le travail du muscle est augmenté (Mackensie).

P. DESFOSSES.

Le concours des plus hautes personnalités scientifiques, techniques et agricoles est acquis.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *Juin.* — Validation. Stage dentaire. Dessin (3 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, Faculté. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — — 2e N. R. Chimie et physique. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 14 *Juin.* — Validation. Stage dentaire. Modelage (2 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Chimie et physique. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 h. à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Tarnier.

Mercredi 15 *Juin.* — Validation, Stage dentaire. Modelage (2 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Chimie et physique. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 16 *Juin.* — Validation. Stage dentaire. Prothèse (2 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Chimie et physique. Laboratoire de chimie : Chimie de 9 h. à 10 h. 1/2. Physique de 10 h. 1/2 à 12 h. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 17 *Juin.* — Validation. Stage dentaire, Prothèse (2 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour d'Auvergne. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 4e A. R. Faculté.

Samedi 18 *Juin.* — Validation. Stage dentaire. Prothèse (2 séries). Ecole rue Garancière. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne. — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 2e A. R. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 13 *Juin.* — MM. Roger, Letulle, Labbé (M.), Léri. — Fris-Larrouy. De l'examen clinique du poumon dans les pleurésies aiguës. — De Pétriconi (Ph.). Contribution à l'étude de la tuberculose. — Péchin (Charles). Contribution à l'étude du cancer en Normandie. — Combes (André). Etude du syndrome de l'aortite thoracique.

MM. Legueu, Gosset, Cunéo, Alglave. — Boulin (Pierre). Contribution à l'étude du traitement chirurgical des ulcères gastro-duodénaux. — Aysaguer (Georges). De l'urétroscopie postérieure à l'aide de l'appareil de Mac Carthy. — Rouvière (Emile). Contribution à l'étude des réactions du pneumogastrique.

MM. Broca (Auguste). Menetrier, Couvelaire, Le Lorier. — Meillet (André). Dégénérescence kystique congénitale du poumon. — Chatelin (Edouard). Contribution à l'étude du régime des aliénés des XVIIe et XVIIIe siècles. — Majnoni d'Intignano. Evolution des luxations congénitales de la bouche.

Mardi 14 *Juin.* — MM. Chauffard, Marfan, Teissier, Nobécourt. — Guillemard (Charles). Hoquet et encéphalite épidémique. — Turquéty (R.). Etudes des septicémies dans la première enfance. — Giraud (Gabriel). Contribution à l'étude de la paralysie générale. — Dimey (Jean). La gangrène du pharynx. — Rio (Alfred). Les formes ambulatoires de la peste.

MM. Letulle, Duval, Lecène, Roussy. — Greder (Jules). Etude sur les diverticules du duodénum. — Guillard (A.). L'anesthésie locale dans la découverte de la prostate. — Chabrol (Léon). Insuffisance respiratoire. — Leroux (Roger). Recherches anatomo-pathologiques sur la broncho-pneumonie.

Jeudi 16 *Juin.* — MM. Achard, Carnot, Renon, Lereboullet. — Langles (Jules). L'épreuve de l'hémoclasie digestive chez l'enfant. — Clouzeau (André). Valeur de l'hémoclasie digestive des ascites. — Loubrieu (Georges). Contribution à l'étude du paludisme. — Aubert (Marius). Des adénites dans la scarlatine. — De Léobardy (J.). Splénopathies primitives avec syndrome digestif.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Ex-interne, 33 a., célibat., sérieuses référ., rempl. médecin pendant été, Paris, banl. Ecr. *P. M.*, n° 3393.

Introduit auprès du corps médical belge, désire représentations sérieuses. — Vanderveken, 195, boulevard Militaire, Bruxelles (Belgique).

Etudiant français, fils de médecin, scolarité term., ferait remplacements Juill.-Août. Ecr. *P. M.*, n° 3410.

Etudiant, 16 inscr., internat 2 ans, remplacements, référ. sér., cherche remplacement. Ecr. *P. M.*, n° 3411.

Docteur recommande spécial. Maison cure d'air marin p. enf. jusqu'à 12 ans, dirigée par infirm. dipl. Pas de contagieux. Plage Onival. — Ecrire : La Chaumière, Ault-Onival (Somme). Prix modérés.

Une place de médecin s'engageant à ne pas faire de clientèle et chargé des consultations dans plusieurs dispensaires de l'Office départemental d'Hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du département de l'Oise est vacante.

Pour tous renseignements utiles, les candidats devront adresser une demande écrite au Siège social de l'Office départemental d'Hygiène sociale et de Préservation antituberculeuse de l'Oise, 40, rue Saint-Jean, à Beauvais (Oise).

Jeune médecin ferait remplacement de longue durée, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3414.

(*Voir la suite, p.* 851)

Docteur, 34 ans, désire acheter clientèle Paris ou banlieue immédiate. S'associerait à confrère âgé, en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3415.

Particulier vendrait superbe Torpedo de 14 HP De Dion, 1917, éclairage électrique, entièrement remis à neuf. Prix : 20.000 francs. — S'adresser : Louvet, 27, quai d'Austerlitz, Paris.

Etudiant, 16 inscr., ay. rempli fonctions d'interne pendant 3 ans province, cherche remplacer docteur, Paris ou prov., ou situat. clinique. — *P. M.*, n° 3417.

Poste important à céder dans chef-lieu de canton Centre; 30 à 40.000 garantis. Beau logement, téléphone, remise, grand jardin. Indemnité 6.000 fr. y compris pharmacie. — Ecrire *P. M.*, n° 3418.

Propriété de 2.000 m., dont 1.300 de jardin, quart. du Luxembourg; bonne construction conven. parfait. pour maison de santé : 1.250.000 fr. — *P. M.*, n° 3419.

Jeune docteur, fils de médecin, ferait remplacement Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3420.

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de produits pharmaceutiques de tout premier ordre. — Ecrire *P. M.*, n° 3421.

A vendre : 1° Installation Coolidge pour radioscopie; — 2° Appareil enregistreur pour cardiographie. — Ecrire *P. M.*, n° 3422.

A céder : Bonne clientèle, chef-lieu de canton, Centre. — Ecrire *P. M.*, n° 3423.

Occasion. — A vendre : Une grande trousse de chirurgie générale, valeur 1.200 fr., prix : 900 fr. ; et une petite trousse de vénéréologie, valeur 600 fr., prix : 400 fr. — S'adresser 16, rue de Passy, Pension de famille, de 5 h. à 7 h. 1/2 (5e étage).

Etudiant, 16 inscriptions, cherche remplacement ou occupation médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3425.

Ext. hôpit. Lyon, scolar., stage accouch. terminés, demande remplacem. mois de Juin. — *P. M.*, n° 3426.

Externe des hôpitaux, marié, 12 inscriptions, demande occupation rétribuée, médicale ou autre, sauf matin. — Ecrire *P. M.*, n° 3427.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

NAPOLÉON ET LA MÉDECINE

LA PROPHYLAXIE ET LE SERVICE DE SANTÉ

Le centenaire du grand mort de Sainte-Hélène vient d'être célébré avec tout le manque d'éclat désirable. On a bien montré au peuple, durant les courts instants d'une grise matinée, la robe de César, mais en la dissimulant sous la capote du Soldat Inconnu. Quant à l'épée d'Austerlitz, on lui avait réservé le demi jour discret des chapelles. Même, le ministre de la Guerre trouva le moyen de discourir plus d'une heure sur l'Empereur sans prononcer une seule fois le nom de Napoléon, acrobatie oratoire à la mesure de l'orateur, mais non du Héros : ce n'était pas le tango que David dansait devant l'Arche. Si, après cela, nos Alliés, qui ont si rapidement et complètement apuré leurs comptes de guerre, vitupèrent encore notre impérialisme, c'est que vraiment ils vont un peu fort en humour.

Tous, en tout cas, nous sommes convaincus qu'on ne pouvait moins faire. De cette gloire impériale qui nous coûta si cher, nul parmi nous ne sent le besoin de se pavoiser. D'autres trophées, plus verdoyants et plus purs, ont poussé sur les bords des rivières de France ; mais ni la Marne, ni l'Aisne, ni la Somme, ni la Meuse ne pouvaient nous faire oublier les anciens qui, du Caire à Berlin, de Moscou à Champaubert, écrivaient, il y a cent ans, l'Histoire à grands coups d'épée.

Et puis, en face du Germanisme, toujours disposé à proclamer la supériorité de la Kultur sur la Civilisation méditerranéenne, ne devions-nous pas évoquer avec mesure l'image de l'Imperator qui résume en lui tout le génie des races latines ? On peut détester le despote, on peut blâmer les moyens dont use ce Jacobin, ami des Robespierre, pour arriver à la pourpre des Césars, encore que de ces moyens il n'ait pas le monopole : en Démocratie, quels sont les maîtres du pouvoir qui ne furent pas révolutionnaires à 20 ans ? On peut enfin maudire celui qui trompa les espérances de la terre entière. En proie à l'éternelle Illusion, les peuples, au début du xixe siècle, après les traités d'Amiens et de Lunéville, tressaillaient d'allégresse ; à l'instigation de Bernadotte, Beethoven célébrait le jeune héros, partout on acclamait le maître de la Paix, et c'était le dieu de la Guerre qui, vingt années durant, allait violenter le monde !

Au reproche d'avoir trop aimé la guerre, il a, pendant les lourds loisirs de Sainte-Hélène, répondu de meilleure encre que la mienne. Oui,

il a coûté deux millions d'hommes en vingt ans, mais en vingt ans, avec tout le sang versé, il a créé la France moderne. N'est-ce pas en mêlant leurs espoirs, leurs efforts, leurs souffrances et leurs gloires, que les hommes du Midi, du Nord et du Centre se sont trouvés unis comme frères?

Je me rappelle à ce propos une conversation tenue près des lignes, entre un chirurgien et des officiers américains qui s'étonnaient de l'insouciance dont faisaient montre quelques Poilus appliqués à jouer au bouchon contre le mur d'un cimetière militaire où dormaient des centaines de leurs frères d'armes. Le hasard avait voulu que là fussent réunis tous les échantillons de notre race, et le « ch'timi » du Nord au parler traînant, et le Méridional à la voix chantante, et le Lorrain au langage martelé. « C'est ici, dit le chirurgien, que se marque l'esprit de la France; ces hommes, qui prennent leurs ébats tout près des tombes à côté desquelles ils ont leur place marquée, ne sont pas des êtres insensibles, non; mais dans la lutte revit en eux l'âme joyeuse des ancêtres; c'est parce que ceux-ci ont su mourir que ceux-là voisinent sans frémir avec la mort ennemie.

« Si malgré mon âge, malgré ma profession, continua notre confrère, je me suis jeté dans la mêlée, c'est parce qu'ici se scellera pour toujours l'union du peuple américain. Certes, nos pères ont fait la guerre de Sécession, mais guerre civile, que cela; tandis qu'aujourd'hui c'est pour un idéal que les Américains combattent comme un seul homme, la main dans la main. Ne vous y trompez pas, messieurs, c'est le sort du Pacifique qui se règle sous ce ciel brumeux de Picardie. Quand, avec les Alliés, nous aurons obtenu notre première grande victoire, jamais plus personne n'osera s'attaquer à nous. C'est avec le sang que se cimente l'union des grands peuples... »

Ces paroles du chirurgien américain ont leur confirmation dans l'attitude des Grognards. Lorsque le maître du monde s'est écroulé à Waterloo, terrassé par le Destin, des pamphlets antibonapartistes surgissent de tous les coins de la France. J'en possède quelques-uns, et vraiment, rien de plus venimeux, de mieux fait pour combattre la légende, ne pouvait être imaginé. Or, qu'arrive-t-il? Ce sont précisément les soldats qui ont le plus souffert de l'humeur guerrière du maître, qui, en dépit de tout, assureront sa renommée. Hier, ils lui offraient leur vie, aujourd'hui ils vont le faire revivre. Dans les métairies de Touraine, dans les fermes du Dauphiné, autour de notre confrère Bienassis, écoutez-les chanter la gloire du martyr! Partout sur le territoire, ce sont comme de petites veilleuses qui s'allument et brillent. Et avec le temps, cela fait une grande flamme qui réchauffe, exalte l'imagination des poètes et des romanciers: Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Béranger. Les grenadiers de l'Empereur furent ses meilleurs propagandistes.

La postérité, surprise de tant de fidélité et de tant d'enthousiasme, a parlé du prestige miraculeux de l'Homme. Dans une très belle étude publiée par l'*Illustration*, M. Bourget est allé jusqu'à prononcer le mot de radioactivité, pour synthétiser en un vocable ultra-moderne la puissance magnétique du nouveau César. Je n'y crois guère, malgré les exemples cités. Il y a bien le cas d'Augereau, demeuré pantois en face du freluquet de Paris qu'il s'était promis d'en...guirlander au nom de tous ses collègues. Mais l'exemple du brutal soudard est mal choisi. Ce « petit bougre », comme il l'appelle, tient en ses mains l'avancement d'abord, et puis il a les galons de général en chef. Les camarades auront beau dire, ce n'est pas le moment, n'est-ce pas, de se faire mettre à pied. Ce qui montre bien, d'ailleurs, que le Bonaparte du début n'avait, au point de vue prestige, rien de particulier, ce sont ses mésaventures conjugales. Joséphine et les aides de camp se sont-ils gênés pour le tromper? Et le soir de Marengo, au moment où éclatent les fanfares de Desaix amenant les suprêmes renforts, que se passe-t-il? Le chef, qui s'était assis, accablé, sur un tas de pierres de la route, s'est levé d'un bond pour s'élancer à la tête des troupes. L'heure n'a-t-elle pas sonné, comme à Lodi, comme à Arcole, de payer de sa personne? Possible; mais les grenadiers ne l'entendent pas ainsi. En dépit du prestige, on les voit rudoyer le Consul et le renvoyer hors des rangs comme un conscrit qui aurait violé la consigne.

En réalité, tout son prestige est fait de ses actes. Au début, il est si peu de chose que certains jours il est contraint de rester au lit parce qu'il n'a pas de vêtements. A chaque tournant de sa route, c'est une barrière nouvelle à franchir, et il la franchit, parce que tout chez lui est en excès : excès de génie, excès de fortune, excès de malheur! C'est surtout parce que ce grand réaliste possède l'imagination la plus extraordinaire qui fût jamais : il est le grand romantique agissant. Romantique lorsqu'il passe ses nuits à s'enthousiasmer de Rousseau; romantique lorsque, ayant rencontré la petite pierreuse du Palais-Royal, à qui il va offrir la fleur de sa jeunesse, il éprouve le besoin de retracer aussitôt sur le papier les détails de cette banale aventure; romantique lorsque, au 18 Brumaire, affolé par la résistance de quelques courageux députés des Cinq-Cents, il fuit en hurlant : « Suivez-moi, suivez-moi! je suis le dieu du jour! » Romantique encore, aux grands tournants de son existence où, comme le joueur qui a « de l'estomac », il joue chaque fois son destin et celui de l'Empire!

Heureusement pour lui, il y a la contre-partie. Aux conceptions surhumaines on le voit, quinze années durant, opposer dans l'exécution le correctif du réalisme le plus sûr et le plus net qui ait jamais lui dans un cerveau humain! J'en veux retenir comme preuve seulement ce qui a trait à

notre art, mais je ne résiste pas, auparavant, à l'envie de relater l'aventure avec la Prusse. Vous allez voir comme l'Histoire se répète.

Donc, après Iéna, la campagne se termine par le plus mérité des triomphes, car le génie diplomatique et guerrier de l'Empereur atteint ici l'apogée. La Prusse anéantie va donc disparaître, c'est dans le plan; mais il y a une Reine, charmante, habile, séduisante, qui par ses flatteries s'ouvre un chemin dans le cœur du conquérant : un homme résista-t-il jamais à une femme d'esprit qui lui déclare qu'il est beau? On le voit bientôt desserrer les chaînes, céder ici, puis là; bref, la Prusse agonisante renaît, grâce au sourire d'une femme, et le fruit de toute une guerre est perdu. Confusément, Napoléon se rend compte de la faute. Quand les accords sont conclus, la Cour de Prusse a la suprême habileté de les faire consacrer solennellement au cours d'un dîner offert au vainqueur. Un toast laudatif est porté : « Buvons à celui qui nous a conservé telle ville! Buvons à celui qui nous a conservé la Silésie! Buvons au restaurateur de notre capitale! Buvons... » Et l'Empereur, moitié fâché, moitié souriant, d'interrompre : — « Hé! dites donc, là-bas, ne buvez pas tout! » Ce fut, je crois bien, la seule plaisanterie qu'il se permit en sa vie, lui qui ne plaisantait jamais dans sa morne Cour, où l'on se mourait d'ennui. Le malheur est que le mot lui ait coûté si cher!

Que voulez-vous! ce Corso-Génois, le plus grand Méditerranéen qui fût jamais, était de formation française, c'est-à-dire de ces hommes qui, après la bataille, — on l'a vu cent fois au cours de cette dernière guerre, — ne résisteront en aucun cas à la plainte douloureuse d'un ennemi vaincu. Mais il n'est que temps, après cette longue préface, d'arriver à la médecine; faites-moi encore un peu crédit, ce sera pour la prochaine fois.

F. Helme.

HENRI II ET LOUIS XIV CONTRE L'AVORTEMENT

Un rapport du garde des Sceaux sur le mouvement de la criminalité de 1914 à 1919, rapport publié récemment par le *Journal officiel*, nous apprend que si dans leur ensemble les crimes et les délits vont en diminuant, en revanche la criminalité des femmes et des mineures présente un notable accroissement. En particulier, — et le fait ne laisse pas d'être singulièrement inquiétant à l'heure présente en raison de cet abaissement de notre natalité que, depuis des années, signalent tous les démographes, — les crimes d'avortement et d'infanticide ont considérablement augmenté, étant pour le moins passés du simple au double.

De tels chiffres, en vérité, justifient hautement la préoccupation qui, en Juillet dernier, faisait voter en hâte par le Parlement la loi, promulguée huit jours plus tard au *Journal officiel*, réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle.

Mais, cette loi, qui correctionnalise le crime d'avortement et doit permettre la répression rapide des délits, répond-elle réellement à son objet?

Encore que pour répondre à cette question l'on ne puisse sérieusement, en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis sa mise en vigueur, faire état des chiffres lamentables touchant l'accroissement du nombre des avortements que nous révélait ces jours passés, dans le *Journal officiel*, M. le ministre de la Justice, il est permis de penser, cependant, que tout en constituant peut-être une amélioration sur l'état de choses préexistant, la loi nouvelle ne doive pas être aussi tutélaire que l'espéraient ses auteurs.

Aussi bien, lors de la discussion à la Chambre, des critiques sérieuses furent formulées contre elle, notamment par M. le professeur Pinard. Celui-ci, dont assurément personne ne saurait songer à suspecter les sentiments en la matière, fit observer très justement que c'était une erreur grave que d'assimiler à un délit l'avortement « ce crime national, ce meurtre individuel », pour employer ses expressions mêmes, qui, en réalité, « doit être jugé par la plus haute juridiction ».

Mais, en pareille matière, nos pères ne pensaient point autrement.

A qui en douterait, il nous suffira, pour le convaincre, de rappeler certain édit bien oublié aujourd'hui, « donné à Paris au mois de Février 1556 » par le roy Henri II, « contre les femmes qui cèlent leur grossesse » et dont nous ne saurions mieux faire que de reproduire le passage suivant :

« Henry par la grace de Dieu roy de France : A tous presens et à venir, salut.....

... Etant duement avertis d'un crime très énorme et execrable, fréquent en notre Royaume, qui est, que plusieurs femmes ayant conçû enfans par moyens deshonnêtes ou autrement, persuadées par mauvais vouloir et conseil, déguisent, occultent et cachent leur grossesse sans en rien découvrir et déclarer. Et avenant le temps de leur part et délivrance de leur fruit, occultement s'en délivrent, puis le suffoquent, meurtrissent et autrement suprimant, sans leur avoir fait impartir le S. Sacrement de Baptême. Ce fait, les jettent en lieux secrets et immondes, ou enfouissent en terre profane, les privans par tel moyen de la sepulture coutumiere des Chrétiens. De quoi étans prévenües et accusées par devant nos Juges, s'excusent, disans avoir eû honte de déclarer leur vice, et que leurs enfans sont sortis de leurs ventres morts, et sans aucune aparence ou esperance de vie : tellement que par faute d'autr preuve, les Gens tenans tant nos Cours de Parlement, qu'autres nos Juges, voulans proceder au jugement des Procès criminels faits à l'en-

contre de telles femmes, sont tombez et entrez en diverses opinions : les uns concluans au suplice de mort, les autres à question extraordinaire, afin de sçavoir et entendre par leur bouche, si à la vérité le fruit issu de leur ventre étoit mort ou vif. Après laquelle question endurée, pour n'avoir aucune chose voulu confesser, leur sont les prisons le plus souvent ouvertes, qui a été et est cause de les faire retomber, récidiver et commettre tels et semblables délits, à notre très grand regret et scandale de nos sujets. A quoi pour l'avenir Nous avons bien voulu pourvoir.

« Sçavoir faisons, que Nous desirons extirper, et du tout faire cesser lesdits exécrables et énormes crimes, vices, iniquitez et delits qui se commettent en notredit Royaume, et ôter les occasions et racines d'iceux doresnavant commettre. Avons (pour ce obvier) dit, statué et ordonné, et par Edit perpétuel, Loy generale et irrevocable, de notre propre mouvement, pleine puissance et authorité Royale, disons, statuons, voulons, Ordonnons et Nous plaît, que toute femme qui se trouvera düement atteinte et convaincuë d'avoir celé, couvert et occulté tant sa grossesse, que son enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre, et avoir pris de l'un ou l'autre témoignage suffisant, même de la vie ou mort de son enfant lors de l'issuë de son ventre, et après se trouve l'enfant avoir été privé, tant du saint Sacrement de Baptême, que sépulture publique et accoutumée, soit telle femme tenuë et reputée d'avoir homicidé son enfant. Et pour reparation, punie de mort et dernier suplice, et de telle rigueur que la qualité particulière du cas le meritera : afin que ce soit exemple à tous, et que cy après n'y soit fait aucun doute ni difficulté. »

Cet édit, qui de par l'ordre du Roy Henry II devait être chaque trois mois publié « à son de trompe et cry public par les carrefours et lieux publics », non seulement à Paris, mais en tous autres lieux du Royaume et qui, toujours par l'ordre du Roy, devait également être « lû et publié aux Prônes des Messes Paroissiales », dans toutes les églises, sans exception « par les Curez ou Vicaires d'icelles », devait avoir une longue fortune.

Cent cinquante deux années plus tard, le 25 Février 1708, en effet, une déclaration du roi Louis XIV, donnée à Versailles, enjoignait à nouveau à tous les curés du royaume de ne point négliger d'en faire régulièrement la lecture à leurs ouailles.

Depuis lors, par exemple, et il est sans aucun doute permis de le regretter, en même temps que s'oubliaient les prescriptions royales, les mœurs se transformaient et la pratique de l'avortement, naguère si sévèrement réprimée, est peu à peu devenue si fréquente qu'elle constitue aujourd'hui un danger redoutable pour l'avenir de notre pays.

Mais, en telles conditions, correctionnaliser le crime d'avortement comme l'a fait la loi votée il y a quelques mois, n'est-ce pas, dans une certaine mesure, aller justement à l'encontre du but à poursuivre ?

Qui ne voit en effet que cette correctionnalisation d'un crime tenu déjà pour si peu répréhensible par tant de personnes habituées à ne fonder leur jugement que sur les décisions de justice, aura pour résultat de le faire paraître moins grave encore et, par contre-coup, de rendre à son égard l'opinion publique de moins en moins sévère.

Mais, c'est précisément le contraire qu'il faut obtenir.

Comme le disait fort justement à la Chambre M. le professeur Pinard, l'avortement est un crime qui doit être jugé par la plus haute juridiction.

En telles conditions, ne vaudrait-il donc pas mieux que la loi, précisant son extrême gravité, décide que chaque fois que sa matérialité sera établie, il y aura nécessairement condamnation et la plus sévère pour tous les inculpés — auteur principal et complices — sans que jamais puissent être invoquées les circonstances atténuantes et sans que jamais puisse jouer non plus la funeste loi Béranger.

L'avortement, ne l'oublions pas, est un crime particulièrement lâche, puisqu'il s'exerce nécessairement sur un être privé de toute défense et c'est de plus un crime malheureusement trop souvent impossible à atteindre parce que trop facile à cacher.

En telles conditions, il est donc nécessaire que les pénalités soient très graves, soient telles que les auteurs du crime, avant de le commettre, soient obligées de se dire : « Mais si nous nous faisons prendre ! »

Les rois Henri II et Louis XIV, on le voit, étaient donc bien inspirés quand ils décrétaient la peine capitale pour les criminelles coupables de fœticide.

Pour approuver leur rigueur, cependant, nous ne croyons pas qu'il n'y ait rien autre chose à faire !

Soyons sévères pour la femme coupable, mais soyons aussi indulgents pour la fille mère que nos mépris conduisent souvent au crime, alors que nous voulons, le plus souvent, ignorer le véritable auteur de ses misères.

Que celle-ci désormais ne soit donc plus considérée comme un paria digne de tous les mépris et sachons lui assurer la faculté de mener à bien sa grossesse qui vaudra au pays une précieuse existence nouvelle.

Georges Vitoux.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA VIE SYNDICALE

Assemblée générale du Syndicat de la Seine du 22 Mai 1921.

Le Syndicat des Médecins de la Seine a tenu son Assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. L'ordre du jour comportait une seule question : la loi des pensions.

Le but principal de cette assemblée a été d'abord d'affirmer la nécessité de l'union du Corps médical et de déclarer que l'Union des Syndicats médicaux de France doit normalement être le représentant du Corps médical dans toute action de défense professionnelle générale.

Le secrétaire général, M. Jayle, a fait un exposé très clair et très précis de l'état actuel de la question; relativement à la conférence du 12 Mai, organisée sur l'initiative de M. le professeur Pinard au ministère des Pensions (voir article de *La Presse Médicale* du 18 Mai, annexe page 712), il a donné connaissance d'une communication téléphonique qu'il avait eue la veille avec M. le directeur du cabinet de M. le ministre des Pensions, dans laquelle, en l'absence de Paris de M. le ministre des Pensions, M. le directeur de son cabinet lui confirmait qu'il était bien d'accord sur l'exactitude des « résultats obtenus » pour prendre l'expression utilisée dans l'article susvisé.

Le secrétaire général de l'Union, M. Lafontaine, a donné un raccourci très intéressant de la marche de la question depuis son origine.

Au début, l'Administration donnait abusivement à l'expression : « *après entente* » le sens de : *après avoir entendu*, si bien qu'il ne s'agissait plus d'obtenir un tarif d accord, mais de prendre simplement l'avis du corps médical, quitte à ne pas en tenir compte. Cette étrange interprétation, qui ne tenait même pas compte de la valeur grammaticale des mots, fut abandonnée par le ministère des Pensions lors de sa création.

Survint alors une autre difficulté relative à la compréhension du mot « médical ». En ouvrant le Littré, on trouve : *médical*, qui appartient à la médecine; livres médicaux, le langage médical. Du point de vue légal, il n'existe plus, depuis la loi du 30 Novembre 1892, qu'un diplôme de docteur en médecine, cette loi ayant abrogé le décret du 19 Ventôse an XI, signé par Bonaparte et qui comportait des médecins et des chirurgiens. Malgré Littré et malgré la loi, le ministre des Pensions estima que, du point de vue juridique, le terme « médical » ne comprenait pas les soins chirurgicaux.

Enfin, M. le ministre des Pensions fit supprimer les mots « après entente », dans la loi de finances, le 30 Décembre 1920.

M. Lafontaine a ensuite résumé tout le conflit durant ces derniers mois.

Relativement au reproche d'intransigeance adressé à l'Union des Syndicats, M. Lafontaine donne les noms des membres de la délégation médicale du 24 Avril 1920 : MM. Barbanneau, Chapon, Noir, Le Fur, Jolicœur, Vanverts, Quivy et Lafontaine. Cette délégation comprenait en particulier le délégué du Syndicat du Nord et celui du Syndicat du Rhône qui, à cette époque, ne faisaient pas partie de l'Union des Syndicats.

M. Lafontaine a fait enfin remarquer qu'en quittant avec M. Quivy la séance du 12 Mai, avant la fin, il a empêché justement la conférence réunie de prendre aucune décision, ce que le Conseil de l'Union voulait avant tout.

Il résulte ainsi de l'exposé de M. Lafontaine que l'Administration n'a jamais mis grande diligence à régler la question posée; depuis le 31 Juillet 1919, il y a eu à peine quelques réunions de la Commission et, parfois même, c'était l'Union qui les provoquait : 6, 17 Octobre 1919, 19 Mars, 8 Avril, 24 Avril et Octobre 1920, et il y a eu des convocations faites par téléphone au dernier moment!

Après un certain nombre d'interventions, parmi lesquelles celle du doyen du Syndicat, M. le professeur Pinard, de MM. Le Fur, Hartmann, Sibut, Kopp, Gérard, Gauthier, Coldefy, M. Cibrie, président, met aux voix les vœux suivants qui ont été votés sans opposition :

Vœux. — « Le Syndicat des Médecins de la Seine, considérant qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'union du corps médical est *nécessaire*;

Considérant, d'autre part, que l'Union des Syndicats médicaux de France doit normalement être le représentant des médecins dans toute action de défense professionnelle générale;

Considérant qu'à la base de tout accord, il est nécessaire d'admettre la suppression de la taxation d office et le retour à l'ancien article 64 avec entente préalable entre les représentants de l'Administration et ceux du corps médical, transmet à l'Union des Syndicats médicaux les vœux suivants :

Premier vœu. — Les pourparlers avec le ministère des Pensions seront repris aux conditions suivantes : (acceptées par le ministre à la date du 12 Mai dernier).

1° Le décret du 9 Mars sera retiré;

2° Une Commission sera nommée, comprenant par tiers : *a*) des délégués de l'Administration; *b*) des délégués des bénéficiaires désignés par eux-mêmes; *c*) des délégués du corps médical comprenant les représentants autorisés des organisations et des syndicats professionnels intéressés;

3° Le but de cette commission sera : *a*) l'étude d'une organisation de soins avec contrôle; *b*) l'établissement d'un tarif d'accord s'appliquant à tous les soins *médicaux, chirurgicaux et de spécialités*.

Deuxième vœu. — Le Syndicat des Médecins de la Seine demande à l Union de se charger de réaliser l'entente préalable entre les délégués du corps médical.

Troisième vœu. — La Commission ci-dessus indiquée étudiera dans le plus large esprit d'entente le règlement de l'arriéré, mais en réclamant un tarif de soins identique pour Paris et pour la banlieue.

En plus, le Conseil d'administration a voté dans sa séance du 20 Mai le vœu suivant, dont il a été donné connaissance au cours des débats par le secrétaire général qui, à ce moment-là, a reçu l approbation unanime de l'assemblée, mais a été omis par oubli en fin de séance, lors du vote général sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Quatrième vœu. — Le Syndicat des Médecins de la Seine demande que la Commission tri-partite soit réunie avant le 15 Juin et qu'elle tienne autant de séances qu'il en faudra pour que le nouveau décret soit rendu avant le 15 Août 1921.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose la question suivante :

Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire si ma clinique, où les chirurgiens et spécialistes de la ville viennent opérer leurs malades, est soumise à l'impôt sur le chiffre d'affaires en tenant compte de ce fait que la clinique m'appartient, que j'y opère mes malades, que les malades de mes confrères me paient leurs frais d'hospitalisation, mais que les chirurgiens ne paient personnellement aucune rétribution ?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

L'impôt sur le chiffre d'affaires est établi par l'article 59 de la loi du 25 Juin 1920 (*Journal officiel*, 26 Juin 1920).

La réponse à la question posée dépend : 1° du point de savoir si les cliniques chirurgicales en général rentrent dans les entreprises prévues par ce texte ; 2° de la question de savoir si le mode d'exploitation particulier de la clinique dont il s'agit constitue une cause d'exception ou d'exonération.

I. — Il semble que le chiffre d'affaires des cliniques soit assujetti à la taxe de l'article 59.

En effet :

a) M. Besson : « Traité pratique de l'impôt sur le chiffre d'affaires », dont l'opinion est reproduite [D. P., 1920, 4, p. 317 (32)], considère que la loi a voulu frapper les différentes manifestations de l'industrie hôtelière, notamment : les *pensions de famille, maisons de retraites, maisons de santé, établissements d'hydrothérapie*.

b) La loi du 31 Juillet 1917 sur les bénéfices de guerre frappe dans son *titre I les bénéfices industriels et commerciaux*. Et une Commission instituée par l'article 8 avait pour mission de déterminer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires qu'il y aurait lieu d'appliquer aux diverses catégories, lorsque les assujettis n'auraient point fait de déclaration : elle avait donc d'abord à préciser *quelles étaient* les professions dont les produits étaient taxables comme bénéfices commerciaux et elle en a dressé la liste [*Journal officiel*, 10 Mars 1918, p. 2467 à 2577 (reproduite dans *Dalloz périodique*, 1920, 4, 360 (2)]. Or cette énumération comprend les mots : chirurgie, maisons de santé, soins médicaux.

D'après le classement ainsi opéré par la Commission, les cliniques chirurgicales doivent donc être frappées de l'impôt prévu par le titre I de la loi du 31 Juillet 1917. Comme par ailleurs, l'article 59 de la loi du 25 Juin 1920 frappe de l'impôt sur le chiffre d'affaires les professions assujetties à l'impôt institué par le dit titre I de la loi du 31 Juillet 1917, il s'ensuit que le classement opéré par la Commission pour l'application de la loi de 1917 indiquerait en même temps l'interprétation à donner à la loi de 1920.

Toutefois, il convient de noter que c'est uniquement comme exploitant une clinique et non comme médecin que l'auteur de la question se trouve assujetti. Comme médecin, il exerce une profession libérale. A ce dernier titre — et bien que patenté —, il n'est pas soumis à l'impôt sur le chiffre d'affaires puisqu'il rentre dans la catégorie des redevables du titre IV de la loi du 31 Juillet 1917 [(Instruction du 29 Août 1920, p. 504 ; Dalloz périodique, 1920, 4, p. 316 (36)]. Et M. Besson (*op. cit.*, p. 43 et 44), classe dans cette catégorie des professions libérales exemptes d'impôt sur le chiffre d'affaires, les sages-femmes *même tenant une maison d'accouchement*, bien que cette situation soit assez comparable à celle du chirurgien hospitalisant des opérés.

II. — Les modalités d'exploitation particulières en l'espèce constituent-elles une cause d'exception ?

Les conditions signalées se résument à deux :

1° La clinique appartient à l'auteur de la question et celui-ci est médecin : c'est-à-dire exerce une profession libérale.

Puisque d'autres chirurgiens opèrent et que des malades autres que ceux du médecin propriétaire sont hospitalisés, il est difficile de soutenir que cette exploitation soit seulement l'accessoire nécessaire de la profession libérale qui serait la principale et imposerait son caractère.

2° Les malades opérés par d'autres chirurgiens paient leurs frais d'hospitalisation, mais les chirurgiens ne paient personnellement aucune rétribution.

Les sommes acquittées par les hospitalisés forment la matière imposable ; le fait de ne rien exiger des chirurgiens ne paraît pas susceptible de modifier le caractère de l'entreprise. L'Administration des contributions répondrait probablement : Nous frappons les sommes que vous percevez : nous ne faisons pas état de celles que vous vous abstenez de réclamer : il suffit que vous perceviez des frais d'hospitalisation pour que nous vous taxions sur leur montant.

H. MONTAL.

PARASITOLOGIE PRATIQUE

LES

MIGRATIONS DES VERS INTESTINAUX DANS L'ORGANISME

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS

L'histoire zoologique de l'*Ascaris lumbricoïdes*, ce parasite si banal et tant étudié par les anciens helminthologistes, n'est complètement connue que depuis quelques années. Nous savions, depuis les recherches de Davaine, Grassi, souvent répétées, qu'un hôte intermédiaire n'est pas nécessaire pour le développement de ce ver. L'œuf de l'ascaride, expulsé avec les selles, n'évolue que dans le milieu extérieur. Il se segmente, suivant les règles de l'embryologie, et donne finalement un petit ver, forme larvaire, enroulé à l'intérieur de la coque. Cette opération se fait en plusieurs semaines, sa durée variant d'ailleurs avec les conditions climatériques. A ce moment seulement, l'œuf est mûr ; il pourra évoluer si des circonstances favorables l'amènent dans l'intestin humain. Arrivé dans cet organe, il semble que son histoire soit facile à

imaginer. La larve éclose n'aurait qu'à grandir sur place puisqu'elle se trouve rendue à son habitat définitif. Cette conception simpliste, longtemps admise, est maintenant abandonnée depuis les recherches de Stewart (*Brit. med. Jour.*, 1916), de Ransom et Foster (*Journ. of agric. res.*, 1917; *Journ. of parasitol.*, 1919), de Yoshida (*Journ. of parasitol.*, 1919), de Brumpt (inédit). Ces auteurs, par diverses expériences, sont arrivés à des conclusions d'abord assez contradictoires (la nécessité d'un hôte intermédiaire, le rat, ayant été admise pendant un moment), puis à des résultats concordants qui peuvent être ainsi résumés. Les larves éclosent bien dans l'intestin, mais, mises en liberté, elles traversent la paroi intestinale, et, par effraction, franchissent le diaphragme, arrivent dans la plèvre, puis dans les poumons, où on les retrouve du 6e au 8e jour après l'infestation. Elles suivent ensuite les conduits aériens, passent dans les bronches, dans la trachée (fig. 1) et atteignent la cavité buccale. Elles sont alors dégluties, redescendent dans les voies digestives et enfin arrivent à l'intestin grêle d'où elles étaient parties; cette fois elles s'y arrêtent pour devenir adultes par mues successives. D'après un récent mémoire de Stewart (*Parasitology*, 1921), la migration se ferait plutôt par le système porte; les larves parviendraient au foie, d'où le torrent circulatoire les emporterait au poumon. La voie directe, par effraction, serait exceptionnelle. Il n'en reste pas moins vrai que ces larves sont à même de perforer les tissus les plus variés, et l'on conçoit qu'elles puissent s'égarer en un point quelconque du corps, si leur tactisme est en défaut. D'autre part, autant qu'on peut en juger par quelques anciennes observations, il semble que le passage des parasites à travers les alvéoles pulmonaires soit accompagné parfois de troubles locaux, au moins dans les infestations intenses.

Ce long voyage des larves d'Ascarides à travers l'organisme, qui paraît si illogique, peut cependant s'expliquer par l'étude de la biologie des nématodes, étude beaucoup trop complexe pour être exposée ici. Retenons simplement que ces sortes de migrations sont de règle chez de nombreux nématodes qui pénètrent par la voie buccale. Certains deviennent adultes dans le système circulatoire, d'autres dans le système respiratoire, etc. On connaît des anévrismes vermineux, des bronchites vermineuses chez les animaux. En somme, l'ascaride, dans son évolution, ne fait qu'obéir à une loi générale.

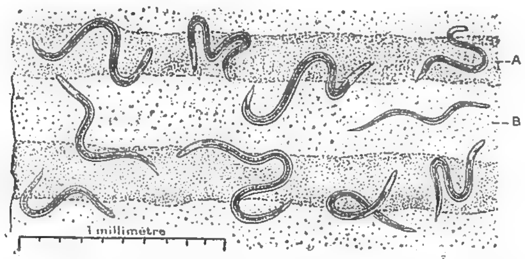


Fig. 1. — Larves d'*Ascaris lumbricoïdes* dans la trachée d'un rat infesté expérimentalement (préparation du prof. Brumpt). — A, Anneau cartilagineux; B, espace intercartilagineux.

D'autres vers intestinaux de l'homme suivent une voie analogue. Pour les ankylostomes, le fait a été démontré depuis longtemps par Looss (1901). Ici les larves pénètrent généralement par la peau et atteignent le poumon par diverses voies; mais ce stade pulmonaire existe même dans les infestations expérimentales, où l'on a fait absorber des cultures de larves par voie buccale.

Enfin l'anguillule stercorale (*Strongyloïdes intestinalis*), qu'on a accusé pendant longtemps de provoquer la diarrhée de Cochinchine, passe aussi par le poumon comme l'ont démontré Looss, Fülleborn et récemment Yoshida et Osaka (*Journ. of parasitol.*, 1920). Les larves pénètrent par la peau; on les retrouve au bout de vingt-quatre heures dans la cavité abdominale, d'où elles gagnent le poumon.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LA THÉRIAQUE

Les fidèles de la tradition ont pu voir, dans l'abolition de la Thériaque par le Codex de 1908, une concession aux idées démocratiques. Cette drogue ne pouvait, en effet, renier sa royale origine : elle avait pour ancêtre le fameux alexipharmaque imaginé, pour l'immuniser contre le poison des régicides, par Mithridate et dont Servilius Democrate a décrit la composition en vers ïambiques. Désireux que cet antidote s'adaptât mieux à la majesté des Césars, Néron chargea son médecin, Andromachus le Crétois, de lui en fournir une formule perfectionnée, considérablement revue et augmentée. Andromachus fit bien les choses : il ajouta vingt substances aux cinquante-quatre que renfermait la préparation du roi du Pont et consacra à la nouvelle formule un poème de cent soixante-quinze vers élégiaques. Criton, médecin de Trajan, paracheva l'œuvre de son prédécesseur en donnant à la drogue impériale le nom de Thériaque, nom dont, suivant certains auteurs, la paternité reviendrait de droit au poète Nicandre. Du moins, tous les étymologistes s'accordent-ils à faire dériver ce vocable du mot θηρ (bête venimeuse): était-ce une allusion aux vipères qui représentaient un des ingrédients de la Thériaque ou à la vertu qu'on lui prêtait de préserver et de guérir des morsures de serpents ? C'est une grave question que tous les tours d'acrobatie des commentateurs n'ont pu parvenir à trancher : quoi qu'il en soit, le mot et le remède firent fortune et leur crédit résista, jusqu'au début du xxe siècle, à l'épreuve du temps.

Le cadre de cette notice ne me permet pas de

donner la liste des substances qui entraient dans la composition de la thériaque : les trois règnes de la Nature, minéral, végétal, animal y étaient représentés et l'on y voyait voisiner les éléments les plus divers en leurs effets. C'est ainsi qu'on y trouvait un narcotique

> ... le suc du pavot qui ses larmes distille
> En esté dans le sein de la Thèbe fertile

c'est-à-dire, plus prosaïquement, l'opium ; des astringents comme la potentille et la rose, des amers comme la gentiane, des stimulants comme le gingembre, des carminatifs comme l'anis ; une résine minérale

> Le Bytume du lac de la terre maudite
> Où Dieu punit jadis le vilain Sodomite

enfin deux produits animaux, la chair de vipères et

> La drogue du Castor my chair et my poisson
> Qu'il voudrait au pescheur octroyer pour rançon[1].

La vipère figurait en tête de la formule, le castoreum à la fin, dispositif dont Moïse Charas appréciait ainsi l'ingéniosité : « Andromachus a imité la marche des gens de guerre en mettant la vipère à la teste de la compagnie comme le véritable chef et le castor à la fin comme le lieutenant. On pourroit bien aussi dire qu'Andromachus, prévoyant que sa composition ne manqueroit point d'estre attaquée en divers temps et par diverses personnes, avoit voulu mettre à la teste et à la queüe deux animaux pourvus de bonnes dents pour sa défence[2]. »

Soigneusement sélectionnées et porphyrisées, ces substances étaient incorporées au miel blanc et au vin d'Espagne de façon à former un électuaire dont la préparation prenait toute l'importance d'une cérémonie liturgique et pour lequel Maginet aurait désiré qu'on se servît, comme excipient, de la manne céleste et de l'ambroisie des dieux :

> ... pour mesler le tout prends ce qu'il faut de miel
> Blanc, pur et doux ainsi que la manne du Ciel :
> Pour tes gommes dissoudre aye la Malvoisie :
> L'œuvre mériterait mesme de l'ambroisie.

Ce chaos informe, comme l'appelait Bouchardat, conserva longtemps sa réputation d'antidote « à tout faire » : dans son admirable roman, *Madame Bovary*, Gustave Flaubert nous montre le docteur Canivet se disposant à l'employer comme ultime ressource, pour neutraliser, chez l'infortunée Emma, les effets de l'arsenic. Mais vint enfin le moment où, comme la plupart des vieilles préparations polychrestes, la thériaque tomba dans le discrédit. Petit à petit on réduisit le nombre de ses substances constituantes et ce ne fut bientôt plus qu'une simple préparation opiacée dont 8 gr. représentaient environ 0 05 d'extrait thébaïque. Ainsi amputée, elle reçut en 1908 le coup de grâce : sans égard pour sa gloire et pour ses services passés, les réformateurs du Codex la reléguèrent, avec la poudre de cloportes et autres splendeurs de la pharmacopée d'antan, dans le musée de la paléontologie médicale.

HENRI LECLERC.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU VIVANT

Implantation basse des cheveux et hypertrichose localisée vertébrale.

Quand chez un individu quelconque on remarque une implantation très basse du cuir chevelu, surtout s'il existe en même temps un raccourcissement du cou, une limitation des mouvements de la tête, il faut toujours songer à une malformation de la région cervicale (spina-bifida supérieur, réduction numérique des vertèbres, tassement cervical, etc.), et examiner le sujet à la radiographie.

Cette implantation basse des cheveux a pour cause principale l'absence du cou, elle est donc, dans la majorité des faits, plus apparente que réelle. Il est des cas cependant où une véritable hypertrichose, accompagnant un spina-bifida cervical, peut se fondre avec l'implantation basse et en augmenter l'intensité.

Quelquefois on remarque une hypertrichose anormale, localisée en un point quelconque du rachis, ceci doit également faire penser à la possibilité d'une anomalie vertébrale. On connaît sa fréquence dans le spina-bifida occulta (Ebstein



Fig. 1. — *Observation de Klippel et Feil.* Implantation très basse du cuir chevelu chez un homme de 46 ans ayant une grave malformation cervicale (spina-bifida et tassement cervical).

l'a notée 38 fois sur 42 cas). L'hypertrichose a été observée assez souvent au niveau d'une hémivertèbre ou d'une scoliose congénitale; dans quelques faits d'élévation congénitale de l'omoplate; on l'a même signalée dans la sacralisation de la 5e lombaire.

A. FEIL.

1. *La Thériaque françoise avec les vertus et proprietez d'icelle selon Galien mises en vers françois*, par PIERRE MAGINET, *pharmacien Salinois*, 1623.

2. M. CHARAS. — *Histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux qui entrent dans la composition de la Thériaque d'Andromachus*, 1668.

CORRESPONDANCE

Une note publiée dans le numéro du 18 Mai de *La Presse Médicale*, signée par M. Jayle, laisse croire que le conflit qui s'est élevé entre le corps médical et le ministère des Pensions est sur le point d'être terminé.

A l'issue d'une conférence provoquée par M. Maginot, le ministre aurait fait des promesses et ces promesses auraient paru suffisantes à la majorité de la conférence.

Nous tenons à déclarer de la façon la plus nette, qu'à notre avis, aucun élément nouveau n'a été apporté pour la solution du conflit.

M. Maginot, d'après le communiqué officiel, qu'il a fait à la presse à l'issue de la réunion, a déclaré que, comme base d'entente, il estimait nécessaire :

1° L'acceptation du tarif du 9 Mars pour le règlement du passé et pour la période de temps nécessaire à l'établissement d'un nouveau tarif ;

2° Que ce nouveau tarif serait établi par une Commission mixte et qu'il comprendrait la nomenclature des soins chirurgicaux.

Les représentants de l'Union ont quitté la salle de la conférence, c'est-à-dire qu'ils ont refusé d'accepter les bases de cette entente.

Nous ferons remarquer, en effet, que les propositions de M. Maginot faites à la conférence du 12 Mai sont exactement les mêmes que celles qui ont été faites le 8 Mars au Conseil de l'Union des Syndicats médicaux et qu'elles peuvent se résumer ainsi : Que le corps médical accepte le tarif du 9 Mars et nous verrons ensuite s'il est possible de faire une entente.

M. Maginot n'a rien promis de plus ; il n'a notamment pas promis de présenter à la Chambre la modification de l'article 64 qui doit rétablir l'entente et supprimer la taxation.

Nous avons donc raison d'affirmer, *texte en mains*, que notre confrère Jayle se trompe quand il rapporte cette parole du ministre : « Je cède sur tous les points. »

Il ressort simplement du texte même publié par M. Jayle, que les propositions faites par le ministre, le 8 Mars, à l'Union des Syndicats médicaux, et repoussées par elle, auraient été acceptées par la conférence réunie le 12 Mai 1921, au ministère des Pensions, *en l'absence des représentants qualifiés et mandatés de l'Union des Syndicats médicaux.*

Il nous reste à faire remarquer que l'Union des Syndicats médicaux comprenant plus de 14.000 membres, l'ensemble du corps médical se trouve avoir repoussé les propositions de M. Maginot.

Nous ajoutons que l'attitude de l'Union des Syndicats médicaux n'est nullement modifiée par la conférence du 12 Mai et que les décisions communiquées par ce groupement continuent et continueront à être appliquées par ses membres, à savoir : Les médecins soigneront les bénéficiaires de la loi comme des malades ordinaires; ils se refuseront à signer les papiers administratifs.

Signé : LAFONTAINE et QUIVY.

Nous recevons de M. Jayle, à qui nous avions transmis cette lettre, la réponse ci-dessous.

Je maintiens purement et simplement les termes de mon article dont la véracité matérielle est indiscutable. J'ai entendu M. le ministre des Pensions dire : « En somme je cède sur tout » et je le lui ai répété, près de la porte, la séance levée, comme le témoigne de son côté M. Chicandard : Nous étions debout 3 ou 4 devant le ministre debout lui-même. Il était aux environs de midi et l'on se séparait. Voici mes souvenirs :

— ***M. Jayle.*** En résumé, monsieur le Ministre, vous cédez sur tout, ce sont vos propres paroles.

— ***M. Maginot.*** Oui, à condition que vous acceptiez le décret du 9 Mars pour l'arriéré.

— ***M. Chicandard*** (délégué de l'Union nationale des combattants). Non, monsieur le ministre, pas le décret; le tarif du décret.

— ***M. Maginot.*** Oui, le tarif du décret.

Quant aux résultats obtenus (petit texte de l'article) j'ai dit à l'assemblée générale du 22 Mai qu'en l'absence de M. le Ministre, le Directeur de son cabinet m'avait téléphoné que ma narration était complètement exacte.

F. JAYLE.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

M. Lucien Raynaud, inspecteur général des services d'hygiène de l'Algérie, nous adresse la lettre ci-dessous au sujet des épidémies qui sévissent actuellement en Algérie; nous sommes heureux de la publier :

Mon cher Confrère,

Deux années de sécheresse, des épizooties sur les troupeaux, ont amené dans certaines régions du Sud algérien une grande disette et une profonde misère. Le typhus, que l'on avait prévu, n'a pas manqué de se répandre, des territoires où il est endémique et léger, dans les centres habités où les miséreux indigènes sont accourus chercher des secours. Comme dans toutes les circonstances semblables, avec cet exode de miséreux, le typhus a sévi sur les citadins, aussi bien européens qu'indigènes, et nous avons eu une grosse épidémie comme on n'en avait pas vu depuis la famine de 1867.

Les instructions les plus précises et les plus sévères avaient, dès l'automne dernier, été données aux autorités, et les médecins avaient été avertis du danger, mais depuis 1910 une nouvelle législation très généreuse a accordé à nos sujets musulmans toute liberté de circuler dans et hors du territoire, et rien n'a pu empêcher l'exode en masse des populations de leur domicile habituel vers les villes. On a institué des camps de ravitaillement au centre même des communes indigènes; les Arabes n'en sont pas moins accourus vers les villes, répandant avec leur vermine le typhus. Très peu d'entre ces miséreux, déjà immunisés dans leur jeune âge par le typhus qui est endémique, ont présenté de l'infection; elle s'est étendue, comme je vous le disais, sur les citadins, chez lesquels elle a fait des victimes nombreuses. Et ce sont tout d'abord les médecins, le personnel hospitalier, les gardiens de prison et agents de police, les administrateurs et maires, plus particulièrement en contact constant avec les miséreux indigènes, qui ont été atteints.

On n'arrivera à combattre le typhus en Algérie, et surtout à l'éteindre, que si un décret permettait à l'administration sanitaire d'interdire la circulation, pendant un temps limité et sous certaines conditions dans les localités infectées. La menace d'une épidémie, en présence des premiers cas de typhus dans un douar indigène, devrait déclencher l'isolement de ce douar et l'épouillage de ses habitants; cette opération facile et rapide n'entraînerait que le minimum d'entraves et assurerait la sécurité sanitaire à l'ensemble de la colonie.

Mais les Chambres accepteront-elles jamais de nous donner les moyens légaux de combattre un si grand danger ? On a décidé d'aller lutter contre le typhus en Pologne; on y a envoyé des missions, on a voté un million pour participer aux efforts de la Société des Nations, toujours pour éteindre les foyers de l'Europe centrale. Laissera-t-on notre belle colonie aux prises continuelles avec cette maladie de la malpropreté, alors que nos voisins du Maroc et de la Tunisie, avec leur législation particulière, dans laquelle n'intervient pas le Gouvernement français, se défendent avec efficacité !

Recevez, mon cher confrère, etc.

Alger, le 2 Juin 1921. Lucien Raynaud,
Inspecteur général des Services de l'hygiène de l'Algérie.

ALLEMAGNE

La limite d'âge dans les universités allemandes a été abaissée de 70 à 65 ans, ce qui détermine la vacance de 37 chaires dans la seule Université de Berlin.

CANADA

On estime que le nombre des tuberculeux parmi les Canadiens qui ont participé comme soldats à la grande guerre en France est le double de celui des tuberculeux rencontrés parmi les civils de la même période d'âge : 20 à 44 ans.

ÉTATS-UNIS

La population des Etats-Unis, au 1er Janvier 1920, était de 105.683.108 contre 91.971.266 en 1910 et 75.934.575 en 1900.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Service médical des Poudreries nationales.

D. — *A X... vient de s'ouvrir une poudrerie nationale. Je désirerais savoir de quelle façon s'effectue la nomination des médecins de ces établissements nationaux, quand dans le pays il n'y a pas de médecin militaire de l'active.*

Le Service médical des poudreries nationales dépend-il actuellement du Service de Santé de la région ?

Pour la nomination d'un médecin affecté à ces établissements, le grade dans la réserve ou la territoriale, les décorations, les titres scientifiques sont-ils pris en considération ?

R. — Le poste de médecin de la poudrerie nationale de X... n'est plus vacant. Il vient d'être pourvu d'un titulaire.

Les directeurs régionaux du Service de Santé militaire n'interviennent pas dans la nomination des médecins affectés aux établissements des poudreries nationales, qui se trouvent dans les départements de Seine-et-Oise, du Pas-de-Calais, du Finistère, de la Charente, de la Haute-Garonne, de l'Indre-et-Loire, de la Côte-d'Or et des Bouches-du-Rhône.

Seule la poudrerie du Bouchet est un établissement militaire, ne dépendant pas du service des poudres. Dans ce dernier, le service médical est assuré par un médecin de l'active.

En règle générale, *les médecins des poudreries nationales sont choisis parmi les médecins de la région où se trouve l'établissement.*

Ils sont rétribués proportionnellement au nombre d'ouvriers de chaque poudrerie (à X... 6 francs par an et par ouvrier).

***

Décompte des annuités pour la Légion d'honneur.

D. — *Dans votre article sur le tableau de concours pour la Légion d'honneur (La Presse Médicale, 1921, n° 32), je lis :*

« Le nombre d'annuités nécessaires est le suivant : pour chevalier : 30 annuités (*campagnes et majorations comprises*). »

Seriez-vous assez aimable pour me dire comment s'établit le décompte « campagnes » pour la guerre 1914-18 ? Est-ce le simple temps pendant lequel on a été mobilisé, ou le double de ce temps, ou tout autre compte doit-il être fait?

R. — A la date du 16 Avril 1921, le ministre de la Guerre a fait répondre par son chef du 2e bureau la solution suivante, en réponse à des questions posées sur l'application de l'Instruction du 2 Mai 1914, modifiée par la circulaire ministérielle n° 4388 M du 25 Février 1921, relative à l'établissement des tableaux de concours de la Légion d'honneur et de la médaille militaire pour l'année 1921.

« Le temps compris entre le 2 Août 1914 et le 23 Octobre 1919 *doit être compté double* dans les années de grade dans la Légion d'honneur exigées par l'article 131 de l'Instruction du 2 Mai 1914 pour être proposable pour un grade supérieur dans l'ordre.

Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne les annuités nécessaires pour être nommé chevalier ; c'est la conséquence des articles 11, 12, 13 et 14 du décret du 16 Mars 1852.

En résumé voici comment se fait ce décompte :

a) Durée du service actif;

b) Temps passé dans les réserves ;

c) Durée des campagnes de guerre (chaque annuité comptant *double*);

d) Les citations à l'ordre de l'armée (chaque citation comptant pour une annuité).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Guide-formulaire de thérapeutique, par le Dr V. Herzen, médecin des Établissements français d'Enseignement à Tanger — 11e édition entièrement refondue, Paris, 1921. 1 vol. in-8° de 1150 p. à

(*Voir la suite, p.* 867.)


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE

2 colonnes (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 25 francs ; cartonné, 32 francs.

Encouragé par le succès des 10 premières éditions de ce *Guide-formulaire de thérapeutique*, l'auteur a tenu à remanier cette 11e édition, à y apporter des développements nouveaux, essentiellement pratiques, tout en s'efforçant de garder à cet ouvrage l'esprit et les qualités des précédentes éditions : concision et clarté.

Nous ne pouvons que recommander aux praticiens ce guide-formulaire qui leur sera d'une utilité journalière.

S. R.

Formulaire de poche pour les maladies des enfants, par Jules Comby. 1 vol. in-8° de 592 pages. 5e édition (*Vigot frères*, éditeurs, Paris). — Prix : 15 fr.

M. Comby a condensé dans ce petit volume toutes les notions qui peuvent faciliter la tâche du praticien au chevet d'un enfant malade, et l'aider à formuler des prescriptions thérapeutiques ou prophylactiques. Ce guide essentiellement pratique a obtenu un succès qui s'explique aisément étant données l'autorité et la très grande expérience de son auteur. Pour des raisons de commodité, l'ordre alphabétique a été adopté tant pour la première partie qui traite des maladies que pour la seconde où sont exposés les médicaments. Cette nouvelle édition comporte de nombreuses additions et de multiples remaniements. Elle rendra les plus grands services aux praticiens.

G. Schreiber.

LIVRES REÇUS

2483. **Les appareils indispensables dans la pratique. Appareillage et traitement de fractures, Appareils plâtrés**, par P. Soubeyran, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier. 1 vol. de 188 pages, avec 96 figures (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 6 fr. 50.

2484. **Infektion und Immunität**, par le Dr M. Loewit, de l'Université d'Innsbrück. 1 vol. de 550 p., avec 33 figures et 2 tableaux (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

2485. **L'année thérapeutique** (1re année 1920), par L. Cheinisse, chargé du *Mouvement thérapeutique* dans *La Presse Médicale*, ancien rédacteur de la *Semaine médicale*. 1 vol. de 144 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 6 fr. net.

2486. **Traité d'anatomie humaine**, par Poirier et Charpy. 3e édition refondue par A. Nicolas. T. III, 1er et 2e fascicules : ***Système nerveux central.*** 1 vol. de 796 pages, avec 270 figures en noir et en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 75 fr. net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

P. Japiot. — La sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire; étude radiologique (*1 planche hors texte*).

A. Chéron. — L'étude des tableaux par la radiographie.

A. Lacassagne. — Recherches expérimentales sur l'action du rayonnement β et γ du radium agissant dans les tissus par radiopuncture.

Appareils nouveaux :

J. Laborderie. — Appareil de protection contre les chutes de trolleys dans les installations radiologiques.

Analyses.

L'Enseignement Médical à Paris

La Presse Médicale *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris; celui-ci paraît sous forme d'un* **hors-texte**, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale, par MM. Lequeux et Metzger, agrégés; assistés de MM. Egalle, ancien chef de clinique; Chome, ancien délégué dans les fonctions de chef de clinique; Vaudescal, chef de clinique; Didier et Viala, chefs de clinique adjoints, et de MM. Iglésias, Playoust, Heitz, Cottin, Thin et Bouscarle, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers.

Le cours a commencé le lundi 13 Juin 1921. Il comprend une série de leçons cliniques théoriques et pratiques, qui ont lieu tous les jours à 9 h. du matin, à 4 et à 6 h. du soir. Les auditeurs sont personnellement exercés à l'examen des femmes enceintes et en couches, à la pratique des accouchements et aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Mercredi 15 Juin. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions directes). — Jeudi 16 Juin. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes accouchées. A 4 h. Examen des bassins viciés. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions obliques). — Vendredi 17 Juin. A 9 h du matin. Consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Le forceps sur la face et le front, et la présentation élevée du sommet. — Samedi 18 Juin. A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 10 h De l'examen des bassins viciés. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Accidents de la délivrance. Hémorragies. Conduite

à tenir. — Lundi 20 Juin. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. La version par manœuvres internes (version séparée). — Mardi 21 Juin. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. Visite dans les salles. A 4 h. Exercices pratiques de version. A 6 h. Des difficultés et des accidents au cours de l'extraction du siège. — Mercredi 22 Juin. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices pratiques : l'extraction du siège. A 6 h. L'embryotomie céphalique (perforation, basiotripsie, cranioclasie). — Jeudi 23 Juin. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie céphalique. A 6 h. L'embryotomie rachidienne. — Vendredi 24 Juin. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie rachidienne. A 6 h. De la dystocie des parties molles et de la conduite à tenir. — Samedi 25 Juin. A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 10 h. Indications et technique de l'opération césarienne. A 4 h. Exercices pratiques : les dilatations. Les sections du col. A 6 h. Les infections puerpérales. — Lundi 27 Juin. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Visite des malades à l'isolement. A 6 h. Les infections puerpérales. — Mardi 28 Juin. A 9 h. du matin. Examen des nouveau-nés et consultation des nourrissons. A 4 h. Visite des malades à l'isolement.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. le chef de clinique à la clinique Tarnier. Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Le droit à verser est de 100 francs.

Clinique gynécologique. — M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire, fera à l'hôpital Broca un cours complémentaire pratique d'histologie normale et pathologique, d'hématologie et de bactériologie. Ce cours commencera le 28 Juin 1921, à 9 h. du matin. Il comprendra 12 séances, du 28 Juin au 12 Juillet.

Programme du cours. — 1° Technique histologique générale. Fixation et conservation des pièces. Inclusions à la paraffine. Usage des divers microtomes. Manipulation des coupes. Diverses méthodes d'inclusion. — 2° Coloration des coupes. Méthodes générales d'un emploi courant en anatomie pathologique. Méthodes spéciales : coloration du tissu conjonctif, des fibres élastiques, de la graisse, du glycogène. Colorations cytologiques. — 3° Histologie normale de l'appareil génital de la femme (ovaire embryonnaire et adulte, ovaire pendant la grossesse, ovaire sénile, trompe, muqueuse utérine, col de l'utérus, glande mammaire). — 4° Inflammations diverses. Inflammation aiguë, subaiguë et chronique. Tuberculose. (Ovarites, métrites et salpingites aiguës et chroniques, métrites cervicales. Tuberculoses tubaire et ovarienne.) — 5° Tumeurs bénignes en général et en particulier (adénome du sein, fibromes et myomes utérins, lipomes). — 6° Grossesse utérine et tubaire (placenta). Recherche des villosités choriales. Tumeurs placentaires. (Môle hydatiforme. Chorio-épithéliome.) — 7° Papillomes, kystes et polypes en général et en particulier (kystes de l'ovaire divers; papillomes de l'ovaire divers, polypes utérins. Kystes dermoïdes, ovaires polykystiques). — 8° Tumeurs malignes épithéliales en général et, en particulier (épithéliome et carcinome du sein, épithéliomes tubulé et lobulé du col utérin, épithéliome du corps utérin). — 9° Tumeurs malignes d'origine conjonctive, en particulier (sarcomes utérins et ovariens. Tumeurs solides de l'ovaire). — 10° Eléments de bactériologie : milieux de culture, ensemencement et coloration des bacilles. Préparations de (divers exsudats, pus, sécrétions normale et pathologique de l'appareil génital). Coloration et recherche des micro-organismes les plus communs dans les affections de l'appareil génital. — 11° Notions d'hématologie. Numération des globules rouges et blancs. Mesure de l'hémoglobine, Fixation et coloration du sang. Etablissement de la formule leucocytaire. Etudes de préparations de divers sangs pathologiques. — 12° Revision. Interprétation des préparations faites par les élèves au cours des séances précédentes. Exercices d'interprétation de préparations provenant de curettages et de biopsies. Méthodes d'examen extemporané.

Chaque séance comportera une leçon théorique avec démonstrations et projections, et des exercices pratiques. Les élèves exécuteront eux-mêmes les préparations indiquées entre parenthèses.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Le droit à verser est de 100 francs. Les préparations exécutées par les élèves eux-mêmes resteront leur propriété.

Hospice des Enfants-Assistés. — Un cours d'hygiène et de clinique de la première enfance aura lieu à l'hospice des Enfants-Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, sous la direction de M. le professeur Marfan, avec le concours de MM. Weill-Hallé et Henri Lemaire, médecins des hôpitaux, Blechmann, chef de clinique, Dorlencourt, chef de laboratoire et Hallez, chef de clinique adjoint.

Il comprendra 36 leçons, des examens de malades et des travaux pratiques. Il commencera le lundi 25 Juillet 1921 et sera terminé le 13 Août.

Sont admis à ce cours les étudiants et médecins français et étrangers sur la présentation de la quittance de versement d'un droit de 150 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3, les jeudis et samedis de 12 à 13 heures.

Ordre des leçons. — 1° La vie infantile. Caractères de la première enfance. Mortalité du premier âge (professeur Marfan). — 2° L'exploration clinique dans le premier âge (M. Weill-Hallé). — 3° La pathologie du nouveau-né (M. Blechmann). — 4° L'allaitement maternel. Sa nécessité. Sa direction pendant les dix premiers jours. Gerçures du sein (M. H. Lemaire). — 5° Classification des troubles digestifs (professeur Marfan). — 6° Direction générale de l'allaitement maternel. Ration alimentaire (M. H. Lemaire). — 7° Vomissements et constipation (M. H. Lemaire). — 8° Suralimentation dans la première enfance (M. Blechmann). — 9° Diarrhée des enfants au sein (professeur Marfan). — 10° Diarrhée des enfants au lait de vache. Diarrhée des farineux (M. Hallez). — 11° Alimentation insuffisante pendant le premier âge. Hypogalactie (M. Weill-Hallé). — 12° et 13° Syphilis héréditaire (M. Hallez). — 14° Diarrhée cholériforme (M. Dorlencourt). — 15° et 16° Rachitisme (M. Hallez). — 17° Allaitement mercenaire : syphilis et allaitement (M. Blechmann). — 18° Altération qualitative du lait de femme. Analyse du lait de femme (M. Dorlencourt). — 19° Etats de dénutrition et athrepsie (M. Dorlencourt). — 20° Allaitement artificiel. Lait de vache, de chèvre, d'ânesse. Microbes du lait (M. Dorlencourt). — 21° Principales affections cutanées (M. Hallez). — 22° Cardiopathies congénitales (M. Hallez). — 23° Stérilisation du lait. Maladie de Barlow (M. Hallez). — 24° Le sang et les anémies (M. Hallez). — 25° Séméiologie des dyspnées. Affection des premières voies (M. Dorlencourt). — 26° et 27° Broncho-pneumonie et complications (pleurésies purulentes, etc.) (M. Dorlencourt). — 28° et 29° Tuberculose du nourrisson. Adénopathie trachéo-bronchique (M. Blechmann). — 30° Sevrage et ablactation. Chlorose des nourrissons (M. Blechmann). — 31° Dilution, sucrage du lait, laits corrigés industriellement (M. Dorlencourt). — 32° et 33° Les réactions méningées et les méningites. Hydrocéphalie, mongolisme, etc. (M. Blechmann). — 34° Affections diverses (muguet, parotidites, pyélo-cystites, etc.). Malformations (M. Blechmann). — 35° Convulsions; tétanie (M. Dorlencourt). — 36° Hygiène générale et protection de la première enfance (M. Blechmann).

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de revision sur les notions récentes de clinique pratique et d'application des méthodes de laboratoire courantes au

diagnostic sera fait du 4 au 23 Juillet sous la direction de M. Maurice Villaret.

Ce cours, qui comprendra 32 leçons, aura lieu trois fois par jour le matin à 9 h., l'après-midi à 14 h. 30 et à 16 h. 30, les leçons du matin étant terminées suffisamment à temps pour permettre la visite de la plupart des services hospitaliers de Paris.

Un voyage d'étude de huit jours sera organisé à l'occasion du cours, du samedi 9 Juillet au dimanche 17 Juillet, aux stations hydro-minérales des Pyrénées. Pour les conditions et le programme de ce voyage, s'adresser à M. Dausset à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue des cours. Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté sur la présentation de la quittance de versement du droit. Les bulletins de versement relatifs au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Programme du cours. — Lundi 4 Juillet 1921, à 9 h, M. Maurice Villaret. Comment on doit pratiquer l'examen clinique d'un malade atteint d'affection hépatique. — A 10 h. 1/2, M. Paul Descomps. Notions générales de bactériologie pratique. Notions pratiques de sérothérapie et de vaccinothérapie. — Mardi 5 Juillet, à 9 h., M. Herscher. Notions cliniques récentes sur les ictères. Spirochétose ictérigène. — A 14 h. 1/2, M. Chabrol. Notions générales sur les ictères par hyperhémolyse. Les hémoglobinuries. — A 16 h. 1/2, M. Maurice Villaret. Comment on doit pratiquer l'examen clinique d'un malade atteint d'une affection du tube digestif. — Mercredi 6 Juillet, à 9 h., M. Coury. Notions récentes sur le diagnostic clinique et le traitement de la tuberculose pulmonaire. — A 14 h. 1/2, M. Deval. Notions récentes sur le chimisme gastrique et intestinal. Examen d'un liquide stomacal. Examen des fèces. — A 16 h. 1/2, M. Dumont. Notions récentes sur le diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire. — Jeudi 7 Juillet, à 9 h., M. Saint-Girons. Notions récentes sur le diagnostic et le traitement des épanchements pleuraux. — A 14 h. 1/2, M. Maurice Villaret. Comment on doit pratiquer l'examen clinique d'un hémiplégique. — A 16 h. 1/2, M. Maurice Villaret. Comment on doit pratiquer l'examen clinique d'un paraplégique, d'un tabétique. — Vendredi 8 Juillet, à 9 h., M. Lippmann. Notions récentes, cliniques, thérapeutiques et crénothérapiques, sur les affections cardiaques. — A 14 h. 1/2, M. Dumont. Diagnostic de la fièvre typhoïde par les procédés de laboratoire. Paratyphoïdes. Mélitococcie. — Samedi 9 Juillet, à 9 h., M. Maurice Villaret. Les nouvelles méthodes d'exploration de l'appareil circulatoire périphérique. Tension artérielle. Tension veineuse. — A 14 h. 1/2, M. Coury. Notions cliniques et thérapeutiques récentes sur les affections de l'appareil circulatoire périphérique. Les hypertensions. Les aortites. Les anévrismes de l'aorte. Les phlébites. — Lundi 18 Juillet, à 9 h., M. Jomier. Comment on doit pratiquer l'examen clinique d'un malade atteint d'affection rénale. Procédés récents d'exploration des reins. — A 14 h. 1/2, M. Deval. Notions pratiques sur l'analyse chimique des éléments anormaux de l'urine. — A 16 h. 1/2, M. Henri Bénard. Notions cliniques et bactériologiques récentes sur le paludisme, les dysenteries, le typhus exanthématique. — Mardi 19 Juillet, à 9 h., M. Maurice Villaret. Les attitudes pathologiques des membres dans les lésions des nerfs périphériques. — A 14 h. 1/2, M. Dufourmentel. Comment on doit pratiquer l'examen clinique de l'oreille, du larynx, des cavités faciales. — A 16 h. 1/2, MM. Guilleminot et Gérard. Notions générales sur la technique et l'interprétation de l'électro-diagnostic. Notions d'électrothérapie. — Mercredi 20 Juillet, à 9 h., MM. Guilleminot et Lagarenne. Notions générales sur l'application des rayons X et du radium au diagnostic clinique et à la thérapeutique. — A 14 h. 1/2, M. Deval. Notions récentes sur l'analyse chimique du sang. — A 16 h. 1/2, MM. Durey et Dausset. Notions récentes sur la kinésithérapie dans les affections douloureuses. Les procédés nouveaux de thermothérapie. Notions d'hydrothérapie. — Jeudi 21 Juillet, à 9 h., M. Saint-Girons. Notions cliniques et thérapeutiques récentes sur les syndromes endocrines. — A 14 h. 1/2, M. Paul Descomps. Globules rouges. Globules blancs. Les leucémies. — A 16 h. 1/2, M. Henri Bénard. Diagnostic et traitement des méningites aiguës et chroniques. Notions cliniques récentes sur l'encéphalite épidémique. — Vendredi 22 Juillet, à 9 h., M. Brin. Notions pratiques sur les nouveaux procédés de diagnostic clinique et de traitement de la syphilis. — A 14 h. 1/2, M. Henri Bénard. Notions pratiques sur les réactions de fixation. Principes, technique et variétés de la réaction de Bordet-Wassermann. — Samedi 23 Juillet, à 9 h., M. Paul Descomps Les notions nouvelles sur les réactions méningées. Notions sur l'examen cytologique et bactériologique du liquide céphalo-rachidien. Les méningocoques. Les réactions par les substances colloïdales. — A 14 h., M. Comandon. Séances de projections de cinématographie ultra-microscopique. — A 15 h. 1/2, M. Maurice Villaret. Les démarches nerveuses pathologiques. La rééducation fonctionnelle et professionnelle des blessés du système nerveux (projections cinématographiques).

Faculté de Pharmacie. — La chaire de pharmacie galénique de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — La chaire d'anatomie de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de Médecine de Marseille. — MM. les étudiants en médecine et en pharmacie sont informés que des cours préparatoires aux Ecoles de santé militaires de Bordeaux et de Lyon seront organisés, pendant l'année scolaire prochaine, à l'Ecole de plein exercice de Médecine et Pharmacie de Marseille.

Ecole de Médecine de Rouen. — M. Le Grand est institué pour une période de neuf ans professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

CONCOURS

Prosectorat. — Epreuve de physiologie. — *Séance du 9 Juin.* — Ont obtenu : MM. Caudrelier, 16; Fey, 15; Quénu, 17; Senèque, 16; d'Allaines, 18; Boppe, 18; Monod, 16; Bloch, 18.

Séance du 11 Juin. — Ont obtenu : MM.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 9 Juin.* — Ont obtenu : MM. Dumont, 17.45; Faroy, 18; Gautier, 17; Brodin, 18.

Admissibilité. — Sont admis à subir la 2e épreuve de nomination, MM. Gougerot, 19.90; Troisier, 19.81; Milhit, 19.63; Nathan, 19.54; Flandin, 19.45; Salomon, 19.27; Tinel, 19.18; Bloch (Marcel), Heuyer, Jacquet, 19; Lévy-Valensi, Pruvost, Huber, Leblanc, 18.45; Weil (Math.-Pierre), 18.

Epreuve clinique. — *Séance du 10 Juin.* — Ont obtenu : MM. Weil (M.-P.), 19.54; Salomon, 19; Flandin, 18.90.

Epreuve de chirurgie. — *Séance du 11 Juin.* — Ont obtenu : MM. Bloch, 19; Senèque, 17; Monod, 17; Boppe, 18; de Gaudart d'Allaines, 17; Caudrelier, 15; Quénu, 17. M. Fey a filé.

Assistance médicale. — Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu sont nommés médecins de l'Assistance médicale dans l'ordre

(*Voir la suite, p.* **871**.)



LA CARNINE LEFRANCQ

Liquide d'un goût agréable, elle contient uniquement :

Du Suc Musculaire de Viande de Bœuf crue, concentré dans le vide et à froid,
De la Glycérine,
Du Sucre,
De la Vanilline.

ELLE NE CONTIENT PAS DE SACCHARINE

La **Carnine Lefrancq** ne doit pas être prise dans un liquide chaud, mais dans de l'eau, du lait ou du bouillon, *froid ou à peine tiède ;* on peut la prendre pure également.

ADULTES : 2 cuillerées à soupe par jour ou davantage.

ENFANTS : 1 cuillerée à café par jour et par année d'âge.

ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE
78, Faubourg Saint-Denis, 78
PARIS

agit par les **FERMENTS VIVANTS** qu'elle contient

La Concentration du **SUC DE VIANDE DE BŒUF CRUE** entrant dans sa composition en fait un **ALIMENT RECONSTITUANT** d'une grande valeur nutritive

Du Rôle des Ferments Vivants :

Un aliment privé, par la stérilisation, des ferments qu'il doit normalement contenir, ne peut maintenir un être vivant en bonne santé, son pouvoir nutritif est insuffisant.

La **Carnine Lefrancq** étant préparée avec du Suc de Viande de Bœuf **crue**, concentré dans le vide et à froid, renferme intégralement les **Ferments vivants** du tissu musculaire, ferments qui remplissent exactement les fonctions physiologiques des vitamines et qui ne peuvent exister que dans les Sucs de Viande préparés à froid.

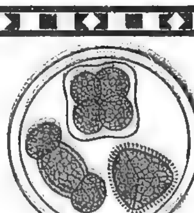
La **Carnine Lefrancq** peut communiquer ses propriétés vitales à différents aliments stérilisés, notamment au lait. Elle leur rend, même ajoutée en très petite quantité, la proportion indispensable de ferments vivants dont ils ont été privés par la stérilisation.

DÉSINFECTION INTESTINALE LACTOCHOL

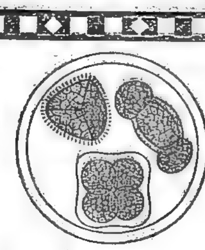
Ferments lactiques et extraits biliaires

Le Lactochol 60 fois plus actif que les ferments lactiques seuls

Littérature et Echantillons : LABORATOIRE DE THÉRAPIE BIO-CHIMIQUE, 159, avenue de Wagram, Paris.



RHUME ET ASTHME DES FOINS



(MÉTHODE DES DRS BILLARD ET MALTET)

RHUME des FOINS : *Médication curative,* **Sérum Collyre**

SÉRUM D'ANES IMMUNISÉS A POLYVALENCE ANTIPOLLINIQUE, en instillations nasales et oculaires.

ASTHME des FOINS : *Médication préventive,* **Vaccin Antipollinique**

ANTIGÈNE POLLINIQUE POLYVALENT, en injections hypodermiques.

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS **ÉTABLISSEMENTS BYLA :** SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION : *26, Avenue de l'Observatoire, Paris* USINES et LABORATOIRES DE RECHERCHES à *GENTILLY* (Seine).

DIUROCARDINE

TONIQUE DU COEUR-DIURÉTIQUE PUISSANT

INDICATIONS

- HYPOSYSTOLIE
- ASYSTOLIE
- TACHYCARDIE
- ENDOCARDITES
- PÉRICARDITES
- DYSPNÉE LIÉE A UN RÉTRÉCISSEMENT MITRAL
- NÉPHRITES CHRONIQUES
- ALBUMINURIE AVEC OU SANS ŒDÈME
- PNEUMONIE

Chaque cachet dosé à 0,05 cent. de Poudre de Digitale titrée physiologiquement, associée à la Diméthylphosphoxanthine sodique et à la scille débarrassée de ses principes émétocathartiques.

ACTION RAPIDE ET DE LONGUE DURÉE
PAS DE FATIGUE DE L'ESTOMAC — TOLÉRANCE PARFAITE

*La **DIUROCARDINE** est un agent cardiothérapique puissant, offrant toutes les garanties nécessaires de sécurité, facilité dans l'administration et constance dans les effets curatifs.*

Se trouve chez tous les Commissionnaires en Spécialités

LABORATOIRE L. BOIZE & G. ALLIOT PHARMACIENS DE 1re CLASSE — Docteur de l'Université, Licencié ès-Sciences Chimiques, Ex-Chef de Laboratoire de la Charité à Paris.

POSOLOGIE

DOSE MASSIVE
2 à 3 Cachets par jour pendant 10 jours

DOSE CARDIOTONIQUE
1 Cachet par jour pendant 10 jours

DOSE CARDIOTONIQUE D'ENTRETIEN
1 cachet tous les 2 jours pendant 10 jours. Interrompre 10 jours et recommencer.

suivant : MM. Ramadier, Langlois, Vallée, Bretegnier, Deglaire, Delotte, Leroy, Depardieu, Couanet, Regnault, Francq, Huguet; Mme Godet, M. Savatier.

Accoucheur des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le mardi 5 Juillet 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration (bureau du personnel médical), de 14 h. à 17 h., jusqu'au mercredi 22 Juin inclusivement.

Clinicat. — Des concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvriront à la Faculté de Médecine de Paris, à 9 h. du matin : 1° le lundi 27 Juin 1921, pour les clinicats suivants : Clinicat médical : titulaires, 3; adjoints, 2. — Clinicat chirurgical : titulaire, 1; adjoints, 3; attaché médical, 1. — Clinicat oto-rhino-laryngologique : adjoint, 1. — Clinicat des maladies nerveuses : titulaire, 1. — Clinicat ophtalmologique : adjoints, 2. — Clinicat gynécologique : titulaire, 1; adjoint, 1. — Clinicat des maladies mentales : titulaires, 2; adjoints, 2. — Clinicat thérapeutique médicale : adjoint, 1. — Clinicat thérapeutique chirurgicale : titulaire, 1 ; attaché médical, 1.

2° Le mercredi 29 Juin 1921, pour les clinicats ci-dessous : Clinicat médical infantile : titulaire, 1; adjoint, 1. — Clinicat de la première enfance : titulaire, 1; adjoints, 2. — Clinicat des maladies contagieuses : adjoint, 1.

Conditions du concours : Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, bureau de l'Administration, jusqu'au samedi 18 Juin inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours de midi à 3 h.) Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Médecins inspecteurs d'hygiène. — Un concours pour la nomination de 6 médecins inspecteurs d'hygiène du département de l'Hérault sera ouvert à la préfecture, à Montpellier, le 30 Juillet 1921.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de 25 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 Décembre prochain et pourvus du diplôme de docteur en médecine. Leur demande, rédigée sur timbre (2 francs), devra être adressée au préfet de l'Hérault avec le dossier réglementairement composé ainsi qu'il est prescrit ci-dessous, avant le 10 Juillet, dernier délai. A la demande devront être jointes les pièces suivantes : 1° Adresse exacte à laquelle la décision d'acceptation ou de rejet de la candidature devra être envoyée; 2° acte de naissance; 3° certificat d'aptitude physique délivré par un médecin assermenté; 4° extrait du casier judiciaire; 6° certificat établissant leur situation au point de vue militaire; 6° un exposé de leurs titres, travaux, services; 7° leurs principales publications; 8° l'engagement, pour le cas où ils seraient nommés, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à leurs fonctions, de ne prétendre par conséquent à aucune autre fonction ou mandat public. Ils devront en outre consentir, avant d'entrer en fonction, à accomplir éventuellement un stage de perfectionnement, en qualité de boursiers à l'Institut Rockefeller à Paris, sans pouvoir prétendre à aucun traitement ou indemnité. Chaque candidat sera avisé par le préfet, en temps utile et à l'adresse qu'il aura donnée, de l'acceptation ou du rejet de sa candidature au concours. Cette décision sera prise par le préfet sur l'avis conforme du jury à la majorité.

Le concours comprendra : 1° une épreuve sur titres; 2° une épreuve écrite administrative; 3° une épreuve écrite scientifique; 4° des épreuves orales; 5° une épreuve pratique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — *Officier d'académie.* — MM. Delabost, à Rouen; Hertzog, à Metz.

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille d'argent.* — M. Augé (Auguste), à Pithiviers : a assuré seul, pendant la guerre, le service médico-chirurgical de deux hôpitaux de Pithiviers et de deux salles à l'hôpital civil installées par lui. A contribué au ravitaillement des trains de blessés de jour et nuit, donné ses soins gratuitement aux émigrés, recueilli les évacués sans ménager ses forces, avec un zèle tellement actif qu'à la suite des fatigues, il a contracté au chevet des malades une grippe infectieuse d'une extrême gravité.

— M. Girodolle (François), docteur en médecine, à Objat : a, malgré son âge très avancé, assuré, seul médecin, le service de l'hôpital temporaire d'Objat (Corrèze), et prodigué ses soins désintéressés à plus de 500 militaires. (*Journ. off.*, 29 Mai.)

Médaille de bronze. — M. Rey (Léopold), docteur en médecine, à Gaillac (Tarn) : depuis le début des hostilités, bien qu'âgé de plus de 70 ans, s'est dépensé sans compter avec un inlassable dévouement pour assurer seul et gratuitement le service médical des hôpitaux de Gaillac, n'a cessé jusqu'à l'armistice de prodiguer ses soins aux réfugiés, aux évacués et à ses concitoyens. Services rendus pendant plus de quatre ans qui lui ont valu un témoignage d'admiration et de reconnaissance de la part du Conseil municipal de la ville de Gaillac.

— M. Délézinier (Michel), à Marseille : chef du service de radiographie et chargé de deux salles, l'une de blessés, l'autre de paludéens, à l'hôpital municipal n° 231, rue du Paradis, à Marseille, a, du 21 Octobre 1914 au 7 Octobre 1919, rempli ces diverses fonctions avec un zèle constant et un généreux dévouement, en mettant gratuitement son matériel à la disposition des blessés qu'il soignait.

— M. Alexandrovicz (Ladislas), à Alais : médecin-chef pendant toute la durée de la guerre, dans différents hôpitaux d'Alais, a rendu, malgré son âge, les plus signalés services avec un désintéressement et un dévouement dignes d'éloges. (*Journ. off.*, 29 Mai.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — M. Chemin, à Oudja (Algérie). (*Journ. off.*, 27 Mai.)

Electroradiologie des hôpitaux. — Ont été autorisés à exposer leurs titres devant la Commission de classement des candidats à l'emploi d'assistant d'électroradiologie des hôpitaux de Paris : MM. Jean, Gibert, Léon-Kindberg, Bisson, Quivy, Dechy, Gally, Truchot, Colombier, Spilliaert, Tribout, Blot, Charp, David, Delapchier, Kahn, Cassan, Joulia, Boileau, Nahan, Chaufour, Colaneri, Dimier, Roger, Lagarenne, Coliez, Moutard, Descoust, Dogny, Le Cocq, Le Goff, Auclair, Torchausse, Portret.

La cité universitaire. — Au cours de sa dernière réunion, le Conseil municipal de Paris a définitivement adopté un projet de convention avec l'Université de Paris en vue de la création d'une cité universitaire sur l'emplacement des bastions 81, 82 et 83 et sur les terrains zoniers riverains.

Clinique Baudelocque. — Cours d'anatomie et de physiologie par MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux et Lelièvre, chef de laboratoire à la Faculté. Ce cours comprendra six démonstrations avec pièces anatomiques et préparations histologiques. Il aura lieu tous les jours à 17 h., du 20 au 25 Juin. Droit d'inscription : 50 francs.

(*Voir la suite, p.* **873**.)

Programme du cours. — Développement de l'œuf humain. Utérus gravide. Utérus parturient. Involution utérine. Physiologie du placenta. Biologie générale de la gestation.

Hommage à M. Siredey. — Les élèves et amis de M. Siredey ont formé un comité pour lui offrir une médaille à l'occasion de son départ des hôpitaux de Paris.

Tout souscripteur de la somme de 50 francs aura droit à une reproduction en bronze et celui d'une somme de 100 francs à une reproduction en argent.

Les souscriptions sont reçues dès maintenant à la librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris. (Compte chèques postaux, Gaston Doin, Paris, 201.74.)

Asiles publics d'aliénés. — Par décret applicable à partir du 1er Juillet prochain se trouve abrogé l'article 1er du décret du 1er Mars 1921 qui est remplacé par les dispositions suivantes :

« La limite d'âge des fonctions de médecin en chef et de directeur médecin des asiles publics d'aliénés est fixée à 65 ans. » (*Journ. off.*, 22 Mai.)

Corps de Santé militaire. — Sont affectés : à la division d'occupation de Tunisie, MM. Legrand, Batailler, médecins-majors de 1re classe; Guinet, médecin aide-major de 1re classe.

Aux troupes d'occupation du Maroc, MM. Foubert, médecin principal de 2e classe; Liouville, médecin-major de 1re classe; Lefort, Vincent, Besson, Dernoncourt, Canterac, Darmezin, Bohin, Martu, Valette, Poulain, Edouard, Bouveret, Speder, médecins-majors de 2e classe; Got, Delanoë, Clergier, d'Anfreville de Jurquet, de la Salle, Benoît, de Campredon, Valetou, Roques, Beror, Faure-Beaulieu, David, Madelaine, Meynadier, Ferriol, Pluet, Phipps, médecins aides-majors de 1re classe; Lespinasse, Chapuis, Crambes, Buisson, médecins aides-majors de 1re classe à titre temporaire; Lepinay, Mains, Le Hir, Gleizes, Pinoy, Thierry, Routhier, médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire. (*Journ. off.*, 29 Avril.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — M. Leschi est nommé médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 2 Mai.)

— Sont affectés : à la Martinique, M. Roquemaure, médecin principal de 2e classe; à la Guyane, MM. Roche, Peyre, médecins-majors de 1re classe; au Cameroun, M. Jamot, médecin-major de 2e classe; en Afrique occidentale française, M. Stévenel, médecin-major de 2e cl.; comme commissaire du Gouvernement à bord de l'affrété *Duala*, M. Hermann, médecin-major de 2e classe; en France, M. Morin Simon, médecin-major de 2e classe; Gnvyerea, médecin aide-major de 1re classe.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Perier (Romain), médecin aide-major : excellent chirurgien, aussi modeste que dévoué, d'une bravoure à toute épreuve. Continuait à opérer les blessés sous le bombardement. Tué glorieusement à son poste, le 23 Mars 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 27 Janvier.)

— M. Dupuy (Maurice), médecin aide-major de 1re cl. : a fait preuve du dévouement le plus absolu en se prodiguant au milieu des points de chute des projectiles. A été mortellement blessé, le 22 Août 1914, au moment où, penché sur un homme qui venait d'être atteint, il s'apprêtait à le panser. A été cité. (*Journ. off.*, 27 Janvier.)

— M. Jumelais (Charles), médecin aide-major de 1re classe : médecin d'une activité infatigable. Spécialement chargé d'un service public : l'a assuré avec le dévouement le plus absolu, se dépensant sans compter et donnant l'exemple de qualités peu communes d'énergie et d'abnégation. Mort pour la France le 25 Mai 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 10 Mars.)

Médaille militaire :

— M. Gaignard, médecin auxiliaire : excellent médecin auxiliaire, a montré de belles qualités professionnelles dès les premiers combats de la campagne. Tombé au champ d'honneur pour le salut de la patrie, le 14 Septembre 1914, près de Prosnes. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 10 Février.)

— M. Michel (Henri), médecin auxiliaire : a fait preuve de la plus grande bravoure et d'un dévouement absolu dans l'exercice de ses fonctions dans tous les combats auxquels son régiment a pris part. Toujours sur la ligne de feu. A été tué au cours d'un combat, pendant qu'il soignait un capitaine mortellement blessé, le 8 Septembre 1914. A été cité. (*Journ. off.*, 13 Février.)

— M. Depret (Raoul), médecin auxiliaire : plein de courage et d'entrain, ne marchandant jamais son dévouement, est allé par ordre, la veille de l'arrivée du groupe sur le champ de bataille et de son entrée en fonctions, reconnaître les postes avancés. Est tombé mortellement frappé, le 28 Mai 1916, dans l'accomplissement de cette mission. A été cité. (*Journ. off.*, 13 Février.)

— M. Bonnot (Raymond), médecin auxiliaire : blessé, est revenu au front dans un bataillon sénégalais, où il a toujours fait preuve d'une haute conscience de son travail. A été tué, le 8 Avril 1917, devant son poste de secours, pendant qu'il procédait à l'installation de celui-ci. A été cité. (*Journ. off.*, 15 Février.)

— M. Claverie (Bernard), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire du plus grand mérite, faisant constamment preuve des plus belles qualités professionnelles et donnant au personnel sanitaire du régiment l'exemple du dévouement le plus absolu. Tombé glorieusement, le 12 Avril 1916, au bois de la Caillette, en secourant les blessés, sous un violent bombardement. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 1? Février.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de Produits pharmaceutiques de tout premier ordre. — Ecrire *P. M.*, n° 3421.

Docteur anglais demande une famille de Docteur français pour recevoir, pendant plusieurs mois, ses

(*Voir la suite, p.* **875.**)

deux enfants, garçon et fille, 16 et 17 ans. Indiquer conditions mensuelles. — Ecrire *P. M.*, n° 3428.

Jne D^r^ cherc. rempl. ou autre situat. *P. M.*, n° 3429.

Occasion : Appar. rayons X cour. cont. 220 v., 110 v., et 16 v. haute fréquence, tableau mural, etc. — S'adr. Maison d'Electr. méd., 24, boul. St-Germain.

On demande docteur jeune et actif, très au courant urologie et injections intraveineuses, pour remplacement, Août et Septembre, dans clinique centrale à Paris. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3431.

D^r vend Ford, cond. int., carr. neuve, gr. luxe, châss. ét. neuf. Vis. garage, 11 *bis*, av. Madrid, Neuilly.

Demande étudiant 12 inscriptions, service médico-chirurgical, affections digestives. Ecr. *P. M.*, n° 3433.

Marseille. — Docteur récemment installé, disposant temps libre, cherche travail. — Ecrire *P. M.*, n° 3434.

Station thermale du Périgord à établir. — Je cherche docteur pour association en vue exploiter source ferrugineuse (autrefois exploitée par l'Etat). Possibilité d'installer hôpital sanitaire, site merveilleux, proximité gare et bourg. — Ecrire à la propriétaire : Mme veuve Coquard, au Crouzille de Banne, Beaumont (Dordogne).

Etudiante en médecine, scolarité terminée, cherche situation maison de santé, clinique, dispensaire, ou occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3436.

D^r, 26 ans, libre jusqu'en 1922, dem. place interne cliniq. chirurg., prov. préfér. — Ecr. *P. M.*, n° 3437.

Jeune docteur, ancien int., aiderait ou remplacerait confrère, longue durée, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3438.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

NAPOLÉON ET LA MÉDECINE

LA PROPHYLAXIE ET LE SERVICE DE SANTÉ

Lorsqu'on parle des rapports de l'Empereur avec notre art, il ne faut rien attendre d'extraordinaire. Beaucoup d'intérêt, un peu d'enseignement, rien de plus. Je relève d'abord que Napoléon, surhomme par tant de côtés, fut surhomme encore au point de vue de la santé. Général en chef à 27 ans, Consul à 31, Empereur à 34, vaincu à Waterloo à 46 ans, mort à Saint-Hélène à 52 ans, cet homme prodigieux, qui travailla comme un bœuf dans le sillon, qui fit de la nuit le jour, cet homme pour qui, le jeu formidable qu'il jouait n'étant pas suffisant, y ajoutait encore quotidiennement les ardentes émotions de l'amour physique, cet homme enfin qui mangeait mal et vite, ne fut jamais malade : la gale à Toulon, un embarras gastrique à Pirna, en Bohême, au moment du désastre de Vandamme, un autre trouble gastrique à Leipzig, la grippe à la Moskowa, — qui lui fut fatale en ce qu'elle l'empêcha de recueillir les fruits de la victoire — et c'est tout, et c'est peu, n'est-ce pas ? — avant le carcinome de la fin.

On conçoit que, dans ces conditions, Napoléon, avec, en plus, son esprit de mathématicien, n'ait jamais eu que médiocre estime pour notre art aux données encore incertaines. Mais, si la médecine n'eut rien à gagner avec lui, en revanche l'autorité du médecin nous apparaît joliment reluisante. Ce n'étaient pas des marchands de cacaouettes, nos anciens du Premier Empire, croyez-le, et en voici la preuve.

Les seuls hommes qui aient jamais résisté au maître, dont le moindre pas faisait tressaillir le monde, se compteraient sur les doigts d'une main : Fouché, le cynique ; Bernadotte, le basque audacieux ; Talleyrand, l'homme de cour cauteleux, courbé devant l'orage, mais aussitôt redressé, le roseau contre le chêne ; Drouot, à la rayonnante honnêteté ; peut-être enfin Caulaincourt, et c'est tout, pour les laïcs. Heureusement, il y a les médecins : Voici d'abord Desgenettes, le héros de Jaffa, qu'on relègue aux Invalides ; voici le consciencieux et probe Percy, qui ne craindra pas de résister au chef en courroux, dans la nuit tragique d'Eylau, lorsqu'il faut à tout prix évacuer les blessés ; voici encore Larrey qui, à Bautzen, nommé expert pour examiner le cas de nombreux soldats blessés au pouce et accusés de mutilation volontaire, n'hésite pas, au péril de sa situation, — même de sa vie, dit-on, — à braver la terrible colère de César ! Larrey fut si ferme, si éloquent, que les pauvres mutilés sortirent indemnes de l'aventure où ils risquaient, sans

l'énergie du chirurgien, le poteau d'exécution. Mais que dire de Corvisart? Je vous en ai longuement entretenus jadis, ici même : si jamais on connaît ses mémoires, on restera stupéfait de son audacieuse indépendance de langage.

Et ce n'est pas tout! Lorsque Bonaparte était lieutenant en second au régiment de La Fère-Artillerie, où il resta assez longtemps, il fut, durant une maladie, — légers accès de paludisme probablement, — soigné, et très bien soigné, par le médecin-major du régiment, nommé Bienvelot. Un bien brave homme, ce confrère. Peut-être est-ce lui qui expliqua au jeune lieutenant, durant sa maladie, l'importance du rôle médical dans la prophylaxie des maladies. Le régiment stationnait à Auxonne, où il y avait alors de grands marais. — « Très dangereux pour la troupe! » dut remarquer Bienvelot. Et ces paroles, l'Empereur ne devait jamais les oublier. Vous verrez plus loin ses recommandations minutieuses sur le mauvais air des mauvais lieux.

Il ne semble pas néanmoins que le maître se soit jamais soucié de récompenser les soins de son médecin. Ce bon philosophe, qui n'aimait pas quémander, resta trente années à La Fère-Artillerie, où il finit sa carrière le plus modestement du monde. Un seul jour, la fortune parut lui sourire. C'était à une revue passée par le Consul au Champ de Mars. Après avoir galopé sur le front des troupes, suivant son habitude, le chef les inspectait lentement, pas à pas. Tout à coup, il pique son cheval et fonce sur le médecin-major : « C'est vous Bienvelot! Etes-vous toujours aussi original ? » lui crie-t-il. — Original? répond l'autre froidement. Pas tant que vous, qui ne faites rien comme les autres et que personne n'a encore pu imiter. » Cette réplique de soldat qui n'a pas froid aux yeux, mais tempérée d'un grain de flatterie à la française, ne valait-elle pas à notre confrère d'être cité en passant ?

***

Et ceci dit, laissons maintenant la parole à Napoléon lui-même. Vous savez tous que cet homme prodigieux, qui n'écrivait jamais, a laissé plus de cent volumes *in-octavo* de lettres, d'ordres, de rapports, où se reflète l'inlassable activité de celui qui, à toute heure du jour et de la nuit, veillait au salut de l'Empire. Aller chercher dans l'œuvre énorme ce qui peut avoir trait à notre art était impossible : autant vouloir trouver une aiguille dans une charrette de foin! Heureusement un auteur, dont je ne saurais trop louer l'admirable conscience et l'ardeur laborieuse, a mis des années à réaliser l'œuvre qui nous manquait : *Préceptes et jugements de Napoléon, recueillis et classés* par M. le Lieutenant-Colonel Ernest Picard[1]. C'est dans ce volume que j'ai puisé; commençons par la prophylaxie.

Mais, pour mieux montrer combien, en ce domaine, Napoléon était informé de toutes choses, et comment se classaient dans sa puissante cervelle les moindres détails d'un rapport, qu'il sortait ensuite à point nommé, je rappellerai d'abord l'incident de Walcheren, en Hollande, que M. le professeur Widal fut, je crois bien, le premier à évoquer, d'après Thiers, dans un ouvrage de médecine[2].

Donc, en 1809, Napoléon, alors à Schœnbrunn, est informé par Clarke, ministre de la Guerre, et Bernadotte, que les Anglais viennent d'aborder, avec toute une flotte, — 470 voiles — et une véritable armée — 44.000 hommes, — sur les côtes de Hollande, à Walcheren, port d'une île située en face des bouches de l'Escaut et peuplée de quelques milliers d'habitants. Grand émoi, comme on pense, du côté des Français, qui possèdent en ces parages seulement de faibles contingents pour assurer le blocus. Vite, un exprès est délégué à l'Empereur, qui d'abord ne répond pas. Deuxième dépêche plus pressante que la première. Cette fois, le maître daigne: Ordonnez à vos officiers, écrit-il à peu près, de laisser paisiblement débarquer les Anglais, puis de les fixer dans l'île où leur mauvais destin les attire. Ils trouveront là le Général fièvre, qui combattra si bien pour nous que l'ennemi devra bientôt battre en retraite après avoir perdu le meilleur de ses effectifs. Et en effet, 27.000 hommes furent atteints de paludisme et, le reste ne valant guère mieux, le corps expéditionnaire dut, au bout de peu de temps, se réembarquer sans avoir tiré un coup de fusil. Ainsi, Napoléon savait que le séjour de Walcheren serait fatal aux troupes anglaises, ignorantes, elles, de l'insalubrité de ces rivages.

Venons maintenant à la prophylaxie proprement dite. Ici, c'est le texte même de l'Empereur qu'on va lire.

A Davout, au camp de Bruges, 1803 : « Je vous recommande par-dessus tout la santé des troupes. Si on les place dans des lieux malsains, l'armée se fondra et se réduira à rien. C'est là la première de toutes les considérations militaires. »

Décision du camp de Boulogne, 4 Fructidor an XIII (22 *Août* 1805) : « Recommandez de nouveau au maréchal Jourdan de veiller à la santé des troupes. C'est l'ennemi le plus dangereux qu'il ait. »

Au Prince Eugène, Mars 1806 : « Je vous recommande surtout de ne point laisser les troupes dans des endroits malsains. L'insouciance des généraux sur cet objet est incalculable; ils seraient capables de laisser, une année entière, des troupes dans les marais de Mantoue sans bouger...

« ... Si vous tenez la main à ces mesures [d'hygiène en Italie], cela vaudra beaucoup mieux que du quina et que de bons médecins et, pour les Français, on ne saurait trop y veiller, parce qu'il est dans le caractère de la

1. Berger-Levrault, éditeur, Paris, 1913. Prix (*d'avant-guerre*) : 10 francs.

2. Tome I[er] du *Traité de Médecine*, de Bouchard, chapitre sur le Paludisme, p. 844, 1[re] édition. Masson, éditeur, Paris 1891.

ation de mépriser et de dédaigner toutes ces précau-
ions. »

A Davout, 16 *Août* 1811 : « Il vaut mieux donner la
ataille la plus sanglante que de mettre des troupes dans
n lieu malsain. »

A Davout, à Utrecht, 1811 : « Si vous aviez choisi des
eux sains et que vous eussiez davantage épargné vos
:oupes, vous n'auriez pas la moitié des malades que
ous avez. Il fallait éviter les bords des rivières et tous
es lieux où il y a de l'eau.... »

A Eugène, Mars 1806 : « C'est parce que j'ai toujours
orté le plus grand soin dans ces détails que mes armées
'ont point eu de malades proportionnellement aux
utres. La seule perte qu'on ne puisse pas réparer, ce
ont les morts. »

Au Prince Eugène, 30 *Août* 1806 : « ... Ce n'est qu'en
'occupant sans cesse de ces petits soins, qu'on empêche
a destruction d'une armée...

« La moitié de l'art de la guerre consiste dans l'art de
eformer rapidement son armée, d'épargner des courses
autiles et, par contre-coup, la santé du soldat. »

Au Prince Eugène, 1807 : « Le principe d'envoyer des
étachements dans les pays malsains et de les relever
ous les quinze jours est un mauvais principe; il n'y a
u'un parti, c'est d'éviter les mauvais pays... »

A Clarke, Dresde, 1812 : « Attachez-vous à l'esprit de
ordre que j'ai dicté, et écartez-vous de la lettre. Un
our ou deux de distance ne sont rien quand il s'agit de
a santé des troupes : des pays sains avant tout. A quoi
ervent des hommes malades, dont on ne peut rien faire
uand l'ennemi se présente ? »

A Davout, 1812 : « Mes hôpitaux se remplissent de
ıalades, parce que je n'ai ni capotes, ni souliers ... »

Au ministre de la Guerre, 7 *Septembre* 1812 : « L'inex-
érience des chirurgiens fait plus de mal à l'armée que
es batteries ennemies ».

Passons maintenant à l'organisation du Service
le Santé. La base, pour Napoléon, c'est le ser-
ice régimentaire et peut-être l'a-t-on un peu
ublié :

Chaque régiment doit avoir son ambulance, chaque
ivision doit avoir la sienne, et chaque corps d'armée
oit en avoir une.

Cette ambulance (régimentaire) est sous les ordres du colonel et doit toujours suivre le régiment. C'est peut-être la plus importante, parce que l'esprit de corps fait que les officiers de santé s'attachent aux hommes et sont récompensés par l'estime des officiers du régiment.

Vient ensuite le service des évacuations. A noter ce qui a trait au transport des blessés hors du champ de bataille et l'organisation de l'évacuation par eau, dont il a été l'organisateur et qu'après lui on a n'a jamais cessé d'utiliser.

A Daru, Varsovie, 1806 : « Il est un objet bien important et qui n'a jamais été assez prévu dans nos batailles, c'est d'avoir, indépendamment des ambulances, quelques brigades de voitures du pays, avec de la paille, confiées à plusieurs agents pour, aussitôt après l'action, parcourir le champ de bataille et y ramasser les blessés.

« Vous savez combien les évacuations des hôpitaux ont des inconvénients... Il n'y a rien de nuisible aux malades comme de les faire voyager, et puis ce sont des hommes qui, éloignés de leurs corps, sont perdus.

« Que sous prétexte d'emmener les blessés, on ne dégarnisse pas les rangs...

« Les évacuations sont funestes aux blessés et aux malades.

« .... A cet effet, le général Marmont doit établir, comme je l'avais fait à l'armée d'Italie, et il doit s'en souvenir, des petits dépôts de convalescence, aérés et sains, où il dirigera tout ce qui sortira des hôpitaux de Dalmatie, pour, de là, les envoyer par détachements d'une centaine d'hommes à Cattaro et à Raguse, par eau... »

Enfin, ce qui est bien à lui, et sur quoi il n'a jamais cessé d'insister, c'est l'organisation des dépôts de convalescence, autrement dit d'éclopés, à proximité du champ de bataille, organisation malheureusement trop laissée dans l'ombre au début de la dernière guerre.

A. Davout : « S'il y a des hommes fatigués dans ces différentes colonnes, envoyez-les dans un hôpital de convalescents que vous établirez à Berlin, et laissez-les-y pendant une huitaine de jours. On sauve ainsi des hommes, on épargne des maladies. »

A. Daru : « C'est avec ces soins que l'on conserve la santé du soldat; deux ou trois jours de repos à un homme fatigué lui évitent une maladie. »

Il y aurait maintenant à parler des pertes à la guerre. Il a étudié toutes les phases de l horrible jeu; aucune sur laquelle il n'ait projeté la lumière de sa haute intelligence. Il y a le moral du soldat, enfin, problème délicat, d'une importance capitale, dont il avait envisagé toutes les données. Ce problème est malheureusement redevenu, en ces derniers temps, d'une brûlante actualité par suite de la propagande antifrançaise dans les casernes, propagande trop ignorée des Pouvoirs publics. Ce qui vient de se passer pour l'appel de la classe 19 le prouve surabondamment; je n'insiste pas.

Toute cette utilisation des impondérables forces morales révèle un Napoléon psychologue qui vaudrait à lui seul une étude spéciale. Là aussi l'homme est extraordinaire. D'ailleurs, ne l'est-il pas en tout et sa vie est-elle autre chose qu'un immense roman d'aventures aux cent chapitres divers? Roman de la conquête du pouvoir, roman de la conquête du monde, roman de la conquête des femmes, où il échoue; roman de l'orgueil quand le conquérant perd contact avec le réel; et enfin roman de l'exil, la plus grande page peut-être, et sûrement la plus forte de sa vie. Quand les Anglais, qui par lui avaient souffert quinze longues années, le tinrent en leurs mains, ils se promirent bien de lui faire payer toutes les souffrances, toutes les angoisses du blocus supportées sans se plaindre jamais. Vous ne trouverez rien d'écrit chez eux sur cette période tragique, mais la haine qu'elle avait allumée en leurs cœurs n'en était que plus vive. Ils l'ont bien montré. Toutefois, le résultat ne fut point tel qu'ils l'attendaient. Le martyr avait été si noblement supporté que la victime en sortit grandie et comme purifiée.

Quand Napoléon, nouveau Prométhée de la souffrance, expire, abandonné de tous, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'œuvre de l'Angleterre est achevée, mais celle de la Postérité commence.

Sans doute, son jugement, malgré le siècle écoulé, n'est il pas encore définitif. Il est dans le ciel des astres si éloignés de nous que la lumière ne nous en est pas encore parvenue. De même, ici. Il n'empêche que désormais sa statue se dresse sur les ruines du vieux monde comme l'image même du Génie. Artisan funeste de l'unité de l'Allemagne, qu'il réveilla de son sommeil féodal au son de ses tambours, il reste aussi, par compensation, le créateur de la France moderne.

Son nom, confondu avec le nôtre, comme sa gloire, peut être détesté; il ne saurait plus être rabaissé. Si, pour quelques-uns d'entre nous, il est toujours le belliqueux despote, pour le monde entier il restera comme le symbole de la gloire et de la fierté françaises et le plus grand homme des temps modernes. En résumé, ses vainqueurs avaient mis cinq ans à tailler sa statue dans le bloc de la Douleur, mais quand Dieu le rappela à lui, l'œuvre était immortelle!

F. HELME.

LA VIE SYNDICALE

Syndicats des Médecins de la Seine.

La réponse de M. Maginot.

L'Assemblée générale du Syndicat des Médecins de la Seine avait chargé son Secrétaire général de demander à M. le Ministre des Pensions une réponse écrite précisant les déclarations qu'il avait faites à la Conférence du 12 Mai, organisée par ses soins et sur l'initiative de M. le professeur Pinard. Voici cette réponse qui a été lue à l'Assemblée générale des Syndicats médicaux de France le 28 Mai dernier :

Monsieur le Secrétaire général,

« En réponse à votre lettre du 23 Mai dernier, et afin de ne laisser aucune équivoque, j'ai l'honneur de vous confirmer ce qui suit :

« Conformément à la proposition qui a été présentée par le sénateur Chauveau, au cours de la Conférence qui s'est tenue le 12 Mai dernier dans mon cabinet, au Ministère des Pensions, proposition à laquelle se sont ralliés les membres de la Conférence et moi-même, j'accepte, *à la condition que le décret du 9 Mars puisse, ainsi qu'il a été convenu, jouer pour le règlement du passé*, c'est-à-dire jusqu'au moment où interviendra un nouveau décret, de m'entendre avec les représentants non seulement de l'Union des Syndicats médicaux, mais des autres Associations médicales pour préparer un nouveau projet de décret dont je saisirai le Conseil d'Etat qui substituerait pour l'avenir de nouveaux tarifs à ceux du décret du 9 Mars.

« Si l'accord qui a été réalisé à la Conférence peut se maintenir sur ces bases, j'accepterais :

1° Qu'une Commission tripartite soit nommée;

2° Qu'une organisation de soins avec contrôle soit établi;

3° Qu'un tarif d'accord soit fixé pour tous les soins médicaux et chirurgicaux.

« Je ne fais d'ailleurs que répéter, dans cette lettre ce que j'ai dit au cours de la Conférence du 12 Mai dernier, ainsi qu'en fait foi le compte rendu sténographique et je ne demande qu'à voir se traduire en réalités l'accord qui est intervenu sur les bases de la proposition de M. le sénateur Chauveau, à la condition, bien entendu, qu'aucun des éléments de cet accord ne soit aujourd'hui remis en cause.

« Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma considération très distinguée.

« Signé : MAGINOT. »

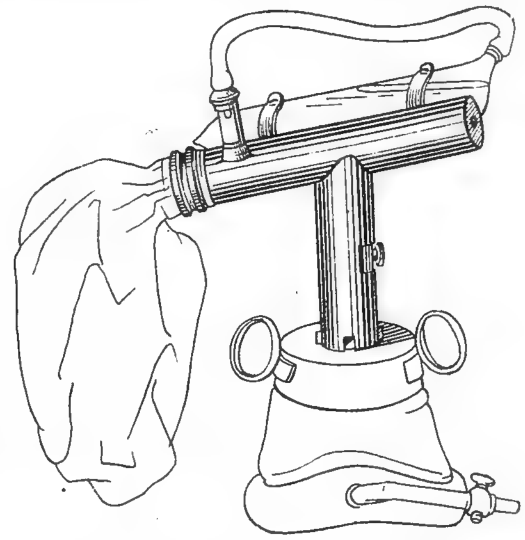
APPAREIL POUR L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

AU CHLORURE D'ÉTHYLE

Cet appareil se compose d'un tube en T incliné, qui s'adapte au masque de l'appareil à éther d'Ombrédanne et reçoit à l'une de ses extrémités la vessie de ce même appareil.

On utilise un tube ordinaire de chlorure d'éthyle pur pour anesthésie générale (Kélène ou autre marque). Le tube étant placé dans la position du dessin, seules les vapeurs parviennent dans l'appareil : c'est la position de repos.

Pour endormir le malade, il suffit de prendre le tube de chlorure d'éthyle dans la main, en abaissant son extrémité. On projette ainsi le



liquide dans l'appareil et on voit tomber les gouttes, au niveau de la chambre claire qui surmonte le tube en T. Ces gouttes viennent ensuite se pulvériser sur un tamis sous-jacent et sont emportées par le courant d'air respiré qui gonfle la vessie.

Un orifice permanent de ventilation est ménagé à l'autre extrémité du tube incliné et une fenêtre à ouverture facultative est placée sur le tube droit.

Cet appareil ne comporte aucun robinet, ni mécanisme susceptible de se dérégler.

L'appareil primitif que nous avons fabriqué

pendant la guerre, et qui nous a rendu de grands services, a été construit récemment par la maison Collin.

L'anesthésie générale au chlorure d'éthyle est toujours difficile à manier : 1° à cause de sa rapidité d'action; 2° à cause des phénomènes de contracture qui apparaissent quand on augmente les doses inhalées. Cette action tétanisante peut être très gênante quand elle porte sur les muscles de la mâchoire et de la glotte, produisant des phénomènes d'asphyxie passagère.

Les appareils qui, comme le nôtre, permettent de régler le débit du chlorure d'éthyle, atténuent sensiblement ces deux inconvénients : 1° l'anesthésie se fait avec rapidité, mais progressivement sans brutalité, sans angoisse respiratoire, sans sensation désagréable d'étouffement; 2° avec un peu d'attention, on peut donner la quantité juste suffisante pour supprimer complètement la douleur et produire ensuite un sommeil profond, sans cependant chercher à obtenir, par des doses trop fortes, une résolution musculaire que le chlorure d'éthyle est incapable de donner.

On peut ainsi obtenir et prolonger l'anesthésie pendant 15 à 20 minutes, quitte à passer à un autre anesthésique si l'opération se prolonge, ou si les contractures apparaissent.

E. Douay.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE BAUME TRANQUILLE

Si la thériaque eut une origine royale, celle du baume tranquille fut ecclésiastique. L'inventeur de ce liquide huileux, à la belle teinte d'émeraude, au vocable pacifiant, était l'abbé Rousseau, le même qui donna son nom à un laudanum aujourd'hui rayé du Codex, mais dont le crédit égala longtemps celui du laudanum de Sydenham. L'abbé Rousseau porta d'abord la bure de saint François, car c'est dans un couvent de capucins qu'il fit sa théologie : il y étudia en même temps la médecine chimique pour lui servir d'entrée chez les Turcs auxquels il se sentait la vocation d'aller porter la parole évangélique. Il partit, en effet, en mission dans les pays du Levant et demeura sept années au Caire : de là il se rendit en Abyssinie et entama des négociations avec le Saint-Siège, pour ramener les Abyssins au catholicisme. Pendant son séjour dans le Levant, il lia connaissance avec l'abbé Aignan, qui portait en religion le nom de Père Tranquille et s'occupait comme lui de médecine. La réputation des deux moines, à leur retour en France, vint jusqu'aux oreilles du prince de Condé qui les présenta à Louis XIV et leur fit obtenir une pension de 1.500 livres et un laboratoire au Louvre. Les remèdes des « Capucins du Louvre » ne tardèrent pas à acquérir une vogue considérable : à la cour comme à la ville, on s'arracha l'eau de la Reine de Hongrie, l'essence d'émeraude, l'essence de vipère, l'élixir de propriété, le baume tranquille, que les gazettes du temps vantaient comme autant de panacées. L'abbé Rousseau et son collaborateur restèrent au Louvre deux ans après lequels ils furent de nouveau envoyés en Abyssinie; mais, leurs efforts pour ramener ce vaste empire au giron de l'Eglise ayant été infructueux, ils rentrèrent en France où le Roi les mit sous la protection du duc de Chaulnes : ils se retirèrent alors en Bretagne dans un couvent de capucins. Leur renom y attirant chaque jour une foule de malades, les Pères Capucins jugèrent cette invasion « disconvenable à leur profession ». Dans le but de sauvegarder à la fois la paix du monastère et les intérêts de l'humanité souffrante, l'évêque d'Angers, le duc de Chaulnes, de nombreux prélats, le pape lui-même firent passer l'abbé Rousseau et l'abbé Aignan dans un ordre plus libre, celui des Bénédictins de la Congrégation de Cluny : c'est là que l'abbé Rousseau mourut le 9 Février 1694, âgé de 51 ans, laissant un recueil manuscrit de secrets et de remèdes que son frère, l'avocat Rousseau de Grangerouge, publia trois ans plus tard[1].

Le baume tranquille (*balsamum tranquillans*), dont une tradition erronée a attribué, à cause du nom, l'invention au Père Tranquille, seule préparation de l'abbé Rousseau qu'ait conservé le Codex, renfermait primitivement des feuilles de Stramoine, de Morelle, de Jusquiame, de Phytolacca, de Belladone, de Nicotiane, de Mandragore, de Pavot, de Persicaire qu'on faisait bouillir dans de l'huile d'olives avec des plantes aromatiques (Romarin, Lavande, Sauge, Hysope, Millepertuis, etc.). On y ajoutait autant de gros crapauds vivants qu'il y avait de livres d'huile, addition que l'abbé Rousseau jugeait propre à rendre le remède « admirable contre la peste et toutes les maladies venimeuses », mais qui n'était pas exempte de danger : il raconte avec une imperturbable gravité qu'un jour qu'il regardait fixement un de ces animaux, ce dernier se mit à s'enfler, à s'élever sur ses quatre pieds, à souffler d'une façon si terrible que l'opérateur faillit en mourir. De nos jours, les préparateurs du baume tranquille n'ont plus à craindre pareille mésaventure : le Codex a, depuis longtemps, supprimé les crapauds et simplifié la formule de la façon suivante : feuilles sèches de Belladone, de Jusquiame, de Morelle, de Pavot, de Stramoine àâ 50 gr. ; essences de Lavande, de Menthe, de Romarin de Thym àâ 1gr.; alcool à 95° 200 gr.; huile d'œillette 500 gr. Tel qu'il est, dépouillé de ses crapauds, de sa mandragore et de son prestige d'antan, le baume tranquille n'en reste pas moins une préparation qui fait encore bonne figure en maintes prescriptions du praticien moderne.

Henri Leclerc.

1. *Secrets et remèdes éprouvez dont les préparations ont été faites au Louvre de l'ordre du Roy, par deffun M. l'abbé Rousseau, cy-devant capucin et médecin de Sa Majesté*, 1718.

VARIÉTÉS

Le Conseil supérieur de la Natalité a adopté, dans sa séance du 30 Mai, le vœu suivant relatif au projet de relèvement du taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires :

« Le Conseil,

« Considérant que l'impôt de 1,10 pour 100 sur le chiffre d'affaires atteint particulièrement les familles

nombreuses comme tous les impôts indirects et leur impose une charge extrêmement lourde, hors de proportion avec leurs facultés contributives;

« Que la Chambre des députés a reconnu, par le vote de la proposition de loi d'aide nationale aux familles nombreuses, l'impérieuse nécessité d'accorder d'importantes allocations annuelles à ces familles pour enrayer la diminution de la natalité;

« Que l'augmentation de 1,10 pour 100 à 2,10 p. 100 du taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires imposerait aux familles nombreuses de nouvelles charges dont le montant dépasserait, pour la plupart d'entre elles, celui des allocations qui leur seraient accordées par la proposition adoptée par la Chambre;

« Emet le vœu :

« Que le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires ne soit pas relevé;

« Subsidiairement que si la création de nouvelles ressources est indispensable, ces ressources soient demandées à des taxes frappant des produits de luxe, produits dont les familles nombreuses ne font pas usage, ou à des impôts frappant spécialement les célibataires, les divorcés et les ménages sans enfants. »

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

M. Mitchell Watt, assistant de Matière médicale à l'Université d'Edimbourg, a été nommé professeur de Pharmacologie à l'Université de Johannesburg.

ALLEMAGNE

Un journal médical, écrit en espagnol, intitulé *Revista Medica de Hamburgo*, édité par les professeurs Brauer et Nocht, vient d'être fondé pour resserrer les relations médicales entre l'Espagne et l'Amérique latine d'une part, l'Allemagne d'autre part.

ANGLETERRE

Le Président de la République française a conféré la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus aux blessés français à MM. W. R. Dakin, F. M. Graham, A. Kirkpatrick Henry.

BELGIQUE

Du 15 au 20 Juillet prochain, se tiendra à Bruxelles un *Congrès international de Médecine et de Pharmacie militaires* organisé par le Service de Santé de l'armée belge.

Au programme de ce Congrès, auquel prendront part des délégués gouvernementaux et des rapporteurs officiels, sont inscrits en première ligne l'organisation générale du Service de Santé aux armées et les rapports du Service de Santé militaire avec la Croix-Rouge.

CANADA

Le Conseil de la Faculté de Médecine de Montréal, qui était composé de douze membres : MM Harwood, doyen, Mignault, secrétaire, Foucher, Guerin, De Cotret, Marien, Benoit, Parizeau, Fortier, Bernier et Le Sage, a élargi ses cadres à la suite de l'élection de trois nouveaux titulaires : MM. Delorme, Dubé et Saint-Jacques.

ÉTATS-UNIS

Mme Minnie F. Ransohoff a fait don de 25.000 dollars à l'Université de Cincinnati pour la fondation d'une chaire de chirurgie.

Le testament de Mme Elisabeth Southmayd distribue plus d'un million de dollars à divers hôpitaux et établissements charitables de New-York.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Existe-t-il un Institut Pasteur a l'Ecole de Médecine de Pondichéry?

D. — *Dans* La Presse Médicale *du 7 Mai 1921, on relate l'origine et le fonctionnement de l'Ecole de Médecine indigène de Pondichéry. Pourriez-vous me faire savoir si un Institut Pasteur est annexé à cette Ecole et quelle est son importance?*

R. — Des détails circonstanciés sur l'Ecole de Médecine de Pondichéry ont paru :

1° Dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1902, page 507, article du médecin-major Bussière, ex-professeur de l'Ecole ;

2° Dans le *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, 1921, n° 3, page 134. « *L'assistance médicale dans l'Inde française et l'Ecole de Médecine de Pondichéry* », par le médecin-major Guérin, ex-directeur de cette école.

De l'étude de ces travaux et des renseignements pris à bonne source, il résulte que la colonie de l'Inde française *ne possède pas d'Institut Pasteur.*

Il en existe deux dans l'Inde britannique : un à Kasauli dans le Nord et un à Coonoor dans le Sud. Ces deux instituts s'occupent spécialement du traitement antirabique.

Enfin, il existe à Madras un établissement anglais, *The King Institute of preventive Medicine*, qui s'occupe de bactériologie en général (sérums, vaccins, chimie biologique, etc.) En cas de nécessité, on pourrait faire appel à la complaisance de nos alliés.

⁂

Existe-t-il des stages préparatoires pour le Concours des hôpitaux militaires.

D. — *Nous sommes quelques médecins au Maroc qui désirons nous présenter au concours de médecin des hôpitaux militaires, en Novembre prochain. Les médecins se préparant à cet examen peuvent-ils demander à faire un stage préparatoire dans les hôpitaux militaires des grands centres ou au Val-de-Grâce?*

Dans l'exposé des titres de chaque candidat, il est fait mention des stages accomplis. *Il semble donc qu'il ait paru une Instruction ministérielle réglant les conditions d'accomplissement de ces stages : c'est ce document officiel que nous voudrions connaître.*

R. — Le document officiel réclamé n'existe pas. En effet *il n'a pas été prevu de stage spécial*, en vue du concours pour les hôpitaux militaires, dont l'Instruction du 3 Janvier 1921 a fixé les programmes et les conditions.

En dehors de cette Instruction ministérielle, le *Journal officiel* n'a pas publié, comme vous paraissez le croire, une circulaire quelconque organisant les *stages préparatoires*.

Les mots que vous signalez : *stages accomplis* de la page 6, chapitre B de l'instruction du 3 Janvier 1921, n'impliquent pas l'obligation de faire des stages. Cette mention est portée là, comme une indication des titres à signaler éventuellement.

En effet, il peut se faire que, dans le cours de leur carrière, certains médecins aient eu l'occasion de faire des stages. Dans ce cas, ils en font mention dans l'exposé de leurs titres avec les références, et c'est tout.

Il ne faut pas considérer le stage comme une obligation pour avoir le droit de concourir : c'est seulement un titre à faire valoir, si vous avez fait un stage bénévole.

En résumé, il n'a pas été organisé de stage en vue du prochain concours de Novembre 1921.

Mais si vous avez droit à un congé de 45 jours, pourquoi ne les consacreriez-vous pas à quelques stages courts dans les grands services parisiens ? Qui veut la fin veut les moyens. Pour réussir à ce concours, il faut le préparer résolument. La réussite est, pour l'avenir, un sûr garant d'avancement.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

De l'anaphylaxie à l'immunité. Anaphylaxie. Protéotoxie. Envenimations Anaphylaxie-Immunité. Sérums antivenimeux, par Maurice Arthus. 1 vol. de 361 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 20 francs net.

C'est en 1903 que M. Arthus a fait connaître un des faits fondamentaux de l'anaphylaxie, en montrant que l'hypersensibilité produite par une première injection n'est pas fonction de la toxicité du produit injecté, puisqu'elle peut également se développer à la suite de l'injection d'un produit normalement indifférent comme le sérum de cheval.

Depuis lors il n'a pas cessé d'étudier cette vaste et difficile question de l'anaphylaxie à laquelle il a consacré quelque 2 500 expériences et de très nombreuses notes et mémoires. Une si riche matière avait besoin d'être reprise pour sa mise en valeur et son utilisation. C'est l'objet du volume que M. Arthus publie aujourd'hui. Rien ne peut mieux que sa lecture donner une idée exacte de la complexité actuelle du problème de l'anaphylaxie et de ses relations avec l'immunité. L'auteur, en effet, tenant par-dessus tout à écrire un livre consciencieux, s'est gardé de schématiser, de simplifier et se refuse à toute théorie. Il se borne à l'exposé des faits, tels que les lui a révélés une expérimentation conduite avec la rigueur et la méthode qui ont depuis longtemps assuré à tout ce qui sort de sa plume une valeur hors pair.

En une série de chapitres abondamment documentés et tout remplis de protocoles expérimentaux, la question de l'anaphylaxie est successivement envisagée chez les différents animaux de laboratoire vis-à-vis des congestines, des sérums, des protéoses, des venins.

Cette étude détaillée faite chez des animaux différents montre combien l'expérimentateur doit être sobre de généralisations trop étendues, chaque espèce imprimant aux réactions son cachet particulier, et ce qui est vrai pour le chien par exemple ne l'étant pas toujours de la même façon pour le lapin. C'est ainsi que les expériences de M. Arthus l'ont obligé à reconnaître que chez ce dernier animal l'anaphylaxie n'est pas spécifique, alors que chez d'autres animaux elle se manifeste avec tous les caractères de la spécificité.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à l'étude des rapports de l'anaphylaxie et de l'immunité. Ils se prêteraient mal à un résumé trop concis, et on en peut seulement retenir qu'il résulte des expériences de M. Arthus qu'immunité et anaphylaxie sont deux états indépendants et non deux manifestations distinctes d'un seul et même état.

Dans l'esprit de l'auteur ce volume n'est pas seulement un exposé documentaire, c'est aussi une sorte de profession de foi et un exemple proposé par un maître à ceux qui abordent la science expérimentale. A ce point de vue aussi, le but poursuivi aura été pleinement atteint et le livre de M. Arthus est un modèle parfaitement réussi de ce que peut donner « l'esprit physiologique aussi peu que possible, fait de scepticisme à l'égard des théories et de foi dans la méthode expérimentale convenablement et judicieusement maniée ».

Ph. Pagniez.

Guide du médecin oculiste dans les accidents du travail, par M. Caillaud. 2e édition mise à jour, 260 pages (Librairie *Amédée Legrand*), Paris. — Prix : 7 francs.

Ce livre est la 2e édition d'un petit manuel qui a été fort apprécié des ophtalmologistes et de tous les médecins ayant à s'occuper d'accidents du travail. Cette édition a été très notablement augmentée ; surtout elle a été mise à jour, car l'expérience de la guerre est venue nous faire mieux connaître les suites des traumatismes des yeux ; d'autre part, les modifications du tarif d'honoraires (tarif Breton) entraînaient la nécessité d'une revision de cet ouvrage.

L'auteur passe en revue tout ce qui concerne le rôle du médecin traitant et celui du médecin expert. Il donne les bases d'évaluation de l'incapacité d'après les barèmes actuellement existants et il indique les indemnités allouées au blessé.

Le dernier chapitre est très intéressant ; c'est celui qui relate tous les décrets et règlements ayant trait aux accidents de travail ; l'auteur reproduit un certain nombre de jugements fixant la jurisprudence sur pas mal de points litigieux.

Ce livre est indispensable à tout oculiste pouvant avoir à traiter ou à expertiser des accidents du travail.

A. Cantonnet.

LIVRES REÇUS

2487. **Manuel de coprologie clinique**, par R. Goiffon. Préface de J.-Ch. Roux. 1 vol. de 232 pages, avec 36 figures et 2 planches en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 12 fr. net.

2488 **Clinique des voies urinaires (hôpital Necker)**. *Electrothérapie appliquée à l'urologie*, par

le Dr Denis Courtade, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine. Préface de M. le professeur Legueu. 2e édition. 1 vol. de 244 pages avec 37 figures (*Le François*, libraire-éditeur, Paris). — Prix : 18 fr.; franco, 19 fr. 80.

2489. **Die Chirurgie der peripheren Nervenverletzungen**, par le Dr Walther Lehmann, assistant de clinique chirurgicale à l'Université de Göttingen. 1 vol. de 270 pages avec 66 figures dans le texte et 3 tableaux hors texte en couleurs (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Roger Savignac et André Alivisatos. — Contribution à l'étude de l'ulcus gastrique à forme tabétique.

S. Gil Vernet et F. Gallart Monès. — Nouvelle communication nerveuse entre les organes des appareils digestif et génito-urinaire.

E. Bianchi. — Le sort de l'amylase dans le gros intestin.

François Moutier. — L'œsophagite aiguë post-anesthésique.

Analyses.

***Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le* samedi, dernier délai, *à M.* Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* samedi suivant.**

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.— 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Maladies du cœur, des vaisseaux et du sang. — Du 20 Juin au 10 Juillet, à l'hôpital de la Pitié, aura lieu le matin, de 10 h. à midi, un cours de perfectionnement au lit du malade par le professeur Vaquez, assisté de MM. Clerc, Ribierre, Laubry et Aubertin, médecins des hôpitaux.

L'après-midi, de 16 h. à 18 h., cours élémentaire et exposé des divers moyens d'exploration (auscultation, percussion, méthodes graphiques, radiologie, électroradiographie), par MM. Leconte et Donzelot, chefs de clinique; Bordet et Yacoel, chefs de laboratoire. Le droit à verser est de 80 francs. Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. (guichet n° 3).

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Cours de perfectionnement du professeur Lagrange avec la collaboration de MM. les professeurs agrégés Cabannes, Réchou et Teulières, et de MM. Beauvieux, chef de laboratoire et ophtalmologiste des hôpitaux, Pesme, chef de clinique et Duthil, chef de clinique adjoint.

Ce cours de perfectionnement qui aura lieu du vendredi 1er au mercredi 20 Juillet 1921 et sera accompagné d'examens cliniques, d'exercices ophtalmoscopiques et de réfraction, de médecine opératoire spéciale et de technique de laboratoire, aura lieu à la clinique ophtalmologique de l'hôpital Saint-André, tous les matins, de 9 h. à 11 h. Consultation expliquée par le professeur Lagrange. Examens ophtalmoscopiques et exercices de réfraction sous la direction des chefs de clinique.

Leçons et travaux pratiques. — Vendredi 1er Juillet, 11 heures. Les lésions oculaires dans les traumatismes du crâne et de la face; 17 h. Cathétérisme et lavage des voies lacrymales. Incision et extirpation du sac lacrymal. Extirpation des glandes lacrymales. — Samedi 2 Juillet, 11 h. Les tumeurs de l'œil; 17 h. Prélèvement des liquides ou sécrétions à examiner; méthodes d'examen (frottis, culture, inoculation). Réactifs; coloration. Réaction de Bordet-Wassermann. — Lundi 4 Juillet, 11 h. La radioscopie et la radiographie en ophtalmologie. Les aimants; 17 h. Opération du ptosis. Traitement chirurgical du trachome; de l'entropion, de l'ectropion. — Mardi 5 Juillet, 11 h. Glaucome : pathogénie et symptômes; 17 h. Corps étrangers de la cornée. Suture de la cornée. Paracentèse. Kératotomie. Sclérotomie antérieure et postérieure. — Mercredi 6 Juillet, 11 h. Notions nouvelles sur la pratique de la skiascopie; 17 h. Propriétés physiques de l'œil normal. Accommodation, convergence, acuité visuelle. L'ophtalmoscope. — Jeudi 7 Juillet, 11 h. Les états infectieux de l'œil; 17 h. Résection des hernies iriennes. Iritomie. Iridectomie. Irido-capsulotomie. Sclérecto-iridectomie. — Vendredi 8 Juillet, 11 h. Les sérums et les vaccins en ophtalmologie; 17 h. Opération de la cataracte sénile avec ou sans iridectomie. Cataractes congénitales (indications opératoires : choix d'un procédé; technique). — Samedi 9 Juillet, 11 h. L'action des rayons X et du radium sur l'œil normal et sur les néoplasies de l'œil et de la région orbitaire; 17 h. Bactériologie oculaire. — Lundi 11 Juillet, 11 h. La méthode fistulante de Lagrange; ses applications; 17 h. Opérations portant sur les muscles de l'œil (strabisme). Ténotomie. Avancements musculaires ou capsulo-musculaires. Combinaison de la ténotomie et de l'avancement. — Mardi, 12 Juillet, 11 h. Les yeux hypotones. Le relèvement de la tension oculaire (colmatage); 17 h. De l'image renversée. De l'image droite. — Mercredi 13 Juillet, 11 h. Complications oculaires de l'encéphalite épidémique (encéphalite léthargique); 17 h. Biopsies. Fixation des pièces. Inclusion. Coloration. Histologie normale de l'œil. — Vendredi 15 Juillet, 11 h. Considérations étiologiques, pathogéniques et thérapeutiques sur le strabisme interne fonctionnel; 17 h. Opérations portant sur le globe. Amputation du segment antérieur. Eviscération. Enucléation. Exentération. — Samedi 16 Juillet, 11 h. La cataracte sénile. Etiologie, pathogénie, symptômes; 17 h. Anatomie pathologique de l'œil (tuberculose oculaire). — Lundi 18 Juillet, 11 h. Opération de la cataracte. Choix du meilleur procédé opératoire selon la variété clinique; 17 h. La skiascopie. — Mardi 19 Juillet, 11 h. Les hémor-

(*Voir la suite, p.* **889**.)


René Vincent

ragies intraoculaires et l'état général; 17 h. Exentération de l'orbite. Orbitotomie. Résection temporaire de la paroi externe de l'orbite (opération de Krönlein). — Mercredi 20 Juillet, 11 h. Des opérations plastiques en ophtalmologie; 17 h. Anatomie pathologique. Tumeurs malignes intraoculaires.

Pendant la durée de ce cours de perfectionnement les auditeurs pourront examiner les cas particulièrement intéressants observés dans la clinique dans le courant de l'année. Ces malades dont on a conservé l'adresse seront invités à revenir. Les docteurs et étudiants, Français et étrangers, qui désirent suivre ce cours, doivent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine de Bordeaux avant le 25 Juin 1921. Droits à verser 150 francs. Un certificat spécial sera délivré à la fin du cours. Le nombre des auditeurs est limité à 25.

HOPITAUX ET HOSPICES

Assistant d'électro-radiologie. — La Commission de classement des candidats aux fonctions d'assistant d'électro-radiologie des hôpitaux de Paris a prononcé les admissions suivantes : MM. Auclair, Bisson, Boileau, Cassan, Charpy, Chaufour, Colanère, Coliez, Colombier, David, Déchy, Delapchier, Descouts, Dimier, Dogny, Gally, Jean, Joulia, Kahn, Lagarenne, Léon-Kindberg, Moutard, Nahan, Quivy, Tribout et Truchot.

CONCOURS

Prosectorat. — Médecine opératoire. — *Séance du 14 Juin.* — Ont obtenu : MM. Quénu, 28; Boppe, 27; de Gaudart d'Allaines, 26; Senèque, 23; Monod, 23; Bloch, 24.

Epreuve de dissection. — *Séance du 15 Février.* — Ont obtenu : MM. Monod, 28; Bloch, 29; de Gaudart d'Allaines, 27; Quénu, 27; Senèque, 26; Boppe, 28.

Totalisation des points. — MM. Bloch, Boppe, 135; de Gaudart d'Allaines, 132; Quénu, 130; Monod, Senèque, 122.

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 11 Juin.* — Ont obtenu : MM. Troisier, 19; Bloch (Marcel), 19; Jacquet, 19.

Séance du 13 Juin. — Ont obtenu : MM. Heuyer, 18; Tinel, 19.09; Huber, 19.

Service de Santé de la marine. — Des concours seront ouverts au cours des mois de Septembre ou Octobre 1921, à des dates et dans les ports qui seront fixés ultérieurement, pour les emplois ci-après :

1° Professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux. Ce concours aura lieu dans les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 29 Juin 1908;

2° Chef de clinique ophtalmologique oto-rhino-laryngologique à l'Ecole d'application de Toulon. La durée des fonctions de chef de clinique est fixée à trois années.

Seuls les médecins de 1re classe ayant accompli dans leur grade une période d'embarquement de deux années pourront prendre part à ce concours. En cas de promotion au grade supérieur, le chef de clinique sera maintenu jusqu'à l'expiration de l'année scolaire en cours.

Ce concours comportera trois épreuves :

1° Leçon orale sur un sujet se rapportant à ces spécialités (une demi-heure de réflexion et trois quarts d'heure d'exposition);

2° Epreuve clinique portant sur deux malades atteints l'un d'une affection des yeux, l'autre d'une affection des oreilles, du nez ou de la gorge (la durée totale de l'épreuve est fixée par le jury);

3° Epreuve de médecine opératoire portant sur deux opérations, l'une de chirurgie générale, l'autre de chirurgie spéciale ophtalmo-oto-rhino-laryngologique (durée totale de l'épreuve : une heure).

Le jury sera composé comme suit :

M. le médecin général de 1re classe, inspecteur général du Service de Santé, président;

M. le professeur de clinique d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie à l'Ecole d'application, membre;

M. le professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole d'application, membre.

Aucun candidat ne pourra être proposé pour cet emploi s'il n'a obtenu à la suite des épreuves ci-dessus indiquées un total d'au moins 135 points. (*Journ. off.*, 20 Mars.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — M. Bichet, au Creusot. (*Journ. off.*, 12 Juin.)

— Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille d'or.* — M. Perrion, médecin inspecteur du service de la protection des enfants du premier âge du département de la Loire-Inférieure.

Médaille de la Reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Maumus (Jean), docteur en médecine à Paris : a, d'Août 1914 à Avril 1919, assuré sans aucune rémunération le service médical des blessés et contagieux militaires, à l'hôpital Buffon, à Paris, et obtenu, par son énergie et son dévouement, de jour et souvent de nuit, les meilleurs résultats ; n'a cessé de donner l'exemple d'une abnégation et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge. A perdu un œil, à la suite d'examens microscopiques auxquels il a dû se livrer pour établir le diagnostic de ses malades.

(*Journ. off.*, 30 Mars.)

Médaille de bronze. — Mlle Mullot (Marie), docteur en médecine, à Troyes : infirmière bénévole dans un hôpital de 100 lits, à Paris, du 1er Février 1917 à Juillet 1919; a prodigué ses soins aux blessés et aux malades contagieux avec un dévouement qui a fait l'admiration de tous et au risque de compromettre sa santé.

— Mme Decugis, née Geneviève Petit (en médecine, Fuchs), à Vanves : a rempli, pendant environ deux ans, d'Octobre 1916 à Avril 1918, les fonctions d'assistante du professeur Marfan, à l'hôpital Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux, centre de triage tuberculeux. Pendant cette période, était tous les jours présente à l'hôpital, de 8 à 10 h. En Juillet 1919, a fondé et organisé un dispensaire, à Laon, pour l'association contre la tuberculose; puis, en Novembre suivant, un autre dispensaire à Chauny. Ses précieux services et son dévouement lui ont mérité les plus grands éloges.

— M. Roland (Georges), docteur en médecine, à Poitiers : dégagé par son âge de toute obligation militaire, a prodigué gratuitement des soins aux malades et aux blessés dans un hôpital de 30 lits, à Montargis, pendant toute la guerre, malgré l'état précaire de sa santé.

— M. Martel (Joseph), docteur en médecine, à Béziers : a prodigué gratuitement ses soins, pendant toute la guerre, aux malades et aux blessés d'un hôpital de 100 lits, à Béziers, avec un dévouement digne d'éloges. Services constants, malgré son âge et la fatigue.

— M. Lacayre (Jean), docteur en médecine à Arveyres (Gironde) : a assuré, dès le début de la guerre, en dehors de sa résidence, le service médico-chirurgical, à la fois comme médecin traitant et comme médecin-chef, dans trois hôpitaux du département de la Gironde, auxquels il a été affecté, se prodiguant auprès des malades, malgré sa fatigue, au grand détriment de ses intérêts personnels et professionnels.

— M. Jeunehomme (Christian), docteur en médecine à Saint-Vigoz-le-Grand (Calvados) : âgé de 74 ans lors de la déclaration de guerre, ce docteur a prodigué, gratuitement, ses soins aux malades et blessés d'un hôpital auxiliaire de Bayeux pendant toute la guerre, et notamment pendant l'épidémie de grippe, avec un dévouement absolu.

— M. Heraud (François), docteur en médecine, à Paris : médecin traitant à l'hôpital auxiliaire n° 154 de Paris, depuis Août 1914 jusqu'à la fin des hostilités, a fait preuve de science et de dévouement en prodiguant ses soins aux malades et aux blessés. Services gratuits et continus.

— Mlle Gautier (Marthe), à Paris : brillante élève de la Faculté de Médecine, a, depuis Août 1914, jusqu'au mois de Novembre 1918, rempli les fonctions d'infirmière bénévole à Paris dans les hôpitaux du Val-de-Grâce, Saint-Antoine et Saint-Louis ; s'est particulièrement distinguée par ses aptitudes professionnelles et par les soins assidus qu'elle n'a cessé de prodiguer aux malades et blessés recueillis dans ces formations sanitaires.

— M. Foxonet (Emile), docteur en médecine, à Perpignan : médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 2, à Perpignan, de 150 lits, pendant toute la durée de la guerre, a, bénévolement, assuré, malgré son grand âge, par ses propres moyens, matin et soir, le service de cette formation, distante de 4 km. de la ville, avec un dévouement égal à sa grande compétence.

— M. Audibert (Louis), docteur en médecine, à Marseille : médecin traitant à l'hôpital auxiliaire 201 à Marseille, n'a cessé, depuis Septembre 1914, de prodiguer aux nombreux blessés admis dans son service les soins les plus éclairés avec un dévouement inlassable. Depuis Septembre 1918 était, en outre, médecin-chef de l'hôpital des contagieux n° 219 à Vert-Pré (Sainte-Marguerite), où il a contracté, en Février 1919, une maladie contagieuse avec complications graves.

— M. Barral (Gustave), docteur en médecine, à Nîmes : a, sans aucune interruption, du 1er Août 1914 au 1er Janvier 1919, exercé, à titre bénévole, à Nîmes, les pénibles fonctions d'unique médecin et chirurgien pour 200 lits à l'hôpital auxiliaire n° 103 ; y a, de nuit et de jour, aidé par sa femme, donné tous ses soins médicaux avec un infatigable dévouement, à 4.500 blessés et soldats malades. (*Journ. off.*, 30 Mars.)

Syndicat des médecins de la Seine. — Le banquet annuel aura lieu le 29 Juin, à 7 h. 1/4, au café Voltaire, 1, place de l'Odéon. Le prix est de 25 francs. Envoyer les adhésions à M. Le Fur, 14, rue Vaneau, VIIe.

Société des amis de la Faculté de Médecine de Paris. — Les amis de la Faculté de Médecine de Paris sont invités à visiter, sous la direction de M. le professeur Pinard, l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine de Paris (fondation franco-américaine), 64, rue Desnouettes, le jeudi 30 Juin, à 3 heures.

Office départemental d'Hygiène sociale et de Préservation antituberculeuse de la Saône-et-Loire. — Une place de médecin s'engageant à ne pas faire de clientèle et chargé des consultations dans un certain nombre des dispensaires de l'Office départemental d'Hygiène sociale et de Préservation antituberculeuse du département de Saône-et-Loire est vacante.

Le concours sera ouvert à Paris, le samedi 9 Juillet.

Pour tous renseignements utiles, les candidats devront adresser une demande écrite, au siège social de l'Office, 24, boulevard de la République, Chalon-sur-Saône.

Faculté de Médecine de Paris. — Par décret en date du 7 Juin, M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris est autorisé à accepter au nom de cet établissement la donation faite à ladite Faculté par Mme Marie-Anna Ellissen, veuve de M. Louis-Emile Javal, demeurant à Paris, d'un titre de 1.200 francs de rente 5 pour 100 (emprunts 1915 et 1916) sur l'Etat français, dont les arrérages seront employés à l'entretien ou à l'accroissement de la bibliothèque Javal dépendant de la clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. (*Journ. off.*, 10 Juin.)

Second Congrès d'histoire de la médecine. (Paris, 1er-5 Juillet 1921). — Sous le haut patronage du ministre de l'Instruction publique et sur l'initiative de la Société française d'histoire de la Médecine, ce Congrès, présidé par les professeurs Jeanselme et Menetrier, s'ouvrira le vendredi 1er Juillet à la Faculté de Médecine, à 9 h., par l'inauguration du Musée d'histoire de la Médecine.

Questions à l'ordre du jour : — I. Etudes historiques sur les hôpitaux et l'Assistance publique en tous pays. — II. Documents permettant de calculer la ration alimentaire de l'homme dans l'Antiquité et au Moyen âge. — III. Etude et identification des grandes épidémies historiques. — IV. Le rôle des pharmaciens dans le développement de la biologie. — V. Histoire des officines. — VI. Document sur les épizooties. — VII. L'alimentation des animaux dans l'Antiquité et au Moyen âge.

Vendredi 1er Juillet : Matin : Séance d'ouverture présidée par le ministre. Après-midi : Séance de communications.

Samedi 2 Juillet : Matin : Séance de communications. Après-midi : Conférences-promenades à Saint-Louis ; la Pharmacie des hôpitaux ; la Maternité ; la Salpêtrière ; Goûter à la Salpêtrière.

Dimanche 3 Juillet : Matin : Séance de communications. A 12 h. 30 : Excursion à Saint-Germain, visite du Musée, de la Pharmacie et de la Malmaison. Soirée au théâtre du Gymnase. — Lundi 4 Juillet : Matin : Séance de communications. Après-midi : Conférences-promenades à la Bibliothèque Nationale, le Louvre, le Musée Carnavalet.

Mardi 5 Juillet : Matin : Séance de communications. Après-midi : Séance plénière de clôture. Réception à l'Hôtel de Ville. Visite facultative du Vieux Paris médical.

L'Exposition rétrospective médicale reçoit dès à présent les objets : manuscrits, livres, gravures, peintures, figurines, statuettes, instruments de chirurgie, d'obstétrique, de médecine, ayant une valeur historique ; médailles, jetons de collèges médicaux, bocaux de pharmacie, mortiers, etc.

S'adresser à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général, 12 *bis*, place de Laborde (8e). Télép. Wagram 21-8.

Prière d'envoyer les adhésions et les titres des communications à M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria, ainsi que les cotisations de 40 francs pour les membres actifs et 100 francs pour les membres donateurs.

La cotisation des parents des membres actifs ou membres adhérents est de 20 francs.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Fl. Bonnet, secrétaire général, 13, rue de Turin.

Institut d'hydrologie et de climatologie. — Créé et rattaché au Collège de France par arrêté ministériel du 3 Mars 1913, l'Institut, dont l'organisation avait été interrompue par les événements, vient d'être définitivement constitué. Ses laboratoires fonctionneront à partir du 1er Juillet. Des conférences et des leçons régulières, dont l'ensemble formera un enseignement pour les médecins et les spécialistes se destinant aux stations hydrominérales ou climatiques, commenceront en Novembre prochain. Des affiches apposées en Octobre donneront les indications nécessaires.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Institut, Collège de France, place Marcellin-Berthelot.

Le secrétaire général, M. G. Bardet, recevra le mardi et le vendredi de 18 à 19 h., 21, rue du Cherche-Midi, à partir du 1er Octobre.

Corps de Santé militaire. — Sont affectés : M. le médecin principal de 1re classe Meriat, au Gouvernement militaire de Paris, MM. les médecins-majors de 1re classe Melot, Gassin, au Gouvernement militaire de Paris ; Natalello, à l'armée du Levant ; Petit, à la place de Nancy ; MM. les médecins-majors de 2e classe Vignon, Ducluzaux, Audouy, à l'armée du Levant ; Truchelet, à la place de Dijon ; Jugues, à la place de Bordeaux ; Sieur, au Gouvernement militaire de Paris ; Fabre, à la place de Mulhouse ; Remy, au ministère des Régions libérées ; Bertrand, à la place de Strasbourg ; Marty, en Algérie ; M. le médecin aide-major Chossut-Perret, à la place de Tarascon. (*Journ. off*, 10 Mai.)

(*Voir la suite, p. 893.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 29)

(*Thérapeutique*) **LEUCOPLASIE**

Leucoplasie

La leucoplasie est une hyperkératose des muqueuses. Elle siège le plus souvent aux commissures buccales et sur la langue ; elle est presque toujours, pour ne pas dire toujours, d'origine syphilitique et considérablement aggravée par l'usage du tabac et le mauvais état de la bouche.

Les principales indications sont donc :

1° *Suppression complète du tabac.*

2° *Hygiène buccale sévère :*

a) Lavages après chaque repas avec un demi-verre d'eau bouillie auquel on ajoute une cuillerée à café d'eau oxygénée, ou de l'eau de Saint-Christau, ou une solution alcaline ;

b) Maintien des dents ou des appareils dentaires en état de propreté absolue ;

c) De temps en temps, user de topiques locaux comme :

Sulfate de cuivre . . .	1 gramme.
Eau	ãã 5 grammes.
Glycérine	

en attouchements légers une fois par jour.

3° *Traitement antisyphilitique.*

Donne quelquefois d'excellents résultats en désinfiltrant la muqueuse, en arrêtant l'évolution de la leucoplasie et en évitant peut-être la cancérisation toujours à redouter, mais il est souvent incapable de faire disparaître la kératinisation de la muqueuse : il faut l'aider par l'emploi du traitement local.

Le sel le plus actif est le calomel en injections intramusculaires associé aux injections intraveineuses de novarsénobenzol.

4° *Traitement local.*

N'y recourir qu'après avoir pratiqué le traitement général et surtout le traitement antisyphilitique.

Le traitement local aura pour but de faire tomber la couche de kératinisation et de la remplacer par du tissu de cicatrice. Pour la leucoplasie de la muqueuse buccale, on pourra faire usage :

a) Du thermocautère : prendre le couteau plat et l'appliquer légèrement sur la région malade qui se soulèvera et tombera quelques jours après ;

b) Du crayon de neige carbonique qui m'a donné de bons résultats ;

c) De l'étincelage au moyen de courants de haute fréquence ou par diathermie.

Tous ces procédés ont pour but de coaguler les couches superficielles kératinisées qui tombent ensuite suivant un véritable plan de clivage.

Par tous ces procédés, l'on peut agir assez vigoureusement sur les lésions de la muqueuse buccale, mais sur la muqueuse linguale il faut agir beaucoup plus doucement, car les lésions produites restent longtemps douloureuses (en raison probablement de la sensibilité des papilles) si l'intervention est trop brutale.

Sur la muqueuse linguale nous préférons faire usage des courants de haute fréquence qui, bien maniés, ne font pas de plaie, et amènent une chute de l'épiderme au bout de quelques jours.

S'il y a, bien entendu, le moindre soupçon de dégénérescence cancéreuse, il ne faut pas s'attacher à ces moyens, mais faire une biopsie et intervenir par le bistouri ou le radium.

PAUL RAVAUT.

Service de Santé de la marine. — M. Brunet, médecin principal, est désigné pour remplir les fonctions de médecin d'escadre de la Méditerranée occidentale à Toulon. (*Journ. off.*, 21 Mai.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : à l'armée française du Rhin, MM. Spire, médecin principal de 2e classe; Dufougéré, médecin-major de 1re classe; Le Coty, médecin aide-major de 1re classe; au 1er rég. d'infanterie coloniale, MM. Ledoux et Benoit-Gonin, médecins-majors de 1re et de 2e classe; au 2e rég. d'infanterie coloniale, MM. Grilliat et Kervrann, médecins-majors de 1re et de 2e classe; au 4e rég. d'infanterie coloniale, M. Rougnon, médecin aide-major de 1re classe; au 5e rég. d'infanterie coloniale, M. Paulet, médecin-major de 2e classe; au 23e rég. d'infanterie coloniale, M. Clapier, médecin-major de 2e classe; au 2e rég. d'artillerie coloniale, M. Nogué, médecin-major de 2e classe; aux camps de Fréjus, M. Théron, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 10 Mai.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Juin.* — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et Chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — Examen de sage-femmes. Pitié, à 9 h. 1/2 du matin. — Validation. Stage dentaire. Prothèse (2 séries). Ecole rue Garancière, de 10 à 6 h. du soir. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 10 à 6 h. du soir.

Mardi 21 *Juin.* — 1er N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie interne. Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — Examen de sage-femmes. Pitié, à 9 h. 1/2 du matin. — Validation, Stage dentaire. Interrogatoire (4 séries). Faculté.

Mercredi 22 *Juin.* — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 13 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Interrogatoire (4 séries). Faculté.

Jeudi 23 *Juin.* — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Interrogatoire (4 séries). Faculté.

Vendredi 24 *Juin.* — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — Examen de sage-femmes. Pitié, à 9 h. 1/2. — Validation. Stage dentaire, Interrogatoire (4 séries). Faculté.

Samedi 25 *Juin.* — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 13 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — Examen de sage-femmes. Pitié, à 9 h. 1/2. — Validation. Stage dentaire. Interrogatoire (4 séries). Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 21 *Juin.* — MM. Marfan, Teissier, Bezançon, Carnot. — Thibault (Laurent). L'allaitement du nourrisson normal. — Ricquebourg (Henri). De la pénétration du bacille de Yern dans le sang. — Moissy (Georges). L'alcoolisme chez la femme en Basse-Normandie. — Coirre (Jean). Recherche sur la localisation et le neurotropisme de Brome.

MM. Chauffard, Jeanselme, Laignel-Lavastine, Guillain. — Guiollot (André). Contribution à l'étude des anémies pernicieuses d'origine tuberculeuse. — Gervais (Jean). L'ostéo-arthropathie vertébrale tabétique. — Bruant (Robert). L'association de la fièvre typhoïde et de la dysenterie.

Jeudi 23 *Juin.* — MM. Duval, Letulle, Bar, Philibert. — Humbert (Gabriel). De l'éruption prématurée des dents. — Evrard. Traitement des colites rebelles.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Etudiant français, fils de médecin, scolarité term., ferait remplacements Juill.-Août. Ecr. *P. M.*, n° 3410.

Docteur, 34 ans, désire acheter clientèle Paris ou banlieue immédiate. S'associerait à confrère âgé, en vue succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3415.

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de produits pharmaceutiques de tout premier ordre. — Ecrire *P. M.*, n° 3421.

Jne Dr cherc. rempl. ou autre situat. *P. M.*, n° 3429.

Dr vend Ford, cond. int., carr. neuve, gr. luxe, châssis ét. neuf. — Vis. garage, 11 *bis*, av. Madrid, Neuilly.

Marseille. — Docteur récemm. installé, disposant temps libre, cherche travail. — Ecrire *P. M.*, n° 3434.

Etudiante en médecine, scolarité terminée, cherche situation maison de santé, clinique, dispensaire ou occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3436.

Dr 26 a., libre jusqu'en 1922, dem. place interne cliniq. chirurg., Prov. préfér.. — Ecr. *P. M.*, n° 3437.

Jeune docteur, ancien interne, aiderait ou remplacerait confrère, longue durée, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3438.

Berliet 15 HP, 1920, parfait état; roue de secours, garnie; éclair., démarr. électr.; carburateur Solex; rideaux mobiles : 12.000 fr. — Dr Séry, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

(*Voir la suite, p.* 895.)

Etudiant français, scolarité terminée, ferait remplacements vacances, Paris ou province. *P.M.*, n° 3440.

Docteur, actif, cherche à s'occuper, clinique, maison de santé. Ferait remplacement longue durée, reprendrait succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3441.

Garde-malade diplômée, infirmière-chef plusieurs années dans hôpitaux et cliniques, demande poste. — Ecrire *P. M.*, n° 3442.

Docteur éch. app 5e ét., ascens., 4 pièces sur rues, gal., s. de bain, cuisine, esc. serv., chauff., loyer nouveau 2.800 fr., contre 5 pièces, confort, 3e étage maximum, ou pavillon, de préférence rive droite, loyer de 4 à 5.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3443.

A vendre : Beau salon st. Louis XIV, fabr. très soignée d av.-guerre, prix modéré; petits meubles et sièges anciens; grand fauteuil en moleskine capitonné pour malade (avec bidet), marque Bruland, état absolument neuf. — Ecr. *P. M.*, n° 3444.

Poste O.-R.-L., sans fixe, libre dans clinique, banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3445.

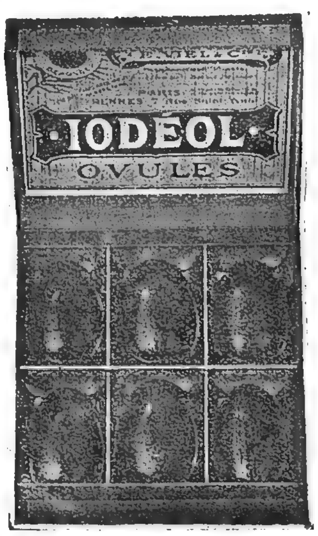
Docteur-médecin demande remplacem. d'urgence, dirigerait maison de santé, pourrait accompagner malade. — — Ecrire Dr Gouneau, 40, r. Vital, Paris.

Médecin-dentiste, décoré C. L. H., courant prothèse, achèterait cabinet Paris. Sérieux. — Prendrait suite médecin ou dentiste en travaillant quelques mois ensemble. — Ecr. *P. M.*, n° 3447.

Société de produits sérothérapiques et bactériothérapiques nouveaux demande nombreux représentants. — Faire offres : Laboratoires Charron, 34, rue Galilée, à Nantes (Loire-Inférieure).

AVIS — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES RAPPORTS ENTRE MÉDECINS FRANÇAIS ET SUISSES

Qu'il soit permis à un médecin suisse d'ajouter quelques mots aux articles parus dans *La Presse Médicale* (v. numéros du 13 Avril et 1er Juin 1921) sous les signatures du professeur L. Bernard et de M. Denis (d'Orléans).

Depuis longtemps déjà, des voix se font entendre pour demander des relations médicales plus étroites entre la France et certains pays étrangers, particulièrement avec la Suisse.

La guerre, qui a détruit beaucoup et sur les ruines de laquelle on a si peu édifié, a donné à cette question une plus grande actualité. Avant 1914, un grand nombre d'étudiants et de jeunes médecins suisses diplômés allaient chercher en Allemagne ce que ce pays leur offrait dans des conditions si favorables.

Dans toutes les Facultés de médecine allemandes, on accueillait ces jeunes médecins, on peut le dire sans exagération, à bras ouverts. Traités de la même façon que leurs confrères d'outre-Rhin, on leur ouvrait les portes des cliniques où ils séjournaient en qualité d'assistants réguliers [1].

Ils y prolongeaient leurs stages parfois quelques années, arrivant à être nommés chef de clinique et même privat-docent ou professeur.

Plus d'un professeur actuel des Facultés de médecine de Suisse, Bâle, Berne, Lausanne ou Zurich, a ainsi débuté dans la carrière universitaire, à Berlin, Munich, Fribourg-en-Brisgau

1. Par assistant « régulier » j'entends, ou bien assistant « volontaire » demeurant en clinique, c'est-à-dire logé et nourri, sans traitement, ou bien assistant « titulaire » demeurant en clinique et recevant, en outre, un traitement variant suivant les Universités et les années de service, un « premier assistant » pouvant obtenir jusqu'à 150 francs par mois.

Il est nécessaire de se rendre compte que toutes ces conditions ne permettent qu'à un petit nombre de jeunes médecins diplômés de se perfectionner ou même de se « spécialiser » dans certaines branches de la médecine. Peu d'entre eux, en effet, sont à même de renoncer à gagner leur vie et de se contenter d'être entretenus pendant deux, trois ou quatre années, lorsqu'ils ont déjà dû faire, eux-mêmes ou leurs parents, des sacrifices considérables pour arriver à terminer les études obligatoires pour l'obtention du diplôme fédéral, leur permettant d'exercer l'art médical dans leur pays, qui exige un minimum de 11 semestres, c'est-à-dire cinq ans et demi d'études.

Vienne, pour ne citer que des cas connus personnellement.

Quoi de plus naturel qu'ils en revinssent, le jour où ils étaient rappelés pour professer en Suisse, avec des souvenirs qui leur faisaient, longtemps après, apprécier le pays où ils avaient reçu une formation si complète et avec des idées très favorables à la science allemande.

Ces maîtres d'aujourd'hui ne peuvent, quoi que la guerre ait appris sur la mentalité allemande, oublier ce qu'ils doivent au pays qui les a instruits, qui leur a permis de se développer et d'arriver à être un jour, en Suisse, les premiers dans leur art si difficile. Ils ne peuvent, sans être des ingrats, jeter par-dessus bord leurs sympathies pour les confrères qui leur ont montré tant de bienveillance, en mettant à leur disposition laboratoires et cliniques.

Le fait est là. Il serait ridicule et enfantin de le nier. C'est grâce à l'Université allemande qu'ils en sont arrivés là où les ressources d'un petit pays ne leur auraient point permis d'atteindre. Pourquoi, alors, renieraient-ils la culture germanique et, en dépit de tous les événements, est-il juste de les critiquer s'ils sont soumis à l'influence que ce pays a exercée sur eux pendant de nombreuses années?

De là, à démontrer, comme le faisait si justement remarquer M. Denis dans son article, que l'Allemagne a réussi — ce qu'ont d'ailleurs prouvé grande guerre — à étendre son règne sur les trop surabondamment les choses au cours de la classes dirigeantes du pays suisse, il n'y a qu'un pas.

Je le répète, les années passées ne l'ont que trop mis en lumière, et depuis la signature de la paix, l'organisation si merveilleuse de l'Allemagne cherche, par tous les moyens, à regagner l'estime que certains de ses actes cruels et barbares auraient pu lui faire perdre.

En outre, s'il ne s'agit que d'une petite minorité qui revient, comme personnel enseignant dans les universités, les autres médecins qui sont répandus dans le pays n'en rapportent pas moins les mêmes idées et dispositions vis-à-vis de leurs anciens maîtres et, par contre-coup, vis-à-vis de l'Allemagne.

Cela étant, ne serait-il pas désirable et possible d'organiser en France l'analogue de ce qui existait, *et de ce qui existera à nouveau, et peut-être mieux encore, dans un avenir très prochain en Allemagne ?*

Je crois, et j'ai de nombreuses raisons de croire, faisant partie de la génération des médecins suisses qui ont terminé leurs études hier, qu'à l'heure actuelle, bien des « jeunes » *voudraient*, après s'être rendu compte des faits que la guerre a démontrés, se soustraire à l'influence de l'Allemagne et *pouvoir trouver en France ce que leurs aînés allaient chercher avant 1914 en Allemagne.*

Mais, pour cela, il faudrait *régulariser leur situation* dans les Facultés françaises et leur permettre la même formation qui leur était offerte en Allemagne. Donc, non point seulement des cours de vacances et de perfectionnement, etc., *mais des situations d'aspirants réguliers où ils travailleraient comme élèves de professeurs français*; où ils pourraient acquérir des titres à devenir ensuite des maîtres en Suisse.

Evidemment, c'est demander beaucoup, et nos jeunes confrères français, desquels on exige des concours difficiles pourront se récrier. Ces places d'assistants, elles leur appartiennent en propre et nous viendrons les priver de ce à quoi ils ont droit[1].

Pourtant ce qui était possible en Allemagne, pourquoi ne le serait-il pas en France? Chaque jour passé permet à notre voisin du Nord de retrouver son influence à laquelle *plus d'un serait heureux de se soustraire.*

Mais il faudrait faire vite : une fois les habitudes reprises, nul effort ne parviendra à les arrêter.

Et pour nous, jeunes médecins, qui désirons pouvoir diriger demain les opinions tout au moins scientifiques de notre pays, instruire nos cadets suivant une autre mentalité que celle jusqu'à présent en cours, il est nécessaire que nous trouvions dès aujourd'hui de la bonne volonté là où nous espérons en voir naître rapidement, et des dispositions ainsi qu'une organisation plus favorables.

Nous ne voulons pas qu'on nous considère comme des gens à charge à leurs hôtes. Par tempérament, nous reculons devant le premier pas à faire, mais, si la France voulait nous accueillir, avec quelle joie nous partirions chercher chez elle des idées et des méthodes que les meilleurs livres sont impuissants à nous exposer.

Pour cela, il suffirait d'un effort qui serait couronné d'un si beau succès que la France de demain verrait avec fierté s'ajouter à ceux qui lui ont valu l'admiration et le respect du monde entier.

Mais il importe de faire vite afin que les projets d'hier deviennent dès à présent des réalités.

UN JEUNE MÉDECIN SUISSE.

A la lettre si intéressante de notre jeune confrère suisse ajoutons quelques mots montrant que la Faculté de Medecine de Paris ne se désintéresse pas de la question qui le préoccupe.

1. Il faut cependant faire une différence entre « l'Internat » français, qui est réservé aux *étudiants* n'ayant point terminé leurs études obligatoires pour être diplômé et « l'Assistance » des Facultés suisses et allemandes, qui est le propre des *médecins* ayant terminé leurs études, passé avec succès leurs derniers examens, et voulant se perfectionner ou se spécialiser dans une ou dans plusieurs branches de la médecine.

La Faculté de Médecine de Paris a décidé la création de places d'assistants étrangers dans ses cliniques. Les médecins désirant remplir les fonctions d'assistants doivent envoyer au doyen de la Faculté de Paris une demande appuyée de l'exposé de leurs titres et d'une lettre de recommandation du doyen de leur Faculté. Les titres des candidats sont examinés par une Commission et soumis au Conseil de la Faculté. En cas d'acceptation, le médecin étranger devient assistant dans la clinique pour un laps de temps qui ne peut être inférieur à trois mois ni supérieur à un an. A la fin de son séjour dans la clinique, il reçoit un certificat contresigné du recteur et enregistré au ministère de l'Instruction publique.

Les médecins étrangers peuvent donc remplir les fonctions d'assistant à Paris, à la condition de donner les garanties nécessaires.

Un autre avantage est fait aux médecins étrangers par plusieurs professeurs de clinique qui leur confient les fonctions de moniteur, les associant ainsi à l'enseignement.

Nous rappellerons enfin que le concours de l'internat est ouvert aux candidats étrangers. Beaucoup de médecins connus dans les pays les plus divers ont passé par l'Internat de Paris.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Maladies du tube digestif et leur traitement médico-chirurgical. — Un cours sur les maladies du tube digestif, des voies biliaires et du foie, en 22 leçons, sera fait par M. Hartmann, professeur de clinique chirurgicale, assisté de MM. Parmentier, médecin de l'Hôtel-Dieu; Maingot, radiologiste des hôpitaux; Bergeret, chef de clinique.

Ce cours, essentiellement pratique, comportera l'étude des diverses méthodes d'examen (clinique, radiologie, recherches de laboratoire) et l'exposé du traitement tant médical que chirurgical des maladies du tube digestif et du foie.

La première leçon aura lieu le vendredi 1er Juillet, à 9 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu. Le cours aura lieu deux fois par jour, le matin et l'après-midi. Il sera terminé le 13 Juillet au soir. Le nombre des docteurs admis à le suivre est limité à 20. Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours. Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Sont admis les médecins français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés à la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis de midi à 3 heures.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Conférences préparatoires au concours d'entrée à l'Ecole du Service de Santé militaire (Lyon). S'adressant aux candidats désirant se présenter au concours à quatre inscriptions et dirigées par MM. Aron, chargé de cours : Histologie; Bellocq, chargé de cours : Anatomie; Schwartz, chargé de cours : Physiologie; Simon, assistant de clinique chirurgicale : Pathologie externe.

Les droits d'inscription sont reçus au secrétariat de la Faculté de Médecine. Une affiche spéciale indiquera le début de chacune des conférences.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Montpellier. — A la suite du concours de Juin 1921, ont été nommés : Internes titulaires en médecine, MM. Puech, Sicard, Pagès et Mourgue. — Internes provisoires, MM. Ville, Coll de Carrera. Guibal et Marican.

Questions posées : I. Ecrit. Fractures du col du fémur. Des embolies pulmonaires. — II. Anatomie (oral). Corps thyroïde et ses fonctions. — III. Pathologie interne (oral). Formes cliniques de la tuberculose intestinale. — IV. Pathologie externe. Hémothorax traumatiques.

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — M. Trenel est affecté à l'asile de Vaucluse en qualité de médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 16 Juin.* — Ont obtenu : MM. Gougerot, 20; Nathan, 19; Milhit, 20.

NOMINATION. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu sont présentés à la nomination : MM. Gougerot, 39.90 points; Milhit, 39.63 points et Troisier, 38.81 points.

Hôpital Saint-Joseph. — Un concours s'ouvrira à l'hôpital Saint-Joseph le mercredi 6 Juillet, à 8 h. 45, pour 10 places d'internes titulaires et plusieurs places d'internes provisoires.

Pour les inscriptions et tous renseignements, écrire à M. l'Administrateur délégué de l'hôpital, 7, rue Pierre-Larousse, Paris, 14e.

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. A. J. Martin, inspecteur général honoraire des services d'hygiène de la Ville de Paris, et l'un des directeurs de la *Revue d'Hygiène*, M. A.-J. Martin a succombé aux suites d'une longue et douloureuse maladie. *La Presse Médicale* lui consacrera un article dans un prochain numéro.

Les médecins toulousains à Paris. — Le prochain dîner de l'Association des médecins toulousains à Paris aura lieu exceptionnellement le premier samedi de Juillet.

Professeurs honoraires. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal officiel*.

Article premier. — Le titre de professeur honoraire d'une Faculté peut être conféré par décret après avis du Conseil de la Faculté :

1° Aux professeurs titulaires admis à la retraite;

2° Aux professeurs titulaires appelés à d'autres fonctions après avoir appartenu à la Faculté au titre de professeur pendant au moins trois ans;

3° Aux agrégés des Facultés de Médecine admis à la retraite conformément à l'article 4 du décret du 4 Mars 1914.

Art. 2. — Le titre de maître de conférences honoraire d'une Faculté peut être conféré par arrêté ministériel après avis de l'assemblée de la Faculté :

1° Aux maîtres de conférences et chargés de cours admis à la retraite;

2° Aux maîtres de conférences et chargés de cours appelés à d'autres fonctions qui auront appartenu pendant sept ans au moins à la Faculté au titre de maître de conférences ou de chargé de cours titulaires, sans avoir bénéficié du décret du 4 Janvier 1921;

(*Voir la suite, p.* 903.)

3° Aux chefs de travaux admis à la retraite;
4° Aux chargés d'un cours ou de conférences non classés, dont la délégation prendra fin après dix ans d'enseignement dans la Faculté.

Art. 3. — Les professeurs honoraires font partie du Conseil de la Faculté et les maîtres de conférences honoraires, de l'assemblée, avec voix consultative.

Ils figurent sur l'affiche de la Faculté et sont convoqués aux cérémonies.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Rousse, Brouard, Castex, médecins aides-majors de 2e classe.

— Sont passés dans le cadre des officiers de réserve du Corps de Santé, MM. Jennesseaux, Nourissat, médecins aides-majors de 2e classe.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de Produits pharmaceutiques de tout premier ordre. — Ecrire *P. M.*, n° 3421.

Jne Dr cherc. rempl. ou autre situat. *P. M.*, n° 3429.

Etudiante en médecine, scolarité terminée, cherche situation maison de santé, clinique, dispensaire, ou occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3436.

Docteur, actif, cherche à s'occuper clinique, maison de santé. Ferait remplacement longue durée; reprendrait succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3441.

Externe des hôpitaux de Paris, 16 inscriptions, ferait remplacement, même de longue durée, Paris ou à la campagne. — Ecrire *P. M.*, n° 3449.

A vendre : 2 microscopes complets, 1.000 et 1.200 francs; lampe, 55 fr.; cystoscope double, explorateur et cathérisateur, 650 fr. — Dr Topous Khan, 78, rue de la Convention (15e), de 1 h. à 4 heures.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco.—Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr : Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Docteur oculiste, anc. chef de service, ferait remplacement ou accepterait place rétribuée dans clinique, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3453.

On cherche docteur, à la campagne, qui prendrait garçon âgé 10 ans, délicat de poitrine. — Ecrire : Schmelzer, 4, square Pétrelle, Paris (9e).

Docteur en médecine est demandé pour tenir clinique à son compte. — Ecrire *P. M.*, n° 3456.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant O. PORÉE

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 51 Samedi, 25 Juin 1921

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA VIE DE LAENNEC

La vie d'un homme de génie mérite d'être connue dans ses moindres détails. L'existence d'un de ces êtres d'exception offre un intérêt passionnant, surtout s'il s'agit de savants qui, comme Laënnec ou Pasteur, ont consacré leur existence au soulagement de leurs semblables. Leur histoire illumine les ténèbres où s'avancent à tâtons les masses humaines; elle comporte de précieux enseignements et élève les cœurs au fond desquels elle éveille une émulation réconfortante. Mon excellent ami le professeur Rouxeau vient de publier sur notre immortel Laënnec un second volume[1] d'un puissant intérêt. Cet ouvrage expose, dans tous ses détails, le drame des vingt dernières années de la vie d'un grand homme dont l'enfance et la jeunesse avaient été racontées par le même éminent historiographe, dans un premier livre, paru en 1912. Ayant eu l'heureuse fortune de disposer d'un nombre considérable de documents inédits, mis à sa disposition par la famille et par les héritiers des amis de son héros, M. Rouxeau a pris à tâche de retracer le long martyrologe du fondateur de la Médecine moderne. Nous revivons ses luttes, ses souffrances, sa misère et la glorieuse impopularité qui le poursuivit jusqu'à ses derniers jours. Pour ma part, je ne connais pas de roman plus attachant que cette extraordinaire existence racontée ainsi, en toute simplicité et commentée à l'aide de pièces authentiques par un admirateur enthousiaste de l'inventeur de l'Auscultation médiate. Le « *Laënnec après 1806* » ne se contente pas d'étudier à fond, en l'illustrant de détails inédits, l'œuvre médicale de celui que le monde entier reconnaît, aujourd'hui, comme le Maître des Maîtres; il nous révèle le caractère, jusqu'alors à peu près insoupçonné, de ce grand homme de bien et nous permet de lire clairement dans son âme.

⁂

L'œuvre scientifique de Laënnec tient du prodige. Bien que l'on sache la paternelle influence exercée à Nantes, six années durant, par son oncle Guillaume sur le jeune étudiant breton (il avait commencé sa médecine à 14 ans !), on ne peut qu'admirer la rapidité stupéfiante avec laquelle le jeune Quimpérois, à peine arrivé à Paris (Avril 1801), conquiert, de haute lutte, une notoriété retentissante. Sans doute, les circonstances lui sont extraordinairement favorables : il a la bonne idée de choisir le service de Corvisart, à l'hôpital de

1. *Laënnec après 1806* (1806-1826), d'après des documents inédits, par Alfred Rouxeau, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes. Paris, 1920.

la Charité, et la fortune inespérée d'y trouver Bayle qui aura sur lui une influence décisive, Bayle, son fidèle ami, son véritable maître. Bien conseillé par quelques camarades, étudiants bretons, il se fait inscrire à l'Ecole pratique; il y suit Bayle, et devient l'élève de Dupuytren, alors chef des travaux anatomiques. Sans doute encore, il profite de l'occasion qui s'offre à lui, dès 1801, de collaborer, avec Bayle, aux recherches d'anatomie pathologique instituées par Dupuytren, à l'Ecole pratique, et d'être admis à faire partie de la « Société d'Instruction médicale » qui venait d'être fondée par les élèves de la Clinique. Certes aussi, ces trois centres d'étude servent d'une façon merveilleuse à son instruction; assurément, Corvisart, Bayle et Dupuytren lui livrent à pleines mains, — à lui comme à tant d'autres étudiants qui les entourent, — les trésors de la clinique et de la science anatomo-pathologique naissante. Pour tout dire enfin, on ne saurait douter que le génie de Bichat resplendissait alors du plus vif éclat et entraînait à sa suite l'élite de la jeunesse de l'Ecole. Il n'en demeure pas moins que, quinze mois après son entrée à la Charité, en Août 1802, Laënnec publie son célèbre mémoire sur « l'inflammation du péritoine », magnifique et géniale description clinique et anatomique de la péritonite, maladie jusqu'alors méconnue et dont, seul, Bichat avait dit quelques mots l'année précédente, dans son dernier cours, celui d'Anatomie pathologique. Laënnec avait 21 ans et, déjà, il entrevoyait la gloire; il avait conscience de sa personnalité, de son génie naissant.

Les quatre années qui vont suivre nous font assister à une floraison merveilleuse, dont Rouxeau nous démontre, documents en mains, la fiévreuse poussée. Suivez la collaboration, puis la rupture de Laënnec et de Dupuytren, comptez les cours d'anatomie pathologique donnés par les deux rivaux et notez que, trois hivers durant (1803-1804-1805), Laënnec prépare et apporte, en une cinquantaine de leçons, la description de la plupart des lésions du corps humain. Assistez à l'effort gigantesque déployé par Laënnec dans la rédaction de son « Traité d'Anatomie pathologique » dont quelques chapitres seulement verront le jour. Notez que, de 1802 à 1805, il découvre et décrit, à lui seul ou en collaboration avec Bayle, les tubercules, les cancers encéphaloïdes, les mélanoses, les vers vésiculaires acéphalocystes, les cirrhoses, en même temps qu'il prépare et rédige sa thèse de doctorat sur l'Œuvre d'Hippocrate (11 Juin 1804). Et dites-vous que ce labeur immense a été poursuivi en même temps que le pauvre étudiant, maladif, toujours à court d'argent, collaborait au *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie.* Puis, arrive 1806, année terrible pour le jeune docteur de 25 ans : c'est l'arrêt brutal. Adieu la science et les hautes ambitions professorales : il faut vivre et aborder le rude métier de médecin praticien. En faisant ce douloureux sacrifice, Laënnec ne peut pas se douter qu'il va passer par une épreuve quasi providentielle; en effet, dans dix ans, quand il découvrira l'auscultation médiate, sa science anatomo-pathologique, qu'il aura continué, d'ailleurs, à cultiver au cours de ses diverses fonctions hospitalières, le mettra à même de composer, en quelques mois, son Livre immortel.

***

A force de vivre, de longues années, dans l'intimité de Laënnec et du fait de la nombreuse correspondance qu'il a pu retrouver de son héros, M. Rouxeau, le premier, a su mettre en relief le magnifique caractère du médecin breton. Il ne fait pas seulement œuvre de biographe, il s'élève au rang d'historien impartial. Une légende cruelle, née du vivant même de Laënnec, en ces temps de bouleversements politiques, l'entourait de je ne sais quelles calomnies : on attaquait la froideur de son caractère, sa réserve hautaine, la discrétion silencieuse dont il entourait sa vie et jusqu'à la distinction pleine de mesure qu'il conservait dans ses luttes avec Broussais, son tonitruant adversaire. Grâce à Rouxeau, nous découvrons le Laënnec intime. C'est un cœur exquis, tout de bonté, de générosité et de dévouement. Il a l'âme passionnée des gens de Bretagne, pleine de rêves et de poésie. Laënnec est un poète et, surtout, un musicien dont l'oreille, experte en sonorité, saura, un jour, discerner les bruits de l'appareil respiratoire; mais pourquoi faut-il que cette âme ait occupé un corps chétif et souffreteux? L'asthme, les névralgies, la goutte même et bientôt, hélas! la tuberculose l'assaillent, le martyrisent, le condamnent à la solitude. Comment ne pas imputer aux affres matérielles qui harcèlent la légitime ambition de ce jeune conquérant la froideur glaciale dont il devra, dorénavant, masquer son visage et, si l'on peut dire, engainer sa vie? Avoir le sentiment de sa valeur, posséder une puissance incalculable de travail, reconnaître, à des signes indubitables, que la Médecine traditionnelle est arrivée à un tournant décisif plein de promesses et posséder, mieux qu'aucun de ses contemporains, le fil conducteur; tenir dans sa main et dans son cerveau la Méthode nouvelle, anatomo-clinique, qui va rénover la Science, et trébucher à chaque pas, parce que la matière organique qui compose votre individu a été lésée dès l'adolescence! Admirons donc le caractère de Laënnec qui, dans ces conditions désastreuses, a conservé sa douceur et sa timidité. Au surplus, les conditions morales dans lesquelles il menait sa vie étaient vraiment décourageantes : il était la victime d'un père égoïste qui ne l'aimait guère, d'une belle-mère qui ne l'aimait point et d'un frère qui le jalousait. Isolé dans Paris, meurtri par la Grande Ville, le rénovateur de la Médecine traînait la misère et semblait voué à la tristesse, à l'amertume et au découragement. Et pourtant, il lutta, jusqu'à

son dernier souffle, contre l'adversité, soutenu, sans doute, par un double réconfort : sa foi dans la révolution médicale dont il se trouvait être le grand Artisan, et la force de ses sentiments religieux.

Arrive 1816. Alors, c'est la grande découverte de l'Auscultation, c'est la notoriété mondiale, ce sont les succès professionnels, les honneurs, le professorat et, pour quelque temps, l'aisance. Et voici, du même coup, que le Destin amène sur la scène l'énorme Broussais, violent, passionné, tyrannique, qui se dresse contre Laënnec, le petit « porteur de lunettes ». Il est écrit que précisément Broussais consacrera la gloire de Laënnec. Se heurter à Dupuytren, au commencement et, à la fin, à Broussais, double fortune, aventure véritablement épique.

Lisez les chapitres du volume de Rouxeau : « Jours de gloire et d'impopularité » et : « La fin d'un juste »; après leur lecture, vous aimerez le grand médecin breton. Puissent ces pages émouvantes décider les médecins, ces héritiers de Laënnec, et la Faculté de Médecine de Paris, la dépositaire de sa gloire, à manifester d'une manière éclatante leur reconnaissance, le 13 août 1826, le jour du Centenaire de sa mort.

Maurice Letulle.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

La prophylaxie des affections vénériennes. — A la suite d'expériences de contrôle entreprises en vue d'établir la valeur précise de la désinfection antivénérienne multivalente, préconisée récemment par M. Gauducheau, cet auteur a été amené à modifier légèrement la formule de sa pommade prophylactique. Il propose à cet effet d'ajouter à la formule primitive un peu de cyanure de mercure. Cette addition ne présente par elle-même aucun inconvénient. M. Gauducheau a en effet pu constater par lui-même que toutes les muqueuses intéressées, y compris celle de la fosse naviculaire, tolèrent parfaitement l'addition de 0,05 pour 100 de cyanure et il pense même que celle-ci pourra être portée progressivement au voisinage du taux de 0,25 pour 100. Cette addition de cyanure de mercure à la pommade prophylactique a pour avantage d'assurer en tous les cas son efficacité.

Résultats lointains du séjour des enfants de la région de Lille à la colonie scolaire de Camiers. — Rien n'est davantage recommandé aujourd'hui comme la fréquentation par les enfants des colonies scolaires. Mais, que vaut réellement pour eux cette fréquentation? En vue de le déterminer avec précision M. H.-M. Fay a entrepris une enquête spéciale auprès d'enfants qui, après avoir passé l'été à Camiers, avaient repris le cours de leur existence dans les mêmes conditions qu'avant leurs vacances. Les recherches de M. Fay ont eu essentiellement pour objet : 1° de voir si l'amélioration physique observée après le séjour à la colonie s'était maintenu; 2° de vérifier si le séjour à la colonie avait produit des changements intellectuels et moraux chez les enfants; 3° de rechercher si quelques constatations nouvelles pouvaient militer ou non en faveur du renouvellement de l'expérience de 1920 et si quelque modification ne devait pas s'imposer dans l'organisation ou la conception des vastes colonies scolaires.

Cette enquête, qui a porté sur un total de 219 enfants, a donné à son auteur des résultats fort intéressants, résultats qui se trouvent résumés dans les conclusions suivantes :

« 1° Le séjour à Camiers a amélioré notablement presque tous les enfants qui y furent envoyés, tant au point de vue physique qu'intellectuel. Plusieurs ont, en outre, été moralement améliorés.

2° Camiers est, pendant les mois de Mai à Septembre, le lieu idéal pour le séjour d'une colonie scolaire.

3° Un séjour de deux mois est suffisant pour le plus grand nombre.

4° Il serait nécessaire que quelques enfants signalés par les médecins y fissent un séjour un peu plus long.

5° Le recrutement des enfants à envoyer à la colonie devrait être assuré par une Commission médicale.

6° La direction administrative de la colonie devrait être subordonnée aux exigences médicales dans une mesure beaucoup plus large que par le passé ».

Quelques points particuliers du problème des ordures ménagères. — Entre les divers problèmes qu'ont à résoudre aujourd'hui les administrations municipales, celui des ordures ménagères est sans aucun conteste l'un des plus complexes en raison de ce fait qu'il touche à la fois à des intérêts multiples et souvent contraires.

L'enlèvement des ordures ménagères, en effet, doit être envisagé non seulement au point de vue de l'hygiène — point de vue particulièrement important et qui, sans aucun doute, devrait être primordial — mais aussi aux points de vue politiques ou sociaux, administratif ou financier et enfin technique.

En ce qui concerne la solution de ce problème si important, estime M. Mazerolle, les divers points essentiels suivants doivent être envisagés : 1° La destruction sur place des ordures à l'intérieur des immeubles; 2° les systèmes diviseurs; 3° les récipients couverts; 4° les voitures de transport; 5° l'horaire de la collecte; 6° le régime financier.

Pour ce qui est de la destruction sur place des ordures ménagères, système qui présente des avantages considérables, de grands progrès sans aucun doute pourraient être accomplis. Mais, pour qu'une telle solution puisse être rendue réellement pratique, il faut de toute nécessité des installations spéciales qui, pour être réalisées pratiquement, doivent avoir été prévues lors de l'établissement des locaux d'habitation. C'est dire que la destruction sur place des ordures constitue surtout un régime d'avenir, un régime applicable dans des constructions neuves pour lesquelles il peut être prévu.

Pour le système diviseur, qui se trouve appliqué en certains pays, en particulier à Charlottenbourg, près Berlin, il semble qu'il serait possible assez aisément d'y recourir.

Dans ce système, qui a pour avantage essentiel de faciliter le problème de la collecte et de l'enlèvement des déchets ménagers, les ordures sont triées au lieu même de leur production, c'est-à-dire dans les appartements et distribuées suivant leur nature dans deux ou trois récipients différents.

A Charlottenbourg, les récipients sont au nombre de trois. Un premier reçoit les ordures et déchets de cuisine, etc.; un second est réservé aux déchets non fermentescibles, débris de carton, papiers, débris de vaisselle, chiffons, etc. Quant au troisième, il doit renfermer uniquement les cendres provenant des appareils de combustion.

Que les récipients d'immeubles destinés à recevoir les ordures ménagères soient ou non conservés à l'intérieur des maisons jusqu'au moment de leur enlèvement, il est indispensable, ce qui n'existe pas actuellement cependant, qu'ils soient pourvus d'un système de fermeture permettant de soustraire leur contenu à la vue des passants et à la visite des animaux, chiens, chats ou rats. Par malheur, la question n'est pas très commode à résoudre en raison de la difficulté de trouver des boîtes avec couvercle d'un système réellement pratique.

Néanmoins, M. Mazerolle estime qu'il serait relativement aisé d'y parvenir, sous la condition d'utiliser des boîtes à ordure d'un modèle prévu et rendu obligatoire, modèle dont il présente un projet fort ingénieusement conçu, et sous la condition aussi que les pouvoirs publics enlevant aux particuliers le soin d'entretenir et de nettoyer les récipients spéciaux remettrait celui-ci soit à la municipalité elle-même, soit à des entreprises interposées et rendues responsables. Une organisation financière spéciale du service des ordures ménagères permettrait assez aisément, estime-t-il, d'obtenir le résultat désiré.

Le transport des ordures ménagères collectées, qu'il se fasse suivant les cas par tombereaux remorqués par des chevaux ou par camions automobiles, doit être effectué dans des véhicules répondant aux deux conditions suivantes : 1° d'être disposés de telle sorte que leur chargement puisse être effectué sans fatigue excessive et sans projection d'ordures; 2° d'être pourvus d'un dispositif de couverture tel qu'une fois la collecte terminée, le contenu de la voiture soit soustrait à la vue et surtout à l'action du vent et qu'enfin aucun déversement en cours de route ne soit possible.

En ce qui concerne la collecte des ordures par les voitures de transports, M. Mazerolle estime qu'il y aurait avantage à l'effectuer de nuit. La nuit, en effet, la circulation est moins active et les boutiques étant fermées, l'envol inévitable de poussières qui l'accompagne présente le moins d'inconvénients. Et puis, fait-il encore observer, il n'est pas douteux qu'il vaut mieux que les ordures soient sorties dès le soir, plutôt que de séjourner toute la nuit dans l'intérieur des immeubles.

Reste enfin le côté financier de la question.

Celui-ci fort important, le service de l'enlèvement des ordures ménagères pour être assuré convenablement étant fatalement coûteux, nécessite par conséquent des mesures spéciales.

A l'estime de M. Mazerolles, le moyen le plus pratique d'assurer l'équilibre de son budget serait de poser en principe que le service de l'enlèvement des ordures ménagères « doit être payé comme la fourniture de l'eau, du gaz et de l'électricité, de l'enlèvement des vidanges, c'est-à-dire proportionnellement aux services rendus, et non par le paiement des contributions générales ». Cette conception admise, en effet, une taxe convenablement établie permettrait, tout en répondant à l'équité, d'assurer convenablement le service et de réaliser rapidement toutes les améliorations désirables.

Cette communication d'un haut intérêt de M. Mazerolle ne pouvait manquer d'appeler une discussion.

Celle-ci fut l'occasion de certaines suggestions intéressantes.

C'est ainsi que M. Gandillon, trouvant fort justement que le système actuel d'enlèvement des ordures ménagères est très insuffisant, voudrait lui voir substituer un procédé vraiment moderne en rapport avec les moyens industriels dont nous pouvons disposer aujourd'hui.

Il faut faire actuellement pour les ordures ménagères, déclare M. Gandillon, ce qui fut fait naguère pour le tout-à-l'égout.

La chose, estime-t-il, est parfaitement réalisable pratiquement. Il n'est que de prévoir les installations nécessaires et de les aménager.

Dans ces conditions, la solution proposée par M. Mazerolle ne saurait donc être qu'une solution d'attente jusqu'au jour où sera réalisé le tout-à-l'égout *amplifié* qu'il réclame.

Que celui-ci soit le régime de l'avenir, cela ne semble point douteux, a fait alors observer M. Broquet, rendant pleine justice aux suggestions fort intéressantes de M. Gandillon. Mais,

il n'est pas moins douteux, a-t-il ajouté, que bien du temps se passera avant qu'une semblable transformation soit réalisée. Aussi, y a-t-il lieu présentement de retenir et d'appliquer les moyens moins grandioses, mais plus à notre portée immédiate préconisés par M. Mazerolle pour l'amélioration de l'enlèvement, de l'évacuation et de l'incinération des ordures ménagères, ce qui ne veut point dire qu'il ne convienne de poursuivre la recherche de solutions meilleures, de solutions devant nous amener dans un avenir plus ou moins proche à la réalisation de la cité idéale où enfin régnera véritablement l'Hygiène.

Georges Vitoux.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LA LIQUEUR DE BOUDIN

Je n'ai jamais pu prescrire la liqueur de Boudin sans sourire dans ma barbe au souvenir de la réponse effarante que nous rapporta un jour le regretté Launois d'un candidat interrogé sur ce médicament : « C'était, déclara-t-il, un liquide fort en honneur dans l'Antiquité et qu'on recueillait au cours de la fabrication du boudin. » La préparation qui donna lieu à cette confusion avait pour inventeur un médecin militaire très distingué, Jean-Christian-Marc-François-Joseph Boudin. Fils d'un officier supérieur, il naquit le 27 Avril 1803 à Metz et fit ses études à l'école de chirurgie militaire de cette ville. Il en sortit en 1828 avec le grade de sous-aide pour prendre part à la campagne de Morée. Reçu docteur de la Faculté de Strasbourg en 1830, il fut d'abord attaché au lazaret de Marseille, puis envoyé en Algérie où il publia ses premières observations sur les fièvres intermittentes, rémittentes et continues auxquelles il reconnaissait la même origine, l'intoxication paludéenne : il s'occupa en même temps avec beaucoup de zèle de l'hygiène de la colonie et fit adopter des mesures sanitaires basées sur le desséchement du sol, le choix des localités, l'installation des troupes sur des points culminants. De retour en France en 1840, il occupa, comme chef de service, des postes importants dans les hôpitaux de Versailles, du Roule, du Faubourg Saint-Martin, postes qu'il quitta momentanément en 1848 lorsqu'il fut nommé médecin en chef de l'armée des Alpes et en 1859 lorsqu'il remplaça Hippolyte Larrey avec le même titre à l'armée d'Italie. Sur le point de prendre sa retraite, il succomba en 1867 à une maladie qui le minait depuis longtemps, laissant de nombreux ouvrages dont la lecture prouve qu'il fut travailleur aussi infatigable qu'organisateur actif et, parmi lesquels il faut citer un *Essai de pathologie ethnique*, un *Traité de géographie et de statistique médicales*, un *Traité des fièvres intermittentes*. C'est dans ce dernier, publié en 1842, que Boudin remit en honneur l'emploi, anciennement préconisé par Fodéré, de l'acide arsénieux comme antipaludique. Selon lui, ce médicament « à la dose en quelque sorte microscopique d'un centième de grain (1/2 milligr.) » permettrait d'obtenir la disparition de fièvres contractées soit en Algérie, soit au Sénégal et ayant résisté aux traitements les plus variés, y compris le sulfate de quinine et le changement de climat. Il le prescrivait en plusieurs prises dont la dernière devait être absorbée au moins deux heures avant le moment présumé de l'accès et conseillait d'élever la dose autant que possible jusqu'à 0,05 centigr. dans la journée en donnant tous les quarts d'heure 1 milligr. d'acide. Lorsque des malades timorés hésitaient à se soumettre à cette thérapeutique, il en usait lui-même devant eux et, pour mieux s'assurer qu'ils suivraient son exemple, avait pour habitude de leur faire prendre le remède en sa présence.

D'ailleurs, dans le but de « ménager la susceptibilité de certaines oreilles », il désignait sous le nom de *poudre minérale fébrifuge* le mélange qu'il employait et dont voici la formule : « acide arsénieux un centigr. (un cinquième de grain) ; ajoutez successivement et par petites portions : sucre de lait pulvérisé 1 gr. (20 grains). Triturez dans un mortier de verre assez longtemps, au moins dix minutes, pour que le mélange soit intime et divisez en 20 paquets dont chacun représentera 1/2 milligr. d'acide ». On donnait un paquet délayé dans une cuillerée d'eau, cinq à six heures avant le moment présumé de l'accès.

La liqueur de Boudin, qui figurait encore au Codex de 1884, n'était autre qu'une solution toute préparée d'acide arsénieux, solution au 1.000°, contenant par conséquent 0 gr. 001 de principe actif par gramme. La précision de son dosage, la simplicité de sa posologie peuvent faire regretter qu'elle ait cessé d'être officielle.

Henri Leclerc.

VARIÉTÉS

Le riz dans l'alimentation.

M. A. Hemmerdinger[1], à la Société scientifique d'hygiène alimentaire, dans une conférence pleine d'esprit, prend la défense du riz « injustement accusé de tous les crimes des cuisinières françaises » qui ne savent pas le cuire. Il y a loin en effet de la colle en général obtenue par elles, au riz à l'annamite, au riz à la Malaise, au riz rapide ». Rien cependant n'est plus facile que d'exécuter correctement ces préparations; par exemple, pour préparer le riz à l'annamite, après l'avoir soigneusement lavé pour le débarrasser de l'amidon qui ferait colle, on le met dans une quantité d'eau bouillante double du volume du riz employé. Il faut laisser cuire à tout petit feu pendant une trentaine de minutes.

Mais ce n'est pas seulement la façon défectueuse de cuire le riz qui en fait un aliment méconnu, on l'accuse d'être un *aliment carencé*. En réalité, le riz poli, c'est-à-dire débarrassé de son germe, de son péricarpe et de la couche à aleurone (vulgairement « le son »), ne contient plus de vitamines, et est susceptible, si on le consomme presque uniquement, de donner le béri-béri; mais il suffit de manger des fruits, des légumes, du lait, etc., en plus du riz, pour éviter ce danger.

1. Hemmerdinger. — « Une richesse nationale à faire fructifier : le riz ». *Bull. de la Soc. scient. d'Hyg. alimentaire*, n° 3, 1921.

On reproche aussi au riz de provoquer la constipation, quand il est au contraire un véritable régulateur des fonctions intestinales et de n'être pas nourrissant, alors qu'il a une composition analogue aux autres céréales (blé, seigle, maïs). Il contient seulement un peu moins de matières azotées que le blé (7,19 au lieu de 10,12.)

Ce n'est pas un aliment cher; même à 6 francs le kilogr. (prix monstrueux), les 100 calories reviennent à 17 centimes, ce qui est exactement le prix de revient de 100 calories de lait à 1 fr. 10 le litre. Mais ce prix doit s'abaisser considérablement.

Consommé en plus grande quantité chez nous (80 gr. par jour et par tête au lieu de 2 gr. 1/2 qui est la consommation actuelle), nous écoulerions le million un quart de tonnes de riz que produit l'Indochine et à 100 francs les 100 kilos, c'est un milliard un quart de francs que nous ne donnerions pas à l'Amérique où nous achetons le blé que le riz remplacerait et notre change en serait singulièrement amélioré.

Augmenter ainsi cette consommation serait une véritable révolution qui demanderait beaucoup de temps, mais l'équivalent de cette révolution pourrait s'obtenir par l'autorisation par les pouvoirs publics de l'introduction du riz en panification : addition de 20 pour 100 de farine de riz au blé pur, qui ne présente pas de difficulté de panification et donne un pain très blanc et d'une saveur parfaite.

CORRESPONDANCE

Honoré Confrère,

Je trouve par hasard dans la table des matières (annexe) de *La Presse Médicale* du 19 Mai 1920 l'annonce d'une note de M. Marinescu ayant trait à l'autosérothérapie dans l'épididymite blennorragique, qui m'avait échappée lors de mes recherches bibliographiques. L'auteur y rapporte 2 observations analogues à celles que je viens de publier. Je reconnais donc pleinement sa priorité pour un traitement auquel j'avais songé indépendamment de lui et que j'ai au surplus étendu sous la forme d'hétéroplasmothérapie.

M. Weill.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CORÉE

20.000 cas de choléra dont 9.000 furent mortels ont été récemment enregistrés en Corée.

ÉTATS-UNIS

La prohibition de l'alcool. — Suivant le *Medical Record* de New-York, le directeur de la prohibition de l'alcool de l'Illinois a constaté que chacun des 2.000 pharmaciens de Chicago peut écouler 905 litres de whisky et 905 litres de vin tous les trois mois. Il ajoute que cette quantité peut encore être augmentée si ces commerçants peuvent prouver qu'une plus grande quantité d'alcool est indispensable à leurs préparations.

La ville de Chicago reçoit à elle seule chaque année 14.447.200 litres de vin et de whisky pour ses 3 millions d'habitants.

IRLANDE

Le Royal College des Chirurgiens d'Irlande a nommé membres d'honneur les chirurgiens américains suivant : W. J. Mayo, C. H. Mayo (Rochester), Geo Brewer (New-York), W. Crile (Cleveland), Richard Harte (Philadelphie), W. Keen (Philadelphie), Fumey (Baltimore), J. Ochsner (Chicago).

JAPON

Le Gouvernement japonais a décrété que le train principal partant de Tokio serait pourvu d'un service médical.

RÉPUBLIQUE DE KASAN

Le Soviet de la République de Kasan a formé un Institut médical où il a été réservé une section spéciale pour l'hygiene des travailleurs.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Concours de 1921 pour l'Ecole de Bordeaux.

D. — *J'ai actuellement 10 inscriptions et pourrai obtenir la validation de ma 12e inscription (nouveau régime) en Juillet prochain, c'est-à-dire avant les examens de concours pour l'admission à l'Ecole de Bordeaux.*

1° Quel est le programme des connaissances exigées qui me sera appliqué? Est-ce celui de 8 à 11 inscriptions?

2° Dois-je arrêter ma scolarité à 11 inscriptions (nouveau régime) pour pouvoir concourir avec les candidats à 8 inscriptions, ou puis-je continuer à prendre ma 12e inscription (nouveau régime) et concourir malgré cela avec les candidats à 8 inscriptions que ma 12e inscription soit ou non validée, hors de la date de l'examen du concours?

3° Ayant 12 inscriptions (nouveau régime), dois-je subir le même examen que les candidats à 12 inscriptions (ancien régime) ou 16 inscriptions (nouveau régime) comme me l'écrit un de mes amis à 16 inscriptions qui va se présenter?

4° Quelle est la date précise de ce concours?

5° Quels sont les prix de la pension et du trousseau?

6° Les élèves reçus à Bordeaux, quel service militaire font-ils?

R. — L'instruction relative à l'admission, en 1921, à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux, parue dans le *Journal officiel* du 9 Février 1921, page 1800, répond à toutes ces questions :

Les candidats ne sont pas autorisés à concourir pour une catégorie inférieure à leur scolarité, savoir :

Candidats à 4 inscriptions : Etudiants ayant 4 inscriptions au minimum et 7 au maximum.

Candidats à 8 inscriptions : Etudiants ayant de 8 à 11 inscriptions.

Candidats à 12 inscriptions : Etudiants ayant de 12 à 15 inscriptions.

Candidats à 16 inscriptions (nouveau régime) : Etudiants ayant de 16 à 19 inscriptions.

Pour cette dernière catégorie de (16 à 19 inscriptions (nouveau régime), les épreuves seront les mêmes que celles des candidats à 12 inscriptions (ancien régime).

Désirant concourir avec les étudiants de 8 inscriptions, ne prenez que votre 11e. Si vous prenez la douzième, vous serez forcé de concourir avec les étudiants ayant de 12 à 15 inscriptions. — Ces mesures sont de rigueur et aucune dérogation n'est autorisée, pour quelque motif que ce soit.

Avec le nouveau régime (5 ans), les étudiants peuvent se présenter 4 fois au concours de l'Ecole de Bordeaux, au lieu de 3 avec l'ancien régime.

Au *Journal officiel* du 9 Février 1921, page 1805, on peut voir que les candidats concourant à 12 inscriptions (ancien régime) ou à 16 (nouveau régime) ont les mêmes matières à l'écrit et à l'oral. D'ailleurs tous les candidats reçus (à 12 ou 16) entreront à l'Ecole, en 2e division.

Ce concours aura lieu le 1er Août 1921.

Le prix actuel de la pension à l'Ecole de Bordeaux est fixé à 1.500 francs par an, celui du trousseau de 2.700 francs pour la 1re année, de 970 pour la 2e, de 940 francs pour la 3e et de 610 environ pour la 4e. Les livres instruments et objets nécessaires aux études sont compris dans le trousseau.

L'article 13 de la loi du recrutement du 7 Août 1913 stipule que : « Les jeunes gens admis à l'Ecole de Bordeaux entreront directement dans cette école pour y faire leurs 2 ans de service. *Ils seront versés chaque année, pendant 2 mois dans un corps de troupe à la date du 1er Août pour y servir la 1re année comme soldats, la deuxième comme sous-officiers et participer aux grandes manœuvres* ».

En entrant à l'Ecole de Bordeaux, tous les élèves contractent *un engagement de 8 années.*

P. Bonnette,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est indispensable *d'accompagner* chaque changement d'adresse *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Les vomissements périodiques avec acétonémie par A.-B. Marfan, 1 vol. in-8° de 64 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 4 francs

Le professeur Marfan a étudié avec un grand soin cette affection singulière de l'enfance, caractérisée par des accès de vomissements accompagnés d'une élimination d'acétone et de corps acétoniques par l'urine et l'air expiré, survenant en général chez des sujets en bonne santé, durant de quelques heures à quelques jours et cessant brusquement pour faire place à un état de tolérance parfaite pour les aliments.

Condensant la substance d'une série de publications antérieures, l'auteur fournit une *description* détaillée de cette affection pour fixer les caractères d'une forme clinique dont l'existence n'est plus contestée. Il pose les problèmes de *pathogénie* qu'elle soulève et montre, qu'à son avis, les vomissements périodiques avec acétonémie résultent probablement d'une perturbation brusque des échanges qui détermine à la fois la formation d'une substance émétisante et celle de produits cétoniques en excès.

Après avoir étudié dans deux chapitres séparés l'*étiologie* et la *pathogénie*, puis le *diagnostic* de l'affection, l'auteur expose le *traitement* dont l'expérience lui a démontré l'efficacité.

G. Schreiber.

Bulletin de l'Association professionnelle des externes des hôpitaux de Paris.

Ce Bulletin, qui doit paraître le 15 de chaque mois et dont le premier numéro vient d'être publié, a pour but : de servir de trait d'union entre les externes ; de publier toutes les informations pouvant les intéresser en particulier ; de centraliser toutes les demandes de remplacements ou de mutations dans les divers services hospitaliers ; de répondre aux demandes de renseignement de tout ordre, sursis, inscription, etc.

Il renfermera, eu outre, à côté de ces renseignements professionnels, un ou plusieurs articles médicaux, sous forme de *questions d'internat.*

LIVRES REÇUS

2490. **Leitfaden der neurologischen Diagnostik**, par le Dr Kurt Singer. 1 vol. de 206 pages, avec 33 figures dans le texte (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

2491. **Lehrbuch der Nervenkrankheiten**, par Robert Burg, professeur à l'Université de Bâle. 1 vol. de 672 pages, avec 160 figures (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux.

J. Nicolas et G Massia. — Contribution à l'étude des arsénobenzolides ; pemphigus foliacé d'origine arsénobenzolique.

Veyrières et Ferreyrolles. — La douche filiforme en dermatologie,

L. Chatellier et V. Bonneterre. — De l'ictère syphilitique antéroséolique et des manifestations cliniques de la syphilis avant la roséole.

F. Clément, Jean Donato et P Paret. — L'ulcère phagédénique des pays chauds (4 fig.).

Gilbert Pignet. — L'urticaire anaphylactique.

Revue de Dermatologie.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.— 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies contagieuses. — Cours de perfectionnement sous la direction de M. le professeur P. Teissier, par MM. Gastinel, chef de clinique, et Reilly, chef de laboratoire, avec le concours de MM. Tanon, agrégé de la Faculté de Médecine; Monier-Vinard, médecin des hôpitaux; Mahu, assistant d'oto-rhino-laryngologie à la clinique des maladies contagieuses; Boudon, ancien chef de clinique; J. Dumas, médecin assistant à l'hôpital Pasteur.

Ce cours commencera le lundi 11 Juillet 1921, à 14 h. à la clinique et aura lieu tous les jours, sauf le dimanche, à la même heure. A chaque séance, examens de pièces et démonstrations pratiques.

Programme du cours. — 1re Leçon. Les maladies infectieuses et épidémiques à virus connu. Bactériémies et septicémies. Technique des hémocultures. — 2e Leçon. Les maladies infectieuses et épidémiques à virus inconnu. Les virus filtrants. Technique de la filtration et procédés d'étude d'un virus filtrant. — 3e Leçon. L'élément éruptif dans les maladies infectieuses et sa valeur séméiologique dans le diagnostic des maladies exanthématiques. Etude des lésions histologiques cutanées. — 4e Leçon. Diagnostic de la rougeole et de ses complications. Diagnostic de la rubéole. Examen de coupes histologiques et étude bactériologique des broncho-pneumonies. — 5e Leçon. Diagnostic de la scarlatine et de ses complications. Les angines et les néphrites de la scarlatine; le rôle du streptocoque. Prophylaxie et traitement. — 6e Leçon. Les processus putrides et gangreneux dans les maladies infectieuses et notamment dans les maladies exanthématiques. Technique des cultures anaérobies et mode de séparation des germes. — 7e Leçon. Variole et varicelle. Eléments de diagnostic. Prophylaxie et traitement. — 8e Leçon. Rôle du naso-pharynx dans le développement des maladies infectieuses. Des réactions naso-pharyngées dans les maladies exanthématiques. — 9e Leçon. La vaccine. Vaccine humaine et expérimentale. L'allergie vaccinale. — 10e Leçon. Les troubles psychiques au cours des maladies infectieuses. — 11e Leçon. La simulation en pathologie infectieuse et dermatologique. Examen de moulages au musée de l'hôpital Saint-Louis. — 12e Leçon. Fièvres typhoïdes et paratyphoïdes. Diagnostic clinique et bactériologique. Vaccination et sérothérapie. — 13e Leçon. Le paludisme. Etude clinique. Examen de sang. — 14e Leçon. Les ictères infectieux et la spirochétose ictéro-hémorragique. Etude clinique et expérimentale. — 15e Leçon. Les angines à fausses membranes. Recherche du bacille diphtérique et son identification. — 16e Leçon. Prophylaxie de la diphtérie. La réaction de Schick. — 17e Leçon. Le liquide céphalo-rachidien dans les maladies infectieuses. — 18e Leçon. La méningite cérébro-spinale. Identification des méningocoques. Prophylaxie et traitement. — 19e Leçon. La peste. Etude clinique et bactériologique. Examen des pièces. — 20e Leçon. La dysenterie bacillaire. Etude anatomo-clinique. Traitement et diagnostic bactériologique. — 21e Leçon. La dysenterie amibienne. Etude anatomo-clinique et technique de l'examen des selles. Traitement. — 22e Leçon. Le choléra et les diarrhées cholériformes. Identification des vibrions cholériques. — 23e Leçon. Le Charbon. Etude de la pustule maligne. Diagnostic de la bactéridie charbonneuse. — 24e Leçon. Données générales concernant la prophylaxie et le traitement des maladies épidémiques. Législation sanitaire. — 25e Leçon. Méthode de thérapeutique spécifique des maladies infectieuses. Sérothérapie. Vaccination.

Le droit d'inscription est de 150 francs. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 15 heures.

Enseignement complémentaire libre. — Douze leçons sur la tuberculose ostéo-articulaire et ganglionnaire, et quelques éléments d'orthopédie pratique seront faites par M. Sorrel, chirurgien des hôpitaux de Paris, chirurgien en chef de l'Hôpital maritime, et avec le concours de M. Ménard, chirurgien en chef honoraire de l'hôpital maritime, et la collaboration de MM. Andrieu, chirurgien assistant de l'Hôpital maritime; Tridon, chirurgien assistant de l'Hôpital maritime; Mozer, chef de laboratoire de l'hôpital maritime; Parin, chef du laboratoire de radiologie de l'Hôpital maritime.

Programme des cours. — 18 Juillet. Généralités sur les tuberculoses ostéo-articulaires et ganglionnaires. Eléments de diagnostic fournis par le laboratoire et la radiographie. — 19 Juillet. Mal de Pott. Anatomie pathologique. Examens de pièces et de radiographies. — 20 Juillet. Mal de Pott. Diagnostic et traitement. — 21 Juillet. Coxalgie. Anatomie pathologique. Examens de pièces et de radiographies. — 22 Juillet. Coxalgie. Diagnostic et traitement. — 23 Juillet. Tuberculose du genou et du tarse. — 25 Juillet. Tuberculose de l'épaule, du coude et du poignet. — 26 Juillet. Ostéites tuberculeuses. — 27 Juillet. Ostéites et ostéo-arthrites chroniques non tuberculeuses, diagnostic clinique, diagnostic de laboratoire. — 28 Juillet. Adénites chroniques, leur traitement (cure hélio-marine, radiothérapie, traitement chirurgical). — 29 Juillet. Rachitisme, traitement des déformations (redressement lent, ostéoclasie, ostéotomie, greffes osseuses). Déformations ostéo-articulaires des adolescents : pied plat, genu valgum, coxa-vara, leur traitement. — 30 Juillet. Les scolioses et leur traitement.

Les cours auront lieu l'après-midi, à 2 h., à l'Hôpital maritime. Les matinées seront consacrées à des démonstrations pratiques.

Examen clinique, les lundis. Opérations et ponctions, les mardis et vendredis. Plâtres et appareils amovibles, les mercredis et samedis. Démonstrations de laboratoire, les jeudis. Pour tous renseignements écrire à M. Parin, Hôpital maritime, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Clinique oto-rhino-laryngologique. — Un cours de perfectionnement (clinique et technique) fait par MM. Dufourmentel et Miégeville, chefs de clinique; M. Bonnet-Roy, assistant; MM. Truffert et Chatellier, internes, commencera le samedi 20 Août 1921, à 10 h. 1/2, à la clinique de l'hôpital Lariboisière, et continuera les mardis, jeudis et samedis, à la même heure. Il comprendra 20 leçons. Il sera suivi d'un cours de chirurgie opératoire cervico-faciale sur le cadavre, qui sera annoncé d'autre part. Droits de laboratoire : 150 francs. Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Laboratoire d'histologie. — M. le professeur Prenant fera personnellement un cours élémentaire de technique histologique. Ce cours aura lieu tous les jours, de 14 à 18 h., du 1er Octobre au 1er Novembre.

Il convient aux étudiants désireux de compléter les travaux pratiques ordinaires et obligatoires par l'exercice de la technique histologique, ainsi qu'aux docteurs français et étrangers non encore initiés à cette technique.

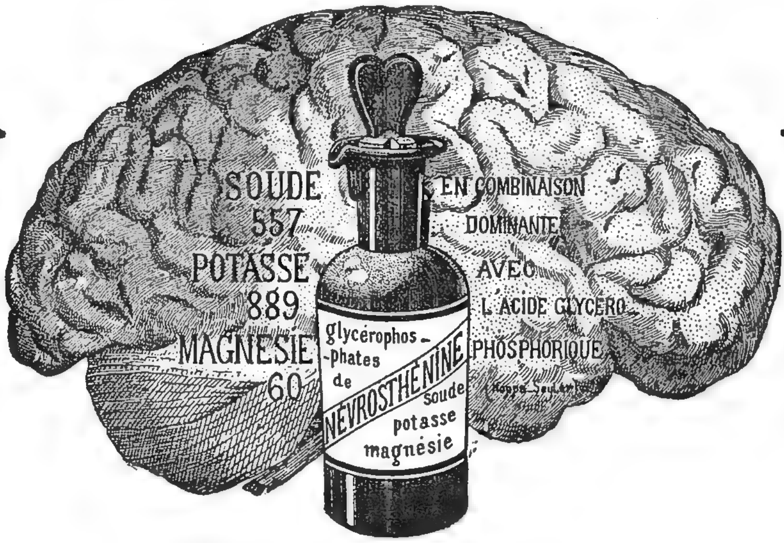
On insistera surtout sur les méthodes générales capa-

(*Voir la suite, p.* **917**.)

« *Primum non nocere.* »

« *Aucune contre-indication.* »

IDENTITÉ DE COMPOSITION MINÉRALE



GLYCÉROPHOSPHATES DE SOUDE, POTASSE ET MAGNÉSIE

Cette identité de composition minérale de la NÉVROSTHÉNINE et des tissus nerveux, réalisée sous une forme pratique, avec des produits irréprochables, explique les résultats constants et le succès croissant de la

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

dans tous les cas de

SURMENAGE, DÉPRESSION NERVEUSE
ANÉMIE CÉRÉBRALE, NEURASTHÉNIE
DÉMINÉRALISATION, CONVALESCENCES

Particulièrement chez les **Artérioscléreux, Dyspeptiques, Diabétiques** et en général **l'Adulte et le Vieillard.**

XX gouttes contiennent 0.40 centigrammes de Glycérophosphates alcalins sans sucre, chaux ni alcool.
Prescrire : XV à XX gouttes à chaque repas dans le premier verre de boisson.

Préparée par L. FREYSSINGE, pharmacien-chimiste, licencié ès-sciences, ancien préparateur à la Faculté de Médecine et à la Faculté de Pharmacie de Paris, ancien élève de l'Institut Pasteur, successeur de son père, la Névrosthénine a obtenu les récompenses suivantes :

1913. GAND : Méd. d'Or — 1914. LYON : Dipl. d'Honneur. — 1915. SAN FRANCISCO : H. Conc. — 1920. MONACO : Grand Prix.

DÉPOSITAIRES ET REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER :

Belgique : M. **Chocat**, 56, Rue de la Poste, à BRUXELLES.
Suisse : M. **Uhlmann Eyraud**, 30, Boulevard de la Cluse, à GENÈVE.
Espagne : M. **Ibanez y C^ia^**, Apartado 121, SAINT-SÉBASTIEN.
Grèce : M. **Zographos** et **Vlakis**, 51, Rue Athinas, à ATHÈNES.
Roumanie : M. **F. Dillan**, 4, Strada Pilar Mosu, à BUCAREST.
Tchéco-Slovaquie : M. **Michelin**, Spalena 4, PRAGUA II.
Egypte : M. **Suzan**, 2, Boulevard Sultan Hussein Kamel, ALEXANDRIE.
Canada : MM. **Rougier Frères**, 210, Rue Lemoine, à MONTRÉAL.
Mexique : M. **G. Bizet**, Apartado 62, à MEXICO D. F.
Brésil : M. **E. Ch. Vautelet**, 22, Rua Primeiro de Março, RIO DE JANEIRO.
Argentine : M. **P. Deshayes**, 336, Calle Montevideo, à BUENOS-AIRES.
Cuba : M. **Masmontet et Cie**, Apartado 2266, LA HAVANE.
Turquie et Orient Méditerranéen et Balkanique : M. **Thiriet et Cie**.

Laboratoire de Fabrication : **39, Rue de l'Arbalète.** — *Echantillons et Ventes :* **6, Rue Abel, PARIS** (XIIe).



LES CAPSULES DARTOIS

à enrobage spécial, contiennent chacune 0.05 de Créosote de hêtre titrée en gaïacol, dissoute dans 0,20 d'Huile de Foie de Morue. Toujours parfaitement tolérées, elles doivent leur efficacité spéciale au choix et à la pureté des matières premières employées à leur fabrication.

TOUX, BRONCHITES, CATARRHES CHRONIQUES

2 à 4 à chaque repas. **PRÉTUBERCULOSE** *6, R. Abel, PARIS*

« La Créosote rend le terrain réfractaire à l'infection tuberculeuse. »

DÉSINFECTION INTESTINALE

dans tout état infectieux et chez les porteurs de germes

Pilules de Chloramine Freyssinge

Dosées à 0.05 de Sodium-paratoluène-sulfo-chloramine, enrobées au gluten, inattaquées par le suc gastrique, ces pilules sont d'une innocuité absolue et d'une réelle efficacité à la dose de 4 à 8 par jour aux repas.

LITTÉRATURE et ECHANTILLON : **FREYSSINGE, 6, Rue Abel, PARIS** (12e).

bles de mettre l'élève à même de pratiquer dans de bonnes conditions l'examen histologique d'un organe ou tissu quelconque. Mais, en outre, on passera en revue les principales méthodes spéciales : examen du sang, procédés de coloration des fibres conjonctives et élastiques, méthodes d'imprégnation métallique; technique du système nerveux; méthodes cytologiques, etc.

Le droit afférent à ce cours est de 80 francs. Le nombre des places est limité à vingt. Le cours n'aura lieu que si, à la date du 15 Juillet, le nombre des inscriptions est suffisant; ces inscriptions seront donc jusqu'à cette date conditionnelles, et le droit à verser ne sera exigé qu'après cette date. Les étudiants intéressés devront se faire inscrire au guichet nº 3, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

La lutte contre le cancer. — Le mardi 28 Juin, à 18 heures dans le grand amphithéâtre de la Faculté, M. le professeur Lapthorn Smith (de Montréal) fera, sous les auspices de la Ligue franco-américaine, une conférence (avec projections) sur le cancer.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole du Service de Santé des troupes coloniales. — Par décision du ministre de la Guerre en date du 27 Mai 1921, l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales, fermée à la mobilisation, sera ouverte à nouveau, à compter du 1er Octobre 1921.

Les stages commenceront à la date du 1er Janvier 1922.

Tous les élèves de la première promotion d'après guerre, sortis de l'Ecole du recrutement de Bordeaux, au titre du Corps de Santé des troupes coloniales, en fin 1921, ainsi que les aides-majors des troupes coloniales, nommés à la suite du concours annuel de 1921, pour le recrutement latéral, seront, obligatoirement, admis à l'Ecole d'application de Marseille, à dater du 1er Janvier 1922.

Il sera procédé, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, pour la nomination de l'état-major et du personnel enseignant de l'Ecole.

Toutefois, en vue de suppléer à l'absence de Conseil de perfectionnement de l'Ecole, le choix du ministre de la Guerre, pour la nomination des premiers titulaires des chaires d'enseignement, actuellement vacantes, s'exercera exceptionnellement, d'après les indications de deux listes établies :

L'une, par la Direction des troupes coloniales;

L'autre, par une Commission composée :

D'un médecin inspecteur général, président;

Du directeur du Service de Santé du corps d'armée colonial;

Du nouveau directeur de l'Ecole de Marseille.

Pour le choix du professeur de chimie, le directeur du Service de Santé du corps d'armée colonial sera remplacé, dans la Commission sus-indiquée, par le pharmacien principal de 1re classe des troupes coloniales, membre du Conseil supérieur de Santé des colonies.

Les professeurs adjoints (chefs de travaux et de clinique) continueront à être nommés au concours, comme par le passé.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Conférences sur les maladies de l'appareil digestif et travaux pratiques pendant une semaine, du 11 au 18 Juillet. Les conférences auront lieu le matin, à 10 h., et l'après-midi, à 15 h. les 11 et 12 Juillet, dans le service de M. Bensaude; les 13 et 15 Juillet, dans le service de M. Ramond; les 16 et 18 Juillet, dans le service de M. Le Noir, et auront pour objet : *Questions d'actualité et de pratique.*

L'admission aux conférences est gratuite. Le droit d'inscription pour les travaux pratiques est de 100 francs. Se faire inscrire dans le service de M. Le Noir, salle Aran.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours pour la nomination à une place de chef de laboratoire à la clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts sera ouvert le lundi 18 Juillet 1921, à 9 h. du matin, dans la salle des opérations de la clinique, rue de Charenton, nº 28.

MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire à la direction de l'hospice national des Quinze-Vingts, rue de Charenton, nº 28, de 10 h. à 12 h., jusqu'au lundi 4 Juillet 1921, à 12 heures.

Le chef de laboratoire est nommé, à la suite d'un concours, pour une durée de deux années; il pourra, sur sa demande, obtenir une prorogation d'année en année.

Il reçoit une indemnité annuelle de 5.000 francs.

Les candidats doivent justifier : 1º qu'ils sont Français; 2º qu'ils ont satisfait aux obligations de la loi militaire; 3º qu'ils sont docteurs en médecine; 4º qu'ils auront moins de 40 ans à la date du 10 Juillet 1921.

En s'inscrivant pour prendre part au concours, les candidats déposeront, avec les pièces destinées à produire les justifications ci-dessus, une notice écrite exposant leurs titres et un exemplaire des divers travaux scientifiques qu'ils ont publiés. Ils signeront l'engagement de se conformer au règlement concernant le chef de laboratoire.

Le concours s'ouvrira le lundi 18 Juillet 1921; les inscriptions de candidatures seront reçues à la direction de l'Hospice des Quinze-Vingts, rue de Charenton, nº 28.

La liste des candidats admis à prendre part au concours sera close quinze jours avant son ouverture, c'est-à-dire le lundi 4 Juillet 1921, à 12 h., et arrêtée par le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, après avis du directeur des Quinze-Vingts.

Assistant de radiologie. — A également été admis par la Commission de classement des candidats aux fonctions d'assistant d'électro-radiologie des hôpitaux de Paris, M. M. Blot.

CONCOURS

Ecoles de Médecine du Service de Santé de la marine. — Des concours seront ouverts au cours des mois de Septembre ou Octobre 1921, à des dates et dans les ports qui seront fixés ultérieurement, pour les emplois ci-après :

1º Professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux. Ce concours aura lieu dans les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 29 Juin 1908;

2º Chef de clinique opthalmologique oto-rhino-laryngologique à l'Ecole d'application de Toulon. La durée des fonctions de chef de clinique est fixée à trois années.

Seuls les médecins de 1re classe ayant accompli dans leur grade une période d'embarquement de deux années pourront prendre part à ce concours. En cas de promotion au grade supérieur, le chef de clinique sera maintenu jusqu'à l'expiration de l'année scolaire en cours.

Ce concours comportera trois épreuves :

1º Leçon orale sur un sujet se rapportant à ces spécialités (une demi-heure de réflexion et trois quarts d'heure d'exposition);

2º Epreuve clinique portant sur deux malades atteints l'un d'une affection des yeux, l'autre d'une affection des oreilles, du nez ou de la gorge (la durée totale de l'épreuve est fixée par le jury);

3º Epreuve de médecine opératoire portant sur deux opérations, l'une de chirurgie générale, l'autre de chi-

rurgie spéciale ophtalmo-oto-rhino-laryngologique (durée totale de l'épreuve : 1 heure).

Le jury sera composé comme suit :

M. le médecin général de 1re classe, inspecteur général du Service de Santé, président;

M. le professeur de clinique d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie à l'Ecole d'application, membre;

M. le professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole d'application, membre.

Aucun candidat ne pourra être proposé pour cet emploi s'il n'a obtenu à la suite des épreuves ci-dessus indiquées un total d'au moins 135 points.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour *commandeur* : M. Negretti, médecin général de 2e classe de la marine.

Pour *officier* : MM. Hervé (Joseph), Hervé (Henri), Alix, Denis, Dubois, Vignier, Merleau-Ponty, Mottin, médecins en chef de 2e classe de la marine; Le Floch, Brunet, Lancelin, Ruban, médecins principaux.

Pour *chevalier* : MM. Auguste, Hamel, Lejeune, Yver, Adrieu, Coureaud, Esquier, Arraud, Courtier, Heyries, Baillet, médecins de 1re classe de la marine; Souloumiac, Jobard, Le Guerré, Le Moine, Malvy, Suignard, Boisseau, Boisseau, Guillerm, Girard, Raynal, Le Janne, Duga, Masselin, Framini, Pujol, Planchais, médecins de 2e classe de la marine. (*Journ. off.*, 20 Juin).

Conseil supérieur de la natalité. — Sont désignés pour faire partie du Conseil supérieur de la natalité et de la protection de l'enfance : MM. Léon Bernard, Bertillon, G. Paul-Boncour, Calmette, Dron, Gilbert, Laurent, Grinda, Langlois, Merlin, Pinard, Richet, Roubinovitch, Variot, Mme Clotilde Mulon. (*Journ. off.*, 19 Juin.)

Héliothérapie. — Un cours théorique et pratique d'héliothérapie sera donné à Leysin du 16 au 20 Août 1921, par M. Rollier et ses collaborateurs.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser, d'ici le 1er Août, au secrétariat médical de M. Rollier, à Leysin (Suisse).

Office départemental d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse de la Saône-et-Loire. — Une place de médecin s'engageant à ne pas faire de clientèle et chargé des consultations dans un certain nombre des dispensaires de l'Office départemental d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du département de Saône-et-Loire est vacante.

Le concours sera ouvert à Paris, le samedi 9 Juillet.

Pour tous renseignements utiles, les candidats devront s'adresser au siège social du Comité national de défense contre la tuberculose, 66 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, VIe.

Corps de santé militaire. — Sont nommés : aides-majors de 1re classe; MM. Césarmi, Vandembensche ; médecin aide-major de 2e classe, M. Dechezelle.

— Est affecté aux troupes d'occupation du Maroc, M. Betirac, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 20 Mai.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : en Indochine, M. de Boudre, médecin-major de 2e classe; en Afrique équatoriale, MM. Vassal, médecin principal de 2e classe, et Villeroux, médecin-major de 2e classe; en Afrique occidentale, M. Dagorn, médecin-major de 1re classe; à la Martinique, M. Léger, médecin-major de 1re classe; à la Guyane, M. Fraissinet, médecin-major de 1re classe ; en Algérie, M. Allary, médecin-major de 2e classe; en France, M. Arathon, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 25 Mai.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 *Juin*. — 1er N. R. Histologie (P. et O.) (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et Chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Médecine opératoire. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — 3e, 1er A. R. Pratique. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique — 4e A. R. Faculté. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté. 3e, 1er dentiste. Hôtel-Dieu, à 9 h. 1/2. — 3e, 1er dentiste. Lariboisière, à 9 h. 1/2.

Mardi 28 *Juin*. — 1er N. R. Histologie (P. et O.) (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 5e N. R. Hygiène. Laboratoire d'hygiène. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté. — 3e, 1er dentiste. Saint-Louis, à 9 h. 1/2. — 3e, 1er dentiste. Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

Mercredi 29 *Juin*. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et Chimie. Faculté, à 1 h. 1/2. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Laboratoire de pharmacologie. — 5e N. R. Hygiène. Laboratoire d'hygiène. — 3e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique externe. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne (2 séries). Faculté. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté.

Jeudi 30 *Juin*. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté, à 8 h. 1/2. — 3e N. R. Obstétrique. Faculté. — 5e N. R. Hygiène. Laboratoire d'hygiène. — 3e, 2e A. R Oral. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne (3 séries). Faculté. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté.

Vendredi 1er *Juillet*. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Médecine opératoire. Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Laboratoire de pharmacologie. — 5e N. R. Hygiène. Laboratoire d'hygiène. — 4e N. R. Pathologie interne. Faculté. — 4e N. R. Pathologie externe. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique obstétricale. Baudelocque. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté. — 3e, 1er dentiste. Hôtel-Dieu. à 9 h. 1/2. — 3e, 1er dentiste, Lariboisière, à 9 h. 1/2. — 3e, 1er dentiste. Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

Samedi 2 *Juillet*. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. 1/2 et 1 h. 1/2. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Médecine opératoire. Faculté. — 4e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 4e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 5e, 1er N. R. Clinique obstétricale. Tarnier. — 1er dentiste. Faculté. — 2e dentiste. Faculté. — 3e, 1er dentiste. Saint-Louis, à 9 h. 1/2.

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 28 *Juin*. — Mme Sorel (Germaine) : « Rôle de la radiologie dans les affections cardio-vasculaires ». — M. Tissot (Jean) : « Les bronchites hémoptoïques de la syphilis ». — M. Duval-Arnoult (H.) : « De la transmission des bruits pulmonaires ». — M. Rouquet (Jean) : « Une application nouvelle de la phonendoscopie pulmonaire ». — M. Salis (G.) : « Etude clinique sur l'étiologie

(*Voir la suite*, p. 921.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 30)

(Thérapeutique) **OBÉSITÉ**

Obésité

avec météorisme abdominal, insuffisance cardio-rénale, rétention des chlorures

Le syndrome clinique sus-mentionné est d'une rare banalité surtout chez la femme à la période de la ménopause. Engraissement excessif, tension abdominale considérable et congestion du foie, œdème progressif des membres inférieurs, dyspnée d'effort croissante, insuffisance respiratoire, parfois traces d'albumine, le caractérisent à l'ordinaire à l'examen clinique le plus élémentaire, en l'absence de toute lésion cardio-pneumo-rénale encore avérée.

Les indications thérapeutiques sont multiples :

1° *Cure de réduction, de déchloruration, de déshydratation* : contre l'obésité, la rétention des chlorures, les œdèmes;
2° *Cure d'évacuation gastro-intestinale et de décongestion hépatique* : contre le météorisme et la pléthore abdominale;
3° *Cure cardiotonique et diurétique*, en partie remplie par les indications précédentes complétées par une médication adéquate.

On peut les remplir de multiples façons. La suivante nous a souvent donné les résultats les meilleurs.

Réalisation pratique.

I. — RÉGIME DÉCHLORURÉ *à prédominance végétaro-fruitarienne*, avec, à un repas, 80 à 100 gr. de viande grillée ou de volaille ou de poisson.

Réduction du sucre et des aliments sucrés, des féculents, des farineux, des pâtes, des graisses et des aliments gras.
Pain (déchloruré si possible) : 100 grammes par jour.

Un ou deux jours par semaine : *Régime fruitarien quasi strict* (le régime le plus hypoazoté et le plus hypochloruré).
Fruits cuits ou crus bien mûrs, gâteaux secs, infusions.

II. — TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX :

a) *Dix jours par mois* :

Théobromine 0,50 (associée ou non suivant le cas à) :
Digitaline cristallisée 1/20 de milligramme.
Par cachet.

Un cachet *matin* au réveil, *soir* au coucher, avec un verre à Bordeaux de *Vichy tiède* (*Grande-Grille ou Hôpital*).

b) *Dix jours suivants* :

Poudre de scille . . . . . }
Résine de scammonée . . } ãã 5 centigr.
Pour une pilule n° 40.

3 à 4 par jour en dehors des repas, suivant effet obtenu (une ou deux bonnes selles, diurèse satifaisante).

c) *Dix derniers jours* :

Teinture d'iode . . . . . . }
Iodure de potassium. . . . } ãã 10 gr.
Glycérine neutre . . . . . }

XI à XX gouttes dans du lait au petit déjeuner.

III. — TRAITEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE :

a) Mouvements dit de plancher ; gymnastique respiratoire.
b) Marche progressive ; entraînement régulier.
c) Hydrothérapie tiède et frictions générales quotidiennes.
d) Bains carbogazeux bi-hebdomadaires 36°-38°, dix à douze minutes ; 6 à 8 comprimés.
e) Vie le plus possible au grand air ; s'entraîner à dormir fenêtre ouverte.
f) Cure à Evian ou à Brides.

ALFRED MARTINET.

du choléra infantile ». — M. Delhinger : « Projet de transformation de la crèche des hôpitaux du Havre » — M. Morin : « Du diagnostic des épanchements péricardiques rhumatismaux ». — Jury : MM. Marfan, Bezançon Nobécourt, Vaquez.

M. Guillermet (Louis) : « Contribution à l'étude du traitement des ulcères variqueux ». — « M. Monmignon (J.) : « Contribution à l'étude de la sérothérapie antityphique ». — M. Champion (Jean) : « Contribution à l'étude de l'Isobromie ». — M. Clément (Jean) : « Pronostic sphygmomanométrique de la grande pression artérielle ». — M. Dupret (Paul) : « Les accidents de l'anesthésie par le chlorure d'éthyle ». — Jury : MM. Chauffard, Teissier, Jeanselme, Balthazard.

Vendredi 1er *Juillet.* — M. Allard (Marcel) : « Contribution à l'étude du syndrome choréique pendant la gestation ». — Mme Deville (Thérèse) : « De l'utilité de l'injection intramusculaire de sérums dans le traitement de la diphtérie ». — M. Laburthe-Tobra : « Contribution à l'étude des enchondromes associés aux exostoses ». — Jury : MM. Roger, Legueu, Couvelaire, Duvoir.

Samedi 2 *Juillet.* — M. Limousin (Henri) : « La lutte antituberculeuse aux Etats-Unis ». — M. Leroy (Paul) : « Contribution à l'étude de la scoliose des adolescents ». — M. Dufraises (Jean) : « La bifidité des apophyses épineuses des vertèbres dorso-lombaires ». — M. Lebrun (Jean) : « Les abcès froids sous-cutanés et leur traitement ». — M. Léger (Georges) : « Mœurs et coutumes concernant les nourrissons en Bretagne ». — Jury : MM. Bernard, Nobécourt, Lecène, Metzger.

M. Durand (Emile) : « Etude physiologique et clinique du di-éthyl-iso valériamide ». — M. Coulaudon (Jean) : « Quelques considérations sur la pathogénie de la maladie de Raynaud ». — Mlle Vincent (Léonce) : « L'amaigrissement rapide au cours du traitement arsénobenzolique ». — M. Merville (René) : « Valeur diagnostique des dystrophies dentaires dans la syphilis ». — M. Biros (Albert) : « Importance de l'examen des crachats chez les tuberculeux ». — M. Schwartz (A.) : L'abortion de la syphilis ». — Jury : MM. Bezançon, Jeanselme, Carnot, Rénon.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les emplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Etudiant français, fils de médecin, scolarité term., ferait remplacements Juill.-Août. Ecr. *P. M.*, n° 3410.

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de produits pharmaceut. de tout 1er ordre. — Maison Edwards, 13, r. Lamartine, Paris.

Jne Dr cherc. rempl. ou autre situat. *P. M.*, n° 3429.

Etudiante en médecine, scolarité terminée, cherche situation maison de santé, clinique, dispensaire ou occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3436.

Docteur, actif, cherche à s'occuper, clinique, maison de santé. Ferait remplacement longue durée, reprendrait succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3441.

Garde-malade diplômée, infirmière-chef plusieurs années dans hôpitaux et cliniques, demande poste. — Ecrire *P. M.*, n° 3442.

Docteur-médecin demande remplacem. d'urgence, dirigerait maison de santé, pourrait accompagner malade. — — Ecrire Dr Gouneau, 40, r. Vital, Paris.

Société de produits sérothérapiques et bactériothérapiques nouveaux demande nombreux représentants. — Faire offres : Laboratoires Charron, 34, rue Galilée, à Nantes (Loire-Inférieure).

Docteur, jeune et actif, Ch. L. d'H., sérieuses références, désire s'associer ou assister confrère âgé, en vue succession (clientèle, clinique ou maison de santé). — Ecrire *P. M.*, n° 3450.

A vendre : 2 microsc. complets 1.000 et 1,200 fr.; lampe, 55 fr.; cystoscope double explorateur et cathérisateur, 650 francs. — Dr Topous Khan, 78, rue de la Convention (15e), de 1 h. à 4 h.

Occasion : *Belle propriété à St-Cloud*, libre de location, nombr. belles pièces, conf. mod., b. jardin, gr. arbres, bon air, jolie vue, bon. orient., gar. autos, communs, etc. En parf. état. Conven. p. mais. de santé. Prix : 235.000 fr. — M. Chaumier, 19, boul. St-Denis.

A céder, cause double emploi, 2 ampoules Pilon OM 2, après essai. — Ecrire *P. M.*, n° 3457.

Etudiant, 16 inscriptions, cherche remplacement ou occupation médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3458.

Propriétaire joli château moderne, bien situé, rég. boisée très saine, 150 kil. de Paris, ligne Paris-Le Havre, désire connaître docteur ou commanditaire pour y créer affaire médicale — Ecr. *P. M.*, n° 3459.

Microscope Nachet : object. 2 et 7 et immersion homogène; oculaires 1 et 3; condensateur Abbe; platine immobile. — Ecrire *P. M.*, n° 3460.

Poste : 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscep. doubler. Bicyclette suf. Loyer 1.400. Indemnité à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3461.

Occasion : 1 crédence Gaiffe n° 1 et une n° 2 complète; 1 pied Drault grand modèle; 1 sellette haute fréquence; 1 cage; écran et tube. Ecr. *P. M.*, n° 3462.

Docteur recommande, à confrère chirurgien, jeune fille de famille, comme assistante, secrétaire, aide. — Ecrire *P. M.*, n° 3463.

Occasion : Lavabo pédales pour cabinet médical, état neuf. Faire offres. — Ecrire *P. M.*, n° 3464.

Yonne. — Clientèle 25.000 touchés, indemnité 6.500, y compris médicaments. — Ecr. *P. M.*, n° 3465.

A vendre : environ 100 milligrammes de bromure de radium. — Ecrire *P. M.*, n° 3466.

A céder, le tout ensemble pour 6.000 fr., matériel radiologique : Une installation rayons X et, haute fréquence comprenant : un interrupteur Drault (cour.

(*Voir la suite, p.* 923.)

continu 110 volts); une grande bobine Ducretet à condensat. réglables; un milliampèremètre; un poste de commande sur tableau marbre monté sur chariot roulant avec paravent plomb; condensateur et éclateur pour H. F.; spire de Guilleminot; une table radiologique mod. militaire Gaiffe, complète; un dossier d'examen vertical. Le tout en bon état de fonct. — Clinique, 19, rue Guénégaud, Paris (6e).

Bon poste médical, dans grande banlieue, à céder de suite pour raisons de santé. Fixes touchés en 1920 : 25.000. Pays agréable, jolie maison, matériel complet, auto. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3468.

Important. cabinet dentaire à Toulon : 50 000 fr. bénéfice par an, clientèle 1er ordre. Prix : 100 000 fr. — Société régionale, 16. place de la Liberté, Toulon.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1. rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE Ve CONGRÈS AMÉRICAIN DE MÉDECINE

La médecine américaine a pris depuis ces dix ou quinze dernières années un développement remarquable. La chirurgie avait fait des progrès plus rapides et plus précoces, mais la médecine est en train de rattraper le temps perdu. La réorganisation des services médicaux dans les hôpitaux, le développement de l'enseignement dans les Facultés de Médecine, la question d'établissements de recherches médicales se poursuivent concurremment avec toute la méthode, toute la persévérance et toute la largeur de vue que les Américains savent mettre dans les entreprises qui leur tiennent à cœur. Il est facile de constater qu'ils ont aujourd'hui l'intention bien arrêtée de favoriser chez eux le développement des sciences médicales et, suivant la conception américaine, de leur faire donner le meilleur résultat possible.

Au mois de Février dernier, du 21 au 26, s'est tenu à Baltimore, dans l'Etat du Maryland, le Ve Congrès américain de Médecine. C'est jusqu'à présent le congrès le mieux réussi qu'on ait tenu aux Etats-Unis, du moins depuis que je suis quelques-uns d'entre eux. Ce qui doublait l'intérêt de ce congrès, c'est qu'il se tenait dans la ville où siège l'Université de Johns Hopkins, auquel est attaché l'hôpital du même nom. L'école de Johns Hopkins est célèbre aux Etats-Unis. On considère que c'est une des mieux organisées dans ce pays ; c'est une œuvre qui s'est développée énormément sous l'impulsion de Sir William Osler et de ses successeurs. Baltimore possède en outre l'Université du Maryland, qui a aussi son Ecole de Médecine et, créée tout récemment, son école de médecine préventive ou d'hygiène. On rencontre dans ce milieu des personnalités médicales de grande valeur, dont les travaux sont connus non seulement sur tout le continent américain, mais également en Europe. Le congrès fournissait à ses membres l'occasion de connaître ces hommes éminents et de visiter les institutions qu'ils ont organisées, développées et rendues célèbres.

L'assistance à un congrès de ce genre permet de se rendre compte d'une manière assez exacte, non seulement des études que l'on fait dans ces milieux, mais elle permet aussi d'analyser les tendances des institutions américaines, d'entrevoir l'idéal qu'elles poursuivent et de surprendre sur le vif les moyens qu'elles prennent pour les réaliser. Je rapporte de ce congrès des impressions et des renseignements qui m'ont beaucoup

intéressé et qui, je l'espère, vous intéresseront également. Tout ce qui regarde le développement de la médecine moderne ne peut laisser indifférents les médecins qui veulent vivre avec leur époque; et je crois que les médecins canadiens doivent nécessairement s'intéresser à ce qui se passe chez leurs voisins, puisque nous vivons à côté de ce grand pays et que nous subissons de plus en plus la répercussion de leur développement, non seulement industriel, mais scientifique et universitaire. Il est certain par exemple que le mouvement dirigé par le Collège des chirurgiens américains pour rehausser et uniformiser l'organisation des hôpitaux sur tout le continent de langue anglaise, c'est-à-dire les Etats-Unis et la plus grande partie du Canada, ne peut pas nous laisser indifférents dans la province de Québec, à moins de nous isoler complètement et de rester en arrière d'un mouvement destiné à donner les meilleurs résultats. Les recherches médicales entreprises aux Etats-Unis, les applications que l'on en fait à l'hygiène et à la pratique de la médecine, ne peuvent pas être négligées par nous, car ce serait les voir appliquer partout et nous refuser obstinément à nous en servir. D'ailleurs, ces établissements scientifiques de recherches sont en même temps des Bureaux d'éducation publique. Ils disposent de capitaux nombreux, ils se font un point d'honneur d'aider de leurs deniers, dans tous les pays du monde, l'avancement des sciences en général et de la médecine en particulier, de sorte qu'il serait bien surprenant que les Canadiens ne comprissent pas l'intérêt qu'ils ont à entrer dans un mouvement qui ne peut donner que de bons résultats, s'il est bien conduit.

Le Ve Congrès américain de Médecine.

Les Américains n'organisent pas les congrès de médecine comme on le fait en Europe, ni même ici au Canada. Cette réunion annuelle n'est pas pour eux une séance solennelle, dirigée un peu comme les séances d'une académie, où des orateurs, désignés d'avance, doivent parler éloquemment d'un sujet qui leur est assigné et où les communications sont purement théoriques, en ce sens que, si l'on rapporte des observations, on n'y amène jamais de malades. Les rapports de nos congrès sont remplis de rapports très bien faits, de discussions souvent très animées, et toujours assez longues, et tout ce grand effort de travail n'aboutit tout au plus qu'à l'adoption de quelques vœux qui sont présentés aux autorités compétentes. Il est certain que ce sont toutes des questions qui pourraient très bien se résoudre dans les milieux universitaires et se régler par une action directe sur les autorités compétentes. Aux Etats-Unis, le congrès doit surtout servir à faire connaître aux médecins qui s'y rendent des quatre coins de l'Amérique quelle est l'organisation médicale de la ville où siège le congrès, du *centre* intellectuel, pour nous servir d'un mot anglais, et pour faire connaître également les hommes qui conduisent les œuvres, les méthodes appliquées au travail hospitalier et les résultats que l'on cherche à obtenir. Des trois cents congressistes qui sont venus à Baltimore, pas un seul n'était inscrit pour une communication; mais, par contre, toutes les institutions médicales de la ville étaient mobilisées pour le congrès, qui ne fut en somme qu'une grande semaine clinique. Et je crois bien qu'il n'y a pas beaucoup de médecins, attachés à ces différents hôpitaux, qui n'aient tenu à prendre part aux démonstrations et à prouver aux visiteurs que leurs institutions n'ont rien à envier aux institutions similaires des autres villes.

Dans une réunion spéciale des conseillers de l'Association américaine des médecins internistes, comme on appelle aux Etats-Unis ceux qui s'occupent de médecine et non de chirurgie, on a discuté le point de savoir si cette Association devait continuer à organiser ainsi des congrès purement cliniques ou s'il ne serait pas préférable de tenir également des séances consacrées à des communications écrites et des discussions. L'opinion unanime fut qu'il fallait persévérer dans la même voie. La médecine théorique, disait-on, peut s'étudier très confortablement chez soi, dans les livres. On peut très bien se tenir au courant de la marche des idées médicales, en recevant les revues et les journaux de médecine; on sait même ce qui se passe dans les congrès étrangers, en lisant les rapports imprimés qui sont distribués aux souscripteurs; mais, ajoutait-on, ce qui vaut la peine de supporter la fatigue et les dépenses d'un long voyage, c'est que l'on a l'occasion inappréciable de voir à l'œuvre des médecins distingués, d'assister en quelque sorte à leurs travaux et de constater soi-même quelles sont les méthodes qu'ils suivent pour résoudre avec succès les nombreux problèmes du diagnostic médical et de la thérapeutique.

Il faut avouer d'ailleurs que lorsqu'on donne, dans un grand centre universitaire, une semaine clinique, l'intérêt est soutenu du commencement à la fin. Le programme, imprimé d'avance, et complété par des annonces quotidiennes, mentionne tous les travaux que l'on fera durant la semaine dans tous les hôpitaux de la ville (il y en a huit à Baltimore). Le congressiste est invité à suivre les chefs de service dans leurs visites des salles, à assister aux cliniques, à l'amphithéâtre, à descendre à la salle d'autopsie, à pénétrer dans tous les laboratoires; là il rencontre tout le personnel agissant de l'hôpital où il s'est rendu; il étudie avec eux tous les cas intéressants qui sont actuellement dans les services : les principaux sont présentés dans les salles de clinique. On assiste aux conférences de diagnostic, tenues entre les médecins, d'une part, et les pathologistes, radiologistes et autres experts d'autre

part. Ceux qui veulent se rendre compte de certaines techniques les étudient dans les laboratoires, de sorte que pendant toute la semaine du congrès, il y a dans toute la ville et dans tous les milieux hospitaliers une animation extraordinaire. Le matin, aux quartiers généraux où l'on va s'inscrire et retirer ses cartes d'admission aux différents hôpitaux, on peut voir les membres du congrès regarder les affiches, discuter les programmes, décider de l'emploi de la journée et partir ensuite rapidement pour le lieu de leur destination.

Dans toutes ces cliniques et démonstrations, on s'efforce de faciliter autant que possible le travail des membres du congrès et de lui faire donner les meilleurs résultats, en limitant le nombre des admissions, lorsque la chose est jugée nécessaire. Lorsque des malades doivent être présentés dans un amphithéâtre, on y admet, par exemple, 200 médecins, mais si la clinique doit se donner avec les radiographies éclairées au radioscope, le nombre des membres admis, dans ce même amphithéâtre, sera abaissé à 100 ou 50. Enfin, très souvent, pour une démonstration spéciale, dans un laboratoire ou pour une visite particulière aux malades, avec un clinicien, le nombre des membres admis sera limité à 6, 8 ou 10 membres. Ce que l'on veut, c'est que le travail ne soit pas perdu et que ceux qui le reçoivent en profitent, et l'on reconnaît bien là le côté pratique du caractère américain.

Il faut aussi signaler un autre point. Le congressiste, qui passe la semaine dans la ville où se tient le congrès, est censé assister, pendant son séjour, au travail habituel des institutions qu'il visite. On ne l'a pas invité à une visite de gala; il vient voir à l'œuvre les travailleurs de la cité. Evidemment, ceux-ci tiendront à honneur de faire voir ce qu'ils ont de plus intéressant, ils apporteront à leur clinique un soin tout particulier, mais on ne percevra pas chez eux l'intention d'éblouir les visiteurs ou de chanter leurs propres louanges. Ils diront tout simplement comment ils comprennent tel ou tel sujet ayant rapport aux malades qui se trouvent actuellement dans le service et qui leur semblent offrir le plus d'intérêt. Il faut avouer que cette manière de procéder met les congressistes très à l'aise et, en même temps, leur permet de juger d'une façon très exacte la valeur scientifique des hommes qu'ils écoutent et des institutions qu'ils parcourent.

Voici, par exemple, pour en donner une idée, comment se passe une journée clinique à l'hôpital Johns Hopkins. Je choisis la journée du jeudi 24 Février, à 9 heures du matin, le professeur William S. Thayer prend avec lui un groupe de médecins et fait la visite de son service. Le nombre des membres admis n'aurait dû être que de 10, mais le professeur est si connu qu'il s'en est glissé d'autres pendant la visite et, qu'à la fin, le nombre est plus que doublé. Après cette visite, à 10 h. 30, à l'amphithéâtre, qui est bondé de monde, on assiste à une conférence clinico-radiologique, tenue par le professeur Thayer et le radiologiste en chef, M. F. Baetger. Les plaques étudiées sont en rapport avec quelques-uns des malades, vus pendant la visite. A midi, le professeur Thayer donne une clinique spéciale sur un couple de malades qu'il considère particulièrement intéressant. A 2 heures, une quinzaine de médecins sont admis à des démonstrations bactériologiques, faites par le professeur Jones et, à 4 h. 30, les membres du Congrès assistent, à la salle d'autopsie, à une conférence clinico-pathologique tenue par le professeur Thayer et M. W. Mc Callum, pathologiste en chef de l'hôpital. Un autre jour, M. Dochez qui a quitté l'Institut Rockfeller pour le Johns Hopkins, causera des études bactériologiques poursuivies, pendant la guerre, sur les différentes manifestations cliniques des infections à streptocoques. M. Klein parlera de ses recherches personnelles sur la bactériologie de la scarlatine et M. Guthrie présentera un cas de sporotrichose et un cas d'anémie pernicieuse chez un syphilitique. Ces 3 médecins sont des jeunes, mais la porte du Johns Hopkins ne s'est ouverte que devant leur valeur scientifique et ils le prouvent par la façon complète et méthodique avec laquelle ils exposent les sujets qui les intéressent.

Dans d'autres hôpitaux, l'on procédera différemment. Ainsi, à l'hôpital Sainte-Agnès, tout un avant-midi se passa à l'amphithéâtre où les médecins les plus en vue de l'hôpital vinrent à tour de rôle nous présenter les cas les plus intéressants de leurs services. Certaines cliniques furent consacrées à des sujets qui intéressent particulièrement la médecine américaine. Ainsi, M. Looper, à l'hôpital de l'Université du Maryland, prit pour sujet de sa clinique les maladies secondaires à des infections localisées. Par exemple, une hémorragie rétinienne ou une arthrite infectieuse généralisée causée par une amygdalite, ou encore un ulcère de la cornée compliquant une carie dentaire. A une réunion conjointe des membres du Congrès et de la Société médicale de Baltimore, le professeur Barker lut un travail très au point sur la tétanie, et M. Smithies, de Chicago, une revue très détaillée des applications de la méthode de Max Einhorn, de New-York, aux maladies du foie et des voies biliaires. La méthode d'Einhorn, comme on sait, consiste à puiser directement, dans le duodénum, la bile pour en faire un examen chimique, cytologique et bactériologique.

Profitant de son passage à Baltimore, le Congrès voulut aussi honorer l'un des médecins les plus âgés et les plus respectés de cette ville, le professeur William H. Welch. Cet homme distingué a fait beaucoup pour le développement de la médecine aux Etats-Unis et le Congrès lui fournissait l'occasion de parler de l'organisation d'une école d'hygiène publique (*preventive medi-*

cine) qu'il vient de fonder pour compléter l'enseignement de l'Université du Maryland. Le programme de cette école comprend, entre autres sciences, la bactériologie et l'immunisation contre les maladies infectieuses (sérums et vaccins), la parasitologie et la transmission des maladies par les insectes, les techniques sanitaires et la tenue des statistiques. C'est aussi le professeur Welch qui a obtenu pour l'Université de Johns Hopkins des donations importantes et qui a amené le Gouvernement américain, par l'intermédiaire de son bureau d'éducation, à subventionner convenablement cet établissement. Quant aux discours officiels, on les réserva pour le soir du banquet, afin de ne pas interrompre en leur honneur les travaux du congrès.

***

On voit que, dans ces conditions, une semaine clinique, organisée de cette façon pratique, ne peut manquer de donner les meilleurs résultats. Elle constitue, pour la ville qui reçoit les congressistes, une annonce merveilleuse, et les Américains connaissent la valeur des annonces ; elle procure, aux hommes distingués qui l'habitent, une occasion flatteuse de montrer ce qu'ils savent faire et d'établir la valeur des institutions qu'ils dirigent ; les membres du congrès ont le grand avantage de pouvoir s'inscrire pour les cliniques et les démonstrations qui les intéressent le plus singulièrement ; ils ont l'avantage de s'instruire tout en prenant une vacance ; ils retournent chez eux très fiers d'appartenir à une profession qui possède des hommes aussi distingués que ceux qu'ils ont vus et entendus à Baltimore et avec une facilité plus grande à faire leur propre travail, puisque, tout en se reposant, ils ont vu comment se fait le travail des autres.

Professeur E. Benoit
(de Montréal).

LES DÉBOUCHÉS DE LA MÉDECINE

LES MÉDECINS DES COLONIES

Dans l'activité chaque jour plus intense qui se manifeste dans nos colonies françaises, le rôle du médecin est d'une importance extrême. Pourquoi jusqu'ici tant de Français répugnaient-ils à aller aux colonies, sinon par crainte de l'insalubrité des climats tropicaux. Aujourd'hui que la pathologie exotique est mieux connue, cette crainte s'atténue considérablement et beaucoup de jeunes gens n'hésitent plus à aller fonder aux colonies des établissements durables, quand ils savent qu'ils trouveront, en cas de maladie, les soins d'un praticien éclairé.

D'autre part, le médecin par les soins qu'il distribue aux indigènes, par la confiance qu'il leur inspire, constitue un agent merveilleux de pénétration pacifique.

Les situations créées dans les colonies françaises offrent un débouché très intéressant à l'activité des jeunes médecins. Ceux-ci en jugeront d'après les conditions qui sont faites, par contrat, aux médecins français désireux de servir dans les différentes colonies.

Médecins
contractuels pour les Colonies françaises.

CONDITIONS ACTUELLES DES CONTRATS

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
comprenant : Sénégal, Guinée, Soudan, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Dahomey, Togo.

Contrats de cinq ans renouvelables.

Solde de présence en France.	11.000 fr.
Supplément colonial (7/10) .	7.000
Solde coloniale. . . .	18.700 fr.

Indemnité de zone, de 5 à 8 francs par jour, de 1.825 à 2.920 francs.

Indemnités de fonctions variables.

Indemnités de charges de famille réglementaires.

Total approximatif : de 20.525 francs à 21.620 francs.

Augmentation de solde de 1.200 francs en France, de 2.040 (1.200 + 7/10) aux colonies, au bout de deux ans de séjour colonial, sur proposition du Chef du Service de Santé.

Congé de six mois au bout de deux ans, voyage gratuit pour le médecin et sa famille.

Indemnités de zone, de charges de famille et toutes indemnités accordées aux médecins de l'Assistance.

Indemnité de premier départ, correspondant à un mois de solde de France, soit 916 fr. 60, payables moitié en France, moitié à l'arrivée dans la colonie.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
comprenant : Moyen Congo, Oubanghi-Chari, Tchad, Gabon.

Médecins de moins de trente-cinq ans, *célibataires*, contrats de deux ans, renouvelables, pour servir uniquement dans les secteurs de prophylaxie de la maladie du sommeil (les arrêtés concernant le service dans ces secteurs seront communiqués aux candidats intéressés).

Solde de présence en France.	10.000 fr.
Supplément colonial.	10 000
Indemnité de secteur	5.000
Total	25.000 fr.

Indemnité de premier départ, fixée à un mois de solde de France, soit 835 francs.

En cas de renouvellement de contrat, la solde et le supplément colonial pourraient être portés à 12.000 francs.

MADAGASCAR

Contrats de trois ans, renouvelables.

Solde de présence en France . .	7 300
Supplément colonial (6/10) . . .	4.500
Solde coloniale	12.000

Indemnité de zone : de 4 à 6 francs par jour : 1.460 à 2 200 francs.

Indemnité de fonction variable.

Indemnité de charges de famille réglementaire.

Total approximatif : de 13.460 à 14.200 francs.

Augmentation de 1.000 francs en France, de 1.600 (1.000 × 6/10) dans la colonie, au bout de trois ans de séjour colonial, sur la proposition du Chef du Service de Santé.

Indemnité de premier départ égale à un mois de solde de France, soit : 525 francs.

INDOCHINE

Ne recrute des contractuels qu'en cas d'insuffisance de recrutement par concours. Quelques vacances actuellement.

Contrats de trois ans renouvelables.

Solde de présence en France	9.000 fr.
Supplément colonial	3.090 piastres.

(Cour de la piastre variable : actuellement de 5 à 7 fr.)

Conditions générales des contrats et renouvellements :

Limite d'âge : trente-deux ans. Conditions d'aptitude physique au service dans les colonies.

Contrat provisoire signé à Paris, contrat définitif signé à l'arrivée dans la colonie.

Les médecins retraités du Corps de Santé des Troupes coloniales ayant servi en Indochine peuvent être engagés, sous réserve de l'aptitude physique.

Limite d'âge : 50 ans, à la signature du contrat. Solde fixée dans chaque cas particulier, tenant compte de l'ancienne solde d'activité.

Il y a lieu de faire remarquer que les candidats jeunes ayant l'intention de faire une carrière coloniale ont intérêt à entrer dans le corps des médecins de l'Assistance de l'Indochine, où ils ont des avantages d'avancement et de retraite. Le régime des contrats convient plutôt aux médecins plus âgés, ayant dépassé 30 ans et n'ayant pas de services antérieurs leur comptant pour la retraite.

La date probable du concours des médecins de l'Assistance de l'Indochine est la deuxième quinzaine de Décembre de l'année courante.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Contrats de 5 ans renouvelables.

Solde coloniale . . . . (Demi-solde en France.)	6.000 à 8.000 fr.
Indemnité annuelle municipale.	1.500
Frais de monture et déplacement tournées	1.000
	8.500 à 10.000 fr.

Possibilité d'*augmentation de 1.000 francs après trois ans*, et, de nouveau, de 1.000 francs après cinq ans.

Pièces à fournir pour les engagements coloniaux.

1° Acte de naissance;

2° Extrait du casier judiciaire, datant de moins de trois mois;

3° Certificat de bonne vie et mœurs;

4° Etat signalétique et des services militaires, délivré par le bureau de recrutement;

5° Certificat médical;

6° Copie des titres, certifiée par le maire ou le commissaire de police;

7° Pour l'*Afrique équatoriale*, déclaration constatant que l'intéressé a pris connaissance de l'arrêté concernant les secteurs de prophylaxie de la maladie du sommeil.

8° Pour la *Nouvelle-Calédonie*, déclaration constatant que l'intéressé a pris connaissance de l'arrêté organisant le service médical de colonisation en Nouvelle-Calédonie.

NOTA. — Il n'est consenti d'engagements pour les colonies françaises, pays de protectorat ou à mandat, qu'à des médecins de nationalité française pourvus du diplôme d'Etat de docteur en médecine français.

La priorité est donnée aux candidats ayant obtenu le diplôme de médecin colonial d'une faculté ou d'une école de médecine française.

CONGRÈS MÉDICAL FRANCO-POLONAIS

Le Congrès médical franco-polonais, que les circonstances exceptionnelles ont empêché d'avoir lieu l'année dernière, se tiendra à Varsovie les 3, 4, 5 et 6 Septembre prochain.

Il est dû à l'initiative de la Société médicale polono-française de Varsovie.

Le Congrès de Varsovie a pour but de mettre en contact personnel les médecins et savants français et le monde médical polonais, de faire connaître aux médecins français la Pologne, tant au point de vue de la nature du pays que de son histoire et de sa culture, de propager parmi les médecins polonais la science médicale française.

La partie scientifique du Congrès comprendra des conférences et des communications médicales des médecins français et polonais, prononcées en partie à Varsovie, en partie à Cracovie et Posnan.

Les congressistes visiteront les villes de Varsovie, Cracovie et Poznan et les stations balnéaires et climatiques, telles que Zakopane, Krynica, Ciechocinek.

Le Gouvernement polonais accorde aux congressistes la gratuité des visa de passeports; il est probable que de même la gratuité de trans-

port soit accordée sur les chemins de fer polonais.

Etant donné la crise de logement en Pologne, les confrères polonais offrent de loger les congressistes ; des chambres d'hôtel seront réservées par les soins du comité du Congrès pour ceux qui en exprimeraient le désir. Le prix approximatif du voyage, dont la durée totale sera de quatorze jours, tous frais compris, sera de 700 francs en 2e classe, 900 en 1re, 1.500 en sleeping. Un service régulier d'avion fonctionne entre Paris et Varsovie. Prix du voyage Paris-Varsovie 800 fr.

Les adhésions et communications scientifiques, ainsi que toutes demandes de renseignements doivent être adressées jusqu'au 10 Juillet au Secrétaire général du Comité médical franco-polonais, M. Hufnagel, 41, rue Poussin, Paris (16e).

LES GRANDS INQUIETS

Combien d'entre nous, en ce qui concerne leur système nerveux, sont vraiment équilibrés ?

— Mais, la grande majorité, répondront sans aucun doute les esprits superficiels.

— Bien peu, diront, au contraire, ceux qui analysent vraiment les caractères et étudient minutieusement le fond des choses.

Dans les milieux intellectuels en particulier, nombreux sont ceux ou celles dont le cerveau subit des tortures plus ou moins vives, plus ou moins fréquentes et inconnues du vulgaire.

Celles-ci, au surplus, se traduisent suivant par des modes variés, en particulier par un état plus ou moins marqué d'anxiété dont les uns triomphent avec le temps, et ce sont les sujets normaux, et dont les autres souffrent parfois terriblement, et ce sont, comme le notait très judicieusement notre confrère Paul Voivenel, dans une conférence sur *Les grands inquiets*, — conférence faite par lui à l'Association professionnelle et générale des étudiants de Toulouse il y a quelques mois et dont le texte vient d'être résumé en une intéressante brochure, *Les inquiets constitutionnels*. « Ceux-là, dit M. Voivenel, sont mis au monde pour souffrir de tout, et ce qui n'est pour nous qu'une excitation agréable, leur devient fatalement un supplice. La moindre chose les fait douloureusement tressaillir. Leur imagination anxieuse s'attache à tout assombrir. Ils vivent dans une lourde atmosphère de crainte et d'attente. »

De tels inquiets sont fréquents en particulier parmi les artistes et les littérateurs et, dans une certaine mesure, il semble que le talent de ces intelligences supérieures soit nettement influencé par leur état morbide, que celui-ci soit la conséquence d'une maladie ou encore qu'il se soit manifesté dès la naissance.

C'est ainsi, constate M. Voivenel, que la tuberculose, que la syphilis prédisposent à l'inquiétude, comme il est aisé de le constater en regardant par exemple, l'œuvre d'écrivains ou d'artistes morts phtisiques, tels Millevoye, Schiller, Maurice de Guérin, Watteau, Schubert, Mozart, Laforgue, Glatigny, Albert Samain, Mérimée, Bastien-Lepage, etc.

Mais comme nous le notions à l'instant, la maladie n'est point seule à réagir de la sorte sur l'état mental de l'artiste ou de l'écrivain.

De nombreux sujets, dès le berceau, pourrait-on dire, connaissent l'inquiétude si bien que leur existence entière n'est qu'une lutte contre l'angoisse : tels furent Pascal, Edgard Poë, Hoffmann, Rousseau, Baudelaire, Dostoïewsky, Byron, Shelley, Flaubert, Gérard de Nerval, Verlaine, Rollinat, Barbey d'Aurévilly, Sully-Prudhomme, etc., etc.

Aussi, devant ce véritable martyrologe de tant de grands esprits, comment être surpris que certains d'entre eux s'en viennent demander « aux paradis artificiels », aux toxiques et aux stupéfiants, alcool, vin, opium, éther, haschisch, des joies impossibles et surtout l'oubli, c'est-à-dire le repos.

Voilà ce que M. Paul Voivenel a excellemment montré dans sa conférence aux étudiants toulousains et c'est justement parce qu'il a réussi dans cette tâche que nous nous devions de la signaler à nos lecteurs.

G. V.

PARASITOLOGIE PRATIQUE

LE CYCLE ÉVOLUTIF DES BOTHRIOCÉPHALES

Nous connaissons depuis longtemps la pathogénie de l'anémie bothriocéphalique. Cette helminthiase est assez fréquente sur le littoral de la Baltique, dans la région des lacs suisses et italiens, ainsi que du lac du Bourget, en France. Hors d'Europe, on la rencontre au Turkestan, au Japon, en diverses contrées d'Afrique australe, à Madagascar, sur le territoire des grands lacs aux Etats-Unis. Le bothriocéphale large (*Dibothriocephalus latus*), agent de cette affection, est un grand ver, assez semblable aux ténias, dont il diffère par la présence de bothridies céphaliques au lieu de ventouses, par la situation du pore génital, médian et non latéral, et enfin par l'existence d'un orifice de ponte, ce qui signifie que les œufs sont mis en liberté dans l'intestin du malade et expulsés avec ses matières fécales. Le diagnostic se fait donc par l'examen microscopique des selles. Rappelons enfin, qu'outre les symptômes habituels du téniasis, le ver en question peut occasionner, surtout en Finlande, une anémie spéciale, accompagnée d'hémorragies et de signes d'intoxication dont on trouvera la description clinique dans tous les ouvrages classiques. Les altérations du sang sont très marquées : contrairement à ce qui se passe dans les autres helminthiases, on n'observe pas d'éosinophilie.

L'étiologie de cette affection nous est également connue depuis que M. Braun (1881) a découvert les larves du parasite (plérocercoïdes) dans les muscles de divers poissons d'eau douce, C'est en consommant la chair de ces poissons.

après une cuisson insuffisante, que l'on s'infeste. Ainsi s'explique la fréquence du bothriocéphale dans les régions lacustres.

Cependant, jusqu'à une époque récente, on ignorait la façon dont le poisson lui-même peut contracter le plérocercoïde. On supposait tout naturellement que c'était en avalant les œufs du ver, disséminés dans l'eau par les selles des malades; mais tous les essais pour réaliser expérimentalement cette infestation avaient échoué. C'est grâce aux recherches entreprises par F. Rosen, d'abord en collaboration avec C. Janicki, puis isolément, que le problème a pu être élucidé. Ces expériences ont été faites à Neufchâtel, dans le laboratoire du professeur O. Fuhrmann, dont les travaux sur les Cestodes sont universellement appréciés (*Bull. Soc. neufchâteloise des Sc. nat.*, XLIII, 1918).

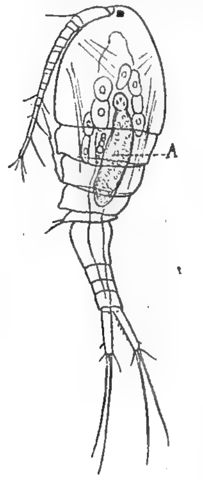


Fig. 1. — *Cyclops strenuus* hébergeant un procercoïde (A), dans sa cavité générale. (D'après F. Rosen.)

L'œuf, examiné dans les matières fécales, est elliptique, de couleur brun foncé. Il a 68 à 70 μ de long sur 40 à 45 μ de large et porte un clapet à l'un de ses pôles. S'il arrive en milieu aquatique, il évolue et donne, comme tous les Cestodes, un embryon hexacanthe, muni d'une couronne de cils. Cet embryon s'échappe alors de sa coque en soulevant le clapet polaire et se met à nager.

Pour que le développement continue, il est nécessaire qu'un petit crustacé d'eau douce : *Cyclops strenuus* ou *Diaptomus gracilis*, intervienne comme premier hôte intermédiaire. Il avale la forme nageante; l'hexacanthe arrivé dans l'intestin se débarrasse de sa couronne de cils et pénètre dans la cavité générale du crustacé. Là, il subit une transformation et devient procercoïde (fig. 1). Mais le *Cyclops* ou le *Diaptomus* sont eux-mêmes la proie de poissons. Ceux-ci, absorbant un crustacé parasité, le procercoïde est mis en liberté dans leur estomac et va se loger dans les muscles où il devient plérocercoïde (fig. 2). Le reste du développement nous est connu. C'est en consommant ces poissons que l'homme s'infeste.

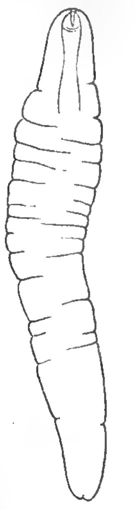


Fig. 2. — Plérocercoïde extrait de la cavité cœlomique du brochet. (D'après F. Rosen.)

Le Bothriocéphale, pour accomplir son cycle, a donc besoin de deux hôtes intermédiaires et d'un hôte définitif. Il est probable que tous les Bothriocéphalidés évoluent de même. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de *B. mansoni* qui parfois parasite l'homme à l'état larvaire (*Sparganum mansoni*) et dont le développement ressemble à celui que nous venons de décrire. Il en est de même des ligules, *Triaenophorus*, *Abothrium*, dont l'histoire a été également élucidée par F. Rosen. Mais ces derniers n'ont pas d'intérêt médical.

En définitive, au point de vue prophylactique, nos idées sur l'étiologie de l'anémie bothriocéphalique ne sont pas modifiées. Comme nous le savions déjà, c'est bien en mangeant du poisson parasité que l'on contracte la maladie.

Néanmoins ces recherches ont un grand intérêt : elles nous ont fait voir que les cycles évolutifs de Cestodes étaient loin de s'accomplir suivant un type uniforme et ont attiré l'attention sur la nécessité de les étudier par la méthode expérimentale.

Ch. Joyeux.
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU VIVANT

Anomalie de développement de l'occipital.

Le professeur Bertolotti vient de publier une observation remarquable tant par la rareté du fait que par la netteté de l'épreuve radiographique.

Il s'agit d'une fillette de 6 ans qui présentait un spina-bifida cervical auquel était associée une

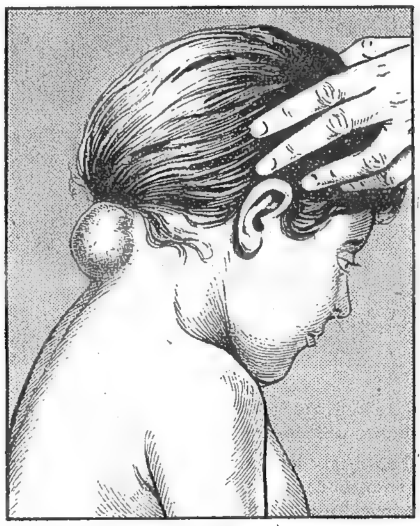


Fig. 1. — Fillette de 6 ans ayant un spina-bifida cervical, compliqué de méningocèle (Observation de M. Bertolotti).

suture sagittale médiane de l'écaille de l'occipital.

Examinons, en effet, la radiographie ci-après : on distingue, sous l'ombre projetée par l'arcade dentaire supérieure, un mince intervalle linéaire et sinueux qui se dirige en bas vers le trou occi-

pital. On ne confondra pas cette ligne sinueuse avec un trait de fracture; d'ailleurs, Bertolotti a suivi cette petite malade plusieurs années (1916-1920), il l'a radiographiée à diverses reprises sans noter de changement appréciable, ce qui élimine toute cause d'erreur. Il faut donc admettre, chez cette enfant, la persistance de la

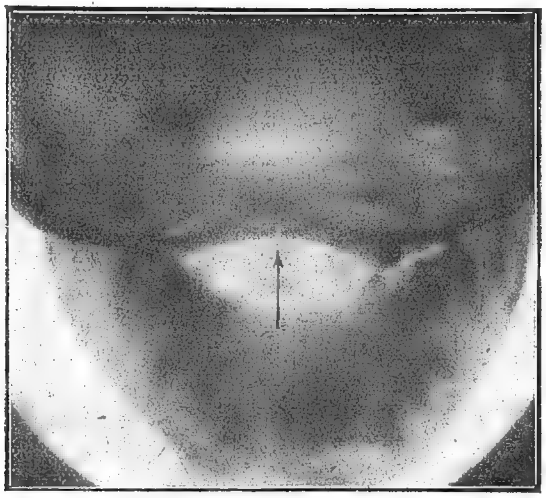


Fig. 2. — Radiographie de la malade représentée dans la figure précédente (Cliché de Bertolotti.)

Le spina-bifida cervical est accompagné de la division en deux moitiés de l'écaille de l'occipital. On distingue sur la radiographie (direction de la flèche) une suture sagitale médiane divisant l'écaille en deux moitiés.

suture médiane de l'écaille de l'occipital. Plusieurs anatomistes (Galeno, Vesaglio, Henle, Krause) ont trouvé, exceptionnellement, cette variation sur le cadavre, mais c'est la première fois, à notre connaissance, qu'on la découvre sur le vivant par le moyen des rayons X.

Rappelons que beaucoup d'auteurs admettent qu'il existe primitivement deux points d'ossification pour l'écaille de l'occipital; ces deux points se réuniraient très précocement, vers la huitième semaine, en un seul centre d'ossification, sans laisser de trace visible de suture. Cette curieuse observation semble démontrer cette duplicité primitive.

André Feil.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LE CORYZA

J'ai entendu jadis raconter l'histoire d'un médecin qui s'était converti à l'homœopathie sur l'assurance d'un confrère, partisan convaincu de la loi des semblables, que les sectateurs de la doctrine de Hahnemann pouvaient guérir le rhume de cerveau. Loin de moi la prétention de rallier mes lecteurs à la phytothérapie en la leur présentant comme capable d'accomplir une telle prouesse : mais je peux leur affirmer qu'ils trouveront dans cette méthode des moyens propres à adoucir les affres du coryza, à satisfaire aux légitimes exigences des malades que ne contente pas le conseil classique : « Si vous êtes enrhumé du cerveau, prenez un mouchoir ou même plusieurs mouchoirs ».

Dès le début de la maladie, lorsque la muqueuse nasale se transmue en fontaine, que les yeux larmoient, que les éternuements se succèdent en salves, on calmera la tempête en faisant renifler doucement une infusion chaude de Marjolaine ou d'Origan : ce remède bien simple, indiqué jadis par Simon Paulli au fameux Wallenstein, m'a souvent donné les meilleurs résultats. On pourra y joindre, 2 ou 3 fois par jour, des fumigations : le mélange suivant exerce sur les muqueuses une action sédative et décongestionnante des plus nettes :

Essence d'Origan	XXV gouttes.
— de menthe	XX —
— de lavande	XXX —
Teinture d'Aunée	50 gr.

Une cuillerée à café pour un bol d'eau bouillante, dont on aspirera les vapeurs pendant 3 minutes. Lorsque les sécrétions épaissies obstruent les fosses nasales, on introduira dans chaque narine, après la fumigation, gros comme un pois de la pommade :

Essence de verveine	II gouttes.
— de menthe	VI —
Intrait de marron d'Inde	0 gr. 05
Lanoline	5 gr.
Vaseline	15 gr.

Le coryza entraîne, la plupart du temps, une céphalée très pénible, un état d' « inconfortabilité », d'obnubilation dont l'intensité est hors de proportion avec la bénignité de l'affection. Aux cachets de substances en *ine* que les malades ont la fâcheuse habitude de se prescrire, au détriment de leur estomac et de leurs reins, j'ai accoutumé de substituer cette formule inoffensive et, cependant, efficace :

Poudre récente d'Anthemis nobilis triturée avec Q. S. de sucre	0 gr. 50
— de semences de jusquiame	0 gr. 05

Pour un cachet : de 2 à 3 par jour avec une infusion chaude. Bien spécifier sur l'ordonnance : poudre récente d'Anthemis nobilis et non poudre de camomille, pour des raisons à la fois physiologiques et psychologiques : la plante, pulvérisée depuis un certain temps, a perdu l'essence qui lui confère son activité, de même qu'elle perd son prestige si on la présente au malade sous son nom vulgaire.

On peut aussi prescrire l'Anémone pulsatile et l'Euphraise : ces simples, que les homœopathes considèrent comme susceptibles de faire avorter le coryza, exercent du moins une action antispasmodique qui peut être utile chez les sujets particulièrement nerveux. On formulera :

Alcoolature d'Anémone pulsatilla	5 gr.
— d'Euphrasia officinalis	10 gr.

XV gouttes dans une cuillerée d'eau sucrée 4 fois par jour.

Tous ces moyens, s'ils ne diminuent pas considérablement la durée du coryza, en rendent les symptômes moins pénibles et mettent les patients à même de ne pas trop « se tempester aux secousses et assaults de cette maladie ».

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

Bruxelles (15 au 20 Juillet 1921).

Questions mises à l'étude. — 1° Organisation générale du Service de Santé aux armées et rapports du Service de Santé militaire avec la Croix Rouge; rapporteur belge : M. Vandersmissen.

2° Etude clinique et thérapeutique des gaz de combat employés pendant la guerre par les Empires centraux, les séquelles de leur action sur l'organisme et leur influence sur les invalidités; rapporteur belge : M. Fredericq.

3° Lutte antituberculeuse et antivénérienne à l'armée; rapporteurs belges : *a*) antituberculose : MM. Colard et Spehl; *b*) antivénérienne : MM. Glibert et Dejardin.

4° Les enseignements de la guerre dans le traitement des fractures des membres; rapporteurs belges : MM. Derache et de Marneffe.

5° Epuration des eaux en campagne; rapporteur belge : pharmacien Erculisse.

Règlement. — Article 1er. — Tous les pays adhérents au Congrès donneront pour chacune des questions mises à l'étude un rapport officiel que présentera le délégué de ce pays.

Art. 2. — L'exposé du rapport ne pourra dépasser 20 minutes.

Art. 3. — Chacune des questions fera en outre l'objet de communications dont l'exposé ne pourra dépasser dix minutes. La discussion qui suivra sera libre. Cinq minutes seront accordées à chaque membre. Des projections lumineuses pourront être faites.

Art. 4. — La discussion étant close, les rapporteurs, les membres ayant présenté une communication ou ayant pris part à la discussion se réuniront pour élaborer des conclusions générales. Ces conclusions générales seront soumises au vote du Congrès.

Art. 5. — Tous les rapports et communications devront être adressés au secrétariat général du Congrès (Hôpital militaire de Liége). Chaque rapport et chaque communication devront être accompagnés d'un résumé ne dépassant pas une page.

Art. 6. — Les rapports et communications pourront être rédigés en français, en anglais ou en italien.

Art. 7. — La cotisation du Congrès est fixée à 25 francs (belges).

Art. 8. — Les dames et les familles des Congressistes peuvent s'inscrire comme membres associés. La cotisation est fixée à 15 francs. Cette cotisation ne donne pas droit aux publications du Congrès.

Art. 9. — Les demandes d'inscription devront être accompagnées du montant de la cotisation; ce montant pourra être versé directement au compte-chèque postal n° 41042 (pharmacien principal Lajeot, directeur au ministère de la Défense Nationale, 15, rue Boduognat, Bruxelles).

Programme provisoire. — Vendredi 15 Juillet, à 20 heures : Ouverture du Congrès. Discours de M. l'inspecteur général du Service de Santé Wibin, président du Congrès. Allocutions des délégations étrangères. Réception intime.

Samedi 16 Juillet, à 9 heures : Organisation générale du Service de Santé aux armées et rapports du Service de Santé militaire avec Croix-Rouge.

Samedi 16 Juillet, à 2 h. 1/2 : Etude clinique et thérapeutique des gaz de combat employés pendant la guerre par les Empires centraux, les séquelles de leur action sur l'organisme et leur influence sur les invalidités.

Dimanche 17 Juillet : Excursion à Spa. Réception par les autorités locales et par la Compagnie Fermière des eaux.

Lundi 18 Juillet, à 9 heures : Lutte antituberculeuse à l'armée. — A 2 h. 1/2 : Lutte antivénérienne à l'armée. — A 19 heures : Banquet.

Mardi 19 Juillet, à 9 heures : Les enseignements de la guerre dans le traitement des fractures des membres. — Après-midi : Visite de l'hôpital militaire d'Anvers et de la pharmacie centrale de l'armée.

Mercredi 20 Juillet, à 9 heures : Epuration des eaux en campagne.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Le secret médical dans l'armée.

D. — *Je me permets de vous demander de nous donner quelques renseignements au sujet des questions suivantes :*

a) *Si les 5 années d'études préliminaires, accordées aux élèves du Service de Santé militaire, viennent en déduction des 30 années de service qui ouvrent droit à la retraite ?*

b) *Dans quelles mesures, dans un corps de troupe, le médecin peut-il communiquer au commandement (à tous les échelons) le diagnostic des malades, sans risquer de compromettre le secret médical, tout spécialement dans un cas de syphilis?*

R. — I. Les 5 années d'études préliminaires, accordées aux médecins militaires, viennent en déduction des 30 années de service nécessaires pour ouvrir des droits à la retraite.

II. — Dans l'armée, dans cette vie en commun, le secret professionnel est bien difficile à garder. D'ailleurs quel inconvénient y a-t-il qu'un capitaine puisse voir sur le cahier des malades que quelques-uns de ses hommes sont atteints d'angine, de rhume, de bronchite, d'excoriations des pieds ou des fesses, etc... L'essentiel, pour le patient comme pour le chef d'unité, est de savoir le mode et la durée des exemptions pour que le service puisse être réglé.

Beaucoup de médecins ne portent pas de diagnostic sur le cahier de visite pour obéir au secret professionnel : ils sont dans leur droit.

Personnellement nous estimons que les chefs d'unités doivent savoir le motif des exemptions et être fidèlement renseignés sur l'état de santé ou la déficience physique de leurs hommes. La lumière (et non le mystère) doit planer sur les décisions médicales, qui peuvent entraîner des sanctions physiques ou morales. Le mystère favorise le doute et crée parfois des rancunes : nous en avons vu des exemples.

Pour les maladies contagieuses, telles que la scarlatine, la rougeole, la méningite cérébro-spinale épidémique, etc., il est indispensable de les porter à la connaissance du commandement, pour qu'il puisse

faire prendre les mesures prophylactiques habituelles et spéciales à chacune d'elles, afin d'étouffer ces affections dans leur foyer initial.

Au point de vue administratif, ces maladies contagieuses ne doivent pas être ignorées, car la rougeole peut réveiller une tuberculose qui dort et la scarlatine déterminer une néphrite, susceptible d'entraîner la réforme avec pension (maladie contractée en milieu épidémique).

Seules les maladies vénériennes, surtout la syphilis, ne doivent jamais être indiquées, portées sur un état nominatif quelconque. Pour ces maladies, on doit utiliser sur les billets d'hôpital le numéro de la statistique médicale, ou se servir de la lettre majuscule grecque Σ. Ce billet d'hôpital sera ensuite transmis au médecin-chef sous enveloppe.

Il me parait aussi indispensable de traiter les syphilitiques non à l'infirmerie, mais à l'hôpital, car le secret professionnel y sera mieux gardé.

***

Cette question a été longuement discutée devant la Société médico-chirurgicale du Val-de-Grâce : les intransigeants du secret professionnel se sont heurtés à des impossibilités administratives. Que votre conscience guide vos expertises médicales, cache avec soin les maladies *secrètes* et obéisse au vieil adage : *Primo non nocere.*

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Physiologie normale et pathologique du nourrisson, par E. Lesné et Léon Binet. 1 vol. in-8° de 298 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 18 fr.

Ce livre, comme l'écrit le professeur Charles Richet dans la préface, est l'œuvre commune d'un physiologiste et d'un médecin, avec cette caractéristique intéressante que le physiologiste est un très bon médecin et que le médecin connaît excellemment la physiologie. Le sujet qu'ils traitent, d'une importance capitale, n'a pas encore été l'objet d'une publication spéciale et les auteurs étaient particulièrement qualifiés pour combler cette lacune de notre littérature médicale. Leurs recherches personnelles ont été entreprises depuis longtemps déjà à l'hospice des Enfants-Assistés dans le service du professeur Hutinel; elles ont été poursuivies ces dernières années à la crèche de l'hôpital Tenon et de l'hôpital Trousseau et complétées par des travaux expérimentaux sur le jeune animal dans les laboratoires de physiologie et de médecine expérimentale.

Les auteurs étudient en détail le fonctionnement des divers appareils du nourrisson avec quelques considérations pathologiques et ils envisagent également la physiologie du prématuré. Leur travail comprend les chapitres suivants :

I, *Sang*; II, *Mécanique circulatoire*; III, *Respiration*; IV, *Digestion et nutrition*; V, *Sécrétion urinaire*; VI, *Glandes à sécrétion interne*; VII, *Glandes mammaires et génitales*; VIII, *Peau*; IX, *Thermométrie et calorimétrie*; X, *Croissance*; XI, *Système nerveux*; XII, *Système musculaire*; XIII, *Mouvements*; XIV, *Sens*; XV, *Composition chimique du corps*; XVI, *Moyens de défense de l'organisme.*

Une grande partie de ce livre est naturellement consacrée à l'alimentation lactée et à la digestion. Les auteurs ont fait porter leurs recherches sur de multiples points qui sont l'objet de controverses et sur lesquels ils publient des aperçus intéressants et originaux.

L'hygiène et la thérapeutique du premier âge qui, à juste titre, occupent une place de plus en plus importante dans les études médicales, ont pour base une connaissance approfondie de la physiologie du nourrisson. Ce livre rendra donc les plus grands services à la fois par sa portée scientifique et par les déductions pratiques que comportent les multiples enseignements qui s'en dégagent.

G. Schreiber.

Epidemic respiratory disease : the pneumonias and other infections of the respiratory tract accompanying influenza and measles, par E. L. Opie, F. G. Blake, J. C. Small et Th. M. Rivers, 1 vol. de 402 p. avec fig. (*C. V. Mosby Company*, éditeurs, Saint-Louis, 1921). — Prix : 6 dol. 50.

Ce livre représente le fruit d'une vaste enquête qui a été entreprise aux Etats-Unis, au cours de la guerre, par une Commission spécialement désignée en vue d'étudier les épidémies de pneumonies et d'autres infections des voies respiratoires, qui sévissaient au camp Funston, au camp Pike, etc.

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude clinique, anatomo-pathologique et bactériologique des complications respiratoires de la grippe. Les auteurs étudient également les pneumonies et broncho-pneumonies consécutives à la rougeole.

Tout en considérant le bacille de l'influenza comme l'agent étiologique spécifique de la grippe, ils font ressortir le rôle important que jouent dans les pneumonies grippales les streptocoques hémolytiques.

L'ouvrage se termine par un appendice qui relate des expériences d'inoculation à des singes (par les voies naso-pharyngienne et trachéale) du bacille de l'influenza et de micro-organismes isolés de pneumonies grippales.

L. Cheinisse.

LIVRES REÇUS

2492. **Précis de rachianesthésie générale**, par G. Le Filliatre, chirurgien de l'infirmerie spéciale des prisons de France. 1 vol. de 125 pages, avec 29 figures (*Le François*, libraire-éditeur).

2493. **Das Zweckmässigkeitsproblem und das Indifferenzprinzip**, par K. Frankauser. 1 vol. de 356 p. (*J.-H. Ed. Heitz*, éditeurs, Strasbourg, 1920).

2494. **Virchow's Archiv für pathologische Anatomie und Physiologie und für klinische Medizin**, publié par Otto Lubarsch. 1 vol. de 674 pages, avec figures (*Julius Springer*, éditeur, Berlin).

2495. **Outlines of Zoology**, par J. A. Thomson, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Aberdeen. 7e édition revue. 1 vol. de 870 pages, avec 437 illustrations (*Frowde Hodder and Stoughton*, éditeurs). — Prix : 18 sh. *net.*

(*Voir la suite, p.* 939.)



OVULES "ROCHE" AU THIGÉNOL doses à 30%
F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie PARIS
Thigénol Roche
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine
EN GYNÉCOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RESULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS, F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges, Paris.

2496. **Epidemic respiratory disease**, par Eugène Opie, Francis Blake, James Small, Thomas Privers. 1 vol. de 402 pages, avec 33 figures (*G. V. Mosby Company*, Saint-Louis). — Prix : 6 $ 50.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux.

Léon Bérard et Ch. Dunet. — A propos d'un cas de pseudo-hermaphrodisme à type androgynoïde régulier. La castration est-elle indiquée chez les pseudo-hermaphrodites mâles ?

Kano Moukayé. — Adénomes bénins du corps utérin de type décidual.

Henri Hartmann. — Pathogénie, étiologie et anatomie pathologique des prolapsus génitaux

J. Henrotay. — Organisation moderne d'une maternité.

Paul Coulnaud et René Clogne. — Examen chimique du sang chez quelques infectées puerpérales ; sa valeur clinique dans l étude du pronostic.

Thérapeutique obstétricale :

A. Brindeau. — La décortication rénale dans l'éclampsie.

Sociétés savantes.

Association française pour l'étude du cancer.

Société des sciences médicales et biologiques de Montpellier et du Languedoc méditerranéen.

Analyses.

L'Enseignement Médical à Paris

La Presse Médicale *publie chaque samedi un tableau des COURS, LEÇONS et CONFÉRENCES, qui ont lieu chaque jour à Paris ; celui-ci paraît sous forme d'un* hors-texte, *inséré dans le service de nos abonnés de Paris, Seine et Seine-et-Oise et dans les exemplaires réservés à la vente au détail.*

Si certains de nos abonnés des départements ou de l'étranger désiraient recevoir ce supplément, il leur suffira d'en faire la demande à l'Administration du journal en joignant à leur lettre la dernière bande d'abonnement.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Cours de perfectionnement sur les Maladies de la nutrition, sous la direction de M. le professeur Chauffard, avec le concours de MM. Noël Fiessinger, agrégé ; Laroche et Flandin, anciens chefs de clinique; Brodin, chef de clinique; J. Huber, chef de clinique adjoint; Troisier et Grigaut, chefs de laboratoire.

Ce cours commencera le vendredi 1er Juillet 1921, à 10 h., à la clinique et continuera tous les jours, sauf le dimanche, le matin à 10 h. et le soir à 3 h.

Programme du cours. — Vendredi 1er Juillet, à 10 h., M. le professeur Chauffard. Evolution générale actuelle de la thérapeutique. — Vendredi 1er Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Le métabolisme de la cholestérine. La cholestérinémie et la lithiase biliaire.

Samedi 2 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Etude clinique de la lithiase biliaire. — Samedi 2 Juillet, à 3 h., M. N. Fiessinger. Pathogénie de la lithiase biliaire. Les régimes de la lithiase biliaire. Les cholagogues. Les cures hydrominérales. Les indications du traitement chirurgical.

Lundi 4 Juillet, à 10 h., M. Brodin. Les glycémies, le seuil glycémique. L'acidose et sa signification. Classification des diabètes. La nutrition des diabétiques. — Lundi 4 Juillet, à 3 h., M. Brodin. Etude clinique du diabète. Ses formes cliniques et ses complications.

Mardi 5 Juillet, à 10 h., M. Brodin. Le traitement du diabète et de ses complications. — Mardi 5 Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Le métabolisme de l'acide urique et son dosage.

Mercredi 6 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. La goutte et son traitement. Les médicaments de l'attaque de goutte et les régimes du goutteux. Les cures hydrominérales. — Mercredi 6 Juillet, à 3 h., M. Grigaut. Les troubles du métabolisme au cours des néphrites et le dosage de l'azotémie.

Jeudi 7 Juillet, à 10 h., M. J. Huber. Les obésités et le traitement de l'obésité. — Jeudi 7 Juillet, à 3 h., M. J. Huber. Les traitements des albuminuries et des états azotémiques.

Vendredi 8 Juillet, à 10 h., M. J. Huber. Classification des néphrites au point de vue clinique et thérapeutique. — Vendredi 8 Juillet, à 3 h., M. Flandin. Les états anaphylactiques et leurs traitements. L'anaphylaxie alimentaire.

Samedi 9 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. L'artério-sclérose, les hypertensions et leurs traitements, les cures de lavage. — Samedi 9 Juillet, à 3 h., M. J. Troisier. Les syndromes thyroïdiens et leur traitement.

Lundi 11 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Le rhumatisme chronique, ses formes cliniques et son traitement. — Lundi 11 Juillet, à 3 h., M. Troisier. Les syndromes hypophysaires et leur traitement.

Mardi 12 Juillet, à 10 h., M. J. Troisier. Les syndromes surrénaux et leur traitement. — Mardi 12 Juillet, à 3 h., M. G. Laroche. Les équilibres colloïdaux et le diagnostic de la syphilis.

Mercredi 13 Juillet, à 10 h., M. N. Fiessinger. Les données récentes au sujet d'une thérapeutique leucogène des maladies de la nutrition. — Mercredi 13 Juillet, à 3 h., M. N. Fiessinger. Comment se classent les cures hydrominérales dans les maladies de la nutrition.

Ce cours sera complet en 22 leçons. Chaque leçon sera suivie autant que possible par une démonstration pratique au laboratoire ou au lit du malade. Un résumé de chaque leçon sera remis aux auditeurs au début de la leçon. Le droit d'inscription est de 150 francs.

Institut de médecine coloniale. — La session de 1921 de l'Institut de médecine coloniale créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales, commencera le 3 Octobre et sera terminée le 13 Décembre.

A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen en vue du diplôme de : « Médecin colonial de l'Université de Paris ». Les examens auront lieu du 19 au 23 Décembre.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de Médecine (Ecole pratique, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine).

L'enseignement est organisé de la façon suivante :

Pathologie exotique. Professeurs : MM. Calmette, Dopter, Joyeux, L. Martin. — Parasitologie. Professeur : M. Brumpt. — Bactériologie. Professeur : M. Roger. — Hygiène et épidémiologie exotiques. Professeurs : MM. Marchoux, Teissier, Tanon. — Maladies cutanées. Professeur : M. Jeanselme. — Chirurgie des pays chauds. Professeur : M. Lecène. — Ophtalmologie. Professeur : M de Lapersonne. — Règlements sanitaires. Professeur : M. L. Bernard.

L'enseignement est à la fois théorique, pratique et clinique. L'enseignement théorique consiste en leçons didactiques faites dans les amphithéâtres, les laboratoires de la Faculté ou les hôpitaux. L'enseignement pratique comporte des exercices et manipulations auxquels les élèves sont individuellement exercés. Ils ont lieu dans les laboratoire de la Faculté. L'Institut possède trente microscopes à immersion dont vingt offerts par l'Union coloniale française. Ces microscopes sont mis à la disposition des élèves. L'enseignement clinique est donné à l'hôpital Claude-Bernard (siège de la clinique des maladies contagieuses, porte d'Aubervilliers), à l'hôpital Saint-Louis, à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Pasteur (25, rue Dutot).

Sont admis à suivre les cours de l'Institut de médecine coloniale : 1° Les docteurs en médecine français; 2° Les étrangers pourvus du diplôme de doctorat universitaire français, mention : médecine : 3° Les docteurs étrangers, pourvus d'un diplôme médical étranger admis par la Faculté de Médecine de Paris; 4° Les étudiants en médecine des Facultés françaises pourvus de seize inscriptions, sans distinction de nationalité; 5° Les internes en médecine des hôpitaux, à quelque degré qu'ils soient de leur scolarité. Les dames sont admises, si elles se trouvent dans l'une ou dans l'autre des conditions ci-dessus.

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 francs. — Un droit de bibliothèque, 10 francs. — Droits de laboratoires (Pathologie expérimentale, parasitologie, bactériologie), 350 francs. — Deux examens gratuits. — La dispense d'une partie des droits de laboratoire peut être accordée, à titre exceptionnel, par M. le Doyen, à des docteurs ou à des étudiants français qui devront adresser une demande justificative au secrétaire général de l'Institut de médecine coloniale.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté, à partir du 15 Septembre, tous les jours, de midi à 3 h. Les titres et diplômes, et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital maritime de Berck. — 12 leçons sur la tuberculose ostéo-articulaire et ganglionnaire et quelques éléments d'orthopédie pratique, par M. Sorrel, chirurgien des Hôpitaux de Paris, chirurgien en chef de l'Hôpital maritime; avec le concours de M. Ménard, chirurgien en chef honoraire de l'Hôpital maritime, et la collaboration de MM. Andrieu, chirurgien assistant de l'Hôpital maritime; Tridon, chirugien assistant de l'Hôpital maritime; Mozer, chef de laboratoire de l'Hôpital maritime; Parin, chef du laborotoire de radiologie de l'Hôpital maritime.

Programme du cours. — 18 Juillet : Généralités sur les tuberculoses ostéo-articulaires et ganglionnaires. Eléments de diagnostic fournis par le laboratoire et la radiographie. — 19 Juillet : Mal de Pott. Anatomie pathologique. Examens de pièces et de radiographies. — 20 Juillet : Mal de Pott. Diagnostic et traitement. — 21 Juillet : Coxalgie. Anatomie pathologique. Examens de pièces et de radiographies. — 22 Juillet : Coxalgie et traitement. — 23 Juillet : Tuberculose du genou et du tarse. — 25 Juillet : Tuberculose de l'épaule, du coude et du poignet. — 26 Juillet : Ostéites tuberculeuses. — 27 Juillet : Ostéites et ostéo-arthrites chroniques non tuberculeuses, diagnostic clinique, diagnostic de laboratoire. — 28 Juillet : Adénites chroniques, leur traitement (cure hélio-marine, radiothérapie, traitement chirurgical). — 29 Juillet : Rachitisme, traitement des déformations (redressement lent, ostéoclasie, ostéotomies, greffes osseuses...). — 30 Juillet : Les scolioses et leur traitement.

Les cours auront lieu l'après-midi, à 2 heures, à l'Hôpital maritime. Les matinées seront consacrées à des démonstrations pratiques.

Examen clinique, les lundis. Opérations et ponctions, les mardis et vendredis. Plâtres et appareils amovibles, les mercredis et samedis. Démonstrations de laboratoire, les jeudis.

Droits d'inscription : 150 francs. (Les internes des hôpitaux de Paris sont dispensés de ces droits.) Se faire inscrire par lettre adressée à M. Parin, Hôpital maritime, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

CONCOURS

Ecole principale du Service de Santé de la marine. — Composition du jury de concours pour l'admission à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine en 1921. Ligne médicale. Président : M. le médecin général de 2e classe, Valence; Membres : M. le médecin en chef, Averous et M le médecin principal, Barthe; Membre suppléant : M. le médecin principal, Dufour.

Ligne pharmaceutique. Président : M. le médecin général de 2e classe, Valence; Membres : M. le pharmacien chimiste en chef de 1re classe, Gautret; M. le pharmacien chimiste principal, Feroster; Membre suppléant : M. le pharmacien chimiste principal, Schluty.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi de chef de clinique des voies urinaires s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le lundi 24 Octobre 1921.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 40 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, 8 jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Le candidat élu est nommé pour deux ans, à partir du 1er Novembre 1921 et reçoit un traitement annuel de 2.400 francs.

Le candidat arrivé second pourra être nommé chef de clinique adjoint; ses fonctions seront gratuites.

Ecole de Médecine de Limoges. — Un concours sera ouvert, le 21 Novembre 1921, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture de ce concours. (*Journ. off.*, 13 Mai.)

Ecole de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira le 7 Novembre 1921, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 25 Octobre 1921, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant la date d'ouverture dudit concours.

Ecole de Médecine de Rennes. — Un concours s'ouvrira le 24 Octobre 1921, devant la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, pour un emploi de suppléant de chimie à l Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Médecin, chirurgien et pharmacien chimiste des hôpitaux militaires. — Les concours institués par le décret du 15 Juin 1920 pour l'obtention des titres de médecin des hôpitaux militaires, chirurgien des hôpitaux militaires, pharmacien chimiste du Service de Santé militaire s'ouvriront à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le 3 Novembre 1921, à 8 h.

Les épreuves complémentaires du concours prescrites par les articles 3 et 4 du décret du 15 Juin 1920 pour l'obtention du titre de spécialiste des hôpitaux militaires auront lieu après que la liste définitive de nomination des médecins et chirurgiens des hôpitaux militaires aura paru au *Journal officiel* et à une date qui sera fixée par le ministre de la Guerre.

Le nombre des titulaires à admettre à la suite de ces divers concours sera arrêté d'après le nombre des candidats et la valeur des concours.

Les instructions relatives à ces concours paraitront incessamment au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre.

Les officiers du Corps de Santé militaire, qui désireront y prendre part (médecins et pharmaciens-majors de 1re classe, médecins et pharmaciens-majors de 2e classe ayant au moins deux ans de grade au 1er Janvier 1921, et transitoirement pour les concours de 1921 médecins et pharmaciens principaux de 2e classe), devront faire parvenir leur demande, revêtue des avis hiérarchiques au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel), pour le 1er Octobre 1921 au plus tard. Ils stipuleront dans leur demande s'ils désirent se présenter aux épreuves complémentaires de « spécialités », en indiquant la spécialité choisie.

Les candidats aux concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé (médecine ou chirurgie), qui aura lieu le 1er Décembre 1921, pourront, s'ils le désirent, se présenter au concours de médecin ou de chirurgien des hôpitaux militaires, et devront adresser une demande distincte à cet effet.

Service de Santé de la marine. — Les concours pour les emplois de professeur et de chef de clinique, annoncés au *Journal officiel* du 20 Mars 1921, auront lieu dans les ports et aux dates ci-après :

A Rochefort, le 7 Septembre, pour l'emploi de professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'école principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux. Ce concours aura lieu dans les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 29 Juin 1908.

Composition du jury. — Président : l'inspecteur général du Service de Santé; Membres : M. le médecin en chef de 2e classe Aurégan, M. le médecin principal Dargein; Membre suppléant : M. le médecin en chef de 2e classe Brochet.

A Toulon, le 19 Septembre, pour l'emploi de chef de clinique ophtalmologique oto-rhino-laryngologique à l'école d'application de Toulon. Les conditions de ce concours ont été publiées au *Journal officiel* du 20 Mars 1921.

Composition du jury. — Président : l'inspecteur général du Service de Santé; Membres : M. le médecin en chef de 2e classe Viguier et M. le médecin principal Oudart; Membre suppléant : M. le principal Cras.

Les noms des officiers du Corps de Santé candidats à ces concours devront être télégraphiés au ministère 5 jours au moins avant l'ouverture des épreuves. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales. — En prévision de la prochaine réouverture de l'École d'application du Service de Santé des troupes coloniales, le concours annuel, prévu par l'instruction du 15 Juin 1909 modifiée par celle du 3 Décembre 1913, pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à ladite école, aura lieu à Paris (hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce), dans la première quinzaine de Novembre, à une date qui sera ultérieurement précisée, dans les conditions prévues par les instructions précités et par la circulaire du 7 Mars 1913.

En exécution de l'article 11 du décret du 7 Mai 1908, les médecins et pharmaciens-majors de 2e classe seront seuls admis à concourir.

Les demandes, formulées par les candidats, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours, seront revêtues de l'avis motivé de leur chef hiérarchique et adressées au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau); elles devront indiquer le ou les emplois pour lesquels ils désirent concourir, et parvenir avant le 1er Novembre prochain.

Les candidats devront être présents en France et n'avoir pas reçu de destination coloniale au 25 Octobre 1921. Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de service colonial, ni aucune autorisation de rentrer en France en vue de subir les épreuves du concours.

En raison des vacances à prévoir au 1er Janvier 1922, du fait de la reprise, à compter de cette date, du stage d'application réglementaire, à accomplir par les aides-majors des troupes coloniales, en exécution de l'article 3 du décret du 21 juin 1906, interrompu par la mobilisation, il sera procédé à la suite du concours dont il s'agit, à la nomination d'un professeur adjoint, pour chacune des chaires suivantes :

1° Clinique interne et maladies des pays chauds;
2° Clinique externe. Maladies spéciales. Chirurgie d'armée, bandages et appareils.
3° Bactériologie. Parasitologie. Hygiène militaire et coloniale. Police sanitaire et épidémiologie.
4° Anatomie chirurgicale et médecine opératoire.
5° Chimie et toxicologie. Pharmacie. Matière médicale coloniale. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de vermeil.* — M. Cantacuzène (Jean), de nationalité roumaine, professeur de la Faculté de Médecine, à Bucarest : médecin-colonel, chef du Service de Santé militaire pendant toute la durée de la guerre en Roumanie, de 1916 à 1918, a donné le concours le plus dévoué aux missions militaires et sanitaires française; a dirigé la mission sanitaire de la Croix-Rouge roumaine en France (1918-1919).

— M. Uytterhoeven (Victor), de nationalité belge, médecin à l'hôpital d'Ixelles-Bruxelles : a rendu des services à nos compatriotes prisonniers ou fugitifs; en 1918, a soigné avec beaucoup de dévouement les réfugiés français, notamment au cours d'une épidémie de grippe. (*Journ. off.*, 11 Avril.)

Médaille d'argent. — M. Lowis (Louis), de nationalité belge, docteur en médecine à Liège : a contribué à faciliter le passage en Hollande de soldats français; a été, pour ce motif, condamné à trois ans de travaux forcés par les autorités allemandes.

— M. Patry (Eugène), de nationalité suisse, chirurgien : a assuré, depuis trois ans, quoique résidant à Genève, le service chirurgical des hôpitaux de Gex d'une façon entièrement bénévole et avec un dévouement absolu.

— M. Riegler (Paul), de nationalité roumaine, professeur à l'Ecole supérieure de médecine vétérinaire a organisé et dirigé le service des sérums et des vaccins de l'école pendant la guerre.

— M. Negoescu (Michel), de nationalité roumaine, médecin-colonel de l'armée roumaine : a dirigé les

(*Voir la suite, p.* **943**.)

mesures de prophylaxies prises contre les maladies contagieuses dans l'armée et dans les villages. A contracté le typhus pendant son service.

— M. Negruzi (Jean), de nationalité roumaine, docteur en médecine : a dirigé l'hôpital de la Croix-Rouge de Barlad avec beaucoup de dévouement.

— M. Panaiescu (Vasile), de nationalité roumaine, médecin-colonel de l'armée roumaine : a pris part à l'application des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses; a contracté le typhus pendant son service.

— M. Romalo (Edouard), de nationalité roumaine, médecin-chef de l'hôpital de Brancoveanu : a fait partie de la mission médicale roumaine en France et pris une part active à la mise en vigueur des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses.

— M. Mezinscescu (Démètre), de nationalité roumaine, professeur à la Faculté de Médecine : a conduit et organisé les mesures de prophylaxie contre le choléra.

— M. Bruzaud (Alfred), de nationalité britannique, médecin-major de l'armée : à Etaples depuis le début des hostilités, a prodigué sans compter ses soins à la population civile à une époque où la ville manquait de médecins français.

— M. Carroll-Bull, de nationalité américaine : collaborateur du Dr Carel, docteur en médecine très dévoué à notre pays, a rendu d'immenses services comme savant et adjoint du Dr Carel.

— M. Proca (Ion), de nationalité roumaine, professeur à la Faculté de Médecine, médecin-colonel de réserve : conseiller technique d'épidémie de la première armée pendant la guerre, a contribué au succès des divisions sanitaires françaises en Roumanie.

— M. Manea (Jean), de nationalité roumaine, médecin-colonel de l'armée roumaine : a pris une part active à l'application des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses; a organisé le service de prophylaxie en Bessarabie; a contracté le typhus pendant son service.

— M. Goresco (Constantin), de nationalité roumaine : a dirigé pendant la guerre l'hôpital de maladies contagieuses n° 5 et organisé le service de prophylaxie contre les maladies contagieuses en Bessarabie et en Bucovine.

— M. Ionesco (Démètre), de nationalité roumaine, professeur à la Faculté de Médecine; a dirigé pendant la guerre un hôpital de maladies contagieuses et de maladies internes.

— M. Jeohary (Anibal), de nationalité roumaine, professeur à la Faculté de Médecine, médecin-colonel de réserve : a dirigé l'hôpital de médecine interne de l'Ecole normale de Jassy et grandement aidé les missions sanitaires françaises en Roumanie.

— M. Ciuca (Michel), de nationalité roumaine, chef des travaux à la Faculté de Médecine : a dirigé avec la plus grande compétence et un dévouement hors de pair un hôpital de contagieux pendant l'épidémie de typhus exanthématique et de choléra (1916-1919). (*Journ. off.*, 11 Avril.)

Médaille de bronze. — M. Balleanu (Ion), de nationalité roumaine, médecin-commandant de l'armée roumaine : assistant de laboratoire à la Faculté de Médecine. A dirigé pendant la guerre l'hôpital des maladies contagieuses n° 6; après une part active à l'application des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses, typhus et choléra.

— M. Challener (Lionel), de nationalité britannique, chirurgien militaire, capitaine R. A. M. C. : a rendu pendant quatre ans qu'il a passés en France de très grands services chirurgicaux aux habitants des régions où il a servi.

— M. Ardenois (Charles), de nationalité belge, médecin : docteur du Service de Santé de la Société française de bienfaisance à Bruxelles, a durant toute la guerre donné ses soins empressés à nos compatriotes nécessiteux.

— M. Ciuca (Alexandre), de nationalité roumaine, médecin vétérinaire : chef de travaux à l'Ecole vétérinaire de Bucarest : a dirigé pendant la guerre le service des sérums de l'armée.

— M. Combiescu (Démètre), de nationalité roumaine, médecin-commandant de l'armée roumaine : a collaboré pendant la guerre aux mesures contre le typhus exanthématique et le choléra; a dirigé les mesures de prophylaxie prises dans les trois arrondissements contaminés par ces deux maladies.

— M. Condrea (Pierre), de nationalité roumaine, chef de laboratoire des hôpitaux, assistant de laboratoire à la Faculté de Médecine : a pris une part active à l'application des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses; a contracté une maladie pendant son service.

— Mme Rainer (Marthe), de nationalité roumaine, chirurgien des hôpitaux pendant l'occupation allemande : a soigné les grands blessés, les défendant contre les envahisseurs avec un sang-froid remarquable.

— M. Ionescu Mihaiesti (Constantin), de nationalité roumaine : chef du service des séro-vaccins pendant la guerre, a fait partie de la mission médicale roumaine en France de Juillet 1918 à Mai 1919.

— M. Galasesco (Pierre), de nationalité roumaine, chef de laboratoire des hôpitaux, chef des travaux à la Faculté de Médecine : a dirigé pendant la guerre l'hôpital de maladies contagieuses n° 1; a pris une part active à l'application des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses; a été atteint de variole pendant son service.

— M. Gheoghiu, de nationalité roumaine : a collaboré aux mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses; pendant la retraite de la Dobroudja, a sauvé tout le matériel de son laboratoire et continué à faire le service dans l'hôpital des maladies contagieuses n° 1.

— M. Ghiatza (Demètre), de nationalité roumaine, préparateur au service des séro-vaccins : a contribué à la préparation des sérums et des vaccins pendant la guerre; a contracté la fièvre typhoïde pendant son service.

— M. Tupa (Michel), de nationalité roumaine, docteur en médecine, assistant de laboratoire à la Faculté de Médecine de Bucarest : a travaillé sous la direction du Dr Devaux dans un hôpital de maladies nerveuses; a fait partie de la mission médicale roumaine, en France, de Juillet 1918 à Mai 1919.

— M. Nicolau (Ion), de nationalité roumaine, a grandement collaboré aux mesures prises dans les arrondissements contaminés de typhus exanthématique et de choléra.

— M. Olbin (René), de nationalité belge, docteur en médecine : a soigné avec dévouement les soldats français évacués lors des combats d'Août 1914 sur Moustier-sur-Sambre.

— M. Nasta (Marius), de nationalité roumaine, docteur en médecine, assistant de laboratoire : a travaillé au service des séro-vaccins pendant la guerre; a fait partie de la mission médicale roumaine en France de Juillet 1918 à Mai 1919.

— Mlle Matescu (Jeanne), de nationalité roumaine, docteur en médecine : a fait partie de la mission médicale roumaine en France de Juillet 1918 à Mai 1919.

— M. Mac Robert, de nationalité américaine, médecin à l'hôpital français de New-York : soins dévoués donnés depuis le début de la guerre à nos nationaux malades, ainsi qu'à nos soldats et marins en service à New-York.

— M. Jessurun (Max), de nationalité néerlandaise, docteur en médecine : a été l'âme du Comité haarlemois pour l'hospitalisation des enfants français; grâce à lui, nos compatriotes réfugiés à Haarlem ont trouvé un séjour bienfaisant et des traitements gratuits.

— M. Hoebekc (Georges), de nationalité belge, docteur en médecine : créateur, en 1914, de l'asile de la rue de Jérusalem, à Scharbeck, y a reçu nos réfugiés et les a soignés avec le plus grand dévouement.

— M. Hoguet (J.-P.), de nationalité américaine, médecin de l'hôpital français de New-York : services divers rendus

(*Voir la suite, p.* **945**.)

à nos nationaux malades ainsi qu'aux soldats et marins en service à New-York depuis le commencement de la guerre; a fait en outre passer à nos mobilisés leurs conseils de revision.

— M. Eftimescu (Grégoire), de nationalité roumaine : a collaboré dans l'hôpital de maladies contagieuses n° 1 et fait partie de la mission médicale roumaine en France, de Juillet 1918 à Mai 1919.

— M. Dardenne (Emile), de nationalité belge, docteur en médecine : a donné ses soins à de nombreux soldats français libérés à Andenne lors de l'armistice. (*Journ. off.*, 11 Avril.)

Congrès des institutions d'assistance et d'hygiène sociales. — Du 1er au 7 Juillet prochain doit se tenir dans la salle du Congrès de l'Exposition de la maternité, qui a lieu présentement au Jardin d'Acclimation, le Congrès des institutions d'assistance et d'hygiène sociales.

La séance d'inauguration de ce Congrès aura lieu le vendredi 1er Juillet, à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Clinique obstétricale Baudelocque. — Leçons sur la syphilis dans ses rapports avec la fonction de reproduction, par M. le professeur Couvelaire, M. Milian, médecin des hôpitaux, MM. Lévy-Solal et Gougerot, agrégés, Marcel Pinard, médecin des hôpitaux et Blechmann, chef de clinique de la Faculté.

Du mardi 5 Juillet au mercredi 13 Juillet, tous les jours à 17 heures, le jeudi 7, à 11 heures et les mercredis (consultation-dispensaire) à 14 h. 30.

Programme. — Syphilis de l'œuf (placenta et fœtus); Diagnostic clinique de la syphilis chez la femme en état de gestation; Diagnostic de la syphilis par les méthodes de laboratoire; Lésions syphilitiques de l'appareil génital dans leurs rapports avec la parturition; Syphilis du nouveau-né et du nourrisson; Traitement de la syphilis chez la femme en état de gestation et chez le nouveau-né; Les accidents au cours de la thérapeutique de la syphilis; Le mariage des syphilitiques.

V. E. M. — Les voyages d'études aux stations hydrominérales et climatiques, créés par M. Carron de la Carrière et qui ont été dirigés pendant 14 ans par le regretté doyen Landouzy, vont reprendre cette année, sous la direction scientifique du professeur Paul Carnot, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, dans le but de faire connaître aux médecins français et étrangers nos belles stations de cure. Le 15e V. E. M. aura lieu aux stations du centre de la France, du 4 au 15 Septembre 1921. Grâce aux subventions déjà accordées (par l'Office National du Tourisme, la municipalité et la Compagnie fermière de Vichy, la Fédération thermale d'Auvergne, etc...), le prix du voyage, qui serait d'environ 750 francs, a pu déjà être ramené à 500 francs. Si des subventions nouvelles le permettent, il sera encore ramené à un chiffre inférieur, auquel cas la différence serait restituée aux participants. Il est fait appel aux divers groupements pour la création de bourses et de demi-bourses, en faveur d'étudiants des diverses Facultés et Ecoles de Médecine. Le prix de 500 francs comprend la totalité des frais, du point de concentration (Pougues-les-Eaux), au point de dislocation (La Motte-Beuvron) : voyage en chemin de fer, 1re classe, autocars, hôtels, repas, pourboires, etc.); une réduction de 50 pour 100 est accordée sur les chemins de fer français du lieu de résidence (ou de la gare frontière) au lieu de concentration (Pougues) et du lieu de dislocation (La Motte-Beuvron) au lieu de résidence.

Seuls les médecins et étudiants en médecine peuvent participer à ce voyage : ils peuvent être accompagnés de leur femme ou d'une de leurs filles jusqu'à concurrence du quart, par ordre d'inscription. Le nombre de places étant limité, prière aux confrères, français et étrangers, de s'inscrire en envoyant leur cotisation (500 francs) à M. Gerst, trésorier du V. E. M., 94, boulevard Flandrin, Paris (16e).

Itinéraire du 15e V. E. M. — 1er jour (4 Septembre) : Concentration à Pougues-les-Eaux. Déjeuner, conférence, visite, dîner, coucher. — 2e jour : départ 6 heures par train spécial pour Saint-Honoré. Conférence, visite, déjeuner. Bourbon-Lancy. Conférence, visite, dîner, coucher. — 3e jour : Bourbon-l'Archambault. Conférence, visite, déjeuner. Arrivée à Vichy à 16 h. 40. Conférence, dîner, coucher. — 4e jour : Vichy. Visite des sources, de l'établissement thermal, de l'embouteillage, etc. Déjeuner. Excursion en autocars à Saint-Yorre, à Sail-les-Bains. Dîner et coucher à Vichy. — 5e jour : Départ à 6 h. 15 pour Châtel-Guyon. Conférence, visite, déjeuner. Sanatorium d'Enval; arrivée à Royat à 18 h. 30. Dîner, coucher. — 6e jour : Royat. Conférence, visite-déjeuner, ascension du Puy-de-Dôme, visite de la « Terrasse » à Chamalière et du sanatorium de Durtol; dîner et coucher à Royat. — 7e et 8e jour : Circuit en autocars aux sites climatiques des monts d'Auvergne. Saint-Nectaire. Visite, conférence, déjeuner; Besse, Puy-Mary, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Salers, Murols, lac Pavin, Chambon. Déjeuner, dîner et coucher dans les différents sites, retour le 11 Septembre pour dîner et coucher au Mont-Dore. — 9e jour : Le Mont-Dore. Ascension du Puy de Sancy, déjeuner, conférence, visite plateau du Capucin, dîner, coucher. — 10e jour : La Bourboule, conférence, visite, déjeuner plateau de Charlannes, dîner, coucher., — 11e jour : Evaux. Conférence, visite, déjeuner. Néris. Conférence, visite, dîner, coucher. — 12e jour (15 Septembre), La Motte-Beuvron. Déjeuner, visite. Dislocation dans l'après-midi.

Corps de Santé militaire. — Les médecins, pharmaciens et dentistes ont le plus grand intérêt à se tenir en relations constantes avec les *directeurs du Service de Santé des corps d'armée dont ils dépendent.* Il est très important pour eux, en effet, de renseigner les directeurs sur les nouveaux titres qu'ils ont acquis, et qui seraient de nature à modifier, le cas échéant, leurs affectations à la mobilisation, basées sur la compétence, la classe et l'aptitude physique, afin de mettre chaque officier à la place où il rendra le plus de services.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le Comité de l'Association se tient à la disposition des collègues pour tous renseignements. S'adresser à M. Fl. Bonnet, secrétaire général, 13, rue de Turin.

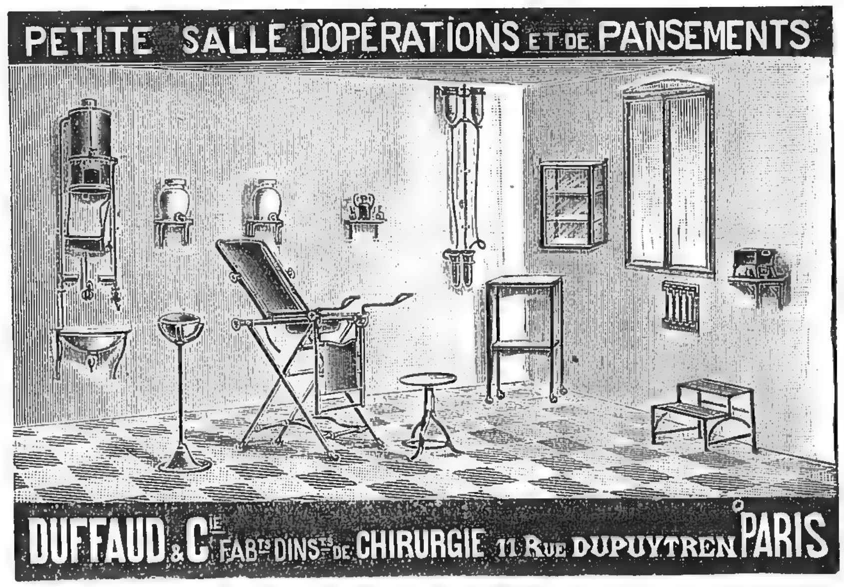
RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de Produits pharmaceutiques de

(*Voir la suite, p. 947.*)



tout 1er ordre. Mais. Edwards, 13, r. Lamartine, Paris.

Jne Dr cherc. rempl. ou autre situat. *P. M.*, n° 3429.

Docteur, actif, cherche à s'occuper clinique, maison de santé. Ferait remplacement longue durée; reprendrait succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3441.

Occasion : *Belle propriété à St-Cloud* libre de locat., nombr. belles pièces, conf. mod., beau jard., gr. arbres, bon air, jolie vue, bonne orient., gar. auto, communs, etc. En parf. état, conv. p. mais. de santé. Prix : 235.000 fr. — M. Chaumier, 19, boul. St-Denis.

Etudiant, 16 inscriptions, cherche remplacement ou occupation médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3458.

Propriétaire joli château moderne bien situé, région boisée très saine, 150 kil. de Paris, ligne Paris-Le Havre, désire connaître docteur ou commanditaire pour y créer affaire médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3459.

Chauffeur, possédant joli coupé, désire docteur pour le matin. — Doucerain, 83, avenue de Clichy.

Docteur, Fac. Méd. Paris, parle plus. langues, conn. chirurgie, voies urin., cherche place clinique, mais. de santé ou occup. para-médic. — Ecr. *P. M.*, n° 3471.

Libres au Centre médico-chirurgical du 18e arr., 7, r. Eugène-Süe : 1 place d'assistant pour étudiant fin scolarité; 1 place oto-rhino-laryngologiste; 1 pl. oculiste. — Situations très intéressantes. — Tous renseignements sur place, M. J. S., de 2 h. à 4 h.

Docteur échangerait log. Trinité, 5 p., s. de b., sur rues, loyer 3.500 fr., contre appart. 7 p., conf. mod. Prendrait également clientèle. — Ecr. *P. M.*, n° 3473.

Demande poste campagne préfér. seul méd., grande banlieue Paris, plutôt Sud. — Ecrire *P. M.*, n° 3474.

A vendre : Citroën, torpédo 4 places, 10.000 fr.; Hotchkiss, coupé, 12 HP, 20.000 fr. Ecr. *P. M.*, n° 3475.

Occasion : Arsenal chirurgical complet, très bon état. à vendre, bonnes conditions. — S'adresser : Dr Hémery, 11, rue des Petites-Écuries, Paris.

Monsieur administrant sanatorium depuis 3 ans, cherche situation analogue. — Ecrire *P. M.*, n° 3477.

Jeune Dr Fac. Paris, demande place interne dans clinique chirurg., Paris, prov., étrang. *P. M.*, n° 3478.

A vendre : Renault 9 HP, type fiacre, 2 baquets-pointe de course, 4.500 fr. — Dr Palas, les Sables-d'Olonne.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 53 Samedi, 2 Juillet 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

SOMMAIRE

LES THÉORIES MODERNES DE LA LUMIÈRE

IV. — La théorie de la relativité restreinte[1] (*suite*).

1° L'éther et la théorie de la relativité. — La relativité des longueurs et des temps, exigée par les postulats d'Einstein, ne va pas sans quelques difficultés. La première est celle de l'éther.

Si, en effet, on admet que la lumière se propage par l'intermédiaire de l'éther, on éprouve une certaine répugnance à refuser tout privilège au point de vue d'un observateur immobile par rapport à ce milieu universel, et l'on hésite à poser que, sur un corps en translation, *tous* les phénomènes physiques sont les mêmes que sur un corps en repos dans l'éther. La difficulté n'a pas échappé à Einstein. Il avait cru la résoudre en niant la réalité de l'éther. Il s'est avisé récemment que ce support des ondes lumineuses avait quelques droits à l'existence. La difficulté est d'ailleurs plus apparente que réelle. Elle provient surtout de ce que l'on a souvent attribué à l'éther des propriétés élastiques, analogues à celle de la matière. Elle disparaît si, renonçant à des analogies trompeuses, on lui attribue les seules propriétés qui lui sont nécessaires, pour servir de substratum aux grandeurs électriques et magnétiques dont les oscillations périodiques constituent les vibrations lumineuses. Pour faire jouer ce rôle à l'éther, il n'est pas besoin de l'assimiler à un océan matériel, dont les particules pourraient être suivies dans le temps, et par rapport auquel le mouvement absolu des corps pourrait être défini et mesuré.

2° Caractère de la théorie de la relativité. — La relativité des longueurs et des temps est en elle-même une difficulté autrement redoutable. Sans doute, tout le monde admet sans peine que deux événements, arrivant en des lieux différents, peuvent être vus simultanément par un certain observateur et ne pas sembler simultanés à quelqu'un qui aurait par rapport à celui-ci un mouvement de translation. Cela résulte du fait que la lumière se propage avec une vitesse qui n'est pas infinie.

De même, personne n'hésite à l'admettre, deux événements qui, pour un observateur terrestre, se passent en un même endroit, à des instants différents, paraîtraient à un observateur solaire

1. Voir *La Presse Médicale*, 18 Déc. 1920, 2 Avril et 21 Mai 1921.

se produire en des lieux très éloignés l'un de l'autre.

Mais nous n'avons aucun moyen de nous représenter le mécanisme des changements que doivent subir les étalons de mesure des longueurs et des temps en passant d'un système supposé fixe à un système en translation. Leur variation dans le rapport de 1 à $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$ n'a pas d'autre justification *a priori* que le postulat d'Einstein sur la constance de la vitesse de la lumière dans le vide.

Les partisans de la théorie de la relativité répondent que, comparable à la thermodynamique classique, cette théorie n'a pas pour objet de nous fournir une représentation mécanique des phénomènes physiques. Pour Einstein, le principe de la relativité n'est pas un principe d'explication des phénomènes, mais un critérium qui permet de choisir entre les lois que propose la physique pour suivre leur évolution. Comme l'a écrit justement M. Guillaume, la théorie d'Einstein, purement phénoménologique, permet le calcul des phénomènes; elle n'en fournit aucune image.

3° L'EXPÉRIENCE DE FIZEAU (1851). — Le caractère propre de la théorie d'Einstein se manifeste nettement dans la façon dont elle interprète la célèbre expérience de Fizeau sur l'entraînement des ondes lumineuses.

Un faisceau de lumière SI_1F_1 (fig. 1), provenant d'une fente S, parcourt les deux tubes T_1 et T_2, qui sont pleins d'eau, dans le sens même où circule cette eau; le faisceau SI_2F_2 parcourt le même trajet $SI_2F_2T_2MT_1F_1$ en sens inverse. Les deux faisceaux se superposent dans le plan focal F de la lentille L et donnent lieu à un système de franges d'interférence qui se déplace si l'on renverse le sens de circulation de l'eau. Tout se passe comme si la vitesse de la lumière, progressant dans le même sens que le liquide, était augmentée d'une

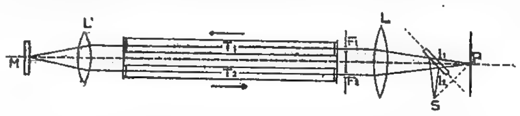


Figure 1.

fraction de la vitesse de celui-ci, d'autant plus grande que son indice de réfraction est plus élevé[1].

Suivant une voie ouverte par Fresnel, Lorentz expliquait le phénomène, en supposant que l'éther reste toujours en repos, par l'effet que produisent sur les ondes lumineuses les vibrations des électrons liés aux molécules matérielles et entraînées avec elles. Einstein procède tout autrement. Au lieu d'analyser le mécanisme de la propagation, il se contente de nous faire voir que le résultat obtenu par Fizeau est une conséquence immédiate de la façon dont se doivent composer les vitesses. D'après son postulat, la vitesse de la lumière par rapport au courant d'eau, mesurée par un observateur qui suivrait le courant, s'exprime par le même nombre que si l'eau était immobile. Mais sa vitesse par rapport à l'observateur fixe qui fait l'expérience ne s'obtient pas en ajoutant purement et simplement la vitesse ainsi mesurée à la vitesse du courant d'eau. Puisqu'on la suppose mesurée par un observateur entraîné avec l'eau, il faut auparavant la réduire à ce qu'elle serait si elle était exprimée au moyen des unités de longueur et de temps propres à l'observateur fixe. La vitesse résultante ainsi obtenue est plus petite que la somme des vitesses que l'on compose, et d'autant plus que celles-ci sont plus voisines de la vitesse de la lumière dans le vide[2]. C'est exactement celle que donne l'expérience de Fizeau.

INTERPRÉTATION GÉOMÉTRIQUE DE LA THÉORIE DE LA RELATIVITÉ (Minkowski, 1907). — Le caractère purement formel de la théorie d'Einstein apparaît encore plus nettement sous la forme géométrique que lui a donnée le mathématicien Minkowski. Nos mesures de longueurs et de temps n'ont qu'une valeur relative. Mais si, du carré de l'espace parcouru par la lumière pendant le temps écoulé entre deux événements, on retranche le carré de la distance des lieux où ils se produisent, on obtient une quantité qui reste la même, quelle que soit la grandeur de la translation rectiligne et uniforme de celui qui a mesuré les longueurs et les temps, pourvu que ses unités de mesure satisfassent au principe de relativité. Cette quantité représente le carré de ce que l'on appelle l'*intervalle* des deux événements.

Grâce à l'introduction de cette quantité, la théorie d'Einstein se ramène à une sorte de géométrie, où, à côté des trois dimensions de l'espace ordinaire, le temps joue le rôle d'une

1. La vitesse de la lumière dans l'eau immobile étant égale au quotient $\frac{V}{n}$ de la vitesse dans le vide par l'indice de réfraction n de l'eau, et la vitesse du courant d'eau étant v, la vitesse résultante U est :

$$U = \frac{V}{n} + v\left(1 - \frac{1}{n^2}\right).$$

Quand la vitesse du courant d'eau était de 7 mètres par seconde, la vitesse de la lumière paraissait augmentée de 3 m. 03 par seconde.

2. En exprimant, dans la vitesse $v' = \frac{x'}{t'}$ de la lumière par rapport au courant d'eau, x' et t' par leurs valeurs

$$x' = \frac{x - vt}{\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}} \text{ et } t' = \frac{t - \frac{vx}{V^2}}{\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}},$$

on trouve pour la vitesse résultante $U = \frac{x}{t}$:

$$U = \frac{v + v'}{1 + \frac{vv'}{V^2}}.$$

On obtient la formule de Fresnel en faisant $v' = \frac{V}{n}$.

sorte de quatrième dimension. On arrive ainsi à la conception d'une sorte d'espace généralisé que Minkowski appelle l'*Univers*. Un événement, donné par sa position dans l'espace et la valeur du temps qui lui correspond, est représenté par *un point d Univers*. L'histoire de chaque point matériel est figurée par une courbe qu'on appelle sa *ligne d'Univers*, et qui constitue en quelque sorte le diagramme de son mouvement. L'action d'un objet sur un autre implique la simultanéité de leurs présences en un même point de l'espace; elle se traduit donc par l'intersection de leurs lignes d'Univers.

Imaginons que nous soyons placés en un point O d'une ligne droite x_1Ox (fig. 2). Pour tracer les lignes d'Univers des objets susceptibles de se déplacer le long de cette même droite, nous devons porter sur la droite OU, qui lui est perpendiculaire, non pas les valeurs du temps marqué par nos horloges depuis l'instant adopté comme origine, mais celles des distances que pendant ces mêmes temps parcourrait la lumière[1]. Notre ligne d'Univers sera la droite U_1OU ellemême; celles des objets immobiles comme nous sur la ligne droite x_1Ox lui seront parallèles. L'événement constitué par notre présence au point O de cette droite à l'instant initial sera représenté par ce point O considéré comme un point d'Univers. Tous les points d'Univers qui sont situés sur la droite x_1Ox représentent pour nous des événements simultanés : tous ceux qui sont au-dessous représentent des événements antérieurs à l'événement O, tous ceux qui sont au-dessus représentent des événements postérieurs.

Les lignes d'Univers des objets qui se déplacent sur la droite x_1Ox avec une vitesse uniforme v sont des droites d'autant plus inclinées que cette vitesse est plus grande. Si nous-mêmes nous sommes animés d'une telle vitesse et si, à l'instant initial, nous passons au point O, notre ligne d'Univers sera une droite telle que $U_1'OU$. Et, puisque nulle vitesse ne peut dépasser celle de la lumière, toutes les lignes d'Univers que nous, ou

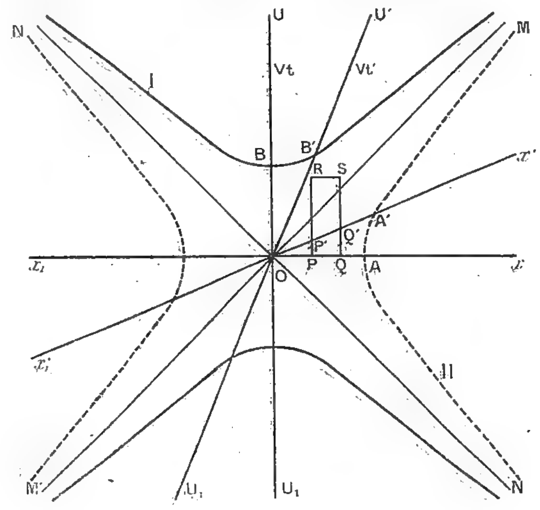


Figure 2.

les projectiles matériels lancés par nous, pourraient décrire, seront toujours comprises entre celles, MOM' et NON', des signaux lumineux que nous avons pu envoyer ou recevoir à cet instant initial. L'événement O ne peut en aucun cas influer sur ceux que représentent des points d'Univers extérieurs à l'angle MON : il n'a pu subir l'action de ceux que représentent des points extérieurs à l'angle M'ON'.

Il peut arriver cependant que des événements qui nous paraissent postérieurs à l'événement O, quand nous sommes immobiles, nous paraissent antérieurs à ce même événement quand nous nous deplaçons sur la droite x_1Ox. C'est le cas de tous ceux, dont les points d'Univers sont compris entre la droite Ox et une droite Ox', dont l'inclinaison sur la première est la même que l'inclinaison de notre ligne d'Univers OU' sur l'axe OU[2].

Mais, puisque notre ligne d'Univers OU' ne peut descendre au-dessous de celles OM et ON, qui représentent la propagation de la lumière, la droite Ox' ne peut en aucun cas pénétrer dans les régions MON et M'ON'. L'inversion du passé et du futur par rapport à un événement ne porte donc jamais sur des événements qui ont avec celui-ci une relation de cause à effet. Quoi qu'aient pu écrire certains vulgarisateurs ignorants, la théorie de la Relativité n'entre jamais en conflit avec le principe de Causalité.

F. Croze,
Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

1. Pour faciliter la construction, on prend la vitesse de la lumière comme unité.

2. Traçons l'hyperbole I, qui est le lieu des points dont l'*intervalle* avec le point O égale l'unité ($V^2t^2 - x^2 = 1$), et l'hyperbole II, dont tous les points satisfont à la condition $x^2 - V^2t^2 = 1$. Pour l'observateur fixe dont la ligne d'Univers, est OU, l'unité de temps est le quotient $\frac{OB}{V}$, son unité de longueur est OA. Pour l'observateur dont la ligne d'Univers est OU', l'unité de temps devra être $\frac{OB'}{V}$ et l'unité de longueur OB'.

LE LIVRE D'OR

POUR LA GLORIFICATION DES MÉDECINS

MORTS POUR LA PATRIE

Le Livre d'Or, dont la publication avait été décidée par le comité d'initiative avec les fonds recueillis par souscription, est actuellement terminé. Son impression se poursuit régulièrement et le volume paraîtra au mois d'Octobre prochain.

Il comprend, tout d'abord, une série d'articles

destinés à faire connaître l importance et les résultats prodigieux de l'*effort médical français pendant la guerre.*

Après un hommage à nos morts, rendu par les chefs successifs du Service de Santé, les sous-secrétaires d'Etat Justin Godard et Mourier, les directeurs Toubert, Chevalier et Gauziers, viennent une série d'articles du doyen, le professeur Roger, de M. Bellencontre, président de l'Association des médecins de France, des professeurs Pierre Teissier et Pierre Duval, sur l'effort médical et chirurgical, du médecin inspecteur général Sieur, sur les organisation du Service de Santé aux armées, de MM. Le Marchadous, Helme, Forestier et Lumière, sur le rôle du médecin de bataillon, du médecin auxiliaire au front, du professeur Balthazard sur la guerre des gaz, de M. Ribadeau-Dumas sur le rôle moral du médecin dans les camps de prisonniers, etc., etc.

Viennent ensuite les listes glorieuses de nos 1.700 morts, avec leurs citations à l'ordre de l'armée, dont l'établissement, réalisé par M. Caborde à l aide des archives de la guerre, a été contrôlé, nom par nom, grâce aux renseignements donnés par les familles, les Facultés et Ecoles, les groupements médicaux, etc.

L établissement de ces listes a été long et souvent pénible et il est à craindre que quelques erreurs ne persistent devant l'insuffisance de certains renseignements : actuellement encore, ces erreurs pourraient être corrigées si des renseignements nouveaux parvenaient, principalement sur les morts servant dans d'autres armes que le Service de Santé.

Enfin l ouvrage est illustré par la reproduction d'admirables dessins de Barrère, des cires du Val-de-Grâce et plus de 60 planches photographiques représentant les abris, postes de secours, etc., des divers fronts.

Le Livre d'Or sera, aussitôt l'impression terminée, adressé à tous les souscripteurs d'au moins 40 fr. Il sera ensuite mis en librairie, mais à un prix nettement supérieur.

Les demandes, renseignements et souscriptions peuvent être encore adressés à M. Bongrand, trésorier du Comité, au siège de l Association des médecins de France, 5, rue de Surène.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PATHOLOGIE COMPAREE

On sait que le deuxième Congrès international de Pathologie comparée se tiendra à Rome et s'ouvrira le 20 Septembre 1922, sous la présidence du professeur E. Perroncito. On nous communique le programme des questions mises à l'ordre du jour. Les personnes qui désireraient prendre part aux travaux de Congrès sont priées d'envoyer le titre, avec un court résumé, de leurs communications, soit au professeur Perroncito, Université de Turin, soit à M. Grollet, secrétaire du Comité français, 45, avenue Victor-Hugo, à Paris. En dehors des questions proposées, toutes les communications touchant à la pathologie comparée seront admises.

Questions mises à l'ordre du jour du IIe Congrès international de pathologie comparée. — 1° Les greffes expérimentales. — 2° La régénération des nerfs dans la pathologie expérimentale, dans les maladies nerveuses et dans les lésions de guerre. — 3° Ténacité de la vie des parasites animaux et végétaux. — 4° Etat actuel du problème du cancer Orientation désirable des recherches. — 5° Vitamines et maladies par carence chez l'homme et chez les animaux. — 6° Les maladies à virus filtrants. — 7° Fièvre aphteuse. Nouvelles recherches. — 8° Peste bovine ou des ruminants. Nouvelles recherches. — 9° Peste des Poules. — 10° Peste des abeilles. — 11° Flacherie des vers à soie. — 12° Bactériophages. — 13° Tumeurs bactériennes des végétaux. — 14° Piroplasmoses. — 15° Symbiose et parasitisme chez les végétaux. — 16° Cycle évolutif du *Dibothriocephalus latus*. — 17° Cycle évolutif des ascarides. — 18° Cycle évolutif des ankylostomes. — 19° La gale de l'homme et des animaux. — 20° La *Diaspis pentagona* et la *Prospartella Berlesei*. — 21° Questions relatives au phylloxera.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LES CONTUSIONS

A moins qu'il ne s'agisse d'un traumatisme qui, meurtrissant la chair et les os, nécessite l'intervention du chirurgien, il est rare qu'un malade consulte son médecin pour une contusion : c'est au pharmacien qu'il demande de lui prescrire l'eau blanche ou la solution phéniquée obligatoires en pareille occurrence. Il sait, en effet, que le médecin se bornerait à lui préconiser l'eau bouillie, chaude ou froide, panacée dont il n'apprécie pas toujours la valeur et qu'il juge volontiers inadéquate à son infortune. Il y a donc, pour le praticien, intérêt à disposer d'autres ressources qui lui permettent de concilier les exigences, très restreintes, de la thérapeutique des contusions et celles, beaucoup plus étendues, du contusionné : la phytothérapie lui en fournira d'aussi variées qu'efficaces.

Contre la douleur qui accompagne une contusion récente, douleur souvent assez intense pour réclamer une médication analgésiante, on emploiera des compresses imbibées de la décoction suivante :

Feuilles de Belladone. . . .	} ââ 5 gr.
— de Jusquiame . . .	
— de Stramoine. . . .	
— de Morelle	} ââ 10 gr.
— de Ciguë.	
Tête de Pavot	N° 1.

Faire bouillir 5 minutes dans 1 litre d'eau et laisser infuser 20 minutes.

La douleur calmée, on combattra l'inflammation et la congestion au moyen de topiques émollients et astringents (sommités de salicaire, feuilles de plantain, racine de consoude) : la consoude est particulièrement recommandable à cause de sa teneur en mucilage (émollient), en tanin (vaso-constricteur), en allantoïne (épithéliogène). On l'utilisera sous forme d'infusé (et non de décocté) à 50 pour 1 000 en évitant de se servir pour la préparation d'un récipient de fer où se formerait un précipité noirâtre assez irritant : même posologie et même précaution pour

la salicaire et pour le plantain. Si la contusion se complique de plaies superficielles mais assez étendues et saignant franchement, recourir aux astringents aromatiques auxquels leur constitution chimique (tanin et huiles essentielles) confère une double action hémostyptique et antiseptique. Voici la formule d'un œnolé qui, pendant la guerre, m'a rendu de réels services :

Sommités fleuries d'Achillée . . .	ãã 20 gr.
— d'Aigremoine .	
— d'Origan . . .	
— de Serpolet . .	
Racine de Renouée	
Vin rouge bouillant	1.000 gr.

Faire infuser les plantes une demi-heure dans le vin.

On emploiera avec un égal succès la teinture de fleurs de souci étendue d'eau bouillie à 10 pour 100. Reste l'ecchymose, complication peu grave, mais qui ne laisse pas d'affliger les malades, surtout lorsqu'elle siège en une région accessible aux regards d'un prochain souvent prompt aux jugements téméraires. Bien maniée, l'alcoolature d'arnica mérite son antique réputation : on l'appliquera mélangée d'eau et de glycérine, pour éviter les éruptions érysipéloïdes, suivant la formule de Vigier :

Alcoolature d'Arnica	20 gr.
Glycérine	50 gr.
Eau	60 gr.

On peut lui substituer : le mélange à parties égales d'eau bouillie et d'extrait fluide de racine de Tamier (herbe à la femme battue) qui, d'après Artault de Vevey, exerce une action fortement hémolytique et désencombre la circulation lymphatique de ses résidus hématiques ; les décoctions concentrées de rhizome de sceau de Salomon ou de tubercule d'Arum maculatum (gouet ou pied de veau). Mentionnons spécialement comme anti-ecchymotique la Bryone : à la campagne, on utilisera des cataplasmes de sa racine pulpée ; à la ville, la teinture étendue d'eau dans la proportion de 10 pour 100.

L'on voit que la flore indigène ne manque pas de simples capables de remédier au syndrome bénin mais inesthétique que Rabelais appelait « ung œil poché au beurre noir ».

HENRI LECLERC.

VARIÉTÉS

Le problème des mutilés.

D'après les premières statistiques dressées par le Bureau international du Travail, on constate que dans 12 des pays belligérants le nombre total des mutilés ne s'élève pas à moins de 5.921.000, ainsi répartis :

France	1.500.000
Allemagne	1.400.000
Grande-Bretagne	1.170.000
Italie	570.000
Pologne	320.000
Etats-Unis	246.000
Tchéco-Slovaquie	175.000
Autriche	164.000
Serbes, Croates, Slovènes . .	144.000
Canada	88.000
Roumanie	84.000
Belgique	40.000

Le Bureau international du Travail fait ressortir les grandes difficultés rencontrées pour le placement de ces mutilés. En France par exemple, sur un million et demi d'invalides, la loi du 27 Avril 1916 sur les emplois réservés a permis de placer au total 15.917 mutilés en 4 ans, soit une moyenne de 1 pour 100.

Dans plusieurs pays les mutilés se sont groupés en associations pour défendre leurs intérêts. C'est en Angleterre, la « National Federation of Discharged and Demobilised Sailors and Soldiers » (1 million de membres); en Allemagne, le « Reichsbund der Kriegsbeschädigten, Kriegsbesteilnehmer und Kriegshinterbliebenen » (800.000 membres); en Autriche, le « Zentralverband der Landesorganisationen der Kriegsinvaliden und Kriegshinterbliebenen Oesterreichs » (150 000 membres); en France, l' « Union fédérale des associations françaises de mutilés » (200.000 membres) et l' « Union nationale des mutilés et réformés de la guerre » (40.000 membres); en Italie, l' « Associazione nazionale tra mutilati ed invalidi di guerra » (200 000 membres).

(*Revue internationale de la Croix-Rouge*, 1921, n° 29.)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

CONCOURS DES MÉDECINS CIVILS POUR ENTRER A L'ECOLE DU VAL-DE GRACE.

Je désire savoir si un médecin de réserve peut actuellement rentrer dans le cadre actif; jusqu'à quel âge cela est-il possible ? Peut-il y rentrer directement par la voie du concours pour médecins et chirurgiens spécialisés, c'est-à-dire sans être médecin de l'active?

R. — Le concours, institué par le décret du 15 Juin 1920, pour l'obtention du titre de médecins ou chirurgiens des hôpitaux militaires, n'a lieu que pour les médecins de l'active.

Les officiers du Corps de Santé, autorisés à prendre part à ces concours, doivent être du grade de 1re et de 2e classe, ayant au moins deux ans de grade, au 1er Janvier de l'année du concours.

Donc vous ne pouvez pas rentrer dans l'armée par cette voie.

***

Les docteurs en médecine civils peuvent entrer dans l'armée de deux façons :

a) L'une, sans concours, mais en allant servir deux ans soit au Maroc, en Orient ou au Levant, en un mot, sur les T. O. E.

La loi du 1er Août 1913 stipule en effet : « que *les sous-lieutenants et lieutenants ou assimilés de toutes armes et de tous services*, qui auront servi deux ans au Maroc, en Syrie, ou seulement un an en cas d'action d'éclat ou de blessure grave, pourront aussi entrer dans l'armée active sur leur demande et sur l'avis de leurs chefs hiérarchiques.

Les médecins de réserve doivent être âgés de 26 ans au moins et de 35 ans au plus.

b) L'autre, en subissant le concours pour l'admission à l'emploi de médecin aide-major de 2e classe, stagiaire à l'école d'application du Val-de-Grâce.

En effet, un concours s'ouvre chaque année, *en Décembre*, au Val-de Grâce, pour l'admission de docteur en médecine à l'emploi de médecin aide-major de 2e classe à ladite Ecole.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées :

1° Etre nés ou naturalisés Français ;

2° Avoir eu, au 1er Janvier de l'année du concours, moins de 28 ans, déduction faite des années de guerre ;

3° Avoir accompli le temps de service exigé par la loi sur le recrutement de l'armée et être reconnus aptes à servir activement dans l'armée : cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire, du grade de médecin-major de 2e classe au moins ;

4° Souscrire l'engagement de servir, au moins pendant six ans, dans le corps de santé de l'armée active, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir seront :

1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale ;

2° Examen de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale ;

3° Une épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter ;

4° Interrogation sur l'hygiène.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (Direction du Service de Santé, 1er Bureau), avant le 1er Décembre de l'année du concours.

Ces pièces sont : *A. Avant leur entrée à l'école.*

1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi ;

2° Diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine (cette pièce pourra n'être produite que le 15 Janvier suivant le concours) ;

Le candidat indiquera dans sa demande s'il est déjà en possession du grade de docteur en médecine. Dans le cas contraire, son admission serait annulée s'il n'était pas reçu docteur en médecine, avant le 15 Janvier.

3° Certificat du commandant du bureau de recrutement établi l'année du concours et constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement militaire l'aptitude au service militaire.

4° Certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services ;

5° Indication du domicile où lui sera adressée, en cas de réception, sa lettre de service.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les candidats devront se rendre aux date et heures fixées à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, sans attendre aucun avertissement particulier.

Les dossiers des candidats non reçus sont renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiqués dans la pièce n° 5.

B. *Aussitôt après leur admission à l'Ecole* :

L'engagement de servir pendant six ans au moins dans l'armée active, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Il leur est accordé une première mise d'équipement au remboursement de laquelle ils sont tenus, s'ils quittent, sauf dans le cas de réforme pour infirmités, le Service de Santé militaire, avant d'avoir accompli leur engagement sexennal.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les maladies du cœur, par H. VAQUEZ. 1 volume, 788 pages, 139 figures. Fascicule XXIII du nouveau traité de Médecine et Thérapeutique, publié sous la direction de MM. GILBERT et CARNOT (*J.-B. Baillière et fils*). Paris, 1921. — Prix : broché, 60 francs ; cartonné, 67 fr. 50.

Ce livre était impatiemment attendu, la haute autorité qui s'attache au nom de l'auteur en explique suffisamment la raison. Dans sa préface, M. Vaquez spécifie qu'il a voulu écrire un livre « qui satisfasse les débutants et les initiés » et il ajoute : « Enfin, je me suis attaché à donner mon opinion sur la plupart des sujets que j'avais à traiter. Cette opinion basée sur une longue expérience et sur la réflexion, aura, je l'espère, quelque crédit auprès de ceux qui m'ont vu à l'œuvre et apprécient le soin que j'ai mis à rechercher la vérité. Peut-être, parfois, pourra-t-elle paraître trop affirmative, et me souvenant du proverbe arabe : « Tant que la parole est dans notre bouche elle est notre esclave, quand elle est dehors nous sommes le sien », j'aurais préféré, avant d'écrire, avoir la connaissance entière des choses. Mais l'âge vient, le temps presse, et j'ai jugé prudent de présenter dès maintenant au public médical ce livre probablement incomplet, mais où j'ai dit du moins tout ce que je sais. »

L'on ne saurait s'exprimer en termes plus modestes, mais ce qui fait la valeur inappréciable de ce livre, c'est précisément qu'il est le fruit de trente années d'expérience et de réflexion de la part d'un des plus grands maîtres de la cardiologie.

Après avoir indiqué dans son introduction la part considérable qui revient aux médecins français dans l'histoire de la cardiologie, M. Vaquez montre l'évolution complète qui s'est récemment accomplie en pathologie cardiaque grâce aux moyens modernes d'investigation (méthodes graphiques, électrographique, radiologique, sphygmomanométrique). Il envisage à ce propos la question si complexe de l'aptitude fonctionnelle cardiaque et démontre qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'exprimer par une formule unique, si compréhensive soit-elle, l'ensemble des phénomènes qui constituent la diminution de l'aptitude fonctionnelle du cœur, d'où la nécessité de « consacrer les ressources de l'exploration clinique à l'étude de chacune des modalités, prise en particulier, de l'insuffisance cardiaque, de ses causes et ses symptômes ».

Les premiers chapitres sont consacrés à l'étude des notions nouvelles d'anatomie et de physiologie cardiaques et aux différentes méthodes d'examen : clinique, radiologique, graphique et sphygmomanométrique. Tout le monde sait la part considérable qui revient à M. Vaquez dans l'étude de ces moyens modernes d'investigation et ces chapitres sont avant tout la claire synthèse de ses nombreux et remarquables travaux parus au cours de ces dernières années.

L'auteur passe ensuite à l'étude des cardiopathies congénitales et acquises. Tous les chapitres seraient

à signaler, car tous ceux qui traitent des péricardites, des endocardites, des myocardites, des lésions valvulaires, etc., sont aussi solidement construits que riches en aperçus nouveaux. Les pages consacrées aux endocardites infectieuses méritent une attention spéciale. Les endocardites fréquentes, rarement primitives, se présentent en général comme des localisations streptococciques ou pneumocciques greffées secondairement sur des lésions anciennes de l'endocarde. Vaquez, qui a fortement contribué à les faire connaître, étudie ici en détails la forme subaiguë, qui résume à elle seule « presque toute l'histoire de la thrombose cardiaque, dernier vestige de la thrombose marastique des anciens auteurs », et la forme prolongée dont il trace un tableau caractéristique, basé sur une vingtaine de cas qu'il a pu suivre complètement.

L'angine de poitrine fait l'objet d'un chapitre à part. La question y est traitée avec une clarté qui contraste fort heureusement avec la confusion habituelle des descriptions que l'on donne de ce syndrome. L'auteur en décrit deux formes qu'il rapproche au nom de la clinique et de la physio-pathologie : l'angine de poitrine d'effort, forme classique, qu'il rattache délibérément à l'aortite sus-sigmoïdienne, avec ou sans coronarite, et l'angine de poitrine de décubitus qui, elle, relève d'une dilatation aiguë du cœur gauche et s'accompagne de la même réaction douloureuse du plexus cardiaque, des mêmes irradiations et de la même angoisse.

L'hypertension artérielle provoque un tel retentissement sur le ventricule gauche et sur le cœur tout entier que l'auteur a pensé à juste titre devoir lui réserver une place dans son traité des maladies du cœur. L'étude clinique détaillée des formes aiguës et permanentes de l'hypertension artérielle est suivie d'une étude pathogénique où M. Vaquez développe avec précision et conviction les arguments en faveur de l'origine primitive du grand syndrome hypertensif.

L'auteur a réussi à condenser en une centaine de pages toute la vaste question des arythmies. L'exposé en est très précis et le texte est illustré de quelques tracés excellents qui aident le lecteur à mieux saisir les différentes variétés d'arythmies.

M. Vaquez a donné, et on ne peut que lui en savoir gré, un développement particulier à l'étude des grands syndromes de l'insuffisance cardiaque. Rompant avec l'usage qui englobe sous le terme, déplorable à tous égards, d'asystolie les différentes modalités de la défaillance myocardique, il décrit trois grands syndromes d'insuffisance : ventriculaire gauche, auriculaire et ventriculaire droite. Nous ne pouvons songer à résumer ici la description de ces différents tableaux cliniques, il faut les lire entièrement dans le texte même pour se rendre compte de la valeur de cette conception qui s'impose à l'heure actuelle et permet de saisir, jusque dans leur moindre détail, les modalités les plus complexes de l'insuffisance cardiaque.

Le chapitre terminal est consacré aux notions générales de traitement. Les régimes, les agents physiques et médicamenteux y sont étudiés avec le plus grand soin. L'auteur a réservé à l'action pharmacodynamique et thérapeutique de la digitale et de l'ouabaïne des pages qui sont d'un intérêt capital. La digitale, sous quelque forme qu'on l'administre (poudre, teinture, solution de digitaline cristallisée), présente une action nettement élective sur la fonction d'excitation, c'est-à-dire avant tout sur le sinus; son action sur la tonicité myocardique est négligeable ou peu marquée, d'où son indication majeure dans toutes les variétés d'insuffisance cardiaque qui s'accompagnent d'arythmie complète. Par contre l'ouabaïne, qui constitue à l'heure actuelle le produit le plus stable de tous les dérivés du strophantus, présente une action peu marquée sur le sinus, mais très puissante sur la tonicité du myocarde; elle constitue donc le médicament myocardique par excellence et sera indiquée dans tous les cas de dilatation cardiaque aiguë ou grave. M. Vaquez, en précisant l'action de ces deux médicaments et en montrant le parti que l'on peut tirer de leur association, a enrichi la thérapeutique cardiaque d'un « complexe médicamenteux » dont on peut attendre les plus heureux résultats.

Ce livre marque une date dans la cardiologie française. Nous n'avons aucun mérite à lui prédire un succès rapide et, ce qui mieux est, durable.

F. Widal.

LIVRES REÇUS

2497. **La Cisticercosi cerebrale**, par G. Forni, assistente. 1 vol. de 72 × XII pages (*L. Capelli*, édit.). — Prix : 6 francs.

2498. **Gli apparecchi ortopedici**, par F. Delitala, 1 vol. de 296 pages avec 248 illustrations (*L. Capelli*, éditeur). — Prix : 50 francs.

2499. **Instituto chirurgico ortopedico e sanatorio « Giornale d'Italia », per Bambrini, in Ariccia (provincia di Roma)**, par le Dott comm. Giuseppe Melloni. 1 vol. de 166 pages (*Angelo Signorelli*, édit.). — Prix : 5 lires.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du n°s 5-6, Mai-Juin 1921.

A l'occasion du Congrès international d'Urologie, qui s'ouvrira à Paris, le 5 Juillet, la Direction du Journal d'Urologie *publie un numéro exceptionnel de 240 pages, illustré, avec quatre planches hors texte en couleurs.*

Nous donnons ci-dessous le sommaire détaillé :

Mémoires originaux :

Prof. F. Legueu. — Pathogénie des hémorragies rénales post-opératoires.

Prof Pousson. — Ma pratique de la chirurgie des néphrites.

Maurice Chevassu. — Contribution à la pathologie de la malformation polykystique du rein. — L'infection et la suppuration des reins polykystiques.

F Curtis et G Potel. — Un cas de tumeur surrénalienne de la paroi abdominale.

Rafin. — Remarques sur quelques observations de calculs de l'uretère.

P Bazy. — De la stagnation vésicale ou évacuation incomplète de la vessie chez la femme.

Prof. Rochet — Reste-t-il encore des indications au traitement chirurgical du cancer de la vessie?

P Noguès. — La fausse cystite, en particulier chez la femme.

Edouard Michon. — Utilité de la cystoscopie dans certains néoplasmes de l'anse sigmoïde

G Marion. — De la prostatectomie sus-pubienne dans les prostatites chroniques.

M Heitz Boyer. — A propos de l'optique des cystoscopes.

O Pasteau. — Les aspects nouveaux de la chirurgie urinaire.

E. Jeanbreau, P Cristol et V. Bonnet. — Anesthésie et acidose. Nouvelles recherches sur l'élimination urinaire des opérés.

Revue générale :

G H. Richard — Vaccinothérapie et sérothérapie antigonococciques.

Recueil de faits :

E Desnos. — Sur deux cas d'ostéo-fibrome du rein.

André et G Gandineau. — Anurie calculeuse quatorze jours après néphrectomie pour tuberculose. Echec du cathétérisme urétéral, néphrostotomie, expulsion de deux calculs après des sondages répétés de l'uretère.

Notes de pratique journalière :

J Janet. — Danger des solutions anciennes d'argyrol dans le traitement abortif de la blennorragie.

Société française d'Urologie.

Séance du 11 Avril 1921.

Analyses. — Nouvelles.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le samedi, dernier délai, *à* M Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* samedi suivant

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

Enseignement Médical

PROGRAMME DES COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

Du 3 au 9 Juillet 1921

DIMANCHE 3 JUILLET. — **Saint-Louis.** — 10 h., amph. Facul., M. Gougerot : Nouveautés sur les mycoses. Mycoses fistulisées inguino-génitales, mycoses végétantes, trychophytides. etc.

Broussais. — 10 h. 1/2, M. Bergé : Policlin. et thérap. méd. avec présentation des malades.

Salpêtrière. — h. 1/2, lab. électroradiol., M. Bourguignon : Démonstrations sur les leçons de la semaine.

LUNDI 4 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. Gosset : Opér.

Clin. Tarnier. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malade.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Œsophagoscopies.

Hôtel-Dieu. — 9 h., salle Sainte-Marie, M. Dalché : Gynécologie médicale

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. — 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Pitié. — 9 h., M. Vaquez : Consultation spéciale pour les affections cardio-vasculaires. — 10 h., M. Josué : Techniques cardio-vasculaires spéciales.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée. Présent. d'affections oculaires courantes.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie..

St-Antoine. — 9 h. 1/2, M. Claude : Consult. cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — 9 h. 1/2, M. Lemaitre : Interventions. — 13 h. 1/4, consult. porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Exam. malades. — 9 h., M. J. Hallé : Examen nourrissons.

Tenon. — 10 h., Cons. méd., M. Lian : Examen clinique des rénaux.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavillon de la Grille, M. Pierre Marie : Exam. des malades du service.

Hosp. Ivry. — 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux.

Disp. Furtado-Heine. — 9 h. 1/2, M. Paul-Boncour : Consult. enfants anormaux et arriérés.

Hôpital maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tub. osseuses.

MARDI 5 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 17 h., M. Bezançon : L'immunité.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations. Exposé clinique.

Clin. oto rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h. 1/2 Cours de perfectionnement.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. Metzger : Cons. gynécologique.

Hôtel-Dieu. — M. Potherat 9 h. 1/2, Policlin. gynécologique. — 10 h. 1/2, salle Sainte-Monique, M. Ceillier : Maladie de Parkinson.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. Manœuvres obst. — 10 h., M. Sergent : Exercice de médecine pratique et causeries cliniques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Labbé : Opérations. — 9 h. 1/2. M. Cantonnet : Consult. expliquée. — 14 h. 1/2, Les troubles oculaires dans les affections générales. Eléments de thérapeutique oculaire. — 11 h., M. Widal : Lec. à l'amph.

Saint Antoine. — 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — 9 h. 1/2. M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.

Laënnec — 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — 10 h., M. Monthus : Consult. ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. Martin : Examen des malades. Petite chirurgie.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Opérat. — 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consult. externe, M. Pierre Marie : Examen des malades de la ville.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2. serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2 M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interro-

(*Voir la suite, p.* **961**.)

gation des élèves. — 15 h., amph. clin., M. BABONNEIX : Les maladies nerveuses infantiles

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK BRENTANO : Consultat. gynécol.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. LAUBRY : Consult. des maladies du cœur.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Cons. externe et visite des salles.

Bicêtre. — 9 h. 1/2, M. ROUBINOVITCH : Neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Ostéotomies.

MERCREDI 6 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 16 h. : M. BOURGUIGNON : Electro-diagnostic.

Clin. chir. Salpêt. — 10 h., M. GOSSET : Opérations.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Consultation expliquée.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Clin. Baudelocque. — 14 h., Consult. et traitement de la syphilis chez les femmes gravides et les nourrissons.

Hôtel-Dieu. — 9 h., salle Sainte-Marie, M. DALCHÉ : Consult. ext. pour les malades de gyn. — 10 h. 1/2, amph. Dupuytren, M. CAUSSADE : Asthme tuberculeux et son traitement.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Op. à la rachianesthésie.

Pitié. — 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrat. radioscopiques. — 10 h., M. JOSUÉ : Confér. clin.

Saint-Antoine. — 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consult. externe, considérations clin. et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Charité. — 9 h. 1/2, consult. nourrissons.

Saint-Louis. — 10 h., M. BROCQ : Examen des entrants et des malades externes choisis. — Serv. oto-rhino-lar., 9 h. 1/2, radiumthérapie ; 10 h. 1/2, œsophagoscopies.

Lariboisière. — 10 h., M. P. DUVAL : Chirurgie d'urgence.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. malades. Petite chir. — 10 h. 1/2, cons. méd., M. LIAN : Ex. radioscop. des cardiaq.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe. — 9 h. 1/2, M. SCHWARTZ : Opérations. — 11 h., M. LEGUEU : Leçon cliniq.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK BRENTANO : Femmes enceintes. — 10 h. 1/2, M. DE JONG : L'emphysème

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Opér. — 10 h., serv. de M. Méry, M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Bichat. — 15 h. 1/2, serv. de M. Baudet, M. MASMONTEIL : Exam. clin. et appareillage des fractures.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consultation externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. — 10 h. 1/2, pav. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Examen des malades du service.

Hôp. cité du Midi (48, boul. de Clichy). — 9 h. 1/2, M. TUFFIER : Opér. sur le thorax et l'abdomen.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 7 JUILLET. — **Clin. Tarnier.** — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — M. COUVELAIRE : Leç. clin. obstétric.

Hôtel-Dieu. — 10 h. 1/2, amphithéâtre Desault, M. POTHERAT : Leçon clin. — 10 h., M. DALCHÉ : Leç. clin. maladies des femmes.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cuneo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — 10 h., consult., M. TOUPET : Petite chirurgie. — 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves.

Beaujon. — 10 h., amph. Debove, M. LÉOPOLD LÉVI : Cons. malad. de la nutrition et d'endocrinologie. — 11 h. M. SAVARIAUD : Leç. clin.

St-Antoine. — 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Consult. fem. enceintes. Exam. et trait. femmes et nourrissons syphilitiques. — 10 h., M. SERGENT : Exercices de méd. pratique et causeries cliniq.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. des malades. Petite chirurgie.

Laënnec. — 11 h., amph. Landouzy, M. CLAISSE : Conf. clin.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — 11 h., M. J. HALLÉ : Leç. clin. inf. ou dermatologique.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. POULARD : Exam. des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult. avec présent. de malades.

Trousseau. — 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons. — 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — 10 h., M. COURCOUX : Sémiologie des maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consul. oto-rhino-laryng.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Exam. des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h. : M. SORREL : Appar. plâtrés.

VENDREDI 8 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. GOSSET : Opér.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Exam. de l'oreille interne.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Exam. malades à amph.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2, salle Ste-Monique, M. LEVEN : Cons. maladies de l'estomac.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Femmes enceintes, cons. clin. — 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérat. — 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Pitié. — 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux

Cochin. — 10 h., M. CHEVASSU : Opérat. de chirurgie urinaire. — 10 h., pav. Bouilly, M. LABEY : Exercices de gynécologie.

Saint-Antoine. — 10 h., M. BENSAUDE. — 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consult. externe. Discussion des diagnostics.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades externes et entrants. — 9 h. 1/2, M. LEMAITRE : Interventions.

Tenon. — 10 h., cons. médic., M. LIAN : Exam. clin. des card. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. des malades. Petite chir.

Broussais. — 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Laënnec. — 11 h., amph. Landouzy, M. AUVRAY : Leç. clin. avec prés. de malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R. MASSART : Les affections chirurgic. de l'enfance. — 9 h., M. BROCA : Opérations. — 10 h. 1/2, M. BROCA : Leç. clin. — 15 h., amph. clin., M. BABONNEIX : Les malad. nerveuses infantiles.

Trousseau. — 10 h. 1/2, MM. LESNÉ, LEMAIRE et HALLOPEAU : Conférence clinique avec présentation de malades.

Hérold. — 10 h. 1/2, pav. Hérold, M. BARBIER : L'atrophie du nourrisson, la syphilis héréditaire, la tuberculose.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes. — 10 h. 1/2, MM. LETULLE et BEZANÇON : Cancer du poumon et de la plèvre.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, amph. clin. Charcot, M. PIERRE MARIE : Les maladies du syst. nerveux

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Op. à rachianesthésie.

Bicêtre (sanat. G.-Clemenceau). — 10 h., M. LORTAT-JACOB : Exam. clinique des malades.

Ivry. — 9 h. 1/2, M. ARMAND-DELILLE : Assistance sociale aux tuberculeux.

Goutte de lait de Belleville. — 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Présentation de malades choisis.

SAMEDI 9 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 16 h., M. BOURGUIGNON : Electro-diagnostic.

Clin. médic. Hôtel-Dieu. — 10 h. 3/4, M. GILBERT : Leç. clin.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 11 h., cours de perfectionnement.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérat.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 2 h., Cons. nourrissons.

Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2, M. POTHERAT : Polyclinique gynécol. — 10 h. 1/2. Opérations. — 11 h., salle F. Dreyfous, MM. PESCHER et CAUSSADE : Entraînement respiratoire par la méthode spiroscopique de M. Pescher, avec applications aux malades.

Charité. — 10 h., M. SERGENT : Consult. pour les affections des voies respiratoires. — 11 h., M. DEVRAIGNE : Leçon clinique.

Pitié. — 10 h., M. ROY : Leçon clin. ; opérations de stomatologie. — 10 h. 1/2, amph., M. BABINSKI : Les maladies du syst. nerveux.

Tenon. — 10 h. 1/2, M. KLIPPEL : Policlin. maladies du système nerveux.

Saint-Antoine. — 9 h., M. A. COYON : Cours de sémiologie. — 9 h., M. SIREDEY : Confér. clin. médicale. — 9 h., M. BENSAUDE : Exam. rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. — 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Conf. de méd. infantile.

Cochin. — 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérat. — 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie. — 9 h., M. J. HALLÉ : Cons. de dermato.

Enfants-Malades.— 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Affect. chirurgic. de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. Broca : Consult. présentation de malades et interrogation des élèves.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Leç. prat. d'obstétrique avec manœuvres.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. Pierre Marie : Examen des malades du service.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — à h. 1/2, M. Daunay : Puériculture.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçon clinique.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Thèse de doctorat. — Par décision ministérielle le nombre des thèses à déposer par les candidats au doctorat en médecine est porté de 65 à 66.

Les intéressés ne pourront consigner pour leur thèse au mois d'Octobre 1921 qu'après remise des 66 exemplaires.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les examens auront lieu à l'École de Médecine et de Pharmacie, au Pharo, à Marseille, dans l'ordre ci-après : samedi 2 juillet, à 15 h. 1re partie du 3e A. R. Epreuve pratique. — Lundi 4 Juillet, à 8 h. 1re partie de 3e A. R. (Oral); à 15 h. 2e partie du 3e A. R. — Mardi 5 juillet, à 8 h. 2e examen (N. R.). — Mercredi 6 Juillet, à 15 h. Validation dentistes (Dessin); à 15 h. 30. 2e examen (N. R.). — Jeudi 7 Juillet, à 8 h. Dentistes. Validation (modelage). — Vendredi 8 Juillet, à 15 h. 3e examen (N. R.), à la Conception. — Samedi 9 Juillet, à 8 h. Dentistes. Validation (prothèse); à 15 h. 4e examen (N. R.); à 18 h. Validation. Dentistes (Oral). — Lundi 11 Juillet, à 8 h. 1er examen. Sages-femmes. — Mardi 12 Juillet à la Conception, à 8 h. 2e examen. Sages-femmes.

MM. les candidats devront se présenter sans autre convocation.

— Les examens de pharmacie commenceront à l'École de Médecine et de Pharmacie de Marseille, au palais Pharo, à 8 heures, le vendredi 7 Juillet 1921.

Tous les candidats inscrits devront assister, sans autre convocation, à la séance d'ouverture de la session.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Montpellier. — Le concours d'externat qui vient d'avoir lieu s'est terminé par les nominations suivantes : Externes titulaires, MM. Falgayrolles, Lapeyrie, Mlle Drouet, M. Toubert, Mlle Gaussel, M. Cabanes, Mlle Roux, MM. Comte, Vidal, Vallet, Estor, Contier, Chardonneau, Chaptal, Mayras; Externes provisoires, MM. Sacaze, Viallefont, Girard, Lenormand, Bénazet, Jaulmes, Marchand, Dantan, Martin, Enjalbert, Audema, Bonnet, Gondar, Izard.

Hôpitaux de Nantes. — Après concours, Mlle Yvonne Pouzin, ancien interne des hôpitaux de Paris, a été nommée médecin suppléant des hôpitaux de Nantes.

CONCOURS

Internat. — Sont désignés pour faire partie du Jury du prochain concours de l'internat : MM. Brulé, Foix, Brichot, Picot, Levant et Faure-Beaulieu qui ont accepté.

Accoucheur des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du Jury du prochain concours d'accoucheur des hôpitaux : MM. Funck, Couvelaire, Cathala, Bar et Ombrédanne qui ont accepté.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de doctorat.

Lundi 4 Juillet. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 4e N. R. Pathologie interne (2 séries). Faculté. — 4e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes (2 séries). Faculté. — 3e, 1er dentistes (2 séries). Hôtel-Dieu, Lariboisière, à 9 h. 1/2.

Mardi 5 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et 1 h. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes (2 séries). Faculté. 3e, 1er dentistes (2 séries). Saint-Louis, Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

Mercredi 6 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et à 1 h. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne. Faculté. — 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes (2 séries). Faculté.

Jeudi 7 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h et 1 h. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Laboratoire pharmacologie. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique interne (2 séries). Faculté. — 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes (2 séries). Faculté.

Vendredi 8 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et 1 h. — 2e N. R. Physiologie Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Laboratoire pharmacologie. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes. (2 séries). Faculté. — 3e, 1er dentistes (2 séries). Hôtel-Dieu, Lariboisière. à 9 h. 1/2.

Samedi 9 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et 1 h. — 2e N. R. Physiologie. Faculté. — Clinique chirurgicale. N. R. Faculté. — Clinique médicale. N. R. Faculté. — 1er dentistes. Faculté. — 2e dentistes (3 séries). Faculté. — 3e, 2e dentistes. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 à 18 h. — 3e, 2e dentistes. Prothèse. Ecole rue Tour-d'Auvergne, de 10 à 18 h.

Thèses de doctorat.

Lundi 4 Juillet. — M. Brillant : *La coxalgie unilatérale de l'enfance.* — Mlle Orsat : *De l'influence de la syphilis et de son traitement par les sels arsenicaux.* — M. Couvreux : *Contribution à l'étude de la rétinite gravidique.* — M. Couraud (Jean) : *Traitement orthopédique des fractures fermées de la jambe.* — M. Loyante (R.) : *Des ostéites diffuses du maxillaire supérieur d'origine dentaire.* — M. Guérithault (B.) : *Nouvelle préparation du soufre précipité en suspension.* — Jury : MM. Sebileau, Gosset, Labbé (M.), Couvelaire.

M. Arnaudet (Bernard) : *Contribution à l'étude de l'étiologie de l'asthme.* — M. Simon (Pierre) : *Contractions réflexes du gros intestin.* — M. Boucaud (Maurice) : *Étude sur l'inégalité pupillaire chez les syphilitiques.* — M. Marie (Henri) : *Technique de prophylaxie psychopathique.* — M. Morel (Henri) : *Contribution à l'étude clinique de l'entorse du coude chez l'enfant.* — M. Colson (Georges) : *Les fractures de la clavicule chez l'enfant.* — M. Bartement : *Du traitement des fractures de la diaphyse fémorale chez l'enfant.* — Jury : MM. Broca (Auguste), Letulle, Lereboullet, Méry.

M. Legrand : *Quelques tendances nouvelles en puéricul-*

(Voir la suite, p. 964.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 31)

(*Thérapeutique*) **DIARRHÉE INFANTILE**

Diarrhée simple des nourrissons

La diarrhée est un syndrome des plus redoutés et des plus redoutables chez les enfants du premier âge. Elle varie d'ailleurs beaucoup dans ses origines, ses formes, son pronostic et son traitement. L'influence de la chaleur sur sa production et son intensité est indéniable (*summer's disease*). Nous n'envisagerons la diarrhée qu'au point de vue de la pratique courante, laissant de côté la chimie et la bactériologie, malgré leur grande importance. Nous parlerons d'abord de la diarrhée des nourrissons au sein pour traiter ensuite de celle des enfants au biberon. Dans l'allaitement artificiel en effet la diarrhée est infiniment plus grave que dans l'allaitement naturel où elle doit être envisagée sans terreur et avec beaucoup de sang-froid.

A. — Enfants au sein.

1° Diarrhée plus ou moins fréquente, liquide et abondante, jaune, verte ou incolore, homogène ou panachée et grumeleuse, parfois mousseuse; sans gravité habituellement. En rechercher la cause pour la combattre par l'hygiène plutôt que par les médicaments : 6 tétées par 24 heures (intervalle de 3 heures) sauf chez les débiles et prématurés auxquels on donnera 8 ou 10 tétées (intervalle de 2 heures).

2° Peser l'enfant avant et après la tétée pour apprécier la quantité de lait ingéré par 24 heures (1/10 du poids chez les beaux enfants, 1/8, 1/7 chez les tout petits et débiles). Si la proportion est dépassée, raccourcir les tétées : 8 à 10 minutes au lieu de 15 à 20 minutes.

3° Rectifier le régime de la mère ou de la nourrice : pas de vin, bière, cidre; donner en abondance l'eau, les infusions végétales, le lait; régime farineux (pain, soupe, légumes), peu de viande, pas de sauces grasses, acides, épicées. Promenades au grand air.

4° Si la diarrhée persiste ou augmente, donner, avant chaque tétée, dans une cuillerée à café de lait ou d'eau bouillie sucrée, une bonne pincée de :

Benzonaphtol	1 gr.
Phosphate tricalcique	2 gr.
S.-N. de bismuth	3 gr.

5° L'intolérance, l'anaphylaxie pour le lait de femme peut être combattue par l'injection sous-cutanée de lait (2 à 5 cmc) suivant la méthode de E. Weill (observation favorable de M. Sztark. *Arch. de Méd. des Enfants*, n° 7, 1921).

6° Si malgré tout, la diarrhée persiste avec perte de poids, on peut tenter l'allaitement mixte (complément de lait animal à chaque tétée ou alternance). Enfin, l'échec de tous les moyens étant avéré, on parlera du changement de nourrice. Ne jamais se hâter de conseiller le sevrage.

B. — Enfants au biberon.

1° Diarrhée généralement plus grave, plus tenace, accompagnée parfois de fièvre, de fétidité des selles qui sont décolorées, blanchâtres, grisâtres, ou vertes, bilieuses, glaireuses et membraneuses. Pendant 24 ou 48 heures, on supprime le lait qu'on remplace par la diète hydrique, diète aqueuse (eau bouillie, eau de riz), puis par le bouillon végétal.

2° On pourra prescrire en même temps la potion à l'acide lactique (Hayem) :

Acide lactique	2 gr.
Sirop de framboises	40 gr.
Eau bouillie	60 gr.

Par cuillerées à café de 2 en 2 heures.

3° Ce médicament ayant échoué, on formulera :

S.-N. de bismuth	2 gr.
Benzonaphtol	1 gr.
Elixir parégorique	0 gr. 50
Sirop de coings	20 gr.
Eau bouillie	80 gr.

Agiter avant de s'en servir; une cuillerée à café chaque 2 heures.

4° Tenir le ventre chaud : compresses humides, ouataplasme, couche d'ouate, taffetas gommé et bande, propreté absolue des biberons et tétines, des linges. Donner de l'air.

5° Si les vomissements viennent compliquer la diarrhée, si l'enfant se déshydrate, faire des injections sous-cutanées ou intramusculaires d'eau salée, d'eau de mer, de sérum glucosé (25 à 50 cmc deux fois par jour), ou bien lavement goutte à goutte de ces sérums.

6° Reprise très prudente et très graduelle de l'alimentation : bouillon de légumes après la diète hydrique, lait coupé à 50 p. 100, lait écrémé, lait sec, kéfir, yaourth, bouillies à l'eau, bouillies maltées, etc.

J. Comby.

ture. — M. Ruelle : *Les déformations secondaires après vissage du fémur.* — M. Adenis : *A propos d'un cas de fibrome musculaire* — M. Colombet : *L'appendicectomie systématique d'urgence.* — M. Garcia-Calderon (J.) : *La méthode périnéo-coccygienne dans le traitement du cancer.* — Psaume (Marcel) : *Contribution à l'étude des greffes du maxillaire inférieur.* — Jury : MM. Roger, Hartmann, Cunéo, Rouvière.

Mardi 5 Juillet. — M. Ducassy : *Considérations sur la gangrène des membres chez les diabétiques.* — Mlle Niletzky : *La médication adrénalino-hypophysoïde dans l'asthme.* — M. Renard (Jacques) : *Le syndrome sympathique dans les affections gastriques.* — M. Netter : *Identité d'origine dans la varicelle.* — M. Binet (Alfred) : *Traitement de la blennorragie et complications.* — M. Odio de Granda : *L'hérédité des fièvres récurrentes.* — M. De Douhet : *Etiologie du vitiligo.* — Jury : MM. Jeanselme, Chauffard, Carnot, Chevassu.

M. Paterne (Emile) : *A propos de cinq cas de maladie de Pariot.* — Mlle Prospert : *Contribution à l'étude du diagnostic des maladies du cœur.* — Mme Kourtovitch : *Des rapports de la scarlatine avec la tuberculose.* — M. Dessein (Arthur) : *L'exanthème dans le typhus.* — M. Moore (A.) : *L'angine de Vincent à marche extensive.* — M. Faruggia (R.) : *Les crânes des nourrissons.* — M. Schwartz (V.) : *Contribution à l'étude statistique des maladies de la première enfance.* — Jury : MM. Marfan, Lesné, Nobécourt, Heitz-Boyer.

M. Pruvost (André) : *Le syndrome neuro-végétatif dans l'encéphalite.* — M. Louineau (Joseph) : *L'intradermo-réaction et ses applications.* — M. Efremidès : *Le chlorure de calcium en injections intraveineuses.* — Mlle Bernard (Suzanne) : *La glande thyroïde et tuberculose.* — Chanal (Louis) : *Rôle pathogène des moustiques en pathologie humaine.* — Jury : MM. Bezançon, Brumpt, Laignel-Lavastine, Basset.

M. Babalian (Léon) : *Des rétentions biliaires latentes dans la syphilis.* — Mlle Fourne (Anaïs) : *Etude climatérique dans la vallée de Chaudefour.* — M. Semenon (Pierre) : *Contribution à la description de la forme céphalique.* — M. Pouget (André) : *Quelques faciès pathologiques.* — M. Emile-Zola (Jacques) : *But et organisation d'une crèche antituberculeuse.* — Mlle Jacqueline (Marthe) : *Sur le fonctionnement d'un dispensaire d'hygiène sociale.* — M. Levine : *Recherche sur l'influence de la menstruation sur la femme tuberculeuse.* — Jury : MM. Menetrier, Gilbert, Bernard, Terrien.

Mercredi 6 Juillet. — Mlle Lacheret (Pauline) : *Etude d'une forme colloïdale de l'iode.* — M. Chailley-Bert (Paul) : *Etude sur la physiologie de la marche.* — M. Dugué : *Contribution à l'étude de la colibacillémie.* — M. Desoutter (R.) : *Etude sur le fonctionnement rénal au cours de la polyurie.* — M. Ferré (Marcel) : *Fonctionnement d'une maternité départementale.* — M. Powilewicz : *L'épreuve de l'hémoclasie digestive chez la femme.* — Jury : MM. Roger, Pouchet, Couvelaire, Lévy-Solal.

Jeudi 7 Juillet. — M. Maheu (Albert) : *Essai bactériologique et clinique de préparations pharmaceutiques.* — M. Demagnez : *Traitement des gangrènes pulmonaires par la sérothérapie.* — Mlle Cabiale : *Notes sur la spirochétose ictérigène à Paris.* — M. Delmas (Paul) : *Les accès mélancoliques de longue durée.* — M. Codet : *Essai sur le collectionnisme.* — Jury : MM. Achard, Dupré, Claude, L.-Lavastine.

M. Tissot (Paul) : *L'ouvrière et la natalité.* — Mme Vaudet-Brun : *Contribution à l'étude de l'anorexie du nourrisson.* — M. Cornil (Lucien) : *Etude anatomo-pathologique des connexions médullaire.* — M. Collin (Maurice) : *A propos d'un cas de tétanos.* — M. Boudot : *Deux cas de myxœdème avec glycosurie.* — Jury : MM. Marfan, Teissier, Philibert, Roussy.

M. Plagoust (Yves) : *Le choc hémoclasique chez la femme enceinte.* — M. Peunaforte (Xavier) : *Contribution à la curiethérapie des tumeurs malignes.* — M. Alary (A.) : *La sténose du pylore par hypertrophie musculaire des nourrissons.* — M. Gur (Edmond) : *Les hémorragies aiguës au cours des ulcères de l'estomac.* — M. Lecourt : *De la stéatonécrose sous-péritonéale.* — M. Martinet (Henri) : *Les hématomes extradure-mériens chez les enfants.* — Jury : MM. Bar, J.-L. Faure, Lecène, Heitz-Boyer.

M. Frégier (Paul) : *Les formes cliniques frustes de la rétinite néphritique.* — M. Le Gouriérec (Jean) : *L'épreuve de la mydriase provoquée chez le sujet normal.* — M. Barny de Romanet : *Des lésions du nerf optique dans l'encéphalite.* — M. Chefvieux : *Contribution à l'étude du shock traumatique.* — M. Raoul (Félix) : *Une observation d'ostéochondrome des vertèbres.* — Jury : MM. De Lapersonne, Duval, Auvray, Metzger.

Samedi 9 Juillet. — M. Gand : *La rhinite hypertrophique chez l'enfant.* — M. Bilhaud (Marcel) : *Sur quelques réflexes normaux du membre inférieur.* — M. Dauze (Michel) : *Les formes septicémiques de la méningite.* — M. Marbais (Salomon) : *Pneumobacilles à culture de réaction réversible.* — M. Simard (A.) : *La réaction de fixation de l'alexine.* — M. Koben : *La fréquence de la contagion dans le tabes et la paralysie générale.* — M. Jacob (Jules) : *Etude critique des rapports de la tuberculose et du psoriasis.* — Jury : MM. Jeanselme, Chauffard, Bezançon, Philibert.

M. Moore (J.) : *Contribution à l'étude de la pathogénie de l'ascite.* — M. Farrugia (A.) : *L'escrine dans les tachycardies.* — M. Perlis (André) : *Quelques particularités sur la forme fruste du rhumatisme articulaire dans l'enfance.* — M. Brisker (Fabien) : *Hyperméogenèse par injections intraveineuses.* — M. Carillon (Joseph) : *Les trêves de la cirrhose de Laënnec.* — M. Dubarry (Raymond) : *L'autosérothérapie dans le traitement de la fièvre typhoïde.* — M. Mihaïlesco : *Contribution à l'étude du traitement des arthrites tuberculeuses.* — Jury : MM. Carnot, Rénon, Rathery, Guillain.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

***La Presse Médicale** rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

***Prix des insertions** : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à **La Presse Médicale**). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de produits pharmaceut. de tout 1er ordre. — Maison Edwards, 13, r. Lamartine, Paris.

Docteur-médecin demande remplacem. d'urgence, dirigerait maison de santé, pourrait accompagner malade. — Ecrire Dr Gouneau, 40, rue Vital, Paris.

Propriétaire joli château moderne, bien situé, rég.

(*Voir la suite, p.* **967**.)

boisée très saine, 150 kil. de Paris, ligne Paris-Le Havre, désire connaître docteur ou commanditaire pour y créer affaire médicale — Ecr. *P. M.*, n° 3459.

Monsieur administrant sanatorium depuis 3 ans cherche situation analogue. — Ecrire *P. M.*, n° 3477.

Spécialité pharmaceutique unique et très scientifique, cherche, pour longue collaboration, plusieurs docteurs s'orientant vers situation para-médicale sérieuse. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3480.

A vendre ou à louer de suite, en totalité ou par étage, immeuble neuf, comprenant rez-de-chaussée, 2 étages, situé rue Violet, près l'angle de l'avenue Emile-Zola; pouvant convenir spécialement à clinique ou maison de santé. 375 m. carrés par étage, construits, entourés de vastes cours et jardins. Distribution au gré du locataire. — S'adresser à MM. Mourzelas et fils, architectes, les mercredis et samedis, 62, rue de Clichy, Paris.

Jeune docteur, lauréat de la Faculté, libre chaque après-midi, cherche occupation médicale ou para-médicale, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3482.

Bon poste à céder, chef-lieu de canton, Centre. — Ecrire *P. M.*, n° 3483.

A vendre : Roue Lumen, état neuf, roulé 100 kilom. — Dr Bergès, 30, avenue de Villiers, Paris.

Jeune docteur ferait remplacement. *P. M.*, n° 3486.

A vendre Lorraine Dietrich 1912 ayant très peu servi; 16 HP. Limousine-landaulet grand luxe. Carrosserie Muhlbacher. Prix : 35.000 fr. — Pour renseignements et essayage, s'adresser à M. Courtemanche, avoué, place Ducale, à Nevers.

Docteur français, 34 ans, libre de Juillet à Octobre, au courant peau, urologie, accepterait tout remplacement, à Paris de préférence. — Ecrire *P. M.*, n° 3487.

Jeune docteur ferait remplacement province Juillet et Août. — Ecrire *P. M.*, n° 3488.

Représentants ayant clientèle hôpitaux, cliniques, offices médicaux et chirurgicaux, laboratoires, sont demandés pour réalisation camp. médical. — S'adr. Dreyfus frères, 218, rue Lafayette, Paris.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)
ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro un supplément consacré aux différents Congrès médicaux qui se tiendront à Strasbourg du 3 au 8 Octobre 1921. — En dehors du programme complet de ces Congrès, ce supplément contient des renseignements pratiques qui pourront rendre service à ceux de nos lecteurs qui se rendront à Strasbourg.

SOMMAIRE

RAYONS X ET BEAUX-ARTS

Les rayons X sont surtout utilisés en médecine et leurs applications de beaucoup les plus nombreuses et les plus intéressantes sont celles qui concernent soit le diagnostic, soit la thérapeutique. Mais ces radiations peuvent avoir d'autres emplois.

Peu après la découverte de Rœntgen, on avait espéré pouvoir, grâce à elle, simplifier les formalités douanières et l'on avait construit des appareillages spéciaux pour l'examen des bagages ; ces appareils paraissent avoir été complètement abandonnés et, en fait, les rayons X ne nous révèlent que des différences d'opacités; on comprend donc que des cigares dissimulés au milieu de vêtements n'aient pu fournir une image.

C'est pour la même raison que les recherches faites ces temps derniers, si nous en croyons les journaux, pour différencier les perles « du Japon » des perles naturelles, n'ont donné aucun résultat : le petit morceau de nacre qui sert de noyau à la perle du Japon a sensiblement la même composition — et par conséquent le même poids atomique — que la perle elle-même.

Dans un milieu homogène, les rayons X sont capables de montrer des défauts, des failles, des fêlures, etc. et, durant la guerre, la métalloradiographie a rendu d'immenses services en permettant de réaliser l'examen de l'intimité même de pièces sur la solidité desquels on avait absolument besoin de compter. C'est ainsi, par exemple, que toutes les pièces d'avion d'un même lot furent trouvées, par M. Pilon, croyons-nous, éclatées, sous la monture qui les fixait à leur axe. L'examen extérieur ne révélait rien de cet accident survenu quand on plaçait cette monture, et cependant ce défaut était la source d'une fragilité considérable que seule la radiographie révélait. Les rayons X, dans cet usage non médical, ont certainement permis de sauver un certain nombre de vies humaines.

Le *Journal de Radiologie*[1] attire notre attention sur une application au premier abord un peu inattendue : l'application de la radiographie aux beaux-arts.

C'est, croyons-nous, un photographe ou un radiographe du Midi de la France qui fit les premières tentatives; en tous cas, dès 1919, Faber publiait en Allemagne un travail sur ce sujet. M. Chéron a fait une étude approfondie de la question et a pu se livrer à un certain nombre d'expériences démonstratives. Il est acquis que

1. A. CHÉRON. — « L'étude des tableaux par la radiographie », avec 11 figures. *Journal de Radiologie*, n° 4, 1921 (Masson, Paris).

l'on peut aujourd'hui étudier les peintures au moyen des rayons X.

Les anciens se servaient, comme enduit des toiles, d'un mélange de carbonate de chaux et de colle beaucoup plus transparent que l'enduit à la céruse employé aujourd'hui. D'autre part, nombre de couleurs anciennes étaient à base de matières minérales, tandis qu'un certain nombre de couleurs modernes sont à base de substances végétales très transparentes.

Aussi, en général, les tableaux anciens donnent à la radiographie des images plus nettes que les tableaux modernes. Il semblerait donc possible de juger de l'ancienneté d'un tableau d'après sa radiographie. M. Chéron, d'ailleurs, se garde de tirer des conclusions trop promptes ; il pense qu'il n'y a jusqu'ici qu'un indice et qu'il existe de nombreuses causes d'erreur : le blanc d'argent ou blanc de zinc est et a toujours été très opaque, tandis que les couleurs sombres sont en général transparentes; un tableau ancien de tonalité foncée risque de donner une image plus mauvaise qu'un tableau moderne où il entre beaucoup de blanc (carbonate de plomb) et de vermillon (oxyde de Hg). D'autre part on n'est pas fixé sur la date d'introduction en peinture de tel ou tel produit, et surtout de son emploi dans chaque pays. Puis un tableau ancien a pu être « reporté » sur une toile enduite de céruse.

Enfin, il est bien certain, bien que M. Chéron ne pense pas à le signaler, que, si l'on prenait l'habitude d'examiner radiologiquement les tableaux, les faussaires auraient vite fait de se servir de produits et de procédés qui donneraient à leurs œuvres les caractères radiologiques de l'ancienneté.

Il apparaît donc que ce n'est que dans certains cas que les rayons pourront certifier l'ancienneté d'un tableau.

Par contre, leur rôle peut déjà s'entrevoir comme considérable dans l'étude du tableau au point de vue des dégradations et des retouches.

Mon vieux camarade Robiquet, conservateur de Carnavalet, n'hésitait pas à écrire en Août dernier dans *l'Information* : « Etudier un tableau non seulement en surface, mais en profondeur, si j'ose dire, en scruter les couches successives, en démasquer les truquages, les additions, quel curieux domaine s'ouvre à nous, que d'analyses passionnantes sollicitent notre curiosité !... Dès maintenant le nouveau procédé mériterait d'être employé dans les grandes collections publiques » et il ajoutait : « Une installation radiographique au Louvre ? Pourquoi non ? » En fait, les illustrations du *Journal de Radiologie* nous montrent des tableaux dont les restaurations sont nettement mises à jour et d'autres où d'importantes retouches sont dévoilées.

Enfin il peut même y avoir plus qu'une retouche : la superposition d'une œuvre moderne à une œuvre ancienne. C'est ainsi que la page 157 nous montre une « danse villageoise », signée Van Ostade, qui, complètement transparente aux rayons, donne à la radiographie un tableau représentant une basse-cour.

M. Robiquet, rappelant que les élèves de David, dans leur dédain pour les maîtres du XVIIIe siècle, sont suspectés d'avoir employé pour leurs œuvres d'anciennes toiles peintes par Boucher ou Fragonard, voudrait voir examiner aux rayons l' « Océan de bitume » des prix de Rome de cette époque pour voir s'il ne recèle pas des *perles fines*.

Quoi qu'il en soit de l'avenir de la radiologie artistique, en raison de la parenté d'Esculape et d'Apollon, il est peut-être intéressant pour les médecins de connaître cette application d'un de leur procédé d'investigation... et puis peut-être aussi est-ce rendre service aux radiologistes, qu'on s'efforce de dépeindre à leurs propriétaires comme des individus très dangereux, que de leur signaler, en cas d'expulsion, les musées nationaux comme un asile possible pour eux et leurs appareils...

A. LAQUERRIÈRE.

LIVRES NOUVEAUX

Eléments de Biologie générale, par ET. RABAUD. 1 volume, Paris 1921 (*F. Alcan*, éditeur). — Prix : 15 francs.

Le nouveau livre de M. E. Rabaud, professeur de Biologie expérimentale à la Sorbonne, fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. J'oserai dire que cet ouvrage est un livre reposant, réconfortant pour ceux qui sont heureux de trouver une connaissance approfondie des grands problèmes biologiques unie au véritable esprit scientifique, tout entier fait de critique et de sévère contrôle expérimental. C'est cependant une qualité bien rare, semble-t-il, quand on lit la plupart des nombreux ouvrages de vulgarisation biologique étrangers ou français qui paraissent depuis vingt ans, ouvrages dans lesquels il n'est pas rare de voir le verbalisme le plus pitoyable s'étaler avec complaisance.

Le livre de E. Rabaud devrait rencontrer dans le public médical un grand nombre de lecteurs; en effet, les médecins qui aiment lire et augmenter toujours leur bagage de connaissances biologiques générales (et je sais qu'ils sont nombreux) pourront trouver dans les « Eléments de biologie générale », non pas tant une collection imposante de faits et de théories, qu'un excellent guide au milieu de ces théories et de ces faits sans cesse plus nombreux ; ils y verront comment un biologiste, naturaliste et aussi médecin, animé du plus pur esprit scientifique, sait critiquer impitoyablement les théories, les disséquer et les réduire à ce qu'elles contiennent de vraiment solide et par conséquent de fructueux pour l'avenir.

Aucun des sujets, si essentiels pour tous ceux qui étudient l'homme, abordés par M. Rabaud (je citerai en passant, la constitution physico-chimique de la matière vivante, l'adaptation, la régénération, l'hérédité) ne peut laisser indifférent un médecin qui a une conception élevée de sa profession et veut non seulement en connaître la pratique, mais aussi en étudier les bases scientifiques. Je ne puis donc que recommander vivement à tous ceux de nos confrères que ces hautes questions intéressent, la lecture et la méditation du beau livre de E. Rabaud.

Ce livre vient à son heure; il déblaie, il élague et, avec une lumineuse clarté, nous montre comment il faut comprendre les grands problèmes de la biologie générale, en les débarrassant du fatras des hypothèses surannées qui ont pu avoir leur valeur autrefois, mais sont aujourd'hui périmées, et surtout en les libérant des explications purement verbales. Les médecins qui aiment la clinique (et c'est à mon avis l'une des plus belles applications de l'esprit d'observation et d'expérience qu'il soit donné à l'homme de mettre en pratique) trouveront à la lecture de l'ouvrage de M. E. Rabaud un singulier plaisir et en retireront certainement un très grand profit intellectuel.

P. Lecène.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Un cours de perfectionnement aura lieu à la Clinique d'oto-rhino-laryngologie du professeur Moure et avec la collaboration de MM. les professeurs agrégés J. Carles, Petges, Mauriac et Réchou, et Georges Portmann, chef de clinique.

Programme du cours : Lundi 18 Juillet, à 9 h., hôp. du Tondu : séance opératoire avec démonstrations techniques (indications, soins post-opératoires); à 16 h. 1/2, Faculté de Médecine : médecine opératoire; ethmoïdectomie et transmaxillo-nasale. M. Moure.

Mardi 19 Juillet, à 9 h., annexe Saint-Raphaël : examen fonctionnel de l'oreille; à 10 h., consultation oto-rhinologique avec démonstrations. M. Moure et ses assistants; à 13 h., démonstrations de méthodes d'examen et de traitement en O.-R.-L; à 17 h., Faculté de médecine : des troubles de la voix chez les chanteurs. M. Moure.

Mercredi 20 Juillet, à 8 h. 1/2, annexe Saint-Raphaël : opérations de petite chirurgie O.-R.-L.; à 10 h., consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 15 h., Faculté de médecine : médecine opératoire (anesthésie locale et régionale en O.-R.-L.). M. Portmann; à 17 h., les complications viscérales des suppurations nasales et naso-pharyngiennes. M. Carles.

Jeudi 21 Juillet, 9 h., hôp. du Tondu : séance opératoire avec démonstrations techniques. M. Moure; à 16 h. 1/2, Faculté de médecine : médecine opératoire, antrotomie; évidemment pétro-mastoïdien; différentes méthodes de plastique. M. Portmann.

Vendredi 23 Juillet, à 9 h., annexe Saint-Raphaël : examen fonctionnel de l'oreille; à 10 h., consultation oto-rhinologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 14 h, méthodes d'examen et de traitements spéciaux en O.-R.-L.; à 17 h., les acquisitions nouvelles de la radiumthérapie en O.-R.-L. M. Réchou.

Samedi 22 Juillet, à 8 h 1/2, annexe Saint-Raphaël : opérations de petite chirurgie; adénoptomie; amygdalotomie; opérations endonasales; à 10 h., consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 15 h.. Faculté de médecine : examens de laboratoire en O-R-L.; indications, prélèvements; biopsies, modes de fixation, examen de pièces macroscopiques et microscopiques. M. Portmann; à 17 h., les traitements modernes de la syphilis en O-R.-L. M. Petges.

Lundi 25 Juillet, à 9 h., hôpital du Tondu : séance opératoire avec démonstrations cliniques; à 15 h., Faculté de médecine : la vaccinothérapie en O.-R.-L. M. Portmann; à 16 h. 1/2, médecine opératoire, sinusite frontale, sinusite maxilaire. M. Portmann.

Mardi 26 Juillet, à 9 h., annexe Saint-Raphaël : consultation oto-rhinologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 14 h., démonstrations de méthodes d'examen et de traitements spéciaux en O.-R.-L.; à 1 h., les acquisitions nouvelles de la radiothérapie en O.-R.-L. M. Réchou.

Mercredi 27 Juillet, à 8 h. 1/2, annexe Saint-Raphaël : opérations de petite chirurgie O.-R.-L.; à 10 h., consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 14 h., Faculté de médecine : sinusite sphénoïdale, pansinusite; opération de Rouge. M. Portmann; à 17 h., les traitements modernes de la syphilis en O.-R.-L. M. Petges.

Jeudi 28 Juillet, à 9 h., hôp. du Tondu : séance opératoire avec démonstrations techniques; à 17 h., Faculté de médecine : la crise hémoclasique dans les affections rhino-pharyngées. M. Mauriac.

Vendredi 29 Juillet, à 9 h., annexe Saint-Raphaël : consultation oto-rhinologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 14 h., méthodes d'examen et de traitements spéciaux en O.-R.-L.; à 17 h., l'électrothérapie en O.-R.-L. M. Réchou.

Samedi 30 Juillet, à 8 h. 1/2, annexe Saint-Raphaël : opérations de petite chirurgie O.-R.-L.; à 10 h., consultation oto-laryngologique avec démonstrations cliniques. M. Moure et ses assistants; à 15 h., Faculté de médecine : rapports du laboratoire et de la clinique en O-R.-L. M. Portmann; à 16 h. 1/2, médecine opératoire; trachéotomie; thyrotomie. M. Moure.

Ecole de Médecine de Nantes. — Après concours, ont été institués pour une période de 9 ans : professeur suppléant des chaires de pathologie et de cliniques médicales, M. Gendron, ancien interne des hôpitaux de Paris; professeur suppléant de médecine expérimentale, physiologie et bactériologie, M. Louis Fortineau.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — La gynécologie courante en 10 leçons par M. Savariaud. Cours de vacances du 18 au 28 Juillet. Ce cours aura lieu tous les matins, de 8 h 1/2 à 11 heures. Il comprendra une partie théorique et une partie pratique. Cette dernière comportera des examens de malades par les élèves et le professeur, des démonstrations d'instruments, de pansements et d'opérations gynécologiques à la rachianesthésie.

Programme : Les méthodes d'exploration; les grands symptômes; les métrorragies; l'aménorrhée et la dysménorrhée; les déviations utérines; principales malformations congénitales; les déchirures du périnée; les fistules urinaires et les fistules rectales; le prolapsus utéro-vaginal; la grossesse ectopique et ses complications chirurgicales; vulvo-vaginite; bartholinite; métrite; salpingite; tuberculose annexielle; polypes et fibromes utérins; cancer du col et du corps; kystes; cancer de l'ovaire; abcès du sein et tumeurs de la mamelle.

Le 1er cours aura lieu à l'amphithéâtre de clinique de l'hôpital Beaujon, le lundi 18 Juillet, à 8 h. 1/2. Les droits d'inscription sont de 100 francs. Prière d'en adresser le montant à M. Savariaud, 31, rue Marbeuf. Places gratuites réservées à MM. les internes et externes des hôpitaux.

CONCOURS

Hospice national des Quinze Vingts. — Un concours pour la nomination à une place de chef de clinique à la Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts sera ouvert le lundi 25 Juillet 1921, à 9 heures du matin, dans la salle des opérations de la Clinique, rue de Charenton, n° 28.

MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire à la direction de l'hospice national des Quinze-Vingts, rue de Charenton, n° 28, de 10 heures à midi, jusqu'au vendredi 15 Juillet 1921, à midi.

Conditions du concours. — Les candidats doivent justi-

(*Voir la suite, p.* 983.)

LA SEMAINE MÉDICALE DE STRASBOURG

(3 Octobre — 8 Octobre 1921)

XV[e] Congrès Français de Médecine -:- XXX[e] Congrès de l'Association Française de Chirurgie
III[e] Réunion annuelle de la Société d'Orthopédie -:- XXI[e] Congrès Français annuel d'Urologie.

Pour la première fois, dans Strasbourg redevenue française, vont se tenir, au mois d'Octobre prochain, quatre Congrès médicaux. Un grand nombre de Médecins et de Chirurgiens se proposent de répondre à l'invitation de la Faculté de Médecine de Strasbourg. *La Presse Médicale* a cru rendre service à ses lecteurs en réunissant dans ce « Supplément », qu'ils pourront détacher et conserver, le programme de ces différents Congrès et en le faisant suivre d'une série de Renseignements pratiques qui leur permettront plus facilement de se rendre à Strasbourg, de s'y loger, de s'y diriger, etc., le tout constituant un véritable petit « *Guide du Congressiste à Strasbourg* ».

ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE

XV[e] CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE (3-5 OCTOBRE 1921)

Le Bureau du XV[e] Congrès français de médecine est composé de :

Président : M. le D[r] Bard, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Vice-présidents : MM. le D[r] Thomas, président de la Société médicale du Bas-Rhin et le D[r] Schwartz, médecin-chef de l'hôpital de Colmar.

Secrétaire général : M. le D[r] Léon Blum, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Secrétaire général adjoint : M. le D[r] Vaucher, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Trésorier : M. le D[r] Albert Brion, médecin-chef de l'hôpital sanatorium Saint-François à Strasbourg.

Trésorier adjoint : M. le D[r] Humbert, médecin de la policlinique de l'Université de Strasbourg.

A. *Programme scientifique.*

Séance d'ouverture (commune avec le Congrès de Chirurgie), le lundi 3 Octobre, à 9 heures à la Salle des Fêtes du Palais de l'Université, sous la présidence de M. le Commissaire général.

Discours des deux présidents ;

Réunion séparée de chaque congrès.

Lundi 3 Octobre, à 14 h. 30 : première séance.

Rapport : *De l'adaptation anatomique et fonctionnelle du cœur aux conditions pathologiques de la circulation.*

Rapporteurs : M[lle] Cottin, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Strasbourg. — M. Demeyer, assistant à l'Institut de physiologie de Bruxelles.

Discussion des rapports.

Communications : *Sur les affections de l'appareil circulatoire et de l'appareil pulmonaire.*

Mardi, 4 Octobre, à 9 h. : deuxième séance.

Rapport : *Les Glycémies.*

Rapporteurs : M. le D[r] Ambard, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg et M. le D[r] Chabanier, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le D[r] Baudouin, professeur agr. et médecin des hôpit. de Paris.

Discussion des rapports.

Mardi, 4 Octobre, à 14 h. 30 : troisième séance.

Suite de la discussion ;

Communications : *Sur les maladies de la nutrition, du tube digestif et des reins.*

Mercredi, 5 Octobre, à 9 h. : quatrième séance.

Rapport : *L'anti-anaphylaxie.*

Rapporteurs : M. le D[r] F. Widal, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M. le D[r] Abrami, professeur agrégé et médecin des hôpitaux de Paris et M. le D[r] Pasteur Vallery-Radot, médecin des hôpitaux de Paris. — M. le D[r] Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon.

Discussion des rapports.

Mercredi, 5 Octobre : cinquième séance.

Suite de la discussion ;

Communications : *Sur les maladies infectieuses, les intoxications, les maladies du système nerveux,* etc.

A 17 h. 30 : clôture; réunion plénière.

B. *Renseignements d'ordre non scientifique.*

Réceptions officielles. — Le lundi soir, 3 Octobre : *Réception* au Commissariat général.

Le mardi soir, 4 Octobre : *Banquet* pour les membres du Congrès.

Le mercredi soir, 5 Octobre : *Réception* chez le Recteur de l'Université de Strasbourg.

Comité des Dames. — Un Comité des Dames s'est constitué pour recevoir les Dames qui viendraient à Strasbourg à l'occasion du Congrès en qualité de membres associés. Le Comité organisera des visites de la ville et de ses environs (Pont du Rhin, Kehl, etc.).

Un certain nombre de réunions sont prévues pour les Dames, notamment chez M[me] Charléty, à l'hôtel du Recteur de l'Université et chez M[me] la marquise de Loys Chandieu en son château de la Robertsau. — Le programme détaillé de ces réceptions sera publié ultérieurement.

Excursions. — Des excursions sont prévues pour les trois jours qui suivent le Congrès (6-8 Octobre). La première, d'une durée d'une journée, au *Mont Sainte Odile* et au *Hohwald*; une deuxième, d'une durée de trois jours, permettent de visiter les points les plus intéressants des *Vosges*. — Le programme détaillé de ces excursions sera publié ultérieurement.

Bureau de renseignements. — Un bureau de renseignements fonctionnera à partir du 2 Octobre, au Secrétariat du Congrès (Clinique Médicale A); les Congressistes pourront y retirer leur carte de membre, le volume des rapports et les invitations.

C. *Renseignements généraux.*

Membres (Art. 9 du règlement). Les membres adhérents de chaque Congrès comprennent :

1° De droit, les membres de l'Association des médecins de langue française; 2° Sous réserve d'acceptation par le Bureau du présent Congrès, les médecins et les savants qu'intéressent les questions médicales et qui désirent y prendre part. La cotisation pour le Congrès est de **30 francs** pour les adhérents au Congrès.

(Art. 10). — Les étudiants en médecine et les membres non médecins de la famille des Sociétaires ou des adhérents peuvent être admis comme *membres associés* du Congrès et paient une cotisation de **15 francs**.

(Art. 11). — Tous les membres adhérents prennent part, au même titre, aux travaux du Congrès et en reçoivent les publications. — Les membres permanents de l'Association possèdent seuls le droit de vote et sont seuls éligibles aux diverses fonctions.

Les membres de l'Association n'ont donc pas à envoyer leur adhésion, mais seulement leur cotisation au trésorier.

Les membres adhérents et *les membres associés* sont priés d'envoyer leur bulletin d'inscription, en même temps que leur cotisation, au trésorier, M. le D[r] Albert Brion, 1, rue Kageneck, Strasbourg, compte de chèques postaux : Strasbourg 3564. — *Les inscriptions non accompagnées du montant de la souscription ne pourront être prises en considération.*

Les membres associés ont droit à tous les avantages du Congrès, sauf les publications.

Communications (Art. 4 du règlement). Les communications personnelles devront être inscrites à l'avance dans le délai indiqué et *acceptées par le Bureau*. Elles seront limitées à deux pour chaque membre du Congrès et ne pourront être exposées ou lues que par l'auteur, sauf autorisation de l'Assemblée.

(Art. 6). — La lecture ou l'exposé des communications ne devra pas dépasser vingt minutes; les observations présentées au cours des discussions ne devront pas dépasser cinq minutes. Les membres du Congrès pourront se faire inscrire à l'avance pour prendre la parole sur les questions proposées et, dans ce cas, le temps accordé sera de dix minutes.

Les membres du Congrès qui désirent faire des communications sont priés d'en informer le secrétaire général avant le 1[er] août, en indiquant le titre choisi. Ce délai passé, il ne pourra plus être tenu compte d'aucune demande analogue.

Pour tous renseignements concernant le Congrès de Médecine, s'adresser à M. le Professeur Blum, Clinique médicale B, à Strasbourg.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CHIRURGIE

XXXe CONGRÈS FRANÇAIS DE CHIRURGIE (3-5 OCTOBRE 1921)

Le XXXe Congrès français de Chirurgie se tiendra, au Palais de l'Université, à Strasbourg.

Président du Congrès : M. le professeur Jules BŒCKEL, de Strasbourg.

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Président : M. le Dr LE DENTU, membre de l'Académie de médecine.

Vice-président : M. le Dr RICHELOT, président de l'Académie de médecine.

Secrétaire du Comité : M. le Dr J.-L. FAURE, professeur de gynécologie à la Faculté de Paris.

Secrétaire adjoint du Comité : M. le Dr M. AUVRAY, professeur agrégé à la Faculté de Paris.

Trésorier : M. le Dr Ch. LENORMANT, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

A. *Programme scientifique.*

Lundi, 3 Octobre, à 9 h. : *Séance d'ouverture* du Congrès, à la Salle des Fêtes du Palais de l'Université, sous la présidence du Commissaire général.

Discours du président M. Jules BŒCKEL.

Rapport de M. J.-L. FAURE, secrétaire général.

Lundi, 3 Octobre, à 14 heures : Remise de la médaille offerte par souscription au professeur Jules BŒCKEL, président du Congrès.

A 14 h. 1/2 : première séance.

Question mise à l'ordre du jour : *Traitement de l'Epilepsie consécutive aux traumatismes craniens.*

Rapporteurs : MM. BILLET (Armée) et Ch. LENORMANT (Paris). — Discussion des rapports.

Mardi, 4 Oct., à 9 h. 1/2 : visite de l'hôpital.

A 14 heures : deuxième séance.

Question mise à l'ordre du jour : *Séro- et Vaccinothérapie dans les affections ostéo-articulaires.*

Rapporteurs : MM. DEBREZ (de Liége) et R. GRÉGOIRE (de Paris). — Discussion des rapports.

Mercredi, 5 Oct., à 9 h. 1/2 : troisième séance. *Communications individuelles.*

A 14 heures : *Assemblée générale.*

A 15 heures : quatrième séance.

Question mise à l'ordre du jour : *Résultats éloignés du traitement du cancer du sein.*

Rapporteurs : MM. FORGUE (de Montpellier) et WALTHER (de Paris). — Discussion des rapports.

Exposition. — Une exposition d'*Instruments de chirurgie*, d'*Electricité médicale* et d'*Objets de pansement* sera installée dans le grand hall du rez-de-chaussée du Palais de l'Université.

B. *Renseignements généraux.*

Réceptions officielles. — Le lundi, 3 Octobre : *Réception* au Commissariat général.

Le mardi, 4 Octobre, à 19 heures : *Banquet* par souscription, pour les membres du Congrès, à l'Hôtel de la Ville de Paris.

Le mercredi soir, 5 Octobre : *Réception* chez le Recteur de l'Université.

Comité de Dames. — Un Comité de dames s'est constitué pour recevoir les dames qui viendraient à Strasbourg à l'occasion du Congrès.

Excursions. — Jeudi, 6 Octobre, et jours suivants : visite de la ville et excursions diverses.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU CONGRÈS.

Membres. — Les chirurgiens qui désirent faire partie de l'Association doivent envoyer au Secrétaire général une demande signée par deux membres de l'Association. Ces parrains doivent être des chirurgiens habitant la même ville ou la même région que le candidat, ou, à leur défaut, de ses anciens chefs de service.

Les demandes sont transmises au Conseil d'administration par le Secrétaire général qui informe les candidats admis de l'acceptation du Comité. Il leur est, de plus, délivré par le Trésorier, contre un envoi de 40 francs, un reçu qui donne droit au titre de membre de l'Association.

Communications. — Les membres du Congrès qui désirent faire une communication, prendre part à la discussion des sujets mis à l'ordre du jour, sont priés de le faire savoir au Secrétaire général *deux mois au moins* avant l'ouverture du Congrès. Ils devront joindre, s'il s'agit d'une communication ou d'une discussion, le titre et un résumé très bref contenant leurs conclusions. — Tout travail déjà imprimé ou présenté à une Société savante ne peut être lu au Congrès.

Séances. — Les séances du Congrès sont publiques. Toutes les communications se font en français. — Chaque membre ne pourra exposer qu'une seule question particulière. — Les communications ne peuvent être lues que par l'auteur.

Les communications ne peuvent avoir une durée de plus de dix minutes. Le Président a le droit, sans consulter l'Assemblée, de donner une prolongation de cinq minutes, soit un quart d'heure en tout. S'il y a discussion, il est accordé à l'orateur cinq minutes pour répondre, et, avec l'agrément du Président, dix minutes.

IIIe RÉUNION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'ORTHOPÉDIE (5 OCTOBRE 1921)

La prochaine réunion annuelle de la Société d'Orthopédie aura lieu pendant la semaine du Congrès français de Chirurgie, à Strasbourg, le *mercredi* 5 *Octobre* 1921.

Les séances auront lieu à l'amphithéâtre du service de Chirurgie infantile de la Faculté de Médecine de Strasbourg, le matin à 9 heures et l'après-midi à 14 heures.

Le BUREAU est composé de :

Président : M. le Dr KIRMISSON, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Paris.

Vice-Président : M. le Dr Auguste BROCA, professeur de Clinique chirurgicale des maladies des enfants à la Faculté de Médecine de Paris.

Secrétaire général : M. le Dr NOVÉ-JOSSERAND, professeur de Clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Médecine de Lyon.

Secrétaire général adjoint : M. le Dr Albert MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Trésorier : M. le Dr ESTOR, professeur de Clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Médecine de Montpellier.

Les questions proposées sont :

1° *Résultats éloignés de la réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche* : Rapporteur : M. le Dr FROELICH, professeur de Clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Médecine de Nancy;

2° *L'arthrodèse du pied* : Rapporteur : M. le Dr OMBRÉDANNE, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris;

3° *Traitement opératoire des ankyloses du genou* : Rapporteur : M. le Dr TAVERNIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.

Prix de la cotisation : **25 francs.**

Les réceptions, fêtes, excursions, etc., seront les mêmes que celles organisées pour les membres du Congrès de Chirurgie.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général adjoint : M. le Dr Albert Mouchet, 124, rue de Courcelles, à Paris, auxquels doivent être adressées les demandes de candidature, et d'inscription pour la discussion des rapports.

ASSOCIATION FRANÇAISE D'UROLOGIE

XXIe CONGRES FRANÇAIS D'UROLOGIE (3-5 OCTOBRE 1921)

Le XXIe Congrès français d'Urologie se tiendra à Strasbourg, au Palais de l'Université, salle 11.

BUREAU :

Président : M. le Dr JEANBRAU, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.

Vice-Président : M. le Dr NOGUÈS (de Paris).

Secrétaire général : M. le Dr PASTEAU (de Paris).

Secrétaire général adjoint : M. le Dr MINET (de Paris).

Trésorier : M. le Dr CHEVASSU (de Paris).

A. *Programme scientifique.*

Lundi, 3 Octobre, à 9 h. 1/2 : séance d'ouverture du Congrès. Allocution de M. JEANBRAU.

Rapport de M. O. PASTEAU, secrétaire général.

A 14 h. 1/2 : première séance.

Question à l'ordre du jour : *l'Anesthésie chez les Urinaires.*

Rapporteurs : MM. CHEVASSU et RATHERY. Discussion.

Mardi, 4 Octobre, matin : visite des hôpitaux; à 14 h. 1/2 : deuxième séance, communications.

Mercredi, 5 octobre, à 9 h. 1/2 : troisième séance, communications.

A 15 heures : quatrième séance, communications (Clôture).

B. *Renseignements généraux.*

Le lundi soir, 3 Octobre : *Réception* au Commissariat général.

Le mardi soir, 4 Octobre, à 19 heures : *Banquet* par souscription.

Le mercredi soir, 5 Octobre : *Réception* chez le Recteur de l'Université de Strasbourg.

Le jeudi 6 Octobre et jours suivants : visite de la ville. Excursions diverses.

Un Comité de Dames se mettra à la disposition des femmes des congressistes pendant la durée du Congrès.

Une Exposition d'*instruments de chirurgie* et d'*électricité médicale* et d'*objets de pansement* sera installée dans le grand hall du rez-de-chaussée du Palais de l'Université.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Dr O. Pasteau, secrétaire général de l'Association française d'Urologie, 13, avenue de Villars, Paris.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Bureau municipal de renseignements qui se trouve à proximité de la gare (à 10 mètres de la sortie) fournira aux Congressistes tous les renseignements d'ordre pratique dont ils pourraient avoir besoin.

Comment se rendre à Strasbourg.

Relations directes entre Paris et Strasbourg.

ALLER	31 Express 1re, 2e, 3e	33 Express 1re, 2e, 3e	35 Rapide 1re, 2e, 3e	37 Express 1re, 2e, 3e
Départ de Paris . .	8 h. 50	11 h. 45	17 h.	21 h. 50
Arrivée à Strasbourg.	17 h. 40	20 h. 01	0 h. 16	8 h.
RETOUR	30 Rapide 1re, 2e, 3e	32 Express 1re, 2e, 3e	34 Express 1re, 2e, 3e	38 Express 1re, 2e, 3e
Départ de Strasbourg.	6 h.	9 h.	12 h. 45	22 h.
Arrivée à Paris . .	14 h. 09	17 h. 30	21 h. 35	7 h.

Prix du billet simple, Paris-Strasbourg : 1re classe : 105 fr. 80; 2e classe : 69 fr. 10; 3e classe : 43 fr. 75.

Prix du billet aller et retour, valable 8 jours : 1re classe : 168 fr. 25; 2e classe : 115 fr. 35; 3e classe : 72 fr. 95.

Un *wagon-restaurant* circule entre Paris et Nancy dans les trains 31 et 35; entre Paris et Strasbourg dans le train 33. — Entre Nancy et Paris, dans les trains 30 et 32; entre Strasbourg et Paris, dans le train 34. — Un *wagon-lits* circule dans le train 37 et dans le train 38. — Une voiture de 1re classe avec *compartiments à couchettes* circule dans le train 37 et dans le train 38.

Relations directes entre Marseille, Lyon et Strasbourg.

	ALLER	C 1re, 2e, 3e	D 1re, 2e, 3e	RETOUR	A 1re, 2e, 3e	B 1re, 2e, 3e
Marseille . .	↓	12 h. 15	23 h. 15	↑	4 h. 50	18 h. 45
Lyon	↓	19 h. 55	7 h.	↑	23 h. 10	10 h. 20
Strasbourg .	↓	6 h. 48	18 h. 13	↑	12 h. 40	21 h. 45

Wagon-restaurant. — Dans les trains A et D entre Strasbourg et Lyon et vice versa.

Couchettes. — Dans les trains A et D (1re et 2e classes) entre Strasbourg et Marseille et vice versa. Dans les trains B et C entre Strasbourg et Lyon et vice versa (1re, 2e et 3e classes) et entre Strasbourg-Marseille et vice versa (1re et 2e classes).

Relations directes entre Bordeaux, Saint-Nazaire, Nantes, La Rochelle et Strasbourg par le Centre de la France.

	ALLER	Express 1re, 2e, 3e	RETOUR	Express 1re, 2e, 3e
Bordeaux.	↓	7 h. 50	↑	20 h. 10
Périgueux	↓	9 h. 56	↑	17 h. 59
Limoges	↓	11 h. 40	↑	16 h. 27
Saint-Nazaire. . .	↓	4 h. 42	↑	23 h. 02
Nantes	↓	6 h. 02	↑	21 h. 35
Tours	↓	9 h. 10	↑	18 h. 16
Orléans	↓	9 h. 56	↑	17 h. 42
La Rochelle . . .	↓	5 h. 50	↑	22 h. 30
Angoulême. . . .	↓	8 h. 48	↑	19 h. 26
Poitiers	↓	6 h. 22	↑	21 h. 33
Moulins	↓	18 h. 05	↑	9 h. 40
Dijon.	↓	23 h.	↑	5 h. 31
Besançon.	↓	0 h. 30	↑	4 h. 10
Strasbourg	↓	6 h. 48	↑	21 h. 45

Voitures directes entre Bordeaux-Saint-Jean et Strasbourg et entre Nantes et Strasbourg et vice versa.

HOTELS DE STRASBOURG

HOTEL	PRIX des chambres disponibles	PETIT DÉJEUNER	DÉJEUNER	DINER	RENVOI au plan de la Ville.
A. — PRÈS DE LA GARE					
Hôtel **National**, *place de la Gare*	20 à 1 lit : 18 à 25 francs. 15 à 2 lits : 30 à 45 francs. 5 à grand lit : 32 à 40 francs.	3 50	12 »	14 »	H 1
» **Christoph**, *place de la Gare*	8 à 1 lit : 12 à 16 francs. 8 à 2 lits : 25 à 30 francs.	3 »	10 »	12 »	H 1
» **Pfeiffer**, *place de la Gare*	10 à 1 lit : 9 à 12 francs. 15 à 2 lits : 18 à 24 francs. 5 à grand lit : 22 à 24 francs.	3 »	8 »	9 »	H 1
» **Terminus**, *place de la Gare*	10 à 1 lit : 9 à 14 francs. 10 à 2 lits : 19 à 24 francs.	3 »	8 50	8 50	H 1
» **Du Rhin**, *place de la Gare*	10 à 1 lit : 8 à 10 francs. 6 à 2 lits : 16 à 17 francs. 6 à grand lit : 9 à 12 francs.	2 50	7 »	8 »	H 1
» **Bristol**, *place de la Gare*	10 à 1 lit : 8 à 10 francs. 10 à 2 lits : 16 à 20 francs. 2 à 3 lits : 24 francs.	2 » et 3 »	7 50	7 50	H 1
» **Des Vosges**, *place de la Gare*	6 à 1 lit : 6 à 7 francs. 3 à 2 lits : 12 à 14 francs.	2 50	7 »	7 »	H 1
» **Central**, *place de la Gare*	6 à 1 lit : 6 à 10 francs. 12 à 2 lits : 10 à 15 francs. 5 à grand lit : 10 à 15 francs.	2 50	7 »	7 »	H 1
» **Monopol**, 16, *rue Kuhn*	10 à 1 lit : 8 à 10 francs. 20 à 2 lits : 16 francs. 4 à 3 lits : 24 francs. 2 à grand lit : 12 à 14 francs.	2 50	7 »	8 »	H 2
» **De la Poste**, 5, *rue du Maire-Kuss*	6 à 1 lit : 5 à 9 francs. 10 à 2 lits : 13 à 16 francs. 6 à 3 lits : 18 francs.	2 50	7 »	7 »	H 3
» **De la Couronne**, 26, *faubourg de Saverne*	6 à 1 lit : 8 à 10 francs. 5 à 2 lits : 14 à 25 francs. 4 à grand lit : 12 à 16 francs.	2 » et 2 50	7 »	8 »	H 4
» **Royal**, *rue du Maire-Kuss*	10 à 1 lit : 8 francs. 6 à 2 lits : 15 à 18 francs. 6 à grand lit : 15 francs.	2 50	7 »	7 »	H 5
» **De Bruxelles**, 13, *rue Kuhn*	5 à 1 lit : 6 à 8 francs. 5 à 2 lits : 10 à 12 francs.	2 50	6 50	6 50	H 6
» **De Nancy**, 8, *Petite-Rue de la Course*	5 à 1 lit : 5 à 7 francs. 3 à 2 lits : 10 à 14 francs.	2 50	6 50	6 50	H 7
» **Victoria**, 7, *rue Kuss*	2 à 1 lit : 8 francs. 6 à 2 lits : 12 à 15 francs.	2 50	6 »	7 »	H 8
B. — AU CENTRE DE LA VILLE					
Hôtel **De la Maison Rouge**, *place Kléber*	10 1 lit : 12 à 25 francs. 10 à 2 lits : 18 à 50 francs. 10 à grand lit : 20 à 40 francs.	3 50	12 »	14 »	H 9
» **De la Ville de Paris**, *rue de la Mésange*	10 à 1 lit : 18 à 25 francs. 15 à 2 lits : 35 à 50 francs. 3 à grand lit : 35 francs.	3 50	11 »	14 »	H 10
» **Union**, 8, *quai Kellermann*	4 à 1 lit : 10 à 12 fr. 50. 6 à 2 lits : 15 à 25 francs.	2 50	7 50	10 »	H 11
» **De France**, *place Saint-Pierre-le-Jeune*	4 à 1 lit : 10 à 15 francs. 6 à 2 lits : 20 à 25 francs.	2 50	8 »	9 »	H 12
» **De la Vignette**, 40, *Fossé-des-Tanneurs*	4 à 1 lit : 8 à 12 francs. 6 à 2 lits : 18 à 25 francs.	2 50	7 »	8 »	H 13
» **Continental**, 4, *Vieux-Marché-aux-Vins*	10 à 1 lit : 9 à 12 francs. 2 à 2 lits : 16 francs. 2 à grand lit : 20 francs.	2 50 et 3 »	9 »	10 »	H 14
» **Hannong**, 15, *rue du 22-Novembre*	15 à 1 lit : 6, 8, 10, 12 francs. 12 à 2 lits : 14 à 26 francs. 2 avec salle de bains : 28 à 35 francs.	2 50	»	»	H 15
» **Moderne**, 1, *quai de Paris*	6 à 1 lit : 7 fr. 50. 3 à 2 lits : 15 à 25 francs. 1 à grand lit : 18 francs.	2 50	»	»	H 16
» **Couronne d'Or**, *Vieux-Marché-aux-Vins*	3 à 1 lit : 8 francs. 3 à 2 lits : 14 à 16 francs.	2 75	7 50	8 »	H 17

Relations directes entre Lille et Strasbourg.

	1re, 2e, 3e		1re, 2e, 3e
Départ de Lille.	7 h. 05	Départ de Strasb.	12 h. 21
Arrivée à Strasb.	19 h. 21	Arrivée à Lille.	0 h. 10

Train de luxe.

En plus des trains indiqués ci-dessus, la Cie de l'Est fait circuler : l'*Orient-Express*, train de luxe tri-hebdomadaire entre Londres, Calais, Strasbourg, Vienne, Budapest et Bucarest; et *Paris-Carlsbad-Express*, train de luxe tri-hebdomadaire entre Paris, Strasbourg, Carlsbad et Prague.

Aller. — Les *mardis, jeudis et samedis* : Départ de Paris à 17 h. 30; arrivée à Strasbourg à 2 h. 11.

Retour. — Les *mercredis, vendredis et dimanches* : Dép. de Strasbourg à 2 h. 45; arr. à Paris à 10 h. 35.

Relations aériennes entre Paris et Strasbourg.

Service quotidien de Paris et de Strasbourg par avion limousine. Durée du trajet : 2 h. 30. Prix : 150 fr. avec 15 kil. de franchise de bagages. Départ de Paris : Mardi, jeudi, sam., à 8 h. 15; lundi, mercr., vendr., à 6 h. — Départ de Strasbourg : Lundi, merc., vendr., à 15 h.; mardi, jeudi, samedi, à 16 h. S'adresser à la *Cie Franco-Roumaine de Navigation aérienne*, 22, rue des Pyramides, Paris. Téléphone : Gut. 45-09; 45-10.

Restaurants.

A. — *Dans les hôtels* (*Voir le tableau spécial des hôtels*).

B. — *Restaurants* :

Restaurant Valentin, Vieux-Marché-aux-Vins;
Restaurant Sorg, rue des Faisans.
Restaurant A la Cigogne, quai Jean-Sturm.
Restaurant Goetz, faubourg National.
Taverne de l'Université, à côté du Palais de l'Université.
Taverne Alsacienne, Vieux-Marché-aux-Grains.
Taverne Piton, Vieux-Marché-aux-Grains.
Restaurant du Grand-Kléber, rue des Grandes-Arcades.
Taverne Cave profonde, rue du Jeu-des-Enfants.
Brasserie du Pêcheur, rue du Jeu-des-Enfants.
Restaurant du Crocodile, rue de l'Outre.
Restaurant du Coq d'Or, rue du 22-Novembre.
Maison Kammerzell, place de la Cathédrale.
Restaurant Hommelet rouge, place du Corbeau (près de la Faculté; clientèle médicale).

Postes, Télégraphes et Téléphones.

I. Bureau central, avenue de la Marseillaise.

Bureaux auxiliaires : II, contre la gare; III, près de la Cathédrale.

Service postal par avions Paris-Strasbourg et vice versa. — Départ tous les jours, sauf le dimanche. — Jusqu'à 20 gr., 0 fr. 25 + 0 fr. 75 ; de 20 à 100 gr., 0 fr. 50 + 1 fr. 50 ; de 100 à 200 gr., 0 fr. 65 + 2 fr. 25 ; par 100 gr. au-dessus de 200 gr. jusqu'à 2 kg., 0 fr. 25 + 0 fr. 50.

Principaux libraires.

Berger-Levrault, 23, place Broglie. — Rebstock et Picard, 18, rue de la Mésange. — Treuttel et Wurtz, 31, rue des Hallebardes. — Vix et Cie, 20, rue du Dôme. — Defrenne, 27, rue des Serruriers. — Finck, 29, rue de la Nuée-Bleue. — Le Roux et Ce, 34, rue des Hallebardes.

Monuments à visiter.

I. — La Cathédrale; Maison Kammerzell (place de la Cathédrale); Maison Notre-Dame (place du Château); Château de Rohan (à côté de la Cathédrale).

II. — Eglise Saint-Thomas; Mausolée du maréchal de Saxe;

III. — Musée alsacien, 29, quai Saint-Nicolas.

Promenades intéressantes.

Itinéraire pour la Vieille Ville. — Place Kléber, rue des Petites-Arcades, place Gutemberg, rue Mercière, donnant sur le grand portail de la Cathédrale. Revenir place Gutemberg et descendre le Vieux Marché aux Poissons jusqu'aux Halles et aux Vieilles Boucheries. Traverser le Pont du Corbeau : A gauche se trouve le quai des Bateliers; au no 1 ne pas manquer de voir la cour de la Vieille Hôtellerie du Corbeau. A droite, se trouve le quai Saint-Nicolas; au no 29, Musée alsacien. — La première rue à gauche (rue d'Or) mène à la grande entrée de l'Hôpital civil. — Continuer le quai Saint-Nicolas jusqu'au 2e pont (Pont Saint-Thomas); visiter Saint-Thomas; tombeau du Maréchal de Saxe (le sacristain est au coin de la rue et de la place, vis-à-vis du portail). — En sortant, prendre soit la rue de la Monnaie, ou mieux le chemin de halage le long de l'Ill (descendre au coin du Pont) pour aller au Bain-aux-Plantes et à la Petite France. — C'est la partie la plus pittoresque, mais tout le vieux Strasbourg compris entre l'Ill d'une part et de l'autre la Grand-Rue, la rue des Hallebardes et la rue des Juifs, est très intéressant.

Moyens de communication.

A. **Omnibus de gare.** — Les principaux hôtels situés au centre de la ville ont des omnibus à la gare. Tarif : 3 francs la place.

B. **Auto-taxis.** — Stationnés à la gare, place de Broglie, place de l'Université, place de la République. Tarifs assez élevés : 1 fr. mise en marche; 2 fr. le km.

C. **Voitures de place.** — Stationnées à la gare, place Kléber, place de Broglie. Tarif : la course, 3 à 4 francs; l'heure, 5 francs.

Par téléphone on peut demander de partout un taxi-auto ou une voiture : **Pour taxi** : nos 13-13 ou 101. — **Pour voitures**, nos 25-77 ou 25-78 (ce service fonctionne très bien et très rapidement).

D. **Tramways.** — Moyen de locomotion très commode pour les congressistes. Tarif : 30 centimes le jour; après 21 heures : 40 centimes.

Point de départ : la gare.

Pour le centre de la ville, le Palais de l'Université : ligne no 3.

Pour visiter la vieille ville : ligne no 10.

Pour aller à la Faculté : ligne no 10 ou no 1 (descendre place du Corbeau).

Pour aller aux séances des Congrès de Chirurgie et d'Urologie :

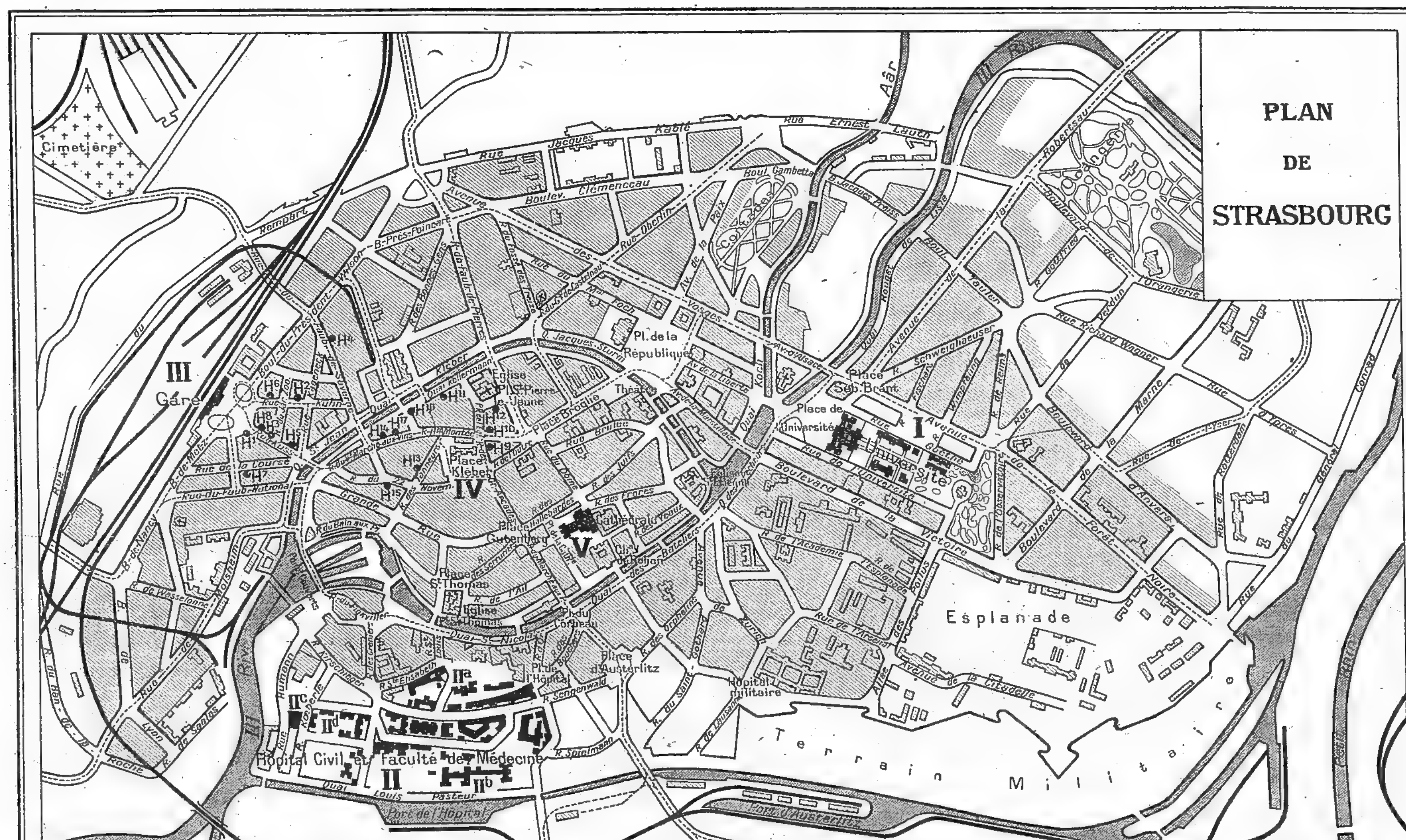
a) De la gare ; ligne no 3 (arrêt : Université) ; ligne no 2 (arrêt : place Brant); ligne no 10 (arrêt : Université).

b) Du centre de la ville : ligne no 3; ligne no 2.

Pour aller au Congrès de Médecine (Hôpital civil) et d'Orthopédie (Clinique infantile).

a) De la gare : lignes no 10, no 1 ou no 4 (descendre place du Corbeau).

b) Du centre de la ville : lignes nos 1, 4, 6, 7, 15 (descendre place du Corbeau).



Echelle au 1/20000e

0 500 1000 Mètres

LÉGENDE

Palais de l'Université : Séance d'ouverture des Congrès de Médecine et de Chirurgie. Séances des Congrès de Chirurgie et d'Urologie. Exposition de Chirurgie. — II. **Hôpital civil et Faculté de médecine.** — II*a*. **Clinique médicale A** : Séances du Congrès de Médecine. — II*b*. **Clinique médicale B** : Exposition médicale. — IIc. **Institut d'Hygiène.** — II*d*. **Clinique infantile** : Séances du Congrès d'Orthopédie. — III. **Gare.** — IV. **Centre de la ville, place Kléber.** — V. **Cathédrale.** — ——— Lignes de tramways. — H1 à H17. **Hôtels** (voir le tableau spécial des Hôtels).

Labo. du Néol,
9, rue Dupuytren, Paris.

NÉOL

(Ozone naissant)

en MÉDECINE

Guérit **Angines**
Prévient **Grippe**
(GARGARISMES AU 1/10e)

en CHIRURGIE

Cicatrise **Plaies** atones
Épidermise **Brûlures**
(PANSEMENTS AU 1/5e [EAU NÉOLÉE])

Dans tous les cas est supérieur aux diverses eaux oxygénées

Laboratoire des Produits "USINES du RHÔNE"

URAZINE

(Citrosalicylate de Pipérazine)

Etudiée et préparée avec le soin minutieux dont le Laboratoire des Produits "USINES DU RHÔNE" entend faire la caractéristique de sa marque. l'**URAZINE** ajoute, à l'action de la ***Pipérazine,*** les qualités analgésiques et antiseptiques de l'***Acide salicylique.***

L'**URAZINE** est donc
- *Un énergique dissolvant de l'Acide Urique et des Urates ;*
- *Un Analgésique extrêmement efficace des douleurs rhumatismales, néphrétiques, etc.;*
- *Un antiseptique puissant des reins et de la vessie.*

Parfaitement tolérée par l'estomac, sans action sur le cœur et sur le système nerveux, l'**URAZINE** est le médicament de choix à opposer à la ***Lithiase rénale*** et à toutes les ***manifestations arthritiques.***

Présentée sous deux formes { Granulés effervescents pour le traitement prolongé. / Comprimés dosés à 0 gr. 50 pour le voyage. }

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS A LA DISPOSITION DE MM. LES DOCTEURS

L. DURAND, Pharmacien, **21, Rue Jean-Goujon, PARIS** (8e).

ASCIATINE

(Diméthylaminoantipyrine-butylchloral)

ANALGÉSIQUE : *Provoque la sédation rapide des* ***Douleurs dentaires,*** *dues aux* ***Caries, Pulpites, Abcès gingivo-dentaires,*** *etc.*

HYPNOTIQUE : *Combat l'insomnie provoquée par la* ***Douleur,*** *les* ***Troubles digestifs,*** *le* ***Surmenage intellectuel,*** *etc.*

ANTINÉVRALGIQUE : *Oppose très efficacement son action analgésique aux* ***Névralgies faciales, intercostales, sciatiques.***

Présentée en boîtes de 2 ou 10 Comprimés dosés à 0 gr. 25

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS A LA DISPOSITION DE MM. LES DOCTEURS

Laboratoire des Produits "**USINES du RHÔNE**"
L. DURAND, Pharmacien, **21, Rue Jean-Goujon, PARIS** (8e).

Anesthésique local, insoluble, non toxique

SCUROFORME

Paraforme "USINES du RHÔNE"
(Paraaminobenzoate de Butyle)

Anesthésie des plaies et muqueuses :

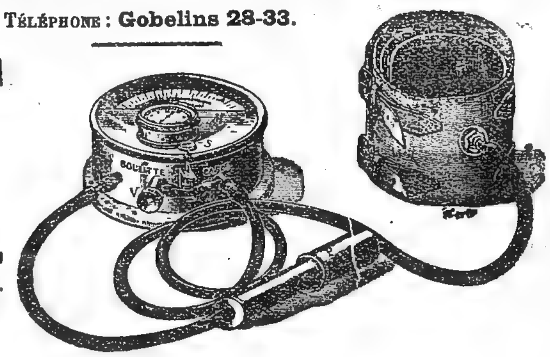
Quatre formes
- **Poudre pure** — *En pulvérisations :* **LARYNGOLOGIE**
- **Poudre lactosée** — (Dysphagie, etc.) et **TOUTES PLAIES**
- **Pastilles chocolatées : LARYNGOLOGIE et STOMATOLOGIE**
- **Comprimés carbonato-calciques : GASTRO-PATHOLOGIE** ***(Douleurs de l'Estomac, Ulcérations, Cancers, etc.).***

L'innocuité absolue du **SCUROFORME** en permet l'usage quel que soit l'état général du malade.

Pas de contre-indication.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS A LA DISPOSITION DE MM. LES DOCTEURS.

Laboratoire des Produits "**USINES du RHÔNE**"
L. DURAND, Pharmacien, **21, Rue Jean-Goujon, PARIS** (8e).



fier : 1° qu'ils sont Français; 2° qu'ils ont satisfait aux obligations de la loi militaire; 3° qu'ils sont de bonnes vie et mœurs (certificat n'ayant pas plus de 3 mois de date); 4° qu'ils sont docteurs en médecine; 5° qu'ils auront moins de 35 ans à la date de l'ouverture du concours, à moins d'autorisation spéciale de M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

En s'inscrivant pour prendre part au concours, les candidats déposeront, avec les pièces destinées à produire les justications ci-dessus, une notice écrite exposant leurs titres et un exemplaire des divers travaux scientifiques qu'ils ont publiés. Ils signeront l'engagement de se conformer au règlement concernant les chefs de clinique.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Bon poste médical, dans grande banlieue, à céder de suite pour raison de santé. Fixes touchés en 1920 : 25.000. Pays agréable, jolie maison, matériel complet, auto. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3468.

Monsieur administrant sanatorium depuis 3 ans, cherche situation analogue. — Ecrire *P. M.*, n° 3477.

Jeune docteur ferait remplacem. *P. M.*, n° 3486.

Poste, 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscept. doubler. Bicyclette suff. Loyer 1.400. Indemn. à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3461.

Dr partant à l'étrang. cède appartement installé Paris. — Dr Popesco, 7, r. Michelet, 1 h. à 3 h.

Ophtalmologiste remplacerait confrère de 3 h. 1/2 à 7 heures, Juillet, Août. — Ecrire *P. M.*, n° 3491.

Occasion. En Nivernais, belle maison de campag., belles pièces, beau parc avec allées boisées, gaz, communs; petite ferme attenante. Total : 13 hectares environ. Conviendrait pour maison de santé. 160.000 fr. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3492.

Jeune docteur, méd. générale, nerfs, syphilis, assurerait remplacem. Août, Septembre, confrère St-Etienne, Toulon ou Limoges.— Ecr. *P. M.*, n° 3493.

Beau château ancien, à louer pour sanatorium, en Touraine (Indre-et-Loire). — Ecrire *P. M.*, n° 3494.

Petite clientèle, banlieue immédiate, près gare; pavillon avec jardin, confort moderne, bail, pressé. — Pour renseignements, s'adresser à M. Mathieu, 3, rue Française, Paris, de 2 à 5 heures.

Remplacement. Dr français, 37 a., hautes garant., remplacerait confr. Paris, Août.— Ecr. *P. M.*, n° 3496.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 55 Samedi, 9 Juillet 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE DIPLOME SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Dans tous les milieux, aussi bien dans le corps médical que dans le grand public et dans les sphères parlementaires, un mouvement d'opinion né de la grande guerre, qui a coûté tant de vies humaines à notre pays déjà en si mauvaise posture démographique, tend à vouloir le sauver de cette situation déplorable en réclamant une organisation sanitaire, qui le défende contre la propagation des maladies et de toutes les causes d'insalubrité.

La revision de la loi de 1902, en vue de laquelle les dispositions essentielles d'un avant-projet viennent d'être consacrées par les votes de l'Académie de Médecine et du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ne tardera pas à être soumise aux délibérations du Parlement. Quelle que soit l'issue de celles-ci, il ne paraît pas douteux qu'il en sortira une organisation plus solide, plus méthodique et plus complète des services d'hygiène, qui ouvrira aux médecins des carrières d'hygiénistes.

Il est indispensable de former dès maintenant les cadres de ce personnel nouveau, de préparer l'instruction spéciale de ces agents qui ne pourront jouer leur rôle efficacement et justifier la création de leurs fonctions que s'ils les remplissent avec une compétence technique accomplie.

A cet effet, il convient de fonder des Instituts d'hygiène, pourvus d'un personnel enseignant multiple et des installations techniques complexes, nécessaires à cette préparation spéciale. Celle-ci ne pourra être complètement satisfaisante et adéquate que si elle se poursuit dans de véritables Ecoles de santé publique, du type de celles qui ont été créées dans quelques Universités américaines, à Boston et à Baltimore par exemple.

On sait que, grâce au vote par le Parlement des crédits nécessaires, la Faculté de Médecine de Paris a pu acquérir un immeuble, situé rue de Vaugirard, destiné à abriter des services nouveaux, parmi lesquels l'un des plus importants sera l'Institut d'Hygiène. On peut espérer que la réalisation de cet établissement ne tardera plus; que le Parlement, qui a manifesté à diverses reprises le souci qu'il prend de la situation sanitaire de la France, comme le ministère de l'Hygiène, qui a été créé en vue d'intensifier et de centraliser les efforts à entreprendre pour améliorer cette situation, tiendront l'un comme l'autre à honneur de passer des paroles aux actes, et de

doter l'Institut d'hygiène du statut et des crédits qui lui donneront la vie.

Toutefois on ne saurait attendre ce moment pour réaliser l'enseignement destiné aux futurs hygiénistes.

Dès maintenant, en effet, le recrutement des fonctionnaires hygiénistes s'entoure de garanties qui s'inspirent d'un esprit nouveau. Le ministère de l'Hygiène a obtenu d'un grand nombre de départements que la nomination de leurs inspecteurs départementaux d'hygiène soit faite au concours, et il a établi le programme de ce concours[1].

A l'heure actuelle, les candidats éventuels à ce concours se trouvent fort embarrassés de le préparer. Il est donc indispensable, — et cette obligation incombe à la chaire d'hygiène de la Faculté, — de combler cette lacune.

Le Conseil de la Faculté de Médecine a, sur ma demande, sollicité de M. le Ministre de l'Instruction publique l'institution à la Faculté de Paris du diplôme supérieur d'hygiène, créé par décret du 29 Juillet 1903. Celui-ci se donne déjà à la Faculté de Lyon, à laquelle l'initiative de mon regretté ami Jules Courmont l'avait fait attribuer, et où ce maître avait ouvert un enseignement spécial en vue de sa préparation.

Répondant au vœu de la Faculté, le Conseil de l'Université a pris, en date du 7 Mars 1921, la délibération suivante, approuvée par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique du 25 Avril 1921.

Art. 1er. — Il est institué un diplôme supérieur d'hygiène de l'Université de Paris.

Art. 2. — Ce diplôme peut être délivré :
1° aux docteurs en médecine français;
2° aux docteurs étrangers pourvus du diplôme de doctorat de l'Université, mention médecine;
3° aux étrangers pourvus d'un diplôme médical admis par la Faculté de Paris.

Les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions ou les internes en médecine des hôpitaux de Paris reçus au concours, pourront être inscrits comme aspirants au diplôme supérieur d'hygiène, mais le diplôme ne pourra être délivré que lorsqu'ils seront docteurs en médecine.

Art. 3. — Les cours supérieurs d'hygiène comprennent des leçons groupées suivant les matières très différentes qu'ils comportent, des travaux pratiques et des visites; ils seront donnés par des professeurs dont quelques-uns, en raison du caractère spécial de l'enseignement, pourront ne pas appartenir au personnel enseignant de la Faculté de Médecine; mais ils devront toujours être agréés par le Conseil de la Faculté.

Art. 4. — Le diplôme supérieur d'hygiène est obtenu après examen; mais, en outre, les candidats devront produire en s'inscrivant :
1° un certificat d'hygiène de la Faculté de Médecine de Paris;
2° soit un certificat de bactériologie de la Faculté de Médecine de Paris;
soit un certificat de bactériologie délivré par la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Art. 5. — L'examen comporte :
des épreuves pratiques;
des épreuves orales.

Les épreuves pratiques comprennent des manipulations relatives à l'hygiène, des enquêtes et rapports épidémiologiques; et des épreuves cliniques sur les maladies transmissibles.

---

1. Il ne paraîtra pas sans intérêt de rapporter ici ce programme.

1° *Examen des titres professionnels.*

2° *Epreuve de législation et réglementation sanitaire* : rédaction d'une note ou d'un rapport sur la législation sanitaire. (Temps accordé : deux heures.)

Art. 97 et 99 de la loi du 5 Avril 1884 sur l'organisation municipale.

Art. 27 à 29 de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite.

Art. 169 à 172 et 177 à 179 de la loi du 22 Mars 1890 sur les syndicats de communes.

Loi du 21 Juin 1898 sur le code rural (livre 3, sur la police rurale).

Loi sanitaire du 15 Février 1902.

Règlements sanitaires communaux *A* et *B*.

Loi du 15 Avril 1916 sur les dispensaires d'hygiène sociale.

Loi du 7 Septembre 1919 et décret du 10 Août 1920 sur les sanatoria.

Loi du 14 Mars 1919 sur les plans d'extension et d'aménagement des villes.

3° *Epreuve de bactériologie et de contrôle technique des mesures de prophylaxie des maladies infectieuses.* (Temps accordé : quatre heures pour l'épreuve et l'exposé des résultats.)

Ensemencement d'un exsudat ou d'un liquide organique sur les milieux de culture usuels.

Recherche, coloration et diagnostic des bacilles de la tuberculose, de la diphtérie, de la bactéridie charbonneuse, des principaux microbes pyogènes, du gonocoque, du méningocoque, du vibrion cholérique, du bacille de la peste, du tréponème de la syphilis, des hématozoaires du paludisme, des teignes et du favus.

Pratique du séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et des paratyphoïdes *A* et *B*.

Pratique des réactions de fixation de Bordet-Gengou-Wassermann; leur application au diagnostic des maladies infectieuses et en particulier de la syphilis.

Contrôle d'une opération de désinfection ou de désinsectisation.

Connaissance et mode d'emploi des appareils et procédés de désinfection autorisés par le Conseil supérieur d'Hygiène publique. Méthodes générales d'analyse des eaux d'alimentation (chimique et bactériologique). Interprétation des résultats d'analyse.

Purification des eaux potables.

Contrôle de l'épuration des eaux usées. Recherche de l'ammoniaque.

4° *Epreuve pratique d'hygiène sociale.*

Enquête sociale dans une famille de tuberculeux. Etablissement des fiches.

Examen des enfants dans une école et établissement de fiches scolaires.

Interrogations sur l'organisation et le fonctionnement des œuvres de protection maternelle et de l'enfance.

Refuges de femmes enceintes, consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches, chambres d'allaitement d'usines ou d'ateliers.

Sur la lutte sociale contre la syphilis, chez les femmes enceintes, par les dispensaires spéciaux de prophylaxie.

Sur la lutte sociale contre l'alcoolisme. Education et procédés de propagande.

Enquête sociale et mesures de prophylaxie sanitaire dans un cas de maladie infectieuse.

Les épreuves orales porteront sur les différentes matières comprises dans les enseignements spéciaux de la bactériologie et de l'hygiène.

Art. 6. — Ce diplôme est revêtu des signatures du professeur d'hygiène et du Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Il est délivré sous le sceau et au nom de l'Université de Paris par le Président du Conseil de l'Université de Paris.

Art. 7. — Le présent règlement sera mis en vigueur à partir de l'année scolaire 1921-1922.

Ainsi donc, à partir de l'année scolaire prochaine, le diplôme supérieur d'hygiène pourra être délivré par l'Université de Paris. Il sera obtenu après examen composé d'épreuves pratiques et d'épreuves orales. La préparation de ces épreuves sera constituée par deux cours, sanctionnés chacun par un certificat probatoire, le cours spécial de bactériologie et le cours spécial d'hygiène.

Le cours spécial de bactériologie, destiné à l'obtention de ce certificat, existe à la Faculté de Paris sous la direction de M. le professeur F. Bezançon, et à la Faculté de Strasbourg, sous celle de M. le professeur Borrel. Je ne saurais trop remercier mes deux collègues et amis d'avoir ainsi allégé la chaire d'hygiène de cette partie si importante du programme qu'est la partie bactériologique, qu'ils traitent avec une compétence et une autorité qui n'auraient pu y être égalées.

C'est d'ailleurs un fait nouveau, qui mérite d'être signalé, que cette association de chaires de deux Facultés différentes en vue d'un enseignement commun, association résultant d'une entente complète sur le but technique à poursuivre, et s'appuyant sur l'assentiment ministériel consacré par acte officiel.

Quoiqu'il en soit, les candidats au diplôme d'hygiène devront donc avoir suivi le cours spécial de bactériologie de la Faculté de Paris ou celui de la Faculté de Strasbourg, et posséder le certificat correspondant. Ils devront, en outre, être pourvus du certificat d'hygiène, qui témoigne qu'ils auront suivi le cours spécial d'hygiène.

Ce cours aura lieu, à la Faculté de Paris, dès le semestre d'hiver prochain.

Les droits d'inscription ont été, par l'arrêté ministériel, fixés ainsi qu'il suit, comprenant les frais d'études et d'examen en vue de l'obtention du diplôme supérieur d'hygiène :

Un droit trimestriel d'immatriculation . . .	20 fr.
Un droit trimestriel de bibliothèque	10 »
Un droit de laboratoire	50 »
Un droit d'examen	100 »
	180 »

Le cours supérieur d'hygiène commencera en Novembre prochain; il durera un peu plus de deux mois. Afin de ne pas faire perdre de temps aux médecins, venus à Paris pour le suivre, il y aura, chaque jour, en principe, le matin une séance de travaux pratiques, et l'après-midi deux leçons. Toutefois, les circonstances pourront amener des inversions ou des changements dans cette sériation ; des séances de travaux pourront être remplacées par des visites à des installations particulières relatives à l'hygiène, ou des présentations de vues, graphiques, maquettes ou films cinématographiques. Toutes les leçons d'ordre pratique seront, pour chaque matière, faites par les mêmes professeurs qui donneront les leçons théoriques.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir grouper, pour organiser ce cours supérieur d'hygiène, des savants et des techniciens spécialisés, qui ont accepté de traiter, à l'usage des candidats au diplôme d'hygiène, les différentes matières de leur compétence propre. Celles-ci seront réparties de la manière suivante :

I. *Epidémiologie générale* (4 leçons), prof. Dopter.

II. *Epidémiologie et prophylaxie spéciales.* — Environ 20 leçons, portant sur les principales maladies transmissibles devant être connues par des hygiénistes pratiquant dans notre pays. Ces leçons seront faites par MM. Léon Bernard, Brumpt, Debré, Dopter, Dujardin-Beaumetz, Louis Martin, Jules Renault, Vallée.

Correspondant à ces leçons sur l'épidémiologie et la prophylaxie des maladies contagieuses, des travaux pratiques sont prévus sous forme d'un stage à la Clinique des maladies infectieuses de la Faculté, où le professeur Pierre Teissier a bien voulu assurer la charge si importance d'entraîner les élèves au diagnostic de ces maladies par les procédés cliniques et les méthodes de laboratoire appliquées.

III. *Prophylaxie générale.* — 6 leçons par MM. Thierry (désinfection), Armand-Delille (désinsectisation), Dujardin-Beaumetz (dératisation), Louis Martin (isolement et hospitalisation).

Des démonstrations pratiques relatives à ces leçons sont prévues dans les divers laboratoires et services de la Faculté, de l'Institut Pasteur et de la Préfecture de la Seine, qui en offrent les ressources appropriées.

IV. *Maladies sociales.* — 12 leçons sur la tuberculose, par M. Léon Bernard; sur les maladies vénériennes, par M. Gougerot; sur le cancer, par M. Gustave Roussy; sur l'alcoolisme, par M. Rieux.

Là aussi le travail pratique sera assuré sous forme de stages dans des dispensaires avec enquêtes d'hygiène sociale, d'exercices cliniques appropriés au diagnostic de ces maladies, et de visites dans des établissements spéciaux.

V. *La natalité et l'enfance.* — 4 leçons et exercices pratiques par MM. Couvelaire, Lesné et Méry.

VI. *Hygiène alimentaire* — 12 leçons sur la chimie physiologique de l'alimentation (MM. Marcel et Henri Labbé et M. Legendre), sur le lait (M. Porcher), sur les intoxications alimentaires (M. Dopter), sur les applications du froid

(M. Lortat-Jacob), sur les fraudes alimentaires et la conservation des denrées alimentaires.

VII. *Etude de l eau.* — L'étude de l'eau comprend des chapitres très différents et sera, par conséquent, divisée.

L'étude chimique sera traitée par M. Blanchetière; l'étude bactériologique par M. Mathieu.

M. Imbeaux, dont la haute science fait partout autorité, a bien voulu se charger de 14 leçons, auxquelles correspondront toutes les démonstrations pratiques nécessaires, sur l'eau dans la nature, sur l'alimentation en eau des agglomérations, sur l'évacuation et le traitement des eaux usées.

VIII. *L'atmosphère.* — M. Besson, chef du service météorologique de la Ville de Paris; M. Broca, pour la partie physique; M. Blanchetière, pour la partie chimique, traiteront en quelques leçons les questions relatives à l'air et à l'atmosphère.

IX. *L'habitation.* — Les questions techniques relatives à l'habitation donneront lieu à 5 leçons de M. Feine, architecte, et de M. le professeur Broca; le problème social de l'habitation sera traité par M. Georges Risler, président de l'Union des sociétés d'habitations à bon marché.

X. *Hygiène professionnelle.* — L'hygiène professionnelle, comprenant les questions relatives à l'hygiène du travail et de l'atelier, sera traitée par M. Frois, inspecteur du travail; M. le professeur Pouchet et M. Courtois-Suffit exposeront celle des intoxications professionnelles.

XI. *Législation et administration sanitaires.* — M. Monteil, docteur en droit, a bien voulu se charger de l'exposé des notions générales de droit administratif indispensables.

M. Ott, inspecteur d'hygiène du département de la Seine-Inférieure, traitera les questions d'administration sanitaire, ainsi que les rapports des fonctionnaires hygiénistes avec le corps médical. Une leçon sur le casier sanitaire sera faite par M. Juillerat.

XII. *Prophylaxie internationale.* — M. Pottevin, sénateur, directeur de l'Office international d'hygiène publique, traitera de la réglementation sanitaire internationale; M. Jules Renault, de l'organisation de la défense sanitaire des frontières.

Tel est le programme général du cours supérieur d'hygiène qui aura lieu à la Faculté de Médecine de Paris au semestre d'hiver prochain. Il comprend, on le voit, toutes les matières que doit connaître un technicien chargé d'un service public d'hygiène. Nul doute qu'enseignées par les spécialistes les plus qualifiés, ces leçons ne donnent satisfaction à ceux qui désirent se consacrer au relèvement sanitaire de la France! A coup sûr était-il, à l'heure présente, du devoir de la Faculté de Paris d'assurer cet enseignement; c'est ce qu'ont compris le Conseil de la Faculté et le Conseil de l'Université; mais son organisation dans des conditions favorables n'aurait pu en être réalisée sans le concours obligeant et désintéressé de tous les hommes de valeur qui m'ont consenti une collaboration dont je tiens, pour finir, à leur exprimer ma profonde reconnaissance.

Professeur LÉON BERNARD.

LA VIE SYNDICALE

Syndicat des Chirurgiens d'urgence.

(*Accidents de la Voie publique et du Travail*)

28, rue Serpente, Paris.

La loi du 25 Octobre 1919 sur les maladies professionnelles, entrée en vigueur depuis le 27 Janvier 1921, contient un article qui traduit l'émotion unanime du Parlement, en face des abus occasionnés par la loi de 1898 sur les accidents du travail. Cet article punit d'amende et même de prison « toute personne qui, par menaces, dons ou promesses d'argent, ristournes sur les honoraires médicaux ou fournitures pharmaceutiques, faits à des accidentés du travail, à des chefs d'entreprises ou à des syndicats, à des assureurs ou à toute autre personne, aura porté atteinte ou tenté de porter atteinte à la liberté de l'ouvrier de choisir son médecin ».

Certains médecins ont cru pouvoir considérer comme inapplicable ce texte de loi, et continué à attirer les blessés du travail par des primes diverses. Ils sont heureusement, peu nombreux, et notre Syndicat a déclenché contre eux une action judiciaire suivie.

De leur côté, les compagnies d'assurances ont revendiqué le droit *exclusif*, de donner aux seuls ouvriers qui se font soigner par leurs médecins, de larges frais de déplacement, constituant en fait une ristourne déguisée. Elles ont produit, à l'appui de cette prétention, des consultations juridiques assez adroites. Notre Syndicat s'est immédiatement ému de cette situation et, après avoir obtenu l'appui efficace de l'Union des syndicats médicaux de France et de la Confédération générale du travail, il a pu faire solutionner cette importante question par le ministère du Travail.

Voici le résultat de cette campagne :

Les deux Commissions des Frais médicaux et des Maladies professionnelles, réunies ensemble pour ce fait au ministère du Travail le 27 Mai 1921, ont décidé que « *le remboursement des frais de déplacement était interdit aussi bien aux patrons et aux assureurs qu'aux médecins*, ce remboursement ne pouvant être licite qu'en des cas tout à fait exceptionnels laissés à l'appréciation du juge de paix (transport de blessés graves dans une clinique ou chez un spécialiste, domicile éloigné de tout médecin).

Les compagnies devront donc cesser de donner des frais de déplacement aux seuls blessés qui consentent à se laisser soigner par leurs médecins.

Ce premier résultat renforce considérablement le libre choix du médecin par les victimes d'accidents du travail et écarte tout prétexte de primes et dons déguisés; il nous permet de renforcer notre action et les poursuites judiciaires déjà engagées. Notre jeune Syndicat y puisera des forces nouvelles, pour continuer l'œuvre d'épuration entamée et pour laquelle il a besoin de l'appui de tous les médecins indépendants.

CONGRÈS MÉDICAL FRANCO-POLONAIS

Nous recevons les modifications ci-dessous concernant l'information que nous avons reproduite dans notre numéro du 29 Juin. Le Congrès franco-polonais se tiendra à Varsovie du 15 au 19 Septembre; il sera précédé d'un séjour de 48 heures à Poznais.

Voici d'autre part le plan du voyage.

Poznais (séjour de 2 jours),
Varsovie (5 jours),
Cracovie (2 jours y compris Zakopane et peut-être Krynica),
Lwow (suivant le temps dont on dispose),
Varsovie.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LES ANGINES

Lorsque la clinique et le laboratoire ont démontré au praticien qu'une angine n'est pas due au bacille de Lœffler, qu'il n'y a donc pas lieu d'instituer le traitement sérothérapique, il pourra s'adresser à la phytothérapie avec la certitude de remplir cette double indication : soulager son malade et ne pas lui nuire. Tout sujet atteint d'angine, quelle qu'en soit la nature, est un infecté dont il importe de soustraire l'organisme aux inconvénients d'une intoxication médicamenteuse surajoutée : du fait de l'emploi des drogues empruntées exclusivement au règne végétal, cette intoxication sera nulle ou réduite au minimum : on n'aura à craindre, localement, aucun des effets irritants qui, trop souvent, avec certaines substances chimiques, se substituent à l'inflammation causée par le germe pathogène ou la compliquent : nul danger, non plus, d'entraver l'exonération qui a pour voie les différents émonctoires et qui est une des conditions de la guérison.

Dans toute angine, le traitement externe consiste en gargarismes ou en lavages de la gorge pour calmer la douleur, modérer la congestion et désinfecter la muqueuse amygdalo-pharyngée; en applications humides sur le cou, pour dissiper l'engorgement des ganglions sous maxillaires; en instillations dans les narines, pour conjurer la propagation de l'infection aux fosses nasales Comme gargarismes on emploiera, au début, les décoctions émollientes et sédatives telles que la suivante :

Racine de Guimauve	ââ 20 gr.
Fleurs de bouillon blanc. .	
Feuilles de Mauve.	
— de Pariétaire . . .	
Tête de Pavot.	N° 1.

Faire bouillir cinq minutes dans 1 litre d'eau.

S'il s'agit surtout d'obtenir des effets antiseptiques, on aura recours aux plantes à essences (hysope, sauge, thym) en infusion, ou mieux, à l'état de teintures. Voici une préparation que je recommande spécialement :

Essence d'Hysope	ââ 1 gr.
— de Serpolet	
Alcool à 90°.	30 gr.

Une cuillerée à café pour 1 litre de décoction à 50 pour 1.000 de racine de saponaire, qu'on emploiera en gargarismes ou en lavage.

Lorsque les surfaces muqueuses, débarrassées de leurs enduits pultacés ou pseudo-membraneux, restent hyperémiées et sensibles, on se trouvera bien d'utiliser les astringents (infusion de sommités fleuries d'aigremoine, de racines de consoude, de tormentille, de benoîte à 50 pour 100) : on pourra même pratiquer des badigeonnages avec le collutoire suivant :

Extrait fluide de baies de Myrtille.	ââ 30 gr.
Miel Rosat.	

Pour imbiber les compresses qu'on applique sur le cou, on se servira de la décoction calmante (stramoine, belladone, jusquiame, morelle, ciguë, pavot) dont j'ai donné la composition dans un précédent article; comme topique nasal, la pommade que j'ai déjà recommandée en étudiant le coryza.

La médication interne, dans le traitement des angines, joue un rôle très effacé : aux nombreux malades à qui l'on ne peut faire admettre l'inutilité des antithermiques, on se contentera de prescrire des cachets de poudre d'anthemis nobilis (1 gr. 50 à 2 gr. *pro die*), l'extrait fluide d'osier rouge qui a l'avantage d'être un bon tonique (de 3 à 5 gr.) : pour calmer les douleurs de la dysphagie et celles qui siègent au niveau de la trompe d'Eustache, ne pas hésiter à employer les faibles doses d'opium (sirop de Karabé 15 gr. = 0,03 d'extrait thébaïque), en se souvenant qu'ainsi manié il constitue le meilleur des diaphorétiques. On combattra l'état saburral des voies digestives au moyen des laxatifs cholagogues (bourdaine, polypode); enfin, l'on stimulera les fonctions du rein en administrant *larga manu* les infusions diurétiques (fleur de genêt, ulmaire, feuiles de bouleau, bruyère).

HENRI LECLERC.

CORRESPONDANCE

Dans le n° 41 de *La Presse Médicale*, et dans une note mise en renvoi de son travail sur « Le mécanisme de la formation du cal et son application au traitement des pseudarthroses », M. Imbert a — de fort bonne foi — commis une petite erreur que je vous prie de bien vouloir rectifier. Commentant mon article paru dans le *Paris médical* du 12 Février, l'éminent chirurgien de Marseille a écrit que j'y ai relaté « les recherches de M. le professeur agrégé Guyot (de Bordeaux) ».

Rien de plus involontairement faux!! S'il est exact que j'ai tenu de ce maître *l'idée seule* de traiter les *retards de consolidation* par des injections de sérum de fracturé, ce ne fut de sa part qu'une « *idée en l'air* » et le gros labeur que je dus faire pour bâtir une théorie que l'on pût admettre, pour apporter à cette théorie *absolument personnelle* la consécration d'une expérimentation animale probante et le contrôle de plusieurs applications à la clinique humaine, tout cela est bien à moi, *rien qu'à moi*..

Je vous prie d'agréer, etc.

TH. PÉTRAULT,
8, place Simiot, Bordeaux.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

LONDRES. — Durant l'année 1920, le nombre d'accidents survenus aux personnes ou aux propriétés a été de 49.824. Le nombre de personnes tuées a été de 657, sur lesquelles 564 furent tuées par des véhicules à traction mécanique, 72 par des véhicules à traction animale, 19 par bicyclettes. C'est le dernier trimestre de l'année qui est le moins fertile en accidents.

AUTRICHE

La Société de Médecine de Vienne a nommé M. Ferrière, de Genève et M. Hoover, de Washington, membres honoraires en raison de services rendus à l'Autriche.

CUBA

On annonce l'arrivée toute prochaine à Paris de M. le professeur Presno, président du V° Congrès national de médecine qui doit se tenir à Cuba du 11 au 17 Décembre prochain.

M. Presno se rend chez nous en vue d'inviter officiellement le Corps médical français à envoyer des délégués pour le représenter au V° Congrès national de médecine de Cuba.

ÉCOSSE

La Bibliothèque universitaire de Glascow a acheté la remarquable bibliothèque chimique du professeur John Ferguson qui occupa pendant plus de 40 ans la chaire de Chimie à l'Université. Dans cette bibliothèque on compte 9.300 volumes, 1.400 brochures et 300 manuscrits consacrés à la chimie.

ÉGYPTE

De nombreux cas de peste sont signalés en Egypte. Les navires sont retenus en quarantaine à Alexandrie.

ESPAGNE

Ces jours derniers, M. Roger, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a reçu la visite de M. R. Horno, professeur de gynécologie à la Faculté de Saragosse qui, en compagnie de quelques-uns de ses collègues et d'un certain nombre de ses élèves, est venu à Paris visiter nos services d'obstétrique, de gynécologie et d'orthopédie.

M. Horno, au nom de la Faculté de Médecine de Saragosse, a invité M. le doyen Roger à venir, au début de l'année 1922, assister à l'inauguration de la clinique gynécologique que l'on crée à la Faculté de Médecine de Saragosse, et dont l'installation complète a été demandée à une maison française.

ÉTATS SCANDINAVES

Un accord a été fait entre la Suède, la Norvège et le Danemark pour éditer une pharmacopée commune.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

LE GRADE DE MÉDECIN AUXILIAIRE EST-IL CONSERVÉ AUX ÉLÈVES ADMIS AU CONCOURS DE L'ECOLE DE SANTÉ MILITAIRE.

D. — « *Les étudiants en médecine titulaires de 12, 13 et 14 inscriptions, candidats au concours de l'Ecole de Santé militaire en 1921, et ayant été, pendant la guerre, médecin auxiliaire, reprendront-ils leur grade s'ils sont reçus au concours, comme leurs camarades des concours de 1919 et 1920. Le* Journal officiel *publiant les conditions du concours n'en fait pas mention.*

R. — Les instructions relatives à l'admission, en 1921, à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux, du 9 Février 1921, et celles plus récentes pour l'admission à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon ne parlent plus que des majorations attribuées aux candidats incorporés pendant la guerre. Cet article « Services de guerre » se termine par ces mots : *Les candidats admis seront nommés élèves du Service de Santé de la marine de la métropole.*

Les anciens avantages conférés n'existant plus ont été passés sous silence.

Donc, malgré votre grade de médecin auxiliaire acquis pendant la guerre, vous serez simplement élève du Service de Santé si vous êtes reçu.

P. BONNETTE.

LIVRES NOUVEAUX

Manuel d'embryologie, par CHRISTIAN CHAMPY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, 1 vol. de 228 pages, avec 159 figures originales dans le texte et 6 planches en couleurs (*Masson et C*ie, éditeurs). Paris, 1921. — Prix : 12 francs.

Trop souvent l'embryologie constitue pour les étudiants candidats aux concours un petit prologue qu'ils placent en tête de leurs questions d'anatomie sans y comprendre grand'chose, parce qu'ils n'ont pas de connaissances fondamentales suffisantes sur l'ensemble de cette science. Le petit livre que présente aujourd'hui M. Champy leur permettra de combler facilement cette lacune.

Dans ce livre, l'embryologie générale occupe la plus grande place. L'auteur a en effet estimé à bien juste titre qu'elle comporte les notions fondamentales sans lesquelles les acquisitions faites par l'étudiant dans le domaine de l'anatomie et de l'histologie sont forcément fragmentaires et sans liaison. Elle doit être la base de l'instruction morphologique du médecin.

Par contre, l'embryologie spéciale ou organogénèse est très brièvement traitée et dans un esprit très général. Ce faisant, l'auteur a voulu ne pas faire double emploi avec les traités ou les cours d'anatomie et d'histologie, où les questions d'organogénèse ou d'histogénèse sont reprises à propos de chaque organe. La lecture de cet ouvrage est facilitée par de très nombreuses figures schématiques et de très belles planches en couleurs.

Ce livre sera sous peu entre les mains de tous les étudiants, auxquels il fournira une base solide qui leur permettra de comprendre facilement tout ce qu'ils doivent savoir d'embryologie pour la préparation des examens et des concours.

L. RIVET.

Formes cliniques de la tuberculose du poumon et de la plèvre, par ALEXIS PISSAVY, médecin de l'hôpital

Cochin, 1 vol. de 182 pages (*G. Doin*, éditeur). Paris, 1921. — Prix : 8 francs, broché.

Cet ouvrage est le développement de quelques conférences élémentaires faites aux élèves de la clinique médicale de l'hôpital Cochin, et l'auteur ne s'est inspiré que de son expérience personnelle jointe à une bibliographie sommaire. Après avoir présenté des remarques judicieuses concernant l'examen du malade tuberculeux, il étudie successivement les principales formes de la tuberculose, qu'il répartit en 5 groupes : tuberculoses granuliques ou septicémiques; tuberculoses pneumoniques; tuberculoses nodulaires; tuberculoses bronchitiques et emphysémateuses; tuberculoses pleurales. Il s'agit d'un livre clairement rédigé, dont la lecture sera appréciée de l'étudiant et du praticien. L. Rivet.

L'entraînement respiratoire par la méthode spiroscopique, par J. Pescher, ancien interne des hôpitaux de Paris, 1 vol. in-8° de 272 p., avec 33 fig., Paris 1921 (*A. Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 10 francs.

J. Pescher, à qui l'on doit la nouvelle méthode d'entraînement respiratoire par le « procédé de la bouteille » et la méthode spiroscopique qui en est l'application scientifique et le perfectionnement, vient d'écrire, sous le titre ci-dessus, un ouvrage d'ensemble, qui complète et met au point ses nombreuses publications antérieures. L. R.

Précis d'ophtalmologie, par V. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, 3e édition, 869 p., 453 fig. et 24 dessins ophtalmoscopiques en couleurs. (*Masson et Cie*, éditeurs), 1921. — Prix : 34 francs.

Ce volume est la 3e édition de ce livre déjà fort connu et qui se trouve en beaucoup de mains. Le succès qu'il a antérieurement obtenu montre sa valeur. Cette édition est ornée de plus de figures et les développements sont plus poussés que dans les deux premières éditions; l'auteur est bref sur l'anesthésie régionale et les résultats et indications du traitement non sanglant du strabisme; il s'étend avec raison sur les procédés opératoires que la guerre a fait connaître.

Ce livre est pour le débutant en ophtalmologie et aussi pour l'ophtalmologiste exerçant sa spécialité un guide précieux, écrit d'une façon claire et fruit d'une expérience longuement mûrie. Sa place est marquée sur la table de tout ophtalmologiste.

A. Cantonnet.

Gli apparecchi ortopedici par F. Delitala. Un vol. in-8° de 296 pages avec 248 figures (*L. Capelli*, éditeur à Bologne).

Dans un ouvrage clair, précis, illustré de nombreuses figures, M. Delitala étudie les appareils orthopédiques. Il passe en revue leurs indications et leurs contre-indications, leur but et insiste sur les avantages des appareils amovibles. Il consacre un chapitre aux rapports des appareils avec le corps humain, et précise les différents points d'application à utiliser. La préparation des modèles, les mesures à prendre, les matériaux à employer (celluloïd, caoutchouc, feutre, etc.) et les méthodes de confection des appareils sont indiquées, ainsi que l'hygiène du malade appareillé. Une seconde partie a trait aux différents types d'appareils : corsets pour tuberculose vertébrale, appareils pour tuberculose des membres supérieurs et inférieurs, pour lésions non tuberculeuses, et pour traumatismes des grandes articulations; appareils pour scolioses, cyphoses, pseudarthroses, paralysies, etc. Enfin un dernier chapitre traite de la chaussure orthopédique.

Ce livre, dans lequel les éléments fondamentaux de l'orthopédie sont exposés dans une forme facilement accessible à tous, étudiants et médecins, doit rendre à ceux-ci les plus grands services.

D. Bour.

LIVRES REÇUS

2500. **Principes de botanique**, par R. Chodak, professeur de botanique à l'Université de Genève, correspondant de l'Institut de France. 3e édit., revue et augmentée. 1 vol. de 878 pages, avec 921 figures (*J.-B. Baillière*, éditeur, Paris ; *Atar*, à Genève). — Prix : 52 francs.

2501. **Précis de Thérapeutique médicale oto-rhino-laryngologique**, par G. de Parrel. Préface du professeur Sebileau. 1 vol. de 671 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 28 francs.

2502. **Traité des maladies de l'enfance**, par Jules Comby, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. 6e édition. 1 vol. de 1.086 pages (*Vigot frères*, édit.). — Prix : 30 francs.

2503. **Formulaire de poche pour les maladies des enfants**, par Jules Comby, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. 5e édition. 1 vol. de 592 pages (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 15 francs.

2504. **Leçons cliniques et thérapeutiques sur les maladies des femmes**, par Paul Dalché, médecin de l'Hôtel-Dieu. 1 vol. de 380 pages (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 15 francs.

2505. **Technique chirurgicale**, par G. Marion, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Lariboisière. 5e édition. 2 vol. formant ensemble 1037 pages, avec 1355 figures dans le texte et 53 planches en couleurs hors texte (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 90 francs; cartonné, en 1 vol., 100 francs; cartonnés en 2 vol., 115 francs.

2506. **Diagnostik und Therapie der Knochen-und Gelenktuberkulose**, par le Dr Eugen Kisch, avec préface du prof. August Bier. 1 vol. de 284 pages, avec 6 tableaux hors texte et 361 tableaux et courbes dans le texte (*Vogel*, éditeur, Leipzig).

2507. **Traité de Chirurgie d'urgence**, par Félix Lejars, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine. 1 vol. gr. in-8° de 1.120 pages avec 1.100 fig. dans le texte en noir et en couleurs : 20 planches hors texte en deux tons (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : En un volume broché, sous couverture forte, 75 francs; édition de luxe en deux volumes, tirée sur beau papier couché, relié toile pleine, fers spéciaux, 90 francs.

2508. **Les vomissements périodiques avec acétonémie**, par A.-B Marfan, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine. Une brochure in-8° de 64 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 4 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux.

Ferreira de Mira et Joaquim Fontes. — Effets de l'ablation des surrénales sur les contractions automatiques du duodénum isolé du lapin.

F. Maignon. — Influence des saisons sur la glucogénie.

C. Eijkman. — Le métabolisme de l'homme tropical.

Henri Piéron. — De la dualité de la réponse musculaire dans les réflexes musculo-tendineux : signification physiologique de la réponse clonique et de la réponse tonique.

B. A. Houssay. — A propos de la curarisation du *leptodactylus ocellatus.*

J. Guglielmetti et G Pacella. — Etudes sur la curarisation du *leptodactylus ocellatus.* (L.) Giv. IV. Activité de divers curares.

J. Guglielmetti et G. Pacella. — Etudes sur la curarisation du *leptodactylus ocellatus* (L.) Giv. V. Réversibilité de la curarisation.

Jean Guglielmetti — Etudes sur la curarisation du *leptodactylus ocellatus* (L.) Giv. VI. Excitabilités musculaires chez *leptodactylus ocellatus.*

H. Bulliard. — Modifications sanguines après transfusions.

Analyses.

Physiologie. — Physiologie générale.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à M.* Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

Enseignement Médical

PROGRAMME DES COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

Du 10 au 16 Juillet 1921

DIMANCHE 10 JUILLET. — **St-Louis.** — 10 h., amph. Faculté, M. Gougerot : Actualités dermatologiques Etat précancéreux. Lucites. Nævi. Etat actuel du traitement des cancers cutanés. Leucémides cutanées. Cancer et traumatismes. Faux cancers. Epithélioses.

Broussais. — 10 h. 1/2, M. Bergé : Policlin. et thérap. méd. avec présentation des malades.

Salpêtrière. — 9 h. 1/2, lab. électroradiol., M. Bourguignon : Examen de malades.

LUNDI 11 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. Gosset : Opér.

Clin. Tarnier. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malade.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Œsophagoscopies.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. — 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Pitié. 9 h., M. Vaquez : Consultation spéciale pour les affections cardio-vasculaires. — 10 h., M. Josué : Techniques card.-vasculaires spéciales.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée. Présent. d'affections oculaires courantes.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

St-Antoine. — 9 h. 1/2, M. Claude : Consult. cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades. — 9 h. 1/2, M. Lemaitre : Interventions. — 13 h. 1/4, consult. porte de l'hôp., M. Gougerot : Présentation de malades.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Exam. malades. — 9 h., M. J. Hallé : Examen nourrissons.

Tenon. — 10 h., Cons. méd., M. Lian : Examen clinique des rénaux.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavillon de la Grille, M. Pierre Marie : Exam. des malades du service.

Hosp. Ivry. — 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux.

Disp. Furtado-Heine. — 9 h. 1/2, M. Paul-Boncour : Consult. enfants anormaux et arriérés.

Hôpital maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tub. osseuses.

MARDI 12 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 17 h., M. Bezançon : L'immunité.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations. Exposé clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h. 1/2 : Cours de perfectionnement.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. Metzger : Cons. gynécologique.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. Manœuvres obst. — 10 h., M. Sergent : Exercice de médecine pratique et causeries cliniques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Labbé : Opérations. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée. — 14 h. 1/2, Les troubles oculaires dans les affections générales. Eléments de therapeutique oculaire. — 11 h., M. Widal : Lec. à l'amph.

Saint-Antoine. — 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.

Laënnec. — 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — 10 h., M. Monthus : Consult. ophtalmologiques. Causeries cliniques.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. Martin : Examen des malades. Petite chirurgie.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Opérat. — 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consult. externe, M. Pierre Marie : Examen des malades de la ville.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — 15 h., amph. clin., M. Babonneix : Les maladies nerveuses infantiles.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Consultat. gynécol.

(*Voir la suite, p.* **997**.)

La Rochefoucauld.—9 h., M. LAUBRY : Consult. des maladies cœur.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Cons. externe et visite des salles.

Bicêtre. — 9 h. 1/2, M. ROUBINOVITCH : Neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Ostéotomies.

MERCREDI 13 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 16 h. : M. BOURGUIGNON : Electrothérapie.

Clin. chir Salpêt. — 10 h., M. GOSSET : Opérations.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Consultation expliquée.

Clin Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Clin. Baudelocque. — 14 h., Consult. et traitement de la syphilis chez les femmes gravides et les nourrissons.

Beaujon. — 9 h. 1/2 M. SAVARIAUD : Op à la rachianesthésie.

Pitié. — 9 h., M. ENRIQUEZ : Démonstrat. radioscopiques. — 10 h., M. JOSUÉ : Confér. clin.

Saint-Antoine. — 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consult. externe, considérations clin. et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Charité. — 9 h. 1/2, consult. nourrissons.

Saint-Louis. — 10 h., M. BROCQ : Examen des entrants et des malades externes choisis. — Serv. oto-rhino-lar., 9 h. 1/2, radiumthérapie ; 10 h. 1/2, œsophagoscopies.

Lariboisière. — 10 h., M. P. DUVAL : Chirurgie d'urgence.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. malades. Petite chir. — 10 h. 1/2, cons. méd., M. LIAN : Ex. radioscop. des cardiaq.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe. — 9 h 1/2, M. SCHWARTZ : Opérations. — 11 h., M. LEGUEU : Leçon cliniq.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes. — 10 h. 1/2, M. DE JONG : L'emphysème.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Opér. — 10 h., serv. de M. Méry, M. HEUYER : Consultation de neuro-psychiatrie infantile.

Bichat. — 15 h. 1/2, serv. de M. Baudet, M. MASMONTEIL : Exam. clin. et appareillage des fractures.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consultation externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. — 10 h. 1/2, pav. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Examen des malades du service.

Hôp. cité du Midi (48, boul. de Clichy). — 9 h. 1/2, M. TUFFIER : Opér. sur le thorax et l'abdomen.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 14 JUILLET. — **Clin. Tarnier.** — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — M. COUVELAIRE : Leç. clin. obstétric.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Visite et clinique au lit des malades. — 10 h., consult., M. TOUPET : Petite chirurgie. — 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. MOUCHET : Examen des malades par les élèves.

Beaujon. — 10 h., amph. Debove, M. LÉOPOLD LÉVI : Cons. malad. de la nutrition et d'endocrinologie. — 11 h. M. SAVARIAUD : Leç. clin.

St-Antoine. — 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Consult. fem. enceintes. Exam. et trait. femmes et nourrissons syphilitiques. — 10 h., M. SERGENT : Exercices de méd. pratique et causeries cliniq.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. des malades. Petite chirurgie.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérations. — 11 h., M. J. HALLÉ : Leç. clin. inf. ou dermatologique.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. POULARD : Exam. des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult. avec présent. de malades.

Trousseau. — 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons. — 9 h. 1/2, M. HALLOPEAU : Chirurgie osseuse et ostéosynthèse.

Andral. — 10 h., M. COURCOUX : Séméiologie des maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consul. oto-rhino-laryng.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Exam. des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h. : M. SORREL : Appar. plâtrés.

VENDREDI 15 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. GOSSET : Opér.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Exam. de l'oreille interne.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Exam. malades à amph.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Femmes enceintes, cons. clin. — 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérat. — 10 h., consultation, M. TOUPET : Petite chirurgie.

Pitié. — 10 h., M. JOSUÉ : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.

Cochin. — 10 h., M. CHEVASSU : Opérat. de chirurgie urinaire. — 10 h., pav. Bouilly, M. LABEY : Exercices de gynécologie.

Saint-Antoine. — 10 h., M. BENSAUDE. — 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consult. externe. Discussion des diagnostics.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades externes et entrants. — 9 h. 1/2, M. LEMAITRE : Interventions.

Tenon. — 10 h., cons. médic., M. LIAN : Exam. clin. des card. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. des malades. Petite chir.

Broussais. — 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique.

Laënnec. — 11 h., amph. Landouzy, M. AUVRAY : Leç. clin. avec prés. de malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R. MASSART : Les affections chirurgic. de l'enfance. — 9 h., M. BROCA : Opérations. — 10 h. 1/2, M. BROCA : Leç. clin. — 15 h., amph. clin., M. BABONNEIX : Les malad. nerveuses infantiles.

Trousseau. — 10 h. 1/2, MM. LESNÉ, LEMAIRE et HALLOPEAU : Conférence clinique avec présentation de malades.

Hérold. — 10 h. 1/2, pav. Hérold, M. BARBIER : L'atrophie du nourrisson, la syphilis héréditaire, la tuberculose.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, amph. clin. Charcot, M. PIERRE MARIE : Les maladies du syst. nerveux.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Op. à rachianesthésie.

Goutte de lait de Belleville. — 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Présentation de malades choisis.

SAMEDI 16 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian. 16 h., M. BOURGUIGNON : Electrothérapie.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 11 h., cours de perfectionnement.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérat.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 2 h., Cons. nourrissons.

Charité. — 10 h., M. SERGENT : Consult. pour les affections des voies respiratoires. — 11 h., M. DEVRAIGNE : Leçon clinique.

Pitié. — 10 h., M. ROY : Leçon clin. ; opérations de stomatologie. — 10 h. 1/2, amph., M. BABINSKI : Les maladies du syst. nerveux.

Saint-Antoine. — 9 h., M. A. COYON : Cours de séméiologie. — 9 h., M. SIREDEY : Confér. clin. médicale. — 9 h., M. BENSAUDE : Exam. rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes. — 10 h. 1/2, annexe Grancher, M. J. RENAULT : Conf. de méd. infantile.

Cochin. — 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérat. — 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie. — 9 h., M. J. HALLÉ : Cons. de dermatol.

Enfants-Malades. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult. présentation de malades et interrogation des élèves.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Leç. prat. d'obstétrique avec manœuvres.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Examen des malades du service.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — 16 h. 1/2, M. DAUNAY : Puériculture.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Examen de malades et leçon clinique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales. — En prévision de la prochaine réouverture de l'Ecole d'application du Service de Santé

des troupes coloniales, dont le fonctionnement s'est trouvé brusquement interrompu par la mobilisation, il sera procédé à la nomination de nouveaux titulaires des chaires de :

1° Clinique interne et maladies des pays chauds;

2° Clinique externe. Maladies spéciales. Chirurgie d'armée. Bandages et appareils;

3° Bactériologie. Parasitologie. Hygiène militaire et coloniale. Police sanitaire. Epidémiologie;

4° Anatomie chirurgicale et médecine opératoire;

5° Médecine légale et psychiatrie. Administration. Service de Santé en France et aux colonies;

6° Chimie. Toxicologie. Pharmacie. Matière médicale coloniale.

Dans les conditions prévues par l'Instruction du 15 Juin 1909, modifiée par celle du 3 Décembre 1913.

Toutefois, dans le but de suppléer à l'absence de conseil de perfectionnement, résultant des circonstances particulières qui ont présidé à la suspension du fonctionnement de l'Ecole, durant la campagne, et, par dérogation aux dispositions des instructions précitées, le choix du ministre de la Guerre, pour la désignation des premiers titulaires des chaires, actuellement vacantes, s'exercera, à titre de mesure exceptionnelle et transitoire, d'après les indications de deux listes, établies, respectivement :

L'une, par la direction des troupes coloniales;

L'autre, par une Commission composée :

D'un médecin inspecteur général, président;

Du directeur du Service de Santé du corps d'armée colonial;

Du nouveau directeur de l'Ecole d'application, nommé, comme précédemment, par décret, sur le rapport du ministre de la Guerre, en exécution de l'article 3 du décret du 7 Mai 1908.

Pour le choix du professeur de chimie, le directeur du Service de Santé du corps d'armée colonial sera remplacé, dans cette Commission, par le pharmacien principal de 1re classe des troupes coloniales membre du Conseil supérieur de santé des colonies.

Les demandes des candidats, revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques, devront être adressées au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 1er Septembre 1921, en vue de leur désignation à compter du 1er Octobre.

CONCOURS

Accoucheur des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 5 Juillet.* — Anatomie de la symphyse pubienne. Physiologie des articulations du bassin.

Internat. — Composition écrite. — *Séance du 4 Juillet, — Questions de la 1re série* : 1° Insertion de la capsule et du ligament de l'articulation coxo-fémorale; 2° insertion des muscles de l'éminence thénar; 3° portion thoracique du nerf phrénique et ses branches terminales.

Questions de la 2e série : 1° Circonvolutions rolandiques (sans l'histologie et sans la vascularisation); 2° configuration extérieure et rapports des vésicules séminales; 3° rapports de la trachée dans sa portion cervicale.

Tirage au sort du jury. — Sont désignés pour constituer le jury de la 1re série, MM. Bréchot, Faure-Beaulieu, Levant.

Sont désignés pour constituer le jury de la 2e série, MM. Faix, Brûlé, Picot.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours est ouvert le 29 Juillet à l'hospice national des Quinze-Vingts pour la nomination de 4 aides titulaires et de 4 aides provisoires de clinique audit établissement. (*Journ. off.*, 29 Juin.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille de la reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Bonzon (Charles), de nationalité belge, docteur en médecine : a prodigué gratuitement, et avec un dévouement absolu, ses soins aux réfugiés de la province d'Anvers pendant l'occupation allemande.

— M. Locus (Robert), de nationalité belge, docteur en médecine : a prodigué gratuitement et avec un dévouement absolu ses soins aux évacués français réfugiés à Anvers pendant l'occupation allemande.

— M. Hulin (Oscar), de nationalité belge, docteur en médecine : médecin de trois ambulances pour réfugiés français, de Septembre 1914 à Décembre 1918; a prodigué sans compter ses soins à nos compatriotes réfugiés à Anvers.

— M. Durlet (Georges), de nationalité belge, docteur en médecine à Anvers : a prodigué ses soins avec un dévouement absolu aux Français civils et militaires réfugiés dans la province d'Anvers pendant l'occupation allemande de 1914 à 1918.

— M. Cauterman (Florent), de nationalité belge, docteur en médecine : médecin à l'ambulance du lycée français d'Anvers, a soigné avec un dévouement admirable les blessés français hospitalisés dans cet établissement. (*Journ. off.*, 28 Juin.)

Médaille de bronze. — M. Voncken, de nationalité belge, ancien médecin principal de l'armée belge : autorisé à coopérer au traitement des blessés par l'autorité militaire, a rendu les plus grands services comme médecin traitant dans les formations sanitaires de Cherbourg, de 1915 à 1918 et fait preuve d'un grand dévouement. (*Journ. off.*, 28 Juin.)

Médaille d'honneur de l'Assistance publique. — *Médaille d'or.* — MM. Rey, Sabadini, à Alger; Morsly Taïeb, à Constantine. (*Journ. off.*, 2 Juillet.)

Conseil supérieur de la natalité. — Ont été désignés en qualité de secrétaires rapporteurs du Conseil supérieur de la natalité et de protection de l'enfance : Mme Houvre, médecin des hôpitaux de Paris, et Mlle Revon. (*Journ. off.*, 25 Juin.)

Association générale des Etudiants. — La section de médecine de l'Association générale des étudiants, 13, rue de la Bûcherie, 5e arrond. (téléph. Gob. 07-40), a organisé un service de remplaçants destiné à fournir, pour toute la période des vacances, des docteurs et des étudiants en médecine munis des inscriptions réglementaires pour les remplacements.

On peut s'adresser dès à présent.

La rétribution des médecins requis en matière de secours publics. — Sur la proposition faite par M. de Fontenay au nom de la 7e Commission, le Conseil général de la Seine vient de décider, conformément aux propositions de l'Administration, de consentir à l'augmentation du taux de la vacation à payer aux médecins des communes suburbaines requis en matière de secours publics.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de doctorat.

Lundi 11 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et 1 h. — Clinique chirurgicale N. R. Faculté. — 3e, 2e dentistes. Prothèse (2 séries). Ecole rue Garancière, de 10 h. à 18 h. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 10 h. à 18 h.

Mardi 12 Juillet. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 h. et 1 h. — Clinique obstétricale N. R. Faculté. — 3e, 2e dentistes. Dentisterie (2 séries). Ecole rue Garancière, à 8 h. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h.

Mercredi 13 Juillet. — 2e N. R. Histologie. Laboratoire d'histologie, à 9 h. — 4e N. R. Pharmacologie. Laboratoire de pharmacologie. — 3e, 2e dentistes. Dentisterie (2 séries). Ecole rue Garancière, à 8 h. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h.

(*Voir la suite, p.* 1001.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 32)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **ÉVACUATION GASTRIQUE**

Du choix d'une formule médicamenteuse en thérapeutique gastrique

Les traitements acides ou alcalins, voulant modifier thérapeutiquement la sécrétion stomacale, sont des traitements illusoires, antiphysiologiques. Ils arrivent à soulager le malade en exagérant la fonction et en créant la lésion.

Toute douleur stomacale, quelle qu'en soit l'origine, est d'origine évacuatrice. Tout traitement logique doit être d'ordre évacuateur.

Principe du traitement.

Un traitement idéal a donc pour but de favoriser au maximum le transit gastro-intestinal. Peut-on, thérapeutiquement, trouver une formule, *construite non empiriquement*, et qui mette le contenu gastrique dans les meilleures conditions d'évacuation? Pour cela, se rappeler que le contenu gastrique, vers la fin de la digestion stomacale, tend vers une même concentration optima d'évacuation duodénale. Cette concentration peut être mesurée cryoscopiquement et tend vers $\Delta = 0{,}38$.

Par suite, le but d'une thérapeutique logique est de mettre tout contenu gastrique dans ces bonnes conditions d'évacuation en le diluant avec des solutions médicamenteuses ayant elles-mêmes cette concentration $\Delta = 0{,}38$.

Construction de la formule.

Soit à formuler un mélange médicamenteux qui permette d'obtenir cette solution idéale, en utilisant les sels ci-dessous, d'usage courant en thérapeutique stomacale. La cryoscopie nous apprend que pour obtenir une solution à concentration $\Delta = 0{,}38$, il faut prendre de chacun deux :

Lactose	60 gr. pour 1.000 cmc d'eau.
Bicarbonate de soude . .	9,50 —
Phosphate — . .	11 —
Citrate — . .	20 —

Cherchons avec ces sels à construire des formules pratiques telles qu'une cuillerée à café (soit environ 5 grammes) dissoute dans une tasse à thé d'eau (soit environ 125 grammes) donne une solution ayant la concentration idéale $\Delta = 0{,}38$.

On peut poser :

$$\text{Bicarbonate soude} + \text{Phosphate} + \text{Lactose} = 5 \text{ gr.}$$

$$\frac{1.000 \times \text{Bicarb.}}{9{,}5} + \frac{1.000 \times \text{Phosph.}}{11} + \frac{1.000 \times \text{Lactose}}{60} = 125 \text{ gr.}$$

De ces deux équations, en faisant varier un des sels, on peut tirer toute une gamme de formules permettant d'obtenir la solution idéale recherchée en utilisant des doses différentes.

Ci-dessous quelques exemples.

Combinaison avec : Bicarbonate de soude, Citrate —, Lactose —	gr.	Combinaison avec : Bicarbonate de soude, Phosphate —, Lactose —	gr.	Combinaison avec : Phosphate de soude, Citrate —, Lactose —	gr.
1° Bicarb. soude.	16	1° Bicarb. soude.	14	1° Phosph. soude.	12
Citrate —	4	Phosph. —	4	Citrate —	3
Lactose. . . .	180	Lactose. . . .	182	Lactose. . . .	184
2° Bicarb. soude.	10	2° Bicarb. soude.	8	2° Phosph. soude.	8
Citrate —	20	Phosph. —	12	Citrate —	12
Lactose. . . .	170	Lactose. . . .	180	Lactose. . . .	180
3° Bicarb. soude.	7	3° Bicarb. soude.	1	3° Phosph. soude.	2
Citrate —	28	Phosph. —	21	Citrate —	28
Lactose. . . .	165	Lactose. . . .	178	Lactose. . . .	170

Avec une quelconque de ces formules, dissoudre une cuillerée à café du mélange dans une tasse à thé d'eau chaude ; à prendre au moment de toute sensation douloureuse stomacale.

Léon-Meunier.

THÈSES DE DOCTORAT.

LUNDI 11 JUILLET. — M. Clap (Louis) : *Les ruptures de l'appareil extenseur de la jambe.* — M. Lucas-Championnière (Just.) : *Contribution à l'étude des plaies de l'abdomen.* — M. Daubresse : *Recherches expérimentales sur l'anesthésie au protoxyde d'azote.* — M. Moreau (Emile) : *Contribution à l'étude de l'ostéoarthrite tuberculeuse sterno-claviculaire.* — Jury : MM. Delbet, Legueu, Hartmann, Cunéo.

M. Blondet : *De la gestation dans les cornes utérines rudimentaires.* — M. Renau (François) : *Le syndrome d'occlusion intestinale dans ses rapports avec la gestation.* — Jury : MM. Couvelaire, Lévy-Solal, Debré, Duvoir.

MARDI 12 JUILLET. — M. Deligné (Auguste) : *Les perforations de la voûte palatine.* — M. Noël (A.) : *La douche filiforme.* — M. Pelosof : *Rapports du tabes avec la puerpéralité.* — M. Bonnard : *Le cancer de l'œsophage, sans signes cliniques.* — M. Nast : *La migraine.* — M. Granet : *Le cancer broncho-pulmonaire.* — Jury : MM. Jeanselme, Rénon, Guillain, Labbé (H.).

M. Salinières : *Contribution à l'étude de la névrite optique.* — M. Fouchard (René) : *Contribution à l'étude clinique de la paralysie.* — M. Heitz (Paul) : *Contribution à l'étude de la vaccination curative de l'infection puerpérale.* — M. Dattin (André) : *Contribution à l'étude des hématuries au cours de la grossesse.* — M. Vincent : *Traitement des pyélonéphrites gravidiques par l'entéro-vaccin.* — Jury : MM. Letulle, Brindeau, Metzger, Roussy.

M. Girard (André) : *Sur l'immunisation par la voie gastro-intestinale.* — Mme Zabouldolaski (J.) : *Sur la radiothérapie des adénites bacillaires.* — M. Guillaume (Georges) : *Contribution à l'étude des paratyphoïdes.* — M. Boutroux (Louis) : *Etude clinique et anatomo-pathologique d'un cas d'encéphalite.* — M. Nemours (Auguste-S.) : *Contribution à l'étude du spasme pylorique.* — M. Villot : *Etude radiologique des séquelles de la pleurésie.* — Jury : MM. Gilbert, Besançon, Chauffard, Philibert.

M. Durand (René) : *La fièvre typhoïde depuis la guerre.* — M. Godeau (Léon) : *L'étude du contenu gastrique en pratique courante.* — M. Bloch (Sigismond) : *Epreuve de Gœtsch.* — Mme Thiers (Salinas) : *Recherches sur la bacillémie tuberculeuse dans la seconde enfance.* — Mme Chalot : *Contribution à l'étude du diagnostic de l'encéphalite.* — M. Marantis (A.) : *Un cas de péricardite brightique.* — M. Renaudeau : *Constipation et transit iléo-cæcal.* — Jury : MM. Achard, Carnot, Rathery, Garnier.

M. Lebrun (Charles) : *De l'ablation du sac lacrymal.* — M. Guitard (Pierre) : *Occlusion avec invagination par tumeurs polypeuses.* — M. Plumey (Victor) : *Sur un cas de septico-pyohémie.* — M. Stanley : *Contribution à l'étude du traitement opératoire des fractures.* — Mlle Koechlin : *Sur le traitement des rétrodéviations utérines.* — Mme Le Monnier : *Contribution à l'étude des métrorragies des jeunes filles.* — Jury : MM. de Lapersonne, J.-L. Faure, Lejars, Duval.

MERCREDI 13 JUILLET. — M. Aboulker (David) : *Note sur la forme floride de la tuberculose du nourrisson.* — M. Odic (Roger) : *Contribution à l'étude de la Médecine.* — M. Pouey : *La lutte contre le péril de l'eau dans un secteur des armées.* — M. Chataignon (Charles) : *Fonctionnement d'un sanatorium type aux Etats-Unis.* — M. Harriague : *L'anticlasie.* — M. Amabilis : *Contribution à l'étude du traitement des luxations.* — M. Darcissac : *De la mobilisation du maxillaire inférieur.* — Jury : MM. Sebileau, Menetrier, Bernard, H. Boyer.

SAMEDI 16 JUILLET. — M. Marçais (André) : *Contribution à l'étude de la réaction de Schick.* — M. Koechlin : *Le virligun pilaire chez la femme.* — M. Rabeau (Henri) : *Contribution à l'étude des albumines.* — M. Cachera (André) : *Quelques réflexions sur la prophylaxie de la syphilis.* — Mlle Moissonnier : *Etude de la toxicité des sels ammoniacaux en thérapeutique.* — M. Jay : *L'abcès pelvien au cours de l'appendicite.* — M. Aureille : *Contribution à l'étude du traitement des cystites bacillaires et des cystites banales.* — Jury : MM. Marfan, Carnot, Lecène, Basset.

M. Bierry : *Effets chimiques des rayons ultra-violets sur le d-fructose.* — M. Louvot : *La glycorachie (son intérêt diagnostique).* — M. Lavier : *Les parasites des invertébrés hématophages.* — M. Deschiens : *Les entérites à Giardia (Lamblia).* — Mlle Armand (Marie) : *Contribution à l'étude des accidents consécutifs aux interventions sur la plèvre.* — M. Perrier : *L'injection intramusculaire de sérum antidiphtérique.* — M. Yves des Bouillons : *Des influences des injections d'éther dans la coqueluche.* — Jury : MM. Desgrez, Brumpt, Nobécourt, Lereboullet.

M. Levent (Rémy) : *Contribution à l'étude du traitement par les sels de Perret.* — M. Perrion (Gustave) : *Le benzoate de benzyle et son emploi dans le traitement de l'hypertension artérielle.* — M. Joffroy (Jean) : *Hygiène pratique.* — M. Bernard (Pierre) : *Etude des divers traitements de l'orchite-blennorragique.* — Nguyen van Thinh : *Etude sur l'étiologie du béribéri.* — M. Thébaut : *Sur la forme symétrique des myosites syphilitiques.* — Jury : MM. Achard, Jeanselme, Guillain, Rathery.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

***La Presse Médicale** rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

***Prix des insertions** : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à **La Presse Médicale**). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Représentant offrant sérieuses références et garanties, ayant agences dans l'Amérique centrale, sollicite carte de Maison de produits pharmaceut. de tout 1er ordre. — Maison Edwards, 13, r. Lamartine, Paris.

Docteur-médecin demande remplacem. d'urgence, dirigerait maison de santé, pourrait accompagner malade. — Ecrire Dr Gouneau, 40, rue Vital, Paris.

Docteur, jeune et actif, Ch. L. d'H., sérieuses références, désire s'associer ou assister confrère âgé, en vue succession (clientèle, clinique ou maison de santé). — Ecrire *P. M.*, n° 3450.

Poste : 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscep. doubler. Bicyclette suf. Loyer 1.400. Indemnité à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3461.

Monsieur administrant sanatorium depuis 3 ans cherche situation analogue. — Ecrire *P. M.*, n° 3477.

A vendre ou à louer de suite, en totalité ou par

(*Voir la suite, p.* **1003**.)


VALÉRIANATE GABAIL
DÉSODORISÉ
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
S'il faut associer les Bromures, prescrivez l'ELIXIR GABAIL Valéro-Bromuré au Valérianate Gabail désodorisé et sans alcool.
LABORATOIRE : 3, Rue de l'Estrapade, PARIS


VASOLAXINE
HUILE DE VASELINE ABSOLUMENT PURE
LUBRIFIANT MINÉRAL DE L'INTESTIN NON ASSIMILABLE
constitue le laxatif de choix dans toutes les
CONSTIPATIONS
1 A 2 CUILLERÉES PAR JOUR LOIN DES REPAS
LABORATOIRES FOURNIER FRÈRES
26, Boulevard de l'Hôpital - PARIS

étage, **immeuble neuf**, comprenant rez-de-chaussée, 2 étages, situé rue Violet, près l'angle de l'avenue Emile-Zola; pouvant convenir spécialement à clinique ou maison de santé. 375 m. carrés par étage construits, **entourés de vastes cours et jardins. Distribution au gré du locataire.** — S'adresser à MM. Mourzelas et fils, architectes, les mercredis et samedis, 62, rue de Clichy, Paris.

Représentants ayant clientèle hôpitaux, cliniques, offices médicaux et chirurgicaux, laboratoires, sont demandés pour réalisation camp. médical. — S'adr. Dreyfus frères, 218, rue Lafayette, Paris.

Occasion : En Nivernais, belle mais. de campagne, belles pièces, **beau parc avec allées boisées**; gaz communs; petite ferme attenante. Total : 13 hectares environ. Conviendrait pour maison de santé. Prix : 160.000 fr. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3492.

Dr, interne hôp., dem. remplac. Paris. *P. M.*, 3497.

Infirmière diplômée, avec références, demande emploi pour la journée. — Ecrire Mme Chauveau, La Courneuve (Seine).

A vendre : un grand Poupinel, état neuf (58×55); voiture cannée pr malade, av. rallonge, marq. Dupont. Faire offres. S'adr. concierge, 36, r. d'Ailly, St-Cloud.

Docteur, 31 ans, cherche remplacem. méd. génér., Paris ou banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3500.

Dame, infirmière diplômée, ayant tenu importante pension de famille, pourrait diriger clinique ou maison de santé, Paris ou province. Références très sérieuses. — Ecrire *P. M.*, n° 3501.

Jeune Dr, libre Juillet et Août 1re quinz., remplac. confrère Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3502.

Occasion : A céder très belle et très confortable voiture de malade, en parfait état; caisse et côtés en bois laqué gris clair; coffre sous le siège; dossier articulé se renversant graduellement; 2 porte-jambes mobiles à élévation graduelle; garniture siège, dossier, appuie-bras et porte-jambes drap gris; coussins pneumatiques; roues en métal à gorge, caoutchoutées; ombrelle et guidon mobiles. — Ecrire *P. M.*, n° 3503.

Jeune docteur ferait remplacement. *P. M.*, n° 3504.

Dame habitant campagne recevrait dame seule ay. besoin repos. Prix modérés. — Ecr. *P. M.*, n° 3505.

A vendre : grand autoclave horizontal Bellanger; stérilisateur instruments, pansements; assécheur à circulation d'eau. — Poupinel. — Table d'opérations. — Table d'examen. — Ecrire *P. M.*, n° 3506.

Docteur désire grouper quelques confrères pour organiser chasse près Paris. — Ecr. *P. M.*, n° 3507.

Oculiste ferait remplacement Paris. *P. M.*, n° 3508.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

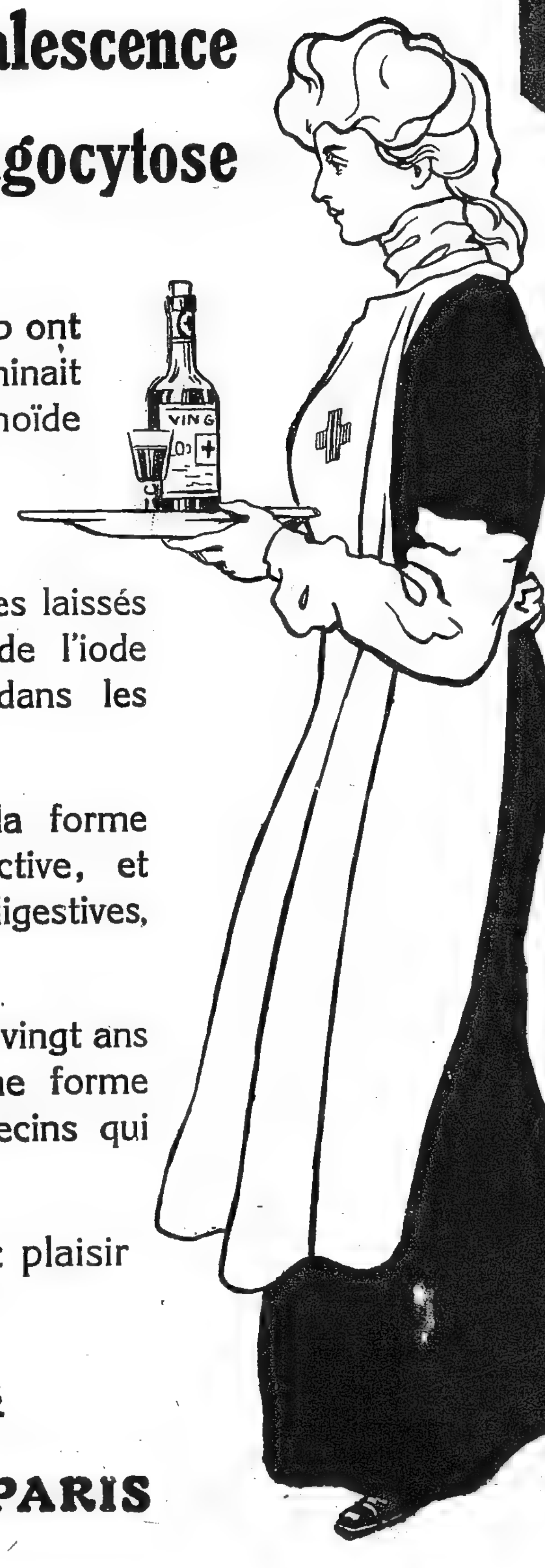
Le VIN GIRARD



IODOTANNIQUE PHOSPHATÉ

SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abrège la Convalescence en activant la phagocytose



Les travaux de Lortat-Jacob ont démontré que l'iode déterminait une excitation du tissu lymphoïde avec formation abondante de leucocytes mononucléaires, excellents phagocytes, qui débarrassent l'organisme de tous les déchets et toxines laissés par l'infection. Ce rôle « dépurateur » de l'iode nous explique son action heureuse dans les convalescences.

Le **VIN GIRARD** renferme l'iode sous la forme iodotannique facilement assimilable, très active, et n'occasionne jamais ni irritation des voies digestives, ni accident d'iodisme.

Le **VIN GIRARD** a répandu depuis plus de vingt ans la médication iodotannique posphatée sous une forme agréable, donnant entière satisfaction aux médecins qui l'ont admise dans leur pratique journalière.

Le **VIN GIRARD** est toujours pris avec plaisir par les malades les plus difficiles.

UN VERRE A MADÈRE AVANT LE REPAS

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia. — PARIS

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUELQUES NOTES DE PSYCHOLOGIE
SUR LA DERNIÈRE RÉCEPTION
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

> Mlle DE LESPINASSE : — Je puis donc assurer à présent à toute la terre qu'il n'y a aucune différence entre un médecin qui veille et un philosophe qui rêve.
>
> DIDEROT, in *Le Rêve de d'Alembert* (édition Assézat, t. II, p. 127).

Permettez-moi de revenir sur la réception à l'Académie de Marie-Joseph-Louis-Camille-Robert Pellevé de La Motte-Ango, marquis de Flers. Surtout, avant de m'avoir lu, n'allez pas juger que le triomphe d'un auteur dramatique célèbre ait rien de commun avec la médecine, car peut-être vous tromperiez-vous. D'abord, vous êtes, comme moi, Latins et, de plus, Français. Or, par ces temps difficiles, où l'intellectualité parut un instant céder le pas à la matérialité, il peut être intéressant d'évoquer une fois de plus la supériorité de la civilisation sur la culture mécanique. Si l'on doit estimer cette dernière, il faut aussi, de temps à autre, la remettre à son rang, sinon l'Humanité s'en irait tout droit vers cette stéréotypie des cerveaux dont parlait naguère Guglielmo Ferrero. Triste perspective que celle d'une société où les hommes, privés de toute fantaisie, consommeraient leurs jours dans l'accomplissement de la même besogne, semblables aux fourmis d'Hertzen que leur perfection définitive condamne éternellement aux mêmes gestes instinctifs.

***

Il est à la fois ridicule et dangereux de demander à quelqu'un d'être parfait, il suffit qu'il soit perfectible. Or, cette perfectibilité, preuve excellente qu'une civilisation reste en progrès, s'est toujours révélée chez nous. Après les plus durs moments de notre tragique Histoire, après les pires convulsions, toujours la fleur de civilisation s'épanouit à nouveau sur notre terre ensanglantée.

La période actuelle, par plus d'un rapport, se rattache à celle qui suivit les guerres de religion : ruines, disette, appauvrissement général, angoisse de l'avenir, rudesse des mœurs, tout semble devoir précipiter les âmes en des abîmes de désolation. Mais voilà qu'au lendemain de l'intronisation d'Henri IV, l'horizon subitement s'éclaircit. Certes, les mœurs restent gaillardes, mais elles s'adoucissent aussi sous l'influence des femmes. Elles, dont l'état n'avait presque pas changé depuis le XVe siècle, vont insensible-

ment transformer la société. En moins d'un quart de siècle, tout est renouvelé. Quand on parle des *Précieuses*, on les juge mal, grâce à Molière, et c'est grande injustice, car elles ont modifié, épuré le langage et même corrigé la tenue par la réforme du costume. Un exemple : dans les scènes de Cour qu'on admire au Louvre, on voit qu'au temps des derniers Valois, la mode était de conduire les dames en passant le bras sous l'épaule. Cet enlacement n'allait pas toujours sans quelques indiscrètes privautés; pour s'en défendre, les femmes imaginent alors d'élargir leurs jupes, dont l'ampleur devient telle que force est aux trop galants cavaliers d'observer les distances en offrant simplement leur poing. Parallèlement, le théâtre change, lui aussi, et se moralise.

Et, pour couronner le tout, Richelieu crée l'Académie française. Or, la bonne aïeule, si elle est parfois trop disposée à crier que « tout s'en va », compte toujours « en son sein » quelque gaillard prêt à lui faire remarquer, comme M. de Flers l'autre jour, que « cette expression signifie justement le contraire de ce qu'entendent exprimer ceux qui ont coutume de s'en servir. Lorsqu'ils s'écrient : « Tout s'en va ! », cela prouve simplement que tout continue ».

Tout continue, en effet. Le psychologue qui aurait à faire l'histoire de la réception dernière pourrait affirmer, sans crainte de démenti, que les habitués de la Coupole, dans les trois siècles écoulés, s'ils avaient pu assister à la séance de l'autre jour, eussent applaudi aux mêmes endroits, souri aux mêmes boutades et versé des larmes aux mêmes couplets patriotiques.

Mais ce qui les eût bouleversés profondément, et non peut-être sans quelque douceur ironique, c'est la joute oratoire des deux Académiciens luttant avec des armes longuement et soigneusement affilées. En ce duel, l'un des adversaires, le marquis de Flers, est des nobles; il ne se pare plus, comme eux, du jabot et des manchettes de dentelle, et s'il porte l'épée, ce n'est plus qu'un vain ornement; comme eux, toutefois, il est gai, aimable, spirituel, léger et subtil. Parfois, on croit qu'il va égratigner ; fi donc ! le vilain geste ! Une pirouette, marquis, pour que tout finisse dans un sourire. Et tout cela eût ravi les aïeux du « récipiendaire » dans leur âme aristocratique.

Par contre, ce qui aurait charmé leur cœur de Français, c'est de voir en face de leur noble représentant, un homme du Tiers, aimable, lui aussi, et spirituel, mais plus raisonneur, plus soucieux des conséquences sociales de certaines audaces. — « Après moi le déluge ! » dit l'un. — « Gare au déluge ! » répond l'autre, en apprêtant la férule. Mieux que nous, en tout cas, les habitués d'autrefois eussent senti le piquant de cette opposition entre l'aristocrate marquis et le grand bourgeois lettré. Si, aux sombres bords, il y a place pour l'optimisme, peut-être auraient-ils conclu en admirant à la fois et les orateurs et l'Académie, et le public.

S'il a fallu une longue lignée de guerriers, de seigneurs, de Cardinaux et d'hommes de Cour pour aboutir au discours du Marquis, combien, d'autre part, de longues études, de patientes revendications, de qualités morales inébranlables, pour en venir, du pauvre petit clerc moyennageux, à l'Académicien fin et sagace du xxe siècle! Des deux côtés, et bien que par des modes différents, n'a-t-il pas fallu que la Race jouât? Et c'est pourquoi nous t'admirons tant, ô mère féconde!

J'ai parlé du public; nos anciens ne l'eussent pas renié; je les vois même adressant çà et là dans la salle quelque sourire complice. Oh ! les costumes, par exemple, n'étaient pas pour leur plaire. Que de noir, mon Dieu, que de noir ! S'agit-il d'une manifestation en faveur des toilettes plus économiques, ou n'aimerions-nous plus savourer la joie des belles couleurs chantantes? En tout cas, pour réaliser une robe discrète, point n'était besoin de s'habiller comme les robins. Fort heureusement, les visages, tout au plaisir, égayaient l'austérité des toilettes. Songez donc à ce qu'il a fallu de démarches pour assister à la cérémonie! En être ou ne pas en être? Telle fut la question qui durant des mois lancina les cervelles. Il est vrai que sans ces problèmes, la vie, pour beaucoup, ne serait qu'un morne désert. Ah ! il n'y a pas que les futurs Académiciens qui fassent des visites ! Combien n'en faut-il pas quand on veut assister à leur entrée dans l'immortalité ! Cette fois, il est vrai, la séance en valait la peine.

***

Quelle joyeuse danse de mots, quel vol magnifique d'idées et quelle richesse de langue ! Sachant à qui je m'adresse, je ne m'arrêterai pas à exalter les deux discours, car tous vous les avez lus, relus et savourés. A M. de Flers je ferai pourtant une grosse querelle. Au début, il a parlé des bords « d'une petite rivière qui ne cherche pas à arriver. » Qu'est-ce à dire, et ne sommes-nous pas ici à la limite extrême du goût? Pourquoi ce sous-entendu injuste pour les grandes rivières teintes de sang? Pas plus que les autres, celles-là ne sont des parvenues. Toutes les rivières de France n'étaient-elles pas « arrivées » et bien avant que sonnât, en 1914, l'heure des combats? Si nous prenons la Marne à sa source, dans le vallon de la Marnotte, ne la trouvons-nous pas déjà mêlée à l'Histoire? La touchante aventure d'Eponine et de Sabinus, qui se déroula sur ses bords, n'a pas, que je sache, été encore effacée des mémoires; et à son confluent, près de Créteil, ne retrouverions-nous pas l'écho des enthousiasmes de Watteau, qui choisit ses molles rives comme fond de tableau à son *Embarquement pour Cythère*? Que dire aussi de l'Aube, sa voisine, dont la source, à Auberive, étancha la soif des vétérans de César, dont les eaux, à Arcis

arrosaient le jardin de Danton et à Brienne égayaient l'enfance morose du petit Buonaparte! Qu'il s'agisse du Nord ou du Sud de la Seine, très « arrivée », ou de la Vézère modeste mais si grande par le souvenir de l'Homme primitif, père de notre civilisation, comme l'attestent les peintures dont il ornait ses cavernes, partout en ce pays de France les rivières, dans le murmure de leurs eaux, chantent notre Histoire; toutes gardent en leurs scintillements quelque reflet de joie ou de souffrance. Et c'est ce qui fait qu'on les aime, et c'est pourquoi tant d'hommes, qui n'ont peut-être jamais rien connu de nos Annales, se sont sacrifiés sur leurs rives.

Au demeurant, est-il besoin de le répéter, M. de Flers fut délicieux. Et si à son aise! Avant que de s'asseoir au Bureau sous la Coupole, il avait bien un peu déchiré l'*Habit vert*; mais ce diable d'homme avait, depuis, tant fait de reprises, que M. Doumic, par ailleurs plutôt sévère, dut avouer, non sans grâce, que l'Académie ne détestait point qu'on chiffonnât son costume, pourvu qu'on eût la manière.

La manière? Nul ne la possède comme M. de Flers. Ayant à faire l'éloge de son prédécesseur, Pierre de Ségur, il ne manqua point de célébrer d'abord les mérites de l'aïeule qui avait formé son jeune esprit. C'est ainsi que nous vîmes défiler les minuscules héros des minuscules livres de la Bibliothèque rose : malheureuse *Sophie*, aventureux *Nigauds*, *Pauvre Blaise*, brave *Général Dourakine*, et vous, *Bon petit Diable* au bolchevisme inoffensif, vous ne vous attendiez certes pas aux honneurs d'une grande séance académique! Vous les méritiez cependant, car vous fûtes la joie des enfants de France. Et ici je regretterai que l'orateur n'ait pas insisté sur la pauvreté de notre littérature en livres pour l'enfance, puisque les seuls chefs-d'œuvre que nous possédions dans le genre sont dus à Mme la Comtesse de Ségur, *née Rostopchine*. Comment l'esprit français, si souple, n'arrive-t-il pas à se baisser assez pour parler tout contre l'oreille des petits? La question est pourtant d'importance. J'aurais grand plaisir à m'y arrêter plus longuement, mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus émouvante du discours, celle où il est parlé de la société du XVIIIe siècle et de l'Amour.

***

Le romantisme et la poésie lyrique, en particulier, ont fait planer la passion si haut dans les régions éthérées, qu'on ne définit plus l'amour aujourd'hui ainsi qu'au XVIIIe siècle. Ce n'est plus affaire de cervelles et de sens, c'est la « communion des âmes » Nous avons appris à lire dans Lamartine et dans Musset, et nous avons puisé dès notre jeunesse, chez ces enchanteurs, des illusions dont les déceptions de la vie réelle n'ont pu nous délivrer! Nous avons cru, — et combien croient encore et croiront jusqu'à la mort! — aux pures jouissances de l'amour idéal et sublime. Ainsi que Don Juan, nous l'avons poursuivi avec une persévérance infatigable, avec une ardeur toujours jeune, en dépit des plus cruelles expériences, mais sans avoir toujours, comme Faust, le bonheur de rencontrer une Marguerite. Comme la Bovary de Flaubert, nous avons battu le briquet sur notre cœur, et naïvement nous nous sommes étonnés qu'il ne s'enflammât point; mais loin d'accuser les poètes, c'est nous-mêmes, c'est notre froideur que nous accusons.

Il n'en allait pas de même au XVIIIe siècle. Jamais, dit Talleyrand, il n'avait fait aussi doux de vivre. Ce qu'était cette douceur, nous le savons de reste. Un des premiers, Vigny, dans sa charmante comédie *Quitte pour la peur*, où se retrouve la fantaisie de Musset avec le dialogue sémillant de Marivaux, avait fait revivre ces ombres légères d'avant la Révolution. Vous vous rappelez l'aventure : la Marquise, qui vit retirée, porte dans son sein le gage de ses amours avec le Chevalier. Prévenu par le médecin, le Marquis, galant homme, quitte Versailles la nuit, crève ses chevaux, mène grand bruit, réveille tout le monde, se montre chez lui à tout son domestique, pénètre même dans la chambre de sa femme, et repart, non sans lui avoir baisé la main : l'honneur est sauf et la Marquise en est quitte pour la peur.

Tel était le ton chez les gens de bonne compagnie, et les gens de Lettres n'avaient rien à leur envier. A chacun de leurs noms, nous pouvons accoler le nom d'une femme avec laquelle ils passèrent tout ou partie de leur existence, bien que mariés quelques-uns. C'est, au début du siècle, l'octogénaire de Chaulieu, aveugle par surcroît, qui poursuit de petits vers et de petits cadeaux l'aimable de Launay, plus tard Dame de Staal; c'est le président Hénault et Mme du Deffand; c'est Voltaire et Mme du Châtelet; c'est Diderot et Mme de Puiseux; et c'est enfin d'Alembert et Mlle de Lespinasse.

Si je ne redoutais l'audace de l'image, je dirais que sur celle-là M. de Flers s'est longuement étendu. Et il a bien fait. Ségur, son prédécesseur, a voulu plaider non coupable, pour sa cliente; or, il n'est pas grimaud d'école, en France, qui n'eût pu le contredire. En effet, Mlle de Lespinasse, « ce flambeau allumé sur l'autel de l'Amour », dont les passions furent éternelles « et même durables », fut, sinon la maîtresse, du moins l'initiatrice de toute ma génération. Les premières lettres d'amour que nous ayons lues sont les siennes. Grâce aux petites éditions à couvertures bleues, longtemps la brave demoiselle nous versa de la tendresse pour cinq sous, tandis que le *Dominique* de Fromentin nous inclinait de son côté au vague-à-l'âme et un peu aussi à la mélancolie. Ah! les drôles de maîtres!

Depuis, nous avons relu les fameuses Lettres, mais, enfants ingrats que nous sommes, nous ne

les avons plus comprises ; celles de nos bergères, indiquant l'heure au berger en toute simplicité de cœur, et souvent d'orthographe, nous avaient à jamais dégoûtés de cette philosophaillerie amoureuse du XVIIIe siècle.

Je dis philosophaillerie à cause de ce pauvre d'Alembert, que la malchance continue à poursuivre. C'est à peine si les orateurs ont parlé de lui en passant. Il méritait mieux. D'une complaisance sans limites, n'allait-il pas jusqu'à écrire, sous la dictée de la tendre Julie, les poulets adressés à ses amoureux ? De ce côté, notons-le, les mœurs n'ont pas changé. Si l'homme mûr réussit parfois si bien à égayer son automne de quelques reflets printaniers, ce n'est qu'à force d'attentions, de petits soins, et surtout d'indulgence, menue monnaie dont n'a point à se munir la folle jeunesse. Cela, d'Alembert, dans sa haute sagesse, l'avait admirablement compris : jamais il ne se montra si parfait philosophe qu'avec son amie.

Il y aurait un chapitre bien amusant à écrire sur ce genre d'aventures. Rien de plus crédule que les hommes d'étude, quand ils s'y mettent, ce qui ne les empêche pas d'avoir des ruses d'apaches. Nous avons tous connu un galant homme, d'âge mûr, plein d'esprit, qui vivait tranquille auprès de « sa maman » et qui, au soir de sa vie, se laissa prendre dans les rêts de ces séductrices dangereuses à rencontrer au coin du Bois sacré où passent les couples enlacés. La belle était exigeante et l'amoureux jaloux. Comme il lui fallait souvent libérer ses soirées à l'avantage de sa Dame, il avait heureusement inventé une raison aussi imprévue qu'originale. C'est pourquoi on entendait la bonne maman répéter, si souvent, au cours de ses visites : « Vous savez qu'on travaille beaucoup en ce moment à l'Académie : il y a tout le temps des séances de nuit. » Mensonge pieux, fils délicieux, mère heureuse !

Pour revenir à Mlle de Lespinasse, elle semble avoir été de ces femmes qui, sans mépriser la bagatelle, s'attachent surtout aux émois de l'amour naissant. Une intrigue était à peine dénouée qu'elle en renouait une autre, et je ne sais même pas si notre confrère, le grand Bordeu, ne porta pas, lui aussi, quelque trouble au cœur de la dame. Quoi qu'il en soit, en égratignant d'une griffe légère l'héroïne à l'esprit volage, c'est du même coup l'éloge de la femme honnête et fidèle que l'Académicien faisait. Et il lui devait bien cette revanche. Quand, sur la foi d'une royale boutade, on vient nous chanter que « souvent femme varie », on se trompe, — en amour, du moins. En réalité, l'homme est le seul des deux qui, par nature, est le chercheur d'amours passagères :

> « Mais cet ardent feu qui les tue
> Et rend leur esprit consumé,
> C'est un feu de paille menue
> Aussitôt éteint qu'allumé »

disait déjà, en 1570, le poète Desportes, et rien ne prouve que, depuis, nous ayons changé. La femme, gardienne de nos foyers, a un bien autre rôle et jamais nous ne l'admirerons assez. Je ne sais si le père de *Miquette* pensa jamais à moraliser, en tout cas les critiques édifiantes dont fourmille son discours montrent à quel point il pourrait y exceller.

***

Je ne le louerai d'ailleurs pas davantage. Si sa réception fut pour tous une fête, ne devait-il pas, après tout, en être ainsi ? L'Académie française, au fond, c'est la joie de l'Institut. L'homme de Lettres qui crée ses personnages au gré de son imagination, quand il veut et comme il veut, enfante dans la joie, lui. Quelle différence avec ses savants collègues des autres sections ! Ceux-là, d'un bout de leur vie à l'autre, sont contraints de se battre avec la Nature ennemie. Comme armes, ils n'ont que leurs sens médiocres, servis, il est vrai, par quelques outils ingénieux, mais qui ne suffisent pas toujours. De temps à autre, la grande Fugitive qu'ils poursuivent de leurs assiduités semble prête à céder ; mais à peine croient-ils la tenir qu'elle se dérobe et leur claque la porte au nez : « Tu m'as assez vue, raille-t-elle, impitoyable. Allons, laisse-moi ! la suite sera pour tes neveux. » Et l'œuvre reste inachevée. Étonnez-vous, après cela, si un Donnay ou un de Flers sont plus gais que tels de leurs collègues de l'Académie des Sciences !

Heureusement, il y a les agents de liaison entre les sections diverses ; parmi ceux-là, M. Doumic, à qui nous devons tant de reconnaissance pour sa *Revue des Deux-Mondes*, brille au premier rang. Il a terminé sa magnifique réponse par un appel à plus de morale. Ici, l'élève de Flers reçut plus d'un coup de férule sur le bout de ses doigts groupés ; et ce fut très bien. Mieux que quiconque, nous autres médecins, nous sommes à même de connaître les dangers de la licence si funeste à la santé sociale.

Depuis quelque temps, nous parlons sans cesse d'anaphylaxie ; ne doutez pas que ses phénomènes ne se produisent aussi dans le monde moral. Quand vous écrivez une pièce trop libre, quand vous étalez devant l'enfance des images licencieuses, ce sont des esprits que vous sensibilisez, bien avant l'heure, à la volupté. Vous aurez beau ensuite vous abriter derrière les droits sacrés de l'Art, ce n'en est pas moins vous qui aurez provoqué dans les jeunes âmes l'occasion déchaînante. On qualifie parfois d'inexplicable le relâchement des mœurs çà et là constaté. On le comprendrait mieux, si davantage on réfléchissait à la lente action dissolvante de certains poisons moraux. Sur ce sujet délicat, M. Doumic a dit tout ce qu'il fallait dire et l'on ne peut que l'en féliciter.

C'est ce que je fais en terminant ces modestes notes sur le match si français dont l'Académie nous offrit le plaisir. Ici, pas de coups de poings, rien que des pointes, et comme choc, celui des

idées, gaies ou profondes mais toujours d'un tour spirituel. Il m'est agréable de constater que pour des luttes pareilles on trouve toujours, malgré les influences exogènes, des champions dignes de représenter notre clair génie et, ce qui a bien aussi son prix, un public pour le comprendre et l'apprécier.

F. Helme.

A LA MÉMOIRE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS BELGES VICTIMES DE LA GUERRE

Voici tantôt un mois, à Bruxelles, au parc Léopold, en présence d'une nombreuse assistance — parmi laquelle on remarquait aux côtés de MM. Devèze, ministre de la Défense nationale; Destrée, ministre des Sciences et des Arts ; Jaspar, ministre des Affaires étrangères, représentant le Gouvernement belge; M. le gouverneur Béco, représentant la province de Brabant; MM. les échevins Jacqmain et Steens, représentant la ville de Bruxelles, ainsi que les délégués des quatre Universités de Belgique, MM. les professeurs Dekeyser, recteur, et P. Heger, président du Conseil d'administration pour l'Université de Bruxelles ; M. le professeur D. van Duyse, pour celle de Gand; M. le professeur Henrijean, pour celle de Liége et M. le professeur Debaisieux pour l'Université de Louvain, et aussi MM. les professeurs Putzeys, président de l'Académie de médecine ; Bordet, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles ; Demoor, pro-recteur de l'Université de Bruxelles, ainsi que de nombreuses autres personnalités du monde médical et pharmaceutique belge et les délégués de l'ambassade et de la légation militaire française, MM. les commandants Lefort et Massol, — avait lieu, dans une simplicité particulièrement émouvante, la cérémonie de l'inauguration du « Memorial », œuvre du sculpteur Jean Canneel et des architectes Buyssen et Obozinsky, élevé en l'honneur des membres du corps médico-pharmaceutique belge morts en héros ou en martyrs pendant la grande guerre.

Ceux-ci, hélas! furent nombreux, cent dix, d'après l'obituaire où furent enregistrés les noms de ces victimes qui se répartissent de la façon suivante : 5 médecins fusillés par l'ennemi au mépris de tous droits, 23 médecins et 71 étudiants en médecine ayant succombé sur le front et enfin 11 pharmaciens fusillés ou tués aux armées.

Pour tristement longue que soit cette liste de braves disparus, on s'étonne presque, cependant, qu'elle ne le soit davantage quand l'on se remémore comment, pour faire leur devoir, ils savaient s'exposer.

Dans son discours si pathétique, M. l'échevin Jacqmain nous en a retracé un exemple qu'on ne saurait trop rappeler tant il est admirable en sa simplicité.

« C'était à Dixmude. La station du chemin de fer était sous le feu et la canonnade de l'ennemi. Des soldats belges étaient retranchés dans un blockhaus qui s'écroula, atteint ou plutôt percé par un obus.

« Un brave soldat belge émerge des décombres. Il essaie vainement de se dégager. Ses pauvres jambes, brisées d'ailleurs, sont enserrées dans le béton et les briques. Il supplie des camarades de l'achever d'une balle. Mais survient le médecin en chef Bastien. Pour sauver l'homme, il est indispensable de lui sectionner les jambes. Pas un instant, le chirurgien n'hésite, et, avec son aide, commence l'amputation. Mais une balle ennemie interrompt son travail et le tue net. L'assistant, aujourd'hui l'un de nos plus illustres praticiens, dont il m'a été défendu de dire le nom, ce qui d'ailleurs importe peu, prend la place de son maître et continue à sectionner les membres du pauvre garçon qui, enfin dégagé, est immédiatement dirigé sur l'hôpital. »

De tels traits, assurément, ne doivent point demeurer dans l'oubli et c'est bien parce qu'il en est ainsi qu'il est bon, qu'il est particulièrement juste, comme vient de le faire le corps médico-pharmaceutique de Belgique, de consacrer « à ceux qui sont morts pour que la patrie ne meure pas... » un « Memorial » destiné à rappeler à tous ceux qui survivent le dévouement des aînés disparus.

G.V.

UN HOMMAGE A M. MORESTIN

Le mois passé, au lycée Louis-le-Grand, était organisée une vente de charité dont le produit est destiné à élever, dans un avenir prochain, un monument aux élèves du lycée morts pour le pays.

A cette occasion, se rappelant que l'éminent chirurgien Hippolyte Morestin — qui fut justement naguère élève de Louis-le-Grand — s'était durant toute la guerre consacré avec une inlassable ardeur à soulager les misères de nos soldats blessés, en particulier en entreprenant de rendre l'existence à nouveau possible aux mutilés de la face en leur rendant un visage normal, un groupe de ces derniers grands blessés soignés et guéris par lui tinrent à envoyer leur obole à la souscription ouverte par le lycée en vue de commémorer ses morts.

Ce fut M. Raymond Poincaré, lui-même ancien élève du lycée Louis-le-Grand, comme Morestin, et président du Comité de la vente, qu'ils chargèrent de recevoir leur modeste souscription qu'ils avaient accompagnée d'une lettre dans laquelle, après avoir rappelé tout ce qu'ils devaient à l'éminent chirurgien disparu, ils formaient le vœu de voir s'élever le futur monument commémoratif dans une rue « qui porterait le nom de notre chirurgien national » et qui, d'après leur suggestion, pourrait être « une partie de la longue rue Saint-Jacques ou du boulevard Saint-Germain près de l'Ecole de médecine, ou du lycée de son enfance ».

Cette proposition dictée par la reconnaissance mérite de retenir l'attention.

Hippolyte Morestin, en effet, ne fut pas seulement un chirurgien de la plus haute conscience, un maître de la plus grande habileté et du plus haut savoir ; il fut aussi, entre tous, un homme de grand cœur et de devoir.

On ne saurait donc trop souhaiter de voir son nom sans cesse rappelé à nos mémoires.

Or, quel hommage à son souvenir peut être plus complet que de donner ce nom à la voie parisienne choisie dans le quartier des Ecoles où viendra se dresser dans un avenir prochain le monument élevé

à la mémoire de ses condisciples disparus pendant la guerre ?

La requête généreuse du groupe de grands blessés de la face rendus naguère à l'existence par le maître Morestin ne saurait donc manquer de recevoir un excellent accueil lorsqu'elle sera portée devant le Conseil municipal de la Ville de Paris.

M. le Président Raymond Poincaré l'a d'ailleurs bien compris et l'on ne peut douter de lui voir employer sa haute autorité à la faire aboutir.

G. V.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

L'ÉLIXIR DE GARUS

Si les biographes sont sobres de détails sur Garus, leur laconisme n'en comporte pas moins certaines contradictions propres à jeter le trouble dans les âmes que hante le souci de la vérité historique. C'est ainsi que Franklin, dans son ouvrage : *La vie privée d'autrefois*, le traite d'épicier, tandis que Littré en fait un pharmacien hollandais qui vivait au XVIIe siècle ; dans une requête adressée au roi en 1727 par sa veuve, Marie-Madeleine Barbey, pour obtenir le privilège de vendre le fameux élixir, sa vie durant, il est qualifié de docteur en médecine. Ce titre cadre assez mal avec l'épithète d'empirique que lui décerne Duclos dans un passage de ses *Mémoires secrets* où il nous montre Garus appelé en 1719 auprès de la duchesse de Berry alors que, à peine remise d'un accouchement récent, elle allait s'éteindre au lendemain d'une fête nocturne : « Les médecins n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élixir de Garus qui était alors dans sa première vogue. Garus le donna lui-même et recommanda surtout qu'on ne donnât aucun purgatif, sans quoi son élixir tournerait en poison. En peu de moments, la malade parut ranimée et le mieux se soutint jusqu'au lendemain. On prétend que Chirac, par un point d'honneur de médecin qui sacrifierait plutôt la malade que de laisser la gloire de la guérison à l'empirique, fit prendre un purgatif à la malade et qu'aussitôt elle tourna à la mort, tomba en agonie et mourut la nuit du 20 au 21 Juillet. Garus cria au meurtre contre Chirac qui ne s'en émut pas davantage, regarda l'empirique avec un mépris froid et sortit de la Muette où il n'avait plus rien à faire. » Il appert de cette citation que Garus était en pleine vogue sous la Régence : nous savons d'ailleurs par Saint-Simon qu'il avait eu la chance de guérir le maréchal de Villars : ce dernier, si l'on en croit un prospectus que possède la Bibliothèque nationale, fit donner au roi par la veuve Garus le secret de son élixir : « Sa Majesté, en considération des effets merveilleux et extraordinaires qu'il fait, luy a promis qu'il ne seroit pas mis au jour pendant qu'elle vivroit et luy a donné par brevet du 21 May 1723 une pension de 2.000 livres avec permission de le vendre et débiter. » Le même prospectus nous édifie, en termes dithyrambiques, sur les vertus de l'élixir de Garus dont « les principales actions consistent à fortifier la Nature, conserver la santé, la maintenir et la rétablir ». Affections contagieuses, petite vérole, rougeole, bubons pestilentieux, dysenterie, coliques, maux d'estomac, vomissements, léthargie, apoplexie, paralysie, « mouvemens irréguliers soit tremblans, palpitans, concussits ou convulsifs », suppression des lochies et des règles, tels sont les maux qu'il guérit et qui en font un remède universel : « On ne citera pas toutes les personnes à qui ce remède a conservé et même sauvé la vie : on se contentera seulement de dire que les Rois, les Princes et les personnes de qualité et autres en font usage. Le prix de la bouteille contenant demi-septier est de 12 livres et la demi-bouteille de 6 livres. » Après la mort de la veuve Garus, ce fut le sieur Benoist qui continua à fabriquer l'élixir « à son laboratoire hors la barrière de Grenelle, faubourg Saint-Germain, en sa maison, proche les Invalides » ; il en établit à Rouen un dépôt où il vendait au public « frais de caisse, d'emballage et de voiture à 8 livres ce que la veuve Garus (*sic*) vendoit 12 livres et à 4 livres ce qu'elle vendoit 6 livres ».

Epicier, pharmacien ou docteur en médecine, Garus ne manquait, sans doute, pas d'une certaine érudition : son élixir n'était autre que la formule rajeunie d'un vieux remède, l'*élixir proprietatis* de Paracelse, composé de myrrhe, d'aloès, de safran et d'esprit-de-vin. La voici telle que l'a conservée le Codex : Aloès soccotrin, 5 gr.; myrrhe, 2; safran, 5; cannelle, 20; girofle, 5; noix muscade, 10; alcool à 80°, 5.000 : à cet alcoolat ajouter safran 2 gr. 50, vanille 5 gr., infusé de capillaire 2.500, eau de fleur d'oranger 1.000, sucre 5.000. Si l'élixir de Garus a perdu sa vogue d'antan, il aromatise encore agréablement les potions et peut faire bonne figure comme liqueur de table : aussi, chers lecteurs, lorsque M. Homais vous invitera à le suivre, rue Malpalu, chez son ami Bridoux pour prendre un verre de Garus, n'hésitez pas à accepter l'offre bienveillante de cet homme éminent.

HENRI LECLERC.

NOTE SUR UN DISPOSITIF POUR L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE AU CHLORURE D'ÉTHYLE

SIMPLE OU COMBINÉE A L'ANESTHÉSIE A L'ÉTHER

Le petit appareil dont on va lire la description s'adapte à l'appareil à éther d'Ombrédanne et se compose de trois pièces, savoir deux pièces métalliques et une bande de caoutchouc :

1° Un tube de cuivre nickelé, long de 10 cm. environ, ouvert à ses deux extrémités, en communication latéralement, à son tiers inférieur, avec une sphère creuse aplatie qui lui est soudée. Le pôle de la sphère adjacent au tube est obturé partiellement par une crépine percée de trous; le pôle opposé porte un orifice, fermé extérieurement par un bouchon métallique fileté qui, au moyen d'une rondelle de cuir, assure une fermeture hermétique; cet orifice permet de nettoyer, après usage, l'intérieur de la sphère. Celle-ci porte sur sa génératrice supérieure, entre son équateur et son orifice, une tétine métallique qui peut être à volonté obturée par un fausset de métal rattaché par une chaînette à la base de la tétine. Par son extrémité supérieure, fendue de deux fentes longitudinales (comme le masque d'Ombrédanne), et munie d'un collier-butoir

de métal rapporté, le tube s'adapte hermétiquement soit à la sphère-réservoir d'Ombrédanne soit au raccord annulaire dont il sera question ci-dessous. L'extrémité inférieure, légèrement élargie, a exactement la même ouverture que le rebord circulaire de la sphère-réservoir d'éther et s'adapte à frottement soit au masque d'Ombrédanne, soit à un raccord coudé supporté par un pied et relié, par l'intermédiaire d'un tube de caoutchouc fort et d'un second raccord coudé, au masque d'Ombrédanne [1]. Ce dernier dispositif est beaucoup plus commode, plus

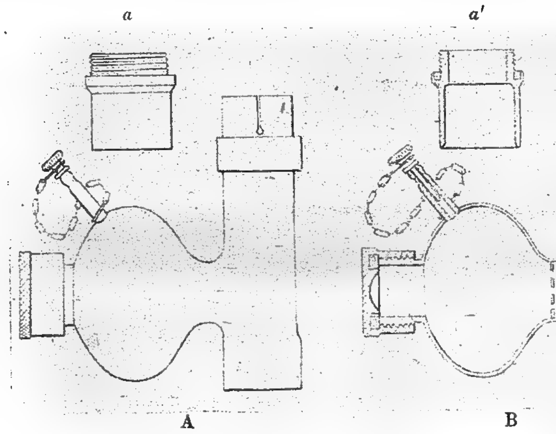


Fig. 1. — A, vue extérieure ; B, coupe. En *a* et *a*, raccord mobile s'adaptant à la vessie de l'appareil d'Ombrédanne, pour l'anesthésie au chlorure d'éthyle seul (voir fig. 2, en B).

Échelle $\frac{5}{13}$.

facile à manier, moins lourd sur le visage de l'opéré et dans la main de l'anesthésiste; nous l'employons exclusivement. La tétine, une fois enlevé le fosset mobile, reçoit un tuyau de caoutchouc de calibre étroit (drain non perforé) de 20 cm. de long, relié par son autre extrémité à un tube de chlorure d'éthyle; celui-ci est placé, ouverture en haut, dans un verre conique où l'on peut mettre, si on veut, quelques fragments de glace (ce qui n'est d'ailleurs pas indispensable).

2° Un raccord annulaire mobile, s'adaptant d'une part au tube précédent, d'autre part, par son extrémité filetée, à la vessie de l'appareil d'Ombrédanne. Ce raccord mobile permet l'anesthésie simple au chlorure d'éthyle.

3° Une bande de caoutchouc, longue de 20 cm., large de 3, portant, cousue à l'une de ses extrémités, une agrafe métallique, et à l'autre deux boutonnières et un bouton de col (à la manière d'une bretelle hémostatique d'Esmarch).

La figure 1 représente l'appareil métallique. La figure 2 représente en A le dispositif complet pour l'anesthésie combinée chlorure d'éthyle-éther, en B, le même dispositif modifié pour l'anesthésie au chlorure d'éthyle seul.

***

Fonctionnement du dispositif.

A. Anesthésie combinée (fig. 2 A). — La sphère d'Ombrédanne, garnie d'éther, a son robinet au zéro. La bande de caoutchouc (représentée à part sur la fig. 2) a été accrochée par son agrafe à la prise d'air, enroulée de deux tours et fixée solidement par son bouton et sa boutonnière (il est nécessaire en effet, on le sait, que l'anesthésie au chlorure d'éthyle ait lieu en un espace confiné) [2]. Le masque étant appliqué doucement et progressivement sur le visage du patient, suivant les précautions d'usage, l'anesthésiste saisit de sa main gauche le tube de chlorure d'éthyle, et le redresse, ouverture en bas, pendant un court instant, de manière à déverser 3 à 5 gr. de chlorure d'éthyle dans la chambre d'évaporation constituée par la petite sphère aplatie. On peut, si l'on veut, appliquer la main ou une compresse chaude contre celle-ci pour hâter l'évaporation de l'anesthésique, comme avec le masque de Camus. La narcose se produit rapidement. On enlève alors la bande de caoutchouc et l'on entretient l'anesthésie à l éther suivant la technique d'usage pour l'appareil d'Ombrédanne. Au moindre symptôme prémonitoire du réveil, une nouvelle dose de chlorure d'éthyle suffit à replonger le patient dans le sommeil. Celui-ci une fois obtenu et régularisé, on enlève définitivement le tube de chlorure d'éthyle en séparant le tuyau de caoutchouc de la tétine et en bouchant celle-ci avec le petit fausset métallique. On a ainsi gagné dix à quinze minutes sur la durée totale de l'anesthésie et

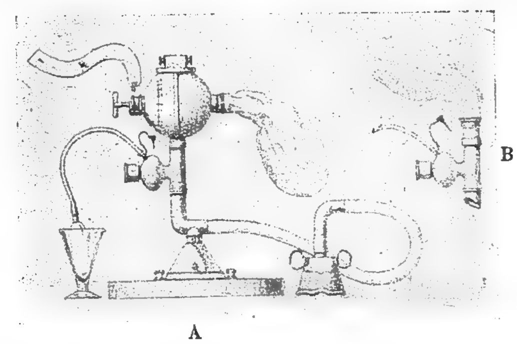


Fig. 2. — A, vue d'ensemble du dispositif complet pour l'anesthésie combinée chlorure d'éthyle-éther; B, modification au dispositif précédent pour l'anesthésie au chlorure d'éthyle seul.

Échelle $\frac{2}{25}$.

évité la période d'excitation ébrieuse, parfois si pénible que procure l'éther.

Nous avons coutume, à ce moment, de remplacer le masque par le tube pharyngé de Delbet, décrit ici même par Dufourmentel (*La Presse Médicale*, 22 Septembre 1919), dont l'emploi « simplifie d'une façon inouïe l'anesthésie, même pour la chirurgie du tronc ou des membres » (Dufourmentel, *Journal médical français*, Septembre 1920). Depuis que nous employons, d'une manière presque systématique, ce tube avec l'appareil d'Ombrédanne, nous n'avons plus jamais observé les inconvénients habituellement reprochés à l'éther : salivation, cyanose de la face, résolution musculaire incomplète.

B. Anesthésie simple au chlorure d'éthyle. — Il suffit (voir fig. 2 en B) de remplacer, dans le précédent

1. Collin a construit un bon modèle de pied-support. Celui qui est représenté à la figure 2 a l'avantage d'être démontable, ce qui facilite le nettoyage et la stérilisation du raccord coudé.

2. Il serait assurément plus commode que le robinet-doseur de l'appareil d'Ombrédanne comportât une position au-dessous du zéro, dans laquelle l'accès d'air serait complètement fermé ainsi que celui des vapeurs d'éther. Mais l'appareil étant breveté, il n'est pas possible de lui faire subir cette modification.

dispositif, la sphère-réservoir d'éther par notre raccord annulaire mobile sur lequel on visse la vessie d'Ombrédanne.

⁂

Notre petit appareil nous a paru, à l'usage, présenter les avantages suivants qu'il peut être intéressant de signaler :

1° Il s'adapte sur l'appareil d'Ombrédanne, aujourd'hui classique, que la plupart des chirurgiens possèdent dans leur arsenal, d'où simplification de l'instrumentation.

2° Il est simple, robuste, facile à construire, ne possédant aucun organe compliqué tel que presse-étoupe ou robinet-pointeau, pièces délicates, coûteuses à établir et facilement déréglables ; il est de plus étanche ; aucune perte de chlorure d'éthyle n'est à craindre.

3° Il permet de réaliser à volonté soit l'anesthésie simple au chlorure d'éthyle, soit l'anesthésie *combinée* chlorure d'éthyle-éther, ce que ne permet aucun autre appareil.

Nous disons, remarquons-le, anesthésie *combinée*, et non pas *successive*, ce qui est bien différent. En effet, l'anesthésie au chlorure d'éthyle, on le sait, s'obtient rapidement, mais ne dure guère que deux minutes environ, alors que la narcose à l'éther ne s'obtient, habituellement, qu'en dix ou vingt minutes. Si donc on *commence* l'anesthésie avec un appareil à chlorure d'éthyle pour la *continuer* avec un appareil à éther, le sujet est exposé à se réveiller.

Rien de pareil ne peut se produire avec notre dispositif. Avec lui, le sujet respire : dans un premier temps, du chlorure d'éthyle pur, ce qui amène un sommeil rapide ; dans un deuxième temps, un mélange d'air, d'éther et de chlorure d'éthyle (et l'on peut à volonté faire varier la teneur du mélange en ce dernier anesthésique) ; dans un troisième temps enfin de l'éther et de l'air seulement. Il est donc impossible, avec ce dispositif, de voir survenir à aucun moment un réveil intempestif de l'opéré.

Emile Thibaudet,
Médecin de la Marine.

LES PHLÉBOTOMES
ET LEUR ROLE PATHOGÈNE

Au cours de la dernière guerre, nos soldats de l'armée d'Orient se plaignaient fréquemment d'être incommodés pendant les nuits de printemps

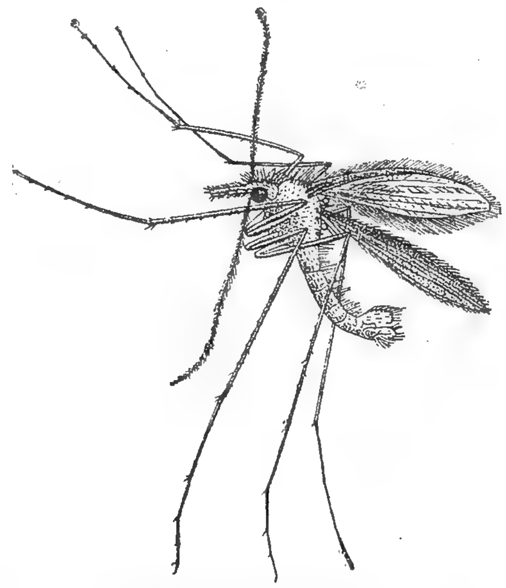


Fig. 1. — *Phlebotomus papatasi* ♂ grossie environ 14 fois. D'après R. Newstead.

et d'été par les piqûres fort douloureuses d'un insecte plus petit que les moustiques. C'est le Phlébotome, minuscule diptère de la famille des Psychodidés, à l'étude duquel M. F. Larrousse vient de consacrer une excellente thèse, faite au laboratoire de parasitologie (Paris, 1921). Cet insecte, de couleur jaune pâle, passe facilement à travers les mailles des moustiquaires pour venir harceler le dormeur. Toutefois la femelle seule pique. Le lendemain matin, on l'aperçoit, gorgée de sang, sur les parois de la moustiquaire ou du mur voisin ; elle se détache particulièrement bien sur les surfaces blanches. Dérangée de sa position, elle s'envole et va se poser quelques centimètres plus loin. Les mâles accompagnent souvent les femelles. La capture de l'animal est facile ; sa taille varie de 1 mm. 5 à 3 mm. 5. En le regardant à la loupe (fig. 1), nous serons frappés de son aspect hirsute, dû aux nombreux poils qu'il porte. Les antennes sont longues (16 segments) comme chez les moustiques (groupe des Nématocères). Les pièces buccales, disséquées sous le microscope, ressemblent également à celles des moustiques, elles sont du type suceur complet. Les ailes sont caractérisées par la double bifurcation de la deuxième nervure longitudinale. Si maintenant nous examinons un mâle, nous remarquerons que son abdomen se termine par une armature complexe, composée en principe d'une paire de crochets supérieurs, d'une autre paire de crochets inférieurs, entre lesquels se trouve l'organe de copulation proprement dit, accompagné encore d'autres pièces. La description de cet ensemble ne peut être donnée ici, mais son étude est de première importance pour l'entomologiste ; c'est sur elle qu'est fondée la classification des phlébotomes, dont on connaît à l'heure actuelle 32 espèces et 8 variétés, réparties en Europe, Asie, Afrique et Amérique.

Outre l'Homme, les Phlébotomes piquent divers mammifères, mais ils paraissent surtout friands du sang des reptiles, surtout de divers lézards. Dans les pays tempérés ou de climat méditerranéen, on les voit pendant les mois chauds ; sous les tropiques, leur période d'activité est beaucoup plus longue. Durant le jour, ils se cachent dans des endroits frais et obscurs.

L'évolution de ces insectes est peu commode à suivre. A l'inverse des larves des moustiques qui se trouvent si aisément, celles des Phlébotomes

sont excessivement difficiles à découvrir. L'élevage en captivité réussit rarement. Les œufs sont déposés dans les caves, crevasses des murs, contenant des végétaux en décomposition (les vieilles murailles de Salonique sont un lieu de prédilection). De cet œuf éclôt une larve apode, vermiforme, dont le dernier segment porte deux longues soies, et qui donne une nymphe, d'où sort l'adulte. La durée de ces métamorphoses varie considérablement suivant les saisons. L'hibernation se ferait à l'état d'œufs ou de larves.

En France, on a signalé les espèces suivantes : *Phlebotomus papatasi* (Scopoli), assez répandu; *Phlebotomus perniciosus*, Newst., région du Sud-Est; *Phlebotomus minutus* Rond., Midi; *Phlebotomus sergenti*, Parrot, Midi.

Le rôle pathogène des Phlébotomes, établi dès 1908 par Doerr et ses collaborateurs, a été vérifié à nouveau au cours de la campagne d'Orient. Ce sont bien ces insectes qui sont les agents vecteurs de la fièvre dite « de trois jours ». On connaît la symptomatologie de cette affection : début brusque, céphalée intense, prostration, courbature, anorexie. Température s'élevant à 39°-40° pendant deux à trois jours. Puis rémittence des symptômes, mais convalescence longue accompagnée d'asthénie. Les formes atypiques, rares d'ailleurs, de l'affection sont quelquefois prises pour du paludisme. La recherche des hématozoaires peut aider au diagnostic, en outre la quinine est inefficace dans la fièvre de trois jours. Une autre maladie, longtemps confondue avec elle, est la dengue, qui s'en rapproche beaucoup, en effet, par son allure clinique. Cependant, il existe dans cette dernière des douleurs articulaires et deux éruptions, l'une initiale, l'autre terminale, qui font défaut dans la fièvre de trois jours. Caractère plus important : la dengue est inoculée, non par les Phlébotomes, mais par des moustiques, notamment le *Stegomyia calopus*, celui qui transmet la fièvre jaune. Cleland et Bradley ont même émis l'hypothèse que la dengue serait une fièvre jaune atténuée.

Outre ce rôle pathogène, on a accusé des Phlébotomes de transmettre le bouton d'Orient, la leishmaniose américaine, la verruga péruvienne. Ces hypothèses n'ont pas encore été démontrées expérimentalement.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

CORRESPONDANCE

Monsieur,

Les masques des appareils à anesthésie produisent parfois une occlusion de la bouche par le rejet de la lèvre inférieure sur le maxillaire supérieur, occlusion rendant la respiration et l'anesthésie difficiles.

Dans ces cas d'occlusion, il m'est arrivé d'employer un moyen de fortune, consistant en l'application du rebord inférieur du masque sur la lèvre inférieure, et d'obtenir ainsi une anesthésie convenable.

Il m'a semblé que les fabricants d'appareils à éther ou à chloroforme pourraient avantageusement munir l'intérieur de ceux-ci d'un bourrelet à appliquer sur la lèvre inférieure et permettant d'éviter l'inconvénient que je viens de signaler.

Veuillez agréer mes salutations empressées.

Cottin.

Choisy-le-Roi, le 10 Juin 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Création d'une pharmacie centrale. — Il est créé, au Cambodge, une pharmacie centrale de l'Assistance destinée à fournir les médicaments, pansements, accessoires et instruments de chirurgie aux formations sanitaires du Protectorat.

La comptabilité sera suivie dans les formes réglementaires, sous la responsabilité du pharmacien gestionnaire et sous le contrôle du directeur local de la Santé.

La pharmacie centrale s'approvisionnera sur place ou, à défaut, en France.

Le personnel comprendra : le pharmacien du laboratoire, de chimie et d'hygiène, gestionnaire, secondé, s'il y a lieu, par un pharmacien auxiliaire, diplômé de l'Ecole de Hanoï; un secrétaire; 2 infirmiers; un coolie; un coolie charpentier.

Le pharmacien gestionnaire, assurant en même temps le service du laboratoire de chimie et d'hygiène, recevra une indemnité globale annuelle de 1.200 piastres. (*Avenir du Tonkin.*)

COCHINCHINE

Le recensement. — Comme il fallait s'y attendre, l'augmentation de la population, sur le recensement du 27 Décembre 1911, est considérable. Dans certaines provinces, Rachgia, par exemple, les chiffres sont augmentés de 128 pour 100.

Ainsi Saïgon qui, il y a 20, ans comptait 47.577 habitants, y compris 2.000 hommes de troupe, en compte, aujourd'hui, avec seulement 200 militaires, 83 135.

Sur ce chiffre, on compte 5 380 Français, 467 Européens étrangers, 43.546 Annamites de Cochinchine, 22.000 Chinois, plus des Cambodgiens, des Malais, des Indiens.

ÉTATS-UNIS

L'Institut du Radium de New-York a récemment acquis 500 milligr. de radium.

A l'Université de Columbia, sous la direction du professeur Woglom, aura lieu un cours sur le cancer pendant l'été. Le professeur K. M. Vogel fera un cours de clinique médicale. C. D. Potter donnera des exercices pratiques de petite chirurgie.

INDES

D'après les dernières statistiques, le nombre d'aliénés existant aux Indes est de 67.836, tandis que les asiles aptes à les recevoir n'y peuvent abriter que 7.234 malades.

Sur 100.000 habitants, on relève une proportion

de 27 fous tandis qu'en Angleterre on constate 364 cas de folie sur 100.000 personnes. Cette proportion est probablement plus apparente que réelle, car non seulement les statistiques de cette nature sont moins précises aux Indes qu'en Angleterre, mais encore les faibles d'esprit n'y sont l'objet d'aucune attention.

Il est pourtant intéressant de constater le petit nombre relatif de cas d'aliénation dans un pays où l'opium est d'usage courant.

Cette drogue si nocive sous nos climats ne semble entraîner là-bas aucune déchéance mentale ou physique.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Légion d'honneur a titre exceptionnel.

D. — *Ayant été proposé pour la Légion d'honneur à la Commission Fayolle (blessure, 30 pour 100 d'invalidité, 3 citations dont 1 à l'armée, 14 ans de service), ma proposition n'a pas été retenue. Quand j'aurai obtenu le minimum d'annuités nécessaires pour être proposable (30), croyez-vous qu'il sera tenu compte de ma blessure et de mes citations?*

R. — Certainement oui : Votre blessure et vos trois citations pendant les campagnes 1914-18 constituent des titres particulièrement sérieux, mêmes pour votre inscription éventuelle au tableau du concours de la Légion d'honneur.

Une récente circulaire ministérielle du 3 Mai 1921 stipule en effet que « les décorations ne pouvant plus être accordées comme par le passé, pour services de guerre et sans limitation de contingent, il importe *que les candidats dont les propositions n'ont pu être retenues au titre des lois des 15 Juin et 16 Décembre 1920 et dont les titres vont être examinés à l'occasion du travail normal de concours, ne perdent pas le bénéfice des services de guerre qu'ils ont été appelés à rendre* ».

En attirant, d'une manière toute spéciale, l'attention sur leur cas, le ministre de la Guerre a donné les instructions nécessaires pour qu'il soit tenu le plus grand compte dans la préparation des tableaux de concours, des services de guerre en question et pour que les règles d'ancienneté qui doivent, en principe, présider à ce travail soient tempérées, conformément à l'équité, *par une juste appréciation des titres spéciaux que les candidats se sont acquis au cours de la campagne.*

D'ailleurs, les candidatures à titre exceptionnel étant prévues par le décret du 16 Mars 1852 et l'instruction du 2 Mai 1914, il appartiendra aux autorités compétentes *d'y recourir largement au bénéfice de ceux de ces candidats, qui ne réuniraient pas le nombre d'annuités nécessaires et que leurs services de guerre signaleraient à cet effet.*

Pour l'application de ces instructions, le ministre a prescrit aux autorités, chargées de l'établissement des propositions, d'examiner avec une attention particulière les titres à la Légion d'honneur et à la Médaille militaire des officiers de complément et hommes de troupe des réserves. Par suite de la dissolution des corps ou services auxquels ils ont appartenu, de mutations sucessives, d'affectations nouvelles, ces militaires sont pour la plupart inconnus des chefs dont ils relèvent et il importe qu'ils n'aient pas à en souffrir.

Vos brillants états de service ne tarderont pas à être appréciés et récompensés.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Précis de pathologie chirurgicale, par MM. Bégouin, Bourgeois, P. Duval, Gosset, Jeanbrau, Lecène, Lenormant, Proust, Tixier. — Tome I : *Pathologie chirurgicale générale; maladies générales des tissus; crâne et rachis.* — Tome II : *Tête, Cou, Thorax;* — Tome III : *Glandes mammaires, Abdomen, Organes génitaux de l'homme:* — Tome IV : *Organes génito-urinaires (suite), Fractures et luxations, Affections des membres.* (*Masson et Cie*, éditeurs) (3e édition), 4 volumes in-8, avec très nombreuses figures dans le texte. Chaque volume : broché 25 fr.; cartonné toile, 28 fr.

La nouvelle édition du précis de pathologie chirurgicale, dont le dernier volume vient de faire son apparition, arrive à son heure. Le grand mérite de cet ouvrage, bien connu du public médical, et dont l'éloge n'est plus à faire, est de pouvoir, grâce à son petit volume, être rapidement réédité. Ainsi est évité le grave écueil des grosses encyclopédies, dont le premier volume n'est plus au point, alors que le dernier n'est pas encore paru.

La nouvelle édition du précis de chirurgie est tout à fait au courant. Tous les chapitres concernant le traitement des plaies, bouleversés par les enseignements de la guerre, ont été entièrement refondus par leurs auteurs. Ces derniers, fidèles à leur programme, ont volontairement laissé dans l'ombre toutes les théories erronées et tous les points encore litigieux de certaines questions en évolution. L'ouvrage y gagne en sobriété et en clarté. Le nombre des figures a été augmenté, ainsi que celui des pages, sans que les dimensions générales de l'œuvre en soient très sensiblement modifiées. De plus, les 4 volumes sont mieux équilibrés. On se souvient que dans la première édition, le tome III était notablement plus grêle et le tome IV, au contraire, beaucoup plus gros que les deux autres. Ce dernier volume a été allégé du chapitre « Appareil génital mâle » au bénéfice du tome III, et des « généralités sur les fractures », au bénéfice du tome I.

Tous les articles seraient à citer, mais il faut accorder une mention particulière aux toutes premières pages où Lecène a réussi à condenser sous une forme claire, simple et élégante tout ce qui a trait aux problèmes généraux de l'infection et de l'immunité, tâche formidable, si l'on songe à la complexité actuelle de cette question. Son article sur les tumeurs est un résumé parfait de l'état actuel de nos connaissances sur ce point. Les articles de Lenormant sur le cou et le thorax, méritent également une mention spéciale; c'est un véritable tour de force d'arriver à dire tant de choses, de façon si précise et en si peu de pages. Jeanbrau a mis au point avec beaucoup de conscience la chirurgie des fractures, et celle des voies urinaires. Les chapitres souvent si arides de




Liporhine
des Docteurs
Yves JOSSÉ ET GAEHLINGER

chirurgie ostéo-articulaire, sont d'une lecture aisée sous la plume autorisée de Tixier. Bégouin a traité avec sa maitrise habituelle les questions de gynécologie; et tout ce qu'un chirurgien doit savoir en matière d'oto-laryngologie, il le trouvera facilement dans les chapitres signés de Bourgeois. — Le crâne, le rachis, et les lésions congénitales des membres sont très clairement exposés par Proust. Enfin toute la chirurgie abdominale est magistralement traitée par Gosset et Duval qui apportent à cette œuvre tout le poids de leur autorité et de leur compétence.

Au résumé, nous avons là un merveilleux exposé de l'état actuel de la chirurgie. Ce livre doit être à l'heure actuelle le bréviaire du chirurgien, soit pour exercer convenablement sa profession, soit pour se documenter utilement dans la préparation des concours.

M. Deniker.

Hookworm and malaria research in Malaya, Java and the Fiji Islands. (L'ankylostomose et le paludisme dans les Etats malais, à Java et aux îles Fiji), par S. T. Darling, A. Barber et H. P. Hacker. 1 vol. de 191 pages avec 54 tableaux et 97 figures. (Publication n° 9 du *Comité d'Hygiène internationale de la fondation Rockefeller*, New-York, 1920.)

Ce travail résume les recherches de la Commission américaine de l'Ankylostomose sur l'importance et la distribution de cette helminthiase dans les Etats malais, à Java et aux îles Fiji ainsi que sur le rôle respectif de cette affection et du paludisme comme facteurs amoindrissant le rendement de la main-d'œuvre indigène. On y trouvera une abondante collection de documents statistiques concernant l'ethnographie, la fréquence du parasitisme suivant les races et les lieux, la répartition de diverses espèces d'ankylostomes selon les différentes populations, la valeur diagnostique comparée de l'examen microscopique des selles et de l'épreuve du vermifuge, la détermination de la teneur du sang en hémoglobine chez les sujets atteints d'ankylostomose et chez les paludéens, le rapport entre la diminution de l'hémoglobine et le nombre des vers hébergés. On lira avec un intérêt particulier les chapitres consacrés à l'étude parallèle de l'anémie vermineuse et de l'anémie palustre, cette dernière de beaucoup la plus grave, et les résultats comparatifs des divers traitements de l'ankylostomose, les nombreuses expériences des auteurs établissant la supériorité de l'huile de chénopode sur le classique traitement au thymol.

P.-L. Marie.

LIVRES REÇUS

2509. **Précis de Pathologie chirurgicale**, 3e édition revue et mise au courant. Tome IV et dernier : *Appareil urinaire, Gynécologie, Fractures et Luxations (table alphabétique des tomes I à IV)*, par P. Bégouin, professeur à la Faculté de Bordeaux, chirurgien des hôpitaux; E. Jeanbrau, professeur adjoint à la Faculté de Montpellier, chirurgien des hôpitaux; R. Proust, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, chirurgien des hôpitaux; L. Texier, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Lyon. 1 vol. petit in-8° de XVI-1.166 pages, avec 284 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 25 francs; cartonné toile, 28 francs.

2510. **Les poissons comestibles de la Manche et de l'Atlantique français : leur description, leur pêche, leur reproduction**, par Ed. Le Danois, docteur ès sciences, attaché à l'Office des pêches maritimes. 1 vol. in-8° de XIV-90 pages, avec 135 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

2511. **Physiologie normale et pathologique du nourrisson**, par les Drs E. Lesné et Léon Binet. Préface du professeur Ch. Richet, de l'Académie des Sciences. 1 vol. in-8° de 304 pages avec figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 18 francs.

2512. **Eléments de physiologie humaine à l'usage des étudiants en médecine**, par Léon Frédérick et J. P. Nuel, professeurs à l'Université de Liége, 7e édition, entièrement revue et mise au courant. 1 vol. grand in-8° de XXIV-624 pages, avec 241 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs).— Prix : 45 fr.

2513. **Mémoires publiés à l'occasion du jubilé de Elie Metchnikoff** (16 Mai 1915). 1 vol. grand in-8° de XII-734 pages, avec nombreuses figures, 1 portrait et 16 planches hors texte en noir et en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 50 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Ed Retterer et S. Voronoff. — Du placenta maternel ou caroncule expérimentale des ruminants, des cellules dites déciduales et de la fibrine dite canalisée.

Henri Hartmann. — Symptômes, diagnostic et traitement des prolapsus génitaux.

Maurice Patel. — De l'éventration consécutive à l'incision de Pfannenstiel.

Thérapeutique gynécologique.

Henri Hartmann. — Technique de l'hystérectomie périnéale pour cancer du col de l'utérus.

Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique.

Séance du 8 Janvier 1921.

Sociétés savantes.

Réunion obstetricale et gynécologique de Montpellier (Décembre 1920).

Société Anatomique de Paris (séance de Décembre 1920.

Analyses.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Un cours d'urétroscopie en dix leçons sera fait à l'hôpital Cochin dans le service de M. le professeur agrégé Chevassu, les mardis et samedis, à 10 h., et les jeudis, à 16 h., à partir du jeudi 28 Juillet, par M. G.-L. Gautier, assistant de consultation.

Pour s'inscrire, s'adresser à l'infirmier de la salle d'opérations.

Droit d'inscription : 200 francs.

Hôpital Saint-Antoine. — Le Conseil municipal de Paris, sur la demande de M. Le Troquer, vient de prononcer le renvoi à l'Administration et à la 5e Commission d'une proposition portant que le nom d'Adolphe Leray serait donné à la salle de radiographie de l'hôpital Saint-Antoine.

Maison de retraites Bigottini. — Sur la proposition de M. Beaud, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'approuver une proposition du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, d'affecter trois chambres inoccupées de la maison Bigottini au logement de trois nouveaux pensionnaires qui paieront chacun une pension de 1.200 francs, en raison de cet avantage dont ils jouiront de disposer chacun d'une chambre particulière, au lieu d'être logés en dortoir comme les autres pensionnaires de l'établissement.

CONCOURS

Internat. — Le jury a reçu 521 copies. Les résultats de cette première épreuve ne pourront être connus avant la fin de Septembre prochain.

Ecole d'application du Service de Santé militaire. — Un concours sera ouvert, le 22 Novembre 1921, à 9 h., à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, à Paris, pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe et à 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et pharmaciens de 1re classe admis à concourir devront remplir les conditions ci-après indiquées :

1° Etre Français ou naturalisé Français;

2° Avoir au moins 29 ans au 1er Janvier 1921, c'est-à-dire être nés après le 1er Janvier 1891; cette limite d'âge sera élevée d'une année par année ou fraction d'année de quatre mois au moins, passée sous les drapeaux au cours des hostilités;

3° Avoir satisfait aux obligations imposées par la loi sur le recrutement de l'armée : cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 1re classe au moins;

4° Souscrire l'engagement de servir, au moins pendant six ans, dans le corps de santé de l'armée active, à partir de leur nomination au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir seront : A. — Pour les docteurs en médecine : 1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° un examen de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale; 3° une épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° interrogation sur l'hygiène.

B. — Pour les pharmaciens de 1re classe : 1° Composition écrite sur une question de chimie pharmaceutique; 2° interrogations sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la pharmacie; 3° préparation d'un ou plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination de substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés); 4° épreuve de chimie analytique; recherche des acides et des bases renfermés dans deux ou plusieurs sels solides ou dissous.

Une majoration de 20 points est accordée aux candidats qui remettront au président du jury une pièce officielle constatant qu'ils ont été nommés au concours internes des hôpitaux dans une ville de Faculté. Cette majoration compte pour l'admissibilité au même titre que les épreuves scientifiques.

Une majoration de points sera également attribuée aux candidats pour tenir compte du dommage résultant de l'interruption de leurs études et de la durée de leur présence sous les drapeaux pendant les hostilités d'après le barème ci-après : 1 point par mois de présence aux armées ou dans la zone des armées comptant pour l'obtention des brisques; 5 points par citation à l'ordre du régiment ou de la brigade; 10 points par citation à l'ordre de la division ou du corps d'armée; 15 points par citation à l'ordre de l'armée; 30 points si le candidat est décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire (sans cumul avec la citation qui a entraîné l'inscription au tableau pour ces distinctions); 10 points par blessure de guerre.

Les points résultant de la majoration pour services de guerre ne comptent pas pour l'admission et n'interviennent que pour le rang à donner dans le classement des candidats.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées, avec toutes les pièces à l'appui, au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau du personnel) avant le 1er Novembre 1921 au plus tard.

Ces pièces sont : 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe. (Cette pièce pourra n'être produite qu'au moment de l'ouverture du concours.) Le candidat indiquera dans sa demande s'il est déjà en possession du grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe; 3° certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours et constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire; 4° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire, ou état signalétique et des services; 5° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service; 6° offre de démission conditionnelle du grade d'officier dont le candidat serait titulaire dans la réserve; 7° l'engagement de servir pendant six ans au moins dans l'armée active, à partir de la nomination au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe; 8° état des services conformes au modèle ci-après indiquant le temps passé aux armées, les blessures, citations et décorations donnant droit à majoration; 9° l'indication, par ordre de préférence, des villes sièges de Faculté où le candidat désirerait être affecté à partir du 31 Décembre 1921 jusqu'au 1er Novembre 1922, date à laquelle il sera appelé à effectuer un stage à l'Ecole d'application du Service de Santé.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les candidats devront se rendre aux dates et heure fixées à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire au Val-de-Grâce, sans attendre aucun avertissement particulier.

Les dossiers des candidats non reçus au concours sont renvoyés directement aux intéressés, au domicile indiqué dans la pièce n° 6.

NOTA. — Les candidats admis seront nommés médecins ou pharmaciens aides-majors de 2e classe à dater du 31 Décembre 1921 et pourvus, à cette date, d'une affectation à un hôpital militaire ou aux salles militaires d'un hospice mixte se trouvant dans une ville siège de Faculté de médecine ou de pharmacie; leur affectation sera prononcée d'après les vacances existant au 31 Décembre 1921 et d'après l'ordre de classement des candidats, dans le cas où plusieurs d'entre eux solliciteraient leur affectation dans une même ville de Faculté.

Conformément aux dispositions de l'article 17 du décret

du 10 Février 1920, concernant la réorganisation de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, ils devront effectuer à cette école, à partir du 1er Novembre 1922, un stage de neuf mois; leur classement définitif sur la liste d'ancienneté sera déterminé d'après les résultats du concours de fin de stage. (*Journ. off.*, 2 Juillet.)

Accoucheur des hôpitaux. — *Séance du 9 Juillet.* — Epreuve clinique. — Ont obtenu : MM. Vaudescal, 28; Cleisz, 25; Couinaud, 24.

1° Epreuve écrite (*Anatomie et Physiologie*) : Ont obtenu : MM Cleisz, 22; Couinaud, 19; Vaudescal, 18.

2° Epreuve écrite (*Accouchements*). — Ont obtenu : MM. Vaudescal, 22; Couinaud, 23; Cleisz, 24.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : MM. Cleisz, 71 points; Couinaud, Vaudescal, *ex æquo* avec 68 points.

Admissibles définitifs, ayant déjà deux admissibilités antérieures : MM. Ecalle, Guéniot, Lemeland, Lequeux.

Ecole de Médecine de Caen. — Un concours s'ouvrira le 7 Novembre 1921 devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de Médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira le 24 Octobre 1921 devant la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de chimie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours.

Un concours s'ouvrira le 24 Octobre 1921, devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux de physique à ladite Ecole.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours. (*Journ. off.*, 5 Mars.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour *Commandeur*. — M. Séguin, médecin en chef de 1re classe de la marine.

Pour *Officier*. — MM. Prigent, médecin en chef de 2e classe de la marine; Le Coniac, Bonva, médecins principaux.

Pour *Chevalier*. — MM. Guay, Robin, Brunet, Negrié, Meudon, Le Cuziat, médecins de 1re classe de la marine; Carboni, Brette, Rivière, Bigois, Leissen, médecins de 2e classe; Duliscouet. Gilbert, Loupy, Pecarrère, Leschi, Damany, Advier, Rolland, Dabbadie, Cantou, Cassaigne, Duplan, Rouquet, Saves, médecins auxiliaires de la marine. (*Journ. off.*, 8 Juillet.)

Médaille de la reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Veyrassat (Jean), de nationalité suisse, docteur en médecine : a été chargé pendant toute la durée de la guerre des opérations chirurgicales aux hôpitaux auxiliaire 217 de Ferney et civil de Saint-Julien : s'est acquitté de cette tâche avec un dévouement sans bornes.

— M. Hovine (Jules), de nationalité belge, médecin : docteur attaché au Service de Santé de la Société française de bienfaisance, à Bruxelles, a, durant toute la guerre, donné ses soins empressés à nos compatriotes nécessiteux.

— M. Irimescu (Stefan), de nationalité roumaine, médecin colonel de réserve : a organisé avec une compétence remarquable le triage des nombreux soldats tuberculeux et improvisé de vrais sanatoriums de guerre.

— M. Jorgensen (Christian), de nationalité danoise, docteur d'état-major, médecin-chef de l'hôpital militaire : a soigné les officiers et les soldats de Décembre 1918 à Janvier 1920 pendant leur séjour à Elseneur.

— M. Bertrand (Léon), de nationalité belge, docteur en médecine : médecin en chef des hôpitaux civils d'Anvers, a organisé en cette ville le service médical des réfugiés français et prêté à ces derniers le concours le plus dévoué.

— M. Lohse (Jehan), de nationalité danoise, médecin-chef de l'hôpital d'Oresund : a soigné les officiers et les soldats, de Décembre 1918 à Janvier 1920, pendant leur séjour à Elseneur. (*Journ. off.*, 11 Mai.)

Médaille de bronze. — M. Roisin (Auguste), de nationalité belge, docteur en médecine : malgré les plus grandes difficultés matérielles et dans les conditions les plus pénibles, a collaboré à l'organisation d'un Comité de la Croix-Rouge et à l'aménagement des locaux pour recueillir de nombreux blessés français auxquels les soins médicaux furent assurés jour et nuit grâce à son intelligent concours.

— M. Henrique (Jean), de nationalité cubaine, docteur en médecine à Santiago-du-Chili : médecin de la légation de France à Santiago et du consulat de Valparaiso, a prodigué depuis vingt ans, à titre gratuit, ses soins à nos compatriotes : a continué pendant la guerre et fait passer la visite médicale à tous les conscrits.

— M. Haven (Richard), de nationalité américaine, médecin pour l'émigration à Gênes : parti comme médecin volontaire pour la France dès 1915, a soigné à Etaples la population civile, puis a pris du service à l'hôpital américain de Neuilly; a donné des soins à nos soldats de 1917 à 1918.

— M. Chauvaux (Dominique), de nationalité belge, docteur en médecine : a collaboré à l'organisation d'un Comité de la Croix-Rouge et à l'aménagement de locaux pour recueillir nos blessés en 1914; s'est prodigué jour et nuit pour leur assurer les soins médicaux nécessaires. (*Journ. off.*, 11 Mai.)

Congrès régional de la tuberculose de Rennes. — Ce Congrès régional, qui réunira tous ceux qui, au point de vue médical, social, hygiénique et administratif, s'intéressent aux questions de la tuberculose, ouvrira le dimanche 17 Juillet, à Rennes, sous la présidence d'honneur de M. le président Léon Bourgeois, et de M. Williams, directeur de la mission Rockefeller. Président : professeur Follet, membre correspondant de l'Académie de Médecine; secrétaires généraux du Congrès : professeur Bahon, administrateur des hôpitaux de Rennes, et professeur Bourdinière, inspecteur départemental d'hygiène d'Ille-et-Vilaine.

Inspections départementales d'hygiène. — Il y a intérêt pour les médecins à être renseignés sur les conditions d'accession aux fonctions d'inspecteur départemental d'hygiène. Un concours ayant eu lieu au début de Juin, en vue de pourvoir des postes récemment créés dans les Ardennes, l'Aude et l'Aveyron, nous croyons devoir faire connaître les épreuves qu'ont eu à subir les candidats.

1° *Epreuve de bactériologie et de contrôle technique des mesures de prophylaxie des maladies infectieuses.* — Cette épreuve a consisté dans : La recherche du microbe pathogène dans un produit pathologique frais. Le diagnostic microscopique d'une préparation. L'identification d'une culture microbienne. Des réponses orales à des questions inscrites au programme.

2° *Epreuve pratique d'hygiène sociale.* — Les candidats ont procédé, chez des tuberculeux, à des enquêtes portant sur l'ensemble des conditions dans lesquelles se trouvaient les malades et leur famille, et sur les mesures les meilleures à prendre dans chacun des cas. Leurs constatations ont fait l'objet de rapports écrits dont ils ont donné lecture au jury.

3° *Epreuve de législation et de réglementation sanitaire.* — Le sujet traité était : « Du rôle respectif des inspecteurs départementaux d'hygiène et des directeurs de bureau d'hygiène ».

Deux autres questions, placées, comme la précédente, sous enveloppe fermée, pour être tirées au sort par les candidats, étaient : « Quels sont les organismes d'assis-

(*Voir la suite, p.* **1023**.)

tance qui concourent à la protection de la santé publique, et comment y concourent-ils »? « Déclaration obligatoire des maladies visées à l'article 4 de la loi de 1902. Comment envisager cette disposition légale en vue de retirer de son application le maximum d'avantages pour la protection de la santé publique? »

4° *Examen des titres professionnels des candidats.*

Bureau municipal d'hygiène du Mont-Dore. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène du Mont Dore (Puy-de-Dôme) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 2.400 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'hygiène.

La fondation Carnegie. — La Commission de la fondation Carnegie, destinée à récompenser les actes d'héroïsme civil accomplis en France, réunie au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Emile Loubet, ancien président de la République, a décerné les récompenses suivantes :

En 1912-1913, M. Infroit fut amputé de plusieurs doigts à la suite d'une affection extrêmement grave provoquée par la manipulation des rayons X. Rappel de médaille d'or.

M. Vaillant, chef du laboratoire de radiographie de la Salpêtrière, a subi, depuis dix ans, une dizaine d'opérations chirurgicales à la suite de brûlures occasionnées par le tube radiogène. Amputé successivement de plusieurs doigts, d'une main, puis du bras gauche, M. Vaillant continue à assurer son service. Médaille d'or, 50.000 francs.

M. Leray est décédé le 26 Mars 1921 des suites de brûlures contractées au cours de ses travaux de radiologie. Médaille d'or.

Les cliniques chirurgicales et l'impôt sur le chiffre d'affaires. — M. Peyroux, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances : 1° si une clinique chirurgicale appartenant à un médecin qui y donne personnellement ses soins à ses opérés y séjournant et dont le but principal consiste dans ces soins, doit être soumise à l'impôt sur le chiffre d'affaires : *a*) parce que le chirurgien ne pouvant fournir des gardes à chacun des malades qui en ont besoin, certains malades en traitement ont auprès d'eux des gardes particulières (étrangères au personnel de la clinique, mais devenues ainsi personnel auxiliaire), gardes rémunérées par le malade ou faisant partie de la famille, ou encore; *b*) parce que, lorsque des parents ou amis accompagnent ou viennent visiter les malades, ceux-ci sont temporairement hospitalisés dans la clinique; 2° dans le cas de l'affirmative, s'il ne serait pas logique de ne calculer cet impôt que sur les sommes versées par ces parents ou amis au lieu de le calculer sur le bilan financier de l'établissement tout entier, surtout lorsqu'une comptabilité spéciale est tenue pour les sommes versées par eux et qu'ils habitent un pavillon distinct de la clinique, a reçu la réponse suivante :

« 1° Le médecin qui dirige une clinique recevant des malades auxquels il donne personnellement ses soins ne fait qu'exercer sa profession, et, n'étant pas, de ce chef, soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, n'est pas davantage redevable de l'impôt sur le chiffre d'affaires; 2° mais si, dans la clinique ou ses dépendances, sont logées et nourries, moyennant une rémunération, des personnes autres que le malade soigné, tels que parents, amis ou même gardes étrangères au personnel de l'établissement, le médecin se trouve accomplir occasionnellement des actes relevant d'une profession soumise à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux; et il doit acquitter l'impôt sur le chiffre d'affaires sur la rémunération dont il s'agit par application de l'article 59 de la loi du 25 Juin 1920. » (*Journ. off.*, 15 Mai.)

Les soins médicaux aux mutilés et réformés. — Un arrêté ministériel inséré à l'*Officiel* du 18 Juin institue, sous la présidence du ministre des Pensions, une Commission chargée d'étudier les conditions dans lesquelles doivent être donnés les soins médicaux prévus par l'article 64 de la loi du 31 Mars 1921.

Cette Commission est composée de huit représentants de l'Administration désignés par le ministre des Pensions et le ministre des Finances, de huit délégués du corps médical dûment mandatés par l'Union des Syndicats médicaux et de huit délégués des mutilés désignés par les différentes Associations et Fédérations.

Dans sa première réunion qui vient d'avoir lieu, l'accord s'est établi au sein de la Commission sur tous les points jusqu'ici en litige et de nouvelles propositions de tarif ont été arrêtées, propositions qui seront prochainement soumises à l'examen du Conseil d'Etat.

Deux sous-commissions ont été ensuite créées, la première chargée d'élaborer un projet pour l'organisation des soins, la seconde, de préparer une nomenclature et un tarif des soins chirurgicaux destinés à permettre aux mutilés le libre choix de leur chirurgien. Les délégués de l'Union des Syndicats médicaux ont par suite décidé, sous réserve de la ratification de cette décision par le Conseil de l'Union, d'adresser à tous les groupements médicaux affiliés au Syndicat une circulaire annulant celle du mois de Janvier dernier et demandant aux médecins de donner leurs soins aux invalides de guerre conformément aux dispositions de l'article 64 de la loi des pensions.

Consultation de nourrissons. — Sur la demande de M. Bachelet, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration et à la 3° Commission d'une proposition tendant à la création d'une consultation de nourrissons dans la commune de Saint-Ouen.

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. — M. Vognier est affecté à la place de Limoges.

Médecins principaux de 2e classe. — Sont affectés M. Faure, à la place de Bayonne; M. Bian, à la place de Nice.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : MM. Lorentz, à la place de Toul; Camus au corps d'occupation de Constantinople; Jodry, à la place de Châtellerault; Dugrais, au Gouvernement militaire de Paris; de Furst, à la place de Périgueux; Ferron à la place de Strasbourg; Briloe, à la place de Lorient; Pouponneau, aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Salinier, à la place d'Amiens; Belbèze, au corps d'occupation de Constantinople; Galou, à la place d'Orléans; Pacaud, à l'armée du Levant; Sallet de Sablet d'Estrèves, à la place de Lyon; Chaumet, à la place de Montpellier; Hecquet, à la place de Lille.

Médecin aide-major. — M. Flamme est affecté à la place de Marseille. (*Journ. off.*, 10 Juin 1921.)

— Sont nommés médecins aides-majors de 1re classe : MM. Jacquot, Valade, Foix, Géral. (*Journ. off.*, 19 Juin.)

— MM. Lombardy et Fribourg-Blanc, médecins-majors de 2e classe, sont désignés comme stagiaires à l'Ecole supérieure de guerre en 1921. (*Journ. off.*, 19 Juin.)

— M. Pouillaude, médecin inspecteur, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du Corps de santé militaires. (*Journ. off.*, 21 Juin.)

(*Voir la suite, p.* **1025.**)

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe. — M. Grenier de Cardenal est affecté à la place de Bordeaux; M. Rit est affecté à la place de Nimes; M. Van Merris est mis hors cadres et maintenu aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Pouchet à la place de Tarbes; Busseau à l'armée française du Rhin; Badie, Eysseric, Vazelin, Mouchard, Jansion aux troupes d'occupation du Maroc; Faure au gouvernement militaire de Paris; Juvin à Châteauroux; Ryckebusch, au 19e corps d'armée; Lambert est mis hors cadres et détaché au ministère des Affaires étrangères; Fosse à la place de Clermont-Ferrand.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Berger à la place de Montbrison; Cantriera, Vandembensche au 1er corps d'armée; Caloni au 2e corps d'armée; Crozes au 19e corps d'armée; Déchet à l'infirmerie militaire du camp de Mailly; Flamme à la place de Bar-le-Duc; Fiquet à la place de Maubeuge; Millas à la place de Bergerac; Pozzo di Borgo, Vidal au 21e corps d'armée; Cesarini, Castex, Brouard au 14e corps d'armée; Deroche au 5e corps d'armée; Dechezelle à l'hôpital militaire Sedillot à Nancy. (*Journ. off.*, 25 Mai.)

— Est admis dans le cadre actif avec le grade de médecin-major de 2e classe, M. Houssin, médecin-major de 2e classe de réserve.

— Sont promus : au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Chossut-Perret, Siuroles, Roux, Loiseau, Medau, Brunet, Radais, Guerinet, Ravoux, Audroing-Houssais, Godard, Georget, Cayotte, Denis, Paoletti, Odinot, Cuny, Gaillard, Rigoulet, Leroux, Jame, Robert, Ruzie, Brousse, Mailhé, Magnieu, Dano, Darlay, Cier, Wurmser, Ryckebusch, Edard, Luc, Baque, Yantey, Chabanier, Lambert, Marcelin, Gérôme, Plonquet, Brion, Thirion, Verdeau, Jitomirsky. (*Journ. off.*, 11 Mai.)

Service de Santé de la marine. — Sont maintenus pour une nouvelle période d'une année dans leurs fonctions de médecins résidants : MM. les médecins de 1re cl. : Esquier, à l'hôpital maritime de Saint-Anne; Cournaux, à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier. (*Journ. off.*, 23 Juin.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — M. Gravillat, médecin aide-major de 2e classe, est désigné pour accomplir un stage de 2 ans à l'École supérieure de Guerre. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— Sont affectés : en Afrique occidentale, M. David, médecin-major de 1re classe; en France, MM. Henric, médecin principal de 2e classe; Cozanet, Erdinger, Rousseau, médecins-majors de 1re classe; Bourgeon, Bonneau, Arlo, Kérebel, Sibenaler, médecins-majors de 2e cl.; Bernardier, médecin aide-major de 3e classe. (*Journ. off.*, 10 Juin.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour *Chevalier* :

— M. Guderre, médecin de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 3 Juillet 1921.)

— M. Rollin (Louis), médecin aide-major de 1re classe : médecin de bataillon digne d'éloges à tous points de vue; n'a cessé d'assurer son service avec le plus grand zèle, un entier dévouement et un complet mépris du danger : 1 blessure; 5 citations. (*Journ. off.*, 9 Novembre.)

Médaille militaire :

— M. Taze (Jean), médecin sous-aide-major : médecin très dévoué, ayant la plus haute conception du devoir. Toujours en première ligne pour prodiguer ses soins aux blessés. Gravement intoxiqué, le 24 Août 1918, près de Trosly-Loire, n'a consenti à se faire évacuer qu'à la limite de ses forces. Mort pour la France, le 5 Septembre 1918. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 20 Mars.)

— M. Tezenas du Montcel (Marie), médecin auxiliaire : jeune médecin auxiliaire, ayant la plus haute conception de son devoir. Le 9 Août 1918, sous un feu violent de mitrailleuses et d'obus, a accompagné les vagues d'assaut, assurant sans aucun souci du danger les soins aux blessés. Est tombé mortellement frappé, au cours de sa glorieuse mission. Belle figure de soldat français. A été cité. (*Journ. off.*, 26 Avril.)

— M. Bachelard (Félix), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire courageux et discipliné. Grièvement blessé, à Mareuil, est décédé des suites de ses blessures, à Aubigny, le 14 Mai 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze. (*Journ. off.*, 26 Avril.)

— M. Oger (André), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu. Tombé glorieusement pour la France, le 4 Septembre 1916, au tunnel de Tavannes. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 4 Mai.)

— M. Pietri (Pierre), médecin auxiliaire : a dirigé le service médical de son bataillon avec dévouement et abnégation. Installé dans une carrière à peine protégée pour être plus près de son bataillon, s'est dévoué sans compter à ses blessés, malgré le bombardement. A été tué en faisant son devoir. A été cité. (*Journ. off.*, 5 Mai.)

— M. Destouches (Raoul), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire du corps du plus grand dévouement, s'est acquitté de ses fonctions avec un courage et un zèle extraordinaires. Est tombé glorieusement en accomplissant son devoir jusqu'au bout, le 25 Février 1916, à Bezonvaux. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 12 Mai.)

— M. Legall (André), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'un zèle et d'un dévouement remarquables. Tombé glorieusement pour la France, le 3 Octobre 1917, à Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze. (*Journ. off.*, 13 Mai.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Docteur, jeune et actif, ch. L. d'hon., sérieuses références, désire s'associer ou assister confrère âgé, en vue succession (clientèle, clinique ou maison de santé). — Ecrire *P. M.*, n° 3450.

Monsieur administrant sanatorium depuis 3 ans, cherche situation analogue. — Ecrire *P. M.*, n° 3477.

Jeune docteur ferait remplacem. *P. M.*, n° 3504.

Oculiste ferait remplacement Paris. *P. M.*, n° 3508.

(*Voir la suite, p.* **1027**.)

Jeune docteur célib., conn. radio, parlant anglais, cherche remplacement avec ou sans suite, situation médicale ou paraméd. — Ecrire *P. M.*, n° 3509.

Externe Paris, sur le point passer thèse, spécialiste O.-R.-L. et yeux, ferait remplacement le mois d'Août. — Ecrire *P. M.*, n° 3510.

Méd. ay. clin. v. urin., peau, dem. assist. intér. avec petit apport pour donner extens. à publicité.— Ecrire seulement p. rendez-vous : *P. M.*, n° 3511.

Clientèle à céder Octobre, environs imméd. Lyon; très import. chiffre d'affaires dont 9.000 fr. fixes transmissib. Prix à débattre. — Ecr. *P. M.*, n° 3512.

Médecin suisse désire place d'assistant dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3513.

Etudiant médecine, 15 inscr. A. R. marié, sérieux, cherche situat. médicale ou para-méd., Midi préfér. contracter. engagement. — Ecrire *P. M.*, n° 3514.

Petite clientèle, banlieue immédiate, près gare; pavillon avec jardin, confort moderne, bail, pressé. — Pour renseignements, s'adresser : M. Mathieu, 3, rue Française, Paris, de 2 à 5 heures.

A vendre : Trousse de chirurgie, état neuf. Très belle occasion. — Guérin, 13, rue Nollet (17e).

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Vendrais appareil émaillé carré Bromure de Radium, 10 milligr., neuf. — Ecrire *P. M.*, n° 3518.

A céder — le tout ensemble pour 6.000 francs — matériel radiologique : une installation rayons X et haute fréquence comprenant : un interrupt. Drault (cour. continu 110 volts); une grande bobine Ducretet à condensat. réglables; un milliampèremètre; un poste de commande sur tableau marbre monté sur chariot roulant avec paravent plomb ; condensat. et éclateur pour H. F.; spire de Guilleminot; une table radiologique mod. milit. Gaiffe, compl.; un dossier d'examen vertical; le tout en bon état de fonctionnem. — Clinique, 19, rue Guénégaud, Paris (6e).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 57 Samedi, 16 Juillet 1921

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA
PHYTOTHÉRAPIE VERMIFUGE

Les vers n'attendent pas les sanies du tombeau pour s'installer dans les viscères de l'homme, ce maître de la terre, et pour y déposer les germes qui les propageront à l'infini : humiliante réalisation de la parole de l'Ecriture : *Gloria ejus stercus et vermis est !* Mais la prévoyante Nature a, heureusement, répandu à profusion les simples propres à tuer ces hôtes dégoûtants et à en assurer l'expulsion : bien que la thérapeutique emprunte au règne minéral un certain nombre d'anthelminthiques, ténifuges ou ascarides, les plus efficaces et les plus maniables, ceux qui offrent le plus d'avantages et le moins d'inconvénients sont d'origine végétale et c'est à la flore indigène que revient l'honneur de les produire.

Ténifuges.

L'emploi, comme vermifuge, de la Fougère male (*Aspidium filix mas*) remonte à une haute antiquité : Théophraste en vantait l'utilité contre les vers abdominaux, contre les larges, mêlée au miel, contre les grêles, administrée avec du vin doux et de la farine d'orge. Cependant, bien qu'appuyée sur une telle autorité, elle eut à subir une longue période de discrédit et, à l'exception de Marco Gatinaria qui disait que la décoction de fougère mâle tue toute espèce de vers intestinaux, et de Simon Paulli qui la considérait comme « la peste des vers longs ou larges », la plupart des auteurs restèrent muets sur ses vertus ténifuges jusqu'au XVIIIe siècle. C'est grâce au charlatanisme qu'à cette époque elle sortit de l'obscurité où l'avait laissée la médecine officielle. Un chirurgien suisse, Nouffer, avait légué à sa femme la recette d'un médicament qui faisait merveilles contre le ténia et qui, sous le nom de *remède de la veuve Nouffer*, jouissait d'une vogue considérable dans les dernières années du règne de Louis XV : sa propriétaire, qui en entourait la préparation d'un voile mystérieux, retirait de sa vente de copieux bénéfices. Louis XVI lui acheta son secret en 1773 au prix de 18.000 livres et confia à Turgot le soin de le divulguer; c'était un mélange de 12 gr. de poudre de rhizome de fougère mâle dans 190 gr. d'eau de tilleul qu'on donnait au malade après lui avoir fait prendre la veille une panade et lui avoir administré un lavement de feuilles de mauve, de muriate de soude et d'huile d'olive. Dépouillé de son auréole de médicament occulte, le remède de la veuve Nouffer tomba dans le discrédit : mais l'attention des médecins était attirée vers la fougère mâle et les travaux de Hufeland, de Bour-

dier et de Kroll établirent son efficacité comme ténifuge : en 1825, Peschier, de Genève, eut l'idée d'employer l'huile grasse à laquelle Trommsdorff, d'Heilly et Dunglison substituèrent ensuite l'extrait éthéré, préparation dont l'usage est devenu courant. On prescrit cet extrait sous forme de capsules contenant chacune 50 centigr. de substance active. Le malade, qu'on a soumis la veille à la diète lactée, prend dans la matinée de 10 à 16 de ces capsules, une toutes les cinq minutes : une demi-heure après la dernière dose, on lui donne un purgatif (sirop de nerprun, alcoolature de liseron). Aux enfants auxquels il serait impossible de faire avaler les capsules, on peut prescrire le miel de Dunglison :

Extrait éthéré de fougère mâle.	2 gr.
Miel rosat	16 gr.

ou la potion de Lemoine[1] :

Extrait éthéré de fougère mâle.	0 gr. 50 à 5 gr.
Sirop d'éther.	10 gr.
Gomme pulvérisée	1 gr.
Looch	60 gr.

D'après Nègre[2], la meilleure préparation serait l'oléo-résine provenant des rhizomes frais : elle contiendrait le véritable principe actif dans son intégrité et réussirait presque toujours à la dose de 4 à 6 gr. chez les adultes, de 2 à 4 gr. chez les enfants. Il ne faudrait pas cependant abandonner complètement l'usage de la poudre dont Gubler, Bouchardat et Rabuteau ont reconnu l'efficacité ; j'ai obtenu à plusieurs reprises l'expulsion du ténia inerme en prescrivant 15 gr. de cette poudre incorporée au miel ou à la mélasse sous forme de bols.

Lorsqu'on prescrit les semences de la CITROUILLE (*Cucurbita pepo*), on formule en général sur les ordonnances : semences de courge. Le nom sonne mieux et a une allure plus scientifique, parce que moins connu que celui de citrouille; mais on peut s'exposer ainsi à la petite mésaventure qui m'arriva un jour que j'avais conseillé à une bonne femme de se procurer des semences de courge pour en fabriquer elle-même une pâte ténifuge; je la trouvai toute démontée et jetant sur son achat des regards où se peignaient la tristesse et le doute : « Vous m'aviez pourtant ordonné des semences de courge, gémissait-elle, et voilà que le pharmacien m'a vendu des graines de citrouille! » L'histoire de la courge comme ténifuge est de date relativement récente : les anciens lui reconnaissaient seulement des vertus émollientes, tempérantes et légèrement laxatives; ses graines, avec celles du concombre, du melon et du potiron faisaient partie des *quatre semences froides majeures* auxquelles ils attribuaient une grande puissance pour diminuer la semence et pour réprimer les ardeurs de la chair. C'est en 1820 que Mongeny, médecin à Cuba, signala leur efficacité dans le traitement du ver solitaire[3], efficacité confirmée depuis par Samarréa, par Girard, par Debout, par Bouchut et par Heckel. Ce dernier établit la présence dans l'enveloppe séminale d'une résine (*pépo-résine*) qui lui parut être le principe actif du médicament[4] ; toutefois les expériences ultérieures de MM. Dumas[5], de Serre et de Vigier semblent démontrer que ce principe ne doit être recherché ni dans l'enveloppe séminale, ni dans l'huile que renferment les cotylédons, mais dans ceux-ci dépouillés ou non de leur huile. Quoi qu'il en soit, les semences de courge constituent un ténifuge d'une efficacité incontestable : il n'est ni irritant, ni toxique, ce qui permet d'en élever les doses sans inconvénient ; on peut l'administrer quotidiennement comme le conseille Dumas, de sorte que, s'il n'agit pas du premier coup, il y a lieu d'espérer que ses effets se produiront les jours suivants; enfin il se prête à des préparations agréables, ce qui le rend précieux en médecine infantile. On administre les semences de citrouille sous forme d'oléo-saccharure ; une bonne formule est celle qu'a donnée Stanislas Martin sous le nom de conserve ténifuge :

Semences de courge mondées.	60 gr.
Sucre	20 gr.

Pilez pour faire une pâte fine et homogène qu'on prend telle quelle ou mélangée à une tasse de cacao sans sucre.

Les enfants accepteront volontiers l'émulsion indiquée par Serre :

Semences de citrouille sèches.	60 gr.
Sucre.	20 gr.
Hydrolat de fleurs d'oranger.	10 gr.
Eau	160 gr.

Pilez les semences et passez en pulpant à travers un tamis de crin : émulsionnez la poudre dans l'eau.

Quelle que soit la forme adoptée, on devra administrer au malade, cinq heures après le ténifuge, une dose suffisante d'huile de ricin.

Bien qu'originaire de l'Afrique, le GRENADIER (*Punica granatum*) est assez répandu dans les départements méditerranéens de la France pour

1. *Précis du traitement contre les ténias ou vers solitaires pratiqué à Morat, en Suisse, examiné et éprouvé à Paris, publié par ordre du Roy*, 1773.

2. NÈGRE. — « La fougère mâle ». *Thèse de Montpellier*, 1889.

3. MONGENY. — « Sur un nouveau vermifuge ». *Journ. univ. des Sciences médicales*, 1820.

4. HECKEL. — « De la partie active des semences de courge employées comme tænicide ». *C. R. de l'Acad. des Sciences*, 1875.

5. DUMAS. — « Dans quelles parties de la semence de courge se trouve le principe tænicide ». *Journ. de Thérap.*, 1877.

qu'on puisse le faire figurer parmi les plantes médicinales indigènes. Ses vertus ténifuges ont été signalées dans l'Antiquité par Dioscoride, par Pline et par Celse et, au Moyen âge, par Barthelemy, auteur anglais du XIIIe siècle : « Les fleurs, le fruict et l'escorce, dit-il, quand on en boit la pouldre, tue les vers qui sont de longtemps au corps[1]. » Toutefois ce n'est qu'en 1807 qu'il prit place dans la pharmacopée ; un médecin de Calcutta, Buchanan, ayant vu les Indiens employer avec succès son écorce contre le ténia, attira sur lui l'attention de ses confrères d'Europe[2]. La nouvelle méthode se répandit rapidement grâce aux recherches de Flemming, de Pollock, de Breton et de Gomès[3] ; ce dernier lui consacra un mémoire appuyé sur 14 observations qui mettaient hors de doute l'efficacité du grenadier comme ténifuge ; ayant plongé dans une décoction d'écorce de racine des portions de ténias vivants, il put s'assurer qu'elles y devenaient raides, contractées et qu'elles périssaient aussitôt. En 1878, Tanret isola le principe actif du médicament, la *pelletiérine*, et fit connaître les phénomènes physiologiques auxquels donne lieu son absorption : Marty et Bérenger Féraud démontrèrent à la même époque que l'écorce des branches était aussi active que celle de la racine. Le meilleur mode d'administration du grenadier est celui qu'a indiqué Laboulbène[4] ; il consiste à faire macérer pendant vingt-quatre heures de 60 à 90 gr. d'écorce sèche dans deux verres d'eau : on réduit à feu doux puis, sur la fin, à grand feu pour obtenir un verre de liquide qu'on donne en deux ou trois fois au besoin, suivant que cet apozème, d'un goût très amer et très désagréable, provoque chez les malades plus ou moins de nausées. On peut, d'ailleurs, pour mieux le faire supporter, l'administrer très froid ou même additionné de glace, l'aromatiser avec quelques gouttes d'essence de menthe et l'édulcorer de sirop. Dès que le patient éprouve un malaise différant de la nausée et, se passant dans l'intestin, on lui fait prendre une purgation. Au macéré on peut substituer l'extrait alcoolique dont, suivant Deslandes, 6 gros (24 gr.) correspondent à 2 onces (64 gr.) d'écorce : on formulera, par exemple :

Extrait alcoolique d'écorce de grenadier	20 gr.
Eau	140 gr.
Hydrolat de fleurs d'oranger	10 gr.
Sirop simple	30 gr.

Mais cette préparation, moins désagréable, il est vrai, que la macération, lui est inférieure comme efficacité.

Henri Leclerc.

1. Barthelemy. — *Le grand propriétaire de toutes choses transl té de latin en françois, par maistre* Jean Corbichon, 1556.
2. Buchanan. — « Account of an Indian remedy for the tape worm ». *The Edinburgh med. andsurg. Journ.*, 1807.
3. Gomès. — *Memoria sobra a virtude tæniſuga da romeira*, 1822.
4. Laboulbène. — *Du tænia : sur une manière simple et commode de le faire rendre*, 1872.

IIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

(Paris, 1er-6 Juillet 1921.)

C'est à Paris que revenait cette année l'honneur de recevoir les membres du IIe Congrès d'Histoire de la Médecine, dont les premières assises furent tenues l'an dernier à Anvers, sous la présidence de M. Tricot-Royer.

La séance d'inauguration eut lieu le 1er Juillet, à 9 heures dans la magnifique salle du Conseil de la Faculté de Médecine, ornée des superbes tapisseries représentant les « *Quatre Eléments* ». La séance fut ouverte par M Coville, directeur de l Enseignement supérieur, remplaçant le ministre de l'Instruction publique empêché. Après une courte allocution, dans laquelle il précisa le but du Congrès et souhaita la bienvenue aux délégués étrangers, M. Coville céda la présidence à M. Larnaude, doyen de la Faculté de Droit, représentant le recteur Appell. A ses côtés étaient assis les professeurs Jeanselme et Ménétrier, présidents du Congrès le professeur Roger, doyen de la Faculté, M. Laignel-Lavastine et M. Fosseyeux, Secrétaires Généraux.

Après l'éloquent discours du distingué président, le professeur Jeanselme, des adresses furent lues par les délégués étrangers : M. Tricot-Royer, au nom de la Belgique, le professeur Singer (d'Oxford), au nom de l'Angleterre, le professeur Tscherning, au nom du Danemark, M. Converse, au nom des Etats-Unis, le professeur de Alcade, au nom de l'Espagne, le professeur Giordano, syndic de Venise, au nom de l'Italie, M. de Lint, au nom de la Hollande, le professeur Jonnesco, au nom de la Roumanie, le professeur Guiart (de Lyon), délégué de l'Université roumaine de Cluj, M. Cumston, au nom de la Suisse, le Prof. Schrutz, au nom de la Tchéco-Slovaquie, et M. Cololian, délégué des médecins arméniens de Constantinople. Puis M. Laignel-Lavastine lut les excuses des délégués absents, parmi lesquels il convient de citer M. Saint-Jacques (de Montréal), M. Gorge (de Lisbonne) et les représentants de l'Université polonaise de Vilna.

Après la séance d'ouverture, à laquelle prit part une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait le Prince Roland Bonaparte, les professeurs Chauffard, J.-L. Faure, Legueu, Teissier (de Lyon), M. Richelot, président de l'Academie de Médecine, les Congressistes se rendirent à la salle D-bove, où l'on inaugurait à l'occasion du Congrès l'exposition qui doit être le point de départ du *Musée d'Histoire de la Médecine*.

D'importantes collections d'une valeur incomparable avaient été rassemblées à cet effet, sous la vigoureuse impulsion de MM. M. Villaret et Hahn.

La *collection de M. Hamonic*, qui est le véritable « clou » de l'Exposition, renferme des richesses inappréciables. Nous pouvons citer, entre autres merveilles, des instruments de chirurgie provenant de fouilles grecques et

romaines; des poteries grecques et romaines ayant trait à l'art médical; des trousses pharmaceutiques de l'ancienne Egypte; des planches anatomiques persanes; des statuettes grecques et romaines du culte phallique; une superbe collection d'instruments de chirurgie et d'accouchement du Moyen âge et de la Renaissance; des pots à onguents de Phénicie et d'Egypte; une belle collection de membres artificiels du Moyen âge, la boite à amputation d'Ambroise Paré; une série unique de microscopes, objets d'art et de curiosité rarissimes, appartenant aux styles hollandais et de la Régence; des chaises d'accouchement du XVIIIe siècle, etc.

La *collection du professeur Gilbert* comprend de magnifiques séries très complètes de jetons et médailles des Facultés de Médecine de Paris, de province et de l'étranger, de l'Académie de Médecine, des Sociétés médicales, de l'Assistance publique; des jetons des doyens de la Faculté de Médecine de Paris de 1638 à 1793; des jetons et médailles du Collège Royal et de l'Académie royale de Chirurgie; des médailles du choléra et de la peste; des médailles de Saint-Benoit, des jetons et médailles de la Vaccine de France et de l'étranger; deux superbes boites de pharmacie de la Renaissance; une boite à circoncision, etc.

La *collection de MM. Villaret et Moutier* renferme les exemplaires les plus caractéristiques de leur importante collection de livres de médecine ancienne. Citons dans la série anatomique : les œuvres du XVe et XVIe siècles (4 margarita philosophica, 2 Dryander, 1 Ketham); du XVIIe siècle, les 11 exemplaires de Vésale, les ouvrages d'Ambroise Paré, de Ch. Etienne, de Dürer); du XVIIIe siècle la belle série des Albinus, les beaux atlas de Bidloo et de Cowper, les ouvrages de Brown, de Mascagni, de Gamelin. En chirurgie, sont exposées les œuvres complètes de Barbette, de Paracelse, de Guy de Chauliac, de Scultet, de Vigo, de F. d'Aquapendente. En médecine générale, les œuvres de Grevin, de Gallien, le Paul d'Egine d'Etienne Dolet. En thérapeutique, l'*Hortus sanitatis* de Cuba (1490), l'œuvre complète de Fuchsius, de Brunfelz, de Marat. Citons encore la trousse et des autographes de Corvisart, de Larrey, le cours manuscrit de Broussais pris par Bouillaud, alors élève interne à Saint-Louis.

La *Faculté de Médecine de Paris* a puisé dans ses importantes collections sept thèses à image du XVIIIe siècle, des autographes de Cruveilhier, de Bichat, des figures de Bidloo, le masque de Charcot, la toque de Trousseau, une miniature de Laënnec, un beau manuscrit à miniatures d'Avenzoar, un bel herbier de Brunschwig.

M. Tuffier expose un magnifique portrait authentique d'Ambroise Paré, remarquable par son coloris et sa finesse.

Citons encore de beaux incunables de Galien et d'Hippocrate venant de l'Académie de Médecine, une belle collection de médailles et jetons de M. Desnos; une belle collection d'ex-libris de M. Olivier; une superbe série d'autographes de Trousseau, de Dupuytren, d'Orfila, de Nélaton, appartenant au professeur Chauffard; la collection complète des médailles et statuettes de P. Richer; de curieuses planches chinoises d'anatomie de MM. Jeanselme et Brodier; une collection de vases et statuettes antiques, de vieilles boites à pharmacie de M. Paul Raymond; une exposition rétrospective de la chirurgie urinaire française, par M. Pasteau; un très beau bois représentant Saint-Roch appartenant au professeur P. Marie; une curieuse collection d'amulettes et de crânes de M. Bérillon, etc.

De nombreuses et intéressantes communications furent présentées au cours des diverses séances. Parmi les plus remarquées et applaudies, signalons les communications du professeur Jeanselme sur le *régime alimentaire des couvents et hôpitaux byzantins, l'introduction des données biologiques dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire*, celle du professeur Guiart sur l'*obstétrique dans l'ancienne Egypte;* celle de M. Le Gendre sur la *Jeunesse de Bouchard à Lyon*; celle M. Mauclaire sur *Bourru, le dernier doyen de l'ancienne Faculté*; celle du professeur Chauffard sur une *thèse professorale* en 1812, concours où fut nommé Dupuytren.

Citons encore parmi les très nombreuses communications : *les anecdotes et pratiques médicales du XVIe siècle d'après les contes d'Eutrapel*, par le professeur Ménétrier; *les guérisons miraculeuses du cardinal Pierre de Luxembourg*, par M. Wickersheimer; *les chirurgiens de Metz*, par M Dorveaux; *la médecine de l'esprit au XVIIIe siècle*, par MM. Laignel-Lavastine et Vinchon; *la chirurgie dans la Grèce antique*, par M. Lecène; *Epidaure, ville sainte*, par M. Neveu; *ex-libris médicaux*, par M. Olivier; *la médecine tchèque au XVIe siècle*, par M. Schrutz; *les manuscrits concernant la peste*, par M. Singer; *les pommes d'ambre*, par M. Thomson; *Anvers nosocomial de l'an mil à nos jours*, par M. Tricot-Royer; *les médecins de Molière au théâtre classique des Pays-Bas*, par M. Van Andel; *les plantes dans le traitement des maladies des yeux*, par M. Van Schevensteen; *les origines de l'injection intraveineuse*, par MM. Villaret et Moutier; *la lutte contre les épidémies et l'assistance aux maladies contagieuses dans le Maine sous l'ancien régime*, par M. Delaunay; *les anciens ouvrages arméniens sur la médecine*, par M. Basmadjian; *la caricature médicale et pharmaceutique dans l'œuvre de Daumier*, par M. Sergent; *présentation d'anciens sceaux espagnols*, par M. de Alcade; *l'histoire de la peste à Anvers*, par M. Bertrand; *la peste de Thucydide*, par Mme Panayotatou; *l'œuvre de Guillaume Baillon*, par M. Brodier; *les médecins ou guérisseurs ambulants dans le Maine sous l'ancien régime*, par M. Delaunay; *une expérience d'ingestion volontaire de virus rabique*, par M. Hervé; *la lèpre dans la Mayenne*, par M. Morisset; *l'histoire du pruneau*, par M. Leclerc, etc...

A la dernière séance, divers vœux ont été proposés; entre autres, la création d'une Association Internationale d'Histoire de la médecine, avec siège permanent à Paris; l'inventaire et le relevé des manuscrits et imprimés du XVe siècle ayant trait aux sciences médicales, ainsi que des documents des archives de la Société royale de Médecine, que possède l'Académie de Médecine.

D'intéressantes visites d'hôpitaux et de musées figuraient au programme du Congrès.

Le 2 Juillet, les congressistes furent conviés à visiter l'hôpital Saint-Louis, ce « joyau de la Renaissance expirante ». Le Professeur Jeanselme, avec sa compétence bien connue, fit aux visiteurs l'historique de l'hôpital, jadis réservé aux pestiférés et aux maladies répugnantes, et les guida à travers les salles jusqu'au Musée où était exposée une belle collection de gravures anciennes appartenant à M. Thibierge.

De là, les congressistes se rendirent à la Pharmacie centrale des hôpitaux, qui occupe le magnifique hôtel des Miramiones, datant du XVIIe siècle. Là, sous la conduite du savant et érudit Secrétaire Général, M. Fosseyeux, les visiteurs admirèrent la collection unique de mortiers, de pots de pharmacie rassemblés au musée e provenant de Beaujon, de Necker, de la Charité, de Ricord; M. Fosseyeux fit ensuite l'historique de l'hôtel bâti par le financier Martin et acheté en 1670 pour la communauté des filles de Sainte-Geneviève par leur supérieure, Mme de Miramion, cette « mère de l'Eglise » comme l'appelle Mme de Sévigné, et dont la charité se manifesta par ses nombreuses fondations : le refuge de Sainte-Pélagie, ses contributions à l'Hôpital Général.

Les congressistes visitèrent ensuite cet Hôpital Général (la Salpêtrière), en particulier la chapelle, les anciens quartiers, la clinique et la bibliothèque de Charcot. Puis M. Fosseyeux fit à l'Ecole des infirmières une conférence très applaudie avec projections, sur les anciens Hôpitaux de Paris. Après un goûter, les congressistes se rendirent à la Maternité, où M. Delaunay, remarquable

conférencier, rappela les souvenirs du couvent de Port-Royal, qu'il connaît si bien.

Le lendemain dimanche, les membres du Congrès, au nombre de 150 environ, prirent part à une promenade aux environs de Paris, organisée par les soins attentifs du Dr P. Guillon. Ils se rendirent d'abord à la Malmaison où l'aimable conservateur, M. P. Bourguignon, leur fit un court historique du château et les conduisit à travers les belles collections réunies actuellement à l'occasion du centenaire de Napoléon. De là, la caravane se rendit à Saint-Germain-en-Laye au Musée des antiquités nationales, où le savant conservateur M. Salomon Reinach fit, au cours de la visite, des démonstrations du plus haut intérêt. Après un déjeuner champêtre, les congressistes regagnèrent Paris par Versailles.

Le 4 Juillet, rendez-vous était donné à 14 heures au musée Carnavalet, où M. Fosseyeux montra aux visiteurs les principaux documents intéressant la médecine; de là, les congressistes se rendirent au musée du Louvre, qu'ils visitèrent sous la direction des conservateurs, MM. Potier, Marcel Aubert et Guiffrey qui leur indiquèrent dans leurs salles respectives (antiquités grecques, sculpture et peinture) les collections ayant quelque rapport avec l'art de guérir. Enfin à la Bibliothèque Nationale, M. Omont et le professeur Jeanselme présentèrent aux membres du Congrès quelques manuscrits et incunables, illustrés de miniatures et de planches, d'un grand intérêt pour l'histoire de la médecine.

Signalons, pour être complet, parmi les fêtes et réceptions offertes aux congressistes, une soirée au théâtre du Gymnase, une réception à l'Hôtel-de-Ville et chez le prince Roland Bonaparte, et un concert au cercle Volney, où des œuvres de médecins furent interprétées par des artistes de la Comédie-Française et par l'Orchestre médical.

Le banquet de clôture rassembla en grand nombre les congressistes et chacun des représentants des puissances étrangères souligna le succès du Congrès de Paris. Tous se donnèrent rendez-vous l'an prochain à Londres où se tiendra le 3e Congrès international d'Histoire de la Médecine.

R. Burnier.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LE PALUDISME
ET LA LOI DU 31 MARS 1919

Au cours de la guerre, nos troupes d'Extrême-Orient, comme chacun sait, furent extrêmement éprouvées par le paludisme, au point qu'on put craindre un instant de voir l'expédition compromise.

Et c'est ce qu'en un rapport des mieux documentés, rapport inséré au *Journal officiel* du 17 Janvier 1920, M. Doisy, député, constatait dans les termes suivants : « Le facteur principal, presque unique de la fonte de nos effectifs en Macédoine a été non pas l'action meurtrière du feu de l'ennemi, mais celle des endémo-épidémies qui ont frappé nos hommes.

« Les maladies intervenaient dans la proportion de 65 pour 100, 75 pour 100 et 81 pour 100 dans la détermination de la morbidité, de la mortalité hospitalière et dans le nombre des évacuations, 40 pour 100 de la morbidité totale et 53 pour 100 de la mortalité totale revenant au paludisme ».

Ce nombre considérable des malades, ainsi que l'a du reste constaté dans son rapport M. Doisy, fut surtout dû à un défaut d'organisation.

Celui-ci, du reste, aura eu d'autres conséquences graves que les risques immédiats courus par nos troupes.

C'est, en effet, que le paludisme présente cette particularité fâcheuse, particularité que note fort justement M. Marc Mazière dans un travail qu'il vient de publier tout dernièrement[1], d'avoir « une tendance spontanée à passer à la chronicité, à être chronique d'emblée ».

Il en résulte, étant donné ce fait qu'il n'y a pas d'immunité naturelle ou acquise contre le paludisme, que tout sujet ayant été atteint une fois de manifestations paludiques a toutes les chances de demeurer un malade en puissance, malade susceptible à l'occasion de présenter des réveils morbides, souvent après de longues années de calme ayant succédé à son séjour dans les pays à endémicité palustre.

Mais, si l'on admet avec M. Marc Mazière « que tous les paludéens de France sont tous des paludéens chroniques, présentant tous des lésions viscérales », on doit aussi avec lui admettre que tous ces malades, — malades à des degrés divers que la clinique et le laboratoire permettent d'ailleurs d'apprécier, — « doivent être admis aux bénéfices de la loi du 31 Mars 1919 ». Et, comme les réveils de l'infection paludique peuvent, ainsi que nous le notions à l'instant, être très tardifs, survenant parfois après dix, quinze ans et même davantage, il serait juste, déclare M. Mazière, « de proroger indéfiniment le delai d'imputabilité au service admis par la loi. En un mot, tous les anciens coloniaux, tous les anciens militaires de l'armée d'Orient non atteints de paludisme apparent ou constatable cliniquement devraient conserver, leur vie durant, le droit de se réclamer de la loi du 31 Mars 1919 en cas d'apparition de manifestations palustres tardives ».

Pour M. Mazière, en effet, les pourcentages fixés légalement en regard de la cachexie paludéenne — 40 à 60 pour 100 et 60 à 90 pour 100 suivant qu'il s'agit de cachexie palustre simple ou de cachexie palustre avec détérioration de la constitution — sont insuffisants et doivent être élargis, jusqu'à atteindre au besoin 100 pour 100.

Ces multiples réclamations, que M. Marc Mazière précise du reste dans les conclusions de sa brochure, ne sauraient manquer de retenir l'attention.

Puissent-elles recevoir prochainement les justes satisfactions qu'elles appellent.

G. V.

1. M. Mazière. — *Le paludisme envisagé au point de vue de l'application de la loi du 31 Mars 1919.*

CORRESPONDANCE

Buenos Aires, le 9 Mai 1921.

Monsieur le Directeur,

Dans le n° 30 de *La Presse Médicale*, du 13 Avril dernier, j'ai lu un article du professeur Bernard, au sujet de son récent voyage à Barcelone. Il parle de l'*Escola Catalana de Metges per l'ampliacio d'estudies a França*, créé — dit-il — par mon cher ami, M. H. Turo.

Je vous demande l'autorisation de mettre les choses au point : au mois de Novembre 1918, plusieurs médecins de Barcelone et Valence, présidés par M. le doyen Martinez Vargas, sont allés à Paris, fêter avec vous l'armistice. M. le doyen prononça sa conférence sur le « Rachitisme », à la Faculté, et les professeurs Freixas et Peset sur la « Grippe ». A notre retour à Barcelone, M. J. Girona — directeur de la « Alianza » — et moi — médecin alors à l'Hospital Clinico, au service du professeur Bartrina — nous eûmes l'idée d'organiser, à partir de 1919, des cours à Paris, et plus tard des missions médicales qui iraient, à Barcelone, porter la parole scientifique française.

Vers le mois d'Août, quand le plan était déjà tracé, nous invitâmes à constituer la première commission directive de la *Escola*, MM. Turo, Ferrando, Cervera et Turell, qui, avec M. Girona et moi, devaient présider l'*Escola* et faire tous les travaux.

Je fus chargé d'organiser le programme du premier cours à suivre à Paris, et c'est ainsi, qu'avec l'assistance des plus hautes personnalités chirurgicales de Barcelone, nous assistâmes successivement du 15 au 20 Décembre 1919, aux leçons chirurgicales des professeurs Hartmann, Tuffier, Pauchet, Delbet, Gosset, Schwartz, Faure, Duval et Calot.

L'effort de M. Girona et le mien étant couronnés de succès, l'*Escola* a suivi son programme et fait deux nouveaux voyages à Paris, après mon départ de Barcelone, pour Paris et Buenos Aires.

J'espère, Monsieur le Directeur, que vous rendrez justice à un vieil ami de la France — qui n'a cessé, pendant et après la guerre, de défendre votre pays dans la presse de Barcelone, avec amour et enthousiasme — en publiant ces lignes qui sont l'expression de la vérité.

Avec mes sincères remerciements, veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ernest Matons.

Nous recevons de la direction de l'*Escola Catalana de Metges per a l'ampliacio d'estudès a França*, la réponse ci-dessous :

Barcelone, le 17 Juin 1921.

Monsieur le Directeur de *La Presse Médicale*.

Monsieur,

Ayant pris connaissance de la lettre de M. Matons de Buenos-Aires, que vous avez eu l'obligeance d'envoyer à M. Turo, nous tenons à vous faire savoir que, si la collaboration de Ernesto Matons nous a été précieuse, il n'en est pas moins vrai que l'expression du professeur Bernard se rapportant à l'ami M. Turo est parfaitement exacte.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

J. Girona, Directeur de l'*Escola*. — L. Cervera, Secrétaire général de l'*Escola*.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

MAROC

La question de l'habitation[1] ne se pose pas seulement en France, mais encore dans nos différentes colonies et en particulier au Maroc, vers lequel l'émigration est intense, 9.895 Européens y sont débarqués au cours de l'année 1919 et seulement 3 202 l'ont quitté dans le même laps de temps. En 1920, le mouvement s'est encore accentué : on a compté 11.237 émigrants, 3 821 immigrants, donc un gain de 7.416 nouveaux venus, dont la plupart se sont portés dans quelques villes déjà surpeuplées, où ils doivent se contenter d'habitation insuffisantes à tous points de vue. Les habitations marocaines ne sont guère utilisables contre la crise actuelle; construites avec la préoccupation d'isoler complètement les femmes, et de lutter contre l'ardeur du soleil, elles ont des pièces longues et mal aérées, et ne sont presque jamais éclairées par le soleil; aussi sont-elles glaciales l hiver.

On est donc obligé de construire; il faudrait, au lieu de bâtir, comme on l'a fait, des immeubles sur les plans identiques à ceux de Paris, suivre l'exemple des étrangers qui élèvent des habitations entourées de plus ou moins vastes terrains plantés d'arbres, avec des pièces vastes, largement pourvues de baies pour l'aération.

Les habitations de plaisance devraient être de plus entourées de galeries ou de vérandahs qui empêcheront le rapide réchauffement de l'intérieur en été, et l'invasion des pluies en hiver. Il y aurait lieu aussi d'appliquer, avec moins de rigueur, les règlements prohibitifs trop souvent promulgués par les Beaux-Arts au profit des terrasses contre les toitures.

Evidemment, tout cela entraînerait une grosse majoration des prix de revient, mais la santé publique ou privée mérite bien qu'on fasse pour elle des sacrifices pour la garantir le plus possible.

1. L. d'Anfreville. — « L'habitation au Maroc ». *Bull. de la Soc. de path. exotique*, n° 5, 1921.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Renseignements sur les médecins de la Marine.

D. — 1° *Etudiant en médecine à 12 inscriptions (ancien régime), médecin auxiliaire dans l'armée, je désire être médecin dans la marine : Avec quel grade entrerai-je après le prochain concours ?*

2° *A quelle date aura lieu le prochain concours et à quel endroit ?*

3° *Quel est le programme exigé pour les étudiants à 12 inscriptions ?*

4° *Les années de guerre compteront-elles pour la retraite ?*

5° *N'ayant pas de fortune, je serais heureux de savoir quelles sont les soldes et comment est basé l'avancement ?*

6° *Combien de temps a-t-on le droit de rester dans un service en mer, combien dans un service à terre ?*

7° *Quelle est la durée des permissions ?*

R. — La réponse des trois premières questions se trouve dans le *Journal Officiel* du 9 Février 1921, p. 1800 et sequantes.

1° Le programme de 1921 ne parle plus d'avantages pécunaires faits aux anciens médecins auxiliaires de la grande guerre. Ces avantages sont donc supprimés et page 1801, sous la rubrique « *Services de guerre* », il est question de la majoration des points donnés aux anciens « *auxis* » de la guerre (présence sous les drapeaux, citations, médaille militaire, Légion d'honneur, etc..), mais l'article se termine par cette phrase : « *Les candidats admis seront nommés élèves du Service de Santé de la marine.* » *Il ne sera donc plus tenu compte des grades acquis pendant la guerre.*

2° La date du prochain concours est fixée au 1er Août 1921. Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Brest, Bordeaux, Rochefort et Toulon.

3° Le programme du concours à 12 inscriptions (ancien régime) ou 16 (nouveau régime) est composé d'épreuves écrites : Pathologie générale (16) ; Parasitologie (8) ; d'épreuves orales : Anatomie (8), Médecine opératoire (8) ; 2e épreuve : Pathologie interne (8), externe (8), anatomie pathologique (5).

Vous trouverez tous les renseignements dans le *Journal Officiel* du 9 Février 1921, qu'il faut vous procurer pour avoir le détail des diverses questions posées (p. 1805 et 1806).

4° Vos années de guerre compteront pour la retraite qui, dans la marine, peut être prise à *vingt-cinq ans* de service.

Rappelez-vous aussi que pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, *la limite d'âge est reculée d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux.*

Conformément à l'article 8 de la loi du 27 Juillet 1907, il est compté, pour la retraite, aux élèves, à leur sortie de l'école, *quatre ans de service à titre d'études préliminaires.*

Enfin, il est utile de se rappeler, qu'à la sortie de l'Ecole de Bordeaux, les élèves sont affectés *par voie d'option ou à défaut d'office*, au corps de santé de la marine (un quart ou un tiers, ou à celui des troupes coloniales (trois quart ou deux tiers de la promotion). L'option est faite suivant le rang du classement final de sortie.

5° Soldes mensuelles *nettes* des officiers du Corps de Santé de la Marine (Décret du 16 Septembre 1914).

	A TERRE en France et en Algérie	A LA MER sur les côtes de France	AUX COLONIES A terre	AUX COLONIES A la mer
Médecin de 3e cl. (1 galon)	de 240 fr. à 270	de 258 fr. à 291	»	de 294 fr. à 330
Médecin de 2e cl (2 galons)	de 301,50 à 361,50	de 322,50 à 388,50	de 441 fr. à 646,50	de 364,50 à 439,50
Médecin de 1re cl. (3 galons)	de 420 fr à 555	de 450 fr. à 597	de 723 fr. à 1.002	de 513 fr. à 678
Médecin principal (4 galons)	de 600 fr. à 675	de 645 fr. à 726	de 1.001 f à 1,176	de 735 fr. à 828
Médecin en chef de 2e cl. (lieutenant-colonel)	750 fr.	807 fr.	1.350 fr.	918 fr.
Médecin en chef de 1re classe (colonel)	950 fr.	1.065 fr.	1.716 fr.	1.212 fr.
Médecin général de 2e classe (gén. de brigade)	1.200 fr.	»	2.250 fr.	»
Médecin général de 1re classe (gén. de division)	1.665 fr.	»	3.240	»

A la solde s'ajoutent mensuellement :

1° Indemnité exceptionnelle du temps de guerre (décret du 25 Août 1919) :

	EN FRANCE A terre	EN FRANCE A la mer	AUX COLONIES A terre	AUX COLONIES A la mer
Médecin de 3e cl.	210 fr.	258 fr.	291 fr.	330 fr.
— 2e cl.	270	336	381	420
— 1re cl.	360	450	507	570
Principal. . . .	450	561	630	720
Méd. en chef 2e cl.	480	606	681	750
— 1re cl.	480	6 4	699	750
Méd. génér. 2e cl.	600	762	780	810
— 1re cl.	600	789	789	810

2° Indemnité d'ordonnance : 40 fr. par mois ;

3° Indemnité pour charges militaires variant suivant les localités (3 taux) et doublée pour les officiers mariés :

	TAUX n° 1	TAUX n° 2	TAUX n° 3	
Officiers subalternes célibataires . . .	165	135	105 fr.	par mois.
— supérieurs . . .	180	150	120	—
— généraux. . . .	195	165	135	—

4° Indemnités pour charges de famille :

Par mois, pour le 1er enfant. . . 27 fr. 50
— — 2e — . . . 27 fr. 50
— — 3e — . . . 40 fr., etc.

6° Avancement dans le Corps de Santé de la marine. (Loi du 27 Juillet 1907.)

NOMINATION au grade de Médecin		CONDITIONS
de 3e classe . .	A la sortie de l'Ecole de Bordeaux.	
de 2e — . .	— d'applic. de Toulon.	
de 1re — . .	1/4 au choix; 3/4 à l'ancienneté	2 ans de grade de médecin de 2e cl., dont 1 année de mer (ou 1 année à terre en campagne).
principal. . . .	1/2 au choix; 1/2 à l'ancienneté	3 ans de grade de médecin de 1re cl., dont 2 années de mer (ou 2 années à terre en campagne).
en chef de 2e cl.	au choix	3 ans de grade dont 1 année de mer (ou 1 année à terre en campagne).
en chef de 1re cl.	Id.	3 ans de grade.
général de 2e cl.	Id.	Id.
— 1re cl.	Id.	Id.

Le temps d'embarquement est très variable, d'abord, selon le grade, puis selon les circonstances (bâtiments armés, postes vacants).

On embarque de moins en moins, au fur et à mesure que l'on avance dans la carrière.

Ceux qui embarquent le plus sont les médecins de 2e classe, puis les jeunes médecins de 1re classe.

La durée des embarquements en France est de deux ans. Sur les bâtiments « en campagne » l'embarquement n'est plus que de dix-huit-mois.

En moyenne, un médecin qui a fait quinze ans de service, depuis sa nomination dans le corps de Santé, compte environ autant de service à la mer qu'à terre, dont un embarquement ou un séjour aux colonies.

Passé 15 ans, le temps de service à terre l'emporte en général de plus en plus sur le service à la mer.

7° Permissions (Instruction du 25 Février 1921)

officiers en service à terre : 30 jours par an à solde entière; officiers embarqués : 40 jours par an.

Quand un officier est désigné pour un embarquement ou un séjour lointain, il a le bénéfice de 15 jours de permission avant le départ.

Au retour de campagne, il a droit régulièrement à 20 jours pour les premiers six mois, plus 4 jours par mois de campagne supplémentaire.

Si la campagne a duré deux ans, il a droit à 90 jours de permission.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Chirurgie de l'œil et de ses annexes (2e édition, refondue), par F. Terrien, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. 1 volume de 620 pages, avec 495 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). Paris 1921. — Prix : 50 francs.

Cette nouvelle édition du livre de M. Terrien est pour ainsi dire un ouvrage nouveau, car depuis 1903, l'ophtalmologie a réalisé de très grands progrès, non seulement dans la partie médicale, grâce à des relations plus étroites avec la pathologie générale, mais aussi dans la chirurgie oculaire, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la lecture de cet ouvrage. Il paraît au lendemain de la guerre qui nous a obligés à réformer, sur bien des points, notre technique opératoire en la rapprochant davantage de celle de la chirurgie générale. Pour les traumatismes, par exemple, nos idées sur les interventions précoces se sont complètement modifiées.

Un chapitre important est consacré à la préparation aseptique des instruments et pansements, de l'opéré, de l'opérateur et des aides, ainsi qu'à l'étude de l'anesthésie locale ou régionale qui a remplacé presque complètement l'anesthésie générale en chirurgie oculaire.

Parmi les opérations nouvelles, une large place est donnée à la méthode de Lagrange, l'irido-sclérectomie avec les procédés qui en découlent, sclérectomie à l'emporte-pièce, trépan d'Elliot. Cette place est justifiée par l'importance capitale de l'opération de Lagrange dans le traitement chirurgical du glaucome.

Les interventions sur les paupières, les muscles de l'œil, l'orbite, l'extraction des corps étrangers, la chirurgie des voies lacrymales, avec leur technique nouvelle occupent également des chapitres intéressants.

L'opération de la cataracte reste la plus délicate, et, disons-le, la plus difficile de la chirurgie oculaire. C'est elle surtout qui mérite une description détaillée et minutieuse non seulement des procédés nouveaux, mais aussi des incidents ou accidents pouvant survenir pendant ou après l'intervention. L'ophtalmologiste, appelé à donner un enseignement, doit s'attacher à décrire et à pratiquer, devant les élèves, non pas le procédé le plus brillant qui étonne la galerie, mais celui qui donne le plus de sécurité.

La lecture d'un livre tel que celui-ci, l'assistance aux opérations dans une clinique où l'on s'attache à commenter tous les temps de l'opération, sont aussi indispensables que les travaux pratiques sur les yeux de cadavres ou d'animaux.

Pour faire un choix judicieux et pour décrire parmi les procédés opératoires celui qui paraît le plus simple et le meilleur, il faut une grande pratique non seulement de la chirurgie, mais aussi de l'enseignement. Mieux que tout autre M. Terrien était qualifié pour écrire ce livre. Très habile opérateur, il est depuis de longues années intimement associé à l'enseignement de la Clinique ophtalmologique de la Faculté de Paris; les nombreuses générations d'étudiants qui, depuis 20 ans, ont suivi cette Clinique et spécialement le Cours de perfectionnement peuvent attester avec quelle lucidité, quelle méthode impeccable il donne ses leçons.

F. L.

LIVRES REÇUS

2514. **Guide-formulaire de thérapeutique**, par le Dr V. Herzen, médecin des Etablissements français d'enseignement à Tanger. 11e édition, entièrement refondue. 1 vol. de 1.150 pages (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 25 francs; cartonné, 32 francs.

2515. **Typhus fever with particular References to the Serbian Epidemi**, par Richard Strong, George Shattuck, W. Sellards, Hans Zinsser, Gardner Hopkins. 1 vol. de 273 pages, avec figures (*Harvard University Press*, Cambridge).

2516. **Précis d'ophtalmologie**, par le Dr V. Morax, ophtalmologiste de l hôpital Lariboisière. 3e édition. 1 vol. de 869 pages, avec 453 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 34 francs; cartonné, 37 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux.

Iser Salomon. — L'ionométrie radiologique.

Ed. Lévy-Solal. — Pelvimétrie stéréoradiographique; emploi de l'index sacro-vertébral.

Faits cliniques :

A. Béclère et Siredey. — Un cas de pseudo-hermaphroditisme androgyne avec tumeur intra-abdominale consécutive à l'ablation d'un rudiment de glande génitale. Disparition rapide de cette tumeur sous l'influence de la radiothérapie.

A. Laquerrière. — La radiothérapie du fibrome et la libération des adhérences.

Revue critique :

Lazeanu. — Sur la détermination du volume du cœur par les méthodes radiologiques.

Analyses.

Les renseignements concernant la publication du tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à La Presse Médicale, 120, boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

Enseignement Médical

PROGRAMME DES COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

Du 17 au 23 Juillet 1921

DIMANCHE 17 JUILLET. — **Salpêtrière.** — 9 h. 1/2, lab. électroradiol., M. Bourguignon : Examen de malades.

LUNDI 18 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. Gosset : Opér.

Clin. Tarnier. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malade.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 10 h., Opér.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. — 10 h. 1/2. M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée. Présent. d'affections oculaires courantes.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

St-Antoine. — 9 h. 1/2, M. Claude : Consult. cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Exam. malades. — 9 h., M. J. Hallé : Examen nourrissons.

Tenon. — 10 h., Cons. méd., M. Lian : Examen clinique des rénaux.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavillon de la Grille, M. Pierre Marie : Exam. des malades du service.

Hosp. Ivry. — 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux.

Disp. Furtado-Heine. — 9 h. 1/2, M. Paul-Boncour : Consult. enfants anormaux et arriérés.

Hôpital maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tub. osseuses.

MARDI 19 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 17 h., M. Bezançon : L'immunité.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérations. Exposé clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h. 1/2 : Cours de perfectionnement.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. Metzger : Cons. gynécologique.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. Manœuvres obst. — 10 h., M. Sergent : Exercice de médecine pratique et causeries cliniques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée.

Saint-Antoine. — 9 h., M. Coyon : Cours de sémiologie. — 9 h., M. Siredey : Gynécologie médicale. — 9 h. 1/2, M. Bensaude : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — 9 h., M. Hudelo : Examen des malades. — 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. Lemaitre : Présentation clinique des malades de la consultation.

Laënnec. — 9 h., M. Laignel-Lavastine : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — 10 h., M. Monthus : Consult. ophtalmologiques.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. Martin : Examen des malades.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Opérat. — 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consult. externe, M. Pierre Marie : Examen des malades de la ville.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. Poulard : Examen des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. Broca : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — 15 h., amph. clin., M. Babonneix : Les maladies nerveuses infantiles.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Consultat. gynécol.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consult. des maladies du cœur.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Cons. externe et visite des salles.

Bicêtre. — 9 h. 1/2, M. Roubinovitch : Neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — 10 h., M. Georges Laurens : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Ostéotomies.

MERCREDI 20 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 16 h. : M. Bourguignon : Electrothérapie. — Résumé du cours.

Clin. chir Salpêt. — 10 h., M. Gosset : Opérations.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Consultation expliquée.

Clin Tarnier. — 9 h., M. Lequeux : Cons. femmes enceintes.

Clin. Baudelocque. — 14 h., Consult. et traitement de la syphilis chez les femmes gravides et les nourrissons.

Beaujon. — 9 h. 1/2. M. Savariaud : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Antoine. — 9 h. 1/2, M. Claude : Consult. externe, considérations clin. et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Charité. — 9 h. 1/2, consult. nourrissons.

Saint-Louis. — 10 h., M. Brocq : Examen des entrants et des malades externes choisis. — Serv. oto-rhino-lar., 9 h. 1/2, radiumthérapie ; 10 h. 1/2, œsophagoscopies.

Lariboisière. — 10 h., M. P. Duval : Chirurgie d'urgence.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. Martin : Exam. malades. Petite chir. — 10 h. 1/2, cons. méd., M. Lian : Ex. radioscop. des cardiaq.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Consult. externe. — 9 h. 1/2, M. Schwartz : Opérations.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. Broca : Opérations.

Bichat. — 15 h. 1/2, serv. de M. Baudet, M. Masmonteil : Exam. clin. et appareillage des fractures.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consultation externe, M. Souques : Présentation de malades. — 10 h. 1/2, pav. de la Grille, M. Pierre Marie : Examen des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 21 JUILLET. — **Clin. Tarnier.** — 9 h., M. Metzger : Cons. gynécol. — 10 h., Consult. nourrissons.

Beaujon. — 10 h., amph. Debove, M. Léopold Lévi : Cons. malad. de la nutrition et d'endocrinologie.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Consult. fem. enceintes. Exam. et trait. femmes et nourrissons syphilitiques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Labey : Opérations. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. Martin : Exam. des malades.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Opérations.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. Madier et Massart : Les affections chirurgicales de l'enfance.

Trousseau. — 10 h. 1/2, M. Lesné : Consult. des nourrissons.

Andral. — 10 h., M. Courcoux : Sémiologie des maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consul. oto-rhino-laryng.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. Pierre Marie ; Exam. des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h. : M. Sorrel : Appar. plâtrés.

VENDREDI 22 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. Gosset : Opér.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Exam. de l'oreille interne.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4. M. J.-L. Faure : Exam. malades à amph.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. Lequeux : Cons. femmes enceintes.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes, cons. clin. — 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. Picot : Opérat.

Pitié. — 10 h., M. Josué : Consultation spéciale sur les mal. du cœur et des vaisseaux.
Cochin. — 10 h., M. Chevassu : Opérat. de chirurgie urinaire.
Saint-Antoine. — 10 h., M. Bensaude. — 9 h. 1/2, M. H. Claude : Consult. externe. Discussion des diagnostics.
Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades externes et entrants. — 9 h. 1/2, M. Lemaitre : Interventions.
Tenon. — 10 h., cons. médic., M. Lian : Exam. clin. des card.
Broussais. — 10 h. 1/2, M. H. Dufour : Conférence clinique.
Necker. — 9 h., M. Robineau : Consult. externe.
Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, MM. Jean Madier et R. Massart : Les affections chirurgic. de l'enfance. — 9 h., M. Broca : Opérations. — 15 h., amph. clin., M. Babonneix : Les maladies nerveuses infantiles.
Hérold. — 10 h. 1/2, pav. Hérold, M. Barbier : L'atrophie du nourrisson, la syphilis héréditaire, la tuberculose.
Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.
Salpêtrière. — 10 h. 1/2, amph. clin. Charcot, M. Pierre Marie : Les maladies du syst. nerveux.
Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Op. à rachianesthésie.
Goutte de lait de Belleville. — 10 h. 1/2, M. Variot : Conférence de puériculture pratique.
Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Présentation de malades choisis.

SAMEDI 23 JUILLET. — **Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière.** — 11 h., cours de perfectionnement.
Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. Faure : Opérat.
Clin. Tarnier. — 9 h., M. Metzger : Cons. gynécol. — 2 h., Cons. nourrissons.
Charité. — 10 h., M. Sergent : Consult. pour les affections des voies respiratoires. — 11 h., M. Devraigne : Leçon clinique.
Pitié. — 10 h., M. Roy : Leçon clin.; opérations de stomatologie. — 10 h. 1/2, amph., M. Babinski : Les maladies du syst. nerveux.
Saint-Antoine. — 9 h., M. A. Coyon : Cours de séméiologie. — 9 h., M. Siredey : Confér. clin. médicale. — 9 h., M. Bensaude : Exam. rectoscopiques et œsophagiques.
Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen de malades externes.
Cochin. — 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. Labey : Opérations. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consultation expliquée avec présentation de malades.
Necker. — 9 h., M. Robineau : Opérat. — 9 h., M. Schwartz : Consult. de gynécologie. — 9 h., M. J. Hallé : Cons. de dermatol.
Enfants-Malades. — 9 h. 1/2, M. Broca : Consult., présentation de malades et interrogation des élèves.
Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Leç. prat. d'obstétrique avec manœuvres.
Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. Pierre Marie : Examen des malades du service.
La Rochefoucauld. — 9 h., M. Laubry : Consultation des maladies du cœur.
St-Joseph. — 10 h., M. Laurens : Consult. oto-rhino-laryngol.
Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — 16 h. 1/2, M. Daunay : Puériculture.
Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Examen de malades et leçon clinique.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Convocations pour les examens. — A partir du 1er Octobre prochain, MM. les étudiants candidats aux différents examens seront convoqués par voie d'affichage des séries entre lesquelles ils auront été répartis.

Cette répartition sera établie par jour et par épreuve :

1° *Etudiants de l'ancien régime d'études.* — Les séries d'examen seront affichées le mercredi de la semaine qui suivra la date de consignation, à midi, sur un tableau réservé à cet effet ;

2° *Etudiants du nouveau régime d'études.* — Les dates d'ouverture des sessions pour chacune des natures des examens de fin d'année seront affichées un mois à l'avance.

Les listes des candidats seront affichées le mercredi qui précédera la date d'ouverture des sessions.

Des convocations individuelles seront adressées à ceux de MM. les étudiants résidant dans les départements, y compris le département de Seine-et-Oise, et aux candidats aux examens de clinique résidant à Paris ou en province.

Clinique médicale des enfants (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres). — Cours de clinique et de médecine des enfants sous la direction de M. le professeur Nobécourt et de M. Lereboullet.

Programme du cours de vacances. — 17 Août, à 10 h. 1/2, M. Tixier. Anémies et leur traitement. — A 16 h., M. Merklen Des principaux états morbides du foie chez les enfants. — 18 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal. Diagnostic, traitement de l'appendicite aiguë et des péritonite aiguës. — A 16 h., M. Merklen. Types chroniques des néphrites infantiles. — 19 Août, à 10 h. 1/2, M. Tixier. Purpuras, hémophilies. — A 16 h., M. Merklen. Albuminuries fonctionnelles. — 20 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal. Formes cliniques et traitement des péritonites tuberculeuses. — A 16 h., M. Merklen. Tuberculose rénale, infections rénales et vésicales du jeune âge. — 22 Août, à 10 h. 1/2, M. Tixier. Leucémies, technique de l'examen du sang. — A 16 h., M. Stevenin. Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx et insuffisance nasale. — 23 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal. Formes cliniques, diagnostic et traitement de la pneumonie lobaire. — A 16 h., M. Merklen. Epilepsie de l'enfant. — 24 Août, à 10 h. 1/2, M. Tixier. L'hérédo-syphilis tardive et son traitement. — A 16 h., M. Stevenin. Diagnostic et traitement des broncho-pneumonies chroniques et des dilatations des bronches. — 25 Août, à 10 h. 1/2, M. Milhit. Diagnostic et traitement des stomatites. — A 16 h., M. Darré. Diagnostic, prophylaxie et traitement des fièvres éruptives. — 26 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal. Diagnostic et traitement des pleurésies. — A 16 h., M. Stevenin. Diagnostic et traitement de la tuberculose pulmonaire chronique. — 27 Août, à 10 h. 1/2, M. Duhem. Exploration radiologique des poumons. — A 16 h., M. Darré. Formes malignes de la rougeole, de la scarlatine et leur traitement. — 29 Août, à 10 h. 1/2, M. Tixier. Méningite tuberculeuse, diagnostic et traitement. — A 16 h., M. Stevenin. Adénopathies du médiastin. — 30 Août, à 10 h. 1/2, M. Lereboullet. Diagnostic et traitement des angines, notamment de l'angine diphtérique. — A 16 h., M. Darré. Méningite cérébro-spinale et son traitement. — 31 Août, à 10 h. 1/2, M. Duhem. Exploration radiologique du cœur. — A 16 h., M. Lereboullet. Diagnostic des laryngites aiguës, prophylaxie de la diphtérie et traitement.

1er Septembre, 10 h. 1/2, M. Nadal. Diagnostic et traitement des cardiopathies chroniques. — A 16 h., M. Lereboullet. Les syndromes glandulaires et leur traitement. — 2 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Lereboullet. Rhumatisme articulaire aigu et ses complications cardiaques. — A 16 h., M. Darré. Complications respiratoires de la rougeole et leur traitement. — 3 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Duhem. Electrodiagnostic et électrothérapie. — A 16 h., M. Babonneix. Hémiplégies infantiles. — 5 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Milhit. Diagnostic et traitement des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes. — A 16 h., M. Babonneix. Maladie de Little. — 6 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Milhit. Typho-bacillose et formes cliniques de la tuberculose aiguë. — A 16 h., M Babonneix. Les chorées. — 7 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Milhit. Dyspepsies gastro-intestinales et syndromes coliques. — A 16 h., M. Babonneix. Poliomyélite aiguë infantile. — 8 Septembre, à 10 h. 1/2, L. Bidot. Techniques de coprologie clinique. — A 16 h., M. Babonneix. Réactions méningées.

Le droit est de 150 francs. Les bulletins de versement sont délivrés à la Faculté de Médecine, guichet n° 3, jeudi et samedi, de 12 h. à 15 h. Un certificat sera délivré à la fin du cours.

Enseignement clinique libre, le matin à 9 h. 1/4, tous les jours, par le professeur Nobécourt.

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile clinique. — Sur la demande de M. Henri Rousselle, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient d'adopter la délibération suivante :

(*Voir la suite, p.* **1045**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 33)

(*Thérapeutique*) **PARÉSIE DU GRAND DENTELÉ**

Traitement cinésithérapique
de la parésie du grand dentelé

L'action du grand dentelé est d'appliquer le scapulum contre la paroi thoracique et de lui faire exécuter, de concert avec la partie supérieure du trapèze, le mouvement de bascule qui permet l'élévation du bras au-dessus de l'horizontale. La parésie se manifeste par le fait que l'omoplate du côté atteint est élevée, détachée du thorax, le bras ne peut être porté au-dessus de la tête.

Dès qu'on constate une parésie du grand dentelé, il importe d'immobiliser le scapulum dans une position qui laisse le muscle au repos, qui empêche son élongation.

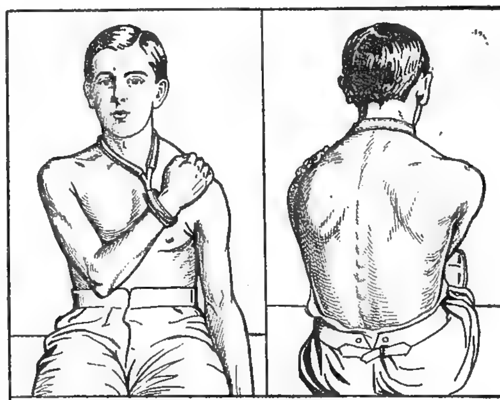
Pour cette immobilisation, la main du côté paralysé sera placée sur l'épaule du côté opposé, le coude appliqué contre le thorax. Un lien passant autour du cou maintient le membre dans cette position qui distend les antagonistes du grand dentelé parésié.

Pour la rééducation du mouvement d'élévation du bras, le patient est couché sur le dos, un léger coussin sous la tête, on place le membre suivant la ligne AM; le cinésithérapeute soutenant le coude dans la paume de la main, le patient doit spontanément porter son bras en AD; on augmentera ensuite graduellement le travail en portant le bras suivant AE, puis suivant AN.

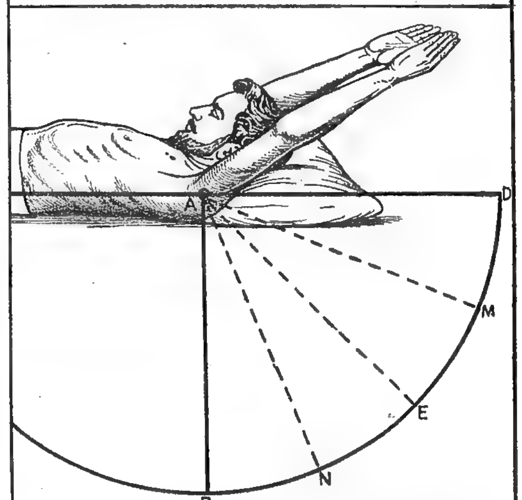
Le résultat est atteint quand le patient peut mouvoir le membre suivant BD. Il faut aller très progressivement et ne pas faire travailler de AE à AD, tant que le résultat de AM à AD ne sera pas atteint. De même, on n'abordera pas AN avant que l'arc ED ait été parcouru.

Ces mouvements de rééducation seront répétés 4 fois par jour pendant vingt minutes. A mesure que le muscle reprendra de la force, le patient aura le tronc élevé progressivement jusqu'à la position verticale. Il pourra être considéré comme guéri quand il sera capable d'élever le bras pendant le long du corps jusqu'au dessus de la tête.

P. Desfosses.



Attitude de repos du muscle grand dentelé.



Rééducation du grand dentelé. (Mackenzie)

« Article premier. — Le pavillon des Perches et le pavillon Ferrus, actuellement occupés, comme annexes, par le service d'admission des aliénés à l'Asile clinique, sont désaffectés.

« Art. 2. — Ces locaux seront affectés à la création, à titre d'essai dans les conditions prévues au mémoire préfectoral susvisé, d'un service ouvert pour le traitement des psychopathes dont l'état ne nécessite pas le placement dans les formes prescrites par la loi du 30 Juin 1889.

« Art. 3. — Aucune dépense nouvelle ne devra être engagée du fait de cette création. »

Hôpital Beaujon. — Une série de conférences sur les colites aura lieu du 14 au 20 Octobre 1921, à l'hôpital Beaujon, dans le service du professeur Carnot, avec la collaboration de MM. Carnot, Lardennois, Harvier, Friedel.

Le cours sera gratuit et le programme détaillé des leçons sera donné ultérieurement.

CONCOURS

Accoucheur des hôpitaux. — Composition du jury. — Sont désignés : MM. Rudaux, Devraignes, Jeannin, Brindeau, Tissier, Félix, Ramond et Baudet.

Première séance de médecine opératoire, lundi 18 Juillet, à 16 h., à l'amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — MM. Noc, médecin major de 1re classe des troupes coloniales, Bonis à Berguent (Maroc oriental). (*Journ. off.*, 26 Juin.)

Médaille de vermeil. — MM. Despeignes, à Chambéry; Dujardin-Beaumetz, à Paris; Jouveau-Dubreuil, médecin major de 2e classe; Reynal, médecin de colonisation à Makiar (Tunisie), Hadj Ali El Mourali, auxiliaire médical à l'hôpital Sadiki à Tunis (*Journ. off.*, 26 Juin).

Médaille d'argent. — MM. Joltrain, Tanon, Mlle A. Pfeffel, à Paris; Hudde, à Berkam (Maroc oriental); Pasquet, médecin de l'Assistance médicale en Afrique occidentale; Campaignolle-Lucas, à Zarzis (Tunisie); Phipps, à Petit-Jean (Maroc); Jouvelet, à Tchentou; Mohameb-Djenouis, auxiliaire médical à Elkriz (Tunisie). (*Journ. off.*, 26 Juin.)

Médaille de bronze. — MM. Rousseau, à Brest; Boisserie-Lacroix à Bordeaux; Mme Laurent, à Nancy; MM. Boyer, inspecteur de l'Assistance publique du Puy-de-Dôme; Blanquart, à Saint-Ouen (Seine); Galtier, Bordas, Thébaut, externes des hôpitaux de Paris; Dalsace, interne des hôpitaux de Paris; Doussot, Rigot, Theulet-Luzé, à Paris; Lacroix, à Levallois-Perret (Seine); Mathieu, à Clichy (Seine); Dekester à Fez (Maroc); Gieure, médecin-major de 2e cl. de l'armée territoriale; Pin, médecin major de 1re classe, à Tien-Ssin (Chine). (*Journ. off.*, 26 Juin.)

Mention honorable. — M. Daussy, élève en médecine à l'hôpital Cochin (*Journ. off.*, 26 Juin.)

Le service médical de l'Académie de France. — Par décret en date du 7 Juin, l'indemnité annuelle allouée au médecin chargé du service médical de l'Académie de France, à Rome, est fixé à 2.000 lires.

Cette indemnité est payable mensuellement à raison de 166 lires 66 par mois. (*Journ. off.*, 26 Juin.)

Corps de Santé militaire. — M. Ruotte, médecin inspecteur, est réintégré dans les cadres.

— Sont nommés : directeur du Service de Santé du 19e corps d'armée, M. Meyer, médecin inspecteur; directeur du Service de Santé du 12e corps d'armée, M. Vignier, médecin principal de 1re classe. (*Journ. off.*, 29 Juin.)

— Est nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe, M. Vauchez, médecin sous-aide-major. (*Journ. off.*, 30 Juin.)

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : Au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Lépine, Tanvet, L'Herminier, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Couvy, Seguin, Guillon, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Millet, Collomb, Delange, Benjamin, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Morin, Genevray, Vogel, Le Coty, médecins aides-majors de 1re classe; au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM Robin, Loupy, Leschi, médecins aides-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 1er Juillet.)

— Sont affectés : En Indochine, MM. Benjamin, Raymond, médecins-majors de 2e classe; Vogel, médecin aide-major de 1re classe;

En Afrique occidentale française, M. Houillon, médecin principal de 1re classe;

A Madagascar, M. Bonneau, médecin principal de 1re classe;

En France, MM. Collomb, Labernadie, médecins-majors de 2e classe;

A l'armée du Rhin, M. Delange, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 2 Juillet.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.*

Oculiste ferait remplacement Paris. *P. M.*, n° 3508.

Clientèle à céder Octobre, environs imméd. Lyon, tr. important chiffre d'affaires dont 9.000 fr. fixes transmissib. Prix à débattre. — Ecr. *P. M.*, n° 3512.

Etudiant médecine, 15 inscr. A. R., marié, sérieux, cherche situation médicale ou paraméd., Midi préfér. Contracter. engagement. — Ecrire *P. M.*, n° 3514.

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco. — Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr : Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

(*Voir la suite, p. 1047.*)

Etud., 8 inscr., cherche occup. méd. ou paraméd. rétribuées pendant vacances. — Ecrire *P. M.*, n° 3521.

On demande à partir Septembre j. fille présentant bien, ay. expérience rayons X, comme opér. radiographe p. cab. dentaire Paris. — Ecr. *P. M.*, n° 3522.

Poste médical, chef-lieu de canton Sud-Ouest, à céder; faible indemnité. — Ecrire *P. M.*, n° 3523.

Laboratoire de bactériologie et Produits pharmaceutiques cherche représent. bien introduit auprès du corps médical. — Ecrire E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

Occasion : Machine statique Gaiffe, moteur 16 v., vibrat. et access. Bon état. Dr H., 48, r. de Ponthieu.

Docteur français, 34 ans, très au courant urologie, peau, libre de Juillet à Octobre, demande remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3527.

Etudiant, scolarité terminée, ferait remplacement Août-Septembre. — Ecrire *P. M.*, n° 3528.

Manipulateur-Radiographe pendant quatre ans, avec les docteurs Castex et Pichon, cherche place, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3529.

A vendre, neuve, *bobine Drault* de 30 cm., pouvant fonctionner sur accus de 20 et 30 volts (transportable) ou sur 110 continu. — Ecr. *P. M.*, n° 3530.

Dame, sér., bonne infirm., médail. S. B. M., cherche emploi externe clin. Textradet, 25, boul. Strasbourg.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

Articles originaux :

RÉALISATION

DE L'ASSISTANCE ET DE L'HOSPITALISATION DES NOURRISSONS MALADES[1]

LES INSTITUTIONS DE PLEIN AIR

Le traitement à domicile et à l'hôpital des nourrissons dont nous avons exposé précédemment les principes et les moyens de réalisation[2] doit être complété par des cures de plein air. Elles peuvent être réalisées suivant trois modalités principales ; 1° les *pouponnières de plein air*; 2° le *placement familial à la campagne*; 3° les *sanatoria marins*.

1° Pouponnières de plein air. — Les asiles de plein air pour nourrissons sont à l'heure actuelle, en France, en nombre très restreint. Aussi la *Société de Pédiatrie*, sur la proposition de Triboulet[3], a voté à l'unanimité le vœu suivant :

Étant donnés les résultats favorables qu'on peut obtenir dans l'élevage des nourrissons convalescents, dans un asile comme celui de Médan (à condition d'y éviter la contagion), résultats qui peuvent abaisser dans une proportion notable de près de 20 p. 100 la mortalité chez les petits convalescents du premier âge, la *Société de Pédiatrie* demande d'urgence la création de crèches de convalescence de plein air, rattachées au fonctionnement des crèches d'hôpitaux d'enfants de Paris.

Les asiles de plein air sont destinés à recevoir les nourrissons atrophiques et hypotrophiques, ceux atteints d'affections gastro-intestinales et broncho-pulmonaires chroniques, de lésions cutanées tenaces comme certains eczémas, les hérédo-syphilitiques, les tuberculeux. Ils s'adressent, en outre, aux convalescents.

Si l'établissement reçoit de jeunes bébés, il doit pouvoir leur procurer l'allaitement naturel grâce à la présence d'un certain nombre de nourrices.

La *durée du séjour* devra être au minimum de trois mois pour chaque enfant. Mais il est im-

1. Voir pour l'ensemble de ces questions l'*Hygiène sociale de l'enfance*, par MM. Nobécourt et Schreiber. 1 vol. in-8 de 596 pages, avec 129 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 30 fr. net.
2. P. Nobécourt et G. Schreiber. — *La Presse Médicale*, 6 Octobre 1920 et 28 Mai 1921.
3. H. Triboulet. — « Une création urgente. Les crèches de convalescence de plein air. *La Clinique*, 8 Novembre 1912. La lutte contre la mortalité infantile par les convalescences de plein air. *Paris médical*, 3 Février 1917.

possible d'établir une limite fixe ; le séjour doit être prolongé jusqu'à guérison complète et paraissant définitive.

Les *pouponnières de plein air pour enfants malades ou débiles* sont généralement situées à proximité des villes où se trouvent les hôpitaux dont elles dépendent.

La *fondation Emile Zola*, à Médan (Seine-et-Oise), ouverte en Septembre 1907 et dirigée par Méry[1], peut recevoir 35 enfants de zéro à deux ans, débiles et atrophiques, envoyés par l'hôpital des Enfants-Malades. Les résultats qu'on y obtient sont bons, comme le démontrent l'étude des courbes pondérales et staturales et l'évolution dentaire. Malheureusement, par suite des défectuosités de l'installation, les enfants s'y trouvent exposés à la contagion ; l'administration est obligée de n'accepter à Médan que les nourrissons ayant déjà contracté la rougeole et l'établissement est souvent fermé pour cause d'épidémies.

Près de Lyon, existe une *Pouponnière de plein air*, dirigée par Péhu. Elle reçoit pendant six ou huit semaines, en été, des bébés atrophiques, rachitiques ou convalescents envoyés par les crèches lyonnaises.

La *Nourricerie Remond*, de Lyon, dirigée par Planchu, remplit le même but.

Paris et Lyon possèdent donc des asiles de plein air pour leurs nourrissons malades, mais le nombre de lits dont ces villes disposent est très insuffisant. D'après Triboulet, 10 pour 100 des enfants admis dans les crèches hospitalières devraient être envoyés en convalescence dans des asiles suburbains. En se basant sur cette proposition, Paris devrait disposer d'une centaine de lits au moins, répartis en un ou plusieurs établissements.

Les pouponnières de plein air doivent être construites et organisées de manière à offrir toutes garanties contre la contagion.

Elles doivent comprendre un certain nombre de petits *pavillons*. Un premier pavillon comportant une dizaine de lits servira de *lazaret*. L'installation de boxes y permettra un isolement individuel rigoureux, pendant les 21 jours qui suivront l'admission de tout nouveau venu.

Plusieurs pavillons de huit à dix lits serviront à hospitaliser les enfants, de préférence avec leurs mères, au sortir du lazaret. La contagion n'étant plus à craindre, des salles communes n'offriront pas de danger.

Un pavillon spécial servira d'*infirmerie*. Il comprendra des boxes et sera destiné à recevoir les enfants dès qu'ils présentent le moindre malaise, pour les séparer immédiatement des autres.

L'installation d'une pouponnière de plein air doit être complétée par la création d'une *cuisine-laiterie* et d'une *vacherie* modèles. Son fonctionnement comporte les mêmes précautions que celles que nous avons déjà indiquées pour le traitement des nourrissons à l'hôpital.

2° PLACEMENT FAMILIAL A LA CAMPAGNE. — La cure de plein air peut également être effectuée au moyen du placement individuel à la campagne, à condition qu'il soit l'objet d'une surveillance médicale des plus strictes.

Chapin[2], en 1902, aux Etats-Unis, a fondé la *Speedwell Société* qui a pour but la création de foyers de placements de ce genre dans la grande banlieue de New-York. Chaque foyer a son centre dans une petite ville ou un village et est surveillé par un médecin assisté d'une infirmière rétribuée.

Chaque foyer comporte de 20 à 40 enfants et on compte en moyenne une infirmière pour 20 enfants.

Depuis sa fondation, en quinze ans, l'œuvre a placé plus de 3.500 enfants. Les résultats sont excellents. Tous frais compris, le prix de la journée revient à 1 dollar 15 ; il est moins élevé que celui de l'entretien d'un enfant dans un asile de la ville.

De semblables centres d'élevage avec placement familial surveillé, pourraient avec grand avantage être annexés aux pouponnières de plein air et être destinés particulièrement aux nourrissons exposés dans leurs familles à la contagion tuberculeuse, ce qui permettrait d'étendre à cette catégorie d'enfants le bénéfice de l'Œuvre Grancher, ainsi que nous l'avons demandé en 1913 au *Congrès du Royal Institute of public health*[3].

Un premier essai de ce genre vient d'être réalisé par le professeur Léon Bernard et M. Debré à l'*hôpital Laënnec*. Les nourrissons menacés sont immédiatement séparés de leurs mères et, après un court séjour à la *crèche* de l'hôpital, ils sont envoyés dans *un foyer familial* créé par une œuvre privée dans le Loir-et-Cher.

3° SANATORIA MARINS. — Les sanatoria marins seraient particulièrement utiles aux nourrissons atrophiques et surtout aux rachitiques : malheureusement, aucun établissement appartenant à l'Assistance publique n'est en état, à l'heure actuelle, de recevoir des enfants de moins de deux ans. Les résultats obtenus à la *Pouponnière P.*

1. H. MÉRY. — « Le fonctionnement de l'asile des débiles de Médan pendant la guerre (1914-1917). *Le Nourrisson*, mars 1919, p. 65.

2. CHAPIN cité par ARMAND-DELILLE. « Le placement familial des nourrissons débiles à la campagne. *Le Nourrisson*, Mai 1919, p. 166.

3. NOBÉCOURT et G. SCHREIBER. — « Préservation de l'enfance du premier âge contre la turberculose. De la nécessité d'éloigner l'enfant dès la naissance du milieu familial tuberculeux. *Congrès du Royal Institute of public Health*, Paris 15-19 Mai 1913.

Budin[1], de Dieppe, dirigée par Poupault, démontrent cependant que les nourrissons supportent fort bien le séjour au bord de la mer et qu'ils en tirent de grands bénéfices. Mais pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable que l'établissement soit organisé spécialement en vue de l'hospitalisation des nourrissons.

Les sanatoria marins seront installés comme les pouponnières de plein air. De même que les établissements similaires pour enfants plus âgés, ils devront être pourvus de vastes galeries de cure d'air et de soleil, donnant directement sur la mer. Leur fonctionnement, par ailleurs, est analogue à celui d'un hôpital ordinaire de nourrissons.

P. Nobécourt et G. Schreiber.

1. Nobécourt. — « La Pouponnière. P. Budin (de Dieppe). *Journal de Médecine de Paris*, Septembre 1912.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique Baudelocque. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de décider l'attribution d'une subvention spéciale en faveur de la consultation de syphilis instituée à la clinique Baudelocque par M. le professeur Couvelaire.

CONCOURS

Service de Santé des troupes coloniales. — Des concours pour les nominations aux emplois d'aides-majors de 2e classe des troupes coloniales, à admettre à l'École d'application du Service de Santé des troupes coloniales de Marseille, à compter du 1er Janvier 1922, en vue du stage réglementaire à y accomplir, avant leur admission définitive dans les corps, s'ouvriront : 1° le 7 Novembre 1921, à 9 heures du matin, à l'hôpital militrire de Strasbourg; 2° le 14 Novembre 1921, à 9 heures du matin à la Faculté de Médecine de Bordeaux; 3° le 21 Novembre 1921, à 9 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon; 4° le 28 Novembre 1921, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris; 5° le 5 Décembre 1921, à 9 heures du matin, à l'hôpital Michel-Lévy, à Marseille.

L'avis et l'instruction, relatifs à ces concours, sont insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre, imprimé par M. Henri-Charles Lavauzelle, éditeur militaire, 10, rue Danton et boulevard Saint-Germain, 118, à Paris.

Ces documents, complétés d'affiches appropriées et d'une courte notice, destinée à renseigner les candidats éventuels à ces concours, sur la situation qui leur est faite et les avantages auxquels ils peuvent prétendre, ont été adressés aux diverses Facultés et écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, ainsi qu'aux directions de l'Assistance publique, où ils pourront être aisément consultés. (*Journ. off.*, 18 Juin.)

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira, le lundi 17 Octobre 1921, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier, pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille.

Conditions du concours. — Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans accomplis, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire un mois avant l'ouverture du concours au secrétariat de la Faculté de Médecine de Montpellier, et y déposer leur diplôme de docteur, leur acte de naissance, et un exemplaire au moins de leurs titres et travaux scientifiques.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — Sont promus : *Commandeur* : M. Pinard, médecin principal de 1re classe. (*Journ. off.*, 12 Juillet.)

Officier : MM. L'Eost, médecin principal de la marine; Battarel, Bonnamy, Laurent, Morisset, Bourdel, Guiraud, Labroy, Arnaud, Rispal, Richerolle, médecins-majors de 1re classe; Frugier, Guinard, Vernet, Bourdin, Lemière, Gaudineau, Robert, Deroche, médecins-majors de 2e cl.: Desfosses, Bardonnet, Schwebisch, Lallement, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 12 Juillet.)

— Sont inscrits au tableau spécial :

Pour *Commandeur* : MM. Deumier, Martin, Gruet, médecins principaux de 1re classe; Armynot du Chatelet, Spillmann, médecins principaux de 2e classe. (*Journ. off.*, 12 Juillet.)

Pour *Officier* : MM. Kalt, médecin principal de 2e cl.; Milian, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 12 Juillet.)

Pour *Chevalier* : MM. Desforges-Mériel, Jacomet, médecins-majors de 1re classe; Audureau, Bénard, Charmont, Constant, Cordonnier, Picot, Roguet, Carpentier, médecins-majors de 2e classe; Laran, médecin aide-major de 2e classe; de Brisson de Laroche, Fosse, Mouchet, Sieur, Villaceque, Jarry, Lafont, médecins-majors de 2e classe; Poirier, Rousseau, Chaumet, Dubois, Garnier, Salicetti, Aubert, Berger, Bourdier, Ducasse, Fontanier, Fonteilles, Fourneau, Gabarra, Gauthier, Guérin, Guyot, Lagarrigue, Leroy, Buizard, Marion, Voyer, Blamoutier, Bourdeille, Charbonnier, Cœurat, Coffinières, Corbel, Crozat, Desprairies, Destré, Deurmie, Duboille, Durieux, Dutech, Faligant, Faujas, Feldstein, Fombeure, Guillon, Hubert de la Rousselière, Jarraud, Lebrun, Lefai, Leschelier, Lorion, Martin, Mathelin, Mazaud, Melin, Michot, Devuns, Lambour, Laurent, Mercklen, Pierre, Chabriat, Gadrat, Gaudin, Guillot, Viel, médecins aides-majors de 1re cl.; Courcières, Dumas, Baudrimont, Le Mee, Lloubes, Lauriac, Maleplate, Monnier, Moussaud, Ferron, Robinovitch, Minon, médecins-majors de 2e classe; Fritsch, Ferrand, Ramijean, Bernardeau, Bezine, Dantier, Dellinger, Despeignes, Dugue, Giraud, Goupille, Pautet, Coutaud, Houel, Lefebvre, Pierre, Bernard, Thébaut, médecins aides-majors de 2e classe; Guillaume, médecin aide-major de 3e classe; Aubert, Boulin, Seguy, médecins de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 12 Juillet.)

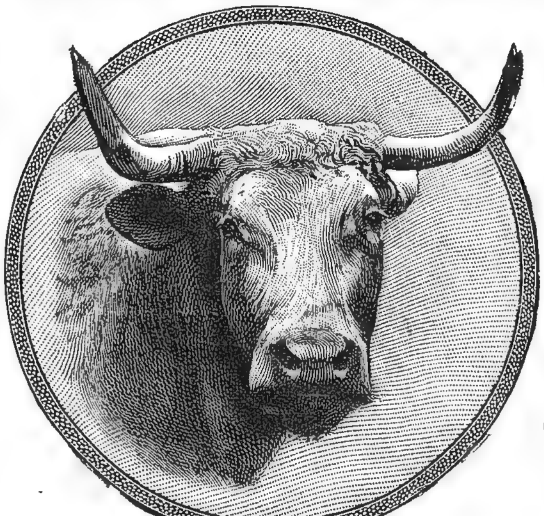
Commémoration du radiologue Leray. — Un Comité local s'est formé à Enghien-les-Bains, sous la présidence de M. Beyraud, pour commémorer la mémoire de M. Leray, qui y vécut quelques années et y mourut, fin Mars dernier, victime des rayons X et de son dévouement à ses malades militaires de l'hôpital de Saint-Brieuc pendant la guerre.

Une plaque commémorative a été apposée, dimanche 10 Juillet, sur la porte de sa maison, sous la présidence de M. Leredu, ministre de l'Hygiène, en présence d'une nombreuse assistance. Des discours ont été prononcés par le maire d'Enghien, MM. Haret, Bellencontre, Rosenthal, Foveau de Courmelles, Zimmern, Beyraud, et par le ministre de l'Hygiène.

On a pu montrer le dévouement médical, et l'innocuité pour les malades des rayons X, ceux-ci ne restant dangereux que pour les radiologues.

Le prix des radiographies dans les hôpitaux. — M. Joseph Denais, conseiller municipal, ayant demandé à M. le Préfet de la Seine s'il ne juge pas opportun de

(*Voir la suite, p.* **1055**.)







ramener au taux ancien de 10 francs le prix de la radiographie dans les hôpitaux, lorsque le sujet est un enfant de moins de 12 ans, par exemple, le prix de 80 francs actuellement réclamé des familles étant souvent rejeté par elles, et les médecins se trouvant ainsi privés d'un moyen d'investigation indispensable à la conservation et au développement de la race, a reçu la réponse suivante :

« Le taux des radiographies externes dans les hôpitaux de Paris n'est pas encore modifié. Il est toujours fixé à 10 francs par opération. A la vérité, une augmentation est en cours d'étude et ce projet sera prochainement soumis au Conseil municipal; mais à l'heure actuelle, le prix de 80 francs ne correspond à aucune partie des tarifs autorisés. L'Administration de l'Assistance publique n'a pas connaissance qu'il ait été appliqué. » (*Bulletin municipal officiel*, 9 Juillet.)

Service de Santé de la marine. — Sont promus : au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Hervé, médecin en chef de 2e classe; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Brunel, médecin principal. (*Journ. off.*, 25 Juin.)

Nécrologie. — On annonce la mort, à Haybes (Ardennes), de M. Jean Porée, ancien interne provisoire des hôpitaux de Paris.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Oculiste ferait remplacement Paris. *P. M.*, n° 3508.

Nord-Est. — Poste rapp. 18 à 20.000, suscep. aug. par confr. actif; pays agréable, à céder pour Octob. Faible indemn. et reprise instr. locomot. à bas prix. — Ecr. Mme Flenner, 1, place Breteuil, Paris (7e).

ZL 1914, 12 HP, 2 places, spid. 2 places, bon état. 8.000 fr. — Urgent — Ecrire *P. M.*, n° 3533.

Jeune docteur, anc. interne, cherche remplacement ou occupation après-midi, à Paris ou banlieue. — Ecrire : Pastor, 33, rue Trézel, Paris.

Etudiant, 26 ans, 16 inscr., très au cour. pratique, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3535.

Dr partant à l'étrang. cède appartement installé Paris. — Dr Popesco, 7, r. Michelet, 1 h. à 3 h.

Médecin français, spécialiste électro-radiologie, meilleures références, désire fonction rétribuée assistant chez spécialiste électro-radiologiste Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3538.

Externe des hôp., 12 inscrip., libre après-midi, demande emploi rétribué. — Ecrire *P. M.*, n° 3539.

Docteur échangerait belle installation médicale à Tunis, contre installation en France, province. — Ecrire *P. M.*, n° 3540.

Poste, 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscept. doubler. Bicyclette suff. Loyer 1.400. Indemn. à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3541.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE
RENDEMENT PROFESSIONNEL DES MUTILÉS

Un vieux proverbe français prétend qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. C'est à cette donnée expérimentale du bon sens ancestral que se sont ralliés instinctivement les Mutilés de la grande guerre. Après avoir traversé d'abord les divers centres de mécanothérapie, puis les multiples œuvres officielles ou para-officielles en faveur des mutilés qui ont poussé, tels des champignons après une pluie d'orage, sur le sol français dans les derniers mois des hostilités, ils ont compris qu'ils devaient compter surtout sur eux-mêmes. Le *Bureau international du travail* faisait ressortir dernièrement que, sur 1.500.000 mutilés français, 15.917 mutilés seulement, soit 1 pour 100, avaient trouvé à se caser dans les *emplois réservés*. La plupart des autres mutilés se sont *débrouillés* tout seuls ou ont tranquillement repris leurs professions d'avant-guerre. A la louange de ces braves gens, disons qu'ils sont arrivés, pour le plus grand nombre, à obtenir un rendement professionnel qui se rapproche singulièrement de la normale.

Entre parenthèses, il est assez difficile de savoir exactement le rendement réel des grands mutilés. Le mutilé est sceptique; il se méfie des enquêteurs, qu'ils soient fonctionnaires ou amateurs; il a toujours la crainte de voir une réduction du taux de sa pension ou une augmentation d'impôts suivre automatiquement la constatation de son bon rendement professionnel. Aussi, à tous les interrogatoires répond-il soit par des plaisanteries, soit par des réponses évasives, soit en mentionnant des salaires de beaucoup inférieurs à ceux qu'il touche réellement.

Au point de vue de la physiologie pratique, il est pourtant singulièrement intéressant de se rendre compte des résultats obtenus par les milliers d'impotents de la grande guerre. Notre éminent confrère, le docteur J. Gourdon[1], qui, pendant la guerre, a dirigé avec un zèle, une compétence admirée de tous, l'école pratique de rééducation professionnelle des mutilés à Bordeaux, vient de publier un livre remarquable sur le *Rendement professionnel des Mutilés*. Il s'est attaché à préciser la place prise dans la vie économique du pays par l'ensemble des impotents de la guerre.

1. J. Gourdon, H. Dijonneau et J. Thibaudeau. — *Le rendement professionnel des mutilés*. 1 vol. in-8 avec 68 figures et graphiques dans le texte. G. Doin, éditeur, Paris.

Pour cela, il a fait une patiente enquête parmi les anciens élèves de l'Ecole de rééducation de Bordeaux et parmi tous les mutilés qui se présentent au centre d'appareillage de la XVIII[e] région pour le renouvellement de leurs appareils.

Toutes les observations que publient Gourdon et ses collaborateurs portent sur les mutilés de la région du Sud-Ouest ayant bénéficié soit de la prothèse du travail, soit de la rééducation professionnelle et souvent des deux. L'enquête porte sur 2.000 grands mutilés.

Les résultats sont, dans l'ensemble, très satisfaisants. La presque totalité de ces 2.000 grands mutilés a repris le travail.

1.231 mutilés ont repris leurs professions d'avant-guerre (1.081 avaient une profession manuelle, 150 des professions intellectuelles ou des emplois).

796 ont appris de nouvelles professions (396 de nouveaux métiers manuels, 340 de nouvelles professions intellectuelles ou de nouveaux emplois).

33 mutilés sont incapables de travailler.

Le rendement professionnel moyen, déclaré par l'ensemble des 2.000 mutilés, oscille entre 60 et 70 pour 100 du rendement normal. Sur 2.000 grands mutilés, on compte 1.042 cultivateurs dont plus des deux tiers (735) ont repris leur profession; sur les 307 autres cultivateurs, un certain nombre ont appris des métiers complémentaires, tels que ceux de vanniers, sandaliers, sabotiers, cordonniers, et, tout en exerçant ces métiers d'appoint, ils s'occupent des travaux accessoires de la ferme.

Citons quelques exemples :

T., 20 ans, atteint de *paralysie des deux membres inférieurs*, ancien cultivateur éduqué dans le métier de vannier avoue gagner 20 francs par jour.

R., 35 ans, *atteint de perforation du poumon droit* et de *paralysie du sciatique poplité externe et du nerf cubital droit*, ancien résinier éduqué dans le métier de *sandalier*, déclare gagner 12 francs par jour.

Pour les *désarticulés du membre supérieur*, le rendement moyen est : pour les désarticulés de l'épaule, 45 pour 100 du rendement normal, pour les désarticulés du coude, du poignet, 80 pour 100.

Pour les *réséqués du membre supérieur*, le rendement moyen est de 60 à 80 pour 100.

Gourdon mentionne : *amputés de bras*, 72, dont 32 ont repris leurs anciens métiers, 37 ont été éduqués dans un nouveau métier; le rendement est satisfaisant, la majeure partie des mutilés avouent un gain normal ou un gain de 9 à 16 francs par jour.

Amputés d'avant-bras : 57, dont 35 ont repris leurs anciens métiers, 18 ont été éduqués dans un nouveau métier; le rendement pour les agriculteurs se rapproche de la normale, pour les ajusteurs, il est de 20 francs par jour, pour les autres, il est de 50 pour 100 du rendement normal.

Amputés des deux avant-bras : 4, dont 2 ont repris leurs métiers, 1 a été éduqué, 1 ne travaille pas. Le rendement pour les 2 cultivateurs ayant repris leurs métiers est de 45 pour 100.

Pour les *amputés de mains*, le rendement moyen est : pour les cultivateurs et traceurs sur métaux 80 pour 100, pour le menuisier 40 pour 100.

Pour les blessés ayant des lésions nerveuses du membre supérieur, le rendement moyen est de 60 à 70 pour 100 du rendement normal chez les blessés atteints de *lésions du nerf radial*, il est aussi de 60 à 70 pour 100 pour les *lésions du nerf cubital*.

Pour les *réséqués du membre inférieur*, le rendement moyen avoué est : pour les réséqués de hanche, d'un genou, d'un pied, 80 pour 100; pour deux réséqués des deux genoux, 60 pour 100.

Pour les *désarticulés du membre inférieur*, le rendement moyen a varié de 45 pour 100 pour les désarticulés de la hanche, à 90 pour 100 pour les désarticulés du genou.

Pour les *amputés de cuisse*, le rendement moyen est de 50 pour 100 pour les cultivateurs, de 75 pour 100 pour les manœuvres, de 80 pour 100 pour les autres métiers de force.

Pour les *amputés de jambe*, le rendement moyen peut être évalué dans l'ensemble à 80 pour 100; il est sensiblement le même pour les *amputés de pied*.

Pour les blessés ayant des *lésions du nerf sciatique*, le rendement moyen est de 75 pour 100 du rendement normal.

Tous ces chiffres sont réellement très suggestifs : les mutilés représentent, dans la vie économique du pays, des éléments de travail très appréciables. La façon dont ils se sont réadaptés à leurs anciens métiers, ou adaptés à de nouvelles professions, la façon dont ils ont dédaigné les emplois officiels indique bien la voie dans laquelle doivent s'engager tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes, à la fois physiologiques et sociaux.

Le Mutilé moderne entend toucher l'indemnité à laquelle il a droit, mais ne veut plus être parqué comme un être sans valeur dans de glorieux bâtiments d'Invalides ou dans de plus modernes sanatoria. Il entend vivre à sa guise, « *comme tout le monde* », faire ce qui lui plaît. Ce qui est vrai du mutilé de la guerre, est vrai également du mutilé du travail.

Nous médecins, nous pouvons beaucoup pour aider les blessés dans leur courageuse tendance à rester malgré tout des hommes libres, des hommes de travail :

1° En soignant les blessures d'une façon plus parfaite, en intervenant dès l'abord par une chirurgie plus active, puis en veillant plus attentivement à la récupération des fonctions.

2° En fournissant aux mutilés, dès leur cicatrisation, les moyens de faire leur rééducation

professionnelle d'une façon plus parfaite et plus rapide qu'ils pourraient le faire par leurs propres ressources.

3° En étudiant physiologiquement et en réalisant des appareils de prothèse véritablement utiles.

A ce point de vue, le philosophe ne peut s'empêcher de sourire à la façon dont l'armistice a fait évaporer la plupart de ces dévouements qui s'empressaient si nombreux autour des mutilés dans la dernière partie de la guerre et qui faisaient éclore chaque jour de nombreux appareils.

Depuis la date mémorable de l'armistice, aucun progrès réel n'a été fait en prothèse, malgré le nombre considérable des mutilés qui affluent dans les centres d'appareillage. On voit de plus en plus dans les rues des *manches vides*; les mutilés relèguent aux greniers les beaux appareils de cuir et d'acier nickelé qui ont coûté si cher au budget, dans le temps où le cuir et l'acier étaient rares et auraient pu être employés plus utilement ailleurs. De tous côtés, on voit le *vieux pilon* supplanter l'élégante jambe dite américaine.

N'exagérons rien cependant : Un certain nombre de confrères et d'hommes de cœur ont continué à s'intéresser aux mutilés et à leur rééducation. Il existe encore des écoles où sont étudiés avec zèle et persévérance les moyens de réentraîner les impotents à l'exercice de leurs anciennes professions ou de nouveaux métiers. Le rendement de ces écoles n'est pas négligeable. L'exemple que nous donne MM. Gourdon, Dijonneau et Thibaudeau n'est pas unique en France. Espérons qu'un jour viendra où les petits feux, qui couvent, çà et là, sous la cendre, se fusionneront pour former sur le territoire français quelques grands foyers d'étude où sera travaillée, loin des souffles nocifs de la politique, cette question si importante au point de vue théorique et pratique, L'APPLICATION DE LA MACHINE HUMAINE A LA CONSTRUCTION ET A LA DIRECTION DES MACHINES INDUSTRIELLES.

P. DESFOSSES.

LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Lasse... momentanément d'adresser à l'Admiration des vœux stériles, la Société médico-psychologique s'est tournée vers ses jeunes sœurs, les Sociétés de médecine mentale et de psychiatrie, et toutes les trois, réunies en séance plénière, le 31 Mai dernier, ont décidé : 1° la célébration en 1922 du centenaire de la découverte de la paralysie générale; 2° l'organisation d'une réunion psychiatrique annuelle analogue à la réunion annuelle de la Société de neurologie.

Ce sont les Anglais qui, les premiers, ont eu la pieuse pensée de célébrer le centenaire de la découverte de Bayle dont la thèse sur l'*arachnitis* date de 1822. Nos confrères anglais seront donc priés à cette solennité, ainsi que les médecins des pays alliés et de langue française, et un pèlerinage s'imposera à la Maison Nationale de Saint-Maurice, où l'on évoquera ces magistrales figures de l'Ecole de Charenton, les Bayle, les Calmeil, les Esquirol, les Royer-Collard... au milieu des cris des poupons et des ris de leurs mamans.

La première réunion psychiatrique annuelle aura lieu à l'occasion de cet anniversaire; les membres correspondants et associés étrangers des trois sociétés de médecine mentale y prendront part et les membres de la Société de neurologie seront invités à y assister. Déjà, à cette séance préparatoire, à laquelle il avait été convié, le secrétaire général de la Société de neurologie, M. Meige, a échangé avec son collègue de la Société médico-psychologique, M. Colin, des propos pleins de promesses pour un rapprochement neuro-psychiatrique.

La veille s'était tenue la séance ordinaire de la Société médico-psychologique. M. Cellier avait apporté une étude intéressante sur *Les mélancoliques anxieux persécutés*. Chez 4 malades qu'il avait observées à la Salpêtrière, dans le service de son maître, M. Séglas, l'auteur n'avait pas rencontré l'idée délirante d'auto-accusation classique, mais des idées de persécution, et celles-ci ne pouvaient être rapportées à une constitution paranoiaque dont les malades n'offraient aucun élément, ni orgueil, ni méfiance, ni tendance paralogique, mais à la seule anxiété mélancolique.

Le même jour, M. Naudascher concluait de ses recherches *sur la tension artérielle habituelle chez les anxieux* qu'elle est variable et non en rapport avec l'état affectif de ces malades.

A la séance du 27 Juin, M. Ducosté, dans une *note complémentaire sur le traitement de l'épilepsie par le gardénal*, s'est montré encore plus optimiste que dans une note précédente, l'adjonction au gardénal de petites doses de caféine et de belladone lui ayant paru supprimer les inconvénients de ce médicament. Les observations modératrices de certains de ses collègues, de M. Toulouse, en particulier, qui préconise toujours le traitement bromuré associé au régime déchloruré, n'ont pu ébranler la solide conviction de M. Ducosté.

Mlle Badonnel, à l'occasion de *quatre cas d'acidose chez des mélancoliques anxieuxes* qu'elle avait étudiés dans le service de M. Legrain, a rappelé l'importance des troubles somatiques dans les états anxieux.

Enfin M. Naudascher, ayant poursuivi ses recherches avec M. Martimor sur les *variations de la pression artérielle d'après certains états émotifs*, confirme ses précédentes conclusions, les hautes pressions s'étant montrées à ces auteurs fonction de l'état d'agitation des malades et non de celui de leur humeur.

R. MALLET.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

L'EAU DALIBOUR

L'inventeur de cette veille préparation, justement remise en honneur dans la pratique dermatologique par M. Sabouraud, nous est bien connu grâce à l'étude d'une profonde érudition que lui a consacrée l'un de nos plus éminents historiens médicaux, M. Paul Dorveaux[1]. Jacques Dalibour, qu'on a confondu à tort avec Jean Ailleboust, médecin d'Henri IV, fut reçu maître en chirurgie, le 18 Septembre 1677, à Paris où il s'établit près de la Sorbonne, rue Neuve-de-Richelieu; mais, ayant obtenu la charge de chirurgien-major de la gendarmerie, il dut suivre les gendarmes de la garde du roi dans les nombreuses guerres auxquelles ils prirent part. C'est ce qui l'empêcha d'assister, en 1691, à la pose de la première pierre de l'amphithéâtre de Saint Côme, comme il y avait droit, en sa qualité de quatrième prévôt de la communauté des maîtres chirurgiens de Paris. Au cours de ses campagnes, il imagina « sa fameuse eau dite d'Alibour, ou plus exactement Dalibour, dont la découverte, située aux environs de l'année 1700, intéressait tout particulièrement les armées de Louis XIV ». En 1713, nous le retrouvons domicilié rue de la Harpe et en 1720, rue du Foin, où il mourut en Décembre 1735. Il faisait partie, en qualité d'académicien libre, de l'Académie royale de chirurgie, fondée en 1731 par Mareschal et La Peyronie : son éloge fut prononcé par Morand, secrétaire de la Société, qui s'exprima en ces termes : « M. Dalibour a occupé longtemps et avec distinction le poste de chirurgien-major de la gendarmerie, où il s'était rendu très recommandable par la grande pratique qu'il y avait acquise dans tous les cas qui se présentent à un chirurgien d'une grande réputation engagé depuis longtemps à servir dans les troupes. » La reproduction d'un beau portrait de Dalibour orne le travail de M. Dorveaux : les traits, d'une régularité classique, ne manquent ni d'intelligence, ni de distinction.

En 1760, un petit-fils de Dalibour, Louis Amand Gaussin, apothicaire major des camps et armées du roi, fit paraître dans le *Mercure de France* un avis au public touchant les remèdes, « fruit des méditations et des études profondes de feu M. d'Alibout (*sic*) », son grand-père. On y voit annoncés : une liqueur pour la guérison des fleurs blanches, une autre contre les gonorrhées invétérées, un baume souverain pour la guérison parfaite des fistules au fondement, une liqueur très éprouvée contre la rétention d'urine, une poudre purgative pour les pauvres « qui coûte 5 sols le paquet qui produit de bons effets », enfin « la fameuse eau d'Alibout qui porte le nom de son auteur, il y a plus de soixante ans. On sait combien elle est excellente pour toutes sortes de plaies, blessures, coups d'épée, de sabre, de tous instruments tranchans, contondans ».

Quand cette annonce parut, l'eau d'Alibour avait cessé d'être un remède secret : on en trouve dans Le *Nouveau parfait maréchal* de Garrault (1741) la formule qui est la suivante : Couperose blanche en poudre 2 onces, vitriol bleu ou de Chypre en poudre 1/2 once, safran, camphre ãã 1 gros, eau 2 pintes. Cette formule fut reproduite successivement, avec des modifications, par Lafosse, Huzard, l'abbé Rozier, Le Bas et Cadet de Gassicourt. C'est celle de ce dernier que nous employons actuellement et dont voici la composition : Sulfate de cuivre 20 gr., sulfate de zinc 70 gr., safran pulvérisé 4 gr., camphre 10 gr., eau commune 2 kilog.

Si l'eau d'Alibour n'a pas l'honneur de figurer au codex, elle a, du moins, celui, très mérité, d'avoir été réhabilitée par un maître de la dermatologie, M. Sabouraud, et consignée dans les fastes de l'histoire par un maître de l'érudition, M. Paul Dorveaux.

HENRI LECLERC.

1. PAUL DORVEAUX. — « Historique de l'eau d'Alibour. *Bull. des Sc. pharmacologiques*, n° 7-8, Juillet-Août 1915.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

NOTE DE MÉDECINE PRATIQUE

TRAITEMENT DE LA PELADE

M. E. Pinoy[1], escomptant une origine parasitaire de la pelade, traite *préventivement tout le cuir chevelu* comme le conseille Sabouraud.

1° Passer sur *toute* la tête, tous les soirs avant de se coucher, la pommade suivante :

Sulfate de cuivre	2 gr. 50
Eau	q. s. pour dissoudre complètement.
Lanoline	ãã 25 gr.
Vaseline	

2° Enlever la pommade le lendemain matin avec la lotion suivante :

Eau de Cologne.	300 gr.
Teinture d'iode.	LX gouttes.

3° Frotter les plaques avec un tampon imbibé de baume de Fioravanti.

Dans ces conditions, des pelades qui marchaient manifestement vers la décalvante, ont régressé et la repousse a commencé à se faire parfois en moins d'un mois.

1. E. PINOY. — « Traitement de la pelade et considération sur son étiologie ». *Bull. de la Soc. de Path. exotique*, n° 5, 1921.

CORRESPONDANCE

Je lis, dans *La Presse Médicale* du 14 Mai 1921, la lettre de M. Fiolle « A propos de l'avion sanitaire ».

Si mon honorable confrère s'était reporté aux articles ou communications de M. Foveau de Courmelles ou aux nôtres, il aurait pu se convaincre que nous n'avons jamais prétendu nous approprier «l'idée d'utiliser l'avion pour venir au secours des blessés».

Il aurait trouvé entre autres, dans *Maroc-Revue*, d'Avril 1920, p. 278 : « L'un de nous se rappelle en effet une conférence faite en 1911 ou 1912, à la salle

de la Société Industrielle de Lille, par une aviatrice de la première heure, sur l'utilisation de l'avion pour la recherche des blessés... Puis vinrent les essais de Cody en Angleterre, qui paraissent n'avoir donné que des résultats incertains, puisque les années passent sans que de nouvelles tentatives soient faites, bien que le sénateur Reymond eût conseillé de construire des avions sanitaires... M. Chassaing, député, songea à utiliser l'avion pour transporter à l'arrière des blessés graves. De là naquit « l'avion sanitaire » dont l'utilisation au Maroc et dans le Sud-Algérien a permis la conservation de vies précieuses. »

Dans tous ces essais, il s'agissait seulement de recherche et de transport des blessés. L'« Aérochir » procédait d'un principe différent (Académie de Médecine, 3 Septembre 1918) : il constituait une sorte d'ambulance chirurgicale volante, d'où le nom *l'Aérochir* par opposition à *l'Autochir*. Mon honorable confrère, M. Chassaing. que j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises pendant la période de nos essais, n'a jamais songé à réclamer la paternité du mot « Aérochir » qui ne figure dans aucune publication antérieure aux comptes rendus de l'Académie de Médecine du 3 Septembre 1918.

M. Fiolle semble nous faire grief d'avoir breveté notre appareil. Je pense que cette précaution ne représente pas un défaut dans les caractéristiques de l'appareil et ne diminue pas sa valeur; mais M. Fiolle sera le premier à regretter son sous-entendu s'il consulte les comptes rendus de l'Académie de Médecine et la date des brevets. Il se rendra compte que les projets avaient été remis le 21 Février 1918 au ministère des Inventions, c'est-à-dire mis entièrement à la disposition du Service de Santé. De plus, une souscription avait été ouverte en vue de constituer deux escadrilles portant les noms de Pozzi et Reymond.

Si, par suite d'une insuffisance de documentation, qui eût été excusable étant donnée notre situation militaire, nous avions ignoré l'existence d'essais antérieurs, nous aurions volontiers confessé notre ignorance; mais nous avons suffisamment insisté sur les essais de nos prédécesseurs ou contemporains plus influents pour que je me permette cette rectification définitive.

A. Tilmant.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BRESIL

Récife. — L'état-major de la Faculté de médecine de Récife est ainsi composé : *directeur*, prof. Gouvéra de Barros (neurologie); *sous-directeur*, prof. Alcides Codeceira (psychiatrie); *secrétaire*, M. Durval-Rabello; *trésorier*, prof. Alfred de Meveiros (chimie). Les cours sont professés à l'hôpital Pedro II, (polyclinique); — à l'Institut Pasteur — son directeur est M. le prof. Octavio de Freitos (microbiologie); — à la Morgue — directeur, M. le prof. Ascanio Peixoto (médecine légale); — les cours théoriques aux écoles de pharmacie et d'odontologie et à la Maternité qui est en voie de construction et qui sera la plus majestueuse de l'Amérique latine; son directeur est M. le prof. Bandeira Filho (clinique obstétricale). Les bâtiments de cette *Maternité* coûteront 3 millions de francs.

GUYANE [1]

La Guyane française a toujours eu une réputation d'extrême insalubrité, réputation actuellement injustifiée d'ailleurs, car si l'Européen veut bien s'y soumettre aux règles indispensables de l'hygiène coloniale, il s'y porte aussi bien qu'aux Antilles.

Evidemment le paludisme, bien qu'en voie de diminution, y est encore la maladie dominante, et la lymphangyte endémique des pays chauds très fréquente, mais on ne peut pas nier que, depuis une quinzaine d'années surtout, la morbidité et la mortalité de la population libre de la Guyane ont diminué d'une façon très appréciable.

Il n'en est pas de même dans la population pénale. On peut admettre que depuis 1852, pendant une période de 70 ans, la mortalité a oscillé entre 50 et 65 pour 100 de l'effectif.

Le paludisme y figure pour 47 pour 100 (de 1868 à 1880), et seulement pour 38 à 33 pour 100, de 1909 à 1918.

L'ankylostomiase fait aussi beaucoup de ravages (75 pour 100 des condamnés sont porteurs d'œufs d'ankylostomes).

C'est donc contre cette double endémicité qu'il faut lutter. L'usage des maisons grillagées de toiles métalliques doit se généraliser, et la quinine préventive doit être obligatoire. Les hommes nouvellement arrivés doivent être soumis à une visite médicale scrupuleuse qui permettra d'éliminer les malades et les malingres et de n'envoyer sur les chantiers que des hommes robustes. Les camps doivent être pourvus d'eau potable, et les hommes revenant du travail doivent pouvoir se laver à grande eau.

Le port de la chaussure doit être obligatoire. Il y aurait lieu aussi de combattre l'alcoolisme qui constitue une des plaies du bagne.

Mais ce n'est pas tout que de préserver l'individu contre les dangers au milieu duquel il vit, il faut aussi veiller à sa résistance physique, et pour cela la ration alimentaire doit répondre au travail fourni.

Actuellement, tous les condamnés ont la même nourriture ou à peu près : le matin une soupe avec un morceau de viande bouillie (125 gr. environ), le soir un plat de légumes secs, du riz le plus souvent. La ration de pain bis a été porté de 400 à 750 gr.

Cette nourriture est absolument insuffisante pour ceux qui, sous un soleil torride, travaillent aux chantiers forestiers ; dans la ration alimentaire du forçat, les graisses et les albuminoïdes ne sont pas en quantité suffisante et l'absence de vitamines peut expliquer des cas de béri-béri que l'on a constatés au bagne.

Une main-d'œuvre nourrie dans de pareilles conditions ne peut rendre aucun service appréciable. Il faut accorder une ration normale à ceux qui effectuent le travail imposé, et des bons supplémentaires à ceux dont le travail et la conduite ne laissent pas à désirer — c'est le principe de la gratification alimentaire qu'il faut généraliser. D'ailleurs, c'est la méthode employée par une Société forestière qui vient de s'établir en Guyane française et qui utilise la main-d'œuvre pénale, méthode qui donne des résultats remarquables, aux deux points de vue physique

1. W. Dufougeré. — « De l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre pénale en Guyane ». *Bull. de la Soc. de path. exotique*, n° 5, 1921.

et moral. L'homme qui, par le travail, a la possibilité d'améliorer sa situation ne cherche pas à s'évader; il ne se décourage pas et a quelques chances de s'amender.

Le travail non rétribué, sous quelque forme que ce soit, n'a jamais rien produit.

PÉROU

Le professeur Escomel vient de publier des pages extrêmement intéressantes sur la chirurgie et la médecine chez les Péruviens de l'empire Inca avant la conquête espagnole.



Fig. 1. — Vase préhistorique du Pérou reproduisant les lésions cicatricielles consécutives à une blastomycose de la face (E. Escomel).

A cette époque, les Péruviens pratiquaient, d'une façon courante, la craniectomie décompressive; ils connaissaient l'anesthésie à la cocaïne.

Sur les vases que les artistes de cette époque ont modelés, on trouve reproduites, d'une façon admirable, maintes lésions qui ressemblent à s'y méprendre aux lésions cicatricielles qui surviennent à la suite de la Leistomaniose ou de la Blastomycose. Le professeur Escomel met en parallèle des photographies de vases Inca anciens et des photographies de malades vivants; le rapprochement de ces photographies est éminement suggestif.



Fig. 2. — Vue préhistorique du Pérou reproduisant un bec-de-lièvre unilatéral (E. Escomel).

(Edmond Escomel : *Science et art dans la préhistoire péruvienne.*)

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Point de départ légal d'une pension.

D. — *Mis hors cadre par décret ministériel du 4 Mars 1918, pensionné temporaire le 24 Juillet 1921, quelle est dans ces conditions, en droit administratif militaire, le point de départ légal de ma pension (date de ma mise hors cadres ou 24 Juillet 1921)?*

Si la date légale était celle de ma mise hors cadres, devrais-je toucher des arrérages et ne serais-je pas ainsi pensionné définitif, puisque entre la première visite et la date de la cessation de ma pension temporaire, il se serait écoulé plus de 4 ans?

R. — L'article 3 de la loi du 31 Mars 1919 stipule que : « le point de départ de la pension est fixé au jour de la décision prise par la Commission de réforme ».

Quand il s'agit d'un militaire dont le droit a été immédiatement reconnu, point d'embarras: le point de départ est fixé au jour de la radiation des contrôles. Il n'en est pas de même pour le militaire réformé sans pension ou mis hors cadres. Le rapporteur de la loi au Sénat, M. Henry Chéron, considère que, pour ces derniers, *la date d'entrée en jouissance de la pension devra être fixée au jour où le militaire a été reconnu impropre au service.*

En conséquence, vous avez droit aux arrérages depuis votre mise hors cadres, le 4 Mars 1918, point de départ légal.

Ces arrérages vous seront rappelés le jour où le ministre des Pensions aura statué sur les propositions faites par le C. S. R. de votre région.

Ces propositions, généralement, sont examinées par ordre de gravité : aussi armez-vous d'un peu de patience.

Les pensions temporaires sont concédées pour *deux années* (art. 7).

Le titre *provisoire* que vous avez dû recevoir ne comporte que 4 ou 5 coupons (1 par trimestre); aussi vous appartiendra-t-il d'en réclamer un deuxième à l'intendance, à moins que vous ne receviez un titre définitif.

Enfin, il est infiniment probable que votre titre *provisoire* sera rendu *définitif*, puisque le 4 Mars 1922 (*délai maximum de quatre ans, à dater du point de départ légal*), vous bénéficierez des dispositions de l'article 7, qui stipule que : « A *l'expiration de cette période de 4 années, la pension temporaire est convertie en pension définitive ou bien supprimée, sous réserve toutefois, de l'application de l'art.* 68 *de la loi* : », à moins que le ministre ne prenne l'initiative de vous faire visiter avant l'expiration des quatre années, ce qui est peu probable.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Hygiène sociale de l'enfance, par P. Nobécourt, professeur de clinique médicale infantile à la Faculté de Paris, et G. Schreiber, ancien chef de clinique adjoint à la Faculté. 1. vol. de 596 pages, avec 129 figures dans le texte (*Masson et Cie*, éditeurs). Paris, 1921. — Prix : 30 francs net.

Au moment où, après la plus meurtrière des guerres, médecins et sociologues s'efforcent de trouver les moyens soit d'accroître la natalité française si déficiente, soit de diminuer la mortalité infantile afin de tirer le meilleur parti possible de notre faible natalité, un ouvrage d'ensemble sur l'hygiène sociale de l'enfance s'imposait. Cet ouvrage vient donc à son heure, et nul n'était plus qualifié que le professeur Nobécourt et son élève Schreiber pour écrire un ouvrage de ce genre, qui est à la fois un ouvrage de médecine infantile et de sociologie de belle facture et de haute portée pratique.

La première partie de l'ouvrage traite de *la première enfance*. A côté d'une étude sur la mortalité infantile et l'hygiène individuelle des nourrissons, on y trouvera tout ce qu'il importe de savoir sur les consultations de nourrissons et gouttes de lait, les chambres d'allaitement, les crèches, les pouponnières; les auteurs y exposent enfin les mesures législatives destinées à la protection de la première enfance, et consacrent un chapitre aux œuvres de protection de la première enfance, à l'assistance publique et privée.

La deuxième partie étudie l'*hygiène sociale de la moyenne et de la grande enfance*. Elle constitue un véritable traité d'hygiène scolaire, et sera particulièrement appréciée des médecins scolaires et aussi de tous les éducateurs et de bien des parents. Les auteurs y envisagent l'enfant normal et l'anormal dans la période scolaire et aussi dans l'atelier, au cours de l'apprentissage.

La troisième partie est réservée à la *prophylaxie des maladies transmissibles*, telles qu'on la conçoit actuellement.

La quatrième partie s'occupe de l'*assistance et du traitement des enfants malades, de l'assistance des enfants abandonnés*. On y trouvera de remarquables chapitres sur l'hygiène des hôpitaux d'enfants et le traitement des enfants à domicile, et sur les questions d'assistance aux enfants abandonnés, chapitres pour la rédaction desquels les auteurs utilisent la grande expérience qu'ils ont acquise d'une collaboration prolongée avec leur maître, le professeur Hutinel, tant à l'hospice des Enfants-Assistés qu'à l'hôpital des Enfants-Malades.

Il y a lieu de féliciter hautement et de remercier les auteurs de cet ouvrage; il sera le bienvenu non seulement de tous les médecins, qui ont besoin d'être au courant de ces questions, mais aussi des sociologues et des universitaires, des parents qui s'intéressent à la santé et à l'avenir de leurs enfants, et aussi des grands industriels, qui tous s'intéressent à ces questions, les uns pour se conformer à la loi, d'autres par pure philanthropie, beaucoup, enfin, parce qu'ils savent qu'il n'y a pas de meilleur moyen de s'attacher leurs collaborateurs que de s'intéresser à leurs enfants. Mais la philantrophie a besoin d'être guidée : le livre de MM. Nobécourt et Schreiber indiquera à chacun ce qu'il faut faire et comment il faut le faire pour réaliser en pratique l'hygiène sociale de l'enfance.

L. Rivet.

Electrothérapie appliquée à l'Urologie, par Denis Courtade. Préface de M. le professeur Legueu. Un vol. de 244 pages avec 37 figures. (Librairie *Le François*, Paris.) — Prix : 18 francs net.

L'auteur qui est, si on peut ainsi parler, un spécialiste dans la spécialité, résume dans ce volume les résultats de ses recherches personnelles et les conclusions de la longue expérience qui le fait considérer par les électrothérapeutes comme le maître incontesté de cette partie de leur art.

Les *notions d'électricité médicale* exposées dans les quatre premières leçons seront particulièrement goûtées des non-initiés qui y trouveront, exposés d'une façon claire et précise, tous les renseignements sur la physique, l'instrumentation et les effets physiologiques nécessaires pour comprendre les indications, la technique et les résultats des divers procédés.

Les 3 leçons suivantes s'occupent des *troubles fonctionnels d'origine nerveuse*. Les rapports du système nerveux avec l'appareil génito-urinaire servent de préambule aux traitements des différentes névralgies et hyperesthésies. Puis, après une étude de la physiologie des muscles vésico-urétraux, sont exposés les traitements des différents troubles moteurs : les diverses espèces de paralysies vésicales, le spasme de l'urètre, la pollakiurie, l'incontinence nocturne d'urine, la spermatorrhée.

La 8e leçon, intitulée *ionisation*, étudie les effets chimiques du courant continu et la pénétration médicamenteuse électrique.

Le traitement des *affections organiques* fait l'objet des leçons 9 et 10; citons parmi les sujets les plus importants : la vessie : Courtade s'est particulièrement occupé de l'application de l'ionisation aux cystites; les courants de hautes fréquences sont le traitement à l'ordre du jour pour la destruction des tumeurs vésicales; — la prostate : les prostatites sont justiciables à la période aiguë des hautes fréquences, à la période chronique soit des hautes fréquences, soit de l'électromassage. L'hypertrophie prostatique peut être traitée par le radium ou les rayons X; mais on peut aussi, grâce aux effets destructeurs de certaines applications de hautes fréquences, réaliser des prostatostomies ou des prostatectomies partielles rétablissant la perméabilité de l'urètre; — l'urètre : la grosse question des urétrites

et celle encore plus importante des rétrécissements sont exposées et discutées longuement.

Comme on le voit, cet ouvrage est très complet; mais ce que n'a pu mettre en lumière cette sèche analyse, c'est le sens clinique, et l'esprit critique dont sans cesse fait preuve l'auteur. C'est ainsi qu'il est tout à fait intéressant de constater le rôle important — quoique justement réduit en comparaison des affirmations de certains — qui est dévolu par les milieux classiques et officiels, à l'électrothérapie dans la cure des rétrécissements. Ce livre excellent, qui rend grand service aux praticiens et aux spécialistes, a d'ailleurs remporté le succès qu'il mérite, puisque (la première, publiée quelques semaines avant la guerre, étant épuisée) c'est la 2e édition qui nous est présentée aujourd'hui.

A. Laquerrière.

LIVRES REÇUS

2517. **Précis de microscopie : technique, expérimentation, diagnostic**, par le Dr Langeron, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris. 3e édition. 1 vol. de 96 pages, avec 292 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 30 francs ; cartonné, 34 francs.

2518. **Hygiène sociale de l'enfance**, par les Drs Nobécourt, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et Schreiber, chef de clinique infantile adjoint à la Faculté de Paris. 1 vol. de 608 pages, avec 130 figures (*Masson et Cie*, éditeurs. — Prix : 30 francs.

2519. **Manuel d'embryologie**, par Christian Champy, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. 1 vol. de 228 pages, avec 159 figures et des planches en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 12 francs.

2520. **Localisation et extraction des corps étrangers par la double projection**, par le Dr Manoel de Abreu, ancien chef de laboratoire de radiologie à l'hôpital Franco-Brésilien. 1 vol. de 94 pages, avec 21 figures et 1 planche hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 francs.

2521. **Etudes de Biophysique. L'Energétique de la vie**, par Stéphane Leduc, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes, correspondant de l'Académie de Médecine. 1 vol. de 196 pages (*Poinat*, éditeur).

2522. **Pour refaire la race. La méthode naturelle du lieutenant de vaisseau Hébert** exposée par Paul Vuibert. Une brochure de 46 pages (*Vuibert*, édit.). — Prix : 2 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 2 (Mars-Avril 1921).

Travaux originaux.

V. Putti. — Le cerclage au ruban dans le traitement des fractures.

V. Rochet. — Les affections chirurgicales de la vessie basse.

E. Destot. — Poignet et Rayons X.

L. Thévenot. — La tuberculisation de la loge rénale après néphrectomie pour tuberculose.

P. Bonnet et L. Barbier. — Notes pour servir à l'anatomie des vaisseaux mammaires internes.

P. Bonnet et L. Barbier. — Les ruptures secondaires par arrachement des vaisseaux mammaires internes dans les fractures ouvertes du sternum.

R. Leriche et Policard. — Modifications de la circulation capillaire au cours des crises de la maladie de Raynaud.

Société de chirurgie.

Séances des 16 Décembre 1920 et de Janvier 1921.

Les renseignements concernant la publication de tableau des cours devront parvenir le **samedi, dernier délai**, *à* M. Vitoux, *à* La Presse Médicale, 120, *boulevard Saint-Germain, pour pouvoir figurer dans le tableau du* **samedi suivant**.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

Enseignement Médical

PROGRAMME DES COURS, LEÇONS ET CONFÉRENCES

Du 25 au 30 Juillet 1921

LUNDI 25 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. Gosset : Opér.

Clin. Tarnier. — 10 h., Consult. nourrissons.

Clin. Baudelocque. — 11 h., M. Couvelaire : Présentation de malade.

Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière. — 10 h., Opér.

Charité. — 9 h. 1/2, M. Devraigne : Femmes enceintes. Causeries clin. — 10 h. 1/2, M. Sergent : Démonstrations radiologiques sur les malades du service et de la policlinique externe.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. Cantonnet : Consult. expliquée. Présent. d'affections oculaires courantes.

Lariboisière. — 9 h., serv. M. Cunéo, M. Picot : Opérations. — 10 h., consultation, M. Toupet : Petite chirurgie.

St-Antoine. — 9 h. 1/2, M. Claude : Consult. cliniques sur les maladies nerveuses et mentales.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. Savariaud : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. Hudelo : Examen des malades.

Boucicaut. — 10 h., M. Funck-Brentano : Femmes enceintes.

Necker. — 9 h., M. Robineau : Exam. malades. — 9 h., M. J. Hallé : Examen nourrissons.

Tenon. — 10 h., Cons. méd., M. Lian : Examen clinique des rénaux.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavillon de la Grille, M. Pierre Marie : Exam. des malades du service.

Hosp. Ivry. — 9 h. 1/2, M. Armand-Delille : Sémiologie de l'appareil respiratoire.

Hôp. Ménages. — 9 h. 1/2, M. Alglave : Examen à la consultation des malades nouveaux.

Disp. Furtado-Heine. — 9 h. 1/2, M. Paul-Boncour : Consult. enfants anormaux et arriérés.

Hôpital maritime de Berck. — 9 h., M. Sorrel : Opérations pour tub. osseuses.

(*Voir la suite, p.* **1069**.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René Vincent
DRAEGER

MARDI 26 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 17 h., M. BEZANÇON : L'immunité.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérations. Exposé clinique.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h. 1/2 : Cours de perfectionnement.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécologique.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Femmes enceintes. Causeries clin. Manœuvres obst. — 10 h., M. SERGENT : Exercice de médecine pratique et causeries cliniques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée. — 10 h., M. CHEVASSU : Explorations urinaires.

Saint-Antoine. — 9 h., M. COYON : Cours de sémiologie. — 9 h., M. SIREDEY : Gynécologie médicale. — 9 h. 1/2, M. BENSAUDE : Examens rectoscopiques et œsophagoscopiques.

Saint-Louis. — 9 h., M. HUDELO : Examen des malades. — 9 h. 1/2, service d'oto-laryngologie, M. LEMAITRE : Présentation clinique des malades de la consultation.

Laënnec. — 9 h., M. LAIGNEL-LAVASTINE : Consultation neuro-psychiatrique.

Pitié. — 10 h., M. MONTHUS : Consult. ophtalmologiques.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Examen des malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérat. — 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consult. externe, M. PIERRE MARIE : Examen des malades de la ville.

Necker et Enfants-Malades. — 9 h., M. POULARD : Examen des malades.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Consultation avec présentation de malades et interrogation des élèves. — 15 h., amph. clin., M. BABONNEIX : Les maladies nerveuses infantiles.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Consultat. gynécol.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. LAUBRY : Consult. des maladies du cœur.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Cons. externe et visite des salles.

Bicêtre. — 9 h. 1/2, M. ROUBINOVITCH : Neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Saint-Joseph. — 10 h., M. GEORGES LAURENS : Consultation oto-rhino-laryngologique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Ostéotomies.

MERCREDI 27 JUILLET. — **Faculté.** — Amph. Vulpian, 16 h. : M. BOURGUIGNON : Electrothérapie. — Résumé du cours.

Clin. chir Salpêt. — 10 h., M. GOSSET : Opérations.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Consultation expliquée.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Clin. Baudelocque. — 14 h., Consult. et traitement de la syphilis chez les femmes gravides et les nourrissons.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Op. à la rachianesthésie.

Saint-Antoine. — 9 h. 1/2, M. CLAUDE : Consult. externe, considérations clin. et thérapeutiques sur les maladies nerveuses et mentales.

Charité. — 9 h. 1/2, consult. nourrissons.

Saint-Louis. — 10 h., M. BROCQ : Examen des entrants et des malades externes choisis. — Serv. oto-rhino-lar., 9 h. 1/2, radiumthérapie ; 10 h. 1/2, œsophagoscopies.

Lariboisière. — 10 h., M. P. DUVAL : Chirurgie d'urgence.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. — 10 h., M. CHEVASSU : Opérations et explorations urinaires.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. malades. Petite chir. — 10 h. 1/2, cons. méd., M. LIAN : Ex. radioscop. des cardiaq.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe. — 9 h. 1/2, M. SCHWARTZ : Opérations.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Opérations.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, consultation externe, M. SOUQUES : Présentation de malades. — 10 h. 1/2, pav. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Examen des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h., M. SORREL : Opérations pour lésions osseuses chroniques et ponctions d'abcès froids.

JEUDI 28 JUILLET. — **Clin. Tarnier.** — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 10 h., Consult. nourrissons.

Beaujon. — 10 h., amph. Debove, M. LÉOPOLD LÉVI : Cons. malad. de la nutrition et d'endocrinologie.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Consult. fem. enceintes. Exam. et trait. femmes et nourrissons syphilitiques.

Cochin. — 9 h. 1/2, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consult. expliquée. — 10 h., M. CHEVASSU : Explorations urinaires.

Tenon. — 10 h., cons. chir., M. MARTIN : Exam. des malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérations.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, serv. de M. Broca, MM. MADIER et MASSART : Les affections chirurgicales de l'enfance.

Trousseau. — 10 h. 1/2, M. LESNÉ : Consult. des nourrissons.

Andral. — 10 h., M. COURCOUX : Séméiologie des maladies de l'appareil respiratoire.

Saint-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consul. oto-rhino-laryng.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Exam. des malades du service.

Hôp. marit. de Berck. — 9 h. : M. SORREL : Appar. plâtrés.

VENDREDI 29 JUILLET. — **Clin. chir. Salpêt.** — 10 h., M. GOSSET : Opér.

Clin. oto-rhino-laryngol. Lariboisière. — 10 h., Opér. — 11 h., Exam. de l'oreille interne.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Exam. malades à amph.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. LEQUEUX : Cons. femmes enceintes.

Charité. — 9 h. 1/2, M. DEVRAIGNE : Femmes enceintes, cons. clin. — 10 h. 1/2, M. SERGENT : Démonstrations radiologiques.

Lariboisière. — 9 h., serv. de M. Cunéo, M. PICOT : Opérat.

Cochin. — 10 h., M. CHEVASSU : Opérat. de chirurgie urinaire.

Saint-Antoine. — 10 h., M. BENSAUDE. — 9 h. 1/2, M. H. CLAUDE : Consult. externe. Discussion des diagnostics.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen des malades externes et entrants. — 9 h. 1/2, M. LEMAITRE : Interventions.

Tenon. — 10 h., cons. médic., M. LIAN : Exam. clin. des card.

Broussais. — 10 h. 1/2, M. H. DUFOUR : Conférence clinique

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Consult. externe.

Enfants-Malades. — 8 h. 1/2, MM. JEAN MADIER et R. MASSART : Les affections chirurgic. de l'enfance. — 9 h., M. BROCA : Opérations. — 15 h., amph. clin., M. BABONNEIX : Les maladies nerveuses infantiles.

Hérold. — 10 h. 1/2, pav. Hérold, M. BARBIER : L'atrophie du nourrisson, la syphilis héréditaire, la tuberculose.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Femmes enceintes.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, amph. clin. Charcot, M. PIERRE MARIE : Les maladies du syst. nerveux.

Beaujon. — 9 h. 1/2, M. SAVARIAUD : Op. à rachianesthésie.

Goutte de lait de Belleville. — 10 h. 1/2, M. VARIOT : Conférence de puériculture pratique.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Présentation de malades choisis.

SAMEDI 30 JUILLET. — **Clin. oto-rhino-laryngo. Lariboisière.** — 11 h., cours de perfectionnement.

Clin. gynécol. Broca. — 10 h. 1/4, M. J.-L. FAURE : Opérat.

Clin. Tarnier. — 9 h., M. METZGER : Cons. gynécol. — 2 h., Cons. nourrissons.

Charité. — 10 h., M. SERGENT : Consult. pour les affections des voies respiratoires. — 11 h., M. DEVRAIGNE : Leçon clinique.

Pitié. — 10 h., M. ROY : Leçon clin.; opérations de stomatologie.

Saint-Antoine. — 9 h., M. A. COYON : Cours de séméiologie. — 9 h., M. SIREDEY : Confér. clin. médicale. — 9 h., M. BENSAUDE : Exam. rectoscopiques et œsophagiques.

Saint-Louis. — 9 h. 1/2, M. HUDELO : Examen de malades externes.

Cochin. — 9 h. 1/2, pav. Bouilly, M. LABEY : Opérations. — 9 h. 1/2, M. CANTONNET : Consultation expliquée avec présentation de malades.

Necker. — 9 h., M. ROBINEAU : Opérat. — 9 h., M. SCHWARTZ : Consult. de gynécologie. — 9 h., M. J. HALLÉ : Cons. de dermatol.

Enfants-Malades. — 9 h. 1/2, M. BROCA : Consult., présentation de malades et interrogation des élèves.

Boucicaut. — 10 h., M. FUNCK-BRENTANO : Leç. prat. d'obstétrique avec manœuvres.

Salpêtrière. — 10 h. 1/2, pavil. de la Grille, M. PIERRE MARIE : Examen des malades du service.

La Rochefoucauld. — 9 h., M. LAUBRY : Consultation des maladies du cœur.

St-Joseph. — 10 h., M. LAURENS : Consult. oto-rhino-laryngol.

Fondation Pierre-Budin (91 *bis*, rue Falguière). — 16 h. 1/2, M. DAUNAY : Puériculture.

Hôp. maritime de Berck. — 9 h., M. SORREL : Examen de malades et leçon clinique.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal, et de MM. Lemierre et Abrami, agrégés, commenceront, à la clinique médicale de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 12 Sep-

tembre 1921, des leçons avec exercices pratiques. Ces leçons auront lieu tous les jours, à 14 h. Deux cours, de dix leçons chacun, seront faits successivement. Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Premier cours. — 1° Maladies du rein (6 leçons). *a*) Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin. *b*) Rétention azotée. Dosage de l'urée dans l'urine et le sang. Pronostic des néphrites par le dosage de l'urée du sang. Constante d'Ambard. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine. *c*) Hypertension artérielle. 2° Procédés d'examen d'un diabétique (2 leçons). Principes généraux du traitement. Dosage du glucose. Le seuil de la glycémie. Recherche de l'acétone et de ses dérivés. Leur importance dans l'établissement du régime. 3° Réactions de fixation (2 leçons). Généralités. Sérodiagnostic de la syphilis et réaction de Bordet-Wassermann. Maladie hydatique. Lèpre. Peste. Mycoses. Réaction du benjoin colloïdal.

Deuxième cours. — 1° Maladies du foie (4 leçons). *a*) Etude des ictères. I. Recherche de la bilirubine, de l'urobiline et de la stercobiline. Valeur de ces recherches. II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. III. Ictères hémolytiques. Recherche de la résistance globulaire des hématies granuleuses, de l'auto-agglutination des hématies. *b*) Etude de l'insuffisance hépatique. Rapport azoturique et azote résiduel. Acide glycuronique. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Insuffisance protéopexique du foie. Hémoclasie digestive. 2° L'hémoclasie et sa valeur clinique (1 leçon). 3° Diagnostic des maladies typhoïdes (2 leçons). Hémocultures et séro-diagnostic. 4° Examen du liquide céphalo-rachidien (2 leçons). Examen chimique : albumine, sucre, urée. Examen cytologique : tuberculose, syphilis, états méningés, hémorragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques. 5° Cyto-diagnostic des épanchements pleuraux (1 leçon). Pleuro-tuberculose. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes. Eosinophilie pleurale.

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs pour chacun des deux cours. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet 3) les jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. Maurice Villaret, agrégé, fera, pendant les mois d'Août et de Septembre, un enseignement clinique de vacances.

Tous les matins, à 10 h. 1/2, visite et examen des malades.

Le mercredi, à 10 h. 3/4, à l'amphithéâtre Trousseau, leçon clinique et présentation de malades (première leçon le mercredi 3 Août 1921).

Deux cours de perfectionnement et de révision ont lieu sous la direction de M. Maurice Villaret, agrégé, médecin des hôpitaux, pendant les grandes vacances : l'un en Juillet : cours de clinique pratique et d'application des méthodes de laboratoire au diagnostic ; l'autre en Septembre : notions récentes sur les maladies du tube digestif (voir les affiches spéciales).

Un nouveau service de clinique chirurgicale. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre un avis favorable à l'installation dans les bâtiments de l'ancien hôpital franco-brésilien d'un service de clinique chirurgicale.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Le titre de professeur est conféré, à partir du 1er Novembre prochain, à M. Princeteau, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. (*Journ. off.*, 17 Juillet.)

Faculté de Médecine de Lille. — M. Gaudier, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, sur sa demande, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté, en remplacement de M. Dubar, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. Le Fort, professeur de médecine opératoire à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, sur sa demande, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à ladite Faculté, en remplacement de M. Gaudier, appelé à d'autres fonctions.

— M. Vanverts, professeur d'accouchements et hygiène de la première enfance à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille (chaire d'Université), est nommé, sur sa demande, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de médecine opératoire à ladite Faculté, en remplacement de M. Le Fort, appelé à d'autres fonctions.

Faculté de Médecine de Nancy. — La chaire d'ophtalmologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy est supprimée.

Il est créé, à ladite Faculté, une chaire de médecine opératoire.

M. Michel, chargé de cours à la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy, est nommé, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de médecine opératoire à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Béquet, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris a donné son approbation au mémoire préfectoral relatif à un projet de transformation du laboratoire central de radiologie de l'hôpital Saint-Antoine.

Hôpital Boucicaut. — Sur la proposition de M. de Fontenay, au nom de la 8e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis suivant :

« Qu'il y a lieu :

« 1° De créer à l'hôpital Boucicaut une consultation spéciale d'oto-rhino-laryngologie, indépendante de tout service, qui fonctionnera tous les jours, le dimanche excepté ;

« 2° De confier la direction de cette consultation à un oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux qui recevra l'indemnité réglementaire de 20 francs par séance et sera assisté de deux externes ainsi que d'une infirmière actuellement attachée au service de M. Besançon et qui sera définitivement détachée de ce service;

« 3° D'imputer la dépense résultant des frais de premier établissement et s'élevant à 5.013 fr. 42 pour les travaux d'aménagement et à 8.000 francs pour l'achat d'appareils, sur les crédits inscrits au sous-chapitre 9, articles 5 et 18 du budget.

— Sur la proposition de M. de Fontenay, le Conseil municipal a aussi émis l'avis qu'il y avait lieu :

« 1° D'approuver le projet d'agrandissement du laboratoire central à l'hôpital Boucicaut;

« 2° D'imputer la dépense, évaluée à 14.979 fr. 94 sur la réserve reconstituée de la subvention de 32.500.000 fr. allouée à l'Assistance publique. »

Hospice des Enfants-Assistés. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Henri Rousselle, au nom de la 5e Commission, vient de rendre un avis favorable à l'agrandissement du service de chirurgie et à l'amélioration de la consultation de l'hospice des Enfants-Assistés.

(*Voir la suite, p.* 1073.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 34)

(*Thérapeutique*) **SCORBUT INFANTILE**

Scorbut infantile

A mesure que les modes d'allaitement artificiel se développaient et se perfectionnaient, à mesure que l'on s'éloignait de l'allaitement naturel, on a vu apparaître et se multiplier le scorbut des nourrissons, que sir Thomas Barlow a eu le mérite de décrire il y a 30 ans en le rapportant à sa véritable cause. Plus de doute aujourd'hui, le scorbut des enfants, comme celui des adultes, résulte de l'usage exclusif et prolongé d'une alimentation de conserve, qu'il s'agisse de viandes fumées ou salées, de poissons séchés, de lait stérilisé, etc. Ces aliments manquent d'un principe vital, d'une *vitamine*, nécessaire au bon équilibre de la nutrition. C'est la *carence* de Weill et Mouriquand. Bien pénétrés de cette vérité, nous établirons facilement la thérapeutique et la prophylaxie du scorbut infantile, qui se traduit essentiellement par une *pseudo-paraplégie douloureuse*, des cris aigus arrachés par le mouvement, des fongosités et hémorragies gingivales quand les nourrissons sont pourvus de dents.

Traitement.

1° Suppression de l'aliment de conserve : lait stérilisé, lait fixé, lait condensé, lait sec, farine lactée, etc. Son remplacement par le lait cru aseptique de vache ou de chèvre, ou le lait simplement bouilli. Quand l'enfant prend des bouillies, les faire avec une farine naturelle et du lait frais.

2° Pour hâter la disparition des symptômes scorbutiques, faire prendre à l'enfant 2 à 3 cuillerées à café par jour (une heure avant ou après le biberon) de jus d'oranges ou de jus de raisins. Si l'on manque de ces fruits, on peut les remplacer par les citrons (jus étendu d'eau sucrée).

3° Quand l'enfant, déjà grand (18 mois à 2 ans), commence à manger, on prescrira des végétaux frais : purée de pommes de terre, salades cuites. La viande crue (*raw meat*), le jus de viande crue sont inutiles.

4° Dans la seconde enfance, chez des sujets de 4, 8, 10 ans, le scorbut s'observe quelquefois par suite d'une alimentation trop uniforme : pâtes alimentaires, bouillies, féculents sucrés, farineux trop cuits. Ce régime exclusif, longtemps continué par peur d'entérite, sera remplacé par un régime plus rationnel : soupes au bouillon, légumes frais, viandes rôties ou grillées, etc. Alors le scorbut disparaîtra.

5° Quand l'enfant souffre du scorbut, ne pas le remuer, baigner, ni frictionner; se contenter d'une bonne aération, de promenades en voiture au grand air. Les douleurs disparues, on reprendra les soins hygiéniques habituels.

Prophylaxie

1° Pour prévenir le scorbut, chez les nourrissons au biberon faisant usage de laits stérilisés quelconques, prendre l'habitude de donner à jeun, loin du biberon, une cuillerée à café, à dessert ou à soupe, suivant l'âge, de jus d'oranges bien mûres.

2° Quand on a le choix du lait, préférer le bon lait simplement bouilli au lait stérilisé, surchauffé, modifié, travaillé. Ne pas attendre les grands symptômes du scorbut (paralysie des membres, douleur quand on les remue, saignement des gencives) pour modifier l'alimentation. Dès que le bébé cesse de prospérer, pâlit, devient grognon, refuse le biberon, on donnera le jus d'orange ou de raisins, et l'on verra la santé se rétablir en quelques jours, comme par enchantement.

J. Comby.

Un crédit de 209.233 fr. 29 a été prévu à cette intention. Ce crédit devra être pris sur les fonds à provenir du Pari mutuel.

Hôpital des Enfants-Malades. — Le Conseil municipal de Paris, sur un rapport de M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, vient d'émettre l'avis :

« Qu'il y a lieu de modifier comme suit l'imputation de la dépense à engager pour la construction de deux bâtiments à l'hôpital des Enfants-Malades, l'un destiné à l'agrandissement du service de médecine (ancienne chaire d'hygiène et de clinique de la première enfance), l'autre pour les services de radiologie et de physiothérapie.

« La dépense totale, qui s'élève à 596.536 fr. 27, sera imputée jusqu'à concurrence de 500.000 francs sur la subvention d'égale somme allouée par la Commission de répartition des fonds provenant du Pari mutuel, et pour le surplus, soit 96.536 fr. 27, sur la subvention municipale extraordinaire de 32.500.000 francs allouée à l'Assistance publique. »

Hôpital Necker. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre un avis favorable à l'installation d'ascenseurs à l'hôpital Necker.

Les fonds nécessaires à leur établissement seront pris sur la subvention municipale extraordinaire de dix millions allouée à l'Assistance publique.

Dispensaire-hôpital de la Cité du Midi. — Sur la proposition de M. Jean Varenne, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de décider d'allouer pour cette année, et à titre provisoire, une subvention forfaitaire de 15.000 francs.

CONCOURS

Accoucheurs des hôpitaux. — Épreuve de médecine opératoire. — *Séance du 18 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Lequeu, 17 ; Lemeland, 19 ; Couinaud, 11 ; Galmot, 17 ; Vaudescal, 14 ; Clusz, 12 ; Ecalle, 19.

Consultation écrite. — *Séance du 20 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Guéniot, 18 ; Lequeu, 18 ; Vaudescal, 15 ; Ecalle, 19 ; Lemeland, 18.

Hôpitaux consignés. — Sont actuellement consignés aux candidats les hôpitaux : La Pitié et Beaujon.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur.* — MM. Sabatier, Clouard, médecins inspecteurs. (*Journ. off.*, 14 Juillet.)

Officier. — MM. Sabouraud, Vaillant, à Paris ; Hirtz, médecin principal de 1re classe ; Remlinger, Marchet, médecins principaux de 2e classe ; Le Roux, Melot, Folly, Bonnette, médecins-majors de 1re classe ; Lépine, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales ; Pelletier, Lairac, médecins principaux de 2e classe des troupes coloniales ; Nouaille-Degorce, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 14 Juillet.)

Chevalier. — MM. Bureau, à Nantes ; Debains, à Versailles ; Molin, à Lyon ; Seulhié, à Gramat ; Camous, à Nice ; Pissot, à Robert-Espagne (Meuse) ; Bloch, Mme Honnorée, à Paris ; Assailly, Jouffreau, Chatinières, médecins-majors de 1re classe ; Dreneau, Vielle, Servent, Nugree, Feuillet, Letang, Joseph dit Orme, Chauliac, Malard, Monziols, Marnata, Paris, médecins-majors de 2e classe ; Cazanove, Javelly, Fleury, Carries, Perret, médecins-majors de 1re classe des troupes coloniales ; Ricau, Pinau, Jambon, François, Bouchaud, médecins-majors de 2e classe des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 14 Juillet.)

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Marty, à Lanuejouls (Aveyron). (*Journ. off.*, 17 Juillet.)

Voyage en Hollande. — L'Union nationale des étudiants hollandais invite une vingtaine d'étudiants ou étudiantes français à faire un séjour en Hollande du 7 au 20 Septembre prochain.

A partir de la frontière hollandaise les frais seront de 200 francs tout compris.

Les étudiants seront logés dans de bonnes familles hollandaises de La Haye.

Des cours auront lieu à l'Université de Leyde, 2 ou 3 jours par semaine.

Des excursions seront organisées à travers la Hollande et des visites aux principaux musées seront effectuées, sous la conduite de leurs directeurs.

MM. les étudiants désirant profiter de cette offre doivent en adresser d'urgence la demande à M. le doyen de la Faculté.

V. E. M 1921. — Le nombre limité étant atteint, la liste des inscriptions au 15e V. E. M. est close.

Il ne peut plus être accepté d'inscriptions qu'à titre conditionnel pour le cas où surviendraient quelques vacances. Chaque adhérent recevra en temps utile toutes instructions complémentaires pour la concentration à Pougues-les-Eaux le 4 Septembre.

M. Gerst, 94, boulevard Flandrin (16e).

Troubles visuels après les pertes de sang. — M. Terson (de Paris), chargé d'un rapport à la Société d'ophtalmologie sur les *troubles visuels après les pertes de sang*, serait obligé à ses confrères civils et militaires de lui communiquer les cas qu'ils ont pu observer, en particulier pendant la guerre, et le traitement suivi. (Adresser les réponses à M. Terson, 47 *bis*, boulevard des Invalides.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Oculiste ferait remplacement Paris. *P. M.*, n° 3508.

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Docteur français, 34 ans, très au courant urologie, peau, libre de Juillet à Octobre, demande remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3527.

Dame, sér., bonne infirm., médail. S. B. M., cherche emploi externe clin. Textradet, 25, boul. Strasbourg.

ZL 1914, 12 HP, 2 places, spid. 2 places, bon état, 8.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3533.

Médecin français, spécialiste électro-radiologie,

(*Voir la suite, p.* 1075.)

meilleures références, désire fonction rétribuée assistant chez spécialiste électro-radiologiste, à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3538.

Externe des hôpit., 12 inscrip., libre après-midi, demande emploi rétribué. — Ecrire *P. M.*, n° 3539.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco. — Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr : Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Jeune docteur ferait remplacement longue durée, Paris, à partir du 20 Sept. — Ecr. *P. M.*, n° 3542.

Jeune docteur, très au courant législation accidents du travail, cherche situation dans compagnie d'assurances. — Ecrire *P. M.*, n° 3543.

L'Union minière du Haut-Katanga demande, pour son service médical d'Afrique, de jeunes médecins belges. — S'adr. 3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.

A vendre : transformateur triphasé neuf 500 × 110, 50 périodes. Faire offres : Dr Beurier, Carpentras.

Jeune médecin, très actif, dévoué, sollicite poste médical ou paramédical, médecin privé ou de Société; voyagerait. — Ecrire *P. M.*, n° 3546.

Etablissement hydrothérapique à céder, station climatique de l'Est. — Ecrire *P. M.*, n° 3547.

Instruments de chirurgie générale à vendre en bloc. Conviendr. à chirurgien s'installant. *P. M.*, 3548.

Demande, dans pays très sain, région Centre, famille sûre, médecin si possible, pouvant recevoir et donner soins, hydrothérapie, à enfant très agréable, 6 ans, colite non contagieuse. — Envoyer détails et conditions. — Ecrire *P. M.*, n° 3549.

Etudiante, 15 inscr., désire remplac. externe, serv. chir. ou gyn. pend. 1 ou 2 mois vacances. *P. M.*, 3550.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL

A L'UNIVERSITÉ JOHNS HOPKINS

L'intérêt du Congrès américain de médecine était augmenté, cette année, par le fait qu'il se tenait à Baltimore et qu'une partie des démonstrations avait lieu à l'hôpital Johns Hopkins. C'est à cet hôpital que se donne l'enseignement médical de l'université du même nom. Cette université, on le sait, fut fondée par un riche Américain, préoccupé de donner à sa ville natale et à son pays une institution qui leur fasse honneur. Le but de cet homme distingué est aujourd'hui, 30 ans à peine après sa mort, pleinement réalisé. L'Université Johns Hopkins est célèbre en Amérique, on la cite comme étant la mieux organisée de toutes les universités américaines; je pense bien que ce sont l'hôpital Johns Hopkins et la Faculté de Médecine qui lui valent cet honneur.

L'homme qui a fait le plus pour développer cet établissement, pour créer à la faculté et à l'hôpital cet état scientifique, avide de progrès et passionné des méthodes exactes, celui qui a eu l'audace, en quelque sorte, de briser les cadres anciens de l'enseignement médical et de créer une institution qui vise, non pas à faire de l'effet dans le monde scientifique, mais à obtenir des résultats pratiques dans le monde social et professionnel, c'est certainement sir William Osler. Il faut voir la vénération que l'on conserve pour la mémoire de ce médecin distingué, qui n'était pas, comme on sait, Américain d'origine, mais né et reçu médecin au Canada. Dans la grande salle des délibérations de la Société médicale de Baltimore où l'on peut voir sur les murs les portraits des anciens professeurs de la Faculté, celui de sir William Osler occupe la place d'honneur, au-dessus de la tribune, encadré par deux plaques de bronze qui portent : l'une son effigie, et l'autre ses états de service. Ceux qui lui ont succédé au Johns Hopkins : Janeway, Barker et Thayer, semblent avoir hérité de sa haute culture intellectuelle, de sa grande largeur de vues et de son heureuse conception des choses médicales. Aussi, un professeur d'une Faculté de Médecine qui assiste à un congrès à Baltimore, se sent attiré vivement vers le Johns Hopkins Hospital et s'efforce, pendant un séjour, d'en analyser l'organisation et d'en pénétrer l'esprit directeur.

Ce qu'il y a de tout à fait caractéristique chez les Américains, c'est qu'ils n'aiment pas à perdre leur temps et qu'ils cherchent en toutes choses à obtenir des résultats pratiques. C'est exactement le but qu'on s'est proposé au Johns Hopkins. Tout l'enseignement est disposé de telle façon que l'on arrive, dans un minimum de temps donné,

à former un médecin praticien possédant bien la technique médicale et prêt à aborder la pratique courante. Et comme le côté technique des choses intéresse toujours davantage l'esprit américain, on a donné à cette partie de l'enseignement médical une place prépondérante. Les cours didactiques sont réduits à leur strict minimum, l'étudiant en médecine passe les trois quarts de son temps à l'hôpital et dans les laboratoires. On exige de lui un entraînement préliminaire avant qu'il n'aborde l'étude de la médecine, et l'on veut que pendant ses études, alors qu'il est en formation, il ait l'occasion de se former complètement au point de vue technique, afin d'être un bon diagnosticien et de lui permettre ensuite de poursuivre les recherches scientifiques qu'il voudra. Ce programme n'est peut-être pas tout à fait conforme à l'esprit latin qui veut que, même dans une profession, les humanités ne soient pas perdues de vue, que l'éducation marche de pair avec l'instruction et qu'une formation complète demande non seulement la technique de l'application d'une science, mais aussi l'exposition et la compréhension, la synthèse et l'analyse des idées qui la préoccupent. A cela, les Américains répondront que ces questions les intéressent également, mais que l'on doit les aborder sur un autre champ que l'école de médecine, dont le but primordial est la formation de praticiens parfaitement outillés et compétents. Ils vous diront également qu'ils favorisent chez leurs élèves la culture personnelle, l'étude progressive, les recherches scientifiques et qu'ils ont soin, au sortir de l'école, de diriger leurs meilleurs sujets vers ces admirables ateliers de travail scientifique, qu'ils ont su organiser chez eux et dont le plus connu s'appelle l'Institut Rockefeller.

Voici comment on peut diviser le programme général de la Faculté de Médecine du Johns Hopkins. Le programme exige deux années préparatoires ou prémédicales, puis cet enseignement prémédical complété, l'élève ayant obtenu des notes satisfaisantes, ses professeurs trouvant qu'il a des aptitudes pour la médecine, on l'inscrit à la Faculté où les cours dureront quatre années. Pendant les deux premières années, l'étudiant est absorbé par l'étude des parties fondamentales de la médecine, des études techniques; ensuite les deux dernières années sont consacrées à l'application des connaissances acquises, à l'observation des malades et à leur traitement. Il est peut-être intéressant de parcourir rapidement le programme de ces études, ce qui permet de constater en quoi elles se rapprochent et en quoi elles diffèrent du programme des autres institutions similaires.

Cours prémédical. — C'est un cours analogue au P. C. N. en France et, dans une petite mesure, au baccalauréat des collèges classiques canadiens. L'élève doit recevoir un minimum de 1.120 heures d'études théoriques et pratiques sur la chimie, la physique et la biologie. La physique est générale et expérimentale. La chimie comprend la division suivante : inorganique, quantitative, organique, physiologique et physique. La biologie comprend : la biologie générale, la botanique, l'anatomie comparée, l'embryologie et la zoologie. En plus, l'élève doit avoir des notions courantes de français et d'allemand, lui permettant de lire les ouvrages publiés dans ces deux langues. On a même trouvé, à cause du développement récent de la chimie organique, que cette science est tellement utile aux médecins qui voudront comprendre plus tard les phénomènes de la digestion et de la nutrition, que le Johns Hopkins a décidé, qu'à partir de 1923, on exigera pour le cours prémédical 240 heures de classe et 500 heures de laboratoire pour la chimie seulement. Ceci promet d'allonger considérablement le temps consacré à la préparation au cours médical proprement dit.

L'élève américain suit ces cours dans les *High Schools* et les *Collèges* de sa ville natale, seulement les autorités universitaires tiennent compte du *standing* de l'Institution qui a donné les notes à l'applicant et, ceci est un élément pour classer le jeune homme au moment de l'admission. Comme les demandes d'admission sont considérables, celui qui fait son cours prémédical dans une institution inférieure a bien des chances d'être laissé de côté.

Enfin, les maîtres qui ont formé le jeune homme pendant ses années d'études classiques, et qui lui ont donné en même temps son cours prémédical, doivent formuler une opinion sur l'aptitude que le jeune homme peut avoir pour l'étude des sciences exactes et, en particulier, la médecine. La recommandation d'un de ses professeurs est nécessaire pour être admis à la Faculté de Médecine.

***

Cours médical. — Ce cours, qui est de 4 ans, peut être divisé en deux :

a) *Etudes fondamentales*. — Pendant les deux premières années, l'élève devra étudier : l'anatomie, l'histologie, la physiologie, la chimie physiologique, la bactériologie, l'anatomie et l'histologie pathologiques, la pathologie générale et la pharmacologie. La plus grande partie de ces cours est donnée aux laboratoires. Presque tout le programme de cette période est obligatoire, mais la division du temps est arrangée de façon que l'élève puisse choisir certaines matières électives, soit qu'il veuille consacrer plus de temps aux cours obligatoires, soit qu'il veuille se perfectionner dans certains cours spéciaux. Quel que soit l'emploi de son temps, il devra fournir, pendant ces deux ans, 30 unités de travail. L'unité est constituée par un cours ou un groupe de cours égalant 5 heures par semaine pendant un trimestre ; l'élève doit donc fournir 5 unités par trimestre,

our couvrir un programme suffisant d'études endant cette période, et être admis aux études ratiques dans les salles, les laboratoires et les ispensaires de l'hôpital.

Après ces deux années d'études, l'étudiant onnaît le corps humain, sa constitution, son onctionnement; il est en état d'examiner au nicroscope les cellules, les tissus et les organes l'état sain et à l'état pathologique. Toutes les nalyses chimiques lui sont familières, ainsi que a bactériologie et les examens qui en découlent; l possède même des notions générales concerrant la préparation des médicaments. Dans le roisième trimestre de la seconde année, il a commencé à voir des malades au dispensaire et à a clinique, afin de se préparer à l'année suivante. Lorsque cet étudiant sera attaché pour un stage à la consultation du dispensaire ou dans un service interne, il aura tout à apprendre de l'examen les malades et des maladies, cela est évident. Mais, en même temps, il est en état de travailler avec application et méthode au laboratoire du dispensaire ou du service, et tous les examens techniques de contrôle lui sont déjà familiers. Son travail à l'hôpital n'en sera donc que plus profitable, et les leçons qu'il recevra lui deviendront d'autant plus claires, qu'elles feront un rappel constant à tout ce qu'il a étudié précédemment.

b) *Etudes cliniques.* — Les études cliniques couvrent deux années. La première année, l'élève la passe dans les services externes ou dispensaires et les laboratoires qui y sont attachés. Il reçoit en outre des cliniques à l'amphithéâtre. L'année suivante, il fait son stage dans le service interne et le laboratoire de ces services, et suit également les cliniques à l'amphithéâtre. C'est là qu'il apprendra la médecine, la chirurgie, l'obstétrique, la gynécologie, la neurologie, la pédiatrie, l'ophtalmologie et la thérapeutique; ce sont les matières obligatoires. Ce qu'il y a d'intéressant à constater, c'est que l'élève les étudie à l'hôpital même et que les cours didactiques sont réduits à de simples récitations. On est arrivé à cette organisation par le raisonnement suivant: demander à un professeur de venir tous les jours, pendant une heure, résumer 20 ou 30 pages d'un traité de médecine ou de chirurgie, c'est du temps perdu et une dépense inutile. Les ouvrages didactiques ne manquent pas, il suffit de les mettre entre les mains des étudiants et l'on constate que la bibliothèque de l'hôpital de Johns Hopkins renferme, en effet, 21.000 volumes; seulement, si l'on encourage l'étude personnelle de l'étudiant, il ne faut pas en perdre le contrôle. L'élève apprendra à connaître les maladies avec des malades, mais il y aura des jours de récitation comme il y a eu des jours où le clinicien en chef a donné des leçons d'ensemble à l'amphithéâtre. Voici *grosso modo* en quoi consiste la récitation. Je suppose qu'il s'agisse des maladies du poumon. Le professeur demande à l'étudiant s'il a vu des cas de pneumonie, combien il en a vu, quels étaient les symptômes présentés par ces malades. Comment s'y prend-on pour examiner les poumons malades? Quels sont les signes physiques que l'on trouve dans un cas de pneumonie? Qu'est-ce qu'il a trouvé sur les malades qu'il a lui-même examinés? Quel renseignement de contrôle a-t-il établi au point de vue des crachats, etc.? Et lorsque l'étudiant a répondu à cette partie clinique de son interrogation, on continue en lui demandant : Avez-vous lu le chapitre de la pneumonie? Qu'est-ce que la pneumonie? Quelles sont les causes de la pneumonie? et ainsi de suite. C'est à ce moment-là que le professeur se rend compte si l'élève a bien observé à l'hôpital; s'il a bien lu son *text-book* et s'il l'a bien compris. Les erreurs sont corrigées, les obscurités sont éclaircies et l'élève sort de cette conversation beaucoup plus renseigné qu'auparavant. Cette récitation a l'avantage d'être quelque chose de vivant, qui exclut complètement la monotonie et la fatigue. L'élève reste libre, dans une certaine mesure, de l'emploi de son temps, mais il faut qu'il se présente à ces récitations, en réalisant qu'il a pris des responsabilités et qu'il doit leur faire honneur. D'un autre côté, les démonstrations pratiques aux dispensaires ou dans les services, les travaux de contrôle dans les laboratoires, lui enseignent d'une manière bien plus démonstrative ce qu'est une maladie que la plus belle série de conférences faites par l'homme le plus éminent. Les Américains prétendent que cette façon de comprendre l'enseignement médical donne des résultats beaucoup plus satisfaisants que les méthodes suivies habituellement.

Pendant ces deux années d'études cliniques, l'étudiant doit suivre également les cliniques électives. Il faut qu'il y ait à son crédit un certain nombre d'unités de travail électif. S'il se destine à la médecine, par exemple, il suivra les cliniques spéciales de neurologie, de psychiatrie, de syphiligraphie et de phtisiothérapie; il pourra même se perfectionner dans les travaux de bactériologie spéciale et immunologie; tandis que l'étudiant qui se destine à la chirurgie travaillera davantage dans les services de chirurgie des voies urinaires, de chirurgie gastro-intestinale et d'orthopédie, suivant les cours de chirurgie opératoire et d'anatomie pathologique chirurgicale. Ce que l'on veut, en somme, c'est que l'élève consacre le principal de son temps aux études obligatoires, pour sa formation générale, mais aussi qu'il ait le temps nécessaire et l'opportunité de s'entraîner davantage dans certaines études complémentaires, et suivant l'orientation qu'il veut donner à sa pratique. Il n'y a aucun doute qu'ainsi préparé l'étudiant entrera dans la pratique avec un bagage très complet et très utile pour ses débuts. L'expérience s'ajoutera beaucoup plus rapidement à une formation aussi solide et aussi complète, la pratique de son art lui sera plus facile et plus sûre.

C'est certainement un avantage que de fournir à un pays des hommes d'une compétence déjà éprouvée, et les Américains considèrent que ce moyen est propre à relever le niveau de la profession médicale. Ils y voient une œuvre de perfectionnement social à accomplir.

Ce qui démontre bien que le but est de former des hommes compétents dans leur profession, c'est que la Faculté de Médecine de Johns Hopkins n'hésite pas à éliminer un élève qui n'est pas assez travailleur ni assez compétent. Un élève qui, à l'examen, n'obtient pas le nombre de notes suffisantes sur deux matières obligatoires est prié de se retirer de l'école. S'il est arrêté sur une matière seulement, on lui permet de se reprendre à un examen d'automne, mais à la condition que les notes sur les autres matières soient très bonnes ; durant l'année scolaire, un élève ne peut pas rester en dehors du travail quotidien sans inconvénient. S'il est absent pendant un trimestre, même pour des causes incontrôlables, telles que, par exemple, la maladie, on le regrette pour l'élève, mais cet élève-là ne peut pas poursuivre ses études avant d'avoir recommencé la partie qu'il vient de perdre, et cela se comprend, puisque le programme de l'école suit une progression logique et bien enchaînée. Le diplôme de la Faculté n'est donné que lorsque tous ceux qui ont participé à l'enseignement sont satisfaits, que le candidat est bien qualifié à recevoir son diplôme. Ainsi, par exemple, en médecine, le candidat subit un examen clinique avec le professeur titulaire, il est questionné par les professeurs adjoints sur la médecine en général et les cas du service en particulier; les médecins des différents dispensaires qui ont enseigné à l'élève, sont appelés également à rendre compte de l'assiduité, du travail et des aptitudes du candidat, et c'est l'opinion de ce jury complet qui fixe la note de l'examen sur cette matière.

Evidemment, pour établir un enseignement médical d'après cette méthode, il faut un établissement considérable et un personnel nombreux ; il faut aussi que chaque section de l'hôpital soit organisée sur une base de travail efficace. Au Johns Hopkins, la rangée des pavillons est double, c'est-à-dire que chaque section (médecine, chirurgie, obstétrique, gynécologie, pédiatrie, neurologie) a son pavillon d'hospitalisation au centre du terrain et, en commuuication avec lui, mais situé extérieurement le long de la voie publique, le service de consultations externes. Ces deux parties : consultation externe et service interne forment un tout où les élèves peuvent faire un stage très complet, travaillant une année dans la salle des consultations et l'autre année dans le service interne, consacrant l'avant-midi à l'examen des malades et l'après-midi aux travaux de laboratoire de la section.

Il faut aussi, pour diviser les étudiants dans un hôpital de 600 lits et comprenant une dizaine de sections, avoir un grand nombre d'assistants et de démonstrateurs, parce que tous ces élèves travaillent en groupe et que l'enseignement doit être aussi personnel que possible. Aussi l'hôpital de Johns Hopkins possède un bureau d'au delà de 300 médecins que l'on peut diviser ainsi : 68 médecins visiteurs, 37 médecins résidents, 30 médecins internes, 172 médecins dans les différents dispensaires. Les chefs de service sont professeurs titulaires, les principaux assistants sont professeurs adjoints, les autres sont assistants ou démonstrateurs. Mais, comme le travail d'enseignement est constant et se fait toute la journée, les médecins résidents doivent consacrer tout leur temps à l'hôpital et doivent recevoir des honoraires en rapport avec l'enseignement qu'ils donnent. Le fonctionnement d'un hôpital de ce genre est très dispendieux ; heureusement qu'aux Etats-Unis, la question d'argent n'est pas un obstacle; le Gouvernement, par l'intermédiaire de son Bureau d'Education, et la fortune privée, par des legs nombreux et importants, assurent les fonds nécessaires au fonctionnement de ces institutions de premier ordre, que l'on considère non seulement comme une nécessité publique, mais comme un honneur national. Le fonds de dotation du Johns Hopkins dépasse actuellement neuf millions de dollars.

En somme, de tout ce qui précède, il résulte que l'organisation médicale aux Etats-Unis prend des proportions considérables, qu'elle est en pleine évolution et que, pour suivre sa voie, elle n'a pas hésité à briser les cadres habituels de l'enseignement médical. L'on peut très bien discuter les méthodes suivies à Baltimore et ailleurs; il faut tenir compte que dans chaque pays, il y a un génie particulier à la race qui fait qu'une méthode de procéder est acceptable chez l'un et non acceptable chez l'autre; mais il est évident que, dans ces transformations, les Américains sont animés par un très grand désir de bien faire et qu'ils ont l'ambition de se classer parmi les nations où la science est en honneur. On trouvera probablement que leur méthode s'inspire d'un idéal moins élevé que celui des institutions européennes, mais il faut admettre, d'un autre côté, que si les Américains ont le désir de bien faire et que s'ils sont des rénovateurs audacieux, parce qu'ils sont moins liés que les autres par les traditions, il faut leur donner le crédit de faire largement les choses, de développer d'une façon étonnante leurs institutions et de chercher non seulement à obtenir des résultats pratiques, mais encore à relever le niveau de leurs professions de la même façon qu'ils ont voulu agrandir l'action de leurs industries. C'est un peuple jeune, actif, admirateur du progrès, et qui est en train de fournir à l'enseignement médical américain les moyens de donner aux Etats-Unis non seulement des praticiens très entraînés, mais, en outre, des chercheurs avides d'observations scien-

tifiques. Il est certain que la médecine américaine, depuis dix ou quinze ans, avance d'un pas de plus en plus rapide sur le chemin du perfectionnement. Ce sont des institutions comme l'Université Johns Hopkins, l'Université Harvard, etc., qui fournissent les savants et les chercheurs que l'on retrouve ensuite dans les Instituts Rockefeller et les autres établissements de ce genre, car l'Américain qui s'est enrichi et qui aime peut-être à éblouir les autres quand il voyage à l'étranger, se fait un point d'orgueil chez lui de placer ses institutions dans les meilleures conditions possibles de travail et de rendement ; là aussi, il sait dépenser largement, pourvu qu'il y trouve l'intérêt de son pays ou simplement la satisfaction de sa fierté nationale.

Professeur E. Benoit,
(de Montréal).

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Le problème des ordures ménagères. — Comme complément à sa communication faite sur cette question dans une précédente séance, M. Mazerolle, après entente avec la Commission nommée à cet effet, propose à l'approbation de la Société le vœu suivant, qui est adopté à l'unanimité :

« La Société de Médecine publique et de génie sanitaire,

« Tout en appelant l'attention des pouvoirs publics sur les procédés nouveaux d'évacuation des eaux-vannes par tuyauteries étanches et par chasses d'air, appliqués depuis plusieurs années à l'usine municipale de Villeneuve-Saint-Georges, et sur l'intérêt que présenteraient l'étude et l'extension de tels procédés à l'évacuation des ordures ménagères,

« Emet le vœu :

« Qu'en attendant la mise en application de ces procédés, il soit, dans le plus bref délai possible, remédié aux inconvénients intolérables que présentent généralement les errements actuellement suivis par les municipalités pour la collecte et l'enlèvement des ordures ménagères ;

« Et qu'en conséquence,

« 1° Il soit formellement interdit de laisser séjourner des boîtes ouvertes sur la voie publique ;

« 2° Que l'entretien des boîtes à couvercle soit assuré par les municipalités ou par une entreprise aux frais des riverains intéressés ;

« 3° Que le service des ordures ménagères soit assimilé, au point de vue financier, aux autres services municipaux qui doivent couvrir tout ou partie de leurs dépenses par la perception de taxes proportionnelles aux services rendus et, qu'à cet effet, la procédure administrative — exposée au rapport présenté dans la séance du 27 Avril — qui peut être suivie sans nécessiter le vote d'une loi nouvelle, soit portée à la connaissance des municipalités. »

Comment concevoir un ministère de la santé publique. — Cette question, soulevée dans une précédente réunion par M. Even, a été l'objet d'une ample discussion. Ce fut tout d'abord M. Granjux qui, s'appuyant sur son expérience ancienne, alors que sous-directeur du Service de Santé au ministère de la Guerre, il s'efforçait vainement d'obtenir les améliorations désirables, estime que puisque l'on ne peut compter sur la création dans les ministères de services chargés de l'hygiène sociale et de la santé publique, il y a tout lieu de réclamer avec M. Even un ministère spécialement chargé de la santé publique et de l'hygiène sociale.

M. Bonjean, lui, estime que la question de savoir sous quel pouvoir doit être placée la direction de l'hygiène et le titre que doit prendre ce pouvoir est en somme secondaire. En réalité, l'important est d'avoir une direction ministérielle énergique et compétente. En attendant que la bonne formule ministérielle soit trouvée, il importe que les techniciens de l'hygiène continuent à travailler et établissent un programme rationnel aussi précis que possible des questions à résoudre, afin d'être prêts pour leur réalisation quand un pouvoir aussi fort que possible aura été définitivement constitué.

Quant à M. Rey, il estime qu'il convient de réclamer énergiquement la constitution, sur des bases solides, du ministère de la Santé publique qui devra, dès demain, devenir l'animateur et, pour ainsi dire, le propagateur des solutions les plus rationnelles en matière d'hygiène non théorique, mais appliquée.

Pour M. Faivre, la question du ministère de l'Hygiène ne présente d'intérêt qu'autant que ce ministère modifiera les fâcheux errements suivis jusqu'à ce jour et aura un programme dont il pourra poursuivre l'exécution.

Le ministère de l'Hygiène, à son avis, doit être un organe d'organisation et de direction pour les services placés normalement sous son autorité, et un organe de propulsion pour les autres. Il ne saurait espérer, en effet, voir les autres ministères lui céder leurs attributions hygiéniques. Il doit borner son rôle à être le « Conservatoire de l'hygiène » et ce rôle, il le peut remplir aisément avec le concours du Conseil supérieur d'Hygiène de France.

Pour M. Violette, la proposition de loi de M. Even, demandant la substitution d'un ministère de la Santé publique au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la prévoyance sociale, est parfaitement justifiée.

Et, tout en regrettant que M. Even accepte de voir rattacher au ministère du Travail les assurances sociales, il accepte volontiers la suggestion proposée par lui de résolument constituer un grand ministère de la Défense sociale, ministère

qui serait formé de trois directions et qui se nommerait « le ministère de la Santé publique, du Travail et des Assurances (ou des assistances) sociales ».

Enfin, en attendant, ce qu'il ne croit pas très prochain, la réalisation d'un ministère de la Santé publique groupant tous les services d'hygiène épars dans les autres ministères, M. Fernand Merlin, sénateur, émet le vœu de voir le ministre de l'Hygiène, par l'intermédiaire des préfets, informer régulièrement les assemblées départementales et communales et les renseigner sur les découvertes hygiéniques et les expériences sanitaires, en leur faisant connaître en même temps les conclusions pratiques qui peuvent découler des unes et des autres.

La surveillance sanitaire des enfants dans l'Aisne. — La guerre a eu pour conséquence fatale une diminution notable de la population. Il en résulte que nous avons un intérêt de premier ordre non seulement à favoriser le relèvement de la natalité, relèvement qui se manifeste nettement à l'heure actuelle, ainsi que le montrent sans réplique les documents statistiques, mais à veiller à ce que toutes les mesures soient prises pour conserver nos enfants en bonne santé.

Mais, comment combattre utilement la morbidité et la mortalité infantiles ?

En exerçant, d'une façon constante, une surveillance médicale active sur les enfants.

C'est ce qui vient d'être réalisé, au cours de ces derniers mois, dans le département de l'Aisne, nous a fait savoir M. Cavaillon, directeur des services d'hygiène de ce département, avec un plein succès.

Le département de l'Aisne, comme chacun sait, est l'un de ceux qui ont eu le plus à souffrir de l'invasion. Aussi, si les enfants y naissent aujourd'hui nombreux, n'y trouvent-ils pas aussi facilement que dans les régions moins éprouvées, le confort et les soins indispensables. En raison de cette situation, il était donc particulièrement important de prendre à leur intention de mesures protectrices.

Grâce à la collaboration des services de la Direction d'hygiène avec le ministère des Régions libérées et un certain nombre d'organisations locales, un projet pour l'inspection médicale des écoles a pu être mis sur pied, projet qui a déjà été approuvé par le Conseil départemental d'Hygiène ainsi que par le Conseil général du département.

L'une des principales caractéristiques de ce projet est la création du livret de santé individuel, livret portant, à partir de la naissance, tous les événements sanitaires de la vie de son titulaire.

Ce livret est établi à la naissance en double exemplaire.

L'un de ceux-ci demeure la propriété exclusive de la famille qui ne s'en dessaisit jamais que momentanément, pour l'inscription, par les médecins, du résultat de leurs examens.

Quant à l'autre exemplaire, remis d'abord, à titre provisoire, par la famille aux établissements assurant la surveillance médicale de l'enfant (consultations de nourrissons, crèches, gouttes de lait, maternités, dispensaires, hôpitaux), il est confié ensuite aux établissements d'enseignement dont il devient la propriété, jusqu'au moment où, l'enfant quittant l'école, le livret est à nouveau remis à la famille.

Naturellement, avec cette organisation, le personnel des établissements d'enseignement est tenu au secret professionnel.

Cette organisation nouvelle, qui ne saurait manquer de donner les meilleurs résultats, paraît devoir entrer en fonction définitive dans un avenir tout prochain. Grâce au concours dévoué du corps médical du département, elle va pouvoir être réalisée dans des conditions remarquables d'économie, si bien que l'on doit prévoir seulement un crédit annuel d'environ 150.000 francs pour son fonctionnement dans toute l'étendue du département.

La modernisation des crèches. — La fréquentation des crèches, depuis la guerre, a sensiblement diminué, et cela aussi bien dans les crèches payantes que dans celles gratuites.

M. Fernand Ledé, sans s'attarder sur les causes qui ont amené cette diminution de la fréquentation de ces institutions, estime qu'il convient d'en profiter pour leur donner une *orientation salubriste* nouvelle.

« Il faut déclarer la guerre aux vieilles crèches aménagées dans des appartements, si ces crèches ne sont pas transformables, à celles installées dans des boutiques mal aménagées, aux garderies d'après-midi.

« Il y a lieu d'ajouter qu'il est regrettable que les crèches soient installées dans des groupes scolaires ; outre les dangers de contagion, la mère confie trop souvent à l'enfant qui fréquente l'école le bambin à déposer à la crèche, et ce même enfant reprend le bambin à sa sortie de l'école. Il n'y a pas de contact entre la mère et la directrice de la crèche et celle-ci ne peut donner à la mère les conseils de puériculture et d'élevage si souvent nécessaires à la mère. »

De tout ceci résulte, conclut en conséquence M. Ledé, qu'en ce qui concerne les crèches « la modernisation doit être précisée à trois points de vue différents : social, salubriste et technique ».

En ce qui concerne la modernisation sociale, M. Ledé estime que l'institution des crèches étant une institution de solidarité sociale, tous ceux qui y ont recours doivent contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à en assurer le fonctionnement.

La rétribution maternelle journalière doit donc être obligatoire, sauf dans les cas suivants :

1° Les enfants des familles inscrites sur la liste de l'Assistance publique ou des bureaux de bienfaisance ;

2° Les enfants des femmes enceintes, pendant les six semaines antérieures et les six semaines postérieures à leur accouchement ;

3° Les enfants des réformés ou mutilés de la guerre ou accidentés du travail au taux de 40 pour 100 au moins;

4° Les enfants des familles nombreuses;

5° Les enfants des travailleurs professionnels français en chômage momentané et inscrits sur les listes de chômage ;

6° Les enfants des familles ayant un ou plusieurs ascendants à leur charge et cohabitant.

Pour le côté « salubriste », M. Ledé réclame de la crèche d'être divisée en trois sections nettement séparées par des cloisons vitrées, de façon à permettre une surveillance facile, sections qui doivent être : 1° une *section septique* comprenant l'entrée, le cabinet médical, les locaux d'administration, la salle d'allaitement, celle d'isolement, etc., toutes ces salles constituant, du reste, des locaux indépendants les uns des autres; 2° une *section de nettoiement* comprenant un vestiaire à désinfection, des water-closets, des tables de toilette, la salle de pesage des enfants, les vestiaires, la cuisine et l'installation pour la stérilisation du lait et la préparation des biberons, ainsi qu'une salle de bains et de douches; 3° une *section aseptique* où les enfants ne doivent pénétrer que démunis de leurs vêtements de ville et porteurs seulement de leurs vêtements de crèche.

Cette dernière section aseptique doit comprendre au moins trois salles : un dortoir de berceaux pour les enfants en maillots; une salle de repos avec lits individuels pour les plus grands enfants; une salle de jeu avec pouponnière-promenade fermée pour les petits commençant à se tenir debout, les plus grands jouant dans le reste de cette salle.

Quant à la modernisation technique, elle doit comporter un ou plusieurs médecins pour assurer la direction technique de l'établissement; une directrice destinée à devenir l'auxiliaire directe du médecin et qui doit prendre, pour le tenir au courant, les fiches individuelles des enfants, etc.; des *berceuses* qui ne doivent pas être de simples personnes de journée, mais bien des personnes ayant la pratique de l'élevage des enfants et possédant les connaissances nécessaires; des stagiaires, enfin, qui doivent être naturellement constituées par les élèves des écoles de puériculture et d'infirmières-visiteuses.

Enfin, M. Ledé estime encore qu'aux crèches peuvent être annexées utilement des consultations de nourrissons, des gouttes de lait, des sections de mutualité maternelle et d'assistance aux mères nourrices, mais sous la condition que des cloisons parfaitement étanches séparent ces dernières annexes d'avec la crèche elle-même.

GEORGES VITOUX.

LA PROPHYLAXIE DE LA DISTOMATOSE INTESTINALE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS

Nous avons déja eu l'occasion de parler des distomatoses et des bilharzioses, maladies causées par des vers trématodes, et d'en étudier la prophylaxie (*Presse Médicale*, 20 Avril et 18 Mai). Terminons cette rapide revue par l'histoire parasitologique de la douve intestinale d'Extrême-Orient, dont le cycle évolutif vient d'être décrit par K. Nakagawa, le travail du savant japonais m'étant parvenu depuis quelques jours seulement (*Kitasato arch. of experim. medic.*, IV, 2, 1921).

La douve intestinale d'Extrême-Orient, *Fasciolopsis Buski* Lankester, vit chez l'homme et chez le porc; tantôt plus commune chez l'homme (Cochinchine), tantôt plus fréquente chez le porc (Tonkin, Formose). On la rencontre dans les Indes anglaises, néerlandaises, et dans tout l'Extrême-Orient, notamment en Chine (vallée du Yang-Tse, région de Chang-Haï). Comme beaucoup de plathelminthes, ce trématode se présente sous des aspects divers, suivant son âge, la façon dont il a été récolté, fixé, conservé; ce qui fait que plusieurs auteurs l'ont décrit sous des noms différents. La question de l'unicité n'est pas encore définitivement tranchée; néanmoins, jusqu'à plus ample informé, ne retenons que l'espèce *Fasciolopsis Buski*, les autres paraissant devoir tomber en synonymie.

C'est un ver de 3 à 7 cm. de long sur 1 cm. 1/2 de large. Il possède deux ventouses, dont la ventrale de grande taille; son tube digestif est bifurqué. Je n'insiste pas sur le reste de la structure qui n'intéresse que le spécialiste.

Suivant qu'ils hébergent un nombre plus ou moins considérable de douves dans leur intestin, les sujets ont des troubles d'intensité variable. Les individus peu parasités ne présentent aucun accident appréciable, tout au plus une légère anémie dans quelques cas. A un degré plus avancé, cette anémie s'accentue et surtout s'accompagne de phénomènes intestinaux. Les selles, diarrhéiques, sont jaunes, non sanglantes, d'odeur fétide, contenant des aliments mal digérés. Les malades se plaignent de douleurs au niveau du duodénum. Enfin, dans les infestations graves, l'œdème apparaît : d'abord abdominal, puis scrotal, atteignant ensuite les membres, la face et les poumons; on observe de la dyspnée et de l'ascite. Parfois la maladie rappelle la fièvre typhoïde. Les médecins habitués à soigner cette distomatose la reconnaissent facilement, disent-ils, à sa seule symptomatologie; je pense néanmoins qu'un examen microscopique des selles doit faciliter le diagnostic, en permettant

de déceler les œufs du parasite. Parfois d'ailleurs, la douve elle-même est expulsée avec les matières fécales, où sa grande taille la fait aisément reconnaître.

Son développement (fig. 1) est calqué sur celui de la douve hépatique du mouton de nos pays (*Fasciola hepatica*). Les œufs, expulsés avec les matières fécales, se développent en milieu aquatique. Au bout de deux à trois semaines, un embryon cilié (miracidium) en sort et va parasiter un mollusque (*Planorbis coenosus* Benson ou *Segmentina largillierti* Dkr. pour Formose). Il devient sporocyste chez cet hôte intermédiaire, donne naissance à deux générations successives de rédies, puis à des cercaires qui s'échappent du mollusque et vont s'enkyster à la surface de l'eau, sur des végétaux. C'est dans cet état qu'elles pénétreront chez l'homme ou le porc. L'infestation se fait donc en buvant de l'eau non filtrée.

Le traitement est celui de tous les vers intestinaux. On conseille de procéder comme pour l'ankylostome des mineurs. Après une première cure, les selles des malades seront examinées pour voir si elles contiennent encore des œufs de douve. Dans ce cas, on recommencera la médication.

Fasciolopsis buski était le seul trématode commun de l'homme dont nous ignorions encore le cycle évolutif. Cette lacune est comblée; nous connaissons maintenant l'histoire zoologique des parasites causant les distomatoses, et, par suite, la prophylaxie de ces affections. Rappelons encore que les bilharzioses se contractent en marchant nu-pieds ou en se baignant dans une mare contaminée, la cercaire pénétrant à travers la peau. La distomatose intestinale dont nous venons de parler a pour cause l'absorption d'eau non filtrée (ainsi que la distomatose hépatique du mouton à *Fasciola hepatica*, parasite rare de l'homme). Enfin, pour l'hémoptysie parasitaire d'Extrême-Orient à *Paragonimus Westermani*, la distomatose hépatique d'Indo-Chine à *Clonorchis sinensis*, l'infestation se fait en mangeant des crabes et des poissons mal cuits, la cercaire allant s'enkyster chez ces animaux à sa sortie du mollusque.

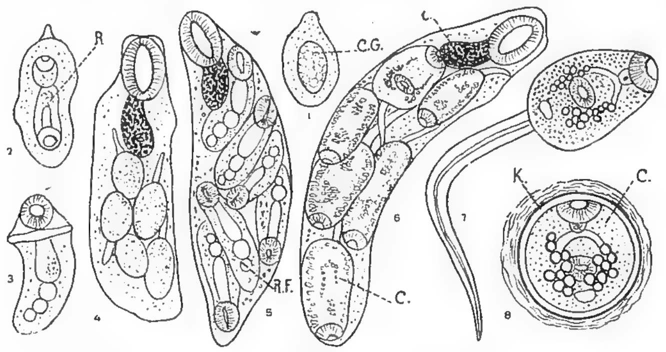


Fig. 1. — Développement de *Fasciolopsis Buski*, d'après K. Nakagawa.
1 et 2, sporocystes à divers états de développement; C. G., cellules germinales; R., rédie.
3 à 6, rédies contenant des rédies filles (R. F.) ou des cercaires (C.); I, intestin de la rédie, non bifurqué.
7, cercaire libre.
8, cercaire (C.) dans son kyste (K.).

La plupart de ces affections sévissent dans les colonies françaises et auraient pu y être étudiées; il est pénible de constater que toutes les découvertes dont nous venons d'entretenir nos lecteurs sont dues à des savants japonais, anglais et américains.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

L'EAU DE RABEL

Nous avons vu que le nom de Dalibour, qui fut un chirurgien distingué et un honnête homme, ne figurait pas au Codex : par contre, on y trouve celui de Rabel qui, d'après le peu que nous savons de sa vie, semble avoir été un charlatan de moralité suspecte. Alchimiste et quelque peu empoisonneur, il s'était enrichi à vendre des drogues aux plus hauts personnages de la cour d'Angleterre, lorsque, compromis dans le procès de la Brinvilliers, il dut, à la suite d'une enquête de la chambre ardente, quitter Paris et gagner la frontière. Mais il s'arrêta sur la route de l'exil et s'établit à Avignon, où le crédit qu'il s'était acquis le fit réclamer en 1687 par l'intendant Morant, ainsi qu'il appert d'une lettre de Louvois à ce dernier : « Sa Majesté trouve bon que vous fassiez venir le sieur Rabel auprès de vous pour vous traiter pendant quinze jours. Vous lui ferez, s'il vous plaît, entendre qu'il faut qu'il sorte du royaume après ce temps-là et lui expliquerez que Sa Majesté ne compte pas que ce soit lui obéir que de demeurer à Avignon où elle le fera arrêter, s'il y retourne. » Rabel, qui avait une façon à lui d'interpréter les ordres royaux, se contenta d'aller à Cannes, puis à Nice. A Cannes il fit la connaissance de Bénigne d'Auvergne de Saint-Mars, gouverneur des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et préposé à la garde du mystérieux Masque de fer. Saint-Mars se prit pour Rabel d'une grande amitié et n'hésita pas à le recommander à Louvois, lui et ses découvertes. « Vous me ferez plaisir, lui répondit le ministre, de m'envoyer votre secret par écrit : mais, Rabel étant un fripon, vous ne devez pas avoir de commerce avec lui. » Le gouverneur ne se tint pas pour battu et plaida si chaleureusement la cause de son protégé que, soit conviction, soit lassitude, Louvois finit par faire fléchir, en faveur de Rabel, la rigueur de Louis XIV. « J'ai reçu les mémoires de Rabel qui accompagnoient votre lettre : le Roi veut bien dissimuler le séjour qu'il fera chez le gentilhomme de vos amis, dont vous me

parlez, pour travailler à ses remèdes. » C'est, sans doute, chez ce gentilhomme que Rabel put établir la formule de l'eau qui porte son nom; mais il y a tout lieu de croire qu'il ne la publia que quelques années plus tard, car on la voit signalée pour la première fois dans la 9e édition du *Cours de Chymie* de N. Lemery, qui date de 1701 : l'eau de Rabel y figure sous le nom d'*huile de vitriol dulcifiée*. En voici, d'après Lemery, le mode de préparation : « Mettez dans un matras assez grand 8 onces d'huile de vitriol, versez dessus peu à peu 16 onces d'esprit-de-vin, bouchez le matras avec un autre matras pour faire un vaisseau de rencontre, laissez le mélange en digestion à froid 10 ou 12 heures, l'agitant de temps en temps; placez ensuite le vaisseau sur un petit feu de sable et faites circuler la liqueur pendant 3 jours, puis laissez refroidir les vaisseaux et les séparez, versez la liqueur dans une bouteille et la gardez bien bouchée ». Pour donner plus d'allure à son remède, Rabel prétendait l'obtenir en soumettant les marcassites ferrugineuses de Passy à des opérations aussi longues que compliquées; il semble que cette histoire réussit auprès du public: toujours est-il que Saint-Simon nous montre l'eau de Rabel employée à la cour. Le 2 Mai 1714, le duc de Berry en prit trois fois pour arrêter « de grands vomissemens où il y avoit beaucoup de sang ». Cela ne l'empêcha pas de mourir; mais Rabel, loin de se laisser décourager par cet insuccès, proclama hautement l'excellence de son remède : s'il ne pouvait tarir les hématémèses princières, il était infaillible pour les militaires : « Aucun blessé dans les armées ne devait plus mourir avec cette eau ». A force d'intriguer auprès des pouvoirs, il finit par obtenir la permission d'en faire l'épreuve sur un soldat des Invalides à qui on devait couper la cuisse. « On livra le malade à Rabel qui avoit préparé l'appareil à sa mode; il appliqua son remède et fit tels bandages qu'il jugea nécessaires pour arrêter le sang. Mais à peine eut-il fini qu'on vit le sang percer toutes les bandes. Il fut obligé de défaire cet appareil pour en mettre un autre; il doubla la dose de son eau, il fit de son mieux pour tamponner la partie, mais le sang continuait toujours à s'échapper. Le malade mourut entre ses mains et en présence de tous les assistans. On fit au Roi et à M. de Louvois le rapport de ce qui s'était passé et il fut défendu à Rabel, sous de rigoureuses peines, de se servir davantage de son eau[1]. » Malgré l'édit royal, l'eau de Rabel eut des partisans longtemps encore, même dans le monde médical. Astruc l'employait en injections dans les blennorragies rebelles. Guersent en vantait l'efficacité dans le traitement des tumeurs anévrismatiques et variqueuses; j'ai vu des praticiens la prescrire contre les hématémèses et les hémoptysies; enfin, elle est toujours inscrite au Codex sous la formule suivante : Acide sulfurique officinal 100 gr., alcool à 95° 300, pétales de coquelicot 4. Comme son action hémostyptique est des plus problématiques, que ses effets nocifs sur la muqueuse gastrique sont, au contraire, évidents, il n'y aurait pas grand inconvénient à la laisser tomber dans l'oubli.

Henri Leclerc.

1. Dionis. — *Cours d'opérations de Chirurgie*, 1773.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Suivant le dernier recensement, la population allemande en Octobre 1919 était de 59.668.000 contre 63.052.000 en 1910.

ANGLETERRE

Londres. — Un comité de protection contre les rayons X et le radium a été constitué à Londres. Il a pour but de rechercher tous les moyens de protection à employer contre les effets nocifs des radiations, tant pour les manipulations que pour ceux qui indirectement peuvent y être exposés.

Le président de ce Comité est Sir Humphry Rolleston.

Les membres qui le composent sont : Sir Archibald Reid, radiologiste de l'hôpital Saint-Thomas; M. Robert Knox, radiologiste de l'Ecole-Hôpital du Roi et de l'hôpital des cancéreux, représentant de l'Association anglaise pour les recherches de radiologie et de physiothérapie; M. Gilbert Scott, radiologiste de l'hôpital de Londres; M. Stanley Melville, radiologiste de l'hôpital Saint-Georges, représentant la section d'Electrothérapeuthique de la Société royale de médecine; M. Harisson Orton, radiologiste de l'hôpital Sainte-Marie; M. Cuthbert Andrewes, représentant la Société Roentgen; le professeur S. Russo, médecin de l'hôpital Middlesex, représentant l'Institut de médecine; M. W.-C. Haye; M. J.-C. Motham de l'Institut du radium.

Une première réunion des membres du Comité a eu lieu le 18 Mai dans la salle de la Société royale de médecine. On y a nommé un sous-comité qui devra s'informer des conditions de travail des manipulateurs radiographes et vérifier l'emplacement des installations radiographiques, tant au point de vue protection contre les rayons qu'au point de vue de l'hygiène générale.

Ce sous-comité devra, son enquête terminée, en donner un rapport détaillé.

Le Comité se propose encore de recueillir une série d'observations sur les meilleurs moyens de protection employés jusqu'à ce jour et d'entreprendre au besoin des expériences et des recherches à cet effet.

Il publiera périodiquement des rapports de ses travaux.

ESPAGNE

L'éminent spécialiste des maladies infantiles, M. Arquellada, médecin de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, a été élu président de la Société de pédiatrie de Madrid. Ce choix était tout indiqué, car le nom de M. Arquellada est très connu dans le monde scientifique. Etant donné la situation du nouveau président, nous sommes assurés qu'il donnera une grande impulsion à la Société, et contribuera puissamment à resserrer les relations amicales entre les médecins espagnols et français.

ÉTATS-UNIS

Après une tentative pour établir le contrôle des prescriptions médicales en ce qui concerne le vin et la bière, les autorités de Washington ont décidé que les médecins auraient le droit de prescrire à leurs clients le vin en telle quantité « que le médecin l'estimera nécessaire en son sain jugement ».

PORTUGAL

Les Associations portugaise et espagnole pour l'avancement des sciences ont tenu leur séance bisannuelle à Porto, du 26 Juin au 1er Juillet. La section de médecine a eu une large collaboration et a été divisée en trois sections : biologie médicale, hygiène et médecine légale et clinique. Toutes les Universités portugaises et espagnoles et l'Ecole de médecine de Nova-Gôa se sont fait représenter dans ce congrès. L'Association française pour l'avancement des sciences et le gouvernement français ont élu leur délégué à ce congrès, M. Chervin, qui, malheureusement, est mort à Salamanca, au cours de son voyage. Son message a été lu à la session inaugurale et toutes les sections du congrès ont interrompu leurs travaux pendant quelques minutes, en signe de condoléance. Le prochain congrès se réunira à Barcelone ou Salamanca, en 1923.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Médecins civils requis.

D. — *Je vous serais reconnaissant de me renseigner par* La Presse Médicale *sur ce que l'autorité militaire est en droit d'exiger des médecins civils requis :*

1° *Cas où il reste d'autres médecins militaires dans la place ;*

2° *Cas où il n'en existe pas, mais où le médecin est surchargé de besogne par sa clientèle et par l'assistance indigène ;*

3° *Au cas ou l'armée impose des effectifs de 4 à 600 hommes, repartis en 3 postes, distants chacun de 20 km., le maximum de 300 francs est-il toujours accordé ?*

R. — Les médecins civils sont requis — *après convention* — pour seconder les médecins militaires, qui sont en nombre insuffisant dans certaines places, mais, surtout, pour passer la visite des hommes malades d'une *compagnie isolée*, pour laquelle l'autorité militaire ne peut pas détacher un médecin de carrière pour un effectif aussi réduit. D'ailleurs, dans ce cas-là, les hommes malades, devant être soignés à l'hôpital, sont évacués sur les salles militaires voisines, ce qui simplifie beaucoup la besogne des médecins requis.

Dans le cas où un médecin requis — après convention — est surchargé de besogne par suite d'une épidémie sévissant dans le milieu civil et militaire, il lui appartient d'en rendre compte au directeur du Service de Santé de la région et de lui demander d'urgence un aide-major, *car à l'impossible nul n'est tenu.*

Généralement, pour un effectif de 4 à 600 hommes, l'effectif d'un bataillon, il est détaché un médecin militaire, qui est chargé de visiter, à tour de rôle, les hommes des divers postes, surtout s'ils sont distants chacun de 20 km. Cet effectif ainsi éparpillé réclame impérieusement la présence d'un médecin militaire.

Pour assurer un pareil service, la somme mensuelle de 300 francs vous est due : vous pouvez même demander *une somme supplémentaire*, pour vous couvrir de vos frais de transport.

Dans la convention passée entre le directeur du Service de Santé de votre région, agissant au nom et pour le compte du ministre de la Guerre, d'une part, et vous, médecin de réserve, d'autre part, il est stipulé que la présente convention est faite pour *une durée de deux mois* à compter du ...

Elle sera prorogée de mois en mois par tacite reconduction, si elle n'est pas dénoncée par une des parties, *un mois avant la fin de chaque période.*

Cela vous permet de faire reviser votre convention, si la somme de 300 francs ne vous est pas allouée.

Quant à l'*allocation supplémentaire pour frais de transport*, adressez une demande motivée : elle sera soumise à l'approbation du Ministre et ratifiée, si elle est justifiée.

Ces réquisitions — après convention — n'ont rien de vexatoire, puisqu'elles sont précédées d'une entente préalable avec l'autorité militaire (Direction du Service de Santé).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Formulaire thérapeutique, par MM. G. Lyon, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, et P. Loiseau, ancien préparateur à l'Ecole supérieure de pharmacie. (12e édition). 1 vol petit in-8° de 863 pages, sur papier mince (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : relié toile souple, 25 francs net.

Ainsi que les éditions précédentes, la 12e édition du Formulaire thérapeutique a été revisée avec soin : des applications thérapeutiques nouvelles ont été mentionnées, il a été tenu compte d'autre part des modifications apportées par le supplément à l'édition de 1908 du codex, paru dans le cours de l'année 1920.

Les chapitres consacrés à l'Opothérapie, Sérothérapie, Vaccinothérapie, aux Régimes, à la Stérilisation, à l'Electrothérapie, Radiothérapie, Radiumthérapie, Climatothérapie, Kinésithérapie ont été mis au courant de toutes les applications nouvelles.

Les modifications les plus importantes de cette édition concernent les *Documents d'analyse biologique* (sang, liquide céphalo-rachidien, crachats).

La 12e édition du Formulaire thérapeutique présente donc, comme ses devancières, l'exacte et complète mise au courant que l'on est en droit de réclamer des ouvrages de ce genre.

Technique chirurgicale (5e édition), par G. Marion, 2 volumes de 1.038 pages, avec 1.355 figures et 53 planches en couleurs (*A. Maloine et fils*, éditeurs), 1921. Prix : 90 francs.

L'ouvrage de Marion atteint aujourd'hui sa 5e édition. C'est dire qu'il correspondait à un besoin et que, par ses qualités, il satisfait à ce besoin. L'extension toujours plus grande du domaine de la chirurgie amène la création ou la vulgarisation d'opérations nouvelles ; le nombre des médecins qui s'adonnent à la chirurgie ou tout au moins s'y intéressen va en s'accroissant ; la technique des interventions se perfectionne et se précise, le plus souvent en se

(*Voir la suite, p.* **1091**.)

simplifiant, et nombreux sont les lecteurs qui cherchent, dans un seul ouvrage, l'exposé clair et concis, en même temps que complet, de cette technique. Ils le trouveront dans le livre de Marion, où sont décrites « toutes les interventions qu'un chirurgien s'occupant de chirurgie générale peut être appelé à pratiquer » et où seules sont laissées de côté certaines interventions qui relèvent exclusivement de la spécialité. Encore sur ce point le cadre de l'ouvrage est-il large : non seulement on y trouvera un exposé très complet des opérations de chirurgie urinaire — que Marion a décrites avec une prédilection et une compétence toute particulière, — mais on y rencontre aussi la technique de certaines interventions courantes sur l'œil, l'oreille, le nez ou le larynx, qui, par la fréquence de leurs indications ou leur caractère d'urgence, intéressent tous les chirurgiens.

Une illustration abondante, claire, souvent luxueuse, complète la description écrite, en facilite la lecture et fixe par l'image les temps essentiels de l'opération. C'est là une chose capitale dans tout ouvrage de ce genre.

Le livre de Marion rendra donc de grands services à tous ceux qui s'occupent de chirurgie. Mais il ne saurait suffire à leur instruction complète : si la technique opératoire est indispensable, elle n'est pas tout. Comme le dit fort justement l'auteur, « apprendre à manier les instruments sur le cadavre, voir opérer, connaître les temps opératoires, voilà les trois choses indispensables pour devenir opérateur ». De ces trois éléments d'éducation, le livre n'enseigne que le troisième; les deux autres s'apprennent à l'hôpital et à l'amphithéâtre. Et il faut encore y ajouter la connaissance des indications thérapeutiques basées sur la clinique qui, seule, fait de l'opérateur un véritable chirurgien.

C. L.

Dictionnaire de spécialités pharmaceutiques, par L. Vidal et M. Dareau. Edition 1921. Aide-mémoire portatif (format 145 mm. × 80), relié toile souple (*Office de vulgarisation pharmaceutique*). Paris, 127, boulevard Sébastopol.

Ce petit volume, très pratique, comprend :

1° *Nomenclature complète*, purement nominale, de toutes les spécialités pharmaceutiques médicales, avec noms et adresses des fabricants;

2° *Dictionnaire* donnant tous les renseignements essentiels (composition, formules, posologie, etc.) qui permettent la prescription des spécialités sans erreur :

3° *Tables par indications thérapeutiques* des spécialités figurant au dictionnaire, facilitant la recherche du produit le mieux approprié au cas donné.

Il peut rendre de grands services aux praticiens en leur donnant des renseignements précis sur les nombreuses spécialités pharmaceutiques qui existent actuellement.

LIVRES REÇUS

2523. **La Dermatologia nei suoi rapporti con la medicina interna**, par le Dr Pier Lodovico Bosellini, professeur à l'Université de Messine. 1 vol. in-8° de xvi-600 pages, avec 19 figures (*Societa Editrice Libraria*). — Prix : 70 lires.

2524. **Introduction à l'étude des affections des voies digestives dans la première enfance**, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hospice des Enfants-Assistés, membre de l'Académie de Médecine. 2e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-16 de 152 pages (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

2525. **L'Ophtalmologie du Praticien**, par le Dr A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. 4e édition. 1 vol. de 112 pages, avec 52 figures (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 5 francs.

2526. **Endocrinologia, Pathologia e Clinica degli organi a Secrezione interna**, par N. Pende, professeur de pathologie spéciale à l'Université de Médecine de Bologne. Préface du professeur G. Viola. 2 vol. formant ensemble 1130 pages, avec 127 figures et 25 planches en noir et en couleurs (*Vallardi*, éditeur, Milano). — Prix : 100 lires.

2527. **Du scepticisme en Médecine. Essai sur la méthode**, par le Dr Jean Félix. Une brochure de 78 pages (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 4 fr.

2528. **Précis de bactériologie**, par Ch. Dopter et Sacquépée, professeurs à l'Ecole du Val-de-Grâce. 2e édition, entièrement refondue. 2 volumes formant ensemble 1168 pages, avec 565 figures en noir et en couleurs (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 60 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Ksawery Lewkowicz. — Le traitement spécifique de la méningite épidémique.

Dumoutet. — Contribution à l'étude du poids harmonique chez les enfants du deuxième âge.

Recueil de faits :

J. Comby. — Un cas de neuro-fibromatose généralisée.

J. Comby. — Taches mongoliques chez deux fillettes de La Paz.

Revue générale.

J. Comby. — Une œuvre intéressante de puériculture.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de perfectionnement sur les notions récentes médico-chirurgicales sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif sera fait aux amphithéâtres Trousseau et Bichat.

Cet enseignement de vacances, d'ordre essentiellement pratique, commencera le lundi 12 Septembre 1921, à 9 heures, sous la direction de M. le professeur agrégé Maurice Villaret, médecin des hôpitaux, et avec la collaboration de MM. Lardennois, Herscher, Guilleminot, Lippmann, Chabrol, Leven, François Moutier, Henri Bénard, Saint-Girons, Dufourmentel et Coury, Paul Descomps, Dumont et Deval, Durey, Dausset, Lagarenne et Gérard.

Il aura lieu régulièrement, le matin à 9 heures, l'après-midi à 14 h. 30.

Le cours comprendra 30 leçons et sera complet en deux semaines; il sera illustré de planches et de projections, et accompagné de présentations de malades, d'instruments, de pièces et de préparations microscopiques. Il portera plus spécialement sur l'examen clinique au lit du malade et sur les procédés récents de la thérapeutique médicale, chirurgicale, physiothérapique et hydrominérale.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, aux manœuvres thérapeutiques, au maniement des appareils, aux recherches de laboratoire s'appliquant à la clinique courante, et pourront emporter les préparations exécutées par eux. Des sommaires détaillés résumant chaque leçon seront distribués à chaque élève.

Un voyage d'étude de 3 jours sera organisé les 23, 24 et 25 Septembre à Vichy et à Châtel-Guyon. Les élèves du cours désireux d'y participer sont priés de s'inscrire à l'avance, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, auprès de M. Deval qui leur fera connaître le programme détaillé et les conditions du voyage. Les inscriptions sont limitées.

Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours. Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. — Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

DÉTAILS DES LEÇONS. — I. *L'exploration.* — 1. Lundi 12 Septembre à 9 heures, M. Maurice Villaret : Examen clinique de l'abdomen. Interrogatoire et prise d'une observation d'un gastro-entéropathe. — 2. Lundi 12 Septembre à 14 h. 30, M. Deval : Chimisme gastrique. Tubage; repas d'épreuve. Recherche de l'acide chlorhydrique libre et combiné, des acides de fermentation, des ferments, du sang, des produits de la digestion des albuminoïdes et des substances amylacées. — 3. Lundi 12 Septembre à 16 h. 30, M. Deval : Coprologie pratique. Examen microscopique des selles. Chimisme intestinal. Repas d'épreuve. Recherche du sang, de l'albumine, de la stercobiline. Dosage des graisses. Diarrhées de fermentation et de putréfaction. Examen bactériologique des selles. Notions de parasitologie intestinale. — 4. Mardi 13 Septembre à 9 heures, M. Dufourmentel : Œsophagoscopie. Technique; diagnostic; manœuvres thérapeutiques. 5. Mardi 13 Septembre à 14 h. 30, M. François Moutier : Rectoscopie. Technique; diagnostic; manœuvres thérapeutiques. — 6. Mardi 13 Septembre à 16 h. 30, MM. Guilleminot et Lagarenne : Radiologie gastro-intestinale, Technique et aspects normaux.

II. *Les symptômes.* — 7. Mercredi 14 Septembre à 9 heures, M. Leven : L'aérophagie, Les viciations de la faim. Le psychisme du gastro-entéropathe. — 8. Mercredi 14 Septembre à 10 h. 30, M. Paul Descomps : Hémorragies gastro-intestinales. Vomissements. — 9. Mercredi 14 Septembre, à 16 h. 30, M. Saint-Girons : Constipations. Diarrhées. — 10. Jeudi 15 Septembre à 9 heures, M. Leven : Dilatation et ptose gastrique. Syndromes solaires; crises gastro-intestinales. — 11. Jeudi 15 Septembre à 14 h. 30, M. Maurice Villaret : Le part du foie en séméiologie digestive. Influence des processus morbides hépatiques sur le tube digestif. Influence des altérations du tractus gastro-intestinal sur les réactions hépatiques.

III. *Les maladies.* — 12. Jeudi 15 Septembre à 16 h. 30, M. Coury : Les affections de l'œsophage. Cancer de l'œsophage. Etude clinique et thérapeutique. — 13. Vendredi 16 Septembre, 9 heures, M. Herscher : Les gastrites. La syphilis stomacale. Etude clinique et thérapeutique. — 14. Vendredi 16 Septembre à 10 h. 30, M. Maurice Villaret : L'ulcus gastrique. Ulcères de la petite courbure; symptômes, diagnostic et complications. — 15. Samedi 17 Septembre à 9 heures, M. Maurice Villaret : L'ulcus de la région pylorique. Syndrome pylorique. Les ulcères du duodénum. Symptômes, diagnostic et complications. — 16. Samedi 17 Septembre à 14 h. 30, M. Maurice Villaret : La thérapeutique médicale des ulcères de l'estomac. — 17. Lundi 19 Septembre à 9 heures, M. Herscher : Le cancer de l'estomac; ses complications. — 18. Lundi 19 Septembre à 14 h. 30, M. Herscher : La thérapeutique chirurgicale des ulcères gastrique et duodénal et du cancer de l'estomac. Indications. Soins pré et post-opératoires. Résultats. — 19. Mardi 20 Septembre à 9 h.,

M. Paul Descomps : Les appendicites aiguës. L'appendicite chronique. Etude clinique et thérapeutique. — 20. Mardi 20 Septembre à 14 h. 30, M. Dumont : Les dysenteries. L'helminthiase. Etude clinique et thérapeutique. — 21. Mardi 20 Septembre à 16 h. 30, M. Maurice Villaret : La tuberculose intestinale. Etude clinique et thérapeutique. — 22. Mercredi 21 Septembre à 9 heures, M. Lardennois : La stase intestinale chronique. Brides. Péricolites. Dolichocôlons. Mégacôlons. Etudes cliniques et indications thérapeutiques. — 23. Mercredi 21 Septembre à 14 h. 30, M. Henri Bénard : Les occlusions intestinales aiguës. Etude clinique et thérapeutique. — 24. Mercredi 21 Septembre à 16 h. 30, M. Lardennois : Les cancers des côlons. Symptômes et diagnostic. — 25. Jeudi 22 Septembre à 9 heures, M. Lardennois : Les affections du rectum. Les cancers du rectum. Etude clinique. — 26. Jeudi 22 Septembre à 10 h. 30, M. Lardennois : Le traitement des cancers des côlons et du rectum. Soins pré- et post-opératoires. Résultats. — 27. Jeudi 22 Septembre à 14 h. 30, M. Chabrol : Les colites. Etudes clinique et thérapeutique.

IV. *Les traitements généraux.* — 28. Jeudi 22 Septembre à 19 h. 30. MM. Guilleminot, Durey, Dausset et Gérard : Thérapeutique gastro-intestinale par les agents physiques : radio- et radiumthérapies, électrothérapie, kinésithérapie, hydrothérapie. — 29. Vendredi 23 Septembre à 9 heures, M. Lippmann : Notions générales de thérapeutique médicale gastro-intestinale et notamment de diététique. — Vendredi 23 Septembre à 10 h. 30, M. Lippmann : Notions de thérapeutique gastro-intestinale hydrominérale.

Clinique Baudelocque. — Cours complémentaires de pratique obstétricale réservés aux docteurs en médecine français et étrangers et aux étudiants ayant terminé leur scolarité, sous la direction de M. Lévy-Solal, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux; Marcel Pinard, médecin des hôpitaux; Cleisz, chef de clinique; Morisson-Lacombe et Sellet, chefs de clinique adjoints.

Durée : Deux semaines, le matin et l'après-midi. Première série du 12 au 24 Septembre 1921. — Deuxième série du 16 au 29 Octobre 1921.

PROGRAMME. — I. *Leçons.* — Diagnostic de la gestation; Diagnostic des présentations par le palper, le toucher et l'auscultation; Diagnostic et traitement des viciations pelviennes; Diagnostic et traitement des hémorragies pendant la gestation, l'accouchement et la délivrance; Diagnostic et traitement des toxémies (vomissements graves, albuminurie, convulsions éclamptiques); Diagnostic et traitement de la syphilis maternelle fœtale et infantile; Diagnostic et traitement des anomalies de la dilatation; Dilatation artificielle; Ballon de Champetier de Ribes; Diagnostic et traitement des infections puerpérales; Traitement de la mort apparente du nouveau-né; Conduite à tenir au cours de l'accouchement et de la délivrance.

II. *Exercices cliniques individuels journaliers.*

III. *Manœuvres obstétricales.* — Forceps; Extraction du siège; Version; Basiotripsie; Embryotomie.

Droit d'inscription : 100 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Création d'une chaire à la Faculté. — Sur un rapport de M. Deville, au nom de la 4e Commission et de la Commission des rapports de la Ville et de l'Université, le Conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante :

« Une subvention de 12.000 francs est allouée à la Faculté de médecine pour la création et le fonctionnement pendant le 1er trimestre de l'année scolaire 1921-1922, 4e trimestre de 1921, d'une chaire de clinique propédeutique qui sera instituée suivant le programme et la méthode du docteur Sergent. La nomination du professeur sera faite suivant la procédure précédemment adoptée par la Commission des rapports de la Ville et de l'Univerité.

« Il sera statué en fin d'année sur l'organisation définitive de cette chaire et sur le maintien des deux autres créées par la Ville, sur lequel le Conseil municipal n'a pas encore été consulté.

« Il est rappelé qu'à chaque vacance de chaire créée par la ville de Paris, avis doit être donné au Conseil municipal pour qu'il statue sur le maintien ou la transformation de la chaire vacante ».

Diagnostic et traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale. — Trente-huit leçons théoriques et pratiques sur la tuberculose des ganglions, des os, des articulations, du péritoine, des poumons, du tube digestif, du système nerveux, de la peau et de l'appareil urinaire, par les professeurs Auguste Broca et Louis Rénon, du 21 Novembre au 11 Décembre 1921, à l'hôpital des Enfants-malades et à l'hôpital Necker.

Les leçons pratiques auront lieu tous les matins à 9 heures et les leçons théoriques tous les soirs de 16 h. à 18 h. 1/2.

La partie chirurgicale sera traitée par le professeur Auguste Broca et la partie médicale par le professeur Louis Rénon avec l'aide de MM. Géraudel, Guinard, Jacquelin, Küss, Louste, Mignot, Monier-Vinard, Petit, Thibaut, Tixier et Verliac.

Le prix d'inscription pour ce cours est de 150 fr.

Un programme détaillé des sujets traités sera publié au début du mois d'Octobre prochain.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — Après concours ont été nommés à l'Ecole de Médecine et Pharmacie de Marseille : MM. Gros, aide d'anatomie et de physiologie; Périot, chef de clinique médicale thérapeutique; Boyer, pharmacien de 1re classe, chef des travaux de bactériologie; Robiolis, chef de clinique obstétricale; Loriot, chef adjoint de clinique obstétricale; Hayem, chef de clinique chirurgicale; Tabet, chef adjoint de clinique chirurgicale; Fringault, chef de clinique exotique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique Tarnier. — Sur un rapport de M. de Clercq au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris a émis l'avis qu'il y a lieu :

« 1° D'approuver le projet relatif à la réparation des dégâts causés par un tassement du sol dans la cour de la rue des Chartreux à la clinique d'accouchement Tarnier, ainsi qu'à un nouvel aménagement de cette cour;

« 2° D'imputer la dépense, évaluée à 18,675 fr. 01 sur la subvention de 32 millions 500.000 francs allouée à l'Assistance publique sur les fonds de l'emprunt de 900 millions (réserve générale reconstituée). »

Hôpitaux de Lyon. — A la suite d'un concours qui a eu lieu récemment à l'Hôtel-Dieu, M. Emile Perrin a été nommé chirurgien des hôpitaux de Lyon.

CONCOURS

Accoucheur des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 22 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Lemeland, 28; Lequeux, 28.

Séance du 23 Juillet. — Ont obtenus : MM. Gueniot, 27; Ecalle, 29.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi de chef des travaux de Pharmacie et de Chimie biologique s'ouvrira devant l'Ecole de plein

(*Voir la suite, p.* **1095.**)

exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le lundi 24 Octobre 1921.

Conditions du concours. — Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, et s'il ne justifie d'un diplôme de pharmacien de 1re classe.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole huit jours francs avant l'ouverture du concours et déposer, entre les mains du secrétaire, leur acte de naissance, leur diplôme et un exemplaire au moins de leurs titres et travaux scientifiques.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Grand officier.* — M. le professeur Widal, de Paris.

Nous sommes heureux de voir M. le professeur Widal appelé à cette haute distinction. *La Presse Médicale* lui adresse ses plus vives félicitations.

— Sont inscrits au tableau spécial de la LÉGION D'HONNEUR :

Pour *officier* : MM. Lallemant, Carbonnel, Berriat, médecins principaux de la marine. (*Journ. off.*, 20 Juillet.)

Pour *chevalier* : MM. Juhel, Guilloux, Nayrolles, Gueguen, Bergougnoux, médecins de 1re classe de la marine; Le Floch, Le Moult, Rivière, Bernard, Digne, médecins de 2e classe de la marine. (*Journ. off.*, 20 Juillet.)

Les soins aux mutilés. — Le décret suivant vient d'être inséré au *Journal officiel.*

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre des Pensions, primes et allocations de guerre, et du ministre des Finances ;

Vu le décret du 9 Mars 1921 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919, modifié par l'article 54 de la loi du 31 Décembre 1920, en ce qui concerne les frais des soins médicaux et produits pharmaceutiques supportés par l'Etat et accordés aux militaires et marins à raison des blessures reçues ou des maladies contractées ou aggravées en service et ayant motivé la réforme ;

Vu la loi du 31 Mars 1919 et l'article 54 de la loi du 31 Décembre 1921 ; Vu le décret du 26 Septembre 1919 ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Décrète :

Art. 1er. — Les articles 1er et 3 du décret susvisé du 9 Mars 1921 sont remplacés par les dispositions suivantes :

Art. 1er. — Le prix de la consultation et de la visite médicale, y compris les menues interventions telles que pansements simples, petits massages, pointes de feu, ventouses, injections hypodermiques, est fixé comme suit : 1° Communes de 5.000 habitants au plus : consultation, 5 francs; visite 6 francs.

2° Communes de 5.001 à 100.000 habitants et communes des régions libérées : consultation, 7 francs; visite, 8 fr.

3° Communes au-dessus de 100.000 habitants ; département de la Seine et cantons suivants du département de Seine-et-Oise : Versailles, Argenteuil, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, Montmorency, le Raincy ;

Communes dont la totalité ou la partie la plus importante de la population se trouve située dans une zone de 2 km. à partir de la limite administrative des villes de 200.000 habitants et au-dessus : consultation, 8 fr.; visite, 10 francs.

Lorsqu'il sera procédé à une visite, le billet de visite devra faire connaître les motifs qui ont empêché l'intéressé de se transporter chez le médecin.

Le tarif applicable est celui qui répond à la population du domicile du bénéficiaire de la loi de 1919.

Art. 3. — Le prix de la visite est doublé lorsque, dans les cas d'urgence, elle doit avoir lieu entre 20 heures et 6 heures.

Mesures transitoires. — Art. 2. — Les tarifs fixés ci-dessus s'appliqueront à toutes les visites et consultations faites en vertu de la loi du 31 Mars 1919 depuis le jour de son application ; toutefois, dans les départements où des tarifs spéciaux ont été approuvés par le ministre des Pensions, sur la proposition du préfet, les prix ainsi fixés seront appliqués pour tous les soins donnés antérieurement à la publication du présent décret.

Ce décret est complété par l'Instruction interministérielle suivante :

L'application de l'article 4 du décret du 9 Mars 1921 a soulevé deux questions.

1° Aux termes du paragraphe 3 dudit décret, l'indemnité kilométrique n'est allouée en aucun cas pour les parcours de moins de 2 km. Que faut-il entendre par parcours de moins de 2 km ?

2° Au delà de ce parcours minimum, comment seront payées les fractions de kilomètre ?

Ces questions comportent les réponses suivantes :

1° L'article 4, paragraphe 3, du décret du 9 Mars doit être interprété en ce sens que l'indemnité kilométrique n'est pas allouée lorsque la distance entre le domicile du malade et le domicile du médecin est inférieure à 1 km, c'est-à-dire lorsque le parcours ne comporte pas une distance totale de 2 km., aller et retour ;

2° En ce qui concerne les fractions de kilomètre effectuées au delà du parcours minimum de 2 km., celles égales ou inférieures à 500 mètres ne comportent pas d'indemnité kilométrique, celles supérieures à 500 mètres son tarifées comme 1 km. (*Journ. off.*, 20 Juillet.)

Création d'un service de puériculture. — Sur la proposition de M. Gustave Doussaux, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration et à la 3e Commission d'une délibération portant qu'un service départemental de soins médicaux aux nourrissons et de distribution de lait sera créé dans la commune de Saint-Mandé.

Les médecins lyonnais. — Un groupe amical d'une cinquantaine de médecins d'origine lyonnaise ou ayant fait leurs études à la Faculté de Médecine de Lyon, et résidant à Paris, s'est constitué depuis plusieurs mois déjà.

Le but du groupement est d'entretenir entre ces confrères des relations cordiales, grâce à des dîners qui ont lieu en principe tous les deux mois.

Le prochain dîner est fixé au premier lundi d'Octobre.

Pour renseignements, s'adresser à MM. Bovier, 24, rue de l'Yvette (XVIe arr.); Fischer, 45, rue Lecourbe (XVe arr.); Iodka, 72, avenue de la République (XIe arr.).

Bureau municipal d'hygiène du Creusot. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour le Creusot (Saône-et-Loire).

Le traitement alloué est fixé à 1.500 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus : l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Les médecins toulousains à Paris. — Le dernier banquet menuel de la saison de l'*Association des médecins de Toulouse à Paris* vient d'avoir lieu au restaurant Saint-Michel, place Saint-Michel. Quoique la plupart des membres eussent quitté Paris, il a été aussi pleinement réussi que les précédents. Y assistaient : MM. Larcher, Laffont, Mont-Refet, Dartigues, Gabrielle, Pegot, Ducor,

(*Voir la suite*, p. **1097**.)

Groc, Thomas, Nigoul-Foussal, Duraud, Esclavissat. S'étaient excusés: MM. Emonet, Digeon, Dutech, Millias, Alberge, Lévy-Lebahr, Bourguet, Gorsse, Montsarrat, Delherm, Dausset et Roule. Le prochain banquet aura lieu, après les vacances, le second samedi d'Octobre.

Ecole d'application du Service de Santé militaire. — Une erreur d'impression s'est glissée dans l'affiche annonçant le concours d'entrée de 1921 à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, *La Presse Médicale*, n° 56, p. 1020. Au lieu de :

« Avoir au moins 29 ans au 1er Janvier 1921, c'est-à-dire être nés après le 1er Janvier 1891 », il faut lire : « Avoir eu moins de 29 ans au 1er Janvier 1921, c'est-à-dire être nés après le 1er Janvier 1892 ».

Bibliothèque de la Faculté. — Pendant les vacances la bibliothèque de la Faculté sera ouverte l'après-midi de 13 à 18 heures jusqu'au 30 Juillet.

Le service du soir est suspendu du 1er au 31 Août, le service de lecture est suspendu.

Le service du prêt de livres, réservé aux emprunteurs autorisés, fonctionnera du 1er au 10 Août et du 22 au 31 Août, de 14 à 16 heures.

Du 1er Septembre au 15 Octobre la bibliothèque sera ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 13 à 17 heures.

Le service normal de la bibliothèque reprendra le lundi 17 Octobre.

L'Institut municipal d'électrothérapie. — Sur la demande formulée par M. Henri Rousselle, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de décider d'autoriser l'Administration à commencer les travaux de construction du nouvel Institut municipal d'électrothérapie, dont l'édification sur le terrain communal situé à l'angle de la rue Jules-Breton et du boulevard Saint-Marcel fut décidée par une délibération du Conseil municipal en date du 22 Juillet 1920.

Un crédit total de 1.185.781 francs est prévu pour l'édification et l'installation mobilière et mécanique dudit Institut.

Assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables. — Sur la proposition de M. Poiry, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de décider que les certificats médicaux prévus à l'article 26 de la loi du 14 Juillet 1905 et délivrés par les médecins des bureaux d'assistance ou par les médecins des hôpitaux, donneront désormais lieu aux honoraires ci-après : consultation, 3 francs; visite, 4 francs; indemnité kilométrique, 1 franc; rédaction du certificat, 1 franc.

Médecins des dispensaires de salubrité. — Sur la proposition de M. Emile Massard, au non de la 7e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration pour avis d'une pétition déposée par les médecins des dispensaires de salubrité, au sujet de leur indemnité de résidence.

Le traitement des psychopathes. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de voter une délibération invitant M. le Préfet de la Seine à solliciter de M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, au profit du service créé à l'Asile clinique pour le traitement des psychopathes et du dispensaire des consultations externes qui y sera rattaché, une subvention sur le produit des jeux et du pari mutuel.

Ecole de santé militaire de Lyon. — Dans la séance du 9 Juin, la Chambre des députés a renvoyé à l'examen de la Commission de l'armée le projet de loi suivant présenté par M. Saget, député :

Article unique. — Les élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire, sous-aides-majors mariés, ayant été admis à l'Ecole à la suite du concours de 1914, et devant bénéficier, à la fin de leurs études, en même temps que d'un rappel d'ancienneté, d'un rappel de solde remontant aux dates auxquelles ils auraient obtenu le grade d'aide-major, si la guerre n'avait pas retardé leurs études, percevront à l'avenir et intégralement, la solde et toutes les indemnités afférentes à leur grade. Les sommes perçues à ce titre viendront en déduction de celles qu'ils sont appelés à toucher lorsque leur sera effectué le rappel de solde promis par le décret du 25 Août 1919.

Corps de Santé militaire. — Sont nommés médecins aides-majors de 1re classe, MM. Cristofle, Trarieux.

— Sont placés dans la position de médecins honoraires avec le grade de médecin principal de 2e classe, MM. Bordes-Pages, Monprofit, Soulie, Roussy; avec le grade de médecin-major de 1re classe, MM. Boulanger, Viller, Bezançon, Raymond, Lamare, Arnaud; avec le grade de médecin-major de 2e classe, MM. Guertin, Mallet, Schmidt, Pigeaud; avec le grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Tanquerel des Planches, Cathelineau; avec le grade de médecin aide-major de 2e classe M. Bohdanowicz.

— Sont nommés dans le cadre des officiers du Corps de Santé de réserve et de l'armée territoriale :

Réserve. — Dans le grade de médecin-major de 2e classe, MM. Delis, Mynard, Rue, Robin; dans le grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Roger, Roux, Fontaine, Jouvet.

Armée territoriale. — Dans le grade de médecin principal de 2e classe, M. Nainguy; dans le grade de médecin-major de 1re classe, M. Gault; dans le grade de médecin-major de 2e classe, MM. Moner, Anthony, Schneider. (*Journ. off.*, 9 Juillet.)

— Extrait de la liste de tour de départ individuel des officiers du Service de Santé appelés à recevoir une désignation prochaine pour les théâtres d'opérations extérieurs, médecin principal de 1re classe, M. Job; médecins principaux de 2e classe, MM. Lesterlin, Picque, Mendy, Castaing; médecins-majors de 1re classe, MM. Grysez, Demilly, Marlier, Roques, Gras, Jourdin, Bourgeois. Lefebvre, Cahuzac, Gaisset, Delestan, Cot, Dorland, Clarion, Jacquinot, Pierrot, Jeannin; médecins-majors de 2e classe, MM. Goursolas, Rivay, Groc, Routaboul, Demerliac, Le Lyonnais, Chailly, Frizac, Bodard, Gérôme, Luc, Gaillard, Georget, Brion, Edard, Odiuot, Denis, Radais, Siurolles, Chossut-Perret, Alinat, Brissac; médecins aides-majors, MM. Doliveux, Staub, Wolfele, Dhoste, Allègre, Bailleul, Trarieux, Geral, Foix, Brouard, Ridard, Rateau, Daigre, Curie, Cordier, Marvier, Gauthier, Lenoir, Villain, Roche, Besse, Salvetti, Dumont, Héron, Louis, Camentron, Villard, Tersen. (*Journ. off.*, 3 Juillet.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe : M. Oberlé est mis hors cadres et maintenu aux troupes d'occupation du Maroc;

Médecin principal de 2e classe : M. Lahaussois est affecté à la place d'Oran;

Médecins-majors de 1re classe : Sont affectés, MM. Blanc, à la place de Nantes; Rouyer, à la place d'Annecy; Fadeuilhe, à la place de Marseille; Boitel, à la place de Nîmes; Magerand, à la place de Fontainebleau; Roques, à la place de Chambéry; Forget, à la place de Chalon-sur-Saône; Lère, à la place de Saint-Etienne; Pilegrin, à la place de Niort;

Médecins-majors de 2e classe : Sont affectés, MM. Lutrot, à la place du Mans; Drouhet, Lancelot, à la place d'Orléans; Azaïs, à la place de Castelnaudary; Faure, à la place de Pau; Barbier, à la place de Sedan; Ferry, à la place d'Amiens; Galou, à la place de Marseille; Plantier, au corps d'occupation de Constantinople; Juvin, à la place de Nantes; Leroux, à la place de Mayenne; Gastay, à la place de Bayonne;

Médecin aide-major : M. Soudois est affecté à l'armée du Levant. (*Journ. off.*, 2 Juillet.)

Erratum. — Dans les distinctions honorifiques insérées dans notre numéro du 20 Juillet dernier, MM. Desfosses, Frugier, Guinard, Labroy, Vernet, Bourdin, Arnaud, Rispal, Richerolle, Lemière, Gaudinau, Robert, Deroche et Bardonnet ont été nommés chevaliers et non officiers de la Légion d'honneur.

(*Voir la suite, p.* **1099**.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Poste, 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscept. doubler. Bicyclette suff. Loyer 1.400. Indemn. à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3541.

Urgent : Poste médical, chef-lieu de canton Sud-Ouest. Bonne client. ; faible indem. — *P. M.*, n° 3551.

Docteur, permis auto, ferait en Août remplacement, plage ou montagne. — Ecrire *P. M.*, n° 3552.

Docteur, libre l'après-midi, ferait remplacement en Août à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3553.

Dactylographe expérimentée cherche copies à faire. — Helfenbein, 280, boul. Raspail Paris (14e).

Docteur ferait remplac. Août. — Ecr. *P. M.*, n° 3555.

Etud. méd., 15 ins. A.R., sérieux, marié, ch. situat. méd. ou paraméd., notions labor. — Ecr. *P. M.*, n° 3556.

Docteur, disponible pendant l'été ferait remplacements. — Ecr. *P. M.*, n° 3557.

Sanatorium Midi demande infirmières et dame sous-économe. — Ecr. *P. M.*, n° 3558.

Clientèle à céder après décès récent ; clientèle de 10 ans. Appartement de 4 pièces, cabinet de toilette, cuisine, avec bail 3-6-9. — S'adresser : Mme Veuve Vetelet, 184, rue de Belleville, Paris.

Cause décès, à céder de suite : Cabinet médical, avec belle clientèle, à St-Mandé (près porte de Vincennes). — S'adr. d'urgence à M. Robergel, 81, rue Marceau, à Montreuil-s.-Bois. Tél. Diderot 03-91.

Poste, 30.000 dont 9.000 fixes sur traites transmiss., susceptible doubler. Bicyclette suff. Loyer 1.400. Indemnité à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3561.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1 rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

UN APERÇU DE LA PROTHÈSE ITALIENNE

C'est aux très distingués spécialistes en orthopédie, que la chirurgie italienne compte dans ses rangs, que fut confié l'appareillage des mutilés de guerre. Ceux-ci ne pouvaient manquer de faire réaliser de très intéressants progrès à la prothèse.

Pourtant, disons de suite que, dans l'ensemble, les mêmes principes qui nous dirigeaient ont également conduit la pensée des appareilleurs transalpins. Ils ne se sont nettement différenciés que par la place importante qu'ils ont ménagée à la cinéprothèse.

Dans le détail, leurs appareils se signalent par une extrême élégance, un fini de l'exécution, une justesse d'adaptation et un sens mécanique qui font honneur autant à la main-d'œuvre des ateliers qu'aux directeurs des centres.

Dans l'ordre pratique, on doit signaler, avant tout, des recherches qui n'eurent, à notre connaissance, aucun équivalent en d'autres pays sur la résistance des matériaux destinés à la prothèse (Landini) et de très utiles expériences concernant le repérage exact des centres articulaires (Lollini).

Au membre inférieur. — Appareillage immédiat. — Comme chez nous, l'appareillage immédiat des moignons du membre inférieur fut l'objet de recommandations multiples (Putti, Dalla Vedova, Impallomeni), mais en Italie, celles-ci paraissent avoir été suivies d'effets parce que la rééducation fonctionnelle des moignons avait été préalablement l'objet de soins très attentifs.

Pour la cuisse, l'emploi, à l'imitation des méthodes autrichiennes, des cupules plâtrées enveloppant complètement le moignon, fut assez en honneur. L'entraînement du moignon ainsi assuré, l'audace fut moins grande en ce qui concerne la véritable rééducation de la marche. Les attelles métalliques noyées dans le moulage plâtré n'étaient pas articulées au genou (Naples) ; elles ne se terminaient pas par un pied, mais allaient se perdre en bas aux côtés d'un quillon large, à surface plantaire curviligne, un peu lourd au demeurant.

Pour la jambe, au contraire, certaines prothèses comprenaient une petite sole plate en forme de pied (fig. 1).

Appareillage provisoire. — Des appareils préparants plus complets et plus solides ont constitué *une prothèse provisoire* secondaire, intéressante en plus d'un point. C'est ainsi qu'un très

bon *pilon pour désarticulé de la hanche* fut proposé par Fusaroli. Il comprenait un emboîtage très précis sur lequel la colonne de prothèse s'articulait extérieurement d'une part et intérieurement d'autre part, sans rail, par simple appui.



Figure 1.



Figure 2.

Fig. 1. — Type de prothèse immédiate plâtrée. Cuissard en plâtre; gaine de réception plâtrée capitonnée d'un feutre. Articulation tibio-tarsienne bloquée à 90° en avant, d'où nécessité, pour éviter la fatigue de l'articulation anatomique du genou et le *genu recurvatum* possible, de limiter à la rectitude l'extension de cette articulation métallique du genou.

Fig. 2. — Type de pilon boulot modifié. Demi-cône postérieur de bois à entablement copieux pour le point d'appui ischiatique. Demi-cône antérieur fait de panneaux de cuir laçables. Doit fournir bonne préparation des points d'appui, mais insuffisante préparation à la marche avec appareil de parade en raison de la rigidité du genou et de l'absence de pied. Comparer le modèle à articulation bloquable de la figure 3.

Quant au *pilon vulgaire*, au boulot classique, fort judicieusement amélioré par le professeur Putti, il donna naissance à un pilon individualisé, sans capitonnage, de type américain, préparant, en somme, au port de l'appareil définitif de bois. Tantôt, la surface de révolution du cône du cuissard était continue et tantôt, dans d'autres Centres obéissant également aux judicieuses observations de Putti (fig. 2,) le bois ne fournissait que le demi-cône d'appui postérieur, tandis que deux panneaux de cuir, serrables par laçage, venaient se fermer au-devant du moignon. Dans ce cas, les demi-cônes postérieurs étaient allégés de grandes fenêtres.

D'autres fois, encore, selon une formule mixte destinée à associer les avantages de la bonne assise supérieure des appareils de genre américain et l'emboîtage plus strict des appareils de type français, au-dessous d'un cercle d'assise bien ajustée se trouvaient, devant et derrière, deux nappes de cuir fournissant une double fermeture pour enserrer étroitement le moignon. Pour ce que nous avons vu des appareils semblables en France, cette formule bâtarde n'est guère heureuse.

Du même ordre est le pilon imaginé par Putti (fig. 3) infiniment préférable.

Parfois (Fusaroli) *un appui secondaire terminal* était demandé au moignon au fond du cône de prothèse. Le fait vaut d'être signalé.

Sur ce cuissard, était emmanché un pilon, le plus souvent rigide, d'un galbe un peu épais et pas toujours gracieux, terminé soit par un quillon parfois un peu lourd, soit par un sabot

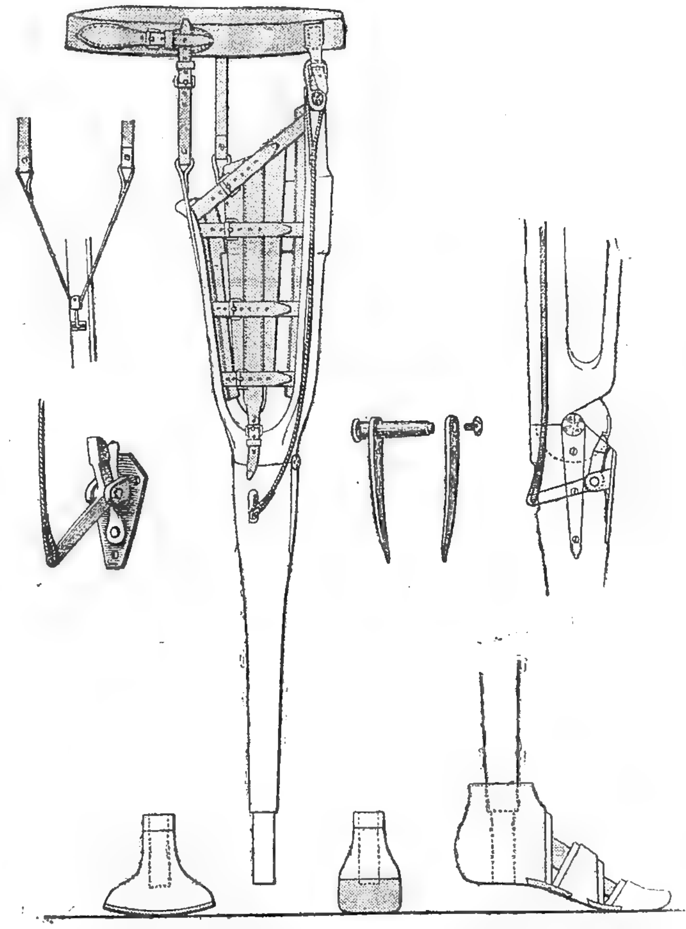


Fig. 3. — Modèle du professeur Putti. Le panneau antérieur est encore simplifié (simples courroies longitudinales, fermeture par une courroie bouclée). Noter l'articulation du genou avec son verrou à appui postérieur, ainsi que les différents modèles de quillon et le pied rigide à la tibio-tarsienne, mais à double articulation d'avant-pied.

de cultivateur. Le type de ce sabot était variable. Comme chez nous, la forme plate à la Bouget régna quelque temps. On en vint, ensuite, aux formes

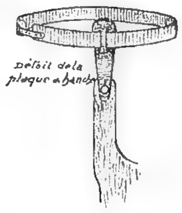


Fig. 4. — Type de plaque de hanche simplifiée. Pièce de cuir épais coulissant sur la ceinture. Simple bouton faisant articulation sur la palette (Putti).

plus trapues qui risquent moins de se recouvrir de terre et de transformer le pied en une motte. Un sabot du premier genre, que nous reproduisons ci-contre, nous a paru bien pratique, du moins à la ville (à gauche de la figure 3).

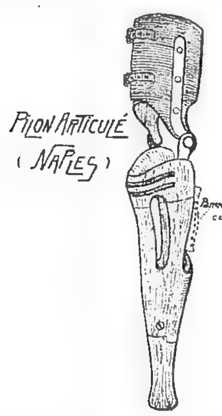


Fig. 5. — Type de prothèse provisoire de jambe en bois. Appui antérieur bien étudié et strictement individuel. Partie postérieure faite de panneaux laçables.

Hantés comme chez nous, et peut-être pour les mêmes raisons d'économie, par la recherche de *l'appareil mixte et à deux fins*, les Italiens conçurent certains types de pilons, sur lesquels venaient s'emmancher au choix un quillon ou un pied de parade amovible. Afin d'escamoter la difficulté d'une articulation tibio-tarsienne, les prothétistes (Fusaroli entre autres) munirent le pied, rigide à la cheville, de deux articulations antérieures, l'une à la hauteur du Lisfranc et l'autre du Chopart (voir figure 3 à droite). (Cette idée fut également exploitée en France.) Un tel pied, un peu fragile, ne paraît pas donner une sécurité absolue.

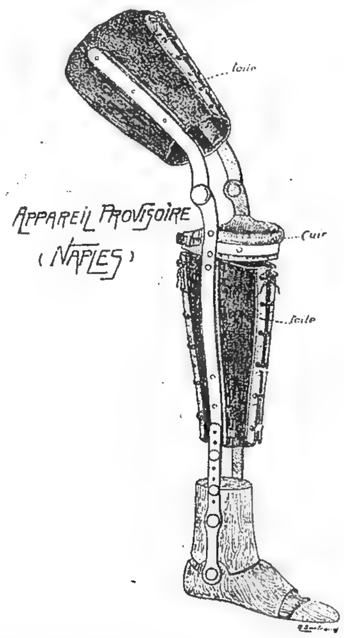


Fig. 6. — Type d'appareil provisoire de jambe omnibus. Cuissard de toile. Emboîtage rembourré sur embrasse métallique. Au-dessous, deux panneaux antérieurs et deux panneaux postérieurs permettent une prise solide du moignon, quel que soit le degré de son amaigrissement progressif. Le point d'appui n'est pas heureux.

Une caractéristique de ces appareils de cuisse consistait dans la simplicité des modes d'attache. Une ceinture, réunie au haut du cuissard par un simple carré de cuir faisant plaque de hanche et oscillant sur un tourillon, fut l'unique moyen d'attache dans les cas à moignon long (fig. 4).

Les appareils provisoires de jambe rappelaient ces différents modèles de prothèse de cuisse. L'appareil de bois présentait, parfois, deux fenêtres antérieures, oblongues, dont le moignon, semble-t-il, ne devait pas toujours s'accommoder (fig. 5).

Certains appareils d'acier et cuir offraient à l'évasement tibial le médiocre et étroit appui d'une embrase capitonnée. Des panneaux de cuir serrables, devant et derrière, associaient le moignon à la prothèse (fig. 6).

Cette solution, qui offre, il est vrai, l'avantage de la légèreté, paraît vraiment manquer de confortable.

(*A suivre.*) C. Rœderer.

GROUPE MÉDICAL PARLEMENTAIRE

Le Groupe Médical Parlementaire s'est réuni, le 30 Juin, au Sénat, sous la présidence de M. Chauveau, sénateur.

Lecture est donnée de la correspondance :

1° Lettres de M. Molinéry de Bagnères-de-Luchon, et du président de l'Office national du tourisme demandant l'appui moral du Groupe en faveur de la campagne menée par eux pour la prolongation des saisons balnéaires et thermales et la nécessité d'en faire profiter les blessés de guerre. — Adopté.

2° Communication d'une lettre de M. le Ministre de l'Hygiène, relative à l'admission au bénéfice de la réduction de droits à accorder aux eaux minérales, classées comme boissons hygiéniques.

Le Groupe prend acte, mais désire que les grandes compagnies et sociétés d'eaux minérales françaises fixent un prix limite aux intermédiaires pour la vente

de ces eaux, devenues inabordables et plus chères que le vin.

M. Merlin demande à cette occasion que deux chaires d'hydrologie soient créées à Lyon et à Toulouse, la dépense devant être couverte par un prélèvement sur les jeux.

3° Lettre de M. Dermoncourt de Fez, annonçant la création d une Société amicale des médecins français au Maroc et le désir de nos confrères de se mettre en rapports suivis avec le Groupe médical.

M. Chauveau, président, fait un bref historique du différend survenu entre le corps médical et le ministre des Pensions à propos de l'article 64 de la loi des Pensions.

M. Gilbert Laurent résume et commente brièvement le rapport Fabry sur le recrutement de l'armée, au point de vue médical.

Le service militaire obligatoire sera de 1 an 1/2 dans l'armée active, 2 ans dans la disponibilité, 16 ans 1/2 dans la réserve de l'active et 10 ans dans la réserve territoriale.

Des sursis d'incorporation renouvelables d'année en année (art. 22) pourront être accordés. Les sursis accordés pour études aux étudiants en médecine, en pharmacie et aux élèves des écoles vétérinaires pourront être accordés jusqu'à 27 ans.

Les jeunes gens qui auront obtenu des sursis d'incorporation suivront, après leur libération, le sort de leur classe d'âge.

L'article 35 porte que « les étudiants en médecine, en pharmacie ou en dentisterie et les élèves des écoles vétérinaires accompliront leur service actif dans le Service de Santé ou dans le service Vétérinaire.

« Des cours facultatifs de préparation militaire, adaptés à la spécialité, seront institués par entente entre les ministres de la Guerre et de l'Instruction publique.

« Les élèves ayant obtenu avant la fin de leur sursis, le brevet de préparation militaire seront nommés :

« Médecins aides-majors, ou pharmaciens aides-majors de 2e classe de complément, ou vétérinaires de 2e classe de complément, à la condition qu'ils soient reçus docteurs en médecine, ou internes au concours dans une ville de Faculté avec 16 inscriptions validées, ou pourvus du diplôme de chirurgiens dentistes (une appellation spéciale sera donnée aux dentistes), ou vétérinaires. »

S'ils ne remplissaient pas les conditions scientifiques ci-dessus et s'ils étaient seulement : possesseurs de 12 inscriptions ou élèves de 4e année dans une école vétérinaire, ils seraient nommés médecins, pharmaciens, dentistes ou vétérinaires auxiliaires.

Les élèves qui ne posséderaient pas le brevet d'aptitude militaire seraient incorporés pendant 18 mois dans une section d'infirmiers. Il leur resterait la faculté de suivre des cours d'application spéciaux pour obtenir les grades de médecin, pharmacien aide-major ou auxiliaire, mais leur durée de service serait de 18 mois.

Les élèves ayant leur brevet d'aptitude militaire à l'incorporation et promus médecin, pharmacien, etc., ne feront qu'un an de service; mais ils resteront à la disposition du ministre de la Guerre jusqu'à leur passage dans la réserve territoriale. Pendant leurs 2 années de service dans la disponibilité (art. 39), les médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires de complément ou auxiliaires peuvent être rappelés sous les drapeaux.

En résumé, les dispositions du projet de loi semblent concilier assez justement les nécessités des études médicales et les besoins du service militaire.

Seul l'article 81 a soulevé l'unanime opposition du Groupe médical. Cet article prévoit une peine d'emprisonnement de 2 mois à 2 ans pour les médecins civils ou militaires qui, appelés à siéger dans les conseils de revision ou les commissions médicales, accepteraient des dons, promesses de dons, etc.

Cet article paraît d'autant plus injurieux pour le corps médical qu'il y est seul visé, que son rôle dans les conseils ou commissions est purement consultatif, etc.

Le groupe charge MM. Constans et Grinda de demander la suppression de cet article.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Le professeur Marcel Labbé quitte Paris, se rendant à Buenos Aires, appelé par la Faculté de Médecine pour faire une série de conférences sur les grandes questions de *Biologie appliquée à la clinique*.

L'an prochain ce sera le tour du professeur Brumpt qui fera, à la Faculté de Buenos Aires, des conférences de parasitologie.

LE TONOMÈTRE DE KOPACZEWSKI [1]

Appareil pour mesurer la tension superficielle des liquides.

La mesure de la tension superficielle des liquides a, en biologie et en médecine, un rôle de plus en plus important.

Les appareils destinés à effectuer cette mesure sont basés sur le principe de Tate, et permettent de calculer le nombre de gouttes du liquide à examiner qui s'écoulent d'un tube capillaire. Connaissant ce nombre N et le nombre de gouttes N' pour un même volume d'eau distillée, ainsi que la densité D du liquide examiné, on calcule la tension superficielle par la formule $\alpha = \frac{N'}{N \times D}$.

L'appareil de Kopaczewski, destiné à cette mesure, est essentiellement constitué par une pipette terminée à sa partie inférieure par un tube capillaire recourbé et à bout effilé, que l'on peut mettre en communication à sa partie supérieure avec un dispositif de remplissage ou, au contraire, couper de toute communication avec l'extérieur.

Cette pipette porte des graduations appropriées; on l'introduit dans un vase clos renfermant un peu du liquide à examiner et dans lequel les gouttes à

1. W. KOPACZEWSKI. — « Appareil pour la mesure de la tension superficielle des liquides ». *La Nature*, n° 2457, 7 Mai 1921.

compter se forment dans une atmosphère ayant la même tension de vapeur que celle du liquide examiné, à température et sous pression constante.

L'appareil peut être ou non combiné avec un enregistreur, électrique ou autre, du nombre de gouttes tombées.

Il a, sur ces devanciers, es avantages suivants : quantité de liquide nécessaire minime ; technique simple, détermination rapide ; exactitude rigoureuse. Il est de plus peu coûteux.

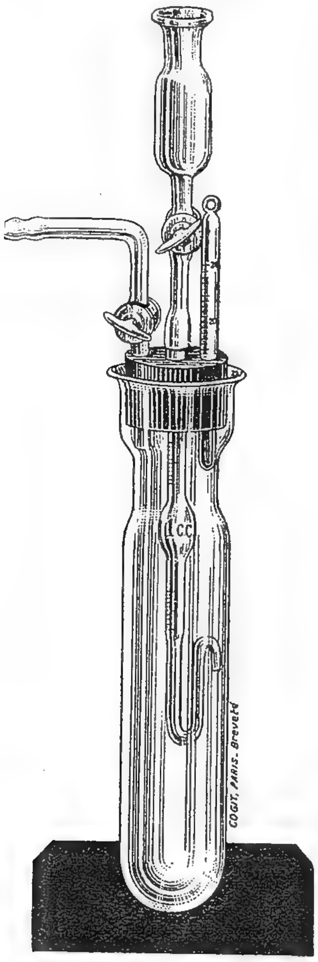


Fig. 1. Appareil Kopaczewski.

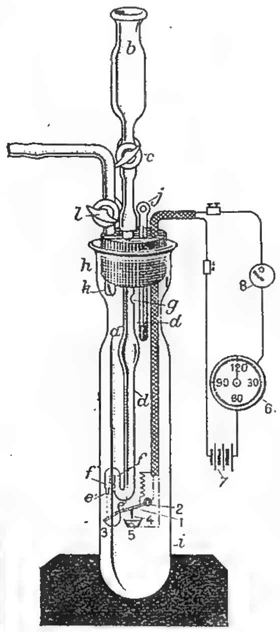


Fig. 2. — Le même avec compteur électrique.

A PROPOS DU VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS

Dans une note d'Histoire thérapeutique, sur le vinaigre des quatre voleurs, publiée dans *La Presse Médicale* du 11 Juin 1921, on trouve la formule de ce remède qui, pendant l'épidémie de peste qui ravagea Marseille en 1720 et 1721 et fit 50.000 victimes, eut la réputation de préserver du fléau. Elle n'est pas authentique ; c'est celle que donne le Codex de 1758 pour l'*Acetum antisepticum vulgo des quatre voleurs* ; il doit être ainsi préparé : « Sommités fraîches de grande et de petite absinthe, de romarin, de *rue* ââ 1 once 1/2; fleurs sèches de lavande, 2 onces; *ail*, 2 drachmes; *acore* vrai, cannelle, girofle, muscades, ââ 2 drachmes; bon vinaigre, 8 livres. Ajoutez camphre dissous dans de l'esprit-de-vin, une demi-once.

Telle n'est pas la vraie formule du premier vinaigre des quatre voleurs que les Echevins : Estelle, Audimar, Moustier, Dieudé, le viguier de Pilles et le chevalier de Langeron commandant dans cette ville de Marseille, firent afficher dans le but d'éviter la *Contagion*, c'est le mot sous lequel on désignait la Peste, en 1720.

« Avis a nos concitoyens

(*Musée du Vieux Marseille*).

Recette du vinaigre des Quatre Voleurs :

Trois pintes de fort vinaigre de vin blanc,
Une poignée d'Absynthe,
Une poignée de Reine des prés,
Une poignée de Marjolaine sauvage,
Une poignée de Sauge,
Cinquante clous de Girofle,
Deux onces de racines de Nulla-Campana ;
Deux onces d'Angélique,
Deux onces de Romarin,
Deux onces de Marube,
Trois grains de Camphre.

Mettez le tout dans un vaisseau pendant quinze jours et bien lutté, après lequel temps, passez au travers un linge avec expression. Mettez le dit vinaigre dans des bouteilles bien bouchées.

Usage. — On s'en frotte les tempes, les oreilles, les mains, de temps en temps, quand on sera obligé d'approcher les pestiférés. »

C'est le Codex de 1758, qui a ajouté la *rue*, l'*acore*, l'*ail* à la recette authentique du vinaigre des quatre voleurs. En 1720, il n'est pas fait mention de ces substances.

D'après les documents de l'époque, ces quatre voleurs pillaient les effets, hardes, objets des pestiférés et, pris sur le fait, ils furent condamnés à mort suivant les ordonnances inédites que nous venons de publier dans le *Marseille médical* (58e année, n° 11, 1er Juin 1921. La « Peste de Marseille » par le professeur Boinet, page 481) Ils avaient pu exercer impunément leur dangereux métier en s'enduisant le visage et les mains de leur fameux vinaigre. On leur fit grâce de la vie, s'ils donnaient la recette de leur panacée. C'est celle qui est reproduite dans l'affiche des Echevins. Du reste, l'article 13 de l'ordonnance du 8 Décembre 1720 montre que ces voleurs de pestiférés étaient nombreux et il est recommandé à chaque commissaire « de s'informer avec soin, si dans son département il ne s'est pas établi de voleur ou quelqu'un connu comme tel ».

Ce vinaigre des quatre voleurs ainsi préparé est clair, limpide, agréable à l'œil, son odeur piquante et pénétrante est comparable à celle des sels anglais. Ses émanations écartent les moustiques quand on prend la précaution de faire avec ce vinaigre des frictions sur le visage, le cou et les mains, tout comme les quatre voleurs. Il est présumable que ce vinaigre employé ainsi devait écarter les puces des pestiférés et préserver ainsi ces voleurs de la contagion pesteuse.

L'affichage de l'Ordonnance des Echevins de Marseille montre la grande confiance qu'on accordait au vinaigre des quatre voleurs, pendant la peste de 1720.

M. Boinet,
Médecin en chef des Hôpitaux,
Professeur de Clinique médicale à Marseille.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

INDE PORTUGAISE

L'Inde portugaise possède à Nova-Gôa la plus ancienne Ecole de Médecine que les nations européennes aient fondée aux colonies. Subordonnée à l'orientation technique des Facultés de Médecine au Portugal, elle représente un foyer de culture latine et plus particulièrement de culture médicale française. Tous nos maîtres y sont bien connus et c'est par nos livres que les étudiants indo-portugais — environ 60 par an, en moyenne — font leur éducation professionnelle.

L'Ecole de Médecine de Nova-Gôa comprend :

a) Un *cours de Médecine et Chirurgie* enseigné pendant 5 ans et composé de 20 chaires : Anatomie descriptive, Histologie, Microbiologie, Anatomie topographique, Physiologie humaine, Pathologie générale, Pathologie externe, Anatomie pathologique et Dermatologie, Matière médicale et thérapeutique, Hygiène, Climatologie, Pathologie tropicale, Pathologie interne, Médecine opératoire, Médecine légale, Psychiatrie, Obstétrique, Gynécologie, Clinique médicale, Clinique chirurgicale.

b) Un *Cours de pharmacie* enseigné pendant 3 ans et composé de 7 chaires (Chimie générale et biologique, Botanique générale et cryptogamique, Histoire naturelle des drogues, Chimie pharmaceutique, Pharmacie galénique, Analyses et stérilisations, Matière médicale et thérapeutique.

c) Un *Cours d'infirmières et sages-femmes* enseigné pendant 12 ans.

L'Ecole possède environ 10 000 volumes dans sa bibliothèque. Son *Institut bactériologique* publie un journal rédigé en portugais et français : les *Arquivos indo-portugueses de Medicina e Historia natural*, contenant seulement des travaux d'investigation scientifique. Le Service de Santé, dont le chef est le directeur de l'Ecole, a son organe *O Boletim Sanitario* et une société savante *Associaçao Medico-Farmaceutica da India Portuguera* (A. M. F. I. P.), son journal *Boletim geral de Medicina e Farmacia*, qui donne le compte rendu des séances mensuelles de la Société, publiant aussi plusieurs de ses communications en notre langue.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

PENSION POUR PALUDISME REBELLE CONTRACTÉ EN MACÉDOINE.

D. — *Ma santé déclinant et me gênant beaucoup dans l'exercice de ma profession*, du fait du paludisme contracté en Macédoine, *je me demande si j'aurais droit à une pension et s'il serait encore possible de la demander.*

Dans ce cas, quelles sont les démarches à faire, auprès de qui, et quel est le dossier à constituer?

R. — L'Instruction ministérielle n° 626, circulaire 7 du 25 Novembre 1917, stipule que l'évolution du paludisme dans le temps répond d'une façon générale à la formule suivante :

En cas de paludisme tierce à plasmodium vivax contracté au cours de la saison estivo-automnale, les accès de rechute s'observent pendant la fin de cette saison, s'espacent pendant l'hiver qui suit et reprennent avec une certaine fréquence, au cours des mois de Mars, Avril, Mai et Juin. Les accès, à ce moment, s'atténuent et peuvent disparaître complètement.

Au cas de tierce maligne à plasmodium præcox, contractée dans la même saison estivo-automnale, les accès de rechute s'observent comme précédemment pendant le reste de la saison, ainsi que pendant les mois de Décembre, Janvier et Février suivants. Ils s'atténuent à partir de Mars-Avril et peuvent disparaître définitivement.

Ils résulte de ces données que la surveillance médicale maxima doit s'exercer pendant les huit à dix mois qui suivent l'infection première et que la guérison hématologique et clinique peut être considérée comme obtenue quand :

1° L'infection première remonte à un an;

2° Les accès de rechute n'ont pas reparu depuis 3 ou 4 mois;

3° L'état général est redevenu normal;

4° Il n'y a pas d'anémie, ni de signes de régénération sanguine;

5° La formule hémo-leucocytaire est normale;

6° Le sang ne renferme pas d'hématozoaire.

Le paludisme, traité de façon précoce et suivie, constitue une maladie curable, mais le paludéen a longtemps besoin d'une surveillance médicale attentive.

Sa réforme temporaire ou la réforme définitive, *quand elles deviennent nécessaires du fait de la persistance d'un mauvais état général et de lésions viscérales rebelles, ouvrent des droits à une indemnisation, en rapport avec la gravité et la persistance des symptômes et des lésions.*

En conséquence, puisque vous vous trouvez dans ce dernier cas, allez à la mairie et demandez une feuille imprimée pour *déclaration portant demande de constatation de maladie contractée aux armées*, remplissez les diverses cases, le passage dans les divers hôpitaux où votre paludisme a été traité, puis envoyez cette déclaration, légalisée par le maire, au Directeur du Service de Santé de votre région, qui la transmettra au médecin chef du centre spécial de réforme pour exécution.

Plus tard, vous serez convoqué devant le centre spécial de réforme, examiné par des experts qui feront procéder à des examens radioscopique et hématologique pour asseoir leur diagnostic et fixer l'indemnisation à vous allouer. Le dossier sera constitué par les soins du médecin-chef du centre spécial de réforme.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Glaucome et glaucomateux, par V. MORAX, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, 368 pages, 114 figures et une planche hors texte. 1 vol. de la Bibliothèque d'Ophtalmologie (*Doin, édit.*, 1921). — Prix : 22 francs.

Ce volume est une monographie, qui passe en revue tout ce qui a trait aux modifications hyperten-

sives du tonus oculaire. La partie qui décrit la séméiologie de l'hypertension et ses conséquences sur les membranes de l'œil est particulièrement bien traitée. Les diverses variétés de glaucome sont exposées et leur traitement spécial est successivement décrit; ce livre est un exposé complet de la question; il pourra être lu par des médecins non spécialisés, car le glaucome est une affection oculaire ayant des rapports étroits avec la pathologie générale; les gens qui ont de la rétention chlorurique relative y sont plus exposés que d'autres; il y a bien entendu des facteurs locaux de première importance.

Cette monographie est écrite dans un but clinique; elle constitue une excellente mise au point de la question.

A. Cantonnet.

Electrologie, par Delherm et Laquerrière. (Volume XXXI du *Traité de pathologie médicale de thérapeutique appliquée*, publié par MM. E. Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneix), 324 pages, 153 figures. (*Maloine*, éditeur). Paris. — Prix : 18 francs net.

Dans son analyse du volume de la même collection consacré à « radio- et radiumlogie », notre collaborateur Laquerrière plaignait les auteurs d'avoir eu si peu de place à leur disposition. On éprouve la même impression à la lecture du présent volume.

Qu'on en juge plutôt :

Dans une première partie sont exposés : un résumé concis, mais clair des notions d'électrophysique, puis une série de renseignements : « quelques détails indispensables à connaître », qui seront sans doute très appréciés des non-spécialistes, enfin une étude des courants électriques utilisés en thérapeutique; pour chacun d'eux, les caractères physiques et l'instrumentation sont expliqués grâce à des schémas qui complètent ou perfectionnent, pour les appareils médicaux, les comparaisons hydrauliques si appréciées de Georges Claude; puis viennent l'énumération des actions physiologiques et la technique des modes d'application.

Faire tenir tout cela en moins de 100 pages et trouver le moyen de faire comprendre aux non-initiés ce que sont des phénomènes complexes comme le déplacement des ions et la pénétration électrolytique médicamenteuse, l'induction, les courants de haute fréquence, la résonance électrique, est un exercice de rédaction qui a du donner quelque mal aux auteurs malgré leur virtuosité et dont on ne saurait trop les féliciter.

Les *applications cliniques* tiennent un peu plus de place; mais les deux vieux praticiens, qui ont tenu la plume, auraient sans doute aimé à pouvoir nous faire profiter davantage de leur longue expérience.

Leur programme les obligeant à laisser de côté les applications chirurgicales, ils ont traité seulement ses usages médicaux. Ils abordent successivement :

Les *maladies de la nutrition* où l'on trouvera, entre autres, un exposé précis de ce qu'on peut attendre de la méthode de gymnastique généralisée de Bergonié;

Les *affections dermatologiques* qui contiennent un résumé clair et complet, quoique bref, de ce chapitre si important de l'électrothérapie;

Les *affections de l'appareil circulatoire*;

Celles *du tube digestif*;

Le gros chapitre du *système nerveux* qui commence par l'électro-diagnostic : les méthodes anciennes, dites classiques, y gardent la place que l'expérience leur a acquise; des tableaux donnant pour chaque nerf ou muscle le siège de l'excitation, l'intensité moyenne de l'excitation galvanique, le mouvement physiologique provoqué, accompagnent les schémas et les figures. Mais les procédés les plus modernes, comme la recherche de la chronaxie, y sont soigneusement étudiés et exposés avec méthode et clarté. Les auteurs passent ensuite en revue les indications, la direction du traitement, le manuel opératoire de la thérapeutique des diverses affections du système nerveux;

Les *maladies des organes génito-urinaires* de l'homme et de la femme.

L'ouvrage se termine par un appendice relatif aux précautions à prendre contre les *accidents électriques* dans les installations électro-radiologiques.

En somme, œuvre de vulgarisateurs et de praticiens, ce petit livre, qui aurait avantageusement été plus gros, a été écrit pour les non-spécialistes; il forme un exposé impartial de l'état actuel de l'électrothérapie et s'efforce de faire connaître tout ce qu'on peut demander à cette branche de la thérapeutique, mais rien que ce qu'elle peut donner.

S. R.

Conférence internationale de Paris contre la tuberculose. Un volume de 212 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). Prix : 12 fr. net.

Ce volume renferme les travaux de la Conférence internationale qui a eu lieu à Paris, en Octobre 1920, à l'instigation du Comité National de Défense contre la Tuberculose, et à laquelle ont pris part les Pays ayant adhéré au pacte de la Société des Nations et les Etats-Unis d'Amérique.

Il contient de nombreux rapports des délégués français et étrangers relatant les progrès réalisés dans l'étude de la tuberculose, depuis et après la guerre. Deux questions mises à l'ordre du jour de la Conférence, et dont l'importance est primordiale, y sont particulièrement développées : l'une, d'ordre médical sur les méthodes scientifiques de diagnostic clinique de l'infection bacillaire aux différents âges de la vie, avec l'étude critique de tous les signes physiques fonctionnels, biologiques et généraux, qui permettent d'établir le diagnostic de la maladie; l'autre, d'ordre social, sur l'état actuel de l'organisation de la lutte antituberculeuse dans chacun des pays adhérents à la Conférence.

On y trouve, en outre, la liste des délégués des Associations et Gouvernements adhérents, le compte rendu des séances et des réceptions, les vœux et conclusions adoptés, et le projet des statuts de l'Union internationale contre la Tuberculose.

Il intéresse tous ceux qui s'occupent du problème de la Tuberculose, envisagé au point de vue médical et social.

LIVRES REÇUS

2529. **Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique**, publié en fascicules sous la direction de MM. A. Gilbert et P. Carnot.

Maladies des reins, par E. Jeanselme et A. Chauffard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris,

AMBARD, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, L. LŒDERICH, médecin des hôpitaux de Paris. 2e tirage. 1 vol. in-8° de 552 pages et 76 figures (fascicule XXI du nouveau *Traité de Médecine* de GILBERT et CARNOT (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : broché, 40 francs; cartonné, 47 fr. 50.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **LA PRESSE MÉDICALE** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

Silvio Palazzi. — De la physio-pathologie et de la thérapeutique de la papille interdentaire.

Giorelli et Pietkiewicz. — Un cas de canine supérieure droite incluse.

Technique.

Pouroy. — Présentation d'un appareil d'ancrage intermaxillaire amovible.

Travaux étrangers.

F. M. Wells. — De l'alimentation déficiente comme facteur influant sur la calcification et la décalcification des dents.

Société de Stomatologie.

Séance du 21 Février 1921.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. *Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.* — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Faculté de Pharmacie. — M. Bougault, agrégé près la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris, est nommé, à partir du 1er Novembre 1921, professeur de pharmacie galénique à ladite Faculté. (*Journ. off.*, 22 Juillet.)

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Pierre Dignac, député, ayant exposé à M. le ministre de l'Instruction publique qu'une création de chaire de clinique dentaire et stomatologie était envisagée depuis longtemps, à la suite d'un vote du Conseil municipal de Bordeaux établissant une subvention à cet égard; d'autre part, qu'un arrêté du recteur de l'Académie de Bordeaux avait nommé le titulaire de cette chaire, que depuis lors aucune décision n'a été prise par le ministère, et ayant demandé au ministre s'il ne pourrait pas, après avis de la municipalité bordelaise, envisager à bref délai la création de cette chaire, a reçu la réponse suivante :

« L'enseignement de la clinique dentaire est assuré, à la Faculté de médecine de Bordeaux, par un chargé de cours au traitement de 10.000 francs. Ce traitement est imputé à raison de 4.000 francs sur la subvention votée par la ville, de 2.000 francs sur le budget de l'Université et de 4.000 francs sur les fonds de l'Etat. Les réductions considérables prévues au projet de budget de 1922 et la nécessité de n'engager aucune dépense nouvelle ne permettent pas de proposer la création d'une chaire sur les fonds de l'Etat. Celle-ci ne pourrait être envisagée que si la ville prenait à sa charge la différence qui existe entre le traitement du chargé de cours et celui d'un professeur titulaire ». (*Journ. off.*, 21 Juillet.)

Faculté de médecine de Toulouse. — La chaire de médecine opératoire de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse est transformée en chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie.

M. Caubet, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse, est nommé, sur sa demande, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à ladite Faculté.

M. Dambrin, professseur de médecine opératoire à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé, sur sa demande, à dater du 1er Novembre 1921, professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté en remplacement de M. Caubet, appelé à d'autres fonctions. (*Journ. off.*, 22 Juillet.)

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de clinique obstétricale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante. Un délai de 20 jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Béquet au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'approuver le projet de construction à l'hôpital Saint-Antoine d'un pavillon pour malades agités.

La dépense de ce travail sera imputée sur la subvention extraordinaire de 32.500.000 francs allouée à l'Assistance publique.

Hôpital de Berck-sur-Mer. — Le Conseil municipal de Paris, sur un rapport de M. de Clercq au nom de la 5e Commission, vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu :

« 1° D'approuver, pour régularisation, une dépense complémentaire de 80.000 francs relative aux travaux qui ont dû être entrepris d'urgence pour protéger contre la mer les abords immédiats de l'hôpital maritime de Berck-Plage;

2° D'approuver le projet des travaux de même nature à exécuter pendant l'année 1921, ledit projet évalué à 165.331 fr. 94;

3° D'imputer la dépense, montant au total à 245.331 fr. 94, sur une subvention municipale spéciale d'égale somme à inscrire au sous-chapitre 9 du budget hospitalier. »

Le Conseil municipal a également décidé qu'il y avait lieu d'émettre un avis favorable à la création à l'hôpital Bouville, à Berck-sur-Mer, d'un service de tuberculeux osseux adultes de 150 lits.

Maison de Santé de Neuilly-sur-Marne. — Sur la proposition de M. Andrien Oudin, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prendre

(*Voir la suite, p.* **1113**.)

une délibération autorisant l'admission à la maison de santé de Neuilly-sur-Marne, aux prix de pension fixés pour les malades internés, de psychopathes dont l'état ne nécessite pas le placement dans les conditions prévues par la loi du 30 Juin 1838.

Asile de Saint-Dizier. — Les directeurs médecins et médecins en chef des asiles publics d'aliénés sont informés que le poste de directeur-médecin de l'Asile de Saint-Dizier (Haute-Marne) sera vacant à partir du 1er Août 1921.

Un poste de médecin adjoint est vacant à Fains (Meuse). (*Journ. off.*, 23 Juillet.)

Etablissement Bouville à Berck-sur-Mer. — Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Henri Rousselle, au nom de la 3e Commission, vient d'adopter la délibération suivante :

« Art. 1er. — La direction et la gestion administrative et financière de l'établissement sis à Berck-Plage dit hôpital Bouville acquis récemment par le Département en vue de l'hospitalisation et du traitement des pupilles du service des Enfants-Assistés atteint de tuberculose osseuse sont confiées à dater du 1er Janvier 1921 à l'Administration générale de l'Assistance publique qui est autorisée à utiliser les lits non occupés par des Enfants-Assistés, pour les malades adultes tuberculeux osseux du service hospitalier.

« Art. 2. — Les frais de séjour occasionnés par les Enfants-Assistés seront remboursés à l'Assistance publique au moyen d'un prix de journée qui sera fixé chaque année.

« Art. 3. — Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits inscrits au chap. 7 art. 31 du budget de 1921, Sanatorium de Berck. »

Etablissement thermal d'Aix-les-Bains. — Par arrêté du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, en date du 21 Juillet 1921, M. Baudenarde (René-Emile), chef de bureau au ministère de l'Intérieur, chef adjoint du cabinet du ministre, a été nommé directeur de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains (Savoie). (*Journ. off.*, 23 Juillet.)

Sanatorium d'Argelès-Gazost. — Sur la proposition de M. de Clercq, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris a décidé d'attribuer une subvention supplémentaire de 2.000 francs au sanatorium d'Argelès-Gazost qui se trouve être actuellement le seul endroit où la Ville de Paris puisse envoyer des enfants pour une cure d'altitude.

Sanatorium d'héliothérapie de Cannes. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. de Clerq au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu :

« 1° D'autoriser M. le directeur de l'Assistance publique à accepter l'offre de Mme J.-L. Faure, de recevoir, moyennant un prix de journée de 10 francs, 10 jeunes filles âgées de plus de 16 ans, provenant des hôpitaux de Paris et atteintes de tuberculose osseuse, pour les faire bénéficier d'un séjour dans le sanatorium d'héliothérapie marine qu'elle vient de fonder à Cannes ;

« 2° De prélever les sommes nécessaires au fonctionnement de ce nouveau service sur les crédits actuels inscrits au budget hospitalier ou sur les recettes supplémentaires éventuelles de l'Assistance publique. »

CONCOURS

Accoucheur des hôpitaux. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu sont nommés accoucheurs des hôpitaux de Paris : MM. Ecalle et Lemeland.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Des concours pour les places de chef de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des maladies des voies urinaires, d'oto-rhino-laryngologie, de gynécologie, seront ouverts : le lundi 24 Octobre 1921, pour la place de chef de clinique chirurgicale; le jeudi 20 Octobre, pour les places de chef de clinique obstétricale et de chef de clinique des maladies mentales et nerveuses; le mercredi 26 Octobre pour les places de chef de clinique des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie; le mardi 15 Novembre, pour la place de chef de clinique de gynécologie.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, jusqu'au mercredi 12 Octobre à 16 h. (pour les 5 premières places); jusqu'au 10 Novembre pour la place de chef de clinique de gynécologie. En se faisant inscrire les candidats déposeront : leur diplôme de docteur, leur acte de naissance et la notice de leurs titres et travaux.

Programme des concours. — Les épreuves des concours consistent, outre l'appréciation des titres et travaux antérieurs des candidats en : 1° Pour le concours de chef de clinique chirurgicale. Une composition écrite sur un sujet de pathologie et de thérapeutique chirurgicale; une leçon clinique, après examen préalable d'un ou plusieurs malades; deux épreuves pratiques : *a*) Une nécropsie; *b*) un exercice d'anatomie pathologique et de microscopie clinique.

2° Pour le concours de chef de clinique obstétricale. Une composition écrite sur une question d'obstétrique avec considérations anatomiques et physiologiques qui peuvent s'y rapporter; deux leçons cliniques, après examen préalable de deux sujets; deux épreuves pratiques, savoir : *a*) Examen de pièces d'anatomie pathologique ; *b*) Opération sur mannequin.

3° Pour le concours de chef de clinique des maladies mentales et nerveuses. Une composition écrite sur un sujet de pathologie du système nerveux; une épreuve clinique sur un cas de pathologie médicale ; une leçon clinique de 20 minutes sur deux malades du service clinique des maladies mentales, après 15 minutes d'examen pour chacun d'eux ; une épreuve de laboratoire.

4° Pour les concours de chefs de clinique des maladies des voies urinaires, d'oto-rhino-laryngologie et de gynécologie. Une composition écrite sur un sujet de pathologie et de thérapeutiques spéciales avec considérations anatomiques et physiologiques qui peuvent s'y rapporter. Une épreuve clinique avec exposé oral; une épreuve de technique spéciale et de laboratoire.

La durée des fonctions de chef de clinique est de trois ans. Les titulaires entreront en fonctions le 1er Novembre 1921.

Faculté de Médecine de Lyon. — Un concours s'ouvrira, le 24 Octobre 1921, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de Médecine de Caen. — Le concours qui devait s'ouvrir le 7 Novembre 1921 devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen aura lieu le 24 Octobre 1921.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant cette dernière date.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille s'ouvrira à ladite Ecole, le mardi 15 Novembre 1921.

Conditions du concours. — Nul ne peut être admis à concourir pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques, s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans accomplis, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire un mois avant l'ouverture du concours au secrétariat de l'Ecole et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs années de service et de leurs travaux, et un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils ont publiés.

Médecin, chirurgien et pharmacien chimiste des hôpitaux militaires. — Les concours institués par le décret du 15 Juin 1920 pour l'obtention des titres de médecin des hôpitaux militaires, chirurgien des hôpitaux militaires, pharmacien chimiste du Service de Santé militaire s'ouvriront à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le 3 Novembre 1921, à 8 h.

Les épreuves complémentaires du concours prescrites par les articles 3 et 4 du décret du 15 Juin 1920 pour l'obtention du titre de spécialiste des hôpitaux militaires auront lieu après que la liste définitive de nomination des médecins et chirurgiens des hôpitaux militaires aura paru au *Journal officiel* et à une date qui sera fixée par le ministre de la Guerre.

Le nombre des titulaires à admettre à la suite de ces divers concours sera arrêté d'après le nombre des candidats et la valeur des concours.

Les instructions relatives à ces concours paraîtront incessamment au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre.

Les officiers du Corps de Santé militaire, qui désireront y prendre part (médecins et pharmaciens-majors de 1re classe, médecins et pharmaciens-majors de 2e classe ayant au moins deux ans de grade au 1er Janvier 1921, et transitoirement pour les concours de 1921 médecins et pharmaciens principaux de 2e classe), devront faire parvenir leur demande, revêtue des avis hiérarchiques au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel), pour le 1er Octobre 1921 au plus tard. Ils stipuleront dans leur demande s'ils désirent se présenter aux épreuves complémentaires de « spécialités », en indiquant la spécialité choisie.

Les candidats aux concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'École d'application du Service de Santé (médecine ou chirurgie), qui aura lieu le 1er Décembre 1921, pourront, s'ils le désirent, se présenter au concours de médecin ou de chirurgien des hôpitaux militaires, et devront adresser une demande distincte à cet effet.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. *Chevalier.* — M. Duché, à Montluçon. (*Journ. off.*, 25 Juillet.)

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Arloing, à Lyon, Barnsby, à Poitiers; Brin, à Angers; Bureau, Col, à Nantes; Clément, Fayre, à Lyon; Coronat, à Gap; Gaujoux, à Aix; Gautier, à Strasbourg; Gidon, à Caen; Hacot, à Berck-Plage (Pas-de-Calais); Hamant, Heuilly, à Nancy; Jouan, à Nantes; Juillet, à Montpellier; Laborie, à Tulle; Larcena, à Sens; Mayer, à Strasbourg; Moreau, à Angers; Mouriquand, à Lyon; Faye-Noguez, à Oloron; Dauzats, à Paris; Policardet, à Lyon; Raybaud, à Marseille; Prat-Flotter, à Toulon; Remy, à Nancy; Reverchon, médecin-major de 1re classe; Raynès, à Marseille; Ricard, à Agen; Rouslacroix, à Marseille; Samalens, à Auch; Silhol, à Marseille; Tanquerel des Planches, à Avranches; Terroine, à Strasbourg; Thévenot, à Lyon; Tondeur, à Lille; Maurice, à Paris. (*Journ. off.*, 24 Juillet.)

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Allembach, à Strasbourg; Boyer à Toulouse; Dagnet, à Besançon; Douzillé, à Agen; Ducuing, à Toulouse; Fravreul, à Nantes; Frizac, médecin-major de 2e classe; Gueit, à Montpellier; Lerat, Guérilhaut, à Nantes; Lombard, à Alger; Mahaut, médecin-major de 1re classe; Maisonnet, médecin-major de 2e classe; Malaval, médecin-chef de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr; Moog, à Toulouse; Pastureau, à Nancy; Paucot, à Lille; Roussel, médecin principal; Schaaff, à Strasbourg; Siauve, Sonneveille, Swynghedauw, à Lille; Tacquet, à Abbeville; Timbal, à Toulouse; Tournade, à Alger; de Vezeaux de Lavergne, médecin-major de 2e classe; Vincent à Lyon; Vinsonneau, à Angers; Théodore, à Strasbourg; Guarsonnin, à Orléans. (*Journ. off.*, 24 Juillet.)

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de bronze.* — M. Garcia-Calderon (Juan), de nationalité péruvienne, médecin-chirurgien adjoint à l'hôpital auxiliaire 284 à Paris : a, pendant toute la durée de la guerre, et sans aucune rétribution, donné ses soins à nos blessés avec un dévouement inlassable.

— M. Mombel (Jules), de nationalité belge, docteur en médecine : a donné avec le plus grand dévouement ses soins aux soldats français hospitalisés à Ypres pendant la période des hostilités.

— N. Triffet (Arthur-Pierre), de nationalité belge, docteur à Monceau-sur-Sambre : a soigné la colonie française de Charleroi avec désintéressement pendant toute la guerre et avec le plus grand dévouement; a donné également ses soins à nos soldats prisonniers.

Dispensaire pour enfants malades. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux propositions faites par M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, vient de répartir une somme de 45.200 francs entre 25 dispensaires pour enfants malades ou gouttes de lait.

Œuvre Furtado-Heine. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions présentées par M. de Fontenay au nom de la 5e Commission, a décidé d'accorder à l'Œuvre Furtado-Heine, comme il fut fait l'an passé, une subvention de 5.000 francs destinée à lui permettre d'assurer le fonctionnement de son dispensaire et de sa crèche.

Pour les étudiants hollandais. — La Malle Royale Néerlandaise, 5, rue Edouard-VII, informe les étudiants hollandais qu'elle assure à des prix spéciaux des services entre Le Havre et Amsterdam, avec retour à Boulogne-sur-Mer.

Pour les étudiants roumains. — MM. les étudiants originaires de Roumanie qui désireraient obtenir un sursis de paiement de leurs droits universitaires sont priés de faire parvenir leur demande d'urgence à M. le doyen.

La lutte antivénérienne. — Sur la proposition de M. Rousselle, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à sa 5e Commission pour examen du vœu suivant qui lui a été adressé par la Société de médecine publique et de génie sanitaire :

« La Société de médecine publique et de génie sanitaire;

« Considérant qu'aucun des moyens propres à assurer la protection contre les maladies vénériennes ne saurait être négligé, tous ces moyens concourant en somme à un but unique, la préservation de la race, la protection de la famille et de la société;

« Qu'il importe de mettre, dès l'école, les adolescents en garde contre les dangers des maladies vénériennes en leur rappelant tout d'abord que l'abstention est, en même temps qu'un devoir moral, la meilleure des prophylaxies;

« Qu'il faut, d'autre part, faire connaître aux adultes, en particulier aux soldats, les chances de préservation qu'ils peuvent trouver dans l'emploi attentif de pommades scientifiquement étudiées et dont la valeur s'est affirmée par des résultats probants;

« Emet le vœu que les administrations compétentes mettent à profit les moyens dont elles disposent pour répandre ces notions et favoriser l'application des mesures de prophylaxie sanitaire et morale qui viennent d'être mentionnées. »

L'hygiène par l'exemple. — Sur la proposition de M. Louis Puech, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'allouer une subvention de 1.000 francs à la Société « L'hygiène par l'exemple » dont le président est M. Léon Bourgeois et le vice-président M. le professeur Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

(*Voir la suite, p.* **1117**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 35)

(*Thérapeutique*) **OPOTHÉRAPIE CARDIAQUE**

Opothérapie cardiaque

Il est au moins curieux de constater que, jusqu'à une date récente, toutes les organothérapies ont été éprouvées — même les plus étranges *a priori* (prostate, corps ciliaire, rétine, etc.), — à l'exception de l'organothérapie cardiaque.

Elle se révèle cependant remarquablement efficace comme agent trophique du muscle cardiaque, susceptible d'accroître la puissance de réserve du myocarde.

Ses **indications très générales** sont surtout représentées en clinique par la *débilité myocardique constitutionnelle* (hyposphyxiques) et la *dégénérescence myocardique acquise* (myocardites dégénératives surtout post-infectieuses).

Dans le 1er *cas* : débilité myocardique constitutionnelle (hyposphyxiques), *débilité cardiaque des jeunes*, on aura recours à des doses relativement élevées correspondant à 60 ou 100 gr. et plus d'organe frais.

Dans le 2e *cas* : débilité myocardique acquise (myocardites dégénératives post-infectieuses), *débilité des vieux*, on aura recours à des doses moyennes ou faibles, correspondant à 5 ou 50 gr. d'organe frais.

***

Modes d'administration :

On pourra prescrire :

La *macération préparée extemporanément* et qui se prescrira comme suit :

Macération à froid pendant 4 à 6 heures, de préférence en glacière de 50 (à 100 grammes et plus) de cœur de bœuf (ou de cheval) haché, dans une quantité équivalente (50 à 100 cmc) de sérum artificiel. Exprimer à travers une étamine sextuplée. Administrer de préférence par voie rectale, en lavement, additionné au besoin de quelques gouttes de laudanum de Sydenham pour la tolérance.

Les *extraits secs* :

Poudre de cœur. (Extrait sec préparé par concentration dans le vide). Elle correspond à 7 ou 8 fois son poids d'organe frais.

Peptone de cœur. (Extrait sec, peptonisé et soluble), correspondant à environ 8 fois son poids d'organe frais.

Ces deux dernières préparations se prescrivent :

Soit en lavements : 1 à 2 cuillerées à café pour les doses fortes correspondant à 35 ou 60 gr. d'organe frais, dissous dans un verre à madère de sérum artificiel ou d'eau pure.

On pourrait **formuler** :

Peptone de cœur	Une (ou deux) cuillerées à café.
Jaune d'œuf.	N° 1
Eau distillée	150 cmc.

On ajouterait quelques gouttes de laudanum en cas d'intolérance.

Soit par voie buccale aux doses de 1 gr. (en paquet), à 5 et 10 gr. (1 à 2 cuillerées à café), au moment des repas dans une tasse de bouillon de viande ou de légumes, ou dans une purée.

Ces préparations ne se prêtent pas à la forme de cachets car les poudres de viande se putréfient facilement sous cette forme. La forme de poudre est recommandable pour les fortes doses — un flacon débouché doit être absorbé dans le courant de 7 à 10 jours — pour éviter toute décomposition ultérieure. L'odeur si caractéristique de la peptone, nécessite le « camouflage » dans un aliment (potage, purée).

La forme d'**Elixir** est, à ce point de vue, très pratique.

***

Sous ces formes la **peptone de cœur à fortes doses** (5 à 15 grammes) **réalise une triple indication** :

Trophique du cœur : si précieuse chez les hypotrophiques, débiles congénitaux, hypophyxiques.

Stimulante des fonctions digestives : très indiquée chez ces sujets, pour la plupart, hypopeptiques.

Suralimentaire enfin : 10 grammes correspondant à 80 gr. d'organe frais, ce qui n'est pas un appoint diététique négligeable.

En toute hypothèse, du point de vue purement clinique, la peptone de cœur apparaît comme la plus indiquée des peptones de viande en général.

ALFRED MARTINET.

Académie de Médecine. — Prix proposés pour l'année 1923. (Les concours seront clos fin Février 1923.)

Prix de l'Académie. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « Etat actuel de nos connaissances sur les localisations cérébrales d'après les enseignements de la guerre ».

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil). (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Apostoli. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix du marquis d'Argenteuil. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 6.800 francs.

Prix Argut. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 800 fr.

Prix Barbier. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 2.500 fr.

Prix Mathieu Bourceret. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Henri Buignet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.600 fr.

Prix Capuron. (Anonymat obligatoire. Partage autorisé) : 1.600 fr. — Question : « La glande interstitielle de l'ovaire chez la femme enceinte ».

Prix Chevillon. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.200 fr.

Prix Civrieux. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 900 fr. — Question : « Traitement de l'épilepsie par la médication borée ».

Prix Clarens. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 500 fr.

Prix Daudet. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.700 fr. — Question : « La contagion du cancer »,

Prix Desportes. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.400 fr.

Prix Ferdinand Dreyfous. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 2.800 fr.

Fondation Ferdinand Dreyfous. (Partage interdit) : 1.400 fr.

Concours Vulfranc Gerdy. — L'Académie met au concours une place de stagiaire aux Eaux minérales. Les candidats devront se faire inscrire au siège de l'Académie de Médecine; la liste d'inscription sera close le 31 Octobre 1923. Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er Mai 1924. Une somme de 1.500 fr. sera attribuée à ce stagiaire.

Prix Ernest Godard. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.000 fr. — Au meilleur travail sur la pathologie externe.

Prix Jacques Guérétin. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Théodore Herpin (de Genève). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 3.000 fr.

Prix Henri Huchard, de l'Académie de Médecine (Prix du Dévouement médical en souvenir de sa fille Marcelle Huchard). (Anonymat interdit. Partage autorisé) : 6.300 fr.

Prix Léon Labbé. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 3.000 fr.

Prix Laborie. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 5.000 fr.

Prix du baron Larrey. (Anonyma facultatif. Partage autorisé) : 500 francs.

Fondation Laval. (Partage interdit) : 1.000 fr.

Prix Lefèvre. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 2.500 fr. — Question : « De la mélancolie ».

Prix Jules Lefort. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 300 fr.

Prix Leveau. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Henri Lorquet. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 300 fr.

Prix Meynot aîné père et fils, de Donzère (Drôme). (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.600 fr. — Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les maladies des yeux.

Prix Adolphe Monbinne. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 1.500 fr.

Prix Nativelle. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Oulmont. (Partage interdit) : 1.000 fr. Ce prix sera décerné à l'élève en médecine qui aura obtenu le premier prix (médaille d or) au concours annuel du prix de l'Internat. (Médecine.)

Prix Pannetier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.000 fr.

Prix Portal. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.000 fr. — Question : « Anatomie pathologique de l'encéphalite léthargique ».

Prix Pourat. (Anonymat obligatoire. Partage interdit) : 1.200 fr. — Question : « Des rapports entre la constitution du liquide céphalo-rachidien et celle du plasma sanguin ».

Prix Rebouleau. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 2.000 fr. Ce prix est destiné à récompenser des travaux et des découvertes concernant la guérison de la hernie ».

Prix Jean Reynal. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Philippe Ricord. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 600 fr.

Prix Henri Roger. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 2.500 fr.

Prix Roussilhe. (Anonymat interdit. Partage interdit) : 10.000 fr.

Prix Marc Sée. (Travaux imprimés. Partage interdit) : 1.200 fr.

Prix Tarnier. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 4.500 fr. Ce prix sera décerné au meilleur travail manuscrit ou imprimé, en français, relatif à la gynécologie.

Prix Tremblay. (Anonymat facultatif. Partage interdit) : 7.200 fr.

Prix Vernois. (Anonymat facultatif. Partage autorisé) : 800 fr.

Inspection médicale des Ecoles. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Joly au nom de la 4e Commission, sur une proposition de M. Téveniau relative au « développement de l'inspection médicale des écoles primaires et maternelles de la Ville de Paris par la création d'un service de spécialistes pour les maladies des dents et de la bouche », le Conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante :

« Les médecins inspecteurs des écoles devront, en même temps que l'état physique général, examiner spécialement la bouche et les dents des enfants tous les 2 mois. Le résultat de l'examen sera consigné sur les fiches sanitaires.

« L'Administration est invitée à rechercher et à désigner les cliniques dentaires déjà existantes qui seront indiquées aux enfants.

« Elle étudiera d'autre part, dans un rapport ultérieur, le côté financier de la réforme. »

Ligue de prophylaxie et d'hygiène mentales. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Calmels, au nom de la 5e Commission, a décidé d'allouer cette année à la Ligue de prophylaxie et d'hygiène mentales une subvention de 5.000 francs.

École du Service de Santé militaire. — Les prix de la bourse et celui du trousseau des élèves à admettre à l'Ecole du Service de Santé militaire, à la suite du concours de 1921, sont fixés ainsi qu'il suit : 1° Prix de la pension 1.500 francs; 2° prix du trousseau 2.090 francs pour la 1re année, plus 460 francs par année supplémentaire passée à l'École; 3° prix du demi-trousseau 1.045 fr. pour la 1re année, plus 230 francs par année supplémentaire passée à l'École. (*Journ. off.*, 29 Juin.)

Service de Santé de la marine. — M. le médecin-chef de 2e classe Renault est désigné pour remplir les fonctions de médecin-chef de l'hôpital militaire de Lorient. (*Journ. off.*, 3 Juillet.)

(*Voir la suite, p.* **1119**.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Est promu, au grade de médecin inspecteur, M. Hazard, médecin principal de 1re classe. (*Journ. off.*, 29 Juin.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

— M. Hamaide (Alexandre-Emile), docteur en médecine à Nice. Titres exceptionnels : n'étant pas astreint au service militaire, s'est mis à la disposition du Service de Santé pour donner ses soins aux blessés d'un hôpital auxiliaire, 1914-1915. Obligé d'interrompre son service pour maladie grave, a assuré, à peine rétabli, les fonctions de médecin en chef de l'Œuvre départementale de l'Orphelinat des armées, où il a prodigué ses soins à des centaines d'enfants jusqu'à la fin de Mars 1917. S'est fait, en opérant un enfant, une piqûre anatomique suivie d'accidents septiques graves, qui ont nécessité l'amputation du bras gauche. (*Journ. off.*, 12 Mai.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Laboratoire de bactériologie et Produits pharmaceutiques cherche représent. bien introduit auprès du corps médical. — Ecrire E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

L'Union minière du Haut-Katanga demande, pour son service médical d'Afrique, de jeunes médecins belges. — S'adr. 3, r. de la Chancellerie, Bruxelles.

Etablissement hydrothérapique à céder, station climatique de l'Est. — Ecrire *P. M.*, n° 3547.

Sanatorium Midi demande infirmières et dame sous-économe. — Ecrire *P. M.*, n° 3558.

Poste : 30.000, dont 9.000 fixes sur traités transmissibles, suscep. doubler. Bicyclette suf. Loyer 1.400. Indemnité à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3561.

Infirmière expér. désirerait place dans clinique ou maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3562.

Etud. 16 inscr., anc. int. hôp., conn. espagnol et ital., cherche sit. méd. Ferait rempl. — Ecr. *P. M.*, n° 3563.

Docteur français, quinze années de pratique, ayant dirigé clinique médico-chirurgicale, connaissant plusieurs langues, cherche situation dans clinique, maison de santé, même colonies. — Ecr. *P. M.*, n° 3564.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 62 Mercredi, 3 Août 1921

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA FRANCE ET LES MÉDECINS ÉTRANGERS

A l'article paru dans *La Presse Médicale* du 1er Juin dernier sous ma signature, un jeune médecin suisse a répondu par une lettre qui précise et complète mon exposé.

Il ne s'agit pas, en effet, d'organiser des cours de vacances et de perfectionnement. Ceci — qui s'adresse à la généralité des médecins et étudiants, français et étrangers — est fait, bien fait, remplit son rôle aussi bien dans les Facultés de Paris que dans celles de province.

Il s'agit de discuter une organisation plus restreinte, qui s'adresse à une minorité de médecins étrangers, cherchant à se *perfectionner* ou à se *spécialiser*, et revenant ensuite comme « enseignants » dans leur pays d'origine (en Suisse, puisque c'est de ce pays surtout que nous nous occupons ici). Avant 1914, c'est grâce à l'Université allemande que beaucoup de professeurs suisses en sont arrivés là « où les ressources d'un petit pays ne leur auraient pas permis d'atteindre ». Or un certain nombre de médecins suisses, désireux de diriger demain les opinions, tout au moins scientifiques de leur pays, désireux d'instruire leurs cadets « suivant une autre mentalité que celle jusqu'à présent en cours », voudraient devoir aux Facultés françaises l'augmentation de leur bagage scientifique et l'acquisition de titres sérieux au professorat suisse. Pour cela, il leur faudrait obtenir en France ce qu'ils trouvaient en 1914, ce qu'ils trouveront dans de meilleures conditions demain en Allemagne, c'est-à-dire des situations d'assistants réguliers.

C'est dire avec quel plaisir j'ai enregistré les commentaires dont *La Presse Médicale* fait suivre les communications de notre confrère suisse.

Il est annoncé : 1° que la Faculté de Médecine de Paris a décidé la création de places d'assistants étrangers dans ses cliniques ; 2° que plusieurs professeurs de clinique ont accepté de confier à des confrères étrangers des fonctions de moniteurs qui les associeraient de près à l'enseignement.

Ceci est une innovation réelle, qui peut être considérée comme un succès par ceux qu'intéresse la question des relations médicales entre Français et étrangers. Mais il importe de ne pas s'arrêter à michemin.

A. — Il existe en France d'autres Facultés de Médecine que celles de Paris. Pourquoi l'exemple donné par Paris ne serait-il pas suivi par nos grandes Facultés de province : Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Strasbourg ?

Les difficultés qu'a pu rencontrer la Faculté de Paris n'ont pas été insurmontables, et je suis sûr que, s'ils le voulaient vraiment, les Doyens de nos Facultés provinciales arriveraient au même résultat.

La France pourrait ainsi donner satisfaction à un plus grand nombre de médecins étrangers; le bon

renom des Facultés de province s'étendrait loin au delà de nos frontières et notre influence extérieure s'en trouverait considérablement augmentée.

B. — Autre question : si nous voulons lutter sur le pied d'égalité avec l'Allemagne, il ne faut pas considérer comme négligeable la question « budgétaire ».

Dans toutes les Facultés allemandes, dit notre confrère suisse, on accueillait à bras ouverts les confrères étrangers, on les traitait de la même façon que les confrères d'outre-Rhin, et on leur ouvrait les portes des cliniques où ils séjournaient en qualité d'*assistants réguliers*.

Qu'est-ce à dire ?

Assistants « volontaires », ils étaient nourris et logés, mais n'avaient pas de traitement.

Assistants « titulaires », non seulement ils étaient entretenus, mais en outre ils recevaient, suivant les Universités et les années de service, un traitement mensuel pouvant aller jusqu'à 150 francs.

Ceci est important à considérer. Faire cinq ou six ans d'études médicales constitue pour beaucoup un gros sacrifice pécuniaire. Or il faut qu'on sache qu'en Suisse — pour ne parler que de ce pays — notre propagande risque d'échouer devant les efforts pécuniaires faits par les Allemands, si nous ne consentons pas à accorder aux jeunes médecins, renonçant à gagner leur vie pour se perfectionner, ce qui leur est nécessaire *pour leur entretien*.

Cet aspect du problème, il ne servirait à rien de le dissimuler. La France veut-elle et peut-elle faire les sacrifices nécessaires ? Si oui, la partie est presque gagnée ; sinon nous risquons de la perdre car, outre-Rhin, on cherche à reprendre une influence qu'on sent fortement ébranlée.

Sur quel budget peut-on imputer les sommes nécessaires à cet instrument de propagande ?

Ce n'est certes pas sur le budget actuel des Facultés de Médecine.

C'est donc soit au Ministère de l'Instruction publique, soit au Ministère des Affaires étrangères, agissant d'accord avec la Commission des Finances de la Chambre et du Sénat, qu'il appartient de résoudre cette question qui est posée depuis quelque temps et qui le sera certainement cette année encore.

N'ai-je pas lu, en effet (*La Presse Médicale* du 4 Juin 1921, page 808), que la Commission de propagande de l'A. D. R. M. a été très intéressée par le résultat des démarches faites par MM. Combault et Sollier auprès du service de la propagande du Ministère des Affaires étrangères ?

Le directeur de ce service s'est déclaré extrêmement disposé à entrer en relations étroites et suivies avec cette association, et ceci peut être gros de conséquences pour la réalisation du programme ci-dessus.

Le débat reste donc ouvert. Quelques questions importantes sont encore à résoudre et je remercie *La Presse Médicale* de bien vouloir me permettre de faire, par son intermédiaire, un nouvel appel à l'opinion publique, pour que la France donne sans tarder satisfaction à l'élite médicale étrangère désireuse de trouver chez nous « des idées et des méthodes que les meilleurs livres sont impuissants à exposer ».

MAURICE DENIS (Orléans).

LIVRES NOUVEAUX

La glande génitale mâle et les glandes endocrines : étude histo-physiologique, par MM. ED. RETTERER, professeur agrégé à la Faculté, et SERGE VORONOFF, directeur de la Station de Chirurgie expérimentale au Collège de France. 1. vol. petit in-8° de 240 pages, avec 51 figures dans le texte (*G. Doin*, éditeur, Paris), 1921. Prix : 12 francs.

Les auteurs exposent d'abord les résultats qu'ils ont obtenus en pratiquant des greffes testiculaires sur le bélier et le bouc. Sur des animaux châtrés, la greffe des testicules dans les bourses détermine : 1° une croissance considérable des cornes; 2° l'aspect, l'allure, la vivacité, la vigueur et la combativité des animaux entiers; 3° l'ardeur sexuelle. La greffe d'un testicule jeune à côté des propres testicules a rendu aux vieux béliers le pouvoir de féconder la brebis.

Après avoir comparé ces résultats à ceux qu'on a obtenus par la vasectomie, les rayons X, etc., les auteurs étudient l'évolution des tissus dans les testicules greffés. Après la greffe, la spermatogenèse se ralentit pour cesser bientôt complètement. Les cellules épithéliales des tubes séminipares ne s'atrophient pas : au lieu d'élaborer des cellules libres ou spermatozoïdes, le tissu épithélial se transforme, dans ces nouvelles conditions, en un tissu spongieux ou réticulé qui remplit les tubes séminipares et les convertit en cordons cellulaires. Ce nouveau tissu semble être la source du plasma qui se résorbe et qui imprègne les autres organes pour leur imprimer les caractères sexuels secondaires. En un mot, c'est la cellule épithéliale qui contient les éléments de la sécrétion externe et interne, et, quand on supprime la spermatogenèse par la greffe, la cellule épithéliale continue à produire la sécrétion interne, en se transformant, il est vrai, en tissu réticulé.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, les auteurs comparent ces phénomènes à ceux qu'on observe dans les glandes dites endocrines : foie, pancréas, thyroïdes, parathyroïdes, surrénales, etc. Dans tous ces organes, les phénomènes sont les mêmes : chacun prépare un produit qui, dans la glande même ou après avoir été versé dans le sang, exerce sur les organes éloignés une influence assurant l'harmonie de l'ensemble de l'organisme.

L. RIVET.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique de dermatologie et de syphiligraphie de l'hôpital Saint-Louis. — Un cours de perfectionnement sur la dermatologie et les maladies vénériennes sera fait en Octobre, Novembre et Décembre prochains, sous la direction de M. le professeur Jeanselme et avec la collaboration de M. le professeur Sebileau et de MM. Thibierge, Darier, Hudelo, Milian, médecins de l'hôpital Saint-Louis; Louste, Lian, Darré, Tixier, de Jong, Sezary, médecins des hôpitaux; Gougerot, professeur agrégé; Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux; Hautant, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux; Sabouraud, chef du laboratoire municipal de l'hôpital Saint-Louis, Levaditi, de l'Institut Pasteur; Touraine, P. Chevallier, Burnier, Marcel Bloch, chefs de clinique et de laboratoire à la Faculté; Pomaret, Giraudeau, chef des travaux chimiques et physiques; Marcel Sée, Bizard, médecins de Saint-

Lazare; Noiré, Civatte, Ferrand, chefs de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Carron de la Carrière, Barbé, médecins des Asiles; et Rubens-Duval, ancien chef de laboratoire.

Le droit d'inscription pour chaque cours est de 150 fr. Un programme détaillé sera distribué aux élèves.

Les cours auront lieu au musée de l'hôpital Saint-Louis et à l'amphithéâtre de la Clinique (Salle Henri IV), 40, rue Bichat, Paris, 10e.

Ils seront complétés par des examens de malades, des démonstrations de laboratoire (tréponème, réaction de Wassermann, bactériologie, examen et cultures des teignes et mycoses, biopsie, etc.), de physiothérapie, (électricité, rayons X, haute fréquence, air chaud, neige carbonique, rayons ultra-violets, finsenthérapie, radium), de thérapeutique (frotte, scarifications, pharmacologie), etc.

Le musée des moulages est ouvert de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Les cours auront lieu tous les après-midi de 1 h. 30 à 4 heures et les matinées seront réservées aux polycliniques, visites des salles, consultations externes, ouvertes dans tous les services aux élèves.

Un certificat sera attribué aux assistants à la fin des cours.

On s'inscrit au secrétariat de la Faculté de Médecine, rue de l'Ecole-de-Médecine (guichet 3).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Marcel Bloch, chef de laboratoire à la Faculté, 40, rue Bichat (10e), à l'hôpital Saint-Louis.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Programme de l'enseignement pour l'année scolaire 1921-1922 pour le semestre d'hiver.

Cours. — M Bouin : Histologie (1re et 2e années); la cellule en général, la cellule nutritive et les organes nutritifs; le sang, l'hématopoïèse et les organes hématopoïétiques; le tube digestif et les glandes annexes, les lundis et mercredis de 14 à 15 heures et le vendredi de 18 à 19 heures.

M. Forster : Anatomie (1re et 2e années); myologie; splanchnologie, les mardis, jeudis, vendredis de 14 à 15 h. et le lundi de 18 à 19 heures.

M. Masson : Anatomique pathologique; généralités; pathologie de l'appareil digestif; pathologie de l'appareil respiratoire, les mardis et vendredis de 14 h. 30 à 18 h. et le mercredi de 16 à 17 heures.

M. Chavigny : Médecine légale, les lundis et mercredis de 15 à 16 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Jusqu'au 10 Septembre, M. le professeur agrégé Maurice Chevassu continuera son enseignement dans son service conformément à l'horaire suivant : le mardi à 10 heures, explorations urinaires; le mercredi à 10 heures, opérations et explorations urinaires; le jeudi à 10 heures, explorations de chirurgie urinaires et le vendredi à 10 heures, opérations de chirurgie urinaire.

Hôpitaux de Bordeaux. — Dans son service de l'Hôpital des Enfants de Bordeaux, M. L. Rocher, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien des hôpitaux, fera, du 17 au 22 Octotre 1921, une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie, conférences accompagnées de démonstrations (projections, radiographies, présentation de pièces anatomo-pathologiques et de malades).

Pendant cette période seront pratiquées la plupart des opérations courantes en chirurgie infantile et orthopédie.

Des exercices pratiques (examens de malades, application d'appareils plâtrés dans la coxalgie, le mal de Pott, les tumeurs blanches, ponctions et injections dans les tuberculoses articulaires et ganglionnaires, etc.), seront faits par les médecins inscrits sous sa direction.

Cet enseignement aura lieu tous les jours, de 8 h. 30 à midi, de 3 h. à 5 h. 30. Ultérieurement, paraîtra le programme détaillé du cours et des exercices pratiques.

Sont admis les médecins et étudiants français et étrangers. Prière de s'adresser pour tous renseignements et pour l'inscription (gratuite), à M. L. Rocher, 28, rue du Teich (Clinique infantile et orthopédique). Première réunion, Hôpital des Enfants, 17 Octobre, à 8 h. 30.

CONCOURS

Faculté de Médecine de Nancy. — Par arrêté en date du 23 Juillet 1921, le concours qui devait s'ouvrir le 7 Novembre 1921 devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon, est reporté au 21 du même mois. (*Journ. off.*, 24 Juillet.)

Hôpital de Dieppe. — Le lundi 9 Janvier 1922 aura lieu à 9 h., à l'Hôtel-Dieu de Rouen, un concours pour la nomination de deux médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

Le registre d'inscription à ce concours sera clos le 9 Décembre 1921.

S'adresser pour tous renseignements au secrétaire-directeur des hospices civils de Dieppe.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Marx, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 29 Juillet 1921.)

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l Institut Zander et Giraudeau, chef du laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Octobre à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant: la gymnastique médicale, la mécanothérapie, le massage, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Pour le programme des cours et des inscriptions, s'adresser : à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, ou chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

Conseil supérieur de la natalité. — Sont nommés membres de la section permanente du conseil supérieur de la natalité et de la protection de l'enfance : MM. Berthelemy, Bertillon, Etienne Flandin, Albert Glorieux, Isaac, Paul Kahn, Plytas, Risler, Albert Rivière — (*Journ. off.*, 21 Juillet.)

Les sursis aux étudiants de la classe 1920. — M. de Rodez-Benavent, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que les étudiants en médecine de la classe 1920, envoyés sur les théâtres d'opérations extérieurs ne peuvent faire leur demande de sursis que le 11e mois de leur service et perdent par le fait même le bénéfice des congés auxquels ils ont droit, et demande s'il ne pourraient pas être autorisés à faire leur demande de sursis 3 mois avant la fin de leur première année de service, a reçu la réponse suivante :

« Des ordres ont été donnés pour que les étudiants en médecine de la classe 1920, en service sur les théâtres d'opérations extérieurs, et qui demandent à être mis en sursis dans les conditions de l'article 15 de la loi du

(*Voir la suite, p.* **1127**.)



PANBILINE NOM DÉPOSÉ

RECTOPANBILINE NOM DÉPOSÉ

Seul Traitement des **MALADIES DU FOIE** associant les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés.
2 à 12 PILULES par jour ou 1 à 6 cuillerées à dessert de SOLUTION

CONSTIPATION et AUTO-INTOXICATION INTESTINALE

Leur Traitement rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.
LAVEMENT D'EXTRAIT DE BILE glycériné et de PANBILINE. — 2 cuillerées à café dans 200 c.c. d'eau bouillie chaude à prendre en lavement. — Enfants : demi-dose.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Échantillon et littérature : **LABORATOIRE DE LA PANBILINE** — ANNONAY (Ardèche).

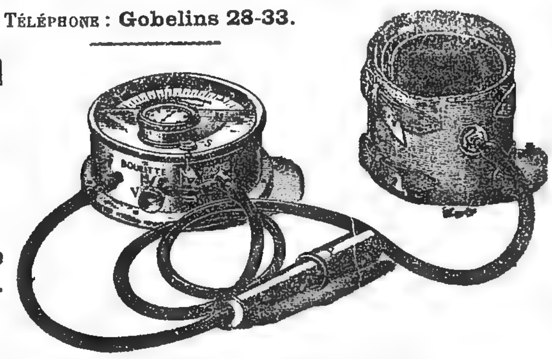
G. BOULITTE, Ingénieur-Constructeur
15 à 21, rue BOBILLOT, PARIS (13e). — Ancienn^t, 7, rue Linné.
TÉLÉPHONE : Gobelins 28-33.

Appareils de Précision POUR LA **MÉDECINE** ET LA **PHYSIOLOGIE**

Appareils pour la mesure de la pression artérielle.

APPAREILS POUR LA MÉTHODE GRAPHIQUE

Catalogues sur demande.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE du Prof^r PACHON (BREVETÉ S. G. D. G)

Nouvelle Thérapie arsenicale par **NEOARSITE**
1° Ampoules de Liq. de Fowler (isovisqueuses);
2° Perlules de Liqueur de Fowler (solubles dans l'intestin).
Usines des Aubrais, 286, Faubourg Bannier. LES AYDES (Loiret).

Contre **DERMATOSES**
Eczémas, Pityriasis, Psoriasis, Tricophyties, Dermites diverses
DERMOFAGINE
POMMADE A BASE D'EXTRAIT DE HÊTRE
Laborat^re : 15, place Godefroy-de-Bouillon. BOULOGNE-sur-MER
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

VICHY
ÉTABLISSEMENT THERMAL

le mieux aménagé du monde entier

Bains — Douches — Piscines — Massages

THERMOTHÉRAPIE : Air chaud, Bains d'air chaud et de Lumière

MÉCANOTHÉRAPIE COMPLÈTE

Radioscopie, Radiographie, Radiothérapie

ÉLECTROTHÉRAPIE COMPLÈTE

Courants galvanique, Faradique, Galvano faradique, Sinusoïdal, Electricité statique, Franklinisation Hertzienne, Haute fréquence

AUTO-CONDUCTION — LIT CONDENSATEUR — DIATHERMIE

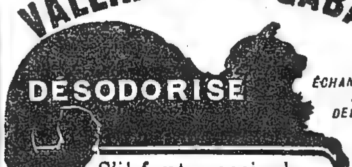
CURE de l'OBÉSITÉ par la méthode du Prof^r Bergonié

TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies de Foie et d'Estomac
Goutte, Diabète, Arthritisme.

Tables de régimes dans les Hôtels

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 5, Rue Daubigny, PARIS

VALÉRIANATE GABAIL
DÉSODORISÉ



ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

S'il faut associer les **Bromures**, prescrivez l'**ELIXIR GABAIL** Valéro-Bromuré au Valérianate Gabail désodorisé et sans alcool.
LABORATOIRE : 3, Rue de l'Estrapade, PARIS

---

l'**AMENORRHEE**, la **DYSMENORRHÉE**, la **MÉNORRHAGIE**
cèdent rapidement si l'on emploie, à la dose de 2 à 4 capsules par jour, les
CAPSULES des Doct^rs JORET & HOMOLLE
(à base d'APIOL obtenu par le Procédé JORET et HOMOLLE)
PHARMACIE *G. SEGUIN*, 165, Rue St-Honoré PARIS.

TONIQUE REMINÉRALISATEUR SANS ALCOOL

EXTRAIT DE CÉRÉALES ADRIAN

ADULTES } 4 Cuillerées à soupe par jour.
ENFANTS } 4 „ à dessert „

LIQUIDE ou GRANULÉ

TROUBLES DE LA CROISSANCE
LYMPHATISME — ANÉMIE
MALADIES DE NUTRITION AIGUES OU CHRONIQUES
9, Rue de la Perle, PARIS.

PARAFFINOLÉOL HAMEL
Paraffine liquide chimiquement pure, sans saveur.
NOUVEAU LAXATIF MINERAL
INDICATIONS : Constipation opiniâtre, Colites, Entérocolites, Appendicites.
Littérature et échantillons : PHARMACIE HAMEL — LE MANS
à PARIS : Laboratoires BRUNEAU et Cie, 17 *bis*, rue de Berri. — Tél. : Élysées 61-46.

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

HUILE GRISE VIGIER à 40% 12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS
Prix du flacon : 2 fr. 25
SERINGUE spéciale du Dr Barthélemy, modèle VIGIER à 15 divisions; 0 gr. 01 de mercure par division.
HUILE AU CALOMEL INDOLORE DE VIGIER
à 0 gr. 05 par cent. cube. — Prix du flacon : 2 fr. 25
AMPOULES AU BENZOATE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube.
AMPOULES AU BI-IODURE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube.

Pour éviter les *accidents buccaux, ordonner le* **SAVON DENTIFRICE VIGIER**
Le Meilleur Antiseptique. 31. Pharmacie, 12, B^d Bonne-Nouvelle, Paris

---

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES
Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.
CHAIX & Cie, 1, rue de l'Orne, PARIS. — TÉL. : SAXE 12-55

7 Août 1913, soient rapatriés et envoyés en congé de fin de campagne assez à temps pour pouvoir bénéficier du sursis qui leur sera accordé, à la même époque que leurs camarades restés dans la métropole ». (*Journ. off.*, 21 juillet.)

Corps de santé militaire. — Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, M. Deumoer, médecin principal de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Duhaut, Pech, Lesterlin, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Bordet, Got, Garnier, Bergès, Dorland, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Dienot, Decrocq, Bodard, Pierron, Lauzeral, Texier, Sabrié, Messein, Gaillard, Lauzerain, Carrosse, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 1er Juillet.)

Nécrologie. — On annonce la mort à Paris de M. Edmond Perrier, membre de l'Académie de Médecine, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Externe méd. Pitié rempl. cam. accouchements ou permuterait. — Ecrire *P. M.*, n° 3565.

Docteur français, 37 ans, sérieux et expérimenté, ferait remplacement Août. — Ecrire *P. M.*, n° 3566.

A vendre, banlieue immédiate Paris, Pouponneraie inutilisée. Surf. 13.000 m., tout confort moderne, pouvant facilement être transformée en maison de santé. Prix 520.000 fr. Comptant 200.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3567.

A vendre : Table-opération et forceps Tarnier. — Ecrire *P. M.*, n° 3568.

A vendre : Pied Drault petit modèle 1.400 fr. — Ecrire Latour, 5, place F.-Fournier, Nantes.

On demande médec. âgé pour quelques heures par jour, dans clin. urologie. — Ecrire *P. M.*, n° 3570.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTROTHÉRAPIE [1]

PRINCIPE DE L'ACTION CELLULAIRE

Quand on considère la faveur dont jouissent, auprès des médecins, les récentes acquisitions thérapeutiques de la physicothérapie, on ne peut qu'être frappé de la défaveur et même du dédain où sont restées les propriétés thérapeutiques de l'électricité !

Cette défaveur s'explique, sans doute, en partie par la complexité extrême de l'appareillage électrique (complexité bien inutile d'ailleurs), en partie par les difficultés (plus apparentes que réelles) des études d'électrotechnique que nécessite l'application de ces propriétés. Mais elle provient surtout de ce que, depuis près d'un siècle, les médecins se sont ingéniés à les appliquer dans toute une catégorie de maladies où leur action est le plus souvent illusoire et ont méconnu les propriétés générales dont l'électricité est douée et qui en font un agent thérapeutique de tout premier ordre.

Ce sont ces propriétés générales, qu'à la bienveillante demande de M. Caussade, médecin des hôpitaux, je vais avoir l'honneur de vous exposer.

La première question qui se pose est la suivante : l'énergie électrique exerce-t-elle, par elle-même, en dehors des actions chimiques, physiques ou mécaniques qu'elle peut produire, une action sur l'être vivant ? et laquelle ?

A lire les innombrables observations que les médecins ont accumulées depuis un siècle, la réponse semblerait ne devoir pas être douteuse car dans toutes, on reconnaît que, même dans les applications électriques les plus localisées, l'état général du malade s'améliore dans des proportions parfois considérables. Verdiani, par exemple, a constaté que chez un nourrisson, chez qui, sans raison apparente, on constatait un amaigrissement progressif tel qu'en 19 semaines il avait passé de 3 kilogr. 400 à 2 kilogr. 700, on voyait, sous l'influence de l'électrisation généralisée, le poids remonter en 5 semaines à 3 kg 750 (avec une moyenne hebdomadaire de 210 gr.); puis, pendant un arrêt du traitement d'une quinzaine de jours, l'ascension du poids devenir moins rapide (au taux de 95 gr. par semaine), pour remonter au taux moyen de 350 gr. par

1. Leçon faite à l'Hôtel-Dieu dans le service de M. Caussade, médecin des Hôpitaux, recueillie par MM. Gay et Cellier, internes de service.

semaine dès la reprise du traitement. Mais ces résultats ont été obtenus chez des malades et nous ne pouvons logiquement en conclure que l'énergie électrique ait une action directe sur l'organisme sain et c'est là justement le problème que nous nous sommes posé.

Pour le résoudre, il faut donc étudier l'action de l'énergie électrique sur des organismes sains. Il faut aussi faire un choix entre les diverses modalités électriques à employer. Il faudra, par exemple, éliminer toutes celles qui produisent des actions chimiques énergiques telles que le courant continu, car les réactions de l'organisme pourraient n'être que des réactions aux acides ou aux bases libérés dans les tissus. Il faudra aussi éliminer les courants induits, car ils produisent des contractions musculaires qui s'accompagnent toujours de modifications dans la nutrition générale, ce qui pourrait masquer ou troubler celles que nous cherchons. Il faut encore éliminer les modalités qui donnent naissance, par une action purement physique, à des phénomènes thermiques, qui, à leur tour, ont une action incontestable sur la nutrition générale. Pour toutes ces raisons, je ne ferai état dans ce qui va suivre que des recherches où seuls l'électricité statique et les courants de haute fréquence ont été employés et l'ont été dans des conditions très précises où les causes d'erreur ont été évitées.

Pour savoir si un agent a une action générale sur l'organisme, trois moyens s'offrent à nous :

1° Etudier l'action de cet agent sur des êtres ou des organes en plein développement;

2° Rechercher son influence sur la thermogénèse;

3° Savoir comment il agit sur le métabolisme azoté.

La première action a été bien étudiée par Capriati sur les têtards et par Piccinino sur le triton.

Capriati a constitué deux lots de 26 têtards chacun, de la même provenance et placés dans des cristallisoirs avec la même eau bourbeuse. L'un de ces lots était pris comme témoin, l'autre était soumis tous les jours à l'influence de l'électricité statique. L'auteur observait toute la marche de la transformation de ces êtres. Le tableau suivant résume ses observations :

I. — *Vase témoin* : 26 têtards.

Jours après	15	19	22	25	27	31	37
Aucune transformation	10	6	4	3	2	0	0
2 pattes antérieures	14	12	7	3	3	2	0
Transformation complète	2	8	15	20	21	24	26

II. — *Vase électrisé* : 26 têtards.

Jours après	15	19	22	25
Aucune transformation	3	2	0	0
2 pattes antérieures	14	7	2	0
Transformation complète	9	17	24	26

Il est évident que l'électricité a eu une influence considérable, puisque tous les têtards électrisés étaient complètement transformés au bout de vingt-cinq jours, tandis que pour arriver au même point chez les têtards non électrisés, il a fallu attendre jusqu'au trente-septième jour.

Les résultats ne sont pas moins frappants dans les expériences de Piccinino. Cet auteur a recherché comment et avec quelle rapidité se régénère la queue sectionnée du triton. Il fit deux lots de 8 tritons chacun, chez lesquels la queue fut coupée de 3 cm. de son extrémité. Un lot fut conservé comme témoin et l'autre soumis à l'électrisation.

Voici, quinze jours par quinze jours, la marche de la régénération moyenne dans ces deux lots :

Temps en jours	Témoins	Electrisés
16	Même état.	Cicatrisation complète.
30	Cicatris. très incompl.	Moignons de 1 millim.
45	Moignons à peine de 1 millim.	— de 10 —
60	Moignons de 2 à 3 mm.	— de 25 —

Là encore l'action de l'énergie électrique est des plus manifestes et, rapprochées des essais de Capriati, les recherches de l'anatomiste Piccinino nous permettent d'affirmer que l'électricité exerce une action indéniable sur le développement d'organes ou d'organismes pris dans leur totalité.

Déjà, vers la fin du XVIII° siècle, Chaussier était arrivé à des conclusions semblables par des recherches portant sur des vers à soie. Cet auteur avait soumis à l'électrisation quotidienne un lot de graines de vers à soie ! Or, il a trouvé que les œufs de ces vers éclosaient plus vite que des œufs de même provenance mais non électrisés ; que les vers qui en étaient issus étaient plus gros, plus lourds, plus vivants ; que la mortalité y fut moindre et qu'ils donnèrent un cocon plus fourni.

Les recherches qui ont été faites sur la thermogénèse animale conduisent à des conclusions du même ordre ; ici, elles sont plus nombreuses et plus variées.

Damian, notamment, a recherché l'influence du simple bain statique sur la température de l'homme sain et il a presque toujours constaté une élévation de température à la suite de chaque séance. Cette élévation est d'ailleurs variable d'un jour à un autre et d'une expérience à l'autre, mais elle a été presque toujours très appréciable et a été en moyenne de 0°,23. Or cette élévation, qui paraît faible et négligeable, ne l'est pas du tout, car elle correspond, pour un homme du poids moyen de 60 kilogr., à un dégagement supplémentaire de

14 calories produites dans l'espace de moins d'un quart d'heure.

Je sais bien que certains auteurs, qui ont tenté les mêmes recherches, sont arrivés à des conclusions tout à fait opposées, mais leurs expériences ont été faites dans de si mauvaises conditions qu'il n'est vraiment pas possible de les retenir et ne peuvent en aucune manière infirmer les expériences positives de Damian qui, d'ailleurs, ont été confirmées par d'autres auteurs.

D'ailleurs les expériences que Pisani a faites à Naples dans le laboratoire de physiologie, lèvent tous les doutes à ce sujet s'il en restait encore. Cet auteur s'est servi de la méthode calorimétrique du professeur Montuori. Pour cela, la cabine calorimétrique était placée sur le tabouret isolant relié à la machine statique et cette dernière n'était mise en marche que lorsque l'aiguille du thermomètre inscripteur accusait un régime constant dans le débit de la chaleur (ce qui prenait environ une demi-heure). Aussitôt que l'on mettait la machine en marche, l'aiguille reprenait son mouvement d'ascension jusqu'à un niveau supérieur où elle restait d'une façon stable tant que durait l'électrisation; elle ne recommençait à baisser que plusieurs minutes après la fin de l'électrisation et n'arrivait à son point de départ que près d'une demi-heure plus tard.

Il est possible de calculer, d'après les indications de l'appareil enregistreur, la quantité de chaleur qui a été dégagée en surplus pendant la durée de l'électrisation et on arrive, chose intéressante, à un chiffre très voisin de celui que nous avons calculé en partant des expériences de Damian.

Je ne ferai pas entrer en ligne de compte les expériences que mon maître, M. d'Arsonval, a faites sur la thermogénèse chez l'homme sous l'influence des courants de haute fréquence. Ses conclusions ont été fortement constestées par Querton et la discussion de cet ensemble de travaux nous entraînerait trop loin. Tout de même, je ne puis pas ne pas citer les très intéressantes mesures que Bonniot a faites chez des nouveau-nés. Il soumit à l'action de champs magnétiques oscillants 9 nouveau-nés (venus avant terme et qui étaient élevés dans des couveuses). Or il a constaté, chez chacun d'eux *qu'après la séance*, c'est-à-dire en dehors de l'action thermique primitive que ces courants auraient pu produire, il y avait toujours une augmentation manifeste de la chaleur dégagée et que ces nouveau-nés qui avant l'électrisation, dégageaient en moyenne 12 cal. 11, dégageaient 12 cal. 56 après la séance, soit une augmentation de 0 cal. 45, ce qui ferait, en transposant ces résultats pour un adulte du poids de 60 kilogr., un dégagement en plus de 12 calories pendant les quelques minutes qui suivent ces sortes d'applications.

Donc, dans tous les cas où les observations ont été faites avec soin, dans toutes les expériences qui ont été faites avec la rigueur voulue, on a constaté que l'organisme, dans son entier, réagit à l'action de l'énergie électrique, dégagée des effets troublants qui peuvent gêner son action, par une augmentation très nette, très mesurable de la thermogénèse, c'est-à-dire par une augmentation des combustions organiques.

Voilà donc un premier point établi; il nous permet d'entrevoir que cette action générale sur les combustions organiques doit se traduire par une action parallèle sur le métabolisme de l'azote.

Ici les recherches abondent; malheureusement la plupart ont été faites sur des malades, et j'ai dit plus haut que je ne les retiendrai pas pour cette étude. Mais il en est pourtant un certain nombre et fort bien faites qui ont porté sur des organismes absolument normaux. Je ne les citerai pas toutes, car leur discussion nous prendrait trop de temps; aussi bien elles conduisent toujours aux mêmes conclusions que les recherches de MM. Denoyés, Martre et Rouvière que je vais exposer. Ces auteurs ont opéré sur trois jeunes gens, d'une excellente santé et qui ont été, pendant toute la durée de l'expérience, soumis à un régime très largement suffisant, mais très exactement mesuré. Pour chacun d'eux, l'expérience a duré quinze jours et comprenait trois périodes : une première, période préliminaire d'adaptation; elle durait cinq à six jours; la seconde, d'une durée de cinq jours (période d'électrisation), pendant laquelle les sujets étaient soumis, quotidiennement, à une séance de bain statique; enfin une troisième (période d'observation), pendant laquelle les séances d'électrisation étaient supprimées. Chaque jour, les urines étaient en totalité recueillies et analysées au point de vue des phosphates, du soufre, de l'urée, de l'acide urique et de l'azote total. Les résultats ont été identiques dans les trois cas. Voici, pour deux d'entre eux, les moyennes quotidiennes, période par période.

Jeune homme n° I.

	PO^4	SO^3	Urée	Acide urique	Azote total
Période I (5 jours)	3,32	2,97	33,4	0,96	17,2
Période II (5 jours)	3,63	3,64	36,7	1,14	18,2
Période III (5 jours)	3,34	2,80	34,9	1,09	17,2

Jeune homme n° II.

	PO^4	SO^3	Urée	Acide urique	Azote total
Période I (6 jours)	2,77	2,64	31,6	1,08	15,8
Période II (5 jours)	3,27	3,18	36,2	1,32	17,9
Période III (4 jours)	3,05	3,16	36,0	1,30	17,6

D'abord, on remarquera que l'alimentation en albumine était largement assurée; l'élimination de l'azote total est en effet très suffisante. C'était là une condition importante. Il était bon en outre que, par suite d'une durée assez longue de la période initiale, l'organisme ait eu le temps de s'adapter à cette alimentation azotée et d'utiliser réellement les quantités d'albumine qui lui étaient fournies. A cet égard, la durée de cinq

jours qui a été adoptée par ces auteurs a été très sagement calculée.

On remarquera maintenant que pendant la période II (période d'électrisation), *tous les matériaux éliminés ont été très sensiblement accrus* et que même cet accroissement a parfois duré, quoique à un degré moindre, pendant la période III (période d'observation).

Je sais bien que de l'augmentation de l'urée et de l'azote total on ne peut pas en général tirer de conclusions bien positives, car l'origine de ces matériaux est double et que cette origine peut être exogène. Mais ici, une pareille interprétation des résultats peut être écartée, car les sujets en expérience étaient soumis à un régime rigoureusement constant et de plus, pendant les cinq premiers jours de préparation, ils avaient eu le temps de s'adapter à l'utilisation intégrale de l'albumine fournie. On peut donc très légitimement attribuer à une origine endogène l'augmentation de l'élimination azotée. Ces considérations trouvent d'ailleurs une confirmation dans ce fait que le phosphore et le soufre ont subi eux aussi, une augmentation parallèle, précisément pendant la même période. Il serait tout à fait invraisemblable que, chez ces trois sujets, les aliments soient devenus justement plus riches en phosphore et en soufre pendant cette seconde période à l'exclusion des deux autres, pour diminuer ensuite pendant la période d'observation.

Logiquement, on est donc conduit à admettre que la destruction des tissus a été plus active pendant la période d'électrisation et que, par conséquent, la vie cellulaire a, elle aussi, été plus active. Cette conclusion s'impose d'autant plus que tous les travaux qui ont été faits depuis dans cette voie ont donné des résultats identiques à ceux que je viens d'exposer.

Donc, non seulement les combustions organiques, comme nous venons de le voir, sont accrues par l'action de l'énergie électrique, mais l'activité cellulaire, caractérisée par ses déchets, l'est, elle aussi, et de toutes ces expériences, nous pouvons conclure que l'énergie électrique est un excitant très marqué de l'activité cellulaire.

Mais ici nous devons nous demander : cette action est-elle directe ? L'électricité agit-elle vraiment sur les cellules elles-mêmes ? Ou bien, n'agit-elle sur elles que par l'intermédiaire d'un tissu spécial, régulateur des échanges nutritifs, le système nerveux ? La question n'est pas oiseuse, car on sait combien est répandue cette idée que l'électricité n'agit que sur le système nerveux. C'est tout au plus si on lui accorde une action directe sur le système musculaire. Quant aux autres tissus, je ne sache pas qu'on ait jamais pensé jusqu'ici qu'ils puissent, eux aussi, être directement influencés par l'énergie électrique.

Pour répondre à cette question, les expériences qui précèdent sont tout à fait insuffisantes, car elles ont toutes porté sur des organismes riches en système nerveux. Il faut donc chercher ailleurs des éléments d'information.

Heureusement ces éléments, quoique fort peu connus, abondent et ont été établis avec une rigueur scientifique qui doit satisfaire les esprits les plus exigeants. Depuis longtemps (en fait depuis le milieu du XVIIIe siècle), des biologistes et surtout des physiciens (Membray, d'Edimbourg, l'abbé Nollet, l'abbé Bertholon, le conventionnel Marat) ont montré que l'électricité statique exerce une action activante sur la croissance des plantes tout à fait remarquable; que les plantes électrisées non seulement croissent plus vite ou hors de saison, mais que les graines électrisées germent plus vite et donnent des plantules mieux développées que les graines de même espèce qui n'ont subi aucune électrisation.

Ces faits, déjà anciens et depuis longtemps oubliés, ont été redécouverts, vers 1874, par notre grand agronome Grandeau qui a montré, sur des plants de maïs et de tabac, que l'électricité avait une influence très remarquable sur la végétation des plantes, ce qui ressort avec une très grande évidence du tableau suivant que j'emprunte aux mémoires de cet auteur.

Tabac.	Electrisé	Non électrisé
Hauteur des pieds (moyenne) .	1 m. 05	0 m. 69
Nombre de feuilles	14	10
Poids frais	106 kil.	70 kil.
Poids sec	30 kil.	17 kil 5
Azote total	0,36 0/0	0,21 0/0
Cendres	3,10 0/0	2,42 0/0
Maïs.		
Hauteur des pieds	1 m. 87	1 m. 42
Nombre des feuilles	12	12
Poids frais	789 gr.	545 gr.
Poids sec	95 gr.	65 gr.

De son côté, Berthelot, plus tard, vers 1881, reprenant ces expériences et les étendant à un grand nombre d'espèces différentes, a montré que ces faits sont parfaitement exacts et que le poids d'azote fixé par les plantes électrisées l'emporte de 14 à 25 pour 100 sur celui que fixent les plantes de même espèce, placées dans les conditions identiques, mais non électrisées.

Or, s'il est vrai que la vitalité d'une plante se mesure par le poids d'azote qu'elle fixe, nous devons admettre que, sous l'influence de l'énergie électrique, les plantes ont une vitalité accrue de 14 à 25 pour 100. Cette augmentation de la vitalité végétale ne se traduit pas seulement par une augmentation du taux de l'azote fixé ; elle se traduit aussi par toute une série d'autres signes au moins d'égale valeur : par l'augmentation du poids de la récolte, comme l'avaient déjà constaté les auteurs du XVIIIe siècle et comme cela ressort des expériences de Grandeau, par une meilleure apparence et par un nombre plus grand de graines.

Mais ici, Messieurs, nous n'avons plus de système nerveux, nous n'avons aucun système régula-

teur des phénomènes nutritifs cellulaires et, puisque l'énergie électrique exerce une action qui retentit sur tous les tissus de la plante, il faut bien qu'elle ait une action sur la cellule même. Et c'est là la propriété générale, la propriété biologique fondamentale de l'énergie électrique. On pourrait maintenant aller plus loin et se demander si cette action si remarquable est une action sur la cellule, en tant que cellule, ou bien si elle ne dérive pas d'une action plus profonde sur la matière vivante elle-même qui remplit ces cellules. Des expériences le donneraient à penser, mais, pour le moment nous pouvons nous en tenir à cette notion. Elle nous suffit, car elle nous permet de poser un premier principe très général et qui explique les résultats très curieux, quoique peu connus, que cet agent exerce dans un grand nombre de maladies, où la nutrition est ralentie et viciée, et nous fait entrevoir la possibilité de trouver dans cet agent un admirable restaurateur de l'activité cellulaire épuisée. Je pourrais vous en citer des exemples nombreux, mais ce serait abuser de l'attention que vous voulez bien m'accorder et sortir du cadre que je me suis tracé, à savoir de vous montrer que *l'énergie électrique est un excitant de l'activité cellulaire, quelle qu'en soit la nature et quelle qu'en soit l'origine.*

E. Doumer,
Professeur
à la Faculté de médecine de Lille.

LA LUTTE ANTIVÉNÉRIENNE
AU CONSEIL MUNICIPAL

La guerre, c'est chose bien connue, a été l'occasion d'une diffusion extrême des affections vénériennes. La syphilis, en particulier, se montre aujourd'hui d'une telle fréquence que l'on a senti la nécessité de réaliser des organisations nouvelles pour la combattre. Et c'est ainsi qu'il y a quelques jours à peine, le Conseil municipal de Paris, sur un rapport de M. Henri Rousselle, adoptant les conclusions de sa cinquième Commission, décidait de subventionner des consultations spéciales du soir dans six hôpitaux de Paris : Beaujon, Bichat, Tenon, Saint-Antoine, la Charité, Boucicaut, et que, sur un autre rapport de M. Henri Rousselle également, il allouait à M. le professeur Couvelaire une subvention pour sa consultation de la clinique Baudelocque exclusivement réservée au traitement de la syphilis chez les femmes gravides et les nourrissons.

Ce sont là, sans aucun doute, des décisions auxquelles on ne saurait trop applaudir! Mais sont-elles suffisantes pour combattre efficacement le mal existant?

Il serait téméraire de l'affirmer!

L'Administration municipale, l'Assistance publique, en effet, ne sont point seules à avoir d'avisées initiatives.

Certains médecins, soi-disant spécialistes, directeurs de cabinets uniquement réservés aux porteurs d'affections vénériennes variées, ne négligent pareillement aucune occasion d'appeler à eux les malheureux contaminés auxquels ils promettent formellement par avance une guérison sûre et rapide.

Et, pour que nul n'en ignore et que chacun soit dûment avisé des services qu'ils affirment pouvoir lui rendre à l'occasion, ils ont recours à des affichages multipliés sur tous les murs de la ville et, en particulier, à l'intérieur de petits édicules qui, tout le long de nos boulevards, en particulier, perpétuent fort heureusement, pour la commodité des passants ayant besoin de se recueillir un instant, la mémoire de feu M. de Rambuteau.

Le malheur est, pour ces cyniques exploiteurs de louches officines, que cette publicité si évidemment mensongère et trompeuse a, dès à présent, ses jours comptés et peut même se voir supprimée radicalement du soir au lendemain.

Il y a présentement un peu plus de deux ans, le Conseil municipal de Paris, par délibération en date du 11 Juillet 1919, décidait, en effet, que la Société à laquelle est concédé l'affichage dans l'intérieur de ces édicules « devrait supprimer *à partir du 1er Janvier 1921*, toute publicité relative aux maladies vénériennes et soumettre toute publicité d'ordre médical et pharmaceutique à l'agrément exprès et préalable de l'Administration, étant entendu, d'ailleurs, qu'en aucun cas cet agrément ne serait donné pour les affiches se rapportant au traitement des affections des voies urinaires ».

La délibération, il est vrai, n'a pas encore jusqu'ici reçu son application effective et nous savons tous avec quelle prodigalité les soi-disant spécialistes pour affections vénériennes multiplient leurs placards éhontés.

Il n'empêche, cependant, que toute cette réclame est en réalité fort précaire, bien qu'actuellement des difficultés existent à ce propos entre la Ville et le concessionnaire de la publicité et que des pourparlers aient été engagés en vue d'autoriser ce dernier à continuer pendant toute la durée de sa concession — soit encore pendant quinze ans ans environ — à l'intérieur des vespasiennes la publicité pour le traitement des maladies des voies urinaires, de la peau, des vices du sang et des affections similaires, étant entendu qu'il ne serait fait aucune publicité pour le traitement des maladies vénériennes.

C'est, en effet, que non seulement jusqu'ici le concessionnaire de la publicité à l'intérieur des vespasiennes municipales n'a pas obtenu gain de cause, mais c'est surtout que ses prétentions sont aujourd'hui fortement combattues au Conseil même où, tout dernièrement, un des membres écoutés de l'Assemblée, M. de Fontenay, venait

tout simplement demander à ses collègues, non seulement de ne pas céder aux sollicitations du concessionnaire de la publicité dans les vespasiennes, mais de faire mieux encore, d'utiliser cesdits édicules à faire dans l'intérêt de la santé publique une efficace publicité antisyphilitique. « Nous pourrions, — disait en effet M. de Fontenay le 13 Juillet dernier à ses collègues, — faire placer dans toutes les vespasiennes de Paris, une affiche indiquant que la syphilis est guérissable, que tout individu qui en est atteint et qui ne se soigne pas est coupable, qu'il est un ennemi de lui-même et de la société. L'affiche, — ajoutait encore M. de Fontenay, — donnerait ensuite la liste de toutes les consultations de l'Assistance publique ou des dispensaires reconnus, subventionnés par la Ville de Paris, avec les jours et heures d'ouverture. »

Cette façon de penser, au surplus, M. de Fontenay n'est point seul à l'avoir au Conseil municipal. Tous ses collègues de la cinquième Commission, entre autres, sont, en la matière en parfaite communion avec lui si bien que c'est en leur nom également qu'il a pu défendre sa proposition devant l'Assemblée municipale.

Dans ces conditions, naturellement, M. de Fontenay ne pouvait qu'avoir cause gagnée.

Et c'est justement ce qu'a sanctionné le Conseil en prononçant le renvoi à l'Administration du vœu suivant :

« Etant donné l'effort accompli par la Ville de Paris pour la lutte contre la syphilis et l'ouverture de plusieurs dispensaires de consultations antivénériennes dans les hôpitaux de Paris, il y a intérêt à faire connaître à la population parisienne les endroits, les jours, les heures où ces consultations fonctionnent.

« Le meilleur moyen pour y parvenir est de placer des affiches donnant ces indications à l'intérieur des vespasiennes.

« Le Conseil invite donc l'Administration à faire respecter strictement la délibération du 11 Juillet 1919 et prie M. le Directeur de l'Assistance publique de s'entendre avec les services compétents de la Préfecture de la Seine, pour que, dans la transaction en cours entre la Ville et la Société parisienne de publicité, il soit introduit une clause obligeant cette société à réserver une place déterminée et à faire coller des affiches contribuant à la lutte antisyphilitique que lui remettra l'Assistance publique.

« M. le Directeur de l'Assistance publique fera, en outre, étudier la dépense à prévoir. »

Espérons donc que l'adoption de ce vœu amènera, dans un délai rapide, la disparition, dans les urinoirs dispersés sur la voie publique, d'une publicité véritablement scandaleuse en attendant que, suivant le vœu exprimé récemment au Conseil municipal de Paris également par M. Massard, cette même publicité désobligeante soit interdite pareillement sur les murs de la ville.

GEORGES VITOUX.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

L'EMPLATRE DE VIGO

A ceux qui désirent se documenter sur l'état de la chirurgie au Moyen âge on ne peut recommander de lecture plus instructive que celle des œuvres de Jean de Vigo : s'il puisa peu dans les auteurs de l'Antiquité, il mit largement à contribution ses prédécesseurs, le dominicain Théodoric, Guillaume de Salicet, Arnaud de Villeneuve, Guy de Chauliac, si bien que ses écrits représentent une sorte d'encyclopédie des connaissances chirurgicales telles qu'elles existaient à l'époque où il vivait, c'est-à-dire à la fin du XVe siècle.

Fils de Baptiste de Vigo, chirurgien du marquis de Saluces, Jean de Vigo vint au monde vers 1460 à Rapallo, dans le duché de Gênes. Le peu de détails que nous possédons sur sa vie ne permettent pas de lui consacrer une longue biographie. On sait seulement qu'il fit preuve de beaucoup de dévouement pendant le siège que soutint en 1484 et en 1485 la ville de Saluces, qu'il y demeura jusqu'en 1495 et qu'il alla plus tard à Savone où il fut distingué par le cardinal Julien de la Rovera. Ce dernier, élevé au souverain pontificat sous le nom de Jules II, le nomma son premier médecin : en cette qualité, Vigo accompagna le nouveau pape dans les guerres qu'il soutint contre Borgia pour reprendre la Romagne et dans l'expédition où il fut battu par Louis XII : ce furent ces circonstances qui lui permirent de se familiariser avec l'étude des plaies de guerre, notamment avec la pratique de la trépanation : car, au-dessus des préjugés du temps qui voulaient qu'un médecin dérogeât en se livrant à l'exercice de la chirurgie, Vigo se faisait un devoir d'opérer lui-même dans toutes les occasions où son intervention était nécessaire. Il mérita ainsi l'estime de Jules II et de son neveu le cardinal Sixte Gara de Ruvere qui le comblèrent d'honneurs et de richesses. La date de sa mort est incertaine; la plupart des historiens la placent vers 1520.

Nous possédons de Vigo une *Practica in arte chirurgica copiosa continens novem libros* (1514), traduite en français sous le titre de *Pratique en chirurgie de très excellent Dr en médecine Maître J. de Vigo* (1537). Si l'auteur s'y révèle opérateur assez timoré, on doit lui reconnaître un don réel d'observation et une vaste érudition. Sa description de l'hydrocèle ne serait pas déplacée dans un traité moderne; il expose admirablement l'étiologie de la gangrène ; sa relation d'un cas de fracture de la base du crâne indique un grand sens clinique ; précurseur d'Ambroise Paré, il recommande la ligature des veines et des artères dans le cas d'hémorragie ; enfin, il décrit le trépan à couronne qui, connu de l'Antiquité, était tombé dans l'oubli depuis douze siècles. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est le manque de méthode : son livre est écrit sans ordre ; ainsi il traite simultanément de la teinture des cheveux, de la rétention d'urine, des aphrodisiaques (*de his quæ faciunt ad erectionem virgæ*) et du vomissement.

Mais cette critique ne peut s'appliquer au 5e livre de son ouvrage consacré à la syphilis ; tout ce qu'on savait à son époque de cette maladie y est exposé avec beaucoup de clarté et ses aperçus thérapeutiques sont assez nouveaux pour légitimer le succès qu'il eut auprès de ses contemporains. Partisan convaincu de la médication mercurielle, Vigo la fait consister dans l'emploi répété de frictions pratiquées avec un onguent jusqu'à ce que les dents commencent à s'agacer, à devenir douloureuses, jusqu'à ce que se produisent des ulcérations dans la bouche. Si nous ne pouvons admettre avec Vigo la nécessité de cette stomatite, du moins l'approuvons-nous pleinement dans sa façon de combattre les préventions de certains médecins contre l'emploi du mercure dans la syphilis : « On le trouve bon, dit-il, et on en use contre des maux insignifiants ; pourquoi se priver de ses services dans un mal si grave ? » A l'onguent, Vigo conseille de substituer, en certains cas, un emplâtre de composition analogue dont il décrit ainsi le mode de préparation : « Huile de camomille, d'aneth, de spica (lavande), de lis ââ 2 onces, de safran 1 once, graisse de porc 1 livre, de veau 1/2 livre, euphorbe 5 drachmes, encens 10 drachmes, huile de laurier 1 once 1/2, graisse de vipère 2 onces 1/2, grenouilles vivantes n° 6, vers de terre lavés dans du vin 3 onces 1/2, sucs de racine d'hièble et d'aunée ââ 2 onces, jonc odorant, stœchas, matricaire ââ 1 poignée, vin aromatique 2 livres ; faire bouillir le tout jusqu'à consomption du vin ; passer ; à la colature ajouter litharge d'or 1 livre, térébenthine claire 2 onces ; avec q. s. de cire blanche faire un cérat en mode de sparadrap ; ajouter à la fin de la coction storax liquide 1 once 1/2 ; éloigner du feu en agitant avec un bâton jusqu'à ce que le mélange soit tiède. Ajouter alors vif-argent éteint dans la salive 4 onces ; agiter de nouveau jusqu'à ce que le vif-argent soit bien incorporé. »

Malgré ses bizarreries, malgré les vers de terre, les grenouilles vivantes et la salive qui y font un assemblage assez dégoûtant, nous devons saluer dans cette préparation la formule primitive du topique qu'aujourd'hui encore nous employons le plus fréquemment.

Henri Leclerc.

LES MÉDECINS ÉTRANGERS A PARIS

M. Froïlano de Mello, professeur à l'École de Médecine, directeur de l'Institut bactériologique à Nova-Gôa, Inde portugaise, est actuellement à Paris en mission, travaillant au laboratoire de la Faculté (service de M. le professeur Brumpt), et au laboratoire de la Ville de Paris (service de M. le professeur Sabouraud).

CORRESPONDANCE

Mon cher confrère,

Permettez-moi de vous faire remarquer, à propos de la très intéressante note publiée par M. A. Feil dans le numéro 52 de *La Presse Médicale*, que, en français, *Galenus* se dit Galien et *Vésaglio* Vésale. Ceci pour éviter que, dans l'avenir, quelque travailleur consciencieux ne nous apporte deux auteurs nouveaux et inconnus. La littérature médicale est déjà suffisamment complexe et touffue.

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments dévoués.

L.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Stations thermales militaires.

D. — *Ayant été blessé par des éclats d'obus, aux environs de Montdidier, j'ai été réformé et pensionné (45 pour 100). L'an dernier, j'ai subi un curettage du tibia droit pour un séquestre. Depuis deux mois, un nouveau trajet fistuleux s'est formé. Avant de procéder à une nouvelle intervention opératoire, je désirerais faire une cure thermale.*

Quelle station me conseillez-vous ? Pourriez-vous nous donner quelques renseignements circonstanciés sur les ressources thermales de l'armée, mises encore à la disposition des anciens blessés de guerre et des anciens gazés ?

R. — Les stations thermales, actuellement utilisées par le Service de Santé militaire, sont les suivantes :

1° Hôpitaux thermaux qui fonctionnaient déjà avant la guerre : Bourbonne-les-Bains, Bourbonne-l'Archambault, Vichy, Plombières, Amélie-les-Bains, Barèges.

Les hôpitaux militaires thermaux de Bourbonne-les-Bains, de Vichy et d'Amélie-les-Bains sont ouverts toute l'année ; ceux de Plombières, de Bourbon-l'Archambault et de Barèges sont ouverts du 15 Mai au 15 Septembre.

2° Stations thermales militaires, ouvertes pendant la guerre et qui ont été maintenues en fonctionnement : Le Mont-Dore, Lamalou-les-Bains, Salies-de-Béarn, Dax, Bagnoles-de-l'Orne.

L'hôpital complémentaire 75 au Mont-Dore est ouvert du 1er Juin au 30 Septembre ; les stations thermales militaires de Lamalou-les-Bains, de Salies-de-Béarn et de Dax sont ouvertes toute l'année.

La durée de la cure est uniformément de trois semaines dans toutes les stations : il n'est fait d'exception qu'en faveur des militaires atteints d'affections chirurgicales ; pour ces derniers (fistules osseuses, plaies atones), l'indication relative à la durée de la cure peut être modifiée par le médecin traitant de l'hôpital thermal, suivant les constatations faites par ses soins au cours de la cure.

Pour les *anciens militaires*, dont les demandes devront, qu'ils soient ou non bénéficiaires de la loi du 31 Mars 1919, être instruites, en se conformant aux dispositions du règlement sur le Service de Santé, les propositions établies par les généraux commandants les subdivisions ne devront pas, autant que possible, être adressées séparément au ministre : elles devront être centralisées et classées dans un état récapitulatif nominatif, *en consignant à chaque ancien militaire un numéro de priorité, en raison de la gravité de son état.* Cet état récapitulatif sera établi en trois expéditions. Il sera fourni un état récapitulatif distinct pour chaque station thermale.

Ces propositions et les trois expéditions de l'état récapitulatif devront, sauf exceptions motivées, parvenir sous le présent timbre :

1° Les *1er Avril et 1er Juin* : *a*) pour les stations thermales ouvertes seulement pendant une certaine partie de l'année (Mont Dore, Plombières, Bourbon-l'Archambault et Barèges) ; *b*) pour les admissions pendant la période du 1er Mai au 1er Octobre dans les hôpitaux militaires thermaux ouverts toute l'année (Bourbonne-les Bains, Amelie-les-Bains, Vichy, Dax, Salies-de Béarn). Les propositions d'admission à la station thermale de Lamalou-les-Bains (hôpital complémentaire n° 57) pourront être adressées à toute époque.

2° Les *15 Août, 15 Décembre et 15 Février*, pour les admissions, entre le 1er Octobre et le 10 Avril de l'année suivante, dans toutes les stations thermales militaires de fonctionnement permanent.

L'hôpital complémentaire 75 du Mont-Dore, dont les ressources sont peu importantes, est réservé au *traitement des affections pulmonaires résultant d'intoxication par les gaz* ; les militaires et anciens militaires présentant des affections des voies respiratoires n'ayant pas cette origine et qui peuvent être avantageusement traités à Amélie-les Bains possédant un hôpital militaire thermal permanent, dont la capacité est beaucoup plus considérable, seront proposés pour cette station thermale militaire. Les propositions d'admission à la cure hydro-minérale, des malades atteints d'affections des voies respiratoires, doivent contenir un avis succinct mais précis, *attestant qu'il n'y a aucun signe de bacillose en évolution basé en particulier et au moins sur deux examens successifs de crachats.*

***

Les principales indications de ces eaux thermales sont les suivantes :

Vichy (Allier) : bicarbonatées sodiques fortes, thermales. Ouvert toute l'année.

Indications. Affections gastriques chroniques, dyspepsies, ictère catarrhal prolongé, insuffisance hépatique secondaire, angiocholite et lithiase biliaire, hépatite du paludisme et de la dysenterie. Paludisme, avec persistance du syndrome splénohépatique. *Vichy est le paradis des coloniaux.*

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) : chlorurées sodiques hyperthermales. Ouvert toute l'année.

Indications. Lésions osseuses ou articulaires anciennes, suite de fractures, arthropathies chroniques, ankyloses ou raideurs articulaires. Fistules osseuses persistantes, ayant résisté à plusieurs interventions chirurgicales. Névrites douloureuses.

Barèges (Hautes-Pyrénées) : sulfurées sodiques. Du 15 Mai au 30 Septembre. Lésions osseuses ou articulaires anciennes, fistules osseuses, souveraines pour les anciennes blessures de guerre.

Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) : sulfurées sodiques hyperthermales. Ouvert toute l'année. En hiver, climat très doux. Séjour idéal pour les bronchites traînantes, séquelles de pleurésie et de pneumonie grippales, emphysème pulmonaire, asthme et spécialement *les bronchites toxiques par gaz suffocants* à l'exception des tuberculeux. Pour être admis, il faut avoir deux examens de crachats négatifs (recherche des bacilles de Koch). En été, on y traite les lésions osseuses ou articulaires, les affections rhumatismales chroniques, les névrites douloureuses, les atrophies musculaires secondaires aux arthropathies.

Bourbon-l'Archambault (Allier) : chlorurées sodiques, arsenicales, hyperthermales, modifient bien les anciennes lésions osseuses (ankyloses ou raideurs articulaires) et surtout les névrites douloureuses.

Plombières (Vosges) : alcalines, silicatées, sodiques, arsenicales, hyperthermales. Sont particulièrement réservées aux affections du tube digestif, surtout aux formes intestinales douloureuses avec diarrhée fréquente, suite de dysenterie ou gaz toxiques.

***

Lamalou (Hérault), avec ses eaux bicarbonatées ferrugineuses, thermales, modifie bien les séquelles des blessures.

Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), avec ses eaux chlorurées sodiques fortes, convient aux fistules osseuses persistantes et aux adénites chroniques.

Dax (Landes), avec ses boues hyperthermales modifie bien les engorgements articulaires.

Bagnoles de-l'Orne combat les séquelles des phlébites et œdèmes traumatiques de guerre.

Enfin le *Mont-Dore* (Puy-de-Dôme), avec son altitude (1.050 mètres), avec ses eaux bicarbonatées, siliceuses, arsenicales, prises en ingestions, gargarismes, inhalations, modifient très bien les catarrhes chroniques consécutifs aux bronchites toxiques par gaz suffocants.

En raison de l'altitude, prendre des précautions contre le froid des matinées et des soirées. Pour le traitement, faire l'achat d'un de ces costumes en grosse flanelle blanche, si préconisés par le corps médical local.

***

Habitant le voisinage de la capitale, je vous conseille de faire une cure thermale à Bourbonne-les-Bains, qui fait merveille dans les trajets fistuleux des anciennes blessures de guerre. Pour être hospitalisé à l'hôpital militaire, adressez une demande au général commandant la subdivision territoriale, qui donnera des ordres en conséquence.

P. Bonnette.
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Radiologie et Radiumthérapie, par MM. Béclère et Cottenot et Mme Laborde. XXXIIe volume « du Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée » publié sous la direction de MM Sergent, Ribadeau Dumas et Babonneix. In-8°, 170 fig. 519 pages. *Librairie Maloine*, Paris. — Prix : 30 fr.

Dans la préface M. Béclère fait avec sa haute autorité, une revue d'ensemble de la Radiologie et de la Radiumlogie. Après avoir, en un rapide historique, montré le chemin parcouru, il brosse un lumineux tableau de l'état actuel de ces sciences : il expose les grandes lignes de la technique et de l'instrumentation ; montre l'utilisation pour le diagnostic de la *graphie* et de la *scopie* et discute leur rôle respectif. Il prouve qu'il y a désormais obligation morale, pour le médecin, à connaître ce qu'il peut attendre de l'examen par les rayons. Il étudie ensuite la théra-

(*Voir la suite, p.* 1141.)

peutique par les radiations et indique les bases biologiques et les facteurs physiques qui doivent y intervenir.

M Cottenot a été chargé à la fois du Radiodiagnostic et de la Radiothérapie, ce qui forme un programme formidable, et a su réaliser le tour de force de condenser en moins de 300 pages les notions essentielles de ces deux vastes sciences : Dans le chapitre I (*Les rayons X* et les appareils qui les produisent), il expose ce que le praticien doit connaître du courant électrique, des rayons cathodiques, des rayons X, des différents modèles de tubes ; il étudie les caractéristiques du rayonnement et leurs mesures et passe en revue les appareils producteurs du courant nécessaire pour l'excitation des tubes. Le chapitre II est consacré aux *dangers des rayons* X et aux mesures de protection. Le *radiodiagnostic* est l'objet du chapitre III : après un résumé de la technique, on y trouve l'examen du squelette, du thorax, du cœur et de l'aorte, de l'appareil digestif, du foie, de l'appareil urinaire. Enfin le chapitre IV s'occupe de la *Radiothérapie* : les principes de la méthode, les procédés d application, l'action sur les divers tissus normaux y servent de préface aux actions thérapeutiques ; les affections de la peau, les tumeurs, les tuberculoses locales, les adénites, les affections des glandes à sécrétion interne, les leucémies, les maladies du système nerveux, celles des organes génitaux de la femme et celles de la prostate y sont successivement passées en revue. Comme on le voit, Cottenot n'a rien oublié ; mais il faut signaler que malgré sa brièveté forcée il a su rester tout à fait clair : aussi éprouve-t-on le regret que le cadre imposé l'ait obligé à être si court.

Mieux partagée, Mme Simone Laborde, qui a rédigé la deuxième partie a pu consacrer 200 pages à la seule *Radiumthérapie* : elle a traité ce sujet avec clarté et précision et a su, entre autres, présenter sans aridité le chapitre, difficile à exposer aux noninitiés, des mesures qui interviennent dans les applications. Les différentes familles de corps radioactifs, les émanations, les boues, puis les appareils, enfin les actions biologiques sur les tissus sains et les organismes en voie de développement, sur la régénération des organes, sur les plantes, les bactéries, les toxines, les ferments, forment les différents chapitres de généralité. Viennent ensuite l'étude de la technique et la manière de noter les données d'une application. La thérapeutique est ensuite abordée, les différentes affections justiciables des substances radio-actives : les tumeurs malignes, les dermatoses, les affections gynécologiques, les maladies du sang et des organes hématopoïétiques, les adénites, les troubles des glandes à secrétions internes, les affections du système nerveux, la goutte, les rhumatismes sont successivement étudiés.

En somme, le Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée a trouvé pour exposer la Radio et la Radiumlogie des collaborateurs qui se sont acquittés avec honneur de la tâche difficile de dire en un seul volume tout ce qui était utile. Souhaitons-leur que, lors d'une nouvelle édition, on leur permette de consacrer un tome au radiodiagnostic et un autre à la thérapeutique.

A. Laquerrière.

Feebleness of Growth and Congenital Dwarfism (faiblesse de croissance et nanisme congenital), par Murk Jansen O. B. F, conférencier de chirurgie orthopédique à l'Université de Leyde, Hollande (*Oxford Medical Publications*). — Prix : 12 sh. 6 p net.

Le livre de Murk Jansen met en relief ces deux principes : 1° Des agents nocifs affectant des groupes cellulaires en voie de croissance affaiblissent leur pouvoir de croissance.

2° La mesure dans laquelle la croissance est affaiblie est proportionnelle à la rapidité de la croissance.

Le rachitisme, l'achondroplasie, toutes les anomalies se développant avant ou après la naissance sont gouvernées par ces deux principes.

D. Bour.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES REÇUS

2530. **Maladies du cœur**, par H. Vaquez, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Pitié, membre de l'Académie de Médecine. 1 vol. in-8° de 780 pages, avec 139 figures dans le texte (fascicule 23 du nouveau *Traité de Médecine et de Thérapeutique* de Gilbert et Carnot) (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : broché, 60 fr. ; cartonné, 67 fr. 50.

2531. **Formes cliniques de la tuberculose, du poumon et de la plèvre**, par le Dr Alexis Pissavy, médecin de l'hôpital Cochin. 1 vol. petit in-8° de 200 pages (*Gaston Doin*, éditeur). — Prix : 8 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

Sommaire du n° 6.

Travaux originaux :

L.-M Pautrier et Mlle Olga Eliascheff. — Contribution à l'étude de la dermatite chronique atrophique (Erythromélie de Pick, *acrodermatitis chronica atrophicans* de Herxheimer).

Escher. — Le silbersalvarsan (2e partie).

Nicolas et J. Lacassagne. — Un cas de mort par novarsénobenzol pour lequel la toxicité des produits employés ne peut être mis en cause.

Revue des livres. — Revue de syphiligraphie.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Montpellier. — Par décret, le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier est autorisé à accepter, au nom de ladite Faculté, le legs fait à cet établissement par M. Jean-Louis Calvet, ledit legs devant être affecté à un professeur, à un agrégé, à un médecin ou à telle autre personne, faisant des recherches dans le but de trouver le vaccin anticancéreux ou la toxine curative du cancer.

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Programme de l'enseignement pour l'année scolaire 1921-1922 pour le semestre d'hiver.

Cliniques. — M. Bard : Clinique médicale, les mardis et samedis de 11 à 12 heures.

M. Léon Blum : Clinique médicale, les jeudis de 11 à 12 heures.

M. Sencert : Clinique chirurgicale, les lundis et vendredis de 11 à 12 heures.

M. Stolz : Clinique chirurgicale, les mercredis de 11 à 12 heures.

M. Barré : Clinique neurologique, les mardis et vendredis de 18 à 19 heures.

M. Duverger : Clinique ophtalmologique, les mardis et vendredis de 8 h. 30 à 9 h. 30 et les lundis de 18 à 19 h.

M. Pautrier : Clinique dermatologique et syphilitique, les mercredis et samedis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

M. Pfersdorff : Clinique psychiatrique : les lundis et mercredis de 17 à 18 heures et les jeudis de 18 à 19 h.

M Schickelé : Clinique obstétricale, les lundis, mercredis et vendredis de 12 à 13 heures.

M. Rohmer (chargé de cours) : Clinique infantile, les lundis et jeudis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

M. Canuyt (chargé de cours) : Clinique oto-rhino-laryngologique, les mardis et jeudis de 12 à 13 heures.

M. Lickteig (chargé de cours): clinique dentaire, tous les jours, matin et soir.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement de la radiologie médicale, par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, avec la collaboration de ses assistants, MM. Solomon, Pierquin et Bisson.

Cours de vacances quotidien du dimanche 9 *au dimanche* 23 *Octobre.* — *Matin* : 9 h. Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie. — *Matin* : 10 h. Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux. — *Soir* : 2 h. Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 9 Octobre, et par exception à 10 heures du matin, dans la salle de conférences de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 150 francs et sera acquitté entre les mains du chef du laboratoire, M. Solomon. Ces exercices auront lieu à partir du lundi 10 Octobre. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Asiles publics d'aliénés. — Les médecins adjoints des asiles publics d'aliénés sont prévenus qu'un poste de médecin adjoint est vacant à la colonie familiale d'Ainay-le-Château.

Hôpital civil français de Tunis. — Deux vacances d'internes se présentent à l'hôpital civil français de Tunis : traitement de début 2.400 francs, nourri, logé, blanchi.

Adresser d'urgence les demandes au directeur de l'hôpital civil français à Tunis.

CONCOURS

Faculté de Médecine de Nancy. — Un concours s'ouvrira le 1er Février 1922, devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Services d'hygiène de la Mayenne. — Un concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne aura lieu à Laval, à la préfecture, le 4 Octobre 1921.

Les candidats devront être Français, âgés de 30 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er Janvier 1921, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le préfet de la Mayenne avant le 30 Septembre 1921, accompagnées :

1° De l'acte de naissance du candidat;

2° D'un certificat médical d'aptitude physique, délivré par un médecin assermenté;

3° D'une copie certifiée conforme de son diplôme de docteur en médecine, et de tous diplômes ou certificats invoqués à l'appui de sa demande;

4° D'un exposé des titres du candidat comprenant ses états de services et le résumé de ses travaux;

5° D'un exemplaire de chacune de ses principales publications;

6° De l'engagement, pour le cas où il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à ses fonctions, de ne prétendre en conséquence à aucune autre fonction ou mandat public.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 13.000 francs, auxquels s'ajouteront les frais de déplacement (le crédit est prévu au budget départemental pour une somme de 3.600 francs).

En outre, l'emploi de secrétaire général de l'office départemental d'hygiène et de préservation antituberculeuse de la Mayenne est réservé par les statuts de l'office à l'inspecteur départemental d'hygiène. Le traitement annuel attaché à cet emploi de secrétaire général de l'office est de 4.000 francs. (*Journ. off.*, 28 Juillet.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Puéchagut, à Decazeville.

(*Journ. off.*, 2 Août 1921.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — MM. Schieffer, à Tlemcen; Cubry, à Tiaret; Bonnard, à Alger; Molbert, à Orléansville; Peloni, à Boukanefis (province d'Oran). (*Journ. off.*, 28 Juillet.)

Médaille de vermeil. — MM. Guerat, à Mostaganem; Aucaigne, à Vialard; Kosiell, à Duperré; Barbe, à Médéa: Beraud, à Aïn-Temouchent; Rehm, à Saïda; Vaugien, à Mascara; Primislas-Lallement, à Oran; Feraud, à Philippeville; Jacques, médecin-major de 2e classe; Yadi Mostefa, Belhamidi Abdelkader ben Si Haman, auxiliaires médicaux à Mamia. (*Journ. off.*, 28 Juillet.)

Médaille d'argent. — MM. Appel, à Ammi-Moussa, Geghre, à Mascara; Guérido, à Oran; Pouget, à Mustapha; Domergue, à Michelet; Tchekoff, à Burdeau; Bordes, à Mascara; Creutz, à Aïn-Témouchent; Nicolas, à Mercier-Lacombe; Vidal, au Télagh; Pons-Leychard, à Montagnac. (*Journ. off.*, 28 Juillet.)

Médaille de bronze. — MM. Susini, à Berrouaghia; Hamouch Aïssa ben Tabar, auxiliaire médical à Vialar; Belaïche Abdelkader ben Maamar, auxiliaire médical à Ammi-Moussa; Bories, à Bel Abbès; Moulasserdoun

(*Voir la suite, p.* **1145**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 36)

(*Thérapeutique*) **SYNDROMES COLIQUES**

Traitement des syndromes coliques de l'enfance

Les trois grands syndromes coliques de l'enfance sont : 1° Le *syndrome colique fétide;* 2° Le *syndrome muco-membraneux;* 3° Le *syndrome dysentériforme.*

I. — Le syndrome colique fétide.

Le SYNDROME COLIQUE FÉTIDE est caractérisé par la *constipation*, des *selles fétides* et contenant un peu de *mucus* coagulé, des *douleurs abdominales* vagues, le *spasme* ou la *dilatation* de tout ou partie des côlons, la *fétidité de l'haleine*, etc. Il est généralement *chronique*, avec des *poussées aiguës;* quelquefois aigu d'emblée.

Il est dû en général : 1° A une *mauvaise hygiène alimentaire* : abus des aliments azotés d'origine animale, insuffisance des aliments végétaux hydro-carbonés; 2° à des *prédispositions*, principalement à l'hypohépatie et à une sécrétion biliaire déficiente.

Traitement de fonds. — RÉGIME ALIMENTAIRE : suppression momentanée ou restriction des albumines animales; prédominance des farines et de divers aliments végétaux (*régimes antiputrides* et *antianaphylactiques*). Instituer successivement :

1° *Régime strictement végétarien.* — Bouillies (farines de blé, d'orge, de riz, d'avoine) et potages (tapioca, semoule) au bouillon de légumes; gelées et compotes de fruits; boissons sucrées.

2° *Régime lacto-végétarien.* — En plus des aliments précédents : purées de pommes de terre, lentilles, pois secs, châtaignes, légumes divers; pâtes (macaroni, nouilles, vermicelle, etc.), panades de pain grillé ou de biscottes, pain grillé, gâteaux secs; bouillies au lait ou au babeurre, fromage petit suisse, lait caillé, yoghourt.

3° *Régimes plus complexes.* — Ajouter du jaune d'œuf à la purée, à la panade, à du gâteau de riz, de semoule ou de tapioca; du jambon maigre, du poisson blanc, du mouton, du poulet.

Donner quatre repas. Choisir les aliments et fixer les rations d'après l'âge, le poids, les capacités digestives.

Boissons : eau pure, eau sucrée, infusions chaudes (camomille, tilleul), eau additionnée d'extrait de malt.

MÉDICATIONS. — 1° Pour *stimuler* les *sécrétions digestives*, les *fonctions hépatiques* et la *biligénie*.

Solution :

Chlorure de sodium	} àà 2 grammes	
— de magnésium		
Bicarbonate de soude	} àà 5 grammes	
Sulfate de soude		
Eau bouillie	1 litre.	

Donner, pendant dix jours, la solution tiédie au bain-marie, une demi-heure avant les deux premiers repas, par cuillerées à soupe : 1 ou 2 avant 3 ans, 3 ou 4 de 3 à 10 ans, 5 ou 6 après 10 ans.

Solution :

Sulfate de soude	10 grammes
Phosphate	5 —
Bicarbonate	3 —
Eau bouillie	1 litre (Bourget).

Administrer comme la première solution.

Poursuivre l'emploi de ces solutions pendant longtemps, par périodes de dix jours et repos de dix ou vingt jours.

2° Pour *désinfecter l'intestin* : bactériothérapie lactique ou antiseptiques insolubles associés à la poudre suivante :

Carbonate ou hydrate de magnésie	} àà 0 gr. 10 à 0 gr. 30
Carbonate de chaux	
Phosphate tricalcique	

Pour un paquet. — Un paquet à trois ou quatre repas.

3° Dans certains cas *entéroclyse* : décoctions mucilagineuses (racines de guimauve, graines de lin), solution physiologique de NaCl, additionnées ou non (pour 1.000) d'eau oxygénée 50 gr., de borate de soude 20 gr., de peroxyde de magnésium 10 gr.

4° *Médications substitutives* : pepsine et limonade chlorhydrique, extrait sec de pancréas, bile. Bouillies maltosées.

5° Contre l'*atonie intestinale* : compresses fraîches et humides sur l'abdomen, noix vomique ajoutée à la poudre calcique précédente.

6° Si la *constipation* le nécessite : huile de ricin (une ou deux cuillerées à café), petits lavements.

CURES HYDRO-MINÉRALES. — *Châtel-Guyon*; la *cure à domicile* rend des services. Parfois *Brides*, *Vittel* (source Hépar).

Traitement épisodique. — C'est celui du *syndrome colique aigu*. Prescrire, suivant les cas : *diète hydrique*, ou *bouillon de légumes*, ou *régime végétarien; sulfate de soude* associé à 0 gr. 50 ou 1 gr. de *bicarbonate de soude*, dissous dans de l'eau tiède, etc.

NOBÉCOURT.

Mokhtar, auxiliaire médical à Mascara; Naudin, à Saint-Lucien, Rou, à Tiaret. (*Journ. off.*, 28 Juillet.)

Mention honorable. — M. Alloula Ahmed, auxiliaire médical, à Aïn-Témouchent. (*Journ off.*, 28 Juillet.)

Réunion médicale franco polonaise. — Des conférences médicales franco-polonaises auront lieu à Varsovie le 15 Septembre prochain.

La Société médicale des Hôpitaux de Paris a délégué pour la représenter : MM. Comby, Babinski, Laignel-Lavastine, Crouzon et Chiray.

École dentaire française. — La direction de l'Ecole dentaire française informe les étudiants en chirurgie dentaire que, pour se conformer aux nouvelles instructions académiques, le registre d'inscriptions sera ouvert du 1er au 15 Octobre au secrétariat de l'Ecole, 29, boulevard Saint-Martin.

Enfants assistés de la Seine. — Sont nommés à titre définitif, aux fonctions de médecin du service des Enfants assistés de la Seine M. Allart, chargé de la circonscription de Boulogne-sur-Mer (agence de Montreuil-sur-Mer); Beaufils, chargé de la circonscription de Moulins-Engilbert-Sud-Ouest (agence de Moulins-Engilbert); Bezançon, chargé du service de la contre-visite à Prémery (agence de Nevers); Boscq, chargé de la circonscription de Lafrançaise (agence de Montauban); Capela, chargé de la circonscription d'Urçay (agence de Saint-Amand-Montrond); Carayon, chargé de la circonscription de Labastide-Saint-Pierre (agence de Montauban); Cazenave, chargé de la circonscription d'Hendaye (agence de Bayonne); Champomier, chargé de la circonscription de Guérigny (agence de Nevers); Cousyn, chargé de la circonscription de Campagne-les-Hesdin (agence d'Hesdin); Dehée, chargé de la circonscription de Saulty (agence de Doullens); Devers, chargé de la circonscription d'Ouroux (agences de Château-Chinon et de Lormes); Fonteray, chargé de la circonscription de Mont-Saint-Jean (agence d'Arnay-le-Duc); Cardey, chargé de la circonscription d'Arleuf (agence de Château-Chinon); Gauthier, chargé de la circonscription de Cercy-la-Tour (agence de Luzy, section de Fours); Gautié, chargé de la circonscription de Villebrumier (agence de Montauban); Horay, chargé de la circonscription de Moulins-Engilbert-Nord-Est (agence de Moulins-Engilbert); Lacaze, chargé de la circonscription de Cronat (agence de Bourbon-Lancy); Lacroix, chargé de la circonscription de Neuilly-le-Réal (agence de Moulins); Leguay, chargé de la circonscription de Vibraye (agence de Connerré); Lelu, chargé de la circonscription de Pougues-les-Eaux (agence de Nevers); Martignon, chargé du service de la contre-visite à Romorantin (agence de Romorantin); Mornu, chargé de la circonscription de Pont-le-Gennes (agence de Connerré); Olnières, chargé de la circonscription de Castelsarrasin (agence de Montauban); Peyronie, chargé de la circonscription de Château-Chinon-Est (agence de Château-Chinon); Pouch, chargé de la circonscription de Molière (agence de Montauban); Rabot, chargé de la circonscription de Le Mesle-sur-Sarthe (agence d'Alençon); Redde, chargé de la circonscription de Clamecy (agence de Varzy); Trapenard, chargé de la circonscription de Bellenaves (agence d'Ebreuil); Vasseur, chargé de la circonscription d'Abbeville (agence d'Abbeville); Villeneuve, chargé de la circonscription de Moissac (agence de Montauban); Virmont, chargé de la circonscription de Lurcy-Lévy (agence de Bourbon-l'Archambault).

Bureau municipal d'hygiène d'Alais. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Alais (Gard).

Le traitement alloué est fixé à 10.000 francs.

Les candidats ont un délai de 20 jours pour adresser au ministre de l'Hygiène leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages et articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du Conseil supérieur d'hygiène.

L'Œuvre Grancher. — Le Conseil municipal de Paris, sur un rapport présenté par M. de Fontenay, au nom de la 5e Commission, vient d'émettre l'avis :

« 1° Qu'il y a lieu de porter de 50.000 à 100.000 francs le crédit inscrit au budget hospitalier au profit de l'Œuvre Grancher pour placement à la campagne d'enfants parisiens indigents menacés de tuberculose ;

« De fixer à 25.000 francs le crédit supplémentaire afférent à l'année 1921, l'augmentation prévue ne devant être appliquée qu'à partir du 1er Juillet 1921 ;

« 3° Il sera pourvu à la dépense résultant de cette augmentation par prélèvement sur les crédits inscrits au budget hospitalier gagés sur les recettes supplémentaires éventuelles de l'Assistance publique. »

L'outillage des dispensaires. — Sur un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine, en vue de répondre aux demandes formulées par les médecins de dispensaires qui réclament que pour les analyses de crachats portés dans les laboratoires de leur établissement il soit procédé à une centrifugation, vient de prendre la délibération suivante :

« Article 1er. — Est approuvée, dans la limite d'une dépense de 22.950 francs, l'installation de centrifugeuses électriques dans dix-sept dispensaires de l'Office public d'hygiène sociale.

« Art. 2. — La dépense de 22.950 francs sera imputée sur le crédit figurant au chap. 30, § 1er, art. 21, du budget de 1921 (frais de premier établissement de l'Office public d'hygiène sociale). »

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Abel Buguet, professeur de physique et de chimie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rouen.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Infirmier ayant travaillé 7 ans comme assistant chirurgical (anesthés., aide opérat.), demande situa-

(*Voir la suite, p.* **1147**.)

tion clinique, Septembre, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3485.

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

L'Union minière du Haut-Katanga demande, pour son service médical d'Afrique, de jeunes médecins belges. — S'adr. 3, r. de la Chancellerie, Bruxelles.

A vendre : banlieue immédiate Paris, pouponneraie inutilisée. Surf. 13.000 m. tout conf. moderne; pouv. être facilem. transf. en mais. de santé. Prix 520.000 fr. Comptant 200.000. — Ecrire *P. M.*, n° 3567.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, notions laboratoire, cherche occupation médicale ou paramédicale rétrib. — Ecr. *P. M.*, n° 3571.

Belle propriété à vendre, Saint-Fargeau (Yonne), s.-sol, rez-de-ch., 2 ét., grenier, terrasses, jard. agr., gr. verg. bordé rivière, gr. rem., 3 pet., 2 s. à m., sal., bur., 6 ch. m., 6 cab. toil., 2 ch. dom., gr. atel. 2 p. Libre suite, conviendr. médecin, localité dépourvue. Visiter : Eug. Bourand, garde, rue Sébastien-Jobin.

Docteur, anc. assistant, anc. interne, ferait remplacement à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3573.

Etudiant 16 inscr., faisant act. remplac., libre le 25 Sept., ferait remplac. ou aide Dr Paris, banlieue, ou prendr. place sér. d. clin. — Ecrire *P. M.*, n° 3574.

Yonne. Poste, 25.000 fr. touchés; à reprendre contre achat de la pharmacie, 2.500 fr. comptant. — Urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 3575.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, impr., 1, rue Cassette.

Nº 64 Mercredi, 10 Août 1921

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA

PHYTOTHÉRAPIE VERMIFUGE

LES ASCARICIDES

La Tanaisie (*Tanacetum vulgare*), dont on croit que le nom est une corruption du mot *athanasia* (immortelle) et qu'on appelle aussi Herbe aux vers, Barbotine, a été décorée de toutes les vertus par les auteurs du Moyen âge et de la Renaissance : c'est ainsi que sainte Hildegarde s'est étendue longuement sur son utilité dans le catarrhe, la toux, la difficulté d'uriner, lorsque les règles sont rares et douloureuses. Son action vermifuge a été signalée pour la première fois par Léonard Fuchsius : « Ses fleurs, dit-il, avec le vin ou le lait, réussissent merveilleusement chez les enfants pour expulser les vers de l'intestin : aussi les Allemands l'appellent-ils l'herbe aux lombrics. » Cette action a été confirmée par Andry qui en prescrivait la graine dans du sirop de violettes, par Boerhaave qui conseillait l'application sur l'ombilic d'un cataplasme de ses feuilles, par Buchan qui la considérait comme un succédané du semen contra : « Sa semence, dit-il, est un vermifuge si certain qu'elle se vend pour le semen contra et on ne se doute pas de la substitution, car elle réussit parfaitement à chasser les vers. Nous conseillons donc de la préférer au semen contra, substance exotique dont on ne connaît pas parfaitement la nature. » Willemet disait de même que plus de la moitié du semen contra qu'on vendait en Lorraine n'était que de la graine de tanaisie connue sous le nom de barbotine. Rathier faisait entrer l'huile de tanaisie dans la composition de bols ténifuges et Mérat et de Lens citent le cas d'un malade de l'Hôtel-Dieu à qui Geoffroy fit évacuer trente-deux lombrics au moyen d'applications de la plante sur l'abdomen.

L'analyse chimique a établi dans la tanaisie l'existence de plusieurs principes : une huile volatile (*tanacétone*), une substance amère (*tanacétine*) et un camphre (*hydrure de tanacétyle*). C'est à l'huile essentielle, qui, d'après les expériences de Peyraud[1], exerce une action convulsivante très marquée, qu'il semble qu'on doive attribuer les effets vermifuges de la plante. Dans la pratique médicale, cette action toxique ne peut constituer un écueil à l'emploi de la tanaisie, les doses auxquelles on la prescrit représentant une proportion très faible du principe actif. Les formes pharmaceutiques les plus recommandables

1. Peyraud. — « Recherches sur les effets de l'essence de tanaisie ». *C. R. de l'Acad. des Sciences*, 1888.

sont l'infusion de semences à 4 ou 5 pour 100, la poudre à la dose de 2 à 4 gr., incorporée à de la marmelade d'oranges ou en suspension dans un julep gommeux, l'extrait aqueux, bonne préparation qui contient le principe amer et peu d'essence et qu'on donne à la dose de 20 à 60 centigr. Contre les oxyures, on pourra recourir à l'infusion concentrée de la plante entière en lavements ou à des suppositoires renfermant 30 centigr. d'extrait.

Une autre plante de la famille des composées, la SANTOLINE ou Aurone femelle (*Santolina chamæcyparissus*), dont l'odeur aromatique et la saveur chaude et amère rappellent beaucoup celles de la tanaisie, a joué, comme cette dernière, un rôle important dans la médecine d'antan : on la considérait surtout comme propre à conjurer les maléfices qui ont pour effet d'entraîner l'impuissance, vertu indiquée par Pline et signalée encore au XVIe siècle par Antoine Mizauld[1] avec, il est vrai, une sage réticence : « On dit aussi qu'elle rend hardi au jeu d'amour si seulement on la met sous la cuissine : or de dire si cela est vray ou non, j'aime mieux en douter que de assurer opiniastrement et témérairement : ceux donc qui sont mariés le pourront esprouver. » Les propriétés anthelminthiques de la santoline, reconnues par Galien qui les faisait dériver de son amertume, ont été confirmées par Murray qui pense qu'on a tort de ne pas employer plus souvent une plante dont l'odeur et l'amertume sont assez marquées pour indiquer ses vertus, par Wauters qui lui attribue des effets identiques à ceux du semen contra et de la mousse de Corse[2], par Chaumeton qui croit, malgré son scepticisme habituel, qu'une substance aussi amère et aromatique doit avoir dans les affections vermineuses au moins autant d'efficacité que la plupart des plantes préconisées comme vermifuges, enfin par Gubler qui lui attribue la propriété d'expulser le ténia[3].

La santoline se prescrit en nature à la dose de 2 à 4 gr. de poudre de semences dans du miel : une préparation qui m'a fourni de bons résultats chez les enfants est la suivante :

Poudre de semences de santoline	2 gr.
Sirop de fleurs de pêcher	30 gr.
Mellite simple	70 gr.

On peut aussi utiliser l'huile essentielle (de 15 à 20 gouttes) sur du sucre ou en émulsion.

L'ABSINTHE (*Artemisia absinthium*), employée surtout comme tonique amer, jouit de propriétés anthelminthiques connues dès la plus haute Antiquité. Soranus, dont Cœlius Aurelianus a traduit et adapté les œuvres, estimait par-dessus tout, pour expulser les parasites intestinaux, l'eau où on l'avait fait macérer avec du mélilot et Apuleius Platonicus recommandait, dans le même but, d'appliquer sur l'abdomen une décoction à poids égaux de marrube, d'absinthe, de lupins dans l'eau ou dans le vin. D'après Horst, le vin d'absinthe fait périr les vers et détruit même la matière qui les engendre, opinion que nous retrouvons dans un ouvrage qui eut un grand succès et qu'on peut lire encore aujourd'hui avec intérêt, la dissertation de B. Codronchus sur le sel d'absinthe obtenu en lessivant les cendres de la plante[4].

A ces témoignages, il faut ajouter ceux de Sylvius qui employait des suppositoires de poudre de feuilles incorporée à du miel, de Hufeland qui prescrivait la teinture pour obvier aux accidents graves occasionnés par le ténia, enfin de Mérat et de Lens[5] : « La saveur amère de l'absinthe, disent-ils, en fait un des plus puissants vermifuges indigènes et des plus usités, bien que cette saveur soit un obstacle à son administration chez les enfants » : le fait est que l'amertume proverbiale de l'absinthe justifie l'étymologie de son nom grec (ἀ privatif, ψίνθος plaisir) et l'on comprend que les Saintes Ecritures l'aient représentée comme le symbole de l'épreuve : on s'exposerait, en la prescrivant aux enfants, à déclencher le pleur et le grincement de dents ; mais aux adultes, on pourra faire accepter facilement la préparation suivante :

Poudre de feuilles d'absinthe	2 à 3 gr.
— de réglisse	2 gr.
— d'anis vers	0 gr. 50

Pour une dose qu'on donne le matin à jeun incorporée à de la pulpe de pruneaux, cinq jours de suite. On peut prescrire également la bière d'absinthe qu'on obtient en faisant macérer une partie de feuilles dans 30 parties de bière : ces deux préparations m'ont donné de bons résultats chez des sujets porteurs d'ascarides ou d'oxyures.

Si l'absinthe offusque le sens du goût, l'AIL (*Allium sativum*) n'impressionne pas plus agréablement celui de l'odorat : son nom hébreu *sûm* était sans doute une onomatopée où l'on retrouve l'exclamation de dégoût que provoque une odeur fâcheuse et les Grecs, dont on sait la délicatesse, le désignaient sous l'appellation pittoresque de « rose puante » et interdisaient à ceux qui en avaient mangé l'accès des temples. Cependant, peu de simples ont joué un rôle plus considérable dans la thérapeutique d'antan : il suffit, pour s'en convaincre, de lire les éloges que lui ont prodigués les auteurs grecs et latins[6] : Galien a résumé sa confiance dans ses vertus en l'appelant « la thériaque des paysans ». Ses propriétés anthelminthiques, les seules qui nous

1. A. MIZAULD. — *Le jardin médicinal enrichi de plusieurs et divers remèdes secrets*, 1578.
2. WAUTERS. — *Repertorium medicamentorum indigenorum*, 1810.
3. GUBLER. — *Commentaires thérapeutiques*, 1868.
4. BAPTISTA CODRONCHUS. — *De sale absynthii libellus*, 1610.
5. MÉRAT et DE LENS. — *Dict. de matière médicale*, 1831.
6. H. LECLERC. — « Histoire de l'ail ». *Janus*, 1918.

intéressent ici, ont été signalées par Pline, qui conseillait de l'administrer cuit dans du vin miellé pour faire mourir les vers et les chasser du ventre, et par Serenus, Sammonicus qui a célébré en de retentissants hexamètres son efficacité contre les lombrics et contre les ténias. Un auteur de la Renaissance, Zacutus Lusitanus, raconte qu'ayant été appelé auprès de trois enfants que la présence de lombrics avait plongés dans un état syncopal voisin de la mort, il les guérit instantanément en leur administrant dans du vin du suc d'ail qui leur fit rendre une grande quantité de vers[1]. Selon Barbier, les principes volatils, odorants, excitants que répand l'ail dans le canal alimentaire paraissent tuer les vers qui s'y trouvent et en déterminer l'expulsion; il estime toutefois que ce moyen ne peut convenir à tout le monde, qu'il doit nuire aux enfants qui ont l'estomac et l'intestin irrités et qu'il est même capable d'entraîner la phlogose des tissus de ces organes[2].

Le plus grand inconvénient de l'ail est d'être peu maniable ; nul correctif ne peut refréner l'exubérance de ses effluves qui persistent avec ténacité longtemps après son absorption; le secret professionnel est pour lui lettre close. Il en résulte que, de nos jours, les praticiens utilisent rarement ses vertus anthelminthiques, d'ailleurs incontestables, et qu'il reste confiné dans le domaine de la médecine des campagnes où les paysannes le font ingérer simplement à leurs enfants sous forme de *chapons* ou croûtes de pain vigoureusement frottées avec une gousse; mais les malheureux marmots ainsi traités empestent affreusement; c'est un remède que je ne me risquerais pas à prescrire à des citadins ; mieux vaut donner soit la décoction dans le lait ou dans le bouillon, soit le sirop qu'on obtient en faisant bouillir 1 partie d'ail dans 2 parties d'eau avec autant de sucre (2 ou 3 cuillerées à soupe par jour).

C'est également par l'essence sulfurée qu'il renferme que le vulgaire Chou peut rendre des services dans le traitement de l'helminthiase; j'ai vu en Flandre des enfants rendre des ascarides après avoir absorbé de 20 à 30 gr. de suc de chou cru. Ce n'est, d'ailleurs, pas une nouveauté thérapeutique, car Floridius Macer a vanté dans son poème *De herbarum virtutibus* l'action vermifuge de ce légume

Pellere sæpe solet animalia noxia ventris.

Parmi les ascaricides indigènes, il faudrait citer également la Sarriette (*Satureia hortensis*) qu'on n'emploie plus de nos jours que pour aromatiser les fèves, le Millepertuis (*Hypericum perforatum*) que nous retrouverons ailleurs et que Bartholin prônait comme lui ayant été recommandé par une très noble dame de grande expérience, le Serpolet (*Thymus serpyllum*) dont la teneur en thymol justifie les éloges que lui prodiguait S. Champier, en résumé les simples que leur richesse en huile volatile et leur amertume rendent aptes à tuer les ascarides et à déterminer leur expulsion en sollicitant la contraction de l'intestin. Cazin a vanté les semences du Pourpier (*Portulaca oleracea*); mais cette plante, qui a joué jadis le rôle d'une panacée[3] et qui pourrait être utilisée comme médicament mucilagineux et émollient, est maintenant reléguée dans le domaine de la cuisine : encore n'est-elle plus guère connue que de quelques curieux de l'art culinaire d'antan.

Henri Leclerc.

1. Zacutus Lusitanus. — *Praxis historiarum*, lib. II, cent. IX, obs. I, 1649.
2. Barbier. — *Traité élément. de matière médicale*, 1836.
3. H. Leclerc. — « Histoire thérapeutique du pourpier ». *Bull. de la Soc. d'histoire de la pharmacie*, 1916.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Comment concevoir un ministère de la Santé publique. — Comme conclusion à la discussion de la communication, présentée sur ce sujet par M. Even dans une précédente séance, la Société émet le vœu suivant qui lui est présenté par une commission désignée à cet effet :

« 1° Que sous le nom de « Ministère de la Santé publique » soit réalisée une organisation confiant à des fonctionnaires techniques, nommés par le ministre et relevant de son autorité, le soin d'assurer dans les départements le fonctionnement des services d'hygiène, en collaboration avec les pouvoirs locaux.

« 2° Que la direction des services centraux soit également confiée à des techniciens, présentant des aptitudes administratives voulues.

« 3° Que de ce ministère, assisté d'un conseil où seraient réunies les plus hautes compétences, partent les directives propres à aider les hygiénistes en vue de la préservation de la santé publique et que le ministère envisagé possède, vis-à-vis des autres administrations, des attributions de coordination et de contrôle ;

a) Pour lui permettre de les exercer, les chefs de service de ces administrations rendent compte au ministère de la Santé publique, en une réunion mensuelle, de l'état sanitaire ;

b) A Paris, dans les départements et dans les villes, les chefs de service se concertent avec le chef de service d'hygiène, en vue de déterminer, d'un commun accord, les mesures à prendre, les conditions de leur exécution. Il sera fait un large appel au concours des médecins praticiens.

« 4° Qu'un service de propagande et de renseignements soit créé au ministère de la Santé publique, afin d'aider à la diffusion des mesures

d'hygiène en France et que, dans ce but, les conseils généraux et les municipalités des grandes villes soient tenus informés du mouvement hygiénique envisagé dans ces applications pratiques. »

De la peste murine. — Dans le développement de la peste bubonique, les rats, sans doute possible, jouent un rôle de première importance. Il en est ainsi parce que, étant eux-mêmes très sensibles au bacille de Yersin, ils sont communément parasités par des puces qui servent d'agents de véhiculation de l'affection en passant d'un animal à un autre.

Mais les puces, bien que d'ordinaire ne parasitant qu'un seul hôte, peuvent à l'occasion, cependant, transmettre à d'autres individus les microbes qu'elles ont recueillis sur un premier. C'est ainsi, par exemple, comme le note très justement M. Violle, que souvent les veillées des morts ont été la cause de telles contaminations par la puce humaine, ou *Pulex irritans* — qui est du reste un mauvais milieu pour le bacille de Yersin — cet insecte quittant son hôte refroidi pour passer sur un sujet capable de lui fournir une température et une nourriture appropriées à ses besoins.

Cependant, si le *Pulex irritans* peut ainsi, en période d'épidémie, concourir à la propagation de la maladie, son rôle en l'espèce est toujours faible, le bacille de Yersin, comme nous le notions à l'instant, vivant mal et peu longtemps sur elle.

Mais, à côté du *Pulex irritans* ou puce de l'homme, à côté du *Pulex fasciatus* qui vit à peu près uniquement sur le rat; il existe un autre *Pulex*, le *Pulex cheopis* qui, lui, parasite indifféremment l'homme et le rat, et qui, par surcroît, présente cette particularité d'offrir au bacille de Yersin, dans sa poche stomacale, un asile de choix.

Il s'ensuit qu'en période épidémique, la puce cheopis propage indifféremment la peste du rat à l'homme et de l'homme au rat. Et c'est là une circonstance d'une importance très grande si l'on tient compte de ce fait que les rats, quand l'épidémie exerce parmi eux ses ravages, émigrent au loin et ainsi disséminent la maladie qui autrement aurait pu demeurer localisée.

Quoi qu'il en soit, comme le note très nettement M. Violle, pour qu'une épidémie humaine éclate, il est donc nécessaire qu'interviennent de concert divers facteurs concernant l'homme, le rat, la puce et le bacille de Yersin.

Ces facteurs, l'an dernier, alors qu'un instant l'on redouta de voir éclater à Paris une épidémie pesteuse, ne se rencontrèrent point.

Les recherches qui furent alors poursuivies ont permis cependant à M. Violle de faire les intéressantes constatations suivantes :

Tout d'abord, la région parisienne donne asile à plusieurs espèces de rats qui vivent plus habituellement chacune dans des quartiers différents dont ils ne s'écartent que tout à fait exceptionnellement.

L'espèce de rats la plus courante est le *mus decumanus*, ou rat gris, le rat d'égout, le rat de villes ou surmulot. Exceptionnellement, Paris abrite encore des *mus ratus* ou rats noirs, qui sont encore appelés rats de greniers ou rats domestiques et qui semblent provenir en général de cales de bateaux chargés de graines.

Sur ces diverses sortes de rats, il a été trouvé, comme parasites, des *Pulex farciatus* et chez des animaux provenant d'un établissement bien déterminé, des *Pulex cheopis*.

En aucun cas, du reste, il ne fut rencontré chez les rats examinés un seul cas de peste.

En dépit de cette particularité rassurante, M. Violle, cependant, estime qu'il demeure intéressant de surveiller la population murine si considérable dans la région parisienne « afin de pouvoir dépister, le cas échéant, la peste chez ces animaux et, par suite, prendre les dispositions pour empêcher son éclosion possible che: l'homme ».

La prophylaxie de la grippe. — Les nombreu: travaux poursuivis à l'occasion de l'épidémie, o plutôt de la pandémie de 1918, ont montré e particulier que la cause première de la grippe que le virus grippal, est un virus filtrant et qu les complications de la maladie sont dues essen tiellement à des microbes d'infection secondaire bacille de Pfeiffer, streptocoque, pneumoco que, etc.

Dans ces conditions, comment organiser l prophylaxie de la grippe? Les mesures à prendre expose dans sa communication M. R. Dujarri de la Rivière, sont multiples et variées. En pre mier lieu, il convient de réaliser la prophylaxi de l'individu. A cet effet, la propreté minutieus paraît jouer un rôle prépondérant; il semble bie que l'on se préserve beaucoup mieux de la cont gion en se lavant soigneusement au savon le mains et le visage qu'en faisant usage des désin fectants de la gorge et du nez, qui n'ont pas tou jours l'efficacité qu'on a voulu leur prêter.

Cette propreté de l'individu si utile doit, d reste, se doubler de la propreté de son entourag immédiat. Il y a donc lieu de veiller soigneuse ment au nettoyage des locaux d'habitation que qu'ils soient, d'assurer leur aération et de veille chose trop souvent oubliée, à en éliminer auta que possible les animaux dont la présence da l'habitation est contraire aux règles de l'hygièn

En dehors de ces mesures d'hygiène indiv duelle et d'hygiène de l'habitation, il est enco d'une importance de premier ordre, fait observ M. Dujarric de la Rivière, de pratiquer aus rapidement que possible le dépistage des suje atteints par la maladie et, celui-ci réalisé, pratiquer sans attendre l'isolement des malade

A cet effet, suivant les conseils qui fure

naguère donnés par MM. Roux et Martin, en temps d'épidémie, on se trouvera bien de tenir pour suspecte et d'isoler toute personne présentant une figure fatiguée, ayant les yeux congestionnés, éprouvant des sensations de froid, de la céphalée, de la rougeur de la gorge, des douleurs musculaires. A tous ces sujets, il importe de tâter le pouls, de prendre la température rectale et, quand celle-ci atteint 38°, de les considérer comme malades, et de pratiquer leur isolement.

Naturellement, cet isolement, pour acquérir toute sa valeur, doit se compléter par des mesures de précautions prises par le personnel soignant, médecin, infirmier, ou proches, qui devront, en particulier, procéder avec soin aux mesures habituelles de désinfection personnelle, après chaque approche du malade, et surtout ne jamais négliger le port du masque qui, ici, peut consister en une simple compresse couvrant le nez et la bouche.

La contagiosité de la grippe semble disparaître avec la convalescence du malade qui, après sa guérison, semble être immunisé pour une période dont la durée n'a pu encore, jusqu'ici, être établie avec précision.

Cette immunisation des malades grippés guéris a naturellement conduit à rechercher si l'on peut la conférer artificiellement aux sujets sains, en d'autres termes à rechercher si l'on peut vacciner contre la grippe.

Dans l'état actuel de nos connaissances, cela n'est point encore possible puisque nous ignorons toujours la nature précise du virus grippal. Mais, si nous ne pouvons jusqu'ici préparer un vaccin antigrippal, du moins savons-nous en préparer un contre les complications de maladie, complications qui du reste constituent sa gravité. C'est ainsi qu'à l'Institut Pasteur, M. Legroux prépare un vaccin renfermant par centimètre cube six milliards de pneumocoques et six milliards de bacilles de Pfeiffer et qu'à l'étranger, on prépare des vaccins qui contiennent en outre de ces deux bacilles du streptocoque.

L'emploi de ces vaccins, qui sont du reste sans dangers, a donné jusqu'ici d'excellents résultats et des statistiques portant sur des milliers de sujets établissent, sans discussion, que leur inoculation est susceptible d'abaisser en des proportions importantes la mortalité due aux complications de la grippe.

Mais ce n'est pas tout. En dehors de ces mesures de prophylaxie exclusivement médicales, il en est d'autres encore qu'il convient de prendre pour les compléter et réaliser la prophylaxie sociale de la maladie.

Celles-ci, naturellement, relèvent des pouvoirs publics, le premier devoir d'un gouvernement, suivant le mot de M. le professeur Roux, étant après la défense de la patrie, d'assurer la protection de la santé publique.

A cet effet, des précautions spéciales particulièrement minutieuses, en période d'épidémie notamment, doivent être prises en particulier aux frontières et dans les ports. De plus, les autorités administratives doivent disposer en quelque sorte d'un plan de mobilisation contre l'épidémie. Pour établir celui-ci, aucun concours ne doit être négligé et ainsi pourra se voir réaliser pratiquement la prophylaxie de la grippe.

GEORGES VITOUX.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

NOTIONS SUR LES ENTÉRITES CAUSÉES PAR LE *GIARDIA INTESTINALIS* (*LAMBLIA INTESTINALIS*)

En présence d'une entérite rebelle, le médecin devrait toujours songer à faire examiner les selles du malade au point de vue parasitaire. Nos connaissances sur les parasites intestinaux ont fait de grands progrès pendant la guerre, précisément à cause des examens de selles très nombreux, pratiqués sur tous les théatres des opérations.

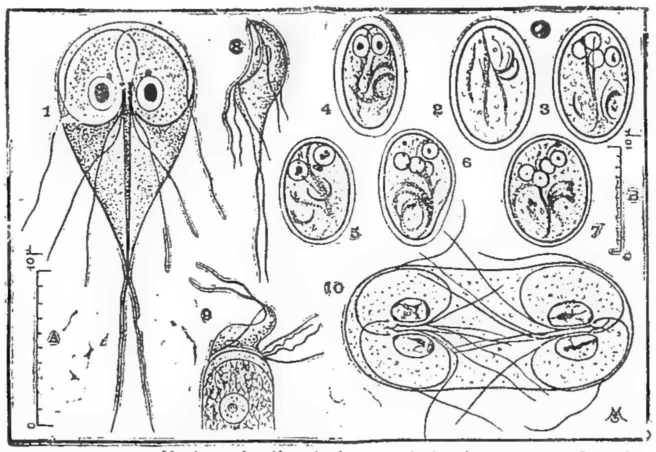


Fig. 1. — *Giardia intestinalis* : 1, forme végétative après coloration à l'hématoxyline ferrique (grossissement indiqué à l'échelle A); 2, 3, kystes à quatre noyaux, examen à l'état frais dans les selles; 4, 5, kystes à deux noyaux; 6, 7, kystes mûrs à quatre noyaux (grossissement indiqué à l'échelle B) [d'après E. Brumpt]; 8, 9, formes végétatives vues de profil : l'une (9) fixée à une cellule intestinale (d'après Grassi et Sheviakov); 10, forme en voie de division (d'après Wenyon et O'Connor).

Nous avons déjà parlé des entérites dues aux helminthes. Leur diagnostic se fait par l'examen macroscopique et microscopique des selles qui

permet de voir soit le parasite lui-même, soit ses œufs. Mais d'autres animaux, bien plus petits, peuvent être la cause de désordres intestinaux; nous allons étudier un des plus importants. En examinant les déjections des malades à fort grossissement, on pourra voir des kystes régulièrement ovoïdes, de 9 à 13 μ sur 7 à 9 μ, à membrane bien nette. En observant attentivement, on remarquera une espèce de cloison, suivant plus ou moins la direction du grand axe, et enfin deux ou parfois quatre noyaux, surtout visibles après qu'on aura fait pénétrer une goutte de solution

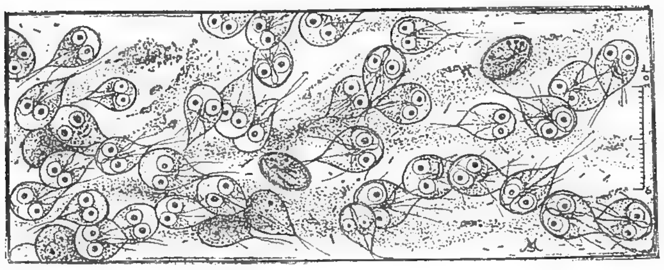


Fig. 2. — *Giardia intestinalis* aspect d'un fragment de mucus d'une selle glaireuse après coloration à l'hématoxyline ferrique. Nombreuses formes végétatives accompagnées de deux kystes à deux noyaux (d'après E. Brumpt).

iodée de Lugol sous la lamelle; ils seront alors colorés en jaune d'or. Ce sont les kystes d'un protozoaire flagellé, désigné souvent sous le nom de *Lamblia intestinalis*, mais qui, d'après les lois de la nomenclature zoologique, doit s'appeler *Giardia intestinalis*. Les kystes n'ont d'ailleurs pas toujours la structure typique que je viens d'indiquer, et parfois le diagnostic est assez délicat; Goiffon a décrit des kystes bleus.

Giardia intestinalis est connu depuis fort longtemps. Signalons, à titre documentaire, la curieuse communication faite par C. Dobell à la Société d'histoire de la médecine de Londres (*Proc. Roy. Soc. Med.*, XIII, p. 1-15, 1920). Cet auteur, en se basant sur différents textes, établit que le parasite a été entrevu dès 1681 par le savant micrographe hollandais, Leeuvenhoeck (1632-1723), qui le découvrit dans ses propres selles, à l'aide d'un système de loupes puissantes, taillées par lui-même, et dont il emporta le secret dans sa tombe.

La première description est de Lambl (1859), puis viennent les études biologiques de Davaine, Grassi et ses collaborateurs, les observations de Fairise, Jannin et Jacquot, E. Brumpt, Mathis, Goiffon (*Arch. malad. App. digestif*, Avril 1918), pour ne citer que les principaux travaux. On peut résumer son histoire en disant que son rôle pathogène, assez discuté avant la guerre, est maintenant admis depuis qu'on a eu l'occasion d'observer un grand nombre d'entérites occasionnées par lui au cours de ces dernières années.

La forme que nous avons décrite ci-dessus est le kyste, permettant à l'animal de supporter les conditions du milieu extérieur, mais dans l'intestin, il a une vie plus active et sa structure est extrêmement complexe à étudier. Elle ne peut d'ailleurs se voir entièrement qu'en usant de procédés de laboratoire délicats et les descriptions des auteurs ne concordent pas toujours. Retenons simplement que l'animal possède des flagelles (d'où sa place dans la classe des flagellés) au nombre de quatre paires, une dépression sur la face ventrale, un axostyle médian et deux noyaux symétriques; tels sont ses principaux caractères. On connaît chez l'homme et chez les animaux six espèces de *Giardia*, dont l'une au moins, vivant chez les rongeurs, est impossible à distinguer morphologiquement de celle de l'homme. S'agit-il de deux espèces distinctes ou d'une seule? Perroncito, Fantham et Porter, Yakimoff, tout récemment R. Deschiens (*Thèse Paris*, 1921), ont infesté des souris et des cha[ts] avec des selles d'origine humaine. R. De[s]chiens a également infesté des chats, non pl[us] par absorption de kystes, mais par laveme[nt] intrarectal de formes flagellées. A l'autopsi[e] les formes flagellées se voient surtout da[ns] les deux tiers postérieurs de l'intestin grêl[e], les kystes commencent à apparaître à cet endro[it] et augmentent de fréquence à mesure qu'on [se] rapproche de l'anus.

De ces expériences, il résulte que les rongeu[rs] domestiques, rats et souris, et sans doute aus[si] les chats, peuvent servir de réservoir de viru[s] et disséminer les kystes avec leurs excréments[;] la prophylaxie doit être dirigée en conséquenc[e].

La forme clinique la plus fréquente est l'ent[é]rite chronique avec selles alcalines, parfo[is] acides, fluides, jaunes, vertes, (Goiffon). La form[e] dysentérique, non admise par certains médecin[s], se verrait plutôt au début de l'affection, souve[nt] associée à la dysenterie amibienne, d'où di[a]gnostic délicat. Enfin les *Giardia* peuvent habite[r] l'intestin sans causer de troubles; on observ[e] tous les stades entre les porteurs sains et le[s] malades (10 pour 100 des porteurs sont malade[s] d'après E. Brumpt).

Nous ne connaissons aucun remède spécifiqu[e] de cette affection qui paraît, dans certains ca[s] guérir spontanément.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service d[e] librairie de* La Presse Médicale *se tient à l[a] disposition des abonnés du journal pour leu[r] adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de so[n] montant en un mandat-poste ou autre valeur su[r] Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de po[rt] et d'emballage. Tenir compte des majorations tem[poraires] indiquées pour certains volumes.

VII[e] CENTENAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

La Faculté de Médecine de Montpellier célèbrera le VII[e] centenaire de sa fondation le 5 Novembre prochain.

Les débuts de l'enseignement médical à Montpellier remontent en effet, aux origines de la ville, au x[e] siècle. Au xi[e] siècle, cet enseignement attirait déjà de nombreux élèves. Mais la reconnaissance officielle de l'Ecole de Montpellier, en tant que corps constitué, peut être fixée, avec précision, au 17 Août 1220, date où le cardinal Conrad, légat du pape Honorius III, lui donna ses premiers statuts et conférait aux Docteurs de Montpellier le droit d'exercer la médecine dans toute la chrétienté.

Ce souvenir glorieux sera dignement commémoré.

La présence du Président de la République, des délégués des grands Corps savants et de presque toutes les Facultés de Médecine donnera à cette cérémonie sa véritable signification : l'hommage rendu à la plus ancienne Faculté de Médecine du monde.

La célébration de ce VII[e] centenaire aura lieu à Montpellier, à la fin du X[e] Congrès national des Etudiants. L'Union des Etudiants de Montpellier organise de brillantes fêtes. Un monument à Rabelais, l'un des plus célèbres étudiants de cette Faculté de Médecine, sera inauguré au Jardin des plantes. Nous donnerons prochainement à nos lecteurs de nouvelles précisions sur le programme des fêtes.

L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

A l'occasion de l'inauguration de l'Université de Pékin, inauguration qui doit avoir lieu en Septembre prochain, M. le professeur Tuffier, sur la demande de la Commission du « Rockefeller Institut », doit faire à « l'Union medical College », à Pékin, les 17, 19 et 21 septembre, de 9 heures du matin à midi, 3 leçons cliniques au lit du malade. De plus, les 18, 20 et 22 Septembre, aux mêmes heures, il fera trois matinées d'opérations.

Enfin, le 17 Septembre, au cours de l'après-midi, M. Tuffier prononcera, à l'Université de Pékin, le discours d'ouverture qui aura pour sujet l'*Etude des septicémies chirurgicales et leur traitement.*

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

New-York. — Un jugement de la Cour suprême de Brooklyn a été rendu récemment contre une Compagnie de chemins de fer et a accordé 6.500 dollars d'indemnité aux héritiers de Herbert Goward, blessé dans un accident de chemin de fer, en Novembre 1918, et mort, 9 mois après, d'appendicite.

L'avocat de Goward avait produit un certificat médical expliquant que l'appendicite est une maladie infectieuse dont le germe réside dans le corps de toute personne même bien portante, que la maladie de Goward était le résultat de l'accident qui avait déterminé un embarras dans le tube intestinal, que la circulation sanguine dans l'appendice avait été retardée de ce fait, ce qui avait fait de l'appendice un terrain favorable pour la pullulation des germes.

PÉROU

Les Péruviens de l'empire des Incas possédaient de vastes connaissances médicales et chirurgicales.

Leurs artistes nous ont laissé sur leurs vases (*Huacos*) la figuration de difformités que le professeur Escomel identifie aux lésions, les unes de la Uta (Leishmanioses), les autres de l'Espundia (Blastomycose), quelques vases représentent le bec-de-lièvre.

Les Incas pratiquaient la craniotomie scientifique, consciente, réglementée et délibérée et ils la faisaient dans un but thérapeutique.

La pratique d'une opération aussi délicate voulait dire que les Incas connaissaient assez la technique de beaucoup d'autres opérations. La conquête espagnole fut le commencement de la fin de la chirurgie incaïque.

Les craniotomies connues jusqu'à présent sont au nombre de trois :

1° Par le simple grattage ; 2° par le vrillage multiple préliminaire suivi de grattage et 3° par l'encadrement du fragment entre quatre incisions parallèles deux à deux, ou entre plus de quatre, ne gardant plus de parallélisme.

Les instruments connus jusqu'à présent, et qui servirent aux Incas pour faire les trépanations, furent les *Silex lancéolés*, et les *Tumis* en cuivre ou en bronze.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Enseignement physique des stagiaires du Val-de-Grace a l'École de Joinville-le-Pont.

D. — *Le professeur Langlois a annoncé la création d'un enseignement physique dans nos Facultés de médecine. N'existe-t-il pas déjà un enseignement à l'Ecole de Joinville-le-Pont pour les médecins militaires ?*

Quels sont l'agencement et le fonctionnement de cette école, pour l'étude de la mécanique humaine, de la fatigue, du surmenage, de l'action tonique, hyperglobulique, euphorique de la gymnastique au grand air?

R. — Les promotions, qui se succèdent actuellement au Val-de-Grâce, n'y font que des stages de courte durée, pour procéder à un classement définitif : aussi quoi d'étonnant si ces stagiaires n'ont pu

consacrer que quelques séances à l'enseignement physique de l'Ecole de Joinville-le-Pont.

D'ailleurs, les programmes de nos Facultés de médecine, comme celui du Val-de-Grâce, ignoraient jusqu'ici cet enseignement. Mais d'après la leçon du professeur Langlois (in *La Presse Médicale*, n° 60, du 25 Août 1920), il semble que nous assistions à un tournant de l'histoire et que cette étude va figurer au programme des Facultés de médecine.

La guerre nous a montré la nécessité d'une bonne éducation physique et sportive du contingent, qui permettra à l'armée de faire, en une courte adaptation, des soldats parfaits.

Sous l'heureuse initiative de son chef éminent, la 7e direction marchera avec le progrès et orientera les médecins militaires vers les notions physiologiques, qui doivent présider à tout entraînement physique, vers l'étude si utile, si passionnante de ce moteur humain, qu'il faut bien connaître, pour diriger son fonctionnement et obtenir un rendement maximum, sans usure prématurée.

Au plus vite, il est indispensable de donner aux stagiaires du Val-de-Grâce de solides notions sur l'étude du mouvement de la mécanique humaine et de son retentissement sur les grandes fonctions organiques. Aussi, dans les corps de troupe, ces médecins seront-ils autant de guides éclairés, qui dirigeront les éducateurs physiques régimentaires?

Jusqu'ici, le rôle du médecin militaire consistait à peser, toiser, périmétrer, ausculter les recrues ; ces notions sont insuffisantes pour diriger un entraînement méthodique.

***

Pendant notre séjour à l'Ecole de Santé militaire de Lyon, nous avons ri de notre éminent maître, le professeur Tessier, qui, pour étudier *l'albuminurie cyclique de Pavy ou l'albuminurie orthostatique*, nous faisait uriner dans des tubes, avant et après une séance d'équitation, au manège de la Part-Dieu.

Plus tard, nous avons compris ce geste et recouru aux mêmes investigations. Que d'enseignements précieux nous en avons tiré sur les processus morbides des reins léchés ou mordus par la scarlatine ou d'autres maladies infectieuses, qui, méconnus, réservent aux médecins militaires de terribles désagréments, au cours des insolations des grandes manœuvres.

Sans retard, il faut préparer un certain nombre de médecins qui se spécialiseront dans l'étude de la physiologie du mouvement; — puis créer à l'Ecole de Joinville-le-Pont un grand centre de recherches, pour l'étude si complexe de la machine humaine, de son rendement, des circonstances ou des causes qui peuvent la modifier : variation et mode d'exercices, influence de la nutrition, des causes morales et autres.

Le laboratoire de cette École est actuellement doté d'instruments, de réactifs chimiques, nécessaires pour étudier la répercussion de l'exercice sur les grandes fonctions organiques (dyspepsie, constipation, désintoxication, etc.) et sur les tests de fatigue et de surmenage.

Il devrait être complété par des installations radiologique et cinématographique, qui sont de si puissants moyens d'investigation et d'instruction.

Quant au médecin-chef de cette Ecole, il est hautement apprécié par ses nombreux travaux sur l'éducation physique et réalise bien le type du *right man in right place*.

Que de problèmes il a à résoudre, que de solutions d'hygiène et de physiologie il est appelé à donner aux moniteurs, et surtout aux instituteurs, qui vont semer la bonne parole, dans tout le pays, après leur stage à Joinville-le-Pont.

***

L'ennemi de l'éducation physique est la fatigue que Lagrange définit : « Une diminution du pouvoir fonctionnel des organes provoquée par un excès de travail et accompagnée d'une sensation caractéristique de malaise. »

Le propre de la fatigue est de s'étendre à tout l'organisme. Elle aboutit à l'épuisement de l'influx nerveux.

Expérimentalement si, par le moyen d'excitations électriques de valeur constante, on provoque les contractions d'un muscle, celles-ci diminuent peu à peu d'amplitude, jusqu'à ne plus se produire. Si, à ce moment, on augmente la valeur de l'excitation électrique, les contractions reprennent pour un temps leur valeur primitive ; *enfin il arrive un moment où il est impossible de provoquer un mouvement quelconque du muscle, quelle que soit l'intensité de l'excitation électrique employée.*

Cette expérience classique est l'image de la fatigue musculaire, qui reflète la diminution de l'influx nerveux : par l'entraînement, les limites de la fatigue sont reculées.

« Le muscle, écrit Boigey, cesse de se contracter lorsque sa provision en combustible, c'est-à-dire en glycogène, est épuisée ». Les substances ponogènes s'accumulent alors dans les muscles, le courant sanguin n'assure plus suffisamment le balayage de ses déchets et le réapprovisionnement en oxygène.

Au début, tous les organes surexcités luttent avantageusement, mais si la fatigue se prolonge, on se trouve bientôt en présence d'une *fièvre de surmenage*, qui se transforme facilement en fièvre typhoïde (Vincent et Muratet).

Les poumons se congestionnent, l'embarras gastrique s'accroît, le cœur se dilate et s'hypertrophie : « *Le danger de l'entraînement mal réglé est au cœur* » (Ioteyko). Une pression égale à 23 indique des conditions excessives de travail (G. Amar). D'où la nécessité de surveiller l'entraînement, d'utiliser les données de la clinique, l'instrumentation spéciale et d'acquérir *ce coup d'œil*, qui sait lire le surmenage sur la figure d'un homme qui s'entraîne.

La fatigue d'un enfant n'échappe pas au regard de sa mère. Aussi l'éducateur, écrit Visbecq, doit-il bien posséder, dans son esprit, la physionomie générale de ses élèves pour y relever, dès leur apparition, les moindres indices alarmants.

La liaison constante entre l'éducateur et le médecin est ici une nécessité. Leur collaboration de tous les instants, les appréciations sur leurs élèves, qu'ils doivent connaître, éviteront des accidents nuisibles non seulement aux individus, mais aussi à la cause de l'éducation physique.

« *Quand le corps est fatigué, une faible quantité de travail produit des effets désastreux* » Ioteyko).

***

En matière d'éducation physique, il faut obéir à quelques lois fondamentales :

1° L'entraînement doit être lent, progressif, continu et fait sous un contrôle médical attentif.

2° Les sports doivent fortifier l'organisme, et non le ruiner, le tarer (cœur forcé).

3° Les deux grands écueils de l'entraînement sont la fatigue et l'indifférence.

4° Les jeunes gens éprouvent un impérieux besoin de se mouvoir : aussi les jeux et les sports sont-ils le meilleur régulateur de cette hyperactivité organique ? *In motu vita.*

5° Les jeunes gens vigoureux, entraînés font rapidement des soldats parfaits. « *Faites-nous des hommes, nous en ferons des soldats* », disait le général Chanzy.

6° Le muscle n'est pas l'ennemi du cerveau : c'est son collaborateur le plus fidèle, le plus utile. — *Mens sana in corpore sano.*

7° L'entraînement doit être surveillé de très près : il faut éviter, à tout prix, les exagérations et les à-coups.

8° L'attention des instructeurs doit constamment être appelée sur les inconvénients de vouloir obtenir trop rapidement des résultats plus dangereux que réels.

Colonies de peuplement et d'exploitation.

D. — *Quelle est la colonie où vous croyez qu'un médecin colonial civil marié a le plus d'avantages à aller, au point de vue climat, et au point de vue pécuniaire ?*

Quel régime faut-il suivre dans les colonies ?

R. — Notre vaste empire colonial a deux espèces de colonies :

a) d'exploitation ;

b) de peuplement.

I. Les premières, placées dans la zone équatoriale, sont *chaudes et humides* et débilitent les Européens, qui ne peuvent faire là aucun effort physique. Telles sont la Guinée française, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon et le Congo français. Le Sénégal et le Soudan sont rendus inhabitables par une chaleur torride anémiante. Certaines villes du Niger sont pourtant habitables comme Bammako et Kouloubo, devenu le centre administratif du Soudan français.

Seules les montagnes du Fouta-Djallon, qui ont une hauteur moyenne de 800 m., et d'où partent deux grands fleuves (le Sénégal et le Niger), pourraient être habitées par des Européens.

L'Indochine, avec son climat chaud et humide, est aussi une colonie d'exploitation et non de peuplement ; on estime pourtant à 18.000 le nombre de civils fixés dans la colonie.

Sauf dans quelques régions élevées du Tonkin, la chaleur et l'humidité débilitent l'Européen et l'empêchent de s'y fixer à demeure.

L'Indochine est la plus riche et la plus peuplée de nos colonies : Hanoï, Haïphong, Hué, Saïgon sont de grands centres où l'on peut se faire une belle clientèle rémunératrice.

II. *Les colonies de peuplement* ont un climat tempéré et l'Européen peut vivre là, comme dans le Midi de la France. Ce sont la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le plateau central de Madagascar, qui est à 1.400 m. d'altitude, la Nouvelle-Calédonie, au climat idéal, au sol riche, mais dont la population spéciale éloigne un peu les colons.

Marié, n'hésitez pas à choisir une de nos colonies de peuplement, car elles sont l'avenir de la France. Au contraire, sous l'Equateur, la chaleur humide constante *est très dangereuse pour l'Européen* qui devient la victime des moustiques et du paludisme et ne peut faire là, sans péril, un séjour prolongé.

III. *Soldes.* — Les médecins de l'assistance médicale indigène débutent avec la solde de 7.500 francs qui est presque doublée par les diverses indemnités, accordées à tous les fonctionnaires coloniaux. Ces soldes peuvent s'élever à 19.000, sans compter les indemnités ci-dessus indiquées. Ces médecins sont autorisés à se constituer une clientèle civile (ils doivent les soins gratuits aux indigènes, aux fonctionnaires, aux agents et à leur famille.)

Des médecins peuvent être engagés par contrat de 2 à 5 ans renouvelable. Ces contrats prévoient des avantages analogues à ceux fixés pour les médecins du cadre de l'Assistance indigène.

La solde des médecins recrutés par contrat est fixée à 11.000 francs par an, plus les diverses indemnités ci-dessus fixées.

IV. *Régime.* — La vie aux colonies est dangereuse : mais ces dangers disparaissent devant l'hygiène individuelle. La sobriété est indispensable sous les tropiques. Il faut surveiller son alimentation — consommer des aliments frais — se rappeler que le foie a été surnommé *le poumon des pays chauds* et qu'il doit être ménagé pour assurer son rôle épurateur. Faire la guerre aux moustiques et fuir les bas-fonds. Eviter l'alcool et l'opium. Régime végétarien surtout.

Adapté au climat tempéré, l'Européen placé brusquement dans l'étuve tropicale devient plus sensible aux maladies exotiques : aussi faut-il obéir aux préceptes suivants :

« Dans les pays chauds, *le blanc doit être la tête qui dirige, l'indigène le bras qui exécute.*

« La race noire seule résiste aux deux endémies : *la malaria* et *la fièvre jaune*. Il faut donc recourir à la main-d'œuvre noire, la bien payer, la traiter humainement, la défendre contre les terribles fléaux épidémiques équatoriaux, pour que ces populations augmentent, travaillent, mettent en valeur nos vastes colonies, qui deviendront ainsi les *greniers* de la France.

N'oublions pas le mot si vrai du professeur Calmette, *que seules les vies humaines sont productrices de richesses*, sous toutes les latitudes.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Principes de Botanique, par M. R. Chodat, professeur de Botanique à l'Université de Genève, correspondant de l'Institut de France. 1 vol. de 878 pages, avec plus de 900 fig. dans le texte.

3e édit. revue et augmentée, Paris, Genève 1921. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris, et Atar, de Genève. — Prix : broché, 52 francs.

L'auteur de ce livre a voulu présenter à tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent s'intéresser aux *théories* de la Botanique un résumé aussi concis que possible des *principes généraux* de cette branche du savoir humain. Cet ouvrage suppose déjà, chez ses lecteurs, une certaine préparation scientifique, tant dans les sciences naturelles que dans les sciences physiques et chimiques. Sans ces connaissances essentielles, les plus intéressants des problèmes de la biologie moderne, exposés dans ce livre (constitution de la matière vivante, captation et transformation de l'énergie, fonctions de circulation et d'élaboration, de relation, de reproduction, etc.) seront insondables pour eux. Avec ces connaissances, en suivant l'auteur de chapitre en chapitre, ils auront la satisfaction de voir dans quelle mesure les premiers principes de la biologie physique et chimique trouvent leur application dans l'explication des phénomènes les plus compliqués. L'étude des formes en fonction du milieu interne ou externe, l'analyse des phénomènes de la sensibilité des végétaux et l'établissement de leurs constantes physiques ou chimiques, la résolution des faits de sexualité à des équilibres variés et parfois interchangeables, les généralisations qui découlent de la comparaison des appareils reproducteurs dans les séries végétales, tout cet ensemble de faits, maintenant coordonnés, leur montreront que, par-dessus l'étonnante diversité des formes, il y a des liens constants qui unissent fonctions et manière d'être des végétaux et qu'on peut énoncer dans le langage précis des lois ordinaires.

Un livre comme celui-ci étant, en première ligne, destiné à préparer à lire des ouvrages spécialisés, une importante bibliographie le termine, qui expose les publications les plus récentes concernant toutes ces questions ainsi que la liste des principaux journaux botaniques.

Ajoutons que la majorité des illustrations — plus de 900 ! — ont été dessinées d'après nature par l'auteur.

S. R.

Le premier hôpital chirurgical de campagne « Ville de Milan », par B. Rossi. (*A. Cordani*, éditeur, à Milan), 484 pages.

Ce livre constitue un très important document de chirurgie de guerre, car il représente l'ensemble du travail d'une ambulance chirurgicale pendant toute la durée de la campagne, et l'étude des différentes lésions observées, basée sur près de 6.000 interventions, est faite, pour chaque région, par un des collaborateurs directs de Rossi, ce dernier se réservant le chapitre des plaies de l'abdomen. Mais à côté de l'intérêt scientifique que présente chacune de ces études, bien documentées et richement illustrées, il faut faire une place à part aux 40 premières pages dans lesquelles Rossi décrit l'organisation générale de sa formation, et nous retrace, dans un style vif et lumineux, ses nombreuses pérégrinations. Ceux qui ont participé à la campagne d'Italie et qui connaissent le pays, pourront se rendre compte des qualités dont Rossi dut faire preuve pour arriver à sauver son personnel, ses blessés et son matériel, au moment du désastre de Caporetto, tout en ayant réussi encore à édifier une installation provisoire de quelques jours derrière le Tagliamento, qui devait être une si fragile barrière à l'invasion. L'ambulance de Rossi était certainement une des mieux organisées de l'armée italienne, et ses petites baraques d'hospitalisation étaient extrêmement pratiques, ainsi que nous en avons pu juger par nous-mêmes, lorsque nous prîmes sa succession dans le secteur du plateau d'Asiago. Nous y fûmes d'ailleurs voisins pendant quelques mois, lorsque l'ambulance de Rossi remonta s'installer à 2 kilomètres de nous. Les médecins du 12e corps retrouveront, dans les illustrations de ce livre, de vieilles connaissances : la petite ambulance de Conco, celle de Case Fratte, etc., etc.

Les différents chapitres de l'ouvrage sont dus à Bertoloni (Traitement général des plaies de guerre) ; Ansaldo (Plaies du crâne); Solaro (Plaies de la moelle, plaies des articulations) ; Motta (Plaies de poitrine); Dezza (Plaies de la vessie); Frassi (Plaies des vaisseaux et des nerfs); Pizzagalli (services radiologiques).

De nombreuses illustrations, des tableaux synoptiques, des relevés statistiques enrichissent cet excellent livre et en facilitent encore la lecture.

M. Deniker.

Die Mehlfrüchtekur bei Diabetes mellitus (La cure de farineux dans le diabète sucré), par le professeur W. Falta (Vienne). 1 vol. de VIII-388 pages (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs, Vienne et Berlin 1920. — Prix : 50 marks.

Depuis une dizaine d'années, nos conceptions sur le traitement diététique du diabète ont subi un profond remaniement. Jadis, la suppression des hydrates de carbone constituait la pierre angulaire du régime tandis qu'aujourd'hui l'on accorde au moins autant d'importance à la lutte contre l'acidose qu'à la disparition de la glycosurie ; or, dans cette lutte, l'emploi des hydrates de carbone devient indispensable.

Entre les mains des divers cliniciens, les cures de farineux avaient déjà donné au cours des diabètes graves des résultats appréciables mais passagers, car les propriétés spécifiques qu'on attribuait à certains amylacés, avoine, pommes de terre par exemple avaient conduit à bannir du régime tous les autres farineux et l'exclusivité de l'alimentation provoquait vite un dégoût insurmontable. Dans de nombreux essais de longue haleine, l'auteur a pu se rendre compte d'abord que les divers amylacés ont une action très voisine, ce qui permet de prescrire un régime supportable qu'on peut répéter ou prolonger longtemps, condition nécessaire au succès de cette cure. F. l'associe souvent d'ailleurs à l'usage limité des légumes verts et parfois même d'une façon intermittente à celui des fruits et de la crème, mais en excluant toujours toute albumine d'origine animale pendant la cure.

Après une description des divers régimes proposés chez les diabétiques et une étude de la composition qu'ils doivent avoir pour couvrir les besoins de l'organisme, l'auteur envisage longuement la question du métabolisme des protéines chez les diabétiques et des exigences de ces malades en albuminoïdes, question capitale puisque la cure de farineux n'apporte que peu de protéines, et toutes d'origine végétale. De

(*Voir la suite, p.* **1163**.)

l'établissement du bilan albuminoïde de nombreux diabétiques, F. conclut que, même avec des cures amylacées prolongées, les besoins de l'organisme en protéiques sont assurés, comme le prouvaient déjà la récupération du poids et des forces. L'auteur se trouve conduit à traiter la question de la thermogenèse et des besoins caloriques chez les diabétiques ; il a constaté qu'avec un traitement rationnel, ces besoins ne sont pas augmentés et qu'ils sont même très modiques. La restriction des protéiques exerce une heureuse influence non seulement en limitant leur action excitante sur la thermogenèse, mais aussi en diminuant la formation des dérivés acétoniques aux dépens des graisses, d'où moindre dégradation de la valeur calorique de ces dernières. Autre avantage important de cette cure, elle permet de se contenter d'une quantité d'alcalins bien moindre, et on évite ainsi la production des œdèmes diabétiques dont l'auteur traite avec détails la pathogénie.

F. expose ensuite les fondements théoriques sur lesquels repose la cure amylacée ; selon lui, la meilleure assimilation des hydrates de carbone qu'on observe est exclusivement fonction de la réduction considérable des protéiques qu'elle permet.

Dans le dernier chapitre, se trouve détaillée la mise en pratique du régime amylacé, ainsi que ses indications. Un long appendice réunit enfin les nombreuses observations qui ont servi de base à ce travail très personnel.

P.-L. Marie.

LIVRES REÇUS

2532. **Traité de Pathologie médicale et de thérapeutique appliquée**, publié sous la direction de Emile Sergent, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Charité, L. Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux, L. Babonneix, médecin des hôpitaux. Tome XXXI : **Electrologie**, par Delherm et Laquerrière. 1 vol. in-8° de 324 pages, avec 153 figures (*A. Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 18 francs.

2533. **La Police des mœurs**; *son abolition et l'institution d'un régime légal de moralité et d'ordre publics*, par Louis Fiaux, ancien membre du Conseil municipal de Paris. 2 vol. grand in-8° (*Félix Alcan*, éditeurs). — Prix : 30 francs.

2534. **L'hygiène du touriste au Maroc : Conseils pratiques et soins généraux contre les maladies les plus fréquentes au Maroc**, par le Dr P. Russo, médecin-major de 1re classe. 1 brochure de 15 pages (*Imprimerie Allard*, Oudja, Maroc oriental). — Prix : 2 francs.

2535. **Thérapeutique clinique**, par le Dr A. Martinet. — I. *Agents thérapeutiques;* II. *Techniques thérapeutiques;* III. *Traitement des symptômes;* IV. *Traitement des maladies*, avec la collaboration de MM. Desfosses, G. Laurens, Léon Meunier, Lomon, Lutier, Martingay, Mougeot et Saint-Cène, 2 volumes in-8°, formant ensemble 1.340 pages avec 312 figures dans le texte et de nombreux tableaux (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 70 fr. net.

2536. **Oto-rhino-laryngologie du médecin praticien**, par le Dr Georges Laurens. 4e édition revue. 1 vol. de 480 pages, avec 592 figures. (*Collection du Médecin praticien*) (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : relié carton souple, 22 fr. net.

2537. **Examens de laboratoire du médecin praticien** (2e édition, revue), par le Dr Guy Laroche. 1 vol. de 426 pages, avec 115 figures et 11 planches. (*Collection du Médecin praticien*) (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : relié carton souple, 22 fr. net.

2538. **Formulaire thérapeutique** (12e édition), par MM. G. Lyon, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, et P. Loiseau, ancien préparateur à l'Ecole supérieure de Pharmacie. 1 vol. de 864 pages, sur papier très mince. (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : relié toile, 25 fr. net.

2539. **Parasitologie Umana**, par le Dr C. Pomaru Caplescu. 1 vol. de 362 pages, avec 300 figures dans le texte (*Imp. Guttenberg*, Bucarest).

2540. **Le Sucre du sang**, par R. Lépine, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Lyon, correspondant de l'Académie des Sciences, associé de l'Académie de Médecine. 1 vol. in-8 de 468 pages (*Librairie Félix Acan*). — Prix : 25 francs.

2541. **Le vrai Pain de France après la guerre**, par le Dr Monteuis, de Nice. 1 vol. de 177 pages (*Maloine*, édit., Paris ; Lamertin, Bruxelles). — Prix : 3 fr. 50.

2542. **L'entraînement respiratoire par la méthode spiroscopique. Applications pratiques en hygiène, en prophylaxie, en thérapeutique**, par J. Peschen, ancien interne des hôpitaux de Paris (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 10 fr. net.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Sommaire du n° 6.

Le 2e Congrès de l'Association des gynécologues et obstétriciens de langue française. Paris, 29-30 Septembre, 1er Octobre 1921.

Mémoires originaux :

S. Recasens. — Le traitement du cancer cervical de l'utérus par la combinaison de la rœntgen- et de la radiumthérapie.

A. Maurer et L. Portes. — Les vaisseaux termino-aortiques chez la femme.

Y. Manouélian. — Tréponème pâle et phlébite syphilitique, étude clinique et histo-microbiologique de la phlébite syphilitique primitive de la veine ombilicale.

André Chalier et L. Morénas. — De l'inondation péritonéale par rupture de varices périfibromateuses.

Technique gynécologique.

C. Daniel. — La décollation préliminaire dans l'hémisection utérine pour lésions bilatérales des annexes.

Compte rendu de la Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique. — Séance du 5 Février 1921.

Sociétés savantes :

Société d'obstétrique et de gynécologie de Strasbourg (séances de Janvier et Février 1921). — Société des sciences médicales et biologiques de Montpellier et du Languedoc méditerranéen (séances de Janvier et Février 1921). — Réunion obstétricale et gynécologique de Montpellier (séance de Février 1921).

Analyses.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921.— **1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine** (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Strasbourg. — Programme de l'enseignement pour l'année scolaire 1921-1922 pour le semestre d'hiver.

Conférences. — M. Bellocq : Anatomie (1re année). Ostéologie; arthrologie; angéiologie, les lundis, mercredis, et vendredis de 9 h. 30 à 10 h. 30.

M. Aron : Histologie (1re année); cellule en général; multiplication des cellules; différenciation cellulaire; cellule et tissus de soutien, les lundis et mercredis de 10 h. 30 à 11 h. 30.

M. Hanns : Pathologie générale, les mardis et jeudis de 18 à 19 heures.

M. Vaucher : Pathologie interne, les lundis, mercredis et vendredis de 18 à 19 heures.

M. Gelma : Pathologie mentale générale, les lundis de 16 à 17 heures; médecine légale psychiatrique et criminologie, les jeudis de 15 à 16 heures.

M. Boëz : Parasitologie, les jeudis de 15 à 18 heures.

M. Reeb : Obstétrique, les mardis et jeudis de 18 à 19 h.

M. Hugel : Démonstrations élémentaires de dermatologie, les mercredis de 18 à 19 heures.

M. Paul Blum : Thérapeutique, les mardis, de 18 à 19 h.

Clinique chirurgicale A : Propédeutique chirurgicale, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Clinique chirurgicale B : Propédeutique chirurgicale, les mardis, jeudis et samedis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Clinique médicale A : Cours d'examens de laboratoire, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Clinique médicale B : Cours d'examens de laboratoire, les mardis, jeudis et samedis de 8 h. 30 à 9 h. 30.

M. Gunsett : Radiologie et physiothérapie, les lundis de 17 à 18 heures.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Picqué, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, à partir du 1er Novembre 1921, professeur d'anatomie à ladite Faculté.

CONCOURS

Externat. — Rappelons que l'ouverture du concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er mars 1922 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris aura lieu le lundi 19 Septembre 1921, à 16 heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours sont admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 heures à 17 heures, jusqu'au mercredi 31 Août 1921 inclusivement.

Pour les places d'élève les Français et les étrangers, de l'un ou de l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées.

Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins, prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'Etat, peut se présenter au concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire : 1° un certificat de ses inscriptions ; 2° son acte de naissance ; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les élèves externes sont nommés pour deux ans, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une troisième, une quatrième, une cinquième et une sixième année par arrêté du directeur de l'Administration sur le vu de leurs notes individuelles.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique doivent être légalisés.

Maison maternelle nationale et Asile national des convalescents. — Un concours sur titres aura lieu au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales le lundi 17 Octobre 1921, à 15 heures, pour la désignation du titulaire de l'emploi actuellement vacant de pharmacien de la Maison maternelle nationale et de l'Asile national des convalescents.

Le candidat choisi par le jury recevra un traitement annuel de 5.000 francs, dont 3.000 francs payés par la Maison maternelle nationale et 2.000 francs par l'Asile national des convalescents.

Il sera tenu de se rendre tous les matins à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents pendant le temps nécessaire pour assurer son double service.

Ce concours est ouvert à tous les pharmaciens pourvus des diplômes prévus par la loi du 21 germinal an XI.

Le jury aura pleins pouvoirs pour apprécier les différents titres scientifiques et autres des candidats. Il tiendra compte notamment des occupations ordinaires de chacun des postulants au point de vue des facilités que celles-ci leur laissent pour assurer leur futur service.

Les pièces à fournir par les candidats sont les suivantes : 1° demande; 2° extrait de l'acte de naissance ou toute autre pièce constatant que le candidat est citoyen français; 3° diplôme ou pièce équivalente; 4° exposé des titres scientifiques, travaux, emplois ou occupations habituelles (en tant qu'elles touchent la pharmacie), références, etc.

Le registre des inscriptions sera clos le lundi 3 Octobre, à midi. (*Journ. off.*, 4 Août.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Brisard, à Paris. (*Journ. off.*, 3 Août.)

Chevalier. — MM. Astruc, Douvrin, Drouot, Ballerin. (*Journ. off.*, 3 Août.)

Médaille de la reconnaissance française. — *Médaille d'argent.* — M. Van Del Elst (Fernand), de nationalité belge, docteur en médecine à Philippeville : en Août 1914, a fondé une ambulance au couvent de Philippeville, où il n'a cessé, pendant la durée de l'occupation allemande, de prodiguer ses soins et de prêter aide et assistance à nos soldats fugitifs. (*Journ. off.*, 3 Août.)

Médaille de bronze. — M. Docq (Pierre), de nationalité belge, docteur en médecine à Bruxelles : a prêté aide et assistance à nos soldats fugitifs.

— M. Dogniaux, de nationalité belge, docteur en médecine à Jumet : a recueilli et soigné avec le plus grand dévouement nos soldats blessés au cours de la bataille de Charleroi.

— M. Godard, de nationalité belge, docteur en médecine à Bruxelles : venu en France dès le début des hostilités, a assuré, de Novembre 1914 à Décembre 1918, la direction médicale de l'hôpital auxiliaire n° 302, à Ville-

d'Avray, où plus de 900 grands blessés ont reçu ses soins ; assurait en même temps, d'une façon absolument gratuite, le service médical de la commune de Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).

— M. Janvier, de nationalité belge, docteur en médecine à Bruxelles : a prêté aide et assistance, avec sa femme, à nos soldats fugitifs.

— M. de Lantsheere (Joseph), de nationalité belge, docteur en médecine à Bruxelles : a organisé des cours d'infirmiers brancardiers et prêté assistance à nos soldats fugitifs.

— M. Del Vasto (Guiseppe), de nationalité italienne, docteur médecin de l'armée italienne : prisonnier de guerre et chargé du service médical du camp de Stendhal (Saxe), a prodigué ses soins à nos prisonniers avec un zèle et un dévouement remarquables. (*Journ. off.*, 3 Août.)

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* MM. Chaix, Collilieux, médecins-majors de 2e classe ; Pouillaude, médecin inspecteur ; Gabaèl, médecin traitant. (*Journ. off.*, 31 Juillet.)

Médaille de vermeil. — MM. Lepicard, à Pantin ; Féré, Duprez, Charpy, Furet, Billey, Paillard, Valensi, médecins aides-majors ; Coste, directeur du Service de Santé du 10e corps d'armée ; Vignon, Bories, Camors, médecins-majors de 2e classe ; Jacquemin, à Larresou (Basses-Pyrénées) ; Valentino, Leleu, Pierron, Sauvé, Chavanno, médecins-majors de 2e classe ; Barba, Gendron, Maillet, Tupa, médecins aides-majors de 1re classe ; Mohammed bey Husseini, à Djeddah (Hedjaz) ; Emily, médecin inspecteur, Stefanesco, médecin de l'armée roumaine ; Nasta, Gibert, médecins-majors ; Wang-Liang, à l'hôpital de Tchong-King ; Genevrier, médecin-major de 1re classe ; les généraux médecins Zwierzchowski, Royalski ; les colonels médecins Godlewski, Trzemeski ; Cuinet, médecin-major de 2e classe ; Alexandrescu, à Galatz ; Savagoin, médecin colonel ; Vicol, général médecin Nigoescu, Monica, Ionescu, Dimitriu, Marosin, Mitrallescu, Badhi, Rolan, Gafencu, colonels médecins ; Panaitescu, Balescu, Bruckner, Vasilescu, Poposcu, Golasescu-Petre, Gorascu, Jacobovici, Negruzzi, Preda, lieutenants-colonels ; Mamuléa, colonel médecin ; Coullaud, médecin principal de 2e classe ; Hauvuy, médecin-major de 2e classe ; Florence, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 31 Juillet.)

Médaille d'argent. — MM. Bordier, médecin aide-major ; Bouchez, médecin-major de 2e classe ; Mlle Desmollières, à Issy-les-Moulineaux ; MM. Goursolas, médecin-major de 2e classe ; Mérat, médecin aide-major ; Pons, médecin militaire ; Raymondaud, médecin-major de 2e classe ; Langlois, médecin aide-major de 2e classe ; Guillaume, à Sablé ; Benoist, médecin aide-major de 2e classe ; Chréhange, à Paris ; Moineau, médecin-major de 2e classe ; Léard, médecin-major de 1re classe ; Audemard, médecin aide-major de 1re classe ; Chardon, étudiant en médecine stagiaire ; Monnier, médecin aide-major de 1re classe ; Calmels, Adde, Beaufort, Creyx, médecins-majors de 2e classe ; Deel, à Cannes ; Labaeye, à Bordeaux-Talence ; Dumas, médecin-major de 2e classe ; Gagnard, médecin aide-major de 1re classe ; Heuraux, médecin-major de 2e classe ; Bamangalahy, Rosch, médecins auxiliaires ; Rebatel, Bouveret, Meynard, Bouchet, Brunier, Courboules, médecins-majors de 2e classe ; Boitel, médecin-major de 1re classe ; Brunet, Barberousse, Battaglini, Clément, Cougard, médecins aides-majors de 1re classe ; Mme Barsness, MM. Charlot, médecin aide-major de 2e cl. ; Etienne, médecin-major de 2e classe ; Fourcade, Fournial, Jame, Sammuler, Turgis, médecins aides-majors de 1re classe ; Inizan, Lapeyre, Moy, Walter, médecins aides-majors de 2e classe ; Mmes Lefort, Morse ; MM. Playousi, Sallet, Sarrat, Sourdeau, médecins-majors de 2e cl. ; Sterling-Oknnienski, Saski, commandants-médecins ; Ikrawezynski, capitaine-médecin ; Combiescu, Balteanu, Hasnas, Papiniau, commandants-médecins ; Cinca, Ionescu, Jianu, Stefanescu, capitaines-médecins ; Beca, lieutenant-médecin ; Simici, médecin-major ; Mlles Buisan, Poppa, Catuneance, Gombert, internes en médecine ; MM. Socor, capitaine-médecin ; Polac, médecin sous-lieutenant ; Couliance, colonel-médecin ; Georgesco, lieutenant-médecin ; Théodoresca, Bardellin, étudiants en médecine ; Parvulescu, médecin lieutenant-colonel ; Mmes Cernatescu, étudiante en médecine ; Strat, Kernbach, Halban, à Jassy ; MM. Vasiliu, Nicolau, Baroni, Minorescu, Coudrea, médecins capitaines ; Popescu-Haralami, médecin-lieutenant ; Mmes Popovici, (Valérie), Popovici (Vasili), Tuscarin ; M. Baisoin, médecin commandant ; Mlles Negoescu, Margaritescu, Leonida, Negri, Prolopopescu, internes à Jassy ; MM. Skupiewski, Popp, à Bucarest ; Uriateau, Mirinescu ; Mlle Battu ; MM. Gargieneanu, Huhulea, Ionescu, étudiants en médecine ; Zotta, à Bucarest ; Graciuneance, Grocoschi, Pertelzeame, médecins lieutenants-colonels ; Loubat, médecin-major de 1re classe ; Coudray, de Nabias, Driout, Sieur, Delrieu, Pouliot, Le Lorier, médecins-majors, de 2e classe ; Dagneaud, Leclerc, Ferreyrolles, Rafinesque, Barotte, Le Play, médecins-majors de 1re cl. ; Jaisson, Vaudescal, Noël, Peyre, Pinard, Colaneri, Massart, Dramez, médecins aides-majors de 2e classe ; Ripert, médecin auxiliaire. (*Journ. off.*, 31 Juillet.)

— MM. Hederer, Nayrolles, Bordet, médecins de 1re cl. de la marine ; Charpentier, médecin de 2e classe de la marine. (*Journ. off.*, 4 Août.)

Médaille de bronze. — MM. Boulin, médecin auxiliaire ; Cambon, d'Eschevannes, Archambaudi, Lecerf, Berges, médecins aides-majors de 1re classe ; Ricochon, Plesse, médecins auxiliaires ; Marchand, Serrière, médecins aides-majors de 2e classe ; Mlle Buisan, étudiante en médecine ; Plateau, médecin-major de 2e classe ; Saint-Paul, médecin sous-aide-major ; Tyan, à Beyrouth ; Robert, médecin aide-major de 2e classe ; Stanculescu, étudiant à Jassy ; Weiss, radiographe à Jassy ; Ochs, Gheorghiu, Bréziance, médecins lieutenants ; Nasta, médecin sous-lieutenant ; Grigoresca, interne sous-lieutenant, Zoita, à Bucarest ; Ghiatza, préparateur au laboratoire de médecine expérimentale à Bucarest ; Rudelle, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.* 31 Juillet.)

— M. Chatrieux, médecin de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 4 Août.)

Témoignage officiel de satisfaction. — MM. Vallot, médecin en chef de 1re classe de la marine ; Alam, Roux, Legal, Fourgous, médecins principaux de la marine ; Jobard, médecin de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 4 Août.)

Congrès international de protection maternelle et infantile. — Par suite du vœu émis par la Conférence de Mai 1920, la Ligue contre la mortalité infantile a décidé de convier toutes les personnes s'intéressant à la puériculture à un Congrès international, qui se tiendra à Paris, les 6, 7 et 8 Juillet 1922.

Le bureau du Congrès est composé comme suit : président : M. Paul Strauss ; secrétaire général : M. Lesage ; secrétaires pour la province et l'étranger : MM. Grasset, 27, rue de Clocheville, Tours, et Lelièvre, 29, boulevard Descageaux, Angers ; secrétaire pour Paris : M. Schreiber ; trésorier : M. Cruveilhier, 49, rue de Miromesnil, à Paris.

Programme des questions mises à l'ordre du jour du Congrès :

1re section. — Protection de la mère avant et pendant les couches. — 1° Les consultations de grossesses : M. Devraigne, accoucheur des hôpitaux de Paris ; 2° organisation de l'accouchement à domicile : Mlle Chaptal, présidente de l'Union maternelle et infantile de Plaisance.

2e section. — Protection de la mère nourrice. — 1° Hospitalisation des mères nourrices pendant la guerre : Mme Pallu ; 2° protection de l'ouvrière nourrice : Mme Letellier, inspectrice du travail au ministère du Travail ; 3° les asiles pour mères nourrices : Mme la comtesse Hocquart de Turtot et M. Schreiber.

3e section. — Protection de l'enfant séparé de la mère. — 1° L'élevage en commun : M. Théroude ; 2° l'enfant né de parents tuberculeux : M. Armand-Delille, médecin des hôpitaux de Paris, secrétaire général de l'Œuvre Grancher.

(*Voir la suite, p. 1167.*)

4e section : Assistance et enseignement. — 1° Participation des œuvres privées à l'assistance maternelle et infantile : M. Desvouges, de la mutualité maternelle ; 2° Le rôle des consultations de nourrissons dans l'application des lois d'assistance : M. Marois, directeur de l'Assistance publique à la Préfecture de Seine-et-Oise ; 3° les visiteuses d'hygiène infantile : M. Chatin, médecin honoraire des hôpitaux de Lyon, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Division du temps. — Jeudi 6 Juillet, 9 heures : ouverture du Congrès ; 14 heures : séance. — Vendredi 7 Juillet, 9 heures et 14 heures : séances. — Samedi 8 Juillet, 9 heures : organisation d'une association internationale de protection maternelle et infantile ; après-midi : visite de divers établissements de puériculture ; 20 heures : banquet.

Les organisations étrangères sont invitées à désigner un délégué chargé d'exposer leurs vues sur les questions posées. Tout congressiste qui désire faire une communication est prié de s'inscrire auprès du secrétaire général. Un comité de dames recevra les femmes des congressistes.

Enfin, signalons que le dimanche 9 Juillet 1922 se tiendra, à Paris, une réunion de toutes les œuvres françaises d'assistance maternelle et infantile.

Toute personne ou toute œuvre désirant assister à cette réunion est priée d'en faire part au président de l'Union des œuvres d'assistance maternelle et infantile. 49, rue de Miromesnil, Paris.

Service médical de la préfecture de la Seine. — L'article 9, paragraphes 5 et 6 de l'arrêté du 12 Avril 1912 concernant l'organisation du service médical de la préfecture de la Seine est modifié et complété comme suit :

Ancien texte du paragraphe 5. — Sauf démérite, le médecin adjoint de chaque circonscription sera toujours appelé à succéder à son médecin titulaire et le médecin suppléant à son médecin adjoint... (le reste sans changement...).

Nouveau texte du paragraphe 5. — Sauf en cas de démérite ou d'insuffisance d'ancienneté de services, le médecin adjoint de chaque circonscription sera toujours appelé à succéder à son médecin titulaire et le médecin suppléant à son médecin adjoint... (le reste sans changement...).

Ancien texte du paragraphe 6. — Quant aux médecins suppléants, ils seront nommés au concours sur titres. Un concours sera ouvert pour chaque vacance qui se produira dans une circonscription et les médecins domiciliés dans cette circonscription seront seuls admis à y prendre part. Les candidats doivent être Français ou naturalisés, avoir satisfait à la loi sur le recrutement, être docteurs en médecine d'une Faculté française et n'avoir pas dépassé l'âge de 35 ans au jour fixé pour la clôture du délai d'inscription.

Cette limite d'âge de 35 ans est prorogée d'une durée égale aux services accomplis dans l'armée active pour satisfaire aux obligations de la loi sur le recrutement. Toutefois, pour les candidats placés sous le régime de la loi militaire du 7 Août 1913, cette limite de 35 ans sera reculée d'un an pour les candidats ayant accompli trois années de service militaire. Elle sera abaissée d'un an par année de service militaire non accomplie. (Toute année pendant laquelle il a été fait quatre mois compte pour une année de service.)

A titre exceptionnel et transitoire :

1° La limite d'âge de 35 ans prévue ci-dessus sera prorogée de 5 ans. (Cette disposition cessera d'être en vigueur le 1er Janvier 1925) ;

2° Ne seront admis à prendre part au premier concours qui sera ouvert après la signature du présent arrêté que les candidats qui rempliront, en plus des conditions indiquées ci-dessus, celle d'être domiciliés dans le département de la Seine, depuis le 15 Juillet 1914, ou une date antérieure.

Nouveau texte du paragraphe 6. — Quant aux médecins suppléants, ils seront nommés au concours sur titres. Un concours sera ouvert pour chaque vacance qui se produira dans une circonscription et les médecins domiciliés dans cette circonscription à Paris, seront seuls admis à y prendre part. Les candidats doivent être Français ou naturalisés, avoir satisfait à la loi sur le recrutement, être docteurs en médecine d'une Faculté française et n'avoir pas dépassé l'âge de 35 ans au jour fixé pour la clôture du délai d'inscription.

Cette limite d'âge de 35 ans est prorogée d'une durée égale aux services accomplis dans l'armée active pour satisfaire aux obligations de la loi sur le recrutement. Toutefois, pour les candidats placés sous le régime de la loi militaire du 7 Août 1913, cette limite de 35 ans sera reculée d'un an pour les candidats ayant accompli trois années de service militaire. Elle sera abaissée d'un an par année de service militaire non accomplie. (Toute année pendant laquelle il a été fait quatre mois compte pour une année de service.)

A titre exceptionnel et transitoire, la limite d'âge de 35 ans prévue ci-dessus sera prorogée de 5 ans. (Cette disposition cessera d'être en vigueur le 1er Janvier 1925.)

Lorsque le concours sur titres n'a pas permis de combler une vacance d'emploi de médecin suppléant existant dans une circonscription, cette vacance peut, lorsque les nécessités du service l'exigent, être attribuée sans concours à un candidat remplissant les conditions suivantes : être Français ou naturalisé Français, avoir satisfait à la loi sur le recrutement, être docteur en médecine d'une Faculté française et avoir son domicile à Paris dans la circonscription où existe la vacance.

Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France. — Le 2e Congrès professionnel de l'Association aura lieu à Strasbourg les 3, 4 et 5 Octobre prochain.

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS. — 1° Compte rendu du bureau : Président, secrétaire général, trésorier.

2° Nouveaux statuts hospitaliers : Délibération du conseil supérieur de l'A. P. ; délibérations administratives.

3° L'hôpital gratuit aux indigents : Majoration des indemnités pour ces services.

4° Honoraires des malades aisés et petits payants admis dans les hôpitaux.

5° Les accidents du travail : Décision définitive pour règlement d'honoraires.

6° Pensionnés de la guerre.

7° Assurances du corps médical des hôpitaux. Rapporteur : professeur Rocher (de Bordeaux).

8° Election du bureau annuel.

Nommés ou non au concours, les médecins et chirurgiens des hôpitaux civils peuvent assister au Congrès ; de même les universitaires tenant des services de clinique dans les hôpitaux.

La lutte contre la diphtérie. — Sur la proposition de M. Henri Sellier, le Conseil général de la Seine vient de prendre la délibération suivante :

« Art. 1er. — Un crédit de 8.000 francs est mis à la disposition du laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris pour frais de recherches bactériologiques concernant les enfants des écoles de la banlieue.

« Art. 2. — Cette somme est destinée à l'achat du matériel nécessaire à la préparation de trousses pour le diagnostic de la diphtérie, aux dépenses de personnel et de déplacements occasionnés par cette préparation ainsi que par la livraison desdites trousses, les séances de prélèvements sur place et les analyses ».

Don d'un dispensaire. — Sur un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine vient d'adopter le projet de délibération suivant :

« Art. 1er. — Est acceptée la donation par la Commission pour la préservation contre la tuberculose en France, au

(*Voir la suite, p.* **1169**.)

département de la Seine des installations, mobilier et matériel garnissant le dispensaire sis à Paris, 10, rue Léon-Giraud, ainsi que d'une somme de 100.000 francs en vue de l'extension de l'œuvre de l'Office public d'hygiène sociale et d'une autre somme de 20.000 francs pour l'entretien du laboratoire annexé au dispensaire.

« Art. 2. — Les deux sommes seront inscrites en recette au budget de l'exercice 1921, chapitre 5, article 26, n° 13 (subventions de particuliers ou œuvres privées diverses pour le fonctionnement de l'Office public d'hygiène sociale).

« Art. 3. — Par corrélation avec cette recette un crédit d'égale somme sera inscrit au chapitre 15, article 65, du budget de l'exercice 1921. (Frais de fonctionnement de l'Office public d'hygiène sociale.)

Préfecture de la Seine. — Sont nommés : 1° Dans le personnel du service médical de la préfecture de la Seine : *a)* En qualité de médecin honoraire de la préfecture de la Seine : M. Naïs; *b)* pour assurer, en dehors du département de la Seine, le service médical des agents et ouvriers habitant la 10e circonscription, en remplacement de M. Regoby, qui a cessé d'exercer ses fonctions : M. Fouré, demeurant à Soisy-sur-Ecole (Seine-et-Oise).

2° Dans le personnel du Laboratoire départemental de radiologie et d'électrothérapie : aux fonctions de médecin adjoint à ce laboratoire (emploi créé) : M. Le Goff (Pierre).

L'incinération à domicile des ordures ménagères. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'Administration la proposition suivante de M. Aldophe Chérioux.

« Art. 1er. — L'Administration est invitée à envisager les moyens propres à réduire le tonnage des ordures ménagères à enlever journellement, en invitant les particuliers ou les propriétaires à brûler eux-mêmes ces ordures, en utilisant, par exemple, des fours pratiques spéciaux, soit à domicile, soit dans des endroits spéciaux.

« Art. 2. — L'Administration est invitée à ouvrir un concours en vue de découvrir les meilleurs modèles des fours spéciaux à employer. »

Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales. — Par arrêté du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, M. Le Flem (Jean-Marie), candidat classé en vertu des dispositions de la loi du 21 Mars 1905, a été nommé à l'emploi de lieutenant de la santé et affecté à la direction du Havre. (*Journ. off.*, 3 Août.)

Accidents du travail. — Par arrêté du 19 Juillet 1921, M. Lampre, secrétaire général de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, est nommé membre de la Commission du tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail, comme représentant des syndicats professionnels patronaux. (*Journ. off.*, 23 Juillet.)

Corps de Santé militaire. — Sont promus dans le cadre des officiers du Service de Santé de réserve : au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Morillon, Dupont, Garrault, Lévy, Leblanc, Planche, Blusson, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Ducot, Saubert, Pagès, Ducros, Lagarrigue, Lubin, Gobert, Keller, Trabut, Dessirier, Cahuzac, Coittier, Henrionnet, Clerget, Malot, Pastour, Denancé, Baudrimont, Coste, Boëckel, Huard, Gabory, Coudray, Jeudi de Grissac, Renoult, Braun, Guyot, médecins aides-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 3 Août.)

— Sont promus dans le cadre des officiers du Service de Santé de l'armée territoriale : au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Auvray, Mouchet, Castex, Castou, Proust, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Roland, Sirol, Chenal, Enard, Winstel, Nurdin, Polliot, Grenet, Rogier, Esperandieu, Grivot, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Castets, Guillemet, Lacrosaz, Reure, Faucon, Meillon, Coliez, Chevé, Léon, Ourradour, Jorrot, Paris, de Sevédavy, Rosand, Masson, Clerc, Brot, Rollet, Romand-Monnier, Damotte, Moreau, Vital, Roux, Fiocre, Blavot, Duplan, Grimpret, Dupouy, Guilaine, Brossard, Delobel, Goude, Bonamy, Orssaud, Noël, Lambert, Decoly, Sesboué, Ollivier-Beauregard, Gateau, Houssin, Delobel, Oben, Paget, Lerat, Gaugain, Bassard, Hausmann, Gaudelut, Saligne, Minet, Brohan, Debray, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 3 Août.)

— M. Ravaut, médecin-major de 1re classe, est réintégré dans les cadres des médecins de complément et affecté au Gouvernement militaire de Paris. (*Journ. off.*, 16 Juillet.)

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *médecins-majors de 1re classe.* Sont affectés : MM. Ménard, à la place de Nîmes; Potet, à la place de Nancy; Capdeville, à la place de Toulouse; Dircks-Dilly, à la place de Bordeaux.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Fournier, à la place de Nantes; Demerliac, Le Lyonnais, au corps d'occupation de Constantinople; Vermelin, à la place d'Epinal; Bernard, en Algérie; Bellon, à la place de Metz; Gourdon, à la place de Valence; Costedoat, à la place de Colmar; Collet, à la place d'Epinal.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Staub, Paulet, à l'armée du Levant; Bailleul, au bataillon de la légion étrangère; Frank de Tréaumond, au 13e corps d'armée; Hinault, à la place de Sélestadt; Jacquot à la place de la Roche-sur-Yon; Cristofle, Desormaux, au 1er corps d'armée; Dumont, Malinas, au 20e corps d'armée; Césarini, à la place de Dinan; Bonneterre, à la place de Verdun; Castex, à la place de Thionville; Cochard, à la place de Châteauroux; Desobry, à l'école d'aviation de Cazeaux; Gaillot, à la place de Marennes; Lormeau, à la place d'Eu; Nectoux, à la place d'Issoudun; Seilhan, à l'armée française du Rhin. (*Journ. off.*, 26 *Juillet.*)

Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 2e classe.* — M. Deliac est affecté à la place d'Orléans; M. Duhaut est affecté à la place de Lyon.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : MM. Rit, à la place d'Avignon; Derappe, à l'Armée du Levant; Cordier, à la place de Tours; Guth, à la place de Nîmes; Casterat, à la place de Toulon; Delestan, à la place de Thionville; Bertein, à la place d'Agen; de Saint-Vincent-de-Parois, aux troupes d'occupation du Maroc; Gaud, au Gouvernement militaire de Paris.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Heuraux, en Algérie; Reaumont, à la place de Troyes; Gilles, à la place d'Istres; Pons, à la place de Metz; Augé, à la place de Montpellier; Laurens, à la place de Strasbourg; Pernod à l'armée française du Rhin; Sibiliot, à la place de Nice; Marcelin, aux troupes d'occupation du Maroc; Sarrelabout, à Auch; Roshem, à la place d'Amélie-les-Bains.

Médecin aide-major. — M. Testat est affecté à la place d'Angoulême. (*Journ. off.*, 10 *Juillet.*)

Service de Santé de la marine. — Sont rayés du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer : MM. Trabaud, médecin en chef de 1re classe; Bertrand, médecin en chef de 2e classe; Laugier, médecin de 1re classe. (*Journ. off.*, 23 Juillet.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

Pharmacien, avec titres universitaires, au courant pharmacie industrielle, cherche situation dans même industrie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3517.

Jeune docteur fait remplacements.— *P. M.*, 3536.

Banlieue immédiate, petite clientèle à céder de suite, pavillon avec bail. Petite indemnité demandée. — Ecrire *P. M.*, n° 3576.

Etudiant médecine, 20 inscr., cherche occupations clinique anesthésie. Références. Ecr. *P. M.*, n° 3577.

Docteur spécialiste dés. louer tout ou partie cab. médical, quartier Châtelet-Réaumur. Intéres. surtout confrère âgé exerçant peu ou plus, ou veuve confrère. Très urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 3578.

Etudiant en méd., 15 inscr., anc. rég., libre après midi, dem. emploi rétrib. dans clin.— *P. M.*, n° 3579.

Externe (femme) demande emploi rétribué, après midi pendant vacances. — Ecrire *P. M.*, n° 3580.

Infirmière dés. place de secrét. de méd. à Paris. Tr bon style. Rédact. rap. Dactylograph. *P. M.*, n° 3581.

Très belle propriété à vendre à Huelgoat (Finist.). Prix modéré. — S'adres. à Me Dilasser, à Huelgoat.

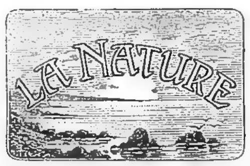
Docteur, spécialisé laboratoire clinique et bactériologie, référ. sér., dispos. tout son temps, cherche emploi, av. fixe mensuel, dans laboratoire, clinique ou grande pharmacie, ou tout autre emploi paramédical, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3583.

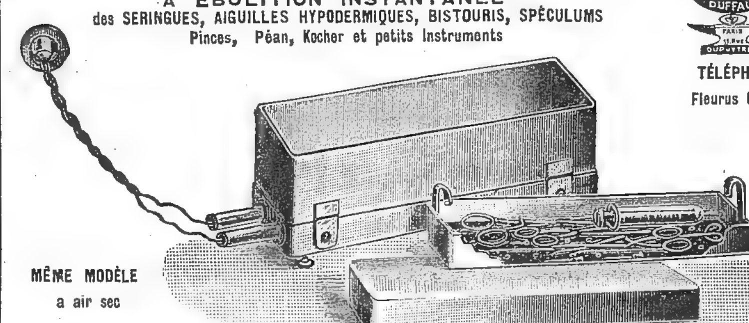
Poste O.-R.-L., 20.000 fr. touchés la 1re année, à céder dans jolie sous-préfecture du Centre ; pays de chasse et pêche. Indemn. à débattre. *P. M.*, n° 3585.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.







Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE TÉHÉRAN

Le Français n'aime pas s'expatrier : il préfère une situation médiocre en France, la succession de son père par exemple, plutôt que d'aller chercher fortune au loin et, jusqu'à ces derniers temps, l'opinion générale réprouvait l'enfant prodigue qui rompait avec la routine des aïeux. La grande guerre a tellement modifié les conditions sociales et a rendu la vie si dure aux praticiens que beaucoup de jeunes médecins commencent à s'arrêter aux propositions venues de lointains pays. Bien que tout ne soit pas éloges dans l'exposé qui suit, il ne devra pas décourager ceux qui chercheront à favoriser l'expansion au dehors : c'est une politique de courte vue qui croit la grandeur d'un pays uniquement dans le bon fonctionnement des affaires intérieures. A titre d'exemple, je décrirai donc les résultats de ma mission en Perse et j'essaierai de dégager les conditions dans lesquelles les Français peuvent consentir à s'expatrier.

I. L'Ecole de médecine de Téhéran (état actuel). — J'ai été chargé, par le Gouvernement persan, d'enseigner à Téhéran la Clinique médicale. Je croyais donc, en embarquant pour la Perse, trouver une Ecole de médecine à peu près organisée dans la capitale de l'Empire. Hélas, il n'y avait qu'une salle de cours ! C'est en vertu d'un illusionnisme plus développé chez les Orientaux que chez nous que les Persans croient avoir une Ecole de médecine.

L'anatomie est enseignée sans dissection, la physiologie sans expérimentation et la pathologie sans examen de malades. Il existe à Téhéran un magnifique hôpital (l'Hôpital gouvernemental) construit et organisé par les Allemands. Quand les Allemands se sont retirés en bloc du territoire de la Perse, les Anglais, sans que mot soit dit par les Français, se sont installés dans ce bel édifice. Ainsi, les Anglais bien qu'éliminés de l'Ecole de médecine par le Gouvernement persan, sont effectivement chargés du soin des malades. Les Français, chargés de l'enseignement médical, ne peuvent pénétrer dans l'hôpital pour montrer à leurs élèves, au lit du malade, les principaux symptômes qu'ils ont décrits du haut de leur chaire. Les professeurs persans, sauf un qui jouit d'un petit hôpital militaire, s'accommodent de cette situation et répètent quelques chapitres détachés de manuels anciens.

Les élèves sont intelligents et désireux de s'instruire. Ils ont appris le français à l'une des trois écoles françaises de Téhéran (Ecole Saint-Louis des Pères Lazaristes, Alliance française,

et Alliance israëlite) ou en province (à Hamadan, j'ai visité la magnifique Ecole de l'Alliance israëlite où un seul professeur doit courir d'une classe à l'autre!). Toutes ces écoles sont primaires. Il n'y a pas un lycée en Perse et aucun examen ressemblant au baccalauréat.

Avant la guerre, un lycée allemand menaçait de faire péricliter l'enseignement du français et actuellement, l'Ecole américaine attire les élèves des grandes familles.

L'admission à l'Ecole de médecine est décidée par le directeur persan de l'Ecole de médecine qui ne peut pas toujours résister à de pressantes recommandations.

Donc, pour commencer : base d'enseignement tout à fait insuffisante et sélection souvent influencée par des considérations autres que le savoir.

Ayant peu appris à l'Ecole, mes jeunes amis persans apprendront moins encore dans leur Darol-Fonoun (Université).

Ils s'attristent de l'inexistence de l'École de médecine qui les attirait du fin fond de leur province. Un étudiant de cinquième année m'a confié qu'aucun professeur ne lui avait appris, pas plus qu'à ses camarades, à examiner un cœur et un poumon. Cet élève était incapable d'utiliser, en présence d'un malade, l'enseignement verbal qu'il avait reçu. Lancé dans la clientèle, si mal équipé, il ne pourrait rien débrouiller dans les cas qu'il rencontrerait et verserait dans le charlatanisme...

Les élèves qui écoutent d'une traite des cours théoriques l'après-midi, n'allant pas à l'hôpital le matin, trouvent des emplois lucratifs dans des bureaux du ministère pour utiliser leurs heures d'inactivité. Les mieux avisés parmi les élèves deviennent assistants de médecins installés en ville et recueillent le fruit d'une expérience qui souvent s'est faite empiriquement, sans aucune direction scientifique.

II. **Amélioration à apporter à l'Ecole de médecine de Téhéran.** — Sans prétendre organiser du premier coup une université aussi complète qu'à Paris, il faudrait essayer d'imiter les universités qui existent déjà en Orient et en Extrême-Orient (l'Université de Beyrouth ou l'Université de Changaï). Il y a même dans nos colonies (Algérie, Sénégal, Indochine, Madagascar) des Ecoles de médecine qui préparent des médecins indigènes supérieurs aux médecins sortis de l'Ecole de Téhéran. Il faudrait renoncer à l'enseignement supérieur en Perse, si le Gouvernement français n'aide pas à organiser un lycée comme l'ont fait les Allemands avant la guerre (le Kaiser donnait 60.000 francs de sa poche pour le lycée allemand de Téhéran).

Pour l'enseignement de la médecine proprement dit, j'ai posé en principe, dès mon arrivée à Téhéran, qu'il est impossible en conscience de donner un diplôme de docteur en médecine à un élève qui n'a jamais examiné un malade et, partant, ne peut reconnaître aucune maladie. L'hôpital est donc une clef de voûte : sans lui, l'enseignement médical n'apporte que notions vagues inutilisables ; c'est à l'hôpital qu'on apprend l'exploration des organes, la valeur sémiologique des symptômes, le diagnostic des maladies, les techniques thérapeutiques et l'effet des médicaments sur l'organisme malade. Ce programme est à proprement parler la médecine toute entière.

Voilà pourquoi pendant huit mois, j'ai lutté, sans même être compris des Français de Téhéran, pour obtenir l'organisation d'un hôpital d'enseignement, distinct de l'hôpital anglais dont les portes nous restaient hermétiquement fermées. Las de plaider ma cause auprès du ministre de l'Instruction publique, j'ai demandé une audience au président du Conseil des ministres et j'ai fini par faire triompher, au moins en théorie, mes idées : l'hôpital pour les professeurs français a été voté par le Gouvernement persan en Novembre 1920!

Prévoyant une exécution lente de la promesse du Gouvernement persan, j'ai obtenu un congé, dans l'espoir de gagner un appui en France. Des convulsions politiques en Perse ont retardé l'organisation de l'hôpital qui m'était promis, mais je suis sûr qu'à la longue, mes amis persans achèveront l'œuvre commencée. Il faudrait que la France collaborât aussi au travail que nous poursuivons là, une subvention serait nécessaire; si celle-ci est impossible pour le moment, il y aurait d'autres façons d'aider les professenrs français de Perse : faire des dons de livres ou d'instruments qui, inutilisés chez nous, rendraient de grands services à des générations d'étudiants en médecine.

Enfin, il serait possible d'aider l'hôpital français de Téhéran en fournissant le personnel infirmier : des pourparlers avec les congrégations religieuses, ces merveilleux et inlassables propagateurs de l'influence française à l'étranger, aboutiraient à des résultats, peu coûteux pour le quai d'Orsay.

III. — J'ai exposé aussi ouvertement ma mission pour essayer de sauver, si cela est possible, l'influence française en Perse. L'enseignement à Téhéran est essentiellement français ; il est en train de sombrer. Un effort minime peut le sauver du naufrage! Si la France assume l'enseignement dans un pays, elle doit aider à la réalisation de cette œuvre. Elle ne peut entreprendre une organisation qui, au lieu de la faire admirer, provoque des railleries : sa tâche n'est pas terminée quand elle a trouvé des gens de bonne volonté pour s'expatrier : elle doit les aider à aboutir à créer la formation intellectuelle française de tout un peuple.

La formation intellectuelle de la jeunesse aurait pour la mère patrie mieux qu'un succès d'estime.

En ce qui concerne l'Ecole de médecine, il serait facile d'aider les Persans, qui font preuve de bonne volonté, à exécuter les plans que des hommes qualifiés ont dressé.

Ce plaidoyer a pour but de venir en aide à tous ces professeurs qui ont quitté leur patrie et qu'on oublie dès que quelques milles en mer les ont éloignés de la côte française. Les professeurs à l'étranger peuvent se faire de très belles situations, mais noblesse oblige : ils représentent la France et ils ne peuvent accepter, avec certaines charges, de faire une œuvre médiocre ou méprisable.

S'il s'agit d'un praticien, son art sera apprécié, son influence rayonnera et sa vie matérielle sera plus facile qu'en France. S'il est professeur, il a charge d'âmes, il ne peut plus se contenter d'emplois lucratifs; il doit se rapprocher de l'idéal inculqué en France et, c'est pourquoi, j'espère, on ne continuera pas à délaisser l'Ecole franco-persane de Téhéran !

René Porak.

HENRI BEAUNIS

(1830-1921)

Le physiologiste Henri Beaunis, qui fut aussi un des initiateurs de la psychologie scientifique, vient de mourir au Cannet (A.-M.) à 91 ans. Il était l'un des derniers, sinon le dernier professeur de la Faculté de Strasbourg avant 1870 : en souvenir et pour affirmer la tradition, une fois l'Alsace récupérée, H. Beaunis avait été nommé professeur honoraire à son ancienne Faculté.

Nous avons tous pratiqué l'*Anatomie* classique qu'il a publiée avec A. Bouchard, et ses *Eléments de Physiologie* en deux gros in-8°, ouvrage méthodique et sûr, que son auteur tenait au courant des progrès du laboratoire et de la clinique et que sa retraite lui a malheureusement fait abandonner à la 3° édition. Transporté, après 1870, de Strasbourg à Nancy, H. Beaunis prit aussitôt une part active aux recherches de l'Ecole de Nancy et à ses discussions contre l'Ecole de la Salpêtrière : son livre sur le *Somnambulisme provoqué* (1886) résume sa contribution expérimentale, et expose son point de vue. En même temps, il publiait ses *Recherches sur les conditions de l'activité cérébrale*, et s'orientant du côté de l'étude des fonctions mentales, commençait un travail expérimental et documentaire sur la physiologie du cerveau et la psychologie physiologique. Il venait d'être appelé à organiser à la Sorbonne le premier laboratoire français de psychologie, lorsque la maladie lui fit prendre une retraite prématurée. Durant sa courte direction de ce laboratoire, Beaunis avait donné les *Sensations internes* (1889) et fondé, avec A. Binet, l'*Année Psychologique*.

La retraite n'immobilisa pas cet esprit actif, méthodique et curieux : de 1892 à 1921, H. Beaunis a publié près de cinquante articles ou monographies sur les questions de psycho-physiologie qu'il pouvait encore aborder en dehors du laboratoire : il meurt en pleine activité cérébrale puisqu'il avait encore donné en janvier 1921 à l'ancienne Revue de Th. Ribot, une étude fouillée sur l'interprétation des sensations des aveugles de naissance.

Ce médecin psychologue sut garder à sa toque de professeur un joli brin de plume : en marge de son œuvre scientifique, il a publié de menues comédies, une traduction poétique d'Eschyle, et, pendant la Guerre, un recueil de vers de circonstance bien frappés. Médecin divisionnaire à l'Armée de la Loire, il en avait rapporté : « *Impressions de Campagne* », souvenirs écrits tout vifs, où l'on sent le Français et l'Homme.

J. Ph.

LA

HUITIÈME RÉUNION SANITAIRE PROVINCIALE

Pour la huitième fois, en Novembre prochain, du 3 au 7, doit se tenir, grâce à l'initiative heureuse de la Société de médecine publique et de génie sanitaire, sous le titre de « Réunion sanitaire provinciale », le Congrès annuel d'hygiène qu'elle organise désormais chaque année.

Cette réunion, sur l'importance et l'utilité de laquelle il serait superflu d'insister, tiendra ses séances dans le grand amphithéâtre de l Institut Pasteur les jeudi 3, vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 Novembre. Elle sera complétée par une Exposition d'hygiène qui promet, cette année, d'être particulièrement intéressante.

Quant à la réunion elle-même, sans compter les multiples communications qui seront apportées par ses membres, elle comporte un certain nombre de questions portées à son ordre du jour et qui doivent être l'objet de rapports importants et de fécondes discussions.

Ce sera d'abord, le jour de l'ouverture du Congrès et après la réunion de « l'Amicale des directeurs des Bureaux d'hygiène et des Inspecteurs départementaux d'hygiène », l'exposé — accompagné de projections photographiques — fait par M. Martial, directeur des services d'hygiène de la ville de Fez (Maroc), de tout ce qui a été réalisé en matière d'hygiène dans la grande ville marocaine.

Le lendemain, 4 Novembre, la principale séance du travail sera consacrée à la puériculture et l'on y entendra d'importants rapports : de M. le professeur Couvelaire, sur l'*Hygiène du nourrisson* ; de Mme Gouse-Boas, sur les *Centres d'élevage* ; de M. Darré, sur la *Tuberculose et la syphilis du nourrisson*, rapports dont la discussion aura lieu le jour même.

La journée du samedi sera occupée, le matin, par la communication par M. le professeur Dopter de son rapport sur la *Vaccination antityphique obligatoire*; rapport dont la discussion aura lieu au cours de la séance de l'après-midi où l'on entendra encore une

conférence de MM. Levaditi et Harvier sur l'*Encéphalite épidémique*.

Le dimanche sera consacré aux questions sportives si intimement liées à l'hygiène de l'individu et, avant de venir se renseigner par l'exemple en assistant au cours de l'après-midi à des démonstrations faites au stade athlétique, les membres du Congrès, réunis le matin à l'Institut Pasteur, y auront entendu un très important rapport d'un spécialiste documenté entre tous, M. le commandant Hébert, sur *Sports et santé publique*.

Enfin, la dernière journée du Congrès sera employée à entendre un ultime rapport de MM. Bonnier et Legros : *Projet de règlement de voirie pour une ville de 10.000 habitants élaboré par la Renaissance des cités*, rapport dont la discussion sera complétée pratiquement par une visite de haut intérêt à l'Usine municipale d'assainissement de Villeneuve-Saint-Georges.

Tel est, dans son ensemble, le programme général des travaux de la prochaine « Réunion sanitaire provinciale ».

Ce programme, naturellement, ne saurait manquer de susciter de nombreuses communications dont les demandes reçues, jusqu'au 16 Septembre, pour figurer au programme définitif du Congrès, devront être adressées à l'agent de la Société, M. Bossus, 142, boulevard du Montparnasse, Paris (XIVe ar.).

Pour l'exposition d'hygiène, exposition qui durera une semaine, elle aura lieu dans un local mis gratuitement par l'Institut Pasteur à la disposition des exposants sous la condition qu'ils aient au préalable été agréés par le Comité d'organisation de cette manifestation spéciale.

Préparée dans ces conditions et avec un tel soin, la « Huitième réunion sanitaire provinciale » ne saurait manquer d'être particulièrement intéressante et importante. Aussi, dès à présent, peut-on lui prédire un vif et légitime succès.

G. V.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

L'infirmière en Espagne [1].

Le soin des blessés et des malades, dans les hôpitaux civils et militaires, a été confié en Espagne à des institutions religieuses, ainsi que l'assistance à domicile. Cependant, en 1896, une école d'infirmières, dite de « Sainte Isabelle de Hongrie », fut établie par M. D. Federico Rubio. Son but est de procurer à la femme un gagne-pain en la mettant à même de remplacer les religieuses dans les hôpitaux. Les infirmières reçoivent une instruction adéquate à l'Ecole, pendant trois ans. Elles sont divisées en élèves internes, au nombre de 15 qui, logées et nourries à l'hôpital, le quittent en recevant une gratification de 325 pesetas ; et en élèves externes qui rentrent chez elles avec un diplôme, mais sans gratification.

Les honoraires des infirmières sont très modiques : 10 pesetas pour une garde complète (nuit et jour), 7 pour une garde de nuit ; 5 de jour, etc. Les personnes admises à l'immatriculation doivent être âgées de vingt-trois à quarante-trois ans, savoir lire, écrire et compter, être saines et de bonne conduite. Le programme qu'elles suivent comporte : hygiène générale, hygiène personnelle, désinfection, asepsie, soins et régimes pour les malades, lavage et repassage, massage. Elles apprennent à poser des ventouses, à faire des pansements, des piqûres et administrer des médicaments.

La Croix-Rouge espagnole a inauguré en 1915, sous le patronage de la reine Dona Victoria, un enseignement officiel ; pour être admise à suivre les cours, il faut être de nationalité espagnole, avoir dix-sept ans révolus, être membre de la Croix-Rouge, assister aux cours théoriques et pratiques et faire un stage de cinquante jours dans un hôpital.

Une autre école pour infirmières est le dispensaire-école de Sainte-Isabelle fondé, en 1909, à Saint-Sébastien par un Français, M. Charles Vic.

La Mancomunidad de Catalogne, dans son assemblée de 1918, a décidé aussi la création d'une école d'infirmières où les études durent deux ans, et à l'issue desquelles est délivré un diplôme d'infirmière générale de la Mancomunidad. Le but est de créer, en dehors des infirmières de la Croix-Rouge, une classe d'infirmières ayant des connaissances générales

Enfin, il faut citer encore l'Institution municipale de puériculture et école de Maternité, et l'Association féminine d'hygiène populaire, fonctionnant à Madrid.

1. Juan P. Criado y Dominguez. — « L'infirmière en Espagne ». *Bull. de la Ligue des Soc. de la Croix-Rouge*, n° 8, 1921.

CORRESPONDANCE

Très honoré confrère,

M. Wagan m'envoie un extrait du *Bulletin de l'Académie de Médecine* du 25 Juillet 1916 sur « l'autosérothérapie appliquée au traitement de l'orchite blennorragique » ; cette publication est donc antérieure à celle de M. Marinesco (1920) à qui j'avais attribué la priorité pour ce traitement.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

G. Weill (de Metz).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Climat, maladies et ressources de Madagascar.

D. — *Orphelin, n'ayant pas de ressources suffisantes pour m'installer en France, j'ai l'intention d'aller me fixer définitivement à Madagascar, après avoir passé ma thèse et obtenu le diplôme de médecin colonial.*

Pourriez-vous me donner quelques détails sommaires sur les ressources, le climat et les maladies de Madagascar. Me conseillez-vous d'entrer dans l'assistance médicale indigène ou de faire de la médecine libre? Quels livres me conseillez-vous de lire pour m'initier à la vie de Madagascar ?

R. — *Climat.* — L'île de Madagascar est salubre, sauf dans la zone côtière.

En 1823, le naturaliste Hilsenberg écrivait déjà : Entre autres erreurs sur cette île, entre autres idées ridicules la concernant, on la regarde comme étant insalubre *et le tombeau des Européens*, ce qui vient uniquement de la maladresse de ceux qui ont fondé des établissements à Madagascar et qui, au lieu de choisir des cantons élevés, d'abattre les forêts et de se procurer ainsi des emplacements ouverts et susceptibles de culture, *se sont fixés dans les terres* basses, parmi des marécages.

Plus tard, M. Lemure notait : « L'insalubrité de la côte malgache est commune avec celle des terres basses situées entre les tropiques et elle a les mêmes causes. Après les pluies, les marécages se dessèchent et empoisonnent l'atmosphère. »

M. Jaillet, en 1894, observait *que les fièvres paludéennes fournissent les trois quarts des maladies de Madagascar, mais les fièvres pernicieuses ne sont pas très communes.* En 4 ans de clientèle, à Tamatave, il n'a enregistré que 10 accès réellement pernicieux.

Grandidier, Catat, Jaillet affirment que *l'Européen s'acclimate facilement à Madagascar.*

Et le professeur Blanchard écrit : « Tananarive se trouve située par *une altitude de 1.400 mètres.* La température moyenne y est de 17°, le maximum de 23° et le minimum de 15°. *Le massif central est donc le pays de tout Madagascar qui se montre le plus favorable à la colonisation* : Les Européens y vivront comme dans le Midi de la France. Avec les Houves, qui sont *gracieuses et jolies*, le Maître regretté espère que les colons créeront *une race de métis, qui aura le double avantage de rendre l'acclimatement plus rapide et plus complet et d'asseoir plus solidement l'influence française.* »

A Tananarive, on s'habille en drap, tandis que sur la côte on revêt des effets de toile légère.

Madagascar, étant situé dans l'hémisphère austral, a des saisons inverses des nôtres. Il y a 2 saisons ; de *Novembre à Avril, c'est l'été* — température élevée, pluies quotidiennes, très abondantes, forts orages, ouragans — *saison des fièvres*; de Mai à Octobre, *saison sèche*, les arbres se dépouillent de leurs feuilles, l'herbe jaunit, les légumes disparaissent, pas de pluies, températures faibles, très propices pour l'organisme. Le soir on endure un paletot de drap. *Pas de moustiques pendant la saison sèche, ils pullulent pendant la saison des pluies.* A Tananarive il y en a peu.

Maladies. — La lèpre est assez répandue chez les indigènes, la peste rare, la variole très fréquente, ainsi que la rage due aux chiens errants. La chique est commune, mais les indigènes sont très adroits pour les extirper (échiquage), au moyen d'une aiguille ou d'une lame de canif. Peu de dysenterie et d'abcès hépatiques. Quelques ophtalmies occasionnées, dit-on, par le mango, arbre qui dégage une odeur très prononcée.

Mœurs et races. — Les Hovas (Malais d'origine) ont été convertis au catholicisme ou au protestantisme. Ils sont civilisés, intelligents, aptes à tous les travaux. Ils occupent certains emplois dans les administrations locales.

Les femmes sont très adroites dans la broderie et la dentelle, qui peuvent rivaliser avec les valenciennes.

Les Hovas s'habillent en général à l'européenne : Les femmes sont gentilles et très coquettes. A chaque courrier, on voit arriver de France 2 ou 3.000 postaux.

Ceux qui conservent le costume local portent des *lambas*, sortes de pagnes et une espèce de chemisette en guise de paletot. Ils se coiffent de panamas en paille de riz, qui se vendent en France 40 à 50 fr.

Monogames, ils aiment leurs enfants, leur apprennent le français, qu'ils parlent assez bien. Dans les grands centres, il y a de bonnes écoles.

Les Hovas sont très bons musiciens : chaque régiment possède sa fanfare. Il y a des ébénistes, des médecins, des dentistes, des commerçants très avisés; enfin, Madagascar possède beaucoup de ressources.

Les autres races sont : les *Sakalaves*, courageux guerriers, polygames, fétichistes, aimant les razzias de bœufs, les *Betsimisares*, les *Antimoures* excellents domestiques, cuisiniers très adroits, tireurs de pankas et de pousse-pousse, les *Bares*, habitant le Sud de l'île, sont moins civilisés : ils possèdent de grands troupeaux de bœufs.

Produits. — *Le riz, qui constitue l'alimentation principale des indigènes*, le maïs, les ignames, tous les légumes, indigo, coton, gingembre, cannelle, poivre, tabac (2 manufactures), café, vanille, arachides, ricin, manioc, canne à sucre (rhum).

Animaux. — (Aucun fauve.) Beaucoup de poules, canards, oies, dindons, chèvres, bœufs (5 à 6 millions) ? Beaucoup de bœufs sauvages, qu'on chasse pour les domestiquer.

Très nombreux porcs : Les Malgaches, qui ne sont pas musulmans, en sont très friands. Peu de chevaux et de très petite taille ; 4 grandes usines fabriquent des conserves de viande, de volaille, des salaisons. A Majunga, pendant la guerre, on abattait 800 bœufs par jour : les Anglais avec leurs bateaux frigorifiques venaient chercher cette viande. Le mouton à grosse queue donne une viande peu agréable et une peau sans laine (poils ras). Beaucoup de perdrix, pintades, sangliers.

Arbres. — Le manguier, citronnier, oranger, goyavier, palétuvier (sert à tanner les cuirs), cocotier huile de palme, le raphia dont on a fait une si grande consommation au front, pendant la guerre, le capock, le tamarinier, cyprès, cèdres, mélèzes, bambous, faux camphriers, bois de fer, papayer et l'arbuste ylang-ylang dont les fleurs donnent le parfum bien connu.

Fruits. — Beaucoup de bananes et d'ananas, abricots, mangue, limon, citron, avocat, poire, canne à sucre, *pas de vigne.*

Minéraux. — Beaucoup de graphite (plombagine pour crayons), pierres précieuses, corail, pépites, argent, charbon, cuivre, plomb.

Poissons. — Tous les poissons, qui se trouvent en France, y pullulent, raies, saumons, langoustes, crevettes, écrevisses et requins. Les caïmans infestent les fleuves, surtout la Betsiboka.

Voies de communication. — Chemin de fer reliant Tamatave à Tananarive. En projet de Majunga à Tananarive et de la capitale à la côte est, vers Farafangana, à travers les plateaux de l'Imerina et du Betsileo. Que de produits pourront être exportés du jour où des moyens de transport facile et à bon

marché permettront de les amener à la côte !

Automobiles. — Un service régulier est établi entre Majunga et Tananarive et de Tananarive à Antsirabé.

De belles routes entretenues par les prisonniers et les prestataires relient les principales villes.

Ville d'eau. — Antsirabé, écrit Mazer, est réputée pour ses eaux et pour son air. Elle possède des sources thermales dont la composition est identique *à celle des eaux de Vichy* : ces sources, très nombreuses, sont groupées au sud et à l'ouest de la ville. Son climat passe pour être le meilleur de Madagascar. *C'est le paradis des paludéens.*

En résumé, Madagascar est une colonie *de peuplement*, où le colon français peut parfaitement vivre et se multiplier. Sauf le vin et la farine, Madagascar fournit tout ce qui est nécessaire à l'existence de l'Européen et de l'indigène (à l'exception des vêtements).

Grâce au général Galliéni, la France possède là une belle colonie, pleine de ressources de tout ordre. Les indigènes sont fiers d'être devenus de bons Français : 40.000 sont venus combattre à nos côtés et se sont fait remarquer par leur courage, leur discipline et leur loyalisme.

Conseil. — Débuter, si possible, dans l'assistance médicale indigène

Ouvrages à consulter :

1° « La vie à Madagascar », par Henri Mager ;

2° « Madagascar », géographie physique, par Gautier, 1902 ;

3° « Madagascar au début du xxe siècle », par Grandidier, Boule, Drake del Castillo, Delhorbe et Raphaël Blanchard ;

4° « Madagascar de 1896 à 1905 » (2 vol.), par Galliéni.

École de sages-femmes indigènes a Dakar.

D. — *Veuve, sans enfants, docteur en médecine avec diplôme d'État français, je désirerais quitter la France et obtenir une place dans une maternité, annexe d'une des écoles de médecine indigène, à Tananarive, à Hanoï et de préférence à Dakar. Ayant passé plusieurs années en Algérie, je suis familiarisée avec les mœurs des Musulmans. A-t-on créé une maternité à Dakar, comme à Tananarive ?*

R. — Oui il a été fondé, à l'Ecole de Médecine indigène de Dakar, une section d'élèves sages-femmes comme à Tananarive.

L'éminent directeur, le professeur Le Dantec a su franchir tous les obstacles et créer une maternité de 20 lits, en plein quartier indigène, avec l'appui avisé et décisif du gouverneur général Angoulvant. Cette maternité fut inaugurée le 3 Juillet 1919.

Les premiers mois, écrit Le Dantec, furent difficiles. Les femmes indigènes enceintes n'osaient pas se confier « aux blancs ». Mais pour arriver aux mères, on créa un service de consultations gratuites pour les femmes enceintes et les nourrissons.

En Juillet 1919, 4 accouchements, en Août, 11, en Septembre, 17. En Janvier 1920, 21 ; en Février, 32 et depuis cette époque, il n'est pas rare d'avoir 2, 3 et 4 accouchements dans une même journée. Aussi est-on forcé d'agrandir cette maternité et d'y joindre une crèche pour les poupons.

Le succès de cette maternité est dû aux bons résultats obtenus. Les accouchées n'y meurent plus et les enfants n'y succombent presque plus à la maladie et surtout *au tétanos par infection du cordon ombilical sectionné.*

A la maternité, est annexée une salle de consultations gratuites.

Comme personnel enseignant, il y a un médecin et une sage-femme attachés à la maternité. Une dame professeur a été spécialement chargée, à la section des élèves sages-femmes, des enseignements généraux.

En Afrique occidentale française, la femme est tenue dans un état d'infériorité marquée, aussi les écoles n'y prospèrent pas. Les premières candidates vinrent de l'orphelinat des métisses de Kayes et des écoles du Dahomey.

« Il importe d'abord de les apprivoiser, de les acclimater, de leur faire aimer leur nouvelle existence. A cette tâche difficile, se sont dévouées de délicates mains féminines. Et bientôt nos jeunes élèves se sont attachées à une École, qui, pour beaucoup d'entre elles, tient lieu de maison familiale. » (Le Dantec)[1].

Le programme de leurs études est parcouru en trois ans.

Ces élèves suivent tous les matins la consultation et la clinique. Elles assurent même, à tour de rôle, un service de garde à la maternité. Leur soirée est consacrée aux cours et travaux pratiques. « Les enseignements généraux s'y associent à l'anatomie sommaire, à l'obstétrique et à la puériculture. »

Les deux premières promotions ont compté 15 et 21 élèves qui vont aller semer le bien autour d'elles, sauver des existences en secourant les parturientes, en vaccinant les nouveau-nés, en répandant quelques notions sommaires d'hygiène dans leur entourage. En somme, elles feront pénétrer, au cœur du Soudan, les premiers bienfaits de la civilisation.

***

J'ignore s'il y a, pour vous, une place vacante à la maternité de Dakar. Écrivez directement au docteur Le Dantec, directeur de cette école, qui vous donnera des renseignements précis. Vous pouvez aussi offrir vos services au ministère des Colonies (Bureau du personnel), qui vous trouvera une place dans une de nos écoles de médecine indigène à Hanoï, Tananarive ou Dakar.

Rappel d'ancienneté pour les élèves de Lyon et de Bordeaux candidats pendant la guerre.

D. — « *Ayant lu dans le* Journal officiel *du mois dernier :*

1° Un décret réglant l'ancienneté des élèves reçus à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine après le concours de 1919 ;

2° Un projet de décret, accepté par le Sénat (29 Juin), réglant l'ancienneté des élèves de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole polytechnique reçus aux concours qui ont suivi la guerre,

Je vous serais reconnaissant de me dire, afin de

1. Le Dantec. — « L'Ecole de Médecine indigène de Dakar ». In *Bull. de la Soc. de Pathol. exotique*, t. XIII, 1920, chez Masson, éditeur, 120, boul. Saint-Germain.

pouvoir prendre une décision, si quelque chose de semblable a été fait pour les élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire, se trouvant dans les mêmes conditions que leurs camarades de ces écoles, ou dans le cas contraire, si quelque chose de semblable sera fait.

R. — L'application du décret ministériel du 17 Avril 1917 et le bénéfice de la loi du 6 Juillet 1912, ayant été maintenu à ceux qui ont satisfait à la loi du recrutement, paraissaient avoir assuré un parallélisme complet entre les élèves des mêmes promotions des Ecoles de Lyon et de Bordeaux.

Mais les nominations parues au *Journal officiel* du 22 Janvier 1921 et qui concernent des élèves admis à Lyon, en 1914, paraissaient introduire une mesure nouvelle susceptible de rompre ce parallélisme, au détriment des élèves sortant de Bordeaux.

Si la même mesure n'avait pas été appliquée « par analogie » aux élèves de l'Ecole de Bordeaux après le concours de 1919, les élèves de Lyon auraient, en effet, un an d'ancienneté de plus, bien que sortant à la même date.

Comment expliquer cette différence ?

En 1914, l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon a pu recruter, en déclarant reçus élèves de l'Ecole, les candidats qui avaient été déclarés admissibles aux épreuves écrites du concours.

L'Ecole de Bordeaux, dont le concours écrit, *fixé au 4 Août 1914*, n'a pas eu lieu et n'a pas pu imiter Lyon. Aussi les candidats de 1914 n'ont pu entrer à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine qu'après le concours de 1919 : ce sont eux qui vont sortir en Décembre 1921.

La Marine, voulant les rétablir dans leurs droits, a décidé l'an dernier, après entente avec la Direction des troupes coloniales, que les élèves empêchés par les hostilités d'entrer à l'Ecole par concours, pendant la guerre, et d'en sortir après des études normales, seraient nommés, après leur thèse, avec un rappel d'ancienneté remontant à la date même à laquelle ils eussent été nommés, s'il n'y avait pas eu la guerre. Autrement dit, les candidats qui avaient quatre inscriptions, nouveau régime, en Août 1914 et qui devaient sortir de l'Ecole, après quatre années d'études, le 31 Décembre 1918, doivent être nommés médecins aides-majors de 2e classe à compter du 31 Décembre 1918 et médecins aides-majors de 1re classe à compter du 31 Décembre 1919 (compte tenu de la loi du 6 Juillet 1912, puisque, pendant la guerre, ils ont fait les trois ans de la loi de recrutement).

De même les jeunes gens, qui avaient quatre inscriptions, nouveau régime, en 1915, seront nommés, pour les mêmes raisons, médecins aides-majors de 2e classe à compter du 31 Décembre 1919 et médecins aides-majors de 1re classe à compter du 31 Décembre 1920 et ainsi de suite.

Le *Journal officiel* du 22 Décembre 1920 publie la nomination de nombreux élèves de Lyon reçus docteurs, en application du décret du 25 Août 1919 ; or, beaucoup d'entre eux figurent sur l'annuaire comme candidats du concours de 1914, à quatre inscriptions, nouveau régime (Ardr..., Amb..., Bon..., Bou..., etc.), et tous sont nommés médecins aides-majors de 1re classe pour compter du 31 Décembre 1918, tout comme leurs camarades Be..., Ca..., Du..., etc... qui figurent sur l'annuaire comme candidats à quatre inscriptions, ancien régime, en 1914. Or, ceux-ci devraient avoir une année d'ancienneté de plus, puisque, sans la guerre, ils n'eussent fait à Lyon que trois ans d'études. Nous savons bien que tous sont actuellement ancien régime, grâce aux mesures réparatrices, prises en 1918 par l'Instruction publique, mais il nous semble que l'intention exprimée dans le rapport présenté au Président de la République, lors du décret du 25 Août 1919, ait été même dépassée. En effet ce rapport dit : « il serait injuste de les priver de leur nomination à la date à laquelle *elle aurait dû s'effectuer normalement en temps de paix...* ». En réalité, s'il n'y avait pas eu la guerre, les candidats à quatre inscriptions, ancien régime admis en 1914 à Lyon, en seraient sortis au bout de trois ans, le 31 Décembre 1917 ; et les candidats à quatre inscriptions, nouveau régime, au bout de quatre ans, le 31 Décembre 1918.

***

En résumé, nos législateurs ont été bien inspirés de rétablir le parallélisme entre les élèves des deux grandes écoles médicales de l'armée, parallélisme qui favorisera les permutations des médecins métropolitains avec ceux des troupes coloniales.

Enfin, il eût été souverainement injuste que les hostilités eussent créé une cause de retard dans l'avancement pour le grade et la Légion d'honneur.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Maladies des Reins, par E. Jeanselme, A. Chauffard, professeurs à la Faculté de Médecine de Paris, Ambard, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, L. Lœderich, médecin des hôpitaux de Paris, 1921, 2e tirage, 1 volume grand in-8° de 552 pages et 76 figures. (Fascicule XXI du nouveau Traité de médecine de Gilbert et Carnot). (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris). — Prix : broché 40 francs ; cartonné, 47 fr. 50.

Ce nouveau volume, entièrement revisé, des *Maladies des Reins* commence par l'étude de la *séméiologie des urines* (Jeanselme et Ambard), qui sert d'introduction logique à la pathologie rénale. Elle est exposée d'une façon complète sous ses différents aspects : séméiologie physique, séméiologie chimique, séméiologie microscopique. Ces notions, souvent dispersées, sont ici coordonnées dans une synthèse qui ne laisse dans l'ombre aucune des acquisitions nouvelles du laboratoire.

Les *Maladies des Reins* sont l'objet d'une étude magistrale de Chauffard et Lœderich ; l'étiologie des néphrites, leur anatomie pathologique et leur physiologie pathologique sont à signaler particulièrement. A noter un intéressant chapitre sur les néphrites de guerre. Quant au *Traitement des néphrites*, il est exposé ici avec une précision et une méthode qui seront d'un aide précieux au médecin-praticien.

Les néphrites spécifiques, les dégénérescences rénales, les pyélonéphrites, les périnéphrites, les parasites du rein, les cancers et les kystes des reins, la lithiase rénale, la néphroptose et les hydroné-

phroses sont également l'objet d'excellentes monographies.

Un formulaire pratique et clair termine très heureusement le volume.

S. R.

Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée, publié sous la direction de E. Sergent, L. Ribadeau-Dumas et Babonneix.

Tome XVI. **Infections à germe inconnu**, par J. Hallé, Armand-Delille, Grenet, Esmein, Gastinel, Philippon, Marchoux, Dopter, Weill, Péhu, Thévenot, Violle (*Maloine et fils*, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris), 1920, 1 vol. in-8° de 386 pages, avec 24 figures. — Prix : 25 fr.

La plupart des articles de ce volume ont été rédigés par des médecins d'enfants ou des hygiénistes particulièrement qualifiés.

C'est ainsi que J. Hallé a écrit les chapitres consacrés à la scarlatine et à la rubéole ; Armand-Delille ceux consacrés à la rougeole, à la grippe, à la dengue. L'article variole est dû à notre regretté collègue Esmein, celui sur la vaccine à Gastinel. Le typhus exanthématique est décrit par Philippon ; la suette par Marchoux ; les rhumatismes infectieux par Grenet ; les oreillons par Dopter ; la coqueluche par Weill et Péhu ; la rage par Thévenot ; la sprue par Violle.

Il est impossible d'entrer dans le détail de ces articles, qui tous ont été rédigés par des auteurs particulièrement désignés par leurs travaux antérieurs.

Tome XVII. **Tuberculose**. 1er volume. **La tuberculose en général**, par Emile Sergent, L. Ribadeau-Dumas, Sabourin, Justin Roux, H. Gimbert, André Jousset, J. Bertier (*Maloine et fils*, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris), 1920, 1 vol. in-8° de 380 pages, avec 16 figures et 2 planches en couleurs. — Prix : 20 fr.

Après un magistral chapitre sur l'histoire générale de la tuberculose, M. Emile Sergent, avec sa maîtrise incontestée du sujet, étudie la tuberculose humaine, considérée au point de vue purement clinique. Il développe successivement l'évolution clinique générale, les éléments généraux du diagnostic, les éléments généraux du pronostic, dans des pages où le lecteur appréciera la clarté d'exposition et l'esprit critique d'un auteur qui sait enseigner aux étudiants et aux praticiens le fruit de son expérience et de ses méthodiques observations.

Elève et collaborateur de Sergent, Ribadeau-Dumas a écrit ensuite les généralités anatomo-pathologiques, bactériologiques et expérimentales, avec l'autorité que lui donnent ses nombreux travaux scientifiques antérieurs.

Les derniers chapitres, consacrés à l'hygiène générale et alimentaire, à la thérapeutique, à la prophylaxie, sont écrits par des spécialistes et des médecins de stations climatiques, particulièrement indiqués par leur notoriété. A signaler spécialement un article sur le traitement spécifique (vaccinothérapie et tuberculinothérapie, sérothérapie), dû à M. André Jousset, qui y met au point une question à laquelle il a apporté une contribution personnelle si prépondérante.

Ces divers articles forment un tout fort bien coordonné, qui fait honneur à leurs auteurs et particulièrement aux directeurs de l'ouvrage.

L. Rivet.

The Medical Annual, 1921. 1 vol. de CVIII-616 pages avec 39 planches et 134 fig. (*John Wright et Sons*, Bristol, éditeurs). — Prix : 20 sh. net.

Dresser l'inventaire méthodique des connaissances médicales acquises durant l'année qui vient de s'écouler et les présenter groupées sous forme d'un répertoire alphabétique, à côté des multiples renseignements pratiques utiles tous les jours au praticien dans l'exercice de sa profession (liste des maisons de santé, des asiles d'aliénés, des sanatoria, des sociétés savantes et des périodiques, notice sur les stations thermales, livres et appareils nouveaux, etc.), tel est le but de cet annuaire médical. La notoriété des collaborateurs qui ont signé les principaux articles est une sûre garantie de leur valeur. C'est ainsi que les diverses maladies infectieuses aiguës sont traitées par H. D. Rolleston, les maladies tropicales par L. Rogers, la chirurgie orthopédique par F. Albee, la chirurgie abdominale par E. W. Andrews, les affections du système nerveux par Ramsay Hunt. Signalons que les auteurs ont largement analysé les travaux français. Parmi les revues les plus importantes, il faut citer celles sur l'encéphalite épidémique, sur la chirurgie de l'estomac et de la moelle, sur la chirurgie orthopédique, sur les psychopathies, la psycho-analyse et la psychothérapie, sur les maladies de carence, sur la cytologie du sang, sur les progrès réalisés en radiologie. Ainsi présenté, cet ouvrage reflète très fidèlement le mouvement médical contemporain et constitue une mine inépuisable de renseignements précieux.

P.-L. Marie.

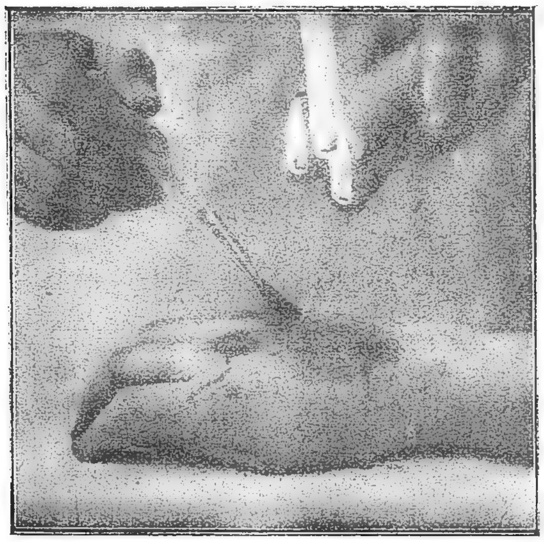
Parazitalogie Umanà par C. Poenaru Caplescu, Chirurg primar al Spitalului Brancovenese. Docent universitar, sef de Lucrari. 1 vol. de 362 pages avec 300 figures dans le texte. (*Typographie Gutemberg*, éditeurs), Bucarest, 1920.

Dans les pays balkaniques, particulièrement en Roumanie, il est impossible de rien comprendre à la pathologie médicale sans des connaissances approfondies en parasitologie humaine. Les médecins français qui sont allés à l'armée d'Orient ou qui ont fait partie des missions en Roumanie savent tous que, en présence d'états fébriles dont le diagnostic strictement clinique était difficile ou impossible, leur tâche était simplifiée immédiatement par l'usage du microscope ; un frottis de sang permet un diagnostic rapide de paludisme ou de fièvre récurrente, faciles à confondre cliniquement avec une fièvre typhoïde ou un début de typhus, avant l'exanthème ; un examen direct de selles fraîches permet de faire une discrimination rapide entre une dysenterie amibienne et une dysenterie bacillaire qui peuvent apparaître en même temps, dans le même milieu, sans que l'examen clinique seul permette d'établir la nature du syndrome dysentérique aigu ou subaigu que l'une et l'autre présentent au début. M. Caplescu a donc été bien inspiré en publiant un traité de parasitologie humaine à l'usage des médecins et des étudiants roumains. Ancien préparateur au laboratoire de Zoologie médicale de la Faculté de Médecine de

(*Voir la suite, p.* **1185**.)

La Bougie d'AMBRINE





PANSEMENT :

Rigoureusement ASEPTIQUE

Instantanément prêt ❖ Application facile



Plaie traumatique par écrasement.
Accident du travail.



Cicatrisation par l'**AMBRINE**, sans adhérence,
ni impotences, ni rétractions cicatricielles.

CICATRISATION DES PLAIES

Traumatiques, chirurgicales, résultant d'Affections cutanées

Le Laboratoire de l'AMBRINE, 48, Bd de la Tour-Maubourg, PARIS — Téléph. : Saxe 41-80
enverra avec le plus grand plaisir Echantillons et Littérature à Messieurs les Docteurs.

PULMOSERUM
BAILLY

ANTISEPTIQUE MODIFICATEUR
DES AFFECTIONS BACILLAIRES

PUISSANT RECONSTITUANT
DES
Organes de la Respiration

MÉDICATION DES AFFECTIONS

BRONCHO PULMONAIRES

RHUMES, TOUX, GRIPPE, CATARRHES
ASTHME, LARYNGITES, BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et de ROUGEOLE, etc.

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30.000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI : *Une cuillerée matin et soir*

Toutes Pharmacies

ÉCHANTILLONS FRANCO SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome, PARIS

UROFORMINE GOBEY

Comprimés dosés à 0gr 50
d'hexaméthylène-tétramine chimiquement pur.

ANTISEPTIQUE IDÉAL
DES
Voies Biliaires et Urinaires

RÉFÉRENCES MÉDICALES :

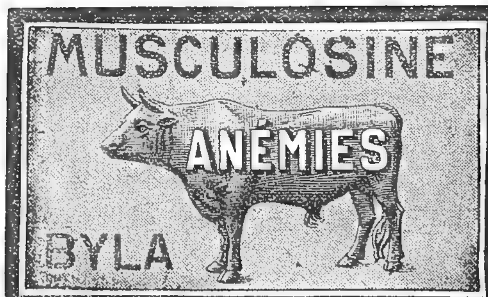
Bazy, Ch. des H., Paris.
Barbier, M. des H., Paris.
Chaput, Ch. des H., Paris.
Ertzbischoff, Ex-I. H., Paris.
Flessinger, Ex-Int. H., Paris.
Gallois, Ex-Int. H. de Lille
Guiard, Ex-Int. H., Paris.
Prof. **Jeannel**, de Toulouse.
Prof. **Legueu**, Paris (Necker).
Oraison, Chef Cl., Bordeaux.
Potocki, M. des H., Paris.
Prof. **Pousson**, de Bordeaux
Rabère, Ch. des H., Bordeaux
Richelot, Ch. des H., Paris.
Thiroloix, M. des H., Paris.

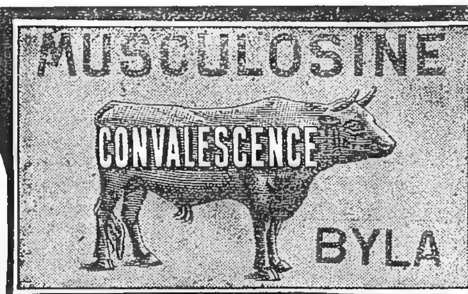
Prescrivez

L'UROFORMINE GOBEY, produit français, dans toutes les affections où vous prescriviez l'Urotropine : ***Antisepsie*** des ***Voies Biliaires*** et ***Urinaires, Rhumatisme, Phosphaturie, Prophylaxie de la Fièvre typhoïde,*** etc.

3 à 6 Comprimés par jour dans un verre d'eau froide.

ÉCHANTILLONS : **4, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS**





APPORT
STIMULANT INTÉGRAL
A TOUTE DIÉTÉTIQUE DÉFICIENTE
RÉALISÉ PAR LA

MUSCULOSINE BYLA

USINE :
à GENTILLY (Seine).

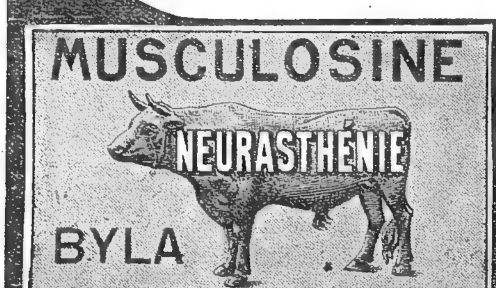
ADMINISTRATION ET BUREAUX :
26, avenue de l'Observatoire, PARIS

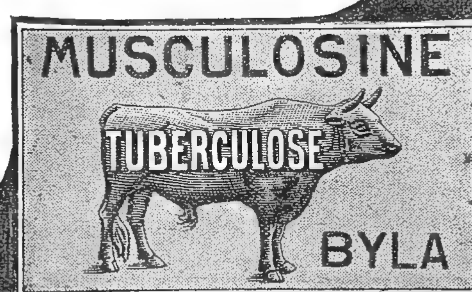
ACTION ANTITOXIQUE

par l'abondance de ses **VITAMINES** cardiohépatomusculaires

(FACTEURS ESSENTIELS A ET B DE CROISSANCE)

ACTION TONINUTRITIVE
par
Son Complexus minéral
Sa Richesse en Bases hexoniques
Ses Catalases musculaires
Ses Oxydases hématiques





Bucarest, il était particulièrement qualifié pour écrire cet ouvrage qui sera d'une grande utilité dans la pratique des médecins roumains, spécialistes ou non. Une disposition claire du texte, des notes et des figures en rendent la lecture facile et permettent de trouver rapidement les renseignements cherchés. Continuant la tradition des médecins et chirurgiens roumains, M. Caplescu a bien voulu rendre hommage à la science française, en s'inspirant dans sa classification et dans son exposé du Précis de Parasitologie de Brumpt. Une partie de l'iconographie a été empruntée à R. Blanchard, Brumpt, Neveu-Lemaire, Verdun, Guiart, etc. Une autre partie, très intéressante, est originale : elle illustre les recherches personnelles de l'auteur sur l'échinococcose humaine, le strongle du rein, l'appendicite ascaridienne, l'appendicite vermineuse à trychocéphale et à oxyures, l'otomyase, etc. Tous les chapitres, particulièrement ceux qui concernent l'hématozoaire du paludisme, les protozaires du typhus exanthématique (Rickettsia Prowaseki), le tænia échinocoque dans l'échinococcose primaire et secondaire, les spirochétoses, les parasites nématodes de l'intestin, la pédiculose et les agents vecteurs des maladies contagieuses, ont été mis au courant des travaux les plus récents et constituent une mise au point profitable. Il y a lieu de féliciter M. Caplescu et de le remercier de l'hommage qu'il a bien voulu rendre aux savants français dans le chapitre sur l'historique et l'importance de la Parasitologie. Son traité aura un grand succès et est destiné à rendre les plus grands services aux médecins roumains, dans leur pratique quotidienne où la connaissance de la parasitologie humaine est indispensable.

G. Heuyer.

LIVRES REÇUS

2543. **Technique de la radiothérapie profonde**, par le Dr Ch. Guilbert, chef de laboratoire de radiologie des hôpitaux. 1 brochure de 72 pages avec 15 figures (*Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 4 francs.

2544. **Les malformations des organes génitaux internes de la femme**, par le Dr D. Pamboukis, docteur en médecine de la Faculté d'Athènes, chargé des fonctions d'interne à l'hôpital Broca. 1 vol. grand in-8 de 164 pages avec 48 figures (*Librairie J.-B. Baillière et fils*). — Prix : 10 francs.

2545. **Le médecin de service 1921-22.** 1 vol. in-8° de 160 pages. — Prix : 3 francs.

2546. **Les extraits hypophysaires en obstétrique et en gynécologie**, par le Dr Léon Pouliot, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16 de la collection *L'Actualité obstétricale et gynécologique* (*L'expansion scientifique française*, 7, rue de Valois, Paris, 1921). — Prix : 5 francs.

2547. **La forme et le mouvement. Essai de dynamique de la vie**, par Georges Bohn, directeur de laboratoire à la Sorbonne. 1 vol. de 173 pages, avec 15 figures (*Flammarion*, éditeur). — Prix : 4 fr. 50.

2548. **Glaucome et glaucomateux**, par V. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière. 1 vol. de 368 pages, avec 114 figures (*Gaston Doin*, éditeur). — Prix : 22 francs.

2549. **Traité des affections de l'oreille**, par M. Lermoyez, membre de l'Académie de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, et M. Boulay et A. Hautant. — Tome I : *Généralités, oreille externe, oreille moyenne*. 1 vol. de 1.009 p., avec 345 figures dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 65 francs.

2550. **Eléments de Biologie générale**, par Etienne Rabaud, professeur de biologie expérimentale à la Faculté des Sciences de Paris. 1 vol. de 444 pages de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine* (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 21 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Ed. Retterer. — Des odontoblastes dans quelques conditions physiologiques et pathologiques.

M. Darcissac. — Appareil dilatateur mobilisateur buccal à action permanente et physiologique. Son utilisation dans le traitement préventif ou post-chirurgical des constrictions secondaires aux blessures de la face et des angles temporo-maxillaires.

Travaux français.

J. Tellier. — La septicité bucco-dentaire et les maladies générales (note préliminaire).

Société de Stomatologie de Paris.

Séance du 14 Mars 1921.

Revue critique.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Babinski et Jarkowsky. — De la surréflectivité hyperalgésique.

Duverger et J.-A. Barré. — Troubles des mouvements associés des yeux chez les tabétiques, les parkinsoniens, dans l'encéphalite épidémique et chez les labyrinthiques. Essai pathogénique.

L. Barraquer. — Contribution à l'étude du réflexe plantaire pathologique.

L. Alquier. — La céphalée par engorgement lymphatique.

Société de Neurologie. (Séance du 5 Mai 1921.)

Analyses.

Neurologie.

LYON CHIRURGICAL

ANNALES DE DERMATOLOGIE

UNIVERSITÉ DE PARIS

Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine de Paris. (54, rue Desnouettes, Paris (15e). — Année scolaire 1921-1922 : Enseignement pour infirmières et sages-femmes. — *Enseignement élémentaire*. — Durée : 3 mois. Sessions commençant les : 15 Octobre, 15 Janvier, 15 Avril.

L'enseignement comprendra des conférences, des stages dans les dispensaires de l'Ecole de puériculture, dans les maternités, les hôpitaux d'enfants, les crèches, les dispensaires antituberculeux, des exercices de Service social accomplis sous la direction de l'Office public d'hygiène sociale du département de la Seine.

Cet enseignement donnera lieu à l'attribution d'un certificat d'études élémentaires après examen probatoire.

Conditions d'admission. — Elèves des écoles professionnelles d'infirmières, élèves présentées par les Sociétés de Croix-Rouge, sages-femmes diplômées.

Les élèves désireuses de participer à la première session devront adresser une demande d'inscription au directeur de l'Ecole, avant le 15 Septembre, et se faire ensuite immatriculer à la Faculté de Médecine. Droit d'inscription : 50 francs. Droit d'immatriculation : 30 fr.

Internat.— Prix de pension : 300 francs par mois (logement, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage, moins le blanchissage personnel).

Auditrices libres. — (Jeunes filles, mères de famille, élèves des écoles normales d'institutrices, etc.). Admission sur demande adressée au directeur de l'Ecole. Droit d'inscription : 10 francs.

Enseignement supérieur. — Durée : 9 mois. Sessions commençant les : 15 Janvier, 15 Avril, 15 Juillet.

L'enseignement comporte l'assistance aux consultations de l'Ecole, la participation au service social, des stages de perfectionnement dans les Services hospitaliers (maternités, service de médecine, de chirurgie infantiles, dispensaires, services du lait).

L'enseignement supérieur donnera lieu à l'attribution du diplôme universitaire d'infirmière-visiteuse d'hygiène maternelle et infantile, après examen probatoire.

Cet enseignement de la puériculture conduit aux fonctions d'infirmière-visiteuse d'hygiène maternelle et infantile, de directrice de crèche, de consultations de nourrissons, d'infirmière scolaire, etc.

Conditions d'admission. — Seront admises les élèves pourvues du certificat d'études élémentaires. Droit d'inscription : 100 francs.

Internat. — Prix de pension : 200 francs par mois pour les élèves ayant subi l'enseignement élémentaire à l'Ecole.

Pour être admises à subir l'examen, les élèves devront justifier du diplôme de sage-femme, ou avoir accompli leur scolarité dans une école d'infirmières, ou justifier d'une instruction dont l'équivalence sera appréciée par la Commission de l'enseignement de l'Ecole de puériculture.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Programme de l'enseignement pour l'année scolaire 1921-1922 pour le semestre d'hiver.

Travaux pratiques. — Histologie, les mardis, jeudis et samedis de 9 h. 30 à 11 heures.

Dissection, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15 à 18 heures.

Anatomie pathologique, les mardis et vendredis de 14 h. 30 à 18 heures.

Parasitologie, les jeudis de 9 à 12 heures.

Radiologie, tous les jours de 9 à 12 heures.

Division des études du semestre d'hiver. — 1re année : Anatomie, histologie, pathologie générale, propédeutique. — Travaux pratiques obligatoires : dissection, histologie.

2e année : Anatomie, histologie, leçons de cliniques générales. — Travaux pratiques obligatoires : dissection. — Stage dans les cliniques générales.

3e année : Pathologie interne, anatomie pathologique. — Obstétrique : manœuvres sur le mannequin, parasitologie, cours de technique de laboratoire, leçons de cliniques générales. — Travaux pratiques obligatoires : anatomie pathologique, manœuvres obstétricales, parasitologie. — Stage dans les cliniques générales.

4e année : Pathologie interne, anatomie pathologique, leçons de cliniques générales. — Travaux pratiques obligatoires : anatomie pathologique. — Stage dans les cliniques spéciales.

5e année : Thérapeutique, médecine légale, leçons de cliniques générales. — Stage dans les cliniques générales.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Toulouse. — M. F. Fournier, après concours, vient d'être nommé chirurgien-accoucheur des hôpitaux de Toulouse.

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 37)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **SYNDROME ANGINIFORME**

Syndrome anginiforme
chez un pléthorique-aérophage
(dyspnée paroxystique avec constriction thoracique, douleurs précordiales et angoisse)

Syndrome clinique fréquent chez les *névropathes tachyphages*. L'éréthisme nerveux, l'absence de signes réels d'affection cardio-aortique, la présence de météorisme abdominal et d'une poche à air stomacale développée sont — associés au syndrome subjectif sus-mentionné — les éléments essentiels du diagnostic.

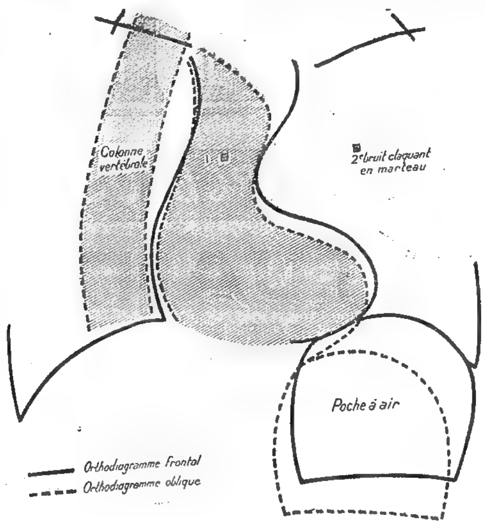


Fig. 1. — *Avant tout traitement.* Syndrome anginiforme. H. 1862, 100 $\frac{23\ (\text{max.})}{12\ 1/2\ (\text{min.})}$.

Trois indications thérapeutiques.

1° *Assurer une évacuation normale de l'estomac* par un régime convenable et une médication stomacale isotonique évacuatrice;

2° *Apaiser l'éréthisme nerveux* : par l'hydrothérapie tiède et, éventuellement, un sédatif nerveux;

3° *Psychothérapie anti-anxieuse* : affirmer l'absence de toute lésion cardio-aortique. S'abstenir de toute médication cardiaque.

Réalisation pratique.

Le résultat remarquable quintessencié par les deux orthoradioscopies ci-contre — a été obtenu avec la prescription suivante :

Les trois premiers jours :

a) Repos à la chambre; *b*) Un litre de citronnade en cinq prises; *c*) Purgation le 1er et le 3e jour avec sulfate de soude 40 gr.

Les semaines suivantes :

a) Reprise graduelle de la vie normale.

b) *Régime mixte modéré* en évitant : graisses et aliments gras, féculents et farineux, gibier, charcuterie, coquillages, fromages fermentés et tous aliments fermentescibles. Rééducation masticatoire. Manger lentement à des heures régulières. Rester sur son appétit. Prendre à la fin des repas une tasse à thé d'infusion d'anis.

c) Le matin au réveil, le soir au coucher, éventuellement une heure après les repas, une tasse à thé d'eau tiède additionnée d'une cuillerée à café de la poudre suivante :

Sulfate de soude	8 gr.
Citrate de soude	12 gr.
Lactose	180 gr.

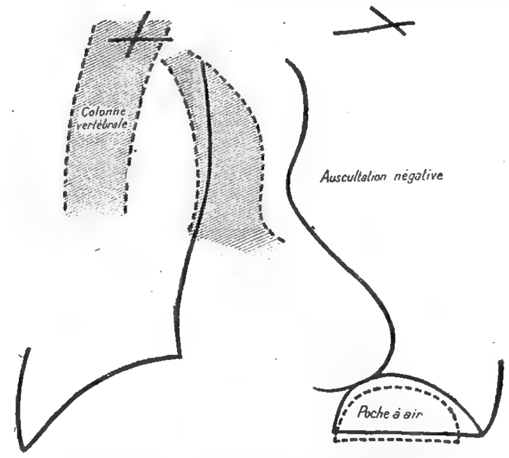


Fig. 2. — *Après le traitement.* Plus de syndrome anginiforme. H. 1862, 60 $\frac{16\ (\text{max.})}{10\ 1/2\ (\text{min.})}$.

d) *Hydrothérapie tiède* : tubs, douches, bains tièdes.

e) *Entraînement physique progressif* :
1° Mouvements dits de plancher;
2° Marche progressive en terrain plat, puis incliné;
3° Bicyclette, équitation, croquet, golf, billard, puis canotage, natation, etc., etc.

En cas de crise :

1° Compresses humides chaudes sur l'estomac;

2°

Acétate ammoniaque	4 grammes.
Cognac vieux	20 —
Sirop d'éther	40 —

Quelques gorgées.

ALFRED MARTINET.

CONCOURS

Prix Filioux. — En conformité du legs fait à l'administration générale de l'Assistance publique par M. Filioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Le montant de chacun de ces prix est fixé, chaque année, à la fin du concours.

Exceptionnellement en 1921, il sera décerné deux prix aux candidats internes, deux prix aux candidats externes.

Pour l'année 1921, le concours sera ouvert le lundi 5 Décembre 1921.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'administration centrale (Service de Santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 à 17 heures, du 10 au 15 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le samedi 15 Octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

CONDITIONS DU CONCOURS. — I. *Programme du concours.*

1° Un mémoire manuscrit et inédit sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique ;

2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat 30 minutes pour examiner le malade, et 10 minutes pour faire sa leçon, après 10 minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de : Pour le mémoire : 30 points ; pour l'épreuve clinique : 20 points.

II. *Jury du concours.* — Le jury du concours est composé de cinq membres tirés au sort, savoir :

Trois parmi les chefs des services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants;

Un médecin et un chirurgien parmi les médecins et chirurgiens chef de service des hôpitaux, en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux comptant huit années d'exercice à partir du 1er Janvier qui a suivi leur nomination.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — M. Bergonié, à Bordeaux (*Journ. off.*, 7 Août.)

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Betz, à Colmar. (*Journ. off.*, 7 Août.)

La cité universitaire. — Dans son rapport déposé sur le bureau de la Chambre des députés le 20 Juin dernier, M. Herriot propose à ses collègues l'adoption du projet de loi suivant :

Article unique. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est autorisé à engager, à titre de subvention à l'Université de Paris, pour l'acquisition des bastions 81, 82 et 83 de l'ancienne enceinte de Paris destinés à la création d'une cité universitaire, conformément à la convention conclue entre la Ville de Paris et l'Université de Paris, une dépense de 13.500.000 francs payables en 15 annuités de 900.000 francs, dont la première sera versée le 1er Mai 1923. (*Journ. off.*, 9 Août.)

Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine. — La Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine vient de procéder au renouvellement de son bureau en conformité des articles 4 et 5 de ses statuts.

La composition du nouveau bureau est la suivante : Président : M. Cordier, 27, rue de la Villette, Paris, 19e ; vice-président : M. Postel, 50, rue Bobillot, Paris, 13e ; secrétaire général : M. Miesch, 228, boulevard de la Villette, Paris, 19e; secrétaire adjoint : M. Berthet, 2, rue Ramey, Paris, 18e ; trésorier : M. Fayet, 304, rue Saint-Jacques, Paris, 5e ; Archiviste : M. Guimond, 20, place de la Mairie, Le Parc Saint-Maur.

Inspection de l'Assistance publique. — M. Faure, sous-inspecteur de Lot et-Garonne, est nommé inspecteur de l'Assistance publique du même département, en remplacement de M. Boulet, nommé inspecteur de la Gironde. (*Journ. off.*, 24 Juillet.)

Service de Santé de la marine. — M. Baixe, médecin de 1re classe, est désigné pour embarquer sur le *Diderot*, à Toulon. (*Journ. off.*, 6 Août.)

Corps de santé des troupes coloniales :

— Sont affectés : à la mission de délimitation Darfour Ouadaï, M. Gaudiche, médecin-major de 2e classe; à la Martinique, M. Baujean, médecin-major de 2e classe ; en France, MM. Lamoureux, Allard, Heckenroth, Lamort, médecins-majors de 1re classe; Delfini, Ringenbach, médecins-majors de 2e classe; Marquand, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 10 Juillet.)

— Sont prononcées les affectations suivantes : en Indochine, M. Guérin, médecin major de 2e classe; en Afrique occidentale française, M. Léger, médecin-major de 1re classe; au Caméroun, M. Vignaud, médecin-major de 2e classe; au corps d'occupation de Constantinople, M. Cheynel, médecin-major de 2e classe; en France, MM. Lamoureux, Pin, médecins-majors de 1re classe; Le Cousse, Montel, Bondil, Gouillon, Gaubil, Jardon Roussy, médecins-majors de 2e classe; Lavandier, Le Bourhis, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 26 Juillet.)

Nécrologie. — On annonce la mort à Paris de M. Henri Monel, médecin du dispensaire de Saint Lazare.

— On annonce la mort, à Paris, à l'âge de 73 ans, de M. Jules Blechmann.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Laboratoire de bactériologie et Produits pharmaceutiques cherche représent. bien introduit auprès du corps médical. — Ecrire E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

Jeune docteur ferait remplacements. *P. M.*, n° 3536.

L'Union minière du Haut-Katanga demande, pour son service médical d'Afrique, de jeunes médecins belges. — S'adr. 3, r. de la Chancellerie, Bruxelles.

Belle propriété à vendre, Saint-Fargeau (Yonne),

(*Voir la suite, p.* **1191**.)


MICTASOL
Régulateur des Fonctions Urinaires

s.-sol, rez-de-ch., 2 ét., grenier, terrasses, jard. agr., gr. verg. bordé rivière, gr. rem., 3 pet., 2 s. à m., sal., bur., 6 ch. m., 6 cab. toil., 2 ch. dom., gr. atel. 2 p. Libre suite, conviendr. médecin, localité dépourvue. Visiter : Eug. Bourand, garde, rue Sébastien-Jobin.

Banlieue immédiate : petite clientèle à céder de suite; pavillon avec bail. Petite indemnité demandée. — Ecrire *P. M.*, n° 3576.

Très belle propriété à vendre à Huelgoat (Finistère). Prix modéré.— S'adr. à M. Delasser, Huelgoat.

Etablissement hydrothérapique à céder, station climatique de l'Est. — Ecrire *P. M.*, n° 3584.

Poste O.-R.-L., 20.000 fr. touchés la 1re année, à céder dans jolie sous-préfecture du Centre; pays de chasse et de pêche. Indemn. à débattre. *P. M.*, n° 3585.

Etudiant 16 inscript. A. R., libre 1er sept., désire remplacem. clin. ou méd. génér.—Ecr. *P. M.*, n° 3587.

On demande infirmière très sér. p. garder malade durant 1 ou 2 mois : il faudr., autant que poss., parler angl., S'adr. au Dr Schneider, Contrexéville (Vosges).

Docteur français, libre 5 à 6 h. par jour, demande occupations Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3589.

Docteur partant à l'étranger cède appartement installé Paris.— Dr Popesco, 7, r. Michelet, 1 h. à 3 h.

Jeune docteur ayant déjà rempli fonctions d'assistant en chirurgie, demande place d'assistant ou d'anesthésiste dans clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3591.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

Articles originaux :

LA TUBERCULOSE EN ALLEMAGNE PENDANT LA GUERRE

Que, pendant la période de 1914 à 1918, la mortalité par tuberculose ait augmenté dans tous les pays belligérants, le fait n'a rien de surprenant quand on se représente le long et triste cortège des misères que la grande guerre traînait à sa suite : surmenage physique et moral, perturbations économiques, encombrement de certaines agglomérations par affluence de réfugiés, privations, restrictions alimentaires, etc.

Sans doute, en l'absence de déclaration obligatoire de la tuberculose, il est impossible de préciser dans quelle mesure ces influences ont retenti sur la morbidité par tuberculose. Mais les données relatives à la mortalité sont, par elles-mêmes, assez intéressantes pour mériter d'être étudiées de près.

En ce qui concerne l'Allemagne, elles viennent d'être longuement analysées par Martin Kirchner, qui leur a consacré, dans la *Zeitschrift für Tuberkulose*, un mémoire un peu touffu, mais dont on peut extraire quelques enseignements essentiels.

***

Il est à noter, tout d'abord, que l'influence fâcheuse de la guerre ne s'est pas fait sentir d'une manière uniforme sur toutes les parties du territoire et que l'on constate, à cet égard, une différence remarquable entre la population des villes et celle des campagnes, notamment en Prusse.

En effet, pendant la durée de la guerre, c'est-à-dire pendant la période de 1914 à 1918, on comptait, en moyenne, sur 100.000 habitants, 209 décès annuels par tuberculose dans les villes, alors que dans les campagnes la moyenne était de 144 seulement, ce qui représente une différence de 31,2 pour 100. En d'autres termes, la mortalité par tuberculose était dans les campagnes presque d'un tiers plus faible que dans les villes.

Sans doute, d'année en année, la mortalité par tuberculose est allée en augmentant non seulement parmi la population urbaine, mais encore parmi la population rurale, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

Années	Dans les villes	Dans les campagnes
1913	158,1	116,5
1914	160,1	118,8
1915	169,0	121,6

Années	Dans les villes	Dans les campagnes
—	—	—
1916	184,3	132,7
1917	248,9	164,6
1918	282,6	181,2
1919	268,6	165,1

Mais on remarquera que, dans les campagnes, cette augmentation a été à la fois beaucoup moins considérable et plus lente que dans les villes. Le fait paraît plus frappant encore lorsqu'on compare les cinq ans de guerre avec une année avant et une année après la guerre.

Pendant la période de 1913 à 1916, la mortalité par tuberculose augmenta dans les villes de 26,2 pour 100.000 habitants, dans les campagnes, de 16,2; de 1916 à 1917, l'augmentation fut de 62,6 dans les villes et de 31,9 dans les campagnes; de 1917 à 1918, elle fut de 32,7 dans les villes et de 16,6 dans les campagnes. Mais de 1918 à 1919, on constate déjà une diminution, qui est de 14 pour les villes et de 16,1 pour les campagnes. Même au cours de l'hiver particulièrement rigoureux de 1916-1917, l'augmentation de la mortalité par la tuberculose fut deux fois moindre dans les campagnes que dans les villes.

En ce qui concerne l'influence du *sexe*, la mortalité par tuberculose a toujours été, avant la guerre, plus forte parmi les hommes que parmi les femmes. Pendant la guerre, elle est allée en augmentant pour les deux sexes : de 1914 à 1917, cette différence en faveur du sexe féminin se maintient encore, mais en s'atténuant considérablement, et, en 1918, la mortalité des femmes dépasse quelque peu celle des hommes.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler le même phénomène dans l'évolution de la mortalité par tuberculose à Vienne (*La Presse Médicale*, 1er Décembre 1920, suppl., p. 1611).

Il est intéressant de noter que la différence dans la mortalité des deux sexes n'a pas évolué de la même manière dans les villes et dans les campagnes.

Dans les villes, le nombre moyen des décès annuels par tuberculose a été, pendant la guerre (de 1914 à 1918), de 221 sur 100.000 habitants pour les hommes et de 198 pour les femmes. En d'autres termes, la mortalité du sexe féminin était d'un dixième *plus faible* que celle des hommes.

Dans les campagnes, les choses se présentaient tout autrement : sur 100.000 habitants, on y comptait 139 décès par tuberculose parmi les hommes et 148 parmi les femmes. La mortalité par tuberculose était donc, pour la population rurale, d'un seizième *plus forte* parmi les femmes que parmi les hommes.

Ces faits paraissent d'autant plus intéressants que le pouvoir de résistance aux maladies est ordinairement plus considérable chez la femme que chez l'homme. Aussi la mortalité générale est-elle plus faible pour le sexe féminin que pour le sexe masculin.

Si les influences fâcheuses qui ont contribué à augmenter la mortalité par tuberculose ont bouleversé les conditions habituelles de cette mortalité, en frappant le sexe féminin beaucoup plus que le sexe masculin, la chose tient, avant tout, au surcroît du travail que la mobilisation des hommes et les perturbations économiques imposaient à la grande majorité des femmes.

Pour ce qui est de l'*âge*, l'influence nocive de la guerre a été le plus marquée parmi les sujets âgés de 15 à 30 ans; vient ensuite la catégorie de 30 à 60 ans, c'est-à-dire la période où l'homme est appelé à fournir le maximum du travail; puis, les individus âgés de plus de 60 ans, et, en dernier lieu seulement, les enfants de 1 à 15 ans et les enfants de moins d'un an. Pour cette dernière catégorie, on a même constaté, de 1913 à 1916, une *diminution* progressive de la mortalité par tuberculose, qui subit une nouvelle augmentation seulement en 1917, pour retomber de nouveau en 1918.

Si, au lieu d'envisager la durée de la guerre dans son ensemble, on examine les données relatives à chaque année de guerre, considérée à part, on constate que, pendant la première année, il n'y a eu aucune augmentation de la mortalité par tuberculose ou, tout au plus, une augmentation très faible. Il en a été de même encore pour la seconde année. L'augmentation fut déjà beaucoup plus marquée au cours de la troisième année. Mais c'est en 1917 qu'elle atteignit son maximum, sans doute sous l'influence des difficultés particulièrement considérables éprouvées alors dans l'alimentation et sous l'influence aussi de l'hiver très rigoureux. En 1918, grâce à la meilleure récolte de cette année, l'augmentation de la mortalité par tuberculose fut déjà moins forte, et, en 1919, après la fin de la guerre, on constata une diminution de cette mortalité.

L. Cheinisse.

LIVRES NOUVEAUX

Le sucre du sang, par R. Lépine, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Lyon. 1 vol gr. in-8° de 468 pages. Paris, 1921 (*Librairie Félix Alcan*). — Prix : 25 francs (majoration provisoire 10 pour 100).

Ce livre est une œuvre posthume du grand clinicien et expérimentateur lyonnais, mort il y a deux ans. L'auteur y relate les résultats généraux de longues années de recherches personnelles sur une question pour laquelle il faisait autorité.

Il existe dans le sang diverses combinaisons où se trouve dissimulée une partie importante de son sucre, combinaisons assez peu stables pour qu'en quelques secondes le sucre libre augmente dans de fortes proportions, spontanément en apparence, en réalité sous l'influence d'un ferment. D'autre part, beaucoup

de sucre disparaît incessamment : une partie est détruite pour les besoins de l'organisme, une autre entre en combinaison. Pour apprécier quantitativement la glycémie, il ne suffit donc pas de doser le sucre libre.

L'auteur étudie le mécanisme intime de la glycolyse dans le sang, notamment sous l'influence de substances toxiques.

Puis il expose les variations du sucre libre et du sucre combiné dans un grand nombre d'états pathologiques, et les effets produits par ces variations. Il insiste particulièrement sur les relations du sucre libre du sang avec la glycosurie, et l'importance de la condition rénale. Une glycosurie, dit-il, n'implique nullement une hyperglycémie et elle se produit dans beaucoup de cas d'hypoglycémie, de sorte que la glycémie doit être étudiée indépendamment de la glycosurie.

Les physiologistes et expérimentateurs trouveront dans cet ouvrage une foule de documents fort précieux.

L. Rivet.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital Saint-Louis. — Cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme. — *Programme du cours.* — Les leçons auront lieu au Musée de l'hôpital Saint-Louis et à l'amphithéâtre Henri IV.

Lundi 3 Octobre : 1 h. 30, M. Jeanselme : Examen des malades ; classifications ; lésions élémentaires. — 3 heures, M. Milian : Gale.

Mardi 4 Octobre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Pelade. — 1 h. 30, M. Gougerot : Tuberculose cutanée ; tuberculides. — 3 heures, M. Gougerot : Traitements généraux de la tuberculose. — 4 heures, M. Gougerot : Tuberculides.

Mercredi 5 Octobre : 1 h. 30, M. Gougerot : Mycoses. — 3 heures, M. Gougerot : Mycoses.

Jeudi 6 Octobre : 1 h. 30, M. Touraine : Dermatoses artificielles de cause interne. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Méthodes de laboratoire.

Vendredi 7 Octobre : 1 h. 30, M. Giraudeau : Technique de radiothérapie cutanée. — 3 heures, M. Burnier : Lupus pernio ; engelures ; couperose.

Samedi 8 Octobre : 1 h. 30, M. Touraine : Lupus de Willan. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Erysipèle.

Lundi 10 Octobre : 1 h. 30, M. Milian : Chéloïdes. — 3 heures, M. Burnier : Lichen plan.

Mardi 11 Octobre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Teignes. — 1 h. 30, M. Touraine : Lupus de Willan. — 3 heures, M. Giraudeau : Indications de la radiothérapie cutanée.

Mercredi 12 Octobre : 1 h. 30, M. Gougerot : Mycoses. — 3 heures, M. Gougerot : Mycoses.

Jeudi 13 Octobre : 1 h. 30, M. Thibierge : Dermatoses artificielles de cause externe. — 3 heures, M. Civatte : Histologie normale et pathologique de la peau.

Vendredi 14 Octobre : 1 h. 30, M. Bizard : Finsenthérapie. — 3 heures, M. Noiré : Vaccinothérapie.

Samedi 15 Octobre : 1 h. 30, M. Thibierge : Erythème induré de Bazin. — 3 heures, M. Civatte : Histologie normale et pathologique de la peau.

Lundi 17 Octobre : 1 h. 30, M. Gougerot : Mycoses. — 3 heures, M. Gougerot : Mycoses.

Mardi 18 Octobre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Teignes. — 1 h. 30, M. Sézary : Mélanodermies diffuses. — 3 heures, M. Civatte : Histologie normale et pathologique de la peau.

Mercredi 19 Octobre : 1 h. 30, M. Hudelo : Prurits. — 3 heures, M. Burnier : Sclérodermie ; maladie de Raynaud.

Jeudi 20 Octobre : 1 h. 30, M. Touraine : Lupus érythémateux. — 3 heures, M. Bloch : Morve.

Vendredi 21 Octobre : 1 h. 30, M. Pomaret : Pharmacologie dermatologique. — 3 heures, M. Burnier : Dermatoses squameuses ; pityriasis rosé.

Samedi 22 Octobre : 1 h. 30, M. Touraine : Traitements locaux, cautérisations, scarifications. — 3 heures, M. Chevallier : Eczéma.

Lundi 24 Octobre : 1 h. 30, M. Louste : Erythème polymorphe. — 3 heures, M. Burnier : Eczéma (traitement).

Mardi 25 Octobre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Pityriasis simplex et stéatoïdes ; eczématides. — 1 h. 30, M. Chevallier : Dermatoses parasitaires ; phtiriase. — 3 heures, M. Giraudeau : Haute fréquence ; air chaud ; rayons ultraviolets.

Mercredi 26 Octobre : 1 h. 30, M. Hudelo : Prurigos aigus et chroniques. — 1 h. 30, M. Milian : Diagnostic des ulcérations de la langue.

Jeudi 27 Octobre : 1 h. 30, M. Thibierge : Simulation en dermatologie. — 3 heures, M. Touraine : Furoncles ; anthrax ; botriomycose.

Vendredi 28 Octobre : 1 h. 30, M. Noiré : Traitement et radiothérapie des teignes. — 3 heures, M. Burnier : Herpès.

Samedi 29 Octobre : 1 h. 30, M. Chevallier : Eczéma, formes cliniques. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Ulcères de jambes ; éléphantiasis.

Lundi 31 Octobre : 1 h. 30, M. Hudelo : Psoriasis. — 3 heures, M. Burnier : Zona.

Mercredi 2 Novembre : 1 h. 30, M. Chevallier : Impétigo ; ecthyma ; intertrigo. — 3 heures, M. Giraudeau : Neige carbonique ; électrolyse ; ionisation.

Jeudi 3 Novembre : 1 h. 30, M. Touraine : Urticaire ; urticaire pigmentaire. — 3 heures, M. Chevallier : Maladies des poils et des glandes cutanées, hypertrichoses ; dyshidrose ; bromydroses.

Vendredi 4 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Pytiriasis rubra pilaire. — 3 heures, M. Louste : Kératose palmoplantaire.

Samedi 5 Novembre : 1 h. 30, M. Chevallier : Acné ; folliculite. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Pustule maligne (Charbon).

Lundi 7 Novembre : 1 h. 30, M. Rubens-Duval : Radium. — 3 heures, M. Civatte : Histologie pathologique de la peau.

Mardi 8 Novembre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Séborrhée. — 1 h. 30, M. Ferrand : Tumeurs de la peau. — 3 heures, M. Chevallier : Ichtyose ; kératose pilaire.

Mercredi 9 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Pemphigus. — 3 heures, M. Louste : Pellagre ; xanthôme ; xanthélasma.

Jeudi 10 Novembre : 1 h. 30, M. Ferrand : Tumeurs de la peau. — 3 heures, M. Touraine : Vitiligo ; dyschromies : mélanodermie. — 4 h. 30, M. Marcel Bloch : Maladie de Recklinghausen.

Vendredi 11 Novembre : 9 h. 30, M. Hudelo : Dermatite de Dürhing. — 3 heures, M. Rubens-Duval : Radium.

Samedi 12 Novembre : 1 h. 30, M. Thibierge : Accidents du travail. — 2 heures, M. Touraine : Dermatites exfoliantes. — 4 heures, M. Ferrand : Tumeurs de la peau.

Lundi 14 Novembre : 1 h. 30, M. Gougerot : L'eczéma réaction de défense. — 3 heures, M. Gougerot : Sycosis microbiens.

Mardi 15 Novembre : 9 h. 30, M. Sabouraud : Traitements des états séborrhéiques. — 1 h. 30, M. Chevalier : Purpura. — 3 heures, M. Gougerot : Dermo-épidermites microbiennes. — 4 heures, M. Gougerot : Complications cutanées des plaies de guerre.

Institut de médecine coloniale. — Le cours de médecine coloniale aura lieu le matin à 10 h. 1/2. Ce cours est ouvert aux élèves du cours complémentaire de dermatologie.

Détail des leçons de M. le professeur Jeanselme : Mercredi 12, vendredi 14, mercredi 19 et vendredi 21 Octobre : Lèpre ; mercredi 26 Octobre : Bouton d'Orient, leishmanioses cutanées ; vendredi 28 Octobre : Pian ;

(*Voir la suite, p.* 1199.)

mercredi 2 Novembre : Syphilis exotique; vendredi 4 Novembre : Ulcères des pays chauds ; mercredi 9 Novembre : Blastomycoses et mycoses exotiques. Granulome Piau bois ; vendredi 11 Novembre : Le tokelan, les caratès, les mycétomes; mercredi 16 Novembre : Hygiène de la peau sous les tropiques.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine d'Angers. — M. Fouchet est institué pour une période de 9 ans suppléant de la chaire de pharmacie et matières médicales.

NOUVELLES

Corps de Santé militaire. — Sont nommés : médecins aides-majors de 1[re] classe : MM. Thouverez, Dapot; médecins aides-majors de 2[e] classe ; MM. Esquié, Garric. (*Journ. off.*, 6 Août.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune docteur fer. remplacements.— *P. M.*, 3536.

Très belle propriété à vendre à Huelgoat (Finist.). Prix modéré. — S'adres. à M[e] Dilasser, à Huelgoat.

On demande infirmière tr. sér. p. garder malade durant 1 ou 2 mois : il faudrait, autant que poss., parler anglais. S'adr. D[r] Schneider, Contrexéville (Vosges).

Etud. 16 inscr. cherc. occup. clin. apr.-m. *P. M.*, 3592.

A vendre grande propriété, libre de suite, conviendrait pour maison de santé. — Agence du Centre, 72, avenue de la Marne, Asnières (Seine).

Oculiste ch. b. client. ophtal. à rep. Prov. *P. M.*, 3594.

Station thermale très connue. Concess. à céder. Condit. exception. Ecr. Murat, 2, pl. Dancourt, Paris.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES

Le 15 Juillet s'est ouvert, à Bruxelles, sous le haut patronage du Roi, et sous la présidence du médecin inspecteur général Wibin, de l'armée belge, le premier Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, auquel ont pris part plus de vingt délégations appartenant aux armées des pays alliés, associés et neutres.

Les questions mises à l'étude comprenaient :

1° L'organisation générale du Service de Santé aux armées et rapports du Service de Santé militaire avec la Croix-Rouge;

2° L'étude clinique et thérapeutique des gaz de combat employés pendant la guerre par les Empires centraux; les séquelles de leur action et leur influence sur les invalidités;

3° La lutte antituberculeuse et antivénérienne aux armées;

4° Les enseignements de la guerre dans le traitement des fractures des membres;

5° L'épuration des eaux en campagne.

La lecture des divers rapports et la discussion de chacun d'eux ont abouti aux conclusions suivantes, votées par le Congrès.

1° *Organisation générale du Service de Santé aux armées et rapports du Service de Santé militaire avec la Croix-Rouge :*

Le Congrès estime que toutes les mesures concernant l'adaptation de la science médicale à la collectivité militaire, tant en paix qu'à la guerre, doivent être prises en collaboration intime entre le commandement et le Service de Santé.

Pour que, dans toutes les mesures où le permettent les circonstances, il soit tenu compte des considérations médicales sans lesquelles toute organisation sanitaire est déficiente, il est nécessaire que les représentants du Service de Santé fassent partie des états-majors au même titre que les officiers des armes pour y traiter les questions intéressant leur service propre.

Il est indispensable que, dans chaque grande unité, sous l'autorité du commandement, les représentants du Service de Santé en accord avec lui et en liaison avec les autres services, aient qualité pour élaborer les ordres se rapportant au fonctionnement du Service de Santé dans toutes ses modalités, pour en assurer la transmission et pour en surveiller l'exécution.

En temps de guerre, il importe que des conseillers techniques choisis parmi les médecins, chirurgiens, hygiénistes, chimistes, hautement qualifiés par leur autorité scientifique, soient

adjoints aux représentants du Service de Santé responsables vis-à-vis du haut commandement.

Tout le personnel de la nation exerçant une profession médicale est invité à se préparer au rôle spécial qui doit, en temps de guerre, être dévolu à chacun, suivant sa compétence.

Le matériel utilisé par le Service de Santé pour le transport, l'évacuation et le traitement des blessés et pour la composition de formations sanitaires et des organes techniques qui s'y rattachent, doit être conçu suivant tous les progrès de l'industrie et de la science dont ils suivent l'évolution. Sa constitution en quantité suffisante, dès le début des hostilités, doit être assurée.

« Dans la constitution d'organismes pour l'étude des questions chimiques qui s'imposent dans toutes les armées, il importe que l'on tienne compte des compétences particulières que se sont acquises les pharmaciens militaires ».

2° *Gaz de combat.* — Il est de la première importance qu'au cours de la guerre, le traitement des gazés soit organisé dans des formations sanitaires spécialisées, très mobiles et établies dans le voisinage immédiat du front, formations analogues aux hôpitaux Z de l'armée française.

Le traitement des cas aigus sera confié, en principe, à des médecins spécialistes de l'intoxication par gaz.

Un signe distinctif très apparent figurera sur le carnet sanitaire de chaque soldat intoxiqué par les gaz. Ce signe n'y sera inscrit qu'après confirmation du diagnostic dans un hôpital spécialisé.

Il est tout à fait exceptionnel d'observer la tuberculose pulmonaire *confirmée*, comme suite directe d'intoxication par les gaz.

Les troubles permanents que l'expert prendra en considération pour fixer le pourcentage d'invalidité des anciens gazés se résumeront pratiquement à :

a) tachycardie, cœur irritable;

b) troubles respiratoires chroniques (emphysème, asthme, cicatrices pulmonaires, etc.);

c) perte plus ou moins étendue du système dentaire;

d) neurasthénie et névroses;

e) troubles oculaires (rares et faciles à reconnaître).

Dans l'établissement du pourcentage d'invalidité, on tiendra compte de la fatigue que les troubles respiratoires chroniques (bronchiolite fibreuse oblitérante, emphysème, etc.) peuvent infliger au cœur, ainsi que de l'état de moindre résistance du poumon vis-à-vis des infections pulmonaires aiguës ultérieures.

Les lésions énumérées n'entreront sérieusement en ligne de compte qu'après une intoxication aiguë grave, ayant nécessité une hospitalisation prolongée.

3° *La lutte antituberculeuse à l'armée*, pour être efficace, doit être basée en tout premier lieu sur l'application rigoureuse des mesures d'hygiène collective et individuelle, dont l'utilité est universellement connue, et concernant en particulier le casernement, l'alimentation, l'éducation physique, la prophylaxie des affections prédisposantes, la lutte antialcoolique, etc.

L'éducation antituberculeuse des cadres et du soldat doit être renforcée à l'aide de tracts, d'entretiens familiers, de conférences, etc.

En raison des conditions spéciales d'évolution de la tuberculose, il est très utile de constituer pour chaque homme un dossier sanitaire individuel, et un livret médical relatant les antécédents du soldat et son état de santé pendant la durée de son service actif. Il est souhaitable que cette documentation s'étende à la période de réserve. Il est indispensable de soumettre tous les hommes à des examens méthodiques et répétés, spécialement pendant les premiers temps de l'incorporation.

Au point de vue prophylactique, l'éloignement temporaire ou définitif s'impose pour toutes les manifestations de la tuberculose.

Il serait également désirable que des études soient poursuivies en vue de déterminer la valeur pratique des divers indices numériques et des évaluations biométriques, proposés pour apprécier le degré de la robusticité, spécialement dans ses rapports avec la tuberculose.

Il est utile de constituer des services spécialisés pour le triage des suspects.

Il y a lieu d'assurer, parmi les médecins militaires, un enseignement pratique relatif au diagnostic de la tuberculose. En vue de la prophylaxie nationale, il y a lieu d'établir une liaison permanente entre les administrations civiles et l'autorité militaire. L'armée signalera sans délai à ces administrations les soldats réformés pour tuberculose.

4° Le Congrès international de médecine et de pharmacie militaires ayant constaté l'étendue et la gravité du *péril vénérien* dans les armées, estime que l'intérêt militaire, comme l'intérêt individuel et l'intérêt social, commandent une *lutte antivénérienne* la plus rigoureuse possible et émet les vœux suivants :

a) Que les maladies vénériennes — maladies infectieuses — soient combattues avant tout dans la population civile, pour atteindre tous les foyers d'infection, et tendre à éviter la contamination de l'armée ;

b) Que dans les armées, la lutte antivénérienne, sous toutes ses formes, soit organisée, ou perfectionnée d'urgence, dans le cadre des mesures suivantes : *mesures éducatives* aussi étendues, aussi précoces et aussi instructives que possible ; *mesures ayant pour but la préservation de l'homme sain*, c'est-à-dire mesures de distraction, tels que les foyers du soldat, le sport, etc., etc.; surveillance des sources de contagion, en accord avec les autorités civiles ; prophylaxie préservatrice, par la mise à la disposition du soldat des moyens

tels que : cabines sanitaires, nécessaires individuels, etc. ;

Mesures concernant les malades, c'est-à-dire : dépistage précoce, isolement des malades contagieux ; traitement par les moyens les plus efficaces dans des services spécialisés ; surveillance ultérieure des malades. Au moment de la libération, on fera connaître aux vénériens qui ont encore besoin de traitement, les services civils auxquels ils pourront s'adresser ultérieurement.

5° Le Congrès a estimé que parmi les *principes directeurs du traitement des fractures qui découlent des enseignements de la guerre*, il y a lieu d'insister de nouveau sur :

a) La nécessité impérieuse du contrôle fréquent de la radiographie au cours du traitement et, le cas échéant, au lit du malade ;

b) La nécessité de proportionner l'esquillectomie, dans les fractures exposées, au besoin du drainage et de la désinfection chirurgicale ;

c) L'importance primordiale pour le chirurgien d'orienter le traitement dès le premier jour, en vue de l'avenir fonctionnel du membre et de faire appel, à cet effet, aux ressources de la physiothérapie et notamment à la mobilisation aussi précoce que possible ;

d) La rareté de plus en plus grande des indications du traitement classique par l'immobilisation des fractures dans des appareils plâtrés. Il faut abandonner aujourd'hui les appareils désuets d'avant-guerre, pour les remplacer par ceux qui, aux armées, ont donné leur mesure, et notamment les appareils de marche, et les appareils à extension continue, associés ou non à la suspension ;

e) La nécessité de réduire les appareils de transport, en temps de guerre, à quelques types élémentaires simples, robustes, interchangeables et d'application facile. Ils doivent, en principe, pouvoir réaliser l'extension continue ;

f) La nécessité de l'organisation, durant le temps de paix, dans les grands centres industriels et urbains, de services spécialisés analogues à ceux de la guerre, et disposant du personnel compétent et du matériel nécessaire.

6° Durant la guerre 1914-1918, l'*épuration des eaux* dans les armées alliées a été en général assurée par le chlore. Son emploi très étendu comme agent d'épuration a permis de constater qu'il présente des avantages importants.

La détermination des doses de chlore à employer, bien que réalisée en pratique d'une manière approximative, demeure néanmoins encore un peu délicate.

Des dispositifs multiples ont été mis en pratique ; la plupart d'entre eux seraient utilisables à l'avenir, suivant les indications fournies par les circonstances. Lorsque les eaux sont troubles, des dispositifs spéciaux sont à prévoir, en vue de clarifier les eaux avant traitement.

Dans l'état actuel des connaissances, l'utilisation du chlore pour l'épuration des eaux en campagne semble pouvoir être maintenue. Toutefois, lorsqu'il sera possible, on peut envisager l'utilisation d'agents autres que les produits chimiques.

Il est désirable que des études soient poursuivies en ce sens, en ce qui concerne spécialement les procédés de stérilisation par voie physique, notamment ceux basés sur l'emploi des rayons ultra-violets ou de l'ozone.

Avant de clore ses travaux, le Congrès a voté la constitution d'un *Comité permanent* composé de neuf membres (Belgique, France, Espagne, Etats-Unis, Angleterre, Italie et Suisse) et chargé de l'organisation du prochain Congrès, et des questions s'y rattachant.

M. Devèze, ministre de la Défense nationale, a présidé le banquet de clôture.

La délégation française avait à sa tête le médecin inspecteur général Sieur, doyen des délégués alliés, associés et neutres.

JEAN DES CILLEULS.

UN PREMIER SANATORIUM D'ALTITUDE POUR HÉLIOTHÉRAPIE EN FRANCE

LE SANATORIUM DES COURMETTES, PAR TOURETTES-SUR-LOUP (A.-M.)

Jusqu'à présent, l'héliothérapie, dont l'usage se généralise cependant chez nous, n'avait été pratiquée en France que dans des cas individuels, ou dans de petites cliniques ; elle a été surtout pratiquée annexée avec la cure marine, en particulier sur le littoral méditerranéen et sur la côte sud-ouest.

Aujourd'hui, s'ouvre enfin un sanatorium à 850 m. d'altitude. Il est situé dans les Alpes-Maritimes sur une large terrasse du versant sud du pic des Courmettes, terrasse d'où la vue embrasse tout le littoral depuis Nice jusqu'à l'Estérel. Ce sanatorium aménagé pour 70 malades, a été construit grâce à la donation d'un généreux Américain, M. Mac Intire.

Il est destiné à la cure héliothérapique des tuberculoses externes, ganglionnaires, ostéo-articulaires, péritonéales, à l'exclusion des tuberculoses pulmonaires.

Il recevra des enfants et quelques adolescents qui rempliront ces conditions. Ces derniers mois, des essais pratiqués sur quelques enfants ont donné des résultats les plus satisfaisants. L'irradiation solaire y est très prolongée et très intense et permet d'obtenir des pigmentations aussi belles que dans les grandes stations alpestres.

Le prix de journée sera peu élevé, le sanatorium ne possédant pas de donation pour l'exploitation, mais étant doté d'un domaine agricole et de jardins qui permettent à l'administration des prix de journée assez bas pour les conditions actuelles de la vie.

Son médecin-directeur est M. Gérard Monod, ancien interne des hôpitaux de Lyon, qui s'est spécialisé depuis plusieurs années, dans les questions de chirurgie infantile et d'orthopédie, et a dirigé, les deux dernières années de la guerre, le centre héliothérapique de Hyères Gien, puis celui d'Antibes. Toutes les garanties existent donc pour que les soins et la cure des enfants soient assurés avec une compétence absolue.

Ce sanatorium a été donné à une association constituée suivant la loi de 1901; il constitue donc une œuvre de bienfaisance.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LA PNEUMONIE

Il me souvient d'une réponse que fit Lancereaux à un homœopathe qui se glorifiait de ce que ses confrères — j'allais dire ses coreligionnaires — guérissaient la pneumonie en neuf jours : « C'est, en effet, une grande supériorité sur les pauvres allopathes à qui il ne faut pas moins d'une semaine et deux jours pour voir cette maladie se guérir d'elle-même. » Le fait est que la pneumonie serait un exemple assez mal choisi pour préjuger de la valeur d'une méthode thérapeutique et qu'il est fort difficile, comme le faisait judicieusement remarquer dans une de ses dernières leçons M. le professeur L. Rénon, d'établir, dans sa guérison, la part de la nature et celle de la médication employée. Ce n'est, toutefois, pas une raison pour qu'appelé auprès d'un pneumonique, le praticien se renfrogne dans une abstention systématique : la maladie comporte des symptômes assez tranchés pour qu'à chacun, corresponde une indication spéciale.

La première consiste à décongestionner le poumon au moyen des ventouses et des révulsifs : le plus employé de ces derniers est la farine de moutarde. Il n'est pas inutile de rappeler que l'essence rubéfiante résultant de l'action de la *myrosine* sur le *myronate de potasse* est annihilée par une température dépassant 50° : le cataplasme de farine de lin qu'on saupoudre de moutarde devra donc être modérément chaud (40°). A la moutarde, on pourra substituer la pulpe de racine de raifort, qui, appliquée froide dans un linge, produit une révulsion des plus rapides et des plus intenses : on obtiendra les mêmes effets d'un hachis d'Erysimum, remède facile à employer à la campagne et dont j'ai déjà signalé l'efficacité. Une autre indication est de favoriser l'expectoration : dans ce but, j'utilise fréquemment la racine de violette dont on fait bouillir 4 gr. dans 300 gr. d'eau jusqu'à réduction de moitié : on édulcore avec 50 gr. de sirop de fleurs de violette cette décoction qu'on fait prendre par cuillerée à soupe toutes les 2 heures. Egalement recommandables l'Asaret, la Bryone, l'Iris de Florence qu'on administre seuls ou associés à de très faibles doses d'opium, surtout chez les alcooliques, selon l'une des formules suivantes :

a)	Teinture de Bryone	2 gr.
	Sirop de Karabé	10 gr.
	Elixir de Garus	25 gr.
	Hydrolat de tilleul	Q. S. pour 150 cmc
b)	Alcoolature d'Asaret	3 gr.
	Sirop Diacode	40 gr.
	Alcoolat de Mélisse	10 gr.
	Eau	Q. S. pour 150 cmc
c)	Extrait d'Iris de Florence	0 gr. 05
	Sirop de Coquelicot	60 gr.
	Teinture d'Anis vert	1 gr.
	Infusé de fleurs de Violette	Q. S. pour 150 cmc

Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Lorsque l'état du myocarde justifie le mot si expressif de Huchard : « la maladie est au poumon, mais le danger est au cœur », recourir aux cardiotoniques, digitale (infusion à 40 centigr. pour 150 gr. d'eau bouillante, intrait 01 à 02 centigr.), aubépine (XL gouttes de teinture au 5e), injections de 10 cmc d'huile camphrée qu'on devra d'ailleurs employer systématiquement dès le début du traitement. Dans tous les cas, insister sur les boissons diurétiques dont la flore indigène nous offre un si riche assortiment. Je recommande surtout la Piloselle et le Genêt qui ont une action très marquée sur l'élimination des chlorures ; on formulera :

Extrait fluide de Genêt stabilisé	2 gr.
— Piloselle stabilisée	4 gr.
Sirop des cinq racines	60 gr.
Eau	Q. S. pour 500 cmc

A prendre par tasse toutes les heures.

Enfin, dès que le malade entrera en convalescence, qu'il recommencera à s'alimenter, on lui administrera des toniques, par exemple le vin suivant :

Extrait fluide d'osier rouge	30 gr.
Extrait mou de chardon bénit	3 gr.
Vin d'Espagne	Q. S. pour 500 cmc

Un verre à liqueur avant chacun des deux repas.

Henri Leclerc.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. le professeur Jean Lépine, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, la lettre suivante.

Lyon 8 Août 1921.

Mon cher Confrère,

Comme suite aux articles parus dans *La Presse Médicale* sous le titre : « La France et les médecins étrangers », je vous serais obligé de vouloir bien indiquer que, sur ma proposition, le Conseil de l'Université de Lyon a, depuis plusieurs mois, adopté la création d'assistants étrangers malheureusement non rétribués, à la Faculté de médecine de Lyon. Les candidats éventuels n'ont qu'à m'écrire ou s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Veuillez croire à mes meilleurs sentiments,

Jean Lépine.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

L'Hôpital Marie-Feuillet a Rabat.

L'hôpital de campagne de Rabat a reçu le nom d'*hôpital Marie-Feuillet*, pour honorer et perpétuer la mémoire de Mme Feuillet, infirmière-major de la Croix-Rouge, décédée au Maroc en 1912, victime de son inlassable dévouement.

La construction de cet hôpital fut amorcée en 1911 sur l'emplacement de la résidence d'été du Sultan, au bord même de l'Océan. A cette époque, l'hôpital de campagne n° 4 installé au Dar Moulay Rechid, en pleine Medina, quitta les locaux exigus qu'il occupait et vint grouper ses tentes autour de l'habitation d'été abandonnée.

Tentes Herbert et tentes Marabout dressées dans les terrains environnants et jusque sur les falaises bordant la mer, abritèrent pendant quelques mois les blessés et les malades du Corps expéditionnaire.

Les bâtiments en maçonnerie de l'ancien palais furent utilisés. Ils reçurent les officiers malades et la plupart des bureaux et services généraux. Un seul corps de bâtiment fut respecté dans toute son intégrité; il restera toujours intact. C'est celui qui contient la salle historique où, en 1907, la mission française composée de M. Regnault, ministre plénipotentiaire, du général Lyautey, commandant la division d'Oran, et de leur suite, fut reçue pour la dernière fois en audience par le sultan Abd el Aziz.

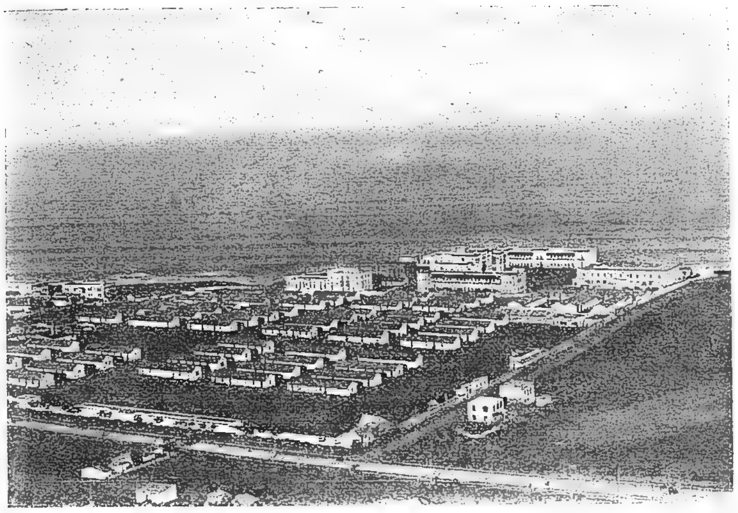


Fig. 1. — Vue d'ensemble prise en avion de l'hôpital Marie-Feuillet et du camp Garnier.

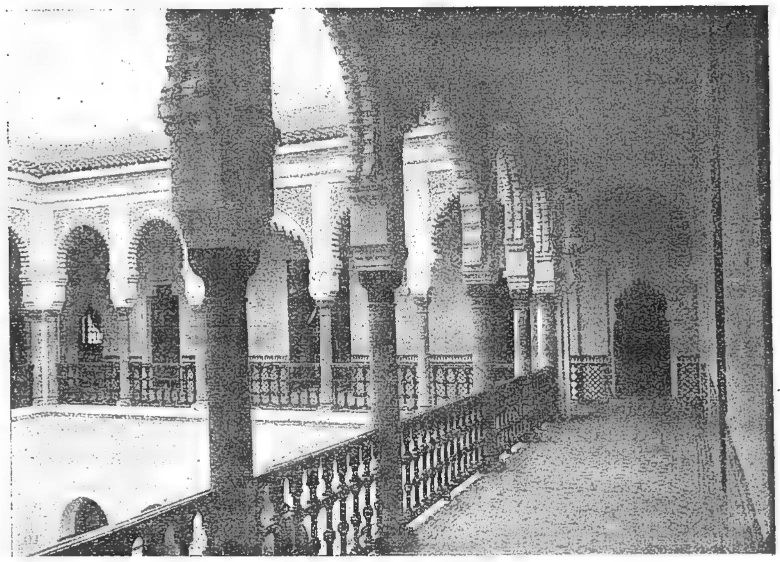


Fig. 2. — Hôpital Marie-Feuillet : Patio du logement des officiers.

Peu de temps après, des baraques en planches construites sur soubassements en pierres, remplacèrent les tentes de l'hôpital de campagne.

Un premier bâtiment maçonné sortit de terre, c'est celui qui est situé près de la porte d'entrée et qui, affecté d'abord aux contagieux, fut surélevé d'un étage et donna asile définitivement à tous les services : entrées, gestionnaire, médecin-chef, casernement des infirmières.

Puis de 1915 à 1920, furent successivement édifiés les trois grands bâtiments qui forment l'ossature actuelle de l'hôpital Marie-Feuillet et qui se présentent si harmonieusement à la vue du visiteur : pavillon de chirurgie au fond, pavillons des fiévreux et des contagieux sur les deux ailes.

A cet hôpital de campagne, sont venus s'accoler deux grands pavillons de médecine et de chirurgie édifiés par l'administration de l'Assistance publique et destinés aux femmes malades. Ces deux services, première création d'un hôpital civil, sont encore sous la gestion militaire et bénéficient de tous les services généraux (chirurgie, radio, bactériologie, cuisine, blanchissage, etc.). Plus tard, un pavillon d'hommes viendra s'ajouter aux constructions existantes et l'hôpital civil recevra sans doute son autonomie.

L'hôpital Marie-Feuillet comprend 480 lits qui pourraient aisément être portés à 500 si besoin en était. Il est doté d'un matériel moderne et sans cesse renouvelé, d'un personnel partie français, partie

marocain; il possède de vastes magasins, des approvisionnements qui lui permettent de vivre largement et d'aider à plusieurs petites formations (maison de convalescence, infirmerie de garnison, maternité, etc.); il est doté d'ateliers, de locaux et appareils à désinfection, d'une buanderie à vapeur. Il peut suffire à tous les besoins, car tous les services sont représentés : chirurgie, médecine, gynécologie, électricité médicale, radiographie, oto-rhino-laryngologie et ophtalmologie, bactériologie. Il possède en outre un centre vaccinogène et un institut antirabique.

L'hôpital de Rabat fait le plus grand honneur au maréchal Lyautey, résident général, qui a su faire aimer la France en développant au Maroc l'hygiène et l'assistance, tout en respectant dans ses créations architecturales les caractéristiques locales auxquelles les indigènes sont particulièrement attachés.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un exemple qui illustre d'une façon remarquable les méthodes d'expansion française.

G. S.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Conditions pour exercer a Londres.

D. — *Je vous prie de me renseigner dans quelles conditions un médecin de la Faculté de Paris pourrait exercer à Londres.*

Y a-t-il un examen complémentaire à passer pour la transformation du diplôme? Y a-t-il possibilité, pour un médecin français, sérieusement préparé (externe et interne provisoire), d'exercer avec succès dans la colonie française de Londres?

R. — Notre distingué confrère, M. Vadois, des troupes coloniales, a écrit l'an dernier, de Londres (in *Presse Médicale*, n° 51, du 24 Juillet 1920), le fait suivant : « Il existe à Londres des médecins belges, suisses, italiens, *mais pas de médecins français*. Or, dans cette capitale, se trouve une colonie française d'environ 40.000 personnes sédentaires, sans compter les voyageurs de passage. Il n est pas douteux qu'il n'y ait là, pour un Français, une belle situation à créer. Mais l'acquisition du *précieux parchemin* (licence) a fait jusqu'ici reculer tous ceux qui auraient pu être tentés par ce merveilleux champ d'activité. »

En effet, pour avoir le droit d'exercer en Grande-Bretagne, un médecin étranger doit demander à passer un examen probatoire, devant un des deux jurys suivants : 1° Le Conjoint Board du Royal College of physicians, Royal College of surgeons of England; 2° The apothecaries Society of London.

Les diplômes décernés par ces deux sociétés sont des *Licences*, qui donnent droit, après inscription au *General medical Board*, à l'exercice de la médecine, mais ne donnent pas droit au titre de docteur, qui est spécialement recherché et convoité par tous les brillants sujets.

Ces deux sociétés dispensent les médecins étrangers de leurs premiers et seconds examens, ainsi que du stage hospitalier obligatoire, mais ils sont tenus à produire, avec leur extrait de naissance, les diplômes de leur pays d'origine (baccalauréat, P. C. N., diplôme de docteur en médecine). En outre, il doivent *prouver qu'il ont exercé la médecine, pendant au moins 2 années*.

En résumé, dès l'arrivée à Londres, si on se sent suffisamment prêt, il faut faire sa demande au *General medical Board* et, environ 15 jours après, on est convoqué pour passer *the third of final examination*. Cet examen dure à peu près deux semaines.

Il comporte :

1° Une composition écrite de 3 heures sur chacune des 3 parties suivantes : obstétrique et gynécologie, médecine et chirurgie;

2° Un examen oral et un examen clinique durant tout un après-midi sur chacune de ces 3 parties.

Cet examen est *très sérieux* et a fait reculer bien des candidats. L'anatomie descriptive et topographique, en particulier doivent être très bien sues, car les examinateurs sont impitoyables sur ce sujet. *L'anatomie est très hautement prisée chez les « physicians » d'outre-Manche.*

Les examinateurs ne manifestent aucun enthousiasme à voir arriver des étrangers pour s'implanter chez eux, mais on peut compter sur leur légendaire impartialité.

Enfin, la connaissance de la langue anglaise est indispensable pour passer cet examen probatoire.

Pour de plus amples détails, vous pouvez écrire à l'Ambassadeur de France à Londres, qui se fera un plaisir de vous fournir des renseignements complémentaires.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

L'anesthésie régionale en chirurgie urinaire, par R. de Butler d'Ormond, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. Préface de Victor Pauchet. 1 vol. in-8° raisin de 112 p., avec 59 figures dans le texte. Paris 1921 (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 6 francs.

L'auteur de ce livre montre que la chirurgie urinaire peut être entièrement pratiquée sous anesthésie régionale.

1° *Néphrectomie.* — La néphrectomie peut être faite sous l'anesthésie régionale para-vertébrale ou combinée.

L'a. para-vertébrale insensibilise la paroi lombo-abdominale (peau et muscles) et le pédicule rénal ; il faut injecter les 4 dernières paires dorsales et les 2 premières lombaires.

L'anesthésie combinée comprend : *a*) l'infiltration du nerf splanchnique dont la technique est bien réglée dans ce livre; *b*) l'infiltration de la paroi sur la ligne où portera l'incision.

Ce dernier procédé est utile pour les cas où il faut opérer les deux reins (anurie calculeuse, décortication, « méat rénal » de Marion). L'a. para-vertébrale double, en effet, est à déconseiller, car elle fait absorber une trop grande quantité de substance anesthésique à 1 pour 50 : pour l'infiltration à la Reclus, la solution à 1/200 suffit.

2° *Prostatectomie sus-pubienne.*— On peut utiliser : *a*) soit la technique de Legueu qui infiltre directement la région péri-prostatique, à travers la cavité vésicale après cystostopie; *b*) soit la méthode transsacrée qui infiltre les 3 derniers nerfs sacrés par les trous sacrés postérieurs, anesthésiant ainsi l'urètre,

la vessie et la prostate; *c*) soit la méthode présacrée (de Braun) qui consiste à pousser l'aiguille en avant du coccyx pour infiltrer la concavité du sacrum; procédé très facile qui n'exige aucune connaissance anatomique; *d*) soit enfin, la méthode épidurale (de Cathelin), qui avec une seule piqûre permet d'anesthésier la prostate et l'urètre.

La paroi sus-pubienne sera infiltrée « à la Reclus » pour aborder la vessie.

3° *Prostatectomie péritonéale.* — Une seule injection épidurale (technique de Cathelin) suffit.

4° *Urétrotomie interne.* — Injection épidurale.

En résumé, toutes les opérations urinaires peuvent être faites avec l'anesthésie locale ou régionale. Cette technique est illustrée dans le livre de de Butler d'Ormond par un grand nombre de figures qui aident grandement à la compréhension du texte.

S. R.

La désertion devant l'ennemi par MM. Paul Blum (de Reims), chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg, et Jean Poisson, licencié en droit. 1 vol. in-8° carré. Paris, 1921 (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

Ce livre, couronné par l'Académie de Médecine, se présente comme le premier ouvrage d'ensemble paru sur la question. Qu'on ne se laisse point surprendre par le titre : conçu dans un esprit hautement scientifique et objectif, cette étude constitue en réalité un hommage à l'armée française. La désertion y est en effet envisagée non point comme un geste d'indiscipline ou de lâcheté, mais comme un épisode pathologique chez certains sujets prédisposés.

Dans leur ouvrage, où est condensé le fruit d'environ 3.000 observations psychiatriques et 200 examens médico-légaux, les auteurs ont étudié les causes physiques et morales qui ont pu déclencher les psychopathies, lesquelles sont à l'origine de ces fugues. Ils ont décrit la bataille moderne du point de vue spécifiquement médical, et étudié tout particulièrement la commotion provoquée par les explosions des obus de gros calibre.

Au début de la guerre, alors que l'assistance psychiatrique n'était pas encore instituée, quelques victimes, peut-être innocentes, ont pu payer de leur vie cette insuffisance d'organisation. Dans la suite, il a toujours été fait appel aux médecins psychiâtres et c'est ainsi que le présent ouvrage peut renfermer tant de documents intéressants.

Un chapitre est spécialement consacré à l'étude médico-légale de la question : il est suggéré que, dans les expertises, le médecin soit appelé à se prononcer non seulement sur les manifestations pathologiques de l'inculpé, mais encore sur son psychisme normal.

En somme, pour reprendre les expressions dont s'est servi dans sa préface, écrite un mois avant sa mort, le regretté professeur Bernheim (de Nancy), ce livre, rédigé sous une forme littéraire, avec une terminologie accessible à tous, s'adresse au grand public aussi bien qu'aux spécialistes; c'est un ouvrage « riche de documents et d'idées », une « œuvre de cliniciens, de psychologues, de médecins légistes, et aussi une œuvre humanitaire ».

S. R.

Annuaire médical français, 2° année, édition 1921, 1 vol. in-8° de 1.100 pages (*Société Française de Publicité médicale*, 49 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris, 5°). — Prix : 30 francs.

L'annuaire médical français pour 1921 vient de paraître, édité par la *Société Française de Publicité médicale.*

Ce volume contient les listes très exactes des médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes, classées dans l'ordre général, puis par rues pour Paris, par localités pour les départements; il offre de plus un grand nombre de renseignements pratiques soit sur la législation médicale, pharmaceutique ou médico-sociale (accidents du travail, loi des pensions, etc...), soit sur les impôts qui le frappent, soit sur la vie des syndicats, des Universités, des Facultés, des hôpitaux, soit sur la médecine coloniale, soit sur les stations thermales et climatiques, etc., etc...

S. R.

Manuel pratique de la médication hypodermique, par MM. P. Abrami, G. Bosc, Fernet, N. Fiessinger, H. Gillet, Herpin, L. Rivet et Saissi, 3° édition, 1 vol. in-12 de 352 pages (*A. Buisson*, éditeur, 157, rue de Sèvres), Paris, 1921. — Prix 6 francs.

La 3° édition de ce manuel vient d'être éditée par les soins du *Laboratoire d'hypodermie de Paris*, avec la collaboration d'auteurs particulièrement qualifiés, qui en ont réalisé la mise au point et ont présenté dans certains chapitres des vues tout à fait nouvelles et originales, en tenant largement compte de l'expérience acquise pendant la guerre.

Au cours de celle-ci, les recherches des médecins ont plus particulièrement porté sur le traitement du paludisme, de la dysenterie, sur la vaccination contre les maladies infectieuses et spécialement contre la fièvre typhoïde. Les efforts des chirurgiens, aidés des bactériologistes, ont également visé à prévenir ou à traiter par des moyens hypodermiques (séro ou vaccinothérapie) les infections si redoutables des plaies de guerre. Sur ces divers points, on trouvera des chapitres rédigés très clairement, et d'un point de vue essentiellement pratique, par des médecins s'étant particulièrement occupés de ces questions. C'est ainsi que M. Noel Fiessinger a rédigé le chapitre consacré à la *sérothérapie*, à la *vaccinothérapie*, à la *toxinothérapie*; M. Abrami, dont on connaît les remarquables recherches sur le *paludisme*, a exposé sa façon de comprendre le rôle de l'hypodermie dans le traitement de cette affection; M. Rivet a mis au point la question du traitement hypodermique de la *dysenterie amibienne.*

Les autres chapitres ont été remaniés par les auteurs qui les avaient rédigés dans les éditions précédentes : les *applications de la méthode hypodermique à la thérapeutique générale*, par M. Gillet; le *traitement hypodermique de la syphilis*, par M. Fernet; les *applications de la méthode hypodermique au traitement de la tuberculose* (tuberculines et sérums antituberculeux) et au traitement des *tuberculoses externes*, par M. Bosc; l'*anesthésie locale*, par M. Saissi. M. Herpin a consacré un chapitre intéressant aux applications de la méthode hypodermique à l'*anesthésie de la face et des dents.*

L'ouvrage est complété par un rapide exposé des *principales applications de la méthode hypodermique au diagnostic.*

Conçu dans un esprit essentiellement pratique, et

mettant au point ce que tout médecin doit savoir pour la pratique de la médication hypodermique, cette nouvelle édition trouvera certainement auprès du public médical le même accueil que les précédentes. Il s'agit d'un livre qui sera entre les mains de tout praticien au même titre qu'un formulaire ou un manuel de thérapeutique.

S. R.

Traité de pathologie médicale. Syphilis.
Tome XIX. *Généralités et syphilis de l'adulte.* 1 vol. in-8 de 595 pages, avec 109 figures et 1 planche en couleurs. — Prix : 28 francs.
Tome XX. *Syphilis acquise de l'enfance et syphilis héréditaire.* 1 vol. in-8 de 279 pages, avec 66 figures et 8 planches en couleurs. (*Maloine*, éditeur). — Prix : 18 francs.

Ces deux volumes, écrits par des syphiligraphes qualifiés, font honneur à la collection du *Traité de Pathologie médicale*, publié sous la direction de MM. Sergent, Ribadeau-Dumas et Babonneix, traité qui constitue pour le praticien un guide précieux et apprécié.

La partie la plus importante du premier volume a été rédigée par M. Cl. Simon qui, dans un style clair et concis, expose les généralités sur le tréponème, les réactions histologiques, les diverses manifestations cliniques cutanées et muqueuses de la syphilis et l'important chapitre du traitement et de la prophylaxie de la syphilis.

Les chapitres relatifs à la syphilis des os, des muscles, la syphilis de l'appareil circulatoire du rein et des organes génitaux sont dus à la plume autorisée de M. Rostaine. M. Favre étudie la syphilis de l'appareil digestif et de ses annexes et M. Babonneix la syphilis nerveuse. Citons encore les articles de M. Bellin sur la syphilis du naso-pharynx et du larynx, de M. Mirande sur la syphilis de l'appareil respiratoire et du médiastin et de M. du Castel sur les affections vénériennes non syphilitiques et non blennorragiques.

Dans le deuxième volume, M. Edm. Fournier a donné une étude d'ensemble de la syphilis héréditaire de l'enfance, article remarquable par sa riche documentation et son illustration en noir et en couleurs.

M. Fernet donne une description claire et précise de la syphilis acquise de l'enfance et de la syphilis héréditaire tardive, si souvent ignorée du médecin.

Dans ces deux volumes, le praticien trouvera un exposé didactique simple, sûr et méthodique des diverses manifestations de la syphilis, ainsi que des indications précises pour le diagnostic et le traitement de cette affection. L'illustration en est abondante et judicieusement choisie. On ne peut que regretter que les difficultés matérielles de l'heure présente n'aient pas permis d'augmenter le nombre des planches en couleurs, qui sont si démonstratives pour l'étude des manifestations cutanées de la syphilis.

R. Burnier.

Pathologische Physiologie des Chirurgen (Experimentelle Chirurgie) Ein Lehrbuch für Studierende und Aerzte, par Franz Rost. 1 volume de 600 pages (*V. Wogel*, éditeur, Leipzig), 1920.

Dans le domaine chirurgical, l'étude de la physiologie pathologique est certainement, à l'heure actuelle, l'objet de travail le plus intéressant et le plus fécond. C'est surtout du progrès de nos connaissances sur ce point que découleront désormais la plupart des progrès que fera la thérapeutique chirurgicale.

Jusqu'ici, il n'existait aucun livre rassemblant les données acquises, et l'ouvrage de F. Rost est, de ce chef, une intéressante nouveauté. Tout le monde, étudiants et médecins, aura profit à le lire.

Cependant je n'aurai pas compris le sujet comme Rost l'a fait.

Il y a, en effet, deux manières d'envisager la physiologie pathologique chirurgicale : l'une cherche pour chaque organe, pour chaque appareil les données physiologiques applicables à la pathologie et à la thérapeutique, c'est celle qu'a choisie Rost; l'autre envisage exclusivement les grands problèmes généraux de physiologie pathologique en faisant la synthèse de tout ce qui a trait aux organes particuliers; l'une, dans son exposé, suit, si l'on veut, l'ordre de la pathologie chirurgicale; l'autre s'apparente à la manière de faire de la pathologie générale. C'est cette dernière que nous avons adoptée, Policard et moi, il y a quelques années déjà, quand nous avons essayé d'écrire un *Précis de Physiologie pathologique chirurgicale* que M. Masson a bien voulu accepter de publier et qui paraitra, nous l'espérons, dans quelques mois.

C'est dire avec quel intérêt j'ai lu le livre de Rost, écrit sur un tout autre plan que le nôtre. La différence de compréhension qui nous sépare me met très à l'aise pour dire combien son ouvrage est un guide sûr et averti : il dénote des lectures considérables en toutes langues, présentées de façon claire.

Un exemple fera bien comprendre la façon dont Rost les a mises en œuvre. Dans les 60 pages consacrées à l'étude de la Physiologie pathologique de l'estomac, on trouvera l'étude moderne des mouvements de l'estomac à l'état normal et pathologique, de sa sécrétion, de son innervation avec toutes les considérations pathologiques que cela comporte : l'explication des différents types de mouvements, etc., l'étude des processus de réparation des plaies opératoires ou autres de l'estomac et finalement l'exposé du fonctionnement de l'estomac après la gastro-entérostomie et après la résection partielle ou totale. Chemin faisant, Rost est ainsi conduit à exposer le mode de production de l'ulcère peptique, les facteurs de protection de la muqueuse à l'autodigestion et les influences qui la favorisent (ligatures artérielles, embolies veineuses rétrogrades, sections nerveuses, etc.). Le chapitre se termine par l'étude de la digestion dans le cas de fistule gastrique spontanée ou opératoire.

On voit par là la variété des renseignements que l'on trouve dans le livre de Rost.

R. Leriche.

LIVRES REÇUS

2551. **Traitement des psychonévroses par la rééducation du contrôle cérébral**, par le Dr Roger Vittoz. 3e édition. 1 vol. de 148 pages (*Librairie J.-B. Baillière et fils*). — Prix : 6 francs.

2552. **Le Medical Annual. A year Book of treatment and practitionner's index**, 39e année, 1921.

(*Voir la suite, p.* **1213**.)


René Vincent
NOUVEAU SEL DE CHAUX
INJECTABLE, INDOLORE
Gaurol
RECALCIFICATION
INTENSIVE
Autofixation
dans les tissus du
Phosphate Tricalcique
naissant et
colloïdal.
Une ampoule de 1 cc. par jour
en injections sous-cutanées
ou intramusculaires.
Laboratoires PÉPIN & LEBOUCQ, 30, Rue Armand-Sylvestre, COURBEVOIE (Seine).
DRAEGER

1 vol. de 616 pages, avec 134 figures (*John Wright*, Bristol; Simpkin, London, édit.). — Prix : 20 sh. net.

2553. **Les Principes directeurs de la chirurgie contemporaine**, par M. le Dr F. Cathelin, chirurgien en chef de l'hôpital d'Urologie, ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine. 1 vol. de 425 pages (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

2554. **Manuel pratique de la médication hypodermique**, par MM. P. Abrami, G. Bosc, Fernet, N. Fiessinger, H. Gillet, L. Rivet, Saïssi, professeurs agrégés, médecins ou anciens internes des hôpitaux de Paris, et Herpin, dentiste des Quinze-Vingts. 3e édition, Paris, 1921. 1 vol. de 352 pages, avec 11 figures (*Albert Buisson*, 157, rue de Sèvres). — Prix : 6 francs.

2555. **L'Anesthésie régionale en chirurgie urinaire**, par le Dr R. de Butler d'Ormond, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. de 103 p., avec 59 figures dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 6 francs.

2556. **L'Evolution de l'organisme et la maladie**, par le Dr M. Klippel, médecin des hôpitaux de Paris. 1 vol. de 480 pages (*G. Doin*, édit.). — Prix : 20 francs.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Antoine Basset et Paul Uhltrich. — De la gastro-entérostomie dans le traitement d'urgence de l'ulcère perforé de l'estomac et du duodénum.

M.-E. Binet. — Le syndrome clinique initial de la lithiase biliaire.

Bouchut, Mazel et Devuns. — Deux cas de varices lymphatiques de l'intestin.

François Moutier et A.-L. Girault. — Anatomie pathologique du cancer du colon pelvien.

Maurice Klippel et M.-P. Weil. — Crises tabétiformes de l'ulcus gastrique et fausses hématémèses tabétiques.

Erratum.

Analyses.

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

A. Strohl. — L'égersimètre : description et étude d'un appareil destiné à l'exploration de l'excitabilité électrique des nerfs et des muscles chez l'homme.

R. B. Wilsey. — L'intensité des radiations diffusées en radiographie.

Rapports et Congrès.

Iser Solomon. — Dosage des rayons de Rœntgen par la méthode ionométrique.

A. Laborde. — Discussion sur la notation en curiethérapie.

Analyses.

Sommaire du n° 8.

Mémoires originaux :

J. Cluzet et Th. Kofman. — Sur la production des rayons secondaires et leur utilisation.

F. Arcelin. — L'exploration radiologique du carpe.

E. Kummer. — Signes radiologiques de la hernie interne duodéno-jéjunale.

Faits cliniques :

Albert Mouchet. — Fracture de la rotule (par cause indirecte et sans déplacement). Consolidation osseuse.

Pelle et Chauvire. — Myostéome de la région brachiale consécutif à un traumatisme.

Douarre. — Deux incidents de pneumo-péritoine.

Appareils nouveaux :

Jean Modrzewski. — Le réflex-radiomètre.

Analyses.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — 1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital Saint-Louis. — Le cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme s'ouvrira le 17 Novembre.

Détail des leçons. — Jeudi 17 Novembre : 1 h. 30, M. Jeanselme : Syphilis; historique, évolution clinique. — 3 heures, M. Touraine : Diagnostic des ulcérations de la verge.

Vendredi 18 Novembre : 1 h. 30, M. Milian : Chancre syphilitique. — 3 heures, M. Sézary : Le tréponème.

Samedi 19 Novembre : 1 h. 30, M. Marcel Bloch Recherche du tréponème. — 3 heures, M. Marcel Bloch Syphilis expérimentale.

Lundi 21 Novembre : 1 h. 30, M. Milian : Chancre syphilitique. — 3 heures, M. Pomaret : Chimiothérapie de la syphilis.

Mardi 22 Novembre : 1 h. 30, M. Chevallier : Phadégénisme. — 3 heures. M. Marcel Bloch : Ponction lombaire.

Mercredi 23 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Eruptions cutanées et muqueuses de la période secondaire de la syphilis (Roséole). — 3 heures, M. Burnier : Syphilis tertiaire.

Jeudi 24 Novembre : 1 h. 30, M. Chevallier : Méningites secondaires. — 3 heures, M. Touraine : Sérologie de la syphilis.

Vendredi 25 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Plaques muqueuses. — 3 heures, M. Milian : Chancre mou.

Samedi 26 Novembre : 1 h. 30, M. Marcel Bloch : Méningites tardives. — 3 heures : M. Touraine : Syphilis, manifestations générales et viscérales.

Lundi 28 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Syphilides papuleuses. — 3 heures, M. Milian : Chancres extra-génitaux.

Mardi 29 Novembre : 1 h. 30, M. Gougerot : Syphilis secondaire latente. — 3 heures, M. Gougerot : Prophylaxie.

Mercredi 30 Novembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Syphilides pigmentaires; alopécies; onyxis. — 3 heures M. Louste : Syphilis ostéo-articulaire.

Jeudi 1er Décembre : 1 h. 30, M. Touraine : Mercure

et iodure. — 3 heures, M. Chevallier : Syphilis cérébrale.

Vendredi 2 Décembre : 1 h. 30, M. Milian : Leucoplasie. — 3 heures, M. Burnier : Syphilis tertiaire.

Samedi 3 Décembre : 1 h. 30, M. Chevallier : Syphilis médullaire. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Réaction de Wassermann.

Lundi 5 Décembre : 1 h. 30, M. Milian : Tabes. — 3 heures, M. Louste ; Syphilis hépatique; ictère.

Mardi 6 Décembre : 1 h. 30, M. Gougerot : Syphilis tertiaire latente; syphilis et cancer. — 3 heures, M. Marcel Bloch : Paralysie générale.

Mercredi 7 Décembre : 1 h. 30, M. Hudelo : Syphilides secondaires malignes; évolutions des éruptions secondaires selon le traitement. — 3 heures, M. Louste : Syphilis rénale, testiculo-ovarienne.

Jeudi 8 Décembre : 1 h. 30, M. Touraine : Les arsénobenzols. — 3 heures, M. Civatte : Histologie générale de la syphilis.

Vendredi 9 Décembre : 1 h. 30, M. Milian : Accidents des arsénobenzols. — 3 heures, M. Louste : Syphilis et grossesse; lois de l'hérédité.

Samedi 10 Décembre : 1 h. 30, M. Thibierge : Déontologie. — 3 heures, M. Coutela : Complications oculaires.

Lundi 12 Décembre : 1 h. 30, M. Milian : Accidents des arsénobenzols. — 3 heures, M. Burnier : Syphilis tertiaire.

Mardi 13 Décembre : 1 h. 30, M. Thibierge : Syphilis et mariage. — 3 heures, M. Chevallier : Guérison, réinfection, immunité, superinfection.

Mercredi 14 Décembre : 1 h. 30, M. Jeanselme : Conduite générale du traitement de la syphilis. — 3 heures, M. Louste : Syphilis du tube digestif.

Jeudi 15 Décembre : 1 h. 30, M. Hautant : Complications oto-rhino-laryngologiques. — 3 heures : M. Sée : Blennorragie.

Vendredi 16 Décembre : 1 h. 30, M. Milian : Accidents des arsénobenzols. — 3 heures, M. Lian : Cœur et vaisseaux.

Samedi 17 Décembre : 1 h. 30, M. Coutela : Complications oculaires. — 3 heures, M. Sée : Blennorragie.

Lundi 19 Décembre : 1 h. 30, M. Lian : Cœur et vaisseaux. — 3 heures, M. Sée : Blennorragie.

Mardi 20 Décembre : 1 h. 30, M. Barbé : Troubles mentaux des syphilitiques. — 3 heures, M. I. de Jong : Poumons, larynx, thorax, plèvre, médiastin.

Mercredi 21 Décembre : 3 heures, M. Sée : Blennorragie. — 4 h. 30, M. Schulmann : Syphilis des glandes endocrines.

Jeudi 22 Décembre : 1 h. 30, M. Tixier : Hérédo-syphilis précoce. — 3 heures, M. Sée : Balanites; végétations.

Vendredi 23 Décembre : 1 h. 30, M. Darré : Hérédo-syphilis tardive. — 3 heures, M. Dufourmentel : Chirurgie réparatrice.

Samedi 24 Décembre : 1 h. 30, M. Dufourmentel : Chirurgie réparatrice. — 3 heures, M. Sée : Blennorragie.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Traverner est chargé pour l'année scolaire 1921-1922 d'un cours de pathologie interne.

Faculté de médecine de Montpellier. — Par décret présidentiel, M. le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier est autorisé à accepter, au nom de ladite Faculté, aux clauses et conditions imposées dans l'acte susvisé, le legs universel fait à cet établissement par M. Jean-Louis Calvet, ledit legs devant être affecté à un professeur, à un agrégé, à un médecin ou à telle autre personne faisant des recherches dans le but de trouver le vaccin anticancéreux ou la toxine curative du cancer. (*Journ. off.*, 30 Juillet.)

CONCOURS

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1921, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine pour l'attribution du prix fondé par feu M. Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires. Ce prix aura une valeur de 1 000 francs.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel) avant le 26 Novembre 1921, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — M. Draga, médecin en chef de 1re classe de la marine, rayé des cadres. (*Journ. off.*, 10 Août.)

Officier. — MM. Gibrat, Lucas, médecins en chef de 2e classe de la marine; Faucheraud, Cazamian, d'Auber de Peyrelongue, Bertand du Chazaud, médecins principaux de la marine; Briend, Delaporte, médecins principaux de réserve de la marine; Crozet, médecin principal de la marine rayé des cadres. (*Journ. off.*, 10 Août.)

Chevalier. — MM. Charpentier, Jeannot, médecins de 1re classe de la marine; Masson, Dusault, médecins de 2e classe auxiliaires de la marine; Degoul, médecin de 3e classe auxiliaire de la marine; Roi, médecin de 1re cl. de réserve de la marine; Guerrier, médecin de 2e classe de réserve de la marine; Vidal, Morin, médecins de 1re cl. de la marine, rayés des cadres; Perrot, médecin sanitaire maritime. (*Journ. off.*, 10 Août.)

Chevalier. — MM. Bonia, sujet italien; Akennark, sujet suédois; Esteyez-Abreu, citoyen cubain; Leyba, sujet néerlandais; Mendelovici del Vinci, sujet roumain; de Torrès, citoyen cubain. (*Journ. off.*, 14 Août.)

MÉDAILLE MILITAIRE. — MM. Darmaellacq, Lhoste, médecins auxiliaires de la marine. (*Journ. off.*, 10 Août.)

— Bentkowski, Cardon, Carton, Charpentier, Dorel, Orliac, Porcher, Sougniez, Touzard, Vassal, médecins sous-aides-majors de réserve; Delecour, Devez, Dijol, Ferre, Guillon, Malartre, médecins auxiliaires de réserve. (*Journ. off.*, 12 Août.)

Congrès international de propagande d'hygiène et d'éducation prophylactique sanitaire et morale sociale. — Le Comité de propagande d'hygiène sociale et d'éducation prophylactique organise, avec le concours de la Société française de prophylaxie sanitaire et morale, un Congrès international de propagande d'hygiène sociale et d'éducation prophylact que sanitaire et morale qui se tiendra à Paris dans la dernière semaine du mois de Décembre 1922, sous la présidence d'honneur de M. Paul Appel, recteur de l'Université de Paris.

Les médecins, les hygiénistes, les moralistes et tous les éducateurs de la jeunesse sont conviés à ce Congrès dans le but d'établir un programme d'action permanente pour la prophylaxie des maladies sociales et notamment des maladies vénériennes par une éducation scientifique et morale, individuelle et sociale.

PROGRAMME. — 1re section : Hygiène générale, tuberculose, alcoolisme, cancer, etc. Président : M. le professeur Léon Bernard.

2e section : Maladies vénériennes et leurs conséquences sociales. Président : M. le professeur Jeanselme.

3e section : Prophylaxie des maladies vénériennes. Président : M. Queyrat.

4e section : L'éducation sexuelle. Président : M. le professeur A. Pinard.

5e section : Moyens d'action, propogande et mesures législatives. Président : M. Justin Godart.

(*Voir la suite, p.* **1217**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 38)

(*Traitement*) **PLEURESIE INFANTILE**

Pleurésie infantile séro-fibrineuse

La pleurésie aiguë séro-fibrineuse est d'une grande fréquence chez les enfants, et le praticien doit être toujours prêt à lui appliquer, sans hésitation, le traitement convenable. Nous exposerons la thérapeutique la plus simple, la plus connue, la plus ancienne, sans tenir compte des nouveautés un peu fantaisistes qu'on a voulu lui substituer. En dehors des pleurésies rhumatismales et méta-pneumoniques, il n'y a guère, comme nous l'a enseigné Landouzy, que des pleurésies tuberculeuses. Cela ne veut pas dire qu'elles soient incurables; bien au contraire, et tout le monde sait que la curabilité des tuberculoses pleuro-péritonéales est pour ainsi dire sans bornes. Bien pénétré de cette idée nous n'irons pas troubler, par des interventions intempestives, une évolution naturelle presque toujours favorable.

1° Garder le lit pendant au moins quinze jours; donner de l'air, ouvrir la fenêtre.

2° Diète liquide : café ou thé au lait, tisanes diurétiques (chiendient, queues de cerises), eau d'Evian, orangeades ou citronnades.

3° Prendre, en 48 heures, la potion suivante :

Acétate de potasse	āā 2 gr.
Nitrate de potasse	
Oxymel scillitique	āā 15 gr.
Sirop des 5 racines	
Infusion de baies de genièvre à 10 p. 100.	200 gr.

4° Si la diurèse n'est pas suffisante, remplacer la potion précédente par 2 ou 3 paquets chaque jour, dans une cuillerée d'eau sucrée, de :

Théobromine . . . . 0 gr. 50
pour un paquet, n° 10.

5° Purger l'enfant avec une limonade au citrate de magnésie (2 à 3 gr. par année d'âge) ou un paquet de sulfate de soude (2 gr. par année) dans un verre d'eau de Vichy tiède.

6° Si la pleurésie est rhumatismale, donner le *salicylate de soude* (0 gr. 50 par année d'âge) avec parties égales de bicarbonate de soude.

7° S'il n'y a que peu de liquide (souffle, égophonie), ne pas évacuer, se contenter de révulsion réitérée (cataplasmes sinapisés, ventouses sèches). Pas de vésicatoire.

8° S'il y a beaucoup de liquide : matité absolue et étendue, silence respiratoire, refoulement du cœur, disparition de l'espace de Traube, abaissement du foie, on fera la thoracentèse avec aspiration lente (appareil Potain), retirant tout ce qu'on pourra obtenir sans provoquer chez le malade la gêne respiratoire, la douleur, les efforts de toux.

9° On ne fera donc la thoracenthèse qu'à son corps défendant, quand les moyens médicaux sus-mentionnés n'auront pu amener la résorption spontanée du liquide. En général, l'épanchement ne se reproduit pas et il est rare qu'on soit obligé de procéder chez l'enfant à une 2e thoracenthèse.

10° Après guérison de la pleurésie, quand il ne reste plus que des frottements, de la faiblesse respiratoire avec menace de rétraction du thorax et de scoliose pleurogène, on fera de la gymnastique respiratoire et de la spiroscopie (Dr Pescher).

11° Le changement d'air, une cure à Arcachon ou dans une localité abritée de la Riviera, en hiver, un séjour à la Bourboule en été avec usage des eaux arsenicales, consolideront la guérison, et préviendront les échéances ultérieures de la tuberculose.

12° En même temps, l'alimentation substantielle sans excès, la cure d'air et de soleil, les frictions cutanées, serviront de complément à la thérapeutique précédente, augmenteront la résistance de l'enfant et le mettront à l'abri des récidives.

J. Comby.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, écrire à M. Sicard de Plauzoles, directeur général du Congrès, 6, rue de Logelbach (17e).

Bureau d'hygiène de la Seyne-sur-Mer. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la Seyne-sur-Mer (Var) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 3.000 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'Hygiène. (*Journ. off.*, 14 Août.)

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 2e classe. — Sont affectés : M. Lesterlin, au corps d'occupation de Constantinople; M. Renard, à la place du Mans.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : MM. d'Arthac, à la place d'Autun; de Gaulejac, à la direction des approvisionnements, fabrications et établissements centraux du Service de Santé; Roualet, à la place de Nancy; Gabrielle, à la place de Grenoble.

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Pernin, à la place de Tours; Chatinière, à la place de Toulouse; Bresson, à la place d'Orléans; Maix, à la place de Nancy; Rome, à la place de Châlons-sur-Marne; Perrier, à la direction du Service de Santé du 20e corps d'armée; Martin, à la place de Thionville; Edard, à l'armée du Levant; Costedoat, au gouvernement militaire de Paris, détaché en Silésie; Gérome, Messein, Paoletti et Darlay, aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Defage, Esquier, Pesme, au gouvernement militaire de Paris; Trouverez, à la place de Bourges; Fiquet, à la place de Lyon; Dapot, au 14e corps d'armée; Garric, à l'hôpital militaire de Strasbourg. (*Journ. off.*, 10 Août.)

Service de Santé de la marine. — M. Michaud, médecin de 1re classe de la marine, est désigné pour embarquer sur le *Condorcet*, à Toulon. (*Journ. off.*, 11 Août.)

— Sont nommés : médecins aides-majors de 1re classe : MM. Lhez, Barraud, Billot, Tondeur; médecins aides-majors de 2e classe : MM. Blanc, Manchet. (*Journ. off.*, 13 Août.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés et promus dans la réserve de l'armée de mer : au grade de médecin principal M. Carrère, médecin principal en retraite; au grade de médecin de 2e classe, M. Cumin, médecin de 2e classe auxiliaire. (*Journ. off.*, 12 Août.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier. — M. Henry (Charles) (nom alsacien : Hoepffner (Charles), médecin aide-major de 1re classe : a montré, pendant l'attaque du 15 Juillet 1918 et jours suivants, un courage, un dévouement, un zèle inlassables. Tué à son poste de combat, le 11 Août 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Patriache (Pierre), médecin aide-major de 2e cl. : médecin admirable dont le courage et l'esprit de sacrifice étaient et demeuraient légendaires. Au front depuis le début de la campagne, a pris part à tous les engagements du régiment, toujours au milieu des vagues d'assaut, prodiguant partout ses soins et bravant la mort. A été tué, le 24 Juillet 1917, au moment où il pansait un blessé en terrain découvert. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Berthod (Maurice), médecin aide-major de 2e cl. : a fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement et d'un zèle à toute épreuve, d'un complet mépris du danger, se portant fréquemment jusqu'à la première ligne pour donner des soins aux blessés. A été mortellement atteint, le 30 Juillet 1916, au cours d'un bombardement par obus de gros calibre, à son poste de secours. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Chancogne (Georges), médecin aide-major de 1re classe : médecin aide-major de 1re cl., d'un dévouement admirable. Resté volontairement dans un bataillon, s'est dépensé dans toutes les affaires avec une abnégation au-dessus de tout éloge. Frappé mortellement à son poste le 14 Juin 1918, à Méry. Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Tourettes (Henri), médecin aide-major de 2e cl. : médecin d'un dévouement à toute épreuve, s'étant déjà signalé en allant chercher en plein jour un blessé sous le feu des mitrailleuses ennemies. Glorieusement tué, le 8 Avril 1916, à Haucourt, en se portant avec un héroïsme et une abnégation sublimes au-devant des Allemands pour arrêter le jet de grenades qu'ils lançaient dans le poste de secours dont il avait la charge. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Dietz (Georges), médecin-aide-major : officier d'une haute valeur professionnelle et morale. Tombé glorieusement en portant son poste de secours dans un village qui venait d'être conquis, le 20 Juillet 1918. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Ramadier (Paul), médecin aide-major de 1re cl. : excellent médecin aide-major, calme, plein de sang froid, très dévoué et d'un courage exemplaire. Mort au champ d'honneur, le 24 Juillet 1918, à Sermiers en donnant ses soins à des blessés dans le poste de secours de première ligne. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Farret (Augustin), médecin sous-aide-major : jeune médecin joignant au plus pur esprit de dévouement et de devoir une bravoure audacieuse hors de pair. Méprisant le danger, infatigable, toujours sur la brèche pour soigner et sauver des blessés, marchant avec les vagues d'assaut. Est glorieusement tombé pour le pays, à côté de son chef de bataillon, le 11 Avril 1918, à l'attaque de la ferme Anchin (bataille de Picardie). A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. De Balestrier (Marcel), médecin aide-major de 2e classe : a toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables, d'un dévouement à toute épreuve. A été mortellement blessé, le 16 Octobre 1915, à proximité des lignes ennemies, en guidant des brancardiers et des musiciens chargés de relever et d'ensevelir les morts sur le champ de bataille. A été cité. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

— M. Bornay (Jules), médecin-major de 2e classe : médecin-major, modèle de courage et de dévouement. Blessé, le 29 Novembre 1914. Tombé glorieusement pour la France, à son poste de combat, le 12 Janvier 1915, au cours de la bataille de Soissons. Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 9 Juin.)

Médaille Militaire :

— M. Lauret (Jean), médecin sous-aide-major : médecin de haute conscience et d'un dévouement professionnel absolu. Tué par un obus, le 26 Avril 1918, au Frétoy, au moment où, sous un violent bombardement, il se rendait à l'appel d'un officier malade. A été cité. (*Journ. off.*, 25 Mai.)

— M. Léger (Georges), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire très brave et dévoué. Dans la journée du 29 Septembre 1915 a installé et fait fonctionner le poste-refuge dont il avait le commandement sous un bombardement violent. Blessé mortellement dans ce poste pendant qu'il assurait son service. A été cité. (*Journ. off.*, 28 Mai.)

(*Voir la suite, p.* **1219**.)

— M. Granjean (Emile), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 3 Décembre 1914, des suites de blessures reçues à son poste de combat. Croix de guerre avec étoile de vermeil. (*Journ. off.*, 29 Juillet.)

— M. Hoffer (Alexandre), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'une bravoure réputée. Est mort glorieusement pour la France, le 1er Novembre 1918, à Vouziers, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 30 Juillet.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Jeune docteur ferait remplacements. *P.M.*, n° 3536.

Très belle propriété à vendre à Huelgoat (Finistère). Prix modéré.— S'adr. à M. Delassier, Huelgoat.

Etablissement hydrothérapique à céder, station climatique de l'Est. — Ecrire *P. M.*, n° 3584.

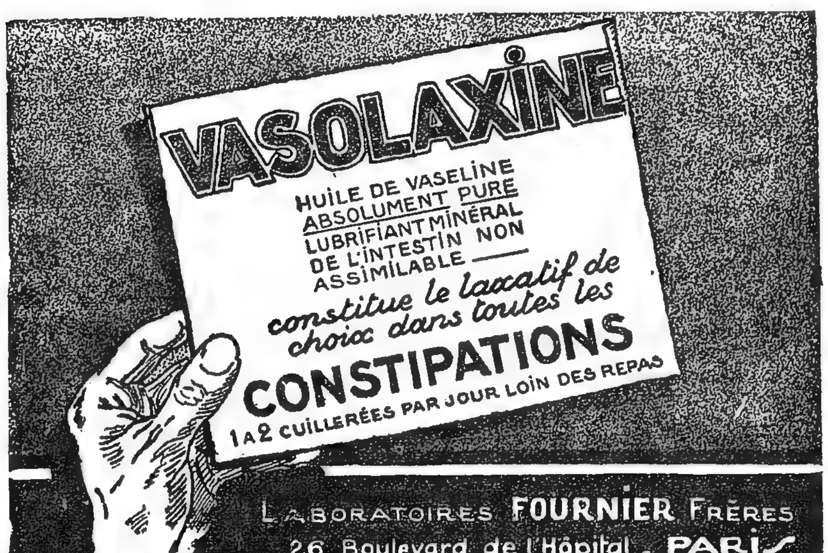
A vendre grande propriété libre de suite, conviendrait pour maison de santé.—Agence du Centre, 72, avenue de la Marne, Asnières.

Docteur tr. au courant remplac. confr. *P.M.*, n° 3596.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Nº 68 Mercredi, 24 Août 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

DES RAPPORTS DU PALUDISME AVEC CERTAINES INFECTIONS

La garnison de la place de Tarsous (Cilicie) ayant été fortement impaludée au cours de l'été 1920, par suite des circonstances de guerre, il a été permis de faire de nombreuses observations cliniques concernant les rapports du paludisme avec certaines infections comme la tuberculose et la syphilis, et d'en tirer certaines déductions pratiques.

Les observations ont été prises sur les hommes de la garnison et vivant dans les mêmes conditions d'habitat et de nourriture, de fatigue et de quinisation préventive. La statistique a été établie par l'interrogatoire de tous les hommes ayant eu des accès paludéens, de ceux vus pour d'autres maladies, enfin de ceux restés sains.

Dans la première catégorie : hommes gravement impaludés et traités à l'infirmerie ou à l'hôpital, il n'a jamais été relevé d'antécédents de bacillose ou de syphilis.

Dans la deuxième catégorie, hommes visités pour des affections diverses, il a été constaté que les hommes atteints de lésions anciennes ou en évolution de tuberculose ou de syphilis fournissaient une proportion d'impaludés beaucoup plus faible et à forme bénigne.

L'interrogatoire des hommes restés sains a abouti au même résultat.

Pour l'effectif de la garnison, la proportion globale d'impaludés a atteint 65 pour 100.

Or, si l'on fait une proportion d'impaludés chez les hommes ayant eu des antécédents bacillaires ou syphilitiques, on la trouve de 17 pour 100 pour les premiers et de 10 pour 100 pour les derniers; mais le nombre restreint de syphilis observé ne permet pas d'établir un pourcentage rigoureux. En tous cas, les formes de paludisme constatées dans ces catégories de malades ont été frustes, avec accès rares, sans frisson initial, ni température élevée et n'ont jamais été suivies de paludisme secondaire avec cachexie et anémie profondes.

Le nombre de cas de lésions bacillaires observés a été de 23 dont : 9 lésions pulmonaires en évolution (pas d'accès constatés); 5 formes ganglionnaires (pas d'accès constatés); 6 pleurésies anciennes (2 cas de paludisme bénin); 3 bronchites suspectes (2 cas de paludisme bénin). Sur 10 cas de syphilis constatés, 1 cas de paludisme bénin chez un homme traité par le Néo dès le début du chancre. Il a été remarqué que les formes pulmonaires en évolution et les formes

osseuses et ganglionnaires donnaient le minimum de cas.

Le nombre de ces observations purement cliniques est encore trop restreint pour en tirer des conclusions fermes, mais il semble cependant qu'il existe un certain antagonisme morbide entre la malaria et les deux autres infections?

Pour l'interprétation de ces faits, d'après les données de la pathologie générale, on peut admettre que ces états réfractaires sont dus aux modifications leucocytaires consécutives aux infections. Dans la tuberculose on note, en effet, une hyperleucocytose à polynucléaires, variable suivant les formes de la maladie, et surtout marquée dans les formes aiguës et ganglionnaires.

Dans la syphilis, on note à toutes les périodes une hyperleucocytose notable portant sur les mono ou les polynucléaires.

La malaria est, au contraire, avec la typhoïde, la seule maladie avec diminution des leucocytes. Il n'y a une légère hyperleucocytose que pendant l'accès seulement. Il est donc possible d'admettre que l'hématozoaire introduit dans un sang riche en globules blancs y soit phagocyté plus rapidement que dans un sang normal et qu'il n'ait pas le temps de se développer.

La rareté des cas de paludisme observés dans les formes ganglionnaires ou osseuses, où l'organe atteint produit en quantité des leucocytes, semblerait justifier cette façon de voir.

Toutes ces données, appliquées à des observations cliniques, auraient besoin d'être confirmées par des recherches de laboratoire.

Au point de vue pratique de la prophylaxie antipaludéenne, il serait peut-être possible de créer, par une hyperleucocytose durable, provoquée par divers moyens, un état réfractaire envers l'hématozoaire.

La vaccinothérapie, avec ses produits immunisants, et la chimiothérapie, avec les nouveaux corps chimiques produisant des hyperleucocytoses durables, pourraient, peut-être, produire cet état réfractaire, qui dispenserait des mesures actuelles non dépourvues d'inconvénients et qui éviterait un gros déchet par malaria parmi nos troupes envoyées dans les pays insalubres.

Labastie,
Médecin-major.

CINÉSITHÉRAPIE PRATIQUE

Mouvements pour fortifier les muscles du pied.

La mauvaise démarche, la faiblesse des pieds qu'on observe trop souvent chez les enfants des villes sont dues aux mauvaises conditions d'hygiène que la civilisation entraîne avec elle.

A la campagne, dans les pays peu civilisés surtout, les enfants sont nourris par la mère; tout petits ils se traînent à quatre pattes, au grand air, ils exercent librement leurs muscles; le jour où ils se sentent assez forts, ils se dressent sur leurs pieds nus, marchent proportionnellement à leurs forces, se traînent à terre quand ils sont fatigués; plus âgés, ils jouent dans les champs ou dans les rues, grimpent aux arbres, sautent à la corde, à saute-mouton. Ces petits sauvages ont de bons pieds; ils feront de bons marcheurs.

L'enfant des grandes villes est nourri au biberon, il vit dans une chambre toujours chauffée, rarement ventilée; à absorber une nourriture de ruminant, il devient gros et gras; bien vêtu, il n'a pas la permission de se traîner à quatre pattes; on le met d'autorité sur ses jambes, les pieds serrés dans des bottines, et on le remorque dans la rue sur le dur macadam ou l'inégal pavé; quand le temps est douteux, cette promenade constitue le seul exercice au grand air qui lui soit jamais permis. Il n'est donc nullement étrange que ses muscles ne se développent pas, que ses ligaments s'élongent, que ses voûtes plantaires s'affaissent

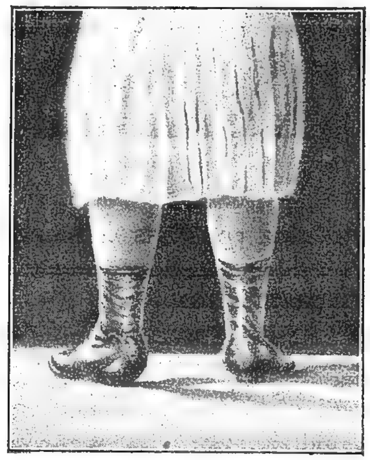


Fig. 1. — Attitude des pieds chez une jeune fille obèse, de petite bourgeoisie urbaine. Remarquer la déformation des chaussures.

et qu'il vienne finalement échouer aux consultations pour pied plat et genu valgum.

Ce résultat n'étonnerait pas les éleveurs de chevaux qui ont grand soin de ne jamais faire marcher leurs poulains sur le sol dur d'une route et encore moins sur les pavés d'une rue, et qui les



Fig. 2. — Flexion active du pied. Position assise.

gardent jalousement sur le tapis moelleux des prairies.

Modestes praticiens, nous n'entreprendrons

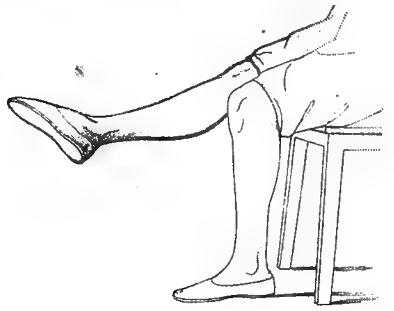


Fig. 3. — Supination active du pied. Position assise.

pas de réformer les mœurs, nous nous contenterons de répéter aux mères qu'enfant très gras n'est pas toujours synonyme d'enfant vigoureux; qu'il est mauvais de faire marcher longtemps les tout petits, qu'il faut attendre que la force des jambes soit en rapport avec le poids qu'elles au-

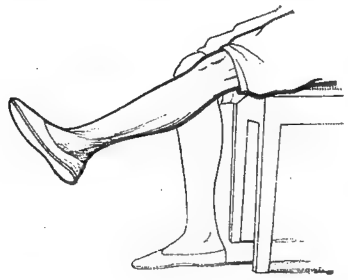


Fig. 3 *bis*. — Pronation active du pied. Position assise.

ront à soutenir; qu'il est avantageux de laisser à la maison l'enfant sans chaussure.

Chez les enfants plus âgés il faudra lutter contre le genu valgum, combattre par des chaussures appropriées la tendance au pied plat, et, par des exercices convenables, réformer les défectuosités de la démarche et fortifier les muscles du pied. Indiquons aujourd'hui quelques mouvements propres à développer la musculature du pied.

Mouvements tirés de la gymnastique médicale.

Flexion et extension active du pied. Position assise.

Le sujet, assis, lève le pied du plancher et exécute des flexions et des extensions du pied

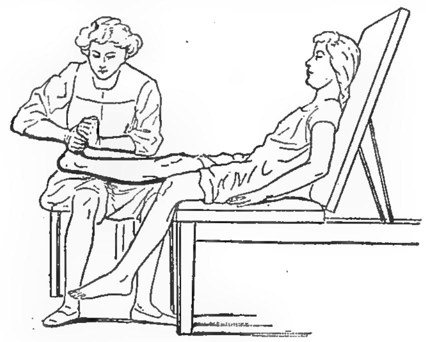


Fig. 4. — Mouvements de flexion et d'extension du pied contre résistance.

plusieurs fois de suite. Les mouvements doivent être exécutés avec toute l'amplitude possible (fig. 2).

Supination et pronation active du pied. Position assise.

Le sujet tourne le pied en dedans et en dehors plusieurs fois de suite avec toute l'amplitude possible (fig. 3 et fig. 3 *bis*).

Flexion et extension active du pied contre résistance. Position demi-couchée ou assise.

Le sujet, demi-couché ou assis, place l'une des jambes sur le genou du gymnaste qui est assis en avant à côté de lui. Le gymnaste saisit le pied entre ses deux mains, les doigts dirigés en dedans. Avec cette prise des mains, le mouvement

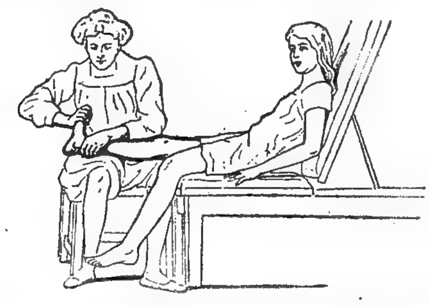


Fig. 5. — Mouvements de flexion et d'extension active du pied contre résistance et mouvement de circumduction du pied contre résistance.

peut être exécuté d'une façon passive ou bien le sujet exécute le mouvement et le gymnaste résiste (mouvement avec résistance) (fig. 4).

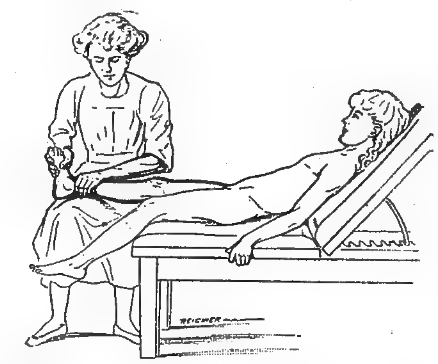


Fig. 6. — Mouvements de pronation du pied contre résistance.

Autre prise pour le mouvement avec résistance.

Pour l'extension, le gymnaste fixe avec une main la cheville tandis que l'autre main exécute

la résistance; pour la flexion, on change la prise des mains et celle qui a fixé la cheville exécute la résistance, tandis que l'autre fixe le talon. Cette prise est analogue à celle que l'on emploie pour la circumduction du pied (fig. 5).

PRONATION DU PIED. POSITION DEMI-COUCHÉE OU ASSISE.

(Mouvements avec résistance.)

Le sujet, demi-couché ou assis, met sa jambe sur le genou du gymnaste qui est placé à côté de lui. Le gymnaste fixe avec une main la jambe au niveau de la cheville, il saisit avec l'autre main la partie antérieure du pied entre les pouces et les doigts. Puis le sujet tourne le pied en dehors aussi loin que possible, le gymnaste résiste un peu, ensuite c'est le sujet qui fait résistance tandis que le gymnaste ramène le pied (fig. 6).

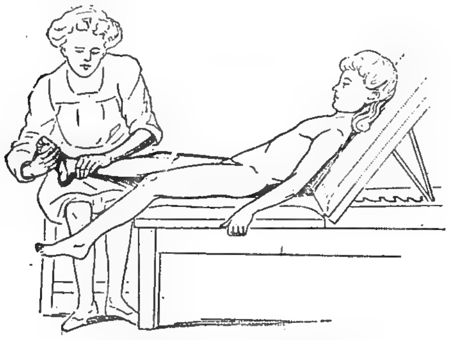


Fig. 7. — Mouvements de supination du pied contre résistance.

SUPINATION DU PIED. POSITION DEMI-COUCHÉE OU ASSISE.

(Mouvement avec résistance.)

La position et la prise sont les mêmes que pour le mouvement précédent. Le sujet tourne le pied en dedans; le gymnaste résiste et, à la fin du mouvement, il exécute à la plante du pied une pression; ensuite le gymnaste ramène le pied dans la rectitude tandis que le sujet résiste.

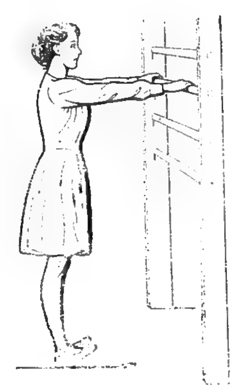


Figure 8.



Figure 9.

Fig. 8. — Changement entre station sur la pointe des pieds et station sur les talons. Mains appuyées sur un engin. Station debout.

Fig. 9. — Elévation alternative des pointes des pieds. Station debout.

Les mouvements doivent être exécutés avec toute l'amplitude possible (fig. 7).

CIRCUMDUCTION DU PIED. POSITION DEMI-COUCHÉE.

Le sujet, demi-couché ou assis, met sa jambe droite par exemple sur les genoux du gymnaste qui est assis à côté. Le gymnaste saisit le pied avec sa main droite, en tendant le pied vers son extrémité; il fixe avec l'autre main la jambe au niveau de la cheville. Puis le gymnaste fait exécuter au pied la circumduction en décrivant des cercles aussi grands que possible.

Le mouvement s'exécute dans les deux sens, soit en dehors, soit en dedans (fig. 5).

Mouvements tirés de la gymnastique pédagogique.

CHANGEMENT ENTRE STATION SUR LA POINTE DES PIEDS ET STATION SUR LES TALONS. MAINS APPUYÉES SUR UN ENGIN. STATION DEBOUT.

Le sujet se place devant un espalier (ou un engin) en mettant les mains sur un échelon à la hauteur des épaules. A *un*, il se lève sur la pointe des pieds, à *deux*, il se baisse et lève les pointes, à *un*, il fait de nouveau une élévation sur la pointe des pieds et il continue ainsi plusieurs fois de suite (fig. 8).

ELÉVATION ALTERNATIVE DES POINTES DES PIEDS. STATION DEBOUT.

Le sujet, mains aux hanches, lève la plante du pied droit aussi haut que possible en ne laissant sur le sol que la partie postérieure du talon, sans changer la rectitude du corps, puis il la baisse et lève en même temps la plante du pied droit, la baisse et il continue ainsi plusieurs fois de suite (fig. 9).



Fig. 10. — Elévation sur la pointe des pieds. Flexion des genoux. Mains aux hanches.

Elévation sur la pointe des pieds, flexion des genoux. Mains aux hanches.

Le sujet, mains aux hanches, pieds écartés, s'élève sur la pointe des pieds. Puis il plie les genoux bien écartés jusqu'à ce que l'articulation du genou forme un angle droit, en maintenant le corps bien droit sans qu'il chancelle.

Le sujet se relève lentement sur la pointe des pieds, puis il baisse les talons (fig. 10).

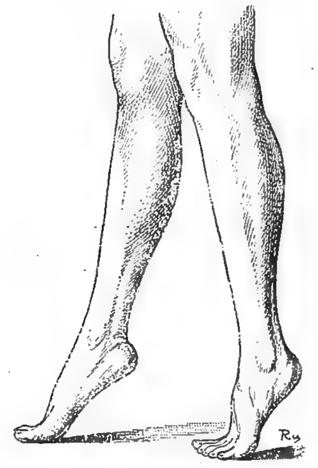


Fig. 11. — Marche en avant sur la pointe des pieds.

Marche en avant sur la pointe des pieds.

Le sujet exécute cette marche comme la marche ordinaire mais en se maintenant élevé sur la pointe des pieds, les genoux tendus, le pas raccourci (fig. 11).

Marche avec extension du pied.

Dans le premier temps, le sujet porte le pied gauche en avant avec la pointe abaissée et tout près du sol, le corps complètement appuyé sur la jambe droite. Dans le deuxième temps, il met le pied sur le sol et porte le poids du corps sur le pied gauche, tandis qu'il soulève en même temps le pied droit de manière à ce que seule la pointe du pied touche terre (fig. 12).

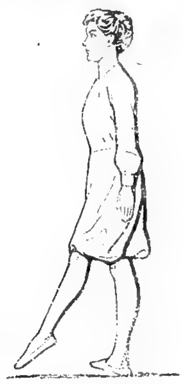


Figure 12.



Figure 13.

Fig. 12. — Marche avec extension du pied.
Fig. 13. — Marche avec élévation sur la pointe des pieds.

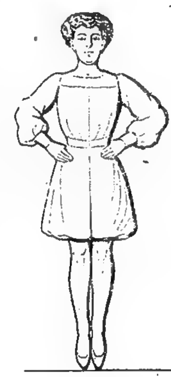


Figure 14.



Figure 15.

Fig. 14. — Sautillement sur place, en avant, en arrière et de côté. Station sur la pointe des pieds fermés.
Fig. 15. — Sautillement sur place sur un seul pied.

Marche avec élévation sur la pointe des pieds.

Dans le premier temps, le sujet exécute un petit pas en avant du pied gauche.

Dans le deuxième temps, il fait une élévation sur la pointe des deux pieds.

Dans le troisième temps, il abaisse le pied gauche, le corps entièrement appuyé dessus, le pied droit restant soulevé, puis il continue la marche en avançant le pied droit et ainsi de suite (fig. 13).

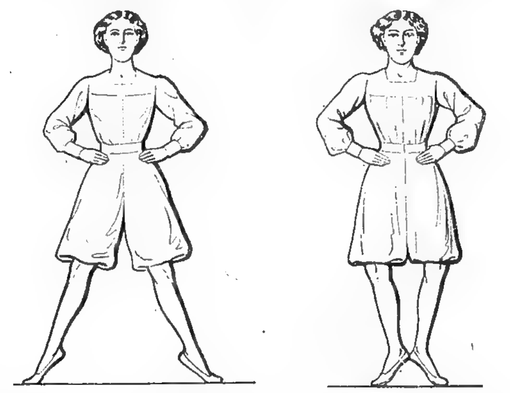


Fig. 16. — Pieds écartés, sur la pointe des pieds. Sautillement avec changement entre station pieds écartés et station debout sur la pointe des pieds.

Sautillement sur place en avant, en arrière et de côté. Station sur la pointe des pieds fermés.

Le sujet, mains aux hanches, pieds fermés, se lève sur la pointe des pieds, puis il exécute des petits sautillements sur place en fléchissant très légèrement les genoux. « Il fait ressort ». Le même sautillement peut s'exécuter en avant, en arrière et de côté, ou en tournant sur place (fig. 14).

SAUTILLEMENTS EN PLACE SUR UN SEUL PIED.

Le sujet lève par exemple le pied droit en arrière et saisit le pied par la main droite. Ensuite, il se lève sur la pointe du pied gauche et exécute des petits sautillements sur place en tournant à gauche et à droite (fig. 15).

PIEDS ÉCARTÉS, SUR LA POINTE DES PIEDS. SAUTILLEMENT AVEC CHANGEMENT ENTRE STATION, PIEDS ÉCARTÉS ET STATION DEBOUT SUR LA POINTE DES PIEDS.

Le sujet, sur la pointe des pieds et pieds écartés, saute en rapprochant, en écartant les

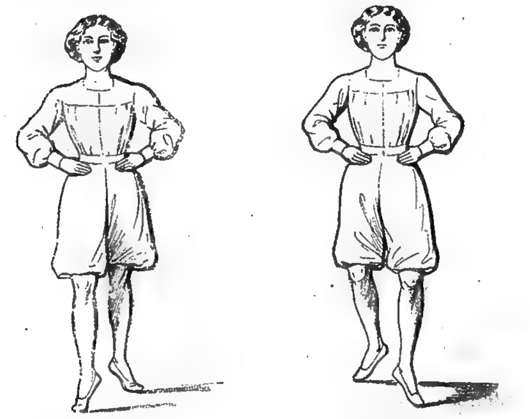


Figure 17. Figure 18.

Fig. 17. — Sautillement sur place en changeant de pieds. Station de petite fente en avant.

pieds d'une ou deux longueurs de pied; il continue ainsi le mouvement en comptant jusqu'à dix, par exemple (fig. 16).

SAUTILLEMENT SUR PLACE EN CHANGEANT DE PIEDS. STATION DE PETITE FENTE DIRECTE EN AVANT.

Le sujet, en position de petite fente en avant sur la pointe des pieds, sautille avec changement de pied en avant et en arrière. La

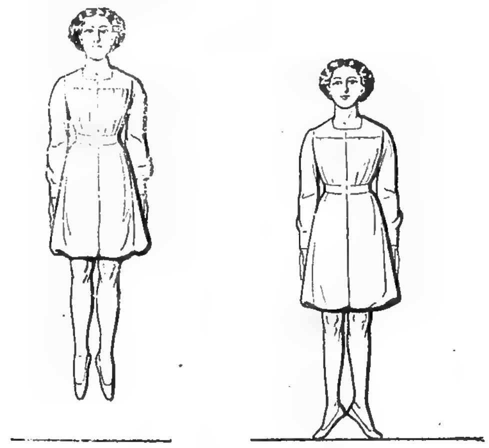


Fig. 19. — Saut libre en place.

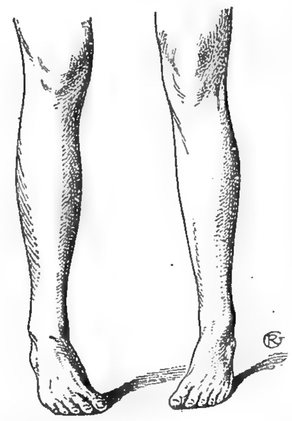


Fig. 20. — Elévation sur la pointe des pieds. Les pointes tournées en dedans. Station debout.

flexion des genoux doit être très peu accentuée. On répète le mouvement huit à dix fois (fig. 17 et 18).

SAUT LIBRE EN PLACE.

Dans le premier temps, le sujet fait une élévation rapide sur la pointe des pieds; dans le deuxième temps, flexion rapide des genoux; dans le troisième temps, il exécute le saut en faisant une extension vigoureuse des jambes de manière qu'il soit projeté directement dans l'espace et retombe sur la pointe des pieds en pliant les genoux en demi-flexion; les genoux agissent ainsi comme des ressorts; dans le quatrième

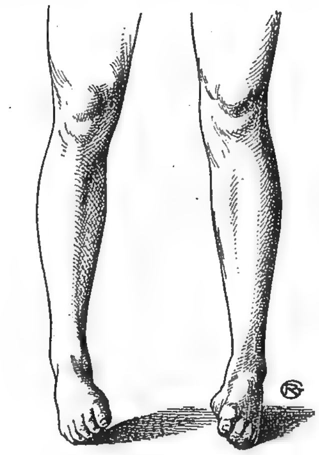


Fig. 21. — Station debout sur les bords externes des pieds.

temps, il s'élève de nouveau sur la pointe des pieds, jambes tendues; dans le cinquième temps, il reprend la position de fixe en baissant les talons sur le sol (fig. 19).

***

Si le sujet a tendance au pied plat, on emploiera plus spécialement les mouvements suivants :

Élévation sur la pointe des pieds. Les pointes tournées en dedans. Station debout.

Le sujet écarte un peu les pieds et tourne les

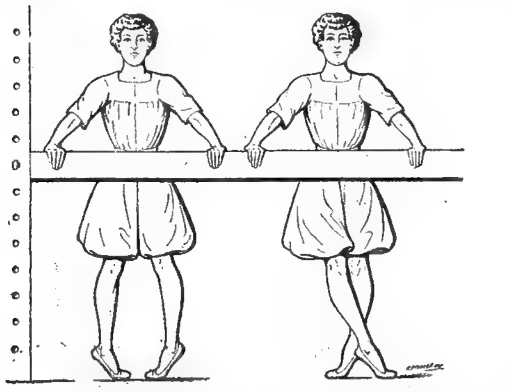


Fig. 22. — Marche sur la pointe des pieds tournée en dedans avec croisement des pieds.

pointes en dedans, puis il exécute l'élévation des talons, plusieurs fois de suite (fig. 20).

Marche sur la pointe des pieds tournée en dedans avec croisement des pieds, les mains appuyées sur la bomme.

Le sujet debout, à une extrémité de la bomme, les mains appuyées sur celle-ci, écarte un peu les pieds, et tourne les pointes en dedans. Il marche alors sur les pointes en croisant les jambes (la jambe droite en avant, si la marche se fait à gauche, la jambe gauche en avant, si elle se fait à droite) jusqu'à l'autre extrémité de la bomme (fig. 22).

Station debout. Petite fente oblique en avant, la pointe du pied appuyée. Extension et flexion du pied.

Le sujet debout, en position de petite fente oblique en avant, la pointe du pied appuyée, fléchit et étend le pied antérieur dont la pointe et le talon reposent successivement sur le sol (fig. 23).

Marche en avant sur la pointe des pieds, les pointes tournées en dedans.

Le sujet tourne les pointes des pieds en dedans, lève les talons et marche de cette manière (voir fig. 20).

Station debout sur les bords externes des pieds.

Le sujet tourne les pieds de façon à prendre point d'appui sur les bords externes des pieds,



Fig. 23. — Station debout petite feinte oblique en avant. Extension et flexion du pied.

en essayant de rester aussi longtemps que possible dans cette position (fig. 21).

Pieds parallèles. Élévation sur la pointe des pieds, flexion des genoux. Station debout.

Le sujet, avec les pieds parallèles, exécute l'élévation sur la pointe des pieds et puis la flexion des genoux (fig. 24).

La séance de cinésithérapie se terminera par le massage exécuté sur la jambe et sur tout le



Fig. 24. — Pieds parallèles. Élévation sur la pointe des pieds, flexion des genoux. Station debout.

pied, surtout autour des articulations pour fortifier les muscles et les ligaments.

P. Desfosses.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose la question suivante :

Je viens de déclarer mon chiffre d'affaires, indiquant un bénéfice de plusieurs milliers de francs. Si le contrôleur des contributions directes demande la justification de cette somme, puis-je produire mes livres sans violer le secret professionnel?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :



Si c'est uniquement comme médecin que votre correspondant a fait ces bénéfices, il a eu le plus grand tort de faire une déclaration. En effet, à ce titre et bien que patenté, il n'est pas soumis à l'impôt sur le chiffre d'affaires. L'instruction du ministère des Finances relative à l'exécution des articles 59 à 73 de la loi sur le chiffre d'affaires dit formellement que les professions libérales telles que celle de médecin ne sont pas soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaires puisqu'elles rentrent, non dans la catégorie des redevables visés par le titre 1er de la loi du 31 Juillet 1917, mais dans celle des redevables visés par le titre 4 de la même loi, relatif à l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales.

Il en serait différemment si c'était comme exploitant une clinique, et non comme médecin, que notre abonné aurait fait sa déclaration. Il serait alors astreint à la taxe sur le chiffre d'affaires : il pourrait alors être tenu à une certaine déclaration, mais j'estime qu'il ne serait jamais tenu à violer un secret auquel il serait tenu en vertu de l'article 378 du Code pénal. Cela n'a été dit expressément que dans l'article 35 de la loi du 31 Juillet 1917 pour les professions libérales relevant du titre 1er de la loi du 31 Juillet 1917 : (voir *Dalloz* 1917, quatrième partie, p. 312) et les citations des travaux préparatoires. C'est, d'après ce texte, au tribunal qu'il appartiendra de tenir compte des obligations du secret professionnel. Mais même s'il s'agit de redevables imposés en vertu du titre 1er de la loi du 31 Juillet 1917, en aucun cas, on ne pourra exiger du contribuable qu'il viole le secret professionnel et commette un délit pour assurer le recouvrement de l'impôt.

H. Montal.

AUX MÉDECINS DE GLEIWITZ !

Jusqu'ici, et cela est sans aucun doute à la plus grande gloire du corps médical de tous les pays, les médecins ne connaissaient pas d'ennemis, mais seulement des malades.

Tout blessé, toute personne atteinte d'une affection quelconque, du fait même de sa blessure ou de sa maladie, avaient droit à leurs soins.

Les médecins allemands, ceux de Gleiwitz, au moins, jaloux, semble-t-il, de la renommée de cet ancien qui déclarait simplement que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, professent aujourd'hui cette opinion que les Français malades sont indignes de recevoir leur secours.

Et c'est, en effet, ce que nous apprend la dépêche suivante datée de Gleiwitz, 18 Août, dépêche que nous trouvons textuellement imprimée dans un grand journal parisien :

Gleiwitz, 18 Août. — L'association professionnelle des médecins à Gleiwitz — presque exclusivement composée d'Allemands — a décidé de refuser toute aide médicale aux membres français de la commission interalliée. Le docteur Styczynski, Polonais, que le secrétaire de l'association a informé de cette décision, en rappelant qu'elle était obligatoire pour tous les membres, a immédiatement donné sa démission, ne voulant plus appartenir à un groupement qui abuse ainsi de la solidarité professionnelle pour forcer des médecins à commettre le plus grave des manquements à leurs devoirs.

En dépit de l'autorité s'attachant à une assertion présentée dans ces conditions, nous avons peine à croire que des médecins — même allemands — puissent accepter un tel mot d'ordre.

En tous cas, s'ils existent, qu'ils sachent bien que loin, comme ils le pensent peut-être, d'accomplir un acte de patriotisme, ils font à leur pays le plus grand tort.

Quel homme civilisé, en effet, pourrait avoir l'âme assez vile pour admirer une lâcheté, moins encore, pour excuser une semblable ignominie ?

Georges Vitoux.

VARIÉTÉS

Moyen d'activer les prises de sang.

Chez les personnes maigres, surtout quand la tension sanguine est faible, le lien élastique comprime à la fois les veines et l'artère humérale. Après un premier écoulement assez vif, le sang ne fait plus que baver et la prise traîne en longueur ; l'aiguille peut même se boucher par un caillot ; l'on est obligé, alors, de prendre du sang en un autre point.

Pour éviter ces incidents, il suffit de soulever le lien élastique au niveau de l'artère humérale seulement, en le tirant, manœuvre que l'on peut confier au patient lui-même. On peut, d'ailleurs, se rendre compte de la nécessité de cette manœuvre en tâtant la radiale ; si elle ne bat plus ou bat faiblement, il faut soulever le lien au point indiqué.

Ce petit truc réussit plus sûrement que l'extension et la flexion alternatives des doigts. Il faut enlever le lien dès la fin de la prise et même avant pour éviter un écoulement inutile du sang.

Léon Azoulay.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE L'AUTOSÉROTHÉRAPIE

Quand Gilbert de Genève a inventé sa méthode, il songeait à une tuberculinothérapie atténuée. Il ne fut guère suivi. Ce n'est que depuis 1909, à la suite de mon article publié par *La Presse Médicale* sur le traitement des épanchements pleuraux par l'autosérothérapie, qu'un mouvement général se déclencha pour ou contre la méthode. C'est dans ce travail que, pour la première fois, je prouvais le fait que l'autosérothérapie est active, non seulement dans les pleurésies tuberculeuses, mais dans toutes les pleurésies (grippe, typhoïdes, etc.). Ce qui me donna l'idée, *indiquée en toutes lettres dans le même article, d'appliquer cette méthode dans toutes les maladies à épanchement séreux* (ascite, hydrocèle, etc.).

Je fus universellement suivi.

Récemment, j'ai pu guérir en huit jours un homme atteint d'une énorme hydrocèle vaginale à marche rapide, de cause inconnue et datant de deux mois, par une injection de 10 cmc de son propre transsudat.

La méthode est d'une facilité et d'une bénignité remarquables.

Elle me paraît indiquée, surtout dans les cas récents, aigus, où le pourcentage des succès est plus grand que dans les cas chroniques. Et cela est vrai pour les épanchements de toutes les séreuses.

Dr Marcou (d'Ajaccio),
Ancien interne des Hôpitaux de Paris.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

L'état sanitaire de la Bulgarie est relativement satisfaisant.

La nourriture y est abondante et d'un prix abordable et grâce à un Gouvernement actif et intelligent, le pays, qui n'a pas été dévasté par la guerre, est en pleine production.

Pourtant la Bulgarie doit prendre soin de 150 000 orphelins de guerre et elle manque de matériel hospitalier.

Sauf quelques bons hôpitaux et dispensaires installés dans les villes principales, les secours médicaux y font totalement défaut. La campagne et les petites villes en sont dépourvues et il y aurait tout un service sanitaire à créer.

TCHÉCO-SLOVAQUIE

Des dispensaires d'enfants ont été créés en Tchéco-Slovaquie, celui de Zilma, le premier qui ait été ouvert, en est de beaucoup le plus important. Il fonctionne avec ordre et méthode : inscription des nouveaux venus, contrôle des malades déjà enregistrés, pesée des enfants, examen par le médecin, distribution d'aliments ou de médicaments suivant les prescriptions, tout y est fait d'une façon parfaite.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Utilité de l'émigration vers nos Colonies.

D. — *Dans vos articles si clairement exposés, vous poussez volontiers la jeunesse à s'expatrier, à courir l'aventure et à aller faire fortune dans nos colonies. Après l'holocauste sanglant, que nous venons de subir, est-ce bien opportun ? Ne craignez-vous pas que ces jeunes confrères qui s'expatrieront ne seront pas un jour déçus d'avoir couru les risques des maladies des pays chauds ?*

R. — *Tot capita, tot sensus.* Toutes les opinions sont respectables, mais il appartient à chacun de nous de défendre ses idées et de faire partager ses convictions.

Croyant ardemment que *l'avenir de la France est dans ses colonies* (*La Presse Médicale*, 1920, n° 82), nous nous efforçons de démontrer : 1° que la colonisation est pour les vieilles nations une preuve de virilité; 2° que la grandeur d'un pays se mesure au rayonnement de ses triomphes militaires et de ses expansions coloniales; 3° *que l'œuvre médicale dans les colonies est une arme de pacification de premier ordre.*

En cela, imitons nos alliés britanniques, qui savent que l'émigration est toujours, pour une nation, une garantie de richesse et de liberté pour l'avenir et ils l'encouragent au lieu de l'entraver. Les professeurs, les instituteurs d'outre-Manche vantent sans cesse les voyages au long cours, l'existence large des colonies, les traitements princiers des fonctionnaires coloniaux : ainsi se développe, chez les jeunes Anglais, cet amour de l'aventure, cette joie de se trouver sans cesse sur la route des mondes, ce stoïcisme devant un échec financier qui, loin d'abattre leur énergie morale, la stimule.

Avec le droit d'aînesse, les cadets sont presque tous fatalement poussés vers les exodes coloniaux, qui sont d'ailleurs facilités par les traditions des familles et l'exemple des grands frères.

Chez nous, rien de semblable. Le ciel de France est trop clément et nos propriétés, morcelées à l'infini, rivent au sol le paysan. Aussi la famille et l'école professent-elles une indifférence profonde pour ces questions coloniales.

Malgré sa proximité, combien peu de Français connaissent l'Algérie, qui est pourtant une terre française depuis 1830 !

Combien peu ont goûté le plaisir de voir le soleil couchant empourprer les monts de l'Aurès ou dorer les sables du Zousfana !

Et les hauts faits de nos troupes coloniales, qui se battent encore à l'entrée de la Mésopotamie ou sur les pentes de l'Atlas marocain, sont lus et appris presque avec tristesse : « A quoi bon ? Pourquoi ces sacrifices, ce sang versé ? Qu'allons-nous faire dans ces pays lointains ? »

***

Cependant la France a toujours été un peuple colonisateur.

En 1677, Colbert ne demandait-il pas une flotte importante de 300 navires et 52.000 marins, pour créer à notre pays un vaste empire colonial.

Champlain et Richelieu n'ont-ils pas rêvé de faire de l'Amérique du Nord une terre française, en rejoignant le Canada à la Louisiane.

Quoique perdus depuis longtemps, les Canadiens, les Mauriciens, les habitants de la Louisiane s'honorent de leur descendance française. Et Jules Huret, qui vient de visiter la Nouvelle-Orléans et la Louisiane, écrit : « J'ai vu des représentants de ces vieilles familles françaises et espagnoles qui émigrèrent ici, il y a un siècle et plus. Leur empressement courtois, leurs façons aisées sont des signes restés purs de leur atavisme. »

Or, depuis cinquante ans, toutes les nations de l'Europe sont entraînées irrésistiblement par l'évolution économique et sociale vers les terres inexplorées, pour y chercher des débouchés et des matières premières.

« Ce n'est pas l'amour d'une vaine gloriole qui, depuis un quart de siècle, précipite tous les peuples européens vers les conquêtes coloniales : *C'est la nécessité de s'étendre pour vivre.* » G. Hanotaux.

« Dans cette marche forcée de la race blanche,

écrit de Mun, la France — ce sera pour la postérité son titre de gloire — comme jadis au temps de ses fastes légendaires, *s'avance au premier rang.* Un jour, on parlera de ce grand mouvement du xx[e] siècle, comme aujourd'hui des entreprises fabuleuses du xv[e] et du xvi[e]. On parlera de Barthélémy Diaz, Albuquerque, Vasco de Gama, précurseurs de Barth, de Livingstone, de Stanley et de toute cette légion d'explorateurs, les nôtres ceux-là qui, depuis Brazza jusqu'à Marchand, arrachent peu à peu leur secret aux ténèbres de l'Afrique, disputent à la barbarie les peuples qu'elle torture et le sol qu'elle stérilise, *traçant avec le drapeau de la France la route de la civilisation.* »

Depuis cinquante ans, nous assistons à l'exode incessant des missionnaires voués au martyre, des voyageurs intrépides, acharnés à la conquête des mondes nouveaux, des soldats magnifiques, passionnés pour la grandeur de la patrie. En joie, ces vaillants, ces radio-actifs s'enfoncent dans la brousse ou la forêt équatoriale, renonçant à la vie facile de France, au calme de la garnison, aux plaisirs du monde. Beaucoup sont terrassés par le soleil, la bilieuse hématurique ou la flèche empoisonnée et dorment leur dernier sommeil au bord d'un arroyo ou au pied d'un baobab.

N'oublions donc pas nos grands coloniaux, qui nous ont donné ces vastes territoires, les Faidherbe, les Garnier, les Borgnis-Desbordes, les Archinard, les Galliéni, les Combes, les Bonnier, les Binger, les Monteil, les Marchand, les Toutée, les Lenfant, etc.

L'œuvre de conquête est accomplie aujourd'hui ; nos couleurs flottent pacifiquement sur le sol, qui fut arrosé du sang français. Aujourd'hui, c'est une œuvre nouvelle qui s'impose, c'est l'organisation et l'exploitation de ces pays : le Gouvernement n'a-t-il pas affirmé qu'il était décidé à faire un véritable effort colonial ?

D'ailleurs, un de nos ministres, Herriot, disait, il y a quelques jours : « *Il faut rattacher fortement nos colonies au système économique de la France, pour y trouver les compléments qui nous manquent, comme le coton et les huiles et que nous nous ruinons à solliciter à l'étranger.* »

Par ces temps de vie chère, de change si déficitaire, nous devons nous retourner vers nos colonies et ne pas oublier que 180.000 tirailleurs sénégalais et 40.000 Malgaches sont venus combattre à nos côtés.

***

Avec Jules Duval, nous pensons qu'*un peuple, qui n'émigre pas, voit sa jeunesse s'étioler sans ambition et que, comme les eaux stagnantes, les sociétés stagnantes se corrompent.*

Plus que jamais, nous devons conseiller et favoriser l'émigration française vers nos colonies de peuplement : « On ne s'en pénétrera jamais trop, c'est au berceau du peuple naissant que se joue la grosse partie : chaque colon qui s'installe, Français ou étranger, est le soldat inconscient, mais en armes, d'une lutte silencieuse dont l'enjeu peut être toute une destinée nationale et où les premiers venus ont bien des chances d'être les plus forts. » (de Peyerimhoff). Arrêter ces exodes vers nos Frances lointaines serait commettre une lâcheté coloniale (O. Reclus) et un crime de lèse-patrie.

PERMUTATIONS AVEC LES MÉDECINS COLONIAUX A LA SORTIE DES ÉCOLES.

D. — *Un élève de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, qui va passer sa thèse à la fin de l'année 1921, nous demande : « s'il pourra permuter avec un camarade des troupes coloniales terminant lui aussi ses études à l'Ecole de Bordeaux et avant leur entrée réciproque aux Ecoles d'application du Val-de-Grâce et de Marseille ».*

R. — Les médecins militaires des troupes métropolitaines sont autorisés et même encouragés à permuter avec les médecins des troupes coloniales : Il n'y a pas de raison majeure pour les empêcher de permuter, en fin de scolarité médicale, et avant leur spécialisation définitive aux Ecoles d'application du Val-de-Grâce et de Marseille.

Il serait même bon de favoriser ces permutations en fin de scolarité, car les stagiaires permutants profiteraient ainsi de la spécialisation, qui leur est si nécessaire, surtout en ce qui concerne la pathologie tropicale.

Le décret du 24 Décembre 1897 édicte les conditions exigées des médecins militaires de la métropole désireux de servir aux colonies (Tonkin, Sénégal, Soudan, Dahomey, Congo, Madagascar).

— Il faut avoir le grade de médecin-major de 2[e] cl. ou médecin aide-major de 1[re] classe ;

— Etre reconnu apte à servir aux colonies ;

— Etre bien noté ;

— Pour les médecins aides-majors de 1[re] classe : avoir au 31 Décembre de l'année courante *un an* au moins d'ancienneté (soit 3 ans depuis leur nomination de médecin aide-major de 2[e] classe).

***

Comme permutants en fin de scolarité, nous avons aussi trouvé un précédent.

En Octobre 1911, M. Ch..., élève de l'Ecole de Bordeaux, qui préparait sa thèse, demandait au ministre de la Guerre de l'autoriser à permuter, à la date de sa promotion au grade de médecin aide-major de 2[e] classe des troupes coloniales, avec M. L..., « actuellement élève de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon et qui doit être à la même date, nommé médecin aide-major de 2[e] classe de l'armée métropolitaine, de façon que, en cas d'acceptation, nous puissions prendre respectivement notre service, le 15 Janvier prochain (1912) : M. L..., à l'Ecole d'application de Marseille et moi-même à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce ».

Par une lettre du 25 Novembre 1911, le ministre de la Guerre faisait connaître au ministre de la Marine qu'il était disposé à accueillir la permutation concertée entre les élèves du Service de Santé Ch..., de l'Ecole de Bordeaux et L..., de l'Ecole de Lyon, sous réserve de l'examen des dossiers des intéressés. »

Un peu plus tard, à sa sortie de Lyon, M. L... était nommé médecin aide-major de 2[e] classe de l'armée métropolitaine, en qualité d'élève du Val-de-Grâce et au début de Février (*Journal officiel* du 6 Février 1912) M. Ch... était nommé, pour compter

(*Voir la suite, p.* 1235.)

du 15 Janvier 1912, médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales, en qualité d'élève de l'Ecole de Marseille.

Enfin le *Journal officiel* du 15 Février 1912 publiait à la rubrique « ministère de la Guerre » :

« Par décision présidentielle du 10 Février 1912 : MM. les médecins aides-majors de 2e classe Ch..., des troupes coloniales, élève à l'Ecole d'application du Service de Santé à Marseille et L..., des troupes métropolitaines, élève à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire au Val-de-Grâce sont autorisés à permuter pour convenances personnelles, *dans les conditions prévues par l'article 231 de l'instruction sur le service courant* (*sans indemnité*) ».

Voici donc un cas de permutation combinée et admise en principe par le ministre de la Guerre, entre 2 élèves de Lyon et de Bordeaux, alors que ceux-ci n'avaient pas encore passé leur thèse et qui s'est effectuée alors que l'un d'eux était déjà en stage au Val, depuis un mois et que l'autre n'avait rejoint l'Ecole de Marseille que depuis quelques jours.

Actuellement, l'Ecole d'application de Marseille n'a pas encore rouvert ses portes, mais dès que son fonctionnement normal aura repris, cette question de permutation entre élèves sera accepté, comme par le passé.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Technique de la Radiothérapie profonde, par Ch. Guilbert, 1921, 1 vol. in-16 avec fig. *Librairie J.-B. Baillière et fils*, 19, rue Hautefeuille, Paris. — Prix : 4 francs.

Si ce livre était intitulé « technique de la radiothérapie profonde en *Allemagne* », nous n'aurions que des éloges à en faire, car il est un résumé clair, mais nullement critique, de ce que font certains radiologistes — et non tous d'ailleurs — d'outre-Rhin. Mais en raison de son titre trop général, nous sommes bien forcés de rappeler que la radiothérapie profonde est étudiée en France depuis de longues années. Il est permis de discuter les travaux sur ce sujet, qu'il s'agisse de physique ou de clinique, de Béclère, de Guilleminot, de Belot, de Nogier, etc., mais il n'est vraiment pas pardonnable de les ignorer complètement. Pour le lecteur non prévenu, seuls les Allemands savent atteindre les organes profonds et cette conclusion est encore renforcée par l'emploi des termes germaniques : il s'agit de *Tiefentherapie*, de *Hautdosis*, etc.

Certes il ne faut pas faire de chauvinisme scientifique, les auteurs français les plus réputés ont largement réservé aux savants étrangers, même parfois avec trop de générosité, la place qui leur était due ; nous sommes très heureux de voir M. Guilbert, et nous l'en remercions, mettre à la portée de tous, les renseignements, parfois un peu confus, contenus dans les ouvrages allemands ; mais nous sommes en droit de réclamer de lui qu'il n'oublie pas d'une façon aussi flagrante l'œuvre de ses compatriotes.

Voici la liste des principaux chapitres : *Définition ; Tiefentherapie ou radiothérapie profonde ; Principes généraux de physique ; Dosimétrie ; Appareils de mesure ; Homogénéité ; Filtre ; Les tubes de radiothérapie ; L'appareillage ; Les réactions cutanées et la dose unité : hautdosis ou érythémadose ; Considérations pratiques ; Mesures nécessaires ; Établissement des bases de la dosimétrie ; Méthodes thérapeutiques ; Indications de la radiothérapie profonde ; Situation des ovaires par rapport à la peau.*

A. Laquerrière.

Typhus fever, with particular reference to the Serbian epidemic. (Le typhus exanthématique, en particulier l'épidémie de Serbie), par MM. R. P. Strong, G. C. Shattuck, A. W. Sellards, H. Zinsser, J. G. Hopkins, 1 vol. de 273 p. avec 26 planches hors texte publié par la Croix-Rouge américaine (*Harvard University Press*, Cambridge, Mass., 1920).

Dans ce volume luxueusement édité, se trouvent réunis les rapports des membres de la mission médicale envoyée par la Croix-Rouge américaine, en 1915, au secours de l'héroïque Serbie en proie à cette formidable épidémie de typhus qui ne fit pas moins de 150.000 victimes. Dans son rapport qui ouvre cet ouvrage, Strong décrit d'une façon dramatique la situation sanitaire à son arrivée en Serbie, l'œuvre accomplie par la mission qu'il dirigeait et la façon dont la lutte contre les poux, entreprise avec des moyens primitifs, souvent improvisés, permit de maîtriser le terrible fléau. Après un intéressant chapitre consacré à l'étude critique de la bactériologie du typhus, Strong termine par un parallèle suggestif entre l'épidémie serbe, étouffée en six mois grâce aux efforts combinés du personnel médical et des autorités aidés par le peuple serbe lui-même, et l'épidémie qui sévit depuis plusieurs années en Pologne où la campagne antityphique a été menée de façon moins énergique et moins méthodique.

Shattuck trace, dans la seconde partie de cet ouvrage, le tableau clinique du typhus d'après plusieurs centaines d'observations dont il a relaté les plus typiques.

Dans les trois derniers chapitres, Sellards, Zinsser, Hopkins relatent leurs recherches hématologiques, sérologiques et bactériologiques. Cette dernière étude n'a pas confirmé le rôle étiologique du *Bacillus typhi exanthematici* de Plotz que ces auteurs recherchaient spécialement.

P.-L. Marie.

LIVRES REÇUS

2557. **La pratique chirurgicale illustrée**, par Victor Pauchet. Fascicule II. 1 vol. de 243 pages, avec 129 dessins (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 25 francs.

2558. **La Radiologie et la guerre**, par Mme Pierre Curie, professeur à la Sorbonne. 1 vol. de 144 pages, avec 16 planches hors texte. (*Nouvelle collection scientifique*) (*F. Alcan*, éditeur). — Prix : 8 fr. net.

2559. **Anatomy of the Human Orbit and Accessory Organs of Vision**, par S. Ernest Whitnall, professeur d'anatomie à l'Université Mc Gill, de Montréal. 1 vol. de 428 pages, avec 195 figures (*Oxford medical Publications*). — Prix : 35 fr. net.

2560. **La Croissance**, par le Dr Apert, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. 1 vol. de 252 pages, de la « Bibliothèque de Philosophie scientifique » (*Flammarion*, éditeur). — Prix : 6 fr. 75 net.

2561. **The Spleen and some of its disease**, par Sir BERKELEY MOYNIHAN. 1 vol. de 129 pages, avec 13 schémas hors texte (*John Wright and Sons*, édit., Bristol). — Prix : 21 fr. net.

2562. **Pathologisch-anatomisches Praktikum**, par le professeur RICHARD OESTREICH. 2e édition, revue. 1 vol. de 316 pages (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs, Berlin).

2563. **Artritis, Arterio-esclerosis y Alteroma**, par le Dr DOMINGO DURAND ARROM. 1 vol. de 181 pages, avec 27 figures (*Buyer Hiros y Co*, Barcelone). — Prix : 6 pes. 50.

2564. **Taschenbuch der Diagnostik und Therapie der Lungentuberkulose**, par le Dr H. GERHARTZ. 3e édition. 1 vol. de 296 pages, avec 67 figures dans le texte et 16 planches hors texte (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **LA PRESSE MÉDICALE** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

SOMMAIRE du n° 1.

Nécrologie.

Charles Porak (9 Mai 1845-27 Mai 1921).

Mémoires originaux.

Henri Pouey. — Quarante observations d'hémorragies utérines traitées par le radium.

A. Couvelaire. — Création d'un dispensaire antisyphilitique annexé à la maternité Baudelocque.

G. Bouché et A. Hustin. — Essais de thérapeutique gynécologique basés sur le choc anaphylactique.

Thérapeutique obstétricale :

Ed. Lévy-Solal. — Septicémie puerpérale et choc colloïdoclasique.

Comptes rendus de la Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique.

Séance du 5 Mars 1921.

Sociétés savantes.

Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris, séances de Novembre 1920 à Mars 1921.

Société Anatomique de Paris, séance de Janvier 1921.

Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Nancy, séances de Février et Mars 1921.

Réunion Obstétricale et Gynécologique de Lille, séance de Décembre 1920.

Analyses.

Ouvrages reçus.

ANNALES DE DERMATOLOGIE

SOMMAIRE des nos 8-9.

Travaux originaux :

Georges Thibierge et Pierre Legrain. — Sur l'ichtyose fœtale (deuxième partie) [*suite et fin*].

Henri Malherbe. — Pityriasis rubra grave (type Hébra).

Ch. Laurentier. — Erythrodermie exfoliante maligne d'origine toxique.

P. Ravaut et H. Rabeau. — Sur une forme spéciale de tricophytie unguéale.

Correspondance.

A propos de l'article de MM. Chatellier et Bonneterre.

Revue de vénéréologie. — Revue de syphiligraphie.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

31 Août. — *Paris* : Expiration du délai pour l'inscription au concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

3 Septembre. — *Paris* : Clôture du registre d'inscription ouvert à la Préfecture de police (Bureau du personnel) pour le concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

12 Septembre. — *Paris* : Ouverture à l'Hôtel-Dieu d'un cours de perfectionnement sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif.

— *Paris* : Ouverture à la clinique Baudelocque d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

19 Septembre. — *Paris* : Ouverture du concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'incription.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture à l'Hôpital Saint-Louis du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture à la Préfecture de police d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

14 Octobre. — *Paris* : A l'hôpital Beaujon ouverture, dans les services du professeur Carnot, d'une série de conférences sur les colites.

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture à la clinique Baudelocque d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris* : Ouverture au ministère de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance sociales du concours sur

(*Voir la suite, p.* **1239**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

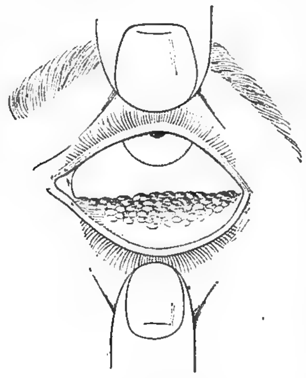
Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 39)

(*Diagnostic*) **CONJONCTIVITE**

La conjonctivite folliculaire-adénoïde et sa signification générale

Le tissu conjonctival profond contient une couche de structure lymphatique, susceptible de prendre un développement pathologique intense, surtout visible *dans le cul-de-sac inférieur*, si accessible, et où s'amassent des grains, plus ou moins serrés, volumineux et saillants, avec irritation, sécrétion modérée, cuisson, clignements et frottements répétés, le tout, comme les hyperplasies ganglionnaires, nasales, amygdaliennes, plus fréquent chez l'enfant, quoique s'observant et susceptible de récidiver à tout âge.



Le mal est banalement appelé conjonctivite *folliculaire*, les follicules lymphatiques étant grossis et multipliés.

Le nom de conjonctivite *adénoïde* lui conviendra mieux, selon nous, car il « réalise » son essence histologique et aussi pathologique. Nous considérons, en effet, cet état, très différent d'une quelconque conjonctivite exogène, comme un *syndrome*, un exemple concret de l'union de la pathologie oculaire avec la pathologie générale, et même comparée, car les animaux n'en sont pas exempts.

Clinique. — Chez l'enfant, les clignements perpétuels font croire à un tic, mauvaise habitude, que les corrections ne corrigent pas et qui conduit chez un praticien. Celui-ci abaisse, ou n'abaisse pas, la paupière *inférieure*; il retourne, ou ne retourne pas, la paupière *supérieure*.

Or, si l'on ne retourne pas les *quatre* paupières, on assimile forcément la maladie, soit à un blépharospasme, soit à une conjonctivite catarrhale vulgaire et, mal équilibré par une investigation et un diagnostic incomplets, le traitement traîne ou échoue.

On finit par l'ophtalmologiste qui, nécessairement, retourne *toutes* les paupières. Il établit ainsi que la conjonctive de la paupière *supérieure* n'a rien, fait *capital*, ce qui élimine la conjonctivite *granuleuse*, le « trachome », long à guérir, contagieux, dangereux pour la vision. Il constate, dans le cul-de-sac *inférieur*, l'entassement, en tapioca, des nodules; là est le *gîte*, la *pierre de touche* du mal. Médecin, malade et famille doivent être alors rassurés, car :

La cornée et la vue resteront indemnes;

Il ne se produira pas de conjonctivite granuleuse généralisée.

Mais, que l'on veuille bien pousser plus loin la recherche et, après l'ophtalmopathie, examiner, de pied en cap, l'ophtalmopathe, ses antécédents, ses corrélations familiales. Le plus souvent, il porte, ou il a eu, des végétations adénoïdes, des amygdales excessives, des adénopathies diverses, parfois trachéo-bronchiques. Et, si la conjonctivite, plus que jamais adénoïde, a été exacerbée par une irritation, une inoculation externe ou interne (grippe, etc.), c'est le terrain qui lui donne son essence. N'a pas qui veut une conjonctivite folliculaire-adénoïde, certes plus habituelle dans les familles où la tuberculose, et aussi la syphilis, se découvrent. C'est, pour nous, plus d'une fois, un stigmate, sinon pathognomonique, du moins complémentaire, et d'appoint non négligeable dans le total des étiologies, lorsque l'examen est *intégral* et *moderne*.

Traitement. — a) *Local*. Il réduira les follicules, s'il est énergique, direct, varié, même au prix d'une légère intolérance du reste de l'œil, dont on préviendra l'entourage. Ici les lavages, l'argyrol, le zinc ne mordent pas assez. Le nitrate d'argent à 1 pour 100, tous les deux jours, alternera, par périodes, avec le sulfate de cuivre à dose minimum (1 pour 200) ou ses succédanés indolores (camphocuivre), avec la pierre divine (1 pour 100), avec le cristal d'alun, combinés aux bassinages astringents (thé, noyer). De temps en temps, le spécialiste *attaque* les follicules avec le cristal de sulfate de cuivre : rarement, pour les cas monstrueux, il pique, fendille, excise certains follicules exubérants.

b) *Général*. Par l'alternance de l'arsenic, de la chaux, du phosphore et de l'iode, parfois du mercure biioduré, par l'hygiène, l'air marin, les eaux arsenicales et salines, le régime spécialisé, il est celui des adénopathies infantiles, et c'est ainsi que l'appréciation exacte du *sens* de cette conjonctivite n'est pas sans intérêt pour l'avenir même du petit malade, autant que de son œil.

Car la conjonctivite folliculaire, *ou plutôt adénoïde*, est, en réalité, un *syndrome oculo-nasal* et *oculo-général*, si l'on s'évade de la spécialité pour en rechercher l'origine complexe, l'enchaînement clinique et pathogénique, obtenir le succès plus sûr dans une affection, sans cela, lente à éteindre.

A. Terson.

titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— Ouverture à l'Institut Zender, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture à la Faculté de Médecine du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture à la Faculté de pharmacie d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture à la Faculté du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

3 Novembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture à la Faculté d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture à l'hôpital Saint-Louis du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture par MM. Aug. Broca et Louis Renou d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture au Val-de-Grâce d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique), en 10 leçons, par MM. Léon Dufourmentel, René Miégeville, Flavien Bonnet, Paul-Léon Truffert, commencera le mercredi 21 Septembre 1921, à 2 heures et continuera les lundis, mercredis, vendredis suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 150 francs. Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme du cours. — I. Technique de l'ossiculectomie et de la mastoïdectomie. — II. Evidement pétro-mastoïdien; trépanation du labyrinthe. — III. Traitement des complications veineuses et encéphaliques, des otites suppurées (thrombo-phlébite, méningite, abcès encéphaliques et périencéphaliques); ligatures vasculaires du cou. — IV. Traitement des déviations du septum nasal; les rhinotomies; les voies d'accès naso-faciales du rhino-pharynx. — V. Traitement des sinusites maxillaires; les voies d'accès buccales du rhino-pharynx. — VI. Traitement des sinusites frontales, des ethmoïdites, des sinusites sphénoïdales. — VII. Les ouvertures temporaires et permanentes du conduit laryngo-trachéal (laryngotomie intercrico-thyroïdienne, tyrotomie-trachéotomie, laryngo-trachéotomie). — VIII. Les voies d'accès du carrefour aéro-digestif; les pharyngotomies hautes et basses. — IX. La laryngectomie partielle et totale. — X. La broncho-œsophagoscopie.

CONCOURS

Médecin suppléant au service médical de nuit. — Un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit aura lieu le 5 Octobre 1921, à la Préfecture de police.

Les candidats doivent être Français, pourvus du diplôme d'Etat de docteur en médecine, délivré par une Faculté française et n'avoir pas atteint 40 ans au 1er janvier 1921.

Le service médical de nuit est assuré par 30 médecins titulaires, formant 6 équipes de 5 médecins chacune. Les médecins suppléants sont au nombre de 15. En cas de vacances dans le cadre des médecins titulaires, les remplaçants sont choisis parmi les suppléants.

Les médecins titulaires et suppléants reçoivent, par nuit de garde, une vacation de 60 francs.

Le registre d'inscription est ouvert, dès à présent, à la Préfecture de Police (bureau du personnel), où tous renseignements utiles seront fournis aux candidats; il sera clos le samedi 3 Septembre 1921.

Ecole de médecine de Clermont. — Des concours seront ouverts le 27 Février 1922 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse :

Pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont;

Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à ladite Ecole.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant la date d'ouverture desdits concours. (*Journ. off.*, 12 Août.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : MM. Pouloux, à Saint-Setiers (Corrèze) ; Ferrand, à Blois.

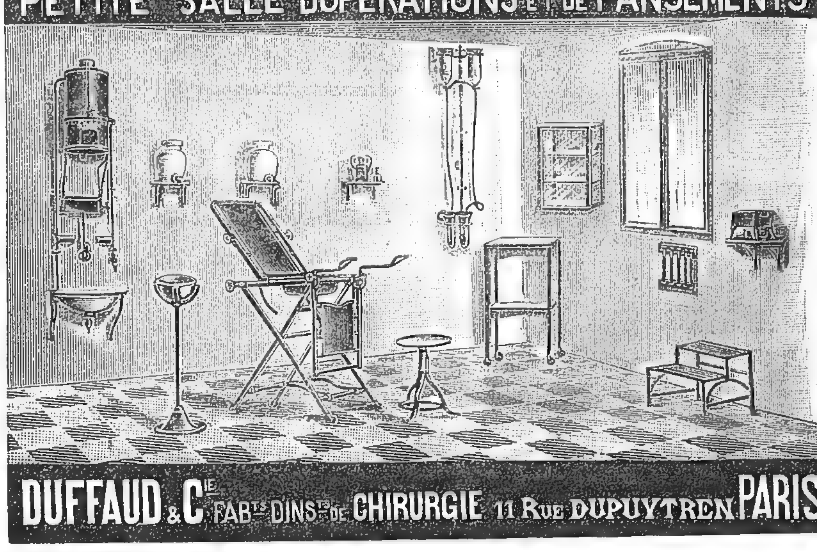
A titre posthume : M. Willot, professeur de pharmacologie à la Faculté libre de Lille. (*Journ. off.*, 18 Août.)

Médaille militaire. — M. Beziau. (*Journ. off.*, 12 Août.)

Hôpital Saint-Jean, à Arras. — Un incendie vient de détruire toute une aile de l'hôpital Saint-Jean, à Arras, ainsi que la chapelle de l'hôpital qui servait d'église provisoire à la paroisse Saint-Nicolas.

Plusieurs centaines de lits pour les malades ont été détruits au cours de ce sinistre.

(*Voir la suite, p.* **1241**.)



Médecin de l'état civil. — Le préfet de la Seine vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Le nombre des circonscriptions médicales de l'état civil du 11e arrondissement de Paris est ramené de 7 à 6, lesquelles sont délimitées comme suit :

1re circonscription. — Partie intérieure du quartier de la Folie-Méricourt jusqu'à l'axe de la rue de la Folie-Méricourt, plus le triangle formé par l'axe des rues de la Fontaine-au-Roi, avenue Parmentier (115 à 135) et rue du Faubourg-du-Temple, plus la partie intérieure du quartier Saint-Ambroise jusqu'à l'axe du boulevard Voltaire.

2e circonscription. — Partie extérieure du quartier de la Folie-Méricourt depuis l'axe de la rue de la Folie-Méricourt, de la rue de la Fontaine-au-Roi (2 à 36), de l'avenue Parmentier (126 à 150), plus la partie extérieure du quartier Saint-Ambroise jusqu'à l'axe de l'avenue de la République.

3e circonscription. — Partie extérieure du quartier Saint-Ambroise depuis l'axe du boulevard Voltaire jusqu'à l'axe de l'avenue de la République, plus une portion de la partie extérieure du quartier de la Roquette, depuis l'axe du boulevard Voltaire jusqu'à l'axe des rues de Belfort, de la Folie-Regnault et Montlouis.

4e circonscription. — Une partie du quartier de la Roquette délimitée comme suit : la rue du Chemin-Vert (numéros pairs), les numéros pairs du boulevard Voltaire jusqu'à la rue de Charonne, la rue de Charonne (25 à 111), le passage Thierré (numéros pairs), l'axe de la rue de la Roquette, la rue Daval (numéros impairs) jusqu'au boulevard Richard-Lenoir, le boulevard Richard-Lenoir (numéros impairs), la place de la Bastille.

5e circonscription. — Partie intérieure du quartier Sainte-Marguerite jusqu'à l'axe des rues Roubo, de Montreuil, Titon, Chanzy et du boulevard Voltaire, plus une enclave dans le quartier de la Roquette limitée par le passage Thierré (numéros impairs), l'axe de la rue de la Roquette, la rue Daval (numéros pairs) jusqu'au boulevard Richard-Lenoir (numéros pairs), la place de la Bastille.

6e circonscription. — Partie extérieure du quartier Sainte-Marguerite depuis l'axe des rues Roubo, de Montreuil, Titon, Chanzy et du boulevard Voltaire, plus une enclave dans le quartier de la Roquette limitée par le boulevard Voltaire (135 à 165), la rue de Belfort (numéros pairs), la rue de la Folie-Regnault (2 à 30), la rue Montlouis (numéros pairs).

Art. 2. — Les médecins de l'état civil du 11e arrondissement de Paris, actuellement en fonctions, sont répartis comme suit dans les circonscriptions nouvelles :

2e circonscription : M. Pasteau; 3e circonscription : M. Andrerey; 4e circonscription : M. Giacometti; 5e circonscription : M. Naudet; 6e circonscription : M. Signez.

Art. 3. M. Couty (Léon), est nommé médecin de l'état civil du 11e arrondissement de Paris et affecté à la 1re circonscription.

Service médical de la Préfecture de la Seine. — Sont nommés : dans le personnel du service médical de la préfecture de la Seine, à dater du 1er Août 1921 : aux fonctions de médecin suppléant, les médecins reconnus admissibles après concours dont les noms suivent : 1° Dans la 1re circonscription (1er, 2e, 9e et 10e arrondissements) : M. Lasnier (Alphonse); 2° dans la 3e circonscription (4e et 5e arrondissements) : M. Genty (Eugène); 3° dans la 4e circonscription (6e et 7e arrondissements) : M. Langlois (Siméon); 4° dans la 6e circonscription (12e arrondissement et communes annexes) : M. Routhier (Armand); 5° dans la 7e circonscription (13e arrondissement et communes annexes : M. Gresset (Raymond) ; 6° dans la 8e circonscription (14e arrondissement et communes annexes) : M. Salmont (André); 7° dans la 9e circonscription (15e arrondissement et communes annexes) : M. Sanquirico (Edouard); 8° dans la 11e circonscription (18e arrondissement, Grandes-Carrières et Clignancourt; 17e arrondissement, les Epinettes et communes annexes) : M. Odinet (Just-Ary); 9° dans la 13e circonscription (19e arrondissement, Combat, Amérique, Pont-de-Flandre et communes annexes) : M. Debray (Firmin); 10° dans la 14e circonscription (20e arrondissement et communes annexes) : M. Leroy (Maurice).

Enfants assistés de la Seine. — Sont nommés : A titre provisoire, médecins du service des Enfants assistés de la Seine : Pour la circonscription de Pont-de-Briques (agence de Montreuil-sur-Mer), en remplacement de M. Sagot, démissionnaire : M. Bachelet (Charles); pour la circonscription nouvellement créée de Chevannes (agence d'Auxerre): M. Boudinski (Georges); pour la circonscription nouvellement créée de Pernes-en-Artois (agence de Saint-Pol) : M. Boutillier (Xavier-Désiré-Amédée); pour la circonscription de Digoin, en remplacement de M. Semet, décédé : M. Carteret (Antoine); pour la circonscription nouvellement créée de Thorigné (agence de Conneré) : M. Chauveau (Robert) ; pour la circonscription nouvellement créée d'Aubigné (agence de Château-du-Loir) ; M. Margoulis (Abraham).

La réorganisation du ministère de l'Hygiène. — Le *Journal officiel* vient de publier le texte d'un décret fixant la composition des directions, bureaux et services de l'administration centrale du ministère de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Les services du ministère sont désormais répartis entre trois directions : direction de la santé publique et de l'hygiène sociale; direction de la mutualité et de l'assistance; direction des habitations à bon marché et de l'épargne.

Le ministère fera porter dans toute la mesure possible son effort sur la lutte contre les maladies épidémiques et sur la protection de la santé en général. Aussi, cette direction comporte-t-elle 4 bureaux : salubrité publique et hygiène générale ; défense sanitaire et prophylaxie des épidémies; natalité et protection de l'enfance; hygiène sociale. La division des services a été conçue de telle manière que, lorsque le ministère aura pu se développer et qu'il disposera de tous les crédits qui lui sont nécessaires, cette direction pourra être dédoublée, le premier service s'occupant exclusivement de la santé publique, le second s'occupant de toutes les questions d'hygiène sociale.

M. Leredu a réuni la mutualité et l'assistance, non pas pour diminuer le rôle de la mutualité, mais, au contraire, pour bien montrer que l'assistance ne devrait intervenir que dans les cas où la mutualité ne jouerait pas.

Manufacture nationale des Gobelins. — Un décret inséré au *Journal officiel* fixe à 1.200 francs payables à raison de 100 francs par mois l'indemnité annuelle allouée au médecin chargé du service médical de la manufacture nationale des Gobelins.

Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre. — Par arrêté de M. le préfet de la Seine, MM. Bourrillon, directeur de l'Institut national professionnel des invalides de la guerre, à Saint-Maurice (Seine); Guilhaumon, représentant du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris; Ripert, consultant technique du centre d'appareillage de Saint-Maurice, ont été désignés pour faire partie du Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre du département de la Seine.

Service de Santé de la marine. — MM. Baixe, désigné pour embarquer sur le *Diderot* et M. Marmouzet, en service à Brest, médecins de 1re classe, sont autorisés à permuter pour convenances personnelles. (*Journ. off.*, 18 Août.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Jeune docteur fer. remplacements.— *P. M.*, 3536.

Très belle propriété à vendre à Huelgoat (Finist.). Prix modéré. — S'adresser au Dr le Page, directeur du sanatorium, Plougonven (Finistère).

A vendre grande propriété, libre de suite, conviendrait pour maison de santé. — Agence du Centre, 72, avenue de la Marne, Asnières (Seine).

A vendre mais. camp. Centre av. p. ferme. 15 hect. Conv. p. m. santé. Nombr. ouvr. clas. méd. *P. M.*, 3597.

Docteur partant à l'étranger cède ou sous-loue longue durée appart. meublé. Laisse clientèle Paris. — Dr Popesco, 7, r. Michelet, 1 h. à 3 h.

Et. méd. 16 insc. N.R., fer. remp. m. g. Août-Oct. 3599.

Serais reconnais. à confr. qui m'indiqu. très bon prof. capable ens. anglais rapidement. Ecrire *P. M.*, 3600.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale . . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

UN APERÇU DE LA PROTHÈSE ITALIENNE

(*Suite*).

Au membre inférieur. — Prothèse définitive. — Quant à *la prothèse définitive du membre inférieur*, elle s'inspira, bien avant la nôtre, de la prothèse américaine.

De préférence, les pièces d'emboîtement ne furent pas creusées dans un billot de bois, mais composées de deux parties collées et réunies par des queues d'aronde ou des rubans métalliques hélicoïdaux, procédé qui assurerait une plus grande résistance (Putti, Nigrisoli).

Un compromis entre le bois et le cuir aboutit à une formule que rappelle le croquis ci-contre (fig. 7). Sur un fourreau de cuir est emmanché un appui ischiatique fait d'un entablement de bois dur. Cette réalisation n'est guère heureuse.

La vraie prothèse américaine se généralisa vite et le bois régna en maître, même pour la prothèse de travail.

D'ordinaire, creusés en plein billot ou faits de deux demi-cônes rapprochés, les cuissards sont très gracieusement sculptés, mais la forme des emboîtages nous déroute quelque peu. Le point ischiatique, par exemple, dessine un rebord énergique, très proéminent; le bord externe monte en palette étroite vers le trochanter d'une

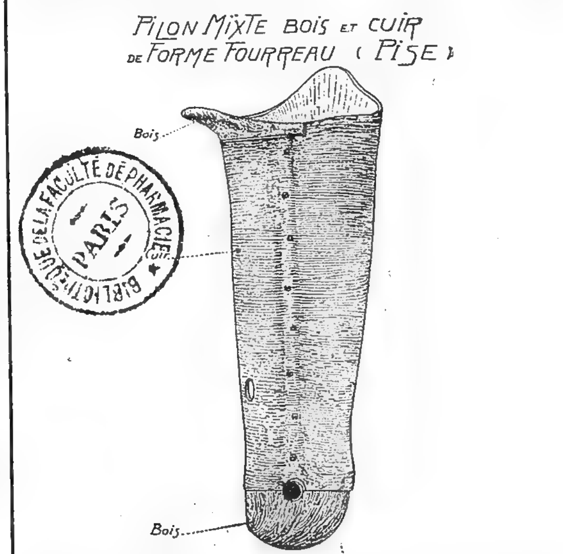


Fig. 7. — Compromis entre le bois et le cuir. L'emboîtage et le genou sont seuls en bois. Une gaine de cuir moulé réunit ces deux segments. Renforcement par deux montants métalliques = Solution bâtarde.

façon un peu inquiétante pour cette surface mal capitonnée.

Une disposition habile peut-être (l'usage seul

peut permettre de l'affirmer), en tout cas très originale, est notée sur la figure 8. La surface interne du cuissard se rapproche étroitement du moignon qu'il enserre jusqu'auprès de son extrémité.

Les appareils sont parfois à articulation libre et munis, dans ce cas, de systèmes de rappel volontaire en usage dans la prothèse américaine.

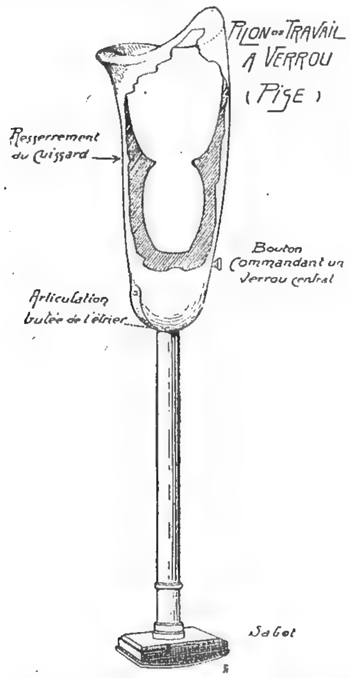


Fig. 8. — Modèle de bois représenté ici pour montrer le resserrement interne du cuissard qui répond au souci d'enserrer de près le moignon, même dans des régions éloignées de la racine du membre.

Quelquefois (Pise, Gênes) leur est adapté un verrou à prise centrale, qui, tantôt fixe la jambe, tantôt fixe l'axe selon des systèmes mécaniques également ingénieux (fig. 9).

Le rappel automatique à l'extension est différent de ce que nous avons accoutumé de voir. Le centre de Pise, ingénieusement, a modifié le bâtonnet de Hanger qui rentrait dans un

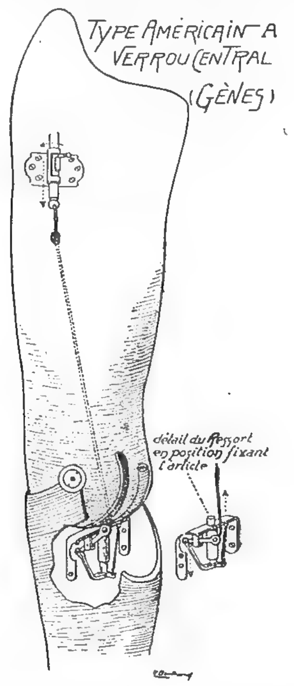


Fig. 9. — La prothèse américaine fut très généralisée en Italie, mais le genou est souvent muni d'un verrou, fréquemment central. Ici (modèle de Gênes), le verrou est figuré par un goujon pénétrant dans un orifice en bout du cuissard. Une targette placée sur la face externe de la cuisse permet de manœuvrer le verrou.

piston où il comprimait un ressort à boudin (fig. 10). L'hôpital Victor-Emmanuel, à Naples, a réalisé le rappel à l'aide de deux câbles s'enroulant dans des encoches du genou de bois et tendant deux ressorts spirales placés à leur extrémité et assujetis au centre de la jambe, vers la malléole.

La prothèse définitive de jambe, contrairement à notre propre expérience, semble aussi avoir été réalisée surtout en bois plutôt qu'en cuir. La cause se jugera en appel.

Prothèse de métal. — S'opposant à cette prothèse de bois, légère, bien conditionnée, obéis-

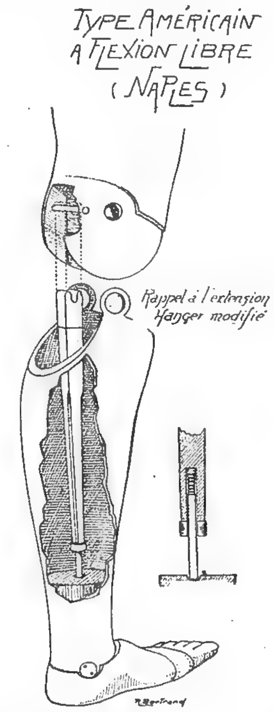


Fig. 10. — Prothèse définitive de cuisse à flexion libre. Le système de rappel à l'extension de Hanger a été modifié. Déplacement du bâtonnet qui travaille selon l'axe de la jambe; remplacement du sachet élastique par un ressort à boudin plus durable et plus facile à régler.

sant à des conceptions simples, il existe un modèle adopté par le Gouvernement italien dont l'aspect heurte violemment nos conceptions françaises

(fig. 11). Cette prothèse (Paoletti) est construite en métal et, sauf l'anneau supérieur de cuir, elle est faite en série. Nous y voyons plus d'une erreur : le genou bloqué pendant la marche ne fléchissant que lors de la position assise, la sonorité du métal, l'emploi d'une partie jambière

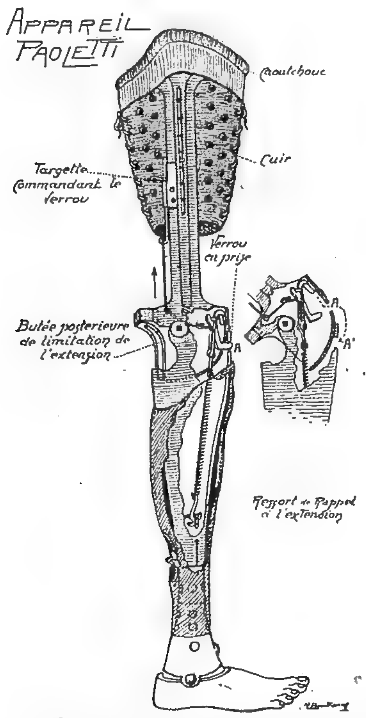


Fig. 11. — Prothèse définitive de cuisse (parade et travail). L'emboitage seul est individuel; il est de cuir. Au-dessous, panneaux antérieurs et postérieurs serrables par laçage. Articulation du genou, libre et à verrou. Le pène de ce verrou monté sur une articulation de sonnette vient mordre dans une encoche, en avant du haut de la jambe artificielle qui est en tôle. Noter le rappel métallique à l'extension et la butée postérieure de limitation de l'extension. La partie podale est amovible et peut être remplacée par un quillon. Le tout est lourd et bruyant.

amovible représentée soit par un quillon épais, soit par un pied à articulation unique. La lourdeur de cet appareil est redoutable et son apparence

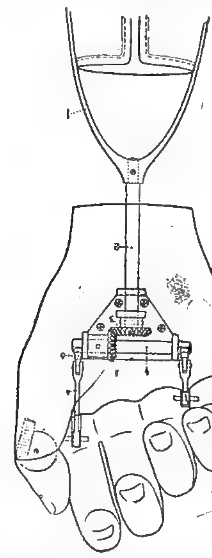


Fig. 12. — Main Magazzari (Institut Rizzoli) pour utiliser le mouvement de rotation : 1° arc métallique; 2° axe de transmission; 3° et 4° engrenage conique; 5° axe frontal; 6° levier oblique; 7° levier pour les doigts mobiles.

fort disgracieuse. Notre avis, au reste, ne compte guère et seules comptent les critiques des mutilés qui s'en servent.

Prothèse cinématique. — Dans un tout autre ordre d'idées, une place à part doit être faite à *la prothèse cinématique appliquée au membre inférieur.*

On sait avec quelle ferveur les chirurgiens italiens se sont lancés dans cette voie nouvelle. Les tentatives d'application cinématique au membre inférieur, encore rares en 1918, sont devenues assez nombreuses. Certains n'ont eu pour but que de déterminer un plan de glissement résistant à l'extrémité du moignon de jambe destiné à être lui-même porteur. De même, pour le moignon long de cuisse.

Mais d'autres fois, une anse de flexion et d'extension ou une tunnellisation ont été recherchées afin de mobiliser une prothèse de jambe (Pellegrini, Novembre 1918, quadriceps fémoral) ou simplement le pied (Codivilla, Minervini, Galeazzi, Pieri).

Ce dernier chirurgien a même envisagé la mobilisation d'une prothèse de désarticulé de la

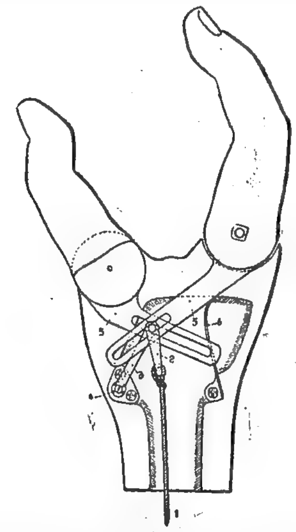


Fig. 13. — Main Luppi (Institut Rizzoli) pour la cinématisation : 1° corde de transmission; 2° étrier; 3° bras de soutien de l'étrier; 4° levier pour les doigts mobiles.

hanche et fait une tentative dans ce sens (conservation du psoas et des insertions tendineuses du grand fessier).

Au membre supérieur. — La prothèse italienne, comme la nôtre, se différencia rapidement

en une prothèse de travail indépendante et en une prothèse de parade.

La prothèse de parade essaya différents types de mains prothétiques.

Un gros article de Serra exposa les avantages d'un certain nombre d'entre eux. Parfois, comme dans la main Magazzari (Institut Rizzoli) fort simple et très ingénieuse, qui utilise les mouvements de prosupination pour la mobilisation (fig. 12), le pouce et les doigts sont également articulés. Il en est de même dans la main Fusaroli (Institut Rizzoli). D'autres fois (main Landini et Cevolani) les doigts seuls sont articulés et le pouce fixe. Une place à part est à faire à la main Luppi (Institut Rizzoli) dont le mécanisme en ciseau qui ouvre et ferme les mors du pouce et des doigts (fig. 13) est, probablement, ce que l'on a fait de plus sobre et de plus pratique dans cet ordre d'idées. Cette main, comme la main Gelli, comme la main Casalini (également mises au point à l'Institut de Bologne),

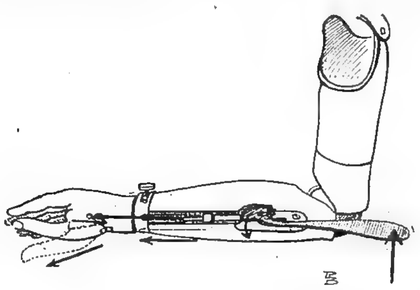


Fig. 14. — Main artificielle du centre de Pise à pouce automoteur. La main est orientable axialement. L'ouverture du pouce est déterminée par la pression du long levier-palette contre le thorax : usure des vêtements, attitude guindée.

peut être attelée sur un moteur cinématique.

Très remarquable aussi, à un tout autre point de vue, est la main du professeur Corado qui est en métal et dont tous les doigts se mobilisent à l'aide de cordes à boyau. Elle rappelle notre main Despinasse, mais des combinaisons diverses sont possibles qui permettent, sous l'influence d'une traction plus ou moins forte, de mobiliser un doigt ou deux doigts ou tous les doigts. Ce tracteur peut être attelé à un moteur de cinématisation.

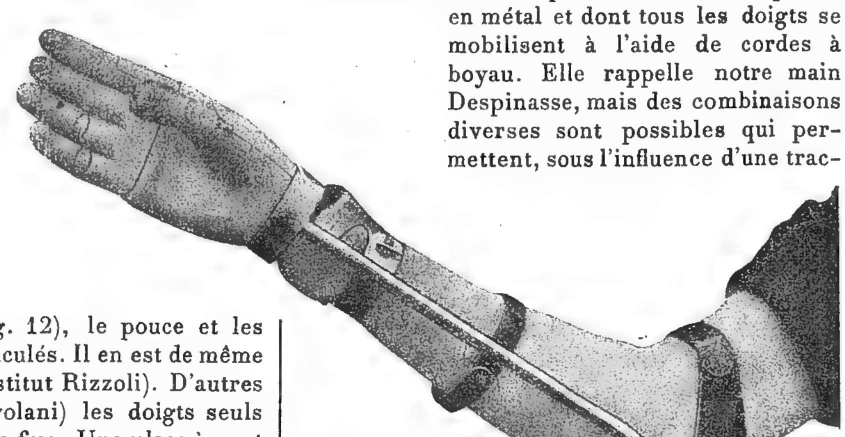


Fig. 15. — Mobilisation du pouce par la prosupination. Modèle Putti.

Une autre recherche de mobilisation automatique du pouce de la main de parade a été essayé par le Centre de Pise. Le pouce moteur répond à un grand bras de levier, dont l'extrémité libre en palette vient faire saillie au-dessous de l'épicondyle. La pression de l'avant-bras contre le corps ouvre le pouce (fig. 14). Nous ne signalons ce système discutable qu'en raison de son originalité.

Dans d'autres cas, nous l'avons déjà dit, ce sont pour les moignons d'avant-bras les mouvements de prosupination qui sont utilisés pour l'ouverture et la fermeture de la main comme dans l'appareil de Putti qui se signale, en outre, par la simplicité de la fixation de la prothèse par un simple anneau brachial et antibrachial (fig. 15) en caoutchouc.

Il est impossible de laisser dans l'ombre la curieuse méthode de fixation imaginée par le professeur Gualdi. Un simple bracelet métallique, serrable à volonté, vient saisir le bras au niveau de son tiers moyen au niveau d'un sillon que l'on a produit par entraînement. Ce bracelet remplace à lui seul le brassard et le système de retenue à l'épaule. La tolérance, en dépit de ce que l'on pourrait imaginer, est parfaite, et nous avons vu ce système satisfaire, dans les Ecoles de rééducation romaines, non seulement aux besoins de la prothèse légère d'un comptable, mais à celle d'ouvriers travaillant à l'ajustage d'appareils orthopédiques.

Par ailleurs, *la prothèse de parade* fort proche de la nôtre ne se recommande que par sa grâce et sa légèreté.

(*A suivre.*) C. Rœderer.

LE

IVe CONGRÈS DE L'INTERNAT FRANCAIS

Le IVe Congrès de l'Internat, qui vient de se tenir à Toulouse, avait porté à son ordre du jour les cinq questions suivantes qui, chacune, ont été l'objet de rapports spéciaux :

1° L'Internat et les titres et fonctions de la Faculté. — Conformément aux conclusions d'un rapport de MM. Lasserre et Massias (de Bordeaux), le Congrès, sur cette première question, a émis un vœu portant que les internes pourront soutenir leur thèse tout en continuant leurs fonctions, mais en s'engageant toutefois à ne pas faire de clientèle. Dans ces conditions, a demandé encore le Congrès, ils doivent avoir toute liberté

pour exercer des fonctions à la Faculté — prosecteur, préparateur, etc., — et, naturellement, pour recevoir toutes les indemnités attribuées normalement à ces dites fonctions.

2° **L'Internat et le nouveau régime d'études.** — Après avoir entendu le rapport de M. Razemon (de Lille) sur cette question, le Congrès a émis l'avis qu'il y avait lieu de réclamer une revision du nouveau régime des études médicales.

3° **La situation matérielle de l'Internat.** — M. Tapie (de Toulouse) avait été chargé de rapporter cette question. En conformité avec ses conclusions, le Congrès a décidé qu'il y avait lieu de réclamer des administrations un traitement minimum de 1.200 francs, traitement qui, naturellement, ne devra se confondre en aucun cas avec les indemnités.

En dehors de cette question des émoluments, une autre proposition fort intéressante et qui pourrait rendre de réels services aux internes, en ce qui concerne leurs études, a été formulée par les délégués des internes lyonnais.

Ceux-ci, en effet, ont demandé au Congrès qui, naturellement, a fort approuvé leur heureuse initiative, qu'il soit décidé de faire des démarches auprès des administrations compétentes en vue d'obtenir, pour les internes, la possibilité de faire des stages — pouvant être limités à trois mois, par exemple — par permutation entre internes de deux villes de Faculté.

4° **L'Internat et les accidents professionnels.** — Le rapport sur cette intéressante et fort importante question de prévoyance sociale avait été confié à M. Ducuing (de Toulouse). Conformément à ses conclusions, le Congrès a émis le vœu qu'il y avait lieu, pour les internes, de demander aux administrations dont ils dépendent de les assurer désormais contre les risques inhérents à la profession médicale. Cette assurance pourrait être contractée, par exemple, à une société telle que la Mutualité familiale.

5° **Les internes et les accidents du travail.** — Sur cette dernière question, que rapportait M. Razemon (de Lille), encore qu'il se soit montré partisan de la non-admission à l'hôpital des accidentés du travail, le Congrès n'a pas cru devoir se prononcer d'une façon définitive. En conséquence, il a été décidé que la question serait, au préalable, soumise à l'examen de M. Paul Boudin, conseiller juridique de l'Association générale.

Après cette dernière décision et après que M. le professeur R. Cruchet (de Bordeaux) eut été réélu comme secrétaire général de la Fédération, l'Assemblée a décidé de fixer à 1923 le Ve Congrès de l'Internat français.

Celui-ci aura lieu à Lille.

G. V.

L'ASSURANCE-MALADIE

Proposition de loi ayant pour objet la réorganisation des hôpitaux et l'établissement de l'assurance-maladie et invalidité prématurée.

(Renvoyée à la Commission d'assurance et de prévoyance sociales.)

Présentée par MM. Edouard Grinda, Pinard, Charles François, Monprofit, Edouard Soutier, Jean Fabry, Lenoir, Adrien Constans (Tarn-et-Garonne), About, Causeret, Le Provost de Launay, Gadaud, Anselme Patureau-Mirand, Prévet, Magne, Antoine Saillard, Paul Tapponnier, Burnet, Dezarnaulds, Deilom Sorbe, commandant Pilate, députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

La France, qui a toujours occupé une place d'avant-garde parmi les nations civilisées, et qui a été l'initiatrice de tant d'idées généreuses de justice et de solidarité sociales, n'a pas encore doté ses services d'assistance médicale des lois de prévoyance qui, seules, peuvent rendre leur action réellement efficace.

Tous ceux qui se sont consacrés aux œuvres d'assistance et ont pu comparer notre organisation à celles de l'étranger ont constaté avec tristesse combien notre infériorité est grande.

Prophylaxie et dispensaires. — Dans la plupart de nos départements, la prophylaxie est insuffisante ou nulle.

L'organisation des dispensaires qui pourraient prévenir tant de maladies, éviter tant de souffrances, de misères et de deuils est à peine ébauchée.

Quel est le médecin des hôpitaux qui ne donne journellement des soins à des malades atteints de maladies aiguës ou chroniques parfaitement évitables ? Ainsi des hommes qui devraient être utiles au pays ne sont plus pour lui qu'une lourde charge.

Il faut donc de toute urgence multiplier les dispensaires où tous ceux qui éprouvent une indisposition, en apparence légère, *souvent précurseur d'une maladie grave et déjà contagieuse*, recevront les soins médicaux et pharmaceutiques ainsi que les conseils de prophylaxie nécessaires.

Si les dispensaires sont nombreux et bien organisés, les malades légers s'y rendront spontanément; leurs bienfaits seront incalculables, car il en est des maladies comme des incendies : faciles à juguler dans leur début, elles sont souvent, dans leur plein développement, au-dessus de nos moyens d'action. Il est surtout intéressant de donner des soins aux malades dès les premiers symptômes avant qu'ils ne soient dans l'obligation de s'aliter.

Hôpitaux. — Le dispensaire ainsi conçu ne se borne pas à assurer la prophylaxie en général et le traitement des malades non alités; il doit servir de liaison entre le domicile du malade et l'établissement médical où toute maladie grave doit être traitée.

Riches et pauvres commencent à comprendre que ce n'est pas à domicile, mais dans des établissements spécialisés, cliniques ou hôpitaux possédant un personnel instruit et entraîné, que les malades peuvent recevoir des soins vraiment rationnels et permettant de triompher des maladies, d'abréger leur durée.

Sans doute notre éducation est loin d'être faite comme elle l'est dans certains pays étrangers, notamment en Amérique, où, même pour des affections légères, on fait un séjour dans une clinique. En Allemagne, le transport dans les hôpitaux de tout malade atteint d'affection contagieuse est obligatoire. Cependant, de réels progrès ont déjà été accomplis.

La médiocrité de nos établissements hospitaliers est la principale cause du peu de faveur dont ils jouissent dans l'esprit public. Nous avons le devoir d'y remédier

et de donner à notre organisation hospitalière un essor considérable.

Nous devons créer pour nos tuberculeux, non pas des services semblables à ceux que nous ne connaissons que trop, où tant de malheureux vont achever leur agonie, mais de vrais hôpitaux de cure où l'on guérit sous des climats favorables, avec tous les soins nécessaires. Il est scandaleux de songer que dans des taudis surpeuplés, des tuberculeux sèment la maladie et la mort autour d'eux, retardant jusqu'à l'extrême limite leur admission dans nos modernes *moritoria*.

La loi du 7 Septembre 1919 sur les sanatoria doit être complétée. Faute de crédits, son application est retardée. Elle accorde d'ailleurs aux administrations locales un délai de cinq ans pour hospitaliser ou faire hospitaliser leurs tuberculeux. Or, il faut agir énergiquement et vite. Les chiffres les plus modérés indiquent qu'il y a en France plus de 500.000 tuberculeux, dont 90.000 au moins devraient être hospitalisés : c'est à peine si nous disposons de 10.000 lits, et il s'agit d'une maladie contagieuse.

Il faut créer des maternités, presque partout elles sont insuffisantes et souvent redoutées des parturientes. La maternité est le temple où s'accomplit la fonction la plus sacrée de la femme : elle doit être irréprochable.

N'est-il pas honteux de constater que des villes importantes n'ont pas encore d'hôpital d'enfants? Nous perdons tous les ans plus de 100.000 enfants par suite de maladies évitables. Quelle hécatombe ! alors que la question de la dépopulation, dont le professeur Pinard s'est fait l'apôtre ardent et autorisé, se pose d'une façon si angoissante !

On peut affirmer que dans presque tous nos départements, les établissements hospitaliers sont d'une insuffisance lamentable. Il faut créer des hôpitaux nouveaux, agrandir la plupart de ceux qui existent, les doter de tous les perfectionnements de la science moderne, réclamés en vain, même dans les villes les plus riches comme Paris, par le corps médical.

Au dernier Congrès de chirurgie tenu à Paris, en Octobre 1919, M. le professeur Walther, président, a poussé un véritable cri d'alarme. Sur sa proposition, le Congrès, à l'unanimité, a émis un vœu fixant un minimum des « garanties matérielles de sécurité que comporte l'état actuel de la science », ce vœu constate *qu'un grand nombre de services sont encore installés de façon défectueuse et manquent des éléments indispensables à l'examen et aux soins des malades, souvent même d'appareils suffisants de stérilisation.*

Quand nous aurons doté la France d'établissements hospitaliers dans lesquels le public sera sûr de trouver les soins les plus éclairés dans des services irréprochables, pourvus de nombreuses salles d'isolement comme dans les services qui existent à l'étranger et dans ceux que nous avons réalisés à l'hôpital Pasteur de Nice (8 isolés par groupe de 20 malades), les maladies graves ne seront plus soignées à domicile dans des conditions fatalement médiocres et onéreuses.

C'est l'intérêt de la collectivité : les soins donnés en commun sont moins onéreux et le malade est une source de contagions souvent redoutables. C'est l'intérêt du malade qui, mieux soigné, a plus de chances de guérir et de guérir rapidement.

Le personnel bénévole féminin qui, pendant la guerre, a acquis une instruction technique très complète et qui a fait preuve d'un esprit de dévouement au-dessus de tout éloge, apportera à nos dispensaires et à nos hôpitaux un concours infiniment précieux.

Nous devons envisager :

1° La création des établissements nouveaux et l'agrandissement de ceux qui existent ;

2° La création de ressources permanentes nécessaires à leur fonctionnement.

Actuellement, l'initiative de la construction ou de l'agrandissement des établissements hospitaliers est entièrement laissée aux administrations locales. Les frais sont à leur charge, l'Etat leur vient en aide par des subventions variables.

Les plans établis par les soins de ces administrations sont sans contrôle réel et trop souvent abandonnés à la fantaisie des architectes.

D'autre part, les départements et les communes opposent la force d'inertie aux projets de constructions hospitalières parce que l'intérêt immédiat de ces établissements n'est pas évident pour la masse des électeurs qui ne les réclament pas. Ils savent d'autre part que l'entretien de l'hôpital moderne est très onéreux et constitue une charge écrasante pour leurs budgets.

Cette opposition cessera quand la participation des administrations locales aux constructions sera réglée d'une façon équitable, quand les frais de fonctionnement pourront être aisément assurés par les ressources normales.

Il y a un intérêt national, en même temps qu'un intérêt social et financier, à ce que l'Etat intervienne d'une façon énergique et efficace dans la prophylaxie et le traitement des maladies.

Le législateur, dans les diverses propositions de lois d'assistance et particulièrement dans les propositions sur l'assurance-maladie et invalidité, s'est surtout préoccupé de donner aux salariés des allocations ou des pensions. Or, ce qui importe avant tout, c'est de prévenir la maladie, d'éviter sa diffusion, de prendre le travailleur menacé, de le soigner rationnellement, de le guérir dans le plus bref délai possible, l'établissement d'assistance est la base fondamentale de cette lutte contre la maladie.

Ce but sera atteint :

1° Par la participation de l'Etat aux frais de construction ;

2° Par l'établissement de l'assurance-maladie et invalidité obligatoire qui permettra de substituer à la clientèle non payante des dispensaires et hôpitaux une clientèle payante

L'article premier institue :

1° Au ministère de l'Hygiène, un Office national des établissements hospitaliers ;

2° Dans chaque département, un Office départemental des établissements hospitaliers.

L'article 2 détermine la composition de ces offices :

L'*Office national* sera composé de techniciens spécialisés dans les questions hospitalières et d'assistance, médecins, chirurgiens, architectes, administrateurs. Ses membres seront nommés par le ministre qui s'inspirera des propositions faites par nos grandes sociétés scientifiques.

L'*Office départemental* sera composé de membres nommés par le préfet et de membres délégués par les corps élus (Conseils généraux et municipalités), par les sociétés de secours mutuels et les syndicats.

Un règlement d'administration publique établira la composition exacte et le mode de recrutement de ces offices.

Art. 3. — L'Office national aura pour objet, d'accord avec l'Office départemental :

1° De faire le recensement dans chaque département de tous les établissements existants publics et privés ;

2° De déterminer les besoins en constructions neuves en les classant par ordre d'urgence ;

3° De fixer les délais d'exécution des travaux ;

4° D'examiner et donner son approbation aux plans des constructions neuves. Ces plans pourront être établis par ses soins.

Art. 4. — Les frais des constructions déclarées indispensables seront supportés par parts égales par l'Etat, les départements et les communes.

Les communes pourront être partiellement exonérées de leur contribution par des subventions provenant de la caisse des jeux ou du Pari mutuel.

Des emprunts spéciaux seront faits par l'intermédiaire d'un organisme de crédit analogue à celui qui vient d'être institué pour la reconstitution des régions libérées.

Nous sommes en droit d'espérer que le pays qui, au cours de la guerre, a fait preuve d'un si admirable esprit de discipline et de solidarité, ne se montrera pas réfractaire aux propositions émanées de nos savants et de nos techniciens, et inspirées, en dehors de toute préoccupation de parti, par le seul souci de la santé publique.

***

Assurance-maladie et invalidité. — Les articles suivants ont pour objet la création de l'assurance-maladie et invalidité prématurée obligatoire.

Nous avons estimé que ce serait faire œuvre incomplète et stérile que de ne pas associer l'assurance-maladie et la réorganisation hospitalière. Ces deux projets se complètent : la réorganisation hospitalière n'est possible que si l'on crée en même temps l'assurance-maladie dont les caisses doivent fournir aux établissements hospitaliers leurs principales ressources.

Au cours des deux précédentes législatures, l'assurance-maladie a fait l'objet de différents projets de loi, qui ont été renvoyés aux commissions (projets Edouard Vaillant, René Renoult, Honnorat, Ernest Lairolle). Aucun d'eux n'a été voté.

Il n'est pas cependant, dans le domaine de l'hygiène, de loi plus urgente.

Il est paradoxal que le législateur ait prévu l'assurance contre la vieillesse et les accidents du travail et qu'il n'ait pas prévu la maladie et l'invalidité prématurée qui sont aussi inéluctables que la vieillesse ou les accidents du travail.

Nous avons été précédés dans cette voie par les législateurs étrangers.

L'assurance-maladie fonctionne en Angleterre depuis 1911 sur les bases suivantes :

Retenue invariable hebdomadaire sur les salaires, de 0 fr. 40 pour les hommes, de 0 fr. 30 pour les femmes.

Le patron ajoute pour sa part 0 fr. 30, l'Etat 0 fr. 20.

Le produit de ces taxes est versé, par le patron chargé de les recueillir, à des caisses mutualistes agréées sous certaines conditions.

Le Parlement belge, en 1914, a voté une loi analogue qui a été rendue exécutoire, après l'invasion, par les Allemands eux-mêmes.

Enfin, l'Alsace et la Lorraine nous reviennent avec l'assurance-maladie obligatoire et il ne viendrait à l'esprit de personne de priver ces provinces du bénéfice d'une loi dont elles ont pu apprécier tous les bienfaits.

Cette loi est, d'ailleurs, loin d'être une innovation absolue, même en France; elle ne fait que reprendre et compléter, en les étendant à tous les salariés indistinctement, les mesures de prévoyance qu'un sentiment naturel a inspirées à tous les mutualistes.

Il y a plus, cette assurance se trouve dans la loi du 29 Juin 1894 sur les sociétés de secours des ouvriers mineurs. Nous pouvons donc dire qu'elle a subi en France l'épreuve du temps et qu'elle est acceptée par toute notre population minière.

Dans la rédaction des articles concernant l'assurance-maladie et invalidité prématurée, nous nous sommes inspirés des lois étrangères ainsi que des travaux de nos prédécesseurs et particulièrement du projet de M. Ernest Lairolle que nous reprenons en y apportant des modifications qui permettent de l'adapter à notre projet de réorganisation hospitalière.

L'article 5 établit le principe de l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité prématurée pour tous les salariés des deux sexes, quelle que soit leur profession, jusqu'à concurrence de 8.000 francs de salaire annuel.

Nous sommes en droit d'espérer que le travailleur acceptera une retenue sur son salaire d'autant plus facilement que le patron et l'Etat y apporteront tous deux une contribution dont il sera le bénéficiaire.

D'autre part, le patron ne saurait refuser son concours à une loi qui a pour objet la protection de la santé de son personnel. Les initiatives qu'ont prises de nombreux employeurs dans cet ordre d'idées nous sont un sûr garant du consentement patronal.

L'article 6 décide que l'assurance prend son effet à partir du cinquième jour de maladie, avec droit de rappel pour les cinq premiers jours si la maladie dure plus de dix jours.

Les abus incontestables, qui se sont produits dans l'application de la loi sur les accidents du travail, nous ont fait retarder au cinquième jour l'effet de l'assurance. L'ouvrier vraiment malade ne sera pas lésé, puisqu'il a droit de rappel si la maladie dure plus de dix jours. Dans une période de reconstitution, où un travail intensif est indispensable, nous éviterons ainsi bien des chômages qui ne seraient que de brefs congés déguisés.

L'article 7 définit l'invalidité dans les mêmes termes que la loi du 3 Avril 1910.

L'article 9 établit le taux des primes d'assurance. Avec M. Lairolle, en présence de l'augmentation des salaires et du coût de la vie, nous avons préféré à la prime fixe des lois anglaise et belge un tantième sur les salaires ; nous avons établi un taux uniforme, quel que soit le salaire, ce qui donne à cette loi d'assurance un caractère de solidarité.

Ce taux, égal pour le salarié et le patron, est de 1,50 pour 100. Le concours de l'Etat est de 0 fr. 50 par franc versé.

L'article 9 décide que le prélèvement est fait par l'employeur et versé par lui aux caisses d'assurances.

L'article 10 indique l'emploi des fonds des caisses d'assurances. Il prévoit : 1° le remboursement aux dispensaires des frais médicaux et pharmaceutiques nécessités par les consultations données aux assurés ;

2° Le remboursement aux hôpitaux généraux et spécialisés des journées d'hospitalisation des assurés ;

3° L'indemnité journalière de maladie ;

4° L'indemnité journalière d'invalidité.

L'article 11 garantit à l'ouvrier son indemnité.

L'article 12 décide que l'indemnité-invalidité prématurée cessera quand l'assuré aura atteint l'âge de la retraite, c'est-à-dire de l'invalidité physiologique.

L'article 13 introduit dans la loi française un article concernant l'hospitalisation, qui figure dans les législations étrangères.

Il établit l'obligation pour l'assuré d'accepter l'hospitalisation toutes les fois que le médecin de l'assurance le jugera nécessaire, sous peine d'être privé de la moitié de son indemnité journalière de maladie.

N'est-il pas équitable que la collectivité des assurés, qui paie les indemnités et les frais de maladie, veille à ce que l'assuré malade soit placé dans les meilleures conditions de guérison rapide ?

L'assuré hospitalisé, continuant à percevoir son indemnité totale, réalise du fait de son hospitalisation une économie notable. Si, d'autre part, les hôpitaux lui offrent les garanties de soins et de bien-être que nous avons précisées, il est à prévoir qu'il sollicitera lui-même son admission dans les établissements spécialisés pour sa maladie.

Nous avons exposé les avantages qu'en retirera la collectivité au double point de vue hygiénique et financier.

L'article 14 a pour objet la gestion des caisses d'assurances-maladies.

L'article 15 crée un Office national d'assurances-maladies et invalidité prématurée.

En conséquence des considérations qui précèdent, nous déposons la proposition de loi suivante, sur laquelle, vu l'urgence, nous appelons la bienveillante attention de la Chambre.

PROPOSITION DE LOI

Article premier. — Il sera institué dans un délai de cinq mois à partir de la promulgation de la présente loi :

1° Au ministère de l'Hygiène, un Office national des établissements hospitaliers.

Art. 2. — L'Office national des établissements hospitaliers sera composé de techniciens spécialisés dans les

questions hospitalières et d'assistance, médecins, chirurgiens, architectes, administrateurs. Ses membres seront nommés par le ministre de l'Hygiène qui s'inspirera des propositions faites par nos grandes sociétés scientifiques.

L'Office départemental sera composé de membres nommés par le préfet et de membres délégués par les corps élus (conseils généraux et municipalités), par les Sociétés de secours mutuels et par les syndicats.

Un règlement d'administration publique précisera la composition exacte et le mode de recrutement de ces offices.

ART. 3. — L'Office national des établissements hospitaliers a pour objet, d'accord avec l'Office départemental :

1° De faire le recensement dans chaque département de tous les établissements existants publics ou privés ;

2° De déterminer dans chaque département les besoins en constructions neuves en les classant par ordre d'urgence ;

3° De fixer les délais d'exécution des travaux ;

4° D'examiner et approuver les plans des constructions nouvelles.

Ces plans pourront être établis par les soins de l'Office national.

ART. 4. — Les frais des constructions déclarées indispensables seront supportés par parts égales par l'État, les départements et les communes.

Les communes pourront être partiellement exonérées de leur contribution par des subventions de la Caisse des jeux ou du Pari mutuel.

ART. 5. — L'assurance contre la maladie ou l'invalidité prématurée est obligatoire pour tous les salariés des deux sexes, quelle que soit leur profession, jusqu'à concurrence de 8.000 francs de salaire annuel.

ART. 6. — L'assurance contre la maladie prend son effet à partir du cinquième jour de maladie, avec droit de rappel pour les cinq premiers jours si la maladie dure plus de dix jours.

ART. 7. — Il y a invalidité lorsque l'assuré, en dehors des cas prévus pour les accidents du travail et à l'exclusion de toute faute intentionnelle, est atteint de blessures graves ou d'infirmités journalières qui le mettent dans une incapacité absolue et permanente de travail.

La constatation de cette incapacité et du jour de départ de la maladie sera faite dans les conditions déterminées par un règlement d'administration publique.

ART. 8. — Les caisses de l'assurance-maladie et invalidité prématurée sont alimentées :

1° Par un prélèvement de 1,50 pour 100 sur le salaire de chaque travailleur;

2° Par un versement du patron de 1 fr. 50 pour 100 desdits salaires ;

3° Par une contribution de l'Etat de 0 f. 50 par franc versé.

ART. 9. — Le prélèvement sur le salaire sera effectué par l'employeur, qui le versera avec sa propre contribution aux caisses de l'assurance-maladie.

Toute infraction à cette obligation sera punie d'une amende égale au double du versement omis.

Un règlement d'administration publique précisera les conditions du prélèvement et des versements.

ART. 10. — Les caisses d'assurance prendront à leur charge :

1° Le remboursement aux dispensaires des frais médicaux et pharmaceutiques nécessités par les consultations données aux assurés ;

2° Le remboursement aux hôpitaux généraux et spécialisés des journées d'hospitalisation des assurés;

3° Le paiement d'une indemnité journalière de chômage-maladie ou invalidité suivant les barèmes ou les règles à établir par règlement d'administration publique.

ART. 11. — Les indemnités sont incessibles et insaisissables.

ART. 12. — Dès que l'assuré aura atteint l'âge de la retraite, son indemnité d'invalidité cessera et fera place à la retraite prévue par la loi.

ART. 13. — Toutes les fois que le médecin de l'assurance estimera que l'assuré malade doit être soigné dans un établissement hospitalier, l'assuré devra se conformer à cet avis.

ART. 14. — Les caisses de l'assurance-maladie et invalidité seront administrées par des comités départementaux, cantonaux ou communaux dans lesquels les salariés, les employeurs et l'Etat seront représentés. Un règlement d'administration publique précisera la composition et le mode de recrutement de ces comités.

Elles pourront également être administrées par les sociétés de secours mutuels, les caisses de réassurances, les unions départementales et régionales de secours mutuels, les caisses de secours créées par les syndicats ou unions de syndicats.

Chacune de ces institutions devra être spécialement autorisée par le ministre de l'Hygiène.

ART. 15. — Il est créé au ministère de l'Hygiène un Office national d'assurance-maladie et invalidité ayant pour objet d'exercer un contrôle sur les comités départementaux et locaux d'assurance.

Un règlement d'administration publique précisera la composition et le mode de recrutement de cet Office.

D'autre part, notre confrère Paul Boudin nous expose sous quel angle le XIIe Congrès national de la mutualité considère l'assurance-maladie obligatoire.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU VIVANT

Dysostose cléido-cranienne.

Parmi les plus curieuses anomalies de développement compatibles avec une vie normale, il faut mentionner la dysostose cléido-cranienne

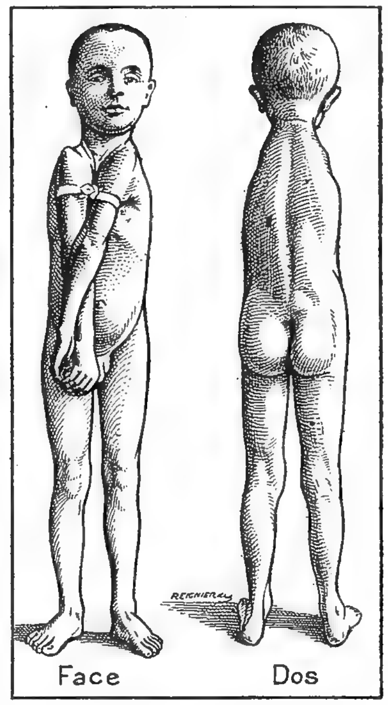


Fig. 1. — Dysostose cléido-cranienne (cas de Murk Jansen).

héréditaire décrite pour la première fois par Pierre Marie et Sainton, caractérisée par le manque de développement des clavicules, front

(*Voir la suite, p.* **1257**.)

saillant avec persistance des espaces membraneux des sutures et fontanelles.

Murk Jansen de Leyde (Hollande) vient d'en publier une série de cas très remarquable dans son livre intitulé Feebleness of growth and congenital dwarfism (Faiblesse de croissance et nanisme congénital), London 1921. Il insiste sur un nouveau symptôme de cette maladie, le raccourcissement des deux dernières phalanges des orteils et l'étroitesse bilatérale du thorax.

P. D.

VARIÉTÉS

La rage du chien [1].

Actuellement, on ne soigne pas les chiens contre la rage, on préfère les tuer, la loi vous y oblige. (Loi du 21 Juin 1898 sur la police sanitaire des animaux atteints de maladies contagieuses; décret du 6 Octobre 1904.)

M. Goulay s'élève contre cette manière de procéder qui n'est pas à la hauteur des progrès scientifiques actuels. MM. Marie et Remlinger ont démontré, en effet, que les chiens pouvaient être préventivement immunisés contre la rage (une seule inoculation du sérum Marie confère une immunité de deux ans) et une série d'expériences en cours, sous la haute direction du professeur Vallée, permettent de présumer qu'on peut traiter curativement le chien qui a été mordu, ou qui a subi un contact suspect, par l'inoculation du virus-sérum Marie.

Aussi M. Goulay voudrait voir substituer aux mesures actuelles la méthode suivante de traitement des chiens :

1° Avant morsure, vaccination préventive Marie.
2° Après morsure, traitement curatif par le sérovaccin Marie.
3° Ces deux traitements, seulement applicables aux chiens pourvus d'un maître payant l'impôt.
4° Pour reconnaître les chiens protégés des chiens errants : port obligatoire d'une médaille au collier, variant annuellement de forme et de couleur et délivrée par le percepteur.

1. Goulay. — Expériences Marie : « La rage du chien *pro canibus* ». *Rev. de Path. comp. et d'Hyg. gén.*, 5 Juin 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Congrès international d'ophtalmologie de Washington (du 25 au 28 Avril 1922), sous les auspices de la Société américaine d'Ophtalmologie, de la section d'Ophtalmologie de l'Association médicale américaine, de l'Académie américaine d'Ophtalmologie et d'Oto-laryngologie.

Monsieur et honoré collègue,

« Un Congrès international d'Ophtalmologie tiendra ses séances à Washington, U. S. A., du 25 au 28 Avril 1922. Ce sera le premier Congrès d'Ophtalmologie qui se réunira depuis 1909.

Nous désirons faire savoir qu'aucun Allemand ni aucun Autrichien n'a été invité à prendre une part quelconque au Congrès.

Notre Congrès constitue une occasion unique pour les Ophtalmologistes de langue française de faire la connaissance des Ophtalmologistes américains et de s'en faire connaître. Nous espérons que cette occasion sera saisie par le plus grand nombre possible.

Règlement du Comité scientifique du Congrès.

« 1° Une copie de chaque mémoire à présenter au Congrès, dactylographiée dans une des langues officielles du Congrès (anglais, français ou espagnol), devra être soumise au président de ce Comité le 1er Janvier 1922 au plus tard.

« 2° Chacun de ces mémoires devra être accompagné d'un court abrégé de (100 à 300 mots) écrit aussi à la machine dans une des langues officielles. L'abrégé de chaque mémoire accepté sera traduit dans toutes les langues officielles, et publié dans le bulletin officiel ou programme du Congrès, envoyé à tous les membres.

« 3° Chaque mémoire accepté sera publié en entier dans la langue dans laquelle il aura été soumis, dans un volume imprimé avant la session, qui sera fourni à chaque membre présent à l'ouverture du Congrès.

« 4° Chaque mémoire devra être présenté au Congrès dans le temps qui lui aura été assigné, et ensuite discuté par ceux désignés pour ouvrir la discussion et par d'autres désireux d'y participer conformément aux règles relatives aux discussions.

« 5° Chaque orateur, qui prendra part à la discussion, pourra se servir de la langue qu'il préfère, mais la substance de ses remarques devra être remise pour sa publication dans une des langues officielles du Congrès.

« 6° Tous les mémoires présentés au Congrès seront publiés dans ses Transactions avec les discussions auxquelles ils auront donné lieu. Ces mémoires pourront aussi être publiés ailleurs après avoir été présentés au Congrès, avec cette remarque qu'ils ont été ainsi présentés.

« Aucune suggestion précise n'a été établie sur des sujets particuliers. Mais les mémoires se rapportant aux mêmes sujets ou à ceux qui se tiennent de près seront groupés ensemble pour la discussion. On espère que, de cette façon, les sujets qui excitent le plus grand intérêt parmi les Ophtalmologistes recevront l'attention qu'ils méritent.

« Les mémoires traitant des maladies particulières à des contrées ou à des régions spéciales seront acceptés. Des recherches originales de laboratoire pourront être soumises au Congrès dans de brefs exposés des problèmes envisagés et des résultats obtenus. Instruments, appareils et remèdes nouveaux, méthodes nouvelles permettant d'augmenter nos ressources diagnostiques et thérapeutiques pourront être présentés. »

Toutes suggestions émanant de personnes intéressées à l'Ophtalmologie et au succès du Congrès seront accueillies favorablement par le Comité des Affaires Scientifiques.

Edward Jackson, Président,
318, Majestic Building, Denver, Colorado, U. S. A.

Prière aux membres adhérents d'adresser à M. Walter R. Parker, secrétaire du Comité, leur

carte accompagnée de 10 dollars en monnaie des Etats-Unis, 1025 David Withney Building, Détroit-Michigan (U. S. A.).

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Service militaire des étudiants en médecine

D. — *Etudiant en médecine, ayant 12 inscriptions nouveau régime, en sursis jusqu'au 1er Octobre 1921, date à laquelle je serai incorporé, je voudrais savoir:*

1° *Si je suis susceptible d'être incorporé comme infirmier militaire et les formalités à remplir pour obtenir cette affectation.*

2° *Si, avec mes 12 inscriptions, je puis être nommé médecin auxiliaire et au bout de combien de temps de service?*

3° *Les conditions d'admission, le lieu et la date de cet examen pour le poste de médecin auxiliaire, et la solde afférente à ce poste,*

4° *Si, cet examen passé, je puis être maintenu à mon corps ou affecté* inévitablement *à un autre corps.*

5° *A qui demander l'application des dispositions de l article 25 de la loi du 7 Août 1913, qui stipule que « les étudiants en médecine peuvent être autorisés après une première année de service, à demander des sursis pour achever leurs études ».*

Enfin, si les dispositions de cet article constituent un droit *ou* une possibilité.

R. — I. Après votre incorporation, vous serez maintenu à votre unité, pendant 6 semaines, pour vous initier à l'organisation militaire, puis le colonel vous affectera à l'infirmerie régimentaire. Aussi, à votre arrivée, signalez votre profession médicale au capitaine et surtout au médecin-major, chef de service, qui prendra votre nom et sera très heureux de pouvoir vous utiliser à son infirmerie, comme infirmier de visite, chargé de prendre les températures, de faire les pansements, de donner les premiers soins en cas d'accident et de faire prévenir le médecin de jour, en cas de nécessité.

II. — Ayant 12 inscriptions et conformément aux dispositions du décret du 3 Mars 1902, vous passerez l'*examen de médecin auxiliaire*, à la fin de votre première année de service. Cet examen se passe, tous les ans, entre le 15 Juillet et le 15 Octobre, au chef-lieu de chaque corps d'armée, et dans toutes les villes qui, sans être chefs-lieux de corps d'armée, possèdent une Faculté ou une Ecole de Médecine.

III. — Le programme de l'examen porte sur des questions orales comprenant :

1° L'organisation générale de l'armée;

2° Le service de santé à l'intérieur;

3° Le service de santé en campagne.

Etant à l'infirmerie, il vous sera facile de préparer cet examen.

Le jury comprend un médecin-major de 1re classe, président et deux médecins-majors de 2e classe. Les candidats qui ont satisfait à l'examen reçoivent *un certificat* qu'ils joindront plus tard à leur demande quand, reçus docteurs en médecine, ils demanderont à être nommés aides-majors de réserve. Il devront y ajouter un extrait du casier judiciaire, s'ils sont rentrés dans la vie civile.

En temps voulu, adressez par la voie hiérarchique une demande au directeur du Service de Santé, en y joignant un extrait de l'acte de naissance et un certificat de 12 inscriptions, délivré par le secrétaire de la Faculté.

La loi du 7 Août 1913 stipule que les candidats doivent avoir au moins *12 inscriptions* et avoir accompli *une année de service.*

Après avoir subi avec succès l'examen sus-visé, ils accomplissent comme médecins auxiliaires leurs 2e et 3e années de service.

IV. — Etant reçu médecin auxiliaire, vous serez inévitablement affecté à un autre corps : Cette mesure est prise pour leur donner plus de prestige, d'autorité et moins de familiarité avec les anciens camarades.

V. — En exécution des dispositions de l'article 25 de la loi du 7 Août 1913, adressez, par la voie hiérarchique, à votre colonel, la demande d'un sursis renouvelable, qui vous sera accordé.

La loi n'est pas facultative : L'article 25 constitue, pour les étudiants en médecine, un droit formel d'*obtenir des sursis renouvelables jusqu'à 27 ans révolus.*

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Traité des affections de l'oreille, par M. Lermoyez, M. Boulay et A. Hautant. Tome premier : *Généralités, oreille externe, oreille moyenne.* In 8°, 1.009 pages, 345 figures. *Doin*, éditeur, Paris. — Prix : 65 francs.

L'oto-rhino-laryngologie française, depuis longtemps au rang des grandes spécialités, n'a conquis que récemment ses titres. Elle possède, depuis peu, une chaire magistrale et voici que vient de paraître le premier tome d'un Traité.

On aimera à retrouver dans la méthode d'exposition, la clarté du texte et l'illustration nombreuse, les qualités de « La thérapeutique des maladies de l'oreille », dont deux des auteurs sont restés collaborateurs : M. Lermoyez et M. Boulay.

Au temps où l'oto-rhino-laryngologie, jeune encore, promettait le plus bel avenir, ce livre était un guide précieux. C'est enrichi de toutes les données nouvelles d'examen, de diagnostic et de traitement que le traité apparaît, consacrant une instrumentation plus ingénieuse, des méthodes d'exploration et des procédés chirurgicaux plus hardis.

Le tome premier d'un traité d'oto-rhino-laryngologie fait le plus grand honneur à ses auteurs et trouve place parmi les grands Traités.

Robert Leroux.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 40)

(Thérapeutique) **AÉROPHAGIE**

Traitement de l'aérophagie

Nous sommes tous des aérophages. Normalement, après un repas, l'estomac contient un volume d'air qui forme le coussinet gazeux sur lequel prend son point d'appui la musculature stomacale pour brasser, évacuer le contenu gastrique. Ce coussinet gazeux est alimenté par la pompe œsophagienne ; les bols salivaires forment les godets qui entraînent les couches d'air nécessaires au gonflement du pneumatique stomacal.

Par suite, toutes les fois que l'évacuation gastrique est compromise par une cause quelconque (infériorité musculaire, ptose, spasmes), le sujet tente de rétablir son insuffisance évacuatrice en augmentant sa tension intragastrique par un coup de pompe supplémentaire.

Malheureusement, chez le souffrant, chez le nerveux, la non-mesure de ces coups de pompe est de règle : elle crée l'aérophagie pathologique.

***

Le vrai traitement de l'aérophagie ne consiste donc pas à s'opposer à la déglutition salivaire qui entraîne l'air dans la cavité stomacale (bouchon entre les dents, compression du larynx, pince nasale...); il a pour but exclusivement de lutter contre la mauvaise évacuation gastrique qui provoque l'aérophagie de défense.

Voici les moyens que nous préconisons :

A. — Pendant la période de distension stomacale.

1° *Chaleur sur la région stomacale* qui, en fournissant des calories à la paroi, favorise les contractions de l'estomac. On peut employer des chaufferettes portatives, type chaufferette japonaise, compatibles avec la vie active.

2° Prise d'une solution à faible teneur médicamenteuse, modifiant peu la composition chimique du contenu gastrique, mais ramenant sa concentration à la concentration optima d'évacuation gastrique ($\Delta = 0,38$).

Employer par exemple la poudre suivante :

Bi-carbonate de soude.	15 gr.
Citrate de soude.	8 —
Lactose	177 —

prendre une cuillerée à café dans une tasse à café d'eau très chaude au moment des sensations de flatulence, et cela autant de fois qu'il sera nécessaire.

3° Au moment des crises, donner, par gorgées, une boisson gazeuse (eau de Seltz) ou potion de Rivière.

En ce faisant, on provoque une aérophagie carbonique, *une aérophagie thérapeutique* qui s'ajoute brusquement à l'*aérophagie naturelle* et provoque quelquefois un arrêt brusque des symptômes douloureux.

4° Dans les cas graves (spasmes se greffant sur un rétrécissement duodéno-pylorique), vider l'estomac par la sonde gastrique.

B. — En dehors des crises.

— Lutter contre l'insuffisance musculaire de la paroi et de l'estomac (massages, mouvements actifs, ceinture...).

— Lutter contre les spasmes du cardia et du pylore (dilatation de ces orifices par ballon d'Einhorn).

— Lutter contre l'élément nerveux général (psychothérapie).

LÉON-MEUNIER.

SOMMAIRES DES REVUES

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

REVUE DE STOMATOLOGIE

CONCOURS

Médaille d'or de l'Internat. — Les concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de 4e année (année 1921-1922) seront ouverts le lundi 16 Janvier 1922, à 16 heures, à l'Hôtel-Dieu pour le concours de médecine de chirurgie et le jeudi 19 Janvier pour le concours et d'accouchement.

Les élèves qui désireront prendre part à ces concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours de 14 heures à 17 h., du 21 Novembre au 3 Décembre 1921 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 3 Décembre 1921, à 17 heures, dernier délai.

Faculté de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira le 6 Février 1922, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie externe et de clinique chirurgicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille d'argent.* — M. Herman (Franz), de nationalité belge, chirurgien en chef des hôpitaux civils d'Anvers; a, pendant toute la durée de la guerre, prodigué ses soins aux nombreux évacués français réfugiés à Anvers avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis. (*Journ. off.*, 20 Août.)

Médaille de bronze. — M. Renton, Maurice Waugh, de nationalité britannique, docteur en médecine et chirurgie: s'est mis au début des hostilités au service de la France; a organisé avec grand succès l'hôpital de Fort-Mahon; après 6 mois de service a dû interrompre son travail à la suite d'une double pneumonie, résultant de surmenage. (*Journ. off.*, 20 Août.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'or.* — M. Pfleger, à Turckeim (Haut-Rhin).

Médaille d'argent. — MM. Gauja, à Bordeaux; Thierry, Menier, à Tours; Wagner, à Eckbolsheim (Bas-Rhin); Houillon, à Strasbourg; Kayser, à Colmar; Daspres, à Toulon.

Médaille de bronze. — MM. Tardif, à Longué (Maine-et-Loire); Houzé, à Nevers; Raynier, Carpentier, à Paris. (*Journ. off.*, 21 Août.)

Académie de médecine. — Par décret rendu par le Président de la République, le secrétaire général de l'Académie de médecine est autorisé à accepter, au nom de cette compagnie, aux clauses et conditions énoncées dans le testament susvisé, le legs d'une somme de 7.000 francs qui lui a été fait par M. Salomon-Jonas Otterbourg et dont les intérêts serviront à fonder un prix.

Cette somme sera placée en rente sur l'Etat immatriculé au nom de l'Académie de médecine avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages. (*Journ. off.*, 15 Août.)

Union hospitalière du Nord-Est. — En Octobre prochain aura lieu à Epernay le Congrès annuel de l'Union hospitalière du Nord-Est.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Laboratoire de Bactériologie et Produits pharmaceutiques cherche représentant bien introduit auprès du corps médical. Ecrire E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

(*Voir la suite, p.* **1263**.)

Jeune docteur ferait remplacements. *P.M.*, n° 3536.

Etablissement hydrothérapique à céder, station climatique de l'Est. — Ecrire *P. M.*, n° 3584.

A vendre grande propriété libre de suite, conviendrait pour maison de santé.—Agence du Centre, 72, avenue de la Marne, Asnières.

Etud. médec., 16 inscr. N. R., ferait rempl. m. gén. Août-Oct. — *P. M.*, 3599.

Docteur, 35 ans, sérieux, excellentes référ., désire, contre forte indemnité comptant, succession offrant bonnes garanties, Paris, bon quartier. Entrerait en relations immédiatement. — Ecrire *P. M.*, n° 3601.

Etudiant 16 inscript. A. R., scolarité terminée, fer. remplacements Septembre. — Ecrire *P. M.*, n° 3602.

A céder luxueux hôtel, confort et matér. modernes, banlieue Ouest Paris, lisière forêt, 20 chambres. Transform. facile en maison santé. — Ecrire Murat, 20, place Dancourt, Paris.

Station thermale tr. connue. Concess. céder comp. Grand immeuble pouv. être aménagé maison de santé. Condit. exception. Ecr. Murat, 2, pl. Dancourt, Paris.

Station thermale du Centre. Import. client. à céder avec mobilier. Riche install. — Ecrire *P. M.*, n° 3605.

Paris, quartier riche. A vendre maison de santé. Install. compl. et mod. Pavill. av. parc. *P. M.* 3606.

Jeune docteur au courant ophtalm, cherche place rétribuée dans clinique Paris. Ecrire *P. M.*, n° 3607.

A vendre jolie table exam. ou opér., neuve, émail blanc. plans renvers. Photo sur dem. Prix 300 fr. — Ecrire Cireol, 74, rue Verte, à Cauderon (Gironde).

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE QUINZIÈME V. E. M.

On sait le grand succès obtenu, pendant quatorze ans, par les Voyages d'Etudes médicales aux Stations hydro-minérales et climatiques françaises, organisés par M. Carron de la Carrière. Sous la direction entraînante de Landouzy, animées par son activité prodigieuse, par sa verve intarissable, par sa parole si pittoresque, des caravanes de médecins, français et étrangers, ont parcouru tantôt l'Auvergne, tantôt les Pyrénées, tantôt les Alpes, tantôt les Vosges, et l'on ne saurait proclamer assez les services qu'a rendus ainsi l'ancien Doyen, n'hésitant pas, malgré ses charges accablantes, à se faire, pendant les vacances, le propagandiste direct de nos stations et à mettre à leur service son influence et sa réputation mondiales. Nombreux furent, dans ces voyages, les médecins étrangers qui revinrent dans leurs pays avec plus d'affection encore pour la France, plus d'estime pour les confrères français qu'ils avaient pu connaître dans l'intimité, plus de confiance dans nos belles stations qu'ils ont, depuis, contribué à préconiser. Ce nous est un devoir que de proclamer, avec le 15e V. E. M., tout ce que l'on doit à nos prédécesseurs, et notamment à l'action personnelle de Landouzy, de Carron de la Carrière à qui revient l'idée et l'organisation de ces voyages médicaux, de Jouaust qui les a secondés activement pendant de nombreuses années. Chaque jour, nous recevons, de Danemark, de Hollande, de Belgique, un peu de partout, de touchants témoignages qui montrent que se propagent et grandissent, grâce à Eklers (de Copenhague), à Léonhardt (d'Amsterdam), à Dejace (de Bruxelles), les foyers d'influence française allumés par les précédents V. E. M.

L'enthousiasme provoqué par l'annonce de la reprise des V. E. M., suspendus depuis 1914, a été tel, en effet, que nos listes ont été presque immédiatement remplies, que nous avons été vite débordés, que notre chiffre d'adhérents, limité tout d'abord à 100, a dû être porté à 150, ce qui est loin de simplifier, pour notre excellent secrétaire général, M. Gerst, l'organisation du voyage (notamment pour les transports en autocars et pour le logement dans des stations encore encombrées de baigneurs). Même ainsi, nous avons dû, à notre grand regret, décliner de très nombreuses adhésions. Le fait méritait d'être signalé, car il montre combien vivace et féconde est l'œuvre antérieurement accomplie ; il montre aussi combien sont ardentes à l'étranger, mal-

gré les difficultés de l'heure, les affections pour notre pays.

Nous avons, en effet, le plaisir de compter parmi nos adhérents étrangers 34 Danois, 17 Belges, 6 Hollandais. L'Angleterre, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie sont représentées en moindre nombre, mais souvent par des confrères illustres. A tous nous souhaitons la bienvenue dans notre pays.

Les difficultés économiques du voyage ont été allégées par les concours chaleureux que nous avons trouvés de différents côtés, notamment de la part de l'Office National du Tourisme, des Compagnies de Chemins de fer, des Municipalités, des Compagnies fermières, des Fédérations, des Syndicats d'initiative, qui nous ont permis d'exécuter et même d'étendre notre programme. En particulier, à côté des visites de stations hydrominérales, telles que Pougues, Saint-Honoré, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Vichy, Saint-Yorre, Sail-les-Bains, Châtelguyon, Royat, Saint-Nectaire, Vic-sur-Cère, Le Mont-Dore, La Bourboule, Evaux, Néris, nous visiterons les sanatoriums de Durtol, de Lamotte-Beuvron ; nous ferons, d'autre part, une grande randonnée de 300 kilom. en autocars, à travers les monts d'Auvergne, pour visiter et encourager les stations climatiques en voie de développement, telles que Besse, Condat, Murat, Le Lioran, Le Falgoux, Salers, Mauriac, Bort, pour ascensionner au puy de Dôme, au puy Mary et au pic de Sancy ! C'est par des voyages sur place que l'on peut le mieux servir la cause de ces admirables régions qui devront se développer rapidement au point de vue climatique et touristique.

Landouzy avait pensé que son enseignement devait, à certains moments, se faire ambulant et que ses conférences de crénothérapie avaient une tout autre allure, faites autour des sources et des piscines, l'enseignement étant fait surtout par la vue même et l'usage des eaux. C'est aussi ce que pense son successeur à la chaire de thérapeutique et c'est pourquoi, avec l'aide du professeur agrégé Rathery, nous entreprendrons, du 4 au 15 Septembre, notre voyage d'études aux Stations du Centre.

PAUL CARNOT.

***

Itinéraire-Programme.

1er jour : 4 Septembre. — *Pougues-les-Eaux.* — Concentration à Pougues-les-Eaux, vers 13 h., au Splendid Hôtel. Déjeuner. Visite de la station. Conférences. Dîner. Coucher.

2e jour : 5 Septembre. — *Saint-Honoré-les-Bains, Bourbon-Lancy.* — Départ par train spécial vers 6 h. du matin. Arrivée à Remilly vers 7 h. 30. Trajet Remilly St-Honoré-les-Bains en autobus. Visite de la station de St-Honoré-les-Bains. Déjeuner à 10 h. 30. Conférences. Départ pour Remilly à 12 h. 30. Départ de Remilly par train spécial à 14 h. Arrivée à Bourbon-Lancy vers 16 h. Visite de la station. Conférences. Dîner. Coucher.

3e jour : 6 Septembre. — *Bourbon-l'Archambault, Vichy.* — Départ de Bourbon-Lancy par train spécial à 6 h. 10 du matin. Arrivée à Moulins vers 7 h. 40 et à Bourbon-l'Archambault vers 9 h. 30. Visite de la station. Conférences. Déjeuner. Départ à 14 h. par train spécial pour Moulins et Vichy. Arrivée à Vichy vers 16 h. 40. Conférences à 18 h. Dîner. Coucher.

4e jour : 7 Septembre. — *Vichy.* — A 8 h., visite de l'établissement thermal, des sources, de l'embouteillage, de la pastillerie. Déjeuner. Vers 14 h. 15, départ d'un groupe pour la visite de St-Yorre et de Sail-les-Bains. Dîner à Vichy. Coucher.

5e jour : 8 Septembre. — *Châtelguyon.* — Départ a 7 h. 20 par train spécial pour Châtelguyon. Arrivée vers 9 h. Visite de la station. Conférences. Déjeuner. Départ vers 17 h. 10. Arrivée à Royat vers 18 h. 30. Dîner. Coucher.

6e jour : 9 Septembre. — *Royat.* — A 6 h. du mat., départ pour l'ascension (facultative) du Puy-de Dôme. Vers 9 h. 30, visite du sanatorium de Durtol et de l'établissement « La Terrasse » à Chamalières. Déjeuner. Visite de la station à 14 h. Conférences. Dîner. Coucher à Royat.

7e jour : 10 Septembre. — *Saint-Nectaire et les stations climatiques des Monts d'Auvergne.* — Départ en auto-car à 6 h. du matin pour Saint-Nectaire (Les bagages sont dirigés directement sur le Mont-Dore où on les retrouvera le lendemain soir seulement). Trajet par le Col de la Moreno, Orcival, les Roches Tuilière et Sanadoire, le Col de Dyanne, le Lac Chambon, Murols. Arrivée à Saint-Nectaire vers 9 h. 30. Visite de la station. Conférences. Déjeuner. Départ vers 13 h. pour le Lioran et Vic-sur-Cère par Besse, le lac Pavin, Condat-en-Féniers, Murat, Le Lioran. Dîner et coucher à Vic-sur-Cère (et éventuellement au Lioran).

8e jour : 11 Septembre. — *Les Monts d'Auvergne.* — Départ en auto-car vers 6 h. par le Lioran, le Col de Néronne (arrêt pour l'ascension du Puy Mary), Salers. Visite de la ville et déjeuner. Mauriac, Bort, Tauves. Arrivée au Mont-Dore vers 19 heures. Dîner. Coucher.

9e jour : 12 Septembre. — *Le Mont-Dore.* — A 6 h. du matin départ pour l'ascension (facultative) du Puy de Sancy. Déjeuner. Vers 14 h., visite de la station. Conférences. Promenade au Plateau du Capucin. Dîner. Coucher.

10e jour : 13 Septembre. — *La Bourboule.* — Départ par le train de 6 h. 18 pour La Bourboule. Visite de la station. Conférences. Déjeuner. Promenades au Plateau de Charlannes. Dîner. Coucher.

11e jour : 14 Septembre. — *Evaux et Néris.* — Départ par train spécial à 7 h. 20 pour Evaux-les-Bains. Arrivée à Evaux vers 10 h. Visite de la station. Conférences. Déjeuner. Départ à 15 h. 08 pour Montluçon. Arrivée en auto-car vers 16 h. 45 à Néris-les-Bains. Visite de la station. Conférences. Dîner. Coucher.

12e jour : 15 Septembre. — *Lamotte-Beuvron.* — Départ de Néris-les-Bains vers 6 heures et par train spécial à Montluçon à 8 h. 15. Arrivée à Lamotte-Beuvron à 11 h. Visite du sanatorium. Conférences. Déjeuner. Dislocation dans l'après-midi. Départ pour

toutes directions : pour Paris vers 16 h. 30; arrivée à Paris vers 19 h. 35.

NOTA. — En cours de route, des modifications de détail pourront être apportées à ce programme, notamment en vue de faciliter le logement dans certaines stations.

Dans chaque station la visite aura lieu par groupes sous la conduite des médecins de la station; des conférences seront faites par le professeur Carnot ou par le professeur agrégé Rathery, et par l'un des médecins de la station délégué par ses confrères.

LIVRES NOUVEAUX

La radiologie et la guerre, par Mme PIERRE CURIE. 1 vol. in-16 de 143 pages avec 11 figures et 16 planches hors texte (*Librairie F. Alcan*). Paris 1921, prix : 8 francs.

Mme Curie, qui, comme on le sait, a fondé et dirigé toute une organisation de radiologie auxiliaire de l'administration officielle du Service de Santé, expose dans ce livre ce qu'est la radiologie, le rôle qu'elle lui a vu jouer durant la guerre et ce qu'elle en espère dans l'avenir.

Les chapitres successifs sont intitulés :

Les rayons X; Comment peut-on produire les rayons X; Installation dans les hôpitaux et voitures radiologiques; Travail radiologique dans les hôpitaux; Personnel radiologique; Rendement et résultats; Organisations d'après-guerre; Radiothérapie et Radiumthérapie.

Certes l'ouvrage est surtout une revue d'ensemble, expliquant d'une façon remarquablement claire et précise les grandes notions indispensables à connaître et montrant les grands progrès accomplis durant la guerre; mais, de plus, il envisage l'état actuel et l'état futur des installations.

Il sera, pour ces raisons, lu avec intérêt par les médecins non spécialistes qui veulent s'instruire des principes généraux de la radiologie, par les hommes de science et les gens du monde désireux de savoir comment une spécialité se développe; enfin par les spécialistes qui désirent voir agrandir leurs services et obtenir la place qu'ils méritent. Il sera même très utile pour les radiologistes non médecins qui y trouveront différents passages à méditer sur le rôle exact qu'ils ont à remplir aux côtés du médecin.

En somme, œuvre excellente dont le seul défaut est d'être trop brève.

A. LAQUERRIÈRE.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements Baudelocque. — Cours complémentaires de pratique obstétricale réservés aux docteurs en médecine français et étrangers et aux étudiants ayant terminé leur scolarité, sous la direction de M. Lévy-Solal, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux, assistés de MM. Vignes, accoucheur des hôpitaux; Marcel Pinard, médecin des hôpitaux; Cleisz, chef de clinique; Morisson-Lacombe et Sellet, chefs de clinique adjoints.

Durée : Deux semaines, le matin et l'après-midi. Première série du 12 au 24 Septembre 1921. — Deuxième série du 17 au 29 Octobre 1921.

PROGRAMME. — I. *Leçons.* — Diagnostic de la gestation. Diagnostic des présentations par le palper, le toucher et l'auscultation. Diagnostic et traitement des viciations pelviennes. Diagnostic et traitement des hémorragies pendant la gestation, l'accouchement et la délivrance. Diagnostic et traitement des toxémies (vomissements graves, albuminurie, convulsions éclamptiques). Diagnostic et traitement de la syphilis maternelle fœtale et infantile. Diagnostic et traitement des anomalies de la dilatation. Dilatation artificielle. Ballon de Champetier de Ribes. Diagnostic et traitement des infections puerpérales. Traitement de la mort apparente du nouveau-né. Conduite à tenir au cours de l'accouchement et de la délivrance.

II. *Exercices cliniques individuels journaliers.*

III. *Manœuvres obstétricales.* — Forceps; extraction du siège; version; basiotripsie; embryotomie.

Droit d'inscription : 100 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Travaux pratiques d'urologie. — Une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année sera faite au laboratoire des travaux pratiques, sous la direction de M. Branca, agrégé, chef des travaux.

Les démonstrations auront lieu tous les jours, à 14 h. 1/4, à partir du lundi 3 Octobre 1921.

Se faire inscrire au secrétariat, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures, guichet n° 3.

Le droit d'inscription est de 80 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Asiles de la Seine. — Par arrêté préfectoral, M. Mignot, médecin en chef de la Maison nationale de Santé, est nommé médecin en chef des Asiles de la Seine, emploi numériquement vacant.

M. Marchand, médecin en chef de la Maison nationale de Santé, est nommé médecin en chef des Asiles de la Seine, emploi numériquement vacant.

MM. Mignot et Marchand sont laissés provisoirement à la disposition de M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales pour continuer à assurer le service médical de la section des aliénés de la Maison nationale maternelle.

Le traitement de ces deux praticiens restera, pendant la durée de cette situation, entièrement à la charge de cet établissement.

CONCOURS

Hôpitaux de Reims. — Un concours pour 4 places d'interne en médecine s'ouvrira le mardi 8 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital civil.

Se faire inscrire au secrétariat des hospices, 1, place Museux, jusqu'au 1er Novembre au soir.

Les candidats doivent fournir : 1° Un acte de naissance; 2° Un certificat de revaccination récente; 3° Un extrait certifié de leur état de scolarité; 4° Les candidats qui ne sont pas de Reims doivent fournir en outre : un état certifié de leur situation de leur scolarité d'externat et un certificat de bonne conduite délivré par leur chef de service ou l'Administration hospitalière.

NOUVELLES

Ecole centrale de puériculture. — L'Ecole centrale de puériculture, 49, rue de Miromesnil, commencera son cours pour l'année 1921-1922 le samedi 15 Octobre à 2 heures.

(*Voir la suite, p.* **1271**.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont [a]rrêtées les affectations suivantes :

En Indochine, MM. Léger, médecin-major de 1re cl.; [H]érisson, Simon, médecins-majors de 2e classe.

A Madagascar, MM. Robin, Guillen, médecins-majors [d]e 2e classe.

En Afrique équatoriale, M. Le Coty, médecin-major de [2]e classe.

A la Guyane, M. Amiguez, médecin-major de 1re cl.

A l'armée du Levant, M. Le Gendre, médecin principal [d]e 2e classe.

En France, MM. Lamort, de Goyon, Trautmann, [L]homme, médecins-majors de 1re classe; Bideau, méde[c]in-major de 2e classe; Sambuc, médecin principal de [2]e classe. (*Journ. off.*, 25 Août.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Jeune docteur fer. remplacements.— *P. M.*, 3536.

A vendre : 1° Table complète examen et opération; 2° Installation électrique, lumière, cautère, galvano-faradisation. — Ecrire *P. M.*, n° 3586.

M.-major 2e cl. tr. colon. anc. 6 mois, dem. permut. dej. avec cam. mme gr. armée métrop. *P. M.*, n° 3609.

A céder de suite; cause décès, cab. chirurgical et médecine générale, installation appareils pour gynécologie. Très belle situation. — Ecrire *P. M.*, n° 3610.

Acheteur ameublement pour 5 chambres de maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3611.

Jeune docteur ferait remplacements. *P. M.*, 3612.

Infirmière dés. place secrét. de méd. à Paris. Très bon style. Rédact. rap. Dactylogr. Ecr. *P. M.*, n° 3613.

Jeune fille 30 ans, diplômée École Nantes, cherche situation maison chirurgicale ou autres région Midi. Référ. — S'adress. Dr Thibault, à Corseul (C.-du-N.).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ÉCOLE PRATIQUE DE SERVICE SOCIAL

Les problèmes sociaux, qui déjà se posaient d'une manière pressante, ont acquis, depuis la guerre, une impressionnante acuité. En ce qui concerne le problème féminin, dans tous les domaines, tant aux champs qu'à l'hôpital ou à l'usine, les femmes ont, durant les hostilités, fait montre d'énergie et d'intelligence. Elles ont conquis, bien mieux que par les exploits bruyants des suffragettes, des titres à l'admiration et au respect; et nul ne songe à discuter la valeur de l'apport féminin dans le travail urgent de restauration que nous imposent les ruines de la grande guerre.

Il est, en tous cas, un domaine dans lequel les esprits même les plus prévenus ne sauraient refuser d'admettre la haute et même l'unique valeur du travail de la femme : c'est cette partie du domaine social qui confine aux sources mêmes de la vie. Les qualités du cœur, de dévouement gracieux, qui caractérisent la femme, ne sauraient être remplacées auprès des berceaux où la vie vient d'éclore, auprès des lits où la vie menace de s'éteindre.

Mais, d'autre part, le cœur, si grand soit-il, ne saurait dispenser de science et de connaissances pratiques. Il convient donc, à l'exemple des pays anglo-saxons, d'armer solidement les ouvrières sociales pour leur lutte contre ces grands fléaux : mortalité infantile, immoralité, tuberculose, alcoolisme, etc. On semble l'avoir compris, et de multiples écoles se sont ouvertes en France depuis la cessation des hostilités. Le rôle de l'ouvrière sociale est désormais entouré de respect, et les meilleures familles donnent leurs filles pour cette œuvre éminemment patriotique de reconstruction nationale.

On ne saurait trop se féliciter de ce beau mouvement qui porte la jeunesse féminine française vers le soulagement des détresses sociales.

Cependant, on pourrait redouter que ce ne soit là qu'un engagement temporaire, qu'une vague de dévouement et il serait profondément regrettable que, d'ici quelques années, l'armée sociale féminine se trouvât réduite à sa plus simple expression. Nous savons de quelle pénurie d'infirmières nous avons souffert durant la guerre; aussi, sans fausse honte, avec reconnaissance même, nous avons accepté de nous mettre à l'école des instructeurs qualifiés venus d'Angleterre et des Etats-Unis.

Il convient qu'en France, comme dans les deux pays amis, il y ait une élite de jeunes filles qui consacrent leur existence au travail social, sachant qu'elles pourront, tout en exerçant ce que la plupart d'entre elles considèrent comme un apostolat, jouir du respect général et bénéficier de salaires qui les mettent à l'abri de toute préoccupation matérielle.

Il faut donc préparer cet avenir sur des bases solides, et, pour cela, éviter des spécialisations prématurées qui pourraient donner par la suite à l'existence une teinte de monotonie, ou des choix hâtifs

qui pourraient ultérieurement laisser des regrets et par suite décourager l'effort poursuivi.

Avant donc toute spécialisation et tout choix de carrière, la femme qui se sent attirée vers l'activité sociale aura intérêt à faire connaissance et à prendre contact, si rapidement que ce soit, avec l'ensemble de ce domaine. Elle pourra, après avoir constaté les diverses détresses à secourir, trouver sa voie et se déterminer en pleine connaissance de cause pour telle ou telle carrière sociale (infirmière, visiteuse, directrice de crèche, de « jardins d'enfants », de foyers de jeunes filles, surintendante d'usine, etc.).

A ce besoin répond une école comme l'*Ecole Pratique de Service Social*, 18, place des Vosges, à Paris. Fondée dès 1913 par un philanthrope connu, M. Paul Doumergue, elle s'est développée peu à peu, augmentant ses cours, ajoutant une culture pratique à l'enseignement d'abord purement théorique, et a pris maintenant, toutes proportions gardées, une forme comparable à celle des grandes Ecoles américaines de *Civics and Philanthropy*. Elle présente des cours variés (hygiène sociale, économie politique, législation sociale, puériculture, etc.), s'efforçant de couvrir la plus grande partie du domaine social. Elle complète cette instruction par des stages pratiques dans les principales organisations sociales de Paris, puis oriente ses élèves vers les différentes carrières par lesquelles elles se sentent plus spécialement attirées.

D'ores et déjà, l'avenir de ces ouvrières sociales paraît assuré : l'Ecole a reçu plus de demandes qu'elle n'en pouvait satisfaire. Les situations offertes joignent à un grand intérêt des émoluments satisfaisants (de 300 francs logé et nourri à 600 francs et plus par mois).

C'est donc, pour beaucoup de jeunes filles, le moyen de satisfaire à leurs aspirations de dévouement en même temps que de gagner honorablement leur vie.

L'année scolaire est de 10 mois, du 1er Octobre au 31 Juillet.

Le Comité est ainsi composé :

Président : M. Paul Doumergue ; *Vice-présidente* : Mme Raoul Gastambide ; *Trésorière* : Mme Philippe Cruse ; *Secrétaire* : Mme Cestre.

Membres : Mlle Brangier, Mme Henry Fauche, Mme Davis-Johnston, Mlle Oberkamp, Mlle Andrée Odier, Miss Owings, Mme le Dr Queyrat, Mme Pierre de Seynes, Mme Henri Ungemach.

Secrétaire générale : Mlle Dubreuilh.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Ecole pratique de service social, 18, place des Vosges, Paris (IVe).

EDMOND PERRIER

(1844-1921)

La France vient de perdre en la personne d'Edmond Perrier l'un des hommes qui, au cours de ces cinquante dernières années, ont tenu dans la science mondiale la plus vaste place. Sa réputation s'étend en effet (est-il besoin de dire) bien au delà des frontières de notre pays, en même temps qu'elle dépasse de très loin les limites du champ où s'était principalement exercée son activité.

En possession d'une haute instruction mathématique et physique, Edmond Perrier abandonna de bonne heure ces sciences pour se consacrer exclusivement à la biologie animale. Surtout passionné pour la recherche, il accomplit, abstraction faite d'une courte interruption de quatre années comme maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, toute sa carrière au Museum d'Histoire naturelle, d'abord aide-naturaliste, puis professeur, enfin directeur de cet établissement... Nous nous bornerons ici à indiquer à grands traits les principaux caractères de son œuvre.

Sa réputation de zoologiste est avant tout fondée sur deux ordres de travaux : d'abord ceux qu'il a consacrés aux Vers en général et plus particulièrement aux *Lumbriciens* ; ensuite ceux où il a traité des *Echinodermes* (Oursins, Etoiles de mer, Comatules). Ces travaux resteront des modèles. Examinant successivement à tous les points de vue — anatomie, embryologie, étiologie, géographie zoologique, systématique —, les questions qu'il abordait, Edmond Perrier ne laissait que très peu de choses à glaner après lui. Aussi l'essentiel de ce que nous savons aujourd'hui sur les Lumbriciens et les Comatules est-ce encore à lui que nous le devons. Il laisse en outre un *Traité de Zoologie* presque complètement achevé. C'est une œuvre personnelle et originale, en même temps qu'un vaste monument d'érudition et de synthèse, qui représente une telle somme de travail qu'on s'émerveille qu'un seul homme ait osé l'entreprendre et ait pu parvenir à l'édifier. Rappelons aussi que le traité d'Edmond Perrier est le premier grand traité de zoologie systématique qui ait commencé de paraître en France.

Mais ce que, surtout, nous ne devons pas oublier, c'est la très grande part qu'il a prise au mouvement qui, dans la seconde moitié du dernier siècle, donna leur essor aux études de zoologie et d'anatomie comparée concernant les Invertébrés marins. Il a fondé un des premiers laboratoires maritimes qui aient existé en France et puissamment contribué à diriger les zoologistes vers les investigations de biologie marine.

Edmond Perrier ne fut pas seulement un homme de laboratoire, un chercheur, un maître, dans la branche de la science qu'il a plus spécialement cultivée : sa vaste intelligence, son esprit de généralisation, servi par une instruction puissante s'étendant bien au delà des limites du champ qu'il aimait à parcourir, lui fit aborder des problèmes de haute synthèse dont, il faut bien le reconnaître, il était à cette époque, en France, presque seul à apercevoir tout l'intérêt. Comprenant le rôle essentiel des théories explicatives dans la science, il se passionna dès le début de sa carrière pour les doctrines lamar-

ckiennes que le grand succès des ouvrages de Darwin avait éclipsées pour un moment. Il fut un de ceux qui travailla le plus en France à les tirer de l'oubli.

Ayant à peine dépassé la trentaine, mais parvenu à cette maturité d'intelligence qui permet les vastes desseins, il conçut un grand projet dont son bel ouvrage *Les Colonies animales* fut la réalisation. Avant de l'entreprendre, il avait, dans un livre qui, bien que paru après *Les Colonies animales*, en est, dit-il, l'introduction, étudié tous les essais de synthèse antérieurs à celui qu'il devait élaborer. *La Philosophie zoologique avant Darwin* reste encore l'un des meilleurs livres de documentation qui existent sur l'histoire de la Biologie. Là déjà, Perrier se révèle comme un véritable écrivain.

Certes, la théorie qu'il expose dans *Les Colonies animales* aura le sort commun à toutes les théories scientifiques : elle cédera la place à une autre; au point de vue qu'il envisageait en 1881, l'orientation de nos recherches (qui fut d'ailleurs aussi celle de ses propres pensées au cours de ces vingt années dernières) tendent même, à n'en pas douter, à substituer de plus en plus un autre point de vue; il n'en restera pas moins qu'il a donné de la constitution des organismes une belle et puissante théorie, cohérente, consistante, explicative, remplissant en un mot toutes les conditions qu'une bonne théorie doit remplir : satisfaire l'esprit humain et ouvrir des voies de recherches. Le succès des *Colonies animales* ne peut être comparé qu'à celui que connurent en leur temps les célèbres ouvrages de Darwin. C'est à partir de la publication de ce beau livre que la réputation d'Edmond Perrier se répandit dans le monde entier.

La seconde grande œuvre de synthèse que nous lui devons est son livre en collaboration avec M. Ch. Gravier (1902) sur l'ensemble des causes déterminantes de cette constante accélération des phénomènes embryogéniques qui joue dans la transformation des organismes un rôle si important, la *Tachygenèse*. On retrouve dans cet ouvrage le même esprit philosophique travaillant sur les données d'une expérience zoologique et d'une érudition incomparables.

Enfin, dans la dernière période de sa vie, Edmond Perrier, qui ne cessa jamais d'être un lamarckien convaincu, s'attacha, dans une série d'ouvrages, à développer ses conceptions originales sur le mécanisme de constitution des types d'organisation qui définissent les grands embranchements de la zoologie.

Savant, philosophe, écrivain de talent, Edmond Perrier a sa place marquée dans la série des grands zoologistes qui ont illustré depuis plus de cent ans le Muséum d'Histoire naturelle.

R. Anthony.

L'HYGIÈNE DU TOURISTE AU MAROC

En ce temps de vie chère, où les moindres petits trous sur le bord de la mer ou même dans nos campagnes les plus reculées deviennent inaccessibles aux bourses moyennes, les gens d'humeur vagabonde n'ont plus qu'une ressource, celle d'aller quérir au loin, hors de France, l'air pur et la liberté dont les voyages donnent l'illusion.

Or, parmi ces pays privilégiés qui, aujourd'hui, à juste titre, tentent les touristes, le Maroc mérite tout particulièrement de retenir l'attention. En partie européanisé, suffisamment assez pour que personne d'entre nous ne s'y trouve dépaysé, il conserve cependant dans la majeure partie de son étendue tout son caractère indigène, si bien que le visiteur, qui ne peut compter pour ses excursions sur d'autres moyens de transport que l'automobile, le cheval ou le mulet, ne peut non plus espérer, pour s'abriter, rencontrer d'autres hôtelleries que les tentes des douars souvent riches en parasites susceptibles de transmettre des maladies graves ou que les maisons des Caïds dont l'hospitalité généreuse et facile ne met pas davantage à l'abri des mêmes contagions.

Telle est, en effet, pour le visiteur, la situation au Maroc.

La vie y est assez aisée et agréable pour qui sait accepter un certain manque de notre confort habituel et pour qui aime le pittoresque. Mais, en revanche, le séjour dans la région expose le visiteur à certaines affections qui sont plus particulièrement le paludisme, la typhoïde et les paratyphoïdes, la dysenterie, la variole et le typhus exanthématique, les deux premières de ces affections étant surtout estivales et les deux dernières surtout hivernales.

De plus, la tuberculose, la conjonctivite granuleuse, et surtout la spirochétose sont extrêmement répandues dans les milieux indigènes et il y a donc lieu, de ce fait, de prendre des précautions minutieuses pour se mettre à l'abri de contaminations possibles.

Tel est, au surplus, le conseil que, dans un petit travail, l'*Hygiène du touriste au Maroc*[1], qu'il vient de publier à l'usage des visiteurs de la terre marocaine, notre confrère, M. P. Russo, médecin-major de 2e classe, donne à chacun explicitement.

« Le touriste, dit-il, qui doit surtout se défier des maladies suivantes : paludisme, typhoïde, dysenterie, variole, typhus, devra avant de venir au Maroc, se faire vacciner contre la typhoïde et la variole.

« Il ne devra pas oublier qu'il faut aussi se prémunir et, le cas échéant, se faire traiter d'urgence contre les maladies ci-après : tuberculose, conjonctivite granuleuse, spirochétose, bronchites et pneumonies, entérite, vers intestinaux, tænias.

« Penser enfin que la condition essentielle de résistance aux maladies, c'est un bon fonctionnement de l'assimilation et partant du tube digestif ».

Ce sont là, on n'en saurait douter, de sages et excellents conseils.

Puissent les futurs visiteurs de nos possessions marocaines ne les jamais oublier.

1. P. Russo. — *L'Hygiène du Touriste au Maroc*, brochure in-8°, publiée à Oudja (E. Allard, imp.).

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LA NÉVRALGIE FACIALE

On peut évaluer la fréquence de la névralgie faciale au nombre incalculable de spécialités antinévralgiques, antimigraineuses qui, sous les noms les plus variés, se débitent dans les officines et à la faveur dont elles jouissent auprès du public. Lorsqu'elles sont prescrites par un médecin qui en connaît et la composition et les effets, nous n'avons qu'à nous incliner; mais si nous prenons garde que, la plupart du temps, ce sont les malades eux-mêmes qui y ont recours *motu proprio*, il nous est bien licite de protester contre l'intempestivité de cette médication. Le cachet, si cher à la foule, le cachet dont on fait l'acquisition après une visite au grand couturier et qu'on ingère comme prélude à une séance chez le pâtissier en renom, n'est pas si innocent qu'on puisse fermer les yeux sur son emploi, surtout lorsqu'il devient, comme c'est la règle, une habitude : on ne se bourre pas impunément des dérivés de la série aromatique et autres corps *ejusdem farinæ* qui s'y trouvent associés. Moins nocifs sont les agents que fournit la phytothérapie : si l'on peut leur reprocher d'être plus compliqués, cette complication n'est pas un mal; car elle rend nécessaire l'intervention du médecin et soustrait les malades aux inconvénients d'une thérapeutique où leur initiative se substitue à celle de l'homme de l'art.

Quoique j'aie déjà entretenu mes lecteurs de l'usage de *l'Anthemis nobilis* (*vulgo* camomille), je crois à propos de leur signaler de nouveau ce simple qui, convenablement manipulé, peut rendre de réels services dans le traitement de la névralgie faciale. Connus de Galien, ses effets ont été confirmés en 1854 par M. Lecointe. On prescrira, non pas l'infusion qui, si concentrée soit-elle, est à peu près inerte, mais la teinture (1 cuillerée à café) ou même la poudre récente obtenue en triturant les fleurs avec Q. S. de sucre. De 5 à 10 gr. de cette poudre, administrée en suspension dans l'eau ou en cachets, procurent un soulagement très net, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte dans de nombreux cas. On pourra encore essayer de la *verveine*, non pas la verveine odorante cultivée dans les jardins, mais l'officinale qui pullule dans nos campagnes et dont les vieux auteurs ont raconté tant de merveilles. J'ai obtenu des effets aussi remarquables qu'inattendus chez trois malades, dont je compte publier ultérieurement l'observation, en employant l'extrait fluide stabilisé, de la façon suivante :

Extrait fluide de Verveine officinale stabilisée	5 gr.
Elixir de Garus	25 gr.
Eau	Q. S. pour 100 cmc.

Lorsque ces préparations se montreront insuffisantes à calmer la douleur, on aura recours aux *pilules de Méglin* qui renferment chacune : extraits de valériane, de jusquiame, oxyde de zinc ãã 0 gr. 05. Comme l'action antispasmodique attribuée à l'oxyde de zinc me parait très problématique, je le remplace par une dose égale de lactucarium ; en outre, j'ai soin de spécifier : extrait mou de valériane stabilisée, la plante non stabilisée ayant subi des modifications qui lui font perdre une grande partie de son efficacité. On donnera de 2 à 4 de ces pilules par jour.

Considéré comme un spécifique de la névralgie du trijumeau, l'*aconit* convient surtout dans les cas où la douleur affecte le type intermittent : on administrera la teinture à la dose de X à XXX gouttes *pro die* ; on peut se trouver bien de l'associer à l'alcoolature d'*anémone pulsatile* :

Teinture d'Aconit . . . . } ãã 10 gr.
Alcoolature d'Anémone pulsatile. . }

Dans les cas très rebelles, ce sont les *opiacés* (extrait thébaïque, pavérou, pilules de cynoglosse) qui constituent l'*ultima ratio* du thérapeute. On débutera par la dose de 0 gr. 01 d'extrait thébaïque et l'on augmentera chaque jour de 0 gr. 01 jusqu'à ce qu'on ait obtenu la sédation des symptômes douloureux. On peut ainsi atteindre, sans inconvénients, la dose de 0 gr. 20, en ayant soin de recourir aux laxatifs (bourdaine) pour combattre la constipation qu'entraîne le traitement. Sans doute doit-on toujours craindre les séductions qu'exerce sur certains sujets l'euphorie de l'opium et mettre les malades en garde contre les effets funestes de l'accoutumance à ce remède : on y réussit plus facilement qu'à les convaincre du danger tout aussi sérieux qu'entraînerait pour eux l'usage habituel des substances chimiques (antipyrine, pyramidon, exalgine, etc.) qu'une aberration trop répandue leur fait considérer comme les plus bénins des analgésiants.

Henri Leclerc.

LES BOUILLIES MALTOSÉES

Bouillies rendues *liquides* et *semi-digérées* par addition de la diastase extraite de l'orge germé ou *malt*. Le malt réalise la digestion artificielle de l'amidon, suppléant à l'action des diastases salivaire et pancréatique sécrétées en trop faible quantité durant les premiers mois de la vie et chez certains nourrissons atteints de troubles digestifs.

La composition des bouillies maltosées varie suivant les indications, suivant l'âge et le poids des nourrissons. Voici *trois formules types* :

1° Bouillie de régime maltosée.

a) *Préparer une bouillie composée de* :

Eau	100 gr.
Lait	50 gr.
Crème de riz ou arrow-root	Une cuillerée à dessert.
Sel.	Une pincée.

Faire cuire 20 minutes pour obtenir une bouillie épaisse.

b) *Pour maltoser la bouillie*, ajouter, trois minutes après l'avoir retirée du feu :

Extrait de malt cristallisé. Une cuillerée à café.

Mélanger soigneusement : la liquéfaction est réalisée très rapidement.

Remonter ensuite la température jusqu'à l'ébullition et la maintenir une minute pour éviter la saccharification [1].

1. Les produits de saccharification de l'amidon (maltose, malto-dextrine, dextrine) qui se forment surtout au-dessous de 70° sont mal supportés par l'enfant (Terrien).

Sucrer enfin la bouillie en ajoutant :

Sucre ordinaire en poudre . Une cuillerée à café bien pleine.
ou Sucre ordinaire en morceaux. . . . . Un morceau et demi.

La bouillie maltosée peut être préparée extemporanément ou pour les 24 heures. Dans ce cas, multiplier les doses par le nombre de bouillies à donner et *conserver au frais*.

La proportion d'eau et de lait peut varier, mais il importe que le lait soit donné à faible dose et en quantité moindre que l'eau. La valeur calorigène de la bouillie précédente est à peu près identique à celle d'une quantité équivalente de lait.

Indications : Dans tous les cas d'*intolérance absolue ou relative à l'égard du lait* :

1° Au cours des *états digestifs aigus* comme régime de transition, à la suite de la diète des premiers jours (diète hydrique absolue ou relative, babeurre) et avant le régime ordinaire qu'on instituera en remplaçant progressivement les biberons de bouillie maltosée par des biberons de lait;

2° Au cours des *états chroniques* et, en particulier, chez les *atrophiques*. Dans ce cas, on peut remplacer d'emblée un ou plusieurs des repas habituels par des bouillies maltosées.

Cette bouillie maltosée est facilement administrée au biberon. Elle peut être prescrite *dès le sixième mois* et même dès le quatrième.

2° Bouillie maltosée a l'eau.

a) *Préparer une bouillie composée de* :

Eau. . . . . 150 gr.
Crème de riz ou arrow-root. . Une cuillerée à dessert.
Sel . . . . Une pincée.

Faire cuire 20 minutes.

b) *Pour maltoser*, procéder comme ci-dessus et sucrer.

Indications : Dans les *formes sévères* d'intolérance lactée, avant la bouillie précédente.

3° Bouillie ordinaire maltosée.

a) *Préparer une bouillie ordinaire* avec :

Eau . . . . . . 50 gr.
Lait . . . . . . 100 à 200 gr., suivant l'âge.
Farine . . . . . Une cuillerée à café, à dessert ou à soupe.
Sel. . . . . . . Une pincée.

Faire cuire 20 minutes en agitant continuellement.

b) *Pour maltoser la bouillie*, procéder comme ci-dessus, en ajoutant :

Extrait de malt cristallisé Une à deux cuillerées à café.

Sucrer à la fin en ajoutant :

Sucre en poudre. Une ou deux cuillerées à café, suivant l'âge.

Indications : Chez les nourrissons supportant mal les premières bouillies ou présentant une fragilité du tube digestif temporaire ou durable, convalescents de broncho-pneumonie, de fièvres éruptives; anémiques, atrophiques, rachitiques, etc.

Georges Schreiber.

VARIÉTÉS

Le laboratoire de police scientifique de Paris [1].

Le *Service de l'identité judiciaire*, créé en 1883 par Alphonse Bertillon qui ne se proposa, pendant longtemps, que d'identifier les récidivistes au moyen de mesures anthropométriques et de clichés photographiques, s'est transformé petit à petit sous la direction de M. Bayle, en *Laboratoire de police scientifique*.

Ce laboratoire utilise tous les matériaux que lui apportent les expéditions de la brigade mobile ou que lui envoient les parquets aux fins d'expertise. Les *traces digitales* supportées par des objets de toutes sortes sont photographiées à l'atelier par un appareil spécial qu'a imaginé M. Bayle. Là ne se borne pas l'activité de l'atelier de photographie qui possède en outre un certain nombre d'instruments de précision servant à la reproducttion des documents ou des objets les plus divers, et pour certaines recherches d'optique physique.

A côté d'analyses microspectrographiques, chimiques ou bio-chimiques, M. Bayle a mis au point un ensemble de méthodes générales propres à l'identification des taches. C'est ainsi que, par ses méthodes, en procédant par exemple à l'étude micro-photographique d'une poussière prise sur une hache, on pourra certifier que le prévenu a essuyé l'instrument, non avec un morceau de journal trouvé à proximité, mais avec un chiffon, que cette hache a seulement découpé un morceau de porc salé et n'a tué personne. De leur côté, les rayons ultra-violets indiqueront si des cachets de cire apposés sur un chargement postal ont été maquillés.

1. Jacques Boyer. — « Le laboratoire de police scientifique de Paris et les nouvelles méthode d'expertise judiciaire ». *La Nature*, n° 2465, 1921.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans le numéro de *La Presse Médicale* du 9 Juillet 1921, je lis un article de M. Gaston Weill (de Metz) sur « le traitement de l'épididymite gonococcique par la plasmothérapie ».

M. Weill y écrit entre autre choses : « Nous avons donc tenté d'employer comme moyen thérapeutique, dans trois cas d'épididymite accompagnés d'hydrocèle, la sérosité de celle-ci qui, dans un cas, était particulièrement abondante (30 cmc).

« Cette autosérothérapie, qu'on appellerait mieux autoplasmothérapie, a déjà été réalisée avec succès dans certaines pleurésies et péritonites chroniques avec épanchement, mais nous n'avons pas connaissance qu'une pareille méthode ait été instituée en présence d'épididymite à gonocoques. »

Voulez-vous me permettre d'indiquer aux lecteurs de *La Presse Médicale* que l'autosérothérapie de l'hydrocèle a été employée, en 1910, par M. de Martigny à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ainsi qu'en fait foi un article paru le 25 Juin 1911 dans la *Quinzaine thérapeutique*. Cet article est conçu dans les termes suivants :

Hôtel-Dieu de Montréal : M. F. de Martigny

« Autosérothérapie de l'Hydrocèle ».

L'autosérothérapie des pleurésies non purulentes est une question encore à l'étude. C'est Gilbert (de Genève) qui fit sur ce sujet la première communication au Congrès de Rome, en 1894.

A la suite de cette communication, plusieurs médecins expérimentèrent la nouvelle méthode. Elle eut d'abord des défenseurs enthousiastes, puis des médecins se montrèrent moins enthousiastes. La question ne semble pas encore sortie du domaine de la discussion.

C'est à la suite de lecture d'articles sur cette thérapeutique nouvelle de la pleurésie que j'en suis venu à la conclusion que l'on pourrait tenter de traiter les hydrocèles simples par l'autosérothérapie.

Voici la technique que j'emploie :

Asepsie de la peau des bourses et d'une partie de la peau du ventre. Analgésie de la peau avec l'éther. Aspiration du liquide avec une seringue en verre de 20 cmc, munie d'une aiguille hypodermique ordinaire, puis injection dans le tissu adipeux de la paroi abdominale de 20, 40, 60 cmc du liquide que l'on vient de retirer. Ces injections sous-cutanées n'offrent aucun inconvénient; en effet, dans le traitement du cancer, Pétry, Neuberg, Blumenthal conseillent des injections sous-cutanées de liquide d'hydrocèle à dose de 20 à 60 cmc.

On peut aspirer tout le liquide ou en laisser dans les bourses une certaine quantité. On applique ensuite le suspensoir de toile après avoir recouvert le scrotum d'une épaisse couche d'ouate. Il faut mettre assez de ouate pour produire une bonne compression. On laisse le pansement en place une semaine et on le remplace alors par un suspensoir ordinaire. Il n'est pas nécessaire de prescrire au malade de garder le repos. Ce dernier peut vaquer à ses occupations comme à l'ordinaire. Si le liquide se reproduit, l'on doit, après 1 ou 2 mois, faire une nouvelle aspiration suivie d'une nouvelle injection dans le tissu adipeux de la paroi abdominale, de 60 cmc au moins.

Si l'analgésie de la peau est bien faite, cette petite opération n'est pas douloureuse ni dangereuse, si l'on prend soin surtout de bien aseptiser l'aiguille de la seringue. Le seul danger c'est de blesser le testicule, mais on l'évite facilement en le localisant et en faisant pénétrer l'aiguille loin de lui. Le seul inconvénient qui peut résulter de la piqûre du testicule c'est, outre la douleur, la production d'une légère orchite traumatique.

J'ai employé pour la première fois cette nouvelle méthode de cure radicale de l'hydrocèle en Septembre 1910 ; depuis j'ai eu l'occasion de l'employer trois fois avec succès; dans un seul cas le liquide s'est reproduit 1 mois après ma première aspiration, j'ai dû en faire une seconde et j'ai injecté cette seconde fois plus de 75 cmc de liquide. Il y a 3 mois et demi de cela, et le liquide ne s'étant pas reproduit, j'en conclus que ce malade est guéri.

Je ne suis pas encore en possession d'un assez grand nombre d'observations pour me permettre de conclure que l'autosérothérapie de l'hydrocèle est l'opération de choix, la seule que l'on doive faire dans la cure radicale de l'hydrocèle; néanmoins, comme cette méthode est simple, indolore, sans danger, je crois que l'on devrait l'employer dans chaque cas avant de tenter une opération plus sérieuse, soit la résection de la vaginale, soit l'éversement de cette dernière, soit l'aspiration suivie de l'injection d'un liquide modificateur.

Si je me permets d'attirer pour un moment l'attention des membres du corps médical franco-américain sur ce point de thérapeutique nouvelle, c'est parce que je serais heureux de voir quelques-uns de nos confrères l'essayer, et nous communiquer le fruit de leurs observations, et pour savoir aussi si leur expérience infirme ou confirme ma propre expérience. »

J'ajoute que, depuis 1911, je n'emploie pas personnellement d'autre thérapeutique de l'hydrocèle que l'autosérothérapie. J'obtiens de ce mode de traitement les meilleurs résultats. Je l'ai employé quatre fois depuis 10 ans, et n'ai pas observé de récidive.

Je veux bien que, dans cette leçon clinique de M. de Martigny, il ne s'agisse que de l'hydrocèle simple, et que M. Weill ait surtout en vue l'hydrocèle consécutive à l'épididymite à gonocoques ; mais il n'était peut-être pas indifférent de marquer que l'autosérothérapie de l'hydrocèle a été employée pour la première fois, en Septembre 1910, par un Français d'outre-Atlantique.

Je rappelle également une communication de Lardennois (de Reims) au *XXIVe Congrès de Chirurgie* (Paris, 2-7 Octobre 1911) sur : « L'emploi du liquide d'hydrocèle en injections dans les infections graves et les hémorragies, ce liquide étant à la fois leucoactivant, diurétique et exerçant une action dissolvante sur les microbes et les antigènes. Il l'emploie de préférence frais, mais on peut aussi l'utiliser après une conservation de plusieurs jours à la glacière. On fait généralement les injections dans le péritoine, à la dose de 20 cmc. M. Lardennois possède actuellement une statistique de 34 cas qui démontre, de la façon la plus évidente, l'action thérapeutique de ce liquide dans les injections et les hémorragies ». (Compte rendu de J. Dumont dans *La Presse Médicale* du 18 Novembre 1911.) Lardennois a certainement fait là de l'hétéroplasmothérapie.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gabriel Lauze.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Vers a queue de rat occasionnellement parasites de l'intestin. — Un purgatif vermifuge a déterminé, chez une femme de 38 ans, l'évacuation d'une vingtaine de larves adultes et vivantes, connues vulgairement sous le nom de *vers à queue de rat*. Il s'agissait de larves de l'éristale gluante, *Eristalis tenax*.

M. Charles Pottiez, qui signale ce cas dans le *Journal de Pharmacologie de Belgique*, pense que des œufs de cette espèce avaient dû être avalés avec de l'eau de boisson. Entraînés dans le tube digestif, jusque dans le gros intestin, les œufs avaient pu éclore en deux jours, à la faveur de l'humidité et de la température du milieu.

La malade accusait des démangeaisons à la marge de l'anus, intolérables surtout la nuit. Elle avait le teint pâle, les yeux caves, la langue blanche et l'haleine fétide.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le premier lot de 35 chevaux sur les 300 constituant la donation de la Société rurale à l'Institut Pasteur de Paris, en vue de la fabrication des sérums, vient d'être embarqué à Buenos Aires, à bord de l'*Amiral-Troude*.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Concours pour l'assistance médicale indigène en Indochine.

D. — *Dans* La Presse Médicale *du 5 Mai 1920 p. 537, vous dites que les médecins de l'Assistance se recrutent par* voie d'examen, de concours, *qui se passe à Paris, tous les ans, au début de Janvier.*

Passant ma thèse en Octobre ou Novembre 1921, j'ai l'intention de concourir, en 1922, pour l'Assistance médicale en Indochine. Quel en est le programme?

Les candidats qui possèdent le diplôme de médecin colonial *sont-ils dispensés de concourir ou sont-ils favorisés par le choix?*

R. Dans le *Journal officiel* du 4 Mars 1921, p. 2870, vous pouvez consulter la liste des candidats qui ont été admis à prendre part aux épreuves du dernier concours pour l'admission à l'emploi de médecin de l'Assistance médicale en Indochine, concours qui s'est ouvert le 14 Mars 1921.

Pour répondre à vos diverses questions, je ne puis mieux faire que d'exposer presque *in extenso* l'arrêté du Gouverneur général, déterminant les conditions des épreuves probatoires imposées aux candidats, à la date du 26 Avril 1915.

Art. 1er. — Il est ouvert annuellement un examen pour l'admission à l'emploi de médecin stagiaire de l'Assistance médicale en Indochine.

Un arrêté du ministre des Colonies, inséré au *Journal officiel* de la République Française au moins 3 mois à l'avance, fixe la date de cet examen.

Art. 2. — Les épreuves écrites de cet examen sont subies simultanément le même jour, à la même heure, à Paris. Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, Toulouse, Nancy, Alger et Marseille.

A Paris, ces épreuves ont lieu au ministère des Colonies; dans les 8 autres villes, les épreuves écrites ont lieu à la Faculté ou à l'Ecole de médecine.

Les épreuves écrites sont éliminatoires.

Les épreuves orales sont subies à Paris, au Val-de-Grâce.

Art. 3. — Les candidats doivent se faire inscrire sur une liste ouverte à cet effet au ministère des Colonies.

Le nombre probable des nominations à faire, pendant l'année, est porté à la connaissance des candidats, en même temps que la date d'ouverture d'examen.

Art. 4. — Nul ne peut se faire inscrire sur cette liste :

1° S'il n'est Français jouissant de ses droits civils et politiques;

2° S'il a plus de 30 ans, à la date fixée pour l'ouverture des épreuves probatoires, à moins qu'il ne compte des services antérieurs lui permettant d'obtenir de la caisse des retraites des services locaux de l'Indochine, à 50 ans d'âge, une pension pour ancienneté de services;

3° S'il n'a satisfait aux obligations imposées par les lois sur le recrutement de l'armée, en ce qui concerne le service actif en temps de paix;

4° S'il n'est en possession du diplôme de docteur en médecine.

Les candidats doivent faire constater par un médecin militaire, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou affection organique les rendant impropres au service colonial.

Art. 5. — Les candidats doivent joindre à leur demande d'admission les pièces suivantes :

1° Acte de naissance sur papier timbré;

2° Certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la résidence, ou à Paris par le commissaire de police;

3° Extrait du casier judiciaire ayant moins de 3 mois de date;

4° Une pièce établissant la situation du candidat au point de vue militaire;

5° Le diplôme de docteur en médecine;

6° Le certificat médical d'aptitude au service colonial.

Art. 6. — La liste des inscriptions est close 1 mois avant la date de l'examen. Un avis, adressé aux candidats et inséré au *Journal officiel*, fait connaître le lieu où ils doivent se réunir et l'heure à laquelle commencent les épreuves.

Art. 7. — L'examen comprend deux épreuves écrites et deux épreuves orales, savoir :

Ecrit. — 1° Une composition sur un sujet de pathologie exotique : la question sera traitée plus particulièrement au point de vue épidémiologique, symptomatique, et thérapeutique :

2° Une composition sur un sujet d'hygiène appliquée aux colonies, de législation sanitaire maritime et coloniale et de prophylaxie des maladies contagieuses et pestilentielles. Trois heures sont accordées aux candidats pour chacune de ces compositions.

Oral. — 1° Examen clinique d'un malade atteint d'une affection ressortissant à la pathologie externe et pratique d'une opération de chirurgie d'urgence ou application d'un appareil de pansement.

2° Examen clinique d'un malade atteint d'une affection ressortissant à la pathologie interne. Le diagnostic sera confirmé, s'il y a lieu, par des recherches bactériologiques et par la séro-réaction :

Il est accordé, par malade, 20 minutes pour l'examen clinique et pour la réflexion et 20 minutes pour l'exposition. Le temps accordé pour l'opération de chirurgie ou l'application d'un appareil ainsi que celui accordé pour l'examen bactériologique et la séro-réaction sera fixé par le jury.

Art. 8. — Le jury d'examen sera composé :

1° D'un médecin des troupes coloniales, président du Conseil supérieur de santé des colonies, président;

2° D'un délégué de l'Institut Pasteur de Paris à la désignation du directeur de cet établissement ;

3° D'un médecin des troupes coloniales, membre du Conseil supérieur de santé des colonies;

4° D'un médecin de l'Assistance de l'Indochine présent en France, ou, à défaut d'un professeur des Instituts de médecine coloniale, à la désignation du ministre.

Art. 9. — Le sujet de chaque épreuve écrite est

tiré au sort parmi 3 questions préalablement délibérées par le jury.

Les compositions, effectuées sans livres ni notes, sont remises sous pli fermé, à Paris, au membre du jury surveillant et en province, au fonctionnaire désigné à cet effet. Ceux-ci inscrivent un numéro d'ordre de dépôt et réunissent toutes les compositions dans une même enveloppe, qui est adressée au président du jury.

Pour les épreuves cliniques, les candidats tirent au sort un numéro désignant le malade qu'ils auront à examiner.

Art. 10. — L'appréciation de chacune des épreuves écrites ou orales est estimée par un chiffre compris entre 0 et 20: les notes obtenues par les candidats sont multipliées par les cœfficients fixés ainsi qu'il suit :

Composition écrite de pathologie	12
Composition écrite d'hygiène appliquée.	12
Clinique externe.	15
Clinique interne.	15

Une majoration de 100 points est accordée aux anciens internes reçus aux concours dans les hôpitaux des villes ayant une faculté de médecine ou une école de plein exercice *et une majoration de 50 points aux candidats possédant le diplôme d'un des Instituts* de médecine coloniale de Paris, de Bordeaux, de Lyon, ou de Marseille.

Les majorations ne peuvent être cumulées.

Les épreuves écrites sont lues, en séance particulière, par les membres du jury; chaque membre attribue une note, la moyenne des chiffres ainsi donnés constitue la valeur de chaque épreuve.

Les candidats, qui obtiennent 240 points aux épreuves écrites (points de majoration exclus), sont déclarés admissibles et appelés à subir les épreuves cliniques à Paris.

L'attribution des notes pour les épreuves orales se fait dans les mêmes conditions que pour les épreuves écrites.

A la fin des épreuves, une liste indiquant les points établie par ordre de priorité par le jury réuni en séance particulière, est remise au ministre, par le président du jury ainsi que le dossier des pièces de l'examen.

Art. 11. — Nul n'est admis si la somme des points qu'il a obtenus pour l'ensemble des épreuves, y compris les majorations éventuelles, est inférieure à 590 points.

Art. 12. — La liste définitive des candidats admis est établie par le ministre; les nominations auront lieu dans l'ordre de classement.

Les doctoresses aux Colonies.

D. — *Dans* La Presse Médicale, *vous nous avez donné des renseignements au sujet des doctoresses médecins sanitaires.*

Terminant mes études, puis-je vous demander quelques renseignements sur les doctoresses aux colonies :

1° Sont-elles utilisées dans les hôpitaux indigènes de nos colonies, surtout pour surveiller et diriger les services de femmes, d'enfants ou de la maternité ?

2° Quelles sont les connaissances les plus utiles à acquérir ?

3° Les femmes indigènes ont-elles confiance dans le savoir et l'expérience des doctoresses ?

4° Pour faire œuvre utile, faut-il savoir la langue du pays ?

5° Quelles sont les démarches administratives à faire auprès du ministère des Colonies ?

6° Y a-t-il des places vacantes au Maroc, en Algérie ou en Tunisie ?

R. — Au Maroc, je ne crois pas qu'il y ait actuellement des postes disponibles, surtout pour les doctoresses. Mais, de toute façon, pour être un jour nommée dans un poste médical quelconque, il faut tout d'abord adresser une demande, avec titres à l'appui, au *Directeur du Service de Santé de l'hygiène publique du Maroc, à Rabat.*

Quand même vous ne seriez pas pressée de rejoindre la colonie, mieux vaut faire votre demande actuellement, même pour un poste à obtenir l'année prochaine : En un mot, il faut prendre rang.

On ne demande aucune connaissance particulière pour les services généraux, mais il est toujours utile de posséder une spécialité (puériculture, accouchements, maladies des enfants ou des femmes, etc.).

La connaissance de la langue arabe n'est pas non plus demandée, mais les candidates qui possèdent cette langue sont particulièrement bien vues.

Au Maroc, il existe cinq doctoresses fonctionnarisées; aussi il est peu probable qu'on en nomme une sixième. Pourtant il n'en existe ni à Fez, ni à Meknès.

***

En Algérie, il existe des postes de doctoresses dans les Infirmeries indigènes, mais j'ignore s'il existe actuellement des postes vacants.

Les demandes doivent être adressées au *Gouverneur général de l'Algérie.*

Les traitements y sont un peu moins élevés qu'au Maroc, mais la situation en Algérie me paraît plus stable, car les postes médicaux marocains ne sont plus accordés que par contrats *d'un an* seulement renouvelables ou non.

***

En Tunisie, à ma connaissance, il n'existe qu'une seule doctoresse, nommée à Tunis même, mais rien ne prouve qu'une demande adressée au Résident général ne soit point favorablement accueillie.

***

Enfin pourquoi ne demanderiez-vous pas au général Gouraud la place d'un poste médical à créer en Syrie ?

Rappelez-vous qu'en pays musulman les femmes indigènes commencent à prendre l'habitude de consulter les doctoresses, qui peuvent rendre là de très grands services, mais sous la réserve d'avoir beaucoup de patience, d'indulgence et d'aménité.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Précis de Bactériologie, par MM. Ch. Dopter et Sacquépée, professeurs au Val-de-Grâce, 2e édition, 2 vol. petit in-8, ensemble 1.168 pages avec 367 figures. Bibliothèque du Doctorat en médecine de Gilbert-Fournier. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs), Paris, 1921. — Prix : 55 fr.

Les services que l'ouvrage de MM. Dopter et Sacquépée a rendus aux étudiants et aux travailleurs de laboratoire lui ont valu une réputation bien justifiée et il est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le recommander.

Dans cette seconde édition, les auteurs, sans modifier le plan général du livre, l'ont enrichi des notions nouvelles dont la bactériologie a bénéficié durant ces dernières années, marquées par de si nombreuses acquisitions. Aussi l'ouvrage paraît-il maintenant en 2 volumes et comprend-il 200 pages de plus que la première édition. Nombreux sont les chapitres entièrement nouveaux : botryomycose, classification des pneumocoques et des méningocoques, diagnostic des bacilles diphtérimorphes, anaérobies de la gangrène gazeuse, spirochétose ictéro-hémorragique, leptospira de la fièvre jaune, etc. Les techniques nouvelles de laboratoire, en particulier les nouvelles méthodes de séro-diagnostic de la syphilis, sont exposées avec toute la précision et toute la clarté désirables.

P.-L. Marie.

Dourine in Canada (1914-1920); history, research and suppression, par E. A. Watson. Une brochure de 43 pages, avec 9 planches hors texte (*Ottawa, Thomas Mulvey*, éditeur), 1920.

La dourine, cette trypanosomiase du cheval qui se propage par le coït, fut signalée au Canada pour la première fois en 1904. Pendant longtemps, malgré toutes les mesures sanitaires prises, abatage des animaux atteints avec octroi de larges indemnités, quarantaines prolongées avant l'accouplement, la maladie, si menaçante pour ce pays d'élevage, continua à s'étendre, et le fait s'expliqua plus tard lorsque les méthodes de séro-diagnostic eurent révélé l'existence de porteurs latents de trypanosomes. En 1913, Watson mit au point une technique de réaction de fixation très spécifique qui lui permit de déceler les animaux infectés et dont il donne dans ce travail une description détaillée. Sur la foi de cette méthode, des animaux qui paraissaient indemnes aussi bien que les chevaux cliniquement atteints, furent abattus en masse de 1913 à 1917. Résultat : en 1920, la maladie avait pratiquement disparu du pays. Ainsi l'application judicieuse d'une réaction de laboratoire a pu supprimer rapidement un fléau économique et prévenir son retour grâce à la recherche du séro-diagnostic chez les chevaux importés. Cette étude vétérinaire ne manque pas d'intérêt pour le médecin : elle nous montre la patiente recherche de la cause de la maladie, l'œuvre expérimentale longuement poursuivie, la collaboration intelligente des praticiens et des hommes de laboratoire aboutissant au succès final et elle est un exemple de ce que peut dans le domaine de l'hygiène un effort bien dirigé et longtemps soutenu.

P.-L. Marie.

La dermatologie dans ses rapports avec la médecine interne, par le professeur Bosellini. 1 vol. in-8° de xvi-600 pages avec 19 fig. *Societa editrice libreria*, Milan. — Prix : 70 lires.

Le médecin a trop souvent tendance à considérer la dermatologie comme une spécialité n'ayant aucun point de commun avec le reste de la médecine.

L'auteur s'efforce de réagir contre cette notion erronée et son livre est précisément destiné à montrer que la dermatologie doit être considérée comme une branche de la pathologie interne.

Après avoir étudié l'anatomie morphologique et chimique de la peau et de ses annexes, la physiologie cutanée (fonctions de défense, perméabilité, fonctions de nutrition), l'auteur décrit les altérations morphologiques de la peau (troubles circulatoires, inflammations, nécrose, sclérose, etc...), les lésions qui relèvent des échanges tissulaires (métabolisme des graisses, des hydrates de carbone, des protéines). Il passe en revue les lésions cutanées qui sont sous la dépendance du système nerveux sympathique, des glandes à sécrétion interne, des divers appareils digestif, uropoïétique, hémolymphatique.

La lecture de ce livre permettra au médecin de voir nettement la place qu'occupe la peau dans l'organisme sain ou malade et de rapporter un symptôme cutané donné, physiologique ou pathologique, aux données générales de la physiologie et de la pathologie des appareils et des organes internes.

R. Burnier.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du n° 1.

Mémoire original :

André et Grandineau. — Le reflux urétéral dans le second rein au cours de la tuberculose rénale.

Recueil de faits.

Henri Minet. — Kyste hydatique rénal crétifié.

M. Bonnet. — Un cas de bilharziose vésicale traitée par les injections intraveineuses d'émétine.

Société française d'Urologie :

Séance du 9 Mai 1921.

Ier Congrès de la Société de Chirurgie et de Gynécologie tchéco-slovaque.

Analyses.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

3 Septembre. — *Paris* : Clôture du registre d'inscription ouvert à la Préfecture de police (Bureau du personnel) pour le concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

12 Septembre. — *Paris* : Ouverture à l'Hôtel-Dieu d'un cours de perfectionnement sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif.

— *Paris* : Ouverture à la clinique Baudelocque d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

19 Septembre. — *Paris* : Ouverture du concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, d'un cours de perfectionnement, par MM. Douay, Haller et Mossel.

21 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'amphithéâtre des hôpitaux, du cours hors série d'opérations chirurgicales consacré à la chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique.

24 Septembre. — *Paris* : Clôture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre de l'inscription pour le concours de l'adjuvat.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'inscription.

— *Paris* : Clôture du registre d'inscription, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), pour le concours du prosectorat.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture à l'Hôpital Saint-Louis du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Paris* : Au laboratoire des travaux pratiques, ouverture, par M. Branca, d'une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture à la Préfecture de police d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Les notions récentes médico-chirurgicales sur les maladies du tube digestif.

Cet enseignement de vacances, d'ordre essentiellement pratique, commencera le lundi 12 Septembre 1921, à 9 heures, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Trousseau) sous la direction de M. Maurice Villaret, agrégé médecin des hôpitaux, et avec la collaboration de MM. Lardennois, agrégé, chirurgien des hôpitaux; Herscher, médecin des hôpitaux; Guilleminot, agrégé; Lippmann, Chabrol, anciens chefs de clinique; Leven, François Moutier, anciens internes des hôpitaux : Henri Bénard, Saint-Girons, Dufourmentel et Coury, chefs de clinique; Paul Descomps, Dumont et Deval, chefs des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et de chimie; Durey, Dausset, Lagarenne et Gérard, chefs et assistants du laboratoire des agents physiques.

Il aura lieu régulièrement, le matin à 9 heures, l'après-midi à 14 h. 30.

Le cours comprendra 30 leçons et sera complet en deux semaines; il sera illustré de planches et de projections, et accompagné de présentations de malades, d'instruments, de pièces et de préparations microscopiques. Il portera plus spécialement sur l'examen clinique au lit du malade et sur les procédés récents de la thérapeutique médicale, chirurgicale, physiothérapique et hydrominérale.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, aux manœuvres thérapeutiques, au maniement des appareils, aux recherches de laboratoire s'appliquant à la clinique courante, et pourront emporter les préparations exécutées par eux.

Des sommaires détaillés résumant chaque leçon seront distribués à chaque élève.

PROGRAMME SUCCINCT DU COURS. — I. *L'exploration.* — Examen clinique de l'abdomen. Interrogatoire et prise d'une observation d'un gastro-entéropathe.

Chimisme gastrique. Recherche de l'acide chlorhydrique libre et combiné, des acides de fermentation, des ferments, du sang, des produits de la digestion des albuminoïdes et des substances amylacées. Coprologie pratique. Chimisme intestinal. Recherche du sang, de l'albumine, de la stercobiline. Dosage des graisses. Diarrhées de fermentation et de putréfaction. Examen bactériologique des selles. Notions de parasitologie intestinale.

Œsophagoscopie. Technique; diagnostic; manœuvres thérapeutiques. — Rectoscopie. Technique; diagnostic; manœuvres thérapeutiques.

Radiologie gastro-intestinale, Technique et aspects normaux.

II. *Les symptômes.* — L'aérophagie. Les viciations de la faim. Le psychisme du gastro-entéropathe. Hémorragies gastro-intestinales. — Vomissements. Constipations. — Diarrhées. Dilatation et ptose gastrique. Syndromes solaires; crises gastro-intestinales. La part du foie en sémiologie digestive. Influence des processus morbides hépatiques sur le tube digestif. Influence des altérations du tractus gastro-intestinal sur les réactions hépatiques.

III. *Les maladies.* — Les affections de l'œsophage. Cancer de l'œsophage.

Les gastrites. — La syphilis stomacale. — L'ulcus gastrique. Ulcères de la petite courbure. Ulcères de la région pylorique. Syndrome pylorique. Les ulcères du duodénum. La thérapeutique médicale des ulcères de l'estomac. — Le cancer de l'estomac. — La thérapeutique chirurgicale des ulcères gastrique et duodénal et du cancer de l'estomac. Indications. Soins pré- et post-opératoires. Résultats.

Les appendicites aiguës. — L'appendice chronique. Les côlites. — Les dysenteries. — L'helminthiase. — La tuberculose intestinale. — La stase intestinale chronique. Brides. Péricôlites. Dolichocôlons. Mégacôlons. — Les occlusions intestinales aiguës. — Les cancers des côlons. — Les affections du rectum. Cancer du rectum. — Le traitement des cancers des côlons et du rectum. Soins pré- et post-opératoires. Résultats.

IV. *Les traitements généraux.* — Thérapeutique gastro-intestinale par les agents physiques : radio- et radiumthérapie, électrothérapie, kinésithérapie, hydrothérapie. — Notions générales de thérapeutique médicale gastro-intestinale et notamment de diététique. — Notions de thérapeutique gastro-intestinale hydrominérale.

Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours. Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. — Les

(*Voir la suite, p.* **1289**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 41)

Dysphagie des tuberculeux

(*Thérapeutique*) **DYSPHAGIE DES TUBERCULEUX**

La dysphagie des tuberculeux est une douleur de déglutition souvent atroce, irradiant vers les oreilles. Elle est due à une *laryngite tuberculeuse* dont les lésions siègent soit sur la couronne du larynx (épiglotte, replis aryténo-épiglottiques, aryténoïdes), soit sur la face postérieure de l'organe.

Elle est causée soit par le passage des aliments sur les lésions, soit par le frottement des lésions contre la paroi postérieure du pharynx, pendant le 2e temps de la déglutition.

La dysphagie des tuberculeux est difficile à combattre. La plupart des traitements ont une *action passagère*. Nous ne retiendrons que les meilleurs ou les plus faciles :

A. — Traitements que le malade peut faire lui-même.

1° Quelques « petits moyens » utiles.

Boire dans le décubitus ventral, au moyen d'un chalumeau.

Comprimer les oreilles avec la paume des mains au moment de la déglutition.

Propulser le larynx en avant avec le bout des doigts.

Sélectionner les aliments.

2° Aspiration de poudres protectrices ou calmantes.

Plusieurs fois par jour (et de préférence dix minutes avant les repas) aspirer *brusquement* — au moyen d'un tube coudé de Leduc, introduit jusque dans la gorge — gros comme un pois d'une des poudres suivantes :

A		B	
Orthoforme	àà 10 gr.	Antipyrine	3 gr.
Gomme arabique		Dermatol	àà 10 gr.
Sucre de lait		Gomme arabique	

Quand ces poudres n'agissent plus, employer la suivante, de la même manière :

Chlor. de morphine	Vingt-cinq centigrammes.
Chlor. de cocaïne	Cinquante centigrammes.
Sucre de lait	àà 10 grammes.
Gomme arabique	

B. — Traitements à employer par le médecin.

1° Injections intralaryngées d'huile additionnée de menthol, d'anesthésine ou de chlorétone : anesthésie inconstante et de courte durée.

2° Galvanocautérisation profonde des lésions : nécessite le concours du laryngologiste. C'est d'ailleurs une arme à double tranchant : souvent elle calme, souvent elle irrite.

3° Injections d'alcool sur le trajet du nerf laryngé supérieur, nerf sensitif du larynx. *C'est un excellent traitement* : son action dure une à trois semaines.

Sur la ligne médiane, à mi-distance entre le thyroïde et l'hyroïde, enfoncer perpendiculairement l'aiguille d'une seringue de Pravaz, jusqu'à la membrane thyro-hyoïdienne, résistante : obliquer ensuite l'aiguille et l'enfoncer parallèlement au bord supérieur du cartilage thyroïde, entre la membrane et le muscle thyro-hyoïdien. Après deux centimètres et demi de trajet, une douleur vive indique qu'on est sur le nerf : injecter 1 cmc du contenu de la seringue ; retirer l'aiguille et, sans sortir de la peau, recommencer la manœuvre de l'autre côté.

Employer la formule suivante :

Novocaïne	Vingt centigrammes.
Menthol	0 gr. 10
Alcool à 80	20 grammes.

(La novocaïne diminue la douleur vive provoquée par l'action de l'alcool dans les premières heures.)

4° Résection du nerf laryngé supérieur, dans la région thyro-hyoïdienne latérale. A essayer quand le traitement précédent ne réussit plus. L'intervention est à faire des deux côtés. Souvent contre-indiquée par l'état général.

5° La suprême ressource, enfin, quand les traitements *locaux* sont devenus impuissants, c'est la Morphinisation générale du malade. Elle amène, employée largement, la sédation de la douleur et l'euphorie, si précieuse dans les derniers moments.

E. Feldstein.

bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — M. Douay, chef des travaux gynécologiques ; M. Haller, chef de clinique ; M. Mossé, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la Clinique gynécologique (Hôpital Broca), du lundi 19 Septembre au samedi 1er Octobre 1921, sauf le dimanche.

Le cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades. Une démonstration cinématographique aura lieu à la fin du cours.

Progamme du cours. — 1re Leçon : Examen gynécologique.

2e Leçon : Les voies de l'infection génitale. Vulvite et vaginite. Bartholinite. Lésions organiques de la vulve et du vagin. Fistules vaginales, leur traitement.

3e Leçon : Malformation des organes génitaux. Troubles et accidents de la menstruation. Puberté. Ménopause. Stérilité. Troubles de la sécrétion interne de l'ovaire.

4e Leçon : Les métrites et leur évolution. Les métrites hémorragiques (en dehors du fibrome et du cancer). Le curettage.

5e Leçon : Les déviations utérines. De l'emploi du pessaire. Indications du traitement opératoire.

6e Leçon : Les salpingites et les ovarites. Salpingite et appendicite. Salpingite et tuberculose. Péri-métro-salpingite. Phlegmon du ligament large. Colpotomie. Hystérectomie vaginale.

7e Leçon : Déchirures du périnée et prolapsus génitaux. Indications et technique du traitement chirurgical.

8e Leçon : Fibromes utérins, leurs complications. Traitement radiothérapique et indications opératoires.

9e Leçon : Kyste de l'ovaire. Tumeurs solides de l'ovaire.

10e Leçon : Grossesse extra-utérine. Rupture et hématocèle pelvienne.

11e Leçon : Cancer du corps de l'utérus et tumeurs placentaires. Cancer du col de l'utérus. Traitement palliatif. Influence du radium. Limites de l'intervention dans les cancers du col.

12e De l'hystérectomie abdominale en général. De l'hystérectomie élargie pour cancer du col.

Le droit à verser est de 150 francs.

Un certificat d'assiduité sera delivré à la fin du cours.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. Baldenweck fera, dans le service de M. Bourgeois, une série de 10 leçons et démonstrations pratiques sur les affections oto-rhino-laryngologiques courantes.

Ce cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 10 h., à partir du 6 Septembre.

Médecins adjoints des Asiles. — Deux postes de médecins ajoints des asiles d'aliénés sont actuellement vacants à Ainay-le-Château (Allier) et à Fains (Meuse).

CONCOURS

Adjuvat. — Un concours pour la nomination à 2 places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, vacantes le 1er Novembre 1921, sera ouvert le jeudi 13 Octobre 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saint-Pères.

MM. les élèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (service du personnel) à partir du lundi 12 Septembre jusqu'au samedi 24 Septembre 1921 inclusivement, de 14 à 17 heures.

Les élèves en médecine des hôpitaux et hospices de Paris en exercice, et les anciens élèves, sous la condition toutefois qu'ils ne seront pas pourvus du diplôme de docteur, sont seuls admis à concourir pour les places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

La durée des fonctions des aides d'anatomie est limitée à trois années ; ils peuvent prendre le grade de docteur au cours de leur troisième année d'exercice.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à l'Administration (service du personnel) pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Le Jury du concours est formé dès que la liste des candidats a été close.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Guillemet, à Nantes. (*Journ. off.*, 27 Août.)

— MM. Butruille, à Roubaix ; Desclaux, à Quimper ; Mesnard, à Paris. (*Journ. off.*, 28 Août.)

Direction de la Santé publique. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance, et de la Prévoyance sociales, M. Benoist, préfet de l'Ain, est nommé directeur de la Santé publique et de l'Hygiène sociale, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, en remplacement de M. Desmars, appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions. (*Journ. off.*, 27 Août.)

Service sanitaire maritime. — Un décret rendu sur le rapport du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales fixe ainsi qu'il suit les traitements et clauses du personnel du service sanitaire maritime.

Agents principaux (médecins) et médecins de la Santé : 1re classe, 6.000 francs ; 2e classe, 5.500 francs ; 3e classe, 5.000 francs ; 4e classe, 4.500 francs ; 5e classe, 4.000 fr. ; 6e classe, 3.500 francs. (*Journ. off.*, 26 Août.)

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 1re classe. — Sont affectés : MM. Biscons, à la place de Clermont-Ferrand ; Moingeard, à la place de Nancy ; Blum, à la place de Lille ; Deumier, à la place de Limoges.

Médecins principaux de 2e classe. — Sont affectés : MM. Lafeuille, à la place de Constantine ; Jirou, à la place de Bizerte ; Paris, à la place de Belfort.

Médecins-majors de 1re classe. — Sont affectés : MM. Delater, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; Guérinet, à la place de Limoges ; Lubet, à la place de Rennes ; Dubois, au Gouvernement militaire de Paris ; Terracol, en Algérie ; Rolland, aux troupes du territoire de la Sarre ; Plonquet, à la place de Marseille, Arnaud, à l'armée du Levant.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Tuset, à la place de Saint-Quentin, Battistelli, à l'armée du Levant ; Lhez, Malafosse, au 14e corps d'armée ; Barraud, Tondeur, Gautrot, Lacaze, au Gouvernement militaire de Paris ; Dangles, aux troupes d'occupation du Maroc ; Billot, au 7e corps d'armée ; Blanc, à l'hospice mixte de Montpellier ; Manchet, Stibio, à l'hôpital militaire de Bordeaux ; Bidault, à l'hôpital militaire de Nancy ; Migayron, à l'hospice mixte de Montpellier ; Raymond, au 6e corps d'armée. (*Journ. off.*, 25 Août.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

A céder de suite, cause décès, cabinet chirurg. et médecine générale, installation, appareils pour gynécologie. Très belle situation. — Ecr. *P. M.*, n° 3610.

Acheteur ameublement pour cinq chambres de maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3611.

Sténo-dactylo expér., 19 ans pratique, au courant termes médic., ayant dernièr. travaillé dans service médical, meilleures références, cherche place. — Ecr. Mme Plaisance, 20, r. des Quatre-Fils, Paris (3e).

Médecin, chef d'un important laborat. de biologie, particulièrement au courant de la pratique anatomo-pathologique, cherche place dans autre laboratoire. Référ. et titres sérieux. — Ecrire *P. M.*, n° 3616.

Clientèle, 21.000 fr. touchés, à céder dans petite ville d'Algérie. — Ecrire *P. M.*, n° 3617.

Docteur, 28 ans, cherche remplacem. toute durée, préfér. Sud-Ouest. — Ecrire *P. M.*, n° 3618.

Docteur partant à l'étranger cède ou sous-loue longue durée appartement meublé. Laisse clientèle Paris. — Dr Popesco, 7, rue Michelet, 1 h. à 3 h.

A vendre. Instrum. chirurg. état neuf. *P. M.*, 3620.

Institut Calot, Berck-Plage. Une place d'interne est vacante pour étudiant en fin d'études ou venant de passer sa thèse. Conditions : logé, nourri et 400 francs par mois. — Se présenter, avec références, à M. Calot, 69, quai d'Orsay, Paris, samedi et lundi, de 4 à 6 heures.

A vendre maison camp. Centre avec petite ferme 15 hect.; conv. p. maison de santé. Nombreux ouvr. class. de médecine. — Ecrire *P. M.*, n° 3597.

Dame instr., dist., cherche p. Octobre direct. clin. ou sanat. campagne ou banl. — Ecr. *P. M.*, n° 3622.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, notions laboratoire, cherche occupation médicale ou para-médicale rétribuée. — Ecrire *P. M.*, n° 3623.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA PHYTOTHÉRAPIE DIURÉTIQUE

C'est dans la médication diurétique que la phytothérapie compte ses plus beaux succès : les praticiens, si acharnés contempteurs soient-ils de la science des herbes, sont chaque jour obligés de recourir à ses services pour satisfaire à cette indication, la plus fréquente de la pratique médicale : favoriser la diurèse. Aussi ont-ils intérêt à disposer d'un arsenal très varié, à ne pas se cantonner dans les formules depuis longtemps ressassées, à montrer au *profanum vulgus* qu'ils ont, lorsque les circonstances l'exigent, plus d'une corde à leur arc. Je ne sais rien de plus piteux que le médecin qui, consulté sur la tisane diurétique qu'il convient de prescrire, finit, après avoir longuement médité, par prôner uniformément le chiendent ou la queue de cerise; c'est la montagne qui accouche d'une souris; le malade et son entourage pantelaient dans l'attente de recettes inédites, de révélations sensationnelles : profonde est leur désillusion en entendant l'homme de l'art s'exprimer comme l'eussent fait la concierge de l'immeuble ou la fruitière du coin. Leur considération est, au contraire, sans bornes pour celui qui leur découvre les horizons nouveaux d'une flore inconnue. Or, cette flore peut être d'une extrême richesse; la Nature a répandu à profusion dans le monde végétal les principes aptes à stimuler les fonctions de l'épithélium rénal. Lorsque l'indulgent et vénérable M. Lutz, interrogeant un candidat sur les vertus d'une plante, le voyait dans l'embarras, il avait accoutumé de lui souffler cet avis charitable : « Dites toujours qu'elle est diurétique, vous avez quatre-vingt-quinze chances sur cent de tomber juste. » Toutes les plantes, en effet, contiennent du nitre ; à ce sel, l'un des uropoïétiques les plus puissants, ajoutez des résines, des huiles essentielles dont l'élimination par le rein stimule les tissus de cet organe ; force vous sera de reconnaître que le bon M. Lutz n'exagérait qu'à demi et que le chapitre des diurétiques végétaux mérite toute l'importance que je compte lui donner; encore n'aurai-je à m'occuper ici que des diurétiques épithéliaux ou dialytiques, l'étude des diurétiques cardio-vasculaires ou mécaniques se confondant avec celle des simples qui modifient la fonction circulatoire.

Les tisanes classiques (Chiendent, queue de cerise, stigmates de maïs).

Bien qu'elles figurent, un peu trop souvent peut-être, dans le menu quotidien du praticien, ces trois tisanes méritent qu'on les étudie, ne

serait-ce que pour permettre de préciser le mode de préparation le plus propre à les rendre à la fois agréables et efficaces.

L'emploi du rhizome de CHIENDENT (*Triticum repens*) est consacré par une tradition séculaire. Sa décoction, recommandée par Dioscoride pour remédier à la difficulté d'urine, par Pline pour dissoudre les calculs urinaires et pour guérir les ulcères de la vessie, a été considérée au XVIII[e] siècle comme un des plus puissants dissolvants de la lithiase biliaire. On trouve dans van Swieten[1] l'histoire d'un malade atteint d'ictère chronique qui, ayant eu, pendant deux ans, le courage de ne se nourrir que de chiendent, obtint la guérison complète de cette affection. Sans attribuer au chiendent de telles vertus, on ne peut nier que le suc mucilagineux et sucré qu'il renferme ne puisse, par sa dissolution dans l'eau, former un breuvage rafraîchissant qui trouve son application dans les états inflammatoires de l'appareil urinaire et du tube digestif. On le préparera de la façon suivante : faire bouillir pendant une minute 30 gr. de rhizome (communément appelé racine) de chiendent dans quantité suffisante d'eau ; rejeter cette eau dont la saveur serait âcre et amère ; écraser soigneusement le chiendent ainsi humecté afin d'en briser l'écorce dure et ligneuse et le faire bouillir de nouveau dans 1.250 gr. d'eau jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'environ 1.000 gr. de liquide ; ajouter, à la fin de l'ébullition, 8 gr. de réglisse ; retirer du feu, laisser refroidir et passer. On obtiendra une boisson plus agréable en faisant infuser avec la réglisse le zeste d'un citron.

Toutes les parties du fruit du CERISIER (*Prunus cerasus*) ont joué un rôle en médecine. Mésué regardait l'huile extraite de ses noyaux comme un merveilleux remède pour chasser les pierres du rein et de la vessie; N. Lémery déclarait les cerises « cordiales, stomacales, apéritives et propres à adoucir l'âcreté des humeurs ». Leurs pédoncules ont été utilisés par Tissot[2] pour préparer une infusion agréable et utile qu'il recommandait contre le catarrhe invétéré et par Cazin qui dit que leur décoction augmente promptement et abondamment la sécrétion urinaire lorsque d'autres diurétiques ont été employés sans succès. Les queues de cerises constituent, en effet, un des remèdes les plus populaires pour favoriser la diurèse et obvier à l'inflammation des voies urinaires. Voici la recette d'une tisane aussi agréable que rafraîchissante : on fait bouillir dans un litre d'eau 30 gr. (une bonne poignée) de queues de cerises; la décoction est jetée bouillante sur une demi-livre de cerises ou de pommes coupées en rondelles, suivant la saison ; après un contact de 20 minutes on passe en exprimant légèrement sur un tamis ; on obtient ainsi un joli breuvage qui plaît aux bien portants comme aux valétudinaires.

Bien que N. Lémery ait signalé la tisane de Blé de Turquie comme propre pour exciter l'urine, pour la colique néphrétique, pour adoucir l'âcreté des humeurs[3], on peut dire que l'introduction des stigmates de MAÏS (*Zea maïs*) dans la matière médicale est de date récente ; c'est en 1879 que Castan attira l'attention sur leur action à la fois sédative et diurétique, action confirmée depuis par Denucé, par Dufau, par Landrieux et par Ducasse. Pour Dufau, c'est dans la gravelle urique ou phosphatique et dans la cystite chronique qu'on en obtient les meilleurs résultats : toutefois, en dehors des affections vésicales, ils peuvent être avantageusement prescrits pour favoriser la diurèse dans les maladies de cœur, l'albuminurie et, en général, tous les cas où les diurétiques sont indiqués : la sécrétion urinaire triple ou quintuple en 24 heures et la médication peut être continuée sans qu'on ait à craindre d'accidents[4]. Les expériences de Landrieux l'ont conduit à des conclusions identiques : utilité des préparations de stigmates de Maïs pour augmenter la diurèse qui s'obtient rapidement et devient considérable en l'espace de 3 à 5 heures, production des effets diurétiques non seulement dans les maladies des organes de l'excrétion urinaire, mais aussi dans les affections cardio-vasculaires[5]. Enfin Ducasse considère les stigmates de maïs comme le plus sûr remède pour calmer les douleurs de la cystite chronique et de la lithiase rénale et comme le meilleur préservatif de la gravelle[6].

Le mode d'administration le plus simple des stigmates de maïs est la décoction à 3 pour 100 ; mais rien n'est plus variable que leur rendement en extrait ; selon la nature du sol, le climat, l'époque, la façon dont est faite la récolte, il peut varier de 8 à 30 pour 100. Aussi doit-on employer de préférence une préparation d'extrait qui permette de se rendre un compte exact du dosage, par exemple le sirop dont voici la formule :

Extrait de stigmate de maïs . . .	25 gr.
Sirop de sucre	975 gr.

Faire dissoudre à chaud. De 2 à 4 cuillerées à soupe par jour : chaque cuillerée contient 0 gr. 50 centigr. d'extrait et représente l'équivalent d'une tasse de tisane préparée avec une bonne qualité de stigmate de maïs.

HENRI LECLERC.

1. VAN SWIETEN. — *Commentarii in H. Boheraave aphorismos*, § 950, 1771.

2. TISSOT. — *Avis au peuple sur sa santé*, 1776.

3. N. LÉMERY. — *Dictionnaire universel des drogues simples*, 1715.

4. DUFAU. — « Les stigmates de maïs dans les maladies de la vessie ». *Union médicale*, 1879.

5. LANDRIEUX. — « Les stigmates de maïs ». *Moniteur thérapeutique*, 1880.

6. DUCASSE. — « De l'action anesthésique et diurétique de l'extrait de stigmates de maïs ». *France médicale*, 1882.

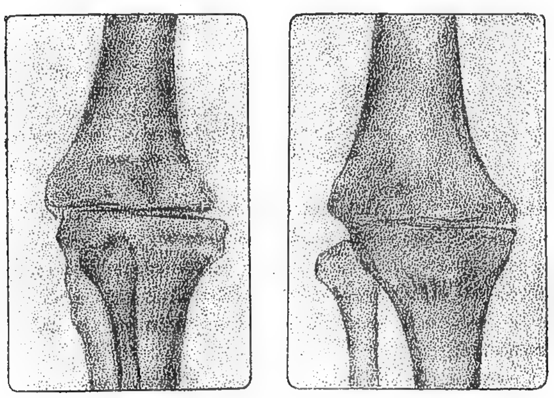
ORTHOPÉDIE PRATIQUE

RÉSULTATS ÉLOIGNÉS
DE LA RÉSECTION DU GENOU

La résection du genou est de toutes les résections articulaires celle qui donne le plus constamment des résultats excellents. On peut attendre d'elle un membre solide, en bonne attitude, capable de rendre à l'opéré une marche aisée et sans fatigue (fig. 1).

Comme toutes les opérations osseuses, elle exige non seulement une bonne technique opératoire, mais aussi des soins post-opératoires judicieux, notamment en ce qui concerne l'immobilisation.

La technique a été tracée d'une façon magistrale par le professeur Farabeuf. Durant la guerre la nécessité, provenant des circonstances et des lésions anatomiques, parfois aussi le désir chez de jeunes chirurgiens de pratiquer des opérations inédites, ont amené à essayer de respecter complètement l'extrémité articulaire saine et de lui conserver son cartilage diarthrodial, voire même les ménisques interarticulaires lorsqu'il s'agissait du tibia (Voir fig. 2, 3 et 4).



Vue de profil. Vue de face.

Fig. 1. — Résection du genou avec résultat (anatomique et fonctionnel) excellent.

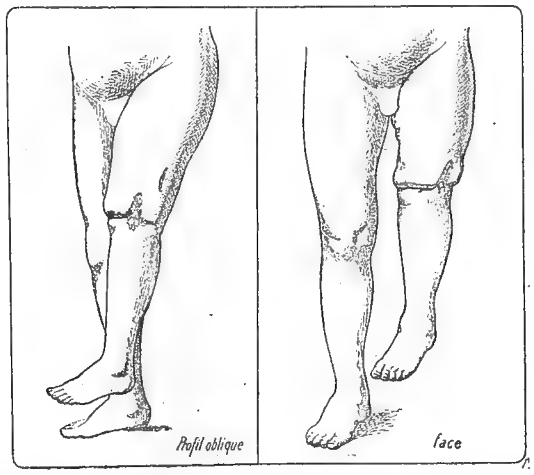


Fig. 2. — P. P..., blessé le 2 Décembre 1915. Résection portant uniquement sur l'extrémité inférieure du fémur. Genou ballant, membre inutilisable.

On a fait également la résection du plateau tibial et de l'extrémité supérieure du péroné avec intégrité de l'extrémité fémorale (fig. 5).

Ces hémi-résections, quel qu'en soit le mode, laissent après elles des membres ballants, sans utilité pratique; elles sont complètement à rejeter de la pratique chirurgicale. Une fois de plus l'expérience a confirmé la condamnation déjà portée par Ollier sur cette pratique.

Le professeur Kirmisson[1], se basant sur une observation de vingt années (1898-1918) à la consultation orthopédique du bureau central des Hôpitaux de Paris, a mis magistralement en lumière que la résection du genou donnait chez les enfants en bas âge des résultats le plus souvent déplorables. 26 des observations de Kirmisson ont trait à des malades opérés dans la première enfance, c'est-à-dire avant l'âge de quinze ans.

Pour Kirmisson, ce qui caractérise essentiellement les résections du genou pratiquées dans la première enfance, ce sont, d'une part, l'énormité du raccourcissement, d'autre part, la production presque constante d'attitudes vicieuses. Et ce qui fait l'intérêt de ce dernier point, c'est que ces déformations se produisent non à la faveur d'une mobilité persistant dans la néarthrose, mais même

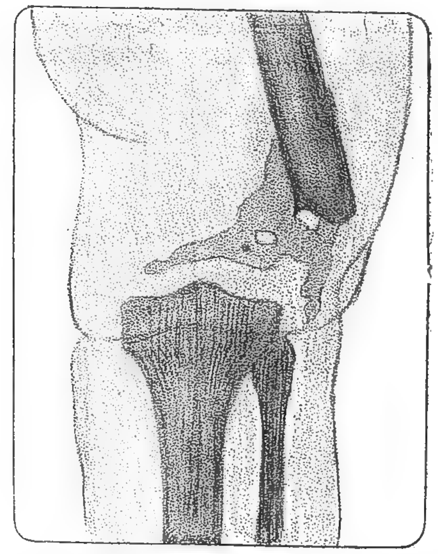


Fig. 3. — P. P... Radiographie du genou figuré en 2. La résection a porté sur l'extrémité inférieure du fémur; on voit la prolifération osseuse ne pouvant arriver à se souder au tibia.

1. E. Kirmisson. — « Les résultats des résections d'après une observation de vingt années (1898-1918) à la consultation orthopédique du Bureau Central ». *Revue d'orthopédie*, 1919, n° 6, p. 485.

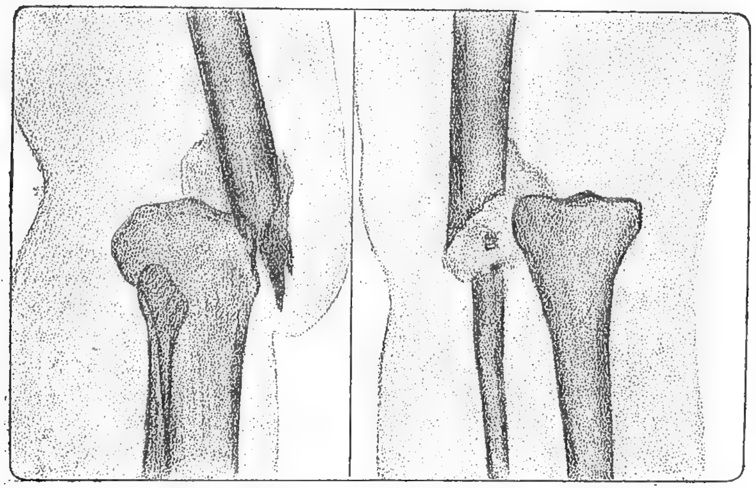


Fig. 4. — Résection ayant porté uniquement sur l'extrémité inférieure du fémur, persistance de suppuration et d'esquilles, énorme raccourcissement, genou ballant ayant nécessité l'amputation secondaire de cuisse.

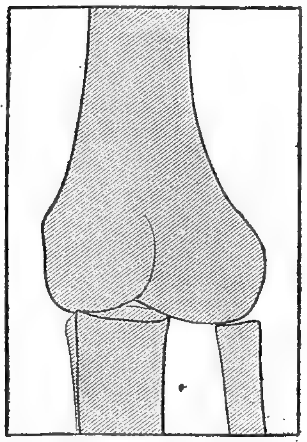


Fig. 5. — C. J..., blessé le 5 Septembre 1916 par éclat d'obus. Résection du plateau tibial et de l'extrémité supérieure du péroné avec intégrité de l'extrémité fémorale. Mauvais résultat.

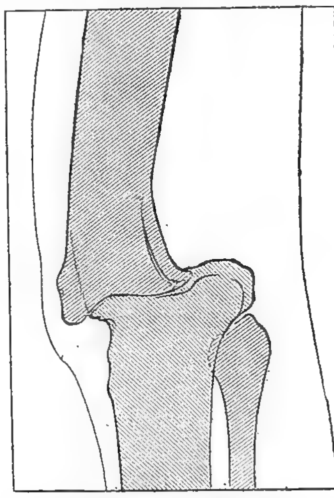


Fig. 6. — T. M..., 32 ans. Résection du genou pour arthrite suppurée consécutive à une blessure accidentelle. Chute du tibia en arrière du fémur. Radiographie et profil.

dans le cas d'une consolidation osseuse solide. Si, en effet, l'attitude vicieuse était due à l'établissement d'une pseudarthrose, on pourrait incriminer la technique suivie par le chirurgien, ou les conditions anatomiques créées dans la jointure malade par le processus tuberculeux; mais il n'en est rien.

Deux fois seulement, en effet, Kirmisson a constaté, dans ces observations de résections faites jusqu'à l'âge de 5 ans, une mobilité persistante. Dans tous les autres cas, il existait une consolidation osseuse solide, et néanmoins l'attitude vicieuse se rencontre à chaque instant puisqu'on la trouve notée 18 fois sur 26 observations. La cause en est dans la décalcification qui se produit sur une grande étendue dans les diaphyses au voisinage des articulations malades; il y a là un véritable rachitisme local, sous l'influence duquel la résistance osseuse cède peu à peu à la pression et aboutit tôt ou tard à une déformation très accusée.

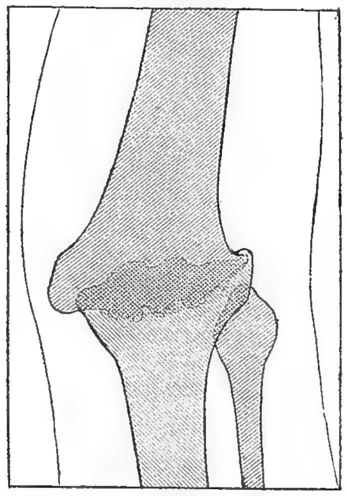


Fig. 7. — T. M..., 32 ans, même cas que ci-dessus. Radiographie face. On voit le transport du fémur en dedans.

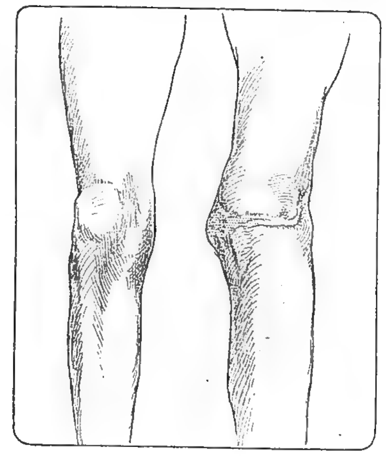


Fig. 8. — D..., blessé le 8 Septembre 1916. Saillie de l'extrémité inférieure du fémur ulcérant la peau du côté interne. Résultat très bon après résection de la saillie osseuse.

Comme exemple, il cite d'abord un jeune homme de dix-neuf ans qui a subi à deux ans et demi la résection du genou droit. Il existe chez lui une ankylose solide associée à une flexion de 120° de la jambe sur la cuisse et à un genu varum très prononcé.

Chez lui, l'extrémité inférieure du fémur présente à sa partie antérieure une sorte d'exostose qui fait saillie sous la peau, le raccourcissement mesure 23 cm.

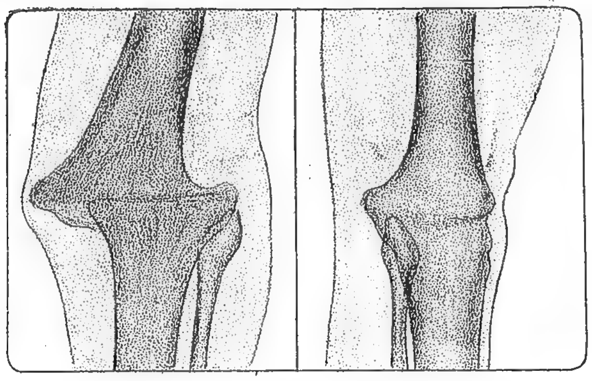
Il cite encore un jeune homme de vingt-quatre ans chez lequel la résection a été pratiquée à l'âge de cinq ans. Chez lui, le raccourcissement mesuré en ligne droite atteint 28 cm.; si l'on suit les contours du membre, il se réduit à 23 cm. Il se combine avec une flexion très marquée du genou jointe à un notable degré du genu varum. L'ankylose osseuse est solide. Mais la radiographie permet de reconnaître la cause de la flexion du membre dans l'incurvation de l'extrémité inférieure du fémur.

Chez une jeune fille de quatorze ans, dont la résection a été pratiquée à l'âge de dix ans, la flexion du genou très prononcée mesurait environ 130°. Ici encore, on notait, sur la radiographie, une inflexion très marquée de l'extrémité inférieure du fémur.

Coïncidant ou non avec la flexion, on rencontre souvent le genu varum. Un exemple très prononcé de cette déformation est celui d'une jeune fille de onze ans et demi, qui, à l'âge de six ans et demi, avait subi la résection du genou droit. Chez elle, la jambe était déviée presque à angle droit sur la cuisse, dans le sens du genu varum.

D'autre fois on voit se produire la déformation en genu valgum.

Chez l'adulte ces déviations secondaires tardives sont exceptionnelles, mais pour qu'une résection du genou donne un membre solide et utilisable il faut un traitement orthopédique post-opératoire bien réglé. Les déviations les plus souvent constatées pendant la période d'immobilisation sont : 1° la chute du tibia en arrière du fémur (fig. 6 et 7); 2° le mouvement de latéralité du fémur



Vue de face. Vue de profil.

Fig. 9. — Radiographie du blessé ci-dessus, D... On voit que la saillie osseuse ulcérant la peau est due au glissement du fémur en dedans sur le plateau tibial, mais l'appui des deux os dans le sens vertical est excellent.

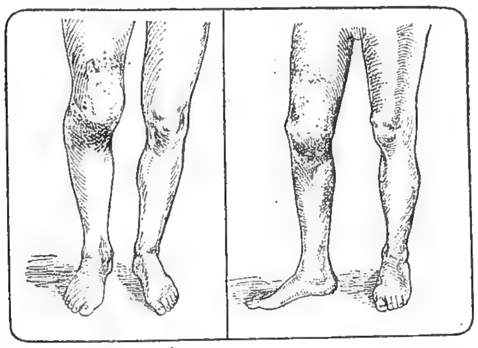
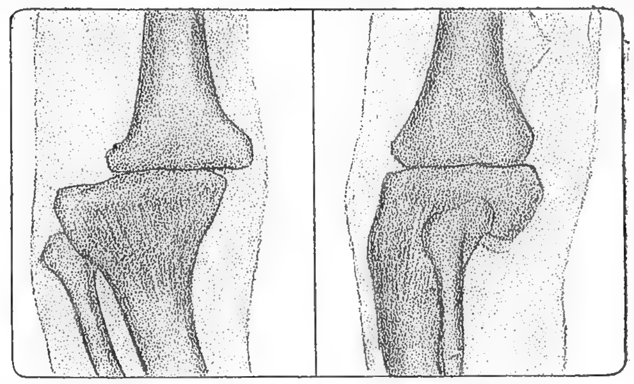


Fig. 10. — W. A..., blessé le 12 Septembre 1914. Plaie pénétrante à la face externe du genou droit, fracture de la rotule. Résection du genou tardive. La radiographie montre consolidation avec glissement de l'extrémité inférieure du fémur sur le bord interne du plateau tibial. Raccourcissement 3 cm. 1/2.



Vue face. Vue profil.

Fig. 11. — Radiographie du genou de la figure précédente. Le fémur s'est porté en dedans, le tibia en dehors, l'aplomb vertical est bon.

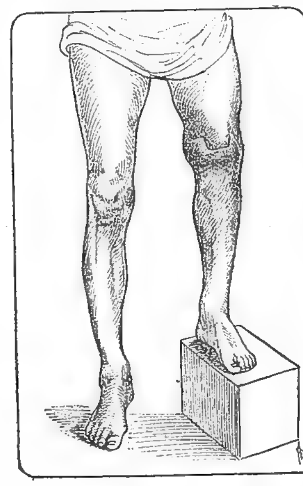


Fig. 12. — L. A..., blessé le 3 Juillet 1916. — Enorme raccourcissement, attitude en flexion et en genu varum. Mauvais résultat.

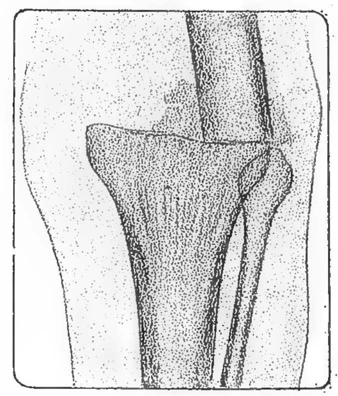


Fig. 13. — Radiographie du blessé figuré en 19, L. A... Le fémur a glissé en dehors, au-dessus de l'articulation péronéo-tibiale.

soit en adduction (fig. 8, 9, 10 et 11), soit en abduction (fig. 12 et 13). Quand ces déviations latérales ne sont pas très prononcées et que l'on voit sur la radiographie de profil que les deux os sont soudés d'une façon rectiligne, le résultat peut être considéré comme bon (fig. 10 et 11). Si une saillie osseuse devient gênante, rien de plus simple que de la faire disparaître (fig. 8).

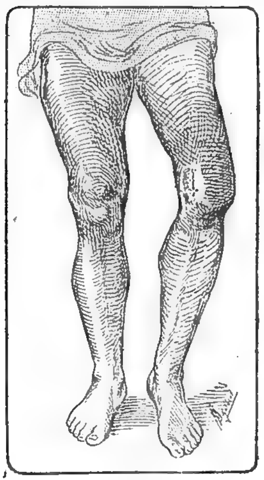


Figure 14.

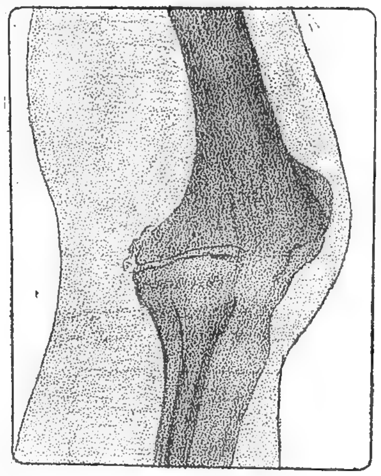


Figure 15.

Fig. 14. — C. L..., blessé le 22 Juillet 1915. Résection du genou avec flexion. Membre utile.

Fig. 15. — Radiographie de la figure 14 (C. L...). Fusion osseuse solide.

A la période de consolidation, il faut s'opposer à la flexion secondaire progressive (fig. 14 et 15) et pour cela il est indispensable de faire porter à l'opéré pendant 8 à 12 mois un tuteur destiné à éviter la déviation secondaire en flexion.

P. DESFOSSES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

Excursion scientifique de Nancéiens à Plombières-les-Bains.

Une cinquantaine d'élèves et anciens élèves du cours de thérapeutique de la Faculté de Nancy ont visité, le 3 Juillet, la station thermale de Plombières, où ils ont été reçus très aimablement par la municipalité, par la Compagnie fermière et par les syndicats des hôteliers et d'initiative. Cette caravane était dirigée par M. le professeur agrégé M. Perrin.

Les médecins de cette ville d'eaux, déjà en vogue à l'époque gallo-romaine, ont fait visiter aux excursionnistes les installations anciennes ou modernes, parmi lesquelles l'étuve à vapeur naturelle construite par les Romains est, à la fois, une curiosité unique en Europe (il n'y en aurait qu'une semblable en Californie) et un remarquable agent de traitement.

M. Jacquot, président de la Société de médecine de Plombières, a fait une intéressante conférence sur l'histoire et les emplois des eaux minérales de cette station, utilisées surtout contre les affections rhumatismales et certains troubles digestifs, notamment les entérites spasmodiques.

La caravane comprenait un certain nombre d'étudiants étrangers, surtout serbes; en sus de l'intérêt technique que présentent de semblables excursions, elles constituent ainsi un excellent moyen de propagande pour faire connaître à nos amis de l'extérieur les richesses naturelles de notre pays, dont ils pourront tirer parti ultérieurement pour leurs malades.

1. *Bulletin des Sociétés de la Croix-Rouge*, Juin 1921.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

A l'occasion de sa présence à Kœnigsberg, la Faculté de Médecine de l'Université de cette ville, en vue de commémorer ses hauts faits d'armes, vient de conférer au général Ludendorff le titre de docteur *honoris causa*.

Sans commentaires!

ESPAGNE

Sur l'initiative du député médecin Van Baumberghen, la Chambre espagnole a été appelée à ratifier une proposition tendant à doter d'une rente annuelle de 25.000 pesetas le professeur Ramon y Cajal, considéré à juste titre comme une des gloires scientifiques de son pays. Cette somme devait être essentiellement destinée à permettre au savant de donner un développement plus important à son laboratoire de recherches et d'enseignement, pour lequel il ne touche actuellement qu'une insuffisante indemnité de 10 000 pesetas.

Or, à la surprise générale, ce vœu, formulé à la veille de la célébration du jubilé de Cajal, a été rejeté par la Chambre à une grande majorité.

Ce dédain, hélas! trop fréquent et trop général, des pouvoirs publics pour la science et les savants a profondément ému le monde médical madrilène. Des listes de protestation circulent parmi les associations médicales. Certains groupements ont même proposé d'envoyer à tous les médecins la liste des députés ayant voté contre la proposition ci-dessus, en les priant de n'accorder leurs soins à ceux-ci que sur le versement d'honoraires décuplés. Les sommes ainsi obtenues, jointes au produit d'une souscription nationale, seraient destinées à composer le petit capital refusé au savant par les hommes politiques de son pays.

VENEZUELA

Le secrétaire de la Croix-Rouge vénézuelienne[1] a envoyé à la Ligue le programme antivénérien éla-

boré par cette Société. Il comprend trois points principaux : 1° soins à donner aux malades ; 2° inspection des foyers d'infection ; 3° éducation du public.

Pour les soins à donner aux malades, la Croix-Rouge propose la fondation d'un hôpital spécial et la création de dispensaires.

Elle entend faire l'éducation du public au moyen de conférences et d'affiches et elle préconise l'introduction dans les programmes scolaires de l'enseignement des risques sexuels.

La Croix-Rouge conseille un examen sanitaire minutieux des émigrés et que la syphilis et la blennorragie soient mises au nombre des maladies qui interdisent l'entrée des ports de la République vénézuelienne.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Renseignements sur les Médecins auxiliaires.

D. — 1° *Pourriez-vous me dire à quel endroit on peut trouver les renseignements et le programme de l'examen de médecin auxiliaire et quelle librairie pourrait me fournir le livre où je trouverai la partie militaire de cet examen ?*

2° *Les élèves du Service de Santé passent l'examen de médecin auxiliaire, sitôt après avoir pris la 12e inscription.*

Il semble donc qu'un élève, qui a un an de service et qui a subi l'examen de médecin auxiliaire, devrait recevoir ce grade, s'il l'a passé avec succès.

Pourquoi passer un examen, si on ne doit pas, un jour plus ou moins prochain, en recueillir les bénéfices ?

3° *Est-ce que la fonction d'externe des hôpitaux ne nous dispense pas du stage dans un corps de troupes, pendant les grandes vacances ?*

R. — I. Pour préparer l'examen de médecin auxiliaire, le meilleur et le plus récent Manuel est celui de M. Perdrizet, médecin-major de l'armée, édité avec figures, en 1914. — Le demander à la librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain, qui vous le fera tenir.

II. Le règlement intérieur de l'Ecole de Service de Santé militaire stipule, article 7, page 8 : *Les élèves sont nommés sous-officiers après un an de service.* Article 14, page 9 : *Les élèves du Service de Santé militaire passent l'examen de médecin auxiliaire, sitôt après avoir pris la 12e inscription.*

A l'Ecole de Service de Santé militaire, le certificat de médecin auxiliaire ne confère aucun attribut, aucun droit, aucune solde spéciale.

Au contraire, si cet examen est passé avec succès après un an de service, dans un régiment, la loi du 7 Août 1913 accorde des faveurs spéciales.

En effet, l'article 25 de la loi susvisée stipule : *que les étudiants en médecine, munis de 12 inscriptions, qui ont subi avec succès, à la fin de leur première année de service, l'examen de médecin auxiliaire, peuvent être nommés à cet emploi et accomplissent leur 2e et 3e année de service comme médecins auxiliaires.*

Cette différence de traitement, qui paraît tout d'abord illogique et injuste, peut s'expliquer par la simple raison que les élèves du Service de Santé militaire restent des élèves, parachevant leur instruction médico-militaire, tandis que les étudiants en médecine à 12 inscriptions, incorporés, reçus médecins auxiliaires, sont utilisés pour passer la visite de petites unités, assister aux baignades, aux marches militaires, aux manœuvres, etc...

III. La fonction d'externe des hôpitaux ne dispense pas des deux stages de 60 jours, dans des corps de troupe, stages qui remplacent, dans l'esprit du législateur, les deux dernières années du service obligatoire.

En effet, l'article 23 de la loi du 7 Août 1913 stipule : « que les jeunes gens, admis à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon et de Bordeaux, y entreront directement pour faire leurs deux années de service. *Ils seront versés chaque année pendant 2 mois dans un corps de troupe à la date du 1er Août pour y servir la première année comme soldats, la deuxième comme sous-officiers et participer aux grandes manœuvres.*

Institut biologique de Dakar.

D. — *A mesure que les yeux de la France se tournent vers ses colonies, qui lui rendront son ancienne prospérité, si elle sait encourager le travail des indigènes et sait les protéger contre les fléaux morbides qui les déciment (variole, paludisme, fièvre jaune, maladie du sommeil, syphilis malignes, etc...), il est nécessaire d'y établir des Instituts Pasteur pour étudier et combattre les épidémies régnantes.*

Dans l'Afrique occidentale, a-t-il été créé à Saint-Louis ou à Dakar, un de ces Instituts coloniaux qui rendent les plus grands services.

R. — L'Institut de biologie de l'Afrique occidentale française, créé à Dakar, le 28 Août 1920, par arrêté du gouverneur général Merlin, est la réalisation d'une pensée du gouverneur général Van Vollenhoven qui, en 1910, en sa qualité de secrétaire général du gouvernement de l'A. O. F., avait décidé le groupement des laboratoires de bactériologie, de zootechnie et de chimie agricole sur un même emplacement.

C'est donc là une transformation d'après-guerre. Le laboratoire de bactériologie de Dakar, primitivement créé à Saint-Louis par M. Marchoux, et dirigé successivement par Thiroux et Bourret, médecins des troupes coloniales, a été transféré à Dakar, en 1913, par ordre du gouverneur général Merleau-Ponty. Depuis cette époque, il a été dirigé successivement par Lafont, Heckenroth et Léger.

Cet Institut est situé avenue de la Liberté, à proximité des hôpitaux et du Lazaret maritime, à l'extrémité sud de la presqu'île du cap Vert, en face de la rade de Dakar.

Son directeur est nommé par le gouverneur général de l'A. O. F., sur la proposition de l'Institut Pasteur de Paris, mais son administration relève du gouvernement général et non de celle de l'Institut Pasteur de Paris. Il ne possède donc pas l'autonomie budgétaire et fonctionne, depuis 1902, grâce à une prévision annuelle d'environ 200.000 francs. Les travaux d'entretien des bâtiments et les constructions nouvelles sont en outre à la charge du budget général, où des crédits sont largement prévus à cet effet.

***

L'Institut de biologie comprend 3 sections : microbiologie humaine, microbiologie vétérinaire, chimie biologique. Il est à la fois un organisme d'études de biologie et de préparation des vaccins et sérums nécessaires aux colonies de l'Afrique occidentale.

Chaque section comporte plusieurs laboratoires (bactériologie, médecine expérimentale, parasitologie, service antirabique, service du vaccin antipesteux, laboratoire des venins, laboratoire de l'alexine, etc.).

La section de microbiologie vétérinaire s'organise pour l'étude des maladies infectieuses et parasitaires des animaux domestiques de l'A. O. F. (lymphangite épizootique, péripneumonie, peste bovine, trypanosomiases animales, etc.) et pour la production des vaccins ou autres médicaments préventifs ou curatifs de ces maladies. Elle poursuit l'étude comparative du virus rabique du Sénégal avec les virus d'Europe et assure la préparation du vaccin antirabique et du vaccin jennérien.

La section de chimie biologique s'occupe des problèmes d'hydrologie locale (analyses d'eaux potables ou résiduaires) et des questions de chimie organique intéressant l'A. O. F.

***

L'Institut de Biologie de Dakar est en relation constante avec les laboratoires bactériologiques des hôpitaux du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, etc., les parcs vaccinogènes de Bamako, Saint-Louis, Kindia, etc. Des médecins européens ou indigènes sont admis à y faire des stages de perfectionnement.

Les travaux de Marchoux sur le paludisme et l'amibiase; ceux de Thiroux sur le paludisme et la trypanosomiase du Sénégal; les recherches de Bourret sur les dysenteries; d'Heckenroth sur la rage, la leishmaniose canine; de Léger sur les filarioses; de Teppaz sur la rage, les trypanosomiases, la péripneumonie, etc., ont fait l'objet de nombreuses publications *aux Bulletins de la Société de Pathologie exotique, à la Société de Biologie, aux Annales d'hygiène et de médecine coloniale et à la Société médico-chirurgicale de l'Ouest africain.* Depuis 20 ans ce laboratoire s'honore d'avoir réalisé des victoires scientifiques au Sénégal.

Des recherches nouvelles sont en cours d'exécution sur les spirochétoses récurrentes, ictérohémorragique, ictéroïde, sur la trypanosomiase, les filarioses la porocéphalose, la peste.

L'Institut de Biologie publie un rapport annuel, imprimé à Dakar. Le rapport concernant l'année 1920 va être publié.

Cet Institut, dont le développement est indispensable à l'orientation des services sanitaires médicaux de l'A. O. F., se tient en rapport avec les Instituts Pasteur et laboratoires français et étrangers avec le Muséum d'Histoire naturelle, la Ligue internationale de la Croix-Rouge, etc.

Dans son programme sont envisagés la création d'une Station de biologie et de psychologie expérimentale en Guinée française, pour laquelle une somme de 350.000 francs a été inscrite au budget de 1921, ainsi qu'une station de zoologie marine de l'Atlantique tropical.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les principes directeurs de la chirurgie contemporaine, par M. F. Cathelin, chirurgien en chef de l Hôpital d'Urologie, Paris, 1921 (*Baillière*, éditeur). — Prix : 12 fr. net.

Ce livre de haute philosophie chirurgicale renferme tout « un corps de doctrine » et il a été mûrement réfléchi avant d'être livré au public médical.

L'histoire de la Médecine, trop délaissée, est pleine d'enseignements pour tous. Cathelin, à l'aide d'exemples nombreux et bien choisis, étaye les faits qu'il avance et les opinions qu'il a pu se faire au cours d'une carrière déjà longue.

Nous voyons, d'une façon simple et claire, comment la chirurgie, d'abord superstitieuse ou religieuse, est devenue utilitaire au cours de grandes guerres, pour être, à l'heure actuelle, essentiellement thérapeutique et rationnelle. Son évolution est basée sur l'ensemble des connaissances humaines : physique, chimie, mécanique, physiologie, etc. Chaque branche de la science lui apporte, à un moment donné, un peu plus de puissance, de sécurité ou de simplicité, c'est-à-dire un nouvel élément de progrès.

Il faut lire les idées de l'auteur sur les grandes révolutions en chirurgie, son avenir, son enseignement. La simplicité, qui ne peut être que le résultat d'une longue pratique, doit présider à tous les arts du chirurgien. La spécialisation, inutile pour d'aucuns, est nécessaire pour le plus grand bien de tous, parce que seule elle permet l'avancement de la science : Curie, Branly, Roux sont des exemples trop bien choisis, dans un autre ordre d'idées, pour n'être pas cités ici.

Sans doute, tout chirurgien doit être, avant tout, anatomiste. Mais l'anatomie, qui sera topographique, ne servira que d'introduction à la chirurgie qui ne peut s'apprendre que dans le vivant. D'où nécessité de la vivisection, déjà excusable à tant d'autres points de vue, mais justifiée ici pour l'éducation manuelle du chirurgien. Il faut, bien entendu, user envers les animaux de tous les ménagements et de toutes les précautions — anesthésie, asepsie, etc. — qu'on prendrait chez l'homme, qui sera le premier à bénéficier de l'adresse du chirurgien et des progrès qui seront réalisés.

C'est que la chirurgie est tout à la fois une science et un art, exigeant, par suite, de nombreuses qualités qui placent l'« intellectualité » du chirurgien au-dessus de celle du savant. Car il doit posséder en plus de la science, le sang-froid et l' « instinct chirurgical » qui rend spontanés, irréfléchis, automatiques le geste à faire, la décision à prendre.

Telles sont les idées maîtresses de ce livre intéressant, impossible à résumer, dont la lecture est attachante par la multitude des idées originales et des faits évoqués aussi bien que par les mots « à facette » dont Cathelin a le secret.

S. R.

L'évolution de l'organisme et la maladie (Pathologie générale évolutive), par M. Klippel, médecin des Hôpitaux de Paris. 1 vol. grand in-8° raisin de

480 pages (*Gaston Doin*, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris), 1921. — Prix : 20 francs.

Cet ouvrage est une esquisse de pathologie générale, basée sur la doctrine de l'évolution, qui domine à l'heure actuelle les sciences naturelles.

La première partie considère l'organisme dans son évolution normale. L'enchaînement des idées y trouve son point de départ dans l'étude du polyzoïsme, réunion d'unités cellulaires vivantes, dont la vie en commun nécessite la différenciation des éléments et aboutit, par division du travail, à des espèces cellulaires distinctes, dont chacune à la vie pour soi et une fonction relative à l'ensemble.

Les différentes espèces cellulaires qui composent les tissus et les organes étant d'âges évolutifs différents, l'auteur cherche, sous le nom de biotaxie histologique, à en établir une classification hiérarchique suivant le degré progressif de différenciation et de division du travail.

La seconde partie concerne la pathologie. Les tissus étant classés par degrés de différenciation, il est permis de reconnaître comment agissent les éléments pathogènes relativement à ce degré évolutif. La Biotaxie explique et précise un ordre de paralysie et d'exaltation sous l'influence de causes toxiques et pathogènes. Des syndromes sensitifs, moteurs, réflexes, psychiques sont en rapport avec ce qu'enseigne la Biotaxie.

Dans la maladie envisagée en général, il n'y a exclusivement ni hypersthénie, ni asthénie, mais faiblesse irritable, par la raison que des éléments anatomiques d'espèces différentes ne peuvent réagir de la même façon; de telle sorte que les deux termes de la faiblesse irritable se répartissent sur des éléments de degrés biotoxiques différents.

La division du travail, qui marque un perfectionnement progressif, impose à l'organisme la nécessité d'une réduction biologique fonctionnelle, soit dans le milieu normal, lorsqu'il tend à devenir nocif, soit dans le milieu pathologique. La vie réduite normale est caractérisée par la diminution de la fonction envisagée dans sa plus haute complexité, répondant aux états d'émotion, de sommeil et de fatigue, sans lesquels la santé et la vie elle-même ne sauraient subsister. Or, la vie pathologique est un mode de vie réduite, calqué sur ces trois états et impliquant des réactions biologiques analogues. Cette réduction fonctionnelle a pour résultat une économie, une lutte plus facile dans le milieu nouveau et la possibilité de s'y adapter par des caractères acquis de façon transitoire ou définitive pour l'individu et parfois transmissibles, par hérédité.

Les problèmes généraux que pose la pathologie reçoivent des solutions qui sont en rapport avec l'évolution organique.

RIVET.

Le médecin de service (1921-1922). Ce répertoire des services médicaux des théâtres, concerts, cinémas, attractions de Paris, est publié par O' FOLLOWELL, 10, rue d'Alger, Paris-Ier, 1 vol. de 160 pages in-8°. Prix : 3 francs.

Edité sous la forme d'un annuaire illustré, il contient tous les renseignements capables d'intéresser les médecins de théâtre, listes des médecins de service, statuts des sociétés, règlement de police, etc, etc. D'amusantes et originales gravures agrémentent l'ouvrage et en rendent la lecture attrayante. Cette année M. O' Followell a groupé les listes de services d'une façon très pratique et qui permet de trouver fort rapidement les renseignements cherchés.

S. R.

Anatomie de l'œil humain et des annexes de la vision, par WHITNALL, professeur d'anatomie à l'Université de Montréal, 1 volume de 423 pages avec 195 figures. (*Oxford Medical Publications*) *Henry Frowde et Hodder*, 1 et 2, Bedford Street. London, W. D. — Prix : 35 shillings.

L'intérêt nouveau de cet ouvrage, richement édité, réside surtout dans les figures nombreuses qu'explique un texte très clair. Dans la première partie, consacrée à l'ostéologie, de très intéressantes coupes montrent les rapports de l'orbite avec les régions voisines. Par voie de dissection minutieuse, l'auteur, dans un second chapitre, nous présente les paupières, toujours à l'aide de nombreuses reproductions. Enfin il étudie le contenu de l'orbite et ses connections vasculaires et nerveuses.

Du fait de l'étude approfondie et si bien illustrée des rapports de l'œil, ce livre sera utile, non seulement à l'ophtalmologiste, mais encore au rhinologiste et à l'anatomiste en général.

A. CANTONNET.

Diagnostik und Therapie der Knochen und Gelenktuberkulose, mit besonderer Berücksichtigung der Theorie und Praxis der Sonnenbehandlung, par EUGEN KIRCH. 1 vol. de 284 pages, avec 6 planches et 361 figures, F. C. W. Vogel, éditeur, Leipzig, 1921.

L'auteur, médecin-chef d'un sanatorium consacré au traitement des tuberculoses externes, envisage plus spécialement l'héliothérapie, seule ou combinée à la méthode d'hyperémie de Bier dans le traitement des tuberculoses ostéo-articulaires. Dans une première partie, il donne une étude d'ensemble de l'héliothérapie, de son mode d'action physiologique, de son application pratique, soit à la montagne, soit dans la plaine, des moyens de la compléter ou de la suppléer par des sources lumineuses, artificielles, etc. La seconde partie est consacrée à l'étude analytique des divers localisations osseuses et articulaires de la tuberculose, au double point de vue du diagnostic des lésions et de leur traitement — traitement qui doit être essentiellement conservateur et où la place de la chirurgie active se réduit de plus en plus.

L'ouvrage est fort bien présenté, avec une richesse et une qualité d'illustration que nos livres actuels peuvent envier à la « pauvre » Allemagne.

C. L.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **LA PRESSE MÉDICALE** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

SOMMAIRE du n° 1.

Mémoires originaux :

D. Daniélopolu et V. Danulesco. — Sur le mécanisme de production de l'accès dans la tachycardie paroxystique. — Tachycardie hétérotope provoquée chez l'homme à l'aide de l'adrénaline.

Riser et Roques. — Trois cas de méningite tuberculeuse à forme de méningite cérébro-spinale épidémique. Polynucléose rachidienne.

E. Doumer. — La mesure du taux des substances abaissant la tension superficielle de l'urine et son intérêt clinique.

Marcel Labbé. — Les cures de jeûne chez les diabétiques.

E. Jeanselme et A. Barbé. — Etude statistique sur les cas de cancer traités à l'hôpital Tenon pendant la période sexennale 1901-1906.

Livres nouveaux.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires originaux :

V. Hutinel et Pr. Merklen. — Méningite tuberculeuse et syphilis héréditaire.

Variot, Cailliau et Brzezicki. — Recherches sur le mode d'oblitération du canal artériel.

Ksawery Lewkowicz. — Méningites méningococciques à forme ventriculaire.

Recueil de faits :

Chaïm-H. Sztark. — Anaphylaxie au lait de femme.

Revue générale.

J. Comby. — Décapsulation des reins dans les néphrites.

Analyses. Nouvelles.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Organisation générale. — Enseignement, cours complémentaires et de perfectionnement. — Examens, Diplômes, Programmes et Horaires pour l'année scolaire 1920-1921. — **1 brochure in-8° de 84 pages, publiée par la Société des Amis de la Faculté de Médecine** (*Masson et Cie*). **1 fr. net.**

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

12 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, d'un cours de perfectionnement sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

19 Septembre. — *Paris* : Ouverture du concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, d'un cours de perfectionnement, par MM. Douay, Haller et Mossel.

21 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'amphithéâtre des hôpitaux, du cours hors série d'opérations chirurgicales consacré à la chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique.

— *Paris* : Fermeture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre d'inscription au concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

24 Septembre. — *Paris* : Clôture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre de l'inscription pour le concours de l'adjuvat.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture, au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'inscription.

— *Paris* : Clôture du registre d'inscription, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), pour le concours du prosectorat.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôpital Saint-Louis, du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Paris* : Au laboratoire des travaux pratiques, ouverture, par M. Branca, d'une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Préfecture de police, d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

13 Octobre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

14 Octobre. — *Paris* : A l'hôpital Beaujon ouverture, dans les services du professeur Carnot, d'une série de conférences sur les colites.

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du concours sur titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, sous la direction de M. Lévy-Solal, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

— Ouverture, à l'Institut Zender, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. nerveuses.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

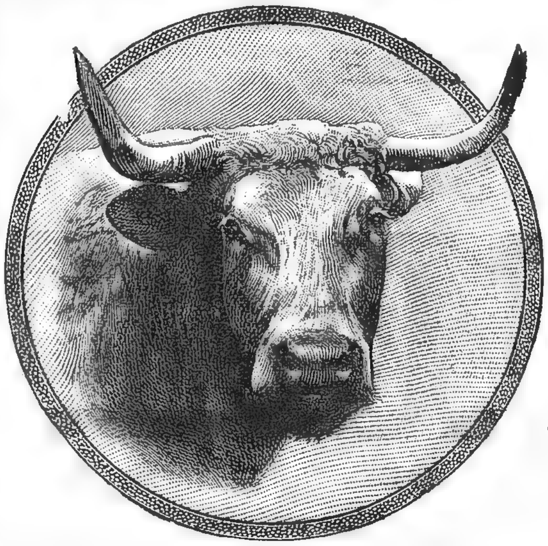
— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

(*Voir la suite, p.* **1307**.)



Carnine Lefrancq



VALEROBROMINE LEGRAND

SÉDATIF ÉNERGIQUE DES CENTRES NERVEUX

Pas d'accidents de Bromisme comme avec les Bromures minéraux

Pas d'irrégularité d'action comme avec les Valérianates

CALME rapidement les **Névralgies** diverses, la **Neurasthénie**, l'**Epilepsie**, l'**Hystérie**, l'**Insomnie** dûe à l'agitation fébrile, la **Coqueluche**, les **Toux irritantes** dites nerveuses, l'**Asthme**, etc.

LIQUIDE 0,50 de bromovalérianate de soude par cuillerée à café.
CAPSULES 0,25 de bromovalérianate de magnésie par capsule.
DRAGÉES 0,125 de bromovalérianate de **gaïacol** par dragée.

Vente en Gros, Échantillons et Littérature :
DARRASSE FRÈRES 13 Rue Pavée - PARIS
DÉTAIL : Toutes Pharmacies

COQUELUCHE
DISPARITION DES QUINTES EN 3 JOURS



LABORATOIRES L. AUROUSSEAU
Pharm. de 1re cl. Licencié es Sciences, Médaille d'Or des Hopitaux de PARIS
2 AVENUE TRUDAINE PARIS.

"LIPORHINE"

des Docteurs Y. JOSSÉ & GAEHLINGER

Nouvelle médication nasale ANTI-COQUELUCHEUSE à base de lipoïde splénique d'alcaloïdes du quinquina et d'essences aromatiques, ne contenant aucun produit anesthesique ni toxique.

Littérature et échantillon sur demande

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'externat des hôpitaux.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté, au laboratoire d'anatomie, des concours pour l'emploi de prosecteur et pour celui d'aide d'anatomie.

27 Octobre. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'externat des hôpitaux.

1er Novembre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aides d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

3 Novembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

— *Strasbourg* : Ouverture, à l'hôpital militaire, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

8 Novembre. — *Reims* : A l'hôpital civil, ouverture du concours pour les quatre places vacantes d'internes des hôpitaux de Reims.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

14 Novembre. — *Bordeaux* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture, par MM. Aug. Broca et Louis Renou, d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Lyon* : Ouverture, à l'hôpital Desgenettes, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture, à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture, au Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

28 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal, et de MM. Lemierre et Abrami, agrégés, commenceront, à la clinique médicale de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 12 Septembre 1921, des leçons avec exercices pratiques. Ces leçons auront lieu tous les jours, à 14 h. Deux cours, de dix leçons chacun, seront faits successivement. Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Premier cours. — 1° Maladies du rein (6 leçons) : *a*) Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin. — *b*) Rétention azotée. Dosage de l'urée dans l'urine et le sang. Constante d'Ambard. Pronostic des néphrites par le dosage de l'urée du sang. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine. — *c*) Hypertension artérielle. — 2° Procédés d'examen d'un diabétique (2 leçons). Principes généraux du traitement. Dosage du glucose. Le seuil de la glycémie. Recherche de l'acétone et de ses dérivés. Leur importance dans l'établissement du régime. — 3° Réactions de fixation (2 leçons). Généralités. Sérodiagnostic de la syphilis et réaction de Bordet-Wassermann. Maladie hydatique. Lèpre. Peste. Mycoses. Réaction du benjoin colloïdal.

Deuxième cours. — 1° Maladies du foie (4 leçons) : *a*) Etude des ictères : I. Recherche de la bilirubine, de l'urobiline et de la stercobiline. Valeur de ces recherches. II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. III. Ictères hémolytiques. Recherche de la résistance globulaire des hématies granuleuses, de l'auto-agglutination des hématies. — *b*) Etude de l'insuffisance hépatique. Rapport azoturique et azote résiduel. Acide glycuronique. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Insuffisance protéopexique du foie. Hémoclasie digestive. — 2° L'hémoclasie et sa valeur clinique (1 leçon). 3° Diagnostic des maladies typhoïdes (2 leçons). Hémocultures et séro-diagnostic. — 4° Examen du liquide céphalo-rachidien (2 leçons). Examen chimique : albumine, sucre, urée. Examen cytologique : tuberculose, syphilis, états méningés, hémorragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques. — 5° Cyto-diagnostic des épanchements pleuraux (1 leçon). Pleuro-tuberculose. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes. Eosinophilie pleurale.

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs pour chacun des deux cours. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet 3) les jeudis, samedis, de midi à 3 h.

HOPITAUX ET HOSPICES

Médecins des Asiles. — Par arrêté préfectoral : M. Sérieux, médecin en chef de l'asile de Maison-Blanche (3e section), est affecté à l'asile clinique (service de l'admission), en remplacement de M. Briand, admis à la retraite; M. Marie, médecin en chef de l'Asile clinique (consultations externes), est affecté au même établissement (division des hommes), en remplacement de M. Vallon, admis à la retraite; M. Toulouse, médecin en chef de l'Asile de Villejuif (division des femmes), est affecté à l'Asile clinique (consultations externes) : M. Toulouse sera en outre chargé du service nouvellement créé; M. Trenel, médecin en chef de l'asile de Vaucluse (division des hommes) est affecté à l'asile de Villejuif (division des femmes); M. Truelle, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard (division des femmes), est affecté à l'asile de Maison-Blanche (3e section); M. Rogues de Fursac, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard (division des hommes), est affecté au même établissement (division des femmes); M. Mignard, directeur-médecin de l'asile de Moisselle, est affecté à l'asile de Vaucluse (division des hommes).

CONCOURS

Externat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'externat des hôpitaux de Paris: MM. Camus, Renaud (M.), Troisier, Ameuille, Capette, Houdard, Monod, Lemeland.

Prosectorat. — Un concours pour la nomination à deux places de prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le jeudi 20 Octobre 1921, à 16 heures, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les candidats qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), à partir du jeudi 22 Septembre jusqu'au samedi 1er Octobre 1921 inclusivement, de 14 à 17 heures.

Pour les places de prosecteur, les candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Les élèves en médecine des hôpitaux et hospices en exercice, et les anciens élèves, quels que soient leur âge et leur qualité, sont seuls admis à concourir pour les places de prosecteur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

La durée des fonctions des deux prosecteurs, nommés à la suite de ce concours, est fixée exceptionnellement à deux années.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet.

Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Le Jury du concours est formé dès que la liste des candidats a été close.

Médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales. — Conformément à l'article 3, paragraphe 2, du décret du 21 Juin 1906, portant règlement d'administration publique sur l'organisation du Corps de Santé des troupes coloniales, des concours pour l'admission d'un nombre illimité de docteurs en médecine et de pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales, s'ouvriront : le 7 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire de Strasbourg; le 14 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à la Faculté de médecine de Bordeaux; le 21 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon; le 28 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris; le 5 Décembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital Michel-Lévy, à Marseille.

Les candidats devront réunir les conditions ci-après : 1° être nés ou naturalisés Français; 2° avoir moins de 32 ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi de recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies. Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins; 4° souscrire l'engagement de servir, pendant six ans au moins, dans le Corps de Santé des troupes coloniales, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir sont les suivantes : I. *Pour les docteurs en médecine.* — 1° Composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° examen clinique de deux malades atteints : l'un, d'une affection médicale; l'autre, d'une affection chirurgicale; 3° épreuve de médecine opératoire, précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° Interrogation sur l'hygiène.

II. *Pour les pharmaciens de 1re classe.* — 1° Composition écrite sur une question d'histoire naturelle, des médicaments et de matière médicale; 2° interrogations sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la pharmacie; 3° préparation d'un ou de plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination de substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés); 4° épreuve de chimie analytique : recherche des acides et des bases, renfermés dans deux ou plusieurs sels solides ou dissous.

Une majoration de 100 points est accordée : 1° aux anciens internes, reçus au concours dans les hôpitaux des villes ayant une Faculté de médecine ou de pharmacie ou une Faculté mixte de médecine et de pharmacie; 2° aux candidats pourvus du diplôme supérieur de pharmacien de 1re classe; 3° aux licenciés ès sciences dont le diplôme mentionne l'obtention de certificats d'études supérieures de sciences physiques, chimiques ou naturelles; et une majoration de 50 points aux lauréats des Facultés de médecine et de pharmacie, c'est-à-dire aux candidats qui ont obtenu un premier prix au concours établi annuellement pour chacune des années d'études dans ces établissements : 1° aux anciens internes des hôpitaux des villes, sièges d'une école de plein exercice de médecine et de pharmacie; 2° aux docteurs en pharmacie; 3° aux anciens préparateurs des Facultés de médecine ou de pharmacie et des Facultés mixtes; 4° aux titulaires de trois certificats de licence, délivrés par une Faculté des sciences, à l'exclusion du certificat de P.C.N. Les majorations ne peuvent être cumulées.

Il est, en outre, accordé à titre exceptionnel, pour les candidats ayant pris part à la campagne contre l'Allemagne, sur les fronts d'Occident ou d'Orient, une majoration de : 1 point par mois de présence aux armées; 5 points par citation à l'ordre du régiment ou de la brigade; 10 points par citation à l'ordre de la division ou du corps d'armée; 15 points par citation à l'ordre de l'armée; 30 points pour les candidats décorés de la médaille militaire ou de la Légion d'honneur; 10 points par blessure de guerre.

Les demandes d'admissions au concours devront être adressées, avec les pièces à l'appui, au ministre de la Guerre (Direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 15 Novembre prochain.

Ces pièces sont : I. *Avant le concours.* — 1° Acte de naissance dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificat du commandant de recrutement, établi l'année du concours, constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire; 5° certificat, délivré par le commandant du bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire, ou état signalétique et des services; 6° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service. Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée, pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 6.

II. *Après l'admission.* — Engagement de servir, pendant six ans au moins, au titre de l'activité, dans le Corps de Santé des troupes coloniales à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens, admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe, pour compter du 31 Décembre de l'année du concours et vont suivre, à Marseille, pendant huit mois, les cours de l'École d'application du Service de Santé des troupes coloniales. Ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du Service de Santé de ces troupes

(*Voir la suite, p.* **1311**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 42)

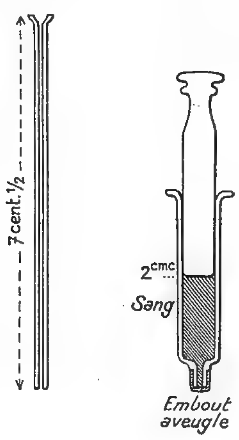
(*Technique diagnostique*) **SANG**

Sang (Coagulabilité)

La recherche de la coagulabilité du sang serait pratiquée couramment s'il existait des techniques simples, expéditives et suffisamment standardisées. Les deux suivantes que nous pratiquons nous donnent toute satisfaction.

I. Méthode des tubes semi-capillaires.

Matériel. — Une quinzaine de tubes semi-capillaires du type de ceux employés dans la viscométrie : longueur moyenne 7 cm., calibre moyen 1 mm. 5 de section plane à une extrémité, évasés en embouchure de piston à l'autre.



Technique. — Une piqûre étant faite à une extrémité digitale ou au lobule de l'oreille, on remplit à moitié par capillarité 12 à 15 tubes, l'heure de la récolte étant notée pour chaque tube.

Après trois minutes on prend le premier tube, et soufflant par l'extrémité évasée on en chasse le contenu sur du papier. On fait de même à une minute d'intervalle pour les tubes suivants. Il arrive un moment où le contenu coagulé et adhérent aux parois du tube ne peut plus être chassé. La coagulation est totale et le temps qui s'est écoulé depuis le moment de la récolte mesure la durée de la coagulation.

Résultats. — Normalement elle est comprise entre 4 et 6 minutes. Elle est considérablement allongée dans maints états hémorragipares et chez les hépatiques.

II. Méthode de la seringue de Pravaz.

Matériel. — 1° Une seringue en cristal de 2 cmc ;

2° Une aiguille à biseau court de ponction veineuse ;

3° Une garde aveugle d'aiguille permettant l'obturation de l'embout de la seringue quand l'aiguille est enlevée.

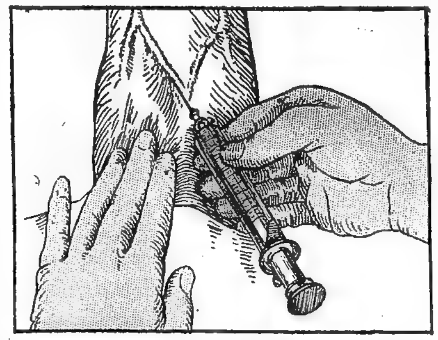
Technique. — Pratiquer une ponction veineuse et aspirer 2 cmc de sang. Noter soigneusement l'heure. Enlever l'aiguille. Obturer l'embout avec la garde aveugle.

Poser sans secousse la seringue pleine de sang verticalement sur un petit support *ad hoc.*

Après quatre minutes renverser doucement la seringue, la replacer verticalement après épreuve.

Renouveler l'épreuve chaque minute ou demi-minute.

La coagulation sera estimée complète quand le coagulum formé dans la partie inférieure du tube ne se déplacera plus par renversement.



Résultats. — Cette technique donne normalement, sans doute à cause du calibre plus grand du tube, des chiffres sensiblement plus élevés que la précédente. Ils nous semblent être normalement compris entre six et huit minutes.

III. Nettoyage des tubes.

Pour les tubes semi-capillaires nous les immergeons quelques minutes dans de l'ammoniaque liquide, puis les séchons soigneusement par insufflation répétée d'air.

Pour la seringue, les aiguilles, la garde aveugle, nous les nettoyons de même soigneusement à l'ammoniaque, puis à l'alcool-éther à parties égales et séchons ensuite.

A. Martinet.

et perçoivent une solde mensuelle variable de 660 francs à 730 francs, selon les cas. Il leur est, en outre, alloué une première mise d'équipement de 575 francs, réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service, à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent, à la fin de l'année d'études, avec les aides-majors de leur promotion, provenant des écoles militaires du Service de Santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points, déterminé par le règlement intérieur de l'Ecole, il sera fait application de l'article 26 du décret du 7 Mai 1908, modifié par celui du 12 Janvier 1910.

Ecole du Service de Santé militaire. — Liste par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole du Service de Santé militaire en 1921 (section de médecine).

Candidats concourant à 12 inscriptions : MM. Besnoit, Dupuy, Fréjafon, Lefèvre, Michel Mignot, Morel, Renard, Roques.

Candidats concourant à 8 inscriptions : MM. Bouhet, Canouet, Carbuccia, Cellière, Chassagnac, Chauveau, Chauzy, Dory, Douriaux, Gallois, Giorgi, Goigoux, Lachaise, Lacuire, Laouilheau, Laurent, Luiggi, Meynadier, Passager, Perrin, Pierron, Reissier, Rohmer, Rouzaud, Sautriau, Solignac, Suertégaray, Temple, Thabourin, Tuaillon, Vidal, Wagner.

Candidats concourant à 4 inscriptions : MM. Alessandri, Armani Augrand, Authier, Batisse, Beaufils, Bellat, Bousquet, Briault, Brontin, Calmet, Canilhac, Carillon, Carrere, Carrot, Casson, Cavaillès, Cazalas, Chausset, Chavialle, Coat, Cohen-Jonathan, Combescot, Cosnier, Couillard, Courrier, Courtine, Crebassa, Cremona, Delteil, Derennes, Dezoteux, Dosdat, Dravet, Duballen, Dufloz, Eldin, Fabre, Fonta, Fort, Fouquet, Fourès, Franchimont, Fréjaville, Friderich, Friess, Fromont, Gelard, Gensoul, de Godebout, Goubert, Gourvil, Griolet, Guerriero, Henry, Hurstel, Idrac, Jacob, Kieffer, Koehren, Labrousse, Lahillonne, Leboucq, Le Renard, Le Roux, Lesbats, Limal, Martin (H.-H.), Martin (R.-A.), Marty, Martinier, Meidinger, Meunier, Monier, Moulène, Mortreux, Neyton, Nicol, Onillon, Paul, Peycher, Plancard, Raguaneau, Raynaud, Rey, Reynier, Robert, Rollet, Rone, Rouanet, Roussel, Sauvaget, Schneider, Sempé, Suberbielle, Tournade, Tournigaud, Valette, Valla, Vernhet.

Les candidats subiront les épreuves orales à partir de 9 heures du matin dans les centres et aux dates ci-après :

Lyon (Ecole du Service de Santé militaire), jeudi 1er Septembre : MM. Mignot, Morel, Cellière, Dory, Douriaux, Lacuire, Passager, Perrin, Reissier, Briault, Canilhac, Chausset, Delteil, Duballen, Gensoul, Martin (R.-A.), Marty, Neyton, Rollet, Roussol, Valla.

Marseille (hôpital militaire), samedi 3 Septembre : MM. Roques, Carbuccia, Giorgi, Alessandri, Carrère, Cohen-Jonathan, Cremona, Dravet, Dufloz, Eldin, Fourès, Friess, Leboucq, Plancard.

Montpellier (hospice mixte), lundi 5 Septembre : MM. Michel, Luiggi, Meynadier, Temple, Vidal, Authier, Calmet, Cosnier, Crebassa, Fabre, Goubert, Guerriero, Henry, Jacob, Raynaud, Tournigand, Valette.

Toulouse (hôpital militaire), mercredi 7 Septembre : MM. Besnoit, Renard, Canouet, Rouzaud, Sautriau, Solignac, Bousquet, Cassou, Cavailles, Cazalais, Fonta de Godebout, Idrac, Moulène, Rey, Rouanet.

Bordeaux (hôpital militaire), samedi 10 Septembre : MM. Dupuy, Bouhet, Lachaise, Laouilheau, Suertegaray, Tuaillon, Augrand, Combescot, Derennes, Dezoteux, Lahillonne, Lesbats, Martinier, Peycher, Suberbielle, Vernhet.

Rennes (hôpital militaire), mercredi 14 Septembre : MM. Beaufils, Coat, Couillard, Frejaville, Gelard, Gourvil, Leroux, Nicol, Onillon.

Paris (hôpital du Val-de-Grâce), vendredi 16 Septembre : MM. Frejafon, Lefèvre, Chassagnac, Chauveau, Goigoux, Pierron, Tabourin, Armini, Batisse, Bellat, Chavialle, Courtine, Fort, Fromont, Griolet, Hurstel, Labrousse, Le Renard, Limal, Martin (H.-H.), Meunier, Monier, Paul Raganeau, Reynier, Robert, Rone, Sauvaget, Sempe, Tourande.

Lille (hôpital militaire), mardi 20 Septembre : M. Broutin, Carrol, Mortreux.

Nancy (hôpital militaire), jeudi 22 Septembre : MM. Chauzy, Gallois, Laurent, Carillon, Franchimont, Schneider.

Strasbourg (hôpital militaire), samedi 24 Septembre : MM. Rohmer, Wagner, Courrier, Dosdat, Fouquet, Friderich, Kieffer, Koehren, Meidenger.

La presente publication tiendra lieu de convocation.

Aucune autorisation de changement de centre d'épreuves ne sera accordée.

Les candidats devront remettre au président du jury un certificat d'examen attestant qu'ils ont satisfait aux examens afférents à leur scolarité; ceux qui ne pourraient présenter ce certificat seront admis à prendre part aux épreuves, mais ne pourront néanmoins être admis à l'Ecole du Service de Santé militaire, en cas de succès aux examens, que sur la production dudit certificat avant le 15 Novembre 1921 au plus tard. (*Journ. off.*, 20 Août.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier.* — MM. Legrand, Chassevant, Fasquelle, médecins principaux de 2e classe; Frey, Gianetti, médecins-majors de 1re classe ; Fillassier, médecin-major de 2e classe (*Journ. off.*, 1er Septembre.)

Chevalier : MM. Chanteloube, Vedel, Ancel, Casse, Verger, Pelon, Billard, médecins-majors de 1re classe ; Bert, Aragon, Rabbe, Gosselin, Beaumont, Lerschantin de Gubernatis, Winstel, Bickert dit Bigart, Cathala, Denurleau, Richard, Rieu, Roux, Bouvet, Wegreber, Grandjean, Laignel-Lavastine, Real, Barnsby, médecins-majors de 2e classe; Tissot, Fauquez, Baldet, Patry, Mazier, Milon, Perrody, Bouis, Jacquemin, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 1er Septembre.)

— Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision de 22 Août 1921, des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie. — *Lettres d'éloges officiels* (délivrées après dix années de soins gratuits).

LÉGION DE PARIS. — MM. Vicq, à Longjumeau (Seine-et-Oise); Gosselin, à Argenteuil (Seine-et-Oise); Montalti, à la Garenne-Colombes (Seine); Fenestre, à Thiais (Seine); Huleux, à Nogent-sur-Marne (Seine); Rabourdin, à Rambouillet (Seine-et-Oise); Bourgeaut, à Bray-Lû (Seine-et-Oise); Dupeu, à Maisse (Seine-et-Oise); Maurel, à Saint-Chéron (Seine-et-Oise); Duchateau, à Milly (Seine-et Oise).

1re LÉGION. — MM. Vienne, à Bouchain (Nord); Dubois, à Denain (Nord); Blaire, à Pas-en-Artois (Pas-de-Calais); Vincent, à Armentières (Nord); Bridoux, à Condé-sur-Escaut (Nord); Jacquemaire, à Denain (Nord); Lancet, à Ardres (Pas-de-Calais); Bontemps, à Rouvroy (Pas-de-Calais); Horel, à Oignies (Pas-de-Calais) ; Durot, à Iwuy (Nord).

2e LÉGION. — MM. Boudréau, à Montcornet (Aisne); de Coux, à Estrées-Saint-Denis (Oise); Hannebelle, à Escarbotin (Somme); Semper, à Marle (Aisne); Bernard, à Nesle (Somme); Rouvillain, à Villers-Bretonneux (Somme).

3e LÉGION. — MM. Collignon, à Routot (Eure); Quesnel, à Balleroy (Calvados); Lehérissey, à Villers-sur-Mer (Calvados); Lacaine, à Aunay-sur-Odon (Calvados); Leportier, à Gaillefontaine (Seine-Inférieure); Heurtaud, à Dives-sur-Mer (Calvados).

4e LÉGION. — M. Ollivier-Beauregard, à la Ferrières-aux-Etangs.

5e LÉGION. — M. Galuchon, à Charny (Yonne).

7e LÉGION. — MM. Arnaud, à Voiteur (Jura); Prince, à

(*Voir la suite, p.* **1313**.)

Seillières (Jura); Charlin, à Jougne (Doubs); Monnot, à Mache (Doubs); Charpentier, à Arinthod (Jura); Voiturier, à Ambérieu (Ain); Larue, au Russey (Doubs); Pinard, à Montréal (Ain); Simeray, à Moirans (Jura).

8e Légion. — MM. Misserey, à Chagny (Saône-et-Loire); Charpentier, à Prémery (Nièvre); Guiard, à Mehun-sur-Yèvre (Cher); Jocotton, au Creusot (Saône-et-Loire); Lemaire, à Cosne (Nièvre); Laverrière, à Cuisery (Saône-et-Loire); Rivaillon, à Entrains (Nièvre); Descombins, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

9e Légion. — MM. Rouxel, à Angers (Maine-et-Loire); Sylvestre, à Montjean (Maine-et-Loire); Maillet, à Vernantes (Maine-et-Loire); Darbord, à Thénezay (Deux-Sèvres); Gadreau, à Vautebis (Deux-Sèvres); Brunet, à Lezay (Deux-Sèvres); Bouché, à Argenton (Indre).

10e Légion. — MM. Duval, à Carentan (Manche); Le Frêche, à Martigné-Ferchaud (Ille-et-Villaine); Bigeon, aux Pieux (Manche); Auffret, à Bégard (Côtes-du-Nord); Chérel, à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine); Poirier, à la Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine); Maillard, à Bécherel (Ille-et-Vilaine); Bonnedame, à Sens-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine); Brizé, à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).

11e Légion. — MM. Féval, à Pont-Château (Loire-Inférieure); Horveno, à Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inférieure); Attila, à Josselin (Morbihan); Dubois, à l'île d'Yeu (Vendée); Potel, à Croix-de-Vic (Vendée); Couronnet, à Doulon (Loire-Inférieure); Barreau, à la Mothe-Achard (Vendée); Mignen, aux Essarts (Vendée); Mabin, à Malestroit (Morbihan); Pélicier, à Port-Louis (Morbihan); Tissier, à Châteaubriant (Loire-Inférieure).

12e Légion. — MM. Fillion, à Baignes (Charente); Marsat, à Lavalette (Charente); Huot, à Neuvic (Dordogne); Beyly, à Thiviers (Dordogne); Billebeau, à Mortemart (Haute-Vienne); Vidalin, à Tulle (Corrèze); Brunie, à Seilhac (Corrèze).

13e Légion. — MM. Talandier, à Mauriac (Cantal); Basset, à Ydes (Cantal); Gébert, à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme); Pipet, à Besse (Puy-de-Dôme); Perrin, à Lapalisse (Allier); Moity, à Volvic (Puy-de-Dôme); Fenolhac, à Combronde (Puy-de-Dôme); Laurent, à Buxières-les-Mines (Allier); Gras, à Murat (Cantal); Fontanier, à Allanche (Cantal); Espagnon, à Jumeaux (Puy-de-Dôme).

14e Légion. — MM. Papadopoulos, à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône); Rousset, à Die (Drôme); Rouvier, à Voiron (Isère).

14e Légion *bis*. — MM. Clément, à Rumilly (Haute-Savoie); Ducret, à Reignier (Haute-Savoie); Thiriet, à Guillestre (Hautes-Alpes); Rey, à Saint-Bonnet (Hautes-Alpes).

15e Légion. — MM. Pagel, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône); Pirard, au Teil (Ardèche); Armandon, à Lamastre (Ardèche); Veyrune, à Lédignan (Gard); Charra, à Lamastre (Ardèche); Vernet, à Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône); Quercy, à Miramas (Bouches-du-Rhône); Bauzan, à Berre (Bouches-du-Rhône); Priolet, à Molières-sur-Cèze (Gard); Hugues, à Robiac (Gard); Barthélemy, à Fuveau (Bouches-du-Rhône); Bastide, à Saint-Ambroix (Gard); Richard, à Bessèges (Gard); Dehan, à Vernoux (Ardèche); Sabatier, à Lambec (Bouches-du-Rhône).

15e Légion *bis*. — MM. Vadon, à Saint-Raphaël (Var); Passeron, à Lantosque (Alpes-Maritimes).

16e Légion. — MM. Joffre, à Cransac (Aveyron); Rigal, à Saint-Chinian (Hérault); Valentin, à Saint-Affrique (Aveyron); Magnes, à Villefranche (Aveyron); Boudon, à la Canourgue (Lozère); Bastide d'Izard, à Mèze (Hérault).

16e Légion *bis*. — MM. Grassaud, à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales); Baillo, à Thuir (Pyrénées-Orientales).

17e Légion. — MM. Molinié, à Gagnac (Lot); Ouvrieu, à Limogne (Lot); Sarraute, à Carbonne (Haute-Garonne); Toigne, à Cazères (Haute-Garonne); Boube, à Pamiers (Ariège); Bacqué, à Damazan (Lot-et-Garonne); Cartault, à Vic-Fezensac (Gers).

18e Légion. — MM. Souberbielle, à Ustaritz (Basses-Pyrénées); Etcheverry, à Saint-Etienne-de-Baïgorry (Basses-Pyrénées); Erny, à Sauveterre (Basses-Pyrénées); Coustou, à Gensac (Gironde); Estradère, à Talence (Gironde); Pareau, à Castres (Gironde); Artigue, à Lormont (Gironde); Castaing, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde); Portes, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées); Larquier, à Hagetmau (Landes).

19e Légion. — MM. Baudry, à Azazga (Alger); Richard, à Hussein-Dey (Alger); Pagès, à Taher (Constantine); Bordères, à Saint-Cloud (Oran); Manya, à Inkermann (Oran);

20e Légion. — MM. André, à Landres (Meurthe-et-Moselle); Flamand, à Paris (Seine); Job, à Homécourt (Meurthe-et-Moselle); Hausmann, à Estissac (Aube).

21e Légion. — M. Vieille, à Roches-sur-Rognon (Haute-Marne).

Compagnie de Tunisie. — M. Vaquier, à Tunis (Tunisie). (*Journ. off.*, 31 Août.)

Nécrologie. — On annonce la mort à Deauville de M. Ernest Dupré, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine.

Un de nos collaborateurs lui consacrera, dans un prochain numéro, une notice biographique.

La gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques aux bénéficiaires de la loi du 31 Mars 1919. — Sur la proposition du directeur des affaires départementales, le préfet de la Seine vient de prendre un arrêté instituant à la préfecture de la Seine, par application des articles 14 et 19 du décret du 26 Septembre 1919 et des instructions ministérielles du 11 Juin 1921, une Commission de contrôle. Cette Commission comprendra deux médecins et un pharmacien. Elle sera présidée par le chef du bureau chargé de l'application des dispositions de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919 à la préfecture de la Seine; le rédacteur attaché à ce service exercera les fonctions de secrétaire.

Elle sera chargée de la vérification des notes d'honoraires des médecins et des factures des pharmaciens délivrées en application de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919, ainsi que des diverses opérations de contrôle prévues au décret du 26 Septembre 1919.

Pour ces divers services, porte l'article 5 de l'arrêté, les membres de la Commission de contrôle percevront des indemnités calculées sur les bases suivantes :

« Pour les médecins, soixante-quinze centimes pour cent francs (0 fr. 75 pour 100) sur les mémoires étudiés, plus dix francs pour cent francs (10 pour 100) sur les erreurs relevées, avec un minimum annuel de sept mille francs (7.000 francs) et un maximum de dix mille francs (10.000 francs).

Pour le pharmacien, mêmes conditions, avec un minimum de neuf mille francs (9.000 francs) et un maximum de douze mille francs (12.000 francs).

Les frais de déplacement seront remboursés suivant états visés par le président de la Commission et arrêtés par le Préfet.

Service de Santé de la marine. — Liste alphabétique et par centre d'examen des candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine en 1921.

Epreuves orales a Rochefort. — *Candidats à 4 inscriptions.* (Nouveau régime.) MM. Bernet, Bertrand, Cartron, Dezoteux, Dumas, Ecarlat, Faucher, Fonteneau, Fumat, Gardes, Gayes, Giraud, Guerin, Imbert, Lesbats, Maury, Monier (Henri), Philaire, Puyo, Raynal, Riorteau, Suberbielle.

Candidats à 4 inscriptions. (Ancien régime). MM. Campaux, Etienne, Lahillonne.

Candidats à 8 inscriptions. MM. Dorolle, Robert (Géraud), Simon.

Candidats à 12 inscriptions, nouveau et ancien régime, et 16 inscriptions nouveau régime. MM. Ragot, Chapuis, Maubourguet, Meydieu.

Epreuves orales a Toulon. — *Candidats à 4 inscrip-*

(*Voir la suite, p.* 1315.)

tions. (Nouveau régime). MM. Ambrosini, Barge, Blanc, Carrère, Cauvin, Chausset, Cremona, Daspect, Dravet, Escartefigue, Fabre, Freville, Goiran, Lapeyre, Lavergne, Membrat, Monnier (André), Ravoux, Robert (Jean), Robin (Léonard), Rouanet, Roux, Saint-Etienne, Tournigand, Verdot.

Candidats à 8 inscriptions. MM. Balmigère, Coste, Fayet, Robin (Gaston), Sautriau, Temple, Thabourin, Vidal.

Candidats à 12 inscriptions. (Ancien régime.) MM. Bonnerot, Boyé, Bruel, Michel.

ÉPREUVES ORALES A BREST. — *Candidats à 4 inscriptions.* (Nouveau régime.) MM. Adam, Barjot, Bauguion, Bescont, Boullier, Breton, Coat, Damany (Y.), Duffner, Floc'hlay, Fontaine, Gourvil, Jolly (André), Jolly (Michel), Josse, Kergean, Le Lay, Le Mehaute, Le Roux, Lucas, Marmu, Nicol, Rapilly, Riou, Saleun, Segalen.

Candidats à 8 inscriptions. MM. Brugère, Le Rouzic.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE*).*

A céder de suite, cause décès, cab. chirurgie et médecine générale, installation appareils pour gynécologie. Très belle situation. — Ecrire *P. M.*, n° 3610.

Acheteur ameublement pour 5 chambres de maison de santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3611.

Dame instr., dist., ch. p. Octobre direct. clin. ou sanat. campagne ou banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 3622.

Médecin-major 2e cl., dans C. S. R. de Bretagne, sur grande ligne, près de la mer, dés permutation de garnison avec cam. dans ville suffis. importante des 2e, 3e, 4e, 5e ou 9e régions. — Ecr. *P. M.*, n° 3624.

Jeune Anglaise parl. français, bonnes référ., cherche emploi chez médecin ou dentiste à Paris. *P. M.*, 3625.

Microscope Leitz dernier modèle, neuf, 4 ocul., 4 obj. dont 1 à immers. 1/12. — Ecr. *P. M.*, n° 3626.

Manipulateur ayant grande pratique en radiothérapie profonde, radiographie et photothérapie, demande emploi chez docteur ou clinique. Avec meilleures références. — Ecrire *P. M.*, n° 3627.

A vendre : Thermocautère, 140 fr. *P. M.*, n° 3628.

A vendre : Un tube de 50 milligrammes de bromure de radium. — Ecrire *P. M.*, n° 3629.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

UN APERÇU DE LA PROTHÈSE ITALIENNE

(*Suite et fin.*)

Membre supérieur. — *La prothèse de travail* fut l'objet de recherches précoces en tête desquelles il faut citer celles du professeur Putti. Presque au début de la guerre, les appareils de Zumaglini et Guidi à manchons en cuir et fibre, à articulation fondue en aluminium, ont résolu pour un temps la question de l'appareillage bon marché et en série.

Cette prothèse ouvrière doit beaucoup aux professeurs Putti et Galeazzi. M. Putti imagina un système d'attache pour la prothèse de bras qui, tout en laissant la liberté articulaire de l'épaule, confère un maximum de sécurité à l'équipement.

De même, un procédé, imaginé par lui, fixe de façon remarquable la prothèse d'avant-bras et semble particulièrement convenir aux moignons courts (fig. 16 et 17).

Le professeur Galeazzi établit, en même temps que Bourreau chez nous, les principes essentiels auxquels doit obéir une prothèse de labeur vraiment utile. Il établit que les meilleures mains et pinces sont incapables de fournir les mouvements de préhension, combinés, larges, précis, efficaces, adaptables à la forme des objets. Il exposa qu'aucun travail ne peut être obtenu rationnellement si le bras artificiel asservit pour son fonctionnement un des mouvements physiologiques du moignon ou même requiert des attitudes forcées, anormales, de l'une ou l'autre partie du corps. Ces principes éliminent les outils universels et les bras à commande mécanique.

La prothèse de Galeazzi est caractérisée principalement par la légèreté des organes de réception et un curieux système de prise d'outil (fig. 18 et 19).

Le moyen de fixation est formé d'une gaine à anneaux métalliques, lesquels s'appliquent exactement à la circonférence du moignon et se ferment par une ligature élastique continue, que le mutilé pratique lui-même, rapidement et facilement, sans aucun recours étranger (fig. 18). Les anneaux s'enfonçant dans les parties molles du moignon créent entre eux des coussinets cutanés qui mettent obstacle au glissement du brassard.

Le système de prise diffère complètement de tout ce qui a été essayé en matière de prothèse. Il consiste en un étau formé d'un anneau qui se ferme sous l'action d'un levier simple et pratique

et enserre une boule sur laquelle est emmanché l'outil. Un régulateur à vis fait varier la tension (fig. 19). On a, en somme, une rotule orientable dans tous les sens et dont le jeu varie depuis la liberté complète jusqu'à la fixation la plus absolue.

Ainsi est résolu un des plus importants problèmes de la prothèse ouvrière qui est l'obligation de communiquer aisément à l'outil toutes les directions, rotations, inclinaisons par rapport au plan de l'espace. De même sont satisfaits la nécessité du changement rapide d'instruments et enfin le vœu de tout mutilé travailleur de recourir aux outils de son métier habituels, non modifiés.

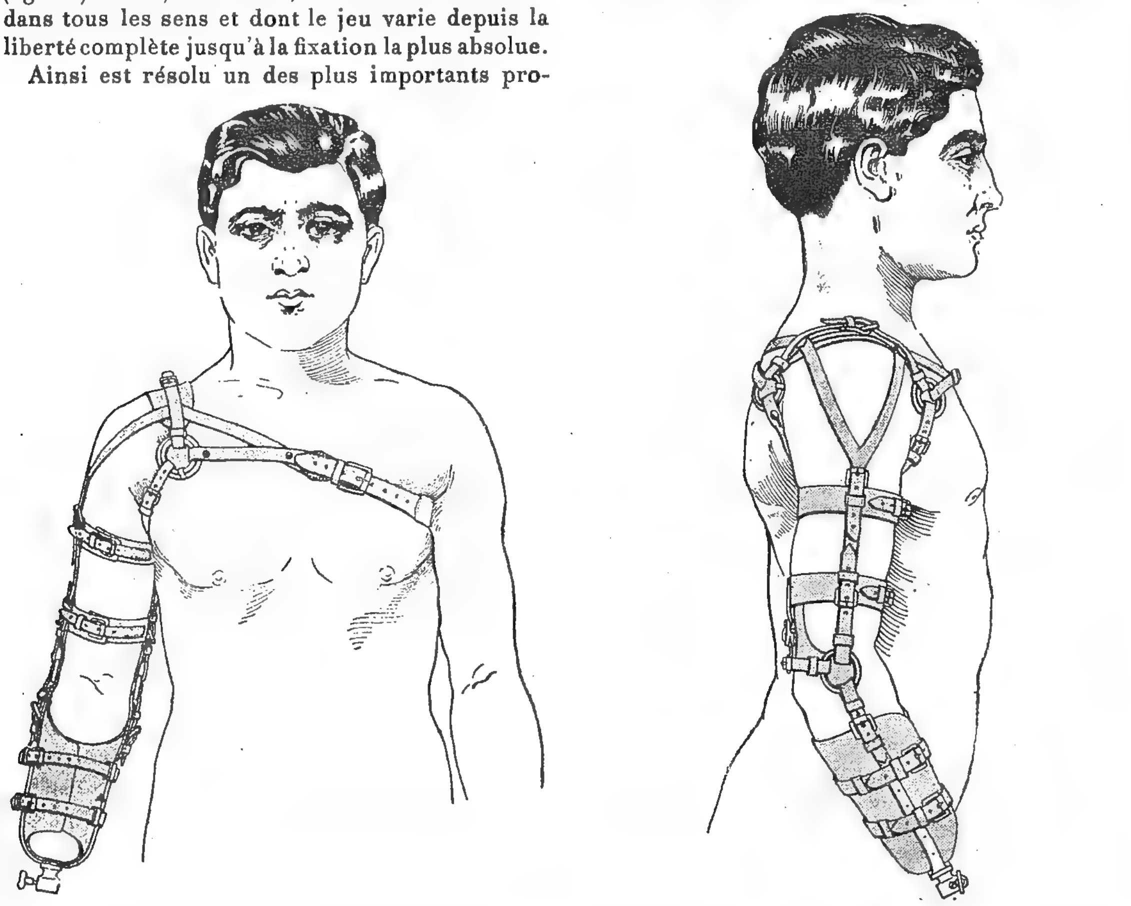


Fig. 16 et 17. — Système d'équipement du professeur Putti. Simplicité de la bricole. Retenue interne rattachée en avant et en arrière de l'aisselle à un anneau (souplesse et accompagnement du mouvement). Grande force avec le minimum d'emploi de matière.

La prothèse de travail de d'Adda, également très ingénieuse, mériterait une description détaillée.

La prothèse pour les amputations partielles de la main, question trop fréquemment négligée, a été l'objet de recherches sagaces de la part de Delitala. Cet auteur a fait construire des mains de parade pour mains carpiennes, utilisant le mouvement de flexion pour la fermeture des doigts, lesquels viennent à la rencontre d'un pouce immobile. Pour la main métacarpienne, le mou-



Fig. 18. — Brassard et pièces d'engainement très légers à anneaux métalliques parallèles (Galeazzi). Ces anneaux s'enfoncent dans les parties molles du moignon, créant entre eux des coussinets cutanés qui empêchent le glissement du brassard et résistent aux très fortes tractions. Le lacet élastique permet les modifications de forme et de volume dues aux efforts musculaires et aux diverses attitudes du moignon.

vement est inversé, le pouce est mobile et les doigts fixes.

Les conditions d'utilisation du moignon méta-carpien, même réduit, ont été très habilement étudiées.

Dans le même ordre d'idées, d'ingénieuses *prothèses de travail* ont été construites *pour mutilés ne disposant que du pouce.* Au lieu de demander à celui-ci de faire office de mors actif, ce qui ne fournit sur l'outil qu'une prise peu large et bien incertaine, le constructeur italien a pourvu la main d'un préhenseur creux qui reçoit le manche de l'instrument de travail et l'activité du pouce n'est requise que pour la libération de ce manche par pression sur un levier de fixation. Le mécanisme léger de Galeazzi mérite aussi d'être connu (fig. 20).

Pour leur originalité, nous croyons devoir faire figurer ici quelques modèles d'appareils inventés par le professeur Gaetano Corrado, de Naples, pour suppléer par le travail du pied à la perte de la main chez le cultivateur manchot (fig. 21, 22, 23, 24). Nous avons assisté à la démonstration de ces appareils, mais ne pouvons porter sur eux aucun jugement, quant au rendement du travail.

Mention très spéciale doit être faite des très heureuses modifications apportées aux machines-outils par le centre rééducatif de Florence. Il y a là un objet d'intéressantes études pour nos propres constructeurs.

Par ailleurs, les Italiens ont étudié et mené à bonne fin les indications d'une prothèse cinématique s'appliquant aux moignons vitalisés (Galeazzi, Delitala, Pieri, Pellegrini).

Une des formes les plus pratiques de la vitalisation paraît être la forcipizzazione. Ce néologisme (comparer forceps) désigne l'intervention imaginée par Putti, analogue à l'opération de Krukenberg, et qui a pour effet de transformer un fléau d'avant-bras en une pince active par séparation et engainement cutané des deux os. Dans la prothèse de parade, l'écartement du radius est utilisé pour l'ouverture de la main.

La prothèse qui s'applique à ce moignon est beaucoup plus simple que celle d'origine alle-

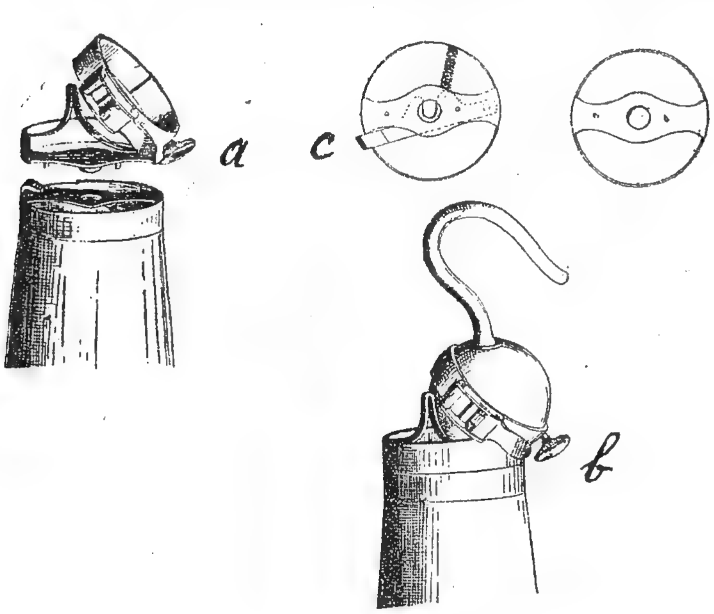


Figure 19.



Figure 20.

Fig. 19. — Chaque outil de travail est monté sur une sphère de bois qu'un collier permet de saisir robustement et de fixer suivant l'orientation désirable ou de laisser en articulation folle si tel est le besoin, grâce à un régulateur à vis (Galeazzi).

Fig. 20. — Fixe-outil pour main carpienne. Le dispositif de la figure 19 peut être adapté à l'étrier.

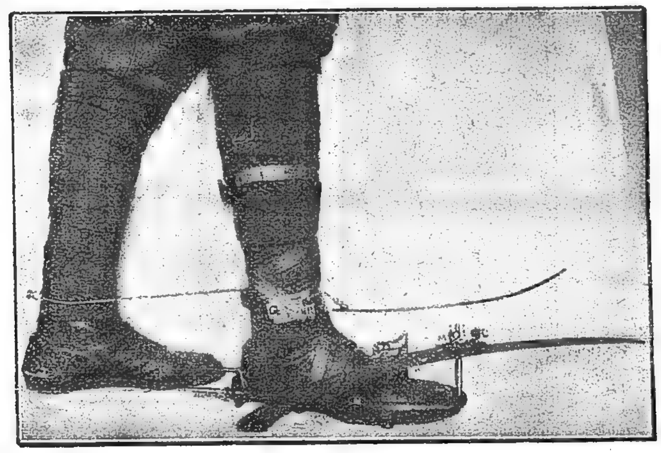


Fig. 21. — Appareil du professeur Gaetano Corrado, de Naples, destiné à remplacer la main chez le cultivateur manchot : faucheuse automatique, lame portée par le pied droit.

mande que nous avons présentée[1]. L'amplitude des mouvements de prosupination étant, d'autre part, accentuée par cette intervention, même incomplète, un mécanisme peut appliquer habi-

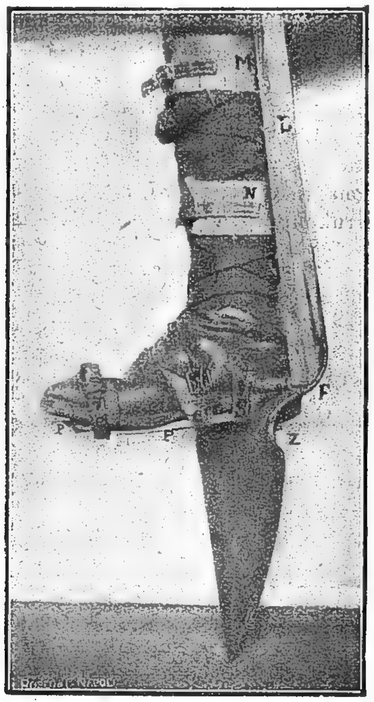


Fig. 22. — Appareil du professeur Gaetano Corrado, de Naples, destiné à remplacer la main chez le cultivateur manchot : bêche.

lement ces mouvements à la motricité de la main mécanique.

D'ailleurs, un pareil moignon est fait pour tra-

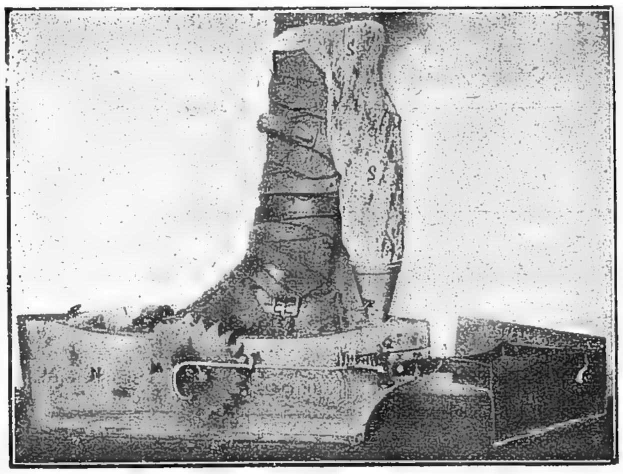


Fig. 23. — Appareil du professeur Gaetano Corrado, de Naples, destiné à remplacer la main : soc-semeuse.

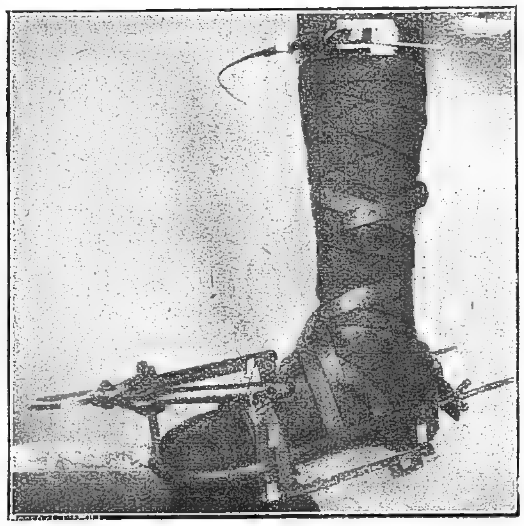


Fig. 24. — Appareil du professeur Gaetano Corrado, de Naples, destiné à remplacer la main : pince-cisaille.

vailler nu, et c'est encore de cette façon qu'il rend les meilleurs offices.

⁂

De la comparaison, forcément un peu superficielle à laquelle nous avons pu nous livrer entre les appareils de ciné-prothèse italiens et les appareils allemands de même ordre, ressort néanmoins la supériorité évidente de la prothèse d'Italie. Les mécanismes sont simples et robustes.

Est-ce à dire que nous soyons convaincus que la cinématisation transforme radicalement les conditions du travail ouvrier? Loin de là notre pensée. Appliquée à la prothèse de l'amputé double des membres supérieurs ou à la prothèse de parade, la vitalisation recule les limites de l'utilisation des moignons, mais pour la prothèse de travail il n'en est pas de même.

Mais nous abordons là un chapitre si important, qu'il n'est pas permis de l'effleurer; une étude d'ensemble est nécessaire. Nous y viendrons quelque jour.

C. Rœderer.

1. Rœderer. — *Revue interalliée pour l'étude des questions intéressant les mutilés de guerre*, Juin 1920. — « Quelques caractéristiques de la prothèse allemande ». *Société de Médecine*, Janvier 1920.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LES PILULES DE CYNOGLOSSE

Boileau appelait un chat un chat : nous avons souvent intérêt à procéder autrement et à déguiser sous un nom d'emprunt certaines substances que leur vocable rendrait suspectes aux malades. C'est ainsi que bien des patients qu'effaroucherait la pensée d'absorber de l'opium ingèrent le plus docilement du monde une pilule de cynoglosse. A Alexandre de Tralles revient le mérite d'avoir établi la formule de

cette préparation « diplomatique » qui concilie au mieux les exigences de la maladie et la susceptibilité des malades en substituant au nom trop connu du plus actif des somnifères celui, presque ignoré, d'un inoffensif excipient.

Alexandre de Tralles, né à Tarse, en Lydie, vivait très vraisemblablement dans la seconde moitié du VIe siècle : on en a pour preuves les emprunts qu'il fait à Aëtius, auteur de la fin du Ve siècle, et un passage d'Agathias où cet historien, qui écrivait en 565, parle en termes élogieux d'Alexandre et de ses frères : « Anthemius le Trallien a admirablement réussi à faire des machines, son frère Métrodore a été un célèbre grammairien et Olympius un excellent jurisconsulte, Diodore a enseigné la médecine aux Tralliens et Alexandre s'est établi à Rome où il a vécu avec honneur. »

Alexandre commença ses études sous la direction de son père Stéphanos, qui exerçait lui-même la médecine, puis il alla se perfectionner en suivant les enseignements d'un médecin dont nous ne savons rien si ce n'est qu'il avait un fils appelé Cosmas. Sorti de son école, il parcourut la Gaule, l'Espagne et l'Italie, recueillant dans chacun de ces pays des traditions qu'il a consignées dans ses écrits : en Gaule, il apprit à traiter l'épilepsie par l'emploi des testicules de coq, en Espagne au moyen de la cendre de crâne d'âne ; en Etrurie un paysan lui révéla l'efficacité de l'odeur de la rue contre cette affection ; à Rome, il vit un homme se guérir de l'œdème de la glotte grâce à des fomentations salées ; enfin, son voyage en Italie lui permit d apprécier les vertus des différents vins de ce pays, les crus d'Albe et de Surrentum, le Massique et l'Aminien. Grâce à sa science, et à son habileté, grâce aussi à la douceur de son caractère et à la bonté qu'il témoignait à tous ceux qui avaient besoin de lui, il ne tarda pas à être un des praticiens les plus renommés de son époque et à voir affluer des malades que sa réputation attirait des contrées les plus lointaines : à Rome on ne le connaissait que sous le titre de Ο ιατρος, c'est-à-dire le médecin par excellence. Son œuvre, qui comprend douze livres (*De arte medicinæ libri duodecim*) justifie l'estime que lui témoignèrent ses contemporains et permet de le considérer, avec Arétée, comme le meilleur auteur médical grec depuis Hippocrate : les signes diagnostiques des maladies y sont exposés avec beaucoup d'exactitude et de méthode dans un style simple et clair. Comme thérapeute, Alexandre fait preuve d'un grand éclectisme : achant emprunter aux anciens sans se plier servilement à leur autorité, prenant presque toujours pour guide sa propre expérience et recommandant d'apporter le plus grand soin à observer et à respecter les efforts de la nature, il se montre également éloigné du dogmatisme exclusif et de l'empirisme aveugle. Sans doute peut-on lui reprocher son amour de la polypharmacie et une tendance marquée à la superstition : il ne dissimule pas sa confiance dans les incantations et les amulettes, convaincu, par exemple, que pour combattre les affections bilieuses, on se trouve bien de porter un anneau où sont inscrits ces mots : *fuis, fuis, bile : l'alouette te cherchait* et qu'un vers d'Homère gravé sur une lame d'or « quand la Lune est dans la Balance » est un remède merveilleux contre l'enflure des pieds.

Mais ses écrits renferment assez d'observations judicieuses et de sages préceptes pour qu'on lui passe ces fantaisies empruntées aux Mages. Ainsi, comme clinicien, il sait différencier la pleurésie de l'hépatite, la crise néphrétique de la colique intestinale et donne le moyen de distinguer les hémoptysies suivant que le sang vient du poumon ou de la gorge. Comme thérapeute, il s'élève contre l'emploi des purgatifs violents, démontre que, dans la dysenterie, un régime ayant pour base les boissons acidulées, les fruits bien mûrs, est préférable aux astringents ; que la goutte est justiciable de la diététique plus que des remèdes ; qu'on doit prescrire l'opium avec circonspection, parce qu'il donne lieu à des congestions de la tête : il n'hésite pas cependant à le recommander contre les crachements de sang et contre la toux, pour calmer la douleur dans l'odontalgie, la strangurie, les maladies de vessie, les coliques. C'est à propos de son emploi qu'il indique, au chapitre IV du livre V, la formule suivante : « Myrrhe troglodytique 6 drachmes, jusquiame, opium ââ 4 drachmes, écorce de cynoglosse, 4 drachmes 1/2 ; faites sécher cette écorce au soleil, mêlez-la avec le reste, faites macérer l'opium dans de l'eau et composez des pastilles dont on donnera selon les forces du malade. » Cette formule, modifiée plus tard par Mesué et par Gilbert l'Anglais qui y ajoutèrent de l'encens et du safran, est, à peu de chose près, la même que celle des pilules de cynoglosse qui figurent aujourd hui au Codex et dont voici d'ailleurs la composition : extrait d'opium, semences de jusquiame, écorce de racine de cynoglosse pulvérisée ââ 10, myrrhe 15, encens 12, safran, castoreum ââ 4, mellite simple, 35. Cette « masse », qui renferme un dixième de son poids d'extrait thébaïque, se prescrit en pilules de 0,10 ou de 0,20 représentant, par conséquent, 0,01 ou 0,02 d extrait. C'est une des associations médicamenteuses les plus utiles que nous ait léguées l'antiquité.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Le grand mouvement qui en France porte l'enseignement secondaire vers le retour aux Humanités se fait sentir également chez nos voisins les Belges. Il y a actuellement en Belgique une commission de pédagogues chargée de modifier les directives de l'enseignement et de fixer les conditions d'admission aux Universités.

Nombre de bons esprits souhaitent que cette commission conclue en faveur du retour vers les études gréco-latines.

Notre excellent confrère M. A.-P. Buisseret[1] vient de publier une très remarquable brochure pour la défense des Humanités. Il montre qu'en Belgique il y a depuis longtemps une guerre sourde mais acharnée pour refouler les frontières de la culture latine au profit du germanisme.

Médecin de race française, Buisseret indique que diminuer l'importance de l'enseignement gréco-latin en exaltant l'importance des langues germaniques c'est favoriser le germanisme. En lui le lettré et le patriote s'unissent pour prendre énergiquement la

1. A.-P. Buisseret. — *Les Humanités gréco-latines*. Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique.

défense des Humanités gréco-latines, une des pierres angulaires de notre civilisation française.

ISLANDE

D'après les résultats du dernier recensement, la population de l'Islande est de 92.820 habitants, soit un peu moins d'un habitant par kilomètre carré.

La moitié environ de cette population est groupée dans les villes et villages, le reste occupant des fermes isolées.

La capitale, Reykjavik, compte 15.000 habitants.

PÉROU

Le gouvernement du Pérou a ordonné la construction de nouveaux bâtiments destinés à l'Institut de sérothérapie et de préparation du vaccin jennerien à Lima, à Arequipa et à Trujillo.

La direction de la Santé publique a été confiée à un spécialiste des Etats-Unis qui sera chargé de l'assainissement des principales villes du Pérou.

Du 1er au 10 Août a eu lieu un Congrès médical national, en commémoration du premier centenaire de l'Indépendance de la République péruvienne.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

ETUDIANT SURSITAIRE DE LA CLASSE 1919.

D. — *J'appartiens à la classe* 1919 *et suis en sursis d'appel depuis Novembre* 1919. *A la fin de cette année scolaire, j'aurai* 12 *inscriptions.*

Pour faire la médecine légale, je désirerai faire une année de droit, tout en terminant mon service militaire.

Puis-je donc obtenir cet avantage accordé aux étudiants de la classe 1920 *et qui nous avait été offert en Novembre* 1920 : *à savoir* d'être affecté dans sa ville de Faculté d'origine, et d'y suivre les cours que l'on veut.

Si cet avantage n'existe pas actuellement pour les sursitaires classe 19, *le sera-t-il de nouveau en Octobre ou Novembre prochain ?*

D'ailleurs, n'existe-t-il pas une loi autorisant les étudiants en droit à terminer leur 3e *année de service dans une ville de Faculté ?*

Quelles sont les conditions pour en profiter ?

R. — Les réponses à toutes vos questions sont négatives.

1° Les dispositions, en faveur des étudiants de la classe 1920, ne peuvent pas être étendues aux étudiants des autres classes.

Une réponse du ministre à la question écrite n° 6984, parue au *Journal officiel* du 12 Février 1921, page 523, le précise nettement.

2° Il n'y a pas lieu de prévoir qu'en Novembre prochain les étudiants de la classe 1919 seront autorisés à contracter un engagement, pour continuer leur temps de service dans la ville de Faculté où ils font leurs études, puisque le bénéfice de cet avantage est réservé à la classe 1920.

3° Un arrêté ministériel du 15 Avril 1914 autorise en effet les étudiants en droit à accomplir leur *troisième* année de service dans une ville de Faculté, mais ce même arrêté précise que cette mesure n'est pas applicable aux étudiants en médecine qui, en exécution de l'article 15 de la loi du 7 Août 1913, peuvent être autorisés, après une première année de service, *à demander des sursis jusqu'à 27 ans révolus, pour terminer leurs études.*

***

En conséquence, deux solutions s'offrent à vous :

1° De rester en sursis jusqu'à 27 ans révolus pour achever vos études médicales;

2° Ou ayant 12 inscriptions et un an de service, de demander à passer l'*examen de médecin auxiliaire*, d'être nommé à cet emploi et d'accomplir les deux dernières années comme médecin auxiliaire, suivant les dispositions de l'article 25 de la loi du 7 Août 1913.

QUESTIONS ÉCRITES POSÉES AUX CONCOURS DE L'ECOLE DE BORDEAUX (1919-1920).

D. — Désirant concourir pour l'Ecole du Service de Santé de la marine à Bordeaux, *un groupe d'élèves de la Faculté de Médecine... serait heureux de connaître, à titre d'exemple,* la liste des questions écrites données aux deux précédents concours en 1919 et 1920.

R. — ANNÉE 1919.

Candidats à 4 inscript. Nouveau régime.	1° Séméiologie.	Procédés physiques et chimiques de l'exploration stomacale. Vomissements, hématémèse.
	2° Physiologie, histologie.	Muqueuse buccale et glandes salivaires. Digestion buccale. Mastication. Insalivation. Déglutition.
Candidats à 4 inscript. Ancien régime.	1° Anatomie et histologie.	Testicule. Anatomie et histologie.
	2° Physiologie et chimie biologique.	Phénomènes de la contraction musculaire.
Candidats à 8 inscript.	1° Anatomie. . .	Anatomie descriptive du globe de l'œil, moins les annexes.
	2° Physiologie et chimie biologique.	Fonctions glycogénique et dépuratrice (uropoïétique, uricopoïétique, phénylsufopoïétique) du foie.
Candidats à 12 et 16 inscriptions.	1° Pathologie générale et séméiologie.	Signes diagnostiques fournis par l'examen des urines (au point de vue de l'émission, des caractères physiques, des éléments normaux et anormaux).
	2° Parasitologie :	Trichines. Filaires.

Pas d'épreuve de langues vivantes.

ANNÉE 1920.

Candidats à 4 inscript. Nouveau régime.	1° Séméiologie générale.	Rôle des microbes dans les maladies. Signes fournis par la percussion et la palpation du cœur.
	2° Physiologie et histologie.	Histologie du rein. Physiologie de la sécrétion urinaire.

Candidats à 4 inscript. Ancien régime.	1° Anatomie et histologie : le larynx.	
	2° Physiologie et chimie biologique.	Le sang, étude physico-chimique et physiologique.
Candidats à 8 inscript.	1° Anatomie et histologie	La moelle épinière.
	2° Physiologie et chimie biologique.	Physiologie du pneumo-gastrique et du grand sympathique. — Etude chimique du suc gastrique.
Candidats à 12 et 16 inscriptions.	1° Pathologie générale.	Les auto-intoxications par troubles des fonctions des reins et des capsules surrénales.
	2° Parasitologie.	Les diphtères suceurs agents de transmission des maladies.

Pas d'épreuve de langues vivantes.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le traitement actuel de la syphilis, par Emery et Monin. 1 vol. in-8° de 229 pages (*J.-B. Baillière*, éditeur). — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre, écrit pour les praticiens, est le résumé de 10 années de pratique de la médication arsenicale. Après avoir en effet rapidement passé en revue la médication mercurielle, indiqué sa valeur et ses inconvénients, Emery aborde immédiatement l'étude des divers arsenicaux : il décrit les transformations des arséno-benzènes dans l'organisme, leur élimination, leur mode d'action sur le tréponème, l'arséno-résistance; il étudie les réactions que les arséno-benzènes peuvent provoquer de la part de l'organisme, les moyens de prévenir et de guérir ces accidents.

Arrivé à l'action du traitement arsenical sur les accidents syphilitiques, Emery souligne l'importance du traitement abortif ; il croit à l'utilité et à l'efficacité constante du traitement arsenical préventif pratiqué avant le chancre.

A la période secondaire, Emery montre qu'il n'y a pas de traitement *omnibus* de la vérole, mais que certaines formes de syphilis réclament un traitement plus ou moins actif et prolongé. Emery insiste ensuite sur les beaux résultats du traitement arsenical chez la femme enceinte.

Mentionnons tout spécialement le chapitre de l'hérédo-syphilis dû à la plume de M. Jules Renault, médecin de l'annexe Grancher à l'hôpital Saint-Louis, et qui est nettement partisan du traitement arsenical même chez le nourrisson.

R. B.

Formulaire. Consultations médicales et chirurgicales, par MM. G. Lemoine, E. Gérard, E. Doumer, J. Vanverts, professeurs à la Faculté de Médecine de Lille. 1 vol. in-8° de LXXXIII-1.072 pages, Paris, 1921 (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 20 fr.

Ce *formulaire*, bien connu, en est aujourd'hui à sa 10e édition. Cette 10e édition a subi des améliorations et des additions considérables. Tous les médicaments peu employés en ont été supprimés ; par contre on a fait une plus large part à ceux qui sont d'un usage journalier, sans omettre toutes les *nouveautés* que la clinique a adoptées. Toutes les consultations médicales antérieures ont été revues et on y a adjoint des *consultations nouvelles* (anévrisme de l'aorte, maladie d'Addison, dysenterie bacillaire et amibienne, gangrène pulmonaire, etc., etc.); en outre, des chapitres spéciaux ont été consacrés au *traitement des insuffisances glandulaires*, à la *vaccinothérapie*; une revision complète a été faite des chapitres *opothérapie* et *sérothérapie*. Le professeur Vanverts a complété les *consultations chirurgicales* par des *consultations obstétricales et gynécologiques*. Un chapitre a été réservé aux *consultations pour les maladies du nez et de l'oreille*; un autre à *l'hygiène et au régime des nourrices et nourrissons*, etc.

Bref, les auteurs n'ont rien négligé pour que ce formulaire continuât à jouir auprès du public médical de la faveur qui ne s'est jamais démentie jusqu'alors.

S. R.

LIVRES REÇUS

2565. **Chirurgische Operationslehre**, par le Dr Friedrich Pels Lensden. 3e édition. 1 vol. de 800 pages, avec 778 figures dans le texte (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

Chompret et Croquefer. — Lymphangiasies de la bouche.

Gérard Maurel. — Kyste paradentaire du maxillaire supérieur en rapport avec une mortification pulpaire sans carie.

Alfred Petit. — Poisons dentaires.

Travaux français.

L. Reverchon et G. Worms. — Hyperparotidie d'origine auriculaire. Syndrome oto-parotidien.

Société de Stomatologie de Paris.

Séance du 23 Mai 1921.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

12 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, d'un cours de perfectionnement sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

19 Septembre. — *Paris* : Ouverture du concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, d'un cours de perfectionnement, par MM. Douay, Haller et Mossel.

21 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'amphithéâtre des hôpitaux, du cours hors série d'opérations chirurgicales consacré à la chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique.

— *Paris* Fermeture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre d'inscription au concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

24 Septembre. — *Paris* : Clôture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre de l'inscription pour le concours de l'adjuvat.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture, au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'inscription.

— *Paris* : Clôture du registre d'inscription, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), pour le concours du prosectorat.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôpital Saint-Louis, du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Paris* : Au laboratoire des travaux pratiques, ouverture, par M. Branca, d'une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

— Ouverture du XVe Congrès français de Médecine.

— Ouverture du XXXe Congrès français de Chirurgie.

— Ouverture du XXIe Congrès français d'Urologie.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Préfecture de police, d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

— Ouverture de la IIIe Réunion annuelle de la Société d'orthopédie.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

13 Octobre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

14 Octobre. — *Paris* : A l'hôpital Beaujon ouverture, dans les services du professeur Carnot, d'une série de conférences sur les colites.

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du concours sur titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, sous la direction de M. Lévy-Solal, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

— Ouverture, à l'Institut Zender, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'externat des hôpitaux.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté, au laboratoire d'anatomie, des concours pour l'emploi de prosecteur et pour celui d'aide d'anatomie.

27 Octobre. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'externat des hôpitaux.

1er Novembre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aides d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

3 Novembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

— *Strasbourg* : Ouverture, à l'hôpital militaire, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

8 Novembre. — *Reims* : A l'hôpital civil, ouverture du concours pour les quatre places vacantes d'internes des hôpitaux de Reims.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

14 Novembre. — *Bordeaux* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture, par MM. Aug. Broca et Louis Renou, d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Lyon* : Ouverture, à l'hôpital Desgenettes, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture, à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture, au Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

28 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission de médecins et de

(*Voir la suite, p.* **1329**.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
René Vincent
DRAEGER

PULMOSERUM
BAILLY

ANTISEPTIQUE MODIFICATEUR
DES AFFECTIONS BACILLAIRES

PUISSANT RECONSTITUANT
DES
Organes de la Respiration

MÉDICATION DES AFFECTIONS

BRONCHO PULMONAIRES

RHUMES, TOUX, GRIPPE, CATARRHES
ASTHME, LARYNGITES, BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et de ROUGEOLE, etc.

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30.000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI : *Une cuillerée matin et soir*

Toutes Pharmacies

ÉCHANTILLONS FRANCO SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome, PARIS

UROFORMINE GOBEY

Comprimés dosés à 0gr 50
d'hexaméthylène-tétramine chimiquement pur

ANTISEPTIQUE IDÉAL
DES
Voies Biliaires et Urinaires

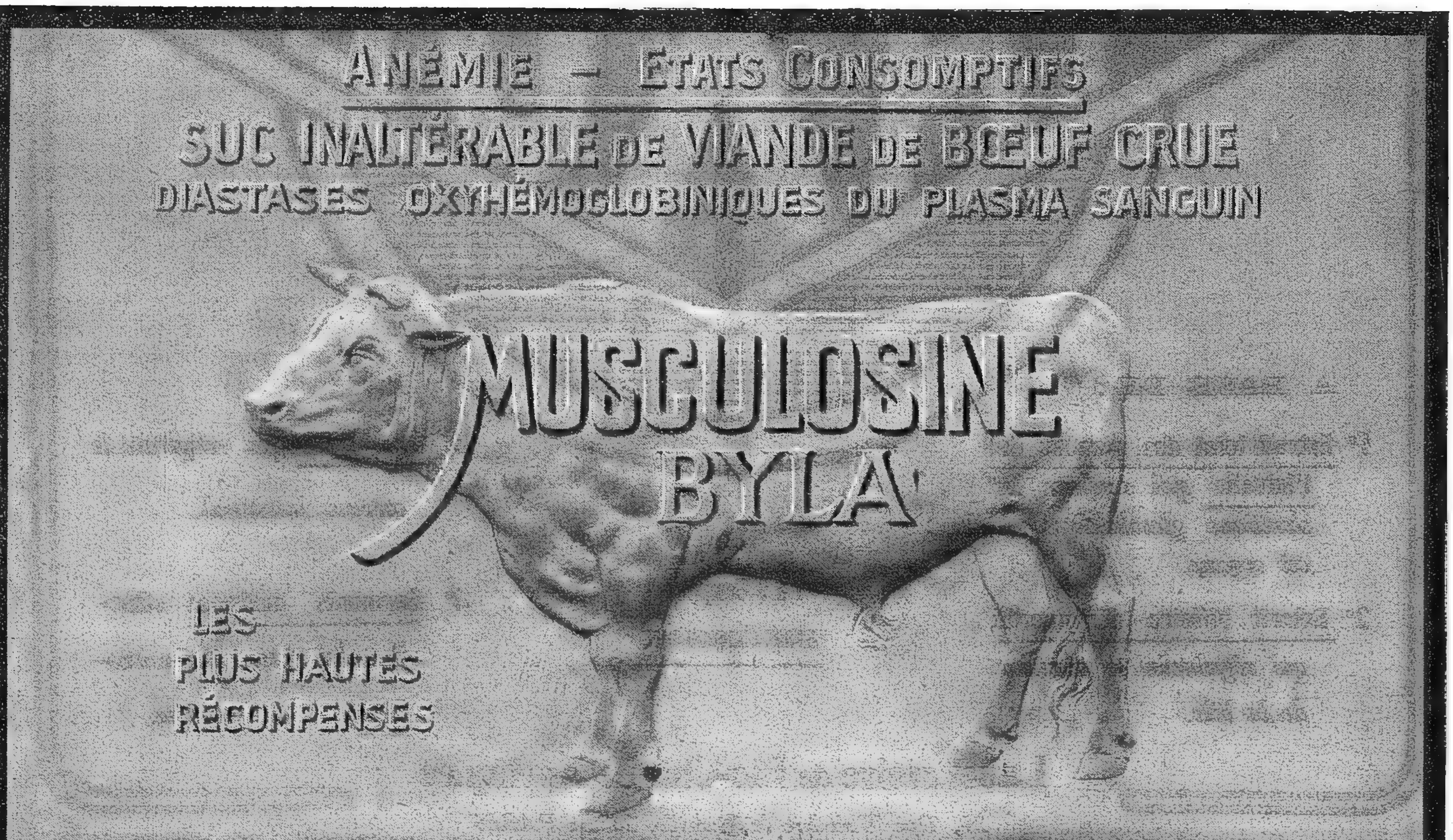
RÉFÉRENCES MÉDICALES :

Bazy, Ch. des H., Paris.	**Gallois**, Ex-Int. H. de Lille	**Potocki**, M. des H., Paris.
Barbier, M. des H., Paris.	**Guiard**, Ex-Int. H., Paris.	Prof. **Pousson**, de Bordeaux
Chaput, Ch. des H., Paris.	Prof. **Jeannel**, de Toulouse.	**Rabère**, Ch. des H., Bordeaux
Ertzbischoff, Ex-I. H., Paris.	Prof. **Legueu**, Paris (Necker).	**Richelot**, Ch. des H., Paris.
Fiessinger, Ex-Int. H., Paris.	**Oraison**, Chef Cl., Bordeaux.	**Thiroloix**, M. des H., Paris.

Prescrivez
L'UROFORMINE GOBEY, produit français, dans toutes les affections où vous prescriviez l'Urotropine : ***Antisepsie*** des ***Voies Biliaires*** et ***Urinaires***, ***Rhumatisme***, ***Phosphaturie***, ***Prophylaxie de la Fièvre typhoïde***, etc.

3 à 6 Comprimés par jour dans un verre d'eau froide.

ÉCHANTILLONS : **4, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS**



Les Etablissements BYLA, 26, avenue de l'Observatoire, PARIS
USINE A GENTILLY (SEINE)

pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'École d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Cours pratique et complet de dermatologie, du 3 Octobre au 15 Novembre 1921, sous la direction de M. le professeur Jeanselme, avec la collaboration de : MM. Sebileau, professeur de clinique oto-rhino-laryngologique; Thibierge, médecin de l'hôpital Saint-Louis; Darier, médecin de l'hôpital Saint-Louis; Hudelo, médecin de l'hôpital Saint-Louis; Milian, médecin de l'hôpital Saint-Louis; Gougerot, professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux; Louste, médecin des hôpitaux; Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux; Hautant, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux; Sabouraud, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Bizard, service de finsenthérapie; Noiré, chef de laboratoire adjoint à l'hôpital Saint-Louis; Rubens-Duval, ancien chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Touraine, chef de clinique à la Faculté; P. Chevallier, chef de clinique à la Faculté; Burnier, chef de clinique à la Faculté; Marcel Bloch, chef de laboratoire à la Faculté; Giraudeau, chef du laboratoire des agents physiques et de radiothérapie; Pomaret, chef du laboratoire des travaux chimiques; Civatte, chef de laboratoire; Ferrand, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis.

Le cours aura lieu du lundi 3 Octobre au mardi 15 Novembre 1921, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi à 1 h. 30 et à 3 heures, à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, au musée, à l'amphithéâtre de la clinique, à la polyclinique ou au laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique (examens bactériologiques; biopsies; culture des mycoses et des teignes, etc.; radiothérapie; radiumthérapie; photothérapie; électrolyse; haute fréquence; neige carbonique; scarifications; frotte, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants du cours tous les matins, de 9 heures à 11 h. 30. Le musée des moulages est ouvert de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 heures. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Un certificat leur sera délivré à la fin du cours.

Programme des cours (73 leçons). — M. Jeanselme : Examen des malades et classifications dermatologiques. — M. Civatte : Histologie normale et pathologique de la peau. — M. Marcel Bloch : Méthodes de laboratoire en dermatologie. — M. Thibierge : Dermatoses artificielles de cause externe. — M. Touraine : Dermatoses artificielles de cause interne. — M. Milian : Gale. — M. Chevallier : Phtiriase et affections parasitaires. — M. Touraine : Folliculites. Sycosis microbiens. — M. Touraine : Furoncle. Anthrax. Botryomycose. — M. Chevallier : Impetigo. Ecthyma. — M. Noiré : Vaccinothérapie. — M. Gougerot : Tuberculose cutanée. — M. Touraine : Lupus tuberculeux. — M. Touraine : Traitements locaux du lupus. — M. Bizard : Finsenthérapie. — M. Touraine : Lupus érythémateux. — M. Gougerot : Tuberculides. Sarcoïdes. — M. Burnier : Erythème induré de Bazin. Erythème pernio. — M. Gougerot : Traitements généraux de la tuberculose. — M. Milian : Chéloïdes. — M. Giraudeau : Radiothérapie. Neige carbonique. Air chaud. — M. Gougerot : Mycoses. — M. Sabouraud : Teignes. — M. Noiré : Traitement des teignes. — M. Marcel Bloch : Morve. Charbon. — M. Rubens-Duval : Radium. — M. Pomaret : Pharmacologie dermatologique. — M. Jeanselme : Dermatologie exotique. — M. Thibierge : Simulation. Accidents du travail. — M. N... : Traitement hydrominéral. — M. Louste : Erythème polymorphe. Pellagre. — M. Chevallier : Purpura. — M. Marcel Bloch : Erysipèle. — M. Sézary : Mélanodermies. — M. Touraine : Urticaire. Urticaire pigmentaire. — M. Louste : Xanthelasma. Xanthome. — M. Burnier : Lichen plan. — M. Hudelo : Psoriasis. — M. Chevallier : Dyshidroses. Hyperhidroses. — M. Chevallier : Eczéma. Formes cliniques. — M. Burnier : Eczéma. Traitement. — M. Gougerot : Eczéma. Réaction de défense. — M. Gougerot : Dermo-épidermites microbiennes. — M. Gougerot : Complication des plaies. — M. Hudelo : Prurit. Prurigo. Strophulus. Lichenification. — M. Sabouraud : Séborrhée. Alopécies. Pelade. — M. Sabouraud : Pityriasis simplex et stéatoïde. — M. Chevallier : Hypertrichoses. Electrolyse. — M. Chevallier : Acné. Couperose. — M. Burnier : Dermatoses psoriasiformes. — M. Burnier : Eczématides. — M. Burnier : Pityriasis rosé. — M. Burnier : Herpès-Zona. — M. Hudelo : Pemphigus — M. Hudelo : Maladie de Dühring. — M. Chevallier : Ichtyoses. — M. Louste : Keratoses palmo-plantaires. — M. Touraine : Dermatites exfoliantes. — M. Touraine : Erythèmes scarlatiniformes. — M. Hudelo : Pityriasis rubra pilaire. — M. Louste : Sclérodermie. Maladie de Raynaud — M. Marcel Bloch : Ulcères de jambes. Eléphantiasis. — M. Touraine : Vitiligo. Dyschromies. — M. Ferrand : Tumeurs de la peau. Nævi. — M. Louste : Mycosis fongoïde. — M. Marcel Bloch : Maladie de Recklinghausen.

Deux cours semblables ont lieu chaque année en Avril, Mai, Juin et en Octobre, Novembre, Décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire. Le droit à verser est de 150 francs. Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrées au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3. Pour renseignements complémentaires, s'adresser au laboratoire de la Faculté (hôpital Saint-Louis : Dr Marcel Bloch).

CONCOURS

Amphithéâtre des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à 2 places d'aide d'anatomie à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux vacantes le 1er Novembre 1921, sera ouvert le jeudi 13 Octobre 1921, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les élèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), à partir du lundi 12 Septembre jusqu'au samedi 24 Septembre 1921 inclusivement, de 14 à 17 heures.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Gibert, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 2 Septembre.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — Plantier. (*Journ. off*, 3 Septembre.)

— Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision du 22 Août 1921, des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent, gratuitement, aux militaires de la gendarmerie. — *Médaille de bronze.*

(Délivrées après quinze années de soins gratuits.) LÉGION DE PARIS. — MM. Bosvieux, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise); Boisson, à Suresnes (Seine); Binet, au Raincy (Seine-et-Oise); Manet, à Etampes (Seine-et-Oise).

1re LÉGION. — MM. Verlaine, à Cysoing (Nord); Pluvinage, à Marcoing (Nord).

2e LÉGION. — MM. Lefebvre, à Bohain (Aisne); Marlière, à Aubenton (Aisne); Devillers, à Guise (Aisne); Noël, à Fressenneville (Somme); Joux, à Hengest-en-Santerre (Somme).

3e LÉGION. — MM. Letellier, à Claville (Eure); Lahaye, à Breteuil (Eure); Lebreton, à Falaise (Calvados); Carrayrou, à Nonancourt (Eure).

4e LÉGION. — MM. Poussin, à Savigné-l'Evêque (Sarthe); Clupot, à Saint-Gauburge (Orne); Gireaux, à Nocé (Orne); Beauchet, à Laigle (Orne).

5e LÉGION. — MM. Mascarel, à Isle-sur-le-Serein (Yonne); Bottiau, à Beaumont-du-Gâtinais (Seine-et-Marne); Goulard, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne); Ardilouze, à Château-Landon (Seine-et-Marne); Ledroit, à Nemours (Seine-et-Marne).

6e LÉGION. — MM. Rascalou, à Charleville (Ardennes); Grandjean, à Marville (Meuse); Robert, à Revigny (Meuse).

7e LÉGION. — MM. Damotte, à Beaume-les-Dames (Doubs); Jacquot, à Faverney (Haute-Saône).

8e LÉGION. — MM. Feurtet, à la Machine (Nièvre); Frarier, à Charolles (Saône-et-Loire); Grillot, à Givry (Saône-et-Loire); Péguet, à Chauffailles (Saône-et-Loire); Blanchet, à Buxy (Saône-et-Loire); Simonet, à Givry (Saône-et-Loire); Gary, à Baugy (Cher); Duval, à Vierzon (Cher); Bramard, à Luzy (Nièvre); Biétrix, à Blanzy (Saône-et-Loire).

9e LÉGION. — MM. Chiron du Brossay, à Baugé (Maine-et-Loire); Chabert, à Seiches (Maine-et-Loire); Rouane, à Seiches (Maine-et-Loire); M. Poirier, à Durtal (Maine-et-Loire); Varangot, à Noyant (Maine-et-Loire); Gibotteau, à Cormery (Indre-et-Loire); Ralliou, à Prahecq (Deux-Sèvres); Clochard, à Mauzé (Deux-Sèvres); Perrault, à Nueil-sous-les-Aubiers (Deux-Sèvres); Audureau, à Jallais (Maine-et-Loire).

10e LÉGION. — MM. Panzani, à Beaumont (Manche); Coupu, à Lamballe (Côtes-du-Nord); Roullin, à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine); de la Rue, à Saine-Mère-l'Eglise (Manche); Bauverger, à Fougères (Ille-et-Vilaine); Charpentier, à Guichen (Ille-et-Vilaine); Le Maignan de Kérangat, à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine); Pigaux, à Montmartin-sur-Mer (Manche); Grasset, à Fougères (Ille-et-Vilaine); Duchêne, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

11e LÉGION. — MM. Guérin, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée); Libert, à l'Herbergement (Vendée); Marciteau, aux Herbiers (Vendée); Cotonnec, à Hennebont (Morbihan); Sauvage, à Quiberon (Morbihan); Lemaire, à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure); Le Meur, à Ploudalmézeau (Finistère).

12e LÉGION. — MM. Laroche, à Jarnac (Charente); Verdeaux, à Bugeat (Corrèze); Conte, à Ribérac (Dordogne); Barbancey, à Monpont (Dordogne); Bussière, à Chatelus-Malvaleix; Houselot à Gouzon (Creuse); Nicolas, à Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne).

13e LÉGION. — MM. Barrès, à Blesle (Haute-Loire); Hormabessière, à Saint-Flour (Cantal); Besserve, du Pont-à-Château (Puy-de-Dôme); Vigier, à Trizac (Cantal); Rechapt, à Menat (Puy-de-Dôme); Brunat, à Commentry (Allier); Miodet, à Saint-Dier (Puy-de-Dôme); Paon, à Combronde (Puy-de-Dôme); Levadoux, à Châtelguyon (Puy-de-Dôme); Tardif, à Combronde (Puy-de-Dôme); Guillaumont, à Courpière (Puy-de-Dôme); Fradier, à Chantelle (Allier).

14e LÉGION. — MM. Daclin, à Vinay (Isère); Giraud, à Vinay (Isère); Gerin, à Rives (Isère); Long, à Nyons (Drôme); Peytard, à Corps (Isère); Bruny, à Champier (Isère); Degaud, à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).

15e LÉGION. — MM. Cat, à Marignane (Bouches-du-Rhône); Manahiloff, à Bonnieux (Vaucluse); Bompard, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône); Hancy, à Marseille (Bouches-du-Rhône); Barral, à Vaison (Vaucluse); Estachy, à Cavaillon (Vaucluse); Goubert, à Salindres (Gard); Arnoux, à Marseille (Bouches-du-Rhône); Cadet, à Tournon (Ardèche); Fabre, à Roquemaure (Gard).

15e LÉGION *bis*. — MM. Gauzy, à Solliès-Pont (Var); Perrenot à Solliès-Pont (Var); Girard, à Collobrières (Var); Davéo, à Saorge (Alpes-Maritimes); Bertet, à Gillette (Alpes-Maritimes).

16e LÉGION. — MM. de Moncan, à Rodez (Aveyron); Gaillard, à Marvejols (Lozère); Cochy de Moncan, à Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron); Babeau, à Saint-Chinian (Hérault); Monfrin, à Decazeville (Aveyron); Andrieu, à Asprières (Aveyron); Azaïs, à Saint-Pons (Hérault); Cros, à la Salvetat (Hérault).

16e LÉGION *bis*. — MM. Argelliès, à Perpignan (Pyrénées-Orientales); Crambes, à Puilaurens (Aude).

17e LÉGION. — MM. Vernet, à Cajare (Lot); Ayroles, à Bretenoux (Lot); Malbec, à Cahors (Lot); Gilbert, à Lauzerte (Tarn-et-Garonne); Utéza, à Mijanès (Ariège); Linon, à Caylus (Tarn-et-Garonne); Cambornac, à Salviac (Lot).

18e LÉGION. — MM. Dufour, à Saint-Christoly-de-Bleye (Gironde); Drivet, à Cadillac (Gironde); Prautois, à Bordeaux (Gironde); Bézos, à Brocas (Landes); Maupomé, à Montégut (Hautes-Pyrénées); Charrier, à Mirambeau (Charente-Inférieure); Dotezac, à Espelette (Bas Pyrénées).

19e LÉGION. — MM. Cambillet, à Malakoff (Alg Arnaud, à la Calle (Constantine); Fournier, à Canro (Constantine); Bonfils, à Akbou (Constantine).

20e LÉGION. — MM. Szezypiorski, à Mont-Saint-Ma (Meurthe-et-Moselle); Vaté, à Pont-à-Mousson (Meur et-Moselle); Curie, à Marcilly-le-Hayer (Aube); Noise à Jœuf (Meurthe-et-Moselle); Arnould, à Saulnes (Meur et-Moselle).

21e LÉGION. — MM. Grosjean, à Mirecourt (Vosg Kiener, à Thaon (Vosges); Sommelet, à Arc-en-Bar (Haute-Marne); Voirin, à Vittel (Vosges); Grosjean Gérardmer (Vosges).

DÉTACHEMENT DE LA RÉUNION. — MM. Manès, à Sa Denis (Réunion); Icard, à Saint-Benoit (Réunion).

(*Journ. off.*, 31 Août.)

Enquête sur les rapports de la syphilis avec maladies mentales. — L'étude des rapports de syphilis avec les maladies mentales soulève les p blèmes les plus importants : 1° au point de vue de pathogénie des psychoses en général; 2° au point de v prophylactique et thérapeutique.

Le Comité de propagande d'Hygiène sociale et d'Ec cation prophylactique a décidé d'ouvrir une enqu auprès des médecins aliénistes sur la fréquence et rôle de la syphilis dans l'étiologie et la pathogénie d maladies mentales et les prie de vouloir bien répond sur les points suivants :

I. *Maladies mentales causées par la syphilis acquise.* *a*) Maladies mentales causées par la syphilis seule répondant à des lésions spécifiques.

b) Maladies mentales causées par la syphilis associ à d'autres causes prédominantes (Prédisposition vésa que, hérédité psychopathique, etc.). 1° Psychoses de période secondaire : Existent-elles ? Ou la prédispositi suffit-elle à les expliquer, la syphilis n'intervenant q comme cause accessoire, ou même comme simple coï cidence ? 2° Psychoses de la période tertiaire, syphil cérébrale : Est-il possible de la prévoir ? (Ponctions lon baires répétées systématiquement chez les syphilitiques Est-il possible de l'éviter ? 3° Paralysie générale et tabe

II. *Maladies mentales, conséquences de la syphilis hér ditaire.* — Dégénérescence. Enfance anormale. Epileps

III. *Fréquence des maladies mentales d'origine syph litique.* — Quelle est la fréquence des maladies mental d'origine syphilitique, par rapport à l'ensemble de syphilitiques ? Quel est le nombre des syphilitiques q deviennent, pour d'autres causes que la syphilis, de

(*Voir la suite, p.* **1333**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 43)

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique classées par ordre alphabétique constitueront un véritable MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **SYNDROMES COLIQUES**

Traitement des syndromes coliques de l'enfance

(*suite*[1])

II. Le syndrome colique muco-membraneux.

Le *syndrome colique muco-membraneux* est caractérisé par la présence dans les selles de *mucus coagulé membraniforme* (cylindres, rubans, filaments), des matières sèches, peu odorantes, une *constipation* tenace, des *douleurs abdominales* plus ou moins vives, du *spasme* des muscles abdominaux et des colons (généralisé ou localisé), un *nervosisme* exagéré. De temps en temps surviennent des *crises entéralgiques paroxystiques*, des crises de *vomissements* avec ou sans *acétonurie*. Assez souvent il existe des symptômes du *syndrome colique fétide* associé.

Les CAUSES principales sont l'*hérédité neuro-arthritique*, le *nervosisme*, les *influences morales et psychiques*. L'affection, rare avant 4 ans, apparaît surtout dans la grande enfance, principalement chez les filles, à la période pubertaire.

Le TRAITEMENT est, avant tout, *sédatif du système nerveux général et abdominal.*

Conseiller une *existence* calme, dépourvue d'émotions; régler le travail intellectuel et les exercices physiques; défendre toute sollicitude exagérée; au besoin, changer l'enfant de milieu et l'isoler dans une maison de santé.

Contre le spasme intestinal : *compresses humides, très chaudes* sur l'abdomen, petits *lavements* et parfois *entéroclyses*, pratiquées lentement et sous faible pression, de décoctions mucilagineuses (racines de guimauve, graines de lin) très chaudes (39°-40°).

Médicaments antispasmodiques donnés successivement pendant dix jours chaque :

1° Solution de sulfate, phosphate et bicarbonate de soude (V. Traitement du *syndrome colique fétide*) additionnée par litre de 10 gr. de *bromure de sodium*.

2° Paquets calciques et magnésiens (V. Traitement du *syndrome colique fétide*) additionnés de *poudre de racines de belladone* (trois milligr. et plus par année d'âge dans les vingt-quatre heures).

3° Préparation de *valériane*.

Régime alimentaire. — Il ne doit pas être trop strict. Eviter l'abus du lait, des œufs, de la viande. Conseiller le lait caillé, le yoghourt, les légumes (riches en cellulose), des fruits.

Contre la constipation prescrire les drogues qui ont une action mécanique : *huile d'olives, huile de vaseline, substances mucilagineuses* (*graines de lin, semences de psyllium, agar-agar* ou *gélose*). Au besoin petites doses d'*huile de ricin*.

Suppositoires de beurre de cacao ou de glycérine solidifiée. Petits *lavements d'huile d'olives*.

Traitements divers des causes, des symptômes, des associations, notamment des *troubles menstruels* (*opothérapie ovarienne, hamamelis*, etc.).

TRAITEMENT DES CRISES ENTÉRALGIQUES PAROXYSTIQUES. — En plus des médications déjà indiquées contre le spasme intestinal douloureux, prescrire des petits *lavements d'eau chaude*, amidonnée, additionnée de *laudanum de Sydenham* (I ou II gouttes par année d'âge et par jour) ou d'*antipyrine* (0 gr. 10 à 0 gr. 20 par année d'âge).

Au besoin, injections sous-cutanées d'*huile camphrée*, d'*adrénaline*, s'il survient de la dépression.

CURES HYDRO-MINÉRALES.— *Plombières* (Vosges) : action sédative sur le système nerveux abdominal. *Luxeuil* (Haute-Saône) : action sédative et tonique, utile surtout chez les fillettes nerveuses, anémiques, présentant des troubles menstruels.

SYNDROME COLIQUE MUCO-MEMBRANEUX ET SYNDROME COLIQUE FÉTIDE INTRIQUÉS. — Associer les traitements de ces deux syndromes en tenant compte des indications thérapeutiques prédominantes.

NOBÉCOURT.

1. Voir *La Presse Médicale*, n° 63, 6 août 1921.

mentaux? Quelle est la fréquence des troubles mentaux d'origine syphilitique par rapport à l'ensemble des psychoses? Par suite, quelle est l'importance du facteur syphilis comme cause d'aliénation mentale. Estimez-vous que ce facteur soit aussi important (ou plus important) que le facteur alcool, que le facteur prédisposition, que le facteur infectieux, le surmenage, les conditions de vie, etc. Cette importance peut-elle être fixée par des chiffres? N'estimez-vous pas que le facteur étiologique syphilis soit parfois méconnu en psychiatrie et que, par suite, la pratique systématique de la séro-réaction et de l'étude cytologique du liquide céphalo rachidien puisse être d'un précieux secours, dans tous les cas de psychoses? De telles recherches en série sont-elles possibles avec l'organisation actuelle des asiles?

IV. *Résultats du traitement.* — *a*) L'organisation de la lutte antisyphilitique aura-t-elle une influence appréciable sur la diminution des troubles mentaux?

b) 1° Avez-vous traité d'une manière énergique et méthodique, pendant six mois ou un an, c'est-à-dire, par le mercure à doses fortes ou l'arsénobenzol à doses normales, *en série*, des malades atteints d'une des affections énumérées plus haut? 2° Quels ont été les résultats?

c) Les malades syphilitiques atteints d'affections mentales peuvent-ils être traités sérieusement dans les asiles? Dans l'affirmative, à quelle période de leur affection les malades syphilitiques mentaux doivent-ils être envoyés dans les asiles? Dans le cas contraire, quelles mesures d'organisation proposez-vous pour que le traitement puisse être appliqué?

Nos confrères sont priés : 1° d'adresser leurs réponses à M. Sicard de Plauzoles, directeur général du Comité, 6, rue de Logelbach, Paris-XVII[e]; 2° de suivre dans leurs réponses le plan indiqué, afin de les rendre comparables et de permettre d'en tirer des conclusions précises; 3° d'indiquer très exactement leur nom, leurs qualités et leur adresse, afin de pouvoir, lors de la publication des résultats de l'enquête, attribuer chaque document à son auteur.

Ecole des Arts et Métiers. — Sont nommés : M. Reinhold, médecin et M. Sauvineau, dentiste, de l'Ecole des Arts et Métiers de Paris. (*Journ. off.*, 2 Septembre.)

Congrès national de la natalité. — Le troisième congrès annuel de la natalité, organisé par la Chambre de Commerce de Bordeaux, le Conseil général de la Gironde et la Municipalité bordelaise et placé sous le haut patronage du Président de la République, du Gouvernement et de l'assemblée des présidents des chambres de commerce de France se tiendra à Bordeaux, du 22 au 26 Septembre courant, sous la présidence de M. Auguste Isaac, député du Rhône, ancien ministre.

Les travaux de l'assemblée sont répartis, comme dans les précédents congrès, en cinq sections : section morale et religieuse, enseignement, hygiène et puériculture, action professionnelle, législation. Des commissions distinctes pour chaque culte étudieront les rapports présentés à la première section.

Conseil privé de la Guadeloupe. — Sur la proposition du gouverneur de la Guadeloupe, M Toucet a été nommé, pour une période de deux années, conseiller supp éant au conseil privé de la Guadeloupe. (*Journ. off.*, 22 Août.)

Corps de Santé militaire. — Sont nommés : Médecins aides-majors de 2e classe : MM. Bastouil, Bourcet, Carrié, Colonna, Jeudon, Keller, Le Branchu, Margaillon, Massie, Moret, Paumès, Petit, Gueyrol, Veillat; médecins sous-aides-majors Barbedor, Blot, Cailleux, MM. Combemale, Ducomet, Fabre, Fourest, Guilluy, Lande, Mamet, Marsaudon, Mouradian, Muller, Penant, Pinesse, médecins auxiliaires. (*Journ. off.*, 27 Août.)

— Sont nommés dans le cadre des officiers du Corps de Santé de réserve et de l'armée territoriale, au grade de médecins aides-majors de 2e cl. : *Réserve.* MM. Allimant, Bronner, Chenaut, Hausknecht, Humbert, Koessler, Levy, Morin, Rolderer, Scheffer, Schmid, Weill; *Armée territoriale*, MM. Arheimer, Aufschlager, Blind, Gunselt Kien, Kulhn, Muller, Redslob, Rohmer, Schaaff, Sirohl. (*Journ. off.*, 27 Août.)

Liste de classement par ordre de mérite des médecins aides-majors de la promotion de 1915 qui ont accompli leur stage à l'école d'application du Service de Santé militaire : MM. 1, Didier; 2, Roux; 3, Brunet; 4, Ravoux; 5, Georget; 6, Paoletti; 7, Bruas; 8, Gaillard; 9, Jame; 10, Brousse; 11, Dano; 12, Wurmser; 13, Luc; 14, Faure; 15, Chabanier; 16, Gérôme; 17, Thirion; 18, Diénot; 19, Decroocq; 20, Bodard; 21, Pierron; 22, Chapusot; 23, Clerc; 24, Durieu; 25, Lauzeral; 26, Heimsch; 27, Texier; 28, Guyonnet; 29, Berton; 30, Sabrie; 31, Messein; 32, Gaillard; 33, Lauzerain; 34, Carrosse; 35, Lassave; 36, Marty; 37, Berho; 38, Jobelin; 39, Masso; 40, Morand; 41, Lemaire; 42, Picot; 43, Maniguet; 44, Milliot; 45, Chaton; 46, Poirot; 47, Bézy; 48, Chabardès; 49, Lapierre; 50, Gabillon; 51, Giraud; 52, Richard; 53, Jonquières; 54, Ségala; 55, Surreau; 56, Goudot; 57, Bugeau; 58, Ray; 59, Sabadel; 60, Levet; 61, Lapeyre; 62, Bertholon; 63, Simonin; 64, Ratie; 65, Raynaud; 66, Morel; 67, Pierron (C.-H.); 68, Gardes; 69, Terrisse; 70, Slanka; 71, Pintart; 72, Chevant; 73, Noël; 74, Cazalis.

Le classement de MM. les médecins aides-majors de 1re classe Chaumet, Meersseman, Niel et Thouverez aura lieu dès qu'ils auront accompli leur stage à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire. (*Journ. off.*, 27 Août.)

Service de Santé de la marine. — M. Geay de Couvalette, médecin général de 2e classe, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des officiers généraux du Corps de Santé de la marine. (*Journ. off.*, 31 Août.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Laboratoire de Bactériologie et Produits pharmaceutiques cherche représentant bien introduit auprès du corps médical. Ecrire E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

Dame instr., dist., cherche p. Octobre direct. clin. ou sanat., campagne ou banl. — Ecr. *P. M.*, n° 3622.

Médecin-major 2e cl., dans C. S. R. de Bretagne, sur grande ligne, près de la mer, dés. permutation

(*Voir la suite, p.* 1335.)

de garnison avec cam. dans ville suffis. importante des 2e, 3e, 4e, 5e ou 9e régions.— Ecr. *P.M.*, n° 3624.

A vendre : Thermocautère, 140 fr. Ecr. *P.M.*, 3628.

Dactylo expérimentée cherche des copies à faire chez elle. — Helfenbein, 280, boul. Raspail, Paris.

Etudiants ou Médecins sérieux demandés pour analyser articles médicaux français. — Faire offres : Docteur, 7, rue Lauriston, Paris.

Ext. des hôp., chir.-dentiste F. M. P., désire fonder clinique riche à Paris; cherche oto-rhino-laryngologiste et ophtalmologiste, de préf. anc. internes. — Ecr. : Crocquefer, 1, r. St-Jacques, Pontoise (S.-et-O.).

Docteur demandé pour diriger station thermale connue. B. situation. Particip. exigée : 60.000 fr. espèces ou titres. — Murat, 2, pl. Dancourt, Paris.

Dame française, famille médicale, hautes référ., parlant italien, allem., espagnol, anglais, accepterait situation de confiance. — Ecrire *P. M.*, n° 3634.

A céder, Paris : Fort cabinet (voies urin.). S'adr. Syndicat des Médecins, 28, r. Serpente, Paris. T.P.R.

A vendre Arcachon-Abatilles, arrêt tram., pleine forêt pins, à 200 mètres plage : *Magnifique propriété*, 23.000 mètres, entièrement close murs. — Très import. dépend. et logem. pour personnel. Conviendrait admirablement sanatorium, clinique, institut, mais. convalescence, santé. Cures air et soleil. — S'adresser : A.-B. Revel, villa Francia, Arcachon.

La Roche-Posay

6 h. de Paris. *Hôtel du Parc* (pension 22 francs).

Station des Arthritiques : Goutte; Rhumatisme goutteux; Gravelle et Calculs : rein, foie, vessie ; Diabète.

Station des Eczémateux : « L'Eczéma, dit le Professeur Landouzy, appartient à La Roche-Posay ».

AUTO-LEÇONS GEORGE

Obtention garantie du brevet.

Cours gratuit de mécanique par Ingénieur.
Conditions spéciales pour MM. les Médecins.
GEORGE, 77, av. de la Grande-Armée. — Passy 29-70.

Dérivé du 606

SULFARSÉNOL

S'injecte sous la peau dans les muscles ou la veine sans préparation spéciale.

LABORATOIRE DE BIOCHIMIE MÉDICALE
92, rue Michel-Ange, Paris-16e. Tél. Auteuil 26-62.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Laboratoire ALPH. BRUNOT 16, rue de Boulainvilliers, à Paris, met le "Sel de Hunt" et le "Dialyl" à la disposition de MM. les Docteurs pour leurs Essais Cliniques.

TUBERCULOSES, Bronchites, Catarrhes, GRIPPES

EMULSION MARCHAIS

Phospho-créosotée — Calme la TOUX, relève l'APPÉTIT

OUATAPLASME

Pansement complet du Dr LANGLEBERT
Phlegmasies, Eczéma, Appendicites, Phlébites, Erysipèles, Brûlures

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale. . . . . . 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES
LEÇONS MÉDICALES DE LA GUERRE

Chaque citoyen, dans une démocratie bien comprise, devrait donner son avis sur les questions administratives de sa compétence. Or, les gouvernants, même les plus démocratiques de nom, sont en général peu désireux de réclamer les avis des administrés.

Actuellement, par exemple, on confectionne dans le mystère les règlements médico-militaires de l'armée de demain sans que l'opinion médicale puisse s'exprimer sur des questions qui touchent directement chacun de nous. Aussi La Presse Médicale, *soucieuse de renseigner ses lecteurs le plus complètement possible, est-elle heureuse de publier quelques articles de notre confrère C. Legrand sur ces questions médico-militaires que le corps médical civil a trop négligées avant 1914 et où il a le* DROIT *et même le strict* DEVOIR *de donner ses avis compétents.* P. D.

Hélas ! la grande guerre n'a pas tué la guerre et la vie nationale ne peut encore répudier le vieil et monstrueux adage : *si vis pacem para bellum.* Vous tous, médecins de France qui avez dépouillé l'uniforme avec l'énergie d'un geste définitif, vous ne devez pas effacer de vos esprits une préoccupation qui vous a absorbés si longtemps et qui doit se projeter sur un avenir incertain.

Seule, la guerre a réussi à forger l'armée nationale dont on ne connaissait que le mot ou tout au plus une falote image. C'est dans la nature même d'une collectivité comme l'armée de s'enfermer derrière des portes closes dès que le temple de Janus a achevé de verrouiller les siennes. La force administrative séculaire recommence à régner dès que le contrôle de la guerre a disparu. Ainsi des leçons d'événements prodigieux risquent d'être en partie perdues si la voix de l'opinion n'arrive pas à forcer le huis-clos des bureaux et des commissions où s'élabore le règlement de demain, c'est-à-dire toutes les possibilités de bien ou de mal dans l'avenir.

Certes, une riche moisson de documents récoltés par l'expérience d'artisans habiles et laborieux s'est entassée déjà dans les greniers de la médecine. Il y a de quoi puiser longtemps pour la pratique future. Mais ce sont surtout des leçons d'ordre technique, scientifique que sont venues alimenter les discussions libres où la vérité finit par laisser sa clarté bienfaisante. Déjà, lorsqu'il s'agit de livrer à l'examen loyal l'organisation

pure, on voit apparaître je ne sais quel scrupule, quelle timidité. J'ai lu ces mots qui furent prononcés dans une conféreuce faite à l'Union fédérative des médecins de complément : « La question d'organisation ne saurait être soulevée ici. Elle doit être réglée en collaboration avec l'état-major, la direction du Service de Santé et les différentes commissions de réfection des règlements[1]. » Vers la même époque, une haute personnalité de la médecine militaire m'écrivait qu'à son avis l'état-major général était à l'affût des critiques formulées sur la guerre, prêt à s'en formaliser.

Peut-on croire vraiment que l'état-major français, auteur principal d'une victoire universelle, qui fut aussi une victoire du caractère, puisse se trouver offensé et amoindri par l'évocation d'erreurs passées dans l'organisation sanitaire ou par la discussion des principes qui doivent étayer l'avenir? Si cette crainte risquait de s'accréditer, j'invoquerais un témoignage décisif. Au printemps de 1917, alors que les troupes françaises subissaient précisément dans cette discipline « qui fait la force principale des armées » une crise si douloureuse et si grave, on vit un grand chef inviter ses officiers à formuler toujours les critiques fondamentales qui leur seraient suggérées par l'exécution des méthodes. C'était l'homme de guerre qui venait de recevoir dans ses mains robustes et calmes l'armée malade et qui devait en faire bientôt un magnifique outil de victoire. Sa psychologie avait su, du premier coup, concilier l esprit de discipline avec le culte du caractère. Cette méthode serait-elle déchue alors que l'ennemi s'est éloigné et que les facilités de réflexion ont grandi? N'est-il pas certain que l'intérêt de l'armée commande d'apporter tous les matériaux possibles à l'œuvre de réorganisation?

1. *Bulletin de l'Union fédérative*, Décembre 1920, p. 58.

Il reste à élucider aussi un problème moral. Il y a, dans le corps de santé national, un malaise que le silence ne guérira pas. Il y a entre les catégories de médecins appelés à travailler côte à côte des ferments de discorde que l'intérêt français commande de stériliser. Aux déceptions, aux rancunes qui ne touchent que des minorités, se mêlent aussi les malentendus, les erreurs, les méthodes mauvaises qui ont fait un mal général. Il importe de mettre en évidence, pour les dissiper, des fautes dont personne ne peut se flatter d'avoir été exempt. Dans une guerre si longue, le temps n'a pas manqué pour composer le lot de chacun d'une certaine proportion de succès et de défaites. Et puisque, en définitive, le total fut une belle victoire, faut-il un grand courage pour méditer sur ses erreurs dans l'intérêt du lendemain? Ici les pamphlets sont aussi mesquins que le silence. Ce n'est pas à ceux qui font le travail quotidien de discerner les causes du mal pour chercher à le guérir qu'il apparaîtra difficile ou déplacé de scruter le passé en vue d'améliorer l'avenir.

C'est peut-être le moment de s'y résoudre. Cette période de vacances — petit armistice dans la lutte pour la vie — évoquera dans bien des mémoires la longue série des mois de guerre. Il serait bon que de cette méditation s'élevât la voix de l'opinion médicale pour monter jusqu'au Parlement français où s'ébauchera bientôt la reconstruction de l'armée.

C. LEGRAND.

LIVRES NOUVEAUX

Rôle des colloïdes chez les êtres vivants. Essai de Biocolloïdologie. Nouvelles hypothèses dans le domaine de la médecine et de la biologie, par AUGUSTE LUMIÈRE. 1 vol. in-16 de 113 pages, avec 19 figures, 14 planches hors texte, dont 7 en photochromogravure. (*Masson et Cie*, éditeurs, Paris). — Prix : 16 francs.

Ce livre est l'exposé d'une théorie entièrement nouvelle sur l'origine et la nature des phénomènes physiologiques ou pathologiques chez l'être vivant, animal ou végétal. C'est en effet par l'évolution de la micelle colloïdale que l'auteur explique la vie, la nutrition, la croissance, la maladie et la mort. C'est par elle qu'il espère trouver le moyen de lutter contre les états pathologiques divers, de modifier la nutrition dans le sens voulu par le médecin.

Les milieux humoraux, les protoplasmas cellulaires et les tissus des animaux, au sein desquels s'effectuent les processus vitaux, sont tous des colloïdes. Toutes les transformations, toutes les réactions qui conditionnent la croissance et la nutrition des êtres vivants, portent sur des substances colloïdales, et si l'on veut chercher à comprendre les lois qui président aux phénomènes de la vie, c'est dans les propriétés de ces complexes qu'il faut les étudier.

Les corps colloïdaux forment dans l'eau ou les liquides organiques des pseudo-solutions composées de particules très fines (micelles) en suspension dans le liquide intermicellaire. La micelle se compose d'un granule central, partie inerte, entourée d'une couche périgranulaire très fine qui représente sa partie active. La micelle, animée de mouvements browniens, subit de continuelles transformations : peu à peu, la couche périgranulaire s'effrite, le granule grossit et perd de son activité, c'est le phénomène de mûrissement, à la suite duquel des contacts permanents s'établissent entre les granules, formant une floculation qui coagule la masse entière.

Tant que règne l'état colloïdal, le milieu vit et se développe avec d'autant plus d intensité que les micelles, plus petites, présentent une plus grande surface de contact pour les échanges. La floculation brusque détermine la mort par choc anaphylactique. La floculation lente aboutit à des troubles pathologiques, aux maladies diverses, qui ne sont ainsi que des phénomènes d'anaphylaxie chronique.

La Biocolloïdologie, ainsi définie, ramène à des phénomènes d'ordre physico-chimique toutes les mutations normales ou pathologiques qui s'accomplissent dans les humeurs et les cellules des êtres

vivants, animaux et végétaux. De cette conception découlent de nombreuses conséquences au point de vue de la physiologie normale et pathologique et de la thérapeutique. L'auteur résume sa conception dans cette formule : l'état colloïdal conditionne la vie, la floculation détermine la maladie et la mort. Ce livre, on le voit, constitue une étude de biologie générale de haute portée et du plus grand intérêt.

L. Rivet.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine de Paris (64, rue Desnouettes). — Enseignement de vacances, du 10 au 21 Octobre 1921, destiné aux étudiants et docteurs en médecine français et étrangers, sous la direction de MM. les professeurs Couvelaire, Marfan, Léon Bernard, M. A. Guillon.

Programme. — Lundi 10 Octobre 1921. — Matin : Ouverture des cours à 9 h. 30. Visite de l'Ecole de Puériculture ; après-midi : Conférence sur La « mortinatalité », par M. le professeur Couvelaire

Mardi 11 Octobre. — Matin : Visite de la Maison maternelle nationale de Saint-Maurice ; après-midi : Conférence sur « Le contrôle de la santé du nourrisson », par M. Weill-Hallé, médecin des hôpitaux.

Mercredi 12 Octobre. — Matin : Visite de l'Hospice dépositaire des Enfants-Assistés ; après-midi : Conférence sur « La mortalité des enfants du 1er âge », par M. le professeur Marfan.

Jeudi 13 Octobre. — Matin : Visite de la crèche d'Ivry ; après-midi : « Principes directeurs de l'hygiène du lait : lait frais, pasteurisé, stérilisé, préparé », par M. Rousseau, chef de laboratoire.

Vendredi 14 Octobre. — Matin : Visite du refuge-ouvroir de l'Allaitement maternel ; après-midi : Conférence sur « La lutte contre la syphilis héréditaire », par M. Marcel Pinard, médecin des hôpitaux.

Samedi 15 Octobre. — Matin : Visite des Cantines maternelles ; après-midi : Conférence sur « L'assistance médico-sociale pendant la gestation, l'accouchement et l'allaitement », par M. Lévy-Solal, accoucheur des hôpitaux.

Lundi 17 Octobre. — Matin : Visite à la crèche de l'hôpital Laënnec pour les mères tuberculeuses. Visite au dispensaire Léon Bourgeois ; après-midi : Conférence sur « Les pouponnières et les crèches », par M. Henri Lemaire, médecin des hôpitaux.

Mardi 18 Octobre. — Matin : Visite à la pouponnière de l'Association des Dames Françaises (rue Michel-Ange) ; après-midi : Conférence sur « Protection légale des mères et des enfants du 1er âge. Enfants assistés. Enfants protégés », par M. A. Guillon.

Mercredi 19 Octobre. — Matin : Visite du préventorium de Plessis-Robinson ; après-midi : Conférence sur « Le contrôle de la santé de l'enfant », par M. Lesné, médecin de l'hôpital Trousseau.

Jeudi 20 Octobre. — Matin : Visite aux centres d'élevage de nourrissons de Mainville et de Mandres (Argonne association). Visite au centre de Salbris ; après-midi : Conférence sur « L'hygiène scolaire », par M. Méry.

Vendredi 21 Octobre. — Matin : Conférence sur « Les Offices publics départementaux d'hygiène sociale et les dispensaires d'hygiène sociale », par M. A. Guillon ; après-midi : Conférence sur « La lutte contre la tuberculose chez l'enfant », par M. le professeur Léon Bernard.

Droit d'inscription : 50 francs. Frais de transport pour les visites à la charge du participant. Les conférences ont lieu à l'Ecole de Puériculture, à 17 heures.

Les heures de visites seront données ultérieurement. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat général de l'Ecole de Puériculture, 64, rue Desnouettes, XVe.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Montpellier. — Par décret du président de la République, il est créé à la Faculté de Médecine de Montpellier une chaire de clinique des voies urinaires. (*Journ. off.*, 4 Septembre.)

Ecole de Médecine de Reims. — L'Ecole de Médecine de Reims, dont la remise en état est terminée, reprendra ses cours à la rentrée de Novembre.

L'Ecole prépare au certificat P. C. N. et en délivre le diplôme.

Les étudiants en pharmacie peuvent faire à l'Ecole 3 années de scolarité (12 inscriptions) ; ils y subissent 2 examens définitifs et se préparent au 3e.

Les étudiants en médecine peuvent y faire leurs trois premières années après le stage et y subissent les examens correspondant à leur scolarité.

L'Ecole délivre le diplôme de sage-femme permettant d'exercer dans toute la France. La durée des études qui est de deux années se passe en entier à la Maternité de Reims.

L'administration des hospices met à la disposition des étudiants de toutes catégories un certain nombre de chambres et leur donne la pension moyennant une rétribution modeste.

Des places d'externes et d'internes en médecine sont mises au concours chaque année.

Un concours d'externat s'ouvrira le 15 Novembre et un concours d'internat le 8 Novembre 1921.

Les externes reçoivent une indemnité annuelle de 500 francs. Les internes sont logés et nourris et touchent en outre une indemnité mensuelle de 100 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Sanatorium de Bligny. — Deux places d'assistants stagiaires au sanatorium de Bligny, par Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise) sont à la disposition des médecins désirant se spécialiser en tuberculose, pour le service des sanatoriums ou des dispensaires.

Ecrire à M. L. Guinard, médecin directeur.

NOUVELLES

Nécrologie. — On annonce la mort de M. François-Franck, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — M. Widal, professeur de clinique médicale, est dispensé du service des examens pendant l'année scolaire 1921-1922.

M. Papin est nommé, pour l'année scolaire 1921-1922, chef du laboratoire d'urologie expérimentale à la clinique des maladies des voies urinaires (Necker).

Corps de Santé militaire. — Les médecins aides-majors de 1re classe ci-après énumérés devront se présenter à l'Ecole d'application du Service de Santé, le 31 Octobre 1921, à 8 heures, savoir : MM. Adisson, Allard, Ambrogi, Andrieu, Barraud, Bergier, Besse, Billet, Bonnardel, Bouchard (Armand), Bouchard (Jean), Cadet (Jean), Camontron, Cherfils, Corazzini, Cordier, Curie, Daigre, Dardy, Dapot, Dumont, Esbach, Fabre, Foix, Fumeau, Gauthier, Gleize, Héron, Lacaze, Le Berre, Lenoir, Le Mitouard, Lhez, Louis, Malafosse, Martin, Marvier, Roche, Rouget, Rateau, Ridard, Saint-Paul, Simon, Tersen, Thibault, Valade, de Verbizier, Villain, Villard.

Sont également convoqués pour participer à ce stage les médecins aides-majors ci-après désignés, appartenant

(*Voir la suite, p.* **1343**.)

OXYGÉNATEUR de PRÉCISION
DU Dr BAYEUX

Employé journellement à l'Hôpital militaire des Moulineaux et au Val-de-Grâce, ainsi que dans les formations sanitaires et les hôpitaux civils et militaires.

LE SEUL PERMETTANT D'EFFECTUER LES INJECTIONS DOSÉES D'OXYGÈNE AVEC PRÉCISION ET SÉCURITÉ

PRIX BARBIER 1913 (Faculté de médecine de Paris).

Voir *La Presse Médicale*, du 29 avril 1915 p. 141.

JULES RICHARD, Ingénieur-Constructeur
25, Rue Mélingue — PARIS

A la même Maison : LE VÉRASCOPE
LE BAROMÈTRE ENREGISTREUR

ENVOI DES NOTICES ILLUSTRÉES SUR DEMANDE

G. BOULITTE, Ingénieur-Constructeur

15 à 21, rue BOBILLOT, PARIS (13e). — Ancienn^t, 7, rue Linné.
TÉLÉPHONE : Gobelins 28-33.

Appareils de Précision
POUR LA MÉDECINE ET LA PHYSIOLOGIE

Appareils pour la mesure de la pression artérielle.

APPAREILS POUR LA MÉTHODE GRAPHIQUE

Catalogues sur demande.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE
du Profr PACHON (BREVETÉ S. G. D. G)



Liquide ou Comprimés

VÉROGÉNOL

Le **CURATIF** des **MALADIES NERVEUSES**
INSOMNIES_NEURASTHÉNIE_NÉVRALGIES etc

Une cuillerée à café ou un comprimé contient 0g25 de Véronal soluble associé à de l'Extrait de Valériane. plante fraîche.

ANTINERVEUX: 2 à 3 cuillerées à café ou comprimés en 24 heures.
POUR PROCURER le SOMMEIL: 2 cuillerées à café ou comprimés le soir en se couchant

Echantillons et Littérature : LABORATOIRES VENOT, 101, Avenue Mozart, PARIS.

l'AMENORRHÉE, la DYSMÉNORRHÉE, la MÉNORRHAGIE
cèdent rapidement si l'on emploie, à la dose de 2 à 4 capsules par jour, les
CAPSULES des Doct^rs JORET & HOMOLLE
(à base d'APIOL obtenu par le Procédé JORET et HOMOLLE)
PHARMACIE *G. SEGUIN*, 165, Rue St-Honoré, PARIS.

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES
Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.
CHAIX & Cie, 4, rue de l'Orne, PARIS. — TÉL. SAXE 13-55

Contre **DERMATOSES**
Eczémas. Pityriasis. Psoriasis, Tricophyties. Dermites diverses
DERMOFAGINE
POMMADE A BASE D'EXTRAIT DE HÊTRE
Laborat^re : 15, place Godefroy-de-Bouillon. BOULOGNE-sur-MER
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

DÉMORPHINISATION RATIONNELLE
CURE CHIMIO-THÉRAPIQUE
exempte de toxiques A et B.
ACHANOL ou Anti-Opium Praquet
à base de : Hélénine, Berberine, Granato-Tanin.
Usines des Aubrais, 286, Faub. Bannier
LES AYDES (Loiret).

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

HUILE GRISE VIGIER à 40% — 12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS
Prix du flacon : 2 fr. 25

SERINGUE spéciale du Dr Barthélemy, modèle **VIGIER** à 15 divisions; 0 gr. 01 de mercure par division.

HUILE AU CALOMEL INDOLORE DE VIGIER
à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

AMPOULES AU BENZOATE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube.

AMPOULES AU BI-IODURE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube.

Pour éviter les *accidents buccaux, ordonner le* **SAVON DENTIFRICE VIGIER**
le Meilleur Antiseptique. 31. Pharmacie, 12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

Constipation

Fermentations gastro-intestinales
Intoxications bacillaires
Troubles hépatiques et biliaires
Dyspepsies, Entérites, Appendicite.

TRAITEMENT rationnel par

GRAINS DE VALS

à base d'extraits végétaux

Un seul grain au repas du soir
Régularise les fonctions digestives et intestinales

Échantillons : 64, Boul^d Port-Royal, PARIS

à des promotions antérieures, savoir : MM. Chaumet, Meerseman, Niel, Trouverez, Franck de Preaumont.

— Les médecins aides-majors ci-après énumérés devront se présenter à l'Ecole d'application du Service de Santé le 2 Janvier 1922, à 8 heures, savoir : MM. Barthas, Bourdon, Bousseau, Brochet, Brouard, Brun, Camus (Louis), Capart, Carlioz, Cœurdevey, Deschamps, Donneaud, Esnault, Goral, Gueguen, Habert, Jeannest, Joly, Lafue, Leconte, Le Paumier, Paillier, Mathey-Doret, Noblat, Pastore, Petit, Picout-Laforest, Piquemal, Prost, Raymond, Ribollet, Rocca, Roumaingas, Salvetti, Sevez, Tisne, Tramini, Trarieux, Tondeur, Tuset, Vandenbeusche.

Tous ces aides-majors devront être porteurs de leur livret matricule mis à jour, leur feuillet de campagne devra être adressé au directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce), auquel il devra parvenir, au plus tard, 5 jours avant le commencement du stage. (*Journ. off.*, 2 Septembre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — M. Thiroux, médecin principal de 1re classe, est nommé aux fonctions de directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales à Marseille. (*Journ. off.*, 6 Septembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Dame instr., dist., ch. p. Octobre direct. clin. ou sanat. campagne ou banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 3622.

Médecin-major 2e cl., dans C. S. R. de Bretagne, sur grande ligne, près de la mer, dés. permutation de garnison avec cam. dans ville suffis. importante des 2e, 3e, 4e, 5e ou 9e régions. — Ecr. *P. M.*, n° 3624.

A vendre : **Arcachon-Abatilles**, arrêt tram. pl. forêt pins, 200 m. plage : *Magnifique propriété* 23.000 m., entièrement close murs. Très importantes dépend. et logement pour personnel. Conviendrait admirablement sanatorium, clinique, institut, maison convalescence, santé. — Cures air, soleil. — S'adr. A. B. Revel, villa Francia, Arcachon.

Clientèle, Ardennes, rapport de 40 à 50.000 fr., médecin du chemin de fer, maison à vendre. Urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 3637.

Etudiant méd., 15 inscr. AR., notions labor cherche emploi médical ou paraméd. — Ecrire *P. M.*, n° 3638.

A sous-louer dans appartement central : salon et cabinet de consultations, 500 fr. par mois. — Ecrire *P. M.*, n° 3639.

Jeune médecin cherche poste médical p. Novemb., Est ou R. L. Fixe si possible. — Ecr. *P. M.*, n° 3640.

A vendre : Microtome Minot, ét. neuf. *P. M.*, n° 3641.

Jeune médecin cherche remplacement région parisienne. — Ecrire *P. M.*, n° 3642.

Infirmière exp., cherche place surveill. dans maison de santé ou cliniq. Excell. référ. Ecr. *P. M.*, 3644.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

EN MARGE

DU SYSTÈME SYMPATHIQUE

QUELQUES PAGES DE X. BICHAT[1]

Les notions générales que nous possédons actuellement sur le système sympathique ont été, pour la plupart, admirablement décrites par ce grand génie médical que fut X. Bichat. Au moment où, de tous côtés, on étudie le système nerveux de la vie organique, il nous paraît indispensable de rappeler quelques pages de X. Bichat consacrées à ce sujet.

S'il est une circonstance qui établisse une ligne réelle de démarcation entre les deux vies (la vie organique et la vie animale), c'est sans doute le mode et l'époque de leur origine. L'une, l'organique, est en activité dès les premiers instants de l'existence; l'autre, l'animale, n'entre en exercice qu'après la naissance, lorsque les objets extérieurs offrent à l'individu qu'ils entourent des moyens de rapport, de relation.

Le premier ordre des fonctions de la vie animale est nul chez le fœtus.

X. Bichat établit que les fonctions de la vie animale sont nulles chez le fœtus dans l'utérus maternel, car ses sens n'éprouvent aucunes sensations.

Développement de la vie animale; éducation de ses organes.

Un nouveau mode d'existence commence pour l'enfant, lorsqu'il sort du sein de sa mère. Diverses fonctions s'ajoutent à la vie organique, dont l'ensemble devient plus compliqué, et dont les résultats se multiplient. La vie animale entre en exercice, établit entre le petit individu et les corps voisins des rapports jusque-là inconnus. Alors tout prend chez lui une manière d'être différente; mais dans cette époque remarquable des deux vies, où l'une s'accroît presque du double, et où l'autre commence, toutes deux prennent un caractère distinct, et l'agrandissement de la première ne suit point les mêmes lois que le développement de la seconde.

Nous remarquerons bientôt que les organes de la vie interne atteignent tout à coup la perfection; dès l'instant où ils agissent, ils le font avec autant de précision que pendant tout le reste de leur activité. Au contraire, les organes de la vie externe ont besoin d'une espèce d'éducation; ils ne parviennent que peu à peu à ce degré de perfection que leur jeu doit, dans la suite, nous offrir. Cette importante différence mérite un examen approfondi : commençons par l'apprécier dans la vie animale.

1. Xav. Bichat. — *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, 2e édition, à Paris, an X (1802).

Parcourez les diverses fonctions de cette vie qui, à la naissance, sort tout entière du néant où elle était plongée, vous observerez dans leur développement une marche lente, graduée; vous verrez que c'est insensiblement, et par une véritable éducation, que les organes parviennent à s'exercer avec justesse.

Les sensations, d'abord confuses, ne tracent à l'enfant que des images générales; l'œil n'a que le sentiment de la lumière, l'oreille que celui du son, le goût que celui de saveur, le nez que celui d'odeur; rien encore n'est distinct dans ces affections générales des sens. Mais l'habitude émousse insensiblement ces premières impressions : alors naissent les sensations particulières; les grandes différences des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs sont perçues; peu à peu les différences secondaires le sont aussi; enfin, au bout d'un certain temps, l'enfant a appris, par l'exercice, à voir, à entendre, à goûter, à sentir et à toucher.

. . . .

Il en est de l'éducation du cerveau, comme de celle des sens; tous les actes dépendant de son action n'acquièrent que graduellement le degré de précision auquel ils sont destinés; la perception, la mémoire, l'imagination, facultés que les sensations précèdent et déterminent toujours, croissent et s'étendent à mesure que des excitants nouveaux viennent à en déterminer l'exercice. Le jugement, dont elles sont la triple base, n'associe d'abord qu'irrégulièrement des notions elles-mêmes irrégulières; bientôt plus de clarté distingue ses actes, enfin ils deviennent rigoureux et précis

La voix, la locomotion, présentent le même phénomène; les cris des jeunes animaux ne présentent d'abord qu'un son informe et qui ne porte aucun caractère; l'âge les modifie peu à peu, et ce n'est qu'après des exercices fréquemment répétés qu'ils affectent les consonances particulières à chaque espèce et auxquelles les individus de même espèce ne se trompent jamais, surtout dans la saison des amours. Je ne parle pas de la parole, elle est trop évidemment le fruit de l'éducation.

. . . .

. . . .

. . . .

De l'origine et du développement de la vie organique.

Nous venons de voir la vie animale, inactive dans le fœtus, ne se développer qu'à la naissance et suivre dans son développement des lois toutes particulières : la vie organique, au contraire, est en action presque à l'instant où le fœtus est conçu; c'est elle qui commence l'existence.

A. Du mode de la vie organique chez le fœtus. — Cependant la vie organique du fœtus n'est point la même que celle dont jouira l'adulte. Recherchons en quoi consiste la différence considérée d'une manière générale. Nous avons dit que cette vie résulte de deux grands ordres de fonctions, dont les unes, la digestion, la circulation, la respiration, la nutrition, assimilent sans cesse à l'animal ces substances qui le nourrissent; les autres, l'exhalation, les sécrétions, l'absorption, lui enlèvent ces substances devenues hétérogènes, en sorte que cette vie est un cercle habituel de création et de destruction; dans le fœtus ce cercle se rétrécit singulièrement.

D'abord les fonctions qui assimilent sont beaucoup moins nombreuses. Les molécules ne se trouvent point soumises, avant d'arriver à l'organe qu'elles doivent réparer, à un aussi grand nombre d'actions; elles pénètrent dans le fœtus, déjà élaborées par la digestion, la circulation et la respiration de la mère. Au lieu de traverser l'appareil des organes digestifs, qui paraissent presque entièrement inactifs à cet âge, elles entrent tout de suite dans le système circulatoire; le chemin qu'elles y parcourent est moindre. Il ne faut point qu'elles aillent successivement se présenter à l'influence de la respiration; et, sous ce rapport, le fœtus des mammifères a, dans son organisation préliminaire, une assez grande analogie avec les reptiles adultes, chez lesquels une assez petite portion de sang passe en sortant du cœur dans les vaisseaux du poumon.

Les molécules nourricières passent donc presque directement du système circulatoire dans celui de la nutrition. Le travail général de l'assimilation est par conséquent bien plus simple, bien moins compliqué à cet âge que dans le suivant.

D'un autre côté, les fonctions qui décomposent habituellement nos organes, celles qui transmettent au dehors les substances devenues étrangères, nuisibles même à leur tissu, après en avoir formé partie, sont à cet âge dans une inactivité presque complète. L'exhalation pulmonaire, la sueur, la transpiration, n'ont point encore commencé dans leurs organes respectifs.

Toutes les sécrétions, celles de la bile, de l'urine, de la salive, ne fournissent qu'une quantité de fluides très petite en proportion de celle qu'elles doivent donner par la suite; en sorte que la portion du sang qu'elles, ainsi que les exhalations, dépenseront dans l'adulte, refluent presque entièrement dans le système de la nutrition.

La vie organique du fœtus est donc remarquable, d'un côté par une extrême promptitude dans l'assimilation, promptitude qui dépend de ce que les fonctions concourant à ce travail général sont en très petit nombre; de l'autre, par une extrême lenteur dans la désassimilation, lenteur qui dérive du peu d'action des diverses fonctions qui sont les agents de ce grand phénomène.

Il est facile, d'après les considérations précédentes, de concevoir la rapidité remarquable qui caractérise l'accroissement du fœtus, rapidité qui est en disproportion manifeste avec celle des autres âges.

. . . .

La presque totalité des forces qui, dans la suite, doivent se déployer généralement sur tous les systèmes se trouve alors concentrée sur ceux qui servent à nourrir, à composer les parties diverses du fœtus, et que par conséquent, tout se rapportant chez lui à la nutrition et à l'accroissement, ces fonctions doivent être marquées à cet âge par une énergie étrangère à toutes les autres.

B. Développement de la vie organique après la naissance. — Sorti du sein de sa mère, le fœtus éprouve dans sa vie organique un accroissement remarquable : cette vie se complique davantage ; son étendue devient presque double ; plusieurs fonctions, qui n'existaient pas auparavant, y sont alors ajoutées : celles qui existaient s'agrandissent. Or, dans cette révolution remarquable, on observe une loi tout opposée à celle qui préside au développement de la vie animale.

Les organes internes qui entrent alors en exercice, ou qui accroissent beaucoup leur action, n'ont besoin d'aucune éducation ; ils atteignent tout à coup une perfection à laquelle ceux de la vie animale ne parviennent que par l'habitude d'agir souvent. Un coup d'œil rapide sur le développement de cette vie suffira pour nous en convaincre.

A la naissance, la digestion, la respiration, etc., une grande partie des exhalations et des absorptions commencent tout à coup à s'exercer : or, après les premières inspirations et expirations, après l'élaboration dans l'estomac du premier lait sucé par l'enfant, après que les exhalants du poumon et de la peau ont rejeté quelques portions de leurs fluides respectifs, les organes respiratoires, digestifs, exhalants, jouent avec une facilité égale à celle qu'ils auront toujours.

Alors toutes les glandes qui dormaient, pour ainsi dire, qui ne versaient qu'une quantité très petite de fluide, sont réveillées de leur assoupissement au moyen de l'excitation portée par différents corps à l'extrémité de leurs conduits excréteurs. Le passage du lait à l'extrémité des canaux de Stenon et de Warthon, du chyme au bout du cholédoque et du pancréatique, le contact de l'air sur l'orifice de l'urètre, etc., éveillent les glandes salivaires, le foie, le pancréas, le rein, etc. L'air sur la surface interne de la trachée artère et des narines, les aliments sur celle des voies digestives, etc., agacent, dans ces différentes parties, les glandes muqueuses qui entrent en action.

Alors aussi commencent les excrétions qui jusque-là avaient été suspendues pour le peu de fluide séparé par les glandes. Or, observez ces divers phénomènes, et vous les verrez s'exécuter tout de suite avec précision, vous verrez les divers organes qui y concourent n'avoir besoin d'aucune espèce d'éducation.

Pourquoi cette différence dans le développement des deux vies ?

ERNEST DUPRÉ

(1862-1921)

La mort du professeur Dupré était, hélas ! prévue depuis les graves accidents qui avaient interrompu sa brillante carrière en 1919, mais j'espérais, avec ses amis, qui étaient légion, que l'artériosclérose lui laisserait encore quelques années de répit.

Au début du mois dernier, au Congrès des aliénistes et neurologistes, dans le si charmant et hospitalier Grand-Duché de Luxembourg, j'avais été heureux d'entendre le professeur de clinique des maladies mentales de l'Université de Paris prendre part aux discussions avec son entrain de jadis.

Mais ce n'était qu'un équilibre instable qui vient de se rompre brutalement à Deauville le vendredi



Photo H. Manuel.

ERNEST DUPRÉ

2 Septembre, par hémorragie ventriculaire, qui met en deuil la famille médicale.

Ernest Dupré était né à Marseille en 1862. Il vint bientôt à Paris, où son père avait été nommé professeur de rhétorique. Et, au lycée Condorcet, dont il est une des gloires, on conserve le double souvenir du père, qui fut un remarquable maître, et du fils, dont la vie médicale garda, jusque dans son plein épanouissement, le parfum d'une formation littéraire issue de l'éducation familiale.

Interne de Brouardel, Landouzy, Chauffard, et élève de Motet, au souvenir duquel il manifestait toujours une gratitude touchante, M. Dupré passa sa thèse en 1891 sur *les infections biliaires*.

Ce travail inaugural, qui resta la meilleure synthèse de la question jusqu'à l'avènement des anaérobies dans la pathologie des voies biliaires, montre déjà le caractère synthétique d'une puissante intelligence, qui, éprise de pathologie générale et de larges horizons, fut bientôt conquise par la psychiatrie.

M. Dupré préluda à ses études sur les affections mentales en présentant, dès 1894, au Congrès de Lyon, une communication sur le *méningisme*, mot que, par analogie avec le péritonisme de Gubler, il proposait d'appliquer à l'ensemble des symptômes éveillés par la souffrance des zones méningo-corticales et indépendants de toute altération anatomique saisissable ; en 1897, au Congrès de Moscou, il se montrait anthropologiste en indiquant l'origine ancestrale et la signification quadrupède des mouvements des bras dans la marche humaine ; et la même année, il débutait comme médecin légiste en rédigeant les leçons de Thoinot sur les *attentats aux mœurs et les perversions du sens génital*.

Ainsi dès ses premières années médicales il avait nettement orienté son activité.

Nommé professeur agrégé en 1898 et médecin des hôpitaux en 1899 et bientôt après médecin adjoint de l'Infirmerie spéciale de la préfecture de police et expert près les tribunaux, il répandit un enseignement libre plein de jeunesse, de brillant, de bonne grâce et d'entrain, tant dans ses divers services hospitaliers de l'Hôtel-Dieu-annexe, de La Rochefoucauld et de Laënnec, qu'à Sainte-Anne où il inaugura un cours de psychiatrie médico-légale pour les élèves de l'Institut de médecine légale, et qu'à l'Infirmerie spéciale, « au Dépôt », où, dans une salle trop petite pour les auditeurs bénévoles qui s'y pressaient, il continua avec grand succès cette merveilleuse policlinique médico-légale psychiatrique qu'avait organisée Garnier et où romanciers et nouvellistes en mal de sujets n'avaient qu'à écouter pour recueillir des « documents humains » de première main et plus étonnants que les rêveries de leur imagination.

Puis ce fut la guerre et l'on vit M. Dupré, vêtu de bleu horizon, se multiplier au Val-de-Grâce, où il collaborait avec MM. Briand, Maurice de Fleury et Delmas au « triage » des psychopathes militaires ; à Sainte-Anne, où il remplaçait mon regretté maître Gilbert Ballet ; aux réunions militaires neuro-psychiatriques ; dans les diverses sociétés civiles de neurologie et de médecine ; à l'Académie de médecine enfin, où il fut élu en 1918.

Il paya cruellement la rançon de ce surmenage. Quand il prit possession de la chaire des maladies mentales, en novembre 1918, lors de sa leçon d'ouverture, qu'étaient venus applaudir ses amis Paul Bourget et Maurice Barrès, il était très fatigué. Peu après, il devait abandonner son service et pendant un an j'eus, comme agrégé spécialisé, l'honneur de le suppléer. Il m'exprima son plaisir quand, en novembre dernier, il reprit son enseignement.

C'est qu'il avait beaucoup à dire sur la psychiatrie, dont il avait creusé la pathologie générale, la physiologie et la psychologie pathologiques.

Comprenant l'*hystérie* en psychologue, il en avait fait une espèce du genre mythomanie. Avec sa richesse verbale, qui n'était qu'expression de luxuriance intellectuelle, il avait décrit et défini la *mythomanie* : la tendance constitutionnelle à l'altération de la vérité, à la fabulation, au mensonge et à la simulation, et il voyait dans l'hystérie la mythomanie psychoplastique, la fabulation des maladies.

L'intelligence est la fonction des rapports et celle-là était de superbe envergure chez le professeur Dupré. Aussi de l'hystérie avait-il étendu sa curiosité à toute la pathologie de l'imagination : domaine immense qui déborde la psychiatrie et dans lequel il avait isolé les délires d'imagination, dont, avec son élève Logre, il a montré l'intérêt à côté des délires d'interprétation et de revendication.

En 1909, chargé par la Société de Neurologie d'étudier les problèmes psychiatriques relatifs à l'émotion, il insista sur l'importance clinique de l'*émotivité constitutionnelle*, si connue qu'on ne la remarquait plus, et la décrivit sous le nom de *constitution émotive*.

Depuis lors, il aima à parachever sa gravure, dont on trouve le dernier « état » dans les *Bulletins de l'Académie de Médecine*. Cependant il séparait, à juste titre, de l'hystérie et de la neurasthénie la psycho-névrose émotive, dont tous, surtout depuis la guerre, nous avons relevé la fréquence et que Maurice de Fleury a proposé d'appeler la maladie de Dupré.

On pourrait aussi nommer syndrome de Dupré le puérilisme, qu'il a découvert et isolé chez certains déments et confus ; mais il ne faut pas encombrer de noms propres la terminologie psychiatrique, déjà si broussailleuse.

Enfin, certains de ses rapports médico-légaux ont fait époque, tel celui sur le lieutenant Ullmo, et parmi les crimes d'amour, à côté du meurtre sadique, on doit placer, grâce à Dupré, le meurtre « type Soleilland ».

Petit, mince, vif, alerte, blanc de bonne heure, M. Dupré allait d'un pas rapide, comme prêt à courir. Il abordait ses amis, les bras écartés et l'œil bleu, rieur derrière le lorgnon. Sa conversation, pétillante, lançait le mot amusant, quelquefois mordant dans les moments d'humeur. Primesautière, sa pensée butinait les plus vastes sujets et les plus étrangers les uns aux autres, y pénétrant d'un coup d'aile qui faisait entrevoir des horizons inaperçus.

De caractère gai et resté jeune en dépit de la maladie, M. Dupré, aimable pour tous, avait une amitié active qu'il limitait à ceux qu'il avait choisis.

Son intelligence, étendue et profonde, ne put donner ce qu'elle avait promis, quand elle eut, trop tard pour elle, la tribune qui lui convenait.

Depuis deux ans elle était blessée, mais même ainsi elle éclairait encore, comme cette lumière des étoiles qui la nuit continue de scintiller à nos yeux après que son foyer a perdu une partie de son feu.

On pouvait craindre qu'une nouvelle attaque du mal laissât M. Dupré paralysé. Heureusement pour lui il n'a pas eu à souffrir cette déchéance et il est mort d'un coup et dans le laps de temps qu'il s'était mesuré, laissant pour le pleurer sa femme, sa fille et sa sœur, Mme Vial, auxquelles j'exprime, avec *La Presse Médicale* tout entière, nos plus profondes condoléances.

Il a voulu partir simplement, sans pompe d'aucune sorte, et seuls des professeurs de la Faculté de Médecine, MM. Roger et Widal l'accompagnèrent au Père-Lachaise le dimanche 4 Septembre.

Sans préjugés, il avait dit qu'il donnerait son corps à la Faculté pour être disséqué. Ce n'était pas un vœu formel ; on a pu n'en pas tenir compte; mais ce trait montre quelle fut la liberté d'esprit du professeur Dupré.

LAIGNEL-LAVASTINE.

8 Septembre 1921.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

LES MYIASES AMÉRICAINES[1]

On donne le nom de *myiases* (de μυῖα, mouche) aux accidents variés, produits par les larves de diptères, obligatoirement parasites de l'homme ou des animaux supérieurs. On les observe dans toutes les parties du monde, mais elles ne sont pas partout causées par les mêmes espèces. Deux de ces espèces sont particulières au continent américain, la dermatobie et la chrysomie.

La dermatobie, *Dermatobia cyaniventris*, est un peu plus grosse que la mouche domestique. Son thorax est gris cendré, son abdomen d'un beau bleu d'acier. Ses larves vivent uniquement dans la peau de l'homme et de divers animaux, et sont seules à craindre.

On la rencontre dans l'Amérique du Nord et en particulier au Mexique où sa larve est appelée *ver moyocuil*. On ne la rencontre pas sur les plateaux élevés, mais sur le versant ouest des grands massifs montagneux.

Dans l'Amérique centrale on l'a signalée au Guatemala, au Honduras, à Panama et à Costa Rica (on y appelle sa larve *torcel*).

En Amérique du Sud, elle est commune au Venezuela, à Trinidad, en Colombie et surtout dans les Guyanes (*ver macaque*), au Brésil (*ura*, *berne* ou *ticho de berne*), au Pérou.

La manière dont la larve pénètre dans la peau n'a été élucidée que récemment, et est tout à fait particulière. La dermatobie pond ses œufs sur le corps de certains moustiques, et les fixe solidement aux poils de l'insecte, à l'aide d'une sécrétion capable de se solidifier instantanément. Ces œufs, six jours après la ponte, donnent naissance à de jeunes larves, qui restent dans la coque ouverte de l'œuf, jusqu'à ce



Répartition des myases américaines.

que le moustique vecteur se pose sur la peau de l'homme. Elles sortent alors brusquement de l'œuf,

1. NEVEU-LEMAIRE. — *La Géographie*, Janvier 1921.

et s'agitent sur l'épiderme, pour s'enfoncer bientôt dans la peau, en général au niveau d'un follicule pileux.

Elles achèvent alors leur développement en 70 jours, produisant un petit nodule d'aspect furonculeux à contenu purulent. Dans ce nodule, l'extrémité postérieure de la larve qui porte les orifices respiratoires est en contact avec l'extérieur. Pour extirper le parasite, on l'asphyxie à l'aide de nicotine, d'acide phénique dilué, et dans l'état de Vera-Cruz on l'extrait en appliquant sur la tumeur une sorte d'emplâtre, fabriqué avec le latex riche en caoutchouc du *lecherillo*; la larve vient s'y engluer.

Si elle évolue naturellement, la larve tombe à terre quand elle a achevé son développement et la cicatrisation se fait, à moins d'infection secondaire par divers microbes ou par d'autres larves, en particulier celles de Chrysomyia.

La *Chrysomyia macellaria* ressemble à la mouche verte de la viande de nos pays. Comme la dermatobie, la mouche est incapable de piquer, et les larves seules sont redoutables.

Elle est commune dans toute l'Amérique, depuis le Nord des Etats-Unis jusqu'à la République Argentine, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. La limite méridionale de son habitat semble être située entre le 35e et le 40e de latitude sud. L'insecte préfère les régions chaudes et basses et abonde pendant l'été. La femelle pond ses œufs à la surface des plaies ou dans les cavités naturelles de l'homme, et les larves en forme de vis, extrêmement voraces, atteignant leur développement complet (1 cent. 1/2 de long) en une semaine, provoquent les plus graves désordres. On peut trouver chez le même individu des centaines de larves qui le dévorent vivant au milieu d'atroces souffrances. A la vérité, dans la grande majorité des cas, la chrysomyia ne dépose ses œufs que sur des individus malpropres, atteints d'ozène, d'otorrhée, de fétidité de l'haleine, ou sur les plaies exposées à l'air. Il est cependant de prudence élémentaire, pour éviter ce terrible danger, de ne jamais s'endormir dehors, surtout aux heures chaudes de la journée.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE SEL DE SEIGNETTE

Dans les derniers jours du siège de La Rochelle, un citoyen qui veillait sur les remparts entendit, une nuit, un bruit suspect et, croyant voir des ombres se mouvoir dans l'obscurité, se hâta de donner l'alarme. Les hommes de garde accoururent aussitôt, si épuisés par les privations qu'au lieu de porter leurs mousquets ils s'y appuyaient comme sur des bâtons : mais un rayon de lune vint fort à propos les rassurer en leur montrant que le bruit, cause de l'alerte, était provoqué par un banc d'huîtres qui profitaient de la marée basse pour jouer des castagnettes avec leurs coquilles. Le veilleur était excusable, sa profession n'étant pas de celles qui rendent apte à la stratégie : c'était un apothicaire de la ville, Jehan Seignette, né en 1592 et appartenant à la religion réformée; il s'adonnait à la chimie et avait étudié le scorbut contre lequel il conseillait d'employer la moutarde; il eut sept enfants dont deux fils qui devinrent ses collaborateurs assidus : le premier, Jehan, né en 1625, fut reçu docteur en médecine à Montpellier; le second, Elie, né en 1632, embrassa la carrière paternelle.

La collaboration des trois Seignette fut interrompue en 1648 par la mort du chef de famille : mais les deux fils continuèrent la tâche entreprise, Jehan se consacrant à l'étude des remèdes dont, souvent, il contrôlait l'action sur lui-même, Elie s'occupant de leur préparation et de leur débit. Ce dernier avait à faire face à toutes sortes de persécutions : comme il avait négligé de demander à subir les épreuves de la maîtrise, les maîtres gardes chargés de l'inspection des officines ne lui reconnurent pas le droit de tenir boutique; puis ils lui cherchèrent noise sur la qualité de ses drogues : l'eau de chardon bénit était brûlée, le sirop de chicorée fait de cassonade grise, la thériaque falsifiée, l'eau de menthe sans goût ni odeur, le sirop de coings gâté : on leur avait présenté, en guise de confection alkermès, du sirop avec de l'or — *aurea mediocritas*! Loin de se laisser intimider par ces attaques, Elie s'obstina à ne pas subir les examens de la maîtrise et poursuivit avec ardeur les travaux qui devaient le conduire à la découverte du sel auquel est attaché son nom. M. Maurice Sœnen, dont j'ai largement mis à contribution, dans cette notice, l'excellente thèse[1], pense que c'est vers 1655 que les deux frères firent connaître leur produit; du moins est-il certain qu'il existait en 1660 puisqu'un jugement du présidial, daté de cette année, en fixait le prix à 30 sols le paquet. Jehan lui donna le nom de *polychreste* (πολύχρηστος) par allusion aux nombreuses vertus qu'il lui attribuait. Le sel polychreste (ou sel de Seignette, sel de La Rochelle) ne tarda pas à jouir d'une grande vogue. Lorsque Jehan mourut, en 1663, épuisé par un labeur excessif, Elie se rendit à Paris pour faire connaître son remède; après avoir reçu un accueil favorable de Daguin, de Vallot et de Bourdelot, il retourna à La Rochelle, laissant au sieur Rousseau, chirurgien, rue des Vieux-Augustins, le soin de le représenter dans la capitale. Il se consacra alors au développement commercial de son sel, dont la renommée s'étendit au loin, en Angleterre et jusqu'en Amérique où la vente en était assurée par son frère Pierre Seignette. Un tel succès ne pouvait manquer de susciter des contrefaçons; au lieu de tartrate double de soude et de potasse, les imitateurs, parmi lesquels figurait le sieur Rousseau lui-même, vendirent du sulfate de potasse. Pour combattre une substitution si préjudiciable au bon renom de son produit, Elie revint à Paris, établit la différence qui existait entre les deux sels, rappela le sieur Rousseau au juste sentiment des convenances et s'efforça de mettre un terme à la vente des imitations. A partir de ce moment, la réputation du sel polychreste fut inébranlablement assise. Elie Seignette, qui avait obtenu du roi, en 1673, l'autorisation de continuer l'exercice de sa profession, sans passer par les fourches caudines de ses confrères, mourut en 1698, léguant le secret de la fabrication de son sel à ses deux fils, Elie et Pierre; la vente en était encore, en 1797, c'est-à-dire près d'un siècle et

1. Maurice Sœnen. — *La pharmacie à La Rochelle avant 1803. Les Seignette et le sel polychreste*, 1910.

demi après sa découverte, entre les mains d'un membre de la dynastie des Seignette installé à Angoulême. Mais, depuis longtemps, son crédit avait été fortement entamé à la suite de la divulgation par les chimistes de sa composition : dès l'année 1731, Boulduc, dans une communication à l'Académie des Sciences, avait démontré que le sel de Seignette était « une crème de tartre rendue soluble par l'alkali de la soude ».

Le secret de sa découverte échappait à Seignette et le monopole de sa vente à ses descendants; mais il restait au tartrate double de soude et de potasse l'honneur de figurer au Codex sous le nom de son inventeur, perpétuant ainsi le souvenir du laborieux apothicaire de La Rochelle.

HENRI LECLERC.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE LA TECHNIQUE DE LA RADIOTHÉRAPIE PROFONDE

Dans l'analyse fort aimable que M. Laquerrière a faite du livre paru: *Technique de la Radiothérapie profonde*, se glisse, et très appuyé, le reproche de ne point avoir fait suivre ce titre de « en Allemagne ». J'avouerai que ce fut ma première intention. J'y ai renoncé parce que j'ai cru, en toute naïveté, qu'il n'y avait nulle relation entre la géographie et la radiothérapie, et que ce qu'il importait c'était de signaler un progrès dans la thérapeutique des tumeurs malignes, qui sont certes bien internationales.

J'aurais cru même faire une répétition inutile en indiquant une origine que personne ne pouvait ignorer. Dès les premières lignes, elle est située, et les termes germaniques, avec leur traduction, que M. Laquerrière me reproche, ne sont pas, que je sache, une dissimulation. Je ne pense pas que mon livre soit lu par « un lecteur non prévenu ». Il faudrait en tout cas que ce lecteur fût bien peu averti pour ignorer les travaux de Béclère, Belot, Guilleminot, Nogier, et le chapitre « Historique » où l'indication « en Allemagne » n'aurait rien ajouté à sa science, pas plus, du reste, que la lecture qu'il entreprendrait.

J'ai voulu esquisser, à titre de documentation, le schéma d'une méthode de mesure un peu plus rigoureuse pour une thérapeutique où le dosage en *profondeur* est un point essentiel, assez peu précisé chez nous ; j'ai cru utile encore de signaler à nos constructeurs les appareils employés ailleurs afin qu'ils puissent faire mieux et je tiens à assurer M. Laquerrière que j'ai beaucoup regretté, en écrivant ce livre, que la méthode de mesure si magistralement indiquée par Villard ait été très appréciée... en Allemagne d'abord.

CH. GUILBERT,
Chef de laboratoire des Hôpitaux.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

Une exposition de médecine (matière médicale et chirurgicale) se tiendra à Londres — du 3 au 7 Octobre 1921 — au Central Hall, Westminster.

The British and Colonial Pharmacist — 194, Bishopsgate, Londres E. C., — organisateurs de cette manifestation, recevront tout médecin, chirurgien ou dentiste, sur présentation de sa carte.

CALIFORNIE

Ainsi qu'il le fit l'an passé, M. Henri R. Harrower, directeur du Harrower Laboratory, à Glendale (Californie), organise un concours de travaux spécialement consacrés à l'étude des sécrétions internes.

Cinq prix, représentant un total de 500 dollars, seront attribués aux mémoires récompensés et répartis de la façon suivante :

1er prix, 250 dollars; 2e prix, 100 dollars; 3e prix, 75 dollars; 4e prix, 50 dollars et 5e prix, 25 dollars.

Il est tout particulièrement recommandé aux personnes prenant part au concours — lequel est ouvert à tous les médecins ou étudiants en médecine — de ne point se livrer à une étude générale de la question, mais de limiter l'objet de leurs recherches.

Plus particulièrement, il leur est demandé de s'attacher à montrer l'importance des glandes endocrines dans la médecine courante, d'insister sur les rapports physiologiques et cliniques de ces glandes et enfin de préciser les progrès accomplis par l'organothérapie dans la pratique générale.

Les travaux envoyés au concours, dont la longueur ne devra pas dépasser 3,000 mots, non compris les références bibliographiques, devront être tapés à la machine.

Indifféremment rédigés en anglais, en français, en allemand, en espagnol, en portugais ou en italien, ils devront parvenir avant le 31 Octobre, dernier délai, à l'adresse suivante :

The Harrower laboratory, Contest Dept., Glendale, Californie.

SUISSE

Le Congrès international antialcoolique vient de désigner les membres de son Comité permanent.

Ont été nommés : M. Henri Draut, député au Grand Conseil de la République fédérale suisse; M. Eilesen, député au Parlement danois; M. Weymann, conseiller administratif à Berlin, et M. Soinioren, professeur à Helsingfors.

Le prochain Congrès international se tiendra en 1923. Il aura lieu à Copenhague ou à Helsingfors.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

CONCOURS DES MÉDECINS CIVILS POUR ENTRER A L'ÉCOLE D'APPLICATION DE MARSEILLE.

D. — *Ayant l'intention de me présenter au concours pour l'Ecole d'application de Marseille, je vous prie de me résumer les conditions exigées et la date des épreuves. N'ayant pas suivi les cours de l'Institut colonial, ai je quelques chances d'être reçu?*

Quelle solde aurais-je à l'Ecole pendant le stage?

R. — Procurez-vous, dans une des librairies militaires, le *Bulletin officiel*, n° 26, du 27 Juin 1921, dans lequel vous trouverez la plupart des réponses à vos questions.

Dates. — En 1921, un concours s'ouvrira pour l'admission *d'un nombre illimité de docteurs en médecine* pour des emplois de médecins aides-majors de 2e classe des troupes coloniales : le 7 Novembre, à 9 heures, à l'hôpital militaire de Strasbourg; le 14 Novembre à la Faculté de médecine de Bordeaux; le 21 Novembre à l'hôpital Desgenettes, à Lyon; le 28 Novembre au Val-de-Grâce à Paris; le 5 Décembre à l'hôpital Michel Lévy, à Marseille.

Conditions. — Il faut avoir moins de 32 ans au 1er Janvier de l'année du concours, avoir fait son service militaire, être apte au service en campagne et s'engager à servir pendant 6 ans, à partir de la nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe.

En cas de grade d'officier dans la réserve, il faut offrir la démission conditionnelle.

Il faut donner son adresse pour y recevoir la lettre de service, en cas d'admission.

Il faut aussi indiquer, dans sa demande de concourir, la ville dans laquelle on désire subir les épreuves.

Epreuves. — Les épreuves à subir sont : 1° Une composition écrite de pathologie générale; 2° un examen clinique de deux maladies (une affection médicale et une affection chirurgicale); 3° une épreuve de médecine opératoire; 4° interrogation sur l'hygiène.

Soldes des stagiaires. — Les candidats reçus sont nommés médecins aides-majors de 2e classe, à dater du 31 Décembre précédant leur entrée à l'Ecole. Ils portent l'uniforme des aides-majors et perçoivent une solde mensuelle variant de 660 à 720 francs. Il leur est en outre alloué une première mise d'équipement de 575 francs, reversible au trésor, dans le cas de démission, avant d'avoir accompli l'engagement sexennal.

A la fin du stage ils concourent tous pour établir la liste d'ancienneté, dans l'ordre de classement de sortie.

***

D. — 1° Composition écrite sur un sujet de pathologie générale : *que faut-il entendre par là ? Faut-il donner à l'expression pathologie générale le sens qu'on lui donne dans les programmes de Facultés, le sens de philosophie de la pathologie ?*

R. — Non, il faut entendre par là un sujet de pathologie courante, externe ou interne, avec les modifications imprimées par le climat tropical.

D. — 2° Epreuve de médecine opératoire : *que faut-il entendre par là ? Est-ce la médecine opératoire, telle qu'on en pratique l'exercice dans les Facultés et comprenant exclusivement : ligatures d'artères, désarticulations et amputations ?*

R. — Non, il faut également entendre par là les opérations courantes de chirurgie d'urgence, telles *qu'appendicite, hernie étranglée, mastoïdite, empyème, anus artificiel*, etc...

C'est avec ces difficultés opératoires qu'un jour vous serez aux prises, dans un poste isolé, en pleine brousse : d'où la nécessité de les avoir très présentes à la mémoire.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

The Spleen and some of its Diseases (La rate et quelques-unes de ses maladies), par Sir Berkeley Moynihan. 1 vol. de 129 pages, avec 14 planches. (*Bristol, John Wrigt and sons*), 1921.

Après une brève étude anatomique et anatomo-chirurgicale, l'auteur expose nos connaissances actuelles sur les fonctions de la rate, envisageant successivement le tissu hématopoïétique, le tissu réticulo-endothélial, le rôle de l'organe dans la digestion et le métabolisme général, enfin ses relations avec le système sympathico-endocrinien.

Puis il étudie, au point de vue anatomo-clinique, la rate dans les anémies pernicieuses, les leucémies, la maladie de Banti, l'ictère hémolytique, les maladies de Hodgkin, de Gaucher et de Vaquez. Un chapitre important est consacré aux relations du foie et de la rate, soit à l'état normal, soit au cours des cirrhoses.

L'auteur insiste surtout sur ce fait que les maladies qu'on appelle « maladies de la rate » ne frappent pas cet organe isolément. La première étape du diagnostic est de rechercher, parmi les grands systèmes fonctionnels dont la rate fait partie, quel est celui qui est troublé, et si l'atteinte principale porte sur la pulpe splénique, sur la moelle osseuse, sur le foie ou les glandes endocrines. Puis on fera une enquête étiologique, recherchant en particulier la tuberculose et les affections à spirochètes. J. Rouillard.

Le liquide céphalo-rachidien, par le professeur Alf. da Rocha Pereira, 1 volume de 335 pages. (*Cie d'Edition portugaise*), Porto, 1921.

L'ouvrage du professeur de Rocha Pereira comprend deux parties distinctes, l'une technique, l'autre séméiologique.

La première expose d'une façon claire et précise tous les procédés d'examens physiques, chimiques, biologiques. L'auteur met en garde contre les difficultés et les causes d'erreur de chacune des méthodes; toutes les questions y sont traitées de façon complète, mais concise; aucun détail inutile. La bonne ordonnance du travail permet de trouver facilement le renseignement cherché.

La seconde partie de l'ouvrage est fort originale : pour apprécier la valeur séméiologique de chaque méthode, l'auteur publie ses propres observations, presque toujours détaillées. Le lecteur peut apprécier ainsi la portée des conclusions, toujours prudentes et judicieuses; il a en main tous les éléments d'appréciation et peut se faire une opinion personnelle.

L'ouvrage du professeur Da Rocha Pereira n'est donc pas un simple manuel, un simple recueil de formules et de chiffres, mais une œuvre profondément originale, même dans sa partie purement technique.

M. Nathan.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.


OSTRÉINE

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

19 Septembre. — *Paris* : Ouverture du concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, d'un cours de perfectionnement, par MM. Douay, Haller et Mossel.

21 Septembre. — *Paris* : Ouverture, à l'amphithéâtre des hôpitaux, du cours hors série d'opérations chirurgicales consacré à la chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique.

— *Paris* : Fermeture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre d'inscription au concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

22 Septembre. — *Bordeaux* : Ouverture du Congrès national de la natalité.

24 Septembre. — *Paris* : Clôture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre de l'inscription pour le concours de l'adjuvat.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

— *Clermont-Ferrand* : Ouverture du Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture, au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'inscription.

— *Paris* : Clôture du registre d'inscription, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), pour le concours du prosectorat.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôpital Saint-Louis, du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Paris* : Au laboratoire des travaux pratiques, ouverture, par M. Branca, d'une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

— *Strasbourg* : Ouverture de l'exposition de matériel sanitaire organisée par le Service de santé militaire.

— Ouverture du XVe Congrès français de Médecine.

— Ouverture du XXXe Congrès français de Chirurgie.

— Ouverture du XXIe Congrès français d'Urologie.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Préfecture de police, d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

— *Strasbourg* : Ouverture de la IIIe Réunion annuelle de la Société d'orthopédie.

10 Octobre. — *Paris* : A l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine (64, rue Desnouettes), ouverture du cours de vacances destiné aux étudiants et docteurs en médecine français et étrangers.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

13 Octobre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

14 Octobre. — *Paris* : A l'hôpital Beaujon ouverture, dans les services du professeur Carnot, d'une série de conférences sur les colites.

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du concours sur titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, sous la direction de M. Lévy-Solal, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

— Ouverture, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'internat des hôpitaux.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté, au laboratoire d'anatomie, des concours pour l'emploi de prosecteur et pour celui d'aide d'anatomie.

27 Octobre. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'externat des hôpitaux.

1er Novembre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aides d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

3 Novembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

— *Strasbourg* : Ouverture, à l'hôpital militaire, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

8 Novembre. — *Reims* : A l'hôpital civil, ouverture du concours pour les quatre places vacantes d'internes des hôpitaux de Reims.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

14 Novembre. — *Bordeaux* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture, par MM. Aug. Broca et Louis Renou, d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Lyon* : Ouverture, à l'hôpital Desgenettes, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture, à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture, au Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt

à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

28 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'École d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Chaire d'hygiène. — Cours complémentaire sur la tuberculose pulmonaire organisé, avec le concours de la Commission Rockefeller, par M. le professeur Léon Bernard avec la collaboration de MM. Robert Debré, agrégé de la Faculté de Médecine; Vallée, directeur du laboratoire des recherches du ministère de l'Agriculture; Ameuille, Armand-Delille, Halbron, Lœderich, médecins des hôpitaux; Le Mée, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux; Maingot, radiologiste de l'hôpital Laënnec; Baron, Bigart, Salomon, assistants du dispensaire Léon-Bourgeois; Vitry, assistant à l'École de puériculture de la Faculté de Médecine.

Ce cours aura lieu du 26 Septembre au 22 Octobre 1921. Il comprendra des leçons qui seront données chaque jour à 5 heures au laboratoire d'hygiène de la Faculté, et des exercices pratiques de clinique qui se tiendront chaque matin à 9 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec et au dispensaire Léon-Bourgeois. Des visites à des établissements antituberculeux seront faites dans la semaine du 24 au 29 Octobre.

Ce cours est ouvert aux docteurs en médecine. Le nombre des auditeurs est limité à 45.

Il sera perçu un droit de laboratoire de 100 francs.

La « Commission Rockefeller pour la préservation contre la tuberculose » tient un nombre limité de bourses à la disposition de médecins français chargés du service médical d'un dispensaire antituberculeux en France, ou désignés officiellement par des autorités départementales ou municipales, ou par des comités locaux, pour prendre la direction d'un dispensaire. L'importance de ces bourses sera suffisante pour défrayer les médecins de leurs frais de voyage et de séjour à Paris pendant la durée du cours.

Pour l'obtention de ces bourses, s'adresser au directeur de la Commission pour la préservation contre la tuberculose en France, 3, rue de Berri, Paris.

Pour l'inscription au cours, s'adresser à la Faculté de Médecine (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Programme des leçons. — M. Léon Bernard : L'infection tuberculeuse et l'immunité tuberculeuse. — M. Robert Debré : Le bacille de Koch. — M. Robert Debré : La tuberculine et ses applications à la clinique. — M. Vallée : L'infection tuberculeuse chez les animaux. — M. Robert Debré : Étiologie et pathogénie de l'infection tuberculeuse chez l'homme. — M. Ameuille : Les lésions de la tuberculose humaine. — M. Léon Bernard : Les formes cliniques de la tuberculose pulmonaire : formes chroniques. — M. Léon Bernard : Formes aiguës (*suite*). — M. Léon Bernard : Les signes stéthacoustiques de la tuberculose pulmonaire. — M. Maingot : Examen radiologique du poumon tuberculeux. — M. Salomon : Valeur des signes fonctionnels et généraux pour le diagnostic et le pronostic de la tuberculose pulmonaire. — M. Bigart : La tuberculose pleurale. — M. Lœderich : Les hémoptysies tuberculeuses. — M. Le Mée : La tuberculose laryngée. — M. Robert Debré : La tuberculose des nourrissons. — M. Armand-Delille : La tuberculose de la seconde enfance. — M. Vitry : Le traitement hygiéno-diététique de la tuberculose pulmonaire. — M. Halbron : Traitement médicamenteux et médications dites spécifiques. — M. Léon Bernard : Pneumothorax thérapeutique. — M. Léon Bernard : Les facteurs sociaux de la tuberculose. — M. Léon Bernard : La prophylaxie sociale de la tuberculose. — M. Baron : Fonctionnement d'un dispensaire. — M. Léon Bernard : La législation antituberculeuse.

Exercices cliniques. — Les élèves du cours seront entraînés à des démonstrations pratiques portant sur l'examen stéthacoustique, l'examen radiologique, l'examen laryngologique, les examens de laboratoire, la reconnaissance des pièces nécropsiques, la conduite et les méthodes du dispensaire, la préservation de l'enfance.

CONCOURS

Service sanitaire maritime. — Une session d'examens pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime s'ouvrira à Marseille, le lundi 17 Octobre 1921, à 9 heures du matin, à la direction du Service sanitaire maritime, 7, quai du Port, à Marseille.

Les candidats doivent adresser leur demande au directeur de la 6e circonscription sanitaire maritime, à Marseille, ou la déposer au secrétariat de la direction, en produisant leur acte de naissance légalisé, leur diplôme de docteur en médecine (ou une copie certifiée conforme), un certificat de bonnes vie et mœurs et de nationalité française.

L'examen comprend une épreuve écrite et une épreuve orale. L'épreuve écrite comporte une composition sur la pathologie des maladies infectieuses et contagieuses, sur la bactériologie, sur la législation sanitaire et la pratique de la désinfection.

Assistance publique. — Concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année en fonctions dans les hôpitaux et hospices (concours de médecine).

L'ouverture du concours de médecine pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (année 1921-1922), aura lieu le lundi 16 janvier 1922, à 16 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique tous les jours, de 14 h. à 18 heures, du 21 Novembre au 3 Décembre 1921 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 3 Décembre 1921, à 17 heures, dernier délai.

Extrait du règlement général sur le Service de Santé des hôpitaux et hospices civils de Paris.

Art. 256. — Chaque année, il est ouvert, pour les prix à décerner aux internes en médecine qui terminent leur quatrième année d'exercice, deux concours distincts qui portent : l'un sur la médecine, l'autre sur la chirurgie et les accouchements.

Les candidats ne peuvent se faire inscrire que pour l'un ou l'autre de ces concours.

Le jury du concours de médecine comprend cinq membres, savoir cinq médecins.

(*Voir la suite, p.* **1361**.)

Abcès cutanés multiples

Les pyodermites infantiles (eczéma et impétigo de nourrissons, érythèmes papuleux, vésiculeux des fesses, ecthymas, etc.) se compliquent facilement d'abcès cutanés et sous-cutanés, parfois très nombreux. Il faut les distinguer des furoncles et anthrax qui n'appartiennent pas au bas âge, se rencontrant seulement chez les adolescents et les adultes. Cependant le microbe est le même dans les deux cas : staphylocoque doré.

Traitement.

1° Laver soigneusement les parties malades avec des tampons d'ouate hydrophile imbibés d'oxycyanure en solution à 1/2.000 ou d'eau oxygénée alcalinisée :

Eau oxygénée à 12 volumes	300 gr.
Sol. de bicarbonate de soude à 2 p. 100 . .	200 gr.

2° Ouvrir avec la pointe d'un bistouri stérilisé ou d'un thermocautère, par ponction simple, chaque abcès en le vidant complètement par expression digitale. Inutile de faire de grandes incisions.

3° Appliquer, sur chaque abcès ouvert, une petite rondelle de francoplaste, d'emplâtre rouge de Vidal, d'emplâtre de Vigo, de diachylon des hôpitaux.

4° Poudrer ensuite abondamment toutes les surfaces avec un flacon, à embouchure percée de trous, contenant :

Talc stérilisé . . . . . . 500 gr.

5° Quand l'état général est altéré, la nutrition défectueuse (athrepsie), les viscères menacés d'invasion (bronchite, congestion pulmonaire, broncho-pneumonie, diarrhée), faire usage d'autovaccins ou de stock-vaccins staphylococciques (méthode de Wright) : injecter tous les deux ou trois jours, par la voie hypodermique, 1 cmc contenant 250 à 500 millions de germes ; parfois une seule injection suffit.

6° A défaut des vaccins antistaphylococciques qui ont donné de beaux succès à L. Guinon et Mlle de Pfeffel, R. Jemma et R. Vaglio, on peut essayer l'étain et oxyde d'étain (méthode de Frouin, comprimés de *stannoxyl*), les injections de *stanion* ou étain colloïdal électrique (ampoules de 3 cmc injectées chaque jour dans les masses musculaires ou sous la peau : M. Barry, *Thèse de Paris*, Juin 1920).

7° Soigner l'hygiène générale : bonne alimentation, cure d'aire, langes stérilisés, arrêter la diarrhée quand elle survient.

Prophylaxie.

1° Tout nourrisson mal tenu, malpropre, mal soigné, étant exposé aux pyodermites et abcès multiples, on cherchera à les prévenir par une bonne hygiène et une propreté corporelle irréprochable. L'allaitement sera minutieusement réglé pour éviter la diarrhée et les irritations fessières qu'elle entraîne. On se servira de langes stérilisés comme l'a conseillé E. Weill, il y a longtemps déjà.

2° Toute érosion de la peau, tout début de pyodermite seront étroitement surveillés. Quand une vésicule ou vésico-pustule se montrera, on la touchera avec un petit tampon imbibé de teinture d'iode.

3° Au lieu des bains, cataplasmes, pansements humides et onctions grasses qu'on prescrit trop souvent dans les érythèmes et dermites eczématiformes des jeunes enfants, on usera largement des poudrages qui hâtent la guérison des érythèmes et pyodermites simples, et préviennent ainsi la formation des abcès. Les poudres minérales, dans ce but, le talc stérilisé notamment, seront préférées aux poudres végétales.

J. Comby.

Ces membres sont pris parmi les médecins-chefs de service des hôpitaux et hospices en exercice ou honoraires, ainsi que parmi les médecins des hôpitaux.

Pour la constitution du jury du concours de médecine, on mettra dans l'urne, en même temps que les noms des médecins-chefs de service et des médecins des hôpitaux, les noms des médecins-chefs de services des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, en exercice ou honoraires, et ceux des médecins adjoints de ces quartiers; mais, en aucun cas, le jury ne comprendra plus d'un médecin aliéniste.

Les épreuves de ces concours sont réglées ainsi qu'il suit :

1° Un mémoire soit de médecine, soit de chirurgie, basé sur les observations recueillies dans les services pendant l'internat. Ce mémoire sera remis ouvert et devra être déposé au service du personnel de l'Administration le 3 Décembre au plus tard;

2° Une épreuve théorique orale sur un sujet de pathologie interne. Il sera accordé à chaque élève quinze minutes pour développer la question, après quinze minutes de réflexion;

3° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie, de physiologie et de pathologie interne, pour laquelle il sera accordé trois heures.

Le maximum des points à attribuer aux candidats pour chacune de ces épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Pour le mémoire, 30 points;
Pour l'épreuve théorique orale, 20 points;
Pour la composition écrite, 30 points.

Le mémoire est jugé au début du concours. A cet effet, le jury reçoit, dès sa constitution, communication des mémoires déposés par les candidats. Il est réuni de nouveau deux jours au moins avant la date fixée pour l'ouverture du concours, afin de délibérer sur la valeur des mémoires; les points attribués sont communiqués aux candidats à l'ouverture de la première séance du concours.

Art. 175. — A la suite des deux concours pour les prix ouverts à la fin de chaque année entre les internes en médecine de quatrième année, comme il est dit à l'article 256, il peut être accordé deux prix et un accessit.

Le premier prix consiste en une médaille d'or et une bourse de voyage, et le second prix en une médaille d'argent. Il est accordé des livres pour l'accessit.

Aucune de ces récompenses ne peut être accordée *ex æquo*.

Art. 176. — Les deux internes en médecine qui auront obtenu la médaille d'or jouiront de la faculté de prolonger pendant une année leurs fonctions dans les hôpitaux. Ces deux internes pourront choisir leurs places au commencement de cette année. — Ils ne figureront pas dans le cadre et seront adjoints, à titre supplémentaire, au service qu'ils auront choisi.

Ils auront la faculté de bénéficier de leur bourse de voyage, à leur choix, soit avant, soit après leur année supplémentaire.

A l'ouverture du concours, le 16 Janvier 1922, à 16 h., le président du jury tirera immédiatement au sort le nom des candidats qui seront appelés à subir une épreuve théorique orale dans cette séance.

NOUVELLES

Office public d'hygiène sociale du département de la Seine. — Par arrêté préfectoral, ont été désignés pour faire partie du Conseil de surveillance de l'Office public d'hygiène sociale du département de la Seine pour la période s'étendant jusqu'au 24 Juillet 1924, MM. Léon Bernard, Bezançon, Letulle, professeurs à la Faculté; Georges Bitterlin; Dubief, médecin inspecteur des épidémies à la Préfecture de police; Guinard, directeur des sanatoriums de Bligny et de Montigny; Mourier, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique; Sergent, membre de l'Académie de Médecine; Thierry, chef de désinfection de la Ville de Paris.

La semaine médicale de Strasbourg. — Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront dans le n° 54 du 6 Juillet 1921 de *La Presse Médicale* tous les renseignements pratiques relatifs aux Congrès de Strasbourg.

Une exposition de matériel sanitaire à Strasbourg. — Le Service de Santé militaire organise une exposition de matériel sanitaire qui sera ouverte à Strasbourg du 3 au 6 Octobre prochain.

Les nombreux médecins venus dans cette ville, à cette date, à l'occasion des Congrès de médecine, de chirurgie, d'urologie et d'orthopédie, les officiers du Service de Santé alsaciens et lorrains de complément qui seront spécialement convoqués ainsi que les officiers du Corps de Santé de la région appartenant à l'armée active, auront ainsi l'occasion de voir le matériel de mobilisation regroupé suivant les enseignements de la guerre. Les produits fabriqués dans les établissements du Service de Santé (pharmacie centrale, ateliers généraux, laboratoire de sérothérapie de l'armée) seront également présentés.

Un pavillon sera consacré aux avions sanitaires; il comprendra des types d'appareils actuellement en service en Syrie et au Maroc et des appareils plus perfectionnés, qui seront livrés à bref délai.

Enfin, par une manifestation de pieux souvenir, qui s'impose à Strasbourg, le Service de Santé réunira tous les objets se rapportant à l'ancienne Ecole de médecine militaire de cette ville; il serait reconnaissant, à cet effet, aux personnes qui posséderaient des souvenirs présentant un intérêt de cette nature de vouloir bien les lui confier provisoirement pour cette présentation. Les propositions devront parvenir au médecin-major Monery, médecin-chef du Musée du Val-de-Grâce, Paris, avant le 20 Septembre.

Un comité s'est constitué, dont font partie des médecins civils et militaires, en vue d'organiser un banquet amical, *qui aura lieu le mardi 4 Octobre, à midi*, auquel seront admis, avec leurs dames, tous les médecins qui ont concouru au fonctionnement du Service de Santé pendant la guerre, les médecins et les pharmaciens d'Alsace et de Lorraine, et les officiers du Service de Santé de l'armée active.

Les cotisations, 25 francs par personne, doivent être envoyées à M. Delrieu, rue des Vosges, à Strasbourg.

En ce qui concerne les chambres d'hôtel, il y aura lieu, pour en permettre la répartition, de s'adresser au médecin-major Delacroix, adjoint au directeur du Service de Santé, à Strasbourg, en lui indiquant le prix de la chambre à retenir et la durée du séjour.

Corps de Santé militaire. — Sont nommés dans le cadre du Corps de Santé militaire : au grade de médecins aides-majors de 1re classe, MM. Raymond, Malafosse; au grade de médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire, MM. Janson, Stibvo, Migayron, Bidault, Gautrot (*Journ. off.*, 21 Août.)

Service de Santé de la marine. — M. Girard, médecin général de 2e classe, est nommé à l'emploi de directeur central du Service de Santé de la marine pour compter du 26 Septembre 1921. (*Journ. off.*, 3 Septembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Dame instr., dist., cherche p. Octobre direct. clin. ou sanat., campagne ou banl. — Ecr. *P. M.*, n° 3622.

Médecin-major 2e cl., dans C. S. R. de Bretagne, sur grande ligne, près de la mer, dés. permutation de garnison avec cam. dans ville suffis. importante des 2e, 3e, 4e, 5e ou 9e régions. — Ecr. *P. M.*, n° 3624.

Dactylo expérimentée cherche des copies à faire chez elle. — Helfenbein, 280, boul. Raspail, Paris.

A vendre Arcachon-Abatilles, arrêt tram., pleine forêt pins, à 200 mètres plage : *Magnifique propriété*, 23.000 mètres, entièrement close murs. — Très import. dépend. et logem. pour personnel. Conviendrait admirablement sanatorium, clinique, institut, mais. convalescence, santé. Cures air et soleil. — S'adresser : A.-B. Revel, villa Francia, Arcachon.

Jeune méd. cherche poste médical pour Novembre Est ou R. L. Fixe si possible. Ecrire *P. M.*, n° 3640.

Médecin, possédant installation radiologique et laboratoire, cherche appartement centre de Paris, éventuellement association avec confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 3643.

Etud., 16 inscr., marié, parlant espagnol, italien, lib. apr. midi, cher. occ. rémunérée. Ecrire *P. M.*, 3645.

Ex-infirmière-major stat. tub., excellentes références, libre le 20 Octobre, donnerait soins médicaux, voyag. Ecr. Mme Solignac, 40, r. des Martyrs, Paris.

Dentiste, possédant matériel, désirerait exercer dans une polyclinique, de préférence le matin. — Ecrire *P. M.*, n° 3648.

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Médecin colonial, promotion 1913-14, demande permutant au S. S de la guerre. — Ecr. *P. M.*, n° 3649.

Infirmier, bonnes références, est demandé par clinique centrale des voies urinaires. — E. *P. M.*, n° 3650.

Paris. A céder client. anc. bénéf. supp. à 30.000. Instr. Mobil. Bail 8 a. 40.000 compt. *P. M.*, n° 3651.

Le Sanatorium de Durtol (Puy-de-Dôme) demande, comme interne, étudiant ayant terminé scolarité, ou jeune docteur. Traitement mensuel : 400 fr., nourriture et logement. Adresser demandes et références au docteur Tobé, médecin-directeur du Sanatorium.

Infirmière, diplom. masseuse, anc. directr. crèche, 40 ans, cherche situation analogue pour 1er Octobre. Ecr. Reynès, 11, cours Observatoire, Perpignan.

Docteur, 30 ans, ferait remplacement longue durée, aiderait confrère, en vue succession, collaborerait. — Ecrire *P. M.*, n° 3654.

Docteur spécialiste recherche cabinet médical en location, centre Paris, longue durée; au besoin engagement d'achat. Très urgent. Ecrire *P. M.*, n° 3655.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE COLLECTIONNISME [1]

Feu mon aïeul possédait dans son cabinet deux étagères de minéraux dont l'éclat scintillant fascinait mes yeux d'enfant; et je ne rêvais à mon tour que de mettre l'univers dans une vitrine : aussi, pendant de longues années, j'ai desséché des plantes, rangé des fossiles, étiqueté des cristaux, cassé des roches, piqué des papillons et des coléoptères, et collé des coquillages sur des cartons. De vagues notions de tout en sont demeurées dans ma cervelle, comme ces débris hétéroclites que l'on trouve, à l'angle des greniers, englués dans les toiles d'araignées. N'y resterait-il point embusqué, par surcroît, quelque exemplaire de l'arachnide elle-même? Et M. Codet n'aurait-il point, par hasard, prévu mon cas? Avec ces diables de psychiatres, on ne sait jamais... Et je n'ouvris sa thèse qu'avec appréhension.

Encore que nul ne soit bon juge en sa propre cause, je pensai pouvoir me dissocier de cette catégorie de collectionneurs, de ramasseurs plutôt, qui ressortissent aux aliénés proprement dits: le maniaque qui s'affuble de rubans et oripeaux (je ne suis pas décoré!); le mélancolique qui s'approvisionne par avance de menus objets offensifs en vue d'un suicide éventuel (je ne veux pas mourir encore!). Ceux-là, d'ailleurs, sont des intermittents, des occasionnels. Mais il y a le débile, qui recueille des images, des bouts de papier, s'y complaît quelque temps et les jette; ou, plus économe, conservateur méticuleux, entasse des documents, des objets variés, soit par prévoyance utilitaire, soit par souci de plaidoyer *pro domo*; puis l'imbécile, l'idiot, qui s'empare de ce qui brille comme certains animaux voleurs. Ce n'est là, il est vrai, que du pseudo-collectionnisme : on le retrouve au cours de l'encéphalite interstitielle diffuse, avec le caractère d'absurdité, d'incohérence, de gaspillage onéreux qui caractérise le paralytique général; chez le vieux persécuté mégalomane pour qui certains détritus sont des fétiches protecteurs; chez le dément sénile, en particulier chez quelques thésauriseurs; enfin, au dernier degré de l'échelle, en ces déments divers où le geste rapace n'est plus qu'une impulsion automatique, stéréotypée, vestige d'une tendance idéo-affective depuis longtemps perdue dans l'oubli, ou émergeant des brumes du coma : rappelez-vous l'éclair de vie qui ranime le père Grandet quand le prêtre penche sur son agonie le crucifix doré : « Lors-

1. Cf. HENRI CODET. — « Essai sur le collectionnisme ». *Thèse de la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, Jouve, 1921, 102 p. in-8°.

que le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux morts en apparence depuis quelque heures se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent... Lorsque le prêtre lui approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser le Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie »[1].

A un degré supérieur se dessine le collectionnisme monomaniaque: rangeurs de journaux, accumulateurs d'illustrés, empileurs de bouquins qu'ils ne lisent pas, autant de dégénérés, déséquilibrés constitutionnels, intoxiqués souvent; instables, parfois insociables, tantôt inoffensifs, tantôt délinquants : kleptomanes, fétichistes sexuels, et presque toujours chroniques.

La série se poursuivait donc, inquiétante, quand un passage de M. Codet vint reconnaître enfin qu'il existe « de réelles différences entre l'essence même du goût de collectionneur et ce que l'on appelle collectionnisme des aliénés »[2]. Il y a des collectionneurs sympathiques, comme le cousin Pons : « Le vieux collectionneur... n'est pas un dégénéré, c'est un passionné, ce n'est pas un monomane[2]. » A la bonne heure! Et quels sont les mobiles de cette passion? M. Codet y discerne une manifestation de l'esprit de propriété, l'activité désintéressée, l'émulation, la tendance au classement, à la réalisation d'un ensemble authentique, complet, tendance parfois puérile en son exigeante minutie : vous connaissez le Démocède de La Bruyère, qui a tout Callot, hormis une seule planche, et non des meilleures, mais qu'il cherche depuis vingt ans[3]! Et ce bibliophile que raille Pons de Verdun :

> Oui c'est la bonne édition,
> Car voilà pages 15 et 16
> Les deux fautes d'impression
> Qui ne sont pas dans la mauvaise.

M. Codet nous dépeint avec agrément les traits psychologiques de ce monde bigarré, qui va du chercheur en habits râpés, explorateur infatigable des boîtes des quais et du taudis des fripiers, aux riches amateurs qui jettent les billets, par poignées, aux vendeurs de l'Hôtel Drouot; tout ce peuple de curieux en proie aux superstitions, aux émotions de la recherche (j'allais dire de la chasse); aux angoisses de l'obsession, aux affres de la jalousie, et qui connaît aussi la détente heureuse de la cupidité satisfaite, les joies voluptueuses que donnent la vue, la palpation du trésor enfin possédé.

Est-ce tout? Et n'y a-t-il dans le collectionneur qu'un classificateur obsédé? Un thésauriseur à qui la possession est une fin suffisante, à l'exemple de ces amateurs de livres qui enferment, sous triple serrure, de précieux volumes sans les feuilleter jamais? Il est un type pour lequel je solliciterai l'indulgence de M. Codet : cette catégorie de collectionneurs que l'on pourrait appeler *documentaires* et pour qui le classement n'est pas un but, mais un moyen. Les uns partent d'une idée préconçue, que la constitution d'une *série* complète leur permettra de vérifier; les autres, d'abord passifs, comme l'expérimentateur, attendent que de l'ensemble laborieusement amassé surgisse l'idée féconde, la matière d'un travail d'érudition, ou quelque esthétique conclusion. De là sortiront ces inventaires précieux, ces catalogues et ces répertoires que des générations d'amateurs compulseront d'une main diurne et nocturne, pour leur joie et leur tourment éternels; monuments de la charité intellectuelle, laquelle, étant bien ordonnée, profite d'abord à son auteur et, par surcroît, se déverse sur autrui. Demandez aux membres de la Société *Le vieux papier*, combien de trésors ils ont sauvés du pilon? Les vieux papiers! Tous ont leur éloquence: un mien ami recueille ces bandes, timbrées par les fermes ou le fisc, qui entourent les paquets de tabac; de prime abord, cela paraît stupide, mais songez qu'il en possède l'ensemble, pour la France, depuis le XVIIe siècle! A travers tant de régimes et de vicissitudes administratives, le recueil est des plus intéressants.

Et puis, la collection est un puissant facteur de perfectionnement psychologique : elle développe la comparaison et la critique, le sens historique, la vision de la réalité, l'esprit de précision. Je la tiens pour un agent pédagogique incomparable.

Si l'écolier, au lieu d'apprendre par cœur ses manuels d'histoire naturelle, s'astreignait à les *illustrer*, en quelque sorte, par des échantillons vérifiés et choisis, apprenait *à voir*, au lieu d'apprendre *à réciter*, que de notions précieuses n'accumulerait-il pas? Et qu'est-ce autre chose, cette collection d'un écolier, qu'une plus vaste et plus longue *leçon de choses*, et plus fructueuse parce qu'il en aura lui-même recherché, rassemblé et vérifié les éléments?

Et je ne veux pas seulement parler des matériaux objectifs. M. Codet raille discrètement les collectionneurs de cartes postales. Mais pensez à ce que ces rectangles de carton résument et éternisent, pour une somme modique, de jouissances visuelles, d'impressions esthétiques, de documents archéologiques ou historiques et qui, sans eux, peut-être seraient à jamais perdus? N'avez-vous point fait, en feuilletant vos albums de jadis, en comparant aux florissantes cités d'autrefois les villes martyres d'aujourd'hui, quelque mélancolique retour sur le passé? Il y a des gens — tels que les Goncourt — qui collectionnent les souvenirs, comme des notes, et pour les mettre plus tard à profit sans redouter les défaillances de leur mémoire. En vérité, je vous le dis, la

1. H. DE BALZAC. — « Eugénie Grandet ». *Ed. du Centenaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1889, in-12, p. 244-245.
2. *Codet*. p. 68.
3. LA BRUYÈRE. — *Caractères*, XIII.

collection procède du sentiment que nous avons de l'incertitude des destinées; elle tend à fixer pour nous les apparences fugitives de ce monde périssable; et nous vivons de ces apparences. Elle est une assurance contre la destruction et l'oubli. Et voilà comme elle dépasse ce vulgaire sentiment de l'*acquisivité* dont parlent les phrénologistes. Ce mot leur appartient; M. Codet le leur emprunte sans les citer, en quoi il se montre ingrat. Prenez la liste des 35 facultés de Spurzheim : acquisivité, c'est la bosse n° 8; mais, à côté voici les sens de l'ordre, de la comparaison; plus loin, ceux du calcul, de la configuration, du coloris, de l'imitation; sans compter l'organe n° 20, de Gall, celui de l'esprit comparatif. Les craniologistes ont fait, avant M. Codet, la dissection morale du collectionneur. S'ils avaient tort, quant aux localisations anatomiques, ils avaient raison quant au fond. Ne furent-ils pas les précurseurs de l'Ecole somatique en psychiatrie? Et ne se sont-ils pas montrés eux aussi, avec F. Voisin, Vimont, Sarlandière et Dumoutier, grands mouleurs de crânes, dessinateurs de profils, et ramasseurs d'encéphales, d'enragés collectionneurs?

Suivez donc leur exemple; cela vaut mieux que de gouverner ses semblables; vous y trouverez des plaisirs rares et des jouissances singulières. Je connus jadis un archéologue qui, après avoir démoli le vieux Paris, comme collaborateur d'Haussmann, vint se retirer dans mon pays, au creux d'un antique donjon. Et il y entassait, sous cent clefs, ses richesses. Il avait des verres de Venise et des bahuts Renaissance, des tapisseries mangées aux mites et des monnaies vert-de-grisées; un incomparable assemblage de coffres, de serrures anciennes et de ferronnerie; des morions, et des reliquaires; des potiches gauloises et mérovingiennes; et la porte de Marat, arrachée d'un galetas du boulevard Saint-Germain qu'il avait percé, y voisinait avec le compas — authentique — de Saint-Joseph! Il vivait là octogénaire, invisible et farouche, sans autre plaisir que d'augmenter sa galerie et de découvrir des voies romaines, dont il publia le copieux inventaire chez l'éditeur Champion. Il en trouvait, je dois le dire, beaucoup plus que les Romains n'en tracèrent dans notre Cénomanie; c'est pourquoi il s'attira quelques véhémentes mercuriales d'un chanoine érudit et caustique, membre de la Société d'archéologie, et qui le traitait irrévévencieusement de Cénomaniaque. Mais le vieil homme n'avait cure des apostrophes du chanoine; il se réfugiait dans son rêve, et, devançant l'avis de la postérité, se fit élever sa propre statue, de son vivant, dans la cour de son manoir délabré : son nom y resplendit en lettres grecques, sur le piédestal; et sa prunelle de marbre demeure fixée sur les tessons amoncelés à ses pieds par le sculpteur, dans une éternelle contemplation. Faites comme lui et demeurez heureux; et vos descendants, jouissant de vos travaux accumulés, vous élèveront dans leur mémoire un impérissable monument.

PAUL DELAUNAY.

A PROPOS DE L'HOMŒOPATHIE

Dans son numéro du 11 Juin 1921, *La Presse Médicale* publie un article intitulé : « L'homœopathie repose-t-elle sur des bases scientifiques? » Cet article reproduit en grande partie, et résume une étude fort sérieuse, on se plaît à le reconnaître, publiée sous le même titre par M. Henri Dejust, dans la *Revue Scientifique* (numéro du 9 avril 1921).

La Société française d'Homœopathie ne veut entrer ici ni dans un exposé complet de la doctrine homœopathique, ni dans une discussion qui serait forcément très longue; par certains côtés, pareille discussion n'aurait qu'un intérêt rétrospectif; elle ne serait que la répétition de vieilles controverses, maintes fois renouvelées, jamais résolues.

***

La Société française d'Homœopathie tient cependant à appeler l'attention du lecteur sur les quelques points que voici :

1° Les adversaires de l'homœopathie ont le tort de considérer cette méthode thérapeutique comme invariablement fixée dès son origine, et vouée à l'immobilité. Ils confondent, dans une même condamnation, le point de vue théorique primitif de la doctrine, et ses applications cliniques. La plupart de leurs objections s'adressent à certaines conceptions d'Hahnemann, et aux interprétations que lui et ses successeurs ont données de la loi de similitude, et de l'emploi des doses infinitésimales. Fondées, par certains côtés, en tant qu'elles visent ces interprétations théoriques, lesdites objections arrivent, par contrecoup, à condamner la doctrine dans son ensemble, et à jeter le discrédit sur sa mise en œuvre. Or, la valeur de faits observés est indépendante des interprétations et des théories édifiées pour les expliquer. Celles-ci peuvent être discutées, mêmes infirmées; les faits n'en conservent pas moins leur matérialité. Les guérisons observées à la suite des applications de la méthode d'Hahnemann sont assez nombreuses pour autoriser, *en toute probité professionnelle*, la mise en pratique de cette méthode, en attendant que l'on ait trouvé la « base scientifique », l'explication de ces faits. L'homœopathie a, du reste, cela de commun avec nombre de méthodes thérapeutiques couramment employées.

2° Les médecins homœopathes, loin de se fixer dans de prétendues formules définitives, suivent avec attention le mouvement scientifique moderne. L'homœopathie, comme toute branche des sciences médicales, est sujette à évolution. Cela n'infirme pas la loi essentielle de la doctrine. Cette évolution est liée, en partie, à maintes découvertes de la science moderne. « Les Homœopathes, écrit M. Dejust, revendiquent comme des applications directes de leurs théories », certaines branches de la thérapeutique, telles que la sérothérapie, la vaccinothérapie, l'organothérapie. » C'est exact : mais ils ne prétendent pas qu'il y ait identité entre les processus consécutifs à l'emploi desdites méthodes, d'une part, et les pro-

cessus curatifs consécutifs à l'usage des médicaments administrés suivant les principes hahnemaniens, d'autre part. L'explication de ces divers processus comporte de nombreuses difficultés. Cela n'empêche pas les médecins d'utiliser toute méthode qui a fait ses preuves. Mais les médecins homœopathes ne peuvent pas ne pas constater les analogies qui rapprochent de l'homœopathie les méthodes précitées. Ces analogies corroborent, suivant eux, la loi de similitude. Pratiquement, du reste, beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à se servir, en clinique, de la sérothérapie, de la vaccinothérapie et de l'organothérapie. Ce faisant, ils se considèrent comme agissant strictement suivant les principes de la loi de similitude.

3° La matière médicale d'Hahnemann, base de la thérapeutique homœopathique, offre de très nombreux symptômes subjectifs, c'est vrai. Mais les symptômes objectifs y tiennent également une grande place. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que cette matière médicale, basée sur l'observation des effets des médicaments sur l'homme sain, a été conçue suivant les seules méthodes possibles à l'époque d'Hahnemann. Les effets pharmacodynamiques des substances médicinales étaient alors considérés tout autrement qu'aujourd'hui. Il convient, du reste, d'observer que les phénomènes subjectifs tendent, en clinique, même en dehors de l'homœopathie, à prendre une place de plus en plus grande. D'autre part, les médecins homœopathes de notre génération ne sont pas réfractaires aux méthodes de la clinique moderne, et, pratiquement, emploient ces méthodes, concurremment avec l'examen du malade fait suivant les préceptes d'Hahnemann. L'individualisation symptomatique des cas morbides, essentielle à leurs yeux, n'exclut pas, pour eux, le diagnostic étiologique ou nosologique, tel que l'établissent généralement les cliniciens.

4° Une assertion de M. Dejust, en particulier, est nettement erronée ; « Comme il nous a été impossible, écrit M. Dejust, de trouver trace d'une expérimentation systématique de l'action pharmacodynamique des préparations homœopathiques, il nous paraît probable que chaque auteur ayant remarqué ou cru remarquer une action thérapeutique d'un corps sur un symptôme chez le malade, en a inféré que, pour être conforme au principe de similitude, ce corps devait produire le même symptôme sur l'homme sain. » C'est exactement le contraire de ce qui se passe : les médecins homœopathes ne concluent pas de l'action thérapeutique d'un corps chez le malade à son action pharmacodynamique sur l'homme sain ; ils concluent, au contraire, de son action pharmacodynamique chez l'homme sain, à son action thérapeutique chez le malade. L'action pharmacodynamique est déduite des expériences d'Hahnemann et de ses successeurs sur l'homme sain. On l'a déjà dit plus haut : ces expériences, pratiquées, il y a un siècle environ, n'ont pu être conduites que suivant les données cliniques en usage à cette époque. Elles dénotent d'ailleurs, chez leurs auteurs, un rare degré d'observation.

5° Les médecins homœopathes, soucieux comme tous les médecins de la vérité scientifique, ne veulent plus être considérés comme vivant en marge de la profession médicale.

6° Ils partagent l'opinion exprimée par M. Dejust dans les deux derniers paragraphes de son étude : « Il serait souhaitable, écrit cet auteur, que de telles recherches fussent poursuivies par un groupe de travailleurs, réunis en une commission scientifique, dont l'autorité est plus indiscutable que celle d'un travailleur isolé. »

Non seulement la Société française d'Homœopathie accepte, mais elle demande de s'associer à toutes recherches, de laboratoire ou de clinique, qui pourront être entreprises dans le sens sus-énoncé. Elle exprime le vœu qu'il soit constitué une ou plusieurs commissions chargées d'élucider, dans la mesure du possible, les points qui demeurent obscurs, aussi bien dans l'ordre doctrinal que dans l'ordre clinique.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

IL FAUT VENIR EN AIDE A NOS SAVANTS

« Vous parlez, mon cher collègue, avec beaucoup trop d'indulgence de mes travaux ; je suis votre cadet sous ce rapport, quoique votre aîné en âge ; je voudrais faire davantage, mais j'ai le malheur d'être..... médecin praticien, directeur d'un musée et professeur. Chacune de ces trois qualités serait presque suffisante à elle seule pour me prendre tout mon temps. Heureux les savants qui *n'ont rien à faire,* comme mon digne ami de Quatrefages. Ceux-là seuls peuvent faire marcher la Science, car ils peuvent lui consacrer tous leurs instants. Ce n'est qu'en France que l'on trouve ces accumulations de fonctions sur une même tête ; et cela tient, il faut bien l'avouer, à la misérable *rétribution* d'un professeur. Si nous étions au-dessus du besoin, nous n'aurions pas besoin de nous occuper de clientèle ; et si notre musée avait assez de ressources pour payer des aides, le directeur (qui n'est pas rétribué) n'aurait pas à s'occuper de détermination d'espèces. Enfin, une circonstance qui s'oppose encore à des travaux particuliers, c'est la nature même de nos cours, et ici vous êtes logé à la même enseigne que moi. Il faut que nous soyons des hommes universels en zoologie, si nous voulons faire nos cours ou conférences ; car nous sommes obligés de donner tous les ans à nos élèves, un résumé d'un état actuel de la science, ce qui ne peut se faire qu'à l'aide d'un travail incessant. Qu'on s'étonne, après cela, que la province fournisse si peu !..... »

Ces lignes, que nous extrayons d'une lettre que le docteur A. Lereboullet, professeur titulaire de la chaire de zoologie et d'anatomie comparée à la Faculté des Sciences de Strasbourg, et le père de M. L. Lereboullet, membre de l'Aca-

démie de Médecine, qui succombait à Paris en 1914, aux premières heures de la guerre, adressait le 24 Janvier 1844 à son collègue, le docteur Joly, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Toulouse, pourraient, hélas! être datées d'hier.

C'est, en effet, qu'au jour présent, tout comme il y a trois quarts de siècle, nos savants doivent, trop souvent, se débattre contre les difficultés matérielles de l'existence. A ceux qui n'ont point de ressources personnelles, non seulement la vie est difficile, mais les moyens de poursuivre des recherches originales font communément défaut. C'est que si les traitements des professeurs sont strictement mesurés, les dotations accordées pour l'entretien de leurs collections et pour leurs laboratoires le sont encore davantage.

Tant pis si la science ne fait point de progrès! Il faut rogner sur le budget et faire des économies, économies désastreuses, du reste, puisqu'elles se traduiront, en dernière analyse, par les pertes incalculables qu'une découverte ajournée peut entraîner pour le pays.

Un tel état de choses si lamentable, cependant, semble désormais appelé à bientôt disparaître. L'opinion publique, si longtemps indifférente parce que tenue dans l'ignorance, s'émeut enfin de savoir dans la détresse les géniaux auteurs de tant de travaux et d'inventions utiles et commence à comprendre que les savants rendent au pays des services considérables dont tout le monde profite et que c'est, par suite, faire œuvre déplorable que de les laisser, faute de ressources, dans l'impossibilité de poursuivre leurs recherches.

Et c'est ainsi qu'en ces derniers temps nous avons pu voir d'importants journaux parisiens, à leur très grand honneur, du reste, entreprendre des campagnes infiniment utiles et d'ailleurs couronnées de succès : l'*Echo de Paris*, pour recueillir des fonds qui vont permettre à l'illustre père de la télégraphie sans fil, à M. Edouard Branly, de poursuivre ses travaux; le *Petit Parisien*, pour signaler à tous l'état lamentable de nos laboratoires et créer en leur faveur un mouvement d'opinion qui ne saurait manquer d'avoir, dans un prochain avenir, nous devons l'espérer au moins, les meilleurs résultats.

De telles initiatives, si heureuses, ne sauraient être trop encouragées.

Il est juste, en effet, que la collectivité, qui tire tant de bénéfices des moindres découvertes de nos savants, apprenne à ne point ignorer leur existence et se souvienne qu'elle a le devoir — d'accord du reste avec son intérêt — de leur venir en aide.

G. V.

DISCUSSION DES INDICES DE ROBUSTICITÉ

CHEZ LES NOIRS

Dès le jour où on a commencé le recrutement régulier des troupes noires, on s'est aperçu de l'insuffisance des indices de robusticité employés jusqu'alors.

En 1914, nous avons signalé, dans nos rapports, le peu d'exactitude de l'indice de Pignet pour les indigènes de nos colonies d'Afrique, et nous l'expliquions par la faible densité du noir par rapport au blanc. Depuis cette époque, nous nous sommes particulièrement attaché à l'étude de cette question et nous allons donner, avec des chiffres à l'appui, le résultat de nos recherches et de nos observations.

En Europe, et en France en particulier, un homme de 20 à 28 ans, bien portant, vigoureux, sans être à proprement parler un athlète, a un poids dont le chiffre représentant les kilos est généralement égal et même supérieur au nombre de centimètres au-dessus du mètre.

Ex. : un homme de 1 m. 65, pèse de 65 à 70 kilogr.
un homme de 1 m. 70, pèse de 70 à 75 kilogr.

Cette observation est de règle chez les athlètes complets à l'exclusion des lutteurs, qui sont des spécialistes. Or, dans l'indice de robusticité établi par Pignet, adopté en France et recommandé en 1914, les trois bases d'appréciation sont la *taille*, le *périmètre thoracique* et le *poids*. Ce dernier étant, si toutefois je puis m'exprimer ainsi, le correctif de la taille, on voit de suite l'inconvénient de ce procédé qui donne une trop grande importance au poids en favorisant les individus gros et petits au détriment des sujets à type musculaire et respiratoire.

Il arrive souvent que l'on trouve un excellent Pignet à des gens, qui, en réalité, sont médiocres, par exemple : un homme de 1 m. 60 qui pèse 70 kilos et a 95 cm. de périmètre présente un indice de Pignet de 5, ce qui à l'échelle, le donne comme excellent, lorsque en réalité, c'est un petit obèse, morphologiquement parlant, et par conséquent athlétiquement médiocre.

Contrairement à ce que l'on observe chez les blancs, le noir, 98 fois sur 100, a un poids dont le chiffre est inférieur de 5 à 10 kilogr. au nombre de centimètres au-dessus du mètre. Cet écart est encore plus sensible dans certaines races, comme les Foulas, les Ouolofs, les Foulacoundas, etc., etc... On obtient dans ces cas des Pignet très faibles. Cette constatation est criarde, en présence de superbes athlètes, aux muscles saillants et durs, aux cuisses comme des colonnes, aux ventres de lévrier, donnant une impression surprenante de vigueur musculaire, chez lesquels on s'attend à trouver un indice voisin de la perfection et qui, après mensurations et pesées, donnent + 12.

Nous nous sommes livré soit au front, soit aux colonies, à des mensurations comparées chez des noirs et des blancs, de taille et de morphologie à peu près identiques, et voici pour fixer les idées des chiffres que nous avons recueillis :

Noir et blanc :	Taille	1 m. 65
	Tour de bras	0 m. 31
	Tour de cuisse . . .	0 m. 51
	Tour de mollet . . .	0 m. 34
	Périmètre thoracique	0 m. 98 } pour les deux.

Poids chez le blanc : 70 kil. — Poids chez le noir : 62 kil.

Indice de Pignet : chez le blanc. . . — 3
chez le noir . . . + 8

Nous avons souvent répété la même expérience et nous nous sommes toujours trouvé en présence d'un écart variant *entre 5 et 10 points*.

Nous en concluons que *le poids spécifique du noir, sa densité*, est plus *faible que celui du blanc*.

Sur les instructions du médecin principal Pelletier, chef du Service de Santé de la Guinée, nous avons aussi étudié l'indice de Koby, indiqué dans le Caducée du 1er Septembre 1919. Il dérive d'un principe dont on ne doit pas s'écarter : les meilleures aptitudes au point de vue militaire reposent sur une combinaison de types musculaire et respiratoire; et il donne la formule suivante :

$$\text{Indice} = \frac{(a \times d) - t}{T}.$$

(a) étant l'amplitude respiratoire, c'est-à-dire la différence entre la pleine inspiration et la pleine expiration;

(d) étant la différence entre le périmètre thoracique moyen et le tour de taille;

(T) la taille ou stature.

Nous disons d'ores et déjà que cet indice, recherché sur un grand nombre de sujets, ne nous a pas donné satisfaction pour les raisons suivantes :

1° *Son échelle semble erronée...* très souvent, en effet, on obtient des chiffres indiquant des individus médiocres, quand en réalité on se trouve en présence de sujets excellents tant au point de vue morphologique que par comparaison avec les autres indices;

2° *Il entraîne à de grosses erreurs*, chez les sujets qui respirent mal au moment de l'examen, en particulier chez les noirs, qui comprennent difficilement ce qu'on leur demande;

3° *Il est enfin trop long* à établir, ce qui a une grosse importance quand on est obligé d'opérer rapidement.

Nous déconseillons formellement l'emploi de cet indice, du moins chez les noirs. On n'obtiendrait que des déboires de sa généralisation.

Établissement d'un nouvel indice. — C'est en partant de la constatation de la faible densité du noir que nous avons été amené à rechercher un indice qui, en tenant compte de cette particularité, enlèverait sa suprématie à l'élément poids, dont l'intervention dans le Pignet fait trop souvent rejeter des hommes qui ont de 28 à 35 et qui morphologiquement parlant sont relativement bons.

Voici quelle est notre façon de procéder :

L'individu étant au repos, nous notons :

Sa taille ou stature.	(T)
Son tour de taille.	(t)

nous additionnons ces deux résultats.

Nous prenons ensuite :

le tour de bras à la partie moyenne.	(b)
— cuisse —	(c)
— mollet —	(m)
— poitrine aux mamelons . . .	(p)

nous additionnons ces quatre derniers chiffres, et nous soustrayons cette deuxième somme la première; le résultat indique l'indice de robusticité, en voici la formule complète :

$$I = (T + t) - (b + c + m + p).$$

On voit que, dans notre procédé, nous tenons le plus grand compte du développement musculaire et respiratoire, et que nous mettons ces éléments en opposition avec sa stature et son tour de taille ; ce dernier, nous indiquant formellement le degré d'adiposité, la ptose viscérale, la capacité de résistance des parois de l'individu examiné. *La caractéristique de la formule que nous préconisons est d'enlever au poids sa prépondérance, pour la transférer au développement musculaire et respiratoire.* Nous avons examiné personnellement dans notre dernière période de recrutement, 4.000 recrues environ; le Koby a été abandonné après 290 observations, le Pignet a été pris pour tous.

De la comparaison des résultats obtenus par les deux indices, de l'aspect morphologique des individus, nous avons déduit l'échelle suivante :

En se basant sur ces chiffres, nous faisons les constatations suivantes :

De 15 à 25	Excellent.
25 à 35	Très bon.
35 à 45	Bon.
45 à 50	Assez bon.
50 à 55	Passable.

1° Le pourcentage des sujets qui ont un indice excellent est plus faible avec notre procédé;

2° Le pourcentage des sujets catalogués comme *bons* est de 80 pour 100 plus fort.

Nous présentons avec confiance notre indice; il n'est pas compliqué, il ne nécessite pas de longues palabres avec l'indigène, comme le Koby; il nous paraît plus précis et en même temps plus élastique que le Pignet; ses calculs sont simples et rapides. Nous serions heureux, si nos recherches (par le contrôle auquel elles seront soumises et par les remarques qu'elles feront surgir) pouvaient faire naître un indice encore plus simple et plus précis que le nôtre.

Ce travail, terminé il y a plus de dix-sept mois, n'a pu être présenté par suite de raisons indépendantes de ma volonté.

Conakry, ce 1er Mai 1921.

Méo,
Médecin civil de l'Assistance indigène.

LA RÉVISION DE LA LOI ROUSSEL

La loi du 23 Décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge, loi plus communément connue sous le nom de loi Roussel, du nom de son promoteur, répond-elle parfaitement à son objet?

Encore que son adoption par le Parlement ait constitué naguère un progrès considérable et qu'elle ait, sans conteste possible, fortement contribué à diminuer, dans des proportions importantes, l'effroyable mortalité qui, avant sa venue, sévissait sur les nourrissons au cours de leurs premiers mois, il n'en subsiste pas moins que beaucoup encore, à cet égard, reste à faire et que des progrès importants peuvent et, par conséquent, doivent être réalisés.

Depuis longtemps, du reste, cette nécessité d'améliorer la loi Roussel est reconnue de tous. Déjà, en 1891, l'Académie de Médecine le faisait savoir nettement en émettant, dans sa séance du 4 Mai, un vœu en faveur de sa revision. Et si, trente ans plus tard, celle-ci n'est point encore un fait accompli, du moins

nous trouvons-nous enfin aujourd'hui réellement en droit d'espérer que ce sera prochainement chose faite.

Aussi bien, tout ce temps écoulé n'aura point été perdu pour la protection des enfants du premier âge. C'est ainsi, par exemple, comme le note d'ailleurs très justement M. Paul Strauss dans le substantiel rapport qu'il déposait dernièrement au Sénat, au nom de la Commission chargée d'examiner : 1° la proposition de loi de M. Paul Strauss tendant à la revision de la loi du 23 Décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge; 2° la proposition de loi de M. Gustave Dron tendant à reconnaître et à encourager les consultations de nourrissons, que, dès 1892, « sur l'initiative inoubliable de Pierre Budin, la consultation de nourrissons prenait place dans l'outillage renouvelé de la protection de la première enfance » et que, le 3 Décembre 1903, le Sénat adoptait — toujours sur la proposition de M. Paul Strauss comme rapporteur de la Commission de protection et d'assistance des mères et des nourrissons — le projet de résolution suivant : « M. le ministre de l Intérieur est invité à porter à la connaissance des Conseils généraux le rapport de M. Pierre Budin, renvoyé par l'Académie de Médecine au ministre de l'Intérieur, sur la mortalité infantile, à recommander aux inspecteurs et médecins du Service des enfants assistés et du Service de la protection du premier âge de se faire les propagateurs des consultations de nourrissons, des gouttes de lait et de toutes les œuvres similaires d'assistance maternelle et de protection des nouveaux-nés ».

Depuis, du reste, d'autres progrès ont été accomplis. Notamment, en même temps que se développait la puériculture, que se créaient et se multipliaient, grâce surtout à des initiatives privées, des consultations de nourrissons, des gouttes de lait, des mutualités et des cantines maternelles, des crèches, des pouponnières, etc., l'on s'est avisé qu'il était de la plus haute importance de rendre de plus en plus efficace la protection de l'enfance du premier âge.

Mais, pour donner tout leur effet utile, de telles œuvres doivent être complétées. De toute nécessité, elles ne doivent pas seulement constituer une aide matérielle aux parents des enfants appelés à en bénéficier; il faut aussi qu'elles assurent à ces mêmes enfants des garanties particulières de bien-être et d'hygiène. Il ne faut pas l'oublier, en effet, trop souvent les nourrissons n'ont pas de pires ennemis que leurs parents mêmes, non pas que ceux-ci leur veuillent du mal, bien au contraire, mais simplement parce qu'étant ignorants de leurs véritables besoins ils les soumettent, le plus souvent croyant bien faire, à des régimes désastreux pour leur santé.

Il s'ensuit donc que tout enfant, qu'il soit confié à des soins mercenaires ou élevé par ses parents, devrait, sans distinction, se trouver obligatoirement soumis à une surveillance médicale autorisée.

Pour réaliser celle-ci pratiquement, M. Paul Strauss demande — et c'est l'objet notamment de l'article 3 de son projet de loi — que tous les enfants, sans distinction, soient pourvus, dès leur naissance, d'un carnet médical d'élevage, carnet disposé en vue de recevoir les renseignements suivants :

« 1° Etat civil;

« 2° Mode d'élevage : au cas où l'allaitement au sein ne serait pas possible, indication des modifications apportées dans le mode d'élevage;

« 3° Résultat des pesées dont la périodicité sera déterminée par le règlement d'administration publique;

« 4° Résultat des visites périodiques effectuées dans les conditions fixées par le règlement d'administration publique, soit, de préférence, par le médecin de la famille, soit, en cas d'insuffisance de ressources familiales, par le médecin inspecteur de la protection du premier âge, par le médecin d'une œuvre d'assistance maternelle ou de puériculture dûment autorisées (consultations de nourrissons, mutualité maternelle, etc., etc.);

« 5° Vaccination;

« 6° Indication sur l'état de santé.

« A la fin du premier mois qui suivra la naissance et, ultérieurement, tous les trois mois au cours de la première année, deux fois par an au cours de la seconde année, le carnet devra être présenté au maire et visé par lui.

« Si de l'examen du carnet il résulte que l'enfant n'a pas été soumis à la surveillance régulière d'un médecin ou d'un service public, ou d'une œuvre privée, le maire signalera cet enfant, dans la Seine, au préfet de police; dans les départements, à l'inspecteur départemental qui fera visiter l'enfant. En cas de récidive des parents, l'inspecteur départemental pourra, sur le rapport du médecin-inspecteur et après avis de la Commission locale, prononcer l'admission de l'enfant dans le service de protection des enfants du premier âge.

« En cas de protestation des parents, le Comité départemental, après enquête du juge de paix, statuera en dernier ressort. »

L'extension de cet article 3 à tous les nouveau-nés indistinctement, qu'ils soient élevés au sein par leur mère ou placés loin d'elle chez des éleveuses mercenaires, constitue une innovation particulièrement intéressante et dont l'on doit attendre les plus grands bénéfices.

Emise pour la première fois par MM. Cambillard, André Lefèvre et Paul Strauss en 1897, au Congrès d'Assistance publique et privée de Rouen, cette idée de la création, en faveur de chaque nourrisson, d'un carnet d'élevage avait alors paru singulièrement téméraire.

Depuis, par exemple, les esprits ont heureusement évolué, si bien que la proposition qui semblait naguère si audacieuse non seulement ne souleva plus de protestations lorsqu'elle fut reprise devant le Congrès national de protection du premier âge tenu à Bordeaux en 1913, mais fut entièrement approuvée par cette réunion comme elle devait l'être sept ans plus tard par la Conférence nationale de puériculture de la *Ligue contre la mortalité infantile* de 1920.

On ne saurait donc douter, en de semblables conditions, que, dans un avenir prochain, le Parlement ne vienne enfin à la rendre définitivement obligatoire.

Nécessaire il est, en effet, au temps actuel, que tous les enfants — comme le demande si justement M. le sénateur Paul Strauss et, avec lui, tous les bons esprits au courant des choses de la puériculture et vraiment soucieux des intérêts vitaux de notre pays —, soient désormais obligatoirement soumis, durant les premières années de leur existence, à une surveillance éclairée.

Trop d'enfants encore aujourd'hui, même parmi ceux élevés au sein — qui sont les privilégiés — souffrent cruellement des soins inintelligents qui leur sont donnés et, plus rarement, mais parfois aussi cependant, de négligences voulues et partant coupables, négligences constituant de véritables infanticides, puisqu'elles ont pour effet nécessaire de conduire à la mort les infortunés nourrissons qui en sont les victimes sans défense.

Eh bien, il faut que tous ces crimes, volontaires ou non, cessent et ne puissent plus se produire. La loi du 23 Décembre 1874, remaniée de la manière que le propose aujourd'hui M. Paul Strauss dans son rapport au Sénat, représente à cet égard un progrès important.

On ne saurait donc trop y applaudir en attendant le jour prochain où les dispositions nouvelles, enfin adoptées, viendront définitivement garantir à tous les nouveau-nés — et cela pour le plus grand bien de tous — la protection efficace qu'ils méritent et à laquelle ils ont droit.

Georges Vitoux.

DE L'EMPLOI DE LA LAMPE ÉLECTRIQUE DE POCHE DANS L'EXAMEN DE CERTAINS PANARIS

Placez un doigt sur une lampe électrique de poche allumée, dans une demi-obscurité et appuyez légèrement. Le doigt apparaîtra d'un rose orangé par translucidité, sans aucune ombre, sauf un léger voile surtout accusé au niveau de la partie moyenne de l'ongle apparaissant à chaque pulsation.

En cas de panaris léger de la phalangette, on trouve une zone d'opacité plus ou moins étendue, dont on peut apprécier le siège et les rapports avec la surface, en modifiant la position du doigt.

On peut ainsi reconnaître s'il y a du pus collecté ou s'il n'existe que de la lymphangite et aborder le pus au point favorable.

Ce procédé, utilisé par nous dans une dizaine de cas, nous a permis : de ne pas inciser dans deux cas de doigt tuméfié, douloureux, battant, mais sans opacité ; d'observer dans un panari de la phalangette, chez un enfant de 10 ans, l'existence d'une ombre du volume d'un pois au niveau du bord interne de l'index et d'un fuseau d'opacité, qui s'élargissait nettement à chaque pulsation le long du bord interne du doigt et qui répondait à une traînée lymphangitique. Dans ce cas l'incision put être pratiquée exactement sur le foyer.

Plus récemment un médecin venait nous montrer son pouce tuméfié, douloureux. L'examen à la lampe a montré une petite zone d'opacité en croissant, près de la sertissure unguéale. A la large incision classique palmaire, nous avons pu substituer une simple ponction au bistouri de l'abcès ainsi localisé et la guérison fut totale en trois jours.

Ayant eu nous-même une infection du pouce gauche au niveau de la 2e phalange et ayant subi trois incisions sans soulagement, nous avons pu, grâce à l'examen à la lampe pratiquée par hasard découvrir une zone d'opacité nettement limitée au niveau du bord interne, l'incision y amena l'issue du pus.

Ce procédé est naturellement inutilisable dans les cas de panaris graves et avec infiltration étendue, dans ce cas l'opacité est totale. Dans les petites infections discrètes et limitées, il nous paraît rendre quelques services.

La modeste lampe de poche peut être remplacée par un dispositif plus parfait. Nous y aurions songé si Corbeil, à 35 km. de Paris, possédait en 1921, l'électricité.

Moncany (de Corbeil),
Ancien interne des Hôpitaux de Paris.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LES GOUTTES AMÈRES DE BAUMÉ

Le 18 Août 1787. Michel-Pierre Guyot, commissaire au Châtelet de Paris, recevait de Marie-Louise Matis, épouse du sieur Antoine Baumé, une plainte dans laquelle cette dame accusait son mari de lui avoir refusé l'entrée de sa maison, sise aux Ternes, puis, en guise d'explications, de s'être livré sur elle aux pires sévices, coups de poings, crêpage de chignon, bastonnade, le tout agrémenté de bris de vitres et de mille injures grossières : Mme Baumé quitta le domicile conjugal, non sans y laisser quelques mèches de cheveux et couverte d'ecchymoses et se retira au Couvent des Dames de la Miséricorde, rue du Vieux-Colombier. Le 26 Novembre de la même année, nouvelle plainte : Mme Baumé a appris que son époux continuait à la diffamer par les imputations les plus odieuses, prétendant notamment qu'elle s'était « prostituée à plus de cent mille hommes, soit avant, soit depuis leur mariage ». M. Paul Dorveaux, qui nous a fait connaître ces détails dans une de ses études magistrales sur les grands pharmaciens[1], opine judicieusement que Baumé devait exagérer quelque peu. Ce n'était pourtant pas un Méridional : il naquit le 26 Février 1728 à Senlis où son père était aubergiste : son enfance fut assombrie par les préférences que témoignaient ses parents à son frère aîné, un assez triste garnement, si l'on en croit l'histoire. A 13 ans, il commença son apprentissage chez un pharmacien de Compiègne et, à 17 ans, entra à la pharmacie Geoffroy, située rue Bourtibourg, près le cimetière Saint-Jean. Après y avoir fait un stage de six ans, il manifesta le désir de parvenir à la maîtrise. Comme il n'avait pas fait son apprentissage à Paris et qu'il ne possédait pas le bagage littéraire exigé par les statuts, on refusa de l'immatriculer. Baumé en appela de cette décision à l'autorité royale et obtint gain de cause : immatriculé le 28 Jan-

1. P. Dorveaux. — « Les grands pharmaciens : Antoine Baumé ». *Bull. de la Soc. d'Histoire et de Pharmacie*, 1918, nos 19 et 20.

vier 1752, il passa ses examens probatoires et fut admis le 13 Octobre à exposer son « chef-d'œuvre » qui consista en 17 compositions empruntées au Codex de 1748 : le titre de maître en pharmacie lui fut décerné au milieu d'un concert d'éloges et d'applaudissements. A peine avait-il remporté ces succès universitaires que la fortune commença à lui sourire ; attiré par son mérite et le sachant sans ressources, Macquer lui avança des fonds qui lui permirent d'établir une officine dans le quartier des Lombards, en face de l'église Saint-Leu. C'est là que Baumé commença à se livrer à un labeur acharné « menant de front la pratique de la pharmacie, l'étude du latin et les travaux de laboratoire avec l'enseignement de la chimie ».

Son officine prit une telle importance qu'en 1763 il dut quitter les locaux du quartier des Lombards pour occuper, rue Coquillière, une maison plus spacieuse où il créa une pharmacie, une droguerie et une fabrique de produits chimiques ; il y installa, en outre, un vaste laboratoire où les personnages les plus distingués du temps vinrent suivre ses cours sur la chimie. Son nom était déjà devenu célèbre à la suite de la publication de plusieurs ouvrages (*Dissertation sur l'æther* 1757 ; *Plan d'un cours de chymie expérimentale et raisonnée*, 1757 ; *Elémens de Pharmacie*, 1762 ; *Manuel de Chymie*, 1763), lorsqu'il se présenta comme candidat à l'Académie des Sciences où la mort du chimiste Hellot avait laissé une place vacante : Mallouin ayant obtenu les suffrages de la docte compagnie, Baumé en conçut un vif dépit et prit le parti de renoncer à toute tentative de ce genre. Mais, quatre ans plus tard, il oublia sa résolution et revint à la charge, cette fois avec succès : le 9 Janvier 1773, il succédait à Lavoisier comme adjoint chimiste ; nommé associé chimiste le 26 Février 1778, il devenait, le 23 Avril 1785 pensionnaire de la classe de chimie et métallurgie. Un an auparavant il avait vendu sa pharmacie, sa droguerie et sa fabrique, et en 1787 il se retirait complètement des affaires, possesseur de deux maisons situées, l'une à Paris, quai de la Mégisserie, l'autre aux Ternes. C'est dans cette dernière que se passa le drame dont nous devons le récit à la plume humoristique de M. P. Dorveaux et à la suite duquel il se sépara de sa femme, une ancienne mercière qu'il avait épousée en 1781. Il se consola de ses déboires conjugaux en se remettant de plus belle au travail. Mais la grande tourmente révolutionnaire le ruina et l'obligea, pour refaire sa fortune, à créer une nouvelle pharmacie. Il mourut aux Carrières, près Paris, le 13 Octobre 1804, après avoir occupé pendant quatre ans l'officine de son gendre, Louis Margueron, établie, sans doute, à l'angle des rues de Moussy et de la Verrerie. Travailleur inlassable, savant modeste et consciencieux, Baumé demeure le type de ces grands pharmaciens d'antan, si épris de leur art qu'ils le considéraient comme une sorte de sacerdoce et en respectaient les moindres traditions ; jusqu'à sa mort il se glorifia du titre d'apothicaire, bien qu'il eût été depuis longtemps abandonné pour celui de maître en pharmacie.

C'est dans ses *Elemens de Pharmacie* publiés en 1762 que Baumé a donné la formule des gouttes amères qui portent son nom et qu'il vantait à la dose de 1 à 6 ou 8 gouttes comme « un puissant remède pour apaiser les coliques d'estomac ». Elles avaient la composition suivante : Fèves de Saint-Ignace 1 livre, huile de tartre par défaillance (sous-carbonate de potasse déliquescent) 2 gros, cristaux de suie 1 scrupule, esprit de vin 2 livres. Notre Codex a conservé cette formule en y réduisant de moitié la proportion des principes actifs. Ainsi modifiées, les gouttes de Baumé, employées seules ou associées aux aromatiques (angélique, anis, cardamome, etc.), constituent un bon excitant de la tonicité gastrique et rendent de réels services dans tous les cas qui ressortissent de l'emploi des amers.

HENRI LECLERC.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Une coquille s'est glissée dans mon article sur la Pathologie de la Paralysie Générale (numéro du 31 Août) ; je vous serai très reconnaissant de vouloir bien faire la rectification suivante :

P. 697, colonne 3, lire : « La plupart des affections groupées sous cette désignation sont dues à un virus *figuré* », au lieu de « virus *filtrant* ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes sentiments distingués.

MARCHAND.

Notre collaborateur, M. Cheinisse, nous signale l'erreur regrettable qui s'est glissée dans le sommaire de notre numéro du 17 Septembre. Le titre du « Mouvement thérapeutique » doit être lu : L'ACTION CARDIAQUE DE LA QUINIDINE. Il est exact dans le texte du journal, et c'est à tort que le sommaire porte : *L'action cardiaque de la quinine.*

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉDECINS DES TROUPES COLONIALES.

D. — 1° *Les médecins des troupes coloniales ont-ils droit à la retraite anticipée, à vingt ans de service par exemple ?*

2° *Est-il exigé un temps de service de X années passées aux colonies pour prétendre à ce droit ?*

3° *Au bout de combien d'années de service et campagnes, en moyenne, sont-ils actuellement décorés de la Légion d'honneur ?*

R. — Jusqu'à présent, les médecins des troupes coloniales, pas plus que les autres, n'ont eu droit à une retraite anticipée.

Ils ont droit simplement à la retraite normale *à 25 ans de service au lieu de 30, s'ils comptent 3 ans de colonies lointaines* (Le Maroc, l'Algérie, la Syrie ne comptent pas à ce point de vue).

Le projet de loi sur les pensions déposé, le 8 Juillet 1921, par le ministre des Finances prévoit à l'avenir, pour les officiers, mais *à titre exceptionnel*, la possibilité d'être admis à bénéficier d'une retraite anticipée, 5 ans avant le temps normal actuel. Les coloniaux, ayant 6 ans de colonies, pourront donc être admis à la retraite anticipée après 20 ans de service.

***

Quant à la question de la Légion d'honneur, il ne m'a pas été possible d'avoir de règle précise, mais voici quelques indications à titre documentaire.

A l'heure actuelle, tous les médecins sortis de l'Ecole d'application de Marseille, le 1er Février 1906, et qui ont une dizaine d'annuités coloniales ordinaires ne sont pas encore décorés. La promotion du 14 Juillet 1921 comptait 5 médecins-majors de 1re classe de deux promotions plus anciennes.

MÉDECINS DES TROUPES COLONIALES. SOLDES. AVANCEMENT. PERMISSIONS.

D. — *Ayant l'intention de concourir pour l'Ecole de santé de Bordeaux et de devenir médecin militaire des troupes coloniales, je désirerais connaître :*

1° *La solde d'un médecin aide-major de 2e classe en France et aux colonies;*

2° *Les indemnités diverses touchées en France, aux colonies et dans les Ecoles de Médecine indigènes:*

3° *L'avancement à l'ancienneté et au choix ;*

4° *Enfin le régime des permissions.*

Ces renseignements pécuniaires sont, en ces temps de vie chère, très importants à connaître, car ils feront décider un certain nombre de mes camarades, qui hésitent à entrer dans cette carrière par pure ignorance.

R. — I. *Solde mensuelle nette :*

Médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales :

	En France	Aux colonies
Solde	270 fr.	355 fr.
Indemnité temporaire	210	330
Total	480	865

A cette solde s'ajoutent mensuellement, en France et aux colonies :

a) Indemnité exceptionnelle de cherté de vie. 60 fr.
b) Indemnité d'ordonnance. 40
c) Indemnité pour charges militaires :

En France, 3 taux.. 165 fr. 135 fr. 105 fr.
Aux colonies, 3 taux. 4 fr. 3 fr. 2 fr. par jour.

Cette indemnité est majorée de 100 pour 100 pour les officiers mariés :

d) Indemnité pour charges de famille, en France et aux colonies :

1 enfant	30 fr. par mois.
2 enfants	55 —
3 enfants	80 —
4 enfants	Même progression.

II. Les élèves provenant de l'Ecole principale du Service de Santé de la marine de Bordeaux, qui ont opté pour les troupes coloniales, ainsi que les candidats admis à la suite du concours annuel pour le recrutement latéral, sont nommés aides-majors de 2e classe, à compter du 31 Décembre de l'année précédant immédiatement leur admission à l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales de Marseille. L'entrée à cette école est fixée au 1er Janvier de chaque année. A l'expiration du stage dans cette Ecole (8 mois), les aides-majors prennent rang, entre eux, sur la même liste d'ancienneté, dans l'ordre fixé par le classement final de sortie : ils sont, à ce moment, disponibles pour le service d'outre-mer.

Les aides-majors de 2e classe sont promus de 1re classe, automatiquement, après deux ans de grade.

La promotion au grade de médecin ou pharmacien-major de 2e classe (1/3 au choix, 2/3 à l'ancienneté) peut être escomptée, normalement, après une moyenne de 5 à 6 ans d'ancienneté.

La promotion au grade de médecin ou de pharmacien-major de 1re classe (moitié au choix, moitié à l'ancienneté) s'effectue d'ordinaire, après une moyenne de 8 à 9 ans de service, dans le grade précédent.

Au-dessus, les promotions n'ont plus lieu qu'au choix.

III. *Soldes des médecins des troupes coloniales, en situation hors cadre, pour enseigner dans les Ecoles de Médecine indigènes :*

Mêmes soldes que dans les cadres. Des indemnités spéciales sont allouées par les colonies et varient avec les colonies.

IV. *Régime des permissions :*

En France : 30 jours par an, avec solde de présence.

Aux colonies : Un congé de 3 mois est alloué après un séjour colonial normal, avec un supplément d'un mois et demi par année de séjour en plus du temps normal.

L'instruction du 15 Février 1921 n'est pas appliquée au personnel en service outre-mer.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Traité des maladies congénitales du cœur, par MM. LAUBRY et C. PEZZI. 1 vol. in-8° de 335 p. avec 100 fig. (*J.-B. Baillière*, éditeur). — Prix : 30 fr.

Le titre du livre que viennent de publier MM. Laubry et Pezzi est fait pour surprendre et peut-être aussi pour détourner de sa lecture quelques médecins et, à plus forte raison, beaucoup d'étudiants. Le terme même de maladies congénitales éveille aussitôt dans nos esprits l'idée d'anomalies difficiles, de raretés tératologiques dont l'étude est surtout destinée à donner satisfaction aux curiosités du spécialiste. Mais il suffit de lire la remarquable introduction que les auteurs ont placée au début de leur ouvrage pour comprendre tout ce qu'une semblable manière de penser a d'erroné et de désuet. Les maladies congénitales du cœur, en effet, ne s'observent pas que chez l'enfant; elles offrent de nombreux exemples chez l'adulte; elles ont bénéficié tout autant que les cardiopathies acquises du progrès des méthodes qui ont transformé la cardiologie et elle se prêtent aujourd'hui à une étude absolument renouvelée. Il est particulièrement heureux que celle-ci nous soit donnée par deux cardiologues qui sont, en cette matière, des maîtres, l'un à Paris, l'autre au delà des Alpes, et qui ont trouvé ici l'occasion de nous montrer tous les avantages de cette union des sœurs latines, si souvent préconisée, si rarement réalisée.

(*Voir la suite, p.* **1379**.)

Après avoir, en une vingtaine de pages, donné un résumé clairement présenté de la difficile question du développement du cœur, les auteurs réunissent en un seul chapitre tout ce qui a trait à l'anatomie pathologique générale des affections congénitales du cœur : anomalies des cloisons, des troncs vasculaires, des orifices. La pathogénie fait aussi l'objet d'un chapitre d'ensemble, dans lequel une mise en parallèle longuement développée des deux théories, infectieuse et embryologique, amène les auteurs à conclure entièrement en faveur de cette dernière.

La plus grande partie du volume de MM. Laubry et Pezzi est consacrée à l'étude clinique des maladies congénitales du cœur : maladies du cœur droit, lésions des septums cardiaques, rétrécissement de l'artère pulmonaire, atrésie et rétrécissement des orifices auriculo-ventriculaires, rétrécissement de l'aorte, persistance du canal artériel, anomalies de position du cœur, sont l'objet d'une série de chapitres où la vieille clinique de percussion et d'auscultation se trouve complétée, éclairée et modifiée par tous les apports que l'on doit aux techniques de la cardiologie moderne. Tracés, orthodiagrammes radiologiques, électrocardiogrammes viennent illustrer le texte et permettent au lecteur, même s'il n'est pas familiarisé avec toutes ces méthodes, de suivre facilement les descriptions et explications, qui lui sont d'ailleurs toujours présentées de la façon la plus claire.

Le livre de MM. Laubry et Pezzi est un livre nouveau dans tous les sens du mot, car il ne remplace aucun ouvrage vieilli. En l'écrivant, ses auteurs ont innové de la façon la plus heureuse et la plus profitable pour les médecins soucieux de se tenir au courant des acquisitions chaque jour plus importantes de la cardiologie moderne.

Ph. Pagniez.

LIVRES REÇUS

2566. **La Tuberculose pulmonaire**, par le Dr Léon Bernard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Laënnec, membre de l'Académie de Médecine. 1 vol. de 258 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 fr. net.

2567. **Radiodiagnostic dans les affections pleuro-pulmonaires**, par le Dr Manoel de Abreu. Préface du Dr Rist, médecin de l'hôpital Laënnec. 1 vol. de 168 pages, avec 31 figures et XVI planches radiographiques inédites (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 15 fr. net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 6.

Société de Neurologie de Paris :

Réunion neurologique annuelle (3-4 Juin 1921).

Rapport sur les syndromes parkinsoniens, par M. A. Souques.

Discussion.

Séance du 2 Juin 1921.

Analyses.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

Dr Paul Rohmer et Dr René Lévy. — L'immunisation active contre la diphtérie; ses méthodes et ses résultats.

Raoul Labbé. — Six observations de paralysie diphtérique guérie par la sérothérapie.

Revue générale :

J. Comby. — Cuti-réaction diphtérique (épreuve de Schick.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Cours pratique et complet de vénéréologie, du 17 Novembre au 24 Décembre 1921, sous la direction de M. le professeur Jeanselme, avec la collaboration de : MM. Sebileau, professeur de clinique oto-rhino-laryngologique ; Thibierge, médecin de l'hôpital Saint-Louis ; Darier, médecin de l'hôpital Saint-Louis ; Hudelo, médecin de l'hôpital Saint-Louis ; Milian, médecin de l'hôpital Saint-Louis ; Louste, médecin des hôpitaux ; Gougerot, professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux ; Darré, médecin des hôpitaux ; De Jong, médecin des hôpitaux ; Tixier, médecin des hôpitaux ; Lian, médecin des hôpitaux ; Sezary, médecin des hôpitaux ; Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux ; Hautant, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux ; Marcel Sée, médecin de Saint-Lazare ; Barbé, médecin aliéniste des hôpitaux ; Touraine, chef de clinique à la Faculté ; P. Chevallier, chef de clinique à la Faculté ; Burnier, chef de clinique à la Faculté ; Marcel Bloch, chef de laboratoire à la Faculté ; Giraudeau, chef du laboratoire des agents physiques et de radiothérapie ; Pomaret, chef du laboratoire des travaux chimiques ; Schulmann, préparateur à la Faculté ; Civatte, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis ; Dufourmentel, chef de clinique à la Faculté.

Le cours aura lieu du jeudi 17 Novembre au samedi 24 Décembre 1921, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi à 1 h. 30 et à 3 heures, à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, au musée, à l'amphithéâtre de la clinique, à la polyclinique ou au laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique (recherche du tréponème ; examens bactériologiques ; réaction de Wassermann ; ponction lombaire ; biopsies, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants du cours tous les matins, de 9 heures à 11 h. 30. Le musée des moulages est ouvert de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 heures. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Un certificat leur sera délivré à la fin du cours.

Programme des cours (72 leçons). — M. Jeanselme : Syphilis. Historique. Évolution générale. — M. Sezary : Le tréponème. — M. Marcel Bloch : Recherche du tréponème. — M. Touraine : Sérologie de la syphilis. —

M. Marcel Bloch : Réaction de Bordet-Wassermann. — M. Marcel Bloch : Syphilis expérimentale. — M. Milian : Chancres syphilitiques. — M. Touraine : Diagnostic des ulcérations de la verge. — M. Chevallier : Phagédénisme. — M. Milian : Chancres extragénitaux. — M. Hudelo : Syphilis secondaire maculeuse. — M. Hudelo : Syphilis secondaire papuleuse. — M. Hudelo : Alopécie. Onyxis. — M. Touraine : Syphilis secondaire. Manifestations viscérales. — M. Hudelo : Syphilis maligne. — M. Chevallier : Méningites secondaires. — M. Marcel Bloch : Ponction lombaire. — M. Civatte : Anatomie pathologique et histologie de la syphilis. — M. Gougerot : Syphilis secondaire latente. — M. Burnier : Syphilis tertiaire cutanée. — M. Burnier : Syphilis tertiaire muqueuse. — M. Burnier : Diagnostic des dermatoses gommeuses. — M. Milian : Leucoplasie. — M. Milian : Diagnostic des ulcérations de la langue. — M. Louste : Syphilis rénale, testiculaire, ovarienne. — M. Louste : Syphilis hépatique. Ictères syphilitiques. — M. Louste : Syphilis du tube digestif. — M. De Jong : Poumon. Larynx. Médiastin. — M. Louste : Syphilis ostéo-articulaire. — M. Lian : Cœur et vaisseaux. — M. Schulmann : Rate. Glandes endocrines. — M. Marcel Bloch : Méningites tardives. — M. Chevallier : Syphilis médullaire. — M. Chevallier : Syphilis cérébrale. — M. Marcel Bloch : Paralysie générale. — M. Milian : Tabes. — M. Coutela : Syphilis oculaire. — M. Hautant : Syphilis de l'oreille, du nez, du larynx. — M. Barbé : Troubles mentaux des syphilitiques. — M. Jeanselme : Conduite générale du traitement. — M. Touraine : Mercure et iodure. — M. Pomaret : Chimie des arsenicaux. — M. Touraine : Les arsénobenzols. — M. Milian : Accidents de l'arsénobenzol. — M. Chevallier : Guérison. Réinfection. Immunité. — M. Louste : Syphilis et grossesse. Hérédité. — M. Tixier : Hérédo-syphilis précoce. — M. Darré : Hérédo-syphilis tardive. — M. Thibierge : Déontologie. Mariage des syphilitiques. — M. Gougerot : Syphilis latente. Syphilis et cancer. — M. Gougerot : Prophylaxie. — M. N... : Traitement hydrominéral. — M. Marcel Sée : Blennorragie. Balanites. — M. Marcel Sée : Végétations. — M. Milian : Chancre mou. — M. Dufourmentel : Chirurgie réparatrice.

Deux cours semblables ont lieu chaque année en Avril, Mai, Juin et en Octobre, Novembre, Décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire. Le droit à verser est de 150 francs. Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrées au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3. Pour renseignements complémentaires s'adresser au laboratoire de la Faculté (hôpital Saint-Louis : Dr Marcel Bloch).

Diagnostic et traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale. — Cours complémentaire de 20 jours sur la tuberculose des ganglions, des os, des articulations, du péritoine, des poumons, du tube digestif, du système nerveux, de la peau et de l'appareil urinaire, du 21 Novembre au 11 Décembre 1921, par les professeurs Auguste Broca et Louis Rénon à l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker.

Leçons théoriques. — Tuberculose chirurgicale, tous les jours, à 16 heures, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Etude générale des tuberculoses ostéo-articulaires : Etiologie. Evolution anatomique. Attitudes vicieuses et ankyloses. Evolution clinique selon les âges. Diagnostic précoce.

Etude des localisations spéciales : Adénopathies tuberculeuses. Péritonite tuberculeuse. Spina ventosa. Tuberculoses du genou, de la hanche, du pied, du rachis et du membre supérieur. Tuberculose testiculaire.

Toutes ces leçons seront faites par le professeur Broca, et accompagnées de projections radiographiques.

Tuberculose médicale, tous les jours, à 17 h. 15, à l'hôpital Necker. Conception générale de la tuberculose (professeur L. Rénon).

Tuberculose pulmonaire : Esquisse des formes cliniques (professeur Rénon). Diagnostic clinique (M. E. Géraudel). Diagnostic biologique (M. R. Mignot). Diagnostic radiologique (M. Petit). Associations morbides : grippe, diabète sucré, syphilis (M. Lœderich). Traitement (5 leçons) : vie, alimentation et hygiène du tuberculeux; chimiothérapie, pneumothorax artificiel; questions pratiques de traitement (mariage des tuberculeux, la tuberculose et la grossesse; guérison du tuberculeux (professeur L. Rénon). Tuberculose du nourrisson et de l'enfant (M. L. Tixier). Tuberculose de la peau (MM. Louste et Thibaut). Tuberculose du système nerveux (M. Monier-Vinard). Tuberculose du tube digestif (MM. Charles Richet et André Jacquelin). Tuberculose de l'appareil urinaire (M. Verliac).

Leçons pratiques. — Hôpital des Enfants-Malades, les mardis, jeudis, samedis, à 9 heures du matin. — Hôpital Necker, les lundis, mercredis, vendredis, à 9 heures du matin.

Visites hospitalières. — Visite du dispensaire de M. Küss. Visite du sanatorium de M. Guignard, à Bligny.

Le prix d'inscription pour ce cours est de 150 francs.

Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale, par MM. Lequeux et Metzger, agrégés; assistés de MM. Lemeland et Ecalle, accoucheurs des hôpitaux; Chomé, ancien délégué dans les fonctions de chef de clinique; Vaudescal, chef de clinique; Didier et Viala, chefs de clinique adjoints et de MM. Iglésias, Heitz, Cottin, Thin et Bouscarle, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers.

Le cours commencera le lundi 3 Octobre 1921. Il comprendra une série de leçons cliniques théoriques et pratiques, qui auront lieu tous les jours à 9 h. du matin, à 4 h. et à 6 h. du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés à l'examen des femmes enceintes et en couches, à la pratique des accouchements et aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Lundi 3 Octobre. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes enceintes. A 10 h. Consultation des nourrissons. A 6 h. Diagnostic de la grossesse. — Mardi 4 Octobre. A 9 h. du matin. Examen des nouveau-nés et des femmes récemment accouchées. A 10 h. Leçon clinique. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. De la conduite à tenir dans l'accouchement normal. — Mercredi 5 Octobre. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions directes). — Jeudi 6 Octobre. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes accouchées. A 10 h. Consultation des nourrissons. A 4 h. Examen des bassins viciés. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions obliques). — Vendredi 7 Octobre. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Le forceps sur la face et le front et la présentation élevée du sommet. — Samedi 8 Octobre. A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 10 h. De l'examen des bassins viciés. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Accidents de la délivrance. Hémorragies. Conduite à tenir. — Lundi 10 Octobre. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes enceintes A 10 h. Consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. La version par manœuvres internes (version séparée). — Mardi 11 Octobre. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. Visites dans les salles. A 10 heures. Leçons cliniques. A 4. h. Exercices

pratiques de version. A 6 h. Des difficultés et des accidents au cours de l'extraction du siège. — Mercredi 12 Octobre A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. Examen des malades par les élèves du cours. A 4 h. Exercices pratiques : l'extraction du siège. A 6 h. L'embryotomie céphalique (perforation, basiotripsie, cranioclasie). — Jeudi 13 Octobre. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 10 h. consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie céphalique. A 6 h. L'embryotomie rachidienne. — Vendredi 14 Octobre. A 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie rachidienne. A 6 h. De la dystocie des parties molles et de la conduite à tenir. — Samedi 15 Octobre A 9 h. du matin. Présentation de malades. A 10 h. Indications et technique de l'opération césarienne. A 4 h. Exercices pratiques : les dilatations. Les sections du col. A 6 h. Les infections puerpérales. — Lundi 17 Octobre. A 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes enceintes. A 10 h. Consultation des nourrissons. A 4 h. Visite des malades à l'isolement. A 6 h. Les infections puerpérales. — Mardi 18 Octobre. A 9 h. du matin. Examen des nouveau-nés. A 4 h. Visite des malades à l'isolement.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier. Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h. Le droit à verser est de 100 francs.

Hôpital Beaujon. — Une série de six conférences, sur les colites, sera faite, pendant la 3e semaine d'Octobre dans le service du professeur Carnot, à l'hôpital Beaujon. Ces conférences auront lieu chaque matin, à 10 heures. Le cours est gratuit. L'inscription sera reçue, à partir du 1er Octobre, à la consultation de gastro-entérologie de l'hôpital Beaujon.

1re leçon, 17 Octobre. M. Carnot. — Considérations générales sur les colites. Les réactions coliques. Les syndromes colitiques.

2e leçon, 18 Octobre. M. Carnot. — Les colites amibiennes et parasitaires.

3e leçon, 19 Octobre. M. Harvier. — Les colites dysentériformes.

4e leçon, 20 Octobre. M. Harvier. — La colite mucomembraneuse.

5e leçon, 21 Octobre. M. Lardennois. — Les péricolites et les déformations des côlons.

6e leçon, 22 Octobre. M. Friedel. — Les recto-colites. Démonstrations rectoscopiques.

CONCOURS

Maison départementale de Nanterre. — Concours pour l'admission à des places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et à des places éventuelles d'interne provisoire.

Conditions du concours. — Article 1er. — Le 14 Novembre 1921 s'ouvrira un concours pour l'admission à des places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et pour la désignation de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, du 15 Décembre 1921 au 14 Décembre 1922, à des places d'interne provisoire.

Le nombre des places d'interne titulaire mises au concours est actuellement fixé à cinq. Il s'augmentera du nombre des vacances qui pourront se produire dans cet emploi à partir du jour du présent arrêté jusqu'au jour du concours.

Il en sera donné connaissance aux candidats par le président du Jury avant les épreuves.

Les candidats ayant à accomplir le service militaire devront en faire la déclaration au moment de leur inscription. S'ils sont admis aux places d'interne titulaire, la date de leur entrée en fonctions sera reportée au 15 Décembre de l'année de leur libération.

Art. 2. — Les internes titulaires seront nommés pour un an. Leurs fonctions pourront être prorogées successivement trois fois, pour une nouvelle année, par le Préfet de police, sur avis de MM. les médecins et chirurgiens, chefs de service, et du directeur de l'Etablissement. L'accomplissement du service militaire ne sera pas un obstacle à la présentation des demandes de prorogation dont l'effet, dans ce cas, se produira ou se continuera à dater du 15 Décembre de l'année de la libération.

Art. 3. — Les internes titulaires reçoivent un traitement annuel de 4.000 francs, y compris l'indemnité de logement.

Une indemnité spéciale de nourriture est allouée aux deux internes de garde.

Le prix de la carte d'abonnement au chemin de fer entre Paris-Saint-Lazare et la Garenne-Bezons est remboursé aux internes.

Art. 4. — Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès maintenant à la Préfecture de police (bureau du personnel). Il sera clos le 15 Octobre 1921, à 4 heures du soir.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre Français ;

2° Etre âgés de moins de 30 ans (cette limite sera reculée d'autant de temps que les intéressés en auront passé sous les drapeaux pendant la guerre) ;

3° Etre pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine ;

4° Avoir accompli le stage obstétrical ;

5° N'être pas reçus docteurs en médecine.

Ils doivent adresser au Préfet de police :

1° Une demande sur papier timbré ;

2° Un extrait authentique, sur timbre, de leur acte de naissance ;

3° Les pièces établissant leur situation au point de vue militaire et, s'il y a lieu, leurs services pendant la guerre ;

4° Une notice indiquant leurs titres scientifiques et hospitaliers ;

5° Un certificat de scolarité de date récente ;

6° Le certificat d'accomplissement du stage obstétrical ;

7° L'engagement écrit de se démettre, en cas de nomination, de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

Art. 5. — Le concours a lieu à la Maison départementale de Nanterre, dont l'accès est interdit aux candidats pendant les quinze jours qui précèdent la première épreuve. Il comprend deux séries d'épreuves :

a) Epreuves d'admissibilité. — Une composition écrite sur un sujet soit de pathologie médicale ou chirurgicale, soit de pathologie générale. La question est tirée au sort entre trois sujets arrêtés par le Jury immédiatement avant la séance.

Les candidats ont 1 h. 1/2 pour traiter la question.

Elle est notée de 0 à 20 points. La note 10 est éliminatoire.

b) Epreuves définitives. — 1° Une épreuve orale théorique.

Dix minutes sont accordées pour l'exposition du sujet après dix minutes de réflexion, avec faculté de prendre des notes. L'épreuve comporte deux questions : une question d'anatomie macroscopique descriptive, une question de pathologie ou de petite chirurgie.

Les deux questions sont tirées au sort parmi six sujets arrêtés par le Jury immédiatement avant la séance. Tous les candidats passant le même jour traitent la même question.

2° Deux épreuves cliniques :

a) Une épreuve de clinique médicale ;

b) Une épreuve de clinique chirurgicale.

Pour chacune des deux épreuves il est accordé :

Dix minutes pour l'examen du malade ;

Dix minutes de réflexion, avec faculté de prendre des notes ;

(Voir la suite, p. 1383.)

Dix minutes d'exposé.

Chacune des épreuves définitives est notée de 0 à 20 points.

Toutes les épreuves sont notées immédiatement et les résultats en sont affichés avant de passer à l'épreuve suivante.

Art. 6. — Le Jury est composé, sous la présidence du représentant du Préfet de police, de cinq membres, savoir : le Directeur du personnel, de la comptabilité et du matériel de la préfecture de police et quatre membres pris parmi les médecins et chirurgiens de la Maison de Nanterre ou des différents services de la préfecture de police.

Un arrêté préfectoral désigne le Président et les membres du Jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du Jury doivent être signalés à l'Administration en vue de la modification du Jury.

Art. 7. — Les candidats sont classés par ordre de mérite; en cas de classement *ex æquo*, il est tenu compte des titres hospitaliers antérieurs, s'il en existe, ou du nombre d'inscriptions de médecine.

Art. 8. — Tout interne qui serait reçu docteur en médecine, au cours de ses fonctions, serait, *ipso facto*, considéré comme démissionnaire.

Assistance publique. — Un concours pour la nomination à deux places de prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le jeudi 20 Octobre 1921, à 16 heures, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les candidats qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), à partir du jeudi 22 Septembre jusqu'au samedi 1er Octobre 1921 inclusivement, de 14 heures à 17 heures.

Conditions du concours. — Pour les places de prosecteur, les candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Les élèves en médecine des hôpitaux et hospices en exercice, et les anciens élèves, quels que soient leur âge et leur qualité, sont seuls admis à concourir pour les places de prosecteur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

La durée des fonctions des deux prosecteurs, nommés à la suite de ce concours, est fixée exceptionnellement à deux années.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet.

Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Le jury du concours est formé dès que la liste des candidats a été close.

Le prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1921, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine pour l'attribution du prix fondé par feu M. Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires. Ce prix aura une valeur de 1.000 francs.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel) avant le 26 Novembre 1921, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour les concours des prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

NOUVELLES

Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. — Le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, 1 *bis*, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic bactériologique des maladies contagieuses (dipthérie, tuberculose, fièvre typhoïde, etc.).

Ces nécessaires sont délivrés sur la demande écrite de MM. les médecins, et les résultats des analyses sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement 24 heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés.

Le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris est ouvert tous les jours, de 8 heures à 20 heures, et les dimanches et fêtes de 10 heures à 16 heures.

La réception des malades pour prélèvement de sang, réaction de Wasserman, examen à l'ultra-microscope, etc., a lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 17 h.

Les frais d'envoi des résultats, par lettre ou par télégramme, sont à la charge des intéressés.

Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale. — L'Alliance d'hygiène sociale organise, avec le concours de l'Office central d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du Puy-de-Dôme, un congrès qui aura lieu à Clermont-Ferrand les 30 Septembre, 1er et 2 Octobre 1921, et où seront examinées les diverses questions relatives à la refonte de notre loi sanitaire, à l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité, etc.

M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de Prévoyance sociales, présidera la première séance de c Congrès.

Adresser les adhésions à M. Eugène Montet, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale, rue Las-Cases, 5, à Paris, ou à M. Gautrez, secrétaire général de l'Office central d'hygiène sociale du Puy-de-Dôme, cours Sablon, 41, à Clermont-Ferrand.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — Vient d'être promu au grade d'officier M. le professeur Veyrassat, professeur de médecine opératoire à Genève.

Chevalier. — M. Ascagne, citoyen brésilien (*Journ. off.* 9 Septembre.)

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Latour, médecin du lycée du Puy. (*Journ. off.*, 4 Septembre.)

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Cousture, à Castillon (Ariège); Lefort, à Arbois (Jura). (*Journ. off.*, 4 Septembre.) — M. Beckers, à Bruxelles. (*Journ. off.*, 8 Septembre.)

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de bronze.* — Mme Jacobson, née Mitler, à Cléry (Loiret), docteur en médecine a, durant plus de 3 ans, en qualité de médecin-chef, assuré le service médical de l'hôpital bénévole 59 *bis*, à la création duquel elle a collaboré et où ont été hospitalisés plus de 500 blessés ou malades : s'est consacrée en la même qualité, après la fermeture de l'établissement, à l'école de rééducation des mutilés, s'employant durant les mêmes périodes à donner ses soins aux nombreux malades atteints de la grippe dans le canton de Cléry.

— M. Liégeois (Charles), à Bainville-aux-Saules : docteur en médecine, affecté à l'hôpital auxiliaire 103, à Méricourt, comme médecin-chef bénévole, a assuré seul, avec le plus grand dévouement, pendant les 3 premiers mois de la guerre, le service de l'hôpital en même temps que celui d'une autre annexe à Rouvres-en-Xaintois.

— M. Marlier (Auguste), à Villerupt : chirurgien-chef de l'hôpital des aciéries de Micheville, a soigné bénévolement, avec dévouement et compétence, les blessés relevés sur les champs de bataille, passant les nuits à leur chevet et réussissant à sauver la vie d'un nombre notable de ces glorieuses victimes.

— Mme Poncet, née Guillermet (Marie), à Saint-Germain-de-Joux (Ain) : étudiante en médecine de la Faculté de Paris, a été attachée, en qualité d'aide de chirurgie, à l'hôpital 208, à Musinens (Ain), prenait part aux opérations et faisait les anesthésies et les pansements, tout en assurant le service de radiographie. A prêté, de Septembre 1914 à Février 1917, le concours le plus dévoué

(*Voir la suite, p.* **1385**.)

et le plus utile au médecin de cette formation sanitaire. Ne recevait aucune rétribution.

— M. Touhladjian (Léon), à Berck-Plage : a organisé, en qualité de pharmacien radiographe le service de l'hôpital civil et militaire de Boulogne-sur-Mer, du début de la guerre à Mars 1915, gratuitement et à ses frais. A, depuis cette époque, assuré dans les mêmes conditions la radiographie dans les hôpitaux de Berck-sur-Mer. (*Journ. off.*, 4 Septembre.)

Services rendus a l'assistance publique. — *Médaille d'or.* — M. Hamel, à Lille. (*Journ. off.*, 9 Septembre.)

Médaille d'argent. — MM. Gendre, à Angers; Caillard, à Nevers; Bire, à Melun; Gourivaud, à Limoges. (*Journ. off.*, 9 Septembre.)

Médaille de bronze. — MM. Lacurie, à Marseille; Lassort; Therre, médecin-chef de la Maternité de Vichy. (*Journ. off.*, 4 Septembre.)

Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision du 22 Août 1921, des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent gratuitement, aux militaires de la gendarmerie. — *Médailles de vermeil.* (Délivrées après 25 années de soins gratuits.) Légion de Paris. — MM. Dupont, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise); Verdie, à Arpajon (Seine-et-Oise); Keller, à la Garenne-Colombes (Seine).

1re Légion. — MM. Boutin, à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais); Lamy, à Frévent (Pas-de-Calais); Garette, à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).

2e Légion.—MM. de Saint-Fuscien, à Granvilliers; Branthomme, à Noailles (Oise); Debray, à Combles (Somme).

3e Légion. — MM. Dimey, aux Andelys (Eure); Coichon, à Saint-Julien-le-Faucon (Calvados); Laurent, à Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados).

4e Légion. — MM. Marette, à Châteauneuf (Eure-et-Loir); Poulain, à la Ferté-Macé (Orne); Louvel, à la Ferté-Macé (Orne); Gigon, à Ballée (Mayenne); Jallot, à Renazé (Mayenne).

6e Légion. — MM. Pissot, à Robert-Espagne (Meuse); Pensard, à Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne).

7e Légion. — Logerot, à Beaufort (Jura); Simeray, à Moissey (Jura).

8e Légion. — MM. Martinet, à Tournus (Saône-et-Loire); Malfuson, à Sancerre (Cher); Patet, à Tramayes (Saône-et-Loire); Grépin, à Is-sur-Tille (Côte-d'Or); Guyot, à Lermes (Nièvre).

9e Légion. — M. Pouzet, à l'Absie (Deux-Sèvres).

10e Légion. — MM. Vidal, à Percy (Manche); Eudes, à Cerisy-la-Salle (Manche).

11e Légion. — M. Odeyé, à Lesneven (Finistère).

12e Légion. — MM. Laffon, à Saint-Gerin-de-Larche (Corrèze); Mage, à Beaulieu (Corrèze); de la Chapelle, à Laforce (Dordogne); Fournier, à Sigoulès (Dordogne).

13e Légion, — MM. Bouyon, à Pontgibaud (Puy-de-Dôme); Corny, à Lezoux (Puy-de-Dôme); Rouchon, à Paulhaguet (Haute-Loire); Gallice, à Langeac (Haute-Loire); Maugue, à Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

14e Légion. — M. Cuniot, à Saint-Vallier (Drôme).

15e Légion. — MM. Chabannes, à Vals-les-Bains (Ardèche); Robert, à Marseille (Bouches-du-Rhône); Patron, au Cailar (Gard); Tasso, à Marseille (Bouches-du-Rhône); Sérieux, à Martigues (Bouches-du-Rhône).

15e Légion *bis.* — MM. Taulane, au Luc (Var); Larcher, à Cannes (Alpes-Maritimes).

16e Légion. — MM. Fabre, à Olonzac (Hérault); Sinègre, à Saint-Ceniez-d'Olt (Aveyron); Fabre, à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron); Joly, à Mende (Lozère); Tichet, à Fournels (Lozère).

16e Légion *bis.* — MM. Guiraud, à Lavaur (Tarn); Degrave, à Lagrasse (Aude).

17e Légion. — M. Julia, à Auterive (Haute-Garonne).

18e Légion. — MM. Audouin, à Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure); Chollet, à Burié (Charente-Inférieure).

19e Légion. — MM. Prunier, à Bouira (Alger); Cabannes, à Mustapha-Inférieur (Alger); Massonet, à Gouraya (Alger); Moret, à Molière (Alger); Bonnafé, à El Milia (Constantine); Grucker, à Morris Zérizer (Constantine); Schieffer, à Tlemcen (Oran).

20e Légion. — M. Delarue, à Bar-sur-Seine (Aube).

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 2e classe. — Sont affectés : MM. Berge, à la place de Brest; Jarry, à la place de Lyon; Luc, aux troupes d'occupation du Maroc; Bodart, Dumas, à l'armée du Levant; Rigoulet, à la place de Rambouillet.

Médecins aides-majors. — Sont affectés : MM. Doliveux, à l'armée du Levant; Welfele, aux troupes d'occupation du Maroc.

Service de Santé de la marine. — M. Goéré, médecin de 1re classe, est désigné pour être adjoint, pendant un an, à compter du 1er Septembre, au médecin principal secrétaire du Conseil de santé du port de Brest. (*Journ. off.*, 8 Septembre.)

— M. Tellé, médecin de 1re classe, est maintenu dans ses fonctions de médecin chargé de la clinique chirurgicale à l'hôpital maritime de Lorient pour une nouvelle période d'une année (*Journ. off.*, 10 Septembre.)

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. le professeur Edouard Ausset, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Lille.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin-major 2e cl., dans C. S. R. de Bretagne, sur grande ligne, près de la mer, dés. permutation de garnison avec cam. dans ville suffis. importante des 2e, 3e, 4e, 5e ou 9e régions. — Ecr. *P. M.*, n° 3624.

Jeune médecin cherche poste médical pour Nov. Est ou R. L. Fixe si possible. Ecrire *P. M.*, n° 3640.

Etud. 16 ins., marié, parlant espagnol, italien, lib. apr. midi, cher. occ. rémunérée. Ec. *P. M.*, n° 3645.

Ex-infirmière-major stat. tub., excellentes référ., libre le 20 Oct., donnerait soins médicaux, voyagerait. Ecr. Mme Solignac, 40, rue des Martyrs, Paris.

On demande à acheter matériel complet de laboratoire de bactériologie. Ecrire *P. M.*, n° 3648 *bis*.

Médecin colonial, promotion 1913-14, demande permutant au S. S. de la guerre. Ecr. *P. M.*, n° 3649.

Le sanatorium de Durtol (Puy-de-Dôme) demande, comme interne, étudiant ayant terminé scolarité, ou jeune docteur. Traitement mensuel : 400 fr., nourrit. et logement. Adresser demandes et références au docteur Tobé, médecin-directeur du Sanatorium.

Infirmière à demeure, d'âge moyen, expérimentée et sérieuse, est demandée pour Maison de Santé, à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3656.

Docteur, 41 ans, célib., renonç. à client., cherche situat. médic., paramédic., ou extramédic., avec trait. mensuel. Irait étranger ou colonies. En attendant, ferait remplacements. Ecrire *P. M.*, n° 3657.

Docteur tr. au cour. remplacerait confr. *P. M.* 3658.

Chauffeur possédant joli coupé désire docteur pour le matin. — Doucerain, 83, avenue de Clichy.

(*Voir la suite, p.* **1387**.)

Importante Société cherche bon représentant pour appareils radiothérapie. — S'adresser à M. Ducrot, 127, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Infirmière diplômée demande emploi auprès docteur. — Ecrire *P. M.*, n° 3661.

Dame dentiste parlant plusieurs langues cherche place opérateur, clinique à part. 1er Nov. *P. M.*, 3662.

A vendre : 2 microscop. Zeiss. Ecr. *P. M.*, n° 3663.

Médecin-major retraité demande situation avec fixe. — Ecrire *P. M.*, n° 3664.

A vendre : Microscope Leitz binoculaire, neuf; obj. immer. — Dr Grenier, Hop. Broussais, Nantes.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires — 350 fr. les cent paires, franco. — Echantillon contre mandat ou rembours. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Infirmière diplômée cherche situation auprès médecin ou chirurgien, pour consultations et service en ville. — Ecrire à M. Constant Tarin, 78, rue de Maubeuge, Paris (9e).

Microscope Leitz, grand modèle, avec gros tube pour micro-photo, platine mobile, revolver à 3 object. — Object. 2-4-6 et 1 à immers. 1/2. — Ocul. 0-1-3-4-5. Appareil entièrement neuf dans boîte acajou verni. En plus ultra-microscope Leitz. — Le tout 3.800 fr. — Bizet, 72, boulev. Malesherbes.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 77 Samedi, 24 Septembre 1921

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LE TRAITEMENT DES MALADIES MENTALES

LA SUPPRESSION DES GARDERIES DE FOUS

La fatalité ne règne plus sur l'évolution des maladies mentales. Les recherches de la biologie et de la chimie modernes, qui ont transformé la thérapeutique des maladies physiques, appliquées à la psychiatrie, tendent à dénier à la folie le caractère d'incurabilité. Elles ont aidé non seulement à mieux préciser le diagnostic, mais encore à traiter avec succès les psychoses les plus graves.

La psychiatrie de guerre, si riche et si complexe à la fois, a été pour les neuro-aliénistes un champ largement ouvert à la thérapeutique. Les centres neuro-psychiatriques militaires, organisés dans un sens technique et dirigés par des médecins au courant des acquisitions nouvelles de la biologie, ont permis de prévenir les maladies mentales et de guérir un nombre considérable d'aliénés.

Pendant longtemps, l'aliéniste s'est borné, comme l'accoucheur heureux, à l'expectation non armée. Parfois, il administrait quelques potions calmantes ou la douche; il se contentait d'exciter les déprimés et de stupéfier les excités. Cette thérapeutique symptomatique arationnelle ne tenait compte ni des réactions humorales, ni de la valeur des émonctoires, ni de la pathogénie; elle ignorait l'influence des agents organiques trophiques sur l'énergie de réserve du psychisme. Qu'il s'agisse de psychose toxique, infectieuse, émotive ou héréditaire, la notion de lésion irréversible primait tout et rendait le pronostic fatal.

Les expériences de la guerre nous ont appris que la thérapeutique des aliénés a une triple action sur le psychisme morbide; *curatrice*, *suspensive* et *préventive*; elle *doit* guérir toutes les psychoses toxi-infectieuses aiguës; elle *peut* suspendre l'activité d'un processus démentiel et *enrayer* un processus psycho-physique héréditaire.

Les méthodes nouvelles qui sont appelées à combattre l'immobilité démentielle et le passage à la chronicité sont très nombreuses et variées; nous en citerons les plus importantes : la production de chocs hémoclasiques et de maladies infectieuses expérimentales, les abcès de fixation, la sérothérapie, l'autosérothérapie, l'opothérapie, la chirurgie neuro-psychiatrique. Ces méthodes thérapeutiques ont donné un pourcentage de guérisons et de rémissions suffisant pour entraîner la conviction que les aliénés sont des malades qui doivent être traités. Pinel, le grand aliéniste

français, a sorti les fous des cachots et les a rendus à la lumière du jour; les aliénistes modernes peuvent les rendre à la vie sociale.

Si les déments et les aliénés chroniques sont encore très nombreux, c'est qu'on n'a pas su les dépister et les soigner au moment où ils étaient modifiables. S'il existe, courant les rues et les routes des grandes villes et des campagnes, des milliers de sujets atteints de troubles de préaliénation, si les anormaux psychiques, les aliénés criminels, les hérédo-mentaux, représentent une population considérable, c'est que l'hygiène et la prophylaxie mentales appliquées à l'organisation sociale n'existent pas.

En France, à l'état actuel de l'assistance des psychopathes, il n'y a que les asiles d'aliénés pour recevoir cette catégorie de malades. Ces établissements réalisent une forme d'assistance surannée et incomplète; ce sont des *garderies de fous*. Les aigus, les chroniques, les curables, les incurables, les infirmes et les criminels sont pêle-mêle; l'aliéniste ne possède aucun moyen pour réaliser la discrimination qui logiquement s'imposerait. Cette promiscuité inspire la répulsion et empêche le placement précoce. Or, c'est de ce mode d'hospitalisation que dépend la curabilité des malades qui, si importante au point de vue humanitaire, n'est pas non plus sans intérêt au point de vue économique.

Partout, à l'étranger, l'assistance des aliénés est en voie de rénovation. En Norvège, l'entrée des malades dans les asiles ne prévoit aucune formalité pour l'internement; les aliénés sont considérés comme des malades au même titre que ceux des hôpitaux.

En Suisse, les polycliniques exercent une action préventive en soignant et en dirigeant les petits psychopathes que leur adressent les médecins praticiens. Les Sociétés de patronages suivent le malade avant, pendant et après l'internement.

A Münich, on a créé, en pleine guerre, un institut psychiatrique qui groupe plusieurs centres de recherches. Mais c'est aux Etats-Unis que l'assistance des psychopathes a réalisé des progrès considérables. M. Legrain, qui a visité cette vaste organisation, en a fait une description intéressante. Il existe dans chaque Etat un bureau central d'hygiène mentale qui s'occupe à organiser des conférences, des expositions; qui donne son avis sur les plans et les constructions d'asiles. Ce bureau central a un service tentaculaire composé de délégués, d'infirmières-visiteuses, chargés de la surveillance à domicile des psychopathes. Cette assistance sociale spécialisée, c'est la *Social Worker*; son extension a produit des économies considérables (700.000 dollars en 1918). De nombreuses cliniques intermédiaires entre le milieu social et l'asile ont été ouvertes pour tous les cas temporaires ne dépassant pas dix jours. Si, au bout de dix jours, le malade n'est pas guéri, on le place volontairement dans un asile. Les placements d'office sont rares aux Etats-Unis. Les asiles proprement dits ont une installation extraordinaire par le nombre des médecins spécialistes (chirurgiens, neurologistes, oculistes, etc...); par l'importance des laboratoires, chaque asile est muni d'une consultation externe très fréquentée. Dans les prisons, il y a des cliniques psychiatriques, véritables filtres pour le diagnostic des aliénés criminels. A la sortie de l'asile, l'œuvre de patronage dirige le malade dans le milieu où il pourra rendre le plus de services. La Société américaine entière s'intéresse aux aliénés avec son esprit d'initiative individuelle.

La France s'est laissée dépasser par les pays étrangers. Elle fut la première à considérer les fous comme des malades et à organiser leur assistance. Depuis vingt ans, les plus grands aliénistes français, Ballet, Antheaume, Toulouse, Sérieux, Briand, Colin, etc..., demandent une assistance plus libérale et une organisation plus solide. Ballet a fait siennes les idées d'hospitalisation sans internement. Sérieux a tracé d'une main de maître le tableau de la garderie de fous actuelle. « La bruyante et funeste renfermerie » « de fous, dit-il, où tout : discipline, uniforme, « murs élevés, grilles, barreaux, saut-de-loup et « camisoles, où tout fait sentir la présence d'un « geôlier ingénieux, alors que si rarement apparaît l'intervention d'un médecin; la garderie « d'aliénés, l'établissement de détention tel qu'il « se rencontre trop souvent en France, même « dans le département de la Seine; toutes ces « survivances tenaces et odieuses du passé « doivent disparaître et à leur place se substituer « un véritable hôpital, une maison de traitement « pour les maladies mentales où règne le calme « qui convient à un établissement hospitalier et « où les préoccupations d'ordre médical, au lieu « d'être sacrifiées, priment toutes les autres. »

Mais il a fallu les expériences de la guerre pour que les médecins aliénistes reprennent la lutte et exigent de nouvelles réformes psychiatriques. C'est dans ce but que la Société médicale des asiles de la Seine a demandé, sur le rapport de M. Toulouse au ministre de l'Hygiène, la création d'un Comité d'Hygiène mentale.

Ce Comité fut créé le 12 Avril 1920, au Ministère de l'Hygiène. Son action a été complétée par celle de la Ligue d'Hygiène et de prophylaxie mentales fondée par M. Toulouse le 8 Décembre 1920. Le but de cette Ligue, qui est appelée à transformer l'assistance surannée des psychopathes, se résume de la façon suivante : « l'étude et la réalisation des mesures propres à favoriser la prophylaxie des troubles mentaux, à améliorer les conditions de traitement des psychopathes, à développer l'hygiène mentale dans le domaine de l'activité individuelle, scolaire, professionnelle et sociale ».

Le traitement des aliénés sur des bases scien-

tifiques va entrer dans la phase de réalisation. La Ligue attache un intérêt particulier à la création des services ouverts pour les mentaux légers, « petits mentaux », ou *préaliénés*, dans le but de réduire au minimum les internements. La guerre a créé une catégorie de psychopathes (blessés du crâne et commotionnés) et augmenté le nombre des déséquilibrés et des hyperémotifs parmi les civils des deux sexes. La loi n'a pas prévu leur assistance ; celle de 1838, sur le régime des aliénés, est la seule qui puisse leur être appliquée. Il est injuste et inhumain d'infliger la procédure de l'internement et la séquestration dans une garderie de fous à ces psychopathes et aux aliénés curables. M. F. Brunet, membre du Conseil général de la Seine, a écrit à ce sujet :

« Une lacune grave apparait dans l'assistance des psychopathes qui reste soumise à des conceptions périmées ; un mode d'assistance libérale qui soit en harmonie avec l'état actuel de la science psychiatrique et de la mentalité générale. Et cette lacune aboutit à transformer des malades en chroniques plus ou moins perdus pour l'activité productrice et dont beaucoup finissent par tomber complètement à la charge de leur département ».

A l'heure actuelle, la Ligue d'Hygiène mentale, grâce à l'énergie et au zèle de son président, a obtenu une réforme dont la portée est considérable. Sur la demande de MM. Brunet et Rousselle, conseillers municipaux et membres de la Ligue, le Conseil général de la Seine a voté la création, à l'asile clinique de Sainte-Anne, d'un service ouvert pour le traitement, sans internement, des psychopathes lucides et inoffensifs. Ce fait est d'une importance capitale. C'est la première étape vers la suppression des garderies de fous. Aux efforts des médecins aliénistes se joignent ceux des neurologistes des hôpitaux. La Société médicale des hôpitaux a demandé : 1° l'installation d'une section d'agités dans chaque hôpital important ; 2° la spécialisation de deux services de médecine générale au service de petits mentaux. Ces services seront confiés aux médecins des hôpitaux devenus par leurs études spéciales aliénistes des hôpitaux. Je vois dans cette initiative des avantages immenses pour la psychiatrie : la suppression des barrières entre la médecine générale et la médecine mentale ; l'ennoblissement de l'étude des maladies physiques par l'étude de la psychologie et la psychiatrie devenue, enfin, une science plus positive. Il est à souhaiter qu'un grand hôpital-asile soit créé dans la Seine qui pourra servir de modèle aux autres départements, et qui sera un centre actif de recherches et d'enseignement. Charenton, monument historique de la psychiatrie française, semble répondre, par son aménagement, à l'organisation d'un établissement-type bien plus qu'à celle d'une « Maternité modèle ».

Mais l'action de la Ligue d'Hygiène mentale ne s'est pas circonscrite dans le département de la Seine. Déjà, M. Bonnefoy-Sibour, préfet de l'Aisne, esprit ouvert à toutes les idées d'avant-garde, a compris l'importance de la création d'un service ouvert pour psychopathes inoffensifs et lucides à côté de l'asile fermé de Prémontré. Il a adressé un rapport aux membres de la Commission de surveillance, pour attirer leur attention sur le grand intérêt qui s'attacherait à ce que des réformes spéciales soient faites dans l'Aisne comme dans la Seine ; il leur demande de vouloir bien décider en principe la création d'un établissement d'observation. Espérons que l'initiative de M. Bonnefoy-Sibour servira d'exemple et que d'autres préfets réclameront la même réforme utile.

Nous voyons donc que le traitement des maladies mentales est intimement lié à la réforme des asiles. Les aliénés reprennent leur droit de malades et demandent à être assistés avec ordre et méthode. « Ce qu'il est nécessaire, dit M. Antheaume, de faire comprendre et à l'opinion publique et même aux pouvoirs publics, c'est d'abord que le nombre des aliénés à assister peut être singulièrement restreint à l'aide d'une prophylaxie mentale, organisée scientifiquement et systématiquement comme le réclame Toulouse ; c'est ensuite que les malades mentaux sont curables dans une forte proportion, pendant la première phase de l'affection, si on organise pour eux les services d'observation et de traitement indépendants.

« Il est donc inexact de répéter le vocable qui devient une véritable scie : « les aliénés ne sont pas intéressants ». Assistez-les intelligemment, soignez-les avec de bonnes méthodes et vous réaliserez de sérieuses économies dans les dépenses actuelles. »

Le Corps médical entier devrait s'intéresser aux réformes actuelles de l'assistance des aliénés. Les premiers soins de la folie sont donnés par les praticiens ; l'internement est effectué dans la majorité des cas par des médecins non spécialistes dans les maladies mentales. Il est d'une utilité sociale urgente d'épargner l'internement à tous les aliénés curables, surtout dans notre société où règne encore ce préjugé qu'avoir été interné est une tare pour un individu et pour toute sa famille.

Doctoresse C. Pascal,
Médecin en chef des Asiles publics d'aliénés.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

La protection de la première enfance : crèches de Paris. — Depuis le vote par le Parlement de la loi du 23 Décembre 1874 relative à la protection de la première enfance, la surveillance des crèches à Paris était confiée à des médecins inspecteurs qui devaient, mensuellement, faire

au moins une visite dans chacun de ces établissements.

Il en fut ainsi jusqu'au 30 Avril 1919, époque ou le Préfet de police prenait un arrêté plaçant le service des crèches sous la direction générale du médecin en chef des services d'hygiène et donnait à celui-ci, pour l'aider dans cette tâche, des dames inspectrices et les médecins inspecteurs de la protection des enfants du premier âge.

Dans cette nouvelle organisation, du reste, le rôle des médecins inspecteurs est strictement limité. Mis à la disposition du médecin en chef des services d'hygiène, ils ne font point, comme naguère, des visites mensuelles dans les crèches, mais visitent celles-ci, dans leurs circonscriptions respectives chaque fois qu'il y a lieu d'y poursuivre des enquêtes spéciales nécessitant une compétence médicale.

Quant à la surveillance régulière des crèches, elle est attribuée aux dames inspectrices qui la font au double point de vue de l'hygiène, mais sans aucune intervention d'ordre médical, et de l'Administration.

Au surplus, le rôle joué par les dames inspectrices dans le fonctionnement des crèches est de première importance. Non seulement elles exercent une action des plus heureuses sur la tenue générale des installations dont elles surveillent la propreté et la tenue, mais aussi elles contrôlent fort utilement l'état des enfants eux-mêmes, notamment en surveillant la nature des soins et la qualité de l'alimentation qu'ils reçoivent.

De plus, leur action s'étend encore à l'extérieur de la crèche et cela pour le plus grand bénéfice des nourrissons qu'elles vont à l'occasion, en cas de maladie de l'enfant, par exemple, visiter chez les parents auxquels elles apportent des conseils nécessaires.

Cependant, en dépit de leur importance, ces modifications effectuées dans le fonctionnement des crèches par l'arrêté préfectoral du 30 Avril 1919 ne sont point les seules qu'il fût souhaitable de voir réaliser.

M. Bordas et son collègue au service de l'inspection des crèches, M. Dubief, ont entrepris de les compléter. Pour cela, ils se sont préoccupés d'élaborer tout un plan d'ensemble de remaniement des services de protection de la première enfance, et, tout en demeurant dans les limites des lois qui régissent ces œuvres, de créer des organismes permettant d'obtenir les meilleurs résultats avec un minimum de dépenses.

Partant de cette donnée, en quelque sorte fondamentale, que le problème de la protection de la première enfance doit être dominé par deux grands principes : « la tendresse et la sollicitude intelligente et continue », MM. Bordas et Dubief, dans l'impossibilité où se trouve légalement l'Administration d'intervenir dans le détail de la vie intérieure des crèches ou de leur organisation générale, en raison même du caractère privé de la plupart de ces établissements, ont pensé qu'il pourrait être de la plus grande utilité de créer près de la préfecture de police un *comité consultatif des crèches* composé de certaines personnalités éminemment qualifiées et compétentes prises parmi les présidents ou présidentes des comités ou parmi les administrateurs des crèches du département.

Le très grand avantage d'un tel comité, fait remarquer fort justement M. Bordas, c'est tout d'abord de créer un lien entre quantités d'œuvres qui naturellement s'ignorent et ainsi de réaliser une coordination infiniment utile des efforts.

Un autre avantage précieux de l'organisation nouvelle proposée par M. Bordas est qu'elle prévoit l'adjonction au comité consultatif d'une crèche modèle dans laquelle « on étudierait pratiquement les avantages et les inconvénients de l'usage d'appareils spéciaux, ou de l'emploi de méthodes particulières touchant la puériculture » et où, notamment, « les personnes charitables désireuses de fonder une crèche et qui ne sauraient où s documenter sur la question » pourraient trouve de précieux renseignements.

Mais ce n'est pas tout. La crèche modèle aurai encore à remplir un autre rôle de premièr importance, celui de servir d'établissement d'en seignement pour le personnel des autres crèches De l'avis de M. Bordas, en effet, on ne devrai jamais admettre dans celles-ci, pour faire parti du personnel, que des infirmières ayant accomp au préalable un stage de plusieurs mois dans l crèche modèle.

Le comité consultatif des crèches, comité qu vient d'être créé par M. le préfet de police et qu a pour premier président Mme la baronne Jame de Rothschild, a, comme l'on voit, une tâche de plus intéressantes et des plus utiles à accompli

C'est que les crèches, qui semblent destinée aujourd'hui, en raison des nécessités de l'exi tence, à prendre un développement de plus e plus considérable, sont trop souvent encor établies dans des conditions extrêmement défec tueuses, dans des locaux mal adaptés, insuffisan ment aérés et trop souvent d'une propret douteuse.

La surveillance constante de ces établiss ments, par eux-mêmes si utiles, est donc un nécessité. Aussi ne peut-on que se féliciter de réformes réalisées en ces derniers temps su l'initiative de M. Bordas, réformes qui auron pour effet certain de faire rendre peu à peu l'institution des crèches tous les services qu' est légitime d'attendre d'elles.

La désinfection antivénérienne prophylac tique dans l'armée et la marine. — Pour réal ser la prophylaxie des maladies vénérienne une expérience récente, a montré que le mieu et le plus sûr était de recourir, pour l'homm à l'emploi de la pommade préconisée naguèr par les professeurs Metchnikoff et Roux,

dont la formule fut heureusement complétée depuis, grâce à M. Gauducheau, par l'addition de cyanure de mercure et de thymol.

Utilisée pour désinfecter les muqueuses externes et la fosse naviculaire, cette pommade, en effet, protège efficacement à la fois contre le gonocoque et contre le spirochète, c'est dire que, pratiquement, elle garantit ceux qui en font usage contre tout danger de contamination.

De multiples expériences ont d'ailleurs montré sa parfaite efficacité. A diverses reprises, du reste, celle-ci a été signalée dans des rapports officiels de médecins de l'armée de terre et de la marine.

Sous la condition d'être utilisée sans attendre, aussitôt après les rapports suspects et, de préférence, avant et après les rapports, la préservation semble être complètement assurée. Et c'est justement ce que constate le dernier rapport officiel émanant du médecin d'un de nos croiseurs cuirassés venant d'accomplir un voyage de six mois au cours duquel il visita des escales réputées pour l'abondance des maladies vénériennes.

Soixante-huit hommes de l'équipage de ce bateau furent pourvus de tubes individuels de la pommade de M. Gauducheau, pommade qu'ils utilisèrent eux-mêmes au moment de leurs rapports sexuels. Aucun d'eux, au cours de ce voyage, ne fut contaminé.

Ce résultat fort intéressant établit bien, sans discussion, la réelle valeur de la pommade prophylactique telle que l'a complétée M. Gauducheau. Elle montre aussi l'importance qu'il y a à ne point différer son application. Quand celle-ci est tardive, en effet, les résultats sont notablement moins favorables.

Ainsi, d'après une autre statistique, sur 181 marins qui attendirent pour faire l'application de la pommade d'être rentrés à bord, cinq furent contaminés.

Naturellement, pour que les résultats soient favorables, il est indispensable que les applications de la pommade soient faites correctement, ce qui est, du reste, particulièrement aisé à réaliser.

Les résultats constatés dans les précédents essais enregistrés par M. Gauducheau, — essais ayant porté sur un total de 624 hommes qui, tous, s'exposèrent avec des femmes de rencontre, la plupart prostituées clandestines, ou avec des filles de la rue, chez lesquelles se trouvent couramment le gonocoque et souvent le spirochète, — le montrent sans discussion. De ces 624 hommes, en effet, aucun ne fut contaminé.

En présence de tels résultats, M. Gauducheau estime qu'il y a donc lieu de renoncer, pour l'application du traitement prophylactique, à la pratique des cabines d'isolement recommandées naguère par le Service de Santé et dont le gros défaut est que, les soins venant trop tard, des contaminations se produisent qui auraient dû être sûrement évitées.

Pour lui, en effet, c'est là une vérité désormais indiscutable que l'homme qui s'expose aux maladies vénériennes, dans l'immense majorité des cas, est en mesure de s'en garantir sous la seule condition de recourir sans attendre à l'emploi d'une pommade antiseptique convenable.

« L'armée, la marine et le reste de la société, estime M. Gauducheau, pourraient en bénéficier immédiatement. Mais ce progrès est empêché par la formidable coalition des conservateurs de maladies, par les faux moralistes qui veulent conserver ces fléaux pour effrayer les hommes volages, par certains guérisseurs qui exploitent ces plaies sociales et qui trouvent moins honorables de les supprimer que d'en vivre. »

Georges Vitoux.

LA DISPARITION DU PALUDISME
DANS LES
RÉGIONS FROIDES ET TEMPÉRÉES
EXPLIQUÉE D'APRÈS LES OBSERVATIONS RÉCENTES

Ceux de nos confrères qui se délassent des soucis professionnels en étudiant l'histoire de la médecine ont peut-être été frappés par l'importance du paludisme en France aux siècles précédents. Cette affection n'existe plus guère à l'état endémique que dans quelques régions très limitées, notamment sur le littoral de Bretagne et de Vendée. A la suite de la guerre, on a observé quelques centaines de cas de malaria, ayant pour la plupart comme origine le contact avec des troupes coloniales ou des soldats rapatriés de l'armée d'Orient; toutefois il ne s'est jamais agi d'une véritable épidémie.

Si, au contraire, nous lisons les anciennes chroniques, si nous consultons les archives des hôpitaux ou autres documents analogues, nous verrons à chaque instant mentionner des fièvres qui sont, à n'en pas douter, des accidents paludéens. On connait l'histoire de Louis XIV achetant à Talbot (1679) la formule d'une préparation de quinquina (écorce du Pérou); parmi les principales épidémies, citons celles de Troyes (1828), de Vendée (1838), de Sologne, des Dombes, etc., il serait facile d'allonger considérablement cette liste. On peut dire, en résumé, que le paludisme répandu autrefois dans toute la France a commencé à régresser à partir du premier tiers du XIXe siècle. Il en a été de même dans presque tous les pays de climats analogues.

Chacun sait, d'autre part, que cette maladie se contracte par la piqûre d'un moustique appartenant au groupe des Anophèles. Rappelons que l'insecte puise les gamètes des parasites dans le

sang d'un malade; une multiplication sexuée a lieu dans son estomac, finalement les produits de cette multiplication (sporozoïtes) se transportent aux glandes salivaires et seront inoculés à un sujet sain à l'occasion d'une nouvelle piqûre.

Si le paludisme n'existe presque plus en France, les Anophèles, par contre, y sont toujours en abondance. Il suffit, pour s'en convaincre, de donner quelques coups de filets fin sur les bords d'une mare herbeuse, à eau claire; on ramènera probablement des larves d'Anophèles, lesquelles se développent dans l'eau.

Comment donc expliquer ce fait, en apparence paradoxal : la disparition des fièvres intermittentes malgré la persistance du moustique transmetteur? On a invoqué la découverte de la quinine (1820), l'assèchement des marais, les réactions humorales et bien d'autres causes. En réalité, il semble que cela soit dû à une raison beaucoup moins compliquée : un léger changement dans les mœurs des Anophèles, une modification dans leur habitat. Ces observations, commencées par Ed. Sergent en 1903, ont été reprises et complétées par E. Roubeaud en France (*Annales de l'Institut Pasteur*, Avril 1920) et Wesenberg-Lund au Danemark (*Mém. Ac. R. Sc. et Lett.*, *Sc.*, 8, VII, 1920-21). Ces deux savants sont arrivés, indépendamment l'un de l'autre, aux mêmes conclusions. D'abord les Anophèles des régions tempérées n'ont aucunement perdu leur pouvoir de transmettre le paludisme; expérimentalement on arrive à leur faire infester des sujets sains après qu'ils ont piqué des malades. Autrefois ces moustiques se nourrissaient de sang humain dans tous les pays, c'est ce qui a encore lieu aujourd'hui dans les contrées chaudes où règne la malaria. Mais, chez nous, l'insecte a modifié ses habitudes et vit maintenant aux dépens des animaux domestiques qui forment ainsi un « écran protecteur » à l'homme. Le porc, le cheval, le bœuf et accessoirement d'autres êtres sont piqués par l'Anophèle. Voyons maintenant les causes de ce changement. C'est d'abord la stabulation du bétail qui passe la nuit à l'étable et non plus dehors; il est, par conséquent, plus aisément piqué. Ce sont ensuite les progrès dans l'art de la construction. Les écuries, mieux abritées, forment un milieu humide et chaud protégé des vents, avec de nombreux coins obscurs où l'Anophèle se trouve à son aise pour se reposer pendant le jour; E. Roubaud pense même qu'il s'est formé par adaptation une race zoophile. En somme l'Anophèle est plus exigeant pour son gîte que pour sa nourriture. L'essentiel pour lui est d'avoir un habitat confortable, réalisé actuellement par les étables de nos campagnes; le choix de l'hôte à piquer est secondaire, l'insecte se contente de ce qui est à sa portée.

Ces explications contrastent, par leur clarté et leur simplicité, avec les nombreuses théories épidémiologiques, données pour expliquer la disparition du paludisme en France. Ce ne sont pas des vues de l'esprit: elles sont basées sur des faits rigoureusement observés par des entomologistes avertis.

Ch. Joyeux,
Agrégé de Parasitologie
à la Faculté de Médecine.

CORRESPONDANCE

A la suite de la publication, dans *La Presse Médicale*, de l'article intitulé : *Un premier Sanatorium d'Altitude pour Héliothérapie en France* (n° 67, page 1203), M. Hervé, directeur du sanatorium des Escaldes et du sanatorium des Pins, nous fait observer qu'il y a lieu de remarquer que le *Sanatorium des Escaldes*, dans les Pyrénées-Orientales, situé à l'altitude de 1.400 mètres, fonctionne depuis le mois de Septembre 1917.

***

Dans son numéro du 17 Août, *La Presse Médicale* analyse une observation publiée par B. et H. Blanton dans *The journal of the American medical Association* : « Pause du cœur accompagnée de syncope consécutive à la pression sur le pneumogastrique droit. » Chez un homme de 54 ans, chez qui l'examen clinique ne décelait rien d'anormal, les auteurs ont pu provoquer, par la compression du pneumogastrique droit, non seulement un ralentissement du cœur, mais des pauses dépassant plusieurs secondes. Ils estiment « peu banale » une telle inhibition du cœur allant jusqu'à la syncope par simple pression sur le vague.

Ce phénomène, signalé depuis longtemps, est bien connu de tous les cinésithérapeutes qui ont eu l'occasion de pratiquer le massage du pneumogastrique suivant la technique suédoise.

Le nerf vague est accessible au cou dans le sillon qui sépare la carotide de la jugulaire interne. Le sujet étant assis, la tête un peu fléchie en avant, le doigt peut exercer des pressions et des frictions sur le nerf en opérant vers en bas et en dedans juste en dehors de l'artère. Les Suédois utilisent ce massage stimulant du pneumogastrique dans la tachycardie, dans l'hyposthénie gastro-intestinale, chez les hépatiques, enfin dans certaines affections pulmonaires. Ils recommandent la prudence pour éviter la syncope que cette manipulation peut provoquer chez certains malades, pour éviter aussi la toux ou les vomissements qui se produisent chez d'autres.

Les travaux récents sur le sympathique justifient et précisent les indications thérapeutiques posées empiriquement par les Suédois, et expliquent les accidents signalés par eux au cours du massage du pneumogastrique.

Abstraction faite du pylore qui reçoit des filets provenant de branches du sympathique dorso-lombaire, tout le tube digestif depuis l'œsophage jusqu'à l'origine du gros intestin reçoit du vague son innervation excito-motrice. C'est le même nerf qui assure l'innervation excito-sécrétoire des glandes de l'appareil digestif et des glandes annexes, foie et pancréas. Il est l'agent excito-moteur de toutes les fibres organiques de l'appareil respiratoire. Enfin, après un relais dans le plexus ganglionnaire de Wrisberg, il exerce une innervation d'arrêt sur la contraction cardiaque.

Chez l'individu normal dont le système nerveux organique (sympathique vrai et para-sympathique) est bien équilibré, le massage du pneumogastrique par pressions

et frictions agira comme un massage stimulant et traduira son action par un ralentissement du rythme du cœur avec baisse de la pression artérielle (action cardiaque inhibitrice), par une exagération des contractions des fibres lisses de l'estomac et de l'intestin grêle, par une augmentation de la sécrétion gastrique et intestinale, par un hyperfonctionnement du foie, enfin par une accélération de la respiration.

Cette réaction, dont les résultats sont thérapeutiquement cherchés chez les sujets hypo-vagotoniques, s'exagère s'il existait antérieurement un état d'hypervagotonie dû à un fonctionnement insuffisant du corps thyroïde et des cellules chromaffines : le ralentissement du cœur va jusqu'à la pause complète, la contraction des tuniques stomacales aboutit au vomissement; à l'accélération respiratoire du début succède l'arrêt des mouvements respiratoires, ainsi que l'ont contrôlé les anciennes expériences de Paul Bert. Au total se constitue un syndrome syncopal à la fois cardiaque et respiratoire avec état nauséeux, suivi parfois d'une débâcle intestinale due à l'hypersécrétion de la bile et du suc intestinal.

La crise réactionnelle paroxystique pourra n'être que partielle si l'hypervagotonie n'atteint que certaines branches du vague touchées par une inflammation antérieure ou concomitante. L'arrêt du cœur surviendra plus facilement au cours du massage du pneumogastrique chez les bradycardiques hypotendus; une crise asthmatiforme se manifestera chez les bronchiteux; des vomissements et des crises gastralgiques se produiront chez les dyspeptiques hypersthéniques.

Enfin, les manifestations cardiaques du processus réactionnel peuvent être modifiées par l'état concomitant d'hyper ou d'hypotonicité du sympathique vrai, dont l'action accélératrice sur les contractions du cœur est antagoniste de l'action frénatrice du pneumogastrique. Le ralentissement du cœur provoqué par le massage du vague contre-balance utilement la tachycardie des hypersympathicotoniques; par contre, il exagère la déficience du stimulus cardiaque que présentent les hyposympathicotoniques.

De ces quelques considérations il est permis de tirer des conclusions pratiques pour l'emploi du massage du pneumogastrique :

1° Ce massage est utile chez les hypovagotoniques purs et chez les hypersympathicotoniques à manifestations cardiaques;

2° Il est contre-indiqué chez les vagotoniques et les hyposympathicotoniques ;

3° Il doit être prudent chez les sujets qui présentent le syndrome global d'hyperexcitabilité végétative décrit par certains auteurs sous le nom de « prédisposition vagotonique ».

Chez ces deux catégories de malades, il peut provoquer de dangereux accidents syncopaux.

Nous tirerons enfin de cette courte étude une conclusion plus générale, à savoir que, si la technique massothérapique est relativement facile à acquérir, ses applications doivent rester dans le domaine médical, car elles supposent, pour être judicieusement formulées, des connaissances physiologiques qui dépassent la compétence des professionnels empiriques.

P. Mathieu
(de Brides-les-Bains).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Coût des études médicales a Paris.

D. — *Avant de lancer mon fils dans la carrière médicale, permettez-moi de vous demander à combien s'élèveraient, à Paris, approximativement, les frais annuels des études médicales de mon fils. Ayant trois autres garçons plus jeunes, j'ai peur de ne pas pouvoir suffire à tous ces frais.*

Les externes des hôpitaux de Paris, que gagnent-ils ?

Et les internes des hôpitaux de Paris?

Quel est le prix de la thèse de médecine?

Que coûterait l'enseignement de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon?

R. — Votre question me plonge dans l'embarras, car le coût de la vie à Paris, pour un étudiant, est essentiellement variable, suivant les goûts et la fortune individuelle.

A titre documentaire, je ne puis donc vous donner que des chiffres approximatifs.

1° Prix de la vie mensuelle à Paris : 500 × 12 =	6.000 fr.
2° Vêtements pour l'année	1.000
3° Faux frais généraux	1.000
4° Prix des 4 inscriptions : 47 fr. 50 × 4 =	190
5° Prix de l'examen de fin d'année (1er examen, 65 fr.; les autres 55 fr. chacun.)	65
	8.255 fr.

Les *externes* reçoivent de l'Assistance publique *4 francs par jour de service* : ils ont droit à un mois de congé payé.

Les *internes* touchent un traitement variant de 2.300 (1re année), 2.600 (2e année), 2.900 (3e année) à 3.200 (4e année).

En outre, les internes prêtent assez souvent leur concours, comme aides, anesthésistes, panseurs ou veilleurs, à leurs chefs de service, dans leur clientèle civile. Cette aide leur rapporte des sommes très variables, qu'il est à peu près impossible d'évaluer.

Le droit de *thèse* est de 240 fr., mais les frais d'impression sont très variables et oscillent probablement entre 500 et 1.000 fr. La Faculté de médecine ne réclame plus que 60 exemplaires, au lieu de 185.

En résumé, pour un étudiant en médecine à Paris, il faut compter sur un minimum de 9.000 fr. × 6 années (P.C.N. + 5 années d'études médicales) = 54.000.

***

Pour l'Ecole de Lyon, sans obtention ni de bourse, ni de trousseau, il faut compter approximativement :

P. C. N.			9.000 fr.
1re année			9.000
2e — (admis à l'Ecole) :	Pension	1.500	4.200
	Trousseau	2.700	
3e —	Pension	1.500	2.470
	Trousseau	970	
4e —	Pension	1.500	2.240
	Trousseau	940	
5e —	Pension	1.500	2.610
	Trousseau	610	
Thèse		500	
			29.720 fr.

Vous pouvez donc faire de votre fils un médecin militaire, *à moitié moins de frais*, ce qui est un avantage appréciable dans les familles nombreuses.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

La goutte et son traitement, par G. Guelpa. 1 vol. in-16 de 144 pages (*Librairie Félix Alcan*), Paris, 1921. — Prix : 7 francs net.

Tout médecin connaît les travaux si originaux de M. Guelpa, et en particulier sa cure de désintoxication des diabétiques. Aussi lira-t-on avec intérêt ce livre où il expose sa conception sur la goutte et son traitement.

La goutte est, dit-il, un état pathologique polymorphe de l'organisme en réaction contre l'alcalinisation et l'intoxication minérale des tissus. La conception chimique de la goutte, affection déterminée par l'hyperacidité du sang, est une erreur scientifique d'autant plus grave qu'elle impose la thérapeutique du funeste régime lacto-végétarien.

La thérapeutique de la goutte doit avoir pour but le relèvement de l'acidité sanguine par l'alimentation carnée et les boissons acidulées avec réduction proportionnelle des aliments et des boissons contenant des principes alcalins et minéraux.

La goutte, traitée sérieusement d'après cette conception, toujours corroborée par les analyses des urines et du sang, devient une maladie sûrement guérissable, même lorsqu'elle est compliquée des plus graves déformations. A plus forte raison peut-on l'éviter, même quand on y est particulièrement prédisposé.

Une conception aussi originale incitera à la lecture de ce travail, où l'on trouvera d'intéressantes observations.

L. Rivet.

La lithiase biliaire en République Argentine, par le Professeur Luis Agote. 1 vol. de 300 pages (*J. Nosso et Cie*, éditeurs), 1920, Buenos Aires.

Ce volume représente l'enseignement clinique de toute une année, professé à la Faculté de Buenos Aires. C'est un travail documenté et original, critique et consciencieux, qui, malgré sa forme simple et alerte, demande à être lu avec la plus grande attention, comme toutes les œuvres éminemment personnelles. Toutes ses parties ont été traitées dans toute leur ampleur, avec des observations, des pièces anatomiques, des coupes microscopiques soigneusement reproduites et commentées.

Parmi les chapitres les plus originaux, citons celui de l'étiologie et de la pathogénie. Après avoir rendu hommage aux travaux des professeurs Gilbert et Chauffard, L. Agote s'arrête à une théorie éclectique. La cholestérinémie ne suffit pas à créer la lithiase biliaire. S'il n'y a pas stase ou infection ou lésion pariétale des voies biliaires, la cholestérinémie, la surcharge même de la bile en cholestérine ne saurait expliquer la précipitation du lipoïde. Il faut la stase, il faut des microbes, des débris cellulaires, qui fassent à la cholestérine un noyau de précipitation. Du reste beaucoup de calculs ne sont pas cholestériniques ; certains sont constitués par des bilirubinates de chaux, dus à la combinaison de la bilirubine avec le calcium du mucus.

Reprenant même la question de la cholestérinémie gravidique et non gravidique, au moyen de nombreux dosages pratiqués avec les méthodes les plus rigoureuses par les chimistes les plus autorisés, Agote trouve d'une part des cholestérinémies marquées sans lithiase (ce que le professeur Chauffard avait du reste signalé), des lithiases avec des cholestérinémies faibles, enfin dosant comparativement la cholestérine du sang et celle de la bile, il ne trouve aucune commune mesure entre ces chiffres. La discussion est des plus courtoises et le nombre des expériences plutôt imposant. Du reste, de nouveaux travaux sont en cours, car, d'après Agote, l'hypercholestérinémie n'est qu'un point du problème.

La même méthode précède aux autres chapitres que nous ne pouvons résumer dans un cadre aussi restreint.

L'ouvrage du professeur Agote est un livre vivant, pensé et vécu. Il mérite d'être connu du public médical.

M. Nathan.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES REÇUS

2568. **Conférence internationale contre la tuberculose.** 1 vol. de 212 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 12 fr. net.

2569. **Éléments de biométrie**, par le Dr Alfred Martinet. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. de 220 pages, avec figures et tableaux (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 12 fr. net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du n° 2, Août 1921.

Mémoires originaux :

L Strominger. — Quelques considérations sur la pathogénie et le traitement de l'hypertrophie prostatique.

Lévy-Weissmann. — Les sels arsenicaux dans le traitement général de la blennorragie et ses complications.

Recueil de faits :

A. Lavenant. — Contusion lombaire, infection gastro-intestinale et phlegmon périnéphrétique quinze mois après.

A. Giuliani. — Dilatation kystique intravésicale de l'extrémité inférieure de l'uretère traitée par la diathermie.

Société française d'Urologie.

Séance du 13 Juin 1921.

Analyses.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

24 Septembre. — *Paris* : Clôture, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), du registre de l'inscription pour le concours de l'adjuvat.

29 Septembre. — *Paris* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association des Gynécologues et Obstétriciens de langue française.

30 Septembre. — *Paris* : Dernier délai pour la réception au ministère de la Guerre, direction du Service de Santé, 1er bureau, personnel, des demandes d'inscription aux prochains concours pour l'obtention des titres de médecin et chirurgien des hôpitaux militaires et de celui de pharmacien chimiste du Service de Santé militaire.

— *Clermont-Ferrand* : Ouverture du Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

1er Octobre. — *Paris* : Ouverture, au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, du registre d'inscription.

— *Paris* : Clôture du registre d'inscription, à l'administration centrale de l'Assistance publique (service du personnel), pour le concours du prosectorat.

3 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôpital Saint-Louis, du cours complémentaire de dermatologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

— *Paris* : Au laboratoire des travaux pratiques, ouverture, par M. Branca, d'une série de travaux pratiques d'histologie pour les étudiants de 1re et de 2e année.

— *Strasbourg* : Ouverture du IIe Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France.

— *Strasbourg* : Ouverture de l'exposition de matériel sanitaire organisée par le Service de santé militaire.

— Ouverture du XVe Congrès français de Médecine.

— Ouverture du XXXe Congrès français de Chirurgie.

— Ouverture du XXIe Congrès français d'Urologie.

4 Octobre. — *Laval* : Ouverture du concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Mayenne.

— Séance de réouverture de l'Académie de Médecine.

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Préfecture de police, d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

— *Strasbourg* : Ouverture de la IIIe Réunion annuelle de la Société d'orthopédie.

8 Octobre. — Séance de réouverture de la Société d'Etudes scientifiques contre la tuberculose.

10 Octobre. — *Paris* : A l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine (64, rue Desnouettes), ouverture du cours de vacances destiné aux étudiants et docteurs en médecine français et étrangers.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille. — I. *Cours de perfectionnement avec travaux pratiques*, du 10 au 17 Octobre 1921. — Lundi 10 Octobre. Pharo. Laboratoire d'histoire naturelle; 9 h. 30, professeur Gabriel : Applications à la biologie des progrès de la physico-chimie. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer, chef des travaux. Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Infections du sang; septicémies; hémoculture; examen direct; sérodiagnostics divers.

Mardi 11 Octobre. — Pharo. Laboratoire de pharmacie; 9 h. 30, professeur Domergue : Les nouveaux procédés de dosages des médicaments. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Les méningites infectieuses; examen et culture du liquide céphalo-rachidien.

Mercredi 12 Octobre. — Pharo. Laboratoire de pharmacie; 9 h. 30, professeur Fabrègue : Les nouvelles acquisitions de la phyto-thérapeutique. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Les rhino-pharyngites et les angines. Culture et isolement du méningocoque et du bacille diphtérique.

Jeudi 13 Octobre. — Pharo. Laboratoire de pharmacie; 9 h. 30, professeur Domergue : Suite de nouveaux procédés de dosage. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Matières fécales : urines et crachats. Examen direct; cultures; inoculations.

Vendredi 14 Octobre. — Pharo. Laboratoire de pharmacie; 9 h. 30, professeur Fabrègue : Les médicaments opothérapiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, Professeur Costa : Le pus : examen bactériologique; isolement et culture. Gonocoque Culture des aérobies et des anaérobies.

Samedi 15 Octobre. — Pharo. Laboratoire d'histoire naturelle; 9 h. 30, professeur Quintaret : Recherches et études des parasites dans le sang, les selles et les humeurs. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Réaction de Bordet-Gengou avec application au diagnostic de la syphilis (Wassermann), du kyste hydatique (Weinberg), de la tuberculose (Calmette, Besredka).

Lundi 17 Octobre. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 14 h., M. Boyer : Travaux pratiques. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h. 30, professeur Costa : Vaccins et sérums. Indications; emploi thérapeutique; technique de préparation.

II. *Cours de vacances gratuits* du 17 au 23 Octobre 1921. — Lundi 17 Octobre. — Hôtel-Dieu. — Salle Ducros; 9 h. 30, professeur Boinet : Maladies du cœur et de l'aorte. — Hôtel-Dieu. Salle Ducros; 11 h. professeurs Imbert et Dupeyrac : Radiologie du tube digestif et ses applications chirurgicales. — Pharo. Amphithéâtre de physique; professeurs Olmer et Fiolle : L'examen médical avant les opérations chirurgicales.

Mardi 18 Octobre. — Hôtel-Dieu. Salle Casaulx; 9 h. 30, professeur Silhol : Vaccinothérapie en chirurgie. — Pharo. Amphithéâtre de physique; 16 h., professeur Reynaud : Acclimatement dans les pays chauds. — Pharo. Laboratoire de médecine médicale; 17 h., professeur P. Brun : Cocaïne.

Mercredi 19 Octobre. — Hôtel-Dieu. Salle des concours; 9 h. 30. Professeur Roger : Orientations modernes de la thérapeutique neurologique. Hôtel-Dieu. Clinique Daviel; 10 h. 30, professeur Aubaret : Glaucome : états glaucomateux. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h., professeur Costa : Les microbes invisibles et les maladies qu'ils produisent. — Pharo. Laboratoire de matière médicale; 17 h., professeur P. Brun : Cocaïnomanie.

Jeudi 20 Octobre : Hôtel-Dieu. Salle Matignon; 9 h. 30, professeur Brémond : Complications des otorrhées. — Hôtel-Dieu. Clinique Daviel; 10 h. 30, professeur Aubaret : Les affections lacrymales et leur traitement. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 16 h., professeur Costa : Le phénomène d'Hérelle et les théories de l'immunité. — Pharo. Laboratoire de bactériologie; 17 h., professeur Beltramie : Septicité bucco-dentaire.

Vendredi 21 Octobre. — Conception. Service des enfants; 9 h. 30, professeur d'Astros : La tuberculine-réaction pour le diagnostic de la tuberculose infantile avec démonstrations cliniques. — Conception. Clinique obstétricale; 11 h. professeur Platon : La syphilis génitale en gynécologie. — Hôtel-Dieu. Salle Casaulx; 16 h. professeur Chauvin : Traitement des fractures par les méthodes de marche.

Samedi 12 Octobre. — Saint-Sébastien; 9 h. 30, professeur Cassoute : Hérédo-syphilis chez le nourrisson.

Dimanche 23 Octobre. — Hôtel-Dieu. Clinique de dermatologie; 10 h., professeur Perrin : Traitement de la syphilis.

Renseignements pratiques. — Hôtel des Princes, place

de la Bourse, 12. Chambres à un lit : 10 fr., 12 fr., 14 fr. (sans pension); chambres à deux lits : 16 fr., 18 fr. (sans pension).

Pension, place de la Bourse, 8. 6 fr. 50 le repas : hors-d'œuvre; 3 plats : poisson, légumes, viande; 2 desserts; vin. Prévenir au moins 15 jours d'avance.

La rétribution de 100 francs comprend le cours complet de perfectionnement. Elle est de 60 francs pour le cours de bactériologie seul,

HOPITAUX ET HOSPICES

Chaire d'hygiène et de clinique de la 1re enfance (M. le professeur Marfan). — M. H. Dorlencourt, chef de laboratoire, commencera le lundi 26 Septembre 1921, à 5 heures, à l'hospice des Enfants-Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, une série de leçons sur les médicaments et les principales médications chez les enfants.

Le cours comprendra 20 leçons et 4 séances de démonstrations pratiques.

Le programme détaillé sera affiché au laboratoire de la clinique.

Prix du cours : 100 francs.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis de midi à 3 h.

CONCOURS

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 20 Septembre. — Signes et diagnostic de la grossesse normale au 6e mois.* — Ont obtenu : MM. Huet, 15; Prévost, 10; Grenet, 14; Filippini, 4; Comar, 3; Leconte (Maurice), 16; Pollaco, a filé; Audouin, 6; Piry, 9; Mlle Pithon, 18; Sigwald, 17; Mlle Plassat, 6; Pinoche, 18; Mlle Roger, 15; Rogier (Pierre), 7; Renard, 18; Sassier, 7; Priollet, a filé; Schmite, 16; Plat (Pierre), 11; Rivière, 8.

Internat. — *Liste des admissibles* : MM. Ackermann, Agnès, Alary, Allaire, Armingeat (Jean), Arrivot, Aubry, Azerod, Bauzet, Baranger (André), Barbaro, Bariety, Barret, Baruk, Bascourret, Beuda, Bernard (Raymond), Berson, Berthier, Bertrand (Yvan), Mme Bertrand-Fontaine, Biancani Daveggio, Biar, Billard (Jean), Blanchet (André), Blondin, Blum (Gaston), Boehler, Bohn, Boltunski, Bonnot, Bordas, Boudrant, Bouessée, Bouillié, Boultier, Bourdon, Bregner, Breton (Marc), Briault, Buisson, Busset, Cahen, Callegari, Cardot, Carrette, Carvaillo, Cayla, Celice, Cerné, Chabrun, Chabrut, Chaperon, Chauveau, Chevallier, Chevereau, Christophe, Codet, Coffin, Cohen, Commet, Corby, Coudert, Couturier, Dalsace, Darquier, Decoularet-Delafontaine, Decourt, Delage, Demerliac, Denis (Maurice), Denis le Sève, Dency, Dereux, Derocque, Descharmes, Desoubry, Desprairies, Destouches, Diamantberger, Digounet, Dolfus, Dubois (Paul), Ducourtieux, Ducrochet, Dufestel, Duhamel, Dumas (Jean), Dupont (Maximilien), Durand (Jean). Escalier, Ferey, Ferru, Flahant, Flipo, Mlle Fontaine, Fortier, Foulon, Fremiet. de Fresquet, Froyez, Fumery, Gallois, Galtier, Garçin, Garnier, Gautier, George (Paul), Girard (Raymond), Gournay, Gouvenot, Guyonnaud, Mlle Guyot, Hamburger, Harburger, Mlle Harmelin, Haye, Héraux, Huard, Huas, Hudelo, Huet (Pierre), Huguenin, Hyvert (Maurice), Isaac (Georges-Pierre), Iselin, Isnel, Jacquinet, Jany, Jarrigue-Lemas, Jondreau, Kalt, Kaplan, Kensinger, Kourilsky, Krief, Krierine, Lacombe, Laffaille, Laffitte, Lallemant, Lambling, Lamy, Lapeyre, Laplanche, Laporte, Laquière, Labon, Le Clerc, Le Conte des Floris, Lecoulin, Leibovici, Lejard, Lecoup, Lemaire, Lemière, Lemonnier, Lenormand, Lepaumier, Leplat (Georges), Leplat (Gabriel), Lercy, Mlle Levy (Gabrielle), Levy (Jean), Levy (Marcel), Levy (Markus), Levy (Robert), Leydet, Lieutaud, Lifschitz, Longchampt, Loubeyre, Louet, Loumet, Lubin, Lumière, Luton, Machavoine, Mangini, Marcel, Marchand, Martin (René), Marty, Mlle Mauclaire, Mayer, Meillère, Menegaux, Merat, Merklen, Meurdrac, Meyer-May, Mellaret, Monod, Merlaas, Mernet, Monnier, Mourret, Mouton, Naveau, Mlle Nicolle, Oberthur, Oblin, Olivier, Panis, Pasquier, Pérard, Pérou, Mlle Pétet, Pierret, Paincloux, Prat Flottes, Py, Rachet, Renard, Renault, Ribière, Rime, Ripert, Risacher, Sabadini, Sarles, Sauvage, Scemla, Seguy, Seillé, Servel, Mlle de Sèze, Soulas, Sureau, Surmont, Tarubareau, Teurnier, Theillier, Thévenard, Thomas, Thierny, Tiley, Mlle Tisserand, de Vadder, Valat, Valeace, Vanhenverswyn, Vassal, Vassitch, Vuillaume, Wahl, Waitz, Mlle Waynbaum, Weill, Wickham (Roger); Mlle Wolff.

Bourses de doctorat. — MÉDECINE. — Art. 1er. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le lundi 24 Octobre 1921.

Art. 2. — Les candidats s'inscriront au secrétariat de la Faculté près laquelle ils désirent poursuivre leurs études. Ils devront être Français et âgés de dix-huit ans au moins et de vingt-huit ans au plus. Cette dernière limite d'âge est reculée d'un temps égal à celui que le candidat aura passé sous les drapeaux pendant la guerre.

Les registres d'inscription seront clos le 15 Octobre, à 16 heures.

Art. 3. — Sont admis à concourir : A. *Ancien régime d'études*. — 1° Les candidats pourvus de 4 inscriptions ou qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ou à l'examen du certificat d'études supérieures de sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année; 2° les candidats pourvus de 8 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire; 3° les candidats pourvus de 12 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le deuxième examen probatoire; 4° les candidats pourvus de 16 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le troisième examen probatoire.

B. *Nouveau régime d'études.* — Les candidats pourvus de 4, 8, 12 ou 16 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* l'examen de fin d'année correspondant à leurs inscriptions.

Art. 4. — Les épreuves du concours consistent en compositions écrites, savoir :

Etudiants à 4 inscriptions : une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie).

Etudiants à 8 inscriptions : *a*) une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie; *b*) une composition de physiologie.

Etudiants à 12 inscriptions : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie.

Etudiants à 16 inscriptions : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements.

Deux heures seront accordées pour chacune de ces compositions.

Art. 5. — Peuvent obtenir une bourse de doctorat et médecine de première année les candidats qui justifient :

Soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention *assez bien* au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat;

Soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de la mention *assez bien* au certificat d'études supérieures de sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, soit de la mention *assez bien* au baccalauréat et de la mention *bien* audit certificat. (*Journ. off.*, 14 Septembre.)

PHARMACIE. — Art. 1er. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de pharmacie aura lieu au siège des Facultés de pharmacie et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie le lundi 24 Octobre 1921.

Art. 2. — Les candidats s'inscriront au secrétariat de la Faculté près laquelle ils désirent poursuivre leurs études. Ils devront être Français et âgés de dix-huit ans

(*Voir la suite, p.* **1405**)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 45)

(*Thérapeutique*) **PARÉSIE DU DELTOIDE**

Traitement cinésithérapique de la parésie du deltoïde

La paralysie du deltoïde constitue une des grosses complications des traumatismes de l'épaule, elle rentre pour une grande part dans les incapacités permanentes consécutives aux accidents de cette région.

Cette paralysie est rarement complète, c'est une parésie; la parésie peut être guérie par un traitement approprié.

Le traitement de la parésie du deltoïde est uniquement cinésithérapique.

Le deltoïde est un muscle essentiellement abducteur du bras; il porte le bras, pendant le long du corps, jusqu'à l'horizontale.

L'élévation du bras au-dessus de l'horizontale, c'est à-dire le 2e temps de l'élévation du bras, ne se passe pas dans l'articulation de l'épaule; il est effectué par la bascule de l'omoplate sous l'action du grand dentelé et de la partie moyenne du trapèze.

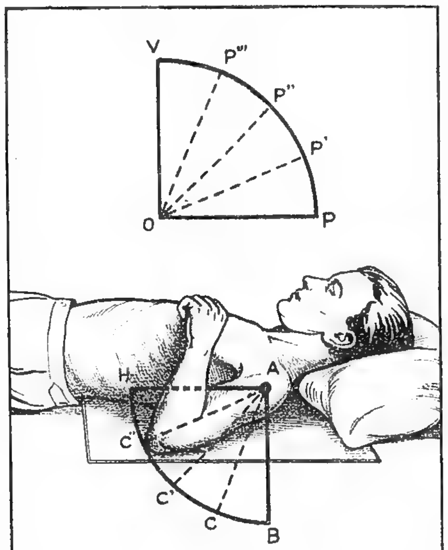
La rééducation d'un deltoïde parésié doit commencer le patient couché sur une table ou un lit dur. Le but à atteindre est de rendre au muscle le pouvoir de lever le bras lésé depuis le côté du thorax jusqu'à l'angle droit, de faire parcourir au coude l'arc H. B. (Mackenzie).

On ne commencera pas par l'élévation du bras de H jusqu'à B, mais, plaçant le bras dans la position A C, on ordonnera au patient de porter le coude de C à B. Quand il exécutera cet exercice convenablement, on mettra successivement le bras dans la position A C′, puis A C″. Le but sera atteint dans cette position quand le patient sera capable de faire exécuter à son bras le mouvement d'abduction jusqu'à l'angle droit en partant de la position coude au corps.

Il n'est pas indifférent, en faisant cette rééducation du deltoïde, de mettre l'avant-bras en n'importe quelle position. L'action du deltoïde sera facilité si on place le coude à angle droit, le bras en rotation en dehors, la main en supination.

Le mouvement sera naturellement plus difficile si le coude est en extension.

Au moment où la rééducation du deltoïde dans la position couchée sera suffisante, on relèvera progressivement le tronc



Reéducation du deltoïde

du patient d'abord suivant O P′, puis suivant OP″, OP‴, et enfin jusqu'à la verticale O V.

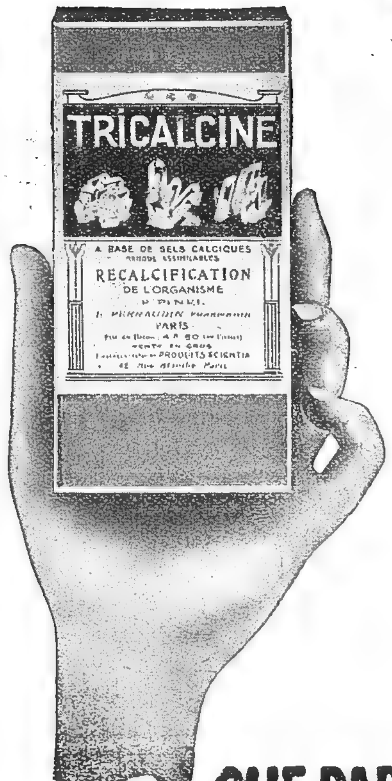
Quand l'action du deltoïde commencera à prendre une certaine force et une suffisante ampleur, on pourra commencer la rééducation du mouvement scapulaire sans attendre que le deltoïde ait repris toute sa puissance, la rééducation dans les deux zones pouvant évoluer de concert.

P. Desfosses.

TUBERCULOSE · LYMPHATISME · ANÉMIE ·

TRICALCINE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE



RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE
LE PLUS RATIONNEL

LA

RÉCALCIFICATION

Ne peut être **ASSURÉE**
d'une façon **CERTAINE**
et **PRATIQUE**

QUE PAR LA TRICALCINE

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

TUBERCULOSE

PULMONAIRE - OSSEUSE
PÉRITONITE TUBERCULEUSE

CROISSANCE
ALLAITEMENT
TROUBLES DE DENTITION
DYSPEPSIES ACIDE
CONVALESCENCES

se vend :
TRICALCINE PURE
EN
POUDRE, COMPRIMÉS, GRANULÉS
ET CACHETS

TRICALCINE CHOCOLATÉE
préparée spécialement pour les enfants

TRICALCINE
Méthylarsinée
Adrénalinée
Fluorée
en cachets seulement

RACHITISME
SCROFULOSE
CARIE DENTAIRE
ANÉMIE
FRACTURES

Se Méfier des IMITATIONS et des SIMILITUDES de NOM
Bien spécifier "TRICALCINE"

Échantillons et Littérature gratuits sur demandes aux Docteurs, Hôpitaux, Ambulances
LABORATOIRE DES PRODUITS " SCIENTIA ", 10, RUE FROMENTIN, — PARIS

· DYSPEPSIE NERVEUSE · TUBERCULOSE ·

· CROISSANCE · RACHITISME · SCROFULOSE · DIABÈTE ·

CARIE DENTAIRE · TROUBLES DE DENTITION ·

au moins et de vingt-huit ans au plus. Cette dernière limite d'âge est reculée d'un temps égal à celui que le candidat aura passé sous les drapeaux pendant la guerre.

Les registres d'inscription seront clos le 15 Octobre, à 16 heures.

Art. 3. — Sont admis à concourir : 1° *Ancien régime d'études*. — Les candidats pourvus de 4, 8 ou 12 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* les examens de fin de 1re et 2e années et l'examen semestriel.

2° *Nouveau régime d'études*. — *a*) Les candidats pourvus de 4, 8 ou 12 inscriptions qui ont subi avec la note *bien* l'examen de fin d'année correspondant à leurs inscriptions ; *b*) les candidats pourvus de 15 ou de 16 inscriptions qui ont obtenu la note *bien* au troisième examen de fin d'année. (*Journ. off.*, 14 Septembre.)

NOUVELLES

PARIS ET DÉPARTEMENTS.

Corps de Santé militaire. — Est promu, au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Chaput, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 13 Septembre.)

Service de santé de la marine. — M. Rouquet, médecin de 1re classe, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Mulhouse*. (*Journ. off.*, 14 Septembre.)

ETRANGER.

Hôpital de Santa Cruz de Barcelone. — (Perfectionnement d'études, année 1921.) Il est organisé par M. F. Gallart y Mones, professeur à l'hôpital, un cours de pathologie digestive, avec la collaboration de MM. J. Bartrina, professeur de pathologie chirurgicale ; L. Celis, professeur à la Faculté de Médecine ; E. Coma, docteur en pharmacie ; E. Comas et A. Prio, radiologues de la Faculté de Médecine et des hôpitaux ; M. Corachan, professeur de chirurgie à l'hôpital ; J. Corominas, interne de l'hôpital ; F. Esquerdo Rodoreda, professeur de médecine à l'hôpital et professeur à la Faculté de Médecine ; F. Ferrer Solervicens, professeur à la Faculté de Médecine ; P. Martinez Garcia, interne de l'hôpital ; A. Pujol y Brull, professeur de chirurgie à l'hôpital ; E. Ribas y Ribas, professeur de chirurgie à l'hôpital ; L. Sunè y Medan, professeur libre d'oto-rhino-laryngologie ; J. Taruella, professeur libre de pathologie digestive ; L. Urrutia, professeur libre de pathologie digestive, chirurgien de la Clinique San Ignacio (Saint-Sébastien).

Ce cours durera deux mois approximativement, commençant le 15 Octobre et se terminant avant la Noël. Il sera éminemment pratique. Les leçons du programme seront illustrées avec des photographies, des projections, des pièces pathologiques, des préparations histologiques, etc. alternant avec des examens radioscopiques, œsophagoscopiques, rectoscopiques, coprologiques (sujet particulièrement traité), et des démonstrations cliniques et opératoires.

Les leçons, qui seront quotidiennes, commenceront à 10 heures du matin, et quelques-unes continueront le soir.

Tous les jours, de 9 heures à 10 heures, présentation de cas cliniques avec discussion sur lesdits cas.

Prix de l'inscription, 100 pesetas.

Pour s'inscrire s'adresser à l'Administration de l'hôpital Santa Cruz-Barcelone.

Ce programme comporte 53 leçons dont on trouvera ci-dessous les sujets très résumés :

Histoire clinique d'un malade de l'appareil digestif. — Méthodes de palpation du foie. — Exploration de l'œsophage. — Examen du contenu gastrique. — Sécrétion gastrique. — Variations de la concentration du suc gastrique. — Exploration du duodénum ; son cathétérisme. — Physiologie de la digestion intestinale. — Examen fonctionnel de l'intestin. — Examen chimique et bactériologique des matières fécales. — Méthodes complémentaires pour l'examen fonctionnel de l'intestin. — Application de la coprologie à la clinique. — Endoscopie recto-sigmoïde. — Exploration radiologique de l'estomac et des intestins. — Douleurs abdominales. Vomissements. Aérophagie. Sialisme. — Modifications de l'appétit, ses variétés. — Indigestions, causes. — Sténose pylorique ; ses variétés cliniques. — Perforations gastro-intestinales. — Hémorragies gastro-intestinales. — Constatation : ses variétés cliniques. — Diarrhée ; son étude physiopathologique. — Occlusion intestinale. — Le foie et le pancréas en pathologie digestive. — Ictères. — Diagnostic anatomo-pathologique des lésions de l'appareil digestif avec présentation de préparations histologiques. — Cancers et affections non cancéreuses de l'œsophage. — Syndromes solaires. — Ptoses abdominales. — Ulcus gastrique ; sa pathogénie. — Symptômes communs et formes cliniques de l'ulcus gastrique et duodénal. — Syndrome de Reichmann. — Biloculation gastrique. — Cancer de l'estomac. — Cancer de l'estomac ; formes cliniques. — Ulcus-cancer. Syphilis gastrique. — Dyspepsie intestinale — Entérocolite aiguë et chronique. — Colite forme dysentérique. — Colite muqueuse. — Tuberculose gastro-intestinale. — Formes cliniques du cancer du gros intestin et du rectum. — Appendicite aiguë et chronique. — Lithiase biliaire ; diagnostic. — Régimes dans les maladies de l'estomac et de l'intestin. — Thérapeutique générale de l'ulcus gastrique. — Médications contre les douleurs gastro-intestinales. — Thérapeutique chirurgicale gastrique ; indications et soins pré- et post-opératoires. — Thérapeutique chirurgicale intestinale, excepté dans la stase intestinale chronique ; indications et soins pré- et post-opératoires. — Traitement chirurgical de la stase intestinale chronique. Anatomie pathologique comme base d'indication dans la lithiase biliaire. — Thérapeutique chirurgicale de la lithiase biliaire et ses complications. — Thérapeutique hydro-minérale.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Laboratoire de bactériologie et produits pharmaceutiques cherche représentant bien introduit auprès du Corps médical. Ecr. : E. Bailly, 16, r. Portalis (8e).

Jeune méd. cherche poste médical pour Novembre, Est ou R. L. Fixe si possible. Ecrire *P. M.*, n° 3640.

A vendre : Microtome Minot, état neuf. *P. M.*, 3641.

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire

(*Voir la suite, p.* **1407**.)

d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Docteur, 30 ans, ferait remplacement longue durée, aiderait confrère en vue succession, collaborerait. — Ecrire *P. M.*, n° 3654.

Docteur, 41 ans, célib., renonç. à client., cherche situat. médic., paraméd. ou extra-médic., avec trait. mensuel. Irait étranger ou colonies. En attendant fer. remplacements. — Ecrire *P. M*, n° 3657.

A vendre, 2 microscopes Zeiss. Ecr. *P. M.*, n° 3663.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco. Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Médecin-chirurgien, 27 ans, Université Lausanne, parlant français, anglais, allem., diplômé L. R. C. P. et M. R. C. S. Angleterre, spécialiste maladies nerv., dem. situation dans mais. de santé ou clin. Paris ou envir. Ecr. : M. Cuérel, 36, r. Campo-Formio, Paris.

Jeune médecin cherche remplacement, région parisienne. — Ecrire *P. M.*, n° 3642.

Médecin, possédant installation radiologique et laboratoire, cherche appartement, centre de Paris, éventuellement association avec confrère. — Ecrire *P. M.*, n° 3643.

Infirmière expérimentée demande place chez dermatologiste, après-midi seulement, ou 4 jours par semaine. Ecr. : E. Humbert, 79, av. de Villiers, Paris.

Etudiant, en médecine, scol. terminée, connaiss. anglais. notions laboratoire, cherche occup. médicale ou chirurgicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3671.

Confrères, ayant servi Algérie, Tunisie, Maroc, et dés. constituer groupe amical Paris, sont priés env. adresse au Dr Doazan, 92, avenue Niel, Paris.

Place d'interne vacante au Sanatorium de La Malmaison, à partir du 1er Octobre 1921. — Diplôme de docteur ou scolarité terminée exigés. Conditions : logement, nourriture, chauffage, éclairage, 450 fr. par mois. — S'adresser à la Direction du sanatorium, 4, pl. Bergère, Rueil (S.-et-O.).

Lit mécanique, modèle Dupont, état de neuf, à vendre d'occasion. — Ecrire ou voir le matin seulement : Simon, 35, rue du Sahel, Paris (12e).

Abonné désirerait connaître famille de médecin habitant centre Paris, consentant prendre en pension jeune homme 19 a., bonne famille. Ecr. *P. M.*, n° 3674.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : **50** centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. **40** fr. »
Union postale....... **55** fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

Articles originaux :

LE

CONGRÈS MÉDICAL FRANCO-POLONAIS

(Lettre de notre correspondant particulier.)

Le Congrès de Varsovie, organisé par la Société médicale franco-polonaise, se déroule au milieu d'un enthousiasme indescriptible. C'est un succès sans précédent. Plus de 100 médecins français ont répondu à l'appel qui a été lancé. Une partie des congressistes est arrivée lundi matin à Posnan. Un train spécial les attendait à la frontière et, à 8 heures précises, s'arrêtait dans la gare d'honneur, qui servait autrefois à la réception de l'empereur d'Allemagne. Aussitôt, une musique militaire entonnait *la Marseillaise*, suivie de l'hymne polonais. Toutes les autorités de la ville, les membres de la mission militaire française, le consul de France, le recteur, les professeurs de la nouvelle Université, un grand nombre de médecins étaient venus nous recevoir. Dès les premières paroles, on comprit que l'âme des deux nations vibrait à l'unisson. La Posnanie est pour la Pologne ce que l'Alsace-Lorraine est pour la France. Malgré les efforts de la Prusse, malgré les horreurs d'une domination brutale et même féroce, les deux pays ont conservé leur attachement à la mère patrie. C'est ce qu'ont exprimé, au milieu des applaudissements unanimes, les orateurs français et polonais.

A la sortie de la gare, pavoisée aux armes des deux nations, une foule compacte acclame les visiteurs. Un arc de triomphe était dressé, les drapeaux français ornaient la ville et ce fut au milieu d'un enthousiasme indescriptible que nous sommes arrivés à nos domiciles respectifs, dans de magnifiques autos que l'autorité militaire avait mises et n'a cessé de mettre à notre disposition.

Tout avait été organisé d'une façon merveilleuse et le programme prévu s'est déroulé sans une minute de retard : visite de la ville, visite de ses institutions médicales et scientifiques, de ses musées, visite au palais de la comtesse Zamoyska, situé aux environs de la ville, et où nous a conduits un train de luxe offert par le ministre des Chemins de fer; banquets donnés par le ministre de Posnanie dans l'ancien château de Guillaume II, par les médecins de Posnan, par l'Université; par la Municipalité, tout a été organisé pour nous laisser de notre trop court séjour un souvenir inoubliable.

Le mercredi 14 nous arrivions à Varsovie, la réception fut semblable. A notre arrivée, la

musique militaire jouait *la Marseillaise*, et les plus hautes notabilités de la politique, de la science et de l'aristocratie nous ont reçus et nous ont accueillis avec une cordialité touchante.

Le Congrès officiel a commencé le jeudi 15, à dix heures. La salle, quoique vaste, était trop petite pour contenir la foule des auditeurs. Le chef de l'État, le Maréchal Pilsudski et le Maréchal de la Diète Trompczynski, assistaient à la séance où des discours de bienvenue furent prononcés par M. Chodzvo, ministre de l'Hygiène, par M. Mazurkiewicz, recteur de l'Université et par le chanoine Lutoslawski, membre de la Diète. M. Roger, doyen de la Faculté de Paris, remercia au nom du Gouvernement français dont il était le représentant officiel. Puis, le professeur Achard parla au nom de l'Académie de Médecine et M. Bellencontre au nom de l'Association générale des médecins de France. M. Babinski souleva l'enthousiasme en saluant ses frères de France et ses frères de Pologne.

Je ne parlerai pas des séances scientifiques. Elles furent extrêmement intéressantes et nous ont donné l'occasion de faire connaître nos travaux et d'apprécier les recherches si importantes et souvent si originales de nos confrères polonais.

Mieux que les réunions scientifiques, les réceptions officielles ou privées ont permis les manifestations de sentiments réciproques d'estime et d'amitié. Beaucoup de congressistes furent logés dans des familles de médecins polonais. On ne peut concevoir hospitalité plus charmante ni plus cordiale. Je suis certain d'être l'interprète de tous en affirmant à nos hôtes que jamais nous n'oublierons l'accueil qui nous a été fait.

Ce qui nous a aussi profondément touchés, c'est qu'à la soirée d'adieu, offerte le 17 Septembre par M. et Mme Roger, le Maréchal de la Diète, les ministres, les membres de la Diète et du Conseil municipal, les hauts fonctionnaires civils et militaires, les représentants les plus illustres de la haute société polonaise s'étaient joints aux professeurs et aux médecins polonais pour nous apporter un témoignage de leur sympathie et de l'intérêt qu'ils portent à notre tentative. Plus de mille personnes se pressaient dans une immense salle décorée de drapeaux français et polonais. Au son de la musique militaire, des danses s'organisèrent et se prolongèrent jusqu'à 5 heures du matin. A la fin de la réunion la musique joua les hymnes français et polonais et le professeur Roger, acclamé par une foule enthousiaste, fut enlevé et porté en triomphe.

Aujourd'hui dimanche, 18 Septembre, nous quittons Varsovie, non sans regret. Ce qui nous console, c'est que nous restons encore en Pologne, la semaine prochaine, pour visiter Cracovie et Zakopane.

Des réunions comme celle-ci font plus pour le rapprochement des peuples que les discours officiels ou les traités diplomatiques. Nous avons appris à connaître la Pologne. Nous avons trouvé un pays bien organisé et, contrairement, à ce qu'on pourrait croire, très prospère; une nation enthousiaste, grandie par les souffrances, prête à tous les sacrifices et à tous labeurs pour assurer son développement économique, scientifique et social. Déjà, une Université a été fondée à Posnan, au lendemain de la libération du territoire. A Varsovie, nous avons pu admirer l'Institut épidémiologique, qui vient d'être créé et répond à tous les besoins de la science moderne.

Il faut qu'on le sache et qu'on le répète : la Pologne est une grande nation, une nation d'avenir, qui ne demande qu'à collaborer avec la France.

Le Gouvernement français a fait un gros effort pour assurer le succès de ce premier Congrès. Il doit étudier maintenant le moyen de favoriser l'expansion de nos idées et de nos travaux, en recherchant le moyen d'expédier en Pologne nos livres, nos revues et nos journaux. La dépréciation du mark polonais empêche nos exportations. Si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, nous ne pourrons lutter sur le terrain économique avec l'Allemagne. Le prix de nos ouvrages est tellement élevé qu'il est véritablement prohibitif. Il faudrait qu'une subvention du Gouvernement permette à nos éditeurs d'envoyer, au moins aux bibliothèques universitaires, quelques exemplaires de nos meilleurs ouvrages. L'excellente impression produite par notre visite sera perdue si nous laissons les éditeurs allemands inonder le pays de leurs productions littéraires ou scientifiques.

Nous devons aussi faire appel au Gouvernement pour qu'il nous aide à organiser le deuxième Congrès franco-polonais qui se tiendra à Paris en 1923. Il faut que les réceptions officielles soient aussi nombreuses et aussi charmantes que celles dont nous avons été gratifiés. Il faut qu'on comprenne, en France, quelle puissance de propagande et de diffusion possède le corps médical. Dans tous les pays du monde, les médecins jouissent de situations privilégiées, qui sont en rapport avec les innombrables services qu'ils peuvent rendre. Jusqu'ici, il n'en a pas été de même en France. Espérons que le succès sans précédent du Congrès de Varsovie engagera notre Gouvernement à continuer sa confiance au corps médical français.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Examens de chirurgie dentaire. — I. *Session d'Octobre* 1921. — 1° Examen de validation de stage dentaire: La session s'ouvrira le lundi 17 Octobre 1921. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 Octobre 1921, de midi à 3 heures.

2° Premier, deuxième et troisième examens : La session s'ouvrira le lundi 17 Octobre 1921. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 Octobre 1921, de midi à 3 heures.

II. *Session de Juin-Juillet* 1922. — 1° Examen de validation de stage dentaire : La session s'ouvrira le lundi 12 Juin 1922. Les candidats produiront les certificats attestant qu'ils justifient de deux années régulières de stage. Ces certificats doivent être établis sur papier timbré. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté les lundi 29 et mardi 30 Mai 1922, de midi à 3 heures.

2° Premier, deuxième et troisième examens : La session s'ouvrira le lundi 26 Juin 1922. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté le lundi 12 et le mardi 13 Juin 1922, de midi à 3 heures, en faveur des titulaires de quatre, huit ou douze inscriptions. Ces derniers consigneront simultanément pour les deux parties du 3e examen.

Inscriptions. — Les dates d'ouverture et de clôture du registre d'inscriptions dans les écoles dentaires sont fixées ainsi qu'il suit :

1re, 5e et 9e inscriptions : du 1er au 15 Octobre ; 2e, 6e et 10e inscriptions : du 15 au 30 Décembre ; 3e, 7e et 11e inscriptions : du 1er au 15 Mars ; 4e, 8e et 12e inscriptions : du 1er au 15 Juin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Enseignement oto-rhino-laryngologique (Hôpital Saint-Joseph). — Sous la direction de M. Georges Laurens, chef du service oto-rhino-laryngologique et avec le concours de ses assistants, MM. Hubert et Girard, le fonctionnement du service est organisé de la façon suivante, à partir du 1er Octobre 1921 :

Consultations : Mardi, jeudi, samedi à 10 heures.
Opérations : Vendredi à 10 heures.
Petites interventions : Lundi à 10 heures.
Pansements : Tous les matins à 9 h. 1/2.

Enseignement. — Deux cours cliniques seront faits, à partir du 17 Octobre : 1° un cours élémentaire, en 10 leçons, à l'usage des médecins et étudiants désirant acquérir les notions indispensables en oto-rhino-laryngologie ; 2° un cours de technique en 26 leçons, pour les médecins désirant se spécialiser.

Le *cours élémentaire* commencera le lundi 17 Octobre, à 9 h 1/4 le matin Il aura un but essentiellement pratique et aura surtout en vue le diagnostic et le traitement. Il comprendra : 1° les méthodes d'examen et la technique de l'éclairage de l'oreille, du nez et du larynx ; 2° des démonstrations cliniques sur les cas les plus fréquents dans la pratique quotidienne ; 3° des notions de thérapeutique spéciale : ce que le médecin peut, doit et éviter de faire. Chaque séance consistera en un court aperçu théorique avec schémas, dessins, présentation de pièces osseuses, et sera suivi d'exercices sur des appareils-fantômes et de l'assistance à la consultation.

Le *cours de technique*, en 26 leçons, commencera le jeudi 3 Novembre.

Le programme détaillé des cours est affiché dans le service.

Le nombre des places est limité. Se faire inscrire, le matin, dans le service de M. Georges Laurens, à l'hôpital Saint-Joseph, auprès des assistants.

Hôtel-Dieu. — Clinique médicale, amphithéâtre Trousseau. Tous les mercredis à 10 h. 3/4, conférence avec présentation de malades, par M. le professeur agrégé Maurice Villaret.

CONCOURS

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 22 Septembre 1921.* — *Symptômes et complications de l'appendicite aiguë.* — Ont obtenu : MM. Rouquiès (Pierre), 4 ; Quenée, 12 ; Rivierez, 17 ; Roy, 14 ; Renoux (Georges), 10 ; Richier, 14 ; Mlle Rosenbaum, 18 ; Rousseau, 10 ; Pinault, a filé ; Ponart, 5 ; Rivoire, 10 ; Rouques (Lucien), 18 ; Saingery, 11 ; Ropers, a filé ; Porgès, 16 ; Redon, 15 ; Pouellot, 16 ; Mlle Ronget, 16 ; Saint-Pierre, 4 ; Schmidt, 11 ; Plas, absent ; Regner, excusé ; Rosenthal, absent ; Priet, absent ; Salmon, absent.

Ecole du Service de Santé de la marine. — Les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole du Service de Santé de la marine, à Bordeaux, pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui doivent les subir à Brest, commenceront dans ce port, le vendredi 30 Septembre 1921, à huit heures.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE MILITAIRE. — Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire, MM. Bezian, Barbedor, médecins sous-aides-majors ; Risterucci, médecin auxiliaire. (*Journ. off.*, 17 Septembre.)

Autour du XVe Congrès français de médecine (Strasbourg, 3-5 Octobre 1921). Aux renseignements parus dans le n° 54 de *La Presse Médicale*, du 9 Juillet, nous ajoutons les renseignements d'ordre non scientifiques pour les membres adhérents et associés. — *Réceptions.* — Lundi 3 Octobre. — Réception chez le recteur de l'Université de Strasbourg, 9, quai Kléber. (La carte de membre tiendra lieu d'invitation.)

Mardi 4 Octobre, à 19 h. 30. — Banquet pour les membres du Congrès à l'hôtel de la Maison Rouge, place Kléber (prix 30 fr. y compris les vins et le pourboire). Les cartes (qui devront être présentées à l'entrée) pourront être retirées au secrétariat du Congrès, jusqu'au lundi 3 Octobre, à 17 h., dernier délai.

Mercredi 5 Octobre, à 16 h. — Réception chez la marquise de Loys-Chandieu en son château de la Robertsau.

Mercredi 5 Octobre, à 21 h. 30. — Réception au Palais du Commissariat général, 19, rue Brûlée. (La carte de membre tiendra lieu d'invitation.)

Excursions. — Jeudi, 6 Octobre. — Excursion en autocar : Strasbourg-Obernai-Barr-Hohwald (déjeuner à l'hôtel Marchal à 10 fr. sans le vin), Sainte-Odile-Ottrott-Boersch-Rosheim-Strasbourg. Départ de Strasbourg à 9 h. de la place Kléber devant l'hôtel de la Maison Rouge. Retour approximatif à 18 h. Prix de l'excursion : 28 fr. par personne (non compris le déjeuner) qui devront être versés au moment de l'inscription au secrétariat du Congrès. Dernier délai d'inscription le 5 Octobre, à 10 h. du matin. Excursion très recommandée sites très pittoresques.

Vendredi, 7 Octobre. — Excursion en auto-car : Strasbourg-Sélestat-La Vancelle, Haut-Kœnigsbourg, Hôtel Schänzel (déjeuner 10 fr. sans le vin), Thannenkirch-Ribeauvillé-Strasbourg. Départ de Strasbourg à 9 h. de la place Kléber devant l'hôtel de la Maison Rouge. Retour approximatif à 18 h. Prix de l'excursion : 38 fr. par personne (non compris le déjeuner), qui devront être versés au moment de l'inscription au secrétariat du Congrès. Dernier délai d'inscription le 5 Octobre, à 10 h. du matin. Excursion également très recommandée, permettant de visiter les points les plus intéressants des Vosges.

Programme des dames. — En dehors des réceptions prévues pour les membres adhérents et les membres associés du Congrès, le Comité des Dames a élaboré le programme suivant :

Lundi 3 Octobre. — 9 h. : Séance d'ouverture du Congrès à l'Université ; 14 h 30 : Visite de la ville (Cour de Corbeau, église Saint-Thomas, Petite France). Rendez-vous à 14 h. 30 au kiosque du Tram. place Kléber ; 16 h 30 : Thé chez Mme Charléty, quai Kléber, 9.

Mardi 4 Octobre. — 10 h. : Visite de la Cathédrale et du Musée Rohan ; rendez-vous à 10 h. devant le portail principal ; 14 h. 30 : Promenade à Kehl et visite du Port du Rhin ; Rendez-vous à 14 h. 30 place Kléber ; 17 h. : Thé à la Maison Alsacienne à l'Orangerie.

(Voir la suite p. 1415.)

Mercredi 5 Octobre. — 10 h. : Visite du Musée Alsacien, rendez-vous à 10 h. devant le Musée Alsacien, quai Saint-Nicolas, 23 ; 14 h. : Visite de l'hôpital. Entrée : place de l'Hôpital, 11 h ; 16 h. Réception chez la marquise de Loys-Chandieu, en son château de la Robertsau, rendez-vous à 15 heures, place Kléber.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du Congrès, hôpital civil, clinique médicale A.

Renseignements. — Le bureau municipal de renseignements, qui se trouve à proximité de la gare (à 10 mètres de la sortie) fournira aux congressistes tous les renseignements d'ordre pratique dont ils pourraient avoir besoin.

M. Auguste Vogt, directeur du syndicat d'initiative, 31, place Kléber, à l'Aubette, offre gracieusement des guides pour visiter la ville.

Le bureau de renseignements du Congrès fonctionnera à partir du 2 Octobre au secrétariat du Congrès (Clinique médicale A de 9 à 18 heures), les congressistes pourront y retirer leur carte de membre, les volumes des rapports et les invitations.

Exceptionnellement, le lundi 3 Octobre, dans la matinée, de 9 à 12 heures pendant la séance d'ouverture, un bureau provisoire fonctionnera à l'Université. Les congressistes pourront y retirer leur carte de membre et les invitations, mais les volumes des rapports seront distribués au secrétariat du Congrès (à la clinique médicale A).

Clinique de M. Lubet-Barbon. — Un cours particulier sur les maladies du larynx, des oreilles et du nez, sous la direction de M. Lubet-Barbon, commencera le mardi 11 Octobre 1921, à 1 h. 3/4, à sa clinique, 19, rue des Grands-Augustins, et continuera les mardis, jeudis et samedis, à la même heure.

La durée du cours est de deux mois. Pour s'inscrire : s'adresser à la clinique, les mardis, jeudis et samedis, de 1 heure à 5 heures.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

On demande à acheter matériel complet de laboratoire de bactériologie. — Ecr. *P. M.*, n° 3648.

Chauffeur, possédant joli coupé, désire Docteur pour le matin. — Doucerain, 88, av. de Clichy.

Achèterai mat. labor., verrer. F. offres *P. M.*, 3675.

Externe des hôpitaux, français, 16 inscr. A. R., ayant fait remplacement Paris, cherche emploi rétribué, après-midi, soirée. — Ecrire *P. M.*, n° 3676.

Doctoresse, anc. ext. hôp., lic. ès sciences, libre quelques matinées et après-midi, cherche occup. dans labor., clin., ou comme secrétaire. Ecr. *P. M.*, n° 3677.

A vendre : Beau tableau de l'époque de Louis XIV (attr. à Coypel) : Renaud blessé dans les jardins d'Armide. Conviendrait à confrère collectionneur. — Prix à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3679.

Dame, instr., dist., expér. direct. cherche clin. ou sanat. — Ecr. *P. M.*, n° 3682.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires — 350 fr. les cent paires, franco. — Echantillon contre mandat ou rembours. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 79 — Samedi, 1er Octobre 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale....... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

LA SEMAINE MÉDICALE DE STRASBOURG

(3 Octobre - 8 Octobre 1921)

SOMMAIRE

Ce numéro contient les résumés des rapports présentés aux :

LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

DE SES ORIGINES A 1870



Un centre littéraire et scientifique où les institutions médicales eurent une importance considérable, tel a toujours été Strasbourg, l'ancienne *Argentatorum* celtique d'avant la conquête romaine.

Dès le Moyen âge, il s'y produisit un mouvement intellectuel puissant; en 1440, on y aurait vu les premiers travaux d'imprimerie, et dès la fin du xve siècle on y rencontre les premières traces d'un enseignement médical. Vers 1489, Nicolas Salicatus est cité comme docteur, professeur des beaux-arts et de médecine, et des ouvrages médicaux sont imprimés à Strasbourg dès 1514, 1528, 1530 (en 1528, Jean de Gersdorff, dit Schylans, y publie une chirurgie, qui précède de quelques années les travaux d'Ambroise Paré).

Vers la fin du xve siècle, Wimpheling créa une société libre composée de gens de lettres, et un de ses élèves, Jacques Sturm, en 1538, fonda un gymnase sous la direction de Jean Sturm qu'il avait fait venir de Paris. Grâce aux s[...] de celui-ci, en 1566, l'empereur M[...] convertit l'Ecole de Strasbourg en [...] lui conféra le pouvoir de créer des [...] Dès cette époque, l'Ecole, des plus [...] était fréquentée non seulement par des Allemands, mais aussi par des étrangers (en 1578 les cours étaient suivis par trois princes, vingt-quatre comtes, deux cents gentilshommes). L'organisation de la nouvelle académie resta confiée au magistrat de la ville; elle eut un recteur et huit professeurs, deux par Faculté. La médecine était donc enseignée par deux professeurs ordinaires,



Fig. 1. — Buste ornant la salle de la Commission administrative des Hospices.

l'un chargé de l'enseignement pratique qui se bornait alors à l'explication des ouvrages de pathologie des anciens, l'autre de l'enseignement théorique, c'est-à-dire des sciences que nous appelons actuellement préparatoires et accessoires.

En Avril 1621, l'Académie fut érigée par Ferdinand II en Université. A cette occasion une fête solennelle fut célébrée, et l'Université, qu'un décret du 5 Février de la même année avait autorisée à créer des licenciés et des docteurs dans toutes les Facultés, procéda pour la première fois à la réception de deux docteurs. La Faculté de Médecine retira de cette nouvelle situation les plus heureux résultats; le renom de ses professeurs, la facilité (chose rare à cette époque) avec laquelle on s'y livrait aux dissections et à l'étude de la botanique et la possibilité d'y prendre tous ses grades, y attirèrent une grande affluence d'élèves. Le nombre des professeurs fut porté à trois, ils furent en outre secondés par des suppléants; et, en 1652, une chaire spéciale d'anatomie et de botanique fut créée. Lorsqu'en 1681 la ville de Strasbourg fut réunie à la France, l'Université fut confirmée dans tous ses privilèges et son indépendance conservée; elle continua à se gérer elle-même sous la surveillance de la ville et sa prospérité se maintint.

En 1733 on créa une place de démonstrateur et de prosecteur d'anatomie; en 1737 la ville fonda la première école d'accouchement; en 1738 le professeur de pathologie interne fut autorisé à faire des leçons pratiques au lit des malades, et une véritable clinique médicale fut créée, la première après celle de Leyde et de Vienne, et bien avant qu'on ne songeât, dans le reste de la France, à ce nouveau mode d'enseignement.

En 1785 86-87, on comptait à la Faculté de Médecine de Strasbourg 125 élèves, dont 16 Français, 23 Anglais, 2 Espagnols, 17 Allemands ou Autrichiens, 3 Italiens, 11 Danois et Suédois,

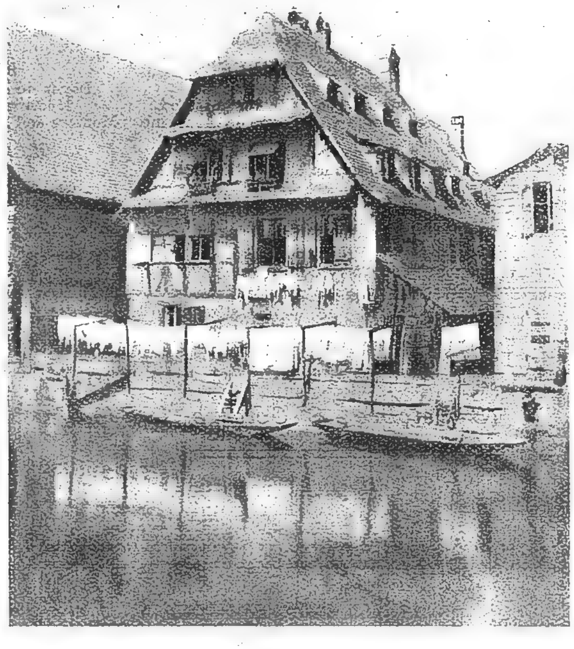


Fig. 2. — Le Blatternhaus, premier hôpital de vénériens à Strasbourg, en 1520.

5 Polonais et 44 Russes. C'est donc en pleine prospérité, alors « qu'elle était pleine de sève et de vie », qu'elle fut, comme toutes ses pareilles, supprimée à la Révolution par le décret du 18 Août 1792.



Fig. 3. — Buste ornant la salle de la Commission administrative des Hospices.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler quelques-uns des usages de cette antique université. Les professeurs étaient nommés à vie; le doyen élu pour six mois ou un an, tous par le conseil académique. Toutes les nominations devaient être confirmées par le magistrat de la ville, et chaque professeur était tenu de prêter serment de fidélité à l'Eglise et à l'Ecole et de donner à la bibliothèque un livre à l'usage des élèves. Les suppléants, au nombre de trois à six, étaient choisis parmi les professeurs de philosophie, docteurs en médecine ou parmi les physiciens jurés de la ville. Les élèves, astreints au même serment de fidélité que les professeurs, ne relevaient, pour tous les délits non qualifiés crimes, que de l'Université. Ils avaient leurs lieux de réunion particuliers, leur salle d'armes, leur manège, etc.

La licence était acquise après un examen et une thèse; le doctorat exigeait un examen privé, passé chez chacun des professeurs et un examen public où le candidat était interrogé pendant une heure par chacun des trois professeurs; puis on lui soumettait deux questions, une théorique, une pratique qu'il devait développer le lendemain pendant une demi-heure. Une dissertation imprimée terminait l'épreuve. Elle était soutenue publiquement devant tous les professeurs de l'Université, les docteurs de la ville et autres personnes notables qui avaient le droit de prendre part à la discussion.

Il était ensuite procédé, à un jour fixé, à la grande solennité de la promotion. On se réunissait chez le récipiendaire : recteur, professeurs, pasteurs, docteurs en médecine; et musique en tête, précédé d'enfants portant des cierges, le cortège se rendait dans la grande salle du Miroir où le candidat prêtait serment, le promoteur lui donnait sa bénédiction et le baiser de confraternité. Avec le même cérémonial le jeune docteur était reconduit à son domicile; il était tenu de donner le lendemain un banquet à tous les professeurs de l'Université et à ses amis.

Pendant les deux siècles de son existence, jusqu'à la Révolution, la Faculté de Strasbourg a compté des savants illustres, et cela dans toutes les branches de l'enseignement médical.

Les travaux anatomiques avaient acquis à Strasbourg une supériorité qu'ils n'avaient dans aucune autre école, et cependant, ici comme ailleurs, les premières dissections ne remontent pas avant 1566, date où les magistrats de la ville décidèrent que les corps des suppliciés serviraient aux études anatomiques. Jean Winther, Gontier d'Andermach, Jean Saltzmann, Sebitz qu'on peut considérer comme le fondateur de l'amphithéâtre et du musée, Scheyd, Eisenmann, etc., enseignèrent avec éclat l'anatomie, mais surtout Jean Frédéric Lobstein, qui eut l'honneur de voir son cours d'anatomie suivi par Gœthe et qui forma des élèves comme les deux Meckel, Metzger, Siegwart, Thomas Lauth.

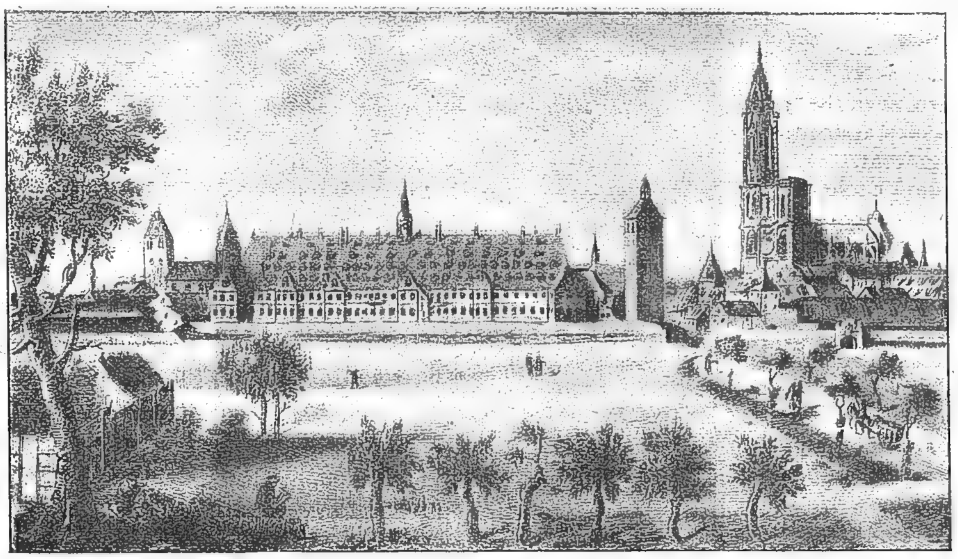


Fig. 4. — L'hôpital civil de Strasbourg au début du XIXe siècle, où étaient alors logées les cliniques de la Faculté (cette partie est restée intacte et représente actuellement les vieux bâtiments de l'hôpital où sont hospitalisés les chroniques et les pensionnaires).

La chirurgie fut comprise, dès l'origine, dans le programme de l'Université et y prit une certaine importance, malgré le discrédit où étaient tenus les barbiers qui exerçaient cet art, et qui était tel qu'aucun artisan ne prenait un jeune homme en apprentissage sans une attestation prouvant que dans sa famille il n'y avait « ni barbiers, ni bergers, ni écorcheurs ». Cependant, ce n'est qu'à partir de 1708 que, sous l'impulsion de Saltzmann, l'enseignement chirurgical ne se borne plus au simple exposé d'un manuel opératoire, et que les médecins peuvent sans déchoir se livrer, sous la direction d'anatomistes distingués comme Lobstein, Ritcher, Jung Stilling, les Meckel, Thomas Lauth, à la pratique des opérations.

La pathologie interne fut enseignée dès 1540 par Otto Brunfels, Melchior Sebitz; les Bœckler, de 1685 a 1759, occupèrent la chaire de médecine; et, en 1733, Sachs créa à l'hôpital de Strasbourg une clinique interne où les élèves, sous sa direction, examinaient eux-mêmes les malades et les soignaient.

Les premiers traités d'accouchement sont sortis de Strasbourg, et c'est à la ville que revient l'honneur d'avoir possédé la première des écoles d'accouchement.

La clinique obstétricale a formé quelques accoucheurs célèbres, entre autres J.-C. Rœderer, professeur à Gœttingue, et Oliander, qui acquit une grande réputation à Tubingue.

La matière médicale tient une large place dans tous les ouvrages de médecine de cette époque avec Rœsslin, Walther, Herrmann Ryff, Michel Hero; et c'est J. Weidmann, le premier, qui proposa de traiter la syphilis par le mercure.

La botanique a été cultivée avec succès à Strasbourg dont le Jardin botanique créé en 1619, avant le Jardin des plantes de Paris, ne tarda pas à être connu de tous les savants. Grâce à Herrmann, qui était directeur du Jardin botanique au moment de la Révolution, celui-ci put être protégé et conservé.

La Révolution marque une division naturelle dans l'histoire de l'Université. La disparition de l'École de Médecine dura peu, la guerre ayant rendu nécessaire la création d'écoles de santé, où

devaient être formés les chirurgiens dont l'armée avait besoin.

Par la loi du 14 frimaire an III, trois écoles de médecine furent établies à Paris, Montpellier et Strasbourg. A Strasbourg, les élèves accoururent de toutes les parties de la France. Le premier directeur de la nouvelle école, Lorentz, ouvrit solennellement celle-ci le 21 pluviôse an III : cette année-là 103 inscriptions furent prises.

La nouvelle école fut installée derrière la cathédrale, dans le grand séminaire diocésain construit en 1760 par le cardinal de Rohan, et en 1811, après de multiples incidents, les Ecoles de droit, des sciences et des lettres l'y rejoignirent.

Le Jardin botanique fit partie de l'Ecole de Médecine, et celle-ci fut autorisée à prendre dans les divers établissements et bâtiments publics tout ce qui pouvait concourir à former le cabinet d'anatomie et les diverses collections.

Mais cela n'alla pas sans difficultés, l'hôpital, entre autres, refusa l'ouverture de son amphithéâtre et n'admit pas l'organisation des cliniques. Avec le temps, ces dissensions s'apaisèrent. Un décret impérial du 17 Mars 1808, portant organisation de l'Université, fit entrer l'Ecole de Médecine dans le grand rouage administratif avec le titre de Faculté; et un décret du 7 Février 1809 attribua à Strasbourg 12 chaires et 12 professeurs. Le concours pour la nomination aux chaires fut institué par un statut du 31 Juillet 1810.

L'Etat avait garanti la possession du séminaire à la Faculté, mais, en 1814, le clergé réclama ses droits et le 19 Mars 1823 les bâtiments du séminaire furent rendus à leur ancienne destination. Les cours de médecine se firent alors provisoirement dans l'hôtel de la Prévôté, et ce ne fut que vers la fin de 1824 que la translation de l'Académie tout entière eut lieu dans l'Asile des enfants trouvés.

Mais les études étant dirigées dans un but de plus en plus pratique, l'éloignement de l'Ecole de l'hôpital civil (fig. 4) était un gros inconvénient; un ancien doyen de la Faculté, Coze, obtint de la Commission administrative des hospices et de la mairie de Strasbourg la construction d'un bâtiment nouveau annexé à l'hôpital, qui devait contenir, en même temps que le service d'anatomie, un amphithéâtre pour les cours de médecine, des salles d'examen, l'arsenal de chirurgie, le musée d'anatomie.

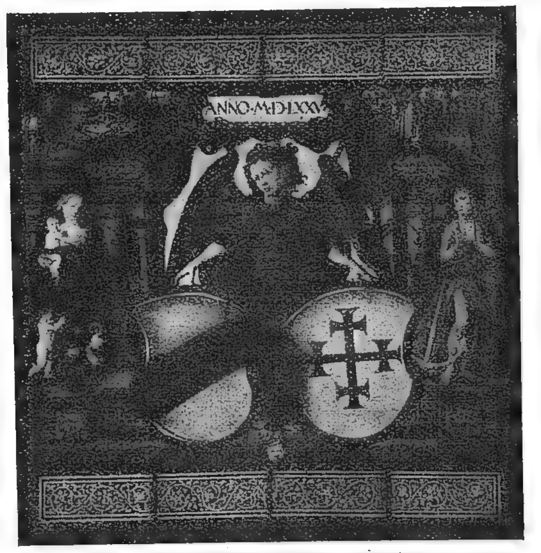


Fig. 5. — Vitrail des armes d'Alsace-Lorraine (XVIe siècle).

C'était un acheminement vers la concentration des moyens d'enseignement. Entre temps, deux nouvelles cliniques avaient été créées, l'une destinée à l'étude pratique des maladies des enfants, l'autre à celle des maladies vénériennes et cutanées. Quel progrès depuis le temps où les syphilitiques, objets de terreur et d'horreur, étaient hébergés loin de tous, dans la maison qu'Hofmeister vers 1505 avait achetée dans ce but dans le quartier de Finckwiller (fig. 2).

Un arrêté du 11 Avril 1829 avait attaché à la Faculté de Médecine 16 agrégés, dont 12 en exercice et 4 en stage, indépendamment d'un nombre indéterminé d'agrégés libres. Les 12 premiers agrégés étaient nommés par le ministre, les 4 autres places données au concours. Le 15 Mai 1835 une chaire de clinique externe et de médecine opératoire, dont Bégin fut le premier titulaire, fut ouverte.

C'est vers cette époque, qu'on créa à Strasbourg une école dans laquelle les élèves munis de 4, 8 ou 12 inscriptions qui se destinaient à la carrière militaire devaient passer deux ans; la Faculté, par un décret du 12 Juin 1856, fut chargée de conduire ces élèves jusqu'au doctorat.

Il fut alors organisé des conférences et des exercices pratiques obligatoires qui ajoutèrent une force nouvelle à l'enseignement déjà existant. Le nombre des agrégés fut encore accru, et celui des professeurs, de 14 porté à 16, par la création d'une chaire de pathologie interne et de pathologie externe. De plus, aux cliniques réglementaires s'ajoutèrent un certain nombre de cliniques spéciales, ce qui contribua à donner à l'enseignement de Strasbourg un caractère différent de ce qui se faisait ailleurs.

Dès la première année du fonctionnement de l'Ecole, le nombre des étudiants augmenta de 111, formé en partie des élèves de l'Ecole de Santé, en partie des sous-aides-majors attachés à cette Ecole pour y achever leurs inscriptions et leurs examens; mais ceux-ci, une fois arrivés au doctorat, ne furent pas remplacés, et à partir de 1858, il n'y eut plus à la Faculté que des élèves civils et des élèves du Service de Santé militaire dont le nombre s'accrut d'année en année.

Les locaux s'amélioraient; en 1856, la Commission administrative des hospices concéda à la Faculté de Médecine un bâtiment attenant à l'amphithéâtre d'anatomie et, en 1863, une deuxième salle de dissection devint indispensable. En même temps les cliniques subirent de notables améliorations.

On approchait de la centralisation définitive de tous les services aux abords de l'Hôpital; seuls les laboratoires de physique et de chimie, les collections d'histoire naturelle, la bibliothèque restaient encore à l'Académie. Pour grouper tous ces services, la ville bâtit sur la place de l'Hôpital, et le 29 novembre 1866 eut lieu l'inauguration du nouveau bâtiment de la Faculté de Médecine. Il ne restait plus que le transfert de la bibliothèque à effectuer, lorsqu'en 1870 la guerre éclata.

***

Dans cette deuxième période de son existence, la Faculté de Médecine de Strasbourg, servie par des talents solides, continua de prospérer. Après Lauth, trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle Université, après Lobstein, qui illustra à Strasbourg la première chaire d'anatomie pathologique créée en France et qui réorganisa le cabinet d'histoire naturelle, Ehrmann fut nommé à la chaire d'anatomie normale et pathologique, puis Morel qui publia un ouvrage d'*Histologie humaine normale et pathologique*. C'est d'ailleurs Strasbourg qui inaugura en France l'enseignement public et régulier de l'histologie; dès 1839, Lereboullet avait fait de l'histologie la partie essentielle de son cours de physiologie animale[1]. Il fut continué par Küss, par Morel, par Baunis et Bouchard.

La première chaire de physiologie fut occupée par Bérot, à qui succéda Goupil, puis Alex. Lauth. Bouisson, Boyer et Küss furent ensuite les titulaires de cette chaire. Ce dernier surtout, par ses travaux remarquables, par son enseignement original et profond, et aussi par son caractère et son patriotisme ardent, a laissé un nom honoré de tous.

La médecine fut illustrée par Coze, par Lobstein, par Forget, apôtre ardent de l'observation en médecine, par Schützenberger qui chercha à débarrasser la médecine clinique de l'empirisme et par Hirtz. L'enseignement chirurgical avec Cailliot, Flamant, Bérot, Ehrmann, Michel, Bœckel, continua de mériter la réputation qu'il avait acquise dans l'ancienne Université; la chaire de clinique chirurgicale, confiée à Bégin en 1835, fut ensuite occupée par Sédillot et Rigaud.

Flamant, Stoltz, Guillemot et surtout Herrgott illustrèrent l'enseignement obstétrical; Fodéré, Goupil, Tourdes celui de la médecine légale.

Stœber inaugura le premier enseignement de l'ophtalmologie.

Toute cette longue suite de professeurs de la rive rhénane et bien d'autres non cités ici, passant leur vie à travailler, à chercher, à remplir les devoirs de leur charge et de leur profession, eurent tous la même manière de concevoir l'enseignement : réunir la théorie à la pratique. L'ancienne Faculté strasbourgeoise a été avant tout une école de science positive. On l'a accusée d'être éclectique; elle l'a été en ce sens qu'elle a opposé partout les faits aux systèmes, cherchant jusqu'où les uns et les autres s'accordent : l'éclectisme ainsi conçu n'est autre chose que la méthode expérimentale. Aussi, malgré l'esprit de centralisation gouvernementale qui étouffa toute autonomie dans les Facultés, c'est cet esprit pratique qui a imprimé à l'Ecole de Strasbourg son caractère d'originalité, et l'a poussée de plus en plus vers le progrès.

Un médecin allemand, Kratzmann, écrivait en 1846 : « C'est en vain que l'histoire de la médecine cherche à trouver un autre pays que la France où un désir aussi vif du progrès et de la perfection de l'art médical puisse être constaté, et où des résultats aussi beaux aient été obtenus. » C'est le même qui ajoutait : « lorsque vers 1825-1830 l'Allemagne médicale descendait des régions vagues de la théorie et de la spéculation dans le champ vaste, mais encore inculte des faits tangibles, visibles et palpables, cette réaction elle la devait à l'influence française et surtout à celle de Bichat, Broussais et Laënnec ».

Quel bel éloge rendu à la science française! Dans cette influence des doctrines françaises en Allemagne, Strasbourg a eu une part très large, et maintenant que de nouveau la mentalité française l'anime, de quels progrès n'est-elle pas capable!



(Bustes sculptés en 1501, par Nicolas de Haguenau.

1. La première chaire d'histologie créée à Paris date de 1862.

LETTRE AUX MÉDECINS DE FRANCE

Mes chers confrères,

C'est à vous que cette lettre est destinée, à vous, mes collègues des Facultés de l'intérieur, à vous camarades de mes jeunes années qui approchez comme moi de la fin de votre carrière; anciens élèves de la Faculté de Paris, que j'ai connus pendant les trente-cinq années que j'y ai passées à titres divers; confrères de l'intérieur ou des provinces reconquises, parce que la question que je traite a été justement qualifiée de nationale, et parce que, je le sais, tout ce qui intéresse la grandeur de la patrie vous tient chaudement à cœur.

Il importe que dans une question dont je vais m'efforcer de faire ressortir l'importance, je dirai même la gravité, vous soyez documenté avec précision, pour en parler en pleine connaissance de cause; le mieux est, je crois, de vous exposer les choses dans l'ordre où elles se sont présentées à moi.

Certes, dès longtemps j'ai suivi ce qui se passait dans les Universités allemandes en général, et plus particulièrement à la Faculté de Médecine de Strasbourg; mais quel est celui d'entre vous que j'étonnerai, vous dont toutes les connaissances sont de réalités, en lui disant qu'on ne connaît vraiment que ce que l'on a pratiqué, ce dont on a eu la responsabilité, comme on ne connaît vraiment que les malades qu'on a longtemps suivis et mieux encore les maux dont on a souffert.

Le 11 Décembre 1918, mon collègue Roger et moi, bientôt suivis par M. Quénu, arrivions à Strasbourg, envoyés par M. le ministre de l'Instruction publique, pour examiner dans quel état se trouvait la Faculté de Médecine et voir quelles étaient les mesures à prendre à la suite du départ des professeurs allemands.

Administrateur, puis Doyen de la Faculté de Médecine, je n'ai pas qualité pour parler des autres Facultés, c'est donc à la Médecine que je me tiendrai exclusivement.

Je dirai ce que j'ai vu et ce que j'ai appris, quels enseignements j'en ai tirés; je le dirai en faisant abstraction de toutes les tristesses liées aux souvenirs de mon enfance, de près d'un demi-siècle de douleurs et de rancœurs, et des déchirements de ma vieillesse; je m'efforcerai de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité; c'est la seule manière de donner quelque valeur à cette lettre, à laquelle je voudrais conférer la précision d'un document scientifique. Tout d'abord, il est nécessaire, je crois, de voir ce qu'avaient fait les Allemands et de bien préciser la situation qui nous était créée par quarante-huit ans d'occupation.

Aussitôt après la guerre de 1870, quelques médecins patriotes et décidés, parmi lesquels Charles Schützenberger, Eugène Boeckel, Koeberlé, d'autres encore, se préoccupèrent de ce qu'allaient devenir les jeunes étudiants alsaciens en cours d'études; ils se groupèrent sous le nom d'Ecole libre de Médecine, donnèrent l'enseignement et purent même conférer des grades. Cette Ecole libre, d'où sortirent 17 docteurs, ouverte le 1er Octobre 1871, ne fut tolérée qu'un an: elle fut dissoute le 1er Octobre 1872.

Dès avant le traité de paix, le Gouvernement allemand avait tout préparé pour fonder à Strasbourg une importante Université et il avait mis son projet en exécution avec une décision remarquable.

Son but était multiple.

Depuis plus de cent ans, l'Allemagne attache une importance primordiale à son enseignement supérieur, dont elle sait l'influence sur le développement de son industrie et de toute sa situation économique. Elle connaît la relation étroite de la prospérité des nations modernes et de leur éducation scientifique. D'autre part l'Université lui sert de moyen de propagande; il fallait essaimer dans les provinces conquises des intellectuels formés aux méthodes germaniques, et non seulement aux yeux des Alsaciens, mais à ceux du monde entier tournés vers Strasbourg, montrer le contraste entre la grandeur de la Science allemande et la pauvreté de la Science française. Enfin il importait, par le luxe des installations, les ressources matérielles et la notoriété des Maîtres, d'attirer à Strasbourg les savants et les étudiants étrangers qui ne manqueraient pas ensuite d'aller, dans le monde entier, vanter les bienfaits du retour de l'Alsace et de la Lorraine dans le giron de la patrie allemande.

Les grandes entreprises ne sont jamais menées à bonne fin que par un seul homme, qui en a la charge avec les moyens d'exécution et la responsabilité. Le baron de Roggenbach, de Bonn, ancien premier ministre de Bade, eut, avec pleins pouvoirs, la mission d'organiser l'Université de Strasbourg.

Il y donna tous ses soins, et s'occupa plus particulièrement du bon recrutement des professeurs, cherchant pour chaque chaire celui qui lui paraissait le plus qualifié, et entrant directement en relation avec lui pour régler les conditions dans lesquelles il viendrait à Strasbourg.

La Faculté de Médecine fut plus spécialement favorisée; les maîtres les plus renommés y furent appelés: Leyden, Hoppe-Seyler, Wundt, Waldeyer, von Recklinghausen, Schmiedeberg; et, trouvant sur place quelques hommes éminents, le baron de Roggenbach tenta de les séduire: c'est ainsi qu'Eugène Boeckel et Koeberlé furent vainement sollicités.

L'ancienne Faculté française était logée dans les bâtiments de l'hôpital civil; je n'ai pas besoin de dire que les services en étaient tout à fait insuffisants. Successivement, les Allemands construisirent une série d'instituts et de cliniques qui formèrent un ensemble vraiment imposant, complètement séparé et indépendant du reste de l'Université; celle-ci était alors, par l'ampleur de ses installations, le confort de ses laboratoires et la notoriété de son corps enseignant, considérée comme la seconde de l'Empire.

Les professeurs allemands n'ayant pas trouvé dans la population l'accueil qu'ils s'attendaient à recevoir auprès de frères retrouvés, le recrutement devint de plus en plus difficile, à mesure que les professeurs du début disparurent, soit qu'ils allassent à Berlin, soit qu'ils passassent à l'éméritat ou qu'ils mourussent. Sans doute on trouve encore de grands noms, témoin ceux de Kussmaul, de Naunyn ou de Hoffmeister; mais, d'autre part, les plus beaux services n'ayant qu'un temps, comme les cuirassés, il vint un moment où la Faculté de Strasbourg était quelque peu déchue de sa grandeur et risquait d'aller se ranger parmi les dernières de l'Empire. Le Gouvernement allemand en sentit le danger; et il ne laissa pas les choses en arriver là. Un projet général de reconstruction, qui devait en faire une Faculté modèle, fut élaboré; il était en pleine voie d'exécution lorsqu'éclata la guerre de 1914; c'est là un point important dont on verra plus loin les conséquences.

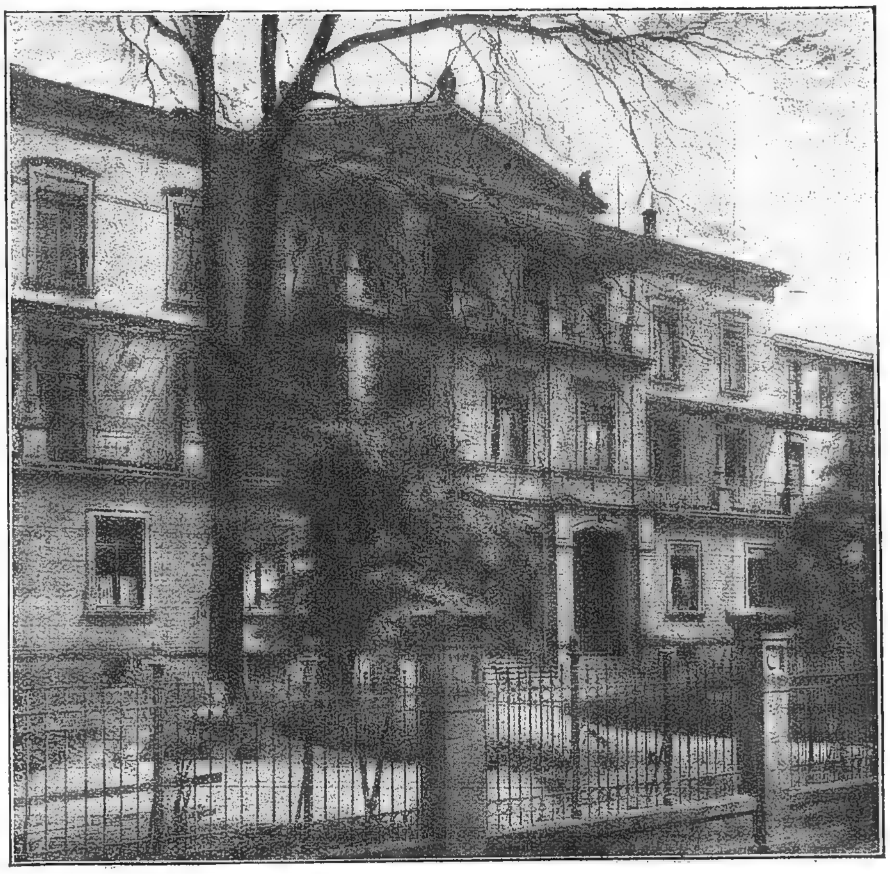


Figure 1. — Clinique chirurgicale A.

J'ai dit qu'en 1872 les services de la Faculté étaient, en grande partie, logés dans des bâtiments appartenant à l'hôpital civil. Tandis qu'à mesure des besoins, l'Etat allemand élevait des constructions universitaires, aux frais de l'Alsace-Lorraine, bien entendu, d'autres constructions étaient, sous la pression du Gouvernement, exécutées par l'administration des Hospices. Les diverses parties de cet ensemble s'étaient développées plus ou moins parallèlement, tantôt en collaboration, tantôt uniquement par les soins de l'une ou de l'autre partie. Certains services étaient donc exclusivement universitaires, d'autres universitaires logés dans les bâtiments des Hospices, d'autres hospitaliers exploités à frais communs. Mais le pis était que, construits à différentes périodes, ils étaient tous soumis à des régimes différents d'exploitation et d'entretien, sans qu'il n'y ait généralement de convention écrite; on juge de la situation.

Envoyé par M. le ministre de l'Instruction publique à Strasbourg comme Administrateur de la Faculté de Médecine, j'y arrivai le 9 Janvier 1919, ayant pour instructions de faire le nécessaire non seulement pour que la Faculté de Médecine ne périclitât pas, mais encore pour qu'elle prît un éclat plus grand que du temps allemand.

Ah! mes chers confrères, si je vous disais que cette tâche, séduisante à bien des égards, pouvait être envisagée d'un cœur léger, vous me taxeriez de bien présomptueux ou de bien imprévoyant; si je l'ai entreprise, j'y ai moins de mérite qu'un autre, puisqu'elle me faisait revenir au pays où j'ai laissé le meilleur de mon enfance et de ma jeunesse.

La première chose était de permettre aux étudiants de reprendre leurs études ; il fallait ensuite organiser les cadres de la Faculté et, finalement, aménager certains services, procéder aux réparations restées en souffrance, achever les constructions prévues au projet allemand.

Bien entendu, il ne pouvait être question de substituer, brusquement et dans son intégralité, le régime français au régime allemand, les étudiants en cours d'études en auraient été complètement désorientés et inutilement retardés dans l'accession au doctorat.

Voyons tout d'abord, rapidement, ce qu'est le régime allemand en présence duquel nous nous trouvions.

L'étudiant qui arrive à la Faculté, muni d'un diplôme correspondant à notre baccalauréat est astreint à dix semestres d'études, chaque semestre ne comprenant pas quatre mois, par suite des nombreuses vacances. Les cinq premiers semestres sont consacrés aux matières du P. C. N. plus l'anatomie, l'histologie et la physiologie. Ces études conduisent à l'examen dit « Physicum »; si l'étudiant est reçu, il entreprend les études médicales proprement dites, pendant cinq semestres, qui ne ressemblent en rien à nos stages cliniques. Ils consistent, en effet, à suivre des leçons à l'amphithéâtre, sur la médecine et la chirurgie générales, ainsi que sur les diverses spécialités, leçons ayant lieu à toutes les heures de la journée. Il arrive que, dans une matinée, un étudiant suive trois ou quatre cliniques sur les sujets les plus différents, mais, et c'est là un point capital, à mon avis, pendant ces cinq semestres d'études, il n'est pas attaché à un service en qualité de stagiaire. Pour chaque matière, il reçoit un certificat du professeur attestant qu'il a suivi son cours du semestre; remarquons, en passant, qu'il n'y a aucun contrôle; le certificat est, pour ainsi dire de droit, si l'étudiant est régulièrement inscrit et a assisté à deux ou trois séances. Une fois la liste des certificats obligatoires épuisée, l'étudiant est apte à se présenter à « l Examen d'Etat ». S'il est reçu, il ne lui reste à accomplir qu'une année de stage pratique partagée entre des services de médecine générale, chirurgie générale et obstétrique; puis la direction de l'Hygiène du ministère lui confère le droit d'exercer comme *Médecin praticien*. Dans la suite, à un moment quelconque de sa carrière, s'il veut être pourvu du titre de Docteur, il doit faire une thèse; mais c'est là un simple titre universitaire, ne donnant, par lui-même, aucun droit.

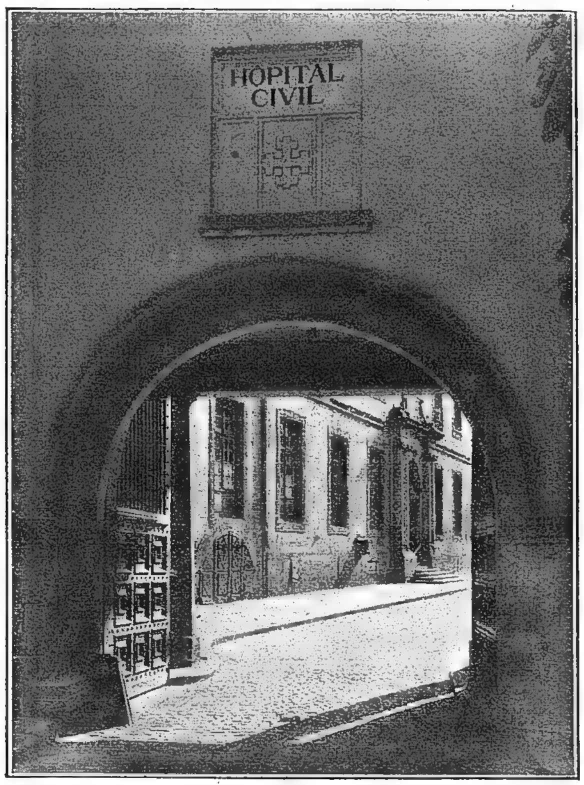


Fig. 2.—Grande entrée de l'hôpital civil, sur la place de l'Hôpital. On voit au fond la porte donnant accès à la Direction.

L'année de stage pratique pouvait se faire soit dans les cliniques de la Faculté, soit dans certains services hospitaliers d'Allemagne, d'Alsace ou de Lorraine dont la liste était fixée, soit même auprès de médecins praticiens dont l'activité professionnelle était jugée suffisante pour éduquer le stagiaire.

Quoi qu'il en soit, je fus profondément choqué par cette manière de faire ses études médicales; la pratique clinique m'en paraissait tout à fait insuffisante; mais l'introduction du stage obligatoire, comme il existe dans les Facultés de l'intérieur, se heurtait à de grosses difficultés. La réforme que j'introduisis provoqua au début un grand trouble parmi les étudiants, et, je dois le dire, même parmi les collègues alsaciens qui ne voyaient pas bien comment tout cela allait s'agencer et craignaient l'embouteillement de certains services. Jamais, toutefois, il n'y eut ni de la part des uns, ni de la part des autres, aucune mauvaise volonté. Aujourd'hui l'expérience est faite, je ne crois pas que beaucoup d'étudiants voudraient revenir à l'ancien système. Au début, la plupart d'entre eux qui avaient perdu beaucoup de temps, du fait de la guerre, craignaient d'être très retardés par cette innovation; nombre d'entre eux avaient hâte d'aller occuper les postes devenus vacants par le départ de médecins allemands; ils voyaient leur avenir en jeu et me confiaient leurs inquiétudes; mais ce fut tout, à part trois ou quatre d'entre eux, nettement hostiles à l'état nouveau, qui furent rapidement repérés et auxquels je fis comprendre qu'ils jouaient un jeu dangereux.

En premier lieu je montrai aux plus jeunes, à ceux qui avaient moins de trois semestres d'études, que leur intérêt était de passer immédiatement au régime français et de se pré-

senter au P. C. N. à la fin de l'année scolaire. Nous nous trouvions à ce moment à cheval sur deux régimes français, l'ancien en quatre années, et le nouveau en cinq années.

La situation se compliquait encore du fait que, comme dans les autres Facultés, il fallait assurer l'enseignement pour les étudiants venus de l'intérieur, à divers stades de leur scolarité, et se trouvant à Strasbourg soit par suite de leurs obligations militaires, soit qu'ils y eussent suivi leur famille.

J'obtins du Comité consultatif de n'avoir à Strasbourg qu'un seul régime français, l'ancien, pour n'être pas obligé, en pleine transformation difficile, d'assurer trois régimes d'études. Dans ces conditions, la catégorie des jeunes étudiants alsaciens ayant moins de trois semestres et passant leur P. C. N. à la fin de l'année, se trouva dans de bonnes conditions; il n'y eut, de ce côté, aucune difficulté.

Les étudiants qui avaient au moins trois semestres continuèrent leurs études comme par le passé, en vue du Physicum; des cours spéciaux furent organisés pour eux, d'accord avec la Faculté des sciences, où ils étudiaient la physique, la chimie et l'histoire naturelle.

Restaient les étudiants qui avaient passé leur Physicum du temps allemand, et préparaient leur examen d'Etat. Ceci présentait, il est aisé de le comprendre, une complication et une difficulté réelles. Etant donné le système allemand qui consistait à collectionner, dans un ordre quelconque, des certificats de présence aux divers enseignements; étant donné, de plus, que les Allemands accordaient certaines dispenses de semestres de guerre; que les étudiants avaient été attachés à des formations sanitaires de tous ordres : médecine, chirurgie, ophtalmologie, vénéréologie, et demandaient que ces stages leurs servissent d'équivalences, il n'y en avait pas deux dans le même cas. Impossible d'établir une règle générale, même par catégories; impossible aussi de dresser un tableau systématique des études à poursuivre. La seule solution acceptable consista, premièrement à dresser un horaire de tous les enseignements, de façon que jamais un enseignement n'empiétât sur un autre, et que, par suite, un étudiant, dans une situation quelconque, pût suivre les cours des différentes spécialités qui lui manquaient pour compléter la collection des certificats exigés pour se présenter à l'examen d'Etat. En second lieu, à examiner le cas particulier de chaque étudiant, tout naturellement un peu désorienté, à lui régler ses équivalences et à lui faire, si j'ose m'exprimer ainsi, son menu. Bien entendu chacun d'eux fut, en outre, immédiatement attaché à une clinique, en qualité de stagiaire suivant le mode français; il devait, au lieu de se contenter du cours, y rester jusqu'à ce que le chef de service lui délivrât un certificat attestant une connaissance suffisante de sa spécialité.

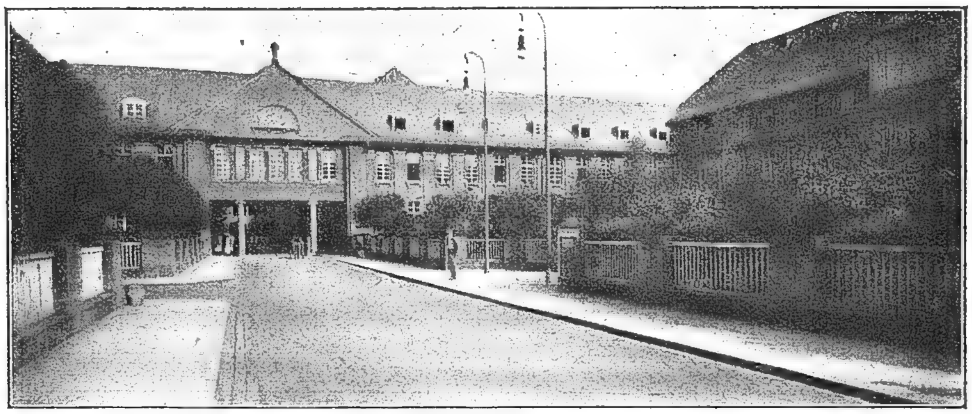


Fig. 3. — Clinique chirurgicale B à droite. Au fond, bâtiment reliant les cliniques B à la Physiothérapie.

D'accord avec les collègues alsaciens, tous les enseignements furent immédiatement faits en français, ce qui exigea de leur part un effort important tenant surtout aux difficultés de terminologie.

Dame, je ne nie pas qu'il n'y eût quelque difficulté au départ; la crainte de l'inconnu, l'adaptation aux conditions nouvelles, nécessitèrent des explications soit en petit comité, soit devant les étudiants que je convoquai à l'amphithéâtre; peu à peu tout s'arrangea; les derniers étudiants du régime allemand vont terminer leur examen d'Etat dans le courant de la prochaine année scolaire. Il n'y aura plus dès lors à Strasbourg, comme ailleurs, que les deux régimes français, l'ancien et le nouveau, en attendant que, devant les réclamations unanimes et l'impossibilité évidente d'appliquer le régime dit actuellement nouveau, on en établisse un autre. Disons cependant que, sur l'avis du Comité consultatif, le ministre de l'Instruction publique a autorisé la Faculté de Strasbourg à apporter un tempérament à ce nouveau régime [1].

1. Par décision de M. le ministre de l'Instruction publique en date du 23 Novembre 1920, les modifications suivantes sont apportées au régime d'études institué par le décret du 29 Novembre 1911 (Nouveau régime d'études)

L'étudiant du régime allemand est donc autorisé, après son année de stage, de s'installer comme médecin et d'exercer; il aura le titre de docteur s'il a passé sa thèse. Un certain nombre d'entre eux peuvent néanmoins pousser davantage leurs études, à la condition de trouver un maître qui les prenne comme assistant.

Nous verrons plus loin que le titre d'assistant n'implique pas une fonction déterminée dans les cliniques; les plus jeunes d'entre eux sont assimilables à nos internes.

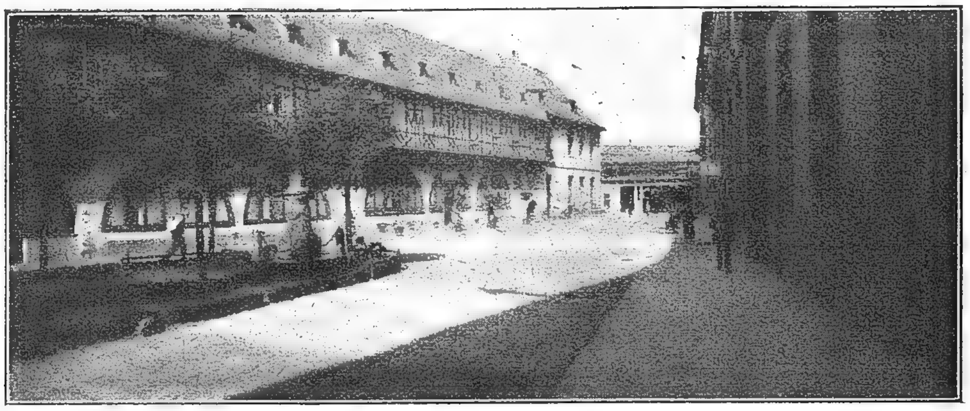


Fig. 4. — Pharmacie.

A partir de la rentrée prochaine, le recrutement de ces derniers aura lieu par voie de concours; le remplacement se fera par quarts, c'est-à-dire qu'au bout de quatre années la Faculté de Strasbourg sera entièrement assimilée à ce point de vue aux Facultés de l'intérieur.

L'introduction du concours de l'internat a rencontré une certaine appréhension dans les milieux alsaciens, il en est, à un moment donné, résulté quelque friction; cette mesure subira le sort de toutes les innovations. Je considère que c'était une des plus importantes. D'abord, dès le début de sa carrière, il importe que l'étudiant se pénètre de cette idée qu'il doit compter sur son travail et non sur la faveur d'un chef; de plus, il y a quelque chose de spécial à notre Faculté.

De l'avis de tous ceux qui ont pu faire la comparaison, l'étudiant alsacien est particulièrement laborieux, studieux; il n'est pas seulement remarquablement assidu, il désire s'instruire, il accumule les connaissances, mais son assiduité même aux nombreux enseignements du système allemand lui ont fait négliger la mise en ordre de son acquis; à aucun moment de sa carrière il n'y sera poussé si ce n'est celui où il entrera dans l'enseignement, ce qui est l'exception et arrive trop tard.

Il faut que jeune encore, s'il veut avoir une claire vision de ses connaissances, l'étudiant apprenne à les classer et, je le répète, à les mettre en ordre; il y gagnera une tournure d'esprit, j'oserai dire plus importante qu'une érudition excessive. Or, aucune méthode n'est plus apte pour obtenir ce résultat qu'une bonne préparation d'un concours.

Entendez-moi bien, mes chers collègues; si pour l'accomplissement de quelque travail ou pour quelque entreprise j'avais besoin d'un collaborateur ou d'un aide, jamais je ne chercherais à le recruter en ouvrant un concours; j'aimerais mieux le choisir, car il est des qualités qui ne peuvent se mettre en évidence ni par des compositions écrites, ni par des épreuves orales. L'avantage du concours réside pour moi plus dans la vertu éducative de sa préparation que dans ses effets de sélection. C'est pourquoi je fais bon marché des concours de médecine par lesquels on veut assurer le recrutement de nos Facultés, hormis du concours de l'internat; ils ne doivent pas avoir le même but et ils n'ont pas les mêmes effets bienfaisants sur l'ensemble du corps médical.

Je ne saurais assez insister sur ce point; *le concours d'internat doit être fait pour les étudiants*; s'il s'agissait de sélectionner des collaborateurs du chef, d'autres procédés me sembleraient préférables; le choix pur et simple serait ce qu'il y aurait de mieux.

Je n'ai pas besoin de dire que cette vertu éducative de la préparation dépend de la façon dont la préparation est comprise; cela va de soi. Des fautes graves ont été commises à ce point de vue, parce qu'on s'est souvent trop attaché à la sélection seule, et encore le procédé de sélection en a-t-il été parfois faussé.

et mises en vigueur, dès cette année, à la Faculté de Médecine de Strasbourg :

1° Les étudiants seront autorisés à prendre simultanément deux inscriptions trimestrielles au début des mois de Novembre et de Mars.

2° Les 1er et 2e examens seront passés simultanément à la fin de la 2e année d'études.

3° Les 3e et 4e examens seront subis simultanément à la fin de la 4e année.

4° Les étudiants venus d'autres Facultés dans lesquelles ils auraient déjà subi avec succès les examens de 1re ou 3e année seront dispensés des parties du programme sur lesquelles ils auront satisfait aux exigences du régime.

5° Le stage de 1re année pourra être remplacé par un enseignement propédeutique médico-chirurgical.

Et maintenant que nous savons ce qui en est de la situation des étudiants, voyons comment se sont constitués les cadres du corps enseignant.

Dès le début, nous nous trouvons en présence d'une faute et d'un malentendu.

La faute, je déplore de ne pas l'avoir commise moi-même, cela me permettrait de la critiquer davantage aujourd'hui; mais de l'avoir signalée dès le début n'est pas une raison pour m'obliger à la taire aujourd'hui.

La Faculté allemande devait disparaître pour faire place à une Faculté française; on pouvait employer deux procédés pour obtenir ce résultat. Ou bien, commencer par faire table rase de l'ancienne Faculté et composer la nouvelle d'éléments, les uns trouvés sur place, les autres appelés de l'intérieur. Ou bien, conserver l'ancienne Faculté et, pour ainsi dire, l'épurer.

Il m'a paru évident que le premier procédé était le bon; le second, qui a été choisi, devait fatalement mener à des situations très délicates. Ce n'est pas du tout la même chose d'éliminer quelqu'un de douteux, ou de ne pas arriver à le caser. Or, si en dehors des Allemands qui étaient partis, il eût été scandaleux de conserver un nombre minime d'indésirables aux yeux des Alsaciens mêmes, qui les premiers, du reste, les avaient marqués, il y avait à la Faculté allemande certaines situations étranges impossibles à conserver, et occupées cependant par des personnalités qu'il était pénible de contrister. Et c'est là que le malentendu se faisait sentir; il résultait de deux ordres de faits. Premièrement d'une question de terminologie et de classification, et en second lieu de l'interprétation abusive des promesses faites par diverses autorités civiles ou militaires et prêtant à confusion. Tous vos droits seront respectés, a-t-il été dit aux Alsaciens; c'est entendu, et vraiment je ne crois pas les avoir jamais méconnus. Si, par suite de mes fonctions j'avais dû y manquer, jamais je ne les aurais conservées; s'il a pu arriver que les apparences aient semblé momentanément contraires à ces assertions, c'est que les intérêts généraux lèsent parfois certains intérêts particuliers, nous le savons, hélas!

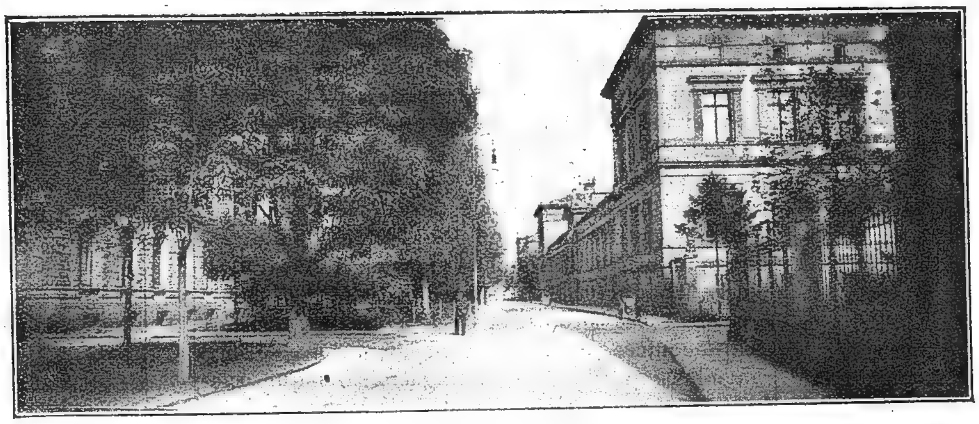


Fig. 5. — Anatomie (à droite). Ophtalmologie (à gauche).

Pour préciser le malentendu, il faut connaître la façon dont se recrute en Allemagne le corps enseignant des Facultés de Médecine.

Dans tout service, d'ordre purement scientifique ou d'ordre clinique, le chef choisit ses assistants, je l'ai dit. On ne peut, à proprement parler, établir aucune correspondance entre l'assistant allemand et un fonctionnaire d'ordre quelconque des Facultés françaises, puisque c'est aussi bien un poste de début qu'une situation d'ordre très élevé. Dans chaque service les assistants sont hiérarchisés; il y a le premier assistant, le deuxième assistant et ainsi de suite. Le premier assistant est le bras droit du chef, il est souvent à un stade très avancé de sa carrière.

Lors de la réorganisation de la Faculté, il a été fait un triage de ces assistants. Suivant leur ancienneté et leur expérience, ils ont été nommés chargés de cours, chefs de cliniques, chefs de travaux, préparateurs ou assistants internes.

A côté des assistants, non pas au-dessus, mais dans une autre ligne, il y a les privat-dozents, ce qui est un titre et devrait être une fonction d'enseignement. Pour devenir privat-dozent, il faut tout d'abord s'assurer d'un chef, puis faire une thèse. La thèse passée est suivie d'une courte leçon, en petit comité devant les professeurs; puis on est nommé et admis à faire une leçon inaugurale publique. Le privat-dozent n'a ni fonctions, ni traitement; il est simplement astreint à annoncer tous les ans le sujet de son cours. Les étudiants qui désirent suivre ce cours se font inscrire et paient, comme pour tout autre cours de la Faculté, un droit dit « Schulgeld » ou « Collegiengeld ». Si, comme il est fréquent, aucun étudiant ne s'inscrit pour un enseignement donné, cet enseignement n'a pas lieu. Lors de la dernière année avant la guerre, il y avait à la Faculté de Médecine de Strasbourg trente-cinq privat-dozents; pour les leçons de dix-sept d'entre eux il n'y a pas eu d'élèves; pour les dix-huit autres le total du Schulgeld a été 16.537 mk 69 (20.672 fr.) très inégalement répartis, le maximum étant 6.725 mk 40 (8.406 fr. 75) et le minimum 4 mk 90 (6 fr. 12).

Enfin, il y a les professeurs, c'est là que les choses deviennent extrêmement compliquées; ce malheureux titre de professeur a été cause de bien des malentendus, et d'autant plus de lamentations qu'il est plus prisé [1].

Tout d'abord, il y a les professeurs ordinaires de la Faculté, qui correspondent à nos professeurs titulaires Puis il y a les professeurs extraordinaires que l'on peut assimiler, dans une certaine mesure, à nos professeurs adjoints. Les uns et les autres sont nommés à peu près comme nos titulaires, avec cette réserve capitale qu'ils ne sont presque jamais recrutés dans leur Faculté d'origine, mais appelés d'une autre Faculté. Un privat-dozent de Bonn sera appelé comme professeur extraordinaire à Iéna, par exemple, puis comme professeur ordinaire à Giessen, Heidelberg, Munich et finalement à Berlin, chaque fois avec des avantages matériels plus grands par suite de l'importance différente du « Collegiengeld ». Les professeurs des deux catégories touchent en effet un traitement fixe, le « Collegiengeld » et divers droits d'examens. Chacun d'eux repond à une nécessité de service et d'enseignement; à côté d'eux il y a les professeurs honoraires qui ne touchent pas de traitement fixe et ne perçoivent que leur Collegiengeld et les droits d'examen.

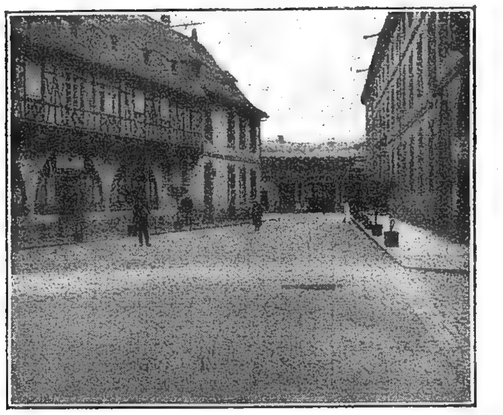


Fig. 6. — Entrée intérieure et Pharmacie.

Le professeur émérite est un professeur désirant se retirer de la vie active, et auquel on a conféré ce titre en raison des services rendus et de sa notoriété. Il touche uniquement son traitement fixe qui lui est conservé jusqu'à la mort.

Outre ces professeurs déjà variés, la Faculté confère, le titre seulement, à ceux de ses membres qu'elle veut distinguer, sans que cela entraînât aucun changement dans leur situation. Nombre d'assistants avaient le titre de professeur; si j'osais faire une comparaison, je dirais que c'était une sorte de décoration universitaire.

Enfin l'Empereur, ou l'autorité administrative qui le représentait, le Gouverneur, conférait le titre de professeur à des médecins ayant, ou n'ayant aucune attache avec la Faculté, simplement en raison de sa notoriété, ou parfois même de services rendus en dehors de l'Université.

En somme, le titre de professeur tout court ne correspondait à aucune situation précise, il y avait une dissociation complète entre le titre et la fonction. Comme conséquence, il est inutile d'ajouter que dans le grand public, même éclairé, il suffisait d'être à la Faculté et d'avoir passé la trentaine pour être par abus qualifié de professeur.

On juge des difficultés qui en résultèrent, quand il fallut introduire un peu d'ordre dans les cadres et mettre la Faculté de Strasbourg sur le pied des Facultés de l'intérieur, où le titre est lie à une fonction, et que l'on se trouva en présence de certaines cliniques dont le Directeur allemand avait passé le Rhin, mais où il restait trois ou quatre professeurs, tous s'appuyant, de la meilleure bonne foi du monde, sur les promesses du maréchal Joffre. N'oublions pas une chose, il ne s'agissait pas de se livrer à des actes d'autorité, d'imposer un système, comme l'avaient fait après 1870 les Allemands arrivant en pays conquis; tout devait, dans la mesure du possible, s'arranger à l'amiable. Ah! je l'ai vécue, la fable du Meunier, son fils et l'âne!

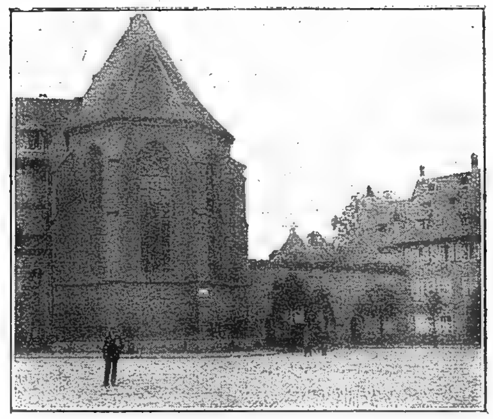


Fig. 7. — Entrée place de l'Hôpital [2].

Pour procéder judicieusement, il fallait faire, avant tout, un tableau des cadres de la Faculté nouvelle en tenant compte des nécessités d'en-

1. Avant la guerre il y avait en Alsace, comme dans tout l'Empire allemand, une foule de titres et de dénominations. Tout a disparu; deux qualificatifs subsistent avec une attribution différente de celle de l'intérieur; Herr Doctor et Herr Professor. Je suis le seul médecin faisant partie de la Commission des hospices. Quand un membre de la Commission dit : « Herr Doctor », il ne s'adresse pas à moi, mais à M. Oster, secrétaire général de la Commission, qui est docteur en droit. Moi, je suis « Herr Professor ». Nous verrons plus loin l'abus qui est fait de ce titre.

2. La plupart de ces photographies sont extraites d'une brochure très complète publiée par M. Ortlieb, directeur de l'hôpital civil de Strasbourg.

(*Voir la suite, p.* **1433**.)


René Vincent


Argan — Au diable leurs clystères, Coquine !.. je ne puis aller !...
Toinette — Eh! pour "aller„ Monsieur, prenez de la THAOLAXINE !.
Nouvelle Edition DURET et RABY
Marly le Roi . S et O.
MOLIERE . le Malade Imaginaire"



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les Affections intestinales, utérines, etc.



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Lymphangites et Abcès du Sein.

Antiphlogistine

MARQUE DÉPOSÉE

Glycéroplasme hydrophile
à chaleur constante et durable

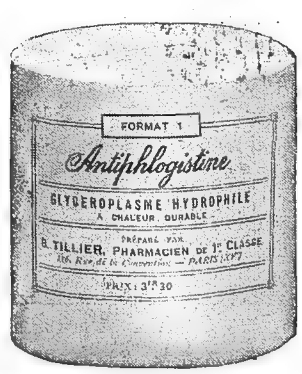
(S'emploie chauffée au bain-marie à 40° environ, recouverte de coton hydrophile; après 24 ou 48 heures se détache facilement).

Indications de l'Antiphlogistine

Furoncles ; Abcès ; Phlegmons : Abcès du sein.
Angines ; Laryngites ; Bronchites ; Pneumonie.
Arthrites ; Synovites ; Entorses ; Rhumatismes.
En Gynécologie.



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Conjonctivite, etc



En Vente dans toutes Pharmacies

VENTE EN GROS :

Laboratoire de l'*Antiphlogistine*

B. TILLIER

Pharmacien

116, Rue de la Convention

PARIS

TÉLÉPHONE : SAXE 40-89



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Plaies Variqueuses.

seignement, des analogies à respecter avec les Facultés de l'intérieur et de la possibilité de caser les différents services. C'est ainsi que je proposai de créer à Strasbourg vingt chaires magistrales et d'adjoindre à chaque professeur un chargé de cours remplissant les fonctions dévolues généralement aux agrégés. Seules les chaires de clinique médicale auraient chacune deux chargés de cours, vu leur importance et la nécessité d'assurer certains enseignements : pathologie générale, pathologie interne, thérapeutique, etc., pour lesquelles il n'y avait pas de chaires spéciales. La raison pour laquelle je demandai que pour ces parties, comme pour la pathologie externe et la médecine opératoire, il n'y eût pas de chaire, c'est que, vu les locaux, leurs titulaires seraient restés sans service hospitalier, ce qui les eût mis dans des conditinso déplorables; tandis que comme chargés de cours, ils bénéficiaient des ressources des cliniques auxquelles ils étaient attachés.

Dans l'ancienne Faculté, comme dans toutes les Facultés allemandes, il y avait une seule chaire de clinique médicale et une seule chaire de clinique chirurgicale. Cela s'explique étant donné le mode d'enseignement, les étudiants en cours d'études ne faisant pas de stage clinique et allant accomplir leur année pratique en dehors de la Faculté; mais avec le régime français, il eût été matériellement impossible de subvenir aux besoins du stage avec une seule clinique interne et une seule clinique externe. Il y avait d'autres raisons encore.

En principe, il fallait, le plus tôt possible, mettre les étudiants au régime français et permettre à ceux d'entre eux qui désiraient faire un séjour dans les Facultés de l'intérieur de commencer, à Strasbourg même, à prendre un peu l'air des services français et de s'initier à leurs méthodes; d'où la nécessité, ou du moins la grande utilité, d'appeler à Strasbourg des professeurs de cliniques générales venus de l'intérieur. D'autre part, il était à prévoir qu'un certain nombre d'étudiants auraient beaucoup de peine, ne fût-ce que pour des raisons de terminologie, à suivre les cliniciens venus de l'intérieur, et il était bon d'avoir à Strasbourg une clinique médicale et une clinique chirurgicale dirigées par des maîtres alsaciens.

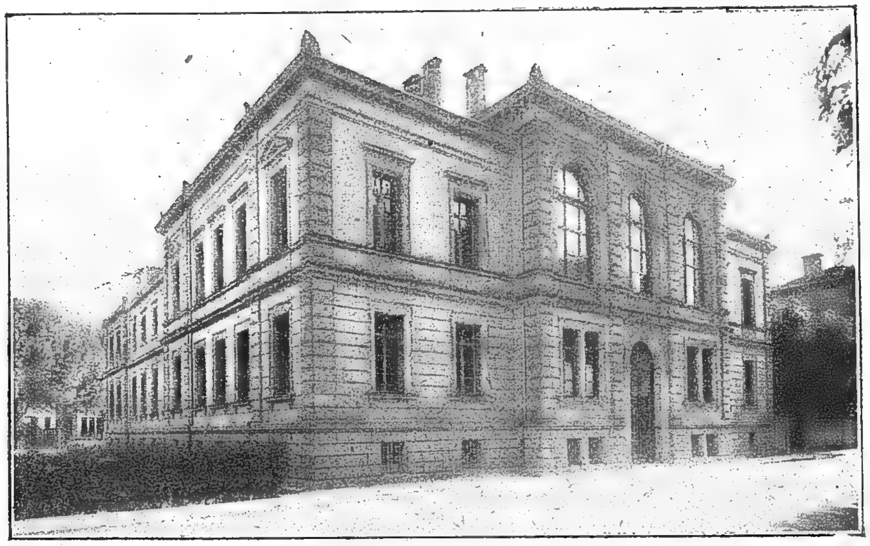


Fig. 8. — Institut de Physiologie, récemment réaménagé.

Enfin, la clinique médicale et surtout la clinique chirurgicale universitaires étaient un peu désuètes; je suis même très modéré en disant cela de la clinique chirurgicale qui a nécessité une réfection importante pour être utilisée. Mais il y avait deux magnifiques services, inaugurés immédiatement avant la guerre, et appartenant aux hôpitaux civils; il était bon de faire rentrer ces services dans le giron de la Faculté. Ceci ne pouvait s'obtenir qu'avec l'assentiment de la Commission des hospices et de la municipalité de Strasbourg. Cette Commission se compose de 10 membres, dont 9 sont délégués par le Conseil municipal; le dixième, représentant la Faculté, est nommé par l'Administration, actuellement par le Commissaire général, et c'est moi qui fus désigné. Il n'est pas inutile de dire que pour occuper ce poste, la connaissance du dialecte alsacien est à peu près indispensable; toutes les discussions ont lieu en patois, certains membres de la Commission ne pouvant pas les suivre en français.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir aux deux services en question, je savais que j'allais me heurter à de grosses difficultés pour obtenir l'autorisation de les utiliser comme cliniques de la Faculté et je comptais n'aborder la question qu'avec une extrême prudence, lorsqu'une indiscrétion ayant été commise, la Commission fut mise en éveil. Avant que je n'aie pu même tâter le terrain, il me fut déclaré net qu'à aucun prix on ne tolérerait l'intrusion de la Faculté dans ces services. J'entrepris séparément chacun des membres de la Commission; individuellement ils manifestaient les meilleures dispositions, mais en bloc ils se refusaient même à l'examen d'une transaction, m'objectant que ces services avaient été construits pour les habitants de Strasbourg et qu'eux-mêmes seraient agonisés de sottises par

leurs électeurs s'ils les mettaient aux mains des étudiants. Et ce qui compliquait l'affaire, c'est que les locaux, admirablement organisés pour les soins à donner aux malades, manquaient de laboratoires et d'amphithéâtres nécessaires à l'enseignement et pour lesquels le Conseil municipal refusait l'autorisation de construire. Enfin, à force de négociations, les membres de la Commission comprenant leur devoir d'aider la Faculté, et au fond très désireux de le faire, les choses s'arrangèrent. Aujourd'hui les deux cliniques, dont l'une est dirigée par le professeur Blum et l'autre par le professeur Stolz, font partie de la Faculté. Deux autres services importants lui ont également été rattachés, l'école des sages-femmes dont M. Schikelé, professeur d'obstétrique, a été nommé directeur, et le magnifique Institut de radiologie et de physiothérapie, dont le directeur, M. Gunsett, a été nommé chargé de cours, rattaché nominalement à la chaire de physique.

Actuellement tous les services de l'hôpital civil sont utilisés pour l'enseignement, sauf un service de chroniques installé dans l'ancien bâtiment, au rez-de-chaussée duquel se trouve l'administration de l'hôpital, et dont le médecin, M. Ehret, ne fait pas partie de la Faculté.

En dehors de moi-même, cinq professeurs sont Alsaciens : M. Blum, clinique interne; M. Stolz, clinique externe ; M. Forster, anatomie ; M. Pfersdorff, psychiatrie; M. Schikelé, obstétrique.

Les autres sont venus de l'intérieur; comment leur choix a-t-il été fait?

Conformément à la loi, les chaires de Strasbourg étant toutes, par le fait même, de création nouvelle, la nomination des titulaires appartenait directement au ministre de l'Instruction publique, sans consultation préalable d'aucune sorte. M. le ministre Lafferre déclara qu'il s'en rapportait à la section médicale du Comité consultatif. D'accord avec M. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, j'apportai une liste de propositions aussi bien pour la nature des enseignements à créer que pour le personnel à nommer; j'ajoute que ces propositions ont été adoptées en totalité, par conséquent, s'il y a une responsabilité à prendre, elle m'incombe entièrement, s'il y a des critiques à faire, elles ne peuvent s'adresser qu'à moi.

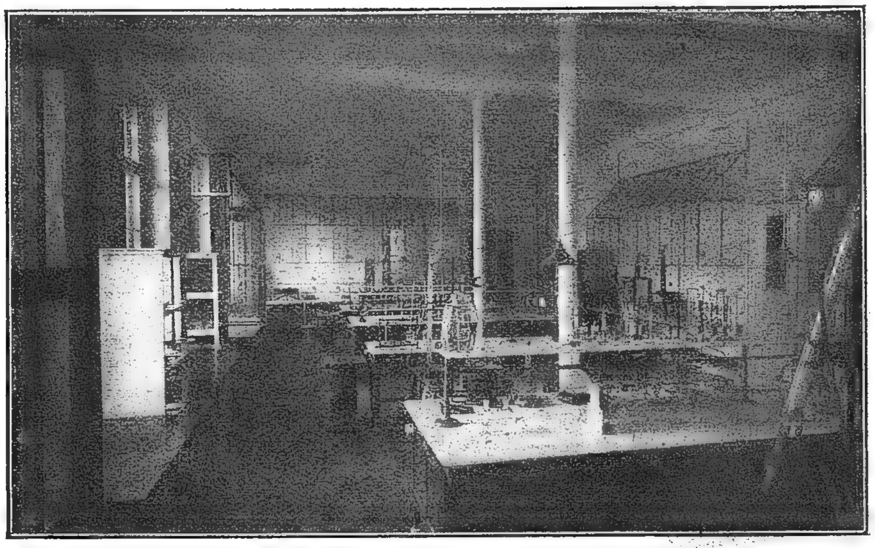


Fig. 9. — Vue de la nouvelle salle de chimie de l'Institut de Physiologie.

Il faut savoir qu'aussitôt après l'armistice, par l'effet d'une parole imprudente prononcée à la légère, l'opinion alsacienne avait été émue par la crainte de voir péricliter l'Université de Strasbourg. De divers côtés des adresses étaient votées pour demander qu'on y veillât; en particulier, les sociétés médicales et les groupements d'anciens étudiants faisaient entendre que l'Alsace avait consenti de lourds sacrifices en faveur de son Université et qu'elle était disposée à les continuer pour en maintenir l'éclat.

Ces craintes avaient leur origine dans la différence de situation du professeur français et du professeur allemand, ce qui entraînait une conception différente de leur rôle, surtout en ce qui concerne les Facultés de Médecine.

Le professeur français, disait-on, avec un traitement insuffisant, se voit obligé de chercher dans la clientèle les moyens de vivre convenablement, et, de ce fait, ne consacre à la Faculté que le strict minimum de son activité.

Le professeur allemand, au contraire, largement rétribué, donne tout son temps à la Faculté, à l'enseignement et surtout à la recherche, d'où la supériorité de production et l'éclat de la science allemande. Nous demandons que les professeurs de Strasbourg soient, comme dans le passé, par suite de leur traitement, dans une situation telle qu'ils puissent se consacrer entièrement à la Faculté.

Voyons donc quelle est cette situation.

Pour apporter des précisions de chiffres, j'ai fait relever sur les registres de comptabilité de l'Université de Strasbourg les émoluments des professeurs de la Faculté de Médecine, pour l'année qui précéda la guerre. Sans en rapporter le détail, ce qui ne serait pas à sa place ici, je dirai que le traitement fixe moyen était d'environ 10.000 marks, soit 12.500 francs. Le Collegiengeld

était touché en totalité des sommes versées par les étudiants jusqu'à 3.000 marks (3.750 fr.), à raison de 75 pour 100, jusqu'à 4.000 marks (5.000 fr.), et à raison de 50 pour 100 pour le reste. Le traitement total moyen était ainsi de 19.000 marks (23.700 fr.) avec un minimum de 14.000 marks (17.500 fr.) et un maximum de 27.700 marks (34.500 fr.). A cette même époque, les professeurs des Facultés françaises de province avaient un traitement variant de 6.000 à 12.000 francs. Mais ce n'est pas tout; le « Collegiengeld » varie avec les Facultés, c'est pourquoi, à mesure que sa réputation scientifique grandit, le professeur est appelé dans des Facultés de plus en plus avantageuses; c'est pourquoi aussi il est sans cesse incité à produire davantage, car c'est le moyen pour lui d'améliorer sa situation et d'arriver un jour à Berlin où ses émoluments pourront dépasser 100.000 marks (125.000 fr.). A Paris le traitement le plus élevé était 15.000 fr.; d'autre part, le passage d'un professeur de Faculté de Médecine de province à Paris est d'une rareté extrême; c'est un accident; en Allemagne une chaire à Berlin est le couronnement de carrière normal des savants éminents des autres universités; tout professeur peut l'entrevoir, s'il en a l'étoffe. La moitié des professeurs venus à Strasbourg en 1872 ont terminé leur carrière à Berlin.

Voilà pour la situation matérielle, prenons maintenant la situation morale; le prestige, si l'on veut.

Peu de temps après mon retour à Strasbourg, j'entrai dans un petit magasin; le patron était un vieux Strasbourgeois et naturellement nous causâmes. — « Oh monsieur! vous êtes professeur à l'Université, me dit-il; mais c'est plus que général! » Rendez-vous compte, mes chers confrères, de ce que représentait un général dans la tête de ce vieil Alsacien, au lendemain de l'entrée triomphale de nos troupes. Ce sentiment est commun, à toute l'Allemagne, le professeur du haut enseignement, celui qui crée la science, y jouit d'un prestige dont on se fait difficilement une idée, et cela pour de nombreuses raisons, en particulier parce que l'Etat fait tout ce qu'il faut pour cela. Dans les cérémonies publiques, c'est l'Université qui marche en tête; ses membres sont comblés de considération, aucun honneur ne leur est refusé, même les plus grands : Heckel, Czerny, d'autres encore portent le titre d'Excellence, Esmarck entrait par son mariage dans la famille impériale; songez ce que cela représente. Je ne crois rien avoir de M. Poirier; demain j'arriverai à la fin de ma carrière, satisfait si j'ai pu réaliser à Strasbourg le programme que je me suis tracé. J'ai trop vécu et j'ai vu trop d'abominations pour ne pas savoir que la justice immanente des choses est un vain mot, mais j'ai la certitude de la logique des choses, et alors ayant examiné, réfléchi et pesé, je pose les questions suivantes :

1° Est-il possible que l'étudiant français, je ne parle que de l'étudiant en médecine, étant donné la perspective qu'il a devant lui, tant au point de vue matériel qu'honorifique, soit au même degré que l'étudiant allemand incité à orienter sa carrière vers la recherche scientifique?

2° Est-il à présumer que les agrégés ou professeurs des Facultés de Médecine, que leurs goûts porteraient vers la vie de laboratoire, y restent confinés, à côté de collègues auxquels la pratique médicale assure une existence infiniment plus aisée et plus brillante?

3° Pense-t-on que, dans ces conditions, la production scientifique française puisse atteindre le développement de la production scientifique allemande?

Ces questions, je les livre à vos méditations, mes chers confrères, et je ne doute pas qu'à la réflexion vous n'en saisissiez, comme moi, la haute gravité. Je crois que dans les œuvres de paix, elles ont une importance égale à celle de la perfection de notre armement dans les œuvres de



Fig. 10. — Entrée des anciens services de l'Hôpital, côté ouest. L'inscription au-dessus de la porte mentionne que cette partie de la construction a été terminée en 1741, moyennant des frais considérables.

guerre; c'est à Strasbourg, au contact de l'Allemagne, voyant mieux ce qu'elle a fait et ce qu'elle prépare, que j'ai été plus pénétré de cette vérité. Au moment de l'organisation de la Faculté je me suis dit qu'il fallait, à tout prix, en maintenir et en développer la capacité de recherche scientifique, soit dans les cliniques, soit dans les instituts, et cela pour les raisons générales que je viens d'exposer aussi bien que pour une raison spéciale.

Avant la guerre, les cliniques de Strasbourg étaient alimentées non seulement par la ville et les environs, par le Haut-Rhin et par la Lorraine, mais aussi par le Palatinat et le pays de Bade. Il y venait même des malades intéressants d'au delà de la Forêt-Noire, dont les frais de voyage et d'hospitalisation étaient payés sur des fonds spéciaux mis à la disposition des professeurs pour assurer à leurs services les cas utiles à l'enseignement. Bien entendu, nous restons aujourd'hui limités à l'ouest par les Vosges; il ne nous vient plus de malades ni de la rive droite du Rhin, ni du Palatinat; les Lorrains vont dans les hôpitaux de Metz et, en cas de besoin, préfèrent généralement aller à Nancy qu'à Strasbourg; les Haut-Rhinois vont à Mulhouse ou à Colmar. De plus, par suite du renchérissement de toutes choses, les communes se montrent de plus en plus récalcitrantes pour envoyer leurs malades dans les hôpitaux de Strasbourg, elles les font soigner à domicile par les médecins de la localité; peu à peu il se crée de véritables petits centres hospitaliers dans la plupart des moindres villes d'Alsace. On n'envoie plus à Strasbourg que les cas très sérieux ou spéciaux, et naturellement ce sont surtout nos cliniques de médecine générale qui en pâtissent. A Strasbourg même, divers établissements privés se sont développés et créent aussi pour la Faculté une concurrence redoutable.

Je ne puis entrer dans le détail du fonctionnement des assurances contre la maladie, telles qu'elles existent en Alsace et du régime de l'hôpital civil, cela me ferait sortir de mon sujet et m'entraînerait beaucoup trop loin; mais il me suffira de dire que, sauf urgence, aucun malade n'est reçu gratuitement dans les services, pour faire comprendre combien les tarifs très élevés du moment contribuent à rendre difficile le recrutement de nos cliniques. Peut-être pourrai-je, plus tard, donner à l'exposé de ce sujet un plus ample développement et dire comment je propose de remédier à cet état de choses.

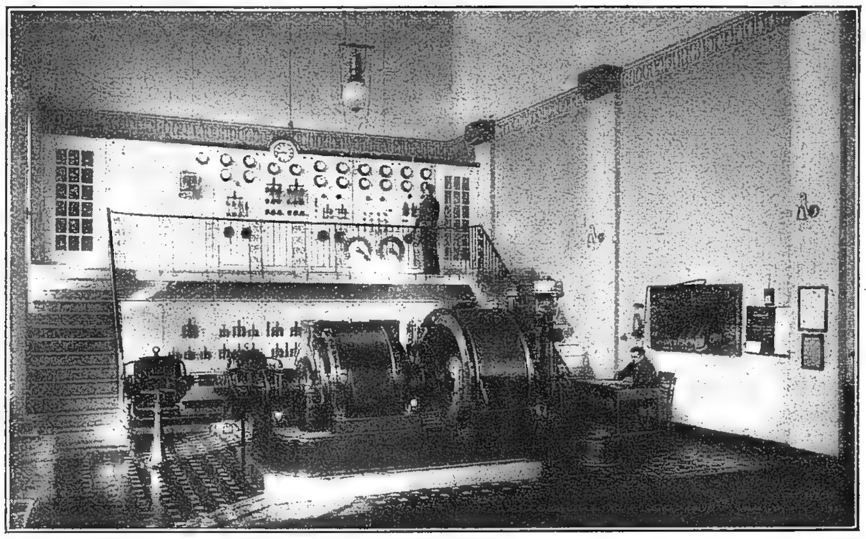


Fig. 11 — Centrale électrique. La turbine à vapeur de 300 kilowatts (correspondant à 400 P. S.) fournit la lumière électrique et la force motrice pour tout l'établissement, elle donne entière sécurité aux malades, car lors des temps de grèves ou d'accidents elle continue à fonctionner. Au premier plan la turbine, derrière elle les transformateurs pour courant continu.

Pour le moment il est évident que si l'on voulait modeler Strasbourg sur d'autres de nos Facultés de l'intérieur et chercher à prendre pour base essentielle de son organisation la création d'un grand centre clinique, on risquerait un échec grave, tout au moins pour un temps dont il est impossible de prévoir la durée. La pénurie des malades entraînerait, s'ils ne devaient être retenus que par les services cliniques, le départ des meilleurs étudiants.

Sans doute, il est à prévoir que par suite de sa situation, par l'importance du port du Rhin, Strasbourg soit appelé à prendre dans l'avenir un très grand développement, mais il ne faut pas que d'ici là notre Faculté vienne à déchoir, et pour cela il est indispensable de lui donner une base solide, lui faisant tenir un rôle à part en dehors de celui d'école professionnelle.

Or ce rôle est tout indiqué, c'est celui de grand centre de recherche scientifique. Si l'on peut atteindre ce but, du même coup l'école professionnelle est sauvée, car si avec un bon noyau la Faculté de Strasbourg acquiert une grande notoriété, son éclat ne peut manquer d'attirer et les malades et les élèves d'élite. Ce rôle la Faculté de Strasbourg est particulièrement apte à le jouer, et cela pour diverses raisons :

1° Du fait de ses installations matérielles, et avec la réserve qu'il faut achever les constructions et les aménagements en projet au moment de la guerre, la Faculté de Strasbourg possède

un développement de laboratoires incomparablement supérieur à ceux d'aucune Faculté de l'intérieur, qu'il s'agisse de laboratoires des chaires d'ordre scientifique ou des laboratoires des cliniques. Leur seule description ferait la matière d'un article d'une étendue supérieure à la place dont je dispose.

2° Du fait du personnel enseignant, qui, des professeurs aux préparateurs, ont tous l'ardent désir de se consacrer à la science et au travail de laboratoire. En dehors des professeurs de cliniques, pas un seul d'entre eux n'exerce la médecine; ils sont entrés à la Faculté pour y satisfaire leur goût de la recherche. Tous sont d'ailleurs dans la force de l'âge, déjà assez avancés dans leur carrière pour être des maîtres, assez jeunes encore pour avoir l'ardeur nécessaire à la vie scientifique active, et l'exemple salutaire qu'ils donnent crée l'état d'esprit le meilleur dans tous les services.



Fig. 12. — Clinique infantile, cour intérieure. Chaque pavillon a son jardin, séparé des jardins voisins par un chemin neutre.

3° Enfin une circonstance heureuse favorise encore Strasbourg; la population alsacienne est, d'une façon générale, au plus haut degré éprise de savoir scientifique : *rerum cognoscere causas*.

L'Alsacien a la passion de la nature, de ses montagnes, de ses forêts, des souvenirs historiques qu'on trouve à chaque pas dans le pays. Allez un dimanche à la gare de Strasbourg, vous la verrez assaillie par une foule immense; c'est la ville qui se transporte à la campagne ; non seulement pour respirer l'air, comme cela a lieu à Paris, mais pour jouir de la nature. Il n'y a pas la moindre bourgade où vous ne trouviez des collectionneurs de toute sorte : fleurs, insectes, champignons, pierres; ou des archéologues amateurs.

C'est dans toute cette population d'amants de leurs pays et de curieux de la nature que se cultivent les curieux de science. La curiosité de la nature est mère de la curiosité scientifique, et, l'atavisme aidant, peut-être aussi une qualité spéciale de race, il se forme en Alsace une élite scientifique plus nombreuse, je crois, que dans toute autre contrée de la France.

Ouvrez les anciens palmarès d'avant 1870, regardez les listes d'admission aux grandes écoles scientifiques, consultez ceux d'entre nous qui se rappellent encore cette époque, et j'en appelle particulièrement au Recteur de l'Académie de Paris, ils vous diront que les anciens professeurs de sciences du lycée de Strasbourg étaient frappés de la facilité de compréhension des élèves alsaciens. Pruvost, le dernier professeur de mathématiques spéciales de notre lycée, ne manquait pas de le répéter à toute occasion, en pleine classe, alors qu'après la guerre de 1870 il avait été appelé à Louis-le-Grand.

Ce qui avait frappé Pruvost frappe aussi les professeurs actuels de la Faculté de Médecine de Strasbourg, sans cesse sollicités par les étudiants qui demandent à venir travailler dans leurs laboratoires.

Entrez dans un de ces laboratoires, à quelque heure de la journée que ce soit, celui d'histologie ou celui d'anatomie pathologique, par exemple, vous serez saisis par l'intensité de la vie qui y règne. Sans cesse les directeurs me disent qu'ils ne peuvent donner satisfaction aux jeunes travailleurs qui frappent à leur porte, car aussitôt que de nouvelles places sont organisées à l'aide d'aménagements de fortune, les demandes affluent pour les occuper. Certes il faut attribuer cette émulation à la curiosité scientifique de nos étudiants, mais aussi, en bonne part, aux professeurs qui savent les attirer par l'attrait qu'ils donnent à leur enseignement et au dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur tâche.

En résumé, Strasbourg se prête admirablement à l'organisation d'un grand centre scientifique et d'une pépinière de chercheurs, c'est uniquement une question de le vouloir. Et c'est pour y contribuer encore que j'ai demandé, outre les chaires primitivement prévues, qu'il fût créé à la Faculté de Médecine une chaire d'embryologie, n'existant pas dans les autres Facultés de l'intérieur. Elle a été confiée à M. le professeur Ancel, appelé de Nancy, dont

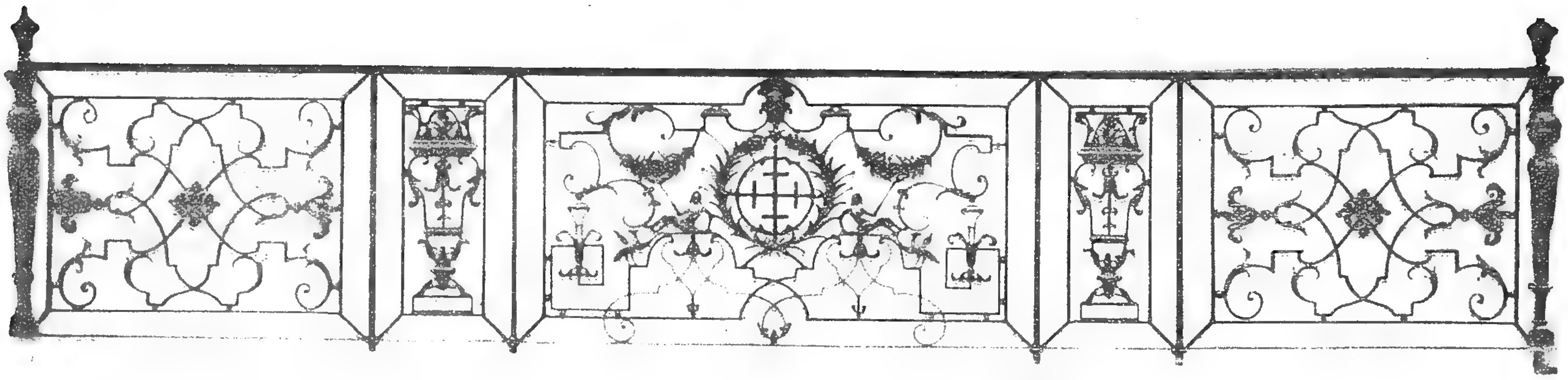


Fig. 13. — Balustrade du balcon du bâtiment de 1724, côté Nord.

l'éloge n'est plus à faire et qui l'installe en ce moment.

Cette manière de voir a eu l'approbation pleine et entière de la Direction de l'enseignement supérieur, du Comité consultatif et de toutes les personnes autorisées. Il serait ingrat de ma part de ne pas mentionner spécialement M. le recteur Charléty, qui, en toutes circonstances, qu'il s'agisse de questions d'organisation générale ou de difficultés particulières, m'a toujours énergiquement soutenu ; je profite de l'occasion pour lui en témoigner publiquement ma sincère reconnaissance.

J'ai dû entrer dans quelques détails sur la situation des membres du corps enseignant et la préciser, parce qu'elle a joué un rôle primordial dans le recrutement des professeurs de Strasbourg.

Un professeur de Faculté de Médecine ne se déplace pas comme un fonctionnaire d'ordre administratif, des finances ou des eaux et forêts, il sait qu'en acceptant un poste, il va très probablement s'y fixer pour la vie. Cette différence s'applique de même aux professeurs allemands et français.

Voyant la difficulté que j'avais à pourvoir à certains postes (d'aucuns ont nécessité plus d'un an de recherches et de négociations), nos collègues alsaciens ou quelques amis s'en étonnaient et parfois se scandalisaient un peu, me disant : « Comment ! après 1870 les plus réputés savants d'Allemagne ont rivalisé de zèle pour venir à Strasbourg, en pays ennemi, et vous éprouvez des difficultés incompréhensibles pour compléter la Faculté ; mais vous devriez n'avoir que l'embarras du choix parmi les sommités françaises ! » C'est que la situation n'est pas du tout la même ; le baron de Roggenbach disait à un professeur allemand : « Allez à Strasbourg ; voilà quelle sera votre situation, elle est belle ; puis, de là, vous pourrez, au bout de quelque temps, passer à Heidelberg, à Munich ou à Berlin, et le Gouvernement vous couvrira d'honneurs. » Et le professeur savait qu'il en serait ainsi. Pour le professeur français, quelle est la situation : « Allez à Strasbourg, à vos risques et périls ; si vous le regrettez, il sera sans doute difficile d'en partir. » Alors, en présence de cette aventure, on réfléchit un peu ; il est excusable de tourner autour de la ratière avant de s'y engager.

Chose essentielle ; pour tout le personnel d'ordre scientifique, il a été entendu et convenu qu'en venant à Strasbourg il se fermait à jamais le chemin du côté de la clientèle ; l'histologiste ferait de l'histologie, l'anatomo-pathologiste de l'anatomie pathologique, et ainsi de suite. Ceci aussi donnait à méditer à certains candidats éventuels. Ce n'est un secret pour personne, que nombre de professeurs d'ordre scientifique, et des meilleurs, sont, dans les Facultés de l'intérieur, obligés de chercher dans l'exercice d'une spécialité un supplément à un traitement insuffisant ; ceci n'est pas une critique, c'est la constatation d'un fait déplorable, dont la conséquence est l'insuffisance de notre production scientifique.

La question est vitale pour notre pays ; ou bien nous allons apporter une transformation profonde dans notre mode de recrutement et dans la situation du corps enseignant de nos Facultés de Médecine, ou bien il va arriver, pour notre réputation scientifique et notre prestige dans les milieux intellectuels, ce qui est arrivé dans divers autres ordres de choses : industrie chimique, optique, électricité, marine militaire et marchande, etc., nous allons tomber à un des derniers rangs des grandes nations.

Mes chers confrères,

Personne, mieux que vous, ne connaît le rôle important du médecin dans la société moderne, non pas seulement au point de vue de sa pratique professionnelle, mais par l'influence qu'il

peut avoir dans la formation de l'opinion et l'orientation des idées, puisque, par suite même de ses fonctions, il pénètre dans tous les milieux et qu'il y est très souvent écouté.

Les Allemands et leur mandataire, le baron de Roggenbach, savaient eux aussi, très bien, je ne me lasserai de le répéter, que les Facultés de Médecine constituent des centres de propagande et d'influence incomparables, pour qui sait s'en servir.

C'est de là que sortent ces médecins qui vont se disperser dans toute la société, à tous les degrés de l'échelle sociale et pénétrer au plus profond de l'intimité des familles. Nulle part autant que là, l'élève ne vit près du maître et ne s'imprègne de son enseignement et de ses idées, si le maître a réellement sur l'élève la grande influence que donnent la haute valeur morale et l'autorité scientifique; et pas un de vous, mes chers confrères, ne s'étonnera que je mette la valeur morale au premier rang.

Ai-je vraiment besoin de développer cette idée du rôle social du médecin et de l'importance de l'empreinte qu'il a pu recevoir de ses maîtres?

Mais l'action d'une Faculté peut s'étendre plus loin qu'à un acte de propagande régionale; sa réputation scientifique franchit les frontières du pays, elle peut être un centre d'attraction pour les étrangers qui viennent s'y instruire, s'y former, y lier des amitiés qui ne se rompent pas dans la suite, parfois même entrer dans les familles et ce ne fut pas là la moindre préoccupation des Allemands. Ces médecins, retournés chez eux, créent des centres d'influence; partout ils vantent la grandeur de la science dont ils sont nourris, et exaltent les vertus des maîtres qui les ont formés.

De tous les renseignements qui nous parviennent, il résulte que l'Allemagne, quoiqu'elle en dise, sent très bien que dans la plupart des domaines elle a perdu son prestige mondial d'avant la guerre; elle ne veut à aucun prix perdre son prestige scientifique, car elle sait ce qui en découle. Elle fait tout le nécessaire pour le conserver et cela lui est relativement facile, parce qu'elle a essaimé partout des élèves qui lui servent d'agents de propagande et lui gardent leur sympathie et leur reconnaissance.

Qu'il me soit permis d'en donner ici une preuve manifeste.

A mon arrivée à Strasbourg, la plupart des chefs de service avaient, avec leurs collègues des autres Facultés, pris le large, donnant à l'administration française *trois ans pour mettre l'Université de Strasbourg par terre*. Deux seulement d'entre eux étaient encore à leur poste, Cahn et Schmiedeberg. Cahn, par la dignité de son attitude et sa conscience professionnelle, jouissait d'une grande considération dans les milieux alsaciens; il y avait rendu des services signalés pendant la guerre. Je priai le directeur de l'hôpital, M. Ortlieb, de lui demander, de la façon la plus courtoise, quelles étaient ses intentions. Il me fit répondre qu'il quitterait son service dans la huitaine et se retirerait sous peu à Leipzig, je crois.

Pour Schmiedeberg le départ fut un peu plus dur; je dus le solliciter à plusieurs reprises, mais toujours avec modération. Après m'avoir remis de semaine en semaine et de quinzaine en quinzaine, il m'envoya dire un jour que lui faire quitter son Institut serait sa mort. Je m'étais procuré, pour afficher dans les services, un certain nombre d'exemplaires de la protestation de nos collègues de Lille, relatant les infamies commises par les Allemands et la déportation des professeurs. J'envoyai un de ces exemplaires à Schmiedeberg en le priant de me donner la date définitive de son départ. Toutes les mesures seraient d'ailleurs prises pour que ses papiers, documents et objets personnels, fussent mis en lieu sûr et envoyés à leur propriétaire aussitôt que les circonstances le permettraient.

Ainsi partit Schmiedeberg. D'autres professeurs: Hoffmeister, qui vint à diverses reprises à la Faculté; Madelung, qui séjourna plus d'un an à Strasbourg après l'armistice, passèrent le Rhin à leur heure; un certain Chevalier de Tabora, privat-dozent, personnage singulier et de nationalité imprécise, parti dès le début, obtint même l'autorisation de venir donner des consultations à Strasbourg, ce contre quoi je protestai d'ailleurs d'autant plus énergiquement que les médecins alsaciens furent, jusqu'au 13 Juillet 1921, en contravention s'ils allaient voir un malade au delà de l'ancienne frontière franco-alsacienne.

Bref, j'affirme que pas un membre de l'ancienne Faculté allemande, je ne dirai pas n'a été le moins du monde molesté, mais n'a subi le moindre dommage moral ou matériel autre que celui résultant directement du retour de l'Alsace à la France; pas un ne s'est vu refuser le droit d'emporter ou de faire chercher dans la suite les objets qu'il déclarait lui être personnels ou utiles pour des travaux en cours.

Or certains de ces messieurs ont eu l'impudeur de récriminer contre la façon dont ils prétendent avoir été traités; j'ai été saisi de réclamations très acerbes à leur sujet provenant de pays neutres et même de pays alliés, conséquence, comme je l'ai dit, de la sympathie qui y persiste pour les anciens maîtres, et du prestige de la science allemande. Pour tempérer l'amertume qui résulte d'agissements aussi injustes, qu'il me soit permis de citer l'attitude du président de Harward University. Pressé lui aussi, d'intervenir en faveur des soi-disant victimes de Strasbourg, il répondit qu'il le ferait volontiers, mais que, pour donner plus de force à son argumentation, il désirait tout d'abord avoir le texte de la protestation des pro-

(*Voir la suite, p.* **1441**.)

fesseurs de Strasbourg contre le sac de Louvain.

Notre plus grave erreur serait de croire la guerre terminée; elle a simplement changé de face, pour le moment On ne tire plus le canon, on tire des lettres de change; on n'envoie plus d'avions en reconnaissance, mais les commis-voyageurs allemands recommencent à sillonner la terre; je ne sais si l'Allemagne prépare des gaz asphyxiants nouveaux, mais à coup sûr elle fabrique à haute dose des matières colorantes et des produits chimiques de toute nature. Déjà elle fait dans tous les pays une campagne de propagande inouïe signalée par nos représentants; les laboratoires allemands regorgent d'étudiants de toutes nations, hélas! je le sais et ne veux pas les nommer. Tous les périodiques scientifiques continuent à paraître, récemment un fascicule de l'un des plus importants d'entre eux m'est tombé sous la main, il contenait quatre mémoires, un allemand, un anglais, un russe, un italien. Je ne vais pas plus loin, je serais entraîné à dire des choses trop pénibles et d'ailleurs il faut que je termine cette lettre déjà trop longue.

J'ai dit en commençant, mes chers confrères, que la question de l'Université de Strasbourg est d'ordre national; ce n'est pas une exagération, vous devez vous en convaincre et en persuader ceux qui vous entourent.

Etant donné ce qui s'est passé, on peut dire qu'actuellement c'est à Strasbourg que le monde tâte le pouls de la France; c'est l'expression qui a été employée. Je me suis laissé dire que Verdun n'avait pas, de loin, la valeur stratégique justifiée par les sacrifices sanglants et terribles faits pour le conserver; mais il importait que l'Univers fût impressionné par la puissance militaire de la France.

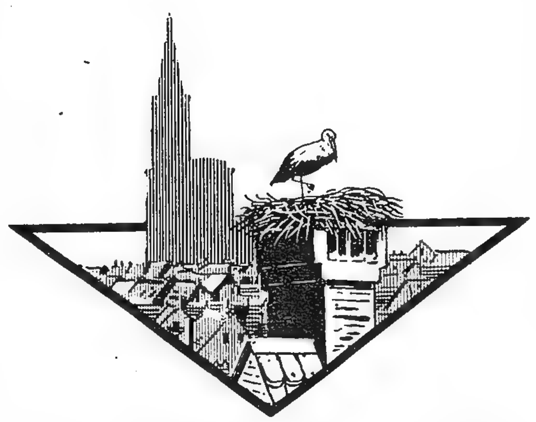
Strasbourg n'est pas l'Université de France et sa décadence n'empêcherait de prospérer ni Paris, ni Lyon, ni Bordeaux; mais qu'on le veuille ou non, que ce soit justifié ou déraisonnable, c'est actuellement la pierre de touche de ce que la France est capable de réaliser dans une grande œuvre de paix; ne doutez pas que la moindre défaillance serait immédiatement signalée, amplifiée, exploitée par les nombreux émissaires que l'Allemagne entretient sur la terre entière.

⁂

Ce printemps, un grand ami de la France terminait la conversation que nous avions eue par ces mots, que je rapporte textuellement; ils m'ont d'autant plus frappé que dès longtemps ils répondent à mes secrètes pensées :

« *Prenez garde, une partie grave se joue pour vous; il faut que les intellectuels du monde entier s'attachent à la France par Strasbourg; si vous vous montriez incapables de maintenir très haut le prestige de votre Université, ce serait une faillite morale, et cela pourrait même, dans l'avenir, entraîner un danger pour votre sécurité* ».

Dr Georges WEISS,
Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg.



NOUVELLES

IIe Congrès professionnel de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France [Strasbourg, 3, 4, 5 Octobre 1921 (salle Faculté des Lettres), à 17 h 30]. — *Ordre du jour* : 1. Compte rendu du bureau : Président, secrétaire général, trésorier ; 2. Nouveaux statuts hospitaliers Délibération du Conseil supérieur de l'A. P.; délibérations administratives; 3. L'hôpital gratuit aux indigents : Majoration des indemnités pour ces services; 4. Honoraires des malades aisés et petits payants admis dans les hôpitaux; 5 Les accidents du travail : Décision définitive pour règlement d'honoraires; 6. Pensionnés de la guerre; 7. Assurance, invalidité, Maladie, loi Grinda; 8. Médecins des hôpitaux dans les Commissions administratives; 9. Assurances du Corps médical des hôpitaux : Rapporteur : professeur Rocher (de Bordeaux); 10. Election du Conseil annuel.

Nommés ou non au concours, les médecins et chirurgiens des hôpitaux peuvent assister au Congrès, de même les universitaires tenant des services de clinique dans les hôpitaux.

Le Service de Santé militaire aux Congrès de Strasbourg — A l'occasion des Congrès, le Service de Santé militaire organise les exercices techniques suivants :

Lundi 3 Octobre. — Matin, 9 heures : sur l'Esplanade, salle de conférence du dispensaire Vauban. Présentation à MM. les directeurs du Service de Santé des territoires d'Alsace et de Lorraine, des médecins, pharmaciens, dentistes, des officiers d'administration d'active et de complément convoqués en période d'instruction ; 9 h. 45 : sur l'Esplanade, salle de conférence du dispensaire Vauban. Conférence de M. le médecin-major de 1re classe Bonnette : « L'Ecole impériale du Service de Santé militaire à Strasbourg de 1856 à 1870 »; 11 heures : sur l'Esplanade dans les locaux de l'exposition du Service de Santé. Présentation des organisations et matériels techniques du Service de Santé.

Mardi 4 Octobre. — Matin, 8 h. 30 : sur l'Esplanade salle de conférence du dispensaire Vauban. M le médecin inspecteur général Sieur : « Les organisations du Service de Santé en campagne », avec projections cinématographiques des diverses formations sanitaires aux armées; 9 h. 30 : visite de l'hôpital de Strasbourg. — Soir, 16 h. 30 : M. le médecin principal de 1re classe Rouvillois, professeur au Val-de-Grâce : « Les appareils à fractures aux armées. »

Mercredi 5 Octobre. — Matin, 9 heures : sur l'Esplanade, dans les locaux de l'exposition du Service de Santé. Démonstrations sur les organisations et les appareils techniques du Service de Santé ; 10 heures : M. le médecin inspecteur général Vincent : « La sérothérapie et la vaccination antityphoïdique aux armées. »

Un banquet amical du Service de Santé militaire aura lieu le lundi matin 3 Octobre, à midi, dans la salle Boeckhissel, près l'Orangerie. (*V. la suite*, p. **1443**.)

Tous les médecins, les pharmaciens, les dentistes militaires, les officiers d'administration du Service de Santé d'active et de complément y sont invités avec leurs dames.

Les adhésions sont reçues par M. Delrieu, 70, rue des Vosges, à Strasbourg. Le prix de la cotisation pour le banquet est fixé à 25 francs.

Des voitures automobiles permettront aux membres du Congrès et officiers du Service de Santé militaire de se rendre, le lundi à 10 h. 45 : de la salle des fêtes du palais de l'Université à l'Esplanade, le mardi à 9 h. 20 de l'Esplanade à l'hôpital.

Un certain nombre de réceptions, auxquelles seront invités les officiers du Service de Santé militaire prenant part aux démonstrations techniques de Strasbourg, sont organisées par M. le commissaire général. M. le recteur de l'Université, Mme Charlety en l'hôtel du recteur de l'Université et Mme la marquise de Loys-Chanlieu en son château de la Robertsau.

MM. les officiers du Service de Santé trouveront tous renseignements à la direction du Service de Santé du territoire d'Alsace, rue Sainte-Odile, à Strasbourg. En outre, ils pourront retenir des chambres d'hôtel, en s'adressant à M. le médecin-major Delacroix, adjoint au directeur du Service de Santé à Strasbourg, et en indiquant le prix de la chambre à retenir et la durée du séjour.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Achèterai mat. lab., verrerie. F. offres *P. M.*, 3675.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — F. Strauss, 6, rue Henri-Heine; Auteuil 35-67.

Propriété à vendre à Vanves, proximité Paris, pouvant convenir pour mais. de santé, clin., etc. Hôtel particulier neuf, nombreuses chambres avec confort moderne. Eau, gaz, calorifère, jardin. Contenance 2.200 m. Libre de suite. Pour renseignements, s'adr. à M. A. Debruères, 26, rue du Four, Paris.

Chimiste-bactériologiste, 30 a., sérieux, exc. référ., désire sit. chimiste-bactériologiste en province, préf. Centre ou Midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3681.

Infirmière expérim. sach. donner anesth., dem. place dans clin. Bonne réf. — Ecrire *P. M.*, n° 3683.

On demande infirmière expérimentée et sérieuse. — Maison de santé, 74, rue Laugier, Paris.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco. Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Accumulateurs et groupe électrogène 110 volts, à vendre, pour radio et éclairage. Ecr. *P. M.*, n° 3686.

Infirmière expérimentée est demandée pour clinique accidents du travail. — Ecrire *P. M.*, n° 3687.

Ex-interne, connaiss. client., a fait remplac., très sér. référ., cherche occupation médico-chir. ville Faculté, libre de suite. — Ecrire *P. M.*, n° 3688.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Le VIN GIRARD



IODOTANNIQUE PHOSPHATE

SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abrège la Convalescence en activant la phagocytose



Les travaux de Lortat-Jacob ont démontré que l'iode déterminait une excitation du tissu lymphoïde avec formation abondante de leucocytes mononucléaires, excellents phagocytes, qui débarrassent l'organisme de tous les déchets et toxines laissés par l'infection. Ce rôle « dépurateur » de l'iode nous explique son action heureuse dans les convalescences.

Le **VIN GIRARD** renferme l'iode sous la forme iodotannique facilement assimilable, très active, et n'occasionne jamais ni irritation des voies digestives, ni accident d'iodisme.

Le **VIN GIRARD** a répandu depuis plus de vingt ans la médication iodotannique posphatée sous une forme agréable, donnant entière satisfaction aux médecins qui l'ont admise dans leur pratique journalière.

Le **VIN GIRARD** est toujours pris avec plaisir par les malades les plus difficiles.

UN VERRE A MADÈRE AVANT LE REPAS

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia. — PARIS

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ÉCOLE IMPÉRIALE
DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE DE STRASBOURG
(1856-1870)

A l'occasion des Congrès de médecine, chirurgie, urologie et orthopédie, réunis à Strasbourg du 3 au 6 Octobre 1921, l'éminent chef de la 7e direction au ministère de la Guerre, le médecin inspecteur général Toubert, a eu l'heureuse idée de faire, à cette date et dans cette ville, une exposition de matériel sanitaire, quia fait la guerre mais qui a été récupéré, réparé, regroupé en unités collectives nouvelles.

La visite de cette exposition, dont nous rendrons compte dans un prochain numéro de *La Presse Médicale*, a été précédée d'une conférence faite par le médecin-major de 1re classe Bonnette, notre collaborateur et ami qui, en présence de plusieurs médecins inspecteurs généraux, d'anciens maîtres de l'Ecole Impériale et d'un très grand nombre de médecins de réserve Alsaciens-Lorrains, a évoqué le souvenir de la vie des maîtres, des jours de joie et de deuil de cette Ecole.

Pendant la Révolution de 1848, quelques troubles politiques, sans grande portée, avaient éclaté parmi les élèves du Val-de-Grâce et de Strasbourg. Le général d'Hautpoul, ministre de la Guerre, en profita, sous prétexte d'économies, pour supprimer radicalement les *hôpitaux d'instruction* créés à Strasbourg, Metz, Lille et l'*hôpital de perfectionnement* du Val-de-Grâce. Il espérait que les étudiants civils, reçus docteurs, viendraient en foule combler les places vacantes! Or il n'en fut rien.

En 1852, on créa d'abord l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, chargée de donner aux jeunes médecins venus de toutes les Facultés, un peu de cohésion et quelques notions de pratique administrative. Les concours institués pour entrer dans cette Ecole ne donnèrent que quelques élèves par an (15 au lieu de 80). Pour remédier à l'insuffisance de ce recrutement encore aggravé par les pertes de la guerre de Crimée, le Gouvernement comprit la nécessité de créer une Ecole préparatoire, *qui fut ouverte à Strasbourg le 3 Novembre* 1856 et inaugurée le 15 Novembre, en présence d'une nombreuse affluence médicale et des maîtres vénérés de la Faculté, le doyen Coze, Ehrmann, Küss, Sédillot, Michel, Stœber, Rigaud, Schutzenberger, G. Tourdes, Forget, Stoltz, Cailliot, Fée, Rameaux.

La puissante figure du médecin inspecteur Michel Lévy se profile avec un relief étonnant sur cette Ecole dont il fut le créateur, l'organisateur et l'inspecteur permanent.

Le médecin inspecteur Sédillot, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, fut nommé directeur de l'École, mais il resta, surtout aux yeux des élèves, bien plus le professeur de chirurgie aimé, admiré pour ses brillants succès opératoires que le chef militaire.

Ce rôle fut dévolu au sous-directeur Rouiss, qui assuma cette lourde tâche, parfois ingrate, car d'instinct l'élève est porté à enfreindre les ordres et à les critiquer.

Les professeurs de la Faculté furent secondés par une élite de médecins militaires, répétiteurs ou surveillants, qui furent simultanément agrégés de la Faculté. Parmi eux, nous citerons les Léon Collin, Gaujot, Poncet, Vallin, Paulet, Dujardin-Beaumetz, Sarazin, Claudot, Lacassagne (de Lyon), Morache et Bouchard (de Bordeaux), Spilmann et Beaunis (de Nancy). Une mention particulière doit être réservée au grand bienfaiteur de l'humanité, Villemin, qui trouva expérimentalement la cause et la nature de la tuberculose, dont l'audacieuse révélation jeta bas des erreurs séculaires (Jaccoud).

***

Strasbourg aimait ses carabins rouges comme Metz affectionnait ses élèves artilleurs. Elle pardonnait les fredaines de leur folle jeunesse et riait aux travestissements infligés à leur Gutenberg de bronze.

Pendant le siège, ces élèves, ces sous-aides se multiplièrent au chevet des blessés civils et militaires, dans les postes de secours des remparts, où ils portaient le réconfort moral de leur présence, de leur jeunesse intrépide, de leur dévouement inlassable. Quatre sous-aides et élèves, Combier, Lacour, Bartholomot et Roy furent tués à leurs postes de combat. Quatre blessés furent faits chevaliers de la Légion d'honneur pour leur belle attitude au feu.

Et si les sous-aides n'avaient pas été commissionnés officiers, écrit Besson, « *ils auraient reçu un certain nombre de médailles militaires, car 27 d'entre eux furent l'objet de rapports élogieux* ».

Le 27 Septembre 1870, le drapeau blanc fut hissé sur la cathédrale et le 30 tous les élèves quittèrent définitivement l'Ecole, qui ne resta plus qu'à l'état de souvenir. Ouverte le 3 Novembre 1856, elle avait vécu près de quatorze ans.

Après la capitulation un concert d'éloges s'éleva en l'honneur des sous-aides et des autres élèves de l'École ; le Conseil municipal leur vota des remerciements et, dans ses adieux à ses collaborateurs dans la défense malheureuse de Strasbourg, le général Ulrich « *félicitait ces nobles jeunes gens de l'Ecole de Médecine, qui ont accepté avec tant d'enthousiasme le poste périlleux des ambulances dans les ouvrages avancés et aux portes* ».

Et About disait en parlant de ces jeunes défenseurs : « *Strasbourg regrettera longtemps ces petits soldats carabins, qui étaient la jeunesse et la gaieté de la ville et qui ont si bravement versé leur sang pour la défendre.* »

En résumé, les carabins de Strasbourg ont bien mérité de la Patrie.

***

Après dix-neuf ans d'interrègne, l'Ecole de Santé militaire fut ouverte à Lyon, le 1er Mars 1889, renouant la tradition, la chaîne du temps et reliant un brillant passé à un avenir qui sera digne de lui.

P. B.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

STRASBOURG

Composition de la Faculté de Médecine.

La Faculté allemande comprenait, la dernière année avant la guerre :

Professeurs ordinaires. . . .	12
— extraordinaires. .	11
— émérites.	2
— honoraires. . . .	2
Privat-docents.	37

Statistique des Etudiants de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

1868-1869	256 civils.	375 militaires.
1872	5 Alsaciens.	47 Allem. et Etrang.
1882	36 —	147 —
1892	128 —	205 —
1914	269 —	357 —
1920	418 Français.	45 Etrangers.

Ces 45 Etrangers sont Luxembourgeois, Suisses, Grecs, Serbes et Tchéco-Slovaques.

Anatomie. — Bâtiment construit en 1877, devenu absolument insuffisant. Un nouveau service était à l'étude en 1914.

Professeur : M. Forster; chargé de cours : M. Bellocq; 1 chef de travaux, 2 aides d'anatomie, 2 moniteurs.

Histologie et Anatomie générale. — Même bâtiment que l'Anatomie.

Professeur : M. Bouin; chargé de cours : M. Aron; 2 préparateurs, 1 aide-préparateur, 1 technicien.

Anatomie pathologique. — Même bâtiment.

Professeur : M. Masson; chargé de cours : M. Géry; 1 chef de travaux, 1 préparateur, 2 aides-préparateurs, 2 laborantines.



Médecine légale. — Même bâtiment.
Professeur : M. Chavigny; 1 aide-préparateur.

Physiologie. — Bâtiment construit en 1884. A nécessité une remise en état complète.
Professeur : M. André Mayer; chargé de cours : M. Schaeffer; 2 préparateurs.

Physique biologique. — Service installé dans l'ancien Institut d'Hygiène et de Bactériologie construit en 1884 et désaffecté.
Professeur : M. Weiss; chargé de cours : M. Strohl; 1 préparateur.

Chimie biologique. — Bâtiment construit en 1884.
Professeur : M. Nicloux; 1 chef de travaux, 2 préparateurs.

Embryologie. — Service installé dans l'ancien Institut d'Hygiène et de Bactériologie désaffecté.
Professeur : M. Ancel; 1 chef de travaux, 1 préparateur, 1 technicien.

Pharmacodynamie et Médecine expérimentale. — Bâtiment construit en 1887.
Professeur : M. Ambard; chargé de cours : M. Schwartz; 2 préparateurs, 1 laborantine.

Hygiène et Bactériologie. — Bâtiment achevé et aménagé depuis l'armistice.
Professeur : M. Borrel; chargé de cours : M. Boez.
a) Personnel payé par la Faculté : 1 chef de travaux, 2 laborantines; — *b*) Personnel payé par la Direction de l'Intérieur : 1 chef de service, 2 chefs de laboratoire, 2 préparateurs, 8 laborantines.

Clinique médicale A.—Bâtiment construit en 1901. Chambres d'isolement à 1, 2, 3 ou 4 lits : 22 lits; hommes, 88; femmes, 64; total : 174.
Professeur : M. Bard; chargés de cours : MM. Paul Blum et Hanns; 1 médecin de polyclinique, 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 1 radiologiste, 6 assistants internes.

Clinique médicale B.—Bâtiment construit en 1914: Chambres d'isolement, 27 lits; Hommes, 80; femmes, 88; total : 195.
Professeur : M. Léon Blum; chargé de cours : M. Vaucher; 1 médecin de polyclinique, 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 1 radiologiste, 6 assistants internes.

Clinique chirurgicale A. — Bâtiment construit en1881. A dû subir une importante remise en état. Laboratoire de chirurgie expérimentale neuf. Chambres d'isolement, 36 lits; hommes, 62; femmes, 45; total : 143, plus 43 lits d'enfant.
Professeur, M. Sencert; 1 chirurgien de polyclinique, 1 chef de clinique, 5 assistants internes, 1 laborantine.

Clinique chirurgicale B. — Bâtiment construit en 1914. Chambres d'isolement, 50 lits; hommes, 84; femmes, 52; total : 186, plus 42 lits d'enfant.
1 chirurgien de polyclinique, 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 4 assistants internes.

Clinique obstétricale. — Bâtiment construit en 1886. Chambres d'isolement, 26 lits; femmes, 98 lits; total : 124, avec 42 lits d'enfant.
Professeur : M. Schikelé; chargés de cours : MM. Reeb et Keller; 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 4 assistants internes.

L'Ecole des Sages-femmes, construite en 1912, est en outre placée sous la direction de M. le professeur Schikelé. Elle comprend 87 lits et 45 lits de nourrissons, et il y a 3 assistants internes spéciaux.

Clinique dermatologique. — Les salles de malades se trouvent installées dans un bâtiment construit en 1909; les laboratoires, bibliothèque, etc., dans d'anciens bâtiments. Elle comprend 9 lits dans des chambres d'isolement, 35 hommes, 73 femmes, en tout 117 lits, plus 12 lits d'enfant.
Professeur : M. Pautrier; chargé de cours : M. Hügel; 1 chef de clinique, 2 chefs de laboratoires, 3 assistants internes.

Clinique ophtalmologique. — Bâtiment construit en 1891. Chambres d'isolement, 17 lits; hommes, 24; femmes, 17; total : 58, plus 16 lits d'enfant.
Professeur : M. Duverger; chargé de cours : M. Weill; 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 2 assistants internes.

Clinique psychiatrique. — Bâtiment construit en 1885. Chambres d'isolement, 17 lits; hommes, 44; femmes, 52; total : 113.
Professeur : M. Pfersdorff; chargé de cours : M. Gelma; 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 1 assistant interne.

Clinique neurologique. — Bâtiment construit en 1912. Une autre partie du service est logée dans deux salles de l'ancien hôpital. Chambres d'isolement, 27 lits; hommes, 31; femmes, 27; total : 85, plus 2 lits d'enfant.
Professeur : M. Barré; 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 3 assistants internes, 2 laborantines.

Clinique otiatrique. — Logée dans d'anciens bâtiments. Une clinique neuve est sous toit, elle reste à aménager. Actuellement : Chambres d'isolement, 6 lits; hommes, 14; femmes, 10; total : 30. En outre, 9 lits d'enfant.
Chargé de cours : M. Canuyt; 1 chef de clinique, 2 assistants internes.

Clinique infantile. — Ensemble de six pavillons construits en 1910 et affectés chacun à une

maladie ou à un service spécial. Chambres d'isolement, 28 lits, plus 342 lits ; total : 370 lits.

Chargé de cours : M. Röhmer; 1 médecin de polyclinique, 1 chef de clinique, 1 chef de laboratoire, 4 assistants internes.

Clinique dentaire. — Logée dans d'anciens bâtiments.

Chargé de cours : M. Ziekteig; 1 chef de travaux, 2 préparateurs, 1 assistant interne.

Service central de Radiologie et de Physiothérapie. — Bâtiment construit en 1914.

Chargé de cours : M. Gunsett; 1 préparateur.

QUESTIONS ACTUELLES

PRODUIRE

Paris manque de lait. Quelle mesure s'empressent de prendre les demi-dieux qui président aux destinées de la Ville-lumière? Immédiatement ils créent une nouvelle fonction : celle du médecin contrôleur des certificats médicaux; puis, satisfaits d'avoir donné pâture à l'opinion publique, ils reprennent la somnolence bureaucratique. Perrin Dandin le contribuable paiera quelques centimes de plus d'impôts, mais il n'arrivera pas un centilitre de lait de plus au gosier altéré du Paris ægrotant.

Cet incident est minime; il jette cependant une lueur éclatante sur toute la politique d'une époque.

***

L'homme, comme les animaux, a le souci primordial de sa nourriture et de celle de ses petits.

Crois et multiplie, gagne ton pain à la sueur de ton front, ordonne Jehovah, mais ne t'inquiète pas, ma Providence, qui donne aux oiseaux leur pâture, saura te fournir ta nourriture. Toute la tradition judéo-chrétienne vit sur ces idées. L'Anglo-Saxon Malthus paraît et dit à l'homme : attention ! Sois prudent, la population croît plus vite que les richesses, si tu ne veux restreindre ton alimentation, restreins ta procréation.

Toute une école d'économie politique adopte les idées de Malthus ; le socialisme du XIXe siècle les suit; les écrivains, puis les hommes d'Etat admettent que la quantité de richesses qui peuvent être produites dans le monde est limitée et que, dès lors, le rôle de l'Administration est uniquement de procéder à la répartition de ces richesses, comme dans une ville assiégée on répartit entre tous les citoyens le pain, la viande, le charbon.

La grande préoccupation des hommes politiques est la distribution des biens; tonner contre les possédants, aiguiser les appétits, trouver dans des impôts nouveaux des ressources à partager entre les électeurs fidèles, voilà le grand moyen de parvenir et de durer; au banquet de l'Etat, chaque jour se rue foule plus nombreuse et plus affamée ; on ne se demande pas si tout banquet ne nécessite pas non seulement des convives, mais aussi et avant tout des pourvoyeurs de vivres et des cuisiniers.

Répartir le plus justement possible quelques litres de lait dans Paris, c'est œuvre louable ; donner à chacun la quantité de lait nécessaire ou agréable serait œuvre infiniment meilleure.

L'exemple fulgurant de la Révolution russe illustre la faillite d'un système qui ne s'occupe que de partager sans produire.

***

Les économistes modernes s'inquiètent moins de la *répartition*; ils étudient surtout les conditions de la *production*.

Les hommes politiques de demain commencent à s'aiguiller dans la même voie; bientôt ils chercheront l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs non pas dans de stériles luttes de classes, mais en intensifiant la production agricole et industrielle. Notre grand chimiste Charles Moureu[1], nous montre que la quantité des richesses qui peuvent être produites dans le monde est pratiquement illimitée, ou, du moins, elle peut le devenir si la production est basée sur la Science. « Dès lors, *ce qu'il y à à faire*, nous dit Moureu, *ce n'est pas de se battre autour des richesses acquises, c'est de créer des richesses nouvelles et pour cela, d'abord, d'étudier scientifiquement les méthodes de production* ».

Le grand problème politique actuel ce n'est pas de remplacer, au ministère, Hégésippe Simon, le radical, par Enfantin Cabet, l'utopiste; le grand problème politique consiste à introduire dans la vie sociale les méthodes de la Science.

P. Desfosses.

L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Sur l'initiative du professeur Scheltema, professeur de Clinique pédiatrique à l'Université de Groningue, l'Association néerlandaise d'Hygiène sociale de l'enfance a organisé une série de conférences.

Ces conférences seront données par le professeur Nobécourt, professeur de la Clinique médicale des en-

1. Moureu. *La Chimie et la guerre, science et avenir* Masson et Cie, éditeurs.

fants à la Faculté de Médecine de Paris, du *23 au 30 octobre*, à Groningue, Utrecht, Amsterdam, Leyde, Rotterdam, La Haye. Elles sont destinées, d'une part, aux membres de l'Association et à ses invités; d'autre part, aux autorisés universitaires et aux étudiants en médecine des quatre Universités.

Le but de l'Association est d'attirer l'attention des étudiants et des médecins sur l'importance de l'*Hygiène sociale de l'enfance* et de provoquer dans le public un mouvement en sa faveur.

***

M. le Professeur Presno, président du Ve Congrès national de médecine, qui va s'ouvrir à Cuba le 11 décembre prochain, et délégué en France du Gouvernement cubain, doit venir tout prochainement en compagnie du professeur Albordi, vice-président du Congrès, rendre visite à M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pour lui demander de vouloir bien désigner un collègue chargé de représenter au Ve Congrès national de médecine de Cuba la Faculté de Médecine de Paris. Ce délégué se rendra à Cuba en même temps que ceux envoyés par l'Académie de Médecine, la Société de Chirurgie de Paris et la Société médicale des hôpitaux de Paris.

La France et l'Espagne, comme l'on sait, sont les deux seuls pays d'Europe qui aient été conviés officiellement à se faire représenter au Ve Congrès national de médecine de Cuba.

En pareille condition, il est donc du plus haut intérêt pour notre pays qu'il soit représenté au Congrès de Cuba par une délégation importante et choisie. Il ne faut pas oublier, en effet, que naguère l'influence scientifique française était nettement prépondérante à Cuba, il n'en est plus tout à fait de même à l'heure présente. Depuis la guerre, en effet, nos amis d'Amérique se sont avisés qu'il pouvait être avantageux pour leur pays d'instaurer leur influence dans la grande cité cubaine et, dans ce but, ils font actuellement d'importants efforts en vue d'imposer leurs méthodes scientifiques et de ce fait substituer leur influence à la nôtre.

A nous donc de ne point nous laisser écarter.

Le monde scientifique cubain tout entier nous est depuis longtemps acquis. Nous serions vraiment coupables, si, par négligence, nous le laissions oublier les sympathies et les amitiés qui nous unissent à lui.

***

En fin de ce mois, une caravane de médecins espagnols doit se rendre à Paris où, durant huit jours entiers, elle visitera nos hôpitaux et nos musées.

***

Les médecins espagnols et catalans, ayant pris part au dernier V. E. M., avant de regagner leur pays, ont été reçus officiellement par la municipalité de Toulouse qui leur a fait un magnifique accueil.

Au cours du banquet qui leur fut offert, M. le professeur Lafforgue a prononcé un discours du plus haut intérêt dans lequel il a particulièrement parlé de l'hydrologie, insistant d'une façon plus spéciale sur les stations pyrénéennes — Eaux-Bonnes, Cauterets, Luchon, Vernet-les-Bains, Les Escaldes, Font-Romeu — visitées par nos confrères qui sont rentrés chez eux enchantés et du voyage et de l'accueil reçu.

GÉOGRAPHIE MEDICALE

LA MALADIE DE CHAGAS[1]

Contrairement à ce qui se passe généralement dans l'étude des maladies, où ce sont d'abord les symptômes qu'on a l'occasion de décrire, la découverte de l'agent pathogène et celle de l'agent vecteur ne venant que plus tard, pour la *Schizotrypanose américaine* ou *maladie de Chagas*, c'est l'agent propagateur, *Triatoma megista*, une réduve américaine, qui a d'abord été trouvé par Chagas. Mis en contact avec un animal de laboratoire, cet insecte lui a communiqué une infection à trypanosomes d'un type spécial qui a permis de découvrir l'agent pathogène, *Schizotrypanum Cruzi*. Après avoir retrouvé cet agent dans le sang d'individus malades, Chagas a été amené à décrire une entité morbide bien distincte.

La maladie revêt des formes cliniques variées, mais les symptômes dominants sont ceux de l'insuffisance thyroïdienne et parfois de l'insuffisance surrénale. Chez les jeunes enfants, on observe une forme aiguë, à terminaison fatale le plus souvent, avec température à 40°, face bouffie, corps thyroïde hyperthrophié, ainsi que certains groupes de ganglions lymphatiques. Il existe des formes chroniques : myxœdémateuses, pseudo-myxœdémateuses, cardiaques, nerveuses.

On rencontre le trypanosome libre dans le sang, mais on le trouve aussi sous forme de *Leishmania*, corpuscules arrondis et sans flagelles, dans les fibres musculaires et les cellules de tout l'organisme (E. Brumpt). Ces *Leishmania* se multiplient par division et deviennent de nouveau au bout de 4 à 5 jours des trypanosomes qui gagnent le sang. Telle est l'évolution de *S. Cruzi* chez le malade; mais quand les trypanosomes sanguicoles adultes sont ingérés par un insecte capable de les héberger, ils se transforment dans l'estomac et l'intestin de leur hôte et prennent successivement les formes de *Leptomonas* et de *Crithidia*, qui donnent, au bout de quelque temps, des trypanosomes qui sont évacués avec les déjections de l'insecte. Et c'est par l'intermédiaire de ces déjections que se fait la contamination.

L'agent propagateur de la maladie, *Triatoma megista*, est un hémiptère de la famille des réduvidés répandu dans tout le Brésil. Les indigènes lui donnent le nom de *Barbeiro*.

Cet insecte ne vit pas dans les forêts, mais recherche la compagnie de l'homme et se multiplie dans les habitations mal tenues. Il a à peu près les mêmes habitudes que les punaises de nos pays, ne s'attaquant à l'homme ou aux animaux que dans l'obscurité; ce qui le rend surtout redoutable, c'est sa motilité, les adultes étant pourvus d'ailes. La piqûre n'est pas douloureuse; une fois gorgé de sang, l'insecte expulse par l'anus un jet de matières noirâtres qui contient, en abondance, les trypanosomes patho-

1. Neveu-Lemaire. — *La Géographie*, Janvier 1921.

gènes, qui, s'ils sont déposés sur les muqueuses buccale ou oculaire, pénètrent directement dans l'organisme (E. Brumpt). Les larves (*Cascudos*) n'ont pas d'ailes et ne piquent que les individus couchés.



Fig. 1. — Répartition de la maladie de Chagas au Brésil.

Ces larves, pour se transformer en adultes, subissent 5 mues successives, mais elles sont susceptibles de piquer quelques jours après leur naissance. Quant aux adultes, ils commencent à piquer 8 jours après la dernière mue et s'accouplent une cinquantaine de jours plus tard.

Outre le *Triatoma megista*, on a trouvé, comme agent de propagation de la schizotrypanose humaine au Brésil, d'autres espèces de triatomes infestées, entre autres : *Triatoma Chagasi*, *Tatu novemcinctum*, *Triatoma geniculata*, etc.

C'est ce qui a donné l'idée de rechercher si d'autres hémiptères étaient capables de contracter l'infection; ces recherches ont été positives, et c'est ce qui explique la distribution géographique très étendue en Amérique du Sud de l'agent pathogène de la maladie de Chagas, mais cependant les cas de schizotrypanose humaine sont au contraire très limités, c'est que *Schizotrypanum Cruzi* est un parasite exceptionnel de l'espèce humaine, d'ailleurs cette discordance entre la distribution géographique de l'hôte vecteur d'une maladie et celle de la maladie elle-même n'est pas une rareté.

La maladie de Chagas a été signalée au Brésil, dans l'Etat de Minas Geraes, entre le rio Saô Fransisco et le rio das Velhas, en certains points de l'Etat de Goyaz, de celui de Sao Paulo, à Pirassununga, à Brotas, à Aimpolis. On l'a signalée au Venezuela, dans la République de San Salvador et au Pérou.

Le traitement en est peu efficace; quant à la prophylaxie, en principe elle est simple, puisqu'il suffit de détruire l'agent pathogène qui pullule dans les habitations infestées. On y arrive en brûlant du soufre, en bouchant les interstices des murs qui servent de repaires aux œufs, aux larves et aux nymphes de l'insecte. D'ailleurs les triatomes ont des ennemis naturels dans certaines fourmis du genre *Eciton*.

Bien entendu l'usage des moustiquaires devrait être plus répandu dans tous les pays où ces insectes pullulent.

MÉDECINE PRATIQUE

MOYEN DE FACILITER LA PRISE DU SANG

Nous pensons, avec un certain nombre de confrères, que pour faciliter la ponction veineuse, il suffit d'employer comme garrot la manchette d'un appareil à tension artérielle.

Ce procédé permet de mesurer exactement la pression optima que l'on doit mettre dans la manchette et de choisir de préférence une tension voisine de la pression artérielle minima. Il a l'avantage d'être précis, sûr et rapide ; il dispense de la surveillance du pouls qui est plus ou moins commode, et du concours du malade.

S'il s'agit d'une ponction suivie d'injection intraveineuse, l'emploi de la manchette offre un nouvel avantage ; on n'a pas à craindre de faire sauter l'aiguille hors de la veine en desserrant maladroitement un garrot. Avec l'appareil à tension, il suffit, pour relâcher la manchette, d'ouvrir doucement la vis d'échappement mise à portée de la main.

L'emploi systématique de cet appareil nous a rendu facile, depuis plusieurs années, la ponction veineuse, même dans les cas qui nous auraient paru difficiles auparavant.

Maurice Renaudeaux.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

L'ENTÉRITE AIGUE

Les cas d'entérite aiguë ont été fréquents ces temps derniers, à la ville aussi bien qu'à la campagne : les végétariens incriminent l'abus du gibier, les nécrophages celui des fruits : d'autres rendent responsables la chaleur excessive, les changements brusques

de température. La maladie, quelle qu'en soit l'étiologie, se traduit par deux symptômes fondamentaux, la douleur abdominale et la diarrhée, l'un et l'autre justiciables de l'emploi de la phytothérapie joint à l'observance d'un régime diététique très strict.

Il conviendra, dès le début, de proscrire toute substance alimentaire capable d'engendrer des fermentations et d'exacerber l'hypercrinie intestinale. Le plus simple serait évidemment de mettre le malade à l'eau claire, bouillie et filtrée si l'on a lieu d'en soupçonner la pureté : mais ce régime n'est pas apprécié de tous comme il le mérite : bien des préjugés pèsent encore sur la diète hydrique. Au praticien de se montrer charitable et diplomate en substituant au breuvage jugé insipide par ses clients quelqu'une des infusions dont la flore indigène fournit tant de spécimens : il devra les choisir assez inédites pour ménager l'attrait et la confiance qu'inspirent à l'être qui souffre les nouveautés thérapeutiques, d'une saveur et d'un parfum assez incisifs pour agrémenter l'uniformité du régime. C'est ainsi qu'il pourra prescrire, sous forme d infusions préparées comme le thé, les feuilles de Balsamite (ou Menthe-coq), les sommités fleuries de Calament, de Basilic, d'Origan, de Marjolaine, de Serpolet, de Botrys, les semences d'Angélique, d'Anis vert, de Carvi, de Fenouil, de Cumin.

L'entéralgie sera calmée par l'application sur l'abdomen de larges compresses imbibées d'une décoction chaude de tête de Pavot, de feuilles de Belladone, de Jusquiame, de Stramoine. Si ce moyen ne suffit pas, recourir très prudemment à l'usage interne de l'Opium qui agit à la fois comme sédatif de la douleur et comme anexosmotique : au Laudanum, qui est le remède classique mais auquel on peut reprocher son indigestibilité, préférer soit l'antique électuaire Diascordium (dont 8 gr. représentent 0 gr. 05 d'extrait thébaïque), soit le Pavéron (dont 0 gr. 02 correspondent à 0 gr. 01 de morphine) : on formulera, par exemple :

Pavéron	de 0 gr. 01 à 0 gr. 02
Sirop de Coings . .	80 gr.
Hydrolat de Menthe.	Q. S. pour 150 cmc.

1 cuillerée à soupe toutes les 2 heures.

Chez les sujets qui supportent mal les opiacés, employer les Solanées : teinture de Belladone de X à XX gouttes, alcoolature de Morelle de XXX à L gouttes et, si l'on peut s'en procurer, teinture de Mandragore de X à XV gouttes : ce dernier médicament, qui contient de la scopolamine, exerce une action modératrice spéciale sur le péristaltisme intestinal.

Au flux diarrhéique on opposera les simples astringents où l'action du tanin qu'ils renferment se trouve avantageusement corrigée par la présence de principes mucilagineux, de résines et d'huiles essentielles. D'excellentes préparations sont les décoctions de racines de Fraisier sauvage, de Bistorte, de Tormentille, de Consoude (5 gr. pour une tasse d'eau, faire bouillir 5 minutes, sucrer avec du sirop de Coings : 3 tasses par jour), l'infusion de sommités fleuries de Salicaire (à 10 pour 100) à laquelle on peut substituer l'extrait fluide de la plante :

Extrait fluide de Salicaire	5 gr.
Alcoolat de Mélisse	5 gr.
Sirop simple	40 gr.
Eau	Q. S. pour 150 cmc.

1 cuillerée à soupe toutes les 2 heures ;

l'infusion de Solidago (ou Verge d'or), la décoction de baies de Myrtille à laquelle les expériences de Bernstein lui ont permis d'assigner des effets antiseptiques manifestes, enfin le bouillon de Pimprenelle fraîche qui se prépare comme le bouillon d'herbes et dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler l'action antidiarrhéique (*Union pharmaceutique*, 1919) : lorsque l'état du malade permettra la reprise de l'alimentation, la même plante, finement hachée et incorporée à des panades, à des potages au tapioca et au bouillon de légumes, fournira un brouet aussi sain qu'agréable.

HENRI LECLERC.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

SÉNÉGAL

En raison du retour de l'état sanitaire à l'état normal, et conformément à l'avis du Conseil sanitaire du Sénégal, les mesures quarantenaires qui avaient été prises en raison de l'épidémie de peste sont levées depuis le 13 Septembre courant.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

STAGE AU VAL-DE-GRACE DES ÉLÈVES DES PROMOTIONS DE LA GUERRE

D. — Nous désirerions savoir à quelle date commencent les stages au Val-de-Grâce? Quelle en est la durée? Quand les stages réguliers recommenceront-ils?

Pour les élèves de l'Ecole de Lyon de la promotion 1914, quelle sera la durée du stage?

R. — Conformément aux dispositions publiées au *Journal officiel* du 2 Septembre 1921, les médecins aides-majors de la promotion de 1917, provenant des élèves admis à l'Ecole de Lyon à 4 inscriptions en 1914, accompliront à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, *en deux séries de deux mois*, du 1er Novembre au 31 Décembre 1921 et du 2 Janvier au 28 Février 1922, le stage destiné à permettre leur classement sur la liste d'ancienneté.

Les médecins aides-majors de 1re classe désignés pour faire partie de la première série devront se présenter à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, le 31 Octobre 1921, à 8 heures, et ceux de la deuxième série, le 2 Janvier 1922, à 8 heures.

Tous ces aides-majors devront être porteurs de leur livret matricule mis à jour; leur feuillet de campagne devra être adressé au Directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (Val-de-Grâce), auquel il devra parvenir, au plus tard, cinq jours avant le commencement du stage.

Les élèves des promotions 1918-1919 et séquantes feront le stage complet de 9 mois à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

***

Concours pour le Val-de-Grace en 1921.

D. — *Dans* La Presse Médicale, *n° 53, du 2 Juillet 1921, vous nous parlez des conditions requises pour prendre part au concours du Val-de-Grâce.*

Voulant concourir cette année-ci je désirerai savoir la date, le nombre de places offertes et les chances de réussite, car à 30 ans, après 5 années de guerre, il me serait pénible de subir un échec, que mes futurs confrères ne manqueraient pas d'exploiter, pour me nuire auprès de ma clientèle à venir.

Entre-t-on directement au Val-de-Grâce ou après un an de stage ?

R. — Au *Journal officiel* du 2 Juillet 1921, vous trouverez la réponse à toutes vos questions. (Voir aussi *La Presse Médicale*, n° 56, pages 1020 et 1021).

Le concours aura lieu le 22 Novembre 1921 au Val-de-Grâce, à Paris.

Le ministre offre 40 emplois de médecins aides-majors de 2e classe: vous avez donc d'énormes chances de réussite; en outre, il sera tenu un très grand compte de vos citations et de vos beaux états de service.

Etant reçu docteur en médecine, vous pouvez, dès maintenant, adresser au ministre de la guerre (7e direction du Service de Santé, bureau du personnel) votre demande d'admission au prochain concours : la limite ultime est le 1er Novembre 1921.

Les candidats reçus seront affectés, à partir du 31 Décembre 1921, à un hôpital militaire ou aux salles militaires d'un hospice mixte, se trouvant dans une ville siège de Faculté de Médecine. Les affectations seront faites d'après l'ordre de classement. Ce stage de perfectionnement durera 10 mois.

Enfin, à partir du 1er Novembre 1922, les stagiaires seront dirigés sur l'Ecole d'application du Val-de-Grâce pour y faire un autre stage de 9 mois. Leur classement définitif sera déterminé d'après les résultats du concours de fin de stage.

***

Renseignements divers pour entrer dans l'Assistance médicale indigène aux Colonies.

D. — *Désirant me rendre dans les colonies et ma situation pécuniaire ne me permettant pas de m'attarder pour concourir, je vous serais très obligé de bien vouloir me renseigner, s'il existe des colonies où on puisse être engagé, sans être muni du diplôme spécial de médecin colonial, et si en faisant ma demande on tiendrait compte de mes états de services pendant la guerre (médaille militaire, plusieurs citations et blessure).*

Quelles sont les soldes dans les diverses colonies ?

Dans quelles conditions s'effectue le voyage pour se rendre à la colonie désignée ?

Quelle est la durée des congés ?

R. — *a*) La seule colonie pour laquelle il soit indispensable de passer un examen, afin d'être admis dans l'Assistance médicale indigène, est l'Indochine.

A Madagascar, on recrute par contrat triennal renouvelable, établi par les soins du gouverneur général de cette possession.

b) Le diplôme de médecin colonial n'est exigé pour aucune colonie, mais c'est une référence sérieuse pour être admis « au choix » dans toutes les colonies.

c) Au sujet des soldes, relisez l'article si intéressant et si documenté de *La Presse Médicale* du 29 Juin 1921, page 228 et séquantes : *Sur les débouchés de la médecine.* Vous trouverez là de nombreux renseignements, très explicites sur le taux des soldes et des indemnités diverses, sur les pièces à joindre à votre demande officielle.

d) Pour tous les autres renseignements, il faut écrire : au ministère des Colonies, 2e bureau (personnel), qui vous fixera sur le lieu et le nombre des places vacantes ou à l'*Agence économique du gouvernement général de l'Afrique occidentale française, 27, boulevard des Italiens, Paris*, qui, avec une courtoisie parfaite, vous fournira tous les renseignements demandés.

N'oubliez pas de fournir un certificat de visite et de contrevisite prouvant l'intégrité de vos fonctions organiques, certificat que vous établira le médecin-chef de la garnison la plus voisine de votre domicile. *Sans la santé n'allez pas courir dans la brousse.*

e) *Voyages.* — Les candidats agréés reçoivent, au moment de leur embarquement, pour leurs frais de voyage en chemin de fer de leur résidence au port d'embarquement, des indemnités de déplacement, qui sont basées sur les prix des billets :

1° De 1re classe pour le personnel des 1re et 2e catégories ;

2° De 2e classe pour le personnel des 3e et 4e catégories ;

De 3e classe pour le personnel des 5e et 6e catégories ;

Les voyages par voie maritime ont lieu, sur réquisition :

En 1re classe pour le personnel des 1re et 2e catégories ;

En 2e classe pour le personnel des 3e et 4e catégories ;

En 3e classe pour le personnel des 5e et 6e catégories ;

(Toutefois, sur certaines lignes peu nombreuses, le personnel de la 2e catégorie ne voyage qu'en 2e classe et celui de la 4e catégorie en 3e classe ; par contre, sur d'autres lignes, le personnel de la 3e catégorie voyage en 1re classe.)

La famille (femme, fils jusqu'à leur majorité, filles jusqu'à leur mariage) peut être autorisée à accompagner ou à rejoindre le chef de famille, elle voyage alors sur réquisition, à partir du port d'embarquement. (Les autorisations de voyage pour les familles doivent être demandées au gouverneur général par l'intermédiaire de la direction du personnel au ministère des Colonies.)

Les agents rentrant en France, en congé administratif ou de convalescence, voyagent aux frais des budgets (général ou local). La famille bénéficie des mêmes avantages, sauf lorsque le chef de famille, après avoir obtenu précédemment un congé de convalescence, rentre pour la deuxième fois, titulaire d'un congé de même nature, sans avoir accompli à la colonie un séjour de la durée réglementaire.

f) *Congés.* — Les congés administratifs sont accor-

dés après deux ans de séjour colonial effectif, — sous réserve des besoins du service —; ils ont une durée de six mois et sont augmentés d'un mois par période supplémentaire de quatre mois de présence en Afrique occidentale française.

Les congés de convalescence sont attribués sur la proposition d'un Conseil de Santé, leur durée ne peut excéder six mois; ils sont susceptibles de prolongations, lorsque celles-ci sont estimées indispensables par les autorités médicales métropolitaines.

Pendant leur congé, les agents perçoivent leur solde de grade et une indemnité spéciale de 1.200 francs par an. Le personnel dont la solde de grade est inférieure à 8.000 francs touche, en outre, une indemnité de cherté de vie de 720 francs par an : cette indemnité est provisoire.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le livre de l'Infirmière. Traduction de l'ouvrage anglais de Miss Oxford, par Mlle Chaptal, directrice de la maison-école des infirmières privées. 2e édition corrigée et très augmentée. Préface du professeur Letulle. — 1 volume de 348 pages. *Masson et Cie, éditeurs.*

Pour paraître fin Octobre.

Nous pouvons annoncer la réapparition prochaine du *Livre de l'Infirmière* par Mlle Chaptal. Parmi les nombreux manuels édités avant la grande guerre, le « *Livre de l'Infirmière* » comptait déjà parmi les plus complets et les plus directement pratiques. Conçu pour l'usage des écoles d'infirmières, assez clair pour être mis aux mains des débutantes, il contient l'essentiel de ce que doit savoir et retenir une praticienne du soin des malades au long de sa vie professionnelle. L'auteur a introduit dans cette nouvelle édition réclamée par plusieurs écoles, les matières actuellement à l'ordre du jour : maladies sociales, hygiène sociale, étude des lois d'assistance récentes. Ce volume constitue désormais le véritable *vade mecum* de l'infirmière moderne.

Les lipoïdes dans l'infection et dans l'immunité, par G. Linossier, 1 vol. in-8 de 107 pages (*J.-B. Baillière et fils éditeurs*, Paris, 1920). — Prix : 10 fr.

L'étude des lipoïdes a pris en physiologie et en médecine une importance considérable. Les travaux publiés sur la question sont tellement nombreux, les conceptions émises sont tellement variées et parfois tellement discordantes qu'on est heureux de trouver, dans le récent travail de M. Linossier, un exposé exact et précis des acquisitions actuelles. L'auteur ne s'est pas contenté de rapporter des faits et des théories. Il s'est efforcé de les grouper, et en a fait une critique très serrée et très intéressante. Par sa haute compétence en chimie biologique, M. Linossier était parfaitement qualifié pour discuter les résultats et en apprécier la valeur. Aussi ne saurait-on trop recommander la lecture de son opuscule où l'on trouvera, après quelques généralités sur les lipoïdes, sur leur classification, leur constitution chimique et leurs propriétés, une étude complète de leur pouvoir hémolytique et de leur rôle dans l'infection et dans l'immunité.

Il est difficile de résumer en quelques lignes cet important travail. Car on ne peut assigner aux lipoïdes des actions simples et bien déterminées. Si nous envisageons, par exemple, la question de l'hémolyse, nous voyons que certains lipoïdes naturels sont hémolytiques; d'autres ne le sont pas, mais ils peuvent le devenir dans des conditions pathologiques. C'est le cas des lipoïdes du foie qui acquièrent la propriété de dissoudre les globules rouges dans l'empoisonnement par la toluylènediamine. De même, sous l'influence des venins, la lécithine de l'organisme se transforme en une hémolysine d'une activité exceptionnelle. La cholestérine est le lipoïde antihémolytique : elle remplit un rôle protecteur considérable. Mais ce n'est pas comme on le dit souvent, l'antihémolysine générale : elle empêche l'action des saponines et de la lysocithine simplement parce qu'elle contracte des combinaisons définies avec ces substances, mais elle n'entrave nullement le pouvoir hémolytique des sels biliaires ou des sérums hétérogènes.

Si nous envisageons le rôle des lipoïdes dans l'infection, nous trouvons quelques résultats extrêmement intéressants : tels sont ceux qu'a obtenus Auclair en étudiant les poisons de bacilles tuberculeux, l'emploi des dissolvants appropriés ayant permis d'isoler une éthéro-bacilline caséifiante et une chloroformo-bacilline sclérosante. Mais Dominici et Ostrowsky ont obtenu des lésions analogues avec l'extrait aqueux des bacilles. On peut donc se demander si le développement des lésions ne doit pas être attribué à des matières protéiques adsorbées par les lipoïdes. La même remarque s'applique au développement des fausses membranes diphtériques qu'on peut reproduire chez les animaux soit en leur injectant de la toxine soluble, soit, comme l'a montré Ménard, en utilisant les lipoïdes bacillaires.

Dans la lutte contre les infections, l'organisme utilise, semble-t-il, quelques lipoïdes. Certains ont la propriété de dissoudre les microbes, d'autres interviennent dans l'agglutination, la phagocytose, la fixation des toxines, bref dans tous les processus de l'immunité.

Leur influence est surtout manifeste dans la réaction de Wassermann. La déviation du complément a perdu son étroite spécificité. L'antigène spécifique peut être remplacé par des lipoïdes extraits d'organes normaux. Ce résultat, qui comporte déjà des applications pratiques, soulève des questions doctrinales d'une haute importance. On en trouvera la discussion dans le travail de M. Linossier. Les quelques réflexions que nous en a suggérées la lecture n'ont d'autre but que d'en montrer l'intérêt. C'est une mise au point qu'on fera bien de consulter.

H. R.

LIVRES REÇUS

2570. **Les pierres écrites** (gravures et inscriptions rupestres du Nord africain), par G.-B.-M. Flamand, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger. 1 vol. grand in-8° de 428 pages, avec 262 figures et 53 planches hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 100 fr. net.

2571. **Rôle des colloïdes chez les êtres vivants**, par Auguste Lumière. 1 vol. in-16 de 311 pages et

19 figures dans le texte, dont 7 en photochromogravure (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 16 fr. net.

2572. **L'Année biologique**, *publication bimestrielle de la Fédération des Sociétés de Sciences naturelles*, 25e année (1920-1921, Nouvelle série, *Masson et Cie*, éditeurs). — Abonnement : France, 50 francs; Etranger, 60 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du no 3 (Juillet 1921).

Travaux originaux :

A. Ozorio de Almeida. — Production de chaleur et échanges respiratoires du système nerveux.

Knud Sand. — Etudes expérimentales sur les glandes sexuelles chez les mammifères.

C. Heymans. — Influence de la castration sur les échanges respiratoires, la nutrition et le jeûne.

E. Castex. — Etude critique des méthodes d'inscription du réflexe rotulien.

C. Heymans. — Action du sang de la veine porte sur la contractilité intestinale.

E. Gley et Alf. Quinquaud. — La fonction des surrénales. Variations de l'action vaso-motrice du nerf splanchnique suivant diverses espèces animales.

G. Marinesco et V. Rascanu. — L'étude des troubles des mouvements dans l'encéphalite épidémique (léthargique) par la méthode graphique.

J. Cluzet, A. Rochaix et Th. Kofman. — Contribution à l'étude spectrophotographique des pigments du bacille pyocyanique (spectres dans l'ultra-violet).

Analyses :

Physiologie. — Pathologie générale.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

5 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Préfecture de police, d'un concours sur titres pour l'admission à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit.

— *Strasbourg* : Ouverture de la IIIe Réunion annuelle de la Société d'orthopédie.

8 Octobre. — Séance de réouverture de la Société d'Etudes scientifiques contre la tuberculose.

10 Octobre. — *Paris* : A l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine (64, rue Desnouettes), ouverture du cours de vacances destiné aux étudiants et docteurs en médecine français et étrangers.

11 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Radiologie médicale de France.

12 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, par M. le professeur Jeanselme, du cours de médecine coloniale.

— Ouverture, à l'Hôpital Saint-Antoine, par M. Béclère, du cours quotidien de vacances sur la radiologie médicale.

— *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté, fermeture du registre d'inscription pour les concours pour les places de chefs de clinique chirurgicale, obstétricale, des maladies mentales et nerveuses, des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

13 Octobre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

14 Octobre. — *Paris* : A l'hôpital Beaujon ouverture, dans les services du professeur Carnot, d'une série de conférences sur les colites.

— Séance de réouverture de la Société médicale des Hôpitaux de Paris.

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

— Séance de réouverture de la Société anatomique de Paris.

— Séance de réouverture de la Société de Biologie.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du concours sur titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, sous la direction de M. Lévy-Solal, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

— Ouverture, à l'Institut Zender, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

18 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Pédiatrie, à l'hôpital des Enfants-Malades, à 4 h. 1/2.

19 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Chirurgie.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

23 Octobre. — *Paris* : Ouverture au dispensaire de syphiligraphie du XVIIe arr., 54, rue Saussure, des leçons de M. Lereddo sur la syphilis et son traitement.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'internat des hôpitaux.

— *Paris et départements* : Ouverture, aux sièges des Facultés de Médecine et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, du concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté, au laboratoire d'anatomie, des concours pour l'emploi de prosecteur et pour celui d'aide d'anatomie.

27 Octobre. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'externat des hôpitaux.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour une place de chef de clinique ophtalmologique adjoint.

29 Octobre. — *Paris* : Dernier délai pour la prise, à la Faculté de Médecine, de l'inscription trimestrielle pour le premier trimestre.

1er Novembre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aides d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

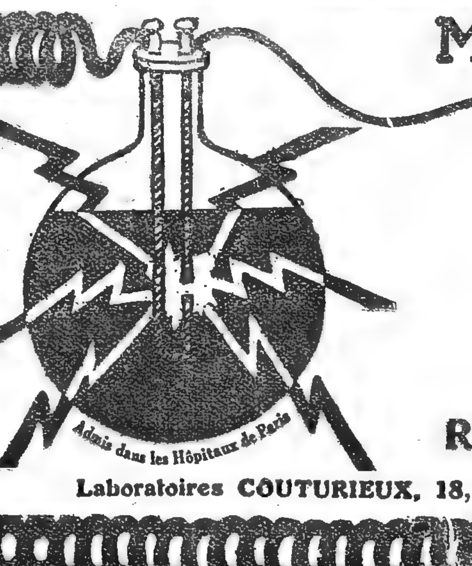
3 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'Institut Pasteur, de la Huitième réunion sanitaire provinciale (Congrès annuel d'hygiène).

Paris : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

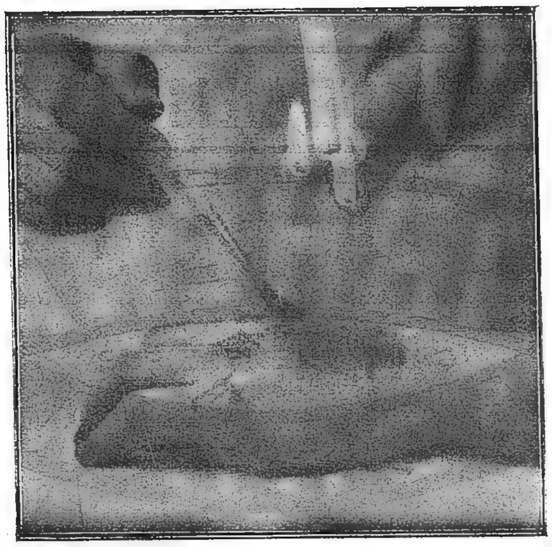
— *Strasbourg* : Ouverture, à l'hôpital militaire, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

(*Voir la suite, p.* **1459**.)



La Bougie d'AMBRINE

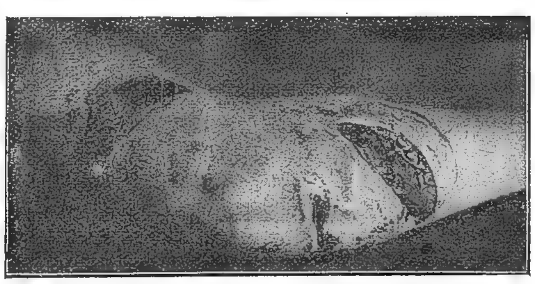




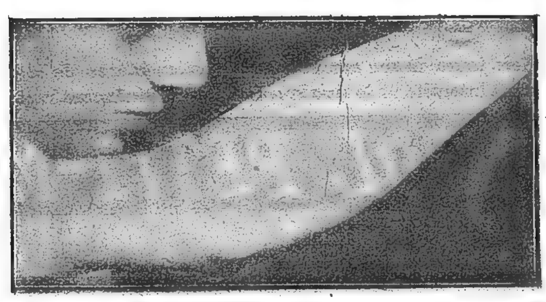
PANSEMENT :

Rigoureusement ASEPTIQUE

Instantanément prêt ❖ Application facile



Plaie traumatique par écrasement.
Accident du travail.



Cicatrisation par l'**AMBRINE**, sans adhérence, ni impotences, ni rétractions cicatricielles.

CICATRISATION DES PLAIES

Traumatiques, chirurgicales, résultant d'Affections cutanées

Le Laboratoire de l'AMBRINE, 48, Bd de la Tour-Maubourg, PARIS — Téléph. : Saxe 41-80
enverra avec le plus grand plaisir Echantillons et Littérature à Messieurs les Docteurs.

Médication Anti-Tuberculeuse

AZOTYL

en Ampoules

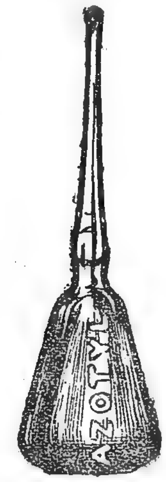
pour injections sous-cutanées ou intra-musculaires

et en **PILULES KÉRATINISÉES**

à base de :

Lipoïdes spléniques et biliaires, Cholestérine pure.

Essence antiseptique : **Goménol, Camphre.**



Fac-simile grandeur nature d'une ampoule d'AZOTYL

Littérature et Échantillons : *Laboratoires, 159, avenue de Wagram, PARIS*

Cliché "ATLAS"

Le LACTOCHOL

Combinaison de ***ferments lactiques*** *& d'****extraits biliaires***

constitue l'agent de désinfection gastro-intestinale le plus puissant : il n'est pas toxique ; son activité est démontrée par la CLINIQUE et le LABORATOIRE.

Le Lactochol est **soixante fois plus actif** *que les ferments lactiques seuls.*

Le Lactochol est indiqué dans les cas d'**entérites aiguës** et **chroniques** de l'adulte et du nourrisson, d'**appendicite chronique,** contre les **dermatoses,** la **furonculose,** l'**insuffisance biliaire,** la **cholémie,** les **états infectieux et toxiques.**

le Lactochol

La boîte de 50 comprimés

Prix : 4 fr. 50

LITTÉRATURE, ÉCHANTILLONS et LABORATOIRE : 159 avenue de Wagram, PARIS

Cliché "ATLAS"

8 Novembre. — *Reims* : A l'hôpital civil, ouverture du concours pour les quatre places vacantes d'internes des hôpitaux de Reims.

— *Paris* : Dernier délai pour la prise de la 1re inscription à la Faculté de Médecine.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

14 Novembre. — *Bordeaux* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

— *Reims* : Ouverture du concours pour les places vacantes d'externes des hôpitaux.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture, par MM. Aug. Broca et Louis Renou, d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Lyon* : Ouverture, à l'hôpital Desgenettes, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture, à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture, au Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

28 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Faculté de Médecine (Année scolaire 1921-1922). — I. *Travaux pratiques et stages hospitaliers.* — MM. les étudiants sont tenus de suivre les travaux pratiques et les stages spéciaux de clinique, conformément aux indications portées à l'horaire dont un exemplaire leur sera adressé après qu'ils auront pris l'inscription du trimestre d'Octobre.

Ils sont également astreints au stage hospitalier tous les matins, pendant toute la durée de l'année scolaire, dans l'un ou l'autre des services de médecine et de chirurgie générale désignés à cet effet.

Ils devront, en prenant l'inscription d'Octobre, choisir les services dans lesquels ils désirent accomplir leurs périodes de stage pendant l'année scolaire.

Les étudiants de première année ne sont autorisés à choisir qu'entre les services de clinique générale (médecine ou chirurgie) et les services hospitaliers spécialement désignés par la Faculté.

Les étudiants en cours irrégulier d'études qui désireraient suivre les travaux pratiques et le stage hospitalier devront adresser une demande à M. le Doyen, avant le 15 Octobre pour le semestre d'hiver, et avant le 15 Février pour le semestre d'été. Ils pourront être autorisés à suivre ces exercices après immatriculation et versement des droits. Ils choisiront les services hospitaliers dans lesquels ils désirent être inscrits, pour l'un et l'autre des deux semestres de l'année scolaire en retirant leur carte d'immatriculation.

II. *Travaux de laboratoire.* — Peuvent y être admis, après autorisation préalable du directeur du laboratoire et du Doyen sur leur demande écrite et après immatriculation : 1° tous les étudiants de la Faculté ; 2° les docteurs français et étrangers.

L'autorisation est valable pour un trimestre.

Le droit trimestriel à acquitter par MM. les étudiants admis dans les laboratoires de recherches varie de 50 à 150 francs suivant les laboratoires.

Examens. — 1° *Ancien régime d'études.* — Les consignations pour les différents examens probatoires du doctorat en médecine seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundi et mardi de chaque semaine, à partir du 3 Octobre 1921.

Les limites des consignations pour ces examens sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour le 1er examen, le registre sera clos le mardi 21 Février 1922 ; 2e examen, le 10 Janvier 1922 ; 3e examen (1re partie), le 17 Janvier 1922 ; 3e examen (2e partie), le 7 Mars 1922 ; 4e examen, le 25 Avril 1922 ; 5e examen (1re partie), le 16 Mai 1922 ; 5e examen (2e partie), le 13 Juin 1922 ; la thèse le 28 Juin 1922.

Avis aux candidats ajournés (ancien régime). — Epreuves pratiques : Les candidats ayant consigné dans les délais indiqués ci-dessus et ajournés à l'épreuve pratique : Du 1er examen pourront consigner les 8, 9 et 16 Mai 1922 pour renouveler l'épreuve à partir du 1er Juin 1922. Du 3e examen (1re partie) pourront consigner les 6 et 7 Mars 1922 pour renouveler l'épreuve à partir du 3 Avril 1922. (En cas de nouvel échec, les candidats pourront, une 3e fois, consigner les 8, 9 et 16 Mai 1922 pour passer à partir du 1er Juin 1922.) Du 3e examen (2e partie) pourront consigner les 8, 9 et 16 Mai 1922 pour renouveler l'épreuve à partir du 1er Juin 1922.

Epreuves orales : Tout candidat ayant subi sans succès, dans les délais indiqués ci-dessus, une épreuve orale entraînant un ajournement à une date antérieure au 1er Juin pourra consigner les 8, 9 et 16 Mai 1922 pour renouveler l'épreuve avant les vacances. Si le délai d'ajournement expire après le 1er Juin et avant le 15 Août, le candidat désireux de renouveler l'épreuve avant les vacances devra solliciter, de M. le Doyen, une abréviation du délai d'ajournement. Les demandes à cet effet (rédigées sur papier timbré et adressées au Doyen, avant le 1er Mai 1922, dernier délai) seront examinées par la Commission scolaire, qui statuera sur chaque cas particulier. Si le délai expire postérieurement au 15 Août, le candidat ne pourra consigner de nouveau pour l'examen avant le 3 Octobre suivant.

2° *Nouveau régime d'études.* — Session d'Octobre 1921. — MM. les candidats ajournés à la session de Juillet 1921, ou autorisés à ne se présenter qu'à la session d'Octobre 1921, sont informés que les épreuves pratiques et orales des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e examens de fin d'année auront lieu à partir du 17 Octobre 1921.

Session ordinaire 1921-1922. — Etudiants ayant pris la 2e, la 6e, la 10e, la 14e ou la 18e inscription en Janvier 1922, ou ajournés aux sessions antérieures. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures : Pour les élèves de 1re année : les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 Février 1922 ; Pour les élèves de 2e année : les jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 Février 1922 ; Pour les élèves de 3e année : les jeudi 23 et vendredi 24 Février 1922 ;

Pour les élèves de 4e année : le samedi 25 Février 1922;
Pour les élèves de 5e année : le lundi 27 Février 1922.

Examens de clinique. — Les candidats pourront s'inscrire tous les lundis et mardis, à l'un ou à l'autre des 3 examens de clinique dans l'ordre choisi par le candidat, du 3 Octobre 1921 au 13 Juin 1922.

N. B. — Les candidats doivent présenter leur livret individuel au guichet n° 3, chaque fois qu'ils consigneront pour un examen.

Immatriculation, inscriptions. — I. *Immatriculation.* (L'immatriculation ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée annuellement. Nul ne peut se faire immatriculer par correspondance ni par un tiers. Les cartes délivrées aux étudiants ne possédant pas de livret individuel sont strictement personnelles. Elles ne peuvent être prêtées pour quelque motif que ce soit.) Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (travaux pratiques, laboratoire, cliniques, bibliothèque, etc.) s'il n'est porté sur le registre d'immatriculation. (Décret du 31 Juillet 1897.)

Immatriculation d'office. — L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle se trouve immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le droit d'immatriculation.

Immatriculation sur demande. — Ne sont immatriculés que sur leur demande : 1° Les étudiants titulaires de toutes les inscriptions réglementaires ; 2° les étudiants dont la scolarité est interrompue ; 3° les docteurs, les étudiants français et étrangers qui désirent être admis aux travaux de la Faculté. La dernière inscription, ainsi que les inscriptions délivrées à titre rétroactif ne confèrent point l'immatriculation. A l'immatriculation sur demande est attaché le droit réglementaire : 30 francs. Un candidat peut être admis à subir un examen sans être immatriculé.

Les immatriculations d'office sont effectuées aux dates indiquées ci-dessous pour la prise des inscriptions trimestrielles. Les immatriculations sur demande sont effectuées au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 15 heures.

II. *Inscriptions.* — Première inscription. — La première inscription doit être prise du 1er Octobre au 8 Novembre, de midi à 15 heures. En s'inscrivant l'étudiant doit produire : 1° diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, institué par décrets des 31 Mai 1902 et 22 Juillet 1912, et certificat d'études P. C. N.; 2° acte de naissance sur timbre; 3° consentement du père ou tuteur, si l'étudiant n'est pas majeur. Ce consentement (établi sur papier timbré à 2 francs) doit indiquer le domicile du père ou tuteur dont la signature devra être légalisée. (La production de cette pièce n'est pas exigée si l'étudiant est accompagné de son père ou tuteur) ; 4° un certificat de revaccination jennérienne établi conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 15 Février 1902 sur la vaccination obligatoire (modèle déposé au secrétariat de la Faculté). Il est tenu en outre de déclarer sa résidence personnelle et celle de sa famille, comme tout changement d'adresse survenant au cours de la scolarité.

Inscriptions trimestrielles. — Pendant l'année scolaire 1921-1922, les inscriptions trimestrielles, consécutives à la première, seront délivrées dans l'ordre et aux dates ci-après, de midi à 15 heures, au secrétariat (guichet n° 3).

1er trimestre du 12 au 29 Octobre 1921 (excepté les lundis et mardis).

2e trimestre du 6 au 26 Janvier 1922 (excepté les lundis et mardis).

3e trimestre du 22 Mars au 8 Avril 1922 (excepté les lundis et mardis).

4e trimestre du 7 au 22 Juillet 1922.

L'entrée des pavillons de dissection et des laboratoires de travaux pratiques sera interdite aux étudiants qui n'auraient pas pris les inscriptions trimestrielles aux dates ci-dessus indiquées.

MM. les étudiants sont tenus de prendre leurs inscriptions aux jours ci-dessus désignés. Les inscriptions trimestrielles ne seront accordées, en dehors de ces dates, que pour des motifs sérieux et appréciés par la Commission scolaire. (La demande devra être rédigée sur papier timbré.)

Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut prendre inscription par correspondance ou par mandataire.

MM. les étudiants sont priés de déposer, en prenant leur inscription, leur livret individuel qui leur sera restitué avec le bulletin de versement correspondant à l'inscription prise.

Le livret individuel tiendra lieu dorénavant de carte d'immatriculation et de relevé d'inscriptions.

MM. les internes et externes des hôpitaux doivent joindre à leur livret un certificat émanant du ou des chefs de service auxquels ils ont été attachés, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'internes et d'externes pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement hospitalier auquel appartient l'élève.

L'inscription d'un trimestre peut être refusée, pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la Commissission scolaire. La décision est définitive. L'étudiant auquel une inscription a été refusée ne peut, pendant le trimestre correspondant, obtenir le transfert de son dossier dans un autre établissement.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Jeanbrau, professeur sans chaire à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, est nommé, à partir du 1er Novembre 1921, professeur de clinique des maladies des voies urinaires à ladite Faculté. (*Journ. off.*, 20 Septembre.)

Ecole de Médecine et Pharmacie de Marseille. — Les inscriptions aux examens de la session d'Octobre-Novembre 1921 seront reçues au secrétariat de l'Ecole de Médecine et Pharmacie, au palais du Pharo, à Marseille, du 1er au 15 Octobre 1921.

L'inscription pourra être demandée par correspondance : le registre, dans ce cas, sera signé le jour de l'examen.

Aucune inscription ne sera accordée après ce délai.

— Il est rappelé à MM. les étudiants et à Mmes les étudiantes que le « livret universitaire » institué par l'article 4 du décret du 31 Juillet 1920 est *obligatoire* à partir du début de 1921-1922.

En conséquence, *aucune inscription et immatriculation* ne seront accordées par l'Ecole de Médecine et Pharmacie sans la production dudit livret.

On pourra se procurer le livret individuel dans les librairies de la ville.

Le livret ne sera accepté que s'il porte la photographie de l'intéressé et si les deux premières pages (en ce qui concerne les renseignements divers) sont dûment remplies par l'intéressé.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — MÉDECINE GÉNÉRALE ET TUBERCULOSE PULMONAIRE. — *Hospice d'Ivry.* — M. Armand-Delille : Lundi, à 9 h. 1/2, assistance sociale aux tuberculeux. Vendredi, à 9 h. 1/2, séméiologie de l'appareil respiratoire.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Béclère : Enseignement clinique élémentaire, salles Grisolle et Magendie.

Hôpital Andral. — M. Courcoux : Tous les matins, à 9 heures, examens cliniques des malades. Jeudi, à 10 heures, conférences sur les maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpital Necker. — M. J. Hallé : Conférences sur la clinique interne, dermatologie et pédiatrie. Jeudi, à 11 h.,

amphithéâtre des cours, clinique et présentation de malades.

Hôpital Broca. — M. Grenet : Samedi, à 10 heures, présentation de malades; 5, 12, 19, 26 Novembre, leçons sur les applications thérapeutiques des sels de terre rare.

Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). — M. Lortat-Jacob : Jusqu'au 1er Janvier 1922. Tous les matins, à 9 h. 1/2, conférences cliniques, rédactions d'ordonnances pour les tuberculeux. Mercredi, à 10 h., traitement des tuberculoses cutanées par le froid, cryothérapie. Vendredi, à 10 heures, examen radioscopique des tuberculeux.

Maison Dubois (200, rue du Faubourg-Saint-Denis). — M. Louis Ramond : Tous les dimanches, à 10 h. 1/2 (service Nigla), conférences de clinique pratique.

Hôpital Laënnec. — M. Ribierre : Tous les jours, vendredi excepté, à 9 heures, examen au lit du malade. Vendredi, à 9 h. 1/2, consultations pour les maladies du cœur. Samedi, à 11 heures, clinique médicale, amphithéâtre des cours.

— (Dispensaire Léon-Bourgeois). — M. Rist : Lundi, à 9 h. 1/2, visite salle Legroux : à 11 heures, leçons de séméiologie; à 14 heures, pneumothorax artificiel. Mardi et mercredi, à 9 h. 1/2, visite salles Claude-Bernard et Broca; à 10 h. 1/2, consultation du dispensaire. Jeudi, à 9 h. 1/2, visite salle Monneret; à 11 heures, leçon clinique. Vendredi, à 9 h. 1/2, visite aux baraquements; à 10 h. 1/2, leçons cliniques; à 14 heures, consultation du dispensaire. Samedi, à 9 h. 1/2, radioscopie (avec M. Maingot).

Hôpital de la Charité. — M. Sergent : 1° Horaire hebdomadaire : lundi et vendredi, à 10 h. 1/2, démonstration radiologique. Mercredi, à 11 heures, par séries annoncées à l'avance, conférences cliniques sur la tuberculose et es maladies de l'appareil respiratoire. Samedi, à 10 h., consultations spéciales (policliniques), pour les affections des voies respiratoires (interrogatoire des malades, discussion du diagnostic, pronostic thérapeutique, manière de rédiger une ordonnance). Mardi et jeudi, à 10 heures, causerie clinique au lit du malade; 2° Enseignement élémentaire des stagiaires : technique clinique et séméiologie élémentaire, examen des malades sous la direction du chef. Voir en outre affiche spéciale pour cours complémentaire.

Hôpital Tenon. — M. Emile Weil : Tous les matins, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, examen des malades. Jeudi et dimanche, examen des entrants. Samedi, à 10 heures, radioscopie.

Maladies de l'estomac et de l'intestin. — *Hôpital Saint-Antoine.* — M. Bensaude : Mardi, à 9 h. 1/2, examen rectoscopique et œsophagoscopique. Vendredi, à 10 h., présentation de malades, discussion du diagnostic et traitement. Pendant le semestre, deux cours de dix leçons sur les maladies de l'intestin (voir affiche spéciale).

— M. Lenoir : Les mercredis, à 9 h. 1/2, salle Aran, examen de malades atteints d'affection du tube digestif. Cours sur les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition (voir affiche spéciale).

— M. F. Ramond : Jeudi, à 10 heures, présentation de malades, discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital de la Pitié. — M. Enriquez : Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, démonstration radioscopique. Jeudi, mardi, samedi, leçons pratiques sur les maladies de l'appareil digestif. Des cours seront organisés (voir affiche spéciale).

Maladies du système nerveux. — *Hôpital de la Pitié.* — M. Babinski : A partir du 1er Novembre, tous les lundis, à 10 heures, consultations des maladies du système nerveux.

Hospice de Bicêtre. — M. Roubinovitch : Mardi, à 9. h. 1/2, présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile.

Hospice de la Salpêtrière. — M. Souques : Mercredi, à 10 h. 1/2, consultation externe, présentation de malades. Les autres jours, examen des malades, salle Pinel.

Maladies du cœur et des vaisseaux. — *Hôpital de la Pitié.* — M. Josué : Lundi, à 10 heures, technique radio-vasculaire spéciale. Mercredi, à 10 heures, conférence clinique. Vendredi, à 10 heures, consultation spéciale.

Hôpital Tenon. — M. Lian : Lundi, à 10 heures, examen clinique des rénaux. Mercredi, à 10 h. 1/2, examen radioscopique des cardiaques. Vendredi, à 10 heures, examen clinique des cardiaques. Samedi, à 10 heures, examen graphique des cardiaques. Durant le semestre d'hiver, conférence clinique sur les maladies du cœur et des reins (voir affiche spéciale).

Hôpital Laënnec. — M. Ribierre : Vendredi, à 9 h. 1/2, consultation pour les maladies du cœur.

Gynécologie médicale. — *Hôtel-Dieu.* — M. Dalché : Lundi, à 9 h., examen des malades, salle Sainte-Marie. Mercredi, à 9 heures, consultation. Vendredi, à 9 heures, examen des nouvelles malades.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Siredey : Mardi, jeudi, samedi, de 9 heures à 11 heures, consultation pour les affections génitales de la femme. Vendredi, de 9 heures à 11 heures, examen des malades traitées par le radium (cancer et fibrome). Lundi et mercredi, de 9 heures à 11 heures, visite et causerie au lit des malades.

Hôpital Lariboisière. — A partir du 1er Novembre prochain, M. A. Clerc fera le mardi, salle Grisolle, à 9 h. 1/2, une consultation externe spécialement consacrée aux maladies du cœur, du sang et des vaisseaux.

Le jeudi, même heure, séance de radioscopie, d'électro-cardiographie et prises de tracés.

Le samedi, à 11 h., leçon clinique.

Hospices civils de Saint-Etienne. — Le lundi 5 Décembre 1921, à 8 h. 1/2, sera ouvert, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, un concours public pour la nomination d'un médecin-chef de laboratoire de bactériologie des hospices civils de Saint-Etienne.

Ce concours aura lieu devant un Jury médical présidé par un membre de la Commission administrative des Hospices; il se composera de six épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général des Hospices, rue Badouillère, 15 *bis*, à Saint-Etienne.

Hôpital autonome de Pointe-à-Pitre. — Un décret présidentiel inséré au *Journal officiel* (numéro du 13 Septembre) autorise la création d'un hôpital-hospice à Pointe-à-Pitre sous la dénomination d'hôpital autonome de Pointe-à-Pitre.

Cet établissement est placé sous l'autorité et la surveillance de l'administration locale de la Guadeloupe dont il fera partie. Il aura une administration et un budget autonomes.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 23 Septembre.* — *Artère fémorale.* — Ont obtenu : MM. Grenet, 13; Audouin, 14; Leconte (Maurice), 16; Huet, 16; Prevost (André), 15; Piry, 10; Casas dit Cazès, 13; Brion, 14; Chevallier (Jean), 10; Cros, 13; Bruyère, 16; Bureau (Jean), 16; Brica, 15; Croll, 12; Capitaine, 12; Coudram, 13; Camps, 15; Mlles Conil, 17; Bucsan, 18; Corbillon, 19. — *Absents* : MM. Comar, Filippini, Rouquès (Pierre), Chambet.

Séance du 26 Septembre. — *Crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : MM. Bureau (Robert), 18; Constantoulakis, 13; Cougnot, 11; Capart, 15; Carbillet, 16; Cabrol, 12; Chlyvitch, 11; Couperol, 11; Costes (Léon), 14; Chatelain, 5; Chartol, 17; Chavanon, 15; Chatelot, 9; Mlles Choquart, 14; Croiseur, 15. — *Absents* : MM. Chevalier (Amédée), Candeli, Cartoux, Colard, Briault, Bruneau. — Ont filé : MM. Coste (André), Carbucci, Cohin, Mlle Brunel.

Séance du 28 Septembre. — *Ligaments de l'articulation du genou.* — Ont obtenu : MM. Buisson, 13; Chaignon,

(*Voir la suite, p.* **1463**.)

10; Chapaut (Georges), 14; Bucquoy, 18; Brunier, 11; Cofino, 16; Camac, 10; Courand, 16 1/2; Chabaud, 10; Calmels, 15; Cadilhac, 12; Cavâllier, 15; Chapard (Aristide), 12; Caudde, 13; Coignet, 12; Gasseigneau, 12, Mlles Cordier, 17; Chatenet, 15. — Ont filé : MM. Clément, Campana. — *Absents* : MM. Got, Coltiez, Cornut.

Séance du 30 *Septembre* 1921. — *Muscle sterno-cléido-mastoïdien.* — Ont obtenu : MM. Coquelin, 10; Corbin (Jacques), a filé; Caplain (Maurice), 19; Chabrol, 10; Coupeau, 17; Carle, 15; Courtois, 16; Brongniart, 16; Cossa, 15; Chauveau (H.), 14; Bulté et Collard, excusés; Chabry (Paul), absent; Cornilleau, absent; Mlle Bronilawski, absente; Bulteau, absent; Capelin (Albert), 15; Chureau, 18; Corbier, 12; Champenois, 16; Cautin, a filé; Cousty, 12; Cattan, 16; Coffin, 16; Couturat, 15; Corman, 16; Cluzeau, absent; Calnès, absent.

PATHOLOGIE. — *Séance du* 24 *Septembre.* — *Indications et technique de la saignée générale par phlebotomie.* — Ont obtenu : MM. Ch. Pomierski, 14; Samitca, 10; Quenza, 14; Rappoport, 14; Renoult (Jean), 3; Poisson, 8; Querneau, 9; Servy, 6; Serre, 14; Rollet, 14; Rochefiette, 6; Robin (Maurice), 10; Robert (Henri), 17; Puech, 17; Sailé, 4; Pournier, 17; Richard (Louis), 8; Mlle Schewer, 13. — *Absents* : MM. Prost, Provendier, Roussel (Jean), Prioleau. — Ont filé : M. Sens, Mlle Tissot.

Séance du 27 *Septembre.* — *Symptômes et diagnostic des fractures de la rotule.* — Ont obtenu : MM. Quivy, 8; Pradier, 14; Segrestan, 17; Schechter, 9; Rudolf, 8; Robinovitch, 13; Roux (Jean), 15; Signeux, 13; Seidenann, 18; Sarfati, 2; Poret, 18; Rousseau (Silvain), 11; Roussel (Edmond), 9; Rouchaud, 16: Ranglaret, 13; Mmes Reymond, 12; Mlle Saint-Laurent, 17. — Ont filé : MM. Sejournet, Zaganeau. — *Absents* : MM. Renaux (Roger), Pouteau, Schtermann, Postier, Presle, Mlle Ravormeaux. — Excusé : M. Rovendier.

PATHOLOGIE. — *Séance du* 29 *Septembre.* — *Examen clinique d'un malade atteint de cancer du pylore.* — Ont obtenu : MM. Rousseau (Pierre); Redaud, 11; Préaut, 13; Pottier (Claude), 13; Lassay, 9; Larroumets, 16; Laredo, 4; Lemariey, 15; Lersch, 6; Lagarrigue, 15; Laverdet, 13; Layami, 18; Lafond, 15; Laffaille, 16; Lazeret, 9; Le Baron, 15; Lacurte, 11; Magnan (Jean), 10. — Ont filé : MM. Pressat, Lemoine (Jean). — *Absents* : MM. Larsonneur, Levaxilaire, Mlle Lagarde.

Adjuvat des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours d'aide d'anatomie, MM. Sebilleau, Toupet, Moure, Caussade, plus un professeur qui sera ultérieurement désigné par la Faculté.

Concours pour une place d'aide d'anatomie. — Composition du Jury : MM. professeur Sebileau, Toupet, Moure, Caussade.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique ophtalmologique adjoint s'ouvrira à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille, le jeudi 27 Octobre 1921, à huit heures.

Conditions du concours. — 1° Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Ecole de Médecine en déposant leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine d'une Faculté française huit jours francs au plus tard avant l'ouverture du concours; 2° seuls sont admis à concourir les docteurs de nationalité française n'étant pas âgés de plus de 40 ans au moment de l'ouverture du concours; 3° ils devront avoir accompli un stage de six mois à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

Fonctions. Durée. Traitement. — 1° La durée de fonctions est de deux ans; 2° les fonctions de chef de clinique adjoint ne sont pas rétribuées; 3° le chef de clinique assiste le professeur et le chef de clinique titulaire et, en leur absence, est responsable de la marche du service; 4° sa délégation partira du 1er Janvier 1922.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Chatagnou, sous-aide-major. (*Journ. off.*, 25 Septembre.)

— MÉRITE AGRICOLE. — *Chevaliers.* — MM. Drouhet, médecin-major, directeur de l'Ecole de réadaptation à la vie paysanne à Veron (Yonne); Martin-Sans, à Toulouse; Guichard, médecin-major à Marrakech (Maroc). (*Journ. off.*, 20 Septembre.)

— Listes des médecins civils auxquel le ministre a conféré, par décision du 22 Août 1921, des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie. — *Médaille d'argent.* (Délivrées après vingt années de soins gratuits.) LÉGION DE PARIS. — MM. Laurent, à Noisy-le-Sec (Seine); Sahannat, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise); Larger, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise); Pédebidou, au Pré-Saint-Gervais (Seine).

1re LÉGION. — MM. Vallé, à Anzin (Nord); Pontier, à Lumbres (Pas-de-Calais); Bruneau, à Houdain (Pas-de-Calais); Quiret, à Iwuy (Nord).

2e LÉGION. — MM. Maillard, à Froissy (Oise); Coudere, à Mouy (Oise); Cache, à Sacy-le-Gand (Oise); Niévaski, à Breteuil (Oise); Bonte, à Picquigny (Somme).

3e LÉGION. — MM. Fontaine, à Saint-Sever (Calvados); Bréhier, à Honfleur (Calvados); Thuillié, à Berthenonville (Eure); Trolley, à Condé-sur-Noireau (Calvados); Lecerf, à Ivry-la-Bataille (Eure); Fleury, à Harfleur (Seine-Inférieure); Lefillâtre, à Troarn (Calvados); Wagner, à Lieurey (Eure); Morand, à la Neuve-Lyre (Eure); Napiéralski, à Pont-Audemer (Eure).

4e LÉGION. — M. Bézier, à Vaiges (Mayenne).

5e LÉGION. — M. François, à Vézelay (Yonne).

6e LÉGION. — M. Etienne, à Renwez (Ardennes).

7e LÉGION. — MM. Bouvier, à Belfort (territoire de Belfort); Dumont, à Quingey (Doubs); Jeanpierre, à Marnay (Haute-Saône); Brugirard, à Montbozon (Haute-Saône); Picard, à Morteau (Doubs).

8e LÉGION. — MM. Gamet, à Gueugnon (Saône-et-Loire); Bricage, à Etang-Vergy (Côte-d'Or); Chanay, à Tournus (Saône-et-Loire); Rokéach, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher); Osty, à Jouet-sous-l'Aubois (Cher); Laroche, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

9e LÉGION. — MM. Fringuet, à Brioux (Deux-Sèvres); Simon, à Beaupréau (Maine-et-Loire); Métayer, à Moncoutant (Deux-Sèvres); Pichard, à Chinon (Indre-et-Loire).

10e LÉGION. — M. Flaud, à Châtelaudren (Côtes-du-Nord).

11e LÉGION. — MM. Robert, à Guer (Morbihan); Dérien, à Rohan (Morbihan).

12e LÉGION. — MM. Saisy, à Rouillac (Charente); Baysselance, à Eymet (Dordogne); Monthioux, à Felletin (Creuse); Massard, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

13e LÉGION. — MM. Collangette, à Aigueperse (Puy-de-Dôme); Pouzol, à Volvic (Puy-de-Dôme); Pourtier, à Saint-Gervais (Puy-de-Dôme); Nicolas, à Menat (Puy-de-Dôme); Brémont, à Chaudesaigues (Cantal); Rayrolles, à Pierrefort (Cantal); Malterre, à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme); Dorel, à Brioude (Haute-Loire).

14e LÉGION. — MM. Riory, à Chabeuil (Drôme); Durand, au Touvet (Isère); Aribaud, à Condrieu (Rhône); Bonnard, à Livron (Drôme); Arsac, à Chabeuil (Drôme).

14e LÉGION *bis*. — MM. Lacrosaz, à Saint-Julien (Haute-Savoie); Bouchet, à Cruseilles (Haute-Savoie).

15e LÉGION. — MM. Pargoire, à Aubenas (Ardèche); Morizot, à Arles (Bouches-du-Rhône); Brueys, à Marguerittes (Gard); Dejean, à la Levade (Gard); Montagnier, à Cavaillon (Vaucluse); Rochette, au Cheylard (Ardèche); Pellegrin, à Villeneuve-de-Berg (Ardèche); Ménard, à Remoulins (Gard).

15e LÉGION *bis*. — MM. Vivalda, à Breil (Alpes-Maritimes); Gourchet, à la Garde-Freinet (Var).

(*Voir la suite, p.* 1465.)

16e Légion. — MM. Jean, à Saint-Chinian (Hérault); Rodat, à la Salvetat-Peyralès (Aveyron); Boussaguet, à Najac (Aveyron); Furbury, à Firmy (Aveyron); Conturie, à Langogne (Lozère); Bessière, à Mende (Lozère).

16e Légion *bis*. — MM. Lafont, à Couiza (Aude); Dalbès, à Capendu (Aude).

17e Légion. — MM. Gélis, à Cahors (Lot); Dedieu, à Oust (Ariège); Dessort, à Seix (Ariège); Anel, à Massat (Ariège); Vivès, à Cierp (Haute-Garonne); Rebière, à Souillac (Lot); Mézard, à Vayrac (Lot); Cabiran, à Seissan (Gers); Pélissié, à Luzech (Lot); Dupuy, à Puycasquier (Gers); Auxion, à Jegun (Gers); Dubos, à Saramon (Gers); Crémazy, à Saint-Ybais (Ariège).

18e Légion. — MM. Cloupet, à Libourne (Gironde); Dufourg, à Gujan-Mestras (Gironde); Antoine, à Branne (Gironde); Lescarret, à Belin (Gironde); Bourrust, à Portets (Gironde); Métreau, à Montlieu (Charente-Inférieure); Sentès, à Loures-Barousse (Hautes-Pyrénées); Bula-Lafont, à Bayonne (Basses-Pyrénées); Balzy, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).

19e Légion. — Gavart, à Port-Gueydon (Alger); Barrillon, à Blida (Alger); Nicolaï, à Chateaudun-du-Rhumel (Constantine); Marbot, à Mondovi (Constantine); Graziani, à Herbillon (Constantine); Nicolas, à Mercier-Lacombe (Oran); Chaussat, à M'Sila (Constantine).

20e Légion. — MM. Bourgraff, à Hussigny (Meurthe-et-Moselle); Larroque, aux Riceys (Aube).

21e Légion. — MM. Voizot, à Varennes-sur-Amance (Haute-Marne); Guichard, à Châteauvillain (Haute-Marne); Maillefert, à Chalindrey (Haute-Marne).

Détachement de la Réunion. — MM. Roussel, à Saint; Pierre (Réunion); Archambeaud, à Saint-Paul (Réunion). (*Journ. off.*, 31 Août.)

Détachement de la Réunion. — MM. Pignolet de Fresnes, à Saint-André (Réunion); Martin, à Saint-André (Réunion). (*Journ. off.*, 31 Août.)

Monument au professeur Arloing. — Le dimanche 9 Octobre, à dix heures, aura lieu Cours Tracy, à Cusset, sous la présidence de M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, la cérémonie d'inauguration du monument élevé au professeur Arloing.

Séance annuelle de la Société de Psychothérapie. — La 24e séance annuelle de la Société de Psychothérapie aura lieu le mardi 18 Octobre à quatre heures et le mercredi 19 à dix heures, 49, rue Saint-André-des-Arts.

L'ordre du jour comporte : 1° L'œuvre psychothérapique de M. Jules Voisin, président perpétuel de la Société; 2° l'éloge des membres morts pendant la guerre; 3° questions générales : *a*) la psychothérapie, ses progrès et son orientation actuelle; *b*) le rôle de la race en pathologie nerveuse et mentale; 4° communications individuelles.

Les médecins psychothérapeutes de l'étranger et de la province sont particulièrement invités à prendre part à la séance annuelle et à s'y faire inscrire pour des communications.

Adresser les adhésions et les titres de communication à M. Bérillon, secrétaire général, 4, rue de Castellane, Paris, VIIIe.

La séance du mardi 18 Octobre sera suivie du banquet annuel.

Dispensaire de syphiligraphie du XVIIe arrondissement. — M. Leredde commencera le dimanche 23 Octobre, à 10 h. 1/2, au dispensaire de syphiligraphie du XVIIe arrondissement, 54, rue Saussure (métro Villiers), une série de leçons sur la syphilis et son traitement et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Accidents du travail. — M. Maulmond est nommé membre de la Commission du tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail. (*Journ. off.*, 17 Septembre.)

VIIe centenaire de la Faculté de Médecine de Montpellier. — On annonce que le président de la République se rendra à Montpellier le 5 Novembre, à l'occasion du septième centenaire de la Faculté de Médecine.

Maison de Santé de Saint-Maurice-Charenton. — Le Comité des intérêts des malades de Saint-Maurice est heureux de faire connaître que, sur l'autorisation du ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales, la Maison de Santé de Saint-Maurice reprend des malades aliénés.

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 2e classe : M. Huot est affecté à la place de Rennes.

Médecins-majors de 1re classe : Sont affectés : MM. Capdevielle, au centre spécial de réforme de Toulouse; Delbru, à la place de Toulouse; Boppe, à la place de Chaumont; de Saint-Vincent-de-Parois, Vuillemot, au gouvernement militaire de Paris; Lecercle, à l'armée française du Levant.

Médecins-majors de 2e classe : Sont affectés : MM. Brion, aux troupes d'occupation du Maroc; Benazet, au centre spécial de réforme de Toulouse; Saulnier, à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon; Chaumet, au gouvernement militaire de Paris. (*Journ. off.*, 23 Septembre.)

— Sont promus : Au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Lascoutx, Saint-Paul, Job, Bailby, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Foley, Guitard, Gorisse, Idræ, Trassagnou, Perrin, Ruhenthaler, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re cl., MM. Paitre, Mathieu, Rolin, Marvy, Laloy, Dargein, Worms, Egmann, Paloque, Lannaux, Corbel, Malard, Baron, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Lassave, Berha, Jobelin, Musso, Morand, Maniguet, Millet, Zoeller, Poirot, Bezy, Fleurant, Charbardés, Lapierre, Froment, Gabillon, Giraud, Didier, Richard, Jonquères, Bruas, Segala, Surreau, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 25 Septembre.)

Service de Santé de la marine. — M. Manine-Hitou, médecin principal, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. (*Journ. off.*, 28 Septembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emploi ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

On demande à acheter matériel complet de laboratoire de bactériologie. — Ecr. *P. M.*, n° 3648 *bis*.

(*Voir la suite, p.* **1467**.)

Dame, instr., disting., expér. direct., cherche clinique ou sanatorium. — Ecr. *P. M.*, n° 3682.

Dactylo expérimentée cherche des copies à faire chez elle. — Helfenbein, 280, boul. Raspail, Paris.

On demande infirmière expérimentée et sérieuse. Maison de Santé, 74, rue Laugier, Paris.

Dactylo spécialisée dans questions d'internat. Prix défiant toute concurrence. — Mme Moreau, 51, avenue de Strasbourg, Noisy-le-Sec (Seine).

Opérateur-Manipulateur en radiologie, libre 3 jours par semaine, demande emploi chez Docteur spécialiste Rayons X ou dentiste possédant installation. — L. Bonnemaison, 71, rue Saint-Sauveur, Paris.

Etudiant, 16 inscript., ext. hôpit., cherche occup. médicale ou paramédicale rétribuée. *P. M.*, n° 3692.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires — 350 fr. les cent paires, franco. — Echantillon contre mandat ou rembours. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

A vendre : Instrum. chir., état de neuf. *P.M.*, 3693.

A vendre : 50 milligr. bromure de rad. *P.M.*, 3694.

Jeune Dr, franç., réf., ch. utilis. dipl. *P. M.*, 3695.

Jeune Docteur, ex-interne chirurg., cherche place assistant ou collaboration dans clinique sérieuse, ou cab. chir., gynéco., voies urin., orthopédie, ou poste avec fixes. — Ecrire *P. M.*, n° 3696.

Docteur, 30 ans, très au courant clientèle, ferait remplacement longue durée, accepter. collaboration, aiderait confrère en vue success. Ecr. *P. M.*, n° 3697.

Médecin, quittant Paris, louerait bureau et salon à jeune confrère. Belle situation dans quartier central. — Ecrire *P. M.*, n° 3699.

Conduite intér., châssis Ford, carr. franç. luxe, roues démontables. Mich., démarr. éclair. électr., économ. essence, serr. clef Yale, garnit. nickelées. — Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

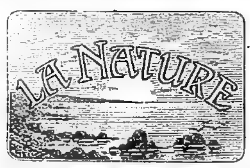
Abonné désirerait connaître famille de médecin habitant centre Paris consentant prendre en pension jeune homme 19 a., bonne famille. Ecr. *P. M.*, n° 3674.

Instruments chirurg. générale, état neuf, à vendre. Bonne occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 3701.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



ABONNEMENT ANNUEL :
France . . 50 fr. | Étranger . . 60 fr.



LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE

CONGRÈS MÉDICAL FRANCO-POLONAIS

(*Deuxième lettre de notre correspondant particulier*)

L'hospitalité polonaise est légendaire et, comme à Poznan et à Varsovie, nous avons pu, à Cracovie, en apprécier le charme et la cordialité. Dès notre arrivée, on nous conduit à la maison de la Société médicale. Des tables sont dressées et ce sont les femmes et les filles des médecins qui nous servent. Elles circulent, souriantes et empressées, autour des congressistes, leur apportant elles-mêmes les sandwichs et les gâteaux, leur versant le thé, le café, le chocolat. Tout cela est fait avec une grâce délicieuse qui nous laissera un souvenir ineffaçable.

Mais il faut se hâter. Le programme de la matinée est fort chargé. Des automobiles nous attendent qui nous transportent à l'Université. Dans la salle d'honneur, superbement décorée, on va nous faire assister à la réception d'un docteur. Le jury s'installe. Il est présidé par le recteur en costume d'apparat, robe rouge avec pèlerine d'hermine. Les deux assesseurs, en robe, prennent place à ses côtés. Le candidat, revêtu d'une robe noire, se tient debout entre les deux massiers. On lui lit, en latin, les devoirs de sa profession. Les deux masses s'inclinent et le candidat, étendant la main droite, jure d'observer les règlements de l'Université. D'aucuns penseront peut-être que la cérémonie est surannée. Mais nous qui y avons assisté, nous l'avons trouvée très imposante et avons regretté, une fois de plus, qu'on ait supprimé en France, par mesure économique — une économie de cinq francs — la robe que le candidat portait pendant la soutenance de sa thèse.

Cracovie est justement fière de son Université qui fut fondée, en 1364, par Casimir le Grand. C'est une des plus anciennes Universités de l'Europe qui a conservé, même sous la domination autrichienne, son caractère national.

La ville, par ses beaux monuments, mérite d'arrêter le touriste. Il faudrait, pour la bien connaître, y passer plusieurs journées. Une seule matinée nous est accordée. Nous avons juste le temps de visiter l'église Notre-Dame, splendide édifice gothique du XIIIe siècle; la cathédrale, sanctuaire national de la Pologne; le château de Wawel où résidèrent les rois de Pologne jusqu'en 1610; puis nous parcourons rapidement les boulevards qui forment un cercle autour de la ville et remplacent les anciennes fortifications, dont on a conservé plusieurs portes datant du XVe siècle.

L'après-midi a été consacré à une séance scientifique. Le professeur Klecki eut l'heureuse idée de présenter, dans un travail d'ensemble, un résumé de l'œuvre accompli par les médecins et les savants polonais. Comme le fit remarquer M. Roger, qui présidait la séance, M. Klecki fit une grande omission; il passa sous silence ses propres travaux, parmi lesquels ses rerecherches, poursuivies à l'Institut Pasteur de Paris, sur la virulence des bactéries intestinales sont aujourd'hui classiques.

Le lendemain matin, nous visitions les institutions médicales de la ville. Les cliniques sont fort bien installées. Elles ont toutes des chambres payantes et l'argent versé par les malades riches sert à améliorer le sort des malades pauvres. Sans grever le budget de la ville, on peut donner aux indigents tout le bien-être nécessaire. Nous aurions ici beaucoup à apprendre et même à imiter, et nos administrateurs trouveraient certainement de bonnes inspirations s'ils visitaient les hôpitaux de Pologne.

L'Institut de bactériologie et de médecine expérimentale est remarquablement bien outillé. Il est probable que, dans quelques années, Paris aura un établissement analogue sur le terrain que notre Faculté possède rue de Vaugirard. Mais, pour le moment, rien n'existe, pas même un plan. Les Polonais nous donnent un exemple que nous ferions bien de suivre. Leur Institut est fort bien tenu, d'une propreté irréprochable. C'est que le personnel est en nombre suffisant; il y a assez de garçons pour aider les travailleurs, veiller à l'entretien des animaux, nettoyer les murs, les carreaux et les objets. Là-bas, on ne lésine pas comme ici car on comprend l'importance de la science expérimentale. Le professeur, les assistants, les garçons sont logés dans l'Institut. Ils consacrent tout leur temps à leurs fonctions. Aussi les résultats sont-ils remarquables. Le travail est poussé avec une grande activité, car les crédits sont suffisants pour permettre les recherches. Il est vrai que les frais sont moins élevés que chez nous. Causant avec un des assistants de l'Institut et parlant du prix des animaux, nous avons été également stupéfaits l'un et l'autre : lui, en apprenant qu'un lapin coûte à Paris 18 francs, et nous, en apprenant qu'un lapin à Cracovie coûte 100 marks, c'est-à-dire 35 centimes. A ce prix, on peut faire de nombreuses expériences.

A 2 heures, un train spécial nous conduit aux mines de sel de Wieliczka. La visite est dirigée par un ingénieur, auquel le professeur Frenkel, de Toulouse, sert d'interprète. Dès que nous pénétrons dans la première grande excavation, un orchestre joue *la Marseillaise*. A chacun de nos arrêts, la musique se fait entendre et, quand nous arrivons au terme de notre voyage dans la ville souterraine, nous trouvons un magnifique lunch et, au son d'un orchestre entraînant, les danses s'organisent à 300 mètres au-dessous du sol.

Le soir nous assistons à une représentation au théâtre municipal. On y joue une pièce de Fredro, le grand auteur dramatique qui est considéré comme le Molière polonais et qui, tout en s'inspirant de notre littérature, a su écrire des pièces fort originales sur les mœurs et les coutumes de la Pologne. Nous ne pouvons voir que deux actes, car il faut nous rendre au banquet qui nous est offert par la municipalité.

La partie scientifique du Congrès est terminée. Mais nous avons encore une excursion à accomplir. Nos hôtes veulent nous donner le moyen de réparer nos forces. Les réceptions, les banquets, les discours nous ont un peu fatigués. On nous conduit à Zakopane, station climatique située à 900 mètres d'altitude, dans une large vallée qu'entoure la chaîne de la Haute-Tatra. Le séjour y est charmant : des hôtels et des pensions confortables; de jolies villas entourées d'arbres; des magasins remplis d'objets ciselés par les montagnards, d'étoffes chatoyantes, de costumes aux couleurs vives et gaies; des restaurants, des cafés aux larges vérandas, tout contribue au bien-être et au plaisir des touristes.

L'air y est si pur que nous en subissons immédiatement l'effet salutaire. Le soleil est si brillant que, malgré l'altitude et malgré la saison avancée nous jouissons d'une température idéale. Dès le lendemain de notre arrivée, nous sommes remis et c'est avec un nouvel entrain que nous partons en automobiles visiter un lac aux eaux d'émeraude connu sous le nom symbolique d'œil de la mer. Quelques-uns d'entre nous font, sans fatigue, une ascension qui les conduit au Lac noir, perdu dans les hauteurs, au milieu des pics dénudés, dont certains sont recouverts de neiges éternelles.

Le lendemain, nous visitons le sanatorium de Zakopane, situé à 3 kilom. du village, à une altitude de 1.050 mètres, qui domine la vallée et d'où l'on découvre un panorama admirable. Par sa position merveilleuse, par son installation, par l'excellence de sa nourriture, le sanatorium peut rivaliser avec les meilleurs établissements des autres pays. Le prix de la pension varie suivant la chambre, de 8 à 9 francs par jour et pour cette somme, on a six repas quotidiens. On a vite rattrapé le prix du chemin de fer.

On voudrait s'attarder dans ce coin charmant des Carpathes. Mais il faut rentrer. Notre train spécial nous ramène à Varsovie, tandis que quelques congressistes, plus intrépides ou moins pressés, partent pour Lwow (Lemberg) où s'ouvre la foire annuelle.

En rentrant à Paris, j'ai eu la curiosité de m'arrêter quarante-huit heures à Berlin. Je me demandais quel accueil serait fait à un touriste français. Eh bien, il faut le reconnaître, les Allemands ont été très aimables. Hier, c'était la guerre; aujourd'hui, c'est la paix. Tout étranger

qui séjourne fait des dépenses et tout individu qui contribue tant soit peu à faire marcher le commerce a droit à un bon accueil. On a là-bas l'esprit pratique.

N'allez pas croire que la ville soit triste. Elle est aussi animée qu'autrefois. Je constate seulement que l'éclairage est réduit, mais ce qui me frappe le plus, c'est qu'on ne rencontre plus de nombreux officiers traînant leur sabre et faisant sonner leurs éperons. L'élément militaire a disparu; tout au moins porte-t-il un costume civil.

Les brasseries et les restaurants regorgent de monde. C'est avec beaucoup de peine que, le dimanche soir, je trouve une place dans un restaurant où l'on déguste des vins du Rhin et de la Moselle. Un orchestre, d'ailleurs excellent, joue des airs à la mode. Les danses font fureur et se prolongent fort avant dans la nuit. Mon voisin de table engage la conversation. A mon accent, il reconnaît ma nationalité, peut-être l'avait-il déjà reconnue à ma tournure. Il m'affirme que le peuple allemand ne demande qu'à vivre en paix avec ses voisins et à renouer des relations cordiales. Je lui parle des atrocités systématiques commises en France et en Belgique, je lui parle du manifeste des intellectuels. Il hausse légèrement les épaules et me dit, en souriant : « C'était la guerre ».

Évidemment, c'était la guerre. Seulement, le bruit des danses ne doit pas nous empêcher d'entendre le bruit des usines où se préparent de terribles engins, et peut-être, comme semble le démontrer un événement tragique tout récent, de nouveaux explosifs. C'est justement parce que l'avenir est encore sombre et incertain, que la Pologne et la France, les deux pays qui bordent la plaine germanique, ont intérêt à resserrer les liens qui les unissent. Voilà pourquoi le Congrès qui vient de se terminer a eu une si grande importance. Tout en restant une belle manifestation scientifique, il a eu une portée politique indéniable. Peut-être n'en a-t-on pas bien compris l'importance dans notre pays. La grande presse n'en a pas ou presque pas parlé. C'est qu'en France on s'intéresse peu aux manifestations universitaires et on ne s'occupe guère des savants, tandis qu'à l'étranger on sait apprécier et leurs travaux et leurs efforts. Nous l'avions autrefois bien souvent constaté en Allemagne. Nous venons ces jours-ci de le constater en Pologne. Nous avons été accueillis là-bas comme jamais des savants étrangers n'ont été accueillis en France.

Aussi ne saurions-nous trop remercier ceux qui ont mené à bien la grande entreprise. Qu'il me soit permis, au nom de tous, d'adresser l'expression de notre gratitude au président du Congrès, le recteur Mazurkiewicz, de Varsovie, aux deux vice-présidents Kamocki et Zwierzchowski; au secrétaire général Polak, qui nous a accompagnés dans toutes nos excursions, s'efforçant constamment d'aplanir toutes les difficultés ; aux membres du comité de réception, la marquise Wielopolska, la baronne de Bisping et le comte Mielzynski. Nous devons remercier aussi les recteurs, doyens, professeurs et confrères des villes que nous avons visitées; les hautes personnalités qui nous ont invités à des fêtes particulières ; les médecins qui ont bien voulu recevoir certains d'entre nous dans leur famille et les héberger dans leur maison.

Il serait injuste d'oublier ce que nous devons à nos confrères de l'armée en mission en Pologne. Tous ont rivalisé de zèle et d'entrain : tous ont largement contribué au succès. Je ne puis les nommer, ils sont trop nombreux. Mais je dois rendre hommage au chef de la mission médicale française, le médecin principal Gauthier qui, avec la charmante collaboration de Mme Gauthier, a rendu à notre cause des services inappréciables.

Avec les congressistes français voyageait un savant étranger, le professeur Ehlers, de Copenhague. Est-ce vraiment un étranger, le savant qui a toujours été le propagateur des idées et de la science françaises ? N'était-il pas à sa place, le représentant du pays qui, de même que la Pologne et la France, a été envahi et morcelé par la Prusse ? Nous espérons que notre illustre ami Ehlers viendra en 1923 au Congrès franco-polonais de Paris. En attendant cette nouvelle réunion, faisons nos efforts pour ne pas laisser se relâcher les liens qui se sont noués. Il faut faire un appel pressant au Gouvernement et aux particuliers. Il faut trouver de l'argent pour créer des bourses afin que des étudiants polonais puissent venir en France. Il faut trouver de l'argent pour assurer l'échange réciproque des savants français et polonais. Il est indispensable que des professeurs polonais, qui tous manient admirablement la langue française, viennent dans nos universités, exposer leurs travaux et que, réciproquement, certains d'entre nous aillent en Pologne faire des séries de conférences. Il faut enfin subventionner les éditeurs pour leur permettre d'envoyer à bon compte des livres et des journaux français.

Si on n'accomplit pas ce petit effort financier, notre succès n'aura pas de lendemain et notre triomphe aura été éphémère.

LA FACULTÉ DE MÉDECINE POLONAISE DE CRACOVIE [1]

Par le Professeur **Charles KLECKI**.

J'ai l'honneur de prendre la parole dans cette Assemblée distinguée pour vous présenter un aperçu général des faits capitaux concernant notre cité au point de vue médical. La vie intel-

1. Conférence faite au Congrès médical franco-polonais, à Cracovie, le 19 Septembre 1921.

lectuelle de Cracovie étant intimement liée à son antique Université, il faut avant tout que je vous parle de cette Université, en particulier de la Faculté de Médecine et de l'œuvre scientifique et sociale de ses membres.

Fondée en 1364 par le roi Casimir le Grand, reconstituée en 1400 par le roi Jagiello, l'Université de Cracovie est, avec les Universités de Paris, de Bologne, de Montpellier et de Prague, une des plus anciennes : c'est la plus ancienne de toutes celles qui apportaient la culture latine à l'Orient de l'Europe.

Dès la première époque de son existence, et surtout à l'âge d'or, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, les relations de notre Université avec l'Occident et avec les écoles latines étaient des plus intimes. Elle se fit représenter d'une façon brillante aux Conciles de Constance et de Bâle. En cultivant de préférence les sciences classiques et les mathématiques, l'Université de Cracovie attirait à cette époque des étudiants étrangers et échangeait des professeurs avec les Universités latines. Elle tenait une vaste place dans la science mondiale et donnait à l'humanité des savants de premier ordre, parmi lesquels, pour ne citer qu'un nom, Nicolas Kopernik.

Mais la Faculté de Médecine n'était pas à la hauteur des autres Facultés. Les médecins polonais ont été, à cette époque, pour la plupart des élèves des écoles étrangères, françaises, en particulier de la Faculté de Montpellier, dont vous allez prochainement célébrer le septième centenaire, et des Facultés italiennes. D'après le témoignage d'O'Connor, Ecossais, médecin du roi Sobieski, même vers la fin du XVIIe siècle, il n'y avait que très peu de médecins d'origine polonaise, d'abord faute de bonne école médicale dans notre pays et ensuite à cause du caractère national des Polonais; il portait les jeunes gens plutôt vers les armes et l'agriculture que vers l'étude de la médecine qui exigait déjà à cette époque un travail assidu et prolongé. C'étaient donc des médecins français, italiens et allemands qui exerçaient alors dans notre pays.

Cependant il y avait parmi les médecins polonais, en général peu nombreux à cette époque, quelques-uns qui étaient tout à fait célèbres.

Déjà au XIVe siècle nous avons eu un éminent médecin, Jean Radlica, évêque et chancelier, qui était un élève de Montpellier.

Nicolas Kopernik était non seulement astronome, mais il était aussi philosophe et médecin. Il avait fait ses études de médecine à la Faculté de Padoue, en particulier chez le célèbre anatomiste Marc'Antonio dalla Forre, ami de Leonardo da Vinci, et chez Girolamo Fracastoro; il exerçait encore la médecine à l'âge de 69 ans et, comme nous le savons par les très intéressantes recherches de notre savant historien des sciences exactes, le professeur Birkenmajer, il s'efforçait de contribuer au progrès de la médecine en y introduisant des idées originales et des conceptions empruntées à Archimède.

L'ami de Kopernik, Jean Solfa (nommé Joannes Benedicti), avait constaté le premier, ici à Cracovie, que l'infection vénérienne se propage, non seulement par contact immédiat, mais aussi par l'intermédiaire des vêtements et des linges des malades.

Joseph Strus, le plus éminent médecin polonais du XVIe siècle, fut l'auteur des premières expériences physiologiques sur le pouls, et se trouve ainsi avoir été le précurseur d'Harvey.

Sébastien Petrice, élève de Padoue, était un éminent médecin et philosophe du XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, au temps des désastres et des grands malheurs qui frappèrent notre pays coup sur coup, les sciences ne pouvaient que souffrir.

Ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle, après le premier acte de partage de la Pologne, que le Comité National d'Education publique, ayant à sa tête l'éminent ecclésiastique Hugue Kollgtaj, se mit à reconstruire et à réformer les écoles polonaises. Il apporta aussi les réformes nécessaires aux hautes études. On augmenta alors, à la Faculté de Médecine de Cracovie, le nombre des chaires, on les confia à des savants bien choisis, on créa les cliniques.

La Faculté commença à prospérer et à se développer. Mais, hélas! cette période ne dura pas longtemps. L'Autriche, s'étant emparée de Cracovie en 1796, tenta de transformer l'Université Jagiellone en bureau de police, destiné à germaniser et à démoraliser la jeunesse du pays — méthode dont plus tard les Russes ont usé à Varsovie sans plus de succès. Une foule de professeurs étrangers arrivèrent à Cracovie, et tout en faisant leurs leçons en latin ou en allemand, poursuivirent un but bien éloigné de la science, un but politique tout à fait hostile à notre nation.

L'Université de Léopol fut fermée. Notre Faculté de Médecine subsista.

En 1809, la cité de Cracovie fut incorporée au minuscule Etat, le Duché de Varsovie, créé par Napoléon; la Faculté redevint polonaise et, pendant une courte durée de vingt-deux années, elle eut à ses côtés deux autres Facultés de Médecine polonaises, l'une à Varsovie, l'autre à Wilno. Mais le commencement du XIXe siècle n'était pas plus favorable pour les hautes études que la période qui le précédait. Le meilleur de la jeunesse polonaise, enthousiaste comme toujours, se trouvait alors sous les drapeaux de Napoléon.

***

Après une courte existence comme Etat libre, créé par le Congrès de Vienne, Cracovie fut de nouveau annexée par l'Autriche en 1846, et l'Université eut à supporter de nouvelles souffrances. En 1854, la langue polonaise fut proscrite de l'Université et les leçons se firent pen-

dant les sept années suivantes en allemand. Les professeurs qui refusaient de se plier à ce nouveau régime furent congédiés et remplacés par des professeurs allemands. En 1861, la Constitution, que l'empereur François-Joseph ne put refuser aux peuples de la Monarchie autrichienne, permit de reconstituer notre Faculté polonaise. L'Université de Wilno et l'Ecole des Hautes-Etudes de Varsovie étant fermées par les Russes, la Faculté de Cracovie fut à cette époque, pendant des dizaines d'années, l'unique Faculté de Médecine polonaise.

Jusqu'au moment de la délivrance de la Pologne, le Gouvernement autrichien ne tolérait que péniblement l'existence de notre Université et de notre Faculté. Sa politique de centralisation fiscale et de propagande antipolonaise ne leur permettait pas de se développer conformément aux besoins réels et aux forces intellectuelles du pays. Malgré ces circonstances défavorables, l'Université de Cracovie et, en particulier, la Faculté de Médecine sont arrivées, au cours de ce dernier demi-siècle, à s'élever à une hauteur scientifique qui leur permettait de se placer à côté d'autres écoles étrangères et même de surpasser quelques-unes d'entre elles.

Les savants polonais accouraient ici de toutes les provinces de la Pologne pour collaborer au progrès de la Science, pour rendre à l'Université son éclat perdu et pour servir de témoignage vivant de notre ancienne culture, qui rappelait aux nations civilisées notre droit naturel et inattaquable à l'indépendance.

Pour ne parler que des plus éminents membres de cette Université, et en particulier des membres de la Faculté de Médecine, qui ne sont plus parmi les vivants, je me permets de vous rappeler que c'est ici, au laboratoire de physique, qu'en 1884 l'air a été liquéfié pour la première fois par le professeur Wroblewski. C'est ici que les remarquables recherches de notre très regretté confrère, le professeur Smoluchowski, qui succomba pendant la guerre, ont permis de donner l'explication la mieux fondée et à présent généralement admise des mouvements browniens.

C'est ici que professait à la Clinique médicale vers la moitié du XIXe siècle, le célèbre médecin Joseph Dietl, réformateur des opinions courantes sur la saignée dans le traitement de la pneumonie. Comme il s'obstinait à faire ses leçons en polonais, et comme, étant élu recteur de cette Université, il luttait pour son autonomie, il fut mis en congé par le Gouvernement autrichien.

C'est encore ici, à la Clinique médicale, que furent exécutés les travaux capitaux sur la pathogénie et l'histologie pathologique du catarrhe acide de l'estomac par les successeurs de Dietl, le professeur Korczynski et son collaborateur le professeur Jaworski, actuellement en retraite. J'ai eu le grand plaisir d'apprendre, au premier Congrès de médecine français à Lyon, d'un maître de la plus grande compétence, M. Hayem qui avait fait une leçon sur le chimisme stomacal, que les travaux de nos cliniciens ont été très appréciés par les savants français. Il faut remarquer que, dans ces recherches, on avait examiné pour la première fois la muqueuse stomacale enlevée vivante au cours d'opérations exécutées à la Clinique chirurgicale par le célèbre chirurgien Mikulicz qui, à cette époque, était un des nôtres.

Les premiers pas de la cytologie clinique ont été faits de même à la Clinique médicale de Cracovie.

Notre célèbre chirurgien, le professeur Rydygier, à Cracovie, fut le premier qui traitât avec succès les ulcères cicatrisants du pylore par la résection, découverte que les chirurgiens allemands tâchent toujours de s'approprier.

La trachéoscopie et la bronchoscopie, cultivées d'une façon toute particulière par le professeur Pieniazek, qui attirait à la clinique laryngologique de nombreux élèves étrangers, lui ont permis de donner l'explication à présent généralement adoptée de la pathogénie de l'asthme bronchique.

C'est ici, à Cracovie, que furent découverts les fameux cristaux d'hémine par l'éminent anatomiste Louis Feichmann, auteur de travaux remarquables sur les vaisseaux lymphatiques, préparateur d'une habileté rare, dont les préparations, surtout celles des vaisseaux et des os, admirées maintes fois à l'étranger, sont une des curiosités de nos musées médicaux.

C'est à notre physiologiste, Napoléon Cybulski, qu'appartient la découverte de l'adrénaline, qui fut trouvée à la même époque par les savants anglais, Oliver et Schaeffer. Les travaux très remarquables du professeur Cybulski sur les phénomènes électriques dans les nerfs et dans les muscles, exécutés avec une technique originale et tout à fait irréprochable, lui ont permis de rectifier les opinions courantes, mais erronées, d'Hermann et d'autres physiologistes allemands et de faire avancer nos connaissances sur les processus fondamentaux qui s'effectuent dans l'intimité de la matière vivante.

Le bacille typhique, dénommé bacille d'Eberth, fut découvert à Cracovie. Il est à regretter que l'auteur de cette découverte, le professeur Browicz, actuellement en retraite, ne l'ait pas publiée à temps.

En fait d'hygiène sociale, Cracovie possède un grand jardin d'enfants, œuvre du professeur Jordan, éminent accoucheur et philanthrope. A côté des jeux et des sports, les enfants des parents pauvres ou négligents y trouvaient une éducation nationale. Les garçons s'y préparaient, en jouant, à un service militaire, bien entendu national, comme c'était l'idée du fondateur du « parc de Jordan ». En 1914, les premiers détachements des légionnaires polonais, avant de

quitter Cracovie, se sont réunis au parc de Jordan comme lieu de départ.

La clinique des Enfants malades à Cracovie, créée et dirigée à cette époque par le professeur Jakubowski, était une des premières cliniques étrangères qui a pu apprécier l'importance du sérum antidiphtérique de M. Roux. En poursuivant à cette époque mes recherches à l'Institut Pasteur, j'étais heureux de pouvoir servir d'intermédiaire dans l'envoi des premiers échantillons de ce sérum à Cracovie. Le professeur Jakubowski a créé, à Rabka, une petite ville d'eau du côté de Zakopane, une colonie médicale pour les enfants tuberculeux, où on traite chaque année des centaines d'enfants malades.

***

Dans les anciens Congrès scientifiques internationaux, dont nous apprécions tous l'importance, notre distingué ophtalmologiste, le professeur Wicherkiewicz, a eu le mérite d'avoir lutté, hélas! sans succès, pour y faire acquérir à la Science polonaise une place indépendante.

Depuis 1869, nous avons, à peu près tous les trois ans, des Congrès de naturalistes et de médecins polonais, inaugurés par Adrien Baraniecki, dont vous remarquez le portrait dans cette salle. Il va sans dire que ce sont pour la plupart les professeurs de notre Université qui sont à la tête des travaux de ces Congrès.

Les Gouvernements russe et allemand refusant presque toujours l'autorisation de réunir des Congrès polonais à Varsovie ou à Poznan, les réunions ont eu lieu le plus souvent à Cracovie. Les Congrès de naturalistes et de médecins polonais ont beaucoup contribué à la culture et au renforcement de l'esprit national de nos médecins, qui étaient souvent obligés de travailler dans des circonstances bien défavorables à leur nationalité.

Je ne veux pas et je ne peux pas m'étendre sur l'œuvre scientifique, nationale et sociale des membres actuels de notre Faculté, qui sont très heureux de vous voir chez nous. Vous allez trouver parmi nos confrères des anciens élèves des cliniques françaises et de l'Institut Pasteur, liés dans leurs œuvres scientifiques avec les savants français.

Mais il m'est impossible de ne pas mentionner les grands services sociaux et sanitaires qu'ont rendus, au cours de ces dernières années, quelques éminents membres de notre Faculté, tous en même temps membres du Comité de secours pour les Victimes de guerre fondé par l'illustre prince-évêque de Cracovie, qui mérite une des plus belles places dans notre histoire sociale. Vous allez peut-être voir à Zakopane une maison de santé pour les enfants tuberculeux, fondée par ce Comité; une autre fut fondée à Witow, dans les environs de Cracovie, pour les enfants trachomateux.

Je tiens à vous citer avant tout notre éminent confrère, le professeur Godlewski, biologiste et embryologiste. Il combat avec succès les maladies épidémiques, surtout le typhus exanthématique, sur le vaste terrain de notre pays. Depuis deux ans, nommé par le Gouvernement commissaire extraordinaire pour la lutte contre les épidémies, il les empêche de dépasser notre frontière orientale et défend contre ce terrible ennemi notre pays et les pays voisins.

Ayant touché à la lutte avec les fléaux de guerre, il serait injuste de ne pas mentionner l'œuvre sanitaire de nos élèves. Il y a plus de trois ans qu'une terrible épidémie de petite vérole sévissait en Galicie. Des centaines d'étudiants et d'étudiantes de notre Université, préparés par des cours spéciaux et organisés par notre savant confrère Marcklewski, professeur de chimie médicale, sont arrivés par des vaccinations en masse, exécutées d'après un plan ingénieux, à arrêter en peu de temps la marche de l'épidémie et à délivrer le pays de ce fléau d'une manière efficace et définitive.

Si vous nous faites l'honneur de visiter nos cliniques et nos laboratoires, en ce moment peu propice en raison des vacances universitaires, vous y trouverez beaucoup d'inconvénients anciens et des traces de la désorganisation due à la guerre. A vrai dire, nous n'avons pas beaucoup à vous montrer, notre histoire moderne étant récente et notre développement n'ayant pu se faire librement que depuis quelques années, par un temps où le pays est sous les armes et où le jeune Etat est obligé d'organiser tous ses ressorts.

La reconstruction des Facultés fermées par le Gouvernement russe à Varsovie et à Wilno, la création d'une Faculté de Médecine à Poznan ont dû enlever quelques membres à notre Faculté. Le service militaire et social des meilleurs de nos élèves et des jeunes savants les a éloignés, comme partout, de la science pour un temps indéfini, quelques-uns peut-être pour toujours.

D'autre part, la soif de la Science se fait sentir à notre Faculté dans ces derniers temps d'une façon très intense. Le nombre de nos élèves, pour la plupart encore soldats en permission, s'accroît de plus en plus. Nos amphithéâtres débordent, nos cliniques et nos laboratoires deviennent de plus en plus insuffisants. Mais tous les ennuis qui en résultent nous inspirent une joie profonde; nous croyons y voir un horoscope heureux pour l'avenir de notre Faculté et de notre pays.

Les circonstances fâcheuses de notre existence durant de longues années ne nous permettaient pas de collaborer au progrès de la Science et au bonheur de nos prochains conformément à nos désirs, et peut-être au génie de la nation. Nous espérons, qu'une fois la guerre finie d'une façon définitive et notre pays suffisamment organisé

pour marcher à côté des autres, nous allons trouver le temps et les moyens nécessaires pour le culte des Muses.

Très flattés et sincèrement touchés de la bienveillance avec laquelle vous avez inauguré le contact personnel de vos illustres savants avec les représentants de la médecine polonaise, nous vous demandons, Messieurs et chers Collègues, la permission d'étudier de plus près vos découvertes et de nous appuyer sur votre génie. Dans l'espoir de voir venir des temps plus favorables encore, ayez dès maintenant l'assurance de trouver toujours en nous à vos côtés des confrères dévoués et des amis sincères dans toutes les œuvres qui tendent au progrès de la Science et au bien-être de l'Humanité.

LES RADIOGRAPHIES DANS LES HOPITAUX

Le travailleur médical a présenté longtemps ce curieux caractère professionnel de rechercher, avec une sorte de volupté, l'occasion de travailler gratuitement. Quand de bonnes âmes avaient l'idée de fonder un dispensaire gratuit, vingt médecins se présentaient pour assurer le service des consultations. Tout ce qui touche à la police et à la gendarmerie avait ses médecins et ses spécialistes heureux de faire sur l'autel de l'Etat le sacrifice de leurs honoraires légitimes.

Les consultations hospitalières regorgeaient de gens plus riches que le médecin qu'ils venaient consulter gratuitement.

Actuellement une réaction se produit contre cet altruisme débordant; la nécessité de vivre une vie chère force les médecins à penser un peu plus à leurs intérêts matériels.

Les médecins des hôpitaux, en particulier, plus touchés au point de vue pécuniaire par les conditions actuelles que le médecin de campagne ou que le médecin de quartier populeux, cherchent maintenant à refréner cet abus attristant pour la dignité humaine du riche venant voler à l'hôpital les soins destinés aux pauvres. L'Assistance publique a senti également la nécessité de se défendre contre l'envahissement de ses services par des électeurs qui n'y ont aucun droit.

Depuis le 1er Septembre 1921, par décision du préfet de la Seine, après avis du Conseil municipal et du Conseil de surveillance, tous les actes de radiologie dans les hôpitaux de Paris sont faits :

1° Gratuitement pour les hospitalisés et les indigents munis d'un certificat d'indigence.

2° Au prix du tarif Breton pour tous les autres (tarif minimum du Syndicat des médecins français radiologistes).

Les ordres sont, paraît-il, très rigoureux : tout malade de la consultation ou tout malade venu du dehors avant de passer aux rayons X doit présenter au bureau son certificat d'indigence ou acquitter le tarif suivant les prix publiés dans *La Presse Médicale* comme frais radiologiques dans les accidents de travail d'après l'arrêté ministériel de Juillet 1920.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Les résultats globaux du recensement de Mars 1921 viennent d'être publiés au *Journal officiel*. Ils se présentent de la façon suivante :

Département d'Alger :	
Européens	301.452
Indigènes	1.461.424
Total	1.762.876
Département d'Oran :	
Européens	342.594
Indigènes	928.052
Total	1.270.646
Département de Constantine :	
Européens	163.759
Indigènes	1.199.454
Total	1.363.213

Ensemble : 807.805 Européens et 3.588.930 indigènes; soit 4.396.735 habitants.

En dix ans, la population européenne a donc augmenté de 21.155 unités, soit 2,69 pour 100; la population indigène de 106.195 unités, soit 2,48 pour 100; et la population totale de l'Algérie du Nord de 127.314 habitants, soit 2,58 pour 100.

CAMBODGE

Fêtes au profit des études pasteuriennes. — Une fête à laquelle assistaient S. M. Sisowath, roi du Cambodge, M. le Résident au Cambodge et Mme Baudoin, a été donnée dernièrement au profit de l'œuvre pour l'*extension des études pasteuriennes.*

COCHINCHINE

Le recensement général de la population de la Cochinchine, effectué en 1901, avait donné un chiffre de 2.968.529 habitants. Celui de 1921 a donné 3.795.613 habitants, soit 827.084 habitants ou 27,8 pour 100 de plus en vingt ans.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

MÉDECINS DÉSIRANT NAVIGUER EN MÉDITERRANÉE.

D. — *En 1918, après l'armistice, j'ai contracté une broncho-pneumonie grippale avec emphysème pulmonaire consécutif, qui m'a forcé à faire deux cures au Mont-Dore et le séjour d'un hiver à Alger. Pour consolider ma guérison, j'ai envie de naviguer en Méditerranée (Algérie, Tunisie et Maroc). Le certificat de médecin sanitaire maritime est-il indispensable ?*

R. — Pour naviguer en Méditerranée, il n'est pas nécessaire d'avoir acquis le certificat de médecin sanitaire maritime, comme le prouve l'article 13 (titre III) du règlement de police sanitaire suivant :

Titre III. — Art. 13. Tout bâtiment français affecté au service postal, ou renfermant à un moment quelconque de son voyage, plus de 100 personnes, équipage et passagers, et qui fait un trajet dont la durée totale, escales comprises, *dépasse 48 heures, doit être pourvu d'un service médical.*

Ce service médical est assuré :

1° Par un docteur en médecine français, dans le cas

où le voyage s'effectue entre la France, l'Algérie et la Tunisie, *sans aucune escale dans un port quelconque de tout autre pays*, sauf le cas de relâche forcée. Ce docteur en médecine sera muni d'une autorisation renouvelée chaque année et délivrée par la direction du port de santé où il embarque. La première autorisation est délivrée sur la présentation du diplôme de docteur en médecine et d'un extrait du casier judiciaire. Ces autorisations sont révocables dans les mêmes conditions que celles où sont supprimées les fonctions ou les commissions de médecin sanitaire maritime.

2° Par un médecin sanitaire maritime pour les navires remplissant les mêmes conditions de durée de voyage ou de nombre de passagers, *mais touchant à des ports étrangers*.

Etant Français et docteur en médecine, vous avez parfaitement le droit de naviguer entre la France et l'Algérie, sans certificat de médecin sanitaire maritime. Posez donc votre candidature auprès des trois grandes compagnies de navigation. Vos vœux seront exaucés, car il y a des places vacantes.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Les nouvelles méthodes d'examen du cœur en clinique, par R. Lutembacher, 1 volume in-16, de 186 pages avec 138 figures originales (*Masson et Cie*, édit.), 1921. — Prix : 20 francs.

Ce volume, d'une impeccable exécution typographique et iconographique, d'une admirable rigueur et concision scientifique, constitue à proprement parler le meilleur recueil que nous connaissions actuellement de documents cardiologiques, recueillis tant par les méthodes graphiques que par les méthodes radioscopiques.

On n'y trouvera, et nous le regrettons, que des détails très succincts relatifs aux techniques mêmes de ces deux disciplines (graphique et radioscopique) ; en revanche la documentation iconographique est abondante et tout à fait originale.

La méthode didactique suivie est excellente à tous égards. Après un exposé, succinct et cependant rigoureux, des données anatomo-cliniques actuellement solidement assises, l'auteur publie une série de documents anatomo-cliniques, concrets, réels : graphiques, orthoradioscopies, photographies excellentes de pièces anatomiques, et les interprète en de brefs commentaires lumineux et précis, petits chefs-d'œuvre vraiment d'exposés séméiologiques, tels qu'il faut les concevoir avec les méthodes actuelles d'exploration clinique. Regrettons seulement, qu'en ce qui concerne du moins l'orthoradioscopie, la rigueur scientifique de l'auteur l'ait obligé à ne publier que des documents anatomo-cliniques, c'est-à-dire, pour lesquels l'orthoradiographie du vivant a pu être confrontée avec la photographie nécropsique, ce qui limite nécessairement l'exposé aux cas ultimes.

Le plan suivi indique d'ailleurs avec une grande netteté les buts poursuivis :

1re Partie : Méthodes graphiques. Etude des arythmies.

Notices préliminaires (structure et propriétés du cœur. Méthodes graphiques.

Interprétation des tracés mécaniques.

Anomalies du rythme. Arythmies (accidentelles, régulières, désordonnées, arythmies périodiques).

Identification, nature, valeur séméiologique des arythmies.

2e Partie : radioscopie.

Cœur et pédicule vasculaire normal.

Déformations simples du cœur.

Déformations complexes du cœur.

Valeur séméiologique des examens radioscopiques.

Le but visé par l'auteur, il l'a exprimé avec précision :

« Nous voulons seulement, par de nombreux exemples, habituer le lecteur à déchiffrer un tracé (ou une orthoradiographie), à retirer de son étude toutes les déductions cliniques qu'elle comporte tant au point de vue du diagnostic et du pronostic des cardiopathies que des indications thérapeutiques. Il est nécessaire qu'un médecin s'intéressant à la cardiologie acquière cette habitude. Alors même qu'il n'a pas le temps de recueillir lui-même ces documents, il doit savoir interpréter ceux qui lui sont communiqués. Ces connaissances lui sont encore indispensables pour suivre avec fruit les travaux publiés. »

Alfd. Martinet.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* **La Presse Médicale** *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

M. Béclère. — Que doit-on espérer et que peut-on craindre de l'emploi, en radiothérapie profonde, de rayons très pénétrants ?

Denis Courtade et Paul Cottenot. — Emploi thérapeutique des courants de haute fréquence dans les affections vésicales d'origine organique.

Lucien Mallet. — Le pneumopéritoine en radiodiagnostic.

Notes de pratique :

J. Garcin. — Radiographie de la Ve lombaire.

Faits cliniques :

Dr Douarre. — Sur une variété rare de luxation médio-carpienne en avant.

Sociétés savantes :

André Broca. — Rapport sur les dangers des radiations pénétrantes et les moyens de les éviter.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital des Enfants-Malades et hôpital Necker. — Cours complémentaire de 20 jours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale (tuberculose des ganglions, des os, des articulations, du péritoine, des poumons, du tube digestif, du système nerveux, de la peau et de l'appareil urinaire), du 21 Novembre au 11 Décembre 1921, par les professeurs Auguste Broca et Louis Rénon, à l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker.

Leçons théoriques. — Tuberculose chirurgicale : tous les jours, à 16 heures, à l'hôpital des Enfants-Malades. — Etude générale des tuberculoses ostéo-articulaires : étiologie, évolution anatomique, attitudes vicieuses et ankyloses, évolution clinique selon les âges, diagnostic précoce. — Etude des localisations spéciales : adénopathies tuberculeuses, péritonite tuberculeuse, spina ventosa, tuberculoses du genou, de la hanche, du pied, du rachis et du membre supérieur, tuberculose testiculaire. Toutes ces leçons seront faites par le professeur Broca, et accompagnées de projections radiographiques.

Tuberculose médicale : tous les jours, à 17 h. 15, à l'hôpital Necker. — Conception générale de la tuberculose (professeur L. Rénon). — Tuberculose pulmonaire : Esquisse des formes cliniques (professeur L. Rénon), diagnostic clinique (M. E. Géraudel), diagnostic biologique (M. R. Mignot), diagnostic radiologique (M. Petit), associations morbides : grippe, diabète sucré, syphilis (M. Læderich). Traitement (5 leçons) : Vie, alimentation et hygiène du tuberculeux ; chimiothérapie, pneumothorax artificiel, questions pratiques de traitement (mariage des tuberculeux, la tuberculose et la grossesse, guérison du tuberculeux), (professeur L. Rénon); tuberculose du nourrisson et de l'enfant (M. L. Tixier), tuberculose de la peau (MM. Louste et Thibaut), tuberculose du système nerveux (M. Monier-Vinard), tuberculose du tube digestif (MM. Charles Richet et André Jacquelin), tuberculose de l'appareil urinaire (M. Verliac).

Leçons pratiques. — Hôpital des Enfants-Malades, les mardis, jeudis, samedis, à 9 heures du matin. Hôpital Necker, les lundis, mercredis, vendredis, à 9 heures du matin.

Visites hospitalières. — Visite du dispensaire de M. Küss. Visite du sanatorium de M. Guignard, à Bligny.

Le prix d'inscription pour ce cours est de 150 francs. Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille. — Conférences préparatoires au concours d'entrée aux écoles du Service de Santé militaire et naval (Lyon et Bordeaux), s'adressant aux candidats désirant se présenter aux concours à 4, 8 et 12 inscriptions et dirigées par MM. les professeurs : Jourdan, histologie; Corsy, anatomie; Cotte, physiologie; Fiolle et Chauvin, pathologie externe; Olmer et Payan, pathologie interne et générale; Costa, bactériologie; Jacob de Cordemoy, parasitologie.

Les droits d'inscription sont reçus au secrétariat de l'Ecole. Une affiche spéciale indiquera le début de chacune des conférences.

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — MÉDECINE INFANTILE. — *Hôpital Hérold.* — M. Barbier : Vendredi, à 10 heures, leçons sur la pathologie du nourrisson.

Hôpital Necker. — M. J. Hallé : Lundi, à 9 heures, examen des nourrissons.

Hôpital Trousseau. — M. Lesné : Jeudi, à 10 h. 1/2, consultation des nourrissons ; mardi, à 10 h. 1/2, conférence de clinique infantile ; les autres jours, à 9 h. 1/2, examen des enfants, thérapeutique des maladies de l'enfance.

Hôpital Saint-Louis. — M. Jules Renault : Samedi, à 10 h. 1/2, conférence d'hygiène et clinique infantile.

DERMATOLOGIE ET SYPHILIGRAPHIE. — *Hôpital Necker.* — M. J. Hallé : Samedi, à 9 heures, consultation de dermatologie.

Hôpital Saint-Louis. — M. Hudelo : Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 9 heures, polyclinique et traitement.

Hôpital Cochin. — M. Queyrat : Mercredi, à 10 h. 1/2, conférence sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

RADIOLOGIE MÉDICALE. — *Hôpital Saint-Antoine.* — M. Béclère : Tous les jours, du dimanche 9 Octobre au dimanche 23 Octobre, à 9 heures et à 14 heures, cours de radiotechnique avec exercices pratiques (voir affiche spéciale). Tous les dimanches, du 6 Novembre au 18 Décembre, conférences sur la radiothérapie des fibromes utérins (rœntgenthérapie et curiethérapie).

CHIRURGIE GÉNÉRALE. GYNÉCOLOGIE. UROLOGIE. — *Hôpital de la Pitié.* — M. Arrou : Lundi et vendredi, à 9 heures, examen de malades. Jeudi, de 9 h. 1/2 à 12 h., opérations.

Hôpital Cochin. — M. Labey : Lundi, mercredi, vendredi, à 10 heures, exercice pratique de gynécologie. Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, opérations.

Hôpital Tenon. — M. Martin : Mardi, jeudi, samedi, à 11 heures, leçons cliniques chirurgicales.

Hôpital Lariboisière. — M. Gaston Picot : Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, opérations. Mardi, jeudi, samedi, causeries au lit du malade.

Hôpital Beaujon. — M. Michon (chirurgie et urologie) : Lundi et jeudi, à 9 h. 1/2, examen des malades, cystoscopie. Mercredi, à 9 h. 1/2, opération urologie. Samedi, à 9 heures, opérations.

— M. Savariaud (chirurgie et gynécologie) : Mardi, à 9 h. 1/2, consultation gynécologie. Jeudi, à 11 heures, leçon clinique chirurgicale à l'amphithéâtre des cours. Lundi, mercredi, vendredi, samedi, opérations. Un cours de chirurgie d'urgence aura lieu en Octobre-Novembre (voir affiche spéciale).

— M. Souligoux : Mercredi et samedi, leçons au lit du malade, appareil plâtré, etc.

Hôpital Necker. — M. Robineau : Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, causerie au lit du malade. Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, opérations. Dimanche, à 10 h., clinique chirurgicale élémentaire.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — M. Sorrel (chirurgie tuberculose osseuse) : Lundi, mardi, mercredi, de 9 heures à 12 heures, opération pour lésions osseuses. Jeudi, vendredi, samedi, de 9 heures à 12 heures, appareil plâtré, ponction d'abcès froids et leçons cliniques.

OPHTALMOLOGIE. — *Hôpital Cochin.* — M. Cantonnet : Tous les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2, consultations expliquées avec présentation d'affections oculaires courantes. Les mardis, jeudis et samedis, à 14 h. 1/2, deux séries de dix leçons d'ophtalmologie pratiques, l'une en Novembre-Décembre, l'autre en Février-Mars. Le jeudi, à 10 h. 1/2, en Janvier 1922, quatre leçons sur la rééducation des strabiques (voir affiche spéciale).

Hôpital Saint-Antoine. — M. Dupuis-Dutemps : A partir du 7 Novembre, les lundis et jeudis, à 10 h. 1/2, six leçons sur la réfraction.

Hôpital Lariboisière. — M. Morax : Lundi, à 9 heures, examen des malades atteints d'affections des membranes externes. Vendredi, à 9 heures, examen des malades atteints d'affections des membranes profondes. Mardi et jeudi, à 9 heures, opérations. Du 7 Novembre au 28 Novembre, dix conférences pratiques d'ophtalmoscopie. A partir du 5 Novembre 1921, le samedi, à 11 heures, treize

conférences sur le cancer de l'œil et ses annexes (voir affiche spéciale).

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Poulard : Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, examen des malades. Mercredi et vendredi, à 9 heures, opérations. En Janvier 1922, conférences d'ophtalmologie (affiche spéciale).

Oto-rhino-laryngologie. — *Hôpital Laënnec.* — M. Bourgeois : A partir du 15 Novembre, mardi, jeudi, samedi, à 11 heures, quinze leçons sur les maladies du nez. A partir du 25 Février 1922, mardi, jeudi, samedi, à 11 heures, cours de trachéoscopie et de bronchoscopie. A partir du 15 Mai 1922, mardi, jeudi, samedi, à 11 h., cours d'otologie.

CONCOURS

Externat. — *Séance du 30 Septembre 1921.* — Anatomie. — *Muscle sterno-cléido-mastoïdien.* — Ont obtenu : MM. Coquelin, 10; Corbin (Jacques), a filé; Caplain (Maurice), 19; Chabrol, 10; Coupeau, 17; Carle, 15; Courtois, 16; Brongniart, 16; Cossa, 15; Chauveau (H.), 14; Capelin (Albert), 15; Chureau, 18; Corbier, 12; Champenois, 16; Cantin, a filé; Cousty, 12; Cattan, 16; Coffin, 16; Couturat, 15; Corman, 16. — Bulté et Colard, excusés. — Charry (Paul), Cornilleau, Mlle Bronislawski, Bulteau, Cluzeau, Calmes, absents.

Prochaine séance, 10 Octobre, à 17 h. Hôtel-Dieu.

Pathologie. — *Séance du 1er Octobre.* — *Symptômes et diagnostic de la coxalgie.* — Ont obtenu : MM. Lelièvre (Jean), 9; Mlle Kouindjy, 11; Marcovitch, 12; Marcotte, 14; Le Guillant, 15; Lefrançois, 13; Leraxilaire, 17; Lefranc, 5; Loup, 15; Lemarchand, 13; Mariani (Joseph), 13; Leconte (Henri), 18; Maillet, 13; Lelong, 15; Lehmans, 12; Lair, 14; Levêque, 15; Leleu, 15; Jullien, 14; Loussot, 13. — Lacroix (Célestin), Lacroix (Louis), Lemaire, absents. — Loupain, excusé.

Séance du 4 Octobre. — *Symptômes et diagnostic de la méningite cérébro-spinale épidémique.* — Ont obtenu : MM. Lapalle, 15; Langumier, a filé; Landel, 15; Maestracci, 13; Mahieu, 16; Maksud, a filé; Maizilly, 12; Laborbe, 17; Kyriaco, a filé; Lebecq, 10; Katz, a filé; Mme July, a filé; Lemaire (Edmond), a filé; Mlle Lebourbier, 19; Maire, a filé; Mahé, 16; Mlle Lacascade, 14; Leroy, a filé; Lelièvre (André), 19; Lefournier, a filé. — Kintgen, Marchegau, Malpart, absents.

Pharmacie centrale. — Un concours pour la nomination à la place de chef du Laboratoire des produits galéniques de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris aura lieu le lundi 21 Novembre 1921, à midi, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux, quai de la Tournelle, n° 47.

Les candidats qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration (service du personnel, bureau du personnel médical), depuis le lundi 24 Octobre jusqu'au samedi 5 Novembre inclusivement, de 14 heures à 17 heures.

Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. — Un concours pour l'emploi de chimiste bactériologiste au Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, ouvert aux candidats des deux sexes, aura lieu le 22 Novembre 1921.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats, mais un supplément de 20 points est attribué aux candidats diplômés des grandes écoles du Gouvernement (Normale, Polytechnique, Centrale, Institut agronomique, Ponts et chaussées, Mines), de l'Ecole de physique et chimie de la Ville de Paris, aux licenciés ès sciences, aux titulaires du diplôme de pharmacien de 1re classe et aux docteurs en médecine. Un supplément de points sera également attribué aux candidats ou candidates qui auraient déjà accompli des services au Laboratoire d'hygiène en qualité d'agents temporaires et qui ne se trouveraient pas dans les conditions des candidats ci-dessus désignés. Ce supplément sera de 5 points par année de présence avec maximum de 20 points.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 6 Mars 1922 pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'Ecole de médecine d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours. (*Journ. off.*, 13 Septembre.)

NOUVELLES

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander et Giraudeau, chef du laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Octobre à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant : la gymnastique médicale, la mécanothérapie, le massage, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Pour le programme des cours et des inscriptions, s'adresser : à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, ou chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

Asile de Saint-Ylie (Jura). — On demande deux internes en médecine. Indemnité de 1.800 à 2.000 francs et tous avantages en nature.

Asile départemental de Fains. — Un interne en médecine, possédant au moins 12 inscriptions, est demandé à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse).

Traitement annuel 2.400 francs, nourriture, logement, chauffage et éclairage. Adresser les demandes avec certificat de scolarité et pièces à l'appui au directeur de l'Asile.

Voyage d'études à Vichy. — Les professeurs de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, dirigée par M. le professeur Gilbert, ont terminé le 25 Septembre leur visite des sources et des installations thermales de Vichy. Ils ont manifesté leur admiration pour les perfectionnements apportés aux établissements et ateliers de la Compagnie Fermière.

Ils furent ensuite conviés à un banquet offert par la Compagnie à l'Hôtel Majestic, à l'issue duquel M. Normand, secrétaire général de la Compagnie, assura les professeurs et élèves de la Clinique médicale qui sont venus entendre ici la dernière leçon du cours sur les maladies du tube digestif, du souci constant de la Compagnie Fermière de perfectionner et développer ses installations thermales, afin de maintenir à Vichy, que la nature a tant favorisée, sa suprématie sur les stations allemandes ou tchéco-slovaques pour lesquelles une propagande si inopportune a été faite en France au cours de la dernière saison.

Société de Médecine de Paris. — En Décembre 1921, dans sa dernière séance, la Société de Médecine de Paris décernera le prix Duparcque (3.000 francs) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur le sujet suivant :

« Des moyens d'apprécier l'activité fonctionnelle du foie. Leur application à la médecine, à la chirurgie et à l'obstétrique ».

Les mémoires inédits et anonymes porteront une épigraphe reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur; ils devront être déposés avant le 15 Octobre 1921, dernier délai, au siège de la Société, 51, rue de Clichy, ou chez le secrétaire général, M. P. Blondin, 3, rue Cernuschi (XVIIe).

Le prix Alfred Guillon (300 francs) sera décerné au meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur les maladies des voies urinaires (sujet au choix des auteurs).

Seuls les membres titulaires et honoraires de la Société ne sont pas admis à concourir.

(*Voir la suite, p. 1485.*)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 46)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Thérapeutique*) **PALPITATIONS**

Palpitations

(Extrasytoles et douleurs précordiales)
subordonnées
à un état névropathique et dyspeptique

Syndrome clinique. — Quand un patient se plaint du cœur, il y a une chance sur cinq pour qu'il s'agisse d'un cardiopathe, quatre sur cinq pour que ce soit un névropathe dyspeptique.

Dans ce dernier cas, de beaucoup le plus fréquent, il accusera : des palpitations (sensation d'accélération, de battements violents et précipités, de « ratés » du cœur (extra-systoles). L'examen révélera (abstraction faite des extra-systoles possibles) : 1° un *cœur sans lésion* (auscultation, percussion, radioscopie, sphygmomanométrie quasi normales); 2° des *phénomènes dyspeptiques* et en particulier, et le plus souvent de l'hypersthénie gastrique avec troubles de l'évacuation et grosse poche à air stomacale; 3° un *éréthisme nerveux* plus ou moins accentué se traduisant, entre autres signes, par de l'exagération des réflexes, voire parfois du tremblement.

Les indications thérapeutiques sont triples :

1° *Evacuatrices de l'estomac* que rempliront les solutions isotoniques de Léon Meunier et un bon régime;

2° *Sédatives du système nerveux* dont l'hydrothérapie tiède, la valériane et ses dérivés, les bromures, fourniront les éléments essentiels;

3° *Psychothérapiques*, la plupart de ces sujets étant anxieux qu'il conviendra de libérer de leur obsession.

Réalisation pratique. — En voici un type :

I. — Traitement médicamenteux.

1° *Tous les jours, les dix premiers jours* :

Tous les deux jours les dix jours suivants, deux fois par semaine ensuite, le matin au réveil et le soir au coucher, une tasse à thé d'eau tiède additionnée d'une cuillerée à café de la poudre suivante :

Sulfate de soude	} āā 5 grammes
Citrate de soude	
Phosphate de soude	
Bicarbonate de soude	
Lactose	180 —

Mélanger finement.

2° *Les dix jours suivants* :

Bromure de sodium	10 grammes
Sirop écorce oranges amères	300 —

Une cuillerée à dessert trois fois par jour au milieu des repas.

3° *Les dix derniers jours* :

Extrait de valériane 0 gr. 10 pour une pilule n° 30.

Trois par jour en dehors des repas, avec une tasse d'infusion de feuilles d'oranger.

II. — Traitement diététique.

Régime mixte modéré en évitant :

Graisses et aliments gras; acidités et crudités;
Féculents et farineux,
Coquillages, charcuterie, etc., etc.

Rééducation masticatoire.
Un seul verre de boisson aux repas.
Une tasse d'infusion d'anis étoilé à la fin.

III. — Hydrothérapie tiède.

Tubs tièdes quotidiens,
Bains bi-hebdomadaires 36°-38° — 12'-15'.

IV. — Psychothérapie.

Affirmer l'absence de toute lésion cardiaque.
Paraphraser la formule : « Le cœur est témoin, l'estomac et le système nerveux sont seuls coupables. »
S'abstenir formellement de toute médication cardiaque.

Alfred Martinet.

Laboratoire de sérologie (54, rue Saussure). — M. Rubinstein fera un cours de sérologie appliquée à la clinique du 8 Novembre au 8 Décembre, les mardis, jeudis et samedis à 14 heures. Les cours suivis de travaux pratiques (de 14 heures à 18 heures) traiteront les propriétés biochimiques des sérums, le séro-diagnostic de la syphilis et de la tuberculose et d'autres affections.

Le but de cet enseignement est de former des sérologistes et de les initier aux recherches de laboratoires. Le nombre des élèves est limité. Le droit d'inscription est de 150 francs. Pour tous renseignements s'adresser au Laboratoire de 15 à 17 heures.

Corps de Santé militaire. — Liste de classement par ordre de mérite des médecins aides-majors de la promotion 1916 qui ont accompli leur stage à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire : MM. Pomme, 1; Magnenot, 2; Bou Hanna, 3; Lassale, 4; Rivet, 5; Sciaux, 6; Liegeois, 7; Ferot, 8; Fiquet, 9; Dubois, 10; Toureng, 11; Castillon, 12; Dordain, 13; Pinard, 14; Pruvot, 15; Duboureau, 16; Cristoffe, 17; Schousböe, 18; Hugonot, 19; Bidault, 20; Vignon, 21; Villeciere, 22; Guillaume, 23; Bourquard, 24; Millo, 25; Vernet, 26; Paulet, 27; Deviller, 28; Knaub, 29; Malinas, 30; Girod, 31; Astruc, 32; Montels, 33; Franchi, 34; Flamme, 35; Pellotier, 36; Combalat, 37; Championnet, 38; Pean, 39; Cochard, 40; Casabianca, 41; Prevot, 42; Martené, 43; Billiet, 44; Ehringer, 45; Martinet, 46; Garnier, 47; Guibert, 48; Bonnet, 49; Dumont, 50; Grosjean, 51; Paramelle, 52; Courtieu, 53; Guillermin, 54; Dupin, 55; Saby, 56; Didie, 57; Desobry, 58; Gauch, 59; Cantuern, 60; Bergeret, 61; Couette, 62; Barraux, 63; Hombourger, 64; Dario, 65; Martinaud, 66; Lerouge, 67; Richard, 68; Chaffaut, 69; Baylac, 70; Estève, 71; De Garrigues, 72; Bonnefous, 73; Doliveux, 74; Prudhomme, 75; Poirier, 76; Boissau, 77; Loubens, 78; Hinault, 79; Deschamps, 80; De Courreges, 81; Rihouey, 82; Desplats, 83; Jacob, 84; Vachet, 85; Bree, 86; Battistelli, 87; Humblot, 88; Nouveaux, 89; Grimaud, 90; Poey, 91; Protteau, 92; Debrie, 93; Guillobey, 94; Marican, 95; Desangles, 96; Defaye, 97; Durousseau, 98; Pourteau, 99; Vittot, 100; Jalras, 101; Desormeaux, 102; Ramery, 103; Carrade, 104; Cahier, 105; Mirgon, 106; Vidal, 107; Susini, 108; Berlandi, 109; Guillet, 110; Genest, 111; Auban, 112; Ben Aouda, 113; Gache, 114; Pruvost, 115; Chalon, 116; Givry, 117; Berge, 118; Bonneterre, 119; Testas, 120; Cesarini, 121; Fellmann, 122; Bodet, 123; Tripeau, 124; Menantaud, 125; Galliot, 126; Dalbera, 127; Ohlicher, 128; Pecheur, 129; Chambelland, 130; Garrigues, 131; Roques, 132; Pousse, 133; Dechel, 134; Seilhan, 135; Zimmermann, 136; Cieutat, 137; Louis, 138; Deroche, 139; Lormeau, 140; Cruson, 141; Caloni, 142; Dangles, 143; Schell, 144; Peretti, 145; Escalier, 146; Josserand, 147; Hugues, 148; Squivier, 149; Cavaniol, 150; Morel, 151; Gabrielle, 152; Gaillot, 153; Fournes, 154; Crozes, 155; Pozzo-di-Borgo, 156; Castex, 157; Peyraud, 158; Le Cars, 159; Luquet, 160; Nectoux, 161; Pradier, 162; Bergeaud, 163; Verdet, 164; Migout, 165; Blanchard, 166; Dautrey, 167; Jacquot, 168; Palafer, 169.

Le classement de MM. Franck de Beaumont, Dupuy de la Badonnière, Meneau (A.-F.) et Camper sera effectué dès qu'ils auront accompli leur stage à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire.

Service de Santé de la marine. — M. Bellot, médecin principal, est désigné pour remplir les fonctions de chef de clinique chirurgicale à l'hôpital maritime du port de Cherbourg. (*Journ. off.*, 19 Septembre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : aux Antilles, comme directeur du Service de Santé, M. Arnould, médecin principal de 2e classe.

En Indochine, MM. Marzin, médecin principal de 2e classe; Esserteau, médecin-major de 1re classe; Sarramon, Marliangeas, Basque, Cariès, Agostini, médecins-majors de 2e classe.

A Madagascar, MM. Girard, Laquieze, Deneufbourg, médecins-majors de 2e classe.

En Afrique occidentale française, M. Nogue, médecin-major de 2e classe.

En Afrique équatoriale française, MM. Riquier, médecin-major de 2e classe; Gascougnolle, Petit, médecins aides-majors de 1re classe.

A l'armée française du Levant, M. Guillon, médecin principal de 2e classe.

Aux Indes, M. Agenet, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Tanvet, médecin principal de 1re cl.; Lavandier, Millet, Castron, Leynia de la Jarrige, médecins-majors de 1re classe; Martin, Gouillon, Fonquernie, Théron, Arla, médecins-majors de 2e classe; Paclard Mury, Souchard, médecins aides-majors de 1re classe (*Journ. off.*, 27 Septembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale). Les Renseignements et communiqués se paient à l'avance.

Dame, instr., dist., expér. direct. cherche clinique ou sanatorium. — Ecr. *P. M.*, n° 3682.

On demande infirmière expérimentée et sérieuse, Maison de santé, 74, rue Laugier, Paris.

A vendre : Appareil radio Gaiffe, très peu usagé. Occasion unique. — Ecrire *P. M.*, n° 3691.

A vendre : Bains de lumière neufs, modern. Prix avantageux. S'adr. E. A. C., 14, r. de Joinville (19e).

Docteur fait remplacements. — Dr Brahic, Saint-Paul-le-Jeune (Ardèche).

Appartements non meublés prochainement libres, à vendre. Confort mod., Quartiers Invalides, Trocadéro. Prix : 30 à 78 000. — Mesnil, 40, r. des Ecoles, Lund. Mercr. Vendr. Tél. : Gobelins 25-11.

A louer, dans clinique, place pour médecin désirant faire spécialité, de 2 h. à 5 h., ou le matin. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3703.

Gants de caoutchouc des meilleures marques : 48 francs les douze paires; 350 francs les cent paires, franco. Echantillon contre mandat ou remboursem. de 5 fr. — S'adr. Vormus, 3, boul. St-Martin, Paris.

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Docteur, assist. Sanator., tr. cour. tubercul. pulm.

(*Voir la suite, p.* **1487**.)

et chirurgic., app. plâtr., hélioth., cherche sit. ou collab. Sanat., clinique — Ecrire *P. M.*, n° 3704.

Ingénieur-chimiste serait désireux de se créer situation d. usine prod. pharmac. Apport éventuel capitaux. — Guillot, Aligny, par Brissac (M.-et-L.).

Reprendrai, rayon 50 kil. Paris, poste médical ancien. Rapp. min. 25.000. — Ecrire *P. M.*, n° 3707.

A vendre d'occasion, n'ayant jamais servi : 1 basiotribe de Tarnier; 1 pince porte-ballon; 1 ciseaux de Dubois; 1 curette de Simon; 1 curette de Bouilly. — Ecrire *P. M.*, n° 3708.

Etudiant en médecine, 4e année A. R., cherche occup. médicale ou chirurgic. — Ecr. *P. M.*, n° 3709.

Garde-malade, diplômée en Hollande, cherche occupation à Paris, auprès de médecin, dentiste ou dans polyclinique. — Ecrire *P. M.*, n° 3710.

Veuve, 34 a., parlant allemand, demande situation dans clin. médicale.— Ecr. Vve Richaud, Vinon (Var).

Médecin désirerait s'entendre avec confrère pour reprendre clientèle thermale. — Ecr. *P. M.*, n° 3712.

Française, inst., exc. réf., sténo-dact., anglais, demande situation auprès médecin.— *P. M.*, n° 3713.

On demande deux infirmières pour clinique chirurgicale, à Reims. — Ecrire au Dr Fontaine, 33, rue Boulard, Reims (Marne).

Table d'opération genre Service de Santé, demandée. — Faires offres, *P. M.*, n° 3715.

Sténo-dactylographe, secrétaire médecin-expert depuis six ans, demande travaux ou emploi chez médecin. — Mlle Soudais, 9, rue Monge, Paris.

Médecin-chirurgien, 27 a., Université de Lausanne, L. R. C. P. — M. R. C. S. Angleterre, parlant français, anglais, spécialiste maladies nerv., cherche situation immédiate dans maison de santé ou clinique, Paris ou environs.—Ecr. M. Cuérel, 36, r. Campo-Formio.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

Articles originaux :

Supplément :

LES LEÇONS DE LA GUERRE

LE MÉDECIN MILITAIRE

Le médecin militaire a gardé la confiance et souvent l'affection de celui qui le connaît le mieux et qui l'utilise : l'officier. Dans le malaise et l'instabilité du moment, c'est un réconfort et c'est un point fixe. Appuyé sur cette certitude, il peut chercher sa voie en toute sincérité d'esprit. S'il trouve à s'améliorer, une heureuse influence sur ses rapports avec le soldat, avec les médecins civils, ses collaborateurs éventuels, avec tout le pays qu'il sert, le récompensera de son effort.

Et d'abord le médecin militaire de carrière doit-il survivre à la guerre ? Qu'on me permette, à la façon des mathématiciens, de considérer jusqu'à bientôt le problème comme résolu.

Puisqu'il doit vivre encore, ainsi que l'armée elle-même, essayons d'établir la meilleure manière pour lui de remplir sa mission.

Elle correspond sans aucun doute aux trois obligations suivantes :

1° Donner au soldat, qui n'a pas le libre choix du médecin, les soins les meilleurs possibles, tout en sauvegardant la discipline;

2° Assurer la prophylaxie dans le milieu militaire et contribuer à la prophylaxie nationale;

3° Préparer la guerre.

I. — Le médecin militaire doit être ce *bon praticien* dont le besoin et l'excellence continuent de s'imposer en dépit de la complication grandissante de la médecine. Evoluant souvent sur les frontières indécises de la maladie, dépositaire du redoutable droit de juger des organismes, il disposera de toutes les ressources devenues classiques. Le médecin de régiment doit appartenir à la famille régimentaire, mais il utilisera sans cesse le matériel que doit posséder l'hôpital local. Toutes les possibilités d'entretien et de perfectionnement dans les universités, les hôpitaux, les laboratoires seront dispensées à la masse des praticiens et n'appartiendront pas à une minorité marquée par le destin. Plus jamais on ne devra connaître ce gaspillage d'intelligence que la routine consentait stupidement aux stationnements dans les champs de tir ou sur les terrains de manœuvres. Que de médecins ardents s'y sont étiolés ou bien y ont pris la résolution de quitter l'armée! La voix du ministre ou même du pays fera entendre au commandement qu'en gaspillant le temps médical, il trahit l'intérêt de la santé collective.

Le recours aux médecins spécialisés découle de la complexité de la médecine. C'est en outre devenu une obligation réclamée par le soldat. On a été tenté de recruter ces spécialistes parmi les médecins du cadre actif et de leur donner des titres officiels. Il en résultera des inconvénients qu'il faudra pallier. L'expérience, que ne remplacent ni la science livresque, ni l'assiduité d'un stage, donne seule la maîtrise opératoire et mieux encore la sagacité clinique. Or l'armée est un terrain d'expérience très limité pour éduquer des spécialistes. Les concours d'avant-guerre (agrégation, répétorat) étaient capables d'assurer le recrutement maximum des spécialistes que l'armée peut former. Un titre est un brevet de garantie redoutable quand il est placé dans des mains médiocrement expérimentées. Un *chirurgien des hôpitaux militaires* ne pourra pas se borner à faire correctement les nombreuses cures de hernie ou de varicocèle ; il devra, dans les exceptionnelles interventions de grand style, témoigner d'une maîtrise que mérite la vie d'un soldat français. Malgré son intelligence et sa bonne volonté, le pourra-t-il toujours ?

D'autre part, le prélèvement, sur un ensemble déjà précaire de praticiens, des urologistes, psychiatres, ophtalmologistes, etc. aboutira au résultat paradoxal de confier les services régimentaires à autant de médecins civils qui n'ont ni le temps ni la préparation propres à y faire une besogne intégrale. Chose plus grave encore, cette spécialisation titrée entraînera la constitution d'une aristocratie forcément privilégiée et, par ricochet, celle d'un prolétariat englobant pauvrement ceux qui doivent représenter la force vive de la médecine militaire. Souhaitons que les concours institués demeurent d'un redoutable accès. Quelques spécialistes dans les hôpitaux d'instruction et dans les corps d'occupation, la masse des médecins militaires faisant figure de bons praticiens, la généralité des soins spécialisés confiés aux médecins civils : telle est la formule qui me paraît la plus conforme aux obligations actuelles et à l'insuffisance numérique du Corps de Santé.

II. — Ce n'est pas au moment où le rôle social du médecin s'impose de toute part qu'il faudrait laisser péricliter *l'action collective du médecin militaire*. Celui-ci est un hygiéniste par nécessité. Il est le conseiller du commandement et le contrôleur de l'hygiène officielle : c'est une formule bien connue. Mais il faut savoir que, pour n'être pas platonique, elle demande un personnel initié et stable qu'il est exceptionnel de rencontrer aujourd'hui dans les garnisons.

Ce n'est pas tout. Un grand nombre de règles hygiéniques n'arrivent jusqu'au soldat que si l'officier, animateur de son énergie militaire, est convaincu, est subjugué lui-même. Seule l'ambiance, l'intimité médicale pourra parvenir à l'éduquer et à le persuader.

Mais c'est au soldat lui-même et, par son intermédiaire, jusqu'au pays, que la bonne parole médicale doit s'adresser, pour un profit qu'on ne cesse de revendiquer par d'unanimes exclamations. Combien s'est-il créé de ligues pour combattre, par l'éducation, l'alcoolisme, la syphilis, la tuberculose, la mortalité infantile? Où trouvera-t-on une tribune comparable à l'armée pour diffuser, en cent occasions, de bienfaisantes clartés, *pourvu que la bonne manière y soit employée*. Avant la guerre, quelques médecins militaires l'ont essayé : ils n'y ont pas été encouragés. Or, tout le monde n'est pas capable de trouver récompense à son effort dans la satisfaction du prosélytisme. C'est une nécessité de développer le *sens social* du médecin militaire.

III. — Il doit enfin *préparer la guerre*. C'est un paradoxe d'affirmer que le médecin civil est capable, du jour au lendemain, d'occuper, sans préparation, sa place dans l'armée. S'il n'a rien à apprendre du médecin militaire de carrière, c'est que celui-ci est inférieur à sa mission. La connaissance au jour le jour du milieu militaire, de la troupe, des officiers, des règlements, des usages, façonne pendant la paix une mentalité qui doit toujours être « à la page » et qui est profondément utile quand éclate brusquement la guerre. Le médecin du cadre actif doit devenir le guide du médecin de complément dans sa transition d'un milieu déterminé dans un autre si différent. Mais il lui faut des qualités qui le rendent digne de cette fonction.

En particulier, il doit éviter toute déformation professionnelle. Il se préservera de toutes ces grimaces qui sont la parodie de l'esprit militaire et qu'on appelle le caporalisme. J'ai connu d'excellents médecins de complément qui, imbus d'un préjugé, prétendaient établir leur autorité, lorsqu'ils venaient d'endosser l'uniforme, en criant très fort et en écrivant beaucoup. Cette erreur, plaisante chez un néo-militaire, est inexcusable chez un professionnel. C'est dénaturer l'acte de commander, de diriger, que de le réduire à échanger des circulaires et des comptes rendus. La conduite d'un service, d'une formation exige un minimum de qualités et d'habitudes qu'il est indispensable au médecin du cadre actif d'acquérir. Dans sa formation professionnelle on ne doit plus l'oublier.

Il sera toujours prêt à accueillir, à canaliser, pour leur rendement maximum, toutes les ressources que le pays jugera utiles à sa défense. N'a-t-on pas vu des personnalités de marque gêner l'essor de la Croix-Rouge, ne comprenant pas que c'était une force à diriger pour n'avoir pas à la heurter ? Les dix dames de la S. B. M. dont je saluais ici-même, en 1907, l'arrivée dans les formations marocaines, sont devenues les 47.000 infirmières de la grande guerre. De même, la méfiance, la bouderie devant « le civil », qu'on a rencontrée quelquefois, n'est-elle pas un défi à la raison dans une collectivité où l'élément mili-

taire ne représentait pas la dixième partie du personnel mobilisé? Au demeurant, n'est-il pas vrai qu'un grand nombre de médecins du cadre actif ont été pour les médecins de complément de bons camarades et des guides utiles? Mais ici les exceptions devaient être mieux retenues que la règle. Elles disparaîtront en développant le sens national du médecin militaire.

***

L'aperçu rapide de la fonction médicale dans l'armée n'apporte-t-il pas la preuve que cette tâche exige la formation spéciale et toute l'activité de professionnels? La profession de médecin militaire doit subsister aussi longtemps que l'armée elle-même. Tous les efforts qui restent à faire pour lui rendre son lustre ancien et lui donner sa forme de choix seront payés en profit national. Les fils des grands poilus, qui sont les soldats de demain, ne sont pas les seuls intéressés à sa renaissance : tous les médecins de France aideront à reconstruire une demeure qui n'a pas cessé d'être leur maison. C. LEGRAND.

A PROPOS
DU COURS SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE

L'article que nous avons publié dans *La Presse Médicale* du 9 Juillet 1921 nous a valu une abondante correspondance, qui témoigne de l'intérêt qu'a suscité jusque hors de France l'institution à la Faculté de Paris d'un enseignement et d'un Diplôme supérieur d'Hygiène, mais aussi les incertitudes provoquées dans l'esprit de beaucoup de lecteurs par le texte de l'arrêté ministériel qui crée l'un et l'autre.

Nous avons le devoir de dissiper doutes et équivoques, et de répondre ici à certaines questions qui nous ont été posées.

La nécessité de produire le Certificat de Bactériologie et le Certificat d'Hygiène pour obtenir le Diplôme d'Hygiène a été mal interprétée par quelques lecteurs qui ont cru que ces certificats devaient être produits au moment de s'inscrire pour les cours. Il n'en est rien : ces certificats seront au contraire délivrés aux élèves qui auront suivi régulièrement les cours, donc après les cours; témoignage d'assiduité à l'enseignement, ils ne seront réclamés qu'au moment de l'inscription pour les examens du diplôme.

Par conséquent, pour s'inscrire en vue de suivre le cours d'hygiène, il suffit d'être docteur en médecine français, ou étudiant en médecine pourvu de 16 inscriptions ou interne des hôpitaux de Paris et d'acquitter les droits d'inscription.

Les médecins étrangers, pourvus du diplôme de l'Université de Paris, ou du diplôme de docteur d'une Université étrangère *reconnue*, peuvent s'inscrire au même titre que les Français ci-dessus qualifiés.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté de Médecine les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Le Cours d'Hygiène commencera le 7 Novembre prochain ; il durera jusqu'au 17 Janvier avec une interruption de huit jours entre Noël et le Nouvel an. Les leçons, à raison de deux par jour, se donneront à la fin de la journée, de 4 heures à 7 heures; les travaux, démonstrations ou stages pratiques occuperont toutes les matinées. C'est dire que, pendant la durée du Cours d'Hygiène, les auditeurs auront presque tout leur temps pris. D'ailleurs le programme détaillé avec l'horaire sera incessamment prêt et publié.

Cette année, le Cours spécial de Bactériologie de la Faculté, fait par M. le professeur Bezançon, suivra immédiatement le Cours d'Hygiène. Il durera jusqu'aux vacances de Pâques, comprenant également leçons et travaux pratiques.

Ce n'est donc qu'après la fin de ce cours que pourront commencer les examens destinés au Diplôme universitaire d'Hygiène. Répétons encore que c'est alors que seront produits les Certificats témoignant que l'un et l'autre cours, Hygiène et Bactériologie, ont été suivis.

Toutefois, en ce qui concerne la Bactériologie, je rappelle que le certificat délivré aux médecins qui auront suivi le cours spécial de la Faculté de Strasbourg sera admis en place du certificat donné aux auditeurs du cours spécial de la Faculté de Paris.

Une autre équivalence a été acceptée : le certificat d'assiduité au cours spécial de Bactériologie de l'Institut Pasteur de Paris sera également admis au même titre que celui de la Faculté de Médecine.

Le Cours d'Hygiène, organisé suivant le plan qui a été précédemment indiqué ici même, ne comprend que des leçons originales et n'a jamais été publié. Répétons qu'il est conçu dans un esprit pratique avec le but de former des hygiénistes destinés à exercer des fonctions sanitaires publiques. Toutefois les médecins désireux de perfectionner leurs connaissances d'hygiène trouveront là, apportée par les spécialistes les plus qualifiés, une mise au point des problèmes si variés de cette science, dont les praticiens ont aujourd'hui le devoir de connaître et d'appliquer les principes et les données. Léon BERNARD.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — COMPOSITION DU JURY. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de médecin des hôpitaux de Paris : MM. Roger, Jeanselme, Coyon et Claude qui ont accepté.

MM. Aubertin, Queyrat, Aviragnet, Bernard, Comte, Ribadeau-Dumas et Grégoire n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Prosectorat. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours pour les deux places vacantes de prosecteur des hôpitaux : MM. Sebileau, J.-L. Faure, Heitz-Boyer, Cheinier, Arrou, Sainton et Papillon.

M. Sainton a fait connaître son acceptation.

(*Voir la suite, p.* **1495**)

Adjuvat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours pour les places vacantes d'aides d'anatomie des hôpitaux : MM. Sebileau, A. Broca, Toupet, Moure et Caussade qui ont accepté.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 6 Octobre. — Symptômes et diagnostic du tétanos.* — Ont obtenu : MM. Krassitch, 8 ; Luiggi, 15 ; Lejeune, 18 ; Loubry, 14 ; Malpart (Maurice), 17 ; Louvel, 17 ; Mabille, 16 ; Lefèvre (Eug.), 11 ; Liège, 9 ; Loireau, 15 ; Lefebvre (André), 14 ; L'Héritier, 7 ; Luzuy, 16 ; Le Renard, 6 ; Jubé, 13 ; Magnien, 12 ; Lapy, 6 ; Liquier, 15 ; Mlle Lequin, 14. — M. July (Etienne) a filé. — *Absents* : MM. Leydies, Lévy.

NOUVELLES

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander, et Giraudeau, chef du laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Octobre à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant : la gymnastique médicale, la mécanothérapie, le massage, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Pour le programme des cours et des inscriptions, s'adresser : à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, ou chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Dame, instr., disting., expér. direct., cherche clinique ou sanatorium. — Ecr. *P. M.*, n° 3682.

On demande deux infirmières pour clinique chirurgicale à Reims. — Ecrire au Dr Fontaine, 33, rue Boulard, Reims (Marne).

Ext. hop., marié, veille pass. thèse, au cour. gynéc., syphilig., inject. intravein., libre sauf matin, cherche situat. rétrib. Paris ou banl. imméd. *P. M.*, n° 3718.

On demande table d'opération. Ecr. *P. M.*, n° 3719.

Veuve médecin, ex-infirmière-visiteuse enfants, prendrait pension enfants 5-13 ans, pour séjour bord mer (La Croix-Var). Soins maternels. Possibilité de continuer études (école-institutrice). Ni suppuration, ni contagieux. — Ecrire *P. M.*, n° 3720.

A vendre : Appareil d'Albee, instruments de chirurgie, excellent état, ayant appartenu au Dr J.-S. Dauriac. — De 11 heures à 2 heures, 24, boulevard des Batignolles, Paris.

A vendre, double emploi, contact tournant et auto-transformateur. — Ecrire *P. M.*, n° 3722.

Dr, 30 a., ch.. empl. bien rétr., mat., soir. *P. M.*, 3723.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, prendrait occupation médicale ou paraméd. Ecr. *P. M.*, n° 3724.

Ex-interne, connaiss. clientèle, a. fait remplacement, très sér. références, cherche occupation médico-chirurgicale à Paris. Libre de suite. — Ecr. *P. M.*, n° 3725.

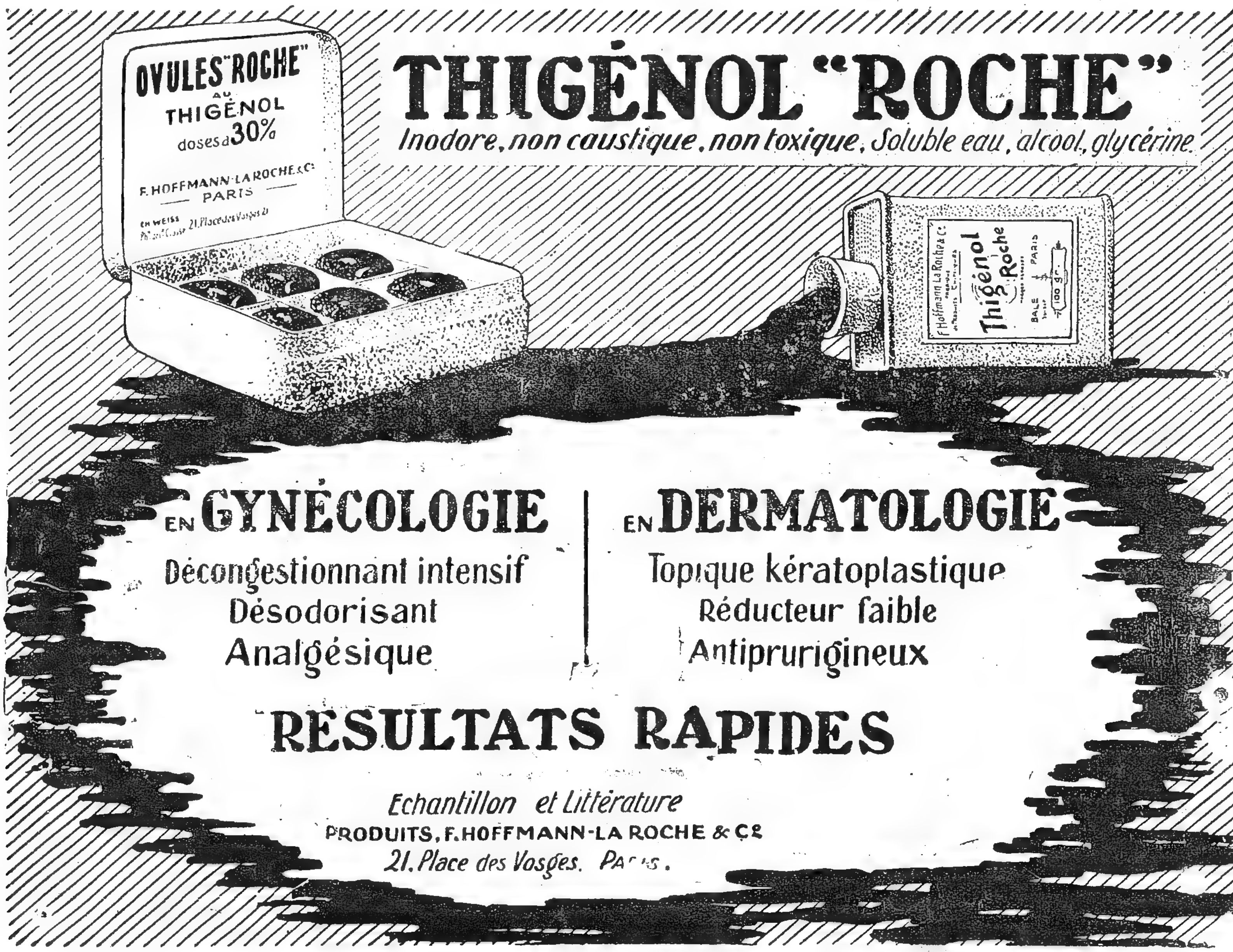
Appartement médical à céder ; suite de clientèle. Indemnité à débattre. — Ecrire *P. M.*, n° 3726.

Deux infirmières, Suissesses, diplômées, expérimentées, cherchent poste fixe ou gardes privées, de préférence chirurgie, à Paris ou aux environs immédiats. — Ecrire *P. M.*, n° 3727.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.


OVULES "ROCHE" AU THIGÉNOL dosés à 30%
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie PARIS
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine
Thigénol Roche
EN GYNÉCOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RESULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges. PARIS.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Los abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE 15^E V. E. M.
AUX STATIONS DU CENTRE DE LA FRANCE
(4-15 Septembre 1921)

Le 15e Voyage d'Etudes Médicales, qui a eu lieu du 4 au 15 Septembre, fut en vérité moins un voyage qu'une marche triomphale à travers l'Auvergne et le Centre de la France, tant ont été grands l'enthousiasme de ses heureux participants, l'éclat des réceptions dont ils ont été l'objet et la splendeur du décor qu'ils ont contemplé. Chacun était heureux de saluer la reprise de ces voyages que la Guerre avait interrompus depuis sept ans et, dans toutes les Stations que nous avons traversées, le V. E. M. a été reçu comme un vieil ami dont on a gardé le souvenir, malgré de nombreuses années d'absence. Ces voyages, en effet, dont l'utilité rivalise avec l'agrément, réalisés dans les conditions matérielles les plus avantageuses, sont profitables non seulement aux médecins, mais encore aux stations. Aussi, est-ce un agréable devoir à remplir pour les adhérents du 15e V. E. M. — et particulièrement pour les récidivistes, au nombre desquels nous sommes heureux de nous compter — de rappeler que c'est Carron de la Carrière qui a été le fondateur de cette belle œuvre dont la réalisation, en 1899, était à cette époque pleine de difficultés que la ténacité bretonne de l'initiateur a néanmoins surmontées ; il eut aussi la bonne fortune d'avoir, pendant quinze années consécutives, comme Directeur scientifique, Landouzy, dont l'activité infatigable et la verve entraînante ont contribué pour une grande part au succès de l'entreprise.

Il appartenait au Prof. Carnot, successeur de Landouzy à la Chaire de Thérapeutique, de faire renaître les V. E. M. ; au surplus, il y était bien préparé, non seulement par ses travaux en Crénologie, mais encore par les Voyages d'études aux stations climatiques et thermales que, depuis plusieurs années, il organise pour les étudiants qui ont subi avec succès les examens de thérapeutique. Il s'était adjoint comme directeur scientifique le Dr Rathery, professeur agrégé à la Faculté, son collaborateur pour l'enseignement de la Thérapeutique. Dans chaque Station, le Prof. Carnot ou le Dr Rathery exposait d'abord aux membres du V. E. M., réunis dans une salle de casino ou de théâtre, les indications de la Station et énumérait les diverses catégories de malades qu'il convient d'y adresser. Ces conférences ont été très appréciées à cause de leur clarté, de leur plan méthodique et de leur concision, qualités bien françaises qui ont été goûtées

par tous, et surtout par nos confrères de l'étranger.

Dans cet enseignement, il est une notion sur laquelle nos directeurs scientifiques ont particulièrement insisté, c'est la *spécialisation* des Stations; énumérant très rapidement les indications secondaires, ils ont toujours accordé le développement le plus complet à l'indication primordiale, et ils se sont efforcés de mettre en lumière les types de maladies, dans le traitement desquelles l'action de chaque Station était surtout efficace, estimant que la richesse des eaux thermales françaises est suffisante pour permettre à chacune de nos Stations de se spécialiser pour le plus grand profit du malade, pour la plus grande commodité du praticien et pour la plus grande compétence de l'hydrologue.

Les conférenciers ont toujours évité l'aride conférence hydrologique avec les discussions stériles sur le comment et le pourquoi; passant sous silence les théories, ils se sont contentés de constater les résultats obtenus, estimant, avec Landouzy, qu'en toute vérité, à Néris aussi bien qu'à la Bourboule, *Naturam aquarum effectus et curiationes ostendunt*.

Le plus souvent, l'un des médecins de la Station exposait ensuite l'outillage hydrothérapique et les divers modes d'application des eaux.

Après ces deux conférences, avait lieu la visite des établissements, des sources et des buvettes, par petits groupes, conduits chacun par un des médecins de la Station. De la sorte, se complétaient la « leçon de choses » et le cours appliqué de thérapeutique thermale.

L'organisation matérielle du voyage avait été confiée au Dr Gerst; doué d'un sens d'organisation remarquable, il a assumé cette lourde tâche, sans avoir recours à des agences de voyage dont l'intervention eût lourdement grevé le budget de la collectivité; sa prévoyance des moindres détails et son extrême obligeance ont été appréciées de tous; il a été aidé par MM. Paul Jacquet et Job, comme commissaires du voyage, qui ont droit, eux aussi, à toute notre gratitude.

Le budget, fourni par les cotisations, eût été bien insuffisant pour couvrir les frais d'un parcours aussi long; mais de nombreux organismes, se rendant compte de l'importance et de la vitalité de cette œuvre, ont accordé, soit des facilités de voyages (comme les Compagnies de Chemin de fer du Paris-Lyon et de l'Orléans), soit des subventions (comme l'Office national du tourisme, la Société fermière de Vichy, la Fédération thermale de l'Auvergne, les diverses Sociétés thermales et les Municipalités). Les directeurs d'hôtels ont réservé aux membres du V. E. M. le meilleur accueil; ils les ont pourvus de logements d'un luxe et d'un confort qui ont été particulièrement appréciés et ils les ont conviés à des manifestations gastronomiques dont l'abondance et la qualité, si elles ont parfois exagéré le fonctionnement normal de leur muqueuse intestinale, ont toujours très agréablement impressionné leurs papilles gustatives.

L'affluence des demandes d'adhésion à ce voyage a été si grande que les organisateurs n'ont pu satisfaire à toutes, bien qu'ils aient porté le nombre des heureux bénéficiaires à 150, chiffre considérable qui accrut encore, pour M. Gerst, les difficultés d'organisation. Plus de dix nationalités étaient représentées, grâce à la propagande des vieux amis du V. E. M. à l'étranger, du Prof. Ehlers (de Copenhague), « le plus parisien de tous les Danois », comme aimait à le qualifier Landouzy, de Dejace (de Bruxelles), le distingué directeur du *Scalpel*, de Léonhardt (d'Amsterdam), le représentant de l'Association des Relations médicales françaises en Hollande. Le Danemark, à lui seul, comptait 34 adhérents parmi lesquels le Prof. Hauch (de Copenhague), et les Drs Jessen, Ernst, Guildal et Juul, qui, pendant la guerre, sont venus en France mettre leur talent et leur dévouement à la disposition de nos blessés. La Belgique comptait 17 adhérents; la Hollande en avait sept; l'Italie était représentée par le Prof. Sanarelli, sénateur et ancien membre du Gouvernement italien, Directeur de l'Institut d'Hygiène de Rome, dont les remarquables travaux bactériologiques font autorité, et qui, dans un avenir prochain, présidera aux destinées d'un V. E. M. italien aux stations hydrominérales de notre sœur latine. L'Etat roumain avait désigné trois boursiers pour suivre les travaux du V. E. M.; la Suisse, la Grande-Bretagne, la Suède, la Grèce et le Liban étaient représentés; un groupe de 15 médecins catalans, sous la direction du Dr Mathé, qui n'avaient pu, faute de place, prendre part à la totalité du voyage, a rejoint la caravane hydrologique à Vichy et l'a quittée à Royat pour aller visiter les Stations des Pyrénées. Dans le groupe français, signalons le Dr Devé, professeur à l'école de Rouen, le Dr Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris, le Dr Friedel, assistant du Prof. Carnot, le Dr Weissenbach, chef de clinique du Prof. Widal et plusieurs internes des hôpitaux de Paris et de Lille, titulaires de bourses de voyage, fondées par de généreux dons. Enfin le Dr Brazis (de Mulhouse) nous apportait le salut de nos confrères d'Alsace.

Le point de concentration était *Pougues*, station des dyspeptiques nerveux et des fatigués, avec sa belle terrasse de Bellevue, aux horizons aussi vastes que reposants. Le Prof. Carnot, dans sa conférence inaugurale, nous y a donné un aperçu d'ensemble, clair autant qu'original, de la formation des diverses Stations que nous allions visiter. S'appuyant sur les travaux crénologiques de A. Gautier, de Moureu, de De Launay, il a différencié les stations du Centre en deux grands groupes d'après la prédominance

et la nature des gaz volcaniques qui s'échappent aux griffons des sources.

De part et d'autre du grand piton volcanique d'Auvergne qui, à la fin de l'âge tertiaire, a perforé les terrains anciens, — on peut, en effet, suivre sur la carte l'alignement de deux groupes de stations, correspondant à des lignes de faille et d'éclatement déterminées par l'éruption.

A l'est du piton volcanique, s'alignent suivant les directions générales des plis qui constituent les grandes vallées de la Loire et de l'Allier, une série de sources thermales profondes, riches en minéralisation, ayant un dégagement abondant de gaz carbonique, comme il y en a si souvent au voisinage des volcans; par des combinaisons avec les éléments des couches profondes, ces eaux carbo-gazeuses ont donné lieu à des eaux bicarbonatées sodiques à Vichy, à Saint-Yorre, à Saint-Alban; calciques à Pougues; Royat, Châtelguyon, Saint-Nectaire sont aussi carbo-gazeuses (avec 98 pour 100 de Co^2 parmi les gaz dégagés).

A l'ouest du piton volcanique au contraire, les fissures profondes ont amené surtout des eaux azotées gazeuses (avec 98 pour 100 d'Az parmi les gaz dégagés aux griffons) avec, en plus, des gaz rares (argon, hélion) et des émanations radio-actives : telles sont les eaux hyperthermales, oligométalliques, azotées et radio-actives qui s'alignent dans une même direction à Evaux, à Néris, à Bourbon-Lancy et qui se prolongent jusqu'à Luxeuil et Plombières.

Or, il est très intéressant de remarquer, dit le Prof. Carnot, que ces deux lignes de fissures se croisent en X, au nord du Plateau central, à peu près à Bourbon-l'Archambault; et si nous consultons les analyses de gaz de cette station, nous y trouvons, à la fois 49 pour 100 de Co^2 et 49 pour 100 d'Az : elle participe donc à la fois des deux groupes.

Ce classement nouveau des stations du Centre, d'après les gaz dégagés, permet au Prof. Carnot d'en prévoir les qualités thérapeutiques :

Le groupe carbonique est, avant tout, excitant : le groupe azoté, radio-actif, est, avant tout, calmant. Au groupe carbonique appartiennent : *Vichy*, stimulant du tube digestif, du foie, de la nutrition, *Pougues*, stimulant de l'estomac et du système nerveux, *Royat*, stimulant du cœur, *Châtelguyon*, stimulant de l'intestin, etc.; au groupe azoté sédatif appartiennent : *Néris*, sédatif du système nerveux, *Evaux*, sédatif des douleurs articulaires, *Bourbon-Lancy*, sédatif du cœur et, plus loin, *Plombières*, sédatif de l'intestin, *Luxeuil*, sédatif de l'appareil utéro-ovarien, etc. Et, au croisement des deux lignes de failles, *Bourbon-l'Archambault*, carbo-azoté, qui est à la fois stimulant et sédatif.

Ainsi peut s'expliquer, dans son ensemble, la répartition, si curieuse, de nos eaux thermales profondes, au pourtour du piton volcanique d'Auvergne, ainsi que leurs indications thérapeutiques générales, que nous allons constater pendant tout le cours du voyage.

De Pougues, un train spécial et des autocars nous conduisirent à *Saint-Honoré-les-Bains*, la seule station sulfureuse de tout le voyage, à la lisière du Morvan, au milieu d'un parc rempli de vieux arbres, et de jolies pelouses, dans un site souriant : elle réclame toutes les séquelles des maladies de l'appareil respiratoire, particulièrement chez les enfants; à *Bourbon-Lancy*, dont les eaux hyperthermales ont une action favorable dans les cardiopathies, les séquelles de rhumatisme, et toutes les variétés d'algies; à *Bourbon-l'Archambault* qui était déjà connue à la période gallo-romaine, et dont Mme de Sévigné a énuméré dans ses Lettres les effets bienfaisants; ses indications se résument en trois mots : séquelles de rhumatismes et de paralysies.

La réception du V. E. M. à *Vichy* fut grandiose : Société médicale, Compagnie fermière, Municipalité, confrères, rivalisèrent de zèle pour nous initier aux innombrables ressources thérapeutiques qui font de Vichy la première des Stations thermales du monde avec ses cent vingt mille baigneurs par an, et ses cent vingt mille bouteilles exportées par jour. A l'aide d'un programme soigneusement étudié, nous pûmes visiter les sources, l'embouteillage si perfectionné des eaux, l'extraction des sels, la pastillerie, et les divers services de l'Etablissement thermal, mis à la disposition des trois groupes de malades qui ressortissent de la Station, les dyspeptiques, les hépatiques et les diabétiques.

De Vichy, un groupe se rendit en auto-cars à travers les belles montagnes de la Madeleine, à Sail-les-Bains, coquette station entièrement rénovée en 1914, dont les eaux siliceuses sont efficaces contre les eczémas.

Le V. E. M. se transporta ensuite en Auvergne où les cinq principales Stations se sont réunies, comme les cinq doigts de la main, en une Fédération, afin de se prêter un mutuel appui : exemple à méditer et à suivre par les autres Stations! *Royat*, qui doit à ses bains carbo-gazeux, si favorables aux hypertendus et aux cardiopathes, ainsi qu'à l'activité d'une administration avisée, un développement croissant depuis vingt ans; *La Bourboule*, dont les eaux radio-actives et arsenicales, jointes à la cure climatique du Plateau de Charlannes, constituent la station de choix des atones de la nutrition, des débiles sanguins et pulmonaires, surtout s'il s'agit d'enfants, et aussi des malades atteints d'affections cutanées; son essor très rapide et si mérité est dû pour une large part à l'activité du corps médical et aussi à celle d'une municipalité intelligente et novatrice; le *Mont-Dore*, station climatique et thermale, à plus de mille mètres d'altitude, dont les salles d'inhalations, les plus vastes qui soient, sont la providence des asthmatiques et des malades

atteints d'inflammations congestives ou spasmodiques de la muqueuse des voies respiratoires ; *Châtelguyon*, dont l'action s'exerce sur les diverses formes d'entérites et de colites, *Saint-Nectaire*, la plus petite actuellement des Stations de la Fédération d'Auvergne, mais qui ne tardera pas à grandir comme ses quatre autres sœurs, parce que ses eaux possèdent une action remarquable sur les albuminuries et parce qu'elle va bénéficier des heureuses initiatives d'une nouvelle administration.

Enfin, *Evaux-les-Bains* et *Néris* furent les deux dernières stations visitées : *Evaux*, qui date de l'ère gallo-romaine et dont les eaux hyperthermales et radio-actives produisent une action sédative et tonique chez les rhumatisants chroniques et les enfants entachés de neuro-arthritisme ; *Néris*, « oasis des nerveux, des douloureux et des surmenés », dont l'action bienfaisante est due à la thermalité de ses eaux et à leur action radiante plus qu'à leur minéralisation.

Outre ces onze Stations thermales, nous avons visité trois Sanatoriums pour tuberculeux pulmonaires, deux de petite altitude, *Durtol*, qu'on ne peut citer sans évoquer le nom de son fondateur, le grand phtisiologue Sabourin, *Enval*, dont les aménagements tout modernes ne sont pas encore achevés, et le troisième, *la Motte-Beuvron*. Sanatorium de plaine, au milieu d'un vaste parc, avec un pavillon annexe pour enfants tuberculeux, où nous avons vu de beaux résultats de l'héliothérapie et du pneumothorax thérapeutique.

La partie la plus pittoresque de notre voyage a été la grande randonnée de plus de 300 km. que nous avons accomplie pendant deux jours en autocars à travers les monts d'Auvergne, au cours de laquelle nous avons pu admirer les panoramas les plus variés de ce beau coin de France. Roches basaltiques abruptes et dénudées, lacs d'origine volcanique aux rives riantes ou sauvages, vallées verdoyantes aux multiples tonalités de couleurs, paysages agrestes, émaillés de taches sombres et mobiles constituées par les bœufs roux, aux longues cornes, de la célèbre race de Salers, tous ces aspects divers se sont successivement déroulés devant nos yeux charmés. Que de villages avons-nous traversés, situés dans des sites enchanteurs, auxquels il ne manque pour devenir des Stations climatiques fréquentées qu'un peu plus d'hygiène et de confort de leurs hôtels : Besse, Condat, Salers, Bort, sans oublier le Lioran et Vic-sur-Cère, dont la réputation n'est plus à faire et qui chaque année, refusent autant d'hôtes qu'ils en peuvent recevoir. Les vallées de Chaudefour, du Falgoux, de la Cère, devraient être aménagées en Stations climatiques, car elles présentent des conditions de séjour d'été remarquables et c'est pour encourager leur outillage climatique que le 15e V. E. M. a tenu à les visiter.

Grâce à la compétence spéciale de quelques-uns de nos compagnons de voyage, il nous a été donné d'étudier les vestiges de la civilisation gallo-romaine que l'on rencontre à chaque pas en Auvergne, jusqu'au sommet du Puy de Dôme, où s'élevait le fameux temple de Mercure, dont les ruines, par l'ampleur des constructions et la richesse des matériaux, étonnaient encore au VIe siècle notre vieil historien national, Grégoire de Tours. Nous avons en outre aisément appris les caractères de cet art roman auvergnat du XIe et du XIIe siècles, d'une originalité toute locale, dont nous avons admiré les spécimens les plus typiques à Notre-Dame-du-Port, à Orcival, à Saint-Nectaire, à Royat.

Des toasts nombreux, tout vibrants d'enthousiasme, ont été portés à Néris, au moment de la séparation, aux organisateurs du voyage et particulièrement au Prof. Carnot, dont la bonne grâce, l'exquise urbanité et l'accueil cordial ont, dès les premiers jours, créé parmi les membres du V. E. M. une atmosphère de bonne camaraderie et de mutuelle sympathie qui leur a permis de se mieux connaître et, par suite, de s'aimer davantage.

Successivement, les confrères étrangers des différents pays, de la Belgique, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Grèce, de la Hollande, du Liban, de la Roumanie, de la Suède, de la Suisse, sont venus, en termes touchants, chanter un hymne de gloire et d'amour à la France, vanter son courage pendant la guerre et pendant la paix, témoigner de l'énergie, de l'activité et du développement économique, qu'ils venaient de constater dans ce beau pays d'Auvergne ; cette cérémonie finale, accompagnée des hymnes nationaux de chaque pays, a donné au 15e V. E. M. sa véritable valeur de propagande française ; elle a profondément ému tous les assistants.

Si nombreuses que puissent être les places au prochain V. E. M. de 1922, aux Stations pyrénéennes, elles seront certainement insuffisantes, tant a été grand l'enthousiasme provoqué par ces douze jours de manœuvres thermales, qui auraient satisfait Montaigne lui-même puisqu'il y aurait trouvé tout ce qu'il réclamait en ses voyages aux eaux de Banières : « aménité de lieu et commodités de logis, de vivres et de compaignies ».

G. Poix.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

LES MÉDECINS ALLEMANDS CONTRE LA FRANCE

L'autre jour (voir *La Presse Médicale*, n° 68, p. 1228) je signalais, d'après une dépêche publiée par divers grands journaux parisiens, la révoltante attitude des médecins de Gleiwitz, dont l'Association professionnelle a décidé « de refuser toute aide médicale aux membres français de la Commission interalliée ».

Le fait était exact et ses circonstances plus odieuses encore, peut-être! Je n'en saurais donner meilleure preuve que la lettre suivante, que je viens de recevoir d'Oppeln et qu'il me paraît utile de reproduire :

Monsieur,

J'ai été très heureux de lire dans *La Presse Médicale* du 24 août 1921 l'article vigoureux par lequel vous stigmatisez l'attitude de ces médecins indignes qui, renonçant aux traditions les plus sacrées et les plus nobles de leur profession, n'ont pas hésité, pour assouvir leurs rancunes nationales, à sacrifier le sort d'innocents malades qui s'étaient confiés à leurs soins. Jamais, dans aucun pays du monde, les médecins n'avaient cru pouvoir abuser ainsi des armes que leur donne leur profession.

Cet acte vous apparaît si monstrueux que vous hésitez à le tenir pour vrai. Il en est malheureusement ainsi. Les faits sont d'ailleurs plus révoltants encore, si on les connaît entièrement.

Parfaitement renseigné à cet égard, je crois devoir vous les rapporter. Vous estimerez peut-être qu'ils valent d'être rapportés. L'indignité des médecins allemands qui se vengent aussi lâchement mérite d'être universellement connue et condamnée par les médecins de tous les pays ayant la conscience de leurs devoirs. Livrons-les à l'appréciation du monde civilisé : ce sera notre seule vengeance.

Les *Oppelner Nachrichten* du 15 Juin publiaient l'avis suivant :

Notre collègue, le docteur Freund, a été, dans la nuit du 10 au 11 Juin, injurié par un membre de la délégation française. Il a été à nouveau injurié et gravement maltraité au poste de garde français de la Regierung en présence d'un officier français, bien qu'il eût établi nettement sa qualité de médecin.

Comme cette façon sans nom d'agir vis-à-vis d'un citoyen sans défense et surtout d'un médecin est restée jusqu'ici, à notre connaissance, sans excuses et sans punition, les médecins appartenant à l'Association des médecins d'Oppeln déclarent qu'ils refuseront toute assistance médicale à partir d'aujourd'hui aux membres de la Commission d'entente et à leurs proches tant que satisfaction n'aura pas été donnée.

Signé : Association des médecins d'Oppeln.
Dr Moevius.

Que s'était-il passé en réalité?

Dans la nuit du 10 au 11 Juin, un inspecteur de police français, au service de la Commission interalliée, arrêtait dans la rue un individu en lui demandant ses papiers. C'était, en effet, l'époque à laquelle la ville d'Oppeln était envahie par les soldats des bandes d'Hoefer, par ces individus équivoques que l'appât du gain, des soldes élevées et l'espoir des rapines avaient attirés de toute l'Allemagne en Haute-Silésie. Pour mettre fin à cet envahissement dangereux, la Commission interalliée avait décidé de procéder à un contrôle sévère et d'exiger, plus rigoureusement que jamais, que chacun fût muni de sa carte d'identité témoignant qu'il était originaire de Haute-Silésie ou d'un passeport attestant qu'il y était entré d'une façon légitime. C'est à ce contrôle que procédait l'inspecteur de police français. L'individu arrêté se nomme, déclare qu'il est médecin, mais ne peut montrer aucun papier prouvant son identité.

L'inspecteur de police l'emmène au poste. L'identité de M. Freund est à ce moment établie par une enquête et M. Freund est relâché.

A ce moment, les médecins d'Oppeln croient leur heure venue, l'heure du combat pour la patrie allemande contre le Français détesté! Et ils déclarent la grève.

La Commission interalliée procède rapidement à une enquête. Il semble établi que l'inspecteur de police n'a pas procédé avec tout le tact désirable. Le fait n'a en soi rien d'extraordinaire et la Haute-Silésie n'est peut-être pas le seul pays au monde où l'on puisse trouver un inspecteur de police dénué de finesse et de perspicacité... Cependant la Commission décide de prendre une sanction sévère et, immédiatement, elle avise l'Association des médecins d'Oppeln que l'inspecteur de police est renvoyé. Ce dernier quitte la Commission et la Haute-Silésie le soir même.

Les médecins d'Oppeln ont donc satisfaction.

Mais voilà qui ne fait pas du tout leur affaire. Ils avaient monté une grande manifestation politique contre les Français et voici que cette manœuvre échouerait! Allons donc! Ce serait mal connaître la duplicité allemande.

Les médecins d'Oppeln veulent bien reconnaître que la responsabilité de la Commission interalliée est dégagée. Ils acceptent donc de donner leurs soins aux membres anglais et italiens de la Commission; mais le Français reste l'ennemi. Il sera privé de toute assistance médicale. La manœuvre politique se précise ainsi; il s'y mène, maintenant, le jeu bien connu qui s'efforce de diviser entre eux les Alliés.

Et le prétexte de cette exclusive contre les Français? C'est que l'officier qui commandait le poste de garde auquel a été amené M. Freund n'est pas intervenu pour faire délivrer ce dernier. On a beau expliquer aux médecins que cet officier, chef de poste, n'avait pour mission que de veiller à la garde de l'édifice où siège la Commission interalliée et, qu'en aucun cas, il n'avait aucun droit pour intervenir dans un différend entre un agent assermenté de la sécurité publique et un civil. Ces explications restent vaines. Les médecins estiment que l'armée française s'est déshonorée! Ils exigent que l'officier qu'ils incriminent vienne personnellement leur présenter ses excuses.

Vraiment, le beau succès, la splendide revanche que les médecins d'Oppeln auraient obtenue là et comme ils auraient bien mérité de la patrie allemande s'ils avaient pu amener un officier, revêtu de l'uniforme détesté, à se présenter humblement devant eux quémandant le pardon!

Tout de même, cette satisfaction leur a été refusée.

Et, depuis ce moment, la grève des médecins d'Oppeln dure avec une unanimité et une constance qui font honneur à leur esprit de discipline, si elles entachent irrémédiablement leur honneur professionnel.

Par bonheur, des médecins militaires français peuvent assurer leurs soins dans les cas urgents aux membres de la délégation française de la Commission interalliée.

Mais de nombreux malades suivaient un traitement régulier chez des médecins spécialistes de la ville; le traitement en cours a été brusquement interrompu, sans aucun souci de la santé des malades et les médecins français ont souvent quelque peine à assurer la suite d'un traitement dont ils ignorent le début.

C'était bien la peine que la Commission interalliée se montrât particulièrement prévenante pour les médecins d'Oppeln, qu'elle tolérât même les honoraires extravagants qu'ils extorquaient de leurs malades des pays alliés. Mais ce peuple ne prend-il pas pour marque de faiblesse tout témoignage de longanimité?

Depuis, la grève s'est étendue aux médecins de Breslau. Cette ville ne fait pas partie du territoire de Haute-Silésie; elle est en Allemagne même. Comme les médecins français ne disposent pas ici de toutes les ressources techniques pour assurer les traitements et les examens spéciaux, les malades étaient heureux de pouvoir les faire pratiquer à Breslau. Mais, depuis le 1er Août, les médecins de Breslau se sont solidarisés avec les médecins d'Oppeln et l'un d'eux montrait à un malade la décision, imprimée à ce sujet, de l'Association des médecins de Breslau.

Enfin, la grève s'est étendue à Gleiwitz, comme vous l'avez signalé!...

Cette lettre d'un témoin, que je viens de reproduire en son intégralité, complète d'une manière singulièrement intéressante l'information publiée il y a quelques jours par les journaux français. En particulier, elle jette une lumière vraiment inattendue sur la mentalité abominable de ces médecins allemands dont l'esprit de haine persiste devant la souffrance.

Et n'est-ce pas, en effet, pour la première fois que, dans l'histoire de la civilisation, l'on voit ainsi des groupements médicaux pratiquer systématiquement vis-à-vis de malades innocents, et s'en glorifier, des grèves de solidarité?

Cette attitude, assurément, n'est pas pour accroître le prestige des médecins d'Oppeln, de Breslau et de Gleiwitz vis-à-vis des nations civilisées! Elle ne surprend cependant qu'à demi, venant de citoyens d'une nation dont l'élite des intellectuels signait, au début de la guerre, le manifeste que l'on connaît.

Georges Vitoux.

NOTE A PROPOS DE L'HYGIÈNE DU TOURISTE AU MAROC

Comme suite à l'article paru dans le numéro de *La Presse Médicale* du 3 Septembre 1921, sous le titre « Hygiène du Touriste au Maroc », il y a lieu de rassurer un peu le touriste sur l'état sanitaire de notre colonie, notamment en ce qui concerne la région de Marrakech.

Le typhus exanthématique y est tellement rare qu'en deux ans nous n'avons pu en constater qu'un seul cas. Quant à la variole et au paludisme, ils n'existent qu'à l'état isolé, et très rares sont les Européens qui aient pu contracter sur place une de ces affections. Les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes et la dysenterie se rencontrent un peu plus fréquemment, mais sans jamais constituer une épidémie pouvant nécessiter des mesures d'hygiène spéciale. Enfin la conjonctivite granuleuse qui sévit d'une façon intense chez les indigènes est fort heureusement très rare chez les Européens qui, avec quelques soins élémentaires de propreté, évitent facilement la contagion.

En résumé, toute la région de Marrakech, une des plus intéressantes au point de vue touristique, présente un climat merveilleux et un état sanitaire excellent et le touriste peut s'y promener en toute sécurité sans la moindre crainte pour sa santé.

G. Faure-Beaulieu,

Médecin de l'Hygiène et de la Santé publique à Marrakech.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous demande de combien peut être prorogé le bail d'un médecin qui a été mobilisé pendant toute la durée de la guerre et s'il y a lieu, pour les médecins de cette catégorie, de distinguer entre le cabinet du médecin et sa maison d'habitation.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La loi du 9 Mars 1918 contient une série de dispositions de faveur pour les mobilisés concernant notamment les justifications qu'ils sont tenus de faire en matière d'exonération de loyers (art. 14, 15, 16).

L'article 56, paragraphe 4 de la même loi, dispose également qu'en ce qui concerne les locaux d'habitation rentrant dans la catégorie des petits locaux, prévus par l'article 15 de la loi et dont le locataire mobilisé sera resté plus de deux ans sous les drapeaux, la durée de la prorogation sera égale au temps pendant lequel le locataire aura été mobilisé. Le paragraphe suivant étend le bénéfice de cette disposition aux locataires maintenus dans la vie civile par le décret de mobilisation, mais postérieurement mobilisés en vertu d'ordres individuels, en ce qui touche les baux et locations verbales par eux contractés

entre le 1er Août 1914 et la date de leur mobilisation.

Mais aucune disposition de la loi du 9 Mars 1918 ni des lois subséquentes n'a, pour les locataires mobilisés, placé sur le même plan leur local professionnel et leur maison d'habitation. Lors donc que leur local professionnel ne se confond pas avec leur maison d'habitation, qu'il en est absolument distinct, ces locataires ne peuvent bénéficier que des avantages respectivement afférents à chaque local dans les termes de la loi.

H. MONTAL.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LA COQUELUCHE

Appelé à soigner une coqueluche, le praticien se trouve en présence de deux ennemies : la maladie, si souvent déconcertante par sa durée et par ses allures capricieuses, et la tendance du malade à tomber dans les excès médicamenteux. Aussi a-t-il intérêt à disposer d'un arsenal thérapeutique très varié, assez efficace pour n'être pas un leurre et toutefois aussi dénué de toxicité que possible pour ne pas transformer l'organisme du patient en une officine digne d'un Borgia. Nulle méthode ne répond mieux que la phytothérapie à ce desideratum.

La coqueluche, à la période catarrhale du début, est surtout justiciable d'une médication décongestionnante et expectorante : on prescrira la Bryone qui diminue la trachéo-bronchite, stimule l'appétit et ne cause pas de nausées comme les antimoniaux (de X à XL gouttes de teinture par jour); la décoction de racine de Violette (4 g. pour 300 gr. d'eau, faire bouillir jusqu'à réduction de moitié, édulcorer avec Q. S. de sirop de fleurs de Violette) : l'Asaret (poudre de rhizome de 0 gr. 50 à 1 gr. ou alcoolature de XX à XL gouttes par jour) : l'extrait aqueux d'Iris de Florence (0,03 à 0,05). Un des modificateurs les plus puissants des sécrétions bronchiques est la Scille, mais sa toxicité exige dans son emploi de grandes précautions : jusqu'à 15 mois, on s'abstiendra de la prescrire : on donnera ensuite, par année d'âge, de 0 gr. 05 à 0 gr. 02 de poudre ou 1 gr. d'oxymel. Chez les tout jeunes enfants, les Polygalas indigènes (*Polygala amara* et *vulgaris*) dont j'ai signalé l'identité d'action avec leur congénère de la Virginie pourront être utilisés avec avantage (0 gr. 50 d'extrait par jour) : ils facilitent l'expectoration et, en même temps, stimulent les fonctions digestives à la façon d'un tonique amer.

C'est lorsque vient l'ère des quintes que le praticien devra mettre toute son ingéniosité à trouver l'antispasmodique approprié. Il essaiera d'abord du plus classique, la Belladone, en se conformant à la méthode indiquée par Gillet : débuter toutes les 2 ou 3 heures par une dose modérée de teinture, 1/2 goutte jusqu'à 1 an, I goutte après, puis de I à X gouttes de 2 à 8 ans. Trois autres Solanées peuvent être substituées à la Belladone : la Jusquiame, la Stramoine, dont la posologie est la même, et la Morelle que sa faible toxicité permet d'employer à doses plus élevées (de 0 gr. 50 à 2 gr. d'alcoolature préparée au moment de la maturité des baies). La grande Ciguë, par l'action qu'elle exerce sur le pneumogastrique, combat également avec efficacité le spasme respiratoire (teinture de feuilles ou de semences de X à XX gouttes *pro die*).

Si l'on veut recourir à l'opium, donner la préférence au sirop de Pavots blancs indiqué par le professeur Pouchet et dont 20 gr. représentent 4 milligr. de morphine. On en facilitera la tolérance en lui adjoignant le Lactucarium qui est lui-même un bon modérateur de l'excitation nerveuse (de 0,05 à 0,30 par jour).

Lorsque ces moyens, qu'on peut qualifier d'héroïques, auront échoué, que leur action se sera épuisée, choisir parmi les antispasmodiques dont les effets, pour obscurs qu'ils sont, ont été consacrés par l'empirisme : la Valériane (0,02 d'intrait par année d'âge), le Drosera dont on prescrit la teinture par prises de X à XXX gouttes renouvelées de 3 à 5 fois dans les vingt-quatre heures, sous forme d'un sirop contenant par cuillerée à soupe X gouttes de substance active :

Teinture de Drosera.	2 gr.
Sirop de Coquelicot.	200 gr.

On peut rapprocher du Drosera la Grassette (*Pinguicula vulgaris*) dont j'ai utilisé avantageusement l'alcoolature à la dose de X à XXX gouttes par jour. Signalons encore la teinture de Pivoine (X à XV gouttes) la décoction de glands de chêne torréfiés, les fleurs de Pêcher dont on emploie soit l'infusion à 3 pour 100, soit le sirop (5 à 20 gr.), la teinture de Passiflore qu'on peut substituer aux bromures (XX à XL gouttes par jour), le lupulin.

Teinture de Lupulin. . . .	25 gr.
Eau.	180 gr.
Sucre blanc.	333 gr.

De 20 à 40 gr. par jour.

La famille des Labiées nous offre plusieurs antispasmodiques dont l'innocuité n'est pas le moindre avantage : Serpolet, Origan, Lavande, Ballote (*Ballota fœtida*). Cette dernière mérite une mention spéciale : j'ai relaté, en 1919, à la Société de thérapeutique les bons effets que m'a fournis son alcoolature au cours d'une épidémie de coqueluche : sous l'influence de cette alcoolature donnée à la dose de XX gouttes par année d'âge, les quintes diminuent d'intensité et de fréquence, les malades accusent moins d'angoisse au moment de la crise, moins d'abattement après : souvent même des accès avortent immédiatement après l'ingestion du remède.

La période des quintes terminée, il reste à soigner le catarrhe bronchique, reliquat de la maladie : mes lecteurs trouveront toutes les indications nécessaires dans un article que je consacrerai ultérieurement au traitement de la bronchite chronique.

HENRI LECLERC.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Passage des médecins de la réserve dans la territoriale.

D. — *Je suis médecin aide-major de 1re classe de réserve. L'autorité militaire me demande si je désire rester dans la réserve ou passer dans la territoriale. Quels sont les avantages de l'une et de l'autre ? Je ne sais quoi répondre.*

R. — La lettre que vous avez reçue de la direction du Service de Santé de votre région est une lettre circulaire, réglementaire, envoyée invariablement à tous les médecins de réserve, qui doivent suivre le sort de leur classe et *ne peuvent être maintenus dans la réserve que s'ils le demandent.*

Or, en principe, les médecins de la réserve marchent avec les régiments de réserve et ceux de la territoriale avec les régiments territoriaux toujours moins exposés que les premiers.

Le seul avantage réel de rester dans la réserve (si on jouit d'une bonne santé habituelle) est d'affirmer son patriotisme et d'être bien noté, pour ce geste, à la direction, qui saura tenir compte de ces *contingences*, au moment des propositions pour la Légion d'honneur.

Voilà le seul avantage *moral* que je puisse vous signaler. Aussi répondez à votre directeur *en tenant compte de ces impondérables, de votre allant et de l'âge de vos artères.*

D'ailleurs, si vous demandez à être maintenu dans la réserve, il vous est toujours loisible de demander ultérieurement à passer dans l'armée territoriale, si votre santé venait à fléchir.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Pathologie oculaire, par M. V. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière. 1 vol. de 447 pages avec 204 figures dans le texte et 4 planches en couleurs, Paris 1921 (*Librairie Alcan*). — Prix : 45 fr.

Ce livre est une exposition d'ensemble de l'histologie pathologique oculaire. L'auteur passe, en se bornant à en rappeler les grandes lignes, sur l'histologie normale des divers tissus de l'œil et sur les techniques de fixation ou de coloration.

La partie tout à fait substantielle de cet ouvrage consiste en la description des altérations pathologiques des membranes oculaires. C'est en somme un traité d'anatomie pathologique de l'œil. Ce livre, d'ailleurs, devait faire partie du cinquième tome du Manuel d'Histologie pathologique de Cornil et Ranvier, publié par MM. Brault et Letulle.

L'abondante illustration, tout entière sur des pièces originales, les reproductions en couleurs des microbes oculaires et des altérations cytologiques principales, font de cet important ouvrage le guide nécessaire aux recherches de laboratoire en ophtalmologie; un index bibliographique le termine. On y trouvera une excellente mise au point de toutes les questions d'actualité en ce domaine.

A. Cantonnet.

LIVRES REÇUS

2573. **La Glande génitale mâle et les glandes endocrines. Etude histo-physiologique**, par les Drs Edouard Retterer et Serge Voronoff. 1 vol. de 236 pages, avec 51 figures dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 12 francs.

2574. **Le Rendement professionnel des mutilés**, par le Dr J. Gourdon, directeur de l'Ecole de rééducation professionnelle des mutilés de guerre de Bordeaux, le D. H. Dijonneau et M. J. Thibaudeau. 1 vol. in-12 de 272 pages, avec 68 figures ou graphiques dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 18 fr.

2575. **Premier Congrès de la Société internationale d'Urologie** (Paris, 5-7 Juillet 1921). Tome I : *Rapports sur les questions à l'ordre du jour*, résumés et publiés par le Dr Desnos, secrétaire général du Congrès. 1 vol. in-8° raisin de 300 pages, avec 53 figures dans le texte et hors texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : 18 francs.

2576. **Le traitement actuel de la syphilis**, par le Dr E. Emery, médecin de Saint-Lazare, avec la collaboration du Dr A. Morin, ancien interne de Saint-Lazare. 1 vol. de 229 pages (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs). — Prix : 7 fr. 50.

2577. **Berechnungen und Beobachtungen zur Epidemiologie und Bekämpfung der Malaria**, par le Dr E. Martini. 1 vol. de 108 pages (*W. Gente*, Hambourg).

2578. **Formulaire de consultations médicales et chirurgicales**, par MM. G. Lemoine, professeur de clinique médicale, et E. Gérard, professeur de pharmacie et de pharmacologie, avec la collaboration de MM. E. Doumer et J. Vanverts. 10e édition conforme au nouveau Codex de 1908. 1 vol. de 1.072 pages (*Vigot frères*, éditeurs).

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 8.

Mémoires originaux :

B. Kritchevsky et P. Séguin. — Un cas mortel de gangrène buccale consécutif à une extraction dentaire.

R. Nogué. — Kyste radiculaire du maxillaire supérieur lié à une mortification pulpaire par traumatisme chez un enfant de quatorze ans.

L. Fichot. — Etat de l'équilibre vasculo-sanguin chez le pyorrhéique arthritisant.

J. Puig. — Sur les dents perforées ou sillonnées par le dentaire inférieur.

Travaux français.

G. Jeanneney. — Traitement chirurgical de la névralgie du trijumeau avec délabrement minimum par le procédé du cystoscope.

Travaux étrangers.

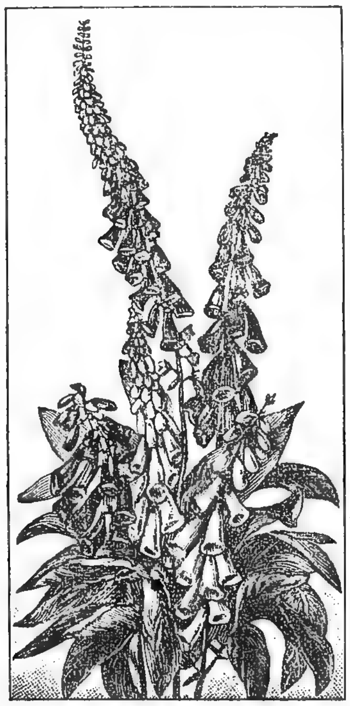
G. Mc Connel. — Histologie pathologique des granulomes dentaires.

Société de Stomatologie.

Séance du 20 Juin 1921.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique. — Nouvelles.





AVIS ET RENSEIGNEMENTS

15 Octobre. — *Paris* : Expiration du délai accordé aux concurrents du prix Fillioux pour le dépôt de leur mémoire.

— Au secrétariat de l'Ecole dentaire française, 29, boulevard Saint-Martin, fermeture du registre d'inscription.

— Séance de réouverture de la Société anatomique de Paris.

— Séance de réouverture de la Société de Biologie.

16 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

17 Octobre. — *Paris*: Ouverture, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du concours sur titres pour la désignation du titulaire de l'emploi de pharmacien à la Maison maternelle nationale et à l'Asile national des convalescents.

— *Paris* : Ouverture, à la clinique Baudelocque, sous la direction de M. Lévy-Solal, d'un cours complémentaire de pratique obstétricale.

— Ouverture, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, des leçons pratiques de physiothérapie par MM. Sandoz et Giraudeau.

— *Bordeaux* : A l'hôpital des enfants, ouverture, par M. le professeur agrégé L. Rocher, d'une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie.

— *Montpellier* : Ouverture d'un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

18 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Pédiatrie, à l'hôpital des Enfants-Malades, à 4 h. 1/2.

19 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Chirurgie.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

23 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au dispensaire de syphiligraphie du XVIIe arr., 54, rue Saussure, des leçons de M. Leredde sur la syphilis et son traitement.

24 Octobre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'internat des hôpitaux.

— *Paris et départements* : Ouverture, aux sièges des Facultés de Médecine et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, du concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Enseignement de la phtisiologie clinique et sociale (année 1921-1922). — Cet enseignement est donné à l'hôpital Laënnec par le professeur Léon Bernard.

Le service spécial des tuberculeux comprend des salles d'hospitalisation d'adultes, une crèche de mères tuberculeuses avec leurs nourrissons et le dispensaire Léon Bourgeois. Ce dispensaire fonctionne comme dispensaire d'hygiène sociale ; il est en outre chargé de la sélection des malades admis dans les sanatoriums de l'Assistance publique et de l'Office public d'Hygiène sociale de la Seine, ainsi que d'expertises militaires.

Les stagiaires et les médecins inscrits dans le service participeront au travail, à l'examen des malades, et suivront la visite et les interrogatoires du chef et des assistants (MM. Bigart, Salomon et Baron). Ils seront entraînés au diagnostic clinique de la maladie, à la pratique du laboratoire, à la méthode du pneumothorax artificiel, à l'action du service social.

Programme du service. — Les lundis et vendredis, à 10 heures, visite dans les salles : exercices de séméiotique respiratoire et causeries cliniques sur la tuberculose ; les mardis, à 10 heures, visite à la crèche : leçons et démonstrations sur la tuberculose et sa prévention chez le nourrisson par M. Debré ; les mercredis, à 10 heures, examen des malades aux rayons Röntgen par M. Maingot ; les jeudis et samedis, à 10 heures, les lundis à 14 heures, consultation du Dispensaire : examens cliniques et radiologiques ; service social ; expertises militaires.

Cours complémentaire. — Un cours spécial, privé, à nombre limité d'auditeurs, sera donné à l'hôpital Laënnec et au laboratoire d'Hygiène de la Faculté, du 25 Septembre au 20 Octobre 1922. Il comprendra une leçon quotidienne sur la tuberculose, des exercices et démonstrations pratiques, et des visites à des établissements antituberculeux.

On s'inscrit à la Faculté de Médecine. Droit d'inscription, 100 francs.

Pharmacologie et matière médicale. — Des conférences pratiques et étude du droguier par MM. R. Hazard et F. Mercier, préparateurs, et sous la direction de M. A. Richaud, agrégé, chef des travaux, auront lieu au laboratoire de Pharmacologie et de Matière médicale, qui est ouvert à MM. les étudiants de 4e et 5e années (ancien régime) pour l'étude du droguier, à partir du 24 Octobre.

Indication sommaire des conférences. — I. Notions de pharmacie nécessaires aux médecins ; étude et commentaires du Codex ; art de formuler ; synergiques ; antagonistes ; incompatibilités. — II. Antithermiques-analgésiques : acide salicylique ; antipyrine ; quinine. — III. Généralités sur les hypno-anesthésiques ; groupe du chloroforme. — IV. Hypnotiques : chloralides ; sulfonalides. — V. Opium et morphine. Chanvre indien. — VI. Analgésiques locaux : groupe de la cocaïne. Antispasmodiques. — VII. Alcaloïdes des solanées vireuses : atropine ; ésérine ; pilocarpine ; muscarine et poisons des champignons : Cignës. Picrotoxine. — VIII. Strychnine. Aconitine. Colchicine. — IX. Digitale et digitaliques. — X. Caféiques. Ergot de seigle. — XI. Groupe des métaux lourds : arsenicaux ; antimoniaux. Groupe des vomitifs. — XII. Iodiques. Phosphore. — XIII. Purgatifs. Anthelminthiques. — XIV. Antiseptiques ; phénols. — XV. Opothérapie, Sérothérapie. Vaccinothérapie.

Pour être mis en série MM. les étudiants devront se faire inscrire au secrétariat (guichet n° 3) les jeudis et samedis, de 12 heures à 15 heures. Droits d'inscription : 80 francs. Il sera fait quatre conférences par semaine.

Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations.

Prière de s'inscrire de suite.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les registres pour la première inscription de l'année scolaire 1921-1922 seront ouverts au secrétariat de l'Ecole de Médecine et Pharmacie, au palais du Pharo, à Marseille, du 24 au 31 Octobre 1921 inclus.

Cette inscription ne sera accordée que si l'étudiant a déposé son dossier scolaire complet au secrétariat de l'Ecole.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — Après concours ont été nommés : chef de clinique, M. Margerin ; aides de clinique titulaires, MM. Dupont, Frogé, Plessy, Tailliet, Nida ; aides de clinique provisoires, MM. Paumelle, Lavabre, Vaïsse, Pech, Chéreau.

Dispensaire Furtado-Heine (8, rue Delbet). — M. Barret reprendra le jeudi 13 Octobre, à 10 heures, ses examens radiologiques du tube digestif et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hôpital d'Hendaye. — Une place d'interne en médecine est actuellement vacante au sanatorium d'Hendaye pour une durée de un mois environ.

Les externes désireux d'assurer ce remplacement sont priés de se faire connaître au bureau du Service de Santé, n° 15.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Le jury du prochain concours de médecin des hôpitaux est composé de MM. Roger, Jeanselme, Coyon, Queyrat, Aviragnet, Bernard, Comte, Ribadeau-Dumas, Claude et Grégoire qui ont accepté.

M. Aubertin n'a point encore fait connaître son acceptation.

Prosectorat. — Le jury du prochain concours de prosectorat est composé de MM. Sebileau, J.-L. Faure, Heitz-Boyer, Chevrier, Sainton et Papillon, qui ont accepté.

M. Lenormant n'a point encore fait connaître son acceptation.

Internat. — EPREUVES DÉFINITIVES. — *Composition du jury.* — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de l'internat (épreuves définitives) : MM. Armand-Delille, Dufour, Roux-Berger, Lœper, Potherat et Rudaux qui ont accepté.

MM. Guillemot, J. Renault, Clerc, Baumgartner, Wiart et Michon n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du* 10 *Octobre* 1921. — *Muscle diaphragme sans la physiologie.* — Ont obtenu : MM. Corlay, 13 ; Clitandre, 19; Chevereau, 19; Bucquet, 17; Charles, 14; Corbin (Antoine), 14; Carrette, 15; Gozlan, 12; Josse, 13; Haïdar, 13; Gervais, 16; Gardette, 17; Grancher, 13; Hussenstein, 12; Ghoéula-Houri, 15; Hervaux, 14; Jean, 16; Grevin, 16; Hodanger, 14; Mlle Hirsch, 16.

PATHOLOGIE. — *Séance du* 8 *Octobre.* — *Angine diphtérique. Symptômes et complications. Enumérer les complications.* — Ont obtenu : MM. Le Buanec, 12; Lignières, 14; Liévin, 8; Lemoyne (Jacques), 16; De Manet, 9; Mimin, 15; Perisse, 14; Perin (Christian), 18; Meysenc, 7; Mery, 10; Mereau, 12; Pignot, 14; Piedallu, 13; Picot, 12; Minot, 17; Mlle Langlais, 14; Lecocq, 17; Lacan, 18. — M. Mermillod, a filé. — *Absents* : MM. Leclerc, Peraire, Miloievitch, Pigis.

Séance du 11 *Octobre.* — *Symptômes et diagnostic de la hernie crurale étranglée.* — Ont obtenu : MM. Méeces, 16; Medioni, 15; Mazeyrie, 11; Maximin, 18; Maurion, 12; Mauric, 11; Maty, 13; Mérat, 12; Omnès, 9; Ombrédanne, 17; Noury, 12; Norza, 11; De Nobili, 8; Moatti, 16; Mougeot, 16; Monestier, 6; Morigny, 16. — Ont filé : MM. Moret, Montolin; Mlle Matral. — *Absents* : MM. Medakovitch, Nicolacoco, Millet.

Clinicat. — Un concours pour des emplois vacants de chefs de clinique et de chefs de clinique adjoints s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Paris, le jeudi 3 Novembre 1921, à 9 heures du matin.

Les places mises au concours sont les suivantes : 1° clinicat des maladies cutanées et syphilitiques ; un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint; 2° clinicat obstétrical : deux chefs de clinique titulaires et trois chefs de clinique adjoints; 3° clinicat médical : un chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, jusqu'au jeudi 27 Octobre inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de 15 h. 30 à 17 heures.)

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Faculté de Pharmacie de Paris. — Un concours s'ouvrira le 7 Avril 1922, devant la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur : Pour *officier* : M. Chartres, médecin principal de 2e classe, du Corps de Santé des troupes coloniales. (*Journ. off.*, 6 Octobre.)

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Bajac, à Pau (Basses-Pyrénées). (*Journ. off.*, 9 Octobre.)

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Gerst, à Sundhouse (Bas-Rhin). (*Journ. off.*, 9 Octobre.)

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — MM. Vallot, Negrié, Bastide, médecins de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 5 Octobre.)

Témoignage officiel de satisfaction. — M. Goéré, médecin principal de la marine. (*Journ. off.*, 5 Octobre.)

VIIe Centenaire de l'organisation de la Faculté de Médecine de Montpellier. — PROGRAMME DES FÊTES. — *Journée du vendredi* 4 *Novembre.* — A 14 heures, présentations intimes des délégués à la Faculté de Médecine suivies d'une séance solennelle de la Société de Médecine de Montpellier.

Dans la soirée réception au théâtre par la municipalité.

Journée du samedi 5 *Novembre.* — Arrivée de M. le Président de la République.

Célébration du VIIe Centenaire (14 h. à 16 h. 30), avec remises des adresses des Corps Savants ainsi que des Facultés étrangères et françaises.

Le soir dîner offert par la Faculté de Médecine à M. le Président de la République.

Journée du dimanche 6 *Novembre.* — Visite des hôpitaux par M. le Président de la République et inauguration du monument élevé à Rabelais par les étudiants et anciens étudiants de Montpellier.

Dans la journée fête languedocienne au Peyrou organisée par l'Union générale des Etudiants de Montpellier.

Séance de clôture du Xe Congrès des Associations d'étudiants.

Le soir représentation de gala au théâtre organisée par la municipalité.

Journée du lundi 7 *Novembre.* — Réception à l'Ecole nationale d'agriculture.

N. B. — Les délégués des Universités françaises et étrangères assisteront en robe aux présentations au président de la République et à la célébration du VIIe Centenaire. (Des vestiaires seront organisés à la Faculté de Médecine.) A leur arrivée à la gare, les délégués trouveront des commissaires qui leur fourniront les renseignements nécessaires.

Ecole centrale de puériculture. — Les cours de l'Ecole commenceront le samedi 15 Octobre, 49, rue de Miromesnil.

Démonstrations pratiques de physiothérapie. — MM. Sandoz, directeur de l'Institut Zander et Giraudeau, chef du laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le lundi 17 Octobre à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie, comprenant :

(*Voir la suite*, p. **1513**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 47)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Traitement*) **PÉRITONITE TUBERCULEUSE**

Péritonite tuberculeuse

La péritonite tuberculeuse est d'une grande fréquence dans le jeune âge ; elle est presque toujours insidieuse et affecte des allures torpides et chroniques. Elle est parfois associée à la pleurite tuberculeuse, et la tuberculose péritonéo-pleurale est bien connue des pédiatres. Quelles que soient la forme et la gravité apparente de la péritonite tuberculeuse, il ne faut jamais désespérer. Quand elle est isolée, sans complication intestinale ou pulmonaire, elle guérit habituellement par des moyens simples. Ces moyens sont purement hygiéniques et médicaux ; il faut écarter résolument les interventions chirurgicales dont on a jadis abusé.

1° L'enfant sera condamné au repos pendant plusieurs semaines; il restera jour et nuit dans son lit ou sur une chaise longue, qui pourra être portée au dehors, dans un jardin, en plein air.

2° On exercera sur le ventre, pour l'immobiliser le plus possible, une légère compression avec ouate et bandes de crêpe Velpeau ; F. Calot avait même appliqué l'appareil plâtré pour rendre plus parfaite l'immobilisation de l'abdomen.

3° En même temps on prescrira la cure d'air de jour et de nuit, fenêtre ouverte ou entr'ouverte, suivant qu'il fait beau ou mauvais temps.

4° Quand on le pourra, on enverra l'enfant à la campagne, au grand air, ou sur le bord de la mer (Berck en été, Arcachon, Hendaye, la Riviera en hiver) pour assurer la cure d'air dans les meilleures conditions.

5° Les irradiations de Röntgen ont été autrefois employées avec un certain succès ; on leur préfère aujourd'hui la lumière solaire, *l'héliothérapie* : ventre et membres inférieurs exposés nus au soleil pendant un temps de plus en plus long, dix à quinze minutes le premier jour, trente minutes, une heure, plusieurs heures les jours suivants. Sous l'influence des rayons solaires, la peau se pigmente, l'état général se relève, l'état local s'améliore (résorption du liquide, assouplissement du ventre, disparition des douleurs).

6° Que doit-on faire quand l'épanchement est très abondant (forme ascitique) ? Ne ponctionner qu'à la dernière extrémité, chercher toujours à obtenir la résorption spontanée. Nous avons été bien souvent sur le point de faire la paracentèse abdominale ; nous avons différé l'intervention et finalement elle a cessé de devenir nécessaire. A plus forte raison, ne faut-il jamais faire la laparotomie.

7° Cette dernière intervention n'est justifiée que dans certaines formes localisées, avec suppuration, étranglement par brides, compression, etc. Elle a été faite maintes fois quand la péritonite tuberculeuse a été prise pour une appendicite aiguë ou chronique. On aperçoit les granulations sur la séreuse, on se hâte de refermer et on continue le traitement médical.

8° Alimentation légère, mais substantielle : lait et laitages, œufs, purées, pâtes, viande hachée ou suc de viande, poissons, potages épais, etc. Pas de suralimentation qui conduirait à la dyspepsie et à l'entérite.

6° Pas de médicaments sauf indication spéciale; cependant on peut prescrire l'arséniate de soude, la calcification (phosphates et carbonates de chaux), la lécithine, la phytine, les reconstituants, l'huile de foie de morue quand elle est tolérée. Pas de créosote.

10° Après quelques mois de cure hygiénique et médicale, telle que nous venons de l'exposer, la guérison est obtenue non seulement dans les formes ascitiques, mais encore dans les formes sèches, fibro-caséeuses avec gâteaux appréciables à la palpation. Bien souvent, à l'hôpital, nous avons vu revenir de Berck ou d'Hendaye des enfants guéris après trois ou quatre mois de séjour. Pour consolider la guérison, on poursuivra le traitement hygiénique pendant deux ou trois années.

J. Comby.

la gymnastique médicale, la mécanothérapie, le massage, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Pour le programme des cours et des inscriptions, s'adresser : à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, ou chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

XXIVe réunion annuelle de la Société de Psychothérapie. — La XXIVe réunion annuelle de la Société de Psychothérapie se tiendra le mardi 18 et le mercredi 19 Octobre 1921, 49, rue Saint-André-des-Arts, sous la présidence de M. Pierre Janet, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Ordre du jour : Le mardi 18 Octobre, à 4 heures. *Question générale* : La Psychothérapie, ses progrès, son orientation actuelle. Rapporteurs : MM. Van Renterghem (d'Amsterdam), Vlavianos (d'Athènes) et Pierre Vachet.

Communications. — M. J. de Boer (de Nimègue) : La fonction objective, nouveau principe psychologique. M. Zuhandelaar (d'Amsterdam) : Le sympathique et la psychothérapie. M. Paul Farez : Importance de l'hypotaxie en hypnothérapie. M. Bérillon : L'hypnotisme élément essentiel de la psycho-synthèse thérapeutique. M. Artault de Vevey : Agents thérapeutiques médico-psychiques. M. Lionel Dauriac : Exactitude du terme comprendre appliqué à la musique. M. Iribarne : La psychothérapie en otologie. M. Monténuis (de Nice) : Insuffisance et intoxication alimentaires chez les nerveux. M. Bony (de Gennevilliers) : L'hypnotisme principal agent de la psychothérapie. M. Csapo (de Sabaria) : La mentalité des peuples exprimée par leurs proverbes. M. Coué (de Nancy) : Démonstrations d'auto-suggestion consciente (ces démonstrations auront lieu à 2 h. 1/2).

Mercredi 19 Octobre, à 10 heures. Eloge de M. Jules Voisin, président perpétuel de la Société : 1° Jules Voisin, psychothérapeute, par M. Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés; 2° Jules Voisin, aliéniste, par M. Auguste Marie, médecin en chef de l'asile-clinique Sainte-Anne. Eloge du professeur Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, vice-président de la Société, par M. Paul Farez, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur adjoint des asiles d'aliénés.

M. Guépin : Les prétendus faux urinaires. M. J. de Boer : La fonction objective en psychothérapie. M. Vlavianos (d'Athènes) : Les guérisons religieuses. M. Amouroux (de Poitiers) : Les cenœstopathies, leur traitement par la suggestion hypnotique. M. Philippet : La psychothérapie en neurologie courante. M. Dinguizli (de Tunis) : Le traitement moral dans les auteurs arabes. M. Guilhermet, avocat à la Cour : La psychothérapie sociale et la criminalité. M. Carton (de Carthage) : L'archéologie et la psychologie rétrospective. M. P. Barbier : La psychothérapie et les agents physiques. M. Coste de Lagrave : L'auto-suggestion adjuvant de la psychothérapie médicale.

La séance du mardi 18 Octobre sera suivie du banquet annuel auquel sont conviés les membres de la Société et les membres de leurs familles. Adresser les adhésions et les titres des communications à M. Bérillon, 4, rue de Castillane.

Asile de Saint-Ylie (Jura). — On demande deux internes en médecine. Indemnité de 1.800 à 2.000 francs et tous avantages en nature.

Société de secours mutuels pour femmes et enfants de médecins. — La Société de secours mutuels et de retraites pour femmes et enfants de médecins a tenu sa séance trimestrielle, le jeudi 6 Octobre, au siège social, 5, rue de Surène, sous la présidence de Mme Butte, présidente, assistée de M. Darras, président de la Société centrale de l'Association générale des médecins de France. Mme Butte a fait appel au Corps médical et sollicité sa collaboration à une œuvre intéressante entre toutes, puisqu'elle est la seule unissant dans un même groupement les femmes, veuves et enfants de médecins.

Le but principal de la Société est de constituer, à 55 ou à 60 ans, une retraite de 360 francs pour tous ses membres participants qui cotisent pour la retraite ; les primes varient suivant un barème établi par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Il existe, en outre, une seconde catégorie de membres participants non cotisant pour la pension, qui ont droit — sauf la retraite — aux mêmes avantages, c'est-à-dire en cas de besoin à l'aide matérielle de la Société ; leur cotisation annuelle est de 10 francs.

M. le secrétaire général a exposé la situation de la Société et remercié les membres honoraires qui, par leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'Œuvre sans participer à ses avantages.

La seule condition exigée des femmes, veuves (même remariées) et enfants de médecins, pour faire partie de la Société est d'être Français ou naturalisés Français et présenté par deux sociétaires.

Pour les adhésions, demandes de statuts et de renseignements, s'adresser à M. Abel Watelet, secrétaire général, 5, rue de Surène, Paris, VIIIe.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT.

LUNDI 17 OCTOBRE. — 1er N. R. Physiologie (P. et O.). Laboratoire de physiologie. — 2e N. R. Anatomie (P.). Ecole pratique. — 3e N. R. Obstétrique (P. et O.). Ecole pratique. — 4e N. R. Anatomie pathologique (P. et O.). Laboratoire d'anatomie pathologique. — Validation. Stage dentaire. Dessin (2 séries). Ecole rue Garancière et rue de la Tour-d'Auvergne, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2. — 1er, 2e dentistes. Faculté. — 3e, 1er dentistes. Hôtel-Dieu et Lariboisière, à 9 h. 1/2.

MARDI 18 OCTOBRE. — 3e N. R. Obstétrique (P. et O.). Ecole pratique. — 2e A. R. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e Faculté. — Validation. Stage dentaire. Modelage. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 8 h. à 12 h. — 1er, 2e dentistes (2 séries). Faculté. — 3e, 1er dentistes (2 séries). Saint-Louis et Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

MERCREDI 19 OCTOBRE. — 1er N. R. Anatomie (P.). Ecole pratique. — 2e N. R. Physique et chimie. Chimie à 9 h. ; physique à 10 h. 1/2 au laboratoire. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 h. à 18 h. — Validation. Stage dentaire. Modelage. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 8 h. à 12 h. — 1er, 2e dentistes (3 séries). Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

LUNDI 17 OCTOBRE. — M. Hay (Marcel) : *Contribution à l'étude clinique des fractures chez l'enfant.* — M. Leroy (Jean) : *Contribution à l'étude du paludisme.* — M. Courtet (Joseph) : *A propos d'un cas de luxation du radius.* — Jury : MM. Broca (Auguste), Hartmann, Letulle, Abrami.

SAMEDI 22 OCTOBRE. — M. Cosson (Henri) : *Contribution à l'étude de la tuberculose.* — M. Piédelièvre : *Diagnostic des ecchymoses traumatiques.* — M. Legrand (Bernard) : *La maladie de Perkinson et la guerre.* — Jury : MM. Gilbert, Achard, Balthazard, Gougerot.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Dame, instr., dist., expér. direct. cherche clinique ou sanatorium. — Ecr. *P. M.*, n° 3682.

Dactylo expérimentée cherche des copies à faire chez elle. — Helfenbein, 280, boul. Raspail, Paris.

A vendre : Appareil radio Gaiffe, très peu usagé. Occasion unique. — Ecrire *P. M.*, n° 3691.

A vendre : Bains de lumière neufs, modernes. Prix avantageux. — S'adr. E.A.C., 14, r. de Joinville (19e).

A louer, dans clinique, place pour médecin désirant faire spécialité, de 2 h. à 5 h., ou le matin. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3703.

Appartements non meublés prochainement libres, à vendre. Confort mod., Quartiers Invalides, Trocadéro. Prix : 30 à 78.000. — Mesnil, 40, r. des Ecoles, Lund. Mercr. Vendr. Tél. : Gobelins 25-11.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — F. Strauss, 6, rue Henri-Heine, Auteuil 35-67.

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Reprendrai, rayon 50 kil. Paris, poste médical ancien. Rapp. min. 25.000. — Ecrire *P. M.*, n° 3707.

Médecin désirerait s'entendre avec confrère pour reprendre clientèle thermale. — Ecr. *P. M.*, n° 3712.

A vendre, double emploi, contact tournant et auto-transformateur. — Ecr. *P. M.*, n° 3722.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, prendrait occup. médicale ou paraméd. — Ecr. *P. M.*, n° 3724.

Sténo-dactylo, connaissant anglais, bonne écriture, demande travaux copie ou courrier. Prix raisonnables. — Anthoine, 7, Grande Rue, Montrouge (Seine).

Jeune veuve guerre, fille de Dr, dem. poste secrétaire sténo-dactylo., français, anglais, allemand. Bonnes références. — Ecrire *P. M.*, n° 3729.

Dans Polyclinique centr., place chirurg. gynécologie. Frais insignifiants. — Ecrire *P. M.*, n° 3730.

A vendre, occasion, microtome et étuve. — Ecrire *P. M.*, n° 3731.

A vendre 49 mgr. bromure de radium. *P. M.*, 3732.

Médecin français, 30 ans, meill. référ., spécialisé électro-radiol., cherche place assist. rétrib. chez électro-radiol., Paris de préf. Prendrait seulement engag. pour longue durée ou aff. d'avenir. Poss. cap. pour assoc. ou succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3733.

Dr demande fils de confrères, 13 à 16 a., pour cours de culture physique en plein air. — Tél. Gob. 36-73.

Suite décès, à vendre outillage chirurgical et gynécologique important. — S'adresser au Dr Curret, 27, rue de Clignancourt, Paris (18e).

A vendre, table d'examen et d'opération neuve, cause double emploi. — Falconnet, 58, av. Malakoff.

Micr. immers., marq. allem., neuf, 1.200. *P. M.*, 3737.

Jeune docteur cherche utilis. diplôme; connaiss. partic. vénér. et mal. enfants. — Ecr. *P. M.*, n° 3739.

Sage-femme, infirmière professionnelle, 12 ans de pratique, demande situation, clinique ou chef-lieu de canton. — Ecrire *P. M.*, n° 3740.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE DE LONDRES

L'Union internationale contre la Tuberculose, comprenant les délégués des Etats ayant adhéré à la Société des Nations et des Etats-Unis d'Amérique, qui avait tenu sa première Conférence en Octobre dernier, à Paris, à l'instigation du Comité National de Défense contre la Tuberculose et de l'Œuvre de la Tuberculose, s'est réunie pour la seconde fois à Londres du 26 au 28 Juillet, sur l'invitation de la « National Association for the Prevention of Tuberculosis ».

Les séances ont eu lieu dans les magnifiques locaux de la Société des Ingénieurs civils, obligeamment mis à la disposition de l'Union internationale par les membres du Conseil de cette puissante association. Des délégués de quarante nations y assistaient, sous la présidence de Sir Robert Philip, M. D. (d'Edimbourg), titulaire de la première chaire, spécialement créée pour l'enseignement de la phtisiologie dans le Royaume-Uni et dont les médecins français connaissent les remarquables travaux autant que l'exquise courtoisie. La délégation française, la plus nombreuse des délégations étrangères, comprenait les membres du Bureau du Comité national de Défense contre la Tuberculose et de l'Œuvre de la Tuberculose, ou leurs représentants, et particulièrement, les professeurs Calmette, Léon Bernard, Bezançon, Renon, et MM. Rist, Armand-Delille, P. Claisse, Henri Labbé, Guinard, auxquels s'étaient joints des représentants des organisations antituberculeuses départementales et des membres de la Société d'Etudes scientifiques de la Tuberculose.

La séance solennelle d'ouverture eut lieu le mardi matin 26 Juillet dans la salle des fêtes de la Société des Ingénieurs civils. Lord Curzon, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, après avoir donné lecture d'un message du Roi, souhaite la bienvenue aux délégués étrangers; il estime que les savants autant que les diplomates ont la belle mission de rétablir l'équilibre du monde si rudement ébranlé par la guerre et il fait un vibrant appel à la fraternité des hommes de science de tous les pays, qui est beaucoup plus profonde, dit-il, que celle des hommes politiques, des gens de lettres et des théologiens.

Sir Alfred Mond, ministre de l'Hygiène, est heureux de constater le nombre considérable de

pays représentés à la Conférence et se félicite de voir, à cette occasion, une véritable mobilisation des forces des pays civilisés unis contre le même fléau.

Il fait ensuite un exposé succinct du plan d'organisation de la lutte antituberculeuse en Angleterre, dont le début de l'application date de 1912, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance nationale, qui pourvoit aux frais de sanatorium et d'assistance à domicile des tuberculeux. Dans ce plan d'organisation, il y a trois éléments principaux : le « fonctionnaire de la tuberculose » (*tuberculosis officer*) qui est un médecin spécialisé, le dispensaire et le sanatorium.

Les fonctionnaires de la tuberculose sont au nombre de 341; on compte 412 dispensaires antituberculeux et 18.050 lits, destinés aux tuberculeux, dont 4.000 organisés depuis deux ans, soit dans les hôpitaux, soit dans les sanatoriums : il est probable que ce chiffre s'accroîtra de 3.500 nouveaux lits, au cours des deux prochaines années.

Le traitement par la cure sanatoriale est particulièrement onéreux, surtout si l'on tient compte de ses résultats; aussi y a-t-il lieu d'espérer que dans un avenir prochain, il sera remplacé par une méthode de traitement plus directe et dont les résultats seront plus satisfaisants. Dans les sanatoriums les malades sont non seulement soumis à la cure hygiéno-diététique, mais encore à des exercices musculaires gradués; on organise actuellement à Papworth, dans le Comté de Cambridge, un village sanitaire qui est destiné à recevoir les malades guéris, à leur sortie du sanatorium, afin qu'ils y consolident leur guérison et se livrent à des travaux compatibles avec l'état de leurs lésions.

En 1914, il y a eu en Grande-Bretagne 99.000 cas de tuberculose, qui ont été déclarés, et 50.000 morts; l'année suivante, le nombre des cas déclarés a été de 90.000 et celui des morts de 54.000. En 1919, le nombre des cas déclarés s'est abaissé à 77.000 et celui des morts à 46.000; enfin, en 1920, ces chiffres étaient respectivement de 73.000 et de 42.000. Sir Alfred termine son allocution en formulant l'espoir que la comparaison des méthodes appliquées et des résultats obtenus dans chaque pays apportera de nouveaux éléments de progrès.

La parole est ensuite donnée aux chefs des quarante délégations des pays représentés qui, en quelques mots, remercient le Gouvernement britannique et la « National Association » et font des vœux pour le succès de la Conférence. M. André Honnorat clôt la série de ces allocutions; il exprime tout d'abord les regrets de M. Léon Bourgeois qui, en raison de son état de santé, n'a pu prendre part à la Conférence, et, en sa qualité d'ancien ministre de l'Instruction publique, indique les mesures qui ont été prises en France pour lutter contre la tuberculose dans les écoles, à la ville et dans les campagnes; il insiste sur la nécessité d'introduire dans les programmes scolaires un enseignement de l'hygiène plus complet et surtout plus pratique.

L'après-midi eut lieu l'Assemblée générale annuelle de la « National Association » et, par une délicate attention de son président, sir Arthur Stanley, les délégués internationaux étaient invités à cette réunion, au cours de laquelle M. Armand-Delille a exposé l'organisation et les résultats de l'Œuvre Grancher.

Le Secrétaire général de cette œuvre rappelle les expériences de Calmette sur l'importance du nombre des bacilles dans l'infection tuberculeuse et insiste sur les dangers de la contamination familiale. C'est pour lutter contre cette contagion familiale que Grancher a fondé l'Œuvre qui porte son nom et qui fonctionne maintenant depuis dix-sept ans avec des résultats qui dépassent toutes les espérances. On sait que les enfants sains sont soustraits au contact des parents tuberculeux et placés par l'Œuvre dans des familles de paysans sains, où ils se trouvent sous la surveillance de dévoués médecins de campagne. Ils demeurent dans leur placement jusqu'à la fin de l'âge scolaire et plus, car beaucoup restent à la campagne et font souche de familles de paysans.

Les résultats de cette expérience d'hygiène sociale sont merveilleux, puisque sur 2.300 pupilles de la seule ville de Paris, placés dans les foyers familiaux de province, il y a eu en tout 7 cas de tuberculose. Si ces enfants étaient restés auprès de leurs parents tuberculeux, la morbidité aurait été de 60 pour 100 et la mortalité de 40 pour 100, au lieu que, grâce à l'Œuvre Grancher, la morbidité se trouve abaissée à 0,03 pour 100 et la mortalité à 0,01 pour 100.

Du point de vue économique, les résultats sont tout aussi intéressants, puisque le coût d'un enfant à la campagne ne dépasse pas 1.000 francs par an, et que pour cette somme on peut, en quelques années, sauver un capital social absolument sain. Ces résultats doivent encourager la création d'œuvres de ce genre dans tous les pays où sévit la tuberculose.

Avant de clore cette réunion, Sir Robert Philip remercie M. Armand-Delille et évoque le souvenir du professeur Grancher, le fondateur de cette œuvre dont les résultats sont si féconds.

***

Suivant le programme qui avait été adopté lors de la Conférence de Paris de l'année dernière, les séances de la Conférence eurent un double objet : d'une part, l'élaboration et l'approbation des statuts de l'Union internationale et, d'autre part, l'étude de deux questions relatives à la tuberculose.

La première de ces deux questions envisageait les *Modes de diffusion de la tuberculose dans les*

différentes races. M. Calmette [1] prend le premier la parole sur cette question. Il expose que, grâce à la cuti-réaction, il a été possible d'établir, au cours de ces dernières années, le pourcentage des sujets indemnes de tuberculose et celui des bacillisés; ces statistiques montrent que l'infection tuberculeuse est, sinon inexistante, au moins très rare, dans les pays où la civilisation n'a pas encore pénétré, et qu'elle est au contraire extrêmement commune sous tous les climats chez les peuples civilisés et particulièrement dans les agglomérations urbaines. C'est ainsi que, dans l'hinterland du Cameroun, on trouve à peine 3 à 6 pour 100 des sujets adultes contaminés chez les tribus nomades de l'Afrique équatoriale, et que certaines tribus d'Australie et des Iles Océaniennes sont encore à peu près totalement épargnées. Au contraire, dans les grandes villes, à Paris par exemple, 97 pour 100 environ des adultes réagissent positivement à la tuberculine et il en est de même dans toutes les villes surpeuplées de l'Europe et des Etats-Unis. Dans les campagnes, la proportion des sujets infectés est beaucoup moindre. De ces faits on peut conclure que la tuberculose atteint toutes les races humaines et qu'elle est une conséquence de la civilisation, de même que, chez les bovidés, elle est le résultat de la domestication et, par suite, de la stabulation prolongée.

Enfin M. Calmette cite des faits tendant à établir que les tuberculeux occultes peuvent, dans certains cas, jouer un rôle dans la diffusion de la tuberculose ; cette notion pourrait rendre singulièrement difficile l'organisation de la défense contre le bacille, mais heureusement il reste toujours vrai que ce sont les phtisiques qui constituent l'agent primordial de la contagion.

1. Le rapport de M. Calmette est publié in-extenso dans le numéro de Septembre de la *Revue de la Tuberculose.*

Sir Germain Sims Woodhead (Grande-Bretagne) apporte sa contribution à l'étude du rôle joué par le bacille bovin dans la tuberculose humaine. Ce rôle est plus ou moins important suivant les différents pays ; c'est ainsi qu'au Japon la race humaine du bacille joue le principal rôle, tandis que c'est le contraire à Edimbourg où 30 pour 100 des vaches ont été reconnues tuberculeuses et où 16 pour 100 des échantillons de lait distribués dans la ville contenaient des bacilles tuberculeux. Dans la tuberculose humaine, osseuse et ganglionnaire, 50 à 90 pour 100 des cas, et dans les formes à terminaison fatale 6 à 10 pour 100, sont dus au bacille bovin.

Le professeur Léon Bernard expose les principes généraux et les règles pratiques qui doivent être appliqués pour la préservation de la tuberculose chez les enfants du premier âge.

Des recherches qu'il a entreprises dans son service de la crèche à l'hôpital Laënnec, en collaboration avec Robert Debré, il résulte que le plus souvent, dans la classe ouvrière, c'est la mère tuberculeuse qui est l'agent essentiel du contage, et qu'à l'inverse de ce que l'on enseignait autrefois, le nourrisson, atteint de tuberculose avant un an, n'est pas condamné à une mort certaine et rapide; en interrompant la contamination et en plaçant l'enfant contaminé dans des conditions favorables, on peut éviter la mort. Si donc, on réalise à temps la séparation de la mère tuberculeuse et de son enfant, on soustrait l'enfant à la contamination tuberculeuse; et si la contamination n'a pu être évitée, on peut éviter la mort, en séparant encore l'enfant de sa mère.

Cette séparation s'effectue par le placement familial. L'Œuvre Grancher, qui traduit l'une des conceptions les plus fécondes qui soient nées dans le domaine de la lutte antituberculeuse, a montré toute la valeur du placement familial à la campagne pour les sujets de la seconde enfance. Mais, pour les tout-petits, le placement familial nécessite une organisation spéciale ; il faut un foyer de placement peu étendu qui rayonne autour d'un petit dispensaire rural, dirigé par une infirmière-visiteuse, sous le contrôle d'un médecin, et qui comprenne une infirmière, une salle de consultation, une biberonnerie. Ce type de foyer de Placement familial de nourrissons a été réalisé par une œuvre fondée avec des libéralités privées, le Placement familial des Tout-petits, qui fonctionne avec le concours de l'Office public d'Hygiène sociale de la Seine. Les petits enfants soustraits à la tuberculose, élevés à la campagne chez des paysans, y demeureront sans doute; beaucoup d'entre eux ayant perdu leur mère, seront adoptés par leurs nourriciers, la plupart restant à la terre ; presque tous en tout cas seront sauvés.

M. Léon Bernard, en manière de conclusion, demande aux membres de la Conférence d'émettre un vœu auprès des Gouvernements des nations représentées, afin que d'importantes subventions budgétaires soient votées pour l'hygiène en général et particulièrement pour la lutte contre la tuberculose.

Sir Gerald Webb (de Colorado Springs) insiste sur l'importance du facteur familial dans la contamination tuberculeuse et en apporte des preuves particulièrement convaincantes.

Le professeur Harbitz (de Christiania) relate ce qu'il a pu observer en Norvège, surtout dans les territoires du Nord, où la mortalité s'accroît du fait du développement industriel du pays (en 1871, 2,2 pour 100; en 1921, 4,5 pour 100). Les Lapons, jadis indemnes, sont maintenant gravement infectés.

Le colonel Hutchinson (Inde) dit que, dans une partie de la colonie, qui comprend une population de 20 millions, la mortalité par toutes les formes de la tuberculose est de 89 par 100.000 habitants ; pour les populations rurales, ce chiffre est de 63, pour les populations urbaines de 223; même

dans certaines villes, il s'élève à 700. Les graves lésions tuberculeuses chez les bovidés, constatées dans les abattoirs, sont rares, et le type prédominant du bacille que l'on rencontre chez les malades est le bacille humain. Dans l'Inde, aussi bien qu'en Europe, la question du taudis est à l'étude, et c'est là un facteur de propagation important. D'autre part, l'exode récent des gens, de leur village vers les grands centres industriels, constitue un autre facteur de dissémination de la maladie; ils contractent, en effet, la maladie dans les milieux urbains, et, quand ils sont arrivés à une période avancée, ils rentrent dans leur village pour y mourir. Enfin, on a constaté que la mortalité parmi les femmes était beaucoup plus élevée que parmi les hommes.

Le colonel G. C. Bushnell (Etats-Unis) fait une revue générale de la question. Nous ne connaissons pas, d'une manière précise, la pathogénie de la tuberculose, maladie sociale, à début insidieux. La réaction de von Pirquet a une importance prépondérante; la tuberculine — et il est préférable de l'utiliser non diluée — donne une réponse douteuse quand il s'agit de savoir si le sujet est atteint de la maladie, car infection et maladie ne sont pas synonymes. Dans quel rapport la tuberculisation de la race est-elle la conséquence des lésions pulmonaires? Au point de vue épidémiologique, quelle est la part des gens sains en apparence? Quelles sont les conditions qui influent sur la résistance? Les sujets qui ne réagissent pas promptement à la tuberculine sont-ils susceptibles de mourir rapidement de la maladie? Toutes ces recherches doivent se poursuivre; toutes les activités doivent coopérer à la lutte.

Sir George Mac Crae (Ecosse) expose l'organisation de la lutte antituberculeuse en Ecosse, où, grâce à l'activité de Sir Robert Philip, elle a pris un développement remarquable : ce pays possède actuellement 3.232 lits pour tuberculeux, ce qui correspond à un lit pour 1.500 habitants. Le nombre des morts par tuberculose en général, qui était de 8.517 en 1910, est tombé à 6.326 en 1919 ; mais il est une question qui demeure particulièrement préoccupante, c'est celle du taudis, car dans ce pays les conditions de l'habitation sont déplorables.

Le Colonel Lyle Cummins (Grande-Bretagne) est heureux de signaler que, pendant la guerre, la mortalité par tuberculose dans les troupes anglaises en France a été relativement peu considérable. Il paie son tribut d'admiration à la grande part apportée par la France dans la lutte antituberculeuse et s'associe pleinement aux conclusions du rapport du professeur Calmette.

M. J. H. Landis (de Cincinnati) constate que l'étiologie de la tuberculose est encore le côté le moins connu de la question et que la maladie se présente le plus souvent comme une infection acquise dans le jeune âge; il a établi que la race noire a une mortalité double de la race blanche.

M. Haydon (de Prétoria) montre l'influence de l'émigration des habitants des villages hottentots vers les centres industriels et de leur retour au pays après contamination.

M. Sutherland (de Londres) résume le règlement concernant les anciens militaires tuberculeux de l'armée anglaise.

M. Camac Wilkinson (de Londres) est convaincu de l'efficacité de la réaction de la tuberculine en injection sous-cutanée et estime que cette réaction est préférable à la cuti-réaction qui est trop sensible.

M. Rist (Paris), après avoir rappelé le rôle très peu important de l'hérédité dans le développement de la tuberculose, insiste sur les effets immunisants de certaines contaminations par le bacille pendant la première enfance. Un bon développement physique n'indique pas nécessairement une bonne résistance à la maladie, et il cite des cas de familles bien portantes et ayant une vie matérielle aisée, dont les membres sont cependant devenus des victimes de la tuberculose. Il montre aussi que les Irlandais sont particulièrement prédisposés à la maladie, à l'inverse des Italiens qui le sont très peu.

M. Hyslop Thomson (Grande-Bretagne) parle de la grande fréquence de la tuberculose chez les dégénérés mentaux et du caractère spécial des lésions constatées chez eux, qui sont intestinales plus souvent que pulmonaires.

***

La seconde question mise à l'ordre du jour de la Conférence était le *Rôle du médecin dans la prévention de la tuberculose*. La discussion sur ce sujet fut ouverte par Sir Humphry Rolleston, président de la Société royale des médecins d'Angleterre et Sir George Newman, du ministère de l'Hygiène.

Sir Humphry Rolleston, après avoir démontré l'impossibilité de supprimer le bacille tuberculeux dans le monde, qu'il s'agisse du bacille du type humain ou de celui du type bovin, insiste sur le rôle primordial que doit jouer le médecin dans la lutte contre la tuberculose, en contribuant à l'éducation du peuple et en obtenant sa collaboration pour mettre en pratique les règles élémentaires de l'hygiène.

La déclaration de la maladie est devenue obligatoire en Angleterre; cette loi doit être appliquée et des sanctions doivent être prises à l'égard de ceux qui négligent de s'y soumettre; malheureusement, dans beaucoup de cas, les malades ne viennent solliciter les conseils des médecins que quand l'affection évolue depuis longtemps.

Il y a en Grande-Bretagne bien peu d'Ecoles de médecine qui aient organisé un enseignement spécial de la tuberculose et, en particulier, du dia-

gnostic précoce de la maladie; d'autre part, il y aurait lieu de réagir contre la tendance qui existe, dans certains hôpitaux, d'admettre de préférence des cas avérés, où les signes sont très nets, au lieu de recevoir ceux dont le diagnostic délicat nécessite la mise en œuvre de tous les moyens cliniques, biologiques et radiologiques dont on dispose. Il est nécessaire que soit augmenté le nombre de chaires spéciales de phtisiologie dans les Universités, et qu'elles soient organisées à l'exemple de celle que Sir Robert Philip occupe avec tant d'éclat. Le médecin doit être instruit conformément au rôle de conseiller qu'il doit remplir non seulement auprès du public, mais encore auprès des autorités.

Sir George Newmann étudie plus particulièrement l'action de l'Etat dans la lutte prophylactique contre la tuberculose; il considère sa participation comme absolument nécessaire; les efforts de l'initiative privée ne peuvent être qu'insuffisants. Il attache une très grande importance à l'éducation populaire qui doit être organisée sous le contrôle des Pouvoirs publics.

En 1847, la mortalité par tuberculose pulmonaire en Angleterre et dans le Pays de Galles était de 3.189 par million d'habitants; en 1872, elle était de 1.356 et elle est tombée à 961 en 1913; ce résultat favorable doit être attribué aux mesures générales qui ont été prises en faveur de l'hygiène et, particulièrement, à la loi sur les assurances nationales, qui a été votée en 1911, à l'instigation de M. Lloyd George et à une action très efficace dans la croisade antituberculeuse. Il convient de signaler encore d'autres dispositions législatives qui tendent au même but, comme celles relatives au travail des enfants, à la réorganisation des écoles de médecine et à la réglementation des laiteries; mais de toutes la plus importante a été la déclaration obligatoire de tous les cas de tuberculose. Enfin, la création la plus utile a été celle des dispensaires antituberculeux qui sont à la fois des centres pour le diagnostic et pour le traitement des malades, pour l'examen des crachats et en même temps des centres d'information et d'éducation. L'orateur estime qu'un dispensaire est nécessaire pour chaque conscription de 150.000 à 200.000 habitants dans les villes, et il conclut en affirmant la nécessité de la coordination de tous les efforts privés et publics.

Le professeur Winslow (Yale) dit que 25 p. 100 des cas sont soignés au sanatorium en Amérique et propose d'adjoindre aux médecins ordinaires des consultants spécialistes.

M. Cawadias (Grèce) réclame un enseignement de l'hygiène générale plus complet et la création de chaires spéciales de phtisiologie dans les universités.

M. Rist (Paris) insiste sur la nécessité de donner aux médecins des connaissances qui leur permettent de faire un bon diagnostic; pendant la guerre, on a pu se rendre compte combien d'hommes, atteints de tuberculose, avaient été envoyés au front, et combien d'autres, qui n'étaient pas tuberculeux, avaient été renvoyés dans leurs foyers, avec un diagnostic erroné; il est donc nécessaire de créer un enseignement spécial de phtisiologie dans toutes les écoles de médecine.

Le Colonel Bushnell (Etats-Unis) craint que la spécialisation trop précoce chez le médecin n'amène un fléchissement dans la sûreté des diagnostics.

M. Espina y Capo (Espagne) attire l'attention sur la participation médicale dans l'œuvre sociale, sur la législation internationale antituberculeuse (mesures de prophylaxie contre les porteurs de germes, certificat de mariage, formule internationale de la déclaration).

Le professeur Gask (Londres) soutient que, dans la prévention contre la tuberculose, maladie évitable, les médecins ont manqué à leur devoir.

M. Jacquerod (Leysin) parle des cracheurs et de la nécessité de mesures d'hygiène empêchant la diffusion de la tuberculose par les produits d'expectoration.

Le professeur Harbitz (Norvège) réclame des précisions sur l'usage de la tuberculine, des lois à caractère préventif et la diffusion des règles de l'hygiène.

M. Minor (Etats-Unis) demande qu'il soit fait dans les Ecoles de médecine une étude plus complète de la tuberculose.

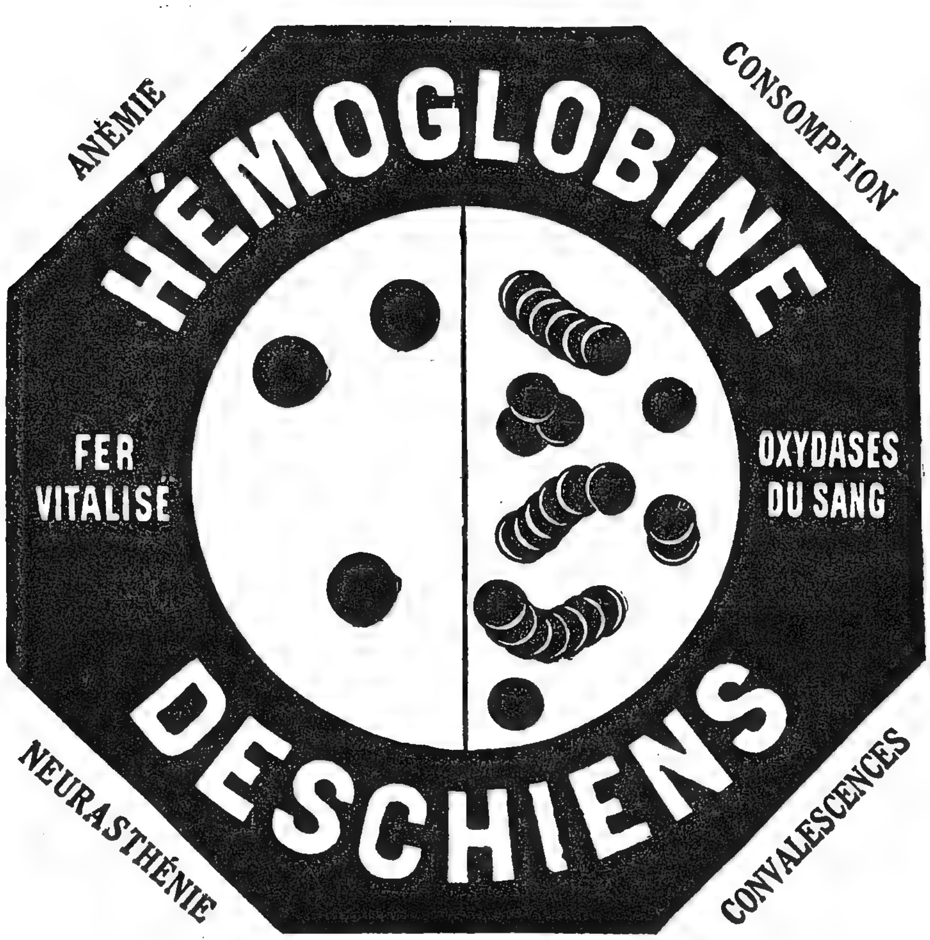
Le professeur Meakings (Canada) insiste sur le rôle du praticien dans la campagne entreprise, demande une étude des effets de la fatigue et des conditions de la sensibilité à la tuberculine.

M. Eric Pritchard (Grande-Bretagne) dit que, pour avoir une race résistante, il faut s'en occuper dès l'enfance. A son avis, il est préférable de laisser une mère tuberculeuse nourrir son enfant parce qu'on peut supposer qu'une sorte d'immunité passive lui est ainsi communiquée. Cette opinion ne saurait être partagée ni par les expérimentateurs, ni par les cliniciens qui recommandent avec raison l'éloignement aussi immédiat que possible du nouveau-né de la mère cracheuse de bacilles, pour éviter la contamination massive et continue du nourrisson, laquelle aboutit fatalement à la tuberculose mortelle.

***

Plusieurs séances de la Conférence ont été consacrées à l'élaboration et à l'adoption des statuts définitifs de l'Union Internationale. Il a été décidé que le Bureau de l'Union, tout en restant autonome, aurait son siège à Genève, à la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge.

Le Conseil de Direction, constitué provisoirement à la Conférence de Paris, a été à l'unanimité élu définitivement. Il est ainsi composé pour 1922 : M. Dewez (Belgique), président; M. Gerald Webb (Etats-Unis), vice-président; Sir Robert



Philip (Grande-Bretagne); professeur Calmette (France); professeur Cantacuzène (Roumanie); professeur Léon Bernard (France), secrétaire général.

La prochaine Conférence de l'Union se tiendra à Bruxelles, sous la présidence de M. Dewez, du 12 au 15 Juillet 1922, et la suivante en 1924, à Washington.

Les vœux suivants ont été adoptés à l'unanimité:

1° Vœu émis par MM. Léon Bernard et Calmette :

En raison de la mortalité par tuberculose dans le monde qui, malgré sa diminution progressive, est encore élevée, et, parce qu'un très grand nombre de vies à la période de leur plus grande utilité sociale, sont inutilement sacrifiées à cette maladie, l'Union internationale contre la Tuberculose, comprenant les représentants de quarante nations, réunis à Londres, insiste auprès des Gouvernements afin qu'ils votent d'importants crédits pour développer l'application des mesures de prophylaxie contre la tuberculose.

2° Vœux émis par le professeur Renon et MM. Irimescu, Rist et Bushnell :

La Conférence internationale contre la Tuberculose de Londres, étant données l'insuffisance générale des médecins dans la connaissance de cette maladie et l'importance extrême de la bien connaître, émet le vœu que, dans toutes les Ecoles de médecine de tous les pays, la tuberculose fasse l'objet d'un enseignement spécial pour instruire les médecins dans le diagnostic précis de cette affection et dans tous les moyens de la combattre.

Les délégués internationaux, au cours des travaux de la Conférence, ont été invités à prendre part à de nombreuses réceptions, particulièrement à un déjeuner offert par le Gouvernement et présidé par Sir Alfred Mond, ministre de l'Hygiène, à une réception du Lord-Maire à Mansion-House et à une soirée donnée par Lady St Helier.

De nombreuses visites avaient en outre été organisées, à l'intention des délégués, entre autres, à l'hôpital Saint Thomas, à l'Ecole des infirmières Nightingale, à l'hôpital des Enfants tuberculeux de la Reine Marie, à l'hôpital Colindale pour les cas avancés, au sanatorium Harpenden, aux dispensaires antituberculeux de Londres, au sanatorium Brompton et aux colonies sanitaires de Cambridge et de Papworth.

Nos amis britanniques n'ont rien négligé pour que cette Conférence obtînt le plus vif succès; ils ont atteint leur but, et c'est un véritable sentiment de réconfort qu'ont éprouvé tous ceux qui ont assisté à ce développement des forces de tous les pays civilisés, unis et groupés sous le même drapeau, pour monter à l'assaut du fléau qui les décime sans trève; car, à l'heure présente, aucune nation ne peut rester indifférente au problème angoissant de la tuberculose, puisqu'il est établi que le fléau progresse parallèlement aux conditions sociales de la civilisation.

G. Poix.

NOUVEL APPAREIL POUR LE TRAITEMENT DES FRACTURES DE LA CLAVICULE

La multiplicité des appareils pour le traitement des fractures de la clavicule suffit à démontrer leur inefficacité et je n'oserais en présenter un nouveau [1] si, depuis deux ans, je n'avais obtenu avec ce modèle des résultats fort encourageants. Dans les divers services des hôpitaux de Paris où je l'ai appliqué, il a séduit aussitôt, tant par la simplicité de son application que par l'efficacité de la contention qu'il assure. Le sujet appareillé se sert aussitôt de son bras comme un sujet normal. Les réductions anatomiques ont été observées dans la proportion d'une fois sur trois, et les malades peuvent, pendant toute la période du traitement, se servir de leurs bras pour tous les usages courants de la vie (une couturière a pu reprendre son métier au lendemain de l'appareillage). Quant au résultat esthétique, il m'a semblé meilleur qu'avec aucun autre appareil.

Principe. — Cet appareil a été fait dans le service et sur les indications de mon maître M. Baudet [2]. Il maintient l'épaule en haut, en arrière et en dehors, position de réduction des fractures de la clavicule, tout en n'immobilisant pas le membre supérieur. Pour cela, il ne prend pas point d'appui sur l'épaule du côté opposé, comme beaucoup d'autres appareils du même genre, car, en raison de sa mobilité, cet organe ne donnerait aucune immobilisation du foyer de fracture; il repose sur le thorax qui lui fournit un bon maintien... Très bien toléré la nuit, à la condition de coucher sur un oreiller, il est parfaitement dissimulé le jour sous les vêtements, laissant ainsi aux blessés le loisir de vaquer à leurs occupations.

Description. — L'appareil se compose d'un corset métallique et de bracelets en molleton.

Le corset est constitué par deux anneaux scapulaires réunis l'un à l'autre en avant et en arrière par des lames. Les deux anneaux se moulent sur le thorax à la racine de l'épaule. De forme ovalaire, le pôle supérieur, qui s'applique sur l'épaule, est courbe sur le plat, tandis que le pôle inférieur, qui se plaque contre la face latérale du thorax, est courbe sur le champ. Ces deux anneaux sont rembourrés légèrement.

La lame postérieure large est perforée en son milieu d'une série de trous, tandis qu'au-dessus et au-dessous se trouvent des cannelures. Les trous recevront le pivot placé à la partie postérieure de

1. Appareil présenté à la Société de Chirurgie de Paris le 3 Mai 1920 (M. Baudet, rapporteur).

2. Cet appareil nous a été très obligeamment construit par la maison Drapier.

l'anneau scapulaire ; les cannelures serviront au passage des écrous qui solidarisent la lame et les anneaux. Il existe deux modèles de lames de taille différente.

La lame antérieure est en deux parties, coulissables l'une sur l'autre et fixées à l'anneau scapulaire correspondant par un rivet lui permettant de pivoter légèrement. Les deux parties sont solidarisées par deux écrous. Les lames ne sont pas matelassées, restant à une distance suffisante de la peau, permettant, si besoin est, de glisser entre elles et les téguments une couche d'ouate ou quelques compresses.

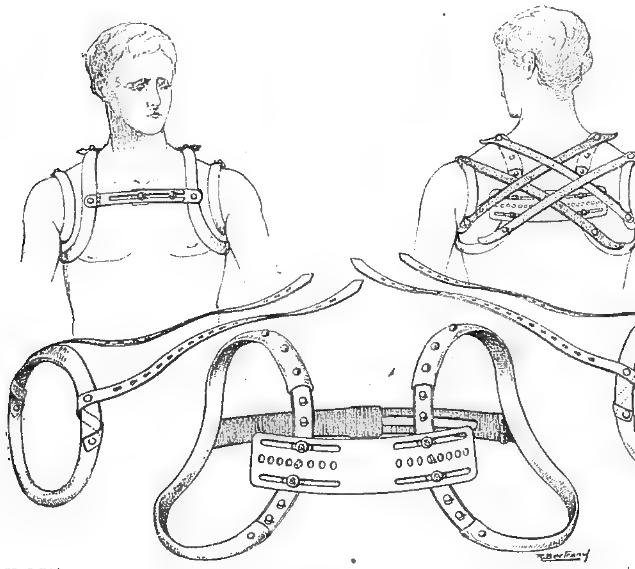


Figure 1.

Les deux bracelets en molleton présentent deux lanières en cuir qui permettent d'accrocher chaque épaule à une série de crochets disposés tout le long des anneaux scapulaires.

Application. — En premier lieu, on applique le corset. Pour cela, après avoir placé les deux anneaux scapulaires, on les réunit par une des deux attelles postérieures suivant la grosseur du sujet. On fixe avec les écrous, et on s'occupe ensuite de l'attelle antérieure qu'on doit serrer après avoir fait faire une profonde inspiration au sujet, de façon à lui éviter toute gêne. Le corset doit s'appliquer aussi exactement que possible ; c'est là un point très délicat à résoudre pour un appareil omnibus ; avec les dos ronds et droits, avec les thorax bombés ou plats, cylindriques ou en entonnoir, il est difficile d'avoir une adaptation parfaite. Cependant, avec le dernier modèle établi, il suffit de modeler légèrement l'appareil à la main, et, chez tous les sujets, on peut, avec un peu d'habitude et d'adresse, obtenir une application parfaite.

Le corset en place, on enfile le bracelet du membre malade, on refoule l'épaule fracturée en haut, en arrière et en dehors par l'intermédiaire du coude et on fixe la réduction en accrochant les courroies du bracelet à l'anneau scapulaire du côté opposé et en les entre-croisant ; la supérieure sera fixée au bas de l'anneau et l'inférieure à son pôle supérieur. Dès ce moment, l'appareil est en équilibre instable, le corset entraîné par le poids du membre du malade basculerait si on ne le rééquilibrait en accrochant le membre sain à l'anneau du côté opposé.

La pose de l'appareil ne demande pas cinq minutes.

L'appareil installé sur un double jersey qui facilite le glissement sur la peau, on le surveille les premiers jours, resserrant et desserrant les courroies suivant les besoins. On le retire du 25e au 30e jour. Les massages sont dès lors inutiles, car le sujet, au sortir de l'appareil, n'a aucune gêne fonctionnelle.

Résultats. — Au point de vue *anatomique*, le résultat est toujours satisfaisant ; il n'y a pas d'angulation, le fragment externe continue la direction du fragment supérieur. Assez souvent même, on obtient la réduction intégrale, en particulier dans les fractures transversales.

Au point de vue *physiologique*, le résultat est parfait, en raison de la suppression de toute immobilisation.

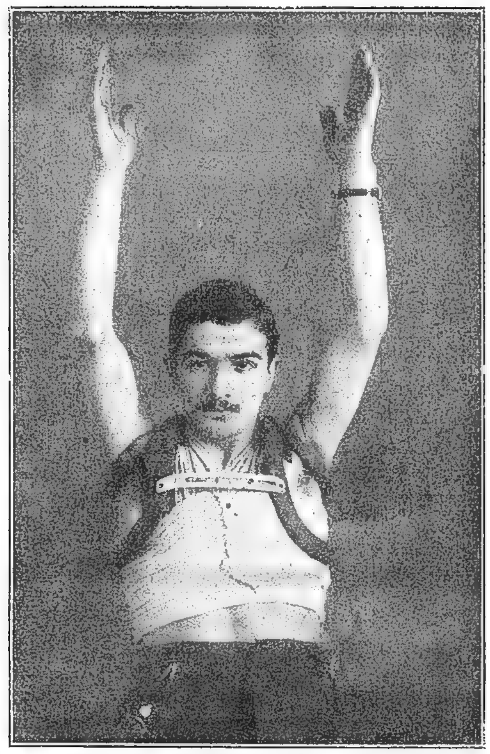


Fig. 2. — Sujet atteint de fracture de la clavicule gauche, traité à l'hôpital Beaujon. Le mouvement d'élévation du bras blessé a une amplitude presque égale à celle du côté sain.

Au point de vue *social*, il apporte un progrès, puisque le sujet peut vaquer à ses occupations et souvent même reprendre aussitôt son métier, s'il ne s'agit pas de travaux de force.

Au point de vue *esthétique*, il donne presque toujours satisfaction ; le cal est parfois invisible,

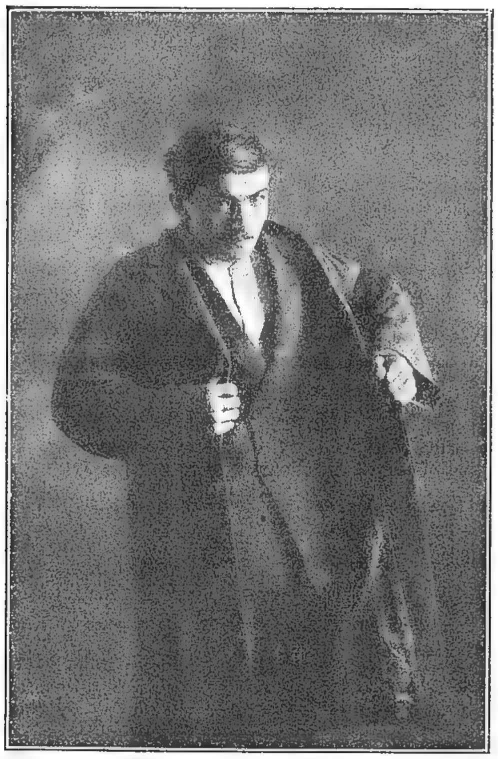


Fig. 3. — Le sujet peut s'habiller lui-même sans difficulté.

jamais je n'ai eu de cals volumineux, disgracieux.

FERNAND MASMONTEIL,
Interne des Hôpitaux de Paris.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

PHYTOTHÉRAPIE PURGATIVE

LES CINQ RACINES

De toutes les associations de simples qui figuraient dans l'ancienne pharmacopée sous un vocable collectif (trois fleurs cordiales, quatre grandes semences froides, cinq racines apéritives, etc.) — vénérables formules accolant une épithète suggestive à un nombre d'allure fatidique — la postérité n'a retenu que les cinq racines (*quinque radices aperientes*) fournies par l'Asperge, l'Ache, le Fenouil, le Petit Houx et le Persil : si leurs vertus apéritives sont douteuses, elles méritent, comme diurétiques, d'attirer l'attention des thérapeutes.

C'est à tort qu'on a attribué à l'*asparagine* les effets uropoïétiques de l'ASPERGE (*Asparagus officinalis*) de même que l'odeur communiquée à l'urine par l'ingestion de ce légume ; il semble établi par les expériences de Crouzel [1] que ce soit plutôt le fait d'un principe volatil qui agirait en augmentant, non pas la quantité de l'urine excrétée, mais la fréquence des mictions par suite d'une action irritante sur l'épithélium rénal. Cela justifie, dans une certaine mesure, le reproche que Van Helmont adressait à l'asperge de provoquer la lithiase urinaire : il cite le cas d'un jurisconsulte chez qui son usage copieux détermina pendant plusieurs années l'expulsion de sable et de calculs au milieu de douleurs atroces [2].

D'ailleurs, contrairement à l'opinion de Lobb qui attribuait au suc d'asperge la vertu de diminuer et de réduire en poussière les calculs en communiquant à l'urine une action dissolvante, la plupart des auteurs en déconseillent l'usage quand l'ischurie est due à un état inflammatoire du rein. En tout autre cas, la racine d'asperge peut rendre des services comme diurétique : on emploie soit la décoction à 60 p. 1.000, soit l'extrait aqueux à la dose de 1 à 4 gr. par jour. Avec les *turions* ou pousses de la plante, on préparait jadis un sirop que Broussais préconisait à titre de sédatif du cœur : c'est un remède dont l'innocuité paraît être le seul avantage.

Le rhizome du PETIT HOUX ou Fragon (*Ruscus aculetus*) renferme une huile essentielle, une résine, des sels de potasse et de chaux. Vanté par Dioscoride pour provoquer l'urine et les règles, dissoudre les calculs de la vessie et guérir la dysurie, il fut, de la part des médecins de Montpellier, l'objet d'éloges où l'on discerne difficilement la part de la légende et celle de la vérité. C'est ainsi que Lazare Rivière raconte qu'un mendiant, atteint depuis trois ans d'une volumineuse ascite, fut guéri après avoir pris, sur le conseil d'une bonne femme de la campagne, une décoction de petit houx pendant un mois. Un chirurgien, compatriote et contemporain de Rivière, Barthélemy Chabrol, affirme avoir vu une ascitique qui, après avoir copieusement usé de la racine de petit houx, rendit sans interruption par la vulve environ quatre-vingts livres de sérosité. Non moins merveilleux est le cas cité par J. Bauhin : c'est celui d'un tisserand des environs de Monbelliard dont l'hydropisie avait envahi les pieds et l'abdomen et dont le scrotum avait atteint le volume d'une tête d'enfant : une décoction de petit houx et de fenouil le délivra si bien qu'il put venir à pied exprimer sa reconnaissance à Bauhin [3]. Sans attribuer au petit houx des vertus si héroïques on peut obtenir, notamment chez les goutteux, de bons effets de sa décoction ou de son extrait en se conformant à la même posologie que pour la racine d'Asperge.

L'ACHE ou Céleri sauvage (*Apium graveolens*) passait dans l'Antiquité et au Moyen âge pour bannir la mélancolie et pour exonérer le rein : « Ache sauvage, dit Pierre des Crescences, est appelée ache de ris pour ce qu'elle purge les humeurs mélancolieuses dont est engendrée tristesse : ache de ris cuite en vin ou en eau dissout strangurie. » Elle constituait, en outre, un moyen infaillible de s'assurer du sexe d'un enfant à naître : « Si on met sur la teste de la femme enceinte, sans qu'elle s'en advise, une plante de l'ache avec sa racine, si le premier nom qu'elle prononce est masculin, elle est grosse d'un fils, autre-

1. CROUZEL. — « De l'odeur communiquée à l'urine par l'ingestion des pointes d'asperges ». *Gaz. des Hôp. de Toulouse*, 1898.
2. VAN HELMONT. — *Ortus medicinæ. De Lithiasi*, 1652.
3. J. BAUHIN. — *Historia plantarum universalis*, 1651.

ment d'une fille [1]. » Enfin elle calmait l'odontalgie, lorsqu'on la suspendait au bras, du même côté que la dent malade. Ses vertus diurétiques, confirmées par Cartheuser, par Chomel et par Cazin, paraissent assez prononcées et sont dues, sans doute, à l'essence de composition fort complexe qu'elle renferme; mais, comme cette essence est en partie détruite par la dessiccation, on ne peut escompter d'effets appréciables que du suc de la plante fraîche ou de son alcoolature : j'ai souvent prescrit avec succès cette dernière, chez des brightiques, à la dose d'une cuillerée à café par jour.

Le PERSIL (*Apium petroselinum*) est surtout connu comme emménagogue ; mais il exerce aussi des effets diurétiques consacrés par une tradition très ancienne : Galien, Averroës, Constantin l'Africain le préconisaient, pour faire uriner copieusement, dans les affections vésicales, dans les abcès des reins ; J. Fernel en faisait un puissant lithontriptique. Herrenwhand regardait sa racine comme un succédané de celle du Parcira brava ; Cazin dit avoir vu une anasarque survenue à la suite d'une fièvre puerpérale se dissiper en quelques jours par une diurèse des plus abondantes qu'une forte décoction de racine fraîche de persil (100 gr. par kilogramme d'eau par jour) avait provoquée. C'est un remède économique et facile qu'auraient tort de dédaigner les médecins de campagne.

Il en est de même de la racine de FENOUIL (*Anethum fœniculum*) recommandée par Dioscoride « à ceux qui ne peuvent pisser que goutte à goutte » [2], par Apuleius Platonicus pour apaiser les douleurs vésicales, par Rondelet pour faire diminuer le calcul, *ad calculum comminuendum*, classée par Boerhaave parmi les substances utiles dans les néphrites. Toute la plante, surtout lorsqu'elle est fraîche, se montre, en effet, fortement et rapidement diurétique : j'ai eu déjà l'occasion de relater à ce sujet une observation que j'ai recueillie pendant la retraite de la Marne et qui compte parmi mes plus glorieux souvenirs de guerre. Elle concerne un officier, doyen de notre popote et goutteux insigne, dont les fatigues de la campagne avaient réduit dans de fortes proportions les fonctions rénales et à qui je fis boire un jour, au déjeuner, quelques tasses d'une infusion de fenouil fraîchement récolté. Au cours du trajet que nous fîmes ensuite de Tours-sur-Marne à Fère-Champenoise, il dut descendre plusieurs fois de l'automobile qui nous emportait au milieu de nuages crayeux et, lorsqu'il reprenait sa place auprès de moi, il n'était pas d'éloges qu'il ne prodiguât aux vertus uropoïétiques de la tisane de fenouil.

Telle est l'histoire des plantes qui servent encore, de nos jours, à préparer le sirop des cinq racines, excellent remède appartenant à la médication alcaline et diurétique, les végétaux dont il est composé renfermant, suivant la remarque de Bouchardat, des sels alcalins à acides organiques : on le prescrit à la dose de 60 à 100 gr. par jour, seul ou associé à des tisanes dont il corse la fadeur d'un relent de caramel assez agréable.

HENRI LECLERC.

1. L. JOUBERT. *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé*, 1584.

2. H. LECLERC. — « Plantes diurétiques indigènes ». *Le Progrès médical*, 22 Mai 1919.

VARIÉTÉS

Le cérumen, moyen d'identification [3].

Certaines professions marquent de signes particuliers les ouvriers qui les exercent, et ces signes, minutieusement étudiés, sont décrits dans tous les ouvrages de médecine, mais aucun n'indique ceux que peut fournir la recherche des corps étrangers contenus dans le cérumen.

Cependant toute personne qui a séjourné longtemps dans un milieu poussiéreux garde l'empreinte de ce milieu dans son conduit auditif externe; les poussières se mélangent au cérumen, dans lequel elles se trouvent retenues et, par l'examen de celui-ci, on peut être renseigné sur l'industrie à laquelle appartient ou a appartenu le sujet qu'on examine, ce qui peut rendre quelque service au médecin légiste. On trouvera, par exemple, des poussières charbonneuses chez ceux qui manipulent le charbon; des poussières végétales chez les ouvriers des usines de torréfaction de café, chez les vanneurs, les batteurs, chez certains dockers; des segments de cheveux chez les coiffeurs; des grains d'amidon chez les boulangers; des poussières métalliques chez les métallurgistes, etc.

Bien entendu, pour que les poussières trouvées dans le cérumen soient caractéristiques et offrent une signification, il est nécessaire que, par leur quantité et leur qualité, l'une et l'autre anormales, elles se distinguent des autres poussières ordinairement trouvées dans le cérumen.

La nature des poussières doit être déterminée soit à l'aide de l'analyse chimique, soit à l'aide de l'examen microscopique.

3. SÉVERIN ICARD. — « Le cérumen, moyen d'identification ». *La Nature*, 7 Mai 1921.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose les questions suivantes :

1° Quel est le délai accordé à la veuve d'un pharmacien, décédé pendant la guerre, pour gérer l'officine de son mari ?

2° A l'expiration de ce délai, la veuve, si elle n'a pas trouvé d'acquéreur, est-elle autorisée à continuer l'exploitation de sa pharmacie à l'aide d'un gérant ?

3° Dans quelles conditions un médecin peut-il exercer la pharmacie?

Voici l'avis de notre collaborateur juridique :

La réponse à la première question découle immédiatement de l'article 2 de la loi du 9 Février 1916, ainsi conçu :

« Le délai d'un an accordé par l'article 1er de la présente loi (modifiant l'article 25 de la loi du 21 Germinal an XI) à la veuve, aux enfants ou héritiers d'un pharmacien décédé, est suspendu à

dater du 31 Juillet 1914. Un nouveau délai de deux ans est accordé aux personnes visées audit article. Il aura comme point de départ le 1er Novembre qui suivra la date à laquelle le décret prévu aux articles 1 et 2 de la loi du 4 Juillet 1915 sera promulgué au siège de chacune des Écoles ou Facultés dont dépend l'inspection de l'officine ».

Il résulte de cet article, combiné avec la loi du 23 Octobre 1919, qui a fixé la cessation des hostilités à la date de sa promulgation, que le délai de deux ans a eu pour point de départ le 1er Novembre 1919 et qu'il finira à pareille époque de l'année 1921, c'est-à-dire de la présente année.

En ce qui touche la seconde question, il est certain qu'en droit strict, une fois le délai de deux ans expiré, la veuve ne pourra pas continuer l'exploitation de la pharmacie à l'aide d'un gérant.

Mais le service de l'Inspection pourra-t-il accorder une prolongation du délai ? C'est là un point qui ne rentre plus dans notre examen. En tous cas, il serait fort imprudent de la part de la veuve de se mettre dans une situation irrégulière ; elle s'exposerait à des poursuites et se verrait peut-être obligée de céder sa pharmacie précipitamment et dans de mauvaises conditions.

Quant à la troisième question, elle trouve sa réponse dans la loi du 21 Germinal an XI. Conformément à la distinction établie par l'article 27 de cette loi, le médecin établi dans une commune dépourvue de pharmacie a le droit de vendre des médicaments aux malades qu'il soigne résidant dans sa commune ou dans d'autres communes également dépourvues de pharmacie. (*Répertoire général alphabétique de Droit français*, v° PHARMACIE, nos 100 et suiv.)

Mais un médecin ne peut pas tenir officine ouverte, alors même qu'il réside dans une localité où il n'y a pas de pharmacie ; d'où il suit qu'il ne peut, à peine d'infraction à la disposition de l'article 27 de la loi du 21 Germinal an XI, fournir des médicaments à tous ceux qui viennent lui en demander ; il ne peut en fournir qu'à ceux qui l'ont appelé ou qui viennent le consulter (Ed. n° 107 ; Crim. rej., 23 Août 1861. Sirey 62. 1. 1005.)

H. MONTAL.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

I. — HOSPITALISATION DES GRANDS MUTILÉS AUX INVALIDES.

D. — *J'ai, dans ma commune, un grand mutilé qui vient de perdre sa mère ; il est insuffisamment soigné par son père impotent. Ayant souvent des escharres consécutifs à des troubles trophiques, ce malheureux voudrait être admis à l'Hôtel des Invalides, car il lui faut des soins constants. Il a une invalidité de 100 pour 100 avec bénéfice de l'article 10. Son hospitalisation sera-t-elle payante ou gratuite ?*

R. — Le décret du 12 Janvier 1921 règle cette question des admissions des grands mutilés à l'Institution nationale des Invalides.

L'article 10 de la loi du 31 Mars 1919 stipule que les frais d'hospitalisation des mutilés que leurs infirmités rendent incapables de se mouvoir, de se conduire ou d'accomplir les actes essentiels de la vie, *doivent être prélevés sur la pension qui leur est concédée.*

Il ne peut être question de demander aux invalides le remboursement intégral de leurs frais d'hospitalisation ; leur pension tout entière serait insuffisante ; de plus, les législateurs ont estimé qu'il fallait leur laisser une certaine somme pour les faux frais et l'amélioration de leur existence.

Sur le montant total de la pension, *les deux tiers sont prélevés pour rembourser leurs frais d'hospitalisation, l'autre tiers est laissé à leur disposition.*

Mais, s'il y a femme ou enfants, on déduit d'abord les majorations pour les enfants, ainsi qu'une somme destinée à la femme et égale à une pension de veuve du taux de réversion.

Si les invalides refusent de payer les frais d'hospitalisation, ils sont renvoyés de cette Institution nationale.

Enfin les pensionnaires, dont l'état s'est un peu amélioré, peuvent sur leur demande et avec l'autorisation de leurs chefs, être employés comme gardiens, plantons ou surveillants au Musée de l'armée.

II. — LISTES DE TOURS DE DÉPART POUR LES T. O. E.

D. — *Depuis votre article, paru dans* La Presse Médicale *n° 37, du 7 Mai 1921, au sujet de la liste du tour de départ aux T. O. E., il a paru des modifications sensibles, paraît-il, que nous serions heureux de connaître.*

R. — L'Instruction ministérielle du 2 Mars 1921 (voir le *Bulletin officiel*, n° 11, pages 838 à 860) a en effet abrogé la circulaire n° 6280 1/11, qui avait établi un classement des officiers et des soldats sur les listes de tour de départ basé *sur les situations de famille.* Ces dispositions, qui avaient été adoptées pour un premier établissement des listes, en raison de la situation spéciale au lendemain de l'armistice, n'ont pas paru devoir être maintenues dans des conditions normales. Il a été décidé d'y substituer un classement établi d'après l'ancienneté de grade, conformément aux principes suivants.

Les officiers et soldats sont classés en 2 catégories :

Catégorie A : ceux qui, *depuis l'armistice*, n'ont pas accompli un séjour complet ou au moins égal aux deux tiers du temps normal.

Catégorie B : ceux qui, *depuis l'armistice*, ont effectué un séjour égal ou supérieur aux deux tiers du séjour normal, ou bien ont été rapatriés pour raison de santé.

Sont également classés dans la catégorie B, les personnels militaires qui, *avant la guerre, ont accompli un séjour minimum de 4 ans en Algérie-Tunisie ou de 2 ans au Maroc.*

Le classement dans la catégorie A se fait par ordre d'ancienneté de grade, en commençant par les moins anciens.

(*Voir la suite, p.* **1531**.)

Dans la catégorie B, les militaires sont classés près la date de retour en France, ou en Algérie-nisie.

Les désignations sont faites, en prenant d'abord volontaires, puis les militaires de la catégorie A enfin ceux de la catégorie B.

Ne doivent pas figurer sur ces listes :

a) Les hommes ayant 2 frères tués ou morts par ladies contractées au front ;

b) Les hommes ayant perdu leur père à la guerre étant devenus chefs d'une famille de 3 enfants, eux npris ;

c) Les jeunes gens appartenant à une famille de enfants au moins ;

d) Les mariés avec un enfant ou veufs avec un fant.

Tous les autres détails de cette instruction minis-ielle sont à consulter dans le *Bulletin officiel*.

Durée de séjour : Maroc 24 mois, Constantinople mois, Levant 18 mois.

A la date du 1er de chaque mois, le *Journal officiel* blie la liste des officiers susceptibles d'être dési-és pour les T. O. E. dans les 3 mois.

Les affectations à un T. O. E. commenceront à e prononcées un mois après. Le *Journal officiel* ndra lieu de lettre d'avis pour le corps et l'officier, i bénéficiera immédiatement de la permission spé-ile de départ.

Les officiers mariés ne pourront emmener leur mille sur un T. O. E. qu'après autorisation télé-aphique préalable du général commandant en chef r ce T. O. E.

Un de nos camarades, père d'une nombreuse fa-ille, nous fait remarquer que cette Instruction odifie le classement du tour de départ dans un sens vorable aux célibataires.

Il ajoute : « S'il est vrai qu'un officier, en se mariant, it passer du simple au double l'indemnité n° 2 (de 5 francs à 270 francs), il n'est pas moins vrai non us qu'à son premier enfant il ne touchera qu'une gmentation de 27 fr. 50 et 27 fr. 50 pour chaque fant nouveau, ce qui est dérisoire et tarit la nata-té ».

En père de famille, il déplore ces deux aggravations dans la situation des officiers ayant de nombreux enfants : le tour de départ aux T. O. E. et les indemnités trop faibles pour charges de famille.

III. — Nouveau mode de paiement de la Légion d'honneur.

D. — *Médecin aide-major de 1re classe de réserve, mobilisé avec un régiment d'infanterie, je viens de recevoir la croix de la Légion d'honneur au titre militaire (Commission Fayolle).*

A ce propos, je désirerais savoir :

« Quelles démarches faut-il faire pour toucher les 250 francs rapportés par cet insigne ?

« Serai-je payé par l'Intendance ou devrai-je aller toucher cet argent, soit chez un percepteur, soit au ministère des finances ?

En un mot que dois-je faire ?

R. — Vous allez recevoir de la Grande Chancellerie un livret spécial, qui porte au verso de sa couverture une instruction donnée aux agents (maire ou autorité militaire), chargés de remettre les livrets aux légionnaires. Ces agents vous demanderont de vous présenter avec une photographie (en buste) pour la coller, devant vous, dans la case portée sur la couverture.

Il est établi un procès-verbal de remise de livret et vous apposerez votre signature-type sur les fiches mobiles, communiquées avec le livret par la Grande Chancellerie. L'une de ces fiches est retournée à la Grande Chancellerie, l'autre est laissée entre les mains du comptable chargé d'assurer le paiement.

Enfin les légionnaires déclarent vouloir toucher leurs arrérages semestriels chez le trésorier-payeur général, ou le receveur des finances, ou le percepteur, ou le receveur des postes : ce sont eux qui choisissent, suivant leur commodité.

Le traitement est payé aux dates indiquées sur les coupons : 1er Juin, 1er Décembre de chaque année. Ce paiement a lieu *sans production du certificat de vie*, précédemment exigé, à la caisse du comptable désigné : c'est ce dernier, en somme, qui atteste l'existence du légionnaire.

Ces simplifications ont été récemment étendues au paiement des pensions de la loi du 31 Mars 1919, sur production d'une carte d'identité photographique (arrêté du 24 Décembre 1920).

En résumé, la loi du 5 Septembre 1919 a motivé la création de ces livrets et bien simplifié le paiement de la Légion d'honneur, donnée au titre militaire.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Radio-diagnostic dans la tuberculose pleuro-pulmonaire, par Manoel de Abreu. 1 vol. in-8° de 168 pages, avec 31 figures et 16 planches hors texte originales. Préface de M. le Dr Rist, Paris (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 15 francs.

Localisation et extraction des corps étrangers par la double projection, par Manoel de Abreu. 1 vol. in-8° de 96 pages, 21 fig. et 1 planche, Paris (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 10 francs.

Dans le deuxième de ces ouvrages, l'auteur fait un chaud plaidoyer pour la méthode qu'il a inaugurée avec Rio Branco et qui consiste à projeter sur l'écran deux images du corps étranger, au moyen de deux ampoules fonctionnant simultanément. Au lieu de déterminer la profondeur en faisant passer successivement deux rayons, correspondant chacun à une position différente d'une même ampoule, on réalise ainsi en même temps les deux visées et l'on peut juger instantanément, à chaque instant, de la profondeur d'un instrument donné par rapport au corps cherché. Cette ingénieuse technique demande évidemment, comme toutes les autres, qu'on en ait une certaine habitude, afin de pouvoir exécuter rapidement le petit travail intellectuel permettant d'associer les deux images.

Beaucoup plus important est, à mon avis, le premier ouvrage. Après un chapitre d'introduction où

nous citerons plus particulièrement l'anatomo-pathologie et l'anatomo-physiologie des images radiologiques de la tuberculose pulmonaire, l'auteur aborde l'étude du thorax en général, puis celle du poumon et des plèvres, après quoi il expose la valeur réelle du radio-diagnostic dans cette affection.

Ce livre est une très bonne mise au point de l'état actuel de la question : il est écrit clairement, bien divisé et surtout il est luxueusement illustré grâce à des planches [illegible] en bi[illegible]re, qui sont du plus heureux effet et qui offrent des exemples judicieusement choisis, permettant aux non-initiés de se familiariser avec les aspects radiologiques

Sur ces planches, d'ailleurs, M. de Abreu ne reporte pas son *échelle densimétrique* et, à mon sens, il fait fort bien, car une image de poumon tuberculeux se juge d'après l'expérience qu'on a de ce genre d'examen et tous les appareils donnant des graduations d'opacité paraissent d'aussi peu d'importance qu'une échelle de teintes qu'on promènerait sur la peau du sujet pour diagnostiquer une dermatose.

L'auteur ne m'en voudra pas, j'espère, de cette critique à son excellent ouvrage, car, comme le dit parfaitement M. Rist dans la préface : « Que vaudrait un livre qui ne solliciterait pas la discussion » ?

A. Laquerrière.

LIVRES REÇUS

2579. **La désertion devant l'ennemi**, par les Drs Paul Blum, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg, et Jean Poisson, licencié en droit. 1 vol. de 138 pages (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

2580. **Les complications orbito-oculaires des sinusites**, par le Dr Fernand Lemaitre, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris. 1 vol. de 156 pages (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 12 fr. net.

2581. **La Goutte et son traitement**, par le Dr G. Guelpa. 1 vol. de 144 pages, avec figures dans le texte (*Félix Alcan*, éditeur). — Prix : 7 fr. net.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux

Pietkiewicz — Un cas d'abcès froid tuberculeux du maxillaire inférieur.

Nogué et **Bioard**. — Ostéo-périostite phlegmoneuse d'origine dentaire, fracture du maxillaire inférieur

A. Cieszynski. — Verrou pour prothèses orthopédiques dans les cas d'absence du procès alvéolaire ou de pseudarthrose du corps de la mandibule, applicable également aux ponts et prothèses ordinaires.

J. Bercher. — Abcès périapical Guérison clinique et anatomique contrôlée par la radiographie.

E. J. Hirtz. — Intérêt de la radiographie stéréoscopique pour l'étude du massif osseux de la face, présentation d'un stéréoscope radiographique.

Travaux étrangers.

Beretta. — Sur deux cas d'éruption dentaire à la naissance.

Revue critique des travaux français et étrangers

Variétés.

R. Nogué. Quelques remarques sur l'anesthésie générale en stomatologie.

Revue bibliographique.

Nouvelles.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux.

Prof. A. Calmette. — Les modes de diffusion de la tuberculose à travers le monde.

E. Rist. — Tuberculose pulmonaire et gravidité.

E. Lenoble. — Myocardites tuberculeuses et myocardites bacillaires.

Analyses et Index bibliographique.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

19 Octobre. — *Paris* : Séance de réouverture de la Société de Chirurgie.

20 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour le clinicat obstétrical et pour le clinicat des maladies mentales et nerveuses.

— *Paris* : Ouverture du concours pour la désignation de deux prosecteurs à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

23 Octobre. — *Paris* : Ouverture, au dispensaire de syphiligraphie du XVIIe arr 54, rue Saussure, des leçons de M. Leredde sur la syphilis et son traitement.

24 Octobre — *Paris* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'emploi de surveillant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Caen.

— Ouverture, à la Faculté de pharmacie, d'un concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— *Lyon* : Ouverture, à la Faculté, du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon.

— *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat chirurgical.

— *Marseille* : Ouverture d'un concours pour un emploi de chef des travaux de pharmacie et de chimie biologique.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, du concours pour l'internat des hôpitaux.

— *Paris et départements* : Ouverture, aux sièges des Facultés de Médecine et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, du concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine.

26 Octobre. — *Montpellier* : Ouverture des concours pour les clinicats des maladies des voies urinaires et d'oto-rhino-laryngologie.

— *Nancy* : Ouverture, à la Faculté, au laboratoire d'anatomie, des concours pour l'emploi de prosecteur et pour celui d'aide d'anatomie.

27 Octobre. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'externat des hôpitaux.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour une place de chef de clinique ophtalmologique adjoint.

29 Octobre. — *Paris* : Dernier délai pour la prise, à la Faculté de Médecine, de l'inscription trimestrielle pour le premier trimestre.

1er Novembre. — *Paris* : Ouverture du concours pour deux places d'aides d'anatomie à l'amphithéâtre des hôpitaux.

3 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'Institut Pasteur, de la Huitième réunion sanitaire provinciale (Congrès annuel d'hygiène).

Paris : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Médecine légale. — *Cours théorique de médecine légale.* — Ce cours sera professé les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 6 heures à 7 heures, pendant le semestre d'hiver : 1° médecine légale, toxicologie et déontologie, par M. le professeur Balthazard et M. Duvoir, agrégé; 2° législation et jurisprudence médicales, par M. le professeur Garçon, de la Faculté de droit.

Cours théorique complémentaire de médecine légale. — Accidents du travail et maladies professionnelles (lois des 9 Avril 1898 et 25 Octobre 1919), par M. le professeur Balthazard, assisté d'agrégés, de médecins et chirurgiens des hôpitaux, les lundis, mercredis et vendredis, de 6 heures à 7 heures (pendant les mois de Mars et Avril).

Cours pratiques. — 1° Autopsies à la Morgue, pendant le semestre d'hiver, de 1 h. 1/2 à 3 heures : le jeudi, par M. le professeur Balthazard; le mardi, par M. Duvoir, agrégé; le samedi, par M. Dervieux, chef des travaux. Pendant le semestre d'été, les élèves procéderont eux-mêmes aux autopsies et seront exercés à la rédaction des rapports, les mêmes jours, de 4 heures à 5 h. 1/2; 2° travaux pratiques de médecine légale (applications des méthodes de laboratoire à la pratique médico-légale), les samedis, de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2, sous la direction de M. Dervieux et de M. Piédelièvre, chef de laboratoire (semestre d'été); 3° travaux pratiques de toxicologie, sous la direction de M. Kohn-Abrest, chef des travaux toxicologiques, au laboratoire de toxicologie, à la préfecture de police, tous les vendredis, de 4 heures à 5 h. 1/2 (semestre d'été); 4° expertises d'accidents du travail, sous la direction de M. le professeur Balthazard, assisté de MM. Duvoir et Dervieux, le jeudi, à 2 heures (semestre d'été, laboratoire de médecine légale).

Psychiatrie. — *Cours de psychiatrie médico-légale.* — M. le professeur N... fera le cours tous les lundis, à la clinique des maladies mentales de Sainte-Anne, de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2, pendant le semestre d'été. (Présentation de malades après chaque cours.)

Cours clinique de psychiatrie. — Le cours aura lieu pendant le semestre d'été (Mars et Avril), les mercredis et vendredis, de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2, dirigé par M. le professeur N..., assisté des chefs de clinique, à l'asile Sainte-Anne.

Examens de malades et rédaction des rapports. — M. Logre, ancien chef de clinique, et MM. Gourioux, Heuyer, chefs de clinique, dirigeront ces exercices à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, tous les jeudis, de 4 heures à 6 heures (semestre d'hiver) et les mercredis, de 3 h. 1/2 à 5 h. 1/2 (semestre d'été).

Tous les cours et conférences ont lieu l'après-midi; la présence des élèves y est obligatoire.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de Médecine légale et de Psychiatrie. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français et étrangers (titulaires de 16 inscriptions), sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de Médecine légale et de Psychiatrie, après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription. Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 francs; 1 droit de bibliothèque, 10 francs; 4 droits trimestriels de laboratoire à 100 francs, soit 400 francs; 1 droit d'examen, 100 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Clinique oto-rhino-laryngologique. Programme de l'enseignement (année scolaire 1921-1922) de M. Georges Canuyt.

L'oto-rhino-laryngologie du praticien. — *Oreilles.* — 1. Anatomie clinique de l'oreille externe. — 2. Les otites externes. — 3. Les corps étrangers, les bouchons de cérumen. — 4. La séméiologie auriculaire. — 5. Les méthodes d'examen. — 6. Thérapeutique générale. — 7. Anatomie clinique de l'oreille moyenne. — 8. Les otites moyennes aiguës. — 9. Traitement des otites moyennes aiguës. — 10. Anatomie clinique de l'apophyse mastoïde. — 11. Les mastoïdites. — 12. Traitement médical et chirurgical des mastoïdites. — 13. Les otites moyennes chroniques non suppurées. — 14. Traitement des otites moyennes chroniques non purulentes. — 15. Les otites moyennes chroniques suppurées. Les otorrhées. — 16. Traitement des suppurations chroniques. — 17. Les complications des suppurations auriculaires. Les méningites d'origine otogène. — 18. Anatomie clinique de l'oreille interne. — 19. Les suppurations du labyrinthe. — 20. Abcès extra-dural. Abcès sous-dural. Abcès du cerveau d'origine otogène. — 21. Abcès du cervelet. — 22. Anatomie du sinus latéral. La phlébite du sinus latéral. Les thrombo-phlébites. — 23. Les pyohémies. Les septicémies d'origine auriculaire. — 24. La tuberculose de l'oreille. — 25. La syphilis de l'oreille. — 26. La maladie de Ménière. Syndrome de Ménière. — 27. Les vertiges. Valeur pratique. — 28. La surdi-mutité.

Fosses nasales. Naso-pharynx. — 1. Anatomie clinique. Rapport avec l'oreille. — 2. Les végétations adénoïdes. — 3. Le coryza atrophique. L'ozène. — 4. Epistaxis. — 5. Les tumeurs malignes. — 6. Obstructions nasales aiguës et chroniques. — 7. La syphilis nasale.

Cavités accessoires. Sinus. — 1. Les sinusites maxillaires. — 2. Les sinusites frontales. — 3. Complications des sinusites.

Arrière-gorge. — 1. Les angines aiguës. — 2. Les angines chroniques. — 3. Les abcès amygdaliens et périamygdaliens. — 4. L'hypertrophie des amygdales. — 5. Les accidents de la dent de sagesse. — 6. La syphilis de l'arrière-gorge.

Larynx. — 1. La laryngite tuberculeuse. — 2. Traitement de la laryngite tuberculeuse. — 3. Le cancer du larynx. — 4. Les corps étrangers des voies aériennes.

Œsophage. — 1. Les rétrécissements de l'œsophage. — 2. Le cancer de l'œsophage. — 3. Les corps étrangers de l'œsophage.

Considérations générales. — 1. La syphilis et l'oto-rhino-laryngologie. — 2. L'anesthésie locale et l'O.-R.-L. — 3. Le traitement rationnel des tumeurs malignes en O.-R.-L. : La biopsie; le traitement chirurgical; la radiosensibilité cellulaire; radiothérapie (radiumthérapie et roentgenthérapie). — 4. Les cures hydro-minérales et l'O.-R.-L.

Les leçons cliniques auront lieu les mardis et jeudis, à midi, et seront accompagnées ou suivies de présentations de malades.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat* :

1. Tarbouriech (Etienne) : A propos du diagnostic des abcès sous-phréniques (deux observations). — 2. Treuvey (Jean-Charles-David) : A propos d'un cas de rupture tubaire avec hématocèle latéro-utérine. — 3. Amat (Jean) : Schéma d'un radiostéréographe automatique. — 4. Cohen-Boulakia (Salvatore) : Contribution à l'étude des kystes hydatiques de la paroi abdominale. — 5. Laurens (E.) : De la rupture sans arcs des circuits oscillants. — 6. Clergue (Henri-Léon-Victorien) : Traitement des scolioses par la méthode du professeur Estor (méthode d'Abbott modifiée). — 7. Casabianca (Jérôme) : Le traitement abortif de la syphilis, ses bases cliniques et thérapeutiques, sa valeur, ses difficultés. — 8. Codaccionni (Marc) : Une épidémie de peste à Marseille en Août-Septembre-Octobre 1919). — 9. Debbasche (Léon-Vita-Aldo) : Contribution à l'étude des infections métro-salpingiennes

(*Voir la suite, p.* **1535**.)

aiguës dans les cancers du col utérin au début. — 10. Orsini (Paul-Marie) : Contribution à l'étude des fibromes du cordon spermatique. — 11. Augier (Gabriel) : L'équinisme. Complications des blessures des parties molles de la jambe. Son traitement. — 12. Esnault (Bernard) : Des tumeurs gazeuses du cou, trachéocèle-laryngocèle. — 13. Coyaud (Paul) : Contribution à l'étude des dégénérescences calcaires des fibromes de l'utérus. — 14. Soulagne (Eugène) : La désarticulation temporaire dans le traitement des tuberculoses du pied chez l'adulte. — 15. Morel (Charles) : Contribution à l'étude de l'agglutination du col utérin. — 16. Torelli (Michel-Gaston : A propos de deux cas d'exstrophie de la vessie avec survie prolongée considérable sans opération. — 17. Amaladassou (D.) : Essai de traitement de la fièvre typhoïde par homéothérapie bactérienne (vaccinothérapie). — 18. Manhaviale (Pierre-Louis-Joseph) : Arthropathies hérédo-syphilitiques chez l'enfant (étude d'une observation). — 19. Carrière (Emile) : Quelques formes cliniques peu fréquentes de la draconculose. — 20. Coulomb (Marcel) : La protection de la maternité et de l'enfance en vue de la repopulation.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broussais. — A partir du vendredi 11 Novembre, M. H. Dufour fera chaque vendredi, à 10 h. 1/2, salle Delpech, des présentations de malades accompagnées de courtes conférences cliniques et thérapeutiques.

Tous les matins, enseignement des stagiaires.

Hôpital Cochin. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le mardi 15 Novembre 1921 et continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à 14 h. 1/2, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, une série de dix conférences d'ophtalmologie pratique pour les praticiens généraux. Présentation de malades, projections.

Elles sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre à Cochin.

Semblables séries en Février et en Juin.

Le jeudi 12 Janvier 1922, à 9 h. 1/2, commencera une série de quatre leçons sur la rééducation des strabiques.

Tous les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2, ophtalmologie élémentaire avec présentation de malades.

Médecin adjoint des hôpitaux. — Les postes de médecin adjoint ci-dessous sont actuellement vacants : Braqueville (Haute-Garonne); Vauclaire (Dordogne); Esquermes (Nord), ce dernier à partir du 1er Janvier 1922 seulement.

CONCOURS

Aide d'anatomie. — Epreuve écrite. — *Séance du 13 Octobre. — Les muscles du pharynx et leur physiologie.*

Lecture des copies. — *Séance du 14 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Reinhold, 27; Bertrand, 22; Gaume, 24; Thalheimer, 23; Lemariée, 27. — Ont abandonné : MM. Aurousseau, Chastang, Fruchaud, Gruntescu, Philardeau.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 12 Octobre. — Rapports de la vessie chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Hesse, 18; Josset (André), 16; Guisoni, 17; Girard (Marcel), 13; Josso (Alain), 16; Guédé, 16; Hortopan, 17; Imbert, 13; Grulmard, 14; Havret, 17; Idoux, 18; Hallmann, 18; Mlles Goldspiegel, 16; Gardel, 16; Houzeau, 16; Guery, 16; Heimann, 16. — MM. Gratiot, Gasser, Haury, ont filé. — *Absents* : MM. Gilbert (R.), Guilbert (J.), Gibert (E.), Fuchs.

Séance du 13 Octobre. — Nerf médian (sans ses racines d'origine). — Ont obtenu : MM. Guran, 15; Hadjigeorgian, 15; Guillemin, 12; Herman, 10; Jourdan, 17; Girard (Paul), 8; Huguenin, 14; Hude, 10; Jeanne, 15; Ganem, 16; Giroire, 19; Giaccardo, 14; Gallais (Pierre-Ed.), 14; Gutty, 12; Guppon, 15; Janvier, 14; Jeantel, 14; Gallois (Pierre-Marie), 16; Mlles Huguet, 16; Josso, 19. — *Absents* : MM. Gorensky, Herpe.

Pathologie. — *Séance du 14 Octobre. — Symptômes et évolution du mal de Pott sous-lombaire.* — Ont obtenu : MM. Perlès, 16; Maricot, 11; Moutarde, 13; Moussette, 9; Péchin, 9; Peytavin, 14; Petit (Pierre), 15; Person, 12; Perrin (Georges), 17; Perrin (René), 15; Perez, 14; Pernon, 12; Paris (Raymond), 18; Momier, 9; Marie, 19; Martin, 15; Mlles Péchenard, 18; Masse, 14; Martin, 14. — M. Picard (Noël), a filé. — *Absents* : MM. Muller, Pecker, Ottavi, Naillat, Arnstein, Mlle Mouret.

Faculté de Médecine de Strasbourg. — Un concours pour la nomination de dix internes s'ouvrira à la Faculté de médecine le 24 Octobre.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — MM. Cazenave, Mayet, Moreau dit Marmont, Lemaire, Legrand, à Paris; Mme Salomon Reinach, à Paris; MM. Estève, à Figeac; Françon, à Aix-les-Bains; Gally, à Carcassonne; Molard, à Sedan; Vincent, à Alger; Cailleret, à Poissy (Seine-et-Oise); Laffage, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or); Chamaux, à Vichy; Bailleul, à Pontorson (Manche). (*Journ. off.*, 14 Octobre.)

Hommage à M. Darier. — Les élèves et les amis de M. J. Darier se proposent de lui offrir, au moment où il va quitter l'hôpital Saint-Louis, son buste que M. R. Sabouraud veut bien exécuter, et une médaille gravée par M. Paul Richer.

Les cotisations sont reçues par MM. Vigot frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VIe; à partir de 60 francs, elles donnent droit à un exemplaire de la médaille de M. P. Richer.

Institut océanographique. — M. Marmorek commencera le 21 Novembre, à l'Institut océanographique (195, rue Saint-Jacques), une série de 16 conférences en anglais sur des sujets de médecine et thérapeutique expérimentales.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Marmorek à l'adresse ci-dessus.

Bureau d'hygiène de Villeurbanne. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Villeurbanne (Rhône).

Le traitement alloué est fixé à 12.000 francs par an, avec interdiction de faire de la clientèle.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène. (*Journ. off.*, 4 Octobre.)

Ecole d'application de Toulon. — M. Yvert, médecin de 1re classe, est nommé après concours et pour une période de trois ans, à compter du 1er Janvier 1922, chef de clinique ophtalmologique, oto-rhino-laryngologique à l'Ecole d'application de Toulon. (*Journ. off.*, 4 Octobre.

Corps de Santé militaire. — Sont affectés : au 6e corps d'armée, MM Vermellen, médecin-major de 1re classe; Viller, Schmitt, Mutelet, Landrieu, médecins-majors de 2e classe; Mainot, Gérard, Etling, Dufay, Boulongier, Picard, Gagnier, Berger, Gillard, médecins aides-majors de 1re classe; Marchant, médecin aide-major de 2e classe.

(*Voir la suite, p.* **1537**.)

Au 7e corps d'armée, M. Zeller, médecin principal de 2e classe.

Au 19e corps d'armée, MM. Chassevant, médecin principal de 2e classe; Carret, médecin-major de 1re classe; Raskine, Hugot, Guiot, Bleuze, Achard, Charuel, Didier, médecins-majors de 2e classe; Tabar, Couturier, Toulant, Demonchy, Chailloux, Mougeot, Deluz, Escale, médecins-majors de 1re classe; Gouillaud, Dupuy d'Urby, Lamarque, médecins aides-majors de 2e classe.

Au 21e corps d'armée, MM. Neltner, médecin aide-major de 1re classe; Frey Bernard dit Foret, médecin aide-major de 2e classe.

A la division d'occupation de Tunisie, MM. Jamin, Drouan, Duthu, médecins aides-majors de 1re classe; Guillot, médecin aide-major de 2e classe.

Aux troupes d'occupation du Maroc, MM. François, Lapin, Carraguel, Dhombres, Gieure, Duche, Lalande, Daynes, Dufaure de Citres, Levezier, médecins-majors de 2e classe; Batut, Pons, Hudde, Larre, Marion-Gallois, Poey-Noguez, Goullioud, de Labretoigne du Marzel, Lamy, Saada, Babillot, Dekester, Puyoo, Toulze, Brule, Martin, Ayache, Monnier, médecins aides-majors de 1re classe; Boissier, Amat, médecins aides-majors de 2e classe.

Au corps d'occupation de Constantinople, MM. Driout, médecin-major de 2e classe; Joubert, médecin aide-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 28 Septembre.)

Corps de santé de la marine. — M. Hersault, médecin de 1re classe, est promu au grade de médecin principal (*Journ. off.*, 4 Octobre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — M. Vallet, médecin-major de 1re classe, est affecté au 16e rég. d'infanterie coloniale à Tien-Tsin. (*Journ. off.*, 18 Septembre.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

— M. Heitz-Boyer (Maurice), médecin-major de 1re classe de réserve : médecin-chef d'un hôpital chirurgical flottant, a montré une haute valeur professionnelle dans toutes les circonstances, même les plus périlleuses. A su faire produire à sa formation sanitaire un rendement maximum et a fait preuve de véritables qualités de chef et de soldat. (*Journ., off.*, 1er Octobre.)

— M. Lemmens, médecin de bataillon de 1re classe de l'armée belge : médecin adjoint à l'inspecteur général du Service de Santé de l'armée belge, a contribué pour une large part aux évacuations des blessés français pendant les dures journées de la bataille de l'Yser (Novembre 1914). A Malo-les-Bains, pendant deux années, s'y est fait remarquer par son zèle et son dévouement au cours des bombardements de cette localité, notamment lors du bombardement par mer du 21 Mars 1918. *Journ. off.*, 1er Octobre.)

— M. Smadja (Henry), médecin auxiliaire au 3e bataillon du 21e rég. d'infanterie coloniale : médecin auxiliaire dévoué et consciencieux. A été surpris par le déclenchement d'un violent bombardement ennemi par obus à gaz, le 24 Décembre 1917, à Thilloy (Marne), en procédant à la vérification des moyens de protection dans les tranchées de première ligne. A été gravement intoxiqué. (*Journ. off.*, 1er Octobre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 20 Octobre. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 2e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. Validation. Stage dentaire. Prothèse. Ecole rue Garancière de 10 h. à 18 h. Validation. Stage dentaire. Modelage. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 8 h. à 12 h. — 2e dentistes. Faculté.

Vendredi 21 Octobre. — 1er N. R. Anatomie orale (2 séries). Faculté. — 2e N. R. Chimie (oral). Faculté. — 3e N. R. Pathologie externe (2 séries). Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 h. à 18 h. — Validation. Stage dentaire. Modelage. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, de 8 h. à 12 h. — 1er, 2e dentistes (2 séries). Faculté. — 3e, 1er dentistes (3 séries). Hôtel-Dieu, Lariboisière, Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

Samedi 22 Octobre. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 1er A. R. Oral (2 séries). Faculté. — Clinique interne N. R. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 h. à 18 h. — 2e dentistes. Faculté.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emploi ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Appartements non meublés, prochainement libres, à vendre. Confort moderne. Quartiers Invalides-Trocadéro. — Prix 30 à 78.000. — Mesnil, 40, r. des Ecoles. Lundi, mercr., vendr. Tél. Gobelins 25-11.

Deux infirmières, Suissesses, diplômées, expérimentées, cherchent poste fixe ou gardes privées, de préférence chirurgie, à Paris, ou aux environs immédiats. — Ecrire *P. M.*, n° 3727.

Dans polyclinique centr. place chirurg-gynécol. ; frais insignifiants. Ecrire *P. M.*, n° 3730.

A vendre, occasion, Microtome et Etuve. — Ecrire *P. M.*, n° 3731.

Un microscope Leitz, statif A, 5 oculaires, 3 objectifs, 1/12 huile à immersion, table mobile, grand appareil d'éclair., 1.750 fr. — 4 microscopes Leitz, statif C, 4 oculaires, 3 objectifs, 1/12 huile à immersion, table mobile, grand appareil d'éclair., 1.500 fr. — 1 microscope Leitz, statif G. H., 3 ocul., 2 objectifs, 1/12 huile à immersion, 1.150 fr. — Tous neufs et en boîtes élégantes d'origine. — S'adresser J. Pirim, 15, rue du Louvre, Paris.

On demande visiteur du Corps médical, médecin de préférence, pour produits anciens et connus. — Ecr. *seulem.* avec référ. et prétentions. *P. M.*, n° 3742.

Etud. en méd., scol. term., libre apr.-midi et soir., cherche situat. méd. ou paraméd. rétrib.. *P. M.*, 3743.

(*Voir la suite, p.* **1539**.)

Deux microscopes Zeiss neufs : 1° 4 objectifs, 4 oculaires, platine à chariot. — 2° 3 objectifs, 3 oculaires, platine mobile. — Appareil photographique Tessar-Zeiss, pellicules, plaques, film pack. Visibles : S. Gemblath, 3, square Lagarde, Paris.

Dame, connaissances radiographie, soins électriques, désire situat. clin. ou doct. Ecr. *P. M.*, n° 3744.

Diplômée S. B. M. suivant cours Ecole Médecine. cherche empl. assist. auprès méd. ou chir. *P. M.*, 3745.

On demande directrice expérimentée pour Sanatorium environs Nice. — Ecr. Geoffrion, 4, impasse Roche, à Versailles (S-et-O).

Infirmière sér. référ., parlant angl., cherche poste chez docteur ou dentiste. — Ecr. *P. M.*, n° 3747.

Etud. en méd., marié, dés. cont. étud., dem. pl. anesth. ou autre. Therme, 158, av. de Versailles, Paris.

Infirmière, cr. de g., méd. épid., très au courant soins médic.-chirurgic., anesthésie, s. salle d'op., cherche travail Paris ou banl. Ecr. *P. M.*, n° 3749.

Interne Saint-Lazare, dermato-vénéréol., voies urinaires, libre 3 après-midi par semaine, cherche occupation. — Ecrire *P. M.*, n° 3750.

Moto side-car Rower, parfait état marche, à vendre, cause départ, 2.900 fr. Ecr. *P. M.*, n° 3751.

Maison de spécialités pharmaceutiques cherche pour les régions du Nord, Centre et Est trois collaborateurs, médecins. Situation stable et d'avenir. Ecrire *seulement P. M.*, n° 3752.

Etudiant, 16 inscrip. A. R., cherche emploi dans clinique, Paris ou environs. Ecr. *P. M.*, n° 3753.

Docteur cherche appart. meublé ou non : salon, salle à manger, 3 chambres, 16e, 17e, 8e, 7e, ; achèterait meubles, suite de bail ou clientèle. Ecr. : Lahaye, 22, rue d'Offémont, ou téléphoner : Louvre 43-54.

Dactylo spécialisée dans questions d'internat. Prix défiant toute concurrence. Mme Moreau, 51, avenue de Strasbourg, Noisy-le-Sec (Seine).

Docteur, 31 ans, au courant clientèle, ferait remplacement ou aiderait confrère en vue succession, de préférence banlieue immédiate. Ecr. *P. M.*, n° 3756.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





(FIcus GADus OLeum)

EXTRAIT de FOIE de MORUE

VIVIEN

VIN, CAPSULES, DRAGÉES

L'EXTRAIT, partie intégrante curative de l'huile de foie de morue, produit les effets thérapeutiques de l'huile elle-même.

Odeur et saveur masquées par le goût agréable du **vin** ou par l'enrobage de **gluten** des capsules ou par l'enrobage de **sucre** des dragées.

Parfaitement supporté par les adultes délicats et par les enfants qui le prennent avec plaisir.

L'iode organique, très facilement assimilable, que renferme le **Figadol,** en fait un excellent agent de la médication iodique.

6, Rue d'Abbeville, 6, PARIS



LA CARNINE LEFRANCQ

Liquide d'un goût agréable, elle contient **uniquement :**

Du Suc Musculaire de Viande de Bœuf crue, concentré dans le vide et à froid,
De la Glycérine,
Du Sucre,
De la Vanilline.

ELLE NE CONTIENT PAS DE SACCHARINE

La **Carnine Lefrancq** ne doit pas être prise dans un liquide chaud, mais dans de l'eau, du lait ou du bouillon, *froid ou à peine tiède;* on peut la prendre pure également.

ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE
78, Faubourg Saint-Denis, 78
PARIS

ADULTES :
2 cuillerées à soupe par jour ou davantage.

ENFANTS :
1 cuillerée à café par jour et par année d'âge.

agit par les
FERMENTS VIVANTS
qu'elle contient

La Concentration du
SUC DE VIANDE DE BŒUF CRUE
entrant dans sa composition
en fait un
ALIMENT RECONSTITUANT
d'une grande valeur nutritive

Du Rôle des Ferments Vivants :

Un aliment privé, par la stérilisation, des ferments qu'il doit normalement contenir, ne peut maintenir un être vivant en bonne santé, son pouvoir nutritif est insuffisant.

La **Carnine Lefrancq** étant préparée avec du Suc de Viande de Bœuf **crue,** concentré dans le vide et à froid, renferme intégralement les **Ferments vivants** du tissu musculaire, ferments qui remplissent exactement les fonctions physiologiques des vitamines et qui ne peuvent exister que dans les Sucs de Viande préparés à froid.

La **Carnine Lefrancq** peut communiquer ses propriétés vitales à différents aliments stérilisés, notamment au lait. Elle leur rend, même ajoutée en très petite quantité, la proportion indispensable de ferments vivants dont ils ont été privés par la stérilisation.

ÉTABLISSEMENTS

MAYET-GUILLOT

MAISON FRANÇAISE FONDÉE EN 1830

PROTHÈSE & ORTHOPÉDIE

BANDAGES, BAS, CORSETS ET CEINTURES.

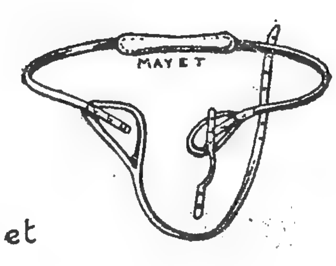
67 RUE MONTORGUEIL, PARIS IIe
Téléphone : CENTRAL 89-01

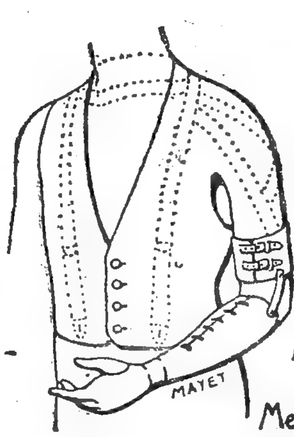
APPAREILS D'ORTHOPÉDIE, DE PROTHÈSE ET CHAUSSURES.

9 RUE CASTEX, PARIS IVe
Téléphone : ARCHIVES 17-22



Corset de Maintien avec Tuteurs et Epaulières





Gilet Suspenso-Moteur pour Mutilés du Membre Supérieur

SIEGE SOCIAL et USINE 9 RUE CASTEX PARIS IVe

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

PRODUIRE

Avouons-le hautement. Cet aveu doit être un instigateur d'énergie et de travail. Avouons-le. La guerre de 1914 a surpris la France dans une position matérielle qui ne permettait pas la victoire.

Avant la guerre, la production chimique française était le centième de la production chimique allemande : l'industrie métallurgique était déficitaire sur de nombreux points; la plupart des instruments d'optique indispensables venaient d'Allemagne. Notre production agricole elle-même était insuffisante pour nourrir notre population.

Heureusement, les difficultés matérielles comptent peu devant les hommes qu'anime un haut potentiel d'énergie. La Victoire de la Marne, en révélant au monde que les Français possédaient ce haut potentiel, a déclenché à la fois notre rétablissement industriel et l'aide des peuples civilisés.

Le génie des chefs, l'héroïsme des troupes ont suscité l'effort correspondant de nos industriels, de nos chimistes, de tous nos savants. Canons, munitions, gaz délétères sont sortis de nos usines comme sous un coup de baguette de magicien, pour nous fournir les moyens de nous défendre et de passer ensuite à l'offensive.

D'Angleterre, d'Amérique, du monde entier arrivèrent les vivres, le fer, le pétrole, le charbon, les mille et mille objets qui nous manquaient.

Pendant la guerre, ne craignons point de l'avouer, nous avons été un peuple assisté. Remercions du fond du cœur ceux qui, aux heures sombres, nous tendirent des mains loyales et secourables; mais pour être dignes de nos amis et de nous-mêmes, nous n'avons plus le droit de mendier. Nous devons nous suffire à nous-mêmes. Nous le pouvons. Comme le dit M. Moureu : la France est ensanglantée, ruinée, elle plie sous le poids de dettes immenses contractées pour la cause suprême. Qu'importe ! si son énergie reste au même potentiel. La tâche qui nous attend maintenant est, après tout, moins lourde que celle de 1914; elle pèsera peu à nos bras si tous les enfants de notre sol, oubliant les différences de religion, de tendances philosophiques ou d'aspirations politiques, savent rester unis pour l'effort vaillant, pour la joie héroïque de la lutte.

Agriculture, industrie, chimie, marine, aviation, médecine, littérature, en un mot toutes les

manifestations du génie humain appellent des travailleurs. Sous le soleil de France, tous nous pouvons trouver place pour le travail fécond qui nous donnera légitimes profits matériels et en même temps intense et pacifiante satisfaction de l'esprit et du cœur. Il faut produire.

P. DESFOSSES.

IIe CONGRÈS PROFESSIONNEL DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DES HOPITAUX CIVILS

(Strasbourg, 3-5 Octobre 1921.)

Fondée à Paris, en Octobre 1919, l'Association professionnelle des Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux civils de France a tenu, avec un plein succès, son IIe Congrès à Strasbourg, les 3, 4 et 5 Octobre.

De nombreux médecins ou chirurgiens des hôpitaux ont assisté aux séances. Le professeur Reynès présidait, assisté de MM. Patel (Lyon), L. Rocher (Bordeaux), Le Nouëne (Havre); parmi les adhérents, MM. Guerrard (Epernay), Coville (Orléans), Joüon, Lanoue, Guilbaud (Nantes), Pakowski (Clermont-Ferrand), d'Œlnitz (Nice), Bonvoisin (Elbeuf), Guérin (Fontenay-le-Comte), Le Jemtel (Alençon), Querneau (Morlaix), Muller (Saint-Etienne), Duvergey, Charbonnel (Bordeaux), Truchet (Chambéry), Descarpentries (Roubaix), Malapert (Poitiers), Montagard (Avignon), Reynaud (Nîmes), Charasse (Cannes), Juge (Marseille), Coudray (Nogent-le-Rotrou), etc.

Les professeurs Forgue, Jeanbrau (de Montpellier), MM. Monprofit et Maunoury, députés, ont montré l'intérêt qu'ils prenaient aux travaux du Congrès.

Le but de l'Association, — dont les actes sont publiés par le journal *Les Hôpitaux de France*, — l'objet de ses Congrès sont de coopérer à diminuer et à faire cesser des abus hospitaliers depuis longtemps connus. Ceux-ci sont également préjudiciables à la saine administration des hospices, à la classe d'indigents pour lesquels les hôpitaux sont créés, et aussi à toute la corporation médicale en général.

Trop de gens aisés, trop d'accidentés du travail qui pourraient et devraient être soignés en ville, sont hospitalisés dans nos établissements publics. Nos hôpitaux constituent ainsi une sorte de concurrence au détriment de l'ensemble du corps médical. Aussi en diminuant le nombre de ces hospitalisés, en s'efforçant de leur imposer, outre les frais matériels, des honoraires pour les soins ou opérations, les médecins et chirurgiens des hôpitaux réalisent une œuvre de défense générale médicale. C'est en ce sens qu'ils se tiennent en contact avec les groupements corporatifs et syndicaux, afin de solidariser et de fortifier leurs efforts.

Quand ceux qui rentrent indûment dans nos hôpitaux sauront qu'ils ne trouveront plus à l'hôpital ce bon marché dont ils ont trop longtemps profité, leur nombre diminuera nécessairement.

En tout cas, il est légitime que les médecins et chirurgiens des hôpitaux soient dédommagés pour les soins donnés à ces non-indigents. Il convient, d'autre part, que, pour le service des indigents, leur temps, leur peine, soient l'objet d'une rémunération absolument légitime, au regard des services qu'ils rendent et des exigences modernes. L'ère de la gratuité est passée.

C'est dans cet esprit qu'ils s'efforcent de coopérer avec toutes les autorités administratives : commissions ou Unions hospitalières, Conseil supérieur d'Assistance, Ministère d'Assistance et d'Hygiène publique. Leurs points de vue se rapprochent de plus et se fondent dans une nouvelle conception des statuts hospitaliers auxquels travaille le Conseil supérieur de l'Assistance publique. Les médecins et chirurgiens des hôpitaux s'efforcent ainsi de marcher d'accord avec les administrateurs : et déjà, une entente féconde s'établit qu'on ne saurait trop approuver.

Les discussions du Congrès de Strasbourg ont porté sur un ordre du jour important.

Les résultats positifs obtenus dans le cours de l'année ont montré le bien-fondé des revendications des médecins et chirurgiens des hôpitaux.

Pour le service des indigents — qui ne sont plus des pauvres à l'ancien sens du mot — les indemnités ont été majorées équitablement presque partout : à Paris, Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Le Havre, Nice, Nîmes, etc., etc. Bordeaux seulement — où il n'y a *aucune* indemnité — est en retard regrettable dans ce mouvement général, et aussi Avignon où l'indemnité des chefs de service est de 200 francs par an : somme fixée en 1740 par Mgr l'archevêque d'Avignon, recteur des hôpitaux!

Dans de nombreux centres hospitaliers, des décisions administratives ont réglé favorablement la question des honoraires dus par les malades aisés et petits payants : pareilles décisions ont été même prises à l'égard des accidentés et appliquées. Mais ici, pour aboutir à une solution nationale, totale et légale, il est nécessaire de faire supprimer les mots « tout compris » qui furent ajoutés par la loi du 31 Mars 1905 au paragraphe 3 de l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898. D'intéressantes études sont en cours à cet égard aux Ministères de l'Assistance et du Travail. Les médecins et chirurgiens des hôpitaux ne pourront pas toujours supporter d'être à la fois victimes et complices d'un abus qui doit cesser.

Dans les sphères administratives, notamment à l'Union hospitalière du Sud-Est, réunie en congrès le 8 Janvier 1921, les conclusions sui-

antes, proposées par M. Vidal-Naquet, vice-président de la Commission des hôpitaux de Marseille, ont été adoptées :

Rémunération des docteurs. — « Il n'est pas possible de dire aujourd'hui que le titre de médecin ou de chirurgien d'hôpital constitue à lui seul un avantage tel qu'il doive être considéré comme une rémunération suffisante des soins donnés et du temps passé à l'hôpital.

Lorsque l'assistance médicale n'était pas obligatoire, c'est-à-dire lorsque la collectivité faisait un acte charitable en soignant le malade indigent, on pouvait demander au médecin de participer à cet acte charitable en donnant gratuitement ses soins. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, puisque les hôpitaux ont affaire à des tiers responsables qui sont le service d'assistance obligatoire par la loi de 1893, ou des particuliers par les lois sur les accidents du travail, sur les accidents de droit commun, etc.

Le principe de la rémunération doit donc être obligatoirement admis. »

Le Congrès, après discussion, a voté et adopté les résolutions suivantes :

Résolutions.

Indemnités. — Le Congrès est heureux de constater le résultat de ses efforts pour l'établissement ou la majoration d'indemnités raisonnables pour le service des indigents. Il regrette d'avoir à enregistrer encore deux ou trois exceptions : Bordeaux, Avignon.

Honoraires des aisés et payants. — La gratuité de l'hôpital étant réservée aux seuls indigents, le Congrès demande que dans les hôpitaux où les non-indigents sont admis régulièrement, les médecins et chirurgiens des hôpitaux touchent des honoraires pour leurs soins ou opérations.

Accidentés du travail. — Dans l'intérêt collectif du corps médical tout entier, des indigents, et des Commissions administratives, le Congrès estime que si les nécessités obligent à hospitaliser les accidentés, le corps médico-chirurgical hospitalier a droit aux honoraires réglementaires. La revision du paragraphe 3 de l'article 4 de la loi du 31 Mars 1905, modifiant celle du 9 Avril 1898, doit être mise à l'étude dans ce sens.

Représentation du corps médical hospitalier dans les administrations. — Conformément à une récente circulaire ministérielle, le Congrès demande que le corps médico-chirurgical des hôpitaux soit représenté par un de ses membres honoraires ou en exercice dans les Commissions administratives. Il proteste contre une décision administrative prétendant qu'il y a incompatibilité entre le mandat administratif et les fonctions médico-hospitalières.

Assurances contre accidents professionnels. — Le Congrès émet le vœu que les administrations ou Unions hospitalières étudient un mode de protection de leur corps médical contre des plaintes injustifiées ou contre les accidents professionnels.

Nouveau Conseil.

En finale, le Congrès a félicité le Conseil sortant, et l'a réélu à l'unanimité.

En voici la composition :

Bureau élu au Congrès des 4, 5, 6 Octobre 1920.

Président : M. H. Reynès, chirurgien des hôpitaux de Marseille, professeur à l'École de Médecine.

Vice-présidents : M. M. Savariaud, chirurgien des hôpitaux de Paris; M. Le Nouëne, chirurgien des hôpitaux du Havre.

Trésorier : M. M. Patel, chirurgien des hôpitaux de Lyon, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Secrétaire général : M. L. Rocher, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Conseiller médico-juridique : M. Paul Boudin, de Paris, docteur en médecine, docteur en droit, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

MÉDECINE AUX COLONIES

Un concours pour l'admission à l'emploi de médecin et de pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales s'ouvrira cette année aux dates et dans les villes ci-après : le 7 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire de Strasbourg ; le 14 Novembre, à 9 heures du matin, à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; le 21 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon ; le 28 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital Michel-Lévy à Marseille.

Les conditions de ce concours ont été publiées par voie d'affiches dans les Ecoles et Facultés de Médecine.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministère de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 15 Novembre prochain.

Ces pièces sont :

1° Acte de naissance, dans les formes prescrites par la loi ;

2° Diplôme, ou à défaut certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite, au plus tard, le jour de l'ouverture des épreuves).

3° S'il y a lieu, certificats, dûment légalisés, permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points ;

4° Certificat du commandant de recrutement, établi l'année du concours, constatant, dans les

mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire ;

5° Certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue militaire, ou état signalétique et des services ;

6° Indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service. Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 31 Décembre de l'année du concours et vont suivre à Marseille, pendant huit mois, les cours de l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales.

Il n'est pas sans intérêt d'indiquer d'une façon succincte aux candidats quelle est l'organisation du Corps de Santé des troupes coloniales et quels sont les avantages de carrière qu'ils peuvent y trouver.

1° Organisation générale. — Le Corps de Santé des troupes coloniales est placé, comme le Corps de Santé des troupes métropolitaines, sous l'autorité du ministre de la Guerre.

Il est chargé du fonctionnement du Service de Santé des troupes coloniales en France et outre-mer. Il comprend des médecins et des pharmaciens, de grades équivalents à ceux des officiers du Corps de Santé métropolitains et jouissant des mêmes privilèges et avantages matériels.

L'effectif du corps (660 médecins, dont 150 environ hors cadres, et 61 pharmaciens) est établi de telle sorte que le temps de séjour à passer en France puisse être, en principe, équivalent à celui du séjour colonial réglementaire.

C'est exceptionnellement, que, depuis la campagne, et, par suite des obligations sans cesse croissantes du service, cette règle n'a pu recevoir sa pleine application.

2° Service assuré. — Les services assurés par les officiers du Corps de Santé des troupes coloniales comprennent :

1° *En France* : le service des diverses unités du corps d'armée colonial et des régiments indigènes, utilisés dans la métropole; celui des établissements qui y sont attachés, ainsi que plusieurs services relevant du ministère de la Guerre (Etat-major particulier des troupes coloniales, Ecole d'application de Marseille, camps de Fréjus, service militaire du transit colonial de Marseille, dépôt des isolés coloniaux de Marseille, dépôt des isolés coloniaux de Bordeaux) et du ministère des Colonies (Conseil supérieur de Santé, direction des services militaires, commission des marchés, service médical des ports).

2° *Outre-mer*. — Le service des troupes françaises et indigènes (régiments d'infanterie coloniale et d'artillerie coloniale, tirailleurs sénégalais, malgaches, somalis, annamites, tonkinois, du Pacifique), celui des formations sanitaires d'hospitalisation (hôpitaux, ambulances et postes médicaux), enfin les services médicaux des théâtres d'opérations extérieures (Armée d'Orient et du Levant), ainsi que de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc).

En outre, aux colonies, en attendant l'organisation définitive de l'assistance médicale indigène, la plupart des services sanitaires civils sont confiés à des médecins des troupes coloniales, en position hors cadres, qui conservent tous leurs droits à l'avancement et aux diverses récompenses.

Il en est de même de certains services spéciaux tels que les Instituts Pasteur de Saïgon, d'Hanoï, de Nha-Trang, de Tananarive, de Saint-Louis, de Dakar, de Brazzaville, — les laboratoires de répression des fraudes, ainsi que les Ecoles de médecine indigènes d'Hanoï, de Tananarive, de Dakar et de Pondichéry, — les services de police sanitaire et quarantenaire, ceux d'assistance médicale, d'immigration et d'émigration, d'expertises médico-légales, de vaccine mobile, etc.

Enfin, les officiers du Corps de Santé des troupes coloniales peuvent être appelés à occuper certains emplois hors cadres, relevant du ministère des Affaires étrangères (poste médical de certaines ambassades, consulats et légations, chaires de professeur aux Ecoles de médecine).

3° Séjours coloniaux. — La durée réglementaire des divers séjours coloniaux est la même que pour les officiers des diverses armes des troupes coloniales, exception faite pour les directeurs et chefs du Service de Santé hors cadre ou de certains spécialistes, qui peuvent prolonger leur séjour, à la demande du ministre des Colonies, avec leur assentiment et toutes les fois que leur état de santé le permet.

Cette durée est la suivante (traversée non comprise) :

Colonie	Durée
Inde	3 ans.
Martinique	
Guadeloupe	
Réunion	
Nouvelle-Calédonie	
Tahiti	
Saint-Pierre et Miquelon	
Indo-Chine	2 ans.
Chine	
Guyane	
Côte des Somalis	
Madagascar	
Afrique Occidentale Française	
Cameroun	
Territoire du Tchad	
Maroc	
Soudan	20 mois.
Guinée	
Côte d'Ivoire	
Dahomey	
Gabon. — Moyen Congo	
Oubanghi. — Chari	

A leur retour en France, les officiers jouissent d'un congé, d'une durée minimum de trois mois, renouvelable en tout ou en partie, selon le cas.

Ils sont ensuite affectés soit à un service régimentaire, soit à un service hospitalier ou, encore, à l'un des emplois indiqués au premier paragraphe.

Ils peuvent également bénéficier, dans certaines circonstances particulières, d'une affectation spéciale, dans une garnison de leur choix, siège de Faculté ou d'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie, en vue de l'accomplissement de stages de spécialisation, leur permettant de parfaire les études entreprises aux colonies et d'obtenir le titre de spécialistes, dans la branche correspondant au stage effectué. Ils peuvent, à l'expiration dudit stage, prétendre à une désignation pour un poste colonial de même nature, dans la limite compatible avec les besoins du service.

4° Situation matérielle. — En France, la solde est la même que celle des médecins des troupes métropolitaines; aux colonies, elle est augmentée d'environ 50 pour 100, dans les cas les moins favorisés, et s'augmente, fréquemment encore, d'indemnités diverses (de résidence, de déplacements, etc.), ainsi que de suppléments, variables avec les services civils, dont les intéressés sont titulaires (arraisonnements, visites des fonctionnaires, médecins légistes, etc.).

Enfin, dans la limite où l'exige la population, les officiers du Corps de Santé des troupes coloniales peuvent être autorisés, par les gouverneurs des colonies, à se livrer à l'exercice de la clientèle civile.

Au moment du départ pour une colonie, les intéressés perçoivent une indemnité d'entrée en campagne, égale à un mois de solde. Ils voyagent sur les paquebots en 1re classe. Les déplacements, effectués pour le service, leur donnent droit aux frais de route et de séjour, prévus par les règlements.

Dans la plupart des colonies, les officiers mariés sont autorisés à se faire accompagner de leur famille qui voyage, alors, gratuitement, dans des conditions identiques à celles du chef de famille, y compris sur les voies ferrées.

5° Avantages de carrière. — Le Corps de Santé des troupes coloniales devra, vraisemblablement, bénéficier d'une augmentation sensible de ses effectifs en prévision de la constitution de nouvelles unités indigènes. Par suite, l'avancement, qui y a été momentanément et exceptionnellement ralenti, ne pourra manquer de reprendre, sous peu, sa marche normale et de devenir assez rapide, pour compenser les obligations de service et les conditions particulières d'existence, qui s'attachent au choix de cette carrière.

Les aides-majors de 2e classe sont promus de 1re classe automatiquement, après deux ans de grade. Il est normal, d'autre part, d'escompter la promotion au grade de médecin ou de pharmacien-major de 2e classe, après une moyenne de cinq à six ans d'ancienneté dans le grade précédent, et, au grade de médecin ou de pharmacien-major de 1re classe, après une moyenne de huit à neuf ans.

La durée imposée pour les nominations au grade de médecins ou pharmaciens principaux et d'officiers généraux varie avec le nombre des retraites qui peuvent se produire.

En ce qui concerne l'avancement dans la Légion d'honneur, le chiffre des annuités tend à se rapprocher, de plus en plus, de celui fixé pour le corps combattant.

Le droit à une pension de retraite est acquis après vingt-cinq ans de service, y compris les cinq années décomptées à titre d'études préliminaires, ce qui ramène, en réalité, à dix-neuf ans de services effectifs le temps nécessaire à la jouissance d'une retraite, en tenant compte de l'année de service, effectuée avant l'admission dans le corps. Le taux de la pension varie avec les campagnes acquises, mais s'élève en moyenne à :

14.283 francs pour Médecin Inspecteur général ;
12.000 — pour Médecin Inspecteur ;
8.900 — pour Médecin principal de 1re classe ;
8.200 — pour Médecin principal de 2e classe ;
7.000 — pour Major de 1re classe,

non compris, bien entendu, les indemnités provenant du traitement de la Légion d'honneur.

6° Conditions du recrutement latéral. — En plus des aides-majors, provenant chaque année de l'École du recrutement de Bordeaux, un certain nombre de docteurs en médecine et de pharmaciens universitaires des diverses Facultés de France peuvent être admis à l'Ecole d'application du Service de Santé de Marseille, à la suite d'un concours.

Le concours a lieu dans les centres universitaires de Strasbourg (Hôpital militaire), — Paris (Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce), — Bordeaux (Faculté de Médecine), — Lyon (Hôpital Desgenettes), — Marseille (Hôpital Michel-Lévy), selon la résidence des candidats.

Les épreuves sont subies devant un jury composé d'officiers du Corps de Santé des troupes coloniales et présidé par un officier général de ce corps.

Des majorations de points sont consenties aux candidats pourvus de certains titres universitaires (ex-internes des hôpitaux, lauréats des Facultés) ou encore du diplôme supérieur de pharmacien de 1re classe, ou de licencié ès sciences, avec mention du certificat d'études supérieures de sciences physiques, chimiques et naturelles.

Il en est de même pour les candidats ayant accompli un certain temps de présence dans la zone des armées, pendant la campagne, reçu des blessures de guerre, fait l'objet de citations ou obtenu des distinctions honorifiques, à titre de récompense, pour leurs services de guerre (médaille militaire et Légion d'honneur).

Les candidats, admis au concours, sont nommés au grade d'aide-major de 2e classe des troupes coloniales à compter du jour de leur entrée à l'École d'application à Marseille. Ils perçoivent, aussitôt, la solde afférente à ce grade.

Après un stage de huit mois, les aides-majors, admis au titre du recrutement latéral, concourent avec ceux provenant du recrutement de Bordeaux et prennent rang, sur la même liste d'ancienneté, dans l'ordre fixé par le classement de sortie de l'École d'application.

Ils deviennent, alors, aussitôt disponibles pour le service et reçoivent des affectations pour les postes lointains, en vertu du rang occupé par eux sur la liste de tour de départ colonial, en usant, s'ils le désirent, de la faculté qui leur est consentie d'indiquer leurs colonies de préférence, jusqu'à concurrence de trois par ordre de priorité.

Il leur est alors alloué une première mise d'équipement de 575 francs, réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service, auxquelles ils sont tenus de s'engager, à leur entrée dans le corps, à moins, toutefois, que l'abandon du service, antérieurement au délai fixé, ne soit le résultat d'une mise en réforme pour infirmités.

Il convient, en effet, d'observer que, grâce aux avantages d'ordre technique offerts par la carrière coloniale à l'expérience professionnelle acquise outre-mer, parfois même au renom scientifique qui en est résulté, les officiers du Corps de Santé des troupes coloniales peuvent ne pas attendre l'heure normale de la retraite et renoncer à la poursuite de leur carrière, soit en usant de l'obtention d'un congé de plus ou moins longue durée, sans solde, soit en démissionnant de leurs fonctions, pour

orienter leur vie dans un sens tout différent de celui primitivement choisi et profiter, ainsi, des débouchés multiples qui peuvent se présenter à eux, au cours de leur carrière et de son fait même.

En cas d'arrêt de carrière par suite d'une altération plus ou moins profonde et durable de la santé, ou mieux encore, d'accidents, de maladies ou d'infirmités imputables au service, ou même simplement aggravés par lui, les droits des intéressés à une pension de retraite se trouvent pleinement sauvegardés par des dispositions réglementaires offrant toutes les garanties de sécurité désirables en l'espèce (congé renouvelable, non-activité, réforme avec pension).

Ainsi apparaît plus aisé à arrêter le choix d'une carrière, rendue déjà attrayante, en outre des satisfactions qu'elle est susceptible d'offrir aux esprits curieux et chercheurs, par l'importance capitale qu'emprunte à l'hygiène et à la protection de la santé publique la mise en valeur effective de notre domaine d'outre-mer (développement de la natalité, protection du premier âge par une réduction sensible de la mortalité infantile, préservation de l'adulte et accroissement de la main-d'œuvre indigène, enfin, augmentation notable de la résistance organique de l'Européen appelé à utiliser cette main-d'œuvre).

DU SEPTICISME EN MÉDECINE

Le médecin doit-il être un sceptique ou un dogmatique ? Telle est la question que, dans son élégant travail, *Du scepticisme en médecine. Essai sur la méthode* [1], notre confrère Jean Félix étudie aujourd'hui avec un soin jaloux.

Aussi bien, pour l'auteur de ce travail, la réponse n'est-elle pas douteuse.

Délibérément, estime M. Jean Félix, le médecin doit être un sceptique.

Le dogmatisme, il est vrai, est peut-être davantage reposant pour l'esprit, puisqu'il comporte en lui-même la certitude. Mais combien cette certitude se trouve-t-elle être incertaine et à quelles conséquences fâcheuses ne peut-elle entrainer celui qui s'y abandonne complètement ! Qui ne sait, par exemple, à quelles erreurs funestes pour leurs malades elle conduisit naguère nos anciens qui, sous prétexte de corriger les âcretés du sang ou de combattre les phlegmes ou les humeurs peccantes, usaient et abusaient sans discernement, par exemple, de pratiques telles que la saignée à outrance.

Le scepticisme comporte de tous autres enseignements. C'est lui qui amène le médecin à ne pas voir simplement des maladies, mais des malades ; c'est lui qui l'incite à l'expérimentation judicieuse ; c'est lui, par conséquent, qui le guide vers l'observation étudiée, raisonnée, grâce à laquelle il aura quelque chance de se voir préservé de l'erreur.

Le scepticisme est donc utile au médecin, et, sous la condition qu'il soit tempéré par une critique judicieuse et ne se résume pas en une négation définitive et de parti pris, il devient pour lui particulièrement fécond et utile. Loin de mettre obstacle à la recherche, en effet, il l'encourage et la discipline et ainsi se trouve constituer le plus précieux des éléments pour la découverte de la vérité, de cette vérité que poursuit si jalousement le vrai savant et dont peu à peu il essaie de se rapprocher de plus en plus, se demandant si jamais il l'atteindra, telle l'asymptote du géomètre, sinon dans l'infini du temps.

G. V.

1. J. Félix. — *Du septicisme en médecine : essai sur la méthode.* Broch. in-8°, J.-B. Baillière et fils, à Paris et E.-H. Guitard, à Toulouse, éditeurs. Prix : 4 fr.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE SEL DE GLAUBER

L'histoire de la science nous offre de nombreux exemples de découvertes dont le hasard fit tous les frais : tout le monde se souvient d'Archimède et du bain qui lui permit d'établir une des lois les plus importantes de la physique : ce fut un déjeuner champêtre qui fournit à Glauber l'occasion de décou le sel auquel son nom est resté attaché.

Jean Rodolphe Glauber, qui naquit à Karlstad 1604, est une des figures les plus curieuses de époque : il personnifie la transition entre les alc mistes du Moyen âge et les chimistes des ten modernes. Comme Paracelse dont il se montre f vent admirateur, il est partisan des opérations et théories alchimiques les plus bizarres et profe une foi inébranlable dans les arcanes merveilleux pierre philosophale, la transmutation des métaux panacée universelle destinée à guérir tous les m et à prolonger indéfiniment la vie humaine : il doute pas que tout ne soit dans le soleil et dan sel, ni que les métaux ne puissent être amenés à l' de maturité par l'action simultanée de ces deux p cipes : c'est également à la collaboration du sel restre et des rayons solaires que se fait l'accroi ment des animaux et que la graine devient ark Mais on peut bien pardonner à Glauber ces inc sions dans le domaine de l'hermétisme en faveur progrès que son génie fit réaliser à la chimie enc à l'état d'enfance : rompant avec les traditions pu ment métaphysiques léguées par ses devancier inaugura une véritable science basée sur les donn de l'expérimentation et du raisonnement. C'est a qu'il entrevit l'existence du chlore : il dit, en ef que par la distillation de l'esprit de sel sur des ch métalliques, on obtient un esprit couleur de (huile ou esprit de sel rectifié) capable de dissou les métaux et la plupart des minéraux; on lui la première description du précipité rouge de C sius, du caméléon minéral, du tartrate antimonié potasse ; il fait connaître le sulfate et le nitrate potasse, les chlorures d'antimoine, d'arsenic, d'é et de zinc, indique plusieurs procédés pour fal quer le nitre en grand, démontre qu'on peut éth ser l'alcool en le soumettant à l'action de l'ac hydrochlorique. Il n'est pas jusqu'à l'industrie l'art culinaire qui ne tirent avantage de son es inventif : il décrit une ingénieuse technique p obtenir des pierres gemmes artificielles et vante cuisiniers l'esprit de sel volatil comme propre à r liser avec le meilleur vinaigre et le jus de citr « Pour apprêter un poulet, des pigeons ou du v

ı la sauce piquante, on les met dans de l'eau, du ıeurre et des épices : puis on y ajoute la quantité ɥu'on désire d'esprit de sel, suivant le goût des per-ıonnes. On peut ainsi amollir et rendre parfaite-ıent mangeable la viande la plus coriace de vache ou le vieille poule... »

Cette énumération succincte des principales décou-ɾertes de Glauber suffit à montrer ce que lui doit la ıostérité, depuis les chimistes jusqu'aux tenanciers le gargotes à bas prix. L'ouvrage dans lequel il les ı relatées porte un titre latin (*Opera chymica*, 1658) nais est écrit en allemand : l'éducation classique de 'auteur avait été fort négligée : c'était, au point de ue culture, un primaire et il en avait toute la menta-ité : orgueil immense, absence totale de philoso-ɔhie, ignorance profonde des relativités. Les gens de ɛette trempe tombent volontiers dans la misanthropie ɔarce qu'ils ont la candeur de s'imaginer une huma-ıité parfaite et qu'ils ne peuvent ni s'adapter à la uine de leurs illusions, ni, encore moins, y trou-ɾer la source d'un mépris indulgent. Plein de ran-œurs et d'amertume, Glauber se confina dans la ɔlitude, exhalant en termes violents ses chagrins, ·éels ou imaginaires : « Les hommes d'aujourd'hui ɔont faux, méchants et traîtres; rien de leur parole ı'est sacré : chacun ne songe qu'à soi; partout on ·end le mal pour le bien : si je n'ai pas fait dans ce nonde tout le bien que j'aurais pu faire, c'est la per-ɾersité des hommes qui en a été la cause. » Par con-ɾre, Glauber conçoit de lui-même une opinion assez ɑvantageuse : « Fidèle à ma devise *ora et labora*, je emplis ma carrière en honnête homme, je fais ce ɥue je puis et j'attendrai la récompense que ce nonde périssable ne peut me ravir.» Glauber mourut ì Amsterdam, âgé de 64 ans, après avoir séjourné successivement dans les Etats d'Autriche, à Francfort ɛt à Cologne.

C'est lorsqu'il était à Vienne qu'il découvrit le sel ɥui porte son nom; pour remédier à des maux d'es-ɔomac et à une anorexie rebelle, quelques personnes ui conseillèrent d'aller boire à une source qui se rouvait auprès d'une vigne, à une lieue de Neustadt ɛt dont on attribuait les vertus au nitre. Il s'y rendit ɛmportant un morceau de pain qu'il creusa et dont l se servit pour puiser l'eau. A mesure qu'il buvait, il sentit son appétit revenir si bien qu'il finit par manger la coupe improvisée : après plusieurs séances de ce genre, il fut complètement guéri. Glauber ayant analysé cette eau salutaire reconnut qu'elle renfermait, non du nitre, mais un sel ayant l'aspect de l'eau congelée, formant de longs cristaux transparents qui fondaient sur la langue et qui, projetés sur des charbons ardents, ne décrépitaient pas comme le sel de cuisine et ne brûlaient pas comme le nitre. Ce sel, que par gratitude, il appela *sel admirable* (*sal admirabile*), était le sulfate de soude auquel on donne encore souvent le nom de sel de Glauber.

Henri Leclerc.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous expose la situation suivante :

Un pharmacien n'a pas exécuté telle quelle l'ordonnance du médecin concernant un collutoire. Sans autorisation il en a modifié la composition, en ajoutant au véhicule de l'eau au lieu de glycérine pure et en l'additionnant d'essence de menthe.

L'application de ce collutoire a provoqué l'aggravation de lésions et mis le malade (un enfant) en danger.

Notre abonné nous soumet, à cet égard, trois questions :

1° Y a-t-il lieu à des poursuites correctionnelles?

2° Les parents peuvent-ils réclamer des dommages-intérêts?

3° S'agissant d'une ordonnance avec en-tête de l'Assistance médicale gratuite du département et le département payant ce qui a été inscrit sur l'ordonnance, c'est-à-dire la glycérine pure et non la glycérine diluée, appartient-il au préfet de porter plainte ?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La question de savoir si le pharmacien qui modifie, de son chef, une ordonnance de médecin commet un délit ou une contravention punissable abstraction faite des conséquences dommageables qui ont pu en résulter, semble au premier abord assez délicate. Il n'y a là, de sa part, ni délit d'exercice illégal de la médecine, ce délit n'étant puni par la loi qu'en tant qu'on s'y est livré *habituellement* (art. 16 de la loi du 30 Novembre 1892), ni exercice illégal de la pharmacie.

Mais il paraît certain que le fait dont il s'agit constitue une contravention à l'article 32 de la loi du 21 Germinal an XI, aux termes duquel « les pharmaciens ne pourront livrer ou débiter des préparations médicinales que d'après la prescription qui en sera faite par des docteurs en médecine ou en chirurgie », d'où cette conséquence que la modification partielle, par le pharmacien, de l'ordonnance qu'il est chargé d'exécuter équivaut nécessairement à la délivrance d'une drogue composée sans ordonnance de médecin.

D'autre part, comme l'article 30 de la loi du 21 Germinal an XI renvoie, en cas de contravention à ses dispositions, aux lois antérieures, il faut en conclure que ce fait rentre juridiquement dans les infractions prévues et punies par la Déclaration de 1777 et que la pénalité applicable, dans les termes de cette Déclaration, est une amende de 500 francs laquelle ne peut être prononcée que par le tribunal correctionnel (V. sur la relation de l'art. 30 de la loi du 21 Germinal an XI avec la Déclaration de 1777 le Répertoire général alphabétique de droit français, v° *Pharmacie*, nos 129 et 130).

Le pharmacien qui s'est rendu coupable de la modification d'une ordonnance, qu'il devait strictement exécuter, peut donc être poursuivi correctionnellement.

Les parents de l'enfant, de leur côté, ont le

droit de lui réclamer des dommages-intérêts en réparation du préjudice que la substitution de la glycérine diluée à la glycérine pure a causé à la santé de cet enfant. La responsabilité des pharmaciens pour le dommage occasionné par leurs erreurs ne saurait, en effet, faire doute. Il y a peu de semaines le tribunal de Versailles a alloué 20.000 francs de dommages-intérêts à la victime d'une pareille erreur (substitution de datura, substance très toxique, à une substance anodine). A plus forte raison, les pharmaciens sont responsables des suites qu'a pu avoir, pour la santé d'un malade, la substitution volontaire d'une substance à une autre ou d'une matière diluée à une matière pure (V. le répertoire précité, v° *Pharmacie*, n°s 184 et suiv., Cour de Paris, 23 Novembre 1894, Sirey 96-2-9; tribunal correctionnel de la Seine, 4 Janvier 1895, *ibid.*).

Enfin, le département, par l'organe du préfet son représentant, pourrait également porter plainte, spécialement si le fait du pharmacien a constitué une fraude dont il a retiré un profit appréciable. Il y a eu là, en effet, tromperie sur la chose vendue, réputée, pour l'acheteur, conforme à l'ordonnance et payée comme telle par l'Assistance médicale du département.

H. Montal.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

RECTIFICATION

Dans un article récent sur *le coût des études médicales à Paris* (voir *La Presse Médicale*, n° 77, du 24 Septembre 1921, p. 1395), on nous signale obligeamment une erreur que nous nous empressons de rectifier.

Au sujet des externes des hôpitaux parisiens, nous disions qu'ils avaient droit à un mois de congé payé. En réalité, les étudiants externes touchent seulement une indemnité de déplacement.

Quant aux élèves internes, en plus des traitements qu'ils reçoivent et que nous avons mentionnés, ils jouissent encore de divers avantages appréciables.

C'est ainsi qu'ils sont logés ou, dans le cas contraire, reçoivent une indemnité de logement s'élevant à 1.200 francs par an. De plus, ils touchent présentement une indemnité transitoire se montant, pour l'année, à 730 francs; ils ont la faculté de prendre, sans frais aucun, le repas de midi à l'hôpital et enfin, s'il y a lieu, ils bénéficient d'une indemnité spéciale pour charges de famille.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

La dégénérescence hépato-lenticulaire. Maladie de Wilson. Pseudo-sclérose, par H. C. Hall, ancien chef de clinique, chef du laboratoire de l'Institut sérothérapique de l'Etat danois. Préface du Professeur Pierre Marie. 1 vol. in-8° de 361 pages (*Librairie Masson*), 1921. — Prix : 20 francs.

En 1912, le neurologiste anglais S. A. Kinnier Wilson décrivait un syndrome nouveau, caractérisé au point de vue clinique par de l'hypertonie musculaire, du tremblement, de la gêne de la parole et de la déglutition, et au point de vue anatomique par des lésions du noyau lenticulaire et une cirrhose du foie.

Réunissant les divers cas de cette affection signalés antérieurement mais méconnus, les nombreuses observations publiées depuis le travail de Wilson, et y joignant 4 cas personnels, ce qui fait un total de 68 cas, M. H. C. Hall nous apporte dans son volume une monographie complète et détaillée de cette singulière maladie, qu'il propose de nommer « dégénérescence hépato-lenticulaire ». Voici les principales conclusions de ses recherches.

Les troubles, plus fréquents dans le sexe masculin, débutent généralement dans le jeune âge, entre 11 et 25 ans. Ils consistent en : hypertonie musculaire, sans anomalie habituelle des réflexes ni de la sensibilité; tremblement de quatre à cinq secousses par seconde ne paraissant pas exister au repos absolu, mais provoqué par les mouvements actifs et exagéré par les émotions; dysarthrie spasmodique, difficulté de la déglutition et de la marche, dues à l'hypertonie. A ces symptômes moteurs, se joignent un état psychique d'irritabilité ou d'euphorie, des pigmentations anormales de la peau et surtout une pigmentation de la cornée qui aurait, d'après l'auteur, « une signification absolument pathognomonique ».

A l'examen du cerveau, on trouve dans le noyau lenticulaire, surtout dans le *putamen* et beaucoup moins dans le *globus pallidus*, une disparition du tissu nerveux et une prolifération de la névroglie formant un tissu spongieux qui se creuse de cavités. En dehors du noyau lenticulaire, dans le thalamus, dans les capsules, dans l'écorce, il existe également des lésions du même genre, mais moins accentuées.

Enfin le foie révèle une cirrhose à grosses nodosités caractérisée par une dégénérescence du parenchyme spécifique et un extraordinaire développement des vaisseaux qui explique l'absence de stase dans le système porte pendant la vie.

L'affection évolue en quelques années et se termine par la mort.

Comme étiologie, les statistiques paraissent démontrer que la maladie de Wilson est de nature hérédo-familiale (31 fois sur 60 cas).

Les lésions du cerveau et celles du foie doivent être considérées comme des processus parallèles ayant tous deux leur cause dans une débilité organique congénitale; il n'est pas impossible cependant que des facteurs exogènes (traumatismes, infections, intoxications) puissent jouer un rôle comme agents déterminants ou accélérateurs.

Reste à envisager le mécanisme physiologique des troubles moteurs. On sait qu'actuellement l'attention des neurologistes se porte vers l'étude des noyaux gris centraux, ce qui donne à ce travail un puissant intérêt d'actualité. Les plus récentes recherches tendent à faire admettre que les lésions de ces noyaux sont responsables, au moins en partie, des troubles du tonus du type dit « extrapyramidal » et qui sont représentés non seulement dans la maladie

(*Voir la suite*, p. 1553.)

Une Légende à détruire

Habent sua fata... Tout comme les livres, les médicaments ont, eux aussi, leur sort, et il s'en faut que celui-ci soit toujours juste. L'histoire du bromoforme en offre un exemple curieux et instructif. Voilà un médicament qui, il y a quelque trente ans, jouissait d'une grande vogue et était notamment considéré comme le remède héroïque de la toux spasmodique, tandis qu'aujourd'hui il est presque tombé dans l'oubli. Pourquoi cette disgrâce?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

C'est qu'une légende s'est créee qui veut que le bromoforme soit un médicament dangereux! Et les légendes ont la vie dure...

En réalité, si l'on analyse attentivement les faits, on voit que nombre de cas d'intoxication, attribués aux préparations *dites* bromoformées, sont dus aux doses excessives de teinture d'aconit ou de belladone contenues dans ces préparations. C'est le cas, notamment, de certains sirops qui, en fait, ne contiennent et ne peuvent contenir que des quantités insignifiantes de bromoforme, car celui-ci est, pour ainsi dire, insoluble dans un milieu aqueux sucré.

Restent les accidents causés réellement par les préparations bromoformées liquides. Sur ce point, nous sommes d'accord. Mais ces accidents s'expliquent tout simplement par l'absorption massive du médicament. C'est qu'en effet, le bromoforme étant peu soluble dans l'eau, on le prescrit habituellement sous forme d'émulsion. Or, quelques soins que l'on prenne pour assurer l'homogénéité du liquide, le bromoforme, en raison de son poids spécifique très élevé, tend toujours à se déposer au fond du flacon (il est, de plus, très adhérent aux parois du flacon), de sorte qu'on risque d'administrer au malade, en dernier lieu, une dose beaucoup trop considérable du médicament, dose pouvant déterminer des phénomènes plus ou moins accusés d'intoxication.

C'est donc, en définitive, la *forme médicamenteuse* qu'il faut incriminer, et non pas le bromoforme lui-même, qui est un médicament précieux, un sédatif remarquable de la toux rebelle.

Mais, encore une fois, pour pouvoir l'employer en toute sécurité, on ne saurait compter sur les préparations liquides, qui seront toujours instables et mal dosées.

Aussi le CODOFORME BOTTU réalise-t-il un véritable progrès, puisqu'il permet d'utiliser le bromoforme sous une forme *solide* et *stable* et avec un *dosage rigoureux*. Il s'agit, en effet, d'un sel bromoformique cristallisé, associé à la codéine.

Le produit est présenté sous forme de comprimés enrobés correspondant chacun à 0 gr. 01 de codéine et à 3 gouttes de bromoforme. Ces comprimés sont dragéifiés dans un enrobage spécial ne se dissolvant que dans le milieu intestinal, précieux avantage qui permet d'éviter tout relent médicamenteux et supprime toute irritation ou fatigue de l'estomac.

On fait prendre de 5 à 8 comprimés, dans les vingt-quatre heures. Ces doses sont réduites de moitié pour les enfants de deux à dix ans (par demi-comprimé pour les enfants de deux à cinq ans).

Les comprimés doivent être avalés comme une pilule, de préférence dans une gorgée de liquide et avant les repas.



de Wilson, mais aussi dans la chorée de Huntington, l'athétose double, la paralysie agitante.

Par quel mécanisme ces lésions agissent-elles ? Voici l'interprétation fournie par M. Hall : « Le corps strié doit, sans nul doute, être considéré comme l'un de nos plus importants organes de régularisation du tonus, et le tonus normal est probablement dû, pour une partie, à une collaboration entre le cervelet (noyau dentelé) et le corps strié. Le corps strié (peut-être spécialement le *globus pallidus*) a, en outre, de l'importance comme centre de nos mouvements involontaires et associés normaux, action qui est réglée par des centres supérieurs (peut-être dans le cervelet). Si l'influx régulateur vient à être supprimé, il se produit des mouvements incoordonnés, involontaires. Le fait remarquable, en apparence, que les processus anatomiques dans le corps strié peuvent produire des manifestations cliniques considérablement différentes (maladie de Wilson, chorée de Huntington, athétose double, paralysie agitante juvénile, etc.) trouve peut-être son explication soit dans les divergences de localisation dans l'intérieur du corps strié (*putamen*, noyau caudé, *globus pallidus*), soit aussi dans la nature du processus anatomique (état marbré, état fibreux, nécrose totale) ».

Il est probable, d'ailleurs, ainsi que le remarque le professeur Pierre Marie dans la préface élogieuse qu'il a écrite pour ce livre, que, « pour créer le type morbide de la dégénération hépato-lenticulaire, la seule lésion du noyau lenticulaire soit insuffisante : il faut quelque chose de plus, comme lésion encéphalique, et celle-là, nous ne la connaissons pas encore ».

La question, on le voit, est loin d'être éclaircie. Ce sera le mérite de M. H. C. Hall d'y avoir contribué par ses importants documents personnels, rassemblés dans ce travail qui fait également honneur à son auteur et à la science médicale danoise.

P. Hartenberg.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES REÇUS

2582. **Des prélèvements : leur technique en vue des examens les plus courants**, par J. Legeay, licencié ès sciences naturelles, et A. Liot, préparateur à l'Académie de Médecine. 1 vol. de 96 pages (*Vigot frères*). — Prix : 5 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

P. Le Noir, Ch. Richet fils et André Jacquelin. — L'ulcus gastrique à vomissements incoercibles.

Loeper et Forestier. — Les lésions nerveuses du pneumogastrique et le cardiopasme récurrent dans le cancer de l'estomac.

Félix Ramond et Henri Borrien. — L'aérocolie de l'angle splénique.

R. Goiffon, A. Haristoy et Moraes Sarmento. — La récupération des savons alcalino-terreux, grâce aux fermentations cæcales.

André Alivisatos. — Un cas de sténose médiogastrique d'origine ulcéreuse à évolution rapide.

Bardou. — D'un traitement populaire des maladies d'estomac en Tunisie.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hygiène. — Le cours supérieur d'hygiène, destiné à la préparation du diplôme universitaire d'hygiène (arrêté ministériel du 25 Avril 1921) commencera le 7 Novembre 1921, à 16 heures, au laboratoire d'hygiène de la Faculté.

Le cours aura lieu tous les jours, sauf les dimanches, jusqu'au 17 Janvier 1922, avec une interruption du 23 Décembre 1921 au 3 Janvier 1922, en raison du congé du nouvel an.

Il comprendra, chaque jour : deux leçons (à 16 heures et à 17 heures), des stages, des visites, des démonstrations et manipulations pratiques, qui auront lieu soit le matin, soit de 14 heures à 16 heures.

Le programme d'enseignement comporte les matières suivantes : 1° Epidémiologie générale (M. Dopter). — 2° Epidémiologie et prophylaxie spéciales (MM. Léon Bernard, Brumpt, Robert Debré, Dopter, Dujardin-Beaumetz, Louis Martin, Jules Renault, Tanon, Pierre Teissier, Vallée). — 3° Prophylaxie générale (MM. Armand-Delille, Henri Thierry, Dimitri, Dujardin-Beaumetz, Louis Martin. — 4° Maladies sociales (MM. Léon Bernard, Robert Debré, Gougerot, Roussy, Rieux). — 5° La natalité et l'enfance (MM. Couvelaire, Lesné, Méry). — 6° Hygiène alimentaire (MM. Dopter, Henri Labbé, Marcel Labbé, Legendre, Lortat-Jacob, Nicolas, Porcher). — 7° Etude de l'eau (MM. Blanchetière, Imbeaux et Mathieu). — 8° Atmosphère (MM. André Broca, Besson, Blanchetière). — 9° L'habitation (MM. André Broca, Feine, Risler). — 10° Hygiène professionnelle (MM. Courtois-Suffit, Frois, Pouchet). — 11° Législation et administration sanitaires MM. Juillerat, Monteil, Ott). — 12° Prophylaxie internation (MM. Pottevin, Jules Renault).

Le programme détaillé des leçons et travaux pratiques sera publié ultérieurement.

Ce cours est ouvert : 1° Aux docteurs en médecine français ; 2° Aux docteurs étrangers pourvus du diplôme de doctorat de l'Université, mention médecine : 3° Aux étrangers pourvus d'un diplôme médical admis par la Faculté de Paris : 4° Aux étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions et aux internes en médecine des hôpitaux de Paris reçus au concours. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté de Médecine les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice des Enfants-Assistés. — Chaire d'hygiène et de clinique de la première enfance et Institut de pué-

riculture de la Ville de Paris et du département de la Seine, M. le professeur Marfan.

A l'Hospice des Enfants-Assistés sont donnés un enseignement sur l'Hygiène et la Clinique de la première enfance destiné aux étudiants en médecine et aux médecins, et un enseignement sur la puériculture pratique plus spécialement réservé aux personnes étrangères à la médecine.

I. La clinique est ouverte aux stagiaires inscrits par la Faculté de Médecine et aux étudiants et médecins, français ou étrangers, qui en font la demande au professeur.

Tous les matins, à 9 heures, a lieu la visite, soit dans les Nourriceries, soit dans les salles de grands Enfants, soit au pavillon Pasteur qui admet des enfants du dehors, comme un hôpital ordinaire.

Le jeudi et le samedi a lieu, à partir de 9 heures, une *consultation de nourrissons*. — Le mardi à 10 heures, M. Marfan fait une *leçon* sur un malade du service ou sur un des sujets de la matière de son enseignement (1re leçon, le mardi 8 Novembre).

Le mercredi, à 10 heures, des *conférences complémentaires* sont faites par les assistants; le programme en est composé de telle sorte qu'en un semestre, grâce à cette combinaison des leçons du mardi, du jeudi et du mercredi, les matières principales de l'hygiène et de la clinique du premier âge soient passées en revue (1re conférence, mercredi 9 Novembre).

Cours de revision et de perfectionnement. — Deux cours de revision et de perfectionnement ont lieu tous les ans, l'un pendant les vacances de Pâques, l'autre à partir de la dernière semaine de Juillet et la première quinzaine d'Août. Cet enseignement qui comprend des leçons, des présentations de malades et des examens de laboratoire, est donné par M. le professeur Marfan, MM. Weill-Hallé et Henri Lemaire, médecins des hôpitaux, M. G. Blechmann, chef de clinique, M. Dorlencourt, chef de laboratoire, et M. Hallez, chef de clinique adjoint.

INSTITUT DE PUÉRICULTURE DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. — A l'Hospice des Enfants-Assistés fonctionne l'Institut de puériculture fondé par la Ville de Paris et le département de la Seine. L'enseignement qui y est donné a lieu *tous les jeudis*. Il est destiné aux dames et aux jeunes filles. Il s'ouvrira le jeudi 10 Novembre. (S'inscrire au Pavillon Pasteur.)

A 9 heures, les élèves de cet Institut sont conduites dans les Nourriceries et dans le laboratoire de préparation du lait et des aliments pour nourrissons où, sous la direction du personnel de l'Institut, elles apprennent comment on soigne les enfants du premier âge.

A 10 heures, pendant l'hiver, M. Marfan fait le jeudi une leçon de puériculture pratique pour les élèves inscrites; mais les étudiants et les médecins peuvent y assister. Ce cours comprend neuf leçons. Quand elles sont terminées, elles sont remplacées par des présentations de nourrissons choisis parmi ceux qui sont venus le matin à la consultation. Ces présentations, qui ont lieu également le jeudi à 10 heures, sont destinées à compléter les connaissances acquises pendant la première partie du cours. A la fin de cet enseignement, un certificat peut être délivré aux élèves qui l'ont suivi.

CONCOURS

Adjuvat des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 17 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Michon, 28 ; Huet, 26; Ecot, 26; Peltier, 25; Brouet, 24.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles aux épreuves définitives, MM. Brouet, Ecot, Gaume, Huet, Lemariée, Michon, Peltier, Reinhold.

Prix Fillioux (1921). — Sont désignés pour faire partie du jury du prix Fillioux, MM. Bourgeois, Grivot, Moulonguet, Jeanselme, Grégoire.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 17 Octobre.* — *Surfaces articulaires et ligaments de l'articulation de l'épaule.* — Ont obtenu : MM. Gallais (Georges), 13; Héraud, 15; Jarrien, 5; Gouyen, 16; Grasset, 13; Gay (Pierre), 13; Gay (Georges), 17; Guérit, 18; Gibard, 15; Guihenene, 17; Gourdon, 18; Gossinet, 16; Girodias, 15; Gaulier, 15; Jouannot, 16; Gauch, 12; Germain, 17; Guérin, 19; Mlles Hiesco, 15; Glotz, 16. — *Absents* : MM. Giroux, Hallot, Goupil, Goupille, Gresoard, Gligoritch.

PATHOLOGIE. — *Séance du 15 Octobre.* — *Symptômes et diagnostic de l'anévrisme de la crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : MM. Mathieu, 14; Marvaud, 16; Pérons, 17; Muffang, 13; Marx, 16; Moullard, 12; Outzckhowsky, 13; Parmentier, 18; Pellé, 15; Pépin-Lehalleur, 16; Péron, 10; Penant, 8; Motz, 11; Mlle Paul, 19. — Ont filé : MM. Morin, Martillière, Mlles Palisse, Peillon. — *Absents* : MM. Pelisse, Marinot, Mme Picardeau.

Séance du 18 Octobre. — *Symptômes et diagnostic des pyélonéphrites aiguës.* — Ont obtenu : MM. Mariani (Pierre), 17; Paris (Pierre), 16; Simon (Victor), 14; Sufrin, 15; Wachtel, 14; Vuillième, 16; Vaché (Pierre), 13; Vadon, 18. — Ont filé : MM. Pichard, dit Page, Parar, Natal, Simon (Joseph), Zumbiehl, Zujovie, Zoniten, Stuhl, Zimmer, Vuillemard, Simon (Charles), Vidal. — *Excusés* : MM. Péraire, Loufrand.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — M. J. Faure, président de la chambre syndicale des produits pharmaceutiques, à Paris. (*Journ. off.*, 17 Octobre.)

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Pouy, Toubert, médecins inspecteurs; Savornin, médecin principal de 2e classe. (*Journ. off.*, 16 Octobre.)

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Carayon, médecin-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 16 Octobre.)

Médecine et thérapeutique expérimentales. — Programme des conférences payantes de médecine et de thérapeutique expérimentales que M. Marmorek doit faire *en anglais* à l'Institut océanographique (195, rue Saint-Jacques) à partir du 21 Novembre prochain.

1° Les principes généraux de la thérapeutique expérimentale actuelle; 2° Production expérimentale de maladies spécifiques de l'homme; 3° Remplacement biologique d'organes; 4° Le problème du cancer; 5° Syphilis expérimentale; 6° Quelques problèmes de tuberculose; 7° Tuberculine; 8° Origine du goitre et du diabète; 9° Expériences thérapeutiques sur les glandes sexuelles; 10° Le problème de la vieillesse; 11° Bactériothérapie; 12° Protéinothérapie; 13° Anaphylaxie; 14° Les points faibles dans l'action des vaccins et sérums; 15° Immunité durable et immunité passagère; 16° Le rôle de prédisposition dans l'infection.

Cours de pathologie historique (3e année). — M. Cabanès, directeur de la *Chronique médicale*, reprendra son cours de pathologie historique, à l'Institut des Hautes-Etudes de physique le jeudi 3 Novembre. Ce cours sera complet en sept leçons, qui auront lieu à 18 heures, au siège de l'Institut, 65, rue de la Concorde, à Bruxelles. M. Cabanès traitera cette année du sujet suivant : *Une dynastie d'arthritiques : Napoléon et les Napoléonides.*

Ecole d'anthropologie (15, rue de l'Ecole-de-Médecine). — M. G. Paul-Boncour, professeur, commencera le cours de criminologie le mardi 8 Novembre, à 16 heures, et les mardis suivants à la même heure. Sujet : Les conditions anthropologiques des réactions antisociales.

Clinique Demonchy. — Démonstrations pratiques sur la « Vaccinothérapie dans les urétrites gonococciques aiguës » : *a)* Préparation des milieux de culture; *b)* Identification des gonocoques ; *c)* Préparation des vaccins; *d)* Examen d'un malade. Traitement.

Des démonstrations auront lieu à partir du 15 No-

(*Voir la suite, p.* **1557.**)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 48)

(*Thérapeutique*) **SYNDROMES COLIQUES**

Traitement des syndromes coliques de l'enfance

(*suite et fin*)[1].

III. — Le syndrome colique dysentériforme.

Le *syndrome colique dysentériforme* ou *muco-hémorragique* se caractérise par des évacuations alvines constituées par du *mucus* coagulé amorphe et du sang mélangés ou non à des matières fécales, des émissions fréquentes, peu copieuses, précédées et accompagnées de *ténesme rectal* et d'*épreintes*, du *spasme abdominal*.

Son *évolution* est généralement *aiguë*. Les *phénomènes généraux* sont plus ou moins intenses. Il y a des *formes légères*, *moyennes* et *graves*.

Les *lésions* de la muqueuse, de nature infectieuse, portent principalement sur les *follicules clos*.

Il s'agit d'un *processus infectieux*, réalisé souvent par des *streptocoques*.

Il n'existe pas de *médication spécifique* comparable à la *sérothérapie antidysentérique*.

Le TRAITEMENT a pour but d'évacuer l'intestin, de modifier la muqueuse du côlon, de stimuler l'état général.

On prescrit au début :

1° La *diète hydrique* : eau pure, eau sucrée, infusions, etc.;

2° Du *sulfate de soude* à doses décroissantes pendant 3 ou 4 jours.

Ou de l'*ipéca* :

Faire infuser 0 gr. 20 à 1 gr. (suivant l'âge) d'ipéca concassé dans 100 à 200 grammes d'eau bouillante pendant douze heures. — Filtrer, sucrer l'infusion, donner une cuillerée à soupe toutes les deux heures (espacer en cas d'état nauséeux) jusqu'à réapparition des selles fécaloïdes.

Ou de l'*écorce de Guarana* en macération (peu employée).

3° Des *lavages de l'intestin* sous faible pression, avec la *solution physiologique de chlorure de sodium chaude*, additionnée ou non d'*antiseptiques*. (V. Traitement du *syndrome colique fétide*), de *bleu de méthylène* (1 pour 1.000).

Ou des petits *lavements d'eau chaude* additionnée de *laudanum de Sydenham*. (V. Traitement du *syndrome colique muco-membraneux*) pour calmer le ténesme et les épreintes.

4° Des *compresses humides et chaudes* ou mieux de la *glace* sur l'abdomen.

5° Suivant les indications, des *bains* tièdes ou chauds, des injections sous-cutanées de *sérum artificiel*, d'*huile camphrée*, d'*adrénaline*.

Si les symptômes dysentériformes persistent, on ordonne :

Des *lavements d'ipéca* (1 ou 2 gr. d'ipéca concassé infusés pendant douze heures dans 200 gr. d'eau bouillante).

Ou des *lavements de nitrate d'argent* (0 gr. 20 pour 1.000).

Après la diète hydrique, on autorise successivement :

1° L'*eau de riz*, l'*eau panée*, le *bouillon de légumes*.

2° Des *bouillies à l'eau*, des *potages* ou *bouillon de légumes*, du *bouillon de poule* ou *de veau*.

3° Des bouillies au *lait*, au *babeurre*, etc. en quantités progressives, lentement quand il existait antérieurement un syndrome fétide ou de l'hyperalimentation azotée (craindre l'*anaphylaxie alimentaire*), plus rapidement dans le cas contraire.

4° Le *régime normal* quand la guérison est acquise.

D'autre part on prescrit le *traitement* indiqué par l'état de l'intestin et l'*état général*.

NOBÉCOURT.

1. Voir *La Presse Médicale*, n°s 63 et 73.

vembre les mardis, jeudis, samedis, à 5 heures, à la clinique, 18, rue d'Odessa (près la gare Montparnasse).

Il sera fait ultérieurement un cours complémentaire d'urétroscopie pratique. Pour s'inscrire, s'adresser à la clinique tous les jours de 5 heures à 7 heures jusqu'au 12 Novembre.

Service sanitaire maritime. — Est déclaré vacant au port de Saint-Nazaire l'emploi de directeur de la Santé chargé de la direction de la 4e circonscription sanitaire maritime.

Les candidats sont invités à produire, dans le délai d'un mois, leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

Les candidats devront faire valoir, notamment, leurs connaissances spéciales touchant l'épidémiologie des maladies exotiques, la bactériologie, la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquise en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comporte cet emploi.

Ils devront justifier de la qualité de Français, du diplôme de docteur en médecine et joindre à leur demande un certificat de bonnes vie et mœurs datant de moins d'un mois.

La liste sera close le 15 Novembre 1921.

L'avis inséré au *Journal officiel* du 1er Septembre 1921 relatif à la vacance du poste de Marseille est annulé. (*Journ. off.*, 15 Octobre.)

Stations hydrominérales et climatiques. — M. Termier, inspecteur général des mines de 1re classe, est nommé membre de la Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques. (*Journ. off.*, 9 Octobre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont promus au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Gavaud, Besse, Garrot, médecins-majors de 2e cl.; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Mary, Puel, Souchard, Laurency, Ponsan, médecins aides-majors de 3e classe. (*Journ. off.*, 25 Septembre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT.

LUNDI 24 OCTOBRE. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie à 9 h. 1/2. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 4e N. R. Pathologie interne. Faculté. — 5e N. R. Stomatologie. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — Validation. Stage dentaire. Interrogation (2 séries). Faculté. — 3e, 2e dentistes. Prothèse. Ecole rue Garancière de 10 à 18 h. 3e, 2e dentistes. Dentisterie. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h.

MARDI 25 OCTOBRE. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté. — 3e N. R. Obstétrique. Laboratoire d'obstétrique à 1 h. 1/2. — 5e N. R. Hygiène. Laboratoire d'hygiène. — 3e, 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Interrogation (2 séries). Faculté. — 3e, 2e dentistes. Dentisterie opératoire. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h.

MERCREDI 26 OCTOBRE. — 2e N. R. Anatomie orale. Faculté. — 3e N. R. Parasitologie. Laboratoire de parasitologie, à 9 h. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 2e A. R. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Interrogations (2 séries). Faculté. — 3e, 2e dentistes. Prothèse. Ecole rue Garancière, de 10 h. à 18 h.

JEUDI 27 OCTOBRE. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie, à 9 1/2. — 2e N. R. Physique et chimie. Faculté à 9 h. — 3e N. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 4e N. R. Pathologie externe. Faculté. — 5e N. R. Thérapeutique. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté. — Validation. Stage dentaire. Oral. (2 séries). Faculté.

VENDREDI 28 OCTOBRE. — 3e N. R. Bactériologie. Laboratoire de bactériologie. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 5e N. R. Médecine légale. Laboratoire. Ecole pratique. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Faculté. — 5e 2e dentistes Prothèse. Ecole rue Garancière de 10 à 18 h.

SAMEDI 29 OCTOBRE. — 1er N. R. Histologie (2 séries). Au laboratoire, à 9 h. 1/2. — 2e N. R. Anatomie orale (2 séries). Faculté. — 3e N. R. Parasitologie. Au laboratoire, à 9 h. — Examen de clinique. Clinique obstétricale (N. R.). Faculté. — 3e 2e dentistes. Dentisterie opératoire. Ecole rue de la Tour-d'Auvergne, à 8 h.

THÈSES DE DOCTORAT.

MERCREDI 26 OCTOBRE. — M. Morault (Yves) : *L'acidose chez les aliénés*. — M. Maury (François) : *Contribution à l'étude anatomique des fractures de jambe chez l'enfant*. — Jury : MM. Roger, Broca (Auguste), Abrami, Lardennois.

SAMEDI 27 OCTOBRE. — M. Duter (Georges) : *Essai sur l'ostéosynthèse dans les fractures*. — M. Le Gac (Jean) : *Contribution à l'étude des kystes osseux*. — M. Corbasson (X) : *De la syphilis récidivant sous une forme constante*. — Mouzon M. (Jean) : *Les plaquettes du sang humain*. — Jury : MM. Achard, Jeanselme, Duval, Lecène.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui réponden directement. Elle ne prend aucune responsabilité quan à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique es absolument réservée aux annonces concernant les poste médicaux, les remplacements, les offres ou demande d'emplois ou de cessions ayant un caractère médica ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

A vendre : Appareil radio Gaiffe, très peu usagé. Occasion unique. — Ecrire *P. M.*, n° 3691.

A vendre : Bains de lumière neufs, modernes. Prix avantageux. — S'adr. E.A.C., 14, r. de Joinville (19e).

Appartements non meublés prochainement libres, à vendre. Confort mod., Quartiers Invalides, Monceau. Prix : 36 à 100.000. — Mesnil, 40, r. des Ecoles, Lund. Mercr. Vendr. Tél. : Gobelins 25-11.

Reprendrai, rayon 50 kil. Paris, poste médical ancien. Rapp. min. 25.000. — Ecrire *P. M.*, n° 3707.

Médecin désirerait s'entendre avec confrère pour reprendre clientèle thermale. — Ecr. *P. M.*, n° 3712.

Médecin français, 30 ans, meill. référ., spécialisé électro-radiol., cherche place assist. rétrib. chez électro-radiol., Paris de préf. Prendrait seulement engag. pour longue durée ou aff. d'avenir. Poss. cap. pour assoc. ou succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3733.

Sage-femme, infirmière professionnelle, 12 ans de pratique, demande situation, clinique ou chef-lieu de canton. — Ecrire *P. M.*, n° 3740.

(*Voir la suite, p.* **1559**.)

On demande visiteur du Corps médical, médecin de préférence, pour produits anciens et connus. Ecr. *seul* avec référ. et prétentions. *P. M.*, n° 3742.

Jeune spécialiste peau, mal. vénériennes, demande place assistant, clinique sérieuse. Accept. remplacement longue durée. — Ecrire *P. M.*, n° 3757.

Pharmacien, ayant longue pratique laboratoire d'analyses, cherche situation dans la même partie. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3647.

Interne des hôpitaux de Paris ferait analyses d'articles français ou anglais pour journal médical. — Ecrire *P. M.*, n° 3758.

Veuve, 40 ans, instr., sérieuse, disposant soit matinées, soit après-midi, demande emploi chez médecin. Pourrait servir secrétaire, comptable, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3759.

Docteur, 30 ans, méd. gén. 7 a., bactér., trav. lab., parlant 4 langues étrangères, cherche place clinique ou collaboration. — Ecrire *P. M.*, n° 3760.

On demande confrère au courant spécialités yeux et O.-R.-L. pour remplacement 3 à 4 mois, province, à partir milieu Nov. — Ecrire *P. M.*, n° 3761.

Docteur reprendrait cabinet médical et suite de clientèle mal. gén., Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3762.

Confrère céderait bail 9/12 ans, hôtel particulier, XIVe arr., tout confort moderne; loyer 14.000, 11 p., 2 s. d. b., dépendances, jardin. Conviendrait pour mais. de santé ou accouch., etc. Ecr. *P. M.*, n° 3764.

Docteur, 31 ans, médecine générale, radiologie, injections intraveineuses, gynécologie, demande emploi dans clinique après-midi. Ecrire *P. M.*, n° 3765.

Appartement médical à céder à Paris. — Confort moderne. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3766.

Clinique à céder à Paris, quartier du Gros-Caillou. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3767.

Docteur demande d'occasion table examen et install. Rayons X Coolidge. — Ecr. *P. M.*, n° 3769.

Poste de consultant à louer dans clinique, banlieue immédiate. — Ecrire *P. M.*, n° 3768.

Docteur actif, au courant chirurgie, installé en province, cherche collaboration ou remplacement longue durée. — Ecrire *P. M.*, n° 3770.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 50 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr. »
Union postale...... 55 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à "Presse Médicale" 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES RADIATIONS EN BIOLOGIE

V. — La responsabilité des médecins radiologistes.

Nous n'entendons point parler ici de la responsabilité civile des radiologistes vis-à-vis de leurs clients, mais de leur responsabilité morale vis-à-vis du confrère qui leur a confié la direction d'un traitement radiothérapique.

Doit-on attribuer de prime abord à la négligence ou à l'incapacité du praticien radiologiste les insuccès ou les accidents qui peuvent survenir au cours des traitements qu'il effectue ?

A notre avis, rares sont les cas où une faute de technique, faute réelle commise par le radiologiste, est la cause des mauvais résultats constatés. Si les effets de la rœntgenthérapie ne sont point toujours heureux, cela ne dépend généralement point de l'insuffisance des connaissances de l'opérateur, mais bien, comme je le disais dans un précédent article (*La Presse Médicale*, du 16 Mars 1921), de l'insuffisance des méthodes scientifiques sur lesquelles est fondée la rœntgenthérapie.

L'on a souvent appris au médecin radiologiste qu'il peut pratiquement réaliser des mesures suffisamment précises en radiothérapie en utilisant une méthode simple : lecture de la tension de l'énergie électrique aux bornes du tube radiogène; observation en lumière monochromatique du virage d'une pastille à base de platino-cyanure de baryum convenablement placée par rapport à la source de rayons. Ainsi armé il peut, semble-t-il, à coup sûr, en maintenant toujours la même tension aux bornes du tube et en obtenant le même virage de la pastille sensible, obtenir les mêmes effets biologiques en opérant dans les mêmes conditions de position réciproque du sujet et du tube radiogène. Il en sera ainsi quelquefois et nous pouvons dire que, dans la majorité des cas, cette méthode de mesure évitera les accidents graves. Elle n'empêchera pas malheureusement le radiologiste de connaître, dans des cas analogues à ceux dans lesquels certains opérateurs ont obtenu des succès retentissants, des insuccès nombreux et qui arrivent à faire considérer le résultat heureux comme un hasard que l'on doit souhaiter sans presque oser l'espérer. Elle n'empêchera pas non plus le malade qui s'est confié à un radiologiste habile et consciencieux de connaître les ennuis de la radiodermite légère, aiguë ou chronique, superficielle ou profonde, mais toujours ennuyeuse. De tous ces insuccès doit-on tenir responsable le radiologiste ou la méthode de mesure? A notre sens,

l'opérateur est irresponsable : il a dans la plupart des cas été induit en erreur par ce qui devait le guider.

Cette dernière affirmation a besoin d'être étayée par quelques faits expérimentaux ; les voici :

La mesure de la tension aux bornes du tube est effectuée, soit par l'appréciation de la longueur de l'étincelle équivalente, soit par la lecture d'un voltmètre placé sur le circuit primaire d'un transformateur dont on estime connu le rapport de transformation dans tous les cas. Ces méthodes de mesure ne tiennent aucun compte des pertes en ligne qui produisent une différence appréciable et surtout variable entre la tension aux bornes du secondaire du transformateur et la tension aux bornes du tube. Ces pertes en ligne dépendent de nombreux facteurs : état hygrométrique de l'atmosphère toujours variable, nombre et nature des poussières en suspension dans la pièce où l'on opère, enfin degré d'ionisation de l'air variable d'un jour à l'autre et surtout variable avec le temps de marche du tube radiogène.

Depuis longtemps je me préoccupe de mesurer la tension avec exactitude aux bornes d'un tube radiogène (dans les conditions d'utilisation médicale). Les meilleurs constructeurs ne m'ont fourni jusqu'à ce jour que des appareils de mesure permettant une approximation (autant que l'on peut en juger) de 80 pour 100 quand le primaire du transformateur est alimenté par du courant alternatif, et de 60 pour 100 quand le primaire du transformateur est alimenté par du courant continu interrompu. Les divers électromètres que j'ai pu essayer jusqu'à ce jour sur des installations médicales ne m'ont, malgré leur prix élevé, fourni qu'un petit nombre de mesures douteuses et je comprends aisément qu'on ne les ait jamais utilisés en pratique courante.

La pastille de platino-cyanure de baryum est un guide infidèle, elle aussi, car le sel qui lui donne sa sensibilité vire sous l'action des rayons ultra-violets et l'on sait combien d'ultra-violets il existe autour du tube radiogène, ultra-violets dont la quantité est variable à une certaine distance du tube avec l'état hygrométrique de l'atmosphère, le nombre et la nature des poussières en suspension dans l'air, le degré d'ionisation du milieu ambiant. Enfin, la sensibilité d'une pastille au platino-cyanure dépend de son état hygrométrique et c'est là une cause d'erreur qu'il ne faut point négliger. Ajouterai-je enfin que la pastille sensible ne dose que les rayons d'une longueur d'onde déterminée, restant insensible aux autres portions du faisceau X. Cette dernière considération est inutile puisque l'on peut expérimentalement vérifier le fait suivant : deux moitiés d'une même pastille, exposées au même rayonnement X dans des états hygrométriques différents et avec une atmosphère sus-jacente différente, peuvent indiquer, l'une une dose de rayons à peine capable de produire une légère réaction cutanée, l'autre une dose correspondant à l'érythème et à la chute définitive des poils. J'ai pratiqué ces mesures lors de mécomptes graves survenus au cours de traitements de teignes par les rayons X, alors que je prenais toutes les précautions possibles. Je viens de faire reprendre ces expériences, ces temps derniers, par un préparateur qui est arrivé aux mêmes conclusions que moi.

Après l'exposé de ces divers faits expérimentaux, il me paraît raisonnable de ne point tenir les radiologistes pour responsables des petits incidents qui peuvent survenir au cours des traitements qu'ils dirigent. Il faut leur savoir gré d'avoir appris à éviter les accidents graves que l'on a connus lors des débuts de la rœntgenthérapie. Les rayons X, comme l'ont montré les cas heureux, sont certainement un agent thérapeutique de premier choix, mais nous ne devons pas nous dissimuler qu'ils sont une arme à double tranchant : nous savons dans bien des cas reconnaître le tranchant à employer, mais nous ne savons pas encore suffisamment comment nous devons le manier.

J.-L. Pech.

LIVRES NOUVEAUX

La forme et le mouvement. Essai de dynamique de la vie, par Georges Bohn. 1 vol. in-12 de 175 pages, avec 15 figures dans le texte. (*Ernest Flammarion*, éditeur, Paris). — **Prix : 4 fr. 50 net.**

Les naturalistes disciples de Lamarck et de Darwin attribuent à l'influence du milieu et à la concurrence vitale un rôle essentiel dans la formation des espèces et dans leur continuité.

M. Georges Bohn, dans son fort intéressant ouvrage, sans contester aucunement la valeur des opinions présentées par les chefs de l'école évolutionniste, estime cependant que les phénomènes vitaux ont d'autres régulateurs.

A son avis, les actions chimiques, physiques et mécaniques exercent pareillement un rôle de première importance et suffisent à expliquer les multiples phénomènes vitaux, tant de la croissance des êtres que de leur évolution morphologique.

Les théories soutenues par M. Georges Bohn sont infiniment séduisantes et méritent au premier chef de retenir l'attention de tous les biologistes.

G. Vitoux.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Gilbert, assisté de M. Maurice Villaret, agrégé, commencera son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu le mercredi 2 Novembre 1921, à 9 heures du matin.

Sa première leçon à l'amphithéâtre Trousseau aura lieu le samedi 12 Novembre 1921, à 10 h. 45. Ses leçons ultérieures auront lieu dans le même amphithéâtre, à la même heure, les mercredis et les samedis.

Programme de l'enseignement. — 1° Enseignement pratique de sémiologie et de petite chirurgie médicale, les indis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 9 h. 10 h., dans les salles, avec l'aide de MM. Henri Benard, ncien chef de clinique; Saint-Girons, chef de clinique; oury et Maréchal, chefs de clinique adjoints; Paul lum, interne du service; 2° enseignement et exercices echniques de laboratoire, le jeudi, de 9 h. à 10 h., à amphithéâtre Bichat, avec l'aide de MM. Paul Descomps, hef du laboratoire d'anatomie pathologique; Henri Beard, chef du laboratoire de bactériologie, et Deval, hef du laboratoire de chimie; 3° enseignement pratique e technique des agents physiques, le mercredi, de 9 h. 10 h. (6 leçons élémentaires pour les stagiaires), à amphithéâtre Trousseau et dans les locaux des agents hysiques, avec l'aide de MM. Guilleminot, agrégé; Duoy, Dausset, Lagarenne et Gérard, chefs et chefs adjoints u laboratoire des agents physiques; 4° visite des salles salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne), tous les matins de 10 heures à midi : examen des malades par le rofesseur ou par les élèves sous sa direction; lecture et ritique des observations; résumé des faits pathologiques t enseignement qui en découle; 5° consultations : le eudi, à 11 h. 30, à l'amphithéâtre Trousseau : maladies lu tube digestif, du foie et du pancréas. Le mardi, à 1 h. 30, dans les locaux des agents physiques : troubles usticiables des agents physiques. Le vendredi, consultations d'oto-rhino-laryngologie (M. Dufourmentel, chef le clinique) et de dermatologie et syphiligraphie M. Brin, ancien chef de clinique), avec présentation de nalades aux élèves; 6° leçons à l'amphithéâtre Trousseau : le mercredi, à 10 h. 45; présentation de malades, vec l'aide de MM. Chiray, agrégé; Herscher, médecin les hôpitaux; Lippmann, Jomier et Chabrol, anciens hefs de clinique. Notions sur l'art de prescrire et de hérapeutique appliquée. Le samedi, à 10 h. 45 : clinique magistrale.

Un enseignement de vacances (Juillet à Novembre 1922), un cours de revision en Juillet 1922 et deux cours de perfectionnement, à Pâques 1922 (maladies du foie) et en Septembre 1922 (maladies du tube digestif), auront lieu à la Clinique médicale sous la direction de M. Maurice Villaret, agrégé, médecin des hôpitaux.

Clinique ophtalmologique. — Programme général des cours et conférences.

Leçons cliniques. — M. le professeur F. de Lapersonne recommencera ses leçons cliniques le vendredi 11 Novembre 1921, à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre Dupuytren et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Ordre du service. — Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 h. 1/2 : Conférences à la Policlinique Panas. Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures : Opérations.

Conférences. — Des conférences seront faites par MM. Terrien, agrégé; Monthus, Cantonnet, Coutela et Cerise, ophtalmologistes des hôpitaux de Paris. Le programme et les dates en seront donnés ultérieurement.

Institut de médecine coloniale. — Une série de leçons sera faite par M. F. de Lapersonne, en Novembre et Décembre 1921, sur les questions intéressant la Médecine exotique.

Enseignement spécial pour les stagiaires. — La 1re série de cet enseignement sera donnée à partir du mardi 15 Novembre 1921, les mardis, jeudis et samedis, à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre Dupuytren, pour les élèves de 4e année. Ces leçons, accompagnées de présentations de malades, de projections en couleurs, etc., pourront être suivies par les auditeurs bénévoles qui se feront inscrire auprès du professeur.

Cours de perfectionnement. — Ce cours technique, avec examens cliniques, travaux pratiques de médecine opératoire et manipulations de laboratoire sera fait en Mai et Juin 1922, par M. F. de Lapersonne, assisté de MM. Terrien, agrégé; Velter, Prelat et Monbrun, chefs de clinique et de laboratoire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice départemental Paul-Brousse (14, avenue des Ecoles, à Villejuif). — Une consultation externe pour le traitement des tumeurs et du cancer par les rayons X et le radium est ouverte les lundis et vendredis, à 9 h. du matin, sous la direction du professeur agrégé G. Roussy, médecin en chef de l'Hospice, avec la collaboration de M. Chastenet de Géry, chirurgien de l'Hospice et de Mme Simone Laborde.

20 lits d'hôpital sont destinés aux malades de la consultation.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 20 Octobre.* — Ont obtenu : MM. François, 18,09; Cain, 17; Flandin, 16; Faroy, 15.

Séance du 21 Octobre. — Ont obtenu : MM. Pruvost, 19,09; Bouttier, 15; Heuyer, 16,27; Levy-Valensi, 20.

Prosectorat. — EPREUVE ORALE. — *Séance du 20 Octobre.* — *L'artère fémorale et ses branches.* — Ont obtenu : MM. de Gaudret d'Allaines, 26; Foy, 24; Moulonguet, 24; Petit-Dutaillis, 28; Ducastaing, 26.

Séance du 22 Octobre. — Ont obtenu : MM. Richard, 25; Senèque, 25; Monod, 25; Quénu, 28.

Adjuvat. — EPREUVE ORALE. — *Séance du 22 Octobre.* — *Anatomie de l'articulation temporo-maxillaire.* — Ont obtenu : MM. Huet, 27; Michon, 27; Reinhold, 26; Ecot, 27; Brouet, 25; Lemariée, 26; Pether, 25. — M. Gaume se retire du concours.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 19 Octobre.* — *Configuration extérieure et rapports du foie.* — Ont obtenu : MM. Garnier, 14; Joffrion, 14; Godel, 13 1/2; Geay, 15; Glaive, 12; Garaud, 10; Gendarme de Bevotte, 10; Goldbert, 16; Guillon, 17; Bernard (Louis), 12; Bascou, 11; Aupérin (Charles), 17; Barreau, 9; Baron, 17; Bouisset, 16; Blanchard, 15; Bourgeois (Claude), 10; Bompart, 19; Mlle Abricossoff, 15. — A filé, M. Giroux. — *Absents* : MM. Gard, Genton, de Bormay, Bonnefoy, Angot.

PATHOLOGIE. — *Séance du 20 Octobre.* — *Examen d'un typhique pendant le deuxième septénaire.* — Ont obtenu : MM. Zadoc-Kahn, 17; Tchilinguirian, 12; Solakian, 9; Simonitch, 12; Zerah (Jules), 14; Thiroloix, 18; Tridon, 13; Triau, 18; Vienne, 15; Vieillard-Baron, 16; Vié, 16; Vidal-Naquet, 15; Thuvien, 11; Thomas (Robert), 11; Zambeaux, 9; Suzor, 15; Valeau, 12; Mlles Jovanovitch, 11; de Slankiewicz, 12. — A filé, M. Solanes. — *Absents* : MM. Vuillecard, Valat; Mlle Trousson.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE MILITAIRE. — MM. Noell, Ladjinié, Bonnet, Pruvot, Menard, Boucher, Legue, Saidman, médecins auxiliaires; Pacou, Porcheron, Baudet, Ravina, Rougon, médecins sous-aides-majors. (*Journ. off.*, 12 Octobre.)

Les médecins toulousains à Paris. — L'Association des médecins toulousains à Paris a repris, le samedi 15 Octobre, ses banquets mensuels, au restaurant Saint-Michel, place Saint-Michel. Réunion remplie de cordialité et d'affectueuse confraternité, comme à l'accoutumée d'ailleurs, qui permit une heureuse reprise de contact après les trois mois d'interruption des vacances.

Etaient présents : MM. Bory, Esclavissat, Armengeaud, Groc, Nigoul, Foussal, Bourguet, Privat, Maltene, Clavel, Dartigues, Calmels, Caujolle, Mont-Reflet, Larcher, Emonet, Labougle.

(*Voir la suite, p.* **1567**.)



PANBILINE NOM DÉPOSÉ

RECTOPANBILINE NOM DÉPOSÉ

Seul Traitement des **MALADIES DU FOIE** associant les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés.
2 à 12 PILULES par jour ou 1 à 6 cuillerées à dessert de SOLUTION

CONSTIPATION et AUTO-INTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.
LAVEMENT D'EXTRAIT DE BILE glycériné et de PANBILINE. — 2 cuillerées à café dans 200 c.c. d'eau bouillie chaude à prendre en lavement. — Enfants : demi-dose.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Échantillon et littérature : LABORATOIRE DE LA PANBILINE — ANNONAY (Ardèche).

Constipation

Fermentations gastro-intestinales
Intoxications bacillaires
Troubles hépatiques et biliaires
Dyspepsies, Entérites, Appendicite.

***TRAITEMENT** rationnel par*

GRAINS DE VALS

à base d'extraits végétaux

Un seul grain au repas du soir
Régularise** les **fonctions digestives** et **intestinales

Échantillons : 64, Boul^d Port-Royal, PARIS

G. BOULITTE, Ingénieur-Constructeur

15 à 21, rue BOBILLOT, PARIS (13e). — Ancienn^t, 7, rue Linné,
TÉLÉPHONE : Gobelins 28-33.

Appareils de Précision POUR LA MÉDECINE ET LA PHYSIOLOGIE

Appareils pour la mesure de la pression artérielle.

APPAREILS POUR LA MÉTHODE GRAPHIQUE

Catalogues sur demande.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE du Prof^r PACHON (BREVETÉ S. G. D. G)

l'AMÉNORRHÉE, la DYSMÉNORRHÉE, la MÉNORRHAGIE
cèdent rapidement si l'on emploie, à la dose de 2 à 4 capsules par jour, les
CAPSULES des Doct^rs JORET & HOMOLLE
(à base d'APIOL obtenu par le Procédé JORET et HOMOLLE)
PHARMACIE *G. SEGUIN*, 165, Rue St-Honoré. PARIS.

PARAFFINOLÉOL HAMEL

Paraffine liquide chimiquement pure, sans saveur.
NOUVEAU LAXATIF MINERAL
INDICATIONS : Constipation opiniâtre, Colites, Entérocolites, Appendicites.
Littérature et échantillons : PHARMACIE HAMEL — LE MANS
à PARIS : Laboratoires BRUNEAU et Cie, 17 *bis*, rue de Berri. — Tél. : Elysées 61-46.

Nouvelle Thérapie arsenicale par **NEOARSITE**
1° Ampoules de Liq. de Fowler (isovisqueuses);
2° Perlules de Liqueur de Fowler (solubles dans l'intestin).
Usines des Aubrais, 286, Faubourg Bannier.
LES AYDES (Loiret).

Contre **DERMATOSES**
Eczémas, Pityriasis, Psoriasis, Tricophyties, Dermites diverses
DERMOFAGINE
POMMADE A BASE D'EXTRAIT DE HÊTRE
Laborat^re : 15, place Godefroy-de-Bouillon. BOULOGNE-sur-MER
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

TONIQUE REMINÉRALISATEUR SANS ALCOOL
EXTRAIT DE CÉRÉALES ADRIAN
ADULTES } 4 Cuillerées à soupe par jour.
ENFANTS } 4 „ à dessert „
LIQUIDE ou GRANULÉ
TROUBLES DE LA CROISSANCE — LYMPHATISME — ANÉMIE
MALADIES DE NUTRITION AIGUES OU CHRONIQUES
9, Rue de la Perle, PARIS.

Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES
Ovarique, Thyroïdien, Hépatique, Pancréatique, Testiculaire, Néphrétique, Surrénal, Thymique, Hypophysaire.
CHAIX & Cie, 4, rue de l'Orne, PARIS. — TÉL. : SAXE 12-5

AFFECTIONS du **FOIE** et de l'**INTESTIN**
GLOBULES GLUTINISÉS de
BOLÉASE MONAL
aux extraits complets et inaltérables de BILE et de BOLDO
Médication cholagogue, tonique-hépatique, antitoxique et sédative
COLIQUES HÉPATIQUES, LITHIASE BILIAIRE, ICTÈRES, CONGESTIONS, CHOLÉMIE, ACHOLIE, ENTÉRITES, CONSTIPATION, AUTO-INTOXICATIONS
2 à 6 globules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

VALÉRIANATE GABAIL
DÉSODORISÉ
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
S'il faut associer les **Bromures**, prescrivez l'**ELIXIR GABAIL** Valéro-Bromuré au Valérianate Gabail désodorisé et sans alcool.
LABORATOIRE : 3, Rue de l'Estrapade, PARIS

OPOTHÉRAPIE VIGIER 12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS

CAPSULES OVARIQUES VIGIER

à 0 gr. 25. — Prix du flacon : 6 fr.

Capsules Corps thyroïde

à 0 gr. 10. — Prix du flacon : 4 fr. 50

CAPSULES Surrénales à 0 gr. 25; C. Hépatiques à 0 gr. 30; C. Orchitiques à 0 gr. 20; C. Pancréatiques à 0 gr. 50; C. Thymus à 0 gr. 30; C. Rénales à 0 gr. 30; C. Eupeptiques à 0 gr. 30, etc.

Toutes ces Capsules se donnent à la dose de 2 à 6 par jour.

S'étaient excusés : MM. Cany, Roule, Mazet, Millias, Barutaut, Alberge, Molinery, Baudon, Fourcade.

Il a été décidé que désormais le banquet aura lieu, non plus le 2e samedi du mois, mais bien le 3e. Donc, au samedi 19 Novembre, la prochaine réunion des médecins toulousains de Paris.

Société internationale d'histoire de la médecine. — Le 8 Octobre s'est tenue à la Faculté de Médecine la première séance de cette Société dont on saisira l'importance pour l'expansion de la pensée française à l'étranger quand on saura que cet organisme nouveau, dont le comité permanent siège à Paris, a pour président M. Tricot-Royer, d'Anvers, pour vice-présidents MM. les professeurs Giordano, de Venise, Singer, d'Oxford, Jeanselme et Menetrier de Paris, et pour secrétaire général M. le professeur agrégé Laignel-Lavastine, l'organisateur du récent Congrès d'Histoire de la médecine à Paris en Juillet dernier.

Le prochain Congrès aura lieu à Londres du 24 au 29 Juillet 1921 sous la présidence du professeur Singer. Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° Principaux foyers des maladies épidémiques et endémiques au Moyen âge, en Occident et dans l'Orient classique; 2° Histoire de l'anatomie.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. Delhève, médecin-major de 1re classe, est mis à la disposition de la 13e région. (*Journ. off.*, 7 Octobre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Conférences d'Anatomie et Physiol. du syst. nerv. prépar. à intern. et adj. des Asiles. Début fin Oct. S'insc. Dr Brousseau, chef clin. adj. Asile Ste-Anne.

Poste de consultant à louer dans clinique, banlieue immédiate. — Ecrire *P. M.*, n° 3768.

Masseuse des hôpitaux, dipl. dés. sit. dans maison santé ou d'hydroth. — Ecr. Darsy, 30, rue Hamelin.

Boîte portative Gaiffe galvano-faradique, marchant sur piles ou accus., et grand appareil haute fréquence Gaiffe (sans le pied), à vendre bonnes conditions. — Ecrire *P. M.*, n° 3772.

Sténo-Dactylo exp., sachant anglais, demande travaux copies prise sténogr. Feya, 280, boul. Raspail.

Table de mass. à vendre d'ur. Ecr. *P. M.*, n° 3775.

Interne des hôpitaux donnerait leçons; préparation aux examens : 1e, 3e, 5e. — Ecrire *P. M.*, n° 3776.

Infirmière, compét., références, demande direction clinique, ou situation secrétaire chirurgien, aide laboratoire privé. — Ecrire *P. M.*, n° 3777.

A vendre : 49 mgr. brom. de radium. *P. M.*, n° 3732.

Docteur, 31 ans, sachant conduire, demande remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3779.

Paris : à vendre matériel de radiographie, comprenant : 1 transformateur, 1 interrupteur sur alternatif, 1 condensateur de la maison Ropiquet; 1 transformateur de chauffage avec son réglage pour Coolidge, de la maison Gaiffe; 1 châssis vertical de Béclère; 1 table pour examen radiologique horizontale de Ropiquet. — Ecrire *P. M.*, n° 3778.

Infirmière demande situation chez médecin ou clinique. Bony, 35, rue des Cailloux, Clichy (Seine).

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale. . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A NOS ABONNES

BAISSE DU PRIX DE L'ABONNEMENT

Le 1er Janvier 1921, nous avons été obligés de porter le prix de l'abonnement à La Presse Médicale *à 40 francs pour la France et 55 francs pour l'Etranger.*

Nos abonnés ont compris que, sans cette augmentation, nous n'aurions pu maintenir à notre Journal sa tenue actuelle. Ils se sont rendu compte des sacrifices que nous devions faire pour ne pas faire suivre, au prix de l'abonnement, la progression des dépenses de fabrication qui avaient passé du simple au quadruple; aussi avons-nous eu bien peu de défections qui ont été aussitôt et largement compensées par des abonnements nouveaux.

Aujourd'hui, le prix du papier descend peu à peu des hauteurs qu'il avait atteintes à la fin de 1920 et en 1921, et nous pouvons actuellement passer, pour 1922, des marchés à des conditions moins onéreuses que celles que nous avions dû accepter il y a un an.

Bien que les prix de l'impression, du brochage, des clichés n'aient encore subi que des fléchissements insignifiants et que les tarifs postaux pour l'Etranger soient doublés à partir du 1er Janvier prochain, nous tenons à faire profiter immédiatement nos abonnés de cette détente dans le prix du papier.

A partir du 1er Janvier 1922

Les prix d'abonnement seront ainsi réduits :

	UN AN.	SIX MOIS.
FRANCE. . . .	30 FR.	16 FR.
ETRANGER . .	45 FR.	25 FR.

LE PRIX DU NUMÉRO SERA RAMENÉ A 0 FR. 40.

Bien que ces nouveaux prix ne soient applicables qu'à dater du 1er Janvier 1922, à titre exceptionnel, nous accepterons à partir du 1er Novembre 1921 des abonnements aux prix réduits pour les souscriptions reçues en Novembre et Décembre à des abonnements d'une année entière.

LES ÉDITEURS DE « LA PRESSE MÉDICALE ».

QUESTIONS ACTUELLES

PRODUIRE

Pour produire, un peuple a besoin, avant tout, de producteurs. Il n'est pas actuellement pour la France de problème plus pressant, plus angoissant, que le *relèvement de la natalité*. Nulle question économique et sociale ne devrait primer celle-là.

La noble tâche procréatrice ne peut être efficace si elle est le fait accidentel d'accouplements de hasard; elle ne peut être menée à bien que par le *ménage* humain, homme et femme unis par la loi autant que par l'amour et disposant d'un foyer.

Le foyer, cette chose à la fois toute matérielle et tout idéale, est la base véritable de toute société humaine; la pierre du foyer est la seule assise solide où puissent reposer les berceaux.

Toute loi sociale, toute disposition fiscale devrait être étudiée soigneusement au point de vue de sa répercussion sur les foyers. Que des législations à courte vue, des impôts excessifs sur les maisons ou sur les salaires empêchent les jeunes époux d'avoir un toit stable pour les abriter, un foyer pour les réchauffer, vous n'aurez plus de familles et partant pas d'enfants. Des êtres qui vivent dans une chambre d'hôtel, que l'hôpital reçoit et sépare à la moindre indisposition, qui ne peuvent posséder en propre ni meubles ni lit, auxquels la cherté de la vie ou l'habitude des dépenses inconsidérées interdit toute économie, n'ont que faire de procréer. Ni les primes aux familles nombreuses, ni la fondation de crèches ou de garderies d'enfants, ni l'installation de maternités somptueuses ne peuvent suppléer à l'instinct de la procréation qu'on retrouverait dans les cœurs des jeunes femmes et des jeunes maris si on ne l'étouffait pas systématiquement en accumulant des obstacles matériels et sociaux et surtout en surexcitant l'égoïsme. Si vous enfermez l'homme dans un réseau serré de lois et de règlements, si vous l'habituez à ne penser qu'aux jouissances présentes en lui ôtant le souci du lendemain, si vous lui ravissez l'appât du bénéfice et des distinctions sociales, si vous lui enlevez la possibilité de transmettre le fruit de son travail à des êtres issus de lui, vous obtiendrez *peut-être?* un citoyen docile devant le pouvoir, mais, à coup sûr, vous n'obtiendrez ni un bon producteur, ni un puissant reproducteur.

Le relèvement de la natalité française dépend d'un grand nombre de facteurs : facteurs physiques, facteurs matériels, facteurs moraux. De bonnes volontés de tous ordres peuvent collaborer à ce relèvement de manière efficace. Nous autres, médecins praticiens, habitués à faire appel dans notre thérapeutique à des ressources de tous ordres, ne dédaignons point de nous intéresser à cette question. Nous pouvons beaucoup par de bonnes paroles, par des conseils donnés à propos.

Après tout, notre intérêt matériel le plus strict est en jeu autant que notre intérêt patriotique : les familles nombreuses même modestes constituent, pour le praticien, des clients bien préférables au célibataire égoïste, même fortuné, que le moindre bobo conduit à l'hôpital recevoir gratuitement le pain de la collectivité et les soins du médecin.

Demain, les pouvoirs publics nous demanderont notre collaboration pour la fameuse loi d'assurances sociales. *On ne pourra* RIEN *sans nous, médecins.* Sachons à ce moment, non seulement défendre, en nos personnes, la dignité humaine, mais aussi protéger chez les assurés les droits imprescriptibles de la famille et du foyer.

P. DESFOSSES.

LES ŒUVRES DE L'ENFANCE AU MAROC[1]

Une des tâches essentielles qui s'impose aux nations civilisées est de transmettre les bienfaits de la civilisation aux peuples plus frustes, comme une sœur aînée veille sur une sœur cadette; et l'expansion coloniale n'est légitime que si le peuple colonisateur apporte au peuple colonisé une justice meilleure, une activité économique plus grande, une hygiène améliorée.

A cette tâche, nulle part la France n'a failli, et au Maroc en particulier, sous l'impulsion du maréchal Lyautey, secondé par Mme la maréchale Lyautey, ce rôle éminemment moralisateur a été rempli d'une façon éclatante et avec des résultats remarquables.

En effet, tout était à créer en 1912 quand le Protectorat français est venu apporter la pacification au Maroc, et aujourd'hui des œuvres multiples sont vivantes qui attestent toute la ténacité et toute la patience qu'il a fallu déployer pour les fonder, tant étaient enracinés les préjugés des indigènes aussi bien que des Européens.

GOUTTES DE LAIT. — Au Maroc, l'acclimatement des nourrissons est surtout une question d'hygiène alimentaire; or une grosse difficulté pour l'établissement de gouttes de lait provient de la rareté du laitage. De plus, il existe une hyperacidité naturelle du lait, qui n'est pas une question de race, ni d'alimentation spéciale, mais qui est due probablement à une action climatérique. Cette hyperacidité rend la stérilisation difficile et, en été, la pullulation des germes est formidable.

Malgré ces difficultés, une Goutte de Lait fut organisée à *Rabat* en Novembre 1913. L'expérience fut tentée sous l'impulsion de la maréchale Lyautey et la direction de M. Péan et réussit pleinement. Le lait employé fut, au début, le lait Mondia. De 12 enfants en Novembre 1913, le nombre est monté à 15[illegible]

1. « Les œuvres de l'enfance au Maroc ». Rapport de Mme la maréchale Lyautey au Congrès international des Œuvres de l'Enfance, Bruxelles, Juillet 1921. *Publication du Comité de l'Afrique française*, 1921.

en 1920. Il y a eu 18.250 pesées et on a distribué 769.500 biberons. En 1916, le lait Mondia a été remplacé par du lait frais provenant d'une vacherie installée au haras de Kasbah Timara. La mortalité de la Goutte de Lait est tombée de 13 pour 100 en 1913 à 9 pour 100 en 1920 chez les Européens, et de 28 pour 100 à 18 pour 100 chez les indigènes; or, à Rabat, la mortalité infantile générale est de 24,6 pour 100.

A *Casablanca*, l'œuvre de la Goutte de Lait a été créée en 1915. Là encore, le lait Mondia fut utilisé pour compléter le lait de vache jusqu'en 1920, où une laiterie municipale contrôlée par le service de l'élevage fut installée. (Dans ces conditions, le litre de lait revient à 2 francs.)

Au 1er Janvier 1921, 1.071 enfants figuraient sur les registres. La mortalité de 16,4 pour 100 en 1916 est tombée en 1920 à 13,4, tandis qu'à Casablanca la mortalité générale infantile est de 29,37 pour 100.

A *Fez*, la Goutte de Lait, en plus de son but d'humanité, a un rôle d'attraction et de pénétration important. C'est la Croix-Rouge (Société de secours aux blessés militaires) qui l'installa en Janvier 1921. La progression fut rapide : de 19 enfants, le 9 Février, à 147, le 30 Mai.

Le lait provient d'un troupeau de vaches donné à l'Œuvre par la municipalité.

En dehors de ces Gouttes de Lait, il a été organisé à *El Aioum* près d'Oudja, par M. le consul Feit, une *Goutte de Lait de chèvres* pour assister les enfants faméliques du Maroc occidental réfugiés dans cette région à la suite de la disette de 1920; puis ce centre fut transporté en plein bled au poste de Moulay Taïeb. Un troupeau de 101 chèvres a permis de secourir de Mai à Juin 450 enfants.

A *Oudja*, une Goutte de lait fut organisée en Janvier 1921; elle nourrit journellement 47 à 50 enfants.

A *Mouley Taïeb*, on élève 66 enfants dont 36 orphelins.

Pouponnières et orphelinats. — A *Casablanca*, une pouponnière fut fondée en 1919 par les Sœurs franciscaines et hospitalisa la première année 58 enfants; en 1920, 76 enfants.

A *Oudja*, en Juin 1919, les Sœurs franciscaines créent une pouponnière qui ne prend que des externes au nombre de 40 qu'elle garde et nourrit. Le nombre de journées est de 2.800 pour les deux années écoulées.

L'*Orphelinat de l'Anfa*, faubourg de Casablanca, est né des nécessités de la guerre en Août 1914. Il compte, en 1921, 100 enfants dont 32 orphelins de guerre.

Depuis 1914, le nombre des journées de présence est de 166.643 et la journée revient à 2 fr. 90.

A *Oudja*, les Sœurs franciscaines ont aussi fondé, en Juin 1919, un orphelinat qui a élevé déjà 80 enfants.

En dehors de ces œuvres, les *Sociétés de bienfaisance* de Casablanca, Rabat et Fez secourent les mères chargées de famille et font des distributions de vêtements.

Les *ouvroirs* des comités de la Croix-Rouge des principales villes, celui de Mme la maréchale Lyautey à Rabat travaillent à vêtir les enfants des régiments sénégalais et des goumiers marocains.

Puériculture. — A *Rabat*, la maternité, la crèche et la garderie ont débuté dans une installation rudimentaire en Septembre 1914; en 1915, on transporta la maternité dans un local mieux aménagé et le 1er Juin elle recevait ses accouchées. Actuellement, 4 salles gratuites d'accouchées de 4 à 5 lits, 5 chambres payantes et une salle de 8 lits, destinée aux expectantes, la composent. Le fonctionnement en est assuré par un médecin qui fait les accouchements et 4 agrégées franciscaines dont 2 peuvent faire des accouchements. — Les filles-mères sont admises gratuitement à la maternité et 53 d'entre elles ont trouvé un asile à la maternité depuis sa fondation.

Un projet en cours d'étude recherche les moyens d'obtenir l'instruction technique des sages-femmes indigènes.

A côté de la maternité, la crèche et la garderie sont nées ensemble en 1914 et le nombre des enfants assistés est passé de 37 en 1914 à 102 en 1920.

Un dispensaire pour les enfants indigènes, le *Dispensaire Marie-Feuillet*, créé en 1914, est tout désigné pour devenir le centre des maladies des enfants.

Enfin, la lutte contre la tuberculose a été amorcée à Fez par la création d'un *dispensaire antituberculeux*, le 30 Janvier 1921; un dispensaire du même genre a été inauguré à Casablanca le 25 Juin 1921.

En 1918, l'*Œuvre des colonies de vacances* destinée aux enfants du bled a été créée : 120 à 140 enfants, chaque année, se régénèrent ainsi au vent de l'Océan.

Tel est, rapidement résumé, l'ensemble des Œuvres de l'enfance au Maroc et, grâce à la maréchale Lyautey, les étapes déjà franchies laissent grand espoir sur les résultats ultérieurs à atteindre.

Comme l'a écrit le maréchal Lyautey, en effet, « en dehors du devoir d'humanité qui nous incombe et de l'obligation de nous attacher nos nouveaux sujets, nous travaillons au développement de la race. C'est une véritable nécessité qui s'impose à nous ».

LES ŒUVRES D'ASSISTANCE ET LES HOPITAUX BYZANTINS AU SIÈCLE DES COMNÈNES

Les chartes de fondation permettent de se faire une idée fort exacte de ce qu'étaient les établissements d'assistance et la vie nosocomiale dans l'empire grec au XIIe siècle.

Les recherches érudites de MM. Jeanselme et Œconomos[1] nous montrent qu'à pareille époque les hôpitaux de Byzance l'emportaient, sans conteste, sur ceux de l'Occident. Dans nos plus grandes cités d'alors, aucun Hôtel-Dieu ne pourrait être mis en parallèle de certains hôpitaux, tel que le *nosocomeion de Pantocrator*.

Avant le siècle des Comnènes, il existait à Byzance 33 établissements charitables datant de la période justinienne. Au cours des siècles suivants, plusieurs de ces œuvres d'assistance périclitent ou disparaissent, mais de nouvelles se fondent, notamment sous les règnes de Tibère II (578-582), de Maurice (582-602), de Constantin Copronyme (740-775), de Léon le philosophe (886-912) et de Constantin Monomaque (1042-1054).

1. *Ier Congrès d'Histoire de la Médecine.*

Sous les Comnènes, l'organisation nosocomiale atteignit son apogée.

Des pénitents désireux de racheter leurs fautes, des philanthropes fondaient des monastères et construisaient dans le voisinage un hôpital dont ils rédigeaient eux-mêmes les statuts (typicon); tel le monastère du Sauveur Tout-Puissant fondé vers la fin du XI[e] siècle par Michel Attaleiates, dont l'active charité exige que chacun des sept moines de ce monastère offre à un pauvre une part, si minime soit-elle, de son repas de midi.

Grégoire Pacourianos fonde trois hôtelleries ou *xenodocheia*, sorte de caravansérails échelonnés le long des routes byzantines. Grâce à la quantité de froment assignée comme redevance à chacune d'elles par le fondateur, on peut évaluer approximativement à 30-45 pensionnaires ceux qui pouvaient chaque jour prendre leurs repas dans ces hôtelleries; le nombre annuel des journées d'hospitalisation était donc d'environ 14 à 21.000; ces chiffres donnent une idée de l'importance des fondations de Pacourianos et du nombre des voyageurs qui parcouraient les routes de l'Orient vers la fin du XIII[e] siècle.

Alexis I[er], le fondateur de la dynastie des Comnènes, répare un hôpital qui existait au voisinage d'une église consacrée à l'apôtre Paul et située au pied de la citadelle de Byzance non loin de l'embouchure de la Corne d'Or; il donne de vastes proportions à cet hôpital qui abrite plusieurs milliers de pensionnaires (indigents, soldats invalides, mutilés, boiteux, aveugles); un nombreux personnel de médecins et d'aides donnait ses soins à ces malheureux.

Jean II Comnène, fils d'Alexis, fit bâtir sur le flanc d'une colline située au nord-est de Byzance un vaste monastère et deux églises dont l'une fut consacrée au Sauveur Tout-Puissant (Pantocrator) et l'autre dédiée à la Vierge Miséricordieuse.

Cette œuvre princière, et qui n'a pas d'égale à cette époque parmi les peuples d'Occident, comprenait un hôpital, un hospice de vieillards, une école pour les enfants des médecins et même un asile pour les épileptiques.

L'hôpital contenait en principe 50 lits répartis en 5 sections : 10 lits sont affectés aux malades atteints d'affections chirurgicales (blessures ou fractures), 8 lits aux maladies aiguës, aux ophtalmies et aux affections abdominales, 12 lits sont réservés aux femmes, 20 lits enfin pour les affections simples et ordinaires ; il y avait en outre 5 lits supplémentaires et 6 lits percés.

Le régime alimentaire de l'hôpital est strictement végétarien ; jamais la viande ni le poisson ne figurent sur la table des malades. La boisson courante est le vin et aux grandes fêtes on distribue de l'hydromel.

Le personnel médical et auxiliaire est très nombreux. Les médecins sont divisés en deux équipes qui se relaient de mois en mois, en sorte que l'une se repose tandis que l'autre est de service. Les médecins de service font la visite une fois par jour; du 1[er] Mai au 14 Septembre, ils doivent faire une contre-visite au crépuscule ; ils peuvent exercer leur profession dans l'enceinte de la ville de Byzance, mais il leur est interdit de pratiquer la médecine en dehors des limites de la capitale.

Les médecins sont au nombre de 16 : 10 pour les cinq sections, une femme médecin, 4 médecins surnuméraires pour le service de la consultation et 1 chirurgien herniaire ; il existe en outre 2 médecins pour le monastère.

En dehors des médecins, on compte 34 infirmiers dont 20 titulaires et 14 surnuméraires, enfin 8 serviteurs et 2 servantes.

Les médecins sont répartis en cinq classes et reçoivent chaque année une solde, une allocation pour l'achat des aliments autres que le pain et une quantité de blé qui variait suivant le rang du bénéficiaire.

Pour constituer une pépinière d'habiles praticiens, le basileus créa un emploi de professeur pour enseigner l'art médical aux fils des médecins du nosocomeion.

A l'apothicairerie, était préposé un herboriste en chef ayant sous ses ordres trois herboristes titulaires et deux surnuméraires.

Parmi les médicaments, l'huile et le miel occupent une place prépondérante ; la dépense annuelle d'huile s'élève environ à 1.673 litres, celle du miel à 1.641 litres. Puis viennent le vin (472 litres), le vin cuit (787 litres), le vinaigre (918 litres). Plusieurs sortes de résines balsamiques étaient employées : le mastic, le myrrhe, l'encens, la gomme ammoniaque.

Le supérieur du monastère ou *cathigoumène* a la haute main sur le personnel administratif. Il désigne un *économe* parmi les frères du chœur pour inspecter l'hôpital et l'hospice des vieillards.

Le directeur ou infirmier en chef (*nosocomos*) est un des moines du Pantocrator. C'est un personnage considérable, car il touche le traitement le plus élevé (8 pièces d'or) et la plus forte allocation en nature. Il est assisté d'un intendant.

Le monastère avait une infirmerie spéciale desservie par deux jeunes médecins choisis parmi les surnuméraires de l'hôpital.

Jean II et plusieurs membres de la famille des Comnènes avaient constitué d'importantes dotations au profit du Pantocrator et de ses institutions charitables. 95 sources de revenus étaient assignées pour leur entretien. Ce sont parfois des villages entiers, des châteaux forts, des terres, des fermes, des pêcheries, des moulins, des droits de douane, des maisons de rapport situées à une distance plus ou moins grande de la capitale. Le fondateur confère au Pantocrator l'indépendance absolue, il le déclare indépendant de toute juridiction civile ou ecclésiastique.

Par ces dispositions, Jean Comnène avait cru rendre son œuvre éternelle. Trois siècles durant, ce vœu parut exaucé ; mais les jours de Byzance étaient comptés. Assaillie de toutes parts, la capitale tombe aux mains des Turcs le 29 Mai 1453. Le monastère et ses dépendances furent occupés par les infidèles et il ne subsiste plus aujourd'hui du Pantocrator qu'un groupe de trois églises devenu la mosquée Zeirek-Djami.

R. B.

LA NATALITÉ EN FRANCE

Le grand, on pourrait dire, le seul danger que coure actuellement la France est la dépopulation.

Le seul remède est une procréation plus intense. Il faut produire.

La diminution de la mortalité infantile dans laquelle certains hygiénistes voient un remède est certes chose désirable, mais cette diminution ne

peut avoir de réelle importance sur le mouvement de la population. Ce qui est important, c'est de modifier la mentalité française.

Dans un petit village du plateau Central, qu'il me serait facile de citer, il y a eu, en 1919 et en 1920, 11 mariages; ces 11 mariages de sujets jeunes et bien portants n'ont donné jusqu'ici que *deux* naissances d'enfants, du reste très bien portants. Un tel exemple pourrait malheureusement être extrait de nombre de registres d'état civil; c'est ce que montre lumineusement un rapport de M. Lefas au *Congrès des Commissions départementales de la Natalité*.

Le département du Gers, par exemple, comptait, en 1790, 268.800 habitants. En 1846, sa population était montée à 314.885, soit un accroissement de 46.000 habitants, en un demi-siècle, en dépit des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui furent longues et meurtrières. C'est après 1846 que se produit le déclin. En 1872, la population de ce département n'est plus que de 284.717 habitants; en 1886, de 274.391; en 1911, de 221.994 habitants, soit en chiffres ronds 62.000 habitants perdus dans la période de paix et de prospérité qui s'étend de 1872 à 1911.

Le Calvados, de 505.420 habitants qu'il aurait compté en 1806, est descendu à 396.318 en 1911, soit une perte de 109.000 habitants en moins d'un siècle, plus de 1.000 par an.

La Manche, de 594.000 habitants en 1822, était passée en 1826 à 611.000, soit un accroissement de 17.000 habitants en 4 ans. Elle occupait à ce moment le cinquième rang en France comme total de population. En 1831, elle est tombée à 591.000; elle oscille autour de ce chiffre jusqu'en 1861; puis c'est la dégringolade ininterrompue: 476.000 habitants seulement en 1911, soit une diminution de 135.000 habitants par rapport à l'année 1826.

D'autres statistiques, plus satisfaisantes au premier coup d'œil, se révèlent à l'analyse comme également décevantes.

La Seine-et-Marne, par exemple, est montée de 303.000 habitants en 1811 à 361.000 en 1911. Mais nous voyons qu'en 1861 sa population était déjà de 354.000. En 50 ans, elle n'a donc fait que de se maintenir; et de fait, les naissances, qui étaient de 33 pour 1.000 habitants en 1811, sont tombés à 18 pour 1.000. La mortalité s'est heureusement abaissée, de 22 par 1.000 habitants, qui était son taux en 1811, à 18 par 1.000 aussi. Les naissances en période normale équilibrent donc à peine les décès. Quand la proportion est rompue pour une raison quelconque, c'est un effondrement. En 1921, le chiffre des habitants ne serait plus que de 345.000!

Il est superflu d'allonger cette énumération.

Le nombre des naissances françaises était, en 1859, année où il atteignait son maximum, de 1.010.000. Il était tombé en 1913, à 745.000 seulement.

La natalité de 1913 nous classait au dernier rang de toutes les nations civilisées avant la guerre, et bien loin derrière l'Allemagne. Dans ce dernier pays, l'écart entre les naissances et les décès variait de 12 à 15 par 1.000 habitants en faveur des naissances. Il était de 9 à 10 par 1.000 dans les pays d'Europe moins prolifiques. Chez nous, il était de 1 pour 1.000 habitants.

Un grand nombre de départements se dépeuplaient même. L'équilibre n'était péniblement rattrapé que grâce à quelques départements du Nord, de Bretagne, de Lozère et d'Aveyron, de Savoie, etc., où les familles nombreuses sont encore en honneur et atteignent à la proportion d'un tiers à un quart des familles du département.

Pendant la guerre, les naissances sont tombées à 450.000 en 1918, c'est-à-dire à un chiffre inférieur de plus de moitié aux décès. L'augmentation du nombre des naissances en 1920-1921 a créé dans nombre d'esprits l'illusion que la race s'était enfin ressaisie. Mais, en étudiant les chiffres des mariages et des naissances en 1919-1920, on voit que les mariages ont été supérieurs du double, comme nombre, à la période d'avant-guerre; les naissances semblent revenues simplement aux chiffres, insuffisants, de 1913. Non seulement il n'y aurait pas de progrès, mais il y aurait encore déficit proportionnel des naissances en 1920 par rapport à la proportion déjà lamentable de 1913.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LA VIE SEXUELLE ET SES DANGERS

Une évolution infiniment intéressante est présentement en voie d'accomplissement en matière d'éducation de nos enfants.

Jadis, sous l'influence de préjugés ancestraux et aussi, certainement, des idées religieuses, il était de commun accord entendu de tous que, sous aucun prétexte, l'on devait, devant les enfants ou les jeunes gens, garçons comme filles, ne jamais dire un mot concernant les questions sexuelles.

Jeunes filles et jeunes garçons devant conserver le plus longtemps possible leur innocence, on pensait que c'eût été troubler et salir celle-ci que de leur laisser entrevoir que les enfants n'apparaissent pas, un beau jour, déjà grandelets, à l'ombre d'un chou, aux yeux émerveillés de leurs papas et de leurs mamans. Aussi, les jeunes gens voisins de la puberté ne devaient-ils jamais savoir de leurs éducateurs, que les hommes et les femmes diffèrent entre eux par autre chose que la longueur des cheveux et la coupe des robes et des pantalons.

Quant à leur dire qu'il existe des affections spéciales, des pratiques fâcheuses auxquelles on ne saurait se livrer sans danger, jamais, au grand jamais, un éducateur n'aurait envisagé la possibilité de le faire.

Songez donc quelle atteinte c'eût été pour la morale! Et, pour ne point troubler la sérénité d'âme des petites « oies blanches » que ne pouvaient manquer d'être tous les enfants ou jeunes gens, on les tenait tous résolument dans une ignorance complète, oubliant que, cet enseignement qu'on leur refusait, ils sauraient cependant l'acquérir, mais dans des conditions, hélas! singulièrement désastreuses, tant pour leur santé physique que pour leur propreté morale.

Par bonheur, au cours de ces dernières années, une réaction a commencé à se dessiner contre ces funestes préjugés de naguère.

Des esprits éminents et d'une haute moralité, tel M. le professeur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur et membre de l'Académie de médecine, ont compris que les questions sexuelles, étant choses

naturelles, méritaient de ce chef d'être enseignées à tous et que, sans aucun doute, le meilleur moyen d'éviter qu'une initiative malheureuse ne vienne déplorablement affecter le moral et le physique de nos enfants était encore d'informer ceux-ci progressivement de ce qu'ils doivent connaître, au fur et à mesure de leur développement.

Et c'est ainsi qu'il n'y a pas longtemps, M. Calmette rédigeait un petit tract destiné à signaler à nos jeunes gens les conséquences graves pouvant découler, pour leur santé et pour leur avenir, de tout écart sexuel et que, tout dernièrement encore, M. Julien, médecin-major de 1re classe, se voyait appelé à faire aux élèves d'un collège de l'Etat à la veille de quitter l'enseignement secondaire, en manière de conclusion d'un cours d'hygiène professé pendant la dernière année scolaire, une causerie sur la *Vie sexuelle et ses dangers*.

Cette leçon, est-il besoin de le dire, rédigée avec un tact parfait, vient d'être publiée en une petite brochure préfacée[1] par M. Carle (de Lyon), membre de la Commission prophylactique du ministère de l'Hygiène, qui insiste avec sa grande autorité sur les avantages inappréciables qu'une semblable initiative ne peut manquer d'avoir pour l'avenir de nos enfants.

Et c'est ce qu'ont, en effet, très bien compris les hommes éminents qui, très courageusement, ont entrepris cette croisade nécessaire contre nos vieux préjugés en matière d'éducation. J'entends ici parler non seulement de M. Calmette, de M. Carle et de M. Jullien, mais encore : de M. le professeur Augagneur, qui, déjà, le 25 mars 1905, présentait à la Commission extra-parlementaire dont il était le rapporteur un vœu ainsi conçu : « Il est désirable que des conférences sur le caractère et les dangers des maladies vénériennes soient faites par les médecins aux élèves de la classe la plus élevée des établissements d'instruction »; de M. Paul Faivre, inspecteur général des services d'assistance au ministère de l'Intérieur, qui, depuis, précisait devant la Société de prophylaxie sanitaire et morale « la nécessité pour les élèves des établissements secondaires d'être renseignés par des conférences d'hygiène sur les dangers des maladies vénériennes en fin de scolarité » et faisait adopter d'enthousiasme cette façon de voir qui vient aujourd'hui compléter si heureusement l'initiative prise voici aujourd'hui une vingtaine d'années par un homme particulièrement autorisé, par M. le professeur Fournier dont, en juillet 1901, la Société de prophylaxie, après un examen approfondi, accueillait avec faveur la proposition de savoir « s'il convient d'éclairer les élèves des classes supérieures sur les dangers des maladies vénériennes, et comment »?

La question qui, au temps de M. le professeur Fournier, demeurait entièrement encore dans le domaine de la théorie, grâce à M. le professeur Calmette, à M. Paul Faivre, à M. Carle, à M. Jullien, à d'autres encore que j'oublie, entre enfin dans le domaine de la pratique et de la réalisation.

Nous ne saurions trop nous en féliciter. Et, comme le dit, en effet, fort justement M. Carle, dans sa préface à la conférence de M. Jullien « il ne reste qu'à suivre cet exemple partout où il y a des enfants à instruire et de jeunes santés à protéger ».

Georges Vitoux.

1. *Lyon*. Librairie Maloine, 1921.

VIIe CENTENAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

Le programme des fêtes du VIIe Centenaire de la Faculté de Montpellier, définitivement arrêté, est le suivant :

Le vendredi 4 Novembre prochain, à 14 heures, aura lieu à la Faculté de Médecine une réception intime des délégués des Universités étrangères et françaises. A l'issue de cette réunion, se tiendra une séance solennelle de la *Société des Sciences Médicales de Montpellier*, dont l'ordre du jour comporte deux conférences historiques. La première sera faite par M. le professeur Gley, du Collège de France, et a pour titre « La véritable physionomie de l'Ecole de Montpellier ». La seconde par M. Giles, professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier, sur le célèbre anatomiste Jean Pecquet, qui fut étudiant au XVIIe siècle dans cette ville.

Le samedi 5 Novembre, à 9 heures, arrivée de M. le Président de la République à Montpellier. M. Millerand sera accompagné de MM. Léon Bérard, Marraud, Leredu et Lefebvre du Prey, ministres de l'Instruction publique, de l'Intérieur, de l'Hygiène et de l'Agriculture, des sénateurs et des députés de la région universitaire.

Le même jour, à 14 heures, dans la Cour d'honneur de la Faculté, s'il fait beau, dans la salle des Fêtes du Palais universitaire dans le cas contraire, séance solennelle de célébration du VIIe Centenaire, sous la présidence de M. Millerand. Y sont conviés tous les délégués, les notabilités de la région, les étudiants en médecine. Le programme de cette séance comprend : un discours de M. le professeur Vires intitulé : « Sept siècles de médecine à Montpellier », un discours de M. le professeur Forgue sur « Sept siècles de chirurgie à Montpellier », l'allocution de deux délégués parlant le premier au nom des Universités étrangères, le second au nom des Universités françaises, enfin un discours du ministre de l'Instruction publique. Au cours de la séance, remise des adresses apportées par les délégués.

Le soir à 19 heures, banquet offert par les professeurs de la Faculté de Médecine au Président de la République, à tous les délégués et aux principales notabilités de la ville.

Ce banquet, qui aura lieu à la Faculté, sera suivi d'une réception où seront conviés les membres de l'Université, les corps constitués, les étudiants.

Le dimanche 6 Novembre, le Président de la

République visitera l'Ecole d'Agriculture, les hôpitaux, l'Ecole de rééducation des mutilés de la guerre et inaugurera au Jardin des Plantes le monument de Rabelais, dû au statuaire Jacques Villeneuve.

A 13 heures, dans le manège de l'artillerie, banquet offert par le Conseil municipal et le Conseil général à tous les délégués et aux maires du département.

Le soir, représentation de gala au théâtre.

Le **lundi 7 Novembre**, à midi, un banquet sera offert par les étudiants et les anciens étudiants à M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique.

Le Xe Congrès national des étudiants de France coïncidera avec ces fêtes et le Président de la République en présidera la séance de clôture.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LE SIROP DESESSARTZ

Si jamais on élevait une statue à Desessartz, je souhaiterais qu'elle voisinât avec celle de Berquin, en un jardin où s'ébattent joyeusement des nuées de bambins ; le surnom d'ami des enfants conviendrait au médecin aussi bien qu'au conteur : nous en avons une preuve suffisante dans la sollicitude qu'il mit à formuler le sirop qui, depuis plus d'un siècle, permet aux pédiatres d'offrir à leurs petits malades un remède où l'agréable se marie à l'utile.

Fils d'un officier du génie, Jean-Claude Desessartz vint au monde en 1729, à Bragelogne, près de Bar-sur-Seine. De Tonnerre où il commença ses études, il vint à Paris les achever au collège de Beauvais. Les Jésuites, augurant de son intelligence et de son assiduité un brillant avenir, cherchèrent à l'attirer dans leur ordre : mais une vocation précoce lui fit préférer à la théologie la médecine qu'il considérait comme la plus étendue des sciences, le plus utile des arts, la carrière la plus digne d'un homme de cœur. Ses ressources ne lui permettant pas de suivre les enseignements de la Faculté de Paris ; c'est à l'école de Reims, réservée aux étudiants peu fortunés, qu'il alla recevoir le bonnet de docteur. Grâce à la protection du marquis de Barbançon, il s'installa ensuite à Villers-Cotterets où il exerça avec le titre de médecin du duc d'Orléans ; puis il se rendit à Noyon. Les quinze ans qu'il passa dans ces deux postes lui furent un noviciat très utile et lui permirent d'acquérir assez de renom pour que la Faculté de Paris lui témoignât le désir de l'admettre au nombre de ses membres. Cette distinction était la récompense du zèle qu'il déploya dans plusieurs épidémies et du savoir dont il avait fourni les preuves en publiant différents mémoires. Nommé professeur de chirurgie en 1770, de pharmacie en 1775, il fut appelé en 1776 à remplir les fonctions de doyen. Pendant les deux ans que dura son décanat, il s'opposa à la création de la Société royale de médecine, soit qu'il craignît pour le corps qu'il présidait la rivalité de cette compagnie, soit plutôt qu'il entrevît que de deux réunions académiques aussi voisines dans leurs attributions naîtraient des conflits préjudiciables aux intérêts de la science. Mais après que la Révolution eut détruit l'une et l'autre corporation, il se consacra tout entier à la compagnie dont il avait combattu l'établissement et qui se reformait des débris de la Société royale de médecine et de ceux de l'Académie royale de chirurgie ; il l'enrichit de ses travaux, en fut trois fois président et, lorsqu'il mourut en 1811, ce fut un de ses membres, Nacquart, qu'on chargea de dire sur sa tombe les dernières paroles d'adieu. A l'Institut dont il faisait partie, son éloge fut prononcé par Cuvier. Les deux orateurs s'accordèrent à mettre en relief le mérite professionnel et les qualités morales du défunt. Desessartz fut, en effet, un médecin consciencieux et un homme de bien : ses travaux les plus importants (*Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge*, 1760 ; *Mémoire sur le croup*, 1807) nous montrent qu'il s'occupa de l'enfance avec un zèle d'apôtre. Dans le premier de ces ouvrages, il prend l'enfant au moment de sa conception, rappelle à la mère ses devoirs pendant la grossesse, ceux que lui impose la nature après la naissance. Tout ce qui concerne l'hygiène du nourrisson et ses maladies y est l'objet d'une étude approfondie. Ce traité inspira à J.-J. Rousseau l'idée de modifier l'*Emile* auquel il travaillait et d'en élargir le cadre : mais il se garda bien de citer Desessartz qui, loin de se formaliser de cet oubli, fut heureux de voir se propager, grâce au talent du grand écrivain, une œuvre à laquelle il avait si largement contribué. Ce qu'il aimait dans sa profession, c'était non pas la gloire mais le malade, et les malades qu'il préférait, c'étaient les enfants dont son air paternel, son abord riant lui gagnaient aussitôt la sympathie : il possédait, à un degré étonnant, l'art de les conduire ou de s'attirer leur confiance. Il fut moins heureux avec les femmes : il réussit bien à leur faire abandonner les corps de baleine ; mais elles tombèrent alors dans un excès contraire ; auparavant, durement cuirassées, elles n'opposèrent plus qu'une toile légère aux intempéries et aux regards. Desessartz entreprit une nouvelle croisade contre cette mode perfide ; on eût dit que, chaque fois qu'il avait parlé, les vêtements perdaient encore de leur ampleur et de leur épaisseur ; il fut le premier à rire de la témérité de son entreprise et revint aux enfants qu'il trouvait plus dociles. Dédaigneux de la gloire, Desessartz l'était également de l'argent : bien que sa pratique très étendue eût pu l'enrichir, il conserva à Paris sa tenue modeste de médecin de campagne et fit preuve d'une économie qui avait pour but de lui permettre d'être plus aisément généreux. « Les pauvres eurent en lui un véritable père et jamais il ne demanda rien aux riches qui ne le payèrent pas. » C'était le type accompli du médecin pour qui son art est une seconde religion.

Désigné par son inventeur sous le nom de *sirop contre la toux des enfants* (le sirop Desessartz est formulé dans le *Mémoire sur le croup*) : « Ce sirop est composé d'ipécacuanha, de séné, de sulfate de magnésie, de serpolet, de fleurs de coquelicot, de sucre et d'eau de fleurs d'orange. Les proportions sont trois fois plus de séné que d'ipécacuanha, autant de sulfate de magnésie que de séné, autant de serpolet que d'ipécacuanha, moitié dose du coquelicot, du vin huit fois plus que du séné et de l'eau quatre fois plus que du vin ; l'eau de fleurs d'orange autant que du vin ou le cinquième du poids de la liqueur. »

Desessartz rapporte que ce remède lui permit de guérir d'un état « présentant les caractères de cette angine qu'on appelle croup » le fils de M. Cuvier, âgé de deux mois et demi. Sans doute ne s'agissait-il que d'une laryngite striduleuse ; il n'empêche que, comme expectorant et comme calmant, le sirop Desessartz ne reste une des préparations les plus utiles et les plus maniables de la thérapeutique infantile, à laquelle convient le classique *cito, tuto, et jucunde.* HENRI LECLERC.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

HONORARIAT DES MÉDECINS DE RÉSERVE.

D. — *Demeuré volontairement dans les cadres, je vais être rayé à cause de mon âge (60 ans), mais je serai, paraît-il, proposé pour l'honorariat du grade. De quoi s'agit-il? Je n'avais jamais entendu parler de cette position d'officier honoraire.*

R. — En effet, la loi du 24 Avril 1916 a institué, au profit des officiers de complément, l'*honorariat du grade*. Voici les termes de cette loi :

Art. 1er. — Les officiers et assimilés de réserve et de l'armée territoriale restés dans les cadres de l'armée jusqu'à la limite d'âge (60 ans pour les officiers subalternes et 65 ans pour les officiers supérieurs), et s'étant, de ce fait, créé des services exceptionnels dans les réserves, *sont placés dans la position d'officier honoraire.*

Toutefois, ces officiers et assimilés pourront, sur leur demande et sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques, *être maintenus dans les cadres de l'armée par décision du ministre de la Guerre.*

Art. 2. — Les officiers de complément et assimilés qui, antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi, auront été rayés des cadres pour blessures, maladies ou infirmités contractées ou aggravées au service, de même que ceux qui, à l'avenir, se trouveront dans les conditions pour être l'objet de pareille radiation, pourront être admis à la position d'officier honoraire par décision du ministre de la Guerre. S'il s'agit d'officiers du grade supérieur, ayant atteint la limite d'âge fixée pour les officiers subalternes (60 ans), l'admission à l'honorariat sera de droit, même si la blessure, l'infirmité ou la maladie n'ont pas été contractées au service.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le sang des nouveau-nés, par J. MARTINO BARBOSA. 1 vol. 82 pages avec nombreux tableaux (*Companhia-Portuguez Editora*). Porto, 1921.

Ce petit volume met au point la question de l'hématologie normale du nouveau-né pendant le premier mois. C'est un travail consciencieux, qui porte sur un très grand nombre de sujets, étudiés presque au jour le jour. Il n'a pas d'autre prétention que de donner des statistiques intéressantes.

Ainsi la moyenne du nombre des globules rouges du nouveau-né est de 6.562.000 pour les garçons, de 5.924.000 pour les filles. La richesse globulaire, la leucocytose, le pourcentage des différentes formes leucocytaires sont tour à tour étudiés avec la même rigueur. L'auteur insiste sur le caractère physiologique des myélocytes et érythroblastes, en petit nombre, il est vrai. Les érythroblastes disparaîtraient au bout de la première semaine.

Cet ouvrage présente donc un réel intérêt documentaire. Ce sera, nous l'espérons pour l'auteur, le point de départ de travaux originaux importants.

M. NATHAN.

The Suspension Stability of the Blood, par ROBIN FAHREUS. 1 vol. in-8° de 228 pages, avec 45 figures. (*Acta medica Scandinava*). Stockholm, 1921.

Les intéressants travaux de M. Fähreus sur la sédimentation du sang ont fait l'objet d'une étude dans *La Presse Médicale* du 21 Mai dernier (p. 405). Le volume qu'il vient de publier en anglais permettra aux hématologistes de prendre facilement connaissance du détail de ses importantes recherches. Celles-ci sont groupées en trois chapitres précédés par un chapitre d'historique sur la coagulation plasmatique.

Après avoir montré que la rapidité de sédimentation varie dans beaucoup de conditions, mais se montre toujours considérablement augmentée dans la grossesse, M. Fähreus étudie les causes physicochimiques qui commandent la sédimentation, les relations de ce phénomène avec l'agglutination et l'aptitude des globules à se grouper en piles, puis les relations des troubles de la sédimentation avec l'origine des thrombi, enfin l'effet des températures élevées sur la rapidité du temps de sédimentation.

De nombreux graphiques et tableaux rendent facile la lecture de ce très intéressant ouvrage plein de faits et d'aperçus originaux. PH. PAGNIEZ.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* LA PRESSE MÉDICALE *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

SOMMAIRE du n° 10.

Travaux originaux :

E. Marchoux. — Une nouvelle maladie à manifestations cutanées causée par un bacille acido-résistant.

R. Argaud et J. Montpellier. — Sur une tumeur myélodermique à mégacaryocytes (megacaryocytome) de l'aile du nez.

P. Noël. — Menstruation et fécondité dans la lèpre.

M. Dekester et **E. Martin.** — Un cas de rhinosclérome au Maroc.

Cadenat. — Sur l'agénésie d'une ou des deux incisives latérales supérieures comme signe d'hérédosyphilis.

Revue des livres. — Nouvelles.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale de l'hôpital Saint-Antoine. — M. le professeur Lejars commencera son cours de clinique chirurgicale le samedi 5 Novembre 1921, à l'hôpital Saint-Antoine, à 9 h. 1/2.

Programme de l'enseignement. — Mardi, 9 h. 1/2 : Examens cliniques à l'amphithéâtre par le professeur; jeudi, 9 h. 1/2 : examens cliniques à l'amphithéâtre par les élèves, sous la direction du professeur; Samedi : 9 h. 1/2 : leçon clinique par le professeur; Lundi et mercredi, 9 h. 1/2 : conférences de diagnostic chirurgical par MM. Brocq, chef de clinique et Séjournet, chef de clinique adjoint: Mercredi, 10 h. 1/2 : examens de laboratoire.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Henri Hartmann commencera son cours de clinique chirurgicale le samedi 5 Novembre 1921, à 10 heures, à l'Hôtel-Dieu. Mardi, 10 heures : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. Samedi, 10 heures : Leçon à l'amphithéâtre. Jeudi, 10 heures : Travaux de laboratoire sous la direction de M. Renaud, médecin des hôpitaux. Lundi et vendredi, 9 heures : Opérations. Du lundi 7 Novembre au samedi 24 Décembre, tous les matins, à 8 h. 1/2 : Cours de séméiologie élémentaire et de petite chirurgie par MM. Okinczyc, agrégé; Cadenat, chirurgien des hôpitaux; Bergeret, chef de clinique; Gouverneur, prosecteur.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. Gougerot, agrégé, fera à l'hôpital Saint-Louis, amphithéâtre de la clinique de la Faculté, tous les dimanches à 10 heures, des conférences dermato-vénéréologiques.

I. Du 6 Novembre 1921 à fin Janvier 1922 : *Les actualités syphiligraphiques.* — Données nouvelles sur l'évolution de la syphilis au point de vue pronostique et thérapeutique : les deux stades de la syphilis primaire, etc. — Valeur de la séroréaction de Bordet-Wassermann. Discussion des techniques. Dosages, techniques étalons. — Etat actuel des traitements arsenicaux, traitements d'assaut et de consolidation. Produits et techniques. Discussion des doses fortes et des doses faibles répétées, des voies veineuse et sous-cutanée ou musculaire. — Etat actuel des traitements mercuriels insolubles et solubles; méthode d'Abadie, etc. Association du mercure à l'arsenic. Iodures et iodiques. — Accidents de l'arsénothérapie, pathogénie et prophylaxie. — Syphilis arsénorécidivantes, arsénorésistantes, etc. — Traitements prophylactiques. — Surveillance et traitements des syphilitiques latents, récents et anciens. Valeurs pronostique et thérapeutique des séroréactions. Ponction lombaire. Syphilis et cancer. Syphilis post-traumatique. Pronostic et curabilité de la syphilis. — Prophylaxie et traitement des syphilis nerveuses. — Mariage des syphilitiques : autorisation, certificat. Traitement de la grossesse. Traitement des hérédo-syphilitiques, leur avenir. — Prophylaxie. (Présentation des malades, moulages et projections).

II. Du 5 Février au 26 Mars 1922 : (Pendant la durée du cours des médecins de l'hôpital Saint-Louis). — Huit conférences sur les mycoses (à l'exception des teignes) : sporotrichoses. — Exascoses (blastomycoses, etc.). — Oosporoses et nocardoses (actinomycoses, mycétomes, etc.). — Hémisporoses. — Gladioses, etc. (Présentations de malades, moulages, cultures, coupes, projections).

III. Mai, Juin, Juillet 1922 : *Les actualités dermato-vénéréologiques de l'année.* — Diagnostic et traitements des chancrelles et chancres mixtes. Discussion de l'arsénothérapie préventive. — Diagnostics étiologiques et traitement des bubons. — Nouvelles formes des herpès et virus filtrant. — Tuberculoses vénéréologiques et éléphantiasis. — Sarcoïdes. — Chimiothérapie et tuberculinothérapie. — Etats précancéreux et prophylaxie des cancers, etc.

M. Gougerot fera tous les lundis, à 1 heure (sauf les lundis fériés) la consultation de la porte de l'hôpital Saint-Louis avec présentations de malades : diagnostics et traitements dermato-vénéréologiques.

Cours de Pathologie expérimentale et comparée. — M. Roger, professeur, commencera ce cours le jeudi 10 Novembre, à 17 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les samedis et jeudis suivants à la même heure. Les deux premières leçons seront consacrées à l'exposé de quelques travaux récents sur la circulation sanguine.

Des conférences complémentaires seront faites le mardi à 17 heures au petit amphithéâtre, par M. Garnier, agrégé.

A partir du 16 Novembre, des démonstrations pratiques seront faites au grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, le mercredi à 14 heures, par M. Charles Richet fils. Les élèves de 3e année sont tenus d'assister à ces démonstrations.

Anatomie médico-chirurgicale. — M. le professeur Bernard Cunéo commencera le cours d'anatomie médico-chirurgicale appliquée à la médecine opératoire le vendredi 11 Novembre 1921, à 17 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Anatomie médico-chirurgicale élémentaire de la totalité du corps.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur Broca fera examiner les malades à la consultation, les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures.

Le vendredi, à 9 h. 1/2, consultation sur les tuberculoses osseuses, et leçon avec projections radiographiques.

Les leçons magistrales, avec l'assistance de M. Ombrédanne, agrégé, ont lieu le vendredi (M. Broca) et le lundi (M. Ombrédanne), à 10 h. 1/2. La 1re leçon aura lieu le vendredi 11 Novembre.

Il sera fait, en Juillet, un cours de pathologie chirurgicale infantile, en 20 leçons.

Le droit d'inscription est de 150 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lille. — Clinique médicale de l'hôpital Saint-Sauveur. — Service de M. le professeur Lemoine assisté de MM. les professeurs Surmont et Minet, de M. R. Legrand, chef de clinique, et de MM. Benoit et Dubus, ff. chefs de laboratoire. (Semestre d'hiver 1921-1922.)

Lundi de 8 h. 1/2 à 9 h., 1re année, exercices pratiques de séméiologie; autres années, prix d'observation. De 9 à 11 h., visite dans les salles, lecture d'observations. Examen de malades, (M. le professeur Minet).

Mardi de 8 h. 1/2 à 11 h., consultation externe et leçon sur les maladies du tube digestif et de la nutrition (M. le professeur Surmont, M. Dubus.)

Mercredi de 8 h. 1/2 à 9 h., 1re année, exercices pratiques de séméiologie; autres années, prix d'observations. — De 9 à 10 h., leçon clinique à l'amphithéâtre, (M. le professeur Lemoine). — De 10 à 11 h., conférence sur les applications du laboratoire à la clinique (M. Benoit).

Jeudi de 8 h. 1/2 à 9 h., 1re année, exercices pratiques de séméiologie, autres années, prix d'observations. — De 9 à 11 h., consultation externe (M. le professeur Minet).

Vendredi de 8 h. 1/2 à 9 h., 1re année, exercices pratiques de séméiologie, autres années; prix d'observations. — De 9 à 10 h., leçon clinique au lit du malade (M. le professeur Lemoine). — De 10 à 11 h., conférence de séméiologie générale (M. Legrand).

Samedi de 8 h. 1/2 à 11 h., consultation externe et leçon sur les maladies du tube digestif et de la nutrition (M. le professeur Surmont, M. Dubus).

HOPITAUX ET HOSPICES

Assistants d'électro-radiologie des hôpitaux. — 2e réunion de la Commission chargée d'établir la liste d'aptitude. La Commission se réunira le lundi 21 Novembre 1921, à 16 h. 1/2, à l'Administration centrale (3, avenue Victoria).

MM. les docteurs en médecine désireux de soumettre leurs titres à l'examen de la Commission devront se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours (les dimanches et jours de fêtes exceptés), de 14 à 17 heures, jusqu'au samedi 5 Novembre inclusivement.

Pièces à fournir à l'appui de la demande d'inscription. Les candidats devront justifier au moment de leur inscription du diplôme de docteur en médecine obtenu devant une Faculté française de médecine (diplôme d'Etat), ainsi que de la qualité de Français établie soit au moyen d'une pièce militaire (voir ci-dessous), soit d'un acte de naturalisation s'il y a lieu.

Ils devront déposer à l'appui de leur inscription : 1° un extrait de leur casier judiciaire; 2° un état signalétique et des services militaires ou à défaut une pièce établissant leur situation à l'égard de l'autorité militaire; 3° un exposé de titres (comprenant les titres universitaires, hospitaliers et militaires, la liste chronologique des travaux et un résumé de ceux-ci) dont la lecture ne pourra dépasser dix minutes; 4° toute pièce que le candidat jugera utile de soumettre à l'examen de la Commission (relevé certifié des services médicaux publics antérieurs, attestation délivrée par la Faculté de médecine ou les chefs des services hospitaliers, etc.).

Les candidats absents de Paris ou empêchés pourront demander leur inscription et adresser leur dossier (auquel devra être joint le diplôme de docteur en médecine ou une copie légalisée), par lettre recommandée. Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

NOTA. — Les candidats pourront obtenir tous renseignements sur le statut des assistants d'électro-radiologie (mise en disponibilité, admission à l'honorariat, congés de longue durée, participation au service de garde, admission au concours de chef de laboratoire, etc.) en s'adressant au service du personnel de l'Administration.

Hôpital Beaujon. — Cours de chirurgie d'urgence du 3 au 25 Novembre 1921, par MM. Savariaud et Souligoux (chirurgie générale) et par M. Michon (voies urinaires).

Ce cours aura lieu tous les jours de 6 h. à 7 h. du soir. Il comprendra 20 leçons théoriques et des leçons pratiques.

Ces dernières auront lieu le matin, à 10 h., et consisteront en examens de malades, poses d'appareils, opérations et pansements.

Mardi, à 10 h., salle Laugier (M. Savariaud) ; mercredi, à 10 h., salle Malgaigne (M. Michon); vendredi, à 10 h., salle Blandin (M. Savariaud); samedi, à 10 h., pavillon Lannelongue (M. Souligoux).

Programme des leçons théoriques. — Jeudi 3 Novembre, M. Savariaud : Hernie étranglée; traitement de la gangrène herniaire; résection intestinale. — Vendredi 4, M. Michon : Rétention aiguë des blennorragiques et des rétrécis. — Samedi 5, M. Souligoux : Abcès du sein ; anthrax; plaies de poitrine; pleurésie purulente. — Lundi 7, M. Savariaud : Appendicite aiguë; indications de l'opération d'urgence. — Mardi 8, M. Michon : Rétention aiguë des prostatiques; sondage; cystostomie. — Mercredi 9, M. Souligoux : Traitement d'urgence des métrorragies et des suppurations pelviennes; colpotomie. — Jeudi 10, M. Savariaud : Indications de l'anus artificiel d'urgence. — Vendredi 11, M. Michon : Abcès urineux; infiltration d'urine; paraphimosis. — Samedi 12, M. Souligoux : La main et les accidents du travail (plaies, écrasements, phlegmons). — Lundi 14, M. Savariaud : La laparotomie d'urgence (contusions, plaies, occlusion intestinale, péritonite, inondation péritonéale). — Mardi 15, M. Michon : Traumatismes de la verge; rupture de l'urètre. — Mercredi 16, M. Souligoux : Fractures du radius, des deux os de l'avant-bras, de l'olécrâne. — Jeudi 17, M. Savariaud : Luxation du pouce, de l'os semi-lunaire, du coude, de l'épaule, de la clavicule. — Vendredi 18, M. Michon : Contusion de la vessie; plaies de la vessie. — Samedi 19, M. Souligoux : Indications de l'amputation d'urgence du membre inférieur; trépanation du crâne et des os longs. — Lundi 21, M. Savariaud : Fractures du coude chez l'enfant; fractures de l'humérus; fractures de la clavicule. — Mardi 22, M. Michon : Anurie : traitement par le cathétérisme urétéral; néphrotomie. — Mercredi 23, M. Souligoux : Fractures des malléoles, des os de la jambe, du fémur. — Jeudi 24, M. Savariaud : Chirurgie d'urgence du genou (entorse, hémarthrose. fracture rotule, plaies pénétrantes, arthrites). — Vendredi 25, M. Michon : Phlegmon périnéphrétique; néphrites graves; pyélonéphrites de la grossesse.

Les droits d'inscription sont de 200 francs. Prière d'en adresser le montant, en s'inscrivant, soit à M. Savariaud, 31, rue Marbeuf, soit à M. Michon, 37, rue Vaneau.

Hôpital Saint-Antoine (Ophtalmologie). — Dans le service de M. Dupuy-Dutemps, M. H. Joseph fera une série de huit leçons sur la réfraction oculaire les lundis et jeudis, à 10 h. 1/2, à partir du jeudi 3 Novembre.

1° Généralités sur la réfraction oculaire. Œil emmétrope. Skiascopie; 2° Accommodation, presbytie; 3° Myopie, sa mesure, sa correction; 4° Hypermétropie, sa mesure, sa correction; 5° Astigmatisme régulier. Définitions, effets optiques, diagnostic; 6° Mesure de l'astigmatisme, correction; 7° Acuité visuelle. Optotypes; 8° Lunettes, verres d'optique, montures.

Prix du cours : 80 francs. S'inscrire dans le service, à l'hôpital Saint-Antoine.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 25 Octobre.* — Ont obtenu : Laroche, 19.72; Tinel, 18.27; Chevallier, 19.18 ; Jacob, 18.

Prosectorat. — PATHOLOGIE EXTERNE. — *Séance du 24 Octobre. — Fractures du col du fémur. Symptômes, diagnostic et traitement.* — Ont obtenu : MM. Quénu, 18 ; Moulonguet, 15; Petit-Dutaillis, 18; Rochard, 16; Fey, 16 ; Ducastaing, 16; de Gaudart d'Allaines, 19; Monod, 15 ; Senèque, 16.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles aux épreuves orales : MM. Quénu, Petit-Dutaillis, de Gaudart d'Allaines, Ducastaing, Senèque, Monod, Fey et Richard.

Prix Fillioux. — COMPOSITION DU JURY. — Sont désignés : MM. Bourgeois, Grivot, Moulonguet, Jeanselme et Grégoire qui ont accepté.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 21 Octobre. — Parois osseuses des fosses nasales.* — Ont obtenu : MM. Breton (Pierre), 15; Benoit (M.), 15; Bermann, 17; Benad, 8; Boiffin, 16; Andrillard, 14; Blach, 16; Bergouignan, 17; Alecsiu, 10; Badet, 13; Appert, 15; Bodson, 15; Augier, 18; Barthes, 17; Mlle Bizou, 18. — Ont filé : MM. Béraud, Benevant, Bernard (André), Blaiche. — *Absents* : M. Brandon; Mlles Bogdanovitch, Besnard. — *Excusés* : MM. Barbara, Bouvet, Albane.

Séance du 24 Octobre. — Muscles fessiers. — Ont obtenu : MM. Breton (R.), 16 ; Boulland, 16; Bertrand (Jean), 12; Baudet, 12; Artigues (François), 17; Balland, 8; Bardin, 10; Avilla, 2; Arias, 15; Bordet, 15; Bertrand (Pierre), 15; Baugas, 15 ; Baudrillart, 16; Bize, 18; Basset, 18; Bettinger, 17. — Ont filé : MM. Auclair, Baehr, Bezier, Betoule. — *Absents*: MM. Bauden, Arteaux,

(*Voir la suite, p.* **1585**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du Répertoire de Médecine pratique classées par ordre alphabétique constitueront un véritable MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement automatique dans un classeur sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 49)

(*Thérapeutique*) **BRONCHITE CHRONIQU**

Bronchite chronique

avec sclérose pulmonaire et crises asthmatiformes
Insuffisance cardiaque progressive

Ce syndrome clinique élémentaire, d'une rare fréquence chez les vieillards, se traduit par les signes ordinaires de la bronchite chronique:

Toux, ronchus disséminés, expectoration plus ou moins abondante, dyspnée progressive et paroxystique (asthmatiforme), cyanose, — auxquels l'œdème récidivant ou permanent des bases, la tendance à la dilatation cardiaque, aux œdèmes et à la congestion passive du foie impriment graduellement le sceau de l'insuffisance cardiaque.

Les indications thérapeutiques sont :

EXPECTORANTES ET MODIFICATRICES DES SÉCRÉTIONS BRONCHIQUES : le benzoate de soude, la poudre de Dower, la terpine et les térébenthines, le goudron et ses dérivés, l'huile de Haarlem; les iodures maniés avec prudence, les sulfureux avec plus de prudence encore en fourniront les éléments essentiels.

DÉPLÉTIVES ET DÉCONGESTIONNANTES : les enveloppements sinapisés, les ventouses sèches et scarifiées, voire les saignées ou tout au moins les ponctions veineuses déplétives et la médication évacuatrice les réaliseront au mieux.

CARDIOTONIQUES, DIURÉTIQUES ET DÉSINTOXIQUANTES que rempliront, avec une diététique appropriée, la digitale, la caféine, la spartéine, le crœtegus ou l'apocynum opportunément prescrits.

Les modalités pratiques d'application varieront à l'infini, comme les modalités cliniques mêmes. Voici un schéma souvent éprouvé :

Période de crise (dyspnée paroxystique, cyanose, œdèmes, insuffisance cardiaque, etc.) :

1° Enveloppements sinapisés thoraciques biquotidiens.
Tous les deux jours, quatre ventouses scarifiées sur les bases pulmonaires et le foie.
Eventuellement, ponction veineuse de 200 cmc ou saignée.

2° *Les cinq premiers jours* :

a) *Régime lacté* (2 litres) ou *lacto-fruitarien* ou *fruitarien* (fruits cuits ou crus, gâteaux secs, infusions).

b) Poudre de digitale, Poudre de scille, Benzoate de soude, Poudre de Dower, Bichlorhydrate de quinine, Poudre de scammonée . . . ãã 0 gr. 04

Pour une pilule n° 20 : 4 par jour.

3° *Les dix jours suivants* :

Dionine	0 gr. 02
Terpine	0 gr. 10
Benzoate de soude	0 gr. 40
Théobromine	0 gr. 30

Pour un cachet n° 40 : 3 à 4 par jour.

Périodes intercalaires :

1° Frictions thoraciques aromatiques (baume de Fioravanti) quotidiennes.
Ventouses scarifiées mensuelles ou bimensuelles.

2° *Régime mixte modéré* réduit hypochloruré, hypozoaté, à prédominance lacto-végétaro-fruitarienne.

3° *a*) *Dix jours par mois* :
Globules d'huile de Haarlem (V gouttes) : 2 à 4 par jour.

b) *Dix jours suivants* :

Caféine	1 gramme
Iodure de sodium	5 grammes
Benzoate de soude	12 —
Sirop écorce oranges amères	300 —

3 cuillerées à dessert par jour, au milieu des repas.

c) *Dix derniers jours du mois* :

Sulfate de spartéine	0 gr. 02
Poudre de Dower	0 gr. 05
Terpine	0 gr. 10

4 pilules par jour en dehors des repas.

CURES DE GRAND AIR : campagne, montagnes altitude modérée. Saint-Honoré, Amélie-les-Bains (l'hiver).

ALFRED MARTINET.

Bertin, Auperin (Jean), Brennan, Artigues, Nicolas, Attal. — *Excusés* : MM. Bouvet, Arion, Déléage.

Pathologie. — *Séance du 22 Octobre. — Symptômes et diagnostic du cancer de la langue.* — Ont obtenu : MM. Zerah (Henri), 11; Vilenski, 15; Viel-Villeneuve, 14; Thibault (Henri), 16; Thévenin, 9; Thévenard, 18; Tixier, 17; Timsit, 16; Théron, 11; Thomas (Pierre), 13; Terrade, 11; Stafler, 14; Spindler, 11; Souvestre, 16; Verny, 17; Vermotte, 14; Vernier, 15; Varé, 10; Thionville, 14; Vernholes, 17. — *Absents* : MM. Stephanovitch, Terzian, Viriot.

Séance du 25 Octobre. — Examen clinique d'un asystolique. — Ont obtenu : MM. Villière, 7; Thiery, 17; Vanier, 16; Tournadre, 11; Vezin, 16; Verdier, 15; Veyssière, 12; Soria, 17; Thuillaud, 14; Tarterat, 18; Veran, 19; Vasseur, 8; Warrant, 13; Tacquet, 14; Turpault, 14; Vinot, 13; Sternberg, 6; Mlles Thibaut de Montauzon, 9; Ullmann, 10. — A filé : M. Vallet. — *Absents* : MM. Tancelin, Stefanescu.

NOUVELLES

Le coût des actes de radiologie et d'électrothérapie dans les hôpitaux. — Le préfet de la Seine a rendu l'arrêté suivant qui est applicable dès à présent :

Art. 1er. — Le tarif appliqué aux radiographies, radioscopies et radiologies externes faites dans les hôpitaux de l'A. P. de Paris, au profit de personnes non privées de ressources et, notamment, des victimes d'accidents du travail, est fixé comme suit :

Les prix publiés sont ceux du tarif Breton.

Art. 2. — Le prix des séances de radiothérapie est porté de 8 francs à 16 francs.

Art. 3. — Le prix des séances d'électrothérapie reste fixé à 8 francs.

VIIIe réunion sanitaire provinciale. — Le Congrès annuel d'Hygiène, organisé par la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, du 3 au 8 Novembre 1921, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'Hygiène.

Programme. — Jeudi 3 Novembre, à 14 heures : réunion de l'Amicale des directeurs de bureaux d'Hygiène et des inspecteurs départementaux d'Hygiène. Visite de l'exposition. A 18 heures : M. Martial (de Fez) : Fez au point de vue pittoresque et hygiène. Conférence avec projections.

Vendredi 4 Novembre, à 9 heures : Ouverture du Congrès par M. le ministre de l'Hygiène. Allocution de M. le ministre, président d'honneur. Discours de M. le professeur Marchoux, président de la Société. Rapport de M. le professeur Couvelaire : La lutte contre la mortinatalité. Rapport de Mme Gonse-Boas : Dispensaires d'Hygiène infantile et centres d'élevage. Rapport de M. le professeur Léon Bernard : Préservation des nourrissons contre la tuberculose par le placement familial. — A 14 heures : Rapport de M. Darré : La tuberculose et la syphilis du nourrisson. Communications : M. le sénateur Merlin : Décentralisation hospitalière; organisation moderne des hôpitaux ruraux. Mlle Milliard : Les infirmières-visiteuses; leur formation, leur rôle. M. Emeric : 1° L'organisation du service médical des dispensaires antituberculeux départementaux de la Loire; 2° Prophylaxie de la diphtérie dans la Loire; mesures prises à l'occasion d'une épidémie récente, observée dans un internat. M. Génevrier : Préventorium et écoles de plein air, externats dans les espaces libres des grandes villes. — A 18 heures : Projection des films de propagande de la Commission Rockefeller.

Samedi 5 Novembre, à 9 heures : Conférence de M. Levaditi : L'encéphalite épidémique. Rapport de M. le professeur Doptér : La vaccination antityphique obligatoire dans la population civile. Communications : M. Vaudremer : Prophylaxie du choléra et du typhus en Orient (1916-1919). M. Miron (de Bucarest) : L'épidémie de variole, typhus exanthématique et fièvre typhoïde pendant l'occupation allemande. M. Bordas : Le dépoussiérage et la désodorisation. A 14 heures : Communications : M. Violette : L'organisation départementale de la désinfection. M. Lafosse : Les équipes mobiles des épidémies. M. Coudray : Equipes sanitaires de désinfection. M. Bruère : Stérilisation chimique de l'eau sans produits chimiques. A 19 heures : Projection des films de propagande de la Commission Rockefeller.

Dimanche 6 Novembre, à 9 heures : Rapport de M. le commandant Hébert : Création de stades municipaux. Communications : M. Bergougnan : Surveillance du cœur dans l'entraînement. M. Clerc : Prophylaxie de la tuberculose dans la marine marchande. A 14 heures : Communications : M. Limousin : Quelques points particuliers de la lutte antituberculeuse aux Etats-Unis. Mlle Vieillot : Le service médico-social.

Lundi 7 Novembre, à 9 heures : Rapport de MM. Bonnier et Legros : Projet de règlement de voirie pour une ville de 10.000 habitants élaboré par la Renaissance des Cités. Communications : M. Gandillon : Des méthodes anciennes et modernes pour opérer le curage des égouts, avec expériences au moyen d'appareils de chasse en réduction. M. A. Rey : Le plan d'aménagement des agglomérations et l'orientation des voies publiques et des habitations. A 14 heures : Visite : Usine municipale d'assainissement de Villeneuve-Saint-Georges.

Mardi 8 Novembre. Visites et expériences techniques : Musée social, services techniques d'Hygiène de la préfecture de police (crèches, services divers, expériences de dératisation), etc.

Une exposition d'Hygiène est annexée au Congrès, elle durera du 2 au 9 Novembre et comprend deux sections : 1° Les Œuvres d'Hygiène sociale exposeront des affiches, distribueront des tracts indiquant leur but, leur action, leurs moyens de propagande. MM. les médecins inspecteurs d'Hygiène et directeurs de bureaux municipaux exposeront aussi des plans, gravures, graphiques indiquant les procédés particuliers qu'ils ont employés et les résultats qu'ils ont obtenus. La Société de Médecine publique se propose de créer ainsi un enseignement mutuel et d'établir un lien de plus entre les Œuvres d'Hygiène sociale et les hygiénistes; 2° exposition par des fabricants ou industriels d'objets se rapportant au Laboratoire ou à l'Hygiène en général.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de doctorat.

Lundi 31 Octobre. — 2e N. R. Histologie (2 séries). Laboratoire d'histologie à 9 et 1 h. 1/2. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e, 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Pitié.

Jeudi 3 Novembre. — 1er N. R. Pathologie générale. Faculté. — 2e N. R. Physiologie. Au laboratoire. — 3e N. R. Pathologie interne. Faculté. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Au laboratoire. — 1er A. R. Dissection. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté.

Vendredi 4 Novembre. — 3e N. R. Pathologie interne. Faculté. — 4e N. R. Pharmacologie. Au laboratoire. — 1er A. R. Oral. Faculté.

Samedi 5 Novembre. — 2e N. R. Histologie. Au laboratoire. — 2e N. R. Physiologie. Au laboratoire. — 3e N. R. Pathologie expérimentale. Faculté. — 3e N. R. Anatomie topographique. Faculté. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er A. R. Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Thèses de doctorat.

Jeudi 4 Novembre. — M. Coltelloni (Pierre) : *Contribution à l'étude des rechutes et des méningites.* — M. Daban

(*Voir la suite, p.* **1587**.)

Louis) : *Contribution à l'étude de l'amaurose et de l'amblyopie quiniques.* — Jury : MM. Carnot, de Lapersonne, Hathery, Terrien.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*).*

A vendre : Appareil radio Gaiffe, très peu usagé. Occasion unique. — Ecrire *P. M.*, n° 3691.

Médecin désirerait s'entendre avec confrère pour reprendre clientèle thermale. — Ecr. *P. M.*, n° 3712.

Médecin français, 30 ans, meill. référ., spécialisé électro-radiol., cherche place assist. rétrib. chez électro-radiol., Paris de préf. Prendrait seulement engag. pour longue durée ou aff. d'avenir. Poss. cap. pour assoc. ou succession. — Ecrire *P. M.*, n° 3733.

On demande visiteur du Corps médical, médecin de préférence, pour produits anciens et connus. Ecr. *seul.* avec référ. et prétentions. *P. M.*, n° 3742.

Veuve, 40 ans, instr., sérieuse, disposant soit matinées, soit après-midi, demande emploi chez médecin. Pourrait servir secrétaire, comptable, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3759.

Poste de représentation médicale ou para-médi. est sollicité. — Ecrire *P. M.*, n° 3781.

Médecin, au courant électro-radiologie, cherche occupation les après-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3782.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVI[e] arrond. F. Strauss, 6, rue Henri-Heine, Auteuil 35-67.

Externe des hôpitaux, 4[e] ann., libre, au courant syphilis, vénéréologie, piqûres, anesthésies, gardes, etc., cherche emploi. — Ecrire *P. M.*, n° 3783.

Infirmière professionnelle cherche occup. intéressante, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3784.

Cabinet de Pédicure. Très belle clientèle. Bénéfices nets : 30.000 francs. A céder pour 50.000 francs. — Ecrire *P. M.*, n° 3785.

Pr. c. dble empl., céderais lit opér. et div. mobil. chir. D[r] Médawar, r. Belgique, Vichy. Timb. p. rép.

Femme instruite, capable, est demandée pour économat sanatorium public. — Ecr. *P. M.*, n° 3787.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale "
120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES LEÇONS DE LA GUERRE

LA LIAISON SANITAIRE

Stuart Mill prétendait que d'entendre l'opinion clamer sur un péril collectif c'était un signe que déjà celui-ci était conjuré. Il n'aurait qu'à moitié raison pour le sujet qui va m'occuper. Que n'a-t-on pas répété, depuis que nous sommes rendus aux travaux de la paix, sur la nécessité et les bienfaits de la liaison pendant la guerre ! Et pourtant des choses essentielles n'ont pas été dites.

La liaison est un effort pour que tous les renseignements possibles viennent inspirer celui qui dicte les ordres, mais aussi *pour que leur exécution soit sans cesse facilitée et contrôlée*. C'est un travers de l'esprit bureaucratique que d'attribuer à une circulaire une force de réalisation intégrale et une sorte d'immunité vis-à-vis des interprétations individuelles. Au printemps de 1915, j'avais adressé au ministère de la Guerre un petit travail sur la nécessité d'avoir dans chaque armée un « régulateur sanitaire » qui surveillerait les évacuations. Mes feuilles revinrent du Grand Quartier Général avec une annotation révélatrice : « mon projet était sans utilité — disait-elle — puisque le sort des évacuations venait d'être réglé par une circulaire ». Les mois de guerre qui suivirent n'ont pas ratifié cet optimisme. Pour assurer la liaison, il ne faut pas seulement des papiers imprégnés de prescriptions et de directives, il faut *des hommes* qui répandent l'esprit du chef, contrôlent l'exécution de ses ordres et lui rapportent les leçons de l'expérience.

Il était très bien d'avoir placé, en 1917, un médecin au quatrième bureau de chaque armée, pour que l'harmonie s'établisse entre le commandement qui déchaîne les événements et le Service de Santé qui subit leur conséquences. Le médecin d'armée allait puiser là des éléments indispensables à son activité, comme, dans la *petite circulation*, le cœur va ravitailler le sang en provisions essentielles qu'ensuite il distribuera. Mais il restait à établir l'harmonie dans la *grande circulation sanitaire*, parmi toute cette hiérarchie de fonctions et de formations qui sont disséminées dans l'étendue d'une armée depuis le poste de secours jusqu'à la gare régulatrice.

Tardivement, pendant la guerre, s'est ébauchée la liaison technique par l'heureuse entremise des chirurgiens et médecins consultants. Mais la réalité ne se particularise pas ainsi. Le soldat, malade ou blessé, a besoin de manger, de boire,

d'être logé, vêtu, d'être transporté ou de se reposer. C'est la *liaison totale* qu'il importait d'établir. Je veux développer, au moins partiellement, cette formule en l'appliquant au Service de Santé de la division, principal rouage de l'avant, et au service des évacuations, grande préoccupation de l'arrière.

I. — Le Service de Santé divisionnaire, avec ses P. S., son G. B. D., son ambulance ou ses ambulances, sa section automobile, constitue le type du *commandement sanitaire,* où le chef a dans ses mains un outillage assez ramassé pour qu'il puisse lui-même surveiller, contrôler, coordonner. Il importait seulement que le médecin divisionnaire fût attentif et diligent pour que sa tâche connût l'excellence d'une fonction qui se suffit à soi-même. Je veux citer quelques faits, puisés dans un journal de marche, qui démontreront la force réalisatrice d'une liaison qui ne se fie pas à la vertu des circulaires. Ils sont choisis en dehors de ces crises militaires où le besoin d'une intervention personnelle intensive est évident.

Un médecin divisionnaire, visitant à 13 heures le point central où affluent chaque jour les évacués du secteur, voit un syphilitique primaire. L'enquête d'origine est faite sur-le-champ et le soir, une sentinelle interdit l'accès d'un établissement où une fille contaminée attendra plus de trente jours les formalités de son expulsion.

Une division se prépare à quitter dès l'aube du lendemain un camp d'instruction pour occuper un secteur. Dans l'après-midi, le médecin divisionnaire, allant prendre congé d'un hôpital d'alentour, apprend que deux cas de diphtérie ont été identifiés dans la matinée. Ils intéressent deux sous-officiers du dépôt divisionnaire. Ceux-ci appartiennent à une école d'instruction qui sera dissoute le lendemain. Les élèves vont rentrer dans leurs unités respectives et sans doute y disséminer l'épidémie. Le soir même, l'ordre est donné au groupe suspect de demeurer sur place jusqu'après la recherche des porteurs de bacilles et l'épidémie ne s'étend pas.

A l'automne de 1916, l'instruction technique de la protection contre les gaz est à l'état rudimentaire. Un médecin divisionnaire entreprend de la répandre dans sa division. Il recherche pour lui-même la fréquentation des cours spéciaux (qui ne sera réglementée que plus tard). Et chaque progrès qu'il réalise dans sa propre instruction devient l'objet de conférences théoriques et pratiques à l'intérieur de la division.

N'est-il pas évident que le pouvoir de l'écriture hiérarchique n'aurait jamais réalisé les bienfaits de cette liaison par la *présence réelle*?

Si le médecin-chef de la division a pu prétendre par son activité à tout le rendement que donne un travail coordonné, il a connu la médiocrité des installations rencontrées par les troupes dans leur grande mobilité. Avec quelle lenteur et souvent quel insuccès s'est poursuivie l'amélioration des postes de secours sur un front demeuré cependant immuable tant d'années! Lequel d'entre nous ne garde-t-il pas dans sa mémoire l'image de ces pauvres abris — j'entends dans les secteurs calmes — où l'on pouvait si médiocrement immobiliser une fracture, tarir une hémorragie et réchauffer un grand shocké! N'avons-nous pas aussi le souvenir de tant de médiocres *infirmeries de cantonnements* où se faisait si incommodément une besogne si utile?

C'est qu'une insuffisante liaison transformait des efforts périodiques et incohérents en un véritable travail de Pénélope. Il appartenait ici au Service de Santé de l'armée, représentant sur le terrain la stabilité, l'esprit de suite, d'assurer la permanence des installations régimentaires et divisionnaires, de les disputer aux convoitises, de veiller à leur perfectionnement continu. Mais dans l'armée, le directeur ne disposait d'aucun agent spécial pour pratiquer cette liaison effective qui seule est réalisatrice et que l'étendue de son champ d'action lui interdisait d'assurer lui-même.

Cette lacune était facile à combler. Un délégué du médecin d'armée, agent de liaison avec l'avant, du grade de médecin principal, aurait pu remplir cette mission. Il aurait surveillé l'aménagement du rouage sanitaire. Il aurait *reçu* à leur arrivée dans les secteurs les médecins divisionnaires, les renseignant sur l'aspect local du transport des blessés, de la protection contre les gaz, etc., leur indiquant les améliorations acquises et celles à poursuivre, assurant la liaison épidémiologique avec les formations de l'arrière et les divisions voisines... Cette charge n'eût pas été une sinécure. Elle aurait été bienfaisante. Elle doit avoir sa place nettement marquée dans le règlement futur.

II. — Le service des évacuations connaît des difficultés encore plus ardues. L'intérêt du blessé commanderait qu'il fût soigné sur place, celui de la lutte qu'il fût éloigné le plus possible. Quel effort de coordination on devra déployer pour concilier au mieux ces contraires! La difficulté s'augmente encore des effets d'une particularité psychologique. Lorsqu'un médecin d'armée a établi avec beaucoup de sagacité un ordre d'évacuation, il s'en faudra bien que celui-ci soit scrupuleusement exécuté dans sa lettre et dans son esprit. Les ordres, les directives vont se heurter à l'inévitable interprétation individuelle, être déformés, souvent le plus innocemment du monde, si une intervention régulatrice ne vient sans cesse expliquer, convaincre, contrôler. Quelques faits, tirés des journées calmes de la lutte, illustreront ma pensée.

Un blessé de poitrine, après quelques jours d'immobilité dans un poste chirurgical avancé, est soigneusement installé dans une auto sanitaire pour faire en plein midi le court trajet de Dannemarie à l'H. O. E. de Morvillars. En réalité, il

arrive dans la soirée à l'hôpital militaire de Belfort, transi de froid et incubant une congestion pulmonaire.

Un grand nombre de blessés de Verdun passent à l'H. O. E. de Revigny ayant reçu successivement trois ou quatre pansements, mais n'ayant pas mangé.

Des éclopés sont envoyés de Revigny à Saint-Dizier, de là à Vitry-le-François et reviennent à Revigny.

Un médecin d'armée donne l'ordre d'envoyer d'Amiens à Beauvais deux trains de blessés en traitement, capables de supporter ce bref transport en des voitures confortables. En fait, il n'arrive que des convalescents n'ayant plus besoin d'hospitalisation et, dans le même temps, de grands blessés aboutissent à des villes bretonnes.

On multiplierait facilement ces exemples. Ce sont là des fautes importantes par leurs conséquences, simples dans leur origine, par manque de cette liaison agissante que le médecin d'armée est incapable d'assurer en personne et que nul agent réglementaire n'a mission de réaliser d'une manière intégrale.

Pendant cinq mois de 1916, l'H. O. E. de Revigny recevra chaque jour, sans un seul répit, de 600 à 2.000 évacués; maintes fois, il connaîtra des heures de grand surmenage et de fonctionnement critique; cependant, à un quart d'heure d'automobile, l'H. O. E. de Villers-Daucourt restera inactif parce qu'il n'y a pas de liaison entre deux armées voisines.

Au début de la bataille défensive de Verdun, l'ordre est donné de conserver dans la zone des étapes les petits malades et les petits blessés; mais l'armée attendra plusieurs semaines que sa zone d'hospitalisation soit mise en rapport avec son extrême accroissement... parce qu'il n'y a qu'une liaison sanitaire précaire entre l'armée et le G. Q. G.

Sans doute, à la fin de la guerre, un effort avait été fait pour secourir une harmonie si longtemps déficiente. Le règlement avait d'abord institué *un médecin-chef de la gare régulatrice* avec des fonctions très localisées. Plus tard, avait été créé un *médecin répartiteur*, chargé, à partir de 1918, d'aiguiller, lors des journées actives, les convois d'évacuation à l'intérieur de l'armée. Exceptionnellement, on avait vu, lors d'offensives locales, s'établir une liaison chirurgicale entre la zone de bataille et des formations de l'intérieur, réalisant le principe de l'*évacuation en profondeur* qui, dès 1916, aurait dû s'imposer.

La nécessité d'une coordination constante, stricte, capable de s'opposer sans cesse aux multiples divergences qui sont dans l'essence même du service des évacuations, s'appliquant à l'effort continu d'éclairer et de redresser, exige l'intervention d'un agent au rayon d'action plus vaste et aux fonctions mieux définies. Ces réflexions m'avaient conduit, dans la première année de guerre, à proposer une fonction que le règlement ne prévoit pas; les leçons de Verdun, portant sur une expérience de cinq mois et de 140.000 évacués, lui ont donné une formule que la suite des années n'a pas modifiée.

Un fonctionnaire spécialisé, qu'on l'appelle « régulateur sanitaire » ou « médecin-chef des évacuations », aurait pris place près du médecin d'armée, dont il devenait le subordonné direct et l'agent de liaison. Aussi souvent qu'il aurait convenu, il aurait eu recours aux avis des médecins et chirurgiens consultants. Collaborateur du médecin d'armée dans l'élaboration des directives, plans, ordres concernant les évacuations, il aurait eu la mission, par ses déplacements continus, d'expliquer, de conseiller, de contrôler. L'expérience lui aurait vite enseigné les modes d'investigation les plus perspicaces, les carrefours les plus propres à la vérification, les recoupements les plus utiles à juger l'ensemble. Il aurait veillé à répartir le mieux possible les produits de la bataille. Sa grande habitude aurait réduit au minimum tout ce que l'imprévu des journées critiques apporte de trouble à l'exécution des programmes. En relation avec les agents similaires des armées voisines, du G. Q. G. et de l'intérieur, il aurait pu établir les bases d'une harmonie, d'une aide réciproque dont la logique et la clarté auraient entraîné l'adhésion du commandement.

Dans les phases de répit qui suivaient les convulsions locales, il serait allé, de concert avec un chirurgien consultant, faire des sondages dans les zones de répartition de l'armée, *voir* sur place les résultats des évacuations et rapporter de précieux enseignements pour la tâche future.

Dans des conférences périodiques, l'ensemble de ces spécialistes, s'associant à des compétences appropriées, aurait exposé les fruits d'une expérience précise, de *première vue*, de *première main*, pour perfectionner sans heurt et d'une manière continue.

Quels bienfaits une telle fonction eût-elle apportés dans les vicissitudes d'une très longue guerre! Elle eût tout naturellement réduit dans de fortes proportions la foule de ces erreurs qui aboutissaient en définitive à un accroissement de souffrances et de pertes. Il n'est pas déplacé de supposer en outre que la coordination qu'elle eût assurée eût abouti d'une manière précoce à cette formule d'*évacuation en profondeur* qui aurait évité les déboires des immenses formations de première ligne. Elle eût permis de se conformer, avant que l'ultime ruée allemande eût durement rappelé les imaginatifs à la réalité, au précepte qui doit, en cette matière, dominer nos préoccupations : à la guerre, le blessé doit être transporté aussi loin que le permet l'intérêt de sa santé.

Ce long développement n'a pas épuisé une question fondamentale. Il suffit à démontrer que

la liaison, sans quoi les riches ressources demeurent insuffisamment exploitées, n'est pas un mot magique imposant ses bienfaits par les circulaires les plus limpides ou le réseau téléphonique le mieux garni d'appareils. C'est une fonction qui requiert souvent des agents actifs et expérimentés. Plaise à ceux qui ont la redoutable charge de renouveler les règlements de méditer sur cette vérité élémentaire et négligée.

C. Legrand.

LE JOUR DES MORTS

Ce deux Novembre, nous avons célébré la fête des Morts. Quelques-uns s'abstiennent de gestes qu'ils estiment vains : plaire à ceux que nous avons aimés est pour eux croyance illusoire; les disparus sont rentrés dans le grand tout où tous nous irons les rejoindre.

Bien que, et peut-être parce que, passionné à l'étude de l'homme depuis des années, j'aime et admire la pieuse coutume. A ceux qui nous précédèrent ici-bas, nous devons tout, et la vie qu'ils nous transmirent, et le moyen de la mener plus heureuse qu'ils ne l'eurent eux-mêmes.

Sur notre vieux sol des Gaules, nous avons hérité du capital accumulé par toutes les générations. Nos aïeux défrichèrent le sol, construisirent les routes, nos pères firent nos maisons, nos voies ferrées... tous nous ont laissé leurs conquêtes artistiques, scientifiques et matérielles. Comment aurions-nous subi la terrible épreuve de la guerre si nous n'avions possédé ce capital énorme, constitué durant des siècles? Comme nos ancêtres du Moyen âge, comme les Russes actuels, nous aurions connu la famine avec son cortège de peste, de choléra, d'épidémies de tous genres.

Les morts nous gouvernent, dit-on. Cela était vrai autrefois. Mais aujourd'hui les idées sur toutes choses évoluent si rapidement que, d'une génération à l'autre, on ne se comprend même plus. Loin d'apparaître comme des maîtres impérieux, les morts semblent des parents généreux qui peinèrent pour des enfants ingrats.

Donc, toute manifestation qui les honore est respectable. J'admets au même titre la lampe que les Francs-Comtois, à l'exemple des Italiens, allumaient encore récemment sur leur tombe, en ce jour sacré, et les fleurs que, pieusement, on leur apporte. J'admets même les repas funéraires des anciens et des peuples sauvages. Tous ces actes symbolisent le lien qui unit les générations dans la longue vie de l'humanité.

Ainsi le deux Novembre, tous nous honorerons pieusement nos disparus, parents fauchés à tous âges, vaillants qui périrent pour éviter l'asservissement que prétendait imposer la brute germanique. Notre pensée doit encore aller aux morts lointains qui tous travaillèrent pour nous. Ce culte nous incitera à accomplir à notre tour notre tâche pour que nos enfants connaissent un destin meilleur que le nôtre.

Je veux, moi aussi, célébrer le jour des Morts, en rappelant l'acte infiniment délicat d'un modeste serviteur de notre Faculté.

Vous l'avez certainement connu. Alexandre était gardien du musée Dupuytren, grand, mince, à la figure souriante et amène, qu'éclairait souvent une expression de douce ironie désabusée. Quelques années avant la guerre, entrant par hasard, le deux Novembre, audit musée, je vis déposé à l'entrée, sous la statue d'Ambroise Paré qui, comme on sait, trône dans le vestibule, un énorme bouquet de magnifiques chrysanthèmes. Ces fleurs m'intriguèrent vivement; j'en demandais l'origine à Alexandre qui, après un moment d'hésitation, m'avoua : « Ce musée est un cimetière. Ceux qui séjournent ici ont livré leurs misérables restes pour que les survivants soient mieux soignés et connaissent un peu plus de bonheur. Tous les oublient. Moi je veux m'en souvenir, je les fleuris pour leur fête et je continuerai jusqu'à ma mort. »

Celle-ci s'est produite durant la guerre. On peut donc, sans blesser sa modestie, rappeler sa conduite. Elle m'apparaît celle d'une âme infiniment délicate. Ces humbles qui nous aident en nos travaux, en nos recherches, comprennent l'importance de la science et la valeur des efforts pour la réalisation des découvertes qui rendront l'humanité meilleure. Ils ont développé, à un haut point, le sentiment de la solidarité humaine. Chez eux, l'on trouve les dévouements les plus complets, les plus absolus.

Aux modestes qui ne désespérèrent jamais de la patrie et la sauvèrent, à ceux qui aiment la science et ont foi en l'avenir, va ma pensée en ce jour funèbre.

Félix Regnault.

EN MARGE

DU SYSTÈME SYMPATHIQUE

LA FIN NATURELLE DES DEUX VIES

X. Bichat[1] *nous a montré les deux vies de l'animal (la vie organique et la vie animale) commençant à des époques assez éloignées l'une de l'autre, se développant suivant des lois différentes. Il indique ensuite comme ces deux vies se terminent d'une manière différente, cessant leurs fonctions dans des temps très distincts et présentant, lorsqu'elles finissent, des caractères aussi séparés que pendant toute la durée de leur activité.*

I. — *La vie animale cesse la première dans la mort naturelle.*

La mort naturelle est remarquable, parce quelle termine presque entièrement la vie animale, longtemps avant que l'organique ne finisse.

Voyez l'homme qui s'éteint à la fin d'une longue veillesse : il meurt en détail; ses fonctions extérieures finissent les unes après les autres, tous ses sens se ferment successivement; les causes ordinaires des sensations passent sur eux sans les affecter.

La vue s'obscurcit, se trouble et cesse enfin de

1. Xav. Bichat. — *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, an X, 1802.

transmettre l'image des objets : c'est la cécité sénile. Les sons frappent d'abord confusément l'oreille, bientôt elle y devient entièrement insensible; l'enveloppe cutanée, racornie, endurcie, n'est plus le siège que d'un tact obscur et peu distinct. D'ailleurs, l'habitude de sentir y a émoussé le sentiment. . . . .

. . . .

Les odeurs ne font sur le nez qu'une faible impression.

Le goût se soutient un peu parce que, lié à la vie organique, autant qu'à l'animale, ce sens est nécessaire aux fonctions intérieures; aussi lorsque toutes les sensations agréables fuient le vieillard, quand leur absence a déjà brisé en partie les liens qui l'attachent aux corps environnants, celle-ci lui reste encore; elle est le dernier fil auquel est suspendu le bonheur d'exister.

Ainsi isolé au milieu de la nature, privé déjà en partie des fonctions des organes sensitifs, le vieillard voit bientôt s'éteindre aussi celles du cerveau.

Chez lui presque plus de perception, par cela même que presque rien du côté des sens n'en détermine l'exercice; l'imagination s'émousse et bientôt devient nulle.

La mémoire des choses présentes se détruit, le vieillard oublie en un instant ce qu'on vient de lui dire, parce que ses sens externes affaiblis et déjà pour ainsi dire morts, ne lui confirment point ce que son esprit lui apprend. Les idées fuient, quand des images tracées par les sens n'en retiennent pas l'empreinte. Au contraire, le souvenir du passé reste encore dans ce dernier âge . . . .

. . . .

De même que l'interruption des fonctions du cerveau est dans le vieillard une suite de l'anéantissement presque entier de celles du système sensitif externe, de même l'affaiblissement de la locomotion et de la voix succèdent inévitablement à l'inaction du cerveau. Cet organe réagit en effet sur les muscles, dans la même proportion que les sens agissent sur lui.

Les mouvements du vieillard sont lents et rares; il ne sort qu'avec peine de l'attitude où il se trouve. Assis près du feu qui le réchauffe, il y passe les jours concentré en lui-même; étranger à ce qui l'entoure, privé de désirs, de passions, de sensations, parlant peu parce qu'il n'est déterminé par rien à rompre le silence, heureux de sentir qu'il existe encore, quand tous les autres sentiments sont déjà presque évanouis pour lui. . .

. . . .

. . . .

Il est facile de voir, d'après ce que nous venons de dire, que les fonctions externes s'éteignent peu à peu chez le vieillard, que la vie animale a déjà presque entièrement cessé lorsque l'organique est encore en activité.

Sous ce rapport, l'état de l'animal que la mort naturelle va anéantir se rapproche de celui où il se trouvait dans le sein de sa mère, et même de celui du végétal qui ne vit qu'au dedans, et pour qui toute la nature est en silence.

Si on se rappelle maintenant que le sommeil retranche plus d'un tiers de sa durée à la vie animale; si l'on ajoute cet intervalle d'action à son absence complète dans les neuf premiers mois et à l'inactivité presque entière à laquelle elle se trouve réduite dans les derniers temps de l'existence, il sera facile de voir combien est grande la disproportion de sa durée avec celle de la vie organique qui s'exerce d'une manière continue . . . .

. . . .

. . . .

L'idée de notre heure suprême n'est pénible que parce qu'elle termine notre vie animale, que parce qu'elle fait cesser toutes les fonctions qui nous mettent en rapport avec ce qui nous entoure. C'est la privation de ces fonctions qui sème l'épouvante et l'effroi sur les bords de notre tombe . . . .

. . . .

Si la vie animale vient à cesser par gradation; si chacun des nœuds qui nous enchaînent au plaisir de vivre se rompt peu à peu, ce plaisir nous échappera sans que nous nous en apercevions, et déjà, l'homme en aura oublié le prix lorsque la mort viendra le frapper.

C'est ce que nous remarquons dans le vieillard qui arrive, par la perte successive et partielle de ses fonctions externes, à la perte totale de son existence. Sa destruction se rapproche de celle du végétal, qui, faute de relations, n'ayant pas la conscience de sa vie, ne saurait avoir celle de sa mort.

II. — *La vie organique ne finit pas dans la mort naturelle comme dans la mort accidentelle.*

La vie organique restée au vieillard, après la perte presque totale de la vie animale, se termine chez lui d'une manière toute différente de celle que nous offre sa fin dans les morts violentes et subites. Celles-ci ont véritablement deux périodes : la première est marquée par la cessation soudaine de la respiration et de la circulation, double fonction qui finit presque toujours alors en même temps que la vie animale; la seconde, plus lente dans ses phénomènes, nous montre le terme des autres fonctions organiques, amené d'une manière lente et graduée. Les sucs digestifs dissolvent encore dans l'estomac les aliments qui s'y trouvent, et sur lesquels ses parois, assez longtemps irritables, peuvent aussi agir. Les expériences des médecins anglais et italiens sur l'absorption, expériences que j'ai toutes répétées,

ont prouvé que cette fonction restait souvent en activité après la mort générale, sinon aussi longtemps que quelques-uns l'ont assuré, au moins pendant un intervalle très marqué. Qui ne sait que les excrétions de l'urine, des matières fécales, effet de l'irritabilité conservée dans la vessie et dans le rectum, se font plusieurs heures après les morts subites.

La nutrition est encore manifeste dans les cheveux et les ongles; elle le serait sans doute dans toutes les autres, ainsi que les sécrétions, si nous pouvions observer les mouvements insensibles dont ces deux fonctions résultent. . . . . La chaleur animale se conserve dans la plupart des morts subites, dans les asphyxies en particulier, bien au delà du terme nécessaire à un corps non vivant, pour perdre celle qui est développée à l'instant où cesse la vie générale. Je pourrais ajouter à ces observations une foule d'autres faits qui établiraient comme elles que la vie organique finit dans les morts subites d'une manière lente et graduée, que ces morts frappent d'abord l'harmonie des fonctions internes, qu'elles atteignent aussi tout à coup la circulation générale et la respiration; mais qu'elles ne portent sur les autres qu'une influence successive : c'est d'abord l'ensemble, ce sont ensuite les détails de la vie organique qui se terminent dans ces genres de mort.

Au contraire, dans celle qu'amène la vieillesse, l'ensemble des fonctions ne cesse que par ce que chacune s'est successivement éteinte. Les forces abandonnent peu à peu chaque organe; la digestion languit; les sécrétions et l'absorption finissent; la circulation capillaire s'embarrasse : dépourvue des forces toniques qui y président habituellement, elle s'arrête. Enfin la mort vient aussi suspendre dans les gros vaisseaux la circulation générale. C'est le cœur qui finit le dernier ses contractions : il est comme l'on dit, l'*ultimum moriens*.

Voici donc la grande différence qui distingue la mort de vieillesse d'avec celle qui est l'effet d'un coup subit; c'est que dans l'une, la vie commence à s'éteindre dans toutes les parties et cesse ensuite dans le cœur : la mort exerce son empire de la circonférence au centre. Dans l'autre la vie s'éteint dans le cœur, et ensuite dans toutes les parties : c'est du centre à la circonférence que la mort enchaîne ses phénomènes

LOUIS MATRUCHOT

(1863-1921)

Le savant qui vient de disparaître, trop tôt enlevé à l'affection de ses amis et de ses élèves, était une des plus intéressantes figures de la science contemporaine.

Successivement agrégé des sciences naturelles, docteur ès sciences, chef des travaux botaniques, maître de conférences, professeur adjoint, puis titulaire à la Sorbonne et à l'Ecole normale supérieure, il ne cessa durant sa carrière de poursuivre ses recherches scientifiques. Sa compétence en matière de cryptogamie le fit nommer président de la Société mycologique de France.

Sa thèse de doctorat sur les Mucédinées, qu'il passa en 1892, fut très remarquée. Il y démontre l'extraordinaire polymorphisme des champignons inférieurs. Il devait poursuivre cette idée plus tard, montrant notamment dans un travail intitulé « Action du milieu sur les êtres vivants », que « le milieu nutritif a non seulement une influence sur la *forme* de l'appareil reproducteur normal de l'espèce, mais sur la *nature* de l'appareil reproducteur, en faisant tantôt apparaître un organe reproducteur nouveau, tantôt disparaître un organe reproducteur déjà existant ».

Il en résulte que le même champignon peut posséder deux formes très dissemblables et, en apparence, sans rapport entre elles.

Cette idée est particulièrement féconde pour les champignons pathogènes. Dans les tissus, en effet, l'espèce prend une forme d'adaptation à ses conditions particulières de vie. Les *Trichophyton* par exemple, se présentent dans les lésions sous l'aspect de fins filaments mycéliens, si bien décrits par M. Sabouraud; en culture, au contraire, ils ne tardent pas, la plupart du temps, à fructifier et à donner des spores externes ou conidies.

Bien plus, M. Matruchot restait persuadé que les *Trichophyton* possèdent une forme parfaite, ayant un mode de reproduction élevé et qu'ils appartiennent aux *Gymnoascées* (spores renfermées dans des asques).

Cette considération est très importante au point de vue de l'histoire naturelle médicale, car les *Trichophyton*, rangés autrefois à côté des *Sporotrichum*, des *Oospora* et des *Botrytis* doivent être séparés de ces genres.

M. Matruchot basait son opinion sur ce fait que bien des *Trichophyton* en culture possèdent un mycélium spécial, avec des épaississements, des ramifications à angle droit, des ornements pectinés ou spiralés, et, en outre des « buissons » et des « fruits conidiens », caractères morphologiques qui rappellent ceux des Gymnoascées, telles que les *Ctenomyces*. Les Gymnoascées, en outre, présentent souvent, comme l'ont vu MM. Sartory et Bainier, des pigments que l'on retrouve dans certaines cultures de *Trichophyton*.

Cette assimilation, M. Matruchot la confirme en 1901. Avec M. Dassonville, il trouve, en cultivant l'organisme de la teigne du chien, une Gymnoascée nouvelle, avec de superbes ornements épineux et la dénomme *Eidamella spinosa*. Ce champignon, inoculé à un chien sain, lui donne une teigne caractéristique.

Ses idées furent acceptées par les mycologues et les médecins, M. Sabouraud en particulier. Elles s'appliquent à tous les champignons dits dermatophytes qui causent les maladies, chez l'homme et les animaux, de la peau, des poils, des plumes, etc., c'est à dire aux *Microsporum*, et notamment au *M. Audouini*, désigné par M. Sabouraud comme l'agent de la teigne tondante rebelle de l'enfant et, probablement aux champignons des favus (*Achorion*

et Trichophyton faviforme) et aux micro-organismes de teigne décrits sous le nom de *Oospora canina*, par MM. Costantin et Sabrazès.

Quoiqu'il ne fût pas médecin lui-même, M. Matruchot ne cessait, on le voit, de s'intéresser à la médecine et aux grands problèmes de pathologie comparée. Ses recherches sur les champignons pathogènes de l'homme et des animaux sont fort nombreuses. Il décrit, en 1898, un nouveau *Trichophyton* produisant l'herpès du cheval, puis une teigne nouvelle du chien (avec M. Dassonville); il étudie la dermatomycose des poules et son parasite; il découvre avec M. Ramond, en 1905, un champignon pathogène nouveau; fait, en 1910, une étude morphologique comparée des *Sporotrichum* pathogènes (dans : de Beurmann et Gougerot). En 1911, il donne la diagnose exacte d'un nouveau champignon pathogène pour l'homme, le *Mastigocladium Blochii*, et, en 1913, celle du champignon de l'Acauliose, mycose nouvelle (*in* Vignolo Lutati).

En 1917, avec le professeur Chantemesse et M. Grinberg, il découvre un microbe, le *Mycobacillus synovialis* qui produit, chez l'homme, une maladie évoluant comme le rhumatisme articulaire aigu. Chose remarquable, cet organisme, inoculé au lapin, provoque des arthrites et des végétations de l'endocarde.

En collaboration avec M. Antoine, M. Matruchot décrit un champignon infectant des plaies de guerre, l'*Oospora Perieri*.

Avec M. Brocq-Rousseu, il fait une excellente description de la forme conidienne du champignon de la lymphangite épizootique du cheval. On admettait jusqu'alors que cette maladie des équidés était causée par un parasite végétal, une sorte de levure, le *Cryptococcus farciminosus* Rivolta et Micellone; mais MM. Boquet et Nègre virent que, cultivé sur gélose il donne une efflorescence blanche, que MM. Matruchot et Brocq-Rousseu purent étudier et rapprocher de l'ancien genre *Botrytis*.

Les recherches de M. Matruchot intéressent aussi la médecine légale et l'hygiène. Il détermine notamment les moisissures développées à la surface de certains cadavres, lors de la catastrophe de Courrières (rapport de M. Dervieux, 1906). Il travaille ensuite avec le professeur Gaston Bonnier et M. Raoul Combes, et les trois collaborateurs, par une méthode nouvelle, mettent en évidence et numèrent les germes très nombreux de champignons microscopiques disséminés dans l'atmosphère à des altitudes variées.

Il fut aussi chargé d'étudier (avec M. Desroches, 1913), la cause des mauvaises odeurs répandues par la pièce d'eau des Suisses à Versailles. Il trouva également, ces derniers mois, une *Nocardia* causant une maladie des huîtres.

En 1916, il aborde la question du cancer des végétaux et il trouve un parallélisme entre l'évolution de ce dernier, toujours parasitaire, et celui des animaux. Il en déduit que le cancer a sans doute une origine parasitaire. Conclusion bien hardie, dira-t-on, et dit-il, lui-même; mais ajoute-t-il, on peut admettre « conformément aux idées de Claude Bernard que les notions générales acquises dans le domaine des végétaux valent pour le monde des animaux ».

Ses recherches de biologie sont fort importantes. Elles établissent notamment que chez certaines espèces de bactéries et de champignons, le protoplasma est incolore, mais sécrète un pigment et que, secondairement, ce pigment diffuse dans le milieu et se fixe sur le contenu cellulaire (auto-imprégnation). Elles prouvent aussi (en collaboration avec M. Pierre Sée) que la chloropicrine détruit rapidement les champignons inférieurs.

M. Matruchot restait persuadé de la diffusion des champignons pathogènes, et il pensait notamment que certaines dermatoses sont des mycoses.

Mais il était d'avis de ne point multiplier à l'excès le nombre des espèces pathogènes et d'employer, autant que possible, le contrôle de l'expérimentation (en collaboration avec M. P. Sée).

Sa compétence en mycologie était telle que bien des médecins lui demandaient de déterminer les agents des mycoses qu'ils observaient en clientèle ou à l'hôpital.

Il était aussi un maître merveilleux, et c'est bien à son propos que l'on peut dire « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ».

Son activité était prodigieuse et son entourage savait qu'outre les œuvres sociales dont il s'occupait il consacrait une partie de ses vacances à faire des fouilles à Alésia, dans sa province natale.

Tel est le savant modeste qui vient de disparaître. Ses recherches, on le voit, ont le plus haut intérêt pour la science et l'histoire naturelle médicale.

PIERRE SÉE,
Docteur ès sciences.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LES PILULES DE MEGLIN

Si le proverbe « les peuples heureux n'ont pas d'histoire » s'applique aux individus, on peut supposer que Méglin fut un homme heureux : toutes les recherches auxquelles je me suis livré sur sa personnalité ont été infructueuses et je ne sais de lui que ce qu'en peuvent savoir les lecteurs du Dictionnaire Dechambre où nous apprenons que J.-A. Méglin, né à Sultz, en Alsace, en 1756, pratiqua son art avec succès dans sa province natale, publia une analyse des eaux minérales de Salzmutt et mourut à Colmar le 13 Mars 1824 : il était membre de l'Athénée de médecine de Paris qui avait alors une certaine importance.

Pour importante qu'elle fût, il semble que cette docte assemblée ne se mit guère en frais lorsqu'il s'agissait de mentionner le décès d'un de ses membres. J'ai consulté les comptes rendus qu'elle publia en 1824 et l'année suivante : le nom de Méglin n'y figure pas. Ce ne devait pourtant pas être un praticien sans valeur : il suffit pour s'en assurer de parcourir l'opuscule qui contient la formule de ses pilules et dans lequel on le devine à la fois homme de bien, soucieux de soulager son prochain, clinicien éclairé et thérapeute avisé.

Dans cet ouvrage (*Recherches et observations sur la névralgie faciale ou le tic douloureux de la face*; Strasbourg, 1816) Méglin réunit plusieurs observations qu'il avait précédemment publiées dans différentes revues médicales : deux mobiles, dont on ne peut qu'apprécier l'altruisme, l'ont engagé à entreprendre ce travail relatif au tic douloureux, à ses causes et aux principaux moyens employés jusqu'alors

pour en obtenir la guérison : la pensée qu'il pourra ainsi bien mériter de l'humanité souffrante et le désir d'être utile aux praticiens qui ne possèdent pas de journaux de médecine en les mettant à même de prendre connaissance de ses recherches. Il exprime sa surprise de voir les gens de l'art les plus habiles confondre si souvent le tic douloureux, à son début et même lorsqu'il est confirmé, avec l'odontalgie, bévue qui entraîne presque toujours l'extirpation fâcheuse et inutile d'un rang entier de dents : «On doit concevoir combien une maladie qui consiste dans un éréthisme, un agacement très grand, dans une irritation excessive des nerfs de la face, doit être aggravée par l'extraction des dents, laquelle produit elle-même un ébranlement très douloureux »; ce qui prouve d'ailleurs que le tic douloureux n'a aucun rapport avec l'odontalgie, c'est qu'il attaque également des sujets dont la vieillesse a dégarni les maxillaires de toutes leurs dents.

Contre une affection si pénible et souvent si tenace, Méglin conseille d'associer, à poids égaux, l'oxyde de zinc sublimé, l'extrait de jusquiame noire préparé au bain-marie et employé le plus fraîchement fait que possible et l'extrait de valériane sauvage. La présence dans cette formule de l'oxyde de zinc s'explique par la propriété qu'on lui attribuait alors d'exercer des effets antispasmodiques : J. Hendy le considérait à la fois comme tonique et calmant et quelques auteurs, de la Roche entre autres, prétendaient qu'il peut causer de la gaîté, une sorte d'ivresse, phénomène auquel Barbier rapportait une partie de son efficacité. La jusquiame, proscrite par les anciens comme un redoutable toxique, venait d'être réhabilitée par Storck qui, dans un important mémoire publié en 1762, avait signalé les services qu'elle peut rendre chez les malades atteints d'affections spasmodiques, de tremblements, de palpitations, de convulsions, d'épilepsie. Mise en relief au XVIIe siècle par deux médecins italiens, Fabius Columna et Dominique Panaroli, l'action antispasmodique de la valériane avait été confirmée, depuis, par de nombreux auteurs, par Willis qui la recommandait contre les convulsions des enfants, par Boerhaave qui lui reconnaissait beaucoup d'efficacité chez les sujets en proie à des spasmes, épileptiques, hystériques, mélancoliques, par Bouteille qui en vantait l'usage contre la danse de Saint-Guy, par Esquirol qui la considérait comme l'anticomitial le plus sûr. En faisant figurer la valériane dans son remède, Méglin se proposait de lui donner « une vertu tonique sans diminuer sa propriété calmante surtout dans les cas où, à raison de l'ancienneté de la maladie, de la violence et de la fréquence des accès, les sujets étaient accablés, plus ou moins affaiblis et avaient besoin d'être fortifiés ». Le tic douloureux n'était, d'ailleurs, pas la seule affection qui en bénéficiât : Méglin en avait également obtenu de bons effets dans d'autres affections des nerfs telles que la chorée et même dans certains cas d'épilepsie : il le prescrivait en pilules d'un grain dont il faisait prendre une, matin et soir en augmentant la dose jusqu'à concurrence de 20 par jour.

Méglin termine son travail par une déclaration où s'affirment sa modestie et ses sentiments de philanthropie : « Si ces observations, dit-il, ne sont pas jugées assez importantes ni assez nombreuses pour me permettre de dire à l'imitation d'Horace *saltem non omnis moriar sed aliquantula pars mei vitabit Libitinam*, il me restera du moins une jouissance bien douce pour un philanthrope, celle que me donne la conviction intime que j'ai de m'être rendu utile à mes semblables. »

La postérité a justifié une conviction exprimée avec tant de bonhomie et de simplicité : parmi les nombreuses conquêtes de la thérapeutique, les pilules de Méglin qui, rappelons-le, renferment chacune 0 gr. 05 d'oxyde de zinc, d'extraits de jusquiame et de valériane, sont encore employées quotidiennement avec succès contre toutes les affections justiciables de l'usage des antispasmodiques. On peut donc regretter le silence que garde l'histoire sur la vie de l'inventeur d'une formule si utile. Il est vrai que, pour passer à la postérité, trois éléments entrent en jeu : le savoir, qui n'est pas indispensable, le savoir-faire, qui est beaucoup plus utile, le faire-savoir, qui est la condition *sine qua non* du succès : peut-être l'honnête Méglin ne possédait-il que le premier.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

Population de Londres, de Grande-Bretagne et de l'Empire britannique.

D'après le *Registrar General*, les résultats du dernier recensement britannique permettent de constater que, de 1911 à 1921, la population de la Grande-Bretagne a augmenté de 4,7 pour 100. Dans la période de 1901 à 1911, cette augmentation était de 10,4 pour 100, et même alors ce chiffre était très inférieur à ceux de tous les recensements effectués depuis 1901.

Les chiffres, pour chaque section de la Grande-Bretagne, sont les suivants : Angleterre, 35.678.530 habitants: Ecosse, 4.882.288; Pays de Galles, 2.206.712; total ; 42.767.520.

D'autre part, de 1915 à 1918, les chiffres de la natalité ont diminué de 20 à 25 pour 100. Un phénomène à noter, et qui est destiné à avoir des conséquences économiques et sociales importantes, est l'augmentation du nombre des femmes. D'après le recensement de 1921, le nombre des habitants du sexe féminin dépasserait de 1.720.802 celui du sexe masculin. L'excédent des femmes sur les hommes, au dernier recensement, n'était que de 1.279.276. Londres et ses faubourgs ont une population de 7.476.168 habitants en augmentation de 3,1 pour 100 sur le recensement de 1911. Mais Londres proprement dit a perdu un peu plus de 38.000 habitants dans les dix dernières années. La plus grande ville de la Grande-Bretagne, après Londres, est Birmingham qui a 919.438 habitants, devançant ainsi Liverpool et Manchester, qui, au dernier recensement, se classaient immédiatement après Londres.

Le rapport préliminaire du *Registrar General* donne en outre les chiffres de la population pour les autres parties de l'Empire britannique, à l'exception de l'Irlande, où toute opération de recensement était impossible par suite des troubles. Cette population est répartie comme suit : Grande-Bretagne : 42.767.530 (augmentation depuis 1911 de 4,7 pour 100); Australie, indigènes compris : 5.426.008 (augmentation depuis 1911, 21,8 pour 100); Nouvelle-Zélande, indigènes exclus : 1.218,270 (augmentation,

1,8) ; Empire des Indes : 319.075.132 (augmentation, 1,2); Afrique du Sud, indigènes exclus : 1.521.135 (augmentation 19,2). On n'a pas encore les chiffres du dernier recensement du Canada.

ESPAGNE

A la Faculté de Médecine de Grenade, du 4 au 12 Octobre, les professeurs Friedrich (Fribourg), Chaoul (Munich), Warnekros (Berlin) ont fait un cours de radiothérapie et radiodiagnostic. Le cours était gratuit. Les conférences eurent lieu en français.

Naturellement les travaux pratiques ont été faits à l'aide d'appareils allemands apportés pour la circonstance.

Professeurs suisse et allemands, Langue française, Appareils allemands, Public espagnol.

« Business is business » : les affaires sont les affaires, disent nos amis les Anglais.

A PROPOS « DE L'HOMÉOPATHIE »

Dans le numéro d'Avril de la *Revue scientifique*, j'ai publié une étude critique sur les principes scientifiques dont pouvait se réclamer l'Homéopathie. Cet article fut analysé fort exactement dans *La Presse Médicale* du 11 Juin. A cette analyse, la *Société Française d'Homéopathie* répond dans le numéro du 21 Septembre de *La Presse Médicale*.

Elle le fait d'ailleurs avec une parfaite courtoisie de fond et de forme, et ne cherche point à ouvrir une polémique qui, dans l'état actuel de nos connaissances, serait stérile. La Société d'Homéopathie reconnaît que mon travail a été « sérieux », entièrement objectif, et elle accepte mes conclusions : il est souhaitable qu'une expérimentation rigoureuse, au laboratoire et en clinique, soit appliquée tant à l'étude des faits relevant du principe de similitude qu'à celle de l'action éventuelle des doses infinitésimales.

Je fais cependant une observation au sujet d'un point de cette réponse. Je cite le passage : « Une assertion de M. Dejust, en particulier, est nettement « erronée. Comme il nous a été impossible, écrit « M. Dejust, de trouver trace d'une expérimentation « systématique de l'action pharmacodynamique des « préparations homéopatiques, il nous paraît probable que chaque auteur ayant remarqué ou cru « remarquer une action thérapeutique d'un corps sur « un symptôme chez le malade, en a inféré que, « pour être conforme au principe de similitude, ce « corps devait produire le même symptôme sur « l'homme sain... L'action pharmacodynamique est « déduite des expériences d'Hahneman et ses successeurs sur l'homme sain. »

Or j'ai écrit : « il nous paraît probable que... » formule dubitative qui ne constitue pas une assertion, mais une hypothèse. Elle était justifiée par ce fait que, malgré mes plus consciencieuses recherches, il m'avait été impossible de trouver trace d'expérimentation méthodique sur le sujet qui nous occupe; j'entends expérimentation dans le sens rigoureux que nous avons le devoir de lui donner actuellement.

On ne peut reprocher à Hahneman et ses contemporains d'avoir expérimenté sans la rigueur technique qui n'était pas de leur temps, mais on pourrait reprocher à nos contemporains de considérer comme valables de telles expériences.

Si la Société d'Homéopathie voulait bien m'indiquer des références bibliographiques précises sur l'expérimentation en homéopathie, je lui en serais très reconnaissant.

J'ai adressé la même demande à la très active Société américaine d'homéopathie, et en particulier au professeur Dewey (Michigan). J'ai reçu, depuis l'apparition de mon article, un lot numériquement assez important de travaux, peu connus, je crois, en France. Je poursuis le dépouillement de ces travaux et il m'est encore impossible de me prononcer sur leur valeur.

Je serais très heureux d'y trouver la trace d'un fait nouveau qu'une expérience de contrôle me démontrât exact.

Je ne combats aucune doctrine médicale, les conceptions dogmatiques sont trop transitoires; seule la recherche des faits expérimentaux mérite de nous retenir.

Lorsque ceux-ci sont en nombre suffisant, l'édifice de la théorie s'élève facilement.

25 Septembre 1921. HENRI DEJUST.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

ARTICLE 10 DE LA LOI DES PENSIONS.

D. — *En Novembre 1920, le C. S. R. de X... m'a reconnu une invalidité de 100 pour 100 pour tuberculose pulmonaire.*

Or, mon père est veuf et très occupé. Aussi je suis obligé d'avoir, près de moi, une garde dévouée, mais qui me coûte très cher. Ne pourrais-je pas être assimilé aux grands mutilés, qui ont de ce fait une allocation supplémentaire ?

R. — Réponse affirmative. Vous pouvez être assimilé aux grands mutilés (visés par l'article 10), que leurs infirmités rendent incapables de se mouvoir, de se conduire ou d'accomplir les actes essentiels à la vie.

Si, vivant chez eux, les mutilés sont obligés de recourir d'une manière constante aux soins d'une tierce personne, ils ont droit, à titre d'allocation spéciale, *à une majoration égale au quart de leur pension.*

Taux de cette majoration. — Pour calculer le taux de cette majoration, il suffit de consulter les tableaux des pensions d'invalidité pour connaître de suite le montant de la majoration qui doit s'ajouter à la pension.

Pour un soldat : pension de 100 p. 100 d'invalidité 2.400 fr. ; avec la majoration $2.400 + \frac{2.400}{4} = 3.000$ fr.

Pour un sous-lieutenant; pension d'invalidité de 100 pour 100, 3.000 francs : avec la majoration $3.000 + \frac{3.000}{4} = 3.750$ francs.

Enfin, en cas de déplacement en chemin de fer, vous aurez droit à une place au demi-tarif pour cette personne.

NOMINATION AU GRADE DE MÉDECIN AIDE-MAJOR DE 2° CLASSE DE RÉSERVE.

D. — *Ayant servi cinq années aux armées, dont quatre années comme médecin auxiliaire et sous-aide-major et chef de service faisant fonction d'un*

bataillon en opérations, titulaire de plusieurs citations, docteur en médecine depuis plus d'un an, on me réclame un certificat d'aptitude administrative pour ma proposition au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Qu'est-ce que ce certificat d'aptitude administrative ?

R. — Les étudiants en médecine peuvent obtenir *le grade de médecin aide-major de réserve, dès qu'ils sont reçus docteurs en médecine.* Les formalités à remplir sont :

1° Demande au directeur du Service de Santé de la région ;

2° Copie du diplôme de doctorat certifiée conforme par le maire ;

3° Production du *certificat d'aptitude administrative* ou d'aptitude au grade de médecin auxiliaire, certificat qui vous a été remis après avoir passé votre examen de médecin auxiliaire ;

4° Extrait de l'acte de naissance ;

5° Extrait du casier judiciaire.

Ce dossier est transmis au ministère de la Guerre (7e direction) et le *Journal officiel* publiera ultérieurement votre nomination. La direction régionale vous notifiera la décision ministérielle.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

L'Art de penser et le développement rationnel des facultés mentales, par M. Viard, 1 vol. in-16, de 131 pages (*Henri Durville*, édit.). — Prix : 3 fr.

Petit livre très intéressant, écrit dans un but éminemment élevé, l'atteinte du bonheur, « satisfaction harmonieuse de nos inclinations physiques, intellectuelles et morales, » par le perfectionnement de notre être agissant et pensant. L'auteur indique la manière d'arriver à ce fonctionnement parfait du cerveau avant de passer à l'étude des moyens propres à développer la volonté, il étudie comment le cerveau doit emmagasiner les sensations, grouper les matériaux acquis ; comment doivent se discipliner l'attention, la mémoire, le jugement ainsi que le raisonnement, phénomènes qui constituent la pensée.

Et, comme la pensée est d'autant plus belle que notre corps est plus sain, que nos organes fonctionnent mieux, l'auteur est amené à parler rapidement de l'éducation physique.

Les éducateurs qui ne comprennent pas les rapports qui existent entre le corps, l'esprit et l'âme commettent une regrettable erreur. C'est l'esprit qui remue la matière *Mens agitat molem*, et si l'on veut arriver à faire partie de l'élite dont parlait Desfosses (*La Presse Médicale*, 26 Mai 1920), il faut obtenir par l'éducation, le développement harmonieux des facultés physiques, intellectuelles et morales.

Ce sont les moyens d'y arriver que l'auteur enseigne et pour tous il y a beaucoup à prendre et à retenir dans cet ouvrage.

D. Bour.

LIVRES REÇUS

2583. **Pathologie oculaire**, par V. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière. 1 vol. de 446 pages, avec 204 gravures et 4 planches en couleurs (*Alcan*, édit.). — Prix : 45 francs *net*.

2584. **A Treatise on the transformation of the intestinal flora, with special reference to the implantation of bacillus Acidophilus**, par Leo Rettger et Harry Cheplin, de l'Université de Yale. 1 vol. de 135 pages, avec tableaux et figures (*Yale University Press*, New Haven, Connecticut U. S. A.).

2585. **Traité de Pathologie médicale et de thérapeutique appliquée.** Tomes XIX et XX : *Syphilis*, par les Drs Clément-Simon, Rostaine, Bellin, Mirande, Favre, Babonneix, J. du Castel, Ed. Fournier, Pierre Fernet. — Tome I, 600 pages, 108 figures. — Tome II, 279 pages, 68 figures (*Maloine et fils*, édit.).

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

L. Dufourmentel et **M. Darcissac.** — Traitement chirurgical de la luxation habituelle de l'articulation temporo-maxillaire.

Coustaing et Croquefer. — Volumineux kyste paradentaire du maxillaire inférieur.

Huguier et Réal. — Régénération périostique d'une première phalange du pouce enlevée pour nécrose. — Application d'un appareil tuteur au centre de la gaine périostée.

Lhirondel. — Une facette de ciment transparent sur une incisive centrale gauche (G1) pour obvier à un blanchiment complètement insuffisant et à une linguo-position de cette dent.

Travaux français.

Seigneurin. — A propos de deux cas d'ostéophlegmons internes odontopathiques de maxillaire inférieur.

Travaux étrangers.

D. Black. — Prophylaxie des infections chroniques de la bouche.

Knoche. — Traitement par les rayons X du granulome de la racine.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

Faut-il traiter la Toux des Tuberculeux ?

Comme tant d'autres questions d'ordre clinique, celle-ci ne saurait comporter une réponse univoque, car tous les tuberculeux ne toussent pas pour les mêmes causes, ni de la même façon, et leur toux est loin d'avoir toujours la même signification.

Lorsque la toux est provoquée par la nécessité de désencombrer les bronches, elle est, jusqu'à un certain point, utile. Mais il est une autre variété de toux chez les tuberculeux : toux sèche, pénible, quinteuse, qui empêche le malade de s'alimenter, le prive de sommeil, l'accable au physique comme au moral, et l'expose au danger des hémoptysies. Ce n'est plus la toux « utile » facilitant l'évacuation des bronches et des cavernes encombrées par les mucosités : c'est la toux franchement *nuisible*.

On dit généralement que la première doit être respectée. Ce respect est, peut-être, exagéré. Disons simplement — et ainsi nous serons plus près de la vérité clinique — que son traitement doit être subordonné à celui de l'hypersécrétion bronchique.

Quant à la seconde, la toux nuisible, tout le monde s'accorde sur la nécessité de la combattre.

Reste à savoir quelle arme choisir dans l'arsenal, par trop encombré, de calmants et d'antispasmodiques.

Deux médicaments se recommandent ici, d'une façon toute particulière : c'est, d'une part, la codéine, qui, moins toxique que la morphine, calme la toux sans exercer une action narcotique bien marquée, et, d'autre part, le bromoforme, sédatif remarquable des excitations réflexes qui président à la toux.

Or, la création du CODOFORME BOTTU a permis de réaliser l'*association de ces deux médicaments* précieux, sous une forme *solide* et *stable*, et avec un *dosage rigoureux*.

Présenté sous forme de comprimés enrobés, correspondant chacun à 0 gr. 01 de codéine et à 3 gouttes de bromoforme, ce produit, grâce à son enrobage spécial, ne se dissout que dans l'intestin. C'est dire qu'il présente sur les préparations liquides usuelles (sirops, potions, gouttes) le grand avantage de ne pas fatiguer ni irriter l'estomac, et l'on sait combien il importe de ménager cet organe chez les tuberculeux!

On fait prendre 3 comprimés dans le courant de la journée et 2 dans la nuit; pour les formes rebelles, on peut pousser jusqu'à 8 comprimés dans les vingt-quatre heures.

On recommandera aux malades d'avaler les comprimés comme une pilule (sans les sucer, ni les croquer), de préférence dans une gorgée de liquide : eau, lait ou tisane.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

3 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'Institut Pasteur, de la Huitième réunion sanitaire provinciale (Congrès annuel d'hygiène).

Paris : Au Val-de-Grâce, ouverture d'un concours pour l'obtention des titres de médecin et de chirurgien des hôpitaux militaires et pour celui de pharmacien-chimiste du Service de Santé militaire.

7 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à la Faculté, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

— *Strasbourg* : Ouverture, à l'hôpital militaire, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

8 Novembre. — *Reims* : A l'hôpital civil, ouverture du concours pour les quatre places vacantes d'internes des hôpitaux de Reims.

— *Paris* : Dernier délai pour la prise de la 1re inscription à la Faculté de Médecine.

10 Novembre. — *Montpellier* : Au secrétariat de la Faculté fermeture du registre d'inscription au concours pour la place de chef de clinique et de gynécologie.

14 Novembre. — *Bordeaux* : Ouverture, à la Faculté de Médecine, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

15 Novembre. — *Montpellier* : Ouverture du concours pour le clinicat de gynécologie.

— *Marseille* : Ouverture du concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques et physiologiques à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

— *Reims* : Ouverture du concours pour les places vacantes d'externes des hôpitaux.

17 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital Saint-Louis, du cours de vénéréologie sous la direction de M. le professeur Jeanselme.

21 Novembre. — *Paris* : A l'hôpital des Enfants-Malades et à l'hôpital Necker, ouverture, par MM. Aug. Broca et Louis Renou, d'un cours sur le diagnostic et le traitement pratiques de la tuberculose médico-chirurgicale.

— *Lyon* : Ouverture, à l'hôpital Desgenettes, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

— *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon.

— *Paris* : Ouverture, à l'Assistance publique, service du personnel, du registre d'inscription pour les concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922).

22 Novembre. — *Paris* : Ouverture, au Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 1re classe et pour 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe.

26 Novembre. — *Paris* : Expiration du délai pour le dépôt à l'administration de l'Assistance publique (service du personnel) du mémoire présenté par les internes concurrents au prix Civiale (année 1921).

28 Novembre. — *Paris* : Ouverture, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

9 Décembre. — *Dieppe* : Au secrétariat des hospices civils, fermeture du registre d'inscription pour le concours pour deux places de médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale des Enfants (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres). — M. Nobécourt commencera le cours de Clinique médicale des Enfants, le samedi 12 Novembre 1921, à 10 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique.

Programme de l'enseignement. — Tous les matins, à 9 heures : Enseignement clinique dans les salles, par le professeur. — Lundi et jeudi, à 10 heures : Policlinique à l'amphithéâtre, par le professeur. — Mardi, à 10 h. 30 : Conférence de médecine et de thérapeutique pratiques. (Le programme sera publié au commencement de chaque mois.) — Vendredi, à 10 h. 30 : Conférence sur les affections des glandes endocrines et du foie chez l'enfant, à l'amphithéâtre, par M. Lereboullet, agrégé. — Samedi, à 10 heures : Cours de clinique à l'amphithéâtre, par le professeur.

Un cours de revision de Médecine des Enfants sera donné en Avril 1922.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Enseignement pratique de sémiologie et petite chirurgie médicale* (dans les salles, tous les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 9 heures à 10 heures), avec l'aide de MM. Henri Bénard, ancien chef de clinique; Saint-Girons, chef de clinique; Coury et Maréchal, chefs de clinique adjoints; Paul Blum, interne du service.

Les leçons seront complétées par des exercices pratiques individuels au lit du malade.

I. *Sémiologie pratique.* — Technique générale de l'examen d'un malade et manière de prendre une observation. — Signes physiques, fonctionnels et généraux des maladies, — Maniement des divers appareils d'exploration physique. — Valeur diagnostique des symptômes : les signes pathognomoniques. — Valeur pronostique des symptômes : signes favorables et défavorables. — Symptômes fournis par les différents organes et appareils. (Système nerveux. Muscles et os. Peau. Cœur. Appareil circulatoire périphérique. Appareil respiratoire. Tube digestif. Foie et pancréas. Appareil génito-urinaire. Sang. Rate et glandes endocrines.) — Physiologie pathologique des signes morbides : leur enchaînement et leur subordination. — Thérapeutique prosymptomatique et antisymptomatique.

II. *Petite chirurgie médicale.* — Saignée. Prise de sang. — Injections sous-cutanées, intramusculaires et intraveineuses. — Ponction lombaire. Injections épidurales et intrarachidiennes. — Thoracentèse. — Paracentèse du péricarde. — Ponction d'ascite. — Vaccination. — Hémostase. — Moyens de révulsion.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal et de MM. Lemierre et Abrami, agrégés, commenceront, à la clinique médicale de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 21 Novembre 1921, des leçons avec exercices pratiques. Ces leçons auront lieu tous les jours, à 14 heures.

Deux cours de dix leçons chacun seront faits successivement.

Les cours seront terminés le 13 Décembre.

Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Premier cours. — 1° *Maladies du rein* (6 leçons) : *a*) Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin; *b*) Rétention azotée. Dosage de l'urée dans l'urine et le sang. Constante d'Ambard. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine; *c*) Hypertension artérielle et oscillométrie. Procédés de mesure et interprétation. — 2° *Procédés d'examen d'un diabétique* (2 leçons). Principes généraux du traitement. Dosage du glucose. Le seuil de la glycémie. Recherche de l'acétone et de ses dérivés. Leur importance dans l'établissement du régime. — 3° *Examen du liquide céphalo-rachidien* (2 leçons). Examen chimique : albumine sucrée, urée. Examen cytologique : tuberculose, syphilis, états méningés, hémor-

ragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques. Réaction du benjoin colloïdal.

Deuxième cours. — 1° *Maladies du foie* (4 leçons) : a) *Etude des ictères.* — I. Recherche de la *bilirubine*, de *l'urobiline* et de la *stercobiline*. Valeur de ces recherches. — II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. — III. *Ictères hémolytiques.* — Recherche de la résistance globulaire des hématies granuleuses, de l'auto-agglutination des hématies ; b) *Etude de l'insuffisance hépatique.* — Rapport azoturique et azote résiduel dans les maladies du foie. Acide glycuronique. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Insuffisance protéopexique du foie et recherche de l'hémoclasie digestive. — 2° *L'hémoclasie* et sa valeur clinique (1 leçon). — 2° *Diagnostic des maladies typhoïdes* (1 leçon). Hémocultures et séro-diagnostic. — 4° *Réactions de fixation* (2 leçons). Généralités. Séro-diagnostic de la syphilis. Maladie hydatique. Lèpre. Peste. Mycoses. — 5° *Cyto-diagnostic des épanchements pleuraux* (1 leçon). Pleuro-tuberculose. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes. Eosinophilie pleurale. — 6° *Examen du chimisme gastrique* (1 leçon).

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs pour chacun des deux cours. S'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet 3), les jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — M. le professeur Paul Bar reprendra le cours de clinique d'accouchements, le samedi 26 Novembre 1921, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

Cours du jeudi soir, par MM. Lequeux et Metzger, agrégés. Ce cours gratuit, spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions, porte uniquement sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour. Il commencera le jeudi 24 Novembre à 20 heures 1/2, et continuera les jeudis suivants à la même heure.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. le professeur Legueu commencera ses leçons le mercredi 16 Novembre 1921, à 11 heures, et les continuera les vendredis et mercredis suivants, à la même heure, dans l'amphithéâtre des Cliniques.

Opérations le lundi, de 9 h. 1/2 à 12 heures ; le mercredi et le vendredi, de 9 h. 1/2 à 11 heures, avant la clinique.

Clinique oto-rhino-laryngologique de la Faculté de Médecine de Paris. — Sous la direction de M. le professeur P. Sebileau, MM. Dufourmentel, R. Miegeville, F. Bonnet-Roy, chefs de clinique et P. Truffert, assistant, feront pendant le semestre d'hiver un cours de perfectionnement théorique et pratique, avec présentation, examen et traitement des malades. Le cours commencera le samedi 3 Décembre 1921, à 11 heures, à l'hôpital Lariboisière et continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure. Il comportera 20 leçons et sera suivi d'un cours de technique opératoire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

S'inscrire à la Faculté de Médecine. Droits d'inscription : 150 francs.

Programme du cours. — 1re leçon : Rhinites banales. Malformations du septum. Myxomes. — 2e leçon : Ozène et tuberculose. — 3e leçon : Syphilis et cancer du nez. — 4e leçon : Sinusites. — 5e leçon : Kystes dentaires et tumeurs du sinus. — 6e leçon : Amygdales et végétations. — 7e leçon : Cancers de la langue et du carrefour aérodigestif. — 8e leçon : Tumeur du voile et du cavum. Division du voile. — 9e leçon : Laryngites banales. Polypes simples. — 10e leçon : Laryngites tuberculeuses et syphilitiques. — 11e leçon : Tumeurs du larynx. Papillomes et cancers. — 12e leçon : Paralysies laryngées. Spasmes et œdème du larynx. — 13e leçon : Affections de l'oreille externe. — 14e leçon : Otites moyennes aiguës et chroniques. — 15e leçon : Mastoïdites aiguës. — 16e leçon : Complications veineuses des otites. — 17e leçon : Complications méningo-encéphaliques des otites. — 18e leçon : Surdités. — 19e leçon : Vertiges. — 20e leçon : Œsophagoscopie et bronchoscopie.

Médecine légale. — M. le professeur Balthazard commencera ce cours le lundi 7 Novembre, à 18 heures (grand amphithéâtre), assisté de M. Garçon, professeur à la Faculté de droit, et de M. Duvoir, agrégé.

Le cours aura lieu les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, à la même heure et au même amphithéâtre.

Sujet du cours. — M. le professeur Balthazard (lundis, mardis, mercredis, vendredis des mois de Novembre et Décembre) : Morts suspectes. Phénomènes cadavériques. Le problème de l'identité. Empoisonnements. Asphyxies. Leçon d'ouverture (6 Novembre) : La lutte contre la criminalité.

M. Duvoir, agrégé (les lundis, mardis, mercredis et vendredis, en Janvier et Février) : Attentats à la pudeur. Grossesse, avortement, infanticide. Coups et blessures. Déontologie.

M. le professeur Garçon (les samedis, à partir du 12 Novembre) : Législation et jurisprudence médicales. Lois sur l'exercice de la médecine. Secret médical. Responsabilité médicale. Associations professionnelles et syndicats médicaux. Lois sociales.

Cours pratiques. — Autopsies à la morgue, les mardis, jeudis, samedis, à partir du jeudi 10 Novembre, de 1 h. 1/2 à 3 heures : les jeudis, par M. le professeur Balthazard ; les mardis, par M. Duvoir, agrégé ; les samedis, par M. Dervieux, chef des travaux.

(Les élèves du nouveau régime devront justifier pour l'examen de dix présences à la Morgue.)

Pathologie interne. — M. Maurice Chiray, agrégé, commencera ses leçons de pathologie interne le mardi 15 Novembre 1921, à 18 heures (amphithéâtre Vulpian), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Maladies du tube digestif.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur Roger commencera son cours le jeudi 10 Novembre 1921, à 17 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis et jeudis suivants, à la même heure.

M. Garnier, agrégé, commencera une conférence complémentaire le mardi 15 Novembre 1921, à 17 heures (petit amphithéâtre), et la continuera les mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Programme de l'examen de 3e année. — Des démonstrations pratiques, obligatoires pour les étudiants de 3e année, seront faites tous les mercredis, à 14 heures, au grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. La première démonstration aura lieu le 16 Novembre.

Chimie pathologique. — M. Blanchetière, agrégé, commencera une série de leçons de chimie pathologique les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 16 heures (amphithéâtre Vulpian), à partir du jeudi 3 Novembre inclusivement.

Bactériologie. — M. le professeur Fernand Bezançon commencera son cours le jeudi 3 Novembre, au petit amphithéâtre de la Faculté, à 16 heures, et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Pendant les mois de Novembre et Décembre, tous les jours — le mercredi excepté — travaux pratiques obligatoires pour les élèves de 3e année (nouveau régime), de 1 h. 1/2 à 4 heures.

M. le professeur Fernand Bezançon et M. A. Philibert, agrégé, chef des travaux, commenceront, le 19 Février, au laboratoire de bactériologie de la Faculté, un cours de perfectionnement en 50 leçons suivies de travaux pratiques.

Pathologie interne. — M. Noël Fiessinger, agrégé, commencera ses leçons de pathologie interne le lundi

14 Novembre 1921, à 18 heures (amphithéâtre Vulpian), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Maladies du foie, du pancréas et du péritoine.

Parasitologie et Histoire naturelle médicale. — M. le professeur Brumpt commencera le cours de parasitologie et histoire naturelle médicale le mardi 10 Janvier 1922, à 16 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Enseignement de la phtisiologie clinique et sociale (année 1921-1922). — Cet enseignement est donné à l'hôpital Laënnec par le professeur Léon Bernard.

Le service spécial des tuberculeux comprend des salles d'hospitalisation d'adultes, une crèche de mères tuberculeuses avec leurs nourrissons et le dispensaire Léon Bourgeois. Ce dispensaire fonctionne comme dispensaire d'hygiène sociale; il est en outre chargé de la sélection des malades admis dans les sanatoriums de l'Assistance publique et de l'Office public d'Hygiène sociale de la Seine, ainsi que d'expertises militaires.

Les stagiaires et les médecins inscrits dans le service participeront au travail, à l'examen des malades, et suivront la visite et les interrogatoires du chef et des assistants (MM. Bigart, Salomon et Baron). Ils seront entraînés au diagnostic clinique de la maladie, à la pratique du laboratoire, à la méthode du pneumothorax artificiel, à l'action du service social.

Programme du service. — Les lundis et vendredis, à 10 heures, visite dans les salles : exercices de séméiotique respiratoire et causeries cliniques sur la tuberculose; les mardis, à 10 heures, visite à la crèche : leçons et démonstrations sur la tuberculose et sa prévention chez le nourrisson par M. Debré; les mercredis, à 10 heures, examen des malades aux rayons Röntgen par M. Maingot; les jeudis et samedis, à 10 heures, les lundis à 14 heures, consultation du Dispensaire : examens cliniques et radiologiques; service social; expertises militaires.

Cours complémentaire. — Un cours spécial, privé, à nombre limité d'auditeurs, sera donné à l'hôpital Laënnec et au laboratoire d'Hygiène de la Faculté, du 25 Septembre au 20 Octobre 1922. Il comprendra une leçon quotidienne sur la tuberculose, des exercices et démonstrations pratiques, et des visites à des établissements antituberculeux.

On s'inscrit à la Faculté de Médecine. Droit d'inscription, 100 francs.

Anatomie descriptive. — M. Grégoire, agrégé, commencera ces conférences le lundi 14 Novembre 1921, à 16 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Anatomie des membres.

Enseignement clinique. — M. H. Dufour, médecin de l'hôpital Broussais, fera tous les vendredis à 10 h. 1/2, salle Delpech, des présentations de malades accompagnées de courtes conférences cliniques et thérapeutiques.

Tous les matins, enseignement des stagiaires, dans les salles de malades, dans les laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie, d'électricité et de radiologie.

Première conférence le vendredi 11 Novembre 1921.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — Chaire de thérapeutique (professeur A. Pic), cours complémentaire d'hydrologie thérapeutique (professeur agrégé M. Piéry).

Le cours comprenant 30 leçons avec projections, aura lieu les mardis et vendredis, à 17 heures. Amphithéâtre B. L'assuiduité aux cours donnera droit aux voyages d'études aux stations du Sud-Est, du Centre et de l'Est, qui auront lieu du 1er Juin au 15 Juillet. Une affiche indiquera le programme de chaque semaine.

Programme du cours. — 1° Généralités. Les données de la géologie. La naissance des sources thermales. Captage et exploitation des eaux minérales. — 2° La physique et la chimie des eaux minérales. Classification. — 3° Les eaux sulfureuses. — 4° Les stations sulfureuses. — 5° Les eaux chlorurées. — 6° Les stations chlorurées. — 7° Les eaux alcalines. — 8° Les stations alcalines. — 9° Les eaux bicarbonatées chlorurées. — 10° Les stations bicarbonatées chlorurées. — 11° Les eaux sulfatées. — 12° Les stations sulfatées. — 13° Eaux et stations radioactives. — 14° Eaux et stations ferrugineuses, faiblement minéralisées et indéterminées. — 15° Boues médicamenteuses et stations de boues. — 16° Technique des cures hydrominérales et hydrothérapie. — 17° Les cures thermales : les données récentes de la pathologie générale et leur note d'action. — 18° Cures thermales et maladies infectieuses et intoxications. — 19° Cures thermales et maladies dites de la nutrition et du sang. — 20° Le contrôle des cures thermales dans les maladies de la nutrition et du sang. — 21° Cures thermales et maladies des voies respiratoires. — 22° Cures thermales et maladies de l'appareil circulatoire. — 23° Le contrôle des cures thermales dans les maladies de l'appareil circulatoire. — 24° Cures thermales et maladies de l'appareil urinaire. — 25° Le contrôle des cures thermales dans l'appareil urinaire. — 26° Cures thermales et maladies de l'estomac et de l'intestin. — 27° Le contrôle des cures thermales dans les maladiss de l'estomac et de l'intestin. — 28° Cures thermales et maladies du foie et du système nerveux. — 29° Le contrôle des cures thermales dans les maladies du foie et du système nerveux. — 30° Cures thermales et dermatoses, affections utéro-annexielles chirurgicales et oculaires.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat* :

21. Novella (Albert) : Bossuet et les sciences médicales Le traité de la connaissance de Dieu et de soi-même envisagé au point de vue anatomique et physiologique. — 22. Couritas (Antoine) : Contribution à l'étude clinique de l'encéphalite épidémique. — 23. Rougon (Louis-Marie) : Les cicatrices adhérentes de la région abdominale et les éventrations. Leur traitement par les autoplasties myo-aponévrotiques. — 24. Rosemberg (Alexandre) : Contribution à l'étude des néphrites de guerre. — 25. Dijol (Jules-Guillaume-Alexandre) : Contribution à l'étude clinique des néphrites chroniques. — 26. Jumelin (Henry) : Les avortements à Marseille. Etude médico-sociale sur la dépopulation et l'avortement. — 27. Amblard (Léon) : Cancer latent des côlons (deux observations). — 28. Pibre (Camille) : De l'intervention systématique dans l'appendicite aiguë (d'après une série de cinquante observations). — 29. Escande (L.) : Le forage de la prostate (méthode de Luys). — 30. Achilli (Michel) : Tuberculose pulmonaire et déclaration obligatoire. — 31. Ferreri (Pierre) : Syphilis nerveuse et traumatismes cranio-rachidiens (huit observations). — 32. Roman (Pierre) : Quelques considérations sur les altérations thyroïdiennes concomitantes avec le cancer du sein. — 33. Noell (Edmond-Isidore) : Contribution à l'étude des dermatites externes professionnelles de cause chimique. Une dermatite causée par le mazout. — 34. Lemonnier (Alexandre) : Perforation intestinale et péritonite par propagation au cours des fièvres paratyphoïdes. — 35. Mével (Aimé-François-Marie) : Du diagnostic de la symphyse péricardique dans l'enfance. Difficultés et causes d'erreur de la clinique. Valeur de la radiologie. — 36. Charrier (Achille) : La péricolite membraneuse de Jackson. — 37. Acquaviva (Antoine-Dominique-Jules-François) : L'éventration post-opératoire. Ses causes; sa prophy-

(*Voir la suite, p.* 1607.)

laxie : son traitement. — 38. Borrot (Albert-Théophile-Marie-Lucien) : Quelques considérations sur les pseudarthroses, en particulier sur leur diagnostic et sur leur traitement par la suture osseuse. — 39. Giraud (Paul) : Nouvelles recherches sur la tension du liquide céphalo-rachidien.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. H. Joseph fera dans le service de M. Dupuy-Dutemps, une série de huit leçons sur la réfraction oculaire les lundis et jeudis, à 10 h. 1/2, à partir du jeudi 3 Novembre.

1° Généralités sur la réfraction oculaire. Œil emmétrope, Skiascopie; 2° Accommodation, presbytie; 3° Myopie, sa mesure, sa correction; 4° Hypermétropie, sa mesure, sa correction; 5° Astigmatisme régulier. Définitions, effets optiques, diagnostic; 6° Mesure de l'astigmatisme, correction; 7° Acuité visuelle. Optotypes; 8° Lunettes, verres d'optique, montures.

Prix du cours : 80 francs. S'inscrire dans le service, à l'hôpital Saint-Antoine.

Hôpital Laënnec. — Durant les mois de Novembre et de Décembre 1921, M. Rist continuera, dans son service hospitalier et au dispensaire Léon-Bourgeois, à donner avec la collaboration de MM. P. Ameuille, médecin des hôpitaux, P. Brissaud et Jacob, assistants, J. Rolland, chef de laboratoire, Weiss et Hirschberg, internes, un enseignement théorique et pratique sur la pathologie, la clinique, la thérapeutique et la prophylaxie sociale de la tuberculose pulmonaire.

Cet enseignement est réparti dans la semaine de la façon suivante : le lundi à 11 h. Leçon de pathologie ; de 14 h. à 17 h. Pratique du pneumothorax artificiel avec examens radioscopiques.

Le mercredi à 11 h. Conférence ; examen critique des observations des malades sortants, au point de vue clinique et social; de 14 h. à 18 h. Consultation du Dispensaire avec examens radiologiques.

Le jeudi à 11 h. Leçon clinique.

Le samedi à 10 heures. Examens radiologiques avec M. Maingot.

CONCOURS

Prosectorat. — Dissection. — *Séance du 27 Octobre.* — *Le tronc du nerf radial depuis la région moyenne du bras et la branche postérieure de ce nerf.* — Ont obtenu : MM. Petit-Dutaillis, 30; Richard, 26; Monod, 27; Fey, 25; de Gaudart d'Allaines, 27; Sénèque, 24; Quénu, 29; Ducastaing, 27.

Adjuvat. — Dissection. — *Séance du 26 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Ecot, 26; Huet, 27; Michon, 27; Peltier, 24; Reinhold, 27. — M. Leymariée a abandonné. — *Absent* : M. Brouet.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 26 Octobre.* — *Surfaces articulaires. Ligaments de l'articulation du coude.* — Ont obtenu : MM. Andler, 16; Bourdel, 18; Ashtiany, 15; Blanckaert, 16; Arnould, 16; Arnaud, 13; Bouquet, 13; Bargy, 8; Bouton, 12; Beraudy, 17; Alipec, 13; Alboukrek, 13; Blanc, 15; Alalinarde, 16; Avril, 17; Bourrier, 12; Berny, 14; M^lle^s Bach, 19; Braun, 17; Boyer, 16. — *Absents* : MM. Axel, Betz, Bresilladès.

Pathologie. — *Séance du 27 Octobre.* — *Complications de la blennorragie chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Tillé, 13; Sorton, 13; Vermorel, 13; Wolfrohn, 14; Thomopoulos, 15; Jourdelle, 17; Turmann, 17; Vidal (Louis), 10; Tilman, 15; Wauthier, 15; Guilliot, 13; Régner, 12; Narkovitch, 5; Lefèvre (Henri), 11; Mlles Vidal, 11; Vallet, 15. — Ont filé : MM. Izumbauski, Jouha, Wibaux. — *Absent* : M. Palliez.

Ecole d'application du Service de Santé militaire. — Par modification à l'arrêté du 6 Juin 1921 portant ouverture d'un concours pour l'admission en 1921 à 40 emplois de médecin aide-major de 2e classe et à 10 emplois de pharmacien aide-major de 2e classe (voir *La Presse Médicale*, n° 56, p. 1020 et n° 60, p. 1097), la date à laquelle les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau du personnel) est reportée du 1er Novembre 1921 au 10 Novembre 1921.

Nous rappelons, entre autres conditions, que les docteurs en médecine et pharmaciens de 1re classe admis à concourir devront avoir eu moins de 29 ans au 1er Janvier 1921, c'est-à-dire être nés après le 1er Janvier 1892 ; cette limite d'âge sera élevée d'une année par année ou fraction d'année de quatre mois au moins, passée sous les drapeaux au cours des hostilités.

Asile national du Vésinet. — Un concours pour la nomination de deux internes femmes à l'Asile national du Vésinet aura lieu le 28 Novembre prochain au ministère de l'Intérieur.

Ce concours est ouvert aux étudiantes en médecine, de nationalité française, âgées de moins de 30 ans révolus, célibataires, pourvues de huit inscriptions de doctorat et ayant exercé les fonctions d'externe dans un des hôpitaux de Paris.

Allocation annuelle 3.000 francs et avantages en nature stipulés au règlement de l'Asile.

Les candidates, pour prendre connaissance du règlement et obtenir leur inscription, devront se présenter au secrétariat de l'Asile national du Vésinet, de 14 h. à 18 h., tous les jours non fériés. Elles devront déposer en même temps : 1° leur acte de naissance; 2° un extrait de leur casier judiciaire; 3° un certificat constatant qu'elles ont exercé les fonctions d'externe dans un des hôpitaux de Paris. La liste des candidates sera close le 21 Novembre 1921.

Hospices civils de Saint-Etienne. — A l'Hôtel-Dieu de Lyon, sera ouvert le lundi 5 Décembre 1921, à 8 h. 1/2, un concours public pour la nomination d'un médecin-chef de laboratoire de bactériologie des Hospices.

Ce concours aura lieu devant un Jury médical présidé par un membre de la Commission administrative des Hospices; il se composera de six épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général des Hospices, rue Badouillère, 15 *bis*, à Saint-Etienne.

Inspection départementale des services d'hygiène du Gers. — Un concours pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène et de la santé publique du Gers aura lieu à Paris.

Ce concours sur titres sera accompagné d'épreuves pratiques portant sur le programme suivant :

1° Examen des titres professionnels;

2° Epreuve de législation et réglementation sanitaire : rédaction d'une note ou d'un rapport sur la législation sanitaire.

(Temps accordé : 2 heures.)

Articles 97 et 99 de la loi du 5 Avril 1884 sur l'organisation municipale. Articles 27 à 29 de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite. Articles 169 à 172 et 177 à 179 de la loi du 22 Mars 1890 sur les syndicats des communes. Loi du 21 Juin 1898 sur le code rural (livre III, sur la police rurale). Loi sanitaire du 15 Février 1902. Règlements sanitaires communaux A et B. Loi du 15 Avril 1916 sur les dispensaires d'hygiène sociale. Loi du 7 Septembre 1919 et décret du 10 Août 1920 sur les sanatoriums. Loi du 14 Mars 1919 sur les plans d'extension et d'aménagement des villes.

3° Epreuve de bactériologie et de contrôle technique des mesures de prophylaxie des maladies infectieuses.

(Temps accordé : 4 heures pour l'épreuve et l'exposé des résultats.)

Ensemencement d'un exsudat ou d'un liquide organique sur les milieux de culture usuels.

(*Voir la suite, p.* **1609**.)

Recherche, coloration et diagnostic des bacilles de la uberculose, de la diphtérie, de la bactéridie charbonneuse, des principaux microbes pyogènes, du gonocoque, du méningocoque, du vibrion cholérique, du bacille de la peste, du tréponème de la syphilis, des hématozoaires du paludisme, des teignes et du favus.

Pratique du séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et des paratyphoïdes A et B.

Pratique des réactions de fixation de Bordet — (Gengou) Wassermann; leur application au diagnostic des maladies infectieuses et en particulier de la syphilis.

Contrôle d'une opération de désinfection ou de désinsectisation.

Connaissance et mode d'emploi des appareils et procédés de désinfection autorisés par le conseil supérieur d'hygiène publique. Méthodes générales d'analyse des eaux d'alimentation (chimique et bactériologique). Interprétation des résultats d'analyse.

Purification des eaux potables.

Contrôle de l'épuration des eaux usées. Recherche de l'ammoniaque.

4° Epreuve pratique d'hygiène sociale.

Enquête sociale dans une famille de tuberculeux, Etablissement des fiches. Examen des enfants dans une école et établissement de fiches scolaires. Interrogations sur l'organisation et le fonctionnement des œuvres de protection maternelle et de l'enfance. Refuges de femmes enceintes, consultations des nourrissons, gouttes de lait, crèches, chambres d'allaitement d'usines ou d'ateliers. Sur la lutte sociale contre la syphilis, chez les femmes enceintes, par les dispensaires spéciaux de prophylaxie. Sur la lutte sociale contre l'alcoolisme. Education et procédés de propagande. Enquête sociale et mesures de prophylaxie sanitaire dans un cas de maladie infectieuse.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de quarante ans à la date du concours et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part au concours, établies sur papier timbré, devront parvenir à la préfecture du Gers (cabinet du préfet) et être accompagnées : 1° de l'acte de naissance du candidat; 2° d'un certificat d'aptitude physique, délivré par un médecin assermenté; 3° d'une copie certifiée conforme du diplôme de docteur en médecine; 4° d'un exposé des titres, comprenant les états de services et le résumé des travaux; 5° d'un exemplaire de chacune des principales publications; 6° de l'engagement, pour le cas de nomination, de résider à Auch, de renoncer à faire de la clientèle et de ne p... ndre à aucune autre fonction ou mandat public.

Le registre portant inscription des candidatures sera clos 3 mois après la date de la publication du présent avis.

Les candidats seront avisés par les soins du préfet du Gers, quinze jours au moins avant la date du concours, s'ils sont ou non admis à concourir.

Le candidat désigné en première ligne par le jury sera nommé au traitement de début de 14.000 fr. par an. (pouvant s'élever jusqu'à 16.000 fr., par échelons de 1.000 fr., après trois ans d'ancienneté dans chaque classe). Les frais de déplacement de l'inspecteur départemental seront remboursés sur états justificatifs jusqu'à concurrence de 4.000 fr; et il lui sera alloué, en outre, une indemnité de bureau qui ne pourra être supérieure à 600 fr.

L'inspecteur départemental appartenant au cadre actif participera aux obligations et aux avantages de la caisse de retraites du département du Gers. Sa retraite pourra être liquidée à partir de cinquante ans d'âge et de vingt-cinq ans de services. (*Journ. off.*, 15 Octobre.)

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : médecin principal de 1re classe : M. Zumbichi est affecté à la place de Versailles. — Médecins principaux de 2e classe : sont affectés : MM. Lamoureux, à la place de Nancy; Lirac, à la place de Toulouse; Rubenthaler, à la place de Bordeaux. — Médecins-majors de 1re classe : sont affectés : MM. Truille de Vaucresson, Hameon, aux troupes d'occupation du Maroc; Dehoey, à la place d'Epinal; Couturier, à la section technique du Service de Santé; Ménard, à la place de Nîmes; Colombani, au ministère des Affaires étrangères. — Médecins-majors de 2e classe : sont affectés : MM. Lombardi, détaché, comme stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre; Maire, à l'armée du Levant; Lépine, à l'armée française du Rhin; Alinat, à la place de Montpellier; Giraud, à la place de Lyon; Vomtey, aux troupes d'occupation du Maroc. — Médecins aides-majors : sont affectés : MM. Zimmermann, Le Paumier, aux troupes d'occupation du Maroc. (*Journ. off.*, 10 Octobre.)

Service de Santé de la marine. — Les étudiants en médecine dont les noms suivent ont été nommés, à la suite du concours de 1921, élèves du Service de Santé de la marine :

Etudiants à 12 inscriptions ancien et nouveau régime et 16 inscriptions nouveau régime. — 1. Ragot; 2. Maubourguet; 3. Boyé; 4. Chapuis; 5. Michel.

Etudiants à 8 inscriptions. — 1. Le Rouzic; 2. Coste; 3. Simon; 4. Brugere; 5. Vidal; 6. Robert Géraud; 7. Robin (Gaston); 8. Dorolle; 9. Thabourin.

Etudiants à 4 inscriptions ancien et nouveau régime. — 1. Lahillonne; 2. Le Méhauté; 3. Fontaine; 4. Barjot; 5. Imbert; 6. Damany; 7. Fabre; 8. Lesbats; 9. Bescont; 10. Segalen; 11. Lucas; 12. Philaire; 13. Gaye; 14. Gourvil; 15. Puyo; 16. Fumat; 17. Saleun; 18. Riorteau; 19. Membrat; 20. Rapilly; 21. Nicol; 22 Jolly (Michel); 23. Le Roux; 24. Maury; 25. Floch'lay; 26. Breton; 27. Bertrand; 28. Monier (Henry); 29. Tournigand; 30. Bauguion; 31. Robert (Jean); 32. Cartron; 33. Ravoux; 34. Robin (Léonard); 35. Escartefigue; 36. Gardes; 37. Duffner; 38. Campaux; 39. Cremona; 40. Faucher; 41. Adam; 42. Barge; 43. Riou; 44. Suberbielle; 45. Kerjean; 46. Blanc; 47. Dumas; 48. Daspect; 49. Dezoteux; 50. Raynal; 51. Boullier; 52. Etienne; 53. Lavergne; 54. Cauvin; 55. Jolly (André); 56. Gotran; 57. Monnier (André); 58. Bernet; 59. Saint-Etienne; 60. Marmu; 61. Le Lay; 62. Roux; 63. Freville.

Nota important. — Les élèves énumérés ci-dessus doivent se procurer, auprès du tribunal civil de leur lieu de naissance, un extrait de casier judiciaire et, s'ils sont mineurs, se munir du consentement de leur famille pour l'engagement de huit ans qu'ils ont à contracter. La signature des parents doit être certifiée par le maire ou le commissaire de police.

Ces pièces doivent être remises à l'arrivée à l'école, en même temps que la lettre de nomination.

En outre, ceux des élèves qui sont immatriculés dans une Faculté autre que celle de Bordeaux doivent demander, sans délai, le transfert de leur dossier universitaire à cette Faculté. (*Journ. off.*, 18 Octobre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Indochine, M. Bérard, médecin-major de 2e classe.

Au Cameroun, M. Grosfillez, médecin-major de 1re cl.

En Afrique équatoriale française, MM. Astié, Combaudon, Blanchard, Clapier, médecins-majors de 2e classe; Beurnier, médecin aide-major de 1re classe.

Au Maroc, M. Blandin, médecin-major de 2e classe.

A l'armée française du Levant, MM. Thoulon, médecin principal de 1re classe; Adelus, médecin-major de 2e cl.

En France, MM. Abbatucci, médecin principal de 2e cl.; Trautmann, Rousseau, Vaillant, Allard, médecins-majors de 1re classe; Bourgarel, Conil, médecins-majors de 2e classe; Loupy, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 25 Octobre.)

— Sont autorisés à prolonger leur séjour : En Indochine, MM. Lecomte, médecin principal de 1re classe; Merlin, médecin-major de 1re classe.

A Madagascar, M. M. Cachin, médecin-major de 1re cl. (*Journ. off.*, 25 Octobre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emploi ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Femme instruite, capable, est demandée pour économat, sanatorium public. — Ecr. *P. M.*, n° 3787.

A vendre : tube platine, 50 milligr. bromure de radium. Conditions avantag. Ecr. *P. M.*, n° 3788.

Etudiant, 16 inscriptions A. R., externe des hôpitaux, libre après-midi, cherche situation rétribuée, médicale ou chirurgicale. — Ecr. *P. M.*, n° 3789.

On demande médecin résident pour maison de santé, banlieue de Paris. Apport exigé : 25.000 minimum. — Ecrire *P. M.*, n° 3790.

On demande visiteur du Corps Médical, médecin de préférence, pour produits anciens et connus. Ecrire *seulement* avec références et prétentions, *P. M.*, n° 3742.

Infirmière radiologiste est demandée urgence. Sérieuses références exigées. — Ecrire *P. M.*, n° 3791.

A vendre, proximité Parc Monceau : 2 appartements non meublés au rez-de-chaussée, comprenant : l'un, galerie, salon, s. à m., 3 ch., toilette, bains, 2 W. C., gr. cuis. Prix : 70.000, libre Avril 1923, — l'autre, gal., sal., sal. à mang., 2 ch., toil., 2 W. C., gr. cuis. Prix : 55.000, libre Janvier 1923. — 2 appart. non meublés au 1er ét., comprenant : l'un gal., tr. gr. salon (5,40 × 8,25), s. à mang., 3 ch., toil., bains, 2 W. C., gr. cuisine; prix : 90.000; libre Avril 1922; l'autre, gal., salon, s. à mang., 3 ch., toil., bains, 2 W. C., gr. cuis. prix 80.000 fr., libre Octobre 1922. Confort moderne. — S'adr. Mesnil, 40, rue des Ecoles, Lund., Merc., Vendr. — Gobelins 25-11.

Jeune Docteur cherche sit., avec ou sans promesse de suite. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3792.

Masseuse, diplômée cherche massages à domicile. Très urgent. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3794.

Médecin, jeune et actif, renonç. à clientèle, cherche situation médic., paramédic., ou extra-médicale, avec traitement mensuel : secrétaire, représentant, laboratoire. Irait étranger ou colonies. Prétentions modestes. — Ecrire *P. M.*, n° 3793.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

LA PUISSANCE DE LA SCIENCE

Dans son livre si suggestif La Chimie et la Guerre [1], *M. Charles Moureu nous donne des pages admirables sur la puissance de la Science et son importance dans la production nationale.*

« Les travaux des mathématiciens, les applications de la vapeur, de l'électricité, de la lumière, les découvertes de la chimie et de la biologie, ont peu à peu transformé l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'hygiène, la médecine; et la vie actuelle, celle de l'homme privé comme celle des sociétés, est toute différente de ce qu'elle était au temps de Napoléon.

Les cent années qui viennent de s'écouler ont vu des miracles sans nombre. Quel admirable sujet de méditation pour le philosophe qui arrête un instant sa pensée sur les merveilles réalisées! Quel sentiment d'orgueil l'anime quand il mesure l'étendue de ce qu'il sait et de ce qu'il peut.

1. Ch. Moureu, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France. — *La chimie et la guerre. Science et Avenir.* 1 vol. de 384 pages. Paris, Masson et Cie, éditeurs.

La Nature matérielle et les forces qui la gouvernent n'ont plus de secrets qui ne lui soient accessibles. Son intelligence a pour domaine l'Univers, dans le temps comme dans l'espace : *Naturam amplectitur omnem.*

Il assiste aux premiers âges de la Terre. Il connaît l'état civil des Alpes, des Pyrénées et de leurs rivales. Sous ses yeux défilent les générations de plantes, d'animaux et d'hommes qui se sont succédé sur la Planète.

Il voit naître et évoluer les Mondes, depuis la nébuleuse confuse jusqu'à l'étoile brillante. Il assigne à chaque astre sa position, la trajectoire suivant laquelle il est tenu de se mouvoir, et l'éclipse qu'il subira à la seconde précise dès longtemps prophétisée. Il pèse le Soleil, et, en disséquant sa lumière, il peut dire les substances qui le composent. Il sait aussi de quoi sont formées les millions d'étoiles qui peuplent les cieux, celles mêmes dont les rayons, en dépit de leur folle vitesse, cheminent durant des siècles à travers l'infini avant d'atteindre son observatoire.

Il joue avec les forces naturelles, et il transforme à son gré, en l'une quelconque d'entre elles, chaleur, électricité, lumière, magnétisme et force mécanique.

Il dompte la foudre et désarme le ciel.

Il convertit la force des torrents en flots

d'énergie, qui portent au loin, dans les contrées les plus désolées, la richesse et la vie.

Voyageant à sa volonté, dans les airs, dans l'épaisseur comme à la surface des terres, dans les profondeurs comme à la surface des océans, il est le maître de l'espace. Par la vitesse, il s'affranchit de la distance et du temps lui-même.

Sa pensée, le son de sa voix, et jusqu'aux traits de son visage, courent le long d'un fil léger, ou volent à travers l'espace, avec la rapidité de l'éclair, jusqu'au bout du Monde.

Les rayons du soleil sont ses instruments dociles de dessin, d'impression, de gravure, de peinture.

Il enregistre le mouvement et la parole, et, à son gré, les reproduit identiques.

Telles barrières opaques prennent, à sa volonté, la transparence du cristal.

Il fond et vaporise le granit; il liquéfie et solidifie l'air.

Il pèse et compte, un à un, les myriades d'atomes qui forment la goutte d'eau et le grain de sel. Il divise l'atome lui-même, condamné à démentir son étymologie et à renier son nom, en une infinité de sous-atomes.

Il convertit les uns dans les autres les composés de la chimie. Il imite la Nature et souvent la dépasse : il fabrique une gamme d'odeurs et de couleurs plus riche et plus variée. Il crée de la matière explosive, et, en déchaînant la force qu'il y accumule, il coupe les isthmes, perce les monts, et lance à des distances fabuleuses les plus lourds projectiles.

Il décuple la fertilité du sol.

Le sous-sol livre à sa main indiscrète tous ses multiples trésors.

Il lit, dans l'organisme animal, le rôle du sang qui circule, du cœur qui bat, du poumon qui respire, du cerveau qui commande, du nerf qui porte l'ordre, du muscle qui obéit, de l'estomac qui digère, du chyle qui rajeunit le sang épuisé.

Il tue la douleur. Il donne un calme sommeil au malheureux dont on fouille les chairs.

Il tient en échec les grandes épidémies, auxquelles il oppose d'infranchissables barrières, il permet au scalpel toutes les audaces et la mort recule.

Son esprit embrasse, dans une vue d'ensemble, les phénomènes du monde animé, depuis les premières palpitations de la vie jusqu'à ses manifestations les plus hautes. »

L'EXPOSITION ET LES CONFÉRENCES DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

(Strasbourg, 3-5 Octobre 1921.)

Le 3 Octobre 1921, conférence du médecin-major de 1re classe Bonnette sur les *Origines du Corps de Santé militaire*, dont la charte constitutive remonte à l'édit royal de 1708, sur la *création des hôpitaux d'instruction* à Lille, Metz, Strasbourg et de perfectionnement au Val-de-Grâce, enfin sur l'ouverture de l'*Ecole impériale du Service de Santé militaire à Strasbourg*, le 3 Novembre 1856, école qui fut fermée le 30 Septembre 1870. Durant ces quatorze ans, elle donna naissance à une pléiade de savants qui ont honoré le Corps de Santé et la Science française, en particulier les Michel Lévy, Sédillot, Bégin et le plus grand de tous, Villemin.

Le 4 Octobre 1921, conférence (avec projections sur l'écran) du médecin inspecteur général Sieur *sur les organisations du Service de Santé en campagne*. Il nous a montré les progrès incessants accomplis par ce service, qui a su vaincre toutes les difficultés dans sa lutte contre les gaz, la fièvre typhoïde, la gangrène gazeuse, qui a su multiplier les moyens de transport (voitures hippomobiles à deux et quatre roues, brouettes porte-brancards, sections sanitaires automobiles, comprenant douze, puis vingt voitures par section). Ces nombreuses sections sanitaires ont permis aux médecins chefs d'armées de les « *masser* » dans les secteurs d'attaque et de faire des évacuations à 30 et 40 kilomètres du front.

Actuellement la 7e Direction fait étudier une voiture sanitaire automobile, munie d'une turbine greffée sur le moteur, qui permettra de chauffer la voiture, les couvertures et de réchauffer les grands blessés shockés en état d'hypothermie, pendant le transport. La maison Mildé semble avoir résolu ce problème délicat.

Le médecin inspecteur général a parlé ensuite, avec enthousiasme, des Groupes de brancardiers divisionnaires, *véritables compagnies sanitaires*, qui ont rendu les plus grands services et qu'il faut conserver dans le Service de Santé en campagne.

Puis, il a fait l'historique des H. O. E., qui, au début, étaient de simples ateliers d'emballage, créés dans un hall de gare et qui sont devenus des cités sanitaires, avec leur bloc opératoire, leur centre de triage, leur quartier d'évacuation placé, en bordure d'une voie ferrée spéciale, avec un quai « belge » couvert, pour évacuer les malades et blessés à l'abri de la pluie.

Ces H. O. E. ne doivent pas, dit-il contenir plus de 1.500 lits pour que le médecin chef ait sur tous les services un contrôle effectif : au delà de ce chiffre, l'action du chef ne se fait plus sentir.

Pour les évacuations en chemin de fer, Sieur regrette que les grandes Compagnies, consultées avant la guerre, n'aient pas pu préparer un certain nombre de wagons de sleeping-car, pour pouvoir enlever rapidement le compartimentage intérieur et le remplacer par des appareils à suspension Brie-Améline. Les cinq chemins de fer sanitaires, uniquement créés pour les évacuations de blessés couchés, inutilisables en temps de paix, ne sont pas à conseiller : ils sont d'un entretien trop coûteux et d'un rendement trop faible (400 couchettes).

L'éminent chef demande que les trains de blessés improvisés soient à intercommunication, avec chauffage, électricité et cuisine. Il est en effet fâcheux de perdre un temps précieux pour prendre en cours de route des repas préparés dans des infirmeries de gare haltes-repas. Il condamne aussi les évacuations échelonnées, de faible intensité, qui prennent beaucoup de temps et favorisent par la durée de ces arrêts

successifs l'infection des plaies. *L'idéal serait de pouvoir vider des trains entiers dans des centres chirurgicaux bien outillés.*

Le médecin principal Picqué, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, nous parle ensuite des *postes chirurgicaux avancés* qu'il est parfois possible d'installer près des lignes et de sauver ainsi des blessés atteints d'hémorragies graves. Un poste de commandement abandonné, par exemple, permet souvent d'installer un P. C. A. La clinique et l'humanité se prêtent là un mutuel appui.

Enfin, le médecin principal Rouvillois, professeur agrégé du Val-de-Grâce, nous montre les simplifications et les améliorations qu'il a fait subir à l'attelle de Thomas, appareil qui permet l'extension et diminue les douleurs, au cours des évacuations. Cette simplification s'imposait pour mettre fin à cette débauche d'appareils improvisés qu'un service organisé ne doit plus tolérer. L'appareil de Rouvillois nous paraît réaliser le summum de robusticité, d'efficacité et de rapidité de placement : aussi est-il appelé à *devenir réglementaire.*

Le 5 Octobre, le médecin inspecteur général Vincent nous a parlé des divers sérums qui sont préparés au laboratoire de vaccination antityphoïdique et de sérothérapie militaire.

Avec son talent habituel, l'éminent professeur nous montre l'armée française terriblement atteinte par la fièvre typhoïde, dès la fin de l'année 1914. Sous sa puissante instigation, la vaccination antityphoïdique, qui avait été providentiellement rendue obligatoire dans l'armée avant la guerre, fut instituée sans retard, et dès la fin du printemps 1915 cette maladie épidémique, compagne obligée des armées en campagne, régressait progresssivement et passait de 118 décès pour 100.000 hommes en Décembre 1914, à 7,5 en Juin 1915, et à 2,2 en Décembre 1915, puis à 0. Cette victoire sanitaire a été appelée : *La Marne du Corps Médical.*

Le professeur Vincent nous montre ensuite les beaux résultats obtenus avec le sérum antidysentérique dans une sévère épidémie récente de dysenterie bacillaire à Belfort. Ce sérum agit d'autant plus efficacement qu'il est employé le plus près possible du début et à des doses élevées, si le processus est très actif.

Il nous parle enfin d'un sérum curateur et préventif de la terrible *gangrène gazeuse*, qui était devenue l'effroi des chirurgiens.

Comme curateur, il nous cite de véritables résurrections dues à ce sérum; comme préventif, il étudie actuellement un sérum mixte (antitétanique et antigangreneux) qui mettrait les blessés à l'abri de deux complications les plus redoutables des plaies de guerre.

Enfin le capitaine aviateur Plantey, de la 12e Direction au ministère de la Guerre, nous expose les idées directrices qui ont conduit les Services de Santé et de l'Aviation à créer un avion sanitaire, qui ne soit qu'une adaptation d'un avion classique en un avion de transport de blessés.

La limousine Bréguet, des Voyages aériens internationaux (Paris-Londres, Paris-Strasbourg-Prague-Varsovie), a été prise comme type et la cellule des passagers a été aménagée pour recevoir *deux brancards superposés, un infirmier*, avec une petite boîte de secours contenant quelques médicaments usuels, une bouteille thermos, un urinal, un bassin plat et une enveloppe chauffante. Ces avions sanitaires sont confortables et bien aménagés.

Le médecin-major Vincent nous a ensuite expliqué que le Service de Santé avait demandé à l'aviation de transporter le blessé grave au chirurgien et non le chirurgien au blessé, car un grand blessé réclame le calme et la chaleur d'un lit, après son opération.

Ce transport rapide est coûteux. Il doit être réservé aux blessés graves, qu'une intervention précoce (perforations intestinales) peut sauver.

Le transport est doux et l'atterrissage lui-même est très bien supporté par les blessés. Le froid à 2.000 m. est combattu par des couvertures chauffantes.

Depuis le 1er Mars 1921, les avions ont transporté soit au Maroc, soit en Syrie-Cilicie, 450 blessés, sans un seul accident. L'aviation sanitaire militaire n'est donc plus un mythe. *Dans les guerres coloniales, elle est appelée à rendre des services de plus en plus appréciés et appréciables.*

***

Sur l'Esplanade, le Service de Santé militaire avait installé une véritable exposition de ses œuvres de guerre, donnant ainsi un aperçu vivant de l'effort intense qu'il a su réaliser pendant la Grande Guerre. On y pouvait voir, déployés, quelques types de ses formations sanitaires de l'avant : ambulances automobiles chirurgicales, ambulances pour gazés, sections d'hygiène corporelle, groupes de désinfection et douches, voitures pour la stérilisation de l'eau, voitures de stomatologie, buanderies-séchoirs, qui nous ont rendu de si grands services, baraque opératoire avec 2 salles de radioscopie au centre et 4 salles d'opérations aux ailes, avec guichets pour la stérilisation, qui est faite par le chauffage électrique dans des Poupinel électriques agencés par Mildé.

Dans une suite de stands sont exposés des spécimens du matériel fabriqué par les ateliers généraux de Vanves, la pharmacie centrale, l'atelier de confection des thermomètres, etc., etc...

Enfin le musée du Val-de-Grâce a tenu à cœur de mettre sous les yeux des Strasbourgeois de vieux souvenirs : photographies, gravures, lettres autographes des vieux maîtres disparus, et celles surtout des carabins rouges et verts, qui sont tombés au champ d'honneur, dans les postes avancés, pendant le siège de Strasbourg.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.





L'INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

Il y a quelque cent vingt ans le grand Lakanal présentait à la Convention le décret suivant : « Un officier de santé du district est chargé de visiter dans les quatre saisons de l'année toutes les écoles nationales du district. Il examine et conseille les exercices gymnastiques les plus convenables. Il examine les enfants et indique en général, et en particulier, les règles les plus propres à fortifier leur santé. »

Cette initiative infiniment louable et qui devait constituer un progrès du plus vif intérêt ne fut alors point comprise. On l'oublia rapidement, d'autres préoccupations passionnant alors les esprits, et c'est seulement environ un siècle plus tard, exactement le 14 Novembre 1879, qu'une circulaire ministérielle, complétée d'abord par la loi du 30 Octobre 1886, puis par le décret du 13 Janvier 1887, songeait à la reprendre, sans plus de succès du reste.

Aussi bien, pourquoi le faire ? De tous temps, n'y eut-il point des écoliers et ceux-ci n'ont-ils point grandi sans avoir été l'objet d'une surveillance médicale réglementée ?

Cette façon simpliste d'envisager les choses ne pouvait cependant indéfiniment durer. Dans tous les parlements, en effet, il se rencontre volontiers des esprits inquiets et subversifs ne voulant point se contenter des traditions et qui réclament délibérément des innovations, même utiles.

Et c'est ainsi que, le 29 Mars 1910, se trouvait déposé à la Chambre des députés un projet de loi que M. F. Buisson reprenait le 23 Juin de la même année et qui donnait lieu, le 30 Juin 1911, à un avis très étudié présenté par M. Doisy, au nom de la Commission d'hygiène, et le 24 Juin 1912 à un rapport très documenté de M. Gilbert Laurent, au nom de la Commission d'enseignement.

Ayant ainsi été étudiée et rapportée, la question, évidemment, pouvait encore attendre !

Il n'en fut donc plus question au Parlement jusqu'au début de l'an passé, où un député singulièrement tenace dans ses idées, M. Gilbert Laurent, crut devoir, le 27 Janvier, déposer en son nom et en celui de plusieurs de ses collègues un nouveau projet de loi « sur l'inspection médicale dans les écoles primaires publiques et privées », projet de loi qui vient de faire l'objet d'un rapport soigneusement documenté de M. Thibout.

Quel sort, à présent, attend ce dernier rapport ? Sera-t-il bientôt oublié comme tous ceux qui le précédèrent, ou, plus favorisé, sera-t-il enfin l'objet d'un examen sérieux du Parlement, examen finissant par aboutir au vote d'une loi particulièrement utile, loi créant enfin chez nous cette inspection médicale spéciale qui existe depuis longtemps déjà à l'étranger et que nous devrions de beaucoup avoir été les premiers à posséder, pour peu qu'on eût jadis écouté le maître éducateur Lakanal.

C'est, en effet, et comme le précise fort justement M. Thibout, que « l'école, quelle qu'elle soit, doit à l'enfant, en même temps que l'instruction, la sécurité ; et lorsque l'Etat pose le principe de l'obligation scolaire, il s'oblige lui-même à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder, dans la mesure du possible, la santé de l'enfant. L'obligation scolaire entraîne, en quelque sorte, l'inspection médicale.

« Pour ces raisons, il est indispensable d'assurer le développement physique normal de l'enfant, de protéger sa santé contre la contagion, de surveiller chaque enfant individuellement. Ce dernier point nous paraît particulièrement important :

« 1° A la suite du vote de la loi sur l'éducation physique, car si cette éducation physique peut avoir d'excellents résultats, elle pourrait aussi avoir de sérieux inconvénients si elle était pratiquée sans ménagements par un albuminurique, un cardiaque, un tuberculeux, etc. ;

« 2° Pour l'instruction : car quelquefois un enfant considéré comme paresseux est simplement un myope, ou un sourd, ou un adénoïdien méconnu ; un retardataire sera peut-être un hérédo-syphilitique ou un enfant atteint d'affection du corps thyroïde ; un traitement approprié peut le modifier du tout au tout ;

« 3° Enfin, pour l'avenir de l'enfant lui-même : car des soins donnés au début pour certaines affections comme la tuberculose, les végétations adénoïdes, la mauvaise dentition, la myopie, etc., peuvent avoir une répercussion sur toute sa vie ».

En vérité, on ne saurait mieux dire ! De toute nécessité, en effet, il importe que l'inspection médicale de l'enfance soit rapidement organisée dans toutes les écoles, mais même, il faut souhaiter qu'obligatoirement elle doive s'étendre en dehors de l'école, car, comme le remarque encore M. Thibout, il importe de ne pas trop faire confiance à certains parents négligents et d'esprit arriéré qui, « mécontents des règles d'hygiène qu'on impose à leurs enfants dans certaines écoles, les en retirent et les mettent dans d'autres où la surveillance s'exerce moins ».

Mais comment devra s'opérer cette inspection si nécessaire ? Quels objectifs spéciaux doit-elle avoir ? Par qui, comment doit-elle être réalisée ?

Naturellement confié — prévoit le projet de loi de M. Gilbert Laurent — à des médecins inspecteurs départementaux d'hygiène recrutés au concours et assistés de médecins inspecteurs locaux, le service d'inspection médicale scolaire doit essentiellement porter sur les points suivants précisés dans l'article 4 du projet de loi.

« Art. 4. — L'inspection médicale scolaire porte :

« 1° Sur les locaux scolaires et sur le mobilier scolaire, soit des internats, soit des externats.

« A ce titre l'inspection médicale est obligatoirement appelée à donner son avis sur le choix des emplacements et aménagements des établissements scolaires, sur le choix du mobilier scolaire.

« Pour les établissements déjà existants, elle les visite deux fois l'an, signale les imperfections des locaux ou du matériel et indique les améliorations à réaliser. Le délégué cantonal sera convoqué à ces visites.

« 2° Sur le régime hygiénique des établissements. A ce titre, elle assure l'observation des règlements concernant l'aération, l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, le nettoyage, les soins de propreté, ainsi que des règlements qui fixent la durée du travail sédentaire, du repos, du sommeil, des repas et des exercices physiques.

« Ceux-ci sont placés sous sa direction immédiate.

« 3° Sur l'état sanitaire des élèves. Il est établi pour chaque élève une fiche contenant :

« Les renseignements d'ordre médical donnés par la famille ;

« L'indication semestrielle des poids ;

« L'indication annuelle de la taille ;

« L'acuité visuelle et l'acuité auditive, etc.

« Cette fiche est confiée au personnel enseignant qui en a la responsabilité, la tient à jour et procède aux pesées, mensurations et examens nécessaires.

« Communication des indications ci-dessus est donnée aux familles sur leur simple demande.

« Sans jamais se substituer au médecin traitant, le médecin inspecteur, muni des fiches individuelles, procède, aux époques fixées par les règlements, à un examen individuel des élèves, auquel les parents sont invités à assister.

« Cet examen doit porter notamment sur l'état des voies respiratoires, le système osseux et locomoteur, les organes de la vue et de l'ouïe, la dentition, le cuir chevelu, etc.

« Le médecin inspecteur consigne les résultats de son examen, pour chaque élève, sur un carnet sanitaire dont il a la garde et la responsabilité. En cas de départ de l'élève pour une autre école, ce carnet est, avec la fiche, adressé au médecin inspecteur de la nouvelle école. Lorsque l'enfant quitte définitivement l'école, la fiche et le carnet sont remis à la famille.

« 4° Sur les mesures hygiéniques spéciales relatives à la tuberculose et aux maladies contagieuses.

« Le médecin inspecteur assure l'exécution de toutes les prescriptions réglementaires qui tendent à mettre l'école à l'abri de ces maladies.

« Chaque fois que des cas de maladies contagieuses se manifestent dans un établissement scolaire, le médecin inspecteur est immédiatement prévenu et appelé à donner son avis sur la mesure urgente à prendre par l'administration académique. Avis des constatations faites et des mesures prises est donné au médecin inspecteur départemental et, en ce qui concerne la désinfection, soit au service départemental, soit au bureau municipal d'hygiène.

« 5° En fin d'année scolaire, le médecin inspecteur établit le casier sanitaire de chaque établissement. Il adresse un rapport d'ensemble au médecin inspecteur départemental. Celui-ci adresse un rapport général au préfet. »

D'après les prévisions du projet de loi de M. Gilbert Laurent, ce service, dont les agents exécutifs ne pourront recevoir aucun mandat électif départemental ou communal, devra se voir obligatoirement organisé par toute la France dans un délai d'une année, délai pouvant être porté à deux ans pour les communes de 5.000 à 20.000 habitants et à trois années pour celles comptant moins de 5.000 habitants.

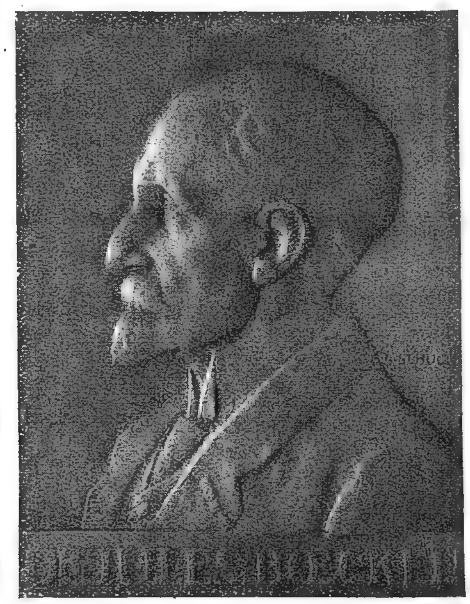
Tel est, en ses grandes lignes essentielles, le projet d'inspection médicale scolaire conçu par M. Gilbert Laurent. Ce projet, on n'en saurait un seul instant douter, répond réellement à une urgente nécessité.

Puisse-t-il donc dans un avenir prochain recevoir du Parlement l'accueil favorable indispensable pour être enfin mis en œuvre.

Georges Vitoux.

AU PROFESSEUR BŒCKEL

Les lecteurs de *La Presse Médicale* n'ont pas oublié qu'au cours de la première séance du XXXe Congrès français de chirurgie qui s'ouvrit à Strasbourg le 3 Octobre dernier, sous la présidence de M. le professeur Jules Bœckel, les collègues, les élèves et les amis de cet émi-



nent maître, de ce grand patriote, lui firent solennellement remise d'une superbe médaille gravée à son intention.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici



la représentation de cette belle œuvre d'art due au burin du graveur A. Schultz.

VARIÉTÉS

Le pain suffit-il pour se nourrir?

L'Année biologique signale un intéressant travail de M. H. C. Shermann publié dans le *Journal of biological Chemistry* sur la valeur du pain pour satisfaire au besoin d'azote de l'homme adulte. On sait qu'on a admis longtemps que la ration alimentaire de chaque jour doit fournir 1 gr. de matières azotées par kilogramme de poids corporel, soit 70 gr. pour un homme de 70 kilogr. Puis diverses observations ont réduit ce besoin à des chiffres plus faibles, si bien que le minimum, égal pour l'homme et la femme, doit être d'environ 0 gr. 64 par kilogramme.

M. Shermann a nourri des sujets d'expérience uniquement avec du pain, du beurre et des pommes fournissant en tout 6 gr. 9 d'azote par jour (on admet que le poids d'azote est à celui de matières azotées ou protéiques comme 1 est à 6,25). Le pain représentait 5 gr. 71 à 5 gr. 87 d'azote; le beurre 0 gr. 13 à 0 gr. 18; les pommes 0 gr. 09 à 0 gr. 12. C'était du pain blanc comme on le fabrique ordinairement à New-York. Or, les hommes peuvent se maintenir en équilibre de poids avec une telle ration.

Un homme de 70 kilogr. peut donc très bien vivre avec 33 à 40 gr. de matières azotées par jour, soit 0 gr. 5 par kilogramme. Il peut couvrir tous ses besoins physiologiques, simplement avec du pain et un peu de lait fournissant les vitamines et les sels minéraux indispensables.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

Université de Cambridge. — L'Université de Cambridge, en réponse à une communication de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève, a institué un nouveau diplôme d'hygiène.

Pour que ce projet revête un caractère international, l'Université espère réunir des gens représentant les idées de divers pays, et qui voudraient profiter des facilités apportées à l'étude de cette matière. L'enseignement est surtout prévu dans l'intérêt de ceux qui désirent se familiariser avec les méthodes anglaises d'hygiène théorique et pratique, et retourner dans leur pays en possession d'un diplôme les autorisant à exercer les fonctions d'« officier de santé » (officer of health). Le diplôme peut être demandé par des candidats de tous les pays autres que les Dominions britanniques, autorisés à pratiquer la médecine ou la chirurgie par un titre reconnu dans le pays où ils résident (même si ce titre n'est pas valable en Grande-Bretagne). Il ne peut être enregistré par le Conseil Général de Médecine de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Le cours complet s'étend sur neuf mois; tous les candidats doivent avoir été immatriculés et avoir résidé à l'Université pendant au moins deux trimestres, ou pendant un trimestre seulement s'ils ont suivi en outre un cours d'été. L'examen comprend deux parties et l'on demande, pour chacune d'elles, de remplir des conditions analogues à celles qui sont requises pour le diplôme anglais d'hygiène publique, sauf la connaissance détaillée des lois et statuts anglais sur l'hygiène publique.

NOTES D'HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE

LA POUDRE DE DOVER

La cité péruvienne de Gayaquil était désolée par une épidémie de peste lorsqu'elle vit arriver, un jour d'Avril de l'année 1709, deux navires qui venaient d'Angleterre et qui portaient les noms de *Duke* et *Duchesse*. Les matelots n'eurent rien de plus empressé que de mettre la ville au pillage : après quoi, ils s'en furent coucher dans les églises qu'empestait l'odeur des cadavres récemment brûlés de victimes du fléau. Moins de huit heures après leur retour à bord, une centaine d'hommes étaient en proie à une fièvre violente. Le capitaine du *Duke* ordonna aux chirurgiens de les saigner aux deux bras et leur fit administrer de l'acide sulfurique dilué : grâce à ce traitement énergique, huit matelots seulement succombèrent. Ce capitaine, qui cumulait si opportunément les fonctions de commandant et de médecin, s'appelait Thomas Dover (ou Dovar); il était né dans le Warwickshire vers 1660. L'histoire est muette sur le lieu où il fit ses études médicales : mais nous savons par son propre témoignage qu'il habita quelque temps dans la maison de Sydenham, qu'il y fut atteint de la variole et qu'on le soigna en lui soutirant vingt-deux onces de sang et en lui faisant absorber douze bouteilles de petite bière, acidulée d'esprit de vitriol : bien qu'on fût au mois de Janvier, il n'y avait pas de feu dans sa chambre, ses fenêtres étaient constamment

ouvertes, les draps de son lit ne lui montaient pas plus haut que la taille. Malgré les rigueurs d'un tel régime, Thomas Dover guérit et nous le retrouvons en 1684 installé à Bristol où il exerça la médecine jusqu'en 1708; c'est alors qu'il partit avec les navires *Duke* et *Duchesse* pour un voyage autour du monde dont Woodes-Roger, le chef de l'expédition, nous a laissé le récit. Les historiens varient dans leur façon d'apprécier les caractères et le but de cette expédition : c'est ainsi que le professeur Osler[1] nous montre en Dover un redoutable boucanier, un pirate « plongé dans le sang des hécatombes de matelots innocents » et encourageant gaîment les cœurs timorés au pillage et au meurtre, tandis que M. Nixon en fait prosaïquement l'associé d'une croisière commerciale légalement reconnue et subventionnée par les plus honorables négociants de Bristol : « C'était le hasard des temps si peu de ces expéditions arrivaient à leur terme sans que le sang coulât, car en 1708 la puissance de l'Espagne n'était pas encore brisée en Amérique et dans les Indes, et la France, enhardie par le déclin de la marine hollandaise, faisait un libre usage des mers. Rien d'étonnant qu'un navire marchand anglais, appareillé pour le combat, revendiquât lui aussi, le cas échéant, le droit de parcourir librement l'Océan[2] ».

C'est au cours de cette honnête croisière que Doyer rencontra à Juan Fernandez un matelot écossais, Alexandre Selkirk, qui, abandonné sur cette île inhabitée par le capitaine Stradling du *Cinque Ports*, y avait vécu quatre ans et quatre mois et dont les aventures inspirèrent à Daniel Defoë son *Robinson Crusoé*; mais cette rencontre ne fut pas le seul résultat qu'il obtint de son voyage ; en sa qualité de capitaine du *Duke* et de président du conseil général de l'expédition, il lui revint une forte part dans les bénéfices et, lorsqu'en 1711 il rentra en Angleterre, ce fut à bord d'un navire espagnol qui était devenu sa propriété. Il s'établit alors à Londres d'abord à Cecil-street, puis à Lombards-street, donnant chaque jour des consultations au Café de Jerusalem (Jerusalem Coffee house) : sans doute avait-il conservé de ses pérégrinations le goût des déménagements, car nous le retrouvons en 1736 domicilié à Arundel-street, où il mourut en 1742, laissant un ouvrage intitulé : *The ancient physician's legacy to his country* (le legs d'un vieux médecin à son pays) et publié en 1733. Dover, par l'enthousiasme qu'il y montre pour le mercure, justifie le surnom de *Quick silver Doctor* (docteur vif-argent) que lui donnèrent ses contemporains. Il est vrai que ce sobriquet pourrait aussi contenir une allusion à sa vie mouvementée ou à la vivacité des traits qu'il décoche contre ses confrères, « ces gentilhommes de la Faculté qui travaillent sous terre comme des taupes de peur que leurs stratagèmes ne soient découverts par la populace ».

L'ouvrage serait, d'ailleurs, sans grand intérêt, si l'on n'y trouvait la formule de la poudre à laquelle la postérité a conservé le nom du médecin-corsaire : elle est décrite de la façon suivante dans le chapitre qui traite de la goutte : « Prenez opium 1 once, salpêtre, tartre vitriolé (sulfate de potasse), de chaque 4 onces, ipecacuanha 1 once. Mettez le salpêtre et le tartre dans un mortier chauffé au rouge, les remuant avec une cuiller jusqu'à ce qu'ils s'enflamment; pulvérisez-les alors très finement, puis coupez votre opium en rondelles ; réduisez-le en poudre et mêlez-y les autres poudres. » Dover prescrivait son remède, le soir au coucher, dans un verre de *posset* (lait au vin blanc) à la dose de 60 ou 70 grains[3]. Il raconte qu'avant de le délivrer certains apothicaires, justement effrayés de cette posologie, exigeaient de leurs clients qu'ils fissent leur testament et missent ordre à leurs affaires tant spirituelles que temporelles.

Hantés par la phobie des opiacés, les auteurs de la loi actuelle sur la vente des produits B se montreraient sans doute encore moins accommodants : le signataire et l'exécuteur d'une telle prescription auraient grand'chance de voir fondre sur eux une avalanche de papiers administratifs bientôt suivie de la geôle et de l'amende.

Henri Leclerc.

1. Osler. — « Thomas Dover ». *John's Hopkins Hosp. Bull. Baltimore*, 1896.

2. J. Nixon. — « Thomas Dover physician and merchent adventurer ». *The Bristol med. chir. Journ.*, 1909.

3. Le grain employé par les Anglais représente environ 0 gr. 06.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Chirurgiens dentistes voulant devenir médecins.

D. — 1° *Voudriez-vous avoir l'obligeance de me dire si un chirurgien-dentiste diplômé, ayant fait régulièrement ses cinq années d'études dentaires (nouveau régime), est soumis, lorsqu'il veut devenir docteur en médecine, aux mêmes études quant à la durée. Ne lui accorde-t-on pas certains privilèges ?*

2° *Vu mes études en chirurgie dentaire (5 ans), pourrais-je obtenir une dispense du baccalauréat et du P. C. N.?*

R. — Un étudiant en médecine peut demander la transformation de ses inscriptions médicales en inscriptions pour les études dentaires, *mais l'inverse n'existe pas.*

En effet, un chirurgien-dentiste n'a aucun droit d'exercer la médecine : il ne peut le faire qu'après des études régulières et complètes en médecine. *Il ne lui est accordé aucun privilège.*

Pour obtenir le diplôme de docteur en médecine, il est indispensable d'avoir :

1° Le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire;

2° Le P. C. N.

Pour obtenir le diplôme de chirurgien-dentiste, il est nécessaire d'avoir :

Soit le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire ;

Soit le brevet supérieur de l'enseignement primaire ;

Soit le certificat d'études primaires supérieures.

Enfin le P. C. N. n'est pas exigé.

Mais pourquoi ne soumettriez-vous pas cette question au recteur de l'Université de Paris, qui statuerait ?

LIVRES NOUVEAUX

Les blés, par A. Garrigues, 1 vol. in-18 jésus de 305 pages avec 20 figures dans le texte, de la collection *Les Plantes en médecine* (*Gaston Doin*, éditeur). Prix : 8 francs.

Ce livre, deuxième de la collection des *Plantes en médecine*, témoigne de l'attention que notre époque commence à prêter aux plantes; après avoir préféré les drogues chimiques, pour la constance des résultats et la fixité du produit, à la tradition galénique qui nous semblait toute d'empirisme, nous assistons à un retour à la foi ancienne. Cette tendance moderne a été pour quelque chose dans la publication de l'ouvrage, pour quelque chose d'imprécis, dit l'auteur dans sa préface, car le blé n'est guère une plante médicinale, et cependant il est d'usage en médecine plus qu'on ne le croit, et l'étude de ses dérivés montre quelle inépuisable ressource la chimie peut tirer de la botanique.

A lire l'ouvrage, on s'aperçoit de toutes ces choses et on y puise une quantité de renseignements qui, outre le médecin et le pharmacien, intéressent le botaniste, le chimiste, l'industriel même. Une table alphabétique très complète permet facilement les recherches; le texte clair et précis, illustré de figures, est d'une lecture facile et attrayante, émaillé qu'il est de toute une collection de vieilles formules qui sont présentées d'une manière charmante par un connaisseur et un amateur du passé.

D. Bour.

LIVRES REÇUS

2586. **Trattato di Immunologia**, par Eugenio Centanni, professeur de pathologie générale à l'Université de Modène. 1 vol. de 318 pages avec 61 figures (*Società Editrice Libraria*). — Prix : 25 lires.

2587. **La désertion devant l'ennemi**, étude clinique et médico-légale, par MM. Paul Blum, de Reims, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg, et Jean-René Poisson, médecin légiste diplômé. 1 vol. de 137 pages (*Vigot Frères*, éditeurs). — Prix : 6 francs.

2588. **O Sangne nos Recem-nascidos**, par le Dr Jose Martins Barbosa. 1 vol. de 81 pages avec tableaux (*Companhia Portugueza*, Editora).

2589. **La Cura delle malattie Tubercolari del polmono**, par le professeur Gioacchino Breccia, professeur à l'Université de Gênes. 1 vol. de 821 pages avec 61 gravures dans le texte (*Unione tipografico*, editrice torinese, Milan). — Prix : 75 lires.

2590. **Polycythaemia, Erythrocytosis and Erytraemia** (Vaquez-Osler disease), par F. Parkes Weber. 1 vol. de VIII-x 148 pages (*Lewis et Cᵒ*, London). — Prix : 21 fr. net.

2591. **Handbuch der biologischen Arbeitsmethoden**, par le Prof. Dr Emil Abderhalten. — Abt. IV, Angewandte chemische und physikalische methoden Teil 7, **Heft 1**. 1 vol. de 420 pages avec figures (*Urban et Schwarzenberg*).

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° de Juillet-Août 1921.

Mémoires originaux:

Patel et Vergnory. — Hernie en double W et étranglement rétrograde de l'intestin.

Bouchut et Martin. — A propos d'un cas de tumeur complexe du sein.

Japiot. — La radiothérapie dans la sacralisation douloureuse de la Ve vertèbre lombaire.

Bonniot. — La résection de l'apophyse transverse de la Ve vertèbre lombaire. Données anatomiques et technique.

Mugniéry. — Résultats éloignés d'opérations de Maydl pour exstrophie de la vessie.

Rochet. — Traitement chirurgical des cystites douloureuses.

Destot. — Entorse et subluxation scapholunaire.

Société de Chirurgie.

Séances de Février et Mars 1921.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est* INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.

RHOFÉINE

(Aspirine-Caféine)

Dans la GRIPPE, les AFFECTIONS FÉBRILES, agit comme l'Aspirine et soutient le cœur.

ASPIRINE . . En comprimés, cachets, granulée.
Vendue hors de France sous marque **RHODINE**

ANTIPYRINE . En comprimés et en cachets.
Vendue hors de France sous marque **PYRAZOLINE**

PYRAMIDON . En comprimés et en cachets.
Vendu hors de France sous marque **NOVAMIDON**

SALOL . . . . . En comprimés de 0 gr. 50.

Préparés et présentés avec le souci de perfection qui caractérise le
Laboratoire des Produits "**USINES du RHÔNE**" - L. DURAND, Pharmacien, 21, Rue Jean-Goujon, PARIS (8e).

Antiphlogistine

MARQUE DEPOSÉE

Glycéroplasme hydrophile à chaleur constante et durable

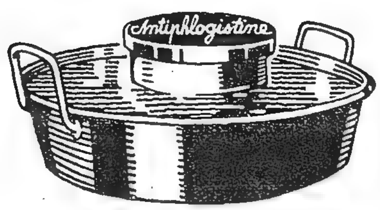
(S'emploie chauffée au bain-marie à 40° environ, recouverte de coton hydrophile; après 24 à 48 heures se détache facilement.)



Application de l'ANTIPHLOGISTINE dans les affections intestinales, utérines, etc.

INDICATIONS de l'*ANTIPHLOGISTINE*

Affections Grippales ; Furoncles ; Abcès. Phlegmons ; Abcès du Sein ; Angines ; Laryngites. Bronchites ; Pneumonie ; Arthrites ; Synovites. Entorses ; Rhumatismes. En Gynécologie.



En Vente dans toutes Pharmacie
VENTE EN GROS
Laboratoire de l'*Antiphlogistin*
B. TILLIER
Pharmacien
116, Rue de la Convention, 11
PARIS
Téléphone : SAXE 40-89

DIGESTION DU LAIT

· ADULTES ET ENFANTS ·

LAB-LACTO-FERMENT MIALHE

Ferment pur & titré extrait de la muqueuse de jeunes veaux

PHARMACIE MIALHE A & A L. PETIT 8, Rue Favart _ PARIS
ECHANTILLONS GRATUITS AUX DOCTEURS
TÉLÉPH : 106-17

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement et exercices techniques de laboratoire (à l'amphithéâtre Bichat, tous les jeudis, de 9 heures à 10 heures) avec l'aide de MM. Paul Descomps, chef du laboratoire d'anatomie pathologique; Henri Benard, chef du laboratoire de bactériologie; Deval, chef du laboratoire de chimie.

Examen des crachats. — Diagnostic de la tuberculose. — Diagnostic de la diphtérie. — Examens du sang (globules rouges, globules blancs, caillot, plasma, azotémie, cholémimétrie, etc.). — Diagnostic de la blennorragie et du chancre mou. — Diagnostic de la syphilis (réaction de Bordet-Wassermann. Ultra-microscope). — Examen cytologique et chimique des liquides pleuraux, ascitiques, céphalo-rachidiens. — Examen bactériologique des divers liquides et exsudats. — Diagnostic de la fièvre typhoïde. — Diagnostic du paludisme, de l'amibiase, de la spirochétose ictérigène. — Examen des urines (éléments normaux et anormaux). — Examen du suc gastrique. — Examen des fèces.

Au début des leçons sera faite une présentation des cultures et préparations se référant aux malades ayant été l'objet de l'enseignement clinique antérieur. Les élèves seront exercés individuellement aux manipulations de laboratoire dans des locaux spécialement installés pour cet usage.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — M. le professeur Chauffard commencera son enseignement clinique à l'hôpital Saint-Antoine, le lundi 7 Novembre 1921.

Sa première leçon aura lieu à l'amphithéâtre de la clinique le vendredi 11 Novembre, à 10 h. 1/2, et les leçons suivantes auront lieu dans le même amphithéâtre, à la même heure, le vendredi avec présentations de malades.

Tous les matins, à 9 h. 1/2, visite dans les salles et examen des malades au point de vue de l'établissement du diagnostic et des indications thérapeutiques.

Clinique gynécologique (hôpital Broca). — M. le professeur J.-L. Faure commencera son enseignement clinique le vendredi 11 Novembre 1921, à 10 heures du matin.

Programme de l'enseignement. — Lundi, 9 h. 1/2 : Histologie normale et pathologique de l'appareil génital de la femme avec démonstrations et projections, par M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire; 10 h. : Opérations, par M. E. Douay, chef des travaux gynécologiques (petite salle d'opérations). — Mardi, 10 h. : Opérations après exposé clinique et avec explications opératoires, par le professeur (grande salle d'opérations). — Mercredi, 9 h. 1/2 : Electrothérapie gynécologique et radiologie (laboratoire d'électrothérapie), par MM. Lehmann et Dimier; 10 h. : Visite dans les salles, par le professeur. — Jeudi, 9 h. 1/2 : Démonstrations cliniques, par M. Mossé, chef de clinique (amphithéâtre); 10 h. 1/2 : Opérations, par M. Mossé (petite salle d'opérations); 10 h. 1/2 : Consultation, par M. Douay (salle de pansements). — Vendredi, 10 h. : Leçon clinique avec examen de malades (amphithéâtre), par le professeur. — Samedi, 10 h. : Opérations, par le professeur (grande salle d'opérations).

Consultation lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. 1/2, sous la direction de M. R. Bloch, chef de clinique adjoint (service de la consultation externe).

Clinique obstétricale Baudelocque. — Enseignements donnés par le professeur Couvelaire avec l'assistance de MM. Morisson-Lacombe, chef de clinique; Lelièvre, chef de laboratoire; Powilewicz et Hidden, chefs de cliniques adjoints; Paquy et Cleisz, anciens chefs de clinique; Sellet, ancien chef de clinique adjoint; Champeau, moniteur des travaux pratiques; Allart, Brillaut, Broussin, Couvreux, François, Yver, répétiteurs, et la collaboration de MM. Lévy-Solal, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Ombrédanne, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades; Aubertin et Marcel Pinard, médecins des hôpitaux; Levant et Vignes, accoucheurs des hôpitaux.

I. *Enseignement régulier.* — 1° Service des consultations. Femmes en état de gestation : tous les jours, de 8 h. à 18 heures; Mères nourrices et nourrissons : les mercredis, à 9 h., les lundis et vendredis, à 14 h.; Gynécologie : les mardis, à 9 h. et samedis, à 14 h.; Traitement prophylactique des maladies héréditaires (femmes et nourrissons), le mercredi, à 15 h. et le vendredi, à 9 h.

2° Service intérieur. A 10 heures : visite des femmes et enfants hospitalisés. Discussion des observations cliniques; A 11 h., le jeudi : leçon de clinique obstétricale par le professeur; A 11 h., le mercredi : Opérations; A 11 h., les lundis, mardis, samedis : Démonstrations de physiologie et de pathologie obstétricales; A 11 h., le vendredi : leçon de puériculture.

II. *Enseignements complémentaires.* — 1° Enseignement élémentaire. Cours de pratique obstétricale avec séances d'examens cliniques et de manœuvres opératoires d'une durée de 15 jours; Quatre séries par an : Février. Vacances de Pâques. Septembre et Octobre.

2° Enseignements de perfectionnement. Cours réservés aux médecins et étudiants ayant déjà une certaine instruction obstétricale, portant sur la clinique et les opérations obstétricales, la gynécologie et la puériculture, dirigés par le professeur, du 1er au 13 Juillet.

III. *Musée Henri-Varnier.* — Les collections d'anatomie obstétricale normale et pathologique peuvent être étudiées, les vendredis, de 14 à 17 heures, par les étudiants et les médecins qui en feront la demande.

IV. *Direction d'études.* — Le professeur Couvelaire se tient à la disposition des étudiants, le mercredi, à 15 h., à la clinique Baudelocque.

Clinique des maladies des voies urinaires. — *Programme de l'enseignement.* — Leçons cliniques à l'amphithéâtre, par M. Legueu, le mercredi, à 11 heures. — Policlinique à l'amphithéâtre, par M. Legueu, le vendredi, à 11 heures. — Opérations, par M. Legueu, le lundi, de 9 h. à midi; le mercredi et le vendredi, avant la clinique. — Visites et consultations, par M. Legueu, les mardis et samedis, à 10 heures. — Opérations cystoscopiques, par M. Legueu, le jeudi, à 10 heures. — Examen des malades dans les salles, par M. Marsan, chef de clinique, les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures. — Examen des malades de la consultation et traitement des malades externes, par M. Fouquiau, tous les jours, à la Terrasse, de 9 heures à 11 heures, et par M. Garcin, chef de la consultation des femmes, les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures. — Conférences pratiques sur l'examen chimique des urines, par M. Chabanier, chef du laboratoire de chimie, le mardi, à 11 heures. — Présentation de pièces anatomiques et histologiques et examens bactériologiques, par M. Verliac, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, le samedi, à 11 h. 1/4. — Examens cystoscopiques et urétroscopiques, par M. de Berne-Lagarde, chef de clinique adjoint, les mardis et samedis, à 10 heures. — Notions d'électrothérapie et d'électrolyse, par M. Courtade, le jeudi, à 11 heures.

Enseignements complémentaires du soir. — Un cours complémentaire complet de clinique et de thérapeutique urinaires sera fait, le soir à 2 h. 1/2, par les chefs de clinique et de laboratoire. Le cours aura lieu tous les jours et sera complet en cinq semaines (30 leçons). — Des cours complémentaires de cystoscopie et d'urétroscopie seront faits dans l'après-midi, toute l'année, à 4 h. 1/2, par les chefs de clinique.

Thérapeutique. — L'enseignement de la thérapeutique se fera tous les jours, à 5 heures, au grand amphithéâtre, à partir du lundi 7 Novembre 1921.

I. Cours du professeur : le professeur Carnot commencera son cours le mardi 8 Novembre, et le continuera les jeudis et mardis, à 5 heures. — *Programme* : Art de

formuler. Médications générales : Médications anti-infectieuses et antitoxiques ; médications de la nutrition ; opothérapies.

II. Conférences de l'agrégé : M. Rathery, agrégé, commencera son cours le lundi 7 Novembre, et le continuera les mercredis et lundis suivants, à 5 heures. — *Programme* : Médications symptomatiques (par organes) : Médications hémo-cardio-vasculaires, respiratoires, digestives, urinaires, nerveuses, etc.

III. A partir du 15 Janvier, revision par le professeur et l'agrégé, avec interrogatoires et rédactions d'ordonnances, pour les candidats aux examens de thérapeutique, les vendredis et samedis, à 4 heures.

IV. *Cours complémentaires* : Trois cours complémentaires, d'un mois chacun, faisant partie du programme de l'examen, auront lieu les vendredis et samedis, à 5 heures, sous la direction du professeur et de l'agrégé, avec le concours de professeurs, d'agrégés, de médecins des hôpitaux, de spécialistes : a) *Cours complémentaire de diététique* (*cures de régimes*) (en Novembre-Décembre) : Première leçon, le samedi 12 Novembre ; b) *Cours complémentaire de physiothérapie* (en Décembre-Janvier) ; c) *Cours complémentaire de crénothérapie et climatothérapie* (en Février-Mars).

V. Un voyage d'études à un groupe de stations hydrominérales aura lieu, pendant les vacances de la Pentecôte, pour les étudiants ayant passé leur examen de thérapeutique.

Maladies des yeux. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, fera le mardi 15 Novembre 1921, les jeudis, samedis et mardis suivants, à 14 h. 1/2, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, une série de dix conférences pratiques d'ophtalmologie pour les médecins non spécialistes. Présentation de malades. Projections.

Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre, à l'hôpital Cochin. Deux autres séries auront lieu en Février-Mars et en Juin-Juillet 1922. Le jeudi 12 Janvier 1922, à 10 h. 1/2, commencera une série de quatre leçons sur la rééducation des strabiques. Tous les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2 : Présentation d'affections oculaires courantes.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. H. Bourgeois, chef de service, commencera, le 15 Novembre, une série de dix-huit leçons sur les maladies des fosses nasales du rhinopharynx et des sinus, avec la collaboration de MM. Rist, médecin de l'hôpital Laënnec, Vallery-Radot, médecin des hôpitaux, Baldenweck et Le Mée, oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux, André Bloch, Vernet et Tarneaud, assistants du service.

Les cours auront lieu les mardis, jeudis, samedis, à 11 h. Les élèves seront admis à suivre le service dans l'intervalle des leçons ; ils pourront également, s'ils le désirent, se faire initier par les internes du service à la pratique élémentaire de la spécialité (examen de malades l'après-midi). Après le cours un certain nombre d'entre eux pourront être admis à rester dans le service à poste fixe.

Programme du cours. — 1. Rhinites aiguës ; 2. Rhinites chroniques ; 3. Traumatismes des fosses nasales, malformations de la cloison ; 4. Infection descendante d'origine nasale ; 5. Epistaxis ; 6. Ozène ; 7. Coryza spasmodique (les phénomènes d'ordre anaphylactique dans l'asthme, le rhume des foins, le coryza spasmodique) ; 8. Troubles de la sensibilité. Anosmie ; 9. Tuberculose nasale ; 10. Syphilis acquise et héréditaire ; 11. Polypes, tumeurs des fosses nasales ; 12. Sinusite maxillaire ; 13. Sinusite frontale ; 14. Ethmoïdite, sphénoïdite, complications des sinusites ; 15. Tumeurs du cavum. Polypes naso-pharyngiens ; 16. Végétations adénoïdes ; 17. Tumeurs des sinus, résection du maxillaire supérieur ; 18. Les angines rétro-nasales chez le nourrisson et chez l'enfant.

S'inscrire à l'hôpital Laënnec, auprès de M. André Bloch, assistant du service O.-R.-L. Droit d'inscription : 150 francs.

Hôpital Lariboisière. — M. Bollack, à partir du lundi 7 Novembre, fera dans le service de M. V. Morax, à 16 h. 1/2, un cours pratique d'ophtalmoscopie en dix leçons. Celles-ci auront lieu les lundis, mercredis et vendredis. Les élèves seront exercés au maniement de l'ophtalmoscope et initiés à l'interprétation des dosages ophtalmoscopiques par la démonstration de coupes histologiques.

Ordre des leçons. — 7 Novembre, L'examen ophtalmoscopique. Fond de l'œil normal et variations individuelles. — 9 Novembre, La papille et les vaisseaux. Modifications de couleur de la papille. Névrites et atrophies. — 11 Novembre, La papille et les vaisseaux. Saillies et excavations papillaires. — 14 Novembre, La papille et les vaisseaux. Altérations vasculaires. Thromboses vasculaires. Tension artérielle rétinienne. — 16 Novembre, La macula normale et pathologique. — 19 Novembre, Les rétinites. — 21 Novembre, Les choriorétinites. — 23 Novembre, Décollements rétiniens. Lésions traumatiques. Lésions du vitré. — 26 Novembre, Lésions ophtalmoscopiques congénitales. — 28 Novembre, Séance de diagnostic contrôlé. — Le nombre des élèves est limité.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 6 Novembre, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Antoine, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de M. le professeur Chauffard, et continuera les dimanches suivants, à la même heure, une série de sept conférences sur la radiothérapie des fibro-myomes utérins avec les rayons X ou les rayons du radium.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire (156 *bis*, avenue de Suffren). — Chef du service : M. Cathelin ; Assistants titulaires : MM. Boulanger, Granjean et Frigaux. Assistants adjoints : MM. Brulé et Lévy-Weissmann. Chefs des laboratoires : MM. Gauvin, Beauvy, Detot et Lobligeois.

Enseignement complet de la chirurgie urinaire et des techniques urologiques modernes.

Semestre d'hiver à partir du Mardi 8 Novembre 1921.

Programme. — Consultations tous les jours, sauf le vendredi, de 9 à 11 heures. — Opérations et lithotritie, les vendredis, à 9 heures, au pavillon-annexe. — Cystoscopie et cathétérisme des uretères, les mardis et samedis, à 9 h. 1/2. — Leçon clinique avec présentation de malades, de pièces anatomiques et de planches, les jeudis, à 10 h. 1/4. — Injections épidurales et électricité (haute fréquence), les mercredis, à 9 h. 1/2. — Urétrites, examen des gouttes et radiographies, les lundis, à 10 heures. — Traitements tous les jours, le matin, de 8 heures à midi.

Le musée, la bibliothèque et les laboratoires sont ouverts tous les jours aux élèves. Les cours particuliers sont annoncés par des affiches spéciales. Des certificats seront délivrés à la fin de chaque semestre aux élèves et aux médecins étrangers les plus assidus.

Sont seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers et étudiants immatriculés. S'adresser tous les matins chez le concierge, 156 *bis*, avenue de Suffren.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 28 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Bloch (Marcel), 19.54 ; Weissenbach, 17.81 ; Brodin, 19.909 ; Dumont, 16.72 ; Weill (A.), 17.18.

Séance du 29 Octobre. — Ont obtenu : MM. Weil (M.-P.), 19.27 ; Huber, 17.63 ; Feuillié, 17.72 ; Duvoir, 17.54.

Prosectorat. — MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Séance du 28 Octobre.* — *Ligature de l'artère tibiale postérieure dans la gouttière rétro-malléolaire. Désarticulation du*

(*Voir la suite*, p. 1629.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 50)

(*Traitement*) **BRONCHITE AIGUË**

Bronchite aiguë chez les enfants

La bronchite aiguë est extrêmement fréquente chez les enfants de tout âge. Elle sera d'autant plus inquiétante que les sujets seront plus jeunes.

Chez un nourrisson, la moindre bronchite peut conduire au catarrhe suffocant, à la broncho-pneumonie, à la mort. Le traitement, à cet âge, est donc de toute première importance.

Il doit viser non seulement le soulagement immédiat du malade, l'atténuation de son catarrhe bronchique, mais aussi et surtout la capillarisation, la transformation en broncho-pneumonie qu'il faut éviter à tout prix.

1° En présence d'une bronchite aiguë, avec plus ou moins de fièvre, des râles sonores et muqueux plus ou moins disséminés, quelle que soit leur localisation, il faut exiger le repos absolu au lit pendant huit à quinze jours suivant l'intensité du cas.

Nous avons vu bien souvent tous les symptômes disparaître devant cette simple pratique qui doit figurer en tête de toute prescription.

2° Aération de la pièce occupée par le malade, chambre de jour, chambre de nuit si possible. Température 16 à 18°.

3° Bottes d'ouate avec taffetas gommé et bande, particulièrement chez les nourrissons et petits enfants.

4° Frictions sur tout le corps matin et soir avec une flanelle chaude imprégnée de :

Essence de térébenthine	20 gr.
Eau-de-vie camphrée	130 gr.

5° Cataplasme sinapisé ou sinaplasme pendant quinze à vingt minutes sur le dos, une ou deux fois par jour.

En cas de grande oppression, enveloppements froids sinapisés du thorax pendant vingt à trente minutes chaque jour.

6° S'il y a de la fièvre et des menaces de capillarisation, bain à 38°-39° de dix minutes, deux ou trois fois par jour.

7° Chez les enfants vigoureux qui ont un catarrhe abondant (gros râles humides disséminés), le vomitif est indiqué :

Poudre d'ipéca.	0 gr. 50
Tartre stibié.	2 centigr.
Sirop d'ipéca.	30 gr.
Eau bouillie	60 gr.

A prendre par cuillerée à soupe de dix en dix minutes avec ingestion d'eau chaude (enfants de 4 à 6 ans).

8° En présence de toux violente, quinteuse, on donnera chaque trois heures une cuillerée à café de la potion suivante :

Teinture de belladone . . .	àà X gouttes.
— de drosera	àà X gouttes.
— de racines d'aconit.	àà X gouttes.
Eau de laurier-cerise . . .	2 gr.
Sirop diacode.	10 gr.
— de tolu	20 gr.
Eau bouillie.	100 gr.

9° Après guérison de la bronchite, on prescrira le changement d'air, l'huile de foie de morue, les préparations arséniées et phosphatées, pour fortifier les petits convalescents. Si l'on soupçonne l'adénopathie trachéo-bronchique, on conseillera le séjour à Arcachon ou dans une localité abritée et ensoleillée de la Riviera.

10° A titre prophylactique, on devra considérer toute bronchite aiguë comme infectieuse et contagieuse. Donc les enfants atteints seront isolés des enfants indemnes. Quand un adulte sera enrhumé, grippé, atteint de bronchite aiguë, on le considérera comme suspect et on en éloignera les enfants.

J. Comby.

poignet. — Ont obtenu : MM. de Gaudart d'Allaines, 27; Ducastaing, 26; Monod, 25; Quénu, 29; Richard, 25; Foy, 26; Petit-Dutaillis, 27; Senèque, 26.

A la suite des épreuves qui viennent d'avoir lieu, sont admis définitivement : MM. Quénu et Petit-Dutaillis.

Adjuvat. — Dissection (Epreuve supplémentaire): — *Muscles de l'éminence thénar et de l'éminence hypothénar avec leurs nerfs.* — Ont obtenu : MM. Huet, 29; Reinhold, 30.

A la suite des épreuves qui viennent d'avoir lieu, sont déclarés admissibles définitivement : MM. Michon, Reinhold.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 28 Octobre.* — *Artère sous-clavière droite.* — Ont obtenu : MM. Andrieu, 18; Boëlle, 14; Bourgeois (Amable), 15; Auchel, 12; Boydanovitch (Wls.), 10; Andréassian, 10; Bernard (Et.), 12; Bachelier, 18; Diamant, 15; Daubourg, 12; Dausse, 12; Donon, 13; Deléage (Pierre), 8; Dérot, 17; Daudans, 15; Flandre, 12; Deransart, 15. — Ont filé : MM. Bandew, Fardeau, Dvoretzki. — *Absents* : MM. Bardonnant, Fourrey, Dupuis (Albert), Daguin, Dorolle. — *Excusé* : M. Escoffier.

Pathologie. — *Séance du 29 Octobre.* — *Symptômes et diagnostic des luxations antérieures de l'épaule.* — Ont obtenu : MM. Lacroix (Louis), 13; Mendailles, 12; Kintgen, 10; Shapiro, 14; Petithory, 10; Lacroix (Célestins), 5; Picard (Jean), 14; Coffin, 12; Chureau, 14; Chevereau, 18; Champenois, 16; Cattan, 14; Buisson (Jean), 13; Chapaut, 12; Bucquoy, 16; Mlles Krukovoskas, 15; Morel, 14; Stœber, 18. — Ont filé : MM. Picardeau, Chaignon.

NOUVELLES

Collège libre des sciences sociales. — Les cours professés au Collège libre des sciences sociales (Hôtel des sociétés savantes, 28, rue Serpente et rue Danton) reprennent le lundi 7 Novembre.

Parmi ceux devant être professés cette année, nous signalerons en particulier les cours suivants :

Démographie, par M. Vieuille.

Médecine sociale, par M. Sicard de Plauzolles.

Les problèmes de l'hérédité, par M. Marie, médecin en chef à l'Asile Sainte-Anne.

L'hygiène de l'esprit ou la prévention de la folie et du crime, par M. Legrain, médecin en chef de l'Asile de Villejuif.

L'enseignement social de la santé, par M. Ch.-Ed. Levy.

Bureau d'hygiène de Roanne. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour la ville de Roanne (Loire).

Le traitement alloué est fixé à 16.000 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (direction de la santé publique et de l'hygiène sociale, 2e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'Hygiène.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En France, MM. Lagerais, médecin principal de 1re classe; Jarland, Magunna, Munier, Gravillat, Bernard, Tardif, médecins-majors de 1re classe; Saujeon, Robert, Dejean, Bedier, Muraz, Gaffiera, Foll, médecins-majors de 2e classe; Vesnon, Connesson, médecins aides-majors de 1re classe. (*Journ. off.*, 10 Octobre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de doctorat.

Lundi 7 Novembre. — 1er A. R. et 3e, 1er. Dissection et médecine pathologique. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 8 Novembre. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 2e A. R. Oral. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Oral. Faculté.

Mercredi 9 Novembre. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

Jeudi 10 Novembre. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Oral. Faculté. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Samedi 12 Novembre. — Examen récapitulatif. Clinique chirurgicale (2 séries). Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique médicale. Faculté.

Thèses de doctorat.

Jeudi 10 Novembre. — M. Bouchet (Marcel) : *Les doses massives de sérum dans le traitement de la diphtérie.* — M. Jars (Armand) : *Contribution à l'étude de l'orchite.* — M. Lemaux (Julien) : *Essai sur l'ironie et la raillerie chez les aliénés.* — Jury : MM. Menetrier, Chauffard, Nobécourt, Villaret.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Poste de représentation médicale ou paraméd. est sollicité. — Ecrire *P. M.*, n° 3781.

Femme instruite, capable, est demandée pour économat sanatorium public. — Ecr. *P. M.*, n° 3787.

On demande médecin résident pour maison de santé, banlieue de Paris. Apport exigé : 25.000 minimum. — Ecrire *P. M.*, n° 3790.

Infirmière radiologiste est demandée d'urgence. Sérieuses références exigées. — Ecr. *P. M.*, n° 3791.

Paris. Interne nommé au concours, cherche place dans clinique, ou assist. médecin laissant matinée libre. — Ecrire *P. M.*, n° 3795.

Dame, 31 ans, sténo-dactylo expér., au courant technique médico-pharm., sérieuses références, cherche situation. — Ecrire *P. M.*, n° 3796.

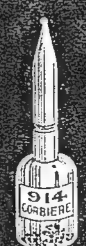
Maison de produits pharmaceutiques recherche pharmacien au courant fabrication ampoules, sérums et pansements. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3797.

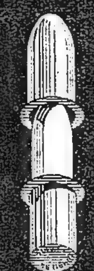
Docteur, 34 ans, méd. générale, syphilis, gynéc., cherche situation ou collaboration dans clinique. Accepterait remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3798.

Appartement médical non meublé, avec bail, à céder. Tout confort, XIIe. — Ecr. *P. M.*, n° 3799.

Demoiselle instruite, comptable, excellentes réfé-

(*Voir la suite*, p. **1631.**)





rences, cherche emploi de comptable, caissière ou secrétaire. — Ecrire *P. M.*, n° 3800.

Dactylo expérimentée cherche des copies à faire chez elle. — Helfenbein, 280, boul. Raspail, Paris.

Docteur, surchargé client. prend. assist., étudiant fin études, sérieux et actif, libre au moins de 17 à 21 heures. Situation d'avenir : 8 jours essai ; après, fixe ou pourcentage au choix. Dr Wallet, clinique, 7, rue Eugène-Süe, Lund., Merc., Vend., de 18 à 19 h.

Doct., ext. hôp. Par., spéc. gyn., syph., v. urin., cherche emploi dans clin. ou achat. Ecr. *P. M.*, n° 3803.

A vendre, proximité Parc Monceau, 2 appartements non meublés au rez-de-chaussée, comprenant : l'un, galerie, salon, s. à m., 3 ch., toilette, bains, 2 W. C., gr. cuis. Prix : 70.000, libre Avril 1923, — l'autre, gal., sal., sal. à mang., 2 ch., toil., 2 W. C., gr. cuis. Prix : 55.000, libre Janvier 1923. — 2 appart. non meublés au 1er ét., comprenant : l'un gal., tr. gr. salon (5,40 × 8,25), s. à mang., 3 ch., toil., bains, 2 W. C., gr. cuisine ; prix : 90.000, libre Avril 1922 ; l'autre, gal., salon, s. à mang., 3 ch., toil., bains, 2 W. C., gr. cuis. prix 80.000 fr., libre Octobre 1922. Confort moderne. — S'adr. Mesnil, 40, rue des Ecoles. Lundi, Merc., Vendr. — Gobelins 25-11.

SYNDICAT LYONNAIS DE GARANTIE
contre les Accidents du Travail (*en liquidation*)
6, rue Centrale, LYON (Rhône).

Les créanciers, tels que médecins, pharmaciens, qui auraient encore des droits à faire valoir à l'encontre du *Syndicat Lyonnais de garantie* sont invités à produire, dans le délai d'un mois, à peine de forclusion, aux mains du liquidateur, 6, rue Centrale, à Lyon.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale . . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES ANIMAUX RÉSERVOIRS DE VIRUS

C'est un fait d'observation banale que les maladies à allure épidémique n'apparaissent qu'à certaines époques, à certaines saisons, en dehors desquelles on n'en observe aucun cas. Il est permis de se demander ce que devient l'agent pathogène : parasite, microbe, germe inconnu, pendant ces périodes de latence. Certains vivent en saprophytes dans la nature, notamment dans l'eau et le sol ; d'autres, trop adaptés au parasitisme pour pouvoir se passer d'hôtes, se trouvent chez les animaux, n'envahissant notre organisme que dans certaines conditions : influences climatériques, migrations et autres que nous connaissons assez mal.

Ces animaux qui hébergent ainsi des germes pathogènes sont dits « réservoirs de virus ». Enumérons les principaux d'entre eux : ils appartiennent à l'embranchement des vertébrés. Dans la classe des reptiles, un petit lézard de la région méditerranéenne, le Gecko (*Tarentola mauritanica*) a été accusé par Ed. Sergent et ses élèves d'être le réservoir de virus du bouton d'Orient. Ses organes et son sang, mis en culture, donnent des formes flagellées (*Herpetomonas*) analogues à celles qu'on obtient en cultivant également le parasite recueilli dans la lésion humaine. Un petit moucheron, le Phlébotome, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, transporterait les germes du Gecko à l'homme, car il pique l'un et l'autre. Cependant, Ch. Nicolle et ses collaborateurs ne sont pas arrivés à inoculer le bouton d'Orient en partant de reptiles infestés ; de plus, ils constatent des différences entre les formes de culture provenant de l'homme et du reptile.

La classe des mammifères contient un grand nombre d'animaux réservoirs de virus. Parmi les Edentés de l'Amérique du Sud, une espèce de Tatou, *Tatusia novemcincta*, héberge normalement le *Trypanosoma Cruzi*, agent de la maladie de Chagas. Aussi a-t-il été accusé d'entretenir le virus dans les forêts vierges du Brésil. On sait que la transmission du Trypanosome se fait par l'intermédiaire d'insectes piqueurs du groupe des Réduvides (*Triatoma*, *Rhodnius*), parasitant le tatou, et s'adaptant progressivement à l'homme ; les maisons en bois et en terre battue des colons leur fournissant d'excellents gîtes où ils peuvent se cacher. E. Brumpt a trouvé des Réduvides (*Triatoma Chagasi*) infestés, dans un endroit fréquenté par les tatous, à 15 km. des habitations. Outre cet Edenté, le chat et un cobaye sauvage (*Cherodon rupestris*) peuvent être parasités par

T. Cruzi ; ils ont peut-être un rôle semblable à celui du tatou.

Les rongeurs sont d'importants réservoirs de virus, surtout le rat. On sait que cet animal est le principal propagateur de la peste par l'intermédiaire d'une de ses puces (*Xenopsylla cheopis*) qui peut vivre aussi sur l'homme. C'est surtout le rat noir (*M. rattus*) qui est responsable des épidémies pesteuses. Il a existé seul en Europe jusque vers le milieu du XVIIIe siècle et a été peu à peu remplacé par une espèce voisine, le surmulot, rat d'égout (*M. norvegicus* ou *decumanus*); soit par suite de la concurrence vitale, soit parce que les progrès dans l'art de la construction, notamment l'abandon des matériaux en bois, ont rendu le séjour difficile à *M. rattus*. Le véritable et primitif réservoir de virus pesteux serait d'ailleurs une marmotte asiatique : *Arctomys bobac*, qui a causé la grande épidémie de Mandchourie (1910). Elle a existé autrefois dans notre pays (quaternaire de Cheynes, Seine-et-Marne, d'après Aubert). Chez elle, la maladie ne se manifeste que par un retentissement ganglionnaire intermittent. Le sommeil hivernal des marmottes favorise la lente évolution de la peste (Dujardin-Beaumetz). D'autres mammifères, rats américains, spermophiles, même des musaraignes peuvent aussi héberger le bacille pesteux.

Le rat transmet également une spirochétose au Japon (quelques cas en France) par ses morsures (Sodoku). On admet comme mécanisme d'inoculation qu'en mordant furieusement il se blesse lui-même et s'écorche les gencives dans la plaie de sa victime. Il sert également de réservoir de virus pour un autre spirochète, celui de la fièvre ictérohémorragique, qui se trouve peut-être à l'état saprozoïte dans les eaux polluées, où il contamine le rat. Celui-ci en est l'hôte sans présenter de troubles, tandis que le cobaye, zoologiquement voisin, est très sensible à l'inoculation expérimentale. Enfin le rat partage, avec le porc et de nombreux autres animaux, le privilège de pouvoir héberger *Trichinella spiralis*, parasite de la trichinose.

En Amérique, la fièvre pourprée des montagnes rocheuses est transmise par la piqûre d'un tique : *Dermacentor venustus* qui peut également vivre sur d'autres mammifères. Un petit rongeur, *Citellus columbianus*, est parasité par les larves de ces acariens et sa destruction a été entreprise. De plus, on a utilisé les troupeaux de moutons dans la prophylaxie de l'affection. Ils mangent les broussailles où les jeunes tiques attendent leur proie, celles qui réussissent à grimper sur eux sont en grande partie détruites naturellement par le suint, ou artificiellement par des bains parasiticides.

La fièvre fluviale du Japon est inoculée par une larve de *Trombidium* (acariens) qui vit également sur un campagnol, *Microtus montebelli*, réservoir de virus de l'affection.

La fièvre méditerranéenne nous est transmise par la chèvre, sans hôte intermédiaire, surtout avec le lait.

Le kala-azar, au moins l'affection méditerranéenne, a peut-être le chien comme réservoir de virus, les puces de cet animal transportant le parasite.

Enfin l'homme lui-même peut être conservé, considéré comme réservoir de virus. Ceci est vrai surtout pour les parasites du paludisme entretenus dans le sang des indigènes des pays chauds, transmis ensuite aux Européens débarquant, par l'intermédiaire des anophèles.

CH. JOYEUX.

LIVRES NOUVEAUX

Le Pavillon H, par M. RAYMOND MALLET. 1 vol. petit in-16, de 178 pages (*G. Crès et Cie*, éditeurs), Paris 1921. — Prix : 4 francs.

Les victimes de la guerre n'ont pas été seulement ceux qui furent frappés d'une balle ou meurtris d'un éclat d'obus.

Beaucoup encore, qui ne furent jamais blessés, ont cependant été touchés, plus gravement peut-être, étant atteints en leur personnalité même, devenant ainsi, pour toujours dans certains cas, momentanément dans d'autres, des sujets diminués en leur être moral.

Et ces hommes regardés comme des braves éprouvés et dont la conduite glorieuse en de périlleuses affaires leur avait parfois valu des citations magnifiques hautement méritées, à la suite d'une commotion, par exemple, devenaient tout à coup des coupables, des soldats oubliant momentanément leur devoir, en réalité de véritables inconscients en proie à l'obsession, des malades en un mot.

De ces malheureux relevant surtout du psychiatre, le *Pavillon H* — dont M. Raymond Mallet nous évoque aujourd'hui le souvenir — en abrita un grand nombre, chacun d'entre eux se caractérisant par un trouble particulier, par une originalité, par une manie.

Et c'est là justement ce que M. Raymond Mallet nous montre à merveille dans ses courts récits dont la simplicité et la sincérité parfaites, à l'instar d'une observation clinique, constituent le très vif attrait.

G. VITOUX.

LIVRES REÇUS

JOURNAL D'UROLOGIE

SOMMAIRE du n° 3, Septembre 1921.

Mémoires originaux :

Giuseppe Bolognesi. — Transplantations testiculaires, séminifères et interstitielles.

R. H. Kummer et Paul Brutsch. — Calculose vésicale géante, diverticulaire et libre. Etude de l'état fonctionnel des reins et de la vessie.

Recueil de faits :

L. Sencert et André Bœckel. — Malformation congénitale des organes génitaux externes chez une femme.

Analyses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. le professeur A. Gosset commencera son cours de clinique chirurgicale, à la Salpêtrière, le mercredi 16 Novembre 1921, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les vendredis et mercredis suivants, à la même heure.

Clinique médicale. — M. Achard commencera ses leçons le samedi 12 Novembre 1921, à 10 heures du matin, à l'hôpital Beaujon (208, rue du Faubourg-Saint-Honoré) et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Tous les jours, à 9 heures, enseignement clinique au lit des malades, par MM. Rouillard et Thiers, chefs de clinique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à 10 h. 1/2, conférences et démonstrations sur la pathologie élémentaire, la neurologie, la dermatologie et les recherches de laboratoire appliquées à l'exploration clinique, par MM. Foix, médecin des hôpitaux : Leblanc, ancien chef de clinique; Touraine, Feuillié, Ribot et Lièvre, chefs de laboratoire.

Les lundis et jeudis, à 10 heures, consultations spéciales par MM. Foix, médecin des hôpitaux, et Léopold Lévi, ancien interne des hôpitaux : maladies du système nerveux et des reins; dystrophies et maladies des glandes endocrines.

Anatomie pathologique. — M. Gustave Roussy, agrégé, chargé de cours, commencera le cours d'anatomie pathologique, le lundi 14 Novembre, à 15 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté, et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Anatomie pathologique des processus généraux : Inflammations et tumeurs.

Embryologie. — M. Champy, agrégé, chargé du cours, a commencé une série de leçons d'embryologie le lundi 7 Novembre 1921, à 17 h. (amphithéâtre Vulpian), et les continuera les jours suivants à la même heure, jusqu'à l'achèvement du programme.

Embryologie générale. — Les modes de la reproduction et la fécondation. La segmentation. Les feuillets embryonnaires. Les annexes des mammifères. Généralités sur l'évolution des principaux organes de l'embryon. Ces conférences seront suivies d'une série de démonstrations pratiques.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur Pouchet commencera le cours de pharmacologie et matière médicale, le lundi 14 Novembre 1921, à 16 h. (amphithéâtre Vulpian) et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Ce cours sera achevé pendant le second semestre par M. Tiffeneau, agrégé.

Sujet du cours. — I. Généralités. Médicaments. Doses. Associations. Lois et règlements concernant l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Art de formuler. Rédaction d'ordonnances. Traitement et régimes. — II. Modificateurs du système nerveux central et périphérique. Modificateurs de la circulation. Sédatifs et stimulants de l'action nerveuse. Modificateurs de la nutrition. Modificateurs des sécrétions et des excrétions. Parasiticides. Antiseptiques et désinfectants. Modificateurs locaux.

Cours libre. — M. Alfred Martinet commencera le mardi 15 Novembre, à 16 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine et continuera les mardis suivants à la même heure une série de 10 conférences de Pratique médicale, dont voici le programme :

Angines de poitrine (3 conférences) : 1° Types cliniques divers; 2° Pathogénie synthétique; 3° Traitements.

Syphilis cardio-vasculaire (3 conférences) : 1° Hérédo-syphilis; 2° Syphilis circulatoire acquise; 3° Aortites.

Syndromes neuro-circulatoires (4 conférences) : 1° Syphilis à prédominance (hyper-) sympathicotonique; 2° Syphilis à prédominanee (hyper-) vagotonique; 3° Syphilis neurotoniques complexes; 4° Schéma d'action dans les états neurotoniques.

Anatomie descriptive. — M. H. Rouvière, agrégé, commencera ces conférences le jeudi 10 Novembre 1921, à 16 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique) et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Anatomie de la tête et du cou.

Pathologie externe. — M. Pierre Mocquot, agrégé, commencera ce cours le lundi 14 Novembre 1921, à 18 h. (petit amphithéâtre), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Affections chirurgicales des membres. Ce cours s'adresse plus spécialement aux étudiants de 3e année.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — La 1re leçon du cours de M. le professeur Chauffard, qui devait avoir lieu le 11 Novembre, est remise au vendredi 18 courant, à la même heure.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 2 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Gautier, 15; Leblanc, 17; Salomon, 18.27.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 2 Novembre.* — *Nerf sciatique poplité externe.* — Ont obtenu : MM. Derancourt, 16; Donius, 16; Denichet, 14; Frossard, 14; Fréchin, 15; Dubois, 13; Forest-Defaye, 17; Derôme, 13; Dansac, 16; Drouhard, 17; Farrando, 13; David, 15; Fort, 7; Dreyfus (Gilbert), 19; Detrois, 14; Dreyfus (Pierre), 15; Decressac (Georges), 16; Mlle Dartin, 15. — MM. Droux, Dupoux, ont filé. — *Absents* : MM. François, Daréni, Despas, Deleau, Demer.

Séance du 4 Novembre. — *Muscle psoas-iliaque.* — Ont obtenu : MM. Ferrer, 17; Delvaille, 14; Deshors, 16; Fortier, 12; Delton, 15; Emmonelli, 5; Ducrot, 5; Dhaussy, 15; Folliasson, 15; Drouart (André), 12; Fleury, 17; Decressac (Jean), 15; Ducroix, 14; Cros-Decam, 14; Damoud, 16; Fournier, 15; Mme Duclaux, 15. — MM. Delteil, Dubost, ont filé. — *Absents* : MM. Falk, Delanoé.

PATHOLOGIE. — *Séance du 3 Novembre.* — *Examen clinique d'un urémique.* — Ont obtenu : MM. Bureau (Jean), 12; Constantoulakis, 14; Chlyvitch, 16; Chavanon, 15; Chapard, 12; Chartal, 19; Clitandre, 17; Corlay, 13; Cavalier, 12; Calmels, 12; Bucquet, 17; Cros, 14; Coudrain, 17; Costes (Léon), 14; Mlles Bucsan, 16; Choquard, 17. — MM. Corbin (Antoine), Cadilhac, Croll, ont filé. — *Excusé* : M. Bruyère.

Hôpitaux de Strasbourg. — Le concours qui vient d'avoir lieu pour l'internat des hôpitaux de la Faculté de Médecine de Strasbourg s'est terminé par les nominations suivantes :

Internes titulaires : MM. Masson, Weiss, Foncin, Fontaine, Salmon, Nordmann, Cuny, Klotz, Vallette, Soublot.

Internes provisoires : MM. Liévy, Vassal, Neel, Glasser.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — GRANDE-CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-SAVA. — M. Bandelac de Pariente, médecin du consulat d'Espagne à Paris et vice-président fondateur de l'Union médicale franco-ibero-americana ou « Umfia ».

Goutte de lait de Belleville. — M. Variot reprendra ses conférences d'hygiène infantile à la Goutte de lait de Belleville le jeudi 10 Novembre, à 10 h. 1/2, et les continuera les jeudis suivants.

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Un poste de médecin adjoint est actuellement vacant à l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne).

(*Voir la suite, p.* **1639**.)

Un poste de médecin adjoint sera vacant à partir du 1er Janvier 1922 à la clinique départementale d'Esquermes (Nord).

Nécrologie. — On annonce la mort, à La Rochelle, de M. Gustave Drouineau, ancien chirurgien en chef des hospices civils de La Rochelle, inspecteur général honoraire des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin, 31 ans, décoré, disposant 30.000 francs comptant, plus annuités garanties, cherche à Paris, près St-Augustin, reprise clientèle, meubles, instrum., appartement. Très sérieux. Ecr. détails *P. M.*, n° 3806.

Mons., 27 ans, études second., connaissances médecine, recherche emploi chez médecin ou dans clinique. — P. Milléquant, 8, rue Lacroix, Paris (17e).

On désire entrer en relations avec Docteur possédant quelques capitaux et clientèle, pour exploit. exclus. d'un procédé médic. de prem. ordre, exploité plusieurs années par médecin mort à la guerre. — Ecrire : J. E. P., 2, square Arago, Paris.

A vendre : 2 micros. Zeiss. — Ecr. *P. M.*, n° 3808.

On demande à acheter à Paris, ou banlieue immédiate, une maison de santé, de préf. chirurgicale, comprenant 25 à 30 chambres. Ecr. *P. M.*, n° 3809.

Médecin cult., actif, 20 ans exerc., désire sit. méd. ou paraméd., rég. Paris. — Ecr. *P. M.*, n° 3810.

Infirmière-caissière demandée pour clinique externe, banlieue immédiate. — Ecr. *P. M.*, n° 3811.

Côte d'Azur. Clientèle hivernale à céder, raison santé. Station bord de mer, prospère, très riche. Séjour, climat merveilleux. Clientèle française et étrangère (Anglais nombreux) assurée à successeur. Rapport hiver dernier, 5 mois = 55.000 fr., en voie progression. Indemnité à débattre. — Ecrire pour détails *P. M.*, n° 3812. *Pressé.*

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

VIIE CENTENAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

(1220-1920)

C'est la gloire de notre France d'avoir maintenu au cours des âges, d'avoir sauvé maintes fois au prix de son sang, la civilisation gréco-latine qui est aujourd'hui la civilisation tout court.

C'est la gloire de l'Ecole de Montpellier d'avoir assuré jusqu'à nos jours la continuation de la grande tradition d'Hippocrate, d'avoir sauvé ce vitalisme que bafouèrent sottement quelques nains du XIXe *siècle et qui constitue aujourd'hui le fondement de l'Ecole française moderne de Médecine, la pierre angulaire de la Biologie.*

Aussi La Presse Médicale, *qui compte parmi ses directeurs quelques-uns des Maîtres les plus glorieux de cette Ecole française moderne de Médecine, est-elle heureuse de faire large place dans ses colonnes aux fêtes du VIIe centenaire de la Faculté de Montpellier.*

Porter sur le pavois les grands ancêtres de Montpellier, les opiniâtres fervents du Vitalisme, c'est exalter notre grande école de Médecine tout entière, c'est surtout montrer au monde, une fois de plus, que le culte des Humanités, la fidélité aux grandes traditions de l'Hellénisme, est toujours le guide sûr vers le progrès. Honneur à Montpellier.

P. D

QUELQUES DATES DE L'HISTOIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

Par **Paul DELMAS.**

Dans son *Appollinare sacrum* le chancelier Ranchin raconte qu'Apollon, errant de par le monde, aurait été à ce point séduit par la jeune cité de Montpellier et ses alentours qu'il l'aurait choisie pour sa résidence.

L'origine de la Faculté est plus positive et se confond en réalité avec l'essor de la ville commerçante — c'est le *mons pistillarius* ou montagne des épiciers — à laquelle sa position géographique, au bord du golfe du Lion, vaut dès le début, au xe siècle, d'être le trait d'union entre la France et les populations riveraines de la Méditerranée. Avec les marchands arabes, les Juifs d'Espagne, les hommes d'affaires italiens, affluent vers la jeune cité nombre de prati-

ciens dont les archives montrent la trace, passé l'an 1000, sous le nom de *magister physicus*. Au milieu de l'ignorance ou des superstitions ambiantes, possesseurs de passables traductions d'Hippocrate, leur renommée s'affirme au cours du siècle suivant.

Autour d'eux se rassemblent de toutes parts des élèves auxquels, dans le privé et à titre onéreux, ils communiquent, en les commentant, les doctrines hippocratiques. De leur concurrence effrénée découlent sans doute bien des abus, mais le pouvoir local, sollicité d'intervenir, n'en paraît guère ému, puisque, dans sa déclaration de 1181, Guilhem VIII donne au contraire plein pouvoir d'enseigner à quiconque le désirera, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne.

Faute de contrôle, les inconvénients de cette anarchie médicale deviennent à la longue si intolérables que les praticiens instruits et les dignitaires ecclésiastiques qui représentent l'aristocratie intellectuelle et morale de la région s'adressent pour y mettre fin à l'autorité du Saint-Siège.

De fait, dans son passage à Montpellier à l'occasion de l'affaire des Albigeois, le cardinal Conrad, légat du pape Honorius III, réglemente pour la première fois, le 17 Avril 1220, la discordante corporation, en lui octroyant des statuts sous l'empire desquels elle devait vivre jusqu'en 1792. Après avoir rendu hommage à l'ancienneté et à l'excellence de la médecine à Montpellier, il formule pour les Maîtres devenus solidaires sous le nom d'Université, des règles de correction et de hiérarchie à l'ancienneté. En ce qui concerne la discipline, un maître qualifié sera choisi, à la diligence de l'autorité diocésaine éclairée par le doyen, pour rendre, sous le nom du chancelier, justice aux maîtres et aux élèves.

A l'expérience, cette réglementation sera complétée par des retouches successives, dues aux suggestions des intéressés. En 1260 seront précisés la scolarité et les grades, allant de la candidature autorisée du bachelier à l'autorisation de prendre part aux disputes scolaires ou licence, jusqu'au doctorat qui confère la maîtrise et le droit de régenter.

Cinquante ans après, en 1309, Clément V, informé de regrettables irrégularités, sans rien retirer en principe à l'autorité de l'évêque de Maguelone, décide que, pour les promotions, seront seules valables les décisions prises à la majorité des deux tiers des voix des régents. Quelque peu révolutionnaire, cette sécularisation véritable de l'Ecole est l'œuvre du Saint-Siège lui-même.

Au milieu du XIVe siècle, Jacques III, dernier seigneur de Montpellier, cède la ville à la Couronne de France. La Faculté se tourne vers le roi pour en obtenir les privilèges qu'elle a conscience de mériter. De ses deniers, elle a acquis, tout contre l'église Saint-Mathieu, le modeste immeuble qu'elle habita jusqu'à la Révolution. Elle réglemente avec rigueu[r] la scolarité et les actes probatoires; elle fait à l'ob[-]servation une place d'honneur, puisque le paragra[-]phe 13 des statuts de 1340 prescrit que de deux an[s] en deux ans pour le moins, le chancelier sera tenu d[e] faire procéder à une dissection.

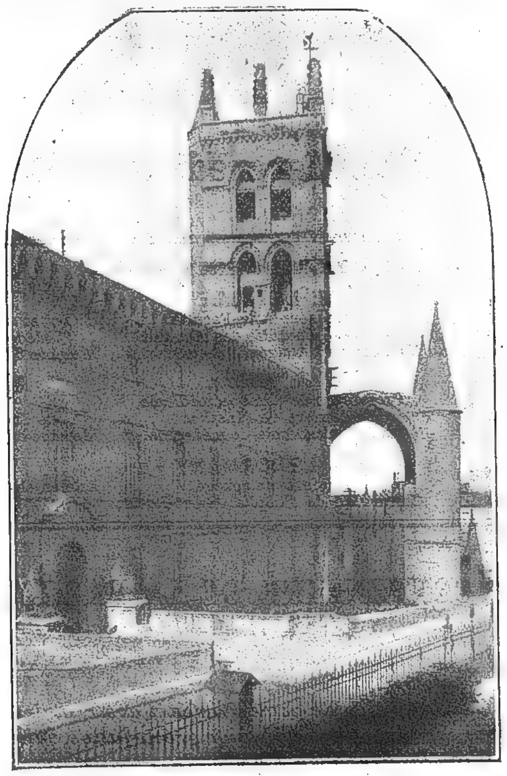


Fig. 1. — Façade de la Faculté de Médecine de Montpellier. A droite et à gauche de la porte, les statues de Barthez et Lapeyronie. (Cliché Soleilland.)

Mais la faveur du prince, affirmée par des exemp[les] tions de charges et de droits, choque l'esprit égali[-]taire du bayle et des consuls, de là des tracasserie[s] incessantes qui compromettent par d'incessant[s] exodes la vitalité de l'Ecole.

Tels sont les arguments qu'en 1496 fait valoir Charles VIII, auprès duquel il est fort en crédit, l[e] régent honoré Piquet. Il en obtient des lettres pa[-]tentes par lesquelles la Faculté devient désormais u[n] organisme d'Etat, officiellement reconnu et appoint[é] puisque quatre de ses régents — la moitié envi[-]ron —, sous le nom de professeurs royaux, possè[-]dent cent livres de gages, avec l'obligation, dit l[a] confirmation de cet acte en 1498 par Louis XII, d[e] procéder au concours pour les remplacer quand le[s] offices vaqueront.

D'où une nouvelle impulsion à laquelle le séjou[r] de Rabelais n'est pas étranger, bientôt compromis par les guerres de religion, d'une âpreté particulièr[e] à Montpellier, et qui dispersent les maîtres, anéan[-]tissent la bibliothèque et interrompent les acte[s] scolaires.

L'influence bienfaisante d'Henri IV va faire revivr[e] l'Ecole par la création, en 1593, d'une chaire d'ana[-]tomie et de botanique, doublée deux ans plus tar[d] d'une charge de chef des travaux anatomiques, sou[s] la dénomination de dissecteur ou anatomiste roya[l]. Une nouvelle chaire de chirurgie et de pharmacie e[st] créée en 1597, accusant ainsi un enseignement pl[us] spécialisé et fondé sur l'observation, tendance [si] naturelle à l'Ecole, que dès 1529 les étudiants y o[nt] érigé à leurs frais le premier théâtre anatomique.

Des 8 à 10 Maîtres qui jusqu'alors avaient distr[i-]bué l'enseignement à une soixantaine d'élèves, ceu[x] qui ne sont pas pourvus d'une chaire subsisten[t] encore sous le nom de docteurs agrégés. Les lettr[es] patentes de 1610 en réduisent le nombre à deux. [La] création, en 1673, de la chaire de chimie n'en laisse plus subsister qu'une, qui disparaîtra à son to[ur]

en 1715 par la fondation de la 8e chaire, créée par Louis XV pour enseigner aux étudiants à « consulter et à pratiquer ».

En dépit de quelques abus, telles les survivances, qui intronisèrent à la Faculté de véritables dynasties avec les Chicoyneau, la Faculté était en pleine prospérité à la fin de l'ancien régime. En 1789 le nombre des étudiants immatriculés était de 100, alors que Paris atteignait à peine la soixantaine.

La loi du 19 Août 1792 supprimait les dix-huit Facultés de Médecine et l'exercice de la médecine devenait libre à quiconque, moyennant patente. L'expérience n'allait pas tarder à montrer la nécessité d'un recrutement plus sérieux pour le personnel sanitaire des armées. D'où la loi du 14 frimaire an III créant trois Ecoles de Santé pourvues, Paris de 12 professeurs, Montpellier de 8 et Strasbourg de 6. Ces titulaires sont doublés chacun d'un adjoint. Les élèves, tous militaires, en sont appointés, et Montpellier en recevait pour sa part 150. Des étudiants civils y ont accès en 1801, d'où la nouvelle rubrique d'Ecole de Médecine. Deux ans plus tard l'Ecole délivrera de nouveaux diplômes de docteur, jusqu'à ce qu'enfin, dans l'Université impériale, elle reprend en 1808, son titre de Faculté, avec ses professeurs nommés au concours, à la tête desquels le doyen électif remplit l'ancienne charge du chancelier. Un dernier remaniement est apporté au personnel par le remplacement, en 1822, des adjoints par des agrégés nommés au concours.

Dès lors, avec les progrès de la science, les chaires vont se multiplier, la 20e, celle de Clinique urologique, date de Septembre 1921; la progression des étudiants est plus forte encore, leur nombre atteignait 786 au lendemain de la guerre.

A sa reconstitution du 14 frimaire an III, l'Ecole reprenait possession de ses anciens locaux, si délabrés que le décret du 3 floréal de la même année lui affectait les bâtiments de l'ancien Evéché de Montpellier où elle s'est depuis développée au large par la création d'un grand amphithéâtre en 1802, du bâtiment Henri IV en 1838, du pavillon d'anatomie en 1867, et de l'Institut de biologie en 1869 et en 1900.

Il faut y joindre sa riche bibliothèque, réorganisée et considérablement enrichie par Prunelle en l'an XII, son conservatoire d'anatomie qui date du 26 frimaire an III, et son Jardin des Plantes qui, établi en 1593 par Henri IV, n'est que la continuation du Jardin des simples, fondé dans l'enceinte de l'ancienne Université de Médecine dès le xive siècle, et par là le premier qui fût au monde.

L'enseignement est, à Montpellier, contemporain de la fondation de l'Ecole, puisque les statuts de 1239 spécifient que nul ne pourra affronter la licence s'il n'apporte la preuve qu'il s'est adonné à la pratique pendant six mois. Ce n'est toutefois que depuis le 28 floréal an VIII, que par arrêté du ministre de l'Intérieur, le service de l'hôpital Saint-Eloi est confié aux professeurs de clinique. En 1870 le préfet Lisbonne lui ouvrait à son tour l'hôpital général.

Depuis, la création de l'hôpital suburbain en 1880, de la clinique ophtalmologique en 1892, de la Maternité en 1902 et de l'Institut Bouisson-Bertrand en 1914, ont affirmé la souplesse du vieil organisme montpelliérain, qui, sans rien renier d'un passé presque millénaire, sait garder une faculté d'adaptation qui est le meilleur gage de sa vitalité.

SEPT SIÈCLES DE MÉDECINE A MONTPELLIER

Discours de M. le Professeur VIRES.

Nous fêtons aujourd'hui l'enseignement médical de Montpellier qui, donné dans le même lieu, et sans discontinuité dans le temps depuis plus de neuf siècles, est sans doute le plus ancien du monde.

Nous fêtons particulièrement le septième centenaire de la réorganisation des écoles montpelliéraines, réalisée le 17 Août 1220 par les bulles du cardinal Conrad, légat du pape Honorius III. Dès ce moment, l'enseignement des Maitres chrétiens, arabes et juifs est admirablement fusionné, et cette fusion permet le développement d'une école originale, disciplinée, hiérarchisée avec mesure et ordre, imprégnée d'un large esprit démocratique qui, du Moyen âge à la Révolution, a répandu le rayonnant éclat de ses hautes doctrines, médicales, philosophiques et pratiques en France et dans le monde entier. Aussi cet honneur que l'on rend aujourd hui à la plus vieille université médicale de France, nous le considérons comme un hommage qui doit s'adresser à la France elle-même, puisque l'Université de 1920 n'a fait que traduire sur un sol spécial, sur un coin privilégié, sous un ciel prédestiné, quelque chose de l'âme du génie de la grande Patrie française. Rappeler son passé, c'est donc montrer ce qu'il y a de généreux, d'accueillant dans notre âme méridionale et nationale. Rappeler son passé, c'est montrer que, fille de l'hippocratisme antique dont les médecins arabes et juifs, ses premiers maîtres, lui ont apporté la doctrine et la méthode dès son berceau, elle a toujours conservé les traditions du père de la médecine, elle a pu s'élever à la hauteur sereine des principes et des lois, et le chemin parcouru que jalonnent dix siècles d'existence, elle a la gloire de voir affirmer par les découvertes les plus précises et les plus retentissantes de la médecine expérimentale contemporaine la véracité et l'excellence de nos conceptions et de ses doctrines.

A quelque époque reculée que l'on remonte, on trouve à Montpellier des Ecoles de Médecine. Sur cette terre que nous foulons, où avaient passé les Phéniciens et les Grecs, les Romains et les Arabes, une importante agglomération urbaine se forme, au viiie siècle, après la chute de Maguelone. Dès sa naissance, la jeune ville de Montpellier est industrielle et accueillante aux étrangers. Placée à michemin de l'Espagne et de l'Italie, près de la mer, à la rencontre de toutes les routes de la civilisation, elle profite du réveil qui marque l'ère des temps nouveaux. Dans le bas Languedoc, dès le ixe siècle, existent des Ecoles rabbinistes de médecins, à Lunel, à Narbonne, à Béziers, à Arles, à Nimes. Les médecins arabes venus d'Espagne s'empressent de gagner la jeune ville où les mœurs sont d'une relative tolérance. Juifs et Arabes, disciples d'Avicenne, ils apportent avec eux la science arabe, elle-même toute imprégnée de la pensée médicale grecque. C'était vers 1020, 1030. Salerne brille en Italie d'un incomparable éclat. Les étudiants chrétiens de Montpellier, dès la fin du ixe siècle, vont y chercher un com-

plément de l'enseignement local, et, revenus à Montpellier, les Salernitains enseignent la médecine salernitaine. Voici donc au moins deux groupes d'Ecoles médicales : les maîtres judéo-arabes et les maîtres chrétiens, les Salernitains. Des querelles s'engagent, Guilhem VIII, seigneur de Montpellier, veut avoir la paix et il la fonde sur la liberté d'enseigner. Or, le pape et l'empereur luttent pour l'hégémonie du monde. L'empereur Frédéric II, roi de Naples, possède l'Université de Salerne, le pape réclame celle de Bologne que lui refuse l'empereur ; or, par son représentant, l'évêque de Maguelone, le pape est comte souverain de Melgueil, et suzerain de Montpellier; il prendra donc Montpellier comme siège d'Université, et en Août 1220, le pape Honorius III en fera le centre intellectuel de la chrétienté en accordant le diplôme de Maître régent en médecine mondial, valable *urbi et orbi*, à tous ceux qui auraient été agréés par l'Université de Montpellier. Les statuts du cardinal Conrad sont la grande charte et resteront longtemps la législation de notre Ecole. Ils apportent une organisation forte, une coordination précise dans des efforts jusque-là dissociés ; ils font surgir une grande idée, l'idée d'union des enseignements médicaux de Montpellier en une seule école.

Le Moyen âge, à demi monastique, à demi féodal, donne à Montpellier ce double aspect; c'est une place forte entourée de murailles et de fossés, couverte par de solides remparts. A l'intérieur s'érige l'antique majesté de notre Dame-des-Tables avec ses hautes tours ; dans les faubourgs, d'immenses couvents; partout des sonneries de cloches graves, sévères, parfois rivales ; dans ce cloître fortifié cherchons nos étudiants et leurs maîtres. Les étudiants se répartissent en deux groupes. Les uns vivent dans les couvents avec les moines, ils y étudient la médecine et la pharmacie, ils sont les hôtes des collèges fondés par les amis de l'Université. Les autres, les étudiants libres, établis sur la colline qui, de la tour Sainte-Eulalie, se penche jusqu'à l'église Saint-Mathieu, vivent une vie ardente et agitée, redoutable à la maréchaussée et à la bourgeoisie; ils viennent d'Espagne et d'Italie, des bords du Rhin et du Danube, du fond des Allemagnes, et de toutes les parties de la France. Ils sont là, un millier environ, attirés de tous les coins du monde dans cette Ecole qui représentait bien, dans l'Europe morcelée, par sa doctrine traditionnelle et son organisation hiérarchisée, l'unité intellectuelle, scientifique et morale. Amusements et distractions, batailles et bagarres ne viennent qu'au second plan. L'étudiant médiéval consacre à l'étude la plus grande partie de son temps, et il a pour cela de bonnes raisons : il vient s'instruire au prix d'énormes sacrifices; il a dû accepter souvent des privations de tout ordre : la pauvreté, l'exil; il remplit les plus humbles emplois pour gagner sa vie matérielle, et les quelques pécunes nécessaires pour payer ses professeurs. Avant tout il veut travailler, et il ne paiera le maître qu'autan que la denrée offerte par ce dernier lui sera pré cieuse et profitable. De là cette organisation, excelle ment démocratique, qui donne aux étudiants la plac prépondérante dans l'organisation et le mod d'enseignement de l'Université, le droit de surveil lance et le droit de contrôle sur les maîtres.

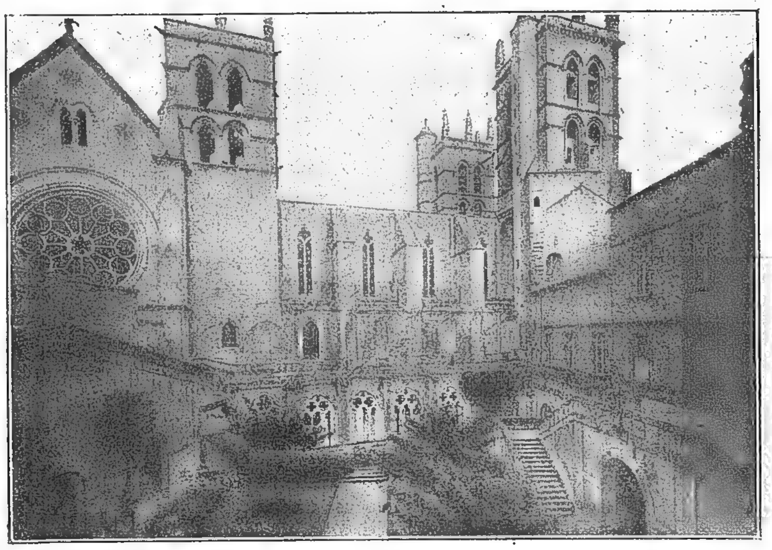


Fig. 2. — Cour d'honneur de la Faculté de Médecine de Montpellier. *A gauche*, l'entrée du grand amphithéâtre. (Cliché Soleilland.)

L'enseignement est plus particulièrement repré senté par la médecine arabe, les auteur grecs ayant une place secondaire; ce son à peu près les mêmes textes que ceux qu l'on étudiait dans l'ancienne Ecole d'Alexar drie au VIIe siècle.

. . . .

En ce temps de communications diffi ciles, de voyages agrémentés de vols et d pillages, les savants imitent les sages d l'Antiquité et parcourent le monde pour recueillir des lumières; leurs œuvres, celle d'Arnaud de Villeneuve, de Jean d'Alais de Guillaume de Mazères, de Pons de l Treille, contiennent de singuliers mélange d'alchimie et d'astrologie, d'occultisme d'averoïsme, d'hippocratisme, de galénisme elles ont cependant ce caractère commun la persistance de la pensée antique, ave un sens déterminé pour l'observation exact de l'homme et de la nature, et cette croyanc que c'est la nature qui est responsable d la vie, de la maladie, de la guérison et d la mort.

Au Moyen âge finissant, alors que par tout la scolastique domine le monde, qu l'alchimie, la magie asservissent partou ailleurs la médecine et les médecins, Montpellie proclame que l'expérience est maîtresse de la vérité *rerum magistra scientia*.

La tendance générale des esprits seconde singu lièrement les efforts de l'école dans cet âge de l Renaissance où tout est vie et mouvement. La Renais sance ramène la médecine à l'hippocratisme, à ce ensemble de forces et de lois qu'on désigne sous l nom de nature et que nul n'a encore mieux compris mieux élucidé, mieux exposé que ne l'ont fait Hippo crate et l'école de Cos.

. . . .

Le chef d'Université, c'est, en 1536, l'évêque Guillaume Pélissier. Nul en vérité n'était plus digne que lui de présider à l'enseignement de l'Université. Par son esprit largement accueillant et généreux, les idées nouvelles pénètrent à flot dans toutes nos écoles. Autour de ce chef, il conviendrait de grouper quelques-uns des maîtres qui enseignèrent alors : Fontanon, Schirron, les Saporta, véritable dynastie de professeurs éminents, Jean Bocaud, Griffi, Nicolas Reynes, Honoré Chatelain, Rondelet, Laurent Joubert. Rondelet est un de nos premiers naturalistes. Spirituel et gai, bienveillant, ardent à la recherche, il provoque autour de lui l'esprit d'observation. Zoologiste et botaniste, il a pour élèves Félix Platter, Lobelle, Dallechams, Lescluse, Bauhin, tous ceux que Linné a appelé les pères de la botanique. Il apporte à l'Ecole deux choses qui permettent l'étude de la nature : le laboratoire où l'on cherche et la collection où l'on apprend à regarder ; car le premier, au Collège royal où il enseignait, il avait groupé pour les besoins de l'étude la plupart des plantes médicinales ; Laurent Joubert, imprégné de l'esprit de la Renaissance, attaque avec autant de courage que de justice les préjugés de son temps dans un traité « des erreurs populaires ». Cet esprit d'indépendance des maîtres se communique aux élèves, témoin l'admirable dissertation de Hucher sur la liberté d'enseignement dans notre école. Ce fut là sans aucun doute un grand mobile de progrès, car, de tous les pays, Montpellier voit accourir de nombreux étudiants qui, plus tard, porteront dans leur patrie, en même temps qu'une science véritable, un attachement profond à l'école généreuse qui les a formés : Platter donnera un grand élan à l'Université de Bâle, de Lescluse à celle de Leyde d'où sortira le grand Boherave. Pendant la Renaissance, Montpellier reste toujours hospitalier aux nouveaux venus, sans qu'ils doivent des comptes sur ses idées politiques, philosophiques ou religieuses. Aussi, ce n'est pas à Paris que va se rendre Rabelais échappé du couvent et désireux de recouvrer sa liberté. C'est dans notre bonne ville du Languedoc où il trouve, comme il le dit lui-même, joyeuse compagnie. Il fut un de ceux qui exercèrent sur la rénovation intellectuelle de l'Ecole une action profonde en la ramenant aux sources de la doctrine hippocratique . . . .

. . . .

. . . . À partir de Rabelais, Montpellier n'a plus cessé de demeurer fidèle aux doctrines hippocratiques. Pantagruel est bien l'exacte peinture de la vie de ce siècle : le sérieux et la gaieté, l'érudition et la folie s'y mêlent dans une confusion étrange ; la passion des idées, l'avidité des connaissances d'une part, de l'autre une turbulence joyeuse et parfois grossière, une revanche violente de la nature sur l'ascétisme, une échappée brusque de pétulance et de fantaisie. La vie des étudiants d'alors traduit ce double aspect de la Renaissance : on travaille tout autant qu'au Moyen âge, mais on travaille mieux, on instaure le régime de l'observation pratique, on dissèque, on fait des anatomies, on suit un cours de botanique. L'Ecole s'achemine vers les méthodes d'observations précises, et sans délaisser la théorie, revivifiée par la restauration de la pensée grecque, elle prend son essor dans les sphères précises de la médecine grecque. Ce labeur est coupé et égayé par toute une série de fêtes bruyantes. . . . .

. . . .

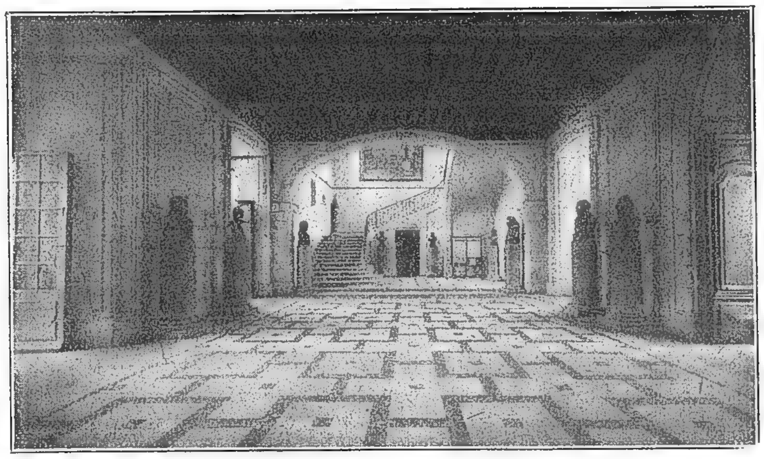


Fig. 3. — Vestibule de la Faculté de Médecine de Montpellier. (Cliché Soleilland.)

Le Moyen âge et la Renaissance avaient vécu sur un enseignement original, spontané, personnel. Avec les temps modernes va s'atténuer de plus en plus cette multiplicité d'idées et de doctrines, va diminuer de plus en plus l'esprit démocratique animateur de notre vieille Université, voici que le roi représente les intérêts du pays ; à ce titre, il se considère comme seul investi du droit d'enseigner et du droit de donner les grades. A la fougue exubérante des temps médiévaux et de la Renaissance va s'opposer au XVIIe siècle la méthode, la règle, la discipline.

. . . .

Pendant le siècle de Louis XIV, l'Ecole est la grande lumière médicale. Les médecins du grand roi, Vallot, Daquin, Fagon sont professeurs royaux de Montpellier, et grâce à eux, l'Ecole accapare les faveurs de la famille royale, des princes du sang, des grands du royaume.

Ranchin, Richer de Belval, occupent la première place dans l'école médicale de notre université du XVIIe siècle. Ranchin, tout imprégné de l'esprit de la Renaissance, continuateur de la pensée grecque, est bien le trait d'union entre le XVIe et le XVIIe siècle.

. . . .

Richer de Belval crée sous Henri IV, en 1593, le Jardin des plantes : « Comme notre ville, dit Astruc, avait été la première où l'on eût démontré publiquement l'anatomie, elle a été la première aussi où l'on a fait des leçons publiques de botanique et où l'on a joui d'un jardin royal des plantes médicinales ». Richer de Belval porta bonheur à la science nouvelle. Du XVIe siècle jusqu'à nos jours, l'essor de la botanique est jalonné ici par des noms célèbres. N'est-ce point aussi parce que la botanique est comme une fonction de notre sol même. Entre la mer azurée et les montagnes puissantes, sur un sol fertile et lar-

gement pourvu des trésors multiples d'une flore exceptionnelle avec l'infinie variété des horizons changeants et d'un ciel toujours renouvelé, la science de la nature ne pouvait pas ne pas charmer et séduire les hommes attentifs, amis du recueillement et de l'observation. Le Jardin des plantes fut donc recréé sur l'emplacement même du champ de bataille qu'occupaient Louis XIII et ses troupes lorsqu'ils assiégeaient Montpellier. . . . .

. . . .

L'Ecole participe à l'évolution du progrès en faisant la première transfusion du sang, le 16 Juin 1667, avec Denis et Hemmerez; en introduisant la chimiothérapie dans la pratique avec Turquet, de Mayern, Lazare Rivière; en défendant enfin la découverte de la circulation du sang. Nulle découverte autant que cette dernière n'a éveillé une opposition aussi formidable et aussi injustifiée, puisque ce n'est pas par des raisonnements qu'on la trouve, mais bien par des faits qu'on la démontre. Les maîtres montpelliérains apprécient avec justesse la vérité naissante, et, après l'avoir passé au crible de l'expérience chez l'homme, en deviennent les propagateurs intrépides et infatigables. Fagon crut qu'on pouvait être bon citoyen, sans adopter aveuglément les erreurs physiologiques de son temps : « Il fit, dit Fontenelle, une action d'une audace signalée, et qui ne pouvait être justifiée que par un grand succès. Il osa soutenir la circulation du sang, et les vieux docteurs trouvaient qu'il soutenait avec esprit cet étrange paradoxe ».

Au XVIIe siècle, une véritable réaction se produit contre l'absolutisme, l'intolérance et l'arbitraire du XVIIe siècle. A la cour comme à la ville, les idées générales sont cultivées. Tout le monde est pris d'un violent désir de modifier l'état de choses laissé par le siècle précédent. Le XVIIIe siècle reprend les grandes idées directrices apparentes ou cachées du Moyen âge ou de la Renaissance. Il se livre avec passion à l'étude des sciences, rendue plus attrayante par les géniales conceptions de Lavoisier, de Monge, de Laplace, que le XIXe siècle développera, étendra, précisera. Avec les philosophes et les encyclopédistes, les idées généreuses se font jour, continuation des pensées tolérantes et humanitaires des grands esprits de la Renaissance. Sous Louis XV, l'autorité royale traite avec une majestueuse déférence les héritiers de la grande tradition hippocratique. Le roi accorde le témoignage le plus sensible de son affection en ordonnant de faire poser son buste dans la salle des actes avec une inscription toute faite, venue de Paris, et qui sera gravée sur le piédestal. En conséquence, l'Ecole prend désormais le nom de Ludovicæ ou Ecole de Louis, « nom à jamais cher aux Français dit Bordeu, et qui fera oublier celui d'Apollon qui n'y a que trop longtemps été révélé ».

Les maîtres de cette époque mériteraient une longue étude. Ils s'appellent Imbert, Chirac, Marcot, Chicoyneau, Barbeyrac, Fize, Henri Hagueneau, Boissier de Sauvage, François de la Mure, Charles Le Roy, Gabriel Faucon, Venel, Borbeu, Grimaud, Paul-Joseph Barthez.

. . . .

Boissier de Sauvage (1706-1767) condense et synthétise, à ce moment de l'histoire de la pensée où de toutes parts on s'occupe de classer les êtres et les choses, le système médical le plus étendu que l'on ait vu jusqu'alors : la nosologie médicale. En 1762 paraît cette œuvre, vraiment colossale, en raison de l'immensité du cadre, des ressources d'une érudition incomparable, elle fait date dans l'histoire du progrès de la médecine, elle lui ouvre une voie non moins utile que nouvelle : elle établit 10 classes, 43 ordres, 294 genres et plus de 2.300 espèces.

Paul-Joseph Barthez (1734-1806) devait affranchir la médecine du XVIIIe siècle de la tutelle étroite de la physique et des mathématiques ; asseoir la physiologie et la pathologie sur une base sûre, la connaissance de l'homme vivant, à l'état sain et à l'état pathologique, fonder enfin sur une méthode rigoureuse, assez souple pour contenir toutes les conquêtes futures, la thérapeutique, fin et couronnement de la médecine.

La synthèse de l'œuvre biologique barthezienne, c'est l'union de tous les faits intéressant l'homme sain et l'homme malade, opérés d'après les règles de la méthode expérimentale. La méthode fut baconienne, mais Barthez ne se borne pas à appliquer à la science de l'homme l'induction pure et simple, telle que Bacon nous l'a décrite, il se tourne vers Descartes, et à Descartes il emprunte la méthode de déduction. La méthode barthezienne allie donc l'analyse à la synthèse, elle réunit dans une formule supérieure les principes baconiens et le principe rationaliste cartésien, fécondant l'un par l'autre, et profitant des avantages et des méthodes auxquels chacun de ces principes a donné naissance. « Les nouveaux éléments de la science de l'homme », livre hardi et plein d'innovations, livre qui marque une date mémorable dans la médecine française, un des plus beaux livres qui soit, dit d'Alembert, contient la doctrine barthezienne sous le point de vue biologique. Avec les données scientifiques de son temps, Barthez trouve, dans l'homme vivant, trois éléments irréductibles : l'agrégat matériel qui constitue le corps, l'âme immortelle, le principe de vie. Ces éléments sont différents donc, ils relèvent de forces différentes : l'agrégation moléculaire qui constitue le corps organique semble bien obéir aux lois de la matière. L'âme a conscience d'elle-même et de ces opérations : la science de l'âme est le fondement de la psychologie et de la philosophie. Le principe de vie est purement instinctif, ses opérations sont étrangères à l'intelligence, elles servent de fondement à la science de l'homme. Barthez ne précise pas la nature du principe de vie, c'est un ensemble de fonctions, ce sont les forces actives de la matière ; c'est l'énergie vivante et agissante, en harmonie à l'état normal avec le monde extérieur, c'est l'énergie vivante et réagissable, défensive lorsque la maladie, troublant cette harmonie, s'est abattue sur l'être vivant. Barthez ne pouvait pas connaître les moyens de défense de l'organisme en lutte contre la cause morbide, ni le mécanisme intime de cette défense, humorale et solvienne, que seuls, un siècle plus tard, les progrès convergents des sciences accessoires devaient nous permettre de déceler et d'étudier. La doctrine barthezienne est au fond la conception hippocratique. Dépouillée de ses formules algébriques elle montre que Barthez renoue la tradition antique, la santé est l'équilibre et l'harmonie, la maladie est la perte de cette harmonie et de cet équilibre; et c'est pourquoi, malgré la froide et rigoureuse exposition dogmatique, son œuvre n'est

point de celles qui gisent enfouies et méconnues dans un recoin des catacombes. Ces innombrables défenses de l'organisme vivant en lutte contre les causes multiples morbifiques, qu'il désignait sous cette expression de principe vital qui a été si mal interprétée sont aujourd'hui décelées, étudiées, et cette étude ouvre tous les jours à la médecine contemporaine d'immenses horizons.

En médecine pratique, Barthez rend les plus grands services. Avant lui, il n'y avait pas de méthode dans l'examen des malades, pas de méthode dans l'étude de la maladie, rien qui ressemblât à une thérapeutique intelligente et raisonnée, Barthez va éclairer le malade et la maladie par l'analyse clinique, pour donner à la thérapeutique des méthodes véritablement scientifiques.

L'analyse clinique évocatrice des éléments morbides, source d'indications et de contre-indications, la meilleure manière de remplir les indications par les médications, les règles du traitement des fluxions, les lois de la dérivation et de la révulsion, la notion des synergies et des sympathies, la part qu'il faut faire aux dispositions générales de l'organisme et leur influence sur les maladies locales, tout cela constitue un ensemble considérable de faits et de lois de premier ordre qui, toujours, doivent être présents à l'esprit du praticien.

Puisés dans l'observation de l'homme vivant sain et malade, la doctrine barthezienne reste debout, elle n'est certes pas le dernier mot de la science, elle reçoit et elle recevra sans cesse des accroissements successifs. Elle n'exclut rien, elle accueille au contraire tous les progrès dont la place est marquée d'avance dans son cadre harmonieux et souple. Les vérités nouvelles y prendront rang à côté des vérités anciennes et celles-ci ne détruiront pas celles-là.

L'Ecole poursuit sa mission, attentive à l'évolution des sciences, elle-même en progrès et devenue populaire dans ces heureuses années où le vieux monde creuse lui-même sa tombe au bruit des chansons. La flamme de la Révolution paraît tout détruire. Les vieux systèmes d'instruction s'effondrent. La loi du 12 Août 1792 supprime le « Ludovicæ » de Montpellier. Mais la flamme en réalité ravive l'ardeur des intelligences. Les hommes de la Révolution, le 14 frimaire an III, remettent debout, intactes et respectées, trois grandes Ecoles : Paris, Strasbourg, Montpellier. Huit ans après le décret de la Convention, l'ordre est rétabli et une Faculté de médecine remplace l'antique école, qui, du reste, n'avait jamais cessé de continuer l'enseignement et

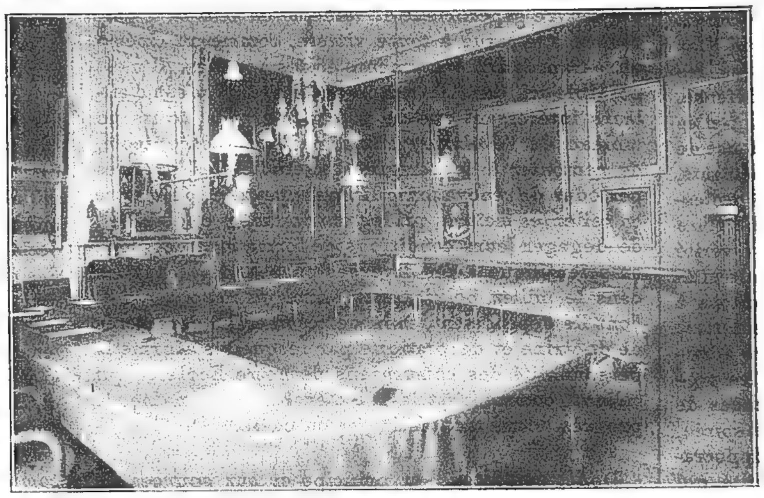


Fig. 4. — Salle du Conseil de la Faculté de Médecine de Montpellier. (Cliché Soleilland.)

de conférer les grades. Montpellier reprend le cours de sa destinée. Liant les temps anciens aux temps nouveaux, le génie de Barthez préside à cette restauration. Sous ces auspices favorables s'ouvre ce XIXe siècle qui va poursuivre la réalisation des grandes inspirations du XVIIIe, et, par ce dernier, reprendre la chaîne qui le lie aux siècles antérieurs. Jusqu'au moment où, dans la grande unité de la science contemporaine, les enseignements de diverses Facultés furent groupés en Université, agencées dans un labeur commun, rétablissant en fait l'antique Université dont elles étaient les filles. Trois hommes sont les continuateurs immédiats de l'œuvre barthezienne : Dumas, Bérard et Lorda. Ils allègent la biologie du maître, lui impriment une allure qui la rend plus souple et plus accessible. Sous l'initiative féconde de Lordat, Montpellier étend son influence non seulement dans le monde de la science médicale, mais encore dans le domaine de la philosophie. Ses doctrines paraissent constituer le fondement solide du spiritualisme cousinien. Aussi Guizot, ministre de l'Instruction publique en 1838, obtient-il du roi la création de la Chaire de Pathologie et de Thérapeutique générales, dont l'objet sera l'enseignement philosophique des vérités générales de la science. Risueno d'Amador, Jaumes, Cavalié, illustreront à des titres divers la nouvelle chaire. Montpellier complète son haut enseignement philosophique par l'étude de la médecine pratique.

En 1763, elle avait créé une Consultation de Médecine interne à l'hôpital Saint-Eloi, Baumès, en 1783, y établit officiellement la clinique interne. . . . .

L'influence exercée par l'Ecole au XIXe siècle s'inspire toujours de la médecine hippocratique. « L'histoire dira, écrit Alquier, que ce furent des disciples distingués de notre Ecole qui allèrent dans la capitale même, en face de Broussais tout-puissant, arborer le drapeau de la résistance, rappeler les dogmes de la médecine hippocratique et fonder en 1820 la *Revue médicale de Paris*, pour y consigner les protestations énergiques et salutaires de la médecine antique contre les systèmes physiologiques et anatomo-pathologiques. » A cette œuvre nécessaire, mais ingrate de combat, l'Ecole se dépensa tout entière. Elle s'y transforma, elle s'y rénova, elle substitua un corps vivant et réel aux abstractions un peu superficielles en honneur dans la vieille Faculté. C'est à ces tenants attardés de l'antique Ecole que revient une bonne part du maintien des plus hautes vérités médicales qui, sans eux, auraient fui de l'horizon.

A chaque phase de son développement, l'Ecole a gardé dans son enseignement oral, comme dans son enseignement écrit, son caractère et son tempéra-

ment propres, et chaque période a été, par la force des choses, représentative des préoccupations générales et du goût particulier des temps et des mœurs, elles ont toutes dans l'ensemble été les continuatrices attentives et éclairées des grandes idées doctrinales qui vont plonger leurs racines vigoureuses dans l'antique hippocratisme. Les notions nouvelles ne débordent pas, en les faisant éclater, les cadres surannés et vieillis de la tradition. Elles marquent le triomphe du vitalisme et de l'humorisme rajeunis, le retour au dynamisme de la matière vivante. Qu'est-ce en effet que la séro-agglutination, la phagocytose, les rétentions chlorurées et azotées, les réactions thermiques, sinon des procédés de défense, et la sérothérapie et la vaccinothérapie ne sont-elles pas fondées sur ces mêmes procédés de défense de l'être vivant? Et les travaux les plus pénétrants, riches d'avenir et d'utilité, ceux auxquels le professeur Widal et ses collaborateurs ont attaché leurs noms, ne viennent-ils pas confirmer encore la vérité de nos idées directrices, comme leur harmonie simple et immuable? Eclectiques, nous empruntons à l'organicisme, à l'humorisme, à l'expérimentation, aux sciences latérales, à la physiologie leurs admirables découvertes. Nous accueillons tous les progrès. Mais nous comptons avec les contingences de la vie. La médecine d'aujourd'hui est inspirée, comme il y a vingt siècles, par la pensée hippocratique. C'est l'être vivant, atteint dans son unité, qui fait la maladie, ayant consenti la cause, et réagissant vis-à-vis d'elle, pour rétablir la santé, c'est-à-dire son état d'équilibre et d'harmonie antérieur. Travaux séculaires et travaux contemporains se complètent. Ils s'accordent à placer au premier rang, en première ligne, dans ce déséquilibre qu'est la maladie, l'effort réactionnel, l'effort curateur, l'effort salutaire *natura medicatrix*.

SEPT SIÈCLES DE CHIRURGIE A MONTPELLIER

Discours de M. le Professeur ÉMILE FORGUE

Évoquer, en moins d'une heure, plus de sept siècles de chirurgie montpelliéraine, c'est entreprendre une œuvre superficielle et vaine, si on veut la traiter comme une revue à toute vitesse, comme un cinéma ultra-rapide des événements et des hommes. Il n'est possible ici, dans un temps aussi bref, il n'est d'ailleurs intéressant que de tracer à grands traits un tableau de l'évolution chirurgicale de notre école, de remonter à ses origines, d'étudier les grandes périodes de rénovation qui l'ont marquée, de mettre en relief les maîtres qui les ont dominées et dirigées, de dégager leurs conditions de formation technique ou scientifique à ces diverses phases, de les situer dans le milieu politique et social où ils ont agi et dont ils dépendaient, enfin de résumer les caractères de doctrine et de pratique par lesquels s'affirme la personnalité des chirurgiens de notre Ecole et qui relient, comme c'est la loi d'évolution humaine, le progrès actuel aux traditions du passé.

Donc, remontons au principe et aux sources de notre école montpelliéraine de chirurgie et, malgré les incertitudes inévitables tenant à quelques lacunes de nos archives, revivons ces humbles débuts par lesquels elle a préludé, il y a plus de sept cents ans, à cette prodigieuse évolution qui s'est accomplie en une triple phase : d'abord, *un métier*, et l'un des plus subalternes; puis, *un art*, et le plus grand puisque sa matière est la vie humaine; enfin, une *science*, l'une des plus exactes et des plus bienfaisantes qu'aient fondées la pensée et l'action des hommes.

Nos grands anciens, les barbiers-chirurgiens de Montpellier, qui avaient la fierté de leur antique origine, prétendaient avoir des statuts remontant à 1088; dès le XIe siècle, ces pièces leur auraient donné la qualité de « maîtres et consuls de l'art de chirurgie », leur assurant le droit d'instruire des élèves et de conférer la maîtrise ». . . . . . .

. . . .

Ce qui est le plus véridique, c'est que, dès le XIIe siècle, il y avait à Montpellier un centre de pratique et d'enseignement médico-chirurgical, préexistant à notre Ecole, mais non régularisé, et que l'élément juif et arabe avait fortement contribué à constituer. C'est même un des faits les plus piquants de notre histoire, que cette part, prise par les médecins arabes et juifs, à la première ébauche de notre Ecole : en vérité, voilà, pour une Université dont l'Eglise catholique et romaine a été, en 1220, la marraine et la fondatrice, des commencements bien hérétiques!

Un autre fait est remarquable : c'est le régime de liberté, presque d'anarchie, qui marque cette période initiale de nos premières écoles montpelliéraines et qui trouve son expression officielle dans la fameuse déclaration de Guilhem VIII, à la date de Janvier 1181. Pas de monopole; pas de grades; liberté d'enseignement pleine et entière; liberté d'exercice; le premier venu, sans distinction de pays ou de religion, peut tenir école dans la ville seigneuriale des Guilhems. C'est l'appel à toutes les valeurs, à toutes les concurrences : maîtres et praticiens se jugeront à leurs œuvres. De là, ce mouvement intellectuel qui, au XIIe siècle, fait de notre cité un centre où affluent, comme à Salerne, de nombreux écoliers; les régences devenant libres, honorées et lucratives, garanties contre toute molestation, les maîtres s'y multiplient. Cette déclaration libérale a certainement décidé de l'avenir de notre Ecole; par cette affirmation des droits de l'enseignement, par ce concours libre des opinions, elle y a créé, dès son origine, cet esprit critique qui est son caractère. Rien d'étonnant à ce que, dès le XIVe siècle, notre plus grand ancêtre, Guy de Chauliac, ait secoué le joug de la scolastique et affirmé le principe du libre examen . . . . .

. . . .

A cette phase première de l'école libre, l'enseignement est, d'ailleurs, commun à la médecine et à la chirurgie; c'est encore un trait essentiel à souligner. Ce n'est que vers la fin du XIVe siècle que se prononce la séparation définitive entre les deux

enseignements, et il est à considérer que l'Ecole de Montpellier, marquant ainsi, dès ses débuts, sa conception élevée de la formation chirurgicale, a maintenu, plus longtemps que celle de Paris, l'union nécessaire de ces deux branches d'un même art. N'est-il pas remarquable que, le divorce une fois accompli entre ces deux parties de l'art de guérir, il ait fallu près de quatre siècles pour qu'en 1794 un décret de la Convention ait rétabli, dans les trois Ecoles de santé, la fusion des deux enseignements et n'est-ce point matière à méditation que de voir le Moyen âge et la Révolution s'accorder sur ce principe unitaire! . . . .

. . . .

Mais quand, en 1376, Grégoire XI transporte le Saint-Siège à Rome, ce régime de tolérance s'en va avec les papes : finies les indulgences; l'Université de Médecine de Montpellier interdit à ses docteurs l'exercice de la chirurgie et suspend l'enseignement chirurgical.

D'ailleurs, au XIIIe siècle, ces chirurgiens lettrés et médecins, issus de l'Université, pour qui la chirurgie n'était qu'un complément ou une spécialisation de leurs études médicales, étaient la minorité. Notre état se composait surtout de professionnels de plus humble condition. Il y avait des maîtres chirurgiens, des chirurgiens-opérateurs, indépendants de l'Ecole: Guy de Chauliac cite à Montpellier maistre André, maistre Pierre qui opéraient les hernies par les caustiques, maistre Bonet, fils de Lanfranc, de même qu'il a connu à Avignon « maistre Pierre d'Arles », et à Lyon « maistre Pierre de Bonant », chirurgiens de métier, suivant la profession de leurs pères ou bien continuant la routine des patrons qu'ils avaient vu opérer. Il y avait cette race audacieuse des empiriques et des ambulants, véritables trimardeurs de la profession qui couraient les campagnes, incisant la vessie pour extraire les pierres, opérant la cure radicale des hernies, abattant les cataractes et qui, en somme, étaient les seuls à oser la grande chirurgie. Il y avait les rebouteurs auxquels étaient abandonnés la réduction des luxations et le traitement des fractures. Mais il y avait surtout les barbiers-chirurgiens, les prolétaires de notre état, dont nous verrons par la suite la laborieuse ascension sociale : ce sont des ouvriers simples et illettrés qui, dans la boutique du patron, apprennent à peigner, à raser, puis à saigner; au maniement du rasoir, leur main est devenue agile et précise; les outils du « figaro » préludent à la lancette; ils ont de l'ambition et étendent peu à peu leur zone d'action; les médecins clercs et même les chirurgiens laïques leur abandonnent d'abord la saignée et les scarifications, puis les sangsues, puis les cautères, puis les pansements.

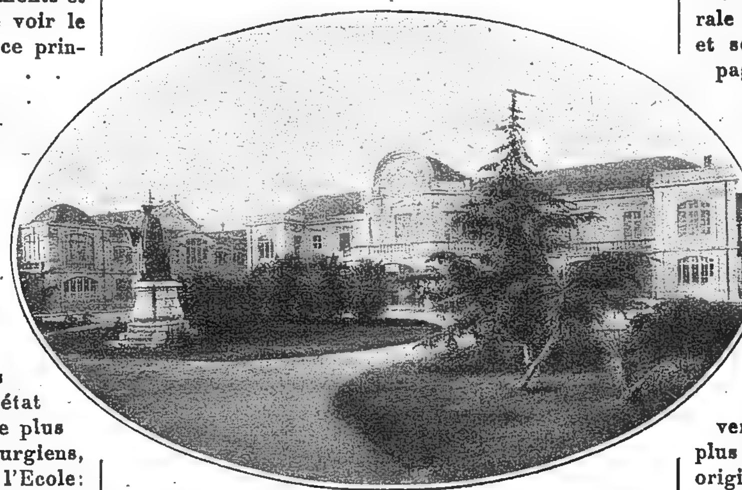


Fig. 5. — Hôpital suburbain de Montpellier. (Cliché Soleilland.)

Or, nous trouvons la première mention de notre corporation montpelliéraine de barbiers dans une pièce curieuse appartenant à la seconde moitié du XIIIe siècle, qui est le statut consulaire placé en tête des Etablissements du *Petit Thalamus*, réglant la répartition de la population de Montpellier en échelles, pour la garde journalière des portes de la ville : la corporation des « barbiers et saigneurs » est inscrite à l'échelle du Dimanche, « à l'escala del dimerge », et a pour charge de garder « lo portal del Legador ». Qu'on se représente, à cette époque, notre mur d'enceinte, ses vingt-cinq tours, ses 1.757 créneaux et ses dix portes, à l'abri desquels nos anciens vivaient en paix, étrangers aux luttes qui se livraient autour de leur cité, vaquant à leurs études, faisant progresser les sciences, travaillant à leurs métiers, dotés d'institutions politiques très avancées; car c'est là toute notre histoire pendant les XIIIe et XIVe siècles.

C'est dans cette sécurité de la ville, dans sa libérale administration, dans sa prospérité commerciale et ses relations scientifiques avec l'Italie et l'Espagne, qu'il faut trouver les raisons de l'éclat dont brilla notre école chirurgicale au XIVe siècle, « éclat si puissant, nous dit Malgaigne, qu'elle éclipsa et rejeta dans l'ombre les autres écoles, et qu'elle nous apparaît encore aujourd'hui comme un phare qui projette sur tout le moyen âge sa forte lumière ». Donc, le moment est favorable à l'apparition d'une de ces fortes personnalités, qui représentent une époque et une étape de la science : notre Ecole a maintenant reçu toutes les traductions venues d'Italie; elle a achevé de nouvelles versions des auteurs arabes. Un intense mouvement d'idées y fermente : on ne s'y borne plus à la compilation servile des anciens; des esprits originaux, d'une audacieuse ardeur, cherchent des pensées nouvelles, comme ce génial Arnaud de Villeneuve (était-ce bien Villeneuve-les-Maguelone?) qui fut régent dans notre Ecole jusqu'en 1308 où il fut appelé à la Cour du pape Clément V, qui, au dire de Guy de Chauliac, « fut florissant en deux facultés », c'est-à-dire en médecine et en chirurgie, et dont l'œuvre est un étonnant mélange d'invention (comme celle de l'esprit du vin), de pratique judicieuse (il fit de célèbres cures comme celle du pape Innocent), de crédulité superstitieuse dans l'astrologie et de duperies alchimistes! La grande œuvre préparatoire du VIIIe siècle est achevée : les matériaux sont à pied d'œuvre pour une synthèse puissante : Guy de Chauliac va la réaliser.

. . . .

Et n'est-ce pas une de nos plus grandes gloires

chirurgicales que de compter comme un de nos maîtres celui dont le livre est resté, pendant près de quatre siècles, le guide érudit et méthodique des chirurgiens et que Verneuil a salué du titre de *Père de la chirurgie française*?

Treize ans après l'apparition de la grande chirurgie de Guy de Chauliac, un fait mémorable se produit dans notre Ecole : en 1376, un édit du duc Louis d'Anjou, lieutenant de Charles V, en Languedoc, accorde à nos médecins la permission de prendre, chaque année, le cadavre d'un des criminels suppliciés. Cette date est glorieuse pour notre Ecole : déjà des démonstrations publiques d'anatomie y avaient été faites du temps de Guy de Chauliac, comme il appert de la curieuse miniature placée en tête de l'anatomie, dans le superbe manuscrit sur papier qui est la pièce rare de notre bibliothèque; « tout artisan, dit Guy, est tenu de cognoistre le subjet sur lequel il travaille, autrement il erre en ouvrant ; et tels sont comme les mauvais cuisiniers qui ne tranchent pas selon les joinctures, mais brisent, cassent et deschirent ». Ce privilège est d'une telle nouveauté que le duc d'Anjou, en le notifiant à tous les officiers de justice du Languedoc, le motive par de longues considérations préliminaires sur la portée scientifique et sociale de cette mesure et que, durant tout un siècle, à plusieurs reprises, le pouvoir royal doit en confirmer la décision. De cette licence, il résulte que notre Ecole est la première en France qui ait inauguré les leçons anatomiques, plus d'un siècle avant la Faculté de Paris qui ne commença à faire quelques démonstrations cadavériques aux barbiers et aux chirurgiens qu'en 1498.

Voilà donc nos chirurgiens dotés de ces deux moyens de perfectionnement théorique et technique : une *doctrine*; une *base anatomique*. Nous allons assister, dès maintenant, à leur montée intellectuelle et sociale, qui va prendre plus de quatre siècles pour s'achever avant que chirurgiens et médecins n'aient été remis au même niveau d'équivalence scientifique et d'unité d'origine. Nous allons voir leurs cadres particuliers d'enseignement se constituer peu à peu, la police de leur métier et le contrôle des capacités s'organiser, leurs moyens matériels d'études s'améliorer, leur culture s'élever et, comme résultat, leur rang social se hausser au point où l'a porté la fameuse déclaration royale de 1743, qui est véritablement la déclaration des droits des chirurgiens. Or, l'homme qui sut inspirer au roi ces libérales décisions est un Montpelliérain : c'est Lapeyronie. . . . . . .

. . . .

Dès la fin du XIVe siècle, et en exécution des lettres de Charles VI, du 3 Juin 1399, le contrôle de la capacité chirurgicale devient officiel : ce n'est d'abord qu'une ébauche du jury, purement professionnel; il est formé de quatre maîtres jurés de « l'Office de chirurgie et barberie »; le candidat, s'il est reconnu apte et idoine, reçoit des consuls, représentant l'autorité municipale, un « brevet de maîtrise »; il est *barbi tonsor medicus*, et peut désormais, maniant rasoir et lancette, cumuler les fonctions de chirurgien et de barbier; mais il a dû prêter le serment professionnel; et, dès ce moment apparaît ce fait caractéristique de notre Cité et de notre Ecole, c'est la règle et la puissance du serment chez nos aïeux, la forme universelle de cette prescription qui, dans notre ville, astreint à tous les degrés de la hiérarchie sociale, depuis le seigneur jusqu'à l'humble barbier, tous ceux qui prennent part à la vie municipale : n'est-ce point un haut sentiment d'honneur qui, dès le début, fait vivre toute notre ancienne commune dans le culte de la parole librement jurée; et, lorsque, dans notre Ecole qui seule a conservé cette tradition, le jeune docteur prête le serment, ne doit-il pas avoir la fierté d'accomplir, en même temps qu'un engagement de forte valeur morale, un rite conforme aux plus vieilles coutumes de notre organisation communale?

A la fin du XVe siècle, un fait capital se produit dans la composition du jury d'examen des chirurgiens-barbiers : c'est l'*entrée dans ce jury, jusqu'alors simplement corporatif, de deux membres de l'Université de Médecine* : le chancelier ou le doyen et un docteur régulièrement élu à la pluralité des voix par le corps professoral. C'est ce *jury mixte* qui, « en toute équité devant Dieu et devant sa conscience », doit décider de l'aptitude des candidats à la maîtrise : ainsi en ordonnent les lettres de Charles VIII à la date de Mai 1496. Voilà donc une solide garantie de régularité, sinon de compétence ; mais aussi voilà, pour les trois siècles suivants, bien des querelles en perspective, les maîtres chirurgiens ayant, par la suite, une continuelle tendance à s'affranchir du contrôle universitaire.

En effet, dès le commencement du XVIe siècle, à Montpellier, sous Louis XII un pas de plus avait été franchi : *après le contrôle de l'aptitude était venue l'organisation de l'enseignement chirurgical.* Le statut universitaire du 27 Mars 1514, qui la règle, est d'importance majeure par ses considérants et ses décisions. Il y est prescrit qu'en raison de la valeur sociale et de l'utilité de la chirurgie, l'enseignement chirurgical ne pourra être confié qu'à un maître choisi par l'Université, et que cet enseignement qui aura lieu dans l'enceinte du collège royal de médecine, s'adressera à la fois aux garçons chirurgiens et aux élèves de l'Université désireux de s'instruire en chirurgie.

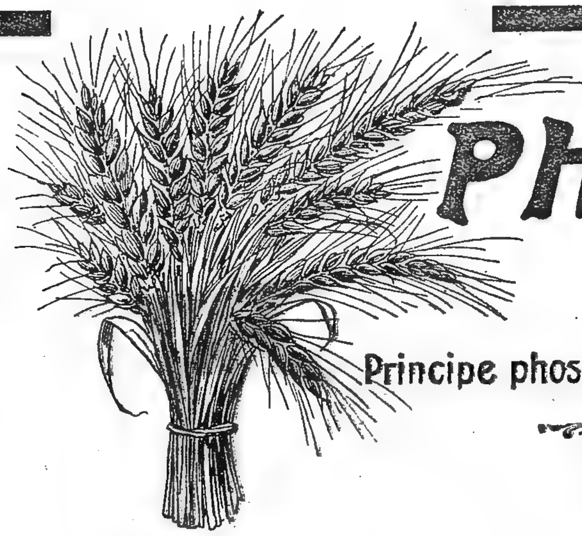
Mais, étudiants en médecine et garçons barbiers sont un mélange socialement disparate, qui ne va pas sans querelles et sans rixes. Et une délibération de 1547 prend soin de séparer, pour leurs leçons, ces deux turbulentes catégories.

Dès cette époque, c'est-à-dire dès la première moitié du XVIe siècle, à Montpellier, la position d'un chirurgien-barbier s'est déjà fortement relevée ; en vérité, c'est un barbier de qualité. . . . . .

. . . .

A la fin du XVIe siècle, deux édits d'Henri IV vont compléter l'organisation de l'enseignement chirurgical à l'Université de Médecine : aux quatre chaires professorales, ou régences, déjà existantes, viennent se joindre deux créations, celle d'anatomie en 1593, et celle de chirurgie en 1597. Mais, étrange accouplement des matières d'enseignement, chacune de ces chaires créées est en partie double : la première est d'anatomie et botanique, la seconde de chirurgie et de pharmacie ! On ne peut s'expliquer pareille association qu'en considérant la place que tenaient, dans les anciens traités de chirurgie, les décoctions de plantes et la composition des topiques, comme base du traitement des plaies. N'empêche que Richer de

(*Voir la suite, p.* **1655**.)




DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE


ELIXIR DU Dr MIALHE

Belleval, qui avait charge d'enseigner l'anatomie pendant l'hiver et l'explication des plantes, tant estrangères que domestiques, durant le printemps et l'été, et qui était un doux botaniste, sans vocation pour l'anatomie, que l'étude des simples intéressait plus que la dissection du cadavre, se refuse à s'acquitter de sa fonction anatomique : la Faculté lui fit les plus fortes remontrances, suspendit son traitement ; un arrêt du Parlement le somma de faire son cours ; le chancelier lui écrivit une lettre de blâme : peines perdues ; le cours d'anatomie chômait tout l'hiver ; et, deux ans après, de guerre lasse, il fallut lui adjoindre un « dissecteur et anatomiste royal » ayant mission de « découper et monstrer l'anatomie, tant ez os que autres parties d'icelle ». Ce fut Cabrol qui fut nommé à cette charge, avec cent écus de pension et les droits des gants et dragées des gradués de l'Université.

Pierre Dortoman, qui était de Montpellier, et neveu d'un professeur, fut nommé, par l'édit du 15 Juin 1597, « professeur et lecteur » de pharmacie et de chirurgie. Mais, à cette double charge quel surmenage le malheureux va subir, et quels obstacles il va rencontrer, d'autant qu'aux termes de la déclaration de l'année suivante les étudiants en médecine sont admis à partager ses leçons avec les garçons-chirurgiens et apothicaires ! Carabins, fraters et potards : ce sont trois éléments qui ne vivent guère en paix. De là, insultes, provocations et rixes : il faut donc séparer ces tumultueux auditeurs. L'assemblée *per fidem* du 25 Septembre 1599 y pourvoit : Dortoman fera des leçons aux compagnons chirurgiens et apothicaires dans un local à part, d'abord au collège de Boutonnet, puis dans une maison sise à la descente du Pila-Saint-Gély ; garçons chirurgiens et pharmaciens s'y rendront par la rue du Gannau, en abandonnant aux élèves en médecine le pavé de la rue Saint-Mathieu. L'enseignement sera bilingue : pour les carabins lettrés, la leçon sera en latin ; elle sera en langue vulgaire, c'est-à-dire en français, pour les illettrés qui viennent des boutiques de chirurgie et de pharmacie. Il ne suffit pas de séparer les lieux ; on espace les heures d'enseignement : à quatre heures du matin (on se levait de bonne heure, en ces temps !), leçon aux chirurgiens, avec commentaire de Guy de Chauliac ; à midi, leçon aux pharmaciens, avec interprétation du cinquième livre de Dioscoride ; à deux heures de l'après-midi, leçon aux étudiants en médecine, avec explication du livre de Galien : quelle journée, messeigneurs ! Rien d'étonnant qu'après dix ans de ce métier, Dortoman se soit senti un peu las et qu'il ait demandé, à la première vacance, une mutation de chaire ! . . . .

. . . .

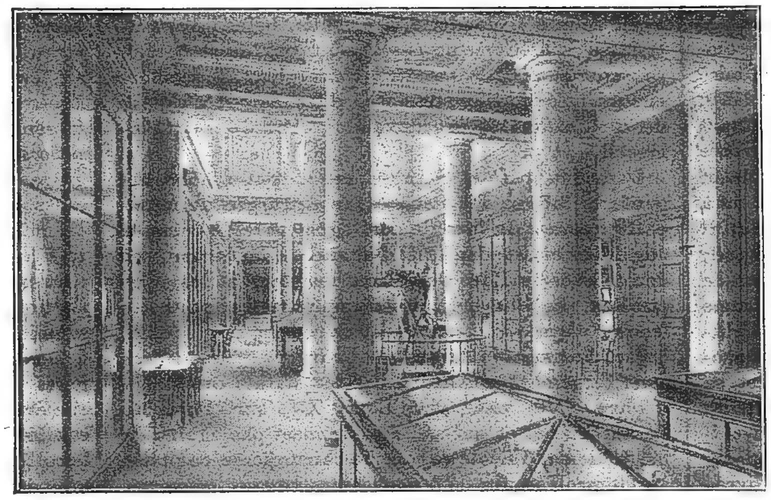


Fig. 6. — Musée d'Anatomie de la Faculté de Médecine de Montpellier. (Cliché Soleilland.)

Au XVIIe siècle, la vie chirurgicale, à Montpellier, n'offre aucun haut relief ni des faits, ni des hommes ; nous pouvons la juger en détail, grâce aux archives de la congrégation des maîtres chirurgiens dont les deux registres vont de 1635 à 1683. C'est l'histoire professionnelle, assez médiocre, en somme, d'une corporation, dont les membres suivent la routine du métier, sont divisés (déjà !) par des rivalités de clientèle ou de préséance, ne montrent point toujours une tenue irréprochable, ne sont pas exempts de favoritisme, cherchent à s'émanciper du contrôle de l'Université, et parfois mènent grand tapage dans la ville. Tant il est vrai qu'il n'est point facile de discipliner des chirurgiens, race indépendante et volontaire ! Et les scandales ne manquent pas : . . . . .

. . . .

Vers la fin du XVIIe siècle, cependant, ils tendent à s'assagir et, à l'occasion de l'établissement par Louis XIV des offices de chirurgiens royaux, dont deux sont acquis par leur communauté, ils rédigent, en 1692, un règlement prescrivant l'immatriculation des apprentis, contrôlent leur présence aux démonstrations anatomiques, opérations et leçons des « Messieurs de l'Université », et fortifiant les garanties des examens des aspirants à la maîtrise de chirurgie. . .

. . . .

Vers cette époque, fin XVIIe siècle, nous assistons à Montpellier aux très modestes commencements d'une éminente carrière. Fils de barbier et formé dans la boutique paternelle, François Lapeyronie, « aspirant lui-même à l'estat de maistre chirurgien-barbuer, après avoir subi, selon la règle, son examen tentatif, ses semaines et chefs-d'œuvre, et ses triduanes, et après l'avis du médecin d'Université et des 26 maîtres chirurgiens jurés de la ville, est jugé capable d'exercer l'art de chirurgie et barberie » : ceci se passe le 19 Février 1695. Or, en 1743, est publiée la fameuse déclaration du Roi, rédigée par l'immortel d'Aguesseau, déclaration libératrice pour la chirurgie qui sépare à jamais des chirurgiens la compagnie des barbiers, exige des élèves une instruction littéraire, relève la maîtrise par la sévérité des examens, place la chirurgie au même rang social que la médecine ; et cette déclaration est établie, conformément aux vues élevées et grâce à l'action personnelle sur le Roi, dont il est le chirurgien et l'ami, du même homme qui, 48 ans avant, avait été reçu maistre chirurgien-barbier dans notre ville, avec droit de

« pendre bassins et d'y tenir boutique ouverte! ».

Quel point de départ et quelle arrivée! Mais, aussi, y eut-il jamais un chirurgien plus passionné pour la dignité de son état, qui ait mis plus de talent d'organisation et de diplomatie à la soutenir, qui ait mieux employer son crédit à la relever, qui ait fait plus de sacrifices pécuniaires pour le pouvoir des établissements et enseignements nécessaires. C'est, assurément, Lapeyronie qui a le plus contribué à la création de l'Académie de chirurgie, l'événement le plus remarquable de la chirurgie moderne, grâce auquel la grande Ecole française de chirurgie a gardé le premier rang pendant la fin du XVIII[e] siècle et le commencement du XIX[e]. C'est lui qui, après avoir libéré notre art, en a organisé l'enseignement indépendant : à Paris, il est fondé cinq places de démonstrateurs aux appointements de 500 livres par an; Lapeyronie en ajoute un sixième, à qui il assure, sur ses biens, les mêmes émoluments. Mais il ne se borne point à faire progresser la chirurgie dans la capitale; il n'oublie pas Montpellier, où il a exercé et enseigné; il obtient du roi, pour notre ville, la nomination de 4 démonstrateurs et de 4 adjoints; mais comme Montpellier n'a pas encore d'amphithéâtre de chirurgie et comme on a négligé d'attacher des honoraires aux fonctions des démonstrateurs, c'est sa générosité qui va y pourvoir. Voici son testament : « Je lègue à la communauté des Maitres de chirurgie de Montpellier, les deux maisons qui m'appartiennent dans la Grand'rue, avec 100.000 livres pour y faire construire un amphithéâtre; j'institue la communauté légataire pour le tiers des biens que je laisserai à mon décès; je veux et j'entends que les revenus soient employés au paiement de 4.000 livres par chaque année aux quatre démonstrateurs et à leurs adjoints; je donne et lègue 2.000 livres à chacun des deux hôpitaux Saint-Eloi et Général, sous la condition qu'ils s'engagent à fournir les cadavres nécessaires aux démonstrations d'anatomie et de chirurgie. » La construction de l'amphithéâtre n'alla pas sans encombre : dépassement de devis, comme toujours; dépenses supplémentaires, pour les sculptures, les menuiseries, la pose d'une fleur de lys en cuivre doré, les 10.000 livres d'honoraires de l'architecte Giral; pour couvrir ces frais, il fallut, après la vente des deux maisons de la Grand'rue, recourir à d'onéreux emprunts. Malgré tous obstacles, en 1758, 10 ans après la mort de son fondateur, notre amphithéâtre Saint-Côme était à peu près achevé; et nos 34 maîtres chirurgiens fondaient, pour le repos de l'âme de leur bienfaiteur, un service funèbre annuel auquel ils devaient assister «en robe et collet». La communauté des chirurgiens, qui avait jusqu'alors erré d'un quartier à l'autre de la ville, du Faubourg Saint-Jaumes (le nom de pont Saint-Côme paraît dû à cette première station) au Courreau, à Boutonnet, avait enfin son domicile fixe. Mais, hélas! l'amphithéâtre Saint-Côme ne resta point longtemps la maison commune de nos maîtres chirurgiens, il demeure encore un des joyaux de notre ville; mais il a changé de destination et est devenu la Bourse de Commerce!

Dans son « Hôtel Saint-Côme », tout flamboyant neuf, le collège des maîtres en chirurgie de Montpellier écrase du luxe de son logement les bâtiments dégradés où se tient l'Université de Médecine, les deux salles humides où se font les cours et les actes publics, la tour qui sert d'amphithéâtre pour les leçons d'anatomie : curieux revirement de fortune, qu'un homme bienfaisant a provoqué! Ses cadres sont largement constitués par les statuts du 9 Septembre 1770, visés par Louis XV, sur l'avis de Lamartinière, et qui ne comprennent pas moins de 143 articles : l'Ecole royale de chirurgie se compose de 10 professeurs démonstrateurs royaux, assurant le cours complet de chirurgie par 5 équipes doubles.

. . . .

En vérité il fallait, pour devenir maître chirurgien, à la fin du XVIII[e] siècle, subir de plus longues épreuves qu'en l'an de grâce 1921 pour obtenir le doctorat; et l'on ne peut contester qu'il y avait là, à la veille de la Révolution, une forte Ecole, logiquement organisée d'instruction spéciale et de formation professionnelle! D'autant que la fondation de Lapeyronie s'était complétée, en 1782, par l'importante création qu'y fit François Houstel (de Viols-le-Fort), d'une *école pratique de dissections et d'opérations pour laquelle* il avait inscrit dans son testament une somme de 30.100 livres; c'était là une véritable école d'application, par sélection d'une élite avec un programme de telle valeur pratique, que nous pourrions le prendre comme modèle pour l'établissement de nos cours de perfectionnement.

Sans doute il ne suffit pas de créer les moyens d'instruction; il faut adapter les esprits. Et la mentalité des élèves chirurgiens ne répond pas encore à l'excellence de cette organisation matérielle, ni à l'effort des maîtres. En 1783, Poutingon, professeur à Saint-Côme, constate qu'il règne dans le collège de chirurgie les plus grands abus parmi les étudiants; ils négligent leur immatriculation, n'assistent presque jamais aux leçons, dissipent les fonds que leurs parents leur envoient (ce n'est pas nouveau), s'adonnent au jeu et à la débauche; il en est qui poussent l'aplomb jusqu'à se faire inscrire sur la liste des professeurs en exercice; ils bâclent en hâte leur préparation d'examen, et, une fois reçus à la maîtrise, grâce à l'indulgence de leurs examinateurs, ignorants des premiers principes des opérations, « ils osent les pratiquer et faire par là autant de victimes qu'il y a de personnes qui se livrent à eux. Curieux document, sévère admonestation, et qui peut-être, n'a point perdu toute actualité!

Mais l'Ecole de chirurgie de Montpellier, si solidement codifiée par les statuts de 1770, avait ses jours comptés : moins d'un quart de siècle après, elle était législativement supprimée le 18 Août 1792, et elle cessait de vivre le 5 prairial an II (24 Mai 1794); le collège Saint-Côme finissait en beauté, et sa clôture était marquée par une dernière fête chirurgicale, pour la distribution des prix de l'Ecole pratique. La même année, le 14 frimaire an III (4 Décembre 1794), la Convention nationale créait l'Ecole de santé qui fusionnait le Collège de chirurgie et l'Ecole de médecine : ainsi triomphait définitivement le principe de l'Unité de notre science. . . . .

. . . .

. . . . Mais, ne l'oublions pas, si ce mur, qui a si longtemps séparé la médecine et la chirurgie a été abattu, son plus actif démolisseur a été l'un des nôtres, le grand Lapeyronie.

Nous voici au seuil des temps modernes. Une grande figure domine : c'est celle de Delpech. Je n'ai pas ici à faire son panégyrique : Serre, Buisson,

Tédenat ont déjà écrit l'éloge de ce maître. Je ne puis que rappeler les traits les plus saillants par lesquels s'affirme sa responsabilité : sa passion opiniâtre pour l'étude ; ce feu sacré qui le possédait et qui animait l'enthousiasme de ses élèves ; sa parole ardente, colorée et précise ; la forme militante de son activité chirurgicale, qui se manifestait dans l'audace improvisée de ses interventions ; sa dextérité manuelle qui justifiait ses plus aventureuses entreprises. C'était, en vérité, sous son aspect débile, et avec un corps frêle qui résistait à tout, un tempérament chirurgical, de haute école ; il était égal à Dupuytren ; et Buisson a écrit, sur ces deux hommes, un parallèle, à la mode classique, qui est un chef-d'œuvre littéraire. Il a été un précurseur ; il a lié les vaisseaux les plus profonds, extirpé l'utérus par l'hypogastre, il s'est risqué à lier les deux carotides primitives ; l'élégance et la sûreté du jeu de ses mains impressionnaient les spectateurs, et le jour où il incise, à coup de bistouri, cette énorme masse éléphantiasique qui fait l'étonnement des visiteurs de notre musée, des applaudissements partirent de tous les points de la salle : Delpech se retourne, les arrête et s'écrie : « Vous m'auriez donc sifflé si je n'avais pas réussi » ! Cette même impétuosité, il l'apportait dans la rédaction : Serre raconte qu'en moins de quinze jours Delpech lui dicta tout le premier volume de sa chirurgie clinique et que souvent il était forcé de l'interrompre pour lui demander quelques instants de repos. C'était un esprit créateur, qui a eu des vues neuves sur la réunion immédiate, sur les propriétés du tissu de cicatrice, sur la ténotomie, sur la pourriture d'hôpital, sur l'orthopédie : on comprend bien, à distance, quelle dut être, dans notre vieille ville médicale, l'impression produite par l'apparition d'un chirurgien de cette trempe et de cet éclat, succédant dans sa chaire, à Poutingon, ancien professeur de Saint-Côme, homme d'un caractère doux et timide!

En somme, Guy de Chauliac, Lapeyronie, Delpech : voilà les trois noms qui émergent dans notre passé : tous trois ont, au cours de cette longue évolution scientifique, marqué trois étapes de renaissance chirurgicale. Et c'est une part contributive qui suffit à la gloire d'une école.

Cette Ecole de chirurgie de Montpellier a, dès ses débuts, montré ses caractéristiques. Une de ses

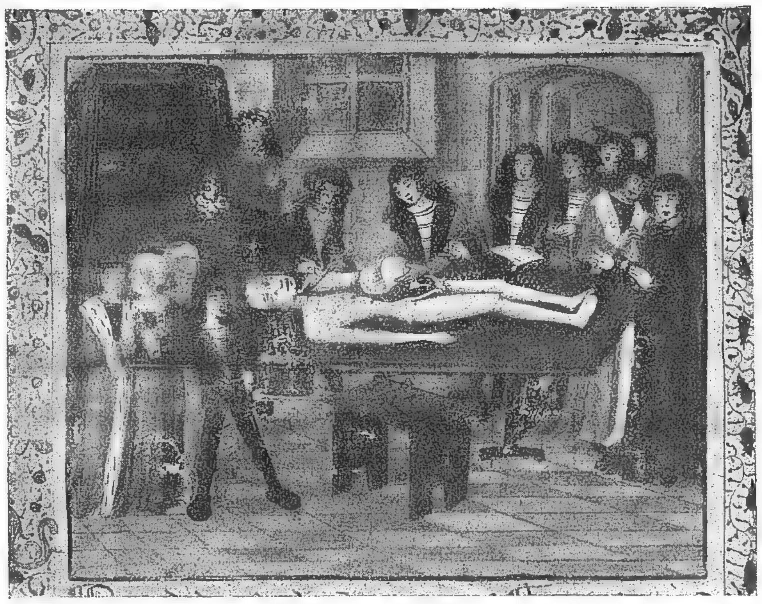


Fig. 7. — La leçon d'anatomie. (Dans le manuscrit de Guy de Chauliac, de la Faculté de Médecine de Montpellier.)

doctrines dominantes est la suivante : c'est la nature qui opère la guérison; le médecin et le chirurgien ne sont jamais que ses ministres. Ce dogme, que tous les travaux contemporains ont confirmé, a été enseigné ici, dès la plus haute antiquité : Adelbert II, archevêque de Mayence, qui vint à Montpellier au commencement du XIIe siècle, y trouve déjà des maîtres qui expliquent « les forces salutaires de la nature »; Arnaud de Villeneuve enseigne aussi que c'est la nature qui prépare la maladie à être détruite et que le médecin n'est qu'un instrument employé pour la seconder dans son travail » ; toute notre thérapeutique moderne des plaies n'est que l'application de ce vieux principe et la réunion immédiate a trouvé à Montpellier ses premiers défenseurs.

Une autre idée dont nous avons, ici, été toujours pénétrés, c'est que la médecine est une et indivisible et que la chirurgie en fait partie intégrante. Quand fut créé l'enseignement de chirurgie de notre Ecole, le cours de Dortoman, qui en fut le premier titulaire, avait pour titre « de auxillis medico-chirurgicis ». D'emblée, donc, la coopération médico-chirurgicale a été affirmée; et la doctrine de notre Ecole imprégnait tellement ses disciples que l'on a toujours reconnu dans les chirurgiens de Montpellier, un « médecin opérant », association de deux mots qui résume bien notre constante tendance : apporter la plus sévère rigueur dans la détermination des indications opératoires; considérer que l'opération n'est qu'un temps du traitement et que les suites doivent nous préoccuper autant que l'acte opératoire lui-même. Chirac, dont on a injustement médit, voulut, dès le début du XVIIIe siècle, réunir ces deux branches d'une même science, par la création de médecins-chirurgiens; il légua même à la Faculté de Médecine de Montpellier une somme de 30.000 livres, dont la rente devait servir actuellement à la réception gratuite de trois docteurs de cette espèce. Nos vieux maîtres ont toujours enseigné l'importance des états constitutionnels sur le pronostic des traumatismes et des opérations; Verneuil n'a fait que reprendre cet antique dogme montpelliérain, et tous les travaux contemporains en ont montré la valeur clinique.

. . . .

Un autre trait caractéristique, chez nos anciens, c'est leur culte de nos traditions, l'attachement profond à notre Ecole, qui se manifeste pratiquement par de larges dotations, parmi lesquelles il faut commémorer, pour rester sur le terrain chirurgical,

celles de Chirac, de Lapeyronie, de Houstel, de Bouisson-Bertrand, de Dubreuil, de Jaumes, de Paulet. Est-il une école qui puisse montrer une semblable liste de bienfaiteurs ? Et toutes ces libéralités sont inspirées de la même pensée : n'attendre point tout progrès de l'appui financier de l'Etat ; seconder par une dotation personnelle les insuffisances de son budget; aider aux créations nouvelles et aux nouveaux besoins : servir les intérêts et la valeur de notre production scientifique. N'est-ce point montrer, par là, en même temps que la fidélité au passé, le désir du progrès et l'esprit de corps ? Car c'est notre double tendance d'être traditionalistes et progressistes. Nous sommes conservateurs, certes, de nos coutumes, de nos vieilles pierres, de notre serment professionnel, de notre galerie d'ancêtres. Mais les idées et les techniques nouvelles trouvent, dans cette vieille et noble maison, rapide et large accueil. . .

. . . .

Nous avons le culte du souvenir; mais nous avons aussi la foi dans l'avenir. Et nous pensons comme notre grand ancêtre Guy de Chauliac, que « les sciences sont faites par additions, n'estant possible qu'un mesme, commence et achève; nous sommes comme enfants au col d'un géant; car nous pouvons voir tout ce que voit le géant et quelque peu davantage ».

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

M. le professeur **Fernand WIDAL**

le 5 Novembre 1921

AU NOM DE LA MEDECINE FRANÇAISE

C'est l'hommage de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, celui de toutes nos Facultés de Médecine, du Collège de France, de l'Ecole du Val-de-Grâce, de l'Institut Pasteur, c'est en un mot l'hommage de la Médecine française qu'en ce jour solennel j'apporte à la Faculté de Montpellier.

Il n'est pas d'école dont le prestige ait eu plus de rayonnement de par le monde; il n'en n'est pas qui, par la force de ses traditions, par la rigueur de sa méthode, par la vérité de sa doctrine, ait eu plus d'influence sur l'évolution des idées médicales ; il n'est pas d'école, enfin où par le respect des disciplines universitaires, par l'absolue soumission à tous les devoirs que l'enseignement impose, par la tenue morale de ses maîtres, on ait porté plus haut la dignité professorale.

Ici, dans cette cité de la médecine, vous avez été les dépositaires de la pensée hippocratique et vous avez su l'y maintenir dans toute sa simplicité, dans toute sa pureté. Vous avez eu le souci continu de ne jamais vous écarter de l'observation du malade, source où le médecin doit avant tout puiser et ses connaissances et les règles de sa pratique professionnelle; c'est en ne vous départissant jamais de cette obligation, qu'à travers toutes les fluctuations de la conscience médicale, vous avez pu, en pleines ténèbres du Moyen âge, vous libérer des servitudes de la scolastique et écarter les suggestions fallacieuses de la métaphysique ; vous êtes restés des médecins alors qu'ailleurs tant d'autres sombraient dans les pratiques de l'alchimie et même de la magie.

Plus tard, lorsqu'au XVIIe siècle, ayant subi l'emprise de la méthode de l'induction baconienne, l'esprit humain, attiré par les grandes constructions spéculatives, chercha sans cesse à enfermer la vérité dans une formule, la médecine, séduite par les récentes découvertes des sciences physiques, voulut faire plier l'être vivant tout entier aux lois du monde inorganisé. Rompue depuis plusieurs siècles à l'observation attentive de toutes les manifestations de la vie normale et pathologique, l'Ecole de Montpellier ne pouvait accepter de semblables doctrines. C'est elle qui devait affranchir la médecine du nouveau joug sous lequel on voulait la courber.

Des hommes comme Sauvage et Bordeu commencèrent à proclamer l'inanité de ces tentatives qui aboutissaient à faire de l'être vivant une machine où les lois de la mécanique et de l'hydraulique prétendaient rendre compte de tous les phénomènes vitaux, et ce fut Barthez qui, en créant à la fin du XVIIIe siècle la doctrine du vitalisme, trouva l'expression définitive qui convenait à l'idée dominante de votre Ecole et établit définitivement la doctrine du vitalisme. Il a parlé de l'intervention d'un principe vital; mais derrière les déformations que les mots impriment si aisément aux idées il faut seulement retenir la volonté qu'il a toujours eue d'affirmer l'impossibilité de réduire les actes de la vie à des phénomènes purement inorganiques. Ce fut la période héroïque de votre histoire ; à cette doctrine qui a soulevé des passions que nous ne connaissons plus et qui vous a permis d'arrêter la marche de théories illusoires et de systèmes trompeurs, vous êtes demeurés obstinément attachés comme à un dogme intangible; elle est restée la doctrine de Montpellier.

Lorsque des découvertes immortelles de Laënnec sortit la méthode anatomo-clinique, certains pensèrent que toute l'explication des maladies allait résider dans la connaissance des lésions et que la médecine ne pouvait être qu'organicienne. C'est encore au nom de votre doctrine du vitalisme que vous êtes alors venus proclamer que la lésion n'est pas tout, que la maladie nous montre sans cesse des troubles fonctionnels, des viciations humorales dont l'analyse anatomique la plus délicate est incapable de fournir l'explication. On savait depuis longtemps à Montpellier que l'histoire pathologique d'un être vivant n'est pas faite uniquement de la succession fortuite d'affections organiques. Les Barthez, les Bérard, les Dumas, les Lordat, y avaient introduit la notion de diathèse, en montrant que chaque organisme a son individualité, son tempérament qui imprime aux maladies sa marque personnelle et régit, dans le temps, leur évolution.

N'est-ce pas la suprématie du trouble fonctionnel qu'a voulu attester, il y a quelques années encore, le geste de votre grand Grasset, lorsque nous l'avons vu, à la fin de sa carrière, quitter la chaire de clinique que son enseignement avait illustrée pour celle de la pathologie générale et y venir défendre la nécessité pour le médecin du penser physiologique à côté du penser anatomique ? N'est-ce pas aussi la même préoccupation qui anima tout l'enseignement de son disciple Rauzier, si prématurément enlevé à votre école ?

A votre doctrine, si longtemps combattue, les découvertes de la science moderne sont venues

apporter la sanction des méthodes expérimentales.

Lorsque Claude Bernard, s'appuyant sur ses mémorables recherches touchant le fonctionnement de l'organisme, affirmait qu' « il n'existe qu'une science en médecine et que cette science c'est la physiologie appliquée à l'état sain comme à l'état pathologique », que faisait-il sinon proclamer la prééminence de l'étude des fonctions, c'est-à-dire l'importance fondamentale de ce dynamisme, qui fut, pour Montpellier, comme un article de foi.

Après que Pasteur, par sa découverte des vaccinations microbiennes, eut permis à la médecine d'aborder l'étude du problème de l'immunité, en s'appuyant sur des recherches expérimentales, les constatations faites sur ce sujet apportèrent bientôt des arguments sans réplique en faveur des idées que vous n'avez cessé de soutenir. Ainsi, chez un animal que l'on vient de vacciner, la constitution de l'organisme est à ce point modifiée que les humeurs se chargent d'un pouvoir immunisant. Cette propriété merveilleuse que la sérothérapie exploite, est le fait d'une réaction que seul un être vivant est capable de produire; elle ne peut être artificiellement obtenue en dehors de lui. Où trouver plus belle illustration de la doctrine du vitalisme et de la théorie de l'humorisme?

L'histoire des institutions, comme celle des peuples, ne vaut que par l'enseignement qu'elle comporte. Celle de votre école nous a appris ce que peut en médecine une méthode qui ne se réclame que de l'examen des faits présentés par les malades et des déductions tirées de leur analyse. Cette méthode ne vous a pas seulement permis de rester au cours des âges, immuables dans la vérité clinique; par elle encore, avant l'avènement de la médecine expérimentale, vous avez pu contribuer à asseoir la pathologie générale sur des bases inébranlables et sans autre moyen d'exploration que l'observation des faits cliniques, vous vous êtes élevés jusqu'à une doctrine avec laquelle sont venues s'accorder les conceptions de la biologie contemporaine. En proclamant jadis l'impossibilité de trouver une explication des phénomènes vitaux ailleurs que dans l'étude des vivants, vous avez été biologistes avant la biologie.

Voilà pourquoi, mes chers collègues, à vous qui conduisez aujourd'hui les destinées de cette grande maison avec des vertus qui ne le cèdent en rien à celles de vos devanciers, nous apportons, en cet anniversaire, le tribut de notre reconnaissance, de notre respect et de notre admiration pour l'œuvre grandiose qui, depuis sept cents ans, s'accomplit ici pour la gloire de la Médecine française.

LES FÊTES DU VII[e] CENTENAIRE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

Dès le 15 Juin dernier, le professeur Derrien, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, adressait aux Facultés de Médecine et aux grands Corps savants, tant de France que de l'étranger, l'invitation de se joindre à cette École, la plus ancienne qui soit au monde, pour fêter avec elle le VII[e] centenaire de sa reconnaissance officielle par les Pouvoirs publics. Cet appel a été entendu, et c'est en présence de notabilités scientifiques accourues de toutes parts que viennent de se dérouler d'inoubliables fêtes : elles soulignent de quel prestige jouit la Faculté de Montpellier dans l'univers entier.

Pour donner à ces fêtes leur véritable signification, il convient de rappeler que durant tout le cours de son histoire, la Faculté de Médecine de Montpellier a reflété trois tendances simultanées qui en sont la caractéristique : accord harmonieux des praticiens et des maîtres dans la recherche scientifique, tendances réalistes de son enseignement, place importante faite dans son sein aux initiatives de sa population scolaire. Tels sont les trois aspects qu'a revêtus tour à tour cette consécration solennelle au cours des trois journées qui lui ont été consacrées.

I. — La première, celle du vendredi 4 Novembre, a été d'un tour plus particulièrement intime. Indépendante en fait de la Faculté, quoique intimément liée à son existence, la Société des sciences médicales et biologiques de Montpellier et du Languedoc méditerranéen a tenu, dans le *Theatrum anatomicum* dû aux libéralités de Chaptal, une séance au cours de laquelle, plus de 500 médecins qui en remplissaient l'enceinte, la physionomie de l'Ecole a été clairement mise en lumière.

Le professeur Ducamp, président en exercice, après avoir présenté les uns aux autres, avec son élégance et sa netteté habituelles, la Société dont il fait un rapide historique, et ses hôtes illustres auxquels il souhaite la bienvenue, donne la parole au professeur Gley, du Collège de France.

Dès les premiers mots, dans un exposé limpide et persuasif, dont toute la force de démonstration découle du simple exposé des faits, il s'attache à rendre à la vieille Faculté sa véritable figure. Par des exemples répétés, il démontre qu'en tout temps cette Ecole fut soucieuse de constatations objectives, d'observations attentives, d'expérimentation sage. La tenir pour un foyer de métaphysique serait le fait de l'ignorance ou du parti pris. Nul plus que le successeur de Claude Bernard n'était qualifié pour une semblable démonstration.

Prenant la parole après lui, le professeur Gilis donne un relief singulier à la figure de l'ancien médecin de Montpellier, Jean Pecquet. Bourrée de détails empruntés aux contemporains, cette conférence établit que, loin d'avoir découvert la circulation lymphatique par un coup de hasard, cet habile anatomiste, à partir d'une particularité de dissection, n'a eu de trève qu'il ne soit arrivé, en variant ingénieusement ses recherches, à mettre au point la question de la circulation de la lymphe.

II. — Les cérémonies du lendemain samedi 5 Novembre ont brillé entre toutes d'un éclat incomparable.

Ce fut d'abord à la cathédrale, attenante aux locaux de la Faculté qui en fut tout d'abord un cloître, une cérémonie d'une simplicité majestueuse à l'issue de laquelle, avec son éloquence et sa hauteur de vues coutumière, le cardinal de Cabrières a rappelé quels liens étroits unissaient dans son histoire la Faculté de Médecine et le siège épiscopal qu'il occupe aujourd'hui.

Dans les fastes de l'Ecole, rien n'égale en grandeur et en beauté la séance de l'après-midi. Dans la cour intérieure de la Faculté, devant le *Theatrum anatomicum*, une estrade est dressée, d'où, sous un ciel lumineux, le regard embrasse l'ensemble des bâtiments dorés par le soleil, avec, comme toile de fond, la silhouette médiévale des clochers de la cathédrale vibrants à pleine pierre des sonneries de son bourdon qui fait écho à la cloche de la Faculté pour annoncer l'entrée du chef de l'Etat. Escorté par la Faculté en robes chatoyantes, le président de la République descend l'escalier monumental, traverse

(*Voir la suite, p.* 1661.)

rangs pressés d'une foule où se coudoient, avec population universitaire, l'élite de la ville et de la gion, dépasse les délégations professorales de ance et de l'étranger, aux tenues multicolores et toresques, pour prendre place sur l'estrade, enré de ses ministres, au milieu des parlementaires des autorités administratives, religieuses, milires, judiciaires, etc.

Au milieu d'un grand silence, où claquent, sous vent d'automne, les drapeaux baignés de soleil, doyen Derrien, après avoir remercié M. Millerand l'éclat que sa présence apporte à ces fêtes, soune l'union étroite de l'Ecole et de la cité, affirmée r leur histoire; il évoque, dans un raccourci goureux et sobre, les titres de sa gloire et termine r un appel aux étudiants dont il soulève l'enthouasme.

Après lui, deux des maîtres les plus qualifiés de cole vont faire revivre, avec cette précision, cette esure, et ce sens des nuances qui sont ici de tration, sept siècles de ce passé local dont la cérénie de ce jour n'est que la pieuse commémoration. Fin lettré, philosophe sagace et pathologiste udit, le professeur Vires traite de « sept siècles médecine à Montpellier ». Tour à tour ce sont les igines judéo-arabes, la prospérité déjà ancienne l'Ecole quand le cardinal Conrad la réorganise en 20. Son tour expérimental au Moyen âge, l'éclat ses savants de la Renaissance, sa vitalité au IIe siècle, la valeur de son enseignement au cours siècle suivant, la grande figure de Barthez dont doctrine est brossée avec vigueur, le rôle enfin de s successeurs, imprégnés, comme les plus anciens leurs devanciers, de l'hippocratisme le plus pur. Mouvement, couleur, puissance d'évocation où necdote opportune apporte volontiers un accent goureux ou humoristique, sans critique qui clarii les doctrines pour en montrer, sous la diversité s termes, l'identité avec les plus solides acquisims de l'heure actuelle, voilà de quelle manière le ofesseur Forgue, de Guy de Chauliac à Bouisson passant par Lapeyronie, fait revivre « sept siècles chirurgie à Montpellier ».

Au nom de tous les délégués français qui l'ont oisi pour leur porte-parole, le professeur Fernand 'idal, de l'Institut, apporte son hommage à la aculté de Montpellier (*voir page 1658*).

Les applaudissements crépitent encore, traduisant mbien cette page noblement pensée et de haute nue littéraire a conquis l'auditoire, que le professeur Bordet, de l'Institut Pasteur de Bruxelles, choisi dit-il, comme porte-parole, par ses collègues des universités étrangères « parce que de tous les peuples la Belgique est celui qui se rattache à la France par les liens les plus étroits », vient redire, avec une ardeur qui soulève l'enthousiasme, quels liens d'indestructible amitié unissent pour toujours son pays à la France. Il affirme « la valeur éducatrice de la science, c'est la profaner que la faire servir aux œuvres de mort dans un but d'agression, ce qui importe, c'est moins ce qu'on en retire que ce qu'on y met de sa passion du vrai, de ses instincts humains et fraternels ».

Il faut attendre que se soit apaisée l'ovation au milieu de laquelle il s'assied pour que s'effectue la remise des adresses de tous les délégués. Au nom de Strasbourg, tout l'auditoire est debout dans un même mouvement d'enthousiasme.

L'objet immédiat de la réunion est le VII centenaire des statuts de 1220. Avec une rigoureuse méthode et une rare puissance de pénétration, M. le recteur Coulet en dégage les tendances. Par lui ce vénérable texte est redevenu vivant.

M. Léon Bérard enfin, ministre de l'Instruction publique, vient dire le sens de cette commémoration, ainsi que les réflexions et les résolutions qu'elle doit inspirer. Il traite en conséquence du rôle des Universités régionales et des conditions de la recherche scientifique.

Ce n'est que le soir, à l'issue du dîner que lui a offert la Faculté dans les locaux de son conservatoire, que le Président de la République prend la parole à son tour au milieu des convives, debout, dont les applaudissements prolongés traduisent le prix qu'ils attachent à sa présence parmi eux.

III. — La troisième journée, celle du dimanche 6 Novembre, fut celle des étudiants. Par leurs soins, un comité s'est formé qui a mis sur pied, dans le Jardin des Plantes, le monument, dû au sculpteur Villeneuve, qu'ils ont dressé à la mémoire du plus illustre d'entre eux, François Rabelais, étudiant en médecine à Montpellier, en 1530 et 1537.

En présence du président de la République, entouré de ses ministres et du corps universitaire en robe, le monument va être inauguré après un discours de leur président, M. Aussel, qui l'offre, et du recteur Coulet qui le reçoit au nom de l'Université. Un dernier discours d'une rare perfection académique : M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, après avoir célébré l'écrivain, l'humaniste, l'éducateur, rend hommage à l'étudiant complet que fut Rabelais.

Sur la fin de l'après-midi, au Grand Théâtre, avait lieu la séance de clôture du Xe Congrès de l'Union nationale des Etudiants. Ils ont donné lecture de leurs vœux, et entre autres, de celui qui, renouvelé de l'usage en vigueur à Montpellier au Moyen âge, donnait à leurs délégués droit de figurer côte à côte avec leurs maîtres dans les conseils universitaires pour y discuter avec eux de leurs intérêts communs.

Dans le discours par lequel il a clos cette dixième session, le président de la République a déclaré éminemment juste l'inspiration de ce vœu.

Ainsi, au cours de ces trois journées si remplies, mémorables à tout jamais dans les annales de la Faculté, la commémoration du VIIe centenaire des statuts du cardinal Conrad a-t-elle revêtu chacun des aspects complémentaires par lesquels la Faculté de Médecine à Montpellier a su conserver à travers les siècles une jeunesse toujours nouvelle qui est le gage le plus certain de son avenir.

PAUL DELMAS,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

(*Voir la suite, p.* **1663**.)

un mois à Paris, désire s'entendre avec pers. ayant appart. conf. ou hôt. partic. p. les recev. ou mais. de sanat. Europe, Etoile, Maillot, P. Neuilly. *P. M.*, n° 3814.

Mettrais coupé ville et chauffeur parfait à disposition médecin pour toutes matinées jusqu'à 13 heures; conditions plus avantageuses que taxi. — Ecrire : M. de Coligny, 5, avenue E.-Deschanel, Paris.

Très belle trousse américaine neuve à vendre, prix avantag. — Dupas, 157, av. de Paris, St-Mandé.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — F. Strauss, 6, rue Henri-Heine; Auteuil 35-67.

A vendre : Cystoscope Albarran et urétroscope Luys, de chez Collin; neufs. Ecrire *P. M.*, n° 3817.

Conduite intérieure F. L. à vendre, dernier modèle, 12 HP, 4 pl., éclair. électr., ampèr. voltmètre indicat. vitesse, intérieur drap gris, stores soie, roue Stepney, housse, coffre, porte-bagage, outillage, pneus neufs, carburateur Claudel, consommat. 12 l., marche parf. lux.; double empl. 18.000. Ecr. *P. M.*, n° 3818.

Médecin cherche situation dans clinique, maison de santé, remplacement, etc. — Ecr. *P. M.*, n° 3819.

Centre. Excellent poste de campagne, seul médecin. Maison spacieuse, très grand jardin, site agréable. Recette 1921 : 50.000 fr. — A céder de suite. Cond. modérées. — Ecr. *seulement P. M.*, n° 3820.

Demande représentant visitant médecins et pharmaciens, pour prod. nouv. — Ecr. *P. M.*, n° 3821.

Dr parl. angl., espag., visit confr. Esp., Belg., Angl. s'occ. aff. paraméd. ou pharm. Ecr. *seul. P. M.*, 3822.

Dr dem. app. 5 p. conf. mod. (5,6,7,16,17). *P. M.*, 3823.

A louer, immeuble neuf : rez-de-chaussée, 3 étages, vaste jardin, conf. moderne. Conviendrait à médecin ou sage-femme pour maison convalescence ou d'accouchements. A 7 minutes de Paris, banlieue sud. Loyer : 13.000 fr. Ecr. M. P. Lavalle, 165, av. du Maine, Paris.

Docteur Univers. Paris, ancien interne de St-Anne, spécial. des mal. nerv. et ment., parlant anglais, très bonnes référ., cherche situation dans maison de santé ou clin. priv. Paris ou banl. imméd. Ecr. *P. M.*, n° 3825.

Jeune docteur, marié, parl. anglais, désirerait, hiver prochain, aider ou remplacer en vue succession, confrère stat. côte Azur. — Ecrire *P. M.*, n° 3826.

A vendre : Fauteuil gynécologie Dupont. — Docteur Caudan, 24, avenue d'Orléans, Paris (14e).

A céder, prix modéré : Etuve de Roux, chauffage au gaz, dimensions intérieures : 0,50 × 0,35 × 0,25. — Poissonnière à pédale nickelée, chauffage au gaz, longueur 0,45, largeur 0,20, profondeur 0,15. — Ecrire *P. M.*, n° 3828.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : **40 centimes.**

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. **30** fr. »
Union postale. . . . . . **45** fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

L'AVENIR DE LA SCIENCE

Nous avons publié dans un des derniers numéros de La Presse Médicale *quelques pages de Ch. Moureu*[1] *sur la Puissance de la Science, les lignes suivantes consacrées à l'Avenir de la Science ne sont pas moins suggestives.*

La Science est en marche, et rien ne l'arrêtera. Et, de même que l'horizon s'élargit à mesure que l'on gravit les sommets, de même la Science, dans son ascension continue, nous ouvre des perspectives toujours plus vastes. Et l'imagination prend son vol !

Quelles grandes conquêtes nos fils réaliseront-ils ! Quelles surprises nouvelles les attendent ? Que leur donnera la radio-activité? Parviendront-ils à libérer et à capter les réserves d'énergie emprisonnées dans l'atome ?

D'après les théories actuelles, ces réserves sont formidables. L'énergie qui sommeille dans un kilogramme d'uranium serait équivalente à celle que fournit la combustion de cinq cents tonnes de charbon. Auprès de l'énergie intra-atomique, celle qui entre en jeu dans nos réactions chimiques ordinaires apparaît comme absolument négligeable. Les ressources en énergie dont nous sommes maîtres et que nous utilisons présentement ne sont donc que des « miettes » arrachées aux abondantes provisions incluses dans la matière. Certes « les frontières de l'atome sont sévèrement gardées », mais la forteresse n'est pas imprenable, et l'on ne saurait douter, quand on jette un regard vers les merveilles déjà accomplies par la Science, qu'un jour ne vienne où nous réussirons à disloquer, et aussi à construire, au laboratoire, les corps simples, comme nous savons aujourd'hui dissocier et reconstituer les corps composés. Et la conquête aura une valeur infinie.

Il est toujours présomptueux de prophétiser; et, cependant, comment résister à l'attrait du rêve qui s'empare de l'esprit quand on cherche à prévoir les conséquences d'une telle victoire ? Les « pulsations du monde » puiseront alors leur force à une source nouvelle d'énergie, et celle-ci dépassera toutes celles que nous connaissons aujourd'hui de l'énorme distance qui les sépare elles-mêmes des ressources naturelles de

1. CH. MOUREU. — « La chimie et la guerre ». *Science et Avenir.* Masson et Cie, éditeurs.

l'homme sauvage. On ne doit pas tenir pour absurde de supposer que l'homme soulèvera alors les montagnes, subjuguera les mers, asservira les forces atmosphériques. On peut prévoir que tels éléments aujourd'hui rares deviendront d'un usage courant : l'or sera probablement quelque jour un métal aussi vulgaire que le fer. Mais, en outre, des atomes entièrement nouveaux entreront en scène. Que feront ces nouveaux éléments? D'étranges surprises nous attendent sans doute, plus étonnantes encore que celles attribuées aux « pierres philosophales » et aux « élixirs de vie » des alchimistes de tous les temps. Nous assisterons à une véritable renaissance de la chimie. Au sujet des innombrables composés nouveaux et jouissant de propriétés nouvelles que les chimistes prépareront, les fantaisies de notre imagination seraient sans bornes. Notre actuelle photographie deviendra peut-être un art suranné. Et qui peut prévoir les développements et les transformations de la biologie, de la médecine, de l'hygiène, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce qui seront la conséquence de toutes ces découvertes?

Si l'on songe que, parallèles à ces bouleversements par la chimie, se développeront dans toute leur majesté les applications de l'énergie à la mécanique et aux arts infiniment variés de l'ingénieur, on aperçoit une existence encore plus dissemblable de la nôtre que la nôtre ne l'est de celle de l'homme primitif. Encore une fois, la face du monde aura été rénovée. Plus profonde sera la révolution économique et sociale, et plus grande aussi, on doit l'espérer, la somme de bonheur dont jouira l'homme, devenu par son intelligence un roi de la nature tout-puissant.

Telles sont les perspectives qu'offre la Science aux efforts des chercheurs. Vivrons-nous un tel rêve? Sa réalisation sera-t-elle l'œuvre de nos fils? Faudra-t-il des siècles? Autant de questions auxquelles nul aujourd'hui ne saurait répondre. Mais la révolution semble fatale, et l'on peut affirmer qu'elle se produira d'autant plus vite qu'il y aura dans le monde plus d'esprits supérieurs adonnés aux recherches scientifiques.

Une chose, au surplus, est certaine; c'est que le champ de l'Inconnu est sans bornes, en surface comme en profondeur, et que le savoir du savant n'égalera jamais sa curiosité et sa soif de découvertes.

Si merveilleux que soit l'aspect sous lequel les prédictions scientifiques envisagent l'avenir, il ne saurait nous détourner des problèmes plus modestes de l'heure présente. Des réalisations immédiates et de la plus haute utilité sont partout possibles. Dans tous les domaines de l'activité économique, dans l'exploitation du sol et du sous-sol, dans le problème général de la production industrielle, la Science doit apporter l'élément décisif de la fécondité et de la prospérité.

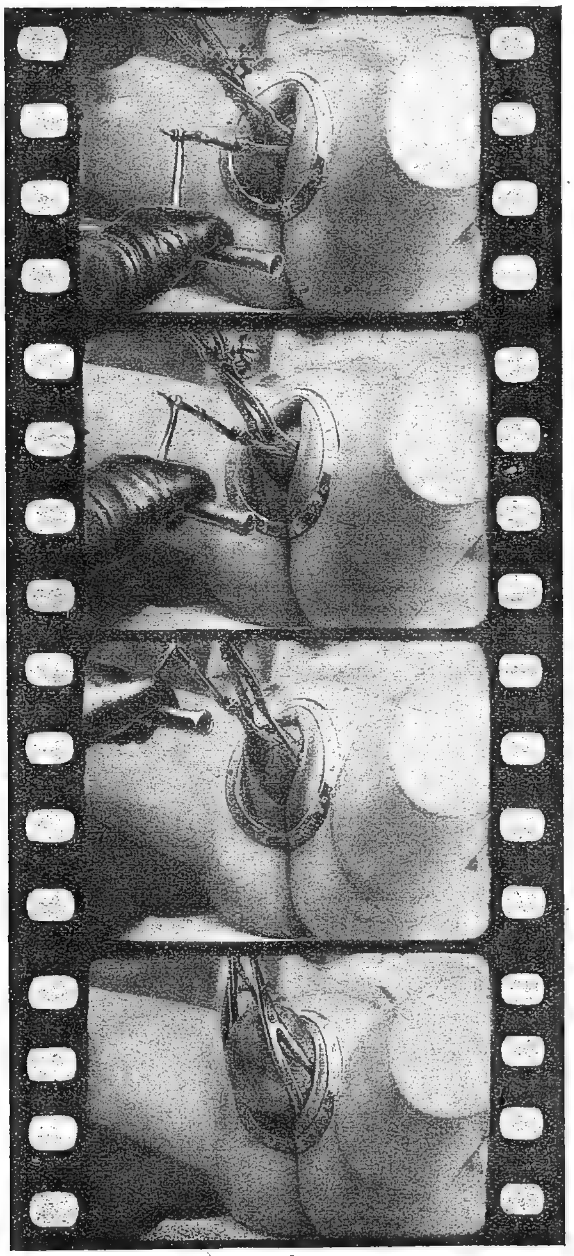
***

Les plus sceptiques ne peuvent contester l'évidence. La Science, on ne saurait trop le répéter, c'est la puissance, et cette puissance s'accroîtra indéfiniment. Double vérité, aussi certaine que la lumière du jour, dont il importe de se pénétrer intimement et profondément.

Si l'homme est enchaîné à la matière par une infinité de servitudes, c'est le propre de la Science de l'en affranchir peu à peu. Les conquêtes de la Science doivent donc être un facteur essentiel des transformations sociales. De plus en plus, la tâche des hommes politiques et des diplomates — et éventuellement, hélas! celle des armées — consistera à harmoniser l'existence des Nations avec les conséquences économiques des découvertes de la Science. Les sous-marins et les avions tiendront une grande place dans les tractations internationales. Si quelque nouvel engrais venait à multiplier encore le rendement de la culture du blé, le marché actuel en serait totalement bouleversé. Il est donc évident que, dans l'évaluation de la puissance d'une nation, les diplomates doivent considérer ses organes scientifiques et la valeur de ses hommes de science comme étant d'une importance capitale, du même ordre que les mouvements de la population, les richesses naturelles ou les forces militaires. Au fond de la vie moderne, de toutes ses manifestations, on retrouve la Science. En dehors des causes d'ordre moral (idéal sociologique, affinités ethniques, etc.), on peut dire que c'est la Science qui mène aujourd'hui le monde. Dans une mesure toujours plus large, c'est elle qui oriente les destinées des individus et des Etats, lesquels, plus ou moins consciemment mais fatalement, règlent leur existence sur les changements perpétuels issus des nouvelles acquisitions de la Science.

LE CINÉMA
DANS
L'ENSEIGNEMENT DE L'OBSTÉTRIQUE

Le cinéma, si répandu comme moyen de distraction, n'a pas encore pris dans l'enseignement médical toute la place qu'il mérite. Il peut spécialement être utilisé dans les démonstrations opératoires d'obstétrique, et un jour viendra, très certainement, où dans tous les centres d'enseignement des accouchements, on pourra, au moyen du cinéma, faire analyser et décomposer, sous les yeux des élèves, tous les gestes opératoires. Pour le moment, un seul film obstétrical



Le dégagement de la tête au moyen du forceps.

est précieusement conservé dans le coffre-fort du secrétariat à la Faculté de Médecine de Paris. Il n'en sort que quelques jours par an, au moment où se fait le cours des manœuvres obstétricales, quand l'agrégé chargé de ce cours en fait la demande. Ce film est celui que j'ai fait établir en 1916, lorsque je pris la décision de me faire tourner opérant dans le mannequin ouvert sur un cadavre de fœtus[1]. Les différentes interventions : forceps, basiotripsie, embryotomie, furent à dessein prises sur le mannequin, afin qu'il fût permis d'observer autre chose que les mouvements extérieurs des mains et des instruments, comme lorsqu'on voit ces opérations pratiquées sur le vivant. Il nous a semblé qu'il serait peut-être intéressant, à l'heure actuelle, de faire profiter de notre expérience de la question, aussi bien en ce qui concerne la façon de prendre le film, que de le dérouler, tous ceux qui, à notre exemple, voudraient recourir à ce si vivant moyen d'enseignement.

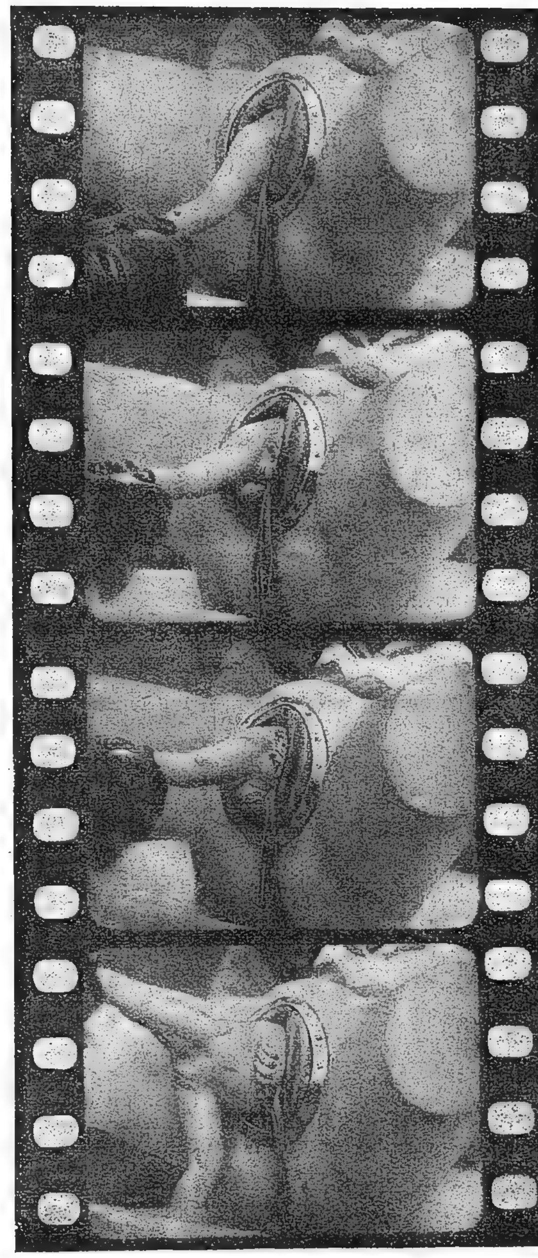
***

Pour établir un film opératoire, il ne suffit pas de convoquer un spécialiste et son appareil, puis d'opérer devant lui. Pour ceux qui se sont bornés à cette organisation, le résultat a été d'enregistrer une scène qui se passe dans une salle d'opération. On y voit se mouvoir divers personnages en tenue aseptique, autour du patient recouvert de linges, au milieu desquels on aperçoit, souvent trop petite, une plaie noircie par le sang, dans laquelle plongent des gants et des instruments. Ce n'est pas pour ce seul but que doit être utilisée la bande cinématographique.

Avec d'autres dispositions meilleures, sous un éclairage naturel ou artificiel suffisant, au moyen d'appareils bien placés, dirigeant leur objectif

1. V. Wallich. — « De l'emploi du cinéma dans les démonstrations opératoires d'obstétrique ». *La Presse Médicale*, 18 Mai 1916, p. 221.

2. Ces figures sont extraites du livre *Eléments d'obstétrique*, par V. Wallich. Quatrième édition. Masson, édit., Paris, 1921.



Le dégagement du siège dans l'extraction par le siège[2].

vers le champ opératoire, on peut montrer la région intéressante, enregistrer la précision et la succession des gestes, en un mot, on fait vivre *la manière* d'un opérateur. On pourra donc conserver par ce moyen les façons d'opérer des différents maîtres d'une époque, ce qui peut constituer dans le présent — et peut-être encore plus pour l'avenir — un spectacle des plus intéressants. Mais il ne faut pas demander à ces films, ainsi établis, d'enseigner autre chose que ce qu'on peut apprendre, du haut des gradins d'un amphithéâtre en regardant opérer. On arrive de la sorte à connaître un opérateur, beaucoup plus qu'à s'instruire sur la pratique de l'opération elle-même.

Il est un troisième moyen d'établir un film, c'est de ne penser qu'à l'opération elle-même, sans se préoccuper ni de la scène opératoire, ni de l'opérateur, ni même de l'opéré. Il est de toute évidence que ces conditions ne peuvent seulement être réalisées dans l'opération d'amphithéâtre, pratiquée sur le cadavre. Pour enseigner cette opération, il faut réunir toutes les conditions de démonstration, posséder un éclairage parfait et commencer à opérer, à blanc si l'on peut dire, devant l'appareil, pour que celui qui le dirige l'installe, à chaque étape de l'intervention, en bonne place. Il faut aussi obtenir de celui qui opère de ne pas masquer, ni de ses gestes, ni de son corps, ni de sa tête, le champ opératoire. Il y a, comme pour les films d'aventures, à régler un véritable scénario, lequel ne s'organise que péniblement, après plusieurs tentatives et répétitions, au cours desquelles, il faut être autant metteur en scène qu'opérateur.

Tout étant ainsi réglé, on peut se faire tourner. Le film aura alors des chances de montrer véritablement les gestes opératoires, dans leurs mouvements composants, l'effet produit, et il aura l'avantage de montrer ces gestes indéfiniment, autant qu'il sera nécessaire d'en répéter le spectacle.

***

Ce spectacle devra être donné dans de certaines conditions, sous peine de ne pas procurer au spectateur tout le profit qu'il doit en tirer. Il faut que le film soit déroulé à une allure moyenne, reproduisant la réalité optima dans la vitesse du geste, sans chercher à donner l'illusion d'une prestigiosité opératoire, qu'il est véritablement facile de conduire même jusqu'à l'exagération par la rapidité du déroulement de la bande. Après avoir montré l'opération à l'allure convenable, il convient de décomposer les mouvements, en les montrant à une allure ralentie, et même en provoquant des arrêts[1]. Il est à noter que l'attention se fatigue assez vite devant l'écran lumineux, lorsque l'œil est seul occupé. L'impresario de cinéma connaît si bien cette particularité que, rarement, il se dispense de montrer un film sans accompagnement de musique, plus ou moins appropriée au sentiment de la scène projetée. Pour montrer un film d'enseignement, il est utile que la parole du professeur vienne s'ajouter au spectacle de la bande, et que celui-ci souligne et indique, du bout d'un bâton, les points intéressants à considérer. On diminue ainsi très avantageusement le nombre des pancartes explicatives, lesquelles peuvent avoir l'inconvénient, lorsqu'elles sont fréquentes, de produire trop d'interruptions dans la succession des mouvements.

1. Ces ralentissements ou ces arrêts ne peuvent être obtenus qu'avec des appareils munis de lampes métalliques, donnant une lumière froide, qui ne peut ainsi détériorer la bande en celluloïd. L'appareil ainsi disposé donne une image un peu moins lumineuse, qu'on renforce en la projetant sur un écran à reflets métalliques.

***

Aux remarques précédentes qui peuvent s'adresser à tous les films d'enseignement, il convient d'en ajouter une dernière, c'est le parti à tirer du cinéma dans l'enseignement écrit. J'ai pu, dans ce but, choisir dans mes films obstétricaux un certain nombre de figures, marquant différentes étapes d'un geste opératoire. En les groupant au nombre de quatre ou cinq, on peut montrer très nettement la décomposition d'un mouvement, surtout si on place chacune de ces figures en face d'une légende explicative courte et précise. On réussit de la sorte, à faire connaître à l'élève, mieux qu'avec une figure ordinaires, et mieux que par une description, les mouvements qu'il devra exécuter lui-même en opérant.

Ainsi compris, le cinéma, comme moyen d'enseignement ne devra, de toute évidence, jamais viser à remplacer l'exercice opératoire personnel, mais il permettra très certainement de mieux comprendre l'opération et de la réaliser correctement d'abord dans les exercices opératoires, et plus tard, dans les difficultés de la pratique.

V. Wallich.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

UNIQUE RÉPONSE
A LA
MÜNCHENER MEDIZINISCHE WOCHENSCHRIFT

La *Münchener Medizinische Wochenschrift* a cru devoir, dans son numéro du 7 Octobre 1921, se livrer à un travestissement, *more germanico*, des articles parus dans *La Presse Médicale* à l'occasion des Congrès de Strasbourg. Une fois de plus je vais commettre une faute: pourquoi vouloir montrer qu'il se trompe à qui veut induire en erreur ?

Naturellement, aucune allusion n'est faite au départ des professeurs allemands de Strasbourg, comparé au sac de Louvain : il vaut mieux laisser cela dans l'ombre. Mais combien, paraît-il, le monde doit être frappé de ce que, de l'aveu même de la « Presse », on ne puisse, *à la honte de la France*, relever dans l'ancienne Faculté de Strasbourg un seul nom français ? Evidemment, ou bien l'auteur est d'une perfidie insigne, ce qu'il faut écarter puisque c'est un vertueux Allemand, ou bien un mauvais tirage de l'exemplaire qu'il a eu sous les yeux ne lui a pas permis de lire les noms de Coze, Bouisson, Flamant, Tourdes, Sédillot, Beaunis, Bouchard, Lereboullet. Nous savons, il est vrai, qu'Alexandre et César, Aristote et Platon, aussi bien que Newton, Pascal et Napoléon Ier, jusqu'à Mahomet, Moïse et Jésus-Christ, sans doute aussi Joffre et Foch, enfin, tout ce qui a compté dans l'histoire du monde, est d'origine allemande sous des noms altérés.

Une fois de plus, nous apprenons que l'Alsace a été volée à la pacifique Allemagne ! Mais, permettez ! Quand des escarpes cambriolent un immeuble et forcent les caisses à la pince-monseigneur, ce n'est pas à eux qu'il appartient de décider quel est le propriétaire légitime de l'argenterie et des pendules qu'ils emportent, et, lorsque la police leur fait rendre gorge, ils sont mal venus de crier au voleur.

Qu'importe que nos noms de vieux Alsaciens soient à désinence germanique, si notre cœur est français ; je crois qu'à cet égard, ne vous déplaise, le monde est fixé. Nous l'avons montré au triste lendemain de 1870 comme aux jours triomphants et joyeux de 1918, et nos fils le montreront encore demain, s'il le faut.

L'Empire allemand a construit à Strasbourg des Instituts imposants, c'est entendu; mais, cher monsieur, pourquoi n'ajoutez-vous pas que c'est avec *l'argent extorqué à l'Alsace-Lorraine*. Pourquoi aussi ne dites-vous pas que ces Instituts, vous les avez, du moins pour nombre d'entre eux, laissés dans un état tel qu'il a fallu consentir des dépenses énormes pour les rendre utilisables. Belles façades pour frapper le public, ruines au dedans. De l'Institut de Physiologie, il ne reste que les quatre murs : tout l'intérieur, sauf l'escalier, a dû être refait ; à part quelques instruments relatifs à l'étude des sens, tous les autres dataient d'avant 1870. La Clinique chirurgicale n'avait pas d'ascenseur, les malades et les opérés étaient transportés d'un étage à l'autre à dos d'homme : la salle d'opérations était un chenil donnant directement, par une porte à coulisse, sur le corridor où tout le monde passait. L'Institut d'Anatomie a nécessité des installations provisoires de fortune : il va falloir en construire un neuf.

Soyez donc un peu plus modeste, cher monsieur; les étrangers qui ont assisté aux Congrès ont pensé que l'Administration française n'a pas perdu son temps depuis qu'elle a occupé la Faculté de Médecine. Je ne vous propose pas de venir le constater *de visu* ; je vous connais assez pour savoir que le lendemain votre journal ruissellerait des larmes de crocodile versées sur notre incurie et le délabrement de la magnifique Faculté volée par les loups français aux agneaux allemands.

Permettez-nous d'achever notre installation ; en temps voulu nous parlerons de la production scientifique de la Faculté de Strasbourg ; oh ! pas dans votre journal, mais dans ceux où l'on a encore quelque respect de la vérité. Je sais que vous ferez le silence, comme vos pareils l'ont fait, dans la limite du possible, sur Lavoisier, Bichat, Laënnec, Claude Bernard et tant d'autres. Veuillez donc nous dire, je vous prie, pourquoi vous ne faites aucune allusion à la citation de votre compatriote Kratzmann : elle est évidemment un peu gênante et vous n'avez pas lu jusque-là, ô savant de la Sainte-Germanie, qui vous piquez de précision scrupuleuse, de probité et d'honneur : n'altérez donc pas les textes, ne supprimez pas les passages qui vous contrecarrent ; en français on appelle cela une fourberie ; je ne sais si je me fais bien comprendre et si le mot existe en allemand. Vous me direz que votre battage n'a pas pour but de donner la publicité à ces choses-là et nous ne discuterons pas, pour les raisons que j'ai dites en commençant.

GEORGES WEISS
Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LA BRONCHITE CHRONIQUE

La bronchite chronique, qu'il est, soit dit en passant, malséant de désigner devant les malades sous son synonyme de catarrhe, peut s'installer d'emblée, comme cela s'observe chez les vieillards et au cours de certaines diathèses (lymphatisme, arthritisme), ou représenter le reliquat d'affections aiguës (grippe, pneumonie, coqueluche, etc.). Quelle qu'en soit l'étiologie, elle comporte les mêmes indications

qui sont de calmer la toux, de combattre la stase bronchique, de modifier l'état des muqueuses et d'en tarir les sécrétions.

Il ne faut pas perdre de vue que la toux, suivie d'expectoration, joue le rôle d'un réflexe nécessaire pour aider à la déplétion des bronches et qu'il serait, par conséquent, peu logique de chercher systématiquement à la faire cesser. Lorsque, au contraire, elle n'est pas le prélude de l'expulsion des sécrétions bronchiques, lorsqu'elle est « sèche » au lieu d'être « grasse », elle fatigue inutilement les malades et il y a tout intérêt à en diminuer la fréquence et l'intensité. Dans les cas légers, chez les sujets sensibles à l'action des remèdes, enfants ou vieillards, on pourra obtenir de bons effets de l'Aunée qui contient un principe, l'*hélénine*, dont M. le professeur Louis Rénon a démontré l'heureuse influence sur le réflexe tussigène. On prescrira soit la teinture (de 2 à 5 gr.), soit la tisane de Tronchin : miel blanc 120 gr. ; faire bouillir dans 500 gr. d'eau pendant un quart d'heure; ajouter 15 gr. de racine d'aunée et 8 gr. de semences d'anis vert : laisser infuser une demi-heure : à prendre par tasses dans les vingt-quatre heures. Lorsque la trachée est particulièrement en cause, l'Erysimum peut rendre des services : infusion théiforme ou sirop composé (1 cuillerée à soupe qu'on avale lentement à la façon d'un bonbon liquide au moment où se produit le chatouillement avant-coureur de la quinte). Si des moyens plus héroïques s'imposent, on aura recours à la Belladone, à la Jusquiame (de XX à XXX gouttes de teinture), à l'hydrolat de Laurier-cerise qu'il faut manier avec prudence (ne pas dépasser par jour la dose de 10 gr. représentant 0 gr. 01 d'acide cyanhydrique), enfin aux opiacés : on formulera, par exemple :

Sirop de Karabé	75 gr.
— d'Erysimum	125
— de Capillaire	80
Hydrolat de Laurier-cerise	20

de 3 à 5 cuillerées à soupe par jour.

Aux calmants, on associera les expectorants, racine de Violette, Bryone, Iris de Florence, Asaret, Scille dont j'ai déjà indiqué la posologie dans un précédent article : la potion suivante réunit les deux genres de médications :

Alcoolé d'extrait d'opium	1 gr.
Oxymel scillitique	30
Julep gommeux	120

1 cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Reste l'indication la plus importante : modifier les sécrétions bronchiques en les « incisant » pour employer un terme archaïque mais très expressif, sans toutefois opérer « un tannage » trop brusque des muqueuses qui serait une cause de congestion et d'inflammation. La flore indigène nous offre de nombreux agents propres à atteindre ce but. L'Ail, dont j'ai signalé en 1917 les bons effets [1] et que M. M. Loeper a utilisé récemment avec succès dans le traitement de la gangrène pulmonaire [2], est un excellent modificateur de l'hypercrinie bronchique : on prescrira l'alcoolature à la dose de XX à XL gouttes par jour. Egalement recommandables les Labiées riches en principes volatils : je conseille souvent la tisane préparée en faisant infuser dix minutes dans une tasse d'eau bouillante 10 gr. du mélange suivant :

Sommités fleuries d'Hysope	} ââ 25 gr.
— de Lavande	
— de Lierre terrestre	50 gr.

4 tasses par jour.

Mais la plante la plus active de cette famille est le Marrube blanc qui, sous son nom grec *Prasion*, jouit dans la pharmacopée d'antan de la réputation méritée d'un puissant « incisif ». De diverses observations que j'ai publiées, il ressort qu'il agit en modifiant l'état biochimique des muqueuses, en fluidifiant et en aseptisant les sécrétions, en provoquant leur évacuation, en opérant ce que j'ai cru pouvoir appeler un véritable coup de balai : grâce à lui, on obtient la cessation de la stase bronchique et, consécutivement, celle de la toux. L'infusion de la plante est peu active : on donnera la préférence à l'extrait hydro-alcoolique (0 gr. 50 à 0 gr. 90 par jour) sous forme de sirop :

Extrait hydro-alcoolique de Marrube blanc	3 gr.
Sirop simple	200

2 à 3 cuillerées à soupe par jour,
ou de pilules

Extrait hydro-alcoolique de Marrube blanc	0 gr. 10
Poudre de Réglisse	Q. S.

Pour 1 pilule : 2 avant chacun des 3 repas.

La forme pilulaire est la plus pratique ; elle épargne au malade les grimaces que justifie la saveur affreusement amère du médicament.

Henri Leclerc.

1. H. Leclerc. — « Note sur l'emploi de l'Ail dans les affections des voies respiratoires ». *Union pharmaceutique*, 15 Octobre 1917.

2. Loeper, Forestier et Hurrier. — « La teinture d'Ail dans un cas de gangrène pulmonaire ». *Bull. Soc. méd. des Hôp. de Paris*, 13 Mars 1921.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Dix années d'inspection d'hygiène dans l'Oise. — La loi du 15 Février 1902, en son article 19, prévoit la création dans les départements d'un service d'inspection d'hygiène.

Quels résultats de semblables créations peuvent-elles donner? Aux fins de le montrer, estimant que rien ne vaut mieux que les exemples personnels, M. P. Paquet qui, depuis 1911, date de sa nomination, remplit dans le département de l'Oise les fonctions d'inspecteur d'hygiène, a tenu à faire part à la Société de médecine publique et de génie sanitaire des résultats obtenus par son entremise, à montrer comment tous les services de la protection de la santé publique ont été développés — lutte contre les épidémies, désinfection, vaccination, assemblées sanitaires, hygiène scolaire, adduction d'eau potable, égouts, etc., — et cela en dépit de difficultés particulières résultant de la guerre dans un département qui fut, par deux fois, partiellement envahi.

La lutte contre les maladies infectieuses a par-

ticulièrement attiré l'attention de M. Paquet. Grâce au concours des médecins praticiens, concours qui s'est notamment révélé par la fréquence des déclarations, — celles-ci, en 10 ans, se sont élevées à 19.771 pour une population de 387.760 habitants, soit une moyenne de 50,80 pour 1.000 — des faits d'un haut intérêt ont pu être mis en évidence, particulièrement en ce qui concerne la fièvre typhoïde, la diphtérie et la tuberculose.

Pour la fièvre typhoïde, de 1911 à 1920, il fut fait dans l'Oise 1.207 déclarations. Celles-ci montrent que la maladie n'a cessé de décroître dans le département, surtout depuis 1914, passant de 271 cas en 1911 à 52 seulement en 1920.

Cette amélioration considérable, montre M. Paquet, tient à diverses causes que l'examen de la répartition géographique des cas met particulièrement en lumière.

Si l'on regarde la carte du département, on constate de suite, en effet, que la typhoïde sévit notamment dans les parties basses des vallées, et cela non pas parce que ces points sont plus humides, mais parce que la nappe d'eau s'y rencontre à une faible profondeur et de ce fait se trouve plus aisément polluée par les infiltrations. Dans les localités où la profondeur des puits dépasse 20 m., la typhoïde devient exceptionnelle.

Cette remarque est précieuse, comme l'on voit, pour la réalisation de la prophylaxie. Elle montre en effet que l'amélioration de l'établissement des puits constitue en l'espèce un élément de première importance.

Cependant d'autres causes, dans le département de l'Oise, sont venues contribuer à la diminution importante de la léthalité par typhoïde.

Tout d'abord, en raison de son passage aux armées, une forte portion de la population masculine a été vaccinée préventivement; de plus, pendant l'occupation ennemie, les habitants des régions libérées ont tous été pareillement vaccinés.

D'autre part, dans de nombreuses localités où des foyers de typhoïde avaient été observés, des adductions d'eau potable ont été réalisées ou améliorées suivant les cas, de façon à mieux assurer leur protection contre les dangers d'infection.

Ces mesures si utiles doivent du reste être poursuivies dans toutes les communes où la morbidité typhoïdique se montre supérieure à la moyenne du département.

Pour la diphtérie, au cours des dix dernières années, il y eut 2.041 déclarations et la maladie, depuis 1915, semble être en progression.

L'examen des cas signalés par régions et par communes montre que la maladie, rare dans les villes, paraît être, au contraire, endémique dans les régions basses et humides.

En vue de lutter contre la diffusion de la diphtérie, on s'est occupé dans l'Oise d'organiser la prophylaxie scolaire en écartant de l'école tous les suspects et en réalisant autant que possible l'isolement des malades et de leur entourage.

De plus, chaque fois qu'il est possible, on pratique préventivement la vaccination.

De telles mesures, par malheur, ne sont pas toujours d'exécution facile en raison de l'insouciance des familles à observer les prescriptions d'hygiène qui leur sont faites.

Pour la tuberculose, de 1911 à 1920, il fut fait 2.242 déclarations, tant par les médecins que par les dispensaires d'hygiène sociale. De plus, il a été signalé 821 militaires réformés pour cette affection.

En réalité, il semble que le nombre des tuberculeux doive être beaucoup plus considérable.

En ce qui concerne la répartition de la maladie, l'examen de la carte du département est des plus instructifs.

Dans l'Oise, en effet, la tuberculose est surtout fréquente dans les régions de moindre altitude et il semble, à l'encontre de ce qu'on pense communément, que les cas en sont aussi nombreux dans les communes rurales non industrielles que dans les villes où les usines sont nombreuses et où les taudis pullulent.

D'où vient qu'il en soit ainsi ?

Il y a tout d'abord l'alcoolisme qui, très fâcheusement, sévit au village aussi bien, sinon plus qu'à la ville; l'alcoolisme qui engendre le taudis et qui aussi agit non seulement en diminuant la résistance des buveurs et de leurs enfants vis-à-vis de l'infection, mais encore en contribuant à transformer en logements insalubres des locaux qui, avec quelques soins, seraient habitables sans aucun inconvénient.

Une autre cause de la fréquence de la tuberculose au village, cause qui joue un rôle important en de nombreuses localités de l'Oise, est le travail à domicile en des conditions hygiéniques défavorables.

Dans les cantons de Noaille et de Méru, dans ceux de Liancourt, de Mouy, de Beauvais, d'Auneral, en particulier, de nombreux travailleurs transforment leurs loges en atelier où l'on fabrique de la tabletterie, des boutons, de la chaussure, des brosses, etc.

Mais, comme dans ces ateliers improvisés les mesures d'hygiène ne sont jamais prises, les locaux, sans cesse envahis de poussières et de déchets de toutes sortes, sont rapidement contaminés, et, s'il existe un tuberculeux dans la famille, la contagion, fatalement, ne tarde pas à en atteindre tous les autres membres.

Depuis des années déjà, dans le département de l'Oise, l'on a entrepris de combattre le fléau de la tuberculose. C'est ainsi qu'en 1913, à Clermont, fut créé le premier dispensaire antituberculeux de France. Depuis, il a encore été créé un comité d'assistance aux militaires tuberculeux; neuf nouveaux dispensaires ont été ouverts et, sans parler de la propagande si utile de la mission Rockefeller, il a été créé un office départemental

d'hygiène, etc., toutes œuvres infiniment utiles, dont l'action bienfaisante doit être complétée par une lutte ininterrompue contre le taudis, le surpeuplement, l'alcoolisme, le travail insalubre, etc. et aussi par l'éducation de la population qu'il importe de commencer dès l'école.

Prophylaxie antiseptique antivénérienne. — En réponse à quelques observations tendant à contester la valeur de la méthode prophylactique proposée par M. Gauducheau pour combattre l'extension des affections vénériennes, observations formulées récemment à la Commission de prophylaxie du ministère de l'Hygiène, son auteur estime utile de présenter les observations suivantes :

1° La pommade prophylactique n'est point destinée à être appliquée sur les chancres syphilitiques.

2° Le spirochète de la syphilis n'est pas seulement « enlisé » dans la pommade, mais est bien réellement tué par elle, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer par l'expérience.

3° Le tube de pommade prophylactique proposé par M. Gauducheau permet la désinfection de la fosse naviculaire, ce que ne font pas les techniques plus compliquées comprenant des bains locaux antiseptiques et des savonnages.

4° La pommade prophylactique est toujours parfaitement tolérée par les muqueuses intéressées. Au surplus, la pommade ne doit pas être poussée trop profondément, en pratique au delà d'un centimètre dans l'intérieur du canal.

5° Contrairement à l'opinion de M. Janet, il n'y a point intérêt à utiliser dans l'établissement de la pommade prophylactique le beurre de cacao, la formule proposée répondant parfaitement au but poursuivi.

6° Il n'y a point lieu d'abandonner la pommade comme agent de prophylaxie pour recourir aux bains locaux avec diverses solutions antiseptiques accompagnées de savonnages. Amélioriée en effet par l'addition d'antiseptiques solubles, thymol et cyanure, la pommade de calomel proposée par Metchnikoff et Roux, pommade qui constituait déjà une bonne protection contre la syphilis, gagne en efficacité contre cette dernière maladie et de plus protège contre la blennorragie.

Un autre avantage présenté par la méthode prophylactique recommandée par M. Gauducheau, est qu'elle peut être appliquée discrètement partout, même au dehors, sous la seule condition de se mettre à l'abri un court instant soit dans un urinoir, soit dans un coin quelque peu écarté.

Ces observations de M. Gauducheau, comme il convenait de s'y attendre, ont été fortement appuyées par M. Faivre, qui a vivement insisté en particulier sur les avantages précieux que présente une méthode permettant à l'homme venant de s'exposer imprudemment avec une femme de rencontre de se mettre sans retard et en toute certitude à l'abri d'une contamination, ce qu'il ne saurait faire, évidemment, avec les liquides antiseptiques envisagés par ailleurs, l'emploi de ces derniers n'étant naturellement pas permis à une personne qui ne dispose même pas des moyens de procéder à un simple lavage.

Georges Vitoux.

PARASITOLOGIE PRATIQUE

Le rôle de la puce comme agent de transmission des maladies est maintenant connu.

Pour lutter contre les puces, il importe de connaître leurs mœurs.

La puce vit exclusivement de sang; elle préfère le sang humain.

La femelle pond environ douze œufs, relativement grands, qu'elle dépose un peu partout, dans les endroits poussiéreux et, plus spécialement dans les fentes des parquets. Au bout d'une douzaine de jours — six seulement quand il fait chaud — l'œuf éclôt : la larve en sort sous la forme d'un petit ver dépourvu de pattes, mais garni de soies disséminées sous les anneaux. On remarque, sur le premier segment, une toute petite corne pointue : c'est grâce à elle, qu'elle a pu ouvrir la coque de l'œuf où elle était enfermée. La larve se nourrit de toutes les particules organiques qu'elle rencontre et qu'elle grignote entre ses

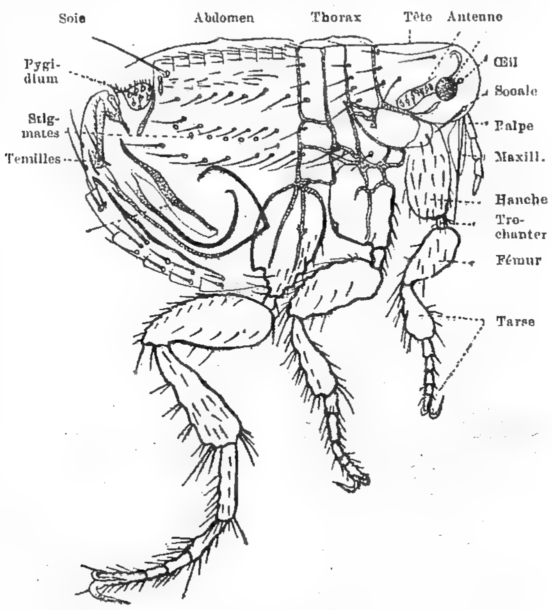
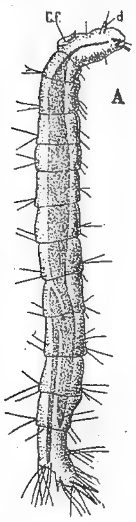


Fig. 1. — *Xenopsylla cheopis* (puce du rat, transmetteuse de la peste).

mandibules. Sa première alimentation préférée paraît être constituée par les déjections que la mère abandonne toujours involontairement à son voisinage et qui contiennent du sang desséché. C'est ainsi que l'on peut retrouver du sang humain dans son tube digestif — qu'il teint en rouge — bien que ladite larve ne soit pas parasite de notre corps et qu'elle ne soit pas nourrie par la mère.

Au bout de dix à douze jours de cette existence errante — période durant laquelle elle change plu-

sieurs fois de peau — la larve s'arrête, vide son intestin, blanchit et se confectionne un cocon en utilisant les débris qui l'entoure et où, d'abord pliée en deux, elle change une dernière fois de robe et se transforme en une nymphe immobile ornée de deux pointes caudales en forme de pinces. Cette nymphe, d'abord blanche, se fonce de plus en plus et, au bout d'une douzaine de jours, il en sort une puce adulte



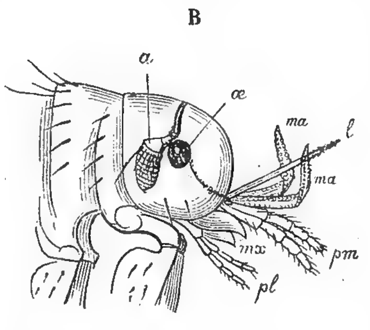


Fig. 2. — *Pulex irritans.*

A, larve; *d*, antenne; Cf, corne frontale.
B, tête d'adulte; *a*, antenne; *œ*, œil; *l*, labre; *ma*, mandibules; *mx*, mâchoires; *pm*, palpes maxillaires; *pl*, palpes labiaux.

qui sautille comme si elle était heureuse d'être libérée.

Les moyens de destruction de puces sont peu nombreux. Pour les adultes, toujours si mobiles, il n'y a guère de procédés généraux à leur appliquer, l'ingéniosité de chacun y supplée. On vient à bout des œufs et des larves par une grande propreté, en nettoyant avec soin les planchers — surtout l'intervalle des planches — et, si le pullulement est trop grand, en y projetant des poudres insecticides, par exemple la poudre de pyrèthre, si souvent employée pour la destruction des punaises ou en les brossant avec de l'eau de Javel ou de l'eau formolée à 2 pour 100. Dans les cantonnements, on recommande d'abondantes pulvérisations de crésyl à 5 pour 100 après avoir changé la paille et l'avoir brûlée.

VARIÉTÉS

Petit conte antialcoolique : Le rêve de l'ouvrier.

Un ouvrier raconta un matin à sa femme le rêve qu'il avait eu pendant la nuit. Il avait vu quatre rats s'approcher de lui l'un après l'autre. Le premier était gros et gras, les deux autres étaient fort maigres, le quatrième était aveugle.

Le brave homme était inquiet, car il avait entendu dire que les rats portent malheur. La pauvre femme, pas plus que son mari, ne parvenait à comprendre la signification de ce songe mystérieux, qui rappelait ... d'un peu loin, les songes de l'ancien Pharaon. Leur petit garçon, très intelligent, fut le Joseph de ce nouveau Pharaon et donna cette interprétation que l'on fut obligé de reconnaître exacte : « Le rat gros et gras, dit-il à son père, c'est le cabaret du coin que tu vas voir souvent et auquel tu portes tout notre argent ; les deux rats maigres, c'est maman et moi ; et l'aveugle, c'est toi, papa... »

L'histoire n'ajoute pas si celui-ci profita de la leçon. (René Castel : L'*Education nationale*).

CORRESPONDANCE

A PROPOS DU « DIPLOME SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE »

Le diplôme supérieur d'hygiène, dont les cours doivent commencer bientôt fait beaucoup parler de lui. Il doit ouvrir les portes de la carrière administrative à de nouveaux et nombreux fonctionnaires.

Avant de s'inscrire pour ces cours, il est cependant indispensable que les candidats soient fixés sur les avantages qu'ils peuvent retirer de leur diplôme et sur les situations qui pourront leur être offertes.

Une autre question en préoccupe un grand nombre : c'est *la question d'âge*.

Dans tous les postes récemment créés et livrés à la publicité, la limite d'âge était 35 à 40 ans. Pour d'autres comme à Saint-Brieuc, si je ne m'abuse, le poste de directeur d'hygiène était réservé à une doctoresse. Nous voudrions donc savoir si systématiquement pour les nouveaux postes à créer, les médecins de 40 à 50 ou 55 ans seront éliminés ou si on établira pour eux un examen d'aptitude physique.

Nous pensons qu'après les lourds sacrifices imposés par la guerre, l'élimination d'un très grand nombre de praticiens en pleine activité, âgés de 40 à 50 ans, *est une cruelle injustice.* Nous disons plus : que pareille conception est contraire aux intérêts généraux, car, toute valeur professionnelle mise à part, ces « vieux » praticiens, avec leur expérience acquise des malades et des milieux sociaux, sont peut-être plus aptes que les tout jeunes à ces fonctions, si tant est que leur activité est demeurée entière.

Nombre d'excellents praticiens encore aptes au service attendent pour s'inscrire d'être fixés sur ce point.

UN VIEIL ABONNÉ DE
La Presse Médicale.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR POUR INVALIDITÉS ÉLEVÉES.

D. — 1° *Je suis réformé, pour maladie contractée au front, avec un pourcentage de 85 pour 100. On m'affirme que ce pourcentage élevé donne droit à la Légion d'honneur Je vous prierai de m'indiquer si la chose est exacte et, dans ce cas, de me faire connaître ce qu'il y a à faire pour obtenir cette distinction.*

2° *Attaque de grippe pendant l'épidémie qui occasionna tant de morts en 1918, évacuation sur l'intérieur. Depuis, albuminurie, bruit de galop, hypertension etc., d'où réforme, en 1919, avec invalidité de 30 pour 100, portée cette année, après aggravation manifeste, à 50 pour 100.* Ma famille me pousse à faire une demande de proposition pour la Légion d'honneur. Croyez-vous que j'y aie droit? Si oui, que dois-je faire?

R. — Les invalidités consacrées par droit à pension ne créent pas des titres suffisants pour l'inscription au tableau de concours comme chevalier de la Légion d honneur; elles ne constituent qu'une partie des éléments d'appréciation qu'il est utile, cependant, de

signaler aux autorités militaires appelées à examiner les titres des candidats. Le titulaire d'une pension d'invalidité peut toujours appeler l'attention du directeur du Service de Santé, duquel il relève, sur sa situation spéciale, afin qu'elle soit l'objet d'un examen plus attentif, lors de l'établissement des prochaines propositions pour chevalier de la Légion d'honneur, au titre de l'ancienneté des services et des services exceptionnels.

La loi du 16 *Août* 1920 *ne prévoit l'attribution de la Légion d'honneur* d'office *qu'aux mutilés de guerre de* 100 *pour* 100 *ayant déjà la médaille militaire.*

Aussi, je recommanderai à ces deux confrères de signaler, à toutes fins utiles, leur degré d'invalidité aux Directeurs du Service de Santé de leurs régions respectives.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'urologie, par G. Marion, 2 volumes de xx-1.052 pages avec 418 figures en noir et en couleurs dans le texte et 15 planches hors texte en couleurs formant 81 figures (*Masson et Cie*, éditeurs), 1921. — Prix : 120 fr. relié.

L'ouvrage que publie Marion constitue un exposé complet de tout ce qui touche à l'urologie, présenté d'une façon originale et très pratique. La *pathologie*, c'est-à-dire l'étude analytique détaillée des diverses maladies de l'appareil urinaire, y tient évidemment la plus grande place. Mais elle est précédée d'une description de l'*anatomie macroscopique et microscopique* des organes urinaires, d'un chapitre consacré aux diverses *méthodes d'exploration* (y compris la technique des examens de laboratoire, chimiques et bactériologiques), dont l'importance est si grande en urologie, et d'une étude d'ensemble des grands symptômes urinaires et de leur signification : ce chapitre de *séméiologie* générale constitue, avec le précédent, un véritable traité de diagnostic urologique.

La partie thérapeutique est exposée de la même manière éminemment pratique. On y trouvera d'abord un *formulaire urologique*, avec renseignements précis sur les médications et les régimes et modèles d'ordonnances pour les principales affections chirurgicales du rein, de la vessie et de la prostate — formulaire qui sera très apprécié des praticiens —, puis un chapitre de plus de 200 pages sur la *technique opératoire*, où sont décrites en détail toutes les interventions pratiquées sur l'appareil urinaire, y compris celles qui se font par les voies naturelles (cystoscopie, cathétérisme urétéral, étincelage, opérations endo-urétrales).

Tous ces chapitres divers sont écrits d'une façon simple et claire, sans surcharge bibliographique, mais avec l'indication — lorsque cela est utile — du travail original le plus récent qui met au point une question donnée. On y retrouve à chaque ligne l'expérience personnelle étendue et le grand bon sens de l'auteur.

Une illustration abondante et excellente en tous points facilite la lecture du texte et montre les lésions les plus typiques ou les temps essentiels des opérations décrites, et les 15 belles planches qui terminent l'ouvrage, où sont figurés les principaux aspects de la vessie et de l'urètre à l'état normal ou pathologique, complètent ce traité d'urologie par un véritable atlas de cystoscopie.

C. L.

LIVRES REÇUS

2591. **Eléments d'anatomie et de physiologie médicales**, par MM. Landouzy et L. Bernard (2e édition, publiée sous la direction de Léon Bernard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris), par MM. Léon Bernard, Gougerot, Halbron, S. I. de Jong, Laederich, Lortat-Jacob, Salomon, Sézary, Vitry. Un vol. de 867 pages, avec 337 figures et 6 planches hors texte en couleurs (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 50 fr. net.

2592. **Eléments d'obstétrique**, par le Dr V. Vallich, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. 4e édition. Un vol. de 710 pages, avec 179 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 26 fr. net.

2593. **Précis de physiologie microbienne**, par Maurice Arthus, correspondant national de l'Académie de Médecine, professeur de physiologie à l'Université de Lausanne. Un vol. de 408 pages de la *Collection de Précis médicaux* (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : broché, 17 fr. net; cartonné toile, 19 fr. net.

2594. **Traité des opérations commerciales de banque**, par Henri Terrel, ancien directeur général du Crédit français, et Henri Lejeune, sous-directeur de la Société générale de banque (3e édition, revue et augmentée). Un vol. de 486 pages (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 24 fr. net.

2595. **L'éternuement et le baillement dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical**, par P. Saintyves. Un vol. de 144 pages. Collection « Science et Magie » (*Emile Nourry*, Paris). — Prix : 12 fr. 50.

2596. **Précis d'obstétrique**, par Ch. Maygrier, ancien accoucheur en chef de la Maternité et A. Schwaab, accoucheur de l'hôpital de Rothschild. 2e édition. Un vol. de 1.360 pages, avec 335 figures en noir et en couleurs dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : cartonné toile, 38 fr.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE RADIOLOGIE

Sommaire du n° 10.

Sociétés et Congrès :

Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Rouen, 19 Août 1921).

Section d'électrologie et de radiologie.

A. Béclère. — Sur la rœntgenthérapie des fibromyomes utérins d'après trois cents observations.

Analyses.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est indispensable *d'accompagner* chaque changement d'adresse *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

Médication Anti-Tuberculeuse

AZOTYL

en Ampoules

pour injections sous-cutanées ou intra-musculaires

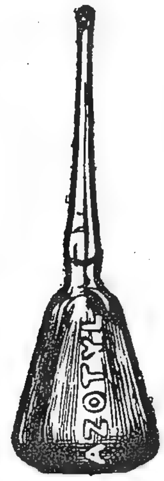
et en **PILULES KÉRATINISÉES**

à base de :

Lipoïdes spléniques et biliaires, Cholestérine pure.

Essence antiseptique : **Goménol, Camphre.**

Littérature et Échantillons : ***Laboratoires,*** *159, avenue de Wagram, PARIS*



Fac-simile grandeur nature d'une ampoule d'AZOTYL

Cliché "ATLAS"

Le LACTOCHOL

Combinaison de ***ferments lactiques*** *&* ***d'extraits biliaires***

constitue l'agent de désinfection gastro-intestinale le plus puissant : il n'est pas toxique ; son activité est démontrée par la CLINIQUE et le LABORATOIRE.

Le Lactochol est **soixante fois plus actif** *que les ferments lactiques seuls.*

Le Lactochol est indiqué dans les cas d'**entérites aiguës** et **chroniques** de l'adulte et du nourrisson, d'**appendicite chronique,** contre les **dermatoses,** la **furonculose,** l'**insuffisance biliaire,** la **cholémie,** les **états infectieux et toxiques.**

le lactochol

La boîte de 50 comprimés

Prix : 4 fr. 50

LITTÉRATURE, ÉCHANTILLONS et LABORATOIRE : 159 avenue de Wagram, PARIS

Cliché "ATLAS"

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Pierre Delbet a commencé à l'hôpital Cochin son cours de clinique chirurgicale le jeudi 10 Novembre 1921, à 10 heures du matin, et le continuera les jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — M. le professeur Fernand Widal commencera ses leçons à l'amphithéâtre de la clinique médicale le mardi 13 Décembre 1921, à 11 heures.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Professeur : M. A. Chauffard. — *Programme de l'enseignement médical.* — Le vendredi, à 10 h. 1/2. Leçon clinique à l'amphithéâtre, par le professeur.

Tous les jours, à 9 h. 1/2. Examen des malades au point de vue du diagnostic clinique, de l'emploi des moyens de laboratoire, des indications thérapeutiques. Après la visite, les examens de laboratoire seront pratiqués sous la direction des chefs de laboratoire MM. Grigaut, Ronneaux et Troisier.

Le mardi, à 10 h. 1/2. Leçon à l'amphithéâtre sur des questions d'actualité.

Un cours élémentaire de séméiologie clinique en 30 leçons, par MM. N. Fiessinger, agrégé; Brodin, chef de clinique; Huber, chef de clinique adjoint; Grigaut, Ronneaux et Troisier, chefs de laboratoire, sera fait à l'amphithéâtre les lundis et mercredis, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, à partir du lundi 14 Novembre 1921. Les mardis, jeudis et samedis à la même heure, l'agrégé dirigera au lit du malade un exercice de propédeutique et d'examen clinique.

Comme cours de perfectionnement, il sera fait en Avril 1922 un cours de biologie médicale avec exercices pratiques; en Juin 1922, un cours sur les maladies de la nutrition; en Octobre 1922, un cours de thérapeutique pratique sur les grandes questions d'actualité.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — MM. Douay, chef des travaux gynécologiques; Mossé, chef de clinique; Bloch, chef de clinique ajoint, feront un cours de perfectionnement à la clinique gynécologique (hôpital Broca), du lundi 14 Novembre au samedi 26 Novembre 1921, sauf le dimanche (de 17 à 19 heures).

Le cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades. Une démonstration cinématographique aura lieu à la fin du cours.

Programme du cours. — 1re leçon : Examen gynécologique. Interrogatoire et moyens d'exploration. Malformations des organes génitaux. — 2e leçon : les voies de l'infection génitale. Vulvite et vaginite. Bartholinite. Tuberculose et cancer de la vulve et du vagin. Fistules vaginales, leur traitement. — 3e leçon : Troubles et accidents de la menstruation. Troubles de la sécrétion interne de l'ovaire. Puberté. Ménopause. Castration. Stérilité. — 4e leçon : Les métrites du col; traitement médical et chirurgical, l'amputation du col. Les métrites hémorragiques. Le curettage et ses indications. — 5e leçon : Les déviations utérines. Traitement médical (pessaire, massage). Traitement chirurgical : principales techniques opératoires. Déchirures du périnée et prolapsus génitaux. Colpopérinéorraphie et autres procédés. — 6e leçon : Les salpingites et les ovarites. Salpingite et appendicite. Salpingite et tuberculose. Péri-métro-salpingite. Phlegmon du ligament large. Indications et technique de la colpotomie. — 7e leçon : Complications *post abortum*. Rétention placentaire. Infection utérine *post abortum*. Le curettage et l'hystérectomie vaginale. Tumeurs placentaires. Chorio-épithéliome. — 8e leçon : Fibromes utérins, leurs complications. Indications et procédés opératoires. Radio et radiumthérapie. — 9e leçon : Ovarite scléro-kystique. Kystes de l'ovaire; leurs complications et leur traitement opératoire. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10e leçon : Grossesse extra-utérine. Rupture et hématocèle pelvienne. Leur traitement. Cancer du sein, l'opération et la radiothérapie. — 11e Leçon : Cancers du corps de l'utérus. Diagnostic et traitement. Cancers du col de l'utérus. Traitement palliatif. Radiumthérapie. Limites de l'intervention dans les cancers du col. — 12e leçon : De l'hystérectomie abdominale, la totale et la subtotale. La tactique de l'hystérectomie pour salpingite. De l'hystérectomie élargie pour cancer du col.

Le droit à verser est de 150 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Professeur : M. Paul Bar, assisté de MM. Lequeux et Metzger, agrégés.

Tableau général de l'enseignement clinique et des cours annexes donnés à la clinique Tarnier pendant l'année scolaire 1921-1922. Tous les matins, enseignement clinique par le professeur.

Lundi, 9 h. : Examen des femmes accouchées; 10 h. : Consultation des nourrissons. — Mardi, 9 h. : Examen des femmes accouchées; 10 h. : Présentation de malades à l'amphithéâtre. — Mercredi, 9 h. : Policlinique des femmes enceintes. — Jeudi, 9 h. : Opérations. Policlinique spéciale des femmes enceintes malades; 10 h. : Policlinique des femmes atteintes d'affections gynécologiques. — Vendredi, 9 h. : Policlinique des femmes enceintes. — Samedi, 9 h. : Examen des femmes accouchées; 10 h. : Leçon à l'amphithéâtre.

Enseignement annexe (réservé aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant 16 inscriptions). — Cours de perfectionnement par MM. les professeurs Bar et Brindeau, assistés de MM. Lequeux et Metzger, agrégés, du lundi 27 Février au lundi 13 Mars 1922. — Le programme de ce cours gratuit sera indiqué dans une affiche spéciale. Le nombre des participants est limité à 20.

Cours de pratique obstétricale. Ces cours comprendront 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. — 1er semestre : Du lundi 5 Décembre au mardi 20 Décembre 1921; 2e semestre : Du lundi 15 Mai au mercredi 31 Mai 1922. (Le droit à verser pour chacun de ces cours est de 100 francs.)

Cours du jeudi soir, par MM. Lequeux et Metzger, agrégés. Ce cours gratuit, spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants, portera sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour. Il commencera le jeudi 24 Novembre 1921, à 8 h. 3/4 du soir et sera continué chaque jeudi pendant le semestre d'hiver. A la fin de chaque leçon, on fixera le sujet de la leçon suivante dont le titre sera affiché à la clinique Tarnier.

Cours de vacances (réservés aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant 16 inscriptions). — Vacances de Pâques : Cours de pratique obstétricale, du lundi 10 Avril au lundi 24 Avril 1922.

Vacances d'été : Cours de pratique obstétricale, du lundi 2 Octobre au mardi 17 Octobre 1922.

Chacun de ces cours comprendra une série de leçons cliniques, théoriques et pratiques, qui auront lieu tous les jours, à 9 h. du matin, à 3 h. et à 5 h. du soir. Les auditeurs feront par eux-mêmes des accouchements sous la direction de moniteurs; ils seront personnellement exercés à l'examen des femmes enceintes et en couches, et aux manœuvres obstétricales. (Le droit à verser pour chacun de ces cours est de 100 francs.) Des affiches spéciales indiqueront le programme des leçons et démonstrations.

Conférence préparatoire à l'internat des hôpitaux, par M. Vaudescal, chef de clinique. Une conférence gratuite (comprenant 10 séances) commencera le samedi 4 Mars

1922, à 20 h. 30; elle sera réservée aux internes provisoires et externes des hôpitaux. Le nombre des participants sera strictement limité à 20. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

Clinique des maladies des voies urinaires. — *Programme de l'enseignement* (professeur : M. Legueu). — A. Leçons cliniques à l'amphithéâtre, par M. Legueu, le mercredi, à 11 h. — B. Policlinique à l'amphithéâtre, par M. Legueu, le vendredi, à 11 h. — C. Opérations, par M. Legueu, le lundi, de 9 h. à midi; le mercredi et le vendredi, avant la clinique. — D. Visites et consultations, par M. Legueu, les mardis et samedis, à 10 h. — E. Opérations cystoscopiques, par M. Legueu, le jeudi, à 10 h. — F. Examen des malades dans les salles, par M. Marsan, chef de clinique, les lundis, mercredis et vendredis, à 9 h. — G. Examen des malades de la consultation et traitement des malades externes, par M. Fouquiau, tous les jours à la Terrasse, de 9 h. à 11 h., et par M. Garcin, chef de la consultation des femmes, les mardis, jeudis et samedis, à 9 h. — H. Conférences pratiques sur l'examen chimique des urines, par M. Chabanier, chef du laboratoire de chimie, le mardi à 11 h. — I. Présentation de pièces anatomiques et histologiques et examens bactériologiques, par M. Verliac, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, le samedi, à 11 h. 1/4. — J. Examens cystoscopiques et urétroscopiques, par M. de Berne-Lagarde, chef de clinique adjoint, les mardis et samedis, à 10 h. — K. Notions d'électrothérapie et d'électrolyse, par M. Courtade, le jeudi, à 11 h.

Enseignements complémentaires du soir. — L. Un cours complémentaire complet de clinique et de thérapeutique urinaires sera fait, le soir à 2 h. 1/2, par les chefs de clinique et de laboratoire. Le cours aura lieu tous les jours et sera complet en cinq semaines (30 leçons). — M. Des cours complémentaires de cystoscopie et d'urétroscopie seront faits dans l'après-midi, toute l'année, à 4 h. 1/2, par les chefs de clinique.

Clinique des maladies du système nerveux. — Le professeur Pierre Marie reprendra son enseignement à la clinique des maladies du système nerveux, hospice de la Salpêtrière, dès Novembre 1921, les jours suivants :

1° Le mardi, à 10 h. 30 (salle de la consultation externe, à gauche de l'entrée de l'hospice), examen des malades de la ville;

2° Le vendredi, à 10 h. 30 (amphithéâtre Charcot), série de leçons théoriques et pratiques sur l'ensemble des maladies du système nerveux ;

3° Tous les jours, à 10 h. 30 (pavillon de la Grille), examen des malades du service.

Clinique des maladies contagieuses. — M. le professeur Pierre Teissier commencera ses leçons cliniques le vendredi 18 Novembre, à 10 h. 1/2.

Organisation du service et de l'enseignement. — *Service.* — Visite tous les matins, de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/2, les jours de leçons; à 11 h. 1/2, les autres jours. L'examen des malades est fait par le chef de service, par les assistants de la Clinique ou par les élèves sous la direction du professeur ou des assistants.

Enseignement. — Les mercredis et vendredis, à 10 h. 1/2. Leçon magistrale à l'amphithéâtre provisoire, avec ou sans présentation de malades, ou leçon au lit du malade, par le docteur Teissier, professeur.

Le lundi, à 10 h. 1/2. Leçon de technique clinique à l'amphithéâtre ou au laboratoire, par MM. Gastinel et Cambessédès, chef de clinique et chef de clinique adjoint; M. Reilly, chef de laboratoire ou par les assistants de la clinique. L'enseignement régulier de la clinique se complète d'un enseignement concernant les affections du nez, des oreilles, du larynx, d'origine infectieuse. Cet enseignement est assuré par M. Mahu. Il se complétera, au cours de l'année, à des jours et à des heures qui seront chaque fois indiqués à la Faculté, et, grâce au concours d'un certain nombre de collaborateurs spécialisés, de leçons magistrales sur des sujets d'actualité concernant la pathologie infectieuse, notamment la pathologie exotique.

Clinique des maladies mentales. — M. Laignel-Lavastine, agrégé, chargé du cours, commencera ses leçons cliniques à l'amphithéâtre de la Clinique, le dimanche 20 Novembre, à 10 h. 30 et les continuera les vendredis et dimanches suivants, à la même heure.

Clinique oto-rhino-laryngologique. — Enseignement du semestre d'hiver sous la direction de M. Pierre Sebileau, professeur.

Cet enseignement se fera : 1° Pour la partie orale (leçons) à l'Amphithéâtre général de l'hôpital Lariboisière; 2° pour la partie technique (examens de malades et opérations) dans le service de la clinique oto-rhino-laryngologique dudit hôpital.

Il comprendra : 1° l'enseignement magistral (clinique et technique) par le professeur. Cet enseignement, gratuit pour tous les auditeurs, comprendra: A) Une leçon clinique, le jeudi, à 10 heures. Premier cours : jeudi 17 Novembre (Amphithéâtre); B) Des séances (opératoires, le lundi et le vendredi, à 10 heures : Première séance : vendredi 18 Novembre (service de la clinique); C) Une consultation avec présentation de malades, le mercredi, à 10 heures. Première séance : mercredi 23 Novembre (service de la clinique).

2° L'enseignement aux stagiaires (théorique, clinique et technique) par le professeur. Cet enseignement est gratuit. Il aura lieu le mardi, le jeudi et le samedi, à 10 h. Premier cours : mardi 15 Novembre (amphithéâtre et service de la clinique) ;

3° L'enseignement combiné (manœuvres endoscopiques, examen de l'oreille interne, petites interventions) par les chefs de clinique, les assistants et les internes. Le lundi et le vendredi, à 11 heures. Enseignement gratuit. Premier cours : lundi 21 Novembre (Service de la clinique).

4° L'enseignement de perfectionnement (clinique et technique) sous la direction du professeur, par MM Dufourmentel, Miégeville et Flavien Bonnet, chefs de clinique; Truffert, assistant. Droit à verser : 150 francs. Cet enseignement aura lieu le mardi, le jeudi et le samedi, à 11 heures. Premier cours : samedi 5 Décembre, à 11 heures (amphithéâtre et service de la clinique). Cet enseignement sera suivi d'un cours de médecine opératoire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

Clinique thérapeutique de l'hôpital de la Pitié. — M. le professeur H Vaquez commencera son enseignement clinique à l'hôpital de la Pitié dans l'amphithéâtre du service le jeudi 17 Novembre, à 10 heures. Sa première leçon aura pour objet : Les complications de la gonococcie et leur traitement.

Le lundi matin, à 10 h. 1/2, policlinique avec présentation de malades.

Anatomie. — M. le professeur A. Nicolas commencera le cours d'anatomie le mercredi 16 Novembre 1921, à 16 heures (petit amphithéâtre), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Splanchnologie.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur P. Menetrier commencera le cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie le mercredi 16 Novembre 1921, à 5 heures, à l'amphithéâtre de thèses n° 2, et le continuera les mercredis suivants, à 5 heures, pendant toute la durée de l'année scolaire.

Sujet du cours : Histoire de la médecine et de la chirurgie depuis le Moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle.

Le diagnostic et le traitement de la tuberculose médico-chirurgicale. — Un cours pratique sur le diagnostic et le traitement de la tuberculose médico-chirurgicale sera fait du 21 Novembre au 10 Décembre 1921, par MM. les professeurs Aug Broca et L. Rénon.

La partie chirurgicale (tuberculose des os, des articulations, de la colonne vertébrale, du péritoine, etc.) sera

traitée à l'hôpital des Enfants-Malades, par le professeur Aug. Broca.

Cours théoriques, tous les jours, à 16 heures.

Cours pratiques, les mardis, jeudis, samedis, à 9 heures du matin. La partie médicale sera traitée sous la direction du professeur Louis Rénon à l'hôpital Necker, 151, rue de Sèvres (XVe). Le cours commencera le lundi 21 Novembre, à 9 heures du matin, salle Huchard. Partie pratique, les lundis, mercredis, vendredis, à 9 heures du matin, salle Huchard; partie théorique, tous les jours, à 17 h. 15.

Détail des leçons. — Lundi 21 Novembre, M. le professeur L. Rénon : La conception actuelle de la tuberculose. — Mardi 22 Novembre et mercredi 23 Novembre, M. le professeur L. Rénon : Les formes cliniques de la tuberculose pulmonaire. — Jeudi 24 Novembre, M. E. Géraudel : Diagnostic clinique de la tuberculose pulmonaire. — Vendredi 25 Novembre, M. R. Mignot : Diagnostic biologique de la tuberculose pulmonaire. — Samedi 26 Novembre, M. Petit : Diagnostic radiologique de la tuberculose pulmonaire. — Lundi 28 Novembre, M. Læderich : Associations morbides de la tuberculose pulmonaire (grippe, diabète sucré, syphilis). — Mardi 29 et mercredi 30 Novembre, jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 Décembre, M. le professeur L. Rénon : Vie, alimentation, hygiène des tuberculeux. Thérapeutique : Chimiothérapie, pneumothorax artificiel; questions pratiques : mariage des tuberculeux, tuberculose et grossesse. Guérison des tuberculeux. — Lundi 5 Décembre, M. L. Tixier : Tuberculose du nourrisson et de l'enfant. — Mardi 6 Décembre, MM. Louste et Thibaut : Tuberculose de la peau. — Mercredi 7 Décembre, M. Monier-Vinard : Tuberculose du système nerveux. — Jeudi 8 Décembre, M. Charles Richet : Tuberculose du tube digestif. — Vendredi 9 Décembre, M. Verliac : Tuberculose des voies urinaires. — Samedi 10 Décembre, M. le professeur L. Rénon : Conclusions pratiques du cours.

Dimanche 27 Novembre, visite du sanatorium populaire de Bligny, dirigé par M. Guinard.

Vendredi matin 9 Décembre, à 9 heures du matin, visite du Dispensaire franco-américain, dirigé par M. Küss, 10, rue Léon-Giraud (XIXe).

Les droits d'inscription à ce cours sont de 150 francs.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. Marcel Labbé, professeur, commencera le cours de pathologie et thérapeutique générales le 16 Novembre 1921, à 17 h. (petit amphithéâtre), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — La santé et la maladie. — Les grandes causes morbides. L'infection. Les microbes et les principaux types d'infections : pneumonie, érysipèle, suppurations, fièvre typhoïde, paludisme, tuberculose, syphilis. Évolution, réactions organiques, prédisposition, immunité, prophylaxie, thérapeutique. — Les affections parasitaires. — Les intoxications aiguës et chroniques : saturnisme, alcoolisme. Évolution et réactions organiques. — Le cancer. — Les troubles endocriniens : syndromes thyroïdiens, surrénaux, hypophysaires, génitaux. Les altérations du sang et des organes hémopoïétiques : anémies, leucémies. — La nutrition. Les troubles de la digestion : gastriques, intestinaux, pancréatiques, hépatiques. Les troubles de l'assimilation : les syndromes hépatiques. Les troubles de l'excrétion : les syndromes rénaux. — Les grands troubles de la nutrition : suralimentation et inanition, maladies par carence, troubles de la croissance, obésité, goutte, diabète, acidose. — Anaphylaxie et choc hémoclasique : accidents de la sérothérapie, intolérances alimentaires, asthme, urticaire.

Pathologie chirurgicale. — M. le professeur agrégé Desmarest a commencé ses conférences de pathologie chirurgicale le mardi 15 Novembre et les continuera les jeudis et samedis de chaque semaine à 18 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté.

Obstétrique. — M. Lévy-Solal, agrégé, a commencé les conférences d'Obstétrique le lundi 14 Novembre 1921, à 16 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure. — *Programme du cours* : Eutocie. Pathologie de la gestation. Puériculture.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Nancy. — Après concours, ont été nommés :

Prosecteur, M. Fourche, interne des hôpitaux.

Aide d'anatomie, M. Charles, interne des hôpitaux.

Chefs de clinique chirurgicale, MM. A. Guillemin et Ch. Mathieu.

Hôpitaux de Nancy. — Après concours, ont été nommés :

Internes titulaires : MM. Bohème, Michon, Guibal, Ch. Baudot, Diot.

Internes provisoires : MM. Thomas, Chantriot, Lévy (G.).

Ecole de Médecine de Marseille. — M. Juibert (A.), professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier, a été nommé à l'Ecole de Médecine de Marseille, professeur de la chaire de Physiologie du Travail et est chargé d'un cours de physique biologique.

— Après concours sont nommés : M. Moiroud, professeur suppléant de chirurgie ; M. Dor, chef de clinique des maladies des voies urinaires; M. Martin-Laval, chef adjoint de la clinique des voies urinaires; M. Sédan, chef adjoint de la clinique ophtalmologique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Le service des voies urinaires dirigé par M. Maurice Chevassu est réglé de la façon suivante : Lundi : présentation de malades ou leçon clinique. — Mardi et jeudi : cystoscopies, examens fonctionnels des reins, urétroscopies. — Mercredi et vendredi : opérations. — Samedis : examens de laboratoire. — Tous les jours : policlinique et urétroscopies sous la direction de M. Gautier, assistant de consultation.

Hôpital Laënnec. — *Enseignement pratique d'oto-rhino-laryngologie.* — M. Henri Bourgeois, chef de service, fait, à partir du 14 Novembre, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures du matin, une série de 17 leçons, sur les maladies des fosses nasales, du rhino-pharynx et des sinus, avec la collaboration de MM. Rist, médecin de l'hôpital Laënnec; Vallery-Radot, médecin des hôpitaux; Baldenweck et Le Mée, oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux; André Bloch, Vernet et Tarneaud, assistants du service.

Programme du cours. — 1. Rhinites aiguës. — 2. Rhinites chroniques. — 3. Traumatismes des fosses nasales; malformations de la cloison. — 4. Infection descendante d'origine nasale. — 5. Epistaxis. — 6. Ozène. — 7. Coryza spasmodique. — 8. Troubles de la sensibilité; anosmie. — 9. Tuberculose nasale. — 10. Syphilis acquise et héréditaire. — 11. Polypes; tumeurs des fosses nasales. — 12. Sinusite maxillaire. — 13. Sinusite frontale. — 14. Ethmoïdite; Sphénoïdite; complications des sinusites. — 15. Tumeurs du cavum; polypes naso-pharyngiens. — 16. Végétations adénoïdes. — 17. Tumeurs des sinus; résection du maxillaire supérieur.

S'inscrire à l'hôpital Laënnec, auprès de M. André Bloch, assistant du service O.-R.-L. Droit d'inscription : 150 francs. Les élèves peuvent suivre le service dans l'intervalle des leçons et examiner les malades, l'après-midi, avec les internes. Après le cours, un certain nombre pourra être admis à travailler dans le service.

(*Voir la suite, p.* **1683**.)

Hôpital Laënnec. — Le vendredi 18 Novembre, à 11 heures, M. Auvray reprendra, à l'amphithéâtre Landouzy, des leçons cliniques hebdomadaires avec examens de malades.

Clinique obstétricale Baudelocque. — M. le professeur Couvelaire reprendra ses leçons de clinique obstétricale le jeudi 17 Novembre, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hospice La Rochefoucauld. — A partir du 22 Novembre il sera fait dans le service de M. Laubry une série de 11 leçons élémentaires sur les arythmies. Les leçons auront lieu tous les mardis à 11 heures et seront faites par MM. Laubry, Mougeot, assistant du service, et par MM. Giroux, Doumer, Hirschberg, Bloch et Meyer, internes des hôpitaux.

Hôpitaux d'Alger. — Résultats des concours de 1921.

1° Concours du prix Poisson (interne lauréat des hôpitaux d'Alger) : M. Ribet.

2° Concours de l'internat de 1re classe : MM. Jahier, Gruny.

3° Concours de l'internat de 2e classe; internes titulaires : MM. Cauvière, Mégnin, Cheddawa; Mlle Testoud; MM. Ammeloot, Salle, Kersenté, Camatte, Guigon.

Internes provisoires : MM. Ben Chemoul, Flogny; Mlle Antoine; MM. Fulcones, Beudon, Cosman, Parrès, Sebaoun, Toubol.

4° Concours de l'externat en médecine; externes titulaires : MM. Goinard, Franceries; Mlles Lemaire, Planty; MM. Méguin, Faugère, Mélé, Margueritte, Colonieu, Boutru, Fayollat; Mme Bourgeois-Maubourguet; MM. Carnet, Pidoux.

Externes provisoires titularisables : MM. Turano, Roffo, Kanoui, Garrès, Lebar, Nicolaï, Lartigue.

Externes provisoires : MM. Benichou, Zeraffa, Albou, Esdin, Munera, Gozlan, Colonna, Guichard, Raffi, Woeters, Ben Zekri, Assouli, Bonelli, Voisin, Samtourens, Zermati.

Hôpital civil d'Oran. — Des postes d'internes sont vacants à l'hôpital civil d'Oran. S'adresser à M. le directeur de cet établissement.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 5 Novembre.* — Ont obtenu : MM. May, 18.72; Debré, 20; Lévy (Fernand), 17; Jacquet, 15.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles à la 2e épreuve de nomination : MM. Debré, Lévy-Valensi, Brodin, Laroche, Bloch (Marcel), Weil (M.-P.), Chevallier, Pruvost, May, Salomon, Tinel, François, Jacob, Weissenbach, Feuillié.

Epreuve clinique. — *Séance du 7 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Brodin, 17.54; François, 16.18; Weil (M.-P.), 17.

Séance du 8 Novembre. — Ont obtenu : MM. Debré, 20; Pruvost, 18; Chevallier, 18.81.

Séance du 10 Novembre. — Ont obtenu : MM. Lévy-Valensi, 20; Bloch (Marcel), 20; Laroche, 20.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux de Paris : MM. Delrez, Lévy-Valensi et Laroche.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 7 Novembre.* — *Muscles longs fléchisseurs communs superficiel et profond des doigts.* — Ont obtenu : MM. Dervenagas, 14; Dubos, 18; Dupuy, 15; Drayton, 13; Debavclaere, 15; Flandrin, 17; Defaye, 14; Forgeois, 14; Decourt (Ph.), 10; Desbuquots, 17; Davioud, 12; Dauhier, 10; Delahaye (Marcel), 11; Dromer, 16; Desvallées, 15; Mmes Drieu-Jeramec, 16; Ducourtiaus, 14; Demay, 15. — Ont filé : MM. Davidovici, Delahaye (Marcel). — *Absents* : MM. Félix, Dauchez, Delastre. — *Excusé* : M. Delanoe.

Séance du 9 Novembre. — *Configuration extérieure et rapports du cœur.* — Ont obtenu : MM. Digeon, 10; Dupont, 16; Deliencourt, 15; Charrin, 5; Fourniat, 16; Davesne, 14; Quiritch, 13; Cornilleau, 12; Arion, 14; Escoffier, 15; Bouvet, 16; Colard, 12; Eurin, 5; Mlle Eliche, 10. — Ont filé : MM. Delattre, Barbara, Albane, Goupille (Louis). — *Absents* : MM. Deluhaye, Dior, Fuchs, Calmus, Chauveau, Fouquet, Delanoé; Mlle Gaumont.

Pathologie. — *Séance du 5 Novembre.* — *Symptômes et évolution de la cirrhose alcoolique du foie.* — Ont obtenu : MM. Courlaud, 11 1/2; Camac, 12; Gofino, 18; Charles, 13; Brunier, 16; Cossa, 16; Corman, 15; Chabaud, 16; Caplain (Maurice), 17; Corbier, 15; Couperot, 16; Coquelin, 12; Brion, 13; Brico, 17; Cnudde, 14; Cassaigneau, 14; Brongniart, 15; Mlles Chatenet, 17; Croisier, 15; Cordier, 18. — *Absent* : M. Chatelain (A.). — *Excusé* : M. Bruyère.

Séance du 8 Novembre. — *Manifestations primaires et secondaires de la syphilis.* — Ont obtenu : MM. Bureau (Robert), 17; Capard, 16; Cousty, 10; Bulté, 14; Courtois, 13; Chevallier (Jean), 10; Casas, dit Cazès, 14; Carle, 17; Capelin (Albert), 11; Capitaine, 12; Carette, 13; Cabrol, 10; Carbellet, 10; Couturat, 13; Bruyère, 10; Chatelot, 11; Camps, 10; Mlles Conil, 15; Corbillon, 19. — *Excusé* : M. Jeanne.

Séance du 10 Novembre. — *Ponction lombaire. Indications cliniques et techniques.* — Ont obtenu : MM. Janvier, 12; Godberg, 12; Gendarme de Bevette, 17; Garnier, 16; Gretty, 14; Grippon, 13; Guelmard, 13; Imbert, 17; Hervaux, 14; Grévin, 12; Grancher, 13; Gorlan, 14; Ghorula (Henri), 15; Gervaise, 19; Guillou, 17; Jeantet, 12.

Erratum. — *Séance du 4 Novembre.* — M. Folliasson, 18.

Médecin et pharmacien de 2e classe des troupes coloniales. — Rectificatif à l'avis du 6 Juin 1921, relatif à l'ouverture d'un concours pour les emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Au lieu de :

« Le 14 Novembre, à 9 heures du matin, à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

« Le 21 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon.

« Le 28 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris.

« Le 5 Décembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital Michel-Lévy, à Marseille ».

Lire : « Le 28 Novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris. » (*Journ. off.*, 6 Novembre.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — M. Naudier, à Lagny. (*Journ. off.*, 6 Novembre.)

Officier de l'Instruction publique. — MM. Dezwarte, Petit, à Niort. (*Journ. off.*, 6 Novembre.)

Officier d'Académie. — M. François, à Château-Salins (Moselle). (*Journ. off.*, 6 Novembre.)

Premier Congrès international de la navigation aérienne. — Le Congrès, qui se tient à Paris du 15 au 20 Novembre, comporte une section médico-physiologique composée de la manière suivante : président, M. le professeur Ch. Richet; vice-présidents, MM. André Broca, J. Camus, Guillain, Aug. Pettit et Crouzon; secrétaires, MM. Garsaux et Behague.

La section médico-physiologique du Congrès de navigation aérienne a inscrit à son ordre du jour les questions suivantes :

(*Voir la suite*, p. **1685**.)

Conditions générales d'aptitude à l'aviation. Les différents critères d'examen. — Étude comparative des méthodes employées par les diverses nations. — Les différentes fonctions chez l'aviateur (fonction respiratoire, cardio-vasculaire, nerveuse, oculaire, labyrinthique, etc.). — Les troubles morbides passagers ou permanents des aviateurs. — Hygiène de l'aviateur. — Présentation d'appareils et démonstrations. — Visite du port d'aviation du Bourget. — Visite de la section technique de l'aéronautique de Saint Cyr.

Les séances de la Section médico-physiologique auront lieu au Grand Palais. Les membres du Congrès (cotisation : 50 francs) ont l'entrée gratuite aux deux manifestations.

Pour tous renseignements, écrire à M. le secrétaire général du Congrès, 9, rue Anatole-de-la-Forge (XVII°).

Société d'ophtalmologie de Paris. — La réunion plénière annuelle de la Société aura lieu le dimanche 23 Novembre 1921, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine.

A 9 h. 1/2, conférence : « Les réactions à la tuberculine au point de vue du diagnostic et du traitement », par M. Rist, médecin de l'hôpital Laënnec. — A midi, déjeuner au restaurant Garnier, 111, rue Saint-Lazare (prix : 30 francs). — A 14 h. 1/2, rapport : « Les troubles visuels à la suite des pertes de sang », par M. A. Terson. — Discussion et communications sur le sujet du rapport.

Les confrères étrangers à la Société sont invités à cette réunion et priés de communiquer leurs observations personnelles sur la question à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi.

S'inscrire pour les communications et pour le déjeuner auprès du secrétaire général, M. Dupuy-Dutemps, 14, rue de Marignan. — Tél. : Passy 78-74.

Enseignement de la puériculture. — L'ouverture du cours de puériculture élémentaire de Mme Clotilde Mulon est reportée au lundi 21 Novembre, 5 h. 1/2, Pouponnière du Camouflage, 18, rue de l'Atlas, métro Belleville. Nous rappelons qu'il est surtout destiné à former du personnel bénévole ou rétribué pour les œuvres de protection de la première enfance et durera 10 semaines.

École principale du Service de Santé de la marine. — Après concours et pour une période de cinq ans à compter du 1er Novembre 1921, est nommé professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'École principale du Service de Santé de la marine à Bordeaux : M. le médecin de 1re classe Guay, du port de Toulon, en service à Brest. (*Journ. off.*, 4 Octobre.)

Service de Santé de la marine. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin de 2e classe, MM. Ton et Jouve. (*Journ. off.*, 5 Novembre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT.

MERCREDI 16 NOVEMBRE. — 1er A. R. Oral. Faculté. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

JEUDI 17 NOVEMBRE. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 2e A. R. Faculté.

VENDREDI 18 NOVEMBRE. — 5e A. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

MERCREDI 16 NOVEMBRE. — M. Dutertre (Emile) : *Tabes et fonctions de reproduction. Le sens génital, la fécondité, etc.* — M. Madet (André) : *Une œuvre de guerre (Comité Franco-Américain).* — Jury : MM. Letulle, Couvelaire, Lemierre, Ribierre.

JEUDI 17 NOVEMBRE. — M. Fernand (Michel) : *Essai sur les signes cliniques de la tuberculose du nourrisson.* — M. Foubert (Francis) : *La galvanisation abdomino-thyroïdienne dans le traitement des syndromes d'hyperthyroïdie.* — Jury : MM. Rénon, Marfan, Brindeau, Guillain.

SAMEDI 19 NOVEMBRE. — M. Ricci (René) : *Des résultats éloignés de l'orchidyscocie transcostale chez l'enfant.* — M. Chevallier (Arthur) : *De l'influence du traumatisme à distance sur les affections de l'appareil pleuro-pulmonaire.* — M. Baumier (Pierre) : *Recherches cliniques et expérimentales sur la teneur en alcool du liquide céphalo-rachidien.* — Jury : MM. Chauffard, Achard, Cunéo, Claude.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical ; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à LA PRESSE MÉDICALE).

Médecin, 31 ans, décoré, disposant 30.000 francs comptant, plus annuités garanties, cherche à Paris, près St-Augustin, reprise clientèle, meubles, instrum., appartement. Très sérieux. Ecr. détails *P. M.*, n° 3806.

Vinot-Deguingand cond. int., 2 pl., sortie Mai 1920, 4 cyl., 4 vit., 9 HP., Bosch, Zénith, éclair. et démarr., 5 roues Michelin, pneus cabl. neufs, état neuf. 18.000 au lieu de 26 000. — Ecr. *P. M.*, n° 3813.

Docteur traitant des rhumatisants qui séjournent un mois à Paris, désire s'entendre avec personne ayant appart confort. ou hôt. partic. pour les recev. ou mais. de sant., Europe, Etoile, Maillot, P. Neuilly. *P. M.*, 3814.

Médecin cherche situation dans clinique, maison de santé, remplacement, etc. — Ecrire *P. M.*, n° 3819.

Centre. Excellent poste de campagne, seul médecin. Maison spacieuse, très grand jardin, site agréable. Recette 1921 : 50.000 fr. A céder de suite, conditions modérées. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3820.

Occas., parf. état, fauteuil malade garde-robe, appart. et jardin. Figarol, 16, r. Chauveau-Lagarde.

On demande un pharmacien retiré ou pharmacien militaire retraité pour occup. lucrative. S'adr. de 17 à 18 h., chez M. Roger Klotz, 11, r. de Marseille, Paris.

Dactylo, très au courant termes médic., ex-infirm.-major, excell. référ., demande travaux chez elle. Mme Maurel, 83, rue Blanche. Tél. Trudaine 67-06.

A vendre : appareils d'électricité médicale et appareils téléphoniques. — Ecrire *P. M.*, n° 3832.

A céder : bon poste chef-lieu de canton, centre, avec maison. — Ecrire *P. M.*, n° 3833.

Meuble Coolidge à pénétrations variables, pouvant

(*Voir la suite, p.* 1687.)

être adapté sur n'importe quel voltage (meuble Gaiffe-Gallot, dernier modèle), état neuf. — S'adresser : 9, rue de Turin, Paris.

Infirmière, très au cour. serv. méd., chir, vénéréo., sach. très bien faire piqûres intraveineuses, dem. place clin., disp. ou mais. de santé. Ecr. *P. M.*, n° 3835.

Maison de produits pharmaceutiques recherche pharmacien au courant fabrication ampoules, sérums et pansements. — Ecrire *seulement P. M.*, n° 3797.

Externe des hôpitaux, 16 inscriptions A R., cherche Paris, situation rétribuée, chirurgicale de préférence ou médicale, pour après-midi. Ecrire *P. M.*, n° 3836.

Doct., 28 a., ext. hôp. Par., méd. gén., libre 2 à 7, cherche remp. ou empl. d. clin. Paris. *P. M.*, n° 3837.

Doct., 30 a., aider. confr. Paris, 1 à 4 h. *P. M.*, n° 3838.

Doctoresse française, expérimentée, désire situation sérieuse, assistante maison de santé, clinique ou laboratoire. — Ecrire *P. M.*, n° 3839.

Jeune médecin, 2 ans internat, connais. 3 langues, ferait remplacement. — *P. M.*, n° 3840.

Urgent: Poste médical à céd., ch.-l. canton s.-ouest. Faib. indemn. à débat., cess. auto facult. *P. M.*, n° 3841.

Boîte transportable électricité médicale galvano-faradique Gaiffe, marchant sur secteur ou accus. et *appareil haute fréquence* Gaiffe, grand modèle, à vendre, bonnes conditions. — Ecrire *P. M.*, n° 3842.

Manipulatrice ou-teur radiographie-thérapie demandée. Références exigées. — Ecr. *P. M.*, n° 3843.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale. . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES LEÇONS DE LA GUERRE

SIMPLES CAUSES ; GRANDS EFFETS

Dans la poussière de sentiments médiocres que la guerre a laissés dans son sillage, et qui ont légèrement obscurci le soleil de la victoire, il y a lieu de distinguer. Les uns, superficiels, occasionnels, venus des organismes repus de souffrance, ont été passagers comme la mauvaise humeur. Les autres n'ont pas été effacés par l'aile du temps parce que, sans doute, ils furent gravés plus profondément, mais surtout gravés par des causes adventices que les intelligences jugeaient, en tout ou en partie, évitables. Le grand malaise qui s'est abattu sur le Service de Santé national a ce caractère et cette origine. Je ne le confonds pas avec la rancœur qui s'est cristallisée dans des âmes qui se crurent sacrifiées. Je l'ai trouvé installé paisiblement dans une foule d'esprits sages et lucides. Il m'a paru que ses causes étaient accessibles à l'analyse et évitables dans l'avenir. Cette raison m'aurait contraint de m'arrêter à ce problème, si déjà je ne m'étais entraîné à penser qu'il n'y a pas de sujet réputé délicat qui doive être éludé, lorsque sa discussion apparaît profitable et qu'on entend l'aborder avec le secours de sa bonne foi. Au surplus, le service sanitaire français a fait une œuvre assez belle dans son ensemble pour n'avoir pas à redouter les découvertes d'un scrupuleux examen de conscience.

Lorsque les médecins français exercent leur critique sur la manière dont ils furent utilisés pendant la guerre, ils ne distribuent pas toujours les responsabilités avec clairvoyance ou bien avec équité. Il eût été étrange que, dans la médiocrité de notre préparation nationale d'avant-guerre, le Service de Santé seul eût été mis à l'abri de l'insuffisance générale, alors qu'il est historiquement demeuré, malgré ses revendications, en retard sur l'apprentissage du reste de l'armée. En outre, beaucoup de médecins ont subi, dès leur mobilisation, les effets de leur incurie de citoyens. C'est une notion devenue banale, mais qu'il n'est pas inutile de répéter, parce qu'on est bien près de l'oublier. Dans la nation armée, la manière la plus économique et la plus sûre de faire éventuellement la guerre c'est de la préparer un peu chaque jour de la paix.

Lorsque les circonstances obligèrent à faire en pleine campagne la véritable mobilisation nationale, l'initiative civile se mit à combler les lacunes de l'organisation sanitaire avec toute l'ardeur du patriotisme et toute l'ingéniosité de la science.

Il en est résulté une impulsion violente et un grand accroissement de ressources. Mais, dans la crise de l'improvisation, des confusions se sont établies. Des compétences qui ne devaient que conseiller prétendirent à diriger. L'idée militaire, l'idée de guerre ne se mélangea pas toujours à l'idée médicale en cette proportion convenable qui aurait abouti à une doctrine impeccable. On ne s'attacha pas non plus à accroître la force du *commandement sanitaire*, de ce pouvoir exécutif chargé d'appliquer la doctrine. Il en est résulté des effets divers, souvent fâcheux, qui ont été parfois inscrits par erreur au passif des médecins militaires de carrière.

Ces réserves formulées — et qui comportent leurs propres indications — il faut étaler des influences militaires d'une grande banalité et d'un effet redoutable.

Les méfaits de l'esprit administratif [1]. — En Août 1907, s'allume la guerre marocaine. La Chaouia devient le seul point de l'Univers où se battent des troupes françaises, où s'annonce, à proximité de la mère patrie, la première effusion importante de sang français depuis 1870. Sans doute, on va dépêcher vers la côte marocaine le chirurgien militaire autorisé qui saura le mieux guérir et recueillir le mieux les enseignements de cette petite guerre. Sans doute, un bactériologiste et son laboratoire débarqueront à la suite de tout ce matériel de guerre, comportant jusqu'au luxe d'un ballon captif, pour dépister les maladies de cette terre exotique. Eh bien, non. Le premier chirurgien de carrière, le premier bactériologiste n'apparaîtront à Casablanca qu'à la fin d'Avril 1908, au moment où va s'achever la première campagne de pacification.

1. Ce qualificatif est synonyme de bureaucratique; il ne s'applique pas spécialement à nos collaborateurs, les officiers d'administration.

Près de dix années se sont écoulées. Nous sommes en 1916. La grande guerre a déjà un passé d'erreurs et de critiques. On a dénoncé dans tout le pays le danger de l'utilisation paradoxale des aptitudes. Cependant un médecin-major et une quinzaine d'aides-majors arrivent en renfort au service de santé d'une armée qui a une terrible mission à remplir et qui va consommer un personnel médical considérable. A la direction, un officier d'administration, apparemment chargé de la répartition du personnel, reçoit le chef du petit détachement. Il décline tous les renseignements sur les individus qu'on lui offre. Le lendemain, deux aides-majors sont désignés pour un régiment d'infanterie qui vient de perdre à la bataille presque tous ses médecins. Ce sont les deux premiers de la liste; ils ont dépassé ou frisent la quarantaine et n'ont jamais été soldats. Les heures suivantes, de jeunes médecins allaient au hasard prendre place dans des formations sanitaires.

Des commentaires affaibliraient le sens de ces deux faits se passant à dix années d'intervalle. Ils mettent en un relief brutal la force de résistance et le danger de l'esprit bureaucratique. On lui doit un gaspillage de belles énergies; il est en partie responsable des déconvenues, des découragements, des rancunes. Il est vivace et se réinstalle à l'abri du silence. Il faut lui faire la chasse comme à un parasite qui ne se confond pas avec une direction généralement intelligente et éclairée, mais qui possède un grand pouvoir d'infiltration et d'emprise.

Les rouages de la direction. — Quel que soit l'état de perfection des choses et des hommes, ils n'ont tout leur rendement que s'ils sont bien utilisés. Dans l'armée surtout, où l'individu s'estompe toujours plus ou moins dans le dessin collectif, la valeur du cadre, de l'armature prend un grand relief. Tout ce qui appartient à l'armée participe de ce caractère : le Service de Santé comme celui de l'intendance, l'infanterie comme le train des équipages. Les mots ne changent rien à la chose et l'on peut, indifféremment, parler d'une *direction* ou d'un *commandement* sanitaire.

L'activité du médecin est tellement intriquée avec celle du soldat, l'intérêt de celui-ci réclame si souvent l'intervention de celui-là, qu'on ne saurait imaginer sainement que le rouage sanitaire ne fût pas superposé au commandement militaire. Près des unités importantes, bataillon, régiment, division, corps d'armée, armée, groupe d'armées, G. Q. G., il est inévitable que le Service de Santé soit représenté non seulement pour y donner les soins, mais comme agent de direction. Un chef de service dépendant militairement du commandement et techniquement de l'échelon médical supérieur, tel est le principe hors duquel il n'est pas d'organisation sanitaire bien établie. La logique est ici si pressante que si, par aventure, il n'y a pas, sur les principaux paliers de la hiérarchie, un médecin pour y recueillir l'autorité sanitaire, celle-ci n'en sera pas moins exercée inévitablement et elle tombera entre les mains, à cet égard malhabiles, de l'état-major.

On s'est quelquefois départi au cours de la guerre de ce précepte, et la situation morale du Corps de santé s'en est ressentie. Au G. Q. G., centre de l'immense éventail des armées et charnière où le front s'articule difficilement avec l'Intérieur, il n'y avait, au début de la guerre, aucun agent proprement dit du commandement sanitaire. Bientôt, on inaugure une Direction générale du Service de Santé. Elle dure un peu plus de deux ans. Au lieu de l'améliorer, on la supprime. Le sous-secrétariat d'Etat, ainsi qu'on l'a dit, prétendait-il absorber sa fonction ? S'il eut ce désir, il ne dut pas le garder longtemps. Bientôt, une circulaire du généralissime rappelait

à tous que le Service de Santé des armées, comme tous les services, était sous l'autorité du général en chef. Nécessité si naturelle qu'il n'était pas sage de la mettre en discussion. Alors, on vit le pouvoir sanitaire aux armées passer entre les mains d'un capitaine d'état-major! Une section technique lui succède et la guerre est à son déclin lorsqu'on revient à une raisonnable compréhension des nécessités. La Direction du Service de Santé est remise aux mains d'un médecin avec l'appellation d'aide-major général. Que de temps perdu par ces tâtonnements pour la bonne harmonie dans la tâche sanitaire et la continuité dans son perfectionnement!

L'imparfaite organisation du *commandement sanitaire*, déjà responsable à l'échelon de l'armée de la médiocrité de la liaison, déterminante au G. Q. G. de trop longues vicissitudes, a eu de multiples répercussions sur la situation morale de tout le personnel médical, mais aussi sur l'évolution de la doctrine sanitaire.

La doctrine sanitaire. — Au milieu des horizons nouveaux que la grande guerre faisait apparaître, une doctrine sainement inspirée et logiquement évolutive n'était possible qu'en confrontant sans cesse les enseignements professionnels avec les réalités et les possibilités de la lutte. Il y fallait une collaboration étroite, mais *bien réglée* des techniciens, des sociétés savantes, des conseillers et inspecteurs avec une direction vigoureuse et éclairée. Il fallait s'inspirer toujours du malade, du blessé, mais il ne fallait jamais oublier la guerre. Or, on fut généralement en retard sur la marche des événements militaires.

A la doctrine de l'évacuation à outrance qu'avait imposée, au temps de la mobilisation, l'illusion de la « balle humanitaire » succédait, après deux années de stabilisation, celle du traitement sur place et l'on accumulait à portée de canon d'énormes ressources techniques. On s'accrochait à ce dogme en dépit de la politique générale de la guerre; ceux à qui les leçons de Verdun avaient démontré la nécessité d'une forte organisation d'arrière-front ne trouvaient aucun écho; on aggravait l'erreur des immenses H. O. E. par celle des grandes installations ambulancières. En Décembre 1917, au moment où se préparait la ruée allemande, on continuait d'agrandir les formations de corps d'armée et le jour même où elle se déclenchait, on mettait la dernière main dans les directions au plan de l'idéal groupement d'ambulances, réclamé par l'autorité sanitaire suprême. Et c'est l'ennemi qui imposa la doctrine de « l'évacuation en profondeur » que tout de même il eût mieux valu préconstituer. Je ne rappelle pas ici le passé pour la mesquine satisfaction de critiquer, mais pour dégager une indication qui a conservé toute sa force.

Lorsqu'on regarde vers ces imperfections, on est souvent tenté d'en attribuer l'origine à la grande dépendance du Service de Santé vis-à-vis du commandement et de l'état-major. Certes, le Service de santé n'a pas toujours eu à se louer de la compréhension et du libéralisme de certains bureaux de l'état-major. Je me souviens des doléances d'un médecin d'armée occupée à de grandes opérations militaires qui avait reçu un plan d'évacuations à l'élaboration duquel il n'avait pas participé! Ah! sans doute, l'état-major avait beau jeu à imposer des solutions préjudiciables — si par aventure il y était enclin — à une direction sanitaire mal établie ou lointaine ou indécise. En eût-il été de même en présence d'un *commandement sanitaire* vigoureusement agencé, pratiquant une doctrine adéquate, sans peur et sans reproche, appuyé sur les avis de la science française et sur la force de l'opinion? Au contraire, n'est-il pas vraisemblable qu'une harmonie précoce se fût établie grâce à ce pouvoir de persuasion qui émane des méthodes logiquement conçues et énergiquement poursuivies? Les exemples ne manquent pas dans la guerre et dans la paix pour démontrer qu'un médecin qui sait vouloir des choses justes et utiles triomphe généralement de l'obstination du commandement.

Les rapports de la Direction avec les subordonnés n'ont pas eu toujours non plus ce caractère de collaboration intellectuelle qui s'attache à ne perdre aucune force pour le perfectionnement de la doctrine. Nous n'avons pas toujours compris, quand nous étions occupés à une tâche ardue, pourquoi des visiteurs importants passaient comme des sphynx au milieu de notre labeur sans essayer l'échange de réflexions et nous quittaient sans nous laisser ce réconfort et cet éclaircissement qui doivent rester dans le sillage du grand chef. Les exécutants n'ont pas eu, dans l'élaboration de la doctrine, la part qui leur revenait et souvent n'ont pas connu les grandes directives qui l'avaient inspirée. Le service du génie avait édité pendant la guerre un petit périodique qui tenait le personnel au courant des transformations et des perfectionnements techniques. Les médecins auraient bien accueilli cette innovation; elle eût été utile à la communauté.

Des considérations qui précèdent, il a pu déjà se dégager automatiquement quelques conclusions d'ordre moral. Elles aboutissent à une formule pratique qui sera la sanction concrète de cette étude. Avant de l'établir, il me reste à envisager la question de l'avancement. Son développement m'oblige à l'aborder seulement dans un prochain article.

C. Legrand.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

L'INDEMNISATION DES INVALIDITÉS SUIVANT LA PROFESSION [1]

L'invalidité, résultant de la blessure d'un membre ou de la maladie d'un organe est généralement appréciée par un taux de gravité de 0 à 100 pour 100. On dira, en supposant la perte totale de la main droite par amputation, estimée au taux de 65 pour 100, que des lésions moins graves, par exemple : extension, flexion permanente des derniers ou des premiers doigts, occasionnant une diminution de 1/3, de la 1/2, des 2/3 des fonctions de la main, seront évaluées à un taux de 20, de 30, de 40 pour 100.

D'autre part une même lésion, cotée 30 pour 100, entraînera soit une gêne professionnelle légère chez un manœuvre, soit chez l'artisan ou l'ouvrier qualifié, une impossibilité d'exercer des actes professionnels ayant nécessité un long apprentissage. D'où la pensée, pour réaliser une réparation plus juste de dommage social occasionné par la blessure, d'indemniser les différentes professions, proportionnellement à la diminution que la blessure aura fait subir au revenu du travail et au salaire. (Projet de loi Lemery-Bérard [2].)

Admettons un même taux de gravité clinique pour une bronchite ou une pleurésie chroniques de deux malades différents; n'est-il pas évident qu'elles entraînent chez un forgeron ou chez un employé de bureau une incapacité professionnelle différente?

Tantôt cette incapacité est peu accusée, la diminution de rendement professionnel n'est que de 15 à 20 pour 100, tantôt elle est partielle, c'est-à-dire concerne certains actes ou gestes du travail; par exemple, un menuisier atteint d'une ankylose de l'épaule, évaluée à 50 pour 100, ne pourra pas manœuvrer la scie à refendre, mais pourra raboter (dans cette profession les attitudes cinétiques de préhension manuelle globale et les mouvements du coude et de l'épaule ont une importance plus considérable que les mouvements de fine opposition ou flexion des doigts) [3].

Il sera difficile à cet ouvrier, à moins d'entrer dans une grande menuiserie où l'ouvrage est fabriqué en séries, par des spécialistes, scieurs, raboteurs, mortaiseurs, de s'embaucher dans tout autre atelier; cet ouvrier « fragmentaire » suivant l'heureuse expression de M. Dam, c'est-à-dire qui exécute seulement des fragments de son métier, sera fatalement handicapé par d'autres et se verra obligé d'abandonner l'établi pour un métier plus facile dans la même spécialité : emballeur, fabricant de caisses, ou bien prendre une place banale de livreur, garçon de courses, expéditionnaire, magasinier, emplois divers sur lesquels s'exerce une redoutable concurrence. Il s'agit là d'une question sociale qui sollicite tout l'intérêt des Comités départementaux de mutilés et des médecins qui leur sont attachés comme « conseillers » dans le but de favoriser la rééducation et l'installation des invalides; donner un avis, un conseil n'engage pas directement la responsabilité de ces administrateurs.

Autrement grave est le problème qui consiste à régler et liquider la pension de ces mêmes invalides suivant le dommage professionnel subi. Mais, ditesvous, que vient faire le médecin dans « cette galère »? son rôle d'expert n'est-il pas terminé, lorsque, après avoir décrit les lésions et la limitation des mouvements articulaires, le déficit psychique ou rénal, cardiaque, etc., il donne un chiffre d'invalidité variable de 0 à 100 pour 100, sans tenir compte de l'emploiement ou de l'utilisation pratiques de l'invalide? N'est-il pas plus simple, comme dans la loi « Alternative Pension » anglaise, de comparer le salaire avant l'accident, le salaire après la consolidation de la blessure, et de fixer, quels que soient la profession et le nouveau salaire, une indemnité exactement proportionnelle à la différence dans les revenus du travail; il suffit d'une enquête auprès des anciens et des nouveaux patrons et d'une simple opération arithmétique pour régler la pension de l'intéressé.

Malheureusement certains cas, exceptionnels il est vrai, ne s'accommodent pas de cette solution; en voici quelque exemple : le maçon M... présente à la suite d'un accident de travail une raideur tibio-tarsienne, avec raccourcissement de 3 cm. de la jambe et atrophie musculaire, l'invalidité est estimée 25 p. 100; à une question posée par le juge, l'expert médical, un maître de la Faculté, admet pour ce travailleur la possibilité de reprendre son métier. L'expert technique, entrepreneur de bâtiment, n'est pas du même avis et réclame à titre d'indemnité non seulement la rente proportionnelle à l'invalidité, mais encore une indemnité supplémentaire de chômage jusqu'à ce qu'il trouve du travail, car ce n'est pas par mauvaise volonté que M..., qui est bon ouvrier, ne retourne plus à son chantier.

Les lois allemandes, notamment la loi militaire de Mai 1906 sur les pensions accordées en temps de paix, aux soldats blessés en service commandé, à la caserne, sur le champ de manœuvre, prescrivaient sur le certificat de visite la fixation par l'expert médical :

1° De l'incapacité physiologique; la diminution de l'incapacité de travail en général évaluée de 0 à 100 pour 100, comme dans la loi française actuelle;

2° De l'incapacité de travail spécial, c'est-à-dire la gêne professionnelle pour un métier donné, et laquelle, dans la pratique courante, était appréciée par le médecin, non pas en pourcentage variable de la diminution du rendement professionnel de 0 à 100 pour 100, mais sous la forme globale suivante :

« Le n° ... M... est capable ou incapable, médicalement parlant, en raison de telle infirmité, etc..., de pouvoir exercer la profession de couvreur, charpentier, employé de bureau, etc., etc., et a été

1. *Tous les médecins qui s'intéressent aux questions d'invalidités et d'expertises devront connaître le livre important que vient de publier M. Ch. Daussat, médecin-chef du centre de réforme de Strasbourg et où il condense un certain nombre d'articles publiés par lui dans la* Revue interalliée pour l'étude des questions intéressant les mutilés de la guerre. *Dans ce livre, vrai travail de bénédictin scientifique, M. Ch. Daussat a condensé tout ce que l'expert a intérêt à connaître au point de vue législation comparée, réglementation administrative, placement et emploi des invalides. On remarquera surtout des pages excellentes sur la Physiologie des professions.*

2. *La loi Lugol.* Analyse et commentaires. Valentino, édit. de la *Revue interalliée*, 1919-1920, 102, r. du Bac, Paris.

3. Ch. Daussat, médecin chef du Centre de Réforme de Strasbourg. — *L'expertise médicale des invalidités et des aptitudes professionnelles.* Paris, 1921, Maloine, édit. Prix : 15 fr.

obligé, en raison de sa blessure, de changer de profession. »

L'administration faisait examiner l'intéressé par un expert technique et fixait ensuite une indemnité variable et proportionnelle au dommage professionnel subi; enfin, si l'accidenté était dans l'impossibilité de reprendre son métier, elle l'inscrivait d'office et par voie de priorité sur la liste des emplois civils réservés dans les administrations de l'Etat, cette procédure s'appliquant parfaitement bien au temps de paix et pour des expertises peu nombreuses. La loi allemande de Mai 1920, pour les très nombreux blessés de guerre 1914-1918, a également admis le point de vue professionnel, mais d'une manière plus expéditive et moins consciencieuse pour ainsi dire[1]. Cette administration allemande (Pensions Regelung Behörden) nous demanda un avis au sujet d'un jeune imprimeur typographe dont nous avons donné l'observation, dans *La Presse Médicale*, en Janvier 1921 ; « ce jeune homme ne peut continuer son métier en raison d'une paralysie radiale gauche et d'une atrophie de la cuisse droite avec raideur du genou ; la nature l'ayant doté de « deux cordes à son arc » il se lance dans la musique, et brillamment, au piano, exécute devant nous la sonate en fa mineur de Brahms, et une sonate de Max Reger, œuvres qui nous sont familières. Répétiteur des chœurs, professeur de piano, il se crée « à la force du poignet » une situation plus lucrative que celle d'imprimeur ».

Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois où la blessure, l'infirmité ont été l'occasion d'un changement heureux de carrière. Il serait évidemment absurde d'accorder, en l'occurrence, une indemnisation basée sur le taux de 100 pour 100 d'incapacité professionnelle dans l'ancien métier; l'expert indique seulement un taux d'invalidité basée uniquement sur les troubles fonctionnels et les lésions anatomiques.

Nous revenons ainsi au point de vue de la loi française du 21 Mars 1919 qui évite d'enquêter sur les situations particulières, de faire intervenir les experts médicaux et techniques dans l'appréciation des métiers et des professions exercés par les intéressés et qui paie au même tarif, suivant l'expression consacrée, l'annulaire gauche de Paganini et l'annulaire gauche d'un cultivateur.

Il n'est donc pas nécessaire au médecin-expert français de posséder des notions scientifiques et mathématiques sur la physiologie des métiers, c'est-à-dire l'ergasiologie ou science du travail professionnel.

Lorsque par hasard, dans une affaire d'accident du travail, on lui demande si la lésion est assez grave pour entraîner une impossibilité dans la manœuvre des outils ou des instruments, il lui sera facile, grâce au sens d'observation qu'il tient constamment en éveil dans l'exercice de son art, et après s'être rendu à l'usine ou au chantier, d'examiner les circonstances normales du travail et d'appliquer leur diagnostic au cas particulier et exceptionnel soumis à leur examen. Dans un livre récent, M. Engel, Obergerichtsartz, légiste supérieur au Conseil supérieur d'assurance de l'Empire, signalait que sur la table du médecin-examinateur voisinaient à côté du stéthoscope et du ruban métrique, des tenailles, une scie, des pinces coupantes, etc., etc. Sans nous encombrer d'un pareil arsenal, nous avons cependant assez d'imagination, assez de mémoire visuelle et cinestésique pour nous représenter les mouvements professionnels et le maniement instrumental des artisans et pour transmettre au juge ou au tribunal les résultats de déductions physiologiques acceptables. Ces mouvements sont d'ailleurs plus simples et plus faciles à observer s'il s'agit de mécaniciens ou de machinistes, manœuvrant des machines-outils, lesquelles se répandent de plus en plus et se substituent progressivement aux anciens outils manuels.

Dans quelques années, les artisans ne se trouveront plus que dans les villages, pour réparer les objets fabriqués à la machine, et le médecin d'alors trouvera, dans leurs exercices manuels, des méthodes cinésithérapiques susceptibles de distraire et de guérir ses clients.

Ch. Daussat,
Médecin chef du Centre de Réforme de Strasbourg.

1. Daussat. — « L'expertise médicale des invalidités et des aptitudes professionnelles ». *Revue interalliée des Mutilés*, 102, rue du Bac, *loc. cit.*

VARIÉTÉS

La constatation du sucre par la liqueur de Fehling.

La constatation du sucre par la liqueur de Fehling est d'usage courant. Il arrive fréquemment qu'une liqueur de Fehling ancienne se décolore et précipite par l'ébullition sans qu'on introduise ni urine, ni liqueur sucrée. Il faut que la liqueur de Fehling soit fraîchement préparée, ce qui n'est guère possible dans les cabinets médicaux où souvent la liqueur de Fehling date de plusieurs mois.

Il est donc préférable de la préparer extemporanément en utilisant deux solutions que l'on mélange au moment du besoin, l'une contenant du sulfate de cuivre, l'autre le sel de Seignette et les alcalins. Par exemple :

Flacon n° 1	Sulfate de cuivre pur.	34 gr. 65
	Acide sulfurique . . .	IV gouttes
	Eau distillée Q. S. pour	500 cmc de solution.
Flacon n° 2	Potasse caustique . .	80 gr.
	Soude caustique . . .	130 gr.
	Acide tartrique pur .	105 gr.
	Eau distillée Q. S. pour	500 cmc de solution.

Un autre petit point de pratique consiste à ajouter, au moment de faire bouillir, quelques fragments de pierre ponce pour régulariser l'ébullition et éviter ces projections de liquide toujours désagréables et même dangereuses.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CUBA

La Presse Médicale a Cuba. — En dehors des *Annales de l'Académie des Sciences médicales*, dont le premier numéro remonte à 1864, le plus ancien journal médical est la *Crónica médico quirúrgica*, fondée par J. Santos Fernandez (1875) et dirigée actuellement par F. M. Fernandez, qui a continué les traditions de Juan Santos. Comme lui, oculiste dis-

tingué, hygiéniste et journaliste de talent, il aime, à son exemple, venir à Paris suivre les progrès de la Science française. La *Crónica médico quirúrgica* est le doyen des journaux médicaux de Cuba et, dans 4 ans, elle célébrera ses noces d'or. Nous espérons que c'est autour de son fondateur, le vénérable J. Santos Fernandez, que ses collaborateurs se réuniront en ce jour mémorable.

En 1896, étant encore étudiant, le professeur Presno fondait la *Revista da Medecina y Cirujia de la Habana*. Avant de venir en France inviter nos savants à assister au Congrès médical cubain, il eut la joie de fêter le XXVe anniversaire de la *Revista*. A cette occasion, un numéro de luxe fut tiré et deux exemplaires en furent envoyés en France, dont l'un à l'éminent représentant de Cuba, le Dr Manuel Ortiz.

C'est au moment où fut créé à la Havane le laboratoire histo-bactériologique, où les théories pastoriennes y furent accueillies, où la Société de Estudios clinicos était en plein développement que l'étudiant Presno, prévoyant les modifications qu'allaient subir les sciences médicales, eut l'idée de créer un journal qui partagerait avec la *Crónica médico quirúrgica* la responsabilité et l'honneur de renseigner les praticiens cubains et de diriger leur évolution médicale.

De 1899 à 1921, un certain nombre de journaux parurent dont la durée fut éphémère et, actuellement, on ne compte guère qu'une dizaine de journaux.

La *Crónica médico quirúrgica* (1875). La *Revista da Medecina y Cirujia de la Habana* (1896). Ces 2 revues ont des collaborateurs et des correspondants à Paris. La *Revista médica cubana* (1902). La *Revista dental* (1902), *Sanidad y Beneficencia* (1909), organe officiel du Secrétariat d Hygiène et d Assistance publique publié en trois langues : espagnol, français et anglais. *Vida nueva*, dirigé par les membres du dispensaire Tamayo, les prof. Tamayo, Montoro, Farinas, Betencourt, Casariego, etc., la *Prensa médica* (1910), *Asclepios* (1915), *Medicina cubana*, du Dr Duque (1918), *Revista cubana de obstetricia y ginecologia* (1919), *Revista cubana de oftalmologia*, revue mondiale de tout ce qui concerne l'ophtalmologie, indispensable aux spécialistes auxquels elle rend de grands services; elle compte, parmi ses correspondants et collaborateurs, les prof. De Lapersonne, Lagrange, MM. Poulard, Landolt, Abadie, Terson, Barier, Cantonnet, Onfray, Dor, etc.

Le *Boletin de la Sociedad de Internos del hôpital général* et la *Revista de la Policlinica nacional* sont les deux derniers nés.

Tous ces journaux vivent grâce à la publicité pharmaceutique, excepté la *Revista cubana de oftalmologia* qui publie trimestriellement un volume de 300 pages sans la moindre publicité. MATHÉ.

ETATS-UNIS

PHILADELPHIE. — Le prix Alvarenga de 300 dollars a été décerné pour 1921 au Dr John W. Churchman de New-York pour son essai intitulé : « Action sélective du violet de gentiane sur les bactéries ».

INDOCHINE

Les dernières dispositions prises pour assurer les services de l'Assistance médicale de l'Indochine sont les suivantes :

Art. 1er. — Les services de l'Assistance médicale de l'Indochine sont assurés :

1° Par des médecins civils appartenant au corps de médecins du service de l'Assistance médicale en Indochine;

2° Par des docteurs en médecine, médecins civils non fonctionnaires.

Toutefois, jusqu'à ce que le recrutement des médecins civils offre des ressources suffisantes pour permettre d'assurer normalement les besoins du service de l'Assistance, il continuera à être fait appel à des officiers du Corps de Santé des troupes coloniales, ou à des officiers du Corps de Santé du service général et des corps de troupe.

Art. 2. — La hiérarchie et la solde du personnel européen des services de l'Assistance, ainsi que sa répartition entre les différents grades et classes, sont fixées conformément au tableau ci-après :

Grades	Soldes	Effectifs
Médecin principal	18.000	5
— de 1re classe	16.000	26
— 2e —	14.000	
— 3e —	12.000	44
— 4e —	11.000	
— 5e —	10.000	
— stagiaire	9.000	

Ce personnel reçoit, en outre, un supplément colonial dont la quotité et les conditions d'attribution sont fixées par le règlement général sur la solde du personnel local.

Les améliorations de traitement prévues dans le présent arrêté comporteront leur effet à compter du 1er Juillet 1919.

Art. 3. — Les officiers du Corps de Santé des troupes coloniales employés à des services d'Assistance ou dans les divers services sanitaires et médicaux de l'Indochine sont, ainsi qu'il est stipulé à l'article 1er, dernier paragraphe, du présent arrêté, des médecins placés hors cadres ou appartenant au service général ou aux corps de troupe.

Les médecins placés hors cadres sont, au point de vue de la solde coloniale, de l'indemnité de départ colonial, de la solde de traversée, des frais de passage pendant la durée de leur détachement, à la charge du service qui les emploie jusqu'au jour exclus du débarquement dans la Métropole, date à partir de laquelle ils sont remis à la disposition du département de la Guerre.

A l'expiration de leur période de séjour colonial les officiers du Corps de Santé, détachés dans les divers services sanitaires et médicaux de l'Indochine et les postes consulaires relevant du budget général, sont, s'il y a lieu, remplacés numériquement par le département de la Guerre qui entretient à cet effet le personnel affecté à leur relève, en conformité des règlements spéciaux.

La solde et les accessoires des officiers du Corps de Santé des troupes coloniales hors cadres, détachés dans les divers services sanitaires et médicaux, sont ceux du grade dont ils sont titulaires.

Il en est de même en ce qui concerne le régime des déplacements et des passages.

Art. 4. — Les médecins civils non fonctionnaires et les médecins militaires du service général et des corps de troupe concourant aux services d'Assistance reçoivent au titre de l'Assistance une indemnité dont le montant est fixé par arrêté du Gouverneur général.

Recrutement et avancement. — Art. 5. — Les médecins stagiaires sont choisis parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine d'Etat.

Le stage est accompli dans une formation sanitaire de l'Assistance à Hanoï ou à Saïgon.

Art. 6. — Les anciens internes titulaires des hôpitaux de Paris et les hôpitaux des Facultés de province pourront être directement nommés médecins de 4e classe.

Art. 7. — A défaut de recrutement de médecins stagiaires et d'anciens internes des hôpitaux, et par dérogation aux dispositions des articles précédents les médecins démissionnaires de l'armée ou de la marine,

comptant au moins dix années de service à l'Etat, dont deux en Indochine, et ayant des services antérieurs leur permettant d'obtenir sur la Caisse locale de retraites de l'Indochine une pension de retraite pour ancienneté à 55 ans d'âge, peuvent être nommés médecins de l'Assistance médicale à une classe dont la solde est égale ou immédiatement supérieure à leur solde dans l'armée ou dans la marine.

Art. 8. — Les avancements en grade et en classe du personnel des médecins de l'Assistance médicale sont donnés exclusivement au choix, sauf pour les promotions aux emplois de médecins de 3e et 2e classe qui sont accordées pour 1/4 à l'ancienneté et 3/4 au choix.

Art. 9. — Les fonctionnaires français du service de l'Assistance médicale actuellement en service conservent, dans le nouveau cadre, le grade, la classe et l'ancienneté qu'ils avaient dans l'ancien cadre.

Art. 10. — Sont abrogées toutes les dispositions locales contraires au présent arrêté.

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

En lisant le résumé de ma communication au Congrès de Médecine de Strasbourg — communiqué relatif au travail de M. Joltrain sur la transfusion du sang —, je constate une erreur de documentation qui s'est glissée dans la dictée faite à la dactylographe.

On pourrait croire que j'ai injecté du sang citraté à 2,5 pour 100, ce qui serait une erreur grave puisque mon injection était au taux de 2,5 pour *mille*. Cette hérapeutique étant appelée à devenir la méthode de choix pour le traitement des hémorragies dans les états hémophiliques, il y aurait lieu, je crois, de corriger ce point de technique par une petite note additionnelle. ROBERT FEISSLY.

Monsieur le rédacteur en chef,

M. F. Nidergang a publié, n° 78 de *La Presse Médicale*, un article concernant l'emploi des arsenicaux en haute dose dans certaines affections pulmonaires aboutissant à cette conclusion : que dans la tuberculose pulmonaire déclarée le résultat est tout à fait négatif. Puisqu'il s'agit d'une question thérapeutique que j'ai sérieusement étudiée et sur laquelle j'ai présenté quelques travaux[1], ayant une opinion différente de celle de M. Nidergang, je demande que vous veuillez bien me permettre d'exposer mon sentiment en peu de mots. J'ai fait l'année dernière des essais en série, dans les tuberculoses chirurgicales et pulmonaires bacillaires, obtenant au commencement des améliorations, surtout dans ces dernières, dans l'état général et parfois même des améliorations locales mais peu durables comme celles que M. Nidergand a obtenues.

Plus tard, nous avons appliqué le cacodylate et l'arrhénal à dose élevée, pas comme un moyen exclusif, mais plutôt accessoire et intercalant, autant que possible, la tuberculine. J'ose affirmer que les arsenicaux tolèrent une utilisation de la tuberculine avec des succès parfois surprenants. Je considère ce procédé très important dans la pratique de chaque jour.

Profiter des améliorations autant générales que locales pour faire la tuberculinothérapie : telle est la technique que nous avons employée dans des cas déjà nombreux, dont nous suivons avec soin les observations.

JOSÉ AROSO (de Porto).

1. JOSÉ AROSO. « O cadodilato de sodio em alta dose nas tuberculoses cirurgicas ». *Communication à l'Association médicale Lusita.* Porto, Juin 1920. — LOUSA DIAS. « O cadodilato de sodio em altas doses em terapeutica ». *Thèse*, Octobre 1920. — JOSÉ AROSO. « Nova orientação da quimisterapie antituberculosa ». *Communication au Congrès Hespano-Portugais.* Porto, Juin 1921.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

D. — *Quelle est, dans la nouvelle organisation du service sanitaire, la situation du médecin auxiliaire* service auxiliaire, *inapte définitivement à faire campagne?*

— *S'il peut, dans le cadre de réserve, faire une demande pour une affectation proche de son domicile* actuel, *très différent de son domicile de recrutement?*

— *S'il est appelé à faire des périodes d'instruction?*

— *De quelle manière, les bureaux de mobilisation tiennent actuellement compte des spécialités créées au cours de la campagne, et quels sont les moyens de leur faire connaître les aptitudes spéciales?*

R. — 1° Le médecin auxiliaire maintenu ou classé dans le service auxiliaire et reconnu définitivement inapte à faire campagne sera laissé à la disposition des formations sanitaires de l'Intérieur.

Pour être affecté à une formation sanitaire proche de votre domicile actuel, tout différent de votre domicile de recrutement, il faut adresser cette demande au commandant du Bureau de recrutement et lui demander cette faveur qu'il vous fera peut-être obtenir, mais n'y comptez pas trop, surtout si c'est en dehors de la zone de son territoire.

2° N'étant pas apte à faire campagne, vous ne serez pas appelé à faire des périodes d'instruction.

3° Quand vous écrirez au commandant de recrutement, dites-lui vos aptitudes spéciales, qui figureront à côté de votre nom et pourront un jour, à la mobilisation éventuelle, servir pour utiliser votre compétence.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Eléments d'Obstétrique, par V. WALLICH. 4e édition refondue. 1 vol. de 709 pages avec 180 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 26 fr. net.

Tel qu'il se présente, dans sa quatrième édition, le livre de M. Wallich est, sans contredit, le meilleur de nos manuels d'obstétrique.

Il le doit pour une faible part à ce qu'il est, actuellement, le plus récent et, donc, le mieux au courant des nouveautés, ou, du moins, de celles qui doivent être retenues par le praticien et par l'étudiant. Dans bien des manuels, une telle mise au point s'obtient, d'éditions en éditions, par additions successives. M. Wallich n'a pas voulu procéder ainsi; le format et le volume de son livre n'ont pas changé et l'édition

actuelle comporte un soigneux élagage des théories périmées et des manœuvres désuètes. Tout en se tenant judicieusement cantonné sur le terrain propre de l'obstétricie, M. Wallich a fait aux techniques d'ordre chirurgical la part qui leur revient maintenant et, de ce fait, il a supprimé ou raccourci l'exposé de certaines manœuvres qui étaient le triomphe des anciens accoucheurs. Ce souci de moderniser n'a pas été poussé plus loin qu'il ne convenait : l'auteur connaît trop les ressources de l'obstétricie pour avoir sacrifié quoi que ce soit d'utile et pour s'être « laissé griser par les progrès et les triomphes de la chirurgie ».

Parmi les chapitres qui ont été considérablement remaniés, nous citerons ceux qui se rapportent à la syphilis dans ses rapports avec la gestation, au traitement de cette affection par le salvarsan, à l'hygiène de la femme enceinte et du nouveau-né, à ces phénomènes si angoissants connus sous le nom de shock, et enfin à ces incisions du col qui semblent devoir modifier considérablement le pronostic dans certains cas graves de pratique obstétricale.

A côté de ces raisons de lire cet excellent *vade mecum*, raisons qui tiennent à son actualité, il en est d'autres qui existaient dans les éditions antérieures et qui en avaient fait le succès. C'est d'abord une soumission extrême aux réalités de la clinique. C'est ensuite un vif souci de l'illustration qu'atteste la reproduction des dessins de Farabeuf, de Couvelaire, de l'auteur, d'autres encore. C'est enfin une admirable clarté qui tient au tempérament intellectuel de M. Wallich et qui, aussi, est un reflet de l'enseignement de M. Pinard. Pendant plus de trente ans, l'École française, sous l'inspiration ardente du Maître de Baudelocque, a lutté pour la simplicité et la raison contre l'intrusion des théories nuageuses et des faits mal établis. Les *Éléments d'Obstétrique* ont été conçus dans cet esprit : il faut lire, à ce point de vue, les chapitres consacrés aux bassins viciés, au forceps, à l'allaitement, pour voir les progrès réalisés depuis certaines descriptions infiniment compliquées, que l'on trouve dans certains livres vieux de vingt ans et même dans d'autres livres plus récents.

H. Vignes.

LIVRES REÇUS

2597. **Introduction à la psychanalyse**, par le Dr Sigm Freud, professeur à la Faculté de Médecine de Vienne, traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par le Dr S. Jankelevitch. Un vol. de 484 pages (*Payot*, éditeur). — Prix : 18 fr.

2598. **Problèmes généraux de l'hérédité psychologique**, par le Dr Georges Poyer, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie. 1 vol. de 304 pages (*Alcan*, éditeur). — Prix : 15 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Pierre Marie, H. Bouttier et Ivan Bertrand. — Étude anatomo-clinique d'un cas grave de myasthénie de Erb-Goldflam.

Erik Wolff — Sur l'albumosémie à l'état physiologique et pathologique.

V. Hutinel et M. Maillet. — Dystrophies glandulaires et particulièrement dystrophies mono-symptomatiques.

Revue critique :

J. Lhermitte. — La rigidité décérébrée; données physiologiques et applications cliniques.

Livres nouveaux.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale de la Faculté (Hôpital Cochin). — Professeur : M. Pierre Delbet, avec l'assistance de MM. Chevassu et Mocquot, agrégés.

Enseignement complémentaire, par MM. Charles Girode, chef de clinique; Jacques Leveuf et Pierre Mornard, chefs de clinique adjoints; Herrenschmidt et Beauvy, chefs de laboratoire; Raoul Monod, aide d'anatomie à la Faculté.

Programme de l'enseignement. — Lundi, 9 heures : Consultation gynécologique par M. Mocquot (pavillon Bouilly). — 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. — 10 heures : Leçons sur les affections chirurgicales de l'appareil urinaire, par M. Chevassu (les 1er et 3e lundis de chaque mois).

Mardi, 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : Leçon de séméiologie. Les leçons de séméiologie seront faites alternativement par MM. Girode, Leveuf, Mornard et Monod.

Mercredi, 9 heures : Consultation gynécologique par M. Mocquot (pavillon Bouilly). — 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. Exercices pratiques de petite chirurgie par MM. Girode, Mornard et Monod.

Jeudi, 10 heures : Leçon clinique avec présentation de malades à l'amphithéâtre par le professeur.

Vendredi, 9 heures : Consultation gynécologique par M. Mocquot (pavillon Bouilly). — 9 h 1/2 : Opérations, par le professeur. Exercices de laboratoire dirigés par MM. Herrenschmidt et Beauvy. Exercices cliniques dirigés par MM. Girode, Leveuf et Monod.

Samedi, 10 heures : Leçon clinique avec présentation de malades à l'amphithéâtre par le professeur.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. — Sous la direction de M. le professeur Widal et de MM. Lemierre et Abrami, agrégés, commenceront, à la clinique médicale de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 21 Novembre 1921, des leçons avec exercices pratiques. Ces leçons auront lieu tous les jours, à 14 heures. Deux cours, de dix leçons chacun, seront faits successivement. Les cours seront terminés le 13 Décembre. Le nombre des assistants est limité à 25.

Objet du cours. — Procédés d'exploration clinique appliqués au diagnostic des maladies.

Premier cours. — 1° Maladies du rein (6 leçons). *a)* Rétention chlorurée. Dosage des chlorures dans l'urine et le sang. Seuil d'excrétion des chlorures. Rythme en échelons de l'élimination chlorurée. Réfractométrie du sérum sanguin. — *b)* Rétention azotée : Dosage de l'urée dans

(*Voir la suite, p.* **1701**.)

l'urine et le sang. Constante d'Ambard. Epreuve de la phénolsulfonephtaléine. — *c*) Hypertension artérielle et oscillométrie : Procédés de mesure et interprétation. 2° Procédés d'examen d'un diabétique (2 leçons) : Principes généraux du traitement : Dosage du glucose. Le seuil de la glycémie. Recherche de l'acétone et ses dérivés. Leur importance dans l'établissement du régime. 3° Examen du liquide céphalo-rachidien (2 leçons) : Examen chimique : albumine, sucre, urée. Examen cytologique : tuberculose, syphilis, états méningés, hémorragies méningées. Examen bactériologique : les méningocoques. Réaction du benjoin colloïdal.

Deuxième cours. — 1° Maladies du foie (4 leçons). *a*) Etude des ictères. I. Recherche de la bilirubine, de l'urobiline et de la stercobiline. Valeur de ces recherches. — II. Recherche des sels biliaires. Epreuve des hémoconies. Ictères dissociés. — III. Ictères hémolytiques : Recherche de la résistance globulaire des hématies granuleuses, de l'auto-agglutination des hématies. — *b*) Etude de l'insuffisance hépatique : Rapport azoturique et azote résiduel dans les maladies du foie. Acide glycuronique. Insuffisance hépatique et rétention biliaire. Insuffisance protéopexique du foie et recherche de l'hémoclasie digestive. — 2° L'hémoclasie et sa valeur clinique (1 leçon). — 3° Diagnostic des maladies typhoïdes (1 leçon). Hémocultures et séro-diagnostic. — 4° Réactions de fixations (2 leçons) : Généralités. Séro-diagnostic de la syphilis. Maladie hydatique. Lèpre. Peste. Mycoses. — 5° Cytodiagnostic des épanchements pleuraux (1 leçon) : Pleuro-tuberculose. Pleurésies septiques, mécaniques, cancéreuses. Epanchements puriformes. Eosinophilie pleurale. — 6° Examen du chimisme gastrique (1 leçon).

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs pour chacun des deux cours. S'inscrire au Secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Diphtérie. — M. P. Lereboullet, agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le jeudi 1er Décembre 1921, à 9 h. 1/2 du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), avec l'aide de M. Pierre-Louis Marie, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire, et de M. Brizard, interne des hôpitaux, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie; clinique de l'angine diphtérique et du croup; sérothérapie; tubage et trachéotomie; prophylaxie). Le cours sera complet en quinze jours et prendra fin le 15 Décembre. Tous les matins : Visite; examen des malades. Avant et après la visite : Leçon théorique et travaux pratiques.

Seront admis à suivre cet enseignement MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 5), les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par série de quinze et pour une période de deux semaines. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit tout autre pièce énonçant leur identité.

Faculté de Pharmacie de Paris. — Par décret présidentiel, le doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris est autorisé à accepter au nom de cette Faculté, aux clauses et conditions énoncées dans le testament susvisé en date du 24 janvier 1914, le legs de 2.000 francs de rente faite à ladite Faculté. (*Journ. off.*, 10 Novembre.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — *Service de médecine infantile.* — M. Jules Renault commencera ses conférences de médecine infantile le samedi 3 Décembre, à 10 h. 1/2 et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

— *Service de chirurgie infantile.* — M. Albert Mouchet commencera ses conférences de chirurgie infantile le mardi 6 Décembre, à 10 h. 1/2 et les continuera les mardis suivants, à la même heure.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux (3e concours). — Sont désignés pour faire partie du jury : MM. Lemierre, Bensaude, Rathery, Variot, Grenet, Teissier, Lafitte, Le Noir, Lesage, Legueu.

Externat. — Anatomie. — *Séance du* 11 *Novembre.* — *Calcanéum et astragale.* — Ont obtenu : MM. Rousseau (Pierre), 17; Redaud, 11; Pottier, 12; Rousseau (Silvain), 15; Poumier, 17; Saron, 17; Richier, 17; Bullé, 13; Renoux (G.), 18; Quivy, 10; Pradier, 10; Rivoire, 14; Robert, (H.), 13; Signeux, 14; Roussel, 18 1/2; Schmidt, 14; Seidmann, 17; Plat (Pierre), 14. — Ont filé : MM. Saint-Pierre, Rudolf. — *Absents* : MM. Schichter, Renault (Jean); Mlle Plassat.

Séance du 14 *Novembre.* — *Rapports du rectum chez la femme.* — Ont obtenu : MM. Schmits, 18; Ranglaret, 6; Samiteu, 12; Pouillot, 15; Rivière, 10; Quenée, 16; Puech, 11; Rouquès (Lucien), 20; Guerneau, 10; Serre, 11; Rappoport, 11; Rollet, 14; Rogier, 16; Raton, 14; Roy, 15; Pinoche, 20; Renard, 15; Mlles Saint-Vincent, 16; Rosenbaum, 16; Pithon, 15. — *Absents* : MM. Servy, Sarfati. — *Excusé* : M. Richard (L.).

Pathologie. — *Séance du* 12 *Novembre.* — *Symptômes et diagnostic du cancer du sein.* — Ont obtenu : MM. Hellmann, 11; Idoux, 15; Havret, 17; Gourdon, 16; Gouyen, 10; Grasset, 17; Guérin, 18; Guihevenc, 16; Gallais (Georges), 11; Guédé, 10; Girard (Marcel), 12; Germain, 13; Gay (Pierre), 14; Josse, 16; Hude, 5; Josso, 14; Herman, 12; Mlle Guéry, 14. — A filé : M. Garaud. — *Excusés* : MM. Schechter, Goutel, Bandenbourg.

Séance du 15 *Novembre.* — *Fracture du col du fémur.* — Ont obtenu : MM. Guy (Georges), 18; Guren, 15; Guillemin, 13; Heraud, 12; Girard (Paul), 8; Giaccardo, 15; Jean-Bernard, 12; Josset, 17; Giroire, 19; Gallois (R.), 14; Jouannot, 11; Hussenstein, 14; Guiritch, 10; Hadanger, 13; Gallais (P.), 12; Joffrion, 13; Hesse, 18; Gauch, 9; Mlles Iliesco, 13; Houzeau, 13. — *Absent* : M. Jarein. — *Excusés* : MM. Guéret, Ganem.

Asile national du Vésinet. — Un concours pour la nomination de deux internes femmes à l'Asile national du Vésinet sera ouvert le 28 Novembre prochain au ministère de l'Intérieur.

Ce concours est ouvert à toutes les étudiantes en médecine, françaises, célibataires, âgées de moins de 30 ans, pourvues de 8 inscriptions de doctorat et ayant exercé les fonctions d'externe dans un hôpital de Paris.

Les candidates devront se faire inscrire au secrétariat de l'Asile national de 14 à 18 heures, tous les jours non fériés, jusqu'au 21 Novembre. Elles devront déposer en prenant leur inscription : 1° leur acte de naissance; 2° un extrait de leur casier judiciaire; 3° un certificat constatant qu'elles ont exercé les fonctions d'externes dans un hôpital de Paris.

L'allocation annuelle attribué aux internes femmes de l'Asile du Vésinet se monte à 3.000 francs. De plus, des avantages en nature sont stipulés au règlement de l'Asile.

NOUVELLES

Enfants assistés de la Seine. — Sont nommés, à titre provisoire, médecin du service des Enfants assistés de la Seine : pour la circonscription d'Anost (agence d'Autun), M. Beghin; pour la circonscription de Rue (agence d'Abbeville), M. Dorion; pour la circonscription de Courson (agence d'Auxerre), M. Ferrand.

L'Association amicale des médecins hygiénistes français. — A l'occasion du Congrès d'hygiène (8e Réunion sanitaire provinciale) a eu lieu l'assemblée générale de l'Association amicale des directeurs de bureau municipal d'hygiène et des inspecteurs départementaux d'hygiène. Les statuts de l'Association ont été modifiés afin de donner à l'Association plus d'extension et plus d'action. Elle s'est transformée en *Association amicale des médecins hygiénistes français*, ouverte aux docteurs en médecine (diplôme d'Etat) titulaires d'une fonction définie par les lois d'hygiène sociale et d'hygiène publique. Le Comité d'action, élu par l'Association, se compose de MM. Gautrez (Clermont-Ferrand), président; Landrieu (Metz), vice-président; Briau (Paris), secrétaire; Ott (Rouen), Holtzmann (Strasbourg), Zipfel (Dijon), Guillemin (La Rochelle), Emeric (Saint-Etienne), Violette (Saint-Brieuc), Loir (Le Havre), Paquet (Beauvais), Cavaillon (Laon), membres.

Société médicale des hôpitaux de Paris. — La Société médicale des hôpitaux de Paris met au concours les prix suivants :

Prix Gingeot (1.500 francs pouvant être divisé). Sujet : « Les hépatites dysentériques et leur traitement ».

Les mémoires devront être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de Novembre 1922. Le prix sera décerné à la fin de Décembre 1922.

Prix Paul Le Gendre (3.000 francs). Sujet : « Etude historique, statistique et critique sur le rôle du corps médico-chirurgical français, civil et militaire pendant la guerre 1914-1918 et les conséquences qui ont pu en découler (dommages pour les médecins, conclusion en vue de l'avenir). »

Les ouvrages imprimés ou manuscrits devront être déposés sur le bureau de la Société médicale des Hôpitaux, 12, rue de Seine, le premier vendredi de Novembre 1923. Le prix sera attribué à la fin de Décembre 1923.

Université de Genève. — M. Cabanès, rédacteur en chef de la *Chronique médicale*, fera les jeudi 1er et vendredi 2 Décembre, à 20 h. 1/2, deux conférences dans la grande salle de l'Université.

La première de ces conférences aura trait à Napoléon et l'hygiène, et la seconde traitera du pouvoir de fascination de Napoléon, de son influence suggestive sur son entourage et sur ses soldats.

Corps de santé militaire. — Liste de classement des candidats admis à l'Ecole du Service de Santé militaire à la suite du concours de 1921.

Etudiants en médecine, à 12 inscriptions : MM. Besnoit, Renard, Frejafon, Roques, Michel, Morel, Lefèvre, Mignot.

A 8 inscriptions : MM. Rouzaud, Gallois, Chauzy, Luiggi, Tuaillon, Reissier, Douriaux, Perrin, Vidal, Giorgi, Laurent, Rohmer, Lachaise, Pierron, Thabourin, Chauveau, Sautriau, Wagner, Lacuire, Passager.

A 4 inscriptions : MM. Jacob, Meldinger, Calmet, Valette, Valla, Courrier, Frejaville, Crebassa, Fonta, Sempé, Fouquet, Guerrièro, Franchimont, Duballen, Carrot, Suberbielle, Cavaillès, Gelard, Robert, Fromont, Authier, Dosdat, Tournigand, Sauvaget, Fabre, Lesbats, Fort, Tournadre, Koehren, Combescot, Verhnet, Dufloz, Derennes, Rollet, Moulène, Labrousse, Idrac, Roussel, Cazalas, Bousquet, Hurstel, Kieffer, Leboucq, Carillon, Gensoul, Marty, Cohen, Crémona, Martin, Couillard, Dezoteux, Carrère, Schneider, Diavet, Rone, Armani, Monier, Goubert, Eldin, Paul, Gourvil, Cosnier, Matinier, Henry, Cassou, Griolet, Le Renard, Foures, Raynaud, Mortreux, Chausset, Rey, Raganeau. (*Journ. off.*, 7 Octobre.)

Service de Santé de la marine. — L'arrêté suivant portant réorganisation de la direction du Service de Santé de la marine vient de paraître à l'*Officiel*.

La direction centrale du Service de Santé est confiée à un médecin général de la marine.

Un médecin de 1re classe remplit les fonctions de secrétaire de la direction centrale.

La direction centrale comprend :

1° Un bureau administratif qui a, dans ses attributions, l'administration du personnel, du matériel et des crédits et est dirigé par un chef de bureau de l'administration centrale, adjoint au directeur central pour tout ce qui se rapporte à la partie administrative susvisée;

2° Un service technique à qui revient l'examen et la préparation de toutes les questions techniques intéressant les officiers du Corps de Santé, le personnel infirmier, le matériel médico-chirurgical des bâtiments et des hôpitaux, l'approvisionnement des magasins, les navires-hôpitaux, le service médical des arsenaux, l'aptitude physique au service de la flotte, la mobilisation du Service de Santé (personnel et matériel), etc.

Ce service technique est dirigé par un officier supérieur du Corps de Santé de la marine en qualité d'adjoint au directeur central;

3° L'inspection des services d'hygiène et d'épidémiologie qui est chargée de l'étude de toutes les questions relatives à l'hygiène et à l'épidémiologie dans la marine et de la surveillance technique de leur exécution.

Un médecin général ou un officier supérieur du Corps de Santé seconde, à titre d'adjoint, le directeur central pour cette partie de service;

4° Le laboratoire central de chimie analytique organisé dans les conditions prévues à l'article 6 de l'arrêté précité du 13 Septembre 1910. (*Journ. off.*, 3 Novembre.)

— Sont désignés pour remplir les fonctions ci-après, les officiers dont les noms suivent :

Président de la commission spéciale de réforme du port de Lorient : M. le médecin en chef de 2e classe Normand.

Président de la 2e commission spéciale de réforme de Lorient, chargée, éventuellement, d'examiner les demandes en revision des décisions des commissions permanentes de réforme : M. le médecin en chef de 2e classe Renault.

— M. le médecin principal Cazamian est désigné pour continuer ses services à la direction centrale du Service de Santé.

— M. le médecin de 1re classe Mirguet est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de l'*Arras* et de l'Ecole de perfectionnement des officiers.

— M. le médecin de 1re classe Quilloux est désigné pour servir au 2e dépôt des équipages de la flotte. (*Journ. off.*, 28 Octobre.)

— Un congé de trois ans sans solde et hors cadre est accordé à M. le médecin de 1re classe Robin, pour diriger l'hôpital de la mission française de Nantchang (Chine). (*Journ. off.*, 29 Octobre.)

Service de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au 1er rég. d'infanterie coloniale, M. Lemasle, médecin-major de 1re classe. — Au 2e rég. d'infanterie coloniale, MM. Ascornet, Le Groignec, médecins-majors de 1re classe; Le Strat, Le Coz, médecins aides-majors de 1re classe. — Au 3e rég. d'infanterie coloniale, MM. Patriarche, médecin principal de 1re classe; Ferrandini, Rousseau (A.), Chagnolleau, Revault, médecins-majors de 1re classe; Rousseau (E.), Laveau, médecins-majors de 2e classe; Guillemet, Legault, médecins aides-majors de 1re classe. — Au 4e rég. d'infanterie coloniale, MM. Coffin, médecin principal de 1re classe; Ilbert, médecin principal de 2e classe; Reboul, médecin-major de 1re classe; Lenoir, Lautier, médecins-majors de 2e classe. — Au 5e rég. d'infanterie coloniale, MM. Jacquin, Bresson, Rey, médecins-majors de 1re classe; Schacken, Pistre, médecins-majors de 2e classe; Moitron, médecin aide-major de 1re classe. — Au 7e rég. d'infanterie coloniale, MM. Devaux, médecin principal de 1re cl.; Burdin, Nogue, Lafaurie, médecins principaux de 2e cl.; Cardeilhec, Santarel, Damond, médecins-majors de 1re classe; Perraud, Arné, Granié, médecins-majors de 2e classe; Dissez, médecin aide-major de 1re classe. —

(*Voir la suite, p.* 1705.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur* **automatique** *sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 51)

(*Thérapeutique*) **ULCUS STOMACAL**

Ulcus stomacal

(Indications médico-chirurgicales)

Le traitement de l'ulcus gastrique est de plus en plus à cheval sur la médecine et la chirurgie.

En dehors de toute question de thérapeutique médicamenteuse, le praticien, en présence d'un diagnostic d'ulcus de l'estomac, doit fréquemment résoudre une de ces trois questions :

1° *Peut-on par un régime sévère et de durée limitée éviter une intervention chirurgicale?*

2° *Si non, quand doit-on conseiller cette intervention ?*

3° *Si oui, quel régime à longue échéance doit succéder à ce régime de courte durée?*

1° Peut-on médicalement éviter l'intervention ?

Il faut être bien pénétré de ce fait que tout ulcus pris au début est médicalement guérissable. En présence d'un ulcus soupçonné ou nettement établi, le *premier temps du traitement doit toujours être médical.*

Le repos complet au lit, le lait, les repas fractionnés, sans aucun secours médicamenteux, donnent le plus souvent des succès remarquables.

2° Quand doit-on conseiller l'intervention ?

Le malade est mis à ce traitement de repos physique et stomacal pendant un mois, voire même deux et trois mois.

Pas d'amélioration.

Par non-amélioration, on doit entendre :

Persistance de la douleur.
Persistance des hémorragies occultes.
Persistance d'une stase même infime.

Dans ce cas (sauf contre-indication dépendant de la résistance du sujet, *rein, foie...*), *le diagnostic opératoire doit être nettement posé.*

3° Quel régime diététique et à longue échéance doit-on conseiller au malade ?

Soit au contraire un sujet qui a été entièrement amélioré à la suite de cette cure de repos physique et gastrique.

On ne peut indéfiniment le laisser au lit et au lait. On ne doit pas non plus oublier que l'ulcus est sujet à récidive et dépend de l'hypersécrétion chlorhydrique.

Pour lutter au maximum contre toute rechute, établir un régime en tenant compte des expériences de Pawlow sur les chiens œsophagotomisés et porteurs de petit estomac chirurgical, et dont nous rappelons les conclusions pratiques. La sécrétion stomacale comprend deux sécrétions distinctes :

1° Une sécrétion psychique, fonction de l'appétit, de l'appareil gustatif.

2° Une sécrétion réflexe à point de départ stomacal, variable avec chaque catégorie d'aliments.

Cette sécrétion réflexe est abondante avec la viande.

Elle est nulle avec les féculents.

Elle est négative avec les graisses qui produisent une action d'arrêt sur les nerfs sécrétoires.

Par suite, on doit prescrire à ces malades un régime tiré de ces conclusions physiologiques.

1° *Modérer la sécrétion psychique en ne donnant que des aliments non épicés ou réduits en purée.*

2° *Commencer tout repas par un aliment gras, beurre, crème, huile d'olive.....*

3° *Supprimer ou diminuer viandes et poissons.*

4° *Permettre légumes, pâtes, œufs, fruits.*

5° *Entre les repas* (10 *et* 16 *heures*) *une tasse de lait.*

6° *Après les repas, en raison du régime riche en féculents, donner une infusion sacharifiante* (*orge germée*).

Si rechute malgré ce régime, poser de nouveau un diagnostic opératoire.

LÉON-MEUNIER.

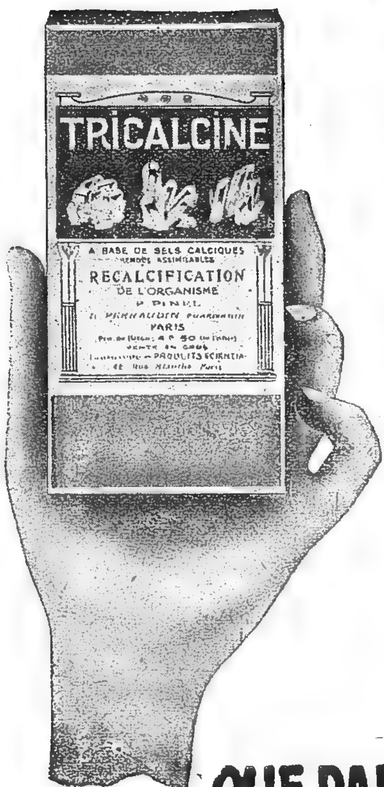
TUBERCULOSE · LYMPHATISME · ANÉMIE ·

CROISSANCE · RACHITISME · SCROFULOSE · DIABÈTE ·

CARIE DENTAIRE · TROUBLES DE DENTITION ·

TRICALCINE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE



RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE
LE PLUS RATIONNEL

LA

RÉCALCIFICATION

Ne peut être **ASSURÉE**
d'une façon **CERTAINE**
et **PRATIQUE**

QUE PAR LA TRICALCINE

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

TUBERCULOSE PULMONAIRE-OSSEUSE PÉRITONITE TUBERCULEUSE

CROISSANCE
ALLAITEMENT
TROUBLES DE DENTITION
DYSPEPSIES ACIDE
CONVALESCENCES

se vend :
TRICALCINE PURE
EN
POUDRE, COMPRIMÉS, GRANULÉS
ET CACHETS

TRICALCINE CHOCOLATÉE
préparée spécialement pour les enfants

TRICALCINE
Méthylarsinée
Adrénalinée
Fluorée
en cachets seulement

RACHITISME
SCROFULOSE
CARIE DENTAIRE
ANÉMIE
FRACTURES

Se Méfier des IMITATIONS et des SIMILITUDES de NOM
Bien spécifier "TRICALCINE"

Échantillons et Littérature gratuits sur demandes aux Docteurs, Hôpitaux, Ambulances
LABORATOIRE DES PRODUITS " SCIENTIA ", 10, RUE FROMENTIN, — PARIS

· DYSPEPSIE NERVEUSE · TUBERCULOSE ·

Au 8e rég. d'infanterie coloniale, MM. Gragnier, médecin principal de 2e classe; Maclaud, Laurenti, médecins-majors de 1re classe; Buffon, médecin-major de 2e cl. — Au 21e rég. d'infanterie coloniale, MM. Preux, Aussac, médecins principaux de 1re et de 2e classe; Vallet, Briand, Cadet, médecins-majors de 1re classe; Regnault, Giraudon, Cesbron, médecins-majors de 2e classe. — Au 22e rég. d'infanterie coloniale, MM. Chouquet, médecin-major de 1re classe; Honorat, Giudice, médecins-majors de 2e cl. — Au 23e rég. d'infanterie coloniale, MM. Bellard, Morel, médecins principaux de 1re et de 2e classe; Faraut, Broquet, Gibert, Boussenot, médecins-majors de 1re classe; Vouters, médecin-major de 2e classe; Giacometti, médecin aide-major de 1re classe. — Au 24e rég. d'infanterie coloniale, MM. Portel, Puységur, médecins-majors de 1re classe; Saporte, médecin-major de 2e cl.; Augé, Valdeiron, médecins aides-majors de 1re classe. — Au 1er rég. d'artillerie coloniale, MM. Gouzien, médecin principal de 1re classe; Piron, Brossier, médecins principaux de 2e classe; Lenoir, Lucas, médecins-majors de 1re classe; Husnot, Durand, Neveu, Le Gallen, médecins-majors de 2e classe; Péré, médecin aide-major de 1re cl. — Au 2e rég. d'artillerie coloniale, MM. Le Gorgeu, Villeneuve, médecins-majors de 2e classe. — Au 3e rég. d'artillerie coloniale, M. Martine, médecin principal de 1re cl.; Tabyrach, Gaudricheau, Morin, médecins-majors de 1re cl.; Lodier, Margain, médecins-majors de 2e classe; Fabry, Yvon, médecins aides-majors de 1re classe. — Au 10e rég. d'artillerie coloniale, MM. Ponthieu-Lavielle, Michelet, médecins-majors de 1re classe; Tournier, médecin aide-major de 1re classe. — A la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine, MM. Yersin, médecin principal de 1re classe; Cognacq, Lefèvre, Esquer, médecins-majors de 1re classe; Pancot, Montel, Casaux, Lebaudy, Roton, Vallet, Rougier, Hermant, médecins-majors de 2e classe; Lacour, Devy, Guiselin, médecins aides-majors de 1re classe. — A la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique occidentale française, M. Le Dantec, médecin principal de 2e classe; Bouët, médecin-major de 1re classe; Bougenault, Decomes, médecins-majors de 2e classe. — A la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale française, MM. Hotchkiss, Fayard, médecins-majors de 1re classe; Bereni, Cloître, médecins-majors de 2e classe; Paramananda-Miriadassou, Ramamongisoa, médecins aides majors de 1re classe; Boyer de la Giroday, médecin aide-major de 2e classe. — A la disposition du commandant supérieur des troupes du groupe des Antilles, MM Delrieu, médecin principal de 2e classe; Contant, Pichon, médecins-majors de 1re classe; Dartiguenave, médecin aide-major de 1re classe. — A la disposition du commandant supérieur des troupes du groupe du Pacifique, M. Guégan, médecin-major de 2e cl. (*Journ. off.*, 8 Novembre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Novembre. — 3e 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 22 Novembre. — 3e, 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 4e A. R. Faculté. — 5e, 1er Obstétrique. Pitié.

Mercredi 23 Novembre. — 3e 1er A. R. Pratique (Médecine opératoire). Ecole pratique. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

Jeudi 24 Novembre. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e, 2e A. R. Oral. Faculté. — 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A R. Clinique médicale. Faculté.

Samedi 26 Novembre. — 3e 1er Oral. Faculté. — 2e A. R. Faculté. Clinique chirurgicale N. R Faculté. — Clinique obstétricale N. R. Faculté. — Clinique médicale N. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

Mercredi 23 Novembre. — Mme Marchand (R.) : *Monographie du canton de Sumène (Gard).* — Tissier (René) : *Contribution à l'étude des réactions salpingiennes.* — Piffault (Camille) : *De l'hallomégalie.* — Omont : *Contribution à l'étude du traitement de l'infection puerpérale à strystocoque.* — Jury : MM. Richet, Hartmann, Broca (Auguste), Couvelaire.

Jeudi 24 Novembre. — Baye (Henri) : *Contribution à l'étude du traitement de la syphilis nerveuse.* — Weisselfisch (David) : *Contribution à l'étude des mutilations volontaires pendant la guerre 1914-18.* — Bonté (Eugène) : *Le traitement des chéloïdes par la radiothérapie.* — Bertrand (Paul) : *Sur un cas de compression non douloureuse de la moelle.* — Jury : MM. Gilbert, Chauffard, Jeanselme, Menetrier.

Cau (Louis). *Contribution à l'étude du traitement des fractures transversales de la rotule.* — Vincent (Henri) : *Traitement des pyélonéphrites gravidiques par l'entéro-vaccination.* — Le Bescond (Paul) : *Contribution à l'étude du traitement des fractures du crâne.* — Beynes (Edmond) : *Contribution à l'étude des abcès chauds non traumatiques de la cloison nasale.* — Jury : J.-L. Faure, Lecène, Brindeau, Grégoire

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Médecin cult., actif, 20 ans exerc., désire sit. méd. ou paraméd., rég. Paris. — Ecr. *seul. P. M.*, n° 3810.

Demoiselle instruite, comptable, excell. références, cherche emploi comptable, caissière ou secrétaire. — Ecrire *P. M.*, n° 3800.

Vinot-Deguingand cond. int., 2 pl., sortie Mai 1920, 4 cyl., 4 vit., 9 HP, Bosch, Zénith, éclair. et démarr., 5 roues Michelin, pneus cablés neufs, état neuf. 18.000 au lieu de 26.000. — Ecr. *P. M.*, n° 3813.

Docteur traitant des rhumatisants qui séjournent un mois à Paris, désire s'entendre avec pers. ayant appart. conf. ou hôt. partic. p. les recev. ou mais. de sant. Europe, Etoile, Maillot, P. Neuilly. *P. M.*, n° 3814.

Meuble Coolidge à pénétrations variables, pouvant être adapté sur n'importe quel voltage (meuble Gaiffe-Gallot, dernier modèle); état neuf. — S'adresser : 9, rue de Turin, Paris.

Jeune médecin, 2 ans internat, connaissant 3 lang., ferait remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3840.

(*Voir la suite, p.* **1707**.)

Docteur demande à louer salon d'attente et cab. de consult. pour faire clientèle. Ecr. *P. M.*, n° 3844.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 tub. rad. 50 mm.

A vendre : Radium-bromure, 50 mm., certificat Curie, 40.000 fr. — **Ecrire** *P. M.*, n° 3845.

Microscope Leitz C, ét. neuf, 4 obj. dont im. 1/12, gross. 29 à 1260, 1 800 fr. — Ecr. *P. M.*, n° 3847.

Docteur dentiste avant cabinet dans somptueux immeuble, sur principale artère de *Nice*, offre usage de son salon communiquant directement avec petite antichambre et grande pièce (eau, gaz, électricité), à laryngologiste ou ophtalmologiste, etc., qui prendra en location ces deux pièces. Une porte d'entrée spéciale donne de l'antichambre sur le palier extérieur, formant un tout, isolé du cabinet dentaire. — S'adresser au Dr Meyer, hôtel Métropole, Nice.

A vendre : appareil émaillé carré neuf, 10 mmgr. de brom. de rad.; condit. avant. Ecr. *P. M.*, n° 3849

On demande, pour diriger un dispensaire tuberc., en Serbie, un confrère ayant passé par un dispensaire antituberculeux, en France. Il exercera librement au dehors. Appointements mensuels : 3 à 4.000 dinars serbes, voyage payé. — S'adresser, de 3 à 4 heures, au Dr Pétrovitch, 30, av. de l'Opéra, Paris.

On demande, Paris, pour conférences d'hygiène bihebdomadaires, de 15 à 16 heures, Docteur, 40-50 ans; situation stable. — Ecrire : M. Juttin, 58, boulevard Saint-Germain, Paris.

Docteur en médecine, actif, renonçant à clientèle, cherche situation paramédicale ou extramédicale stable. — Irait Algérie, Tunisie, Maroc ou étranger. — Ecrire *P. M.*, n° 3852.

Nice. Clientèle importante de stomatologie offerte en gérance à forfait. Habitation confortable. — Ecr. *P. M.*, n° 3853.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 94 Mercredi, 23 Novembre 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO : **40 centimes.**

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)

Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922

Paris et Départements. **30** fr. »

Union postale. . . . . . **45** fr. »

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

LA SCIENCE ET L'ESPRIT PUBLIC

La Science a une importance fondamentale, au point de vue de l'avenir des Nations. M. Charles Moureu l'a bien montré : toute nation qui ne possédera pas une organisation scientifique, une chimie, une industrie, en haute puissance et en continuel progrès, devra se résigner au rôle de vassale humiliée des peuples forts.

« La France, nous dit Moureu, doit non seulement à son Histoire et à l'Humanité, à sa prospérité indispensable à l'équilibre du Monde, mais à sa sécurité et à son existence même de consacrer une part de plus en plus grande de son intelligence, de son activité et de sa fortune à l'étude des Sciences et au développement de leurs applications, qui, seules, lui donneront la force nécessaire pour rester la France, avec son prestige sans rival et son incomparable puissance de rayonnement. L'influence — les diplomates ne s'y trompent pas — n'est qu'un vain mot sans la puissance ». Une nation est écoutée en proportion de sa force.

Pour que la France ait le nombre et la qualité des savants nécessaires, il importe avant tout de modifier l'esprit public, de faire comprendre aux familles et aux enfants de France l'utilité primordiale de la Science. Avant la guerre, les grands journaux quotidiens, les mondains dans les salons, après avoir épuisé les discussions autour d'un crime passionnel ou d'un débat entre deux nuances politiques, traitaient surtout les questions théâtrales, littéraires, artistiques; le chapitre chapeau tenait plus de place que les grandes questions industrielles, commerciales ou coloniales.

C'était l'époque où les maîtres de la Chirurgie consacraient, à collectionner des timbres-poste ou des tableaux l'or que leur gagnait leur bistouri, or qui eût été mieux à sa place dans l'entretien de laboratoires.

Par leur ambiance, par leurs études, les jeunes gens des classes cultivées étaient poussés surtout vers les carrières administratives, vers la littérature, vers les arts, vers le barreau. Tout jeune homme riche, qui n'entrait pas dans la diplomatie ou dans l'armée, faisait son droit. Les jeunes gens à fortes éducations mathématiques, tels que les élèves de Polytechnique, étaient eux-mêmes happés par la pieuvre administrative et passaient

dans l'atmosphère des bureaux une vie qui eût, peut-être, illustré la Science et enrichi le pays de découvertes nouvelles.

Cette négligence de la Science doit disparaître.

Si nous voulons que la France vive, nous, médecins, qui avons accès dans tous les milieux, dans toutes les familles, nous devons prêcher l'Evangile de la Science. Il faut faire sentir aux enfants et aux jeunes gens l'attrait intellectuel et esthétique des Sciences, leur montrer que des profits matériels importants attendent les chercheurs habiles et heureux, mettre en parallèle devant eux la vie étriquée d'un magistrat ou d'un fonctionnaire et les millions de bénéfices d'un Edison pour ses lampes, par exemple, ou l'énorme fortune d'un Auër pour son éclairage au gaz, etc. Il faut partout, à toute occasion, vanter la valeur de la Science, montrer que la Nation tout entière doit honorer les savants, favoriser les chercheurs, les inventeurs au lieu de les lapider ou de les laisser dépouiller par des aigrefins.

Science est puissance, tel est le grand axiome nouveau à proclamer.

Ce sont les savants, les techniciens, et non les politiciens, les flatteurs du peuple, qui sont, en définitive, les véritables créateurs de tout ce qui améliore les conditions de la vie humaine ; quand ces vérités auront été comprises par tous les Français, « la Recherche scientifique sera fécondée par un grand courant d'idées nouvelles et notre Pays, si riche de génie, verra le plus bel épanouissement des Sciences qu'il ait jamais connu[1] ».

P. Desfosses.

1. André Mayer. — *Rapport à la Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, in Ch. Moureu.

AUX INTERNES MORTS POUR LA FRANCE

L'Association corporative des Internes en exercice *a publié, sous forme d'une brochure élégamment présentée, le discours prononcé par son président, le Dr André Ceillier, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des Internes morts pour la France pendant la guerre.*

Ceux des Internes des hôpitaux de Paris ou des anciens Internes qui désireraient posséder cette brochure sont priés, soit de la prendre contre présentation de leur carte aux bureaux de la Librairie Masson et Cie, *120, boul. Saint-Germain, — soit d'en faire la demande par lettre accompagnée de 0 f. 50 pour frais de port.*

Cette brochure leur sera remise gratuitement jusqu'à concurrence du nombre des exemplaires disponibles.

LIVRES NOUVEAUX

L'histoire éclairée par la clinique, par le Dr Cabanès. Un vol. in-8° de 320 pages (*Albin Michel*, éditeur). Paris, 1921. — Prix : 10 francs.

Toutes les sciences sont sœurs, disaient avec juste raison nos anciens !

Notre confrère, M. Cabanès, dont tous les amis des livres connaissent depuis beau temps les curieuses applications de la médecine à l'histoire, vient une fois de plus de nous en donner la preuve dans un fort intéressant ouvrage, *L'histoire éclairée par la clinique*, qui, reproduisant les leçons professées par lui l'autre année à l'Institut des Hautes-Études de Bruxelles, se trouve constituer une véritable synthèse, — quant à la philosophie au moins, — de toute son œuvre antérieure.

Jamais, en effet, autant que dans ce dernier volume, il n'avait réussi à montrer combien la vérité historique peut se voir mise en pleine lumière par une simple observation empruntée à un ordre de connaissance que le vulgaire, *a priori*, serait porté à considérer comme devant lui demeurer toujours étranger.

C'est, par exemple, tout un côté de l'existence de Louis XI — celui-là même dont Voltaire, en son *Essai sur les mœurs*, disait : « Son imbécillité est égale à sa tyrannie » — que sa connaissance des livres hippocratiques lui permet de présenter dans son jour véritable.

En réalité, nous montre fort simplement M. Cabanès, Louis XI était un épileptique. Et c'est justement ce qui ressort des quelques lignes suivantes empruntées à une lettre adressée par lui au prieur de Notre-Dame-de-Salles, à Bourges : « Maistre Pierre, mon amy, je vous prie tant comme je puis que vous priiez incessamment Dieu et Notre-Dame-de-Salles pour moy, à ce que leur plaisir soit m'envoyer la fièvre quarte, car j'ay une maladie dont les physiciens dizent que je ne puis être guéry sans l'avoir ; et quand je l'auray, je vous le feray savoir incontinent. »

Où Voltaire n'a rien vu et ne pouvait rien voir, parce qu'il ignorait naturellement les idées médicales des praticiens du temps, M. Cabanès, plus averti, grâce à sa connaissance des opinions de nos anciens confrères, trouve sans peine une explication naturelle et normale.

Si Louis XI souhaitait si fort de contracter une bonne fièvre quarte, c'est que celle-ci, en son temps, passait pour incompatible avec le mal comitial. De deux maux, naturellement et fort logiquement, il choisissait le moindre.

Il nous serait aisé de multiplier de pareils exemples en puisant dans le livre de M. Cabanès.

Nous ne le ferons point, assuré, sommes-nous, que celui que nous venons de prendre est suffisant à montrer le réel intérêt des recherches de cet auteur et à donner à tous ceux qui ne connaissent point encore ses travaux, le désir de lire son dernier et remarquable ouvrage.

Georges Vitoux.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique gynécologique (hôpital Broca). — M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire, fera un cours complémentaire pratique d'histologie normale et pathologique, d'hématologie et de bactériologie. Ce cours commencera le 28 Novembre 1921, à 9 heures du matin. Il comprendra 12 séances, du 28 Novembre au 10 Décembre.

Programme du cours. — 1° Technique histologique générale. Fixation et conservation des pièces. Inclusions à la paraffine. Usage des divers microtomes. Manipulation des coupes. Diverses méthodes d'inclusion. — 2° Coloration des coupes. Méthodes générales d'un emploi courant en anatomie pathologique. Méthodes spéciales : coloration du tissu conjonctif, des fibres élastiques, de la graisse, du glycogène. Colorations cytologiques. — 3° Histologie normale de l'appareil génital de la femme : Ovaire embryonnaire et adulte, ovaire pendant la grossesse, ovaire sénile, trompe, muqueuse utérine, col de l'utérus, glande mammaire. — 4° Inflammations diverses. Inflammation aiguë, subaiguë et chronique. Tuberculose. Ovarites, métrites et salpingites aiguës et chroniques, métrites cervicales. Tuberculoses tubaire et ovarienne. — 5° Tumeurs bénignes en général et en particulier : adénome du sein, fibromes et myomes utérins, lipomes. — 6° Grossesse utérine et tubaire (placenta). Recherche des villosités choriales. Tumeurs placentaires. Môle hydatiforme. Chorio-épithéliome. — 7° Papillomes, kystes et polypes en général et en particulier : Kystes de l'ovaire divers ; papillomes de l'ovaire divers, polypes utérins. Kystes dermoïdes, ovaires polykystiques. — 8° Tumeurs malignes épithéliales en général et en particulier : épithéliome et carcinome du sein, épithéliomes tubulé et lobulé du col utérin, épithéliome du corps utérin. — 9° Tumeurs malignes d'origine conjonctive, en particulier : sarcomes utérins et ovariens. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10° Éléments de bactériologie : Milieux de culture, ensemencement et coloration des bacilles. Préparations de divers exsudats, pus, sécrétions normale et pathologique de l'appareil génital. Coloration et recherche des micro-organismes les plus communs dans les affections de l'appareil génital. — 11° Notions d'hématologie. Numération des globules rouges et blancs. Mesure de l'hémoglobine. Fixation et coloration du sang. Etablissement de la formule leucocytaire. Etudes de préparations de divers sangs pathologiques. — 12° Revision. Interprétation des préparations faites par les élèves au cours des séances précédentes. Exercices d'interprétation de préparations provenant de curettages et de biopsies. Méthodes d'examen extemporané.

Chaque séance comportera une leçon théorique avec démonstrations et projections et des exercices pratiques. Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le nombre de places est limité à douze. Le droit à verser est de 100 francs. Les préparations exécutées par les élèves eux-mêmes resteront leur propriété.

Hôpital Saint-Louis (annexe Grancher). — M. Jules Renault commencera ses conférences de médecine infantile, le samedi 3 Décembre, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

M. Albert Mouchet commencera ses conférences de chirurgie infantile, le mardi 6 Décembre, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les mardis suivants à la même heure. Examen des malades, le jeudi, pratiqué par les élèves eux-mêmes, sous la direction du chirurgien.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Un emploi d'agrégé (section de médecine générale) est actuellement vacant à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 18 juillet 1913, il est accordé un mois, à partir de la publication du présent avis, aux agrégés des Facultés de Médecine et de Pharmacie pour produire une demande de transfert dans la place mentionnée ci-dessus. (*Journ. off.*, 20 Novembre.)

Ecole de Médecine de Marseille. — *Clinique des maladies exotiques.* — Une consultation gratuite a lieu tous les jeudis, à 10 heures, à l'Institut Pasteur, pour les maladies coloniales.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — C'est M. Debré, et non M. Delrez, comme il a été dit par erreur dans un certain nombre de numéros de *La Presse Médicale*, qui a été nommé au dernier concours de médecin des hôpitaux de Paris.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 16 Novembre.* — *Rapports de la trachée.* — Ont obtenu : MM. Rivierez, 14 ; Preaut, 14 ; Sigwald, 17 ; Robin, 17 1/2 ; Porgès, 14 ; de Pomiaski, 17 ; Quenza, 14 ; Rabinovitch, 13 ; Rousseau (Jean), 13 ; Segrestan, 12 ; Rouard, 10 ; Poret, 14 ; Schapiro, 16 ; Rouchaut, 16 ; Roux, 14 ; Regner, 12 ; Mlles Ronget, 15 ; Scherrer, 14 ; Reymond, 16 ; Roger, 17. — *Absent* : M. Salle. — *Excusés* : MM. Lefevre (Henri), Poisson, de Manet, Kranitch, Mlle Krukowska.

Séance du 19 Novembre. — *Artère axillaire et ses branches.* — Ont obtenu : MM. Samgery, 15 ; Laffaille, 15 ; Lehmans, 12 ; Landol, 15 ; Lefrançois, 13 ; Lafond, 15 ; Lassays, 12 ; Markovitch, 12 ; Lemariey, 20 ; Le Baron, 12 ; Leconte (Henri), 18 ; Lair, 14 ; Jullien, 18 ; Marcotte, 14 ; Mariani (Joseph), 17 ; Laborde, 13 ; Lemoyne (Jacques), 17 ; Liquier, 13 ; Mlle Lecoq, 13 ; Kouindjy, 16 1/2. — *Absents* : MM. Lefranc, Lacroix (Cl.), Leredo, Rochefrette, Sussier. — *Excusé* : M. Malpart.

PATHOLOGIE. — *Séance du 17 Novembre.* — *Gangrène gazeuse.* — Ont obtenu : MM. Huguenin, 14 ; Gibard, 18 ; Hortopan, 16 ; Hadgigeorgiou, 14 ; Gaulier, 15 ; Colard, 14 ; Guisoni, 19 ; Haïdar, 9 ; Jourdan, 16 ; Alalinarde, 14 ; Bermann, 12 : Benoit (U.), 19 ; Breton (Pierre), 18 ; Mlles Goldspiegel, 12 ; Glotz, 15 ; Josso, 11. — Ont filé : MM. Jossinet, Gerodias, Glaive, Geay. — *Absents* : MM. Charrin, Benard. — *Excusés* : MM. Alboukrek, Boëlle.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE MILITAIRE. MM. Auprêtre de Lagenet, Copperie, Despons, Lamy, médecins sous-aides-majors ; Bansillon, Ribes, Seguin, Tubiana, médecins auxiliaires. (*Journ. off.*, 13 Novembre.)

L'escroc des médecins. — Plusieurs médecins du 8e arrondissement ont reçu la visite d'un jeune démobilisé se disant originaire des Vosges, qui se présente comme un de leurs anciens blessés de guerre qui aurait été également soigné dans les services des professeurs Widal et Gosset. Il serait actuellement aide-cuisinier dans un restaurant des boulevards et sollicite le prêt d'une somme variable destinée à payer sa chambre d'hôtel. Il ne donne naturellement plus signe de vie dans la suite.

Orthopédie. — Cours d'orthopédie de M. Calot, à Paris, 69, quai d'Orsay, du 23 au 29 Janvier prochain.

En une semaine, de 2 heures à 7 heures du soir, enseig-

(*Voir la suite, p.* **1715**.)

gnement de *l'orthopédie indispensable aux praticiens* (luxation congénitale de la hanche, pied bot, paralysie infantile, scoliose, etc.) et du traitement des tuberculoses externes (coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, adénites, épididymites, etc.), traitement pratique des fractures. Avec exercices pratiques individuels.

Pour médecins et étudiants français et étrangers. Explications en espagnol et en anglais. Droits d'inscription : 150 francs. Ecrire dès maintenant à M. Fouchet, Institut Calot, à Berck-Plage ou à M. Colleu, Clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris.

Le programme détaillé sera envoyé sur demande.

Service de Santé de la marine. — Une mission d'étude de vingt et un jours est accordée à M. le médecin de 1re classe Bevengut (M.-A.), du centre d'aviation maritime de Saint-Raphaël, en vue d'étudier les méthodes d'examen médical des pilotes aviateurs à l'hôpital du Val-de-Grâce et au Bourget.

— Sont rayés du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer : MM. Carses, médecin en chef de 2e classe; Aubry, médecin principal ; Hoyriès, médecin de 1re cl. (*Journ. off.*, 26 Octobre.)

Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 2e classe Renault est nommé aux fonctions de sous-directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales, à Marseille. (*Journ. off.*, 8 Novembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur traitant des rhumatisants qui séjournent un mois à Paris, désire s'entendre avec personne ayant appart. confort. ou hôt. partic. pour les recev. ou mais. de sant., Europe, Etoile, Maillot, P. Neuilly. *P. M.*, 3814.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 tub. rad. 50 mmgr.

Docteur français, spécial. labo., référ. scientif. exception., cherche situat. Paris. Ecr. *P. M.*, n° 3854.

Jeune Dr ay. f. 2 ans internat, au cour. client., prendr. suite client. intér., de préf. après remplac., Paris ou banl. Disp. qq. capit. — Ecr. *P. M.*, n° 3855.

Etudiant sérieux, Fac. Paris, 16 inscrip., cherche intern., préf. Midi ou Algérie. — Ecr. *P. M.*, n° 3856.

Médecin jeune, actif, **est** demandé pour Imphy (Nièvre). — S'adresser au Dr Denis, à Imphy.

Excellente occasion. — A céder : 1° Installation complète haute fréquence ; meuble d'Arsonval-Gaiffe. Chaise longue condensateur. Résonateur de Oudin. Cage d'Arsonval pliante et divers accessoires. — 2° Machine électrostatique Roycourt, 4 plateaux. Moteur alt. 110 volts. — Ecr. *P. M.*, n° 3858.

Doct. peau, voies urin., ay. matér., dem. à louer, 5 à 7, local ds clin. Paris ou banl. Ecr. *P. M.*, n° 3859.

Médecin français, 34 ans, célib., cherche situation médicale ou paraméd., avec fixe de préfér. Voyagerait même à l'étranger. — Ecr. *P. M.*, n° 3860.

Paris. — A céder client. méd. gén. (r. 30.000). Ap. 4 p. mod. Indem. compt. Adr. Mme Ve Audibert, 46, rue Poccard, Levallois-Perret, qui fera parvenir.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CONFÉRENCES FRANÇAISES D'HYGIÈNE SOCIALE DE L'ENFANCE

DONNÉES DANS LES PAYS-BAS

Il y a une dizaine d'années que les pédiatres néerlandais et français ont noué des relations.

Au premier Congrès de l'*Association internationale de Pédiatrie*, tenu à Paris, en Octobre 1912, sous la présidence du professeur Hutinel, les Pays-Bas étaient représentés par les Maîtres de leurs quatre Universités.

En Juillet 1913, les membres de la Société de Pédiatrie de Paris étaient invités à la session du *Congrès néerlandais de Pédiatrie*, qui se tenait à Groningue. Le professeur Hutinel, MM. Apert, Babonneix, Jean Hallé, Paisseau, Léon Tixier, Victor Veau, le regretté professeur Crespin (d'Alger), moi-même nous nous rendîmes à cette invitation.

En notre honneur, les communications étaient faites et les discussions poursuivies en français. A la demande de nos collègues hollandais, le professeur Hutinel donna une conférence sur les *Origines de la Pédiatrie française* et j'exposai l'état actuel de l'*Hygiène sociale de l'enfance*. Le professeur Hutinel reçut le diplôme de *docteur honoris causa* de l'Université de Groningue. Nous avons tous gardé un excellent souvenir du cordial accueil que nous avons reçu alors.

Nous comptions nous retrouver au IIe Congrès de l'*Association internationale de Pédiatrie* qui devait siéger à Bruxelles en 1915. Malgré les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon, nous ne prevoyions pas la terrible catastrophe de 1914.

Huit années se sont écoulées depuis notre visite à Groningue; le temps a passé, mais nos désirs d'union sont demeurés vivaces. Le professeur Scheltema, au nom de l'*Association néerlandaise d'hygiène sociale de l'enfance*, m'a demandé, pour provoquer un mouvement en faveur de cette dernière, de donner quelques conférences devant les étudiants et les membres de l Association. J'ai accepté, avec empressement, cette invitation.

Il m'était agréable de revoir des amis et de leur exprimer de vive voix toute la gratitude d'un Français pour la générosité et le dévouement qu'ils ont mis, pendant la guerre, au service de nos malheureux prisonniers, de nos blessés et de nos malades, des enfants, des femmes, des vieillards chassés de leurs foyers envahis et ruinés.

Je viens de passer une semaine (23-29 Octobre) dans les Pays-Bas. J'ai visité les vieilles Univer-

sités de *Groningue*, *Utrecht*, *Amsterdam* et *Leyde*, fières de leur passé, toujours jeunes et actives; j'ai terminé mon voyage à *La Haye*.

L'Université de *Groningue* est célèbre. Dès le début du XVIIe siècle, peu de temps après sa fondation, son enseignement était suivi par des étudiants venus de toute l'Europe; des Maîtres éminents ont porté et portent encore au loin sa renommée.

J'ai été reçu à Groningue par le professeur Scheltema, le promoteur et l'organisateur de mon voyage. La Pédiatrie néerlandaise lui doit beaucoup; il a grandement contribué, par sa ténacité, à lui faire obtenir droit de cité dans les Universités. Il a été conduit à la Pédiatrie par son goût pour les questions sociales; dès le début de sa vie médicale, il a compris qu'il fallait, avant tout, s'occuper des enfants pour obtenir des résultats décisifs en hygiène sociale. Actuellement, il consacre à cette dernière toute son activité. Il est le fondateur et le président de la jeune *Association néerlandaise d'hygiène sociale de l'enfance*. Il s'intéresse, tout particulièrement, à la lutte contre la tuberculose; il défend l'opinion que les mesures les plus efficaces doivent avoir pour but la protection des enfants; cette opinion, qui, en France, a, peut-on dire, la valeur d'un dogme, est loin d'être admise sans conteste dans les Pays-Bas.

M. Scheltema n'est professeur ordinaire que depuis quelques mois seulement. Auparavant, il n'existait pas de professeurs ordinaires de Pédiatrie dans les Universités néerlandaises. Cette constatation montre quelle était, encore tout récemment, la position de cet enseignement.

La clinique est installée dans la *Kinderziekenhuis*. Cet hôpital, qui est une fondation particulière, a été ouvert en 1890. Il a été agrandi en 1912, par la construction d'un nouveau bâtiment, d'un laboratoire et d'un amphithéâtre.

Il contient 50 lits, la plupart destinés aux nourrissons.

Il possède une *Policlinique*, dans laquelle fonctionne, notamment, une *Consultation de nourrissons-Goutte de lait*.

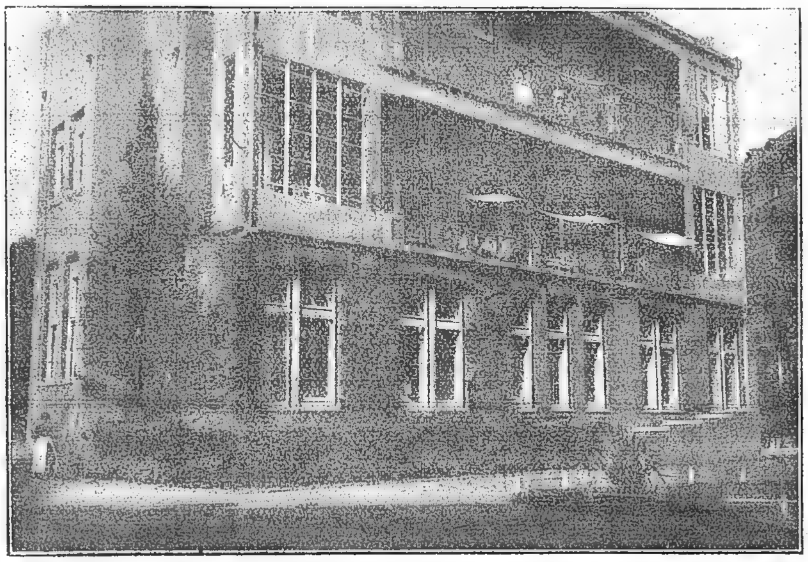


Fig. 1. — Amsterdam. La clinique médicale des enfants : galeries de cure.

L'hôpital est situé au centre de la ville. Il ne répond qu'incomplètement aux nécessités de l'hygiène hospitalière et de l'enseignement. Il ne peut être comparé aux autres cliniques, édifiées, en bordure de la ville, sur un vaste terrain aménagé en jardin. Une nouvelle clinique des enfants doit d'ailleurs être construite sur ce même emplacement, quand le budget de l'Etat, qui, paraît-il, est comme le nôtre, en déficit, le permetira.

L'enseignement de la Pédiatrie n'est obligatoire que depuis un an environ. Les étudiants font, comme co-assistants, un stage d'un mois à la clinique; ils subissent ensuite un examen.

A Groningue, j'ai donné le lundi deux conférences le matin, devant les étudiants, j'ai exposé comment doit être organisée une *Clinique médicale des enfants* pour devenir une *Ecole médico-sociale*. Le soir, devant les membres de l'Association, j'ai parlé du *Contrôle de l'allaitement par les consultations de nourrissons-Gouttes de lait*.

Le mardi j'étais à *Utrecht*. J'y ai rencontré l'éminent professeur Haverschmidt. Comme M. Scheltema, il n'est professeur ordinaire que depuis peu de temps; jusque-là l'enseignement de la Pédiatrie n'était pas donné officiellement.

De même qu'à Groningue, la clinique des enfants est installée à la *Kinderziekenhuis*. — C'est également une fondation privée dont M. Haverschmidt est depuis longtemps le directeur. Aucun aménagement n'a été réalisé pour faciliter l'enseignement; l'amphithéâtre se trouve dans une maison voisine.

Un emplacement est d'ailleurs réservé, auprès des autres cliniques, pour y édifier des bâtiments nouveaux; la clinique des enfants sera alors digne de ces dernières, qui datent d'une dizaine d'années.

L'enseignement de la Pédiatrie porte uniquement sur la première enfance; les affections des enfants âgés de plus de deux ans sont du ressort du professeur de clinique externe.

Sur les terrains de l'Université, dans le voisinage des cliniques, s'élève un magnifique Institut d'anatomie pathologique. J'ai donné dans son amphithéâtre, l'après-midi, une conférence sur *l'Elevage des nourrissons en commum* et le *Placement à la campagne*; j'ai parlé des asiles maternels, des chambres d'allaitement, des crèches, des pouponnières, des centres d'élevage. Ces diverses institutions, qui ont une grande utilité en France, sont peu répandues dans les Pays-Bas, car la mère s'y sépare rarement de son enfant.

J'ai plaisir à citer les professeurs qui, sur l'invitation de M. Haverschmidt, m'ont fait le grand honneur de m'écouter : MM. Snellen, professeur d'ophtalmologie et doyen récemment élu, Kower professeur d'obstétrique, Hymans van den Bergh, professeur de clinique interne, Josselin de Jong, professeur d'anatomie pathologique, Baart de la Faille, professeur de médecine sociale et de médecine légale, Zwaardemaker, professeur de physiologie.

J'ai passé la journée du mercredi à *Amsterdam*, dans la compagnie d'un aimable professeur de la Faculté de droit, M. Kleintje. Dans l'après-midi, j'ai parlé sur le *Rôle des médecins scolaires*, dans une réunion présidée par M. de Bruin. Comme ses collègues de Groningue et d'Utrecht, il est professeur extraordinaire de pédiatrie depuis un an environ; bien qu'il enseigne depuis longtemps, il n'avait que le titre de lecteur.

Le professeur de Bruin m'a obligeamment fait visiter sa clinique.

Contrairement aux cliniques de Groningue et d'Utrecht, celle-ci est de construction récente; elle a été inaugurée en 1916.

Elle comprend un grand bâtiment qui répond aux données de l'hygiène hospitalière moderne. Sur la façade méridionale (fig. 1), on voit, aux deux étages, des galeries de cure. Au rez-de-chaussée, une grande salle, divisée en *boxes Pasteur*, est destinée à hospitaliser les enfants ; ils y restent isolés pendant trois semaines avant de passer, s'ils ne sont pas déjà guéris, dans les autre salles. Celles-ci, réservées l'une aux nourrissons, l'autre aux enfants plus âgés, sont dotées de cloisons vitrées qui séparent les lits (fig. 2). Le total des lits est de 50.

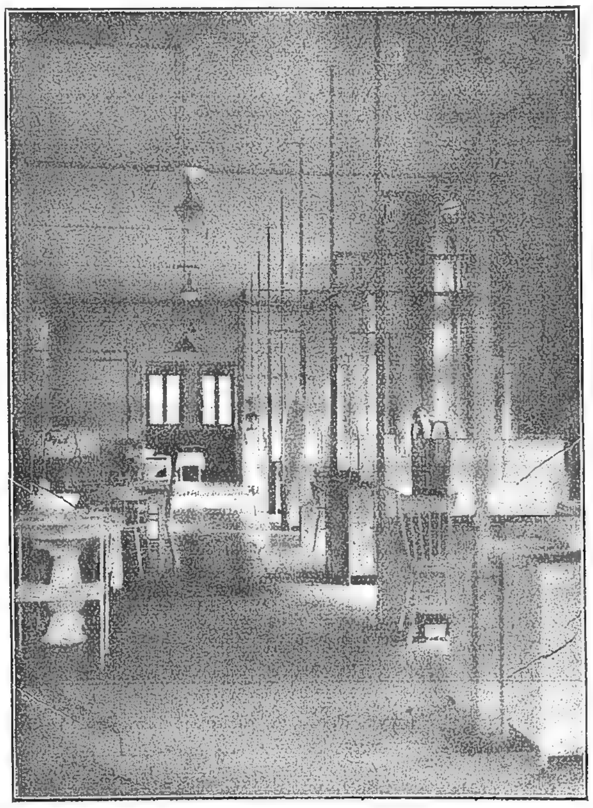


Fig. 2. — Amsterdam. La clinique médicale des enfants : salle de malades.

On peut regretter l'exiguïté du terrain sur lequel sont édifiées la clinique des enfants et les autres cliniques.

Les bâtiments sont trop serrés et les espaces libres trop réduits.

La journée du jeudi a été consacrée à *Leyde*. J'y ai été l'hôte de M. Gorter, pédiatre bien connu de la nouvelle école, qui sait associer les travaux cliniques et les recherches scientifiques aux préoccupations de l'hygiéniste. Auprès de lui se sont formés des assistants instruits et actifs que j'ai eu le plaisir de rencontrer à sa table. Aussi j'ai été surpris d'apprendre qu'il était seulement lecteur de pédiatrie; je le croyais professeur depuis longtemps et je souhaite qu'il reçoive bientôt ce titre bien mérité.

La clinique des enfants est petite. On en a tiré le meilleur parti possible, mais elle reste insuffisante. Elle est appelée d'ailleurs à disparaître, ainsi que les autres cliniques actuelles.

Une nouvelle Faculté de Médecine est en effet en construction sur un vaste terrain aux abords de la ville. Les bâtiments sont grandioses et la clinique des enfants promet d'être un modèle. Mais actuellement les travaux, qui ont déjà occasionné de grandes dépenses, sont interrompus faute d'argent.

A Leyde, peut-être plus qu'ailleurs, j'ai eu l'impression que nombre de personnes s'intéressent aux enfants et aux problèmes de la médecine. J'en ai eu la preuve par la qualité et la variété de mes auditeurs. De tout temps d'ailleurs, les habitants ont apprécié la valeur des travaux intellectuels. On raconte, en effet que, pour récompenser la ville d'une défense héroïque, Guillaume le Taciturne offrit aux bourgeois du XVIe siècle le choix entre une exemption d'impôts et la fondation d'une Université; ils optèrent pour l'Université.

Le matin, j'ai, dans une leçon improvisée,

présenté une fillette atteinte d'une cardiopathie chronique. Le professeur de clinique médicale, M. Nolen, présidait la réunion, qui se tenait dans son amphithéâtre; dans une allocution pleine de finesse, dite en excellent français, il a fait l'éloge de la clinique française.

L'après-midi, j'ai parlé de la *Lutte contre l'hérédo-syphilis* dans la salle d'honneur de l'Université. Les auditeurs étaient nombreux. Etaient présents : le professeur Nolen, M. Gorter, M. Barje, professeur d'anatomie, le célèbre professeur de physiologie Einthoven, M. Koolemans Beynen, professeur de médecine tropicale, le professeur Oppenheim, curateur de l'Université, M. Van Blom, professeur d'économie sociale, le juge d'instruction Van der Elst, M. Wisse, directeur d'école primaire, Mlle Hovens Grève, secrétaire de l'*Association d'Hygiène sociale de l'enfance*, etc.

Le soir, au dîner qui m'était offert, j'ai eu le plaisir de rencontrer, en plus de quelques-unes des personnalités que je viens de citer, M. Kan, professeur d'oto-rhino-laryngologie et doyen de la Faculté, M. de Jong, professeur d'anatomie comparée, M. Wicherink, directeur du nouvel hôpital de l'Université, M. Van Kan, professeur de droit romain, les assistants et les anciens assistants de M. Gorter, des médecins de Leyde et des environs.

Le lendemain matin, M. Gorter m'a fait visiter à Katwyk, sur le bord de la mer, une grande villa donnée à l'*Association d'hygiène sociale* pour y installer une *école de plein air externat* et un très beau *sanatorium* où sont soignés des enfants atteints de tuberculoses osseuses et articulaires. Au moment de ma visite, la plupart des enfants assistaient à des classes, soit dans les galeries de cure, soit dans de profondes dépressions creusées dans les dunes (fig. 3), où ils sont à l'abri du vent.

J'ai passé à *La Haye* l'après-midi du vendredi et le samedi, en la compagnie du Cr J.-J. Pigeaud, qui aime à rappeler ses origines françaises.



Fig. 3. — Katwyk. Ecole de plein air dans les dunes.

M. Pigeaud est *directeur du service scolaire communal* depuis quinze ans. Il a été le premier médecin scolaire de La Haye et l'organisateur du service, qui comprend actuellement trois médecins adjoints. Les médecins scolaires sont des fonctionnaires; ils ne pratiquent pas la médecine. Ils sont aidés par des *infirmières scolaires* qui visitent les enfants et leur rendent compte de leurs observations.

La Haye envoie chaque année, durant les vacances, près de 8.000 enfants à la campagne, soit dans des *colonies scolaires*, soit dans des *familles* ; le placement familial n'est pratiqué que depuis quatre ans.

La ville possède une *école de plein air* à Scheweningue, au milieu des dunes. Je l'ai visitée avec M. Pigeaud et son actif directeur, van de Kasteele, ancien assistant de M. Gorter. Elle comprend un certain nombre de hangars en bois qui servent de réfectoire et de classes les jours de pluie. En principe, les classes se font en plein air, à l'abri du vent, dans de grands entonnoirs creusés dans la dune; c'est à cette école que revient le mérite de cette innovation.

L'école est un externat. Les enfants sont amenés le matin et retournent le soir à la ville par le tramway électrique, sous la conduite de leurs maîtres. Elle abrite 50 élèves, atteints pour la plupart d'adénopathies trachéo-bronchiques légères, dont la nature tuberculeuse est vérifiée par les réactions cutanées à la tuberculine de von Pirquet et de Mantoux. La durée du séjour n'est pas limitée; M. van de Kasteele préfère obtenir des résultats certains chez peu d'enfants que des résultats incomplets chez un plus grand nombre.

La tuberculose est d'ailleurs relativement rare à La Haye. On ne saurait en être surpris quand on parcourt cette belle ville; quand on voit ses jardins, ses bois et la plage toute proche de Scheweningue. Ce n'est pas une ville, disent les habitants, c'est un grand village. En outre, la population ouvrière y est très réduite.

Ma conférence du samedi soir sur *La protection de l'enfant contre la tuberculose* avait attiré de nombreuses personnes, fait d'autant plus remarquable que La Haye n'est pas une ville universitaire. M. Siegfried, chargé d'affaires de France, en l'absence du ministre absent de La Haye, m'a fait l'honneur d'y assister. La séance était présidée par M. Pigeaud. Le professeur Scheltema était venu de Groningue et M. Gorter, de Leyde. S'y trouvaient également M. Baud, chef du cabinet du maire, M. Drees, échevin chargé des affaires sociales, M. Oosterbaan, inspecteur général de la santé publique pour l'enfance, le Dr Mol, directeur du sanatorium de Scheweningue, le Dr Plantenga, directeur d'un hôpital de nourrissons, le Dr van de Kasteele, MM. Quant et Ekering, membres du comité de l'*Association d'Hygiène sociale de l'enfance*.

***

Pendant mon court séjour dans les Pays-Bas, j'ai pu, grâce à l'amabilité de mes hôtes, apprécier l'effort accompli en faveur de l'enfance.

L'enseignement de la *Pédiatrie* est de date récente. Il n'est devenu obligatoire que depuis peu : les étudiants doivent faire un stage d'un mois dans la clinique des enfants et subir un examen. Les Maîtres éminents, dont j'ai cité les noms, ne se déclarent pas encore satisfaits; ils veulent faire mieux. Il convient de remarquer d'ailleurs que la Pédiatrie est limitée presque exclusivement à la première enfance et ne comprend pas les maladies contagieuses. On ne saurait trop regretter une telle restriction. Les Maîtres de la Pédiatrie française ont, depuis bien longtemps, montré tout l'intérêt que comporte l'étude de la moyenne et de la grande enfance et personne n'ignore que les principales maladies contagieuses sont l'apanage des enfants.

Les Pédiatres néerlandais se préoccupent grandement de l'*Hygiène sociale de l'enfance* qui a, de nos jours, une importance considérable. Ils en ont compris tout l'intérêt, bien qu'ils n'aient pas, comme les Français, le grave souci de combattre les conséquences d'une natalité insuffisante. Ils trouvent en dehors du monde médical un concours empressé. Les problèmes toutefois sont moins complexes dans les Pays-Bas qu'en France, où les agglomérations urbaines sont parfois considérables, la population industrielle nombreuse.

Je ne puis terminer cette étude sans dire tout le plaisir qu'éprouve un Français à parcourir les Pays-Bas. Il trouve partout l'accueil le plus empressé et le plus amical; partout, il est écouté avec la plus grande attention par de nombreuses personnes qui comprennent notre langue. A chacune de mes conférences, les personnalités, qui présidaient les réunions, ont prononcé des allocutions chaleureuses pour la France et la médecine française. En parlant devant les Maîtres des Universités, les étudiants, les médecins, le public, je pouvais presque me croire en France. Sous des apparences différentes, les affinités intellectuelles sont grandes, en effet, entre les Hollandais et les Français qui cultivent les arts, le droit, les lettres et les sciences. Depuis le XVIe siècle, d'ailleurs, nombreux sont les Français qui ont trouvé dans les Pays-Bas une seconde patrie, les Maîtres français qui ont contribué au renom de leurs Universités, les étudiants français qui se sont assis sur leurs bancs.

Je remercie mes confrères hollandais de leur amical accueil. Beaucoup m'ont promis de venir, à Paris, en Juillet 1922, participer au *Congrès international de Protection maternelle et infantile* et assister à la réunion de l'*Association française de Pédiatrie*. Je souhaite qu'ils remportent de France le même souvenir agréable que je conserverai de ma visite dans les Pays-Bas.

P. Nobécourt.

LES JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES

Le journal *Bruxelles Médical*, qui est par le grand nombre de ses collaborateurs français un véritable organe franco-belge, a eu l'excellente idée d'organiser à Bruxelles trois *journées médicales* qui ont obtenu le plus grand succès. L'idée en est originale et féconde, mais ne peut guère réussir que dans un petit pays. On a convié tous les médecins de Belgique à venir à Bruxelles, et on a organisé à cette occasion, pendant ces trois jours, des conférences, des matinées opératoires, des séances de laboratoire et des travaux de toutes sortes ayant trait à tout ce qui touche aux choses de la médecine. Il n'est donc pas question de ces congrès spécialisés que nous ne connaissons que trop. Ici, tous les médecins peuvent venir avec l'assurance de trouver à s'intéresser et à s'instruire. Pendant ces trois journées, les chefs des services hospitaliers de Bruxelles, médecins, chirurgiens, spécialistes, se sont multipliés. Des séances opératoires, des démonstrations cliniques et scientifiques de toutes sortes ont été organisées. Des conférences ont été données à l'Institut de physiologie du parc Léopold, où une exposition très importante avait également été installée. Nous avons eu le plaisir de constater qu'un grand nombre d'exposants français y étaient représentés.

Les « journées » ont été ouvertes par le premier ministre, M. Carton de Wiart, dont le discours de bienvenue a été suivi d'une charmante allocution du professeur Heger, qui a été le fondateur et qui est resté l'âme de l'Institut, et d'un rapport du secrétaire général M. René Beckers, à l'appel duquel ont répondu 750 médecins.

En dehors des séances hospitalières, un certain nombre de conférences sont venues augmenter l'intérêt de ces journées. Le professeur Bordet, retenu dans le midi de la France, n'a pu malheu-

reusement donner celle qu'il avait promise. Mais les professeurs Stiénon et Dustin en ont fait de très intéressantes. Le professeur Henrijean, de Liége, a traité avec une clarté merveilleuse et une grande élévation d'esprit cette question si délicate des colloïdes, qui semble devoir dominer bientôt toute l'histoire de la biologie. Le professeur Demoor a soulevé l'enthousiasme de ses auditeurs par la clarté, par la puissance avec laquelle il a exprimé les derniers travaux sur les localisations cérébrales, par la lucidité avec laquelle il a analysé les conceptions les plus récentes sur le mécanisme cérébral et jusqu'au fonctionnement de la pensée. Et lorsque, avec une éloquence enflammée, il a fait entendre une énergique et puissante réprobation du manifeste des quatre-vingt-treize, ses paroles magnifiques ont été couvertes par les acclamations des auditeurs et, en particulier, de tous les médecins belges qui ont toujours le cœur saignant des dures années d'oppression si noblement supportées. Enfin notre collaborateur, M. J.-L. Faure, invité par les organisateurs, a donné dans la grande salle du Trocadéro, sur l' « Art et l'Esprit de la chirurgie », une conférence que S. M. la reine Elisabeth a bien voulu honorer de sa présence.

Le succès de ces journées médicales a été très grand. Une représentation au théâtre de la Monnaie, une réception à l'Hôtel-de-Ville, joyau de cette Grand'Place, qui est elle-même une des plus pures merveilles de l'architecture des Flandres, réception présidée par l'illustre bourgmestre A. Max, dont la conduite héroïque au cours de l'invasion a fait une sorte de citoyen du monde, ont été les manifestations officielles d'une hospitalité merveilleuse, qui a trouvé son expression la plus charmante dans les invitations prodiguées par un grand nombre de médecins de Bruxelles à leurs confrères du reste de la Belgique ou de cette France qui est maintenant si près d'elle par les frontières et par le cœur.

LE LIVRE D'OR POUR LA GLORIFICATION DES MÉDECINS MORTS POUR LA PATRIE[1]

Ce Livre d'Or n'est qu'un modeste monument, élevé par la piété du Corps médical français, à la mémoire de ceux des siens tombés au Champ d'Honneur.

Le Comité d'initiative l'avait rêvé plus beau, d'une splendeur et d'une perfection dignes de nos héros. Hélas! les difficultés de l'heure, que, seul, le dévouement de certains a permis de surmonter, ont réduit ces ambitions.

Pourtant, si modeste soit-il, ce palmarès apparaîtra comme un des plus beaux livres de notre Art : car chaque nom, chaque citation illustrent, d'un exemple, l'esprit de sacrifice et de dévouement du Médecin.

Le Livre d'Or, ce sera un monument de gloire dans la demeure de chacun. Avec lui, nous évoquerons le soir, à la veillée, les listes funèbres : nous songerons au camarade, à l'ami cher, tombé là-bas dans un trou d'obus, dans son poste de secours effondré, dans un pays lointain en pansant un blessé, en ranimant des gazés, en combattant une épidémie.

Le Livre d'Or, c'est, pour une famille, pour une mère, une femme, une fille, l'urne antique qui contient les cendres du Héros et que l'on ne quitte pas et qui protège et sur laquelle on peut, chaque jour, verser de nouvelles larmes. C'est, pour tous, le talisman tutélaire, la leçon d'énergie et de sacrifice dont on a parfois besoin aux heures sombres...

Le Livre d'Or devait comprendre, avant tout, la liste glorieuse de nos Morts, leur date de naissance et celle de leur mort, la Faculté où ils avaient fait leurs études, la localité où ils exerçaient comme médecins, enfin les citations à l'ordre de l'Armée et les décorations décernées pour faits de guerre.

Mais il devait aussi comprendre, pour expliquer tous ces dévouements et leur donner pleine valeur, une synthèse de l'immense effort médical réalisé pendant la guerre, une somme des prodiges qu'il a réalisés pour conserver à la Patrie et à l'humanité tant de vies précieuses; car, seul peut être, le Corps médical a eu cet honneur inestimable de servir la Patrie en luttant contre les maux effroyables de la guerre, en restant fidèle à sa mission d'humanité...

Les articles écrits par les sous-secrétaires d'Etat Justin Godard et Mourier, par les chefs du Service de Santé de la Guerre, de la Marine, des Colonies, Toubert, Chevallier, Gouzien, par le doyen Roger, président du Comité d'initiative, par le médecin inspecteur général Sieur sur les formations sanitaires au front, par le professeur Tuffier sur l'effort médical français pendant la Guerre, par le professeur Pierre Duval sur l'effort chirurgical, par le professeur Balthazard sur la guerre des gaz, par MM. Helme, March'adour, Forestier et Lumière relatant des faits d'armes glorieux des médecins au combat à Dixmude au Mont-Cornellet, etc., par M. Ribadeau-Dumas sur le rôle du médecin dans les camps de prisonniers, par M. Levassort sur le rôle du médecin civil pendant la guerre, par M. Bellencontre, président de l'Association générale des médecins de France, etc., montrent le prodigieux travail réalisé par les médecins français et l'importance des résultats obtenus pour le salut de la Patrie et pour le sauvetage de tant de vies humaines.

Enfin, le Livre d'Or devait être illustré par une série de photographies, de dessins évocateurs de la vie médicale au front, rappelant les transports de blessés sous les marmites, les postes de secours ravagés, les ambulances, les H. O. E., en France, en Italie, aux Dardanelles, en Serbie..., partout où combattait le drapeau français, partout où il y avait des blessés à panser et des vies en danger à sauver.

Un but essentiel était donc atteint. A chaque jour son œuvre : demain l'idée d'un monument, de bronze

1. Le *Livre d'Or*, actuellement fini d'imprimer, sera adressé à tous les souscripteurs d'au moins 40 francs. Les retardaires peuvent encore adresser ces jours-ci leur souscription à M. Bongrand, trésorier du Comité, 5, rue de Surène. Le livre sera mis en vente en Janvier 1922, au prix de 50 francs, aussitôt après la distribution aux souscripteurs, par l'entremise gracieuse des grands éditeurs médicaux.

ou de marbre, pourra être reprise... Il suffira peut-être d'un généreux donateur...

Du moins, le premier Comité revendique-t-il le grand honneur d'avoir péniblement recueilli, quand il en était temps encore et avant qu'elles ne soient dispersées, les épaves de nos sacrifices, d'avoir rassemblé le souvenir de tous les nôtres tombés pour la Patrie et pour l'Humanité. Le Livre d'Or restera comme le témoin du rôle admirable, pleinement rempli de la Médecine française.

⁂

Le professeur Carnot, qui a tant fait pour mener à bien cette œuvre si belle du Livre d'Or, vient de recevoir du ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, une lettre lui annonçant que le ministre a souscrit à un certain nombre d'exemplaires du Livre d'Or des Médecins et Etudiants morts pour la Patrie :

« L'intention du Comité est trop belle et trop louable, dit le ministre, pour que mon administration ne s'y associe point... Vous voudrez bien voir, dans cette souscription, si modeste qu'elle soit, le témoignage de ma sympathie profonde pour le Corps médical français, dont les services, la science, le dévouement ont provoqué l'admiration et l'envie de toutes les armées. »

VARIÉTÉS

Bain contre les rides (Cerbeland).

Héliotropine pulvérisée. . .	0 gr. 50
Poudre d'iris	10 gr.
Amidon de blé	20 gr.
Fécules de pommes de terre	20 gr.
Amidon de riz.	50 gr.

Mélanger au mortier; passer au tamis de crin et enfermer en sachets de toile fine.

On trempe le sachet dans de l'eau tiède, on l'applique sur la partie ridée et on l'y maintient toute la nuit. (Albert Garrigues.)

Solution antiseptique Lumière.

Amidon soluble.	25 gr.
Eau bouillante	1.000 gr.
Solution iodo-iodurée à 1 p. 100	50 cmc

La préparation titre 1 pour 2 000 en iode et paraît avoir une puissance antiseptique analogue à celle du liquide de Dakin; elle n'est pas irritante pour les téguments qu'il est, dès lors, inutile de protéger, elle ne brûle ni les draps, ni les objets de literie. La cicatrisation de plaies traitées par ce liquide semble s'effectuer d'une manière particulièrement rapide. (Albert Garrigues.)

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LE BAUME OPODELDOCH

Il est assez rare, de nos jours, qu'on prescrive le Baume Opodeldoch : c'est peut-être à tort, car cette préparation qui a pour elle sa senteur aromatique, son joli aspect de nacre fondue, son allechante onctuosité, répand, le long des membres malades, une chaleur douce et pénétrante et exerce sur les terminaisons nerveuses une action incontestablement pacifiante : elle a, en outre, l'avantage d'être d'une propreté rigoureuse, de ne pas transformer l'épiderme et le linge en dépôts d'un écœurant cambouis, horreur des âmes sensibles et des blanchisseuses. C'est un baume de bonne compagnie, qui ne taxe d'aucune brimade les services rendus et semble avoir fait sienne la devise : *suaviter et fortiter*. Sans doute les praticiens qui lui sont restés fidèles — ce dont on ne saurait assez les louer — se sont-ils souvent demandé quelle était l'origine de son nom. A défaut de réponse convaincante, un historien, dont la perte a été vivement ressentie des érudits, le Dr P. Fabre, nous a laissé, à ce sujet, plusieurs ingénieuses hypothèses[1].

Généralement, lorsqu'un étymologiste est embarrassé sur la genèse d'un mot, il le fait dériver du Celte ou du Sanscrit, deux langues assez peu familières pour qu'il ne risque pas de rencontrer de contradicteur. M. Fabre n'est pas tombé dans ce travers, d'ailleurs bien innocent. Selon lui, Opodeldoch serait un mot, ou plutôt un assemblage de mots, emprunté au patois de la Frise dans lequel ce baume populaire est connu sous le nom d'*Op-en-del-doch*. Or, dans ce langage, *Op-en-del* signifie en montant et en descendant. Il s'agirait donc d'une sorte de mimèse schématisant assez heureusement l'action de frictionner. Je préfère cette interprétation à celle de certains hellénisants à tous crins qui, dans les deux premières syllabes *opo*, ont reconnu, comme parfaitement évidente, une étymologie grecque et retrouvé le mot ὀπὸς (suc) : opodeldoch signifierait alors suc fortifiant; malheureusement ils négligent de nous apprendre en quel idiome les deux dernières syllabes, *deldoch*, doivent être traduites par fortifiant : ce n'est assurément pas dans la langue d'Homère. Reste l'hypothèse d'un terme hybride associant un mot grec à un mot de provenance inconnue : c'est celle que propose Nachet dans le *Dictionnaire des sciences médicales en 60 volumes* ; il ajoute que Paracelse serait l'inventeur de ce barbarisme. Tout s'expliquerait alors : Paracelse, peu versé dans les humanités, aimait à « étonner le bourgeois », si j'ose m'exprimer ainsi, par des appellations nouvelles, aux consonances plus ou moins bizarres : rien d'étonnant qu'il ait forgé un mot ne rimant à rien mais assez clangoreux, pour impressionner la vue et l'ouïe ; ainsi se trouverait justifiée l'opinion de Blanchard qui déclare purement fantaisiste l'étymologie d'Opodeldoch : *Nomen est chymicum, fictitium, nihil significans*. On voit que la terminologie, souvent assez absconse, de la chimie moderne n'a rien de nouveau : c'est une tradition que lui a léguée son aïeule l'alchimie.

Il est exact que le mot *Opodeldoch* figure en plusieurs endroits des œuvres de Paracelse : il y désigne, non pas une préparation uniforme, mais des emplâtres de compositions différentes : Opodeldoch des quatre gommes et résines (*Tract. de Pestilitate*), de cantharides (*de Syronibus*), de résine de sapin, de

1. P. Fabre. — « Recherche sur l'origine, les variations et les vicissitudes de l'emplâtre et du baume Opodeldoch ». *Janus*, 1901.

colophane, de térébenthine, de cire vierge, d'ammoniaque, de myrrhe, de réalgar (*Chirurgia magna*), de semences incarnatives, de poix, de chélidoine (*De apostematibus*), etc. La postérité a oublié ces préparations mais leur dénomination fit fortune : nous retrouvons de nombreux emplâtres dits Opodeldoch dans Charas, dans Lemery, dans les pharmacopées du XVIII[e] siècle : celui du Codex de 1758 renfermait 31 substances.

Moins ancien que l'emplâtre, le baume Opodeldoch figure pour la première fois dans le Codex de 1748 ; sa formule, à laquelle Dorvault assigne une origine anglaise, comprenait 19 ingrédients. Ce n'est qu'en 1818 qu'elle fut complètement modifiée et réduite aux six substances qui la composent actuellement et dont voici les proportions : Savon animal râpé et desséché 95, camphre pulvérisé 75, ammoniaque ordinaire 30, essences de Romarin 20, de Thym 5, alcool à 90°,775. On peut augmenter l'action calmante de ce liniment en y incorporant du laudanum, du chloroforme ou toute autre drogue analgésiante. S'il m'était permis d'être infidèle à Clio en faveur d'Hygie, de quitter le domaine de l'histoire pour faire une incursion dans celui de la thérapeutique, j'indiquerais à mes lecteurs la formule suivante : Extraits d'Opium, de Stramoine ââ 1 gr., teinture de Mandragore 10 gr. ; Baume Opodeldoch 90 gr. Très recommandable en frictions sur les membres ankylosés à la suite d'une phlébite ou d'une arthrite, ce mélange présente l'avantage de ne pas irriter le revêtement cutané et de ne pas donner lieu à ces dermites qui sont un sujet d'effroi pour les malades, de confusion pour les médecins.

Henri Leclerc.

LA MEDECINE A TRAVERS LE MONDE

ARGENTINE

Mœurs des anophèles et leurs conditions de gîtes. — Le gouvernement de Tucuman a créé à la ville de Famailla un champ de démonstration pour étudier les conditions locales de la vie des anophèles, ainsi que de leurs gîtes et les autres problèmes relatifs à la lutte antimalarique.

L'*Anopheles pseudo-punctipennis* se rencontre dans toutes les maisons, à toute heure du jour et par n'importe quel temps ; on les trouve en plus grande quantité dans les habitations mal aérées et mal éclairées. En plus de cette variété, on rencontre en petit nombre l'*Anopheles albitarsis*, et seulement des mâles.

Les endroits où se développent les larves de ces 2 espèces d'anophèles sont intimement liés aux lieux où se rencontrent des agglomérations d'algues connues sous le nom de *lama*. De plus, les gîtes requièrent comme conditions essentielles d'être bien ensoleillés ; il faut aussi des eaux limpides courantes sans être trop rapides ; on trouve enfin les gîtes à larves dans les endroits sablonneux.

BELGIQUE

La population de la Belgique. — La population de la Belgique au 31 Décembre 1920 s'élève à 7.683.998 personnes. Les villes les plus importantes sont : Bruxelles (842.000 hab.), Anvers (333.000), Gand (166.000), Liége (165.000).

Il est à noter que Bruxelles proprement dit ne compte que 159.000 habitants ; mais l'agglomération bruxelloise comprend 18 autres communes.

SÉNÉGAL

Ictères épidémiques — Trois épidémies d'ictère (en 1916, en 1919, en 1920-21) se sont montrées chez les tirailleurs cantonnés dans les camps d'instruction du Sénégal. Quand ces ictères revêtent une allure grave, ils ont des symptômes communs avec le *typhus amaril*, en particulier le *vomito negro*. L'affection débute par de la fièvre, accompagnée d'ictère foncé, de l'hypertrophie du foie et de la rate ; dans les urines, grande quantité d'albumoses, albuminurie, pigments biliaires, urobiline en quantité très supérieure à la normale, puis la température revient pendant quelques jours à la normale, pour s'élever de nouveau pendant quelques heures en même temps que reparaît l'ictère.

Dans les cas mortels, état typhique, délire, vomissements bilieux puis noirs, urines foncées, albumineuses. A l'autopsie, ictère foncé, dégénérescence plus ou moins marquée du foie, sang noir dans l'estomac et les intestins : congestion très vive des reins.

Le diagnostic de fièvre jaune doit être écarté, d'après MM. Noc et Nogue ; l'ictère n'est pas terminal, mais apparaît avec la fièvre ; bénignité de l'affection pour les blancs, sévérité pour les noirs. Il s'agit vraisemblablement de fièvre récurrente ou de spirochétose ictéro-hémorragique.

CORRESPONDANCE

Honoré confrère,

Je vous adresse deux photographies obtenues d'une pièce anatomique d'un exceptionnel intérêt. — (collection Gonzalez, n° 6).

Voici le résumé de l'observation : occipitalisation bilatérale, symétrie parfaite, soudure par les deux

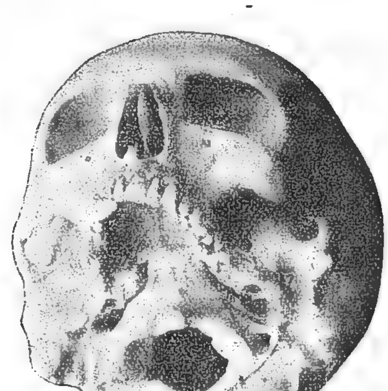


Figure 1.

masses latérales, pas de spina-bifida, pas d'atrophie de l'atlas, pas de réduction numérique cervicale.

C'est d'ailleurs, un cas à peu près semblable à

(*Voir la suite, p.* **1729**.)

celui de la figure 1 de l'intéressant article paru dans *La Presse Médicale*, n° 52 : André Feil, *Occipitalisation de l'atlas et torticolis congénital*.

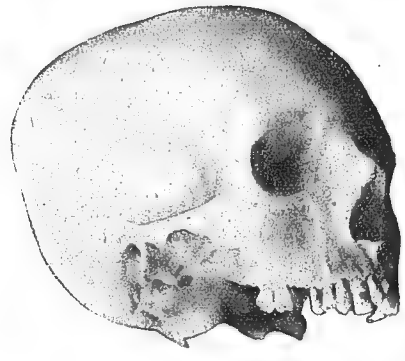


Figure 2.

Avec l'espoir que cette observation sera un auxiliaire pour les futurs travaux de cet auteur. Veuillez, je vous en prie, Monsieur, etc.

Prof. José V. Gonzalez.
de Médelin (Colombie, S.A.).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Traitement des médecins des sanatoria publics

D. — *Je désirerais savoir quels sont les traitements et avantages accordés aux* médecins de sanatorium, *quand ils sont titularisés, après le stage de six mois prévu par la loi.*

Y a-t-il des avantages accordés à leur femme, à leurs enfants (logement chauffage, etc..., vie chère)?

A quelle situation pécuniaire peut-on parvenir ? Y a-t-il plusieurs classes ?

R. — Le décret fixant les traitements des médecins des sanatoria publics n'est pas encore intervenu. Il est actuellement soumis à l'approbation de M. le ministre des Finances.

Le projet prévoit, outre un traitement fixe, des avantages en nature, tels que le logement, l'éclairage, le chauffage et le blanchissage.

Les pensions sont établies d'après le système des versements à la Caisse départementale des retraites.

Pour les autres avantages, tels que l'indemnité de vie chère, les médecins des sanatoria publics auront le sort des agents et préposés du département, de la commune ou des établissements publics, suivant qu'ils seront affectés à un sanatorium départemental, communal ou géré par un établissement public de bienfaisance (commissions administratives des hôpitaux et hospices, dispensaires publics, etc.).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

La tuberculose pulmonaire. Etudes de phtisiologie clinique et sociale, par le professeur Léon Bernard. 1 vol. de 260 pages (*Masson et Cie*, éditeurs), Paris, 1921. — Prix : 10 fr.

Ce livre, ainsi que l'indique l'avant-propos, n'est pas un traité de la tuberculose pulmonaire; mais l'auteur y a rassemblé la plupart des faits importants mis au jour dans ces dernières années, en les reliant par une conception doctrinale qui, conforme aux données expérimentales, en fait l'unité et leur sert de fil directeur.

Après avoir exposé la conception actuelle de la tuberculose, de l'infection et de l'immunité tuberculeuse, l'auteur consacre plusieurs chapitres à l'étude des grandes formes anatomo-cliniques de la tuberculose pulmonaire. Deux chapitres sont réservés à la thérapeutique : l'un s'occupe du pneumothorax artificiel, l'autre des médications dites spécifiques de la tuberculose.

Après ces études d'ordre clinique, l'auteur aborde le problème social de la tuberculose et de la protection de la collectivité, dans des chapitres de belle envergure.

Ces notions sont surtout importantes à répandre à l'heure où, de toutes parts, un effort vigoureux est tenté pour lutter contre le péril social qu'est la tuberculose. On sait quelle place occupe le professeur Léon Bernard, aussi bien en ce qui concerne les études expérimentales et cliniques sur la tuberculose que dans la lutte sociale entreprise contre la maladie. Nul n'était plus qualifié que lui pour écrire ce livre, où, grâce à un rare talent d'exposition, il met à la portée de tous toutes les questions d'actualité concernant la tuberculose. Ce livre sera sous peu entre les mains de tous les médecins, de tous les étudiants, et de tous les sociologues avertis.

L. Rivet.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

F. Bezançon et M.-P. Weil. — Etude critique de l'uro-intradermo-réaction de Wildbolz.

E. Sergent, Périn et Alibert. — L'inégalité pupillaire provoquée dans le diagnostic des affections pleuropulmonaires et spécialement de la tuberculose.

G. Poix. — La conférence internationale de Londres contre la tuberculose.

Revue critique :

A. Calmette. — A propos d'un livre que tous les médecins doivent lire.

Section d'études scientifiques de l'œuvre de la tuberculose.

Séance du 11 Juin 1921.

Analyses et Index bibliographique.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur Jeanselme a commencé, à l'hôpital Saint-Louis, ses cliniques le vendredi 25 Novembre, à 10 h. 1/2, et les continuera les vendredis, à la même heure, à la Clinique.

Objet du cours. — Diagnostic et formes cliniques de la syphilis. Traitement du syphilitique depuis l'accident primaire jusqu'aux manifestations ultimes.

Tous les mercredis, à 10 h. 1/2, à partir du 30 Novembre : Leçon de dermatologie.

Les lundis, à 9 heures, examen des malades à la policlinique de la salle Henri-IV. — Les mardis et vendredis, à 9 heures, visite des malades dans les salles Saint-Louis et Henri-IV. — Les jeudis, à 9 heures, opérations dermatologiques à la policlinique de la salle Henri-IV. — Les samedis, à 9 heures, examen des malades à la salle des consultations externes de l'hôpital.

Institut de Psychologie. — L'Institut de Psychologie organise les cours suivants.

Psychologie générale. — M. Delacroix : L'hypothèse de la Subconscience. Les mardis, à 17 heures, Sorbonne, amphithéâtre Michelet. — Direction de travaux et de recherches. Les lundis, à 17 heures, Sorbonne, cabinet attenant à la salle E. — Exercices pratiques : Leçons d'étudiants. Les lundis, à 15 heures, Sorbonne, salle G.

Psychologie pathologique et expérimentale. — M. Dumas : Les directions générales de la Psychologie. Les vendredis, à 17 heures, Sorbonne, amphithéâtre Descartes. — Conférences et exercices pratiques. Les dimanches, à 10 heures, Asile clinique, 1, rue Cabanis.

Psychologie expérimentale et comparée. — M. Janet : L'Evolution psychologique de quelques conduites religieuses. Les lundis et jeudis, à 13 h. 3/4, Collège de France, salle 8.

Psychologie physiologique. — M. Pieron : La vision. Les mercredis, à 15 heures, Sorbonne, amphithéâtre de Physiologie. — Travaux pratiques. (Perceptions, motricité, émotions, efficience mentale.) Les vendredis, à 9 h. 1/2, Sorbonne, salle S.

Psychologie zoologique. — M. Rabaud : Etude générale de l'instinct. Recherches récentes sur les tropismes. Les vendredis, à 13 h. 3/4, Sorbonne, amphithéâtre de Physiologie. — Démonstrations et exercices pratiques. (Le lieu, les jours et les heures de ces démonstrations seront indiqués ultérieurement.)

Section de pédagogie. — M. Wallon : Psychologie appliquée à l'éducation. Sécrétions internes. Système nerveux. Etapes de la croissance. Perception et connaissance chez l'enfant. Sa représentation des choses. Les jeudis, à 16 heures, Sorbonne, amphithéâtre Michelet (1er semestre).

M. Simon : Pédagogie expérimentale. La pédagogie traditionnelle et la pédagogie expérimentale. Etapes, théorie et technique de quelques enseignements. Les jeudis, à 16 heures, Sorbonne, amphithéâtre Michelet (2e semestre). — Travaux pratiques. Les mardis, à 13 h. 1/4, laboratoire A. Binet, 36, rue Grange-aux-Belles (1er et 2e semestres).

Section de psychologie appliquée. — (Applications au travail et à l'industrie. Sélection et orientation professionnelles.) M. Pieron : Conférences techniques et direction de travaux d'élèves. La mesure en psychologie. (Psychométrie et psychographie. Les méthodes de tests. Le calcul des corrélations, etc.) Les mercredis, à 17 h., Sorbonne, salle S. (1er semestre). — M. Lahy : Travaux pratiques. Techniques de psychophysiologie appliquées à la détermination des aptitudes. Etude graphique et cinématographique des gestes professionnels. Les signes de la fatigue. Les samedis, à 14 heures, Asile clinique, 1, rue Cabanis.

L'Institut de Psychologie décernera le titre d'élève diplômé (de psychologie, de pédagogie ou de psychologie appliquée) aux étudiants justifiant d'une scolarité de deux semestres, ayant suivi avec assiduité les enseignements de la section correspondante et ayant satisfait aux examens de fin de semestre.

Des recherches en vue des diplômes d'études supérieures et des doctorats pourront être poursuivies dans les laboratoires de l'Institut.

Pour être admis aux cours et conférences, les étudiants devront être immatriculés à l'une des Facultés de l'Université de Paris et inscrits sur les registres de l'Institut. Pour être admis aux travaux pratiques, ils devront verser un droit semestriel de 50 francs. Les inscriptions seront reçues au secrétariat, Sorbonne, salle R, escalier A, 2e étage.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Ces jours derniers a eu lieu, à Lyon, à la Faculté de médecine, en présence de M. Joubin, recteur de l'Université de Lyon, de M. Lépine, doyen de la Faculté et de M. Herriot, député et maire de Lyon, qui successivement prirent la parole, l'inauguration des plaques placées dans l'atrium de la Faculté de médecine à la mémoire des 206 étudiants en médecine lyonnais qui succombèrent au cours de la guerre sur les champs de bataille.

Une nombreuse assistance, naturellement, a pris part à cette cérémonie.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 21 Novembre.* — *Rapports des reins.* — Ont obtenu : MM. Lagarrigue, 15; L'Héritier, 9; Magnau (Jean), 17; Mahé, 12; Lejeune, 17; Luguy, 14; Loussot, 14; Luiggi, 12; Louvel, 18; Maestracci, 17; Marzilly, 13; Loireau, 14; Lacurte, 14; Lelièvre (André), 16; Le Buanec, 13; Loubry, 13; Lajani, 18; Levaxilaire, 18; Mlles Lebourlier, 10; Lacan, 16. — *Absents* : MM. Le Renard, Lersch. — *Excusée* : Mlle Léquin.

PATHOLOGIE. — *Séance du 19 Novembre.* — *Technique, marche normale et accidents de l'anesthésie générale.* — Ont obtenu : MM. Bertrand (P.), 12; Bachelier, 15; Badet, 16; Bernard (Et.), 18; Blanchard, 11; Barreau, 10; Bernard (L.), 13; Astrung, 11; Beraudy, 13; Baudel, 13; Basset, 13; Barthes, 11; Andler, 15; Appert, 14; Bascou, 16; Berny, 12; Banges, 11; Mlle Abricossoff, 14.

Séance du 22 Novembre. — *Formes cliniques du panaris.* — Ont obtenu : MM. Arlon, 13; Cornilleau, 14; Bourgeois (Cl.), 11; Andrieu, 18; Boulland, 15; Blanckaert, 11; Bodron, 15; Boiffin, 16; Baudallart, 15; Acias, 11; Andreassiton, 10; Bourgeois (A.), 12; Bouissot, 13; Bogdanovitch, 10; Auperin (Ch.), 15; Alépée, 14; Anchel, 15; Artigues (Fr.), 15.

Pharmacien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à une place de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 9 Janvier 1922, à 14 heures, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux, quai de la Tournelle, 47.

Les candidats devront se faire inscrire à l'administration, 3, avenue Victoria (bureau du personnel médical), de 14 h. à 17 h., depuis le jeudi 1er Décembre jusqu'au lundi 19 Décembre 1921 inclusivement.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour la nomination à six places d'interne en médecine dans les hôpitaux de Rouen aura lieu le jeudi 29 Décembre 1921. Les épreuves commenceront à 4 h. 1/2, à l'Hospice-Général, salle des séances.

La Commission administrative des hospices se réserve de mettre en outre au concours, pour compléter le cadre suivant les besoins du service, un certain nombre de places d'interne intérimaire à nommer pour un an et

(*Voir la suite, p.* **1733**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 52)

(*Thérapeutique*) **INJECTIONS INTRATRACHÉALES**

Injections intratrachéales

Les injections intratrachéales et intrabronchiques réalisent un véritable pansement broncho-pulmonaire qui met en contact direct le médicament et la lésion; mais, en plus de cette action *locale*, elles ont une action *générale* par absorption médicamenteuse.

INDICATIONS.

1° Bronchites suppuratives aiguës d'origine naso-pharyngienne (rhino-bronchites descendantes).

2° Suppurations broncho-pulmonaires prolongées (dilatation des bronches, bronchite fétide, broncho-pneumonie prolongée).

3° Gangrène pulmonaire.

4° Pleurésie purulente (ouverte par vomique dans les voies aériennes).

5° Tuberculose ulcéreuse chronique (formes non-congestives, avec expectoration abondante).

INSTRUMENTATION.

Seringue de 5 à 10 cmc munie d'une canule courbe de 15 à 20 cm. ou mieux, seringue de Rosenthal (surtout pour les doses massives).

Miroir de Clar, miroir et porte-coton laryngiens.

TECHNIQUE.

L'injection intratrachéale doit être faite *sous le contrôle du miroir laryngien* Toutes les autres méthodes, dites simplifiées, sont aveugles et doivent être rejetées. Bouche ouverte et langue tirée, la canule est introduite dans le larynx. On profite d'une forte inspiration pour pousser le bec de la canule au delà de la glotte et faire l'injection : on injecte de 5 à 20 cmc de liquide selon les techniques.

Si l'on fait pencher le malade d'un côté ou de l'autre, la bronche correspondante se rapproche de la verticale et le médicament injecté y pénètre de préférence.

Immédiatement après l'injection, le malade tousse et éprouve une sensation de chaleur rétrosternale. Ces deux signes permettent d'affirmer que l'injection a suivi la bonne route.

Il est souvent utile de faire précéder l'injection d'un badigeonnage du larynx avec de la cocaïne à 1 pour 10 pour éviter un spasme glottique qui est rarement dangereux, mais qui empêche l'introduction du médicament.

Les injections sont faites tous les 2 ou 3 jours : il faut une série de 10 à 15 injections au moins pour obtenir un résultat.

FORMULAIRE.

1° Huiles médicamenteuses faciles à manier et généralement employées :

a) Huile eucalyptolée, myrtolée, gaïacolée à 5 pour 100.
b) Huile goméuolée à 5 ou 10 pour 100.
c) Essence d'eucalyptus . . . . . . 3 gr.
— de serpolet . . . . . . 2 —
— de thym . . . . . . 2 —
— de verveine . . . . . . 1 —
Huile d'olive stérilisée et lavée à l'alcool . . 100 cmc

2° Solutions aqueuses :

Vert malachite ou bleu de méthylène à 1 pour 100.

3° Médicaments spécifiques :

Sérum antipneumococcique, vaccin antituberculeux (?), etc.

RÉSULTATS.

Dans les suppurations broncho-pulmonaires aiguës ou chroniques, les injections trachéales suppriment la fétidité, tarissent l'expectoration et améliorent l'état général.

Dans la tuberculose pulmonaire, ce traitement n'amène pas la guérison mais il combat les infections secondaires, diminue l'abondance des crachats, protège le larynx et possède une action eupnéique.

E. FELDSTEIN.

dont le nombre sera déterminé avant l'ouverture des opérations. Dans ce cas, les candidats en seraient avisés par voie d'affiches apposées dans les hôpitaux.

Pour être admis au concours, les élèves en médecine appartenant aux Ecoles ou Facultés françaises doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Administration, quinze jours avant la date fixée pour ce concours, soit le 14 Décembre 1921, avant midi. Ils sont tenus de satisfaire aux conditions suivantes : 1° Etre âgés de 20 ans au moins et de 28 ans au plus; la limite d'âge est supprimée pour les étudiants qui justifieront avoir été mobilisés deux années au moins pendant la guerre; 2° justifier de huit inscriptions valables pour le doctorat en médecine et de deux années de stage dans un hôpital.

Tout candidat étranger à l'Ecole de Rouen devra présenter, avec son certificat de stage, un certificat de la Commission administrative des hospices auxquels il a été attaché, constatant qu'il a rempli ses devoirs avec exactitude, sans encourir de reproches graves.

Les élèves externes des hôpitaux de Rouen devront produire un semblable certificat émanant de leur chef de service et visé à la direction.

Les pièces seront soumises avant le concours à la Commission administrative qui pourra écarter les candidats dont les certificats ne lui paraîtront pas suffisants.

La durée de l'internat est de quatre années. Les internes sont logés et nourris dans l'hôpital où ils font leur service. Ils reçoivent en outre une indemnité mensuelle de 100 francs pendant la 1re année, 150 francs pendant la 2e, 200 francs pendant la 3e et 250 francs pendant la 4e année.

NOUVELLES

Congrès d'ophtalmologie de Washington. — M. le professeur F. de Lapersonne a été nommé délégué de l'Académie de Médecine et de la Faculté de Médecine de Paris au Congrès international d'ophtalmologie qui se tiendra à Washington du 25 au 28 Avril 1922.

Le Caducée de Gascogne. — Une Amicale des membres du Service de Santé (médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, etc.) originaires de Gascogne est actuellement en formation. Les intéressés qui désirent participer à la fondation de ce groupement tout amical, gratuit et entièrement indépendant de toute question d'école, sous le nom de « Caducée de Gascogne », sont priés d'écrire à M. Cammas, 66, rue Caumartin, Paris (IXe).

Aux médecins polonais. — MM. les médecins polonais établis en France sont priés de vouloir bien envoyer pour le *Dictionnaire des médecins polonais*, actuellement en préparation, leur *curriculum vitæ*, ainsi que tous les renseignements qu'ils possèdent concernant les descendants de Polonais dont les parents ou les ancêtres ont exercé la médecine en France.

Ces divers documents devront être adressés à M. Guranowski, Miodora, 7, à Varsovie.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 Novembre. — 3e 2e A. R. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 29 Novembre. — 2e A. R. Faculté. — 3e 1er A. R. Pratique (Médecine opératoire). Ecole pratique. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Pitié.

Mercredi 30 Novembre. 5e, 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e, 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 2 Décembre. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 4e Faculté.

Samedi 3 Décembre. — 3e 1er Oral. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

Mercredi 30 Novembre. — M. Cuello (L.) : *Les péritonites d'origine appendiculaire*, — M. Latombe (Maurice) : *Implantations du fémur dans le tibia et du péroné dans le fémur*. — Jury : MM. Delbet, Cunéo, Desmarest, Lardennois.

Vendredi 2 Décembre. — M. Varin (Robert) : *Etude comparée des médicaments antisyphilitiques*. — M. Calas (Georges) : *L'endo-myo-péricardite rhumatismale chez l'enfant*. — M. Létoublon (Joseph) : *Contribution à l'étude de la carie dentaire*. — M. Beauchard (Louis) : *Le sérum antipneumococcique dans le traitement des broncho-pneumonies chez l'enfant*. — Jury : MM. Bezançon, Carnot, Nobécourt, Brindeau.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Médecin cult., actif, 20 ans exerc., désire sit. méd. ou paraméd., rég. Paris. — Ecr. *seul. P. M.*, n° 3810.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

On demande, pour diriger un dispensaire tuberc., en Serbie, un confrère ayant passé par un dispensaire antituberculeux, en France. Il exercera librement au dehors. Appointements mensuels : 3 à 4.000 dinars serbes, voyage payé. — S'adresser, de 3 à 4 heures, au Dr Pétrovitch, 30, av. de l'Opéra, Paris.

Médecin jeune, actif, est demandé pour Imphy (Nièvre). — S'adr. au Dr Denis, à Imphy.

Menton. — Réouverture de « *l'Hermitage* », maison de cure climatique (Drs Gallot et Coubard). — Convalescents, amaigris, malades du tube digestif et de la nutrition. *Ni contagieux, ni mentaux.* — Cure d'air, héliothérapie, régimes, etc.

A céder : Viscosimètre de Hess; laryngoscope de Lézy; sphygmographe double de Jacquet; galvanomètre de Chardon; trousse compl., écr. pour les yeux; compte glob. chambre hum. chaude; trousse de poche pour méd. de camp.; instrum. p. sutures; scie avec lame de rech.; spéculums; amygdolotome; valve double écarteur; sondes, pinces, ciseaux et instrum. divers. Carrosserie pour châssis-auto, 6 pl., recouv. drap bleu, bon état, nécessaire p. pluie. — S'adr. Mme Crépel, 65, b. Malesherbes, 9 à 12 h., mercr. except.

(*Voir la suite, p. 1735.*)

Un microscope Leitz, statif A, 5 oculaires, 3 objectifs, 1/12 huile à immersion, table mobile, grand appareil d'éclair., 1.750 fr. — 4 microscopes Leitz, statif C, 4 oculaires, 3 objectifs, 1/12 huile à immersion, table mobile, grand appareil d'éclair., 1.500 fr.— 1 microscope Leitz, statif G. H., 3 ocul., 2 objectifs, 1/12 huile à immersion, 1.150 fr. — Tous neufs et en boîtes élégantes d'origine. — S'adresser J. Pirim, 15, rue du Louvre, Paris.

Veuve de médecin demande travaux de dactylographie. Transcrit thèses, manuscrits, cours, confér. — Ecrire : Mme Ablin, à Trilport (Seine-et-Marne).

Infirmière radiologiste est demandée; sér. référ. exigées. — Ecrire : Institut de Radiologie, 58, avenue de Malakoff, Paris, qui convoquera.

A vendre : un gr. Poupinel, ét. de neuf (58 × 55); voiture cannée p. malade, av. rall., marque Dupont. Faire offres. S'adr. concierge, 36, r. Dailly, St-Cloud.

Prop. à v. près *Menton*, 10.000 mq, 2 mais. encl. murs, 2 min. b. mer; tram., sapins. Stat. climat. p. serv. clin. Mme de Roberti, 5, r. Corneille, Paris (6e).

Très bonne dactylo demande copies à faire chez elle. — Ecrire *P. M.*, n° 3869.

Dame expér., act., bonne fam., références, dem. direction maison de santé. — Ecr. *P. M.*, n° 3870.

Travaux de dactylographie. Prix modérés. Porta, 6, avenue de Deuil, Epinay (Seine). — Prend et livre à domicile dans Paris.

Etud. en méd., 16 inscript., marié, scolar. termin., libre après-midi, faisant intraveineuses, cherche occupations médicale, chirurgicale ou paramédicale rémunérées. — Prendrait gardes de nuit, ferait remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 3872.

Mons., 28 ans, études second., connais. médic., cherche emploi chez méd. ou clinique assurances. — Ecr. *P. M.*, Milléquant, 8, rue Lacroix, Paris (17e).

A vend écr. radio ou platinocyan. 30 × 40, ét. neuf. Prix 550 fr. Dr Le Coq, 7, boul. de Cimiez, Nice.

Réelle occasion : Elégante cond. inter. Grégoire, 2 pl. av. strapontin, plus. spider arrière. Excell. état de marche. Prix : 14.500, y compris lantern. et access. — Ecrire : Téma, 2, rue Saint-Lazare, Paris (9e).

Poste de médecin pro-pharmacien à céder de suite dans bourg de l'Est. Faible indemnité. Urgent. — Ecr. *P. M.*, n° 3876.

A vendre : tubes et aiguilles de radium. Toutes garanties. Prix avantageux. — Ecrire *P. M.*, n° 3877.

On demande acheter poste méd. Ecr. *P. M.*, n° 3878.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale. . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

FÊTES DE GERHARDT ET DE WURTZ

A STRASBOURG

INAUGURATIONS DE LA FONDATION GERHARDT ET DU MONUMENT WURTZ

Ce sont deux des plus grands noms de la Chimie, les noms de deux des principaux fondateurs de la théorie atomique que Strasbourg et son Université ont fêtés, dernièrement, en inaugurant la Fondation Gerhardt et le monument Wurtz.

Rappeler les noms de ces deux hommes et celui de leur maître commun, J.-B. Dumas, c'est évoquer une page glorieuse de l'histoire de notre Faculté de Médecine de Paris qui, grâce à ces illustres savants, s'est trouvée associée, plus qu'aucun autre établissement scientifique de notre pays, à l'édification de la théorie atomique qui domine et régit aujourd'hui la Science chimique.

Gerhardt, il est vrai, ne professa pas à notre Faculté. Toutefois, c'est dans nos propres murs, en un de ces cours libres toujours si favorablement accueillis dans notre sein que, par la bouche d'Auguste Laurent, ce sublime ami et incomparable collaborateur de Gerhardt, fut enseignée pour la première fois, la doctrine unitaire, cette doctrine que nos deux jeunes savants venaient d'introduire dans la science chimique et qui, développée et élargie, devait constituer, peu après, la théorie atomique. Bientôt, d'ailleurs, ce fut Wurtz lui-même qui, dans notre Faculté, devint le porte-parole de la nouvelle doctrine. Par lui, le nom de Gerhardt, maintes fois prononcé dans son enseignement, fut proclamé si victorieusement que nos murs redisent encore l'écho de cette glorieuse mémoire. Enfin, il n'est pas jusqu'au souvenir de Gerhardt lui-même qui ne plane encore sur notre Faculté, car c'est également dans nos murs, sur l'emplacement même où se trouve actuellement installés — curieux caprice du sort — les services de notre chaire de chimie, que s'élevait, au siècle dernier, le célèbre laboratoire où Gerhardt découvrit les anhydrides d'acides, où il créa sa géniale théorie des types et où il rédigea cet admirable monument qu'est son *Traité de chimie organique*.

Cependant, si Gerhardt se rattache ainsi à nous par des liens divers, il ne nous appartient pas en propre.

Wurtz, au contraire, est entièrement l'un des nôtres. Dès le début de ses études à l'Université de Strasbourg, la médecine fut la voie par laquelle il put, sans enfreindre l'autorité paternelle, se

consacrer à la chimie et, jusqu'à sa mort survenue en 1884, Wurtz resta fidèlement attaché aux sciences médicales et ne quitta plus la Faculté de Médecine de Paris, où, après avoir débuté en 1844 comme préparateur, il devint tour à tour agrégé, professeur, puis doyen. La carrière universitaire de nos deux grands chimistes fut d'ailleurs essentiellement différente. Tous deux reçurent, il est vrai, la même formation classique au gymnase protestant de Strasbourg; mais, tandis que Gerhardt interrompait ses classes dès l'âge de 15 ans pour se spécialiser dans l'étude de la chimie (Polytechnicum de Carlsruhe), Wurtz put achever normalement ses humanités et poursuivre ensuite le cycle régulier des études médicales à la Faculté de Strasbourg.

De cette orientation différente, il résulta une avance considérable pour Gerhardt, bien que ce dernier n'eût qu'une année de plus que son jeune compatriote.

Malgré un engagement intempestif dans la cavalerie française à Haguenau et malgré un séjour de courte durée, il est vrai, dans l'usine paternelle, Gerhardt, qui avait passé une année au laboratoire de Liebig à Giessen, arrivait à Paris en 1837, y conquérait rapidement ses grades universitaires et, dès la soutenance de sa thèse de doctorat en 1841, obtenait, à 25 ans, sa nomination de professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Un an plus tard, il avait produit une de ses œuvres les plus géniales, sa *Réforme des équivalents* qui, après que Cannizaro en eût étendu le bénéfice aux métaux polyvalents, permit d'introduire définitivement dans la science chimique les idées théoriques de Dalton et la notation atomique de Berzélius.

Aussi, quand Wurtz arriva à Paris en 1844, Gerhardt avait déjà donné à sa réforme et à ses doctrines une forme didactique des plus parfaites dans son *Précis de chimie organique*, et ce livre qui constitue le premier ouvrage de chimie écrit en notation atomique fut précisément l'occasion des premières relations entre nos deux jeunes savants, car, sur la demande de Gerhardt, Wurtz accepta d'en rédiger la traduction allemande.

Plus heureux que Gerhardt, Wurtz put faire toute sa carrière à la Faculté de Médecine de Paris et y atteindre rapidement les postes les



Médaillon Gerhardt
à l'Institut de Chimie de la Faculté des Sciences
de Strasbourg.

plus élevés; agrégé dès 1849, puis, peu après, suppléant de J.-B. Dumas, il devint professeur titulaire en 1853, alors que Gerhardt, toujours oublié à Montpellier, devait dès 1848 donner sa démission afin de pouvoir rejoindre, à Paris, son collaborateur Laurent; Gerhardt resta ainsi pendant six longues années, de 1848 à 1855, sans que lui fût accordé le moindre poste officiel.

Lorsqu'on se décida, au début de 1855, à lui rendre enfin justice par l'offre d'une double chaire à Strasbourg, Gerhardt était déjà marqué par le destin et il mourut l'année suivante, emporté en quelques jours par une péritonite aiguë.

Son œuvre la plus importante était accomplie. L'œuvre de Wurtz, qui, cependant, comptait déjà à son actif l'importante découverte des ammoniaques composés, allait seulement commencer.

Quatre ans après la mort de Gerhardt, Wurtz se décida publiquement et ouvertement à prendre en mains l'étendard de la jeune doctrine atomique. Lui aussi, comme Gerhardt, dut combattre et travailler sans relâche pour consolider et défendre cette doctrine si âprement discutée, et quand, après vingt années de luttes incessantes, il mourut à son tour, c'est grâce à ses efforts et à ceux des émules ou des disciples de Gerhardt que la théorie atomique s'était peu à peu définitivement et universellement imposée.

Ainsi s'expliquent les liens qui unissent dans notre admiration les noms de Gerhardt et de Wurtz, et ainsi se trouvent justifiées les manifestations qui, le 5 juillet dernier, ont heureusement associé, dans un même hommage et dans un même élan patriotique, les noms de ces deux savants dont s'honoreront à jamais et la France et l'Alsace.

***

Pour conserver à chaque manifestation son caractère propre et son organisation indépendante, le programme de la journée du 5 Juillet avait été scindé en deux parties distinctes, la matinée étant réservée à Gerhardt et l'après-midi à Wurtz.

Manifestation Gerhardt.

Deux cérémonies ont rempli la matinée du 5 Juillet. Dès 9 heures, une délégation, réunie devant la maison natale du Maître, s'est rendue,

en un symbolique et pieux pèlerinage, sur sa tombe. Là, en un langage ému, l'un des assistants est venu apporter aux cendres de notre grand chimiste l'annonce tant différée du triomphe de la théorie atomique. La cérémonie principale qui eut lieu à 10 h. 1/2 au palais de l'Université, sous la présidence du Commissaire général, a consisté dans l'inauguration d'un médaillon et dans l'installation de la « Fondation Gerhardt ».

Un magistral discours sur l'œuvre de Gerhardt fut prononcé par le professeur Haller, l'instigateur de cette manifestation et le président du comité de souscription. A la fin de son discours, M. Haller a exposé dans quelles conditions le projet initial, formé au moment de l'armistice, en vue d'ériger à Strasbourg une statue de Gerhardt, s'était ultérieurement transformé, pour tenir compte des nécessités modernes, et des besoins scientifiques de notre pays, en une Fondation dont les revenus seraient affectés à des bourses de recherches de chimie.

Toutefois pour rester fidèles à l'intention de quelques-uns des souscripteurs, l'exécution d'un médaillon de Gerhardt avait été confiée au sculpteur alsacien Ebstein. C'est ce médaillon qui fut inauguré au cours de la cérémonie ; il est destiné à être placé sur les murs de l'Institut chimique de Strasbourg, bénéficiaire de la Fondation.

La manifestation s'est terminée par de vives acclamations en l'honneur du fils de Gerhardt, présent à la cérémonie, après que l'un des orateurs se fut efforcé de rappeler avec quel soin pieux et empressé cet admirable fils, en un livre palpitant d'intérêt et abondamment documenté, a su défendre et faire connaître l'œuvre de son père.

Manifestation Wurtz.

C'est dans le cadre si charmant et si pittoresque de la place Saint-Pierre-le-Jeune, près de l'église et du presbytère où s'écoula l'heureuse adolescence de Wurtz, que se dresse la statue inaugurée dans l'après-midi du 5 Juillet.

Notre grand chimiste est représenté debout dans l'attitude ardente et enflammée qui lui était coutumière lorsqu'il s'exprimait devant son auditoire ; figure et mimique sont d'une vérité saisissante ; le geste est expressif et convaincant ; il ne manque que la parole à cette bouche dont nous savons, par nos aînés, de quel feu et de quelle verve elle était animée.



Monument Wurtz,
place St-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.

Dès 4 heures, l'estrade officielle est remplie par les délégués des Académies et des grandes Sociétés françaises et étrangères, par les professeurs de l'Université de Strasbourg en robe, par les généraux et officiers supérieurs de la Place, enfin par de nombreux chimistes alsaciens accourus de tous les points de la région. Le spectacle est délicieux. Le soleil, qui commence à décroître, envoie, joyeux et lumineux, ses rayons obliques et déjà moins ardents ; un vent léger fait flotter sur leurs mâts oriflammes et drapeaux. Une foule vivante et remuante s'est peu à peu massée autour de la petite place tout enguirlandée de fleurs et de feuillages ; les fenêtres des maisons environnantes sont occupées par des spectateurs curieux et attentifs ; des têtes émergent de chacune des nombreuses lucarnes qui percent les hautes toitures des maisons alsaciennes ; tout s'agite, tout vibre et scintille. Bientôt la rumeur confuse qui émane de la foule environnante paraît s'arrêter, le voile qui recouvrait la statue de Wurtz est tombé et voici qu'aussitôt commencent les discours. Bien que les orateurs s'efforcent de dominer les bruits de la rue, leur voix ne porte pas toujours assez loin pour se faire entendre de la foule et même des invités placés aux extrémités de l'estrade. Peu importe ! la joie est sur tous les visages et peu à peu les conversations particulières s'animent. Mon voisin, un vieux chimiste alsacien, me confie qu'il lui paraît inutile de chercher à saisir quelques bribes des discours ; il lui suffit, pour être heureux, de se sentir là et d'assister, dans Strasbourg redevenue française, au triomphe des deux plus grands chimistes de l'Alsace.

Une Alsacienne me raconte que l'on a conservé dans sa famille le souvenir d'Adolphe Wurtz enfant, lorsque son père vint occuper comme pasteur le presbytère de Saint-Pierre. Les poires du jardin voisin étaient si tentantes que le jeune écolier, déjà robuste et très agile, franchissait souvent en cachette le mur mitoyen. Surpris un jour par le voisin et doucement menacé par lui d'être dénoncé à ses parents, il fit cette réponse malicieuse : « Maman a mauvaise vue et

ne saurait m'apercevoir ; papa a l'ouïe dure et ne pourrait vous entendre. »

Pendant que ces conversations vont leur train, les discours continuent. Après le professeur Haller qui s'est occupé de l'œuvre chimique de Wurtz, voici venir le professeur Desgrez qui, au nom de la Faculté de médecine, expose, d'une voix sonore et ardente, le rôle joué par notre ancien doyen dans le développement de notre Faculté et d'une façon générale dans les questions d'enseignement. Coïncidence curieuse, les autres orateurs, André, Gariel, Hanriot, sont tous de nos collègues, anciens professeurs ou agrégés de notre Faculté ; tour à tour, ils viennent faire ressortir la part importante prise par Wurtz, non seulement dans l'évolution des sciences biologiques, mais aussi dans la création et le développement de nos grandes Sociétés scientifiques : Association pour l'avancement des sciences, Société chimique de France, etc...

Après un dernier discours prononcé par le chimiste mulhousien Albert Scheurer, au nom de la vieille Société industrielle de Mulhouse et au nom des anciens élèves du laboratoire de Wurtz, la cérémonie est terminée et la foule des invités et des curieux se retire lentement, réjouie et réconfortée par cette grande et belle manifestation.

Le soir, en un banquet au menu raffiné, suivi d'un charmant et original concert donné par une chorale alsacienne en costume local, le colonel et Mme Henri Wurtz ont réuni les délégués français et étrangers, les professeurs de l'Université et les principales personnalités civiles et militaires de Strasbourg. C'est pour nous un agréable devoir de remercier ici le colonel Wurtz qui a tenu à régler dans tous ses détails et avec la plus parfaite courtoisie la magnifique manifestation de la place Saint-Pierre et la charmante réception de la soirée du 5 Juillet.

Cependant, notre pensée reconnaissante doit s'élever plus haut encore.

Comme l'a rappelé lui-même le colonel Wurtz, en évoquant avec émotion le souvenir de son frère, nous ne saurions oublier en cette circonstance la grande et droite figure de notre regretté collègue Robert Wurtz.

S'il ne nous appartient point de préciser lequel des deux frères fut le plus ardent et le plus généreux à honorer la mémoire d'un père aussi illustre, il convient de les associer tous deux dans une commune louange, car c'est à l'initiative persévérante et à la volonté tenace de ces deux fils également pieux et fervents, que nous devons cette glorification publique par le bronze de l'œuvre impérissable d'Adolphe Wurtz.

***

Ainsi, grâce aux exemples admirables de fidélité et de piété filiales que nous offrent les héritiers des deux grands noms de la Chimie, Gerhardt et Wurtz, les cérémonies qui se sont déroulées à Strasbourg, le 5 Juillet dernier, au cœur même de l'Alsace pieuse et fidèle, ont pris une signification particulière et acquis une haute portée morale.

C'est ce que n'a pas manqué de faire observer l'un des orateurs dont nous croyons devoir, pour terminer cet article, citer la péroraison.

« Et, puisqu'en ce jour de fête, où la Chimie et l'Alsace se trouvent étroitement associées, nous voyons deux fils élever à leurs pères, tous deux compagnons illustres et défenseurs ardents des mêmes doctrines, ces monuments éternels que sont, pour l'un le bronze, pour l'autre le livre, souhaitons que cette manifestation, qui sans doute est avant tout une fête de la Chimie, demeure encore, dans vos esprits, la fête de la piété filiale et patriotique, de cette piété dont l'Alsace restera, devant le monde entier, comme le vivant et éternel symbole. »

M. Tiffeneau.

DISCOURS du Professeur BORDET

AU VIIe CENTENAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

Mes collègues des Universités étrangères m'ont fait l'honneur de me désigner comme leur porte-parole ; ce choix s'explique sans doute par le fait que, de tous les pays étrangers, la Belgique est celui qui se rattache à la France par les liens les plus étroits. Notre frontière commune n'est qu'une limite politique sans démarcation ethnique ou linguistique. Votre langue est aussi la nôtre. C'est à la France que nous nous rattachons par l'esprit, nous nous sommes lentement imprégnés de son génie. La culture française est un élément nécessaire de notre cohésion nationale, c'est elle qui unit les Wallons aux Flamands dans une communauté d'aspiration et d'idéal. Et si demain, les liens subtils que la pensée française a tissés entre ces deux races venaient à se briser, l'unité de notre patrie serait mise en péril, son existence même serait irrémédiablement compromise.

Moins étroitement tributaires sans doute de la culture française que nous le sommes en Belgique, les autres nations amies reconnaissent unanimement combien son rayonnement de par le monde fut généreux et bienfaisant, et c'est pourquoi les sentiments que j'éprouve aujourd'hui pourraient être exprimés, sinon avec une émotion égale, au moins avec le même accent de conviction profonde, par l'un ou l'autre des délégués ici présents, quelle que soit d'ailleurs sa nationalité. Dans tous les domaines, en médecine comme dans les autres, la part qui revient à la France dans l'œuvre totale de l'édification scientifique est énorme. Et c'est bien compréhen-

sible. Il y a si longtemps déjà que la France s'est penchée sur sa tâche, et, depuis lors, elle n'a jamais connu la lassitude. Tel un monument vénérable auquel chaque siècle apporte une majesté nouvelle, la Faculté de Médecine de Montpellier nous apparaît avec le prestige indicible des choses très anciennes, et sa lointaine histoire résume, dans le recul impressionnant du passé, toute l'évolution scientifique, les tâtonnements incertains du début, l'oppression du mystère qui semble à jamais impénétrable, les systèmes hasardeux cherchant à embrasser le Vrai qui se dérobe, l'infatigable succession des efforts vers une clarté grandissante et, finalement, la patiente et sûre construction de notre médecine moderne. La Faculté de Montpellier fut un centre, on subissait son attraction, on s'y rendait des points les plus distants. Pour ne citer qu'un exemple, André Vésale, dont nous sommes si fiers en Belgique, n'y vint-il pas lui aussi? Contemporain de votre célèbre naturaliste Guillaume Rondelet, il s'y rendit vers 1530. Vésale était tout jeune alors, il prit chez vous ses premières leçons d'anatomie, se rendit ensuite à Paris, puis revint en Belgique, développant sans cesse et répandant le savoir qu'il avait, tout d'abord, puisé dans vos grandes écoles.

Et c'est ainsi que l'étincelle jaillie de France devait se propager comme une traînée au delà des frontières pour allumer partout d'intenses foyers de production scientifique. Quoi d'étonnant dès lors à ce que votre pays, où tant d'initiations s'accomplirent et d'où tant de découvertes sortirent, ait pu donner au monde tant de médecins illustres, et d'immortels génies tels Claude Bernard et Pasteur?

Certes, il eût suffi à ces grands explorateurs d'inconnu de quelques-unes de leurs inestimables découvertes pour imposer éternellement leurs noms à la mémoire des hommes. Et cependant, ce que nous apprécions le plus en eux, c'est moins peut-être la force de leur pensée que la pureté du souffle dont ils se sentaient animés. Ce que nous admirons surtout, c'est moins peut-être ce qu'ils ont fait produire à la science, que la conception qu'ils avaient de son rôle, de l'influence qu'elle est susceptible d'exercer sur nos destinées morales. Votre science fut toujours généreuse, et c'est une raison profonde pour que les peuples de haute civilisation qui se sont rapprochés de la France comprennent qu'ils ne peuvent plus s'éloigner d'elle. La préoccupation du bien fut toujours présente à l'esprit de vos grands hommes, ainsi que l'atteste si éloquemment la maxime de Pasteur : « En matière de bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. » De telles paroles, une fois prononcées par un tel homme, sont éternelles. Et croyez-le, pour ramener à vous les peuples qui ont gardé le souci d'un idéal moral et qui pieusement entretiennent la flamme d'enthousiasme toujours prête à jaillir au souffle d'une pensée généreuse, de telles paroles sont une force. Car c'est à tels préceptes et à votre attitude conforme, c'est à l'élévation morale de son élite, que la France doit essentiellement, à nos yeux, sa grandeur et son ascendant. Telle que vous nous l'avez fait concevoir, la science est la grande éducatrice, dont nous attendons de nouvelles directives, en ce siècle de pensée indépendante. Elle est la fée bienfaisante qui projette la clarté sur le monde et qui, comme le montre si bien l'application des données médicales à l'hygiène sociale, guide les hommes dans leurs rapports entre eux. Car la science, qui nous fait connaître les faits, nous suggère aussi l'attitude que la connaissance de ces faits nous impose, attitude de solidarité, de coordination des efforts, de sacrifices mutuels librement consentis. Avec sa fécondité merveilleuse, la science se prête aux réalisations matérielles les plus éclatantes, elle disperse le bien-être et la richesse, mais sa mission véritable est plus haute : elle est un élément nécessaire à la constitution de cette ambiance de salubrité morale où nous devons former les caractères. Répétons-le, ce qui importe, c'est moins ce qu'on retire de la science que ce qu'on y met, de son enthousiasme, de sa passion du vrai, de ses instincts humains et fraternels. Proclamons-le : nous avons recours à la science quand il s'agit de nous défendre, mais nous croirions la profaner si, dans un but d'agression, nous la faisions servir aux œuvres de destruction et de mort.

La guerre a cruellement éclairci les rangs des savants français. Il faut tout faire pour réparer ces pertes, il faut susciter de nouvelles énergies, et nous espérons que la France parviendra, malgré les charges écrasantes qui l'accablent, à s'acquitter complètement de cette redoutable tâche, à laquelle elle se consacre aujourd'hui avec sa vigueur coutumière. Car la France a trop longtemps éclairé le monde pour pouvoir se désister jamais de ce devoir d'être un flambeau. Elle doit occuper dans la science de demain la seule place qui soit digne de son passé, et qui est la première.

En célébrant aujourd'hui le septième centenaire de la Faculté de Médecine de Montpellier, la France glorifie le labeur ininterrompu des hommes de science, qui, à travers les siècles, ont recueilli l'héritage de leurs aînés pour le transmettre, accru de leurs efforts, à leurs continuateurs. Nous nous associons à cet hommage; en y participant, nous témoignons notre profonde affection pour la France et pour sa sereine culture. La Faculté de Montpellier est très ancienne; toutefois, même si elle n'avait pu se targuer d'un âge aussi vénérable, même si elle n'avait pas été sensiblement plus vieille que cette juvénile Académie de Médecine de France dont on vient à peine de commémorer le premier centenaire,

nous serions venus néanmoins. Car nous sommes venus simplement, amis français, pour attester notre fervent désir de nous grouper autour de vous, et pour apposer une signature de plus sur ce pacte d'indestructible amitié qu'avec vous nous avons conclu, et qui désormais, pour toujours, nous unit.

LA VIE SYNDICALE

Le Médecin syndicaliste, organe officiel de l'Union des syndicats médicaux de France, dans son numéro d'Octobre 1921, publie une *Enquête en Alsace et en Lorraine sur le fonctionnement de l'assurance invalidité-maladie* faite par nos distingués et compétents confrères Lafontaine et Quivy.

Le S. M. S., organe officiel du Syndicat des médecins de la Seine, dans un numéro supplémentaire d'Octobre 1921, publie deux très suggestifs articles; l'un de F. Jayle est intitulé : *Remarques générales sur le projet de loi sur les assurances sociales*, l'autre est le rapport de Rinuy sur l'*assurance invalidité-maladie, le projet du gouvernement*, au nom d'une Commission composée des confrères Boudin, Fanton d'Andon, Ferry, Hartmann, Hornus, Rouyer et Rinuy.

Tout médecin français, tout médecin libre, devrait lire cette enquête et ces rapports, très consciencieux, très complets, faits sans parti pris, par des praticiens expérimentés et ayant conservé leur franc parler.

Quand on a terminé cette lecture, on se demande quel progrès scientifique, quel progrès moral, quel progrès social peut procurer à une nation une médecine rapide, hâtive, où la paperasserie exige plus de temps qu'il n'en est donné à l'examen du malade, où le praticien, désireux de vivre, est obligé de faire 60, 70 jusqu'à 100 consultations par jour et où probablement, les examens de laboratoire se feront à la même allure d'avion de chasse.

Dans ces articles bourrés de faits, quelques lignes sont aussi évocatrices que certaines pages de Dickens sur la charité officielle en Angleterre.

Lisez par exemple cette phrase que Jayle cueille comme une perle dans l'*exposé des motifs* du projet gouvernemental : « Il est par contre nécessaire de fixer les conditions restrictives à l'entrée des facultatifs dans l'assurance, pour éviter la sélection à rebours qui ne manquerait pas de se produire au profit des malades, des chétifs, des gens âgés et *chargés de famille*. »

Alors que le problème vital pour la France est la question de la Natalité, il se trouve des politiciens pour assimiler les pères de familles nombreuses aux chétifs et aux malades et pour chercher à les éliminer !

De l'enquête de Lafontaine et Quivy, un humoriste extrairait de petits tableaux dignes du crayon mordant de Forain. Regardez :

Là, de jeunes époux, désireux de faire un voyage d'agrément, déposent leur poupon, pour quelques semaines, dans la crèche de la caisse d'assurance; on le reprendra au retour.

Plus loin, un assuré sort du cabinet médical où il a profité d'une consultation de 3 minutes : pensif, il regarde ses mains; l'une est remplie de paperasses, l'autre tient avec précautions de petits cornets de papier contenant la dose d'iodure nécessitée par son cas et dont il doit assurer lui-même la dissolution; le bénéficiaire de cette loi « *généreuse* » se murmure à lui-même ce mot des enquêteurs qui crie toute la philosophie de la loi « LE PAUVRE PEUT SUPPORTER L'AMERTUME. »

Oui, confrères, lisez, lisez attentivement *Le Médecin syndicaliste* et *le S. M. S.*

***

Nous avons eu la guerre. Pendant 4 ans, nou avons vu, touché du doigt, éprouvé douloureu sement les méfaits de l'imprévoyance administr tive. Nous pensions tous que tant de souffrance tant de morts ne seraient pas inutiles et qu'u nouvel ordre de choses allait naître.

Nous comptions que les parlementaires, do un grand nombre avaient, eux aussi, souffe directement dans leurs propres chairs ou dan leurs plus tendres affections, allaient d'une ma vigoureuse balayer les scories des régimes d'a tan, nous refaire une patrie débarrassée d rouages administratifs inutiles, nettoyée de centralisation étouffante, de l'étatisme stérilisan

Nos rêves nous montraient une France rajeun où, dans une fraternelle union, tous les França se livraient à la joie d'un travail fécond.

Nous avons au Parlement nombre d'excellen confrères sur lesquels nous fondions de granc espoirs. Les années passent, aucune réforme adm trative n'est faite, aucune décentralisation n'e même esquissée. Comme suprême et seul progr social, on exhume une loi boche, vieille de qu rante ans, imaginée par des empereurs mégalo manes pour paralyser le socialisme de leu fidèles sujets, une loi dont le seul effet sûr sera d scinder le corps médical et le corps social en deu groupes hostiles : « les pauvres et les riches ».

Oui, confrères du Parlement, lisez, lisez atte tivement *Le Médecin syndicaliste* et *le S. M.*

P. DESFOSSES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est* INDI PENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEME D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 fra en timbres-poste.

LA PHYTOTHÉRAPIE DIURÉTIQUE

LA BRUYÈRE, LE SOLIDAGO, L'ALKÉKENGE, LA PRÊLE, LE GENÉVRIER

Si l'on en croit les étymologistes, le nom latin de la Bruyère (*Erica*), dérivé du verbe grec ἐρείκειν (briser), contiendrait une allusion à la vertu qu'on lui attribue de temps immémorial de briser les calculs urinaires. Le plus ancien auteur qui ait accrédité cette légende est Matthiole : « L'eau en laquelle la bruyère aura cuit, prise tiède en breuvage le matin et le soir au poids de 5 onces, trois heures devant le repas durant le terme de trente jours, rompt la pierre de la vessie et la fait sortir dehors. » Deux siècles plus tard, le bénédictin Dom Alexandre conseillait aux calculeux de se baigner dans une décoction de la plante.

Si la Bruyère, pas plus que les autres plantes réputées lithontriptiques, n'est capable d'agir sur un calcul urinaire, sa constitution chimique lui confère une action diurétique et antiputride indéniable. Elle renferme, en effet, comme l'Uva Ursi et comme beaucoup d'autres Ericacées, un principe, l'*arbutine*, qui se dédouble dans l'économie en sucre et en hydroquinone : ce principe y est associé à de fortes proportions de tanin, à une matière résineuse, l'*éricoline*, et à une huile d'odeur désagréable, l'*éricinol*. J'ai eu fréquemment, pendant mon séjour aux armées, l'occasion de prescrire la Bruyère à des malades atteints de cystite avec pyurie et j'ai pu constater qu'on en obtenait des résultats identiques et même supérieurs à ceux fournis par l'Uva Ursi. J'ai relaté l'observation de deux soldats présentant de l'entérite et des phénomènes de cystite d'origine bactériurique chez qui la décoction de la plante exerça une action antizymotique très nette : les urines, louches, fétides et rares, reprirent leur aspect, leur odeur et leur volume normaux : il se produisit, en outre, une sédation du ténesme qui accompagnait les mictions [1].

La préparation la plus simple de Bruyère est la décoction obtenue en faisant bouillir dans 1 litre d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers, une poignée de sommités fleuries. On peut lui substituer l'extrait fluide à la dose de 1 à 2 cuillerées à café par jour; c'est un remède qui réussit particulièrement dans la cystite des prostatiques.

A rapprocher de la Bruyère une autre belle plante de nos forêts, le Solidago ou Verge d'or (*Solidago Virga aurœa*) dont toutes les parties renferment du tanin, du mucilage et une résine odorante. Arnaud de Villeneuve raconte qu'un homme qui avait une pierre de la vessie rendit, après avoir pendant neuf jours mangé de cette plante avec des œufs, une pleine poignée de gravier. Deodatus, Solenander et Grulling rapportent, en faveur des vertus lithontriptiques du Solidago, des faits non moins merveilleux. D'autres auteurs lui attribuent une action hémostyptique : Lischwitz, dans la dissertation qu'il lui a consacrée, dit qu'il a vu son usage interne amener chez une femme la guérison d'un ulcère de l'urètre et tarir, chez un autre malade, une hémoptysie consécutive à un traumatisme. Si l'on ramène les choses à leurs justes proportions, il reste acquis au Solidago de pouvoir rendre de réels services comme diurétique et comme astringent. En 1886 M. Duché, ayant eu l'occasion de le prescrire à un vieillard atteint de cystite du col, vit sous son influence les douleurs de la miction disparaître et l'urine fortement sédimenteuse reprendre sa limpidité [2]. Son astringence m'a été prouvée par l'emploi que j'en ai fait dans 2 cas dont j'ai relaté l'observation [3], une jeune femme présentant de l'entérite muco-membraneuse, chez laquelle l'usage de l'alcoolature fit cesser le flux diarrhéique et l'entéralgie, un tuberculeux en proie à des évacuations dysentériformes avec ténesme à qui la décoction procura une amélioration qu'il avait vainement demandée aux médications classiques : les résultats furent également satisfaisants chez des enfants atteints d'entérite au cours de la dentition et auxquels je prescrivais le sirop suivant :

Sommités fleuries de Solidago. .	100 gr.
Eau	1.000 gr.
Sucre.	1.500 gr.

Faire bouillir la plante dans l'eau pendant 10 minutes, laisser infuser 12 heures, passer avec expression et faire dissoudre le sucre : de 100 à 200 gr. Aux adultes on conseillera la décoction à 30 p. 1.000 ou l'alcoolature (2 cuillerées à café).

C'est sans doute au calice vésiculaire qui enveloppe sa baie que l'Alkékenge ou Coqueret (*Physalis Alkékenge*) doit, en vertu de l'antique loi des signatures, sa réputation dans les affections de la vessie. Du moins J.-B. Porta affirme-t-il, dans sa *Phytognomonie*, que l'usage du Solanus Heliacacabus (Alkékenge), qui porte des vessies semblables à celle de l'homme, est très connu contre les calculs pour provoquer les urines et en tempérer l'ardeur. Bien avant lui, Mésué le faisait entrer dans la composition de pilules antihydropiques et A. de Villeneuve conseillait aux malades souffrant d'anurie de boire un verre de vin où l'on avait écrasé quelques-uns de ses fruits. Au XVIIe siècle, J. Ray rapporte qu'un citoyen de Strasbourg, goutteux au point d'être retenu au lit des six mois entiers, s'étant mis à manger 8 baies d'Alkékenge à chaque changement de lune, rendit par les urines un sédiment épais et fut entièrement guéri de sa maladie.

L'Alkékenge fournit, en effet, une boisson diurétique et acidulée très utile aux oxaluriques ; on la prépare en faisant bouillir pendant cinq minutes, puis laissant infuser à feu doux, pendant dix minutes, 60 gr. de baies desséchées dans 1 litre d'eau.

Les différentes espèces de Prêles (*Equisetum arvense*, *sylvaticum*, *limosum*, *palustre*) qui sont les plantes de la flore indigène les plus riches en silice (leurs cendres en contiennent jusqu'à 90 pour 100), méritent une place à part dans l'arsenal du phytothérapeute par leur triple action hémostatique, reminéralisante et diurétique. C'est de cette dernière seule

1. H. Leclerc. — « La Busserole et la Bruyère ». *Journal des Praticiens*, 1916.
2. Duché. — « Note sur l'emploi d'une plante indigène dans certaines affections de la vessie ». *Bull. de la Soc. méd. de l'Yonne*, 1886.
3. H. Leclerc. — « Le Solidago ». *Journal des Praticiens*, 1914.

que je m'occuperai ici. Elle a été signalée au XVIe siècle par Agricola qui dit qu'une longue expérience a prouvé son efficacité dans une maladie intolérable, la gale de la vessie (cystite), et qu'il a vu un lithotomiste célèbre guérir des malades en proie à cette affection en leur faisant boire la décoction de la plante. F. Hoffmann confirme cette assertion; les expériences empruntées à la médecine domestique lui ont démontré que, grâce à l'usage prolongé de son infusion, beaucoup de malades avaient été délivrés d'affections calculeuses. Les effets diurétiques de la Prêle ont été, de nos jours, vérifiés avec succès par H. Huchard et par Breitenstein; ce dernier a vu, sous l'influence d'un dialysé d'*Equisetum arvense*, la diurèse subir une augmentation moyenne de 30 pour 100. On prescrira soit la décoction (50 gr. de plante sèche pour 500 gr. d'eau; faire bouillir une demi-heure, le liquide obtenu ainsi contient environ 0,30 de silice), soit l'extrait fluide (1 à 3 gr. par jour). Voici une formule que j'utilise fréquemment chez les arthritiques dont la fonction rénale a besoin d'être stimulée :

Extrait fluide de Prêle. . . . . . } āā 10 gr.
Extrait mou de baies de Genièvre }
Sirop des cinq racines . . Q. S. p. 400 gr.

De 2 à 4 cuillerées à soupe par jour.

Les baies de Genévrier (*Juniperus communis*) qui figurent dans cette formule sont un des diurétiques les plus anciennement connus; elles servaient de base à un vin recommandé par Caton l'Ancien pour provoquer l'urine. Schaffius, auteur d'un traité d'une érudition un peu indigeste sur le Genévrier, en faisait un arcane merveilleusement efficace contre toutes les affections de l'appareil urinaire. Récemment, M. Daniel a relaté 2 cas de rhumatismes chroniques qui furent considérablement améliorés par l'usage d'un mélange de 8 gr. d'essence de Genévrier et de 4 gr. d'éther sulfurique à la dose de X gouttes par jour. C'est d'ailleurs du Genévrier qu'on extrait la célèbre huile de Haarlem de Konning Tilly, remède de composition restée secrète, dont la réputation dans le traitement des crises néphrétiques n'a rien d'usurpé.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

M. Russel F. Maddren, de Brooklyn, est parti récemment pour la Chine afin d'occuper la chaire d'ophtalmologie à l'Ecole médicale de Chang-sha, dans la province de Hunnan.

ARMÉNIE

L'épidémie de choléra, qui décline en Russie, est, au contraire, en recrudescence en Arménie. La guerre turco-arménienne qui a sévi tout l'hiver dernier en est la cause. Sa population de près de 500.000 habitants, débilitée par la misère et la famine, devient une proie facile à la maladie.

CHINE

Le mois dernier fut terminée la construction à Pékin de l'Union medical College. Les bâtiments sont d'apparence chinoise, mais tout est occidental dans l'organisation et l'arrangement intérieur. Ce Collège médical est digne de la générosité de la fondation Rockefeller. L'année scolaire 1920-1921 compte 80 étudiants ; mais le nombre peut être considérablement augmenté, car le nombre des professeurs et instructeurs est de 90.

HONDURAS

Un câblogramme du Guatemala signale que plusieurs cas de fièvre jaune ont été signalés dans le port de Beliza.

HONGRIE

Dans un village de Hongrie, le chef du bureau de statistique se plaignit à la police que pendant six mois il n'y avait eu qu'une seule naissance dans le village, tandis qu'auparavant, le nombre des naissances variait entre 65 et 80 par an. L'enquête policière amena l'arrestation du médecin du village, M. So..., sous la prévention de manœuvres abortives. Aussitôt une émeute éclata dans le village pour exiger la remise en liberté immédiate du médecin.

Une perquisition au domicile du docteur amena la découverte d'une longue liste contenant les noms de centaines de femmes avec l'indication des sommes payées qui variaient de sommes modestes jusqu'à 3.000 ou 10.000 couronnes.

De nouvelles recherches policières au domicile des femmes mentionnées sur la liste amena la découverte de débris de fœtus qui avaient été incinérés dans le four à pain. Le médecin se défend en arguant qu'il avait seulement terminé des avortements déjà commencés. (*The Lancet*, n° 22, 1921).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Les varices dans l'armée.

D. — *Ayant quatre fils, le cadet, qui termine ses études, voudrait être médecin militaire. Or, il est porteur d'une varice flexueuse, assez volumineuse, à la jambe gauche, dont il ne souffre pas, mais qui remonte au-dessus du genou, ce qui, paraît-il, est un cas d'exemption. Avec ma nombreuse famille et la cherté de la vie actuelle, j'aurais été heureux d'en caser un, à peu de frais. Que me conseillez-vous? Que dit le règlement au sujet des varices?*

R. — La dernière édition du *Bulletin officiel sur l'aptitude physique au service militaire* (volume arrêté à la date du 20 Décembre 1916) est moins sévère pour les varices que l'ancienne. Art. 205 : « Les varices volumineuses et flexueuses occupant les deux membres inférieurs ou un seul, avec ou sans varicocèle concomitant, *sont compatibles avec le service armé*, de préférence dans le train des équipages, le service automobile et les différents services, quand elles ne sont pas symptomatiques, quand elles n'ont jamais provoqué de phlébite et quand elles ne s'accompagnent ni d'œdème du membre inférieur, ni de troubles trophiques de la peau.

« Dans le cas contraire, elles peuvent entraîner l'exemption, le classement dans le service auxiliaire ou la réforme. »

Comme vous le voyez, il n'y a rien de bien explicite, mais la première qualité d'un officier est d'être robuste, bien constitué, apte à faire campagne et susceptible, par sa vigueur physique, d'entraîner ses hommes ou ses collaborateurs.

Et puisque votre fils désire entrer à l'Ecole de Lyon, pourquoi ne lui feriez-vous pas suivre le traitement de *la cure des varices par les injections de carbonate de soude*, qui réussissent si bien.

A ce propos, voulez-vous relire *La Presse Médicale* n° 51 du 21 Juin 1921, dans laquelle vous trouverez ce traitement nouveau bien décrit.

Notre éminent confrère, le professeur agrégé Sicard, a imaginé un procédé ingénieux de cure des varices des membres inférieurs, basé *sur les propriétés scléro-phlébogènes* du carbonate de soude.

Cette substance est très bien tolérée par la veine, mais si elle tombe en dehors du vaisseau elle provoque de vives douleurs et une escarre très longue à guérir.

Mode d'emploi. — Désinfection de la peau (éther, teinture d'iode) — charger deux seringues, l'une de 5 cmc de sérum physiologique, l'autre de 10 cmc de solution stérilisée de carbonate de soude — piquer la veine, retirer le piston de la seringue et, si le sang pénètre dans la seringue, injecter le sérum physiologique, ce qui permet de constater que l'aiguille est bien en place, dans l'intérieur de la veine — retirer la seringue de 5 cmc, en laissant en place l'aiguille, et par cette même aiguille pousser dans la veine les 10 cmc de solution de carbonate de soude.

L'injection étant terminée, le pouce gauche coiffé d'une compresse de gaze écrase la veine, et l'aiguille est retirée brusquement dans l'axe. Cette compression empêche l'issue du liquide et la formation d'une escarre consécutive.

Il faut se servir d'une solution de carbonate de soude, stérilisée et conservée en ampoules de *verre dur*, pour éviter l'action de l'alcali sur le verre. Pour la même raison, il ne faut pas laisser séjourner longtemps la solution de carbonate de soude dans la seringue.

On trouve du carbonate de soude chimiquement pur à l'état desséché : on fait exécuter des ampoules de 10 cmc à 10 pour 100 de carbonate de soude.

Il faut faire *deux* séances par semaine (lundi et jeudi par exemple). Les malades sont assis sur le bord d'une table, les jambes pendantes.

Les paquets vasculaires injectés disparaissent peu à peu : ils s'individualisent tout d'abord, se durcissent, puis s'atrophient; *les boyaux de poulet* se fusionnent et s'aplanissent.

Il faut tout d'abord attaquer la périphérie des ulcères, puis aller en s'éloignant.

Les piqûres ne sont pas douloureuses : les patients continuent leurs travaux. Quelques-uns pourtant font des réactions violentes que l'antipyrine atténue ou calme.

Dans les formes douloureuses, les crampes disparaissent souvent à la première piqûre.

Quant aux ulcères variqueux, on les voit aussi promptement s'amender. Il se forme tout autour de ces plaies atones un liséré périphérique blanchâtre qui progresse et marche vers des îlots blanchâtres apparaissant dans le champ de l'ulcère. Leur guérison réclame d'assez nombreuses piqûres, très variables suivant l'ancienneté et l'étendue de l'ulcère.

Notre jeune et brillant confrère Lamarre, qui utilise beaucoup ce procédé à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, obtient de merveilleux succès. Il recommande de recouvrir les ulcères avec de l'ambrine contenant du manganèse colloïdal.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

L'infection méningococcique, par M. Dopter, professeur au Val-de-Grâce. *Baillière et fils*, Paris 1921. — Prix : 48 fr.

L'ouvrage que M. Dopter vient de faire paraître arrive à son heure; la question qu'il traite a subi depuis plusieurs années de telles modifications qu'une mise au point s'imposait; on sait d'ailleurs la part importante qu'il a prise à sa genèse.

Le titre même de ce travail indique qu'il a envisagé le rôle pathogène du méningocoque sous un angle beaucoup plus large que ne pouvait le comporter l'étude de la seule méningite cérébro-spinale. C'est qu'en effet, toutes les manifestations méningococciques ne se résument pas uniquement dans la réaction phlegmasique des espaces sous-arachnoïdiens; le germe pathogène détermine des localisations multiples qui précèdent, accompagnent et suivent la méningite; elles peuvent même se produire en l'absence de cette dernière, et même indépendamment d'elle ; si bien que la méningite cérébro-spinale ne doit plus être considérée que comme un épisode survenant au cours d'une infection générale. Aussi M. Dopter estime-t-il, avec juste raison, que l'infection méningococcique a pris une place nettement définie dans le cadre nosologique, et bien qu'elle puisse être causée par plusieurs types de méningocoques elle a son autonomie propre.

Après quelques pages d'historique qui montrent l'évolution générale qu'a subie la méningococcie au cours des années, l'auteur étudie dans ses détails son *épidémiologie* et plus spécialement sa contagiosité dont il apporte les preuves les plus évidentes. Il démontre que si cette infection est contagieuse, c'est à la faveur de la rhino-pharyngite, lésion initiale observée à l'origine de toute atteinte, qu'elle évolue seule, ou qu'elle soit suivie de septicémie et de méningite cérébro-spinale. Pour lui, c'est la rhino-pharyngite qui domine toute l'épidémiologie de cette maladie infectieuse ; et, contrairement à ce que l'on pense couramment, il n'existe pas à vrai dire d'épidémies de méningite cérébro-spinale, mais des épidémies de rhino-pharyngite méningococcique qui se compliquent parfois de méningite cérébrospinale, au hasard des défaillances de l'organisme.

L'étude bactériologique du germe infectant motivait des développements intéressants, d'autant que c'est à M. Dopter que l'on doit le remaniement complet qu'a subi la question, depuis le jour où il a démontré qu'il n'existait pas un, mais plusieurs méningocoques, spécifiquement différents les uns des autres. Cette notion de la pluralité des méningocoques est en effet le fruit de ses seuls travaux; toutes les recherches poursuivies pendant la guerre, en France et à l'étranger, n'ont apporté que la confirmation des constatations qu'il avait faites antérieurement. Rappelons

que cette notion nouvelle a été le point de départ des modifications qu'a dû subir ultérieurement la sérothérapie.

L'auteur envisage ensuite toutes les déterminations anatomo cliniques de la méningococcie : la *rhino-pharyngite* initiale, la *septicémie méningococcique*, la *méningite cérébro-spinale*.

Pour chacun de ces chapitres, il étudie méthodiquement l'anatomie pathologique dont la description est aidée par des planches et des figures parfaitement démonstratives qui montrent la lésion essentielle et son évolution. Il en est de même pour les complications de chacune de ses déterminations infectieuses ; il décrit spécialement aussi les *lésions ventriculaires* dont la fréquence a été reconnue, et explique un certain nombre d'échecs de la sérothérapie.

Chacun de ces chapitres est d'ailleurs précédé d'un exposé succinct rappelant les notions essentielles d'anatomie et de physiologie normales qui facilitent la compréhension de l'exposé.

La question « *sérothérapie* » méritait des développements abondants. M. Dopter lui a fait une large place, au point de vue théorique, mais surtout au point de vue pratique.

Loin de taire les difficultés nombreuses auxquelles se heurte cette méthode thérapeutique, il les met au contraire nettement en évidence, estimant sans doute qu'il est indispensable de bien connaître son ennemi pour mieux le combattre.

Aussi, après avoir exposé les grands principes d'une sérothérapie active et efficace, l'auteur en discute-t-il l'application dans tel ou tel cas particulier, chaque atteinte donnant en réalité un problème spécial à résoudre; il trace la conduite à tenir dans les cas simples, mais surtout dans les cas où les complications apparaissent. A signaler plus spécialement le chapitre concernant les complications ventriculaires qui imposent une action médico-chirurgicale dont les malades bénéficient, à condition que l'intervention, basée sur un diagnostic précoce, soit pratiquée rapidement.

L'étude de la thérapeutique est complétée par l'exposé des quelques essais tentés à l'aide de la *vaccinothérapie*.

Enfin l'ouvrage se termine par l'exposé de la *prophylaxie*, basée sur l'étude des conditions étiologiques de l'infection.

Nul n'était mieux qualifié que M. Dopter pour écrire cette monographie. Chacun sait combien, grâce à ses remarquables travaux, il a contribué aux progrès de la pathologie, de la bactériologie et de la sérothérapie de l'infection méningococcique.

FERNAND WIDAL.

LIVRES REÇUS

2599. **De la mobilisation physiologique et permanente du maxillaire inférieur en chirurgie maxillo-faciale**, par le Dr MARCEL DARCISSAC, chef des travaux pratiques de l'Ecole française de stomatologie. 1 vol. de 115 pages (*Librairie A. Legrand*).

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* LA PRESSE MÉDICALE *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE CHIRURGIE

SOMMAIRE du n° 5.

Articles originaux.

Henri Lorin. — Anatomie et chirurgie des parathyroïdes.

F. Cappelle. — Remarques sur l'ostéochondrite déformante juvénile de la hanche.

Analyses.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

1er Décembre. — *Paris* : Au Val-de-Grâce, ouverture du concours pour l'emploi de professeur agrégé de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire (médecine ou chirurgie).

3 Décembre. — *Paris* : Dernier délai pour l'inscription au service du personnel, à l'administration générale de l'Assistance publique, des candidats aux concours de la médaille d'or de l'Internat (année 1921-1922) et pour le dépôt de leur mémoire.

5 Décembre. — *Marseille* : Ouverture, à l'hôpital Michel-Lévy, d'un concours pour l'admission de médecins et de pharmaciens à des emplois de médecins et de pharmaciens aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique propédeutique. — Par décret du Président de la République, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il est créé à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris une chaire de clinique propédeutique (fondation de la Ville de Paris).

M. Sergent, docteur en médecine, est nommé professeur de ladite chaire. (*Journ. off.*, 26 Novembre.)

Clinique médicale de l'hôpital Beaujon. — Laboratoire de radiologie. Il sera fait huit conférences sur les rayons X et la radiothérapie profonde les vendredis, à 10 heures, à partir du 16 Décembre.

Programme : Physique des rayons X dans ses rapports avec les applications thérapeutiques, par M. F. Wolfers, agrégé de l'Université. — I. Rayons X et énergie rayonnante. — II. Rayons X et théories électroniques. — III. Propriétés des rayons X. — IV. Méthodes de dosage. — V. Appareillages.

Radiothérapie profonde, par M. G. Lièvre, chef du laboratoire de la Faculté. — VI. Radiothérapie courante et radiothérapie profonde. — VII. La radiothérapie profonde en gynécologie. — VIII. La radiothérapie profonde et le traitement des néoplasies. Certaines conférences seront suivies de démonstrations pratiques.

Enseignement de la radiologie. — Cet enseignement a pour but de donner aux étudiants et médecins français et étrangers des connaissances théoriques, pratiques et cliniques de radiologie médicale. Il commencera le 5 Décembre 1921.

1, 2, 3, 4. M. André Broca : Rayons X. Propriétés fondamentales. Absorption et filtration. Rayons secondaires. Mesures. Décharges dans les gaz. — 5. Mme Curie : Radio-activité. — 6, 7, 8, 9, 10. M. André Broca : Tubes à gaz.

(*Voir la suite, p.* **1751**.)



CACHETS "ROCHE"
DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50
DE THIOCOL "ROCHE"
Sirop Roche
Sirop Roche
Ch. Weiss
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
PARIS
COMPRIMÉS ROCHE
DE
THIOCOL

Tube Coolidge. Mesures électriques. Induction. Dynamo. — 11. Mme Curie : Corps radio-actifs. — 12, 13, 14. M. André Broca : Contact tournant. Bobines et interrupteurs. Courant alternatif. Transformateur. — 15, 16, 17. M. Zimmern : Radioscopie. Radiographie. Mise en œuvre des mesures. — 18, 19. M. Regaud : Effets biologiques des radiations pénétrantes. — 20. M. Beaujard : Accidents en général. — 21, 22. M. J. Belot : Technique générale de radiothérapie. Protection contre les accidents. — 23, 24. M. Regaud Pathologie générale du cancer dans ses rapports avec la radiothérapie. Technique curiethérapique. — 25, 26. M. Ledoux-Lebard : Technique spéciale de la radiothérapie profonde. Radiothérapie des cancers des tissus conjonctif, lymphoïde, graisseux. — 27. M. Regaud : Radiothérapie des épithéliomes de la peau et de la bouche. — 28. M. Ledoux-Lebard : Radiothérapie des cancers du tube digestif et des voies aériennes. — 29, 30. M. Regaud : Radiothérapie des cancers de l'utérus. Localisations diverses du cancer. Synthèse générale du traitement du cancer. — 31. M. J. Belot : Radiothérapie des fibromes. — 32. M. Ledoux-Lebard : Radiothérapie des adénies, lymphadénies et tuberculoses. — 33, 34, 35. M. J. Belot : Radiothérapie des dermatoses. Radiothérapie des néoplasmes cutanés. — 36. M. Zimmern : Radiothérapie des affections du système nerveux. — 37. M. Beaujard : Radiothérapie des leucémies. — 38. M. Havet : Technique générale de radiodiagnostic. — 39. M. Zimmern : Corps étrangers en général. Projectiles. — 40, 41. M. Ledoux-Lebard : Système osseux : Fractures, tumeurs, lésions. — 42, 43, 44. M. Bordet : Cœur. Aorte. — 45, 46. M. Maingot : Insufflations abdominales. Œsophage et cardia. Pancréas. Foie. Rate. — 47, 48, 49. M. Basset : Estomac. — 50, 51, 52. M. Aubourg : Intestin grêle et gros intestin. — 53, 54. M. J. Belot : Système urinaire. — 55, 56, 57. M. Delherm : Poumon. — 58. M. J. Belot : Crâne, face, dents. — 59. M. Maingot : Erreurs d'interprétation. — 60, 61, 62, 63. M. Lomon : Visites d'usines et leçon d'ensemble relative à ces visites.

Pendant la première partie des cours, des travaux pratiques auront lieu après les leçons, sous la direction de M. Guilleminot. Pendant les trois premières semaines, des stages préparatoires auront lieu chez MM. les professeurs Chauffard (M. Ronneaux), et Jeanselme (M. Giraudeau). Des démonstrations pratiques sur la Curiethérapie auront lieu à l'Institut du Radium, sous la direction de M. Regaud. Le reste du temps sera divisé en trois stages de vingt jours, pour lesquels les élèves pourront choisir les laboratoires suivants : MM. Aubourg, hôpital Boucicaut : Laboratoire de radiologie; Barret, hôpital des Enfants-Assistés : Laboratoire de radiologie; Beaujard, hôpital Bichat : Laboratoire de radiologie; J. Belot, hôpital Saint-Louis : Laboratoire d'électroradiologie de M. Brocq; Bordet, hôpital de la Pitié : Service du professeur Vaquez; Delherm, hôpital de la Pitié : Laboratoire de radiologie; Guilleminot, hôpital de l'Hôtel-Dieu : Laboratoire d'électroradiologie; Haret, hôpital Lariboisière : Laboratoire de radiologie; Ledoux-Lebard, hôpital de la Salpêtrière : Laboratoire de radiologie du professeur Gosset; Maingot, hôpital Laënnec : Laboratoire de radiologie; Solomon, hôpital Saint-Antoine : Laboratoire de radiologie.

Les élèves sont priés de désigner au moment de leur inscription les laboratoires où ils désirent faire leur stage, en donnant leur ordre de préférence. Les places seront attribuées d'après les vacances et le numéro d'inscription.

Les leçons orales sont publiques. — Les travaux pratiques et stages sont réservés à ceux qui se seront fait inscrire en vue de l'obtention du certificat et du diplôme universitaire de radiologie et de radiothérapie et qui auront versé les droits réglementaires, savoir : Un droit d'immatriculation, 20 francs; un droit de bibliothèque, 10 francs; un droit trimestriel de laboratoire, 150 francs; un droit d'examen, 90 francs. Les inscriptions sont reçues au secrétariat (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 15 heures. Le nombre des places est limité.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Tous les mercredis, à partir du 30 Novembre, leçon de Dermatologie.

Objet du cours. — Les tuberculoses cutanées par MM. Jeanselme, Marcel Bloch, P. Chevallier, Burnier, Pomaret, Schulmann, Giraudeau et Bizard.

Programme. — 1re leçon : M. Jeanselme. Division du sujet : tuberculoses typiques et atypiques (tuberculides). Le bacille de Koch. — Etude expérimentale; l'inoculation chez l'aminal. Rôle du terrain; tuberculose et syphilis. — 2e leçon : M. Chevallier. Ulcérations tuberculeuses proprement dites (peau, anus, langue, etc.); diagnostic. Gommes et lymphangites tuberculeuses; diagnostic. — 3e leçon : M. Chevallier Tubercule anatomique. Tuberculose verruqueuse de Riehl et Paltauf. Tuberculoses végétantes. Tuberculose cutanée avec calcification de la peau. — 4e leçon : M. Schulmann. Lupus vulgaire; formes cliniques; complications. — 5e leçon : M. Schulmann. Lupus vulgaire; erreurs de diagnostic; étiologie. Erythème noueux. — 6e leçon : M. Schulmann. Tuberculides : lupus érythémateux; étiologie; description. — 7e leçon : M. Chevallier. Tuberculides. Formes cliniques; érythème centrifuge; lupus érythémateux exanthématique: lupus pernio. — 8e M. Burnier. Tuberculides lichénoïdes (lichen scrofulosorum nitidus). Tuberculides papulo-nécrotiques (folliclis, acnitis). Tuberculides acnéiformes (acné cachecticorum de Hebra). — 9e leçon ; M. Burnier. Erythème induré de Bazin. Sarcoïdes (divers types). Angio-lupoïde. Tuberculoses fibreuses, chéloïdes. — 10e leçon : M. Burnier. Tuberculoses douteuses : pityriasis rubra de Hebra; parapsoriasis; pityriasis rubra pilaris; granulome annulaire; engelures; angiokératome de Mibelli; éléphantiasis. — 11e leçon : M. Bloch. Histologie générale des tuberculoses cutanées. — 12e leçon : M. Bloch. Histologie générale des tuberculides. — 13e leçon : Méthodes de laboratoire pour le diagnostic de la tuberculose cutanée; sérologie. — 14e leçon : M. Pomaret. Traitement externe dermatologique (pommades, caustiques). Traitement interne ; tuberculinothérapie. — 15e leçon : M. Pomaret. Orientation actuelle de la chimiothérapie des tuberculoses cutanées et des affections à bacilles acido-résistants en général. — 16e leçon : M. Giraudeau. Traitement physique : scarifications; grattage; thermo- et galvano-cautérisations; air chaud; neige carbonique. — 17e leçon : M. Giraudeau. Radiothérapie et radiumthérapie, haute fréquence; lampe de Kromayer. Douches filiformes. — 18e leçon : M. Bizard. Finsenthérapie.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Toulouse. — La chaire d'anatomie de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres. (*Journ. off.*, 20 Novembre.)

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat* :

40. Juster (Emile) : Conduite à tenir dans la sérothérapie antiméningococcique. Revue générale. — 41. Métral (Edouard-Marie-Joseph) : Des réactions méningées urémiques. — 42. De Gasquet (Médéric-Emile) : Contribution à l'étude de la peste, d'après une relation inédite de l'épidémie de Marseille en 1720, suivie des moyens de préservation employés à cette époque. — 43. Ferrier (Louis-Georges) : La cure hélio-marine chez les adultes, à Palavas. — 44. Sevi (Salomon-Joseph) : Etude d'un milieu spécial pour le vibrion cholérique (travail de l'Institut Pasteur de Paris). — 45. Mallard (Victor) : Excitabilité idio-musculaire et réflexes tendineux dans la myopathie primitive progressive (une observation

inédite). — 46. Nivolle (Lucien) : Sur quelques cas de hoquet épidémique. — 47. Regaudie de Gioux : Sur un cas de tabes dorsal spasmodique. — 48. Aimé (Marcel) : Contribution à l'étude des paralysies récurrentielles débutant par la corde droite au cours de l'anévrisme de l'aorte. — 49. Constantin (Lucien) : Du danger de la ponction lombaire dans les lésions organiques de l'encéphale. — 50. Castanier (Auguste) : Les résections souspériostées du calcanéum pour ostéite bacillaire. — 51. Reynes (Henri-Marius-Charles) : A propos d'un cas de torson aiguë des annexes herniées. — 52. Doussin (Auguste) : Contribution à l'étude des arthropathies tabétiques. — 53. Jeanjean (Louis-Auguste-André) : Un cas d'athrepsie guéri par la reprise de l'allaitement maternel après une interruption de 33 jours. — 54. Monzat (Marie-Antoine-Albert-Roger) : La technique des greffes dermo-épidermiques d'Ollier-Thiersch. — 55. Albrand (Henri) : Contribution à l'étude du traitement des hépatites amibiennes par le chlorhydrate d'émétine. — 56. Jourdan (Louis) : Contribution à l'étude des paralysies des quatre dernières paires de nerfs craniens. — 57. Pla (Paul-Léon-Louis) : Etude de deux observations de pseudo-paralysie de Parrot. — 58. Escalié (Albert) : Sur un cas d'occlusion intestinale par diverticule de Meckel. — 59. Fabre (Henri) : Encéphalite épidémique chez les femmes enceintes.

60. Taïeb (Samuel-Marcel) : Le traitement conservateur dans les sarcomes des os longs. — 61. Cheminat (Jean) : Etude sur les variations leucocytaires dans cinq cas de fièvre typhoïde traités par le vaccin de Besredka. — 62. Veyrier (Henri) : Un point de technique dans la cure radicale de la hernie crurale. — 63. Badelon (François-Henri-Marie) : Contribution à l'étude du traitement de l'érysipèle par le fer colloïdal électrique. — 64. Paret (Paul) : Contribution à l'étude de la réinfection syphilitique. — 65. Brunel (Joseph-Achille-Roger) : Contribution à l'étude des rétentions prolongées de débris placentaires. — 66. Desage (Rodolphe) : Contribution à l'étude de la syphilis nerveuse (Question de la dualité du germe thérapeutique). — 67. Augé (Denis) : Quelques faits de vaccinothérapie en chirurgie. — 68. Roux (Georges) : Les tumeurs mixtes de la parotide (Nature histologique et pathogénie). — 69. Guebhard (Roland) : Contribution à l'étude de la folie chez les indigènes de l'Afrique occidentale française pendant la grande guerre (1914-1919). — 70. Aubouard (Henri) : Le médecin dans la vie sociale et le syndicalisme médical. — 71. Martin (Arthur-Jean-Frédéric) : A propos d'un cas de coxa vara (Examen clinique et essai de pathogénie). — 72. Tcherniavker (M.) : La tuberculose chirurgicale de l'intestin grêle à forme sténosante (A propos d'un cas exceptionnel). — 73. Vincentelli (Paul-Marceau-Louis-Félicien) : Les kystes dermoïdes du pavillon de l'oreille. — 74. Nisus (André) : Contribution à l'étude de l'exploration clinique du creux sus-claviculaire. — 75. Infernet (Paul) : Les ostéomes du muscle psoas-iliaque. — 76. Cocaud (Louis) : L'héliothérapie en gynécologie. — 77. Truet (Jean) : La cure de l'ectopie testiculaire. — 78. Cat (Albert-Marius) : Contribution à l'étude des talagies. (A propos de deux cas d'exostoses du calcanéum et de leur traitement chirurgical). — 79. Borel (Yves) : Du diagnostic par le facies de certains états et maladies chroniques. (Un croquis de M. Dujardin-Beaumetz. vingt croquis de l'auteur).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon. — Sur la demande de M. Louis Renault, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'un vœu en faveur de la création à l'hôpital Tenon d'un service complet d'oto-rhino-laryngologie.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 23 Novembre.* — *Artère carotide externe.* — Ont obtenu : MM. Le Guillant, 15 ; Lapalle, 14 ; Mabelle, 18 ; Quilliot, 15 ; Lebecq, 17 ; Levêque, 17 ; Lelong, 13 ; Lemarchand, 12 ; Lefebvre (André), 14 ; Lignières, 13 ; Kintzen, 12 ; Mehieu, 10 ; Maillet, 15 ; Laverdet, 10 ; Lazerat, 8 ; Loup, 17 ; Lacroix (Louis), 14 ; Magnien (Pierre), 14 ; Mlle Langlais, 14. — *Absents* : MM. Lefevre (E.), Lœvin, Lapy. — *Excusés* : MM. Armand, Jubé, Malpart.

Séance du 24 Novembre. — *Surfaces articulaires et ligaments de l'articulation de la hanche.* — Ont obtenu : MM. Liège, 12 ; Larroumets, 18 ; Leleu, 14 ; Martin, 12 ; Pepin-Lehalleur, 15 ; Maricot, 12 ; Mauric, 17 ; Meeus, 16 ; Marnaud, 14 ; Pechin, 12 ; Perrin (René), 15 ; Morigny, 13 ; Mathieu, 17 ; Peroz, 15 ; Perrin (Georges), 17 ; Moretti, 16 ; Méreau, 14 ; Mlles Lacascade, 14 ; Pau, 15. — M. Petithory, a filé. — *Excusé* : M. Mariani (Pierre). — *Absent* : M. Mendailles.

Ecole de Médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 26 Juin 1922, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture de ce concours.

Ecole de Médecine de Poitiers. — Un concours sera ouvert, le 26 Juin 1922, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Institut national agronomique. — Un concours sur titres et sur épreuves sera ouvert, le lundi 19 Décembre 1921, à 9 heures du matin, à l'Institut national agronomique, devant un jury désigné par le ministre de l'agriculture, pour la nomination, dans cet établissement, d'un répétiteur préparateur de la chaire d'anatomie et de physiologie comparée des animaux domestiques.

Les épreuves consisteront en : 1° une leçon d'une heure faite, après vingt-quatre heures de préparation, sur un sujet choisi par le jury, dans le programme du cours d'anatomie et de physiologie comparée des animaux domestiques ; 2° une épreuve pratique de physiologie expérimentale, suivie d'une conférence explicite.

Pour être admis à concourir, les candidats devront avoir 35 ans au plus le jour de l'ouverture du concours, à l'exception, toutefois, des fonctionnaires de l'Etat commissionnés.

Les candidats devront adresser leur demande, le 12 Décembre 1921 au plus tard, au ministre de l'Agriculture (direction de l'agriculture).

Médecin en chef des asiles publics d'aliénés. — Le lundi 9 Janvier 1922, à 14 heures précises, il sera ouvert à la préfecture de la Seine, et dans les conditions prescrites par le décret du 13 Mars 1920, un concours pour deux places de médecin en chef dans les asiles publics d'aliénés de la Seine.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, bureau des établissements départementaux d'assistance, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, du lundi 5 au samedi 17 Décembre 1921 inclusivement.

Sont admis à prendre part au concours les seuls médecins du cadre des asiles publics remplissant, au moment de leur inscription, les conditions suivantes :

1° Pour les directeurs médecins et médecins en chef, être âgés de moins de cinquante ans révolus ;

2° Pour les médecins adjoints, avoir six ans de services effectifs dans leur grade.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes :

1° Expédition de leur acte de naissance;

2° Certificats ou diplômes constatant qu'ils remplissent les conditions d'exercice exigées par l'article 3 du décret du 13 Mars 1920. Le certificat d'exercice doit être délivré par le préfet du département où le candidat exerce ou a exercé ses fonctions;

3° S'il y a lieu, un certificat délivré par l'autorité militaire, constatant les titres et états de services militaires du candidat (art. 17 du décret du 13 Mars 1920).

Les candidats absents de Paris ou empêchés pourront demander leur inscription par lettre recommandée. Toute demande faite après le jour fixé pour la clôture des inscriptions ne pourra être accueillie.

Les candidats auront la faculté de déposer à la préfecture de la Seine (bureau des établissements départementaux d'assistance), sous pli cacheté revêtu de leur signature, tous documents et notes qu'ils désireraient soumettre au jury en vue de l'épreuve sur titres.

Les candidats, dont le nom figurerait sur la liste arrêtée par le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, recevront une convocation pour prendre part aux épreuves. L'administration décline toute responsabilité au sujet des convocations qui ne parviendraient pas aux destinataires.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques :

MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — *Médaille de bronze.* — M. Emile Exchaquet, de nationalité suisse, chirurgien à Montreux : a rempli pendant 14 mois (1915-1916) les fonctions de médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 101 avec le plus grand dévouement. (*Journ. off.*, 15 Novembre.)

— M. Hutton (Ernest), de nationalité britannique, radiographe : a mis gratuitement à la disposition de l'armée, dans diverses formations sanitaires de Saint-Malo, de Décembre 1914 à Octobre 1916, et avec la plus grande générosité, ses appareils de radiographie; nous a ainsi rendu de réels services. (*Journ. off.*, 15 Novembre.)

— M. Ledoux (Auguste), de nationalité belge, médecin à Marche : s'est prodigué sans compter auprès de nos nombreux blessés transportés à Marche après les combats du mois d'Août 1914, et les a soignés avec un dévouement admirable. (*Journ. off.*, 15 Novembre.)

— M. Thiébaut, de nationalité belge, docteur en médecine à Mons : n'a cessé de prodiguer ses soins aux soldats français prisonniers internés à Saint-Symphorien. (*Journ. off.*, 15 Novembre.)

Nomination. — M. Durand, médecin de la Santé à Saint-Nazaire est nommé directeur de la Santé chargé de la direction de la 4e circonscription sanitaire maritime à la même résidence.

Cette nomination aura effet à partir du 1er Décembre 1921. (*Journ. off.*, 24 Novembre.)

Pour les mutilés. — Réouverture des cours gratuits de rééducation de la parole, 6, boulevard des Invalides, Paris, VIIe (Institution nationale des Invalides).

Les cours du jour ont lieu de 9 heures à 11 heures et de 1 h. 1/2 à 4 heures. Ils s'adressent aux aphasiques, trépanés et hémiplégiques privés de la parole, de la mémoire et de la volonté, partiellement ou totalement.

Les cours du soir ont lieu les mercredis et samedis à 18 heures. Ces cours s'adressent aux soldats qui ont le langage troublé par suite de commotion et qui sont restés peureux et craintifs.

Prière de s'adresser dans les deux cas à Mme Barrié, directrice-fondatrice de l'Œuvre, 6, boulevard des Invalides, Paris, VIIe.

Conférences d'internat et d'externat. — Les conférences d'internat et d'externat de l'Association générale des étudiants sont actuellement en voie d'organisation. Les étudiants désireux de suivre ces conférences sont priés de s'adresser au bureau de la section de médecine qui les mettra en relation avec MM. les internes des hôpitaux qui ont bien voulu se charger de ce service. « Bureau ouvert tous les jours de 2 heures à 6 heures, Maison des Etudiants, 15, rue de la Bûcherie, 1er étage. »

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante.

Le ministre nomme les auditeurs sur une liste double de présentation dressée par le Conseil supérieur. Le règlement intérieur de cette assemblée prescrit que les places d'auditeur sont réparties entre diverses catégories de savants, savoir : 1° les médecins; 2° les bactériologistes; 3° les chimistes, physiciens et pharmaciens; 4° les fonctionnaires sanitaires; 5° les hydrologues et géologues; 6° les ingénieurs et architectes.

La vacance actuelle s'est produite, par suite du décès de M. Borne, parmi les places d'auditeur réservées aux médecins, c'est donc parmi les médecins que les candidats à présenter au ministre seront choisis par le Conseil supérieur.

Les candidats sont invités à produire leur demande accompagnée de leurs titres dans un délai expirant le 27 Novembre 1921 au ministère de l'Hygiène (direction de la santé publique et de l'hygiène sociale, 1er bureau). (*Journ. off.*, 12 Novembre.)

Médecin de l'état civil. — Par arrêté du Préfet de la Seine, l'article 2 de l'arrêté du 6 Février 1882 fixant le mode de nomination des médecins de l'état civil est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 2. — Lorsqu'une circonscription deviendra vacante, le maire transmettra sans délai, à la direction des Affaires municipales et du contentieux, la liste des candidats qu'il croira devoir présenter.

Cette liste comprendra quatre noms choisis parmi les médecins attachés au bureau de bienfaisance, les médecins inspecteurs des écoles, ou, à défaut, parmi les médecins diplômés de l'Institut médico-légal de l'Université de Paris; les candidats devront être domiciliés dans l'arrondissement où s'est produite la vacance.

Internat en Médecine des hôpitaux d'Alger. — La 1re édition du *Livre de l'Internat en médecine des hôpitaux d'Alger, année 1921*, va paraître incessamment. Ce livre réunit tous les renseignements qui ont pu être recueillis sur les anciens internes des hôpitaux d'Alger depuis la fondation de l'Internat en médecine, et est destiné à resserrer les liens entre anciens et nouveaux.

Le bureau de l'Internat serait reconnaissant à ceux de ses membres, qui n'ont pas fait connaître leur adresse, de bien vouloir la lui envoyer, afin qu'on puisse leur expédier un exemplaire du *Livre de l'Internat*. Ils seront heureux de retrouver, en feuilletant ces pages, le nom d'un camarade de promotion depuis longtemps perdu de vue, dont quelques-uns, hélas ! ne sont plus parmi nous.

Prière d'adresser toute correspondance à « l'Internat en Médecine des hôpitaux d'Alger, hôpital civil de Mustapha, Alger ».

Asiles publics d'aliénés. — Le poste de médecin adjoint de l'Asile public d'aliénés de Châlons-sur-Marne est actuellement vacant.

Adresser les demandes au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, direction de la Mutualité et de l'Assistance, 4e bureau.

Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour occuper des emplois de professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales :

Chaire de clinique interne et maladie des pays chauds: M. le médecin-major de 1re classe Lebœuf.

Chaire de clinique externe, maladies spéciales et chi-

(*Voir la suite, p.* 1755)



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les Affections intestinales, utérines, etc.



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Lymphangites et Abcès du Sein.

Antiphlogistine

MARQUE DÉPOSÉE

Glycéroplasme hydrophile à chaleur constante et durable

(S'emploie chauffée au bain-marie à 40° environ, recouverte de coton hydrophile; après 24 ou 48 heures se détache facilement).

Indications de l'Antiphlogistine

Furoncles ; Abcès ; Phlegmons : Abcès du sein.
Angines ; Laryngites ; Bronchites ; Pneumonie.
Arthrites ; Synovites ; Entorses ; Rhumatismes.
En Gynécologie.



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Conjonctivite, etc



En Vente dans toutes Pharmacies

VENTE EN GROS :

Laboratoire de l'*Antiphlogistine*

B. TILLIER

Pharmacien

116, Rue de la Convention

PARIS

TÉLÉPHONE : SAXE 40-89



Application de l'**ANTIPHLOGISTINE** dans les cas de Plaies Variqueuses.

rurgie d'armée : M. le médecin principal de 2e classe Jacquin.

Chaire de bactériologie, parasitologie et hygiène : M. le médecin-major de 1re classe Kerandel.

Chaire d'anatomie chirurgicale et de médecine opératoire : M. le médecin principal de 2e classe Renault.

Chaire de médecine légale, psychiatrie et administration : M. le médecin-major de 1re classe Peyrot.

Chaire de chimie, toxicologie et pharmacie : M. le pharmacien-major de 1re classe Bouvelot. (*Journ. off.*, 14 Octobre.)

Fondation Lasserre. — Le prix scientifique de la fondation Lasserre est attribué, pour 1921, à M. Roubaud, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, à Paris.

Laboratoire d'hygiène. — Jusqu'à présent les examens bactériologiques et les analyses effectués au laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, l'étaient gratuitement. Cette gratuité n'existera plus désormais que pour les malades pourvus d'un certificat d'indigence, pour les médecins des dispensaires, de l'Office d'Hygiène sociale, les médecins inspecteurs des écoles et les personnes signant une déclaration par laquelle elles affirmeront n'être pas en mesure d'acquitter le montant de la redevance.

Pour toutes les autres personnes, le prix sera de 10 francs pour les examens bactériologiques simples, de 20 francs pour toute analyse réclamant une culture, un séro-diagnostic, etc., de 30 francs enfin pour toute opération nécessitant une inoculation.

Association universelle des médecins espérantistes. — L'Association universelle des médecins espérantistes (*Tutmonda Esperantista Kuracista Asocio*) a été rétablie au dernier Congrès de Prague.

Ont été élus : présidents d'honneur, les professeurs Gariel et Richet (de Paris); membres d'honneur, les professeurs A. Broca (de Paris) et Bergome (de Bordeaux), MM. Filifretti (maire de Milan), Mylo (d'Altona), Artigues (de Paris), Toussaint (ancien directeur du Service de Santé militaire).

Les membres du bureau pour 1921 sont : professeur Vanverts (de Lille), président; M. Bischitzky (Tchéco-Slovaquie) et M. Briquet (de Lille), vice-présidents; M. Austerlitz (Tchéco-Slovaquie), secrétaire; M. Cass (Angleterre), trésorier; M. Robin, directeur de l'Office central (Markzalhowska, 113, Varsovie); M. Dornec, à Arbis (Gironde), a été nommé consul pour la France.

L'organe de l'Association sera la *Internacia medicina Revue* qui paraitra incessamment et remplacera la *Vicho da Kuracistoj* d'avant-guerre.

Les médecins déjà espérantistes sont instamment priés d'envoyer leur adhésion à M. Briquet, rue de la Bassée, 31, à Lille. Ceux qui ne le sont pas encore et qui désirent connaître l'Espéranto n'ont qu'à envoyer une simple carte de visite à cette adresse pour recevoir gratuitement une petite grammaire espérantiste.

Société des chirurgiens de Paris. — Le prix annuel de 1.000 francs, en espèces, sera décerné au meilleur travail original et inédit envoyé à la Société des chirurgiens de Paris avant le 31 Décembre 1921. Le prix n'est pas divisible.

Conditions à remplir. — Etre Français. Envoyer ce travail, soit imprimé, soit dactylographié, en deux exemplaires, au secrétaire général de la Société, 44, rue de Rennes, Paris.

L'Assistance médicale en Afrique occidentale française. — M. Georges Barthélemy (Pas-de-Calais), député, ayant demandé à M. le ministre des Colonies pour quelle raison il n'est pas possible à un fonctionnaire appartenant à un cadre local de l'Afrique occidentale française, autre que celui de l'assistance médicale indigène, pourvu du diplôme de docteur en médecine, diplômé des études médicales coloniales, de changer de cadre et de se faire nommer médecin de l'Assistance médicale indigène, ajoutant qu'on oppose à l'intéressé, âgé de 41 ans, la limite d'âge (35 ans), alors qu'il compte de nombreuses années de services tant civils que militaires, a reçu la réponse suivante :

« Le deuxième paragraphe de l'article 4 de l'arrêté local du 20 Octobre 1917, réorganisant le cadre des médecins de l'Assistance médicale de l'Afrique occidentale française prévoit que « la limite d'âge pourra, sans toutefois dépasser 35 ans, être prorogée d'une durée égale à celle des services militaires ou civils, donnant droit à pension de l'Etat ou sur la Caisse locale de retraites de l'Afrique occidentale française ». La disposition qui précède ne se réfère pas seulement à l'âge, auquel les candidats pourront prétendre à une pension de retraite pour ancienneté de services, mais encore à celui au delà duquel l'accès du cadre susvisé ne saurait être autorisé. Toute nomination d'un candidat, âgé de plus de 35 ans, quelles que soient la nature et la durée des services antérieurs de l'intéressé, se trouverait, en conséquence, entachée d'irrégularité et susceptible d'être attaquée devant le Conseil d'Etat, par la voie du recours pour excès de pouvoir. » (*Journ. off.*, 18 Novembre.)

Les radiographies dans les hôpitaux. — Un arrêté préfectoral fixe comme suit le tarif devant être appliqué aux radiographies, radioscopies et radiologies externes faites dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris au profit de personnes non privées de ressources et notamment des victimes d'accidents du travail.

I. *Radiographies.* — Un ou plusieurs doigts ou orteils face et profil, 25 fr. Main face ou profil, 40 fr. Main de face et de profil, 50 fr. Poignet face ou profil, 40 fr. Poignet de face et de profil, 50 fr. Avant-bras face ou profil, 40 fr. Avant-bras de face et de profil, 60 fr. Coude face ou profil, 50 fr. Coude de face et de profil, 75 fr. Diaphyse humérale face ou profil, 50 fr. Diaphyse humérale de face et de profil, 75 fr. Epaule, 75 fr. Crâne face ou profil, 100 fr. Crâne de face et de profil, 150 fr. Maxillaire inférieur, 80 fr. Demi-thorax (côtes et omoplates), 100 fr. Denis (méthode intrabuccale) : Première plaque, 40 fr. Chaque plaque supplémentaire, 20 fr. Pied face ou profil, 40 fr. Pied de face et de profil, 50 fr. Cou-de-pied face ou profil, 50 fr. Cou-de-pied de face et de profil, 60 fr. Jambe face ou profil, 50 fr. Jambe de face et de profil, 60 fr. Genou face ou profil, 60 fr. Genou de face et de profil, 90 fr. Diaphyse fémorale face ou profil, 60 fr. Diaphyse fémorale de face et de profil, 90 fr. Hanche, 90 fr. Rachis cervical face ou profil, 80 fr. Rachis cervical de face et de profil, 120 fr. Rachis dorsal ou lombaire face ou profil, 100 fr. Rachis dorsal de face et de profil, 200 fr. Rachis en entier de face ou de profil, 200 fr. Rachis en entier de face et de profil, 300 fr. Sacrum, 100 fr. Bassin, 120 fr.

II. *Examens radioscopiques pour localisation de corps étrangers.* — Bras ou jambe, 50 fr. Tête, 60 fr. Thorax, 60 fr. Abdomen, 60 fr.

III. *Radiologie des viscères.* — Poumons : Examen à l'écran, 60 fr. Avec calque, 80 fr. Avec une radiographie, 120 fr. Cœur, aorte : Examen à l'écran, 60 fr. Avec calque, 90 fr. Avec une téléradiographie, 120 fr. Avec deux téléradiographies, 200 fr. Œsophage ou estomac : Examen à l'écran, 60 fr. Avec calque, 80 fr. Avec radiographie, 120 fr. Estomac, avec étude de l'évacuation, quel que soit le nombre des séances : Examen à l'écran, 120 fr. Avec calque, 150 fr. Avec une radiographie, 200 fr. Intestin (lavement opaque) : Examen à l'écran, 100 fr. Avec calque, 120 fr. Avec une radiographie, 150 fr. Intestin (après repas opaque pour l'étude de l'évacuation), quel que soit le nombre de séances : Examen à l'écran, 120 fr. Avec calque, 150 fr. Avec radiographie, 200 fr. Tube digestif complet : Examen à l'écran, 200 fr. Avec calque, 240 fr. Avec radiographie, 300 fr. Foie (après préparations spéciales) : Examen à l'écran, 80 fr. Avec calque, 100 fr. Avec une radiographie, 120 fr. Appareils urinaires : Vessie, 100 fr. 1 rein, 100 fr. 2 reins, 150 fr. 1 uretère, 100 fr. 2 uretères, 150 fr. 1 rein, 1 uretère, la vessie, 200 fr. Le système complet, 200 fr.

(*Voir la suite, p. 1757.*)

IV. *Radiographies stéréoscopiques.* — Le double d'un cliché ordinaire.

Le prix des séances de radiothérapie est porté de huit francs (8 fr.) à seize francs (16 fr.).

Le prix des séances d'électrothérapie reste fixé à huit francs (8 fr.).

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences vient de décerner les prix suivants :

Prix Montyon (médecine et chirurgie). — Des prix de 2.500 francs sont décernés : à M. Emile Roubaud, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour ses travaux relatifs au paludisme en France; à MM. Sicur, médecin inspecteur général de l'armée et R. Mercier, professeur à l'Ecole de Médecine de Tours, pour leur mémoire : « Le Service de Santé du groupe d'armées de Fayolle en 1911 »; à M. Ed. Bourdelle, professeur d'anatomie de l'Ecolé vétérinaire d'Alfort pour son « Anatomie régionale des animaux domestiques ».

Des mentions honorables de 1.500 francs sont attribuées : à M. Ed. Antoine, interne des hôpitaux de Paris, pour son ouvrage sur « Les Recto-colites graves »; à M. Marc Rubinstein pour son « Traité pratique de sérologie et de séro-diagnostic »; à M. Arthur Vernes, directeur de l'Institut prophylactique, pour son « Atlas de syphilimétrie ».

Des citations sont accordées : à M. Pierre Ménard, pour sphygmomanomètre à mercure inversable à oscillations amorties; à M. Fernand Masmonteil, interne des hôpitaux de Paris, pour son ouvrage « Des fractures diaphysaires de l'avant-bras »; à M. Jacques Carles, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour son ouvrage « La Dysenterie amibienne et les entérites chroniques de guerre »; à M. Henri Velu, pour son ouvrage « Notes de pathologie vétérinaire marocaine ».

Enfin, un encouragement de 1.000 francs est accordé à Mlle A. Forget, dite Barria, directrice de l'Œuvre « La rééducation de la parole ».

Prix Barbier (2.000 fr.) décerné à M. E. Sacquépée, professeur au Val-de-Grâce, pour ses travaux sur la gangrène gazeuse.

Prix Breant (5.000 fr.) décerné à MM. Ed. Dujardin-Beaumetz et Ed. Joltrain, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour leur mémoire « Histoire d'une épidémie parisienne de peste ».

Prix Godard (1.000 fr.) décerné à MM. André Chalier, ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lyon, et Xavier Delore, chirurgien des hôpitaux de Lyon, pour leur ouvrage sur « La tuberculose génitale ».

Prix Bellion. — Des prix de 700 francs sont décernés à M. Etienne Ginestous, ophtalmologiste de l'hôpital suburbain de Bordeaux, pour son ouvrage « Traité pratique d'hygiène oculaire » et à M. Georges Rosenthal, ex-chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, pour ses travaux sur « la trachéo-fistulisation ».

Prix du baron Larrey (750 fr.) décerné à M. Georges Ferry, assistant à la clinique chirurgicale de l'Université de Strasbourg, pour ses travaux sur « le syndrome, mal des aviateurs, et sur l'aptitude à l'aviation ».

Prix Argut (1.200 fr.) décerné à M. Foveau de Courmelles, pour les travaux sur « les rayons X et le radium en gynécologie ».

Prix Montyon (physiologie) (700 fr.) décerné à M. Henri Piéron, directeur du laboratoire de psycho-physiologie de la Sorbonne, pour ses études sur « les réflexes et le tonus musculaire ».

Prix Lallemand (1.800 fr.) décerné à MM. Georges Guillain, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et Alexandre Barré, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, pour leur ouvrage « Travaux neurologiques de guerre ».

Prix Philipeaux (900 fr.) décerné à M. Edouard Grynfeltt, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, pour ses travaux sur « l'histologie et l'embryologie de l'œil des vertébrés ».

Fonds Charles Bouchard (5.000 fr.). L'annuité est attribuée à M. Maxime Ménard, radiologiste de l'hôpital Cochin, en récompense de ses « travaux de radiographie ».

Maison de Santé de Saint-Mandé. — M. Jean Vinchon, ancien chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris, entre comme médecin adjoint à la Maison de Santé du docteur Hercouët.

Corps de Santé militaire. — Sont nommés : directeur du Service de Santé du 1er corps, à Lille, M. Pichon, médecin principal de 1re classe; directeur du Service de Santé du 33e corps d'armée, M. Beaussenal, médecin principal de 1re classe. (*Journ. off.*, 12 Octobre.)

— M. Sébillon, médecin inspecteur, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du Corps de Santé militaire. (*Journ. off.*, 14 Octobre.)

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre définitif : MM. Boirac, Bourgeois, Bertucat, Bouet, Barberousse, Coffinières, Breville, Cléret, Baau, Boez, Arsac, Amblard, Allot, Cornu, Achard, Charpentier, Archambault, Baudet, Breyssaert, Chamaillard, Bergeret, Beaud, Bathiat, Bedu, Chrétien, Briand, Cornet, Candelou, Bouchon, Calanry, Cassan, Chaux, André, Bompoint, Cloitre, Billiard, Boucher, Chapotel, Blaise, Chemin, Brillet, Coullard-Denos, Alet, Bourdin, Billiard, Courtot, Boivin, Bollack, Bladier, Apard, Charles Barthe, Bertin-Mourot, Crampon, Carrez, Coron, Borey, Compagnon, Bernardini, Charpin, Cumenge, Baud, Ardisson, Bloch, Berteau, Autran, Bastien, Catoir, Charpentier, Bellanger, Cocurat, Besançon-Gillot, Bourgeois, Barbier, Amabrio, Berthelot, Bardet, Bricaire, Cocq, Allard, Champalbert, André, Aumont, Aubouard, Crasquin, Casati, Boutry, Bouzitat, Chevron, Bovier-Lapierre, Convers, Corpechot, Lebuche, Martin, Pannier, Prudent, médecins aides-majors de 1re et de 2e classe à titre temporaire. (*Journ. off.*, 14 Octobre.)

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Pignol, Aubin, Micheleau, Langagne, Narpez, Fournier, Courbin et Giffe. (*Journ. off.*, 14 Octobre.)

— Sont nommés dans le cadre des officiers du Corps de santé militaire et de l'armée territoriale les médecins dont les noms suivent, rayés des contrôles de l'armée active.

Réserve. — Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Cordier, Sallet de Sablet d'Estières, Dupain, Vidal; au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Jouvenet.

Armée territoriale. — Au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Beignieux, Providier; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Tersen, Laine, Marc, Rémond : au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Augier, Marlier, Lefebvre, Gras, Faure, David, Janot; au grade de médecin-major de 2e cl., MM. Chailly, Richard, Welsch, Delrieu, Bijon, Magnien. (*Journ. off.*, 25 Octobre.)

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre définitif : MM. Hébert, Lacroix, Dumont, Lefranc, Favrel, Hertz, Fagot, Gay, Durieux, Cambessedes, Durieux (E.), Jarraud, Dhalluin, Delplace, Grellier, Denis, Drouet, Jacques, Deudon, Deval, Guérin, Faure, Gonthier, Fouin, Deruppe, Chirol, Janney, François-Julien, Gustin, Loubatie, Duboucher, Jeanvoine, Lannes, Dennel, Godart, Jarrige, Dufour, Gelin, Goudat, Daloz, Flammarion, Houlbert, Dezos, Ferrand, Besson, Dayet, Godet, Cathelin, Decousser, Garnier, Guillou, Danziger, Bessard, Hidden, Doumer, Guérin, Delahaye, Hayma, Guittard, Jacoulet, Garet, Juste, Danher, Heitz, Fournier, Deguy, Lafaye, Didier, Demoulin, Dehau, Guichot, Fourrier, Lescaux, Hypolite, Dechly, Fassy, Fauche, Demay, Crauffon, Drapier, Demaine, Joanne, Gleyvod, Didier, Delille, Goldwski, Guirimand, Florenville, Delivet, Gauthier, Frenay, Gougu, de Cauvain, Goirand, Cousin, Gastinel, Ducros, Favre, Glatard. (*Journ. off.*, 30 Octobre.)

(*Voir la suite, p.* 1759.)

— Sont promus au grade de médecin aide-major à titre définitif : MM. Hébert, Dumont, Lacroix, Lefranc, Hertz, Fagot, Favret, Gay, Durieux, Cambessedes, Javraud, Dhalluin, Delplace, Grellier, Denis, Deudon, Durieux, Florenville. (*Journ. off.*, 30 Octobre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

LA PRESSE MÉDICALE *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (*2 fr. la ligne pour les Abonnés à* LA PRESSE MÉDICALE).

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 tub. rad. 50 mmgr.

Excellente occasion. — A céder : 1° Installation complète haute fréquence ; meuble d'Arsonval-Gaiffe. Chaise longue condensateur. Résonateur de Oudin. Cage d'Arsonval pliante et divers accessoires. — 2° Machine électrostatique Roycourt, 4 plateaux. Moteur alt. 110 volts. — Ecr. *P. M.*, n° 3858.

Doct. peau, voies urin., ay. matér., dem. à louer, 5 à 7, local de clin. Paris ou banl. Ecr. *P. M.*, n° 3859.

On désire entrer en relations avec docteur possédant quelques capitaux et clientèle, pour exploit. exclus. d'un procédé médic. de prem. ordre exploité plusieurs années par médecin mort à la guerre. — Ecr. : J. E. P., 2, square Arago, Paris.

On demande dentiste pour clinique. Participation importante aux bénéfices. Ecr. *P. M.*, n° 3879.

Je sténographie à domic., dact. chez moi ts trav. Instr. Long. prat. Mme Mothé, 55, r. Procession, Paris.

On demande acheter d'occasion table gynécolog. modèle simple. — Ecrire *P. M.*, n° 3881.

Méd. prat. dés. adhérer à group. méd. s'intér. à spéc., sont demandés par doct. Ecr. *P. M.*, n° 3882.

Sténo-dactylo tr. au cour. trav. médic., fer. cop., prises cours, conf. Mme Tournié, 51. av. Observatoire.

Delle ayant dirigé clinique dentaire et médicale, au courant de tous les soins, demande place analogue ou gérance. Bonnes références. Ecr. *P. M.*, n° 3884.

Dr éch. app. 5 p., s. d. b., loyer 4.000, Trinité, contre 7 p., c. mod., 8e 9e. Tél. Trud. 33-50.

Citroën, 4 pl. 1920, éclair. et démarr., 5 roues pneus cabl., carb. Zénith, comp. kil. O. S., 4 amortiss. Derihon, garantie état neuf, cause double empl. : 9.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3886.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur. 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LA NOUVELLE CLINIQUE THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Faculté de Médecine de Paris s'agrandit. A l'étroit dans les bâtiments vénérables du boulevard Saint-Germain et de la rue de l'École-de-Médecine, où ne trouvent plus place les multiples services et laboratoires que comporte aujourd'hui un grand centre d'enseignement et de recherches médicales et biologiques, elle se voit obligée à chercher dans des annexes l'espace indispensable. Le Parlement, mis en présence de cette situation, n'a pas hésité, malgré la difficulté des temps actuels, à allouer à l'Université les fonds nécessaires à l'acquisition du terrain et des bâtiments de l'ancien collège des Jésuites de la rue de Vaugirard. C'est donc tout au bout de cette rue, entre les fortifications et la rue de la Convention, dans un quartier peut-être lointain, mais bien desservi par une ligne d'autobus et par le chemin de fer du Nord-Sud, que se transporteront, dans un délai qu'il faut souhaiter prochain, une partie des services de la Faculté de Médecine.

Lorsque le projet sera réalisé dans son ensemble, cette annexe de la Faculté comprendra deux Instituts et trois Cliniques : Institut d'Hygiène, Institut de Biologie, une Clinique médicale, la Clinique des maladies contagieuses et enfin la Clinique thérapeutique chirurgicale. Cette dernière est déjà complètement installée et organisée et elle a commencé à fonctionner le 1er Novembre, à la rentrée scolaire.

Les locaux qu'elle occupe avaient déjà hospitalisé des blessés. Pendant la guerre, l'hôpital brésilien y avait fonctionné et, lorsque à la fin des hostilités, ses chirurgiens retournèrent dans leur pays, le Gouvernement brésilien eut la généreuse pensée de faire don à la Faculté de Médecine de tout le matériel de cet hôpital. Cet appoint n'était pas négligeable, mais il restait à accomplir les transformations et les aménagements nécessaires pour faire de l'hôpital de fortune, créé pendant la guerre, une Clinique pourvue de tous les perfectionnements modernes et appropriée à l'enseignement. Les Chambres votèrent en 1920 les crédits indispensables; les travaux furent activement poussés; les installations techniques furent établies sous la direction du professeur Pierre Duval, titulaire de la chaire, qui trouva là une occasion nouvelle de montrer ses qualités d'organisateur et sa large conception des exigences de la chirurgie actuelle. Tout fut achevé à la fin d'Octobre, et l'administration de l'Assistance

publique, à laquelle était confiée, d'accord avec le Conseil municipal de Paris, la gestion de ce nouvel hôpital chirurgical de 163 lits, pouvait l'ouvrir à ses malades.

La Clinique chirurgicale thérapeutique n'est autre que l'antique chaire d'Opérations et appareils, dont le rajeunissement s'imposait. Si jamais transformation de chaire apparut légitime et nécessaire, c'est bien celle-là; l'enseignement purement théorique de la technique opératoire est un non-sens. Je me souviens que jadis, lorsque j'étais étudiant, on apportait pour ce cours, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, un cadavre dont la présence avait, sans doute, pour but de rappeler au professeur que cet enseignement, manuel au premier chef, devait être pratique. Mais on ne touchait guère à ce cadavre, qui finit par ne plus figurer dans le matériel du cours, et c'est, réduit comme accessoires au tableau noir, au tapis vert et à quelques planches murales que le professeur d'Opérations et appareils discutait avec éloquence sur les grands principes de la Chirurgie.

Désormais, cet enseignement qui, malgré le talent des chirurgiens qui se sont succédé dans cette chaire, était une chose morte, deviendra une réalité vivante au contact du malade : c'est seulement dans une clinique et dans une salle d'opérations que peuvent s'apprendre les trois parties essentielles de la thérapeutique chirurgicale : indications, technique, résultats.

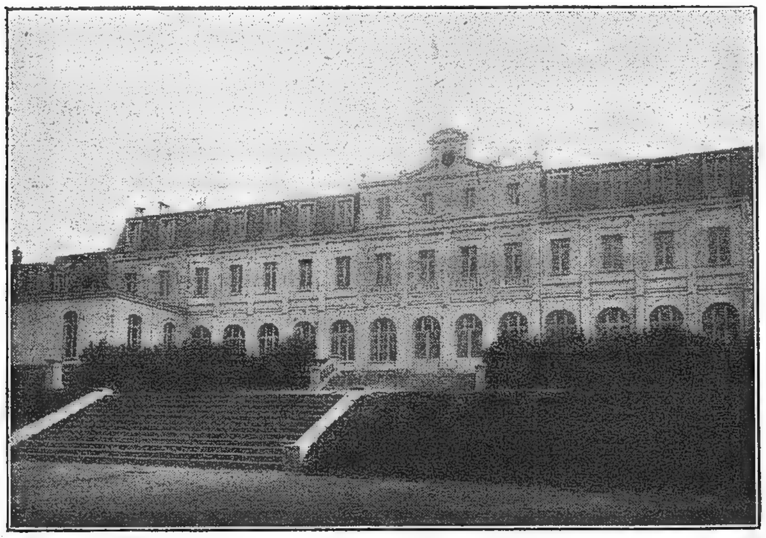


Fig. 1. — Vue de la nouvelle Clinique thérapeutique chirurgicale.

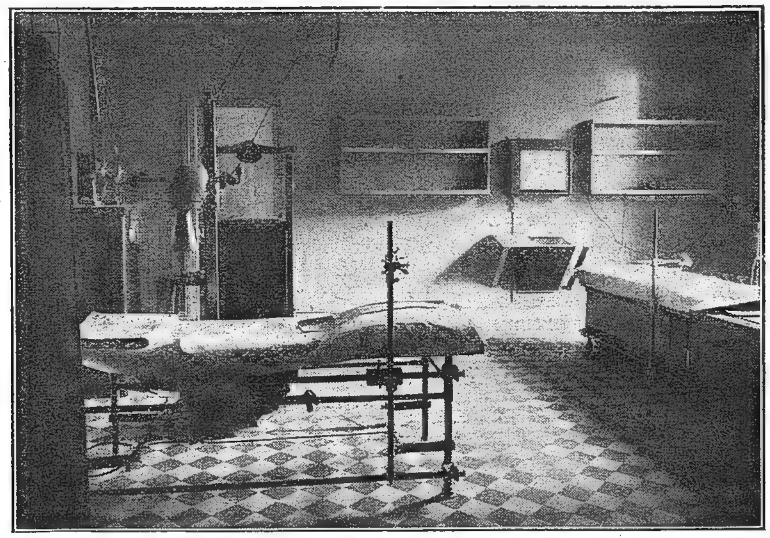


Fig. 2. — La salle de radiographie.

***

Le bâtiment dans lequel se trouve installée la nouvelle Clinique thérapeutique chirurgicale comprend un rez-de-chaussée et deux étages.

Rez-de-chaussée. — Il renferme, au centre, le cabinet du professeur, assez vaste pour recevoir, minutieusement classées, les archives du service, le service des bains et douches, des locaux pour les consultations générales et spéciales[1], dont une pièce permettant l'examen, en chambre noire, enfin un service d'isolement pour grands opérés, constitué par 16 lits en chambres individuelles. En outre — et ceci est une innovation heureuse que l'on s'efforce actuellement de réaliser dans les autres hôpitaux — 2 lits, complètement séparés du reste du service, sont destinés à recevoir les malades opérés d'urgence pendant la nuit; ainsi seront évités, pour les hospitalisés des salles, le remue-ménage et le trouble qui

1. En dehors de la consultation de chirurgie générale, qui a lieu tous les jours, sont organisées des consultations spéciales pour les maladies du tube digestif, pour les maladies des voies urinaires, pour l'oto-rhino-laryngologie, pour l'ophtalmologie et pour la stomatologie.

ésultent des arrivées de malades et des interentions nocturnes.

Dans l'aile gauche, se trouvent groupés les ›caux pour opérations aseptiques et le service e radiologie. Les deux salles d'opérations, ont la peinture vert clair est agréable et reposante à l'œil, sont munies de dispositifs perfec.onnés pour le chauffage (filtration de l'air chaud stérilisation est assurée par la vapeur à haute pression.

Le service de radiologie peut être regardé comme un modèle du genre. De grandes dimensions, il renferme les appareils de radiographie et de radioscopie les plus modernes, avec toutes les mesures d'isolement et de protection de ces appareils. En sous-sol, une annexe composée de tomie pathologique et de bactériologie, laboratoire de chimie biologique, laboratoire de chimie et pharmacie. Tous sont vastes, clairs et abondamment pourvus en matériel. A proximité, dans une courette, sont les loges des animaux de laboratoire, et même un aquarium pour l'élevage des grenouilles.

Etages. — Ils sont réservés à l'hospitalisation,

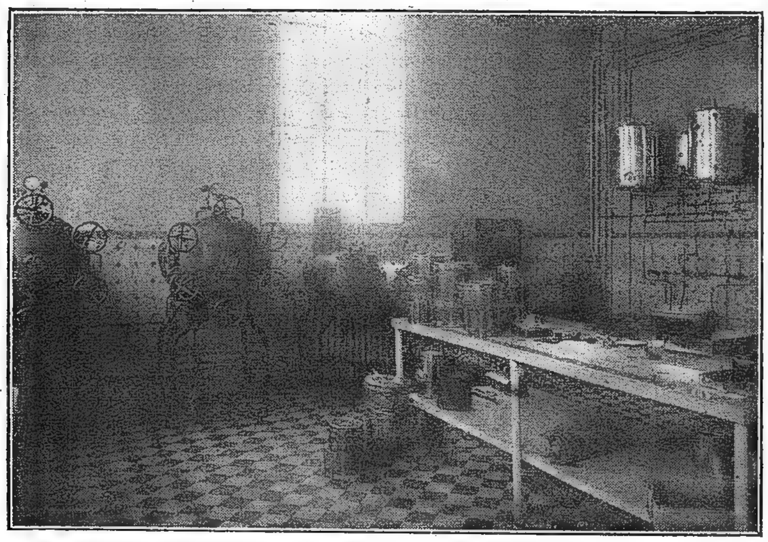


Fig. 3. — La salle de stérilisation.

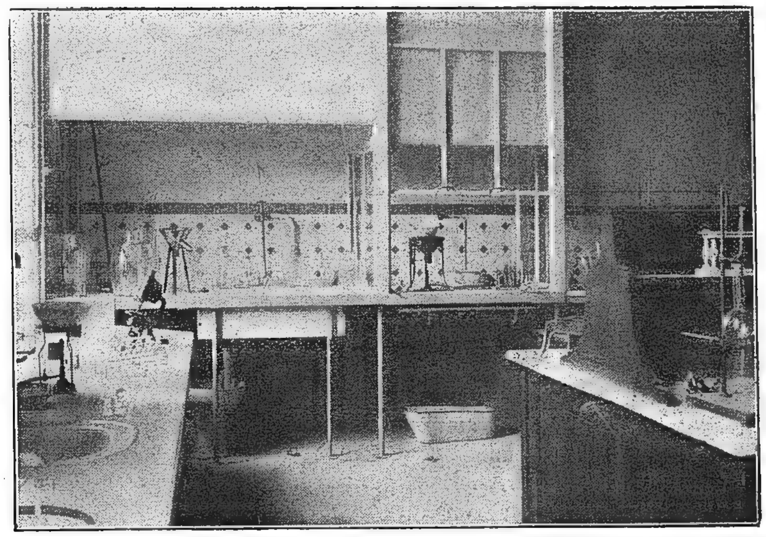


Fig. 4. — Laboratoire de coprologie.

enant des radiateurs) et pour l'éclairage (prises e courant au sol, à côté de la table d'opérations, our l'éclairage frontal), et d'une ligne de force our les moteurs électriques. La plus petite, en ommunication directe avec le laboratoire de adiologie, peut être transformée en chambre oire permettant les interventions sous le con.ôle radioscopique. Au voisinage immédiat de es deux salles d'opérations, une salle d'anesıésie et une salle de stérilisation, vaste et bien gencée, avec une batterie de cinq autoclaves; la plusieurs pièces est destinée au développement et au tirage des plaques et des épreuves, au chargement des châssis, à l'emmagasinage des plaques. Grâce à un don de M. le Directeur de l'Assistance publique, le service a été doté d'une collection de plusieurs milliers de clichés radiographiques provenant d'autres hôpitaux, collection qui sera très utile pour l'enseignement.

L'aile droite du rez-de-chaussée renferme l'amphithéâtre des cours et les laboratoires. Ceux-ci sont au nombre de trois : laboratoire d'ana- le premier étage pour les malades aseptiques, le second pour les septiques. A chaque étage deux salles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, de 36 lits chacune. Ces salles sont grandes et hautes, suffisamment claires et aérées; elles ont, bien entendu, le chauffage à la vapeur et l'éclairage électrique. En outre, une ligne de force et des prises de courant permettent de pratiquer des examens radioscopiques au lit du malade. Dans chaque salle, un ou deux lits sont isolés en boxe fermé et destinés à recevoir les

agités ou les moribonds. Des ascenseurs desservent toute la hauteur du bâtiment.

Au deuxième étage (malades septiques), deux salles d'opérations septiques, avec salle de stérilisation et matériel opératoire spécial.

Aux étages également, et à proximité par conséquent de leurs services, on trouve les logements des internes et ceux de la surveillante en chef. Ainsi se trouvent groupés, dans un seul et même édifice, tous les éléments consécutifs de la clinique. Peut-être — et c'est la seule critique que je ferai de cette organisation — la salle de garde et les chambres d'internes sont-elles bien près des salles de malades, dont les sépare un simple palier. Certes il est bon que l'interne soit proche de ses malades, mais son labeur lui donne droit à quelques moments de détente et à une atmosphère plus libre et moins sévère que celle où il passe ses heures de visite et de contre-visite.

***

La nouvelle clinique thérapeutique chirurgicale, par son installation très moderne et son organisation, fait honneur à la Faculté et à l'Assistance publique de Paris. Elle peut soutenir la comparaison avec les meilleurs services de France et de l'étranger. Suffisamment grande, sans aller à ces dimensions « colossales » qui ne cadrent guère avec la mesure de l'esprit français, elle forme un tout homogène qu'un chef actif aura bien en main et où il trouvera tous les éléments d'un enseignement fécond et de recherches fructueuses.

Ce qu'il y a peut-être de plus nouveau et de plus original dans cette conception, c'est l'importance donnée aux laboratoires radiologique, biologique et chimique, tous confiés à des spécialistes d'une indiscutable valeur. Si l'on ajoute que, par une heureuse innovation, le personnel médical comprend, outre les chefs de clinique titulaire et adjoint, un médecin attaché à la clinique, on verra à quel point a été assurée cette collaboration de la chirurgie avec la médecine clinique et expérimentale qui est, à l'heure actuelle, la condition nécessaire de tout progrès en thérapeutique chirurgicale.

C. L.

FRANÇOIS-FRANCK

(1849-1921)

François-Franck, le grand physiologiste, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine, est mort il y a peu; la Science française porte tristement son deuil.

Il est mort à 72 ans, payant de sa vie un élan de charité. Il y a cinq ans, dans sa villa-laboratoire, au bord du bassin d'Arcachon, un malade pauvre lui adresse un appel; c'est la nuit, une nuit froide d'automne; il va néanmoins. Le lendemain, fluxion de poitrine grave; à la suite, phlébites multiples, immobilisation très prolongée, raideur des jambes et toute une cruelle série de misères. Des soins dévoués, touchants, admirables, qui lui furent prodigués sans relâche à son foyer, prolongèrent sa vie, lui permirent, moyennant un stoïque effort, de faire son cours, accomplirent ce miracle de rendre supportable et même douce à cet organisme resté vigoureux, à cet esprit demeuré actif, la station assise imposée, au long des jours, par l'impotence persistante. Une grippe survint, se compliqua; ce fut la fin.

De cette figure disparue subsiste un souvenir vif, car elle a laissé dans les mémoires une empreinte marquée; de cette existence abolie un enseignement se dégage; l'œuvre, surtout, monument solide, perpétuera le nom de ce grand travailleur.

Son aspect révélait une personnalité forte. Les traits nettement arrêtés, l'énergie expressive des yeux sous la barre droite des sourcils, la ligne volontaire du menton dans la barbe courte, la largeur des épaules, la rectitude du buste, la décision de l'allure, tout annonçait en lui une âme virile, servie par une santé robuste. Sa force était toutefois rehaussée d'élégance; l'acuité de son œil bleu se tempérait souvent de douceur caressante; ses traits, pour être fermes, n'avaient rien de dur. Il aurait pu être intimidant, mais avant tout il séduisait. Dès le premier abord, on se sentait gagné par la cordialité de son accueil; quelques paroles échangées, on était conquis : François-Franck était un charmeur.

Cet heureux don, avec l'éclat précoce de la renommée et des titres, assurait au maître un rare prestige; les milieux mondains se le fussent disputé s'il n'eût été, de nature et par vouloir, inaccessible à leurs sollicitations; son laboratoire et son cabinet de travail étaient les seuls lieux où il se complût; sa devise l'attestait : *in labore quies.*

Quand il arrivait dans son laboratoire, sa physionomie exprimait une joie, celle du bon ouvrier qui revoit ses chers outils, du bon laboureur qui revient à son champ, du bon « patron » (c'est un titre dont il aimait l'affectueuse familiarité) qui retrouve à pied d'œuvre ses compagnons prêts à la besogne. Toujours prévoyant et méthodique, il avait par avance tracé son plan; l'expérience s'organisait et se déroulait avec ordre; le Maître y déployait une dextérité étonnante, observait avec patience les phénomènes les plus menus, veillait au fonctionnement exact des appareils, se prémunissait contre toute cause d'erreur, manifestait, pour tout dire, une conscience scrupuleuse en même temps qu'une sagacité perspicace. La gaieté, cependant, ne perdait pas avec lui ses droits et volontiers, dans un répit qu'une nécessité technique venait à imposer, le rire se donnait carrière. Une tristesse m'étreint à évoquer ces bonnes heures, tour à tour laborieuses et gaies, que j'ai vécues là depuis quelque trente ans et que goûtèrent aussi de chers camarades : Denis Courtade, Enriquez, Ch. Comte, le regretté J.-F. Guyon, pour ne citer que les plus assidus et les plus anciens. Je n'ai garde d'oublier Lamy, son gendre, arraché prématurément à sa famille qu'accable aujourd'hui un nouveau deuil.

Les résultats de la recherche une fois obtenus, restait à les scruter encore, à les annoter, à les classer; c'était, pour François-Franck, la tâche des heures

matinales. Levé avant l'aube, il s'en acquittait avec sa ponctualité coutumière; les documents se répartissaient en bon ordre dans des dossiers volumineux. Peu à peu, tel dossier se complétait; les fiches s'y étaient accumulées en assez grand nombre, sériées en concordance assez nette pour autoriser une opinion définitive; alors seulement venait la communication, le mémoire nouveau. Ainsi, pierre à pierre, grandissait l'œuvre.

Dans cette œuvre, fruit d'un labeur si scrupuleux, on comprend que les constructions d'ensemble, aussi bien que les matériaux élémentaires, soient appelés à une durée sans limite; les grandes synthèses plus ou moins imaginatives, souvent précaires autant que brillantes, n'y ont point de place; les seules généralisations que le Maître se soit permises ne font qu'exprimer des lois naturelles, attestées par l'enchaînement réel et incontestable des faits.

Cet expérimentateur éminent était, par surcroît, un professeur très doué; dans l'enseignement verbal, il charmait en instruisant. Il charmait par sa clarté, par la souplesse de son élocution; il savait l'art d'animer une démonstration par un schéma dextrement tracé ou par la projection d'images sur l'écran; il usait beaucoup du cinématographe, et, par là encore, il manifestait l'intérêt primordial qu'il attachait au fait, capté vif et montré tel. Tenant l'abus du moi pour inélégant, sinon haïssable, il faisait ressortir complaisamment les travaux d'autrui et parlait avec modestie des siens. De ses travaux, de son évolution scientifique, il aurait eu lieu pourtant d'être fier.

Né à Paris, il avait fait ses études à Bordeaux, où il avait été prosectenr. Revenu à Paris, il entra jeune dans le laboratoire de Marey, qu'il allait longuement illustrer à son tour.

Longtemps, pour suppléer à l'insuffisance de rémunération du savant, il dut se livrer à la pratique de la médecine, où d'ailleurs il excella comme en toute chose; son activité, qui était extrême, lui permit d'édifier, néanmoins, l'œuvre que l'on sait.

Pour supputer l'abondance de la documentation personnelle dont François-Franck nourrissait ses leçons, il suffit de parcourir le livre qu'il a publié sous le titre : *Cours du Collège de France de* 1880 *à* 1904 *et travaux du Laboratoire de* 1875 *à* 1904 ; dès cette époque, il fallait tout un volume pour résumer les résultats d'une activité qui, par la suite, ne s'est point ralentie. C'est dire que je dois me borner à quelques indications.

Les *Leçons sur les fonctions motrices du cerveau* (1884-1885) exposent des expériences commencées en

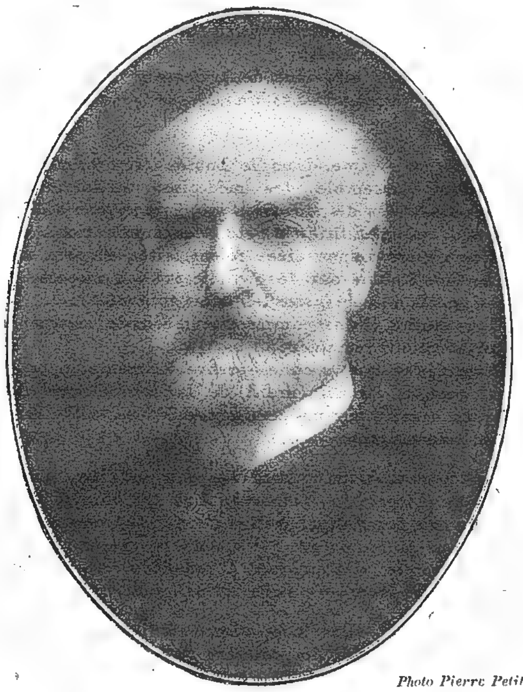


Photo Pierre Petit.

M. FRANÇOIS-FRANCK.

1877 en collaboration avec M. Pitres, et dont les données sont devenues courantes; l'auteur, suivant sa tendance constante, s'attache peu aux théories et apporte des faits; il démontre définitivement la réalité des zones motrices, qu'il compare à des territoires sensitifs; en dehors des réactions motrices limitées, il étudie la crise épileptique, dont il recherche et détermine les manifestations organiques et particulièrement les manifestations circulatoires, qui subsistent chez l'animal paralysé par le curare.

Ces recherches le conduiront plus tard à étudier les émotions dans leurs manifestations profondes aussi bien que superficielles, et à critiquer avec autorité la théorie dite physiologique des émotions, dont le succès auprès des psychologues était injustifié.

Il a fait progresser beaucoup nos connaissances sur le sympathique et le pneumogastrique; son étude du nerf vertébral est un modèle; ses recherches sur l'innervation de la pupille sont classiques.

Les médecins comme les physiologistes connaissent ses beaux travaux sur le cœur. Il a réfuté la thèse de la diastole active, montré que les cavités droites et les cavités gauches sont étroitement solidaires dans leur rythme, mais non dans leur tonus, établi que les nerfs modérateurs et les accélérateurs modifient le tonus du myocarde aussi bien que le nombre de ses battements. Dans l'ordre pathologique, il a étudié sur l'animal les lésions valvulaires expérimentales, sur l'homme le pouls veineux, les anévrismes et le retard du pouls qui peut servir à les déceler.

Il a déterminé, dans des travaux auxquels j'ai eu l'honneur d'être associé, l'innervation vaso-motrice de divers organes importants : corps thyroïde, viscères abdominaux.

Plusieurs de ses mémoires ont trait à la respiration; son étude sur les réflexes d'origine nasale a des conséquences pour la pathologie et explique certains accidents de l'anesthésie. Peu avant la guerre, il a scruté minutieusement les mécanismes respiratoires chez les vertébrés inférieurs.

A ces dernières recherches, comme à plusieurs autres, il a appliqué en partie la méthode cinématographique. Dans ces applications, Mme François-Franck fut pour lui la plus précieuse des collaboratrices; prononcer ici son nom, même sous cette forme trop discrète, c'est troubler, je le sais, son parti pris d'effacement; mais le taire serait manquer à un devoir que le maître, dont la vie fut associée à la sienne, m'a semblé lui-même me dicter par un de ses derniers gestes, dont je ne saurais oublier l'émouvante signification.

L. HALLION.

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA NATALITÉ

Tout dernièrement, à Bordeaux, avait lieu la troisième réunion annuelle du Congrès national de la natalité.

Ce congrès, placé sous le patronage du Président de la République et du Gouvernement, comprenait les cinq sections suivantes ; 1° Section d'enseignement, présidée par MM. Belot, inspecteur général de l'Instruction publique et Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux ; 2° Section d'hygiène et puériculture, présidée par les professeurs Segalas et Arnozan (de Bordeaux) ; 3° Section d'action professionnelle, présidée par MM. Pascalis (de Paris) et Dreux (de Nancy) ; 4° Section de législation, par les professeurs Dercuit (de Bordeaux) et Berthelemy (de Paris) ; 5° Section agricole, présidée par M. Rozier.

Les discussions poursuivies dans ces diverses sections furent des plus intéressantes et donnèrent lieu à la proposition d'un certain nombre de vœux qui furent ratifiés par les assemblées plénières.

Voici les principaux de ces vœux.

La Section d'enseignement a réclamé que dans les programmes scolaires soit dorénavant fait une place à l'enseignement de la morale sexuelle.

La Section d'hygiène et de puériculture, entre autres desiderata, a formulé les réclamations suivantes : la correctionnalisation du crime d'avortement ; l'aide pécuniaire de la nation à la famille ; une meilleure protection sanitaire de la maternité et de la première enfance ; une meilleure organisation de la lutte contre la tuberculose, contre les affections vénériennes, contre l'alcoolisme, notamment en réalisant la suppression du privilège des bouilleurs de cru ; le développement de l'enseignement de la puériculture ; la création de bureaux d'hygiène dans les régions qui en sont encore dépourvues ; la prohibition de la publicité relative aux affections vénériennes ; l'application énergique des lois de protection de la santé publique.

Quant à la section de législation, elle a émis en particulier des vœux pour le développement des primes de natalité et pour la correctionnalisation du crime d'avortement.

LA VIE SYNDICALE

Syndicats des Médecins de la Seine

Dans sa séance du 8 Novembre, le Conseil du Syndicat des médecins de la Seine a étudié la question des divers dispensaires qui s'établissent à Paris. En ce qui concerne ceux qui sont subventionnés par le Conseil général, il a émis les vœux suivants :

Le Syndicat des médecins de la Seine a l'honneur de proposer les vœux suivants au Conseil général de la Seine :

Premier vœu. — Que, dans le but de faire participer directement l'ensemble des médecins praticiens au fonctionnement des dispensaires prophylactiques antituberculeux, antisyphilitiques, etc., les nominations des médecins de ces dispensaires soient faites d'après une organisation établie par les syndicats et groupements professionnels de Paris, sur les bases suivantes :

a) Constitution d'une commission médicale composée de compétences indiscutées ;

b) Nomination sans aucune épreuve de mémoire, et en tenant compte exclusivement de la compétence des candidats, assurée par un certificat de stage, et de leurs travaux scientifiques.

Deuxième vœu. — Que l'admission dans les dispensaires subventionnés par les fonds publics soit limitée aux indigents ; la population indigente est déjà trop nombreuse pour le temps dont disposent les médecins de ces dispensaires, si bien que la présence des malades aisés nuit fatalement aux malades indigents.

Troisième vœu. — Que le fonctionnement de ces dispensaires soit établi de manière que le nombre des malades soit proportionné au nombre des médecins : en principe un malade doit toujours être examiné, chaque fois qu'il se présente, par le médecin qui a pris son observation à l'origine.

Quatrième vœu. — Qu'avant toute création de dispensaires, le Conseil général veuille bien prendre l'avis des Syndicats et Groupements de manière à réaliser une entente absolue entre eux et l'Administration.

Le Conseil a ensuite décidé que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 Décembre, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris.

L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

En réponse à l'aimable invitation du Comité du Congrès Médical de Cuba, la Faculté de Médecine de Paris et la Société de Chirurgie ont désigné pour les représenter M. le professeur agrégé Heitz-Boyer, chirurgien des hôpitaux, élève d'Albarran, et la Société Médicale des Hôpitaux, M. Pasteur Vallery-Radot, médecin des hôpitaux, qui viennent de partir pour accomplir leur mission.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

JAPON

Grâce aux constantes leçons d'hygiène, les Japonais ont de plus en plus recours aux soins odontalgiques.

Il existe au Japon 12 écoles dentaires installées suivant les dernières données scientifiques. 4 d'entre elles sont organisées sur le modèle des écoles officielles des Etats-Unis et 2 sont rattachées, l'une à l'Université impériale de Tokio et l'autre à l'Université de Keio.

NOUVELLE-GUINÉE HOLLANDAISE

M. Wisdom, administrateur de la Nouvelle-Guinée hollandaise, a prévenu les autorités fédérales de l'extension sans cesse croissante de la variole dans la région, extension qui menace de s'étendre à toute la portion de Pajma.

Pour enrayer le danger, la direction du Service de Santé a nommé une équipe médicale placée sous la direction de M. Andrew Homaan qui devra prendre toutes les dispositions susceptibles d'enrayer la contagion.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

ANATOMIE DU VIVANT

Absence complète des deux pouces.

L'absence congénitale du pouce s'accompagne habituellement de l'absence congénitale du radius.

Ci-contre on voit les épreuves radiographiques des mains d'un ouvrier chez lesquels on consta-

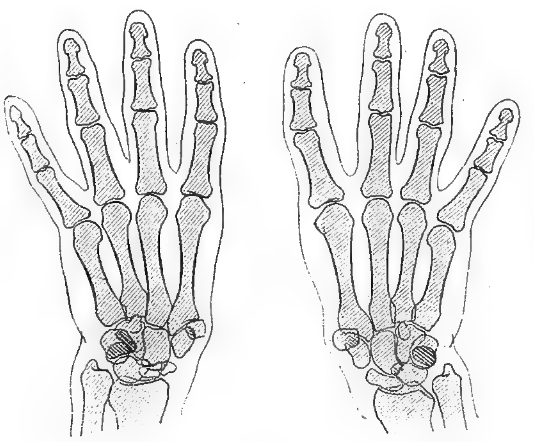


Fig. 1. — Absence congénitale des deux pouces.

tait une absence complète des pouces. Le squelette de l'avant-bras du carpe et du reste de la main était normal. Les fonctions de la main étaient normales.

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

Assistance médicale indigène en Indochine.

D. — *D'après une récente réponse du ministère des Colonies, il n'y aurait plus de concours à subir pour l'Assistance médicale indigène en Indochine et seul M. le Gouverneur général peut nommer les titulaires.*

Faut-il penser que l'examen en question est supprimé? Dois-je adresser directement une demande? Je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner d'une façon exacte à ce sujet.

R. — Un arrêté du 20 Juin 1921 du Gouverneur général de l'Indochine (*Journal officiel de l'Indochine*, n° 52 du 22 Juin 1921) dit, art. V : *Recrutement.*

« *Les médecins stagiaires sont choisis parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine d'Etat.* »

Le stage est accompli dans une formation sanitaire de l'Assistance à Hanoï ou Saïgon.

Donc, il semble bien que le concours (il y a toujours plus de places que de concurrents) soit virtuellement supprimé par ce nouvel arrêté.

Ce mot concours, qui effrayait tant de confrères, bien qu'il ne fut qu'un mot, étant momentanément supprimé, peut-être verra-t-on affluer, dans cette colonie, de jeunes confrères qui trouveront, en Indochine, une existence autrement intéressante qu'en France.

A l'avenir, les médecins stagiaires de l'Assistance médicale de l'Indochine seront donc choisis parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine d'Etat et débuteront au traitement de 9.000 fr. de solde, dite solde de présence, plus un supplément colonial de 7/10 de la solde de France.

Les candidats qui rempliront les conditions exigées adresseront directement leur demande établie sur papier timbré, accompagnée des pièces réglementaires, à M. le Gouverneur général de l'Indochine, lequel a seul qualité pour nommer, à tous emplois, dans le personnel de ce service.

Dans les *débouchés de la médecine* (voir *La Presse Médicale*, n° 52, du 29 Juin 1921, page 929) vous pouvez lire :

Indochine. — Ne recrute des contractuels qu'en cas d'insuffisance de recrutement par concours. Quelques vacances actuellement.

Les candidats jeunes ont intérêt à entrer dans le corps des médecins de l'Assistance de l'Indochine. Le régime des contrats convient plutôt aux médecins plus âgés et n'ayant pas de services antérieurs.

P. Bonnette.

LIVRES NOUVEAUX

Eléments d'anatomie et de physiologie médicales, par L. Landouzy et Léon Bernard, deuxième édition publiée sous la direction de M. Léon Bernard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, par MM. Léon Bernard, Gougerot, Halbron, S. I. de Jong, Laederich, Lortat-Jacob, Salomon, Sézary, Vitry. 1 volume de 867 pages, avec 338 figures et 8 planches en couleur (*Masson et Cie, éditeurs*), Paris, 1921. — Prix : 50 francs net.

Jusqu'à l'apparition de la première édition de ce livre, en 1913, l'anatomie et la physiologie médicales n'avaient jamais été traitées dans un ouvrage spécial : aussi le médecin et l'étudiant, chaque fois qu'un problème de cet ordre se posait, devaient-il se reporter à grand'peine à des traités spéciaux, où, par ailleurs, les choses étaient souvent envisagées à un point de vue purement scientifique, et non au strict point de vue médical. Ce livre répondait à un tel besoin qu'en pleine guerre, dès 1915, il était épuisé.

C'est la seconde édition de cet ouvrage que MM. Masson et Cie présentent aujourd'hui en un superbe volume, qui aura pour le moins le succès de son devancier. On y trouve réunies, suivant une méthode clinique, toutes les notions fondamentales d'anatomie et de physiologie susceptibles, par leur application immédiate à la pathologie, d'éclairer le médecin sur le mécanisme des troubles fonctionnels comme sur les symptômes qui les révèlent.

Si tous les collaborateurs de cet ouvrage sont des élèves du regretté Landouzy et du professeur Léon Bernard, ils ont cependant tous acquis déjà par leurs travaux une notoriété particulière dans les questions qu'ils ont traitées dans ce livre. Il suffira de dire que M. Vitry s'est chargé des chapitres concernant le tube digestif et le pancréas, l'appareil génital ; M. Laederich, des chapitres concernant le foie, les reins, le métabolisme alimentaire ; M. S. I. de Jong, des chapitres concernant le thorax, les poumons, les séreuses ; M. Halbron, des chapitres concernant le cœur, les vaisseaux sanguins et lymphatiques ; M. Salomon, des chapitres concernant l'hématologie

et la peau; M. Gougerot, des chapitres concernant le tissu lymphoïde et le ganglion lymphatique, le tissu myéloïde et la moelle osseuse, la rate, le thymus, les tissus lymphopoïétiques, les tissus mésodermiques différenciés; M. Léon Bernard, des chapitres concernant les glandes surrénales, l'appareil thyro-parathyroïdien, l'hypophyse; enfin, MM. Sézary et Lortat-Jacob se sont partagé les chapitres concernant le système nerveux.

Dans chacun des chapitres, on trouvera mis au point tous les éléments qu'il faut connaître pour l'organe envisagé au point de vue de l'anatomie macroscopique et microscopique, du développement, de la physiologie normale et pathologique et des grands syndromes afférents à l'organe. De nombreuses et très belles figures illustrent tous les développements.

Cet ouvrage s'intitule modestement *Eléments d'anatomie et de physiologie médicales* : C'est en effet avant tout un livre d'enseignement, destiné à rendre les plus grands services aux étudiants. Mais ce serait une profonde erreur de croire qu'il ne s'adresse qu'aux étudiants. A chaque instant le médecin, même instruit, regrette de n'avoir plus présentes à l'esprit certaines notions essentielles d'anatomie et de physiologie ou de ne pas être au courant des recherches les plus récentes concernant ces questions : il les trouvera parfaitement mises au point dans ce bel ouvrage, qui est destiné à être un livre fondamental dans la bibliothèque du médecin, comme dans celle de l'étudiant.

L. Rivet.

LIVRES REÇUS

2600. **The Organs of Internal Secretion. Their diseases, and therapeutic applications,** par Ivo Geikie Cobb. 1 vol. de XII-352 pages (*Baillière, Tindall et Cox*, éditeur). — Prix : 10 sh. 6 d.

2601. **La débilité arthritique chez l'enfant,** par le Dr A. Lesage, médecin des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-8° raisin de 144 pages (*Doin*, édit.). — Prix : 6 fr.

2602. **Science de l'enfance et du foyer. Conseils maternels et infantiles précédant et suivant la naissance,** par M. Bérot-Berger, membre du Conseil supérieur de la Natalité. 1 vol. de 92 pages (*Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 5 fr.

2603. **Tifus exantematico,** par les Drs M. Tapia et J. Blanco. 1 vol. de 178 pages (*Saturnino Calleja*, éditeur, Madrid).

2604. **La Psiquiatria del Medico practico,** par le Dr A. Fernandez-Victorio. 2e édition. 1 vol. de 408 pages (*Manuel Marnie*, édit., Barcelone). — Prix : 12 pesetas.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE STOMATOLOGIE

Sommaire du n° 11.

Mémoires originaux.

H. Rodier. — Résultats éloignés d'une chute sur une incisive centrale supérieure dont la racine a été luxée et fracturée 42 ans avant son extraction.

P. Fargin-Fayolle. — Note sur la résorption des racines des dents temporaires.

Albert Bloch. — Un cas de dysplasie de Capdepont.

Travaux étrangers.

Cavina. — De l'influence des dents sur l'évolution clinique des fractures des maxillaires.

Société de Stomatologie de Paris.

Séance du 18 Juillet 1921.

Revue critique des travaux français et étrangers.

Revue bibliographique. — Nouvelles.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Hôpital Laënnec. — MM. Claisse, Laignel-Lavastine, Ribierre, Rist, médecins et M. Auvray, chirurgien de l'hôpital Laënnec, ont repris leurs conférences cliniques (avec présentation de malades), le jeudi 24 Novembre, à 11 heures, et les continuent tous les matins, le mardi excepté.

Elles sont faites : le lundi, par M. Rist; le mercredi, par M. Laignel-Lavastine; le jeudi, par M. Claisse; le vendredi, par M. Auvray; le samedi, par M. Ribierre.

M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste de l'hôpital, fera une série de conférences dont le programme et la date exacte seront indiqués ultérieurement. M. Bourgeois, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital, fera deux séries de leçons qui commenceront respectivement, le 15 Février 1922, le 15 Mai 1922. Un enseignement spécial de phtisiologie, aux points de vue clinique et social, est fait par le professeur Léon Bernard et par M. Rist (consulter les affiches spéciales).

Hôpital Tenon. — Les chefs de service de l'hôpital Tenon reprendront leurs conférences cliniques, avec présentation de malades, le lundi 5 Décembre prochain, à 11 heures, à l'amphithéâtre des cours.

Seules les leçons de M. Darbois auront lieu dans le service de Radiologie.

Chirurgie générale : M. Martin, 2e et 4e mardi; M. Houdard, 1er et 3e lundi.

Nutrition et reins : M. Rathery, agrégé, 2e et 4e samedi.

Neurologie et endocrinologie : M. P. Sainton, 1er et 3e mardi.

Obstétrique : professeur agrégé Jeannin, 2e et 4e jeudi.

Chirurgie et curiethérapie : M. R. Proust, agrégé, 2e et 4e lundi.

Tube digestif : M. Loeper, agrégé, 1er et 3e jeudi.

Cœur, vaisseaux et reins : M. C. Lian, 1er et 3e samedi.

Radiologie : M. Darbois, 2e et 4e vendredi.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale par M. le professeur Paul Bar, assisté de MM. Lequeux, agrégé, et Metzger, accoucheur des hôpitaux; Ecalle, accoucheur des hôpitaux; Chomé, ancien délégué dans les fonctions de chef de clinique; Vaudescal et Lantuéjoul, chefs de clinique; Didier, chef de clinique adjoint; et de MM. Iglésias, Thin, Bouscarle, de Manet, Misserliu et Risterucci, moniteurs.

Le cours est réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions,

(*Voir la suite, p.* **1773**.)

La Toux nerveuse et son traitement.

Les anciens pathologistes distinguaient deux grandes classes de toux : la toux *symptomatique* et la toux *sympathique*. Quelque surannée que puisse, à première vue, paraître cette division, elle n'en contient pas moins une part de vérité.

Sans vouloir ressusciter la vieille doctrine de « sympathies des organes », il faut bien reconnaître la réalité de ce que les anciens appelaient la toux *sympathique* et que nous désignons aujourd'hui sous le nom de toux *réflexe* ou de toux *nerveuse*.

Le nom importe peu, mais il est de fait que l'élément nerveux joue dans la toux un rôle très important. Il ne saurait, d'ailleurs, en être autrement, puisque la toux est un phénomène réflexe, produit par l'excitation des expansions terminales du pneumogastrique (respiratoire ou digestif) ou d'autres zones « tussipares » (amygdale, conduit auditif externe, etc.).

Ce réflexe a pour point de départ, le plus souvent, une excitation de la muqueuse des voies aériennes; le centre nerveux qui préside au réflexe siège dans le bulbe et la partie supérieure de la moelle cervicale; l'aboutissant est dans les muscles expirateurs et constricteurs de la glotte, dont l'action produit cette expiration bruyante, spasmodique et saccadée qui constitue la toux.

En présence de ce mécanisme, dans quelle voie devra être dirigée la thérapeuthique de la toux en général, de la toux nerveuse en particulier?

Elle devra évidemment s'efforcer, d'une part, à calmer l'hyperesthésie de la muqueuse, dont l'excitation est le point de départ du réflexe et, d'autre part, à diminuer l'excitabilité du centre bulbaire qui préside à ce réflexe.

Or, s'il est un médicament qui répond parfaitement à cette double indication, c'est le bromoforme (tribromométhane), puisque, par sa structure moléculaire dérivée du méthane, il possède une action anesthésique et que sa constitution tribromée lui confère des propriétés sédatives remarquables.

Mais comment employer le bromoforme sans s'exposer aux accidents, dus à la mauvaise répartition du médicament, telle qu'elle a lieu dans une préparation liquide quelconque? La chose est bien simple : il faut prescrire le CODOFORME BOTTU qui est un sel bromoformique cristallisé, associé à la codéine, et qui permet, par conséquent, d'utiliser le bromoforme en toute sécurité, sous une forme *solide* et *stable*, et avec un *dosage rigoureux*.

Chaque comprimé de CODOFORME BOTTU correspond à 0 gr. 01 de codéine et à 3 gouttes de bromoforme. Grâce à leur enrobage spécial, ces comprimés ne se dissolvent que dans l'intestin, ce qui leur assure une tolérance parfaite.

On fait prendre de 5 à 8 comprimés, dans les vingt-quatre heures. Ces doses sont réduites de moitié pour les enfants de deux à dix ans (par demi-comprimé pour les enfants de deux à cinq ans).

Les comprimés doivent être avalés comme une pilule, de préférence dans une gorgée de liquide et avant les repas.

et aux docteurs français et étrangers. Il commencera le lundi 5 Décembre 1921. Il comprendra une série de leçons cliniques théoriques et pratiques, qui auront lieu tous les jours à 9 heures du matin, à 4 heures et à 6 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés à l'examen des femmes enceintes et en couches, à la pratique des accouchements et aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Lundi 5 Décembre, à 9 h. du matin. Visite dans les salles des femmes enceintes. A 10 h. Consultation des nourrissons. A 6 h. Diagnostic de la grossesse par le palper, l'auscultation et le toucher. — Mardi 6 Décembre, à 9 h. du matin. Examen des femmes récemment accouchées. Les soins à donner aux femmes en couches. A 10 h. Leçon clinique (M. Lequeux). A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. Leçon : De la conduite à tenir dans l'avortement. — Mercredi 7 Décembre, à 9 h. du matin. Examen des femmes enceintes. A 4 h. Exercices de palper, de toucher et d'auscultation au lit des malades. A 6 h. Leçon : Le forceps sur le sommet (positions directes). — Jeudi 8 Décembre, à 9 heures du matin. Examen des femmes accouchées. A 4 h. Examen des bassins viciés. A 6 h. Le forceps sur le sommet (positions obliques) et dans les présentations élevées. — Vendredi 9 Décembre, à 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Le forceps sur la face et le front. Traitement de la mort apparente du nouveau-né. Samedi 10 Décembre, à 9 h. Examen des femmes accouchées. A 10 h. (M. Bar). Mensurations des bassins rachitiques et déductions qu'on en peut tirer au point de vue du pronostic de l'accouchement. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. Accidents de la délivrance. Hémorragies. Conduite à tenir. — Lundi 12 Décembre, à 9 h. du matin. Examen des femmes enceintes. A 10 h. Consultation des nourrissons. A 4 h. Exercices pratiques de forceps. A 6 h. La version par manœuvres internes. — Mardi 13 Décembre, à 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. Visite dans les salles. A 10 h. Leçon clinique (M. Metzger). A 4 h. Exercices pratiques de version. A 6 h. Des difficultés et des accidents au cours de l'extraction du siège. — Mercredi 14 Décembre, à 9 h. du matin. Examen des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques : l'extraction du siège. A 6 h. L'embryotomie céphalique (perforation, basiotripsie, cranioclasie). — Jeudi 15 Décembre. A 9 h. du matin. Examen des femmes accouchées. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie céphalique. A 6 h. L'embryotomie rachidienne. — Vendredi 16 Décembre, à 9 h. du matin. Consultation des femmes enceintes. A 4 h. Exercices pratiques d'embryotomie rachidienne. A 6 h. Traitement des hémorragies par insertion vicieuse du placenta. — Samedi 17 Décembre, à 10 h. (M. Bar). Technique de l'opération césarienne conservatrice. A 4 h. Traitement actuel des infections puerpérales. — Lundi 19 Décembre, à 9 h. Visite des malades à l'isolement. A 6 h. Traitement actuel des infections puerpérales.

Pour renseignements et inscription s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier. Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 100 francs.

Clinique thérapeutique (hôpital de la Pitié). — MM. Bordet et Yacoël, chefs de laboratoire, commenceront, sous la direction de M. le professeur Vaquez, à la clinique thérapeutique de la Pitié, le 9 Janvier 1922, des leçons avec exercices pratiques et examens de malades sur la radiologie du cœur, les méthodes graphiques et l'électrocardiographie. Vingt-cinq leçons seront consacrées à ces matières. Le nombre des assistants est limité. Le droit d'inscription est de 100 francs. Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures (guichet n° 3).

Programme. — Radiologie du cœur, par M. Bordet : 1. Technique de l'orthodiagraphie. — 2. Technique (*suite*). — 3. L'ombre du cœur à l'état normal. — 4. L'ombre du cœur à l'état pathologique. — 5. Affections valvulaires. — 6. Affections congénitales. Gros cœur sans lésions valvulaires. Péricardite. Symphyse. — 7. Le pédicule cardiaque normal. — 8° Les aortites. — 9. Anévrismes de l'aorte. — 10. Artère pulmonaire. Veine cave.

La fin de chaque séance sera consacrée à l'examen des malades et à la prise d'orthodiagrammes.

Méthodes graphiques par M. Yacoël : 1. Les méthodes graphiques en général. — 2. Les courbes mécaniques. Manipulation des appareils. — 3. Interprétation des tracés mécaniques. Sphygmogramme. Phlébogramme. Cardiogramme.

Electrocardiographie par M. Yacoël : 1. Les bases physiologiques de l'électrocardiographie. Appareillage. — 2. L'électrocardiogramme normal. Anatomie spéciale du cœur. — 3. Prise de tracés normaux et développement. Analyse des courbes normales. — 4. Les centres d'excitation du cœur. Action du vague et du sympathique. — 5. Les modifications physiologiques du groupe ventriculaire. — 6. Les modifications pathologiques du groupe ventriculaire dans les lésions valvulaires, les lésions congénitales et les hypertrophies. Analyse des courbes de prépondérance ventriculaire. — 7. L'électrocardiogramme dans les arythmies, les extrasystoles. — 8. Les tachycardies paroxystiques. — 9. Tachysystolie auriculaire. Fibrillation auriculaire. — 10. Troubles de la conductibilité. Dissociation incomplète et dissociation complète. — 11. Bradycardies. Pouls alternant. — 12. Récapitulation générale des arythmies. Interprétations écrites.

Maladies de l'appareil digestif. — M. Parmentier a commencé à l'Hôtel-Dieu ses leçons cliniques le jeudi 1er Décembre, à 11 heures, et les continuera tous les jeudis, à la même heure.

Présentation de malades et projections. A 10 h. 1/2, conférences sur la Séméiologie gastrique et intestinale, et démonstrations pratiques.

Thérapeutique. — Cours complémentaire de physiothérapie. Les vendredis et samedis, à 17 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté.

PROGRAMME : A. *Radiothérapie.* — Vendredi 9 Décembre 1921, 17 heures, M. Cl. Regaud : Effets biologiques des radiations X et γ. — Samedi 10 Décembre 1921, 17 heures, M. Ledoux-Lebard : Techniques générales de radiothérapie, radiothérapie profonde, etc. — Vendredi 16 Décembre 1921, 17 heures, M. Cl. Regaud : Fondements rationnels de la radiothérapie des cancers. — Samedi 17 Décembre 1921, 17 heures, M. Cl. Regaud : Indications dans le traitement des cancers par la radiothérapie. — Vendredi 23 Décembre 1921, 17 heures, M. Ledoux-Lebard : Indications radiothérapiques, en dehors des néoplasmes. — Samedi 24 Décembre 1921, 17 heures, M. Ledoux-Lebard : Indications radiothérapiques en dehors des néoplasmes.

B. *Kinésithérapie. Hydrothérapie. Héliothérapie.* — Vendredi 6 Janvier 1922, 17 heures, M. Durey : Techniques de massage et de mobilisation. — Samedi 7 Janvier 1922, 17 heures, M. Ducroquet : Techniques de gymnastique éducative et médicale. — Vendredi 13 Janvier 1922, 17 heures, M. Chartier : Hydrothérapie; techniques et indications. — Samedi 14 Janvier 1922, 17 heures, M. Cazin : Héliothérapie; indications, résultats.

Laboratoire de bactériologie. — Cours complémentaire de bactériologie en 50 leçons par M. le professeur Fernand Bezançon, et par M. André Philibert, agrégé, chef des travaux.

Les leçons et travaux pratiques auront lieu du 19 Janvier au 8 Avril, tous les jours, de 2 heures à 5 heures, au laboratoire de bactériologie de la Faculté. Cet enseignement (cours et travaux pratiques) sera sanctionné par un certificat, valable pour l'obtention du diplôme universitaire d'Hygiène.

Programme du cours et des travaux pratiques. — 1. Etude générale des microbes et classification bactériologique. — 2. Technique des examens à l'état frais.

Technique des colorations. — 3. Notions générales sur la culture des bactéries. Préparations des milieux liquides. — 4. Stérilisation bactériologique. — 5. L'agglutination et la réaction de fixation pour le diagnostic des espèces. — 6. Préparation des milieux solides. — 7. Microcoques. Staphylocoque. M. tétragène. — 8. Microbes de l'air. Analyse bactériologique de l'air. Séparation des germes aérobies. — 9. Groupe méningo-gono-catarrhalis. La blennorragie. — 10. Analyse bactériologique du pus. Préparation de vaccins. — 11. Diagnostic bactériologique des méningites. Les porteurs de méningocoque. — 12. Examen d'un liquide céphalo-rachidien. — 13. Groupe pneumo-entéro-streptocoque. Le pneumocoque. — 14. Examen des crachats, affections aiguës. — 15. Streptocoque. Entérocoque. — 16. Notions sommaires sur la flore des crachats. — 17. Bacilles de Pfeiffer, de Ducrey et de Bordet-Gengou. — 18. Septicémie hémorragique. Choléra des poules. Peste. — 19. Salmonelloses. Groupe Eberth-Coli. — 20. Hémoculture. — 21. Dysenterie. — 22. Séro-diagnostic. — 23. Microbes de l'intestin. Etude des diarrhées infectieuses. Proteus. B. Pyocyanique. — 24. Analyse bactériologique des matières fécales. — 25. Vibrion cholérique. — 26. Analyse bactériologique de l'eau. — 27. Spirilloses et spirochétoses. — 28. Ultramicroscope. Technique de l'imprégnation argentique. — 29. Tréponème. — 30. Réaction de Bordet-Gengou-Wassermann. — 31. Bacilles aérobies. Bactéridie charbonneuse. Microbes de la terre. Bacillus subtilis et bacillus mycoïdes. — 32. Réaction de Bordet-Gengou-Wassermann. — 33. Anaérobies. Vibrion septique. Gangrène gazeuse. — 34. Technique de la culture des anaérobies. — 35. Suppurations fétides et putrides. — 36. Analyse des pus anaérobies. — 37. Bacille tétanique et bacillus botulinus. — 38. Analyse de la terre. — 39. Toxine tétanique. Sérothérapie antitétanique. — 40. Etude des fermentations. — 41. Bacille diphtérique. Toxine diphtérique. Sérothérapie. — 42. Diagnostic des angines. Association fuso-spirillaire. — 43. Bacilles pseudo-diphtériques. Les porteurs de germes, la réaction de Schick. La morve. — 44. Les bacilles acido-résistants et le bacille de la lèpre. Le bacille de Koch. Tuberculose expérimentale. — 45. Préparation de la pomme de terre, du bouillon glycériné. Culture du bacille. — 46. Tuberculine et diagnostic bactériologique. — 47. Coloration des bacilles. Méthode de Fontès. — 48 et 49. Recherche du bacille de Koch dans les crachats. — 50. Recherche du bacille de Koch dans les exsudats.

Les droits à verser pour les travaux pratiques sont de 150 francs. Les bulletins de versement relatifs aux travaux pratiques seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski reprend ses consultations du lundi matin, à 10 h. 1/4, sur les maladies nerveuses.

Hôpital Tenon. — Le Conseil municipal de Paris, sur la requête de M. Tineveau, vient de prononcer le renvoi à la 5e Commission et à l'Administration d'une proposition tendant à la création à l'hôpital Tenon d'un service d'oto-rhino-laryngologie et d'un service d'ophtalmologie.

Hôpital de Dieppe. — Le vendredi 19 Mai 1922, à 9 heures du matin, un concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Rouen, pour la nomination d'un chirurgien adjoint à l'hôpital de Dieppe.

Délai d'inscription 19 Avril 1922. S'adresser pour tous renseignements au secrétaire-directeur des hospices civils de Dieppe.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 28 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Duvoir, 20; Pruvost, 17; Jacob, 17.72; Gautier, 17.45.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 28 Novembre.* — *Rapports de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Pernon, 12; Méry, 12; Perles, 14; Pignot, 12; Person, 15; Petit, 16; Picot, 15 1/2; Merat, 14; Mougeot, 12; Minot, 18; Parmentier, 16; Mimin, 17; Nourry, 16; Pellé, 16; Perisse, 13; Pentavin, 14; Mlles Pechenard, 16; Mustocesjo, 14; Martin, 16. — A filé : M. Moutarde. — *Absents*: MM. Mysenc, de Nobili, Markovitch, Mosnier.

PATHOLOGIE. — *Séance du 26 Novembre.* — *Signes et diagnostic du pneumothorax.* — Ont obtenu : MM. Drouhard, 10; Augier, 20; Bouvier, 12; Bize, 20; Berdet, 15; Breton (René), 11; Arnould, 13; Bouquet, 12; Axel, 19; Bouton, 8; Bardin, 12; Bertrand (Jean), 14; Bloch, 10; Bompart, 19; Bornet, 12; Mlles Boyer, 17; Braun, 19. — *Excusé* : M. Baron. — *Absents* : MM. Balland, Avella, Arnaud (André), Bourdel, Alecsin.

Séance du 29 Novembre. — *Signes et diagnostic de la colique hépatique.* — Ont obtenu : MM. Blanc, 12; Baron, 17; Andrillard, 13; Bergouignan, 16; Bettinger, 15; Desvallites, 13; Dromer, 13; Drayton, 13; Desbuquois, 10; Dervenagas, 11; Delahaye, 15; Escoffier, 14; Deransard, 13; Flandre, 11; Derot, 14; Deléage (Pierre), 12; Mme Drieu-Jeramec; Mlles Bizou, 15; Boch, 19. — *Excusés* : MM. Cros-Decam, Davioud, Mlle Demay.

Internat en pharmacie des asiles. — Un concours pour trois places d'interne titulaire en pharmacie des asiles publics d'aliénés de la Seine, et la désignation d'internes provisoires, s'ouvrira à Paris, le lundi 23 Janvier 1922.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (service du département, 2e bureau, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau) tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures, et de 14 à 17 heures, du 26 Décembre 1921 au 7 Janvier 1922.

Les candidats seront convoqués par lettre. Néanmoins, l'Administration décline toute responsabilité pour les convocations qui ne parviendraient pas.

Les candidats reçus entreront en fonction le 1er Février 1922.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Jadin, doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg. (*Journ. off.*, 28 Novembre.)

Collège de France. — M. Nattan-Larrier commencera le cours de Protistologie pathologique le samedi 3 Décembre à 15 h. 45 et le continuera les jeudis et samedis à la même heure. Sujet du cours : Les porteurs de germes et les réservoirs de virus.

Hommage au professeur Frédéricq. — La manifestation organisée en l'honneur de M. le professeur Léon Frédéricq aura lieu le dimanche 4 Décembre, à 15 h. en la salle académique de l'Université de Liége.

Tenue de ville.

Hommage à M. Queyrat. — Les élèves et les amis de M. Queyrat se proposent de lui offrir, au moment où il va quitter l'hôpital Cochin, une médaille gravée par M. Ch. Pillet, grand prix de Rome.

Le chiffre de la cotisation n'est pas limité. Toute souscription d'au moins 60 francs donnera droit à une reproduction en bronze de la médaille de M. Pillet.

Les souscriptions sont reçues par MM. Vigot frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VIe. Comptes de chèques postaux : Paris 237-73.

Hygiène de l'enfance. — A la dernière séance de la Société d'hygiène de l'enfance, M. Foveau de Courmelles, a fait une intéressante communication sur l'orientation professionnelle des enfants et M. Mercier a exposé la création et l'organisation des camps de vacances et spé-

(*Voir la suite, p.* **1777**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 53)

(*Thérapeutique*) **PARÉSIE DU BICEPS**

Traitement cinésithérapique de la parésie du biceps

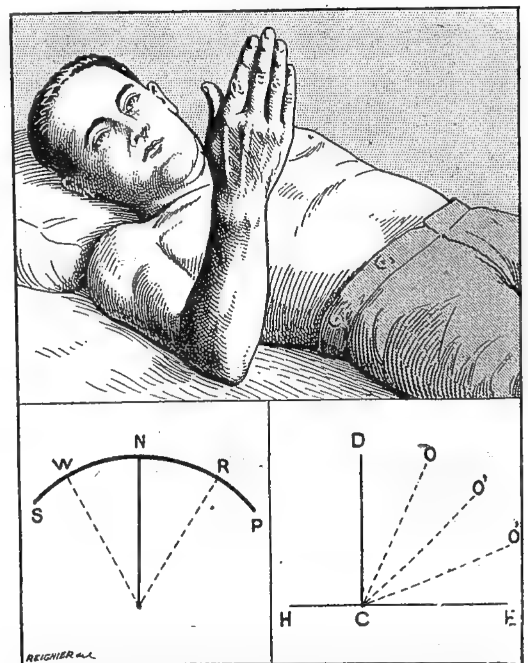
Le biceps par tous les profanes est considéré comme le muscle type : Avoir du biceps en langage populaire signifie avoir un développement musculaire remarquable. Le physiologiste attache à ce muscle moins d'importance : la paralysie du biceps n'a pas l'importance que peut avoir pour les fonctions du membre supérieur la paralysie du deltoïde par exemple; elle n'en est pas moins fort gênante. Outre ses fonctions propres, le biceps par le tendon de sa longue portion joue le rôle de ligament actif de l'articulation de l'épaule ; quand un sujet normal soulève un objet lourd avec l'avant-bras fléchi, la contraction du biceps fait que le tendon, de la longue portion du biceps se tend, ce tendon contribue à maintenir ainsi la tête humérale au niveau de la cavité glénoïde. Quand le muscle est paralysé, le même mouvement qui s'accomplit alors à l'aide des autres fléchisseurs du coude peut s'accompagner de douleurs dans l'épaule par tiraillement de l'appareil ligamenteur articulaire.

Le biceps passe pour être le fléchisseur de l'avant-bras sur le bras; en réalité ce n'est pas sa fonction propre, la flexion de l'avant-bras sur le bras étant surtout le fait du brachial antérieur. Le biceps est avant tout un supinateur. (Mackenzie.)

Comme la flexion de l'avant-bras sur le bras peut être assurée par le brachial antérieur, c'est l'action de supination du biceps qu'on devra chercher surtout à rétablir.

Pour commencer la rééducation du biceps, on s'occupera tout d'abord de cette fonction de supination : le patient doit rester couché sur une table, avec la partie dorsale du bras reposant sur un coussin dur, l'avant-bras maintenu à angle droit par le médecin.

Supposons que N représente l'avant-bras en position intermédiaire entre la pronation complète P et la supination complète. L'arc P S représentera le maximum de course que peut faire effectuer le biceps après guérison. Nous plaçons donc l'avant-bras du sujet en position W et nous l'invitons à faire le



REÉDUCATION DU BICEPS (MACKENZIE)

mouvement de supination suivant W S, ensuite suivant N S, R S et finalement P à S.

Ayant ainsi assuré la guérison avec le bras à angle droit, nous baissons l'avant-bras à O et nous répéterons la même série de mouvements dans le plan C O, puis dans le plan C O', puis dans le plan C O'', et finalement en pleine extension.

P. DESFOSSES.

cialement du camp de Deauville. La Société enfin a adressé ses remerciements au ministre de l'Hygiène pour avoir confié à son secrétaire général la direction du camp de Deauville.

Académie de Médecine. — Par décret présidentiel, le secrétaire général de l'Académie de Médecine est autorisé, au nom de cet établissement, à accepter, aux clauses et conditions énoncées dans l'acte de délivrance susvisé, la nue propriété, grevée de l'usufruit de Mme Bolognel, de deux titres de rente 4 pour 100 sur l'Etat français, le 1er de 2.000 francs et le 2e de 6.000 francs, à charge d'en affecter les revenus à la fondation de deux prix qui porteront, le premier le nom de « Prix annuel Bolognel-Sablon » et le second celui de « Prix quinquennal Bolognel-Sablon ». (*Journ. off.*, 10 Novembre.)

Syndicat général des médecins des stations balnéaires et climatiques de France. — L'assemblée générale annuelle aura lieu, le lundi 12 Décembre, à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans la salle des séances de la Société d'hydrologie.

Parmi les questions à l'ordre du jour : 1° protestation contre la propagande faite en France par les stations allemandes; 2° vœu de la Société du Mont-Dore concernant l'accès des établissements thermaux aux seuls malades munis d'une ordonnance; 3° candidatures; 4° questions diverses.

Il est rappelé que l'annuaire ne peut être mis à jour si tous nos confrères thermaux n'envoient leur adresse exacte et d'été et d'hiver.

Il est rappelé que les confrères qui doivent poser leur candidature doivent envoyer leur demande à M. le professeur Albert Robin, président du Syndicat, 18, rue Beaujon, Paris : qu'ils veuillent ne pas omettre de signaler les noms de deux parrains.

Adresser toute la correspondance concernant le Syndicat au secrétaire général, M. R. Molinéry, 30, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé, Seine.

Corps de Santé militaire. — Sont affectés : médecin principal de 1re classe, M. Sallet, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Médecins principaux de 2e classe, MM. Mignon, à la place de Lille, président du Conseil de réforme ; Lahaussois, au ministère de la Guerre.

Médecins-majors de 1re classe, MM. Rey, à la place de Versailles; Rouyer, à la place de Grenoble; Escande de Messières, à la place de Marseille; Angue, à la place de Guingamp; Romieu, à la place d'Annecy; Bauby, à la place de Saint-Lô; Menard, à la place de Nantes; Casteret, à l'armée française du Rhin; Petit, à la place de Verdun ; Legendre, au Gouvernement militaire de Paris; Chaduc, à la place de Clermont-Ferrand; Barèges, à la place de Chartres.

Médecins-majors de 2e classe, MM. Sergeant, à la place de Douai; Arnould, à la place de Bar-le-Duc; Barberousse, à la place de Caen; Groc, aux troupes d'occupation du Maroc; Charton, Laforge, à l'armée française du Rhin; Pouchet, à la place de Bordeaux; Cannes, Rigoulet, au Gouvernement militaire de Paris; Renoux, à la place d'Hyères; Bonnenfant, à la place de Clermont-Ferrand; Roudouly, à la légion de la garde républicaine; Brizon, à la place de Metz; Duband, à la place de Colmar; Georges, en Algérie; Rambault, à la place de Montpellier; Fayolle, à la place de Saint-Etienne.

Médecins aides-majors, MM. Mickaniewsky, au Gouvernement militaire de Paris; Prudhomme, à la place de Châteauroux. (*Journ. off.*, 25 Octobre.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Médaille militaire :

— M. Royer (André), médecin auxiliaire : médecin auxiliaire d'une bravoure réputée, est mort glorieusement, le 5 Octobre 1915, à Saint-Hilaire-le-Grand, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 16 Octobre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 5 Décembre. — 3e 2e Examen. Pratique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er. Obstétrique. Baudelocque.

Mardi 6 Décembre. — 1er et 3e 1er Dissection et Médecine opératoire. Ecole pratique. — 2e Faculté. — 3e 2e Oral. Faculté. — 4e Faculté.

Jeudi 8 Décembre. — 1er Oral. Faculté. — 3e 1er Oral. Faculté. — 4e Faculté. — 5e 1er Clinique chirurgicale. Faculté. — 5e, 2e Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 8 Décembre. — 4e Faculté.

Samedi 10 Décembre. — Examen récapitulatif. Clinique obstétricale. N. R. Faculté. — Examen récapitulatif. Clinique médicale. N. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

Mercredi 7 Décembre. — Jeager (Edmond) : *Etude pharmacodynamique de l'adrénaline.* — Pradal (Louis) : *Traitement des dermatoses par les eaux sulfureuses.* — Houssiaux (Pierre) : *Contribution à l'étude des ostéomyélites costales.* — Dupont (Charles) : *Une statistique sur les associations de la tuberculose et du cancer.* — Jury : MM. Roger, Pouchet, Broca (Auguste), Letulle.

Jeudi 8 Décembre. — Lelong (H.) : *Contribution à l'étude de la transfusion du sang.* — Chabaud (A.) : *A propos du diagnostic de la méningite.* — Descaves (Jean) : *La douleur locale à la pression dans la tuberculose.* — Valette (Philippe) : *Sur le traitement d'un cas de syphilis tertiaire.* — Jury : MM. Jeanselme, Achard, Bezançon, Lereboullet.

Fiévet (Alfred) : *Contribution à l'étude de l'emphysème.* —Paradis (Maurice) : *Contribution à l'étude des grossesses péritonéales.* — Cornudet (Bernard) : *Diagnostic radiologique et traitement chirurgical des sténoses ulcéreuses.* Jury : MM. Bar, J.-L. Faure, Cunéo, Basset.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Dactylo, très au cour. termes médicaux, ex-infirm.-major, excell. référ., demande travaux chez elle. — Mme Maurel, 83, rue, Blanche. Tél. Trudaine 67-06.

(*Voir la suite, p.* **1779**.)

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

Menton. — Réouverture de « *l'Hermitage* », maison de cure climatique (Drs Gallot et Coubard). — Convalescents, amaigris, malades du tube digestif et de la nutrition. *Ni contagieux, ni mentaux.* — Cure d'air, héliothérapie, régimes, etc.

Méd. prat. dés. adhérer à group. méd. s'intér. à spéc., sont demandés par Doct. Ecr. *P. M.*, n° 3882.

Citroën, 4 pl. 1920, éclair. et démarr., 5 roues pneus cablés, carbur. Zénith, compt. kilom. O. S., 4 amortiss. Derihon, garantie état neuf, cause double emploi : 9.000 francs. — Ecrire *P. M.*, n° 3886.

Inf. intell., dév., gr. exp., s'occ. névr. *P. M.*, n° 3887.

Hôtels particuliers à vendre dans le 16e arrond. — F. Strauss, 6, rue Henri-Heine. Auteuil 35-67.

Infirmière, connaissances pharmacie, désirerait poste auxiliaire de laboratoire, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 3889.

Externe des hôpitaux, 16 inscriptions A. R., au courant anesthésies, injections intraveineuses, etc., cherche pour après-midi, Paris ou banlieue imméd., situation rétribuée, chirurgicale de préférence, ou médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3890.

Etud. dem. p. visit. méd. Paris, 13-16 h. *P. M.*, 3891.

Gr. app. mod., bail, Ternes, lib. Jan., conv. à méd. spéc. Occup. précéd. par dent. A céder mobil. salon, s. à m., etc. 50.000 cpt. — Abovici, 18, r. St-Ferdinand.

A vendre Paris : de Dion, 9-12 HP., 1914. Belle cond. intérieure, 4 places ; excellent état. Ecr. *P. M.*, n° 3893.

Recherche situation voyageur, visites médicales pour grandes marques pharmaceutiques. — Ecrire *P. M.*, n° 3894.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux nº 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale....... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

QUESTIONS ACTUELLES

PRODUIRE

Un beau matin dernier, le chef d'une grande entreprise industrielle donna subitement l'ordre suivant : tous les ouvriers, tous les employés de la maison descendront dans la grande cour ; au nord se placeront tous les ouvriers, tous ceux qui travaillent de leurs mains ; au sud, tous les employés, chefs de bureaux, comptables, sténo-dactylo, secrétaires, surveillants, contrôleurs, etc. Or, il advint que du côté nord on compta 500 hommes, du côté sud le nombre des employés dépassait 2.000. Par cette petite répétition du jugement de la vallée de Josaphat, le chef put ainsi démontrer d'une façon saisissante à son conseil d'administration pourquoi le rendement diminuait, pourquoi les prix de revient s'enflaient démesurément : excès de paperasses, de contrôle, de statistiques, excès d'improductifs par rapport aux vrais productifs.

La même expérience donnerait des résultats analogues dans la plupart de nos grandes industries, de nos grandes administrations. On nous ruine en formalités, en contrôle, en paperasses, et monsieur le ministre de quelque nouveau poste charge toujours ses circulaires.

Mieux que les petites maisons, les grandes entreprises devraient trouver augmentation de production, diminution du prix de revient, dans la possession de vastes capitaux, dans la facilité d'acheter à meilleur compte par grosses masses les matières premières, dans l'utilisation plus rapide des progrès techniques réalisés chaque jour par la Science.

En fait, ces avantages sont presque annihilés par la nécessité où se trouvent les directeurs de vastes entreprises d'emplir sans cesse leurs bureaux de nouveaux « *recommandés* », pour plaire aux membres du conseil d'administration quand il s'agit d'obtenir un vote de confiance, pour faire leur cour aux parlementaires et aux grands employés de la République quand il s'agit d'obtenir une commande de l'Etat ou une exonération de droits de douane.

Aisément vous pouvez penser que ces intéressants jeunes gens, que ces charmantes jeunes filles, qu'un destin heureux fit naître fils, filles, neveux, cousins ou cousines des grands de ce monde, n'ont pas toujours le zèle, l'activité, l'intelligence de ceux dont le mérite est la seule recommandation et le travail la seule façon d'avancer.

La paix, comme la guerre, a ses « *embusqués* ». Ceux qui sont bons au laboratoire, bons à la charrue, bons à l'établi furent bons au combat. De celui qui, en temps de guerre, sut se mettre à l'abri des bombes et des intempéries, dans un bureau douillet de l'arrière, ne diffère guère celui qui sait, en temps de paix, se glisser en des sinécures où le salaire est gros et le travail minime.

Tout cela n'est pas nouveau; de tout temps le corps social eut ses parasites, et la garde qui veillait aux barrières du Louvre n'en défendit pas nos rois. Le drôle est que, ces derniers lustres, on soit arrivé à masquer l'*embusquage* sous le masque du progrès; qu'on soit parvenu à persuader aux travailleurs qu'ils sont d'autant plus heureux qu'ils ont plus de bureaucrates à porter sur leurs épaules. Toute loi sociale est présentée à l'ouvrier comme un cadeau d'un prix inestimable; en réalité, le bien qu'elle pourrait théoriquement faire est contre-balancé, et au delà, par le mal qui résulte de la création de nouveaux emplois improductifs, par la diminution d'énergie et de travail qu'elle entraîne par son application.

La maladie dont souffrent et notre industrie et notre nation est-elle incurable?

Le Parlement compte trop de médecins dans son sein, pour qu'un jour ou l'autre, il ne pose pas nettement le diagnostic et l'indication thérapeutique : le corps social est atteint de gigantisme partiel; ce n'est pas une tumeur maligne, ce n'est pas inopérable. Pour rendre à la Nation sa force, à l'industrie sa santé, point n'est besoin de bouleverser tout l'organisme social si sain par beaucoup d'endroits, il suffirait d'un chirurgien jeune, plein d'allant, capable de trancher nettement dans le vif sans se laisser détourner par les clameurs. L'opération faite, quelle sensation d'allégement, quelle nouvelle puissance de production!

P. Desfosses.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Le Dr Léonhard, dont on connaît toute l'activité et le dévouement pour la propagande française en Hollande, nous communique cette lettre que nous nous faisons un devoir d'insérer. C'est un appel aux stations hydrominérales françaises pour ne pas laisser les stations allemandes faire seules de la publicité dans une agence générale de la ville d'Amsterdam.

Amsterdam, 12 Novembre 1921.

Monsieur et très honoré confrère,

Une agence de voyages très importante d'Amsterdam, possédant des succursales dans d'autres villes hollandaises, va s'installer, au commencement de 1922, dans la rue la plus importante au point de vue de publicité d'Amsterdam, le Kalverstraat. Cette agence, l' « Internationaal Verkeersbureau », ne vend pas de billets. Elle met sa devanture et ses locaux à la disposition de ceux qui sont intéressés à la publicité et couvrent les frais nécessaires.

Dans sa nouvelle demeure, l'agence commence à faire la propagande des villes d'eaux de tous les pays. Ce sera une réclame de plus pour les villes d'eaux allemandes, déjà trop familières chez nous, réclame qui ne doit pas rester sans contre-effort français. Aussitôt, j'ai insisté auprès du directeur, M. J. B. van Ligten, afin de réserver aussi de la place pour les villes d'eaux françaises.

A la devanture de cette agence passeront chaque jour des milliers de personnes, visitant nos principaux magasins, qui sont situés précisément dans cette rue-là. Des centaines de personnes y demanderont des renseignements, à l'intérieur. *On ne doit pas y rencontrer que les affiches et dioramas des stations italiennes, anglaises, tchéco slovaques et allemandes.* Il faut que les stations françaises y figurent, non moins bien représentées que les villes d'eaux allemandes.

Pour cela, il faut un peu d'argent. Cet argent sera mieux employé — puisque c'est une propagande permanente dans un endroit unique — que par des annonces dans les journaux, qui sont actuellement très chères.

1.000 à 2.500 florins suffiraient déjà pour organiser une propagande permanente, où toutes les stations françaises pourraient figurer.

Je vous prie, très honoré confrère, de faire tout votre possible auprès de la direction de votre établissement pour mettre une partie de cette somme à notre disposition, servant à la propagande de votre station.

Avant le 1er Janvier, les contrats de l'agence doivent être arrêtés.

De mon côté, je ferai tout le possible pour mener cette affaire d'une manière économique et pratique, par mon influence et contrôle personnels. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je me tiens continuellement à votre disposition pour vous donner tous les renseignements supplémentaires que vous désireriez.

En attendant vos nouvelles dans le plus bref délai possible, je vous prie, Monsieur et très honoré confrère, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Léonhard.

LA VIE SYNDICALE

L'Association syndicale des Médecins des Stations thermales balnéaires et climatiques du Sud-Ouest de la France a tenu sa réunion à Toulouse le 13 Novembre 1921.

Les questions suivantes ont été étudiées :

Organisation d'une Fédération thermale et climatique pyrénéenne (rapporteur M. Armengaud, de Cauterets);

Publicité en commun (rapporteur M. Molinéry, de Luchon);

Publicité à donner à la liste des spécialisations thermales et climatiques des stations;

Nécessité d'une ordonnance médicale pour la cure thermale : vœu de la Fédération d'Auvergne.

En même temps que la Réunion de l'Association syndicale, a eu lieu, à l'Hôtel d'Assézat le Congrès de la Confédération pyrénéenne.

HOPITAUX ET HOSPICES

Assistants de consultation. — Un certain nombre de places d'assistants suppléants de consultations de médecine ou de chirurgie générales dans les hôpitaux dépendant de l'Assistance publique à Paris seront vacantes au 1er Janvier 1922. Les docteurs en médecine comptant quatre années d'internat dans les hôpitaux de Paris qui désirent être désignés pour exercer ces fonctions sont priés d'adresser leur candidature d'urgence au Bureau du personnel médical de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 30 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Brodin, 18.81 ; Huber, 19.36 ; Faroy, 19.90 ; Salomon, 17.54.

Séance du 2 Décembre. — Ont obtenu : MM. Tinel, 18.72 ; M.-P. Weil, 19.72 ; M. Bloch, 17.45 ; May, 19.54 ; Feuillié, 19.27.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 30 Novembre.* — *Muscles masticateurs.* — Ont obtenu : MM. Mahy, 15 ; Marie, 19 ; Perono, 13 ; Marx, 16 ; Perin (Christian), 16 ; Maurion, 16 ; Paris (Pierre), 17 ; Maximin. 17 ; Moussette, 10 ; Motz, 14 ; Neron, 15 ; Outzekhewsky, 12 ; Piedallu, 15 ; Omnès, 16 ; Perraut, 8 ; Ombrédanne, 19 ; Picard (J.), 13 ; Mazeyrie, 15 ; Mlle Masse, 16. — M. Monestier, a filé. — *Absent* : M. Peron. — *Excusés* : MM. Paris (Raymond), Mariani (Pierre).

Séance du 30 Novembre. — *Nerf radial sans ses racines d'origine.* — Ont obtenu : MM. Moullard, 14 ; Norza, 14 ; Muffang, 10 ; Medioni, 15 ; Tarterat, 18 ; Wolfsohn, 15 ; Thomopoulos, 13 ; Tixier, 15 ; Thionville, 15 ; Sourdille, 12 ; Simovith, 14 ; Vidal (Louis), 10 ; Vermer, 14 ; Veran, 17 ; Solakiun, 10 ; Mlles Parre, 17 ; Morel, 12 ; Vidal, 14 ; Thibaut de Montauzon, 13. — M. Villière, a filé. — *Absent* : M. Warrant.

Séance du 1er Décembre. — *Veine jugulaire externe.* — Ont obtenu : MM. Verny, 16 ; Viel-Villeneuve, 15 ; Verdier, 10 ; Wauthier, 13 ; Thiroloix, 17 ; Zerah (Jules), 12 ; Vezin, 11 ; Varé, 10 ; Turpault, 14 ; Tacquet, 17 ; Spindler, 10 ; Suzor, 18 ; Zadoc-Kahn, 17 ; Thevenard, 13 ; Sorton, 15 ; Mlles Ulmann, 18 ; Vallet, 10. — Ont filé : MM. Tournade, Zambeaux ; Mlle de Staukiowicz. — *Absents* : M. Vasseur (André) ; Mlle Yovanovitch. — *Excusé* : M. Warrant.

PATHOLOGIE. — *Séance du 1er Décembre.* — *Symptômes et complications de la phlegmatia alba dolens.* — Ont obtenu : MM. Deshors, 11 ; Dhaussy, 11 ; Ducrot, 12 ; Derancourt, 10 ; Decressac (Georges), 11 ; David, 12 ; Dansac, 11 ; Drouart, 12 ; Donon, 13 ; Dausse, 13 ; Daubourg, 10 ; Fournier, 12 ; Folliasson, 16 ; Fleury, 18 ; Fortier, 14 ; Dupuy (Ray.), 14 ; Mmes Duclaux, 15 ; Dartin, 13 ; Ducourtious, 14. — *Absent* : M. Emmanuelli. — *Excusé* : M. Arnaud.

Hôpital-Hospice de Saint-Germain-en-Laye. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un interne titulaire en médecine et en chirurgie et de quatre internes provisoires susceptibles d'être titularisés.

Ce concours, qui comporte une épreuve orale et une épreuve **écrite**, aura lieu le jeudi 22 Décembre 1921, à 9 heures du matin.

Sont admis à concourir les candidats justifiant de leur qualité d'externe ou de celle d'étudiant de 3e année. Ils ne devront pas être âgés de plus de 28 ans.

Les candidats devront se faire inscrire au bureau de la Direction de l'hôpital et déposer leurs pièces huit jours au moins avant la date fixée pour le concours.

Les fonctions de l'interne titulaire commenceront le 1er Janvier 1922 pour prendre fin le 31 Décembre 1922. Les internes provisoires seront titularisés s'ils viennent à remplacer définitivement les internes titulaires démissionnaires, malades, etc.

Extrait du règlement. — Sous le rapport du stage hospitalier, les internes de l'hôpital de Saint-Germain sont assimilés, par la Faculté, aux internes des hôpitaux de Paris et jouissent des mêmes avantages. Les internes provisoires jouissent des mêmes avantages que les internes titulaires pendant qu'ils en remplissent les fonctions. Le traitement alloué aux internes est de 1.800 fr. par an ; ils sont nourris et logés. On peut prendre connaissance du règlement au bureau de la Direction de l'hôpital, tous les jours non fériés, de 13 h. 30 à 17 h.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur :

Pour le grade d'officier : MM. Perves, Duranton, Renault, Auregan, Meslet, médecins en chef de 2e classe de la marine ; Glerant, médecin principal de la marine.

Pour le grade de chevalier : MM. Flèche, Curet, Scoarnec, Jobard, Bienvenue, Bevengut, Rondet, Marmouget, Parcellier, Dalger, Verdollin, Michaud, Bastide, Boudet, Le Bunetel, médecins de 1re classe de la marine. (*Journ. off.*, 29 Novembre.)

Office public d'Hygiène sociale. — Le Conseil général de la Seine, sur la présentation qui lui en était faite par M. Henri Rousselle, parlant au nom de la 3e Commission, a désigné à l'unanimité M. Mounier pour occuper la place vacante au Conseil de surveillance de l'Office d'Hygiène sociale du département de la Seine, par suite du décès de M. Hénaffe.

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 2e classe : Sont affectés, MM. Steinmetz, à la place de Châlons-sur-Marne ; Picque, à l'armée française du Rhin.

Médecins-majors de 1re classe : Sont affectés, MM. Angué, à la place de Saint-Lô ; Long, à la place de Valence ; Gruie, à la place de Colmar ; Bauby, à la place de Guingamp ; Mandoul, à l'armée française du Rhin ; Gensollen, à la place d'Hagueneau ; Martin, à la place de Bergerac.

Médecins-majors de 2e classe : Sont affectés, MM. Mangenot, à l'établissement de convalescents de Lées ; Martin, à la place de Nimes ; Clot, à la place de Sarreguemines ; Coulon, à la place de Poitiers ; Bretton, à la place d'Ancenis ; Bardou, aux troupes d'occupation du Maroc ; Fayolle, à la place de Clermont-Ferrand ; Leques, à la place de Saint-Etienne.

Médecins aides-majors : Sont affectés, MM. Millo, à la place de Limoges ; Malinas, aux troupes d'occupation du Maroc ; Battestelli, à la place de Saint-Maixent. (*Journ. off.*, 10 Novembre.)

Sont nommés : Au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Lauriat, Doumange, Attian, Cordier, Beltromieux, Daudin-Claveau, Dehee, Toulotte, Demars, Parmentier, Bochin, Deriencourt, Champeau, Marquet, Pitri, Chopinet, Fayolle, Mercier, Villemeyre, Simon, Leschellier, Conturier, Coucoureux, Juny, Anduze-Achard, Morat, Guénau, Calot, Bourgeois, Boutellier, Darre, Israël, Laroy, Chevalier, Belbèze, Jamin, de la Couture, Forge, Augay de la Dure, Armand, Bardin, Adam, Raynaud, Euvrard, Reynal, Vermelin, Derrieu, Roubeau, Madier, Berger, Wannebroucq, Parin, Page, Daubigney, Cornillon, Mas, Lussan, Chassagne, Bouchez, médecins aides-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 12 Novembre.)

Service de Santé de la marine. — Les élèves du Service de Santé dont les noms suivent sont nommés à l'emploi de médecin de 2e classe auxiliaire : MM. Appert,

(*Voir la suite, p.* **1787**.)

Boisnières, Bove, Callairac, Chaput, Cheneveau, Deselle, Doré, Encontre, Farinaud, Favot, Fichez, de Gouyon de Pontouraude, Gueulier, Hasle, Henry-Destereaux, Loste, Marchal, Pennober, Pervès, Pujol, Ragiot, Ragot, Ramond, Raynal, Roche, Rocher, Vinzent.

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Indochine, MM. Audibert, médecin de 1re cl.; Kervrann, médecin-major de 2e classe.

En Chine, M. Jarland, médecin-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, M. Lhomme, médecin-major de 1re classe.

A Madagascar, MM. Thélème, médecin-major de 1re cl.; Handelsmann, médecin-major de 2e classe.

A la Guyane, M. Faucheraud, médecin-major de 1re cl.

En Afrique équatoriale, MM. Enault, Ledentu, médecins-majors de 2e classe.

A l'armée française du Levant, M. Bourgarel, médecin-major de 2e classe.

Au Maroc, M. Delalande, médecin-major de 2e classe.

A Saint-Pierre et Miquelon, M. Lafargue, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Lamy, médecin principal de 1re cl. : Blin, médecin principal de 2e classe; Le Cousse, médecin-major de 2e classe; Capéran, médecin aide-major de 1re classe.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 tub. rad. 50 mmgr.

Recherche situation voyageur, visites médicales pour grandes marques pharmaceutiques. — Ecrire : *P. M.*, n° 3894.

Jeune docteur reprendrait clientèle, Paris. — Ecrire : P. H., 7, rue Perronet, Paris (7e).

A céder, banlieue imméd. de Paris. Très bonne clinique accidents du travail. S'adr. M. Chomet, syndicat des médecins, 28, r. Serpente, Paris. — T.P.R.

Important cabinet (20e an.) d'O.-R.-L., à céder d'urgence, rais. de santé, Paris centre. Ecr. *P. M.*, n° 3897.

Docteur français O.-R.-L., libre après-midi, demande remplacement ou place d'aide, à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3898.

Reprendrai, envir. Paris, pension famille ou maison santé, 20 à 25 chambres, avec grand jardin. — S'adr. Jean Dietz, 3, rue des Mathurins, Paris.

Remplaçant. — Médecin résident demandé pour Janvier seulement, Institut hydrothérapie, Belgique, nerveux et chroniques. — Ecr. *P. M.*, n° 3900.

Machine statique à vendre, tte offre accept., 4 plateaux, sous cage vitrée, tabouret isolant, moteur électr., accessoires. — Ecrire *P. M.*, n° 3901.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux nº 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale....... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES LEÇONS DE LA GUERRE

L'AVANCEMENT DES MÉDECINS

Les conditions déterminantes de l'avancement sont si diverses que la valeur des individus, au lieu d'être un point fixe, flotte dans cette complexité. Même une des qualités primordiales de l'homme et du chef, le caractère, est en opposition à peu près constante avec les critériums ordinaires de sélection. Ce paradoxe a d'ailleurs pour résultat de laisser circuler dans les rangs modestes des administrations et des services de grandes réserves de vertus professionnelles, sans profit pour les individus, mais au grand intérêt du travail collectif. On peut même avancer, n'en déplaise aux amoureux de la justice immanente, que l'iniquité trouve ici en elle-même son plus puissant correctif. On pourrait donc contempler un Tableau d'avancement avec le sourire d'un philosophe optimiste, si toutefois il n'avait encore pour un grand nombre d'individualités moyennes la valeur d'un stimulant et surtout s'il n'avait pour résultat de constituer, non toujours l'élite, du moins la minorité dirigeante. Ces considérations peuvent s'appliquer à l'armée aussi bien qu'aux administrations civiles. Elles intéressent tout particulièrement le Service de Santé parce que la dispersion de ses membres, la nature du travail professionnel rendent peu palpables les éléments de comparaison.

La question de l'avancement n'a pas tardé à se poser pendant la longue guerre pour l'ensemble du Corps de Santé national. L'intérêt individuel l'exigeait pour l'amélioration matérielle que confère un grade nouveau et pour cet amour du galon qui sommeille au cœur du Français. L'intérêt général le commandait aussi par la nécessité de faire participer le médecin de complément à la constitution de cadres subitement grossis.

La discipline est pour l'armée tellement essentielle qu'elle doit procéder de principes extrêmement simples et clairs. Sa base est la hiérarchie qui a le grade pour moyen d'action et le galon pour marque extérieure. Tout ce qui vient obscurcir cette clarté, compliquer cette simplicité, est préjudiciable à la vie de l'armée, surtout à la guerre.

Or ces vérités ne s'appliquent pas sans difficultés au personnel médical. Ici la question militaire se double de la question technique. Le médecin chargé de titres doit-il aussi être chargé de galons, même s'il ne sait pas commander? Un

jour, pendant la guerre, on donna à cette question une réponse radicale : tous les médecins des universités reçurent instantanément trois ou quatre galons. Cette mesure ne fut pas sans inconvénients. Des médecins furent revêtus d'une autorité militaire pour laquelle ils manquaient d'apprentissage. Mais surtout une comparaison délicate s'imposa : au moment même où l'on donnait des grades à des médecins qui avaient déjà, pour leur tâche spéciale, le prestige de leur notoriété scientifique, il était impossible d'obtenir les galons correspondant à leur rude fonction pour ces médecins de bataillons de chasseurs ou de régiments d'infanterie qui avaient tant besoin de revêtir les marques de leur autorité et dont la pénible existence méritait bien cette satisfaction.

Cette anomalie fut vivement ressentie chez ceux qui plus que tous « faisaient la guerre ». Mais, d'autre part, n'est-il pas juste de donner à ces médecins, ces chirurgiens, ces spécialistes, consultants ou grands opérateurs, la situation matérielle et morale que méritent leurs services ?

Il reste là un important problème à résoudre. On a jadis proposé de constituer un cadre particulier de « consultants » avec hiérarchie spéciale et à autorité militaire limitée. C'est une solution honorable d'un problème difficile. En tout cas, il est simple de prévenir le retour de ces promotions automatiques et précipitées que n'a pas ratifiée l'opinion unanime. Dans les années de la paix, l'avancement de tous les médecins mobilisables doit régulièrement s'établir en fonction de coefficients où les titres officiels prendraient des valeurs légitimes. Ainsi la guerre ne devra plus trouver les situations paradoxales et ridicules que mit en évidence la mobilisation de 1914.

Il faut bien dire que la sélection pendant la guerre de la foule des médecins de complément ne fut pas chose facile. Il était malaisé de doser les mérites, d'établir une échelle des services rendus. Au moins, il est un précepte susceptible de devenir ici une règle : à aucun moment, les faits ne doivent donner l'apparence que les services de l'arrière constituent une sorte de prime aux récompenses de toute nature.

L'avancement des médecins militaires de carrière se présentait sous un jour un peu particulier. Il n'était plus suffisant de penser à la guerre, il fallait organiser l'avenir. Les écueils ne manquaient pas pour trébucher. Dans un médecin du cadre actif, qu'il soit chirurgien, médecin, bactériologue, il y a la graine d'un chef qui doit connaître le milieu militaire, recueillir lui-même les leçons des événements, ne jamais risquer le dépaysement physique et moral. Un médecin militaire qui n'a pas bien vu les aspects du formidable organisme des armées en campagne sera mal préparé à établir les règlements futurs et à les faire exécuter. Et quelle autorité aura-t-il, le jour où il atteindra les hauts échelons de la hiérarchie, pour revendiquer la situation morale et effective qui revient au Corps de Santé, s'il n'a pas eu sa part de cette glorieuse et rude camaraderie de la bataille qui solidarise le médecin et le soldat ?

Sa spécialisation devait s'interrompre le temps nécessaire pour qu'il tînt d'une manière appréciable la fonction la plus exposée de son grade et de son ancienneté. Cette règle ne pouvait comporter qu'un nombre infime d'exceptions. Sans doute, un Vincent est une force nationale qu'il ne faut pas distraire, mais aussi ce médecin principal, membre de l'Académie de Médecine, qui réclamait un poste de médecin divisionnaire, montrait un bon et lumineux exemple. L'intérêt matériel et moral commandait que, dans la mesure du possible et du raisonnable, le médecin de carrière connût tous les aspects de son métier de guerre.

Du même coup, on se mettait à l'abri des surprises de la paix. Lorsqu'il ne devait plus rester de l'immense corps sanitaire que le petit groupe des médecins du cadre actif, où les individus et leurs actes ne se peuvent plus dissimuler parmi les remous d'une foule, la valeur de la sélection ne manquerait pas d'être mise en pleine lumière. Or, pour qu'un corps hiérarchisé, surtout de petite importance numérique, connaisse l'essor d'une grande vitalité, il importe que, dans son ensemble, cette sélection soit ratifiée par un consentement unanime.

Le Corps de Santé avait à sa disposition un moyen simple de se prémunir contre le danger qui vient d'être signalé. Il consiste, ainsi que pour l'état-major, à faire de chaque promotion à un grade nouveau l'obligation d'une période à accomplir dans le poste le plus rapproché de l'ennemi. Cette mesure, capable d'exercer une heureuse influence sur le spirituel et le temporel du Corps de Santé, est à inscrire au règlement futur.

Conclusions. — De grandes voix ont dit, par-ci, par-là, les enseignements médicaux et chirurgicaux de la guerre. Un magnifique matériel fut créé, supérieur à n'importe lequel, qu'on pouvait voir à la belle exposition de Strasbourg, à côté des récents congrès. Ce furent les aboutissants de la collaboration nationale. Il appartient à l'armée active de recueillir cet héritage de la guerre, de l'abriter au mieux contre l'action dissolvante de la paix et de le faire fructifier.

Il importait aussi de se souvenir que la guerre connut de grands tâtonnements et de grands illogismes qui furent payés très cher par le sang et l'argent du pays. Parmi les influences qui les provoquèrent, il en est de si modestes que peut-être on aurait négligé de les recueillir et que certainement on les aurait oubliées. C'est quelques-unes de celles-là, intéressant notre Corps de Santé, que j'ai voulu sortir de cette banalité vivace de saprophytes toujours près de faire le mal.

Pour s'opposer au retour de leur virulence, il faut cette ventilation, cet ensoleillement que

donne l'opinion lorsqu'elle s'attaque à la routine. Il faut que le médecin de complément ne cesse pas de s'intéresser à l'armée. Il faut que se poursuive, dans des formes raisonnables, la pénétration de l'élément civil et de l'élément militaire pour un apprentissage logique de la guerre, un perfectionnement continu de l'outillage et des méthodes et pour ce contrôle réciproque qui devient un bienfait. Il faut aussi que les règlements à venir deviennent, jusqu'aux limites possibles, des garanties contre l'imprévoyance et la stérilité de l'esprit bureaucratique. Nos règlements anciens étaient succincts : à peine un cadre ou une nomenclature. Je crois qu'ils doivent constituer un code assez détaillé pour qu'il immunise dans une bonne mesure contre les aberrations et les oublis des individus. Je crois qu'ils doivent s'établir au grand jour par des constructeurs ayant une expérience personnelle et qu'ils ne doivent devenir définitifs qu'après la consultation la plus large possible du corps médical français.

Dans ce règlement, qui consacrera les enseignements recueillis par nos grands médecins, nos grands chirurgiens, nos grands organisateurs, je souhaite que figurent certaines injonctions élémentaires qui découlent de cette brève étude. Je me permettrai d'en énumérer quelques-unes :

1° Des règles impératives soustrairont le médecin aux obligations militaires superflues, qui les détournent de leur mission.

2° On établira les droits de chacun au perfectionnement professionnel.

3° Un chapitre de déontologie règlera les obligations morales vis-à-vis des collaborateurs nationaux (officiers de complément, Croix-Rouge, bénévoles).

4° La collaboration des grands techniciens, des sociétés savantes, sera méthodiquement réglée.

5° Les conditions d'avancement des officiers du Corps de Santé seront clairement établies et protégées le plus possible contre l'arbitraire.

6° Une direction sanitaire sera fortement organisée parallèlement à la hiérachie du commandement, en forte liaison avec lui, mais revêtue d'une autonomie suffisante.

7° Le médecin d'armée, échelon d'extrême importance, disposera des agents de liaison indispensables, en particulier d'un adjoint pour l'avant, d'un régulateur pour les évacuations.

8° On interdira formellement que, dans les directions, la disposition du personnel soit remise à des mains incompétentes.

9° On établira les principes d'une collaboration entre chefs et subordonnés en vue de perfectionner la doctrine...

Il reste encore pour les glaneurs de nombreux épis à ramasser.

***

Les malentendus, les erreurs, les illogismes ont conduit à une crise de la confiance, cette liaison par les cœurs. C'est par des accès de franchise que ces crises-là se peuvent dénoncer.

C. Legrand
(de Mulhouse).

UNE ÉCONOMIE QU'IL NE FAUT PLUS FAIRE

L'économie, sans aucun doute, est une vertu qui, au temps actuel, en particulier, doit être recommandée à tous.

Il n'empêche, cependant, que toutes les économies ne sont point bonnes à faire et que souvent la sagesse et la bonne administration, aussi bien d'une maison particulière que d'un Etat, nécessitent certaines dépenses que l'on pourrait parfois, au premier abord, considérer comme des dépenses inutiles.

Et c'est là ce que traduit justement en d'excellents termes l'adage connu : il faut savoir semer pour récolter.

Aussi bien, une fois de plus, nous est-il aisé de le démontrer par un exemple.

Il y a quelques mois, devant l'augmentation considérable des frais d'impression due à l'accroissement des salaires ouvriers et à celui du papier, le ministre de l'Instruction publique, voulant épargner aux étudiants des dépenses inutiles, décida de réduire à 60 au lieu de 200 le nombre des exemplaires de leur thèse qu'ils sont tenus de déposer à la Faculté de Médecine.

Cette mesure, point n'est besoin de le dire, fut bien accueillie des candidats au doctorat pour qui elle représentait une économie réelle pouvant varier entre 50 et 100 francs, suivant l'importance de leur travail.

Etait-elle opportune, cependant ?

A l'encontre de ce qu'on pourrait penser, il est permis d'en douter. C'est, en effet, que si, du fait de la réduction du nombre des exemplaires déposés les candidats au doctorat réalisent une petite économie, en revanche cette économie se trouve causer à notre pays un réel dommage et par suite devient pour lui particulièrement onéreuse.

La chose est aisée à démontrer. Dans le régime de naguère, alors que les étudiants remettaient 200 exemplaires de leur thèse, ceux-ci étaient adressées dans toutes les Facultés de France et d'étranger, qui du reste nous envoyaient elles-mêmes en retour les publications de leurs élèves.

La réduction à 60 exemplaires du dépôt de chaque thèse a eu pour effet immédiat d'arrêter ces échanges de travaux. Mais ce nouvel état de choses ne laisse point de comporter de grosses conséquences.

Assurément toutes les thèses ne sont point d'un intérêt capital et leur absence d'une bibliothèque universitaire ne cause point aux travailleurs un préjudice réel.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que leur arrivée incessante dans ces bibliothèques, qu'elles n'enrichissent pas toujours au point de vue de la science pure, avait pour notre pays une importance indéniable en ce fait qu'elles démontraient à l'évidence son activité scientifique, qu'elles attiraient l'attention des travailleurs sur les recherches passionnant nos savants.

Et cela est si réel que, tout récemment, lors de la célébration du 25e anniversaire de la *Revista de Medicina y chirurjica de la Habana*, M. le professeur Montoro constatait, non sans regrets, une diminution marquée de l'influence française à Cuba.

« Alors que jusqu'en 1900, disait-il, la Science médicale française — et particulièrement la Faculté de Paris — se trouvait seule à diriger l'orientation de la médecine cubaine, nous voyons aujourd'hui chaque année son influence diminuer. L'impossibilité où nous nous trouvons aujourd'hui de nous procurer les thèses soutenues devant la Faculté de Médecine de Paris a pour résultat de faire perdre à cette Faculté son influence ancienne qui était prépondérante à Cuba et cela bien plus sûrement que les efforts des autres pays pour prendre sa place. »

Les petites causes, hélas! produisent souvent de grands effets. Une fois de plus nous en trouvons ici la preuve.

Mais, le mal étant connu, il importe de lui apporter remède.

Dans le cas actuel, celui-ci est aisé, heureusement. Il faut que, dorénavant, revenant aux vieux usages, nos Facultés se trouvent en mesure de reprendre leurs échanges de thèses avec les Facultés étrangères. Le patriotisme bien compris de nos étudiants, de nos éditeurs saura y pourvoir. Moyennant un léger sacrifice des uns et des autres, il sera possible d'accroître notablement le nombre des exemplaires déposés de chaque thèse, de porter celui-ci des 60 réglementaires à une centaine pour le moins, chiffre qui permettrait d'adresser, sinon à toutes les Facultés comme naguère, au moins aux Facultés de l'Amérique latine qui sont particulièrement désireuses de les recevoir, les travaux inauguraux de nos jeunes médecins.

Nous ne saurions douter un seul instant que les étudiants de la Faculté de Médecine de Paris, en particulier, ne répondent à cet appel et ne prennent sans tarder la coutume de déposer désormais à la Faculté, salle Béclard, au nom de M. Mathé — qui, d'accord avec M. le doyen de la Faculté et avec son secrétaire, se chargera de les répartir aux diverses Facultés de l'Amérique latine, — un certain nombre d'exemplaires de leur thèse en supplément des soixante qu'ils doivent remettre obligatoirement.

En agissant de la sorte ils concourront de la manière la plus utile à assurer le rayonnement intellectuel de nos Facultés françaises et notamment de la Faculté de Médecine de Paris, et ainsi feront entre tous œuvre de patriotisme au plus noble sens du mot.

Cela vaut bien, n'est-il pas vrai, un léger sacrifice d'argent!

Georges Vitoux.

LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

31 Octobre 1921 : séance de rentrée, à laquelle convenait cette atmosphère endeuillée de Toussaint quand le président, M. Toulouse, évoqua, avec une émotion qu'il sentait chez son auditoire, la figure du professeur Ernest Dupré. Longtemps encore, dans les réunions psychiatriques, on cherchera la discrète et vive silhouette de celui qui y apportait les ressources d'un esprit aussi original que cultivé, d'un langage imagé mais toujours précis, d'une activité et d'un dévouement inlassables. Et ces dons magnifiques étaient encore prodigués dans les congrès, récemment à Luxembourg, l'année dernière en Belgique, à l'Asile clinique, à l'Infirmerie du Dépôt, au Palais de Justice. Dupré est mort d'avoir trop donné. Quand il eut rappelé les nombreux titres du disparu au culte de la postérité, M. Toulouse exprima ses regrets que le règlement ne lui permît pas de lever la séance en signe de deuil, Dupré, par un fâcheux concours de circonstances, n'ayant jamais occupé le fauteuil présidentiel. A ce moment, j'ai cru entendre la voix impatiente de mon regretté Maître chuchoter : « Ne perdons pas de temps, l'ordre du jour est assez chargé. »

L'ordre du jour appelait la lecture de deux rapports de candidature qui aboutit à l'élection de MM. Naudascher, comme membre correspondant, et Jaroslaw Stuchlick, comme membre associé étranger.

Après quoi, M. Pierre Janet, tout comme nos hommes politiques, rendit compte de sa mission en Amérique où il avait représenté la Société médico-psychologique aux fêtes du Centenaire de l'Asile de Bloomingdale. Il en a rapporté des indications intéressantes sur l'organisation des services d'aliénés chez nos amis d'outre-mer, dont feront bien de s'inspirer ceux qui doivent reviser notre loi de 1838. La Société médico-psychologique ne peut qu'émettre des vœux; la Ligue d'Hygiène mentale, sous la paternelle impulsion de M. Toulouse, aidera à leur réalisation. M. Pierre Janet reçut un accueil dont son autorité scientifique accrut encore l'enthousiasme; il dut faire, en français ou en anglais, sept conférences dans l'espace de quinze jours, entrecoupées de fêtes et de banquets sur lesquels il nous a donné des détails savoureux.

M. Targowla et Mlle Badonnel nous ont ramenés aux choses de la psychiatrie avec leur étude de l'*insuffisance hépato-rénale et des modifications sanguines dans la mélancolie*. Chez 9 malades (psychose intermittente, mélancolie d'involution et syndrome de Cotard) les auteurs ont trouvé comme signes d'insuffisance hépatique : de l'urobilinurie, les épreuves de la perméabilité hépatique au bleu de méthylène et de la glycosurie alimentaire positives et, en outre, chez 3 d'entre elles, de l'acidose. L'atteinte rénale se révélait par l'albuminurie, l'élimination prolongée du bleu, l'augmentation légère du taux de l'urée sanguine, une constante d'Ambard élevée. A cette insuffisance hépato-rénale cliniquement latente s'ajoutait une diminution parfois très marquée de la résistance globulaire. Ces divers symptômes évoluent parallèlement à l'état clinique, rétrocédant avec l'amélioration de la psychose. Les auteurs rapportent ces troubles à

une atteinte du sympathique, secondaire à la lésion cérébrale, retentissant sur les fonctions endocriniennes et, notamment, sur la fonction glycogénique et antitoxique du foie. Les toxines libérées à la faveur de la carence hépatique provoqueraient la néphrite latente transitoire qu'ils décrivent; d'autres toxines d'origine indéterminée, toxines hémolytiques, seraient la cause de la fragilité globulaire signalée et de l'anémie connue depuis longtemps.

M. Laignel-Lavastine note qu'il serait utile de rechercher, dans ces cas, si l'hyperthyroïdie n'intervient pas comme facteur de la glycosurie et il fait quelque réserve sur le rôle du sympathique.

M. A. Prince (de Hoerdt) rapporte deux observations d'*hallucinations lilliputiennes* chez des malades chroniques, survenues à l'occasion de phénomènes d'intoxication (suppuration, insuffisance hépatique). Elles ont les caractères décrits par M. Leroy dans les états aigus.

M. Leroy note l'intérêt de cette contribution à l'étude du syndrome lilliputien dans les démences.

M. Mignard se demande s'il n'y aurait pas là, au point de vue psychologique, une réminiscence des rêves de l'enfance.

R. Mallet.

PRATIQUE COURANTE

COMMENT LIRE UNE RADIOGRAPHIE DE HANCHE NORMALE D'ADULTE

1° Cavité cotyloïde (fig. 1). — Délimitée par un trait courbe, net et dense. Ce trait, partant du bourrelet externe, *le sourcil cotyloïdien*, forme, dans une première portion, un peu convexe en haut, mais à direction sensiblement horizontale, *la voûte*; puis le trait descend presque verticalement : c'est *le fond de la cavité*, et vient se terminer au voisinage du sommet du trou obturateur par une petite boucle, une sorte d'U, qui marque *le bas du cotyle*.

Les bords externes du cotyle se traduisent par deux lignes plus ténues, qui viennent aboutir toutes

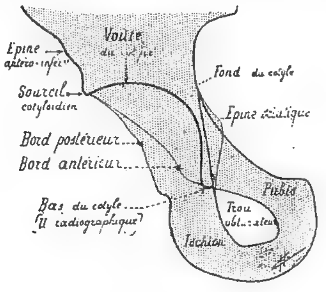


Figure 1.

les deux au sourcil cotyloïdien. Le *bord antérieur*, plus en dedans, continue la ligne qui délimite la partie supérieure du trou obturateur, suivant une direction oblique en haut et en dehors, puis se relève assez brusquement et coupe la cavité pour se diriger vers le sourcil.

Le *bord postérieur*, plus net (parce que plus près de la plaque) est situé en dehors du bord antérieur. Ce bord postérieur part de l'ischion, auquel il se raccorde en général par une petite encoche, et rejoint ensuite le sourcil en présentant assez souvent quelques sinuosités.

Au-dessus du sourcil cotyloïdien, bien marqué chez l'adulte, on voit un relief distinct : c'est le massif de *l'épine iliaque antéro-inférieure*.

Noter enfin que, dans le bassin, déborde l'image de *l'épine sciatique*.

2° Région coxo-fémorale. — On reconnaît d'abord le promontoire du *grand trochanter*, massif important, comparé à la saillie minime *du petit trochanter*, qui, lui, est situé en face de l'ischion. Les deux trochanters sont reliés par *la ligne intertrochantérienne* (à ne pas prendre pour une fracture).

Vient le col fémoral, qui supporte une tête hémisphérique, séparée de la ligne qui délimite la voûte et le fond du cotyle par un espace clair, *l'interligne articulaire*. Le pourtour de la tête fémorale est régulier, il est parfois entamé par une sorte de petite encoche qui n'est pas pathologique : c'est la *fossette* du ligament rond.

La ligne qui, sur le schéma, paraît séparer le col de la tête n'est ni une trace de fracture, ni le vestige du cartilage épiphysaire (puisqu'il s'agit d'un adulte), mais l'image du *bord postérieur* (B. P.) de la cavité cotyloïde. Le *bord antérieur* (B. A.) du cotyle, visible dans son quart inférieur, est rarement décelable au niveau de la tête fémorale.

Rapports articulaires. — L'interligne a une épaisseur régulière. Le plafond cotyloïdien forme une avancée suffisante pour bien recouvrir la tête. L'emboîtement est excellent.

Remarques. — *a*) Dans la figure 2, l'épine sciatique est plus proéminente que dans la figure 1 : ce n'est pas anormal.

b) Les deux os iliaques diffèrent dans leur allure générale : le numéro 1, décalqué sur un bassin d'homme est trapu, courtaud, ramassé, surtout dans la région ischio-pubienne. Le numéro 2, — cliché de

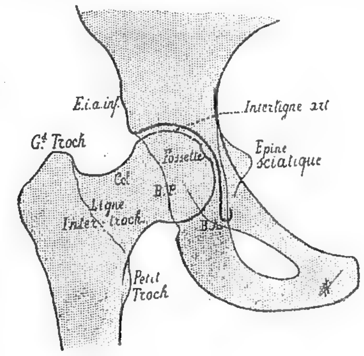


Figure 2.

femme — est, au contraire, plus grêle et tout en longueur; le trou obturateur et les branches de l'ischion et du pubis sont plus étroits, plus effilés.

Le bassin masculin et le bassin féminin ont en effet une conformation anatomique distincte.

c) L'image du fémur (fig. 2) a été obtenue en radiographiant le sujet, membre étendu sur la table

rotule regardant directement au plafond. Au cas de rotation externe ou interne du membre, l'aspect radiographique du fémur serait tout différent. Il faut se familiariser avec ces variations de l'image (qui ne sont pas dues à des lésions). Et il y aura lieu de préciser tous ces derniers points.

H. Colleu.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

LA DIATHÈSE GOUTTEUSE

La goutte, comme, d'ailleurs, la plupart des affections liées à la diathèse arthritique, relève moins de la matière médicale que de la diététique. Ce qu'il importe au malade, que guette ou que tourmente la podagre, d'avoir inscrit sur ses tablettes, ce ne sont pas des formules multiples et compliquées, mais de sages préceptes d'hygiène : le vieil adage *modicus cibi, medicus sibi*, dont il est difficile de rendre en français l'éloquente concision et qu'il est plus difficile encore de prendre pour devise, lui est, à lui seul, plus expédient que toutes les drogues réputées antigoutteuses. Lorsque la thérapeutique intervient, ce ne doit être que comme une auxiliaire du régime : son rôle se borne alors à prévenir ou à dissiper les encombrements résiduels, à favoriser les oxydations et le travail des émonctoires, sans jamais encombrer l'organisme de substances toxiques au moins aussi nocives que les déchets dont il a à s'exonérer.

Le rein du candidat à la goutte sera le premier objet de la sollicitude du praticien, qui trouvera dans la phytothérapie les agents propres à stimuler ses fonctions sans irriter son épithélium. Un simple très utile est le Cassis, qui, d'après Huchard, détermine une diurèse notable et augmente l'élimination de l'azote incomplètement oxydé : on peut prescrire l'infusion de feuilles à 5 pour 100, tisane d'un goût très agréable, ou l'extrait fluide à la dose d'une cuillerée à café avant chacun des 2 repas. On obtient également de bons effets en substituant à la boisson habituelle l'infusion de fleurs ou mieux de gousses vertes de Fèves des Marais, le thé de feuilles de Frêne, de Pariétaire, la décoction de baies d'Alkékenge : cette dernière, particulièrement recommandable aux oxaluriques, s'obtient en faisant bouillir dans un litre d'eau 60 gr. de baies desséchées et concassées d'Alkékenge; pour corser le breuvage dont la saveur rappelle un peu celle de la tomate, on se trouve bien d'ajouter au liquide encore bouillant le zeste d'une orange. Lorsqu'il existe une tendance à l'oligurie assez marquée pour nécessiter des diurétiques plus actifs, on s'adressera au Bouleau, à la Bugrane, à l'Ulmaire, à la Piloselle. Du Bouleau on emploie les feuilles ou les bourgeons en infusion à 50 pour 1.000. La racine de Bugrane se prescrit en décoction à 20 pour 1.000; mais l'apozème qu'elle fournit est si répugnant qu'on doit lui préférer l'extrait :

Extrait de Bugrane	10 gr.
Sirop des Cinq racines	200 gr.

1 cuillerée à soupe entre les repas, de 2 à 4 fois par jour.

Très agréable, au contraire, la tisane d'Ulmaire se prépare en faisant infuser 5 gr. de sommités fleuries dans une grande tasse d'eau bouillante (4 tasses par jour). La Piloselle, ainsi que semblent le prouver mes observations et celles de mon savant ami M. Marcel Laemmer, exerce une action spéciale sur l'élimination de l'urée et des chlorures : comme elle est, une fois desséchée, absolument inerte, on emploiera, à la campagne, l'infusion de la plante fraîche (100 gr. par litre d'eau bouillante : laisser 2 heures en contact) et, à la ville, l'extrait fluide stabilisé (4 gr. *pro die* en 4 prises).

Non moins importante, l'exonération hépatique et intestinale sera assurée par les laxatifs que j'ai étudiés précédemment, notamment par la Bourdaine qui constitue le « *Vade mecum* intestinal du goutteux ». Il peut y avoir intérêt à lui adjoindre un autre cholagogue, le Polypode :

Ecorce vieille et concassée de Bourdaine.	5 gr.
Rhizôme de Polypode	20 gr.
Eau	250 gr.

Faire bouillir 25 minutes, laisser infuser à froid 6 heures : à prendre le soir au coucher.

Chez les sujets pléthoriques, ne pas craindre d'employer de temps en temps les drastiques (Nerprun, Grand Liseron, Gratiole, etc.); au besoin, recourir au procédé un peu barbare que j'ai indiqué et qui consiste à réveiller un flux hémorroïdaire en introduisant dans l'anus un suppositoire renfermant 0,25 d'extrait de Bryone.

Quoique secondaire, l'élimination cutanée ne sera pas négligée : je recommande souvent des frictions avec un liniment révulsif préparé en faisant macérer quelques jours dans 500 gr. d'alcoolat de Romarin 100 gr. de feuilles fraîches de Capucine : à l'intérieur, on prescrira les tisanes diaphorétiques que les malades accepteront d'autant plus volontiers qu'on les leur présentera sous le nom de « dépuratives » (infusions de Pensée sauvage, de Douce-amère, décoction de Saponaire, de Bardane).

Tels sont les moyens qui permettront d'éviter, de retarder ou, tout au moins, de mitiger l'accès de goutte, dont j'étudierai prochainement le traitement.

Henri Leclerc.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ANGLETERRE

La première réunion de la *Fédération des femmes médecins* s'est tenu à Londres le 18 Octobre, à l'hôpital Elizabeth Garrett Anderson. La doctoresse Louisa Martindale fut élue à l'unanimité présidente de l'Association.

La réunion fut consacrée à la question de la restriction de la natalité.

D'après nos confrères du beau sexe, les moyens de restriction de la natalité employés en Angleterre peuvent être classés :

1° *Moyens naturels* : célibat ou abstinence volontaire, durant toute la vie, ou durant la plus fertile période de la vie féminine.

2° *Méthodes employées par le mari :* a) *coitus interruptus*; b) emploi de la *French letter* (enveloppe française) [ce que nous appelons en français *capote anglaise*]; c) l'emploi des rayons X.

3° *Méthodes employées par la femme* : *a*) pessaires de quinine ; *b)* douches vaginales; *c)* introduction de *Dutch cap* (bonnet hollandais).

Les congressistes s'accordèrent à déclarer que le ›itus *interruptus* est mauvais pour le système nerux des deux partenaires.

La « French letter » emporta les suffrages et parut moyen le plus efficace. Le « bonnet hollandais » l'injection vaginale semblèrent peu satisfaisants.

La doctoresse Martindale discuta les règles morales : la religion catholique et de la religion juive qui ndamnent toute pratique anticonceptionnelle et suma le pour et le contre de la restriction de la talité.

La discussion fut, paraît-il, très animée et les conessistes décidèrent de continuer l'examen de la estion avec plus de détails dans les réunions suintes de l'Association. (*The Lancet*, 29 Octobre 1921.)

ARGENTINE

La IIIe *Conférence nationale antituberculeuse arntine* a eu lieu à La Plata du 23 au 28 Octobre.

ÉTATS-UNIS

La réunion annuelle de la *Société radiologique du rd-Amérique* aura lieu à Chicago du 7 au 9 Dénbre. Le Dr Guilleminot, de Paris, est inscrit parmi orateurs.

POLOGNE

D'après le Dr Gane, médecin à Varsovie, le taux de rtalité par tuberculose est beaucoup moindre ez les Juifs que chez les non-Juifs. La proportion ait comme 100 est à 180. (*The British medical ›rnal.*)

WILNO

Nous recevons de Pologne une lettre très touchante › confrères de Wilno exprimant leurs regrets de voir pu recevoir les médecins français lors du ngrès franco-polonais de Septembre. Les diffétes associations médicales et savantes de Wilno ient préparé pour les médecins français un accueil plus chaleureux.

Le programme très complet que les organisateurs ient mis au point et qu'ils nous envoient montre abien les congressistes ont perdu à ne pouvoir vi›r cette ville si intéressante à tant de points de vue. Espérons que dans une nouvelle visite les médecins français en Pologne pourront aller remercier de vive voix leurs confrères de Wilno de leur si aimable pensée dont ils sont malgré tout très reconnaissants.

CORRESPONDANCE

A propos du traitement du rhumatisme articulaire aigu par les injections intraveineuses de salicylate de soude, je tiens à mentionner le travail que j'ai présenté, comme thèse de doctorat devant la Faculté de Paris en Décembre 1916, et qui avait pour titre : « *Le traitement du rhumatisme articulaire aigu par les injections intraveineuses de salicylate de soude.* »

Je relatais, dans ce travail, 10 observations qui me paraissaient nettement concluantes. Cette méthode appliquée systématiquement pour la première fois dans le service médical de mon maître, M. le professeur Follet, de Rennes, membre correspondant de l'Académie de Médecine, qui semble bien avoir eu le premier en France, l'idée d'utiliser cette thérapeutique spécifique intraveineuse, d'en régler les détails et de la vulgariser dans son enseignement.

Le compte rendu de nos recherches a paru ensuite dans la *Revue de L. Championnière*, art. 25261, année 1917 (10 Janvier) et dans la *Revue scientifique* de Janvier 1918.

F. Adnot.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Stabilité des médecins coloniaux

D. — *Comme nous le laisse espérer une note parue dans* La Presse Médicale, *n° 11, p. 175, le médecin colonial ne sera plus cet errant*, ce globe-trotter, *qui passe de l'Indochine à la Guadeloupe pour aller ensuite aux Comores, puis en Afrique occidentale, puis à Madagascar, etc., jusqu'au moment de la retraite.*

Ce médecin colonial interchangeable, propre à tout, *va disparaître, pour faire place au véritable médecin qui pourra se spécialiser, s'implanter dans un pays, connaître les mœurs indigènes, devenir administrateur même, tout en restant médecin.*

Cette fixité engendrera peut-être l'ennui et tarira le recrutement.

R. — Depuis longtemps nos grands coloniaux réclamaient cette réforme qui s'impose. Nulle part on ne doit s'inspirer davantage de la formule du *the right man in the right place.*

Dans son rapport annuel sur l'organisation de Madagascar, le général Galliéni formulait déjà, en 1898, les deux préceptes suivants :

1° *La sélection* du personnel européen, qui ne devrait plus être à la merci des tours de départ des listes administratives du personnel militaire ou civil suivant la méthode actuelle ;

2° *La stabilité* qui assure deux choses essentielles : d'abord elle permet de prendre une connaissance approfondie du pays, d'administrer avec suite et de faire des projets à longue échéance, les seuls pratiques ; ensuite elle garantit que la population sera ménagée, parce que l'administrateur, assuré d'avoir du temps devant lui, ne se pressera plus de couvrir sa circonscription de créations hâtives et insuffisamment préparées, pour laisser trace de son passage.

Cette fixité est aussi indispensable aux médecins pour qu'ils puissent étudier et observer toutes les modalités pathologiques de la contrée qu'ils habitent, chaque colonie ayant sa pathologie spéciale.

***

La stabilité explique aussi la raison pour laquelle *les Anglais ont de si bons fonctionnaires coloniaux.* « Etre fonctionnaire aux Indes, écrit Ernest Lavisse, c'est une *carrière* où l'on accède après de sérieuses études et les difficiles examens de l'*Indian civil service*. Les jeunes gens s'engagent pour 25 ans dans cette carrière ; on y avance régulièrement selon ses mérites : le Gouvernement anglais, sans tenir compte des spécialités, met le fonctionnaire dans le poste pour lequel il a des aptitudes naturelles ; par exemple, il donne au Pendjab la direction de l'Instruction publique à un colonel qui a,

pour cette fonction des aptitudes toutes particulières.

En Angleterre, les fonctionnaires coloniaux suivent pendant plusieurs années des cours sur les productions coloniales, l'ethnographie, le commerce, le climat, etc., non pas des colonies en général, *mais d'une colonie en particulier, dans laquelle ils s'engagent à servir pendant 25 ans.* Avec une pareille spécialisation, quoi d'étonnant si leurs fonctionnaires coloniaux réalisent bien le portrait du *the right man in the right place.*

***

Si la stabilité est indispensable aux gouverneurs (c'est elle qui a permis au grand administrateur de la Guinée, le docteur Ballay, de faire de Konakry la reine des cités du pays et de construire, avec ses propres ressources, la ligne de Konakry à Kouroussa sur le Niger par Timbo, capitale du Fouta-Djallon), la stabilité est aussi nécessaire aux médecins coloniaux, dont le premier souci doit être de dresser la carte du paludisme de la région, dont ils ont la surveillance médicale.

En effet, le paludisme domine la scène pathologique des climats tropicaux : *la malaria est aux pays chauds ce qu'est la tuberculose aux climats tempérés. Or, pour parcourir le cycle de leur évolution, les plasmodies ont besoin de deux hôtes: un hôte intermédiaire, l'homme, un hôte définitif, le moustique.* (Grall et Marchoux.) La perpétuité de l'espèce n'est assurée que si le cycle n'est pas interrompu. Vient-on à enlever un maillon à cette chaîne sans fin, il n'y a plus d'alternance parasitaire et la maladie disparaît. Toute la prophylaxie est basée sur la connaissance de cette loi. D'où la nécessité de lutter contre les moustiques et de faire disparaître le réservoir du virus.

Contre les moustiques, utiliser la protection mécanique, les moustiquaires, l'assèchement des marais, le faucardage des fossés, la suppression des mares stagnantes, le pétrolage, l'élevage des poissons cyprins, la protection des chauves-souris, etc.

Quant au réservoir du virus, il est constitué par les enfants en bas âge, qui sont très fréquemment porteurs d'hématozoaires et présentent d'énormes rates, très facilement perceptibles à la palpation, en les faisant pencher en avant. (Sergent.) Le principal acte du drame malarique ne se passe-t-il pas dans la rate?

Grace à ces index spléniques ou épidémiques, il est facile de *dresser la carte du paludisme d'une contrée* et de s'appuyer sur cette base solide pour prescrire la prophylaxie de cette maladie par la *quininisation préventive* qui est le moyen héroïque par excellence, surtout en milieu militaire, comme l'a prouvé surabondamment l'expérience colossale qui a été faite, pendant la guerre, sur nos troupes d'Orient (Visbecq).

Dans les pays malsains, l'index splénique est très élevé; dans les contrées salubres, l'index splénique est faible ou nul.

***

En résumé, la stabilité des médecins coloniaux est la première des nécessités pour faire œuvre utile, pour multiplier les œuvres de puériculture et de prophylaxie, en un mot pour sauvegarder l'enfance *et augmenter la population indigène, qui constitue la véritable richesse d'une colonie.*

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Science de l'enfance, par Mme Bérot-Berger, 1 vol. in-8 de 92 pages (*A. Maloine et fils*, éditeurs). — Prix : 5 francs.

Ce petit livre contient, présentés sous une forme pittoresque et imagée, d'excellents conseils maternels et infantiles, tant pour la période qui précède que pour celle qui suit la naissance. Les manuels de puériculture ou d'hygiène sociale, publiés par les médecins, sont sans doute plus précis que le présent volume et plus méthodiques au point de vue de l'exposition, mais en même temps on peut leur reprocher d'être un peu froids et de traiter sans émotion apparente le plus touchant des sujets : l'enfant. Ce reproche ne peut certes pas être adressé à Mme Bérot-Berger dont l'enthousiasme se manifeste aussi bien par des écrits que par des actes. Comme présidente du *Comité de Saint-Quentin de l'Association des Dames françaises* et comme présidente de *Mutualité maternelle* elle a aidé puissamment à réduire la mortalité infantile dans les grandes villes manufacturières de l'Aisne et c'est en connaissance de cause qu'elle s'adresse aujourd'hui à toutes les mères.

G. Schreiber.

Des prélèvements. Leur technique en vue des examens bactériologiques, chimiques, parasitologiques et biologiques les plus couramment utilisés, par MM. J. Legeay et A. Liot, docteurs en pharmacie. Préface de M. Louste. 1 vol. de 96 pages in-8° raisin (*Vigot frères*, éditeurs), Paris, 1921. — Prix : 5 francs.

La première partie de cet ouvrage est consacrée aux examens bactériologiques, parasitologiques et biologiques. On y trouve les titres suivants : téguments (poils, peau, plaies); cavités naturelles (yeux, oreilles, rhino-pharynx); produits d'excrétion (poumons, voies urinaires, matières fécales); liquides de ponction; sang; bactériologie des eaux. Dans la deuxième partie, sont traités les prélèvements destinés aux examens chimiques : crachats, urines, matières fécales, lait de femme, suc gastrique, liquides de ponction, sang et eau.

Les analyses médicales demandées par le praticien aux laboratoires qualifiés n'ayant de valeur que s'il leur envoie des prélèvements bien faits, on conçoit combien un livre de ce genre, clairement rédigé, est susceptible de rendre de services dans la pratique médicale courante.

L. Rivet.

Polycythaemia, Erythrocytosis and Erythraemia (maladie de Vaquez-Osler), par E. Parkes Weber, 1 vol. in-4°, relié, de 148 pages (*Lewis et Co*, éditeurs), Londres. Prix : 21 shillings.

Cette bonne monographie consacrée à la maladie de Vaquez-Osler se recommande surtout à l'attention des hématologistes par un classement chronologique

(*Voir la suite, p.* **1801**.)

avec résumé de toutes les observations, une bibliographie complète et la réunion en un important chapitre, de toute une série d'observations de polyglobulies de formes variées, mises en regard de la véritable erythrémie.

Livre très pratique pour l'étude d'un cas d'érythrémie, de polyglobulie ou de cyanose.

P.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE

Sommaire du n° 11.

Travaux originaux :

O. Jersild. — Note supplémentaire sur l'éléphantiasis ano-rectal (syphilome ano-rectal de Fournier).

R. Sabouraud. — Trichoclasies, trichorrexies et trichoptiloses.

Escher. — Trois cas de syphilis dans une même famille, compliqués tous trois d'iritis secondaire précoce.

Greenberg. — Une poussée de sycosis simple sur l'emplacement d'une ancienne brûlure par l'ypérite et de l'action favorable du vaccin streptostaphylococcique.

Recueil de faits :

P. Noel — Tumeurs pseudo-éléphantiasiques congénitales de la nuque.

Revue de syphiligraphie.— Revue des livres.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Les inscriptions en vue de la session extraordinaire de Janvier 1922 réservée exclusivement aux candidats mobilisés pendant la guerre, seront reçues au secrétariat de l'Ecole de Médecine et Pharmacie, au palais du Pharo, à Marseille, du 10 au 20 Décembre 1921.

Aucune inscription ne sera reçue après ce délai.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — Sont arrêtées comme suit les mutations et nominations des médecins, chefs de service dans les hôpitaux de Paris, à dater du 1er Janvier 1922.

Sont nommés : 1° A Saint-Louis (remplacement de M. Brocq, limite d'âge), M. Ravaut, de Broca ; à Broca, M. Boidin, du bastion 29 ; au bastion 29, M. Paisseau, titularisé.

2° A Saint-Antoine (remplacement de M. Siredey, limite d'âge), M. Comte, de Tenon; à Tenon, M. Merklen, de Bicêtre; à Bicêtre (service de tuberculeux), M. Foix, titularisé.

3° A Saint-Louis (remplacement de M. Thibierge, limite d'âge), M Lortat-Jacob, de Bicêtre; à Bicêtre (service de tuberculeux), M. Herscher, titularisé.

4° A Cochin (remplacement de M. Œttinger, limite d'âge), M. Laubry, de la Rochefoucauld; à La Rochefoucauld, M. Camus, titularisé.

5° A Saint-Antoine (remplacement de M. Béclère, limite d'âge), M. Pagniez, de Bicêtre; à Bicêtre, M. Harvier, titularisé.

6° A Saint-Louis (remplacement de M. Darier, limite d'âge), M. Louste, de Beaujon; à Beaujon (service de tuberculeux), M. Trémolières, de Sainte-Périne; à Sainte-Périne, M. Villaret, titularisé.

7° A Cochin (remplacement de M. Queyrat, limite d'âge) (service de médecine spéciale), M. Léri, titularisé.

8° A la Charité (remplacement de M. Belin, décédé), M. Weill-Hallé, des Ménages; aux Ménages, M. Halbron, titularisé.

9° A la Charité (remplacement de M. Castaigne, en disponibilité), M. Babonneix, de Debrousse; à Debrousse, M. Armand-Delille, d'Ivry; à Ivry (service de tuberculeux), M. Israëls de Jong, titularisé.

10° A Saint-Louis (service de médecine générale, titularisé), M. Aubertin, de Brévannes; à Brévannes, M. Maurice Renaud, médecin des hôpitaux.

Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts. — Sur la demande de M. Gustave Doussain, au nom de la 5e Commission, le Conseil général de la Seine a décidé de renouveler à la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts la subvention de 9.000 francs qui lui fut accordée pour l'année 1921.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 4 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Heuyer, 18.27 ; René Gaultier, 10.54 ; Weissenbach, 17.90 ; Lévy (Fernand), 18.27.

Séance du 6 Décembre. — Ont obtenu : MM. Voisin, 19.09 ; Chevallier, 17.18 ; François, 18.72 ; Chabrol, 20.

Prix de l'Internat en médecine. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours pour les prix de l'internat :

Section de médecine : MM. Hudelo, P.-G. Weil, Milian, Comte, Weill-Hallé.

Section de chirurgie et accouchements : MM. Delbet, Lenormand, Okynczic, Magitot et Potocki.

Prix Fillioux. — Jugement du mémoire. — Ont obtenu : MM. Bouchet, 28 ; Chatellier, 28 ; Guillet, 26 ; Pagès, 26.

Epreuve clinique spéciale. — Ont obtenu : MM. Bouchet, 20 ; Chatellier, 20 ; Guillet, 20 ; Pagès, 18.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, les deux prix pour les internes ont été attribués à MM. Bouchet et Chatellier ; les deux prix pour les externes ont été attribués à MM. Guillet et Pagès.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 3 Décembre.* — *Voies biliaires extrahépatiques.* — Ont obtenu : MM. Krassith, 10 ; Vanier, 19 ; Souvestre, 20 ; Deléage (André), 13 ; Vermorel, 16 ; Jubé, 17 ; Mariani (Pierre), 14 ; Vieillard-Baron, 15 ; Turmann, 14 ; Triau, 18 ; Thiéry, 14 ; Vilenski, 12 ; Thuillant, 18 ; Paris (Raymond), 14 ; Stefler, 12 ; Vuillième, 17. — Ont filé : MM. Poisson, Provendier, Valeau. — *Absents* : MM. de Manet, Thévenin, Schechter, Terrade, Sternberg, Bonnefoy, Deraucourts, Brandenbourg.

Séance du 5 Décembre. — *Muscles des parois antéro-latérales de l'abdomen.* — Ont obtenu : MM. Tillé, 10 ; Wachtel, 16 ; Tilman, 15 ; Vinot, 10 ; Vié, 16 ; Timsit, 11 ; Thomas (Robert), 18 ; Vidal-Naquet, 10 ; Vayssière, 16 ; Vermotte, 13 1/2 ; Loufrani, 11 ; Vernholes, 12 ; Vienne, 15 ; Mlles Stieber, 16 ; Lequin, 15. — *Absent* : M. Calmus.

Pathologie. — *Séance du 3 Décembre.* — *Symptômes et*

diagnostic de l'érysipèle. — Ont obtenu : MM. Diamant, 12 ; Farrando, 18 ; Dubois, 11 ; Guéret, 16 ; Coignet, 10 ; Deliencourt, 12 ; Dreyfus (Gilbert), 18 ; Fourniat, 16 ; Dreyfus (Pierre), 12 ; Ducroix, 11 ; Donias, 10 ; Dinichert, 10 ; Detrais, 8 ; Deléage (André), 2 ; Forgeois, 12 ; Digeon, 10 ; Defaye, 18 ; Decourt, 10 ; Decressac (Jean), 12 ; Davesne, 10. — *Excusé* : M. Loufrani.

Séance du 6 Décembre. — Formes cliniques de la pleurésie purulente. — Ont obtenu : MM. Jeanne, 14 ; Chauveau, 9 ; Dubos, 14 ; Ganem, 16 ; Loufrani, 16 ; Dupont, 10 ; Arnaud, 11 ; Derome, 14 ; Frossard, 13 ; Cros-Decam, 12 ; Boëlle, 13 ; Alboukrek, 10 ; Delton, 11 ; Delvaille, 13 ; Forest-Defaye, 13 ; Brennan, 14 ; Flandrin, 19 ; Damond, 17 ; Danhier, 9 ; Davioud, 15 ; Godel, 13 ; Fréchin, 15 ; Mlle Eliche, 12. — M. Chabrol a filé. — *Absents* : MM. Talliez, Eurin, Fort, Debavelaere, Mlle Demay.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour la nomination à six places d'interne en médecine dans les hôpitaux de Rouen aura lieu le jeudi 29 Décembre 1921. Les épreuves commenceront à 4 h. 1/2, à l'Hospice-Général, salle des séances.

La Commission administrative des hospices se réserve de mettre en outre au concours, pour compléter le cadre suivant les besoins du service, un certain nombre de places d'interne intérimaire à nommer pour un an et dont le nombre sera déterminé avant l'ouverture des opérations. Dans ce cas, les candidats en seraient avisés par voie d'affiches apposées dans les hôpitaux.

Pour être admis au concours, les élèves en médecine appartenant aux Ecoles ou Facultés françaises doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Administration, quinze jours avant la date fixée pour ce concours, soit le 14 Décembre 1921, avant midi. Ils sont tenus de satisfaire aux conditions suivantes : 1° Etre âgés de 20 ans au moins et de 28 ans au plus ; la limite d'âge est supprimée pour les étudiants qui justifieront avoir été mobilisés deux années au moins pendant la guerre ; 2° justifier de huit inscriptions valables pour le doctorat en médecine et de deux années de stage dans un hôpital.

Tout candidat étranger à l'Ecole de Rouen devra présenter, avec son certificat de stage, un certificat de la Commission administrative des hospices auxquels il a été attaché, constatant qu'il a rempli ses devoirs avec exactitude, sans encourir de reproches graves.

Les élèves externes des hôpitaux de Rouen devront produire un semblable certificat émanant de leur chef de service et visé à la direction.

Les pièces seront soumises avant le concours à la Commission administrative qui pourra écarter les candidats dont les certificats ne lui paraîtront pas suffisants.

La durée de l'internat est de quatre années. Les internes sont logés et nourris dans l'hôpital où ils font leur service. Ils reçoivent en outre une indemnité mensuelle de 100 francs pendant la 1re année, 150 francs pendant la 2e, 200 francs pendant la 3e et 250 francs pendant la 4e année.

Asiles publics d'aliénés. — Le lundi 9 Janvier 1922, à 14 heures précises, il sera ouvert à la préfecture de la Seine, et dans les conditions prescrites par le décret du 13 Mars 1920, un concours pour deux places de médecin en chef dans les Asiles publics d'aliénés de la Seine.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, bureau des établissements départementaux d'assistance, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, du lundi 5 au samedi 17 Décembre 1921, inclusivement.

Sont admis à prendre part au concours les seuls médecins du cadre des Asiles publics remplissant, au moment de leur inscription, les conditions suivantes : 1° pour les directeurs-médecins et médecins en chef, être âgés de moins de 50 ans révolus ; 2° pour les médecins adjoints, avoir six ans de services effectifs dans leur grade.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes : 1° expédition de leur acte de naissance ; 2° certificats ou diplômes constatant qu'ils remplissent les conditions d'exercice exigées par l'article 3 du décret du 23 Mars 1920. (Le certificat d'exercice doit être délivré par le préfet du Département où le candidat exerce ou a exercé ses fonctions) ; 3° s'il y a lieu, un certificat délivré par l'autorité militaire, constatant les titres et états de services militaires du candidat (art. 17 du décret du 13 Mars 1920).

Les candidats absents de Paris ou empêchés pourront demander leur inscription par lettre recommandée. Toute demande faite après le jour fixé pour la clôture des inscriptions ne pourra être accueillie.

Les candidats auront la faculté de déposer à la préfecture de la Seine (bureau des Etablissements départementaux d'assistance), sous pli cacheté revêtu de leur signature, tous documents et notes qu'ils désireraient soumettre au Jury en vue de l'épreuve sur titres.

Les candidats, dont le nom figurera sur la liste arrêtée par M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, recevront une convocation pour prendre part aux épreuves. L'Administration décline toute responsabilité au sujet des convocations qui ne parviendraient pas aux destinataires.

NOUVELLES

Les anciens élèves de l'Ecole de Médecine de Rennes. — Le déjeuner amical des anciens élèves de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims aura lieu le dimanche 18 Décembre, à midi, à la Chope d'Alsace, 135, boulevard de Sébastopol.

Prévenir de l'adhésion, le 12 Décembre *au plus tard*, M. Weill, 50, rue de Rome, à Paris. Téléphone Wagram, 92-19.

Société de pathologie comparée. — La séance solennelle annuelle (suivie d'un banquet) de la Société de pathologie comparée aura lieu le mardi 13 Décembre 1921, à 4 h. 1/2 très précises, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique, de M. le ministre de l'Agriculture et de M. le professeur Leclainche, membre de l'Institut.

Le renouvellement du bureau pour l'année 1922 aura lieu à cette séance.

Voyage médical au Maroc français. — Sous le haut patronage du maréchal Lyautey, un voyage dans l'Afrique du Nord est actuellement organisé pour les médecins français à des prix exceptionnels.

Toutes les facilités seront données aux médecins par la Résidence générale de France au Maroc pour bien pénétrer dans les milieux arabes et voir de près non seulement la si spéciale pathologie du Maroc, mais encore d'étudier à la consultation ses curieuses populations, sous un jour inaccessible aux touristes habituels.

La Compagnie générale transatlantique a mis à la disposition des organisateurs ses services de tourisme. Le premier départ du « voyage médical » de Marseille pour Oran, Oudja, Taza, Fez, Meknes, Sale, Rabat, Mazagan, Marrakech, Casablanca, est fixé au samedi 7 Janvier, avec, pour le retour, embarquement à Casablanca le 30 Janvier pour Bordeaux, où nos confrères arriveront le 4 Février.

Pour tous renseignements et conditions de prix s'adresser soit à M. O'Followell, 10, rue d'Alger, soit à la Compagnie française du Tourisme, 30, boulevard des Capucines, Paris (IXe).

Les femmes de médecins sont admises à effectuer ce voyage à un tarif spécial également réduit.

Les médecins de Toulouse à Paris. — Le 19 Novembre a eu lieu la réunion amicale mensuelle de l'*Association des médecins de Toulouse à Paris* dans les salons du restaurant Saint-Michel. Toujours la même affec-

(*Voir la suite, p.* **1805**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

(N° 54)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

SYPHILIS (Calendrier de la)

Schéma de traitement d'une syphilis de gravité moyenne

	NOVARSÉNOBENZOL	HYDRARGYRE	IODURE
1re ANNÉE	1re SÉRIE : dès le diagnostic établi. *10 injections intraveineuses hebdomadaires progressives de 0,15 à 0,90* (environ 1 cmc 1/2 par kilogramme) comme dose maxima. *1 mois de repos.* 2e SÉRIE : *6 à 8 injections 0,30 à 0,90. 2 mois de repos.* 3e SÉRIE : *6 à 8 injections 0,30 à 0,90. 3 mois de repos.*	2 SÉRIES HYDRARGYRIQUES intercalées entre 2e et 3e et après 3e *20 à 25 injections intraveineuses de HgCy (0,01 à 0,02)* ou, à défaut : 20 injections musculaires biiodure (0,02 à 0,05) ; ou : 25 suppositoires onguent napolitain (0,04 à 0,08); ou : 8 à 10 injections hebdomadaires huile grise (0,05 à 0,10).	
2e ANNÉE	2 SÉRIES DE 6 A 8 INJECTIONS INTRAVEINEUSES HEBDOMADAIRES de 0,30 à 0,90.	4 SÉRIES HYDRARGYRIQUES de 15 à 20 jours.	4 CURES IODURÉES (2 à 4 gr.) combinées aux cures Hg.
3e ET 4e ANNÉES.	2 SÉRIES DE 6 INJECTIONS HEBDOMADAIRES de 0,30 à 0,60.	2 SÉRIES DE CURES HYDRARGYRIQUES de 15 jours.	2 CURES IODURÉES (2 à 4 gr.) combinées aux cures Hg.
5e, 6e, 7e ANNÉES.	Interrompre le traitement si, depuis au moins un an, les examens clinique et sérologique sont négatifs.		
8e, 9e, 10e ANNÉES.	1 cure arsénobenzolique de 6 injections hebdomadaires 0,30 à 0,90. 1 cure ioduro-hydrargyrique de 15 à 20 jours.		

A. MARTINET.

tueuse camaraderie et le même entrain, comme il convient entre bons Toulousains heureux, une fois par mois, de se retrouver dans la chaude et cordiale atmosphère de leur petite patrie. Etaient présents : MM. Larcher, Privat, Armengaud, Baudon, Clavel, Mont-Refet, Groc, Labougle, Dijeon, Dartigues, Maleterre, Bourguet, Busquet, Durand, Lierre, Doazan, Gorsse, Verdier. MM. Ducot, Terson, Roule, Cany et Doazan s'étaient excusés. La prochaine réunion aura lieu le samedi 17 Décembre, au programme de la séance : renouvellement du bureau pour 1922. Tous les membres du groupe sont invités, d'une façon pressante, à y assister.

Service médical des établissements de l'aéronautique. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal officiel* :

Art. 1er. — Le service médical du personnel fonctionnaires, régi par la loi du 9 Juin 1853, des services dépendant du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique, à savoir : service de la navigation aérienne, service des fabrications de l'aéronautique, service technique de l'aéronautique, office national météorologique, est assuré par un médecin, nommé par arrêté du ministre des Travaux publics ou par délégation par le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique et des Transports aériens.

Art. 2. — Ce praticien est chargé de missions, d'expertises ou de constatations médicales qui peuvent être utiles dans l'intérêt du service.

Art. 3. — Le médecin des services ci-dessus énumérés du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique reçoit une indemnité fixe annuelle de 1.200 frans payable par trimestre.

Art. 4. — Le présent décret aura son effet à compter du 1er Octobre 1921. (*Journ. off*, 6 Décembre.)

Bureau municipal d'hygiène de Valence. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène de la ville de Valence (Drôme) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 10.000 francs par an, plus un supplément pour les analyses bactériologiques.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, 2e bureau, 7, rue Cambacérès, à Paris, leurs demandes accompagnées de tous leurs titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

Service mobile des épidémies. — Le décret suivant, modifiant le taux des indemnités attribuées au personnel du service mobile des épidémies, vient de paraître au *Journal officiel*.

Art. 1er. — Les articles 4, 5 et 7 du décret du 5 Octobre 1920 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 4. — Ce service est contrôlé et dirigé par un délégué du ministre pris parmi les médecins fonctionnaires des services de l'Hygiène. Le délégué du ministre reçoit une indemnité journalière de 20 francs pendant la durée de sa mission.

Art. 5. — Le personnel composant le service mobile des épidémies comprend : 3 médecins adjoints à l'inspection générale dont l'un, comme chef de laboratoire, reçoit une indemnité mensuelle de 1.500 francs. Les deux autres reçoivent chacun une indemnité de 1.000 francs ; 1 préparateur, 750 francs ; 1 garçon de laboratoire, 583 francs.

Art. 7. — En dehors de ces indemnités, et sans préjudice du remboursement des frais de transport occasionnés par ses déplacements de service, le personnel reçoit par journée de déplacement une indemnité fixée à : 30 francs pour 3 médecins ; 15 francs pour les autres employés. Le délégué du ministre reçoit par journée de déplacement une indemnité fixée à 30 francs.

Art. 2. — Le présent décret aura son effet à dater du 1er Septembre 1921.

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. — M. Arnavielhe est affecté à la place de Bordeaux.

Médecin principal de 2e classe. — M. Faire est affecté à la place de Colmar.

Médecin-major de 1re classe. — Sont affectés : MM. Roques, aux troupes d'occupation du Maroc ; de Saint-Vincent-de-Parois, au Gouvernement militaire de Paris ; Bablon, au recrutement de la Seine et prison militaire.

Médecin-major de 2e classe. — Sont affectés : MM. Gottenkieny, en Algérie, territoires du Sud ; Arnaud, Brizon, au Gouvernement militaire de Paris ; Coulon, à la place de Metz ; Guillaume, à la place de Valence ; Lèques, à la place de Clermont-Ferrand ; Cuny, à la place de Belfort ; Vantey, Didier, aux troupes d'occupation du Maroc ; Campaignolles, à la place de Tarbes.

Médecin aide-major. — Est affecté : M. Grimaud, à la place de Tarbes. (*Journ. off.*, 25 Novembre.)

— Sont autorisés à prolonger leur séjour en Indochine, MM. Lafont, médecin principal de 2e classe ; Marque, Peyre, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 25 Novembre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

LUNDI 12 DÉCEMBRE. — Clinique chirurgicale. N. R. Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 3e 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique. — 5e, 1er. A. R. Obstétrique. Baudelocque.

MARDI 13 DÉCEMBRE. — Clinique obstétricale. N. R. Faculté. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Pitié.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e Faculté. 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

JEUDI 15 DÉCEMBRE. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE. — Clinique médicale. N. R. (2 séries) Faculté. — Clinique obstétricale. N. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT.

MARDI 13 DÉCEMBRE. — Mouy (Pierre) : *Contribution à l'étude de la milocèle ethmoïdale.* — Huc (Edouard) : *L'ostéosynthèse dans les fractures marginales du cou-de-pied.* — Musuméci (Angelo) : *Sur un cas d'association de sarcome du col de l'utérus.* — Jury : MM. Sebileau, J.-L. Faure, Cunéo, Basset.

JEUDI 15 DÉCEMBRE. — Bertheloot (Maurice) : *L'enseignement de l'hygiène à l'Ecole primaire.* — Rebuffel (Léon) : *Contribution à l'étude du dosage clinique de l'albuminurie dans les épanchements pleurétiques.* — Guérin (André) : *Contribution à l'étude de l'intoxication aiguë par la cocaïne.* — Petiot (Marcel) : *Contribution à l'étude de la paralysie ascendante aiguë.* — Jury : MM. Chauffard, Achard, Bezançon, Renon.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale).

Veuve de médecin demande travaux de dactylographie. Transcrit thèses, manuscrits, cours, confér. — Ecrire : Mme Ablon, à Trilport (Seine-et-Marne).

Recherche situation voyageur, visites médicales pour grandes marques pharmaceutiques. — Ecrire *P. M.*, n° 3894.

Reprendrai, envir. Paris, pens. famille ou maison de santé, 20 à 25 chambres, avec grand jardin. — S'adr. Jean Dietz, 3, rue des Mathurins, Paris.

Conduite intérieure : châssis Ford, carr. franç. luxe, rad. coupe-vent, démarr. élect., éclairage élect. continu, économiseur essence, contact sûreté Yale. — Falconnet, 58, avenue Malakoff, Paris.

Jeune fille, sérieuse, diplômée de la Croix-Rouge, demande occupation rétribuée dans clinique chirurgicale tous les matins, ou assistance de consultation, Lundi, Mercredi, Vendredi, après-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 3903.

Je sténographie à domic., dact. chez moi ts trav. instr. Long. prat. Mme Mothé, 55, r. Procession, Paris.

Docteur ayant app. confor. quartier Ch. de Mars, achét. client. méd. gén. dans Paris de préf., rapp. 40.000 et échang. appart. — Ecr. *P. M.*, n° 3904.

Poste à céder dans riche département du Midi, 40.000 fr. touchés. Auto, clientèle, loyer : 25.000 fr. Conviendrait à médecin jeune. Ecr. *seul. P. M.* n° 3905.

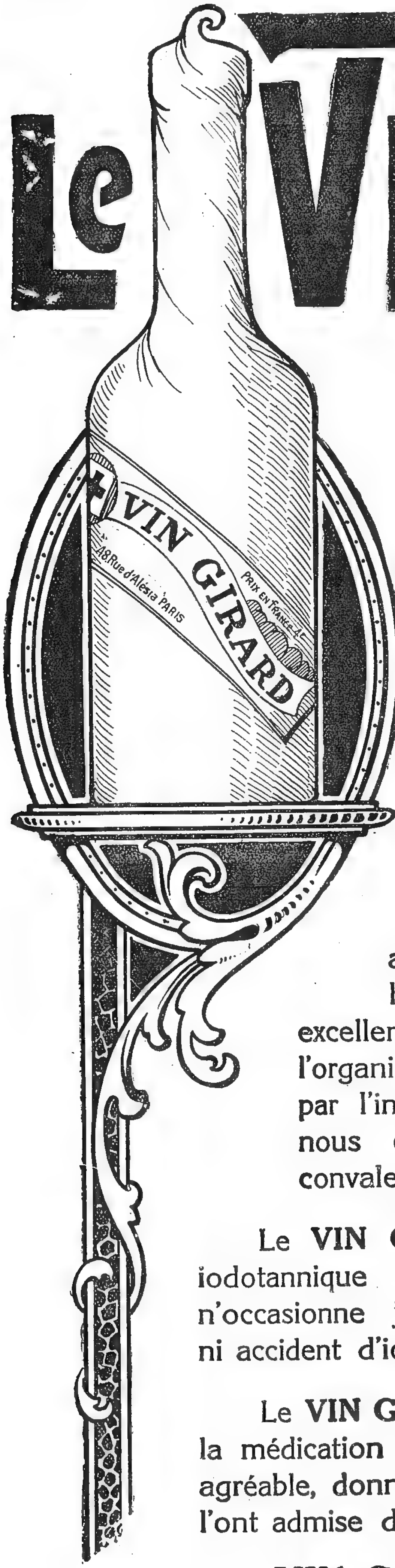
Maison connue de spécialités, organisée scientif., recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour Service important de correspondance médicale. — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

AVIS. — Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

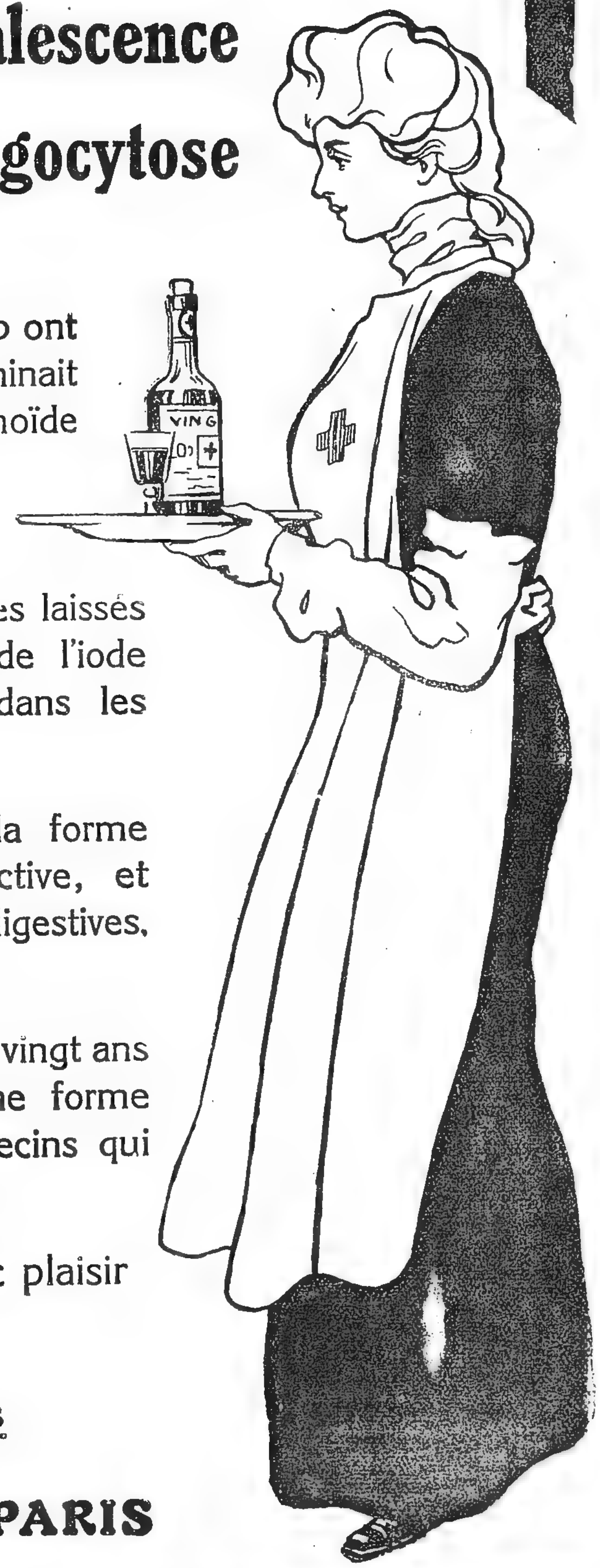
Le VIN GIRARD



IODOTANNIQUE PHOSPHATÉ

SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abrège la Convalescence en activant la phagocytose



Les travaux de Lortat-Jacob ont démontré que l'iode déterminait une excitation du tissu lymphoïde avec formation abondante de leucocytes mononucléaires, excellents phagocytes, qui débarrassent l'organisme de tous les déchets et toxines laissés par l'infection. Ce rôle « dépurateur » de l'iode nous explique son action heureuse dans les convalescences.

Le **VIN GIRARD** renferme l'iode sous la forme iodotannique facilement assimilable, très active, et n'occasionne jamais ni irritation des voies digestives, ni accident d'iodisme.

Le **VIN GIRARD** a répandu depuis plus de vingt ans la médication iodotannique posphatée sous une forme agréable, donnant entière satisfaction aux médecins qui l'ont admise dans leur pratique journalière.

Le **VIN GIRARD** est toujours pris avec plaisir par les malades les plus difficiles.

UN VERRE A MADÈRE AVANT LE REPAS

A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia. — PARIS

N° 100 Mercredi, 14 Décembre 1921

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale....... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de Clinique ophtalmologique, Membre de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin honoraire des hôpitaux, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Doyen de la Faculté de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur de clinique gynécologique à l'hôpital Broca.
F. WIDAL, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
PH. PAGNIEZ, Médecin de l'hospice de Bicêtre.
CH. LENORMANT, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
F. JAYLE, Ancien chef des trav. clin. de gyn. à l'hôpital Broca.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LETTRE DE LILLE

Dans sa leçon d'ouverture du Cours de Pathologie externe et de Clinique des voies urinaires, le professeur Potel, après avoir rendu un juste hommage à ses maîtres Dubar, Wannebroucq, Carlier, étudie les conditions grâce auxquelles la chirurgie de demain sera supérieure à celle d'aujourd'hui.

. . . .

Une des premières conditions d'une évolution de notre art vers des horizons plus ouverts et plus lumineux réside dans une *culture plus générale*, une compréhension plus large non seulement de ce qui touche l'humanité, mais de tout ce qui intéresse ce qui vit et ce qui meurt.

Un des grands reproches que l'on puisse faire au médecin, c'est, comme le disait Duclaux, de « regarder la science par les fenêtres de la médecine ». Et ce rétrécissement du champ visuel est frappant pour qui sait réfléchir.

Quand un nouveau produit chimique apparaît, nous l'apercevons immédiatement comme un remède possible. Découvre-t-on une propriété physique nouvelle, rayons X, radium, nous ne voyons que leurs applications thérapeutiques. Nous classons les tumeurs en tumeurs bénignes ou malignes suivant qu'elles tuent le malade ou le laissent vivre, comme certains classent les champignons en comestibles ou vénéneux pour des raisons de même ordre! Cette déformation intellectuelle s'explique et s'excuse, si l'on veut, par la raison d'être du médecin qui est de soigner et de guérir... quand il le peut.

Mais combien cette conception rétrécit l'horizon et borne la compréhension! Pour prendre un exemple, on n'a jamais rien compris aux malformations congénitales parce qu'on a toujours étudié un cas concret, sans essayer de « situer », pourrait-on dire, la malformation dans son plan normal. On a étudié le torticolis congénital comme une entité morbide bien définie; on a proposé des pathogénies compliquées, tirées de la situation des artères nourricières, de l'innervation du muscle, du mode de l'accouchement,... et pas un chirurgien n'a songé à se poser cette question préliminaire : le sterno-mastoïdien est-il le seul muscle qui présente cette altération ?

Et, cette question posée, on s'aperçoit que tous les muscles de la vie de relation peuvent présenter des altérations similaires, que la surélévation de l'omoplate, le genu recurvatum, la contracture des muscles fléchisseurs de la cuisse, le pied bot sont dus à des lésions du même ordre et de même origine !

Dès lors, toutes les combinaisons pathogéniques locales, laborieusement échafaudées, s'écroulent d'elles-mêmes.

Les faits en apparence disparates s'éclairent mutuellement et nous apercevons nettement les règles générales qui ont présidé à leur évolution.

On ne voit clair dans la pathogénie des malformations que si l'on étudie les mêmes malformations chez tous les vertébrés, car c'est seulement chez les animaux que l'on peut suivre la création des races et leurs variations, l'influence des croisements,

l'apparition et la disparition des caractères momentanément fixés...

Chez l'homme, au contraire, l'impossibilité de l'expérimentation, la longue durée nécessaire à l'évolution d'une génération, le doute qui persiste souvent sur la personnalité et sur les tares des procréateurs empêchent de suivre scientifiquement l'évolution d'un caractère anatomique. Le médecin qui n'observe que l'homme ne voit que le remous des faits qui l'environnent, il est incapable d'apprécier l'importance du flot qui vient du large.

L'étude de l'évolution de l'articulation de la hanche chez les animaux et dans les diverses races a permis à Le Damany d'arriver à une conception véritable de la pathogénie de la luxation de la hanche. Et savez-vous le résultat ? C'est qu'avec des conceptions fausses, on opérait les enfants atteints de cette malformation, on ouvrait largement, on creusait des cotyles... et, parmi les enfants opérés, un tiers mourait de l'opération, les autres restaient estropiés. Car, que nous le voulions ou non, notre profession a ceci de tragique qu'une erreur se traduit toujours par des morts !

Et voici qu'avec les données de l'anatomie comparée surgissent de nouvelles conceptions pathogéniques et par là même de nouvelles méthodes thérapeutiques.

Désormais on va abandonner le couteau, réduire la luxation dès qu'elle devient perceptible. Le résultat, c'est que le traitement devient efficace et anodin. Plus de morts et plus d'infirmes ! Songez combien d'enfants auront la vie sauve et des membres en bon état parce que, dans un laboratoire éloigné, un savant patient et désintéressé a passé des années à mesurer des cotyles de nègres et de chimpanzés !

Dans un autre ordre d'idées, n'est-ce pas par une série d'études préparatoires très diverses et nullement médicales, que Pasteur, qui n'était pas médecin, est arrivé à révolutionner la médecine ? Parti de l'étude de la cristallographie, Pasteur n'est arrivé à concevoir toute la pathologie microbienne qu'en passant successivement par l'étude de la levure de bière, de la pébrine des vers à soie et enfin de la rage !

De même, encore, je crois que la question si angoissante des tumeurs ne commencera à être vue sous son vrai jour que lorsque l'on aura compris qu'il y a là un phénomène général de sénescence des individus et de rajeunissement cellulaire, commun non seulement à tous les animaux, au moins à ceux que l'homme ne massacre point dès leur jeune âge, mais encore aux végétaux dont l'existence n'est point trop éphémère, et lorsqu'on aura étudié tous ces phénomènes de biologie cellulaire, non plus sur des cadavres de cellules mortes, fixées et séchées, mais sur des cellules en plein épanouissement vital !

Les recherches de Carrel, ses cultures de cellules d'embryons de poulets, ne jettent-elles pas un jour lumineux sur l'évolution des néoplasmes ?

Ces cellules, qui à l'origine étaient normales, et qui, laissées dans leurs conditions initiales, eussent évolué suivant un type défini, faisant partie d'un ensemble harmonique, vont continuer à se segmenter en dehors de tout plan et de toute architecture, sans intervention d'aucun parasite, à la seule condition qu'on assure les conditions physiques et chimiques nécessaires à leur évolution et qu'on les débarrasse régulièrement de leurs excreta toxiques.

La nocivité même de ces sécrétions cellulaires, qui tuent toute la masse en voie d'évolution si l'on n'a pas soin d'assurer constamment leur élimination, ne nous explique-t-elle pas la cachexie parfois si remarquable des cancéreux ?

En somme, la biologie et la pathologie cellulaires sont unes dans tout le règne animal, mais l'observation est bien plus facile dans les formes simples, aisément soumises à l'expérimentation, que dans les formes complexes que l'on rencontre chez les êtres aussi compliqués que l'être humain.

Je sais bien que l'homme, hélas ! possède des maladies bien à lui, qu'il a le monopole de la syphilis, et que les « autres bêtes », comme disait Toulet, cessent de manger quand elles n'ont plus faim, de boire quand elles n'ont plus soif, et qu'elles n'ont pas le même goût immodéré pour l'alcool et les autres toxiques.

Mais il faut bien reconnaître que tout ce qui fait le fond de la pathologie — altérations embryonnaires ; modifications anormales de la croissance des tissus ; adaptation plus ou moins heureuse au milieu qui nous entoure ; lutte perpétuelle contre les micro-organismes de tout ordre, parasites, bactéries, êtres mono- ou pluri-cellulaires, qui, eux aussi, « vivent leur vie » et souvent aux dépens de la notre ; sénescence et reviviscence des cellules, cet éternel miracle de la nature — tout cela est commun à tout ce qui respire, vit et meurt !

Le problème est vaste et superbe, mais pour le résoudre il faut que nous amenions notre intelligence à son échelle.

La nature ne déroule ses voiles que pour ceux qui, l'interrogeant sans parti pris, savent comprendre son immense sérénité et sa profonde indifférence pour les désirs, les déceptions ou les espoirs du microcosme humain !

La *seconde* condition pour que l'art chirurgical voie l'épanouissement de sa destinée, c'est qu'il ne s'appuie plus presque uniquement sur l'Anatomie, mais surtout sur la *Biologie* et la *Physiologie*.

Lorsque l'avènement de l'asepsie eut donné l'impunité relative à ceux qui osaient pénétrer dans les régions du corps humain considérées jusque-là comme « tabou », ce fut un éblouissement ! Toute une lignée de prosecteurs se mit à chercher sur le cadavre les voies d'accès les plus favorables pour atteindre n'importe quel organe. La chirurgie devint purement anatomique. La technique obnubila totalement les chirurgiens !

Ce qui importait, c'était la *voie d'accès* ! Heureux qui pouvait donner son nom à une incision nouvelle. Et l'on n'était pourtant pas difficile dans la découverte : il suffisait de couper en large ce qu'un autre coupait en long pour passer momentanément à la postérité.

Le dernier témoin de cet état d'esprit n'est pas bien vieux :

En 1919, l'Association des Gynécologues et Obstétriciens français proposait comme sujet de discussion « La valeur des différentes incisions dans la laparotomie »... Lisez les rapports. Vous y verrez discuter longuement si les incisions doivent être longitudinales ou transversales... à moins qu'elles ne soient obliques ; convient-il de les faire rectilignes ou concaves ? ou même en Z ou en S ? longues ou

courtes? médianes ou latérales? Faut-il couper les plans profonds parallèlement aux plans superficiels ou transversalement?

Et il fallait entendre les congressistes! Préférez-vous le Rapin-Küstner ou le Pfannenstiel? Que pensez-vous de la modification de Bardenheuer?

Certes, je sais bien que tout cela est indispensable au chirurgien, et que celui-là fera sagement de suivre le conseil de Reclus et de

> Retourner sept fois le couteau dedans la main
> Avant de le plonger dans la peau du prochain

qui ne possédera pas une technique chirurgicale complète ni les notions anatomiques minutieuses, qui seules lui permettront d'arriver rapidement et sans danger au but cherché.

Mais aussi, la chirurgie dépasse de bien haut tout ce qui n'est que technique et métier, comme la sculpture, la musique et la peinture dépassent la pratique de l'ébauchoir, de l'archet et du pinceau.

Si l'étude du cadavre constitue l'initiation indispensable, il ne faut cependant pas oublier que ce ne sont pas des cadavres que nous opérons, mais des êtres vivants, vibrant de tous leurs nerfs, saignant par toutes leurs plaies! Les uns sont à peu près sains, mais combien d'autres sont tarés, affaiblis, ou décrépits?

Et le résultat de notre intervention va dépendre, non pas de ce fait que l'incision sera longue de 4 ou de 8 cm., mais bien de la façon dont nous aurons pu apprécier à l'avance la résistance de l'individu et la valeur de ses moyens de défense.

Or, si les traités de technique opératoire abondent, les études de physiologie chirurgicale restent des plus rares. Vous chercheriez en vain leur trace dans les ouvrages français.

Ce n'est guère que dans la *Keen's Surgery* que l'on voit pour la première fois George Crile aborder un pareil sujet.

. . . .

Voyez l'admirable essor qu'a pris l'Urologie, depuis que les recherches physiologiques sont venues lui donner la base qui lui était indispensable.

Je ne veux pas, aujourd'hui, m'étendre longuement sur ce sujet, sur lequel j'aurai maintes fois à revenir au cours du semestre qui commence. Mais comment ne pas noter d'un trait la profonde révolution que l'étude de la physiologie normale et pathologique des reins a apportée dans toute l'Urologie.

Il y a vingt ans, c'était l'incertitude absolue: on ne savait guère, quand il s'agissait d'enlever un rein, quel était le rein le plus malade, et on ne savait pas du tout si le malade pourrait continuer à vivre avec le rein qu'on lui laissait.

Albarran, qui avait bien vu que l'Urologie ne pouvait progresser dans cette incertitude, commença les recherches. Sous sa vigoureuse impulsion, les études et les travaux abondèrent. Pendant que les hommes de laboratoire, comme Léon Bernard, Castaigne, Ambard étudiaient les éliminations rénales, les cliniciens, comme Legueu, Marion, Pousson, Rafin, Chevassu, etc., pour ne citer que des Français, contrôlaient par la clinique les résultats obtenus.

A l'heure actuelle, nous pouvons non seulement préciser quel est le rein malade, mais nous pouvons apprécier à très peu de chose près la valeur de chaque filtre, doser le pouvoir d'épuration de chaque émonctoire. Nous pouvons fixer par des chiffres le coefficient de validité du malade, établir des limites qu'on ne saurait dépasser sans risquer à peu près certainement la vie de l'opéré.

Le résultat c'est que la mortalité opératoire dans la néphrectomie pour tuberculose rénale s'est abaissée en quelques années de 30 à 5 pour 100 à mesure que l'on a mieux su apprécier la valeur physiologique du rein qui reste seul pour assurer la dépuration urinaire.

Tant il est vrai, comme je vous le disais tout à l'heure, que nos incertitudes et nos erreurs se soldent toujours par la perte d'existences humaines!

Mais, si la physiologie pathologique urinaire commence à être connue, nous ne savons à peu près rien du fonctionnement des autres organes, avant et après nos différentes interventions.

Nous savons bien que les anesthésiques sont dangereux pour le foie, mais dans quelle mesure? Nous enlevons une rate, parce que volumineuse, mais nous ignorons quelles perturbations cette exérèse amènera dans l'organisme. Nous ne savons mesurer ni l'intensité des réflexes, ni l'importance des troubles endocriniens.

Par-dessus tout, nous savons bien peu de chose du rôle énorme que joue la masse sanguine dans la lutte contre les infections, l'anesthésie, l'oblitération des vaisseaux, la réparation des tissus, la reconstitution de la masse normale du sang après les spoliations opératoires, etc.

George Crile a bien passé de longues années à étudier la physiologie du choc, mais nous sommes encore incapables d'apprécier à l'avance et de façon suffisamment précise la gravité du choc que notre intervention va provoquer chez l'opéré.

Pourtant, toutes ces notions auraient une importance autrement grave que le choix de tel ou tel procédé opératoire.

Certes, je n'aurai pas le ridicule de vouloir opposer l'anatomie à la physiologie. Ce sont deux ordres de connaissances également indispensables et faits pour s'entr'aider.

Mais, lorsque l'indication physiologique se trouve en contradiction avec l'indication anatomique, c'est toujours à la première que vous devrez obéir si vous ne voulez pas courir au désastre.

Depuis vingt ans, il m'est arrivé d'opérer ou de faire opérer par mes aides plus de 60 cas de péritonite à grand épanchement pyo-stercoral, par perforation du tube digestif, fièvre typhoïde, appendicite, ulcère d'estomac.

Je me borne à faire, sous anesthésie « à la reine », une incision abdominale et un drainage, sans autre manœuvre intrapéritonéale que la mise en place d'un gros drain. Je ne me préoccupe pas autrement de la perforation. J'ai obtenu environ 75 pour 100 de guérisons.

Par contre, j'ai souvent vu, dans les comptes rendus de la Société de Chirurgie, que la plupart des interventions pratiquées par des chirurgiens très habiles se terminaient par la mort du sujet. Pourquoi cette différence? C'est que mes collègues songent à l'indication anatomique. Il y a une perforation du tube digestif: il faut l'oblitérer, coûte que coûte. Ils font donc une laparotomie, éviscèrent l'intestin, cherchent l'orifice, le suturent, dans des conditions souvent difficiles dues à la friabilité des

tissus voisins de la perforation, et finalement réintègrent l'intestin dans la cavité abdominale. Et la mort survient, le plus souvent dans les heures ou parfois les minutes qui suivent l'intervention.

Les expériences physiologiques de Crile, de Hober, de Guinard et Tixier permettent de comprendre aisément ce qui se passe. Sur des chiens anesthésiés, Guinard et Tixier pratiquent l'éviscération, le dévidement et la réintégration de l'intestin. Ils ont pu constater des chutes de pression artérielle parfois formidables. Ainsi, dans une observation, la pression artérielle est tombée, au moment de la réintégration, de 142 mm. à 100, c'est-à-dire qu'elle a fait une chute de 42 mm. en vingt secondes!

Or, quand nous opérons un malade atteint de péritonite à grand épanchement, sa pression artérielle est déjà très faible, il est sur le seuil de la syncope. Les manipulations faites avec la meilleure bonne foi scientifique la provoquent à peu près sûrement, et, en fin de compte, une fois l'opération terminée et l'orifice bien oblitéré, la malade meurt parce que son cœur faiblit.

La simple incision de l'abdomen ne demande aucun effort à un organisme déjà sidéré. Elle lui vient simplement en aide en donnant issue à la masse de liquides septiques que le péritoine résorbait et en lui permettant de lutter contre le danger le plus immédiat, qui n'est point l'orifice intestinal, mais bien l'intoxication du muscle cardiaque par les produits résorbés par la séreuse.

Le résultat, qui paraissait presque paradoxal, s'éclaire très simplement par ces quelques notions de physiologie pathologique.

La physiologie n'a pas seulement cet avantage considérable de nous renseigner sur la valeur des organes de notre malade et de procurer à notre action chirurgicale la base scientifique qui lui est indispensable : elle peut encore donner à certaines questions d'importance primordiale la réponse que l'anatomie et l'histologie sont impuissantes à fournir à elles seules.

Voici, par exemple, un point discuté depuis de longues années par les savants du monde entier: le cancer est-il d'origine cellulaire ou d'origine parasitaire? Autrement dit, l'élément initial du néoplasme est-il un parasite exogène ou simplement une cellule animale se mettant à évoluer pour son propre compte, comme la cellule du cœur de poulet prolifère dans l'ampoule de Carrel.

Voici une observation de von Eiselsberg où des troubles physiologiques très particuliers semblent donner la réponse à cette question. Von Eiselsberg enleva chez une femme de 40 ans un adénome thyroïdien. Peu de temps après apparurent les premiers symptômes d'une cachexie thyréoprive, qui guérit deux ans plus tard, après le développement d'une tumeur dans le manubrium. Cette tumeur fut enlevée et l'examen montra un néoplasme malin formé d'un carcinome à cellules cylindriques dans l'intervalle desquelles se trouvait de la substance colloïde. Après cette dernière opération apparurent de nouveau les signes de la cachexie strumiprive, qui, cette fois, ne rétrocéda plus.

Ainsi donc, dans cette observation, qui constitue une véritable expérience physiologique, voici une cellule thyroïdienne qui va coloniser en un point éloigné de son habitat normal. Elle emporte avec elle non seulement ses caractères anatomiques, mais encore des propriétés physiques et chimiques. Bien qu'évoluant en état d'anarchie, elle sécrète et déverse dans l'organisme des produits identiques à ceux que fabriquaient ses ancêtres cellulaires.

Et voilà un caractère qui établit une différence fondamentale avec les infections.

Dans toute infection locale, en effet, quelle que soit la situation topographique des lésions, qu'il s'agisse d'une bactérie de la suppuration, de tuberculose, ou de syphilis, la lésion schématique reste la même : à la périphérie, une lutte entre les parasites d'une part, les leucocytes et les cellules conjonctives d'autre part; au centre, la nécrose et la mort des éléments qui ont combattu.

Il y a entre les deux affections une différence tellement primordiale qu'il semble qu'on puisse affirmer que l'élément initial du néoplasme est bien une cellule et non un parasite...

. . . .

En résumé, je crois fermement que la chirurgie peut faire un pas considérable en avant aux *trois conditions* suivantes :

1° C'est d'abord la connaissance de tout ce qui touche à la biologie;

2° C'est, ensuite, l'étude plus complète du mécanisme physiologique normal et pathologique. Nous viendrons plus aisément au secours du malade qui nous appelle, si nous avons pu apprécier ses faiblesses et ses tares, et si nous avons pu pénétrer le mystère des phénomènes qui se passent dans le fond de son être;

3° C'est enfin la conviction que la meilleure volonté reste impuissante si elle est désarmée et que l'intérêt de l'art chirurgical, comme celui de la collectivité, est de mettre à la disposition de ceux qui luttent et travaillent tous les moyens matériels dont ils ne peuvent se passer.

L'INSTITUT PASTEUR

L'Institut Pasteur adresse aux Universités françaises et étrangères une notice relative à l'organisation actuelle de ses services et le programme du *Cours supérieur de microbiologie* qui sera donné désormais chaque année comme avant la guerre.

Les cours commenceront le 15 Janvier 1922. Ils dureront quatre mois. Les inscriptions sont reçues dès à présent à l'économat. Le nombre des places est limité.

Laboratoires de microbiologie médicale. — Les *Laboratoires de microbiologie médicale*, 25, rue Dutot, sont consacrés aux recherches sur les microbes pathogènes pour l'homme et les animaux et aux moyens de défense contre les maladies qu'ils occasionnent (vaccins, sérothérapie, chimiothérapie). Ils sont dirigés par A. Calmette, A. Borrel, M. Nicolle, A. Marie, A. Besredka, E. Dujardin-Beaumetz, C. Levaditi, M. Weinberg.

Le Laboratoire de physiologie, dirigé par C. Delezenne, s'occupe surtout de physiologie cellulaire : étude des enzymes, des venins, etc.

Des laboratoires plus spécialement consacrés à la *pathologie exotique* et à la *protozoologie* sont installés, 96, rue Falguière, et dirigés par A. Laveran,

F. Mesnil, E. Marchoux ; un laboratoire d'*entomologie* avec collections, dirigé par E. Roubaud, leur est annexé. Des médecins des troupes coloniales sont désignés chaque année pour des stages préparatoires à la direction des laboratoires des colonies.

Un cours de microbiologie générale et spéciale, professé par les chefs de service et de laboratoire, passe en revue, en une centaine de leçons, l'étude des divers microbes pathogènes, les questions d'immunité, etc. Chaque leçon est accompagnée de travaux pratiques dirigés par E. Pinoy et R. Legroux, qui entretient une collection de souches microbiennes types.

Laboratoires de chimie (23-28, rue Dutot). — *Laboratoire de chimie biologique*, dirigé par G. Bertrand, professeur à la Sorbonne.

Laboratoire de fermentations (A. Fernbach), s'occupe de recherches sur les fermentations : brasserie, distillerie, vinification, cidrerie, etc. Un cours de brasserie y est professé. Des levures sélectionnées pour la vinification y sont préparées.

Laboratoire de chimie agricole (P. Maze), études de physiologie et de pathologie végétales en rapport avec l'agriculture : questions de laiterie, préparation de microbes sélectionnés pour les fromageries, etc.

Laboratoire de chimie thérapeutique (E. Fourneau), études et essais pharmacologiques de produits destinés à la chimiothérapie : arsenicaux, composés mercuriels, etc.

Laboratoire de chimie physique (H. Mouton, J. Duclaux), application de la chimie physique à l'étude des produits biologiques.

Laboratoires de sérothérapie. — Ces laboratoires, dirigés par L. Martin, s'occupent de la préparation des cultures microbiennes et des toxines destinées à l'immunisation des gros animaux (en général, chevaux) producteurs de sérums thérapeutiques (G. Loiseau).

Les écuries et laboratoires d'essais des sérums se trouvent à l'Institut de Garches (Seine-et-Oise) sous la direction de A. Prevot, et une annexe à Paris, rue d'Alleray, sous la direction de V. Frasey.

Service d'expédition des sérums, 22, rue Dutot (E. Tendron) : sérums antidiphtérique, antitétanique, antidysentérique, antiméningococcique, antipesteux, anticholérique, antigangreneux, antivenimeux, antipneumococcique, antistreptococcique.

Hôpital Pasteur (205-213, rue de Vaugirard). — Cet hôpital-type pour maladies infectieuses, dirigé par L. Martin, comprend deux pavillons (Veillon et Darré, chefs de service), chacun de 60 lits, la plupart répartis en cellules isolées, desservies par un couloir central et des balcons ; il comporte des salles communes de quelques lits pour convalescents. Un service de consultations est annexé à l'hôpital.

Au laboratoire de l'hôpital, sous la direction de L. Martin et A. Pettit, est professé un cours élémentaire de *microbiologie* et *d'anatomie pathologique*, spécialement destiné aux internes des hôpitaux de Paris.

Pavillon Pasteur de l'Institut du Radium (1, rue Pierre-Curie). — Sous la direction de Cl. Regaud, ces laboratoires étudient l'action des corps radioactifs sur les tissus sains et pathologiques ; l'étude histologique des tumeurs y est poursuivie (A. Lacassagne).

***

Institut Pasteur. — Cours supérieur de microbiologie. — *Première partie.* — 1. M. Roux : Introduction à l'étude des microbes. — 2, 3 et 4. M. Legroux : Milieux de culture chauffés et non chauffés. — 5 et 6. M. Legroux : Examen microscopique, techniques générales et spéciales de coloration. — 7. M. Mesnil : Morphologie des bactéries. — 8 et 9. M. Delezenne : Fonctions générales des bactéries. Réactions de l'organisme ; généralités sur les antigènes et les anticorps. — 10. M. Nicolle : Les microbes de l'air ; séparation des microbes. — 11, 12, 13 et 14. M. Calmette : Les microbes du sol ; analyse microbienne de la terre arable. Actions chimiques dues aux microbes du sol. Analyse microbienne et purification des eaux d'alimentation. Epuration biologique naturelle et artificielle des eaux usées. — 15. M. Legroux : Expérimentation sur les animaux de laboratoire.

16 et 17. M. Calmette : Bactéridie charbonneuse. Prophylaxie du charbon ; vaccination anticharbonneuse. — 18 et 19. M. Vallée : Bacille du choléra des poules. Bacille du rouget du porc. — 20 et 21. M. Dujardin-Beaumetz : Bacille pesteux. Prophylaxie de la peste.

22 et 23. M. Nicolle : Microbes pyogènes ; staphylocoques, pyocyanique, *Proteus*, *Prodigiosus*. — 24. M. Tissier ; Streptocoque ; entérocoque. — 25. M. Nicolle : Pneumocoque. — 26. M. Dopter : Méningocoque. — 27. M. Morax : Gonocoque. — 28. M. Legroux : Bacilles de Friedländer, de Pfeiffer, de Ducrey, de Bordet-Gengou. *Pasteurella*. — 29. M. Sergent : *Micrococcus melitensis*.

30 et 31. M. Besredka : Bacilles typhiques, paratyphiques, *Bacillus coli*. — 32. M. Dopter : Bacilles dysentériques. — 33. M. Calmette : Vibrion cholérique.

34. M. Vallée : Bacille morveux. — 35, 36 et 37. M. Calmette : Bacilles tuberculeux, bovin, aviaire, pisciaire et paratuberculeux ; prophylaxie de la tuberculose. — 38. M. Marchoux : Lèpre. — 39, 40, 41 et 42. M. Pinoy : Moisissures et levures ; champignons pathogènes. — 43. M. Sabouraud : Champignons des teignes.

44, 45 et 46. M. Martin : Bacille et toxine diphtérique ; épidémiologie et prophylaxie de la diphtérie. — 47. M. Veillon : Microbes anaérobies pathogènes en général. — 48 et 49. M. Weinberg : Microbes anaérobies des plaies. — 50 et 51. M. Calmette : Bacille tétanique. — 52. M. Tissier : Microbes de la putréfaction.

53. M. Dujardin-Beaumetz : Virus filtrables pathogènes ; microbes de la péripneumonie. — 54. M. Vallée : Pestes animales. — 55 et 56. M. Marie : Rage. — 57. M. Levaditi : Poliomyélite, encéphalite léthargique. — 58 et 59. M. Ch. Nicolle : Variole, vaccine, trachome, épithélioses ; typhus exanthématique, fièvre des tranchées, grippe.

60. M. Regaud : Cancer. — 61. M. Pettit : Spirochète ictérogène. — 62 et 63. M. Levaditi : Spirochète de Schaudinn et prophylaxie de la syphilis. — 64. M. Legroux : Désinfection.

65, 66, 67, 68, 69, 70, 71 et 72. M. Delezenne : Définition et caractères généraux de l'immunité. Immunité naturelle et immunité acquise. — La phagocytose et son rôle dans l'immunité. — Propriétés générales du sérum des animaux immunisés. Antigènes et anticorps. Etude spéciale des sérums hémolytiques. — Les microbes considérés comme antigènes. Agglutinines et bactériolysines. Les anticorps des matières albuminoïdes ; les précipitines et leurs applications. — Toxines et venins, leurs anticorps. Ferments et antiferments. — Mode d'action des anticorps sur les antigènes. La fixation de l'alexine et ses applications. — L'anaphylaxie. — Aperçu général de l'immunité.

Deuxième partie. — 1 et 2. M. Mesnil : Protozoaires en général. Classification. Biologie. Amibes et autres protozoaires intestinaux. — 3. M. Roubaud : Insectes piqueurs en général. — 4, 5 et 6. M. Mesnil : Trypanosomes. — 7. M. Roubaud : Glossines et autres mouches piqueuses.

— 8. M. Mesnil : Leishmanies. — 9. M. Roubaud : Poux, puces, punaises — 10 et 11. M. Mesnil : Sporozoaires, coccidies en particulier. Hématozoaire du paludisme. — 12. M. Marchoux : Traitement et prophylaxie chimique. — 13. M. Roubaud : Moustiques, en particulier prophylaxie du paludisme. — 14. M. Mesnil : Piroplasmes. — 15. M. Roubaud : Ixodes; prophylaxie des piroplasmoses. — 16 et 17. M. Marchoux : Spirochètes sanguicoles. Fièvre jaune. — 18. M Mesnil : Filaires sanguicoles. — 19 et 20. M. Weinberg : Helminthes pathogènes; helminthes, réactions de l'organisme. — 21. M. Calmette : Serpents et animaux venimeux; sérothérapie.

Des conférences sur des sujets d'intérêt général pour les biologistes, ou faisant actuellement l'objet de recherches, seront faites en dehors du cours.

Les droits d'inscription sont de 500 francs. Les candidats devront remplir un dossier où ils indiqueront leurs stages antérieurs dans un laboratoire; ils joindront une attestation de leurs professeurs.

LE CAMP DE VACANCES DE SALÉ

Les colonies de vacances fonctionnent au Maroc depuis plusieurs années. Elles donnent, sous l'impulsion éclairée de Mme la maréchale Lyautey et de M. Hardy, directeur général de l'Instruction publique, les résultats les plus encourageants.

Les écoliers de tout âge qui vivent dans certains climats rudes de l'intérieur, jouissent, grâce à ces organisations pendant les vacances, des avantages du climat marin.

L'été 1921 vient de marquer un progrès dans les réalisations de l'hygiène scolaire au Maroc : la création du camp de vacances de Salé.

Ce camp a fonctionné du 20 Juillet au 1er Septembre.

Comme recrutement, des garçons seulement, de 9 à 14 ans. Un examen médical, à la résidence d'origine, avant le départ pour le camp, devait vérifier la santé normale du campeur.

Les 86 enfants qui ont profité du séjour au camp logeaient dans quatre grandes tentes-hôpital à doubles parois avec fenêtres. Le sol sablonneux de ces tentes était recouvert de nattes. Le mobilier se composait, outre la literie avec vastes moustiquaires individuelles, d'une grande table avec bancs et de casiers personnels superposés, situés à l'une des extrémités de la table. Sous un hangar, le lavabo à eau courante: robinets de cuivre et cuve en ciment. A proximité, le séchoir. Les water-closets cimentés, à tinettes vidangées chaque nuit, ont été tenus constamment avec la plus parfaite propreté.

Les enfants étaient répartis par groupes de huit ou neuf. Un moniteur était constamment chargé de chaque groupe dont il faisait en quelque sorte partie intégrante, aussi bien au repos, qu'aux séances d'éducation physique, à la natation et pendant les excursions pour toute la durée du camping. Il connaissait ainsi, au bout de quelques jours, le caractère, les besoins de chaque enfant et gagnait rapidement la confiance de tous. Ce système de morcellement de la collectivité en petits groupes, où régnait une atmosphère quasi familiale, a donné les meilleurs résultats, et l'on a vu fondre avec une rapidité inespérée, la gêne et la tristesse de quelques jeunes que surprenait cette première séparation d'avec les parents.

A l'arrivée, 17 enfants savaient nager; au départ, 8 ne savaient pas encore (malades, blessures des jambes, nervosité trop grande, etc.), 78 enfants sont partis sachant nager la brasse, faire la planche et plonger.

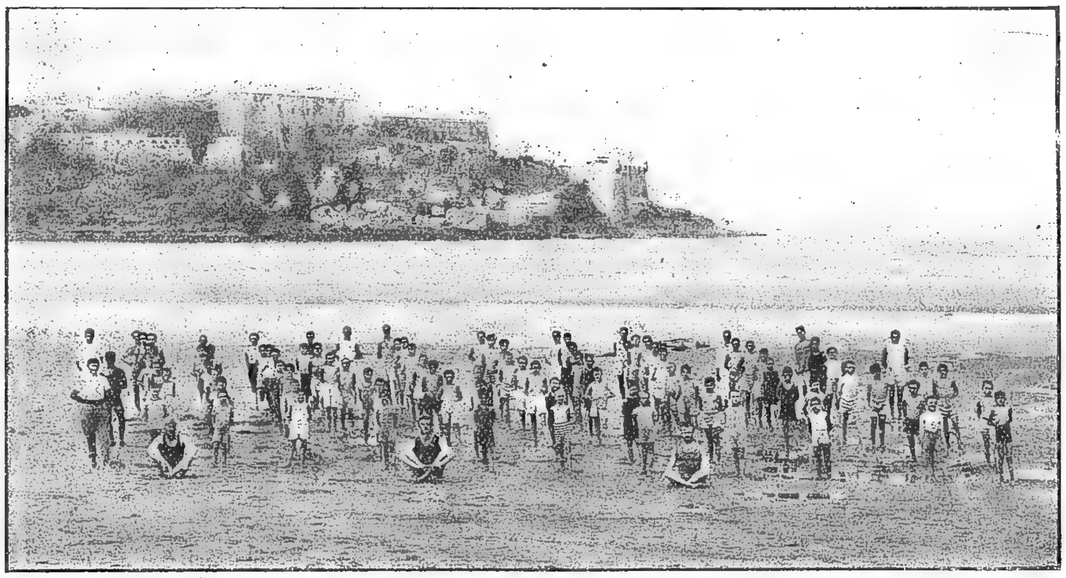


Figure 1.

L'examen des fiches individuelles, établies lors des visites médicales quotidiennes, a permis de constater une augmentation de taille et de périmètre thoracique chez tous les sujets. On n'a eu à noter aucune diminution de poids. Les augmentations, notables pour quelques enfants, n'ont pas été très importantes pour la plupart. Il est vrai que l'expérience nous a appris à n'attendre ces augmentations, souvent brusques et considérables, que quelques semaines après le retour au milieu familial.

L'initiative du lieutenant-colonel Sée, directeur de

l'éducation physique au Maroc, promoteur de la création du camp de vacances de Salé, s'est manifestée des plus heureuses et des plus utiles ; l'enthousiasme des jeunes campeurs et la satisfaction qu'ont manifestée les familles en sont le plus bel éloge.

Paul Vateton,
Médecin-inspecteur des écoles de Salé (Maroc).

AUX INTERNES MORTS POUR LA FRANCE

L'Association corporative des Internes en exercice *a publié, sous forme d'une brochure élégamment présentée, le discours prononcé par son président, le Dr André Ceillier, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des Internes morts pour la France pendant la guerre.*

Ceux des Internes des hôpitaux de Paris ou des anciens Internes qui désireraient posséder cette brochure sont priés, soit de la prendre contre présentation de leur carte aux bureaux de la Librairie Masson et Cie, *120, boul. Saint-Germain, — soit d'en faire la demande par lettre accompagnée de 0 f. 50 pour frais de port.*

Cette brochure leur sera remise gratuitement jusqu'à concurrence du nombre des exemplaires disponibles.

PETITES CONSULTATIONS DE PHYTOTHÉRAPIE

L'ACCÈS DE GOUTTE

L'hygiène ne suffit pas toujours à écarter l'accès aigu, cette épée de Damoclès suspendue sur les articulations du goutteux : rares, d'ailleurs, sont les malades qui se plient à ses exigences, qui ne jugent pas, comme La Rochefoucauld que « c'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime ». L'infraction commise, on ne peut demander à l'épicurien que firent succomber les blandices de la bonne chair de se métamorphoser en stoïcien et d'accueillir en souriant l'atroce souffrance qui vrille ses membres : c'est le devoir du médecin de tout mettre en jeu pour la conjurer, de se montrer fidèle à l'aphorisme charitable d'Hippocrate : *Divinum opus sedare dolorem.*

Une extrême prudence s'impose dans cette lutte contre les douleurs qui accompagnent l'accès de goutte : ce n'est pas tout à fait sans raison que les anciens, le considérant comme une crise salutaire, estimaient qu'il faut se garder de tout remède propre à en diminuer l'intensité et à en abréger la durée. Les cas sont fréquents où, pour avoir voulu le faire cesser brusquement, le juguler, on a vu se produire des métastases donnant lieu aux accidents les plus tragiques de la « goutte rétrocédée ». J'ai soigné récemment un malade qui, il y a quelques années, présenta des troubles cérébraux avec aphasie consécutifs à la suppression, par la poudre de Pistoïa, d'une fluxion articulaire du gros orteil ; au mois de Janvier dernier, souffrant d'une nouvelle poussée au niveau du coude, il eut l'imprudence de vouloir la faire cesser en prenant de la colchicine ; presque instantanément une pleurésie se déclara, accompagnée de troubles cardio-rénaux extrêmement graves : son état ne s'améliora que lorsqu'on eut réveillé l'arthrite goutteuse à la faveur d'une sinapisation énergique et prolongée. De pareils faits commandent une grande circonspection dans l'emploi de ce puissant spécifique de l'accès de goutte qu'est le colchique. On devra, avant de le prescrire, se rendre exactement compte de la perméabilité des reins ; s'ils sont atteints de sclérose, le médicament y détermine une stase sanguine qui peut être le point de départ d'accidents plus ou moins graves (Brouardel). D'autre part, il ne faut pas attendre le déclin de l'accès : c'est au début que le colchique agit le plus avantageusement pour modifier des symptômes douloureux, émousser l'acuité et abréger la durée d'une crise ; s'il n'a aucune prise sur la diathèse goutteuse, son action sur l'élément douleur est incontestable : il y a donc intérêt à y recourir avant que ce dernier ait atteint son paroxysme ; on peut alors obtenir le maximum d'effet en utilisant le minimum de médicament et réduire ainsi les risques d'accumulation d'une substance toxique dans l'organisme.

La forme pharmaceutique sous laquelle on prescrit le plus souvent le colchique est la teinture de semences ; on se conformera pour son emploi à la technique indiquée par M. M. Ségard dans son excellent *Consultaire* : « XV à XXV gouttes par jour en débutant, pour juger de la tolérance : si elle ne donne ni diarrhée abondante (pas plus de 4 selles par jour), ni vomissements, augmenter rapidement jusqu'à 4 fois X gouttes, puis 3 fois XX gouttes dans de l'eau sucrée et cesser aussitôt la fin de la crise. » Une autre préparation sur laquelle on peut compter est la solution d'intrait

Intrait de Colchique	1 gr.
Alcool	2 gr.
Glycérine	4 gr.
Eau distillée	3 gr.

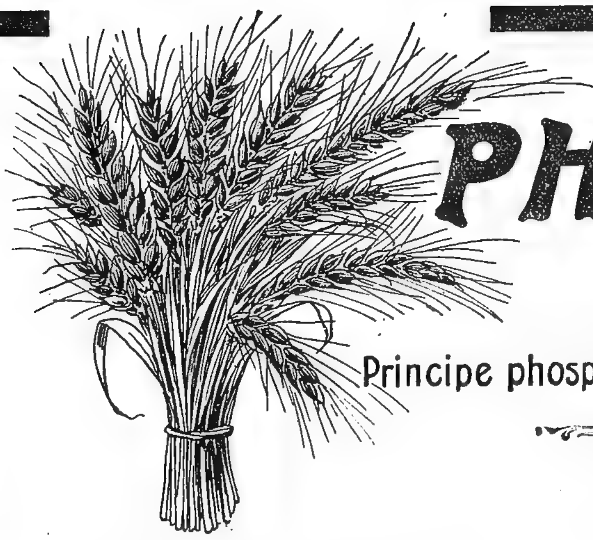
dont on donne de X à XV gouttes 3 à 5 fois par jour. On facilitera la tolérance du médicament en ajoutant à chaque dose X gouttes d'alcoolature de Morelle, analgésiant très peu toxique de la muqueuse gastrique dont il modère l'hypercrinie. Egalement bien supportée, la poudre de Pistoïa, qui renferme 1/5 de son poids de poudre de bulbe de colchique, se prescrit à la dose de 0,50 à 1 gr. par jour.

Lorsque l'état du rein contre-indique l'usage du colchique, on a le droit, en présence d'un accès violemment douloureux, de recourir, comme ultime ressource, aux opiacés, notamment aux injections hypodermiques de Pavéron dont 0,02 centigr. correspondent à 0,01 centigr. de morphine. On aura soin alors de favoriser l'excrétion urinaire au moyen d'un des diurétiques que j'ai précédemment indiqués : le plus recommandable est l'association de genêt et de piloselle :

Extrait fluide de Genêt stabilisé	1 gr.
— de Piloselle stabilisée	4 gr.
Sirop de Limons	100 gr.
Eau . . . . . Q. s. pour	500 cmc.

à prendre par tasses dans les 24 heures.

Il n'y a pas grand'chose à attendre de l'application *loco dolenti* de topiques calmants : si l'on croit devoir les employer, on évitera ceux qui irritent les tégu-



ments (térébenthine, huiles essentielles) ou qui entretiennent de l'humidité (cataplasmes, compresses humides) et donner la préférence aux liniments huileux (baume tranquille), aux pommades (cérat auquel on aura incorporé 1 pour 50 d'extraits d'opium, de belladone, de ciguë); leur avantage le plus clair est d'entraîner l'enveloppement des parties malades dans une couche épaisse d'ouate qui les soustrait à l'action du froid et au frôlement parfois si pénible des draps.

HENRI LECLERC.

CORRESPONDANCE

Bruxelles, 20 Octobre 1921.

Monsieur et honoré confrère,

Dans *La Presse Médicale*, n° 84, du 19 Octobre 1921, je lis dans le compte rendu du *Congrès de Médecine de Strasbourg* le résumé d'une communication de M. Gastou, dans laquelle celui-ci recommande, pour éviter le choc colloïdoclasique dans les injections intraveineuses d'arsénobenzènes, de faire ces injections mélangées au sang du malade. Cette méthode d'auto-hémothérapie arsenicale, dit Gastou, consiste à aspirer dans la seringue contenant la solution arsenicale 2 à 5 cmc de sang et à réinjecter lentement le contenu dans la veine.

Or, au XIVe *Congrès français de Médecine de Bruxelles*, en Mai 1920, j'ai dit textuellement:

« J'ai pensé qu'il serait possible de diminuer les risques des troubles angio-névrotiques en injectant dans la circulation, non pas la solution concentrée pure de néo-salvarsan, mais cette solution préalablement mélangée à une certaine quantité du sang du malade. En vue donc de diminuer la violence du choc colloïdoclasique, je procède à ce que j'ai appelé le brassage sanguin de la solution. Le mélange étant opéré dans la seringue, on injecte 2 cmc qu'on remplace plusieurs fois par une aspiration d'une quantité égale du sang. Je suis parvenu par ce procédé à injecter plusieurs malades très sensibles chez lesquels le néo-salvarsan provoquait des crises nitritoïdes, lorsqu'il était injecté dans les veines sans avoir subi le brassage sanguin. »

La priorité de ce procédé ne peut donc m'être contestée, et je suis bien heureux de voir que M. Gastou a pu en confirmer l'efficacité.

DUBOT.

A propos d'un « Répertoire thérapeutique » paru, le 18 Juin 1921, dans *La Presse Médicale*, notre confrère Aviranos, de Marseille, nous écrit pour nous signaler qu'il utilise depuis 1912 la solution de sulfate de cuivre dans le traitement de la leucokératose buccolinguale. La formule employée est la suivante:

Sulfate de cuivre	2 gr.
Eau distillée.	} àâ 10 gr.
Glycérine neutre	}

Bien assécher la muqueuse buccale avant de toucher la surface des plaques avec un peu de coton hydrophile imbibé de ce liquide et monté autour d'une mince tige de bois dur; cautériser tous les jours pendant 20 jours, le matin, après un bain de bouche à l'eau de guimauve; repos de dix jours et reprendre. La solution peut être dédoublée au début pour tâter la susceptibilité du malade.

PRATIQUE COURANTE

Luxation ancienne des doigts.

Les luxations irréductibles des doigts doivent être traitées par la cure sanglante.

La luxation dorsale externe du pouce sur le métacarpien correspondant est la plus importante de ces luxations. Pour les luxations anciennes irréductibles, on pratiquera une incision sur une longueur de 3 cm., parallèlement au tendon extenseur du pouce, descendant sur 1 cm. environ sur le dos de la phalange; le foyer de la luxation une fois ouvert, on incisera à fond le ligament glénoïdien; la réduction s'obtient d'ordinaire sans difficulté; le pansement terminé, on maintiendra quelques jours le pouce en flexion à l'aide d'une attelle plâtrée dorsale. Le résultat est d'ordinaire excellent.

Dans ces opérations il faut se garder, si la réduction est difficile, de faire levier avec un instrument métallique pour faire glisser par force les

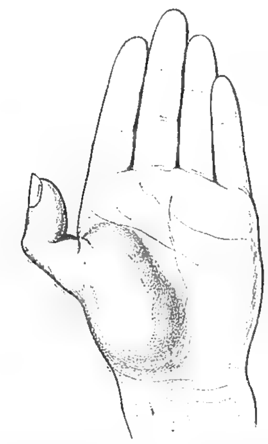
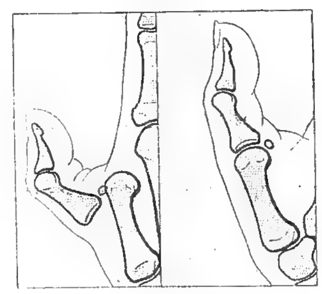


Fig. 1. — Luxation métarcarpo-phalangienne du pouce gauche datant de 5 mois.



A P

Fig. 2. — Schémas des radiographies: à gauche, avant l'opération; à droite, après l'opération. Le pouce a repris toutes ses fonctions.

extrémités articulaires l'une sur l'autre; on risque

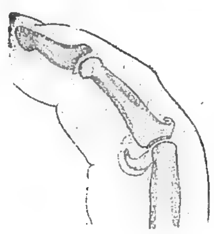


Fig. 3. — Réduction sanglante d'une luxation de la 2e phalange du médius droit, l'opérateur a détaché la surface articulaire de l'extrémité inférieure de la 1re phalange, surface que, sur la radiographie, on aperçoit sous forme d'un copeau ostéo-cartilagineux à la face palmaire du doigt.

ainsi d'endommager les surfaces articulaires d'une façon irrémédiable.

P. DESFOSSES.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Dans certains Etats d'Amérique, notamment dans l'Oregon, le Washington, le Kansas, il y a eu une recrudescence de variole durant ces dernières années. Les cas furent du reste bénins.

Il semble que, dans ces Etats, la vaccination ait été un peu négligée.

TEMESVAR

Une forme originale d'escroquerie est celle réalisée par un dentiste du banat de Temesvar. Ayant ouvert un cabinet où il demandait des honoraires moitié moindres que ceux des autres dentistes, il réussit à s'attirer chez lui une très nombreuse clientèle. Tous ceux de ces clients, qui avaient de l'or au niveau des dents, étaient prestement dépouillés de leur métal précieux, sous prétexte de retouche à la pièce. Quand il eut récolté un demi-kilo d'or, le dentiste prit la fuite. Arrêté à la frontière, il fut ramené à Temesvar.

L'enquête permit de savoir qu'il s'agissait en réalité d'un garçon épicier qui, ayant un ami dentiste, avait pu amasser quelques notions de dentisterie qui lui permirent d'essayer cette curieuse escroquerie. (*The Lancet*, 22 Octobre 1921.)

YUNNAN

Au sud du Yunnan, la production de l'opium et de son commerce reprennent de plus belle et on fume comme par le passé. Une grande partie de la drogue est introduite au Tonkin en contrebande, comme le montrent de nombreuses et importantes confiscations opérées par les douanes chinoises et par les douanes françaises. Le district de Lullany, entre Yunnanfou et la frontière orientale du Yunnan, a produit à lui seul pour 4 millions de taels d'opium. (*L'avenir du Tonkin.*)

QUESTIONS MEDICO-MILITAIRES

ECOLE DES INFIRMIÈRES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. CONDITIONS D'ADMISSION ET RÉGIME INTÉRIEUR.

D. — *Femme de jeune médecin décédé, avec ressources très restreintes, je désirerais suivre les cours de l'Ecole des infirmières de l'Assistance publique, pour me dévouer et vivre plus honorablement.*

Quelles sont les conditions exigées pour entrer à cette école ? Combien de temps durent les études ? Quel est le minimum d'âge exigé ? Les cours sont-ils gratuits ou payants ? Après avoir reçu le diplôme d'infirmière, quelles soldes reçoit-on ? Quel est le programme des cours ?

R. — L'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique a été créée, en Novembre 1907, à l'hospice de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, *dans le but de former, pour les établissements hospitaliers de l'Administration générale de l'Assistance publique de Paris, un cadre d'infirmières pourvues des aptitudes morales nécessaires et d'une instruction professionnelle complète.*

Les candidates doivent subir un examen d'entrée, qui a lieu au début d'Octobre.

Il faut être Française, célibataire, âgée de 19 ans au moins et de 26 ans au plus.

Des dispenses pour les candidates au-dessus de 26 ans, mais de moins de 35 ans, peuvent être accordées exceptionnellement.

Dès le mois d'Août, les candidates doivent adresser à l'Administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria (service du personnel), une demande accompagnée des pièces suivantes :

Acte de naissance ;

Casier judiciaire ayant moins d'un mois de date ;

Copie de certificats d'études et diplômes s'il y a lieu ;

Certificat de bonne vie et mœurs ;

Une note rédigée par la candidate sur ses antécédents (études, profession, maisons où elle a travaillé, certificats, profession des parents) ;

Certificat médical constatant le parfait état de santé et la pleine aptitude à être infirmière.

Les candidates sont alors convoquées pour se rendre à Paris, y passent une visite médicale détaillée, puis une seconde visite au bout de deux mois, et, au cours des deux ans d'études, elles peuvent être renvoyées, si la santé fléchit. Les voyages sont à la charge des candidates.

Examen d'entrée. — L'examen comprend une dictée, qui sert en même temps d'épreuve d'écriture, une narration française et deux problèmes d'arithmétique portant sur les quatre règles, les fractions et le système métrique, ainsi qu'une épreuve de couture. Un seul zéro suffit pour exclure de la liste d'admissibilité.

Pendant la période des examens, les jeunes filles habitant la province et qui n'auraient pas de parents à Paris peuvent être, sur leur demande, reçues provisoirement et gratuitement à l'Ecole, jusqu'à ce que les résultats de l'examen soient connus.

Admission. — Les élèves de l'Ecole sont choisies par le Directeur de l'Administration, parmi les admissibles. Elles doivent effectuer un stage de deux mois avant d'être définitivement admises. Pendant ce stage

elles sont libres de quitter l'Ecole à leur gré, de même que l'Administration peut les renvoyer, si elles ne paraissent pouvoir remplir les conditions pour la profession d'infirmière. *La durée des études, y compris ce stage, est fixée à deux ans.*

Les élèves sont nourries, logées, chauffées, éclairées et blanchies. Elles reçoivent un traitement annuel fixé à *730 francs pour la première année et à 1.095 francs pour la deuxième année d'études*, augmenté d'une indemnité de résidence de 485 francs par an et d'une indemnité provisoire de vie chère de 438 francs par an. Elles versent pour la retraite, accordée par l'Administration après vingt-cinq ans de service et 55 ans d'âge.

A l'expiration du stage de deux mois, les élèves doivent prendre, *avec le concours de leurs parents ou tuteurs*, l'engagement de *rester cinq ans au service de l'Administration après leur sortie de l'Ecole.* Dans le cas où elles partiraient avant l'expiration de ces cinq années, elles s'obligent à payer une indemnité proportionnelle au temps restant à courir avant l'expiration de ce délai et calculée à raison de 2 francs par jour, soit une indemnité totale de 3.650 francs au maximum.

Enseignement. — Le programme des études comprend: des cours d'anatomie, de physiologie, d'hygiène, de pharmacie; des leçons théoriques et pratiques sur les soins à donner aux malades atteints d'affections d'ordre médical et d'ordre chirurgical, aux aliénés, aux contagieux, aux vieillards et aux incurables, aux enfants, aux femmes en couches et aux nouveau-nés; des cours de massage, d'administration hospitalière, d'électrothérapie et de radiologie; des séances de nécropsie (complément d'anatomie); des leçons théoriques et pratiques sur le service de salle et d'office, et sur la préparation des tisanes, boissons et mets légers qui conviennent aux malades; des conférences et cours complémentaires (pratique des laboratoires).

Pendant leurs deux années d'études, les élèves infirmières passent successivement dans les divers services hospitaliers. Pendant la première année, toutes les matinées sont employées dans les salles de malades, les après-midi étant réservées aux cours et répétitions; pendant la deuxième année, deux après-midi seulement par semaine sont réservées aux cours.

A la fin de la première année d'études, les élèves infirmières subissent un examen théorique et pratique devant les professeurs de l'Ecole. Celles dont les notes ne sont pas satisfaisantes peuvent redoubler l'année ou sont renvoyées de l'Ecole.

Brevet. — A la fin des études, les élèves infirmières dont les notes sont satisfaisantes sont soumises à un examen théorique et pratique, devant un jury composé d'un représentant de l'Administration, de professeurs de l'Ecole, de la surveillante générale, de médecins, de chirurgiens et d'accoucheurs des hôpitaux. Celles qui auraient été absentes pour raison de santé, pendant plus de quatre-vingt-dix jours, sont renvoyées à une session ultérieure. Il est délivré aux élèves infirmières qui ont subi avec succès l'examen de fin d'études et qui ont accompli les cinq années faisant l'objet de l'engagement, *un brevet d'infirmière de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris.*

Ce brevet leur est conféré tant à raison des connaissances théoriques et pratiques dont elles ont fait preuve devant le jury qu'à cause des aptitudes professionnelles et morales dont elles ont témoigné à l'Ecole et dans les services où elles ont passé.

Nominations. — Les élèves qui ont obtenu ce brevet prennent leur service dans les établissements hospitaliers avec le grade d'infirmière de 3e classe (traitement en argent: 2,850 francs, outre toutes les prestations en nature évaluées 2.000 francs en cas d'externement), logement en chambre, nourriture, habillement, blanchissage, ainsi que les avantages réglementaires attribués au personnel hospitalier: indemnité temporaire de vie chère (438 francs par an et 730 francs en cas d'externement), indemnité de résidence (600 francs par an dans la région parisienne et 1.200 francs en cas d'externement); journée de huit heures; repos hebdomadaire; congés annuels de vingt-huit jours; retraites; paiement des traitements en cas de maladie (six mois à plein traitement, six mois à demi-traitement), etc.

Les élèves non admises peuvent être pourvues d'un poste d'infirmière de 4e classe (2.700 francs par an, en outre des avantages ci-dessus énumérés).

Le régime de l'Ecole des infirmières de l'Assistance publique est l'internat.

Régime. — Le réveil a lieu à 5 heures 1/2 l'été, et à 6 h. 15 l'hiver, et le coucher à 21 heures. Les élèves ne sont pas autorisées à veiller dans leur chambre. Le départ pour les hôpitaux a lieu, tous les matins, à 6 h. 45 ou à 7 h. 45, suivant les saisons. Les heures de repas sont ainsi fixées: petit déjeuner, 6 h. 30 ou 7 h. 15; déjeuner, midi 1/2; dîner, 19 h. 1/2. Les élèves sont libres après le dîner jusqu'à l'heure du coucher; elles ont une heure de repos après le déjeuner.

Une bibliothèque, une salle de réunion, un tennis, une salle de bains et douches, sont mis à la disposition des élèves. Les soins dentaires complets leur sont donnés gratuitement.

L'Ecole compte 167 lits (en chambres) pour les élèves.

Trousseau. — Les élèves doivent faire les frais du trousseau d'uniforme acheté par les soins de l'Administration (1 cape, 1 voile bleu) dont elles demeurent propriétaires, et qui est uniquement réservé au service journalier, à l'exclusion des sorties du dimanche. La valeur du trousseau est d'environ 140 francs.

Les élèves reçoivent de l'Administration un trousseau de linge, composé de: 3 chemises, 2 bonnets, 2 jupons de coton, 2 paires de bas, 3 tabliers plissés, 5 peignoirs d'hôpital, 3 essuie-mains, 1 serviette de table et 3 serviettes de toilette, 4 draps, 2 taies d'oreiller. Ce linge est blanchi gratuitement par l'Administration.

Elles doivent apporter les menus objets de toilette, un couvert et une timbale. Les malles sont placées dans une resserre accessible, une fois par semaine, le jeudi après-midi.

Les élèves prennent en inventaire le linge, les effets d'uniforme, tous les objets qui leur sont confiés et sont responsables de la tenue et de la propreté de leurs chambres, qui comprennent lit, lavabo à eau courante, table, chaises, armoire à glace, table de nuit, etc. Le remplacement ou la réparation des objets perdus ou dégradés par leur faute est prélevé sur leur indemnité.

Elles ne doivent porter aucun bijou.

(*Voir la suite, p.* **1823**.)

Médication Anti-Tuberculeuse

AZOTYL

en Ampoules

pour injections sous-cutanées ou intra-musculaires

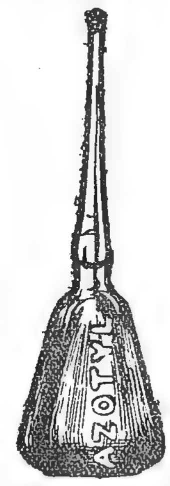
et en **PILULES KÉRATINISÉES**

à base de :

Lipoïdes spléniques et biliaires, Cholestérine pure.

Essence antiseptique : **Goménol, Camphre.**

Littérature et Échantillons : *Laboratoires, 159, avenue de Wagram, PARIS*



Fac-simile grandeur nature d'une ampoule d'AZOTYL

Cliché "ATLAS"

Le LACTOCHOL

Combinaison de ***ferments lactiques*** *&* ***d'extraits biliaires***

constitue l'agent de désinfection gastro-intestinale le plus puissant : il n'est pas toxique ; son activité est démontrée par la CLINIQUE et le LABORATOIRE.

Le Lactochol est **soixante fois plus actif** *que les ferments lactiques seuls.*

Le Lactochol est indiqué dans les cas d'**entérites aiguës** et **chroniques** de l'adulte et du nourrisson, d'**appendicite chronique,** contre les **dermatoses,** la **furonculose,** l'**insuffisance biliaire,** la **cholémie,** les **états infectieux et toxiques.**



LITTÉRATURE, ÉCHANTILLONS et LABORATOIRE : 159, avenue de Wagram, PARIS

Cliché "ATLAS"

Les élèves peuvent recevoir au parloir tous les jours de une heure à deux heures, et le dimanche, les visites autorisées. Les permissions de sortie, à partir du samedi soir 19 heures 1/4, ne sont accordées que pour aller dans les familles; elles doivent en tout cas rentrer le dimanche à vingt et une heures.

Congés. — Il est accordé aux élèves *un congé annuel de vingt-huit jours, ainsi que dix jours au 1er janvier et dix jours à Pâques.*

Il sera organisé régulièrement, pour les élèves qui demeurent à l'École les dimanches et fêtes et pendant les vacances, des promenades et excursions.

Les peines disciplinaires sont les suivantes :

1° L'observation ; 2° la réprimande ; 3° la privation de sortie (ces peines sont prononcées par la surveillante générale) ; 4° le blâme avec inscription au dossier ; 5° l'avertissement avant exclusion ; 6° l'exclusion (ces peines sont prononcées par le directeur de l'Administration).

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Clinique chirurgicale et technique opératoire, 1915-1919, par J. A. Presno y Bastony. 1 vol. de 310 pages, avec 62 figures. La Havane, 1920. (Imprimerie *El Siglo* xxe ».)

Cet ouvrage, conçu à la manière des volumes périodiquement publiés par les *Cliniques chirurgicales* d'Hartmann et de Delbet à Paris, comprend une série de travaux originaux sur le foie et les voies biliaires, le pancréas, le tube digestif, les voies urinaires, la gynécologie, la tête et les membres.

1° *Foie, voies biliaires, pancréas.* — Un important chapitre est consacré aux abcès du foie et à leur traitement par l'émétine, dont l'auteur rapporte 15 observations personnelles. Il confirme les expériences de Rogers sur l'action mortelle exercée sur l'amibe dysentérique par l'émétine à 1 pour 10.000 ; il faut l'employer de façon très précoce, et y adjoindre l'incision chirurgicale si la collection purulente est déjà formée.

Un second travail discute la valeur de chacune des nombreuses incisions préconisées pour aborder les voies biliaires. P. y B. arrive aux mêmes conclusions que Rio Branco dans sa thèse, et il préconise, comme lui, la grande incision à angle aigu ouvert en haut et à droite (incision en ɿ modifiée).

Un beau cas d'extirpation totale d'un kyste hydatique du foie, la statistique des interventions sur les voies biliaires, et une étude sur la pancréatite chronique d'origine biliaire terminent cette première série de travaux.

2° *Tube digestif.* — P. étudie, d'après 3 observations personnelles, la perforation aiguë de l'ulcus gastrique, insistant sur l'importance pronostique de la précocité opératoire. Dans ses 3 cas, il a fait la suture sans gastro-entérostomie complémentaire.

3 observations de pseudo-myxomes (maladie gélatineuse du péritoine de Péan), d'origine appendiculaire, toutes suivies de guérison, font conclure l'auteur à la bénignité relative de cette affection.

3° *Voies urinaires.* — Un travail sur le traitement de la lithiase rénale, basé sur 41 observations. Eclectique, l'auteur a employé 34 fois la néphrolithotomie, 6 fois la pyélotomie, 1 fois la néphrectomie. Les 7 derniers malades ont guéri. Sur les 34 néphrolithotomies, on note 4 morts (anurie, hémorragie ou infection).

Etudiant ensuite la lithiase bilatérale, B. la croit plus fréquente qu'on ne le pense et la radiographie est souvent capable de déceler des pierres bilatérales. Partisan, comme Albarran et Legueu, d'opérer d'abord le côté le plus sain, il indique la pyélostomie comme un bon traitement préalable.

4° *Gynécologie.* — Ce chapitre comprend : 1 observation d'hystérectomie abdominale pour infection puerpérale ; 2 cas de fibro-sarcome de l'ovaire chez une enfant de 10 ans opérée et guérie ; 1 double césarienne à 18 mois d'intervalle chez une coxalgique à bassin vicié, opérée avec succès ; enfin une légère modification à la technique de Legueu dans la trachélopexie.

5° *Tête et membres.* — P. rapporte ici une très longue observation d'abcès mycosique de l'oreille, et 1 cas d'anévrisme axillaire traité avec succès par l'extirpation du sac.

Enfin les cent dernières pages sont consacrées à l'étude des voies d'accès des différents paquets vasculo-nerveux des membres. L'auteur y rend hommage à l'École française et s'inspire, au cours de son travail, à la fois de l'œuvre de Farabeuf et des conclusions tirées de l'étude des plaies de guerre par Sencert, Maurer, Fiolle, Costantini et, d'une façon générale, tous les auteurs qui se sont occupés des plaies vasculaires.

M. Deniker.

SOMMAIRES DES REVUES

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — M. Commandeur, professeur sans chaire à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, à partir du 1er Janvier 1922, professeur de clinique obstétricale à ladite Faculté, en remplacement de M. Fabre, décédé.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les trois écoles annexes de médecine navale établies dans les ports militaires de Brest, Rochefort et Toulon, en vue de la préparation à l'École principale du Service de Santé, ont pour objet de faire accomplir par les jeunes gens qui se destinent à la médecine navale la 1re année d'études médicales.

Les jeunes gens désireux de suivre les cours des écoles annexes doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français ;

2° Avoir eu au 1er Janvier 1922 moins de 22 ans révolus (les postulants devront en outre n'être pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux au mois d'Octobre 1922).

Pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, la limite d'âge sera reculée du temps égal à celui passé sous les drapeaux ;

3° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire ;

4° *a*) Pour la ligne médicale : être pourvu du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre baccalauréat ou certificat permettant, aux termes des règlements universitaires en vigueur, de faire les études médicales et du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Les pièces à produire à l'appui de la demande (qui doit indiquer le lieu de résidence du candidat) pour être admis à suivre les cours des écoles annexes sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat ;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français ;

3° Un certificat d'un médecin de la marine ou de l'armée de terre constatant que le candidat est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire ;

4° Les diplômes ou certificats mentionnés ci-dessus. Les candidats doivent produire leurs diplômes ou, s'ils n'ont pas été délivrés, les certificats provisoires : les copies, même certifiées, de ces pièces ne sont pas admises à en tenir lieu. Exceptionnellement les candidats peuvent être inscrits provisoirement dans une école annexe sans produire l'un des diplômes, s'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires ; mais leur admission définitive ne peut être prononcée que s'ils justifient avant le 30 Novembre de la possession du diplôme manquant ;

5° Un certificat de bonne vie et mœurs ;

6° Le consentement des parents si le candidat est mineur.

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au préfet maritime du port où se trouve l'école annexe choisie par le candidat entre le 1er et le 15 Octobre.

Le préfet maritime statue sur les demandes, après avis du directeur du Service de Santé, et arrête la liste des candidats admis à suivre les cours. Il avise les intéressés de leur admission et de la date à laquelle ils devront rejoindre le port.

Les élèves des écoles annexes s'entretiennent à leurs frais : ils logent et prennent leurs repas en ville et ne portent pas d'uniforme.

Ces élèves acquittent les frais des quatre premières inscriptions et du premier examen de fin d'année.

Des bibliothèques, des amphithéâtres de dissection, des musées d'anatomie, des laboratoires d'histologie sont à la disposition des élèves, qui doivent verser au trésorier de la bibliothèque une somme de 100 francs destinée à l'achat des livres.

Les élèves ayant subi un premier concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux sans succès pourront être autorisés par le préfet maritime, sur la proposition du directeur de leur école, à redoubler une année d'études, tant qu'ils réunissent les conditions d'âge et d'aptitude requises. (*Journ. off.*, 1er Décembre.)

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat* :

80. Subra (Georges) : Contribution à l'étude de la tuberculose mammaire primitive. — 81. Sicart (Marcel) : A propos de trois cas de rhumatisme chronique déformant. (Considérations pathogéniques). — 82. Vaïsse (Jean) : Contribution à l'étude des luxations traumatiques anciennes de la rotule. (Variété complète externe). — 83. De Malbec (Pierre-Henri-Jean) : A propos d'un cas de méniscite chronique post-traumatique. — 84. Sivadon (André-Henri) : A propos d'un cas de mélanosarcome avec survie post-opératoire prolongée. — 85. Bentkowski (Henri-Jean-François) : Contribution à l'étude du cancer de l'ovaire. (Trois observations de M. le professeur Tédenat). — 86. Caillol (Antoine) : Contribution à l'étude des névrites tétaniques. — 87. Alinat (Albert) : Le danger du paludisme importé. (A propos des réveils récents du paludisme autochtone). — 88. Huré (Aubin-Fernand-Jean-Léopold) : Contribution à l'étude chez le nourrisson de certaines formes d'intolérance pour le lait, traitées par les injections sous-cutanées de lait maternel. —

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 9 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Dumont, 18.45 ; Cain, 20 ; Flandin, 19.45 ; Leblanc, 17.

Erratum. — M. René Gaultier pour la consultation écrite, séance du 4 Décembre, a obtenu 19,54 et non 10,54.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 7 Décembre. — Nerf cubital à l'avant-bras et à la main.* — Ont obtenu : MM. Thomas (Pierre), 10 ; Simon (Victor), 15 ; Vadon, 19 ; Thuvien, 10 ; Thibault, 17 ; Zerah (Henri), 15 ; Brennan, 15 ; Tridour, 6 ; Vaché, 12 ; Soria, 15 ; Sufrin, 17 ; Théron, 12 ; Tchilinguirian, 8 ; Mlle Krukowska, 15. — Ont filé : MM. Richard, Lefèvre (Henri). — *Absent* : M. Warrant.

Pathologie. — *Séance du 6 Décembre. — Formes cliniques de la pleurésie purulente.* — Ont obtenu : MM. Jeanne, 14 ; Chauveau, 9 ; Dubos, 14 ; Gassem, 16 ; Loufrani, 16 ; Dupont, 10 ; Armand, 11 ; Derome, 14 ; Frossard, 13 ; Cros-Decam, 12 ; Boëlle, 13 ; Alboukreck, 10 ; Delton, 11 ; Delvaille, 13 ; Forest-Defaye, 13 ; Brennan, 14 ; Flandrin, 19 ; Damond, 17 ; Danhier, 9 ; Davioud, 15 ; Godel, 13 ; Fréchin, 15 ; Mlle Eliche, 12. — A filé : M. Chabrol. — *Absents* : MM. Palliez, Turin, Fort, Debavelaere ; Mlle Demay.

Epreuve supplémentaire. — *Séance du 10 Décembre. — Gangrène pulmonaire. Signes et diagnostic.* — Ont obtenu : MM. Bompart, 16 1/2 ; Bize, 19 1/2 ; Pinoche, 16 ; Marie, 17 ; Rouquès, 17 1/2 ; Giroire, 19 ; Augier, 18 1/2 ; Mlle Bach, 17 1/2 ; Corbillon, 18.

Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés externes des hôpitaux dans l'ordre suivant :

MM. Rouquès, Bize, Giroire, Augier, Mlles Corbillon, Buch, MM. Marie, Bompart, Pinoche, 38 points.

MM. Chevereau, Dreyfus (Gilbert), Guérin, Vadois, 37 points.

MM. Andrieu, Hesse, Layani, Leconte (Henri), Tasterat, Triau, Souvestre, Caplain, Clitandre, Ombrédanne, Avril ; Mlle Braum ; MM. Chartrol, Flandrin, Guisoni ; Mlle Pauc ; M. Veran ; Mlle Gardel, 36 points.

MM. Lemariey, Vanver, Bureau (Robert), Coudrain, Levaxilaire, Louvel, Minol; Mlle Cordier; MM. Fleury, Lejeune, Maximin, Seidmann, Thiroloix, Gervaise, Lelièvre (André), 35 points.

MM. Baron, Bucquet, Guillon, Havret, Perrin (Georges), Poumier, Sigwald, Zadoc-Kahn, Bucquoy; Mlle Brusan; MM. Folliassou, Gourdon, Guéret, Larroumet, Mabille, Schmite, Cofino; Mme Drieu-Jeramée; Mlles Hirsch, Lacan; M. Parmentier; Mlle Péchenard; M. Perin-Chrechen; Mlles Rosenbaum, Stœber; M. Benoit, 34 points.

M. Bachelier; Mlle Bizon; MM. Idoux, Suzor, Bergouignan, Gay (Georges), Guiheneuc, Hortopan, Jourdan, Lemoyne (Jacques), Levêque, Paris (Pierre). Thibault, Virillieme; Mlle Boyer; M. Damond; Mlle Heimann; M. Josset; Mlle Saint-Laurent; MM. Verny, Breton (Pierre), Gibard; Mlle Pithon; M. Renaud, 33 points.

MM. Boiffin, Chabaud, Champenois, Fourniat, Ganem, Leconte (Maurice), Marx, Meeus, Moatti, Rouchaud, Vié, Chureau, Dubos, Jullien, Artigues, Auperin (Charles), Bettinger; Mlle Conil; MM. Coupeau, Gardetti, Loup, Mimin; Mlle Roger; MM. Sufrin, Brico, Carle; Mlle Chatenet; MM. Soria, Tixier, Defaye (Jacques); Mlle Mustacesco; MM. Paris (Raymond), Poret, 32 points.

MM. Basset, Derst, Mathieu, de Tomierski, Richier, Tacquet, Andler, Baudrillart, Boulland, Brongniart, Corman; Mlle Glotz; MM. Huet, Pellé, Petit (R.), Capart, Laffaille; Mlle Pau; MM. Pépin-Lehalleur, Pouillot; Mlle Rouget; M. Vieillard-Baron; Mlle Chequart, MM. Mariani (Pierre), Thiery, Turmann, Thévenard, 31 points.

MM. Berdet, Bodsou, Chavanon; Mlle Croisier; Mme Duclaux, née Appel; MM. Freklins, Gaulier, Ghouila (Henri), Guran; Mlle Krukouska; MM. Lafond, Lagarrigue, Landel, Le Guillant, Medioni, Néron, Perrin (René), Tilman, Vienne; Mlle Josso; MM. Beraudy, Fevrer, Forest-Defaye, Germain, Jubé, Maestracci, Mariani (Joseph), Alalinarde, Cattan, Galloès; Mlle Guery; M. Josso; Mlles Martin, Masse; MM. Wachtel, Garnier, Lazuy, Narvaud, Perlès, Porgès, Grasset, Imbert, Laborde; Mlle Lecocq; MM. Perous, Robert, Bernard (Etienne), 30 points.

MM. Thomas (Robert), Bermann, Rousseau (Pierre), Arnould, Bouisset, Courtois, Dromer; Mlle Houzeau; M. Vermorel; Mlle Abricossoff; MM. Appert, Brennan, Dupuy (Raymond), Escoffier, Hadjiyeorgiou, Jeaure; Mlle Lequin; MM. Péroz, Roy, Simon (Victor), Thiouville, Thuillant, Viet-Villeneuve, Wolfsohn, Giaccardi, Lapalle, Leleu, Loireau, Redon, Roux, Vernier, Badet, Yosse, Morigny, Iegrestaa, Sourdille, Vernholes; Mlle Lebourbier, 29 points.

M. Costes; Mme Ducourtioux; MM. Hervaux, Huguenin; Mlle Lacascade; M. Lair; Mlle Langlais; MM. Lefebvre (André), Marcotte, Peylavin, Quenza, Rollet, Turpault, Renoux (Georges); Mlle Ullmann; MM. Barthes, Mauric, Courland, Bouvet, Bureau, Coffin, Goldberg; Mlle Goldspiegel; MM. Grevin, Jean, Maurion, Noury, Quenée; Mme Reymond; MM. Veyssière, Carretti, Couturat, Deransard-Desvallées, Grypon; Mlle Iliesco; MM. Maillet, Matry, Piedallu, Quilliot, Sorton, Lelong, Liquier, Thomopoulos, Wauthier, Mahé, Mougeot, Puech, 28 points.

MM. Roussel, Robin; Mlle Kouindjy; MM. Picot, Vernotte, 27 points et demi.

Clinicat. — Un concours pour deux emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 26 Décembre 1921, à 9 heures du matin.

Places mises au concours : Clinicat propédeutique (une place de titulaire et une place d'adjoint).

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, jusqu'au samedi 17 Décembre inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de 15 h. 30 à 17 heures.)

Sont admis à concourir. — Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Ecole principale du Service de Santé de la marine. — Un concours pour l'admission à l'Ecole principale du Service de Santé de la marine, instituée près la Faculté de Médecine de Bordeaux, aura lieu les 31 Juillet et 1er Août 1922.

Seront admis à prendre part à ce concours :

Les étudiants en médecine réunissant 4, 8 et 12 inscriptions, ancien ou nouveau régime, valables pour le doctorat en médecine.

Les étudiants titulaires de 16 inscriptions, nouveau régime, seront admis à prendre part à ce concours et subiront les mêmes épreuves que les candidats à 12 inscriptions, ancien régime.

Les candidats doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français.

Les candidats alsaciens ou lorrains qui ont commencé leurs études suivant le régime allemand et qui justifieront de leur réintégration de plein droit dans la nationalité française, dans les conditions du paragraphe 1er de l'annexe à la section V de la partie III du traité du 28 Juin 1919, pourront prendre part au concours dans les conditions indiquées plus loin.

Pourront être admis également à concourir les fils d'étrangers nés en France qui auront été incorporés en vertu de la loi du 3 Juillet 1917;

2° Avoir eu au 1er Janvier 1922 moins de 23 ans pour les candidats à 4 inscriptions nouveau régime et moins de 24 ans pour les candidats à 4 inscriptions ancien régime.

Ces limites d'âge sont retardées d'une année pour chaque groupe de 4 inscriptions validées, ancien ou nouveau régime, dont le candidat est titulaire, en plus des 4 premières.

Pour les candidats qui ont été incorporés pendant la guerre, la limite d'âge sera reculée d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux;

3° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire;

4° Etre pourvu au moment de l'ouverture du concours :

Etudiants en médecine : de 4, 8 ou 12 inscriptions, ancien ou nouveau régime, valables pour le doctorat.

Les étudiants ne sont pas autorisés à concourir dans une catégorie correspondant à une scolarité inférieure à la leur, savoir :

Candidats concourant avec le programme de 4 inscriptions. — Etudiants ayant au moins 4 inscriptions et au plus 7.

Candidats concourant avec le programme de 8 inscriptions. — Etudiants ayant au moins 8 inscriptions et 11 au plus.

Candidats concourant avec le programme de 12 inscriptions. — Etudiants ayant au moins 12 inscriptions, ancien ou nouveau régime et au plus 15 ancien régime et 19 nouveau régime.

Les candidats alsaciens ou lorrains, visés au paragraphe 1er ci-dessus, seront rattachés à ces diverses catégories dans les conditions suivantes :

A celle de 4 inscriptions, ceux ayant 4 semestres de scolarité;

A celle de 8 inscriptions, ceux ayant obtenu le physicum;

A celle de 12 inscriptions, ceux réunissant 10 semestres de scolarité.

Toutes les conditions d'inscriptions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

En outre, les élèves reçus à l'Ecole devront, pour être admis à y entrer, être en possession d'un certificat constatant qu'ils ont satisfait aux examens afférents à leur scolarité.

(*Voir la suite, p.* **1827**.)

Les pièces à produire à l'appui de la demande d'inscription au concours sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français, et, pour les étudiants alsaciens ou lorrains visés plus haut, la justification de leur réintégration de plein droit dans la nationalité française;

3° A) Si le candidat n'est pas sous les drapeaux :

a) Un certificat du commandant d'un dépôt des équipages de la flotte ou du commandant d'un bureau de recrutement, établi l'année du concours et constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, que le candidat est apte au service militaire;

b) Un certificat du commandant du bureau de recrutement de la subdivision territoriale à laquelle appartient le candidat, établissant la situation exacte de celui-ci au point de vue du service militaire (non lié au service, appelé, ajourné, sursitaire ou démobilisé); dans ce dernier cas, un état signalétique et des services devra être joint aux certificats ci-dessus.

Cet état signalétique devra mentionner le temps total de service militaire accompli, les situations occupées donnant droit à l'attribution de brisques, avec leur durée, les citations, blessures ou décorations, avec les précisions nécessaires et suffisantes au calcul des majorations de points énumérés au titre ci-après : « Concours. »

B) Si le candidat est présent sous les drapeaux :

Un état signalétique et des services arrêté à la date du 1er Février 1922 et auquel sera joint une attestation du chef de corps constatant sa bonne conduite.

4° Un certificat de scolarité portant les indications suivantes :

Date d'obtention et nature du baccalauréat de l'enseignement secondaire;

Date d'obtention du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles;

Nombre d'inscriptions prises et date de concession de la dernière;

5° Une déclaration écrite indiquant la résidence du candidat, le lieu où devra lui être adressée, le cas échéant, sa lettre de nomination et les centres d'examen (admissibilité et admission) choisis par l'intéressé, parmi les villes indiquées au titre IV ci-après.

Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre;

6° Une déclaration sur papier timbré du père, de la mère, du tuteur ou du candidat lui-même, s'il est majeur et jouit de ses biens, reconnaissant qu'il s'engage : 1° à payer la pension, le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études (cet engagement devient nul en totalité ou en partie en cas de concession d'une bourse ou demi-bourse, d'un trousseau ou demi-trousseau); 2° à rembourser au Trésor, dans le cas où l'ayant cause serait exclu de l'école ou démissionnerait, ou n'obtiendrait pas à la fin de ses études le grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe de la marine ou de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales ou ne réaliserait pas l'engagement de 8 ans, les frais de scolarité et d'examens payés pour lui par la marine et lorsqu'il n'aura pas eu à payer tout ou partie des frais de pension ou de trousseau, le montant des sommes de cette nature qu'il aura été dispensé de verser (modèle n° 1 annexé à la présente instruction).

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au ministère de la marine (direction centrale du Service de Santé) au plus tard entre le 15 Juin et 1er Juillet.

Le concours comprend des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 31 Juillet et 1er Août 1922, à Paris, Bordeaux, Brest, Rochefort et Toulon.

Celles d'admission auront lieu à Toulon, Brest et Rochefort à des dates qui seront indiquées ultérieurement.

Le nombre des élèves à 4, 8 et 12 inscriptions à admettre à l'école de Bordeaux à la suite du concours de 1922 sera fixé et annoncé au *Journal officiel* ultérieurement.

Pour les dispositions relatives aux opérations du concours, au programme des connaissances exigées, etc., voir le *Journal officiel* du 1er Décembre 1921.

NOUVELLES

Bureau municipal d'hygiène d'Amiens. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour la ville d'Amiens (Somme).

Le traitement alloué est fixé ainsi qu'il suit : 3e classe, 10.000 francs; 2e classe, 11.500 francs; 1re classe, 13 000 francs; hors classe, 15.000 francs avec promotion dans le délai de cinq ans.

Les candidats ont un délai de 20 jours pour adresser au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'Hygiène. (*Journ. off.*, 2 Décembre.)

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences vient de décerner les prix suivants :

Prix Montyon des arts insalubres. — Un prix de 2.500 fr. à feu M. L. Ville, pharmacien à l'asile de Clermont (Oise), pour ses travaux sur les gaz asphyxiants.

Une mention honorable de 1.500 francs, à M. J. Pougnet (de Beaulieu-sur-Dordogne), pour sa contribution à l'étude théorique et à la mise au point industrielle de quelques produits chimiques de guerre.

Prix Jecker (10.000 fr.), à M. J. Léger, pharmacien honoraire des hôpitaux et membre de l'Académie de Médecine pour l'ensemble de ses travaux sur les composés organiques naturels.

Prix Binoux (2.000 fr.), à M. Alfred Rouxeau, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes, pour ses deux ouvrages : *Laënnec avant* 1806 : *Laënnec après* 1806.

Cours de cuisine. — Des cours pratiques de cuisine raisonnée viennent d'être organisés par la Société scientifique d'hygiène alimentaire. Ces cours seront faits tous les mardis par MM. Hemmerdinger, Henri Labbé, Martel et Pozerski, de l'Institut Pasteur.

Corps de Santé militaire. — Sont nommés : Au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Gineste, Maurizot, Ramadier, Vullien, Scheikevitch, Lambert, Mairet, Philardeau, Moquet, Martin (A.), Mayet, Mevel, Martin (J.), Lepan, Paulin, Algan, Massias, Vincent, Havet, Pineau, Ricq, de Vaugirard, Le Deschault, de Monredon, Menuet; au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre définitif, MM. Paley, Michaud, Pelbois, Neuberger, Racadet, Rodrigue, Weill, Sedan-Miegeville, Prentout, Nivault, Ordioni, Pichoudron, Mourlon, Duntze, Wilmoth, Rabut, Rousset, Maurel, Sizaret, Loyer, Le Coq, Lemoine, Roussilon, Margerin, Pourcher, Poire, Palais, Poisson, Lagarenne, Thomas, Truchot, Guillemin, Vigneul, Cottin, Guéron, Morin, Faiveley, Thomas, Martinet, Martin, Leroy, Wolfromm, Thévenard, Prevot, Muller, Fourcade, Plait, Martet, Poitrinal, Maquet, Loupie, Vaisse, Simonin, Petithomme, Miguet, Richert, Verger, Le Branchu, Prouvost, Thomas, Michel, Moing, Thyebault, Malon, Pailler, Roquelaure, Roux, Cadet, Vagner, Puvard, Mozer, Moureau, Michel, Poulain, Marchal, Vaslm, André, Luigi, Sabot, Harmann, Noël, Roquebert, Scagliola, Saignol, Pelte, Rouillart, Matringhen,

(*Voir la suite, p.* **1829**.)

Bernard, Parra, Vielledent, Talon, Sédillot, Savouret, Douzam, Touchard, Loup, Lanos, Le Mat, Parot, Rigaut, Michel, Mary, Lapierre, Lacaille, Nicolas, Leriget, Hallier, Rolot, Roudaire, Rochez, Rousseaux, Quivry, (*Journ. off.*, 19 Novembre.)

— Sont promus au grade de médecin-major de 2e cl., MM. Berton, Chaumel. (*Journ. off.*, 19 Novembre.)

— M. Marotte, médecin principal de 1re classe, est nommé secrétaire du Service de Santé du 7e corps d'armée, à Besançon. (*Journ. off.*, 27 Novembre.)

Service de Santé de la marine. — M. Gauguet, médecin de 1re classe, est désigné pour embarquer sur le *Chamois*. (*Journ. off.*, 11 Novembre.)

— Sont promus : Au grade de médecin général de 2e classe, M. Chastang, médecin en chef de 1re classe; au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Dofressine, médecin en chef de 2e classe; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Dargein, médecin principal; au grade de médecin principal, M. Le Calvé, médecin de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, M. Fournier, médecin de 2e classe. (*Journ. off.*, 23 Novembre.)

— M. Chabiron, médecin de 1re classe, est désigné pour servir comme médecin-major des 2e et 6e escadrilles de torpilleurs dans la division de la Manche et de la mer du Nord. (*Journ. off.*, 18 Novembre.)

— M. le médecin de 1re classe Lepeuple est maintenu pour une nouvelle période d'une année, à compter du 26 Novembre 1921, dans ses fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de Cherbourg. (*Journ. off.*, 25 Novembre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En France, MM. Lairac, médecin principal de 2e classe; Marque, Millet, Poux, médecins-majors de 1re classe; Martin, Le Coby, Conil, Illain, Théron, Vogel, médecins-majors de 2e classe; Agenet, Peyronnet de Lafonvielle, médecins aides-majors de 1re classe.

A l'armée du Rhin, M. Bonneau, médecin-major de 2e classe.

A la légation de France à Pékin, M. Rougenbach, médecin-major de 2e classe. (*Journ. off.*, 10 Novembre.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier. — M. Dreux (Maurice), médecin aide-major de 1re classe : médecin aide-major de haute valeur. Glorieusement tué, le 8 Septembre 1914, en prodiguant, sous un feu des plus meurtriers, ses soins aux blessés, avec un dévouement et un courage admirables. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Veteau (Edouard), médecin aide-major de 2e cl. : médecin aide-major d'une haute valeur morale. Glorieusement tué, le 8 Septembre 1914, en prodiguant, sous un feu des plus meurtriers, ses soins aux blessés, avec un dévouement et un courage admirables. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Verrier (Pierre), médecin aide-major de 2e cl. : médecin aide-major très brave. A toujours fait preuve de dévouement, se dépensant sans compter pour donner les soins nécessaires aux blessés. Tué dans l'accomplissement de son devoir, le 1er Mars 1916, à Neuville-Saint-Vaast. Croix de guerre avec étoile de bronze. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Durand (Paul), médecin aide-major de 1re cl. : médecin-major dans un rég. d'infanterie, a fait preuve depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. A été tué par un éclat d'obus, en allant, sous un bombardement intense, soigner un blessé dans la tranchée de première ligne. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Lechoisne (Jules), médecin aide-major de 2e cl. : jeune médecin, dont les états de services attestent la valeur personnelle et la compétence dans l'organisation des secours. A fait preuve d'un dévouement exemplaire, conservant un calme imperturbable dans les moments les plus critiques. Mort glorieusement pour la France des suites de ses blessures, le 26 Septembre 1918. Croix de guerre avec palme. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Pinchon (Jean), médecin aide-major : déjà remarqué par sa belle conduite au 245e rég. d'infanterie. A été tué dans son poste de secours n° 1 du fort de Souville par un obus qui démolit entièrement ce poste. Médecin dont le zèle et le courage ne se sont jamais démentis. A été cité. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Geghre (Jules), médecin aide-major : homme de devoir, animé du meilleur esprit de dévouement, s'est fait remarquer par sa conduite au mont Kemmel. Tué, le 4 Juin 1918, lors d'un bombardement d'avions ennemis. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

— M. Desthieux (Joseph), médecin aide-major de 1re cl. : a assuré pendant plus d'un an et avec un rare dévouement et beaucoup de courage le service médical d'un groupe de campagne. Tué par une bombe d'avion, le 12 Juin 1918, au moment où il venait de prendre le commandement d'une colonne de ravitaillement désorganisée par cette attaque aérienne. Croix de guerre avec étoile d'argent. (*Journ. off.*, 6 Décembre.)

Médaille militaire :

— M. Pietri (Pierre), médecin auxiliaire : a dirigé le service médical de son bataillon avec dévouement et abnégation. Installé dans une carrière, à peine protégé pour être plus près de son bataillon, s'est donné sans compter à ses blessés, malgré le bombardement. A été tué. A été cité. (*Journ. off.*, 27 Novembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.

Prix des insertions : 4 fr. la ligne de 40 lettres ou signes (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*).*

Recherche situation voyageur, visites médicales pour grandes marques pharmaceutiques. — Ecrire: *P. M.*, n° 3894.

Reprendrai, envir. Paris, pension famille ou maison santé, 20 à 25 chambres, avec grand jardin. — S'adr. Jean Dietz, 3, rue des Mathurins, Paris.

Ext. hôp., 14 inscr., parlant allemand, italien, espagnol, cherche occupation médicale pour après-midi, après 4 h. — Ecr. J. S., 156, b. Magenta, Paris.

Conduite intér. 4 pl., 12 HP 1914 F.L., éclair. élect.,

(*Voir la suite, p. 1831.*)

type lux., parf. ét., consom. 12 l., 17.000. *P. M.*, 3907.

Dame dactylo-compt. cherche situat. p. après-midi seulem.— Ecr. M. B., 17, r. Alma, Courbevoie (Seine).

On demande acheter d'occasion table gynécolog. modèle simple. — Ecrire *P. M.*, n° 3909.

Microscope Leitz, 3 oculaires, 3 objectifs dont 1/12. Etat neuf : 1.000 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 3910.

Etudiant dem. p. présenter méd. Paris spécial. pharm., de 13 à 16 h. — Ecrire *P. M.*, n° 3911.

Maison connue de spécialités, organisée scientifiquement, recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour service important de correspondance médicale. — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

Dr éch. app. mod. 6 p., s. d. b., loyer 2.000, Lion, cont. 7 p., Vict.-Hugo-Eylau. Ec. Boîte 4, P.T.T., 14e.

Vendre faut. gyn. Dupont. Candau, 14, av. Orléans.

Médecin libre après-midi demande emploi. — Ecrire : Laurent, P. O. P., 21, rue de Choiseul.

Infirmière, bonnes références, désire emploi dans clinique ou chez docteur. — Ecrire *P. M.*, n° 3917.

Poste de médecin pro-pharmacien dans bourg de l'Est. Faible indemnité. Urgent. — Ecrire *P. M.*, n° 1398.

Médecin radiol. poss. install. Rayons X très mod. et complète (scopie, graphic, thérap.), dés. s'instal. à ses frais d. clin. médico-chir. import. Ec. *P. M.*, 3919.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux nº 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale. . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

LES THÉORIES MODERNES DE LA LUMIÈRE [1]

V. — Les principes de la théorie de la relativité généralisée.

1° LE PRINCIPE DE RELATIVITÉ S'APPLIQUE-T-IL AUX MOUVEMENTS NON UNIFORMES? — Parmi les difficultés que soulève la relativité des longueurs et des temps, il en est une qui a joué un rôle prépondérant dans le développement de la théorie d'Einstein. Elle s'introduit avec la considération des mouvements qui ne sont pas rectilignes et uniformes. Il semble que le principe de relativité ne doive pas s'appliquer à de tels mouvements et que nous puissions les déceler sans nous servir d'aucun repère extérieur au corps qui en est animé.

Pour mettre en évidence la rotation de la terre, nous n'avons pas besoin, semble-t-il, de regarder les astres. Foucault nous a appris qu'il suffit de faire tourner un gyroscope ou de faire osciller un pendule suspendu au plafond de la salle où nous nous trouvons. Le gyroscope décrit autour de son point de suspension un cône dont l'axe est parallèle à la ligne des pôles terrestres. Le plan d'oscillation du pendule s'écarte graduellement de sa position primitive et met, pour y revenir, le même temps que la terre pour effectuer une rotation complète. Les mouvements de ces appareils sont provoqués par les forces centrifuges qu'engendre la rotation de la terre [2]. Ils nous donnent le moyen de la déceler.

Quand nous prenons un ascenseur, nous n'avons pas le soin de regarder dehors afin de savoir quand la cage commence à monter. Nous en sommes avertis par une sensation caractéristique qui dure tant que le mouvement n'est pas devenu uniforme. Il nous semble que nous exerçons sur le sol de la cage une pression plus forte, comme si notre poids était augmenté. Ce n'est pas une illusion; si nous suspendions un objet quelconque à un ressort, nous verrions ce res-

1. Voir *La Presse Médicale* : « La propagation de la lumière et la gravitation universelle », 18 Déc. 1920; « L'optique des corps en mouvement », 2 Avril 1921; « La Théorie de la relativité restreinte », 21 Mai et 2 Juillet 1921.

2. La force centifuge ordinaire agit sur les corps immobiles et diminue leur poids. La force centrifuge composée intervient seulement quand les corps sont en mouvement : c'est elle qui, déviant vers l'ouest les courants aériens qui vont du nord à l'équateur, détermine la direction des vents alizés.

·'autant plus que l'accélération ·le l'ascenseur est plus rapide, ·oids de tous les corps subissait un ·t proportionnel à cette accélération. trouverait ainsi déterminée. Le prin· relativité des phénomènes mécaniques ·t donc pas applicable aux mouvements ·iformes.

· expérience, réalisée en 1913 par M. Sagnac, ·ble montrer qu'il en est de même du prin·e de la relativité des phénomènes optiques. ·ette expérience, dont les partisans des théories ·'Einstein ne parlent que très rarement, mérite de rester classique, au même titre que celle de Michelson et Morley.

Au lieu des deux miroirs de l'interféromètre de Michelson, l'appareil de Sagnac en contient quatre (fig. 1). Ils sont disposés de façon que les deux faisceaux lumineux envoyés par la lame I, l'un sur le miroir A, l'autre sur le miroir B, décrivent tous les deux, mais en sens inverse, le même circuit IAMNBI. Après leur retour au point I, ces deux faisceaux vont converger dans le plan focal F de la lentille L, où ils donnent naissance à un système de franges d'interférence alternativement obscures et brillantes. Le dispositif est monté sur un plateau horizontal qui porte, solidement vissées, toutes les pièces optiques du circuit, la lampe électrique S qui sert de source lumineuse et la plaque photographique F sur laquelle viendront s'enregistrer les franges.

L'appareil une fois réglé, on fait tourner le plateau avec une vitesse d'environ 2 tours par seconde. Les franges sont alors photographiées, et l'on constate qu'elles n'occupent pas la même place que lorsque le plateau est immobile. Leur déplacement, qui change de sens en même temps que la rotation du plateau, est proportionnel au rapport de la vitesse de celui-ci à la vitesse de la lumière. Il s'interprète aisément par le retard du faisceau qui tourne dans le même sens que le plateau — et devant lequel fuient les miroirs — sur celui qui chemine en sens inverse. Il suffit, semble-t-il, à mettre en évidence la rotation du plateau.

Mais si les phénomènes, mécaniques ou optiques, qui se passent sur les corps en mouvement non uniforme nous donnent le moyen de déceler

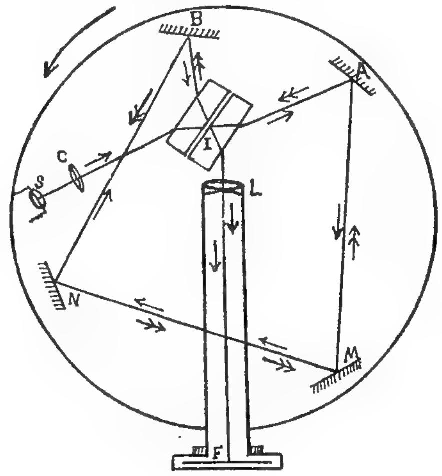


Figure 1.

ces mouvements, c'est donc que ceux-ci ne sont pas proprement des mouvements par rapport aux objets environnants, puisqu'ils peuvent nous être révélés sans eux. Ce sont des mouvements par rapport à l'éther, ou, comme disait Newton, par rapport à l'espace absolu. Nous sommes ainsi ramenés à la conception d'un éther par rapport auquel le mouvement des corps peut être défini et mesuré.

Cette conception est parfaitement compatible avec le principe de la relativité des mouvements rectilignes et uniformes, tant qu'on le restreint aux phénomènes mécaniques. Mais l'extension de ce principe aux phénomènes optiques, entraînant la relativité des longueurs et des temps, est en contradiction formelle avec une telle conception de l'éther[1]. Si elle s'imposait inéluctablement, la théorie d'Einstein se trouverait dans une impasse. Poincaré nous a appris qu'elle ne s'impose pas.

Si nous n'avions jamais vu les astres, nous ne pourrions pas savoir si réellement la Terre tourne. Il nous serait impossible de décider si les forces centrifuges, dont nous constatons les effets sur notre gyroscope et sur notre pendule, sont des forces fictives traduisant l'inertie de la matière entraînée dans le mouvement de la terre, ou bien, si, la terre étant immobile, nous avons affaire à des forces réelles, analogues à la gravitation et affectant comme elle tous les corps également. Si nous faisions un choix entre ces deux alternatives, si nous options pour la rotation de la terre, ce serait dès lors pour des raisons de pure commodité, parce que nous croirions que, de cette façon, les lois de la mécanique s'expriment dans un langage plus simple[2].

Si, de même, notre cage d'ascenseur était complètement fermée, si nous n'en étions jamais sortis, les variations de l'allongement du ressort auquel nous avons suspendu un objet ne nous permettraient pas de conclure que l'ascenseur monte ou descend avec une vitesse accélérée. Nous ne saurions pas si l'augmentation de la tension du ressort équilibre la force d'inertie engendrée par un mouvement accéléré de l'ascenseur ou bien si, celui-ci restant immobile, elle provient de ce que la force de gravitation de la terre s'étant brusquement accrue, le poids de tous les corps s'est augmenté d'autant.

Einstein est parti de là pour affirmer que, *dans*

1. *La Presse Médicale*, 2 Juillet 1921.

2. H. Poincaré. — *La science et l'hypothèse*, p. 141, 1902.

ıne région limitée de l'espace, les effets des forces l'inertie, engendrées par un état de mouvement ıon uniforme, sont *dans tous les cas* équivalents ıux effets des forces de gravitation : *c'est le Prin- ipe d'Equivalence.* Tout se passe comme si ces leux catégories de forces étaient de même nature, omme si c'était une même qualité de la matière ui, suivant les circonstances, se manifeste comme nertie et comme poids.

Si donc nous admettons que la lumière est louée d'inertie, le déplacement des franges observé lans l'expérience de Sagnac ne nous permet pas le conclure que l'appareil tourne réellement. Si ıous ne le voyions tourner par rapport à aucun objet extérieur, nous pourrions tout expliquer, en supposant le plateau immobile, par l'action sur les rayons qui y circulent des forces de gravitation équivalentes à la force centrifuge composée engendrée par sa rotation.

L'observation des phénomènes qui se passent sur le corps qui nous porte ne nous permet donc, en aucun cas, de déceler son mouvement, quelle qu'en puisse être la nature. Cela allait de soi, quand il s'agissait des mouvements rectilignes et uniformes qui ne produisent aucun changement sur la façon dont se présentent à nous les phénomènes. C'est encore vrai pour les mouvements de vitesse et de direction variables, car les changements qui apparaissent alors s'interprètent aussi bien par l'introduction de forces de gravitation appropriées. *Quel que soit donc le mouvement qui nous anime nous devons pouvoir donner aux lois des phénomènes que nous observons une forme indépendante de ce mouvement, en faisant entrer, s'il y a lieu, dans les formules qui les expriment, les grandeurs caractéristiques des forces de gravitation équivalentes.* De cette condition qui résulte du Principe de Relativité généralisé, Einstein a tiré l'expression des lois de la Physique et, en premier lieu, celles de la gravitation.

2° Le Principe de l'Équivalence et les lois de la Gravitation. — Depuis Newton, nous avions l'habitude de réserver le nom de champ de gravitation à l'espace qui entoure la matière : celle-ci paraît y exercer une attraction qui, d'après Newton, est proportionnelle à la masse et inversement proportionnelle au carré de la distance. Nous ne pensions pas, d'ailleurs, que cettea ttraction pût s'exercer sur la lumière. Nous admettrons désormais que, dans un champ de gravitation, les rayons lumineux peuvent être déviés, tout comme les trajectoires des particules matérielles. Et, puisque gravité et inertie sont deux aspects d'une même chose, toute région de l'espace où, en vertu de l'inertie, les corps que nous abandonnons à eux-mêmes prennent, par rapport à celui qui nous porte, un mouvement non uniforme, sera pour nous un champ de gravitation.

Il y a d'ailleurs une différence essentielle entre les champs de gravitation newtoniens engendrés par la matière et les champs artificiels engendrés par un état de mouvement non uniforme. Ces derniers existent seulement pour l'observateur qui participe au mouvement qui les produit. Le champ de gravitation centrifuge, qui règne sur une plate-forme tournante, n'exerce aucune action sur les objets qui ne tournent pas avec elle. Au contraire les champs de gravitation naturels, tels que celui de la pesanteur, ne peuvent être éliminés pour personne dans toute leur étendue.

Des voyageurs qui, suivant la fiction de Jules Verne, iraient dans la Lune en boulet de canon, constateraient bien qu'autour d'eux tout se passe comme si la pesanteur n'existait pas. Les objets qu'ils croiraient laisser tomber leur resteraient entre les mains. Ces objets ne peuvent tomber plus vite qu'ils ne tombaient déjà, car, une fois sorti de la bouche du canon qui le lance, le boulet, avec tout ce qu'il contient, obéit en bloc à l'action de la pesanteur. Mais si l'un de nos voyageurs, ouvrant une fenêtre, l pierre dehors, celle-ci ne garderait pas la vitesse et la direction communiquées au Le champ de gravitation de la Terre n'a pa tout la même intensité. Dès que la pierre a atteint des régions où cette intensité n'est plu même qu'au voisinage du boulet, son mouvem par rapport au boulet cesserait d'être uniforme De même qu'une surface courbe ne peut être confondue avec une surface plane qui la touche que dans le voisinage immédiat du point de contact, de même le champ de gravitation naturel de la Terre ne peut être confondu avec le champ artificiel produit par l'accélération de la chute du boulet que dans le voisinage immédiat de celui-ci.

C'est précisément cette équivalence limitée des champs artificiels et des champs newtoniens qui, jointe au Principe de Relativité généralisé, a permis à Einstein de découvrir les lois de la gravitation.

3° La vitesse de la lumière et la gravitation. —On pouvait croire que la gravitation s'accommoderait difficilement de principes qui interdisent toute vitesse supérieure à celle de la lumière. L'attraction mutuelle de deux corps en mouvement est toujours dirigée suivant la droite qui les joint, ce qui, d'après Laplace, exige une vitesse de propagation des actions de gravitation, au moins 1.000.000 de fois plus grande que celle de la lumière. En réalité, la difficulté n'est qu'apparente, car l'argument de Laplace s'applique seulement dans le cas, physiquement impossible, où les corps qui s'attirent seraient des points sans dimensions. Si la vitesse des actions de la gravitation est la même que celle de la lumière, celles qui, émanées des divers points d'un atome mobile, atteignent simultanément un même point d'un corps attiré ne sont pas toutes parties en même temps. A cause de cela, leur résultante ne s'écarte pas, d'une façon appréciable aux mesures, de

[…]ui correspond à une transmission

[…]e de la lumière dans le vide garde [c]aractère de limite que lui attribuait la [thé]e la relativité restreinte. Elle ne peut plus, [au]tre, être considérée comme une constante [abso]ue. Si l'on admet que dans un champ de gra[vitat]ion, les rayons peuvent être déviés de leurs [tra]jectoires rectilignes, comme ils le seraient [p]ar l'effet d'une réfraction, il faut admettre aussi que leur vitesse ne reste pas la même en tous les points de leur parcours. Le postulat relatif à la constance de la vitesse de la lumière dans le vide n'est plus valable dans les champs de gravitation.

F. CROZE.

PRODUIRE

LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE

Pour obtenir une production intense, tout industriel le dira, il faut intéresser les travailleurs à la production. Même en temps de guerre, quand on peut agir sur les prisonniers par des menaces, des contraintes, des châtiments, il est plus efficace, pour obtenir un rendement de travail satisfaisant, de donner des primes à la production.

L'intérêt personnel est un des plus puissants déclencheurs de l'activité humaine. Tout le monde le sait. La passion politique seule l'oublie. Ce que cherche l'industriel, le commerçant en faisant participer ses employés, ses ouvriers aux bénéfices de l'entreprise, les civilisations humaines l'ont réalisé en instituant la propriété, en l'organisant, en la défendant par des lois. Au commencement des âges, tout était commun entre les hommes. Dès qu'il a fallu subvenir sur des espaces restreints aux besoins de populations nombreuses, la Société ne put se contenter de la loi du premier occupant. Ce titre précaire fut changé en un droit perpétuel de propriété. Le principe de la succession fut organisé. La Société comptait réaliser par ces institutions, et elle a réalisé en effet une production plus intense. Elle a obtenu du propriétaire, sûr du lendemain, un attachement plus sérieux et plus moral à son industrie ou à sa terre. Elle a suscité un culte du patrimoine qui a fortifié la famille. Elle a semé dans les âmes humaines une poésie du lieu natal qui, s'étendant à tous les travailleurs, ralliant toutes les générations, a constitué la Patrie.

Le propriétaire travaillant pour sa famille, plantant pour ses petits-enfants, se trouve ainsi administrer pour le bien des générations présentes et le bien des générations futures. Il produit et ses travaux sont les germes de nouvelles productions; l'arbre qu'il a planté fournira des fruits à ses arrière-petits-enfants.

Regardez dans nos montagnes du centre de la France où ont persisté les biens communaux : des espaces mal entretenus où poussent les ronces et les chardons, voilà les terres communales; des champs bien cultivés où s'élève forte et drue une riche moisson, voilà les terres qui ont des propriétaires.

Si on veut que la France produise, il faut faire accéder le maximum de travailleurs à la propriété; les fonctionnaires comme les ouvriers doivent être incités au travail, non pas par une discipline tatillonne, comme des esclaves sous le fouet, mais par un intérêt bien compris dans la production de leurs services. Tout travailleur devrait, en bonne justice, recevoir, dans les richesses qu'il crée, la part exactement proportionnelle à la valeur du labeur fourni.

Participation aux bénéfices et production sont deux phénomènes étroitement connexes. Propriété, famille, natalité sont les éléments indispensables du même problème de la production nationale.

P. DESFOSSES.

VARIÉTÉS

Les plantes qui digèrent les animaux.

On a trouvé que certaines plantes qui dévorent les insectes sécrètent des liquides renfermant un ferment digestif énergique analogue à la pepsine. Ces recherches ont été faites par le Dr Hepburn.

Dans la Caroline du Nord, il existe une plante dont chaque feuille est munie de plusieurs longs filaments qui, lorsqu'ils sont touchés par un insecte, provoquent la fermeture de la feuille comme une cosse de pois; immédiatement après, un liquide est sécrété qui dissout l'insecte.

Les Sarracenias ou Nephentes sont d'autres plantes que l'on trouve dans les marais de l'Amérique du Nord et du Canada. On les emploie en médecine contre la petite vérole et contre certaines maladies de l'estomac et des intestins.

Les feuilles de cette plante ont la forme d'un petit pot muni d'un couvercle qui s'ouvre au moment de la maturité.

Les insectes attirés par le nectar peuvent bien pénétrer dans l'intérieur de la feuille, mais lorsqu'ils arrivent à une région parfaitement lisse des parois, ils glissent et tombent à la partie inférieure où ils sont humectés par un liquide sécrété préalablement par la plante. Ils sont empêchés de remonter et de s'échapper par de petits piquants dont les pointes sont dirigées vers le bas.

Le Dr Hepburn a étudié le liquide sécrété par la feuille ainsi que le nectar. Ce dernier contient du sucre. Quant au liquide, ses propriétés varient suivant l'espèce de la plante : dans certains cas, il se comporte comme la pepsine, dans d'autres comme la trypsine. L'absorption par la plante des produits de la digestion a été démontrée.

(*La Nature.*)

Support mobile pour l'étude de la marche.

L'Académie de Médecine dispose d'un ingénieux appareil qui permet l'étude approfondie de la physiologie de la marche.

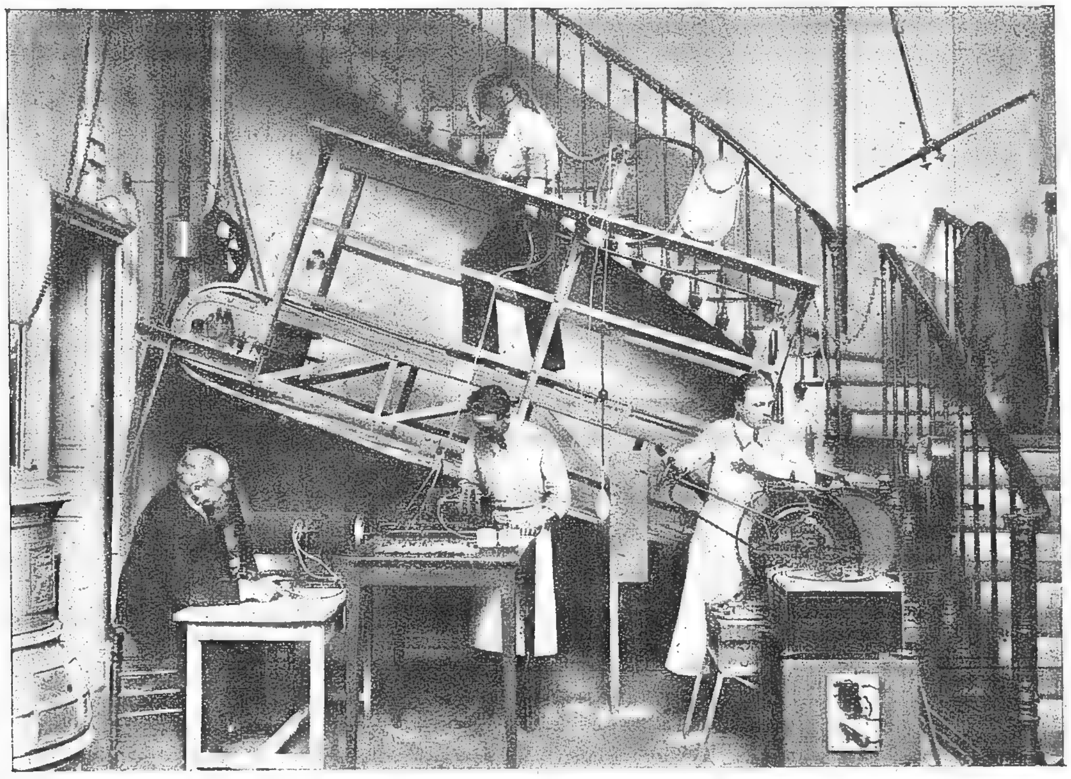


Fig. 1. — Expérience de marche sur une pente de 30 pour 100. *A gauche*, M. Langlois étudiant la pression sanguine *au milieu*, M. Chailley-Bert enregistrant les pulsations cardiaques.

Jusqu'ici, cette étude était restée incomplète par toutes les difficultés que présentait l'observation précise des réactions de l'organisme à la marche, dans des conditions de milieu et d'installation forcément défectueuses.

Il est en effet impossible d'étudier, avec des appareils lourds et délicats, sur la route ou sur un court espace, l'homme pendant les différents stades de la marche : en plat, en montée, en descente, au démarrage, pendant la continuité de la marche, à l'arrêt, etc. Les évolutions présentent des réactions violentes mais fugitives que quelques secondes de retard peuvent faire méconnaître. Pour obvier à ces inconvénients, il fallait réaliser un appareil qui permît à l'homme de se mouvoir sans déplacement dans l'espace, comme le cheval qui actionne la batterie en marchant sur un plan incliné par exemple.

C'est cet appareil dont M. le professeur Langlois a eu la conception et qui fut réalisé par M. l'ingénieur Hallé, qui fonctionne à l'Académie de Médecine. Il consiste en un tapis sans fin qui, au lieu d'aider à la progression, maintient sur place un sujet qui marche.

La vitesse du tapis varie dans des limites étendues, sa pente est modifiable au point de réaliser des montées de 0 à 35 pour 100, le mouvement peut être inversé pour l'étude de la descente.

Il est actionné par l'électricité et aménagé de telle façon qu'il tient en un court espace (8 mètres) et peut supporter les appareils enregistreurs. Muni d'un dispositif de sécurité, son maniement en est sans danger.

Le laboratoire de physiologie appliquée à l'éducation physique dispose ainsi d'un appareil véritablement satisfaisant qui rend possible l'étude, dans un laboratoire, de la marche et de la course à toutes les vitesses et selon toutes les pentes.

(*La Nature.*)

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

SERBIE

Une mission dirigée par M. Georges Nikolich, représentant le ministre de la Santé publique de Serbie, M. Georges Joannovitch et M. Radenko Stankovic, représentant l'Ecole de Médecine de l'Université de Belgrade, est arrivée à New-York pour y étudier l'organisation des services hospitaliers et le mode d'enseignement médical de la fondation Rockefeller.

Cette mission visitera encore plusieurs villes des Etats-Unis et du Canada et en retiendra les meilleures méthodes à appliquer en Serbie.

TONKIN

M. Tuffier, en mission officielle, accompagné de Mme et de Mlle Tuffier, venant de Chine, est arrivé au Tonkin le 15 Octobre. De Haïphong, il s'est rendu directement à Hanoï.

Pendant son séjour, il a été l'hôte du gouverneur de l'Indochine à Hanoï.

Mercredi 19 Octobre, M. Tuffier visitait l'Hôpital indigène du Protectorat, l'Institut ophtalmologique, l'Institut vaccinogène, les laboratoires de Bactériologie, l'Hôpital militaire.

Le soir, grand dîner en son honneur au Gouvernement général.

Jeudi, 20 Octobre, réception à l'Ecole de Médecine, dîner offert par les médecins d'Hanoï.

Vendredi 21 Octobre, M. Tuffier partit en automobile pour visiter la station d'altitude de Tam-Dao.

Les 22 et 23 Octobre, excursion en baie d'Along.

M. Tuffier a quitté Hanoï pour Hué. De Hué, il s'est rendu à Tourane et il vient de rentrer en France par l'*André-Lebon*.

CORRESPONDANCE

Varices et carbonate de soude intravariqueux.

Jusqu'ici je n'avais eu connaissance d'aucune note discordante parmi les documents reçus au sujet de la mise en pratique de ce procédé. Tous ceux qui y avaient eu recours se montraient partisans de la méthode, d'aucuns même enthousiastes. Quelques incidents d'escarre locale m'étaient bien signalés, mais sous la dépendance de fautes de technique et par conséquent évitables, escarres à tendance cicatricielle du reste normale.

Le procédé allait se généralisant, d'autant que le traitement était non douloureux et ambulatoire.

Je rappelle que j'avais été amené à appliquer cette méthode aux veines variqueuses, après avoir observé avec quelle facilité survenait la phlébo-sclérose après les injections intraveineuses de substance novarsenicale à haute teneur sodique.

L'oblitération veineuse se faisait sans douleur, sans troubles trophiques, et sans que jamais on n'ait signalé la moindre alerte de migration.

Des centaines de veines avaient été ainsi oblitérées à la suite de l'injection de tel ou tel produit novarsenical, et aucune complication n'était survenue.

Aussi m'étais-je cru autorisé à étendre cette propriété locale sclérosante de la soude à la cure des varices. Ce n'est qu'après avoir traité une trentaine de variqueux, sans aucun incident de migration, entre 1917 et 1920 et après avoir reçu les encouragements et les assurances de plusieurs de mes confrères que je me suis décidé quatre ans après (Janvier 1920) à en publier la technique.

Depuis lors, je ne m'étais plus occupé personnellement de ces injections et j'en laissais le soin à mes internes Paraf et Forestier, ou aux assistants du service. De très nombreux variqueux ont été soignés à Necker, dans ces deux dernières années avec plein succès.

Mais voici qu'un de nos confrères, au courant de ces injections, et qui avait déjà traité favorablement plusieurs variqueux, vient de me faire part du fait suivant :

Chez une femme âgée de 59 ans, exerçant le métier de cuisinière, et atteinte de grosses varices, une première injection de 10 cmc à la dose ordinaire de carbonate de soude à 10 pour 100 fut poussée dans une veine dilatée de la jambe. Tout se passe normalement. La varice, les jours suivants, s'était montrée comme d'habitude avec sa réaction de plénitude et d'induration, sans phlébite. Trois jours après, deuxième injection dans le département variqueux sus-jacent. Aucun incident d'injection. La malade reprend son travail, normalement. Le lendemain matin, au lever, « en laçant son soulier », elle s'affaisse sur sa chaise et meurt subitement, sans toux, sans écume aux lèvres.

S'agit-il d'une embolie? d'une crise d'angine de poitrine? d'une hémorragie cérébrale? Le doute subsiste.

Toute médication *active* expose à des aléas. Il en a été ainsi, et il continuera à en être ainsi, pour les injections novarsenicales, pour l'anesthésie cocaïnique lombaire, pour la rachicentèse, pour la sérothérapie, pour les diverses vaccinations préventives contre les maladies infectieuses, voire pour la simple injection de morphine, etc. Des cas mortels ont été signalés au cours de ces procédés thérapeutiques. Mais il est évident que si la cure variqueuse, à taux élevé sodique, peut susciter des accidents de migration, s'il est prouvé que ce traitement ne peut pas rester ambulatoire et que le sujet injecté doive garder le repos au lit après l'injection — ne serait-ce que deux à trois jours — la méthode perd beaucoup de son intérêt et devient critiquable.

Je ne peux pas conclure. J'ai tenu simplement à exposer les faits tels qu'ils sont venus à ma connaissance.

J.-A. Sicard.

MM. Leriche et Haour ont publié dans le n° 86 de *La Presse Médicale* les résultats de leurs « recherches sur le mode d'action de la sympathectomie périartérielle sur la réparation des tissus et la cicatrisation des plaies », résultats qui sont tout à fait correspondants à ceux que j'avais obtenus il y a plus de trente ans, suivant une méthode expérimentale égale à celle des susdits auteurs.

Mes recherches, qui datent de 1890 (*Rendiconte della seduta della Reale Accademia dei Lincei*, 19 Janvier 1890, vol. VIe, 1er sem, 4e série) sur les « rapports entre régénération cellulaire et paralysie des vaso-moteurs » avaient conduit aux conclusions suivantes :

Si l'on enlève à un lapin le ganglion cervical supérieur du sympathique d'un côté, on trouve que dans l'oreille du même côté, la régénération physiologique est plus manifeste et la réparation des tissus blessés commmence plus tôt et progresse plus vite que du côté où le sympathique est intact.

Ces conclusions furent acceptées par Jules Bizzozero, dans son rapport au XIe Congrès international de médecine à Rome (3 Avril 1894), rapport publié dans les *Comptes rendus du Congrès* dans l'*Archivio per le scienze mediche*, vol. XVIII,

5 Novembre 1921.

Prof. Morpurgo,
Directeur
de l'Institut de Pathologie générale
de l'Université de Turin.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

ECOLE D'APPLICATION DE TOULON.

D. — *Mon fils est à l'Ecole de Bordeaux. Il termine sa cinquième année d'études. Comme il est dans un très bon rang, il espère pouvoir choisir la marine et, à ce titre, fera un stage de neuf mois à Toulon.*

A quelle date a-t-on créé l'Ecole d'application de la Marine? Où est-elle installée? A l'hôpital Saint-Mandrier probablement. Quels sont les Maîtres qui l'ont illustrée. J'ai bien connu M. Fontan.

Pour l'embarquement à la sortie de l'Ecole sont-ils pris suivant la liste du classement définitif?

R — Le port de Toulon possède deux Ecoles :

1° Une *Ecole annexe de médecine navale*, où les étudiants, munis du P. C. N., peuvent faire leur première année de médecine. C'est à la fin de cette remière année qu'ils se présentent au concours pour l'entrée à l'Ecole principale du Service de Santé de la Marine à Bordeaux.

L'instruction fixant les conditions d'admission, les pièces à produire et le programme des connaissances exigées pour l'entrée à l'Ecole ont été publiés au *Journal officiel* du 9 Février 1921.

Les étudiants de toutes les Ecoles et Facultés de France peuvent aussi se présenter à ce concours.

2° *L'Ecole d'application du Service de Santé de la Marine*, où font un stage les médecins et pharmaciens-chimistes de la Marine, munis du doctorat et du diplôme de pharmacien universitaire, à leur sortie de Bordeaux.

Il entre, chaque année, environ une vingtaine de médecins stagiaires à l'Ecole d'application de Toulon.

***

L'origine de cette Ecole d'application remonte à 1895 (dépêche ministérielle du 5 Septembre 1905). La réorganisation est portée au *Bulletin officiel* (Marine) du 14 Avril 1910, page 710, avec programme des cours professés (énumération peut-être un peu succincte) : ce programme a été légèrement modifié dans ses détails, au cours des années qui ont suivi. Du reste, l'Ecole d'application ne va refonctionner normalement, depuis la Guerre (surtout en ce qui concerne le temps de stage), que cette année : *réglementairement, ce stage dure de Janvier à Septembre.*

L'Ecole n'est pas installée à Saint-Mandrier, mais à l'hôpital Sainte-Anne : elle lui est en quelque sorte amalgamée. (Il en est de même pour l'Ecole annexe.) Les laboratoires sont dans des pavillons ou tout au moins dans des étages, séparés des services.

Les professeurs sont désignés par le Ministre, après examen de leurs titres.

Les chefs de clinique sont nommés au concours.

La Marine n'a pas d'agrégation comme la Guerre.

***

Parmi les Maîtres éminents, qui ont illustré le Service de Santé de la Marine, je vous signalerai *Marcelin Duval* et *Fontan* en chirurgie, *Bertrand* en médecine, *Triboudeau*, en bactériologie. Pour la période actuelle, mon embarras est encore plus grand : aussi je tairai systématiquement tous les noms, à l'exception de celui de notre distingué camarade, le médecin principal Oudard, professeur actuel de clinique chirurgicale, qui a opéré le général Gouraud sur le navire-hôpital « *Tchad* », après sa blessure aux Dardanelles.

La plupart des autres professeurs sont correspondants des diverses sociétés savantes et se signalent fréquemment par la publication de travaux originaux.

C'est bien à Toulon que Fontan opérait les abcès hépatiques, mais dans l'ancien hôpital, situé en ville, actuellement détruit et remplacé par Sainte-Anne, dont la construction a été achevée en 1910. Ce dernier est situé un peu en dehors de Toulon intra-muros. Il possède environ 550 lits.

Le mouvement des malades dans les deux hôpitaux de la Marine (Sainte-Anne et Saint-Mandrier) est très intense, car ces formations hospitalières sont utilisées par la Marine et la Guerre, ce département ne possédant aucun hôpital à Toulon, ou dans ses environs immédiats ; tout le personnel Guerre-Marine y est donc hospitalisé. Cette source abondante crée dans ces deux hôpitaux une variété considérable de cas.

***

A la fin du stage, il y a un concours pour le classement final, qui permet tout d'abord aux jeunes médecins de 2e classe de choisir leur port d'attache (Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort ou Toulon), port où ils servent et serviront par la suite, chaque fois qu'ils seront en service « à terre ». Les médecins de 2e classe prennent rang, à la sortie dans l'ordre de leur classement, les premiers en tête, sur deux listes.

1° *Liste d'embarquement* dans les eaux métropolitaines ; 2° *liste de départ en « campagne lointaine »*. Ces « campagnes lointaines » sont moins nombreuses et moins pénibles qu'autrefois. Il y en a très peu pour les médecins de 1re classe et ceux des grades supérieurs. *La Tunisie compte actuellement comme campagne lointaine.* On peut dire que, de nos jours, *le médecin de la marine passe environ, en 25 ans de service, les trois quarts de son temps* à terre. Quelques professeurs (chefs de clinique, professeurs des Ecoles annexes, de l'Ecole principale de Bordeaux, de l'Ecole d'application de Toulon) arrivent encore à un taux plus faible.

Pour vous faire une idée du personnel enseignant dans ces diverses écoles, consultez donc à ce sujet : « *La liste navale française*, éditée à Toulon et paraissant tous les trois mois. A l'article « *Ecoles diverses à terre* » (page 282 et suivantes, du n° 103), vous y trouverez les noms et les fonctions de tous les professeurs actuels. Cette publication est utile à consulter. Elle donne une idée très exacte de la situation des officiers du Corps de Santé de la Marine.

P. BONNETTE,
Médecin militaire.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

LIVRES NOUVEAUX

Précis de physiologie microbienne, par Maurice Arthus, professeur de physiologie à l'Université de Lausanne. 1 vol. in-8° de 408 pages, de la collection des Précis médicaux (*Masson et Cie*, éditeurs). Paris, 1921. — Prix : broché, 17 fr.; cartonné, 19 fr.

Dans les mémoires et ouvrages contemporains de biologie en général et de microbiologie en particulier, dit l'auteur, on fait habituellement la part trop large à la technique, à l'érudition, aux théories ; on y néglige trop l'expérience et l'on n'y sent pas vibrer une âme, qui a tressailli au contact de la nature vivante, révélée par l'expérimentation.

Ces quelques lignes suffisent à indiquer dans quel esprit a été rédigé ce précis, et chacun connaît assez l'autorité du professeur de Lausanne, pour comprendre avec quelle maîtrise il a traité ces chapitres, qui envisagent les sujets suivants : le problème des générations spontanées ; les conditions et les manifestations générales de la vie des microbes ; les fermentations; les diastases microbiennes; les maladies microbiennes ; les toxines microbiennes; les protéines toxiques et les venins ; l'immunité antitoxique; les sérums antitoxiques ; l'anaphylaxie; les sérums précipitants et les sérums agglutinants; les sérums bactériolytiques, hématolytiques et cytotoxiques ; l'immunité antimicrobienne naturelle; les immunisations antimicrobiennes ou vaccinations ; les mécanismes de l'immunité acquise ; la résistance de l'organisme et la virulence microbienne.

L. Rivet.

Précis d'obstétrique, par Ch. Maygrier, ancien accoucheur en chef de la Maternité, et A. Schwaab, accoucheur de l'hôpital de Rothschild. 2e édition. 1 vol. de 1.360 pages, avec 336 figures en noir et en couleurs dans le texte (*G. Doin*, éditeur). — Prix : cartonné toile, 38 fr.

Cette deuxième édition du Précis d'Obstétrique, de la collection Testut, a subi de nombreux remaniements, afin de mettre l'ouvrage au courant des récentes acquisitions de la Science médicale. L'obstétrique, en effet, touchant à toutes les branches de la médecine, a bénéficié de tous les progrès réalisés, pendant ces dernières années, en médecine générale et en biologie.

Aussi bien, plusieurs chapitres du livre ont été complètement modifiés et mis au point, tels ceux relatifs au séro-diagnostic de la grossesse, à l'éclampsie, au diagnostic et au traitement de la syphilis chez la femme enceinte et le nouveau-né, étayés sur la découverte de la réaction de Wassermann et l'emploi des sels arsenicaux, etc.

La radiographie peut être utilisée actuellement, non seulement pour l'examen du bassin, mais aussi pour le diagnostic de la grossesse et la situation du fœtus *in utero*.

Ajoutons que les indications des procédés chirurgicaux se sont élargies en thérapeutique obstétricale : d'où une description plus longue, en particulier des différentes variétés de la section césarienne, des incisions du col, etc. Quelques figures nouvelles facilitent la compréhension du texte.

J. Dumont.

LIVRES REÇUS

2605. **Le parasitisme et la Symbiose**, par le professeur Maurice Caullery. 1 vol. de 400 pages, avec 53 figures dans le texte (*O. Doin*, éditeur). — Prix : broché, 12 fr. Cartonné toile, 14 fr.

2606. **Permeating mastoid meningitis**, par le Dr J. B. Pike. 1 vol. de 24 pages. (*John Wright Bristol*, édit.). — 1 sh. net.

2607. **Kurzes Repetitorium der Geburtshilfe**, par le Dr Paul Hüssy. 2e édition. 1 vol. de 53 pages (*Ernst Bircher*, éditeur, Berne).

2608. **Estudos sobre o Tuberculose**, par Thiago d'Almeida, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Porto. 1 vol. de 235 pages avec figures (*Machado* et *Ribeiro*, éditeurs, Porto).

2609. **Préparation des médicaments organiques**, par Ernest Fourneau, chef de service à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de Médecine. 1 vol. de 352 pages (*J.-B. Baillière*, éditeur).

2610. **L'artériosclérose**, par Louis Faugères-Bishop, professeur à l'Université de Fordham. Traduit par le Dr A. François, médecin consultant à Aix-les-Bains. 1 vol. de 380 pages, avec 12 planches hors texte (*Alcan*, éditeur). — Prix : 25 fr. net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leurs adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du numéro de Septembre-Octobre 1921.

Mémoires originaux:

De Quervain. — De l'étiologie des nodosités juxta-articulaires.

Imbert. — L'ankylose temporo-maxillaire et son traitement,

Kotzaref. — La rupture spontanée de l'artère épigastrique et son traitement chirurgical.

Dobrovolskaia. — Au sujet d'une nouvelle voie d'accès des regions sus- et sous-clavières.

Alamartine. — Trépanation décompressive précoce et traumatismes cranio-encéphaliques fermés.

Tittone. — Résultat de deux anastomoses spino-faciales pour paralysie faciale.

Charbonnier. — Du traitement des fractures diaphysaires de la cuisse chez l'adulte.

Destot. — Poignet et rayons X (*suite*).

Société de Chirurgie.

Séances des 17 mars, 7 et 14 Avril 1921.

Bibliographie.

Laboratoires G. GRÉMY

14, rue de Clichy — PARIS (9e).

BULLETIN N° 26

LA VACCINOTHÉRAPIE
AU DERNIER CONGRES FRANÇAIS DE CHIRURGIE

Parmi les questions discutées au XXXe Congrès français de chirurgie, qui vient de se tenir à Strasbourg, celle de la *vaccinothérapie dans les affections ostéo-articulaires* est une des plus intéressantes.

Elle a donné lieu à deux rapports importants, dus, l'un au Dr Louis DEBREZ (de Liége) et l'autre, au Dr R. GRÉGOIRE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et chirurgien des hôpitaux.

La conclusion qui se dégage du premier de ces rapports est que, dans l'ensemble, la vaccinothérapie permet la suppression de l'intervention sanglante ou, tout au moins, la limitation de celle-ci à l'incision d'un abcès sous-périostique ou à l'ablation de quelques séquestres.

M. GRÉGOIRE, en se basant sur une statistique personnelle de 63 cas régulièrement suivis, estime que les résultats de la vaccinothérapie varient suivant la forme clinique. C'est ainsi que, dans les formes septiques, elle ne saurait être qu'un adjuvant de l'opération. Mais le chirurgien de l'hôpital Tenon reste persuadé que c'est dans les formes aiguës et subaiguës que la vaccinothérapie est appelée à donner ses plus beaux succès. Le chirurgien doit, cependant, être prêt, à tout instant, à prendre le bistouri, si les circonstances le lui imposent.

Au point de vue de la technique, entre la méthode des injections massives de plusieurs milliards de corps microbiens à la fois et celle des injections progressives, M. GRÉGOIRE donne la préférence à cette dernière, plus lente mais aussi moins dramatique.

M. BÉRARD, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lyon, et M. GELAS, dans leur intéressante communication sur le même sujet, ont déclaré avoir obtenu des résultats très encourageants tant dans les accidents ostéo-articulaires que dans d'autres lésions inflammatoires ou suppurées.

Le Dr Georges PORTMANN (de Bordeaux) a fait une importante communication sur 97 cas traités soit par les stock-vaccins, soit par les auto-vaccins (otites externes, otites moyennes aiguës, otites moyennes suppurées chroniques, mastoïdites, sinusites, suppurations nasales et naso-pharyngiennes, ostéomyélites du maxillaire, érysipèle de la face).

Les résultats obtenus ont été suffisamment encourageants pour que l'on soit autorisé à considérer la vaccinothérapie comme une méthode thérapeutique de choix en oto-rhino-laryngologie.

NOMENCLATURE

DES IMMUNIZOLS GRÉMY

Vaccins microbiens atoxiques.

Numéro de l'Immunizol	AMPOULES (injectables)	Numéro de l'Immunizol	COMPRIMÉS (voie buccale)
10	« Furonculose »	10	« Furonculose »
11	« Entérite »	11	« Entérite »
12	« Appendicite »	12	« Appendicite »
13	« Asthme »	13	« Asthme »
14	« Asthme des Foins »	14	« Asthme des Foins »
15	« Eczéma. — Psoriasis »	15	« Eczéma. — Psoriasis »
16	« Bronchites chroniques »		
17	« Rhumatisme »		
18	« Uréthrites »	18	« Uréthrites »
19	« Acné »		
20	« Méningocoque »		
21	« Dysenterie »		
22	« Typhoïde »	22	« Typhoïde »
23	« Grippe »		
30	« Ostéomyélite »		
31	« Abcès chauds. — Plaies suppurées »		
32	« Abcès froids, — Fistules »		
33	« Sarcome »		
34	« Gangrène »		
40	« Cystites.-Pyélonéphrites »		
41	« Métrites »	41	« Métrites »
50	« Otites. — Sinusites. — Mastoïdites »		
60	« Conjonctivites chroniques »		
61	« Ulcérations de la cornée »		
70	« Pyorrhée alvéolo-dentaire »		

Colloïdes de Métaux (Mn-Fe) en injections hypodermiques

DIÉMÉNAL

Traitement des Paludéens chroniques
Remplace avec succès la quinine dans le

PALUDISME

DIÉNOL

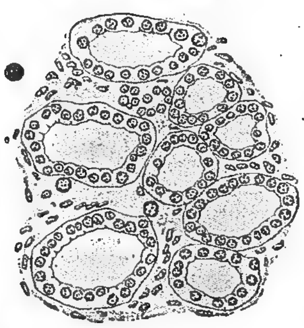
Traitement antipneumococcique

BRONCHO-PNEUMONIE

Echantillons et Littérature Franco. — J. DEPRUNEAUX, Phien de 1re Classe, 18, Rue de Beaune, PARIS (7e)

HORMONOTHÉRAPIE THYROIDIENNE

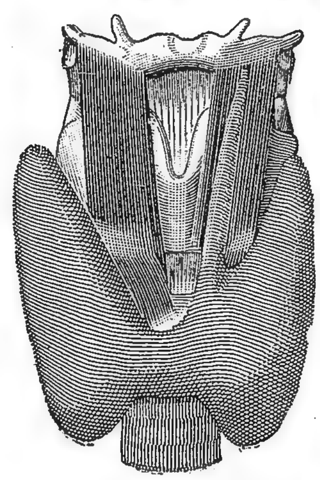
THYRATOXINE BYLA



EXTRAIT DE CORPS THYROIDE DE MOUTON DE PRÉ-SALÉ
D'ACTIVITÉ CONSTANTE

**PRIVÉ DE SES TOXAMINES
ET DE SES TOXOLIPOIDES
CARDIOTROPES**

en tablettes contenant 0,025 de substance active



MYXŒDÈME — INFANTILISME

SYNDROME D'HERTOGHE
OBÉSITÉ, SCLÉRODERMIE
INSUFFISANCE THYROIDIENNE

Échantillons Gratuits et Littérature sur demande.

Les Établissements BYLA
26, Avenue de l'Observatoire — PARIS
Usines et Laboratoires de recherches, GENTILLY (Seine)

Laboratoire des Produits "USINES du RHÔNE"

SCURÉNALINE

(Adrénaline synthétiquement préparée — chimiquement pure)

Exempte des variations inhérentes au produit extractif, la **SCURÉNALINE**, préparée par le Laboratoire des Produits "**USINES DU RHÔNE**" avec le soin minutieux dont il entend faire la caractéristique de sa marque, est ***toujours identique à elle-même;*** la garantie très sérieuse de sa ***régularité d'action*** lui permet de se prêter à une ***posologie rigoureuse.***

Solution au 1/1000e { Flacons de 10 et 30 c.c. / Ampoules de 1 c.c. }

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS À LA DISPOSITION DE MM. LES DOCTEURS.

L. DURAND, Pharmacien, 21, Rue Jean-Goujon, PARIS (8e).

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

17 Décembre. — *Paris* : Fermeture, à la Préfecture de la Seine, du registre d'inscription pour le concours pour les deux places de médecins en chef vacantes dans les asiles publics d'aliénés de la Seine.

9 Janvier.—*Paris* : A 14 h., la Préfecture de la Seine, ouverture du concours pour deux places de médecins en chef pour les asiles publics d'aliénés de la Seine.

— *Rouen* : A l'Hôtel-Dieu, ouverture du concours pour la nomination de deux médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

10 Janvier. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté de Médecine, du registre des consignations pour le deuxième examen probatoire (ancien régime).

16 Janvier.—*Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, du concours pour la médaille d'or de l'Internat (médecine).

17 Janvier. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté, du registre des consignations pour le troisième examen probatoire (1re partie) (ancien régime).

19 Janvier.—*Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, du concours pour la médaille d'or de l'Internat (chirurgie et accouchement).

26 Janvier.—*Paris* : Dernier délai pour la prise, à la Faculté de Médecine, de l'inscription trimestrielle pour le deuxième trimestre.

1er Février. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims.

4 Février. — *Amiens* : Fermeture, à l'Ecole de Médecine, du registre d'inscription au concours pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite Ecole.

11 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de première année, nouveau régime).

18 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de deuxième année, nouveau régime).

21 Février. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté de Médecine, du registre des consignations pour le premier examen probatoire (ancien régime).

24 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de troisième année; nouveau régime).

25 Février. — *Paris* : Au secrétariat de la Faculté, consignation par les élèves de quatrième année (nouveau régime) en vue de l'examen de fin d'année.

27 Février. — *Paris* : Au secrétariat de la Faculté, consignation par les élèves de cinquième année (nouveau régime) en vue de l'examen de fin d'année.

— *Toulouse* : Ouverture de concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale et pour l'emploi de suppléant des chaires d'histoire naturelle à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur F. de Lapersonne, assisté de M. le professeur agrégé Terrien et de MM. Hautant, oto-rhinologiste des hôpitaux, Velter, Prélat, Monbrun, Cousin, chefs de clinique et laboratoire, commencera le 23 Mai 1922 un cours de perfectionnement avec examens cliniques, travaux pratiques de médecine opératoire et manipulations de laboratoire.

Les leçons et exercices pratiques auront lieu tous les jours en Mai et Juin. Un certificat spécial de la Faculté de Médecine de Paris sera délivré à la fin du cours.

Les docteurs et étudiants français et étrangers qui désirent suivre ce cours devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine. Le nombre des auditeurs est limité à 50. Les droits à percevoir sont fixés à 150 francs.

Démonstrations d'Histologie pathologique élémentaire. — Une série de 12 leçons sera faite par M. Macaigne, agrégé à la Faculté de Médecine, au laboratoire de la Fondation Lemonnier (escalier C, 2e étage), les mercredis et vendredis à 2 heures, à partir du mercredi 18 Janvier 1922. Ce cours est gratuit.

Chaire de clinique chirurgicale et orthopédique. — Sur la demande qui lui en a été faite par la Faculté de Médecine de Paris, le Conseil municipal de Paris vient de donner son approbation à ce que la Chaire de clinique chirurgicale infantile porte désormais le titre de Chaire de clinique chirurgicale et orthopédique.

Vacance de chaire. — La chaire de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté est accordé aux candidats pour produire leurs titres. (*Journ. off.*, 10 Décembre.)

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour occuper les emplois ci-après à l'Ecole d'application du Service de Santé des troupes coloniales :

Professeurs adjoints : Chaire d'anatomie et de médecine opératoire : M. le médecin-major de 2e classe Florence.

Chaire de clinique externe et de chirurgie d'armée M. le médecin-major de 2e classe Gilbert-Desvallons.

Chaire de clinique interne et des maladies exotiques M. le médecin-major de 2e classe Morin.

Chaire de bactériologie, hygiène et épidémiologie : M. le médecin-major de 2e classe Arlo.

Chaire d'histoire naturelle, chimie, toxicologie et pharmacie : M. le pharmacien-major de 2e classe Cordier. (*Journ. off.*, 12 Décembre.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Conformément à la demande qui, après M. Le Troquer, vient de lui en être faite par M. Béquet au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de décider que la salle de radiographie de l'hôpital Saint-Antoine porterait désormais le nom de salle Adolphe Leray.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le concours qui vient d'avoir lieu, pour la désignation de deux chirurgiens des hôpitaux de Bordeaux, s'est terminé par la nomination de MM. R. Darget et Bardou.

Hôpital de Constantine. — A la suite d'un concours qui vient d'avoir lieu devant la Faculté d'Alger, M. Oulié, ancien interne des hôpitaux de Paris, a été nommé chirurgien adjoint de l'hôpital.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 11 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Jacquet, 19.18 ; Weill (André), 17.27 ; Nathan, 18.45 ; Bouttier, 18.36.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles à la 2e épreuve de nomination : MM. Chabrol, Duvoir, Cain, 20 points ; Faroy, 19.90 ; M. P. Weil, 19.72 ; R. Gaultier, May, 19.54 ; Flandrin, 19.45 ; Huber, 19.36 ; Feuillié, 19.27 ; Jacquet, 19.18 ; Voisin, 19.18 ; Voisin, 19.09 ; Brodin, 18.81 ; Tinel, François, 18.72.

Hôpital Hospice de Saint-Germain-en-Laye. — Le concours pour l'internat de l'hôpital-hospice de Saint-Germain-en-Laye fixé au jeudi 23 Décembre 1921 pour 1 place d'interne titulaire et 4 places d'internes provisoires aura lieu pour 2 places d'internes titulaires et 4 places d'internes provisoires.

La durée des fonctions des internes sera de deux ans au lieu d'une année à partir du 1er Janvier 1922.

Faculté de Pharmacie de Paris. — Un concours pour la nomination à la classe de début d'un préparateur au laboratoire central d'études et d'analyses des produits médicamenteux et hygiéniques de la Faculté de Pharmacie de Paris aura lieu à Paris, à la Faculté de Pharmacie, le 18 Janvier 1922.

Les candidats devront adresser leur demande au ministère de l'Agriculture (direction des services sanitaires, 42 *bis*, rue de Bourgogne, Paris), le 10 Janvier au plus tard.

Ils devront produire les pièces suivantes :

1° Demande sur papier timbré;

2° Acte de naissance;

3° Pièce établissant qu'ils ont satisfait à la loi militaire;

4° Copie certifiée des diplômes qu'ils possèdent (pour les candidats appartenant à une administration de l'Etat, la certification pourra être donnée par le directeur de l'établissement dont ils relèvent);

5° Extrait du casier judiciaire (pour les candidats n'appartenant pas à une administration publique);

6° Mémoire sur les antécédents, mentionnant notamment les titres, publications et travaux poursuivis, les écoles fréquentées, les stages accomplis, accompagné des publications imprimées en double exemplaire, et tous renseignements propres à faire apprécier leurs mérites.

Les candidats qui ne sont pas munis du diplôme de pharmacien de 1re classe ne sont pas admis à concourir.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le ministre.

Le concours consiste en une épreuve sur titres.

Toutefois, le jury pourra, s'il le juge utile, instituer des épreuves pratiques qui porteront sur les matières suivantes :

Essais qualitatifs : déterminer la nature de produits médicamenteux, présentés isolément ou à l'état de mélanges.

Essais quantitatifs : analyse complète d'un produit ou d'une préparation figurant au Codex. (*Journ. off.*, 3 Déc.)

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — Le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales vient de prendre l'arrêté suivant :

Les épreuves du concours pour l'emploi de directeur médecin ou de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine, qui doit s'ouvrir le 9 Janvier 1922, sont ainsi réglées :

1° Une épreuve orale (clinique, traitement, assistance) sur deux malades de sexe différent d'un service d'aliénés. Le candidat aura 1 h. 1/2 pour l'examen des deux malades, 1 heure de réflexion et 1 heure pour l'exposé;

2° Une épreuve écrite, sous forme de rapport médico-légal, sur un malade d'un service d'aliénés. Le dossier administratif sera mis à la disposition du candidat, auquel il sera accordé 1 heure pour l'examen et 2 heures pour la rédaction du rapport. Des livres, dont la liste sera arrêtée par le jury, peuvent être mis à la disposition des candidats;

3° Une épreuve de titres et travaux scientifiques, dont la liste et les documents justificatifs seront remis au jury avant l'ouverture du concours. Les titres et travaux seront l'objet de la part de chacun des candidats d'un exposé oral d'une durée maxima de 30 minutes.

Une note spéciale sera réservée aux états de services.

Les points de l'épreuve de titres de travaux scientifiques, ainsi que la note d'états de services, seront donnés au début du concours. (*Journ. off.*, 9 Décembre.)

NOUVELLES

Héliothérapie. — Un cours d'héliothérapie donné par M. Rollier et ses collaborateurs sera fait du 10 au 14 Janvier 1922, à Leysin.

Programme du cours. — M. Rosselet : Les bases scientifiques de l'héliothérapie. Etude physique et biologique de la lumière. — M. Rollier : La pratique de l'héliothérapie des tuberculoses chirurgicales et ses résultats cliniques. — M. H.-J. Schmidt : Le diagnostic radiologique des tuberculoses ostéo-articulaires et le contrôle radiographique des résultats cliniques de l'héliothérapie. — M. Rollier : La cure de travail et l'avenir des convalescents de tuberculose chirurgicale. L'héliothérapie préventive. — M. Amstad : Les adjuvants de l'héliothérapie (radiothérapie, photothérapie artificielle, etc.). L'héliothérapie des affections non tuberculeuses. Les appareils orthopédiques utilisés pour l'héliothérapie. — M. Leuba : Héliothérapie et peau. — MM. Rollier, Amstad, Alexandrowski, Miéville et Gianque : Visite des établissements héliothérapiques de M. Rollier et présentation de malades. — M. Rollier : Visite et démonstration de « l'Ecole au soleil ».

Un après-midi sera réservé à la démonstration de « l'Ecole au soleil » et un autre à la démonstration et à la confection des appareils orthopédiques.

Sur le désir des participants, il sera organisé, après le cours, une visite aux établissements de phtisiothérapie de Leysin et, éventuellement, une excursion aux sites intéressants de la région.

Le cours est gratuit. Des logements seront réservés aux participants pour le prix de 10 francs par jour, chambre et pension. Les inscriptions seront reçues au secrétariat médical de M. Rollier, Les Frênes, Leysin-Village, jusqu'au 15 Décembre 1921.

Dispensaire Toussaint-Barthélemy. — Le Conseil général de la Seine, sur la demande de M. Ambroise Rendu, président de la 7e Commission, a désigné M. Roeland pour faire partie de la Commission de surveillance du dispensaire antivénérien Toussaint-Barthélemy.

Société médicale des asiles d'aliénés de la Seine. — Sur la demande formulée par M. Chausse au nom de la 3e Commission, le Conseil général de la Seine a prononcé le renvoi à l'Administration d'une pétition de la Société médicale des asiles d'aliénés de la Seine relative à la désaffectation des logements de médecins dans les asiles.

Institut Zander. — Les docteurs Sandoz, directeur de l'Institut Zander et Giraudeau, chef du Laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le mardi 1er Février, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie comprenant la gymnastique médicale, le massage, la mécanothérapie, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre des élèves est limité. Pour le programme et les inscriptions, s'adresser soit à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, soit chez Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Corps de Santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 2e classe. Sont affectés : MM. Sire, à la place du Mans; Pla, à la place de Grenoble.

Médecins-majors de 1re classe. Sont affectés : MM. Bablon, à l'état-major du Gouvernement militaire de Paris; Gensolieu, aux troupes d'occupation du Maroc; Imbert, au recrutement de la Seine et à la prison militaire.

Médecins-majors de 2e classe. Sont affectés : MM. Fournier, Juvin, à la place de Nantes; Gremer, au Gouvernement militaire de Paris; Mangenet, aux troupes d'occupation du Maroc; Bressot, à la place d'Orléans; Marty, à la place de Rennes; Audroing-Houssais, à l'armée française du Rhin.

Médecins aides-majors. Sont affectés : MM. Jacob, au 2e corps d'armée; Flamme, à l'école d'aviation d'Istres; Rihouey, Eschbach, aux territoires du Sud tunisien; Andrieu, Cordier, aux troupes d'occupation du Maroc;

(*Voir la suite, p.* **1849**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 55)

(*Traitement*) **SYPHILIS**

Schéma du traitement de la syphilis pendant la gravidité

I. — *Le père seul est syphilitique — il a été bien traité — la mère paraît indemne.*

Traitement discret de « surprudence » :
- 2 séries de 20 suppositoires à l'onguent napolitain (0,04 à 0,08);
- ou : 2 séries de 8 injections hebdomadaires d'huile grise (0,04 à 0,08);
- ou : 2 cures de 6 injections intraveineuses hebdomadaires de novarsénobenzol.

II. — *La mère est syphilitique.*

La cure devra être vigoureuse, car :
- la mère et l'enfant sont menacés;
- la tolérance de la femme gravide aux arsenicaux est grande.

Le traitement sera celui de la syphilis en général. — On peut le schématiser comme suit :

1re SÉRIE : *8 injections intraveineuses hebdomadaires de novarséno* (*0,15 à 0,90 suivant tolérance* — *1 cmc 1/2 par kilogramme comme dose maxima*).

Un mois de repos.

2e SÉRIE : *8 injections intramusculaires d'huile grise* (*0,04 à 0,08 suivant tolérance*).

Un mois de repos.

3e SÉRIE : *8 injections intraveineuses hebdomadaires de novarséno* (*0,30 à 0,90*).

A. MARTINET.

Gleize, au Gouvernement militaire de Paris; Fumeau, à la place de Poitiers. (*Journ. off.*, 10 Décembre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont affectés. En France, MM. Foutrein, médecin principal de 1re classe; Mias, médecin principal de 2e classe; Dupuy, Bernard, Heusch, médecins-majors de 1re cl.; Lailheugue, Guidicelli, Chollat-Traquet, Baus, Jardon, médecins-majors de 2e classe; Connesson, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 10 Décembre.)

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 Décembre. — Clinique chirurgicale. N. R. (2 séries), Faculté. — 2e A. R. Faculté. — 3e 2e A. R. Anatomie pathologique. Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi 20 Décembre. — 3e 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Pitié.

Mercredi 21 Décembre. — 3e 1er A. R. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e 2e A. R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e 1er A. R. Obstétrique. Baudelocque. — 5e 2e A. R. Clinique médicale. Faculté.

Jeudi 22 Décembre. — 3e 1er A.R. Oral. Faculté. — 4e A. R. Oral. Faculté. — 5e 1er A. R. Chirurgie. Faculté. — 5e 2e A.R. Clinique médicale. Faculté.

Vendredi 24 Décembre. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — 4e. Faculté.

Samedi 24 Décembre. — 3e 1er A. R. Oral. Faculté. — Clinique médicale. N. R. Faculté. — Clinique obstétricale. N. R. Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 Décembre. — Mlle Dumont. *Des rapports du cément et de l'émail.* — Popovitch (B.) : *Traitement de l'épithéliome de la vulve.* — Charles (Félix) : *Contribution à l'étude des fractures isolées du tibia.* — De Gennes (Robert) : *Syphilis acquise de la rate.* — Jury : MM. Roger, Broca (Auguste), Letulle, Legueu.

Jeudi 22 Décembre. — Fouché (René) : *Les ruptures spontanées du cœur.* — Castelbon (Maurice) : *Contribution à l'étude de la chlorophylle.* — Ramijean (René) : *La léontiasis ossea.* — Vidy (Louis) : *Contribution à l'étude de la tolérance du sulfarsénol.* — Jury : MM. Achard, Carnot, Rénon, Nobécourt.

Samedi 24 Décembre. — Laffin (Ernest) : *Contribution à l'étude du pronostic et du traitement des plaies du cœur.* — Millier (André) : *Le repas d'épreuve de Rehfuss.* — Berger (Abram) : *Contribution à l'étude de l'appendicite.* — Radoulovitch (Georges) : *Evidement conoïde du col de l'utérus par le procédé Sturmdorp.* — Jury : MM. J.-L. Faure, Lejars, Duval, Lecène.

LES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE PARIS

Académie des Sciences, à l'Institut de France, quai Conti. — Les séances ont lieu tous les lundis, à 3 h. 1/2.

Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte. — Les séances ont lieu tous les mardis, à 3 heures, à l'exception des mois d'Août et de Septembre.

Société de chirurgie de Paris, 12, rue de Seine. — Les séances ont lieu tous les mercredis, à 3 h. 1/2.

Société médicale des hôpitaux, 12, rue de Seine. — Les séances ont lieu tous les vendredis, à 4 h. 1/2.

Société de biologie, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine. — Les séances ont lieu tous les samedis, à 4 h. 1/2.

Société de neurologie, 12, rue de Seine. — Les séances ont lieu le premier jeudi du mois, à 9 h.

Société d'obstétrique et de gynécologie de Paris. — Les séances ont lieu le deuxième lundi de chaque mois, à 5 h., à l'amphithéâtre de la Maternité, 121, boulevard de Port-Royal.

Société anatomique, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine. — Les séances ont lieu tous les samedis, à 3 h. 1/2.

Société médico-psychologique, 12, rue de Seine. — Les séances ont lieu le dernier lundi de chaque mois, à 4 h.

Société de médecine de Paris, 51, rue de Clichy. — Les séances ont lieu le deuxième vendredi et le quatrième samedi de chaque mois, à 4 h. 1/2.

Société de médecine légale, au Palais de Justice. — Les séances ont lieu le deuxième lundi de chaque mois, à 4 h. 1/2.

Société de thérapeutique, à la Faculté de Médecine, salle Pasteur. — Les séances ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois, à 4 h.

Société de pédiatrie, à l'hôpital des Enfants-Malades. — Les séances ont lieu le deuxième mardi de chaque mois.

Société clinique de médecine mentale, à l'asile Sainte-Anne. Les séances ont lieu le troisième lundi de chaque mois.

Société des chirurgiens de Paris, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton. — Les séances ont lieu les vendredis, à 4 h. 3/4.

Société de pathologie comparée, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton. — Les séances ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 4 h. 1/2.

Société de radiologie médicale de France, 12, rue de Seine. — Les séances ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 21 h., Août et Septembre exceptés.

Société de médecine et d'hygiène tropicales, à la Faculté de Médecine (salle des Thèses). — Les séances ont lieu le quatrième jeudi du mois, à 5 heures.

Société de pathologie exotique, à l'Institut Pasteur, rue Dutot. — Les séances ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois d'Août et de Septembre.

Société de psychothérapie et d'hypnologie, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton. — Les séances ont lieu le troisième mardi de chaque mois.

Société de médecine militaire française, au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques. Les séances ont lieu toute l'année, sauf pendant les mois d'Août et de Septembre, les premier et troisième jeudis du mois.

Société française d'hygiène, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton. — Les séances ont lieu le deuxième vendredi du mois.

Société de médecine publique et de génie sanitaire, à l'Institut Pasteur, rue Dutot. — Les séances ont lieu le quatrième mercredi du mois, à l'exception des mois d'Août et de Septembre.

Société de psychiatrie, à l'asile Sainte-Anne. — Les séances ont lieu le troisième jeudi du mois, à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre de la clinique.

Société d'histoire de la Médecine, à la Faculté de Médecine, foyer des Professeurs. — Les séances ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 17 h.

Société française d'électrothérapie et de radiologie. — Les séances ont lieu à l'hôtel de la Société de chirurgie, à 20 h. 3/4, le quatrième mardi de chaque mois, août et septembre exceptés.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Les séances ont lieu à l'hôpital Saint-Louis (salle des conférences du Musée) le 2e jeudi de chaque mois, à 9 h. 1/2.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur ayant app. confor. quartier Ch. de Mars, achèt. client. méd. gén. dans Paris de préf., rapp. 40.000 et échang. appart. — Ecr. *P. M.*, n° 3904.

Maison connue de spécialités, organisée scientif., recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour Service important de correspondance médicale, — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

Dr éch. appar, mod. 6 p., s. d. b., loy. 2.000, Lion, contr. 7 p. Vict-Hugo-Eylaud. Ecr. Boîte 4, P.T.T. 14e.

Vendre faut. gyn. Dupont. Candau, 14, av. Orléans.

Dame instr., meil. soc., ch. dir. clin. ou sanat. Paris ou banl., gard. dans fam. riche inf. ou enf. déb., ferait instruction. — Ecrire *P. M.*, n° 3920.

Infirmière exp., méd.-chir., dés. poste mais. santé ou aide secrét. auprès docteur. Ecr. *P. M.*, n° 3921.

Hôtels particuliers à vendre dans le XVIe arrond. — F. Strauss, 6, rue Henri-Heine. Auteuil 35-67.

Je sténographie à domic., dact. chez moi ts trav. instr. Long. prat. Mme Mothé, 55, r. Procession, Paris.

A vendre, cause double emploi, table opération et examen, fer laqué, pliante, donnant toutes positions ; étriers, tiroir-cuvette. Excellent état. — S'adresser au docteur Lavoix, à Saint-Lô (Manche).

Dr éch. 5 p., s. d. b., Trinité, loy. 4.000 contre 7 p., conf. mod., 8e, 9e. Téléph. Trudaine, 33-50.

Jeune docteur cherche poste médical, ville ou campagne, région Ouest de préférence. Prendrait succession confrère et achèterait immeuble au besoin. — Ecrire *P. M.*, n° 3924.

Docteur français, spécial. lab., référ. scient. excep., cherche situation à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3925.

Pharmacien ferait visites médicales, dans région Lyonnaise, pour spécialités connues. Sérieuses références. — Faire offres *P. M.*, n° 3926.

D. dist. parl. angl., dés. pl. direct. mais. santé, pens. fam. ou aut. 20 a. exp. Secon, 5, r. Déroulède, Neuilly.

On recherche cession clientèle médicale importante à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 3928.

Dame sérieuse, très recommandée, cherche situat. pour s'occup. personne souffrante ou recevoir client. médicale, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 3929.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale. . . . . . 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PRODUIRE

LA CONFIANCE

Un des éléments les plus puissants d'intensification de la production est la confiance, la Foi. Quand les citoyens d'un pays se méfient de leurs concitoyens, n'ont pas confiance en ceux qui président aux destinées de la Patrie; quand les lois sociales ou fiscales, mal faites, trop nombreuses, trop compliquées, trop changeantes, ne rencontrent pas dans le pays une obéissance spontanée; quand le producteur s'abstient d'augmenter sa production dans la crainte de voir le surplus raflé par l'Etat, alors l'argent se cache, l'effort se ralentit. Toute industrie, tout commerce languit. Tout le monde souffre.

De même que le temps de guerre, le temps de paix a ses « défaitistes »; ce sont les trembleurs, les timorés, les égoïstes à courte vue (sans parler de ceux qui, à beaux deniers, font dans leur pays le jeu des étrangers).

***

M. le Secrétaire de la *Chambre syndicale d'Instruments et Appareils de l'art médical et chirurgical* faisait observer dernièrement les difficultés dans lesquelles se débat notre industrie.

Les dépenses de la guerre et de ses suites, les lois nouvelles intempestives, telles que la loi de huit heures, les exigences fiscales ont amené un renchérissement considérable du matériel médico-chirurgical.

Quel encouragement rencontre un industriel consciencieux, désireux de produire, qui calcule ses prix de vente au plus juste? Un très grand nombre de médecins, dont la clientèle se raréfie, faute d'argent, s'abstiennent simplement d'acheter; d'autres, qui pourraient faire des achats, s'abstiennent aussi, car ils trouvent tous les articles trop chers et soupçonnent l'industriel de vouloir s'enrichir vite à leurs dépens.

Les défaitistes ricanent et font connaître triomphalement à notre industriel le prix allemand, transformé en francs, des articles qu'il offre.

Le secrétaire du syndicat donne un exemple concret : « Un forceps de Tarnier, dit-il, me revient dans mes ateliers, frais de fabrication compris, à 150 fr.; je ne crois pas être très gourmand en le mettant en vente à 180 fr., et cependant l'industriel allemand vend ce même forceps de Tarnier, en France, 40 fr.

Vous voyez cette différence énorme entre mon prix de revient et le prix de vente allemand. Mais

réfléchissez qu'à l'Allemand il rentre 550 marks qui, dans son pays, valent bien effectivement 550 marks; si je vendais mon forceps 550 fr., je ferais rapidement fortune. »

Acheter à l'étranger ce qu'on peut trouver en France, envoyer en Allemagne des francs qui se transformeront en une énorme quantité de marks est en réalité une sotte action. Nous médecins, avons un intérêt immédiat, intense, à la prospérité nationale. L'industriel, le commerçant, l'ouvrier français qui gagnent de l'argent n'hésitent pas à faire appeler souvent le médecin ou, en cas utile, le chirurgien. L'industriel allemand, que nos achats enrichissent, ne fera naturellement appel ni à la médecine française, ni à la chirurgie française.

Ne pas acheter un instrument chirurgical, un appareil électrique, un livre, quand on en a les moyens, qu'on peut espérer que cet achat sera utile aux clients, et récupéré par une production plus intense est également une sotte action. Le médecin doit aider l'industriel, le commerçant, le libraire en leur réservant ses achats. Le commerçant, l'industriel doivent aider le médecin en se *contentant d'un bénéfice normal* dans le prix de vente, en lui réservant leur clientèle et celle de leurs ouvriers, en luttant avec lui pour obtenir une organisation sociale basée, non sur des théories plus ou moins brillantes, mais sur une compréhension exacte et pratique des intérêts des particuliers qui sont en même temps les intérêts véritables de l'Etat.

Faire renaître la confiance ne peut être que l'œuvre collective des efforts de chacun.

On voit, dans nos campagnes, des agriculteurs qui préfèrent entasser leurs écus dans un trou de la cave ou cacher leurs billets de banque sous une poutre du grenier plutôt que d'acheter un instrument agricole capable d'augmenter la production de blé et de fournir en même temps du travail à l'ouvrier d'industrie. De telles économies mal comprises s'observent à tous les degrés de l'échelle sociale.

Il est clair que ni règlements, ni décrets, ni lois ne peuvent changer cet état d'âme. La confiance ne s'impose ni par les gendarmes, ni par les primes à la délation. Les finances de l'Etat, comme les finances des particuliers, ne retrouveront prospérité que le jour où sera rétablie la confiance. Cette confiance se rétablira le jour où tous les Français, d'un même effort tranquille, mais tenace, le voudront. Chacun de nous, dans sa sphère, doit y travailler.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Les vitamines : diététique et thérapeutique, par C. Rolland et A. Jouve. Une plaquette illustrée de 39 pages (*J.-B. Baillière et Cie*, éditeurs). Paris, 1921. — Prix : 2 fr. 50.

De tous les travaux et de toutes les recherches dont les vitamines, encore hypothétiques quant à leur constitution, ont été l'objet, deux faits se dégagent et apparaissent absolument hors de conteste ;

a) Une alimentation, qui contient pondéralement tous les éléments nutritifs nécessaires à l'organisme, est néanmoins incapable de maintenir l'équilibre nutritif et l'état de santé si, par des opérations mécaniques ou thermiques, on les a privés de ces éléments impondérables : les vitamines ;

b) Cette alimentation dévitaminisée cesse pourtant d'être nuisible si on lui adjoint, à part les éléments qu'elle a perdus par la chaleur, la conservation des enveloppes cortiquées. On peut donc dire assez justement qu'il existe des substances alimentaires vivantes et des substances mortes, les premières suffisant à elles seules à maintenir l'équilibre nutritif, les secondes ne le pouvant qu'avec l'apport simultané d'une certaine quantité des premières.

Mais étant donné que les substances dévitaminisées ne sont point toxiques, qu'il leur manque seulement *quelque chose* pour constituer un aliment parfait, qu'elles présentent même parfois certains avantages sur l'aliment brut (meilleure digestibilité, stérilité), que leur usage est souvent imposé par des nécessités de temps ou de lieu, on pourrait se demander s'il ne serait pas possible de les compléter au point de vue vitamines, non point par une ration conjointe d'aliments frais, encombrante, impossible à se procurer ou contre-indiquée, mais par un *extrait vitaminé* qui, contenant sous un volume réduit et sous une forte concentration les éléments vitaminiques des substances fraîches, les restitueraient ainsi *ipso facto* aux substances dévitaminisées par la cuisson prolongée, la décortication, la stérilisation,

C'est à la solution de ce postulat que se sont attachés MM. Roland et Jouve. Une condition *sine qua non* de l'efficacité d'un tel extrait est sa *polyvalence*; il faut en effet qu'il renferme les trois groupes vitaminiques, et notamment les facteurs hydro- et liposolubles. Les auteurs se proposent de publier prochainement des expériences, actuellement en cours d'exécution, qui démontrent que des animaux, soumis à un régime d'avitaminoses, et présentant des symptômes caractéristiques de carence, voient ceux-ci régresser et disparaître complètement après adjonction à leur ration de l'extrait vitaminé polyvalent, ou *biotose*, et dans des délais à peu de chose près identiques, qu'il leur soit administré du produit fraîchement préparé, ou bien du produit conservé *in vitro* depuis plusieurs mois.

Ces faits sont incontestablement intéressants; ils permettent d'envisager une correction facile de la diététique toutes les fois que celle-ci sera déficiente en vitamines. Mais ils permettent également d'espérer une action thérapeutique sur toute une série de troubles liés de près ou de loin à l'insuffisance de l'assimilation ou des sécrétions glandulaires dont les vitamines représentent le plus énergique stimulant. Et il ressort effectivement des expériences cliniques qu'un bon extrait vitaminé trouve sa place toute marquée chez les enfants chétifs, malingres, de peu de vitalité; chez les adultes dyspeptiques, décalcifiés, à système nerveux atone, à sécrétions endocrines insuffisantes.

S. R.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique gynécologique de la Faculté. — Pendant l'année 1922, des cours de perfectionnement auront lieu à l'hôpital Broca, 111, rue Broca, sous la direction du professeur J.-L. Faure. Ils seront faits par MM. Douay, chef des travaux; Mossé, chef de clinique, et René Bloch, chef de clinique adjoint.

Chaque cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les leçons auront lieu chaque jour, de 5 à 7 heures du soir. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades.

Une démonstration cinématographique aura lieu le dernier jour du cours, de 6 à 7 heures. Par exception pour le premier cours, cette séance cinématographique aura lieu le jeudi 19 Janvier, à 6 heures du soir.

1er cours : du 9 au 21 Janvier. — 2e : du 6 au 18 Mars. — 3e : du 24 Avril au 6 Mai. — 4e : du 26 Juin au 8 Juillet. — 5e : du 6 au 18 Novembre. — 6e : du 11 au 23 Décembre.

Un cours de vacances sera fait du 25 Septembre au 7 Octobre.

Programme de chacun de ces cours. — 1re Leçon : Examen gynécologique. Interrogatoire et moyens d'exploration. Malformations des organes génitaux. — 2e Leçon : Les voies de l'infection génitale. Vulvite et vaginite. Bartholinite. Tuberculose et cancer de la vulve et du vagin. Fistules vaginales, leur traitement. — 3e Leçon : Troubles et accidents de la menstruation. Troubles de la sécrétion interne de l'ovaire. Puberté. Ménopause. Castration. Stérilité. — 4e Leçon : Les métrites du col; traitement médical et chirurgical, l'amputation du col. Les métrites hémorragiques. Le curettage et ses indications. — 5e Leçon : Les déviations utérines. Traitement médical (pessaire, massage). Traitement chirurgical : principales techniques opératoires. Déchirures du périnée et prolapsus génitaux. Colpopérinéorraphie et autres procédés. — 6e Leçon : Les salpingites et les ovarites. Salpingite et appendicite. Salpingite et tuberculose. Périmétro-salpingite. Phlegmon du ligament large. Indications et technique de la colpotomie. — 7e Leçon : Complications *post abortum*. Rétention placentaire. Infection utérine *post abortum*. Le curettage et l'hystérectomie vaginale. Tumeurs placentaires. Chorio-épithéliome. — 8e Leçon : Fibromes utérins, leurs complications. Indications et procédés opératoires. Radio- et radiumthérapie. — 9e Leçon : Ovarite scléro-kystique. Kystes de l'ovaire; leurs complications et leur traitement opératoire. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10e Leçon : Grossesse extra-utérine. Rupture et hématocèle pelvienne. Leur traitement. Cancer du sein, l'opération et la radiothérapie. — 11e Leçon : Cancers du corps de l'utérus. Diagnostic et traitement. Cancers du col de l'utérus. Traitement palliatif. Radiumthérapie. Limites de l'intervention dans les cancers du col. — 12e Leçon : De l'hystérectomie abdominale, la totale et la subtotale. La tactique de l'hystérectomie pour salpingite. De l'hystérectomie élargie pour cancer du col.

Le droit à verser est de 150 francs. Un certificat d'assiduité sera délivré à la fin du cours. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance de versement. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Sémiologie mentale. — M. Lévy-Valensi, médecin des hôpitaux, commencera une série de 10 leçons de Sémiologie mentale avec présentation de malades, le mardi 31 Janvier 1922, à 18 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), et les continuera les vendredis et mardis, à la même heure.

Programme. — 1° Examen d'un aliéné; 2° états d'excitation; 3° états de dépression; 4° états confusionnels; 5° hallucinations; 6° idées délirantes; 7° obsessions, phobies, impulsions; 8° états démentiels, 9° actes des aliénés, classification; 10° éléments de médecine légale, législation, certificat, etc.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon. — Sur la proposition de M. Téneveau, le Conseil municipal de Paris a renvoyé à la 5e Commission une délibération invitant l'Administration à étudier et à soumettre aussitôt que possible les plans d'installation, à l'hôpital Tenon, d'un service d'oto-rhino-laryngologie et d'un service d'ophtalmologie.

Ces services devront donner des consultations et être pourvus, chacun, de vingt lits pour l'hospitalisation des malades.

Ils seront édifiés à l'angle des rues du Surmelin et de l'avenue Gambetta, dans l'hôpital même.

Le pavillon qui sert de remise sera désaffecté et transformé en abri pour les malades.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 14 Décembre.* — Ont obtenu : MM. François, 17; Duvoir, 19; Cain, 18.45.

Séance du 16 Décembre. — Ont obtenu : MM. Feuillié, 19; Gaultier (René), 19; Huber, 19.09.

NOUVELLES

Académie de Médecine. — PRIX DÉCERNÉS EN 1921. — *Prix Alvarenga de Piauhy* (Brésil), 1.000 francs, à M. Giar (de Toulouse).

Prix Argut (800 fr.), à MM. Cornioley, chef des travaux d'anatomie normale à l'Ecole de médecine, et Kotzareff (de Genève).

Prix François-Joseph Audiffred (un titre de 24.000 fr. de rente). Le prix n'est pas décerné.

Prix Barbier (2.500 fr.), à M. Pierre Simonin, chef des travaux de pathologie générale à la Faculté de médecine de Nancy.

Prix Berraute (un titre de 3.092 fr. de rente). Le prix n'est pas décerné.

Prix Mathieu Bourceret (1.200 fr.), à M. Louis-Albert Amblard (de Paris).

Prix Henri Buignet (1.600 fr.), à M. L. Chelle, professeur de chimie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

Prix Capuron (1.600 fr.), à M. Henri Pelon, médecin des eaux de Luchon.

Prix Chevillon (2.200 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix Civrieux (900 fr.), à M. Pierre Béhague (de Paris).

Prix Clarens (500 fr.), à MM. A. Loir et Legangneux, pharmacien du bureau d'hygiène du Havre. Une mention très honorable, à M. Martial, directeur des services d'hygiène de la ville de Fez (Maroc).

Prix Daudet (1.700 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix Desportes (1.400 fr.). 700 fr. à M. de Parrel (de Paris); 350 fr. à M. Roger, vétérinaire-major au dépôt de remonte d'Arles; 350 fr. à M. C.-W. Anderson, préparateur au laboratoire de parasitologie à la Faculté de médecine de Paris.

Prix Ferdinand Dreyfous (2.800 fr.), à M. Albert Leblanc (de Paris).

Fondation Ferdinand Dreyfous (1.400 fr.). Les arrérages de cette fondation sont décernés, à titre d'encouragement, à M. Paul Léchelle, interne des hôpitaux de Paris. *(A suivre.)*

Association générale des médecins de France. — M. Baczkiewicz (de Varsovie), président de l'Association des médecins polonais, a été nommé membre du comité d'honneur de l'Association générale des médecins de France.

(Voir la suite, p. 1859.)

Association amicale des anciens médecins des corps combattants. — Le prochain dîner de l'*Association amicale des anciens médecins des corps combattants* aura lieu le 25 Janvier au restaurant Lavenue.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, M. Claude, 102, rue de Vaugirard.

Société des médecins inspecteurs des écoles. — Sur la proposition de M. L. Bellan, au nom de la 5e Commission, le Conseil général de la Seine a décidé de renouveler à la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et du département de la Seine, pour l'année 1922, la subvention de 500 francs qui lui est accordée depuis deux ans en vue de lui faciliter la publication de son bulletin mensuel « la Médecine scolaire ».

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Maison connue de spécialités, organisée scientifiquement, recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour service important de correspondance médicale. — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

Dr éch. app. mod. 6 p., s. d. b., loyer 2.000, Lion, cont. 7 p., Vict.-Hugo-Eylau. Ec. Boîte 4, P.T.T., 14e.

Dame instr., meil. soc., ch. dir. clin. ou sanator. Paris ou banl. gard. ds fam. riche, inf. ou enf. déb., ferait instruction. — Ecrire *P. M.*, n° 3920.

Dr éch. 5 p., s. d. b., Trinité, loy. 4.000, contre 7 p., conf. mod., 8e, 9e. Téléph. Trudaine 33-50.

Docteur français, spécial labo., référ. scientif. excep., cherche situat. à Paris. — Ecr. *P.M.*, n° 3925.

Sage-femme sér., act. connaiss. stérilis. dem. situation maison de Santé. — Ecrire *P. M.*, n° 3930.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

Veuve médecin, infirm., sérieuse, ayant été direct. courant radio-électro-massages, demande sit. médic. Paris ou banl. Références parf. Ecr. *P. M.*, n° 3934.

On demande à acheter *Microscope Zeiss*, grand modèle, d'occasion. — Ecrire *P. M.*, n° 3931.

Etudiant, scolarité terminée, cherche occupation médicale ou paramédicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3935.

Pharmacien, Bruxelles, disposant personnel spécial, pouvant fournir références et garanties de solvabilité, désire dépôt et représentation de spécialités pharmaceutiques ne faisant pas de réclame dans les journaux extra-médicaux. — Ecr. *P. M.*, n° 3937.

Infirmière diplômée désire situat. chez docteur ou clinique. — Ecr. Suzanne Dumont, poste restante, n° 74.

A vendre : soupape électrotonique Kenoton, neuve ; microscope pied inclinable ; bobine radiologique transportable, trembleur rapide de 20 cm. étincelle. Etat neuf. — Ecrire *P.M.*, n° 3939.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : **40** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. **30** fr. »
Union postale...... **45** fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à « Presse Médicale » 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

PRODUIRE

L'ÉNERGIE POTENTIELLE DE LA FRANCE

Pour produire, nous l'avons vu, il faut des producteurs : le grand problème français est le relèvement de la natalité. Pour produire, il faut s'imprégner des méthodes scientifiques : « Science est puissance. » Pour produire, il faut supprimer les improductifs du corps social et les changer en productifs. Pour produire, il faut que chaque enfant de la patrie ait confiance en ses frères. Pour produire, il faut surtout avoir *confiance en soi* : l'énergie individuelle est le grand facteur du progrès et de la production.

Seule l'énergie individuelle peut relever la natalité, former des savants, faire naître la confiance, s'opposer à l'immense complot, conscient ou inconscient, intérieur ou extérieur, qui vise à saper le moral des Français, à leur inspirer une mentalité de malthusien, moral et économique, à les ligotter par mille et mille règlements administratifs, à les asservir par mille et mille lois sociales, à ramener notre patrie, de compromissions en compromissions, de faiblesses en faiblesses, au rôle de puissance secondaire, de nation assistée.

Nous serions impardonnables, nous autres Français, si nous nous laissions réduire à ce rôle d'esclaves, nous dont les ressources matérielles et morales égalent ou dépassent celles de n'importe quel peuple du monde; nous dont la patrie possède, suivant le mot de Charles Moureu, une *telle énergie potentielle*.

***

Les forces morales sont les plus importantes; nous les possédons. Héritier des plus belles civilisations anciennes; né sur une terre féconde, dans un climat tempéré, sous un ciel lumineux et doux, le Français, de bonne souche, possède, par le fait seul de sa naissance, la lucidité de la pensée, une psychologie naturelle faite de finesse et de délicate ironie qui le rend apte à tout comprendre, à tout assimiler. A nos paysans, à nos ouvriers, les auteurs des vieux fabliaux ont légué un bon sens narquois qui donne à leurs propos souvent tant de saveur, qui les empêche de se laisser séduire longtemps par les mots sonores et creux des rhéteurs, ou par les séduisantes chansons des humanitaires internationalistes, oiseaux rapaces mal grimés sous le blanc plumage de colombes de paix.

« Le Français, nous dit M. Moureu[1], est doué d'une grande force de volonté. Les facultés de patience, de ténacité, d'endurance, presque insoupçonnées auparavant, se sont affirmées magnifiquement dans l'affreuse et déprimante guerre de tranchées. Il aime l'ordre; il est laborieux et économe...

Le Français est bon, généreux, désintéressé, et souvent jusqu'à l'oubli de soi et au sacrifice héroïque. De caractère ouvert et affable, il ignore la rancune et a le pardon facile.

Son courage et ses sentiments chevaleresques sont légendaires. La gloire des Croisades, pour ne parler que de cette lointaine épopée, n'est pas près de s'éteindre. »

Ce n'est pas en vain que depuis la Renaissance de merveilleux écrivains, les Corneille, les Racine, les Molière, les Bossuet, les Voltaire, etc., ont poli, ciselé cette langue française, fille raffinée du rude latin. Ces maîtres du style nous ont légué un outil merveilleux de clarté et de précision, instrument sans rival pour l'expression et la propagation des idées.

Ce n'est pas en vain que tant de peintres, tant de sculpteurs, tant d'artistes ont manié le ciseau, la truelle, le pinceau : de tous les mouvements d'arts qui ornent de tous côtés le sol français, une immense leçon sourd naturellement comme une eau limpide répandant, parmi les plus frustes des enfants de notre sol, des qualités profondes de goût et de mesure.

Ce n'est pas en vain que, dans le domaine scientifique, tant de nos pères ont défriché patiemment le champ de la Science. Dans le domaine scientifique, nous dit encore M. Moureu, la France fut une grande initiatrice. Depuis les alchimistes jusqu'à Pasteur, elle a éclairé de phares puissants les grandes routes de la Science. Descartes imagine la géométrie analytique. Viete édifie l'algèbre moderne. Fermat et Pascal s'illustrent par les découvertes du calcul des probabilités. Pascal, encore, découvre les lois de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des fluides. Mariotte fixe la loi de compressibilité des gaz. Papin invente la machine à vapeur. Les frères Montgolfier lancent les aérostats. Coulomb établit les lois fondamentales des actions électriques. Lavoisier édifie la chimie moderne. Laplace perfectionne le calcul des probabilités et éclaire la mécanique, Carnot fonde la thermodynamique. Niepce et Daguerre inventent la photographie. Lebon découvre le gaz d'éclairage. Dumas, Laurent et Gerhardt édifient la théorie atomique. Pasteur crée la stéréochimie. Berthelot établit la chimie organique sur la synthèse et constitue la thermochimie. Moissan révolutionne et rajeunit la chimie minérale et la métallurgie par le four électrique. Henri Becquerel découvre le phénomène capital de la radio-activité. Curie isole le radium et fait connaître la loi essentielle des phénomènes radio-actifs. La cristallographie prend naissance avec Haüy, la paléontologie avec Cuvier, l'embryologie avec Geoffroy Saint-Hilaire. Les sciences biologiques et médicales parcourent des étapes immenses avec Bichat, Flourens, Claude Bernard, Laënnec, Trousseau et surtout avec Pasteur qui asseoit la médecine, la chirurgie et l'hygiène sur des bases entièrement nouvelles et vraiment scientifiques, etc.

Quel instrument admirable de production tous ces génies scientifiques, qu'il est impossible de citer tous, ont mis entre les mains de nos jeunes gens! Combien ils seraient coupables s'ils laissaient de telles forces inertes entre leurs mains!

P. Desfosses.

1. Ch. Moureu. — « La chimie et la guerre ». *Science et Avenir*. Paris (Masson et Cie, éditeurs).

LE DIVORCE POUR CAUSE D'ÉTAT MORBIDE

Le but essentiel du mariage, aussi bien au point de vue individuel qu'au point de vue social, est, naturellement, la procréation.

En de telles conditions, chaque fois que celle-ci se trouve être impossible de façon convenable pour l'avenir de la race, il semblerait que la législation dût accorder aux intéressés des commodités leur permettant de remédier à la situation fâcheuse dans laquelle ils se trouvent, commodités pouvant aller jusqu'au divorce.

Or, il n'en est rien.

Notre loi, qui reconnaît à un conjoint le droit de réclamer la dissolution de son mariage pour adultère, excès, sévices ou injures graves et les condamnations criminelles, ne lui assure pas les mêmes possibilités quand il n'a à invoquer d'autre grief que celui d'une impossibilité physique due à la maladie, par exemple.

Et c'est ainsi, en particulier, que la syphilis et l'alcoolisme, « les deux principaux états morbides qui sont de nature à compromettre gravement l'état physique et mental de l'autre époux parfois, des enfants toujours », — comme le fait observer non sans sérieux motifs notre confrère M. Georges Boussenot, député de la Martinique, — ne sont point reconnus, — sauf pour la syphilis et seulement quand elle s'accompagne d'adultère, de mauvaise foi, de dissimulation systématique, de contamination volontaire d'un conjoint par l'autre, — comme causes légitimes de divorce.

Eh bien! fait très justement observer M. Boussenot, c'est là un fait fort regrettable et contre lequel, dans l'intérêt de tous, il appartient de réagir.

Le mariage devant avoir pour fin normale la production d'enfants sains et vigoureux, il est indispensable de ne point mettre obstacle à sa destination en rivant l'un à l'autre de façon définitive des êtres dont l'union doit nécessairement demeurer sans avenir.

Et voici comment et pourquoi, tout récemment, M. G. Boussenot déposait sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi tendant

à autoriser les tribunaux à prononcer la dissolution des mariages pour cause d'état morbide de nature à compromettre gravement l'état physique de l'un des époux ou de leurs descendants, proposition de loi comportant l'article unique suivant :

« L'article 227 du Code civil est complété par un alinéa ainsi conçu :

« 3° Par un jugement rendu à la demande de l'un des époux et constatant que l'état morbide de l'autre époux, survenu ou révélé pendant le mariage, est de nature à compromettre gravement l'état physique ou mental de son époux ou de leurs descendants. »

Cette proposition, qui peut paraître à certains égards excessive et nécessitant de nombreuses réserves, répond réellement à une nécessité pressante, aujourd'hui surtout où notre pays, affaibli par une guerre meurtrière, a un impérieux besoin de voir sa natalité se réveiller. Puisse-t-elle donc recevoir un accueil favorable de la Commission de la législation civile et criminelle, à l'examen de laquelle elle a été renvoyée avant d'être soumise à la discussion du Parlement.

G. Vitoux.

LA BIOLOGIE DES POUX

Les anciens auteurs distinguaient trois espèces de poux parasites de l'homme : le pou de tête, de corps ou de vêtement et du pubis, vulgairement appelé morpion. Ils accusaient surtout les premiers de favoriser certaines affections cutanées, notamment l'impétigo; sans compter, bien entendu, les lésions locales de pédiculose.

Nous savons aujourd'hui, depuis les recherches de Ch. Nicolle, à Tunis, d'Ed. Sergent, à Alger, et de leurs collaborateurs, que le rôle pathogène de ces insectes est extrêmement important. Ce sont eux qui transmettent le typhus exanthématique, la fièvre récurrente (excepté les virus d'Afrique équatoriale et du Venezuela propagés par des *Ornithodorus*). La fièvre dite « des tranchées », observée pendant la guerre, est transportée par eux, d'après les auteurs anglais; peut-être aussi le germe de la conjonctivite phlycténulaire (de Font-Réaulx, Blanc), quoique cette opinion soit combattue (Parrot et autres auteurs algériens). Enfin, ils joueraient également un rôle secondaire dans la dissémination de diverses maladies : spirochétose ictéro-hémorragique, fièvre typhoïde, etc.

On sait, d'autre part, combien les soldats de toutes les nations ont souffert de ces parasites pendant la guerre; tous nos confrères mobilisés ont eu à s'occuper de leur destruction. Je pense

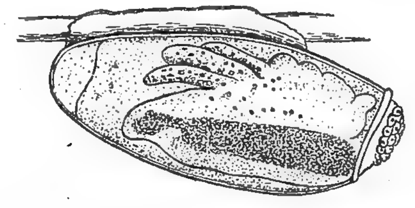


Fig. 1. — Œuf de *Pediculus humanus* fixé à un poil et montrant une larve en formation à son intérieur. (D'après G. H. F. Nuttall.)

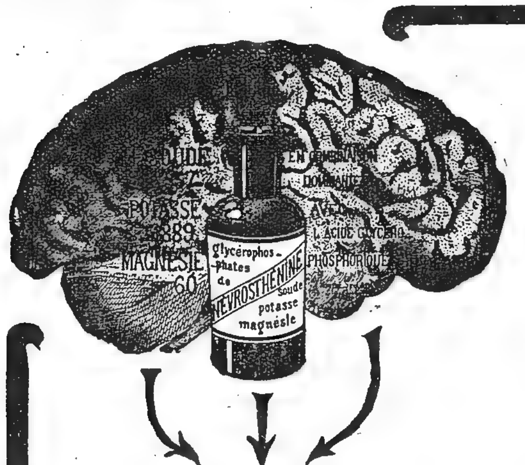
donc que le médecin doit être au courant des principaux points de leur biologie.

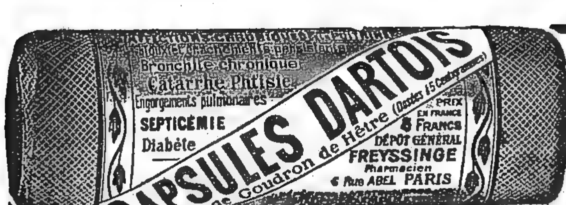
Les poux appartiennent à l'ordre des *Anoplura*, ectoparasites des animaux à sang chaud, lequel se subdivise en deux grands groupes : le premier (*Mallophaga*) comprend des insectes à pièces buccales du type broyeur, se nourrissant de débris épidermiques et de phanères; le deuxième (*Siphonculata*) est composé d'animaux sanguicoles, parmi lesquels ceux dont nous parlons.

L'acquisition biologique la plus importante de ces dernières années est la preuve expérimentale que le pou de corps et celui de vêtement ne forment qu'une seule espèce et non deux comme on le croyait auparavant. Ce fait a été démontré par divers auteurs, Sikora, Bacot, Keilin et surtout G. H. F. Nuttall, qui a consacré à cet insecte plusieurs mémoires très documentés (*Parasitology*, 1917). Les trois espèces des naturalistes anciens sont ainsi réduites à deux : *Pediculus humanus* et *Phtirius inguinalis* ou *Ph. pubis*, la synonymie et même l'orthographe de ce dernier étant discutées.

Les poux de tête et de corps n'offrent entre eux que de très faibles différences tirées de la forme et de la couleur de l'abdomen, des membres, de l'opercule de l'œuf. Les mœurs cependant ne sont pas les mêmes. Le pou de corps est robuste et se multiplie abondamment; il revient pondre aux mêmes endroits, beaucoup plus souvent sur les vêtements que sur les poils; ses larves se rassemblent en troupeau. Le pou de tête a des habitudes opposées, pondant sur les poils, exceptionnellement sur les vêtements. La longévité est plus grande chez le pou de vêtement. Mais ces différences ne sont pas toujours marquées nettement; on trouve des intermédiaires entre les deux types. Expérimentalement on peut nourrir les poux de tête sur le corps et réciproquement; au bout de quelques générations, ils prennent des habitudes conformes à leur nouveau milieu et perdent les légères différences morphologiques qui les séparaient. Enfin on est arrivé à croiser les deux formes entre elles; il est vrai que les produits présentent parfois diverses anomalies.

Le cycle évolutif est simple. La femelle pond des œufs en nombre variable : 1 à 9 par jour; en liberté, leur nombre peut atteindre au moins 300. Chez le pou de tête, la quantité serait moindre. Les œufs, pourvus d'un opercule, contiennent une première forme larvaire (fig. 1), qui, après son éclosion, mue, donne naissance à une seconde, de laquelle sort une troisième forme et enfin les adultes. Il y a, en somme, trois stades larvaires, précédant l'état adulte. On n'observe donc pas ici de métamorphoses, comme chez les





moustiques par exemple ; la larve ressemble déjà à la forme parfaite, moins la taille.

Rappelons que la transmission du typhus exanthématique se fait par piqûre de l'insecte : un seul parasite peut communiquer la maladie. Celle de la fièvre récurrente diffère : les spirochètes, agents de la maladie, après avoir accompli un cycle de multiplication, se trouvent dans la cavité générale du pou. Ils n'en sortiraient pas si, à l'occasion d'un grattage, l'insecte n'était écrasé ou traumatisé ; le liquide de la cavité générale se répand, comme le sang qui coule d'une blessure, et dissémine les spirochètes. Quant à la fièvre des tranchées, ellé se communique surtout par les déjections infectieuses que l'animal évacue sur la peau de son hôte et aussi par piqûre.

Ch. Joyeux.

VARIÉTÉS

Le rendement du travail de l'ouvrier.

Une étude a été entreprise en Amérique sur le rendement de l'ouvrier aux diverses heures de la journée.

Les données de cette étude ont été recueillies dans une usine où les ouvriers se servent d'air comprimé dont le débit permettait une mesure facile du travail produit.

L'enquête révéla que le rendement est faible au début du travail (40 pour 100 en moyenne pendant la première heure), de même qu'à chaque reprise, particulièrement après le repas de midi (10 pour 100 de rendement pendant la première demi-heure). La période de plein rendement se présente dans les deux dernières heures de la matinée, de même qu'au cours de l'après-midi, pendant un espace de temps limité. Au cours des heures supplémentaires, le rendement est faible.

L'expérience fut faite au cours de journées de neuf heures.

(*Bruxelles médical*, 1er Novembre 1921.)

Empoisonnement par la belladone en mangeant du lapin.

Les lapins qui mangent des feuilles de belladone peuvent-ils en avaler assez pour avoir une chair dangereuse à manger pour l'homme sans être eux-mêmes intoxiqués? Il semble qu'on doive répondre par l'affirmative. Deux confrères anglais, Douglas Firth et J. R Bentley, ont observé une famille de fruitiers qui sentirent des symptômes d'empoisonnement après avoir mangé du lapin : secheresse extrême de la bouche, dilatation de la pupille, rapidité du pouls, vertiges.

Un chien et un chat auxquels on donna à manger du même lapin montrèrent de la dilatation de la pupille avec immobilité à la lumière.

L'analyse des restes du lapin et, en particulier du foie, montra la présence d'un alcaloïde donnant les réactions de la belladone.

Le lapin provenait d'une région dont la flore est riche en *Atropa belladona* ; il avait paru au fruitier tout à fait sain et en bon état.

(*The Lancet*, 29 Octobre 1921.)

PRATIQUE COURANTE

BISTOURI A LAMES INTERCHANGEABLES

Trop souvent les bistouris ne coupent pas. C'est un grand ennui pour les chirurgiens. J'ai cherché à remédier à ce défaut en créant un *bistouri à lames interchangeables* dont j'ai confié la construction à mon ami Bruneau qui l'a parfaitement réussie.

Il fallait trouver de l'acier admirablement trempé, facilement découpable et renouvelable, ce qui était relativement aisé; mais il fallait trouver le mode le plus pratique et le plus rapide du montage de la lame : c'était la chose difficile.

Les *lames* sont en tôle d'acier de Scheffield, dite de Huntsman : j'en ai fait faire trois variétés. Le *manche porte-lames* se compose d'une branche mâle portant un pivot et une glissière d'appui et d'une branche femelle.

Il n'y a qu'à regarder les figures ci-contre pour comprendre la composition du nouveau bistouri et son montage qui se fait en *trois secondes*, et son démontage en *une seconde*.

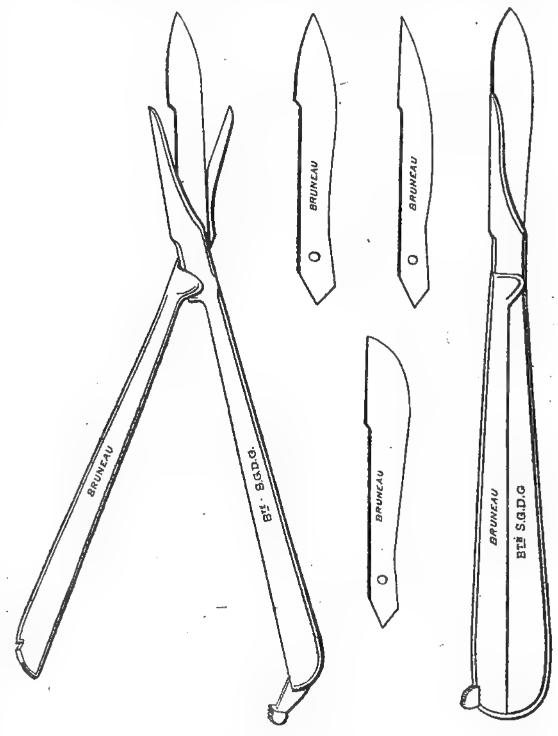


Figure 1.

Le chirurgien aura sous la main une série de lames contenues dans des tubes de chloroforme paraffiné qui en conserveront le tranchant en même temps que la stérilisation. Il pourra en changer pour chaque opération : *toute opération valant bien une lame !*

Le bistouri à lames interchangeables n'intéresse pas que le chirurgien : il peut être de la plus grande utilité pour le praticien qui aura à sa disposition un instrument de durée indéfinie, parfaitement nettoyable et stérilisable, qui ne l'obligera qu'à renouveler de temps en temps sa provision de lames. Les anatomistes, les étudiants pourront exécuter de très fines préparations et pourront trouver réalisés en un seul instrument une série de scalpels.

Le bistouri est depuis un temps immémorial resté un instrument immuable et, en son type essentiel, on peut dire qu'il n'a guère varié depuis plusieurs siècles. Je crois être autorisé à dire que c'est la plus grande modification qu'il ait jamais subie dans le sens d'un nouveau et réel progrès.

Mon ami, le professeur J.-L. Faure, a bien voulu me faire l'honneur de montrer aux chirurgiens congressistes de Strasbourg le maniement de mon *bistouri à lames interchangeables*.

Dartigues.

FRACTURES BIMALLÉOLAIRES

Les consolidations vicieuses des fractures bimalléolaires sont loin d'être rares.

Dans les cas anciens, l'astragalectomie, opération simple, peut rendre de grands services.

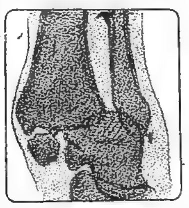


Fig. 1. — Radiographie d'une fracture de la jambe gauche avec subluxation de l'astragale et diastasis tibio-péronier datant de 4 mois.

Ci-contre on voit une consolidation vicieuse d'une fracture bi-malléolaire avec diastasis péronéo-tibial, transport du pied en dehors, impossibilité pratique de la marche. L'ablation de l'astragale a rendu un membre très apte à la marche, non douloureux, sans ankylose de la néo-articulation tibio-calcanéenne.

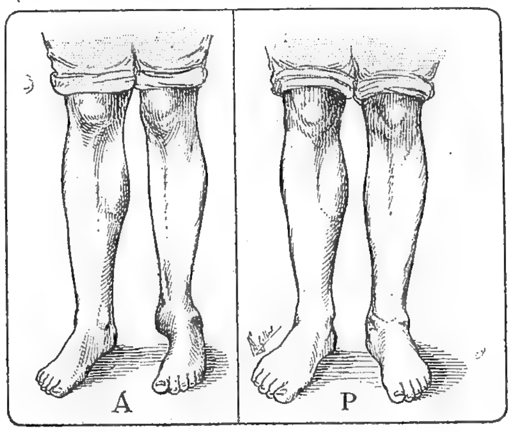


Fig. 2. — A. Fracture bimalléolaire de la jambe gauche par chute de cheval chez un homme de 25 ans, avec transport du pied en dehors de l'axe de la jambe. — P. Aspect du membre après l'opération.

P. Desfosses.

CORRESPONDANCE

Injections intratrachéales.

3 Décembre 1921.

Je lis dans *La Presse Médicale* (26 Novembre 1921, p. 1731), un article de M. Feldstein sur les injections intratrachéales. Malgré des publications nombreuses, malgré l'effort persévérant de Rosenthal, l'antisepsie broncho-pulmonaire par voie bronchique n'occupe pas encore dans la pratique courante la place que mérite cette excellente méthode thérapeutique.

Cela tient partiellement au désaccord qui existe entre les spécialistes, chacun prônant une méthode et critiquant les autres, si bien que le praticien, retenant surtout les critiques, finit par s'abstenir.

En réalité, les diverses méthodes ont leurs qualités et leurs défauts et ne s'appliquent pas toutes aux mêmes cas.

L'injection intratrachéale convient surtout aux cas de suppuration septique, gangreneuse, à évolution rapide. Elle permet d'introduire à coup sûr dans le territoire envahi de grandes quantités d'huile antiseptique.

Encore hésitera-t-on à l'employer chez des sujets trop déprimés que la manœuvre assez pénible pourrait mettre en collapsus. En ce cas, l'injection intercricothyroïdienne par aiguille courbe ou la trachéo-fistulisation sont tout indiquées.

Dans les cas de moindre urgence, de beaucoup les plus nombreux, la méthode de Balvay me semble préférable. M. Feldstein condamne en bloc les « méthodes dites simplifiées » disant qu'elles sont aveugles, et doivent être rejetées. M. Balvay, de Lyon, a résumé dans un article du *Paris médical* (19 Janvier 1921) les détails de technique et les résultats d'une longue pratique. Cette méthode est couramment employée dans mon service avec plein succès. J'ai actuellement en traitement deux cas de bronchite gangreneuse assez probants.

La méthode est fort simple. La langue étant fortement maintenue par une compresse, on dirige au-dessus de l'épiglotte le bec d'une canule de courbure spéciale, et, à petits coups de seringue, on injecte à chaque mouvement inspiratoire quelques gouttes d'huile antiseptique, environ 3 gr. par séance. Evidemment l'injection intratrachéale permet l'introduction massive de plus grandes quantités. Mais il est facile de renouveler plusieurs fois la manœuvre Balvay.

C'est sans doute une manœuvre « aveugle » ; mais le contrôle est assuré par la toux et les sensations bien spéciales du malade.

La seule contre-indication (la même d'ailleurs que

pour l'injection intratrachéale) est l'état d'adynamie d'un sujet qui ne se prêterait pas à la manœuvre.

En somme, je ne puis admettre la condamnation d'une méthode qui est, à mon avis, simple, sûre et efficace.

PAUL CLAISSE.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Les professeurs A. Sodré, A. Austregesilo et M. M. de Meduros (de Rio de Janeiro), ont été élus membres du Congrès brésilien de Médecine.

CAMBODGE

Notre distingué confrère, le Dr Pannetier, vient de publier sous le titre « *Au cœur du Pays khmer* » une étude très intéressante sur le Cambodge et sur la race Khmer, si curieuse et si remarquable à tant d'égards, que l'occupation française a sauvée de la destruction. L'ouvrage renferme un petit tableau de mœurs qu'il faut signaler à l'attention de tous ceux qui, en Extrême-Orient, se préoccupent du prestige de la France.

« Depuis plus d'un mois, le poste de N..., perdu dans la brousse, vit dans l'attente d'une attraction sensationnelle, inédite : le passage prochain d'un cinématographe. L'opérateur, qui enregistre en même temps des vues, sujets et scènes exotiques, s'est fort astucieusement placé sous les auspices du Résident de France, seul capable de lui garantir les moyens matériels d'accès et d'exécution, et dont il escompte le tout-puissant concours pour le succès de sa tournée : locations, réquisitions d'éléphants et autres moyens de transport, invitations aux autorités villageoises d'avoir à stimuler l'affluence de leurs administrés, etc. Ici, les moindres désirs du maître sont des ordres.

Aussi y a-t-il foule le soir de la première représentation. Aux yeux du Cambodgien, toute fête revêt plus ou moins un caractère sacré. Comme aux jours des grandes solennités bouddhiques, à la pagode, une multitude originale et bariolée se presse sous la galerie du Grand Marché, transformée en théâtre pour la circonstance, avec une estrade de fortune réservée aux Français de la Province — une quinzaine de fonctionnaires, quelques dames — ainsi qu'aux mandarins, secrétaires, interprètes des différents services, et à leurs familles. A noter, parmi ces dernières, le groupe intimidé des six femmes du Gouverneur cambodgien, aux chatoyantes écharpes, aux riches « sampot » de soie raidie d'orfroi, telles les « apsaras » des bas-reliefs millénaires.

La lumière s'éclipse soudain sur un film qui fut dans la journée « particulièrement recommandé à Messieurs les Européens du Poste » : *Le bain de la Parisienne*. Les gradins saluent d'une longue acclamation ce titre suggestif.

Alors se succèdent les différents jeux scéniques de l'exhibition : celui du dévêtissement progressif et pervers..., auquel fait suite celui du demi-nu en chemise — une épaule aperçue se recouvrant pour affranchir un sein — ... puis celui du déchaussage alterné sur la chaise, en postures opposées et variées... Chacun souligne de réflexions à haute voix, d'exclamations ondulées, les attitudes lentes, calculées... penchées de plus en plus... : « Plus haut » !... « Non ! plus bas ! »... Enfin, l'étoile brille, resplendit dans son entière nudité, superbe d'impudicité savante... le bain va commencer...

A ce moment éclatent sur l'estrade des Européens bravos et applaudissements à tout rompre. Là-haut, l'enthousiasme confine au délire. Cependant qu'en bas, dans le grand hall, sur les bancs indigènes, un silence morne, glacial, absolu, contraste de stupéfiante manière avec tout ce vacarme d'un petit nombre.

Et cette attitude non concertée d'une foule que je sais trop respectueuse pour être méprisante, me révélait tout à coup, dans les ténèbres, l'abîme séparant les deux groupes de spectateurs.

CHILI

Des plans sont en préparation pour l'établissement d'une nouvelle Ecole de Médecine à Conception, dans laquelle les étudiants pourront faire leurs deux premières années d'étude.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

De petites épidémies de paralysie infantile ont été observées dans divers points de l'Etat de New-York. Pendant la première semaine d'Août, on a observé 53 cas, en la cité de New-York, avec 8 morts.

GALICIE

M. Salaman relate dans le *Jewish Chronicle* la relation suivante entre la population, le nombre des naissances et le nombre des décès des diverses confessions religieuses entre 1897 et 1900.

Catholiques romains : population 48,39 pour 100 ; naissances 43,53 pour 100 ; morts 42,69 pour 100.

Grecs orthodoxes : population 42,23 pour 100 ; naissances 45,42 pour 100 ; morts 58,76 pour 100.

Juifs : population 11,66 pour 100 ; naissances 10,50 pour 100 ; morts 7,99 pour 100.

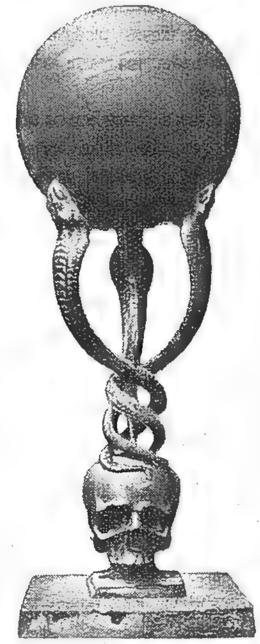


Fig. 1. — Bronze surmontant le dôme de l'Institut Sud-Africain de recherches médicales.

PHILADELPHIE

Une petite épidémie de typhoïde a été observée, dont le point de départ était une distribution de lait par le même laitier.

SUD-AFRIQUE

L'Institut Sud-Africain pour les recherches médicales de Johannesburg est en plein fonctionnement. Son budget pour 1921 est de 26 687 livres.

Cet Institut possède un fonds de réserve de 34 000 livres.

Le nombre des examens bactériologiques fait pour des cas cliniques a été de 18 347.

Des recherches particulièrement attentives furent faites sur la phtisie des mineurs.

L'état major de l'Institut comprend 38 Européens et 19 indigènes.

Le directeur est Watkins-Pitchford ; Bactériologie, Spencer Lister ; Parasitologie, Annie Porter ; Hygiène industrielle, A. Mavrogordato ; Médecine légale, J. G. Becker.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Engagement de huit ans à l'Ecole du Service de Santé militaire.

D. — *Etudiant en médecine, classe 1920, engagé spécial de 3 ans (Circulaire ministérielle du 28 Avril 1920), quelle serait la durée de l'engagement que je devrais prendre, si je me présentais à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, à l'expiration de ces trois ans (j'aurai 12 inscriptions)?*

Si ces 3 années n'étaient pas déduites, en tiendrait-on compte dans mes états de service futurs?

R. — L'article 23 de la loi du 7 Août 1913, sur le recrutement de l'Armée, stipule que « les jeunes gens admis à l'Ecole spéciale militaire (Saint-Cyr), à l'*Ecole du Service de Santé militaire* et à l'*Ecole du Service de Santé de la Marine* entreront directement dans ces écoles, pour faire leurs deux années de service. Ils seront versés, chaque année, *pendant deux mois*, dans un corps de troupe, à la date du 1er Août, pour y servir, la première année comme soldat, la deuxième année comme sous-officier et participer aux grandes manœuvres. *Ces jeunes gens, en entrant à l'Ecole, devront contracter un engagement de huit années.*

Les élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire et de l'Ecole du Service de Santé de la Marine, qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie et ceux qui ont quitté l'Ecole pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupe comme soldats ou comme sous-officiers, pour y accomplir le complément de trois années de service, exigées par la loi du recrutement. *Ce complément ne pourra être inférieur à deux ans.*

Quand vous serez reçu médecin aide-major de 2e classe de l'active, on vous comptera pour la retraite et la Légion d'honneur 5 années d'études, plus les années de service militaire faites effectivement.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Le sang *in vitro*. Eosinophilie. Fibrinogenèse. Phagocytose des hématies, par M. Emile Liebreich. 1 vol. de 128 pages, avec 2 planches hors texte (*Masson et Cie*, éditeurs), Paris, 1921. — Prix : 10 fr.

Dans une intéressante étude expérimentale, l'auteur montre qu'il est possible de provoquer *in vitro* la phagocytose de ses propres hématies dans le sang de n'importe quel individu. Ce faisant, on peut reproduire *in vitro* un phénomène analogue à ce qu'est une éosinophilie locale à l'intérieur de l'organisme et faire apparaître à la même occasion les cristaux de Charcot dans chaque sang humain, indépendamment de la proportion de cellules éosinophiles présentes avant l'expérience.

La substance constituant les granulations éosinophiles est identique à celle constituant les cristaux de Charcot. Ces granulations sont des cristalloïdes et c'est par la cristallisation instantanée et complète de la substance α qu'une cellule devient éosinophile.

La substance α prend part à la constitution de la fibrine. La coagulation du sang est due à des substances abondamment sécrétées par les leucocytes, après l'extravasation : parmi ces substances il s'en trouve une cristallisable, la substance α.

L. Rivet.

Traité de Physiologie médico-chirurgicale, par Ch. Richet, membre de l'Institut, et Ch. Richet fils. Ouvrage de 1.452 pages, avec 141 figures, en 2 vol. (*Librairie Félix Alcan*), Paris, 1921. — Prix : les 2 volumes ensemble, 75 fr. net.

Suivant la même conception qui avait guidé, il y a plus d'un demi-siècle, A. Richet lorsqu'il écrivit son *Traité d'anatomie médico-chirurgicale*, son fils et son petit-fils présentent aujourd'hui un *Traité de physiologie médico-chirurgicale*.

Cet ouvrage important n'est pas seulement le reflet et le développement du cours classique de physiologie : il est écrit spécialement pour les étudiants en médecine, les médecins, les candidats aux divers concours. Aussi, sans négliger la physiologie générale, les auteurs insistent-ils surtout sur la physiologie de l'homme à l'état de santé ou à l'état de maladie. C'est pourquoi les incursions de la physiologie en territoire pathologique y sont particulièrement nombreuses, sans que les auteurs aient craint d'être accusés par les physiologistes d'avoir fait œuvre médicale et par les médecins d'avoir fait œuvre physiologique : le but des auteurs a été en effet d'écrire pour les uns et pour les autres. Cet ouvrage sera apprécié des médecins et des chirurgiens qui aiment à comprendre ce qu'ils observent.

L. Rivet.

Permeating Mastoïd Meningitis (La méningite pénétrante mastoïdienne), par J. B. Pike. Une plaquette de 24 pages. (*J. Wright et Sons*, éditeurs.) Bristol, 1921. — Prix : 1 shilling.

Sous ce nom, l'auteur décrit, à la lumière d'une série d'observations, certaines propagations méningées qui se font à bas bruit, partant d'un foyer d'infection mastoïdienne presque latent et aboutissant au drame à grand fracas de la méningite généralisée.

Il insiste sur le caractère insidieux de cette complication. Le tableau clinique est presque toujours le suivant : d'abord quelques légers accès de douleurs d'oreilles, promptement calmées par le traitement banal, sans perforation du tympan et sans otorrhée; à la suite d'un de ces accès douloureux, apparition de céphalée et d'un état d'apathie précurseur de la méningite, apathie accompagnée de paresse des réactions pupillaires, de parésie de l'oculomoteur externe, de névrite optique, de troubles des réflexes, et bientôt suivie de l'explosion des signes bruyants de la méningite. En l'absence presque complète de douleurs mastoïdiennes, on hésite parfois à incriminer l'oreille comme point de départ et surtout à proposer une opération précoce, seule capable de procurer un bénéfice. Aussi, dans ces cas obscurs, l'auteur conseille-t-il l'antrotomie exploratrice dès qu'il existe de la céphalée et de la tendance à la somnolence.

P.-L. Marie.

LIVRES REÇUS

2611. **La Culture de l'enfant**, par P. Armand-Delille, médecin des hôpitaux de Paris et Paul Barbarin, chirurgien de l'hôpital Heine-Fould, avec la collaboration des Drs Berruyer, Galezowski et Cernière. Préface du professeur Léon Bernard. 1 vol. de 540 pages, avec 53 figures dans le texte et 9 planches hors texte (*O. Doin*, éditeur). — Prix : cartonné toile, 16 fr.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

G. Bickel. — Contribution à l'étude des tumeurs de la moelle épinière et de la syringomyélie.

René Targowla. — Le liquide céphalo-rachidien dans les formes évolutives de la paralysie générale.

Jean Catsaras. — Contribution à l'étude des métastases cancéreuses des os.

J.-A. Barré et L. Crusem. — Nouvelles recherches sur le réflexe oculo-cardiaque normal.

E. Rist. — Les principes fondamentaux de l'auscultation. L'expérience de Bondet et Chauveau et sa reproduction sur l'homme.

M. Faure-Beaulieu et H. Bouttier. — Syndrome mésocéphalique avec troubles insolites de la sensibilité objective. Hémianesthésie à topographie radiculaire et à allure pseudo-corticale.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique propédeutique. — M. Emile Sergent commencera le cours de clinique propédeutique le jeudi 12 Janvier 1922, à 18 h., au grand amphithéâtre de la Faculté, et le continuera les jours suivants à l'hôpital de la Charité.

I. *Programme général de l'enseignement.* — Tous les matins, à 9 h. Visite dans les salles. Lundi et vendredi, à 10 h. 1/2. Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe. Mercredi, à 11 h. Conférence clinique à l'amphithéâtre. Mardi et jeudi, à 11 h. Leçons de technique et de séméiologie élémentaires, par le professeur, les chefs de clinique et les chefs de laboratoire. Samedi, à 10 h. Policlinique pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires.

II. *Enseignement élémentaire des stagiaires* — L'enseignement propédeutique sera tout particulièrement réglé sur un programme détaillé affiché dans les services de la clinique. Des démonstrations théoriques et pratiques seront faites chaque jour au lit du malade et au laboratoire. Elles porteront sur la technique des principaux procédés d'exploration utilisés en clinique et sur la séméiologie.

III. *Enseignement complémentaire de perfectionnement.* — Cet enseignement, réservé aux médecins et aux étudiants en fin d'études, comportera deux sortes de cours, dont la date sera précisée ultérieurement : 1° un cours de perfectionnement sur la tuberculose, sous les auspices de la mission Rockefeller (fin Juin); 2° un cours de revision et de mise au point des principales questions d'actualité dont la connaissance est indispensable aux médecins praticiens (fin Septembre). Un droit de laboratoire de 150 francs pour chacun de ces deux cours devra être versé au secrétariat de la Faculté.

Service de gynécologie de l'hôpital Cochin. — Le Conseil municipal de Paris, sur un rapport de M. Grangier, au nom de la 5e Commission, vient de décider, conformément aux propositions d'un mémoire de M. le préfet de la Seine, d'autoriser le rattachement, à partir du 1er Janvier 1922 à la clinique chirurgicale de l'hôpital Cochin, du service de gynécologie (pavillon Bouilly) en prenant acte de l'engagement pris par la Faculté de Médecine de ne confier à l'avenir la direction de la clinique thérapeutique chirurgicale de l'Hôpital brésilien, qu'à un professeur joignant à ce titre celui de chirurgien des hôpitaux de Paris.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — Un cours pratique de Bactériologie et de Sérologie appliquées au diagnostic et au pronostic des infections s'ouvrira le 15 Janvier 1922 sous la direction du professeur F. Arloing et du professeur agrégé L. Thévenot au laboratoire de médecine expérimentale. Il comprendra 30 séances de manipulations, de 14 à 17 h., et se terminera le 10 Mars. Droits de laboratoire : 150 francs.

Un diplôme intitulé : « Certificat de bactériologie de l'Université de Lyon » est en voie de création. Il pourra être obtenu après examen par les assistants du cours qui le désireraient.

Se faire inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'au 10 Janvier dernier délai,

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat.*

89. Tranier (Georges) : Radiographie dentaire. (Technique et indications). — 90. Martin (André) : La méthode de Bouilly dans le traitement du prolapsus utérin. — 91. Aube (Wulfran) : L'ouabaïne. Son usage en thérapeutique cardiaque. — 92. Bouveron (Jean-Marie-Henri) : Influence de la sécrétion thyroïdienne sur les retards de consolidation des fractures (à propos de deux observations inédites). — 93. Detès (Albert) : Diagnostic des névroses du pneumogastrique et du sympathique par le réflexe oto-cardiaque (essai de pathologie comparée). — 94. Sauvy (Léopold) : Du traitement de la luxation sus-acromiale de la clavicule par la suture osseuse. — 95. Lappart (Gontran) : Le pied tordu névrosique. Son traitement. — 96. Allegrini (Albert-Pierre-Ange) : Dans les anévrismes artériels poplités, la ligature de l'artère fémorale conserve-t-elle quelques indications ? — 97. Bidet (Charles-Antoine-Isidore) : A propos de deux cas d'imperforation de l'hymen. — 98. Robert (André-Louis) : Sur quelques applications cliniques du masque manométrique du docteur Pech. — 99. Laplane (Gustave) : Contribution à l'étude du rhumatisme chronique généralisé chez l'enfant.

100. Planté (Lucien) : Contribution à l'étude des malformations ano-rectales. Les malformations coexistantes. — 101. Arnaud (E.-Jean) : Contribution à l'étude des thromboses au cours de la leucémie myéloïde. — 102. Polge (Edmond) : Contribution à l'étude des placen-

(*Voir la suite*, p. **1873**.)

tomes bénins (une observation). — 103. O'rorke (Xavier) : Des hémorragies surrénales dans la mort subite. — 104. Loriot (Christian) : Contribution à l'étude des rapports entre la dégénérescence kystique lutéinique des ovaires et le môle hydatiforme. — 105. Chapoulot (Raymond-Pierre-Hippolyte) : A propos de onze observations inédites de luxations traumatiques de la hanche. — 106. Bonnet (Victor-Edmond-Alfred) : Anesthésiques et acidose. Contribution à l'étude du coefficient d'acidose et d'imperfection uréogénique en chirurgie urinaire. — 107. Mercier (Raymond-Léger) : Du rôle des lipoïdes dans l'anaphylaxie. — 108. Pradal (Alphonse) : Les atrophies osseuses dites « calcaires ». — 109. Ferriol (Antoine) : Sur quelques cas d'attaques d'épilepsie d'origine syphilitique. — 110. Martrou (René-Paul-Louis) : Contribution à l'étude clinique de l'anévrisme de l'aorte intra-péricardique (quelques considérations à propos d'une autopsie). — 111. Vernhes (Aristide-Joseph) : Les tuberculoses locales et la formule leucocytaire. — 112. Boidron (Jean) : Etude sur le cancer canaliculaire du sein d'après une observation. — 113. Michotey (Jean) : Contribution à l'étude des malformations thoraco-cardiaques d'origine congénitale. — 114. Blacas (Arthur) : Deux observations personnelles d'hétérotaxie. — 115. Coulazou (Jacques) : Les courants de haute fréquence en urologie. Leur utilisation pour la destruction des tumeurs de la vessie. — 116. Waton (Pierre) : La septicité bucco-dentaire et la pathologie. — 117. Delord (Aimé) : Des ankyloses du genou en flexion par rétraction musculaire ancienne. Traitement par la méthode du professeur Estor. — 118. Vialles (André) : La doctrine de l'Ecole de Montpellier et l'humorisme moderne. — 119. Astier (François) : Du diagnostic différentiel entre l'encéphalite épidémique et la syphilis méningée.

120. Granal (Jean) : Un cas d'anévrisme de la crosse de l'aorte d'origine traumatique. Etude clinique et médico-légale. — 121. Mazel (Georges) : Ulcères gastro-duodénaux et syphilis. — 122. Lallemand (André-Julien) : Rapports cliniques de l'hystérie et de l'épilepsie. — 123. Poot (Arthur-Emile-Alfred) : Contribution au traitement des chéloïdes. — 124. Pons (Frédéric) : Un cas de grand kyste pédiculé de l'utérus. — 125. Gaston (Marcel) : Recherches sur les résistances globulaires au cours des infections typhiques et paratyphiques. — 126. Soulier (René) : Contribution à l'étude des ulcères latents de l'estomac. — 127. Roume (André) : Contribution à l'étude des hémorragies de la délivrance. — 128. Dulcy (Aimé) : L'occlusion intestinale au cours de la péritonite tuberculeuse. — 129. Panis (Marcel) : Contribution à l'étude du volvulus de l'intestin grêle. — 130. Knebelmann (Jacques) : Sur un cas de gros abcès amibien du foie d'origine autochtone. — 131. Champneuf (Théodore) : Un point de technique dans le traitement des synovites bacillaires. — 132. Landureau (Roger) : Etude d'une observation de fibrome en dégénérescence kystique. — 133. Bordes (Pierre) : La flexion progressive par traction continue élastique dans les raideurs articulaires du coude (Procédé du professeur Estor). — 134. Brahic (Paul) : Du diagnostic et du traitement précoce de la paralysie générale. — 135. Andrieux (Auguste-Antoine) : A propos de quelques cas de cirrhoses traitées par le mercure. — 136. Berthuit (Ernest-Vital) : A propos d'un cas de mort subite dans la rubéole. — 137. Cathalan (Joseph) : Les anévrismes inguinaux et iliaques (Cinq observations du professeur Tédenat). — 138. Reboul-Lachaux (Charles) : Du maniérisme dans la démence précoce et dans les autres psychoses (Sémiologie clinique et psychogénèse). — 139. Fabre (Albert) : Un cas de fistule salivaire parotidienne traitée par l'opération de Leriche (Arrachement du nerf auriculo-temporal.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de médecine opératoire générale, pour 30 élèves, par M. Jean Quénu, prosecteur, commencera le lundi 9 Janvier 1922, à 2 h. et continuera les jours suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 100 francs. Gratuit pour internes et externes. Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin.

Asiles publics d'aliénés. — Le poste de médecin adjoint de l'asile public d'aliénés de Quimper est actuellement vacant.

Mutations dans les hôpitaux. — Les mutations suivantes des chirurgiens chefs de service des hôpitaux de Paris sont arrêtées au 26 Décembre 1921 :

Hôtel-Dieu (en remplacement de M. Potherat, limite d'âge), M. Alglave, des Ménages.

Ménages; M. Lardennois, d'Ivry.

Ivry, M. Descomps, de la Maison de Santé.

Maison de Santé, M. Heitz-Boyer, titularisé.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 18 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Flandin, 18; Tinel, 20; May, 18.63.

Pharmacien des hôpitaux. — Sont désignés, pour faire partie du jury du prochain concours des pharmaciens des hôpitaux de Paris, MM. Bougault, Couroux, Richaud, Tiffeneau, François, Somelet et Grimbert.

Externat. — M. Cossa a été admis au dernier concours de l'externat.

Médecin des sanatoriums publics. — Un concours va être ouvert en vue de pourvoir à quatre vacances de médecins directeurs, pour les sanatoriums de Montpellier « Bon Accueil » de Seyssuel (Isère), de Mindin (Loire-Inférieure) (osseux et ganglionnaires) et d'Ecouis (Eure), ainsi qu'à trois vacances de médecins adjoints pour les sanatoriums de Saint-Jodard (Loire), de la Guiche (Saône-et-Loire) et du Montet (Allier).

Le traitement fixe de début est de 12.000 francs pour les médecins directeurs et de 8.000 francs pour les médecins adjoints. En outre l'article 31 du décret du 10 Août 1920 dispose que les médecins des sanatoriums publics sont logés, chauffés, éclairés et blanchis, et ont la faculté de bénéficier à titre onéreux pour eux et leurs familles du ravitaillement de l'établissement. Ils ne peuvent faire de clientèle civile au dehors du sanatorium qu'après autorisation de la Commission prévue à l'article 28 du décret susvisé.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de 35 ans (pour les médecins adjoints), produire un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, un diplôme de docteur en médecine d'une Faculté de l'Etat et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

Les candidats ont un délai de 20 jours pour adresser, par l'intermédiaire du préfet, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (direction de la santé publique et de l'hygiène sociale, 4e bureau) leurs demandes accompagnées des titres, justifications et références ci-dessus énumérées.

Les mêmes pièces et justifications devront être produites dans le délai de 20 jours par les médecins actuellement en fonctions dans les sanatoriums publics et dans les stations sanitaires pour militaires tuberculeux gérées au compte du ministère de l'Hygiène, en vue du classement et de la titularisation définitive de ces médecins. (*Journ. off.*, 17 Décembre.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Sont inscrits au tableau spécial de la *Médaille militaire* : MM. Diot, Jacquinet, Villetard de Prunières, Launay, médecins auxiliaires; Legrand, Larquier, Ledrain, médecins sous-aides-majors. (*Journ. off.*, 17 Décembre.)

Académie de Médecine. — Prix décernés en 1921. — *Concours Vulfranc-Gerdy* (1.500 fr.), à M. Maurel, stagiaire, pour sa mission en vue d'étudier les eaux de Cauterets au point de vue hydrologique.

Prix Ernest Godard (1.000 fr.), à M. A. Kotzareff (de Genève).

Prix Jacques Guérétin (1.500 fr.), à M. André Feil (de Paris). Mention très honorable à M. Lucien Féré, de Hammam-el-Lif (Tunisie).

Prix Pierre Guzman (un titre de rente de 1.328 fr.). Les arrérages de cette fondation à M. J. Yacoel (de Paris).

Prix Théodore Herpin (de Genève) (3.000 fr.), à M. H. Codet (de Paris).

Prix Henri Huchard (prix du dévouement médical, en souvenir de sa fille Marcelle Huchard) (6.360 fr.), à M. Gairal (de Carignan), président de l'Association médicale des Ardennes, qui a succombé pendant la guerre, victime de sa fermeté en face de l'ennemi et des mauvais traitements qu'il a eu à subir.

Prix du Comte Hugo (1.000 fr.), à M. Louis Dubreuil-Chambardel (de Tours). Mention très honorable à M. Alfred Rouxeau, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes.

Prix Itard (2.400 fr.), à M. Emile Tillot (de Rouen).

Prix Laborie (5.000 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix du Baron Larrey (500 fr.). Mentions honorables à MM. Trabaud, médecin-major de 2e classe, médecin du G. Q. de l'armée du Rhin; Besson (de Lille); Millet, médecin-chef du régiment de marche de spahis marocains, à Oran.

Prix Laval (1.000 fr.), à titre d'encouragement à M. Justin Besançon, étudiant à la Faculté de médecine de Paris.

Prix Leveau (1.500 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix Clotilde Liard (5.000 fr.), 2.000 francs à M. Paul Durand, chef de service à l'Institut bactériologique de Lyon.

Prix Henri Lorquet (300 fr.), à M. André Barbé (de Paris). Mentions honorables à MM. Ossip-Lourié, professeur honoraire à l'Université nouvelle de Bruxelles; Brousseau (Albert), de Montrouge (Seine).

Prix Magnan (3.500 fr.), à MM. Vallon, médecin de l'asile Sainte-Anne, et L.-P. Pruvost, médecin adjoint des asiles publics, Paris.

Prix Meynot aîné, père et fils, de Donzère (Drôme), (2.600 fr.), à M. F. Terrien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Prix Adolphe Monbinne (1.500 fr.), à M. Marcel Léger, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, Paris.

Prix Oulmont (1.000 fr.), à M. René Moreau, interne à l'hôpital Boucicaut, Paris.

Prix Pannetier (4.000 fr.), à M. Jules Glover, médecin laryngologiste du Conservatoire national de musique de Paris. Mentions très honorables à MM. Sacquépée, professeur au Val-de-Grâce; Boquet (A.) et Nègre (L.), chefs de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris.

Prix Potain (2.400 fr.), à M. Lutembacher (de Paris).

Prix Pourat (1.200 fr.), à M. Marc Jacot, à La Colline-sur-Territet (Suisse).

Prix Jean Reynal (1.200 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix Philippe Ricord (600 fr.), à M. E. Ozenne (de Paris).

Prix Marc Sée (1.200 fr.), à M. Maurice Muller, préparateur de médecine légale à l'Université de Lille.

Prix Tarnier (4.500 fr.). Le prix n'est pas décerné.

Prix Vernois (800 fr.), à MM. Bertin-Sans, professeur d'hygiène, et F. Carrieu, chef des travaux pratiques d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier. Mention honorable à M. le médecin-major de 1re classe Laporte, médecin-chef du laboratoire de bactériologie de l'armée du Rhin, à Mayence.

Service des eaux minérales. — L'Académie a proposé et M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales a bien voulu accorder, pour le service des eaux minérales de la France, pendant l'année 1919, des médailles d'honneur de l'hygiène publique aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'or : M. Raymond Durand-Fardel (de Paris).

Rappel de médaille d'or : M. G. Bardet (de Paris).

Médaille de vermeil : M. R. Molinery (de Barèges).

Rappel de médaille de vermeil : M. H. Pelon (de Luchon).

Médaille d'argent : M. Berthier (d'Amélie-les-Bains).

Rappel de médaille d'argent : M. Censier (de Bagnoles-de-l'Orne).

Médailles de bronze : MM. Ricard-Pomarède (de Capvern), J.-J. Sérane (de Saint-Nectaire), Vincent (de Challes).

Rappel de médaille de bronze. : M. J.-J. Matignon (de Châtelguyon).

Service de la vaccine. — L'Académie accorde pour le service de la vaccine en 1920 :

Médaille de vermeil : M. Gerson (de Paris).

Rappel de médaille de vermeil : M. Dubreuil (de Paris).

Médaille d'argent : M. Malbec (de Paris).

Médailles de bronze : MM. Acheray, Besson (Albert), Fachatte, Jacobson et Lasnier (de Paris), Mainguy (de Bourg-la-Reine), Meuvret (de Sceaux), Montais (des Lilas), Montalti (de La Garenne-Colombes), Moreau (du Perreux), Planes et Quimqueton (de Paris), Remoussenard (de Levallois-Perret), Ricapet et Teisseire (de Paris).

Service de l'hygiène de l'enfance. — M. le ministre de l'Intérieur met annuellement à la disposition de l'Académie de médecine une somme de 2.000 francs, destinée à récompenser les meilleurs travaux qui lui sont adressés sur l'hygiène des enfants du premier âge et à subvenir aux frais de publication du rapport annuel. L'Académie accorde :

Médailles d'or : MM. Bresset (de Paris) et Jean Camescasse (de Saint-Arnoult).

Rappels de médailles d'or : MM. Louis Broudic et Fernand Ledé (de Paris).

Rappels de médailles de vermeil : MM. Lassort (d'Angoulême), Lautré (de Toulouse), Le Même (de Grenoble), A. Loir (du Havre), Pigot (de Tours).

Médailles d'argent : MM. Nogué (de Paris), Jean Poujol (de Nice).

Rappels de médailles d'argent : MM. Caillard (de Nevers), Detré (de Paris), Riss (de Belfort).

Médailles de bronze : MM. Abramovitsch (du Havre), Berruyer (de Paris), Caylus (de Toulouse), Cougoule (de Draguignan), Favette (de Privas), Ramès (de Tarbes), Riche (de Paris), Savary (du Mans).

Institut Zander. — Les docteurs Sandoz, directeur de l'Institut Zander et Giraudeau, chef du Laboratoire de radiologie de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, commenceront le mardi 1er Février, à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, une série de 12 leçons pratiques de physiothérapie comprenant la gymnastique médicale, le massage, la mécanothérapie, l'hydrothérapie, la thermothérapie, la photothérapie et les principales applications de l'électricité médicale, des rayons X et du radium.

Le prix du cours est fixé à 150 francs. Le nombre des élèves est limité. Pour le programme et les inscriptions, s'adresser soit à l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, soit chez Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Création d'une chaire de parasitologie végétale. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Calmels, vient de renvoyer à l'Administration et aux 4e et 5e Commissions une délibération invitant celles-ci à saisir le Conseil municipal dès sa plus prochaine session, d'un projet de création ou de subvention d'une chaire de parasitologie végétale.

Association d'Hygiène sociale de la Sarthe. — L'Association d'Hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du département de la Sarthe nommera, en Janvier 1922, un docteur en médecine (homme ou femme) qui, après avoir fait le stage réglementaire, devra :

1° Diriger le dispensaire de l'hôpital civil avec obligation d'y donner trois consultations par semaine de 14 à 16 heures ;

2° Consacrer deux jours par semaine à la visite des dispensaires qui seront créés dans le département.

(*Voir la suite, p.* **1877.**)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(N° 56)

(Traitement) **SYPHILIS**

Schéma de traitement de l'hérédo-syphilis

CHOIX DE L'AGENT SPÉCIFIQUE :

Novarsénobenzol. . . . .
- action rapide, à l'ordinaire bien toléré.
- doses utiles, 1 cmc 1/3 par kilogramme.
- voie d'élection : intraveineuse : épicranienne; rectale : lavements.
- accidents signalés : médicament? — maladie?

Hydrargyre . . . .
- traditionnel : facilement maniable.
- frictions onguent napolitain (1 à 2 grammes).
- ingestion liqueur de Van Swieten (1 à 2 grammes par année d'âge).
- suppositoires onguent napolitain (1/2 centigramme par année d'âge).
- injections intraveineuses HgCy (1 milligramme par année d'âge).

HÉRÉDO-SYPHILIS PRÉCOCE : lésions cutanéo-muqueuses et viscérales des premiers mois. — Traitement précoce et vigoureux.

10 injections intraveineuses hebdomadaires (*1 cmc 1/3 par kilogramme*) *si possible*, alternées avec, progressivement, 1, 2, 3, 4 mois de repos jusqu'à Wassermann négatif.

HÉRÉDO-SYPHILIS TARDIVE : lésions tertiaires tardives de 3 à 28 ans, dystrophies diverses (hyposphyxies, rétrécissement mitral, etc.).

Médications arsenico-hydrargyriques alternées et *adjuvances iodurées et iodotanniques*, suivant résultats cliniques et sérologiques.

A. MARTINET.



Gastralgies



8, Rue Favart
PARIS

MARQUE DÉPOSÉE

Extrait complet des Glandes pepsiques

OVULES CHAUMEL

LE PLUS PUISSANT DES DÉCONGESTIFS

ICHTHYOL

Exiger : La Marque triangulaire sur la boîte et sur l'enveloppe, la SIGNATURE CHAUMEL et la bande de garantie FUMOUZE-ALBESPEYRES.
ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS, et dans les Principales Pharmacies.

MÉDICATIONS DES CAVITÉS NATURELLES

GUIDE CHAUMEL, pour l'emploi des TOPIQUES CHAUMEL à la Glycérine Solidifiée.
Envoi gratis et franco, sur demande adressée aux ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE.

VACCINOTHERAPIE ATOXIQUE CEPEDE

HYPERLEUCOCYTOSE ET PHAGOCYTOSE SPÉCIFIQUE EXALTÉE

MEDICATION CAUSALE NATURELLE -:- INNOCUITE ABSOLUE

Vaccin	Indications
VACCIN S.P.E.S. CÉPÈDE 100 millions par cc.	Tuberculose pulmonaire à t. l. degrés, AUCUNE CONTRE-INDICATION. PAS DE RÉACTION. 1 cc. sous-cutané tous les 4 jours.
VACCIN S.P.E.S. CÉPÈDE 400 millions par cc.	Tuberculose cutanée, ganglionnaire, intestinale, osseuse. 1 cc. sous-cutané tous les 4 jours.
VACCIN E CÉPÈDE	ENTÉROCOCCIQUE. — Anémie, chlorose d'origine entérococcique, entérite, entérococcémie, rhumatisme articulaire, salpingite.
VACCIN S CÉPÈDE	STREPTOCOCCIQUE. — Rougeole, scarlatine, oreillons, érysipèle, infections streptococciques en général.
VACCIN Sa CÉPÈDE	STAPHYLOCOCCIQUE. — Panaris, tourniole, lymphangite staphylococcique, furonculose, psoriasis, ostéo-myélite, etc.
VACCIN E.S CÉPÈDE	ENTÉRO-STREPTOCOCCIQUE polyvalent.

CUROVACCINS CÉPÈDE

Vaccin	Indications
VACCIN E.Sa CÉPÈDE	ENTÉRO-STAPHYLOCOCCIQUE polyvalent.
VACCIN S.Sa CÉPÈDE	STREPTO-STAPHYLOCOCCIQUE polyvalent.
VACCIN S.E.S. CÉPÈDE	Abcès, anthrax, fièvre puerpérale, salpingites, septicémies strepto-entéro-staphylococciques.
VACCIN P.E.S. CÉPÈDE	Pleurésie, pneumonie, bronchite chronique, grippe.
VACCIN S.P.E.S.Ca CÉPÈDE	Catarrhe pulmonaire aigu et chronique, angines, pharyngites, rhinites.
VACCIN AcSa CÉPÈDE	ANTI-ACNÉIQUE polyvalent.
VACCIN C.E.S. CÉPÈDE	COLI-ENTÉRO-STREPTOCOCCIQUE, entérite, entérocolite, cystite, néphrites, diarrhée infantile.
VACCIN G.S.E.S. CÉPÈDE	Blennorragie et complications.

Vaccins Typhique **T**, Paratyphique **A** et **B**, Diphtérique **D. S. E. S.**, Pneumobacillaire **Pb**, et tous Auto-Vaccins atoxiques sur demande de MM. les Médecins.

La caractéristique de la MÉTHODE CÉPÈDE réside dans la suppression totale de la PHASE VACCINALE NÉGATIVE Dans les CUROVACCINS CÉPÈDE (*désignés par les initiales des microbes servant à leur préparation*) les toxines microbiennes sont toujours éliminées ou anéanties. — L'injection SOUS-CUTANÉE n'entraîne aucune réaction, ni aucun phénomène général ou local.

INSTITUT DE BIOLOGIE APPLIQUÉE, 30, avenue Reille, PARIS (XIVe). **Téléph. : Gob. 08-06. — Toutes les Pharmacies.**

Il n'aura pas le droit de faire de la clientèle privée, sauf dans son cabinet.

Il devra être pourvu du diplôme d'Etat et fera connaître la liste de ses travaux ainsi que l'état de ses services pendant la guerre. Il fournira l'extrait de son casier judiciaire.

Les appointements sont fixés à 1.000 francs par mois auxquels s'ajouteront les frais de déplacement.

Les demandes devront être adressées à M. le président de l'Association d'Hygiène sociale, préfecture de la Sarthe, avant le 15 Janvier 1922.

Service des retraites de l'Association générale des médecins de France. — Tout médecin de nationalité française désireux d'adhérer au Service de retraites de l'Association générale (*combinaison à capital aliéné*) peut, dès maintenant, s'adresser au siège social, 5, rue de Surène, pour recevoir le barème des primes et les renseignements nécessaires.

Comité du monument Magnan. — Un groupe d'anciens élèves, d'amis, de collègues et de confrères du très regretté M. V. Magnan, ancien président de l'Académie de médecine, médecin en chef du service de l'admission à l'Asile clinique (Sainte-Anne), a eu l'heureuse pensée d'élever à ce savant un monument rappelant sa longue vie de dévouement, son enseignement, ses travaux et l'influence qu'il exerça sur la médecine mentale française.

L'inauguration de ce monument aura lieu à l'asile Sainte-Anne, au mois de mai prochain, à l'occasion de la célébration du centenaire de la découverte de la paralysie générale par Bayle, unissant ainsi dans un même hommage l'Ecole de Charenton et l'Ecole de Sainte-Anne, dont Magnan fut le chef incontesté.

Toute souscription de 40 francs donnera droit à une plaquette commémorative représentant le monument.

Adresser les souscriptions en chèques, mandats ou espèces à M. Masson, éditeur, trésorier, 120, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe).

Association amicale des internes et anciens internes. — Sur la proposition de M. Aucoc, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'allouer une subvention de 1.000 francs à l'Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris en vue de l'érection à l'Hôtel-Dieu d'un monument à la mémoire des internes et anciens internes des hôpitaux et hospices civils de Paris morts pour la Patrie.

Orthopédie pratique. — Le lundi 23 Janvier, à 2 h., à sa clinique, 69, quai d'Orsay, M. F. Calot fera un cours pratique d'orthopédie.

Le Val-de-Grâce ouvert aux étudiants civils. — Le ministre de la Guerre fait connaître que sur simple demande adressée au médecin inspecteur, directeur de l'Ecole, les médecins, les pharmaciens et les étudiants français seront admis à suivre les cours et à profiter des ressources du musée et de la bibliothèque de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce. Les étrangers devront adresser leur demande au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, 1er bureau-personnel).

La police sanitaire maritime. — Le *Journal officiel* (numéro du 9 Décembre) insère un décret présidentiel réglementant sur de nouvelles bases la police sanitaire maritime.

Ce décret comporte les 14 titres suivants : Titre I, Objet de la police sanitaire maritime. — Titre II, Patente de santé. — Titre III, Mesures sanitaires au port de départ pendant la traversée et dans les ports d'escale contaminés. — Titre IV, Mesures sanitaires à l'arrivée. — Titre V, Mesures prophylactiques spéciales aux diverses maladies transmissibles constatées ou redoutées (*Choléra, Fièvre jaune, Peste, Typhus exanthématique, Fièvres typhoïdes, Paratyphoïdes, Dysenteries, Variole, Diphtérie, Méningite cérébro-spinale épidémique et poliomyélite, Lèpre, Tuberculose, Maladies vénériennes, Conjonctivites granuleuses, Trachomes, autres maladies transmissibles*). — Titre VI, Mesures prophylactiques diverses applicables aux navires et à certaines catégories de personnes. — Titre VII, Dératisation. — Titre VIII, Etablissements sanitaires. — Titre IX, Passeports sanitaires. — Titre X, Autorités sanitaires. — Titre XI, Médecins sanitaires maritimes. — Titre XII, Navires de la marine de guerre. — Titre XIII, Droits sanitaires. — Titre XIV. Dispositions générales.

Ligue d'hygiène mentale. — Le Conseil général de la Seine, sur une demande formulée par M. Frédéric Brunet, au nom de la 5e Commission, a décidé d'accorder une subvention de 10.000 francs à la Ligue d'hygiène mentale.

La transformation des diplômes d'Université en diplôme d'Etat. — M. Paul Gay, député, ayant demandé à M. le ministre de l'Instruction publique dans quelles conditions un médecin qui avait passé son doctorat à l'Université de Lyon, en 1910, a pu être admis à subir les épreuves définitives du doctorat d'Etat, avec dispense de thèse, à Bordeaux en 1918, et notamment quelles modifications seraient survenues dans son statut national, a reçu la réponse suivante :

« Les étrangers pourvus du doctorat d'une Université mention « médecine » sont autorisés par le décret du 29 Décembre 1906 à transformer ce titre en diplôme d'Etat, sous réserve de justifier du diplôme français de bachelier et de la naturalisation française. Il peut leur être accordé la dispense de la scolarité et de certains examens. Il serait nécessaire, pour pouvoir répondre de façon plus précise à la question posée, de connaître le nom de l'étudiant à qui elle fait l'allusion. » (*Journ. off.*, 29 Novembre.)

Corps de Santé militaire. — Ont obtenu au concours de 1921 le titre de chirurgien des hôpitaux militaires : MM. Carrive, médecin principal de 2e classe; Gay-Bonnet, Mahaut, médecins-majors de 1re classe; Baur, Bercher, Clavelin, Costa, Lacaze, médecins-majors de 2e cl.

— Ont obtenu au concours de 1921 le titre de médecin des hôpitaux militaires : MM. Jeandidier, Potet, Troude, médecins-majors de 1re classe; Collignon, Fribourg-Blanc, Le Bourdellès, Tauron, Sonday, médecins-majors de 2e classe. (*Journ. off.*, 14 Décembre.)

Service de Santé de la marine. — Sont rattachés : Au port de Brest, MM. Queré, médecin principal du port de Toulon; Alquier, Marmouget, médecins de 1re classe du port de Cherbourg.

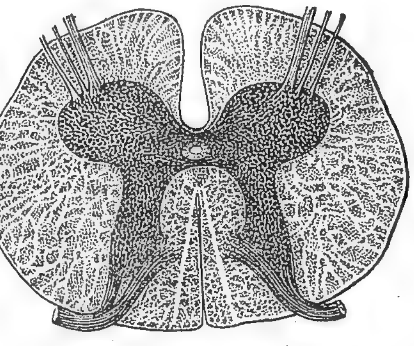
Au port de Rochefort : M. Rouquet, médecin de 1re cl du port de Cherbourg.

Au port de Toulon : MM. Dargain, médecin en chef de 2e classe du port de Rochefort; Cazamian, médecin principal; Delahet, Esquier, Charpentier et Bodet, médecins de 1re classe du port de Brest; Cambriels, médecin de 1re classe du port de Cherbourg; Flèche, médecin de 1re classe du port de Lorient. (*Journ. off.*, 14 Décembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant

(*Voir la suite, p.* 1879.)



« *Le **Fosfoxyl** est, pour les dépressions nerveuses, ce qu'est la Digitale pour celles du cœur.* »

Indications du FOSFOXYL

Algies, Asthénies
Morbidesse, Dépressions, Psychasthénie.
Neurasthénies
Fatigues cérébrales, Angoisses
Déchéances organiques
Mal^dies^ de la Nutrition, Rachitisme
Impuissance
Epuisement nerveux.

Médication phosphorée nouvelle

Spécifique de la **DÉPRESSION NERVEUSE** et **MENTALE**

Fosfoxyl Carron

(C^{10} H^{15} Ph O^{2} Na^{2})

Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique.

POSOLOGIE : DOSE MOYENNE : Deux cuillerées à dessert, par jour, dans 4 ou 5 fois son volume d'eau.

Véritable aliment de la cellule nerveuse

NOMBREUSES ATTESTATIONS ET RÉFÉRENCES MÉDICALES

Echantillon et Littérature : Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS (9e).

OXYGÉNATEUR de PRÉCISION

DU Dr BAYEUX

Employé journellement à l'Hôpital militaire des Moulineaux et au Val-de-Grâce, ainsi que dans les formations sanitaires et les hôpitaux civils et militaires.

LE SEUL PERMETTANT D'EFFECTUER LES INJECTIONS DOSÉES D'OXYGÈNE AVEC PRÉCISION ET SÉCURITÉ

PRIX BARBIER 1913 (Faculté de médecine de Paris).
Voir *La Presse Médicale*, du 29 avril 1915, p. 141.

JULES RICHARD. Ingénieur-Constructeur
25, Rue Mélingue — PARIS

A la même Maison : LE VÉRASCOPE
LE BAROMÈTRE ENREGISTREUR

ENVOI DES NOTICES ILLUSTRÉES SUR DEMANDE

L. B. A. Laboratoire de Biologie Appliquée **L. B. A.**
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 36-64 et 36-45. ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : RIONCAR-PARIS.

Produits Biologiques CARRION

Nouveau SACCHAROMYCES en milieu isotomique administré par VOIE BUCCALE

LEVURE CARRION B 17

Traitement de la Furonculose et des autres Affections justiciables du traitement par les LEVURES

ADRÉNALINE CARRION

Adrénaline naturelle

V. BORRIEN, Docteur en Pharmacie, 54, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.

EXTRAITS OPOTHÉRAPIQUES CHAIX

Ovarique - Tyroïdien - Surrénal - Hypophysaire - Pancréatique
Hépatique - Néphrétique - Thymique - Orchitique

Laboratoire CHAIX 10, Rue de l'Orne, PARIS — *Téléph. : Saxe 12.55*

INSOMNIES
TROUBLES NERVEUX

NEURINASE

Saveur et Odeur agréables. Non Toxique.
Valériane fraîche - Véronal sodique.

Let. et Éch. GÉNÉVRIER, 2, rue Débarcadère - Paris

VILLA HELVETIA

MONTMORENCY (Seine-et-Oise)
Rue des Carrières. — Tél. : 147.
MAISON de CONVALESCENCE
ET DE REGIMES

DÉMORPHINISATION RATIONNELLE
CURE CHIMIO-THÉRAPIQUE
exempte de toxiques A et B.

ACHANOL ou Anti-Opium Fraquet

à base de : Hélénine, Berberine, Granato-Tanin.

Usines des Aubrais, 286, Faub. Bannier

MENTON *"L'Hermitage"*

MAISON DE CURE CLIMATIQUE
Dr GALLOT — Dr COUBARD
Cure d'air. Héliothérapie.
Hydrothérapie. Régimes.
Convalescents. Gastro-intest. Mal. Nutrition
NI CONTAGIEUX, NI MENTAUX



à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces concernant les postes médicaux, les remplacements, les offres ou demandes d'emplois ou de cessions ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réservé, après examen, le droit de refuser les insertions.

*Prix des insertions : **4 fr.** la ligne de **40** lettres ou signes (**2** fr. la ligne pour les Abonnés à* La Presse Médicale).

Maison connue de spécialités, organisée scientif., recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour Service important de correspondance médicale. — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

Dame instr., meil. soc., ch. dir. clin. ou sanat. Paris ou banl., gard. dans fam. riche inf. ou enf. déb., ferait instruction. — Ecrire *P. M.*, n° 3920.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

Pharmacien, Bruxelles, dispos. personnel spécial, pouv. fournir références et garanties de solvabilité, désire dépôt et représentation de spécialités pharmaceutiques ne faisant pas de réclame dans les journaux extra-médicaux. — Ecrire *P. M.*, n° 3937.

Jeune docteur, anc. int. hôp. Paris, célib., reprendrait situation chirurgicale. — Ecrire *P. M.*, n° 3940.

On désire docteur, île méditerranée. Ecrire pour conditions : Verney, Ile Porquerolles (Var).

Fauteuil pour transport malade assis, couché, neuf et chariot métallique, état neuf, à vendre. — Institut Radiologie, 58, avenue Malakoff, Paris.

A vendre : Tube radium contenant 50 milligr., sur base 800 fr. le milligr. de bromure, suivant certificat Curie. — Ecrire *P. M.*, n° 3943.

Fauteuil articulé Bruland, bras à rallonges, oreillettes mobiles, jambes articulées non séparées, larg. siège 80 cm., prof. 50 cm. Etat neuf : 300 fr. — Mme de Vaureix, 43, r. Saint-Placide, de 10 à 16 h., sauf dim.

Monsieur, Français, âgé, demande pension chez médecin, asc. — Ecr. Singer, boul. Flandrin, 82, Paris.

A céder de suite, XVIe, qu. Dauphine, cab. méd. gén. Belle inst., sit. d'av. p. int. hôp. ou méd. exp. Indemn. compt. annuité, arr. imméd. p. log. Ecr. *P. M.*, n° 3946.

Docteur, libre matin, cherche occ., accept. rempl., assist. ds clin., occup. para-méd. — Ecr. *P. M.*, n° 3947.

Docteur, 36 ans, 12 a de pratiq., travaill. s'install. à Paris, libre tous les mat. et 3 apr.-midi par sem., cherche occupat. médicale sérieuse et b. rétribuée. — Ecrire : Dr R., 171, boul. Saint-Germain, 6e.

Deux infirmières sérieuses demandées pour hôpital médico-chirurgical de l'Est : Logement, chauff., nourriture, blanchissage et 275 francs par mois. — Ecrire *P. M.*, n° 3949.

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES — LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ENERGIE POTENTIELLE DE LA FRANCE

LA FEMME D'ÉLITE

(Esquisse d'après de nobles femmes de maîtres et de confrères.)

La femme d'élite est-elle la femme de lettres habile à peindre les sentiments de son cœur par la magie des vers ou l'harmonieuse cadence de la prose ? Est-elle l'artiste capable d'exprimer sur la scène toutes les nuances des passions humaines, amour, jalousie, ambition, haine, telles que les plus grands poètes les ont décrites ? Est-elle la fée de la mode experte à chiffonner le velours et la soie pour créer des merveilles de bon ton et de goût? Est-elle la princesse de Science apte aux travaux précis du laboratoire? Est-elle la vierge forte dont le grand cœur soulage les misères, fonde les œuvres sociales et les anime de la flamme de son dévouement ?

Non. La femme a pu, et peut remplir excellement toutes ces tâches; elle a pu, même, vierge guerrière, galvaniser tout un peuple sur le bord du tombeau et l'entraîner à la victoire; mais la caractéristique de la femme d'élite est, avant tout, surtout, de remplir dans sa plénitude et sa perfection l'œuvre de la femme, l'œuvre que seule la femme peut accomplir.

***

L'Unité humaine n'est ni l'homme seul, ni la femme seule : c'est le couple humain, uni dans la même tâche et dans le même amour. Ne parlons pas de supériorité d'un sexe sur l'autre. Peut-on comparer deux êtres dont l'un possède ce que l'autre n'a pas, dont chacun complète l'autre et est complété par l'autre?

Le rôle de l'homme est d'agir, d'inventer, de lutter; sa fonction est de commander. Le rôle de la femme, c'est l'ordre, l'arrangement; sa fonction est de se dévouer.

Quand une vraie jeune fille songe au mariage, elle voit, avant tout, dans ce grand acte, la possibilité d'aimer, c'est-à-dire de se donner, de se donner tout entière. Tout amour comporte la souffrance! elle le sait; mais qu'importe. A la souffrance elle court joyeuse, au sacrifice elle court sans jeter de regards en arrière. Quand, le jour du mariage, elle prononce le « *oui* », c'est un « *oui* » décidé qu'elle prononce, un « *oui* » qui ne sera jamais repris et sur lequel, sans l'entamer, s'useront les morsures de la vie.

***

L'existence d'épouse est tout d'abord, pour la jeune femme, la douceur passionnée d'une serviabilité modeste. Le jeune mari a des difficultés dans son rude labeur, des épreuves, des tentations. L'épouse est là pour accueillir le soir le blessé ou le révolté de la vie, l'apaiser, le rassurer, l'enhardir, donner au front brûlant de l'aimé la douceur fraîche de ses caresses.

Par le charme de l'épousée, cette vie de ménage, rigoureusement et continuellement commune, que le jeune homme appréhendait comme une chaîne, devient pour lui une joie trop profonde pour s'assombrir de regrets.

Malgré tout, les hommes, les meilleurs, conservent dans le mariage leurs goûts, leurs tendances, leurs individualités; la vraie femme, s'oubliant elle-même, laisse à d'autres l'étroitesse d'un orgueil insolent et dénué d'amour; elle ne vise que le développement de la personnalité de son mari.

Dégager de son mari toute la puissance dont il est capable, faire produire à cette puissance le maximum de rendement, pour cela le laisser se consacrer entièrement à son œuvre, tel est son but. Détourner les pierres du chemin, aplanir la voie, prendre sur ses épaules les mille misères de la vie ordinaire, le poids parfois si encombrant des relations mondaines, telle est sa tâche.

Dans un vrai ménage tout est commun. Les joies et les peines se partagent comme le pain. La vie conjugale n'est pas seulement un voyage fait à deux en unissant les ressources pour la facilité et l'agrément de la marche; c'est l'union parfaite des sollicitudes, des pensées, des buts. Cette fusion si intime, cette harmonie si tendre fait jaillir à chaque instant chez les conjoints les mêmes idées et les mêmes sentiments.

D'un simple coup d'œil, souvent, l'un des époux sait d'avance ce que l'autre va dire. Cette habitude des mêmes pensées va si loin que souvent elle se traduit sur les traits du visage de chacun des époux par une véritable ressemblance. Dans cet échange de dons qui embrasse l'être tout entier jusqu'aux limites de ses domaines, l'apport des époux n'est pas égal; car — l'abnégation de l'épouse le veut ainsi — l'union d'un vrai ménage est faite surtout de la fusion des pensées de la femme dans la pensée de l'homme; et cette abnégation n'est pas seulement acceptée par l'épouse avec résignation, elle est recherchée et goûtée avec joie.

***

Viennent les enfants et le rôle de la femme, ennobli déjà par l'amour, grandit tout à coup. Timide et docile aux débuts de la vie conjugale, la femme s'était enhardie peu à peu; dès qu'elle sent s'accomplir en elle le lent accroissement d'une vie nouvelle, elle s'inquiète; elle se rassure à nouveau quand, avide et ravie, son âme aura bu le premier sourire de son enfant. A partir de ce moment, son rôle s'affermit et s'affirme : elle est reine, reine du foyer.

Le foyer est, pour les enfants comme pour l'époux, le lieu de paix, le tiède abri où ne pénètrent ni les anxiétés du dehors, ni le monde frivole du voisinage.

A ce foyer dont elle est l'âme, et que son absence, ne fût-elle que momentanée, désorganise, la vraie femme est bonne et sage. Bonne constamment, inlassablement, pour entourer les enfants de toutes les sollicitudes, de toutes les tendresses dictées par son instinct de mère, sans ravir à l'époux la part qui lui est due.

Sage elle est, car nulle tentation des sens ne vient dans ce refuge l'assaillir.

Sage elle est pour faire de l'économie la loi de la maison, pour ne rien gaspiller, mais ne lésiner en rien. Elle ne harcèle pas constamment son mari pour lui faire trouver chaque jour plus d'argent; elle s'ingénie pour que l'argent gagné fasse d'avantage. Elle obtient ce train de vie bien équilibré, bien administré, sincère, qui caractérise les nations vraiment civilisées.

Sage elle est pour savoir s'effacer devant son mari, mais cependant pour tout gouverner sous un sceptre fait de douceur et de tendresse.

Sage elle est pour déposer dans l'âme de ses petits, avec les premiers mots, ces premières notions morales qui les guideront toute leur vie, pour suivre d'une vigilance ingénieuse le développement intellectuel comme le développement physique de ses enfants, et, si la maladie survient, pour les disputer à la mort avec une sollicitude infatigable.

Telle est la femme d'élite.

***

Ce noble ministère, tout de dévouement et d'amour, c'est au fond l'idéal de nos femmes françaises, l'idéal que, consciemment ou inconsciemment, elles suivent, avec parfois, peut-être, les imperfections résultant d'une éducation rudimentaire ou les défaillances inhérentes à la faiblesse humaine.

C'est l'idéal auquel aspirent nos jeunes filles. Sans doute, actuellement, la mode, l'exemple des jeunes étrangères, malheureusement aussi la nécessité impérieuse née de la guerre poussent nombre d'entre elles à disputer aux jeunes hommes les positions lucratives ou les carrières libérales. Mais ne vous y trompez pas : même chez celles qui affectent la plus indépendante allure de pensées, ce tact délicat, que la sensitive possède entre toutes les plantes, que la femme française possède entre toutes les femmes, cette finesse de sensation, plus pénétrante que la raison et qui guide la raison même, les avertit que le bonheur de la femme n'est pas là. Un

instinct puissant et sûr leur crie que la femme n'est pas faite pour le rude labeur solitaire de l'homme en plein monde, pour les luttes grossières ou sournoises de l'ambition où l'âme et le corps se flétrissent et vieillissent avant l'âge. Presque toutes, soyez en sûr, soupirent après le jour où elles trouveront celui avec lequel elles pourront accomplir, avec ses peines et ses joies, ses plaisirs et ses tourments, le vrai et plein développement de la vie féminine.

Celles auxquelles un âpre destin a interdit ou brisé le foyer peuvent longtemps se raidir pour faire dans le monde figure heureuse et fière ; mais, silencieusement, le cœur proteste ; et quand leurs yeux, fatigués des laideurs du siècle, commencent à discerner au ciel de la vie l'annonce du crépuscule, alors, croyez-le, à ces pauvres yeux tristes viendront sourdre bien souvent les larmes amères de la déception et du regret.

***

O vous, jeunes gens, qui sentez dans vos artères battre le sang généreux d'une mâle énergie, vous qui rêvez d'une vie forte ou glorieuse, sachez, oui sachez vous adjoindre à temps la force sans limites que donnent à l'homme la confiance généreuse et l'amour vivifiant d'une femme d'élite.

Heureux, trois fois heureux, le savant qui reçut de la Providence une telle épouse. Il peut, en toute liberté d'esprit, dans le monde supérieur où il plane, donner plein essort à son génie inventif. Pour qu'à sa haute mission de progrès il puisse consacrer toutes ses facultés, la nature exige qu'il soit dispensé au maximum des préoccupations de notre monde terre à terre. Sa production créatrice est à ce prix. La femme, qui apporte au savant l'appui d'un cœur vaillant, a un rôle infiniment supérieur à celui de telle de ses sœurs, fière de travailler dans un laboratoire. Un disciple, un collaborateur ne se donne jamais tout entier ; au mieux, il ne peut qu'ajouter sa valeur propre à la valeur du maître ; son rôle est toujours secondaire. La vraie femme de savant, fût-elle la plus modeste, a un rôle de premier plan. Elle seule permet à l'homme de science de doubler ou de tripler la valeur de son propre cerveau en lui laissant la possibilité de concentrer ses efforts. Elle participe ainsi, invisiblement, mais magnifiquement, à l'œuvre du génie « comme la lumière qui prend la couleur de la fleur qu'elle touche, mais afin de la faire resplendir ».

P. Desfosses.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
A LA CLINIQUE THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE

La nouvelle clinique de thérapeutique chirurgicale de la Faculté de Médecine de Paris, installée dans les anciens locaux du collège des Jésuites de la rue de Vaugirard, clinique dont *La Presse Médicale* (n° 97, du 3 Décembre) donnait la description, a été inaugurée samedi dernier par M. Millerand, président de la République.

La cérémonie fut fort simple.

M. Millerand, accompagné de Mme Millerand, et en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait MM. da Cunha, ambassadeur du Brésil ; Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales ; Léon Bourgeois ; Autrand, préfet de la Seine ; César Caire, président du Conseil municipal ; Mourier, directeur de l'Assistance publique ; Appel, recteur de l'Université de Paris ; Coville, directeur de l'Enseignement supérieur ; Rouget, Sieur, médecins inspecteurs généraux, fut reçu à son arrivée par M. le doyen Roger, qu'entouraient de nombreux professeurs de la Faculté de médecine, des représentants de l'Assistance publique de la Ville de Paris.

Avant de procéder à la visite de la clinique, le cortège se rendit à l'amphithéâtre Reclus. Là, après avoir remercié M. Millerand de sa présence et de celle de Mme Millerand, après avoir aussi rappelé combien l'un et l'autre sont toujours prêts à donner leur aide bienveillante aux œuvres intéressant la Faculté de Médecine, M. le professeur Roger remercia encore le Parlement qui vota l'an dernier les crédits indispensables pour réaliser les installations techniques nécessaires à un hôpital permanent, l'Assistance publique pour le précieux concours matériel qu'elle a bien voulu apporter en vue d'assurer le fonctionnement de la nouvelle clinique et la Ville de Paris qui a voté les fonds nécessaires pour son entretien.

Rappelant ensuite que le Gouvernement brésilien, au cours de la guerre, avait entretenu dans les mêmes locaux un hôpital supérieurement agencé dont, la paix venue, il fit un généreux abandon à la Faculté de médecine de Paris, M. Roger ajouta, qu'afin d'en perpétuer le souvenir, la nouvelle clinique de la Faculté porte cette inscription sur son fronton : « Fondation franco-brésilienne », et, de plus, que non seulement les noms de savants illustres du Brésil seraient donnés à certaines salles, mais encore que des chambres seraient réservées dans l'hôpital à l'intention des médecins brésiliens qui viendraient à Paris pour y suivre l'enseignement de la clinique. M. Roger a terminé son allocution par un exposé rapide des projets, aujourd'hui en voie de réalisation, et qui doivent avoir pour résultat de créer dans le quartier de Vaugirard un nouveau centre d'enseignement médical, centre qui doit comprendre, en dehors de la Clinique thérapeutique chirurgicale, un Institut d'hygiène et un Institut de médecine et de chirurgie expérimentales.

Pour la réalisation de ces fondations nouvelles

M. Roger ne doute pas que les fonds nécessaires ne feront pas défaut et il escompte fort, à cet effet, les concours désintéressés de nombreux et généreux donateurs.

Dans une courte réponse et avant de procéder à la visite des divers services de la nouvelle clinique, M. Millerand, à son tour, a remercié, en la personne de son ambassadeur, le Gouvernement brésilien de sa générosité. Puis, après avoir adressé les remerciements du pays aux savants qui maintiennent le renom de la France dans le monde, il a enfin conclu son allocution en félicitant la Faculté de ses initiatives heureuses qui se traduisent aujourd'hui par l'inauguration de la nouvelle clinique, qui se traduisaient encore, il y a quelques mois, par celle de l'Ecole de puériculture aménagée rue Desnouettes.

G. V.

L'ŒUVRE DE L'INSTITUT PASTEUR PENDANT LA GUERRE [1]

L'œuvre de l'Institut Pasteur pendant la guerre fut considérable et variée.

Dès les premiers jours d'Août 1914, on dut fournir 10.000 trousses de séro-diagnostic et, en quarante-huit heures, livrer 5.000 ampoules de vaccin antityphique; puis, quand, le 3 Septembre, on eut évacué sur Toulouse le service de sérothérapie et la plus grande partie des chevaux producteurs de sérum, il fallut improviser un laboratoire où Borrel, Loiseau, Legroux, Tendron et Ramon purent fournir les 67.000 doses de vaccin nécessaire à immuniser la classe 15 contre la fièvre typhoïde, et assurer la préparation intensive du sérum antitétanique (les 140.000 doses en réserve au début des hostilités furent en effet employées en quelques jours).

1. Calmette. — « L'œuvre de l'Institut Pasteur pendant la guerre ». *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*, Juin 1921.

Service de sérothérapie. — En Juillet 1914, l'Institut Pasteur possédait à Garches 223 chevaux et rue d'Alleray une cinquantaine. On produisait par mois 80.000 flacons des divers sérums et on avait en réserve, en glacières, 1.158 litres de sérum antidiphtérique et 1.434 litres de sérum antitétanique. Il fallait beaucoup plus.

Le nombre des chevaux s'accrut jusqu'à 1462 et on arriva à produire, d'Août 1914 à la fin de 1918, jusqu'à plus de six millions de doses de sérum pour la France seule; on fournit en outre près d'un million de doses à l'Italie, 10.000 à la Serbie, 70.000 à la Belgique, 40.000 à la Roumanie et 800.000 à l'armée et à la Croix Rouge américaine.

Lors de l'offensive allemande de Mars-Avril 1918, l'Institut Pasteur parvint à livrer 20.000 flacons de sérum antitétanique par jour. Loiseau, dans le laboratoire de Louis Martin, avec le concours des frères Gidon, dut préparer 26.579 litres de toxine tétanique et 7.342 litres de toxine diphtérique!

L. Martin, Salimbeni et Frasey trouvèrent des milieux de culture nouveaux et des procédés d'immunisation plus rapides qui permirent de gagner un temps précieux.

Il fut aussi livré 390.000 flacons de sérum contre les méningites cérébro-spinales et 518.000 flacons de sérum contre la dysenterie bacillaire.

Laboratoire des vaccins microbiens et de la malléine. — Legroux se chargea, avec un outillage de fortune, d'organiser un laboratoire qui fournit plusieurs centaines de mille doses de vaccin antityphique et anticholérique; plus tard, un laboratoire spécial fut créé et confié à Salimbeni, assisté de d'Hérelle et Jeantet; il fournit 860.000 doses de vaccin TAB aux armées françaises, 369.000 à l'Italie, 142.000 à la Serbie, 22.000 à l'Amérique.

Dans un autre laboratoire, Dujardin-Beaumetz put livrer aux armées alliées et à nos colonies 60.000 flacons de sérum et 18.000 de vaccin antipesteux.

De plus, Salimbeni et Ernest Fernbach recevaient la mission de préparer la malléine dont les services vétérinaires alliés avaient besoin pour protéger la cavalerie contre les atteintes de la morve. Il fut délivré pendant toute la guerre 1.200.000 doses de cette substance dont la fabrication est particulièrement dangereuse.

Laboratoires de microbie médicale et de recherches. — C'est encore à l'activité, à l'ingéniosité et au dévouement de Legroux que furent dus les laboratoires d'armée et leur approvisionnement. Legroux imagina de nombreux procédés et des appareils nouveaux qui demeurent désormais dans la pratique courante des laboratoires.

Dès la fin de 1915, la pénurie des matières colorantes d'aniline devint une grande gêne pour les laboratoires d'armée; avant la guerre, elles étaient exclusivement importées chez nous par les maisons de commerce allemandes. Ce fut l'œuvre de Agulhon de rechercher comment on pourrait s'en procurer et les remplacer. En quelques mois, il réussit à organiser sur une échelle semi-industrielle la fabrication de plus de 40 couleurs, et aussi celles des peptones et des sucres purs dont on manquait pour les milieux de culture différentiels.

Ce fut encore Legroux qui rédigeait les instructions pour la destruction des mouches, pour la lutte contre les moustiques, imaginait des artifices pour la préparation ou l'enrobage de certains médicaments ou pour faciliter leur distribution ou leur transport.

Pendant ce temps, les *laboratoires de recherches* ne chômaient pas. Les travaux faits pendant la guerre au laboratoire de Maurice Nicolle sur les pneumocoques et la vaccination contre la pneumonie ont rendu les plus grands services. Il en est de même des recherches de Weinberg, de Seguin, de Veillon sur les microbes qui produisent les gangrènes gazeuses; et les sérums de Weinberg et Seguin n'auront pas été seulement utiles en temps de guerre : les chirurgiens continuent à les employer avec les résultats les plus heureux.

Le professeur Delezenne, assité de M[lle] Ledebt, entreprit de fabriquer pour les armées d'Afrique, d'Egypte et de Palestine les sérums antivenimeux que l'Institut Pasteur de Lille ne pouvait plus fournir. Ch. Nicolle et Blaizot préparèrent un sérum nouveau contre le typhus exanthématique; Tissier mit en évidence le rôle capital des streptocoques dans l'infection des plaies par armes à feu; Levaditi appliqua systématiquement la sérothérapie préventive contre

le tétanos secondaire, aux interventions chirurgicales et montra la grande utilité de la vaccination antistreptococcique dans la chirurgie de guerre.

Grâce à Borrel, on put organiser la vaccination méthodique des Noirs contre le pneumocoque, le diagnostic précoce de l'infection tuberculeuse et l'isolement des contagieux.

Auguste Pettit, avec Louis Martin, étudia une spirochétose observée sur le front français et caractérisée par un ictère spécial. Il institua un diagnostic précis et prépara un sérum antispirochétosique.

Le service de la rage enfin fut particulièrement surchargé. Dujardin-Baumetz et Jules Viala eurent à traiter 4.588 personnes, et la mortalité des mordus demeura inférieure à 2 pour 1.000.

Sous la direction du professeur Laveran, furent organisés un dispensaire antipaludique et un service d'examen de sang des malades, surtout en vue d'instruire les médecins appelés à servir à Salonique, en Egypte et au Maroc.

Grâce aux mesures proposées par MM. Edmond et Etienne Sergent envoyés en mission pendant l'hiver 1916-17 en Macédoine, les cas de paludisme dans l'armée d'Orient tombèrent de 60.000 en 1916 à 8.000 en 1918. L'Institut Pasteur d'Algérie rendit encore, au début des hostilités, le service de préparer sur place un vaccin triple contre la fièvre typhoïde et contre les paratyphoïdes A. et B. et un vaccin contre le choléra qui fut inoculé à chacun des soldats envoyés aux armées d'Orient.

En outre, Boquet et Nègre achevèrent de mettre au point un vaccin actif contre la lymphangite épizootique des chevaux, et Bridré poursuivit l'application de sa méthode de vaccination des moutons algériens contre la clavelée.

L'institut Pasteur avait le devoir de participer aux investigations que nécessitaient les multiples problèmes posés par la guerre. Il n'y a pas failli.

C'est ainsi que le professeur Gabriel Bertrand se mit, dès le mois d'Août 1914, à l'étude des produits asphyxiants, suffocants ou lacrymogènes dont on pouvait craindre l'emploi par nos ennemis, de sorte que, quelques jours après le 22 Avril 1915, date à laquelle arrivait sur nos lignes près d'Ypres, la première vague de chlore, il n'hésita plus à insister auprès du ministre de la Guerre pour que la fabrication du chlore fût intensifiée.

Il réussit à mettre au point un procédé très pratique de préparation industrielle de la chloropicrine. Il inventa des modèles de grenades à gaz, perfectionna le procédé de fabrication de l'ypérite. C'est dans son laboratoire que fut créé le premier modèle de lunettes efficaces contre les gaz lacrymogènes.

Borrel eut l'idée des masques protecteurs en tarlatane imprégnée d'huile d'olive; Launey, Vaudremer et Vila donnaient en même temps une excellente formule de poudre absorbante à base d'oxyde de zinc. Parallèlement, le professeur Fourneau étudiait le chlorure de méthylarsine qui, refusé en 1915, commença à être fabriqué en 1918.

On doit encore à Fourneau, Gabriel Bertrand, Trillat d'utiles découvertes sur les fumées artificielles et les corps fumigènes, et la résolution de problèmes intéressant les services de camouflage. Trillat imagina un procédé pour éviter l'altération de l'aluminium dans les fabriques d'explosifs, un autre pour préparer industriellement le trioxyméthylène, l'urotropine et divers succédanés de l'ébonite.

LA LUTTE CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES ET LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Ces jours derniers, s'est tenue à la Faculté de Médecine, une Conférence internationale pour la lutte contre les Maladies vénériennes, conférence organisée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Ouverte sous la présidence de M. Leredu, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, cette Conférence a obtenu un plein succès.

D'importants rapports y ont été présentés : par M. Thibierge, sur le traitement de la syphilis et le danger de l'intervention des charlatans dans ce traitement; par M. Lakaye, au nom de M. le professeur Malvoz (de Liége), sur la prophylaxie des maladies vénériennes par l'éducation populaire.

Après un exposé présenté par M. Faivre, inspecteur général chargé de la direction du service antivénérien, sur l'organisation adoptée en France pour combattre ces maladies, la Conférence a entendu un travail fort documenté de M. le médecin principal Lévy sur les mesures actuellement appliquées dans notre armée.

La question de la déclaration et du traitement obligatoire des affections vénériennes a ensuite été examinée par M. le professeur Bayet (de Bruxelles), puis Mme Avril de Sainte-Croix, présidente de l'Œuvre libératrice, a présenté un important mémoire sur la lutte contre les maladies vénériennes par la formation générale de l'esprit et par l'éducation sexuelle de la femme.

A la suite de cette dernière lecture, la Conférence s'est ralliée à la proposition du rapporteur sur la nécessité de l'éducation sexuelle, sur celle d'une propagande à la fois morale et hygiénique dans les milieux populaires et enfin sur l'importance d'une transformation des mesures de prophylaxie dont les prostituées sont l'objet.

Ces diverses questions ont donné lieu à des discussions auxquelles prirent part MM. Vicente Gimeno y Rodriguez Jaen, délégué de l'Espagne ; le duc di Cannstra et M. Vaccaro, délégués de la Croix-Rouge italienne ; Moutrier, délégué luxembourgeois ; le professeur Mello Breyner, délégué portugais ; le professeur Silberschmidt, Dubois et Chable, délégués suisses ; Violle, chef de laboratoire à la Préfecture de police, représentant spécial de la Croix-Rouge française.

A la suite de cette conférence fort réussie un déjeuner fut offert à ses membres, au cercle de l'Union interalliée, par M. Leredu, ministre de l'Hygiène, qui a tenu ainsi à bien marquer tout l'intérêt qu'il attache à l'étude de toutes les questions de prophylaxie sociale.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est INDISPENSABLE *d'accompagner* CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

VARIÉTÉS

L'inspection des viandes chez les Israélites.

M. Loir, depuis de nombreuses années, a étudié la question de l'inspection des viandes. Ses fonctions, en particulier celles qu'il a exercées à Tunis comme directeur de l'Institut Pasteur, lui ont permis d'étudier de près la façon dont les Israélites procèdent à l'inspection des viandes. Il a été surpris de voir quel soin et en même temps quelle efficacité hygiénique apporte le respect de la loi mosaïque dans les questions de boucherie.

Aussi s'inscrit-il contre les idées d'un grand Juif, M. Salomon Reinach, qui, vers 1905, conseillait à ses coreligionnaires « de supprimer l'abîme qui, à ce point de vue, sépare les Juifs des autres confessions religieuses ».

Aussi bien dans les interdictions de manger la viande de certains animaux, que dans la façon d'abattre les animaux en coupant les vaisseaux du cou, que dans la manière de se rendre compte si l'animal est sain, M. Loir ne trouve qu'à louer.

Il donnerait volontiers aux Israélites, au nom de l'Hygiène moderne, le conseil de continuer à suivre les sages prescriptions de leur religion.

Les prescriptions de la loi mosaïque, grâce à leur caractère religieux, se sont transmises et continuent à se transmettre de siècle en siècle au grand bénéfice du peuple juif. « Il est bien permis de se demander, dit M. Loir, si, dans vingt siècles, à la suite de l'évolution que nous appelons le progrès, il y aura un monument comme celui qui nous est transmis par la tradition juive pour apporter à nos descendants les traces de notre science actuelle : nos livres existeront ils encore et ont-ils la vitalité d'une religion » ?

(*Archives médico-chirurgicales de Normandie*, Octobre 1921.)

ANATOMIE DU VIVANT

Thorax en entonnoir et thorax en gouttière.

Une des malformations fréquentes du thorax est le thorax en entonnoir qui présente, au niveau de l'appendice xiphoïde, une dépression plus ou moins profonde, en cupule, plutôt qu'en entonnoir et dont la dimension est parfois très considérable. Chez ces sujets le thorax est d'ordinaire large, mais singulièrement aplati d'avant en arrière,

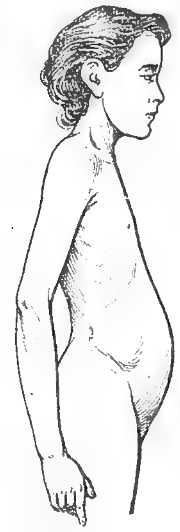


Figure 1.

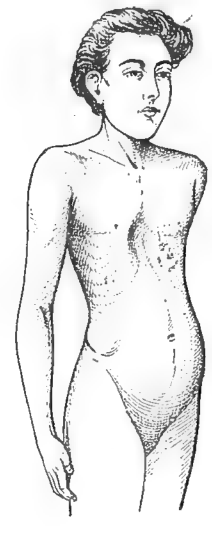


Figure 2.

Fig. 1. — Déformation du thorax chez une fillette : dépression latérale en *entonnoir* au niveau de l'appendice xiphoïde ; le thorax est large et très plat, l'abdomen bulbeux.

Dans certains cas, cette dépression curieuse du thorax se prolonge sur presque toute l'étendue du sternum qui semble situé au fond d'une tranchée formée par les côtes courbées à angle aigu au niveau de leur insertion sternale. Si l'on sectionne horizontalement le moulage d'un tel thorax, on constate que la poitrine, sur un plan horizontal, présente la forme d'un rein.

L'origine de ces déformations n'est pas connue. Beaucoup d'auteurs les rattachaient au rachitisme, mais on les rencontre en dehors de tout symptôme de rachitisme.

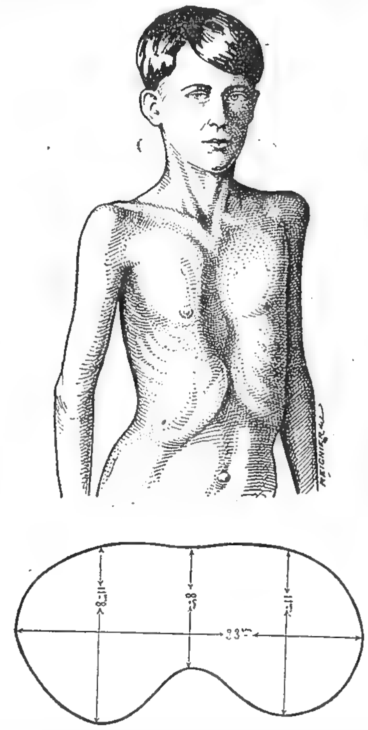


Fig. 3. — Déformation du thorax en *gouttière* chez un garçon. Sur la coupe d'un moulage du thorax on voit que la poitrine présente en plan horizontal un aspect réniforme.

D'autres auteurs leur donnent l'épithète de *stigmate physique de dégénérescence*, expression qui a été en vogue à la fin du XIXe siècle, mais qui est dénuée de tout sens précis. En réalité, on ne sait pas.

LA PHYTOTHÉRAPIE DIURÉTIQUE

LA BUGRANE, LA PARIÉTAIRE, LE BOULEAU, LE FRÊNE, L'ULMAIRE

La Bugrane (*Ononis arvensis*), plus communément appelée Arrête-bœuf parce que sa racine offre une telle résistance qu'elle arrête parfois le soc de la charrue, jouit comme diurétique d'une réputation séculaire. Matthiole la déclarait « singulière à rompre la pierre et à la faire sortir, principalement quand les conduits par où passe l'urine sont estoupés. » Mais on lui attribuait surtout la vertu de guérir le sarcocèle : Bergius cite trois cas de cette affection qui cédèrent complètement à son emploi. Cette légende, ainsi que le fait judicieusement remarquer Murray, reposait sans doute sur une erreur de diagnostic : en fait de sarcocèles, il s'agissait simplement d'orchites blennorragiques qui guérirent d'elles-mêmes ou bénéficièrent de l'heureuse influence exercée par un diurétique sur l'urétrite concomitante. La diurèse que provoque la Bugrane est, en effet, incontestable; à la suite de son administration, on constate l'augmentation du volume de l'urine en même temps que la diminution des troubles inflammatoires: cette double action en légitime l'emploi dans les cystites et dans la néphrite calculeuse. Les praticiens qui voudront prescrire la décoction de Bugrane feront bien de prévenir leurs patients que c'est une boisson qui n'a rien d'un nectar; ils pourront d'ailleurs en corriger la saveur ingrate par l'adjonction de plantes aromatiques. Voici la formule d'un apozème très supportable qui m'a souvent donné de bons résultats dans la gravelle et dans les catarrhes chroniques de la vessie :

Racine de Bugrane	20 gr.
Semences de Fenouil	5 gr.
Eau.	1.000 gr.

Faire bouillir la racine dans l'eau jusqu'à réduction d'un quart; laisser infuser les semences dans la décoction bouillante pendant cinq minutes, sucrer avec du miel; à prendre dans les vingt-quatre heures. On peut encore utiliser l'extrait aqueux (de 2 à 4 gr.)

La Pariétaire (*Parietaria officinalis*) renferme, mêlée à un mucilage épais, une forte proportion de nitre qu'elle emprunte aux vieux murs sur lesquels elle vit. Ainsi s'expliqueraient les propriétés diurétiques qu'on lui a reconnues de tout temps. Les anciens l'employaient surtout en cataplasmes dans l'anurie et dans la dysurie calculeuses ; mais nous pouvons concevoir quelques doutes sur les effets merveilleux qu'Amatus Lusitanus, Forestus et Crato prétendaient avoir obtenus de ce topique.

Plus intéressante, du moins assez curieuse, est l'histoire que rapporte Boerhaave d'une jeune chienne qui avait l'habitude, dès qu'on la lâchait, de courir aux touffes de pariétaire pour les manger; comme on la retenait au logis, elle mourut et à l'ouverture de son corps on trouva la vessie pleine de calculs. Boerhaave en conclut que l'usage prolongé de la pariétaire doit être recommandé aux malades atteints d'une affection néphrétique. Barbeirac conseillait également sa décoction alternée avec celle de l'*Uva ursi* pour nettoyer les voies urinaires et favoriser l'expulsion du mucus et du sable.

Malgré l'opinion de Murray, qui estimait que la plante n'a d'autre vertu que celle de l'eau chaude qui lui sert de véhicule, malgré le blâme adressé par Chaumeton « aux commères, aux médicastres, et à quelques docteurs qui en font un usage abusif », la pariétaire fournit une tisane très utile dans tous les cas où il est indiqué de favoriser la diurèse : on la prépare en faisant infuser une poignée de la plante sèche dans un litre d'eau bouillante avec le zeste d'un citron ou d'une orange pour en relever la fadeur.

Le Bouleau (*Betula alba*), appelé autrefois Arbre de la Sagesse, par allusion aux arguments frappants que fournissaient ses branches aux pédagogues pour inculquer les saines doctrines à leurs élèves, renferme, d'après Ferray d'Evreux, un corps résineux, la *betulalbine*, doué de propriétés analogues à celles du baume de Copahu et un principe aromatique, l'*acide betulalbique*. La sève qui coule de son tronc au printemps passait pour un des spécifiques les plus efficaces de la lithiase rénale. « Il en calme les douleurs et les spasmes, dit Van Helmont, et remédie à la strangurie et à la dysurie même chez les vieillards. » Le même auteur ajoute que l'arbre ne se montre pas moins puissant pour conjurer les incantations, notamment pour dénouer l'aiguillette; il cite très sérieusement le cas de Karichterus qui, victime d'un maléfice, s'exorcisa en expulsant le superflu de la boisson sur des balais de bouleau. Ces bizarreries gnostiques laisseraient au bouleau une fâcheuse réputation, quelque chose comme un vague relent de fagot, si des médecins illustres n'avaient confirmé ses vertus diurétiques. En 1897, Winternitz reconnut que l'infusion de ses feuilles pouvait faire disparaître les œdèmes d'origine cardio-rénale ainsi que les diverses manifestations de l'hydropisie; sous l'influence de la médication, il vit le taux urinaire s'élever de 400 gr. à 2.000 et à 2.500 gr., l'albuminurie diminuer, l'œdème et la dyspnée disparaître, sans qu'il en résultât aucune irritation du parenchyme rénal. Les effets entrepris la même année par M. Huchard ne furent pas moins satisfaisants ; il cite le cas d'un cardio-artériel qui, malgré l'emploi de la digitaline, n'urinait que 500 gr. On lui prescrivit un litre de tisane de bouleau par jour ; le lendemain et les jours suivants, le volume de l'urine atteignit 1.000, 1.500 et 2.500 gr. et se maintint à 2 litres sous l'influence de l'exrait donné pendant six jours à la dose de 0.80 à 1 gr. D'autres faits amenèrent M. Huchard à conclure que le bouleau constitue une médication très efficace pour activer la diurèse surtout chez les goutteux.

Les formes pharmaceutiques sont l'infusion de feuilles, la décoction de bourgeons et l'extrait alcoolique. Pour l'infusion, M. Moreau conseille la formule suivante :

Feuilles de Bouleau	10 à 50 gr.
Eau bouillante.	1.000 gr.
Bicarbonate de soude	1 gr.

Verser l'eau bouillante sur les feuilles : quand la température est descendue à 40°, ajouter le bicarbonate (pour assurer la dissolution du principe résineux), laisser infuser six heures et passer. La décoction de bourgeons s'obtient en faisant bouillir 100 à 150 gr. de bourgeons dans 700 gr. d'eau jusqu'à réduction à 500 gr. L'extrait alcoolique se prescrit en pilules de 0 gr. 20 (de 8 à 10 par jour).

L'histoire thérapeutique du Frêne (*Fraxinus excelsior*) remonte à Serenus Sammonicus qui, le premier, vanta contre l'hydropisie ses semences mêlées à du vin :

Fraxini semen cum Bacchi rore bibendum est.

Depuis, ses vertus diurétiques furent également signalées par Matthiole, par Michel Savonarole qui prétendait que le nom latin de l'arbre (*fraxinus*) dérivait de son action lithrontriptique (*lapidem frangens*), par Glauber et par Bauhin qui recommandaient dans la néphrite calculeuse la décoction vineuse de son écorce.

De nos jours, le Frêne est encore un remède populaire contre le rhumatisme et la goutte, et sa renommée semble, d'ailleurs, reposer sur des bases plus solides qu'un aveugle empirisme. Peyraud et Delarue ont obtenu du thé de frêne des résultats remarquables dans le rhumatisme goutteux : M. Pouger l'a vu réussir dans le traitement du rhumatisme aigu où il aide beaucoup l'action des autres moyens thérapeutiques et active la résolution des engorgements articulaires. D'après Marbotin, de Valenciennes, l'action physiologique du frêne se traduit soit par des sueurs abondantes, soit par une copieuse diurèse, circonstances qui peuvent jusqu'à un certain point expliquer son rôle dans le traitement du rhumatisme ou de la goutte.

Le thé de frêne se prépare en faisant infuser un quart d'heure dans une tasse d'eau bouillante une cuillerée à dessert de feuilles grossièrement pulvérisées. On remplacera avantageusement les feuilles par les semences (samares) qui contiennent une plus forte proportion de principes actifs (*fraxinite* et *fraxinine*); à la campagne, où il est facile de se les procurer, j'ai souvent prescrit à de vieux arthritiques le sirop suivant :

Semences de frêne en poudre. .	500 gr.
Gomme arabique	150 gr.
Sucre	ãã 4.000 gr.
Eau bouillante	

Pratiquer sur les semences des aspersions successives avec l'eau bouillante, faire dissoudre la gomme et le sucre dans cet hydrolé : passer et concentrer jusqu'a consistance sirupeuse.

Les fleurs de l'Ulmaire ou Reine-des-Prés (*Spiræa ulmaria*), d'une odeur aromatique des plus agréables que la dessiccation laisse subsister en partie, fournissent à la distillation une essence presque entièrement composée d'aldéhyde salicylique ou hydrure de salicyle : cette essence n'existe plus dans la plante sèche où elle est remplacée par de l'acide salicylique et par des salicylates alcalins et alcalino-terreux (Fructus [1]).

La littérature ancienne nous a laissé peu de renseignements sur l'emploi thérapeutique de l'ulmaire : cependant, au XIVe siècle, Jean de Gaddesden la faisait entrer dans la composition de fomentations contre l'hydropisie et, plus tard, J. Stocker la considérait comme un remède miraculeux des douleurs des jointures.

En 1851, Tessier, de Lyon, ayant appris qu'un prêtre de la Haute-Marne se faisait fort de guérir les hydropisies par l'usage de l'ulmaire, entreprit sur cette plante des essais cliniques qui lui prouvèrent qu'elle jouit de propriétés diurétiques incontestables et qu'on peut en obtenir de bons effets dans les hydropisies abdominales, l'œdème des membres, les hydarthroses. Un médecin belge, Hannon, l'expérimenta également chez un phtisique atteint d'ascite et chez deux hydropiques : l'action diurétique fut prompte, l ascite et l'œdème disparurent en quelques jours. Enfin Guitard, de Toulouse, relata l'observation d'un homme atteint d'ascite dont l'épanchement séreux céda d'une façon remarquable à l'usage de la tisane d'ulmaire.

Mon expérimentation personnelle m'a mis à même, comme ces trois auteurs, d'apprécier les effets diurétiques de l'ulmaire. Je la considère comme un excellent adjuvant dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu, et je l'ai vue, en plusieurs cas, déterminer, par une copieuse diurèse, la disparition des épanchements articulaires et viscéraux. On devra, comme l'enseigne M. Fructus, proscrire les préparations où l'ébullition joue un rôle, attendu que la vapeur d'eau entraîne l'acide salicylique. Je prescris soit l'infusion à 50 pour 1.000 (un 1/2 litre par jour, soit l'alcoolature (de 3 à 5 gr.), soit le sirop suivant :

Sommités fleuries d'ulmaire. . .	250 gr.
Eau bouillante	2.000 gr.

Lorsque la température de l'eau n'est plus que de 90° environ, la verser sur la plante; laisser en contact douze heures dans un récipient couvert, passer avec expression et faire dissoudre dans la colature le double de son poids de sucre : de 100 à 200 gr. par jour.

Henri Leclerc.

1. Fructus. — « Présence de l'acide salicylique libre et combiné dans l'ulmaire ». *Bull. de pharm. du Sud-Est.* 1904.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

CALIFORNIE

La Société homéopathique du Sud prépare les plans pour un hôpital homéopathique Hahnemann de 250.000 dollars pour la Californie du Sud.

ÉCOSSE

En 1801, la population d'Écosse se montait à 1.608.420 habitants, En 1861, elle dépassait 3.000.000, en 1891 elle dépassait 4.000.000. En 1921, elle s'éleva à 4.882.288.

Le nombre des hommes est de 2.348.043 le nombre des femmes est de 2.533 885 Le nombre des hommes est donc de beaucoup inférieur à celui des femmes. C'est un fait général dans toute la Grande-Bretagne, Angleterre et pays de Galle, où le nombre des femmes dépasse celui des hommes de 1.720.803, sur une population de 37.886.242. En Ecosse existe aussi la tendance de la population à s'agglomérer dans les grandes villes. Glascow contient 21,2 pour 100, soit plus d'un cinquième de la population de toute l'Ecosse. Lanark en contient environ 1/3. Par contre la campagne et surtout les comtés montagneux se dépeuplent.

ETATS-UNIS

Harvey Cushing (de Boston) a été élu président du Collège des Chirurgiens américains à la dernière réunion à Philadelphie.

La tuberculose dans la cité de New-York. — Le ıombre des nouveaux cas de tuberculose signalé n 1920 dans la cité de New-York a été de 14.035, andis qu'en 1919 les cas signalés étaient de 14.570, oit une diminution de 435 cas ou 4 pour 100.

HAITI

Une loi nouvelle prescrit à tout médecin et toute ɪersonne assistant une naissance de vacciner l'enfant lans les trois mois qui suivent la naissance. La vacciıation doit être répétée tous les sept ans.

INDOCHINE

En vue de lutter plus efficacement contre le paludisme qui sévit de si fâcheuse façon dans presque outes nos colonies, le Gouverneur général d'Indohine vient de demander aux résidents supérieurs d'étudier l'organisation, à titre d'essai, dans une égion judicieusement choisie, d'un service d'hygiène urale ».

En raison de l'absence d'un personnel médical sufisant, il est malheureusement difficile, à l'heure préente, de faire plus et mieux.

Par fortune, pour lutter contre le paludisme, nous lisposons d'une autre ressource dont il est possible l'attendre les effets favorables jusque dans les postes es plus reculés.

Depuis déjà longtemps, en Indochine, fonctionne ın service dit de la « quinine d'Etat » qui assure a distribution gratuite et la vente à prix réduit de la quinine.

Ce service, qui donne des résultats pratiques excellents, le Gouvernement général a résolu de le déveopper, notamment en ce qui regarde la vente à prix éduit et, dans ce but, il vient de le remettre à l'adninistration des douanes et régies.

De plus, les débitants d'alcool et d'opium, en vertu l'un arrêté récent, sont pareillement charges, et dans es mêmes conditions, de mettre la quinine d'Etat à a disposition des populations intéressées suivant les tarifs qui, tout en étant très réduits, leur laissent cependant un léger bénéfice.

L'arrêté prévoit en plus, du reste, à l'intention des ndigents, des tickets gratuits qui leur permettront d'acquérir chez les débitants chargés de sa vente la quinine dont ils pourront avoir besoin.

Ces mesures nouvelles, on n'en saurait douter, ne manqueront point de donner rapidement d'excellents résultats et permettront, on a tout lieu de l'espérer au moins, de lutter efficacement contre le paludisme qui est, de toutes les affections endémiques ou sporadiques celle qui fait en Indochine le plus grand nombre de victimes.

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Entrée des cours, du Musée du Val-de-Grace accordée aux étudiants et aux médecins civils.

D. — *Préparant ma thèse inaugurale sur la dysenterie bacillaire, je serai très heureux de pouvoir consulter les nombreux documents de la guerre qui sont, paraît-il, classés dans une vaste salle du Musée du Val-de-Grâce. Un sous-aide stagiaire m'a dit qu'un étudiant civil pouvait suivre le cours d'épidémiologie professé par M. Dopter. Est-ce possible? Dans l'affirmative, quelles démarches devrais-je faire?*

R. — Réponse affirmative :

Les médecins et pharmaciens civils, ainsi que les étudiants de nationalité française des Facultés ou Ecoles de Médecine et de Pharmacie, *peuvent être autorisés par le directeur de l'Ecole d'Application à fréquenter les cliniques de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à assister aux cours, conférences, travaux pratiques de l'Ecole d'Application et à bénéficier des ressources de la bibliothèque et du musée du Val-de-Grâce* (Règlement du 8 Octobre 1921 sur le service intérieur de l'Ecole).

Ils devront *adresser leur demande, en justifiant de leur qualité, au directeur de l'Ecole d'Application du Service de Santé militaire* (Val-de-Grâce, Paris), *qui leur fera parvenir une carte d'accès permanente.*

Les autorisations concernant les *étrangers* ne peuvent être accordées que par le ministre de la Guerre; *les demandes devront être adressées au ministère de la Guerre* (7e *Direction du Service de Santé militaire, 1er bureau, Personnel,* 139, rue de Bercy, Paris).

Médecins, pharmaciens et étudiants recevront le meilleur accueil au Val-de-Grâce. L'enseignement, qui y est professé, sera non seulement suivi avec profit par ceux d'entre eux désireux de perfectionner leurs connaissances professionnelles en ce qui concerne l'application spéciale qu'ils auraient éventuellement à en faire comme médecins ou pharmaciens de complément, mais, en outre, cet enseignement les mettra à même de voir traiter, avec tous les développements qu'elles comportent, un certain nombre de questions qui, bien que se rapportant plus particulièrement au Service de Santé de l'armée, n'en présentent pas moins de l'intérêt pour le praticien civil.

C'est ainsi que, parmi les divers cours et conférences compris dans le programme de l'Ecole, on relève :

1° Un cours *des maladies et épidémies des armées*, dans lequel sont en particulier développées *les règles de prophylaxie applicables aux collectivités.* Les leçons de ce cours trouveront leur complément pratique dans l'enseignement clinique donné dans un service hospitalier du Val-de-Grâce recevant toujours les affections à caractère épidémique de la garnison de Paris et présentant, en tout temps, une intéressante variété de malades. Ce cours d'épidémiologie rendra les plus grands services aux médecins candidats au diplôme supérieur d'hygiène, aux médecins voulant concourir comme médecins départementaux d'hygiène, etc. La connaissance des grandes épidémies, de leurs causes probables ou certaines, s'impose à tous les hygiénistes dignes de ce nom (car tout médecin se croit volontiers doublé d'un hygiéniste). *Or l'hygiène ne s'invente pas, elle s'apprend.*

2° Un cours de *chirurgie de guerre* dans lequel seront étudiées les blessures de guerre, leurs séquelles, ainsi que leur traitement, immédiat et éloigné, mis au point d'après l'expérience de la dernière guerre; des séances de travaux pratiques, application directe de l'enseignement théorique donné au cours, seront consacrées à des démonstrations et à des exercices concernant l'appareillage des fractures, la technique de l'hémostase, la transfusion sanguine, etc.

3° Un cours d'*orthopédie*, qui comprendra l'étude des principes généraux de la prothèse, de ses modes de réalisation et de leur application aux diverses variétés de mutilations ou d'impotences fonctionnelles.

4° Un cours de *physiothérapie*, complété par des conférences et des exercices pratiques, portant sur le radiodiagnostic, la radiothérapie, l'électrothérapie, la mécanothérapie, etc.

5° Un cours *d'expertises médicales et chirurgicales* susceptible d'intéresser, au même titre que les médecins militaires de carrière, tous les médecins appelés soit à formuler des avis, soit à établir des certificats ou des rapports médico-légaux, concernant les anciens militaires bénéficiaires de la loi du 31 Mars 1919 sur les pensions.

6° Un cours *d'hygiène militaire*, complété par des démonstrations pratiques et des visites d'établissements.

7° Un cours d'anatomie chirurgicale, de médecine opératoire et de thérapeutique chirurgicale.

8° Un cours d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie.

9° Un cours de chimie appliquée à la biologie et aux expertises.

Des conférences de stomatologie ;

Des conférences consacrées à *l'éducation physique* ;

Des conférences sur les *questions médicales relatives à l'aéronautique militaire* : physiologie de l'aéronaute, examens spéciaux concernant l'aptitude à l'aéronautique (examen des divers appareils, des organes des sens, examen fonctionnel de l'équilibration), *pathologie et hygiène de l'aéronaute*.

Des conférences sur le *Service de Santé aux armées*, suivies de démonstration du matériel.

***

A côté de cet enseignement et le complétant dans certaines de ses parties, *le Musée du Val-de-Grâce offre aux visiteurs sa riche collection de pièces anatomiques, de moulages, photographies et radiographies concernant spécialement les blessures de guerre*. Les curieux du passé peuvent achever d'une façon intéressante leur visite du Musée, en consacrant quelques instants *aux salles où ont été rassemblés de multiples souvenirs, armes, uniformes, tableaux, maquettes*, qui feront revivre à leurs yeux toute l'histoire du Service de Santé et, par certains côtés, une partie de notre histoire militaire.

Enfin la *bibliothèque de l'Ecole d'Application*, qui possède d'importantes collections de volumes anciens et modernes et reçoit de très nombreux périodiques français et étrangers, peut être fréquentée avec profit.

***

Nous sommes heureux de constater que le nouveau règlement intérieur de l'Ecole du Val-de-Grâce s'est ingénié à faire tomber cette « muraille de Chine » qui séparait les médecines civile et militaire.

La guerre, en nous rapprochant dans les formations du front et de l'intérieur, nous a permis de mieux nous connaître, de mieux nous apprécier et de sceller de durables amitiés.

Personnellement, nous revoyons toujours avec plaisir nos Maîtres ou nos Collaborateurs de la guerre, tels que MM. Pierre Duval, Lemierre, Brumpt, Baumgartner, Hallopeau, Capette, Blanluet, Laffitte, Martin (de Paris); les deux Chalier, Paul Courmont, Tavernier (de Lyon); Taversier (de Grenoble); Reynès, Fiolle (de Marseille) et Jean Minet (de Lille), etc., qui nous honorent de leur bonne et précieuse amitié.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

LIVRES NOUVEAUX

Nouveau Traité de Médecine, publié sous la direction de G.-H. Roger, Fernand Widal, P.-J. Teissier. Fascicule III : *Maladies infectieuses*. 1 vol. de 556 pages avec 62 figures et 4 planches hors texte en couleurs, 1/2 reliure toile dos plat (*Masson et Cie*, éditeurs), Paris, 1921. — Prix : 40 fr.

Le fascicule III du Nouveau Traité de Médecine est consacré à la description de diverses maladies infectieuses.

Il débute par une magistrale étude de MM. Widal, Lemierre et Abrami sur *les fièvres typhoïde et paratyphoïdes*. On conçoit aisément l'intérêt qui s'attache à cette lecture si l'on songe aux nombreux travaux consacrés par ces auteurs à l'infection éberthienne, et en particulier à ceux de M. Widal qui, en 1889, avec Chantemesse, établit les bases de la vaccination préventive, en 1896 découvrit le séro-diagnostic, et plus récemment montra l'utilité d'un vaccin mixte TAB.

Les auteurs décrivent d'abord le bacille d'Eberth, les paratyphiques A, B. et atypiques, en insistant sur les procédés modernes qui en permettent l'identification. Les lésions de l'intestin et des divers viscères font l'objet d'un chapitre très documenté. L'étude clinique est un chef-d'œuvre de précision et de clarté ; les diverses formes, les complications, les terminaisons sont envisagées avec tous les détails utiles. Puis les auteurs étudient le diagnostic par les moyens de laboratoire, hémoculture et réaction d'agglutination, dont ils précisent la technique et la valeur diagnostique ; ils discutent spécialement la valeur du séro-diagnostic chez les vaccinés.

Après un long chapitre consacré à la vaccination préventive, ils traitent minutieusement de la thérapeutique. On lira avec intérêt leurs opinions personnelles sur la vaccinothérapie, recommandable dans les formes bénignes de la maladie, et sur les chocs hémoclasiques, méthode encore à l'étude qui doit être réservée à des cas exceptionnels.

Cette monographie expose admirablement l'état actuel de nos connaissances sur la fièvre typhoïde. Environ cent ans ont passé depuis les mémorables travaux de Bretonneau et de Louis qui isolèrent anatomiquement et cliniquement la dothiénentérie ; en lisant le mémoire de MM. Widal, Lemierre et Abrami, on voit comment, au cours de ce siècle, nos conceptions se sont transformées, nos connaissances se sont prodigieusement étendues, notre action prophylactique s'est affirmée très puissante, et l'on est heureux de connaître la part qu'ont prise à ces progrès les médecins français.

Dans un deuxième article, MM. Widal et Lemierre ont étudié la *colibacillose*. Ils décrivent d'abord l'aspect morphologique du colibacille, son action pathogène et ses toxines ; puis ils étudient son rôle dans les infections intestinales, biliaires, urinaires et génitales, dans les septicémies et dans les localisations

(*Voir la suite, p.* **1895**.)



viscérales qui les compliquent. Un chapitre spécial est réservé aux fièvres puerpérales colibacillaires.

M. Dopter a fait l'étude de la *dysenterie bacillaire* et de la *dysenterie amibienne* : ce sont des sujets qui lui sont familiers et qu'il expose avec maîtrise. Signalons en particulier les pages consacrées à l'examen microscopique des matières fécales, à l'anatomie pathologique, où sont reproduites des préparations personnelles très démonstratives, enfin à la thérapeutique des dysenteries, telle qu'elle résulte des travaux récents et de l'expérience de la guerre.

L'étude du *choléra* a été faite par MM. Ruffer et Milton Crendiropoulo. Après une description très complète du bacille virgule et de ses toxines, les auteurs exposent longuement l'épidémiologie et la symptomatologie; au point de vue thérapeutique, ils recommandent particulièrement les injections intraveineuses de solutions hypertoniques et le traitement interne par le permanganate de potasse (méthodes de Rogers). Ils exposent enfin les résultats de la vaccination préventive.

M. Sacquépée a donné des études fort intéressantes du *botulisme* et de la *fièvre de Malte*.

M. Richard P. Strong étudie *la fièvre des tranchées* : il en décrit les caractères cliniques habituels et la complication fréquente, qui est le cœur irritable; puis il expose les résultats des recherches faites dans les diverses armées pour préciser la nature de cette curieuse affection.

MM. Ménétrier et Stévenin résument en quelques pages substantielles l'étude de la *grippe*. Nous signalerons particulièrement l'histoire des épidémies et le chapitre clinique basé sur les observations anciennes et sur les formes anormales décrites en 1918-1919.

La *peste* fait l'objet d'un travail très documenté de MM. Sacquépée et Garcin. Ce sujet est toujours d'actualité; aussi lira-t-on avec intérêt tout ce qui concerne le bacille, sa transmission expérimentale, le rôle du rat et de la puce, les formes cliniques, la prophylaxie et la thérapeutique de la maladie.

Ce volume se termine par une excellente étude de M. A. de Azevedro Sodré sur la *fièvre jaune* : on y trouvera résumés les travaux de Noguchi sur le *Leptospira icteroides*.

L'impression d'ensemble qui se dégage de la lecture de ce fascicule est que les auteurs ont parfaitement atteint le triple but qu'ils s'étaient proposé : donner des descriptions cliniques très minutieuses; mettre au point les données étiologiques et bactériologiques, en faisant la part de ce qui est acquis et de ce qui est encore à l'étude; enfin décrire avec détails les divers procédés thérapeutiques en usage. Le livre s'adresse aussi bien à l'étudiant qu'au praticien.

Ajoutons que ce fascicule est édité avec beaucoup de luxe, et contient de très belles planches en couleur qui reproduisent de façon saisissante les lésions intestinales de la fièvre typhoïde et de la dysenterie.

J. Rouillard.

Préparation des médicaments organiques, par E. Fourneau, avec une préface du Dr Roux, 1 vol. in-8°, 350 pages avec 22 figures, Paris, 1921 (*J.-B. Baillère et fils*, éditeurs).

Dans la préface que le directeur de l'Institut Pasteur a écrite pour cet intéressant ouvrage, sont expliquées les conditions dans lesquelles celui-ci a été composé : M. Fourneau a été appelé, en 1917, à organiser à Madrid un enseignement théorique et pratique sur la synthèse des principaux médicaments organiques. Le livre représente, dans sa première partie, l'ensemble des leçons ayant constitué l'enseignement théorique et, dans la seconde partie, les préparations choisies pour les travaux pratiques.

Si, de par son origine même, l'ouvrage de M. Fourneau s'adresse surtout au chimiste, le médecin qui s'intéresse à l'évolution remarquable de la chimie thérapeutique le lira aussi avec le plus grand profit. C'est qu'en effet, le titre de ce livre ne répond, peut-être pas assez à la largeur de vues dans laquelle l'ouvrage a été conçu et écrit. Le médecin y trouvera des mises au point, à la fois concises et très complètes, de certaines questions qui préoccupent vivement l'opinion médicale, telles que les dérivés organiques de l'arsenic, les phosphatides (lécithine, céphaline, sphyngomyéline), l'adrénaline, les anesthésiques locaux, etc.

La haute compétence de l'inventeur de la stovaïne en matière de questions pharmacodynamiques, le soin qu'il a de faire ressortir et de préciser, autant que cela se peut en l'état actuel de nos connaissances les relations entre la constitution chimique et l'action physiologique des médicaments, rendent son ouvrage particulièrement instructif et précieux.

L. Cheinisse.

LIVRES REÇUS

2612. **Parasitologie humaine**, par M. Neveu-Lemaire, professeur agrégé des Facultés de Médecine, chef des travaux de parasitologie à la Faculté de Médecine de Paris. 5e édition revue et mise à jour. 1 vol. de 466 pages, avec 313 figures dans le texte (*Lamare*, éditeur). — Prix : 22 fr. net.

2613. **La litiasi biliare**. Recherche expérimentale et étude critique par le Dr Mario Borghi, chirurgien de l'Ospedale maggiore di Milano. 1 vol. de 374 pages (*Carlo Sironi*, éditeur, Milano).

2614. **L'Atlas**, par le Dr Louis Dubreuil-Chambardel, de Tours. 1 vol. de 20 pages (*Vigot frères*, éditeurs). — Prix : 5 fr.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

H. Barbier. — A propos de six cas de maladie de Parrot, radiographie, traitement de l'atrophie hérédo-syphilitique.

P. Nobécourt et L. Nadal. — Rhumatisme chronique des enfants : infection et dystrophies osseuses.

J. Camescasse. — Sur le poids d'un repas.

Recueil de faits :

G. Blechmann et J. Stiassnie. — Diphtérie grave, orchi-épididymite bilatérale au cours d'accidents sériques.

Revue générale.

J. Comby. — La tuberculose infantile à New-York.

Analyses.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

9 Janvier. — *Paris* : A 14 h., la Préfecture de la Seine, ouverture du concours pour deux places de médecins en chef pour les asiles publics d'aliénés de la Seine.

— *Rouen* : A l'Hôtel-Dieu, ouverture du concours pour la nomination de deux médecins adjoints à l'hôpital de Dieppe.

10 Janvier. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté de Médecine, du registre des consignations pour le deuxième examen probatoire (ancien régime).

16 Janvier. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, du concours pour la médaille d'or de l'Internat (médecine).

17 Janvier. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté, du registre des consignations pour le troisième examen probatoire (1re partie) (ancien régime).

19 Janvier. — *Paris* : Ouverture, à l'Hôtel-Dieu, du concours pour la médaille d'or de l'Internat (chirurgie et accouchement).

26 Janvier. — *Paris* : Dernier délai pour la prise, à la Faculté de Médecine, de l'inscription trimestrielle pour le deuxième trimestre.

1er Février. — *Nancy* : Ouverture du concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims.

4 Février. — *Amiens* : Fermeture, à l'Ecole de Médecine, du registre d'inscription au concours pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite Ecole.

11 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de première année, nouveau régime).

18 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de deuxième année, nouveau régime).

21 Février. — *Paris* : Clôture, au secrétariat de la Faculté de Médecine, du registre des consignations pour le premier examen probatoire (ancien régime).

24 Février. — *Paris* : Dernier délai pour les consignations au secrétariat de la Faculté pour l'examen de fin d'année (étudiants de troisième année; nouveau régime).

25 Février. — *Paris* : Au secrétariat de la Faculté. consignation par les élèves de quatrième année (nouveau régime) en vue de l'examen de fin d'année.

27 Février. — *Paris* : Au secrétariat de la Faculté, consignation par les élèves de cinquième année (nouveau régime) en vue de l'examen de fin d'année.

— *Toulouse* : Ouverture de concours pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale et pour l'emploi de suppléant des chaires d'histoire naturelle à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Physiologie. — M. Charles Richet, membre de l'Institut, professeur, commencera le cours de physiologie le jeudi 2 Février 1922, à 18 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Physiologie générale pendant le mois de Février 1922. — Physiologie de la nutrition pendant les mois de Mars, Avril et Mai 1922.

Bourses de fondations. — Des bourses variant de 500 à 1.500 francs, dont le montant est prélevé sur les arrérages des fondations de la Faculté, peuvent être attribuées pour une année à des étudiants disposant de ressources modestes, mais justifiant de leurs aptitudes pour les études médicales.

Ces bourses peuvent être renouvelées.

Les demandes sur timbre adressées au doyen sont reçues au secrétariat de la Faculté jusqu'au 1er Novembre de chaque année. Chaque demande est accompagnée d'un état de situation de ressources de la famille du candidat, établi conformément au modèle mis à la disposition des étudiants, au secrétariat (guichet n° 1).

Les candidats doivent, en outre, justifier qu'ils ont obtenu en moyenne la note « bien » pour l'ensemble des épreuves de l'examen de fin d'année, ou, s'il s'agit de l'ancien régime d'études, à l'examen correspondant à la scolarité accomplie par l'étudiant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Marseille. — *Inscriptions.* — La prise de la 2e inscription de 1921-22 sera effectuée de la manière suivante : A. Délivrance des bulletins de versement. Mercredi 4 Janvier 1922 pour la 1re et la 2e année. Médecine A. R. et N. R. exclusivement. Jeudi 5 Janvier 3e 4e et 5e année. Médecine A. R. et N. R. exclusivement. Vendredi 6 Janvier, pour les étudiants en pharmacie exclusivement.

Ces bulletins ne pourront être délivrés qu'aux seuls étudiants possédant les notes de travaux pratiques et de stages réglementaires. MM. les internes et externes des hôpitaux devront être pourvus d'un certificat d'assiduité délivré par l'Administration des hôpitaux.

B. Samedi 7, prise de l'inscription pour la médecine A. R. 1re et 2e année exclusivement. Lundi 9, prise de l'inscription pour la médecine A. R. 3e et 4e année exclusivement. Mardi 10, prise de l'inscription pour la médecine N. R. 1re et 2e année exclusivement. Mercredi 11, prise de l'inscription pour la médecine N. R. 3e, 4e et 5e année exclusivement. Jeudi 12, prise de l'inscription pour la pharmacie N. R. 1re et 2e année exclusivement. Vendredi 13, prise de l'inscription pour la pharmacie. N. R. 3e et 4e année et A. R. (les 3 années) exclusivement.

Note : Aucune inscription ne sera délivrée sans la production par l'étudiant de son livret individuel, livret qui doit être mis à jour par le secrétariat.

Liste des lauréats pour l'année 1920-21. — Médecine 1re année, 1er prix : M. Bassères; Mention honorable : MM. Poinso, Raybaud.

Médecine 2e année, 1er prix : M. Horza; 2e prix : Dias-Cavarion.

Médecine 3e année, 1er prix : Mlle Cousin; Mention honorable : M. Chabert.

Faculté de Médecine de Lyon. — Une place d'agrégé (section d'obstétrique) est actuellement vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret du 18 Juillet 1913, il est accordé un délai d'un mois, aux agrégés des Facultés de médecine et de pharmacie, pour produire une demande de transfert dans la place mentionnée ci-dessus. (*Journ. off.*, 22 Décembre.)

Institut de médecine et de pharmacie coloniales. — L'enseignement colonial, créé à Marseille en 1899, a été réorganisé et élargi sous la forme d'un Institut de médecine coloniale, pour donner aux médecins français et étrangers une connaissance théorique et surtout pratique des maladies tropicales, de l'hygiène navale et des sciences qui s'y rattachent.

L'enseignement est donné du 1er Janvier au 30 Juin. Il est divisé en deux sessions d'un trimestre chacune. La première session commencera en Janvier 1922.

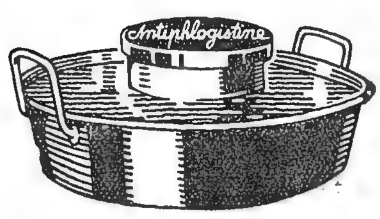
1° *Diplôme.* — A la fin de chaque session (fin Mars et fin Juin) les étudiants subissent un examen en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures de médecine ou pharmacie coloniales, de l'Université d'Aix-Marseille. Des épreuves spéciales supplémentaires peuvent conférer, en plus, le titre de médecin sanitaire maritime.

2° *Enseignement.* — L'enseignement est clinique, théorique et essentiellement pratique, Il est organisé ainsi qu'il suit :

Enseignement clinique et théorique. Professeurs : MM. Boinet, agrégé, professeur de clinique à l'Ecole de Médecine, M. C. A. M. Lebœuf, médecin-major de 1re cl., professeur à l'Ecole d'application (Service de Santé des troupes coloniales), G. Reynaud, médecin principal (troupes coloniales), en retraite, professeur de clinique exotique, X..., médecin-chef de l'hôpital des contagieux. — Maladies cutanées. Professeur : M. Perrin, professeur à l'Ecole de médecine, M. C. A. M. — Ophtalmologie. Professeur : M. Aubaret, agrégé, professeur à l'Ecole de Médecine. — Chirurgie des pays chauds. Professeur : M. Silhol, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole



Application de l'ANTIPHLOGISTINE dans les cas d'entorses, foulures, etc.



de Médecine. — Bactériologie générale. Professeur : M. Costa, médecin-major de 1re classe, A. T., professeur de bactériologie à l'Ecole de Médecine. — Bactériologie clinique. Professeur : M. Rouslacroix, chef du laboratoire des cliniques. — Parasitologie et histoire naturelle coloniale. Professeur : M. Jacob de Cordemoy, professeur à la Faculté des Sciences. — Entomologie. Professeur : M. Pringault, chef du laboratoire départemental d'hygiène et de bactériologie. — Epidémiologie et géographie médicale. Professeur, M. Kerandel, médecin-major de 1re cl., professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé (troupes coloniales). — Pathologie exotique (théorie). Professeur, M. Raybaud, chargé de cours à l'Ecole de Médecine. — Epizooties (maladies transmissibles à l'homme, animaux vecteurs et venimeux). Professeur : M. Huon, vétérinaire en chef des abattoirs. — Hygiène coloniale et navale. Professeur : M. Gaujoux, agrégé, professeur d'hygiène à l'Ecole de Médecine. — Assistance médicale indigène, maladies sociales, vaccinations. Professeur : M. Peyrot, médecin-major de 1re classe, professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé (troupes coloniales). — Ethnologie. Démographie. Professeur : M. Alezais, directeur de l'Ecole de Médecine. — Ethnologie. Démographie. Professeur : M. Renault, médecin principal de 2e classe, sous-directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé (troupes coloniales). — Bromatologie Professeur : M. Jumelle, professeur à la Faculté des Sciences, directeur du musée colonial. — Toxicologie. Professeur : M. Domergue, professeur à l'Ecole de Médecine. — Législation sanitaire et opérations sanitaires. Professeur : M. Ribot, directeur du service sanitaire maritime, VIe circonscription. — Travaux pratiques : Bactériologie. M. Arlo, médecin-major, professeur adjoint à l'Ecole d'application du Service de Santé (troupes coloniales). — Parasitologie. M. Pringault. — Hématalogie. M. Boyer, chef du laboratoire de bactériologie.

L'enseignement théorique consiste en leçons didactiques faites dans les amphithéâtres ou les laboratoires de l'Ecole de Médecine, de l'Ecole d'application militaire, du Service sanitaire maritime ou des hôpitaux civils et militaires, du musée colonial (Faculté des Sciences).

L'enseignement pratique est donné dans les laboratoires des écoles et hôpitaux au lazaret du Frioul, au musée colonial. Les élèves sont journellement exercés à des manipulations. L'Institut dispose de 26 microscopes dont 10 alloués par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

L'enseignement clinique est donné à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital militaire, à l'hôpital indigène (boulevard de Maillane), à l'hôpital des contagieux (à La Rose), à la consultation des maladies des pays chauds (Institut Pasteur).

Enseignement annexe. — Des cours élémentaires d'hygiène générale, coloniale et navale, d'épidémiologie, de maladies sociales, de prophylaxie et de désinfection pratiques seront faits par MM. les professeurs Costa, Gaujoux, Kérandel, Reynaud. Ils s'adressent aux capitaines au long cours ou élèves des Ecoles d'hydrographie, aux employés des entreprises ou des administrations coloniales, aux instituteurs et institutrices, aux infirmiers et infirmières maritimes et coloniaux. Ces cours sont gratuits. Ils auront lieu dans les amphithéâtres et laboratoires de l'Ecole de Médecine.

Dispositions générales. — Conditions d'admission. Sont admis à suivre les cours de l'Institut de médecine et de pharmacie coloniales : 1° les docteurs en médecine et pharmaciens de 1re classe français; 2° les étrangers pourvus d'un diplôme de doctorat universitaire français, mention médecine ou pharmaciens de 1re classe; 3° les docteurs ou pharmaciens de 1re classe étrangers pourvus d'un diplôme médical étranger admis dans les Facultés françaises; 4° les étudiants en médecine et en pharmacie des Facultés et Ecoles françaises pourvus de 12 (A. R.) ou 16 (N. R.) inscriptions médicales et de 8 (A. R.) et 12 (N. R.) inscriptions pour les études pharmaceutiques, sans distinction de nationalité; 5° les internes en médecine et en pharmacie des hôpitaux à quelque degré qu'ils soient de leur scolarité; 6° les élèves des écoles indigènes de médecine coloniale de Hanoï, Tananarive, Dakar, pourvus des diplômes délivrés par ces écoles (sous réserve de l'application des lois sur l'exercice de la médecine en France); 7° les dames sont admises, si elles se trouvent dans l'une ou l'autre des conditions ci-dessus.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'Ecole de Médecine, à partir du 1er Octobre, tous les jours, de 11 h. à 12 h., et de 15 h. à 17 h. Les titres, diplômes, certificats universitaires de scolarité et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance et un certificat de nationalité visé par leur consul, devront être produits au moment de l'inscription. Tous les renseignements seront donnés au secrétariat de l'Ecole et pourront être demandés au secrétaire général de l'Institut de médecine coloniale (secrétariat de l'Ecole de Médecine, Pharo-Marseille).

Droits à verser. Droits d'immatriculation : 20 francs; droits de bibliothèque : 10 francs; droits de laboratoire : 150 francs. Les étudiants en médecine ou en pharmacie en cours d'études dans les conditions indiquées ci-dessus sont dispensés des droits d'immatriculation et de bibliothèque. Le droit d'examen (30 francs) est versé au moment de l'examen. La dispense d'une partie des droits de laboratoire peut être accordée, à titre exceptionnel, par M. le directeur à des docteurs ou des étudiants français qui devront adresser une demande justificative au secrétaire général de l'Institut de médecine coloniale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté de Médecine de Montpellier pendant l'année 1920-1921. — *Doctorat d'Etat.*

140. Poulain (Yvon) : Les tumeurs malignes du péritoine chez l'enfant. — 141. Pradet (Georges-Marie-André) : Contribution à l'étude des abcès périvésicaux ouverts dans la vessie. — 142. Bonnet (Léon) : Contribution à l'étude des fibromes de la paroi abdominale. — 143. Georgesco (Jean) : A propos d'un cas de lèpre autochtone (Considérations cliniques, diagnostiques et prophylactiques. — 144. Isnel (Pierre-André) : A propos d'un cas de fracture du col anatomique de l'humérus avec déplacement extracapsulaire de la tête. — 145. Hédon (Louis-Victor) : Les échanges gazeux et la dépense d'énergie dans le diabète. — 146. Montagne (Joseph) : Contribution à l'étude des séquelles de l'encéphalite léthargique. — 147. Jaupart (Edmond-André-François) : Contribution à l'étude clinique des tumeurs variqueuses du ligament rond. — 148. Daumas (Jean) : Le syndrome parkinsonien post-encéphalitique chez l'enfant. — 149. Dorvault (René) : La tuberculose de la voûte cranienne. — 150. Castelli (Emile) : Contribution à l'étude de l'anatomie pathologique de l'hypophyse dans l'hérédo-syphilis du nourrisson. — 151. Chaix (André) : Quelques observations de syphilis à la campagne. — 152. Gardes (Jean) : Contribution à l'étude des réactions colloïdales dans le liquide céphalo-rachidien des paralytiques généraux et des tabétiques. — 153. Ythier (Pierre-René) : Etude sur l'interprétation de l'épreuve de l'hémoclasie digestive en clinique. — 154. Le Pelvé (Pierre-Léon-Marie-Emmanuel) : Contribution à l'étude du diagnostic des anévrismes de l'aorte thoracique descendante (une observation). — 155. Blouquier de Claret (André) : La névrataxite épidémique. — 156. Marchadier (Ali-Gaston) : Ectopie de l'artère vertébrale dans son trajet post-atloïdien. — 157. Joulin (Alfred-Rénon-Hilaire) : L'ectopie testiculaire. Son traitement par le procédé d'Ombrédanne. — 158. Fournier (Lucien) : Contribution à l'étude des tumeurs mixtes du sein (une observation). — 159. Bolle (André) : Sur un point de technique de la cure radicale de l'anus contre nature non adhérent et non compliqué (méthode Quénu-Forgue). — 160. Martinazzo (Joseph) : De l'emploi de l'or colloïdal dans le traitement des affections typhoïdes.

(*Voir la suite, p.* **1899**.)

161. Vthier (Louis-Edwin) : Ethylisme et liquide céphalo-rachidien. — 162. Estor (Alfred) : Contribution à la cure chirurgicale de la hernie crurale. — 163. Verdier (Louis Joseph) : Contribution à l'étude des fibromes du ligament large. — 164. Bergé (L.) : Etude sur l'œuvre de Pécholier. — 165. Shirtliffe (Charles) : Les greffes par semis dermo-épidermiques (procédé de P. Alglave). — 166. Lafont (Renée) : Contribution biochimique et anatomo-pathologique à l'étude de la porphyrinurie expérimentale. — 167. Ros (Constantin) : Contribution à l'étude de l'ostéomyélite de l'os malaire.

Thèses de doctorat d'Université (MENTION « MÉDECINE »). — 1. Tchernoff (Anna) : Etat actuel de la vaccinothérapie dans la staphylococcie. — 2. Raynaud (Mme O., née Sorotchenko) : Contribution à l'étude des polynévrites arsenicales. — 3. Marcoff (Boris) : Fièvre typhoïde et mollusques (Contribution à l'étude clinique). — 4. Tachevitch (Alexandre) : Contribution à l'étude du pneumothorax artificiel (Appareils, techniques, accidents opératoires). — 5. Bakri (Abdelrahman) : La supériorité intellectuelle et la névrose. — 6. Megerovsky (Ismaël) : L'anesthésie par le chlorure d'éthyle par doses successives et discontinues en application prolongée. — 7. Maï (Joseph-Nguyèn-Xuàn) : Contribution à l'étude du traitement des albuminuries et de l'urémie par le permanganate de potasse en injections sous-cutanées. — 8. Palikaroff (Théodore-Pétroff) : Contribution à l'étude du traitement du typhus récurrent par le novarsénobenzol. — 9. Taneff (Constantin) : Contribution à la théorie uniciste de l'hématozoaire de Laveran.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique), en 10 leçons, par MM. L. Dufourmentel, R. Miégeville, Fl. Bonnet, P. Truffert, commencera le lundi 23 Janvier 1922, à 2 h., et continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 150 francs. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme du cours. — I. Technique de l'ossiculectomie et de la mastoïdectomie. — II. Evidement pétro-mastoïdien. Trépanation du labyrinthe. — III. Traitement des complications veineuses et encéphaliques, des otites suppurées (thrombo-phlébite, méningite, abcès encéphaliques et périencéphaliques). Ligatures vasculaires du cou. — IV. Traitement des déviations du septum nasal. Les rhinotomies. Les voies d'accès naso-faciales du rhino-pharynx. — V. Traitement des sinusites maxillaires. Les voies d'accès buccales du rhino-pharynx. — VI. Traitement des sinusites frontales, des ethmoïdites, des sinusites sphénoïdales. — VII. Les ouvertures temporaires et permanentes du conduit laryngo-trachéal (laryngotomie intercrico-thyroïdienne, tyrotomie-trachéotomie, laryngo-trachéotomie). — VIII. Les voies d'accès du carrefour aéro-digestif. Les pharyngotomies hautes et basses. — IX. La laryngectomie partielle et totale. — X. La broncho-œsophagoscopie.

Hôpital Cochin. — Un cours pratique d'urétroscopie en 8 leçons sera fait à l'hôpital Cochin (service de M. le professeur agrégé Chevassu), par M. E.-L. Gautier, assistant de consultation.

Ce cours commencera le samedi 14 Janvier, à 10 h., et se continuera les mardis et samedis suivants à la même heure.

S'inscrire auprès de l'infirmier de la salle d'opérations. Droit d'inscription : 150 francs.

Clinique oto-rhino-laryngologique. — Un cours de technique opératoire oto-rhino-laryngologique sera fait à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (Clamart), par MM. L. Dufourmentel, R. Miégeville, F. Bonnet-Roy et P. Truffert, à partir du 23 Janvier, à 2 heures, et continuera les mercrédis, vendredis et lundis suivants.

Droit d'inscription : 150 francs. S'inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hospice de Brévannes. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de donner un avis favorable à l'aménagement de laboratoires, à la pharmacie de l'hospice de Brévannes.

Les crédits prévus pour cet aménagement s'élèvent à 23.245 fr. 33.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 23 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Chabrol, 20; Mathieu-Pierre Weil, 19; Faroy, 20.

NOMINATION. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux de Paris, MM. Chabrol, Faroy et Duvoir.

Internat. — ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles aux épreuves orales : MM. Ackermann, Agnès, Alary, Ameline, Aubry, Azerad;

MM. Banzet, Baranger (André), Baranger (Jacques), Barbaro, Bariety, Barreau (Pierre), Barret, Bartet, Baruk, Bascourret, Bayle, Béclère, Benda, Bernard (Raymond), Berthon, Bertrand (Yvan), Mme Bertrand-Fontaine; MM. Biancani-Daveggio (Elie), Biar, Bidermann, Billard (Jean), Blanchet, Blondin, Blum (Gaston), Blum (Jean), Bohn, Boltanski, Bonnot, Bouchard, Boudrant, Bourdillon, Bouthillier, Bouttier, Breger, Breton;

MM. Cahen, Callegari, Carrega, Casteran, Celice, Cerné, Chabrun, Chabrut, Chaperon, Chauveau, Chevallier, Christophe, Cocault-Duverger, Codet, Coffin, Cohen, Comet, Corby, Coudert, Courmand, Couturier;

MM. Darquier, Dauptain, David (Roger), Decoularé-Delafontaine, Decourt, Delage, Demerliac, Denis (Maurice), Denis le Sève, Denoy, Derocque, Derville, Descharmes, Desoubry, Destouches, Diamantberger, Digonnet, Doiteau, Dollfus, Dossot, Dubois (Paul), Duchon, Ducourtioux, Ducrochet, Ducuing, Dufestel, Dumas, Dumont, Durand (Jean), Durand (P.-M.);

MM. Ebrard, Engelhard, Escalier;

MM. Favory, Ferey, Ferru, Fèvre, Flahaut, Fortier, Foulon, Froyez, Fumery.

MM. Gallois, Garcin, Garnier, Gautier, Genin; Mme Genin; MM. George (Paul), Girard, Gournay, Grenaudier; Mlle Guyot;

MM. Hamburger, Harburger; Mlle Harmelin; MM. Hudelo, Huet (Pierre), Huguenin, Hyvert.

MM. Isaac, Iselin, Isnel;

MM. Jacquet, Jany, Jarrige-Lemas, Jondeau;

MM. Kalt, Kaplan, Kouriski, Krivine;

MM. Lacomme, Laffitte, Lafourcade-Cortina, Lallemant, Lambling, Lamy, Lapeyre, Laquière, Largeau, Lebon, Le Clerc, Lefèvre, Leflaive, Leibovici, Lejard, Lemière, Lemonnier, Lepaumier, Le Rasle, Lévy (Marcel), Lévy (Markus), Lévy (Maurice), Lévy (Robert), Leydet, Lieutaud, Longchampt, Lonjumeau, Loubeyre, Louet, Lubin, Lumière, Luton;

MM. Machavoine, Maduro, Maleysson, Marassi, Marcerou, Marchand (Joseph), Marchant (P.), Martin (René), Marty, Mayer, Meignant, Meillère, Ménégaux, Mérat, Merklen, Meyer-May, Mollaret, Morlaas, Mornet, Mounier, Mouton;

M. Naveau;

MM. Oberthür, Ollivier, Olry; Mlle Ostwalt;

MM. Pareux, Pasquier, Perard, Peretti della Rocca, Peron; Mlle Pétot; MM. Pierrot, Pollet;

MM. Rachet, Raiga, Ravina, Renard, Renault, Ribière, Rimé, Ripert, Risacher, Robin, Roland, Roullet;

MM. Sabadini, Sarles, Seguy, Seillé; Mlle de Sèze; MM. Soulas, Surmont;

(*Voir la suite, p.* **1901.**)

MM. Tambareau, Tassin, Terris, Teurnier, Theillier, Thevenard, Thomas, Tiby, Tierny; Mlle Tisserand;

MM. Valat, Valence, Vanheuverswyn, Veil (Prosper), Verger;

M. Wallon; Mlle Wolff.

La première séance d'orale aura lieu le mardi 3 Janvier, à 17 h., à la salle des concours de la rue des Saints-Pères.

NOUVELLES

Enfants assistés. — Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Rebeillard, au nom de la 5e Commission, vient de prendre la délibération suivante :

Article premier. — Trois médailles d'honneur en argent sont attribuées à :

1° M. Zentler (Maurice), résidant à Marcillat-d'Allier, médecin de l'agence de Montluçon (Allier);

2° M. Force (Benoit-Victor-Emile), résidant à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), médecin de l'agence d'Issoire;

3° M. Brouillet (Eugène), résidant à Dornes (Nièvre), médecin de l'agence de Saint-Pierre-le-Moutier.

Art. 2. — Cinq médailles d'honneur en bronze sont attribuées à :

1° M. Gauthier (Ernest-Marius), résidant au Breuil-sur-Merize (Sarthe), médecin de l'agence de Connerré;

2° M. Allen (Louis-Joseph), résidant à Entrains (Nièvre), médecin de l'agence de Varzy,

3° M. Pourtier (Alexandre-Jean), résidant à Saint-Gervais d'Auvergne (Puy-de-Dôme), médecin de l'agence de Saint-Gervais:

4° M. Barzilay (Alexandre-André), résidant à Menne-tou-sur-Cher (Loir-et-Cher), médecin de l'agence de Romorantin:

5° M. Simon (Alphonse), résidant à Château-du-Loir (Sarthe), médecin de l'agence du Château-du-Loir.

Les médecins de Toulouse à Paris. — Au cours de la réunion générale de Décembre de la Société des médecins de Toulouse, à Paris, réunion à laquelle assistaient de nombreux confrères, il a été procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1922.

Ont été élus : Président : M. Privat; vice-président : MM. Busquet et Bourguet; secrétaire général : M. Mont. Refet; trésorier : M. Clavel; secrétaire des séances : M. Groc.

M. Dartigues, président sortant, a été nommé président honoraire.

Pour rendre plus gaies et plus attrayantes encore les réunions mensuelles de l'Association, il a été décidé qu'à chacune d'elles un artiste toulousain serait convié : son chant complétera à souhait l'atmosphère toulousaine. La prochaine réunion aura lieu le samedi 21 Janvier dans un nouveau local qui sera fixé incessamment et communiqué à chacun des adhérents.

Association confraternelle des médecins français. — L'Association confraternelle des médecins français (Société mutuelle de secours-assurance au décès) a tenu son assemblée générale annuelle le 14 Décembre 1921 sous la présidence du professeur Thiroloix, médecin des hôpitaux de Paris.

L'A. C. M. F. qui compte actuellement 400 membres assure au décès de ceux-ci un secours *immédiat* dont l'importance croit avec le nombre des sociétaires. Le dernier secours versé s'élevait à 3.744 fr. 50.

Depuis sa fondation en 1908, le total des secours distribués, à 39 familles médicales se monte à 73.107 fr. 30.

Pour tous renseignements s'adresser à : MM. Grahand, 7, rue Labée, secrétaire général; P. Barlerin, 10, rue de Strasbourg, trésorier; Missot, 31, boulevard de Clichy, président.

Corps de santé militaire. — Sont nommés médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire, M. Poirault, médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire; médecins aides-majors de 2e classe de l'armée active, MM. Behrac, Weiss, médecins aides-majors de 2e classe de réserve. (*Journ. off.*, 17 Décembre.)

— Sont promus au grade de médecin inspecteur, MM. Cultin, Vitoux, Baron, Vignier, médecins principaux de 1re classe. (*Journ. off.*. 18 Décembre.)

Service de Santé de la marine. — Est nommé à l'emploi de médecin de 2e classe auxiliaire, M. Robin, élève du Service de Santé de la marine. (*Journ. off.*, 17 Décembre.)

— M. Charpentier, médecin de 1re classe, est désigné pour servir en sous-ordre au 5e dépôt des équipages de la flotte. (*Journ. off.*, 15 Décembre.)

— M. Andral, médecin en chef de 1re classe, est désigné pour remplir les fonctions de président de la Commission spéciale de réforme du 4e arrondissement maritime. (*Journ. off.*, 18 Décembre.)

— Les médecins auxiliaires désignés ci-après, qui doivent terminer leurs études à l'Ecole de Bordeaux le 31 Décembre 1921, sont affectés provisoirement au Service de Santé des ports suivants, pour y participer au service général : *Médecins de 2e classe auxiliaires.* — A Cherbourg : MM. Boisnière, Griffon, Giordani et de Monti-Rossi; A Brest : MM. Averous, Yvin, Darmaillacq, Favot, Pujol et de Bechevel; A Lorient : MM. Mangin, Hocher, Cluzel et Calbairac; A Rochefort : MM. Pervès, Durand, Le Moine (Marcel) et Henry-Destureau; A Toulon : MM. Le Bourgo, Lenoir, Le Guillou de Creisquer, Serre, Dupouy, Darbès, Basset et Chandron. (*Journ. off*, 14 Décembre.)

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Bourdon, Maurra; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Spire; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Damiens, Dubruel, Le Strat, Portes, Abadie-Bayra, Rapin, Quesseveur, Bireaud, Wagon, Brouillard, Marty, Savignac, Violle, Percheron, Mongie, Petit, Lions, Doumenjou, Navarre; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Cunaud, Le Bris, Eggimann, Carlerré, de Fajole; au grade de médecin aide-major de 1re classe, Lachaume, Labeylies, Bouffeuil, Rives. (*Journ. off.*, 15 Décembre.)

— Sont affectés, au 2e rég. d'infanterie coloniale, MM. Granié, Laneau, médecins-majors de 2e classe; Guillemet, médecin aide-major de 1re classe.

Au 21e rég. d'infanterie coloniale, MM. Vouters, Pistre, médecins-majors de 2e classe.

Au 22e rég. d'infanterie coloniale, M. Saporte, médecin-major de 2e classe.

Au 23e rég. d'infanterie coloniale, MM. Arne, Le Gallen, Cesbron, médecins-majors de 2e classe; Dessez, médecin aide major de 1re classe.

Au 10e rég. d'infanterie coloniale, MM. Lenoir, médecin-major de 2e classe; Valdeiron, médecin aide-major de 1re classe. (*Journ. off.*, 19 Décembre.)

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Bonnot (Raymond), médecin auxiliaire : blessé, est revenu au front dans un bataillon de Sénégalais où il y a toujours fait preuve d'une haute conscience de son devoir. A été tué, le 8 Avril 1917, à son poste de secours pendant qu'il procédait à l'installation de ce dernier. A été cité. (*Journ. off.*, 13 Novembre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces ayant un caractère médical ou paramédical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les annonces sont insérées 8 à 10 jours après réception de leur montant.*

Maison connue de spécialités, organisée scientifiquement, recherche médecin civil ou militaire, bien au courant de la clinique et thérapeutique modernes, possédant style facile, pour service important de correspondance médicale. — Laboratoire, 14, rue de Clichy, Paris. Téléphone : Central 22-62.

Dame instr., meil. soc., ch. dir. clin. ou sanator. Paris ou banl. gard. de fam. riche, inf. ou enf. déb., ferait instruction. — Ecrire *P. M.*, n° 3920.

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

Pharmacien, Bruxelles, disposant personnel spécial, pouvant fournir références et garanties de solvabilité, désire dépôt et représentation de spécialités pharmaceutiques ne faisant pas de réclame dans les journaux extra-médicaux. — Ecr. *P. M.*, n° 3937.

On désire docteur, île Méditerranée. Ecrire pour conditions : Verney, île Porquerolles (Var).

Deux infirmières sérieuses demandées pour hôpital méd.-chir. de l'Est : log., chauff., nour., blanch. et 275 francs par mois. — Ecrire *P. M.*, n° 3949.

Œuvre de placement de masseurs aveugles de guerre, 14, rue Daru. Permanence pour les soins aux malades de 9 h. à 11 h. du matin. Téléph. Elysées, 60-13. Pour tous renseignements écrire au Secrétariat, 14, rue Daru. Permanence du Secrétariat : ouvert le lundi de 14 à 16 heures.

Médec. maj. retraité, 53 ans, pas bien riche, ss dettes, imposs. exerc., sér. reconn. confr. qui lui trouv. empl. ch. fam. riche ou aisée, pr. s'occ. exclusiv. d'un malade ou enfant. — Ecrire *P. M.*, n° 3950.

Infirmière diplômée, directrice de Maison chirurgicale, munie d'excellentes références médicales, cherche situation analogue. S'adresser à M. Ch. Weiss, 21, place des Vosges, Paris (3e).

Docteur, 34 ans, marié, ex-int. prov., cherc. achet. poste médecine générale et petite chirurgie, Midi ou Sud-Est. Lacaze, 9, Marché-Neuf, Béziers.

Vendre faut. gyn. Dupont. Candau, 24, av. Orléans.

Jeune fille, diplômée des hôpitaux, désire débuter dans laboratoire. — Ecrire à Mlle Gay, 11 bis, rue Rouvet, Paris (19e).

AVIS. — ***Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.***

Le Gérant : O. Porée.
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES LE NUMÉRO : 40 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard St-Germain, PARIS (6e)
Compte Chèques postaux n° 599

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR 1922
Paris et Départements. 30 fr. »
Union postale...... 45 fr. »
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Adresser ce qui concerne la Rédaction à " Presse Médicale " 120, boulevard Saint-Germain (6e)

SOMMAIRE

A NOS LECTEURS

Organisme vivant, La Presse Médicale *a participé à toutes les fluctuations de la vie de la Nation. Obligée d'élever ses prix d'abonnement au moment de la hausse des salaires et des matières premières, elle les a diminués immédiatement dès que les circonstances l'ont permis, sans attendre la baisse des salaires. Aujourd'hui, elle offre à ses abonnés un nouvel avantage en augmentant le nombre de pages de lecture.*

Dans le grand mouvement de relèvement économique de la Nation, une vague de fond se fait sentir particulièrement: c'est la vague de décentralisation qui emportera tous les obstacles accumulés par l'esprit de routine. Partout on sent que la France ne vivra que si chaque membre de la patrie, c'est-à-dire chaque province, retrouve sa vigueur particulière.

Dans le domaine médical, cette tendance à la décentralisation se fait également sentir ; sur tous les points de France, des médecins travaillent et produisent. Aussi pour traduire et à la fois pour encourager cette tendance, La Presse Médicale, *à partir de Janvier, donnera place aux travaux des principales Sociétés de province.*

En favorisant de tout son pouvoir la décentralisation, La Presse Médicale *a conscience d'être de plus en plus dans son rôle qui est de refléter l'immense labeur du corps médical français.*

P. D.

PRODUIRE

L'ÉNERGIE POTENTIELLE DE LA FRANCE [1]
LES RICHESSES MATÉRIELLES

La France est un grand jardin, au bord de la mer. Son climat doux et tempéré est extrêmement favorable à l'abondance et à la variété des productions agricoles.

Trois grandes vallées doucement ondulées, fertiles, entourent un massif central d'où coulent, comme des montagnes de la périphérie, des cours d'eau abondants, riches en chutes d'eau génératrices de force et de prospérité industrielles.

Dans ce jardin, poussent toutes les productions des climats tempérés, les céréales, les légumes, le vin, les fruits ; dans les prairies, paissent des troupeaux dont les têtes se chiffrent par dizaines de millions.

Nous n'avons qu'à vouloir et notre production de blé se développera au delà de nos besoins. Toutes nos productions agricoles, végétales ou

1. CHARLES MOUREU. — « La chimie et la guerre ». *Science et Avenir.* Paris, Masson et Cie, éditeurs.
Ce livre devrait être lu, relu, par tout Français soucieux de l'avenir de son pays et même de son propre avenir.

animales, qui représentaient trois milliards avant la guerre, peuvent être notablement augmentées.

Sous le tapis de forêts, de verdure et de fleurs, le sous-sol abonde en richesses minières de toute sorte. La France est riche en minerais de fer, et, la crise de charbon une fois résolue, elle sera le plus important producteur de fer en Europe. Nombre d'autres minerais (cuivre, plomb, argent, manganèse, zinc) existent aussi plus ou moins abondants dans le sous-sol français. La France est privilégiée au point de vue de l'industrie de l'aluminium; elle possède, à proximité de ses centres d'énergie hydro-électrique, des gisements importants de bauxite (alumine) et l'électrolyse de la bauxite conduit à l'aluminium.

Nous avons en abondance de précieux matériaux de construction : granits, ardoises, marbres, laves d'Auvergne, pierres à bâtir, gypse, argile.

Sans parler du sel marin, les minerais de sel gemme sont très importants. Les mines de potasse d'Alsace nous libèrent de l'Allemagne pour ce précieux produit aussi utile à l'industrie qu'à l'agriculture.

Nos gisements de phosphates africains constituent pour la France un véritable monopole, comparable à celui que les Américains possèdent dans la Floride.

Quelle abondance, quelle variété de sources thermales jaillissent de tous côtés pour le soulagement de la souffrance et la guérison de la maladie !

Pour compléter ce magnifique domaine, la Providence nous a donné des colonies superbes, si vastes que jamais le soleil ne s'y couche, si fertiles que nous pouvons y puiser tous les produits que nous dénient nos climats, toutes les matières premières dont notre industrie a besoin.

Nos industriels du coton sont tributaires des Etats-Unis, de l'Inde et de l'Egypte; il ne tient qu'à eux de conquérir leur indépendance. Dans la vallée du Sénégal et du Niger, d'immenses terrains d'alluvions n'attendent pour être mis en valeur que l'effort méthodique des ingénieurs et des capitalistes. Ce qui est vrai pour le coton l'est aussi pour le café, le cacao, le caoutchouc, les bois dont nous pourrions être exportateurs comme nous le sommes pour la vanille, le riz, le raphia.

Sauf pour le pétrole, en tout nous pourrions nous suffire à nous-mêmes.

***

Patrie immense, champs féconds, monuments d'art, richesses agricoles et industrielles de toute sorte, esprit lucide pour comprendre, langue claire pour exprimer nos pensées, puissance militaire, puissance scientifique, puissance morale, la Providence nous a comblés, nous Français.

La France possède toutes les forces économiques, toutes les forces scientifiques nécessaires à sa prospérité; il s'agit simplement de les mettre en œuvre ; nous n'avons pas besoin pour cela de mendier le secours étranger. Nous n'avons à faire appel qu'à nous-mêmes.

Nous connaissons les grandes lignes du programme nécessaire au rétablissement économique du pays.

1° Augmenter la natalité ;

2° Développer la Science et principalement la Chimie, « Science est puissance » ;

3° Abaisser le coût de la vie en intensifiant la production des principales denrées alimentaires;

4° Faire venir de nos colonies les matières premières que nous achetons à grands frais à l'étranger;

5° Etablir une collaboration pleinement confiante entre les patrons et les travailleurs en vue d'une forte organisation de la production ;

6° Intéresser les travailleurs à la production en facilitant l'accession à la propriété sous une forme ou sous une autre ;

7° Organiser sur des bases meilleures l'administration du pays.

La réalisation de ce programme nécessite la mise en œuvre de toutes les énergies de la nation. Chaque citoyen doit développer toute l'activité dont il est capable, toute la puissance dont son cerveau est susceptible.

Répétons-le en terminant : le grand problème de la production nationale est au fond un problème de physiologie, INTENSIFIER L'ÉNERGIE INDIVIDUELLE.

P. DESFOSSES.

HOMMAGE AU PROFESSEUR BERGONIÉ

Ces jours derniers, à l'ambassade américaine, dans les appartements privés de S. E. Myron T. Herrick, avait lieu, dans une cérémonie intime, la remise à M. le professeur Bergonié de la médaille qui vient de lui être décernée par le *Franklin Institute* de Pensylvanie, pour l'encouragement des arts mécaniques, à l'occasion de ses travaux spéciaux sur l'électrologie et en particulier de ses recherches sur l'électro-vibreur, accomplis pendant la guerre par le savant maître de la Faculté de Médecine de Bordeaux qui, depuis plus de quarante ans, a consacré toute sa vie à l'étude de l'électro-magnétisme et de ses applications.

En des termes des plus cordiaux, S. E. Myron T. Herrick, qui a déclaré agir par ordre de son gouvernement, désireux de s'associer à l'hommage rendu au professeur Bergonié par le *Franklin Institute* et qui, en sa qualité de fidèle et vieil ami du grand savant Edison, s'est toujours lui aussi personnellement intéressé de manière active à toutes les questions relatives à la science de l'électricité, félicita M. Bergonié de ses importants travaux, grâce auxquels l'existence

de nombreux officiers et soldats américains a pu être sauvée, au cours de la guerre.

Répondant à M. Myron T. Herrick, qui venait de lui remettre la médaille, M. Bergonié, après avoir rappelé l'importance scientifique de l'œuvre de Franklin, a manifesté toute la satisfaction qu'il éprouvait de recevoir une distinction à laquelle se trouve attaché le nom de l'immortel savant américain.

Puis l'éminent professeur a ajouté qu'il était particulièrement heureux de recevoir la médaille des mains de M. Herrick qui, en tant d'occasions, se montra un si fidèle ami de la France.

Plusieurs amis personnels de M. Bergonié avaient été spécialement invités par l'ambassadeur des Etats-Unis. Et c'est ainsi que M. Gley, professeur au Collège de France, que M. le sénateur Paul Strauss, que plusieurs sénateurs et députés du département de la Gironde, que MM. Laquerrière, Belot, Gounouilhou, etc., et aussi le fils du directeur du *Franklin Institute*, purent sans retard lui présenter leurs vives et sincères félicitations pour la très rare distinction dont il vient d'être l'objet.

A PROPOS DE LA DENSITÉ HUMAINE ET DE L'INDICE DE ROBUSTICITÉ

CHEZ LES BLANCS ET LES NOIRS

Dans le numéro 76 de *La Presse Médicale*, M. Meo [1], médecin sur la côte occidentale d'Afrique, à Conakry (Ile de la Tumba-Guinée française) expose ses recherches sur une nouvelle formule de robusticité adaptée au cas des noirs musclés et vigoureux qu'il observe. Il estime en effet leur densité *inférieure* à celle des blancs, puisqu'ils n'obéissent pas à cette prétendue règle que le poids humain correspond en kilos au nombre de centimètres dépassant le mètre, dans la stature humaine.

Sans vouloir m'étendre sur la critique si aisée, et du reste si stérile de la valeur réelle des « Indices de robusticité », il me semble qu'on peut la considérer, actuellement, comme bien diminuée. En effet, pour une certaine part, la robusticité d'un homme n'est pas strictement adéquate à sa morphologie.

Je n'ignore pas que l'excuse de la recherche de ces « indices » approximatifs se trouve dans la rapidité, nécessaire, des opérations médicales du recrutement militaire. Là, ces indices peuvent objectiver, par un chiffre, un degré d'insuffisance physique qui mène à la réforme ou à l'ajournement des sujets qui se révèlent, d'ailleurs, généralement faibles, au premier aspect. La précision, tout apparente d'une formule mathématique, n'apporte pas à cette première évaluation une plus grande certitude.

Mais pour tout autre emploi, les formules de robusticité sont plus défaillantes encore et particulièrement pour le classement électif d'hommes naturellement robustes, ou spécialisés comme les athlètes professionnels et les athlètes naturels *que sont les noirs dans leur pays d'origine*.

Avant même que la guerre nous eût appris, à l'usage, que des sujets d'apparence médiocre étaient doués de qualités physiques parfois excellentes, l'examen des hommes qui font profession de robustesse, dans les différents exercices et sports, l'avait révélé à ceux qui, comme moi-même, s'occupent régulièrement de ces questions.

Les indices de robusticité doivent s'établir *physiologiquement* par des épreuves de *rendement*, plus *qu'anatomiquement* par des mesures.

Le premier parmi les pédotribes modernes qui ait été pénétré de cette vérité est le capitaine de vaisseau Georges Hébert. La *cote* d'Hébert, qui apprécie les répétitions, les distances, les hauteurs, les durées des efforts de l'homme en action dans les divers exercices qu'il peut pratiquer, possède une signification absolue parce que fonctionnelle. Un coureur qui, longtemps, vite, sans signes ultérieurs de surmenage, peut parcourir de grandes distances, possède parfois un thorax médiocre, peu de différence cyrtométrique d'ampliation pulmonaire, ou une capacité spirométrique ordinaire. Et l'examen comparé de chaque fonction et de l'appareil anatomique correspondant peut laisser la même surprise. Pendant la période où, avec Hébert, j'ai assumé la direction médicale du collège d'athlètes de Reims, j'ai pu comme lui me rendre compte de divergences parfois étonnantes entre les formes et les proportions acceptées comme optima et la valeur physique fonctionnelle. Aussi, avais-je formé le projet de suivre avec soin les hommes dont le rendement en force, en vitesse, en endurance serait le meilleur, pour établir quelles étaient les formes physiques, les dimensions et les rapports qui correspondaient à ces rendements exceptionnels.

La destruction du collège d'athlètes par les Allemands m'a empêché d'achever ces déterminations dont j'ai pu donner cependant un premier aperçu dans mon rapport sur les « Critères d'entraînement [2] » au Congrès de Lyon.

Prendre donc comme point de départ de recherches sur la robusticité des noirs, qui sont comme le décrit bien l'auteur et comme je l'ai établi moi-même ailleurs [3] de superbes athlètes naturels, des indices déjà trop approximatifs chez les blancs non athlétiques, constitue une première cause d'erreur, et d'autant plus que les athlètes blancs professionnels ne s'adaptent pas davantage aux différents indices connus, et même à celui tout récent de M. Ruffier, un des moins défectueux qui soient cependant.

Mais un autre point où je ne puis être d'accord avec M. Meo, et qui, dans son esprit, est étroitement lié au premier, c'est le fait, certain pour lui, que le noir est d'une densité corporelle inférieure à celle du blanc. Pour l'établir, l'auteur part d'une notion complètement erronée, quoique universellement répandue, sur le poids *normal* de l'homme blanc. Il s'agit de la fameuse règle citée plus haut et qui fait

1. Meo. — « Discussion des indices de robusticité chez les noirs ». *La Presse Médicale*, n° 76, mercredi 21 Septembre 1921.

2. Heckel. — *Les Critères d'entraînement*, Congrès d'Education physique, 27 Juillet 1914, Lyon. Sézanne, éditeur.

3. Heckel. — *Culture physique et Myothérapie* (sous presse), et *Obésités*, 2e édition, 1920.

qu'un homme de 1 m. 95 de stature devrait peser 95 kilogr., 70 kilogr. pour 1 m. 70, 65 kilogr. pour 1 m. 65, 55 kilogr. pour 1 m. 55 de stature. Cette loi est *a priori* absurde, puisque, sans tenir compte de la largeur, de l'épaisseur et de la constitution, la comparaison ne repose que sur les deux éléments de hauteur et de poids. Elle se révèle par l'expérience complètement fausse et inégalement aux différentes hauteurs de la stature, pour les hommes blancs non pas *moyens* mais *normaux*, c'est-à-dire *non maigres* et surtout *non gras*. Or tous ceux auxquels fait allusion l'auteur quand il rappelle qu'ils pèsent de 65 à 70 kilogr. pour 1 m. 65 et de 70 à 75 kilogr. pour 1 m. 70, portent simplement un excès de graisse qui varie de 5 à 10 kilogr. Et c'est là chez le blanc, si souvent sédentaire et suralimenté, une situation certainement très banale. On ne peut donc, pour des comparaisons de robusticité et de densité, confronter les hommes normalement développés que sont les noirs, musclés, levrettés et sans autres réserves adipeuses que la *graisse de constitution*, avec des blancs moins musculaires et infiltrés de graisse sous-cutanée, viscérale et musculaire, ce qui est le cas de la majorité des civilisés, mis à part les professionnels du muscle. Il faut donc comparer, à l'athlète noir naturel, l'athlète blanc que représente, entre autres, le boxeur toujours très musclé, entraîné et peu chargé de graisse. Voici une liste des principaux grands champions américains, anglais et français qui montre que, comme les noirs observés par M. Meo, ils pèsent 5 à 10 kilogr. et parfois davantage au-dessous du poids indiqué par la règle erronée.

Américains.

R. Fitzimons	1 m. 79	74 kil.
K. Mac Coy	1 m. 79	70 kil.
Sailor Burke	1 m. 78	71 kil. 500
Jimmy Clabby	1 m. 78	64 kil. 300
Jack O'Brien	1 m. 77	71 kil. 500
Jack Blackburn	1 m. 77	63 kil. 500
Mac Goorty	1 m. 77	72 kil.
Mike Sullivan	1 m. 76	65 kil.
Franck Mantell	1 m. 75	70 kil.
Maurice Sayers	1 m. 73	61 kil. 200
Killy Dempsey	1 m. 72	68 kil.
John Russel	1 m. 72	64 kil.
Kid Lavigne	1 m. 72	63 kil. 500
Tommy Quill	1 m. 72	63 kil.
P. Mac Farland	1 m. 72	61 kil. 200
Tommy Ryan	1 m. 71	68 kil.
Leach Cross	1 m. 70	60 kil.
Jimmy Gardner	1 m. 69	64 kil. 300
Battling Nelson	1 m. 69	60 kil. 300
J. Erne	1 m. 69	60 kil. 300
Jonny Frayne	1 m. 69	60 kil.
Joe Gans	1 m. 68	60 kil. 300
A. Wolgast	1 m. 63	58 kil.

Anglais.

Pat O'Keeffe	1 m. 75	71 kil.
Freddy Welsh	1 m. 67	60 kil.
James Driscoll	1 m. 65	55 kil. 500
Owen Moran	1 m. 62	57 kil.

Français.

Carpentier	1 m. 81	78 kil.
Gaucher	1 m. 78	75 kil.
Debec	1 m. 74	63 kil.
Moreau	1 m. 72	69 kil.
Eustache	1 m. 72	65 kil.
Fr. Charles	1 m. 71	67 kil.
Criqui	1 m. 71	57 kil.
Papin	1 m. 70	61 kil. 250
Adolphe	1 m. 68	59 kil. 500
Ferrey	1 m. 68	61 kil.
Vittet	1 m. 68	61 kil.
Denis	1 m. 66	61 kil.
Ponthieu	1 m. 62	56 kil.
Bernstein	1 m. 62	57 kil.
P. Thil	1 m. 60	54 kil.
Ledoux	1 m. 58	54 kil.

M. Meo publie dans son article les mesures comparées et, dit-il, identiques d'un noir de 62 kilogr. et d'un blanc de 70 kilogr. pour une même taille de 1 m. 65 :

Voici les poids de quelques boxeurs d'une taille de 1 m. 65 à 1 m. 64.

	Taille	Poids	Date nais.
Frankie Neil, de San Francisco	1,64	55,200	1883
J. Poesy, de Marseille	1,64	57	1889
Patsy, Brannigan, de Pittsburg	1,64	52	1888
Benny Janger, de New-York	1,65	60	1882
Jimmy Burns, de Sheator (Illinois)	1,64	62	1882
Willie Moody, de Philadelphie	1,64	60,300	1887
E. Britt, de San Francisco	1,65	62	1879
J. Driscoll, de Cardiff	1,65	55,500	1884

Tous ces hommes étaient ou sont actuellement des champions très vigoureux, jeunes, très musclés, et dépourvus de graisse. On voit qu'ils sont encore plus légers que le noir de M. Meo. Dans l'unique exemple donné par l'auteur pour démontrer le bien-fondé de son observation, il nous manque la mesure importante des périmètres abdominaux : ombilical, sus- et sous-ombilical qui expliquerait peut-être la différence de poids entre le nègre et le blanc examinés. Il est probable, à supposer ces mesures identiques chez les deux hommes, que l'observateur a été victime de la confusion suivante : un homme peut être gras sans le paraître, si sa graisse est diffuse, en couverture mince, et non pas localisée en amas apparents. Dans cette forme si fréquente d'adiposité chez le blanc, la graisse s'infiltre dans le pannicule sous-cutané et persille les muscles, l'épiploon, le mésentère, etc. Or 5 mm. de graisse dans le pannicule, quantité peu apparente et qui n'efface pas les reliefs musculaires, donnent à un homme de 1,70 et de 18.000 cmq. de surface, un excès de poids de 4 kilogr. 500, la densité de la graisse humaine étant prise à 0,95. Si, dans le même cas, le pannicule atteint 1 cm. d'épaisseur, dans les régions ombilicales lombaires, fessière, crurale, etc., ce qui est banal et apprécié aisément avec le compas-vernier de P. Richer, alors l'excès de poids atteint 10 kilogr. Les blancs qui se trouvent dans cette condition physique d'adiposité ne passent pas pour gras ; on les dit *enveloppés* et normaux. Toutefois, soumis à l'entraînement physique, en quelques semaines, on voit leur poids tomber de 5 à 6 kilogr., leur pannicule s'amincir, leur abdomen se levretter, leur musculature s'inscrire plus vigoureusement.

L'examen d'un grand nombre d'hommes de sport m'a toujours montré des faits analogues, et les véritables athlètes semblent donc avoir exactement le même poids, le même volume, pour la même taille, *donc la même densité* que les nègres.

Tels sont les faits d'observation : la théorie d'autre part et les connaissances anatomiques s'inscrivent en faux contre la possibilité d'une différence de densité entre les hommes des diverses races.

La densité des différents tissus est bien connue aujourd'hui. Je la rappelle ici :

Tissu	Densité	Tissu	Densité
Tissu osseux. . . .	1,97	Graisse . .	0,93 à 0,95
Peau (sans graisse).	1,19	Rate	1,06
Tendons	1,12	Sang.	1,05
Poumon vide d'air (fœtus).	1,07	Rein.	1,05
Poumon d'adulte . .	0,49	Foie	1,05
Muscle.	1,06	Pancréas et glandes.	1,04
Substance nerveuse.	1,03	Lymphe	1,01

Ces densités respectives ont été trouvées identiques dans toutes les races et mieux encore chez les animaux voisins de l'homme (singes) et en général chez tous les mammifères supérieurs. L'analogie de composition des tissus suit l'analogie des appareils et des fonctions d'assimilation; l'identité des albumines, glycoses, graisses, matières minérales, élaborées, entraînant l'identité des densités.

Les variations de densité qu'on observe sous l'influence des modifications de régime (carné-végétarien-fruitarien) sont infimes et de l'ordre de grandeur du millième.

Il n'en est pas de même à l'état pathologique ; la densité diminue notablement chez les tuberculeux, les déminéralisés, dont on a remarqué qu'ils peuvent flotter dans une baignoire, et chez les obèses, les myxœdémateux, les cardiaques infiltrés, les chlorurémiques, les hydrémiques, etc., etc. Car, contrairement à ce que l'on croit généralement, la densité humaine est supérieure à celle de l'eau, s'il n'y a pas d'excès de graisse, tous les tissus étant plus denses que l'eau, sauf la graisse. L'homme normal ne flotte que grâce à ses cavités pulmonaires. Si l'eau les remplit, il coule.

Si sa densité prise dans l'eau est de 0,994, sa densité réelle dans l'air, sans tenir compte de ces cavités, est d'autant supérieure à celle de l'eau qu'il contient plus de tissus denses, muscles, tendons et os, et moins de graisse et d'eau [1]. Or cette formule de constitution est celle des athlètes et des noirs, types d'hommes normaux qui *sont plus denses*, mais moins volumineux et moins hydratés que l'homme *moyen* [2].

D'une façon générale on peut, du reste, affirmer que plus un homme est dense, plus il est vigoureux et musclé. L'augmentation de la densité est synonyme de force et de santé; sa diminution, de faiblesse et de maladie, et *cela dans toutes les races*.

Francis Heckel.

1. C'est pour ces diverses raisons que si l'on veut établir un principe de recherche de la densité humaine, par la connaissance du volume corporel, à l'aide de la formule $D = \frac{P}{V}$, il faut déterminer expérimentalement ce volume, *diminué du volume des cavités aériennes*, comme je l'ai proposé moi-même, et par tout autre procédé que l'immersion dans l'eau. Heckel. « Nouveau principe et appareils de détermination de la densité d'un corps cavitaire d'une forme quelconque ». *Soc. de Biol.*, 12 Mars 1918.

2. Si l'on suppose un athlète sans graisse, sa densité diminue s'il s'infiltre d'eau, s'il devient hydrémique par sclérose rénale, par exemple. Au contraire, un grand obèse portant 30 ou 40 kilogr. de graisse, et, par conséquent, peu dense, augmente de densité dans le même état d'hydrémie.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

CHILI

Le professeur de psychologie de la Sorbonne, le Dr Georges Dumas, a passé un mois à Santiago-du-Chili, remplissant, avec grand succès, une mission de rapprochement intellectuel que lui avait confiée l'Université de Paris.

Il a donné plusieurs conférences à l'Université de Santiago, auxquelles ont assisté le Président de la République, plusieurs ministres et toute l'élite intellectuelle.

Par son intermédiaire, il a été fondé une chaire universitaire française, similaire à celles qui déjà existent à Bucarest, à Madrid, etc., et qui sera maintenue à frais communs entre le Gouvernement français et le Gouvernement chilien. Annuellement, un professeur de l'Université de Paris fera un cours de 5 mois, du mois d'Avril au mois d'Août, à Santiago.

Avant son départ, M. Dumas a été reçu par la Faculté de Médecine qui l'a nommé membre honoraire; quelques années auparavant, le même honneur avait été décerné au professeur F. Widal.

La Société de Médecine a célébré aussi une session solennelle; M. Dumas y fut reçu en français par le Dr Carlos Charlin, professeur agrégé d'ophtalmologie, qui fit ressortir le rôle de la science française dans le développement de la médecine au Chili.

Sans nous connaître, nous étions vos élèves comme nous le sommes de Babinski, de Dejerine, de Pierre Marie, comme nos pères l'étaient de Charcot ou de Péan, de Trousseau, comme nos fils le seront des futurs créateurs de la science.

Nous sommes vos élèves et depuis longtemps. Dès la première année de médecine, dès les 17 ou 18 ans, encore enfants, nous vous écoutions déjà et depuis lors vous nous avez conduits pas à pas. Testut est le premier maître français qui tend la main à l'étudiant chilien et lui fait parcourir avec une méthode, une clarté, une précision admirable l'infini de l'anatomie humaine. Si on entre avec ce Virgile à la salle de dissection, on s'habitue bien vite à des choses effrayantes, on s'intéresse bientôt à cette belle science, et on finit par s'y passionner.

Et après Testut arrivent vos histologistes, vos physiologistes, vos bactériologistes, et enfin vos cliniciens.

Quel est celui de nos étudiants qui n'ait dans sa petite bibliothèque le *Manuel* de Dieulafoy? Quel médecin n'a pas, sur sa table de travail, Fournier? Qui de nous ne lit pas Widal?

Ce sont nos amis, ce sont nos conseillers, ce sont nos maîtres et vous, professeur Dumas, vous les représentez tous en ce moment.

Ne vous étonnez donc pas des applaudissements, de l'émotion même avec laquelle on vous reçoit.

Vous arrivez chez vous.

Car vous, les maîtres de la Sorbonne, vous nous avez appris à penser, vous avez façonné notre esprit, vous l'avez marqué à tout jamais de votre empreinte; il y a donc entre vous et nous une parenté, qui, pour n'en être que spirituelle, n'en est que plus délicate, plus subtile et partant plus précieuse.

Vous arrivez chez vous... ou mieux donc, vous semblez revenir parmi nous après une longue absence.

La Sociedad Medica de Santiago s'empresse de vous offrir une hospitalité simple, modeste et sincère.

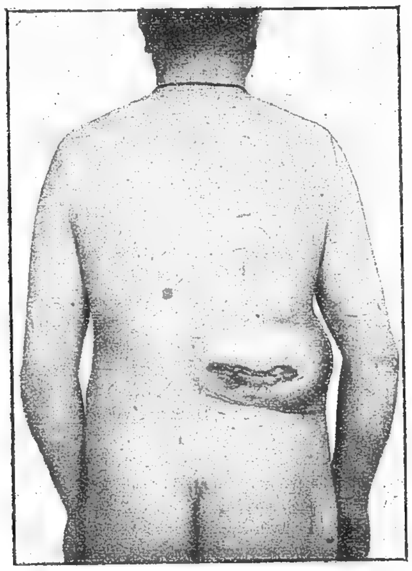
. . . .

Nous rappelons à nos abonnés qu'il est **INDISPENSABLE** *d'accompagner* **CHAQUE CHANGEMENT D'ADRESSE** *de la bande du journal et de 1 franc en timbres-poste.*

ANATOMIE DU VIVANT

Hernie lombaire traumatique.

Sur la figure ci-dessous on voit une éventration au niveau de la région lombaire droite, consécutive à une large plaie pénétrante des parties molles avec destruction musculaire. Quand le



Hernie lombaire traumatique.

blessé contracte les muscles abdominaux, on voit se produire une saillie énorme des viscères sous-jacents.

L'examen aux rayons X montre que le contenu de la poche est constitué par le cæcum. L'étude radioscopique de la traversée intestinale indique qu'au niveau du coude droit du côlon le bol fécal s'arrête pendant l'espace d'une minute et demie, avant de passer dans le cæcum dont l'extrémité inférieure est remontée en haut et en dehors.

PRATIQUE COURANTE

ÉTUVE A FORMOL

POUR LA STÉRILISATION PRATIQUE DES GANTS ET DES INSTRUMENTS COURANTS

Il est facile de faire construire par un menuisier adroit une excellente étuve à formol, qui rendra au médecin praticien aussi bien qu'au chirurgien spécialisé des services appréciables.

Pour que la stérilisation à froid par le trioxyméthylène soit efficace, il faut que la boîte soit étanche

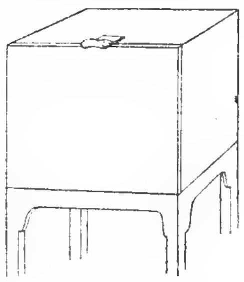


Figure 1.

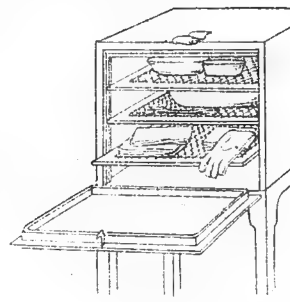


Figure 2.

avec fermeture hermétique, que les objets soient posés sur des claies grillagées au milieu de l'air chargé de vapeurs de formol et qu'ils restent dans l'étuve quarante-huit heures avant d'être utilisés.

Le dessin représente l'étuve qui nous sert habituellement depuis trois ans. Elle a 45 cm. de large, sur 36 de haut et autant de profondeur. Chacun à sa fantaisie peut choisir les dimensions qui lui semblent préférables. L'étanchéité de la fermeture est très simplement obtenue par la pression d'un tube de caoutchouc formant bourrelet circulaire. La porte rabattue sert de tablette toute stérilisée sur laquelle les objets sortant de l'étuve pourront être posés sans se souiller. Le trioxyméthylène (100 gr. qu'il faut renouveler à raison de 50 gr. tous les six mois) est étalé dans le fond de la boîte. Sur les rayons sont placés avec ordre les gants fins, les gants à pansement, les doigtiers, les sondes, les seringues, les spéculums, les instruments courants.

Tous ces objets placés propres dans l'étuve après les heures de consultation seront retrouvés le surlendemain stérilisés et prêts à servir.

Quelle économie réalisée de cette façon rien que sur les gants de caoutchouc ! Si, après l'usage, vous avez soin de les laver de suite, de les essuyer avec un linge propre, de les talquer, une paire de gants durera des mois, alors qu'ils seraient détériorés en quelques jours par l'ébullition et un séjour prolongé dans l'eau chaude.

Cette stérilisation des gants est même suffisante pour permettre les opérations chirurgicales aseptiques. Des recherches de laboratoire et un grand nombre d'opérations aseptiques que j'ai faites pendant la guerre me permettent de l'affirmer. Je crois cependant qu'il vaut mieux compléter la stérilisation au formol par la stérilisation à l'autoclave. De toute façon, il n'est pas mauvais de laisser séjourner les gants à opérations dans l'étuve à formol jusqu'au moment de leur stérilisation définitive à l'autoclave. Dans ces conditions, dix minutes à 120° sont suffisantes pour obtenir une stérilisation parfaite sans détérioration du caoutchouc. E. Douay.

CORRESPONDANCE

A propos du Diaphragme stylo-maxillo-pharyngien.

M. P. Truffert a publié, dans *La Presse Médicale* du 14 Septembre 1921, une étude intitulée « La loge parotidienne : sa constitution ».

Je me trouve cité dans cet article (p. 739) à propos de la description de la paroi aponévrotique profonde de cette loge. D'après l'auteur, elle n'est pas uniforme dans son épaisseur; elle est mince et celluleuse en certains points, solide et fibreuse en d'autres. Les renforcements constituent deux éventails (fig. 3): un postérieur, l'autre antéro-supérieur. « Le renforcement postérieur n'est autre, dit-il, que l'accolement des aponévroses cervicales, superficielle et moyenne,

constituant ce que Gilis appelait le diaphragme stylo-maxillaire.

« Il (Gilis) lui décrivait trois faisceaux :

« L'un supérieur gagnant l'épine de Spix;

« L'autre moyen formant le fond de la loge parotidienne et gagnant l'angle de la mâchoire;

« Le troisième, superficiel et externe, venant rejoindre la bandelette d'insertion faciale, la bandelette maxillaire qu'il contribuait ainsi à fermer. »

M. Truffert fait, sans doute, allusion à mon mémoire paru, en 1905, dans le *Montpellier Médical*, sous le titre « La région parotidienne et l'espace maxillo-pharyngien ». Or, je n'ai jamais employé l'expression « diaphragme stylo-maxillaire ». J'ai décrit le *diaphragme stylo-maxillo-pharyngien* », et ma description diffère si notablement, pour le fond et pour la forme, de ce que m'attribue M. Truffert, que je crois utile de la reproduire ici.

Le diaphragme stylo-maxillo-pharyngien est un rideau musculo-aponévrotique, attaché en haut sur la base du crâne, de l'apophyse styloïde à l'épine du sphénoïde, et qui descend en s'élargissant. Son bord inférieur va de l'angle du maxillaire inférieur au pharynx, en touchant à l'os hyoïde. Le rideau n'est pas tendu transversalement, mais obliquement d'arrière en avant, et de dehors en dedans, si bien que la face antérieure regarde un peu en dehors, tandis que la face postérieure regarde légèrement en dedans.

On peut distinguer dans ce diaphragme trois segments : un segment interne, fibreux, connu sous le nom d'aileron du pharynx; un segment moyen, musculaire, formé par les muscles styliens; un segment externe, encore fibreux, représenté par le ligament stylo-maxillaire.

Aileron du pharynx. — L'aileron du pharynx (fig. 2), ou aponévrose stylo-pharyngienne, offre l'aspect d'un triangle, dont le côté externe répond à l'apophyse styloïde et au muscle stylo-pharyngien; le côté interne, à la paroi du pharynx, depuis la base du crâne jusqu'au point où ce dernier muscle rejoint le pharynx. Ce point constitue le sommet du triangle, dont la base est la ligne d'attache de l'aponévrose aux os du crâne, de l'apophyse styloïde à l'épine du sphénoïde, en suivant le bord inférieur rugueux de l'os tympanal. Cette aponévrose n'est pas un simple feuillet celluleux de revêtement. Elle renferme parfois dans son épaisseur des fibres musculaires verticales, qui appartiennent, tantôt aux muscles styliens, tantôt à un muscle inconstant, le pétro-pharyngien, ce qui permet de la considérer comme une aponévrose tendineuse, ou comme un muscle en régression.

Les muscles styliens. — Ceux-ci s'attachent sur le corps et sur la base de l'apophyse styloïde, en laissant son sommet libre. Les éléments de ce bouquet s'écartent en bas, mais restent reliés entre eux par une aponévrose; nous avons déjà indiqué (p. 4) la position exacte de chacun de ces muscles.

Le ligament stylo-maxillaire. — Au milieu des muscles styliens « fleurs rouges du bouquet de Riolan » se trouvent les deux ligaments stylo-hyoïdien et stylo-maxillaire, « fleurs blanches » du même bouquet. Nous les avons décrits (p. 4).

Le ligament stylo-maxillaire (7, fig. 2) en s'épanouissant en bas, et en se fixant au maxillaire inférieur, ferme inférieurement l'espace pré-stylien et le sépare de la région sus-hyoïdienne.

Telle est la constitution du diaphragme stylo-maxillo-pharyngien. Il est traversé par les vaisseaux et les nerfs (carotide externe[1] : glosso-pharyngien), qui passent de l'espace rétro-stylien dans l'espace pré-stylien.

Paul Gilis.

1. J'ai dit antérieurement que la carotide pénétrait dans la loge parotidienne par un orifice situé entre le stylo-hyoïdien en arrière et le ligament stylo-maxillaire en avant (voir figure 1 de mon mémoire).

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE

AUTRICHE

Vienne. — Les conditions désastreuses de Vienne au point de vue alimentation ont fait apparaître de nombreux cas d'ostéomalacie (Elsie Dalyell et Harriette Chick).

Cette affection atteignait surtout des gens d'âge moyen ou des vieillards des deux sexes. Les principaux symptômes consistaient en une démarche titubante, des douleurs à l'occasion des mouvements, surtout au niveau de la région sacrée, des douleurs à la pression des côtes.

Le traitement a montré que l'amélioration était minime si on ajoutait, à l'alimentation trop pauvre, du sucre ou des céréales, mais que la guérison suivait immédiatement l'administration des graisses et surtout de l'*huile de foie de morue* qui s'est montrée vraiment spécifique.

L'augmentation considérable du rachitisme chez les enfants, coïncidant avec l'apparition de l'ostéomalacie des adultes, a fait penser que l'une et l'autre affection étaient dues à la même cause. Margaret Hume et Edmond Nirenstein, qui ont examiné et traité 177 nouveaux cas, sont arrivés aux mêmes conclusions : un tiers des patients furent traités par une huile végétale, huile de colza contenant du phosphore, les deux autres tiers furent traités par l'huile de foie de morue. Les plus petites doses d'huile de foie de morue montrèrent une valeur thérapeutique bien supérieure à celle de l'huile végétale. Les auteurs pensent que l'amélioration est due surtout aux vitamines plutôt qu'à l'élément corps gras de l'huile.

(*The Lancet*, 1921, 22 Octobre).

QUESTIONS MÉDICO-MILITAIRES

Lutte contre les moustiques en France

D. — *J'habite une petite ville, placée en bordure d'une forêt. Or, malgré la longue sécheresse estivale de cette année, je n'ai jamais tant vu de moustiques, qui incommodaient beaucoup mes malades et les empêchaient de dormir. Par la sécheresse, comment expliquer cette recrudescence de moustiques? Que pourrait-on faire pour les détruire? Que faire contre ce fléau?*

R. — Les moustiques naissent de petites larves, de *nymphes, qui ne peuvent vivre que dans l'eau et seulement dans l'eau non courante.* Par la sécheresse continue de ce long été, de nombreux ruisseaux ont été mis à sec et ont formé de nombreuses flaques d'eau stagnante, qui ont constitué autant de foyers

d'éclosion pour ces larves. Il est faux de dire que les moustiques peuvent naître, sans eau, au fond des fourrés, des clairières. Dans la période larvaire, il leur faut de l'eau stagnante pour vivre, évoluer et de nymphe se transformer en culex.

De Mai à Novembre, les moustiques femelles, gorgées de sang, recherchent ces eaux tranquilles et là pondent leurs œufs, qui ressemblent à de petits radeaux, déposés sur l'eau dormante ou mieux sur les herbes aquatiques. De ces œufs sortent de petites larves qui grandissent, s'agitent dans l'eau, plongent, replongent, viennent respirer à la surface, avant de s'enfoncer à nouveau dans l'eau.

De grosses larves à petite tête sortent des nymphes à grosse tête, qui se métamorphosent bientôt en moustiques.

Ce n'est que dans cette phase larvaire, dans cette période de la vie, que toutes ces larves peuvent être facilement détruites et en masse. Cette période larvaire dure de 10 à 15 jours.

Pour combattre ce fléau, il n'y a qu'un moyen radical, celui de faire disparaître les mares stagnantes, les eaux croupissantes, de vider tous les tonneaux, les bassins d'arrosage, les vieux abreuvoirs, les récipients, les boîtes de conserves vides, de faire visiter les gouttières des toits qui manquent d'écoulement et renferment de l'eau croupissante. Les moustiques sont à l'affût de toutes nos négligences : aussi faudrait-il éduquer le peuple, lui montrer la vie larvaire des moustiques, lui montrer comment une ferme mal tenue, un jardin inculte avec des bassins d'eau, jamais vidés, sont autant de foyers, d'où partent en rang serrés des essaims de *culex pipiens*, qui se ruent à la conquête des jeunes épidermes.

Quand des nids de moustiques sont signalés dans une ville, le maire devrait en saisir la Commission d'hygiène et lui donner tout pouvoir pour visiter les immeubles et les propriétés voisines et forcer les propriétaires à faire disparaître sans retard ces repaires de moustiques, dont les piqûres sont si agaçantes et si douloureuses.

Notre savant confrère Joyeux nous a rassurés sur les mœurs des anophèles des pays tempérés, qui, à la longue, ont modifié leurs habitudes et vivent maintenant dans les écuries chaudes, humides, obscures, où ils piquent les animaux domestiques (porc, cheval, bœuf), qui forment ainsi un *écran protecteur* à l'homme. En somme, écrit Joyeux, l'*anophèle est plus exigeant pour son gîte que pour sa nourriture* (voir *La Presse Médicale*, n° 77, du 24 Septembre 1921. La disparition du paludisme dans les régions froides et tempérées.)

Mais si l'*anophèle* se contente des écuries, le *pipiens* préfère les maisons où les lumières l'attirent. Les piqûres sont insupportables et gâtent le plaisir d'aller se reposer à la campagne.

***

Pendant le récent congrès de Strasbourg (du 3 au 6 Octobre 1921), nous avons eu le plaisir de voir, en plein cœur de la ville, sur la place Kléber, le dispositif suivant tout en verre, qui permettait aux passants, aux curieux, de se rendre compte de la période larvaire des moustiques, de leur *modus vivendi* dans une eau croupissante, où une multitude de larves et de nymphes s'agitaient, se mouvaient devant les yeux amusés de la foule, qui s'instruisait en passant. Ces bocaux étaient accompagnés de figures explicatives montrant les phases évolutives de ces larves et nymphes, avant de se transformer en culex.

MODÈLE DE CAGE EN VERRE POUR MOUSTIQUES

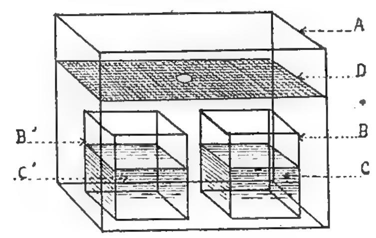


Fig. 1. — A, cage en verre close sur toutes ses faces et contenant des moustiques adultes; BB', 2 récipients en verre ouverts en haut; CC', eau stagnante remplie de larves et de nymphes, qui s'agitent, plongent et replongent dans l'eau, avant de se transformer en moustiques; D, toile grillagée, mais contenant au centre un petit pertuis, à travers lequel passent les moustiques adultes, pour aller déposer leurs œufs à la surface de l'eau.

Ces placards conseillaient les mesures prophylactiques suivantes :

1° Supprimer toutes les eaux stagnantes ;

2° Ou les peupler de poissons rouges ;

3° Attirer et respecter les chauves-souris, qui mangent beaucoup de moustiques ;

4° Vider complètement, *tous les 8 jours*, l'eau des bassins, des tonneaux d'arrosage : les larves mises à sec meurent instantanément.

5° Enfin répandre du *pétrole* à la surface des mares, des eaux croupissantes, *en raison d'une cuiller à café par mètre carré*. Cette faible dose de pétrole ne nuit pas aux plantes et l'eau ainsi pétrolée peut être utilisée pour l'arrosage des jardins.

***

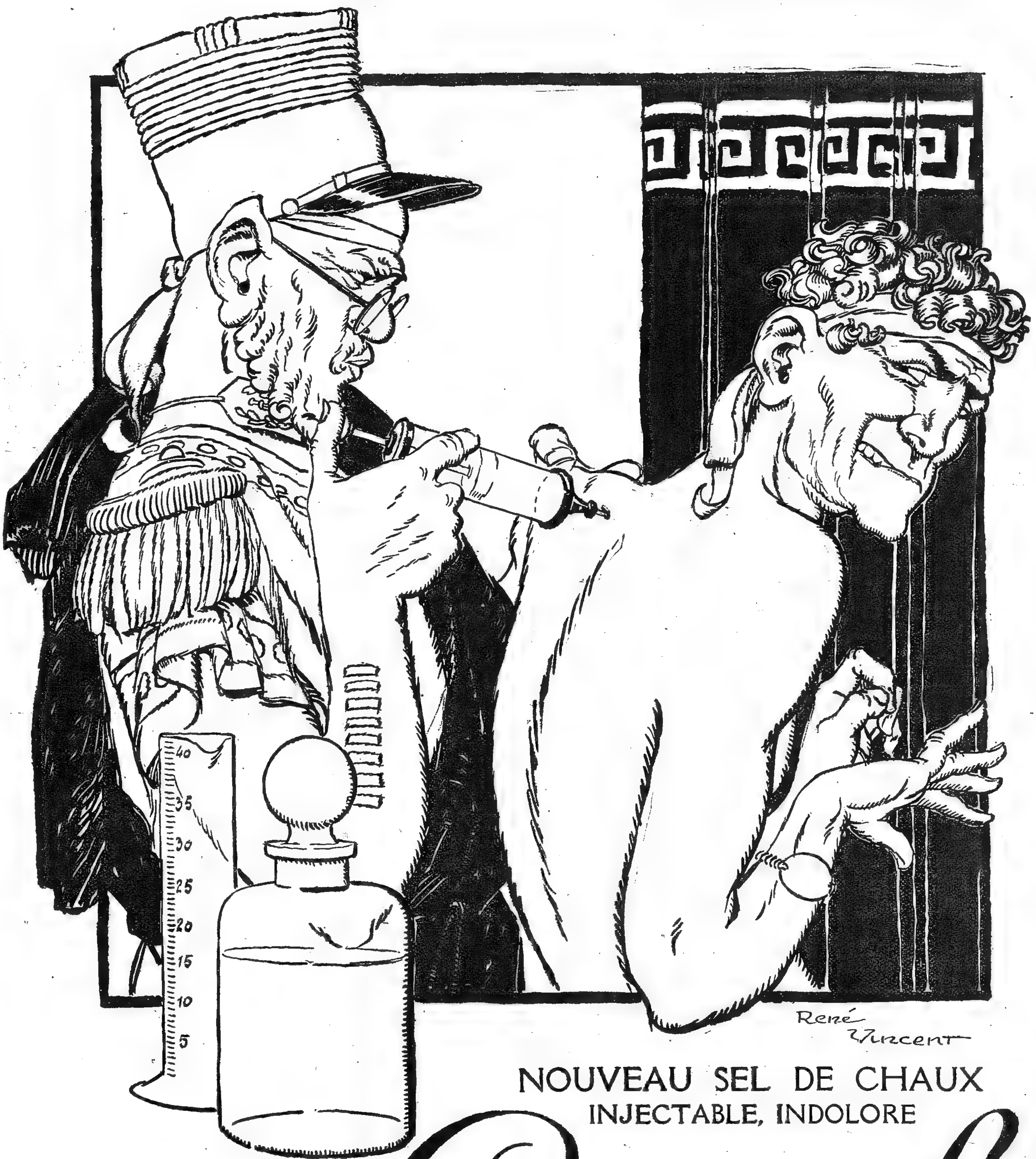
Cette heureuse initiative a été prise par l'éminent chef de l'Institut Pasteur de Strasbourg, le professeur Borrel, qui nous écrivait récemment : « *Je vous remercie de la bonne impression que vous avez rapportée de notre système de lutte antimoustique ; le résultat a été excellent et les affiches ont déjà été demandées comme modèle par le Luxembourg, Prague, Nice, Pau, etc.*

« Je vous fais adresser une de ces affiches que vous demandez. » (Dr Borrel.)

***

Aussi nous souhaitons que cet exemple d'instruction populaire soit répandu dans toute la France, que la lutte contre les moustiques soit activement organisée et que certaines localités, aux environs immédiats de la capitale, ne soient plus empoisonnées, comme les années passées, par ces essaims de moustiques, qui harcèlent la nuit et empêchent d'ouvrir toutes grandes les fenêtres et de humer l'air pur, hyperoxygéné de la forêt voisine, si salutaire et si euphorique.

P. Bonnette,
Médecin militaire.


René Vincent

LIVRES NOUVEAUX

Les problèmes généraux de l'hérédité psychologique, par le Dr Georges Poyer, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur ès lettres. 1 vol. in-8° de 302 pages (*Librairie Félix Alcan*). — Prix : 15 francs.

Après avoir rappelé les données fournies sur la question par la Biologie et la Pathologie générale et mentale, l'auteur aborde le problème de l'hérédité psychologique et passe en revue les éclaircissements que lui apportent tour à tour la méthode descriptive, la méthode statistique, la méthode génétique, enfin l'observation des jumeaux.

Des résultats obtenus par ces diverses recherches, il apparaît avec évidence que l'enfant hérite de ses parents, à sa naissance, non seulement son organisme physique, mais aussi sa constitution affective, intellectuelle et morale. Toutefois, la ressemblance n'est pas complète : il y a toujours, en moyenne et dans des limites définies, variations à l'égard du type parental. D'autre part, cette constitution innée ne représente qu'une forme vide, ne vaut que comme puissance d'assimilation; plus tard, des éléments exogènes, en grande partie d'origine sociale, viendront compléter le développement de l'esprit. Ce qui est fixé à la naissance, ce sont les instincts, les intérêts, les fonctions psychologiques élémentaires (attention, mémoire, etc.), les modes de réaction émotive ou affective; tout le reste est le produit des circonstances physiques ou sociales. Le rôle de l'hérédité n'exclut donc nullement celui de l'éducation. Et le problème capital qui reste à résoudre consiste précisément dans la détermination exacte de la part respective qui revient à chacun de ces deux facteurs.

Enfin, la valeur de l'hérédité psychologique conduit à une conséquence pratique, l'application de l'*eugénique*, ou art de perfectionner l'espèce humaine qui n'en est encore qu'à une période d'incertitude et de tâtonnements.

L'ouvrage de M. Poyer, purement historique et critique, nous offre un tableau, bien documenté, de l'état actuel de la question et rendra service à tous ceux, philosophes, sociologues, psychologues, éducateurs, médecins, qui doivent s'y intéresser.

P. Hartenberg.

Nachweis und Bestimmung der Gifte auf chemischem Wege (Recherche et dosage des poisons par voie chimique), par W. Autenrieth. 1 vol. in-8°, 420 pages avec figures. Berlin et Vienne, 1921 (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs). — Prix : 132 marks.

Ce livre constitue un des fascicules du « Traité des méthodes de travail biologiques » (*Handbuch der biologischen Arbeitsmethoden*), publié sous la direction du professeur Abderhalden.

Se plaçant exclusivement au point de vue des méthodes d'analyse chimique, l'auteur divise les poisons et les substances médicamenteuses très actives en trois groupes : le premier comprend le phosphore jaune, l'acide cyanhydrique, l'acide phénique, le chloroforme, l'iodoforme, l'hydrate de chloral, l'aniline, etc.; dans le second groupe viennent se ranger les alcaloïdes, nombre de glucosides, ainsi que divers composés organiques artificiels, tels que l'antipyrine, l'acétanilide, la phénacétine, le pyramidon, le sulfonal, le véronal; le troisième groupe, enfin, embrasse tous les poisons métalliques.

Appelé à servir, en quelque sorte, de guide de toxicologie chimique, un pareil livre devrait, pour pouvoir être consulté facilement, posséder un index alphabétique soigneusement fait. Or, non seulement tout index alphabétique fait défaut à l'ouvrage de A., mais encore on n'y trouve pas la moindre table des matières, et, comme, d'autre part, le titre courant reste invariable d'un bout à l'autre du livre, on voit toutes les difficultés qu'éprouve le lecteur pour s'y retrouver.

L. Cheinisse.

LIVRES REÇUS

2615. **La dyspepsie. Grands symptômes et grands syndromes dyspeptiques**, par le Dr Gabriel Leven, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8° carré de 310 pages, avec figures dans le texte (*Gaston Doin*, éditeur). — Prix : 14 fr.

2616. **Abrégé d'oto-rhino-laryngologie**, par F. Bonnet-Roy. Préface de M. le professeur Sebileau. 1 vol. de 247 pages (*Librairie Arnette*). — Prix : 7 fr.

2617. **Traité d'embryologie des vertébrés**, par A. Brachet, professeur à l'Université de Bruxelles, correspondant de l'Institut. 1 vol. grand in-8° de 604 pages, avec 567 figures (*Masson et Cie*, éditeurs). — Prix : 60 fr. net.

SERVICE DE LIBRAIRIE. — *Le service de librairie de* La Presse Médicale *se tient à la disposition des abonnés du journal pour leur adresser tous les ouvrages annoncés.*

Toute commande doit être accompagnée de son montant en un mandat-poste ou autre valeur sur Paris, augmentée de 10 pour 100 pour frais de port et d'emballage. Tenir compte des majorations temporaires indiquées pour certains volumes.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 6.

IIIe *Réunion annuelle de la Société française d'Orthopédie.* (Strasbourg, 5 Octobre 1921.)

Frœlich. — Les résultats éloignés dans le traitement des luxations congénitales de la hanche par la réduction non sanglante.

L. Ombrédanne. — Les arthrodèses du pied.

L. Tavernier. Traitement opératoire des ankyloses du genou.

Mémoires originaux :

Pierre Wilmoth. — La luxation congénitale de l'épaule; malformation congénitale de l'épaule.

Analyses. — Bibliographie.

UNIVERSITÉ DE PARIS

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — M. Ch. Champy, agrégé, chef de laboratoire, fera un cours complémentaire pratique d'histologie normale et pathologique, d'hématologie et de bactériologie. Ce cours commencera le 31 Janvier 1922, à 9 h. du matin. Il comprendra 12 séances, du 31 Janvier au 15 Février.

Programme du cours. — 1° Technique histologique générale. Fixation et conservation des pièces. Inclusions à la paraffine. Usage des divers microtomes. Manipulation des coupes. Diverses méthodes d'inclusion. — 2° Coloration des coupes. Méthodes générales d'un emploi courant en anatomie pathologique. Méthodes spéciales : coloration du tissu conjonctif, des fibres élastiques, de la graisse, du glycogène. Colorations cytologiques. — 3° Histologie normale de l'appareil génital de la femme : ovaire embryonnaire et adulte, ovaire pendant la grossesse, ovaire sénile, trompe, muqueuse utérine, col de l'utérus, glande mammaire. — 4° Inflammations diverses. Inflammation aiguë, subaiguë et chronique. Tuberculose. Ovarites, métrites et salpingites aiguës et chroniques, métrites cervicales. Tuberculoses tubaire et ovarienne. — 5° Tumeurs bénignes en général et en particulier : adénome du sein, fibromes et myomes utérins, lipomes. — 6° Grossesse utérine et tubaire (placenta). Recherche de villosités choriales. Tumeurs placentaires. Môle hydatiforme. Chorio-épithéliome. — 7° Papillomes, kystes et polypes en général et en particulier : kystes de l'ovaire divers, papillomes de l'ovaire divers, polypes utérins. Kystes dermoïdes, ovaires, polykystiques. — 8° Tumeurs malignes épithéliales en général et en particulier : épithéliome et carcinome du sein, épithéliomes tubulé et lobulé du col utérin, épithéliome du corps utérin. — 9° Tumeurs malignes d'origine conjonctive, en particulier : sarcomes utérins et ovariens. Tumeurs solides de l'ovaire. — 10° Eléments de bactériologie. Milieux de culture, ensemencement et coloration des bacilles. Préparations de divers exsudats, pus, sécrétions normale et pathologique de l'appareil génital. Coloration et recherche des micro-organismes les plus communs dans les affections de l'appareil génital. — 11° Notions d'hématologie. Numération des globules rouges et blancs. Mesure de l'hémoglobine. Fixation et coloration du sang. Etablissement de la formule leucocytaire. Etudes de préparations de divers sangs pathologiques. — 12° Revision. Interprétation des préparations faites par les élèves au cours des séances précédentes. Exercices d'interprétation de préparations provenant de curettages et de biopsies. Méthodes d'examen extemporané.

Chaque séance comportera une leçon théorique avec démonstrations et projections, et des exercices pratiques.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les jeudis et samedis, de midi à 3 h.

Le nombre de places est limité à 12. Le droit à verser est de 100 francs. Les préparations exécutées par les élèves eux-mêmes resteront leur propriété.

Cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire par la Commission Rockefeller. — Un cours de perfectionnement sur la tuberculose pulmonaire sera fait sous les auspices de la Faculté de médecine et de la « Commission Rockefeller pour la préservation de la tuberculose en France » à l'hôpital Laënnec et au dispensaire Léon-Bourgeois, sous la direction de MM. E. Rist et P. Ameuille, avec la collaboration de MM. L. Ribadeau-Dumas, médecin de la Maternité; P. Armand-Delille, médecin de l'hospice Debrousse; H. Bourgeois, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Laënnec; G. Kuss, directeur du dispensaire antituberculeux de la Fondation Rockefeller; E. Brissaud et P. Jacob, médecins assistants; J. Rolland, chef de laboratoire, de Mme de Retz, infirmière-visiteuse chef, et de Mlle Nouffiard, directrice du Service social.

Ce cours commencera le lundi 16 Janvier, à 10 heures du matin, à l'hôpital Laënnec, service de M. Rist. Sa durée sera de 4 semaines. Il comprendra 20 leçons théoriques, dont le programme sera publié ultérieurement, sur la pathologie, le diagnostic, la thérapeutique et la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire, et des exercices pratiques quotidiens.

Les élèves seront occupés tous les jours matin et après-midi; ils seront exercés individuellement à l'examen clinique et radiologique des malades, aux techniques bactériologiques et cytologiques, à la pratique du pneumothorax artificiel.

Une 5e semaine sera consacrée facultativement à des stages pratiques dans les services de MM. H. Bourgeois, L. Ribadeau-Dumas et P. Armand-Delille.

Comme par le passé, la Fondation Rockefeller a créé en vue de ce cours un certain nombre de bourses d'études plus particulièrement destinées aux médecins de dispensaires.

Pour avoir plus amples détails sur le cours, s'adresser à M. E. Rist ou à M. P. Ameuille, hôpital Laënnec, Paris. Les candidats aux bourses sont priés d'écrire au directeur de la Commission Rockefeller pour la prévention de la tuberculose en France, 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

Se faire inscrire à la Faculté de Médecine, guichet n° 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Congrès d'hygiène sociale. — L'année prochaine, du 18 au 23 Décembre, en coïncidence avec le Centenaire de Pasteur, le Comité de propagande d'Hygiène sociale et d'éducation prophylactique, organise à Paris, avec le concours de la Société française de prophylaxie sanitaire et morale, sous la présidence d'honneur de M. Paul Appel, recteur de l'Université de Paris, et sous la présidence effective de M. Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur, un Congrès d'Hygiène sociale dont l'objet sera « La lutte contre les maladies sociales par l'éducation prophylactique ».

Le Congrès comprendra les cinq sections suivantes : 1re section, *Hygiène générale*, sous la présidence de M. le professeur Léon Bernard; 2e section, *Maladies vénériennes*, sous la présidence de M. Jeanselme; 3e section, *Prophylaxie des maladies vénériennes*, sous la présidence de M. Queyrat; 4e section, *Education sexuelle*, sous la présidence de M. A. Pinard; 5e section, *Moyens d'action*, sous la présidence de M. Justin Godart.

Pour chacune des questions inscrites au programme, des rapports spéciaux seront demandés aux personnalités les plus qualifiées dans chaque pays; ces rapports devront parvenir au secrétariat général avant le 1er Mai 1922, et devront se terminer par de brèves conclusions qui puissent facilement être soumises à la discussion et prendre place dans des résolutions générales.

Ces rapports seront confiés à un rapporteur général chargé de présenter la question au Congrès et de lui proposer des conclusions d'ensemble.

Pour chaque question, les communications spontanées des membres du Congrès devront parvenir au secrétariat général avant le 1er Mai 1922 en double exemplaire. Ces communications devront se rapporter exclusivement aux questions du programme et seront remises au rapporteur général de la question.

Dispensaire public d'hygiène sociale. — Par décret il est institué à Périgueux un dispensaire public d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. La circon-

(*Voir la suite, p.* **1921**.)

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE PRATIQUE (N° 57)

Les fiches du **Répertoire de Médecine pratique** *classées par ordre alphabétique constitueront un véritable* MEMENTO *sans cesse tenu à jour. Leur placement dans un classeur automatique sera facilité par la marge réservée à la gauche de chaque fiche.*

(*Traitement*) **NÉPHRITE AIGUË**

Néphrite aiguë chez les enfants

La néphrite aiguë simple est commune dans la seconde enfance; elle est plus rare chez les nourrissons. Son début est brutal, s'annonçant par de la fièvre, des urines rares et rouges, parfois sanglantes (néphrite hémorragique). Elle peut s'accompagner de bouffissure de la face ou même d'anasarque. Sa porte d'entrée habituelle est dans l'arrière-gorge (tissu adénoïde du cavum, amygdales); elle peut se compliquer d'adénite angulo-maxillaire (fièvre ganglionnaire). Son évolution est parfois cyclique comme celle de la pneumonie. Elle guérit rapidement quand elle est traitée comme il convient. Le pronostic de la néphrite aiguë secondaire à la scarlatine ou à la diphtérie est plus sombre que celui de la néphrite aiguë primitive.

1° L'enfant gardera le lit pendant au moins quinze jours, l'influence de la marche et de la station debout étant pernicieuse.

2° Régime lacté absolu pendant la même période : une tasse de lait pur, coupé d'eau et additionné d'un peu de café, chaque deux ou trois heures. Quand le lait n'est pas toléré, on peut le remplacer par l'eau, les infusions et décoctions, les bouillies à l'eau.

3° S'il y a tendance à la constipation, lavement purgatif :

Follicules de séné	àâ 10 gr.
Sulfate de soude	
Eau bouillante	300 gr.

On pourra donner un purgatif drastique :

Teinture de jalap composée . .	àâ 10 gr.
Sirop de nerprun	

Pour un enfant de 10 ans.

A prendre dans une tasse de tilleul ou thé léger (1 gr. de teinture par année d'âge).

4° Ventouses sèches sur le dos; six ventouses scarifiées sur la région lombaire (trois de chaque côté de la colonne vertébrale).

5° Frictions matin et soir sur tout le corps avec un gant de crins; on peut compléter cette dérivation cutanée par les bains chauds (38°) quotidiens pendant quinze à vingt minutes.

6° Pour combattre la congestion rénale, faire prendre, deux fois par jour, avant le repas, une pilule :

Acide gallique	0 gr. 10
Excipient avec glycérine	Q. S.

Pour une pilule n° 20.

7° Dans les formes chlorurémiques avec anasarque, on pourra prescrire le régime déchloruré : eau sucrée, confitures, thé sucré, pain sans sel, viande crue. Mais le régime lacté nous a toujours réussi dans la néphrite aiguë des enfants. Le régime déchloruré trouvera ses indications dans certaines néphrites chroniques.

8° Rapidement les quantités énormes d'albumine constatées au début (parfois 10 à 15 gr. par litre) diminuent et bientôt il ne reste plus que des centigrammes ou des traces indosables. Cette albuminurie résiduelle est souvent très tenace, intermittente, orthostatique. C'est alors qu'il conviendra de prescrire une cure aux eaux de Saint-Nectaire, dont l'efficacité est reconnue dans les séquelles de néphrite aiguë.

J. Comby.

:ription de ce dispensaire comprend la commune de érigueux. (*Journ. off.*, 21 Décembre.)

Collège libre des sciences sociales. — A partir du ıudi 26 Janvier, à 17 h. 1/2, M. Sicard de Plauzolles ɔra chaque jeudi, jusqu'au 6 Avril inclus, au Collège bre des sciences sociales, 28, rue Serpente; un cours 'hygiène sociale.

La première leçon aura pour sujet : « Les maladies éréditaires : l'alcoolisme ».

Les malades de la banlieue dans les hôpitaux e l'Assistance publique. — Sur la proposition de IM. Henri Rousselle et Lalou, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de prendre la élibération suivante :

« Article premier. — A partir du 1er Janvier 1922, les épenses annuelles de traitement des malades de la banıeue dans les établissements hospitaliers de l'Assistance ublique seront supportées par le département et les ommunes de banlieue bénéficiaires de ce traitement ans la proportion qu'il leur plaira de déterminer, sous éduction d'une contribution forfaitaire de 500.000 francs la charge de l'Assistance publique.

Art. 2. — Le prix de journée sera fixé dans les conditions déterminées par la loi du 28 Juin 1918 et le décret lu 13 Novembre 1918.

L'Assistance aux familles nombreuses. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de I. Lemarchand, vient d'émettre le vœu suivant :

« Que le Sénat vote sans retard, en l'amendant, dans es conditions indiquées ci-après, la proposition de loi adoptée par la Chambre relative aux allocations pour charges de famille à attribuer aux familles nombreuses :

« Le 4e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 480 fr.;
« Le 5e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 540 fr.;
« Le 6e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 600 fr.;
« Le 7e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 660 fr.;
» Le 8e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 720 fr.;
« Le 9e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 780 fr.;
« Le 10e enfant au-dessous de 16 ans recevrait 840 fr., et ainsi de suite, en majorant de 60 francs le chiffre précédent. »

Dispensaire Toussaint-Barthélemy. — Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Alpy, au nom de la 7e Commission, vient d'adopter la délibération suivante :

« Le crédit de 20.000 francs affecté à l'achat de médicaments pour le dispensaire Toussaint-Barthélemy est augmenté d'une somme de 16.000 francs qui sera inscrite à l'article 8 du chapitre 15 du budget de 1921, par prélèvement sur la réserve générale du budget. »

Société scientifique d'hygiène alimentaire. — La Société scientifique d'hygiène alimentaire vient d'organiser, 15, rue de l'Estrapade, pour l'Université des Annales, dans sa cuisine d'enseignement, un cours pratique de cuisine raisonnée.

Ces cours ont lieu le mardi matin, de 9 h. 1/2 à midi.

Les prochaines leçons seront faites aux dates suivantes :

17 Janvier : Aliments bouillis. Fritures, M. Pozerski. — 24 Janvier : Conserves ménagères. Confitures, M. et Mme H. Labbé. — 31 Janvier : Les hors-d'œuvre, les entremets. Gâteaux et bonbons, MM. Hemmerdinger et Pozerski. — 7 Février : Sauces et liaisons, M. Pozerski. — 14 Février : Achat des viandes de boucherie, M. Martel. (Cette dernière leçon sera faite aux Halles mêmes, dans une salle spéciale, ainsi que les leçons du 28 Février et du 14 Mars.) — 21 Février : Préparations pour malades et convalescents, M. et Mme H. Labbé. — 28 Février : Achat des charcuteries. Volailles. Gibiers. Poissons, M. Martel. — 7 Mars : Récapitulation (déjeuner), MM. Hemmerdinger et Pozerski. — 14 Mars : Achat du lait. Beurre. Œufs. Fromages. Légumes. Fruits. Conserves, M. Martel. — 21 Mars : Récapitulation (dîner), MM. Hemmerdinger et Pozerski.

Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. — Le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, 1 *bis*, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, met à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic bactériologique des maladies contagieuses (diphtérie, tuberculose, fièvre typhoïde, etc.).

Ces nécessaires sont délivrés sur la demande écrite de MM. les médecins, et les résultats des analyses sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement 24 heures après le retour au laboratoire des nécessaires utilisés.

Le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris est ouvert tous les jours, de 8 heures à 20 heures, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 16 heures.

La réception des malades pour prélèvement de sang, réaction de Wassermann, examen à l'ultra-microscope, etc., a lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 14 heures à 17 heures.

Les frais d'envoi des résultats, par lettre ou par télégramme, sont à la charge des intéressés.

Vaccination antivariolique. — Les séances gratuites ont lieu :

1er arrondissement : les 1er et 3e samedis, rue de l'Arbre-Sec, à 2 heures; les 2e, 4e et 5e samedis, place du Marché-Saint-Honoré, à 2 heures.
2e arr. : vendredi, à la mairie, à 11 h.
3e arr. : jeudi, à la mairie, à 10 h. 30.
4e arr. : lundi, à la mairie, à 10 h. 30.
5e arr. : mardi, à la mairie, à 2 h.
6e arr. : jeudi, 74, rue de Seine, à 1 h. 30.
7e arr. : jeudi, à la mairie, à 2 h. 30.
8e arr. : mercredi, à la mairie, à 3 h. 30.
9e arr. : samedi, à la mairie, à 10 h.
10e arr. : mercredi, à la mairie, à 9 h.
11e arr. : mercredi, rue Japy (gymnase Voltaire), à 10 h.
12e arr. : jeudi, 28, rue de Citeaux, à 3 h.
13e arr. : mardi, 23, rue Bobillot (dispensaire), à 10 h.
14e arr. : jeudi, place de Montrouge, à 3 h. 30.
15e arr. : vendredi, 13, rue d'Alleray, à 10 h.
16e arr. : mercredi, à la mairie, à 3 h.
17e arr. : jeudi, 43, rue Gauthey, à 4 h. 30.
18e arr. : mardi, à la mairie, à 2 h.
19e arr. : vendredi, rue Jomard, à 1 h.
20e arr. : samedi, hôpital Tenon, à 8 h.

Hôpitaux (services externes). — Lundi : Bichat, à 8 h.; Bretonneau, à 9 h.; Hôtel-Dieu, à 9 h.; St-Antoine, à 9 h.
Mardi : Tenon, à 9 h.; Lariboisière, à 10 h.
Mercredi : Laënnec, à 8 h.; Enfants-Malades, à 9 h.; Cochin, à 9 h.
Jeudi : Hérold, à 9 h.; Trousseau, à 9 h.
Vendredi : Pitié, à 9 h.; Beaujon, à 9 h.
Samedi : Saint-Louis, à 9 h.; Charité, à 9 heures.

Corps de Santé des troupes coloniales. — Sont promus : au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Fraissinet, Faucheraud, médecins-majors de 1re cl.; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Marque, Poncin, Cheynel, Foll, Gravellat, Lailheugue, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Gascougnolle, Arrighi, Marquand, Peyronnet de Lafonvielle, Bernardin, Jeandeau, Caperan, Clouet, Miguet, Tasay, médecins aides-majors de 1re cl. (*Journ. off.*, 25 Décembre.)


914
CORBIÈRE




PURGATIVE FRANÇAISE
DE VICHY AUX SE
MAGNÉSIENNE, ALCAL
Marque déposée
PURGOS
EXIGER DANS TOUTES LES PHARMACIES
EAU PURGOS

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

La Presse Médicale *rappelle à ses lecteurs qu'elle transmet toutes les lettres contenant un timbre de 25 centimes aux titulaires des annonces, qui répondent directement. Elle ne prend aucune responsabilité quant à la teneur de ces communiqués. Cette rubrique est absolument réservée aux annonces ayant un caractère médical ou para-médical; il n'y est inséré aucune annonce commerciale. L'administration se réserve, après examen, le droit de refuser les insertions.*

Prix des insertions : 4 fr. la ligne (2 fr. la ligne pour les Abonnés à La Presse Médicale*). Les annonces sont insérées 8 à 10 jours après leur réception.*

Dr Laroque, 34, Faisanderie, loue 2 t. radium 50 mg.

Infirmière diplômée, directrice de maison chirurgicale, munie d'excellentes références médicales, cherche situation analogue. — S'adresser à M. Ch. Weiss, 21, place des Vosges, Paris (3e).

Vendre faut. gyn. Dupont. Caudau, 24, av. Orléans.

Doctoresse russe, exp., dem. emploi clin. sanat., ou comme assist., accomp. mal. Ecr. *P. M.*, n° 3954.

A vendre, 50 milligrammes de bromure de radium : 28.000 francs. — Ecrire *P. M.*, n° 3955.

On céderait matériel neuf et complet de laborat. bactériologie, histologie et chimie, provenance *Testu et Cogit*, avec importante réduction. — Ecrire pour rendez-vous : Mauguin, 20, rue de Navarin, Paris.

Infirmière radiologiste est demandée. Sérieuses références exigées. Ecrire : Institut de radiologie, 58, avenue Malakoff, Paris, qui convoquera.

Château, Oise, près gare, vue splendide, eau de source, gaz, électricité, chasse, pêche, parc 130 hect. boisés en résineux, convenant à clinique, cure d'air ou de repos; meublé ou non, en état libre, à vendre. — Docteur Marsat, 14, rue Thiers, Rouen.

AVIS. — *Prière de joindre aux réponses un timbre de 0 fr. 25 pour la transmission des lettres.*

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.